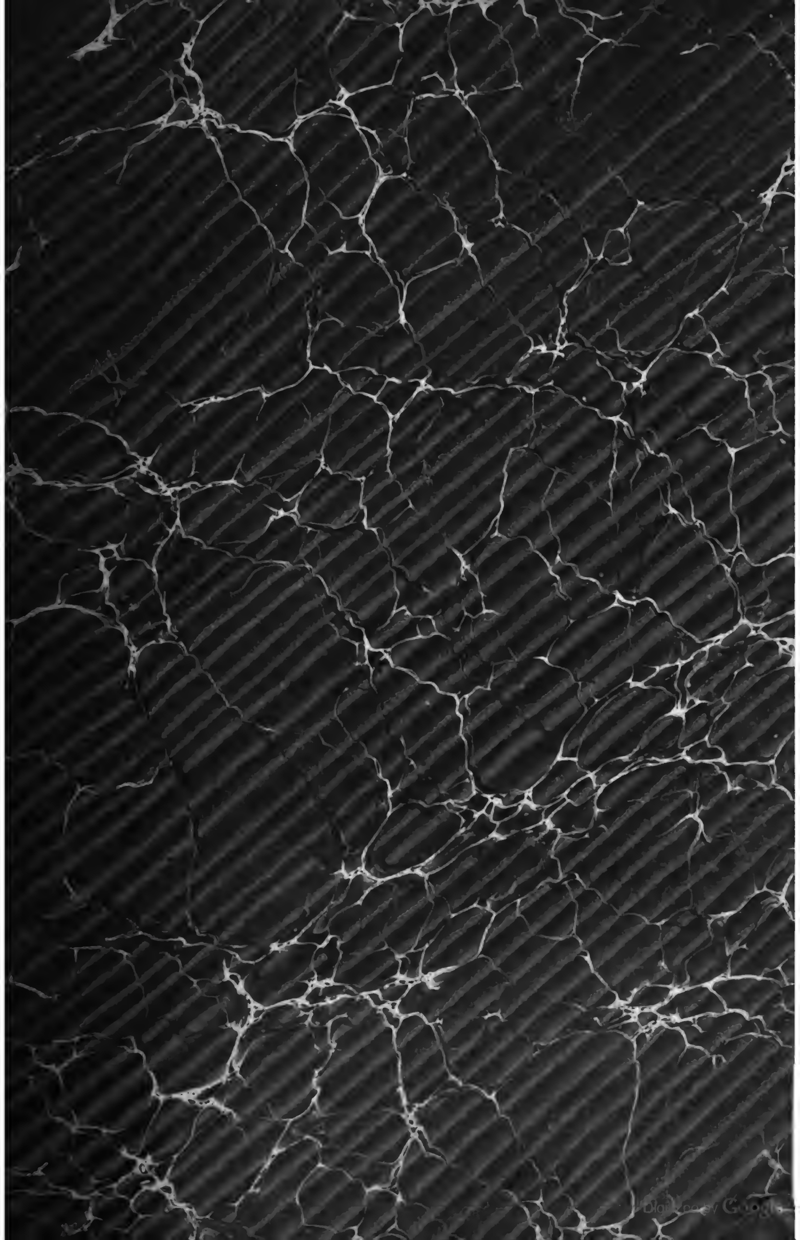

UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY
Google


ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS



BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.
XIX.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

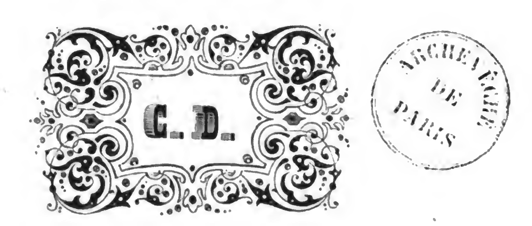
REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité VOLTAIRE.

TOME DIX-NEUVIÈME.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52,
ET CHEZ M. MICHAUD, AUX TERNES.

1857

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

H

HEADLEY (Henri), poëte anglais, né en 1766 à Instead, dans le comté de Norfolk, mort à Norwich en novembre 1788, à l'âge de 23 ans, publia, n'ayant pas encore vingt ans, un volume de *Poésies* qui sont estimées; l'ouvrage sur lequel se fonde sa réputation est un recueil en 2 volumes in-8°, publié en 1787, intitulé : *Beautés choisies de l'ancienne poésie anglaise, avec des esquisses biographiques*. Ce recueil paraît avoir donné en quelque sorte le signal de ces recherches dans les monuments de l'ancienne poésie anglaise, qui ont été si multipliées de nos jours. Il a travaillé au *Gentleman's magazine*, et à un ouvrage intitulé : *Olla podrida*, recueil périodique, en quarante-quatre numéros, imprimés pour la deuxième fois en 1788, in-8°. X—s.

HEARNE (Thomas), antiquaire anglais, né en 1678 à White-Waltham, dans le Berkshire, montrait dès son enfance tant de goût pour les antiquités, qu'on le voyait, dit-on, se traîner toujours sur les vieilles pierres sépulcrales du cimetière avant qu'il sût lire. Son père, qui tenait l'école dans sa paroisse, était hors d'état de lui donner d'autre instruction que celle qu'il possédait lui-même; mais un gentilhomme, nommé Cherry, prit soin du jeune Hearne, et après avoir formé son esprit il l'envoya en 1695 à Oxford. La bibliothèque de cette université devint le séjour favori de son élève, et détermina sa carrière pour la vie. Hearne s'y fit bientôt connaître avantageusement par son talent singulier pour la lecture et la collation des manuscrits, et les docteurs Mill et Grabe se servirent souvent de lui pour cet objet. Il ne se rendit pas moins utile en faisant le supplément du catalogue de la bibliothèque; il y obtint ensuite une petite place, désignée dans le langage académique par le nom de *janitor*. Peu de temps après il eut celles d'*architypographe* et d'huissier de la loi civile. C'étaient, malgré des noms imposants, des emplois bien subalternes; mais ils suffisaient à l'ambition de Hearne, qui ne voyait pas de bonheur comparable à celui de vivre dans une bibliothèque. Aussi refusa-t-il des places plus lucratives, qui l'auraient obligé d'en sortir. Nommé enfin sous-bibliothécaire en 1712, il n'eut plus de vœux à former. Cependant le sort réservait une rude épreuve à notre bibliophile. Hearne était sincèrement dévoué à la famille Stuart : les malheurs de cette dynastie ne diminuèrent en rien son attachement pour elle. Il lui rendit hommage dans la plupart des ouvrages qu'il mettait au jour, au risque d'être persécuté par les nombreux ennemis de cette famille infortunée, et lorsque le gouvernement exigea de tous les fonctionnaires le serment de fidélité, Hearne refusa de se conformer à cet ordre. Il fallut choisir entre deux grandes affections de son cœur : son dévouement pour les Stuart, et son attachement à sa bibliothèque. Hearne ne balança point; il résigna sa place de sous-bibliothécaire, et resta fidèle à ses principes. Ceux qui ne furent pas capables de l'imiter, prirent le parti de le haïr. On lui suscita des querelles; on déterra une brochure qu'il avait écrite dans sa jeunesse pour défendre ceux qui avaient prêté serment au roi Guillaume. Hearne se contenta de répondre qu'il avait mal vu et mal jugé étant jeune, et qu'il s'amendait dans l'âge mûr. Autant on méprise ceux qui changent de conduite par des vues d'intérêt personnel, autant on estime les hommes qui reviennent sur leurs premières opinions, après de mûres délibérations, au péril de leur fortune. C'est ce qui arriva aussi à Hearne; ses compatriotes finirent par mettre du prix à attirer dans le parti dominant un homme aussi respectable, et on lui fit des offres brillantes, à condition qu'il prêterait serment. Hearne refusa tout, et resta jacobite jusqu'à la mort. Il vivait plus avec les livres et les manuscrits qu'avec le monde, et ce n'était que dans les préfaces de ses ouvrages qu'il laissait percer ses sentiments politiques. La découverte d'un vieux manuscrit le charmait plus que rien au monde. Un jour, dans l'effusion de sa joie après une de ces découvertes, il adressa au ciel la prière suivante qu'on a trouvée parmi ses papiers : « Seigneur plein de grâce « et de miséricorde, je vous remercie mille fois « des soins que vous avez toujours pris de moi. « Sans cesse vous me donnez des preuves signa« lées de votre providence : encore hier vous me « fîtes trouver inopinément trois vieux manuscrits; « je vous en rends grâces, en vous suppliant de « continuer de m'accorder, pour l'amour de Jé« sus-Christ, la même protection, à moi pauvre « pécheur. » Cet acte de piété paraîtrait ridicule

s'il ne provenait d'un homme de mœurs très-simples, qui, dans sa vie solitaire, rapportait tout à la Divinité. C'est aussi par sa manière d'exister simple, frugale et laborieuse, qu'on peut expliquer comment il a pu amasser une somme de mille livres sterling qu'on trouva chez lui après sa mort, arrivée le 21 juin 1735. Il légua ses manuscrits au docteur G. Bedford : celui-ci les vendit pour cent guinées au docteur Karolinson; et en vertu du testament de ce savant, ils passèrent à la bibliothèque Bodléienne à Oxford. On y trouve toute la correspondance de Hearne, et une espèce de journal qu'il avait tenu de ses travaux archéologiques. Ces manuscrits forment, à ce qu'on assure, cent petits volumes. On peut voir dans le Dictionnaire de Chaufepié la liste des ouvrages publiés par cet infatigable écrivain, au nombre de quarante, indépendamment des tables qu'il avait pris la peine de faire pour divers ouvrages. Nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Reliquiæ Bodleianæ*, ou *OEuvres posthumes de sir Thomas Bodley, avec le premier projet de statuts de la bibliothèque publique d'Oxford*, Londres, 1703, in-8° (en anglais); 2° *Justinus*, avec des notes, Oxford, 1703, in-8°, collationné sur quatre manuscrits; 3° *Livius*, ibid., 1708, 6 vol. in-8°, édition assez estimée; 4° *Lettre sur quelques antiquités entre Windsor et Oxford*, 1725; 5° *Vie d'Alfred le Grand, par L. Spelman*, imprimée sur le manuscrit original de la bibliothèque Bodléienne, 1710; 6° *Itinéraire de Jean Leland, antiquaire, accompagné de plusieurs discours curieux*, 1710, in-8°; édition rare, n'ayant été tirée qu'à cent vingt exemplaires : on l'a réimprimée en 1744; 7° *H. Dodwell de parma equestri Woodwardiana dissertatio*, Oxford, 1713, in-8°. Hearne fut obligé de faire plusieurs cartons pour la préface après la publication de l'ouvrage. 8° *Lelandi de rebus Britannicis collectanea*, 1715, 6 vol.; tiré à cent cinquante exemplaires; 9° *Acta Apostolorum græco-latine, litteris majusculis, e codice Laudiano...*, Oxford, 1715, in-8°; tiré à cent vingt exemplaires; 10° *J. Rossi, antiquarii Warwicensis, Historia regum Angliæ*, 1716, in-8°, tiré à soixante exemplaires; réimprimé dans la 2ᵉ édition de l'Itinéraire de Leland; 11° *Alvredi Beverlacensis annales, sive historia de gestis regum Britanniæ*, 1716, in-8°; tiré à cent quarante-huit exemplaires, de même que le suivant; 12° *G. Koperi vita D. Thomæ Mori*, 1716; 13° *Recueil de dissertations curieuses écrites par des antiquaires distingués, sur divers sujets d'antiquités anglaises*, 1720; 14° *Roberti de Avesbury Historia de mirabilibus gestis Edwardi III*. Hearne y a joint des lettres de Henri VIII à Anne Boulen, 1720; 15° *Th. Caii vindiciæ antiquitatis academiæ Oxoniensis, contra Johannem Caium; in lucem ex autographo emisit Thom. Hearnius, qui porro non tantum Antonii vitam a se ipso conscriptam, et Humphredi Humphreys, episcopi nuper Herefordiensis, de viris claris Cambro-Britannicis observationes, sed et reliquias quasdam ad familiam religiosissimam Ferrariorum de Gidding parva in agro Huntingtoniensi pertinentes subnexuit*, Oxford, 1730, 2 vol. in-8° (*voy.* FERRAR). Cette histoire des antiquités de l'université d'Oxford, par Th. Key (*voy.* CAIUS), est curieuse et recherchée. Hearne s'est presque toujours borné au rôle d'éditeur. Mais dans beaucoup d'ouvrages publiés par ses soins, il a inséré des dissertations savantes sur toute sorte de sujets. Dans ses préfaces, il déclame souvent contre le vandalisme des premiers réformateurs, et rend plus de justice que la plupart de ses compatriotes aux chroniques et aux compilations faites dans les monastères. Aussi l'a-t-on soupçonné d'avoir vécu et d'être mort dans la communion de l'Église romaine; depuis vingt ans on ne le voyait plus au service divin dans l'église anglicane, et avant ses derniers moments, il reçut secrètement un inconnu que l'on a cru être un prêtre catholique déguisé. Par une disposition assez bizarre de son testament, après avoir légué à un ami son cabinet de monnaies et médailles, il ajoute : « Et je souhaite « qu'en quelques mains qu'elles puissent tomber « dans la suite, on les conserve toutes ensemble, « et qu'on ne les montre jamais qu'à des per« sonnes qui s'y entendent. » L'histoire d'Angleterre doit à Hearne un grand nombre de titres et de chartes qui, sans ses recherches laborieuses, n'auraient peut-être jamais vu le jour; quelques-uns des manuscrits dont il fut éditeur ne méritaient peut-être guère l'honneur de la publicité; mais c'est le plus petit nombre; tous les autres sont assez intéressants pour que les Anglais doivent lui savoir gré d'avoir tiré ces ouvrages de l'obscurité. Un libraire de Londres a commencé, vers le commencement de ce siècle, à réimprimer la collection des œuvres de Hearne, qui pour la plupart sont devenues rares, et se payaient très-cher dans les ventes publiques; mais, faute d'encouragements, il a été obligé d'abandonner cette entreprise. Huddesford a composé la vie de Hearne, en prenant pour guide le journal même écrit de la main de ce savant antiquaire; et il l'a publiée en 1772 avec celles de Leland et de Wood, en 2 volumes in-8°. D—G.

HEARNE (SAMUEL), voyageur anglais, naquit en 1745. Le peu d'inclination qu'il montrait pour l'étude, et l'ardeur qu'il témoignait pour la profession de marin, engagèrent sa mère, restée veuve, à le conduire elle-même à Portsmouth quand il n'était encore âgé que de onze ans. Il s'embarqua sur le vaisseau du capitaine depuis lord Hood. On était alors en guerre; Hood ne tarda pas à combattre, et fit plusieurs prises; il dit à Hearne qu'il aurait sa part du butin; celui-ci le pria de tout donner à sa mère, qui saurait mieux l'usage qu'il conviendrait d'en faire. A la fin de la guerre, Hearne voyant qu'il avait peu d'espoir d'avancement dans cette partie, quitta la marine royale, et entra au service de la compagnie de la baie d'Hudson. Son activité, son intelligence, un vif désir d'entreprendre quelque découverte

qui fût utile à ses semblables, le firent bientôt distinguer des autres contre-maîtres des bâtiments de la compagnie qui naviguaient dans la baie. Il effectua en 1768 un voyage vers le haut de cette baie, pour améliorer la pêche de la morue, et contribua, par ses recherches, à faire mieux connaître les côtes de ces parages. Les directeurs de la compagnie, instruits de son zèle, pensèrent que personne ne convenait mieux pour l'exécution de deux projets qui les occupaient depuis longtemps; l'un était la découverte du passage au N. O., tant de fois tentée sans succès; l'autre, celle d'une mine de cuivre, située très-haut dans le nord, près de l'embouchure d'un fleuve qui coulait dans cette direction, et dont les récits des Indiens avaient donné connaissance dès 1715. Quelques tentatives faites pour y arriver par mer n'avaient pas réussi. Enfin, en 1768, des Indiens du nord ayant apporté au fort anglais de nouveaux renseignements sur ce fleuve, et un morceau de cuivre qu'ils disaient provenir de la mine voisine, le gouverneur transmit ces nouveaux détails à la compagnie, en les lui recommandant comme dignes de son attention. La découverte fut résolue. Hearne, désigné pour cette expédition, partit le 6 novembre 1769, accompagné de deux blancs et de quelques Indiens; aucun de ceux-ci ne connaissait le grand fleuve de la mine de cuivre. On fit route à l'O. N. O.; la neige couvrait la terre; le sol était inégal, rude et pierreux; on allait à pied; chacun tirait un traîneau. L'on n'avait encore fait que deux cents milles, lorsque le chef des Indiens et sa troupe abandonnèrent Hearne, qui le 30 revint sur ses pas, et le 11 décembre fut de retour au fort, à son grand chagrin, et à la surprise extrême du gouverneur. Cette mésaventure ne découragea pas Hearne : il se disposa pour un second voyage; mais il ne prit point d'Européens avec lui cette fois, ayant reconnu qu'ils n'étaient d'aucune utilité, à cause du peu d'égards que les sauvages avaient pour eux. Le 3 février 1770, il se mit en route à peu près dans la même direction que la première fois, avec un Indien qui, suivant son récit, était allé bien près du fameux fleuve, et en mena cinq autres. Arrivé en mars à 58° 46′ de latitude boréale, et à 5° 57′ à l'ouest du fort, Hearne, sur les représentations de son guide, s'arrêta en attendant que la belle saison permît de s'avancer au nord. Il s'occupa, pendant son séjour, à mettre son journal en ordre, et à dresser sa carte. Vers la fin de l'hiver, il fut quelquefois réduit à une grande détresse. Le 24 avril, il se remit en route. La troupe était augmentée; elle se monta graduellement jusqu'à six cents personnes. On était parvenu au 63° 10′ de latitude, et à 10° 40′ à l'ouest du fort, lorsque le 12 août le quart de cercle de Hearne fut renversé par un coup de vent et brisé. Cet accident lui fit prendre le parti de retourner au fort. Le lendemain, des Indiens du N. O., qui venaient d'arriver, lui enlevèrent la plus grande partie de ses effets les plus utiles, et son fusil; ce vol le mit très-mal à son aise. Heureusement il rencontra le 20 novembre un chef indien plus honnête, nommé Matonnabi, lequel pourvut à ses besoins, et lui promit de le mieux guider dans une nouvelle entreprise s'il voulait la tenter. Hearne ne demandait pas mieux. Il rentra dans le fort le 25 novembre. Matonnabi proposa un nouveau plan de voyage, qui faisait honneur à sa pénétration et à son jugement. Hearne s'empressa de l'adopter, et muni d'un nouveau quart de cercle, il partit le 7 décembre. La route que prit la nouvelle troupe fut dirigée plus à l'ouest que les deux premières fois; le pays qu'elle parcourut était de même inégal, caillouteux, entrecoupé de lacs et de petites rivières, stérile et peu habité; le 23 avril 1771, l'on marcha droit au nord; l'on était alors par le parallèle du 60e degré de latitude, et à plus de six cents milles à l'ouest du fort. L'on fit halte à quelque distance pour construire des canots, afin de traverser les lacs. Hearne vit arriver plus de deux cents Indiens, dont la plupart venaient pour les mêmes motifs sur les bords du lac où il était campé. Quoique l'on fût à la fin de mai, le temps était froid; il tombait de la neige et de la pluie; en s'avançant au nord, la température fut la même au milieu du mois de juillet. Le 22 juin, la troupe rencontra les Indiens de la mine de cuivre, que Hearne dépeint comme des hommes obligeants. Il traversa ensuite la chaîne des *monts pierreux*, et le 13 juillet il arriva enfin sur les bords du fleuve de la mine fameuse, objet de ses recherches. Ce fleuve était peu large et rempli de cataractes. Ce fut peu de jours après que ce voyageur infatigable eut la douleur de voir ses compagnons de voyage, qui n'avaient eu que de bons procédés pour lui, se souiller par le massacre d'une petite horde d'Esquimaux qu'ils surprirent pendant la nuit : massacre prémédité depuis plus de six semaines, commis de sang-froid, et accompagné de toutes les atrocités imaginables. Il faut dire à la louange de Matonnabi, qu'il fit tout ce qu'il put pour détourner sa tribu et les autres Indiens de cet acte de férocité. Le 17 juillet, Hearne aperçut au nord la mer, qui s'étendait de l'est à l'ouest. Il continua ses observations jusqu'à l'embouchure du fleuve, et vit qu'il n'était guère navigable que pour un canot. Il aperçut de la glace au large, et des phoques couchés sur les glaçons; le rivage était couvert d'oiseaux de mer. Dans les tentes des malheureux Esquimaux il avait observé des ossements de baleine; toutes ces circonstances lui firent penser que c'était la mer qu'il avait devant lui : elle était remplie d'îles et d'écueils; la glace ne commençait à fondre qu'à environ trois quarts de mille de la côte. Les Indiens du pays lui dirent qu'elle était toujours gelée. Il détermina la latitude de cette embouchure à 71° 54′, et conformément à ses instructions il prit possession du pays au nom de la compagnie. Il alla ensuite reconnaître la mine de cuivre, située

à trente milles dans le S. S. E. de l'embouchure du fleuve, et poursuivit sa route au S. S. O. Les longues fatigues de Hearne lui avaient mis les pieds dans le plus mauvais état ; il ne put cependant jouir de quelque repos que lorsque les Indiens eurent rejoint leurs femmes qu'ils avaient laissées en arrière. Dès la fin de septembre, les lacs étaient gelés; le 6 octobre un coup de vent renversa les tentes; le quart de cercle de Hearne, quoique renfermé dans un étui, fut brisé. Le 9 janvier 1772 notre voyageur atteignit l'extrémité sud du lac Athapusco, qui est le même que le lac de l'Esclave, de Mackensie. Le 27, on fit route à l'est; le reste du voyage fut très-pénible. On éprouva une disette telle que des Indiens moururent de faim. Enfin, le 30 juin, Hearne arriva en bonne santé au fort, après une absence de dix-huit mois et vingt-trois jours. En 1773 la compagnie lui écrivit une lettre de félicitation, et lui accorda une gratification. Toujours occupé de ce qui pouvait être avantageux aux intérêts de ceux dont il avait la confiance, il établit en 1774 le comptoir de Cumberland dans l'intérieur des terres. Le gouverneur étant mort en 1775, Hearne fut nommé son successeur. En 1782 une escadre française, commandée par la Pérouse, s'empara du fort, le fit sauter, et détruisit ou emporta tout ce qui appartenait à la compagnie anglaise. Le manuscrit du voyage de Hearne, qui fut trouvé parmi ses papiers, eût pu être considéré comme étant la propriété de la compagnie, puisque l'expédition avait été entreprise par ses ordres; sur les instances de Hearne, la Pérouse le lui rendit, à condition qu'il le publierait dès qu'il serait de retour en Angleterre. En 1783 Hearne fit rebâtir le fort, qui fut mis en meilleur état de défense qu'auparavant. Il revint en Angleterre, en 1787, jouir de la fortune modeste qu'il avait acquise par de longs travaux, et mourut en 1792. Le résultat de ses voyages, comme on le voit par l'introduction qui précède le troisième voyage de Cook, était connu longtemps avant qu'il les fit paraître. Hearne, lorsqu'il entreprit ses courses, pensait peu qu'un jour ses observations seraient rendues publiques; instruit que plusieurs personnes possédaient des copies manuscrites ou des extraits de ses journaux, il les refondit en un seul, et prit le parti de le publier, parce que les copies différaient entre elles sur des points essentiels. Il obtint de la compagnie de la baie d'Hudson la permission de recourir aux documents originaux qu'il avait envoyés dans le temps, et mit son travail en état d'être imprimé; il le fut sous ce titre : *Voyage du fort du Prince de Galles, dans la baie d'Hudson, à l'Océan septentrional, entrepris par l'ordre de la compagnie de la baie d'Hudson, dans les années* 1769, 1770, 1771 *et* 1772, *et exécuté par terre pour la découverte de mines de cuivre, d'un passage au nord-ouest*, etc., Londres, un vol. in-4°, fig. et cartes. Cette relation, une de celles qui ont répandu le plus grand jour sur un des points les plus essentiels de la géographie, fait beaucoup d'honneur à son auteur. On reconnaît en lui un homme courageux, zélé, persévérant, doux, humain, éclairé, bon observateur; il intéresse infiniment par son récit qui porte le cachet de la candeur. Dalrymple, qui rêvait toujours le continent austral et le passage du nord-ouest, avait eu communication des journaux de Hearne, et dans un mémoire sur la navigation de la baie d'Hudson et des parages voisins, il le chicana sur plusieurs points qui ne s'accordaient pas avec ses idées, et lui reprocha de n'avoir ni fait assez d'observations de latitude, ni expliqué la construction du quart de cercle qui avait été brisé. Hearne, dans sa préface, répond avec beaucoup de modération aux inculpations de Dalrymple, dont il prouve la futilité; il justifie ensuite dans son introduction la compagnie accusée d'être ennemie des découvertes; inculpation peut-être vraie au commencement de son existence, et soutenue ultérieurement par les calomnies d'Ellis, de Dobs, de Middleton, etc., mais démentie par les faits qu'il rapporte. Un passage des instructions de Hearne qui ne fait pas honneur à cette association commerciale, est celui où elle recommande à son agent d'exciter les Indiens à se faire la guerre entre eux. D'après le voyage de Hearne, le fameux passage au nord-ouest n'existerait pas où on le plaçait jadis. Son expédition et celle de Mackensie donnèrent lieu de présumer que le continent de l'Amérique septentrionale ne s'étend pas beaucoup au delà du 71e parallèle (1). Quoi qu'il en soit, Hearne n'en a pas moins rendu des services essentiels à la géographie. Peu de voyageurs ont fait une course plus pénible que lui ; c'est toujours à pied, et souvent chargé d'un fardeau pesant, qu'il a parcouru près de treize cents milles avant d'arriver à la mer, presque toujours entre des rochers âpres et des bois stériles. Il dépendait de la chasse pour sa subsistance, et quelquefois il était réduit à une pipe de tabac et à trois verres d'eau par jour. Seul Européen au milieu d'une troupe de sauvages livrés à toutes leurs passions, sa position ne cessait pas un instant d'être critique. Un seul des Indiens le protégeait; il lui a payé le tribut de sa vive reconnaissance. Le tableau qu'il trace de toutes ces hordes si vantées par quelques écrivains, prouve que la simple nature n'est belle qu'autant que la civilisation l'a dépouillée de sa grossièreté primitive. Ses observations sur ces hordes en font connaître plusieurs sur lesquelles l'on avait bien peu de notions; il donne également de très-bons détails sur les animaux et sur les végétaux de ces régions arctiques, et réduit beaucoup le merveilleux que des voyageurs plus anciens avaient mis dans leurs narra-

(1) En 1851, la certitude du passage au nord-ouest a été définitivement constatée. Cette découverte est due au capitaine anglais Mac-Clune (voy. à ce sujet l'article ELLIS (note). Z.

tions; il décrit aussi très-bien le pays et son aspect, et relève les erreurs de quelques écrivains qui en avaient parlé avant lui. On doit regretter la perte d'un vocabulaire de la langue des Indiens du nord, qui contenait seize pages in-fol.; il avait prêté cet écrit, qui fut égaré. Le voyage de Hearne a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe; la traduction française, par M. Lallemand, accompagnée de cartes et de figures, a été imprimée à Paris en l'an 7 (1799), un vol. in-4° ou 2 vol. in-8°. Elle est assez exacte; mais elle offre des incorrections, et peu de connaissance de tout ce qui concerne l'histoire naturelle; il en résulte que des animaux décrits par Charlevoix et autres Français qui ont visité le Canada, ne sont pas désignés par les noms qui leur appartiennent, et qui sont reçus dans notre langue. E—s.

HEATH (James), historien anglais, né à Londres, en 1629, et fils d'un coutelier du roi, fut expulsé, en 1648, de l'université d'Oxford, par les commissaires du parlement, comme partisan de la cause royale. Après avoir dissipé son patrimoine, il se maria, eut plusieurs enfants, recourut à sa plume pour les soutenir, et mourut dans la misère à Londres, en août 1664. Ses ouvrages, quoique dépourvus de méthode et de style, sont encore lus avec intérêt, parce qu'on y trouve des faits qu'on chercherait vainement ailleurs, même dans Clarendon. En voici les titres : 1° *Courte chronique de la dernière guerre intestine dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, 1661, in-8°; augmentée ensuite par l'auteur et complétée de 1637 à 1663, en quatre parties, 1663, 1 gros vol. in-8°. John Philips, neveu de Milton, en fit une continuation de 1663 à 1675, 1676, in-fol. 2° *Élégies sur le docteur Th. Fuller*, 1661; 3° *Les gloires et les magnifiques triomphes de l'heureuse restauration de Charles II*, 1662, in-8°; 4° *Flagellum, ou la vie et la mort, la naissance et l'enterrement d'Olivier Cromwell, le dernier usurpateur*, 1663 et 1665, in-8°, 3e édition, avec des additions; 5° *Élégie sur le docteur Sanderson, évêque de Lincoln*, 1662; 6° *Nouveau livre des loyaux martyrs et confesseurs anglais, qui ont enduré les souffrances et les terreurs de la mort, etc., pour le maintien du gouvernement juste et légitime de ces royaumes*, 1663, in-12; 7° *Exposé court, mais exact, des affaires des Pays-Bas unis*, 1 vol. in-12. X—s.

HEATH (Benjamin), jurisconsulte anglais, et greffier (*recorder*) d'Exeter, mort le 13 septembre 1766, est auteur de plusieurs ouvrages pleins de savoir et d'une excellente critique, entre autres des suivants : 1° *Essai de preuve démonstrative de l'existence, de l'unité et des attributs de Dieu; précédé d'une courte défense de l'argument communément appelé à priori*, 1740; 2° *Notæ sive lectiones ad tragicorum Græcorum veterum, Æschyli*, etc., 1752, in-4°. Le principal objet de cet ouvrage est de rétablir le mètre des poëtes tragiques grecs. 3° *Révision du texte de Shakspeare, où l'on considère particulièrement les altérations que lui ont fait subir les éditeurs et les critiques les plus modernes*, 1765, in-8°. — *Thomas* Heath, son frère, a publié, en 1755, un *Essai d'une nouvelle traduction de Job*. X—s.

HEATH (Jacques), graveur anglais, né vers 1766, mort le 15 novembre 1838, à Londres, jeta les bases de sa fortune et de sa réputation en même temps que son ami le dessinateur Stothard. Le superbe *Novelits magazine*, édité par Harrison et composé de vingt-deux volumes, se feuillette encore avec plaisir et décèle par tous ses détails le haut talent, l'originalité, la hardiesse des deux artistes réunis pour illustrer cette publication. Chaque jour accrut la gloire de l'habile graveur qui, du genre un peu subalterne des illustrations, passa bientôt à la gravure sublime, et qui, entre autres beaux ouvrages, reproduisit par le burin *la Mort du major Pearson* de West, *la Mort de lord Nelson*, d'après le même maître, *le Soldat mort*, copié sur Wright de Derby, un superbe portrait de *Washington*, et un portrait de *Pitt*, d'après la statue de ce ministre placée à l'université de Cambridge. Heath a formé plusieurs élèves distingués, parmi lesquels il faut nommer Godefroy de Paris, connu pour avoir gravé le beau tableau de la *Bataille d'Austerlitz*, par Gérard, Ch. Heath, son fils, auteur de mille pages admirables, et sa fille mistress Hamilton qui ne le cède point à son frère. — Heath (Charles), imprimeur anglais, fut deux fois maire de Montmouth, et a écrit l'*Histoire* de cette ville, publiée en l'année 1804. Il est auteur de quelques ouvrages de topographie locale : *Description* (account) *de Piercefield et Cheptston*, 1793; *Description de l'abbaye de Tintern et du château de Ragland*, 1806. Il est mort, âgé de 61 ans, le 1er janvier 1831. P—ot.

HEATHCOTE (Ralph), ecclésiastique et magistrat anglais, né dans le comté de Leicester, le 16 décembre 1721, fut juge de paix, vicaire de Sileby, prébendier et premier vicaire de l'église collégiale de Southwel, etc., et mourut le 28 mai 1795. On a de lui : 1° *Historia astronomiæ sive de ortu et progressu astronomiæ*, Cambridge, 1746, in-8°; cité avec éloge dans l'astronomie de Long; 2° *Esquisse de la philosophie du lord Bolingbroke*, 1775; 3° *l'Usage de la raison établi en matière de religion*, 1775; 4° Plusieurs articles importants dans le *Dictionnaire biographique anglais*, en 11 volumes in-8°, 1761; réimprimé en 1784; 5° *The Vrenarch*, ou *Manuel du juge de paix*, 1771; réimprimé en 1774 et 1781, avec le nom de l'auteur; 6° *Sylva*, ou *la Forêt*, 1786; réimprimé en 1788 : recueil d'anecdotes dont on n'a que le premier volume. On cite de lui une *Lettre à l'honorable Horace Walpole, touchant la querelle entre M. Hume et M. Rousseau*, publiée en 1767, et qui fut attribuée à M. Walpole lui-même. — *Ralph* Heathcote, son fils, fut ministre plénipotentiaire du roi près de l'électeur de Cologne et du landgrave de Hesse-Cassel, et mourut en Allemagne en 1801. X—s.

HEAUVILLE (Louis le Bourgeois, sieur d'), poëte français du siècle de Louis XIV, était uni d'amitié avec les plus beaux génies de son temps, et a obtenu une place au Parnasse français de Titon du Tillet. Il était né à Heauville, diocèse de Coutances, obtint l'abbaye de Chantemerle, de l'ordre de St-Augustin, au diocèse de Troyes, et mourut doyen de l'église d'Avranches vers 1680. L'abbé d'Heauville est principalement connu par son *Catéchisme en vers*, publié en 1669, Paris, Léonard, in-12, de 22 et 119 pages; augmenté et distribué par cantiques, Châlons, 1679, in-12; très-souvent réimprimé depuis. Cet ouvrage peu remarquable, sans doute, par le mérite poétique, fut composé pour le Dauphin, fils de Louis XIV; il a été souvent cité comme un témoin de la doctrine de l'Église de France, parce qu'il était muni de l'approbation de quatre évêques et d'un grand nombre de docteurs, et qu'on en insérait des extraits dans beaucoup d'autres catéchismes, dans un temps où chaque diocèse avait son catéchisme particulier, tous semblables pour le fond, mais souvent différents dans les expressions. Celui-ci étant divisé en couplets sur un petit nombre d'airs connus, la facilité de le chanter contribua beaucoup à le répandre. On en a inséré une partie dans le tome 1er du recueil de Poésies chrétiennes et diverses dédiées au prince de Conti, par J. de la Fontaine (H. L. de Brienne), Paris, 1682, 3 vol. in-12. L'abbé d'Heauville en préparait une édition fort augmentée, qui ne parut qu'après sa mort, sous le titre d'*OEuvres spirituelles en vers français, où sont contenus les devoirs du chrétien*, etc., 1684, in-8°; c'est en quelque sorte un nouvel ouvrage, beaucoup moins connu que le précédent. L'édition de Bruxelles, 1687, in-12, est augmentée de six planches, où se trouvent les airs notés, au nombre de dix-sept. C. M. P.

HEBED-JESU. *Voyez* Ebed-Jesu.

HEBEL (Jean-Pierre), poëte allemand, était fils d'un tisserand du village de Hausen, grand-duché de Bade. Sa mère, obligée de gagner sa vie comme domestique, le mit au monde à Bâle, le 11 mai 1760. Devenue veuve un an après la naissance de ce fils, elle le fit instruire aussi bien que ses faibles ressources le permettaient. Quand elle fut morte, Hebel trouva des âmes charitables qui l'aidèrent à faire ses études au gymnase de Carlsruhe. De là il passa en 1778 à l'université d'Erlangen, pour se préparer à l'état ecclésiastique. Il annonçait alors si peu de dispositions littéraires qu'il ne put soutenir son examen. Il s'en tira mieux à Carlsruhe en 1780, et fut placé après cette épreuve comme maître surnuméraire à l'école de Lœrrach, puis chargé de prêcher dans la ville et les environs, mais mal rétribué, et accablé de travaux. « Jusqu'à l'âge de trente et un « ans, dit-il, j'attendais en vain un emploi conve- « nable. Tous mes compagnons d'étude étaient « placés, moi seul je ne l'étais pas. J'étais là « isolé, comme dit le prophète Isaïe, ainsi que « l'arbre sur la montagne, et le pavillon sur la « colline. » En 1791, Hebel fut appelé au gymnase de Carlsruhe pour enseigner les langues anciennes, ce qui ne le dispensa pas de prêcher à son tour, selon l'usage des établissements d'instruction dans l'Allemagne protestante. Là il se trouva à sa place : s'attachant plus à l'esprit qu'à la lettre des auteurs anciens, il sut inspirer aux jeunes gens de l'enthousiasme pour le génie des auteurs classiques, et en faire ressortir et sentir les beautés. En 1798, il obtint la chaire de théologie dogmatique et de langue hébraïque. Quelques années après, le grand-duc de Bade le nomma conseiller ecclésiastique; et lors de la réforme du gymnase, qui prit le titre de lycée, Hebel en fut nommé directeur. Au milieu de ses fonctions scolaires, il avait conservé un vif attachement pour sa contrée natale, charmant pays, qui, contigu au Rhin et à la Suisse, ressemble à la partie la plus agréable de l'Helvétie; aussi l'appelle-t-on la Suisse badoise. Les habitants, gens simples et loyaux, conservent un costume particulier, où dominent les couleurs tranchantes comme dans quelques cantons suisses. Ils parlent un allemand différent de celui du pays de Bade inférieur, et qui, par l'usage fréquent des diminutifs, rappelle le vieux langage français : les Allemands le nomment dialecte *allémanique*, pour le distinguer du *deutch* ou *teuton*. Hebel exprima dans ce langage plein de charme les sentiments poétiques dont son âme pieuse était pénétrée. C'était du moins se consoler de ne pouvoir vivre au milieu des prés et des bocages habités par les montagnards ses compatriotes. En 1803, il fit paraître à Carlsruhe ses premiers essais sous le titre de *Poésies allémaniques*. Le plus brillant succès couronna cette tentative; Jacobi, Jean-Paul, Gœthe encouragèrent publiquement le poëte qui le premier avait osé se servir en poésie du patois d'un petit district de Bade. Quatre éditions augmentées de nouvelles poésies se succédèrent en peu d'années. Dans toutes les classes de la société, ces accents de montagnards badois furent accueillis avec une vive approbation; c'est surtout dans les montagnes mêmes qu'on les lut avec avidité. Il en parut deux traductions en véritable allemand, l'une de Girardot, Leipsick, 1821, et l'autre d'Adrien, Stuttgart, 1824. Ces poésies ont un cachet tout particulier. L'auteur ayant su s'approprier les idées et l'imagination du peuple, personnifie toute la nature, les fleuves, les rivières, les astres; tout s'anime dans ses tableaux comme dans ceux que se créent le peuple et les enfants. La rivière de Wiese, qui dans le pays de Hebel sort d'un rocher et arrose des prés émaillés de fleurs, devient dans ses vers une jeune fille montagnarde, qui sortie d'un réduit obscur déploie au grand jour ses grâces naïves et l'agilité de sa course. L'étoile du berger est un être animé qui a ses aventures; les efforts de l'araignée pour prendre des mouches dans ses filets deviennent sous la

plume du poëte des combinaisons stratégiques d'un général d'armée. Enfin on pourrait dire que c'est la naïveté de La Fontaine avec une admiration plus pure de la nature et du Créateur, un sentiment plus intime des charmes de la vie champêtre. Un écueil de ce genre de poésie, c'est le danger d'exagérer la naïveté et de tomber dans le trivial. Hebel a rarement un pareil tort; le langage dont il s'est servi contribue d'ailleurs à le couvrir en plusieurs endroits. Aussi, traduites en allemand, ces pastorales perdent beaucoup de leur prix : il faut les laisser dans la bouche des pâtres de l'Oberland. Du reste on ne peut y méconnaître un grand talent descriptif. On regarde comme les meilleurs de ces essais *la Matinée du dimanche*, *le Salut de la nouvelle année*, *l'Orage*, *l'Étoile du berger*, *la Wiese*, et quelques autres. Hebel s'essaya aussi dans la poésie allemande; mais là il resta fort au-dessous du poëte allémanique. Ses succès dans ce dernier genre excitèrent d'autres poëtes allemands à chanter dans les patois de leur pays : aucun ne put atteindre à la touchante simplicité de Hebel, et toutes ces imitations furent bientôt oubliées. En 1808, le directeur du lycée de Carlsruhe se chargea de la rédaction d'un almanach populaire, *Der rheinlændische Hausfreund*, et se servit habilement de sa bonhomie et du ton simple qui lui était familier, pour inculquer au peuple des leçons salutaires, ou pour détruire des préjugés absurdes. Malheureusement il fut obligé de traiter aussi de la politique dans cet almanach; et comme le gouvernement badois n'osait être d'un autre avis que Napoléon, Hebel ne put que traduire en style populaire la politique altière du *Moniteur* et les bulletins hyperboliques de la grande armée. On s'étonne que le naïf poëte des montagnes ait pu se prêter à vanter le régime militaire d'alors. En 1815, une anecdote qu'il avait insérée dans son almanach déplut aux catholiques de Bade, ils s'en plaignirent; l'anecdote fut supprimée dans les exemplaires restants, et Hebel cessa de rédiger l'almanach, qui, sous sa direction, avait eu une vogue telle que l'éditeur en débitait trente à quarante mille exemplaires par an. En 1811, il quitta l'enseignement pour entrer dans le conseil supérieur des églises et écoles. Son recueil d'histoires bibliques pour les écoles protestantes de Bade parut en 1818. On y retrouve un grand talent de narrer et de se mettre à la portée des moindres intelligences; cependant on peut y blâmer diverses interprétations peu conformes au dogme établi, ainsi que la tendance vers une simplicité autre que celle de la Bible. Dans la suite le consistoire se crut obligé de procéder à une édition *purgée* du même recueil. En 1819, Hebel reçut de son gouvernement le titre de prélat : c'était la place la plus éminente du clergé protestant, avec le droit de siéger dans la première chambre du corps représentatif. Dès lors il prit part aux travaux de diverses sessions, sans pourtant s'y distinguer. La politique n'était pas plus de son goût que les dignités et les honneurs, et que la vie brillante qu'il fut obligé de mener. Dans les salons ministériels, il regrettait les coteaux et les prés de son pays natal. « Vivre « et mourir comme pasteur d'un paisible village « parmi de bonnes gens, disait-il, est tout ce que « j'ai désiré jusqu'à cette heure dans les moments « les plus agréables, ainsi que dans les moments « les plus tristes de ma vie; » et, voulant peut-être se faire illusion, il composa en 1820 un sermon d'inauguration comme pasteur de village. En 1826, pendant qu'il était en tournée pour inspecter les établissements d'instruction publique, en se rendant de Manheim à Heidelberg, de vives douleurs d'entrailles l'obligèrent de s'arrêter à Schwetzingen; il y mourut le 22 septembre et fut enterré dans le cimetière de cette ville. Une couronne de lauriers et la croix de commandeur de l'ordre de Zæhringen servirent d'ornement à son cercueil. Dans un bosquet du parc de Carlsruhe on voit son buste en bronze sur un socle portant cette inscription : « A Jean-Pierre Hebel, « né le 10 mai 1760, mort le 22 septembre 1826, « au poëte national; érigé par ses amis et admi- « rateurs, sous le règne du grand-duc Léopold, « 1835. » Une édition complète de ses *OEuvres*, avec son portrait et une notice biographique, a été imprimée à Carlsruhe, 1832-34, 8 vol. in-8°. Elle comprend dans les trois premiers volumes ses poésies allémaniques et les contes populaires qu'il a faits pour l'almanach badois; et dans les volumes quatre à sept les histoires bibliques, le catéchisme chrétien et ses sermons qui ne s'élèvent pas jusqu'à l'éloquence; enfin le huitième volume se compose de mélanges. Il faut dire que dans ses dernières années Hebel n'avait composé d'autres poésies que des charades et des logogriphes. Une montagne qui domine la jolie vallée de la Wiese, chantée par le poëte, a reçu son nom (*Hebelshœhe*); le naturaliste Gmelin a appelé un genre du règne végétal, établi par lui, *Hebellia*, et une espèce de ce genre *Allemanica*. D—G.

HEBENSTREIT (Jean-Ernest), médecin et voyageur allemand, naquit le 15 janvier 1701 à Neustadt-sur-Orla en Saxe. Il était d'une famille pauvre. Après avoir fait ses études à Iéna, il alla chercher fortune à Leipsick, où il fut recommandé par Rivinus le botaniste à un riche négociant, qui le chargea du soin de ses plantes rares. Hebenstreit prit ses degrés en médecine; et, grâce à des protecteurs que son mérite lui avait acquis, il fut choisi par le roi Auguste Ier pour faire, avec quelques autres personnes, un voyage en Barbarie. Il partit, le 23 octobre 1731, pour Marseille, où il s'embarqua le 24 janvier 1732. Le 16 février, il était à Alger. Il y gagna les bonnes grâces d'un fils du dey, qui lui procura des facilités pour voyager dans l'intérieur du pays. Il fit, avec quelques-uns de ses compagnons et le voyageur anglais Shaw, cette course qui

dura un peu plus d'un mois. Hebenstreit partit ensuite d'Alger le 6 juin, et débarqua à Bone pour se rendre à Constantine. Il reprit la mer le 16 juillet, vit faire la pêche du corail à la Calle, et visita Bougie, Biserte et Tunis, où il fut accueilli par Saint-Gervais, consul de France. Le bey ne lui permit pas de voyager dans l'intérieur de ses États. Hebenstreit alla néanmoins examiner les ruines de Carthage. Le 26 septembre, il entra dans le port de Tripoli : il retourna ensuite à Tunis. Son dessein était de parcourir l'intérieur de l'Afrique, et de pénétrer jusqu'au Sénégal. La nouvelle qu'il reçut de la mort de son roi, qu'il apprit le 14 mars 1733, le fit revenir en Europe, rapportant une grande quantité de curiosités en tout genre, surtout en histoire naturelle. Auguste II le récompensa de son zèle, et lui accorda sa bienveillance. Bientôt Hebenstreit fut nommé professeur de médecine à Leipsick, où il exerça son art avec un grand succès. Il mourut, le 5 décembre 1757, d'une fièvre contagieuse, fruit de la guerre. On a de lui : 1° *De usu partium carmen, seu physiologia metrica ad modum T. Lucretii Cari de rerum natura*, Leipsick, 1739, in-8°; 2° *Pathologia metrica, sive de morbis carmen in gratiam auditorum concinnatum*, ibid., 1740, in-8°; 3° *Museum Richterianum*, etc., ibid., 1743, in-fol., fig. C'est un catalogue raisonné d'une collection d'histoire naturelle : l'ouvrage est en latin et en allemand. L'auteur y a joint le Traité de J.-F. Christius *De gemmis sculptis antiquis*. 4° *De homine sano et ægroto carmen*, ibid., 1758, in-4°. Ce poëme est précédé d'un autre sur la médecine des anciens, et suivi de passages de divers poëtes sur le même sujet. 5° *Palæologia therapiæ qua veterum de morbis curandis placita potiora recentiorum sententiis æquantur*, Halle, 1779, in-8°. Cet ouvrage, mis au jour par C.-G. Gruner, est plein d'une vaste érudition et d'une saine critique. On y voit qu'en médecine comme en beaucoup d'autres choses ce qui passe pour neuf ne l'est pas toujours. Il est précédé d'une vie de Hebenstreit. 6° Un grand nombre de *Dissertations* académiques sur la médecine; elles sont importantes, et décèlent de profondes connaissances; 7° *Voyage à Alger, Tunis et Tripoli, fait en* 1732, en allemand. Bernoulli l'a inséré dans les tomes 9, 10, 11 et 12 de son recueil de Petits Voyages, imprimé à Berlin et à Leipsick en 1780 et suiv. Cette relation est contenue en quatre lettres adressées au roi Auguste. Quoiqu'un peu diffuse, elle est intéressante; elle annonce un bon observateur, et fait regretter que l'auteur ne l'ait ni revue ni achevée. E—s.

HEBENSTREIT (Jean-Chrétien), frère aîné du précédent, savant professeur de théologie et d'hébreu à l'université de Leipsick, naquit le 27 avril 1686, à Neuenhof, près de Neustadt. Il surpassait, dit-on, tous les professeurs à Leipsick par la précision de ses discours, par la subtilité de sa dialectique et par son éloquence. Il fut revêtu de différentes dignités académiques, et mourut le 6 décembre 1756, dans un âge très-avancé. Il a publié une trentaine de dissertations en latin. Nous citerons : 1° *De Pentecoste veterum*, Leipsick, 1715, in-4°; 2° *De homicidio delirante, ejusque criteriis et pœna*, ibid., 1723, in-4°; 3° *De ossibus regis Edom combustis* (*Amos XI*, 8), ibid., 1736, in-4°; 4° *De sabbato ante legem Mosaicam existente*, ibid., 1748, in-4°; 5° *De Salomonis idololatria* (*ad I Reg. X*, 4—8), ibid., 1755, in-4°. — Un autre *Jean-Chrétien* Hebenstreit, médecin et botaniste distingué, naquit à Klein-Iéna, près de Naumbourg en 1720, étudia la médecine à Leipsick, et l'exerça ensuite pendant un an à Naumbourg; mais, en 1749, il alla remplir la place de professeur d'histoire naturelle et de botanique à St-Pétersbourg. Il fut nommé en même temps membre de l'Académie impériale des sciences. Hebenstreit accepta, en 1751, les fonctions de médecin du comte Kyrila Rasumowsky, qui se rendait dans l'Ukraine en qualité d'hetman des Cosaques. Après être resté pendant deux ans à Gluchow, résidence de l'hetman, il revint en Allemagne, et fut rappelé à St-Pétersbourg en 1755, d'où la rigueur du climat le força de revenir en Saxe. Il obtint sa démission en 1761; il exerça, depuis cette époque, son art à Leipsick, et y mourut le 27 septembre 1795. On a de lui quelques dissertations dans les *Nov. comment. acad. scient. Petrop.* — *Jean-Paul* Hebenstreit, né à Neustadt en 1664, mort le 6 mai 1718, a publié en latin, sur la théologie et sur quelques objets d'histoire naturelle, divers ouvrages, que Jœcher indique dans son Dictionnaire des savants. — *Pantaléon* Hebenstreit, musicien du 17e siècle, et l'inventeur de l'instrument connu sous le nom de *pantalon* ou *pantaléon*, fut en même temps un des plus forts violons de son temps. L'instrument qu'il inventa ressemble à une cymbale : il est environ quatre fois plus grand qu'un tympanon, et se joue de la même manière, avec deux baguettes : il s'en distingue seulement par deux tables d'harmonie aux deux bouts, montées, l'une de cordes de métal, et l'autre de cordes de boyau. On peut exécuter sur le pantaléon tous les morceaux de musique, dans toutes les gammes, comme sur un clavecin. Hebenstreit, en 1697, n'étant encore que maître de danse à Leipsick, avait déjà acquis une telle habileté sur son instrument, qu'il excitait l'admiration des connaisseurs. En 1705, il vint à Paris, et se fit entendre à la cour de Louis XIV. L'année suivante, il entra au service du duc d'Eisenach, en qualité de maître de chapelle et de maître de danse. Telemann, placé à cette même cour, en 1708, en qualité de directeur des concerts, dit de ce musicien, que toutes les fois qu'il avait à exécuter un concerto double avec lui, il était obligé de s'y préparer plusieurs jours d'avance par des exercices continuels et par des frictions aux bras. Les sujets de ces assauts de talent furent toujours de la composition de Hebenstreit. Cet artiste vivait encore en 1730, à Dresde, où il avait été

placé, vingt ans auparavant, dans la chapelle du roi de Pologne, en qualité de musicien de la chambre. B—H—D.

HÉBER. *Voyez* HÉRÉMON.

HEBER (sir RICHARD), bibliographe ou plutôt bibliomane anglais, né à Londres en 1773, était fils aîné de Reginald Heber, lord des manoirs de Marton et de Hodnet, qui eut de son second mariage d'autres enfants, parmi lesquels était Heber, dans la suite évêque de Calcutta (*voy.* l'art. suivant). Dans son enfance, son goût pour les livres se manifesta au point qu'il commença, dès l'âge de huit ans, à former une bibliothèque et acheter des livres dans les ventes. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et y combina le goût de la politique et de la littérature classique. Ayant conçu le projet de publier les poëtes latins non compris dans la collection de Barbou, il commença par une jolie édition de *Silius Italicus*, 1792, 2 vol. in-12. Il fit imprimer ensuite *Claudianus*, mais sans le publier. En même temps, il prit du goût pour la vieille littérature anglaise, et commença à former des collections dans ce genre. Tout cela ne l'empêcha pas de s'intéresser si vivement aux débats parlementaires, que lorsque Pitt, Fox ou Burke devait prendre la parole dans une discussion importante, il partait quelquefois d'Oxford à midi, assistait le soir et la nuit aux débats, à Londres, et venait le lendemain reprendre ses études à l'université. Il ambitionnait les fonctions de représentant de cette université; mais il eut d'abord de la peine à y parvenir. Il s'en consolait par les livres. Devenu, par la mort de son père, en 1804, possesseur d'une fortune considérable, il ne l'employa plus qu'à des achats de livres et se forma des collections immenses, surtout dans le genre philologique et dans celui de la littérature anglaise du moyen âge; mais il recueillait en bien d'autres genres. Ainsi il parvint à se faire une belle collection dramatique, une autre de livres espagnols imprimés soit en Espagne, soit au Mexique, etc. Il ne manquait jamais aux ventes, et il était tellement connu et apprécié pour sa bibliomanie, qu'on lui envoyait les épreuves des catalogues pour qu'il en eût les prémices. Aux livres rares il mettait des enchères énormes, et en achetait volontiers plusieurs exemplaires, n'importe à quel prix, afin d'empêcher d'autres bibliomanes d'être aussi heureux que lui. Cependant il donnait pour prétexte de sa manie qu'il avait acquis la conviction qu'un ami des livres ne peut jamais se passer de trois exemplaires de chaque ouvrage : le plus beau pour le montrer, un autre pour s'en servir, et le troisième pour être à la disposition de ses amis. Par originalité de caractère, il détestait les exemplaires à grande marge, tant recherchés par d'autres bibliographes, les trouvant gênants dans la bibliothèque. Pour se procurer un livre rare, il a quelquefois fait des voyages de trois à quatre cent milles. Étant à Bruxelles, il reçoit un jour le catalogue des livres qui devaient être vendus à l'enchère dans la salle Sylvestre, à Paris, le lendemain au soir; et dans ce catalogue il aperçoit le titre d'un livre très-rare. Aussitôt il commande des chevaux de poste, part pour Paris, et y arrive le lendemain à huit heures du soir. La vente va commencer. Aussi, en descendant de la chaise de poste, il court à la salle Sylvestre. Le livre pour lequel il a fait le voyage ne tarde pas à être mis sur table; il s'en saisit avidement; mais, ô désappointement! cet exemplaire n'est pas de l'édition la plus rare, et Heber retourne à Bruxelles sans avoir acheté un seul volume. En 1821, il fut obligé d'exercer les fonctions de shérif du Shropshire. Dans la même année il fut enfin élu représentant de l'université d'Oxford à la chambre des communes; encore ne put-il avoir la majorité qu'après avoir donné à l'intolérant corps enseignant la promesse de voter contre l'émancipation des catholiques. Parvenu au comble de ses vœux, il ne justifia guère l'empressement qu'il avait montré pour se faire élire : il ne prit jamais la parole dans les séances publiques; mais il fit partie de quelques comités; enfin il ne tarda pas à revenir à ses livres. En 1815, il avait fait un premier voyage sur le continent. Il y retourna vers 1825, et séjourna plusieurs années en France et dans les Pays-Bas. De Bruxelles il envoya, en 1826, sa démission de membre du parlement, et ne fut plus que bibliomane. Il continua d'amasser des livres; et tandis que ses agents suivaient les ventes en Angleterre, et achetaient pour son compte, il en faisait autant sur le continent, où même il acquit des bibliothèques entières. C'est ainsi qu'il forma des dépôts à la Haye, Anvers, Louvain, Bruxelles, Paris, etc. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au lieu de réunir ces collections éparses, il les laissa en dépôt dans ces villes, où elles étaient enfermées, et par conséquent inaccessibles pour tout le monde. Lui-même n'en profitait point. Le nombre de volumes qu'il avait eus en Angleterre se montait à peu près à quatre-vingt-cinq mille (quelques-uns disent cent mille), et il en avait quarante-cinq mille sur le continent. Peu de particuliers ont possédé des collections plus considérables. Sa conversation était instructive et spirituelle, et les Anglais le regardaient comme un très-aimable gentleman. Il était très-bon humaniste, et dès son enfance il s'était occupé à faire des traductions en vers anglais d'Homère, Virgile et Horace; mais jamais il ne composa un livre, et son profond savoir ne s'est révélé au monde que par ses conversations, et par le haut prix auquel il payait les curiosités bibliographiques. Cependant, outre les deux éditions de classiques latins dont il a été parlé ci-dessus, il a donné la troisième édition du recueil intéressant d'Ellis, *Specimens of early english poets*, qu'il a enrichi d'un grand nombre de pièces tirées de sa bibliothèque. C'est lui aussi qui a publié la traduction anglaise de Perse par Brewster, avec

le texte latin. Il fut membre de la société des antiquaires de Londres, et l'un des fondateurs du club de l'Athenæum. Quand le fameux club des bibliomanes dit *Roxburghe club* fut formé à Londres, Heber en fit partie; et comme les membres étaient obligés, chacun à son tour, de faire imprimer un livre devenu rare, Heber mit sous presse le *Caltha poëtarum or the Bumble Bee, by J. Cutwode*, 1815, in-4°, tiré seulement à trente-deux exemplaires. Comme l'original, imprimé en 1599, avait été saisi et brûlé par ordre de l'archevêque de Cantorbéry et de l'évêque de Londres, les deux éditions sont à peu près également rares. De retour en Angleterre, il ne fit plus que languir, et on ne le vit dès lors que dans les salles de ventes ou dans les magasins des libraires; toute autre société lui était devenue à charge. Heber mourut le 4 octobre 1833, à l'âge de 60 ans, dans sa demeure de Pimlico, où les livres étaient entassés comme dans son manoir de Hodnet. Une maison de la rue d'York en était également pleine depuis le haut jusqu'en bas. Il en était de même d'une maison d'Oxford. On chercha pendant un an son testament. Après de longues perquisitions dans les sept ou huit bibliothèques qu'il possédait en Europe, on le trouva enfin dans celle de Pimlico, derrière quelques bouquins. Il y disposait d'une fortune de deux cent mille livres sterling, sans faire aucune mention de ses prodigieuses collections. On fit en Angleterre sept ventes successives, qui durèrent cent quarante-quatre jours; encore la bibliothèque de Hodnet n'y était pas comprise. On fit aussi plusieurs ventes à Paris, à des intervalles, pour ne pas causer une crise dans le commerce des vieux livres. Selon Dibdin (*Voyage bibliographique en France*, t. 4 de la traduction), ce fut le séjour de Heber à Paris en 1820, et ses énormes enchères, lors de la vente de la bibliothèque de Courtois, qui excitèrent l'enthousiasme des bibliomanes français, au point qu'ils résolurent de former une société semblable au *Roxburghe club*, ce qui donna lieu à la société des bibliophiles. Il était lié d'amitié avec plusieurs personnages célèbres, entre autres Canning et Walter Scott, ce dernier lui a adressé de beaux vers dans le début du 6e chant de son poëme de *Marmion*. D—G.

HEBER (Reginald), évêque anglican et voyageur célèbre, frère consanguin du précédent, naquit le 21 avril 1783 à Malpas, village du comté de Chester, où son père était curé. Dès ses plus jeunes années il montra un goût décidé pour l'étude, et en même temps des dispositions très-remarquables pour la poésie : aussi après son entrée à l'université d'Oxford, en 1800, il ne se distingua pas moins par la fécondité et l'agrément de son imagination que par ses progrès en théologie. En 1802, il obtint le prix de poésie latine. Atteignant à peine son quatrième lustre, il récita, dans le grand théâtre ou auditoire académique, son poëme de *la Palestine*, qui, par la richesse des expressions et la sublimité des idées, enleva l'unanimité des suffrages. On a raconté que son père affaibli par l'âge et une longue maladie, fut tellement ému par le bruit des applaudissements, qu'il ne parvint jamais à se remettre de ce choc, et que l'on put dire avec raison qu'il était mort d'un excès de joie. Heureusement, l'anecdote est inexacte quant à la catastrophe du père de Heber, qui ne succomba pas au ravissement qu'il avait éprouvé. Cette même année, Bonaparte annonçait hautement le dessein de faire aborder une armée en Angleterre; c'en fut assez pour éveiller une humeur de résistance chez les paisibles habitants de l'université, qui, suivant l'expression familière de Heber en parlant de cette époque, se livraient alternativement aux loisirs des muses et aux exercices des armes. L'année d'après, il perdit son père, et s'il éprouva une faible consolation dans ce malheur, ce fut d'être reçu agrégé à l'un des colléges. Une occasion de voir les pays étrangers s'offrit à lui en 1805. John Thornton, jeune homme riche avec lequel il était intimement lié, voulant parcourir les contrées de l'Europe qui n'étaient pas alors fermées aux Anglais, l'invita instamment à l'accompagner. Ils s'embarquèrent pour Gothenbourg, de là passèrent en Norvége, parcoururent ce pays jusqu'à Drontheim, traversèrent les montagnes qui le séparent de la Suède, s'arrêtèrent à Upsal et à Stockholm, montèrent sur un canot à l'entrée du golfe de Bothnie, abordèrent à Abo en Finlande, et gagnèrent St-Pétersbourg. Le 30 décembre ils partirent pour Moscou; firent au commencement de 1806 une excursion sur le Volga, et, revenus dans l'ancienne capitale de l'empire, ils n'en partirent que vers le milieu de mars, se dirigeant vers l'Ukraine. Ils virent rapidement Kharkof, où une université venait d'être fondée, Taganrog, port de la mer d'Azof, Naktchevan sur le Don, Tcherkask, capitale des Cosaques, puis ils longèrent la rive droite du Kouban, sur les frontières de la Circassie, et, parvenus à l'embouchure de ce fleuve, ils allèrent de l'autre côté du détroit de Caffa visitèrent la Crimée, et, après avoir voyagé dans les steppes, arrivèrent à Odessa, qui, suivant l'opinion de Heber, devait sa prospérité à l'administration du duc de Richelieu, bien plus qu'à aucun de ses avantages naturels. Les deux Anglais prirent ensuite leur route à travers la Pologne russe, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne septentrionale, et ils débarquèrent à Yarmouth le 14 octobre. Les notes excellentes que Heber a consignées dans son journal sur tous les pays qu'il avait parcourus et qui ont en grande partie été imprimées à la fin des voyages de Clarke (*voy.* ce nom) (1),

(1) On n'a pas mentionné à l'article de Clarke un ouvrage publié après sa mort, sous le titre de *Voyages en Danemarck, Suède, Laponie, Finlande, Norvége, Russie*, Londres, 1823. La *Revue d'Edimbourg* a donné, en octobre de la même année, une analyse de cette publication. L'année suivante, le révérend William Otter a fait paraître : *The life and remains* (*la Vie et les écrits inédits d'Ed.-Dan. Clarke*), 1824, in-4°. L.

montrent qu'il avait examiné ces contrées en érudit, en géographe et en homme d'État. L'année suivante Heber, ayant reçu les ordres sacrés, fut nommé curé de Hodnet, dans le Shropshire, se maria, et remplit avec le plus grand zèle les devoirs de son ministère. Mais, tout en s'acquittant exemplairement de ses fonctions, il ne négligeait pas la poésie. En 1809, il publia l'*Europe, poëme sur la guerre*, qui a pour objet principal la lutte soutenue par les Espagnols contre Napoléon; et en 1812 il fit paraître un recueil de tous ses ouvrages poétiques. L'université d'Oxford l'appela en 1815 pour remplir une chaire de théologie; deux ans après ayant été pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale de St-Asaph, dans le pays de Galles, ce nouvel emploi lui fit entreprendre plusieurs courses dans cette contrée. La société des jurisconsultes de Lincoln's Inn à Londres voulut, en 1822, l'avoir pour prédicateur. Ce poste lucratif et brillant, dans lequel il succédait à plusieurs ecclésiastiques célèbres, ne fut pas au-dessus de son talent et de son zèle. Mais déjà son mérite avait fixé les regards du haut clergé; le choix tomba sur Heber quand il fut question de donner un successeur au docteur Middleton, mort évêque de Calcutta. Il n'accepta cet honneur qu'après de longues hésitations; enfin vaincu par les sollicitations d'un de ses amis, qui était président du conseil des affaires de l'Inde, il fut sacré, et, le 16 juin 1823, il s'embarqua avec sa famille. Après avoir donné ses premiers soins aux affaires qui exigeaient sa présence dans la capitale de l'Inde britannique, il résolut de faire la visite de son diocèse, le plus vaste sans doute de la chrétienté, puisqu'il comprend tout l'Hindoustan, et l'île de Ceylan qui en est voisine. Le 15 juin 1824, Heber remonta, dans un canot, le Hougly, bras du Gange sur lequel est bâti Calcutta, entra ensuite dans d'autres embranchements qui le conduisirent au corps principal de ce fleuve, et parvint ainsi à Dacca, cité à l'est, bien déchue ainsi que son nabab de sa splendeur passée. De là, naviguant sur le Gange vers l'ouest, il eut l'occasion de voir beaucoup d'autres villes. Après être resté plusieurs jours à Patna, qui est encore florissante, au delà de Ghazipour, célèbre par la salubrité de son climat et par son essence de roses, il quitta son bateau et prit des porteurs qui le conduisirent à Bénarès. Après avoir examiné tout ce que cette métropole du brahmanisme offre de curieux, et conversé avec plusieurs des plus doctes professeurs, il reprit sa route par eau jusqu'à Allahabad, où il la quitta entièrement; et, avec une caravane composée d'Anglais et d'Hindous, fit une station à Cânpour, où sont de vastes établissements britanniques, et entra dans Lacknau, capitale du royaume d'Aoude, qui, faisant partie des possessions anglaises médiates, jouit encore d'une indépendance nominale. Le souverain, qui était lettré, insista fortement pour que le prélat lui envoyât, aussitôt qu'il serait de retour à Calcutta, un exemplaire de ses œuvres. En partant de Lacknau, Heber se sépara de sa nombreuse escorte, et, suivi seulement de ses domestiques, marcha vers les cantons situés au pied de l'Himalaya; passa par Bareilly, situé sur le premier degré de cette chaîne de montagnes les plus hautes du globe, et s'avança jusqu'à Almorah, bâtie à près de neuf cents toises au-dessus du niveau de la mer. Reprenant alors son chemin vers le sud, Heber passa de nouveau le Gange, puis la Djemnah, et s'arrêta dans cette cité de Dehli, si différente de ce qu'elle était quand Bernier la décrivit (*voy.* BERNIER). Akbar II occupait en ce moment le trône illustré par son aïeul. Ce fantôme d'empereur, auquel le gouvernement britannique laisse tout l'éclat extérieur de la puissance souveraine, et qui vit d'une pension payée par la compagnie, avait craint que Heber ne lui rendît pas visite : aussi témoigna-t-il une grande joie quand il le vit, et le combla-t-il de marques d'honneur. Notre voyageur continua sa route par Agra et par le pays des Radjepoutes; tous les petits princes de cette contrée s'empressèrent de le recevoir dans leurs capitales, ou, s'il en passait trop loin, lui expédièrent des messagers chargés de l'inviter à venir dans leurs palais. Rentré dans les possessions britanniques, Heber s'embarqua de nouveau à Surate, et le 19 avril 1825 il atterrit à Bombay. Les temples souterrains d'Éléphanta et de Kennery attirèrent son attention; ensuite il gravit les Ghâtes de l'ouest, et après avoir admiré le sanctuaire également souterrain de Carli, il revint à Bombay, d'où il vogua vers Ceylan, parcourut une grande partie de cette île, et retourna au Bengale. Comme dans ce voyage il n'avait pas visité la partie méridionale de la presqu'île de l'Hindoustan, il quitta Calcutta le 30 janvier 1826. Étant débarqué à Madras, il poursuivit sa course par Méliapour, Mahvalipouram, Sadras, Goudelour et Tanjaour; tenant partout des conférences avec les ecclésiastiques des différentes églises chrétiennes, et remplissant ses fonctions épiscopales. Le 25 mars, jour de Pâques, il administra la confirmation; ensuite donna la bénédiction en langue tamoule; il fit une visite de cérémonie au radjah, dont les connaissances dans les sciences de l'Europe l'étonnèrent. Le 4 avril il était à Tritchinapaly, ville à peu de distance de Tanjaour, sur le Cavery, lorsque, de grand matin, il entra dans un bain, suivant sa coutume. Son domestique inquiet de ce qu'il y restait longtemps, ouvrit la porte et le trouva noyé. Tous les efforts tentés pour le rappeler à la vie furent inutiles; les gens de l'art déclarèrent que sa mort avait été causée par la rupture de l'un des vaisseaux sanguins de la tête. Son convoi fut accompagné des larmes de tous ceux qui y assistèrent; il fut enterré près de l'autel de l'église de Tritchinapaly; un monument lui a été élevé à Madras. Peu d'hommes ont été regrettés plus amè-

rement et par un plus grand nombre de personnes; il le méritait par sa loyauté et son extrême bonté. Son langage était élégant, clair et facile. Durant le peu de temps qu'il put remplir son ministère dans l'Hindoustan, sa piété éclairée et son zèle infatigable furent très-favorables à la propagation de l'Évangile. Il avait déjà fait des progrès remarquables dans la connaissance de plusieurs des idiomes parlés dans cette vaste contrée. On a de lui en anglais : 1° *Relation d'un voyage de Calcutta à Bombay par les provinces supérieures de l'Inde*, 1824 *et* 1825, *accompagnée de notes sur Ceylan ; du récit d'un journal à Madras, et dans les provinces méridionales, et de lettres écrites de l'Inde*, Londres, 1827, 1 vol. in-4°, fig.; ibid., 1828, 3 vol. in-8° (3e édit.), avec vignettes en bois. Ce livre fut publié par la veuve de Heber, et accueilli du public avec une faveur qu'il mérite sous tous les rapports. La manière dont l'auteur voyageait le mettait dans la position la plus heureuse pour observer avec calme et impartialité. Sa narration se ressent de cet état de quiétude et de satisfaction intérieure dont il ne cessa pas un moment de jouir. La seule contrariété qu'il éprouva fut d'être longtemps séparé de sa famille; mais à Bombay il eut le plaisir de voir arriver sa femme et sa fille, qui le suivirent dans son excursion à Ceylan. On regrette que la mort prématurée de l'auteur l'ait empêché de revoir son journal, de donner plus d'étendue à ses remarques, et de porter ses pas dans une plus grande portion du Dekkan ou Hindoustan méridional. Son récit s'arrête à son départ de Madras le 15 mars 1826, ce qui forme à peu près la moitié du troisième volume. Le reste est rempli par des extraits de lettres qu'il écrivait à ses amis en Angleterre, et qui contiennent diverses particularités sur l'Hindoustan. On y a aussi inséré sa correspondance avec le patriarche des chrétiens syriens établis dans le Tanjaour, enfin la lettre qui annonce sa mort. Tout ce qui concerne Ceylan est tiré du journal de sa femme. On a prétendu que le prélat ne s'était pas assez occupé, dans sa relation, du grand objet qui lui avait fait entreprendre son long voyage; mais il ne s'agissait pas pour lui de composer un traité de controverse; son dessein était seulement de contribuer à augmenter la somme de nos connaissances sur une contrée très-intéressante, et qui, bien que visitée depuis plusieurs siècles par les Européens, offre beaucoup de points non suffisamment explorés. On doit rendre hommage à la perspicacité, à la véracité, à la sagacité de Heber, doué de toutes les qualités indispensables à un voyageur. Sa relation tient déjà un rang distingué parmi les meilleures. Elle a été traduite en allemand, en hollandais, et en français par M. Prieur de la Combe, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. 2° *Œuvres poétiques :* 1. l'*Europe* (1800, in-8°); 2. la *Palestine* et le *Passage de la mer Rouge* (1809, in-4°); 3. des *Poésies diverses et traductions* (Londres, 1812, in-8°). Comme versificateur et poëte, il mérite également une mention honorable. 3° Différents articles relatifs à des voyages, dans le *Quarterly Review*. Sa vie a été publiée en deux volumes in-4°, et J.-A. Saint-John lui a consacré un article dans ses *Vies des célèbres voyageurs* (1). E—s et P—ot.

HEBERDEN (Guillaume), médecin anglais du 18e siècle, naquit à Londres en 1710. Il commença dans cette brillante capitale le cours de ses études, qu'il alla terminer à Cambridge. Il obtint, en 1739, le doctorat à la célèbre université de cette ville, s'y fixa, et y exerça la médecine pendant dix années, joignant aux travaux de la pratique l'enseignement de la matière médicale. En 1748, il quitta Cambridge pour s'établir à Londres, où il s'acquit, en très-peu de temps, une grande réputation. Déjà membre du collége des médecins, il fut accueilli, en 1749, par la société royale; et celle de médecine de Paris lui adressa, en 1778, un diplôme de correspondant. Parvenu à une heureuse vieillesse, jouissant d'une fortune honnête, Heberden crut pouvoir goûter quelque repos : il passait tous les étés à sa jolie maison de campagne de Windsor. Après avoir parcouru sans trouble et presque sans douleur une longue et honorable carrière, il s'éteignit, nonagénaire, le 17 mai 1801. Ce fut lui principalement qui, en 1766, détermina le collége des médecins à publier des Mémoires (2), parmi lesquels ceux de sa composition ne sont pas les moins intéressants. Il suffira de citer les plus remarquables : 1° *Réflexions sur les moyens de se procurer de l'eau plus pure que celle que fournissent les pompes de Londres ;* 2° *Observations sur les ascarides :* ces vers, plus petits que les autres, qui infestent les portions supérieures du tube intestinal, se nichent de préférence au bas de ce canal, et causent souvent au rectum des démangeaisons et même des douleurs insupportables à l'anus. 3° *Sur la fièvre hectique ;* 4° *Traité des maladies du foie ;* 5° *Histoire de l'angine de poitrine ;* 6° *Description de la méthode dont se servent les Chinois pour préparer la racine de ginseng*. Heberden a aussi enrichi les *Transactions philosophiques* de quelques articles relatifs à la météorologie et à la médecine. Il a composé en outre des écrits spéciaux. 7° *Antitheriaca, an essay on mithridatium and theriaca*, Londres, 1745, in-8°; 8° *Commentarii de morborum historia et curatione*, Londres, 1802, in-8°, précédé

(1) La *Vie de Reginald Heber*, par sa veuve, est suivie d'un *Choix de sa correspondance, de ses poésies*, etc., 1830, 2 vol. in-4°. Il a paru aussi vers le même temps un volume in-8° de 355 pages, intitulé *les Derniers jours de l'évêque Heber*. Outre les écrits cités dans l'article ci-dessus, on doit à ce respectable prélat, que ses compatriotes ont surnommé *le Fénélon anglais : le Sentiment de l'honneur*, 1805; *Bampton's lectures* (recueil de ses leçons de théologie), 1816; la *Vie de Jeremy Taylor*, suivie d'un examen critique de ses écrits, 1824, 2 vol. in-8°, avec portrait. Les lecteurs qui ne savent pas l'anglais peuvent prendre une idée de la vie, du caractère et des écrits de l'évêque de Calcutta, en lisant la *Revue britannique* de juin 1827 et d'août 1828. L.

(2) *Medical transactions* : il en a paru un premier volume en 1768, un deuxième en 1772, un troisième en 1785.

d'une notice sur la vie de l'auteur. Dès l'année 1782, Heberden avait achevé cet ouvrage en latin et en anglais ; mais il ne voulut point le publier de son vivant. Il confia le double manuscrit à son fils, qui s'empressa d'en faire jouir ses compatriotes. Les étrangers ne tardèrent pas à sentir le prix de ce travail utile. L'illustre S.-T. Sœmmering en donna une édition estimée, Francfort, 1804, in-8° ; et J.-F. Niemann, une traduction allemande avec des notes, Leipsick, 1805, in-8°. Les cent deux articles qui forment la substance de ce livre classique sont disposés selon l'ordre de l'alphabet. Afin d'éviter les illusions séduisantes d'une théorie trop souvent mensongère, Heberden a voulu transmettre à ses contemporains et à la postérité les résultats satisfaisants d'une longue et heureuse expérience. Il reproduit avec de nouveaux développements les Mémoires qu'il avait insérés dans des collections périodiques ; il donne surtout de nombreuses additions à celui qui a pour objet l'angine de poitrine. On lui doit non-seulement cette dénomination, mais encore les caractères essentiels de cette affection singulière, qu'il a fixée irrévocablement parmi les névroses, malgré les objections subtiles et les arguments spécieux de Jean Fothergill, de Jean Haygarth et de J.-J. de Berger, qui la regardent comme une phlegmasie (*voy.* MARKLAND et Conyers MIDDLETON). C.

HEBERER (MICHEL), voyageur allemand, né à Bretten, dans le bas Palatinat, était par sa mère petit-neveu de Mélanchthon. Il fit ses études à Wittenberg, à Heidelberg, et fut, pendant trois ans, précepteur d'un jeune seigneur suédois. Lorsque son élève l'eut quitté en 1582, Heberer voulut voir les pays étrangers, et il partit avec une famille française qui retournait en Bourgogne. Il poussa ses courses jusqu'à Paris, assista en 1584 aux grands jours de Troyes, puis ayant pris congé de ses protecteurs, qui lui donnèrent des lettres de recommandation, il alla s'embarquer à Marseille. Il était à Malte en mai 1585. Bientôt il s'embarqua sur une flotte de galères, qui devait croiser contre les Turcs, et vit les côtes de Tunis et de Tripoli. On fit des prises, on délivra des prisonniers chrétiens, on mit en fuite des vaisseaux ennemis. On était venu près des côtes d'Égypte, lorsque, dans un combat très-vif, Heberer et quelques-uns de ses compagnons sautèrent à bord d'une grosse galère turque qu'on avait prise à l'abordage. Ils étaient occupés de faire passer une partie de leurs prisonniers et de leur butin dans une chaloupe : tout à coup on signale une escadre ennemie bien supérieure en force ; les galères maltaises prennent le large ; les Turcs les poursuivent en vain, mais ils donnent la chasse à celle des leurs qui était au pouvoir des chrétiens, et qui au bout de dix jours, tourmentée par le gros temps, les vents contraires et le manque d'eau, fut abandonnée. Les chevaliers et quelques hommes se jetèrent dans des canots pour échapper au danger ; d'autres s'emparèrent de pièces de bois à l'aide desquelles ils gagnèrent la côte voisine. Heberer fut du nombre de ces derniers. Il aborda dans les environs d'Alexandrie ; le lendemain, il fut, ainsi que ses compagnons, découvert par des Bédouins qui les conduisirent à la ville, où on les mit aux fers. Heberer, réduit en esclavage, fut employé au Caire à porter des matériaux pour des bâtisses ; de là il fut obligé de transporter des marchandises à Suez, puis ramené au port d'Alexandrie, où, attaché au banc d'une galère, il tint la rame pendant trois ans. Il fit ainsi plusieurs campagnes le long de la côte de l'Asie mineure, dans l'Archipel, à Constantinople et sur la mer Noire jusqu'à Trébisonde. Durant ses séjours dans la capitale de l'empire ottoman, il obtint de ses gardiens la permission d'aller dans le quartier des chrétiens, et tâcha d'intéresser à son sort les légations des différentes puissances de l'Europe : quelques-unes lui témoignèrent de la compassion. Celle de France lui fut le plus utile, grâce aux lettres de recommandation d'un gentilhomme bourguignon dont il se prévalut. Au mois de novembre 1587, il fut affranchi par le cadi ; l'acte de sa délivrance lui fut remis. Muni d'un passe-port de Savary de Lancosme, ambassadeur de France, il quitta Constantinople le 12 avril 1588, et après avoir touché à Malte, où le commandeur Philibert de Foissy lui remit une attestation de bonne conduite durant la campagne contre les Turcs, il vint débarquer à Naples, et regagna par terre sa patrie, où il obtint un emploi dans les bureaux du gouvernement. En 1592, il accompagna un ambassadeur palatin chargé d'assister au mariage de Sigismond III, roi de Pologne. La même année il fit par le même motif un voyage en Suède pour le mariage de Charles, duc de Sudermanie, depuis roi sous le nom de Charles IX. Revenu dans sa patrie, il y acheva paisiblement sa carrière vers 1610. On a de lui en allemand : *Ægyptiaca servitus ; c'est-à-dire : Relation véritable d'une servitude de trois années, qui a commencé à Alexandrie en Égypte, et a fini à Constantinople... ; avec un supplément contenant des voyages faits dans les quatre royaumes de Bohême, Pologne, Suède et Danemarck*, Heidelberg, in-4°, car. et fig. La position de Heberer dans ses longues courses sur la Méditerranée ne lui permit pas de se livrer à des observations profondes ; mais il raconte avec candeur tout ce qui lui arriva, et ses remarques annoncent un homme sensé. Ses aventures sont réellement touchantes, et quoiqu'il soit d'une prolixité fatigante, on ne peut les lire sans émotion. Il adressait de son banc de rameur des pièces de vers aux chrétiens de Constantinople qui étaient en état d'améliorer son sort. Sa reconnaissance pour ceux qui lui ont rendu service est manifeste ; il cite entre autres de Breves (*voy.* ce nom). Deux lettres de Philibert de Foissy, devenu grand prieur de Champagne, prouvent qu'il avait su se rendre recommandable par ses bonnes qualités. E—s.

HÉBERT, qualifié clerc dans les anciens manuscrits, florissait au commencement du 13ᵉ siècle : les particularités de sa vie sont inconnues, et son nom ne nous est parvenu que parce qu'il l'a attaché à une traduction du *Dolopathos*, ou *Roman des sept sages ;* ouvrage singulier et bizarre, dit Legrand d'Aussy, mais qui peut se glorifier d'une des plus heureuses destinées qu'aucun livre ait jamais obtenues. Avant de parler de son succès prodigieux, on croit devoir en présenter ici une courte analyse. Un roi (1), marié en secondes noces, confie à sept philosophes ou sages l'éducation de son fils unique. La nouvelle reine s'enflamme d'amour pour le jeune prince et emploie tous les moyens pour le séduire. Humiliée du peu de succès de ses tentatives criminelles, elle l'accuse d'avoir voulu attenter à son honneur, et le fait condamner à mort. Un des instituteurs du prince prouve au roi, par un conte, qu'on doit se défier des apparences, et obtient la révocation de l'arrêt. La reine, à son tour, raconte une histoire qui détruit l'effet de la première. Pendant sept jours, chacun des instituteurs obtient de la même manière la grâce du prince, et la reine sa condamnation. Au bout de ce temps, le prince fait si bien connaître son innocence, que la reine, convaincue d'un double crime, est mise à mort. Cet ouvrage a, dit-on, pour premier auteur Sandebad ou Sandebar, chef des sages de l'Inde, un siècle avant l'ère chrétienne ; il a été successivement traduit de l'indien en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, en français, en allemand et en italien : mais si le fond de l'histoire est le même dans toutes les traductions faites les unes d'après les autres, les détails offrent nécessairement des différences. Jean, moine de l'abbaye de Haute-Selve au 12ᵉ siècle, fit passer ce livre du grec en latin ; et Hébert se servit de cette version pour le traduire en langue romane et en rimes. La traduction d'Hébert n'est plus connue que par des fragments insérés dans le recueil de Fauchet, dans la *Bibliothèque* de Duverdier, et par un extrait fort étendu publié dans le *Conservateur* (janvier 1760) d'après un manuscrit de la bibliothèque de Sorbonne, que Dacier y a cherché depuis inutilement. Mais on a, du même temps qu'Hébert, une traduction du *Dolopathos* en prose française. La version latine de Jean de Haute-Selve fut corrigée par un anonyme dans le 15ᵉ siècle, et publiée sous ce titre : *Historia calumniæ novercalis quæ Septem sapientum inscribitur*, Anvers, Gérard Leer, 1490, in-4ᵒ, très-rare. Le savant la Monnoye (Notes sur la *Bibliothèque* de Duverdier, t. 3, p. 556) en cite une autre édition également ancienne, sans marque de temps ni de lieu. Cette version corrigée fut traduite de nouveau en français, et parut, deux ans après, avec ce titre : *Les sept sages de Rome*, Genève, 1492, in-fol. ; l'édition de la même ville, 1494, in-fol., est également d'une grande rareté. Dès le 14ᵉ siècle, il existait une traduction du *Dolopathos* en langue allemande, faite d'après celle de Jean de Haute-Selve. François Modius la retraduisit en latin dans le 16ᵉ siècle, et sa version fut imprimée sous ce titre : *Ludus septem sapientum*, Francfort, Feyrabend (vers 1570), in-8ᵒ. Enfin le *Dolopathos* a été traduit en espagnol (quelques-uns, dit Duverdier, font D. Ant. de Guevare auteur de cette traduction), et d'espagnol en italien, avec un titre qui annonce des changements dans la fable : *Gli componimevoli avenimenti di Erasto figlio di Diocletiano*, Venise, 1548-50, in-8ᵒ; et encore d'italien en français : l'*Histoire pitoyable du prince Erastus*, Lyon, 1568 ; Paris, 1572, in-16, rares ; et par le ch. de Mailly, Paris, 1709, in-12. On peut consulter : *Notice* d'un manuscrit grec de la bibliothèque du roi, par Dacier, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. 41. W—s.

(1) Dans le manuscrit examiné par Dacier, le roi est nommé Cyrus, et le sage auquel il confie son fils, Syntipas.

HÉBERT (François-Louis), supérieur général des prêtres de la congrégation des Eudistes, se distingua dans les jours d'épreuves de 1792, par son inviolable fidélité à la foi catholique et à la cause du trône. Il fut confesseur de Louis XVI, après la défection de M. Poupart, curé de St-Eustache, à Paris. Ses lumières égalaient ses vertus, et la sagesse de ses conseils lui avait donné du crédit dans le clergé de France. On croit que ce fut de concert avec lui, que le roi rédigea, au commencement de 1792, une prière et un vœu pour apaiser la colère divine qui pesait sur la France. Ce prince lui écrivit au mois d'août de la même année : « Je n'attends plus rien des « hommes; apportez-moi des consolations cé- « lestes. » L'abbé Hébert ne quitta pas son auguste pénitent, pendant la nuit du 9 au 10 août. On savait que sa tête était menacée : il céda aux instances qui lui furent faites pour rester dans la maison des Eudistes, qu'il avait acquise de ses propres deniers, et d'un autre côté, ne voulant être à charge à aucun de ses amis, il se retira dans un hôtel garni : mais il fut dénoncé bientôt après pour avoir refusé de quitter l'habit de son ordre, et fut conduit au couvent des Carmes, où il fut massacré l'un des premiers. Plusieurs Eudistes subirent le même sort que lui. L—P—E.

HÉBERT (Jacques-René), né à Alençon vers 1755, connu en France pendant la révolution sous la dénomination de *Père Duchêne*, fut un des agents les plus actifs de cette secte d'une perversité nouvelle, qui entreprit de fonder un gouvernement dont l'athéisme devait être le principe. Il vint fort jeune à Paris pour y chercher fortune. Après avoir mené quelque temps une vie assez suspecte, il obtint une place de contrôleur de billets dans un des petits spectacles : accusé d'infidélité dans cette gestion, il fut renvoyé. Il fut réduit à servir comme domestique, et se fit encore congédier. La révolution le trouva dans cette situation misérable. Dans les premières

années de cette époque, un employé à la poste aux lettres (M. Lemaire) avait imaginé un petit journal, ou plutôt un pamphlet quotidien, intitulé *le Père Duchêne*, qu'il faisait distribuer dans les rues : cette feuille, écrite en style grossier, avait pour objet de présenter sous des rapports avantageux, aux classes vulgaires, la constitution nouvelle, ainsi que les avantages de la monarchie. Le gouvernement constitutionnel voyait avec plaisir cette entreprise, et elle produisait beaucoup d'effet. Les jacobins s'en aperçurent : ils dénoncèrent *le Père Duchêne* comme contre-révolutionnaire. Les constitutionnels, pour défendre leur ouvrage, avaient imaginé le journal-affiche *le Chant du Coq* (*voy.* Esmenard et Brissot). Les républicains leur opposèrent un autre journal-affiche, *la Sentinelle* (*voy.* Louvet). Les constitutionnels favorisaient *le Père Duchêne* de M. Lemaire; les jacobins firent rédiger un autre *Père Duchêne* par Hébert. Cette feuille, rédigée dans le fond et dans la forme avec la violence la plus cynique, eut la mission d'attaquer chaque jour le roi, la reine et la famille royale. Lue avec avidité et passion par les classes inférieures, on ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup contribué à préparer les soulèvements dont on se servit pour détruire ce qui restait encore de la monarchie. Après le 10 août et surtout le 31 mai, les gouvernants d'alors firent circuler le *Père Duchêne* avec profusion dans tous les départements; ils en envoyaient d'énormes ballots aux armées. Hébert fut d'abord membre de la commune du 10 août; et son exaltation le fit bientôt parvenir aux fonctions de substitut du procureur-syndic de cette même assemblée. On a dit qu'il dut son élévation à la part directe qu'il avait prise aux massacres de septembre, et à l'assassinat de la princesse de Lamballe; mais le fait n'est pas prouvé; ce qui l'est davantage, c'est que, quelque temps avant le 31 mai, il avait, de concert avec le maire Pache et quelques autres, formé une association dont le but était d'abattre le parti des Girondins et de remanier et épurer la majorité de la convention. Ce complot fut révélé et dénoncé à la convention, par une section de Paris, dite de la Fidélité. La convention forma sur-le-champ une commission de douze membres, qu'elle chargea de rechercher les conjurés; la commission fit arrêter Hébert et un autre individu qu'elle jugea le plus gravement compromis. Cet acte d'autorité produisit un effet prodigieux : on vit tout à coup la population de Paris en mouvement. Le conseil de la commune n'eut pas plutôt appris ce qui venait d'arriver au substitut de son procureur, qu'il se constitua en permanence. La partie ardente de toutes les sections fut à l'instant soulevée; et cette émeute se rendit, précédée de ses chefs, à la barre de la convention, y dénonça avec violence la commission des douze, en demandant impérieusement que le patriote Hébert fût mis en liberté et rendu à ses fonctions. La convention résista pendant quelque temps, mais elle finit par céder, et Hébert reparut triomphant à la commune, où on lui présenta une couronne civique qu'il refusa. On doit dire aussi que quelques furieux de cette assemblée ayant fait entendre des cris d'insurrection et provoqué l'assassinat, il s'y opposa, et fit déclarer mauvais citoyen quiconque proposerait de répandre le sang. La victoire d'Hébert entraîna la dissolution immédiate de la commission des douze; et la plupart des conventionnels qui l'avaient formée, furent proscrits; plusieurs portèrent bientôt après leur tête sur l'échafaud; le seul Barère, l'un d'eux, s'échappa en dénonçant ses collègues, le jour même que le rapport devait être fait, et en passant immédiatement dans le parti qu'il avait combattu avec énergie peu de temps auparavant. Hébert fut un des persécuteurs les plus acharnés de la reine; ce fut lui qui imagina de charger cette princesse de crimes qui épouvantent la nature et que la raison ne peut concevoir. Il était du nombre des commissaires municipaux qui interrogèrent dans la prison du Temple les malheureux enfants de Louis XVI, et leur adressèrent les plus infâmes questions; ils parvinrent à faire signer au royal enfant un écrit infernal qu'il n'avait pu comprendre; ils appelèrent cet odieux écrit un procès-verbal, et le remirent au tribunal révolutionnaire, qui ne voulut pas le laisser lire à son audience : mais Fouquier en rendit compte dans son acte d'accusation, et Hébert, qui avait été appelé comme témoin, en fit la base de sa déposition qui révolta Robespierre lui-même. Celui-ci était à dîner avec quelques-uns des siens, lorsqu'on lui en parla; il entra en fureur à cet abominable récit, et s'écria en brisant son assiette : « Ce n'était « donc pas assez pour ce scélérat (Hébert) d'en « avoir fait une Messaline; il fallait qu'il en fît « encore une Agrippine ! » Une pareille sortie de la part de Robespierre pouvait être considérée comme un arrêt de mort : Hébert n'en douta pas; et dès ce moment il fit tous ses efforts, de concert avec Chaumette, pour fortifier la faction dont ils étaient les chefs : ce fut cette faction qui profana toutes les églises, tous les temples, et institua les fêtes de la raison. Appuyé d'elle et de Ronsin, chef de l'armée révolutionnaire, Hébert se rendit maître du club et de la tribune des cordeliers, depuis longtemps l'un des foyers des mouvements populaires; il accusa Danton avec véhémence, fit voiler la statue de la liberté, ainsi que la déclaration des droits de l'homme, et provoqua l'insurrection contre ceux qu'il accusait de les avoir violés. Cette audace rapprocha Robespierre et Danton; ils se réunirent pour détruire cette anarchie nouvelle, et firent saisir Hébert ainsi que plusieurs des siens, qui n'opposèrent point de résistance. Le tribunal révolutionnaire, auquel ils furent immédiatement traduits, s'attacha surtout à flétrir l'auteur du *Père Duchêne* comme un escroc et un voleur public. Cet homme, naguère si audacieux, si emporté, ne montra rien de ce cou-

rage qu'avaient alors presque toutes les victimes des différents partis. Il tomba plusieurs fois en défaillance devant le tribunal, dans la prison, et fut conduit à l'échafaud sans connaissance, et dans le dernier degré d'avilissement. Sur tout son passage, il fut hué par la populace, qui ne cessa de répéter les sots propos et les horribles plaisanteries par lesquelles il avait insulté lui-même les victimes qui l'avaient précédé. Ce coryphée de l'athéisme avait épousé une religieuse, qui fut décapitée quelques jours après lui. Hébert, représenté sur son journal comme un homme à moustache et unissant la force et la taille au désordre des vêtements, était au contraire petit et fluet, d'une assez jolie figure et d'une propreté recherchée. Quoique dépourvu de toute espèce d'instruction, il parlait avec une certaine correction et une grande facilité. Il fut exécuté le 24 mars 1794, à l'âge de 35 ans (1). B—U.

HÉBRAIL (JACQUES), né à Castelnaudary, en juin 1716, prenait le simple titre de clerc du diocèse de St-Papoul, et mourut à la fin du 18e siècle. Il est auteur, avec l'abbé de Laporte, de *la France littéraire*, 1769, 2 vol. in-8°. Duport-Dutertre est le fondateur de cet ouvrage, qui parut d'abord sous le titre d'*Almanach des beaux-arts*, en 1751 (2) ou 1752. Ce n'était, en 1753, qu'un volume in-24 d'un peu plus de cent pages. Il eut du succès, fut continué les années suivantes, et prit, en 1755, le titre de *France littéraire*. A partir de l'année 1756, ce fut le travail d'une société de gens de lettres; et bientôt ce volume prit le format in-18. De temps à autre, on en publiait des suppléments. Enfin l'abbé de Laporte, qui avait travaillé à toutes les éditions, s'adjoignit l'abbé Hébrail; et il résulta de leur association les deux volumes qui parurent en 1769. On y donne d'abord la liste des Académies de France, avec un précis historique et les noms des académiciens; vient ensuite la nomenclature des auteurs vivants, avec la liste de leurs ouvrages. Dans le second volume, on trouve a nomenclature des auteurs morts depuis 1751 inclusivement, avec la liste de leurs ouvrages. Le livre est terminé par le catalogue alphabétique des ouvrages de tous les auteurs morts et vivants, mentionnés précédemment. Ces deux volumes de la *France littéraire* sont très-estimés pour leur exactitude, de laquelle on fait généralement honneur à Hébrail; car on ne donne pas les mêmes éloges au *Supplément à la France littéraire*, publié par l'abbé de Laporte seul, en 1778, et qui, divisé en deux parties, forme le tome troisième de l'ouvrage. Mercier de St-Léger, dans le *Journal de Paris* du 8 juillet 1778, a relevé quelques erreurs de ce volume. « Dès le premier coup d'œil, je me « suis convaincu, dit-il, que ce supplément était « d'une autre main que les deux volumes imprimés « en 1769. » Nous avons cité cette lettre de Mercier, parce qu'on n'a pas profité de ces observations pour la rédaction du quatrième volume, divisé aussi en deux parties, et qui est dû à J.-A. Guiot (*voy.* GUIOT). A. B—T.

HÉCART (GABRIEL-ANTOINE-JOSEPH), naquit à Valenciennes, le 24 mars 1755, d'une honnête famille du pays, dont on ne connaît ni les antécédents ni l'origine. Il avait reçu de la nature une grande ardeur pour le travail et un penchant décidé pour les sciences. Laborieux, intelligent, doué d'une bonne santé et d'une patience à toute épreuve, il fit pour ainsi dire lui-même son éducation, à laquelle il manqua peut-être cette perfection qu'on ne trouve guère qu'au sein des grandes villes, cette pureté, cette délicatesse de goût, qu'amènent les soins de tous les instants et les exemples de parents opulents. Toutefois son instruction variée n'en fut pas moins, pour le temps et le pays où il vivait, aussi complète que l'on pouvait le désirer. Dès l'âge de vingt-quatre ans, Hécart débuta sur la scène littéraire par des mémoires d'économie politique, qu'il rédigea pendant qu'il exerçait un emploi subalterne dans les bureaux d'un fonctionnaire de Valenciennes; par des lettres ou des vers adressés aux feuilles périodiques du temps, notamment à l'*Esprit des journaux;* et par un *Traité de perspective linéaire*, imprimé, disait-il lui-même, à Charleville en 1778, mais dont la rareté est devenue telle que son existence paraît problématique à ceux qui ont fait de vains efforts pour le trouver. Le goût le plus dominant d'Hécart, bien qu'il ait embrassé presque toutes les branches des connaissances humaines, était celui de l'étude de l'histoire naturelle. La botanique surtout l'occupa longtemps et utilement : il herborisa avec soin, et même avec passion, dans tout le Hainaut français et autrichien, et il fut bientôt en état de dresser la flore exacte de cette province en y ajoutant les lieux, le terrain et la saison où chaque plante croissait et pouvait être rencontrée. Le catalogue seul de cette flore fut envoyé au naturaliste de la Marck, et plus tard, en 1793, cette nomenclature valut à son auteur un accessit et une médaille d'argent à l'Académie de Bruxelles. Une justice que l'on doit à ce naturaliste, c'est de

(1) Hébert, outre son *Père Duchêne*, a fait quelques autres pamphlets, entre autres : 1° *Vie privée de l'abbé Maury*, 1790, in-8°; 2° *Petit carême de l'abbé Maury, ou Sermons prêchés dans l'assemblée des enragés*, 12 numéros in-8°; 3° *les Vitres cassées par le véritable père Duchêne, député aux États généraux*, imprimé pour la première fois en 1789, à trois éditions; 4e édition, Paris, 1791, in-8° de 24 pages; 4° *Nouvelle Lanterne magique nationale* (vers 1792), in-8°; 5° *Dix-huit Lettres b..... patriotiques de la mère Duchêne*, in-8°. On a recueilli et imprimé le *Procès instruit et jugé au tribunal révolutionnaire contre Hébert et consorts*, an 2, in-8° de 161 pages. Les consorts d'Hébert étaient Ronsin, Vincent, Momoro, Manuel, Pereyra, Anacharsis Clootz, Dubuisson, Proly, et onze autres. On a aussi publié un misérable pamphlet intitulé *Vie privée et politique de J.-R. Hébert, auteur du Père Duchêne*, an 2, in-8° de 36 pages. A. B—T.

(2) Cette incertitude paraît singulière; elle est dans la *France littéraire* elle-même. Voyez la première page de l'avertissement en tête du tome 1, et l'article TERTRE dans le tome 2, p. 109. Nous n'avons pu voir que l'année 1752. C'est un in-24 de 72 pages, y compris 12 pages pour le calendrier; on peut le regarder plutôt comme le projet ou *specimen* d'un ouvrage, que comme un ouvrage même : voilà pourquoi on ne compte la collection que de 1753 (*voy.* FORMEY).

dire la complaisance et le plaisir qu'il mit toujours à communiquer ses connaissances à quiconque voulut en profiter. Il se proposa lui-même au préfet du Nord (Dieudonné) pour enseigner gratuitement l'histoire naturelle aux élèves du collége de Valenciennes; et si on lui avait attribué des appointements pour cet emploi volontaire, son intention était de les consacrer à l'impression de sa *Flore du Hainaut*, suivie des *Promenades botaniques autour de Valenciennes*, et d'une petite *Faune locale* renfermant la nomenclature des êtres animés de la contrée. Son projet ayant échoué, il rassembla chez lui des auditeurs bénévoles, et il démontra la botanique à tous ceux qui désirèrent l'apprendre. Hécart était doué d'une certaine dose d'originalité; il avait pour principale manie celle des collections; c'est à ce goût décidé qu'on a pu devoir, dans des temps malheureux, où l'on détruisait tout ce qui était ancien, la conservation d'une multitude d'objets d'art et de science, que la position d'Hécart, alors greffier de la commune et l'homme le plus éclairé sans contredit de tous ceux qui avaient quelque pouvoir, lui permit de faire respecter et de sauver d'une ruine totale. De greffier de la commune de Valenciennes, il devint secrétaire de la mairie, ce qui lui fit changer de titre sans changer de fonctions, et il garda cet emploi sous tous les gouvernements, jusqu'après la révolution de 1830, que son grand âge lui fit accepter sa retraite et une pension de la ville. En 1793, il était dans son premier emploi pendant le siége et le bombardement mémorable de Valenciennes, dont il traça une trop courte relation insérée dans les almanachs de cette ville, des années 5 et 6 de la république. Vers la fin de l'année 1810, il contribua, avec son gendre, Joseph de Rosny, à l'établissement de la société libre des sciences, des arts, du commerce et de l'industrie de Valenciennes, installée le 2 novembre 1810 et qui n'eut qu'une courte existence. Il fut aussi un des premiers rédacteurs de l'ancienne *Feuille d'annonces* de cette ville, et plus tard, il succéda à son gendre dans la direction du *Journal central des Académies*, dont il rédigea seul les trois derniers mois de 1811 et la totalité des douze livraisons de 1812; enfin, il fut secrétaire de l'Académie de peinture de Valenciennes, membre honoraire de la société d'agriculture de la même ville, membre correspondant de l'Académie celtique, de la société royale des antiquaires de France et des sociétés de Lille, Douai, Arras, Cambrai, etc. Il mourut le 19 novembre 1838. Les titres littéraires d'Hécart sont nombreux et divers; ils n'ont pas tous la même importance, mais il en est du moins qui sont destinés à vivre après lui, surtout dans le pays qui l'a vu naître et mourir. Ce laborieux vieillard avait eu occasion de se montrer sous des points de vue différents et de se poser en véritable encyclopédie vivante. Cette universalité qui ne laisse pas d'indiquer une certaine flexibilité dans l'écrivain, et qui dénote du reste une vie pleine et occupée, fut sans doute une erreur dans laquelle Hécart fut trop souvent entraîné: en s'attachant à une spécialité, sa part de gloire n'en eût pas été amoindrie, peut-être eût-il, au contraire, obtenu plus de succès. Le bagage littéraire d'Hécart est très-considérable; comme il a publié lui-même la liste de ses ouvrages imprimés qui s'élevaient déjà au nombre de vingt en 1827, et celle de ses manuscrits montant à cinquante-quatre articles à la même époque, nous nous dispenserons de les énumérer ici; il suffira de rappeler les titres de ses principales productions: 1° *Recherches sur le théâtre de Valenciennes*, 1816, in-8°, ouvrage dans lequel on trouve d'utiles et savantes indications. 2° *Coup d'œil sur les usages particuliers à la ville de Valenciennes*, 1825, in-8°; 3° *Notices sur les traductions françaises d'Épictète*, Valenciennes, 1826, in-16; 4° *Serventois et sottes chansons*, couronnées à Valenciennes, tirées des manuscrits de la bibliothèque du roi; 2ᵉ édition, Valenciennes, 1833, in-8°. Ces poésies romanes, imprimées sur des copies fautives fournies par Méon, sont loin d'être semblables à celles des manuscrits de la bibliothèque de Paris. 5° *Dictionnaire rouchi-français*, dont la 3ᵉ édition, publiée à Valenciennes en 1834, in-8°, prouve l'intérêt et le succès. C'est le seul ouvrage complet sur le patois du Hainaut français. Hécart donna aussi un poëme en quatre chants sur *les Bosquets d'agrément*, Valenciennes, 1808, in-4° et in-8°, et un autre sur *la Vaccine* (Valenciennes, sans date), in-16, qui n'eurent point de succès. Parmi ses nombreux manuscrits, il en est un qu'on doit désirer de voir mettre au jour: c'est l'*Anagrapheana*, ou bibliographie spéciale des livres en *ana*, deux parties in-8°. Cet ouvrage est plein de recherches et fait sur les livres mêmes dont il traite, Hécart ayant rassemblé à grands frais la plus riche collection connue des livres en *ana*. Il a laissé aussi une *Bibliographie spéciale des livres de proverbes*, et un recueil de préceptes, proverbes, quolibets, rébus et façons de parler triviales en usage dans le patois rouchi, qui ne laisse pas d'être très-piquant, mais qui ne pourrait guère obtenir les honneurs de la publicité, sans une sévère expurgation; aussi l'auteur l'a-t-il lui-même ingénument intitulé *Augiasiana*, comme s'il attendait qu'un nouvel Hercule vînt mettre au nombre de ses travaux, celui de nettoyer ce réceptacle impur. D—x—x.

HÉCATÉE de Milet, fils d'Hégésandre, était de l'une des familles les plus distinguées de l'Ionie. Hérodote dit, en effet, qu'il faisait remonter son origine à un dieu; ce qui peut faire conjecturer qu'il descendait de Nélée, chef de la colonie ionienne, lequel descendait lui-même de l'ancien Nélée, à qui les poëtes donnaient Neptune pour père. Il tenait un rang distingué dans sa patrie, comme on le voit par la part qu'il prit aux délibérations qui se tinrent lorsque les Ioniens eurent conçu le projet de secouer le joug de Darius. Il

leur représenta d'abord la témérité de leur entreprise; ne pouvant les y faire renoncer, il leur conseilla de se rendre maîtres de la mer, et de s'emparer des richesses du temple des Branchides afin de pourvoir aux frais de la guerre. Cet avis n'ayant pas non plus été adopté, la révolte de l'Ionie éclata l'an 504 avant Jésus-Christ. Leurs troupes ayant été défaites, comme Hécatée l'avait prévu, les villes ne firent pas une longue résistance. Aristagoras et ses partisans ne se sentant pas assez forts pour défendre Milet, tinrent conseil afin de décider où ils se retireraient. Hécatée leur proposa de se fortifier dans l'île de Léros, d'où ils pourraient reprendre Milet lorsque l'occasion s'en présenterait; mais Aristagoras n'eut pas le courage de suivre cet avis. Ce fut sans doute après cet événement qu'Hécatée s'occupa de la composition de son histoire. Il alla d'abord voyager en Égypte et dans d'autres pays pour recueillir des matériaux, qui, en général, n'étaient que des traditions orales; et il en forma un corps d'histoire, dont paraissent tirés les fragments cités chez les anciens sous plusieurs titres différents. Il avait employé le dialecte ionien dans toute sa pureté, et son style ne manquait ni de douceur ni d'élégance. Il prépara les voies à Hérodote, qui le cite plusieurs fois. Ses fragments ont été recueillis par M. Creuzer, et font partie du recueil intitulé *Historicorum Græcorum antiquissimorum fragmenta*, Heidelberg, 1806, in-8°. On peut consulter les *Recherches* de l'abbé Sévin *sur l'Hécatée de Milet*, insérées dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 6, p. 472. C—R.

HECKEL (JEAN-FRÉDÉRIC), laborieux philologue allemand, était né en Saxe, vers le milieu du 17e siècle. Après avoir terminé ses études, il visita une partie de l'Europe et s'arrêta quelque temps en Italie, où il se lia d'amitié avec plusieurs savants, entre autres Magliabecchi et Cinelli, qui lui a donné de grands éloges dans la *Biblioteca volante*. Il parut ensuite avec éclat dans différentes Académies, fut nommé recteur de celle de Zwickau, et mourut vers 1715. C'était un homme d'une érudition très-étendue, mais un peu superficielle. Sa politesse et son affabilité le faisaient rechercher, encore plus que son savoir. Il a publié une grande quantité de petites pièces sur des matières curieuses; mais il les faisait imprimer à ses frais, et les distribuait à ses amis, de sorte qu'elles sont fort rares. On jugera qu'il aimait singulièrement à faire gémir la presse, puisqu'il donna, en 1672, deux recueils : l'un, *Palma virescens*, des compliments qu'il avait reçus au sujet de sa promotion au doctorat en 1667; l'autre, *Rosæ amœnæ ac lepidæ*, des pièces composées à sa louange, par ses maîtres, ses condisciples ou ses élèves. On citera de lui les ouvrages suivants : 1° *Epistola de nummo illo aureo quem Constantinus magnificus Christianus imperator primus, accepto baptismate, jusserit signari*, Dresde, 1679, et Leipsick, 1693, in-4°. Cette dissertation est dédiée à Cosme III, duc de Toscane.—*Epistola de nummo illo argenteo quem Constantinus magnificus cudi jusserit, cum, anno imperii sui ultimo, filiis suis imperium est partitus*, sans date, in-4°; Dresde, 1680, et Leipsick, 1693, in-4°. On sait que ces deux médailles sont fausses et même assez grossièrement contrefaites. —*Nummus Castrensis plumbeus Maximiliani I imperatoris examinatus*, Iéna, 1695, in-4°.—*Nummus aureus quem Maximilianus II Jo. Cratonis a Craftheim, medici sui honoribus* 1574 *cudi jussit, isque per epistolam examinatus*, ibid., 1695, in-4° (*voy.* Jean CRATON). 2° Des thèses ou des dissertations : *De fœminis litteratis*, in-fol. — *De tropæis veterum*, in-4°.—*De annulis veterum signatoriis*, Rudolstadt, in-4°.—*De cornu Amaltheæ*, ibid., in-4°.—*De præcipuis Cæsaris Augusti virtutibus*, ibid., in-4°. — *De statuarum miraculis*, ibid., in-fol. — *De Gunthero Schwartzburgico, Romanorum imperatore*, ibid., 1685, in-fol.—*De historiæ utilitate*, ibid., in-4°. — *De Alexandri Magni fortitudine*, ibid., in-4°.—*De qualitatum ac rerum vicissitudine*, ibid., in-4°. — *De præcipuis consummati principis cujusdam virtutibus*, ibid., in-4°. C'est un panégyrique du comte de Schwartzbourg.—*De habitu regio Christo in passione a Judæis in ignominiam oblato*, Chemnitz, 1673, in-4°.—*De calumnia*, Rudolstadt, 1689, in-4°. —*De adulatione*, ibid., 1689.—*De Solonis prudentia*, ibid., 1689.—*De amicis*, ibid., 1689.—*De vino*, ibid., 1690, in-4°. — *De humilitate*, ibid., 1690. — *De patientia*, ibid., 1690.—*De luxuria*, ibid., 1698, in-4°. 3° *Epistola ad Joach. Fellerum consolatoria de Christ. Daumi, viri celeberr. ex hac vita discessu*, Rudolstadt, 1688, in-fol. — *Mauritio Wilhelm. Saxoniæ duci epistol. gratulatoria in natalem*, Plauen, 1692, in-fol. —*Georgio Franco, medico et in Academia Witebergensi hactenus rectori epistola gratulatoria*, ibid., 1692, in-fol. — *Georg. Melch. Widemanno medico et civitat. Plawiensis physico strenæ*, ibid., 1694, in-fol. 4° *Dissertationes tres historico-philologicæ de statuis. quarum priores duæ agunt de statuis in genere; altera autem de miraculis*, Rudolstadt, in-fol. 5° *Epitaphium viro juveni perexímio atque doctissimo Ægidio Wildio*, Plauen, in-4°. Ce volume renferme encore quelques lettres de Heckel à ses amis. 6° *De poetarum corona libellus historico-philologicus*, Zwickau (1672), in-12. C'est une nouvelle édition plus ample et plus correcte que les précédentes. 7° *De osculis discursus philologicus*, Chemnitz, 1675; Dresde, 1682; Leipsick, 1689, in-12, traduit en allemand par Stassel, 1727, in-8°; 8° *Manipulus primus epistolarum singularium ab heroibus inclytis ac viris illustribus ad diversos scriptarum*, Plauen, 1695; ou Dresde, 1698, in-8°. Heckel promettait la continuation de ce recueil, mais il n'a paru que cette première partie, qui contient cinquante lettres, la plupart adressées à George Spalatin, à l'époque de la réformation; elles renferment des particularités curieuses sur l'histoire de l'Église et des savants du 16e siècle. On a encore d'Heckel des notes sur la *Géographie* de Cluvier, insérées dans l'édition d'Amsterdam,

1697, in-4°; et sur le traité de Postel, *De magistratibus Atheniensium*, Leipsick, 1691, in-8°. Il fut l'éditeur d'un poëme sacré : *Jesus patiens Virgiliani carminis flore convestitus*, Zwickau, 1679, in-4°; et d'une *Vie de Virgile*, par Barthius. Enfin, il annonçait une édition de Lucain, corrigée sur plusieurs manuscrits, et augmentée d'un index. Jean-André Gleich a publié le *Recueil des lettres* de Chr. Daum à Heckel, 1696, in-8°. W—s.

HECKER (AUGUSTE-FRÉDÉRIC), médecin allemand, né à Kitten, en Saxe, le 1er juillet 1763, étudia la médecine à Halle; il y fut reçu docteur en 1787, et soutint, à cette occasion, une thèse dans laquelle il chercha à prouver que l'affection scrofuleuse et l'affection vénérienne sont une même maladie. Hecker fut nommé, en 1790, professeur à l'université d'Erfurt. Il occupa cette chaire pendant quinze ans, et en 1805, on lui donna une place de professeur au collége médico-chirurgical de Berlin, où il enseigna la pathologie et la séméiotique. Hecker était en outre conseiller du roi de Prusse et du prince de Hohenzolern-Sigmaringen. Il mourut à Berlin en 1811, et non en 1820 ou 1821, comme l'ont annoncé les autres biographies médicales. Son fils, professeur d'histoire de la médecine à l'université de Berlin, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages très-savants. Hecker est un des écrivains les plus féconds de l'Allemagne; quoi qu'il n'ait vécu que quarante-huit ans, ses écrits sont très-nombreux. Voici la liste des principaux : 1° *Traité pratique sur la gonorrhée virulente*, Leipsick, 1787, in-8° (allemand); 2° *Manuel de thérapeutique générale* (allemand), Berlin, 1788, in-8°; 2e édition, Berlin, 1805-1816, 2 vol. in-8°; 3° *Archives de médecine générale* (allemand), Berlin, 1790-1792, 2 vol. in-8°; 4° *Instruction claire, pour connaître et traiter convenablement les maladies vénériennes* (allemand), Erfurt, 1791, in-8°; ce traité sur les affections vénériennes, est étendu et assez complet; il a eu trois éditions, la dernière a été publiée à Erfurt en 1815, in-8°; elle a été augmentée d'une préface et de notes assez nombreuses, par le docteur Walch; 5° *Medicinæ omnis ævi fata tabulis exposita*, Erfurt, 1790, in-4°; 6° *Thérapeutique chirurgicale générale* (allemand), Erfurt, 1791, in-8°, traduit en français par Roché, Paris, 1805, in-8°; 7° *Essai sur la connaissance des maladies des gens de lettres* (allemand), Erfurt, 1791, in-8°; 8° *Plan d'une physiologie pathologique* (allemand), Erfurt, 1791-1799, 2 vol. in-8°; 9° *Journal des inventions et théories dans la médecine et les sciences naturelles* (all.), n° 1-44, Gotha, 1792-1809, nouveau *Journal*, Gotha, 1810-1812, 2 vol. in-8°; 10° *Histoire générale de la médecine et des sciences naturelles*, Leipsick, 1793, in-8°; il n'a paru que le tome 1er de cet ouvrage, qui n'a pas été continué; 11° *Archives de médecine générale* (all.), Berlin, 1799, 2 vol. in-8°; 12° *l'Art de guérir les maladies d'après les nouvelles découvertes* (all.), Erfurt, 1804-1809, 4 vol. in-8°; cet ouvrage a eu 5 éditions; la dernière a été publiée par Bernardi, Gotha, 1818-1830, 5 vol. in-8°; les deux premiers volumes contiennent un traité de médecine pratique, les tomes 3 et 4 renferment une matière médicale; 13° *Instruction claire sur la connaissance et le traitement de la gonorrhée* (all.), Erfurt, 1802, traduit en français par Jourdan, Paris, 1812, in-8°; 14° *Des rapports actuels de la médecine pratique avec la théorie* (all.), Erfurt, 1803, in-8°; 15° l'*Art d'élever sainement les enfants et de guérir leurs maladies* (all.), Erfurt, 1805, in-8°; 16° *Abrégé de pathologie et de séméiotique* (all.), Berlin, 1806, in-8°; 17° *Manuel de médecine pratique militaire, à l'usage des médecins et chirurgiens d'armée*, Erfurt, 1806, in-8°; cet ouvrage a été traduit en français par MM. Brassier et Rampont, Paris et Strasbourg, 1808, in-8°; 18° *Introduction à l'usage convenable des médicaments contenus dans la pharmacopée prussienne pour les armées* (all.), Erfurt, 1806, in-8°; ouvrage destiné à servir de suite au précédent; 19° *Abrégé de thérapeutique* (all.), Erfurt, 1807, in-8°; 20° *Abrégé de chirurgie médicale* (all.), Erfurt, 1808, in-8°; ces deux derniers ouvrages étaient destinés à l'instruction de ses élèves au collége médico-chirurgical de Berlin; 21° *Sur la fièvre nerveuse qui a régné à Berlin en* 1807 (all.), Erfurt, 1807, in-8°; 22° *Histoire des systèmes en médecine, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours* (all.), Berlin, 1808, in-8°; cet ouvrage forme l'introduction de son traité de médecine pratique, il a eu trois éditions; la dernière a été publiée par Bernardi, Gotha, 1819, in-8°; 23° *Sur la nature et le traitement de la fièvre putride* (all.), Erfurt, 1809, in-8°; 24° *Sur les inflammations du col, principalement l'angine polypeuse et l'asthme aigu* (all.), Berlin, 1809, in-8°; 25° *Choix de petits écrits pour la médecine théorique et pratique* (all.), Berlin, 1809-1812, 2 vol. in-8°; ce sont des écrits de l'auteur imprimés précédemment; 26° *Réflexions sur la nature et la cause de la plique polonaise* (all.), Erfurt, 1810, in-8°; 27° *Annales de la médecine, comme science et comme art* (all.), Leipsick, 1810-1811, 4 vol. in-8°; ce journal était à son dix-huitième cahier, lorsque l'auteur mourut; ce cahier renferme la liste de ses écrits, il parut encore un volume de ce journal après sa mort; 28° *Matière médicale pratique* (all.), Erfurt, 1814, in-8°; 29° *Dictionnaire de médecine théorique et pratique* (all.), Gotha, 1816-1830, 5 vol. in-8°; ce dictionnaire n'a pas été terminé; il avait été continué par le docteur Erhard; le dernier volume ne va que jusqu'à la lettre *G*; 30° *Manuel complet de médecine militaire* (all.), Gotha, 1816, 2 vol. in-8°; Hecker a encore écrit plusieurs articles ou mémoires dans le *Journal d'Hufeland*, et dans quelques autres recueils périodiques. G-T-R.

HECKEWELDER (JEAN), missionnaire morave, naquit en Angleterre en 1743, de famille allemande, et passa très-jeune en Amérique, où il se livra aux travaux apostoliques. Il vécut pendant près de quarante ans parmi les indigènes, et plusieurs fois courut des dangers. Enfin, il vint se reposer de ses fatigues à Bethléhem, principal éta-

blissement des frères moraves, à dix-neuf lieues au nord de Philadelphie. La société philosophique établie dans cette ville, voulant obtenir des notions certaines sur ce qui peut avoir rapport à l'histoire des États-Unis, et principalement à celle de la Pensylvanie, décida, en 1815, qu'il serait établi dans son sein un comité chargé de diriger tous ses soins vers cet objet. Ce comité ayant invité Heckewelder à lui faire part de ses observations sur les nations indiennes, pendant son long séjour parmi elles, ce vertueux missionnaire communiqua, en 1818, à M. P.-E. du Ponceau, secrétaire du comité d'histoire et de littérature de cette société savante, le résultat de ses observations. Il parut, dans les mémoires de cette compagnie, sous ce titre : *Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois la Pensylvanie et les États voisins*. Cet ouvrage, de plus de cinq cents pages, écrit avec la simplicité et la candeur d'un missionnaire, réunit toutes les traditions de ces peuples et leur histoire, tant avant que depuis l'arrivée des Européens dans ce vaste continent. L'auteur, mû seulement par l'esprit de vérité, a rectifié les jugements hasardés et précipités de ceux qui ont voulu écrire l'histoire de ces peuples, après un court séjour parmi eux, sans connaître leur langue, et surtout sans être parvenus à leur inspirer de la confiance, seul moyen d'obtenir qu'ils communiquent leurs traditions. Il a semé sa narration d'anecdotes nombreuses aussi intéressantes qu'instructives; elles sont, pour ainsi dire, les pièces justificatives de son ouvrage, qui a été traduit en allemand et en russe. Le chevalier du Ponceau, à qui l'auteur faisait passer les bonnes feuilles, à mesure qu'elles sortaient de la presse, trouva ce livre si intéressant, qu'il crut devoir le traduire en français (1). Il l'a enrichi de notes explicatives, Paris, 1822, in-8°. Pendant le cours de la correspondance qui s'établit entre M. P.-E. du Ponceau et Heckewelder, ce dernier envoya au comité une grammaire manuscrite de la langue des Indiens delawares, faite par le missionnaire Zeisberger (*voy.* ce nom). Il avait composé sur cette langue un vocabulaire assez ample, qui était resté en manuscrit à sa mort, arrivée en 1826. M. P.-E. du Ponceau en a donné une traduction française, dans laquelle le delaware ou lenapé est comparé avec l'onondago; on la trouve à la fin de son *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord*, Paris, 1838, in-8°. Heckewelder a jeté une grande lumière sur la structure grammaticale de cette langue lenapé, par sa correspondance avec P.-E. du Ponceau, imprimée dans le tome 1er des *Transactions de la société philosophique américaine*, Philadelphie, 1819. Heckewelder fut attaqué avec beaucoup de virulence par un anonyme dans le *North-American Review* (janvier 1826). Ce critique l'accusa non-seulement d'ignorer la langue des Indiens, mais aussi d'avoir fabriqué des mots delawares, afin d'appuyer un système particulier. Le censeur injuste et passionné aurait dû commencer par convaincre ses lecteurs que lui-même connaissait parfaitement la langue delaware, tandis qu'au contraire, après avoir cité quelques substantifs dont il paraît que le son blessait ses oreilles, il s'écrie, dans son dégoût : « Les prononce qui pourra, nous renon« çons à cette tâche. » Exclamation qui prouve au moins l'ignorance du critique. E—s.

(1) Le chevalier du Ponceau, frère de celui qui s'établit en 1776 aux États-Unis de l'Amérique du Nord, est mort à Fontenay-le-Comte (Vendée) en 1836, dans un âge très-avancé.

HECQUET (André), né le 13 novembre 1659, à Abbeville, fut, en 1688, pourvu d'un canonicat de l'église St-Vulfran, et, dix années après, élevé au décanat de cette église. Il avait un zèle ardent pour le salut des âmes, et une profonde connaissance des langues hébraïque et grecque. Il a laissé un ouvrage qui n'a pas été imprimé, intitulé *Vie du prophète David, prouvée par les Psaumes*. Il mourut le 2 juin 1718. Rollin fit son épitaphe, qu'on peut lire dans le tome second de l'*Histoire du comté de Ponthieu*, etc., 1768, in-12. A. B—t.

HECQUET (Philippe), célèbre et pieux médecin, était né à Abbeville, le 11 février 1661. A l'âge de dix-sept ans, après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il vint à Paris, et acheva sa philosophie au collége des Grassins. Incertain encore sur la profession qu'il embrasserait, et penchant néanmoins vers l'état ecclésiastique, dans lequel deux de ses frères s'engagèrent, il suivit, en 1681-82, des cours de théologie en Sorbonne et à Navarre. Un de ses oncles, médecin, le décida pour cette profession : il suivit des cours de botanique, d'anatomie et de physiologie, fut reçu docteur en 1684, à Reims, fut agrégé au collége des médecins dans sa patrie, et revint perfectionner ses connaissances à Paris. Dégoûté des tracasseries qu'on lui suscitait, il se retira, en 1688, à Port-Royal-des-Champs, pour y remplacer Hamon qui venait de mourir. Son premier soin fut de s'y faire un plan de vie, et de prendre pour modèle son prédécesseur (*voy.* Hamon.) Il se voua à l'abstinence, au jeûne et à la rigoureuse pénitence pratiquée dans le monastère; il visitait journellement les malades à quatre ou cinq lieues à la ronde, toujours à pied. Le temps que lui laissait cette occupation, il l'employait au travail. Tant de fatigues épuisèrent ses forces au point de ne pouvoir y suffire : il revint à Paris; et Fagon, premier médecin, lui ayant conseillé de remplir les formalités nécessaires pour entrer dans la faculté, il se remit sur les bancs à l'âge de trente-sept ans, fit sa licence avec un rare succès, et reçut le bonnet de docteur de Paris, en janvier 1697. La faculté, peu de temps après, le nomma docteur-régent, et le chargea d'enseigner la matière médicale. Hecquet eut bientôt de nombreuses et même d'illustres pratiques : recherché de la plupart des commu-

nautés religieuses et des hôpitaux, il s'attacha à celui de la Charité. Nommé, en 1712, doyen de la faculté, il y maintint l'observance des statuts, fit revivre ceux qui étaient tombés en désuétude, et en fit faire une nouvelle édition à laquelle il joignit le petit ouvrage de Gabriel Naudé sur l'antiquité et la dignité de l'école de médecine de Paris; il proposa la rédaction d'un nouveau *dispensaire*, auquel on travailla, etc. Au milieu de tant d'occupations, il donnait chaque année plusieurs ouvrages; mais sa santé s'altérait : elle s'affaiblit tellement, qu'en 1726 il lui fallut songer à la retraite. Il était médecin des Carmélites de la rue Saint-Jacques : il choisit un petit logement dans leur cour extérieure, et y passa les dix dernières années de sa vie, au milieu des exercices de la pénitence, toujours livré à l'étude, répondant à toutes les consultations qu'on lui adressait, recevant les pauvres qui avaient recours à lui, et les aidant de ses conseils et de sa bourse. Il mourut dans les sentiments de religion les plus édifiants, le 11 avril 1737, âgé de 76 ans. L'épitaphe qu'on lisait sur sa tombe était du célèbre Rollin. On trouve une vie d'Hecquet, fort détaillée, par Lefèvre de St-Marc, à la fin du troisième volume de la *Médecine des pauvres*, et imprimée à part, deuxième édition, 1742, in-12 : on y voit non-seulement la liste exacte, mais encore une analyse assez étendue de tous les ouvrages de ce laborieux médecin. Hecquet exerçait son art avec un noble désintéressement : les pauvres étaient ses pratiques favorites; il ne se présentait chez les grands qu'autant qu'il était nécessaire ou que la bienséance l'exigeait, et il ne négligeait aucune occasion de les rappeler à leurs devoirs religieux et à l'obéissance des préceptes de l'Église. Il avait beaucoup étudié son art, et contribuait de tout son pouvoir à en avancer les progrès, soit par ses écrits, soit en encourageant les jeunes médecins, en les guidant et en leur prêtant des livres qu'il donnait même à ceux qui n'avaient pas les moyens de les acheter. Il était tellement avare du temps, qu'il mettait à profit jusqu'à celui de ses courses pour ses visites, en lisant et travaillant dans sa voiture. Il était en correspondance avec les savants et les médecins les plus célèbres de son siècle. Son style en latin est correct, et ne manque pas d'élégance; en français, il est plus négligé et un peu rude. Hecquet était vif dans la dispute, et fort attaché à son opinion; mais il cherchait la vérité de bonne foi. Nous n'indiquerons que les plus importants ou les plus curieux de ses nombreux ouvrages : 1° *Traité de la saignée*, Chambéry, 1707, in-12. Il fut attaqué par Andri; il en résulta entre les deux médecins un débat assez animé, qui donna lieu à plusieurs écrits. C'est à Hecquet, dit-on, que fait allusion Lesage, dans le roman de *Gil Blas*, en parlant du docteur Sangrado, qui ordonnait la saignée et l'eau chaude à ses malades. 2° *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation de celles-ci de nourrir leurs enfants*, Paris, 1708, in-12; 3° *Traité des dispenses du carême*, Paris, 1709, in-12; nouvelle édition, augmentée d'une Dissertation sur les macreuses et sur le tabac, Cologne (Paris), 1741, 2 vol. in-12. Hecquet y prouve que non-seulement la privation des aliments gras, mais encore le jeûne, contribuent plutôt à la santé qu'ils n'y nuisent. Il conseille de s'abstenir de tabac les jours de jeûne, ou du moins de n'en faire usage qu'aux heures des repas. L'Église n'a pas exigé ce sacrifice. 4° *De la digestion et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration*, etc., Paris, 1712, in-12; nouvelle édition augmentée, Paris, 1729, 1747, 2 vol. in-12. Il y nie la possibilité d'aucun ferment ou levain qui contribue à la digestion, soit en santé, soit en maladie. 5° *Novus medicinæ conspectus, cum appendice de peste*, Paris, 1722, 2 vol. in-12. Il y combat les divers systèmes sur l'origine des maladies, qu'il attribue aux désordres qui surviennent aux lois du mouvement du sang. Il parle de la peste, à propos de celle qui venait d'affliger la Provence. Il donna la même année un *Traité* de cette maladie. 6° *Divers ouvrages sur la petite vérole;* 7° *Deux lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province, au sujet d'un miracle arrivé sur une femme du faubourg St-Antoine, nommée Lafosse*, Paris, 1725, in-8°. Le cardinal de Noailles avait vérifié et publié ce miracle; quelques écrivains le contestèrent. 8° *Remarques sur les abus des purgatifs et des amers au commencement et à la fin des maladies, et sur l'utilité de la saignée dans les maladies des yeux, dans celles des vieillards, des femmes et des enfants*, etc., Paris, 1729, in-12; 9° *la Médecine théologique, ou la médecine créée telle qu'elle se fait voir sortie des mains de Dieu*, etc., Paris, 1733, 2 vol. in-12. Hecquet s'y attache à prouver que la médecine, loin d'affaiblir la religion dans les médecins, doit au contraire l'y affermir, en leur montrant la Divinité toujours présente et toujours adorable, et en tournant par là leurs idées vers la foi. 10° *Le Brigandage de la médecine*, etc., Paris, 1733, in-12; ouvrage auquel Hecquet donna suite par d'autres écrits, notamment par le *Brigandage de la chirurgie et de la pharmacie*, etc. 11° *Le naturalisme des convulsions dans les maladies*, etc., Soleure (Paris), 1733, in-12, suivi de beaucoup d'écrits sur le même sujet. L'œuvre des convulsions, regardée comme divine par un parti, donna lieu à cet ouvrage. Hecquet prouve qu'il n'y a rien dans cette œuvre qui ne soit du ressort de la physique, de l'histoire naturelle et de la médecine. 12° *La Médecine naturelle*, etc., Paris, 1738, in-12. L'auteur y prétend que ce n'est pas seulement dans le sang, mais encore dans le fluide nerveux qu'il faut chercher les causes des maladies. 13° *La Médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres*, Paris, 1740 et 1742, 3 vol. in-12; ouvrage qui eut beaucoup de vogue. On a attribué à Hecquet une thèse intitulée *An ut virginitatis, sic et virilitatis*

certa indicia? L'auteur de sa vie assure qu'elle est de Matot, médecin de la faculté de Paris. L—y.

HÉDELIN. *Voyez* AUBIGNAC.

HEDERIC ou plutôt HEDERICH (BENJAMIN), un des savants allemands qui ont rendu le plus de services pour la philologie et l'éducation, naquit le 10 décembre 1675, à Geithen, en Misnie. Il étudia aux universités de Leipsick et de Wittemberg, où il se distingua par ses progrès dans les sciences auxquelles il dut plus tard sa réputation. Ses parents ne pouvant suffire à son entretien, il fut obligé de donner des leçons pour se procurer un peu d'aisance. Il fut bientôt employé en qualité de professeur dans quelques gymnases. En 1705, il accepta la place de recteur de l'école de Grossenhayn, qu'il occupa pendant quarante-trois ans. Il mourut en 1748. Hederich réunissait dans un degré éminent les connaissances nécessaires à sa place. Ses ouvrages roulent sur des sujets historiques, mathématiques, philologiques, archéologiques et mythologiques ; composés pour les écoles et les jeunes gens, ils furent tous plus ou moins utiles, quoique peu consultés aujourd'hui. Les principaux sont : 1° *Notitia auctorum antiqua et media*, 1714, in-8°, contenant une notice raisonnée des auteurs grecs et latins jusqu'à la renaissance des lettres ; 2° *Reales-Schul Lexicon*, Leipsick, 1717, in-8° ; espèce d'encyclopédie en un gros volume, contenant des notions courtes et simples de tous les sujets sur lesquels un jeune homme peut désirer d'être instruit. Cet ouvrage décèle une vaste érudition. 3° *Lexicon mythologicum*, Leipsick, 1724 ; 4° *Lexicon archæologicum*, ou *Dictionnaire d'antiquités*, Leipsick, 1743, in-8° ; 5° *Lexicon manuale græcum*, Leipsick, 1722, in-8°. Cette première édition, dans laquelle se retrouvaient des fautes grossières copiées de Scapula et autres lexicographes aussi peu exacts, eut plus de succès qu'elle n'en méritait dans le fond. Sam. Patrick, Anglais, en publia une édition, *soi-disant* corrigée et augmentée, dans laquelle les fautes de Hederich furent souvent remplacées par d'autres. Mais la meilleure et la seule qui soit restée est celle qu'en a publiée J.-A. Ernesti, à Leipsick, en 1766, in-8°. Ce célèbre philologue traite Hederich avec rigueur : *Non libenter dico, quod præsens institutum dicere cogit : Hedericum illum, virum bonum cetera et laboriosum, sed græce doctum, et ad tale Lexicon conficiendum, satis a lectione scriptorum græcorum instructum non fuisse.* On n'en doit pas moins reconnaître le mérite du travail primitif, qui, malgré ses nombreux défauts, contribua beaucoup à faciliter aux jeunes gens l'étude de la langue grecque, et qui forme le principal titre d'Hederich au souvenir de la postérité : l'édition d'Ernesti peut encore passer pour le meilleur manuel en ce genre. Plus ample et plus correct que les manuels de Scapula et de Schrevelius, il a sur le premier l'avantage d'un ordre plus commode, et sur l'autre celui de pouvoir servir pour la lecture de tous les auteurs grecs, tandis que Schrevelius semble avoir travaillé plus spécialement pour l'intelligence d'Homère. D—u.

HEDIN (SUÉNON-ANDRÉ), médecin suédois, né le 19 août 1750, en Smolandie, où son père occupait la place d'intendant dans une manufacture de fer, s'est placé par sa science au rang des plus célèbres docteurs de son pays. Ses études terminées à l'école et au gymnase de Wexioe, il se rendit en 1769 à Upsal, où il rencontra le célèbre Linné, qui, comme compatriote, l'accueillit avec une bienveillance toute particulière. Par goût et d'après les conseils de cet illustre ami, il entra dans la carrière médicale, et soutint, sous sa présidence, une thèse : *Fraga vesca.* Le fils de l'archiâtre Bœck, à la sollicitation de Linné, l'accepta pour son compagnon de voyage dans les provinces du Nord, pendant l'été de 1775. Hedin consacra cette excursion à l'étude de l'histoire naturelle. Dans le mois de décembre de la même année, il fut promu au grade de docteur, et publia une dissertation intitulée *Canones medici.* Il se rendit ensuite à Stockholm, où l'archiâtre Bœck se l'adjoignit pour l'aider dans la pratique médicale. Il fut, peu de temps après son arrivée dans la capitale, nommé médecin de l'hôpital de la Reine. La confiance dont il jouissait auprès du comte de Scheffer le fit remarquer, et il fut nommé, le 19 mai 1778, médecin de la cour, puis en 1781 assesseur au Collége de santé. Afin d'étendre ses connaissances, Hedin se rendit cette même année dans les pays étrangers ; mais le peu d'argent qu'il possédait ne lui permit de parcourir que le Danemarck et l'Allemagne, où il visita scrupuleusement les meilleurs établissements, et se lia avec les médecins les plus célèbres. Pendant son séjour à Copenhague, il fut nommé membre de la société médicale de cette ville. Hedin avait eu la douleur de voir mourir les deux Linné, et quand la chaire de professeur de botanique fut vacante, par la mort de Linné fils, il fit valoir ses droits à cet emploi, en publiant une dissertation sur ce sujet : *Quid Linnæo patri debeat medicina.* Malgré cette publication, la place fut donnée à son compétiteur, le voyageur Thunberg. En 1785 le roi lui confia une mission en Danemarck, et, de retour à Stockholm, le nomma premier médecin de la cour. En 1789, quand une grande épidémie ravagea les différentes garnisons, on choisit Hedin pour soigner les malades. C'est en exerçant cette fonction qu'il fit usage de l'*arnica montana*, et publia un traité sur l'utilité médicale de cette plante. Attaqué lui-même de cette redoutable maladie, la faiblesse extrême où il tomba le força de rester longtemps dans une inaction absolue. Son zèle pour ses malades l'avait jusque-là trop occupé, mais il commença à consacrer une partie de son temps à la rédaction des ouvrages scientifiques qui ont illustré son nom. Le roi le nomma en 1798 son premier médecin, et l'année suivante conservateur de la bibliothèque du Collége de santé, qui lui fut redevable d'une notable augmentation.

Hedin favorisa la vaccination, et le roi lui accorda deux prix pour le zèle qu'il avait mis dans cette entreprise. Il fut, en 1812, nommé intendant de la vaccination en Suède; et déjà il était membre de l'Académie des sciences et de celle des sciences militaires de Stockholm, de la société médicale de Montpellier, et membre honoraire de la société minéralogique d'Iéna. Il reçut le 28 juin 1807 l'ordre de Wasa, et en 1813 le titre de conseiller au Collége de santé. Hedin mourut à Stockholm le 19 octobre 1821. Ses ouvrages publiés sont : 1° *Introduction d'un traité sur l'avantage que les mères ont à nourrir elles-mêmes leurs enfants*, 1786; 2° Quelques *Observations* sur la pratique de la science médicale, 1788; 3° *Documents scientifiques pour les médecins et les chirurgiens*, 1793-1803, 7 vol. avec portraits. Pour la rédaction de cet ouvrage, l'État avait accordé une indemnité à l'auteur. 4° *Réponse à la demande de l'Académie des sciences : Quelles sont les maladies mortelles qui, pendant et après les guerres sur mer, attaquent le plus souvent l'équipage, soit sur les vaisseaux de ligne, soit sur les galères?* 1794. Cet ouvrage obtint le prix de l'Académie. 5° *Manuel pour la pratique de la médecine*, 1795; 2e édit., 1797; 6° *Journal scientifique pour les médecins et les chirurgiens*, 1800-1801, 2 vol. avec portraits; 7° *Les suites heureuses de la vaccination*, avec tableaux enluminés, 1802; 8° *Traité sur la nature des cheveux de l'homme*, 1804; 9° *Manuel pour les personnes qui prennent les eaux minérales*, 1804; 10° *Supplément au Manuel pour la pratique de la médecine*, 1805; 11° *Éloges des deux Linné père et fils*, 1807, 2 vol. avec portraits; 12° *Recueils de différents sujets sur la science médicale et la physique*, 1810-1812, 5 vol. avec portraits; 13° *Manuel pour les personnes qui vaccinent, et pour celles qui les surveillent*, 1813; 14° *Exposé sur l'état de la médecine en Suède pendant les trois derniers siècles*, 1818. Hedin a encore publié plusieurs traités sur différents sujets, insérés dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences de Stockholm ou d'autres sociétés savantes. B—L—M.

HÉDJADJ-BEN-YOUSOUF, fameux général musulman du premier siècle de l'hégire, était de la tribu des Tsakéçis. Sa mère, Alfaragah, fille de Hémam, avait épousé Yousouf après avoir été répudiée par Hareth-ben-Keldah, son premier mari. On dit que Hédjadj, lorsqu'il vint au monde, refusa le sein de sa mère, et ne vécut pendant deux jours que de sang de chevreau ou de bouc. Les Arabes paraissent attribuer à cette singulière nourriture la férocité qui le caractérisa dans la suite. En effet, à peine eut-il atteint l'âge de raison qu'il manifesta un naturel violent et brutal, et ne se plut qu'à répandre le sang. Sous le khalifat d'Abdelmélek l'Ommiade, l'Irac était tellement livré à la rébellion, que le gouverneur de cette contrée ne pouvait s'y maintenir. Le khalife ne trouvait personne parmi ses officiers qui osât entreprendre la réduction des rebelles. Hédjadj se présenta. « Prince des fidèles, dit-il, je défendrai « cette province. » Abdelmélek hésita d'abord à se fier à cette promesse : mais enfin il investit Hédjadj du gouvernement de l'Irac, et mit à sa disposition une armée de vingt-quatre mille hommes. Lorsque Hédjadj fut près de Cadessia, ville célèbre par la défaite du dernier prince sassanide et par la victoire des musulmans, il prit les devants, monté sur son chameau, sans bagage, ordonnant à son armée de le suivre lentement. S'étant introduit secrètement dans la ville, il fit appeler le peuple à la mosquée. Les habitants, l'ayant reconnu, se disaient entre eux : « Dieu « maudisse les Ommiades! S'ils eussent trouvé un « homme plus méprisable que cet Arabe, certes, « ils nous l'auraient envoyé. » Hédjadj monta en chaire au milieu des injures du peuple et des pierres qu'on lui lançait; et, après avoir donné le temps à ses troupes d'investir la mosquée, il commença ainsi son discours, sans aucun préambule relatif à Dieu et à son prophète : « Je suis un « homme généreux, et mon esprit ne conçoit que « de nobles projets : lorsque je découvrirai ma « tête, vous connaîtrez qui je suis. O peuples de « l'Irac! pourquoi ces regards insolents? D'où « vient que vous levez la tête avec fierté? Le mo- « ment approche où ces têtes vont être moisson- « nées. Il me semble déjà voir le sang couler sur « vos visages..... Peuple de l'Irac, le prince des « fidèles a tiré ses flèches de son carquois : il n'en « a trouvé aucune dont la pointe fût plus aiguë « et plus pénétrante que celle qu'il vous envoie « aujourd'hui. Si votre conduite est droite, vous « serez heureux et tranquilles; mais si vous mar- « chez par des sentiers tortueux, vous me trou- « verez toujours à l'extrémité de votre chemin, « ne pardonnant aucune faute, n'admettant au- « cune excuse. » Ce discours fut accueilli par de nouvelles injures, par des menaces plus violentes que les précédentes. « Vils esclaves, reprit « le général, que l'on ne peut conduire qu'avec « le bâton, je suis Hédjadj, fils de Yousouf; je « ne fais jamais de promesses que je ne les ac- « complisse : ces troupes nombreuses, ces voix « confuses que j'entends, vous menacent. Vous « êtes semblables à ce peuple dont a parlé le « Tout-Puissant, qui, comblé de bienfaits, a mé- « connu la main dont il les tenait : Dieu l'a en- « vironné de la famine et de la terreur. » Après quelques paroles semblables, le général fit lire la lettre du khalife, dont le début contenait ces mots : *Je rends grâces à Dieu des biens dont il vous a comblés*. « Impies, interrompit Hédjadj, le khalife « vous salue, et vous ne lui rendez pas les mêmes « vœux dont il vous honore : je vous apprendrai à « agir avec plus de respect. » En achevant ces mots, il ôta son bonnet et le mit sur ses genoux. C'était le signal dont il était convenu avec les siens. Aussitôt ses troupes pénétrèrent de toutes parts dans la mosquée, l'épée à la main, et firent main basse sur tous les assistants. Le carnage fut si

grand, que les rues de la ville furent inondées de sang, et qu'on en avait jusqu'à mi-jambe. Il périt, dit-on, soixante-dix mille personnes en cette occasion. Cet événement eut lieu en 694 ou 695 de notre ère. Hédjadj ordonna ensuite à tous les habitants qui survécurent à ce massacre de sortir de la ville dans trois jours sous peine de mort. Un homme de Koufah y ayant été trouvé le quatrième jour fut mis à mort sur-le-champ. Hédjadj gouverna les deux Iracs pendant vingt-deux ans, avec une autorité absolue et un grand éclat; il mourut en 95 de l'hégire (713-14 de J. C.), à l'âge de 54 ans. Les écrivains arabes prétendent que dans le cours de sa vie il avait fait périr cent vingt mille personnes, et qu'à sa mort il y en avait dans les prisons cinquante mille auxquelles cette circonstance sauva la vie. Sa mort livra l'empire des Ommiades à de nouveaux troubles : les rebelles, que sa fermeté avaient réduits, rompirent leurs fers ou tramèrent de nouveaux complots; et la Perse, la Transoxane, la Mésopotamie, retombèrent dans le même état de sédition et de révolte où elles se trouvaient avant l'arrivée d'Hédjadj (*voy.* ABDEL-MÉLEK et CHEBYB-BEN-ZÉID). J—N.

HEDLINGER (JEAN-CHARLES), graveur de médailles, naquit à Schwitz, en Suisse, le 28 mars 1691, d'une famille noble, descendant de celle de Hettlingen. Son père, qui avait étudié la peinture et passé quelques années à Rome, était inspecteur des mines de Bolentz. Ce fut dans cette dernière ville que le jeune Hedlinger fit ses études, et se livra avec une infatigable ardeur à celle du dessin, contre l'intention de ses parents, qui le destinaient à une autre profession. Son génie, qui le portait à la gravure des médailles, quoiqu'il en ignorât non-seulement les procédés, mais même la forme des outils, lui suggéra des moyens d'y suppléer si ingénieux, qu'ils étonnèrent les gens de l'art, et leur fit pressentir la belle carrière qu'il devait parcourir un jour. Son père, entraîné enfin par ses vives sollicitations et par les éloges des connaisseurs, l'envoya à Sion, en 1709, chez Craver, directeur des monnaies de la république du Valais. Le jeune élève ayant ensuite suivi son maître dans un voyage qu'il fit à Lucerne, fut à portée d'y voir travailler en orfévrerie, et se livra pendant quelque temps à ce genre d'occupation. La guerre étant venue troubler, en 1712, les paisibles montagnes de la Suisse, Hedlinger ne crut pas pouvoir se dispenser d'y prendre une part active; et il fit une campagne, en qualité de lieutenant, dans les volontaires de Lucerne. Mais heureusement les troubles ne furent point de longue durée; il reprit bientôt son burin. Ce fut alors que son maître le chargea de graver les carrés et les coins de la monnaie de Montbelliard et de celle de Porentrui. Ces ouvrages établirent les premiers fondements de la réputation d'Hedlinger. Peu satisfait lui-même cependant de ce qu'il appelait ses essais et ayant entendu vanter les talents de Saint-Urbain, l'un des plus célèbres graveurs de médailles du siècle, lequel résidait alors à Nancy, notre jeune artiste résolut de l'aller trouver pour profiter de ses exemples et de ses conseils. D'abord mal accueilli, il désespérait de réussir dans son projet, lorsque Saint-Urbain ayant vu par hasard quelques ouvrages d'Hedlinger, en demeura si content, qu'il alla lui-même le trouver, et l'admit dans son atelier. Peu de temps après, Saint-Urbain, qui avait le dessein de voir l'Italie, tenta inutilement Hedlinger pour l'engager à l'accompagner : celui-ci préféra de faire le voyage de Paris, où il arriva en 1717. Bientôt il s'y lia avec Roettiers et Delaunai, et depuis cette époque, il vécut toujours avec eux dans la meilleure intelligence. Charles XII, à qui tous les genres de gloire étaient familiers, ayant chargé en 1716 le comte de Goertz, alors à Paris, de lui amener de cette ville un nombre d'artistes célèbres et surtout un graveur de médailles, Hedlinger fut appelé à Stockholm pour y remplacer Karlstein, directeur des monnaies, qui venait de mourir. La manière généreuse dont ce prince ainsi que ses successeurs en agirent avec Hedlinger, malgré la dureté des temps et malgré même la pauvreté du pays, l'attacha tellement à la Suède, que Pierre Ier tenta vainement de l'attirer en Russie, en lui offrant des avantages considérables. Il refusa également beaucoup d'autres propositions qui lui furent faites par divers souverains. Cependant, curieux, à son tour, de voir l'Italie, et d'étudier dans les monuments originaux les objets d'antiquité pour l'étude desquels il avait toujours eu une grande prédilection, Hedlinger obtint la permission de quitter momentanément la Suède. Il partit en 1726, vit Rome et les principales villes d'Italie, et fut accueilli partout avec les égards dus à ses grands talents autant qu'à ses qualités personnelles. En 1735, le roi de Suède Frédéric et la reine Ulrique, d'après les vives sollicitations de l'impératrice Anne, consentirent qu'Hedlinger allât passer deux ans à Saint-Pétersbourg. Mais ensuite s'arrachant aux instances et aux offres de la cour de Russie, qui voulait le fixer près d'elle, il revint à Stockholm, comblé d'honneurs et de présents. Il obtint, quelque temps après son retour, la permission d'aller revoir sa patrie, et y séjourna plusieurs années, pendant lesquelles il se maria. Les travaux d'Hedlinger et le climat froid et humide de la Suède, où il revint, ayant dérangé beaucoup son tempérament, il fit un nouveau voyage dans son pays natal : mais sa santé, qui s'était un peu raffermie, s'étant encore affaiblie à son retour en Suède, il demanda et obtint son congé, après avoir fait agréer, pour le remplacer, Fehrmann, son élève, dont les talents étaient connus. Le roi, qui avait déjà nommé Hedlinger chevalier, intendant de la cour et membre de l'Académie des sciences, le combla encore de bienfaits avant son départ. Arrivé à Schwitz,

il y jouissait en paix du bonheur de vivre au sein de sa patrie et de sa famille, lorsque la mort vint lui enlever son épouse. Cette perte fut adoucie par les soins de sa fille unique, qu'il avait unie à son neveu le landamman Hedlinger. Ni l'âge, ni les fatigues du travail le plus assidu ne purent ralentir son ardeur, ni altérer la perfection de ses ouvrages : il ne cessa de graver qu'en cessant de vivre, le 14 mars 1771, à l'âge de 80 ans. Hedlinger est l'un des artistes de son genre qui a le plus produit. Cependant tous ses ouvrages ont un caractère de perfection rare; rien n'y est négligé; néanmoins on remarque dans les médailles qu'il a exécutées depuis son voyage d'Italie un caractère antique qui les fait facilement distinguer de ses premières productions. Ses talents ont été mis à contribution par toutes les cours de l'Europe. Il a fait une médaille de Louis XV pour la cour de France, à l'occasion de la naissance du Dauphin (1). Celles des impératrices Anne et Élisabeth sont regardées par les connaisseurs comme des chefs-d'œuvre. En général, les revers de ses médailles prouvent la richesse et la fécondité de son génie. Comme il était fort instruit, ses allégories sont toujours fines et poétiques. La plupart des légendes sont de sa composition; et elles ont le mérite d'être laconiques et très-substantielles. Ce qu'on admire surtout dans ses ouvrages, c'est une légèreté et une finesse de détails qui cependant ne dégénère point en manière, parce qu'ils sont toujours subordonnés au large et à la noblesse de l'ensemble. Hedlinger excellait surtout dans la manière de rendre les cheveux. Il est regardé, avec raison, comme celui des artistes modernes qui a le plus approché des anciens; il a fait faire de nos jours un pas à un art qui, sans contredit, contribue encore plus que tous les autres à donner l'immortalité aux grands hommes et la célébrité aux grandes actions. Les principaux élèves d'Hedlinger sont Fehrmann, son successeur; Nicolas Georgi, graveur des médailles du roi de Prusse; et Daniel Hasling, attaché à la cour de Russie. L'œuvre d'Hedlinger, publié d'abord par Haid (Nuremberg, 1781), l'a été avec plus de détail par Chr. de Mechel, Bâle, 1776 et 1778, 2 parties, petit in-8°. Cette dernière édition offre la gravure de cent soixante-sept médailles ou jetons, accompagnée d'une notice sur ce célèbre artiste et sur ses ouvrages. P—E.

HÉDOUIN (Jean-Baptiste), né à Reims, en 1749, fit ses humanités avec succès, et se livra à l'étude des mathématiques. Étant venu à Paris avec l'intention de se perfectionner dans cette science, il renonça bientôt à ce projet. Son goût pour la retraite et pour une vie tranquille, qui lui permît de cultiver les lettres, le détermina à entrer dans la congrégation de Ste-Geneviève, où pourtant il ne fit pas profession. Il la quitta pour l'ordre de Prémontré, où il prononça ses vœux en 1774. Bientôt après, ses supérieurs l'envoyèrent à Paris pour faire son cours de théologie. C'est pendant ce cours qu'il lui prit envie d'extraire l'*Histoire philosophique* et de faire l'*Esprit de Raynal*. Il fit confidence de ce travail, déjà achevé, à M. L'Écuy, alors prieur du collége de Prémontré, et depuis abbé général, qui lui en fit sentir le peu de convenance, et lui conseilla de le supprimer; mais cet avis fut mal suivi. L'envie de se faire imprimer, et peut-être le regret de perdre sa peine l'emportèrent, et l'ouvrage parut. Le jeune auteur ne tarda point à s'en repentir. M. le garde des sceaux ayant voulu faire un exemple de quelques libraires qui se permettaient de publier et de colporter des livres imprimés clandestinement, ordonna des recherches sur l'auteur et l'imprimeur de l'*Esprit de Raynal*. Dans son embarras, Hédouin, qui de plus avait à appréhender l'animadversion de ses supérieurs, s'adressa à Hédouin de Pons-Ludon, son parent, capitaine d'infanterie, alors détenu au château de Ham, et lui fit part de ses craintes. Pons-Ludon eut l'obligeance de se charger du délit, et voulut bien passer pour l'auteur de l'*Esprit de Raynal*. Il en envoya même sa déclaration au censeur de la police Pidansat de Mairobert. C'est sur cette déclaration que les *Mémoires secrets* attribuèrent cet ouvrage à Hédouin de Pons-Ludon, qui continua de passer pour en être l'auteur, jusqu'à la mort de son parent; il crut alors devoir lui restituer ce qui lui appartenait. Quelque jeune que fût Hédouin à cette époque, sans doute un religieux est blâmable d'avoir extrait et offert au public la quintessence d'un livre dangereux; mais cette faute, il la répara bien par sa conduite et par les services qu'il rendit à son ordre. Son abbé général, qui connaissait son talent, le chargea d'enseigner les belles-lettres dans son abbaye, et de rédiger sur un plan donné des principes d'éloquence, tels qu'ils convenaient à de jeunes religieux. Hédouin remplit cette double tâche à la satisfaction de son supérieur, qui bientôt après le nomma au prieuré-cure de Rethonviller, où il continua de remplir les fonctions de curé et de maire pendant la révolution. Il y mourut en octobre 1802. Ses ouvrages sont : 1° *Esprit et génie de Raynal*, Paris, 1777, in-8°; Londres (Paris, Cazin), 1782, in-18; Genève, J. Léonard, 1782, in-8°; 2° *Principes de l'éloquence sacrée mêlés d'exemples puisés principalement dans l'Écriture sainte, dans les saints Pères et dans les plus célèbres orateurs chrétiens, à l'usage des cours d'étude établis dans l'ordre de Prémontré*, Soissons, 1787, in-12. Le plan de l'ouvrage dédié à M. l'archevêque de Narbonne, Dillon, l'épître dédicatoire et l'avertissement sont de M. L'Écuy. 3° *Fragments historiques et critiques sur la révolution*, restés inédits. Hédouin avait des mœurs douces, était studieux, attaché à ses devoirs, aimé de ses confrères et estimé de ses su-

(1) Mechel se trompe lorsqu'il avance que cette médaille a été gravée à Paris lors de son séjour dans cette ville. L'erreur est manifeste, puisque Hedlinger était en France en 1717, 1718 et 1719, et que la naissance du Dauphin est de 1729.

périeurs (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, et les *Mémoires secrets*, 16 juin 1777.) Z.

HÉDOUIN (CHARLES-FRANÇOIS), de la même famille que le précédent, né à Paris le 25 mars 1761, est mort le 15 août 1826, dans le bois de Vincennes, où il était allé herboriser. Voué pendant toute sa vie aux soins de la magistrature, il occupait tous ses loisirs par l'étude de l'histoire naturelle et des antiquités. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on cite un *Veni mecum bibliographique du naturaliste*, rédigé avec autant de goût que de discernement; différents mémoires *sur les fossiles de Grignon*, *sur un trèfle monstrueux*, etc.; enfin une *Flore du bois de Boulogne*, qui paraît n'être point terminée. La plupart de ces écrits, conservés par sa famille, ont beaucoup perdu de leur intérêt par la vente du cabinet de l'auteur, et il est à craindre qu'aucun d'eux ne voie le jour. Le seul monument de ses travaux qui semble destiné à lui survivre est un magnifique herbier, composé de plus de vingt-six grands cartons, et qui est demeuré en la possession de sa veuve, ainsi que différentes collections de papillons et d'insectes. On a publié une *Notice des principaux articles du cabinet de feu M. Hédouin, greffier à la cour royale de Paris*, etc., Paris, 1826, in-8° de 20 pages. Cette notice concerne les livres et manuscrits; il en a paru une semblable pour les collections de coquilles. Z.

HÉDOUIN (1) DE PONS-LUDON (JOSEPH-ANTOINE), cousin du précédent, naquit à Reims, le 5 février 1739, d'une famille ancienne, alliée aux Colbert, dans le 17e siècle. Ayant achevé ses humanités à l'université de Reims, il servit sur mer comme volontaire en 1757 sous le capitaine Thurot, se trouva à la bataille de Crevelt en 1758 comme officier dans le régiment d'Eu; devint aide-major en 1763 dans le régiment des Bourges, demeura trois ans dans la capitale du Berry, fut nommé lieutenant en 1771 dans le régiment provincial de Champagne, et après seize ans de services, fut enfermé au château de Ham, en vertu d'une lettre de cachet dont les motifs sont restés ignorés. Pendant son séjour dans cette prison d'État, son cousin Hédouin, religieux prémontré (*voy.* HÉDOUIN, Jean-Baptiste), publia l'*Esprit de Raynal*. Ce livre fut supprimé aussitôt qu'il parut, et le libraire menacé de la Bastille s'il ne nommait l'auteur. Ce dernier alla voir son parent au château de Ham, lui exposa ses inquiétudes, et l'engagea à s'avouer auteur de l'ouvrage incriminé. Hédouin de Pons-Ludon entra dans les vues du jeune prémontré, envoya une déclaration au censeur de la police, et garda le secret jusqu'à la mort de son cousin. En 1778 il acheta la charge de conseiller rapporteur du point d'honneur au tribunal des maréchaux de France, qu'il perdit à la révolution. En septembre 1792 il sauva du massacre, au péril de ses jours, une mère de famille, appelée Gonel. Incarcéré lui-même en 1794, la liberté ne lui fut rendue qu'après le 9 thermidor; et depuis cette époque il fut emprisonné plusieurs fois par ordre des ministres de Bonaparte. Il mourut à Reims le 27 octobre 1817. On a de lui : 1° *Essai sur les grands hommes d'une partie de la Champagne, par un homme du pays*, Paris, 1768, 1 vol. in-8°; 2e édition, revue et corrigée, 1770, in-8°; 2° *Lettre d'un Rémois à un Parisien, sur ce qui doit payer les corvées en France*, 1776, in-8°; 3° *Mémoire d'un militaire au roi, sur ce qu'il a éprouvé de contradictions en son état*, 1774, in-8°; et une foule de mémoires, pétitions, etc. On formerait un très-gros volume des madrigaux, épigrammes, épitaphes, épithalames, satires et chansons, dont il est l'auteur. F.

(1) Plusieurs biographes le nomment *Hédoin*. Voici une anecdote curieuse qui explique cette erreur. En 1755, l'abbé Velly fit paraître le tome 2 de son *Histoire de France*, où il dit, p. 2 : « Il (Louis le Débonnaire) avait sept sœurs, dont aucune « n'était mariée. Elles avaient toutes des équipages de reines; « et plusieurs de ces princesses ne se refusant aucun plaisir, il « en était arrivé du scandale plusieurs fois. Le premier soin du « nouvel empereur fut de réprimer les familiarités que quelques « courtisans avaient eues avec elles. Quelques-uns furent exilés; « d'autres eurent les yeux crevés : un des plus considérables, « nommé *Hédoin*, tua le comte Garnier, qui avait commission « de l'arrêter, et fut lui-même massacré. » Le jeune Hédouin, ardent et amoureux, ayant lu ce passage, admira tellement le bonheur d'*Hédoin* d'avoir été l'amant favorisé d'une fille de Charlemagne, que dès lors il retrancha la voyelle *u* de son nom, pour devenir l'homonyme du seigneur carlovingien. Mais cet acte d'originalité ne fut imité par aucun des membres de sa famille, ni même par son fils; ils ont toujours signé *Hédouin*.

HÉDOUVILLE (GABRIEL-THÉODORE-JOSEPH, comte d'), général français, naquit en 1745 au Petit-Loupy en Lorraine, d'une famille dont la noblesse remonte au 15e siècle, mais dont la fortune était peu considérable. Son père, officier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, avait fait toutes les guerres du règne de Louis XV en Flandre et en Allemagne. Après des études très-superficielles à l'école militaire, le jeune Hédouville entra comme sous-lieutenant en 1773 dans les dragons de Languedoc. Il était capitaine lorsque la révolution commença. Sans en adopter tous les principes, il ne s'y montra pas opposé, et il s'abstint d'émigrer comme fit son frère cadet, ainsi que la plupart de ses camarades (1). Employé d'abord à l'état-major de l'armée du Nord, il parvint au grade de maréchal de camp, et se trouvait en cette qualité près de Menin dans le mois de septembre 1793, lorsqu'il fut arrêté, destitué et envoyé à Paris pour être jugé par le tribunal révolutionnaire, comme accusé d'avoir *compromis les intérêts de la patrie* par les ordres qu'il avait donnés. C'était à une pareille époque un véritable arrêt de mort; il y échappa cependant, attendu, dirent ses terribles juges, qu'il n'avait pas agi *criminellement et par trahison*. Envoyé peu de temps après à l'armée des côtes de l'Océan comme

(1) On lit dans le *Mémorial* de M. de Las Cases un récit assez curieux que Bonaparte faisait à Ste-Hélène sur l'émigration de ce frère d'Hédouville : « Serrurier et Hédouville cadet, disait « Napoléon, marchaient de compagnie pour émigrer en Espagne. « Une patrouille les rencontre : Hédouville, plus jeune, plus « leste, franchit la frontière, se croit très-heureux, et va végéter « misérablement en Espagne. Serrurier, obligé de rebrousser « chemin, revient à sa garnison désolé : il continue de servir et « devient maréchal! »

chef de l'état-major général, Hédouville eut à combattre dans ces contrées les royalistes de la Bretagne et de l'Anjou. Il mérita bientôt par son zèle d'être nommé général de division, et il dirigea en cette qualité, dans le mois de mars 1796, l'arrestation de Stofflet et de quatre de ses officiers. Le rapport qu'il adressa au ministre de la guerre sur cette opération était ainsi terminé : « Ils ont été amenés ici aujourd'hui, ils seront « fusillés demain... » Hédouville dirigea encore un peu plus tard l'arrestation de Charette, et pour que ce général ne fût pas enlevé par les siens, dans le trajet d'Angers à Nantes, il le fit transporter sur un bateau. Il eut ensuite avec Hoche beaucoup de part à la pacification ou soumission de ces malheureuses contrées, et les moyens qu'employèrent ces deux généraux ne furent pas toujours généreux. Cependant on doit dire qu'Hédouville n'était pas à Quiberon en 1795. Envoyé à Saint-Domingue en 1798 en qualité de commissaire extraordinaire, avec la mission de rétablir l'ordre dans cette colonie, et de faire rentrer dans l'obéissance les nègres insurgés par les imprudents décrets de l'assemblée nationale, Hédouville, qui connaissait peu ce pays, qui n'avait pu amener avec lui que 250 soldats, et qui fut dès le commencement contrarié par l'influence des Anglais et par les chefs des noirs, notamment Toussaint-Louverture, se vit bientôt obligé de se rembarquer et de revenir en France, où le directoire l'employa comme inspecteur général, et lui donna le commandement d'une division en Bretagne. C'est dans cette position qu'il se trouvait en 1799, lorsque les royalistes, voulant profiter des revers qu'éprouvaient les armes de la république, se mirent en mesure de recommencer la guerre. De son côté Hédouville se prépara à les combattre ; mais les moyens de conciliation lui paraissant toujours préférables, il entra en négociation avec les chefs et réussit à leur faire consentir une suspension d'armes. On a dit que pour parvenir à ce but il leur fit entendre que le nouveau consul, Bonaparte, était disposé à rétablir l'ancienne monarchie des Bourbons. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la plupart des chefs royalistes se rendirent alors à Paris dans cette espérance; que plusieurs d'entre eux eurent des conférences avec Bonaparte, qui se garda bien de les désabuser, et qu'il les fit presque tous arrêter quelques jours après leur arrivée (1). On ne peut pas dire qu'Hédouville fût dans le secret de ces ruses. On sait même que M. de Bourmont, qui commandait alors contre lui une division de royalistes, et qui plus tard devint son collègue à la chambre des pairs, a rendu une complète justice à la loyauté et à la sagesse qu'il déploya dans des circonstances aussi difficiles. Nommé sénateur après le 18 brumaire, le général Hédouville fut envoyé en 1801 comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, où il résida trois ans. Il s'y trouvait encore à l'époque de la mort du duc d'Enghien, et s'étant rendu à la cour le jour même où l'on en reçut la nouvelle, il fut très-étonné de voir tout le monde en deuil et la famille royale très-triste. Lui seul paraissait fort gai et dans son costume ordinaire. Il demanda la cause d'un pareil changement, et lorsqu'il l'eut apprise, il se hâta de s'éloigner. Rappelé peu de temps après à Paris, le nouvel empereur le créa comte, grand officier de la Légion d'honneur, puis son ministre plénipotentiaire près la confédération du Rhin. En 1806 il le fit chambellan de son frère Jérôme. Hédouville accompagna ce nouveau roi de Westphalie comme chef d'état-major dans sa courte campagne de Silésie, et ce fut en cette qualité qu'il signa le 5 janvier 1807 la capitulation de Breslaw. Il retourna ensuite à son poste de ministre plénipotentiaire près la confédération du Rhin, et ne revint en France qu'après la destruction de cette ligue, fondée par Napoléon, et qui ne devait pas avoir plus de durée que sa puissance. Hédouville se trouvait à Paris lors du renversement de l'empire en avril 1814, et il fut du nombre des sénateurs qui votèrent la déchéance. Élevé à la pairie par Louis XVIII, il ne prit aucune part aux affaires publiques lors du retour de Napoléon en 1815, et fut en conséquence conservé dans son titre de pair après la rentrée du roi. Il ne parut que rarement à la chambre, à cause de ses infirmités, et mourut le 31 mars 1825 dans sa terre de la Fontaine près Arpajon, laissant deux héritiers de son nom. Par une singularité assez remarquable, ce fut le comte de Bourmont, qui avait longtemps combattu contre lui à la tête des royalistes de l'Ouest, qui, devenu son collègue à la chambre des pairs, y prononça son éloge funèbre le 10 juin suivant. Il le traita, on ne peut le nier, en ennemi généreux. M-dj.

HEDWIG (Jean), médecin allemand, professeur de botanique et l'un des meilleurs observateurs du 18e siècle, naquit à Cronstadt, en Transsylvanie, le 8 octobre (ou, suivant Meusel, le 8 décembre) 1730. Sa passion pour l'étude des plantes se manifesta de bonne heure, et leur culture fit l'unique amusement de sa jeunesse. Ayant perdu son père en 1747, il fut envoyé, pour continuer ses études, à Presbourg, à Zittau et enfin à Leipsick, où des travaux subsidiaires l'aidèrent à suppléer à la modicité de sa fortune. Il y mit en ordre le jardin et la bibliothèque de l'université et enrichit le cabinet de plusieurs préparations anatomiques.

(1) Bonaparte se vanta de cette ruse en présence d'une députation du tribunat qui, étant venue quelque temps après le féliciter pour le concordat, lui témoignait des craintes sur les suites que pouvait avoir un pareil traité avec la cour de Rome. — « Bah ! leur dit Napoléon, pensez-vous que j'en sois plus soumis « à la volonté du pape ! Je lui ai accordé ce que je ne pouvais « pas refuser ; mais, quand l'occasion se présentera, je saurai « bien reprendre mes droits avec lui comme je l'ai fait avec les « royalistes, dont le parti était très-puissant quand je suis arrivé « au pouvoir, et qu'ainsi il fallait ménager. J'ai fait croire à leurs « chefs que je marchais au même but qu'eux ; c'est avec cette « amorce que je les ai attirés à Paris, et que j'ai eu avec eux des « conférences où je les ai maintenus dans le même espoir. Huit « jours après tous étaient arrêtés... » Et il ajouta, en faisant une pirouette : « Voilà comment on gouverne ! »

Bose, professeur de botanique, l'ayant pris en affection, le logea chez lui et le chargea pendant trois ans de le remplacer à l'hôpital. Ses études terminées, Hedwig retourna dans sa patrie, où il eut la mortification de ne pouvoir être admis à exercer la médecine, parce qu'il n'avait pas fait ses cours à l'université de Vienne : il prit en conséquence le parti de se fixer dans quelque ville de Saxe, se fit recevoir docteur en 1756, et s'établit à Chemnitz, où il ne cessa de joindre l'étude des végétaux à une pratique fort étendue. Le défaut de livres et d'instruments l'embarrassait quelquefois dans ses recherches botaniques. S'étant adressé à J.-C.-D. Schreber pour obtenir quelques éclaircissements sur la *Flore de Leipsick*, que ce dernier venait de publier en 1771, Schreber fut si frappé de la justesse d'esprit et de la sagacité qu'annonçait la lettre du jeune médecin, qu'il entra en correspondance avec lui et devint son ami, lui envoya des livres et même des microscopes, qu'Hedwig perfectionna encore, et avec le secours desquels il fit bientôt les grandes découvertes qui ont établi sa réputation. La pratique de son art, dans la petite ville de Chemnitz, suffisant à peine à ce qu'exigeait l'entretien de sa nombreuse famille, il se décida en 1781 à se fixer à Leipsick, et y publia son *Fundamentum historiæ naturalis muscorum*, fruit de vingt ans de recherches et de méditation. Il fut chargé en 1784 du soin de l'hôpital militaire, fut nommé deux ans après professeur extraordinaire de médecine, et en 1789 l'électeur (Frédéric-Auguste) lui donna la chaire de botanique, l'intendance du jardin et un logement à l'Académie. On croit même que ce fut d'après ses avis que ce prince, ami des arts, créa le beau jardin botanique de Pilnitz, si remarquable par le soin qu'on y donne à la culture des plantes cryptogames. Hedwig publia en peu d'années ses nombreux ouvrages, dont les matériaux étaient depuis longtemps dans sa tête. Des chagrins domestiques et la rigueur du froid à la fin de 1798 altérèrent enfin sa robuste constitution, et une fièvre nerveuse l'enleva au bout de neuf jours le 7 février 1799. De quinze enfants qu'il avait eus de ses deux femmes, quatre seulement lui survécurent ; mais ses élèves le respectaient comme un père et le chérissaient comme l'ami le plus tendre : les courses botaniques qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie, avec une ardeur infatigable, étaient pour eux de vraies parties de plaisir. A une grande mémoire Hedwig joignait une vue perçante et une adresse singulière pour les recherches microscopiques : aussi peut-il passer pour le modèle des observateurs. Il a établi sur de nouvelles bases l'histoire naturelle des cryptogames, entrevue par Micheli et Dillenius, défigurée ensuite par Linné, qui avait malheureusement regardé comme fleurs mâles des mousses les urnes portées sur des pédicules qu'il prenait pour des anthères, mais qui sont de vraies capsules contenant les graines. Hedwig reconnut que, dans ces espèces, les petits corps oblongs, sessiles dans les rosules ou dans les aisselles des feuilles, étaient les véritables anthères, et ce qui n'était d'abord pour lui qu'un système fondé sur des analogies nombreuses et frappantes, devint une démonstration lorsque le 17 janvier 1774 il vit une anthère du *Bryum pulvinatum* s'ouvrir et lancer le pollen. Il convainquit les plus incrédules en semant les graines de plusieurs espèces de mousses ou fougères, qu'il réussit à faire lever, et dont il aperçut distinctement les cotylédons. Des nombreux ouvrages d'Hedwig, nous n'indiquerons que les principaux : 1° *Epistola de præcipitantiæ in addiscenda medicina noxis*, Leipsick, 1755, in-4° ; 2° *Fundamentum historiæ naturalis muscorum frondosorum*, ibid., 1782-1783, deux parties in-4°, fig. 3° *Theoria generationis et fructificationis plantarum cryptogamicarum Linnæi*, mémoire couronné et publié par l'Académie de St-Pétersbourg, 1784 (1785), in-4° ; ibid., deuxième édition, corrigée et augmentée, Leipsick, 1798, in-4°, avec 42 planches coloriées. Le système qu'il y développe paraît incontestable pour les mousses et les hépatiques. « Son opinion sur « les fougères (dit Deleuze) est très-ingénieuse, « mais moins prouvée : celle qu'il émet sur les « lichens et les champignons n'est encore appuyée « que sur des conjectures. » 4° *Stirpes cryptogamicæ*, Leipsick, 1785-1795, 4 vol. in-fol. en latin et en allemand : on y trouve la description analytique de cent quarante-huit espèces de mousses et de cinquante autres cryptogames, toutes examinées au microscope et figurées avec autant d'élégance que d'exactitude. 5° *De fibræ vegetabilis et animalis ortu*, ibid., 1789, in-8° ; 1799, in-8° de trente-deux pages, ouvrage fondamental et qui est demeuré classique jusqu'au beau travail que M. de Mirbel a fait sur le même sujet. 6° *Recueil de mémoires et observations sur la botanique et l'économie*, t. 1er, ibid., 1793, avec 8 planches (en allemand) ; 7° une traduction allemande de l'*Introduction à la pathologie* de Ludwig, Erlang, 1777 (1776), in-8° ; des *Œuvres d'histoire naturelle* de Ch. Bonnet, Leipsick, 1783-1785, 4 vol. in-8° ; 8° Des *notes* sur la traduction allemande (par G.-C. Fischer) des *Aphorismes* de M. A. de Humboldt sur la physiologie chimique des plantes, ibid., 1794, in-8°, et un assez grand nombre de dissertations en allemand dans les différents recueils littéraires de Leipsick consacrés à la physique, à l'histoire naturelle et aux sciences économiques, dans la collection de Riem, dans les *Annales botaniques* de M. Ustéri, etc. Voyez, pour plus de détails, le *Specimen inaugurale botanicum in quo de argumentis contra Hedwigii theoriam de generatione muscorum quædam disseruit* H.-A. Noehden, Göttingen, 1797, in-4°, et surtout l'excellente *Notice* sur la vie et les ouvrages d'Hedwig par M. Deleuze, dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle*, Paris, 1803, t. 2, p. 392 et 451. — *Romain-Adolphe* HEDWIG, fils du précédent, né à

Chemnitz en 1772, succéda à son père dans la chaire de botanique à Leipsick, où il était professeur extraordinaire de la même science dès 1789. Une mort prématurée l'enleva le 1er juillet 1806. Outre le grand ouvrage de son père sur les fougères (*Filicum genera et species*, Leipsick, 1799-1804, 4 parties in-4°, fig.), dont il fut l'éditeur, on connaît de lui : 1° *Observationes botanicæ*, ibid., 1802, in-4° avec 11 planches coloriées. Ce recueil devait avoir une suite. 2° *Genera plantarum secundum characteres differentiales, ad Mirbelli editionem revisa et aucta*, ibid., 1806, in-8°; 3° un ouvrage sur les champignons singuliers et peu connus qui croissent sur les feuilles vivantes, il était sous presse à Paris en 1803, et les dessins qui accompagnaient les descriptions étaient d'une exactitude et d'un fini admirables (*Annal. du mus. d'hist. nat.*, t. cité, p. 406). C. M. P.

HEDWIGE (Sainte), ou AVOIE, duchesse de Pologne, était fille de Berthold, duc de Carinthie, et sœur d'Agnès de Méranie, connue dans l'histoire de France par son mariage avec Philippe-Auguste. Hedwige fut élevée dans le monastère de Lutzingen en Franconie, où elle puisa le goût de toutes les vertus chrétiennes. Ses parents la marièrent à l'âge de douze ans à Henri, duc de Silésie et de Pologne. Le ciel bénit son union, et lui accorda six enfants, dont elle soigna elle-même l'éducation. Quoique jeune, elle était l'exemple de la cour par la pureté de ses mœurs et la régularité de sa conduite; mais aspirant encore à une plus grande perfection, elle engagea son mari à fonder une abbaye à Trebnitz pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux, mit à leur tête une sainte veuve qui avait été sa gouvernante, et fit à cette maison des dons si considérables, que les revenus pouvaient suffire à l'entretien de mille pauvres. Elle vint habiter dans le voisinage de l'abbaye, et s'y rendait même souvent pour participer aux exercices de piété ou aux travaux des religieuses. La pieuse duchesse vendit ses pierreries et ses bijoux pour en distribuer le prix, se vêtit d'une étoffe grossière, porta jour et nuit un cilice, enfin renonça pour jamais aux délicatesses et aux vains plaisirs du monde. Elle obtint, quelques années après, l'agrément de son mari pour demeurer dans l'intérieur de l'abbaye; mais elle ne voulut pas se lier par des vœux, afin d'éprouver moins de gêne dans son dessein de se consacrer entièrement au soulagement des pauvres. Son mari ayant été blessé et fait prisonnier dans la guerre qu'il soutenait contre Conrad, duc de Kirn, Hedwige supporta cette disgrâce avec résignation, et alla trouver Conrad, qui s'adoucit en la voyant, et consentit à la paix. La mort de son mari, arrivée quelque temps après, ne fut pas le seul malheur par lequel la Providence se plut à l'éprouver : Henri le Pieux, son fils aîné, fut tué en 1241, en combattant les Tartares. Vainement s'efforça-t-elle de surmonter sa douleur, en se représentant que ce fils chéri était mort pour la cause de Dieu même; le chagrin qu'elle avait ressenti était trop violent, et elle ne recevait point les consolations qu'elle s'efforçait de donner à tous ceux qui l'entouraient. Sa santé s'altéra bientôt; elle prévit sa fin prochaine, demanda à recevoir l'extrême-onction, quoique rien n'annonçât le danger de son état, et mourut peu de jours après, le 15 octobre 1243, ayant passé quarante ans dans la retraite et la pratique de tous les exercices de la pénitence. L'Église célèbre la fête de Ste-Hedwige le 17 octobre. W—s.

HEDWIGE, reine de Pologne, née en 1371, était fille cadette de Louis de Hongrie. Après la mort de son père, elle fut choisie dans une assemblée des magnats pour lui succéder au trône de Pologne, mais sous la réserve que l'époux qu'elle prendrait aurait l'agrément de la diète. Sa mère Élisabeth vit avec peine une disposition qui contrariait les projets du feu roi en faveur de Marie, sa fille aînée : cependant elle ne put se dispenser d'envoyer un ambassadeur à la diète pour lui annoncer l'arrivée prochaine de la princesse Hedwige; mais elle demanda qu'après son couronnement, on lui permît de retourner en Hongrie, afin d'y achever son éducation dans sa famille. Les nobles polonais crurent voir dans cette demande le dessein caché de disposer de la main d'Hedwige contre leur gré; en conséquence ils élurent roi Zimovits, duc de Mazovie, qu'ils lui destinaient pour époux. Les Palatins chargés d'annoncer cette nouvelle à Élisabeth la trouvèrent mieux disposée qu'ils ne l'espéraient; et ils stipulèrent avec elle, au nom de la diète, que dans le cas où Hedwige mourrait sans enfant, le trône de Pologne passerait de plein droit à sa sœur Marie. Ce traité déplut à Zimovits; et ayant échoué dans son projet de le faire déclarer nul, il porta lui-même la guerre dans un royaume qu'il était appelé à défendre. Son élection fut cassée : mais la Pologne n'en était pas moins en proie aux horreurs de la guerre civile et étrangère, lorsque les Palatins retournèrent encore vers Élisabeth, qui consentit cette fois à laisser partir Hedwige. Son arrivée à Cracovie, en 1384, fut célébrée par des fêtes; et son couronnement ne fut retardé qu'autant que l'exigeaient les préparatifs de cette auguste cérémonie. La princesse n'avait alors que treize ans; mais, disent les historiens, déjà on découvrait en elle une raison épurée, un esprit solide, des sentiments nobles et si naturels, qu'elle semblait n'avoir rien à attendre du temps ni de l'expérience. A ces qualités si précieuses elle joignait une rare beauté : aussi un grand nombre de princes s'empressèrent-ils de briguer sa main. Parmi eux, Jagellon, duc de Lithuanie, se faisait distinguer par les avantages extérieurs, et par la valeur dont il avait déjà donné des preuves éclatantes : il annonçait dans toutes les occasions une grande déférence pour les magnats; et enfin la réunion de son duché de Lithua-

nie à la Pologne achevait de lui concilier tous les suffrages. Hedwige était prévenue favorablement pour Guillaume, duc d'Autriche, et même elle l'avait fait venir à sa cour : mais la première fois qu'elle vit Jagellon, elle sentit sa première résolution ébranlée; ce prince, déjà instruit des vérités de la religion, ayant reçu le baptême, elle ne trouva aucune raison à opposer au désir du sénat. Hedwige épousa donc, en 1386, Jagellon, qui avait pris le nom de *Wladislas V;* elle partagea avec lui la gloire de convertir au christianisme les habitants de la Lithuanie. Sa conduite fut toujours à l'abri du moindre soupçon : elle eut cependant à souffrir de la jalousie de son mari : mais son innocence triompha de la calomnie. Elle mourut, en 1399, à 28 ans, d'une suite de couches, regrettée de ses sujets dont elle avait adouci le sort, et de son époux, qui rendait enfin une justice entière à ses qualités et à ses vertus. Elle voulut que le prix de ses pierreries fût employé pour soulager les pauvres et pour achever les bâtiments de l'université de Cracovie. W—s.

HEEMSKERCK (Jacques Van), amiral hollandais, était issu d'une famille ancienne et distinguée. Il se voua au service de mer, et se fit remarquer par son intrépidité et ses connaissances dans l'art nautique : c'est ce qui lui valut, en 1595, le commandement d'une expédition formée pour chercher une route à la Chine et aux Indes par le nord-est; il avait pour premier pilote Guillaume Barentsz. Celui-ci avait déjà fait ce voyage l'année précédente, et s'était élevé jusqu'à la pointe la plus septentrionale de la Nouvelle-Zemble, qu'il avait nommée *Is-Hoek* (Cap des Glaces) : elle est par les 77° de latitude boréale. Barentsz voyant qu'il n'y avait pas de possibilité d'avancer davantage à cause des glaces, quoique l'on fût au 31 juillet, revint en Hollande. Il rencontra, quelques jours après, deux autres vaisseaux expédiés en même temps que le sien, desquels il s'était séparé sous les hautes latitudes, et sur l'un desquels était le voyageur Hugue Linschot. Barentsz arriva le 16 septembre à Amsterdam. Ce voyage avait duré trois mois onze jours. L'espérance qu'il fit concevoir de trouver le passage engagea les états généraux et le prince d'Orange à tenter une nouvelle expédition, sous les ordres de Heemskerck; sept vaisseaux en firent partie : elle quitta le Texel le 2 juin 1595. Le 18 août, elle entra dans le détroit de Waigatz ou de Nassau, qui était rempli de glaces. Les Hollandais abordèrent plusieurs fois sur la Nouvelle-Zemble et sur le continent d'Asie, et eurent des communications avec les Samoïèdes. Ils essayèrent à diverses reprises d'avancer au nord et à l'est, au delà du 71e parallèle : toujours les glaces les en empêchèrent; enfin, le 25 septembre, elles arrivèrent en si grande abondance, les brumes devinrent si épaisses et les vents si variables, qu'ils se décidèrent à sortir du détroit. Le 18 novembre, tous les vaisseaux entrèrent heureusement dans la Meuse. L'inutilité de ces deux expéditions refroidit le zèle des états généraux, qui ne voulurent pas en autoriser une nouvelle en lui donnant une commission : ils annoncèrent cependant qu'ils ne l'empêcheraient pas, et promirent une récompense en cas de réussite. Le conseil de la ville d'Amsterdam arma deux bâtiments; Heemskerck et Barentsz furent encore à la tête de l'expédition. Ils partirent du Vlie le 18 mai 1596. Ce troisième voyage fut le plus malheureux. Arrivés sous les hautes latitudes, Barentsz et Jean Cornelisz Ryp, capitaine du second bâtiment, différèrent d'avis sur la route à suivre. Le 19 juin, on vit la côte occidentale du Spitzberg, par 80° 11′. Les Hollandais crurent que c'était le Groenland. Ils abordèrent dans cette contrée inhospitalière, et eurent beaucoup à souffrir des ours blancs. Le 1er juillet ils se trouvèrent par 76° 50′ : Barentsz et Ryp, n'ayant pu s'accorder sur la direction qu'il fallait prendre, se séparèrent; ce dernier fit voile au nord, espérant qu'il parviendrait à passer à l'est des terres. Barentsz courut au sud à cause des glaces. Le 17, il eut connaissance de la Nouvelle-Zemble par 74°, et en suivit la côte. Le 15 août, le vaisseau se trouva pris dans les glaces contre l'île d'Orange au nord de la Nouvelle-Zemble : il parvint cependant à s'en dégager; mais ce fut pour s'y trouver de nouveau engagé, sur la côte orientale de cette dernière île, où il fut contraint d'hiverner. On ne peut s'imaginer tout ce que les Hollandais eurent à souffrir de la rigueur de cet affreux climat. Du 4 novembre au 24 janvier suivant, ils furent privés de la vue du soleil. Après des peines infinies ils s'embarquèrent, le 14 juin 1597, sur deux petits bâtiments qu'ils avaient construits pour remplacer leur vaisseau rompu par les glaces, et firent route au nord, puis à l'ouest. Le 19, Barentsz, malade depuis longtemps, mourut. Ses compagnons, après avoir lutté contre les glaces qu'ils étaient souvent obligés de traverser à pied, rencontrèrent, le 28, deux barques russes à l'ancre dans une baie de la Nouvelle-Zemble; mais elles partirent le lendemain. Le 12 août, les Hollandais virent d'autres Russes, en obtinrent des secours; et le 29, ils abordèrent près de Kola en Laponie, où ils retrouvèrent Ryp, qui s'était séparé d'eux l'année précédente, et qui les emmena sur son vaisseau. Ils entrèrent dans la Meuse le 29 octobre, et arrivèrent le 1er novembre à Amsterdam, revêtus des mêmes habits qu'ils portaient à la Nouvelle-Zemble. Ils ne restaient plus que douze. Le mauvais succès de cette entreprise ne détourna pas moins les négociants que les états d'Hollande d'en essayer une autre. Heemskerck fit, par la suite, des campagnes dans la mer des Indes. En 1601, il combattit et prit une grosse caraque portugaise, richement chargée et montée par plus de 700 hommes; il l'amena en Hollande. En 1607, il partit comme amiral d'une flotte de 26 vaisseaux de guerre que les états généraux envoyaient

contre les Espagnols. Il les attaqua, le 25 avril, sous le canon de Gibraltar, quoiqu'ils fussent une fois aussi nombreux que lui et protégés par la forteresse. Au milieu du combat, il eut la cuisse emportée par un boulet. Sa blessure ne l'empêcha pas d'encourager son monde, et de garder son épée jusqu'au moment où il expira. Les Hollandais remportèrent une victoire complète. L'amiral espagnol mourut aussi en combattant. La relation des trois expéditions au nord-est fut publiée par Gerard de Veer, qui avait accompagné Barentsz dans les deux dernières; elle parut en latin, en hollandais et en français. En voici le titre dans la première de ces langues : *Gerardi de Vera diarium nauticum, seu vera descriptio trium navigationum*, etc., Amsterdam, 1598, 1 vol. in-fol., fig. Voici le titre français : *Vraye description de trois voyages de mer très-admirables faicts en trois ans, à chacun an un, par les navires d'Hollande et Zélande, au nord par derrière Norwége, Moscovie et Tartarie, vers le royaume de China et Catay... par Girard le Ver* (1), Amsterdam, 1598, in-fol.; l'édition française a été répétée chez le même libraire en 1600 et 1609, et à Paris, 1599, 1 vol. in-12. Il y en a une ancienne traduction italienne, Venise, 1599, in-4°. Cette relation se trouve aussi, mais abrégée, dans la troisième partie des *Petits Voyages* de De Bry; elle est insérée à la suite du voyage de Linschot aux Indes orientales : ce n'est qu'un sommaire du texte de De Veer. Linschot a publié un récit des deux premiers voyages (*voy.* LINSCHOT). La relation de De Veer est encore dans le 1er volume du *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement des Indes orientales*, etc. : le style en est plus moderne. Deperthes, auteur de l'*Histoire des naufrages*, lui a donné place dans le 1er volume de cet ouvrage. Comme ce récit est un peu prolixe et contient trop de détails nautiques, le rédacteur de cet article l'a beaucoup abrégé en l'insérant dans la nouvelle édition du livre de Deperthes, qu'il a publiée en 1815; et il a suivi l'exemple que lui avait donné l'abbé Prevost dans le tome 15 de son *Histoire des voyages*. Enfin le journal du troisième voyage de Barentsz a été placé dans la 11e partie des *Petits Voyages*, avant la description du Spitzberg, dont on revendique la découverte en faveur de ce navigateur et de Ryp son confrère. E—s.

HEEMSKERK (MARTIN VAN), peintre hollandais, né en 1498 au village de Heemskerk, dont il prit le nom, était fils d'un maçon nommé Van Véen, qui, l'ayant d'abord placé chez un peintre de Harlem, l'en retira peu de temps après, pour l'occuper aux travaux les plus grossiers. Le jeune Martin, qui avait déjà pris le goût des arts, ne rentra qu'avec une extrême répugnance dans la maison paternelle, et saisit avec empressement la première occasion de s'en éloigner. Muni d'une petite somme d'argent qu'il tenait de sa mère, et tacitement autorisé par cette bonne femme à prendre la fuite, il se rendit à Delft, chez le peintre Jean Lucas, qui jouissait alors de quelque réputation. Néanmoins, voyant que son maître ne faisait rien pour l'encourager, il se hâta d'entrer chez J. Schorel, artiste célèbre, qui avait rapporté de Rome et de Venise une foule d'études précieuses. Les progrès de l'élève furent si rapides que le maître en prit de l'ombrage. Heureusement, Heemskerk n'avait déjà plus besoin des leçons de Schorel, lorsque celui-ci crut devoir le renvoyer. Ce fut à cette époque que Heemskerk composa son tableau de *St-Luc occupé à peindre la Vierge et l'enfant Jésus*, et qu'il en fit présent à la communauté des peintres de Harlem. Ce morceau eut beaucoup de succès, et les magistrats de la ville se hâtèrent de le placer dans leur salle d'assemblée. Cependant l'auteur de cet ouvrage, trop avide de renommée pour se contenter du suffrage de ses compatriotes, partit pour l'Italie. Il y resta environ trois ans, s'attachant à former son goût sur celui de l'antique, et consultant souvent le célèbre Michel-Ange, qui enrichissait alors d'une foule de chefs-d'œuvre la capitale du monde chrétien. Le résultat de ses nouvelles études ne répondit pas tout à fait à ses espérances; il changea entièrement de manière : son dessin devint plus savant; mais ce fut au préjudice de son coloris; et lorsqu'il fut de retour en Hollande, quelques-uns de ses admirateurs regrettèrent de ne plus trouver dans ses productions le charme qui les avait séduits. Les vrais amateurs, néanmoins, surent apprécier les qualités qu'il avait acquises; son atelier se remplit d'élèves, et il fit fortune en peu de temps. En 1572, ce peintre éprouva une perte bien douloureuse. Forcé d'abandonner la ville de Harlem que les Espagnols tenaient assiégée, il chercha un asile à Amsterdam, chez un de ses élèves nommé Rauaërt. Peu de temps après, Harlem se rendit; et, malgré la promesse que les vainqueurs avaient faite de ne point piller cette ville, ils s'y portèrent aux plus cruels excès. La maison d'Heemskerk, remplie de soldats, fut entièrement dévastée, et les plus beaux ouvrages de ce maître furent anéantis. Cette malheureuse circonstance nous explique pourquoi les ouvrages d'un peintre aussi fécond et aussi laborieux sont aujourd'hui si rares dans le commerce. La galerie du musée du Louvre n'en possédait aucun, même avant les événements de 1815, et l'on n'en trouverait peut-être pas un dans les grandes collections de Londres. Les seuls qui existent encore sont épars en Hollande et dans quelques villes de la haute Allemagne. Son tableau représentant *Mars et Vénus surpris par Vulcain, en présence de tous les dieux*, a été longtemps en grande réputation (1). Mais,

(1) Son vrai nom est *de Veer* : dans quelques éditions il est écrit *de Vera*.

(1) Galerie de Dusseldorf.

telle est la diversité des opinions en matière d'art, que, loin d'admirer cette composition, le Prussien Forster en parle avec le dernier mépris, et comme s'il eût été convaincu d'avance que ce devait être un méchant ouvrage : « Était-il dans « l'ordre des choses possibles, s'écrie-t-il avec « impertinence, que l'âme d'un Raphaël, d'un « Titien, d'un Guide, descendît du ciel pour vi« vifier un artiste pétri du *limon belgique?* » La vérité est que la manière de Martin manquait d'élégance. Il avait de l'imagination; son dessin était ferme et correct, mais les contours de ses figures étaient secs, et tranchaient durement sur les fonds. Le caractère de ses têtes manquait d'élévation; ses draperies étaient pesantes et trop chargées de plis. Ce fut à la connaissance qu'il avait de l'anatomie, et à l'affectation de science qu'il montrait en prononçant avec force les veines et les muscles, qu'il dut la plus grande partie de ses succès. En cela, il voulait imiter Michel-Ange, dont il avait reçu à Rome des encouragements; mais, quoique savant dessinateur, il resta toujours loin de son modèle. Martin Van Heemskerk mourut à Harlem en 1574, âgé de 76 ans. Il légua une somme considérable à sa paroisse, pour marier chaque année un certain nombre de jeunes filles, leur imposant l'unique obligation de venir, avec leurs maris, danser en rond sur sa fosse le jour de leurs noces. Cette fondation a été, dit-on, religieusement respectée. La croix de cuivre dont la tombe du testateur était surmontée fut la seule que les protestants laissèrent subsister dans les cimetières, à l'époque où la religion réformée devint dominante en Hollande. Les habitants du village de Heemskerk ne voulurent pas permettre qu'on leur enlevât ce seul titre d'un legs auquel ils attachaient beaucoup de prix. Si les tableaux de ce peintre ont presque tous été perdus, on en est dédommagé par la grande quantité d'estampes qui ont été gravées d'après lui (tant par lui-même que par Philippe Galle et Hermann Muller). Vasari en donne une liste descriptive que les amateurs peuvent consulter. F. P—T.

HEER (CHRÉTIEN) naquit en 1715 à Klingnau, ville du ci-devant comté de Baden, en Suisse, et mourut à Saint-Blaise en 1769. Il se distingua parmi les savants bénédictins du monastère de Saint-Blaise, dans lequel il fut reçu en 1733; il y fut bibliothécaire et inspecteur du cabinet des monnaies. Conjointement avec Macquard Herrgott, il a publié la *Nummotheca principum Austriæ*, Fribourg en Brisgau, 1752 et 53, 2 vol. in-fol., et la *Pinacotheca principum Austriæ*, ornée de 114 planches in-fol., dont la première édition parut en 1768, et la seconde en 1773. Dans un ouvrage polémique rempli d'érudition, et précieux pour l'histoire, il défendit son collègue Herrgott contre l'abbé de Muri, Fridolin Kopp : *Anonymus Murensis denudatus et ad locum suum restitutus, seu Acta fundationis principalis monasterii Murensis denuo examinata et auctori suo adscripta; opus duobus libris comprehensum, ac vindiciis actorum Murensium oppositum*, Fribourg en Brisgau, 1755, in-4°. U—I.

HEEREN (ARNOLD-HERMANN-LOUIS), écrivain qui a rendu d'éminents services à la science de l'histoire, à sa critique, à sa méthode et à son enseignement, naquit le 25 octobre 1760 au presbytère protestant d'Arbergen, village voisin de Brême. Le pasteur, son père, qui avait présidé à sa première éducation, devenu en 1775 ministre de la cathédrale de Brême, le confia pendant quatre ans à l'école du ressort de cette église, et l'envoya en 1779 à l'université de Gœttingue. Ses études et ses débuts comme savant ne le portèrent point d'abord vers sa vocation spéciale. Il s'était inscrit dans la faculté théologique. Les leçons du célèbre Heyne l'attirèrent puissamment vers la philologie, et ses conseils le retinrent dans la carrière universitaire, en lui faisant refuser la place de gouverneur d'un jeune Suisse, avec lequel on lui proposait de voyager. Il reçut le doctorat en 1784, sur une thèse : *De chori Græcorum tragici natura et indole*, où devait dominer l'influence de son maître. Il avait d'ailleurs suivi les leçons de l'historien Spittler, lequel professait avec distinction l'histoire des traités de paix et celle des États allemands. Le cours des événements contemporains avait aussi attiré ses pensées vers les développements et l'esprit libéral des sociétés dans leurs progrès, surtout à l'occasion des rapports politiques et commerciaux de la ville de Brême avec la révolution et la guerre des États-Unis d'Amérique. Autorisé à faire des cours publics à Gœttingue, il se fit d'abord connaître par la publication du traité grec inédit de Ménandre le rhéteur *De encomiis* (Gœtt. 1785). Se trouvant alors dans un état de mélancolie qui tenait à quelque altération de sa santé, il songeait à voyager, en mettant ainsi à profit une somme dont un grand-oncle venait de le laisser légataire; mais ce projet devait avoir encore un motif littéraire. La grande compilation de Stobée attendait une édition critique : elle n'existait encore imprimée que dans l'édition très-défectueuse de 1575, reproduite en 1609. Le savant Tychsen revenait d'Espagne, où il avait dépouillé les variantes de ce texte sur quelques manuscrits; il donna cette collation à son ami Heeren qui, dès lors, se proposa de diriger son voyage sur les diverses localités qui lui offriraient la même tâche à remplir sur d'autres manuscrits de Stobée. Parti en juillet 1785, il fit quelque séjour à Augsbourg et à Munich; de là, suivant ou descendant le Danube, il passa à Vienne. L'Italie devait l'occuper plus longtemps. Il visita Trieste et les ruines d'Aquilée, en compagnie d'un de ses condisciples, dont l'assistance lui fut utile dans ces voyages. Il vint par terre à Venise, où sa curiosité fut trompée, du moins dans ses vues sur Stobée. Après quelques courses à Padoue et à Vérone, une maladie l'arrête à Mantoue. Nous répétons ces détails un peu minutieux d'après une notice au-

tobiographique publiée par lui longtemps après, dans laquelle il insiste avec complaisance sur cette époque de sa vie. Florence, ses galeries et la bibliothèque des Médicis, le virent encore faible et souffrant du froid, au commencement de 1786; puis Rome, où il arriva en février, devint son séjour le plus intéressant et le plus occupé. Le Vatican lui offrit une copie très-précieuse de son auteur. Deux antiquaires distingués devinrent ses amis, l'un le docte Zoëga, l'autre le riche et généreux collecteur de monuments antiques, monsignor Borgia, depuis cardinal (*voy.* ce nom, tome 5, page 87). Un certain sarcophage à bas-reliefs, des galeries vaticanes, lui parut avoir été mal expliqué par Winckelmann, qui y voyait la représentation du meurtre d'Agamemnon. Heeren prétendit y reconnaître le meurtre de Clytemnestre, accompli par Oreste et Pylade, conformément à la scène des Choéphores d'Eschyle. C'est le sujet de sa dissertation : *Commentatio in opus cælatum musæi Pio-Clementini, Romæ*, 1786. Il reproduisit plus tard en allemand ce mémoire, dans la *Bibliothèque...*, recueil périodique dont il devint l'éditeur, et dont il sera question ci-après. Un autre marbre dans le genre de la Table iliaque, lui fournit la matière d'une seconde dissertation pendant son séjour à Rome. Il quitta à regret cette ville au bout de sept mois, la revit au retour de Naples et y rencontra Gœthe. Ces doctes voyages furent dignement complétés dans d'autres villes, telles que Milan, Paris, où il resta deux mois en rapport avec Barthélemy, Larcher, etc., et Leyde où il connut Ruhnken et Luzac. De retour enfin à Gœttingue après deux années d'absence, il y prenait rang parmi les professeurs (comme *professor extraordinarius*), en lisant une dissertation inaugurale : *De fontibus manuscriptis Eclogarum Stobæi.* Toutefois, l'édition ainsi préparée ne parut que de 1792 à 1801, en 4 volumes avec notes, traduction latine, etc., et un certain nombre de passages inédits : *Eclogæ physicæ et ethicæ*, Gœtt. Ce travail, quelque recommandable qu'il soit, a pu être surpassé depuis et ne répondait pas essentiellement au talent propre de l'auteur, appelé à fonder une excellente école de critique historique. Ses cours de littérature grecque et d'antiquités romaines firent place, vers 1790, à des cours d'histoire. Son activité laborieuse lui avait fait prendre en main, avec Mitscherlich et Tychsen, la direction du recueil périodique : *Bibliothek der alten Literatur und Kunst*, consacré aux lettres et aux arts de l'antiquité, auquel il donna ses soins pendant cinq années. Ajoutons par anticipation, qu'il dirigea de même après la mort de Eichhorn, en 1827, les *Gelehrte Anzeigen* (Annonces savantes) de Gœttingue. En 1796, il épousa la fille de son illustre maître, Heyne, auprès duquel il soutint l'éclat de leur grande université, par des travaux d'une nature originale et didactique en même temps, dont il nous reste à parler. L'étude du grave historien Polybe, et des recherches sur la ville de Carthage, furent pour Heeren comme une première ouverture sur un horizon presque entièrement nouveau à cette époque; savoir, la connaissance du commerce et des relations économiques internationales des peuples anciens; par suite, celle de leurs origines, des éléments de leur force et de leur prospérité, et de leur constitution intérieure. Tel est l'objet du plus important et du meilleur de ses ouvrages, qu'il intitula : *Ideen über... Idées sur la politique, les relations et le commerce des principaux peuples du monde ancien*, ouvrage qu'il agrandit et perfectionna, encouragé par un éclatant succès, depuis la première édition en 2 volumes, Gœttingue, 1793-96, jusqu'à la quatrième en 5 volumes, donnée en 1824-26. Ce titre, dans la simplicité de sa formule, *Idées sur...*, etc., ne représente, il est vrai, que la prétention d'exposer les choses de l'histoire et non de les raconter, d'en donner les raisons et l'esprit, non la vie ou le mouvement dramatique; il exclut en une grande mesure les facultés de l'artiste historien, que ne possédait pas en effet le talent spéculatif et calme de Heeren; mais en traduisant littéralement cette formule, ce que nos traducteurs ont évité, on n'en donnerait pas en français l'équivalent réel; on ne ferait attendre que des aperçus, des conjectures sans lien nécessaire, sans méthode générale, une suite de dissertations plus ou moins ingénieuses, et non un enseignement suivi. L'ouvrage est tout autre chose. Une méthode claire et simple, une déduction facile et précise, y font retrouver l'histoire même dans sa substance la plus réelle, dans son ordre et son enchaînement le plus satisfaisant pour l'intelligence, sinon pour l'imagination. L'auteur discute sobrement et avec proportion, résumant avec netteté sur chaque point les résultats d'une laborieuse critique, les questions et les sources. Sa méthode distinctive, par paragraphes, rappelle les habitudes de l'enseignement propres surtout à l'Allemagne; mais ce n'est point, comme il arrive trop souvent dans ce procédé, une forme d'inventaire, sèche et dénuée d'intérêt. Ces mérites devaient donner une valeur et une durée à part à deux *Manuels* (*Handbücher*) publiés par Heeren en 1799 et 1809, fort améliorés dans les éditions suivantes jusqu'en 1826 et 1822, et que nous désignerons par les titres de leurs traductions, savoir : *Manuel historique de l'histoire ancienne, considérée sous le rapport des constitutions du commerce et des colonies des divers États de l'antiquité*, traduit par Al. Thurot, 2ᵉ édition, 1827, 3ᵉ édition, 1836. L'autre ouvrage, non moins distingué, appartient à l'histoire moderne; le nom de M. Guizot se rattache à la traduction donnée anonyme par cet illustre écrivain, conjointement avec M. Vincens St-Laurent : *Manuel historique du système politique des États européens et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes.* Paris, 1821. L'esprit national de l'Allemagne, dans sa réaction contre l'empire français, s'exprimait éner-

giquement dans le tableau des dernières époques, et, sans être effacé, dut être tempéré par les traducteurs de ce livre classique, qui devait d'ailleurs influer comme un excellent modèle sur l'établissement de l'enseignement historique dans le système des études françaises. Quant à l'ouvrage capital de Heeren, ses *Ideen*, etc., il a trouvé un traducteur zélé, intelligent, en rapport constant avec l'auteur, M. W. Suckau : *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, avec des notes inédites de Heeren, cartes, etc., en 7 volumes, de 1830 à 1844, dont le septième retardé de dix ans, pour attendre la continuation de l'œuvre originale, interrompue par la mort de l'auteur, ne s'étend malheureusement qu'à une première partie de l'histoire grecque. Il ne faut mentionner que pour mémoire une traduction anonyme (par Désaugiers aîné), donnée en l'an 8, à l'occasion de l'expédition d'Égypte, de la partie de cet ouvrage relative à l'Afrique, partie considérablement améliorée, et rangée à la suite de l'Asie dans les éditions subséquentes. La renommée de Heeren s'était ainsi établie de bonne heure en France. Notre Institut (classe historique), ayant mis au concours en 1806 plusieurs questions sur les Croisades, lui décerna le prix pour un Mémoire en français, qui obtint les plus grands éloges, et qu'il publia en 1808 sous le titre de *Essai sur l'influence des croisades*. Le prix avait été, il est vrai, partagé entre ce travail et un Mémoire de M. de Choiseul d'Aillecourt, quoique les termes du rapport soient moins significatifs en faveur du mérite de ce dernier, dont l'écrit ne fut publié qu'en 1809. Heeren avait composé le sien en langue allemande, mais un de ses amis dévoués, un Français expatrié, l'un de ses élèves les plus distingués de Gœttingue, Charles Villers, s'était chargé de le traduire pour l'envoyer à l'Institut. Le concours suivant offrait à traiter l'influence en Europe de la réformation de Luther. Heeren voulait entrer dans la lice, mais il s'en abstint cette fois, comme l'avait fait précédemment Villers, en se réduisant au rôle de traducteur, et l'on sait l'éclatant succès que ce dernier obtint auprès de l'Académie et du public. En 1821, à la mort de Wyttenbach, Heeren fut nommé correspondant de l'Académie des inscriptions. Il était depuis un grand nombre d'années l'un des membres les plus actifs de celle de Gœttingue, ainsi que l'atteste le recueil des *Commentationes* de cette société. La nature de ses travaux comportait une fréquente production de recherches isolées, de mémoires souvent du plus haut intérêt, sur une multitude de sujets divers. Il en avait donné un premier recueil : *Kleinere historische Schriften* (Petits écrits historiques), 3 volumes, Gœtt. 1803-1808. Il put en rassembler un plus grand nombre dans l'édition complète de ses œuvres historiques, *Historische Werke*, qu'il donna en 15 volumes, Gœtt., de 1821 à 1826, précédée de son autobiographie, sous forme d'une lettre à un ami. Nous recueillerons quelques titres dans ce grand nombre d'essais détachés. En 1814, une Dissertation sur les Indiens ; une autre : *De linguarum asiaticarum cognatione et indole*. L'époque de ces recherches devient il est vrai aujourd'hui leur plus grand éloge, à la suite de tant de travaux encore à naître alors, et provoqués en grande partie par ces premières impulsions. Deux dissertations : *De fontibus et auctoritate Trogi Pompeii, ejusque epitomatoris Justini ;* autres : *De fontibus et auctoritate vitarum Plutarchi*, 1821, pour servir d'appendix au *Plutarque* de Reiske et de Hutten ; sur les Moyens de conserver les nationalités des peuples vaincus ; sur la Transplantation du chameau au cap de Bonne-Espérance ; un morceau étendu sur l'histoire de la littérature classique pendant le moyen âge ; des notices biographiques sur son beau-père Heyne, 1813 ; sur son prédécesseur Spittler, 1812 ; sur l'historien J. de Müller, 1810. Nous avons omis précédemment un de ses *Manuels*, qui eut moins de succès que les autres, et qui se rapporte à la première période, plus exclusivement littéraire, de son enseignement, sur l'*Histoire de l'étude de la littérature classique depuis la renaissance des sciences*, 1797-1802. Une longue vieillesse permit à Heeren de jouir en repos du respect universel et de son autorité comme l'un des patriarches de l'université de Gœttingue. Les grandes écoles de philologie historique et de découvertes critiques qu'il vit se former en Allemagne depuis sa jeunesse, celles des Niebuhr, des Boeckh, des Otfried Müller et autres, ont sans doute dépassé ou réformé en partie ses vues et ses travaux, mais elles lui ont rendu constamment l'hommage et la reconnaissance dus à un maître et à l'un des précurseurs de la science. Quelquefois seulement, la surprise, ou si l'on veut, le scandale de certaines nouveautés systématiques, put émouvoir quelque peu son humeur, ainsi qu'il arriva pour Niebuhr ; mais, en général, l'esprit étendu et lucide qui le caractérisait sut constamment honorer et mettre à profit les travaux des talents plus jeunes de la nouvelle époque. Heeren mourut à Gœttingue en 1842, le 7 mars, dans sa 82e année. V—C—R.

HEERKENS (Gérard-Nicolas), médecin, né à Groningue en 1728, mort en 1801, cultiva la poésie latine avec quelque succès. On a de lui : 1° *De valetudine litteratorum, poema*, Leyde, 1749, in-8° ; 2° *Satira de moribus Parhisiorum et Frisiæ*, 1750, in-4° ; 3° *De officio medici*, 1752, in-8°, poëme dédié au cardinal Ange-Marie Quirini ; 4° *Iter Venetum*, 1760, in-8° de 33 pages ; c'est un poëme consistant en trois élégies, suivies d'une ode ; il a été réimprimé dans les *Italicorum libri tres* (voy. n° 9) ; 5° *Notabilium libri duo*, 1765, in-8°. Il donna les livres troisième et quatrième en 1770. C'est une relation pleine d'intérêt, et agréablement écrite (quoiqu'on y trouve des solécismes), du voyage qu'il avait fait en Italie. Ce fut pendant ce voyage qu'il découvrit la maison de campagne d'Horace, dont il parle à la page 29 du

tome 1er de ses *Notabilia*. 6° *Anni rustici januarius*, 1767, in-8°; 7° *Empedocles sive physicorum epigrammatum libri V*, Groningue, 1783, in-8°, dans lequel on trouve beaucoup de sentences de l'école de Salerne. Saxius, ne citant cet ouvrage que d'après la mention qu'en fait Heerkens lui-même, a l'air de ne pas oser assurer qu'il existe. Le doute n'est pas permis ici. Jérôme de Bosch, éditeur de l'*Anthologie*, possédait un exemplaire de cet opuscule, qui paraît avoir été tiré à petit nombre. 8° *Aves frisicæ*, Rotterdam, 1787, in-8° de 298 pages. Les oiseaux que l'auteur décrit en vers sont au nombre de dix. Il se justifie dans la préface d'avoir écrit en vers plutôt qu'en prose; mais les rédacteurs du *Journal des savants* (juin 1787) observent qu'il écrit à peu près aussi mal en prose qu'en vers. 9° *Italicorum libri tres*, Groningue, 1793, in-8°. Le premier livre, composé de six lettres en forme d'élégies, avait déjà paru à Groningue, 1762, in-8° de 52 pages; et sur le titre l'auteur se qualifiait membre de l'Académie des Arcades, et correspondant (*minister*) de celle des inscriptions et belles-lettres de Paris. 10° *Icones*, Utrecht, 1787, in-8°. Le libraire d'Utrecht craignant que le peu de mesure que gardait Heerkens ne lui attirât des désagréments, en changea le frontispice et la date; de là les exemplaires datés de Paris, 1788, in-8°. C'est dans la préface de ce livre qu'Heerkens a tenté une supercherie littéraire qui ne lui a pas réussi. Il y parle de la découverte d'une tragédie intitulée *Tereus*, et qui, d'après lui, serait de Lucius Varus, poëte tragique du siècle d'Auguste. Heerkens, voulant faire hommage de cette tragédie au roi de France, s'adressa au baron de Breteuil, et demanda la faveur d'être imprimé au Louvre (où était alors l'imprimerie royale). Le ministre de la maison du roi prit l'avis de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui ne se contenta pas des fragments que Heerkens offrait d'envoyer, et demanda communication de l'ouvrage entier; ce que Heerkens refusa. Mais il avait maladroitement cité dans la préface de ses *Icones* le prologue entier et de longs fragments de son *Tereus*. Le savant bibliothécaire de Venise, M. l'abbé Morelli, ne tarda pas à découvrir et à prouver l'imposture. Il se trouva que ce *Tereus* n'était autre que la *Progné* de Grég. Corrario (*voy.* CORRARIO), imprimée à Venise en 1558, in-4°, réimprimée à Rome en 1638, in-4°. Pour plus de détails sur cette anecdote littéraire, on peut consulter les *Mélanges de critique et de philologie par M. Chardon de la Rochette*, t. 3, p. 318-342. Barbier attribue à Heerkens l'opuscule publié sous ce titre : *Marii Curulli groningensis satyra*, 1758, in-8°, dont Saxius ne parle pas. A. B—T.

HÉGEL (GEORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC), l'un des plus célèbres philosophes allemands du 19e siècle, et qui semble avoir clos l'espèce de cycle que la philosophie était destinée à décrire depuis la révolution opérée par Kant, naquit à Stuttgard le 27 août 1770. Les solides études qu'il fit au gymnase de cette ville le mirent en état de suivre avec distinction les cours de l'université de Tubingue. Il y étudia d'abord la philosophie et la théologie. C'est là qu'il se lia d'amitié avec Schelling, plus jeune que lui, mais d'une intelligence plus vive et alors plus développée. La noble passion de savoir leur fit chercher dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles les secours indispensables à la philosophie et à la théologie. Muni de cette instruction forte et variée, fruit de cinq années d'un travail assidu sous la direction d'excellents maîtres, Hegel fut enfin promu au grade de docteur en philosophie, couronnement ordinaire des bonnes études en Allemagne. Le grade une fois obtenu, il s'agissait de le faire valoir. Comme il fallait vivre en attendant, et que les ressources tiraient à leur fin, le jeune docteur accepta une éducation particulière à Berne d'abord, puis à Francfort-sur-le-Mein. Un modeste héritage lui permit en 1801 de quitter cette vie provisoire, et d'aller rejoindre à Iéna son ami Schelling, qui succédait à Fichte, nommé professeur de philosophie à Berlin. Lui-même se préparait à donner des leçons publiques; mais il fallait y être autorisé; ce qui n'a lieu en Allemagne qu'après avoir soutenu une thèse, dont le sujet peut s'écarter beaucoup de la matière qu'on se propose d'enseigner. La dissertation de Hégel, dans la circonstance actuelle, roula sur les orbites des planètes : *De orbitis planetarum*, 1801. C'était passer par l'astronomie pour arriver à la philosophie. Au fait, tous les chemins y conduisent encore plus sûrement qu'à Rome. Il ne tardera pas cependant à faire ses preuves dans la science qui est l'objet principal de ses études, et qui sera celui de son enseignement pendant le reste de sa carrière. Il était tout naturel de chercher à persuader au public que le successeur de Fichte, Schelling, dont Hégel s'était fait le disciple, enseignait autre chose que son devancier, et que cette nouveauté était en même temps un progrès. En 1801 parut donc, sous le nom de Hégel, une dissertation qui a pour objet de faire ressortir la *différence entre le système de Fichte et celui de Schelling*. L'auteur se proclame le disciple de son ami, et le met sans façon au-dessus de Kant et de Fichte. C'était pour le moins une œuvre commune, et, s'il faut en croire Schelling, qui a depuis revendiqué l'honneur et la responsabilité de ce travail, Hégel l'aurait seulement signé. Dans le *Journal critique de la philosophie*, Tubingue, 1802, publié par les deux amis, les doctrines de Kant, de Fichte et de Jacobi sont de nouveau examinées, critiquées par Hégel. Il soutient que ces trois doctrines ne sont que trois aspects divers d'un même système, de l'idéalisme subjectif, ou mieux du subjectivisme. Tout autre était le système de Schelling, puisqu'il serait plutôt l'objectivisme, le naturalisme, l'absolu même. Nous prions le lecteur de nous pardonner ce langage technique, qui n'est pas encore entière-

ment naturalisé en France; mais si nous devons essayer de donner ici une idée de la philosophie de Hégel, il faut qu'on nous permette d'en parler quelque peu la langue. Nous le ferons le moins possible, sans un trop grand préjudice cependant pour la concision. C'est à Iéna que Hégel fit la connaissance de Schiller, qui était en philosophie de l'école de Kant, et celle de Gœthe, qui n'était guère que de sa propre école; son génie, aussi orgueilleux que puissant, lui faisant dédaigner les conceptions d'autrui. Mais il était difficile qu'il n'eût pas une idée de celles de Hégel. Et comme il y avait quelque chose de commun dans la tendance de ces deux esprits, on n'est pas étonné de voir le poëte pressentir et annoncer la valeur du philosophe. Celui-ci ne tardera pas à paraître dans un plus grand jour. Il ne brillera pas cependant par l'éclat du talent : la profondeur de ses conceptions, la nouveauté un peu étrange du langage, même en Allemagne, même en philosophie; une difficulté naturelle de s'exprimer, la lenteur qui en est inséparable, sont peu faites pour mettre promptement en relief un penseur original. Il faudra qu'il attende du temps, de la force même de ses convictions, et de la manière puissante de les systématiser, un genre de succès qu'il ne peut obtenir qu'auprès des intelligences d'élite, amies de ces sortes de spéculations. Heureusement pour Hégel qu'il y en a plus en Allemagne que partout ailleurs. Malgré les imperfections de sa forme et de son débit, il se fit peu à peu des partisans, d'autant plus chauds sans doute qu'il leur en avait plus coûté de saisir la vérité, ou ce qui leur semblait tel, au fond de ce puits de science. D'ailleurs, les disciples de Schelling devenaient facilement les disciples de Hégel, puisque les doctrines furent les mêmes d'abord, et que Hégel était nommé suppléant de Schelling en 1806. Mais bientôt les différences vont se faire jour, et les amis ne tarderont pas à devenir rivaux. Le fond sera toujours le même essentiellement; mais la forme sera très-différente. Ainsi, tandis que Schelling proclame nous ne savons quelle intuition d'un caractère un peu mystique, comme la faculté philosophique par excellence, Hégel voudra au contraire parvenir à la connaissance des mêmes vérités par l'entendement, par les facultés ordinaires et communes de l'esprit humain. Il voudra même pénétrer plus avant, et porter les lumières de l'analyse et de la synthèse dans l'objet de l'intuition philosophique de Schelling. C'est par là, c'est par la méthode que Hégel prétend, non-seulement construire la science, mais la répandre, la rendre accessible à toutes les intelligences douées d'un peu d'attention et de force. Schelling avait dit : « On est philosophe ou on ne l'est pas, de par la nature; on a ou l'on n'a pas la vertu d'intuition; celui qui la possède comprend ceux qui l'initient à ce regard supérieur de l'esprit; celui qui en est privé ne peut comprendre, et il n'y a pas de méthode capable de faire pénétrer dans son intelligence une lumière pour laquelle il n'a pas d'organe; c'est un aveugle-né; et tant qu'on n'aura pas trouvé le secret de lui donner un sens que la nature lui a refusé, ou de lui ouvrir des yeux qui semblent à jamais fermés, il n'aura pas l'intuition philosophique. Mais il n'y a aucune nécessité à ce que tout le monde soit philosophe : on peut être un fort galant homme, un homme très-utile même, et n'avoir pas le sens philosophique. Seulement, il faut savoir alors ne pas juger de ce qu'on ignore, ne pas nier ce qu'on ne connaît point. C'est encore là de la philosophie, la seule qu'on puisse raisonnablement demander à l'infirmité du sens commun. » L'intuition philosophique constituait donc, aux yeux de Schelling, une sorte de privilége naturel, une sorte d'aristocratie intellectuelle, du haut de laquelle il condamnait au silence ses adversaires, plutôt qu'il ne les réfutait. Il ne pouvait même pas entreprendre cette réfutation; il serait par là tombé dans la contradiction de vouloir faire partager sa manière de voir à des gens qu'il jugeait incapables de la concevoir, puisqu'ils manquaient, suivant lui, de l'intuition nécessaire. Il est vrai qu'on réfute souvent des adversaires, moins pour les convaincre que pour mettre le public compétent à même de juger entre des doctrines contraires. Hégel croyait peu à ce privilége d'une intuition philosophique d'une part, et à cette déshérence de l'autre. Il n'était donc condamné ni à tant d'orgueil ou de pitié, ni à tant d'impuissance. Persuadé au contraire qu'on peut arriver méthodiquement, pas à pas, à la connaissance approfondie et réfléchie de la vérité absolue, il crut à la possibilité d'une logique de la vérité ou de la connaissance, comme il y a une logique de la pensée, et s'appliqua tout spécialement à découvrir les règles de la première, comme Aristote avait démontré celles de la seconde. Ces règles sont plutôt des lois, les lois du développement de la nature en général et de l'esprit humain en particulier. Il s'agissait donc pour lui de trouver le secret de ce double et uniforme procédé, ou de substituer à l'intuition quelque peu mystique de Schelling une vue scientifique, fruit de l'entendement ordinaire, mais de l'entendement conduit par la science elle-même de la connaissance par les degrés successifs de son développement. De cette manière, Hégel donnait à la doctrine de Schelling l'antécédent scientifique et l'accès dont elle manquait. En assurant ainsi sa marche, il en assurait par là même l'issue. La méthode qui permettait d'aborder la science, servait aussi à faire pénétrer dans ses profondeurs les plus cachées. Tels étaient du moins les effets presque infaillibles que se promettait l'inventeur de la nouvelle dialectique. Il en posait les bases dans sa *Phénoménologie de l'esprit*, et achevait les dernières pages de cet ouvrage au bruit du canon d'Iéna, le 14 octobre 1806. Malgré le malheur des temps, il fai-

fit paraître cet ouvrage à Bamberg en 1807. Mais les circonstances étaient si peu favorables aux spéculations élevées de la philosophie que le professeur dut momentanément quitter sa chaire pour s'occuper des intérêts matériels du moment, et prendre sa part des préoccupations qui absorbaient alors tous les esprits. Il accepta donc la rédaction d'un journal politique à Bamberg. Peu fait, comme bien l'on s'en doute, pour ce genre de vie intellectuel, où les méditations sérieuses ne trouvent guère de place, il quitte bientôt la politique quotidienne pour un emploi qui, sans être entièrement dans ses goûts, semblait néanmoins pouvoir lui rendre un peu du calme et de la sérénité d'âme nécessaires aux esprits spéculatifs : il accepte la direction du gymnase ou collége de Nuremberg. Mais les occupations mesquines qui absorbent les journées d'un chef d'établissement, sans lui laisser toujours ses nuits parfaitement libres, inspirèrent sans doute encore plus d'éloignement au philosophe que la vaine et journalière politique d'un journal. Son génie l'emporte; il renonce aux petites affaires, ainsi qu'à ce qu'on appelle les grands intérêts, pour s'adonner tout entier aux intérêts bien autrement grands des vérités éternelles. Rentré dans le recueillement du silence en 1807, il n'en sort qu'en 1812, après avoir édifié dans la solitude le système dont il devait depuis exposer aux regards du public les différentes parties. De 1812 à 1816, il publie la partie spéculative de ce système, sous le titre de *Logique*, 3 vol. in-8°. Rendu à la paix et à ses goûts studieux, l'esprit germanique ne pouvait tarder à mettre sur le boisseau une lumière que les événements avaient retenue cachée depuis tant d'années, d'autant plus que les premiers rayons, quoique pâles encore à bien des yeux, avaient promis à d'autres plus clairvoyants un grand éclat pour l'avenir. Une chaire de philosophie lui fut donc offerte à Heidelberg en 1816. Son enseignement, sans avoir la vogue qu'il eut plus tard à Berlin, fut cependant plus suivi qu'à Iéna : la réputation du professeur s'affermissait visiblement. Un livre, l'*Encyclopédie des sciences philosophiques,* 1817, la répandit dans toute l'Allemagne. Fichte venait de succomber à Berlin en 1818. Son successeur est tout désigné par l'opinion des hommes compétents; Hégel sera nommé à la chaire de Fichte. Préparé de longue main à l'exposition de toutes les parties de la philosophie, Hégel, dans la suite annuelle de ses leçons, en expose le système avec une force de conception et une rigueur logique qui séduisent un grand nombre d'esprits supérieurs. Ses leçons ne suffisent plus à répandre la doctrine nouvelle : une revue destinée à la porter au loin, et à la vulgariser partout, est créée. On y appréciera au poids de ce dogmatisme nouveau toutes les doctrines encore récalcitrantes. Des disciples de valeur et pleins de zèle deviendront à leur tour des échos du maître commun; ils répéteront dans leurs chaires et dans leurs ouvrages les idées transmises. En peu d'années Hégel se trouvait donc à la tête du mouvement philosophique de l'Allemagne. Il était devenu par là même une puissance. Cette puissance fut soupçonnée d'avoir fait alliance avec une autre pour discipliner les jeunes esprits, pour les préparer par des doctrines tout à l'avantage du fait, à n'attacher qu'une médiocre importance au droit. Il ne nous appartient point de décider ici entre des opinions diverses; nous aimons toutefois à penser que si le pouvoir crut trouver dans les doctrines de Hégel des tendances favorables à ses instincts de réaction, c'est là une pure coïncidence, et nullement l'effet d'un pacte où la vérité aurait été vendue à la politique, pour en être déguisée, enchaînée, étouffée. On sait au surplus que si des égards ont toujours accueilli le maître, les mêmes dispositions n'ont pas été montrées aux disciples : le pouvoir même sembla prévenu jusqu'à la dureté pour certains d'entre eux; et la Prusse qui avait jusque-là passé pour la terre classique de la liberté de philosopher, a vu tomber en Europe cette réputation que lui enviaient d'autres pays moins favorisés qu'elle. Les ennemis des lumières ont partout applaudi à ces rigueurs nouvelles, et les intelligences libérales de la Prusse ont vu avec un amer regret des mesures qui, en rabaissant la réputation de leur pays au dehors, pronostiquaient des actes d'une haute gravité au dedans. Ce qui avait été prévu est arrivé; et l'un des symptômes les moins équivoques de cette fâcheuse réaction, fut le choix de Schelling pour succéder à Hégel. Schelling arrivait avec un programme qui était toute une contre-révolution philosophique, et ce programme, on le connaissait sans doute à Berlin avant qu'il y fût publié. Ces faits, et les événements qui se sont depuis accomplis, prouvent suffisamment peut-être que si la philosophie de Hégel a pu être prise un instant comme auxiliaire de projets liberticides, c'est, ou qu'on l'avait mal connue et qu'on s'en était promis ce qu'elle ne pouvait rendre, ou que si l'on s'en était fait une juste idée au point de vue politique, une politique nouvelle est venue, non pas rompre une alliance qui sans doute n'avait jamais été faite, mais en rechercher une autre plus d'accord avec ses propres maximes, et d'une assistance plus immédiate, plus marquée et plus docile. Tout entier au succès de son enseignement, à la fondation durable de son œuvre, Hégel ne fait plus que des cours et des livres. Cependant, et comme pour aller recueillir au loin les échos affaiblis de sa doctrine, ou mesurer la portée de sa voix, il visite les Pays-Bas en 1822, l'Autriche en 1824, Weimar et Paris en 1827. Ces voyages furent pour lui une occasion d'observer les hommes et les choses, et de consigner par écrit, dans des lettres à sa femme, les réflexions curieuses à plus d'un titre que lui suggérait ce double spectacle. On voit aussi, par cette correspondance, que malgré les ha-

bitudes sérieuses de son esprit et la parfaite insensibilité de ses théories, Hégel avait de la jovialité dans le caractère et des sentiments, de la tendresse même dans l'âme. Ce puissant génie, qui n'eût peut-être pas beaucoup ajouté ou changé à ses doctrines s'il eût vécu plus longtemps, mais qui eût sans doute publié un certain nombre d'ouvrages, succomba le 14 novembre 1831 à l'épidémie du choléra. Il désira que ses dépouilles mortelles fussent déposées à côté de celles de Fichte. Tout Berlin, sans distinction de partis, honora de sa présence les funérailles du grand homme. Hégel était décoré de l'Aigle rouge de la 3e classe, mais il n'était pas membre de l'Académie de Berlin. A la chute du maître, les premiers soins des disciples furent d'en recueillir pieusement l'héritage. On rassemble les écrits laissés par lui; une édition complète de ses œuvres est décidée; on se partage les soins de la publication. Aux dissertations ou traités déjà connus, et dont plusieurs étaient à la seconde ou à la troisième édition, on ajoute la *Philosophie de l'histoire*, l'*Esthétique*, la *Philosophie de la religion*, l'*Histoire de la philosophie* et des *Mélanges*. Cette publication, commencée en 1832 et terminée en 1844, forme 22 volumes, y compris la *Propédeutique philosophique*, et la *Vie de Hégel*, par M. Rosenkranz, l'un des éditeurs. Ce dernier volume renferme aussi de nombreux opuscules sortis de la plume de Hégel. Chaque volume, ou chaque ouvrage de l'auteur, est précédé d'une préface de l'éditeur. En comparant ces préfaces, on s'aperçoit déjà que les ouvriers qui se sont réunis dans la pieuse et commune pensée de donner au public toute la doctrine du maître, ne sont pas entièrement d'accord sur l'esprit, le sens et la portée de cette doctrine. Aussi le temps ne fera-t-il qu'amener entre eux une division plus profonde : on distinguera les vrais et les faux hégéliens, et chaque parti passera à ses propres yeux pour hégélien vrai, tandis que le parti contraire sera le faux. Un parti moyen, l'hégélianisme éclectique, formera comme un centre qui, fuyant ces extrêmes, que le maître a su lui-même éviter, essayera vainement de relier le côté droit et le côté gauche. C'est surtout en matière de philosophie religieuse que la division sera sensible : l'extrême gauche ne voudra plus entendre parler, ni d'un Dieu personnel distinct de l'humanité, ni de l'âme comme principe pensant qui porte en soi un germe d'immortalité, ni de la liberté individuelle, ni de la propriété privée; l'extrême droite, croyant aussi rester fidèle à la pensée du maître, admettra tout cela, moyennant explication toutefois, et ne verra dans la philosophie de Hégel que le développement scientifique de l'idée chrétienne, particulièrement du mystère fondamental de la Trinité. Une différence d'interprétation ne peut guère aller plus loin; et l'on s'en étonne moins, quand on sait combien sont obscures les théories de Hégel, et combien les disciples, au jugement même du maître, les saisissaient peu fidèlement. D'un si grand nombre de partisans enthousiastes, un seul, disait-il à son lit de mort, le comprenait, encore ne le comprenait-il pas! Ne serait-ce pas pour nous un motif suffisant de renoncer pour notre part à le comprendre et à le faire comprendre? Ce serait du moins une excuse de l'avoir mal saisi et mal présenté, si cela nous arrivait en quelques points; mais on nous saurait mauvais gré de ne pas tenter au moins une esquisse des principaux traits d'une doctrine qui captive encore beaucoup d'intelligences en Allemagne, et qui, bien ou mal comprise, étend de plus en plus son influence sur le reste du monde civilisé. Le sens commun croit à une multitude de réalités diverses, dont une seule s'appelle moi, par opposition à toutes les autres qui dès lors sont des non-moi. La croyance spontanée s'imagine saisir et connaître les réalités qui tombent sous les sens, et d'autres réalités encore qui n'y tombent pas. Elle croit surtout connaître la réalité vivante à laquelle elle se rattache comme à son sujet. Elle appelle *objective* la première de ces deux sortes de connaissances; la seconde, *subjective*. Mais la réflexion ayant trouvé ou cru trouver à la première des difficultés sérieuses, invincibles, s'est rabattue sur la seconde, qu'elle a pensé tenir avec d'autant plus de force et de sécurité. En réduisant ainsi la connaissance objective à ce qu'elle a de subjectivement certain, elle s'est persuadée qu'elle était hors des atteintes du scepticisme. Mais il est évident qu'elle ne possédait de l'objet qu'une vaine forme du moi, une idée vide, et que toute doctrine qui persistera dans la distinction de l'objet et de l'idée est condamnée à un scepticisme incurable. Tel est le cas de la philosophie de Kant, de Fichte et de Jacobi. Il n'y a donc pas à distinguer l'objet d'avec le sujet, le non-moi d'avec le moi, la réalité d'avec l'idée : le vrai, le réel, c'est le sujet-objet, ou l'objet-sujet, l'idée-réel ou le réel-idée, en un seul mot l'absolu, tel que l'a proclamé Schelling, c'est-à-dire l'absolu vivant, complet, et nullement l'absolu abstrait. L'absolu réel, existant, vivant, est essentiellement un dans son essence, malgré la diversité de ses formes simultanées ou successives; il revêt dans son unité, dans son identité féconde, non-seulement toutes les diversités, mais encore toutes les oppositions : loin de s'exclure elles s'appellent, elles se supposent nécessairement. C'est ainsi qu'il y a de l'être dans le non-être, du non-être dans l'être, et que l'être et le non-être réunis forment cet incessant devenir qui est toujours et qui n'est jamais. L'être et le non-être sont, dans le devenir permanent, comme l'aspiration et l'expiration qui entretiennent la vie du réel, la vie du monde. En effet, pour devenir, il faut être et n'être pas tout à la fois. L'être pur, abstrait, que l'ancienne métaphysique prenait pour l'être absolu, véritable ou réel, n'est qu'une abstraction vide et vaine; l'être, ainsi compris, n'existe pas, c'est le néant.

A ce compte donc le néant est véritablement l'être. Il n'y a d'être réel que l'être absolu, l'être revêtu, ou mieux qui se revêt sans cesse de toutes ses déterminations les plus diverses, l'être concret; non pas l'être concret individuel, mais l'être concret universel. La connaissance, qui ne peut avoir d'objet que l'être véritable et ses évolutions, n'a donc de valeur, n'est vraie c'est-à-dire, qu'autant qu'elle est adéquate avec ce mouvement de la vie de l'être, qu'elle le représente, le reproduit dans sa complète et pure vérité. De même donc que les états antérieurs et opposés, tels que l'être et le non-être, se résolvent dans un état supérieur tel que le devenir, de même aussi les idées contraires, inférieures, telles que les idées d'être et de non-être, se résolvent dans une idée supérieure qui les embrasse, telle que l'idée de devenir. Cette idée supérieure est à son tour positive et négative, comme les formes de la réalité vivante qu'elle exprime; et cette position, accompagnée de sa négation, se résout avec elle dans une idée supérieure, qui forme de nouveau le point de départ d'un autre moment ou degré de la pensée et de la réalité. Ce mouvement de la pensée et de la nature, dont le procédé est toujours le même, forme le rhythme de la connaissance et de la vie tout à la fois. Il passe successivement par la quantité, la mesure, l'essence ou substance, la réalité apparente ou phénoménale, pour aboutir enfin à la réalité véritable ou absolue, au nécessaire, à l'idée de *quelque chose* de fondamental et dernier, principe de tout le reste, seule et unique réalité. Cette marche s'effectue à tous ses degrés ou moments par un procédé, nous dirions volontiers par un mécanisme logique, analogue à celui qui engendre le devenir par l'être et le non-être. L'absolu est le terme dernier de la réalité, comme l'idée d'absolu est le terme de toute recherche intellectuelle, l'idée dernière. Parvenu à cette idée, l'intelligence est au terme de l'analyse; elle n'a plus qu'à opérer la synthèse en revenant sur ses pas. Dans cette marche rétrograde, elle rencontre de nouveau, mais en sens inverse, les déterminations opposées qui constituent les manifestations de l'être ou de l'idée, et qui descendent jusqu'à la phénoménalité même. Cette opposition graduée, cet antagonisme incessant, dont chaque terme est la raison du terme opposé, comme le positif est la raison du négatif, et le négatif la raison du positif, constitue pour ainsi dire l'échelle logique de la réalité et de l'existence. L'absolu qui en parcourt les degrés, produit la vie, de même que l'esprit qui contemple en le suivant, ce mouvement de l'idée vivante, produit la connaissance véritable. Qu'on remarque bien en effet que toutes nos idées sont corrélatives; elles se tiennent et s'engendrent latéralement pour ainsi dire, et par couples de deux, comme elles se tiennent et s'engendrent suivant une direction ascendante ou descendante. Telles sont, par exemple, quant à la corrélation latérale, les idées de tout et de partie, de cause et d'effet, de substance et d'accident, d'infini et de fini, de sujet et de prédicat, de paternité et de filiation, etc. Chacune de ces couples forme, par l'union de ses deux termes, une totalité, ou idée supérieure, qui n'est plus ni l'un ni l'autre, mais l'un et l'autre dans leur indivisible unité. La logique par excellence, la logique des choses et des idées, la vraie théorie de la connaissance, consiste précisément à initier l'esprit à cette double genèse de la pensée et de la réalité. Et cette logique objective, cette théorie de la connaissance, nul ne l'avait exposée jusqu'ici. Pénétrant plus avant dans le secret des procédés de la nature et de la pensée, et voyant désormais dans la logique la marche nécessaire de la nature comme celle des idées, nous dirons donc qu'il y a toujours trois *moments* ou degrés à considérer dans chaque pas dialectique, dans chaque progrès logique de la connaissance : 1° le moment *intellectuel*, qui consiste uniquement dans l'aperception de la différence des concepts opposés, et qui est leur genèse collatérale; 2° le moment *dialectique* proprement dit, qui consiste dans la connaissance du rapport génétique des idées, suivant cette fois qu'elles sont supérieures ou inférieures entre elles, c'est-à-dire, qu'elles contiennent ou sont contenues, comme le genre et ses espèces; 3° le moment *spéculatif* ou *positif et rationnel* tout à la fois, qui consiste dans la vue de l'unité supérieure formée par les deux concepts corrélatifs opposés, et dans la reconnaissance de l'identité de l'idée ainsi comprise, avec la réalité des choses. L'esprit procède naturellement, en partant du moment intellectuel, en passant par le moment dialectique, pour aboutir au moment rationnel, qui est la pensée par excellence, la pensée qui est en même temps connaissance, par opposition à la pensée *abstraite* ou vide d'une part, et à la pensée *représentative* ou phénoménale pure d'autre part. La philosophie a pour mission d'élever l'intelligence, de la pensée représentative ou de la perception, à la pensée cognitive ou à la connaissance rationnelle, qui est la connaissance véritable. Il y a donc aussi, dans cette manière d'envisager les idées entre elles, trois positions : celle de la thèse, celle de l'antithèse, et celle de la synthèse. Les deux premières, prises une à une ou séparément, sont des points de vue abstraits, d'où sont nés les premiers et divers systèmes, les systèmes abstraits, imparfaits, inadéquats, les systèmes inconciliables ou antinomiques; la troisième seule est complétement vraie; c'est celle d'où devait procéder la science ou la connaissance adéquate. Mais cette science restait à faire. De plus, en reconnaissant cette position, en constatant que de là seulement apparaissait la matière propre de la science, matière d'où ont disparu les oppositions diverses, celle-là surtout qui avait toujours abouti au scepticisme, celle qui oppose l'objet et le sujet, et qui scinde ainsi la réalité en deux parties éternellement

inconciliables; en faisant disparaître, disons-nous, ces antinomies invincibles, on a laissé beaucoup à faire encore pour présenter la matière de la philosophie sous son aspect pur et vrai. L'absolu, pour Schelling, avait conservé un certain caractère objectif, mystique, qu'il doit dépouiller; l'unité de l'objet et du sujet, de la réalité et de sa représentation, est proprement l'Idée; mais l'idée vivante, réelle, universelle. C'est ici un point capital, et qui mérite d'être un peu approfondi. Héraclite, Parménide et Platon avaient fort bien compris que l'idée vivante, c'est-à-dire la raison intelligible est au fond de tout. Ce fondement unique de l'existence, possibilité absolue ou intrinsèque des choses, en même temps qu'il en est la réalité actuelle ou la force qui les fait être, suivant qu'elles sont premières ou secondes, nécessaires ou contingentes, peut être considéré en lui-même ou dans sa manifestation spontanée et irréfléchie, ou bien enfin dans sa manifestation accompagnée de conscience. Du premier de ces aspects sort la théorie abstraite de l'idée; c'est la logique telle que nous l'esquisserons tout à l'heure. Le second donne naissance à la théorie ou philosophie de la nature. Le troisième conduit à la philosophie de l'esprit. Dans la logique, l'idée est encore en soi; dans la philosophie de la nature, elle est déjà hors de soi; elle est pour ainsi dire sortie d'elle-même; elle s'est donné une apparente et comme seconde réalité dans le monde. Mais elle agit encore sans savoir qu'elle le fait, ni pourquoi, sans connaître son œuvre. Elle ne prend conscience d'elle-même qu'en devenant esprit, c'est-à-dire en existant et en agissant à ses propres yeux. Alors seulement elle existe en même temps en soi, hors de soi et pour soi. L'existence en soi est purement abstraite, elle ne précède les deux autres qu'à un point de vue purement logique. Mais l'existence de l'idée dans la nature est déjà un état réel, quoique incomplet, qui doit aboutir à la conscience de soi dans les manifestations plus parfaites, par lesquelles seules l'Idée revient à soi, et clot le cercle de ses évolutions infinies. Rien n'étant antérieur ou supérieur à l'Idée; rien n'étant même hors d'elle, puisque ses manifestations diverses ne sont rien par elles seules, ou sans leur sujet et leur principe; l'Idée est essentiellement libre dans ses mouvements créateurs. Mais aussi, comme ces mouvements tiennent à son activité essentiellement spontanée, à la nature même de l'idée, ils sont essentiellement fatals : il ne peuvent être autres qu'ils ne sont, ni se succéder dans un autre ordre. Ils sont donc des mouvements absolus, où la fatalité et la liberté se posent et s'évanouissent, où il est également vrai et également faux de les affirmer, où par conséquent ces caractères de l'activité, isolément pris, deviennent un non-sens. Toutes les réalités diverses ne sont que des manifestations de l'Idée, comme aussi les phénomènes qui se rattachent à ses réalités et les expriment à leur tour. Ces phénomènes sont donc des manifestations d'autres manifestations, à savoir des manifestations de l'Idée. Nos idées elles-mêmes font partie de cette phénoménalité universelle.—1° La *logique*, telle qu'on l'entend ici, est donc tout à la fois la science des lois nécessaires de la pensée, ou la logique formelle des écoles, et la science des lois nécessaires de la réalité, ou l'ontologie des anciens. C'est la logique et la science première d'Aristote, la logique et la métaphysique des scolastiques, mais avec toutes les diversités, dans les détails de la doctrine, qu'entraîne la diversité même des points de vue et des procédés de la méthode. Déjà nous avons vu que l'être pur et le néant sont même chose; qu'il n'y a de réel que l'être universel et universellement déterminé, le *quelque chose*, mais le *quelque chose* général cependant, malgré la contradiction apparente des idées et des expressions. La notion d'existence ou de réalité n'est donc applicable qu'à cette condition. L'existence apparente de toute individualité est déterminée non-seulement par ses états et ses manières d'être propres, mais encore par sa différence d'avec les autres choses. Ce qui fait dire de sa qualité et de sa réalité qu'elle est finie, limitée, muable. De là, entre autres oppositions, celle du sujet et de l'objet. Mais cette opposition n'existe qu'en idée ou dans la notion; la vérité absolue, ou la réalité, ne consiste que dans leur union, dans leur identité même. La philosophie a donc trois sciences à faire, ou plutôt trois parties d'une même science à exécuter, la science du *subjectif* par celle de l'objectif; celle de l'*objectif* par celle du subjectif, et enfin celle de l'*idée* ou du concept de l'unité du subjectif et de l'objectif. La théorie du concept subjectif en fait connaître la forme ainsi que celle des formes du jugement et du raisonnement contenues dans le concept même; car tout concept implique le jugement et le raisonnement. L'objet immédiat de la doctrine de l'objectif est un concept dont trois déterminations sont soumises à un examen successif, celle du *mécanisme*, celle du *chimisme*, et celle de la *finalité*. Quant à la doctrine de l'Idée, elle a pour objet essentiel le vrai, mais le vrai en soi et pour soi, c'est-à-dire le vrai absolu ou inconditionnel, l'unité inconditionnelle du concept et de l'objet. L'idée est donc la vérité même; et tout ce qui est réel, en tant que la vérité en fait partie, est l'Idée, et tire sa vérité de l'Idée. Toute *existence* individuelle fait donc partie de l'idée, et suppose, comme condition de son être, d'autres réalités singulières qui semblent aussi subsister par elles-mêmes. La connexion de ces êtres, leur mutuelle relation, et non la chose individuelle prise isolément, constitue la réalité du concept; car pris en soi seul, l'individuel est fini, et par là même condamné à périr. L'idée *immédiate* seule est la vie, qui, à titre d'âme dans l'objet, c'est-à-dire dans le corps, donne au concept sa réalité. La séparation possible du corps et de l'âme est la consé-

quence de la finitude, et rend essentiellement périssables les êtres qui vivent d'une vie individuelle ou propre. Toutefois les deux parties ou fonctions de l'Idée, l'âme et le corps, ne se montrent comme parties essentielles et diverses de l'idée ou de la vie, que par la mort des êtres. — 2° La logique a pour objet le concept de l'Idée pure, en tant que cette Idée ne sort pas des limites de la seule pensée, de la pensée pure. Tant donc que l'idée conserve son caractère d'idée logique, elle reste renfermée dans la sphère du subjectif. Mais le résultat suprême de la logique, à savoir la vérité pure, devient le fondement d'une autre science, dès que l'Idée ou l'unité absolue du subjectif et de l'objectif n'est plus conçue comme immobile ou à l'état fixe, mais qu'elle est au contraire animée du mouvement infini du concept qui se pose lui-même à titre d'autre chose, et devient ainsi égal à lui-même. La *Nature* est donc l'Idée conçue tout à la fois et comme objet et comme sujet. Nous en voyons la forme dans ce qui peut *être-externe*, ou *être-autre*. La déterminabilité externe et la contingence de la nature prouvent son impuissance à former et à conserver ses produits conformément aux déterminations des concepts. L'Idée, manifestée par la nature, prend trois formes de développement : la *mécanique*, la *physique* et l'*organique*. La *mécanique*, comme science, a pour objet le divers abstrait, conçu au dehors, à savoir l'espace et le temps d'abord, puis la matière et le mouvement absolu, et enfin la matière animée d'un libre mouvement. Le *temps* et l'*espace* conçus séparément l'un de l'autre, sont de pures abstractions qui peuvent se pénétrer mutuellement et former une unité supérieure. Le *mouvement* est la position du temps dans le lieu, et celle du lieu dans le temps. Mais l'unité réelle et identique de ces deux moments, de l'espace et du temps, c'est la *matière*. Les propriétés de la matière se déduisent facilement de son essence, telle qu'elle vient d'être définie. La matière en effet est *composée* par rapport à l'espace, comme elle est *éternelle* et *immuable* par rapport au temps, du moins si nous faisons abstraction de la forme. On reconnaît en outre à la matière, l'impénétrabilité, la résistance, la divisibilité et d'autres prédicats. La *physique* a trois parties : celle de l'individualité *universelle*, celle de l'individualité *particulière*, celle enfin de l'individualité *totale*. La première explique les concepts de lumière, de corps lumineux et de corps opaques; les concepts d'éléments, tels que l'air, la terre et l'eau, enfin le concept du *processus* météorolique sur la terre. La seconde a pour objet le poids et la densité spécifique de la matière, la cohésion, le son et la chaleur. La troisième fait connaître les déterminations qui concernent la formation de la matière et son principe, les corps individuels, les couleurs et les odeurs, l'électricité et le processus chimique. L'*organique* enfin établit l'identité de la *vie* et de l'Idée, en tant que l'idée est élevée à la condition de l'existence immédiate dans l'organisme. De la même manière donc qu'il y a trois moments dans l'idée, d'après lesquels se divisent les concepts, de même il y a trois degrés de vie, dont le plus bas est représenté par l'*organisme géologique;* l'intermédiaire, par la vie particulière ou la subjectivité formelle, c'est-à-dire par la *nature végétale;* le supérieur, par la subjectivité concrète ou la *nature animale*. Nous n'entrerons dans aucun des nombreux détails où Hégel cherche à donner l'explication *à priori* de tout ce qui ne nous est connu dans la nature qu'à titre de fait. Sans doute l'ensemble des choses a une raison d'être intelligible, *à priori*, et qui doit, en ce sens, avoir aussi sa nécessité rationnelle, deux nécessités au surplus qui n'en sont qu'une pour Hégel ; mais l'esprit absolu pourrait seul connaître cette raison intelligible et dernière de la contingence. On peut, dans ce genre de spéculation, déployer une grande fécondité d'esprit, se montrer on ne peut plus ingénieux, mais ce serait, nous le croyons du moins, oublier en quoi consistent les caractères essentiels de la science, que de présumer faire alors quoi que ce soit de démonstratif. — 3° Le dernier degré du développement de la pensée, le but suprême de la culture intellectuelle, c'est de connaître la nature de l'absolu, d'en pénétrer l'essence, de comprendre que *l'absolu c'est l'esprit*. Car l'esprit est l'idée en tant qu'elle a et doit avoir elle-même pour objet l'*être pour soi*, et dont par conséquent l'objet aussi bien que le sujet constitue le concept. L'évolution de l'esprit compte trois degrés : suivant qu'il existe pour lui-même, c'est l'*esprit subjectif;* suivant qu'il prend la forme de la réalité, c'est-à-dire la forme du monde où la liberté se pose en nécessité, et alors c'est l'*esprit objectif;* suivant enfin qu'il existe à titre d'unité *en* soi et *pour* soi, unité dans laquelle l'objectivité et l'idéalité de l'esprit, ou son concept, forment identité, c'est l'esprit dans sa vérité parfaite, l'*esprit absolu*. L'*âme* est l'immatérialité universelle de la nature, sa vie idéale et simple. Une même âme est la raison de la possibilité de l'esprit particulier et de l'esprit singulier. L'esprit qui s'élève au-dessus de l'âme devient un moi, une conscience. Mais là encore, c'est-à-dire à l'état de moi et de conscience, il y a des degrés divers, dont le plus élevé est l'identité de l'essence de l'esprit avec sa propre manifestation, la manifestation de soi-même à soi-même. Les degrés inférieurs à celui-là sont la *conscience sensuelle*, qui occupe le plus bas degré; les degrés intermédiaires de la conscience, en s'élevant du plus bas vers le plus haut, sont l'*observation*, l'*entendement*, la *conscience de soi-même*. L'esprit parvenu à ce degré supérieur de développement, est une personne. Jusque-là, sans doute, l'idée était essentiellement divine, mais sa divinité devient plus manifeste encore par la conscience. La philosophie de l'esprit, plus importante encore que

celle de la nature, doit arrêter plus longtemps notre attention. Sans être moins systématique dans cette partie de sa philosophie que dans les deux précédentes, Hégel est beaucoup plus intelligible sans cesser d'être ingénieux et de paraître fort. Donner ici même une simple esquisse du mécanisme articulé de la philosophie de l'esprit, nous conduirait beaucoup trop loin. Il nous suffira de signaler les principaux points de cette partie de la doctrine. On a vu tout à l'heure combien la liberté, et la personnalité individuelle même, se trouve compromise, dans l'hypothèse d'un *quelque* chose d'unique, d'universel, de l'absolu, de l'Idée enfin. Eh bien, Hégel n'en proclame pas moins la liberté la plus complète, dans sa *Philosophie du droit*, une liberté aussi complète que Fichte la concevait et l'enseignait. Une autre proposition, aussi peu conciliable en apparence avec la liberté et le droit, c'est la fameuse maxime : « Tout ce qui est réel est raisonnable, et tout ce » qui est raisonnable existe. » Il n'importe pas tant de lui trouver un sens acceptable, ou du moins d'accord avec le reste du système, que de faire remarquer le libéralisme, au moins apparent, de la théorie philosophique du droit de Hégel. Il distingue le droit positif ou tel qu'il est, et le droit tel qu'il aspire à devenir, le droit rationnel ou absolu. Ce dernier est l'objet propre de la philosophie du droit, par opposition à la jurisprudence positive. La philosophie du droit a donc pour objet l'idée du droit et sa réalisation. Le droit suppose le libre arbitre, et le système du droit, dans son idéal, n'est pas moins que le royaume même de la parfaite liberté, la liberté réalisée. Cette liberté réalisée n'est à son tour que la réalisation du bien; réalisation qui est le but final du monde, l'objet propre, immédiat de la volonté, le *devoir*, en un mot. Aussi le droit aboutit à la plus haute moralité possible : il est du moins appelé à faire régner la morale sociale. La société civile est comme un moyen terme entre la famille et l'État; chacun y est à soi-même sa fin, et les autres des moyens. Comme cette situation est réciproque, le bien-être de chacun se trouve lié au bien-être de tous, de manière à soumettre l'égoïsme à la règle commune de la justice. Le but de l'État n'est pas seulement de punir le mal commis, mais aussi de prévenir le mal possible. De là une action de police où l'arbitraire peut aisément pénétrer, et entraver la liberté individuelle. De là un problème d'une grande difficulté, et auquel on rattache la question de l'hérédité ou de la non-hérédité du pouvoir. Dans un Etat bien constitué, le rôle du monarque se borne à dire *oui*. La mission du pouvoir législatif est bien moins de régler les rapports des citoyens entre eux, que les obligations respectives de l'État et des particuliers. Ce sont les débats des chambres, qui, par leur publicité, sont appelés à former l'opinion publique, dont la presse est l'organe. La monarchie constitutionnelle, fruit de la civilisation moderne, est la forme la plus élevée de l'organisation politique. On le voit, Hégel a toutes les apparences du plus pur libéralisme. Au fond cependant, Hégel était très-conservateur. Sa théorie du développement articulé et méthodique de l'idée, sa maxime un peu fataliste, que tout ce qui est raisonnable existe, lui faisait facilement trouver une explication, et par cela même, une justification à tout état de choses. Et ce n'est pas seulement l'histoire civile qu'il expliquait ainsi, qu'il trouvait par le fait raisonnable, puisqu'elle avait sa raison *à priori* ou rationnelle d'être ainsi; c'est encore l'histoire de la philosophie, celle de la religion, celle de l'art, toute histoire enfin. Tout ce qui s'est produit de systèmes philosophiques dans le monde, avait son temps et son lieu marqués dans l'idée du développement philosophique de l'esprit. Seulement, rien de tout ce qui est individuel ou non essentiel dans ce genre d'évolution comme dans tout autre, ne pouvait ni ne devait rester; de là le phénoménal, le passager de toute matière historique, de celle des systèmes philosophiques ou particuliers. Inutile de dire tout ce que Hégel déploie d'habileté, de réticences, d'interprétations plus ou moins forcées pour soumettre l'histoire à ses idées préconçues. Il suffira, pour en donner une idée, de s'attacher à l'une de celles qui intéressent le plus l'humanité, à celle de l'idée religieuse. La religion est la manifestation de Dieu dans le monde et dans l'homme. Dieu n'est pas un être individuel en dehors du monde, non plus qu'un être immobile, inactif. Il se développe au contraire sans commencement et sans fin dans le monde. Sans cesse donc il se révèle à l'homme; mais cette révélation a varié dans ses formes suivant les temps. Au fond néanmoins la religion est une; ses formes ou ses degrés de manifestation seuls diffèrent. Elle apparaît dans l'histoire comme dans son idée, sous les trois faces successives de *religion de la nature*, de *religion de l'individualité*, et de *religion absolue*. La première comprend elle-même plusieurs moments ou degrés, dont le plus bas est le *fétichisme*. Le culte de la nature, qui est la *religion des Hindous*, est déjà bien plus noble : c'est celui d'une force universelle, mystérieuse, très-obscure encore. La *religion des Parses* est plus déterminée; elle voit dans Dieu le principe du bien, auquel elle oppose, comme un être à part, le principe du mal. La *religion des Égyptiens* s'élève à un Dieu personnel, de forme humaine ou animale; elle est comme le terme de la religion de la nature. La seconde phase du développement religieux, avons-nous dit, est le *culte de l'individualité*. Dieu est alors complétement séparé de la nature, et mis au-dessus d'elle, comme en étant le maître. A cette période religieuse appartiennent la religion *juive*, qui est le culte du sublime; la religion *grecque*, qui adore la beauté, et la religion des *Romains*, qui est toute politique, et dont la *finalité* (rapport

des moyens aux fins, le succès) est l'objet principal. Les dieux des Romains forment une espèce d'hiérarchie, dont le terme commun est la grandeur de Rome. Le *christianisme* enfin est le troisième et le plus haut degré de la manifestation de Dieu dans le monde, sa révélation absolue comme *esprit*. Le *mahométisme* n'est qu'une corruption du christianisme. Mais dans le christianisme, la notion de Dieu se manifeste de trois manières différentes, ou plutôt à trois degrés divers. On l'y considère en effet dans son éternelle idée, c'est-à-dire tel qu'il est en soi et pour soi, comme il était pour ainsi dire avant la création du monde et en dehors d'elle; ou bien comme créateur du monde et de l'homme, comme le rapport qui existe entre ce second acte ou moment de l'essence divine et le premier, ou bien enfin comme la négation de cette opposition, ou la réconciliation de l'esprit fini avec l'esprit infini ou absolu. C'est l'idée de l'*esprit divin* éternel, mais vivant, se mêlant au monde présent, et, dans l'Église, à la communion des esprits finis. En d'autres termes : Dieu se présente à nous dans la religion révélée comme Dieu-père, Dieu-fils et Dieu-Saint-Esprit. D'après les principes de Hégel, la religion chrétienne ne doit pas être regardée comme un simple fait historique ou comme une révélation achevée, et qu'il faille accepter d'une manière absolue; elle est au contraire destinée à être expliquée, fondée et développée par la pensée spéculative ou la philosophie. Ainsi, la philosophie ou la science est le degré le plus élevé, le degré suprême du grand et progressif développement de l'esprit humain : elle en comprend et domine tous les autres mouvements inférieurs; elle seule peut nous conduire à la pleine possession de la vérité absolue. Hégel défend la philosophie contre les attaques auxquelles elle est souvent en butte de la part de l'esprit religieux : elle est si peu ennemie de la religion, dit-il, elle est si éloignée d'être athée, que son idée fondamentale est la notion de l'absolu ou de Dieu. Il repousse également l'accusation de panthéisme, par la raison que le panthéisme confond Dieu, la nature et l'homme, tandis que la philosophie cherche à démêler la nature de Dieu dans le monde et dans l'homme. Seulement, elle ne regarde toutes ces formes de l'existence que comme des déterminations ou des rapports de l'unité suprême, qui est l'absolu, supérieur à tout. Ces déterminations sont tellement nécessaires même, que, sans le monde, Dieu n'est plus Dieu. L'esthétique ou la philosophie de l'art a été traitée par Hégel avec une sorte de prédilection. La beauté n'est, comme tout le reste, qu'une manifestation de l'Idée, mais une manifestation *sui generis*, dont la notion complète renferme deux éléments, l'un formel, l'autre matériel. Le premier consiste dans une généralité métaphysique; le second, dans une particularité empirique. Mais ces deux éléments essentiels de la beauté sont tellement unis, que l'idée est comme révélée par la matière, l'élément intelligible par l'élément sensible. Le but de l'art, comme celui de la nature dans la manifestation du beau, c'est donc de révéler l'Idée, l'absolu, par une de ses faces, sous une forme sensible ou individuelle. La perfection de l'art consistera donc dans la fusion la plus intime de l'idée et de la forme sensible. De là se déduit la division de l'esthétique; division dans laquelle nous ne suivrons point l'auteur. Cette partie de notre analyse peut être abrégée avec d'autant moins d'inconvénient, que l'esthétique de Hégel est maintenant accessible aux lecteurs français; M. Bénard en a donné la traduction en 5 volumes in-8°; Paris, 1840-1851. M. Ott a essayé depuis bien des années déjà de nous initier à la philosophie de Hégel. M. L. Prévost (*Hégel. Exposition de sa doctrine;* Toulouse, 1844), a fait une tentative analogue. Le travail de M. Wilm sur Hégel et sa philosophie, dans l'*Histoire de la philosophie allemande* en général, est ce qu'il y a de plus complet jusqu'ici en français. M. Barchou de Penhoen avait aussi esquissé cette histoire générale. Enfin l'auteur du présent article en avait indiqué les principaux points dans son *Histoire abrégée de la philosophie*. Quant à l'appréciation de la doctrine de Hégel en particulier, outre qu'elle nous entraînerait trop loin, elle serait faite à un point de vue nécessairement personnel. Or l'essentiel n'est pas ici de faire connaître notre pensée sur cette philosophie, d'autant plus qu'elle a été consignée dans l'ouvrage que nous venons de citer, mais bien d'exposer aussi brièvement que possible la doctrine elle-même. On nous pardonnera néanmoins de dire qu'elle est, à notre sens, une construction aussi poétique qu'ingénieuse, et que son principal mérite nous semble être d'avoir porté à l'extrême la fausseté de la conception de Schelling, et d'avoir mis en évidence l'aberration profonde de la philosophie allemande depuis le jour où elle voulut sortir des voies du criticisme kantien. En deux mots, ce qu'il y a de plus neuf dans la philosophie de Hégel n'est pas ce qu'il y a de plus acceptable, et ce qu'il y a de plus acceptable n'a pas le mérite d'une entière nouveauté. Remarquons encore que cette philosophie de l'absolu, qui devait en finir avec le scepticisme, avec l'idéalisme subjectif qui en est le père, retombe dans l'idéalisme. En vain cet idéalisme se décore du titre pompeux d'absolu, il n'en est pas moins une conception de l'esprit humain. En vain il veut identifier le procédé de la nature et le procédé de l'esprit dans la connaissance; ce n'est encore là que du criticisme, imposant au monde les lois de la pensée, ou prenant les lois de la pensée connaissante pour les lois du monde connu. Nous n'aurions pas signalé au lecteur tous les ouvrages français de quelque importance qui pourraient l'aider à comprendre et à juger la philosophie de Hégel, si nous n'avions encore mentionné quelques pages remarquables de

M. Ch. de Rémusat (*De la philosophie allemande*, 1845). J. T—T.

HÉGÉMON (PHILIBERT), poëte français, dont le nom de famille était GUIDE, qu'il traduisit en grec, suivant l'usage des savants de son temps, naquit le 22 mars 1535 à Chalon-sur-Saône. Son père y remplissait la charge de procureur du roi au bailliage; Philibert lui succéda dans cette place, et, dit le P. Jacob (*De claris scriptorib. cabilonensib.*, p. 53), sut accorder avec ses devoirs les amusements de la poésie et son goût pour la campagne; sur la fin de sa vie, il embrassa la réforme de Calvin. Il revenait de Genève, où il était allé faire la cérémonie de son abjuration, lorsqu'en passant à Mâcon il tomba malade et mourut le 29 novembre 1595, à 60 ans. Deux de ses descendants ont joui de quelque réputation comme médecins. On a de Hégemon : *La colombière et maison rustique, contenant une description des douze mois et des quatre saisons de l'année, avec enseignement de ce que le laboureur doit faire par chacun mois; l'Abeille française; Fables morales et autres poésies*, Paris, 1583, in-8° de 75 feuillets. Ce petit volume est fort rare. Mercier de Saint-Léger, dans ses *notes* manuscrites sur Duverdier, dit qu'il n'existe pas à la bibliothèque du roi; et il est probable que l'abbé Goujet n'en connaissait que le titre, puisqu'il n'en donne aucun extrait dans sa *Bibliothèque française*, où Hégémon a un article très-court, t. 13, p. 410. Ses fables sont au nombre de vingt-deux. Le P. Desbillons en a imité quelques-unes dans ses *Fabulæ Æsopicæ* : il n'en trouve pas le style très-élégant; mais ce défaut est racheté par un certain art dans la narration et par cette simplicité qui fait un des principaux charmes de nos anciens poëtes. Hégémon avait encore composé une *Paraphrase des Psaumes et du Cantique des cantiques*, dont le manuscrit périt dans un incendie, après sa mort. Le P. Jacob lui attribue une traduction française de l'ouvrage de Guillaume Paradin : *De rebus in Belgio gestis* (*voy.* PARADIN). W—s.

HEGENDORF ou HEGENDORPH (CHRISTOPHE), théologien, jurisconsulte et philologue, naquit à Leipsick en 1500. Ses progrès dans les lettres furent très-rapides. Il assistait en 1519 au fameux colloque qui eut lieu dans sa ville natale entre Luther et Eckius (*voy.* ce nom); et il célébra par une pièce de vers latins les talents de tous ceux qui avaient pris part à cette dispute. Il s'était déclaré pour Luther, dont il ne tarda pas à embrasser la réforme; et s'étant fait admettre au nombre des pasteurs de la nouvelle religion, il se partagea, comme la plupart de ses collègues, entre la prédication et l'enseignement. En 1526, il lut devant quelques-uns de ses compatriotes une déclamation latine à la louange de l'*ivrognerie* : c'était un jeu d'esprit dont la mode a duré longtemps. Étant à Posen en 1531, il y prononça dans l'Académie, alors récente, un *discours* sur les arts libéraux, qui fut très-applaudi. Chargé de l'éducation de quelques jeunes magnats, il avait déjà fait plusieurs voyages en Pologne. C'est à peu près vers le même temps qu'il fut nommé professeur en droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il passa depuis à une chaire de littérature à Lunebourg, et joignit à cette place celle de surintendant ecclésiastique. Il mourut à Lunebourg en 1540, dans un âge qui lui promettait encore une longue vie et de grands travaux (1). On lui doit des *traductions latines* de la *Paraphrase* de Nonnus sur l'Évangile de St-Jean; de plusieurs *homélies* de St-Chrysostome; de quelques *harangues* de Démosthènes; de deux *opuscules* d'Aristote : *De la brièveté de la vie* et *De la divination par les songes*; de l'*Éloge de la mouche*, par Lucien, etc. Il a donné des éditions avec des notes des *Comédies* de Térence, et des *Oraisons* et des *Lettres familières* de Cicéron. Enfin, outre les opuscules déjà cités, il en a publié un assez grand nombre, la plupart à l'usage des écoles : *De instituenda vita et corrigendis moribus juventutis; Dragmata locorum rhetorices*, Strasbourg, 1534, in-8°; *Stichologia, seu ratio scribendorum versuum*, ibid., 1535, in-8°, dans un recueil de pièces sur le même sujet; *De epistolis conscribendis*; des *dialogues*, imprimés plusieurs fois séparément et à la suite de ceux de Mosellanus (*voy.* ce nom), etc. Parmi ses ouvrages théologiques on se contentera de citer : *Antidotum adversus pestilentiam*, Leipsick, 1539, in-8°. C'est un traité de controverse que les catalographes inattentifs, trompés par le titre, ont déjà dû ranger plus d'une fois parmi les livres contre la peste. W—s.

HÉGÉSIAS, philosophe, surnommé le *Pisithanate* (2), florissait au commencement du 3e siècle avant l'ère chrétienne : il appartenait à l'école cyrénaïque dont Aristippe est le chef, et avait été disciple de Péribate. Il fut le fondateur d'une nouvelle secte, qui, de son nom, fut appelée *Hégésiaque*. Ses principes étaient à peu près les mêmes que ceux de son maître; mais il en tirait des conséquences dangereuses. Aristippe avait enseigné qu'il est indifférent de vivre ou de mourir : Hégésias disait qu'il est plus avantageux de mourir, parce qu'il est démontré que la somme des maux l'emporte sur celle des biens. Il appuyait cette funeste doctrine de tant d'éloquence, que plusieurs de ses auditeurs allèrent jusqu'à se donner la mort. Ce fut, dit Cicéron (*Tuscul.*, liv. 1er, part. 34), ce qui engagea le roi Ptolémée à faire fermer son école. Alors Hégésias composa un livre dans lequel un homme décidé à se laisser mourir de faim donne à ses amis les raisons de sa résolution, en leur détaillant les peines de la vie. Pétrarque (*De vir. illustr.*, lib. 2) rap-

(1) Dans la *Bibliot. vetus et nova*, de Kœnig, on lit que Hegendorf vivait en 1637. C'est une bévue typographique; mais on la mentionne parce qu'elle a été reproduite dans le *Moréri* de 1759.

(2) Πεισιθάνατος, qui persuade de mourir.

porte qu'un jeune homme, après avoir lu l'ouvrage d'Hégésias, se précipita dans la mer, quoiqu'il n'eût d'ailleurs aucun sujet de chagrin; mais Cicéron, qu'il cite à l'appui de ce fait, parle de Cléombrote d'Ambracie, qui avait trouvé des motifs pour se tuer, non pas dans le livre d'Hégesias, mais, ce qui est plus étonnant, dans le *Phédon* de Platon. Malgré le dégoût qu'Hégésias affichait pour la vie, il ne paraît pas qu'il ait attenté à ses jours. Diogène Laërce fait mention de ce philosophe dans la *Vie d'Aristippe;* et Valère Maxime, au liv. 1er, chap. 9. W—s.

HÉGÉSIPPE, le plus ancien historien ecclésiastique, était né vers le commencement du 2e siècle. Il fut élevé par ses parents dans les principes du judaïsme; mais instruit des vérités de la religion, il se convertit à la foi chrétienne. La Chronique d'Alexandrie place sa mort à l'an 180, époque où il devait être très-avancé en âge. Il avait composé une *Histoire de l'Église*, depuis la mort du Sauveur, d'après les Actes des apôtres, et sur les pièces qu'il était parvenu à recueillir. Cet ouvrage, divisé en cinq livres, était écrit avec simplicité, parce que l'auteur, dit St-Jérôme, avait voulu conformer son style à la conduite de ceux dont il écrivait la vie. Il n'en reste que cinq fragments conservés dans Eusèbe. Grabe les a insérés dans son *Spicilegium*, p. 203-213, et le P. Halloix dans ses *Illustr. eccles. oriental. scriptor.*, p. 703-705. Henschenius les a donnés aussi, avec quelques détails sur Hégésippe, dans les *Acta sanctor.*, au 7 avril. Les critiques ne sont point d'accord sur le mérite de cet écrivain : les uns regrettent la perte de son ouvrage comme d'un monument précieux, et les autres jugent, sur l'examen seul des fragments cités, qu'il était peu exact et beaucoup trop crédule. — On a sous le nom d'Hégésippe, auteur qu'on ne doit pas confondre avec le précédent, un ouvrage : *De bello judaico et excidio urbis Hierosolymitanæ libri V.* Le docte Bourdaloue s'y est trompé, en le citant comme l'ouvrage de l'historien voisin du temps des apôtres (*voy.* la *Notice des Pères*, par Gence, à la suite de l'édition de Bourdaloue, Versailles, 1812). Mais c'est, comme l'observe l'auteur de la notice, une traduction ou plutôt un extrait de l'histoire de Josèphe; et on croit assez généralement qu'un copiste peu attentif aura substitué le nom d'*Hegesippus* à celui de *Josippus* qu'on lisait en tête de l'ouvrage. Quelques savants l'attribuent à St-Ambroise : les copies qu'on en conserve dans les bibliothèques de Milan, de Cambridge et de l'abbaye de Krems en Autriche, portent le nom du saint prélat; cependant les bénédictins ne l'ont point inséré dans l'édition de ses ouvrages, parce qu'ils n'y ont point reconnu son style. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire* d'Hégésippe a eu beaucoup de succès. Elle a paru pour la première fois à Paris, en 1511, in-fol.; elle a été réimprimée à Milan, 1513, et à Cologne, 1526, même format. Corn. Gualter ou Gaultier, de Gand, en donna une nouvelle édition, Cologne, 1559, in-8°, rare et recherchée, renouvelée en 1575 et 1580, in-8°. Enfin, Réné Laur. Labarre l'a publiée avec des corrections, dans son *Historia christ. veter. Patrum*, Paris, 1583, in-fol.; et c'est d'après cette édition qu'elle a été reproduite dans la Bibliothèque des Pères. Scipion Maffei en cite une version italienne, et il en existe une en français, par Jean Millet de St-Amour (Franche-Comté), Paris, 1551, in-4°, plus rare, dit M. Brunet, que recherchée. W—s.

HEGEWISCH (Thierry-Herman), historien allemand, né dans le Holstein vers 1760, fit ses premières études à Hambourg, et y fut élève du géographe Ebeling. Ayant ensuite complété ses études dans une université, il fut appelé à une chaire d'histoire à Kiel, où il publia depuis lors un grand nombre d'ouvrages historiques, qui annoncent un écrivain laborieux et habitué à puiser aux sources; on peut même dire qu'ils sont écrits avec talent. L'Académie des sciences de Copenhague l'admit au nombre de ses correspondants, et le roi de Danemarck lui donna le titre de conseiller d'État sans fonctions. On a peu de détails sur sa vie, qui d'ailleurs fut toute littéraire. Hegewisch est mort vers 1815, laissant un fils professeur de médecine dans la même université de Kiel. Nous ne pouvons citer ici que ses principaux ouvrages, tous écrits en allemand : 1° *Histoire de la monarchie des Francs, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à l'extinction des Carlovingiens*, Hambourg et Kiel, 1779; 2° *Histoire des Allemands, depuis Conrad Ier jusqu'à la mort de Henri II*, Hambourg, 1781; 3° *Histoire du règne de l'empereur Maximilien Ier*, Hambourg, 1782; 4° *Caractère et mœurs des Germains du moyen âge*, Leipsick, 1786; 5° *Aperçu général de l'histoire de la civilisation allemande jusqu'à Maximilien*, Hambourg, 1788; 6° *Histoire du règne de Charlemagne*, Hambourg, 1791. Une traduction libre, attribuée au baron de Bourgoing, a été publiée à Paris en 1805 : le traducteur a ajouté des notes et un supplément. 7° *Essai sur l'époque de l'histoire romaine la plus heureuse pour le genre humain*, Hambourg, 1800; traduit en français par Ch. Solvet, Paris, 1833, in-8°; 8° *Histoire des troubles des Gracques dans la république romaine*, Altona, 1801; 9° *Sur la question de savoir s'il y avait un système d'enseignement public chez les anciens*, ibid.; 10° *Essai historique sur les finances des Romains*, ibid., 1804; 11° *Revue de l'histoire d'Irlande*, ibid., 1806; 12° *Notions géographiques et historiques sur les colonies grecques*, ibid., 1808; 13° *Histoire de l'éloquence parlementaire en Angleterre*, ibid., 1804; 14° *Introduction à la chronologie de l'histoire*, ibid., 1811; 15° *Des colonies grecques du temps d'Alexandre*, ibid., 1811. L'auteur a publié en outre des *Mélanges historiques*, et il a ajouté deux volumes à l'*Histoire des duchés de Slesvig et Holstein*, par Christiani, sans toutefois achever cet ouvrage. D—G.

HÉGIAS, sculpteur grec, florissait vers la 83e olympiade, environ 448 ans avant J.-C. Il fut le contemporain et l'émule de Phidias, d'Alcamènes, de Critias et de Nestocles. Ses statues les plus estimées étaient une Minerve et un Pyrrhus; ensuite deux figures de Castor et Pollux, qui furent transportées à Rome, et placées, suivant le témoignage de Pline, devant le temple de Jupiter-Tonnant, à peu près à la même place où l'on a retrouvé les deux statues colossales qui se voient aujourd'hui au Capitole. On croit y remarquer encore, malgré les ravages du temps et les restaurations, cette rudesse de style et de ciseau qui caractérisait l'ancienne sculpture grecque, et que Quintilien cite comme un des traits distinctifs des ouvrages de ce sculpteur, nommé Hégésias dans plusieurs versions. L—S—E.

HEGIUS (ALEXANDRE), ainsi nommé du bourg de Heck, son lieu natal, dans l'évêché de Munster, régenta durant l'espace de trente ans le collége de Deventer. Au commencement du 15e siècle, il a eu le mérite d'introduire le premier en Hollande les bonnes études classiques, celle en particulier de la langue grecque, à peu près à l'époque où Rodolphe Agricola, son maître, rendait le même service à l'Allemagne. L'école de Deventer acquit une grande réputation sous Hégius; et dans le nombre des élèves distingués qui en sortirent, on signale surtout *Érasme*, qui, en plusieurs endroits de ses ouvrages, se plaît à rendre une justice éclatante aux connaissances, à l'application et aux mœurs d'Hégius; il ne l'accuse que de trop d'indifférence pour la célébrité. Hégius aurait pu s'immortaliser par de nombreuses productions; à peine a-t-il laissé échapper à sa plume quelques légers essais, savoir : 1° Des Dialogues *De scientia et eo quod scitur, contra Academicos; De tribus animæ generibus; De physica;* Ἠθικὰ ἐρωτήματα; *De rhetorica; De arte et inertia*, etc.; 2° Des poésies latines, telles que *Hymni varii; Elegia de aurea mediocritate*, etc., Deventer, 1501 et 1503, in-4°. Gruter n'a pas recueilli ces poésies dans les *Deliciæ poët. Belg.* M—ON.

HEGNER (ULRIC), littérateur, naquit à Winterthur en 1759. Son père, médecin des épidémies de cette ville, le destinait à la profession médicale. Il lui donna pour premier maître un parent, et l'envoya en 1776 à l'université de Strasbourg, où il fut gradué en 1781. Il parcourut ensuite l'Allemagne en artiste. La mort de son père le fit rentrer dans sa famille; il s'y occupa de peinture, jusqu'à l'époque où il fut nommé greffier provincial du comté de Kybourg. A la révolution de 1798 il fut nommé conseiller à la cour d'appel de Zurich, où il resta jusqu'à la mort de Lavater. Alors il donna sa démission et alla à Paris. Mais en 1803 il rentra dans la magistrature, et accepta, pour commencer, une place de conseiller qu'il abandonna plus tard pour celle de juge de paix. Sept ans après il était membre du gouvernement de Zurich. Sa position lui plaisant peu, il ne tarda pas à retourner à Winterthur, où il ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Il est mort le 3 janvier 1840. Conteur simple et agréable, il sait exciter et soutenir l'attention du lecteur par la chaleur du sentiment, le naturel et la vérité de la forme. Son principal ouvrage, chef d'œuvre du genre, et qu'on ne saurait trop louer pour l'invention et l'exécution, est la *Cure par le petit-lait*, Zurich, 1812; 3e édition, Zurich, 1827, trois parties, in-12 avec vignettes. Il a publié en outre : 2° *J'étais aussi à Paris*, Winterthur, 1804, 3 vol. in-8°; 3° *Les journées de la révolution de Saly*, Winterthur, 1814, in-8°; 4° *Voyages en montagne, en plaine et en mer*, Zurich, 1818, in-12°; 5° *la Noce de Suschen*, Zurich, 1819, 2 vol. faisant continuation à la *Cure par le petit-lait;* 4° *Jean Holbein le Jeune*, Berlin, 1827, grand in-8°, avec portrait. Ses *OEuvres* diverses contenant ce qui précède, ont été publiées à Berlin en 1828, 5 vol. in-8°. W. T.

HEIBERG (PIERRE-ANDRÉ), poëte dramatique et écrivain politique, naquit le 16 novembre 1758 à Wordingborg, petite ville de l'île de Sélande, d'une famille originaire de Norvége. Il fit ses études d'abord dans sa ville natale, puis à l'université de Copenhague, et débuta dans la carrière des lettres par une traduction en danois du *Phædon* de Platon, imprimée à Copenhague en 1779. Bientôt après il se fit connaître et apprécier du public comme auteur dramatique et écrivain politique. Il fut un des fondateurs du recueil intitulé *Mémoires de la société pour la vérité*, dont cinq volumes parurent de 1798 au mois de février 1799. Poursuivi à cette époque devant les tribunaux pour certains traits satiriques, il résolut de présenter lui-même sa défense au public, et en conséquence il publia par feuilles et par numéros successifs ses propres plaidoyers, les discours de l'accusateur public, et enfin toutes les pièces du procès. L'ordonnance royale du 27 septembre 1779, qui apporta de nouvelles entraves à la liberté de la presse, arrêta les publications d'Heiberg à son quarante-deuxième numéro, et laissa par conséquent sa défense incomplète; mais les quarante-deux numéros parus furent recherchés avec empressement. Condamné à l'exil par un jugement en date du 24 décembre 1799, Heiberg se rendit en France. En 1803 il fut attaché au ministère des relations extérieures en qualité de traducteur, et en 1815 il fut nommé chef du bureau de traduction sous le ministère du duc de Vicence, mais dès l'année suivante il fut admis à la retraite par suite de suppression d'emploi. Il retourna vers 1825 dans sa patrie, et il est mort à l'âge de 83 ans le 30 avril 1841. *Les OEuvres dramatiques* d'Heiberg ont été réunies et publiées à Copenhague en 1792-1794, 3 vol. in-8°; 2e édition, ibid., 1818, 4 vol. in-8°. Nous signalerons comme ses pièces les plus importantes *les Sept tantes*, comédie dans le goût de celles d'Holberg; *Heckingborn*, autre comédie en cinq actes, où l'on trouve

un tableau piquant et spirituel des mœurs anglaises; *Messieurs de ou les soi-disant nobles*, comédie en cinq actes, qui obtint un grand et légitime succès, dans laquelle il attaque avec verve les ridicules des gens qui ont des prétentions à la noblesse, alors qu'ils n'y ont aucun titre; *les Matelots chinois* et *l'Entrée solennelle*, deux pièces lyriques mises en musique par les compositeurs Schall et Schulz, qui contiennent des scènes d'un haut comique et des caractères plaisants pris sur nature. « Les ouvrages dramatiques de Heiberg, « a dit un de ses biographes, se distinguent par « une profonde connaissance de la nature et des « hommes, un style facile, des traits piquants, et « surtout par le mérite de l'invention; mais ses « satires, souvent mordantes, donnent à son langage une couleur épigrammatique qui n'est pas « toujours celle de la bonne compagnie. Parmi les autres publications d'Heiberg nous-nous contenterons de mentionner les suivantes : 1° *Aventures d'un billet de banque*, brochure qui contient de nombreuses allusions aux événements de 1788 et 1789; 2° *Considération sur la représentation nationale, particulièrement pour ce qui concerne la Norvége*. Christiansand, 1817, in-8°; 3° *Essai sur l'arbitraire*, publié en Norvége en 1817; 4° *De la peine de mort*. Christiana, 1820, in-8°, ouvrage dans lequel il combat l'admissibilité de la peine de mort, et qui contient des observations justes et élevées sur divers points de législation criminelle; 5° *Précis historique et critique de la constitution de la monarchie danoise*, Paris, 1820, in-8°, extrait du *Journal général de législation et de jurisprudence;* 6° *Lettres d'un Norvégien de la vieille roche, ou examen des changements qui menacent la constitution du royaume de Norvége*. Paris, 1822, in-8°. C'est une imitation des *Lettres de Junius*. Il cherche à démontrer qu'il y aurait danger à changer la constitution de la Norvége. 7° *Histoire de l'établissement de la souveraineté en Danemarck en* 1660, etc. Heiberg a été pendant longtemps à Paris l'un des rédacteurs de la *Revue encyclopédique*, et il a participé à la rédaction du *Journal général de législation et de jurisprudence*. Z.

HEIDEGGER (Jean-Henri) naquit le 1er juillet 1633, à Baarentswyl, village du canton de Zurich, où son père était ministre protestant; il mourut à Zurich le 28 janvier 1698. Ayant fait ses premières études dans sa patrie, il alla les continuer à Marpurg et à Heidelberg, sous Crocius, Hottinger et Spanheim. En 1656, il fut reçu professeur extraordinaire en langue hébraïque à l'université de Heidelberg. Deux ans après, il fit un voyage à Zurich; et avec l'agrément du conseil académique, il accepta la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique à Steinfurt. En 1666, la guerre lui fit quitter cette place; il revint à Zurich, et il obtint, peu de temps après, la chaire de théologie, devenue vacante par la mort du célèbre Hottinger. Il refusa depuis les propositions que lui adressèrent avec beaucoup d'empressement et à plusieurs reprises les Académies de Leyde et de Groningue. Des nombreux ouvrages qu'il a publiés, on ne citera que les principaux : 1° *Libertas christianorum a lege cibaria de sanguine et suffocato*. Amsterdam, 1661; 2° *Historia sacra patriarcharum*, 1667 et suivantes, 2 vol.; 3° *Anatome concilii Tridentini*, 1672, 2 vol.; 4° *Collectio dissertationum selectarum*, 1675 et suivantes, 4 vol.; 5° *Enchiridion biblicum*, 1680; 6° *Historia papatus*. Amsterdam, 1684, in-4°, traduit en français sous ce titre : *Histoire du papisme ou abrégé de l'histoire romaine, depuis sa naissance jusqu'à Innocent XI*. Amsterdam, 1685, 2 vol. in-8°; 7° *Manuductio in viam concordiæ protestantium ecclesiasticæ*, 1686; 8° *Mysterium Babylonis*, 1687; 9° *Tumulus concilii Tridentini*, 1690, 2 vol.; 10° *Medulla theologiæ christianæ*, 1696; 11° *Exercitationes biblicæ*, 1699, 2 vol.; 12° Les Vies de Hottinger, de Hospinian et de Fabricius. Dans la plupart de ces ouvrages, ainsi que dans d'autres écrits allemands, il traite de controverses. Heidegger fut le contemporain des deux Hottinger : après l'un et avant l'autre, il occupa la première chaire de théologie, dans un temps où l'église de Zurich se trouvait en guerre ouverte avec beaucoup d'ennemis, et où elle devait combattre encore différentes sortes de sectaires dans son propre sein. Heidegger fut l'auteur principal de la *Formula consensus*, adoptée en 1675 par le synode de Zurich, et destinée à réunir les églises réformées de la Suisse; mais loin d'atteindre ce but, elle occasionna bien des troubles et fut oubliée depuis. Heidegger défendit très-activement la cause de ces milliers de réfugiés de France et du Piémont qui, depuis 1682, quittèrent leur patrie à cause de leur religion, et trouvèrent secours et asile en Suisse. On conserve en manuscrit sa *Description des troubles du clergé de Zurich de* 1673 à 1680. Heidegger a lui-même écrit sa vie, qui parut après sa mort par les soins du professeur Hofmeister : *Historia vitæ J. H. Heideggeri, theol. Fig. cui non pauca historiam ecclesiæ temporis ejusdem, necnon litteras concernentia inseruntur*. Zurich, 1698, in-4°. — Heidegger (Gothard) naquit en 1666, à Zurich, et y mourut en 1711. C'était un homme singulier, qui aimait les paradoxes; aussi la plupart de ses écrits s'en ressentent-ils : plusieurs sont en vers. Il s'est surtout fait connaître par son *Acerra philologica*, dont il existe plusieurs éditions. U—i.

HEIDEGGER (Jean-Conrad) naquit à Zurich en 1710, et y mourut le 2 mai 1778. Magistrat distingué et dont l'influence a été grande dans l'administration de son canton, ainsi que dans les affaires du corps helvétique, il aimait les lettres et tout ce qui tient à la littérature. De retour d'un voyage en Allemagne et d'un séjour à Berlin, il avait rédigé avec un de ses amis (M. Bruhn) le catalogue imprimé de la bibliothèque de la ville de Zurich. Bientôt les emplois publics auxquels il se vit appelé devinrent sa principale occupation; il fut choisi bourgmestre en 1768. Ce qui distingua le plus son administration, c'est la part qu'il

eut dans le renouvellement des anciennes relations entre la France et les cantons protestants. La révocation de l'édit de Nantes avait exaspéré les esprits de la Suisse protestante contre la monarchie française ; l'alliance conclue en 1715 entre cette monarchie et les cantons catholiques ne pouvait qu'augmenter la méfiance et la haine existantes : elles se propageaient sans distinction dans la masse des citoyens, au préjudice des intérêts les plus essentiels de la confédération et de l'harmonie entre les cantons. Les magistrats les plus éclairés s'occupèrent de faire triompher des maximes plus saines; Heidegger y employa ses grands talents avec succès. Il était lié d'amitié avec les ambassadeurs de France, de Chavigny et de Beauteville. C'est principalement par ses soins qu'en 1752 et 1764 les capitulations du régiment zuricois au service de France furent conclues ; il trouva plus de difficultés à faire consentir son canton à la nouvelle alliance demandée par Louis XVI, et conclue en 1778. L'amélioration de l'agriculture nationale, ainsi que celle de l'instruction publique, lui tenaient infiniment à cœur, il y voyait les deux premières sources de la prospérité de son pays. La réforme des écoles de Zurich, en 1773, fut opérée sous ses auspices par les professeurs Breitinger et Usteri, conjointement avec le savant chanoine Gessner. Il fonda la société de physique de Zurich, aux travaux de laquelle il prit une part essentielle; il favorisait beaucoup le système des fonds publics placés à l'étranger ; système qui présente des avantages sur celui des trésors accumulés, et dont les inconvénients, qu'on a connus depuis, appartiennent à des événements que personne ne pouvait prévoir alors. Heidegger se distingua également par l'austérité et par l'aménité de ses mœurs. Il fut religieux, bon époux et tendre père. Son buste en bronze se trouve placé à la bibliothèque de Zurich, avec l'inscription suivante : *J. C. Heidegger Cos. quem vivum ob sapientiam suspexit, luxit post obitum Helvetia omnis* (voy. *Éloge de M. le bourgmestre Heidegger*, par J. C. Hirzel, Zurich, 1778, in-8°, en allemand; id., par M. Balthasar, Bâle, 1778, in-8°, en allemand; *Journal helvétique*, 1778, juin). U—I.

HEIDEGGER (Jean-Conrad), fils unique du précédent, né à Zurich en 1748, y mourut en 1808. Il avait hérité de l'amour qu'avait son père pour les lettres et la littérature. Sénateur et tribun, il résigna ses places, quelques années avant la révolution helvétique, pour se retirer d'abord à Constance, ensuite à Munich et à Augsbourg, d'où il revint en Suisse peu de temps avant sa mort. A Munich, l'électeur de Bavière lui conféra le titre de chambellan et de conseiller d'État. M. Heidegger prit alors le nom de *Heidegger de Heydeck*. Il avait de grandes connaissances en bibliographie, et les journaux littéraires de MM. de Murr et Meusel offrent plusieurs de ses mémoires sur cette science. Sa bibliothèque, qui était immense et très-riche, surtout pour les éditions du 15e siècle, a dû être vendue après sa mort. U—I.

HEIDENHEIM (Wolf-Simson), juif allemand, né en 1757, à Heidenheim en Franconie, passa sa première jeunesse à Fürth, puis vint à l'âge de vingt-cinq ans étudier à Francfort la langue hébraïque, le Talmud et la littérature rabbinique. Il y fut bientôt très-fort; et comme jamais il ne cessa de s'occuper exclusivement de ce genre de travaux, un temps arriva où sans contredit il était le plus savant homme de l'Europe en cette partie; et nul doute que son nom ne fût devenu européen s'il eût possédé le talent d'écrire, ou même s'il eût eu du loisir pour élaborer les résultats de son érudition. Mais sa position pécuniaire lui défendait les distractions ; il avait un établissement de librairie à Rœdelheim, aux environs de Francfort, et les soins perpétuels qu'il lui donnait ne se conciliaient qu'à grand'peine avec des études profondes. Son influence sur ses coreligionnaires n'en fut pas moins très-marquée. D'excellentes éditions hébraïques sortirent de ses presses ; plusieurs ouvrages en tout ou en partie de sa main, facilitèrent soit l'étude de la langue hébraïque, soit l'intelligence des livres saints. De toutes parts on le consultait comme un oracle sur des points difficiles. Il s'était formé à force de soins une bibliothèque inappréciable pour la littérature rabbinique. Quantité d'ouvrages qui jusqu'ici n'ont point été reproduits par la presse y figuraient, et il avait écrit sur la plupart des notes marginales intéressantes. Heidenheim mourut le 23 février 1832 à Rœdelheim. On a de lui, entre autres : 1° un *Traité de l'accentuation hébraïque* (Michpat Hattamim), 1808. Cet opuscule est un des meilleurs qui aient paru sur ce sujet ; on regrette seulement qu'il soit si court, l'auteur lui-même le regrettait dans les dernières années de sa vie, et se promettait de publier un grand travail spécial pour épuiser la matière ; personne peut-être plus que lui n'était capable d'y réussir. 2° Une *Traduction des prières usitées dans la synagogue*, et notamment celle des prières de la fête de la Machour, Rœdelheim, 3e édit., 1821, 9 vol. La traduction du chapitre 2 de la prophétie d'Habacuc y est faite de main de maître. Ce recueil, tant comme modèle de l'art de traduire que pour la tendance de la critique et de l'esprit moral qui ont présidé à la traduction, a puissamment agi sur toute la population israélite d'Allemagne. 3° Les quarante premiers chapitres de la *Genèse*, accompagnés d'un *commentaire*, Offenbach et Rœdelheim, 1797. Heidenheim voulait ainsi donner tout le *Pentateuque* ; le manuscrit de la *Genèse* était achevé, mais l'insuffisance de l'appui que lui prêta le public fit interrompre la publication. Une de ses éditions du *Pentateuque* est accompagnée d'un commentaire abrégé de sa façon. 4° Une édition abrégée du *Iéroth Chelomoh* de Pappenheim, Prague, 1804, modifié d'après les principes du radical bilittéral de Gesenius. Heidenheim a laissé manuscrit *Bux-*

torfii concordantiæ, ouvrage couvert de corrections fondées également sur la doctrine du bilittéralisme des radicaux. P—OT.

HEILBRONNER (JEAN-CHRISTOPHE), habile mathématicien d'Ulm, fit ses études à Leipsick, et s'appliqua d'abord à la théologie, mais l'abandonna bientôt pour ne s'occuper que des sciences mathématiques, qu'il enseigna dans la suite à l'université de cette ville. L'année de sa naissance n'est pas connue; il mourut vers 1747. Cet auteur a publié, soit en latin, soit en allemand : 1° *Essai d'une histoire des mathématiques et d'une histoire de l'arithmétique*, Francfort, 1739, in-8°; 2° *Specimen historiæ aeris*, Leipsick, 1740, in-4°; 3° *Historia matheseos universæ*, ibid., 1742, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur a voulu donner plus d'extension à l'*Histoire des mathématiques* qu'il avait fait imprimer en 1739, ne va que jusqu'au 15e siècle. Malgré son utilité pour les recherches, c'est plutôt un amas de matériaux sans ordre qu'une véritable histoire des sciences mathématiques. Heilbronner avait déjà recueilli un assez grand nombre de faits qui devaient remplir plusieurs volumes d'une histoire moderne des sciences mathématiques; mais la mort interrompit son travail. 4° *Problèmes géométriques avec leur résolution*, Leipsick, 1745, in-4°. B—H—D.

HEILMANN (JEAN-GASPARD), peintre d'histoire, naquit en 1718, à Muhlhausen, en Alsace, et fut l'élève de Doggeler à Schaffhouse. Il travailla ensuite pendant quelque temps à Porentrui, à la cour de l'évêque de Bâle; et avec l'argent qu'il y avait gagné, il se rendit à Rome, où il s'appliqua avec assiduité à l'étude de son art. Quelques copies d'après le Dominiquin, qu'il présenta au cardinal de Tencin, ambassadeur de France, lui gagnèrent la bienveillance de ce ministre, qui, en 1742, l'emmena avec lui à Paris. Les portraits de Heilmann y furent tellement recherchés, qu'il se vit obligé de renoncer au genre de l'histoire; cependant, il composa encore quelques tableaux d'église, ou des sujets traités à la manière de Gérard Dow, et quelques paysages. Son talent imitait parfaitement la nature. Son coloris est vif et transparent, et son pinceau a produit des clairs-obscurs d'un effet vigoureux. Heilmann mourut en 1760, à l'âge de 42 ans. Le burin des Wille, des Chevillet, des Watson et des Mechel, a conservé, par des gravures fort estimées, quelques-unes de ses productions. On peut consulter sur la vie et les travaux de cet artiste l'*Histoire des meilleurs peintres suisses par Fuesli*, vol. 3, p. 196. B—H—D.

HEILMANN (JEAN-DAVID), savant helléniste, naquit à Osnabrück, le 13 janvier 1727. Il fut destiné de bonne heure aux études théologiques; et il suivit depuis 1746, pendant huit ans, les leçons des plus célèbres professeurs de l'université de Halle. Son application se dirigea surtout vers l'étude des langues anciennes et orientales. Le savant professeur Baumgarten avait pour Heilmann une estime particulière; et celui-ci se chargea, par reconnaissance, du soin de sa riche bibliothèque. Heilmann accepta en 1754 la place de recteur à Hameln, et passa deux ans après à celle d'Osnabrück; enfin, en 1758, les universités de Halle, de Helmstaedt et de Gœttingue, lui offrirent à la fois la chaire de théologie. Ses relations d'amitié avec le baron de Münchhausen, curateur de l'université de Gœttingue, le déterminèrent en faveur de cette dernière. Son application assidue au travail, que les instances de ses médecins ne purent modérer, occasionna sa mort prématurée, qui arriva le 22 février 1764. Ce professeur s'écartait, dans ses leçons théologiques, des dogmes de la doctrine de Luther; et, par l'indépendance et la profondeur de ses idées, il embarrassa quelquefois l'orthodoxie de ses collègues; cependant la douceur de son caractère le préserva des animosités auxquelles, à cette époque, ne se livraient que trop souvent ceux qui devaient enseigner l'évangile de la paix. Comme helléniste, Heilmann se distingua non-seulement par une grande érudition dans la littérature ancienne, mais aussi par son talent pour l'expliquer à son auditoire, talent qui se manifesta surtout à Gœttingue, dans ses leçons sur les dialogues de Platon et sur l'Iliade. Familiarisé avec les poëtes de toutes les nations, il avait adopté, dans son style allemand et latin, un langage poétique qui donne à ses écrits un caractère d'originalité. Ce savant professeur a publié, soit en latin, soit en allemand ou en français, un grand nombre d'ouvrages, dont nous ne citerons ici que les principaux : 1° *Specimen observationum quarumdam ad illustrationem Novi Test. ex profanis pertinentium*, Halle, 1749; in-4°; 2° *Traits de parallèle entre l'esprit d'irréligion d'aujourd'hui et les anciens adversaires de la religion chrétienne* (en français), ibid., 1750, in-8°; 3° *De florente litterarum statu et habitu ad initia religionis christianæ*, ibid., 1755, in-4°; 4° *Remarques critiques sur le caractère et le style de Thucydide*, Lemgo, 1758, in-4°; 5° *Thucydide, traduit du grec avec des notes*, Lemgo et Leipsick, 1760, in-8°. Cette traduction est très-estimée. La critique accorde à Heilmann le mérite d'avoir rendu avec fidélité l'esprit et le style particuliers à cet historien, et d'avoir conservé cependant à sa traduction un caractère original. 6° *Compendium theologiæ dogmaticæ*, Gœttingue, 1761, in-8°; ibid, 1774, in-8°. Cet ouvrage se distingue principalement par l'élégance du style : l'auteur y suit d'ailleurs ponctuellement les principes, la méthode et les opinions de Baumgarten, son maître. 7° *Opuscula theologici argumenti; collegit et edidit E.-J. Danovius*, Iéna, 1774-1777, 2 vol. in-8°. Heilmann avait des connaissances très-étendues sur l'histoire littéraire et ecclésiastique; et il aurait, sans doute, enrichi la littérature d'un ouvrage important sur cette matière, si la mort ne l'en eût empêché. Dans sa succession, se sont trouvés des fragments d'un dictionnaire arabe, dont il s'occupait avec prédilection

La vie de ce savant professeur a été publiée par son illustre collègue C.-G. Heyne, Gœttingue, 1764, in-fol. On trouve aussi, sur lui, une très-bonne Notice biographique dans la *Biographia selecta*, de Mursinna, vol. 1, p. 109-136. B—H—D.

HEILMANN (JOSUÉ), célèbre inventeur, né à Mulhouse le 17 février 1796, y mourut le 5 novembre 1848. Ses parents, commerçants modestes, le destinaient à les seconder, et l'envoyèrent dans ce dessein à l'institution de Pestalozzi à Yverdun. L'instruction élémentaire acquise de neuf à onze ans, constitua à peu près le bagage scientifique du jeune Heilmann avant son entrée dans le comptoir de son père à Mulhouse, et plus tard chez son oncle, banquier à Paris. En 1816, lorsque la fin des guerres tourna les esprits vers l'industrie, ses parents montèrent une petite filature de coton, mue à la main. On fit alors entrer le jeune Heilmann comme apprenti dans une manufacture du même genre qui existait à Paris. Il profita de son séjour dans cette ville pour y suivre les cours du Conservatoire des arts et métiers, mais un an à peine fut consacré à cette éducation professionnelle, théorique et pratique. Sa famille le rappela pour lui confier la création d'un établissement au Vieux-Thann. En moins de deux ans Heilmann, qui n'en avait pas vingt et un, établit de fond en comble une filature de dix mille broches. Obligé d'être à la fois ingénieur, constructeur, filateur habile, dans une entreprise où il devait tout inventer, combiner et exécuter avec des ressources infiniment moins étendues que celles dont nous avons aujourd'hui la connaissance, le jeune Heilmann se multiplia, pourvut à tout et réussit d'une manière éclatante. Ce succès produisit une immense sensation, et l'Alsace en conserve encore un souvenir reconnaissant. Elle voit dans cette œuvre l'une des impulsions heureuses et promotrices de sa prospérité industrielle. Heilmann, distingué dès ce moment par son intelligence et ses qualités privées, devint le gendre de M. Jacques Kœchlin, chef de l'une des plus importantes maisons du pays, homme d'un caractère élevé dont le nom figura si honorablement dans nos luttes de la Restauration. Cette heureuse alliance fut tout à l'avantage des progrès industriels. Heilmann put désormais se livrer à ses goûts dominants d'investigateur et de créateur. L'énumération de ses nombreux travaux et des perfectionnements que les arts mécaniques lui doivent serait sans intérêt ici; il nous suffira pour faire apprécier le mérite et la puissance de conception de l'inventeur de citer ses œuvres capitales. Il fit plus encore pour le tissage que pour la filature mécanique. Il inventa en 1823 un métier si bien raisonné et si parfait, qu'il continue à fonctionner avec avantage malgré les trente-quatre années écoulées depuis. Ce résultat remarquable a été le point de départ le plus sérieux de la création du tissage automatique dans le Haut-Rhin. Un modèle de cet intéressant métier existe dans la galerie des filatures et des tissages du Conservatoire impérial des arts et métiers, où il est facile de se rendre compte de toute sa valeur en le comparant à ceux imaginés depuis et dont le même établissement possède la plupart des types. Ces premiers travaux de l'habile ingénieur eurent surtout pour but, comme on le voit, de faire rivaliser notre industrie avec l'industrie anglaise qui, dès lors, avait pris un développement tel que la distance établie entre elle et les concurrents des autres pays n'a pu être entièrement franchie jusqu'ici. Heilmann et ceux qui comme lui se préoccupaient de cette situation parvinrent bientôt, à force de science et de génie, à créer des machines, des outils et des procédés qui ne laissaient rien à désirer; mais il n'était au pouvoir de personne de changer les conditions économiques et les tendances nationales des peuples, qui expliquent si bien la différence de leur puissance industrielle, et comment, par exemple, la somme des productions françaises n'est pas en rapport avec ses facultés créatrices. Heilmann ne se contenta pas de marcher sur les traces des meilleurs mécaniciens anglais, de perfectionner même leurs machines usuelles. Il fit plus; il aborda la solution d'un problème que personne avant lui, ni en France, ni à l'étranger, n'avait osé tenter. Témoin et auteur de merveilles réalisées par le filage, le tissage automatique et les nombreuses machines préparatoires qui y concourent, il pensa que le travail automatique pourrait désormais exécuter toute espèce d'ouvrage réservé encore à la main; que les plus délicats, les plus minutieux et les plus compliqués devaient pouvoir se réaliser de cette façon avec le succès déjà obtenu pour les plus grossiers, et que la vapeur ou l'eau motrice mettrait aussi bien en œuvre l'aiguille de la brodeuse que la scie ou le marteau. Il se proposa, en conséquence, de créer une machine à broder comme il avait fait des métiers à filer et à tisser; mais cette fois il ne s'agit plus d'étudier, de combiner et de s'inspirer de ce qui avait été fait, au loin, il est vrai, mais qui fonctionnait cependant, et dont la vue et les renseignements avaient été d'un si grand secours au jeune industriel. Il fallait créer, imaginer en un mot une machine sans précédent ni analogie. L'inventeur chercha à bien se pénétrer des conditions du problème en se faisant en quelque sorte l'élève de sa compagne : elle l'initia dans l'art de la broderie, et six mois suffirent à cette organisation merveilleuse pour combiner et exécuter une machine à broder qui fit fonctionner vingt aiguilles à la fois, avec une perfection rivale des doigts les plus exercés et les plus habiles. Cette machine *née* en 1828 à Mulhouse, fut bientôt achetée par les industriels anglais et suisses. Manchester et Saint-Gall montèrent des ateliers de métiers à broder qui fonctionnaient pratiquement lorsqu'elle fit son apparition à l'exposition de 1834, où elle ne fut pas moins admirée comme une merveille par les

savants et les praticiens que par les gens du monde. Elle valut à son auteur une médaille d'or et la décoration de la Légion d'honneur, prouvant ainsi à nos amis et à nos détracteurs, que l'art de la guerre et les beaux-arts n'étaient pas les seuls lots réservés à la France, et que les conceptions les plus hardies y trouveraient désormais d'heureux champions. Cette invention de Heilmann ayant été décrite dans presque toutes les publications scientifico-industrielles du monde, et par conséquent à l'étranger comme chez nous, nous n'en aborderons pas ici la description, que l'on trouvera en détail, avec les figures indispensables, dans la collection des brevets expirés, dans le bulletin de la société d'encouragement, dans celui de la société industrielle de Mulhouse, etc. Nous dirons seulement que la supériorité de l'œuvre est telle qu'elle a encore figuré comme l'une des plus remarquables aux expositions universelles de Londres et de Paris. Nous ajouterons aussi que si cette machine ne s'est pas propagée autant qu'on aurait pu le supposer, surtout en France, elle n'en a pas moins été la source de progrès sérieux par les emprunts qui lui ont été faits. Pour n'en citer que les plus connus, nous signalerons l'aiguille à deux pointes utilisée depuis dans les machines à coudre, et la disposition si ingénieuse qui permet de tendre le fil et de le rapprocher à volonté de la surface à broder. Ce sont là des conceptions originales, fécondes, dignes d'être enregistrées au nombre des moyens les plus ingénieux et des combinaisons les plus savantes de la cinématique et de servir de modèles aux mécaniciens expérimentés. Cette invention capitale fera époque, nous n'en doutons pas; elle sera citée dans les annales industrielles comme le fameux métier à tisser de Vaucanson. Nous nous sommes souvent demandé comment nos grands artistes, à la recherche des faits honorables et glorieux pour notre pays, ne s'inspirent pas plus souvent de sujets de l'ordre qui nous occupe. Un tableau représentant la leçon de broderie donnée au célèbre inventeur, réunissant dans un groupe les éléments qui font le prix et la gloire de la vie : le travail, la grâce et le génie dans une situation que l'on n'a que trop *prosaïsée*, que l'on nous passe l'expression, serait-il donc indigne du pinceau d'un grand peintre? Tout en s'occupant d'inventions hors ligne, Heilmann se livrait à de nombreuses recherches sur des perfectionnements moins brillants, mais non moins utiles. On lui doit une étude microscopique sur les caractères des matières textiles, une machine à métrer et à plier, des améliorations dans des machines préparatoires de la filature, de nombreux rapports intéressants sur des sujets divers à la société industrielle de Mulhouse, dont il fut l'un des fondateurs et l'un des membres les plus actifs. Mais l'œuvre capitale du grand ingénieur, celle qu'il ne termina qu'à la veille de sa mort, et dont il eut cependant la consolation de voir la réussite pratique, fut l'invention de sa peigneuse automatique. Le succès immense de cette machine, mieux connue par ses résultats que par les difficultés qu'elle a vaincues et les principes sur lesquels elle repose, attendu qu'elle n'a encore été publiée nulle part, nous autorise à entrer dans quelques détails, dans le but de la faire apprécier autant que nous le pourrons sans le secours des figures, si utiles à de semblables descriptions. — Les substances textiles se présentent avec des caractères variés et dans divers états. Tantôt ce sont des organes définis, indivisibles, formant un duvet épais composé de fibrilles éminemment flexibles, comme celui du cotonnier; tantôt ce sont des fibres longues, peu élastiques, divisibles à l'infini, comme la filasse du chanvre, du lin, etc. Dans les matières animales, les unes ont les brins rugueux, vrillés, de longueurs variables, et tellement tassés et adhérents, qu'ils présentent une résistance considérable à la pénétrabilité : les laines, en général, sont dans ce cas. La bourre de soie et les duvets animaux possèdent au contraire une propriété de glissement très-remarquable. Quelle que soit d'ailleurs la nature de la substance, elle se compose d'une masse de fibres noueuses d'inégales longueurs, se croisant dans toutes les directions. Trier les filaments, les redresser, les épurer, enlever les nœuds et boutons apparents ou microscopiques, réunir parallèlement entre eux ceux d'égale longueur, enfin les diviser et les affiner lorsque la matière le comporte, telle est la tâche réservée au peignage. — Le travail à la main est resté en possession exclusive de cette opération délicate jusqu'en 1830. Ce n'est qu'à partir de cette époque que des applications sérieuses de peignage automatique ont eu lieu. Près de vingt années s'écoulèrent en essais plus ou moins heureux dont les résultats ne purent rivaliser avec ceux obtenus à la main. — Les auteurs des nombreux systèmes de peigneuses produits depuis un demi-siècle n'ont eu en vue que l'imitation du travail à la main, et la création de machines spéciales à chaque espèce de filaments. La supériorité du peignage manuel et la diversité des caractères des matières premières expliquent l'opiniâtreté avec laquelle les plus habiles et les plus compétents ont suivi cette voie. Avant Heilmann, nul n'aurait supposé qu'un même système pouvait être indistinctement appliqué aux diverses fibres, et bien moins encore que l'opération automatique distancerait bientôt les résultats les plus perfectionnés, exceptionnellement fournis par l'ouvrier le plus habile. C'est en abandonnant les errements du passé que le célèbre inventeur a si remarquablement réussi. Il a imaginé deux machines : l'une ébauche le travail par un démêlage, l'autre reçoit le produit de la première sous forme de ruban : celle-ci le fractionne, en redresse et épure les fibres presque une à une, réunit celles d'égale longueur, les pa-

rallélise et les soude par juxta-position pour reformer un ruban peigné dans tous les sens. Les propriétés de la machine sont telles, que les fibrilles les plus courtes, mêlées aux impuretés constituant les étoupes, les blouses ou les déchets du coton, réservés jusqu'ici à l'action de la carde, peuvent être peignés désormais. Cette faculté toute nouvelle de travailler, avec un égal succès, des filaments d'une longueur quelconque, non-seulement des matières usuellement peignées, mais aussi celles qui n'avaient pas été transformées de la sorte avant l'invention de Heilmann, a eu des conséquences inespérées pour l'industrie. Des rebuts sont ainsi propres aux fils les plus estimés. La supériorité du système nouveau sur ceux qui l'ont précédé est si tranchée, que son emploi a été le point de départ d'une phase nouvelle de progrès dans les arts textiles en général. — Le génie de Heilmann paraît s'être résumé dans cette dernière œuvre de sa vie. Des démonstrations géométriques aussi neuves qu'ingénieuses en exposent le principe; plusieurs solutions élégantes et sûres, et des combinaisons de détails d'une précision mathématique en assurent la réalisation. Le succès inouï de la nouvelle méthode de peignage a provoqué les recherches et fait surgir de nombreux essais; mais jusqu'ici, ou leurs résultats sont moins parfaits et moins généraux, ou les moyens participent de ceux de Heilmann. Son œuvre, après avoir traversé les phases plus ou moins pénibles réservées surtout aux grandes découvertes, fait aujourd'hui le profit de toutes les nations industrielles. L'exploitation commerciale de la nouvelle machine remonte à quelques années à peine, et les profits annuels qu'elle a réalisés se comptent par millions pour chaque spécialité qui en fait usage. Son emploi a pour résultat une perfection inconnue antérieurement, une économie importante dans les transformations, et la disparition des opérations insalubres réservées aux ouvrières. Ce sera pour Heilmann un éternel honneur d'avoir affranchi les femmes d'un travail pénible et dégradant, qui était une protestation contre l'art mécanique et un tort bien plus grave envers l'humanité. — Cette découverte donne une impulsion nouvelle aux arts mécaniques, provoque une foule de recherches, alimente d'importants ateliers de construction, et substituera bientôt une méthode saine et parfaite de travail à des moyens insalubres, vicieux ou irrationnels. Elle crée, régénère et transforme, en un mot, les spécialités qui lui doivent leur prospérité. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, elle commande à un égal degré l'estime de la société, l'admiration de la science et la reconnaissance de l'industrie. Elle a été proclamée par le jury international de l'exposition de 1855, la découverte la plus importante qui ait eu lieu depuis quarante ans dans l'art de la filature. La société d'encouragement pour l'industrie nationale vient de lui décerner le prix d'Argenteuil de 12,000 francs, destiné à récompenser la découverte la plus importante faite dans la période de six années. Ces témoignages ont une signification trop élevée pour que nous ayons à insister sur la valeur et les services de cette invention. Nous devons seulement ajouter que l'homme, par ses qualités privées, était à la hauteur du savant; nous n'en donnerons pour preuve qu'un seul fait : c'est l'énergie et la persévérance avec laquelle Josué Heilmann a poursuivi toute sa vie l'obtention d'une loi pour régler le travail des enfants dans les manufactures, et pour empêcher qu'ils ne fussent exploités trop jeunes et dans des conditions déplorables au point de vue moral et humanitaire. La collection des bulletins de la société industrielle de Mulhouse témoigne suffisamment de sa constante préoccupation pour tout ce qui pouvait améliorer le sort de ses semblables. Lorsqu'on songe que Heilmann n'a vécu que cinquante-trois ans, on est frappé de tout ce que l'homme peut faire de grand et de bon dans sa courte carrière, lorsqu'il est animé du souffle béni de son Créateur. M. A—n.

HEIM (Ernest-Louis), médecin allemand, naquit à Solz, duché de Meiningen, le 22 juillet 1747; il était l'un des onze enfants du pasteur du village, qui pratiquait la médecine dans son presbytère, et trouvait encore le loisir de composer quelques ouvrages d'histoire sur son pays, et de tenir école pour ses six garçons et ses cinq filles. Il sortit des hommes distingués de ce presbytère, séjour de la famille Heim pendant un siècle. Il était tenu avec la rigueur d'un cloître, ou plutôt d'une maison de correction. Quand il s'était commis quelque délit dont l'auteur était inconnu, le châtiment du père inflexible commençait par le plus âgé, et passait par rang d'âge jusqu'au plus jeune; quelquefois la correction recommençait dans le même ordre. Ernest-Louis hérita du goût pour la médecine, goût qui était dans la famille depuis longtemps. Un de ses aïeux maternels avait même été médecin de Henri IV, roi de France. Préparé par l'enseignement du père, le fils se forma à l'université de Halle, et ayant pris le degré de docteur, il accompagna le fils de Muzel, médecin de Frédéric II, dans des voyages en Hollande, en Angleterre et en France. Il rechercha, pendant les trois ans que durèrent ces voyages, la connaissance des hommes célèbres en histoire naturelle et en médecine, et profita de leur expérience. En Angleterre, il s'attacha au célèbre Banks, et l'aida à classer ses richesses végétales; en France, il suivit les cours de Thouin et d'Adanson, et accompagna assidûment Desault dans ses tournées à l'Hôtel-Dieu. Ses biographes ont marqué comme un trait de témérité de sa part, lors de son passage à Strasbourg, d'avoir monté au clocher de la cathédrale jusqu'à la croix, et de s'y être mis à cheval en dehors, à une hauteur de quatre cent quatre-vingt-quatorze pieds. Après ses voyages, Heim, sur l'invitation de son ami Muzel, s'établit

en Prusse, et pratiqua la médecine d'abord à Spandau (1776). Il eut beaucoup de peine à vaincre dans cette ville la répugnance générale pour les dissections, que les médecins ne pratiquaient jamais. Bientôt sa réputation se répandit aux environs, et en 1780, il jugea à propos de s'établir à Berlin, où il était souvent appelé. Quoique aimant beaucoup la botanique, il ne put plus s'y adonner que dans ses rares moments de loisirs. Cependant, il forma encore des élèves dans cette science. Humboldt, à l'âge de huit ans, apprit de Heim les éléments de la botanique. Ce médecin n'avait pas encore trente ans, qu'il jouissait déjà de la confiance publique; peu à peu sa popularité s'accrut au point que jamais médecin n'avait eu à Berlin une clientèle comme la sienne. Pendant un demi-siècle, riches et pauvres eurent recours à lui, et quand on désespérait de l'art des autres médecins, on recourait à Heim comme à la dernière ressource. Infatigable, n'ayant besoin que de cinq heures de sommeil, se mettant à la disposition de toutes les classes de la société, sans distinction de rang et de fortune, se faisant bien payer des riches, traitant gratuitement les pauvres, recevant des malades peu aisés ce qu'ils pouvaient donner, il était appelé partout, dans les palais comme dans les mansardes, estimé, chéri, et connu de tout Berlin. On dit qu'il voyait souvent soixante-dix à quatre-vingts malades par jour, et qu'il traitait environ quatre mille pauvres par an, indépendamment de quelques milliers de consultations qu'il donnait le matin chez lui. Il ne se fâchait que lorsqu'on le dérangeait pour une bagatelle, et lorsqu'on lui faisait perdre du temps. Sans être intéressé, il acquit une fortune considérable, que tout le monde regardait comme bien gagnée. Une grande affabilité et un caractère droit et indépendant se joignaient à ses connaissances médicales pour lui mériter l'affection publique. Moins profond peut-être que plusieurs autres médecins dans la théorie, il avait acquis par son immense pratique une habitude extraordinaire à bien discerner les symptômes des maladies; quoique vieux médecin, il avait d'ailleurs le bon esprit de ne pas tenir obstinément à la vieille routine, et d'abandonner les méthodes anciennes, quand de nouvelles découvertes venaient les remplacer. C'est ainsi qu'il fut le premier médecin à Berlin qui pratiqua la vaccine; il fut aussi le premier à essayer les arséniates dans la pharmacopée. Entouré d'une famille à laquelle il pouvait procurer de l'aisance, il se garda bien de faire subir à ses enfants les privations de toute espèce auxquelles son rude père l'avait soumis autrefois. On raconte que la liberté de ses enfants était si grande qu'il était le dernier à apprendre les fiançailles de ses filles, et qu'il dit à un jeune homme qu'on lui présenta comme son gendre futur: « Puisque vous devez être mon gendre, faites-moi le plaisir de me dire votre nom. » Honoré du gouvernement prussien, il avait le titre de conseiller intime et la décoration de l'Aigle rouge, avec l'Étoile polaire. La célébration de son jubilé de médecin en 1822 fut une fête pour la foule innombrable de ses amis. Quelques années auparavant, il avait voulu revoir son village natal. Là, il rassembla dans un banquet, autour de lui, les paysans qui avaient été les compagnons de son enfance. Dans sa vieillesse, il se vit obligé de restreindre beaucoup sa clientèle. Presque nonagénaire, il se sentit affaibli au point qu'il désira la mort. Elle l'enleva à la fin de septembre 1834. Ses funérailles pompeuses furent un dernier hommage rendu par la population de Berlin à son médecin chéri. Au milieu des occupations dont il était accablé, il écrivait le soir ses observations sur les particularités qu'il avait observées dans le cours de ses visites, ou les pensées que lui suggéraient ses lectures. Ce journal est un document curieux de la naïveté de ses sentiments. Il se demande, dans un passage de ce journal, si, au lieu de s'associer une jeune et jolie femme, il n'aurait pas mieux valu s'associer un jeune médecin qui aurait suivi et rédigé la masse d'observations faites dans ses innombrables visites. Ailleurs, après une lecture d'Homère, il a marqué, sous la date du 7 mars 1776: « J'ai passé une très-mauvaise nuit à cause « de la mort d'Hector. » Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cet homme si occupé a toujours conservé la même vigueur de corps et d'esprit. La *Vie de Heim* a été écrite par G.-W. Kessler, en 2 volumes, Leipsick, 1835. Un de ses élèves a publié les *Matinées du docteur Heim;* enfin, le docteur Pætsch a mis au jour, à Leipsick, en 1836, les *Mélanges de médecine* de ce doyen des docteurs, que Blücher appelait, en badinant, son collègue et le feld-maréchal des médecins. D—G.

HEIM (Jean-Louis), minéralogiste allemand, né en 1741 à Solz, duché de Saxe-Meiningen, était le frère aîné du précédent. Après avoir achevé ses études à Gœttingue, il accompagna en 1774 les jeunes ducs de Meiningen à l'université de Strasbourg, et fut placé ensuite au consistoire du chef-lieu du duché, dont il devint plus tard le vice-président. Mais ce fut particulièrement à l'étude de la minéralogie qu'il s'adonna. Il passa plusieurs années, malgré la faiblesse de sa santé, à observer la constitution géologique et minéralogique des montagnes de la forêt de Thuringe, et à la décrire dans le plus grand détail, ayant sous ses yeux les échantillons de toutes les roches pris sur les lieux soit par lui-même, soit sous sa direction. Ce travail important fut publié en 6 volumes sous le titre de *Description géologique des montagnes de la forêt de Thuringe d'après ses bancs de roche*, Meiningen et Hildburghausen, 1796-1812, avec des gravures dont les dessins avaient été exécutés par sa fille. Cet ouvrage, exempt de toute espèce de système, quoique l'auteur se fût déclaré d'abord pour les vulcanistes, et qu'il eût publié un *Essai géologique sur la formation des vallées par le moyen des fleuves*, Weimar, 1791,

in-8°, mérite des éloges pour le soin avec lequel le gisement des roches est décrit. L'auteur fit présent au musée d'Iéna de la collection d'échantillons qui servait en quelque sorte de pièces justificatives à son travail. Sa santé s'étant beaucoup altérée, il ne donna pas suite à ses recherches. Il mourut le 19 janvier 1819. — Son frère *George-Christophe*, pasteur à Gumpelstadt, à qui il avait inspiré le goût de la minéralogie, et qu'il avait emmené souvent pendant ses excursions dans les montagnes de Thuringe, se borna à l'emploi de collecteur d'échantillons minéralogiques; ce dont il fit un commerce assez lucratif; et comme son frère cadet, Ernest-Louis (*voy.* son art. ci-dessus), lui avait inspiré aussi le goût de la botanique, il fit de plus des herbiers. Aidé de ses enfants, il débita en quantité ses collections de minéraux et de plantes, qui eurent une grande vogue, surtout en Allemagne, où elles furent recommandées comme moyen d'instruction dans les établissements publics. George-Christophe coopéra à la *Bibliothèque économique* d'André, où il fit connaître, surtout aux gens du monde, la flore allemande, et à la *Gazette littéraire* d'Iéna. Il était membre d'un grand nombre de sociétés d'histoire naturelle. Il mourut le 2 mai 1807. — Un autre frère, *Frédéric-Timothée*, né en 1751, fut pasteur à Effelder dans le même duché de Meiningen, tint un pensionnat dans son presbytère, et s'adonna à la culture des arbres fruitiers. Grâce à ses soins, la commune dont il était le pasteur devint un vaste verger. Il fut l'éditeur de la *Classification systématique* et de la *Description des diverses sortes de cerises*, par le baron Truchsess de Wetzhausen, Stuttgard, 1819. Frédéric-Timothée mourut le 5 juillet 1821. D—G.

HEIN (PIERRE), vulgairement appelé en Hollande *Pit Hein*, né à Delftshaven en 1570, mort à son bord en combattant pour sa patrie, et couronné par la victoire le 18 juin 1629, doit être mis au nombre des plus illustres marins de la Hollande. Son père était matelot, et fait prisonnier par les Espagnols, il fut réduit chez eux au dur métier de galérien pendant quatre années consécutives. Il avait avec lui son fils, qui, en gagnant quelque argent au tricot, adoucit ainsi leur misère. Le fils n'en devint pas moins marin à son tour et fit preuve de beaucoup d'intrépidité dès son entrée au service; en Hollande même, on ne tarda pas à se servir de son nom, devenu la terreur de l'ennemi, comme d'une espèce d'épouvantail pour les enfants. En 1626, il fut chargé d'une expédition spécialement dirigée contre le Brésil. Il commandait treize bâtiments avec lesquels, parvenu le 3 mai dans la baie de Tous-les-Saints, il battit complétement les Portugais, leur prit treize vaisseaux qu'il brûla, à l'exception d'un seul, et leur enleva un riche butin. Peu de jours après, entré dans la rivière de Janeiro, il eut d'autres succès signalés. Mais son plus beau fait de guerre est la prise de la flotte espagnole, dite la *Flotte d'argent*, le 9 septembre 1628. La compagnie des Indes occidentales lui avait confié le commandement d'une escadre de trente et un vaisseaux. Il se rendit à la Havane : peu de temps après, ayant eu connaissance de la flotte espagnole qu'il guettait, il courut à sa rencontre. Les Espagnols se réfugièrent dans la baie de Matanza, où, le commandant hollandais les ayant attaqués, ils se rendirent presque sans coup férir. Le butin fut immense. De solennelles actions de grâces nationales eurent lieu à cette occasion dans les Provinces-Unies, et Hein se vit élevé au grade de lieutenant-amiral de Hollande. A peine de retour de sa glorieuse expédition, il fut envoyé pour croiser avec une escadre sur les côtes de Flandre. Il s'y trouva le 20 août engagé dans un combat, où il prit à l'ennemi trois vaisseaux; mais il paya cette victoire de sa vie. On lui fit à Delft de pompeuses obsèques, et un superbe mausolée lui fut érigé dans le chœur de la vieille église. L'inscription dont il est orné le caractérise comme brave sans témérité, magnanime sans orgueil, sévère dans le maintien de la discipline, également digne d'admiration dans l'une et dans l'autre fortune. Il était profondément religieux, et se préparait toujours au danger comme s'il eût dû n'en pas revenir. M. de Haren, dans les notes dont il a accompagné son poëme des *Gueux*, observe que, dès 1578, Guillaume I[er] avait proposé aux états généraux l'expédition contre la flotte d'argent des Espagnols, si glorieusement mise à exécution par Pit Hein. M—ON.

HEINE. *Voyez* HEYNE.

HEINE (HENRI), le poëte le plus original de l'Allemagne depuis la mort de Gœthe, naquit à Dusseldorf, le 12 décembre 1799 (1), d'une famille israélite justement considérée. Après avoir fini ses études au lycée de sa ville natale, il alla suivre les cours de jurisprudence à l'université de Bonn; il se rendit ensuite à Gœttingue, puis à Berlin, où il se livra avec une curiosité assez vive à l'étude de la philosophie. C'était un esprit ardent, une imagination fantasque, et lorsque l'illustre philosophe Hegel, qui l'admit dans son intimité, lui expliquait familièrement son système, l'humoriste y puisait déjà ces inspirations agressives et railleuses qui forment le fond de sa poésie. Cette influence ne saurait être mise en doute; il faut ajouter seulement que le poëte la transformait avec une verve qui n'est qu'à lui. Figurez-vous le panthéisme grandiose du philosophe de Berlin,

(1) C'est du moins la date que porte son acte de baptême. Plusieurs biographes, prenant au sérieux une plaisanterie du poëte, le font naître quelques semaines plus tard : « Je suis le « premier homme du siècle, » aurait dit Henri Heine, « je suis « né le 1[er] janvier 1800. » Cette plaisanterie ne méritait guère d'être conservée; elle contient d'ailleurs une erreur de calcul, et pour que Henri Heine fût né le premier jour du dix-neuvième siècle, il faudrait fixer cette date au 1[er] janvier 1801. On peut lire sur ce point une lettre de Henri Heine lui-même adressée à l'auteur de cette notice et insérée en partie dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (*Henri Heine, sa vie et ses écrits*, 1[er] janvier 1852).

interprété par un esprit tour à tour audacieux ou bouffon, représentez-vous ces arcanes de la dialectique, ces rigides et mystérieuses formules traduites dans le langage de l'ironie et de l'humour; ce sera la poésie d'Henri Heine. Le système de Hegel, selon la manière de le comprendre, pouvait inspirer ou une audace révolutionnaire, ou une indifférence universelle; ces deux inspirations sont réunies chez l'auteur des *Reisebilder* et du *Livre des chants*. Tantôt, au nom de cette philosophie altière qui semblait être la révélation d'un nouveau dogme, il se mettra à la tête de ceux qu'il appelle *les Chevaliers du saint-esprit*, et il s'écriera : « Je n'ai jamais considéré la poésie que comme « un saint jouet, comme un moyen consacré à un « but céleste. Qu'on loue mes chants ou qu'on les « blâme, peu m'importe. Vous placerez un glaive « sur ma tombe, oui, un glaive ! car j'ai toujours été « un bon soldat dans la guerre de délivrance du « genre humain. » Tantôt, au contraire, chantre de l'amour ou de la fantaisie, il dira gaîment : « Mon « poëme est le songe d'une nuit d'été; il est sans « but, comme la vie, comme l'amour ! » ou bien : « C'est moi qui ai chanté le dernier chant dans les « libres et printanières forêts du romantisme, » ou bien encore : « Je suis né sur les bords de ce beau « fleuve où la folie pousse sur des vertes monta- « gnes ! » et il se moquera des prétendus Chevaliers de l'esprit, il sifflera les poëtes politiques, il flagellera les tribuns dont il fait un triumvirat si plaisant, Brutus, Cassius et Asinius. Trop souvent aussi, ivre de sa verve intempérante, emporté au hasard par cette turbulence railleuse que ne guide plus aucun principe, il lancera contre les hommes les plus dignes de respect, poëtes, artistes, hommes d'État, des bouffonneries de mauvais ton qui ne nuiront qu'à lui-même. Unissez, s'il se peut, ces inspirations si différentes, faites une nature complète de ce libre penseur si vaillamment armé, et de ce capricieux poëte enivré de sa folie; vous aurez le représentant de toute la période qui a suivi Gœthe et Hegel, vous aurez l'auteur des *Reisebilder* et du *Livre des chants*, l'auteur d'*Atta-Troll* et du *Romancero*, le brillant, le fantasque, l'insaisissable Henri Heine. Les débuts d'Henri Heine furent singulièrement éclatants. Son premier ouvrage, dont quelques fragments parurent en 1821 et une autre partie en 1823, est un recueil lyrique intitulé *le Livre des chants*. Ce livre, formé de strophes éparses, compose pour ainsi dire une symphonie unique, où éclatent dès le premier jour toutes les inspirations du poëte. Ce sont d'abord des accents d'une douceur infinie : le poëte a aimé, il a souffert, et il chante son amour et sa souffrance avec une grâce incomparable. Rien de plus frais que ses peintures, rien de plus pénétrant que ses plaintes. Ces deux premiers cycles de *lieds*, l'un intitulé *Jeunes souffrances*, l'autre *Intermezzo*, sont peut-être ce que la poésie allemande a produit de plus tendre et de plus pur. La musique de Schubert peut seule donner l'idée d'une telle poésie à ceux qui ne connaissent pas l'idiome si délicatement employé par l'auteur. Mais tout à coup, cette plainte si douce s'évanouit, le poëte ne cherche plus à calmer sa douleur, il l'irrite au contraire, et l'amertume de son âme s'exhale en de terribles paroles. C'est le nouveau cycle intitulé *le Retour*. Revenu, après maints voyages, aux lieux où il a souffert, le chantre de l'*Intermezzo* aperçoit le monde entier sous une lumière sinistre; de sa douleur particulière, il va se composer une philosophie générale, et pour se venger d'une affection trahie, il embrassera l'univers dans une ironie tour à tour formidable ou grotesque. Telle est la sensibilité altière de ce jeune cœur; toutes les misères de l'humaine nature, évoquées par une souffrance individuelle, apparaissent subitement à ses yeux désenchantés. Nul ordre, nulle loi, partout le mal, partout l'impuissance ou la contradiction, partout *l'ironie que Dieu a mise dans son univers, et que le grand poëte de Don Quichotte a imitée dans le sien*. Cette pensée, qui reviendra si souvent chez Henri Heine, apparaît ici, pour la première fois, avec une poignante amertume : « Que ce monde est mal fait ! s'écrie-t-il; qu'il est « plein de fragments inachevés ! J'irai chercher un « professeur allemand, qui de tout cela m'arran- « gera une synthèse. » Ce philosophe à qui il a demandé des consolations, c'est Hegel; mais ces consolations ne l'ont pas guéri, et il a été obligé de se composer à lui-même sa théorie du monde. De là la synthèse d'Henri Heine, c'est-à-dire cette ironie ardente, née d'abord d'une souffrance personnelle, qui grandit, s'élance, prend un libre essor et enveloppe bientôt le monde entier, de la terre au septième ciel. Il y a donc trois parties distinctes dans *le Livre des chants*. Les premiers vers, *Jeunes souffrances* et *Intermezzo*, sont l'œuvre d'une poésie toute printanière, et la plainte même s'y exprime avec la douceur la plus suave; le désenchantement éclate dans les strophes amères du *Retour*, et prépare toutes les impiétés qui vont remplir la fin du poëme. Dans cette dernière partie du *Livre des chants*, le poëte ne semble occupé qu'à réfuter la première; déchu de son idéal, il prend plaisir à flétrir l'idéal partout. Le ciel est mort dans son cœur; il chantera les catastrophes du ciel et l'antique nuit qui recommence. C'est là l'inspiration qui le possède, lorsqu'il nous montre les dieux du monde barbare ravageant le paradis chrétien. Des divinités brutales se ruent, comme une invasion de Huns, sur les hôtes de la cité divine, si bien chantée par Dante; tous les satellites du dieu Thor, des gnomes, des nains monstrueux, d'affreux kobolds aux formes trapues, terrassent les doux anges et déchirent leurs ailes de soie. Lisez les dramatiques ballades, *Dona Clara* et *Almanzor*, vous y trouverez cette même pensée, qui éclate avec une franchise plus audacieuse encore dans la pièce intitulée *les Dieux de la Grèce*. Tout à l'heure, c'étaient les dieux barbares qui saccageaient le ciel du Christ, et le poëte laissait échapper çà

et là des accents de sympathie pour les vaincus : « J'ai vu, s'écrie-t-il, j'ai vu mon bon ange étouffé « par un kobold, puis, tout a péri, la terre et le ciel « n'ont fait qu'une ruine immense, et le chaos pri- « mitif est revenu. » Maintenant, c'est lui-même qui conduit, pour ainsi dire, les divinités helléniques à l'assaut du ciel hébraïque et chrétien, c'est lui qui, au nom des dieux d'Homère, insulte le Dieu de la Bible et de l'Évangile. Il a parfois des retours inattendus; à côté des pièces si poétiquement sauvages que nous venons de rappeler, un beau chant intitulé *la Paix*, glorifie magnifiquement la divinité du Christ, mais bientôt le poëte s'abandonne de plus belle à sa fantaisie irritée, et, la bouffonnerie se mêlant à la colère, il parodie, sous la figure grotesque du sommelier de Brême, l'idée d'un dieu personnel, créateur et conservateur du monde. Cette œuvre étrange, au milieu de ses contradictions et dans l'ivresse même de son délire, révélait un poëte du premier ordre. La grâce et la passion, la douceur la plus virginale et les plus audacieuses bouffonneries, s'y unissaient naturellement. C'étaient de suaves chansons, des murmures plaintifs, puis des sanglots, puis des cris de douleur et de haine, et tout à coup de burlesques clameurs, plus terribles encore que les explosions de la colère. L'Allemagne n'avait jamais entendu de pareils accents. Ajoutez que le poëte maniait la langue en artiste consommé; issu de l'école romantique, ami ou disciple de ces poëtes qui avaient réveillé le goût des chansons populaires, il joignait à la simplicité naïve des chants du moyen âge, l'art suprême de Gœthe, et personne, depuis l'époque où l'auteur de *Faust* écrivait ses *lieds* les plus charmants, n'avait donné à la langue allemande autant de dextérité et de grâce. Les *Reisebilder ou tableaux de voyage*, publiés en 1823, continuèrent le succès du *Livre des chants*. C'était la même imagination tour à tour enfantine et hardie, le même mélange de sentiment et de gaîté, d'ironie et de colère, et la prose du poëte égalait presque le mérite de ses strophes. A ses poétiques fantaisies, à ses hardiesses philosophiques, il ajoutait ici des pensées sociales, quelquefois même des rêveries révolutionnaires, mais dans cette juste mesure que permettait l'*humour*. Henri Heine, tout jeune encore, avait vu sur les bords du Rhin les soldats de Napoléon, et il les considérait comme les missionnaires de la révolution en Europe. En 1815, à peine âgé de seize ans, au moment où l'Allemagne entière venait de se soulever contre l'empereur et jouissait de son triomphe, il écrivait une de ses plus belles pièces lyriques, *les Deux grenadiers*, où éclataient ses ardentes sympathies pour le prisonnier de Sainte-Hélène. Ce juvénile enthousiasme devient un sentiment réfléchi dans les *Reisebilder*, bien que l'auteur le produise sous les formes les plus fantasques. L'*Histoire du tambour Legrand* est certainement une des meilleures inspirations d'Henri Heine. Écoutez ce vétéran de la grande armée, lorsqu'il fait l'éducation du poëte dans la caserne de Dusseldorf: il lui raconte la révolution rien qu'en jouant du tambour; avec son tambour, il le fait assister aux batailles du consulat, aux triomphes de l'empire. Comme tout devient clair à la pensée de l'enfant, dès que le tambour bat la charge! il n'avait jamais bien compris la prise de la Bastille; le tambour retentit, aussitôt, il aperçoit la France entière qui se lève, et les vieilles iniquités sociales qui s'effacent. Il ne comprenait pas le rôle de l'Allemagne en face de Napoléon; le tambour bat : dumm! dumm! (Sot! sot!) et il a tout compris. Le tambour bat encore, c'est Iéna, c'est Austerlitz! le poëte, comme on voit, ne craint pas de braver les colères de ses compatriotes; il prend plaisir à aiguillonner le paisible tempérament de son pays. Lui aussi, comme le tambour Legrand, il a battu la charge dans les contrées allemandes, et au bruit de ce joyeux tambour, l'esprit de 89 a pénétré partout. Ce n'est pas seulement l'histoire du tambour Legrand qui révèle sous la forme de l'*humour* le caractère du publiciste libéral. Les *Reisebilder* sont le récit d'un voyage à travers l'Allemagne, et tous les épisodes de ce voyage, tous les tableaux que l'auteur déroule ne sont pour lui que des occasions de persifler la vieille Germanie. Les guerres de 1813, en réveillant chez les peuples allemands le sentiment enthousiaste d'une patrie commune, avaient créé ce parti du teutonisme entretenu avec soin par les gouvernements hostiles à l'esprit de la France; Henri Heine, comme ce vaillant Louis Bœrne, qu'il a plus tard si misérablement outragé, comprit que le teutonisme cachait la confusion d'idées la plus funeste. Les rancunes du patriotisme accoutumaient les esprits à méconnaître les principes de 89; c'est pour dissiper les préjugés, pour percer les déclamations gonflées de vent, qu'il manie comme une épée son étincelante ironie. Le premier volume des *Reisebilder* avait paru en 1826, le second en 1827, les deux derniers en 1830 et 1831. Après des voyages en Pologne, en Angleterre, en Italie, dans plusieurs contrées d'Allemagne, à Berlin surtout, où l'attirait l'amitié du fougueux et malheureux poëte Christian Grabbe, de la brillante Rahel Levin et de M. Varnhagen d'Ense, il s'était établi à Hambourg, où demeurait une partie de sa famille, et c'est de là qu'il partit au printemps de l'année 1831, pour fixer sa résidence à Paris. Nous avons insisté avec quelque détail sur le *Livre des chants* et les *Reisebilder*. Henri Heine est là tout entier; le poëte et le publiciste sont complets dans ces deux ouvrages. Ajoutons que le *Livre des chants* et les *Reisebilder*, malgré la différence de la forme, sont unis par des liens manifestes; le poëte se retrouve sans cesse chez le prosateur, comme le prosateur chez le poëte. Plusieurs pièces lyriques, plusieurs cycles de *lieds*, le *Retour*, par exemple, et la *Mer du Nord*, qui ont pris leur place plus tard dans le *Livre des chants*, avaient

paru d'abord dans le premier et le deuxième volume des *Reisebilder*. Encore une fois, c'est là l'inspiration primitive, l'inspiration la plus originale d'Henri Heine; les excitations de 1830, le désir d'étonner la France et l'Allemagne vont lui dicter d'autres œuvres, les unes très-spirituelles, très-brillantes, les autres qui méritent une condamnation sévère; les meilleures pages que tracera sa plume nous montreront toujours le développement des idées exprimées déjà dans les *Tableaux de voyage* et le *Livre des chants*. Ses lettres sur la France, insérées dans la *Gazette d'Augsbourg* (1832-1833), son livre sur la philosophie et la littérature de l'Allemagne (1833), son tableau de l'école romantique (1834), le *Salon* (1834), *Atta-Troll* (1843), le *Conte d'hiver* et les *Poésies nouvelles* (1844), renferment certainement de rares beautés. L'histoire de la pensée germanique, depuis Kant, est présentée avec une verve entraînante et contient même des aperçus vrais, quoique l'écrivain, décidé à faire la contre-partie de l'éloquent livre de madame de Staël, exagère à dessein le caractère destructif de ces hardis systèmes où l'auteur de *Corinne* n'a vu que l'enthousiasme du spiritualisme. *Atta-Troll* et le *Conte d'hiver* sont des poëmes satiriques où une verve bouffonne est associée à une imagination étincelante; la poésie domine dans le premier, la satire dans le second. Les *Poésies nouvelles* sont aussi pleines de trésors, et le gracieux *Canzoniere* intitulé *Nouveau printemps* est une des œuvres les plus fraîches et les plus parfumées du Pétrarque germanique. Pourquoi faut-il qu'auprès de ces productions exquises l'impitoyable railleur ait tracé tant de pages sans vergogne, où il semble bafouer lui-même ses meilleures inspirations? Ces fleurs si parfumées distillent du poison; derrière les haies d'aubépine on entend tout à coup le rire saccadé de Méphistophélès. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que c'est là un Méphistophélès très-artificiel, un Méphistophélès qui a appris son rôle et qui ne le joue pas toujours sans gaucherie. Il veut avoir de l'esprit et gâte celui qu'il a. Ces accents de la débauche, au milieu des purs épanchements de la poésie, attestent souvent un procédé vulgaire quand ils n'accusent pas une imagination souillée. L'artiste et l'homme y sont également compromis. C'est aussi pendant cette période que parut ce triste livre où un des plus nobles esprits de l'Allemagne, Louis Bœrne, est l'objet de si indignes attaques. Ce livre dont le titre seul (*Heinrich Heine über Ludwig Börne*, 1840; *Henri Heine sur Louis Bœrne*) est déjà une singulière outrecuidance et un des écrits qui ont le plus irrité l'esprit libéral en Allemagne, et attiré à l'auteur les plus violentes inimitiés. Les dernières années d'Henri Heine ont été tourmentées par une maladie douloureuse et terrible. Paralysé, privé de l'œil gauche, voyant encore un peu de l'œil droit, mais obligé, pour percevoir un pâle rayon de lumière, de soulever du doigt sa paupière inerte, il sentait son mal faire chaque jour des progrès. Il éprouvait souvent d'intolérables douleurs. On ne pouvait songer à le guérir; tout l'art des médecins consistait ici à calmer, à engourdir les souffrances, et à prolonger d'heure en heure une vie à chaque instant menacée. Ce martyre a duré plus de cinq ans. Au milieu de tant de tortures, il avait conservé sa verve et sa gaîté; l'inspiration poétique sembla même se réveiller chez lui, aussi fraîche, aussi étincelante qu'aux premiers jours. La poésie, l'*humour* surtout, ce mélange de tristesse et d'ironie qui était la forme naturelle de sa pensée, était devenu pour lui un refuge d'où il bravait la douleur. Ceux qui l'ont vu dans ces dernières années conserveront le souvenir d'un esprit ailé qui s'envole et triomphe en riant des tortures du corps. C'est dans le recueil intitulé *Romancero* que se déploie cette sérénité victorieuse. Quelques-unes des ballades, plusieurs des poëmes et des récits épiques que renferme ce volume ont leur rang assuré parmi les plus heureuses productions de l'auteur. Citons aussi trois volumes de *Mélanges* (*Vermischte Schriften*, 1854) où sont rassemblés de brillants programmes de ballets, *Faust*, *Diane*, etc., d'ingénieuses fantaisies comme *les Dieux en exil*, des confidences profondément ironiques sur l'état de son âme, et surtout les admirables poésies intitulées *Lazare*. Une des joies d'Henri Heine, pendant la maladie qui l'enchaînait sur ce lit de mort, c'était la publication de ses œuvres en français. Malgré l'opinion contraire très-répandue en France et en Allemagne, Henri Heine n'écrivait pas notre langue; il la connaissait parfaitement, il en appréciait les finesses, les délicatesses, mais il était incapable de tourner une phrase élégante et qui ne fût pas embarrassée de germanismes. Toutes les œuvres qui ont été publiées sous son nom dans notre idiome ont été traduites de l'allemand par des littérateurs français. MM. Lœwe-Weimar, Gérard de Nerval, d'autres encore lui ont prêté le secours de leur plume. Les dernières compositions poétiques insérées par Henri Heine dans la *Revue des Deux-Mondes*, le *Romancero* (15 octobre 1851), *Méphistophéla* et la *Légende de Faust* (15 février 1852), le *Livre de Lazare* (1er novembre 1854), le *Retour* (15 juillet 1854), *Nouveau printemps* (15 septembre 1855), ont été traduites par l'auteur de cette notice. Il faut ajouter que si Henri Heine ne maniait pas élégamment la langue française, il savait apprécier en maître les traductions que lui apportaient ses amis. C'était plaisir de l'entendre discuter un mot, proposer un tour de phrase, combiner des alliances de termes, avec le sentiment le plus fin des lois du style et des ruses de la langue. Nous parlons surtout de la traduction de ses poëmes à laquelle il attachait un prix particulier; dans les traductions de ses écrits en prose bien des pages lui appartiennent, et ce sont sans doute les pages que la postérité déchirera. Il y a, en effet, pour le fond comme pour la forme,

bien des chapitres de ses livres que ses amis eussent voulu supprimer. Que n'a-t-il suivi leurs conseils à propos de son livre sur la France! Que n'a-t-il effacé tant de vulgaires bouffonneries adressées aux plus illustres personnages d'un pays qui l'avait accueilli peut-être avec une indulgence trop généreuse! On s'est demandé souvent quelle était la religion d'Henri Heine. Né israélite, il avait été baptisé dans la communion luthérienne, à Heiligenstadt, le 28 juin 1825; il suffit de parcourir ses écrits pour savoir qu'il n'était ni juif ni chrétien. Il n'a jamais pu se débarrasser du panthéisme de Hegel. Son admiration pour Spinosa était sans bornes. C'est au nom du spinosisme et des théories hégéliennes qu'il a passé sa vie à persifler toutes les religions établies. Le contraste de l'infini et des formes limitées dans lesquelles l'homme est obligé d'enfermer cette conception sublime est une des principales idées qui alimentaient sa verve impitoyable. Vers la fin de sa vie, cependant, il tourna cette ironie agressive contre le Dieu sans conscience et sans volonté que le panthéisme essaye de substituer au Dieu du genre humain. Des esprits sérieux, qui souhaitaient pour cette vie de caprice et d'ironie une conclusion plus haute, espérèrent un instant que cette longue pratique de la souffrance n'avait pas été stérile pour son âme. L'ironie était décidément la plus forte; elle avait tout détruit. L'impossibilité de croire soit à un Dieu personnel, soit à un Dieu confondu avec le monde, tel était le dernier mot d'Henri Heine, lorsque la mort est venue mettre fin à ses souffrances dans la matinée du 18 février 1856. Henri Heine a remué trop d'idées, harcelé trop de systèmes, jeté pêle-mêle trop de noms propres dans ses pages sarcastiques pour qu'il soit possible de donner en quelques lignes une appréciation complète de ses travaux; on n'a voulu ici que marquer les caractères généraux de son talent, indiquer avec impartialité le bien et le mal que contiennent ses écrits, et faire soupçonner l'action qu'il a exercée sur l'Allemagne. En effet, bien qu'il ait passé vingt-cinq ans à Paris, et malgré son désir de prendre rang dans la littérature de la France, c'est à l'Allemagne que s'adressent ses ouvrages. Séparées du mouvement littéraire de son pays, les pages qu'il a signées perdent leur physionomie véritable; rattachées à cette histoire, elles acquièrent un intérêt inattendu. Henri Heine nous apparaît alors comme un des plus brillants initiateurs de l'esprit nouveau en Allemagne. Il est de ceux qui ont voulu arracher la vieille Germanie à ses contemplations mystiques pour l'associer bon gré mal gré à la vie de la société européenne depuis la révolution française. Ce que le publiciste Louis Bœrne, le philosophe Édouard Gans, l'historien Gervinus, bien d'autres encore à leur suite, ont essayé par des moyens plus sérieux, il l'a tenté à sa manière par l'ironie et l'*humour*. S'il avait mis plus de suite et plus de dignité dans sa vie, cette influence, malfaisante sur tant de points, lui eût fait une place meilleure dans l'histoire intellectuelle de l'Allemagne, et un juge impartial ne serait pas obligé d'adresser de sévères reproches à l'homme, au milieu des éloges qu'a mérités le poëte. — On peut consulter, pour de plus amples renseignements, *Les poésies d'Henri Heine* par Gérard de Nerval (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet et 15 septembre 1848); *Henri Heine, sa vie et ses écrits* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1852); *l'Histoire de la littérature allemande depuis Lessing*, par M. Hillebrand (en allemand), et *l'Histoire de la littérature allemande au 19e siècle*, par M. Julien Schmidt (en allemand); parmi les écrits publiés sur Henri Heine depuis sa mort, il faut citer: *Heinrich Heine, Erinnerungen von Alfred Meissner*, 1 volume, Hambourg, 1856. *Ueber Heinrich Heine, von Schmidt-Weissenfels*, 1 volume, Berlin, 1857. *Heinrich Heine, Denkwürdigkeiten und Erlebnisse aus meinem Zusammenleben mit ihm, von Friedrich Steinmann*, 1 volume, Prague et Leipsick, 1857. S. R. T.

HEINECCIUS (Jean-Michel), ou plus exactement *Heinecke*, savant écrivain et théologien saxon, était né à Eisenberg le 14 décembre 1674. S'étant destiné à la carrière ecclésiastique, il remplit d'abord les fonctions de pasteur à Goslar, fut nommé inspecteur, vice-surintendant des églises luthériennes du duché de Magdebourg, premier pasteur de la paroisse de N. D., et professeur au gymnase de Halle; il mourut en cette ville le 11 septembre 1722 à 48 ans. Il avait beaucoup d'érudition, et était très-versé dans l'histoire et les antiquités de l'Allemagne, ainsi que le prouvent les ouvrages qu'il a laissés. Ce sont: 1° *De dialectica Sti. Pauli dissertatio*, Helmstadt, 1698, in-4°; 2° *Scriptores rerum germanicarum*, Francfort, 1700, 2 vol. in-fol. Ce recueil renferme les *Antiquités de Goslar*, en huit livres, contenant l'histoire de cette ville depuis 918 jusqu'à 1599, par Heineccius, et les anciens historiens de Charlemagne, revus par J.-G. Leuckfeld. 3° *Nummorum Goslariensium antiqui pariter ac recentioris ævi solidorum æque ac bracteatorum sylloge*, Francfort, 1707, in-fol. Ce volume forme la continuation du précédent. 4° *De veteribus Germanorum aliarumque nationum sigillis syntagma*, ibid., 1709, in-fol. Traité rare et estimé. 5° *Diatribe genealogica de domus Prussico-Brandenburgicæ ex stirpe Carolina originibus*, Quedlimbourg, 1707, in-fol. 6° *De absolutione mortuorum excommunicatorum seu tympanicorum in Ecclesia græca*, Helmstadt, 1709, in-4°; 7° *Tableau de l'Église grecque ancienne et moderne* (en allemand), Leipsick, 1711, in-4° avec fig., ouvrage fort estimé des protestants (*voy.* Reimmann, *Cat. bibl. theol.* p. 801); mais les Grecs eux-mêmes, surtout le savant Helladius, se sont inscrits en faux contre quelques-unes de ses assertions. 8° *De ministris Cæsarum Gentilium christianis*, Halle, 1712, in-4°. W—s.

HEINECCIUS (JEAN-THÉOPHILE), frère du précédent, l'un des plus célèbres jurisconsultes qu'ait produits l'Allemagne, naquit le 21 septembre 1681, à Eisenberg, dans la principauté d'Altembourg. Son père, régent de l'école de cette ville, homme d'un esprit supérieur à sa position, le familiarisa de bonne heure avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et lui inspira ainsi un goût très-vif pour l'étude. Heineccius était fort jeune lorsqu'il eut le malheur de perdre son père ; mais il retrouva dans son frère aîné, pasteur à Goslar (*voy.* l'article précédent), tous les soins qui lui étaient nécessaires. De Goslar, il se rendit à Leipsick, où il suivit les leçons des illustres professeurs dont s'honorait alors l'université. Il y publia en 1702 une thèse : *De insignibus sacerdotalibus apostolorum;* sujet qui pouvait bien prêter à un grand étalage d'érudition, mais qui n'annonçait pas le véritable talent de l'auteur. Il essaye d'y combattre quelques assertions de Baronius. Heineccius reçut, l'année suivante, le degré de maître ès arts, et retourna auprès de son frère, qui voulut l'engager à entrer dans la carrière ecclésiastique. Mais lui ayant fait approuver les raisons qui l'en détournaient, il suivit ce frère peu de temps après à Halle, où il devint répétiteur des fils du comte Golofkin. Heineccius se fit agréger en 1708 à la faculté de philosophie de cette ville et y publia une dissertation académique : *De genuina nativitatis Christi æra e numis et inscriptionibus illustrata*, Halle, 1708, in-4° ; Giessen, 1735, avec les notes de J.-C. Liebknecht. Deux ans après, il en obtint la chaire, emploi qu'il remplit d'une manière distinguée, mais sans que sa réputation s'en accrût. Il ne regardait toutes ses études que comme une préparation à celle de la jurisprudence ; mais il ne déclara ses projets que lorsqu'il se fit agréger en 1716 à la faculté de droit : il était alors âgé de trente-six ans. Sa thèse inaugurale, *De origine atque indole jurisdictionis patrimonialis*, était un chef-d'œuvre qui força l'estime de ses juges. Son *Abrégé* des Antiquités du droit romain confirma bientôt la haute idée qu'on s'était faite de son mérite, et étendit sa réputation dans toute l'Allemagne. Il fut nommé en 1721 à la chaire de droit, et l'occupa avec un éclat qui rejaillit sur l'université. De nouveaux ouvrages, qui se succédaient avec une inconcevable rapidité, ajoutèrent chaque jour à sa renommée. Il jouissait de la plus haute considération ; et néanmoins l'on ne songeait pas à lui assurer des honoraires suffisants pour qu'il pût élever sa famille. Il se vit donc obligé d'accepter en 1724 une chaire à l'université de Franeker, qu'on lui offrit avec des appointements convenables. Trois ans après il se rendit, sur l'invitation du roi de Prusse, à Francfort sur l'Oder, d'où ce prince l'obligea en 1733 à revenir à Halle. Partout ses leçons furent suivies par un concours d'élèves extrêmement nombreux. Une instruction solide et profonde, une méthode lumineuse, une diction claire et élégante, telles étaient les qualités qui distinguaient cet illustre professeur. Sa vie, peu fertile en événements, ne fut qu'une suite de travaux utiles. Malgré ses continuelles occupations, il remplissait avec exactitude tous les devoirs de la société. Resté veuf, il soignait lui-même l'éducation de ses trois enfants, et trouvait le loisir d'entrer dans tous les détails de son administration domestique. Un genre de vie trop sédentaire et une application trop constante ruinèrent enfin sa santé. Il mourut, généralement regretté, le dernier jour du mois d'août 1741, à 60 ans. Heineccius avait été décoré par le roi de Prusse du titre de son conseiller intime. On trouvera la liste de ses nombreux ouvrages dans la *Bibliothèque germanique*, tome 2, partie 1re. Les principaux sont : 1° *Fundamenta styli cultioris una cum sylloge exemplorum*, Halle, 1719, in-8°, avec les notes et les additions de J.-M. Gesner et de Nic. Niclas, Leipsick, 1761, 1766, 1791, in-8°. C'est un excellent traité de rhétorique, qui a longtemps été classique dans les écoles d'Allemagne et même de Russie. 2° *Elementa philosophiæ rationalis et moralis quibus præmissa est historia philosophica*, Francfort, 1728, in-8° ; 3° *Antiquitatum Romanarum jurisprudentiam illustrantium syntagma juxta seriem institutionum Justiniani*, Halle, 1718, in-8° ; très-souvent réimprimé en 2 volumes in-8°. C'est un des plus importants ouvrages qu'ait publiés Heineccius. 4° *Elementa juris naturæ et gentium*, Halle, 1738, in-8° ; nouvelle édition, corrigée d'après les principes des docteurs catholiques, par J. Marin et Mendoça, Madrid, 1789, in-8°. Il en existe une traduction anglaise, 1742, in-8° ; 1763, 2 vol. in-8°. Le système d'Heineccius se rapproche beaucoup de celui de Cumberland. 5° *Prælectiones academicæ in H. Grotii de jure belli ac pacis libros*, Berlin, 1744, in-8°. C'est un recueil de dissertations pour préparer à la lecture de Grotius. Elles sont courtes, dit Struvius, mais très-substantielles. 6° *Prælectiones academicæ in Sam. Puffendorf de officio hominis et civis*, ibid., 1742 ; Vienne, 1757, in-8°. Elles ne sont pas moins estimées que les précédentes. 7° *Historia juris civilis Romani ac Germanici*, Halle, 1733, in-8° ; Leyde, 1740 ; ibid., avec des additions, 1748 ; avec les notes de J.-Dan. Ritter, et l'*Abrégé de l'histoire du droit français*, par J.-Mart. Silberradt, professeur à Strasbourg, ibid., 1751, 1765, in-8°. On trouvera une bonne analyse de cet ouvrage dans le *Dictionnaire* de Chaufepié, article *Heineccius*. 8° *Elementa juris civilis secundum ordinem Institutionum*, in-8°, Franeker, 1725 ; avec les notes de J.-Georg. Estor, Strasbourg, 1727, in-8°. Cette édition a été souvent reproduite. Louis-Jules-Fréd. Hœpfner, Jean-Ch. Woltær, C.-G. Biener, J.-P. Waldeck, ont donné chacun des éditions, plus ou moins refondues, de cet ouvrage vraiment classique. Il a été traduit en français par Berthelot, Paris, 1806, 1812, 4 vol. in-12 ; 9° *Elementa juris civilis secundum ordinem*

Pandectarum. Cet ouvrage a eu aussi de nombreuses éditions : les meilleures sont celles de Francfort, 1756, 2 vol. in-8°, et d'Utrecht, 1772, 2 vol. in-8°. Ce livre, ainsi que le précédent, a été réimprimé à Louvain en 1778 avec des notes pour redresser les préventions de l'auteur contre l'Église catholique. Ces notes auraient pu être plus nombreuses; car, si l'on en croit Feller, le savant professeur saxon se permettait souvent contre l'Église romaine des déclamations, des injures et même des calomnies. 10° *Elementa juris cambialis*, in-8°, Amsterdam, 1744; Wittemberg, 1748. Les œuvres d'Heineccius ont été publiées par J.-L. Uhl, professeur à Francfort sur l'Oder, sous ce titre : *Opera ad universam jurisprudentiam, philosophiam et litteras humaniores pertinentia*, Genève, 1744-1748, 8 vol. in-4° ; et elles ont reparu dans la même ville avec des additions, 1771, 9 vol. in-4°. On a joint à ces deux éditions un volume supplémentaire, Genève, 1771, in-4°. Cette collection, dit Camus, est la plus nécessaire à un avocat après celle des œuvres de Cujas. Le commentaire d'Heineccius sur les lois *Julia* et *Papia* suffirait pour le mettre au rang des plus grands jurisconsultes, et si son autorité, comme on le prétend, décroît un peu en Allemagne, ce n'est qu'en profitant de ses recherches qu'on est parvenu à faire mieux que lui. On doit encore à Heineccius des éditions de la *Jurisprudentia Romana et Attica*, Leyde, 1738-1741, 3 vol. in-fol. avec une savante préface en tête du premier volume (*voy.* WESSELING, *De Scriptoribus de jure nautico et maritimo*, Halle, 1740, in-4°, etc.) On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliothèque germanique* et les autres auteurs cités dans l'article, et surtout la *Memoria Ioh. Gottl. Heineccii*, suivie du catalogue de ses ouvrages, au nombre de quatre-vingt-neuf, à la tête de l'édition de ses *Recitationes in elementa juris civilis secundum ordinem Institutionum*, donnée à Breslau en 1765 (et 1789), par son fils. — *J.-Chr.-Gottl.* HEINECCIUS, né à Halle en 1718, mort en 1791, auquel on doit aussi une excellente édition du *Dictionarium juridicum*, Halle, 1743 ou 1744, in-fol.; il y a inséré plusieurs remarques de son père, et il a eu la plus grande part à la première édition de ses œuvres complètes. W—s.

HEINECKEN (CHRISTIAN-HENRI), l'un des phénomènes les plus surprenants qui aient jamais paru parmi les hommes, naquit à Lubeck en 1721. Cet enfant parla presque en naissant : si l'on en croit les témoins oculaires, à un an il connaissait les principaux événements rapportés dans le Pentateuque; à treize mois il savait l'histoire de la Bible, et à quatorze, celle du Nouveau Testament. Dès l'âge de deux ans et demi, il fut en état de répondre aux questions qu'on lui adressait sur la géographie et sur l'histoire ancienne et moderne. Il apprit ensuite le latin et le français avec beaucoup de facilité; et pendant un voyage qu'il fit en Danemarck, dans sa quatrième année, il eut l'honneur d'être présenté au roi et aux princes, qu'il complimenta. Cet enfant, dont l'intelligence était si précoce, avait une constitution très-faible; il ne vivait presque que du lait de sa nourrice, qu'il préférait à tout autre aliment. On crut possible de le sevrer : mais il tomba malade peu après; et ce qu'il y eut de vraiment remarquable, c'est qu'il envisagea sa fin prochaine avec toute la fermeté d'un homme fait, avec toute la confiance d'un chrétien fidèle, donnant lui-même des consolations à ses parents désolés. Il mourut à Lubeck le 27 juin 1725, dans sa 5e année. Tous les journaux du temps ont parlé de ce prodige, et l'on trouvera des particularités à son égard dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1731, et dans la *Bibliothèque germanique*, t. 17. Sa vie a été en outre écrite par Christ. de Schöneich, son précepteur, et Martini a cherché à expliquer les causes du développement extraordinaire de l'intelligence de cet enfant, dans une dissertation spéciale publiée en 1730. W—s.

HEINECKEN (CHARLES-HENRI DE), frère aîné du précédent, homme d'État, distingué par son grand amour pour les arts, naquit à Lubeck en 1706. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude, et ses parents avaient beaucoup de peine à l'empêcher de travailler toute la nuit. Cependant on ne lui donna presque pas de maîtres, et l'alchimiste Schöneich, qui influa beaucoup sur l'éducation de son frère cadet, ne pouvait souffrir le premier. De son côté, Heinecken, voyant tous les écus de son père passer dans le creuset, avait conçu pour Schöneich la même antipathie, et par ses espiègleries il lui fit manquer plusieurs opérations chimiques. Forcé par son père de passer toute une nuit auprès d'une retorte jusqu'à ce que la matière qu'elle contenait se teignît en noir, Heinecken voulut accélérer ce bienheureux moment; en conséquence, il vida son encrier dans la retorte, et appela ensuite son père et Schöneich. La joie des deux alchimistes le réjouit d'abord beaucoup : mais bientôt la ruse fut découverte; le jeune profane fut puni sévèrement, et pour toujours exilé du laboratoire. C.-H. Heinecken étudia ensuite le droit à Leipsick, et, après avoir été chargé de quelques éducations particulières à Dresde, il fut attaché au comte de Brühl comme secrétaire de confiance. Cet habile ministre reconnut bientôt en lui de grandes qualités; il l'employa dans différentes missions importantes et l'avança rapidement dans les emplois. Heinecken reçut des lettres de noblesse immédiate, et l'électeur lui conféra le titre de conseiller intime de Pologne et de Saxe. Le caractère de cet homme d'État, l'ami le plus fidèle du comte de Brühl, était remarquable par une grande simplicité : très-peu communicatif, il paraissait peu sensible aux douceurs de la société intime; un serrement de main était la plus grande marque d'attachement que pouvaient obtenir de lui ceux qui avaient le plus de droit à son amitié. Mais il

fut toujours prêt à rendre service, et jamais l'ingratitude ne changea chez lui cette disposition. Les prodigalités du roi de Pologne ayant amené un grand désordre dans les finances, Heinecken persuada à son maître de ne rien payer sans la signature du roi. Cette précaution sauva la réputation de probité de ce ministre qui, à la mort du prince, fut vigoureusement attaqué par ses ennemis. Le comte de Brühl apprécia les services que Heinecken lui rendait : il ne lui fixa aucun traitement; mais il lui témoigna sa reconnaissance par des gratifications considérables, et lui légua une très-belle terre. Heinecken au surplus, quoique très-économe, n'attachait pas un grand prix à la richesse. Les arts trouvaient en lui un protecteur généreux, et le magnifique ouvrage intitulé *la Galerie de Dresde*, qu'il fit exécuter à ses frais par les artistes les plus habiles, aurait entraîné la ruine totale de sa fortune, si le roi de Saxe n'était venu à son secours. Ce prince acquit de Heinecken, pour une pension viagère, sa riche collection d'objets d'art et toutes les planches de la *Galerie de Dresde*. Après avoir cédé son cabinet, Heinecken se retira dans sa terre d'Altdöbern, dans la basse Lusace, et y mourut le 5 décembre 1792. Ce savant amateur des arts a publié plusieurs ouvrages, soit en français, soit en allemand : 1° *Traité du sublime, par D. Longin, en grec et en allemand, avec sa Vie; une Notice sur ses écrits, une explication de ce que Longin entend par le mot* sublime, *et une préface par un inconnu*, Dresde, 1737, in-8°; ibid., 1742, in-8°; 2° *les Devoirs de l'homme, ou Résumé de toute la morale*, ibid., 1738, in-8°; 3° *Recueil d'estampes d'après les plus célèbres tableaux de la galerie royale de Dresde* (en français), Dresde, 1753-1757, 2 vol. in-fol. 4° *Notices sur quelques artistes et sur quelques objets d'art*, Leipsick, 1768-1771, 2 vol. in-8°; 5° *Lettre à J.-P. Krause, ayant pour objet les différentes critiques des Notices sur quelques artistes*, etc., ibid., 1771, in-8°; 6° *Idée générale d'une collection complète d'estampes, avec une Dissertation sur l'origine de la gravure et sur les premiers livres d'images* (en français), Leipsick et Vienne, 1770, in-8°; ouvrage estimé et très-recherché. 7° *Dictionnaire des artistes dont nous avons des estampes, avec une Notice détaillée de leurs ouvrages gravés* (en français), Leipsick, 1778-1790, 4 vol. in-8°. Il est à regretter que ce livre n'ait pas été continué; le quatrième volume se termine à la syllabe DIZ. 8° *Nouvelles notices sur des artistes et des objets d'art*, Leipsick et Dresde, 1786, in-8°, avec gravure. Heinecken n'en a publié que le premier volume. La *Bibliothèque des belles-lettres*, publiée à Leipsick, est riche en articles fort intéressants de cet auteur; on trouve son portrait à la tête du vingt-sixième volume (1781) de ce recueil. Sa vie a été écrite par Schlichtegroll dans son *Nécrologe pour l'année* 1791, 1er vol., p. 294-305. B-H-D.

HEINICKE (SAMUEL), instituteur allemand des sourds-muets, naquit en 1725 à Nauschütz, près de Weissenfels en Saxe. Heinicke se livra d'abord chez ses parents à l'agriculture, jusqu'à sa vingt-quatrième année : il fut ensuite garde du corps de l'électeur de Saxe; et son séjour à Dresde le mit à portée d'acquérir des connaissances assez étendues. Il quitta le service militaire, et étudia en 1757 à l'université de Iéna. Le comte de Schimmelmann, à Hambourg, lui confia depuis l'éducation de ses enfants, et il resta pendant dix années dans la maison du comte. Heinicke avait beaucoup médité sur l'instruction des sourds-muets : la place de chantre à Eppendorf, qu'il accepta lorsqu'il eut quitté le comte Schimmelmann, lui offrit l'occasion d'essayer sa théorie sur un sourd-muet qu'il trouva dans cette commune. Sa méthode eut le plus grand succès : on lui envoya des élèves de divers endroits, et sa réputation détermina l'électeur de Saxe à créer à Leipsick, en 1778, un institut pour l'instruction de cette classe malheureuse, et la direction en fut confiée à Heinicke. Malgré les résultats de sa méthode, qui, sous quelques rapports, surpassait, dit-on, celle de l'abbé de l'Épée, on a accusé Heinicke, avec raison, d'avoir traité ses élèves trop brutalement. Mais son premier genre de vie lui avait donné un caractère brusque, qui se manifeste jusque dans ses écrits, où beaucoup d'idées neuves et ingénieuses manquent leur but par la grossièreté de son style, rempli d'invectives les plus véhémentes contre les auteurs contemporains. Toutefois, on ne peut refuser à Heinicke la justice d'avoir été l'un des premiers qui, dans le nord de l'Allemagne, se soit occupé avec succès d'instruire les sourds-muets. Cet instituteur mourut le 30 avril 1790 : sa veuve continua de diriger son école. Heinicke a publié une vingtaine d'ouvrages; voici les titres des principaux : 1° *Histoire sainte de l'Ancien Testament à l'usage des sourds-muets*, Hambourg, 1775, in-8°. L'auteur n'en a donné que la première partie. 2° *Observations sur les muets et sur la parole, en forme de lettres*, ibid., 1778, in-8°. Il n'en existe également qu'un premier volume. 3° *De la manière dont se forme la pensée chez les sourds-muets, et des mauvais traitements auxquels ils sont exposés par des soins et des méthodes d'enseignement déraisonnables*, Leipsick, 1780, in-8°; 4° *Découvertes importantes en psychologie et sur le langage humain*, ibid., 1783, in-8°; 5° *Axiomes de Moses Mendelssohn expliqués d'après la méthode de Kant, avec une critique par Frédéric Nicolaï*, Cöthen, 1787, in-8°; 6° *Clavicula Salomonis, ou les Clefs de la plus haute sagesse expliquées*, Presbourg, 1789, 2 vol. in-8°; 7° *Dictionnaire de la critique de la raison pure et des ouvrages philosophiques de Kant*, ibid., 1789, in-8°. Schlichtegroll, dans le premier volume de son *Nécrologe*, 1790, attribue à Heinicke ce dictionnaire. Meusel dit seulement qu'il est auteur de la préface. Le *Mercure allemand*, le *Musée allemand*, le *Journal du fanatisme et de la civilisation*, les *Apologies* publiées par Kausch à Leipsick et le *Journal allemand pour l'Allemagne*,

renferment plusieurs articles fort intéressants de Heinicke. Le *Magasin hanovrien*, 1773, p. 1485, a publié une *Instruction sur la manière d'insinuer aux sourds-muets des idées abstraites, et de leur apprendre en très-peu de temps à lire et à parler à haute voix*. Ce mémoire est de Heinicke et de Wittenberg, éditeur de la *Gazette d'Altona*. On trouve une notice assez détaillée sur la vie et la méthode de cet instituteur, dans le *Chronologue* de Weckhrlin, n° 6, p. 277-288. B—H—D.

HEINITZ (ANTOINE-FRÉDÉRIC, baron DE), ministre d'État prussien, né en Saxe le 14 mai 1724, se destina à l'administration des mines de son pays, et à cet effet étudia cette partie à Freiberg, où est le siége de la direction des mines. Il quitta d'abord sa patrie pour un emploi dans le Brunswick ; mais en 1763 le gouvernement de Saxe l'appela pour le charger de l'organisation d'un établissement de haute instruction pour les mines, d'après le plan qu'il avait présenté. C'est ce plan qui a valu à la Saxe l'institution de Freiberg, connue sous le nom de *Bergbau-Academie*, où les élèves suivent les cours de hautes mathématiques, chimie, minéralogie, géognosie, cristallographie, etc., et qui a formé des savants d'un grand mérite. En 1774, Heinitz quitta ses fonctions pour raison de santé ou sous ce prétexte, et fit des voyages. Le roi de Prusse Frédéric II, ayant apprécié ses connaissances spéciales, l'appela dans ses États, le mit à la tête de l'administration des mines en Prusse et le nomma ministre d'État. Heinitz, justifiant la confiance que ce monarque avait en lui, rendit très-florissante l'exploitation de la branche des revenus qu'il avait à diriger. Sous le successeur de Frédéric II, il fut aussi chargé de la présidence de l'Académie des beaux-arts à Berlin. Heinitz était déjà membre de l'Académie des sciences de la même ville. Il y est mort en 1802. Les seuls ouvrages que l'on connaisse de lui, sont : 1° un *Essai d'économie politique*, Bâle, 1785, in-4°, qui se compose de quatre tableaux de statistique et des observations de l'auteur. Ces tableaux concernent la Saxe, et sont le résultat des renseignements officiels que Heipitz s'était procurés pendant l'exercice de ses fonctions publiques; mais il a poussé la discrétion au point de ne pas même nommer l'État dont il veut donner la statistique, ni les années auxquelles se rapportent ses tableaux. De plus il a gardé l'anonyme. Comme à cette époque plusieurs États allemands faisaient encore mystère de leurs ressources, on conçoit que l'auteur, n'étant plus au service de Saxe, a dû être prudent; mais il faut convenir que jamais statisticien n'a poussé la précaution plus loin. 2° *Mémoire sur les produits du règne minéral de la monarchie prussienne et sur les moyens de cultiver cette branche de l'économie politique*, Berlin, 1786, in-4°. Cet ouvrage est anonyme et en français. D—G.

HEINROTH (JEAN-CHRISTIAN-AUGUSTE), médecin philosophe, né à Leipsick, le 17 juin 1773, étudia dans sa ville natale la philologie et la médecine, s'y fit graduer dans ces deux sciences, et fut autorisé à ouvrir un cours particulier à l'Université. En 1811 il fut nommé professeur extraordinaire de médecine, et en 1819 professeur ordinaire. Plus tard il reçut le titre de conseiller aulique et médical du roi de Saxe. Il n'était pas moins distingué comme penseur que comme médecin expérimenté et instruit, et quoique ses ouvrages aient essuyé plus d'une critique, à cause d'un certain mysticisme qu'ils respirent, il sera toujours nommé avec reconnaissance et respect pour les services qu'il a rendus à la médecine et à l'humanité. A l'occasion de ses petits écrits en prose et en vers, publiés sous le nom de *Treumund Wellentreter* (franche-bouche qui marche sur les flots), un critique autorisé, F.-G. Wetzel, qui écrivait dans la *Gazette littéraire de Iéna*, disait de lui : « Également éloigné de l'abstraction sans vie « d'un entendement toujours relégué dans la vaine « apparence, et de ce mysticisme nébuleux et faux « qui est à la mode, mais qui ne porte que des « fruits pleins de cendres, pareils à ceux qui « croissent sur les bords du lac Asphaltite, l'auteur parle de ce qui doit être le terme extrême « de toutes nos pensées et de tous nos efforts, « comme quelqu'un qui n'est plus sur le seuil du « temple, mais que la vue du sanctuaire réjouit « déjà; partout il signale avec amour et respect « l'un, le durable, l'éternel, qui peut seul dans « les tempêtes de ces temps d'affreuse agitation « reposer le regard et tenir le cœur élevé. » Heinroth est mort en 1843. Il a laissé : 1° *Esquisse de la physique de l'organisme humain*, Leipsick, 1807 ; 2° *Manuel des désordres de la vie de l'âme*, ibid., 1818, 2 vol.; 3° *Feuilles réunies* de Treumund Wellentreter, ibid., 1818 et suiv., 4 vol.; 4° *Manuel d'anthropologie*, ibid., 1822 ; 5° *Psychologie comme théorie de la connaissance de soi-même*, ibid., 1827; 6° *Des vices principaux de l'éducation et de leurs conséquences*, ibid., 1828; 7° *Des hypothèses concernant la matière*, ibid., 1828 ; 8° *Pisthéodicée ou résultats d'un libre examen sur l'histoire, la philosophie et la foi*, ibid., 1829; 9° *la Clef du ciel et de l'enfer dans l'homme*. W. T.

HEINS. *Voyez* HEIN et HEYNS.

HEINSE (JEAN-JACQUES-GUILLAUME), littérateur allemand, né en 1746 à Langewiesen dans la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen, montra dès sa première jeunesse un goût très-vif pour la poésie, pour l'indépendance, et ne fit quelques études qu'avec beaucoup de répugnance. Erfurt et Iéna lui déplurent parce qu'il fallait y étudier. Dans la première de ces villes il eut pourtant le bonheur de s'attirer l'amitié de Wieland, qui y résidait comme professeur de philosophie, et de recevoir de cet homme célèbre des encouragements pour ses premiers essais poétiques. Wieland fit plus encore; Heinse, âgé de vingt-quatre ans, composait force vers, mais il n'avait pas de quoi vivre, et il ne possédait aucun

autre talent dont il pût tirer parti pour son existence. L'auteur d'*Obéron* recommanda le jeune nourrisson des Muses au poëte Gleim, connu pour encourager les jeunes poëtes. Heinse lui fit remettre par Wieland ses essais, qui furent trouvés dignes d'éloges et récompensés de l'envoi de quelques pièces d'or, avec la promesse de s'intéresser au sort de l'auteur. Encouragé par Gleim, le jeune Heinse fit de nouvelles pièces de vers, chanta l'*Élysée* malgré sa triste position, et, faute de mieux, consentit à accompagner dans ses voyages un ancien capitaine danois, espèce d'aventurier qui voulait faire sa fortune par l'établissement de loteries, et qui avait besoin de quelqu'un pour rédiger ses projets. Ce n'était pas un travail de poëte; aussi Heinse se dégoûta bientôt du capitaine et de ses loteries. Au bout d'un an il l'abandonna pour reprendre le chemin de son village, n'étant pas plus riche que lors de son départ. Il trouva la demeure de sa famille réduite en cendres, et son père n'ayant sauvé de l'incendie qu'un clavecin et quelques livres. Il implora de nouveau la compassion de Gleim, qui l'appela à Halberstadt, où il lui procura un emploi de précepteur dans une maison particulière; en même temps il l'excita au travail, lui fit connaître d'autres littérateurs, et sut ainsi le lancer dans la carrière littéraire. Heinse avait débuté en 1771 par la publication d'un recueil d'*épigrammes;* mais son imagination ardente ne tarda pas à prendre une autre direction. Étant encore avec son capitaine, il avait fait une traduction du *Satyricon* de Pétrone, qu'il publia, et à laquelle succéda un ouvrage non moins libre, de son invention, *Laïdion, ou les Mystères d'Eleusis*, Lemgo, 1774. Les mœurs licencieuses d'une courtisane grecque y sont peintes en traits vifs, mais trop colorés. Ces deux ouvrages scandalisèrent beaucoup les hommes à principes sévères; ils lui en firent des reproches, ainsi que de sa traduction libre des *Cerises* de Dorat. Heinse avait beau assurer qu'elles étaient aussi innocentes que celles qui pendent aux arbres, on les trouva indécentes. Wieland, quoiqu'il eût peint dans ses poëmes des scènes érotiques, ne put approuver la licence des peintures de Heinse. Celui-ci, sans oser se défendre, prétendit, dans une lettre à Wieland, qu'on peut être l'homme le plus innocent du monde, et, dans la fougue de la jeunesse, se laisser entraîner par son imagination. Il s'excusait d'avoir été excité par son capitaine à traduire Pétrone, et soutenait que cette traduction avait paru à son insu. D'autres écrits qu'il publia dans un âge plus avancé, prouvent pourtant que son imagination se plaisait dans ces créations lascives. L'éloge que Gœthe fit de *Laïdion* diminua d'ailleurs beaucoup les regrets de Heinse d'avoir composé cet ouvrage, si jamais il s'en repentit sincèrement. On voit, par ses lettres, que sa vanité d'auteur était excessive. En 1776, il quitta Gleim et sa société littéraire pour accompagner à Dusseldorf Jacobi, avec qui il devait coopérer à un ouvrage périodique, intitulé *Iris*, et à la publication d'une Bibliothèque des dames. Dans sa lettre d'adieu à Gleim, il dit entre autres choses : « Après « avoir bien examiné toutes les manières de vivre, « j'ai trouvé que celle qui offre la plus grande « variété de scènes est la meilleure, surtout pour « un poète et un philosophe dans l'âge de vingt « à quarante ans; je tomberais dans la langueur, « s'il fallait tous les jours parler, voir et agir de « même. » Il convenait que ce n'était pas un moyen bien sûr pour arriver à la fortune, mais qu'on pouvait être en le pratiquant « plus heu« reux que Crésus et Attale et que le plus riche « bourgmestre d'Amsterdam. » Ce fut probablement par ce goût du changement qu'il se lassa bientôt de l'*Iris* et de la Bibliothèque des dames. La galerie de tableaux à Dusseldorf avait d'ailleurs éveillé dans son esprit le goût des arts; il passa une grande partie de son temps à contempler les chefs-d'œuvre de la peinture, et éprouva un vif désir de voir l'Italie. Cependant ce ne fut qu'en 1780 qu'il put satisfaire à cette envie qui était devenue chez lui une passion, comme l'étaient presque tous ses sentiments. Il prit congé de Jacobi, de Gœthe et de tous ses autres amis d'Allemagne, pour se rendre par la Suisse et le midi de la France à Gênes; de là à Venise, puis à Florence et à Rome. Dans cette dernière ville il se trouva heureux au milieu des ouvrages de l'art et des artistes étrangers. Ses amis lui offrirent quelques places pour assurer son avenir; mais, peu soucieux de son existence, Heinse ne voulait plus rien. Il fit en 1782, avec le peintre allemand Kobel, le voyage de Naples, d'où il revint à Rome auprès d'Angélique Kaufmann et des autres artistes. Cependant ses ressources pécuniaires diminuaient. En 1784 il fallut songer au retour, faute d'argent. Il revint à Dusseldorf, ayant fait à pied la plus grande partie du chemin. Sa tête était remplie d'idées sur les arts, et il brûlait de trouver des moyens de retourner en Italie. En attendant, il dut s'estimer heureux d'être placé en qualité de lecteur et de bibliothécaire particulier auprès de l'électeur de Mayence, qui avait appelé aussi auprès de lui le célèbre historien Jean de Müller. Dans cette place tranquille, il éprouva le besoin de jeter sur le papier les sensations que les arts avaient excitées en lui. Il publia le roman d'*Ardinghello, ou les Iles infortunées*, Lemgo, 1787; traduit en français par Welzien et Faye jeune, Paris, 1800, in-12, fig. Des scènes tracées avec feu, mais parfois trop voluptueuses, y sont entremêlées de réflexions profondément senties, sur la peinture, la sculpture, l'architecture, et de tableaux vigoureux de la nature grecque et italienne. A ce roman succéda celui d'*Anastasie*, puis celui d'*Hildegard de Hohenthal*, Berlin, 1795; qu'on peut regarder comme le pendant d'*Ardinghello*. Les descriptions y sont plus tempérées, et les réflexions de l'auteur por-

tent principalement sur la musique. Tous ces ouvrages respirent un enthousiasme très-vif pour les beaux-arts : on les dirait conçus dans l'ivresse des passions. Il y a des pages parfaitement écrites et vraiment dignes de Diderot, avec qui l'auteur allemand a quelques rapports. Heinse entreprit encore plusieurs excursions, mais sans revoir l'Italie. Il perdit sa place par les révolutions qui détrônèrent l'électeur et firent de Mayence le chef-lieu d'un département français. Heinse mourut le 22 juin 1803. Il est du petit nombre des auteurs allemands dont les ouvrages sont écrits avec chaleur, qualité rare dans cette littérature. On n'a pas reconnu le feu de son imagination dans ses traductions en prose de la *Jérusalem délivrée* et du *Roland*. Il s'est peint lui-même dans ses lettres que contient la *Correspondance de Gleim, Heinse et de Jean Müller*, publiée par Kœrte. Une notice biographique et littéraire sur Heinse, par F. Lautsch, a été insérée dans le recueil *Zeitgenossen*, 3e série, vol. 2. D—G.

HEINSIUS (DANIEL), philologue hollandais, naquit à Gand en 1580, d'une famille distinguée. Son père, homme sage et sans ambition, mais d'un caractère élevé, prit, dans les troubles des Pays-Bas, un parti funeste pour son repos et pour celui de sa famille. Dès l'âge de trois ans, Daniel fut envoyé, d'abord à Veere, en Zélande, d'où il ne tarda pas à passer, avec ses parents, en Angleterre. Peu après, il les suivit encore en Hollande. On s'établit d'abord à Delft, puis dans le village de Ryswick, et enfin à la Haye. Le père de Heinsius se consolait de ses disgrâces, en donnant tous ses soins à la première éducation de son fils; mais les circonstances nécessitèrent le retour de celui-ci en Zélande. Il y manqua moins de bons maîtres que de dispositions pour en profiter, du moins dans les premiers temps. Il préférait au travail les jeux de son âge. Cependant la manie des vers le possédait déjà; et, à dix ans, il composa une élégie latine, dans laquelle on dut voir un présage satisfaisant. Son père le destinait au barreau; et, à quatorze ans, il l'envoya à Franeker pour y étudier le droit. Cette destination fut traversée par la belle passion dont Heinsius se prit pour le grec. Il ne resta que six mois à Franeker, et de là passa à Leyde, dont l'université naissante jetait déjà le plus grand éclat. Scaliger le signala parmi ses disciples; Marnix de Sainte-Aldegonde, Douza le père, l'honorèrent d'une bienveillance particulière. Il s'établit entre Scaliger et Heinsius d'intimes rapports, d'affection d'un côté, et de vénération de l'autre. Une noble émulation enflammait l'âme de Heinsius : il lui arrivait souvent de ne pas dormir la nuit, tant il désespérait de jamais approcher d'un si grand modèle! Douza procurait d'agréables délassements à son jeune ami, en l'emmenant avec lui dans sa terre de Nordwick, à deux lieues de Leyde, et il pressait son ambition littéraire d'un aiguillon non moins généreux. Heinsius n'avait que dix-huit ans quand il fut attaché à l'université de Leyde, pour expliquer d'abord les classiques latins, et bientôt aussi les grecs : à vingt-cinq ans, il s'y vit appelé à la chaire d'histoire et de politique. Scaliger, qui mourut en 1609, avait voulu lui léguer toute sa bibliothèque; mais celui-ci n'en accepta qu'une partie. A la mort de Paul Merula, en 1607, la place de bibliothécaire de l'Académie de Leyde fut dévolue à Heinsius, et il y remplit également les fonctions de secrétaire. Sa réputation allait en croissant; elle attirait à Leyde un grand nombre d'élèves : de toutes parts on enviait à la Hollande un homme d'un mérite aussi rare. Il reçut des propositions du côté de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Heinsius écrit, en 1616, que les Italiens faisaient beaucoup de cas de lui, et qu'il était fortement sollicité d'aller à Rome. *Valde Itali nos amant, et jam clanculum* εἰς τὴν ἑπτάλοφον, *ingenti præmio, videndæ urbis causa, invitamur.* (Voy. *Burmanni Sylloge epistol.*, t. 2, ep. 230, p. 453.) Si l'on en croit Balzac, Heinsius, dans ses relations avec Rome, ménageait un peu (comme on s'exprime vulgairement) la chèvre et le chou. Dans l'apologie de son *Herodes infanticida* contre les critiques de Balzac, apologie que Heinsius envoya à Rome, un passage du texte, où il est question du pape, portait : *Ipsum etiam Ecclesiæ caput;* l'errata le rectifie ainsi : *Ipsum Ecclesiæ Romanæ caput.* « Le texte, dit Balzac, était pour Rome; « l'errata pour Leyde : d'un côté Heinsius voulait « plaire au pape, qui vraisemblablement ne lirait « pas son errata; de l'autre, avoir un moyen de « se justifier envers les ministres, si on l'accusait « d'être mauvais huguenot et d'avoir des intelli- « gences avec l'ennemi. » Mais, 1° cette duplicité tout à fait hors du caractère bien connu de Heinsius; 2° Heinsius lui-même ne fut pas l'éditeur de son *Epistola qua dissertationi D. Balzacii ad Herodem infanticidam respondetur* (Leyde, 1636, in-12), mais bien M. Z. Boxhorn; 3° l'errata en question n'est point rejeté, comme c'est l'ordinaire, à la fin du volume, mais il s'y trouve en quelque sorte à l'endroit le plus apparent, entre la dédicace et le commencement de la lettre; 4° il paraît, par le récit de Thysius, dans son oraison funèbre sur Heinsius, que, dans les propositions du pape Urbain VIII et du cardinal Barberini pour attirer Heinsius à Rome, il ne fut rien stipulé qui eût trait à la religion. La république de Venise créa Heinsius chevalier de l'ordre de St-Marc; le roi de Suède Gustave-Adolphe le nomma son historiographe, en y joignant le titre de conseiller privé. Les États de Hollande le récompensèrent de son attachement à sa patrie et du refus de ces diverses propositions étrangères, en le choisissant pour leur historiographe, et en attachant un traitement libéral à ce titre. Heinsius s'aliéna bien des amis en acceptant, en 1618, la qualité de secrétaire politique au fameux synode de Dordrecht. A l'âge de trente-cinq ans, il épousa Ermegarde, sœur du célèbre Janus Rutgersius; et il eut de

cette alliance honorable deux enfants, Nicolas Heinsius, dont l'article suit, et Élisabeth, qui fut mariée à Guillaume Van-der-Goes ou Goesius (voy. GOES). Heinsius survécut à cette épouse chérie, et il a consacré à sa perte une touchante complainte. Bien qu'il ait écrit sur le mépris de la mort, il jugea sagement ne pas devoir la braver, quand une épidémie pestilentielle exerça les plus déplorables ravages à Leyde, en 1635; et l'on voit par ses lettres qu'il se retira au village de Wassenaer. Doué d'une forte complexion, Heinsius fut rarement malade : un symptôme particulier accompagna le déclin de ses jours, celui de l'extinction presque totale de sa mémoire. Il mourut à Leyde, à l'âge de près de 85 ans, le 25 février 1665. Le jour même de ses obsèques, Antoine Thysius prononça son oraison funèbre, qui a été recueillie dans les *Memoriæ philosophorum, oratorum*, etc., de Witten, t. 2, p. 171-191. Heinsius trouva en lui un digne panégyriste. Le caractère de ce savant ne mérite pas moins d'éloges que sa vaste érudition. La modestie, la sensibilité, l'obligeance, la franchise, en formaient les traits distinctifs : il était naturellement grave; mais, pourtant, il aimait à se dérider avec ses amis et à se livrer à d'innocentes plaisanteries. Il eut quelques démêlés plus ou moins sérieux avec Saumaise, avec Balzac, et avec un ministre du saint Évangile, qui était loin de les valoir, et qui avait commencé par être son flagorneur, Jean de Croy. Malgré tout ce que savait Heinsius, ou peut-être parce qu'il savait tant, il avait adopté pour devise : *Quantum est quod nescimus!* Son père lui avait inculqué, dans sa jeunesse, que la religion n'est communément qu'un manteau dont on se sert pour cacher ce qu'on a intérêt à ne pas montrer au grand jour; que les princes en font un jeu; que le vulgaire n'y aperçoit qu'un moyen d'existence; toutefois ces idées moroses n'avaient point germé dans l'âme de Heinsius au point de le prévenir contre la véritable piété. Le parti qu'il prit dans les troubles religieux de la Hollande ne le fit paraître que trop calviniste. On peut voir, dans notre article GROTIUS, que les déplorables querelles du temps lui donnèrent des torts avec ce grand homme. Cependant, c'est une satisfaction pour nous de remarquer ici que Heinsius célébra, non sans quelque courage, la sortie de Grotius de sa prison de Loevestein. (Voy. *Heinsii poemata*, p. 110, édit. d'Amsterdam, 1649, in-12.) On a de lui : 1° Nombre d'éditions de classiques grecs ou latins, ou d'ouvrages de critique qui s'y rapportent. Les voici à peu près dans l'ordre du temps où ils ont paru : 1. *Crepundia Siliana, sive notæ in Silium Italicum*, Leyde, 1600, in-16; 2. une édition de *Théocrite* et de son scholiaste, ibid., 1603, in-4°. Il paraît que le libraire Commelin en arrêta une première émission fautive, et que l'ouvrage reparut l'année suivante. 3. Une édition d'*Hésiode* et de son scholiaste, ibid., 1603, in-4°; 4. *Paraphrasis Andronici Rhodii in Aristotelis Ethica ad Nicomachum*, gr. et lat., ibid., 1607 et 1617, in-4°; 5. les discours de *Maxime de Tyr*, avec des notes gr. et lat., ibid., 1607 et 1614, in-8°; 6. *Dissertatio de Nonni Dionysiacis*, ibid., 1610, in-8°; 7. *Sénèque le Tragique*, avec des remarques, ibid., 1611, in-8°; 8. la *Poétique d'Aristote*, gr. et lat., avec des remarques, et avec un traité *De constitutione tragica secundum Aristotelem*, ibid., 1611, in-8°; 9. *Theophrasti Eresii opera omnia*, gr. et lat., avec des notes, ibid., 1611 et 1613, in-fol.; 10. *Horace*, avec des remarques, et un traité *De satyra Horatiana*, ibid., 1612, in-8°; 11. *Notæ et emendationes in Clementem Alexandrinum*, ibid., 1616, in-fol ; 12. *Térence*, Amsterdam, 1618, in-8°, etc.; 13. *Paraphrasis perpetua in Politica Aristotelis*, Leyde, 1621, in-4°; 14. *Aristarchus sacer, sive exercitationes ad Nonni paraphrasin in Johannem*, ibid., 1621, in-8°; 15. *Ovide*, 1630-1653-1661, in-12; 16. *Tite-Live*, 1620-1631, in-12; 17. *Aurèle Prudence*, avec des notes, Amsterdam, 1637, in-12; 18. *Exercitationes sacræ ad Novum Testamentum*, en 20 livres, Leyde, 1639, in-fol.; ouvrage important où Heinsius fait aussi preuve de ses connaissances en hébreu et en syriaque, langues dont Erpénius lui avait recommandé l'étude. On assure qu'il avait beaucoup travaillé sur Homère; mais il n'en a rien paru. Heinsius avait aussi projeté, vers la fin de ses jours, une édition de Diogène Laërce. Il s'était beaucoup livré à l'étude des PP. de l'Église et des antiquités ecclésiastiques. En général, tout ce qu'il a écrit, en fait de philologie et de critique, est du premier mérite. 2° Des poésies principalement latines, savoir : *Iambi, partim morales, partim ad amicos*, Leyde, 1602, in-4°; *Auriacus, sive libertas saucia, tragœdia*, ibid., 1602, in-4°. Ce drame sur la mort de Guillaume Ier, prince d'Orange, fut joué sous les auspices de l'autorité publique, à la maison de ville, à Leyde. Ces deux articles qui vraisemblablement, aux yeux de Heinsius, se ressentaient trop de sa jeunesse, n'ont pas reparu dans le recueil de ses *Poemata*, Leyde, 1613, etc. : celui-ci se compose de 4 livres de *Sylvæ*, ou mélanges; de son *Hipponax*, également formé de mélanges (on y distingue une pièce fort étendue sur ses études, son caractère, sa vie, etc.); d'un livre d'Odes; de trois d'Élégies, dont un sous le titre de *Monobiblos;* de sa tragédie de *Herodes infanticida*, beaucoup prônée dans le temps, et en effet remplie de grandes beautés, mais à laquelle Balzac et d'autres ont reproché, non sans fondement, un mélange bizarre du sacré et du profane, de la doctrine biblique avec la mythologie païenne; de son poëme *De contemptu mortis :* il est en 4 livres, en vers alexandrins, et suivi d'un précis en prose. Ce poëme est très-remarquable; toute la doctrine de Platon s'y trouve exposée avec un art infini, et couronnée, au dernier chant, par la doctrine évangélique. Il n'est peut-être pas de production

moderne de ce genre qui puisse y être comparée avec avantage. Suivent un livre d'*Extemporanea* et un de *Juvenilia;* puis viennent les poésies grecques de Heinsius. Il a encore excellé dans ce genre, et peut-être aucun moderne n'y a plus approché des anciens. Heinsius est, quoi qu'on en ait dit, vraiment poëte, plein de verve, d'imagination, d'élévation ou de grâce. Il ne faut pas oublier de dire, à son honneur, qu'il n'a pas dédaigné les muses bataves. Un recueil de ses vers hollandais, publié dès 1616, par les soins de Pierre Scriverius, sert à prouver ce qu'il aurait pu faire dans cette branche, s'il s'y était adonné tout entier, comme ses illustres contemporains Cats, Voudel, Hoofft, etc. M. de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, t. 1, p. 131-134, s'est plu à rendre justice à Heinsius. 3° Des Harangues latines en assez grand nombre et très-estimables, recueillies sous le titre de *Orationes varii argumenti*, Leyde, 1615, 1620, etc., in-12. On y remarque les oraisons funèbres de Douza, Scaliger, Bontius, Cluverius, du stathouder Maurice, de Gustave-Adolphe, roi de Suède. 4° Dans le genre historique, il s'est fait honneur par son Histoire du siége de Bois-le-Duc : *Rerum ad Sylvam Ducis atque alibi in Belgio aut a Belgis anno* 1629 *gestarum historia*, Leyde, 1631, in-fol.; André Rivet l'a traduite en français. 5° Enfin on a de lui des facéties sous les titres de *Laus asini*, *Laus pediculi*, insérées dans quelques recueils de traités plaisants ou burlesques; et on lui attribue aussi *Satyræ Menippeæ tres : Hercules tuam fidem; Virgula divina; Cras credam, hodie nihil.* M—ON.

HEINSIUS (NICOLAS), philologue hollandais, digne fils du précédent, naquit à Leyde le 29 juillet 1620, et y reçut, sous les auspices paternels, l'éducation littéraire la plus soignée. Les mêmes études qui illustraient l'auteur de ses jours, devinrent une sorte de passion pour lui. Il voyagea en Angleterre en 1642; mais ayant trouvé les Anglais peu communicatifs de leurs trésors littéraires, il ne fit pas un long séjour chez eux; il y collationna cependant quelques manuscrits d'Ovide, de ce poëte qui devait un jour lui avoir tant d'obligations. Il eut besoin en 1644 de prendre les eaux de Spa, et il a consacré, dans une belle élégie latine, sa reconnaissance pour le bien qu'il en éprouva. A son retour de Spa, il parcourut la Belgique, y forma des liaisons utiles, et acquit de nouvelles richesses pour son Ovide. L'année suivante, il retourna à Spa, et vers l'automne il se rendit à Paris, où son mérite et son nom le mirent aussitôt en relation avec les hommes les plus distingués, et où toutes les bibliothèques furent ouvertes à ses recherches : il y publia un recueil de ses poésies latines, et dut être flatté du succès qu'elles obtinrent. Il brûlait du désir d'aller en Italie, et il se satisfit l'année suivante; mais successivement malade à Lyon et à Marseille, il le fut encore à Pise et à Florence, ce qui ne l'empêcha pas de mettre à profit son séjour dans ces deux dernières villes. L'année suivante, il visita Rome, où il eut spécialement à se louer des bons offices du savant Luc Holstenius. Entre plusieurs communications utiles, ce ne fut pas pour Heinsius l'une des moins précieuses que celle de l'ouvrage grec, inédit, de Jean Lydus, sur les magistratures des Romains, ouvrage que nous devons seulement depuis peu au savant M. Hase. De Rome, Heinsius se rendit à Naples; il n'y manqua ni de doctes personnages à voir, ni de bibliothèques à consulter. Les troubles sanglants qui éclatèrent à Naples vers la fin de l'été de 1647 décidèrent son départ pour Livourne, d'où il se dirigea sur Venise. Cette ville répondit aussi peu à son attente, qu'il eut lieu d'être satisfait de Padoue. Il publia dans celle-ci, en 1648, sous le titre d'*Italica*, deux livres d'élégies, qui eurent en Italie le plus grand succès. Les Hollandais lui reprochent d'y avoir un peu trop déprécié son sol natal; témoin ce distique :

Di facerent, tractu nasci licuisset in illo!
Patria, da veniam; rustica terra tua est.

A son retour en Hollande, ardemment désiré par son père, Heinsius ne s'arrêta guère qu'à Milan, où la bibliothèque Ambrosienne lui ouvrit ses trésors. Enfin, après trois ans d'absence, il revit Leyde; mais son séjour s'y borna à quelques mois. Les douceurs de l'indépendance et de la vie privée allaient cesser pour lui; il céda en 1649 aux avances qui lui furent faites par Christine, reine de Suède, pour aller augmenter sa cour lettrée : il s'établit à Stockholm en 1650. La reine le chargea de faire des achats de livres et de manuscrits pour sa bibliothèque. « Il se fit estimer « (dit Catteau) par son caractère sage et modéré, « et, loin de tirer parti de la générosité de Chris- « tine, il fit des avances dont il eut beaucoup de « peine à se faire rembourser (1). » Mais Heinsius rencontra à Stockholm l'ardent ennemi de son père, Saumaise, et celui-ci s'associa Michon Bourdelot pour abreuver de dégoûts le savant hollandais. La muse de Heinsius le vengeait de son implacable adversaire, et une malveillance aussi obstinée que celle de Saumaise pour les Heinsius peut seule excuser une pièce aussi virulente que le *Scazon in Alastorem*, qui se trouve dans les *Poemata* de Nicolas Heinsius, p. 165-177 (édition d'Amsterdam, 1666). Cependant Heinsius parcourut l'Italie dans tous les sens pendant deux années consécutives, pour faire à Christine des acquisitions intéressantes, soit en livres et en manuscrits, soit en antiquités et en médailles. Saumaise n'avait cessé d'intriguer contre lui pendant son absence; mais le crédit de Bochart balança cette haineuse influence. Saumaise mourut en 1653, dans un voyage qu'il fit aux eaux de Spa. Heinsius retourna l'année suivante à Stockholm; ce ne fut guère que pour demander à Christine,

(1) Il paraît même qu'il n'y réussit pas du tout.

dont les goûts commençaient à se diriger dans un autre sens, la liberté de se retirer, et le remboursement des sommes qu'il avait à réclamer. Sa lettre, en forme de placet, est extrêmement remarquable; elle se trouve dans la *Sylloge epistolarum* de P. Burmann, t. 3, p. 766 et suivantes. La reine de Suède chercha à dissuader Heinsius de son projet bien arrêté; mais, le 7 octobre 1654, les états de Hollande le nommèrent leur résident à Stockholm, ce qui le fit rester, sous de nouveaux rapports, dans cette capitale. Au mois de février 1655, ayant perdu son père, il prit le parti de revenir dans sa patrie. Comme Grotius, il faillit périr dans la traversée; mais, plus heureux que lui, il échappa à une maladie qui le retint à Dantzick pendant trente-six jours. A son retour à la Haye, les états, pour lui témoigner leur satisfaction de sa conduite en Suède, lui offrirent la légation de Prusse ou celle de Danemarck : l'état de la santé de Heinsius l'empêcha d'accepter. Il s'établit à Amsterdam en 1656, et y fut nommé secrétaire de la ville. Le repos du reste de ses jours fut troublé par un malheureux procès que lui suscita une courtisane qu'il avait connue à Stockholm (Marguerite Wullen), et qui prétendait avoir sur lui des droits, qu'il n'a jamais voulu reconnaître. En 1658, il abdiqua son secrétariat, et alla s'établir à la Haye. Ovide, Virgile, Valérius Flaccus, la muse latine et une correspondance littéraire fort étendue, occupaient les loisirs que lui laissait son procès. Il paraît qu'il songea aussi à continuer les Annales de Grotius depuis 1609; mais ce projet n'eut pas de suite. Renvoyé en Suède, il rencontra dans sa route sa débitrice Christine, qui allait en Danemarck : elle le combla de distinctions flatteuses; mais il n'y gagna pas autre chose. Louis XIV le comprit, à cette époque, dans le nombre des savants étrangers auxquels il accorda des pensions; mais le poste que Heinsius occupait auprès de la cour de Suède l'empêcha de jouir de cette faveur. Il se livrait toujours à ses études favorites. Ce fut bien malgré lui qu'il se vit, en 1667, chargé d'une mission auprès du czar de Moscovie. Il revint encore à la Haye en 1671, mais avec une santé bien délabrée. Les calamités publiques le conduisirent l'année suivante dans l'Ost-Frise, puis à Brême, Minden, Paderborn, Mayence, Worms, Spire, Heidelberg. De retour à la Haye, il s'y occupa principalement de Valérius Flaccus et de Pétrone; enveloppé dans de nouveaux procès, le dégoût qu'il en éprouvait le poursuivit jusqu'à sa campagne de Maarssen, dans la province d'Utrecht, où il s'établit vers le mois de décembre 1674. Enfin il chercha le repos dans la petite ville de Viane, où son ami Grævius se plaisait à le visiter. Des affaires de famille l'ayant ramené à la Haye, il y mourut âgé de 61 ans, le 7 octobre 1681, entre les bras de Grævius, qu'il chargea de ses dernières instructions pour la reine de Suède, pour le grand-duc de Toscane, pour le savant évêque de Paderborn (Ferdinand de Furstenberg), et pour le duc de Montausier, à qui, en 1666, il avait dédié ses poésies latines. Le *Journal des savants*, de 1682, après l'avoir comblé d'éloges, regrette le malheur qui le fit naître dans une religion où il finit ses jours (la religion réformée); ce qui répond au reproche d'apostasie, qu'entre tant d'autres la calomnie avait fait à Heinsius. La tombe paternelle le reçut à Leyde, dans l'église St-Pierre. P. Burmann le jeune, qui a écrit sa vie, placée en tête de ses *Adversaria*, observe que, comme il fut fils unique et mourut célibataire, le célèbre nom de Heinsius s'éteignit avec lui; ce qui, pourtant, ne paraît s'appliquer qu'à sa branche, témoin l'article suivant. On a de lui : 1° *Claudien*, avec des notes, Leyde, 1650, in-12; et plus complet, à Amsterdam, 1665, in-8°; 2° *Ovide*, avec des notes, ibid., 1652, 1661, 1668, 3 vol. in-12. Ces notes se trouvent retouchées et plus complètes dans l'*Ovide* de P. Burmann, 4 vol. in-4°; 3° *Virgile*, sans notes, Amsterdam, 1676; et Utrecht, 1704, in-12. Le commentaire de Heinsius sur Virgile a paru dans l'édition de cet auteur, donnée par P. Burmann. 4° *Valerius Flaccus*, sans notes, Amsterdam, 1680, in-12. P. Burmann a depuis publié les notes de Heinsius sur ce poëte, Amsterdam, 1702, in-12; et Leyde, 1724, in-4°; 5° le même a imprimé dans ses diverses éditions les remarques de Heinsius sur *Silius Italicus*, sur *Pétrone*, sur *Phèdre;* Snakenburg, celles sur *Quinte-Curce;* et Broekhuizen, celles sur *Tibulle*. 6° Un grand nombre de lettres de Heinsius se trouvent dans la *Sylloge epistolarum* de P. Burmann, 5 vol. in-4°. Burmann parle d'autres lettres inédites dans ses notes sur l'*Anthologie latine*, t. 1, p. 295. 7° P. Burmann le jeune a publié *Nic. Heinsii adversariorum libri V*, suivi des notes du même sur Catulle et sur Properce. Burmann cite itérativement, dans son *Anthologie*, les notes inédites de Heinsius sur Tacite, sur l'auteur *De claris oratoribus*, sur les *Catalecta veterum poetarum*, etc. Broekhuizen, Van Santen, etc., se plaisent aussi à le citer fréquemment. Peu de philologues ont exercé sur les poëtes latins une critique aussi ingénieuse que celle de Nicolas Heinsius. 8° *Poemata;* la meilleure édition est celle d'Amsterdam, chez Dan. Elzevier, 1666, in-8°, dédiée par l'auteur au duc de Montausier : elle se compose de quatre livres d'élégies, de trois de silves, dont le premier, sous le titre particulier de *Christina augusta;* de deux de *Juvenilia;* d'un de *Saturnalia*, où, sous les noms supposés de *Cornelius Corsus*, et de *Franciscus Santra*, il harcèle deux mauvais poëtes latins de son temps, Corneille Bojus et François Planta; enfin de deux livres d'*adoptiva*, le premier d'étrangers, le deuxième de Hollandais, avec un appendice. Le même volume offre les *poemata* de Janus Rutgersius. Il est peu de poëtes latins modernes qui, pour l'élégance et la pureté, approchent de Hein-

sius. Laurent Van Santen, dans ses *Deliciæ poeticæ*, a recueilli de lui cinquante-deux pièces inédites. M—ON.

HEINSIUS (ANTOINE) (1), grand pensionnaire de Hollande, par des réélections quinquennales successives, depuis 1689 jusqu'à sa mort, qui l'atteignit à l'âge de 79 ans le 3 août 1720, est un des hommes d'État qui ont eu le plus de part aux affaires de l'Europe durant cette mémorable période. Il forma avec Marlborough et le prince Eugène, le fameux triumvirat si cruellement acharné à humilier la France, et qui abreuva de tant d'amertume le déclin du règne de Louis XIV. Il voyait sa patrie vengée des malheurs que ce prince lui avait fait éprouver en 1672; il se voyait vengé lui-même; car après la paix de Nimègue, ayant été envoyé par Guillaume III auprès de la cour de France pour les affaires de la principauté d'Orange, il avait essuyé la mauvaise humeur de Louvois, qui avait été jusqu'à le menacer de le faire enfermer à la Bastille. Heinsius commença par être conseiller-pensionnaire de la ville de Delft, et, fidèle à son mandat, il tint quelquefois en cette qualité une conduite qui put le faire juger peu dévoué aux intérêts du stathouder. Dans la suite, Guillaume III l'honora de la confiance la plus étendue, et Heinsius lui rendit les plus grands services. Il continua de jouir de la même faveur quand Guillaume fut devenu roi d'Angleterre, et après que la reine Anne eut succédé à ce prince. Cependant sa conduite politique parut avoir reçu quelque modification après la mort de Guillaume, mais sans que les Français pussent se flatter de l'avoir gagné. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, présente Heinsius comme un Spartiate fier d'avoir abaissé un roi de Perse, lorsqu'en 1709 Louis XIV eut envoyé à la Haye son ministre de Torcy demander la paix. Torcy lui-même, dans ses Mémoires, t. 2, p. 3, peint le grand pensionnaire « comme un homme consommé dans les affaires, « d'un abord froid, poli dans sa conversation, « n'ayant rien de rude, et s'échauffant rarement « dans la dispute. Son extérieur (ajoute-t-il) était « simple; nul faste dans sa maison; son domes- « tique composé d'un secrétaire, d'un cocher, « d'un laquais, d'une servante, n'indiquait pas le « crédit d'un premier ministre. » Torcy lui rend, de plus, l'honorable témoignage « qu'il n'était « accusé ni de se complaire assez dans la consi- « dération que lui donnait la continuation de la « guerre, pour la vouloir prolonger, ni d'aucune « vue d'intérêt personnel. » A ces traits, que la source à laquelle ils sont puisés rend si peu suspects de flatterie, on peut en ajouter quelques autres, fournis par M. de Haren, dans une des notes qu'il a jointes à son poëme des *Gueux*, t. 2, p. 314. Il rend la même justice au calme et à la sobriété de Heinsius; mais il suppose que son éloignement pour la société l'empêcha d'acquérir une connaissance du cœur humain telle qu'un homme d'État doit la posséder. De là résultait, selon lui, que Heinsius abondait un peu trop en son sens. « Ainsi, dit-il, quand le pasteur réfugié « Basnage donna en 1707 l'éveil à Heinsius sur « certaine convention secrète entre les cours de « Vienne et de Versailles, pour faire échouer une « entreprise projetée sur Toulon, Heinsius négli- « gea cet avis, n'imaginant pas qu'un ministre du « saint Évangile pût être mieux initié aux secrets « des cabinets qu'un grand pensionnaire; » sécurité que ne partagea point Fagel, et que l'événement ne justifia pas non plus. M. de Haren rapporte encore sur Heinsius une anecdote singulière, concernant la manière dont peu après la paix d'Utrecht il fut, au milieu de la Haye, attaqué et guéri de la peste; la tranquillité et la prudence qu'il montra dans cette occasion, et le secret qui en fut gardé entre lui, son médecin et le comte de Wassenaer-Starrenburg. Il ajoute enfin que Heinsius a été le dernier des magistrats et des ministres d'État hollandais qui ait porté le costume du manteau et du rabat. M—ON.

(1) Kok, dans son *Dictionnaire historique hollandais*, le fait fils de Nicolas Heinsius, ce qui est réfuté par la fin de l'article précédent.

HEINZ (JOSEPH), peintre célèbre, natif de Berne (quelques-uns disent de Bâle), se trouva vers la fin du 16e siècle au service de l'empereur Rodolphe, à Prague, en même temps que Jean Dac, Spranger, Hufnagel, Brugle, Roland Savary, Jean et Gilles Sadeler et quelques autres. Il fut envoyé en Italie par l'empereur pour y dessiner les plus belles statues ainsi que les meilleurs tableaux, et le succès de sa mission lui valut la protection spéciale de ce prince. Il a fait pour l'empereur beaucoup d'ouvrages dont la plupart ont été gravés par Sadeler, par Lucas Kilian, et Isaac Meyer, de Francfort. On conserve d'autres de ses tableaux à Berne et à Zurich. Sa manière approche de celle du Correggio. Il mourut à Prague, âgé de 44 ans. — Son fils, du même nom, fut également peintre; il travailla surtout à Venise, reçut des distinctions honorables du pape Urbain VIII, et fut renommé pour ses petits tableaux pleins d'idées singulières, de songes, d'enchantements, de chimères, de métamorphoses, etc. U—I.

HEINZE (JEAN-MICHEL), laborieux philologue et professeur saxon, né à Langensalza en 1717, fut recteur de l'école de St-Michel à Lunebourg, depuis 1753 jusqu'en 1770, qu'il fut nommé directeur du gymnase de Weimar; il mourut dans cette dernière ville le 6 octobre 1790. On peut voir dans Harles, dans Meusel, ou dans le Nécrologe de Schlichtegroll, le détail de ses nombreux ouvrages ou opuscules; nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Programma, quid præstet eloquentiæ germanicæ candidatis studium latinæ*, Lunebourg, 1750, in-4°; 2° *Specimen observationum Livianarum*, 1771-72, deux cahiers in-4°; 3° *Stricturæ Nasonianæ*, ibid., 1772-1773, in-4°; 4° *De Jac. Vanierii in versibus abruptis Æneidos Virgilianæ conatibus*, ibid., 1773, in-4°; 5° *De Justo*

Lipsio professore Ienensi, ibid., in-4°; 6° *De Floro non historico sed rhetore*, Weimar, 1787, in-4°; 7° *Syntagma opusculorum scholasticorum varii argumenti*, Göttingen, 1788, in-4°; 8° *Remarques sur la Grammaire allemande du professeur Gottsched*, *avec un supplément sur une nouvelle prosodie*, Leipsick, 1759, in-8°. Cet ouvrage est en allemand, ainsi que les suivants : 9° *Programme sur l'emploi des verbes*, Weimar, 1770, in-4°; 10° sur les particules *Vor* et *Für*, ibid., 1771-1772, in-4°; 11° *Sur la possibilité d'adapter à la langue française la forme des vers grecs-latins*, ibid., 1786, in-4°; 12° Heinze a traduit du grec en allemand, les quatre livres des *Discours mémorables de Socrate*, par Xénophon ; les *Dialogues* attribués à Eschine le Philosophe ; le *Criton* de Platon; la 2e et la 3e *Olynthienne* de Démosthène, et l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon : il a aussi donné une version latine de cet opuscule, et avait publié une dissertation latine pour établir contre l'opinion de Walckenaer que cette *Apologie* est réellement de Xénophon; 13° il a traduit du latin plusieurs traités de Sénèque et de Cicéron, et du français, le *Discours* de l'abbé de Lavau *sur la latinité des modernes*. Enfin il a fourni quelques articles à divers recueils consacrés à la littérature classique. Son portrait, gravé par Kruger, se trouve en tête du tome 97 de la Bibliothèque allemande universelle de Nicolaï. — *Valentin-Auguste* HEINZE, né à Lunebourg, en 1758, professeur d'histoire et conservateur de la bibliothèque de l'université à Kiel, est mort dans cette dernière ville le 7 novembre 1801. Il a publié en allemand une *Histoire diplomatique de Waldemar III, roi de Danemark*, Leipsick, 1781, in-8°, et plusieurs compilations relatives à l'histoire, à la statistique et à la géographie. Il a aussi traduit du danois les *Mémoires de l'Académie des sciences de Copenhague*, Kiel, 1783-99, 8 vol. in-8°, et a fourni un grand nombre d'articles aux gazettes littéraires de Kiel et de Leipsick, et à la *Biblioth. allem. univ.* de Nicolaï. C. M. P.

HEISS (JEAN DE), seigneur de Kogenheim, né en Allemagne dans le 17e siècle, s'appliqua particulièrement à l'étude de la diplomatique, et fut nommé résident de l'électeur palatin à la cour de France. Il remplit cet emploi avec beaucoup de distinction, fut fait intendant de l'armée française en Allemagne sous le ministère de Louvois, et chargé d'entamer avec le cardinal de Furstenberg (*voy.* FURSTENBERG) la négociation qui eut pour résultat de l'attacher à la cause de la France. Heiss mourut à Paris en 1688. On a de lui une *Histoire de l'Empire, contenant son origine, ses progrès, ses révolutions, la forme de son gouvernement, sa politique*, etc., Paris, 1684, 2 vol. in-4°; la Haye, 1685, 3 vol. in-12; continuée depuis la paix de Westphalie (par Bourgeois de Chastenet), Paris, 1711, 5 vol. in-12, et avec quelques additions, la Haye, 1715, 5 vol. in-12, continuée de nouveau (par Vogel) jusqu'à l'année 1724, Paris, 1731, 3 vol. in-4° ou 10 vol. in-12; augmentée d'un discours préliminaire et de notes, Amsterdam, 1733, 2 vol. in-4° ou 8 vol. in-12. Bayle, en rendant compte de cet ouvrage (*Nouv. de la rép. des lettres*, mars 1685), dit que l'auteur avait bien fait d'annoncer qu'il était Allemand, parce que son style n'aurait pas fait connaître son pays; si l'on ajoute qu'il devait être nécessairement très-versé dans la connaissance des lois et constitutions qui régissaient l'empire, puisqu'il les avait étudiées par goût et par devoir, on ne sera pas surpris du succès que cette histoire a obtenu. Du reste on ne la lit plus guère, parce qu'elle est vieillie, et qu'on n'y trouverait plus que des notions superficielles et inexactes sur les rapports politiques, le commerce, l'industrie, etc., des différents États dont se compose l'Allemagne. Lenglet a porté un jugement beaucoup trop sévère de cet ouvrage, surtout pour le temps où l'auteur écrivait : il est presque inutile d'ajouter que tous les compilateurs qui sont venus après Lenglet ont adopté ce jugement sans réflexion; cependant de bons critiques préfèrent encore le livre de Heiss à la volumineuse histoire du P. Barre, et même à celle de l'abbé Schmit. On conserve, parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris : un *Mémoire* de Heiss *de tout ce qui s'est passé dans le pays de Cologne en* 1689, in-fol. W—s.

HEISTER (LAURENT), l'un des médecins les plus remarquables par l'étendue et la variété de ses talents, le nombre et l'importance de ses ouvrages, naquit à Francfort le 21 septembre 1683, et mourut à Helmstadt, le 18 avril 1758. Dès l'âge le plus tendre, il montra tant d'esprit, et de si heureuses dispositions à cultiver par l'étude les dons qu'il avait reçus de la nature, que son père, qui n'était qu'un pauvre aubergiste, fit les sacrifices nécessaires pour le mettre au collége. Les progrès du jeune Heister furent rapides; il se distingua surtout dans la poésie et dans la peinture : mais les succès qu'il obtenait ne le séduisirent point, et à dix-huit ans il se rendit à l'université de Giessen, afin d'y étudier la médecine. Après avoir suivi pendant quatre ans les savantes leçons de Moeller pour la médecine, et de Bartholde pour l'anatomie, Heister se rendit à Leyde, puis à Amsterdam, où il se livra aux travaux anatomiques, sous Ruysch, et aux opérations chirurgicales à l'école de Rau. Il devint bientôt l'ami de ces deux célèbres professeurs, qui, ayant apprécié son mérite, ne négligèrent rien pour compléter son instruction : c'est dans ce dessein qu'ils lui procurèrent une place de chirurgien-major au service de l'armée alliée, alors en Brabant. A la fin de la campagne, le désir de suivre les leçons de Boerhaave et d'Albinus l'attira à Leyde. Enfin, en 1708, Heister, qui s'était lié d'amitié avec Almeloveen, professeur à la faculté de médecine de Harderwick, cédant aux instances de son ami, l'accompagna dans cette ville et y prit le bonnet de docteur. Sa dissertation inaugurale, intitulée *De tunica*

oculi choroidea, est un ouvrage important, qui lui fit un grand honneur comme écrivain et comme anatomiste. Dès lors Ruysch, qui affectionnait singulièrement le nouveau docteur, voulut qu'il se fixât auprès de lui, à Amsterdam, pour y enseigner l'anatomie et la chirurgie. Heister aima mieux retourner à l'armée, où les hôpitaux militaires devaient lui offrir de fréquentes occasions de s'exercer à la pratique. La recommandation de Ruysch le fit élever au grade de médecin et de chirurgien en chef, qu'il est d'usage, dans toute l'Allemagne, de conférer au même individu, parce que ces deux branches de l'art de guérir y sont réunies dans le service de santé militaire. Heister qui avait un goût passionné pour la chirurgie, s'appliqua spécialement aux opérations qui en dépendent; il en fit un très-grand nombre. Les maladies des yeux offraient alors un champ fertile à l'observateur : Heister fit d'utiles recherches sur la cataracte, dont la nature était encore ignorée, et vérifia, l'un des premiers, que la cécité, dans cette maladie, dépend de l'opacité du cristallin. La paix étant faite, Heister accepta une chaire de chirurgie et d'anatomie à l'université d'Altorf, où il professa pendant dix ans, avec un succès qui le rendit célèbre dans toute l'Europe. A cette époque, deux universités, celles de Kiel et d'Helmstadt, d'un ordre supérieur à celle d'Altorf, offrirent à Heister la chaire d'anatomie et de chirurgie : il se décida pour Helmstadt, par déférence pour le duc de Lunebourg, qui l'avait vivement sollicité de s'y établir. En 1730, après avoir enseigné l'anatomie et la chirurgie pendant vingt ans, Heister prit la chaire de botanique, et ensuite celle de médecine pratique; mais il continua toujours de donner des leçons sur la chirurgie : elles lui attiraient un grand concours d'élèves; car il était, de son temps, le plus habile professeur en ce genre. Les travaux du professorat, ceux d'une pratique immense, tant dans la ville et ses environs que dans son cabinet, où il était consulté par les plus illustres personnages de l'Europe, ne l'empêchaient point de produire une foule d'ouvrages estimables, dont plusieurs ont puissamment contribué aux progrès de l'anatomie et surtout de la chirurgie. Heister avait été vivement sollicité par Pierre le Grand d'aller s'établir à St-Pétersbourg; mais l'amour de son pays, où d'ailleurs il était généralement honoré, lui fit constamment refuser les offres brillantes du czar. Voici la liste des principaux ouvrages de Heister : 1° *De hypothesium medicarum fallacia et pernicie*, Altorf, 1710, in-4°; 2° *De difficultate veritatis inveniendæ in physica et medicina*, Altorf, 1710, in-4°; 3° *De cataracta, glaucomate, et amaurosi tractatio*, Altorf, 1713 et 1720, in-4°. C'est dans cet ouvrage qu'il expose ses recherches sur l'opacité du cristallin, comme cause de la cécité dans la cataracte. Sa découverte, faite à l'armée, fut publiée en 1711; diverses dissertations sur le même sujet ont été fondues dans l'édition de 1720; 4° *De entero et gastroraphe*, Altorf, 1713, in-4°; 5° *Chirurgiæ nova adumbratio*, ibid., 1714, in-4°; 6° *De nova methodo sanandi fistulas lacrymales*, ibid., 1716, in-4°. Cette partie de l'art était alors dans l'enfance : l'auteur lui fit faire un pas; mais ses successeurs ont publié des méthodes qui ont fait oublier la sienne. 7° *Compendium anatomicum, veterum recentiorumque observationes brevissime complectens*, Altorf, 1717, in-4°. Ce traité d'anatomie, bien supérieur à tout ce qui avait été publié jusqu'alors dans ce genre, devint classique, et l'a été pendant longtemps. Indépendamment des faits nouveaux dus à ses recherches, l'auteur enrichit son livre de beaucoup d'érudition, ce qui en rend encore aujourd'hui la lecture intéressante : car, depuis Heister, l'anatomie descriptive a fait de tels progrès, que son traité a singulièrement vieilli, et qu'on y découvre un assez grand nombre d'erreurs. La vogue de cet ouvrage fut prodigieuse; il eut un grand nombre d'éditions, et fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe (1). 8° *De optima cancrorum mammarum extirpandi ratione*, 1720, in-4°; 9° *De anatomes subtilioris utilitate, præsertim in chirurgia*, Helmstadt, 1720, in-4°. Ce livre est un de ceux de l'auteur qu'on lira toujours avec intérêt, puisqu'il fait connaître les avantages de l'anatomie et les fautes dans lesquelles peut tomber le chirurgien qui ne possède qu'imparfaitement cette science. 10° *De medicamentis Germaniæ indigenis sufficientibus*, Helmstadt, 1730, in-4°. Cet ouvrage, composé avec soin, a été traduit en français (1777, in-12). Il mérite d'être consulté. 11° *Observ. med. miscellaneæ*, Helmstadt, 1730, in-4°. On y lit des faits de pratique intéressants. 12° *Compendium medicorum*. L'auteur termine cet écrit par un catalogue des meilleurs ouvrages de médecine, Helmstadt, 1736, in-4°. Ce livre utile a eu de nombreuses éditions. 13° *De medicina mechanicæ præstantia*, ibid., 1738, in-4°. C'est une critique judicieuse de la doctrine de Stahl. 14° *Institutiones chirurgicæ*, Amsterdam, 1739, 2 vol. in-4°, avec fig., traduites en français, Avignon (Paris), 1770, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-8°. Heister qui avait professé et pratiqué la chirurgie avec un grand succès, composa cet ouvrage avec ceux de ses prédécesseurs, et au moyen de ses propres découvertes. C'est un monument historique qui présente l'état de la science à l'époque où il fut publié : rien d'aussi complet, d'aussi exact, n'avait paru depuis Fabrice d'Aquapendente et Paré. Le livre d'Heister, réimprimé souvent, et traduit en diverses langues, a été, pendant plus de soixante ans, le seul traité général que possédât la chirurgie moderne. Aujourd'hui il est remplacé par des ouvrages plus complets : d'ailleurs,

(1) Sénac en a donné une traduction française, Paris, 1735, in-8°, qui a été augmentée par le savant Goulin, Paris, 1753, 3 vol. in-12, et F. Devaux en a donné un abrégé en français, Paris, 1724, 1739, in-12.

quoique utile encore à consulter, les immenses progrès que l'art a faits rendent l'usage des Institutions d'Heister insuffisant et même inutile aux élèves. Les savants ne l'étudieront point sans avantage dans beaucoup de cas. 15° *De lithotomiæ Celsianæ præstantia et usu*, Helmstadt, 1745, in-8°. L'auteur avait donné beaucoup de soins à l'histoire de l'opération de la taille : son livre offre un intérêt d'érudition, qui l'a fait traduire en français, Paris, 1751, in-8°. 16° *Systema generale plantarum ex fructificatione, cui adnectuntur regulæ de nominibus plantarum à celeb. Linnæo longe diversæ*, Helmstadt, 1748. Cet ouvrage fut le dernier que publia Heister, déjà d'un âge avancé : il mourut dix ans après, à soixante-quinze ans. Ce médecin fut véritablement un grand homme; il avait des connaissances universelles, et fut ainsi qu'Hippocrate, Galien et Paul d'Égine, grand médecin et habile chirurgien ; sous ce dernier rapport, il a beaucoup contribué aux progrès de son art; l'anatomie lui est aussi fort redevable. — *Élie Frédéric* HEISTER, son fils, naquit à Altorf en 1715, et mourut à Leyde en 1740. Il paraissait destiné, par ses talents, à devenir l'émule de son père, qui eut la douleur de lui survivre. Il s'était exercé, en 1733, à traduire en latin l'ouvrage anglais de Douglas, sur le péritoine. Nous avons de lui un ouvrage intéressant, intitulé : *Apologia pro medicis atheismi accusatis*, Amsterdam, 1736. Quelques critiques ont attribué cet ouvrage à son père; mais Haller le lui restitue. F—R.

HÉLALY, poëte persan, originaire d'une famille turque du Djagatay, fut élevé à Esterabad, et vint dans sa jeunesse à Hérat, où il se fixa. Hélaly, comme savant, ne le cède à aucun de ses contemporains : comme poëte, il les surpassa tous. Il a composé un recueil de metsnéwy, dans lequel on distingue un morceau intitulé *le Roi et le derviche*, qui aurait fait honneur même à Saady. Il éprouva, à la fin de ses jours, un sort à la fois singulier et cruel. Il passait parmi les chytes (voy. ALI, khalife) pour être très-attaché à la doctrine des sunnites; ce qui n'empêcha pas Abid-Khan, prince uzbek, de le faire mourir comme partisan de la secte des chytes, l'an 936 de l'hégire (1529-30 de J. C.) J—N.

HELD (WILLEBOLD), abbé de Roth en Souabe, ordre de Prémontré, et en cette qualité prélat immédiat de l'empire, était né à Érolzeim en 1724. Théologien profond et canoniste distingué, il avait enseigné ces deux sciences avec applaudissement. Il mourut le 30 octobre 1789. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Nemesis Norbertina, seu methodus corrigendi canonicos regulares præmonstratenses*, Augsbourg, 1757, in-8°; 2° *Jurisprudentia universalis, ex juribus canonico, civili, romano, germanico tam publico quam privato, feudali et criminali collecta*, lib. 5, 1768-73; 3° *Droits et prérogatives des prélatures immédiates du Saint-Empire*, Kempten, 1782-85, sans nom d'auteur. Ce livre obtint l'approbation générale. 4° On doit aux soins de l'abbé Held, l'impression à ses frais d'un ouvrage plein de recherches, et le fruit des veilles de Benoît Stadelhofer, aussi abbé de Roth et son prédécesseur, intitulé : *Historia imperialis et exempti collegii Rothensis in Suevia, ex monumentis domesticis et externis, potissimam partem ineditis, eruta*, Augsbourg, in-4°. L—Y.

HÈLE (THOMAS D'). *Voyez* DHÈLE.

HÉLÈNE (SAINTE), mère de Constantin le Grand, naquit, selon Procope, vers l'an 247 au bourg de Drepane (1), dans la Bithynie, de parents pauvres et qui exerçaient, dit-on, une profession peu relevée (2). Constance-Chlore, simple officier dans les gardes prétoriennes, mais d'une naissance illustre, fut frappé de la beauté d'Hélène, et l'épousa. Quelques écrivains ne la nomment que sa concubine : mais ce mot dans les anciens auteurs, n'a pas le sens qu'on lui attribue aujourd'hui, et il prouve seulement qu'Hélène n'ayant point apporté de dot à son mari, ne jouissait pas des mêmes prérogatives que les autres dames romaines. Constance, ayant été créé César, fut obligé de la répudier, pour épouser Théodora, fille de Maximien-Hercule (*voy.* CONSTANCE-CHLORE). Hélène se retira dans une province éloignée, vraisemblablement à Trèves, et elle y vécut dans la plus grande obscurité; mais dès que son fils Constantin fut parvenu à l'empire, il s'empressa de la rappeler à la cour, où elle fut reçue avec les plus grands honneurs. Elle renonça, à l'exemple de son fils, au culte des idoles, et embrassa la religion chrétienne, dont elle favorisa les progrès par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Son âge, sa prudence et sa douceur lui donnaient beaucoup d'empire sur l'esprit de Constantin; mais elle n'usa jamais de cette autorité que pour réprimer l'humeur colère du monarque, ou pour adoucir le sort de ses peuples. Elle lui reprocha amèrement la cruauté dont il avait usé à l'égard de son fils Crispus, et Constantin chercha à lui faire perdre le souvenir de cette faute irréparable, en redoublant pour elle de soins affectueux. Il l'avait déjà décorée du titre d'*Auguste;* il fit frapper à son honneur des médailles d'or, avec cette inscription au revers : *Providentiæ Augg.* (3). Il

(1) Constantin changea le nom de *Drepane* en celui d'*Helenopolis*, qu'il donna également à une ville de la Palestine.

(2) Cette opinion est celle qui réunit le plus de partisans. Mais les auteurs anglais, Baronius et d'autres écrivains, font naître Ste-Hélène à York, ou plutôt à Colchester en Angleterre, de parents illustres, et d'autres, dans le diocèse de Trèves. Valois le neveu la fait descendre de la famille Julia. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 2, les *Recherches* de Pini, et les *Vies des Saints*, par Godescard.)

(3) Il nous reste plusieurs médailles avec les légendes : *FLavia JVLia HELENA AVG.*, *FLAVIA HELENA AVG.*, *HELENA N. F.*, pour *nobilissima femina*, qui appartiennent à des princesses de la famille de Constantin. Ducange, Galland, Banduri, Tanini, etc., ont essayé d'éclaircir auxquelles de ces princesses on doit attribuer ces monnaies; car, outre Ste-Hélène, femme de Constance-Chlore, Constantin donna le nom d'Hélène à une fille qu'il eut de Fausta, et qui épousa Julien l'Apostat. On croit aussi, d'après un passage du Code Théodosien, que l'épouse de Crispus portait ce nom; mais cela est moins certain. Les antiquaires que nous venons de citer n'ont pas levé tous les

lui laissa la libre disposition de ses trésors, dont elle employa une partie à soulager les malheureux, et à satisfaire sa piété en procurant aux églises les objets nécessaires à la pompe du culte. Le concile de Nicée ayant rendu la paix à l'empire, Constantin voulut éterniser cette grande époque par la construction d'un temple dans le lieu même où fut accompli le mystère de la rédemption des hommes. Hélène, malgré son grand âge, se chargea avec joie d'exécuter cette pieuse résolution, et sans s'arrêter aux embarras ni aux difficultés d'un voyage de long cours, elle partit pour la terre sainte en 325. Toute sa route, disent les historiens, ne fut qu'une suite et une effusion continuelle de charités qu'elle répandit à pleines mains. Arrivée à Jérusalem, elle fit abattre les restes des temples des idoles, et jeter les fondements d'une église dédiée au vrai Dieu sur le mont Calvaire. En creusant, on découvrit des pièces de bois qu'on reconnut comme ayant appartenu à la croix du Sauveur, et Ste-Hélène s'empressa de les envoyer à Constantin. Elle demeura à Jérusalem pour voir achever l'église du St-Sépulcre, et en fit construire deux autres, l'une sur la montagne des Oliviers, et l'autre à Bethléem, lieu consacré par la naissance de Jésus-Christ. Elle ne rejoignit son fils qu'en 327, et il paraît que ce fut à Nicomédie qu'elle mourut, peu de temps après, entre ses bras, et entourée de ses petits-enfants. Son corps fut, dit-on, transporté à Rome, et mis dans le tombeau des empereurs. Les Grecs assurent, de leur côté, qu'elle fut inhumée à Constantinople, et les Vénitiens ajoutent qu'après la prise de cette ville par les Turcs, un chanoine, nommé Ricard, en fit transporter le corps à Venise en 1212; mais un prêtre du diocèse de Reims, nommé Tergis, l'avait déjà rapporté de Rome dès le 9e siècle, et déposé dans l'abbaye d'Hautvilliers. Cependant les Romains soutiennent qu'ils le possèdent encore, enfermé dans un tombeau de porphyre, dans l'église d'*Ara-Cœli*. Il serait assez difficile d'éclaircir ce point, et ce n'est pas ici le lieu de l'essayer. L'Église célèbre la fête de Ste-Hélène le 18 août. Le P. Jean Pini (ou Pinius) a publié des ***Recherches critiques*** sur cette sainte dans dans les *Acta sanctorum*. Elles y sont accompagnées de sa *Vie*, par Alman, moine de l'abbaye d'Hautvilliers; de l'*Histoire* de la translation de son corps dans cette abbaye; d'un *Recueil* des miracles qu'elle y a opérés, et enfin de son *Office*. Flodoard a écrit aussi l'*Histoire* de la translation de cette sainte à Hautvilliers. W—s.

HELGAUD (en latin *Helgaldus* ou *Helgaudus*), moine français du 11e siècle, au commencement duquel il écrivait, était religieux à l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire (ou Fleuri) dès 1004, à l'époque où Gosselin, fils naturel de Hugues Capet, succéda, comme abbé, au savant Abbon. Helgaud jouissait d'une grande considération, puisqu'il fut bien accueilli à Paris par le roi Robert, qui l'aimait tendrement. C'est à tort, suivant la Curne de Ste-Palaye, qu'on a regardé ce moine comme le simple abréviateur de l'histoire qu'il écrivit sous le titre suivant : *Epitome vitæ Roberti regis*. Cet abrégé n'est tel que dans le titre; il est écrit d'un style diffus et présente une foule de détails sans intérêt; cependant il est utile à consulter et curieux à lire, à cause des particularités qui y sont rapportées, et dont pour la plupart l'auteur avait été témoin oculaire. On a encore de lui une sorte d'histoire de la fondation de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire, au 7e siècle. L'abrégé de la vie du roi Robert fut imprimé pour la première fois en 1577 avec la vie de Louis IX, par Guillaume de Nangis; puis en 1596, dans la collection de Pithou, tome 1, et plus correctement dans celle de Duchêne, tome 4, en 1641. Il y a lieu de croire que Vossius s'est trompé lorsque, sur la foi de Baronius, il attribue à Helgaud une Vie de l'abbé Abbon, mort au commencement du 11e siècle; les compilateurs si savants et si laborieux des Actes de l'ordre de St-Benoît n'auraient pas manqué d'en faire une mention expresse. Helgaud mourut le 28 ou le 29 août, probablement de l'année 1048. D—B—S.

HÉLI, grand prêtre des juifs, descendait d'Ithamar, le second fils d'Aaron. Il succéda à Samson dans la souveraine judicature; mais il manquait de la fermeté nécessaire pour faire respecter son autorité par un peuple naturellement indocile; les livres saints nous apprennent que tout était alors dans la confusion, et que chacun, dans Israël, faisait ce qu'il jugeait à propos. Héli habitait Silo, ville de la tribu d'Ephraïm, où le Seigneur avait un temple. Son grand âge l'avait obligé de se reposer d'une partie de ses fonctions sur Ophni et Phinée, ses fils, tous deux honorés du sacerdoce. Il se tenait souvent près de la porte du temple, assis sur un siége élevé, d'où il rendait ses réponses à ceux qui venaient le consulter. Les fils d'Héli, abusant de sa faiblesse, détournaient pour eux une partie de la chair des victimes destinées aux sacrifices, et introduisaient des femmes jusque dans l'intérieur du temple. Les chefs de famille lui portèrent des plaintes des désordres de ses enfants; mais ce père, trop tendre, les reprit doucement, et les engagea si faiblement à changer de conduite, qu'ils n'obéirent point. Dieu alors suscita un prophète qui se présenta devant Héli, et lui prédit les maux qui devaient fondre sur sa maison. Héli reçut cet avertissement avec soumission, disant : *Dieu est le Seigneur; qu'il fasse ce qui lui est agréable.* Bientôt après, ce père malheureux perdit la vue. Les Philistins, dont Dieu employait souvent le bras pour châtier son peuple, déclarèrent la guerre aux Israélites. Ceux-ci ayant été mis en fuite dans un premier combat, demandèrent que l'arche d'alliance fût

doutes que fait naître la difficulté d'assigner à chaque princesse la médaille frappée en son honneur, et les documents que nous avons ne sont pas assez précis pour établir à ce sujet une règle invariable. T—N.

amenée dans leur camp. Héli céda à leurs instances, et ordonna à ses fils d'accompagner l'arche sainte. Le lendemain une nouvelle bataille s'engagea ; mais contre leur attente, les Israélites furent encore vaincus. Ophni et Phinée furent tués, et l'arche resta au pouvoir des Philistins. Un homme échappé au massacre, les vêtements déchirés et la tête couverte de poussière, accourut à Silo annoncer cette triste nouvelle. Héli, entendant que l'arche de Dieu avait été prise, tomba de son siége à la renverse et se cassa la tête. Sa belle-fille, l'épouse de Phinée, mourut de douleur en mettant au monde un fils, qui fut nommé Ichabod. Héli était âgé de 98 ans, et il avait été juge d'Israël pendant quarante années. Les chronologistes placent sa mort à l'an 1139 avant J.-C. Le prophète Samuel lui succéda dans toutes ses dignités. W—s.

HÉLINAND (DANS ou DAN), l'un de nos plus anciens poëtes, né au 12e siècle, à Pruneroi ou Prout-le-Roi, dans le Beauvaisis, mais d'une famille originaire de Flandre, eut de son temps une très-grande réputation. Alexandre de Paris, auteur contemporain, rapporte que Philippe-Auguste le fit venir à sa cour, et qu'après le repas Hélinand chanta devant ce prince l'entreprise des Titans et leur défaite par Jupiter. C'est ainsi qu'Homère représente Phémius et Démodocus chantant à la table d'Alcinoüs et de Pénélope, et que Virgile nous montre Copas chantant à la table de Didon. Ce rapprochement si naturel entre les mœurs des temps héroïques et celles de nos pères a été fait par tous les écrivains de notre histoire littéraire. Hélinand, lassé du monde, embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Froidmont. Il se livra pour lors à des études sérieuses, et se conduisit d'une manière si édifiante qu'il mérita l'estime des plus illustres personnages de son temps. Il mourut le 3 février 1223, suivant la Monnoye (1). De toutes les poésies qu'il avait composées, et qui étaient en grand nombre, on ne connaît plus que les *Vers de la mort*. Antoine Loisel les publia en 1594, in-8°, mais sur un manuscrit défectueux ; il y manque dix stances, et beaucoup de vers dans les trente-neuf autres. Le manuscrit de St-Victor est complet : chaque stance y est de dix vers de huit syllabes. L'éditeur a fait précéder ce poëme d'une lettre au président Fauchet, dans laquelle il a réuni tout ce qu'il avait pu recueillir sur la personne d'Hélinand : il l'a refondue depuis dans ses *Mémoires sur Beauvais*. Le poëme de la *Mort* est écrit d'un style très-obscur, auquel les amateurs de l'ancien langage prêtent de la grâce et de la naïveté. On a reproché à Hélinand les traits satiriques qu'il s'est permis contre la cour de Rome ; mais les contemporains n'en étaient pas scandalisés, puisqu'on lisait ses vers *avec édification* dans les assemblées publiques, et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. 9, p. 174) pensent que cette raison aurait dû engager le chapitre général de Cîteaux à restreindre la défense faite aux moines d'exercer la poésie en langue vulgaire. Le plus important des autres ouvrages d'Hélinand est sa *Chronique universelle*. Le P. Teissier en a inséré la dernière partie, contenant les livres 45 à 49, et qui comprennent de 634 à 1204, dans le tome 7 de sa *Bibliotheca Cisterciensis*. L'abbé de Longuerue faisait un très-grand cas de cette chronique, et dit que ce qu'on en a publié est entouré de pièces de si peu de valeur que c'est la perle dans le fumier. La Monnoye pensait que si elle était imprimée en entier, on en trouverait la lecture fort divertissante. Brial trouve si peu d'ordre et de discernement dans les livres qui nous sont parvenus, qu'il ne regrette pas beaucoup la perte des autres (1). Le manuscrit original, qui était conservé à l'abbaye de Froidmont, a disparu. Il paraît que les quarante-quatre premiers livres n'existaient déjà plus du temps d'Albéric des Trois-Fontaines, et Vincent de Beauvais en attribue la perte à la négligence de Guérin, archevêque de Senlis. Cependant il est question d'un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, renfermant les seize premiers livres, depuis la création jusqu'à Darius Nothus (2). Parmi les autres productions du même auteur, on cite encore vingt-huit *sermons*, dans lesquels il donna l'exemple d'entremêler des passages des auteurs profanes à ceux des livres saints ; trois opuscules, conservés par Vincent de Beauvais, sous le nom de *Fleurs d'Hélinand ;* une *Vie de St-Géréon*, et des autres martyrs de Cologne qui faisaient partie de la légion thébéenne, imprimée dans *Surius ;* des *Corrections du cycle de Denis le Petit*, où il prouvait que cet auteur a placé la naissance de Jésus-Christ vingt ans trop tard ; un *Éloge de St-Bernard* (3), et un *Commentaire sur l'Apocalypse*. Hélinand avait, dit-on, (*Histoire littéraire de France*, t. 9, p. 184) une telle aversion pour Aristote, qu'il le mettait au rang des monstres de la nature. W—s.

HÉLIODORE, statuaire grec, est cité par Pline parmi les plus habiles modeleurs qui excellaient à exécuter en terre cuite des athlètes, des guerriers, des chasseurs et des sacrificateurs. On peut estimer, d'après le nombre, le genre et la renommée de ses ouvrages, qu'il a dû vivre dans les beaux jours de la sculpture grecque. Du temps de Pline, on voyait à Rome, aux portiques d'Octavie, le chef-d'œuvre d'Héliodore : c'était un *Symplegma*, c'est-à-dire un groupe représentant une lutte de Pan et d'Olympe ; ce morceau n'avait d'égal dans

(1) En 1227, suivant les nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque historique de France*. D'autres auteurs la placent en 1209, mais on sait qu'Hélinand vivait encore en 1212, et probablement même en 1229, car il paraît qu'il prêcha cette année au concile de Toulouse.

(1) *Notice sur la vie et les ouvrages d'Hélinand*, lue à l'Institut le 3 mars 1816. (*Exposé des travaux de la classe d'histoire*, jusqu'au 30 juin 1815, p. 98.)

(2) Oudin, *Comm. de script. eccles.*, t. 3, col. 22.

(3) Mart. Gerbert, *Iter Italicum*, p. 464.

le monde entier, s'il en faut croire le même auteur, que le fameux *symplegma* de Céphisodore (*voy.* CÉPHISODORE.) L—S—E.

HÉLIODORE, né à Émèse dans la Phénicie, florissait sous le règne de l'empereur Théodore et de ses fils. Il était déjà chrétien lorsqu'il écrivit les *Éthiopiques;* car on y remarque beaucoup d'expressions empruntées des écrivains ecclésiastiques. Il fut, dans la suite, évêque de Trica, ville de la Thessalie, et il introduisit dans cette province la coutume de déposer les ecclésiastiques qui continueraient à vivre avec leurs épouses depuis leur ordination. Nicéphore Calliste raconte qu'un synode voulut obliger Héliodore à brûler lui-même son roman, ou bien à quitter son évêché, et qu'il prit ce dernier parti; mais ce conte a déjà été réfuté par Bayle. Il ne nous reste de lui que ce roman intitulé : *Éthiopiques*, ou les *Amours de Théagène et de Chariclée,* que d'habiles critiques placent au premier rang parmi les ouvrages que les Grecs nous ont laissés dans ce genre. Il est plein de détails très-intéressants sur l'état de l'Égypte à cette époque, et le style en est clair et naturel. Les meilleures éditions sont celles de Commelin, gr. lat., 1596, in-8°; de Bourdelot, Paris, 1619, in-8°, avec des notes peu importantes; de M. Mitscherlich, Strasbourg, 1806, 2 vol. in-8°, qui forment le 2e et le 3e de la collection des romans grecs; mais la meilleure de toutes est celle que M. Coray a publiée, Paris, 1804, 2 vol. in-8°. Le tome premier contient le texte, avec une préface en grec moderne, adressée à M. Alexandre Basili, qui a fait les frais de l'édition. Les notes, écrites en grec ancien, forment le second volume. La traduction du roman d'Héliodore est le premier ouvrage de notre célèbre Amyot. Elle parut d'abord à Paris, 1547, in-fol. Amyot revit ensuite le texte grec sur des manuscrits, et l'exemplaire qu'il avait corrigé se conserve à la bibliothèque Ste-Geneviève. Il corrigea alors sa traduction, dont il donna une nouvelle édition à Paris, 1559, in-fol. Elle a été réimprimée deux ou trois fois depuis, et elle a ensuite été abandonnée pour des traductions plus modernes, qui ne la valent pas à beaucoup près (1). C—R.

HÉLIODORE DE LARISSE, mathématicien grec sur lequel on a peu de renseignements. Comme il existait plusieurs villes du nom de Larisse, il est impossible de déterminer celle où il avait pris naissance. On conjecture qu'il vivait au commencement du 2e siècle. D'après quelques passages de son livre, on voit qu'il professait les principes du platonisme. Le seul de ses ouvrages qui soit parvenu jusqu'à nous est un court traité d'*Optique.* Des fragments assez étendus de cet opuscule furent publiés, avec une version latine, Florence, 1573, in-4°. Egnazio Danti en donna la même année une traduction italienne, à la suite de l'*Optique* d'Euclide. En 1610 Fréder. Lindenbrog reproduisit l'opuscule d'Héliodore, d'après l'édition de Florence (Hambourg, in-4°). Pendant son séjour à Rome, Isaac Vossius, en ayant découvert dans la bibliothèque du cardinal Barberin un manuscrit plus complet que celui dont s'était servi l'éditeur de Florence, en fit une copie qu'il remit à Érasme Bartholin, en l'invitant à donner une nouvelle édition. Bartholin revit lui-même cette copie sur le manuscrit original, y joignit une version latine avec des notes, et l'adressa pour la publier à Jacq. Mentel, son ami (*voy.* MENTEL); cette édition est intitulée : *Damiani philosophi Heliodori Larissæi* (1) *de opticis libri duo.* Paris, 1657, in-4° (2). Enfin Matani, professeur de mathématiques, a donné du traité d'Héliodore une édition grecque et latine, Pise, 1758, préférable à toutes les précédentes. Mais cet ouvrage, suivant Montucla, ne renfermant rien que de très-commun en optique, c'était une peine bien superflue que de le réimprimer au milieu du 18e siècle (*voy. l'Hist. des Mathématiq.*, t. 1, p. 319). W-s.

HÉLIOGABALE ou *Élagabale* (VARIUS-ANTONIN), empereur romain, l'un des princes qui ont laissé la mémoire la plus odieuse, et dont le nom rappelle l'assemblage des vices les plus monstrueux, naquit à Antioche, vers l'an 204, d'un commerce criminel de Caracalla avec sa nièce Sémiamied ou Soœmias. Son aïeule maternelle, Mœsa, le fit élever secrètement, et le plaça, à l'âge de cinq ans, dans le temple du Soleil à Émèse, afin qu'il y fût instruit dans les lettres et les préceptes de la religion. Le mystère de sa naissance répandait un certain intérêt sur cet enfant, et la protection de Mœsa lui fit obtenir le rang de grand prêtre. Macrin, parvenu à l'empire par le meurtre de Caracalla, ne sut point ménager l'esprit des soldats auxquels il devait son élévation. Sa trop grande sévérité excitait des plaintes dont le peuple attendait en silence les effets. L'ambitieuse Mœsa profita habilement de cette disposition des troupes : elle séduisit les chefs par des présents, et gagna les soldats en leur montrant, dans Héliogabale, le fils de Caracalla qu'ils regrettaient ; et il fut proclamé empereur par la légion campée autour

(1) Les *Amours de Théagène et de Chariclée* ont encore été traduits en français en 1623, Paris, in-8°, par de Montlyard, et en 1727, Amsterdam (Paris), 2 vol. in-12. Cette dernière traduction, que l'abbé Lenglet Dufresnoy a attribuée à Pouilain de Sainte-Foix, a été souvent réimprimée, notamment en 1743, Paris, 2 vol. petit in-8°, et en 1796, Paris, 2 vol. in-4°. Enfin en 1803, M. Quenneville a fait paraître une nouvelle traduction, sous le titre : *les Éthiopiennes, ou Théagène et Chariclee,* Paris, 3 vol. in-12, avec des notes. — La traduction d'Amyot a été réimprimée dans ce siècle : 1° revue et corrigée par Trognon, avec des notes de M. Coray et autres, Paris, 1822-1825, 2 vol. in-8°, faisant partie d'une *Collection des romans grecs et latins;* 2° avec des notes de P.-L. Courier, Paris, 1822-1825, 4 vol. in-16, faisant aussi partie d'une *Collection des romans grecs*, traduits en français. E. D—s.

(1) Il est assez difficile d'expliquer comment, dans le manuscrit du cardinal Barberin, le nom de *Damianus* se trouve précéder celui d'Héliodore. Pour hasarder quelques conjectures à cet égard, il faudrait avoir vu le manuscrit.

(2) A la suite de cette édition, on doit trouver : *Hypsiclis anaphoricus, sive de ascensionibus, gr. et lat.* (*voy.* HYPSICLES). Elle est assez rare. Il faut que Th. Gale ne l'ait pas connue, puisque c'est d'après celle de Florence qu'il a reproduit le traité d'Héliodore dans ses *Opuscula mythologica, physica et ethica,* Cambridge, 1670, in-8°.

d'Émèse. Héliogabale, on doit en convenir, parut un instant digne de ce choix; il n'hésita pas à se mettre à la tête de cette poignée d'hommes armés pour venger la mort de son père; et il déploya un rare courage dans le combat qu'il soutint, peu de jours après, contre Macrin, dont la fuite honteuse lui assura la victoire et le trône du monde. Il écrivit alors au sénat une lettre pleine de modération, dans laquelle il promit de prendre pour modèle le sage Antonin, dont il se flattait de descendre; et telle était la vénération que l'on conservait à Rome pour ce nom auguste, qu'il suffit pour déterminer les suffrages du sénat en faveur d'un enfant inconnu, nourri dans un temple de l'Asie. Le nouvel empereur ne tarda pas à faire évanouir les espérances qu'il avait données. Il partit, il est vrai, de Syrie, pour se rendre à Rome; mais son voyage, interrompu par des fêtes ou par des jeux frivoles, dura plusieurs mois. Il s'arrêta l'hiver à Nicomédie, sous le prétexte que la rigueur de la saison l'incommoderait, et envoya cependant son portrait au sénat avec ordre de le placer sur l'autel de la Victoire. Il s'était fait peindre revêtu de ses habits pontificaux, couvert de colliers et de riches bracelets, et la tête ornée d'une espèce de tiare où brillaient les pierres les plus précieuses. A cette vue, dit Gibbon, les patriciens avouèrent en soupirant, que Rome, asservie par le luxe efféminé du despotisme oriental, éprouvait le dernier degré d'avilissement. Arrivé à Rome, son premier soin fut de témoigner sa reconnaissance au dieu Élagabale (1), pour la protection qu'il en avait reçue; et il fit élever en son honneur un temple magnifique sur le mont Palatin; il fit venir d'Émèse la pierre noire qu'on y adorait comme l'image de Dieu, la plaça avec respect sur un char attelé de six chevaux blancs, et la conduisit lui-même au temple par un chemin couvert de poussière d'or. Il institua de nouvelles fêtes pour cette divinité, en choisit les prêtres parmi les principaux personnages de l'État, et consacra des sommes immenses aux frais des sacrifices. Son zèle ardent pour ce dieu Élagabale l'aveuglait tellement, qu'il voulut le déclarer le chef et le maître de toutes les autres divinités : il songea ensuite à lui trouver une compagne, et craignant que Pallas ne l'effrayât par son air guerrier, il se décida pour la lune, fit venir de Carthage l'image de la déesse et les dons qu'elle était supposée apporter à son époux, et ordonna que la cérémonie de leur mariage serait célébrée dans tout l'empire par des réjouissances publiques. Le jeune empereur joignait à ce caractère superstitieux toutes les passions de son âge, d'autant plus vives qu'elles étaient sans cesse exaltées par tous ceux qui l'entouraient. Sa mère elle-même lui donnait le honteux exemple de tous les désordres. Il lui décerna le titre de *Très-illustre*, et établit un sénat de femmes, qu'elle présidait, et où l'on discutait, dans la forme des lois, tous les moyens de varier la volupté et de ranimer les désirs éteints par l'excès des jouissances. Il eut, pendant le peu de temps qu'il souilla le trône, trois épouses, et les renvoya l'une après l'autre, sous les prétextes les plus frivoles (*voy.* Annia Faustina). L'une était une prêtresse de Vesta, qu'il avait enlevée de l'autel; et il s'excusait de ce sacrilége en disant que « rien ne convenait mieux que le mariage d'un prêtre et d'une vestale. » Mais bientôt, abjurant toute espèce de retenue, il poussa l'extravagance au point de vouloir changer de sexe, et il épousa, dit-on, publiquement, un cocher du cirque nommé Hiéroclès, qui devint le dispensateur de toutes les grâces. Prodigue sans aucun discernement, il mit à l'encan tous les emplois publics pour satisfaire à ses caprices, ou en revêtit des esclaves, les compagnons de ses débauches. L'habile Mœsa prévit aisément que les vices d'Héliogabale le précipiteraient du trône; et, profitant d'un moment favorable, elle le détermina à adopter son cousin Alexandre-Sévère, sur lequel il pourrait se reposer du soin des affaires, et à le créer César. Il se repentit de la complaisance qu'il avait eue, en voyant le peuple l'abandonner entièrement, et reporter toute son affection sur le prince que les Romains s'habituaient à regarder comme leur libérateur; mais il tenta vainement de le faire périr par le poison ou par le fer des assassins. Il se décida enfin à rendre un édit qui privait Alexandre de son rang, et des honneurs qui y étaient attachés. Le sénat garda le silence à la lecture de cet ordre; mais les prétoriens enflammés de colère, se rendirent au palais d'Héliogabale, qui ne les apaisa qu'en leur promettant de rétablir le jeune César dans ses dignités. Quelques jours après, il crut pouvoir hasarder de faire répandre le bruit de la mort d'Alexandre. Mais aussitôt une nouvelle sédition éclata parmi les prétoriens; les mesures de rigueur qu'Héliogabale employa pour la calmer, ne firent que les irriter davantage; ils se mirent à poursuivre l'empereur, et, l'ayant découvert caché sous un tas de fumier, ils le massacrèrent avec Soœmias, sa mère. Son corps, après avoir été traîné dans les rues de Rome, fut jeté dans le Tibre. Le sénat dévoua sa mémoire à l'infamie; et, dit l'illustre historien déjà cité, la postérité a ratifié ce juste décret. L'époque de la mort d'Héliogabale a exercé la critique de plusieurs savants (1); mais on s'accorde assez généralement à la placer au 10 mars 222; il était alors âgé de 18 ans, dont il en avait régné trois, neuf mois et quatre jours. Cette si grande jeunesse et ce règne si court, laissent croire que les historiens ont exagéré le tableau de ses vices et de ses extravagances. Bizarre et recherché dans ses goûts, il

(1) Élagabale, de deux mots syriaques, *Ela*, Dieu, *gabal*, former, le Dieu formant ou plastique, dénomination juste et même heureuse pour le soleil. (Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, ch. VI, note 52.)

(1) On se contentera de citer Pagi, Tillemont, Valsecchi et Phil. de Torre.

employait, dit-on, des sommes excessives d'une manière ridicule. Il faisait servir sur sa table, des pois mêlés à des grains d'or, des lentilles avec des petites pierres de la même couleur; des fèves, avec de l'ambre; du riz, avec des perles fines, et forçait à manger de ces mets, ses convives, gens de basse condition, qui payaient chèrement un pareil honneur. Un jour, il remplissait la salle du festin de tant de fleurs, que ses hôtes périssaient étouffés; une fois il y fit apporter une quantité prodigieuse de serpents; souvent il y introduisait des lions, des ours apprivoisés, mais dont la vue subite suffisait pour glacer des spectateurs non prévenus. Il faisait asseoir ses convives sur des peaux gonflées de vent, et qui étant vidées tout à coup, les laissaient par terre en désordre. Il se plaisait principalement à confondre l'ordre des saisons et des jours. Il fit élever une montagne de neige dans ses jardins pendant l'été; il affectait de ne paraître en public que le soir, recevait les compliments de ses courtisans à l'entrée de la nuit, et ne les renvoyait qu'au matin. Enfin, et cette idée est consolante pour l'humanité, il paraît qu'Héliogabale fut plutôt un fou puissant qu'un odieux scélérat. Sa vie a été écrite par Æl. Lampride. Ant. Guevara en a donné une autre avec plus de détails; elle a été traduite ou plutôt imitée en français par Allègre. On peut consulter aussi : *Héliogabale ou Esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs* (par M. P. Chaussard). Paris, Dentu, 1802, in-8°. Les médailles de ce prince sont rares (1); et plusieurs ont été le sujet des dissertations de l'abbé de Belley, d'Alex. George Caponi, de Philippe de Torre, évêque d'Adria, de Virg. Valsecchi, etc. W—s.

HELISENNE. *Voyez* CRENNE.

HELL (MAXIMILIEN), jésuite allemand, habile astronome, né le 15 mai 1720 à Schemnitz en Hongrie, se montra de bonne heure passionné pour l'étude de l'astronomie et de la physique. Durant les années 1745 et 1746, il suppléa dans ses observations le P. Jos. François, astronome de l'observatoire des jésuites à Vienne; et il prit aussi un grand soin du musée de physique expérimentale qui venait d'être créé dans cette capitale. Hell accepta, la même année, une place d'instituteur à l'école de Leutschau en Hongrie; mais il la quitta l'année suivante et revint à Vienne, où il étudia la théologie, et donna en même temps des leçons de mathématiques à plusieurs jeunes gentilshommes. Il reçut les ordres en 1751, et après avoir achevé la troisième année de son noviciat, il obtint le degré de docteur, et fut nommé professeur de mathématiques à l'école de Clausenburg en Transylvanie. Quatre années après, le P. Hell fut appelé à Vienne; il y occupa, pendant trente-six ans, la place d'astronome et de conservateur de l'observatoire qu'on y avait construit d'après ses dispositions; il fut également chargé d'enseigner la mécanique; mais il ne donna que pendant une année des leçons de cette science. Dès 1757 il publia tous les ans sans interruption, jusqu'en 1786, des éphémérides qui forment un recueil estimé par les astronomes. Le comte de Bachoff, envoyé de Danemarck à Vienne, pressa le P. Hell d'accepter une commission pour observer en Laponie le passage de Vénus sur le disque du soleil. Il partit effectivement le 28 avril 1768, et ne fut de retour à Vienne que le 12 août 1770. Il faudrait avoir hiverné à 70° 23′ de latitude pour savoir combien de souffrances entraîne un semblable voyage. On jugera de la multitude d'observations qui furent le fruit de cette expédition, lorsqu'on verra dans le *Journal des savants* de 1771, p. 499, que le P. Hell annonçait sur ce voyage trois volumes in-fol., dont le premier devait paraître à la fin de 1772, et le dernier en 1774; mais ils n'ont point paru. Dans ces régions boréales si peu fréquentées et si peu connues, tout est intéressant; et le P. Hell avait tout étudié: la géographie, l'histoire, le langage, les arts, la religion, la physique, l'aimant, l'histoire naturelle, les marées, les vents, les météores, la chaleur et le froid, le baromètre, la hauteur des montagnes et la pente des fleuves, tout avait exercé l'attention de cet habile observateur; et il annonçait des découvertes, ou du moins des choses toutes neuves sur chacun de ces objets. Il avait vu des rapports entre la langue des Lapons et celle de la Hongrie et de la Chine; il assurait avoir trouvé une loi dans les variations du baromètre, etc. Mais Triesnecker, habile astronome de Vienne, ne put obtenir d'en voir même les manuscrits; les héritiers lui refusèrent cette satisfaction. L'observation du P. Hell fut le résultat principal de ce voyage; elle réussit complétement: elle fut annoncée par le canon du château de Wardoehus comme un événement important, et elle s'est trouvée en effet une des cinq observations complètes faites à de grandes distances, et où l'éloignement de Vénus changeant le plus la durée du passage, nous a fait connaître la véritable distance du soleil et de toutes les planètes à la terre; époque remarquable dans l'histoire de l'astronomie, à laquelle se trouvera lié à juste titre le nom du P. Hell, dont le voyage fut aussi

(1) On a des médailles de ce prince en or, en argent et en bronze : les premières sont les plus rares. Il y prend le nom de Marcus-Aurelius-Antoninus; ce qui les fait souvent confondre avec celles de Caracalla qui portent ordinairement la même légende. Eckhel (*Doct. num. vet.*) indique plusieurs signes auxquels on peut les distinguer; mais la pratique des médailles est bien supérieure à la meilleure théorie : l'habitude de voir et de confronter ces monuments est, selon nous, le guide le plus sûr. La ressemblance des médailles d'Elagabale avec celles d'Alexandre-Sévère, son cousin et son successeur, peut servir à les faire reconnaître; d'autant plus que la confusion des premières avec celles de Caracalla vient bien plus de la similitude des légendes du côté de la tête, que de quelque ressemblance dans les traits.... Elagabale est surtout remarquable par la proéminence des lèvres. Les noms de *Varius*, de *Bassianus* et d'*Avitus*, qu'on lui donne quelquefois, ne se trouvent point sur ses médailles: Socemias sa mère, était femme de Sextus-Varius-Marcellus. Quelques historiens prétendent qu'Elagabale était fils de ce dernier, mais que Mœsa, son aïeule, fit, à la mort de Macrin, répandre le bruit qu'il était fils de Caracalla, pour le présenter aux soldats comme un rejeton de la famille des Antonins. T—N.

fructueux, aussi curieux et aussi pénible que ceux de la mer du Sud, de la Californie et de la baie d'Hudson, entrepris à l'occasion de ce célèbre passage de Vénus sur le soleil (*voy.* CHAPPE et COOK). Le P. Hell avait eu des relations avec Mesmer; et frappé des résultats que celui-ci annonçait avoir obtenus en se servant de pièces d'acier aimanté que ce père lui avait communiquées, il crut pouvoir attribuer à l'aimant même la propriété de guérir les maladies de nerfs, et publia cette opinion, que combattit l'auteur du *Magnétisme animal*, prétendant que ce qu'il nommait ainsi par analogie était distinct des propriétés de l'aimant. Après avoir contribué pendant une longue carrière à étendre les connaissances en astronomie, le P. Hell mourut à Vienne le 14 avril 1792. Nous indiquerons ici les principaux ouvrages qu'il a publiés: 1° *Elementa algebræ Joannis Crivellii magis illustrata, et novis demonstrationibus et problematibus aucta*, Vienne, 1745, in-8°; 2° *Adjumentum memoriæ manuale chronologico-genealogico-historicum*, Vienne, 1750, in-16; 6ᵉ édition, 1789, in-16; 3° *Elementa arithmeticæ numericæ et litteralis*; 3ᵉ édition, ibid, 1763, in-8°; 4° *Ephemerides astronomicæ ad meridianum Vindobonensem*, Vienne, 1757-1786, in-8°, avec gravure. Depuis 1769, le P. Pilgram, adjoint du P. Hell, avait soin de la rédaction de ces Éphémérides, qu'il a continuée après la mort du P. Hell jusqu'en 1793. L.-A. Jungnitz a extrait de ce recueil les *Mémoires* fournis par l'astronome Hell, et les a publiés en allemand, Breslau et Hirschberg, 1791-1794, 4 vol. in-8°, avec gravure. 5° *De la célébration de la Pâque*, Vienne, 1761, in-8°; 6° *Tabulæ solares N. L. de la Caille, cum supplemento reliquarum tabularum*, ibid., 1763, in-8°; 7° *Tabulæ lunares Tob. Mayer, cum supplemento reliquarum tabularum lunarium D. Cassini, de la Lande, et suis*, ibid. eod., in-8°; 8° *De satellite Veneris*, ibid., 1765, in-8°; 9° *Observationes astronomicæ ab anno 1717 ad annum 1752 factæ et ab Augustin. Hallerstein Peckini Sinarum tribunalis mathematici præside et mandarino collectæ, ad fidem autographi Msti edidit*, ibid., 1768, in-4°; 10° *De transitu Veneris ante discum solis die 3 jun.* 1769. *Wardæhusii in Finnmarchia observato*, Copenhague, 1770; Vienne, 1770, in-8°. On trouve dans cette dissertation extraite des Éphémérides de Vienne pour 1772, les observations de plusieurs amateurs de l'astronomie sur cet événement remarquable, entre autres celles faites par Messier, la Caille, Short, Zanotti, Poleni, Ximenez, le cardinal de Luynes, etc., etc. 11° *De parallaxi solis ex observationibus transitus Veneris anni* 1769, Vienne, 1773, in-8°. Le P. Hell a voulu prouver dans cet ouvrage que la parallaxe moyenne du soleil est de 8″ 70. La Lande a cru cependant qu'elle était un peu moindre. 12° *Methodus astronomica, sine usu quadrantis vel sectoris aut alterius cujusvis instrumenti in gradus circuli divisi, item sine notitia refractionis ope solius tubi instructi micrometro filari singula secunda indicante, et in apto ad hunc usum fulcro mobili applicati, elevationem poli cujusvis loci in continente siti accuratissimam definire*, ibid., 1774, in-8°, et traduit en allemand dans les *Mémoires sur diverses sciences*, Vienne, 1775, in-8°; 13° *De la véritable grandeur que le diamètre de la pleine lune ou du soleil semble avoir à la vue simple*, ibid., in-8°; 14° *Appendix ad Ephemerides anni* 1777; *Auroræ borealis theoria nova*, Vienne, 1776, in-8°, avec cinq gravures. Il n'en a été publié que le premier volume. 15° *Monumenta ære perenniora inter astra ponenda, primum Seren. Regi Angliæ Georgio III, altera viro cel. F. W. Herschel*, ibid., 1789, in-8°; il y en a une traduction allemande par L.-A. Jungnitz, ibid., 1789, in-8°. Le P. Hell publia aussi, pour l'année 1776, plusieurs almanachs, dont un dans le genre de celui de Gotha, un pour la noblesse, un autre pour les enfants, sur la physique, sur la chronologie, etc. Schlichtegroll, dans son nécrologe pour l'année 1792, vol. 1, p. 282-303, a donné une notice très-détaillée sur la vie et les travaux de ce savant astronome.— Un frère du P. Hell, ingénieux mécanicien à Schemnitz, inventa, pour les mines de Hongrie, une espèce de siphon à épuiser l'eau, décrit dans les *Voyages* de Jars et dans les Mémoires de l'Académie des sciences en 1760 (*Hist.*, p. 160). Cette machine est remarquable en ce qu'elle élève l'eau à 96 pieds, en ne dépensant que le double de la quantité élevée, et présente d'autres circonstances curieuses. *Voyez* aussi le *Journal des savants* de juillet 1771, p. 499. B-N-D.

HELL (HOMMAIRE DE). *Voyez* HOMMAIRE.

HELLADIUS, grammairien égyptien, natif d'Antinoé, florissait sous Constantin le Grand, au commencement du 4ᵉ siècle. Il composa, en vers ïambiques, une *Chrestomathie*, dont il ne nous reste que des fragments recueillis par Photius. A. Schott traduisit ces fragments en latin; Meursius les enrichit de notes; et ils furent publiés, après la mort de ce dernier, à Utrecht, 1687, in-4°, et dans le 10ᵉ tome des *Antiquités* de Gronovius. Fabricius nous a donné, au tome 9 de sa *Bibliothèque grecque*, p. 504, une nomenclature curieuse des écrivains de l'antiquité cités dans ces fragments. Helladius avait écrit plusieurs autres ouvrages. Photius nous a conservé les titres des suivants : *Athènes, l'Égypte, la ville d'Antinoé, la Victoire, la Renommée, l'Exhortation.* —HELLADIUS, grammairien d'Alexandrie, vivait sous Théodose le Jeune, vers le milieu du 5ᵉ siècle. Il composa un *Éloge* de cet empereur, une *Description des bains de Constantin*, un *Traité sur l'ambition*, et un *Lexique grec* des mots et des phrases spécialement usités dans la prose, dont Suidas s'est considérablement aidé pour composer le sien. Cet auteur est également cité par Socrate le Scolastique.—HELLADIUS, évêque de Tarse, fut déposé dans le premier concile d'Éphèse; et St-Cyrille refusa de le comprendre dans l'amnistie. Il nous reste sept lettres de lui, recueillies par Chrétien Lupus.—HELLADIUS, évêque de Césarée, fut disciple et successeur de

St-Basile, dont il écrivit la vie. Tillemont a signalé l'austérité de ses mœurs. — HELLADIUS, moine, puis archevêque de Tolède, fut auteur de divers ouvrages, et mourut le 18 février 615. D. L.

HELLADIUS (ALEXANDRE), Grec de la Thessalie, vivait en 1722. Il s'est fait connaître par un ouvrage latin assez curieux, sur l'état de l'Église grecque, et sur les raisons qui engagent les Grecs de notre temps à rejeter les traductions des Évangiles et des autres écrits canoniques faites en grec vulgaire. Il dédia son livre au czar; et l'on y voit même un portrait de ce prince dessiné par l'auteur. Cet écrivain s'excuse, avec beaucoup de naïveté, des fautes de langage qui pourraient, dit-il, se rencontrer dans son traité : « Je ne suis « pas né dans le Latium, ajoute-t-il; la langue « latine est pour moi un idiome tout à fait étran- « ger. » Helladius habitait la ville d'Altorf, dans le territoire de Nuremberg; et ce fut là qu'il mit au jour le volume dont nous allons présenter une courte analyse. Il est composé de dix-neuf chapitres. Les deux premiers traitent des imprimeries des Grecs, et des livres qui sont sortis de leurs presses (1). Ces chapitres renferment des détails bibliographiques intéressants, et qui font concevoir une grande admiration pour ce malheureux peuple grec, qui, dans sa détresse, ne néglige rien pour acquérir une instruction qu'on lui fait payer souvent au prix de la vie. Le 3e, le 4e et le 5e chapitres nous donnent une idée exacte de l'état des études et des progrès des sciences en Grèce à cette époque. Dans le 6e et le 7e, l'auteur grec réfute un grand nombre de préjugés répandus contre sa nation dans les villes les plus éclairées de l'Europe. Le 8e chapitre est relatif aux poëtes grecs vulgaires. L'auteur cherche à prouver, par des exemples tirés de leurs écrits, que la langue parlée dans les îles et sur les côtes de la Grèce est presque barbare en comparaison de celle dont on fait usage sur le continent du même pays. Le 9e chapitre est consacré à la critique du style des versions grecques vulgaires des livres saints; le 10e, à l'exposition d'une théologie assez raisonnable. Dans le 11e, l'auteur s'écarte un peu des bornes de la modération à l'égard de la nation germanique, qu'il accuse, d'une manière expressive, de *mêler dans ses banquets le meurtre et le carnage*. Les chapitres 12e, 13e et 14e, renferment des observations sur le peu d'uniformité de la langue grecque moderne. Le 15e est un morceau de critique très-remarquable, si l'on considère la position où se trouvait l'auteur : il est relatif à la version de Maxime Calliopolite, qui parut en 1638, et à l'excommunication de Cyrille Lucar, dont l'auteur cite une lettre fort curieuse, en ce qu'elle prouve que ce patriarche n'était pas plus de la communion grecque ou romaine que Calvin. Le 16e chapitre contient la biographie d'un personnage singulier, appelé *Séraphin*, de Mitylène. Enfin, les trois derniers chapitres de cet ouvrage sont employés à remplir son véritable objet. Ils méritent d'être lus par les amateurs de la philologie sacrée. Or voici le titre exact de cet ouvrage qui contient tant de choses: *Status præsens Ecclesiæ græcæ; in quo etiam causæ exponuntur cur Græci moderni Novi Testamenti editiones in græco-barbara lingua factas acceptare recusent : præterea additus est in fine status nonnullarum controversiarum*, Altorf, 1714, in-12. Les controverses qui terminent cet ouvrage ne sont d'aucun intérêt. Mais ce qu'il y a de remarquable dans ce livre d'un sujet des Turcs, c'est que l'auteur, qui n'avait pas craint de dédier son ouvrage à l'empereur de Russie, ne craint pas non plus de démontrer, partout où l'occasion s'en présente, le plus grand mépris pour les mœurs des Russes de cette époque. Ce trait de courage honore l'écrivain; mais il fait aussi l'éloge du prince d'une manière bien plus délicate et plus ingénieuse que la flatterie n'eût pu le faire dans la plus belle dédicace. G.F-R.

(1) Voyez le *Journal des savants* de 1716, p. 130 et suivantes.

HELLANICUS, de Mitylène, dans l'île de Lesbos, naquit la première année de la 71e olympiade, l'an 495 avant J.-C. Il y avait peu de temps que l'usage de la prose était connu; car Phérécydes, de Samos, et Cadmus, de Milet, qui l'employèrent les premiers dans des ouvrages de longue haleine, étaient contemporains de Cyrus, qui mourut l'an 529 avant J.-C. Elle fut d'abord consacrée à écrire l'histoire, c'est-à-dire à recueillir les traditions populaires, vraies ou fausses, et les faits qui étaient attestés par des inscriptions ou par d'autres monuments. Hellanicus suivit l'exemple de ses devanciers : ignorant, comme eux, l'art de tracer un plan et de se ménager des transitions, il avait traité séparément l'histoire de chaque peuple et de chaque ville. C'est pourquoi on trouve souvent cité dans les anciens, ses *Argoliques*, ses *Persiques*, ses *Lydiaques*, etc., qui n'étaient vraisemblablement que des parties détachées d'un même ouvrage : il avait traité les événements qui s'étaient passés depuis la guerre de Perse jusqu'à celle du Péloponnèse; et c'est pour rectifier les erreurs dans lesquelles il était tombé, que Thucydide a placé, dans son premier livre, une digression qui mérite d'être étudiée avec soin. Les fragments d'Hellanicus ont été recueillis par Ch. Sturz, et imprimés à Leipsick, 1787, in-8°. C—R.

HELLOT (JEAN), né à Paris le 3 novembre 1685, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il allait embrasser, lorsque des notes sur la chimie, qu'il trouva dans les papiers du docteur Hellot, son aïeul, décidèrent sa vocation pour les sciences. Il se livra avec ardeur à l'étude de la chimie, et fit bientôt connaissance avec le savant Geoffroy, qui, en 1729, devint son parent. Un voyage qu'Hellot fit en Angleterre, pour perfectionner ses connaissances, lui fournit l'occasion de se lier avec plusieurs membres très-instruits de la société royale de Londres, à laquelle il ne tarda

pas à appartenir, ainsi qu'à l'Académie des sciences, où, en 1735, il était entré en qualité d'adjoint chimiste. Il ne fut pas étranger à la découverte que Duhamel et Gross firent du procédé par lequel on obtient l'éther, et que Froben, son auteur, avait soigneusement tenu secret. On lui doit plus particulièrement une belle analyse du zinc, sur lequel il donna deux Mémoires à l'Académie en 1735. Il expliqua la propriété qu'a le nitre d'exhaler une vapeur rouge, par des raisons très-concluantes, qu'il communiqua à cette société savante en 1736. Après un si honorable début, Hellot ne cessa de s'occuper de divers travaux très-estimables, tels que les encres sympathiques; le phosphore, connu sous le nom de Kunckel; le sel de Glauber; le sel marin; nos poids et nos mesures, dont la réforme était si importante; la pâte de la porcelaine; les teintures, les mines, etc. Le plus important de ses ouvrages est celui auquel il préluda par deux Mémoires lus à l'Académie en 1740 et 1741, et qui a pour titre : *Art de la teinture des laines et des étoffes de laine au grand et au petit teint*, 1750, 1 vol. in-12. On lui doit aussi une excellente traduction du *Traité* allemand, qu'il a beaucoup perfectionné, de Ch. André Schlutter, *de la fonte des mines et des fonderies*, Paris, 1750-53, 2 vol. in-4°. Par la nouvelle forme qu'il donna à cet ouvrage, par ses additions importantes, il en fit, à proprement parler, un traité aussi neuf que complet. Le Recueil de l'Académie des sciences contient plusieurs de ses *Mémoires*. Il avait, en outre, rédigé la *Gazette de France*, de 1718 et 1732. Gai et spirituel, désintéressé et véridique, Hellot eut des amis distingués, et fut généralement recherché. Il se maria vers la fin de sa carrière, en 1750, et mourut, d'une seconde attaque d'apoplexie, le 15 février 1766. D—B—S.

HELMAN (Isidore-Stanislas), graveur fécond et laborieux, naquit à Lille en 1743. Venu jeune à Paris pour se perfectionner dans son art, il entra dans l'école de Lebas, dont il devint l'un des meilleurs élèves. Il se fit d'abord connaître des amateurs par un grand nombre de vignettes, gravées d'après Cochin et d'autres habiles dessinateurs. Depuis 1780 il reproduisit les plus beaux tableaux des diverses expositions. On trouve dans le *Manuel des curieux* de Huber la liste de ses principales productions jusqu'en 1789. Dans le nombre on doit distinguer les trois suites d'estampes que Helman a publiées sur l'histoire de la Chine : 1° *Faits mémorables des empereurs de la Chine*, tirés des annales chinoises, gr. in-4°, 24 pl.; 2° *Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius*, ibid., 24 pl.; 3° *Victoires de l'empereur de la Chine*, 1785, 16 pl. Ce dernier recueil offre la copie réduite des planches exécutées à Paris de 1768 à 1774 sous la direction de Cochin, d'après les dessins envoyés de Pékin par l'ordre de l'empereur Kien-long. Les planches originales ayant été expédiées à la Chine, après en avoir tiré quelques épreuves, cette suite, dans le format atlantique, est très-rare. Helman, comme la plupart de ses confrères, embrassa les principes de la révolution, sans en prévoir les conséquences qui devaient être si funestes aux arts; mais du moins il n'abandonna pas son atelier, et ne se fit point remarquer par son exaltation. En 1797 il fit hommage au conseil des Cinq-Cents d'une *collection* de gravures représentant les principaux événements de la révolution (*Moniteur*, 8 floréal an 6). Il mourut peu de temps après. W—s.

HELME (Mistriss Élisabeth), Anglaise, morte en 180..., est auteur de quelques romans intéressants, et d'ouvrages divers adaptés à l'éducation, tous écrits avec clarté et simplicité, et qui ont eu du succès. Nous ne citerons que les suivants : *Louise* ou *la Chaumière dans le marais*, imprimé pour la septième fois en 1801, 2 vol.; traduit en français, 1787, 1 vol. in-12, 2 vol. in-18; 2° *Abrégé des Vies de Plutarque*, 1794, in-8°; 3° *Promenades instructives dans Londres et les villages adjacents*, 1798, 2 vol. in-18; et 1800, 1 vol. in-12.; 4° *Instruction naturelle, ou conversations de famille sur des sujets moraux et intéressants*, 1802, 2 vol. in-18; 3e édition, Londres, 1810, in-12; 5° *St-Clair des Iles*, ou *les Exilés à l'île de Barra, tradition écossaise*, 1804, 4 vol.; traduit librement en français, par madame de Montolieu, 1809, 4 vol. in-12. Ce roman est aussi traduit, par extraits, dans la *Bibliothèque britannique*. 6° *Histoire d'Angleterre*, racontée par un père à ses enfants; 7° *Histoire d'Écosse*, 1806, 2 vol. in-12. On a publié depuis sa mort : 8° *Madelène*, ou *la Pénitente de Godstow, roman historique*, 3 vol. in-12; 9° *Les temps modernes*, ou *le siècle où nous vivons*, 1815, 3 vol. in-12. X—s.

HELMERS (Jean-Frédéric), poëte hollandais, né à Amsterdam en 1767, se livra très-jeune à l'étude des langues, et montra des dispositions aussi heureuses que précoces pour la poésie. Mort le 26 février 1813, à l'âge de 46 ans, il n'a pas laissé un grand nombre d'ouvrages, mais plusieurs sont fort estimés de ses compatriotes, entre autres, *la Nation hollandaise*, poëme en six chants, Amsterdam, 1812-1813, in-8°, qui est regardé comme un chef-d'œuvre. Dans le second chant, le poëte déplore la décadence de sa patrie; mais l'ombre de Vondel (*voy.* ce nom), le coryphée du Parnasse hollandais, lui apparaît, et lui présente un *astre réparateur*. On lisait, dans une note, que cet astre était Napoléon; et l'inspecteur de la librairie en Hollande, C. Von Romer, ajoutait que c'était par ordre de la direction générale de la librairie de Paris que cette note avait été placée après la mort de l'auteur, survenue pendant l'impression. Ce poëme a été souvent réimprimé; c'est sur la sixième édition que M. Aug. Clavereau l'a traduit en vers français, avec des notes, Bruxelles, 1825, in-8°. On a encore de Helmers : 1° Deux odes très-remarquables, *la Nuit* et *le Poëte*, publiées vers 1787; 2° *Socrate*, poëme en

trois chants, 1790; 3° un recueil de *poésies fugitives*, Amsterdam, 1809, 1810, 2 vol. in-8°; 4° un autre recueil de *poésies diverses*, ouvrage posthume, ibid., 1815, 2 vol. in-8°, 2e édit. Helmers avait fait représenter en 1798, sur le théâtre d'Amsterdam, *Dinomaque*, ou *la Délivrance d'Athènes*, tragédie qui n'obtint pas un grand succès. Enfin il fonda et rédigea pendant quelque temps un journal dramatique, sous le titre de *Théâtre national d'Amsterdam*, mais cette feuille ne fut pas continuée. Z.

HELMFELD (SIMON GRUNDEL, baron D'), sénateur feld-maréchal de Suède, célèbre dans ce pays par sa bravoure et ses exploits, naquit à Stockholm, en 1617 : il entreprit plusieurs voyages et commença sa carrière militaire en Allemagne, sous le fameux Torstenson ; mais il se distingua surtout en Pologne pendant les campagnes difficiles que Charles X fit dans ce pays. Helmfeld fut chargé en 1656 de la défense de Riga, que les Russes assiégèrent peu après : il se maintint dans cette place malgré les attaques violentes de l'ennemi, malgré les blessures qu'il reçut et malgré la famine et la peste qui régnèrent à la fois. Il eut, pendant quelques jours, vingt et un cadavres dans sa maison, parmi lesquels étaient ses trois fils. Les Russes ayant levé le siége, il les poursuivit et remporta sur eux une victoire signalée. Ce héros était avancé en âge et vivait dans le repos, lorsque de nouveaux dangers l'appelèrent ; il suivit Charles XI dans la guerre contre les Danois, et reçut le commandement d'une partie de l'armée suédoise à la bataille de Landscron, qui eut lieu le 14 juillet 1677. Une balle l'atteignit à la poitrine et mit fin à ses jours. Son corps, conduit à Stockholm, fut déposé solennellement dans la cathédrale de cette ville. Helmfeld cultivait les lettres et encourageait les talents. Il fit don à l'université d'Upsal d'une somme considérable pour secourir un certain nombre d'étudiants dénués de fortune. — Son fils *Gustave* D'HELMFELD, baron de Nyenhusen, né le 10 novembre 1651, a mérité une place parmi les enfants célèbres et les savants précoces. Dès l'âge de dix ans il savait le latin, le grec, l'hébreu et les neuf principales langues vivantes de l'Europe, avait des connaissances étendues en mathématiques et même en théologie, au point d'étonner les docteurs assemblés au synode de Narva. A l'âge de dix-huit ans il soutint avec la plus grande distinction, à l'université de Leyde, une thèse publique *De occupatione*, fut reçu l'année suivante assesseur au tribunal suprême de Wismar, où il devint ensuite sénateur avec le titre de conseiller du roi de Suède. Il mourut à Thorn, dans sa 23e année, le 27 mars 1674 (*voy.* le *Princeps græce doctus* de G.-H. Goetze, ou les *Nova litteraria Germ.* de 1704, p. 95). C—AU et C. M. P.

HELMONT (JEAN-BAPTISTE VAN), fameux médecin brabançon, né à Bruxelles en 1577, et mort le 30 décembre 1644, était issu d'une famille noble et même illustre ; il prenait le titre de sieur de *Royenbroch*, *Mérode*, *Orischot*, *Pellines*, etc., fiefs que lui avaient transmis ses aïeux. Renonçant aux emplois éminents auxquels semblaient l'appeler son rang et sa fortune, il embrassa la profession de médecin, malgré la vive opposition de sa mère (Marie de Stassart), et d'un oncle paternel qui lui tenait lieu de son père qu'il avait perdu au berceau (1). Son ardeur pour l'étude fut telle, qu'avant l'âge de vingt ans il possédait une érudition des plus étendues, puisée dans les écrits des médecins grecs, latins et arabes, dont à vingt-deux ans il avait commenté la plupart des ouvrages. Un esprit inventif, une imagination active mais déréglée, un penchant irrésistible vers les idées paradoxales, devaient entraîner le jeune Van Helmont dans une fausse direction : sa tête n'était point faite pour l'étude des sciences physiques par la voie de l'examen. Des lectures continuelles en firent un érudit ; mais le manque absolu de connaissances résultant d'observations pratiques, et la trempe même de son esprit s'opposèrent à ce qu'il devînt jamais un vrai savant. En effet, amant du merveilleux, crédule jusqu'à la superstition, il s'infatuait d'hypothèses erronées et absurdes, qu'il défendait à l'aide d'une imagination féconde en images et d'une métaphysique vague et subtile. Ses professeurs, éblouis par ses qualités brillantes, le jugèrent bien plus favorablement que n'a fait la postérité ; car à peine avait-il achevé sa licence (2) qu'ils lui conférèrent la chaire de chirurgie dans l'université. Van Helmont l'occupa pendant quelque temps, enseignant ce que, de son propre aveu, il ne savait point. La lecture des anciens lui avait fait remarquer l'invraisemblance de plusieurs de leurs théories sur la nature et la cure des maladies ; le galénisme surtout lui semblait présenter de grands défauts en ce genre : il annonça le projet d'opérer une réforme ; elle l'aurait couvert de gloire s'il eût été assez raisonnable pour en choisir les éléments dans l'étude fidèle de la nature : l'on verra bientôt que les moyens qu'il employa rendirent son entreprise ridicule plutôt qu'utile. Au moment où le jeune professeur allait commencer ses travaux réformateurs, il en fut détourné pour longtemps par un événement fort simple, mais qui n'en troubla pas moins toutes ses idées. Tourmenté par une gale qu'il n'avait pu guérir en suivant des recettes vantées dans les livres, et qu'il fit disparaître lorsqu'il eut employé le soufre, Van Helmont se dégoûta tout à coup de la médecine, qu'il taxa de science incertaine,

(1) Les lettres dans lesquelles il fait valoir, auprès de sa mère, les motifs qui l'engageaient à suivre la médecine de préférence à toute autre carrière, sont écrites en flamand, mais avec une énergie remarquable. Elles existent encore dans la bibliothèque d'un arrière-neveu de Van Helmont.

(2) C'est à tort que plusieurs biographes ont avancé que, dès cette époque, il avait été reçu docteur. L'assertion est controuvée : ce grade se donnait très-rarement à Louvain, et longtemps après la licence, seulement à des hommes qui s'en étaient rendus dignes par leurs travaux dans l'université.

tandis qu'il n'aurait dû voir dans cet événement que l'ignorance de ses prédécesseurs. Dès lors il abjura sa profession, jusqu'à témoigner un vif repentir d'avoir dérogé pour ainsi dire à sa noblesse par le choix d'un tel état. Dans son dépit, l'ex-médecin résolut de quitter sa patrie pour n'y plus rentrer : il fit don de ses biens à sa sœur, et, pour mettre le comble à son mépris pour la médecine, il dissipa tout l'argent qu'il avait retiré de la vente de ses écrits. Après avoir erré pendant dix ans, Van Helmont rencontra un empirique, sans lettres, qui lui donna quelques notions de chimie expérimentale : il prit goût pour cette science, avec son emportement ordinaire, et à l'exemple de Paracelse qu'il choisit pour modèle, il se mit à chercher dans la chimie le remède universel. Quelques préparations médicinales, obtenues en opérant sur les fossiles, les animaux et les végétaux, lui parurent renfermer les vertus suffisantes pour composer sa panacée. Ces succès rendirent à Van Helmont son ancienne passion pour la médecine, mais c'était une médecine nouvelle et toute de sa création ; il s'intitula *medicus per ignem*, faisant allusion par là à la source d'où sortaient ses remèdes. Van Helmont s'étant alors marié avec une demoiselle noble et riche, se retira dans la petite ville de Vilvorde, à deux lieues de Bruxelles. Là, renfermé dans son laboratoire, il s'occupa de ses travaux chimiques jusqu'à la fin de ses jours, se vantant d'avoir trouvé le moyen de prolonger la vie et la santé, écrivant des théories extravagantes sur l'organisation intellectuelle et physique du genre humain, sur les causes et le traitement de nos maladies. Van Helmont ne connaissait point les principes élémentaires de la chimie, science alors encore au berceau : il ignorait même l'art de manipuler ; en sorte que son noviciat dans ses expériences fut long, et qu'il y courut souvent risque de perdre la vie au milieu des explosions, des expansions gazeuses qui s'opèrent inopinément pour l'ignorant qui, procédant au hasard, ne les saurait prévoir. Ce chimiste finit cependant par devenir un habile manipulateur, et découvrit l'huile de soufre *per campanum*, le laudanum de Paracelse, l'esprit de corne de cerf, celui de sang humain, le sel volatil huileux, et beaucoup d'autres préparations chimiques, qui, selon lui, devaient remplacer les remèdes galéniques. Ce fut l'époque où il prit à tâche de renverser les doctrines admises par les écoles. Plusieurs des critiques de Van Helmont étaient sans doute fondées; mais ce qu'il proposait à son tour était moins raisonnable encore. Selon Van Helmont, il existe en nous deux principes, ayant des degrés divers d'intelligence ; ce sont des êtres abstraits qu'il nomme, le premier *duumvirat*, et le second *archée*. Ces deux puissances se partagent l'empire du corps humain ; mais le duumvirat agit avec plus de despotisme et de pouvoir : il siége dans l'estomac et dans la rate, préside à toutes les actions de l'âme, dont la demeure est aussi dans l'estomac et la rate ; le duumvirat résulte d'un accord, d'un concours d'action entre ces deux viscères, et se compose de l'intelligence ou force sensitive, et de l'intelligence propre à l'esprit immortel. Or, le duumvirat est en même temps l'âme et la matière. L'on voit que les idées les plus contradictoires, les plus absurdes, déshonorent ce système. Bientôt la religion est invoquée pour expliquer ces contradictions : « Nous avons, dit Van Helmont, une âme « brute qui préside aux actes de nos organes ; « cette âme est devenue mortelle depuis qu'Ève « pécha : c'est l'archée. Le duumvirat, seul, re« cèle l'âme immortelle, et reçoit d'elle sa su« prême intelligence. » A l'époque où vivait le médecin brabançon, les médecins se perdaient en spéculations sur le siége de l'âme, et cherchaient à expliquer ce qui est incontestablement au-dessus de l'entendement humain : Van Helmont, qui ne connaissait ni la circulation du sang ni la propriété irritable de la fibre musculaire, trompé par les phénomènes qui en résultent, raisonne souvent en matérialiste, tout en croyant à la spiritualité de l'âme. Il refuse au cerveau l'honneur de donner asile à l'âme, parce que, selon lui, ce viscère ne contient point de sang : l'âme habite l'estomac, car dès qu'on reçoit une mauvaise nouvelle l'on perd l'appétit. Est-on affamé ? l'on ne rêve que festins, parce que l'estomac médite sur le besoin qu'il éprouve. L'âme, divisée en deux puissances dans le duumvirat, partage son empire en deux : l'orifice supérieur de l'estomac est le siége de l'un, et le pylore ou la rate (que l'auteur confond) est le chef-lieu de l'autre. Le premier gouverne despotiquement la tête et préside au sommeil, à la veille, à la folie, au délire, etc.; le second régit le ventre, la vessie, l'utérus, la génération, etc. Est-on malade? si le médicament envoyé au duumvirat est convenable, celui-ci le savoure et le dirige vers l'organe lésé. Venons maintenant à l'archée : ce principe intelligent commande à la matière; il la modifie; il s'en enveloppe, pénètre dans les parties les plus intimes; il préside au goût, à l'odorat, à la digestion, à la nutrition et à la réparation : cet archée se passionne, s'irrite si les choses ne se sont point passées, dans l'acte de l'assimilation des aliments, selon ses volontés ; de là, les maladies contre lesquelles l'archée se met en défense. Les médicaments relèvent ou diminuent ses forces, selon la situation de l'archée. Indépendamment de cet être intelligent et fort, il existe, sous sa dépendance, plusieurs petits archées, agents inférieurs, chargés du soin d'un département, dans lequel ils sont tenus de résider. Ainsi le cerveau, le foie, l'utérus, etc., ont leurs petits archées. Le chef suprême leur envoie ses ordres, auxquels ils sont tenus de se conformer : dans ce cas, la santé n'éprouve aucun trouble ; mais la moindre désobéissance détruit l'harmonie de nos fonctions. Ainsi l'archée, tantôt intelligent comme

l'âme, gouverne la matière, et tantôt imprévoyant comme celle-ci, est exposé aux mêmes vicissitudes. Tel est, en abrégé, le système de Van Helmont, qui eut des partisans, des sectateurs après lui, mais que les modernes rangent parmi les rêveries. Ce médecin, pendant plus de trente ans qu'il habita Vilvorde, ne quitta point son laboratoire ; il assure cependant dans ses ouvrages, qu'il guérissait plusieurs milliers de malades par an. Il est à croire que ceux qui venaient le consulter dans son cabinet ne souffraient que dans leur imagination. Van Helmont, lorsqu'il annonça les merveilles opérées par sa chimie, y croyait de bonne foi ; car c'était un homme d'honneur, qu'il faut bien se garder de confondre avec les charlatans : il ne voulait ni argent ni honneurs ; il refusait le salaire qui lui était offert et pour ses conseils et pour ses préparations. Il ne voulut point accepter les offres brillantes des empereurs Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II, qui pour l'attirer à Vienne lui proposaient des dignités et des richesses. Il préféra l'indépendance de son laboratoire. Toutefois, malgré la science qu'il croyait avoir et la vertu de ses remèdes chimiques, Van Helmont eut la douleur de ne pouvoir préserver quatre de ses enfants, ainsi que sa femme, moissonnés par des maladies diverses. Lui-même, n'étant âgé que de 67 ans, périt victime de sa doctrine, ayant refusé de se faire saigner dans une violente pleurésie. Lorsqu'il sentit approcher sa dernière heure, il remit tous ses manuscrits à son fils, François-Mercure, en lui recommandant de les réunir et de les faire imprimer s'il le jugeait utile. Le célèbre Elzevir fut chargé de l'impression du recueil des œuvres de Van Helmont, sous ce titre : *Ortus medicinæ, id est initia physicæ inaudita, progressus medicinæ novus, in morborum ultionem ad vitam longam*, Amsterdam, 1648, 1652, in-4° ; Venise, 1651, in-fol. Cette même collection des œuvres de Van Helmont a depuis été souvent réimprimée sous le titre d'*Opera omnia*, et traduite en hollandais, en français et en anglais. La meilleure édition est la seconde, qui fut publiée par Elzevir en 1652 ; la plupart des autres, celle de Venise surtout, sont infidèles et contiennent des additions étrangères à l'auteur. Nous ne donnons point ici la liste des ouvrages que publia Van Helmont de son vivant, puisqu'ils sont tous compris dans le recueil de ses œuvres et qu'ils n'ont pas été réimprimés séparément. Nous indiquerons seulement : 1° *Febrium doctrina inaudita*, Anvers, 1642, in-8° ; 2° *De magnetica vulnerum naturali et legitima curatione, contra Joh. Roberti, soc. Jesu*, Paris, 1621, in-8°. Un autre médecin, R. Goclénius, avait aussi fait un traité sur les guérisons magnétiques et répondu au P. Roberti, qui l'avait combattu. La dispute était devenue très-vive de part et d'autre ; Van Helmont, en soutenant avec ce médecin la réalité des guérisons magnétiques naturelles, prit parti contre le jésuite, qui niait les unes et attribuait les autres au démon ; mais il crut pouvoir les expliquer plus naturellement encore que Goclénius, auquel il reproche d'avoir confondu la *sympathie* avec le *magnétisme*, propriété occulte, appelée ainsi, dit-il, à cause de son analogie avec l'aimant, et en vertu de laquelle le monde visible est gouverné par le monde invisible. On voit combien ce système a d'analogie avec le mesmérisme (*voy.* Jacq. HOWELL, et ROBERTI). Depuis longtemps les érudits seuls lisent les écrits de ce médecin, qui ne figurent dans les bibliothèques que comme un monument historique, utile aux professeurs, aux auteurs et surtout aux critiques. Van Helmont, ne sachant garder en rien aucune mesure, était insultant et dur envers ceux de ses confrères qui n'admettaient point sa théorie : il prenait auprès du public un ton d'enthousiasme et d'inspiration qui n'imposa que trop à ses contemporains. Il avait plus d'instruction et de talent que Paracelse, auquel on le comparait souvent. Après sa mort, il eut le sort de celui qu'il avait pris pour modèle : la postérité range l'un et l'autre dans la classe des visionnaires, et non dans celle des vrais savants. Van Helmont a néanmoins rendu des services essentiels aux sciences physiques, comme l'a reconnu Cabanis ; et l'on doit, en jugeant ses ouvrages, songer à l'époque où il les composait. F—R.

HELMONT (FRANÇOIS-MERCURE, baron VAN), fils du précédent, né dans la Belgique et probablement à Vilvorde en 1618, hérita du goût de son père pour les sciences occultes, et étudia aussi la médecine, mais d'une manière superficielle. Il s'appliqua davantage à la chimie, parce qu'elle lui donnait le moyen de passer pour le possesseur de recettes merveilleuses, et de se procurer par là de l'argent et de la réputation, deux choses qu'il paraît avoir préférées de beaucoup à la science. Doué d'un esprit singulier et très-vif, il apprit dans sa jeunesse les procédés de tous les arts libéraux et de presque tous les métiers ; aussi savait-il peindre, graver, tourner, et même faire de la toile et des souliers. Il se joignit à une caravane de Bohémiens pour connaître leur langue et leurs usages, et parcourut avec eux une partie de l'Europe. Il fut arrêté en Italie, sans doute pour avoir tenu quelques propos indiscrets, et jeté dans les cachots de l'Inquisition. Rendu à la liberté, il vint en Allemagne, où il publia qu'il avait retrouvé la langue que tout homme parlait naturellement avant la corruption de l'état social, et alla jusqu'à prétendre qu'un muet de naissance en articulerait les caractères à la première vue. On ne peut trop s'étonner que le célèbre Leibnitz ait ajouté foi à cette rêverie, et qu'il ait conservé de l'estime pour ce visionnaire, malgré la bizarrerie de ses idées. F.-M. Van Helmont se donnait le titre de *Chercheur ;* et l'électrice de Hanovre disait qu'il ne s'entendait pas lui-même. Il croyait ou feignait de croire à la métempsycose, à la panacée universelle, à la pierre philosophale ; et comme

ses libéralités, ses profusions même, semblaient peu compatibles avec la médiocrité de sa fortune, on lui a supposé le secret de faire de l'or. Il mourut en 1699, à l'âge de 81 ans, non à Cologne, comme le dit Moréri, mais à Cölln sur la Sprée, l'un des faubourgs de Berlin (1). La mort de cet homme, qui avait joué un rôle assez marquant, ne fut presque pas aperçue. Leibnitz, qui lui a supposé une magnifique épitaphe, se plaint qu'on l'eût si tôt et si facilement oublié. « Ce bon « M. Van Helmont, dit-il, est délogé sans trom- « pette et sans carillon; mais j'espère que sa cou- « sine ne laissera pas de lui faire faire des obsèques « dans quelque église. S'il n'y en avait pas d'autres, « on pourrait peut-être obtenir dispense à Wol- « fenbutel pour les faire dans la chapelle du jar- « din de Saltzdulen, où M. le duc le voulait ense- « velir vivant. » Van Helmont publia les ouvrages que son père avait laissés en manuscrit, sous ce titre : *Opuscula medica inedita*, Amsterdam, Elzevir, 1648, in-4°; mais on lui reproche de n'avoir pas donné à cette édition tous les soins dont il était capable (*voy.* l'article précédent). On a de lui : 1° *Alphabeti vere naturalis hebraici brevissima delineatio quæ simul methodum suppeditat juxta quam qui surdi nati sunt, sic informari possunt, ut non alios saltem loquentes intelligant, sed et ipsi ad sermonis usum perveniant*, Sulzbach, 1667, in-12 de 34 et 108 pages, avec 36 planches, dont les 33 premières représentent les mouvements de la langue dans la bouche, pour l'articulation de chaque consonne. C'est dans ce livre, dont il existe des traductions en allemand et en hollandais, qu'il cherche à prouver que l'hébreu est une langue si naturelle aux hommes, que les caractères en sont comme nés avec eux, puisque la forme de chaque lettre, dans l'alphabet hébreu, n'est, selon lui, que la représentation de la position des organes vocaux nécessaire pour la prononcer. On a reproduit de nos jours l'idée bizarre de chercher dans la langue hebraïque et dans la Genèse l'art de faire parler les sourds-muets (*voy.* FABRE D'OLIVET). 2° *Opuscula philosophica quibus continentur principia philosophiæ antiquissimæ et recentissimæ, item philosophia vulgaris refutata; quibus subjecta sunt* CC *problemata de revolutione animarum humanarum*, Amsterdam, 1690, in-12. C'est le recueil de la doctrine de Van Helmont, et on peut juger, par le titre, de toutes les bizarreries qu'elle renferme. 3° *Seder olam, sive ordo sæculorum, historica enarratio doctrinæ*, 1693, in-12 de 196 pages. Reimmann (*Histor. atheismi*) dit qu'il n'a point paru depuis l'invention de l'imprimerie de livre aussi rempli d'absurdités, d'idées singulières et contraires à la foi. 4° *Quædam premeditatæ et consideratæ cogitationes super quatuor priora capita libri primi Moisis, Genesis nominati*, Amsterdam, 1697, in-8° rare. Dans l'avertissement, l'auteur annonce un autre ouvrage qui devait contenir ses réponses aux questions que lui avait adressées un jeune sourd-muet de naissance, qui, formé par la méthode de Conrad Amman (*voy.* AMMAN), était parvenu à lire la Bible en hébreu, à l'aide de la version interlinéaire d'Arias Montanus. C'est, comme on le pense, un tissu d'idées paradoxales, indignes d'aucun examen sérieux. 5° Plusieurs opuscules en allemand et en hollandais, dont l'un traite d'un *Remède souverain contre la peste*, un autre, de l'*Enfer*, etc. Dans quelques dictionnaires on a distingué F. Van Helmont d'un baron de même nom, *vrai illuminé*; mais il est certain que c'est le même personnage (*voy.*, pour plus de détails, l'*Histoire de la folie humaine*, par Adelung, t. 4, p. 294-323). W-s.

(1) Il y a encore d'autres variantes sur ce point. J.-G. Wachter pense que Van Helmont mourut à Emmerick en décembre 1698; Foppens le fait mourir en Suisse.

HÉLOISE ou LOUISE, était nièce de Fulbert, chanoine de Paris, aumônier du roi Henri Ier. Belle, mais surtout spirituelle, elle se livra avec ardeur à l'étude des sciences, et se fit un nom dans le monde, dès sa première jeunesse, par une érudition rare chez les femmes, plus rare encore dans le temps où elle vécut. Elle possédait à la fois la science de la philosophie et les langues latine, grecque et hébraïque. Après avoir été maîtresse, ensuite femme d'Abailard, elle devint religieuse, puis prieure au couvent d'Argenteuil; enfin, première abbesse du Paraclet, où elle mourut le 17 mai 1164, âgée de 63 ans, et vingt-deux ans après son mari. Le nom d'Héloïse réveille une foule de sentiments et de pensées; c'est un des personnages du 12e siècle que nous connaissons le plus, mais non pas le mieux. La première partie de sa vie, livrée aux égarements d'une passion ardente, l'accuse; la deuxième l'absout et l'honore : mais c'est à ses erreurs surtout qu'elle doit sa célébrité. Les gens du monde la voient comme une espèce de figure poétique; ils l'aiment et la jugent d'après des romans où il n'y a d'elle qu'un amour déjà condamné par la société, avant d'être devenu sacrilége dans le cloître, mais rien de ce qui fait le mérite de cet esprit distingué, et de ce grand caractère que sa vie révèle à qui l'a dépouillée des fictions. Défigurée par les poëtes et les romanciers, elle l'est aussi par le critique Bayle, dont la mauvaise foi poursuit dans Héloïse le catholicisme et les cloîtres. On ne rapportera point ici l'histoire de ses amours et de ses malheurs (*voy.* ABAILARD); mais ceux qui voudront la bien connaître chercheront dans ses lettres originales ce qui peut pallier ses fautes. On est prêt à pardonner les torts d'Héloïse à l'excès, même à la constance de son amour : on ne l'excuse point, mais on conçoit qu'égarée par la lecture des anciens philosophes, elle ait pu préférer la gloire de son amant à son propre honneur en refusant de l'épouser, lorsqu'on pense qu'elle sacrifiait, avec l'honneur, les intérêts mêmes de sa passion; lorsqu'on la voit marcher à l'autel, portant dans ses mains l'ordre qu'elle en a reçu d'Abailard, prononcer ses vœux dans l'éclat de la jeunesse et

de la beauté, et se séparer du monde, parce que son époux n'y pouvait plus vivre, quoique éclairée sur la défiance injurieuse de cet époux (on sait qu'Abailard exigea que la profession d'Héloïse précédât la sienne); lorsqu'on l'entend dire : « Dieu le sait, si tu t'étais précipité dans les « flammes, je n'aurais pas hésité à t'y suivre ; » *Ego autem (Deus scit) ad vulcania loca te properantem præcedere vel sequi pro jussu tuo minime dubitarem* (Epist. I); « car mon âme n'était point avec « moi, mais avec toi ; » *non enim mecum animus meus, sed tecum erat* (ibid.). Après la mort d'Abailard, Héloïse obtint de Pierre le Vénérable la translation du corps de son mari au Paraclet, et le reçut le 16 novembre 1142. Elle y vécut encore vingt-deux ans, mais sans aucune communication avec le monde : elle cessa d'écrire à ses amis; elle ne parla plus que pour prier et pour instruire, cessa même de prononcer le nom d'Abailard, et ne s'entretint du passé qu'avec Dieu seul. C'est alors qu'elle embrassa avec ardeur toutes les austérités de la règle de St-Benoît : les *constitutions* ou règlements de vie qu'elle donna elle-même à ses religieuses, l'attestent d'une manière qui étonne l'imagination, et force d'avouer que si jamais l'amour n'a obtenu de plus grands efforts du cœur d'une femme, le repentir n'a jamais honoré la foi par une plus grande expiation. Adorée des saintes filles du Paraclet; objet de l'édification du monde et de l'amitié de Pierre le Vénérable; comblée des bienfaits des princes, bienfaits que les papes s'empressaient de confirmer, Héloïse mourut enfin après avoir rempli la tâche de la pénitence. Elle fut réunie à son mari dans le tombeau, comme elle l'avait demandé : on crut dans le temps, et plusieurs savants assurèrent qu'Abailard ouvrit les bras pour la recevoir lorsqu'on voulut la déposer auprès de lui (*voyez* Bayle sur ce prétendu miracle). Dans les translations diverses du monument qui renfermait les cendres de ces deux époux, on a respecté leur vœu, et on ne les a jamais séparés. Du Musée des monuments français, où elles avaient été déposées lors de la spoliation des églises, ces dépouilles ont été transférées au cimetière du Père la Chaise. Héloïse a mérité un nom parmi les femmes françaises qui ont écrit, par ses lettres latines, imprimées avec celles d'Abailard : la latinité en est élégante pour son siècle; le style en est animé, énergique : tout ce qui part du cœur y est véhément et naturel; mais un abus d'antithèses et d'oppositions trop soutenues décèle l'admiratrice de Sénèque et l'élève des écoles de ce temps : elle cite tour à tour les poëtes latins et les Pères de l'Église, qu'elle possède également bien. C'est dans les deux premières lettres que se trouvent ces tableaux des combats entre la ferveur religieuse et les souvenirs d'un sentiment qu'elle réprouve; cette opposition de la paix du cloître avec l'agitation du cœur de la cénobite, dont Pope a tiré un parti si heureux dans sa fameuse épître d'Héloïse, tant de fois paraphrasée par des imitateurs. L'épître française de Colardeau est loin du mérite de l'original anglais; il affaiblit dans les plus beaux passages l'expression énergique de Pope; et cependant cette imitation poétique a fait en France la réputation de son auteur, dont elle est le meilleur ouvrage. La troisième lettre originale d'Héloïse n'est plus adressée à l'amant, mais à l'abbé de Saint-Gildas; elle n'est remplie que de projets d'institutions pour le Paraclet, et de discussions savantes sur les règles monastiques, appuyées des passages des SS. PP. V-z.

HELSHAM (Richard), médecin anglais du 18e siècle, professeur de médecine et de philosophie naturelle à l'université de Dublin, est auteur d'un cours de leçons sur la philosophie naturelle, qui ont été publiées après sa mort par le docteur Bryan Robinson, 1739, in-8°. Ces leçons sont au nombre de vingt-trois : la science y est présentée avec beaucoup de clarté. Elles ont joui longtemps d'une grande réputation, et n'ont perdu de leur prix que par l'effet des progrès qu'ont faits de nos jours les sciences physiques. Helsham fut intimement lié avec le docteur Swift. Il mourut le 1er août 1738. L.

HELTAI (Gaspar), né en Transylvanie au 16e siècle, et placé d'abord comme ministre protestant à Clausenbourg, établit une imprimerie dans cette ville; il passa ensuite du côté des anti-trinitaires. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Traduction de la Bible*, en hongrois, Clausenbourg, 1551-1561, 5 vol. in-4°; 2° *Historia inclyti Mathiæ Hunyadis regis Hungariæ*, ibid., 1565, in-fol.; 3° *Decretum tripartitum juris consuetudinarii regni Hungariæ*, en langue hongroise, ibid., 1574, in-4°; 4° une *Chronique de Hongrie*, en hongrois, traduite en grande partie de l'ouvrage historique de Bonfinius, ibid., 1575, in-fol. C—AU.

HELVÉTIUS (Jean-Frédéric), en allemand *Schweitzer*, naquit vers 1625 d'une famille noble de la principauté d'Anhalt, probablement originaire de la Suisse, ainsi que l'indique le nom allemand ci-dessus. Il fut premier médecin du prince d'Orange, et écrivit d'abord contre les poudres sympathiques de Digby (*voy.* K. Digby); il donna depuis dans les chimères de l'alchimie. Dans son *Vitulus aureus*, il raconte lui-même ce qui lui arriva le 27 décembre 1666. Un inconnu lui montra trois morceaux d'une métalline couleur de soufre, extrêmement pesante, assurant qu'il y avait de quoi faire vingt tonnes d'or. Helvétius pria l'inconnu d'opérer sur-le-champ. Il fut refusé; mais il avait, avec l'ongle, détaché d'un des trois morceaux un très-petit fragment. Lorsque l'inconnu fut sorti, Helvétius se mit au travail; mais il eut beau avoir employé son fragment, il n'obtint qu'une espèce de vitrification. A quelque temps de là, l'inconnu revint, et Helvétius en obtint un grain de sa métalline; mais il lui fut recommandé d'envelopper ce grain dans

de la cire, pour le projeter sur du plomb en fusion, sans quoi la volatilité de la matière ferait évaporer le tout. Le médecin opéra sur six drachmes de plomb, qui devinrent de l'or extrêmement pur. Plusieurs autres essais furent faits, et donnèrent le même résultat. Lenglet-Dufresnoy, dans son *Histoire de la philosophie hermétique*, t. 2, p. 47, raconte le fait si gravement, qu'on serait tenté de croire qu'il y ajoutait foi lui-même. J.-Fr. Helvétius mourut le 29 août 1709. On a frappé en son honneur une médaille, dont le type est un Apollon, entouré des signes chimiques des métaux, ayant dans l'exergue : *Cito, tute et jucunde*. On a de lui : 1° *De alchimia opuscula complura veterum philosophorum*, 1650, in-4°; 2° *Mors morborum*, 1661, in-8°; 3° *Microscopium physiognomiæ medicum, id est tractatus de physiognomia*. 1664, in-4°. Une édition allemande avait paru en 1660. 4° *Vitulus aureus quem mundus adorat et orat, in quo tractatur de rarissimo naturæ miraculo transmutandi metalla*, 1667, in-12, inséré dans le *Musæum hermeticum reformatum et amplificatum*, et encore dans la *Bibliotheca chimica* de Manget; 5° *Diribitorium medicum de omnium morborum accidentiumque in et externorum definitionibus ac curationibus*, 1670, in-12. A. B—T.

HELVÉTIUS (Adrien), médecin hollandais, fils du précédent, naquit vers l'an 1661, d'une famille originaire du Palatinat, et dont le nom primitif était *Helvez* (1). Il fit ses études à Leyde, et ne les eut pas plutôt achevées, que Jean-Frédéric son père, parvenu aux places honorables de premier médecin des états-généraux et du prince d'Orange, l'envoya en France, sans dessein de l'y fixer, mais pour lui faire connaître les curiosités de la capitale, et lui faire débiter des poudres de sa composition qu'il croyait capables de l'enrichir dans un pays où tout ce qui est nouveau est souvent adopté avec empressement et prôné avec enthousiasme. Le débit des poudres n'ayant pas eu cependant le succès que le jeune Helvétius s'en promettait, la nécessité le ramena près de son père, qui le renvoya de nouveau tenter la fortune avec d'autres poudres, selon lui plus éprouvées et plus efficaces, et qui néanmoins ne furent pas mieux accueillies. Sur ces entrefaites, livré à ses propres ressources, notre empirique fit connaissance avec un riche droguiste de Paris, alors affecté d'une maladie très-grave, et que traitait Dafforty, médecin de la faculté. Délivré de sa maladie par les soins de ce dernier, le droguiste lui offrit par reconnaissance quelques livres de racine du Brésil, qu'il regardait comme quelque chose de fort précieux ; mais ce médecin, ignorant la vertu de cette racine, mit, par le peu d'estime qu'il en fit, le droguiste dans le cas de la céder au jeune Helvétius. Celui-ci, entreprenant et actif, ayant multiplié les expériences et cru reconnaître à cette substance une vertu spéciale contre la dyssenterie, publia aussitôt sa découverte par de nombreuses affiches ; la ville et la cour retentirent bientôt du bruit de ses succès, et le ministre Colbert honora le jeune médecin de sa confiance et de sa protection. Dans ce même temps, le Dauphin, fils de Louis XIV, ayant été attaqué de la dyssenterie, Daquin, alors premier médecin, envoya chercher Helvétius, qui offrit de soumettre sa poudre à de nouvelles expériences dans les hôpitaux, et avoua même à Daquin que ce spécifique n'était autre que l'ipécacuanha, dont on ignorait encore l'usage. La réputation du remède gagnant de plus en plus, le P. Lachaise, confesseur de Louis XIV, engagea Helvétius à le communiquer au P. Beize, qui allait en mission, en lui promettant de lui en garder religieusement le secret. Helvétius y consentit dans des vues d'humanité auxquelles on ne peut trop applaudir, et bientôt après, le P. Lachaise ayant parlé au roi lui-même des succès étonnants du remède, le médecin eut ordre de rendre son secret public, et reçut du roi une gratification de mille louis d'or. Dès lors il ne fut plus parlé que du médecin hollandais : c'était à qui lui donnerait sa confiance, et il fut successivement revêtu des titres d'écuyer, de conseiller du roi, de médecin inspecteur général des hôpitaux de la Flandre française et de médecin du duc d'Orléans, régent du royaume. Au milieu de tous ces succès et de tous ces honneurs, Helvétius ne fut cependant pas exempt de quelques tribulations. La racine d'ipécacuanha avait paru en France en 1672. Un certain Legros, qui avait fait trois voyages en Amérique, en avait apporté une assez grande quantité. Craquenel, apothicaire, en avait eu de lui; mais, n'en connaissant pas la vertu, il s'était avisé d'en donner deux gros pour une dose, et l'avait par là décréditée. Au moment où Helvétius s'empara de l'emploi de cette poudre, un nommé Garnier, que le désordre de ses affaires avait réduit à subsister à l'aide de quelques relations qu'il avait en Espagne, fut celui que choisit notre médecin pour lui procurer tout ce qui était arrivé de racines d'ipécacuanha en France. Cet homme, ainsi employé comme simple commissionnaire, osa prétendre que c'était à lui qu'on était redevable du nouveau remède. Il fut condamné au Châtelet et au parlement de Paris par deux jugements extraordinaires. Helvétius enfin jouit paisiblement de sa réputation et des succès de son remède, et mourut à Paris le 20 février 1727, âgé de 65 ans. Si l'on en croit le P. Griffet, dans son *Histoire des négociations qui précédèrent le traité d'Utrecht* (1), Adrien Helvétius aurait été employé dans ces négociations par M. de Chamillart, et s'en serait tiré avec toute la sagesse et la prudence d'un homme occupé toute sa vie du maniement des affaires. On a de ce mé-

(1) C'est ce qu'assure Hirsching dans son *Dictionnaire historique littéraire des personnages du 18e siècle*, article HELVÉTIUS, p. 93.

(1) Liége, 1767, in-12, p. 126.

decin : 1° *Remèdes contre les cours de ventre*, Paris, 1688, in-12; 2° *Lettres sur la nature et la guérison du cancer*, 1691, in-4°, et 1706, in-12. L'extirpation est, selon l'auteur, le seul remède contre le cancer confirmé : dans les meilleurs topiques, il ne voit que des palliatifs. 3° *Méthode pour guérir toutes sortes de fièvres sans rien prendre par la bouche*, Paris, 1694 et 1746, in-12; Amsterdam et Leipsick, 1694, in-8°, en latin. Il propose le kina pris en lavement. 4° *Traité des pertes de sang avec leur remède spécifique, accompagné d'une lettre sur la nature et la guérison du cancer*, Paris, 1697 et 1706, in-12. Son spécifique n'est autre chose que la combinaison de deux parties d'alun et d'une de sang-dragon, connue dans la pharmacie sous la désignation d'alun teint de Mynsicht, ou pilules d'Helvétius. 5° *Dissertation sur les bons effets de l'alun*, 1704, in-12; 6° *Mémoires instructifs de différents remèdes pour les armées du roi*, Paris, 1705, in-12; 7° *Traité des maladies les plus fréquentes et des remèdes spécifiques pour les guérir*, Paris, 1703, 1707, in-12; 3e édition, 1724, 2 vol. in-8°; 4e édition, 1739; 8° *Méthode pour traiter la vérole par les frictions et par les sueurs*, la Haye, 1710, in-12; ouvrage insignifiant; 9° *Recueil des méthodes approuvées des écoles de médecine pour la guérison des plus dangereuses maladies qui attaquent le corps humain*, Trévoux, 1710, in-12; 10° *Remèdes contre la peste*, Paris, 1721, in-12. C-L-E.

HELVÉTIUS (JEAN-CLAUDE-ADRIEN), fils du précédent, naquit à Paris le 18 juillet 1685. Élevé d'abord dans la maison paternelle, il fit ensuite ses études au collége des Quatre-Nations, où il se distingua, et passa de là sur les bancs de la faculté de médecine. Il y reçut le bonnet de docteur en 1708, à l'âge de vingt-deux ans, et se livra presque aussitôt à la pratique avec tant de succès qu'un an après sa réception il fut appelé en consultation pour Louis XIV, dans la maladie à laquelle succomba ce monarque. En 1713, son père acheta pour lui une charge de médecin du roi par quartier; et dès lors il se fit connaître si avantageusement à la cour, que Louis XV étant tombé dangereusement malade en 1719, Helvétius fut consulté; il donna des conseils qui obtinrent la préférence, et furent justifiés par le plus entier succès. Ayant proposé la saignée du pied, il fut d'abord seul de son avis; mais il sut l'appuyer de raisons si judicieuses, qu'il y ramena bientôt tous les consultants, et que la saignée faite produisit tous les bons effets qu'on en attendait. Il ne fallait sans doute pas moins de courage que d'habileté pour oser se charger de la responsabilité de l'événement dans une circonstance aussi importante : aussi, après ce succès, le duc d'Orléans, régent, accorda-t-il tant de confiance à Helvétius, qu'il ne voulut plus lui permettre de s'éloigner du jeune monarque; et, lorsque la cour fut à Versailles, il engagea ce médecin à venir s'y fixer, en lui offrant une pension de dix mille francs, que celui-ci n'accepta qu'avec l'aveu de son père. Helvétius fut ensuite conseiller d'État, inspecteur général des hôpitaux militaires de Flandre, et premier médecin de la reine Marie Leczinska, dont il possédait toute la confiance. Sa réputation le fit également nommer membre des Académies des sciences de Paris, Londres, Berlin, Florence, et de l'institut de Bologne; et en général l'on peut dire que recherché, comme son père, par la cour et la ville, il hérita de toute la considération dont jouissait ce dernier. Ce médecin était d'ailleurs aussi respectable par sa probité que par son savoir. La douceur de ses mœurs et la tranquillité de son âme étaient peintes sur son visage. Il mourut le 17 juillet 1755, âgé de 70 ans moins un jour. Par suite de l'affection qu'il avait toujours eue pour la faculté de médecine de Paris, il lui légua tous ceux des livres de sa bibliothèque que cette compagnie n'avait pas dans la sienne. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Idée générale de l'économie animale, et observations sur la petite vérole*, Paris, 1722, in-12; et 1725, in-12; Lyon, 1727, in-12; en anglais, 1723, in-8°. Dans cet ouvrage, après avoir établi des principes généraux hypothétiques et même fort peu judicieux sur la théorie des fièvres, qu'il fait dépendre de l'épaississement ou de la vicieuse fermentation du sang, il s'appuie sur ces raisonnements pour proposer différents moyens curatifs, tels que la saignée, le vomissement, la purgation. 2° *Lettre* au sujet de la critique de cet ouvrage par M. Besse, Paris, 1725, in-8°; 3° *Éclaircissements concernant la manière dont l'air agit sur le sang dans les poumons*, Paris, 1728, in-4°. Cet ouvrage est écrit contre Michlotti. L'auteur n'apporte aucun fait à l'appui de ses raisonnements; et tout y repose, comme dans la plupart de ses ouvrages, sur des hypothèses plus ou moins hasardées. 4° *Principia physico-medica in tyronum medicinæ gratiam conscripta*, Paris, 1752, 2 vol. in-8°; Francfort, 1755, 2 vol. in-4°. C—L—E.

HELVÉTIUS (CLAUDE-ADRIEN), auteur du fameux livre *de l'Esprit*, né à Paris en janvier 1715, était fils du précédent. Il étudia chez les jésuites, au collége Louis le Grand, où, suivant Grimm et Chastellux, *de fréquents rhumes de cerveau* lui donnèrent longtemps une apparence de stupidité. Saint-Lambert aime mieux imputer la lenteur de ses progrès au *despotisme de ses régents*. Lorsqu'il fut en rhétorique, le P. Porée découvrit en lui le germe d'un esprit observateur dont il hâta le développement par des soins particuliers. La famille d'Helvétius, le destinant aux emplois de la finance, l'envoya chez son oncle maternel, M. d'Armancourt, directeur des fermes à Caen. A l'âge de vingt-trois ans il obtint, par la protection de la reine (Marie Leczinska), une place de fermier général, qui valait cent mille écus de rente. Le jeune financier, à son entrée dans le monde, cherchait partout le mérite malheureux, et le secourait avec une ingénieuse délicatesse. Il donna trois mille francs de pension à Saurin; et, dans

la suite, lorsque celui-ci voulut se marier, il lui en assura le capital (soixante mille francs). Il fit accepter aussi une pension de deux mille francs à Marivaux, quoiqu'il eût à souffrir de son amour-propre irascible. Dans une discussion, ce dernier s'était emporté plus vivement qu'à l'ordinaire; lorsqu'il fut parti, son généreux ami se contenta de dire : « Comme je lui aurais répondu, si je ne « lui avais pas l'obligation d'accepter mes bien- « faits! » M. l'abbé Sabatier de Castres se met au nombre des pensionnaires d'Helvétius (voy. *Les trois siècles de la littérature*) : mais d'autres hommes connus ont eu la petitesse de dissimuler la reconnaissance qu'ils lui devaient. On sait que la compagnie des fermes envoyait dans les provinces les plus jeunes de ses membres, pour y surveiller le service des employés. Helvétius, en sa nouvelle qualité, parcourut successivement, pendant plusieurs années, la Champagne, la Bourgogne et la Guienne. Au lieu d'aggraver le régime fiscal, il en tempérait la rigueur. On dit même que, désapprouvant un droit établi sur les vins, il osa exciter plusieurs habitants de Bordeaux à s'y soustraire par la rébellion. Ce conseil imprudent ne fut pas suivi; mais on devine que cette manière de faire exécuter les ordonnances ne dut pas être goûtée de ses confrères, qui lui suscitèrent plus d'un désagrément. Dans ses tournées, quelques gens de lettres, entre autres Dumarsais, l'accompagnaient presque toujours. Il visitait Voltaire composant *Mahomet*, etc., etc., dans sa retraite de Cirey; Buffon préparant, à Montbar, les matériaux de l'*Histoire naturelle;* Montesquieu, dans sa terre de la Brède, méditant l'*Esprit des lois.* Grimm tenait d'Helvétius lui-même les détails qu'il transmet sur sa vie privée, et que la décence nous défend de répéter. (*Correspondance*, 2e partie, t. 2.) S'il faut l'en croire, l'épicurien financier, étranger aux jouissances du cœur, se livrait à l'inconstance de ses goûts, et, pour les satisfaire dans toutes les classes de la société, il profitait également des dons de la nature et de la fortune. Sa figure, parfaitement régulière, où se peignaient la douceur et la bienveillance, lui valut beaucoup de ces liaisons passagères, que, d'après nos mœurs, on nomme bonnes fortunes. Un soir, au foyer de la Comédie française, un homme dont la richesse était l'unique moyen de séduction, offrit six cents louis à mademoiselle Gaussin en parlant assez haut pour être entendu. « Mon- « sieur, je vous en donnerai deux cents si vous « voulez prendre ce visage-là, répondit l'actrice « en montrant Helvétius. » Dans le tourbillon du monde, Helvétius était tellement avide de tous les genres de succès, qu'il rechercha les applaudissements publics, en dansant une fois au théâtre de l'Opéra, sous le nom et le masque de Javillier (1). Il n'excellait pas moins dans l'escrime, et aspirait encore à la gloire des sciences et des lettres. Ses premiers efforts se dirigèrent vers les mathématiques, parce qu'il avait vu dans le jardin des Tuileries le géomètre Maupertuis entouré d'un cercle des dames les plus brillantes, malgré sa mine grotesque et ses vêtements bizarres. Ensuite, par des épîtres philosophiques, par un poëme sur le *Bonheur*, Helvétius voulut se montrer l'émule de Voltaire. On assure qu'il s'essaya dans la tragédie, sur le sujet de la *Conjuration de Fiesque*. Enfin le succès prodigieux de l'*Esprit des lois*, publié en 1748, lui fit concevoir le hardi projet d'élever un monument à côté de celui de Montesquieu. Dès lors, il résolut de vivre dans la solitude. Outre les fonds qu'il avait dû, comme fermier général, avancer au gouvernement, il lui restait des sommes considérables : il acheta des terres. Mais il lui fallait une femme qui, dans la retraite, pût faire son bonheur et le partager. Son choix se fixa sur mademoiselle de Ligniville, élevée sous les yeux de sa tante, madame de Graffigny. Elle sortait d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, et joignait à une beauté remarquable une âme supérieure à sa mauvaise fortune. Avant de l'épouser Helvétius quitta sa place, qu'il avait exercée pendant treize ans : il témoigna, pour s'en démettre, l'empressement qu'un autre aurait mis à se la procurer. « Vous « n'êtes donc pas insatiable comme vos confrères? » lui dit l'austère Machault, contrôleur général des finances. Simple dans ses manières, Helvétius réservait ses hommages à l'ascendant du mérite. Il faisait une cour assidue à Fontenelle; et c'est probablement à l'époque du mariage d'Helvétius, que le doyen des gens de lettres, presque centenaire, fit une de ces réponses charmantes qui lui étaient si familières. Il venait de dire mille choses aimables à la nouvelle mariée, lorsqu'il passa devant elle, sans l'apercevoir, pour se mettre à table : « Quel cas dois-je faire de toutes vos ga- « lanteries? lui demanda madame Helvétius; vous « passez devant moi sans me regarder. — Madame, « repartit le vieillard, si je vous eusse regardée, « je n'aurais pas passé. » Aussitôt après son mariage, en 1751, Helvétius partit pour sa terre de Voré, située dans le Perche, où régulièrement il séjournait huit mois de l'année. Il conserva, par un sentiment d'humanité, ses deux secrétaires, qui lui était devenus inutiles. L'un d'eux, l'ayant connu dès l'enfance, conservait avec lui le ton d'un pédagogue impérieux et chagrin. « Je n'ai « pas tous les torts que me trouve Baudot, mais « j'en ai quelques-uns. Qui m'en parlera si je ne « le garde pas? » Telle était la seule réflexion que se permit l'indulgent protecteur. La composition de ses ouvrages, le bonheur de sa femme, celui de ses vassaux, l'occupaient entièrement. Un habile chirurgien était fixé par lui dans ses domaines, où l'on distribuait aux malades et aux infirmes des remèdes et des aliments. Il inspirait le goût de l'agriculture dans toutes ses terres; mais il encourageait principalement l'industrie à Voré,

(1) Avant Noverre, les danseurs de l'Opéra étaient masqués.

parce qu'elle pouvait seule donner aux habitants l'aisance que refuse un terrain stérile. Après bien des tentatives infructueuses, il y fit prospérer une manufacture de bas au métier, qui n'existe plus. Ses fermiers essuyaient-ils des pertes, il les dédommageait : s'élevait-il un procès, il se rendait médiateur entre les parties. La chasse était le seul droit dont il fût jaloux : il en aimait trop le plaisir pour souffrir patiemment que le gibier fût tué par d'autres; mais il finissait par faire restituer aux braconniers le montant des amendes auquelles ils avaient été condamnés. Un gentilhomme, M. de Vasconcelle, avait un petit bien chargé de redevances, pour lesquelles on le poursuivait depuis longtemps au nom du seigneur de Voré. En prenant possession de cette terre, non-seulement Helvétius n'autorisa pas de nouvelles procédures; mais il remit au débiteur une quittance générale et lui fit accepter une pension de cent pistoles pour l'éducation de ses enfants. Andrieux, en 1802, a mis sur la scène ce trait de bienfaisance. Helvétius n'avait encore rien publié, lorsqu'au mois d'août 1758, il donna, sans y mettre son nom, le livre *de l'Esprit*, in-4° de 643 pages, avec cette épigraphe, qui en indique l'objet mieux que ne le fait un titre plus vague que piquant :

... Unde animi constet natura videndum,
Qua fiant ratione, et qua vi quæque gerantur
In terris... (LUCRET., *de Rer. Natura*, lib. I.)

Par déférence pour son père, il avait acheté une charge à la cour. Croyant sans doute, au moyen de certaines précautions de style, s'être mis à l'abri des attaques, il porta l'assurance jusqu'à présenter son ouvrage à la famille royale. Ce singulier hommage fut agréé d'abord avec un intérêt que l'indignation remplaça presque aussitôt. Le Dauphin, fils de Louis XV, manifesta le premier sa juste surprise. On vit ce prince éclairé sortir de son appartement, un exemplaire de l'*Esprit* à la main, disant à haute voix : « Je vais chez la « reine, lui montrer les belles choses que fait imprimer son maître d'hôtel (1). » Dès le 10 août, un arrêt du conseil d'État révoqua le privilége accordé le 12 mai, sur l'approbation du censeur Tercier, premier commis des affaires étrangères, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Effrayé de l'orage qui le menaçait, vaincu par les larmes de sa mère, Helvétius rédigea, sous la forme d'une *Lettre au révérend père **** (Berthier, ou, suivant Collé, le P. Pleix), *jésuite*, son ancien ami, une rétractation, ou plutôt une apologie, qui fut trouvée insuffisante. Il y joignit une seconde déclaration plus courte, énoncée en termes moins ambigus, et finissant ainsi : « Je « n'ai voulu attaquer aucune des vérités du christianisme, que je professe sincèrement dans « toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, « et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes « pensées, toutes mes opinions, et toutes les « facultés de mon être, certain que tout ce qui « n'est pas conforme à son esprit, ne peut l'être « à la vérité. Voilà mes véritables sentiments; j'ai « vécu, je vivrai et je mourrai avec eux. » L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, exilé dans le Périgord, signala son zèle contre le nouveau livre par un mandement daté du château de Laroque, le 22 novembre. D'autres prélats réunirent leurs voix à la sienne. Helvétius remit lui-même à l'avocat général Joly de Fleury une troisième rétractation, plus positive que les deux précédentes. A la sollicitation de l'abbé de Chauvelin, l'impression n'en fut pas ordonnée (*voy.* la *deuxième Lettre* d'Helvétius à ce conseiller). Le magistrat reçut cette rétractation au parquet, le 22 janvier 1759, et prononça le lendemain son réquisitoire contre l'ouvrage, qu'il regardait *comme l'abrégé* des principes du *Dictionnaire encyclopédique;* mais il usa d'un ménagement particulier envers la personne de l'auteur : « Si moins « livré, dit-il, à des impressions étrangères, il « n'eût consulté que les sentiments intimes de « son propre cœur, il n'aurait jamais donné le « jour à cette production funeste..... » La lettre apostolique de Clément XIII parut le 31 janvier; et la faculté de théologie de Paris, dans sa censure du 9 avril, s'exprima de la manière suivante : « Nous avons choisi le livre de l'*Esprit*, « comme réunissant toutes les sortes de poisons « qui se trouvent répandus dans différents livres « modernes. » En effet, dans cette censure, divisée en quatre parties : *De l'âme, de la morale, de la religion, du gouvernement,* on rapporte, sous chacun de ces titres, les passages de Spinosa, Collins, Hobbes, Mandeville, la Mettrie, d'Argens, etc., où Helvétius a puisé ses erreurs les plus contagieuses. Un arrêt du parlement, rendu le 6 février 1759, fit brûler, le 10 du même mois, l'ouvrage condamné de toutes parts. Neuf ou dix autres ouvrages, qui avaient été publiés par divers auteurs depuis plusieurs années, furent compris dans la même prohibition, et subirent la même flétrissure. Cette circonstance avait été préparée afin d'atténuer les torts de l'homme qui dans ce moment fixait l'attention publique, et qui d'ailleurs jouissait d'une grande considération. Après un tel éclat, Helvétius ne pouvait plus rester attaché au service d'une princesse renommée pour son éminente piété : il se défit donc de sa charge. Le censeur fut admis à déclarer que son *approbation* était l'effet de l'*inadvertance*, et qu'il renonçait désormais à l'exercice de la censure (1). Si l'ouvrage

(1) Voyez les *Mélanges de littérature* publiés par Suard, t. 1, p. 30.

(1) Chez un peuple qui met en couplets même les événements les plus sinistres, un livre pernicieux devait être l'objet d'une chanson. Celle-ci courut dans le temps :

Admirez tous cet auteur-là,
Qui de l'*Esprit* intitula
Un livre qui n'est que matière,
Laire, lanlaire, etc.

Le censeur qui l'examina,
Par habitude imagina
Que c'était *affaire étrangère*,
Laire, lanlaire, etc.

d'Helvétius annonce partout le matérialisme, le mot ne s'y rencontre nulle part. Voici les principaux résultats des quatre discours qui le composent : 1° toutes nos facultés se réduisent à la *sensibilité physique ;* se ressouvenir, comparer et juger ne sont proprement que *sentir ;* nous ne différons des animaux que par *une certaine organisation extérieure ;* 2° notre intérêt, *fondé sur l'amour du plaisir et sur la crainte de la douleur,* est l'unique mobile de nos jugements, de nos actions, de nos affections; nous n'avons pas la liberté de choisir entre le bien et le mal; il n'existe point de probité absolue; les notions du juste et de l'injuste changent selon les coutumes; 3° l'inégalité des esprits ne dépend pas d'une organisation plus ou moins parfaite; elle a sa cause dans le *désir inégal de s'instruire,* et ce désir provient des passions dont tous les hommes, *communément bien organisés,* sont susceptibles au même degré : nous pouvons donc tous aimer la gloire avec le même enthousiasme, et nous devons tout à l'éducation; 4° l'auteur fixe les idées que l'on attache aux différents noms donnés à l'esprit, tels que le *génie, l'imagination,* le *talent,* le *goût,* le *bon sens,* le *bel esprit,* etc. Les définitions de ce genre sont ce qu'il offre de plus satisfaisant : il les discute avec finesse, et choisit adroitement ses exemples. D'après ce résumé fidèle, on voit combien la doctrine d'Helvétius est généralement avilissante, funeste et paradoxale : elle est d'autant plus insidieuse qu'il la cache sous le voile transparent des allusions, ou la montre avec des ménagements oratoires qui semblent en affaiblir le danger. *L'amour des hommes et de la vérité l'anime ;* et par ses sophismes il brise jusqu'au moindre lien social! Le mot imposant de *vertu,* dont il dénature l'acception véritable, est à chaque instant sous sa plume, et il conseille *d'abandonner les détails de la vie* à l'empire des passions! Lorsqu'on établit la morale sur des principes variables au gré des lieux et des temps, on l'expose à des interprétations bien étranges. Aussi, nous le disons à regret, les ouvrages d'Helvétius sont-ils l'un des arsenaux dans lesquels la perversité des factieux a dû choisir ses armes les plus meurtrières. C'est en consacrant la maxime, « Tout devient légitime, et même vertueux, pour le salut public » (*Discours II, chap. VI de l'Esprit*), que les comités d'une assemblée trop fameuse envoyaient à l'échafaud l'élite des Français. On a pu concevoir l'idée du plus grand des attentats, en voyant l'auteur blâmer les Anglais d'avoir, « après le crime affreux commis dans la personne de Charles Ier....., mis au « rang des martyrs un prince qu'il était de leur intérêt, *disent quelques-uns d'entre eux,* de faire regarder comme une victime immolée au bien général, et dont le supplice, nécessaire au monde, « devait à jamais épouvanter quiconque entreprendrait de soumettre les peuples à une autorité arbitraire et tyrannique. » (*Discours II, chap. XXII*). Ces mots soulignés, *disent quelques-uns d'entre eux,* infirment le blâme jeté sur la nation anglaise, et rendent vicieux le raisonnement de l'auteur; ou plutôt ils sont un des palliatifs employés pour faire passer les assertions les plus répréhensibles. Cette autre phrase n'était guère plus favorable au maintien de la monarchie : « Mettez dans « le fils d'un tonnelier de l'esprit, du courage, « de la prudence, de l'activité, chez des républicains où le mérite militaire ouvre la porte des « grandeurs, vous en ferez un Thémistocle, un Ma- « rius; à Paris, vous n'en ferez qu'un Cartouche. » (*Discours IV, chap. XIV*). Palissot a vanté la *progression lumineuse* avec laquelle Helvétius présente les moyens de concilier l'intérêt particulier et l'intérêt général, en les dirigeant sans cesse l'un vers l'autre (*Mémoires sur la littérature*). Sans doute il faut unir ces deux intérêts par la distribution des récompenses et des peines. C'est une vérité élémentaire, reconnue par tous les législateurs : mais peut-on regarder les *plaisirs physiques* comme le ressort le plus actif d'un gouvernement sage et bien constitué? Est-ce en dégradant l'homme qu'on forme le citoyen? N'est-ce pas des sentiments nobles et généreux que le patriotisme tire sa plus grande énergie? Comment le vainqueur de Mahon, le maréchal de Richelieu, rappela-t-il nos soldats à la discipline? En menaçant ceux qui s'en écartaient de les priver de l'honneur de monter à l'assaut. Helvétius, comme moraliste, dépouille de leur lustre *les plus hautes vertus,* et fournit des excuses *aux vices les plus honteux :* comme politique, il bannit les lois religieuses; il méconnaît l'influence des vertus privées, fondement des vertus publiques, et rejette l'autorité des siècles, en prédisant aux novateurs, avec l'abbé de Saint-Pierre, que *tout l'imaginable existera* (*Discours II, chap. XXV*) : comme métaphysicien, loin d'ajouter aux découvertes de Locke, il en abuse en les outrant, et ne fait, pour ainsi dire, que des faux pas, lorsqu'il marche sans l'appui de son maître. Madame du Deffant consultait son cœur aride, lorsqu'elle prétendait qu'Helvétius s'était attiré des ennemis, pour avoir *révélé le secret de tout le monde.* Ce mot a fait fortune, et n'en est pas plus vrai. En général, les partisans de notre auteur sont les hommes qui ont besoin de fermer l'oreille aux cris de la conscience : ses adversaires sont les esprits justes, qui repoussent des opinions insoutenables; et les âmes honnêtes, auxquelles il s'efforce d'enlever leurs consolations. Sa composition n'est pas d'un talent vulgaire, quoique les idées principales y disparaissent au milieu des détails et des digressions. Sa diction, travaillée et correcte, est presque toujours claire, quelquefois agréable, sans avoir une physionomie distincte; mais l'élégance y dégénère souvent en ornements puérils (1). Voici un

(1) Suivant Grimm, on y reconnaît facilement « toutes les « belles pages qui ne sont, qui ne peuvent être que de Diderot. » (*Correspondance*, 3e partie, t. 4) Rien ne ressemble moins à la diction négligée, obscure, inégale, quelquefois éloquente et

exemple frappant de cette afféterie, que la Harpe n'a pas relevée dans sa longue et solide réfutation. Au lieu de se borner à la propositon suivante, exprimée d'une manière précise : « L'absence du « malheur est la seule félicité dont jouissent les « gens froids; » Helvétius gâte sa phrase, en voulant la rendre sensible par une image : « et « l'espèce de raison qui les guide sur la mer de « la vie humaine, ne leur en fait éviter les écueils « qu'en les écartant sans cesse de l'île fortunée « du plaisir. » (*Discours IV*, *chap. XV.*) Dépourvu d'une imagination vive, il s'étudie à colorer des tableaux, et réussit particulièrement dans ceux où il peint la volupté. Afin de séduire la multitude des lecteurs, il prodigue, dans un sujet essentiellement grave, les figures, les mouvements, surtout les anecdotes frivoles, les histoires scandaleuses. Le P. Bettinelli assure que madame de Graffigny disait : « Croiriez-vous bien qu'une « grande partie de l'*Esprit*, et presque toutes les « notes, ne sont que des balayures de mon appar- « tement? » Un tel propos a fait croire que ce livre était un composé de conversations incohérentes. Nul doute que les principes n'en soient légèrement posés; mais, en partant de ces principes, sur lesquels l'auteur glisse avec intention, les conséquences qu'il en déduit forment un ensemble dont les parties s'enchaînent. Peu d'écrivains sont autant dominés par le penchant à généraliser les idées, penchant qui entraîne l'esprit à de vaines chimères, et qui conduit le génie seul à des vérités fécondes. Certes, il faut être bien esclave d'un système adopté, pour ramener le dévouement de Régulus à l'intérêt personnel. Nous ne donnerons pas ici le détail des ouvrages écrits pour et contre le livre de l'*Esprit* (*voy.* GAUCHAT, LA HARPE, C.-G. LEROY et LIGNAC) (1). Helvétius avait fait tirer, pour ses amis, des exemplaires *sans cartons;* ce que prouve une lettre de M. l'abbé Morellet à Beccaria (*sept.* 1766). On y rencontre peu de changements. Au sujet des princes modérés, on substitue le nom de *Henri IV* à celui de *Louis XV* (*Discours II*, *chap. VI*). On met dans la bouche d'un despote des Indes cette formule : *Tel est mon bon plaisir*, au lieu de *telle est ma volonté*, etc., etc. A la première apparition de l'*Esprit*, Buffon dit de l'auteur, avec lequel il était étroitement lié : « Il aurait dû faire un livre « de moins, et un bail de plus dans les fermes du « roi. » Jean-Jacques, dont les paradoxes n'étaient pas ceux d'Helvétius, attaqua l'ouvrage de celui-ci, mais discontinua son entreprise en apprenant que l'auteur était poursuivi. Il existe un exemplaire de l'*Esprit* que Rousseau, pendant son séjour en Angleterre, vendit à Dutens, avec toute sa bibliothèque, et sur les marges duquel sont des notes écrites de sa main. A la maxime dont on a si cruellement abusé : « Tout devient légitime, et même « vertueux, pour le salut public; » il répond : « Le salut public n'est rien, si tous les particu- « liers ne sont en sûreté. » Quand tout fut pacifié, il eut occasion de s'expliquer sur les sujets traités par Helvétius, et il le fit sans nommer le livre ni l'auteur. Il combattit ses subtilités contre le pouvoir de l'organisation (*Nouvelle Héloïse*, 5e partie, lettre 3); et ce fut à lui qu'il adressa (*Émile*, liv. 4) ce reproche honorable : « Tu veux en vain t'avilir: « ton génie dépose contre tes principes, ton « cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus « même de tes facultés prouve leur excellence, en « dépit de toi. » Si les rétractations d'Helvétius l'humilièrent, il se consola par le bruit que faisait son livre. Les étrangers les plus éminents par leurs dignités ou par leurs lumières désiraient d'être introduits chez un philosophe dont le nom retentissait dans toute l'Europe. Pendant les quatre mois d'hiver qu'il passait à Paris, sa maison était, un jour de semaine, leur rendez-vous habituel. Ce fut vraisemblablement pour mieux jouir de toute sa célébrité, qu'en 1764 il visita l'Angleterre, où le roi l'accueillit avec distinction. L'année suivante, sur les instances de Frédéric II, il partit pour la Prusse. Le monarque le logea dans son palais, et l'admit à sa table. Il aimait la personne d'Helvétius, estimait *son admirable caractère;* mais son ouvrage *ne le persuadait pas* (1). Une réception flatteuse l'attendait également chez plusieurs princes d'Allemagne, surtout à Gotha. Telle était l'aveugle sécurité des souverains; ils répandaient les grâces sur ceux dont les écrits préparaient le renversement des trônes. A son retour de ces deux voyages, Helvétius reprit son genre de vie ordinaire. Il employait ses matinées à méditer et à écrire : le reste du jour, il cherchait un délassement. Sa complexion vigoureuse semblait être le présage d'une longue carrière, lorsqu'il mourut à Paris, d'une goutte remontée, le 26 décembre 1771, à l'âge de 56 ans. Il laissa dans la douleur sa veuve, dont nous parlerons, et deux filles, qui se marièrent, l'aînée à M. le comte de Meun; la plus jeune à M. le comte d'Andlau. Aussitôt après cette mort, le marquis de Chastellux publia l'*Éloge de monsieur Helvétius*, sans date, sans nom d'auteur, d'imprimeur ni de lieu, in-8° de 28 pages, d'un style obscur et diffus, où l'on n'apprend presque rien sur celui qui en est l'objet. Le *Bonheur*, poëme en six chants, Londres, 1 vol. in-8°, parut en 1772. Cet ouvrage posthume et non achevé n'offre que de faibles lueurs d'inspiration. La fiction en est commune ou plutôt nulle, la marche uniforme et traînante : les vers sont une prose sans couleur, péniblement assujettie à la rime; il en est pourtant quelques-uns de gracieux, et d'autres remarquables par la pensée et par une pré-

rapide de ce dernier, que la diction fleurie, nette, uniforme et même un peu languissante de l'auteur de l'*Esprit;* on aperçoit à peine, dans cet ouvrage, quelques morceaux où l'on pourrait retrouver la manière de Diderot.

(1) Un anonyme a publié une *Nouvelle réfutation du livre de l'Esprit*, Clermont-Ferrand, 1817, in-8°.

(1) *Lettres à d'Alembert*, 24 mars 1765, et 26 janvier 1772.

cision didactique. Le poëte, fidèle au système qu'il s'est créé, déclame contre tous les cultes, et place le bonheur dans *un siècle de lumière*, où l'on verra se lier *l'intérêt de chacun à l'intérêt de tous*. Quelques mois avant sa mort, Helvétius retoucha ce poëme, qu'il avait abandonné depuis vingt-cinq ans. On l'a réimprimé longtemps après, avec des additions et de nombreuses corrections, qui l'ont rendu moins imparfait, mais non plus attachant : la versification en est moins sèche ; il y a plus de liaison : le quatrième et le cinquième chants, qui étaient deux épîtres sur *les arts* et sur *le plaisir*, en sont retranchés; et ces épîtres reparaissent sous leur véritable forme : il est douteux que ces corrections soient de l'auteur lui-même. En tête de ce poëme du *Bonheur*, on a, *sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, un *Essai* de cent vingt pages, que les différents éditeurs ont inséré dans les œuvres de cet écrivain. Par un artifice employé fréquemment, on assurait l'avoir trouvé dans les papiers de Duclos. On ne saurait lire avec trop de défiance ce morceau méthodique et très-spécieux, dont le but était de rabaisser nos institutions, et dans lequel on avance des faits évidemment supposés. Par exemple, on affirme que lors du soulèvement général excité contre l'auteur de l'*Esprit*, un cardinal lui demandait : « On ne con« çoit point à Rome la sottise et la méchan« ceté des prêtres français. » Grimm a l'inconséquence de présenter comme un modèle de sagesse ce long plaidoyer en faveur des opinions d'Helvétius, après avoir dit « qu'en écoutant raisonner « ce philosophe, on pouvait être souvent tenté « de le prendre pour un homme ivre qui parle au « hasard. » Saint-Lambert s'est déclaré l'auteur de cette vie d'Helvétius, qu'il a placée dans ses *Œuvres philosophiques*, « comme un hommage « rendu à l'amitié et au mérite. » Quoique le chantre des *Saisons* ait assisté aux désastres de la révolution, il n'a fait, dans cet *Essai*, aucun changement essentiel aux principes qu'il professait trente années auparavant. Il s'est contenté d'y supprimer quelques traits contre les grands, et de modifier les éloges donnés à la *verve* de son ami. Les ruines qui l'entouraient, obtiennent de lui néanmoins cet aveu, consigné dans une note : « Il y a des préjugés, *même religieux*, né« cessaires à la conservation des empires. » En 1772, on vit paraître un autre ouvrage posthume d'Helvétius, ayant pour titre : *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, 2 vol. in-8°; production indigeste, partagée en dix sections, et qui est un commentaire de l'*Esprit* : mais on y trouve un style plus convenable au sujet. L'auteur s'attache particulièrement à démontrer l'égalité des esprits, et la toute-puissance de l'éducation : à cet égard, il invoque avec peu de bonne foi l'autorité du judicieux Quintilien. Dans tout le cours du livre, il ne garde aucune mesure; il se permet, contre la religion et contre l'État, les plus violents outrages. « Nulle crise « salutaire, dit-il en parlant de la France, ne lui « rendra la liberté; c'est par la consomption « qu'elle périra : la conquête est le seul remède « à ses malheurs » (*Préface*). Frédéric s'était longtemps amusé des combats livrés à l'Église. La guerre que l'on déclarait aux rois ne lui parut pas aussi divertissante, et son zèle pour les nouvelles maximes s'était refroidi sensiblement, même avant la publication de l'ouvrage *De l'Homme*. Aussi, malgré les éloges réitérés qu'il y reçoit, en parle-t-il avec dédain. Il n'y voit « que des paradoxes et des folies complètes, à la « tête desquelles il faut placer la *république fran« çaise*. Et cela s'appelle des philosophes, écrit-il « à d'Alembert? Oui, dans le goût de ceux que « Lucien a persiflés » (*Lettre du* 7 *janvier* 1774). Le livre de l'*Homme* fut dédié à l'impératrice de Russie Catherine II, par l'auteur d'une seconde édition (le prince Galitzin), Londres (la Haye), 1773. *Le vrai sens du Système de la nature, ouvrage posthume de M. Helvétius*, Londres, 1774, in-8° de 96 pages, passe pour être un écrit pseudonyme. Nous ne disputerons point à Helvétius des qualités personnelles, attestées par tous ceux qui l'ont connu particulièrement. Nous n'attribuerons point ses bienfaits aux calculs de l'ostentation : mais les actes d'une libéralité facile au sein de l'opulence expient-ils des systèmes où l'on pervertit ses semblables? L'homme bienfaisant passe, et l'écrivain dangereux reste. Comment concilier un cœur droit et bon avec une persévérance obstinée à propager les théories corruptrices qui ont accéléré la décadence des peuples de l'antiquité? C'est par la soif de la célébrité qu'il nous semble possible de résoudre un tel problème. Quand les vérités sont épuisées, quand elles ont reçu tout leur éclat des mains du génie, on s'éloigne des routes battues, afin de se faire distinguer, et l'on tombe dans des écarts inconcevables. D'ailleurs Helvétius, sans être un auteur de premier ordre, traite avec tant de logique certaines questions, il annonce tant de sagacité dans certains rapprochements, qu'il est difficile de le croire convaincu des sophismes qu'il tâche d'accréditer sur d'autres points, en se mettant à une espèce de torture. On voudrait se persuader, pour l'honneur de sa mémoire, qu'il n'a fait un si grand nombre de tours de force qu'afin de déployer à tous les yeux la souplesse de son talent, sans prévoir les déplorables conséquences de sa témérité. Marmontel, qui avait vécu dans un commerce intime avec lui, raconte qu'il arrivait dans le cercle de madame Geoffrin, *la tête encore fumante de son travail de la matinée*, qu'il *jetait sur le tapis les difficultés dont il était en peine* ; mais que, dans les moments où il n'était pas préoccupé de son ambition littéraire, il se laissait aller au courant des entretiens, et qu'alors il se montrait *naïvement sincère*. Marmontel ajoute que rien ne ressemble moins au caractère ingénu d'Helvétius *que la singularité préméditée et factice de ses écrits* (Mé-

moires, livre 6). On a souvent réimprimé les œuvres d'Helvétius. Les éditions les plus complètes ont paru en 1795; l'une chez Servière, 5 vol. in-8°; l'autre chez P. Didot, 14 vol. in-18. Les passages cartonnés du livre de l'*Esprit* y sont restitués. L'édition de Servière comprend les *Progrès de la raison dans la recherche du vrai*, morceau de 130 pages, inséré pour la première fois dans une édition de Londres, 1777, 2 vol. in-4°, et qui n'appartient pas à Helvétius, puisque le légataire de ses papiers, l'abbé Lefebvre de la Roche, lui a refusé place dans celle de Didot, à laquelle il a présidé. Cette dernière édition est augmentée de cent soixante *Pensées et réflexions* détachées, *extraites des manuscrits de l'auteur*, à la réputation duquel elles n'ajoutent rien. Vraisemblablement elles faisaient partie des matériaux de l'*Esprit* et de l'*Homme;* ouvrages où la plupart de ces pensées se retrouvent en substance. Lefebvre de la Roche a donné, de plus, deux nouvelles lettres, qu'Helvétius lui avait adressées *sur la constitution d'Angleterre*, et *sur l'instruction du peuple*. Enfin, il prétend que la première édition de l'*Homme* a été faite, on ne sait comment, en Hollande (1772), sur une copie envoyée, en 1767, à un savant de Nuremberg, qui devait traduire ce livre et le faire paraître d'abord en allemand, afin d'éviter les *persécutions de l'ancien despotisme*. Il affirme que, depuis l'envoi de cette copie en Allemagne, l'auteur avait corrigé et perfectionné son travail; que beaucoup de notes en ont été retranchées ou fondues dans le texte; que des chapitres entiers ont été refaits ou supprimés. C'est avec ces changements qui n'ont pourtant pas toute l'importance annoncée par l'éditeur, que Didot a imprimé le livre *de l'Homme*. Comment la première édition de cet ouvrage a-t-elle pu se faire sur une copie envoyée, en 1767, à Nuremberg? L'auteur, dans sa préface, parle d'événements arrivés au commencement de 1771. Une correspondance plus ou moins étendue se trouve dans presque toutes les éditions des œuvres d'Helvétius. Elle se compose en très-grande partie de lettres de Voltaire, dont plusieurs sont pleines d'excellents conseils sur l'art des vers. On doit à François de Neufchâteau la connaissance d'une *Épître sur l'orgueil et la paresse de l'esprit*, dont Helvétius a soumis à l'auteur de la Henriade jusqu'à trois leçons successives (*Le Conservateur*, t. 2). Cette épître fut abandonnée; mais les meilleurs vers et les détails principaux en ont depuis été placés dans le poëme du *Bonheur*. Le *Magasin encyclopédique* a publié (1814) une autre *Épître sur l'amour de l'étude, à madame Duchastelet, par un élève de Voltaire, avec des notes du maître;* et l'on annonce qu'*on en ignore l'auteur*. Cette ébauche informe d'une muse encore novice est certainement d'Helvétius. Il en est question dans trois ou quatre lettres de Voltaire, surtout dans la première du recueil. « Plutus, écrit-il, ne doit être que le « valet de chambre d'Apollon; le tarif est bientôt « connu; mais une épître en vers est un terrible « ouvrage : je défie vos quarante fermiers généraux de la faire. Madame Duchastelet vous « remercie; allons, qu'un ouvrage qui lui est « adressé soit digne de vous et d'elle. » (Cirey, 4 décembre 1738.) L'original de cette pièce est déposé à la bibliothèque de Paris. Les vers sont écrits, de la main d'Helvétius, sur le recto des pages; et le verso est couvert de remarques, où l'on reconnaît l'écriture de Voltaire, et les traits saillants qui lui échappaient, même dans ce qu'il rédigeait à la hâte. Quoique ce dernier n'ait cessé de prodiguer des témoignages d'estime et d'amitié à son disciple, il ne lui pardonnait pas d'avoir dit : « M. de Crébillon exprimera ses idées avec « une force, une chaleur, une énergie qui lui sont « propres; M. de Fontenelle les présentera avec « un ordre, une netteté, un tour qui lui sont « particuliers; M. de Voltaire les rendra avec une « imagination, une noblesse et une élégance con« tinues » (*de l'Esprit*, discours 4, chapitre 5). L'homme qui prétendait à l'universalité des talents, ne pouvait être flatté de ce parallèle; et c'est probablement ce qui lui faisait écrire à Marmontel, un mois après la mort d'Helvétius : « Je n'avais pas beaucoup à me louer de lui » (Lettre du 26 janvier 1772). On lit dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* (article *Quisquis*), une critique superficielle du livre de l'*Esprit*. Didot a joint à l'*Esprit des lois* (édition de 1795), les notes qu'Helvétius avait écrites sur les marges de son exemplaire. L'auteur de l'*Esprit* ne devait pas applaudir à la circonspection de Montesquieu, dont le génie, mûri par l'expérience, a voulu plutôt justifier les idées reçues qu'en établir de nouvelles. Une tête systématique, accoutumée à chercher un principe unique là où il y en a plusieurs, ne pouvait guère admettre les balances compliquées des pouvoirs intermédiaires, et les combinaisons variées des divers gouvernements. En 1792, la municipalité de Paris donna le nom d'Helvétius à la rue Sainte-Anne, où il logeait, et qui a repris, en 1814, son ancien nom. — Madame Helvétius, née en 1719 au château de Ligniville, en Lorraine, avait eu vingt et un frères ou sœurs. Après avoir perdu son mari, qu'elle aimait passionnément, et dont elle partageait les inclinations bienfaisantes, elle choisit le séjour d'Auteuil, où elle a toujours vécu. Turgot et Franklin voulurent l'épouser. Sa maison était un point de réunion pour les hommes les plus célèbres. Peu après son retour d'Égypte, Bonaparte vint pour ainsi dire y déposer les faisceaux consulaires. Se promenant dans son jardin avec l'ambitieux conquérant, madame Helvétius lui dit : « Vous ne « savez pas combien on peut trouver de bon« heur dans trois arpents de terre. » Elle est morte le 12 août 1800, au milieu d'amis qui demeuraient chez elle et qu'elle n'oublia pas dans son testament. Entre autres dispositions, elle laissa la jouissance de sa maison à Lefebvre

de la Roche et à Cabanis. Le médecin Roussel (*Notice sur madame Helvétius*), la représente comme douée d'un beau naturel, qui n'empruntait rien à l'étude, et d'une bonté que ne dirigeait pas la réflexion. Obéissant aux impulsions subites de son âme, *elle donnait sans mesure*. Ses soins journaliers s'étendaient sur une foule d'animaux, chiens, chats, poules, serins, etc., etc. Un des *Conseils à ma fille*, par M. Bouilly, est intitulé *Les oiseaux de madame Helvétius*. (*Voy*. CABANIS et CHAMPFORT.) ST-S—N.

HELVÉTIUS (JEAN), fils d'un négociant d'Amsterdam, qu'on croit avoir appartenu à la même famille que les précédents, dut le goût des lettres à sa première éducation et à l'exemple paternel. On assure qu'à l'âge de quatorze ans il s'était déjà familiarisé avec Démosthène. Ayant achevé ses études, il voyagea en Angleterre et en France. Après la mort de son père, il fut victime d'une confiance mal placée, et perdit la presque totalité de son patrimoine : la principale chose qu'il avait sauvée, sa bibliothèque, fut encore menacée depuis d'un semblable malheur. Des amis lui procurèrent une place, qui, bien qu'au-dessous de son mérite, le mettait désormais à l'abri des dangers qu'il avait courus. La culture des sciences et des lettres fit toutes les délices de sa vie. Il aimait passionnément la liberté, et il se plaisait à la chanter. Il faut le compter parmi les bons poëtes latins de son temps. Dans l'élégie, Properce est bien plutôt son modèle qu'Ovide ou Tibulle. Dans l'ode il ne pouvait imiter qu'Horace. Ses idées étaient grandes, ses expressions et ses images hardies : quelquefois chez lui l'élévation nuit à la clarté. Comme jadis les titres de prophète et de poëte étaient synonymes, on ne fut pas très-étonné de quelques prédictions sur le sort de la Hollande et sur la révolution américaine qu'offraient les vers d'Helvétius. Doué d'une profonde sensibilité, il faillit ne pas survivre à la mort d'un de ses amis (van Hinlopen), qu'il célébra avec l'accent de la plus vive douleur. Petit et d'une complexion assez valétudinaire, il avait une voix de Stentor, qui, réunie à une action pleine de feu, donnait à ses vers, quand il les déclamait, une force et une expression peu communes. Les sciences mathématiques et naturelles ne lui étaient rien moins qu'étrangères. Il est mort dans un âge peu avancé. Son ami, Laurent van Santen a publié à Leyde, en 1782, *Helvetii poemata*, in-8°; ils sont partagés en *elegiaca* et *lyrica*. Son *Iter Britannicum*, antérieurement imprimé, en fait partie. Il a encore paru, depuis, deux cahiers d'*Anecdota Helvetiana*. Le recueil de van Santen, intitulé *Deliciæ poeticæ*, présente trois pièces d'Helvétius. Les éditions de classiques, publiées par des amis d'Helvétius (tels que Pierre Burman le second, Laurent van Santen, Jérôme de Bosch), offrent de judicieuses corrections qu'il leur avait communiquées sur divers auteurs. M—ON.

HELVICUS (CHRISTOPHE), célèbre philologue allemand, né à Sprindlingen près de Francfort, le 26 décembre 1581, fit ses études à Marbourg, d'une manière si brillante qu'il fut reçu bachelier à quatorze ans. Il possédait déjà le latin, le grec et l'hébreu, et parlait ces trois langues avec une égale facilité. A quinze ans il avait composé un grand nombre de vers grecs (1) et jouissait de la réputation d'un savant; aussi Klefeker lui a-t-il donné une place dans la *Biblioth. eruditor. præcocium*. Il est certain que, sans son extrême jeunesse, il aurait été retenu dès lors pour la première chaire vacante; mais on n'était point encore dans l'usage de nommer de si jeunes professeurs. Il ne se présenta qu'à dix-neuf ans pour prendre le grade de maître ès arts; il avait employé son temps à étudier la médecine et la théologie, et à se familiariser de plus en plus avec les beautés des auteurs anciens. En 1605, le landgrave de Hesse le chargea d'enseigner le grec et l'hébreu au collége qu'il venait de fonder à Giessen, et qui reçut, l'année suivante, le titre d'université. En 1610, il fut nommé à la chaire de théologie : ses talents étendirent sa réputation, et on lui offrit des emplois plus considérables; mais il les refusa tous par attachement pour ses élèves. Il fut comblé des bontés du landgrave, et reçut des marques d'estime de plusieurs autres princes. Il mourut à Giessen, le 10 septembre 1617, âgé de 35 ans. Son collègue Winckelman prononça son oraison funèbre, qu'il fit imprimer, avec d'autres pièces à sa louange, sous le titre de *Cypus memorialis* : ce recueil a eu une nouvelle édition en 1650. Helvicus était d'un caractère très-aimable ; il fut chéri de ses confrères, et n'eut jamais aucune de ces querelles littéraires alors si fréquentes entre les savants. Il préparait plusieurs ouvrages qu'une mort prématurée l'empêcha de terminer; et il en a publié quelques autres dont Paul Freher a donné une liste exacte dans son *Theatrum*. On se contentera de citer : 1° une *Grammaire générale*. Bayle souhaitait de pouvoir la comparer avec celle de Port-Royal. 2° Des *Abrégés* de grammaires latine, grecque, hébraïque, chaldaïque, syriaque, et des *Lexiques* grec et latin. Ces ouvrages, composés d'après un système particulier à l'auteur, n'eurent que peu de succès. 3° *Theatrum chronologicum, sive chronologiæ systema novum*, 1609, in-fol. Ces tables ont été très-estimées. Jean Steuber en donna une nouvelle édition en 1618; et J. Balt. Schuppius, gendre d'Helvicus, une troisième en 1639. Elles avaient déjà été reproduites en Angleterre, avec des additions d'Ellis, et elles l'ont été plusieurs fois depuis. Tann. Lefèvre y a relevé quelques erreurs, et Lenglet reproche à Helvicus d'avoir

(1) Koenig, *Bibl. vet. et nova*, cite parmi les ouvrages en langue grecque que Helvicus avait composés alors, une traduction en vers des *Distiques* de Caton, à treize ans ; *Tobie*, comédie en vers, à quinze ans ; et un *Discours* sur la descente du St-Esprit, à dix-sept ans.

trop suivi les prétendus historiens publiés par Annius de Viterbe. 4° *Chronologia universalis ab origine mundi per quatuor sum. imper. ad ann. usque* 1612. Elle a été imprimée en 1618, in-4°, par les soins de Steuber, et, en 1609, avec une continuation, par Schuppius. 5° *Synopsis historiæ universalis*, Giessen, 1612; Grypswald, 1637, in-4°. 6° Différents traités : *De dialecticis græcis; De ratione carmina græca conscribendi; De paraphrasi bibliorum chaldaïca;* et enfin une *Poétique hébraïque* dont l'impression était commencée et que l'auteur supprima par des motifs que Winckelman n'a point expliqués. On peut consulter, pour plus de détails, Freher, Bayle et les autres auteurs cités dans cet article. W—s.

HELVIDIUS, hérésiarque du 4e siècle, disciple d'Auxence, évêque de Milan, et arien, vivait sous le pape St-Damase. Il écrivit un traité où il prétendait prouver par l'Écriture sainte, qu'après la naissance du Sauveur, la sainte Vierge avait vécu en épouse avec St-Joseph, et qu'elle en avait eu des enfants que les saints livres appellent les *frères du Seigneur*. Helvidius soutenait en même temps que la virginité n'avait rien de plus parfait que le mariage. La première erreur avait déjà eu cours en Orient, et y avait donné lieu à une secte d'hérétiques appelés *antidicomarianites*, laquelle tirait son origine des apollinaristes. Le livre d'Helvidius ne fit pas grande sensation, et parut d'abord à St-Jérôme ne mériter que du mépris; cependant, à la prière de personnes pieuses, il se décida à l'examiner et le réfuta : il montre que rien dans l'Écriture ne favorise cette opinion; qu'au contraire tout y prouve que Marie demeura toujours vierge, et que St-Joseph ne fut que le gardien de sa virginité. Il fait l'éloge de cet état qu'il met fort au-dessus de celui du mariage, quoiqu'il ne blâme point ce dernier. St-Épiphane et Gennade ont parlé d'Helvidius et de l'erreur qu'il avait cherché à accréditer; elle n'eut guère d'autre sectateur que Bonose, évêque de Sardaigne. L—y.

HELWICH (GEORGE), né le 21 juillet 1588, à Mayence, où il fit ses études, reçut les ordres le 28 août 1605. Il devint vicaire à St-Alban, le 23 mars 1610, et ensuite à la cathédrale, le 6 février 1616; il obtint aussi par la suite un canonicat à St-Maurice. Dès sa tendre jeunesse il se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire, et principalement, à celle de sa ville natale, qui lui doit de grandes obligations. Ce fut le premier qui, avec un zèle infatigable, rechercha dans les archives et autres lieux où ils étaient enfouis les documents cachés, et qui puisa dans leurs sources et publia des faits inconnus au profit de l'histoire de Mayence. Il avait aussi beaucoup de talent pour la poésie latine; le savant Gudenus, dans son *Codex diplomaticus*, t. 2, p. 925, reproduit une élégie remarquable que Helwich composa à l'âge de quinze ans sur la mort de son condisciple Gaspard, comte de Vateville, jeune gentilhomme français qui étudiait à Mayence, où il mourut le 30 avril 1603. Lorsque les Suédois occupèrent Mayence en 1631, presque tout le clergé de cette ville se réfugia à Cologne. Helwich fut parmi le petit nombre de ceux qui eurent le courage de rester à la tête de leur troupeau; il mourut pendant cette occupation, le 5 décembre 1632, dans la 45e année de son âge. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont quelques-uns n'ont été publiés qu'après sa mort, et une grande partie est restée manuscrite. Nous nous bornerons à en indiquer ici les principaux : 1° *Elenchus nobilitatis Ecclesiæ Moguntinæ*, Moguntiæ, 1623, in-4°; 2° *Moguntia devicta, sive de dissidio inter duos archiepiscopos Dietherum et Adolphum*, Francofurti, 1626, in-8°; 3° *Conradi, vel potius Christiani Chronicon Moguntinum cum annotationibus*, Francof., 1630 et Mogunt., 1716, in-8°; 4° *Antiquitates Laurishamenses*, Francof., 1631, in-4°; 5° *Historia et origines comitum de Wartenberg*, Amstelod., 1710, in-8°. De ses ouvrages restés manuscrits, les plus remarquables sont : 1° *Annales Wormatienses*, dont il ne publia que le *Prodromus* en 1615; 2° *Annales prælatorum et canonicorum ecclesiæ metropol. Mogunt.*, 4 vol. in-fol.; 3° *Antiquitates Moguntinæ;* 4° *Histoire généalogique de l'ancienne noblesse rhénane* (en allemand), ouvrage précieux auquel il a travaillé pendant vingt ans et dont il a rassemblé les matériaux avec une persévérance digne d'admiration dans les archives, les églises, les monastères, les nécrologes, etc. 5° *Epitaphia et sepulchrorum inscriptiones*. Une grande partie des ouvrages de Helwich a été reproduite par *Joannis*, dans les *Scriptores rerum Moguntiacarum*, où l'on trouve aussi son éloge dans le tome 3, p. 13-16. Z.

HELWIG (JEAN-OTTON), né en Thuringe en 1654, étudia la médecine aux universités d'Iéna, d'Erfurt, d'Altorf et de Bâle. Il se fit recevoir docteur à Erfurt en 1675, et vécut pendant quelque temps à Amsterdam, puis s'embarqua pour Batavia, où, pendant plusieurs années, il étudia la médecine, et se livra à l'étude des curiosités de la nature. De retour en Europe, il visita l'Italie, le Portugal, la France, les Pays-Bas, l'Angleterre et le Danemarck : il possédait presque toutes les langues de ces pays. L'électeur palatin le fit son conseiller, son premier médecin, et professeur à Heidelberg; Charles II, roi d'Angleterre, lui donna le titre de baronnet, et le roi de Danemarck, celui de son conseiller. Helwig se fixa ensuite à Bareuth, en Franconie, où il mourut en 1698. Il s'était beaucoup occupé de chimie, et de cette espèce de physique ou de cosmogonie que l'on appelle mosaïque ou hermétique. L'ouvrage qu'il a composé sur ce sujet singulier (l'*Introïtus*, etc.), est un des plus curieux que l'on connaisse. Il y développe ses idées sur la formation des mixtes, et sur la substance unique et homogène dont il les croit composés. Il prétend même y reproduire aux yeux et aux autres sens une microcosmogonie ou

formation d'un petit monde. On a de Helwig : 1° *Introïtus in veram atque inauditam physicam*, Batavia, 1678 ; Hambourg, 1680, in-8° ; Heidelberg, 1680, in-12, augmenté de deux lettres, dont une aux frères de la Rose-Croix. Cet ouvrage, adressé à l'Académie des curieux de la nature, a été traduit en français par Massiet de la Garde, Londres, 1682, in-8°. 2° *Centrum naturæ concentratum, sive tractatus de regenerato sale naturæ quod improprie vocant lapidem philosophorum*, Dantzick, 1682, in-12. 3° *Judicium de viribus hermeticis*, Amsterdam, 1683, in-12. 4° *Observatio de rebus variis indicis*, dans les *Ephemer. natur. curios.*, années 9 et 10. — *Christophe* HELWIG, son frère, né en Thuringe en 1663, le suivit dans ses voyages; mais il revint en Europe en 1685. Il fut médecin à Tennstadt, puis se vint fixer à Erfurt, où il mourut en 1721. Il s'était livré particulièrement à la botanique, et il composa un grand nombre d'ouvrages sur cette science, la plupart en allemand, sous les pseudonymes de Valentin Krautermann, Gaspard Schroeder et Constant Alétophile Herzberger : les principaux traitent des *Exotica curiosa*, Francfort, 1711, in-8° ; de l'économie rurale et domestique; des animaux et de la médecine vétérinaire, de celle des pauvres, de la nielle, etc. On a encore de lui des dissertations particulières *de antimonio, cicuta et siluro*, Greifswald, 1708, in-4° ; *de creta*, 1705, in-4° ; *de rubrica*, 1711, in-4° ; *de studii botanici nobilitate, oratio*, Leipsick, 1696, in-4° ; *de chærophyllo*, 1711, in-4° ; *de quinquina Europeorum* (l'écorce de frêne), 1712, in-4° ; *de ligno brasiliensi*, 1709, in-4°. — HELWIG (Jean), né à Nuremberg en 1609, étudia la médecine, et se fit recevoir docteur à Padoue. Revenu dans sa patrie, il entra dans le collége des médecins, et exerça son art avec succès jusqu'en 1649 qu'il alla se fixer à Ratisbonne, où il mourut en 1674. On a de lui : 1° *Alphabetum iatricum*, Nuremberg, 1631, in-fol. ; 2° *Observationes physico-medicæ posthumæ*, Vienne, 1680, in-4°. D. L.

HELWIG (GEORGE-ANDRÉ), minéralogiste et botaniste, naquit en 1666 à Angerburg en Prusse, étudia la théologie dans les universités de Kœnigsberg et de Iéna, et s'appliqua dans ses loisirs avec succès à l'étude de l'histoire naturelle. Après avoir voyagé en Allemagne et en Italie, il commença de donner à Iéna des leçons publiques qui furent fort applaudies; mais il fut obligé de les interrompre, et de se rendre à Angerburg pour y aider son père dans ses fonctions de ministre du saint Évangile. Il fut, en 1705, après la mort de son père, nommé pour lui succéder, devint prévôt et archiprêtre, et termina le 3 janvier 1748 sa longue carrière. Helwig a enrichi l'histoire naturelle d'observations intéressantes et en partie nouvelles. Il avait formé plusieurs herbiers très-considérables, dont l'un se voit à la bibliothèque royale de Dresde, et un autre a été vendu à St-Pétersbourg. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Flora quasimodogenita, seu enumeratio plantarum indigenarum in Prussia, quarum in herbariis hactenus editis Borussicis, aut nulla, aut superficiaria facta est mentio, additis nonnullis iconibus, descriptionibus et observat., necnon annexo florilegio ad clima Prussiæ accommodato; cum Præf. J. P. Breynii*, Dantzick, 1712, in-4°, avec 3 planches. La préface de Breyn traite des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle de la Prusse et de la Pologne, et rectifie quantité d'erreurs qui s'étaient glissées dans la *Flora Prussica*. On trouve dans le corps de l'ouvrage la figure de quelques plantes nouvelles. 2° *Tractatus de lapidibus et fossilibus*, Kœnigsberg, 1717, in-4°. 3° *Lithographia Angerburgica*, ibid., 1717-1720, 2 vol. in-4°, avec beaucoup de planches. Le second volume de cet ouvrage, assez curieux, traite des pétrifications des règnes animal et végétal, d'autres fossiles qu'on a découverts dans le district d'Angerburg, et surtout de l'origine des pierres littéraires (qui offrent des lettres tracées naturellement), à l'occasion d'une semblable pierre qui représente les lettres latines L, V, R. On sait que l'imagination et quelquefois la supercherie aident assez souvent à ces sortes de jeux de la nature. 4° *Flora Campana, seu Pulsatilla cum suis speciebus et varietatibus*, Leipsick, 1719, in-4°, avec 12 planches. Ce petit ouvrage contient la description de quelques espèces nouvelles. 5° *Supplementum Floræ Prussicæ*, Dantzick, 1726, in-4°. Outre la description d'un grand nombre de mousses, on y trouve aussi celle de quelques plantes. Helwig a laissé en manuscrit, *Tournefortius Prussicus seu enumeratio plantarum in Prussia indigenarum*. B—H—D.

HÉLYOT (PIERRE), savant religieux picpus, connu aussi sous le nom de *P. Hippolyte*, naquit à Paris en 1660 de parents moins distingués par l'ancienneté de leur famille que par leurs vertus héréditaires. Il embrassa la vie monastique à l'âge de vingt-trois ans dans le couvent du tiers ordre de St-François, fondé et doté par son oncle, Jérôme Hélyot, chanoine du Saint-Sépulcre. Ses supérieurs l'envoyèrent deux fois à Rome; et il profita de cette circonstance pour visiter l'Italie en homme curieux de s'instruire. De retour dans sa patrie, il fut choisi pour secrétaire par plusieurs provinciaux de son ordre; ce qui lui fournit l'occasion de parcourir la France, et d'achever de recueillir les matériaux nécessaires pour le grand ouvrage dont il s'occupait : il y travailla pendant vingt-cinq ans, en fit paraître les quatre premiers volumes, et mourut pendant l'impression du cinquième, dans le couvent des Picpus, près de Paris, le 5 janvier 1716, âgé de 56 ans. L'ouvrage du P. Hélyot est intitulé *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à présent; contenant leur origine, fondation, progrès, événements considérables, leur décadence, suppression ou réforme*, etc., Paris, 1714-21, 8 vol. in-4°. Les trois derniers sont du P. Maximilien

Bullot, l'un de ses confrères (1). Cet ouvrage, le plus complet qu'on ait sur cette matière, est très-estimé. Il a été abrégé sous le titre d'*Histoire du clergé régulier*, Amsterdam, 1716, 4 vol. in-8°, et d'*Histoire des ordres militaires*, ibid., 1721, 4 vol. in-8°; mais cet extrait, fait avec trop peu de soin, n'est recherché que pour les gravures dont il est orné. L'*Histoire des ordres monastiques* a été réimprimée à Paris, 1829 et années suivantes, 10 vol. in-8°, revue et corrigée, disposée dans un meilleur ordre par une réunion d'ecclésiastiques (ou plutôt par le chevalier de Roujoux) et enrichie de plus de 800 figures gravées d'après les dessins de M. Bouillon; et de nouveau en 1838, 7 vol. grand in-8°, avec notices, annotations et complément par V. Philipon de la Madeleine. Ces éditions présentent le double avantage d'être bien exécutées et d'être d'un format plus commode. — Une autre édition de l'*Histoire abrégée* a été publiée, revue, corrigée et disposée dans un meilleur ordre, par une réunion d'ecclésiastiques et d'hommes de lettres, Paris, 1837, 2 vol. in-4°. On a encore du P. Hélyot quelques ouvrages ascétiques, parmi lesquels on cite *le Chrétien mourant*, Paris, 1705, in-12. W—s.

HÉMÉRÉ (Claude), docteur en théologie, né à St-Quentin, dans le 16e siècle, acheva ses études à Paris, et y fut admis, en 1611, dans la maison de Sorbonne. Nommé, l'année suivante, principal du collége de sa ville natale, il en remplit les fonctions jusqu'en 1628, avec autant de zèle que de succès. Il obtint alors sa retraite, avec un canonicat; mais il ne tarda pas à se lasser d'un genre de vie qui convenait peu à son activité naturelle : il revint à Paris, et le cardinal de Richelieu s'intéressa pour qu'il pût y demeurer en conservant son bénéfice. Il fut choisi, en 1638, pour remplir la place de bibliothécaire de Sorbonne. Il consacra le reste de sa vie à l'étude, et mourut en 1650, âgé d'environ 70 ans. On a de lui : 1° *Carthusianus, sive Iter ad sapientiam*, St-Quentin, 1627, in-8°. C'est un choix des plus belles sentences des Pères grecs et latins, et des auteurs ascétiques les plus estimés. Il l'avait composé pour son frère, chartreux, et il le dédia au général de cet ordre. 2° *Cerastes in semita*, Paris, 1632, in-8°. Quelques calvinistes étant venus s'établir à St-Quentin, il publia ce poëme dans le dessein de prévenir ses compatriotes contre leurs erreurs. 3° *De scholis publicis, earumque magisteriis, Dissertatio pro regali ecclesia S. Quintini*, ibid., 1633, in-8°; 4° *De academia Parisiensi : Qualis primo fuit in insula; et de episcoporum scholis liber*, ibid., 1637, in-4°. Dans l'épître dédicatoire au cardinal de Richelieu, il annonce que son intention était d'écrire l'histoire de la maison de Sorbonne, mais qu'il a renoncé à ce projet, et qu'il se propose de donner celle de la faculté de théologie de Paris, pour laquelle il a déjà rassemblé de nombreux matériaux. Ses notes passèrent à Égasse du Boulay, qui s'en servit pour son *Histoire de l'université de Paris*. 5° *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata*, Paris, 1643, in-4°. Dans la première partie, il réfute Jacques Levasseur, chanoine de Noyon, qui place l'*Augusta Viromanduorum* au bourg de Vermand, et il prouve que St-Quentin occupe l'emplacement de cette ancienne ville. La seconde partie contient l'histoire chronologique de St-Quentin, depuis son origine jusqu'au 17e siècle. Cet ouvrage, dit Hordret, bon juge dans cette matière, est fait avec soin, très-précieux, mais trop sommaire, et écrit dans une langue trop peu connue de nos jours. (Voy. *Histoire des droits anciens de Saint-Quentin*, p. 9.) W—s.

(1) Le P. Bullot, mort à Paris en 1748, est encore auteur d'un *Commentaire sur la règle de St-François*.

HÉMERT (Paul van), écrivain et philosophe hollandais, né en 1756, à Amsterdam, commença ses études dans cette ville, et passa à l'université de Leyde, puis à celle d'Utrecht où il reçut le grade de docteur en théologie. Nommé successivement prédicateur à Baarn et à Wik-bi-Duurstede, il eut avec le consistoire des démêlés sur des matières doctrinales, publia quelques lettres à ce sujet et renonça enfin à ses fonctions ecclésiastiques pour se livrer uniquement à la littérature. Il remporta plusieurs prix à la société Teylerienne de Harlem, un entre autres sur cette proposition : « Tout homme, doué de jugement, n'est pas seulement autorisé, mais obligé de juger par lui-même en matière de religion. » C'était précisément pour cette opinion qu'il avait été précédemment accusé d'hétérodoxie devant le consistoire. Retiré dans les dernières années de sa vie à la Haye, il y mourut le 10 février 1825. Van Hémert était membre de l'Institut des Pays-Bas, et secrétaire de la société de bienfaisance dont il seconda avec beaucoup de zèle les travaux de défrichement et de colonisation. Outre un discours en hollandais *sur le sublime*, et un opuscule *sur les opinions des premiers chrétiens et Pères de l'Église relativement à la personne du Christ*, publié en 1797, sous le nom de *Paulus Samosatenus*, on a de lui : 1° *Éléments de la philosophie de Kant* (*Beginsels*, etc.), Amsterdam, 1796, 4 vol. in-8°; 2° *Magasin critique* (*Magazine*, etc.), ibid., 1798-99, 6 vol. in-8°. C'est une défense du même système philosophique. Daniel Wyttenbach (*voy.* ce nom) l'ayant attaqué dans sa *Bibliothèque critique*, et dans sa *Philomathie*, van Hémert répondit par deux brochures (*Epistola*, *Trias epistolarum*, 1810). Enfin, pour repousser une autre attaque d'un élève de Wyttenbach (M. Mahne, professeur à l'université de Gand), il fit paraître un dialogue satirique, intitulé *Strenna Pauli van Hemert ad Danielem Wyttenbachium, missa ipsis kalendis januariis* 1814; 3° *Des mélanges de littérature, de philosophie et d'histoire*, 1807, 11 vol. Z.

HEMEY D'AUBERIVE (l'abbé Nicolas-Philibert), né en 1739 à Châlons-sur-Marne, où il fit ses premières études, vint les achever à Paris, et y obtint

un tel succès que peu après l'évêque de Lescar le nomma son grand vicaire. Celui d'Autun (Marbeuf) lui conféra plus tard les mêmes fonctions. Ce prélat étant président des états de Bourgogne, Hemey l'aidait dans cette administration temporelle, comme dans celle du diocèse; et lorsqu'il fut chargé de la feuille des bénéfices en 1777, l'administration du diocèse fut presque entièrement confiée au grand vicaire. En 1780, il succéda au neveu de Massillon, dans l'abbaye d'Ébreuil, diocèse de Clermont. En 1784, il fut nommé à un siége épiscopal qui est, à ce que l'on croit, celui de Digne; mais il refusa par modestie. L'évêque d'Autun ayant été nommé en 1788 à l'archevêché de Lyon, l'abbé Hemey l'y suivit, et des changements importants furent opérés. On éloigna de l'enseignement la théologie dite de Lyon, publiée par le P. Valla, et les professeurs qui tenaient trop ouvertement au jansénisme, favorisé par M. de Montazet, furent renvoyés. Lorsque la révolution arriva, Hemey crut trouver un asile dans son abbaye d'Ébreuil, mais il y fut bientôt menacé et obligé de prendre la fuite; c'est alors qu'il confia son mobilier, ses papiers et ses livres, à une famille sur la fidélité de laquelle il croyait pouvoir compter. A peine était-il parti, que le mobilier fut pillé et la maison abbatiale mise en vente. Ses livres, des extraits, des notes, fruits de longues recherches, furent dispersés ou brûlés. Après avoir erré longtemps en Bresse, en Suisse et en Savoie, il vint se cacher à Paris, où il fit paraître, sous le voile de l'anonyme : *Anecdotes sur les décapités*, 1796, in-8°. S'étant lié avec l'abbé Émery, il l'aida de ses lumières, pour la publication du *Christianisme de Bacon*, des *Pensées de Leibnitz* et de *Descartes*, et de quelques autres écrits (*voy.* ÉMERY). Une circonstance particulière pouvait alors être fort utile à d'Auberive. Cet ecclésiastique avait été chargé par la maison Marbeuf de conduire à l'école de Brienne le jeune Napoléon Bonaparte. Celui-ci, devenu maître de la France, n'oublia pas un tel service. L'évêché de Digne, et ensuite celui d'Agen, furent offerts à d'Auberive; mais il les refusa l'un et l'autre, et, quoique vivement pressé par le cardinal légat, il obtint la permission de vivre dans la retraite. Ce fut dans ce temps-là qu'il publia la *Doctrine de l'Ecriture sur les miracles*, Paris, 1808, 3 vol. in-12, ouvrage traduit de l'anglais de Hay, vicaire apostolique en Écosse, par Nagot, prêtre de St-Sulpice. A la sollicitation de l'abbé Émery, Hemey entreprit son travail sur Bossuet, dont on voulait de nouveau publier les *OEuvres*. On s'était d'abord proposé de continuer l'édition commencée par D. Deforis; mais on y renonça bientôt. Un imprimeur de Versailles fut chargé de l'impression. Hemey, qui soignait l'édition, publia un *Prospectus*, contre lequel on fit paraître une brochure; il ne daigna pas y répondre, et en 1815, il présenta les deux premiers volumes de Bossuet à Louis XVIII, qui lui dit les choses les plus flatteuses. D'un tempérament très-robuste, l'abbé Hemey n'avait jamais été malade; il fut enlevé subitement à Paris, le 10 octobre 1816, par suite d'un effort qu'il avait fait en soulevant quelque chose de trop pesant. G—Y.

HEMMERLIN. *Voyez* KEMPIS et MALLEOLUS.

HEMMINGFORD (GAUTIER DE), historien anglais du 14e siècle, mort à Gisborough en 1347, était chanoine régulier de l'abbaye de ce nom, près de Cleveland, dans le comté d'York. On a de lui une relation historique, qui commence à la conquête par les Normands, et finit au règne d'Édouard II, c'est-à-dire, de 1066 à 1308. Cette chronique est écrite avec soin et exactitude, et d'un style passable pour le temps. Gale l'a publiée dans ses *Veteres scriptores*, avec une notice sur l'auteur; et Th. Hearne en a donné une édition en 1731, Oxford, 2 vol. in-8°. X—S.

HEMPEL (FRÉDÉRIC-FERDINAND), écrivain saxon né à Meuselwitz en 1778, avait rempli les fonctions d'avocat aulique du duc de Saxe-Altenbourg, et s'était caché souvent sous les pseudonymes d'Esprit rude (*Spiritus asper*), de Pérégrin Syntaxe, de Simplicissime, de Nestorius, de Cébès, lorsqu'il mourut le 4 mars 1836, à Pesth. Nous indiquerons parmi ses ouvrages : 1° *Le duc de Saxe-Altenbourg et ses paysans*, Altenbourg, 1819; 2° *Pensées nocturnes sur l'abécédaire;* 3° *Les macles politiques*. Ce titre annonce assez que l'auteur a voulu être piquant; il y a réussi parfois. 4° *Feuilles d'Orient;* 5° *l'Almanach sans titre;* 6° *un Dictionnaire de rimes;* 7° *le Banquet* (recueil de chansons), Altenbourg, 1825; 8° Divers articles dans la *Géorgie* de Kilian, dans la *Gazette du soir*, dans l'*Uranie*, dans la *Feuille de conversation pour la littérature*, et autres ouvrages périodiques. P—OT.

HEMPRICH (GUILLAUME-FRÉDÉRIC), naturaliste et voyageur prussien, né le 24 juin 1796, à Glatz, où son père était chirurgien du cercle de la ville, se fit remarquer par la rapidité de ses progrès, tant au gymnase de sa ville natale qu'à l'université de Breslau. Ses études furent interrompues par les soins qu'il donna aux blessés durant la guerre; il fit une partie de la campagne de France en 1814. Les fatigues qu'il éprouva altérèrent sa santé; à la paix, il acheva son cours de médecine à Berlin. L'histoire naturelle et surtout la zoologie le captivèrent, et dès l'âge de vingt-trois ans il publia sur cette science un ouvrage qui lui ouvrit les portes de plusieurs sociétés savantes. Vers le même temps, en 1820, il se lia d'une étroite amitié avec M. Ehrenberg, botaniste distingué, et tous deux furent désignés par l'Académie des sciences de Berlin, pour se joindre comme naturalistes à l'expédition que le général Menu de Minutoli entreprenait pour faire des recherches scientifiques en Orient. Au mois d'août la plupart des personnes qui devaient la composer se trouvèrent réunies à Trieste; on fit voile le 3, et on débarqua le 2 septembre dans le port d'Alexandrie. Dès le 17, on essaya une excursion vers Tcheilé; enfin,

le 1er octobre, on se mit en route avec une nombreuse caravane pour la Cyrénaïque. Des querelles continuelles avec les Bédouins qui faisaient partie de la troupe, causèrent un tel découragement qu'elle se sépara. Le général Minutoli prit le chemin de l'oasis de Siouah. Les naturalistes et les savants avancèrent jusqu'à la frontière de Tripoli, et résolurent d'attendre le retour d'un messager expédié au gouverneur de Derne, capitale de la Cyrénaïque; ce fut vainement. On s'enfonça donc dans le désert au sud, et l'on marcha vers Siouah. Les chefs de cette oasis, regardant les Européens comme des espions, menacèrent de faire feu sur eux s'ils s'avisaient de sortir d'un emplacement qu'ils leur assignèrent. On fut obligé de regagner Alexandrie. Plusieurs voyageurs tombèrent malades, quelques-uns moururent au Caire. Hemprich et Ehrenberg se conformèrent à leurs instructions, et voulurent visiter le Fayoum; mais une fièvre nerveuse qui attaqua ce dernier, en mars, interrompit l'exécution de ce projet. Ehrenberg, rendu à la santé par les soins continuels de son ami pendant trois mois, put aller avec lui, en juillet, dans le Fayoum. Un de leurs adjoints s'étant refroidi sur les bords du lac Mœris, termina ses jours en Égypte. Depuis août 1821 jusqu'en février 1823, Hemprich et Ehrenberg suivirent en Nubie l'armée d'Ismaïl-Pacha, fils de Mohammed, et y firent d'amples récoltes en histoire naturelle. Ils étaient parvenus au désert d'Emboukol et de Corti, qui sépare les uns des autres le Sennar, le Dongolah et le Kordofan. La diminution de leurs finances et le désir de mettre en sûreté leurs collections, les décidèrent à une séparation momentanée. Hemprich de retour à Alexandrie, trouva, au lieu d'argent, un ordre de revenir. Ehrenberg resté à Dongolah quitta bientôt ce canton, livré aux troubles par la mort violente d'Ismaïl-Pacha. Sa santé avait beaucoup souffert de la chaleur du climat; il perdit deux personnes de sa suite. Hemprich et Ehrenberg réunis, furent obligés de vendre leurs chameaux et leurs effets. Ils se préparaient à regagner l'Europe, quand la nouvelle d'un prochain envoi de fonds leur arriva. Ils entreprirent alors une course à Suez, au mont Sinaï et aux îles du golfe d'Akaba jusqu'à Mohilé; elle dura de mai 1823 à mars 1824. Cependant, les ravages de la peste leur firent quitter Alexandrie; durant trois mois, ils parcoururent le Liban et la Cœlesyrie jusqu'à Balbek; au commencement d'août, ils revirent l'Égypte. Avec de nouveaux fonds, ils reçurent l'ordre de continuer leur voyage. Le 27 novembre, ils s'embarquèrent à Suez pour Djidda, et de là ils allèrent vers la Mecque, afin de bien déterminer le fameux végétal qui donne le baume. A Gomfodah, plus au sud, un gouverneur turc qu'ils avaient guéri, leur témoigna sa reconnaissance en leur fournissant une escorte pour le mont Derban, qui est dans le voisinage. Ils longèrent ensuite la côte de l'Arabie jusqu'à Loheia, et, le 24 avril 1825, atteignirent l'île de Massaouah sur la côte d'Abyssinie. Les premières tentatives pour recueillir des objets d'histoire naturelle dans ce pays furent heureuses; mais bientôt les choses changèrent de face. Plusieurs de la suite des deux naturalistes tombèrent malades, quelques-uns moururent; Hemprich, fatigué d'une course pénible dans les monts Ghedam, fut pris de la fièvre; il expira le 30 juin 1825. Ehrenberg, privé de son ami, ne dut plus songer qu'à quitter l'Afrique. Il revint en Égypte, par Djidda et Cosseïr, et au commencement de novembre, rentra dans le port de Trieste. On a de Hemprich, en allemand : *Histoire naturelle pour les écoles supérieures*, Berlin, 1820, in-8°. Ce livre fut trouvé si utile, que plusieurs écoles l'adoptèrent pour base de l'enseignement. Hemprich avait composé un grand ouvrage sur les amphibies; il allait le faire imprimer quand il partit pour le long voyage qui lui coûta la vie. M. Ehrenberg, qui a publié le résultat de leurs recherches communes, a joint, sur le titre, le nom de Hemprich au sien. M. de Humboldt a lu, en 1826, à l'Académie des sciences de Berlin, un rapport sur ce voyage, dont nous avons profité pour cet article. E—s.

HEMRICOURT (Jacques de), gentilhomme liégeois, chevalier de St-Jean de Jérusalem, n'était pas de la famille qui porte encore aujourd'hui ce nom, comme il est aisé de le voir par la manière dont il en parle en plusieurs endroits de son *Miroir*. Son nom de famille était *Tomboit*. Il descendait par les femmes, de la maison de Dammartin. Né à Liége en 1333, il mourut le 18 décembre 1403. Il a laissé deux ouvrages écrits en vieux français, et imprimés à Bruxelles en 1673, in-fol., avec une traduction presque aussi obscure que l'est l'original. Le premier a pour titre: *Miroir des nobles de Hasbaye*. C'est un recueil de généalogie de la noblesse liégeoise. L'autre est intitulé *Abrégé des guerres d'Awans et de Waroux*. Cet auteur a encore laissé un *Traité de la temporalité, et autres curieux Recueils*. Cet ouvrage, qui traite du domaine temporel du prince évêque de Liége, n'a point été imprimé. Hemricourt avait été successivement bourgmestre de Liége, secrétaire de la ville et maïeur. On voit par ses écrits qu'il avait une âme franche et vertueuse. M. l'abbé de Villenfagne a publié dans l'*Esprit des Journaux* de 1786 une Notice sur cet auteur et sur ses ouvrages. T—d.

HEMSEN (Jean-Tychsen), né dans l'île de Foehr, duché de Sleswig, en 1792, était fils d'un capitaine de navire. Sa mère, fille du pasteur de la commune, le fit instruire par cet ecclésiastique; Hemsen étudia ensuite la théologie à Copenhague, puis à Gœttingue, où les cours de philosophie eurent aussi beaucoup d'attrait pour lui. Afin de se perfectionner dans cette science, il se rendit en 1824 à Kiel, auprès du professeur Reinhold. De retour à Gœttingue, il y prit les degrés de docteur en philosophie, et obtint la faculté d'enseigner la

théologie; en 1823, il fut nommé professeur extraordinaire de théologie, et second prédicateur de l'église de l'université. Celle-ci lui accorda le diplôme honoraire de docteur en théologie. Mais sa carrière comme professeur et pasteur fut très-courte: il mourut le 14 mai 1830, après une maladie de près d'une année, pendant laquelle il avait pourtant continué de se livrer à ses travaux scientifiques. Ses principaux écrits sont: 1° *Anaxagoras Klazomen., seu de vita ejus et philosophia*, Gœttingue, 1821; 2° *Examen de l'authenticité des écrits de Jean l'Évangéliste*, Sleswig, 1823. C'est une réfutation des *Probabilités* (*Probabilien*) de Bretschneider; 3° l'*Apôtre St-Paul, sa vie, ses actions et ses écrits*, publié après la mort de l'auteur, par le docteur Lütke, Gœttingue, 1830. Il a été éditeur de l'ouvrage historique du docteur Stœudlin, oncle de sa femme: *Littérature de l'histoire ecclésiastique*, Hanovre, 1827; et de *Berengarii Turonensis liber de sacra cœna adversus Lanfrancum*, Leipsick, 1830. C'est seulement une partie du manuscrit conservé à Wolfenbuttel, que Hemsen a publié, sur la copie que possédait Stœudlin. Le traité entier de Bérenger de Tours a paru à Berlin en 1834, par les soins de MM. Vischer. Hemsen a fourni des articles au journal savant de Gœttingue, et à la *Nouvelle bibliothèque critique* de Seebode. D—G.

HEMSKERK. *Voyez* HEEMSKERK.

HEMSTERHUYS (TIBÈRE), l'un des plus savants hellénistes du 18e siècle, naquit à Groningue le 1er février 1685. Il montra dès l'enfance les dispositions les plus remarquables. A quatorze ans, il était déjà entré à l'université, et il suivait les leçons des plus habiles professeurs, quand la plupart des jeunes gens de cet âge en sont encore aux éléments. Les mathématiques eurent pour lui un attrait singulier, et il s'éleva aux plus hautes spéculations de la géométrie avec un tel essor, que Jean Bernoulli, qu'il avait pour professeur, le regardait comme le premier de ses élèves. Après avoir passé quelques années à l'université de Groningue, il vint à Leyde, attiré principalement par la réputation de Périzonius, qui professait les belles-lettres, et surtout l'histoire ancienne, avec un éclat et un succès dont il n'y avait pas encore eu d'exemple. Le jeune Hemsterhuys fit de rapides progrès dans l'étude de la littérature et des langues savantes; et sa réputation fut bientôt si grande, que les curateurs de l'université de Leyde le chargèrent de mettre en ordre les manuscrits de la bibliothèque. Cette marque de confiance faisait croire généralement que la chaire de grec qu'occupait Jacques Gronovius serait, si elle venait à vaquer, donnée à Hemsterhuys; mais il en fut autrement; Gronovius mourut; et, par l'effet de certaines intrigues, il eut Havercamp pour successeur. L'athénée d'Amsterdam offrit, en 1705, à Hemsterhuys, la chaire de philosophie et de mathématiques. Ce professeur de vingt ans ne parut point au-dessous de ces fonctions difficiles. Brockhuys, Bergler et Kuster vivaient alors à Amsterdam. Il se lia d'une étroite amitié avec eux; ce commerce décida sa vocation, et l'attacha pour toujours aux lettres savantes. Vers cette époque, il fut invité à terminer l'édition de Pollux, que Léderlin avait commencée. Encouragé par Grævius, il accepta cette tâche laborieuse, et s'en acquitta d'une manière satisfaisante; mais deux lettres qu'il reçut de Bentley vinrent altérer la joie de ce succès, en lui ouvrant les yeux sur les imperfections de son travail. Ce grand critique y corrigeait avec son talent accoutumé plusieurs passages de poëtes comiques cités par Pollux, et contre lesquels avait échoué la sagacité du jeune éditeur. Hemsterhuys fut presque découragé. Pendant deux mois, il n'ouvrit pas un livre grec, et il parlait partout, même dans sa chaire, des lettres de Bentley et du déplaisir qu'elles lui causaient. Mais il ne tarda pas à sentir qu'il n'y avait point de comparaison à établir entre un novice tel que lui, et le prince des critiques; que ses fautes n'avaient rien de honteux, et ne devaient pas lui faire perdre courage. Réconcilié bientôt avec lui-même et les lettres grecques, il résolut d'acquérir, par de grands efforts, l'érudition qui lui manquait encore, et de prendre pour modèle le censeur même de ses premiers essais. Alors, il se mit à lire tous les auteurs, commençant par le plus ancien, et s'avançant ainsi par degrés d'âge en âge jusqu'au plus moderne; et il les lisait toujours la plume à la main, notant dans de vastes recueils et les choses et les mots, et les imitations et les passages corrompus, enfin tout ce qui lui semblait digne d'observation et mériter d'être retenu. C'est à cette méthode qu'il dut cette richesse de lecture, ce luxe de passages, qu'il a déployé quelquefois jusqu'à l'abus dans ses différentes productions. Hemsterhuys introduisit dans l'étude du grec une méthode fondée sur l'analogie, et par laquelle réduisant les termes à leurs éléments primitifs, il en déduisait avec autant de clarté que de simplicité toutes les autres formes que prennent les mots innombrables de cette langue si étendue et si riche. Sa méthode fut développée par Walckenaer et Lennep, et adoptée dans toutes les écoles de la Hollande. Villoison la fit connaître en France, où elle fut froidement accueillie; elle l'a été plus froidement encore en Allemagne; et les abus de ce système étymologique y ont été vivement critiqués. Mais Hemsterhuys a rendu aux écoles de son pays un service plus grand que celui de sa méthode. A l'époque où il entra dans la carrière littéraire, le grec était fort négligé. Grotius, les Gronove, les Heinsius, Grævius, héritant des principes de Joseph Scaliger, le restaurateur des lettres en Hollande, avaient partagé leur culte entre les Muses grecques et latines; mais ce zèle s'était ralenti; et ce mot de Juste-Lipse, que la connaissance du grec fait honneur à un savant, mais ne lui est pas nécessaire, semblait être devenu la devise de presque tous les littérateurs de cette

époque. Il fallait un autre Scaliger pour retenir les Muses grecques près de s'enfuir. L'exemple d'Hemsterhuys produisit cette heureuse révolution. Comme lui, on voulut réunir l'étude des deux langues et les faire marcher de front, et la Hollande lui dut la supériorité qu'elle obtint pendant presque tout le dernier siècle en manière de critique et de philologie. Cet homme si habile a peu écrit. Il était riche; et, s'il faut en croire Mosheim, il aimait le plaisir; voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour être paresseux. Ses disciples et ses amis ont dit, pour l'excuser, qu'il ne pouvait s'arracher au charme de lire et de méditer, et que, quand il se décidait à prendre la plume, il ne lui était presque jamais possible de satisfaire son propre goût, et de croire ce qu'il écrivait digne des yeux du public. On a de lui : 1° La *Continuation* du *Pollux* de Léderlin, dont nous avons déjà parlé. Mécontent de ce travail, dont Bentley lui avait si bien montré le faible, il avait composé un nouveau Commentaire qu'il se proposait de donner à part, un commentaire immense, où il avait répandu tous les trésors de sa vaste lecture; sa mort en a empêché la publication. 2° Un *Choix de dialogues de Lucien*, avec des notes. Il y en a plusieurs éditions; la première est de 1708. Le mérite singulier de ce petit ouvrage fut cause que les Wetstein, qui avaient le projet de donner les œuvres complètes de Lucien, désirèrent qu'Hemsterhuys en fût l'éditeur. L'édition fut commencée en 1720; et en 1737, on n'était encore parvenu qu'au Dialogue des *Sectes à l'encan*, c'est-à-dire à peu près au tiers de l'ouvrage. Cette lenteur sans mesure força les Wetstein de chercher un successeur à Hemsterhuys; et Reitz, aidé de Gesner, acheva médiocrement, pauvrement et sèchement, ce que le premier avait commencé avec une érudition admirable, bien qu'un peu surabondante. Ce luxe de doctrine, cette profusion savante, rendirent encore plus sensibles la maigreur et la nudité des nouveaux commentateurs; mais enfin, ils terminèrent l'édition de Lucien; et si elle est, pour l'interprétation, la meilleure qui ait été donnée, c'est aux notes d'Hemsterhuys qu'elle doit cet avantage. 3° Le *Plutus d'Aristophane*, avec des notes (1744). Hemsterhuys en avait promis une seconde édition, avec un commentaire plus étendu; mais elle n'a point paru. Le travail d'Hemsterhuys sur cette comédie est digne de sa réputation et de son talent. Il est juste toutefois d'observer qu'il a commis quelques erreurs légères, faute de connaître parfaitement les règles de la métrique. Sur ce point, il n'avait pas assez profité des conseils que Bentley lui avait donnés; et cette ignorance ne porte pas sur certaines règles controversées de la versification lyrique; c'est dans la mesure facile et presque vulgaire des ïambiques que l'illustre éditeur se trompe. M. Schaefer a réimprimé, au commencement de ce siècle, ce volume d'Hemsterhuys, avec d'importantes additions. 4° Plusieurs *Harangues latines*, composées pour différentes solennités académiques. Walckenaer, le plus savant des disciples d'Hemsterhuys, en a rassemblé six dans un recueil publié en 1784. Comme il n'est pas fort aisé à rencontrer, surtout en France, l'on ne trouvera sûrement pas inutile que nous donnions les titres de ces discours : 1. De St-Paul; 2. De la supériorité de la langue grecque, prouvée par le génie et les mœurs des Grecs; 3. Qu'il faut faire tourner l'étude des lettres à la correction des mœurs; 4. Qu'il faut joindre l'étude des sciences mathématiques et de la philosophie à celle des lettres; 5. Éloge de Campège Vitringa fils; 6. Éloge de George d'Arnauld. 5° Des *Notes* sur Xénophon d'Éphèse, imprimées d'abord dans les *Observations mêlées* d'Amsterdam, et réimprimées par extrait dans la bonne édition que le baron de Locella a donnée de ce romancier. 6° La traduction latine des *Oiseaux d'Aristophane* dans l'édition de Kuster. 7° D'excellentes *Notes*, dans le Thomas Magister de Bernard, dans le Callimaque d'Ernesti, dans l'Hésychius d'Alberti, dans le Properce de Burmann. A la fin du commentaire de Raphélius sur le Nouveau Testament, il y a trois pages de *Remarques* anonymes sur St-Chrysostome; elles sont d'Hemsterhuys. Saxius, qui les indique, leur donne l'épithète de *præclaræ*; l'éloge pourra sembler un peu exagéré à ceux qui les liront. Hemsterhuys est mort le 7 avril 1766, à l'âge de 82 ans. Ses papiers et ses recueils, que l'on avait eu longtemps l'espoir de conserver, et dont la bibliothèque publique de Leyde devait s'enrichir, ont été dispersés sans que l'on ait pu découvrir en quelles mains ils sont tombés. Son éloge a été écrit en latin par Ruhnkenius, 1768, in-4°; c'est un chef-d'œuvre de goût et de style, qui a été plusieurs fois réimprimé. B—ss.

HEMSTERHUYS (François), philosophe hollandais, né en 1720, hérita des qualités estimables et des profondes connaissances de son père; il passa la plus grande partie de sa vie à la Haye, où un emploi modeste, en lui assurant l'indépendance, lui laissait des loisirs pour la méditation et le travail. Il les employa à la culture des beaux-arts, de la littérature ancienne et de la philosophie; il vécut dans l'obscurité au sein de quelques amis choisis, ne connaissant d'autres passions que celle de l'étude. Sa vie fut exempte d'orages; ses mœurs étaient douces, sa conversation pleine de charmes dans l'intimité : il était d'ailleurs fort réservé dans le commerce du monde. La simplicité, la modestie, la sérénité qui accompagne l'amour et la pratique de la vertu, formaient les traits principaux de son caractère. Il ne fut jamais marié; il mourut à la Haye au mois de juin 1790, remplissant les fonctions de premier commis de la secrétairerie du conseil d'État. Le premier ouvrage d'Hemsterhuys est une *Lettre sur la culture*, qu'il composa à la Haye en 1765, et qui fut imprimée à Amsterdam, en 1769, brochure in-4°. Il y cherche à puiser dans les facultés de l'âme le principe des beaux-arts : « L'âme veut

« avoir la plus grande étendue d'idées dans le « moins de temps possible; son essor est maîtrisé « par les organes du corps, qui la soumettent à « la succession du temps et à la division des par- « ties; les arts du dessin satisfont au besoin de « l'âme en même temps qu'aux conditions des « organes. » La *Lettre sur les désirs* fait la suite de la précédente, et parut un an après; Paris (Harlem), 1770, in-4°: « Il y a dans l'âme une « sorte de force attractive, qui la porte hors d'elle « vers l'idéal; une force étrangère et d'inertie « combat ce noble élan : la première de ces deux « forces tend à l'union, la seconde à l'isolement : « la première est l'amour, principe de la vie mo- « rale et intellectuelle; la seconde est la person- « nalité. » La *Lettre sur l'homme et ses rapports* fut imprimée en 1773, Paris (Harlem), in-12 : elle indique, plutôt qu'elle ne développe, les nombreuses conséquences auxquelles les méditations d'Hemsterhuys étaient conduites par les vues renfermées dans les deux premières lettres; elle sert aussi d'introduction et de passage aux deux dialogues : *Sophyle* ou *la philosophie*, *Aristée* ou *de la Divinité*. C'est dans ces deux dialogues, imprimés en 1778 et 1779, in-8°, que la doctrine du philosophe hollandais se déploie tout entière; elle se complète dans deux autres dialogues : *Alexis* ou *de l'Age d'or*, imprimé à Riga, en 1787, petit in-8°; *Simon*, ou *des Facultés de l'âme*, composé en 1787, et publié seulement après la mort de l'auteur. Dans ces quatre dialogues, Hemsterhuys a employé la méthode socratique, qu'il affectionnait particulièrement, et dont il a fait un heureux usage. L'esprit de la philosophie de Socrate l'anime aussi : il en emprunte le but, celui de faire consister la sagesse à devenir meilleur; il soumet les systèmes métaphysiques au tribunal du sens commun : mais il se montre ensuite disciple et imitateur de Platon; avec lui, il porte et dirige vers l'idéal l'activité intellectuelle et morale de l'homme; avec lui, il se complaît quelquefois dans les formes poétiques, et quelquefois même dans des allégories ou des hypothèses auxquelles on ne saurait dire s'il n'accorde pas une certaine réalité. « L'univers a un « grand nombre de faces réelles, dont quelques- « unes seulement se montrent à nous dans notre « condition présente : nous ne voyons pas les « objets tels qu'ils sont en eux-mêmes; et nous « apprécions avec incertitude leurs rapports, leur « analogie, leurs différences. L'essence considé- « rée sous les faces qui sont perceptibles pour nos « sens, est la matière; mais un autre organe, « un organe moral, l'âme, atteint une face diffé- « rente. Les rapports de l'intelligence avec la « matière sont inconcevables pour nous, et nous « paraissent contradictoires, parce que l'univers « n'est pas tourné pour nous du côté qui pour- « rait les faire apercevoir. Pour obtenir ces con- « naissances qui nous manquent, il faut être « dégagé de l'enveloppe matérielle. La vie pré- « sente n'est qu'une ébauche, une préparation « laborieuse à cette vie véritable que nous annon- « cent, à laquelle aspirent, tous les soupirs de « l'âme vers l'avenir, vers la perfection, vers cet « idéal, en un mot, dont la Divinité est le type, « le centre. Un état primitif de pureté et d'inno- « cence avait placé l'homme plus près de ce but, « où se rencontre à la fois le vrai bien et le vrai « beau, la perfection et le bonheur. Toutefois, « sous le régime d'épreuves imposé aujourd'hui « au libre arbitre, les affections sociales sont le « premier essor de ce besoin de l'union, qui tend « et s'élève à Dieu. Dieu s'annonce à la raison « par les déductions d'une saine logique; mais il « s'annonce aussi, d'une manière en quelque « sorte intime, à l'âme elle-même. » Dans la *Lettre de Dioclès à Diotime* sur l'athéisme, qui ne parut qu'après sa mort, le philosophe distingue trois sortes d'athéismes, qui se sont succédé à diverses périodes : la première, à l'origine et après la chute de l'homme, engendrée par une ignorance encore aveugle; la seconde, prenant la forme d'une incrédulité raisonnée, à la suite des aberrations du polythéisme; la troisième, née, dans les temps modernes, de l'orgueil et de la fausse science. La philosophie d'Hemsterhuys, sans offrir aucune de ces vues neuves qui méritent le nom de découvertes, est toujours originale; on y reconnaît un observateur judicieux, un penseur qui avait constamment jugé d'après lui-même : elle renferme des aperçus ingénieux, et parfois subtils; elle est ornée, quelquefois même entraînée, par l'imagination : mais, et c'est ici son caractère essentiel, ce qui la recommande à l'estime, nous dirions même au respect, elle respire constamment les nobles sentiments de l'homme de bien; elle est l'amie de la vertu; on y sent une chaleur secrète qui émane de l'âme de son auteur : elle associe la morale à la recherche de la vérité; tout en elle conduit et exhorte au perfectionnement; tout en elle combat l'égoïsme, encourage les mouvements généreux : philosophie vraiment digne de ce nom, si nécessaire à notre siècle, et dont la direction est éminemment juste, alors même que les doctrines qui s'y rattachent offrent, comme dans Hemsterhuys, quelques points faibles, hasardés, quelques hypothèses arbitraires, ou quelques vues incomplètes ! Nous avons encore d'Hemsterhuys une *Description historique du caractère de feu M. Fagel*, mort à trente-trois ans, 1773, in-12 (*voy.* FAGEL), et une *Lettre sur une pierre antique du cabinet de M. Smath*, écrite en 1762, publiée après sa mort : c'est au premier de ces amis qu'il a dédié sa *Lettre sur l'homme et ses rapports;* au deuxième, celles qu'il a écrites *sur la sculpture* et *les désirs*, et à la princesse Galitzin les deux derniers dialogues; cette princesse est désignée par le nom de Diotime dans la *Lettre de Dioclès*. Hemsterhuys avait des connaissances étendues en astronomie, en optique, en mathématiques. Il avait le goût des arts en même temps

qu'il en étudiait les principes; il était bon dessinateur, et possédait une collection précieuse de pierres gravées, de morceaux de sculpture, etc. Il a écrit en français; il n'avait fait imprimer ses ouvrages qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et seulement pour les distribuer à ses amis : ils ont été réunis et réimprimés, après sa mort, en trois éditions successives, la première en 1792, la deuxième en 1809, en 2 volumes in-8°, et la troisième, revue et augmentée, est accompagnée d'une notice sur Hemsterhuys, et d'un coup d'œil sur sa philosophie par S. Van de Weyer, Louvain, 1825 ou 1827, 2 vol. Les deux premières ont été exécutées à Paris par les soins de M. Jansen : toutes deux sont ornées de vignettes, dont la plupart ont été dessinées par Hemsterhuys lui-même, pour les éditions originales. On y a réuni une lettre de Herder *sur l'amour et l'égoïsme*, faisant suite à celle *sur les désirs*, et une de M. Jacobi au philosophe hollandais avec lequel il paraît que ce savant était uni par une étroite amitié. D. G-o.

HENAO (Gabriel de), jésuite espagnol, né à Valladolid en 1611, mort âgé de 93 ans en février 1704, commença par se livrer à son goût pour la poésie, et se fit dans cette carrière une certaine réputation : il composa une infinité de pièces, dont quelques-unes seulement ont été imprimées. Mais bientôt les idées religieuses prirent chez lui le dessus; et, cédant à leur empire, il entra dans la compagnie de Jésus, et y fut professeur de philosophie et de théologie à l'université de Salamanque, dont il devint recteur. Il y enseigna la théologie positive pendant plus de cinquante ans, et il faisait encore sa classe tous les jours à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ce fut là qu'il acquit une grande renommée, qui n'est pas même encore tombée aujourd'hui parmi ses compatriotes. Il est auteur d'un ouvrage tout à fait original, intitulé *Empyrologia, sive philosophia christiana de empyreo cœlo duabus partibus*, Léon, 1652, in-fol. Outre cette *Philosophie chrétienne du ciel empyrée*, il a publié divers écrits de scolastique, estimés de son temps par les théologiens espagnols, tous écrits en latin, et dont le recueil forme onze volumes in-folio. Le seul que l'on consulte encore dans les pays étrangers, est son grand ouvrage sur les antiquités de la Biscaye : *Averiguaciones de las antiguedades de Cantabria, enderezadas principalmente a descubrir las de Guipuzcoa, Vizcaya y Alaba*, Salamanque, 1689-91, 2 vol. in-fol. G-d.

HÉNAULT (J.). Voyez Hesnault.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), président au parlement de Paris, surintendant de la maison de la reine, et ensuite de madame la Dauphine, naquit à Paris le 8 février 1685, et mourut, dans la même ville, le 24 novembre 1770. Malgré une constitution délicate, il a vécu quatre-vingt-cinq ans; et il a été, dans sa longue carrière, un des hommes les plus heureux de son temps. Il fit ses études à l'Oratoire, connut le grand Racine, et reçut des leçons et des conseils de Massillon. A peine avait-il terminé ses études, que son père, riche fermier général, lui acheta la lieutenance des chasses et le gouvernement de Corbeil. Il parut à la cour, gai, spirituel, doux, conciliant, faisant de la musique, des vers faciles et des chansons ingénieuses : il fut remarqué, loué, fêté, et devint ce qu'on appelait alors dans le grand monde un homme à la mode. « D'assez grandes dames, « dit son contemporain, le marquis d'Argenson, « lui ont pardonné le défaut de noblesse, de « beauté, et même de vigueur. » Il s'est toujours conduit, dans l'occasion, avec modestie; il fut surtout très-répandu dans la société de la duchesse du Maine; et, tant que dura cette cour brillante et légère, il en fut un des principaux ornements. Cependant il paraît que, même dès le premier essor d'une jeunesse folâtre, il respecta toujours les convenances dans sa conduite, et la religion dans ses discours. Il eut beaucoup d'amis, et pas un seul ennemi. Il s'essaya de bonne heure dans la carrière littéraire : il obtint un prix à l'Académie française; et en traitant une question proposée par l'Académie des jeux Floraux, il l'emporta sur La Motte. Il fit deux tragédies médiocres en vers, un drame historique en prose, des comédies, des poésies diverses, quelques dissertations, et fut reçu de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, et aussi de celles de Nancy, de Berlin et de Stockholm. Il prit enfin une place distinguée dans la littérature française par la composition de son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*. Cet ouvrage méritait du succès, et fut loué au delà de son mérite. L'auteur eut le bon esprit de s'y tenir, d'y attacher toute sa gloire, et de le perfectionner sans cesse : il s'occupa, jusqu'à la fin de sa vie, à en soigner et à en multiplier les éditions. Il en fit paraître huit de son vivant, in-8° et in-4°, et il le vit traduit en anglais, en italien, en allemand, et même en chinois, si l'on en croit un de ses panégyristes (1). Il avait embrassé la magistrature : il fut reçu président au parlement en 1706, avec dispense d'âge; ensuite président en la première chambre des enquêtes, en 1710. La reine le prit en affection, et donna la charge de surintendant de sa maison, après la mort de M. Bernard de Coubert, qui avait payé cette charge 300,000 fr. Le président Hénault fut assez délicat pour partager ce bienfait de sa souveraine avec la veuve de son prédécesseur; et il lui fit payer exactement, à titre de pension, la moitié des appointements de la place. Un jour, la reine entra chez une duchesse, au moment où celle-ci écrivait au président; elle mit au bas du billet : « Devinez la main « qui vous souhaite ce petit bonjour. » Le président Hénault ajouta à la réponse le quatrain suivant :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras :
C'est trop oser, si mon cœur la devine;
C'est être ingrat que ne deviner pas.

(1) *Académie des inscriptions*, t. 38, p. 342.

A cinquante ans, le président Hénault renonça à toute occupation frivole; il s'adonna entièrement à la dévotion et à l'étude. « Mais sa piété, dit encore le marquis d'Argenson, était aussi exempte « de fanatisme, de persécution, d'aigreur et d'intrigue, que ses études, de pédanterie. » On trouve, parmi les lettres de madame du Deffant, une lettre du président Hénault, pleine d'esprit, de force et de raison, écrite à l'âge de quatre-vingts ans et adressée à Voltaire. Il tâche d'y faire repentir ce grand homme de ses attaques contre la religion de son pays (1). Voltaire, de son côté, missionnaire dans un sens opposé, s'était efforcé d'attirer le président Hénault dans le parti philosophique; il tâche en vain, dans ce but, de lui faire changer plusieurs passages de son *Abrégé chronologique* (2). Voltaire contribua beaucoup, sous les rapports littéraires, à la réputation du président Hénault, par les éloges qu'il lui donna : il ménageait en lui le confident de la reine, l'ami de plusieurs personnages puissants, et il lui adressa différentes fois des vers, qui sont au nombre des plus jolis qu'il ait faits : il l'inscrivit ainsi que Fontenelle, de son vivant, au nombre des hommes remarquables du siècle de Louis XIV. Hénault avait épousé en 1714 la fille de M. Lebas de Montargis, garde du trésor royal. Il vécut avec elle dans la plus parfaite union, et la perdit en 1728, sans avoir eu d'enfants; mais il traita comme les siens propres ceux de sa sœur, la comtesse de Jonsac, dont la postérité s'allia aux plus illustres maisons de France : ces brillantes alliances contribuèrent encore à l'éclat dont les dernières années du président Hénault furent environnées. Sa maison était tenue par madame de Jonsac, et ce que Paris offrait de plus spirituel, de plus aimable et de plus distingué par le rang et la naissance, attiré par le double attrait des plaisirs de la conversation et de la bonne chère, se rassemblait dans cette maison. C'est à cette dernière circonstance que Voltaire faisait allusion, lorsque, dans le commencement d'une épître adressée au président, il disait :

Hénault, fameux par vos soupés,
Et par votre Chronologie,
Par des vers au bon coin frappés,
Pleins de douceur et d'harmonie.

Le président Hénault fut piqué de ce qu'on paraissait faire entrer ses soupers pour quelque chose dans sa réputation, et Voltaire changea sur-le-champ ces vers. Cependant Hénault n'avait point paru offensé lorsque Voltaire traçait de lui ce portrait :

Les femmes l'ont pris fort souvent
Pour un ignorant agréable,
Les gens en *us* pour un savant,
Et le dieu joufflu de la table
Pour un connaisseur très-gourmand.
Qu'un bon estomac soit le prix
De son cœur, de son caractère,
De ses chansons, de ses écrits.
Il a tout : il a l'art de plaire,
L'art de nous donner du plaisir,
L'art si peu connu de jouir;
Mais il n'a rien s'il ne digère.

Ces vers sont dans une lettre particulière adressée au président Hénault lui-même, et il ne trouvait pas que les convenances y fussent blessées comme dans un écrit public. Les dernières années d'Hénault furent douces et tranquilles, malgré quelques infirmités. La lettre que nous avons citée prouve qu'il conserva jusqu'à la fin toutes ses facultés. Terminons en donnant une liste complète et exacte de ses ouvrages. Il les a presque toujours publiés sans nom d'auteur ou avec des noms d'auteurs supposés, et, à cet égard, sa destinée a été singulière : nos modernes bibliographes ne lui ont pas disputé ceux qui portaient le nom d'un autre, et qu'il n'avouait pas; et l'*Abrégé chronologique*, le seul qu'il ait avoué, ils ont voulu l'attribuer à un écrivain utile, mais obscur, l'abbé Boudot. Palissot avait dit, dans une note de ses *Mémoires de littérature*, que l'abbé Boudot avait fourni au président Hénault le plan de l'*Abrégé chronologique*, et avait eu part à cet ouvrage. Cette assertion, qui contenait une vérité et une erreur, a été répétée dans plusieurs dictionnaires (*voy.* Boudot). Le plan de l'ouvrage du président Hénault était tout entier dans celui de Marcel (*voy. Guillaume* Marcel) : mais cependant Hénault a considérablement modifié ce plan ; le sien est moins vaste et plus clair. Dans ses préfaces, il n'a cessé de répéter que son abrégé était en quelque sorte un résumé des conférences tenues chez lui ou chez le chancelier d'Ormesson, par les hommes les plus instruits dans notre histoire, tels que Foncemagne, Secousse, d'Aguesseau, dom Bouquet. On sait aussi qu'Hénault se servait de Pierre Boudot pour l'aider dans ses recherches historiques, et il a pu l'employer pour la mise au net de son abrégé; il serait donc tout simple qu'on eût trouvé dans les papiers de famille de cet abbé une copie de l'abrégé, faite par lui, sans qu'on dût inférer de là qu'il en fût l'auteur. L'esprit de législation qui l'a dicté, l'esprit parlementaire qui y règne, annoncent un écrivain bien différent. Le choix, la disposition et la rédaction des matériaux, les pensées et le style, enfin tout ce qui constitue le mérite de l'auteur, dans l'*Abrégé chronologique*, est incontestablement du président Hénault, et ses contemporains n'ont jamais songé à le lui contester : cependant ils n'ignoraient pas qu'il se servait de l'abbé Boudot, et lui-même ne s'en cachait nullement. Dans une de ses lettres (CCCVIII), Voltaire, en transmettant au président plusieurs faits sur notre histoire à vérifier dans les manuscrits de la bibliothèque de Paris, lui proposa d'en charger l'abbé Boudot.

(1) Voyez, *Lettres de madame du Deffant*, la vingt-troisième de celles qui sont adressées à Voltaire, t. 4, p. 161, 1re édit.

(2) Voyez Voltaire, *Correspondance générale*, lettre du 8 janvier 1752.

« L'abbé Boudot, dit Grimm (1), employé à la « bibliothèque du roi, aujourd'hui paralytique à « force d'avoir gagné des indigestions chez le « président, était spécialement chargé du dépar- « tement littéraire et historique. » Ces témoignages des contemporains suffisent pour déterminer le rang que l'abbé Boudot tenait dans le monde et dans la littérature, et la part qu'il a pu avoir dans la composition de l'*Abrégé chronologique*. Il faut se garder de juger les hommes et les choses de ce temps par les seules plaisanteries de Grimm et de madame du Deffant ; cependant, quoique tous deux donnent l'essor à leur esprit caustique pour jeter quelques ridicules sur le président, alors vieux et infirme, nulle part ils n'insinuent qu'il ne fût pas l'auteur des ouvrages qui portaient son nom. Ce ridicule, le plus grand de tous, ne leur eût point échappé : ils savaient, au contraire, que le président Hénault mettait volontiers sous le nom d'autrui les ouvrages qu'il composait, mais qu'il n'avait jamais été soupçonné de s'attribuer ceux des autres. 1° *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1768, in-4°. C'est la dernière édition donnée par l'auteur, la seule bonne. Les précédentes avaient paru en 1744, 1746 et 1749. Celle de 1752 porte, sur le titre, Quatrième édition ; mais ce n'est, ainsi que l'auteur le déclare dans une note, que la troisième, réimprimée et réduite en un seul volume au lieu de deux, in-8° et in-4°. On imprima en 1756 un supplément pour la troisième et la quatrième édition. Id., 1756, in-4°, avec un semblable supplément ; id., 1756, 2 vol. in-8°, cinquième édition, dédiée à la reine : Hénault a signé l'épître dédicatoire de cette édition, et c'est la première fois qu'il s'est nommé comme auteur de cet ouvrage. Id., 1761, 2 vol. in-8° ; id., 1765, 2 vol. in-8°. Ces deux dernières éditions ne paraissent être que des réimpressions, quoiqu'elles portent sur le titre Revue et corrigée ; mais l'auteur fit de grands changements dans la huitième et dernière. Nous ne parlerons pas des éditions données dans l'étranger, des réimpressions faites en France depuis la mort de l'auteur (2), ni des nombreuses imitations auxquelles son ouvrage a servi de modèle. Resserrer daus l'espace d'un ou de deux volumes les sommaires de notre histoire puisés dans les monuments originaux ; présenter en quelques mots les résultats de longues recherches et de discussions approfondies sur les points importants du droit public ; éclaircir souvent, par une seule phrase, des doutes historiques qui ont demandé un long examen ; surprendre agréablement son lecteur par des réflexions courtes et justes, qui le forcent à s'arrêter et à réfléchir ; faire ressortir, par un trait rapide ou par une remarque ingénieuse, les mœurs particulières de chaque siècle et les caractères des principaux personnages; offrir, des plus illustres d'entre eux, des portraits quelquefois dessinés avec vigueur et toujours avec élégance et précision ; choisir avec un jugement exquis, parmi cette multitude de faits dont se compose notre histoire, les plus importants à connaître et à retenir ; les ranger dans un ordre chronologique ; disposer avec clarté, en tableaux synchroniques, les noms et les dates de manière à les rendre plus faciles à consulter et à rappeler ; tels sont les divers genres de mérite de cet abrégé. Ils suffisent sans doute pour en justifier le succès ; mais on doit dire aussi que ce livre, aujourd'hui trop peu lu, trop déprécié, a été d'abord beaucoup trop loué. Indiquer un événement n'est point le raconter ; un sommaire n'est point un récit, ni une table chronologique une histoire. Les véritables modèles des abrégés ce sont, chez les modernes, le *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet ; et, chez les anciens, les ouvrages de Velleius Paterculus et de Florus. 2° *Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules, ouvrage inédit du président Hénault, imprimé sur le manuscrit original écrit de sa main*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. Il n'y a aucun avis ni préface d'éditeur. Nous avons été informés que le manuscrit de cet ouvrage était seulement annoté de la main du président Hénault, mais non pas écrit par lui. Il n'est peut-être pas de lui. Ni Lebeau, dans son *Éloge*, ni aucun contemporain, n'en ont fait mention. Cet ouvrage ne contient aucune recherche nouvelle, mais seulement l'analyse de celles de l'abbé Dubos sur ce sujet ; on y compare le système de cet abbé à ceux de ses antagonistes, afin de lui donner tout l'avantage. Nous voyons, par un passage de ce livre (t. 1er, p. 168), que son auteur, quel qu'il soit, l'écrivait en 1738. A cette époque Hénault devait, en effet, être occupé de recherches historiques, puisqu'il publia, six ans après, son *Abrégé*. Il est donc possible qu'il ait fait cette analyse pour se rendre compte de ses idées ; mais il ne la destinait pas à l'impression. Il y a plus de véritable instruction, sur cette matière, dans les cinq pages in-4° qui sont à la fin de la première race de son *Abrégé chronologique*, que dans les deux volumes de cette *Histoire critique*. Le nom du président Hénault a cependant procuré les honneurs de la traduction à cette insignifiante production. 3° *Lettre du président Hénault sur la régale, adressée à l'abbé Velly*, dans le *Mercure de France* (*voy.* le recueil de Fon-

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*, seconde partie, t. 1, p. 362.

(2) Dans ces derniers temps on a publié de nouvelles éditions de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault avec des continuations. Outre celles qui ont été citées à l'article Fantin-Desodoarts (*voy.* ce nom), nous mentionnerons : 1° une édition de l'*Abrégé chronologique*, corrigée, augmentée de notes supplémentaires et d'une notice par Walckenaer, suivie d'une nouvelle continuation, depuis Louis XIV jusqu'à l'année 1821, Paris, 1821-1822, 6 vol. in-8°. Walckenaer a revu les 3 premiers volumes, et y a ajouté des notes supplémentaires ; mais il n'a eu aucune part à la nouvelle continuation depuis la mort de Louis XIV jusqu'à l'année 1821. Cette nouvelle continuation forme les volumes 4 à 6, et elle est de M. Auguis. 2° Une édition continuée jusqu'aux événements de 1830, et revue par Michaud de l'Académie, Paris, 1836, grand in-8° (*voy.* MICHAUD). E. D—s.

tanieu, t. 348, à la bibliothèque de Paris); 4° *Lettres du président Hénault à Marmontel, au sujet d'un extrait de l'abrégé de l'histoire de de Thou*, dans le *Mercure de France*, avril, 1755 (même recueil, t. 365). 5° *Mémoire sur les abrégés chronologiques*, t. 28 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. C'est le seul mémoire que le président ait fourni à l'Académie des inscriptions. 6° *Discours qui a remporté le prix d'éloquence de l'Académie française*. 1707, *par Hénault, conseiller au parlement*, Paris, Coignard, 1707, in-4°. 7° *Pièces de théâtre en vers et en prose*, 1770, in-8°. Ce recueil a été imprimé à petit nombre et renferme : *Cornélie vestale*, *François II*, *la Petite maison*, *le Jaloux de lui-même*, *le Réveil d'Épiménide*, *le Temple des chimères*. *Cornélie* avait été déjà imprimée en Angleterre à l'imprimerie particulière d'Horace Walpole (Strawberry-Hill). Cette pièce fut jouée sans succès au Théâtre-Français en 1713, sous le nom de Fuzelier. *François II*, drame historique en cinq actes et en prose, avait eu une première édition en 1747, in-8°, et une deuxième, augmentée de notes curieuses et instructives, en 1768, in-8°. Le premier titre est *Nouveau théâtre français*, titre que l'auteur cherche à justifier dans sa préface. Le *Réveil d'Épiménide* est fondé sur une idée ingénieuse, et eut beaucoup de succès. La musique du ballet intitulé *le Temple des chimères*, donné en 1760, fut composée par le duc de Nivernais, et Voltaire adressa sur ce sujet au président Hénault une épître en vers, qui se termine ainsi :

Vous célébrez les chimères :
Elles sont de tous les temps ;
Elles nous sont nécessaires ;
Nous sommes de vieux enfants,
Nos erreurs sont nos lisières,
Et les vanités légères
Nous bercent en cheveux blancs.

Ces vers valaient seuls tout le ballet du président Hénault. 8° *Marius*, tragédie en cinq actes, en vers, ne se trouve point dans le recueil que nous venons de faire connaître : elle fut jouée avec assez de succès en 1715, et parut imprimée en 1716, sous le nom de de Caux. Dans l'article de ce dernier auteur il est dit que Lebeau s'est trompé en attribuant cette pièce au président Hénault, puisque celui-ci ne l'a point comprise dans son recueil; mais il paraît que de Caux fit à la pièce de Hénault des changements assez considérables pour que le véritable auteur jugeât à propos de l'abandonner à son prête-nom. On a retrouvé, dans les papiers du président Hénault, un manuscrit de la pièce de *Marius à Cyrthe*, tout entier de sa main : il diffère, en beaucoup d'endroits, de la pièce imprimée de de Caux; ceci confirme l'assertion du secrétaire perpétuel de l'Académie des belles-lettres, qui d'ailleurs a eu tous les moyens d'être bien informé; enfin, une note du président Hénault, en tête du manuscrit, et la préface dont il l'a accompagné, ne laissent aucun doute à cet égard. Ce manuscrit a été imprimé dans les *Œuvres inédites de M. le président Hénault*, Paris, 1806, in-8°. La plupart de ces œuvres n'étaient rien moins qu'inédites. Parmi les pièces de vers que renferme ce recueil, nous en avons distingué une intitulée *Prière à l'Amour* (p. 211), et qui commence par ces mots :

Si tu ne veux, dieu d'Amour, que j'en meure,
Va voir Iris, et vas-y promptement, etc.

La chanson, qui porte le même titre de *Prière à l'Amour* (p. 253), et qui commence par

Amour, ne me trompes-tu pas !

Deux autres chansons du président Hénault, qui se trouvent p. 239 et 267 de ces œuvres inédites, et dont la première commence par ces mots :

Quoi ! vous partez sans que rien vous arrête !

et la seconde par

Il faut, quand on s'aime une fois,
S'aimer toute la vie,

ont été réimprimées bien des fois, et dans un grand nombre de recueils. En général, les diverses poésies du président Hénault sont habituellement faibles et incorrectes ; mais on trouve presque toujours ce qui manque souvent aux compositions plus travaillées des poëtes de nos jours, de la facilité, du naturel et de la grâce. L'éditeur de ce recueil d'œuvres inédites a mis en tête une notice sur la vie et les ouvrages du président Hénault, dans laquelle il lui attribue une *Vie du connétable de Luynes*, dont personne n'a entendu parler comme étant de cet auteur. Le même éditeur cite encore du président Hénault, une *Réponse à M. de Ste-Albine, au sujet de la régence de Catherine de Médicis ;* une *Lettre sur les croisades*, dans le *Journal de Verdun ;* une dissertation sur cette question : *Pourquoi la langue française est-elle chaste et que la langue latine ne l'est pas* (1)? Nous croyons que cet éditeur des œuvres inédites est l'auteur du *Précis de l'abrégé chronologique de l'histoire de France, augmenté de plusieurs pièces inédites du même auteur*, Paris, an 13, in-12. Il est certain du moins que cet écrivain a été l'éditeur de l'ouvrage de l'*Établissement des Français dans les Gaules*, dont nous avons parlé plus haut, et aussi celui des *Nouveaux mémoires du maréchal de Bassompierre, recueillis par le président Hénault et imprimés sur le manuscrit de cet académicien*, Paris, Locard fils, an 10, in-8°. L'auteur de l'article BASSOMPIERRE, dans cette *Biographie universelle*, pense que ces mémoires, où les noms sont défigurés et qui fourmillent d'erreurs, sont supposés. Nous sommes de son avis ; il n'y a rien dans les écrits des contemporains du président Hénault

(1) Nous transcrivons ce titre tel que l'éditeur nous le donne; et nous n'avons pas vérifié si les recueils de l'Académie de Nancy contiennent en effet sur la langue française une phrase si peu française.

qui puisse faire penser qu'il se soit occupé d'un pareil ouvrage. Tous les bibliographes et auteurs de dictionnaires historiques disent aussi que le président Hénault a travaillé à l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, de Macquer (1). W—R.

HÉNAUX (ÉTIENNE-JOSEPH), poëte belge, né à Liége le 2 janvier 1818, mort dans sa 25e année, le 25 novembre 1843, débuta dans les lettres à l'âge de dix-huit ans par un poëme *sur le dévouement des Franchimontois*. Bientôt après il prit une part active à la rédaction d'un journal quotidien, l'*Espoir*, et ses articles sur le théâtre, sur les concerts et sur un grand nombre de productions nationales ou françaises furent goûtés du public. En 1839, il y publia une chronique liégeoise du 12e siècle, *la Reine de Pâques*, qui parut en sept feuilletons et obtint un légitime succès. Reçu docteur en droit le 3 septembre 1841, il avait peu de penchant pour le barreau, et préféra s'occuper de littérature. Son existence a été si courte, qu'il a malheureusement peu produit et peu publié, malgré une facilité de travail prodigieuse. Il a fait imprimer : 1° *Pauline, histoire de tous les jours*, poëme, Liége, 1841, in-8°; c'est une boutade spirituelle, de 20 pages seulement, datée d'avril 1839, et précédemment insérée dans la *Revue belge ;* 2° *le Mal du pays*, Liége, 1842, in-8°, recueil où l'on trouve quelques pièces qui ne manquent pas d'originalité ; 3° *la Statue de Grétry*. Liége, 1842, in-8° ; c'est un essai dans le genre lyrique. Dans ce poëme de 24 pages, Hénaux paraît s'être inspiré de Victor Hugo ; 4° *Galerie des poëtes liégeois*, Liége, 1843, in-8°. Il a laissé inédit : les *Chants de la patrie ;* une suite de la *Galerie des poëtes liégeois* ; des *Chroniques liégeoises* et des *Scènes de la vie wallonne*. « L'imagi« nation d'Hénaux, dit de Reiffenberg, facile « à s'impressionner, reflétait heureusement les « fraîches images de la nature ; il parlait une « langue mélodieuse, animée, facile, qui s'épu« rait chaque jour davantage. » E. D—s.

(1) On a publié tout récemment : *Mémoires du président Hénault écrits par lui-même*, recueillis et mis en ordre par son arrière-neveu, M. le baron de Vigan, Paris, 1855, 1 vol. in-8°. « C'est, dit l'éditeur dans une courte préface, le dernier ouvrage « qu'écrivit le président Hénault pour son plaisir et comme « délassement dans sa vieillesse. Dans ce récit il ne paraît pas « avoir eu la prétention d'écrire l'histoire, il voulut seulement « laisser des matériaux à ceux qui seraient tentés de le faire. « Le manuscrit original de cet ouvrage est resté longtemps « enfoui dans une bibliothèque de la famille de l'auteur. » Les *Mémoires du président Hénault* offrent quelques traits piquants sur l'histoire de son siècle ; mais on y rencontre peu de renseignements sur sa vie propre. A peine même y parle-t-il de son *Abrégé chronologique*. On y trouve les intrigues de la cour, l'anecdote du moment, et des portraits bien tracés, notamment celui de Fouquet. Le président Hénault a de plus inséré dans ces *Mémoires* un document curieux et intéressant sous plus d'un point de vue. C'est un *extrait des dépêches du cardinal de Fleury au cardinal de Tencin*, *pendant son ministère de* 1739 à 1742, *sur les jesuites et les jansénistes*. Cet extrait ne forme pas moins d'une centaine de pages du volume publié par M. le baron de Vigan. Le président Hénault le fait précéder des observations suivantes : « Ce que je vais exposer, c'est un manuscrit qui « m'est tombé entre les mains et qui m'a paru curieux. Ce sont « des fragments de lettres du cardinal de Fleury et de l'abbé de « Tencin, depuis le cardinal, au sujet des jésuites, qui contient « d'ailleurs quelques anecdotes de cour. » E. D—s.

HENCKEL. *Voyez* HENKEL.

HENDERSON (JOHN), célèbre acteur anglais, né à Londres en 1746, était d'une famille originaire d'Écosse. Il fit d'abord des progrès si rapides dans le dessin, qu'il remporta le prix de la société des arts. La lecture de Shakspeare fit naître et décida son goût pour le théâtre. Rebuté par Garrick et par Colman à cause de sa voix trop grêle, il redoubla ses efforts, et parut avec succès en 1772 sur le théâtre de Bath. Ce ne fut qu'en 1777 qu'il fut admis aux théâtres de la capitale. Quelques années après, il attira une grande affluence aux spectacles de Hay-market, de Drury-Lane et de Covent-Garden. Il ne cessa d'obtenir les plus grands applaudissements sur ce dernier théâtre jusqu'à sa mort, arrivée le 3 novembre 1785. Il est l'auteur d'un très-petit nombre de pièces de poésie ; mais ces essais font voir qu'il aurait pu faire davantage s'il s'était livré plus constamment à ce genre. T—D.

HENDERSON (JOHN), savant irlandais, qui, sans avoir publié aucun ouvrage, a cependant laissé une très-grande réputation littéraire, naquit en 1757 à Belle-Garance, près de Limerick. Il reçut sa première éducation parmi les méthodistes. A huit ans, il entendait le latin de manière à pouvoir l'enseigner à l'école de Kingswood; à douze ans, il professait le grec dans le collége de Trevecka, au pays de Galles. Le docteur Tucker, frappé de son mérite précoce, l'envoya étudier à ses dépens à l'université d'Oxford. Son érudition tenait du prodige et s'étendait à tous les genres de connaissances, quoiqu'il se fût attaché avec plus de goût à la théologie, à la morale, à la chimie et à la médecine. Il y joignait un caractère essentiellement bon et généreux et un esprit singulier, que rendait plus piquant encore l'originalité de ses habitudes. Il passait une partie du jour à fumer et lisait en fumant ; c'étaient ses deux grandes jouissances. Ses vêtements étaient faits d'une manière qui lui était toute particulière. Il ne portait point de cravate, et, à l'âge de vingt-quatre ans, il laissait flotter ses cheveux comme ceux d'un enfant de six ou sept ans. Ce qui devait surtout faire ressortir ce genre de ridicule, c'était une démarche grave et mesurée qui lui donnait l'air d'un homme affaibli par l'âge ou les maladies. Il se mettait ordinairement dans son lit au point du jour et se levait dans l'après-midi. Souvent, avant de se coucher, après s'être déshabillé jusqu'à la ceinture, il se plaçait en face d'une pompe située près de sa chambre, et la faisait jouer sur la partie supérieure de son corps jusqu'à ce qu'elle fût complétement inondée : il lâchait ensuite la pompe sur sa chemise, mettait la chemise sur lui et se couchait dans cet état ; c'est ce qu'il appelait prendre un excellent bain froid. On verra, à l'article de J. Howard, que ce célèbre philanthrope avait à peu près la même habitude, que d'autres hommes n'essayeraient peut-être pas impunément de contracter. Nous allons rappor-

ter une anecdote qui pourra donner une idée de la modération du caractère d'Henderson. Un étudiant d'un collége voisin du sien et qui se piquait d'être un grand logicien, l'attaqua un jour sur un sujet qu'il avait choisi lui-même, mais qu'il ne connaissait probablement pas encore assez : vaincu, et ne sachant que répondre, il n'imagina rien de plus convaincant que de lancer un verre rempli de vin au visage de son antagoniste. Henderson, sans se décontenancer, s'essuya tranquillement, et dit avec plus de calme encore à ce mauvais logicien : « Ceci, monsieur, n'est « qu'une digression ; examinons maintenant votre « argument. » Cependant cette insulte grossière indigna tellement les assistants qu'ils mirent l'agresseur à la porte. Il avait une sorte d'éloquence froide et sentencieuse ; sa mémoire égalait celle qu'on a attribuée à Crichton et à Psalmanazar, et joignait de plus à sa richesse un ordre admirable. Il avait aussi un talent singulier pour imiter les dialectes des différents peuples et les accents des différentes personnes, et il aurait pu, dit-on, se donner avec assurance pour natif de tel pays qu'il aurait voulu. Henderson montrait beaucoup de sagacité dans les jugements qu'il portait sur le moral des hommes d'après leur physionomie ; c'était le genre de science dont il était le plus vain. On peut supposer, par tout ce qu'on rapporte de lui, qu'il avait beaucoup plus d'imagination et de mémoire que de jugement, surtout quand on sait qu'il croyait aux sciences occultes, et que sa bibliothèque était en partie composée de livres de magie et d'astrologie. On lui a reproché d'aimer un peu trop le vin ; ce penchant, son application continuelle, sa pipe et ses bains froids furent sans doute les causes éloignées de sa mort prématurée, arrivée à Oxford en 1788, dans la 32e année de son âge. Il est fâcheux qu'on n'ait pu recueillir au moins des fragments des conversations d'Henderson ; on en aurait formé un livre intéressant et utile. Un de ses élèves lui exprimant un jour le regret de ce qu'il n'avait pas fait jouir le public des richesses de son esprit, Henderson répondit : « L'ignorance « fait plus d'écrivains que la science ; un grand nom« bre de prétentions à l'originalité doivent être « regardées comme nulles, à moins que les auteurs « ne puissent convaincre leurs prédécesseurs de « plagiat. Il faut penser lentement et écrire tard. » (*Gentleman's mag.*, avril 1789, p. 295.) X—s.

HENDERSON (THOMAS), astronome anglais, naquit à Dundee le 28 décembre 1798. Ses études terminées, il fut placé à l'âge de quinze ans dans l'étude d'un « sollicitor » auquel son frère était associé, et qu'il quitta au bout de six années pour aller occuper une situation plus importante dans les bureaux d'un légiste d'Édimbourg. Mais un goût des plus vifs pour l'astronomie le dominait déjà depuis longtemps ; et c'est à cette science qu'il consacrait tous ses loisirs. Il se trouva bientôt en rapport avec plusieurs personnes distinguées et entre autres avec le capitaine Basil Hall et les professeurs Leslie et Wallace. Ce dernier, sous la direction duquel se trouvait à cette époque le petit observatoire de Colton Hill dépendant de l'institut astronomique d'Édimbourg, ne balança pas à lui permettre le libre usage des instruments, et le mit ainsi à même de perfectionner ses connaissances par la pratique. Henderson ne tarda pas à se faire connaître comme astronome par la communication qu'il fit au docteur Young, secrétaire du bureau des longitudes, d'une méthode pour calculer les observations d'occultations d'étoiles fixes par la lune ; méthode dont, trois ans après (1827) il publiait dans l'*Almanach nautique* une amélioration, et à laquelle il ajouta plus tard une autre méthode, avantageuse du moins en ce sens qu'elle offre un moyen de contrôler et de vérifier la première. Ces travaux furent insérés dans le *Quarterly-Journal des sciences* de Londres, et lui valurent les remercîments du bureau dont Young était le chef. En même temps, il lisait à la société royale de Londres un travail *sur la différence des méridiens des observatoires royaux de Londres et de Paris*, travail qui fut imprimé dans les *Transactions philosophiques* de 1827. Dans les observations que l'observatoire royal avait officiellement fournies à sir John Herschel pour ses opérations de 1825, ayant pour objet de déterminer les différences de longitude entre Greenwich et Paris au moyen de signaux enflammés, se trouvait une erreur d'une seconde dans l'un des nombres, et cette erreur avait causé quelque irrégularité dans les résultats des divers travaux journaliers. Comme les différences étaient petites, elles avaient été attribuées à des erreurs d'observation. Henderson reprit les faits originaux, découvrit où gisait l'erreur, et, non content d'en déterminer la quotité, il soumit le travail tout entier à une nouvelle vérification. Du résultat qu'il obtint à l'ancien, la différence ne consistait qu'en sous-décimales d'un ordre minime ; mais la correction de l'erreur, en rendant le travail plus parfait, augmenta considérablement la confiance accordée à la conclusion générale. Herschel déclara lui-même « que cette découverte avait eu « pour effet d'élever au rang d'un fait scientifique « certain un résultat susceptible de beaucoup de « doute, par suite de la discordance des observa« tions de chaque jour, et de donner ainsi à une « opération nationale toute l'importance qu'elle « devait avoir. » On ne s'étonnera pas qu'après des preuves si saisissantes d'une minutieuse délicatesse d'observation réunie au savoir, Henderson ait été au mois d'octobre 1831, après la mort de Fallows, nommé directeur de l'observatoire placé au cap de Bonne-Espérance par le gouvernement anglais, et auquel on venait de donner une importance en rapport avec le besoin de multiplier les observations astronomiques dans l'hémisphère austral. Henderson, pendant les quinze ou seize mois qu'il y passa (1832 et les quatre premiers mois de l'année

suivante), développa une activité de tous les instants. Il détermina, outre la latitude et la longitude de cet établissement, la position des étoiles circompolaires australes pour en conclure avec la dernière justesse la situation polaire de ses instruments et le chiffre vrai de la réfraction de son horizon. Il observa la lune et les étoiles, pour mieux préciser la parallaxe horizontale de la lune; puis Mars, pour obtenir la parallaxe de cette planète, et par elle celle du soleil. Il étudia les éclipses des satellites de Jupiter, l'occultation des étoiles fixes par la lune, un passage de Mercure, la situation des comètes d'Encke et de Biela. Enfin il fit de cinq à six mille observations sur la déclinaison. Riche alors d'une énorme masse de matériaux, et commençant à se fatiguer sous un climat si différent de celui de son Écosse, Henderson, au mois de mai 1833, résigna ses fonctions; et de retour en Europe, il se fixa à Édimbourg, où, libre d'engagements officiels, il se mit à rédiger les trésors d'observations qu'il avait rapportées de son séjour à la pointe de l'Afrique. Le premier résultat de ce nouvel ordre de labeurs fut la détermination d'un élément astronomique important, une parallaxe du soleil plus rigoureuse, telle qu'elle ressortait de la collation des observations de la déclinaison de Mars près du point de l'opposition, faites à Greenwich, Cambridge et Altona, avec les observations correspondantes faites au Cap. Bientôt après parut un mémoire relevant et discutant à fond les anomalies du beau cercle mural de six pieds anglais de diamètre dont est muni l'observatoire du Cap. A la sollicitation de Baily, il accepta ensuite la tâche un peu matérielle, un peu monotone, mais éminemment utile à la science, de réduire les observations faites par le capitaine Foster à l'île de l'Ascension, sur la comète de 1830. En 1834, l'institut astronomique d'Édimbourg s'étant entendu avec l'État pour lui céder son observatoire, à condition qu'une dotation spéciale, jointe au don d'instruments nouveaux, le transformerait en établissement public, Henderson, par le choix unanime du gouvernement et de l'université, fut nommé professeur d'astronomie pratique et directeur de l'observatoire. Ses travaux dans ces fonctions sont très-connus des astronomes par les cinq volumes qu'il a publiés de 1834 à 1839, et tous les jours encore on y puise avec fruit. Henderson fut plus qu'un savant au courant de la science astronomique, plus même qu'un observateur soigneux, un calculateur habile et un manipulateur intelligent: il dominait la science; il a rendu plus sûres, plus simples et plus expéditives les méthodes auxquelles tiennent ses progrès. C'est un des noms qui doivent surnager. Il mourut à Édimbourg, âgé de 48 ans seulement, le 23 novembre 1845. Z.

HENEL (Nicolas), historien silésien, naquit en 1582 à Neustadt, dans la haute Silésie, étudia le droit à Breslau et à Iéna, voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en France et en Italie, et reçut à Bâle le degré de docteur en droit. A son retour, Henel fut nommé vice-chancelier du duché de Munsterberg, conseiller impérial, et dans la suite syndic de la ville de Breslau. Il mourut le 23 juillet 1656. Il est auteur de plusieurs ouvrages historiques sur la Silésie; quelques-uns ont été publiés; 1° *Siles ographia* et *Breslographia*. Francfort, 1613, in-4°. Cet ouvrage fut froidement accueilli par le public. L'auteur composa dans la suite, *Silesiographia renovata* et *Breslographia renovata*, qui n'a pas été imprimée à part, mais qui se trouve insérée dans les *Scriptores rerum Silesiacarum*, publiés par Sommersberg; 2° *Commentarius de veteribus JCtis, quorum legibus justitiæ Romanæ templum exstructum est*. Leipsick, 1641, in-8°; ibid., 1654, in-8°. Ce livre peut être regardé comme un recueil de panégyriques plutôt que comme un ouvrage utile aux recherches historiques. Le style en est trop affecté. 3° *Otium Vratislaviense, h. e. variarum observationum ac commentationum liber*, Iéna, 1658, in-8°. Cet ouvrage posthume fut publié par C.-F. Henel, fils de l'auteur; on trouve dans ce même volume: *Epistola de studio juris, et auctarium seu dissertatio de primatu D. Petri, ac per hunc Pontificis Romani in Ecclesia Christi*. Les autres ouvrages de Henel, *Silesia togata; Genealogiæ omnium pene Silesiæ ducum; Adversaria Silesiaca*, etc., n'ont pas été livrés à l'impression. B—h—d.

HENGIST, fondateur du royaume de Kent dans la Grande-Bretagne, était, ainsi que son frère Horsa, célèbre chez les Saxons par sa valeur et par l'antiquité de sa race, que l'on faisait remonter à Odin. Vers 450 les Bretons, délaissés par les Romains, ne pouvaient défendre leur patrie contre les incursions des Écossais et des Pictes. Suivant l'avis de Vortiger leur roi, ils allèrent, de l'autre côté de la mer, demander du secours aux Saxons. Ceux-ci se félicitèrent d'être appelés dans un pays que depuis longtemps ils brûlaient d'envahir. Hengist et Horsa se mirent à leur tête; ils débarquèrent dans l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise, marchèrent contre les ennemis des Bretons, et les défirent près de Stamford. La facilité avec laquelle ils avaient obtenu ce succès, leur fit juger combien il leur serait aisé de soumettre les Bretons eux-mêmes, qui n'avaient pu repousser d'aussi faibles ennemis. Hengist et Horsa envoyèrent donc en Saxe les rapports les plus séduisants sur la fertilité et la richesse de la Bretagne, et représentèrent comme immanquable la conquête d'une nation qui avait perdu depuis longtemps l'usage des armes, et dont les diverses tribus n'étaient pas unies entre elles. Hengist sut en même temps persuader aux Bretons qu'il convenait de faire venir des renforts de Saxe, pour s'opposer plus efficacement à toute tentative de la part de leurs ennemis du Nord. Quand les deux frères eurent reçu ces renforts, qui consistaient en cinq mille hommes, ils cherchèrent querelle aux Bretons, sous prétexte qu'on ne leur payait

pas leurs subsides et qu'on ne leur fournissait pas de provisions. Bientôt ils levèrent tout à fait le masque, firent alliance avec les Écossais et les Pictes, et en vinrent aux hostilités contre les Bretons. Ceux-ci indignés prirent les armes, et ayant déposé leur roi Vortiger, exécré pour ses vices et devenu odieux depuis le funeste résultat de ses conseils, ils déférèrent le commandement à son fils Vortimer. On fit la guerre avec acharnement. Les annalistes saxons et bretons ne sont pas d'accord sur le parti qui fut généralement victorieux; mais les progrès constants des Saxons prouvent que l'avantage était ordinairement de leur côté. Horsa fut tué dans un combat livré près d'Églesford, aujourd'hui Ailsford. Hengist, resté seul chef, dévasta jusqu'aux coins de l'île les plus reculés; les édifices furent détruits, les prêtres égorgés sur les autels par les usurpateurs idolâtres. Les Bretons n'eurent d'autre ressource, pour échapper à la mort, que de se soumettre au joug du vainqueur; quelques-uns se réfugièrent dans l'Armorique, à laquelle ils donnèrent leur nom. Vortimer mourut; il eut pour successeur, Ambroise, né Breton, quoique d'origine romaine. Ce nouveau chef réussit à rallier les Bretons contre les Saxons, et à ranimer leur courage. Hengist conserva néanmoins le territoire qu'il avait conquis; et pour diviser les forces et l'attention des habitants du pays, il fit venir une nouvelle horde de Saxons, commandés par Octa et Ébissa, son frère et son neveu, qu'il établit dans le Northumberland. Pour lui il resta dans une partie plus méridionale, et fonda le royaume de Kent, qui comprenait le comté de ce nom et ceux de Middlesex, d'Essex, ainsi qu'une partie du Surrey. Il fixa sa résidence à Cantorbéry, et mourut vers 488, laissant à sa postérité les États qu'il avait acquis. Les succès d'Hengist encouragèrent d'autres chefs saxons à venir s'établir en Bretagne; ce qui donna lieu successivement à la fondation des différents royaumes connus sous le nom d'Heptarchie. E-s.

HÉNIN DE CUVILLERS (Étienne-Félix, baron d'), naquit le 27 avril 1755 à Balloy (Seine-et-Marne), d'une famille noble de Champagne. D'abord cadet gentilhomme, puis sous-lieutenant au régiment des dragons de Languedoc, il fut ensuite employé dans la diplomatie auprès de l'électeur de Trèves en 1784, et passa l'année suivante en Angleterre par autorisation des ministres de la guerre et des affaires étrangères. La même année, il fut nommé secrétaire d'ambassade à Venise, et en 1786 il devint chargé d'affaires près la république de cette ville. En 1793, il quitta ce poste et fut envoyé comme ministre chargé d'affaires de France à Constantinople, où il resta jusqu'en 1795, époque à laquelle il rentra en France. Employé à l'armée d'Italie, il fut blessé à la seconde journée de la bataille d'Arcole le 26 novembre 1796. Pendant les années 1797 à 1802, il remplit plusieurs fonctions administratives et militaires, et fut chargé de diverses opérations. En 1800, il avait été nommé chef d'état-major général au siége de Peschiera, en 1801 de toute la cavalerie de l'armée d'Italie. En 1803, il fit partie de l'expédition de St-Domingue en qualité d'adjoint à l'état-major, fut chef d'état-major de la division de droite du nord, au môle Saint-Nicolas, et chargé du désarmement des blockaus à Dutreillis et à Duplas, en présence des nègres révoltés dans la plaine du cap Français, le 15 novembre 1803. Ce fut sur le champ de bataille, où il eut un cheval tué sous lui à l'attaque générale des nègres contre le Cap, le 18 du même mois, qu'il obtint le grade de colonel adjudant-commandant. Le 20 novembre, il était chef d'état-major de la première division de l'armée de Saint-Domingue, et fut, le lendemain, envoyé comme parlementaire à Dessalines pour régler les articles de la capitulation et de l'évacuation du Cap : il fut ensuite chargé de faire la remise de la place et des forts. Il commandait le détachement de trente grenadiers et de trois officiers restés pour protéger les embarcations; et lorsque l'armée y fut toute rendue, Christophe voulut faire prisonnier ce détachement, et le retint pendant plus de quatre heures. Embarqué le 30, d'Hénin fit naufrage le même jour à la sortie du port, et fut alors, avec tout son équipage, fait prisonnier par les Anglais, qui le conduisirent à la Jamaïque. Le général en chef Rochambeau, son compagnon d'infortune, lui donna l'ordre secret de conserver et d'envoyer en France les archives de l'armée de Saint-Domingue, et d'Hénin remplit cette commission. Ayant obtenu en février 1804 de retourner en France, prisonnier sur parole, après une traversée de plus de deux mois, il arriva à Paimbœuf avec les archives de l'armée, qu'il inventoria et classa par l'ordre du ministre de la marine. Rendu à l'activité, il fut employé soit en qualité de chef d'état-major de division, soit en qualité de commandant de diverses places fortes en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Italie et dans l'intérieur de la France. Créé baron le 15 août 1809, officier de la Légion d'honneur en 1811, chevalier de St-Louis en 1814, il fut, le 4 mars 1819, promu par Louis XVIII au grade de maréchal de camp honoraire et mis à la retraite. Sa vie active ne l'a pas empêché de s'adonner aux sciences et à la littérature, et on lui doit un assez grand nombre d'ouvrages sur divers sujets. Il s'est particulièrement occupé du magnétisme, et il fut secrétaire de la société établie pour la propagation du magnétisme animal comme moyen curatif. En 1816, il en prit la défense contre le *Journal des Débats*. Voici en quels termes un biographe expose les vues qu'il a soutenues ou développées sur le magnétisme dans ses écrits : « Hénin nie l'existence du fluide, et at-« tribue tous les effets à l'imagination ébranlée « du malade. Il admet une transfusion de facultés « morales et une atmosphère de sensibilité, agis-« sant réciproquement parmi les êtres animés au

« moyen des sens, agents physiques de l'imagina- « tion, et explique, avec ce système, les guérisons « et les prodiges du magnétisme animal, qu'il « croit devoir appeler *phantasiexousie*, du grec « *phantasia*, imagination, et *exousia*, puissance. « Il prétend que la *phantasiexousie* est essentiel- « lement liée à l'histoire de tous les cultes, à « l'établissement desquels elle a servi de base et « prêté son appui ; que les prêtres des différentes « religions ayant souvent obtenu du magnétisme « d'étonnants résultats, les ont présentés au « vulgaire comme des miracles, témoignages « irrécusables de leur contact avec la Divinité ; « qu'on a ainsi la clef de tous les prodiges attri- « bués aux oracles, pythies, sibylles, sorciers, « possédés, etc., comme aux fanatiques, tels que « les convulsionnaires de St-Médard et des Cé- « vennes. Dans le tome 8 de ses *Archives du ma-* « *gnétisme animal*, p. 97 et suivantes, le baron « d'Hénin, fidèle à son système, traite une ques- « tion théologique fort délicate, mais avec res- « pect et convenance. Il affirme que tous les « miracles de Jésus-Christ n'étaient pas surnatu- « rels, attendu qu'étant à la fois Dieu et homme, « ses actions participaient également de la nature « divine et de la nature humaine ; il en conclut que « plusieurs de ses prodiges étaient dus au magné- « tisme, que Jésus aurait appris en Égypte. Cette as- « sertion est fondée sur un passage d'Arnobe l'an- « cien, célèbre apologiste du christianisme, où il « est dit que les païens accusaient Jésus d'avoir dé- « robé les pratiques secrètes des prêtres égyptiens. » Le baron d'Hénin de Cuvillers est mort le 2 août 1841. Il a publié : 1° *Mémoire concernant le système de paix et de guerre des régences barbaresques sur les côtes d'Afrique*, Venise, 1787, in-12 ; traduit de l'italien, 1788, in-12 ; 2° *Essai sur la marine ancienne des Vénitiens*, traduit de l'italien de Formaleoni, 1788, in-8° ; 3° *Coup d'œil historique et généalogique sur l'origine de la maison impériale des Comnène*, Venise, 1789, in-8° ; 4° *Histoire philosophique et politique du commerce et de la navigation des anciens dans la mer Noire*, traduit de l'italien (*voy.* FORMALEONI), Venise, 1789, 2 vol. in-8° avec cartes ; 5° *Sommaire de la correspondance diplomatique du citoyen Étienne-Félix d'Hénin, ministre chargé d'affaires de la république française à Constantinople, années* 1793-95, Paris, 1796, in-8° ; 6° *Appel du peuple vénitien au peuple français, concernant la destruction de la république de Venise* (Venise), an 7 (décembre 1797), et Milan, 1798, in-8° ; 7° *Rapport du 22 septembre* 1799 *sur le jugement contre le capitaine Guillaume Maris, commandant de Ceva, condamné à mort*, Gênes, 1799, in-8° de 13 pages. Le capitaine Maris avait été condamné à la peine de mort par deux conseils de guerre successifs, les 8 août et 4 septembre 1799. Hénin, membre du conseil de révision, et deux fois rapporteur dans cette affaire, sauva la vie à cet officier par le rapport clair et lumineux qu'il fit de l'affaire, et en fit renvoyer la décision au corps législatif. 8° *Recueil des lois militaires à l'usage des conseils de guerre et de révision*, suivi d'une table analytique des lois citées dans ce recueil, imprimé par ordre du général de division Suchet, Gênes, 1799, in-8° ; 9° *Journal historique des opérations militaires du siége de Peschiera et de l'attaque des retranchements de Sermione, commandée par le général de division Chasseloup-Laubat*, accompagné de cartes et de plans, suivi de notes archéologiques sur la maison de campagne du poëte Catulle, sur la presqu'île de Sermione, dans le lac de Garda, Gênes, 1801, in-8° ; 10° *Mémoire sur la direction des aérostats*, Paris, 1802, in-8° de 16 pages avec une planche ; 11° *Réponses aux articles du* Journal des Débats *contre le magnétisme animal*, Paris, 1816, in-8° de 24 pages. Ces *Réponses* avaient été adressées en juin et juillet 1816 par le baron d'Hénin à cinq journalistes de Paris, qui tous refusèrent de les insérer. Elles ont été reproduites dans les *Archives du magnétisme animal*. 12° *Notice biographique sur l'archiprêtre Henri-Bertrand-Joseph Coll, curé de Dangé* (*Vienne*), suivie de la relation d'une cure magnétique très-remarquable, opérée par cet archiprêtre, depuis le 9 novembre 1791 jusqu'au 30 décembre de la même année, Paris, 1817, in-8° de 116 pages, extrait de la *Bibliothèque du magnétisme animal* ; 13° *Le magnétisme éclairé* ou *Introduction aux Archives du magnétisme animal*, Paris, 1820, in-8° ; 14° *Le magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité*, ou *Dissertation historique, étymologique et mythologique sur Esculape, Hippocrate et Galien ; sur Apis, Sérapis ou Osiris et sur Isis*, suivie de recherches sur l'origine de l'alchimie, Paris, 1821, in-8°. On trouve en tête de ce volume un dictionnaire de six cent soixante nouveaux termes scientifiques concernant la physiologie et le magnétisme animal. 15° *La morale chrétienne vengée* ou *Réflexions sur les crimes commis sous le prétexte spécieux de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion, et observations historiques et philosophiques sur les faux miracles opérés par le magnétisme animal*, Paris, 1822, in-8°, ouvrage dans lequel on trouve de bons raisonnements sur la politique, des arguments puissants en faveur des idées libérales, de l'esprit, de l'érudition, et des rapprochements heureux dans lesquels l'auteur a fait jaillir des vérités et des aperçus philosophiques d'un haut intérêt. 16° *Réflexions en faveur de la cause des Grecs*, Paris, 1822, in-8°, opuscule de 4 pages ; 17° *Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes*, Paris, 1824, in-8°. On trouve dans cet ouvrage les vues du baron d'Hénin sur le magnétisme, et dont nous avons donné un aperçu plus haut. 18° *Portraits et caractères des jésuites anciens et modernes, ou pères de la foi, pour servir de discours préliminaire à l'histoire de la monarchie des Solipses* (du P. Scotti), Paris, 1824, in-8°. 19° *Des comédiens et du clergé*, Paris, 1825, in-8° ; ouvrage auquel l'auteur a donné une seconde partie sous

le titre : *Encore des comédiens et du clergé*, accompagné d'une notice sur le ministère français en 1825, et de quelques réflexions politiques et religieuses au sujet des journaux le *Constitutionnel* et le *Courrier*, attaqués par le réquisitoire de M. le procureur général Bellart, Paris, 1825, in-8°. L'auteur cherche à venger les comédiens des dégoûts qu'on leur fait éprouver, et il attribue les vices de quelques-uns d'entre eux à l'espèce de réprobation dont est frappée leur profession. 20° *Discours prononcé à Paris dans une séance extraordinaire de l'ordre des Templiers, le* 3 *thebeth* 708 (2 *décembre* 1826), Paris, 1826, in-8° de 28 pages. C'est une attaque violente dirigée contre le prétendu ordre militaire et religieux des templiers modernes. 21° *Discours de réception d'un orateur franc-maçon* (sur la morale des francs-maçons, des jésuites, des Turcs, sur la victoire de Navarin, etc.), Paris, 1827, in-8°, deux éditions dans la même année, 3e édition augmentée, Paris, 1er janvier 1828, in-8°. 22° *Lettre en faveur du pourvoi en cassation de l'évangile Touquet*, Paris, 1827, in-8°; il y présente le pouvoir absolu comme une divinité terrestre née de l'arbitraire et de la cruauté. Il exprime ses regrets de ce que l'intelligence humaine n'ait pas encore pu deviner quel est le meilleur gouvernement, ni se choisir une religion à l'abri du fanatisme destructeur de toutes les vertus sociales. Le baron d'Hénin a été en outre le rédacteur des *Archives du magnétisme animal*, 1820 à 1823, dont la collection forme 8 volumes in-8°. Z.

HENISCH (George), né à Bartfelden en Hongrie, le 24 avril 1549, reçut à Bâle, en 1576, le bonnet de docteur en médecine; il s'établit la même année à Augsbourg, en qualité de professeur de logique et de mathématiques, et y fut quatre fois doyen du collége de médecine. Il y fut nommé président du gymnase, et bibliothécaire de la ville après la mort de Jérôme Wolf, et il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 31 mai 1618. Outre une bonne édition d'*Arétée* de Cappadoce (Augsbourg, 1603, in-fol., grec.-lat.); une d'Hésiode (Bâle, 1580, in-8°, gr.-lat.), et une traduction latine du commentaire de Tzetzès sur ce poëte (ibid., 1574, in-8°), il a publié : 1° *Institutionum dialecticarum libri VII*, Augsbourg, 1590, in-8°; 2° *Præceptionum rhetoricarum libri V*, etc., ibid., 1593, in-8°; 3° *De numeratione multiplici, vetere et recenti*, ibid., 1605, in-8°; 4° *De asse et partibus ejus, opusculum*, ibid., 1606, in-8°; 5° *Commentarius in Sphæram Procli; item Computus ecclesiasticus*, etc., ibid., 1609, in-4°; 6° *Arithmetica perfecta et demonstrata*, ibid., 1605, in-4°; 7° *Thesaurus linguæ et sapientiæ germanicæ, in quo vocabula omnia germanica... cum suis synonymis, derivatis, phrasibus, compositis, epithetis, proverbiis, antithetis continentur, et latine ex optimis quibusque auctoribus redduntur; adjectæ sunt quoque dictionibus plerisque anglicæ, bohemicæ, gallicæ, græcæ, hebraicæ, hispanicæ, italicæ, polonicæ, pars prima*, ibid., 1616, in-fol. de trois cent quarante pages : ouvrage très-remarquable pour l'époque où il a paru, et capital pour l'histoire de la langue allemande; c'est ce qui nous a engagés à copier en entier ce titre qui est en latin, suivant l'usage du temps, quoique l'ouvrage soit en allemand. C'est dommage qu'il n'ait pas été terminé; car cette première partie, la seule qui ait paru, ne va que jusqu'à la lettre H. Il peut passer pour le premier dictionnaire raisonné et complet de la langue allemande; l'on n'avait auparavant que de courts et insignifiants vocabulaires, tels que celui de Josué Maaler, intitulé : *Die teutsche Spraach*, Zurich, 1561, in-4°, et le *Deutsche Dictionarius* de Simon Rhote, Augsbourg, 1571, in-8°. On peut voir une notice détaillée avec quelques échantillons du *Thesaurus* d'Henisch, au tome 1er, p. 571-592 des *Mémoires* (Beytræge) *pour l'histoire critique de la langue allemande*, Leipsick, 1732, 4 vol. in-8°. 8° Enfin l'on attribue à Henisch la première édition du *Catalogue des livres de la bibliothèque d'Augsbourg*, ibid., 1600, in-fol.; ouvrage bien imparfait sans doute, mais qui est peut-être le plus ancien catalogue complet d'une bibliothèque publique, quoiqu'on eût déjà imprimé le catalogue des manuscrits grecs de la même bibliothèque : Wolf en avait donné d'abord une première édition, en seize pages in-4°, et David Hoeschel en publia une nouvelle, Augsbourg, 1595, in-4°, de cinquante-neuf pages, contenant 122 manuscrits. Conring en cite une troisième édition, sous la date de 1605; mais Brucker assure qu'elle n'a jamais existé. Le catalogue d'Hoeschel est ainsi demeuré le plus complet jusqu'en 1675, époque où Reiser publia son catalogue de tous les manuscrits (tant grecs que latins) de la bibliothèque d'Augsbourg. Quant au catalogue donné par Henisch, il devint si rare, que la plupart des auteurs qui en parlent ne le citent que sur l'indication de Reiser (*voy.* Ehinger.) — *Adolphe-Guillaume* Henisch ou Heinich, a publié à Helmstadt, en 1724, in-4°, une dissertation académique *De itineribus religiosis quorumdam principum Guelphicorum in Palæstinam*, et une autre, *De itinere armato et curioso quorumdam principum Guelphicorum in Palæstinam*. C. M. P.

HENKART (Pierre-Joseph), littérateur, naquit à Liége, le 13 février 1761 (1). Son père, procureur à la cour épiscopale, remarquant les plus heureuses dispositions chez son fils, résolut de lui donner une instruction solide. Il l'envoya au collége des Oratoriens, à Visé, où il se distingua en remportant chaque année les premiers prix. Il termina son cours de rhétorique à seize ans, et obtint encore le prix. Ces succès continuels engagèrent ses concitoyens à lui faire une réception brillante à son retour de Visé; le prince lui-même auquel on le présenta l'accueillit avec les plus

(1) Nous tenons les détails de cette notice de la famille de Henkart.

grandes marques de bonté. C'est au collége des Oratoriens que Henkart connut Regnier et Bassange, et dès lors

La vie encor naissante et l'âme encore en fleurs,

ils formèrent cette étroite et intime liaison qui ne devait cesser qu'avec eux. Destiné au barreau, on l'envoya étudier à l'université de Louvain; mais un goût irrésistible l'entraînait vers l'étude des belles-lettres; aussi la lecture des bons écrivains le délassait de l'étude pénible et sérieuse des lois. Son amour pour la poésie le fit connaître du prince de Ligne et du prince-évêque de Liége, alors à Bruxelles; il fut même admis dans la société intime de ces seigneurs, où on s'occupait exclusivement d'art et de littérature. Ses études terminées, Henkart revint à Liége et fut attaché à la chancellerie du conseil privé. La manière dont il sut remplir cette charge lui valut de la part du prince, qui saisissait toutes les occasions de récompenser le mérite, un canonicat à l'église collégiale de St-Martin, distinction ecclésiastique honorable et lucrative à la fois, et qui n'imposait pas l'obligation d'un célibat perpétuel. Les idées qui annonçaient une prochaine révolution commençaient à se répandre à Liége, et vinrent surprendre Henkart au milieu de ses occupations littéraires. Son esprit éclairé les adopta franchement; il s'associa de cœur avec les gens sages et modérés pour demander la réforme pacifique des abus, réforme qui aurait concilié les intérêts et calmé l'effervescence populaire. C'est dans ce but qu'il fonda avec ses amis Bassange et Regnier le *Journal patriotique pour servir à l'histoire de la révolution arrivée à Liége le* 18 *août* 1789 (1). Ce journal, écrit avec beaucoup de clarté et d'esprit, était consacré à relever les vices de l'administration, les moyens de les réformer, et en général tout ce qui avait rapport à la constitution liégeoise; malheureusement cette feuille périodique (2), dans laquelle Henkart avait continuellement montré des intentions pures et patriotiques, fut pour lui, dans la suite, une source de vicissitudes. L'assemblée du tiers état du pays de Liége ayant décrété le 24 avril 1790 la création d'un conseil de régence de neuf personnes, destiné à remplacer le conseil privé, nomma Henkart membre et secrétaire de cette régence le 8 du mois suivant. Peu de temps après, il reçut une nouvelle marque de confiance de ses concitoyens; le conseil municipal le chargea ainsi que Bassange et Regnier d'aller à Paris, afin de poursuivre le recouvrement d'une créance à la charge du gouvernement français, à titre de payements et fournitures faits à l'armée française de 1757 à 1763; c'est à cette occasion que fut écrit le discours prononcé par Regnier à l'assemblée nationale le 18 septembre 1790, auquel Henkart eut la plus grande part. Leur mission resta sans résultat, malgré les promesses faites au nom de l'assemblée nationale par son président. En attendant, la révolution liégeoise marcha et fut même une des causes qui firent échouer les démarches ultérieures de nos députés. De retour dans son pays, Henkart fut chargé d'une nouvelle mission : il fut envoyé à Francfort afin de seconder Bassange auprès du comte de Metternich; mais leurs efforts en faveur de la révolution liégeoise restèrent encore sans succès. L'arrivée des Autrichiens à Liége, le 11 janvier 1791, força Henkart de prendre la fuite. Après deux mois de séjour à Givet, il revint à Liége; mais la commission impériale de Wetzlar lança contre lui un décret de proscription qui le força de s'expatrier de nouveau. Henkart ne revit ses foyers que lorsque les armées françaises vinrent occuper le pays. Retiré dans une modeste habitation à Sclessin, il s'y livrait à ses goûts littéraires quand les désastres des armées républicaines sur les rives de la Roer vinrent l'arracher à sa douce solitude et le forcer pour la troisième fois à quitter le sol natal. Il se réfugia à Paris avec Bassange, Fabry et Defrance, ses amis, exilés comme lui. A l'abri des réactions qui bouleversaient sa patrie, il y fut cependant en butte aux calomnies de plusieurs de ses concitoyens dont il ne partageait pas les opinions exaltées. Lebrun était alors ministre des affaires étrangères; il avait connu Henkart à Liége quand il y rédigeait le *Journal général de l'Europe*, qui s'imprimait à Herve; leurs goûts, qui avaient une grande conformité, avaient établi entre eux une étroite amitié. Lebrun, accusé de *modérantisme*, privé de son portefeuille et jeté en prison, trouva dans Henkart un chaleureux défenseur; il provoqua et rédigea la fameuse lettre du 6 juin 1793 adressée à Lebrun au nom du comité des Liégeois, dont il faisait partie. Ce comité, divisé en deux camps, comptait Henkart et ses amis parmi les défenseurs des opinions modérées; l'autre parti, qui se qualifiait de jacobins, de sans-culottes, et voulait la révolution avec ses conséquences les plus terribles, refusa de souscrire à cette lettre; Henkart se réfugia à Charleville, et ne revint à Paris qu'après la mise en liberté de Lebrun. Les victoires des Français en Belgique ramenèrent Henkart à Liége, où il vécut désormais tranquille. Il occupa successivement différents emplois : en l'an 2, il fit partie de l'administration générale du pays, et fut chargé, en cette qualité, de plusieurs travaux de haute importance; en l'an 3, on lui confia le dépôt des archives; il tira du chaos une foule de documents précieux, qui rendent le dépôt de Liége l'un des plus importants de la Belgique; cette même année il fut nommé président de l'administration centrale provisoire et donna sa démission d'archiviste; en l'an 4, il fut appelé aux fonctions de juge du tribunal civil du dépar-

(1) Et non le *Journal général de l'Europe*, ainsi que l'avance l'auteur de la *Biographie liégeoise*.

(2) Elle paraissait tous les samedis.

tement, et l'année suivante à celle de membre du jury des arts. L'an 9, de la vice-présidence du tribunal civil, il passa au fauteuil de juge au tribunal criminel. Henkart, dans ces différentes charges, montra constamment les talents les plus distingués, la probité la plus sévère, et ne transigea jamais avec ses devoirs, qualité bien rare dans ces temps révolutionnaires. Porté en l'an 7 et en l'an 12 candidat au corps législatif, il fut proclamé candidat par le collége électoral de l'Ourthe le 9 décembre 1808, distinction honorable qu'il ne dut ni à l'intrigue ni à la bassesse. La réorganisation du pouvoir judiciaire en 1810 laissa Henkart sans place; il dut cette disgrâce à l'indépendance de son caractère et à l'intégrité de ses principes, qui l'empêchèrent de voter pour le consulat à vie et pour l'établissement de l'empire. Nommé procureur du roi en 1814, par le gouvernement prussien, il remplissait ces fonctions difficiles, quand, le 9 septembre 1815, il expira frappé des coups d'une maladie grave et cruelle. Henkart écrivait avec facilité, son style était pur, gracieux, élégant, et la poésie était pour lui un délassement plutôt qu'un travail. Il est à regretter que beaucoup de ses poésies soient restées en portefeuille, entre autres l'*Épître aux femmes*, qui est fort belle et où l'on remarque cet esprit fin et orné, ce ton de politesse et d'urbanité qui font le charme de la vie. Henkart était de plusieurs sociétés savantes et littéraires; outre les ouvrages cités dans la notice, on a encore de lui : 1° *La liberté nationale*, poëme, Liége, 1782, in-4° de 16 pages; 2° *A Grétry de retour chez les siens*, stances insérées dans le procès-verbal de la séance publique de la société d'émulation de Liége du 23 décembre 1782, p. 1-11; 3° *Le bois de Quinquempois*, idylle, 1784, in-8°; 4° la plupart des poésies de notre auteur ont été recueillies dans les *Loisirs de trois amis ou opuscules de Reynier, Bassenge et Henkart*, Liége, 2 vol. in-8°. Elles occupent les pages 90 à 140 du deuxième volume. L—I.—L.

HENKE (HENRI-PHILIPPE-CONRAD), fameux théologien protestant, né en 1752, à Hehlen, dans le duché de Brunswick, perdit son père, aumônier de la garnison de Helmstaedt, à l'âge de dix ou douze ans. Élevé à Helmstaedt, il ne se fit remarquer que lorsque le professeur Schirach l'eut associé à la rédaction de son journal latin. Nommé professeur en théologie à l'université de sa ville natale, il fut élevé à la première dignité ecclésiastique de son pays en 1786 (celle d'abbé du couvent de Königslutter), et fait vice-président du consistoire de Helmstaedt. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de théologie, d'exégèse sacrée et d'histoire ecclésiastique, sans renoncer à des recherches de philologie profane, pour lesquelles il eut toujours un penchant marqué. Sa franchise, son zèle exempt d'intolérance, l'originalité de ses vues et la précision énergique de son style, lui ont fait un nom parmi les théologiens allemands du 18e siècle. Il a été rédacteur principal de quelques recueils périodiques, tels que le *Musée pour la science de la religion, l'exégèse et l'histoire ecclésiastique*, Helmstaedt, 1793-1801; les *Archives de l'histoire ecclésiastique des derniers temps*, Weimar, 1794-99; *Annales de la religion*, 1800-02; *Eusebia*, Helmstaedt, 1796 et 1800; ouvrages qui ont avancé les progrès de plus d'une branche des sciences théologiques. Mais ses deux principales productions sont : une *Histoire de l'Église*, en 5 volumes in-8°, qui a eu plusieurs éditions, et dont l'abrégé, qu'il avait laissé incomplet, a été terminé par le savant J.-S. Vater, 1810, in-8°; et ses *Lineamenta institutionum fidei christianæ*, Helmstaedt, 1793, 1795, in-8°, ouvrage dont le but est d'éliminer de la théologie chrétienne toute doctrine étrangère aux théories de religion rationnelle accréditées dans les écoles philosophiques depuis les temps de Leibnitz et de Wolf. Dans la préface il s'élève contre ce qu'il appelle deux erreurs ou superstitions pernicieuses, la *Christolatrie*, ou l'adoration superstitieuse de Jésus-Christ, et la *Bibliolatrie*, ou la vénération exagérée pour la lettre de l'Écriture sainte. Si Henke n'eût pas prêté serment sur les symboles de l'Église luthérienne, et joui de revenus ecclésiastiques considérables, conférés sous la condition tacite ou expresse de fidélité aux dogmes adoptés par la majorité des fidèles de la confession d'Augsbourg, ou s'il avait, comme cela se fait en Angleterre, quand un changement d'opinion engage un ecclésiastique à se séparer de la communion dominante, renoncé à ses bénéfices pour se dévouer à ce qu'il croyait être la vérité, on pourrait, dans ce langage, reconnaître quelque courage et priser sa loyauté. Ce n'est pas ainsi qu'en avait agi Luther, qu'il s'était proposé pour modèle. Il mourut d'épuisement, le 2 mai 1809, à la suite d'un voyage qu'il avait fait à Paris, comme député des états de Brunswick. Il a laissé des cours d'exégèse de la Bible, dont la publication mettrait dans un plus grand jour la profonde connaissance qu'il avait des langues anciennes, et l'esprit de critique qui le distinguait. Il a lui-même écrit sa vie : on la trouve, ainsi que son portrait, dans le *Magasin pour les ministres de l'Évangile*, par J.-R.-G. Beyer, t. 10, p. 106-112. S—R.

HENKEL (JEAN-FRÉDÉRIC), habile chimiste et minéralogiste saxon, naquit à Freiberg, en 1679. Il étudia d'abord la médecine et l'exerça pendant quelque temps; mais il abandonna cette science, dans la suite, pour se livrer exclusivement à la chimie et à la minéralogie. Le roi Auguste II le nomma conseiller des mines; et Henkel, dans cette fonction, se rendit utile à sa patrie de différentes manières. La manufacture de porcelaine, à Meissen, doit surtout à ses procédés chimiques la réputation dont elle a joui depuis près d'un siècle. Ce laborieux chimiste mourut le 26 janvier 1744. Il laissa une riche collection de fossiles et de minéraux, qui a été transportée à

St-Pétersbourg. Comme botaniste, Henkel a eu quelque réputation pour son talent dans l'analyse chimique des végétaux. Les principaux ouvrages qu'il a publiés, et qui tous se sont fait remarquer par l'esprit d'observation qu'on y trouve, sont : 1° *Flora saturnizans*, ou *l'affinité du règne végétal et du règne minéral, avec un appendix sur le kali geniculatum, et une couleur qu'on en prépare, et qui ressemble à l'outremer*, Leipsick, 1722, in-8°, avec 9 planches; ibid., 1755, in-8°, avec fig. L'auteur cherche à y établir que la fermentation et la cristallisation sont les seules causes de la végétation, à peu près comme Tournefort croyait voir une végétation dans les stalactites de la grotte d'Antiparos. 2° *Pyritologia*, ou *Histoire naturelle de la pyrite, avec une préface sur l'utilité de l'exploitation des mines, surtout dans la Saxe électorale*, Leipsick, 1725, in-8°, avec 3 planches; ibid., 1754, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par le baron d'Holbach : on y a joint la *Flora saturnizans* et les opuscules minéralogiques, Paris, 1760, deux parties in-4°. 3° *Bethesda portuosa*, ou *les Eaux salutaires à la conservation d'une longue vie, surtout les eaux minérales de Lauchstaedt et celles de Freiberg, avec de nouvelles découvertes d'après l'histoire, la chimie et la médecine*, Freiberg, 1726, in-8°. Cet ouvrage est fort estimé. 4° *Opuscules minéralogiques et chimiques, avec une préface sur les sciences des mines, au profit de l'État, et avec des notes*; publiés par C.-F. Zimmermann, du consentement de l'auteur. 5° *Henkelius in mineralogia redivivus*, ou *Introduction à la minéralogie*; publié par J.-E. Stephani, après la mort de l'auteur, Dresde, 1747, in-8°; ibid., 1759, in-8°. Cet ouvrage a également été traduit en français par le baron d'Holbach, Paris, 1756, 2 vol. in-12. Il traite principalement de la connaissance des eaux, des sucs terrestres, des sels, des terres, des pierres, des minéraux et des métaux, etc. Wallerius cite cet ouvrage pour sa nouvelle division des minéraux, et le nomme le précurseur d'un meilleur ordre systématique du règne minéral. B—H—D.

HENKEL (Joachim-Frédéric), habile chirurgien, né à Preussich-Holland, le 4 mars 1712, reçut de son père les premières leçons de son art. A l'âge de dix-neuf ans, il continua ses études à Berlin, accepta, pour trois ans, la place de chirurgien de compagnie dans un régiment prussien, et s'y distingua tellement que le roi Frédéric-Guillaume Ier l'envoya à Paris, comme pensionnaire, pour s'y perfectionner. Henkel y profita des leçons des plus célèbres médecins français, et s'appliqua surtout à l'étude de l'art des accouchements. Revenu à Berlin, après deux ans d'absence, il fut nommé par le roi, qui l'examina lui-même, chirurgien en chef d'un régiment de ses gardes. Après la première campagne de Frédéric II en Silésie, à laquelle il assista avec son régiment, Henkel donna des leçons publiques de chirurgie à Berlin : mais il n'avait pas fréquenté d'université allemande; il n'avait pas reçu le degré de docteur, et le préjugé régnant lui suscita beaucoup de contrariétés. Il soutint alors, en 1744, à Francfort-sur-l'Oder, sa thèse, *De cataracta crystallina vera*, et fut reçu docteur. Au retour de la seconde campagne de Silésie, il renonça entièrement à sa place de chirurgien en chef à l'armée, pour ôter à ses adversaires tous les moyens de le chicaner; et se dévouant uniquement à la pratique et à l'enseignement, il forma, par ses leçons, beaucoup d'excellents chirurgiens. Henkel mourut à Berlin, le 1er juillet 1779. Il acquit une grande réputation, car il était très-heureux dans ses cures : l'art d'accoucher a été perfectionné par lui en Prusse; et on peut le regarder comme un des meilleurs observateurs en médecine et en chirurgie. Du reste sa manière d'écrire est des plus incorrectes, et annonce qu'il avait entièrement négligé les connaissances préliminaires les plus indispensables; mais tous ses ouvrages renferment des choses neuves et utiles. Il a publié tant en latin qu'en allemand : 1° *De cataracta crystallina vera*, Francfort-sur-l'Oder, 1744, in-4°; 2° *Recueil d'observations médicales et chirurgicales*, Berlin, 1747, 1763, 8 numéros in-4°; 3° *Observations sur les accouchements difficiles*, Berlin, 1751, in-4°; 4° *Instruction pour perfectionner la science des bandages*, ibid., 1756, in-8°, avec 14 planches; ibid., 1767, in-8°; 5° *Dissertation sur les fractures et les entorses*, ibid., 1759, in-8°, avec fig.; 6° *Dissertation sur l'art des accouchements*, ibid., 1761, in-8°, avec fig.; 3e édition, ibid., 1774, in-8°, avec fig. Cet ouvrage est une traduction libre de celui de Roeder. 7° *De l'effet des médicaments extérieurs sur le corps humain, avec un appendix*, Berlin, 1765, in-8°; 8° *Nouvelles observations médicales et chirurgicales*, Berlin et Stralsund, 1769-1772, 2 numéros in-8°, avec fig.; 9° *Dissertations sur des opérations chirurgicales*, Berlin, 1770-1775, huit parties in-8°, avec fig.; 10° *Des accouchements dans lesquels l'enfant se présente par les pieds, et qui exigent beaucoup d'adresse de la part de l'accoucheur*, ibid., 1775, in-8°. B—H—D.

HENLEY (John), plus connu sous le nom de *l'orateur Henley*, naquit en 1691, à Melton-Moubray, au comté de Leicester. Il acheva ses études à l'université de Cambridge, où il montra un esprit porté à la chicane, et la prétention de réformer entièrement le système de l'éducation académique. Appelé à diriger l'école de son pays natal, il la mit en réputation par sa méthode d'enseignement. Il entra ensuite dans les ordres; mais jaloux de déployer ses talents sur un grand théâtre, il abandonna sa cure et son école, et vint à Londres, déjà connu par un poëme sur *Esther* et par une *Grammaire universelle*, où il donnait les éléments de dix langues différentes. Il publia successivement la traduction des Lettres de Pline, de quelques ouvrages de Vertot, etc. : mais sa principale occupation était de prêcher; il se vantait d'avoir considérablement perfectionné l'élocution et l'action oratoire. La foule

qui se pressait à ses sermons était immense; ce qui fait dire à Pope :

Still break the benches, Henley ! with thy strain
While Kennet, Hare and Gibson preach in vain.

(Continue, ô Henley ! d'attirer la foule par ton éloquence, tandis que Kennet, Hare et Gibson prêchent dans le désert.)

Mais son auditoire n'était guère composé d'abord que de gens des dernières classes du peuple : il ne se bornait pas à leur prêcher l'Évangile et la morale; ses sermons étaient en même temps des leçons bonnes ou mauvaises sur les arts et métiers. Les dimanches, il parlait sur des matières théologiques, et les mercredis sur toutes les sciences. Il avait, dit-on, réussi à attirer un nombreux concours de cordonniers, en annonçant qu'il leur enseignerait à faire une paire de souliers en quelques minutes : sa méthode se réduisait à couper les tiges des bottes pour en faire des souliers. La mode amena cependant par la suite à son oratoire les meilleures sociétés de la capitale : il distribuait à ses souscripteurs, au lieu de billets d'entrée, des médailles représentant une étoile qui se lève au midi, avec cette devise : *Ad summa*, et de l'autre côté, *Inveniam viam aut faciam*. « Chaque auditeur paye un sou. » Il mourut en 1756. Henley était l'auteur anonyme d'un journal hebdomadaire, intitulé *le Docteur Hyp;* ce n'est qu'un tissu de galimathias, pour lequel il recevait de sir Robert Walpole cent livres sterling par an. On a aussi de lui des Mémoires sur lui-même, où son amour-propre s'est mis à l'aise d'une manière assez originale. Il avait fait circuler à ce sujet, en octobre 1726, le billet suivant : « Ayant été menacé, par différentes lettres « anonymes, de la publication d'une histoire dé« taillée de ma vie et de mon caractère, si je ne « fermais pas mon oratoire, j'avertis ici ceux qui « ont formé ce projet d'écrire ma vie, de se hâter, « sans quoi ils auront perdu leur temps, car je « l'écris moi-même. » Il promettait, dans un de ses avertissements, de donner « une vue générale « du *beau monde*, dès le temps qui précéda le dé« luge de Noé jusqu'à l'an 1729. » Henley, avec toutes ces belles promesses, ne fut qu'un fou ou un charlatan. Il avait une voix forte, un langage abondant, un air magistral, et surtout une imperturbable impudence. Ayant été appelé à comparaître devant le conseil privé, comme on lui rappelait nombre d'expressions injurieuses qu'il avait appliquées à des personnes en place, il répondit hardiment : « Milord, il faut que je vive. » Le lord Chesterfield lui dit : « Je ne vois aucune « espèce de raison pour cela, et j'en vois plu« sieurs contre. » Cela fit rire : Henley, irrité, observa que le mot était bon, mais qu'il avait été dit auparavant. Hogarth, dans deux de ses caricatures, et Pope, dans sa *Dunciade*, ont donné à ce burlesque orateur une célébrité digne de lui. X—s.

HENLEY (ANTOINE), écrivain anglais, d'une bonne famille du Hampshire, étudia à Oxford, et vint ensuite à Londres, où, riche de tous les avantages que donnent l'esprit, l'éducation et la fortune, il se fit bientôt remarquer à la cour de Guillaume III, où il acquit une influence secrète sur les affaires de l'État; mais son indolence, son penchant à la galanterie, et son goût pour la littérature, l'éloignèrent des grandes places auxquelles il aurait pu s'élever facilement s'il avait eu plus d'ambition. Il se montra constamment le protecteur des lettres; et il y a peu d'auteurs contemporains qui n'aient éprouvé sa générosité. Aussi était-il l'objet d'une foule de dédicaces, qu'il savait toutefois, en les payant, apprécier à leur juste valeur. Après avoir mené d'abord une vie assez dissipée, il se maria dans un âge mûr, et, avec un caractère plus grave, siégea dans le parlement d'Angleterre, comme représentant d'Andover, de Weymouth et de Melcombe-Regis au comté de Dorset : il mourut en 1711. Antoine Henley joignait à un esprit orné un goût délicat, non-seulement en littérature, mais en musique, où son opinion donnait en quelque sorte le ton. Il connaissait parfaitement la théorie de cet art, chantait bien, et jouait de divers instruments. On a de lui quelques ouvrages publiés sous le voile de l'anonyme, des poëmes lyriques, et nombre de morceaux insérés dans le *Tatler* et dans le *Meddley*. Un de ses fils, Robert Henley, fut créé, en 1760, baron et garde du grand sceau, grand chancelier en 1761, et comte de Northington en 1764. X—s.

HENNEBERT (JEAN-BAPTISTE) naquit à Hesdin le 21 août 1726. Il fit ses études au collége de St-Omer, et embrassa avec ardeur l'état ecclésiastique; jeune encore il fut nommé chanoine de l'église de St-Omer. Hennebert débuta dans la carrière littéraire par des pièces de poésie et un mémoire sur les *Causes de la décadence du commerce d'Hesdin, avec les moyens d'y remédier et de l'étendre;* ce travail fut inséré dans les *Annonces des Pays-Bas français* de l'année 1761. Trois ans plus tard, Hennebert fit paraître à Lille un volume in-12 intitulé *Du plaisir ou du moyen de se rendre heureux*. Hennebert s'était aussi passionné dès sa première jeunesse pour l'étude de l'histoire naturelle, et il publia en 1770, à Paris, un ouvrage en 7 volumes in-12 sous ce titre : *Cours d'histoire naturelle*, qui comprenait les quadrupèdes, les poissons et les insectes. Mais c'était surtout à l'histoire de son pays qu'Hennebert avait consacré ses loisirs; depuis plus de vingt ans il amassait des matériaux, fouillait dans les archives, puisait, en un mot, à toutes les sources auxquelles il pouvait avoir accès. Enfin parut le premier volume de son *Histoire générale de la province d'Artois*, Lille, 1786; les deux autres suivirent à peu de distance; le deuxième en 1788, à Lille, et le troisième chez Boubers, à St-Omer, en 1789. Cette histoire ne s'étend que jusqu'au commencement du 15e siècle. Hennebert mourut

le 13 avril 1795. Le travail de cet auteur est encore le plus complet sur l'histoire d'Artois. Z.

HENNEPIN (Louis), missionnaire récollet, était né en Flandre vers 1640. Son inclination pour les voyages le conduisit en Italie : il fut ensuite prédicateur à Hall en Hainaut, et passa dans un couvent de l'Artois, d'où on l'envoyait faire la quête en divers lieux, entre autres à Calais et à Dunkerque. Les récits des marins, qu'il eut occasion d'entendre, fortifièrent son goût pour les courses lointaines; aussi ce fut avec joie qu'il accepta la mission de Hollande. Il revint par Maëstricht, accepta les fonctions d'aumônier de régiment, et les exerça même à la bataille de Senef. Après avoir affronté plus d'une fois les hasards de la guerre, il fut envoyé à la Rochelle, où il s'embarqua pour le Canada. Il arriva, en 1675, à Québec, et ne resta point oisif : il prétend que ce fut durant le séjour qu'il fit au fort Frontenac ou Catarocoui, dont il avait fondé le couvent, qu'il conçut, par la lecture des voyages, le dessein de pénétrer par l'Ohio jusqu'à la mer, vers le cap des Florides. Il eut occasion de satisfaire ce désir, en recevant une invitation du provincial d'Artois d'accompagner Lasalle dans les découvertes que celui-ci allait entreprendre, avec l'autorisation du roi (*voy.* LASALLE). Ils partirent le 18 novembre 1678, et passèrent l'hiver près de Niagara. Hennepin retourna au fort Frontenac y prendre deux autres religieux pour l'aider dans ses travaux : ils voyagèrent dans les grands lacs du Canada jusqu'à Michillimakinac, où ils arrivèrent le 26 août 1679. Ce lieu était alors bien peu fréquenté; ils entrèrent dans le lac Michigan, et gagnèrent la rivière des Illinois, sur les bords de laquelle ils bâtirent un fort. Divers contre-temps forcèrent Lasalle à retourner à Frontenac. Avant son départ, il détacha Hennepin, avec une autre personne, pour continuer la découverte du grand fleuve Meschasipi, dont les sauvages leur avaient parlé. Hennepin partit le 28 février 1680; il raconte qu'il descendit de la rivière des Illinois dans le Meschasipi, et suivit le cours de celui-ci jusqu'à la mer; qu'il le remonta ensuite jusqu'à un saut qu'il a décrit le premier, et qu'il nomma saut de Saint-Antoine; qu'il fut pris par des sauvages qui le promenèrent de côté et d'autre jusqu'au quarante-sixième degré de latitude. Après huit mois de séjour chez des peuples auxquels ses connaissances en chirurgie l'avaient rendu très-précieux, il fut délivré par des Français arrivés du Canada. Il passa l'hiver à Michillimakinac, et fut de retour à Québec le 5 avril 1682. Ramené en Europe, il y publia la relation de ses courses. Il fut ensuite nommé gardien du couvent de Renty en Artois, refusa de retourner en Amérique, et, par suite de plusieurs désagréments, se retira en Hollande en 1697, avec la permission de ses supérieurs. Il s'était fait des protecteurs à la cour de Guillaume III. Ils parlèrent à ce prince du manuscrit d'Hennepin, qui apprit que son travail était agréé, et que l'on serait bien aise qu'il le publiât. Malgré cet accueil, il trouva des obstacles pour l'impression d'une nouvelle édition de son livre. Quoique Hennepin eût pris l'habit séculier afin de parcourir la Hollande, il ne paraît pas qu'il ait renoncé à sa religion ni à ses vœux; car il joint toujours à sa signature la qualité de missionnaire récollet et notaire apostolique. On a de lui : 1° *Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-ouest de la nouvelle France, avec la carte du pays, les mœurs et la manière de vivre des sauvages*, Paris, 1685, 1 vol. in-12; ibid., 1688; traduit en italien, Bologne, 1606, in-12; et en allemand, Nuremberg, 1689, in-12. Cette relation est dédiée à Louis XIV. Hennepin s'y montre adulateur, et se qualifie sujet du roi de France : elle contient les diverses courses de l'auteur, et devrait être intitulée voyage plutôt que description. Elle ne renferme rien sur la découverte du Meschasipi; de sorte qu'elle offre de l'obscurité dans la partie qui traite des aventures de l'auteur avant de remonter le fleuve. Étant en Hollande, il fit paraître une relation intitulée 2° *Nouvelle découverte d'un très-grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale*, etc., Utrecht, 1697, 1 vol. in-12, fig.; Amsterdam, 1698; ibid., 1704, 1711, 1720, avec les Voyages du sieur Laborde aux îles Caraïbes. Dans cet ouvrage, l'auteur donne le récit entier de ses courses, et explique les motifs qui l'ont empêché d'en parler avec un aussi grand détail dans le premier. Il ne voulait pas désobliger Lasalle, ni lui ravir de son vivant la gloire de la découverte du Meschasipi. Il publia la suite de ce livre sous ce titre : 3° *Nouveau voyage dans un pays plus grand que l'Europe, entre la mer Glaciale et le Nouveau-Mexique, depuis 1679 jusqu'en 1682, avec les réflexions sur les entreprises du sieur Lasalle*, Utrecht, 1698, 1 vol. in-12, fig.; traduction allemande, Brême, 1697, in-12, fig. Cet ouvrage et le précédent sont dédiés à Guillaume III, que le bon récollet flatte comme il avait flatté Louis XIV; il l'invite de même à faire prêcher la foi dans les nouveaux pays. C'est comme sujet du roi d'Espagne, et avec sa permission, qu'il se présente au roi d'Angleterre. Dans sa préface, il répond à ceux qui lui avaient fait des reproches de ce que, religieux de Saint-François, il souhaitait qu'un roi protestant lui facilitât la promulgation de l'Évangile; à ceux qui avaient trouvé extraordinaire qu'il eût mis si peu de temps à descendre et à remonter le Mississipi; enfin à ceux qui avaient mis obstacle à l'impression de ce dernier ouvrage en disant aux libraires hollandais que ce n'était qu'une réimpression du premier, dont ils avaient vu une traduction flamande. Sa justification sur tous ces points, notamment sur le dernier, est très-plausible : en effet, ce troisième ouvrage ne contient que la relation de l'entreprise de Lasalle et la description des mœurs des sauvages. Ces trois produc-

tions d'Hennepin font suite l'une à l'autre; elles présentent peu d'intérêt sous le rapport de la géographie, quoique ce religieux soit le premier voyageur qui ait remonté si haut le Mississipi. Dans son second ouvrage, il parle d'une rivière venant de l'occident, qui lui parut presque aussi grosse que le Meschasipi où elle tombe. Le tableau qu'il fait de la source, d'après les récits des sauvages, s'accorde parfaitement avec ce que l'on a su récemment sur les sources du Missouri. Hennepin est parfois crédule; mais il ne mérite pas tous les reproches que lui adresse Charlevoix. Ce dernier était sans doute choqué de la liberté avec laquelle le récollet parlait du peu de fruit qu'on pouvait espérer de la prédication de la foi aux sauvages; des accusations de cupidité que l'auteur fait tomber sur les jésuites et de son assertion que les Iroquois aimaient tendrement les religieux de Saint-François, parce qu'ils les voyaient vivre en commun, et ne rien posséder en particulier. Le second ouvrage d'Hennepin se trouve dans le tome 9, et le troisième dans le tome 5 du *Recueil de voyages au nord*. On en a retranché les préfaces et les épîtres dédicatoires. Ce que les livres de ce missionnaire offrent de plus curieux, c'est le tableau de la vie des sauvages: il les connaissait bien, ayant vécu plusieurs mois parmi eux. Quelques écrivains ont profité de son travail sans le citer. E—s.

HENNEQUIN (Jean), né en Champagne, économiste financier du 16e siècle, auteur du *Guidon général des finances*. On sait peu de choses de la vie de ce personnage, omis par tous les biographes. Son titre unique à la mémoire des hommes, son *Guidon*, après avoir obtenu, de 1584 à 1644, huit éditions successives, était tombé dans l'oubli, lorsqu'un savant économiste belge, M. Heussling, l'a remis en lumière et en a fait l'objet d'une notice, lue à l'Académie des sciences morales et politiques le 24 septembre 1853. Nous empruntons à ce document les renseignements ou plutôt les conjectures qui suivent sur Jean Hennequin. François Blanchard (*les Présidents à mortier du parlement de Paris*, Paris, 1647, in-fol.), à propos de messire Pierre Hennequin, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président en sa cour du parlement de Paris, et Moréri d'après Blanchard (t. 5), donnent la généalogie historique des diverses branches de la famille Hennequin, originaire du comté d'Artois. Sous le règne de Philippe-Auguste, quelques familles de Flandre, et entre autres plusieurs descendants de Baudouin Hennequin, qui vivait en 1196 et s'était distingué dans les croisades, passèrent en France : les uns s'établirent en Champagne; une autre branche s'implanta en Lorraine, à Bar-le-Duc. Il reste des monuments de la piété et de la libéralité des Hennequin à Lille en Flandre et à Troyes en Champagne. Jacques Hennequin, docteur et lecteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, fils de Jean Hennequin et de Marie Angenost, légua en 1651 sa bibliothèque à la ville de Troyes. Notre Jean Hennequin descendait, selon toute vraisemblance, de ces Hennequin de Champagne. L'un d'eux, Jean Hennequin, sieur de Cury et Génicourt, baron de Villepinte, conseiller du roi et maître ordinaire de sa chambre des comptes, plus tard grand audiencier et intendant des finances, mourut le 12 janvier 1579. Le *Guidon général des finances* est dédié à M. de Saint-Yon, conseiller du roi et maître ordinaire en la chambre des comptes du pays de Normandie établie à Rouen. Jean Hennequin rappelle les voyages qu'il a faits naguère *ès Itales et Pays-Bas* avec M. de Saint-Yon. On peut conjecturer qu'il l'avait suivi à la chambre des comptes de Normandie, où il semble avoir lui-même exercé des fonctions actives; car, dans l'avertissement au lecteur, Jean Hennequin nous apprend : qu'il ne voulait d'abord composer son livre que pour son propre usage et celui de ses amis; qu'il a mis par écrit ce qu'il a vu pratiquer en la chambre des comptes depuis huit ou dix ans, et enfin qu'il n'a pu faire son livre qu'en travaillant pendant dix-huit mois à des heures dérobées. Ce qui nous autorise à rattacher Jean Hennequin à un corps constitué, c'est l'énumération qu'il fait des ressources dont il a pu disposer : il confesse qu'il a recueilli certains chapitres « de plusieurs personnages savants qui les auroient faits longtemps « jà, » et « les autres, ajoute-t-il, je les aurois « dressés et couchés selon mon petit jugement, « comme m'en seront témoins une vingtaine de « jeunes hommes qui auroient vu la méthode « dont j'y ay procédé. » Jean Hennequin était déjà avancé en âge en 1584, lorsqu'il dédia son livre à M. de Saint-Yon; il s'excuse d'offrir à son protecteur un ouvrage imparfait par la crainte de mourir avant de lui avoir donné un témoignage public de sa reconnaissance. En effet le temps lui manqua de publier, comme il en avait annoncé le dessein, un petit livre par dialogues contenant tous les abus faits aux finances du roi. Le *Guidon général des finances* embrasse toutes les parties des finances de la monarchie et leur administration. Il y est traité de l'origine du domaine des rois de France, des droits qui y ont été joints et de la différence qui existe entre eux; des formes à observer par les receveurs et trésoriers pour la vérification des comptes de recettes et de dépenses; des devoirs et obligations des intendants des finances, des chambres des comptes, des trésoriers et des contrôleurs généraux; le tout est accompagné des ordonnances royales, des arrêts des chambres des comptes et des instructions administratives qui s'y rapportent. Jean Hennequin en donnant aux financiers un ouvrage didactique et complet sur des matières embrouillées qu'avant lui les auteurs, tels que Lemaistre, Chopin, Bacquet, Decombes, Froumenteau, Jean le Grand, Philibert Boyer, n'avaient envisagées qu'à des points de vue spé-

ciaux et restreints, a comblé heureusement une grave lacune. Son livre eut dans son temps une grande utilité pratique, et conserve pour l'histoire un intérêt de premier ordre. Le *Guidon des finances*, publié pour la première fois en 1584, a eu huit éditions successives en 1585, 1586, 1594, 1601, 1605, 1610, 1631, 1644. Vincent Gelée, correcteur des comptes, réfuta le *Guidon* par des notes qui, d'abord imprimées à part, ont été jointes à l'édition de 1594 et aux éditions suivantes. A. H—N.

HENNEQUIN (AYMAR) était originaire de Troyes, et issu d'une famille que Henri III appelait la race ingrate. Devenu évêque de Rennes par la protection des Guise, il se prêta docilement à toutes leurs vues, et ne négligea rien pour seconder leur ambition criminelle. Actif et factieux à une époque où le clergé oublia trop ses devoirs et méconnut l'esprit de l'Évangile, Hennequin se trouva en 1589 à ces barricades qui soumirent la ville de Rennes au duc de Mercœur. Il contribua puissamment, par son *Panégyrique des deux martyrs*, prononcé à Notre-Dame de Paris, à exalter l'esprit des fanatiques en faveur de la Ligue, et à les aigrir contre l'autorité du roi. Peu de temps après, et pour prix de son dévouement à un parti qui priva si longtemps la France de cet Henri IV dont le nom a quelque chose de si doux et de si touchant pour les véritables Français, Hennequin fut nommé président du conseil des quarante, formé par le duc de Mayenne. Il fut aussi désigné pour l'archevêché de Reims. Il mourut en 1596. Ses ouvrages, peu nombreux, sont devenus très-rares : 1° *Confessions de St-Augustin*, traduites en français, Paris, 1577; Lyon, 1618, 1 vol. in-8°, contenant seulement les dix premiers livres; 2° *Brevis descriptio et interpretatio cæremoniarum in sacrificio Missæ*, 1579, 1 vol. in-12, etc. On trouvera dans trois *Discours*, écrits en latin, et qui suivent ce traité, les principes séditieux que ne tarda pas à adopter la Ligue : il y applique à Charles IX, qu'il préconise comme auteur du massacre de la St-Barthélemy, ces paroles de St-Ambroise au sujet de Théodose, auteur du massacre de Thessalonique : *Vir quem vix possumus invenire*. 3° *Jean de Gerson, de l'Imitation de Nostre Seigneur Jésus-Christ, nouvellement reveu, corrigé et augmenté*, Paris, 1582, in-16. Cette traduction représente plus ou moins le texte de l'ancienne version de Toulouse sous le nom de Gerson; et elle a préparé les voies à celle de Michel Marillac, dont une sœur épousa un frère d'Aymar, René HENNEQUIN, maître des requêtes. — HENNEQUIN (Jérôme), autre frère d'Aymar, et comme lui zélé ligueur, fut conseiller au parlement de Paris; il avait publié un recueil de sonnets, intitulé *les Regrets sur les misères advenues par les guerres civiles de France*, Paris, Dupré, 1569, 1 vol. in-4°. Il occupa quelque temps le siége épiscopal de Soissons. D—B—S.

HENNEQUIN (JACQUES), chanoine de Troyes, sa patrie, docteur et professeur de Sorbonne, était un des hommes les plus habiles de la faculté, bien supérieur aux Duval et aux Ysambert, ses collègues. Le célèbre François Pithou disait qu'il tenait lieu de la Sorbonne entière. Il était lié avec le fameux Launoi, dont il partageait les sentiments sur les opinions théologiques. Le cardinal de Richelieu l'ayant appelé, avec plusieurs autres théologiens, pour avoir leur avis sur le mariage de Gaston d'Orléans, que l'éminence voulait faire déclarer invalide, Hennequin, avant d'opiner, regarda derrière la tapisserie. Le cardinal étonné lui en demanda la raison : « C'est pour voir, dit « le docteur, si nous sommes en sûreté. » Après cette précaution, il répondit, conformément à son sentiment sur le droit des souverains de mettre des empêchements dirimants, que le mariage était valide; « mais que le roi, ajouta-« t-il, fasse du défaut de son consentement un « empêchement dirimant pour la suite, et alors « ces mariages seront nuls. » Hennequin avait formé une bibliothèque de dix à douze mille volumes bien choisis, qu'il légua à sa patrie, pour être rendue publique, en assurant une pension pour le bibliothécaire et pour l'achat de nouveaux livres (1). Il fonda des lits à l'hôpital de Troyes pour des incurables, et mourut dans cette ville en 1660, âgé de 85 ans. Il fut enterré auprès de MM. Pithou. — *Claude* HENNEQUIN, vicaire général d'Albi, ensuite chanoine de l'église de Paris, était de la même famille que le précédent. Il a donné au public une édition de la *Vulgate*, avec des notes, des tables historiques, géographiques et chronologiques, 1731, 2 vol. in-fol.; un *Mémoire sur les libertés de l'Église gallicane*, 1714, in-12; des *Lettres* au cardinal de Rohan sur les affaires de la bulle *Unigenitus*, etc. T—D.

HENNEQUIN (P.-A.), peintre, né à Lyon en 1763, mort à Tournay au mois de mai 1833, fit de bonne heure des progrès rapides dans l'art du dessin, et se perfectionna à Paris sous la direction des premiers maîtres. Admis à l'école de David, il devint un de ses meilleurs élèves, mérita le grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome aux frais du gouvernement. Il se trouvait dans cette capitale des arts lorsque la révolution éclata en France. Partisan des idées nouvelles, il dut quitter l'Italie après le meurtre de Bassville. Il vint d'abord à Paris, où il fit un tableau de *la Fédération du 14 juillet*, puis se fixa dans sa ville natale. La commune de Lyon le chargea d'exécuter un tableau pour la décoration de la grande salle de l'hôtel de ville. Hennequin en termina l'ébauche en six mois : elle avait vingt-deux pieds de long sur treize de hauteur, et les figures étaient plus grandes que nature. Cependant l'exaltation des opinions politiques qu'avait professées cet artiste lui fit courir des dangers après le 9 thermi-

(1) Voyez les détails de cette généreuse fondation dans le *Moréri* de 1759, t. 5, p. 582.

dor an 2 (27 juillet 1794); il fut même au moment de perdre la vie : mais il réussit à s'échapper de prison peu de temps avant le grand massacre, et se réfugia à Paris. Hennequin y fut emprisonné de nouveau pour s'être mêlé aux intrigues des babouvistes, et il allait être traduit devant la commission du Temple, lorsque quelques amis et un ministre protecteur des arts (François de Neufchâteau) vinrent à son secours : il leur dut son salut. Les dangers auxquels il s'était soustrait avec tant de peine l'éloignèrent enfin de la carrière politique. Toutefois, ses opinions n'étaient pas modifiées, et à l'occasion des réclamations qu'il fit en 1796 auprès des administrateurs de Lyon, pour obtenir les moyens de terminer à Paris le tableau destiné à l'hôtel de ville de cette commune, Vitet, représentant du peuple, appuyant sa demande, insista sur ce qu'un pareil tableau était *propre à inspirer de l'amour pour la république et de la haine pour la royauté*. Le conseil municipal, sous prétexte que l'allocation de la commune n'avait pas été homologuée par les corps administratifs sans l'autorisation desquels on ne pouvait faire aucune dépense publique, considérant d'ailleurs qu'il n'y avait pas lieu de continuer un ouvrage de luxe quand les fonds manquaient pour des travaux indispensables, déclara qu'il lui était impossible de faire achever à ses frais le tableau de Hennequin, lequel devrait se contenter d'une indemnité fixée par arbitres. Mais le représentant du peuple Reverchon, commissaire du gouvernement dans le département du Rhône, intervint en faveur du peintre, et arrêta qu'il terminerait à Paris le tableau commencé à Lyon. Depuis cette époque, Hennequin trouva la tranquillité et le bonheur dans l'exercice de son art, auquel il se livra tout entier. C'est alors qu'il produisit *Oreste poursuivi par les Furies*, composition d'une grande vigueur et aussi remarquable pour la hardiesse des idées que pour la perfection du dessin. On a encore de Hennequin des dessins, plusieurs tableaux estimés et un *plafond du Muséum*. Il sortit de France en 1815, et alla s'établir à Liége, où il fit un tableau d'une grande dimension, dont le sujet est tiré de l'histoire du pays : c'est le dévouement de trois cents habitants de Franchimont qui périrent comme les Spartiates pour la défense de leur cité. Hennequin reçut du gouvernement des Pays-Bas et particulièrement du prince d'Orange beaucoup d'encouragements pour ce travail. Il en grava lui-même l'esquisse. Il se retira enfin à Tournay, où il dirigea l'Académie de dessin jusqu'à sa mort. La vigueur et la correction distinguent les productions de cet artiste, dont la manière est quelquefois trop austère. H—N—N.

HENNEQUIN (ANTOINE-LOUIS-MARIE), avocat, né à Clichy-la-Garenne, près Paris, d'une famille originaire de la Lorraine. Son père, notaire et contrôleur des actes, à Mousseaux, près Clichy, fut nommé, en 1791, receveur de l'enregistrement à Paris. Il vint s'y fixer à cette époque; il habitait une maison voisine du quartier de l'Abbaye. Hennequin dut à cette circonstance d'assister en quelque sorte aux scènes du 2 septembre 1792; il entendit le bruit de ces abominables exécutions qui ont déshonoré la révolution française, et qui faillirent la perdre au lieu de la sauver. Un de ses oncles maternels, M. Leharivel du Rocher, lieutenant de la maréchaussée, avait été tué à Chaillot, le 10 août, en essayant de défendre l'entrée de la caserne des Suisses. Le souvenir des catastrophes dont le spectacle avait attristé son enfance ne s'effaça jamais chez Hennequin. Il servit à faire naître dans son âme l'amour de la discipline, le besoin de l'ordre, la haine du joug et du bruit populaire, sentiments que l'étude, l'expérience, les années ne firent que fortifier et qui devinrent, dès qu'il lui fut donné d'avoir une opinion, la religion politique de sa vie. On conçoit qu'il n'ait pu juger, plus tard, avec une liberté entière, digne de son esprit, une révolution qui n'avait fait autour de lui que des ruines, et qu'il n'avait connue que par ses crimes et par le deuil des siens. Les malheurs des temps avaient notablement diminué les ressources de sa famille; la jeunesse d'Hennequin fut pauvre, austère et laborieuse. Grâce à son travail, à sa persévérance, grâce surtout à la rare facilité dont il était doué, il put suppléer à l'insuffisance des moyens qui s'offraient à lui. On en était, en ce qui touchait l'instruction de la jeunesse, aux rêves et aux essais; l'étude des lettres, regardée comme un délassement inutile, était tombée dans une sorte de dédain; à défaut d'enseignement public, dont les règles étaient brisées, il eut recours à l'enseignement privé; il suivit les cours de Lemare où il se lia d'une étroite et inaltérable amitié avec un enfant du même âge, devenu comme lui célèbre, mais dans une autre carrière, avec Magendie. Un instinct qui avait tous les caractères d'une vocation poussait Hennequin vers le barreau. Un esprit vif et réfléchi, une parole facile, le besoin d'apprendre, un caractère digne et aimable : tout semblait le destiner à une carrière où l'homme ne vaut que par lui-même, où le succès se paye par le travail, où il devait montrer, par ses épreuves comme par ses triomphes, par la nature et l'emploi de son talent, par les événements de sa vie, quel pouvait être le rôle d'un avocat au sein de la société actuelle. Les anciennes facultés de droit n'existaient plus; elles avaient disparu avec les derniers vestiges de l'ancienne organisation judiciaire. On sait quelles furent à l'égard de la magistrature et du barreau les haines et les défiances des hommes de la révolution, même de ceux qui paraissaient les plus modérés et les plus sages, nées chez la plupart de ce besoin de changement, que des changements extrêmes devaient à peine satisfaire. Ils ne pouvaient pardonner aux magistrats, malgré le souvenir de leurs vertus et de leurs services, ce sentiment d'orgueil et d'immo-

bilité qui les avait rendus hostiles à toutes les réformes, et que, depuis Rabelais jusqu'à Voltaire, tous les esprits libres leur avaient reproché. Aux yeux des révolutionnaires, les magistrats comme les avocats étaient de trop; ce qu'il fallait, c'était la justice arbitrale qui effaçait les suprématies, détruisait les intermédiaires, faisait de la justice quelque chose de facile et de familier, en attendant qu'une trop longue expérience vînt en démontrer les abus. Il ne pouvait venir à l'esprit des législateurs de cette époque de reconstituer l'enseignement du droit, que rendait inutile à leurs yeux la simplicité de la législation qu'ils avaient rêvée, et qui devait perpétuer une caste idolâtre du passé, séparée des intérêts généraux, pour laquelle la haine des partis avait inventé le mot de « *robinocratie*. » L'enseignement du droit réduit à d'humbles proportions, dépouillé de son caractère élevé, était alors abandonné à quelques hommes laborieux, modestes et inconnus, dont les cours, suivis par une rare jeunesse, ne rappelaient que de bien loin les grandes écoles du 16e siècle. Deux cours, au milieu de ces enseignements divers, avaient acquis une sorte de caractère officiel; c'était l'Académie de législation et l'université de jurisprudence. Hennequin, élève de l'université de jurisprudence, eut pour maître M. Agresti, dont le nom est aujourd'hui moins connu que celui de son disciple. Lorsque, plus tard, on voulut pourvoir aux besoins de la société, en pourvoyant à ceux de la justice, il fut décidé que ceux qui avaient suivi les cours soit de l'Académie de législation, soit de l'université de jurisprudence, pourraient être reçus licenciés, comme s'ils avaient suivi les cours d'une faculté de droit régulière; ce fut en vertu de cette disposition, que Hennequin soutint, le 13 fructidor an 13, sa thèse de licence. Le diplôme atteste comment le jeune étudiant avait profité d'un enseignement qu'un esprit comme le sien avait su féconder et agrandir. Hennequin, après les années de la jeunesse bien employées, voyait s'ouvrir devant lui la carrière de son choix, lorsqu'il fut atteint le 3 septembre 1806 par la loi de la conscription, aux nécessités de laquelle la position de sa famille ne lui permettait pas de se soustraire. Il fut incorporé comme soldat dans un régiment d'artillerie en garnison à Wesel, où un de ses oncles servait en qualité d'aide de camp du général commandant la place. Il n'eut jamais du soldat que le sentiment du devoir, qu'il devait porter avec lui partout, et la résolution de l'accomplir, ainsi qu'il convient à un homme de cœur, dans toutes les circonstances. Attaché comme secrétaire au commandant de la place, il demanda et obtint de n'être pas dispensé à cause de cela du service de la tranchée. D'ailleurs il aurait été détourné de la carrière militaire par ses idées, ses opinions, ses études, ses travaux, lorsqu'il n'en aurait pas été éloigné par ses mœurs et ses habitudes, dont ses camarades respectèrent l'inaltérable et constante gravité. Le 31 août 1807, il était nommé sous-lieutenant par le maréchal Kellermann. Une pareille nomination était un honneur pour Hennequin; elle ne pouvait être un engagement. Ses chefs eux-mêmes l'avaient compris, comme on put en juger par l'empressement avec lequel ils le rendirent à la vie civile après la paix de Tilsitt. Autorisé à rentrer dans ses foyers le 12 novembre 1807, il fut inscrit le 12 novembre 1808 sur le tableau des avocats à la cour impériale de Paris. Il avait moins d'efforts à faire qu'on aurait pu le supposer pour reprendre une carrière et pour continuer des études qui, en réalité, n'avaient jamais été interrompues. S'il était permis, on pourrait dire que l'avocat avait fait son stage sous l'uniforme d'artilleur. En 1807 des paysans allemands étaient traduits devant un conseil de guerre français, comme accusés de résistance envers des gendarmes qui s'étaient introduits dans leurs domiciles sans mandat, la nuit et pour lever des contributions. On conçoit ce qu'une semblable accusation avait de grave, au milieu de populations frémissant sous le joug, et qui ne pouvaient être contenues que par la force. Aux yeux de tous, un exemple paraissait nécessaire. Un jeune soldat, présent à l'audience, demande à défendre les accusés. Il s'avance à la barre, il parle, il attendrit ses juges, il obtient l'acquittement de ses clients; le jeune soldat était Hennequin. Cette circonstance de sa vie devait être rappelée, parce qu'elle est pour lui comme le premier pas dans une carrière qui devait être si bien remplie, et parce qu'Hennequin lui-même y fit plus tard une allusion indirecte, en adhérant à la consultation de faveur de M. Isambert, lors d'un procès qui fit quelque bruit dans les dernières années de la restauration. La vocation d'Hennequin s'était trahie. Plus tard, il était nommé d'office pour défendre des soldats devant un conseil de guerre; il était choisi ensuite par les officiers du régiment auquel il appartenait pour offrir l'expression de leurs hommages au maréchal Kellermann, duc de Valmy, commandant en chef. Il semblait, en un mot, que ses camarades, comme ses chefs, eussent pressenti en lui l'attrait de cette heureuse parole, qui, mûrie et perfectionnée par la réflexion et par l'étude, devait faire d'Hennequin un avocat si utile et si brillant. Sa dette une fois payée aux lois de son pays, il revenait avec la pratique de la vie active; avec la résolution que l'apprentissage de la vie militaire laisse toujours après lui, et une vocation d'autant plus décidée que les années ne l'avaient pas vaincue, et qu'elle avait résisté aux séductions de la gloire des armes. Hennequin, à peine rendu à la vie civile, s'était fait, par la droiture de son caractère et la grâce de son esprit, des amitiés qui durèrent autant que sa vie, au sein d'un barreau qui s'était reconstitué tout seul, par la force de la discipline et de la tradition; en attendant la reconstitution

légale, qui ne devait être opérée que quelques années plus tard. Il avait mérité la bienveillance d'un homme qu'on connaît mal, lorsqu'on ne le connaît que par sa conduite publique et officielle; homme excellent, austère et passionné, qui portait dans l'exercice de sa profession la noblesse et la dignité des grands avocats; de M. Bellart, que sa santé avait éloigné des audiences, qui était employé et consulté dans toutes les affaires importantes, et dont le cabinet était devenu un centre d'instruction et d'encouragement pour cette partie de la jeunesse qui ne s'était pas laissé conquérir par les idées de 1789. Hennequin ne débuta qu'en 1813, c'est-à-dire ayant près de vingt-huit ans, et cette lenteur prudente, imitée des orateurs habiles de tous les temps, qu'un esprit comme le sien rendait plus méritoire, en la rendant plus difficile, atteste assez par quels travaux il se préparait aux succès qui allaient honorer sa vie. Ses débuts furent brillants; ils devaient l'être. A eux seuls ils n'auraient pas suffi peut-être pour lui assigner une place, sans un événement qui changeait le monde, et qui devait avoir tant d'influence sur sa destinée. La restauration, pour Hennequin, ne pouvait avoir rien d'imprévu; il y avait été préparé par ses opinions, par ses habitudes, par ses amitiés. Il l'accueillit, avec joie, comme un gage de repos, de paix, de concorde et de bonheur pour la France. Né au sein des classes moyennes, il était animé d'un dévouement réfléchi dont il se plaisait à retrouver l'expression dans les espérances qui saluèrent les premiers jours de l'assemblée constituante, et qui s'alliait en lui, comme chez quelques hommes de cette époque, à un sentiment monarchique, dont les épreuves de la révolution n'avaient fait que redoubler la ferveur. Suivant lui, les rois devaient être les tuteurs des peuples, et les rois légitimes peuvent être plus facilement que d'autres des tuteurs fidèles. La mémoire de Louis XVI, auquel rien n'avait manqué que le pouvoir de faire le bien, était l'objet de ses respects et de ses regrets. La restauration le trouva dans l'entier épanouissement d'une jeunesse qu'il avait bien employée, et avec un talent qu'il n'avait pas voulu montrer trop tôt et dont il se sentait le maître. Son zèle pour le pouvoir nouveau était ardent; mais il était sage, comme son caractère; il le préserva des vivacités excessives qu'on regrette, et dont il est malaisé dans tous les temps de se défendre. Dans l'année 1817 il adhérait à une consultation en faveur de MM. Comte et Dunoyer, en même temps qu'il défendait Fiévée, un des écrivains les plus spirituels et les plus incisifs de la presse royaliste, auteur d'une correspondance politique et administrative, dédiée à M. le comte de Blacas d'Aulps, et dirigée contre le ministère de M. Decazes. Fiévée, condamné à trois mois de prison et à cinquante francs d'amende, rendit hommage à la rare habileté avec laquelle son jeune avocat avait plaidé sa cause. « M. Hennequin, « écrivait-il, a plaidé la cause de la liberté et la « mienne avec un talent qui a fixé tous les suf- « frages. J'étais dans une admiration que je ne puis « vous exprimer... Il n'a voulu savoir de ma cause « que ce qui est public. Il a lu mes ouvrages pour « me connaître, et les a extraits pour son in- « struction. S'il plaide un jour pour un savant, on « pourra le recevoir de l'Académie des sciences en « toute sûreté. » L'affaire Fiévée, en aidant Hennequin à déployer toutes les ressources de son talent, fut le point de départ de sa carrière. On le trouve ensuite, pendant plus de vingt années, dans toutes les causes qui ont été des événements pour le public, et auxquelles savait si bien plier son ingénieuse et habile parole. Il plaidait en 1821 devant la cour des pairs pour un chef de bataillon, nommé Bérard, accusé d'avoir trempé dans la conspiration militaire de 1820; il avait pour adversaire dans cette cause M. de Peyronnet, alors procureur général à la cour royale de Bourges. Parmi les affaires si importantes et en si grand nombre plaidées par Hennequin, on ne peut oublier l'affaire Forbin Janson, plaidée en juillet 1823, et dans laquelle il contribua à fonder la jurisprudence en vertu de laquelle les jeux de bourse, assimilés aux jeux ordinaires, ne pouvaient par eux-mêmes engendrer d'action devant la justice. Son plaidoyer, rempli de recherches et dans lequel l'avocat explique et fait comprendre le mécanisme des opérations de bourse, ignorées alors du plus grand nombre, peut être encore lu et consulté avec fruit. Ce qu'il faut principalement y louer, c'est le sentiment de moralité qui l'a dicté, auquel le caractère du défenseur aurait seul suffi pour une véritable autorité, et qui a été comme le cachet de son talent. On ne peut omettre le procès Lachalotais (avril 1826), dans lequel, au nom de l'histoire et au milieu des haines et des querelles de parti, l'avocat revendiquait et obtenait le droit de juger et de condamner les hommes du passé. Le duc de Bellune, en 1826, l'avait pour conseil et pour défenseur dans l'affaire dite des Marchés de Bayonne, où deux lieutenants généraux, pairs de France, se trouvaient compromis. L'opinion publique, aigrie et excitée, poursuivait dans le duc de Bellune la pensée qui avait inspiré l'expédition. Cette année 1826 devait être pour Hennequin une année de grands efforts et de grands triomphes. Qu'il suffise de rappeler une lamentable histoire d'une jeune fille séduite, devenue folle; d'une mère faible, d'un père aveugle et violent : tous trois succombant à la honte, à la misère et au chagrin; qui allait prendre place, sous le nom de *Procès Anna de Favancourt*, parmi les procès célèbres; que Hennequin a plaidé avec tant d'éclat, et dans lequel il devait rencontrer en Mauguin un adversaire digne de lui. Dans les dernières années de la restauration, Hennequin était arrivé au point culminant de sa carrière. Le gouvernement qu'il avait aimé avec sincérité, qu'il avait servi avec

ardeur, avait voulu laisser à ses opinions tout leur mérite, en leur laissant toute leur indépendance. Il n'avait reçu de lui que la décoration et l'honneur de quelques clientèles presque gratuites. On s'étonne même que le pouvoir ne se soit pas hâté davantage d'utiliser à son profit un semblable talent, en faisant entrer Hennequin à la chambre des députés, dont les portes venaient de s'ouvrir pour Berryer, son émule et son ami, qui était de quelques années plus jeune que lui. — La révolution de 1830, qui brisait les espérances d'Hennequin, qui donnait à ses idées un si cruel et si prompt démenti, allait fournir à son talent des occasions uniques dans la vie d'un avocat, et auxquelles il se serait reproché d'avoir songé dans ses rêves les plus ambitieux. A partir de cette époque, une existence nouvelle commence pour Hennequin : éloigné des audiences ordinaires, il devint devant la justice le représentant et l'organe de son parti. Dès les premiers jours de septembre 1830, M. de Peyronnet et M. de Polignac s'adressaient presque à la fois à son zèle et à son talent. Dans la pensée de M. de Polignac, il devait être l'avocat de tous les accusés. M. de Peyronnet ne voulut pas d'une défense commune, que sa position personnelle ne lui permettait pas d'accepter. Cette résistance de la part de l'ancien ministre de l'intérieur était l'indice de certaines dissidences que le respect des accusés pour eux-mêmes, et pour la cause qu'ils avaient servie en commun, devait empêcher seul d'éclater. Le rôle d'Hennequin ainsi restreint par la volonté de celui qui l'avait le premier choisi pour défenseur, et auquel l'attachait une ancienne amitié, il défendit, avec une rare mesure et une rare habileté, M. de Peyronnet, qui s'était réservé de parler avant son avocat. « J'ai remis ma défense, « avait dit M. de Peyronnet, à un homme qui « s'attache par le malheur, comme d'autres par « la fortune, et en qui les sentiments généreux « l'emporteraient sur son talent même, si quelque « chose pouvait l'emporter sur son talent. » Au moment où Hennequin plaidait la cause des anciens ministres du roi Charles X, il donnait déjà ses soins à un autre procès qui a été un des événements de cette époque, qui a ému l'opinion, et qui même aujourd'hui, que ces émotions sont apaisées, est demeuré, pour beaucoup d'esprits sages, le sujet d'un terrible et inexplicable mystère : nous voulons parler du procès relatif au testament du dernier prince de Condé, qui, le 30 août 1829, avait institué pour légataire universel le duc d'Aumale, léguant à la baronne de Feuchères, entre autres choses : deux millions, St-Leu, la forêt d'Enghien, Mortefontaine; et qui, un an après était trouvé pendu à l'espagnolette d'une fenêtre, dans le château de St-Leu (*voy.* Bourbon et Feuchères). La cour royale de Paris évoqua l'instruction de cette affaire; on ne put qu'approuver cette mesure que le nom du prince de Condé, les circonstances de sa mort, les intérêts qui allaient se débattre, le rang des partis, les émotions mêmes de l'opinion publique commandaient aux magistrats. Le prince et la princesse de Rohan se portèrent parties civiles. Ils soutenaient que le prince n'avaient pu se tuer, et que sa mort était le résultat d'un crime. Il ne pouvait venir à l'esprit de personne, suivant eux, que le dernier des Condé, chargé d'ans et de blessures, retenu par ses sentiments personnels, et par le respect qu'il devait à son nom, eût pu se pendre comme aurait fait un malfaiteur. Hennequin publia, à ce sujet, un mémoire composé avec un art extrême; mémoire qui est un livre, et qui offre le tableau des intrigues dont était environné, dans sa petite cour de Chantilly, ce vieillard, qui n'avait gardé que le courage de la race héroïque et singulière dont il était le dernier représentant. La cour royale de Paris ayant décidé qu'il n'était pas prouvé que la mort du prince de Condé eût été le résultat d'un crime, restait le procès civil en nullité de testament pour suggestion et captation, qui fut plaidé dans les premiers mois de l'année 1832 : Hennequin fut à la hauteur de cette cause, une des plus solennelles qui aient été agitées de nos jours, et dans laquelle les passions politiques, à peine remises de l'ébranlement de 1830, avaient fait invasion, comme s'il n'y avait pas eu assez des scandales qu'on rencontrait à chaque pas, et des intérêts de toute sorte, engagés dans ce grave débat. — La duchesse de Berry avait été arrêtée à Nantes le 11 novembre 1832, après avoir essayé vainement de réveiller, sous les bruyères du Bocage, les cendres de Stofflet et de Cathelineau. Au moment même de son arrestation, elle faisait écrire à Hennequin par mademoiselle Stylite de Kersabiec qu'elle comptait sur lui. Hennequin n'avait pas attendu cet appel à son dévouement, qui s'était déjà manifesté dans tant de circonstances, et qui ne devait plus se lasser : partout il sut remplir le devoir que sa conscience lui avait imposé, avec une mesure qui était dans ses opinions; que son caractère seul lui aurait inspirée, si elle ne lui eût été commandée par l'intérêt même de tant de clients que lui avait donnés le malheur des temps. Pour les sauver, il comptait moins sur son talent que sur la pitié due à l'infortune; sur l'intérêt dû au courage; sur les progrès de la tolérance politique; sur l'adoucissement des mœurs publiques, qui, s'ils ne peuvent empêcher les révolutions, empêchent du moins les crimes. Ce fut ainsi, qu'à Blois, à Paris, à Chartres, à Orléans, à Montbrison, partout où Hennequin se fit entendre, le jury répondait par des déclarations de non-culpabilité, à des paroles de paix et d'oubli, que rendait plus persuasives la bouche sage et éloquente qui les faisait entendre. Admis avec difficulté auprès de la duchesse de Berry, après une protestation de sa part qui fit du bruit, et dont la vivacité faisait contraste avec sa modération habituelle, Hennequin arriva à Blaye, non pour défendre la princesse, mais

pour la guider dans les circonstances où elle se trouvait placée. Sa sagesse eut bientôt fait de gagner ceux même qu'il devait supposer le plus éloignés de lui par les dissentiments des partis : il fut, de la part du général Bugeaud notamment, l'objet d'égards qui les honoraient tous les deux. Devenu pour madame la duchesse de Berry plus qu'un conseil, il resta jusqu'à la fin de sa vie le dépositaire de sa confiance, le confident de ses secrets; juge plutôt qu'avocat, dans des conjonctures difficiles où il fallait savoir apaiser les mécontentements et concilier les intérêts. Élu membre de la chambre des députés par le collége électoral de l'arrondissement de Lille, au mois de juillet 1834, Hennequin demeura fidèle aux opinions et aux convictions de sa vie, avec une mesure dont on ne pouvait suspecter la sincérité, qui était un des traits frappants de son caractère, et qui ne lui aurait jamais permis d'être un homme de parti. Il aurait craint de ne plus être lui-même, de manquer aux engagements qu'il avait pris envers sa conscience, s'il n'avait fait passer avant tout les intérêts de la société, qu'on n'a jamais le droit de sacrifier à des ressentiments ou à des calculs. Cette conduite, qui lui méritait l'estime, n'était pas faite peut-être pour accroître son influence dans des temps où les partis exigeants et injustes se font une loi de n'adopter que ceux qui les adoptent eux-mêmes, avec leurs exigences et leurs injustices. Hennequin n'en conquit pas moins la place qui était due à son habileté, à sa modération, à sa loyauté. Ses discours témoignaient de la prévoyance et de l'élévation de son esprit, en même temps qu'ils attestaient, sur les matières spéciales, les études assidues qui devaient par cela même hâter le terme de sa vie. Le barreau, la pratique des affaires, la politique même ne pouvaient suffire à l'ardeur de son esprit, qui, sous une forme brillante, et quelquefois même recherchée, était au fond un esprit sévère et méditatif. Jeune encore et désigné par sa réputation, il avait professé, à la société des bonnes études, le droit civil dans des idées particulières, un peu exclusives, et qui n'ont jamais cessé d'être les siennes. Ce qu'il reprochait à la loi civile, c'était de s'être désarmée; c'était d'avoir abdiqué, en ce qui touchait la famille, le caractère de moralité et d'autorité sans lequel la famille n'est qu'un assemblage fortuit et passager, et dont les sociétés libres ont plus besoin que toutes les autres; c'était enfin d'avoir admis des lois païennes, que nos mœurs repoussent comme la loi de l'adoption, par exemple : sorte d'encouragement donné à l'extrême facilité de nos habitudes. Hennequin, empêché par les travaux de toute sorte qui absorbaient sa vie de se livrer à des études théoriques, voulut plus tard recueillir, coordonner, compléter des leçons qui avaient eu un grand éclat, non pas seulement pour la satisfaction de laisser une œuvre achevée, mais mû encore par des idées plus élevées et plus désintéressées. Éclairé par l'habitude de la réflexion; averti par des pressentiments qui ne naissent que dans les esprits très-distingués, il n'assistait pas sans tristesse au travail de décomposition qui se faisait autour de lui. Il voulut montrer à la société, afin de l'avertir de son danger, sur quelles bases elle repose; il emprunta à la législation civile tout ce qui a rapport à la propriété, dont il se proposait de faire l'objet d'un livre, que la mort devait laisser inachevé, et auquel les événements allaient donner un triste à-propos. Il est curieux de lire, dans la préface de ce livre, écrite avec une sorte de mélancolie, qu'expliquent l'approche et le pressentiment de sa fin, comment il annonce, dix années à l'avance, les tentatives essayées contre la société par des esprits malades, dont nous devions être les témoins. Il avait dû à sa position en dehors des partis, au moins autant qu'à sa pénétration, d'avoir discerné le mal qui ronge la société, que les partis acharnés à leurs querelles, impuissants et dédaigneux, n'ont su voir que lorsqu'ils ne pouvaient plus rien faire pour le guérir. Tant d'efforts et tant de travaux avaient épuisé la puissante organisation d'Hennequin. Ce livre, dont nous venons de parler, et qui fut comme son testament, fut, en même temps, la cause de sa mort. Atteint du mal auquel il devait succomber, dans les vacances de l'année 1839, il lutta pendant près de six mois : travaillant toujours, toujours maître de lui, puisant sa force dans le courage qui lui était naturel, et dans les convictions religieuses qui avaient été la règle de sa vie. Il est mort le 10 février 1840 avec la réputation d'un homme de bien, doué d'un esprit fin et sage, d'un avocat brillant et original. Avec cela, il est permis de dire que les hommes comme Hennequin laissent de leur passage sur la terre une trace trop vite et trop entièrement effacée. Il n'y a que ceux qui les ont connus qui puissent rendre témoignage de leurs triomphes, qu'on a oubliés; de leur mérite, qui a suffi à tant de succès et de travaux, dont la tribune et le barreau ne gardent que le fugitif souvenir, et que leur renommée a égalé à peine. — Ses ouvrages proprement dits sont : 1° *Traité de législation et de jurisprudence*, 2 vol. in-8°, le premier publié en 1838, le second après la mort de l'auteur, en 1841; 2° *Dissertation sur le régime des hypothèques*, 1822, in-8°, 16 pages; 3° *Du divorce*, 1832, in-8°, 95 pages. — Plusieurs de ses plaidoyers, imprimés dans la collection du *Barreau français*, forment la moitié d'un volume qui a été tiré à part sous le titre de *Choix des plaidoyers de MM. Hennequin et Emmery*, Paris, 1824, in-8°, précédé d'une notice par M. A. Taillandier. D'autres plaidoyers de Hennequin ont été insérés par MM. Aylies et Clair dans le *Barreau français* (*Annales de l'éloquence judiciaire en France, année* 1826-1827, in-8°), et par M. Eugène Roch, dans l'*Observateur des tribunaux français et étrangers*, t. 5, 7, 9, 10. Les consultations imprimées et les mémoires judi-

ciaires d'Hennequin forment la matière de plus de dix volumes in-4°. Un grand nombre de ses plaidoyers dans les affaires politiques, et dans les affaires civiles importantes, ont été imprimés. Nous indiquerons ceux de ces travauvaux qui se rattachent à des questions d'intérêt général et à des faits historiques. Ce sont : 1° *Mémoire pour le duc de Bellune*, 1826 (affaire des Marchés d'Espagne); 2° *Défense de M. le comte de Peyronnet, ancien ministre de l'intérieur*, 1830; 3° *Affaire du testament du prince de Condé*, comprenant : Observations sur l'instruction relative à la mort du duc de Bourbon, prince de Condé, Paris, 1832; Plaidoyer pour MM. les princes de Rohan contre le duc d'Aumale et contre madame la baronne de Feuchères, Paris, 1832; Réplique; Réponse pour MM. les princes de Rohan aux répliques entendues à l'audience du 27 janvier 1832, Paris, 1832; Conclusions motivées. 4° *Procès de M. Xavier Auguet, accusé de non-révélation de complot contre la sûreté de l'État*, Paris, 1831; 5° *Défense de la* Gazette de France *devant le jury*, 7 février 1832; 6° *Affaire de la rue des Prouvaires*. Défense et réplique devant la cour d'assises pour MM. de Verneuil, médecin, et Dutillet, 1832; 7° *Plaidoyer pour le vicomte Siochan de Kersabiec, colonel en réforme, et Guilloré, accusés d'attentat et de complot contre la sûreté intérieure de l'État*, Blois, 1832 (extrait du compte rendu des assises de Blois, Blois, 1832, 2 vol.); 8° *Plaidoyer pour M. le comte de Mesnard* (affaire du Carlo Alberto), Montbrison, 1833; 9° *Consultation de M. Hennequin pour M. Isambert*, 1826; *Consultation pour le même sur l'appel*, 1825; 10° *Affaire du Bréviaire de Paris;* 11° *Plaidoyer de M. Hennequin pour l'université*, 1831; 12° *Mémoire à consulter et consultation pour M. de Bully*, 1839; *Réponse à la consultation par les pétitionnaires sur l'élection de M. de Bully;* 13° *Plaidoyer dans l'affaire de l'Étoile contre les héritiers de Lachalotais, ancien procureur général du Nord au parlement de Bretagne*, 1826; 14° *Plaidoyer pour la Gazette de France*, 1828; 15° *Procès de la Gazette de Normandie; Plaidoyer pour M. Édouard Walsh, directeur gérant de la Gazette de Normandie;* 16° *Précis pour le marquis de Pastoret, tuteur des enfants mineurs de feu monseigneur le duc de Berry, contre M. Corcellette;* 17° *Procès de la Mode* 1838, précédé du portrait lithographié d'Hennequin, et d'une étude, par M. Alfred Nettement; 18° *Observations pour M. le comte de Mailly contre S. A. S. le duc de Bavière*, Amiens, in-4°. Parmi les travaux parlementaires de Hennequin, nous citerons seulement : 1° *Opinion sur le prolongement du canal de Roubaix*, 1836; 2° *Mémoire pour les condamnés vendéens, actuellement détenus dans les prisons et bagnes*, juin 1837, in-4°, autographié; 3° *Discours dans la discussion du projet de loi relatif au mode du vote du jury en scrutin secret*, 1836; 4° *Discours dans la discussion du projet de loi sur la disjonction*, 1837. P—N—D.

HENNEQUIN (Victor-Antoine), fils du précédent, naquit à Paris le 3 juin 1816. Il se destina d'abord au barreau, et fut reçu avocat à Paris en 1838; mais, enthousiaste et romanesque, il se dégoûta bientôt des petites affaires civiles réservées aux stagiaires et des défenses d'office devant la cour d'assises, pour embrasser le plan d'une histoire universelle du droit, dont il publia le commencement en deux volumes in-8°, sous le titre : *Introduction historique à l'étude de la législation française : les juifs*, lorsque, étant entré en relation avec M. Considérant, chef de l'école phalanstérienne, il eut occasion de lire les œuvres de Fourier (*voy.* ce nom); cette lecture passionna son imagination ardente et fascina sa bonne foi; il offrit ses services au journal *la Démocratie pacifique*, l'organe connu de la propagation des doctrines phalanstériennes, dont il devint bientôt l'un des principaux rédacteurs. Rédigeant tour à tour les premiers-Paris, les feuilletons de théâtre, les comptes rendus des séances de la chambre, il déploya une activité et un dévouement dignes d'une meilleure cause. Il ne tarda pas à être considéré comme l'un des chefs du fouriérisme. Il donna des cours à Paris, dans les bureaux de la *Démocratie pacifique*, et alla porter dans les départements l'enseignement de la doctrine nouvelle. Nous ne discuterons pas ici cette doctrine, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur sur ce point à l'article Fourier, où nous nous sommes efforcé d'en donner un aperçu aussi complet que possible; mais nous devons dire que la parole facile, nette, souvent même élégante de Hennequin lui valut des succès. Il fut applaudi à Nantes, à Aix, à Marseille, à Besançon. Il recruta des disciples, et on donna des banquets en son honneur. En 1845, il reparut un instant au barreau dans une grave affaire : il plaida pour plusieurs ouvriers charpentiers accusés de coalition. Retournant presque immédiatement à ses études favorites, il fut l'année suivante (1846) appelé en Belgique par les partisans du phalanstère, et fit des cours dans les principales villes de ce royaume. A Louvain même, plusieurs professeurs de l'université catholique soutinrent contre lui une discussion publique, et l'on vit renaître une sorte d'image des colloques usités au 15e siècle entre les catholiques et les protestants. La révolution française de 1848 donna aux opinions socialistes un élan nouveau. Hennequin, dont le nom était déjà connu, se présenta dans le département des Bouches-du-Rhône comme candidat à l'assemblée nationale. Il ne lui manqua qu'un petit nombre de voix pour être nommé. En 1850, des réélections ayant eu lieu dans le département de Saône-et-Loire, il devint membre de l'assemblée législative, et alla siéger sur les bancs de la montagne. Il prit plusieurs fois la parole, sans que nous ayons rien de particulier à signaler dans les discours qu'il prononça. Lors du coup d'État du 2 décembre il fut arrêté, en même temps que beaucoup d'autres représentants à la mairie du 10e arrondis-

sement à Paris, et fut détenu à la prison de Mazas pendant deux semaines. Le socialisme avait reçu de rudes attaques, et ses apôtres disséminés sans lien entre eux, se combattant le plus souvent les uns les autres, avaient perdu une partie de leur prestige. L'organe du phalanstère, la *Démocratie pacifique*, ne paraissait plus. L'imagination exaltée de Victor Hennequin, son ardeur pour les nouveautés le jetèrent à corps perdu dans toutes les erreurs du moment. Il se crut investi par l'*âme de la terre* de la mission de sauver le monde, et dans ce but, il publia en 1853 un volume in-12 de 250 pages, intitulé *Sauvons le genre humain*, bientôt suivi d'une autre œuvre de déraison non moins flagrante : *Religion*, in-12 de 637 pages. Ce devait être sa dernière publication, car il mourut peu de temps après, à Paris, le 10 décembre 1854, âgé seulement de 38 ans. Outre les publications mentionnées dans le cours de cet article, on doit à Victor Hennequin : 1° *Voyage philosophique en Angleterre et en Écosse*, Paris, 1835, in-8°. Ce volume contient : Voyage en Angleterre et en Écosse; Un vase brisé; A Charles Fourdrin; Histoire du docteur Akiba; Aux légitimistes; Napoléon socialiste; Notes d'un étudiant en droit. 2° *Féodalité, ou Association type d'organisation du travail pour les grands établissements industriels, à propos des houillères du bassin de la Loire*, Paris, 1846, in-8°; 3° *Théorie de Charles Fourier, exposition faite à Besançon*, première et deuxième séances, 5 et 6 mars 1847, Besançon, 1847, in-8°; réimprimée à Paris, 1848, in-18, sous le titre : *Organisation du travail d'après la théorie de Charles Fourier; exposition faite à Besançon en mars* 1847; 4° *les Amours au phalanstère,* Paris, 1849, in-32; 5° *Programme de la presse démocratique et sociale, interprété au point de vue phalanstérien*, Paris, 1849, in-4°. Z—D.

HENNEQUIN (JOSEPH-FRANÇOIS-GABRIEL), cousin des précédents, né à Gerbviller (Meurthe), le 26 mars 1775, d'un avocat distingué au parlement de Nancy, se destina d'abord à la carrière du notariat; mais atteint en 1793 par la réquisition, il entra dans la marine comme simple novice. Grâce aux connaissances qu'il avait acquises, il ne resta pas longtemps dans cette position subalterne. Successivement employé aux écritures à bord de la corvette *l'Alerte*, employé civil extraordinaire dans les bureaux de la marine à Dunkerque (1795), aide-commissaire sur la corvette *la Jalouse* (1796) et sur la frégate *la Rassurante* (1797), il devint en 1800 secrétaire du contre-amiral Leissègues, qu'il suivit dans divers commandements jusqu'en 1808, époque à laquelle il fut envoyé sur le vaisseau *le Dantzig* en qualité d'agent comptable et de quartier-maître trésorier du 36e bataillon de marine. Le 1er janvier 1809 il quitta définitivement la navigation et fut attaché au ministère de la marine, où il fut nommé sous-chef de bureau en 1815, et chef en 1831. Mis à la retraite en 1838, il est mort à Paris le 26 février 1842. Hennequin, même pendant le temps de ses campagnes, s'était occupé de divers travaux littéraires, et il paraît qu'il tenait une sorte de journal de sa vie, où il consignait le fruit de ses observations; il consacra à l'étude les loisirs que lui laissaient ses fonctions administratives. On lui doit : 1° *Esprit de l'Encyclopédie, ou Recueil des articles les plus intéressants de l'Encyclopédie, en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie*, Paris, 1822-1823, 15 vol. in-8°; 2° *Essai historique sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*, Paris, 1824, in-8°; 3° *Trésor des dames, ou Choix de pensées, maximes et réflexions extraites des ouvrages des femmes qui se sont fait un nom dans le monde ou dans la littérature*, Paris, 1826, 1 vol. in-32; seconde édition, augmentée d'un grand nombre de pensées et de maximes, Paris, 1828, in-18; 4° *Dictionnaire de maximes, ou Choix de maximes, sentences, réflexions et définitions extraites des moralistes et des écrivains tant anciens que modernes*, Paris, 1827, in-8°; 5° *Biographie maritime, ou Notices historiques sur la vie et les campagnes des marins célèbres français et étrangers*, Paris, 1835-1837, 3 vol. grand in-8°, comprenant cent vingt notices accompagnées de beaux portraits lithographiés par Maurin. Les notices de la *Biographie maritime* avaient d'abord été écrites pour un ouvrage intitulé *Galerie maritime*, qui, commencé en 1833 sous le format in-4°, fut arrêté à la troisième livraison; Hennequin reprit son travail pour en faire sa *Biographie maritime*, qui ne manque pas de mérite; 6° *Notice historique sur Louis VI*, Paris, 1841, in-8° de 48 pages; 7° un assez grand nombre de notices insérées dans cette *Biographie universelle*, et parmi lesquelles nous citerons : *Nelson*, *Ruyter*, *Rodney*, *Tourville*, *Toulouse*, *Vaudreuil*, *Villaret-Joyeuse*, *Villeneuve*, etc.; 8° des articles dans la *Galerie des contemporaines*, entre autres *la Princesse de Lamballe*, *Louise Contat*, *lady Hamilton*; dans la *Galerie française* et dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, qui lui doit les articles *Duguay-Trouin*, *Duquesne*, *Duperré*, *la Peyrouse*, etc. Hennequin a laissé inédits de nombreux travaux littéraires, entre autres le manuscrit de deux volumes environ d'un *Essai historique sur la navigation et la marine chez tous les peuples, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*. On doit désirer la publication de cet *Essai* qui était destiné à servir d'introduction à sa *Biographie maritime*, et qui comprend, suivant un de ses biographes, la navigation des premiers peuples de la terre, la navigation sous les premières monarchies, celle des Grecs, des successeurs d'Alexandre, des Carthaginois, des Romains; la marine des Turcs, des Vénitiens, des Génois, des Hollandais, des Portugais, des Espagnols. On a inséré dans les *Annales maritimes et coloniales* du mois de mars 1842 une *Notice nécrologique sur la vie, les services et les travaux de Hennequin*, qui a été tirée à part, Paris, imprimerie royale, in-8° de 8 pages. E. D—s.

HENNERT (Charles-Guillaume), écrivain allemand sur l'économie forestière, naquit à Berlin le 3 janvier 1739, et servit pendant la guerre de sept ans sous les ordres du prince Henri de Prusse, qui, à la paix, le fit son ingénieur au château de Reinsberg. En 1785, le roi de Prusse nomma Hennert inspecteur en chef des constructions du département de l'administration forestière, et quelques années après, conseiller privé de l'administration des forêts. Il mourut le 21 avril 1800, après avoir beaucoup contribué en Prusse à l'amélioration de cette partie de l'économie publique. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages sur cette matière et sur l'art militaire. Voici les plus estimés : 1° *Dissertation sur la cavalerie dans les temps les plus anciens, d'après les récits d'Homère*. Berlin, 1774, in-8°; 2° *Description du château de plaisance et du jardin du prince Henri de Prusse, à Reinsberg*, ibid., 1778, in-8°; 3° *Mémoires sur la science forestière déduits de la géométrie appliquée*, Leipsick, 1783, in-8°, avec 11 planches; 4° *Indication succincte de quelques inventions géométriques dont l'application peut servir en différentes occasions aux forestiers chargés de l'administration des forêts mises en coupes réglées*, Berlin, 1789, in-8°, avec gravures; 5° *Mémoires pour servir à l'histoire des guerres de la maison de Brandebourg sous l'électeur Frédéric III, tirés principalement des archives royales et d'autres manuscrits inédits, avec une carte du siége de Bonn*, Berlin et Stettin, 1790, in-4°; 6° *Instruction sur la taxation des forêts d'après les ordonnances du roi de Prusse*, Berlin, 1791-1795, 2 vol. in-8°; 7° *Du dégât occasionné dans les forêts prussiennes depuis 1791 jusqu'en 1794 par les chenilles et les coups de vent*, Leipsick, 1798, in-4°, avec 8 planches; ibid., 1798, in-4°. Hennert est aussi l'éditeur de l'*Instruction succincte sur la manière d'attaquer les places fortifiées*, Leipsick, 1783, in-8°; et il a placé à la tête de ce manuel des *Réflexions sur l'utilité des redoutes*. Il a enrichi la traduction française de l'*Histoire des dernières campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne*, par l'abbé Francheville, Berlin, 1774, in-4°, de plusieurs dissertations savantes, savoir : *Tableau militaire des Impériaux et des Suédois; Remarques sur les principaux événements de cette histoire; Discours sur les batailles de Breitenfeld et de Lützen, avec les plans levés sur le terrain*. Différents ouvrages périodiques, tels que le *Journal de Berlin* et le *Journal militaire*, renferment de cet auteur un grand nombre de *Mémoires* sur l'histoire militaire et sur des objets relatifs à l'économie forestière. B—H—D.

HENNET (Alb.-Joseph-Ulpien), né à Maubeuge en 1758, a consacré une grande partie de sa vie à l'étude des finances et des connaissances qui s'y rattachent, sans avoir négligé néanmoins la culture des lettres. A l'époque du premier ministère de Necker, en 1777, il était surnuméraire dans les bureaux de M. d'Ailly, premier commis des finances, près de qui se sont formés plusieurs administrateurs habiles, notamment Tarbé et Gaudin (depuis duc de Gaëte). Dans ce temps de crise où chacun se croyait appelé à sauver le pays en prenant la plume, des plans de réparation arrivaient de toutes parts; tous passèrent sous les yeux du jeune employé. La retraite du contrôleur général en 1781 lui fut très-sensible; il avait conçu de lui la plus haute idée, du moins comme ministre des finances, et cette opinion il la conserva. Il suivait sa marche avec d'autant plus d'attention que dès lors il amassait des matériaux pour écrire un jour l'histoire des finances. Les lumières qu'on lui connaissait déjà le firent consulter par le comité d'impositions qu'avait nommé l'assemblée nationale. On avait proposé l'exécution d'un cadastre, et cette mesure, approuvée par Louis XVI, et décrétée par l'assemblée constituante, fut surtout pour Hennet un sujet de méditations; mais le malheur des temps ne permit pas de procéder alors à cette opération. Le sort de l'infortuné monarque l'affecta profondément, et il ne put retenir dans son cœur le sentiment qu'il éprouvait : à l'approche du supplice, il composa sur ce passage de Jérémie : *Popule meus, quid feci tibi*, une romance ou complainte dans laquelle la royale victime s'adresse aux Français; complainte qui fut chantée dans la première quinzaine de janvier et défendue ensuite par la police. Son zèle se signala de nouveau contre la tyrannie conventionnelle à l'époque du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), et lui dicta une adresse aux troupes campées dans la plaine des Sablons, afin de leur ouvrir les yeux sur l'iniquité de la cause qu'elles allaient servir; mais cette adresse, faite au nom de la section de la Butte-des-Moulins, resta sans effet, les commissaires qui devaient la porter aux soldats n'ayant pu pénétrer dans le camp. L'ordre ayant enfin reparu dans l'intérieur, Hennet fut envoyé en 1801 dans le Piémont pour y organiser les finances; et là, en prenant connaissance de l'ancien cadastre de ce pays, il s'affermit dans la préférence que ses études lui avaient fait donner au mode parcellaire sur la méthode d'opérer par masses : préférence qu'il eut fréquemment occasion de justifier contre les préventions contraires. Hennet, qui avait précédemment mis au jour quelques écrits sans y attacher son nom, et qui, dans les temps de calamités publiques, avait trouvé de nobles distractions en traduisant en vers des morceaux choisis parmi les poëtes célèbres de la Grande-Bretagne, se proposa de recueillir ces fragments devenus nombreux et de les livrer à l'impression, en les faisant précéder d'une *Poétique anglaise*, et d'une biographie des poëtes : c'était un service rendu aux deux littératures; car, au moment où il s'en occupait, on ne connaissait généralement en France, entre les poëtes de l'Angleterre, que Shakspeare, Pope, Thomson, Young, et un petit nombre d'autres. La *Poétique anglaise* parut en 1806; mais, malgré le mérite de l'ouvrage, et bien que recommandé

par les éloges de quelques littérateurs distingués, il fit peu de sensation, probablement à cause du temps même où il fut publié, et qui était celui du fameux blocus continental : c'est du moins l'opinion exprimée par un des coopérateurs à la *Biographie universelle*, Amar, dans un article étendu sur cette poétique, et inséré au *Moniteur* (25 septembre 1827). — Hennet, quoiqu'il eût salué l'aurore du gouvernement impérial, avait conservé de l'attachement pour les Bourbons; il vit avec enthousiasme leur retour, et rappela en 1814 les marques de dévouement qu'il avait données aux jours de terreur : il reçut la croix de la Légion d'honneur, et eut le titre de commissaire royal du cadastre. Des matériaux qu'il avait recueillis au milieu de ses travaux habituels trouvèrent leur place dans un *Essai sur le crédit public*, imprimé en 1816. Cet ouvrage fut suivi, à d'assez grandes distances, de quelques autres sur des sujets divers. Il était époux et père. Ayant mis dans les mains de ses enfants les fables de la Fontaine, et voyant qu'il ne pouvait les leur faire comprendre, il en composa lui-même d'autres qui étaient à la portée de leur intelligence, et dont la moralité surtout était irréprochable; il n'a visé ici qu'à la clarté et à la simplicité : quelques-unes de ces fables sont la suite de celles de l'immortel fabuliste dont Rousseau a signalé le danger, et dans cette continuation le renard est puni de ses flatteries, la fourmi de son avarice, le loup de sa cruauté. On doit regretter que ces fables, qui pourraient être utiles, soient à peu près ignorées. Ce recueil, qui parut en 1824, est dédié à *Mademoiselle* (fille de la duchesse de Berry). Nous voyons sur le titre que l'auteur était alors officier de la Légion d'honneur, chevalier de Malte, et qu'il avait été un des fondateurs de la société des bonnes lettres. Il mourut à Paris le 10 mai 1828. C'était un homme probe, bienveillant et serviable; avec beaucoup de simplicité dans le caractère, il n'était pas exempt de quelque recherche dans l'expression de ses idées. De plusieurs frères qu'il avait, l'un était avant la révolution un officier très-distingué du génie militaire; il périt en 1794, n'ayant pas atteint sa 30e année. Voici la liste des écrits de Hennet : 1° *Du divorce*, 1789, anonyme; 3e édit., 1792, in-8°, avec le nom de l'auteur; 2° *Nouvelle grammaire italienne pour les dames*, Paris, 1790, in-4°; 3° *Complainte de Louis XVI, chantée à Paris dans la première quinzaine de janvier* 1793, nouv. édit., Paris, 1814, 3 pag. in-8°; 4° *Pétition à l'assemblée nationale par Montaigne, Charron, Montesquieu et Voltaire*, suivie d'une *Consultation en Pologne et en Suisse*, Paris, 1791, in-8°; 5° *Poétique anglaise*, ibid., 1806, 3 vol. in-8°, chez Th. Barrois. Ce livre se recommande par l'exactitude, par la précision, par la clarté et l'élégance du style, et il est aussi complet qu'il pouvait l'être lorsqu'il parut. A l'appui des principes et des observations, Hennet cite des exemples accompagnés de la traduction littérale et vers pour vers. Après la poétique des divers genres, laquelle remplit le premier volume, vient une liste de tous les poëtes anglais, avec un précis de leur vie et de leurs principaux ouvrages; le troisième volume contient un choix de chefs-d'œuvre, ayant en regard la traduction en vers français. L'ouvrage annonce une grande connaissance de la langue et de la littérature anglaises; le traducteur n'hésite pas d'expliquer des auteurs très-anciens, tels que Cowley, et que les Anglais mêmes entendent à peine aujourd'hui. De plus il s'est hasardé, sans avoir été en Angleterre, non-seulement à écrire en anglais une nouvelle (*Lorelina*, ou *la première inoculation*), qu'on a trouvée parmi ses manuscrits, mais à traduire le début des *Jardins* de Delille, en vers rimés, puis en vers blancs, « afin, « dit-il, d'achever de donner une idée de la diffé« rence des deux poésies. » Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'apprécier le mérite de ces témérités. La prose de Hennet est claire, correcte, élégante ; ses traductions offrent de la fidélité et beaucoup de vers heureux. Il a traité de tous les genres de poésie, excepté le genre dramatique, se réservant de donner plus tard la *Dramatique anglaise*, si la *Poétique* était favorablement accueillie. 6° *Recueil méthodique de lois, décrets, règlements, instructions et décisions sur le cadastre de France*, Paris, 1811, in-4°, avec un atlas in-fol.; 7° *Observation sur l'acte constitutionnel* (*du sénat*), ibid., 1814, in-8°; 8° *Mémoire sur le rétablissement des finances*, ibid., 1814, in-4°; 9° *Réponse à un pamphlet manuscrit* (le rapport attribué au duc d'Otrante), ibid., 1815, in-8° de 6 pages; 10° *Éclaircissements sur le cadastre*, ibid., 1816, in-8°; 11° *Essai d'un plan de finances*, ibid., 1816, in-4° de 36 pages; 12° *Théorie du crédit public*, avec cette épigraphe : *Deo et regi fides impavida*, ibid., 1816, in-4°. Cet essai est divisé en plusieurs livres dont le troisième et le quatrième sont un précis historique des finances de la France et de l'Angleterre. Ce précis est intéressant et bien fait (1). Hennet, dans son *Essai sur le crédit*, plaide fortement en faveur du système des emprunts avec amortissement; selon lui, une dette publique est pour un pays une richesse, une caisse d'épargne et de bienfaisance. Il dissuade de réduire d'autorité le taux des intérêts de la dette publique et s'appuie ici de l'opinion de Mirabeau. 13° *Rapport sur le cadastre*, Paris, 1817, in-4°; 14° *Du cadastre*, réponse à un écrit intitulé *La vérité sur le cadastre*, ibid., 1817, in-8°. M. Aubert du Petit-Thouars, à qui Hennet répond ici, fit lui-même une réplique. 15° *Le Globe céleste, cours d'astronomie contempla-*

(1) Parmi les hommes qui traversèrent le ministère des finances durant la révolution, on voit un M. des Tournelles qui l'occupa pendant les années 1793-1794. Il venait d'être nommé. Les premiers commis l'attendaient dans son cabinet : « Il y entre, dit « l'auteur, en redingote sale, à demi chaussé, se place sur le « fauteuil, et, une aiguille à la main, raccommode un de ses « bas, en faisant l'éloge de la simplicité des mœurs républi« caines, tandis que nous lui lisons un rapport sur les moyens « de faire rentrer un arriéré de cinq cents millions. »

tive par M. H..., ibid., 1820, in-8°; 16° *Fables pour l'enfance*, ibid., 1824, in-18, avec figures. On a trouvé parmi les manuscrits inédits de ce laborieux écrivain : *Nouvel usage des globes, et Traité des sphères ; Anne de Bretagne, et Jeanne Shore,* tragédies; une *Histoire de l'Académie française,* sur un plan assez vaste. L.

HENNIG (Jean-Gottlob), né en 1749, à Ober-Cunewalde dans la Lusace, avocat depuis 1777, avait obtenu à l'université de Wittenberg le titre de docteur en droit. Le consistoire de cette ville lui confia la charge de notaire de ce corps ecclésiastique, charge qu'il remplit jusqu'à la suppression du consistoire en 1813. Par cet événement, suite des guerres, il perdit sa principale ressource. Ce qui lui fut peut-être encore plus plénible, c'est la perte d'une pépinière qu'il avait fondée dans un des faubourgs de Wittenberg, et qu'il entretenait avec le plus grand soin. L'armée française, en foulant et détruisant le faubourg, anéantit cette plantation précieuse. Depuis ce temps on le vit insensible à toutes les jouissances de la vie, et il cessa de s'occuper de la pomologie, qui avait charmé ses loisirs, et à laquelle il avait consacré le fruit de ses épargnes. Il a rédigé beaucoup de mémoires sur la pomologie pour les recueils périodiques; et en sa qualité d'avocat il a publié un traité *Des droits des parents relatifs au mariage de leurs enfants,* 1797. D—c.

HENNIGES (Henri de), homme d'État et publiciste célèbre, né le 5 septembre 1645, à Weissenburg, ville impériale en Franconie, s'appliqua, dans les universités d'Iéna et d'Altorf, à l'étude du droit, et se distingua bientôt, non-seulement par une profonde connaissance du droit public et des traités existants alors, mais aussi par sa facilité à employer son érudition dans les affaires politiques. N'étant pas d'origine noble, sa naissance opposa d'abord bien des obstacles à son désir d'être placé dans la carrière diplomatique; mais il ne se laissa pas décourager. Henniges publia un ouvrage *sur le pouvoir de l'empereur en matières ecclésiastiques*, dans l'espérance d'être occupé par le cabinet impérial de Vienne; mais il n'en recueillit pas le fruit qu'il en avait attendu. Il avait publié, en 1673, ses *Observations sur Grotius*. Frédéric d'Iéna, ministre de l'électeur de Brandebourg, frappé du mérite de cet ouvrage, voulut en connaître l'auteur; et, depuis ce moment, il devint le protecteur de Henniges, lui fit épouser une de ses parentes, et le fit entrer, en 1678, au service de l'électeur Frédéric Guillaume, en qualité de secrétaire intime. L'année suivante, Henniges remplaça le secrétaire de la légation prussienne à Ratisbonne. Le ministre de la cour de Brandebourg auprès de la diète, le comte de Metternich, le recommanda à Frédéric, dans la suite premier roi de Prusse : celui-ci l'éleva, en très-peu de temps, à la dignité de son second envoyé auprès de la diète, et lui conféra des lettres de noblesse. Ce ministre assista, en 1711, comme second ambassadeur de la Prusse, au congrès de Francfort, où Charles VI fut élu empereur d'Allemagne; mais il ne fut présent qu'à une seule séance, étant mort le 26 août 1711. Quelques hommes d'État ne furent pas fâchés de cet événement; car ils avaient cru entrevoir que, par son adresse, Henniges aurait infailliblement réussi à brouiller les affaires. Il s'opposa, lors de l'ouverture du congrès, au nonce Albani; celui-ci non-seulement exigeait pour lui la préséance sur les électeurs ecclésiastiques et cherchait à placer sur le trône impérial un prince vivant alors caché à Francfort, mais il voulut aussi plaider pour les électeurs de Cologne et de Bavière, qui avaient été mis au ban de l'empire. Ce ministre se faisait remarquer, malgré sa petite stature, par un air imposant, par une éloquence irrésistible, une grande perspicacité dans les conseils, et une application infatigable au travail. Il flatta, dans ses premiers ouvrages, la puissance de la cour de Vienne; mais, dès l'instant où il fut reçu au service de l'électeur de Brandebourg, il se déclara l'adversaire le plus impétueux des prétentions de l'empereur d'Allemagne. Henniges excita la haine du cabinet de Vienne, au point qu'en 1703 cette cour adressa une note à celle de Berlin, pour demander la punition de cet écrivain pour avoir parlé d'une manière trop peu mesurée de la personne de l'empereur. La franchise de ce grand publiciste se montre surtout dans ses écrits sur le droit public d'Allemagne; on voit qu'il est là sur son terrain. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observationes politicæ et morales in Hug. Grotii de jure belli et pacis libros III*, Sulzbach, 1673, in-8°. Henniges composa ces observations étant encore à l'université d'Altorf. A une époque où le *droit naturel*, plus justement nommé de nos jours *droit de la raison*, occupait très-peu les universités d'Allemagne, l'apparition d'un ouvrage sur cette matière devait nécessairement agiter les esprits. On vanta les connaissances, l'application et le jugement de son auteur; mais on l'attaqua et sur le fond de ses principes, et sur la vivacité de son style. 2° *Liber de summa imperatoris romani potestate circa sacra*, Nuremberg, 1676, in-8°; 3° *De summa imperatoris romani potestate circa profana liber unus*, ibid., 1677, in-8°. Dans la préface, l'auteur fait en quelque sorte amende honorable d'avoir publié ses observations sur Grotius, à cause, dit-il, de sa *contentiosa et arrogans quædam judicii immoderataque libertas*. 4° *Discursus de suprematu adversus Cæsarinum Furstenerium; Hyetopoli ad Istrum* (Ratisbonne), 1687, in-8°. Leibnitz (Opp., t. 6, p. 334) attribue cet ouvrage anonyme à Henniges; il dit qu'il est écrit d'une manière fort élégante, et en bon latin. Quant au nom d'Hyetopolis, on trouve dans des chartes anciennes que Ratisbonne est souvent nommée *Imbripolis*, au lieu de Regensburg (ville de pluie), qui est la même chose qu'Hyetopolis. 5° *Discursus de jure legationis statuum imperii*; Eleutheropoli (pro-

bablement aussi Ratisbonne), 1701, in-8°. Cet ouvrage fut publié sous le nom de *Justinus Presbenta*. Henniges avait choisi sans doute ce pseudonyme, afin de pouvoir dire librement sa façon de penser sur les deux premiers plénipotentiaires envoyés par Louis XIV à la diète de l'empire, et surtout sur le comte de Cressy. L'auteur n'a pas manqué son but; l'ouvrage fit quelque sensation : les Mémoires de Trévoux de 1702, juin, 446, renferment sur ce discours une critique très-bien faite. 6° *Meditationum ad instrum. pacis Cæsareo-Suecicum specimina* x (sans nom d'auteur ni de lieu d'impression), 1706-1712, in-4°. Cet ouvrage, plus utile à la jurisprudence qu'à l'histoire, est d'un grand intérêt, et fournit des notices très-remarquables. Le caractère diplomatique dont Henniges était revêtu, pouvait seul servir d'égide à une critique aussi hardie que celle qu'on y trouve; et cependant peu s'en fallut que ce livre ne fût supprimé, et même brûlé par la main du bourreau. C'est surtout dans la préface que l'auteur juge avec une extrême franchise les différents commentateurs du traité de paix qui est l'objet de ses réflexions. Ces *Meditationes* sont une copie exacte du traité de Westphalie, avec des notes remplies d'érudition. Il y traite avec une impartialité parfaite et les catholiques et les protestants (son jugement penche cependant toujours plus en faveur des États qu'en faveur de l'empereur d'Allemagne). Comme le traité de Munster donna lieu d'agiter presque toutes les questions du droit public, le savant ouvrage de Henniges sur cette matière a placé son auteur parmi les publicistes du premier ordre. Dans les *Observ. select. Halens.*, on trouve du même auteur *Observationes tres* 1. *de jure belli et pacis, statibus imperii competente;* 2. *de jure belli et pacis, statibus imperii, vi superioritatis, competente;* 3. *de jure belli et fœderum statuum imperii germanici*. Ce même recueil renferme : *Considerationes ad clausulam art. IV pacis Rysvicensis*. Les archives royales de Berlin conservent encore de ce ministre un manuscrit en dix-sept volumes, dans lequel il a traité l'histoire de la diète de l'empire : il y a joint un index de 1662 jusqu'en 1675, et beaucoup de pièces justificatives. Cette histoire s'étend ensuite sans index jusqu'en 1711. La vie de ce célèbre homme d'État a été écrite en latin par J.-S. Strebel, et publiée à Anspach, 1757-1758, in-4°. B—h—d.

HENNIKER (sir Frédéric), voyageur anglais, né à Londres le 1er novembre 1793, commença ses études à Eton et les finit à Cambridge. De même que beaucoup de ses jeunes compatriotes, il consacra une partie de son temps à parcourir les pays étrangers. Après avoir vu la France, la Suisse et presque toute l'Italie, il quitta Naples pour Malte où il s'embarqua le 6 octobre 1819, et le 16 entra dans Alexandrie. Rosette, Damiette, Semenhout et d'autres villes du Delta occupèrent successivement son attention. Du Caire il se dirigea vers la haute Égypte par le Nil, qu'il remonta jusque dans le voisinage de la seconde cataracte. De retour dans l'antique pays des Pharaons, il alla d'Esneh à l'oasis de Bœris, et revenu au Caire, en février 1820, tourna ses pas vers Suez, Tor et le mont Sinaï. Ce ne fut pas sans danger qu'il atteignit Ascalon, sur les bords de la Méditerranée, dont il suivit le rivage jusqu'à Jaffa. Quand il fut à Jérusalem, il voulut descendre vers Jéricho et le Jourdain. Il n'avait pour toute escorte qu'un domestique et un janissaire. Celui-ci avait protesté à Henniker qu'il n'y avait pas de danger de ce côté du Jourdain. Cependant la petite troupe fut attaquée dans cette route, qui de tout temps a été si mal famée pour les brigandages qui s'y commettent, et où Jésus-Christ a placé la scène de la touchante parabole du voyageur et du Samaritain. Henniker fut très-grièvement blessé d'un coup de sabre à la tête et entièrement dépouillé; ses gens le conduisirent à demi mort à Jéricho, où des femmes turques furent les seules qui prirent un intérêt véritable à son malheur et lui donnèrent quelques soins. Le lendemain le gouverneur lui annonça qu'il avait fait éclairer la route; le pauvre blessé fut ramené à Jérusalem attaché sur un chameau, et souffrit horriblement dans ce trajet; un des religieux du couvent de la Terre-Sainte le pansa. Au bout de trois semaines une partie des effets qu'on lui avait pris lui fut rendue, mais il remarque très-gaiement que cette restitution n'avait d'autre but que de le piller une seconde fois. Il fut retenu vingt-huit jours au lit, puis se hâta de regagner Jaffa. Il fit ensuite une excursion à Nazareth, à St-Jean d'Acre, dans la Syrie, jusqu'à Balbek; revint vers la côte, prit la mer à Beirout; vit en passant les îles de Cypre et de Rhodes, débarqua sur le continent voisin; gagna Smyrne et hâta sa route par Athènes, Hydra, Constantinople, Varna, Boukharest et Vienne. Enfin il revit sa patrie après trois ans d'absence. Sa santé ne fut jamais complétement rétablie; cependant il accepta le grade de commandant d'un bataillon de la milice du comté d'Essex. Il mourut à Londres le 6 août 1825. On a de lui, en anglais : *Notes recueillies durant une visite en Égypte, en Nubie, à l'oasis de Bœris, au mont Sinaï et à Jérusalem*, Londres, 1824 (2e édit.), 1 vol, in-8°, fig. Ce livre, écrit sans prétention, contient des détails intéressants sur les pays dont le titre fait mention. Le reste est traité plus succinctement. L'auteur décrit bien les contrées qu'il a parcourues; ses observations, sans être profondes, plaisent par la manière aisée dont elles sont présentées. Il raconte avec agrément ses aventures. Celle qui pensa lui coûter la vie ne lui fait proférer aucune de ces expressions de ressentiment dont d'autres voyageurs sont prodigues pour de simples contrariétés. Les planches, dessinées par Henniker lui-même, font regretter que leur nombre soit si restreint. E—s.

HENNIN (Henri-Christian), docteur en médecine, mais moins connu sous ce rapport que comme

érudit, naquit en Hollande dans le 17e siècle. Il joignit l'enseignement de son art à la pratique, s'établit à Duysbourg, et ensuite à Utrecht, où il mourut en 1703. On a de lui : 1° *Græcam linguam non esse pronuntiandam secundum accentus dissertatio paradoxa*, Utrecht, 1684, in-8°. Il cherche à y prouver que les accents n'étant d'aucune utilité dans les langues parlées, on n'a dû les inventer pour la langue grecque que lorsqu'elle a cessé d'être vulgaire, et que l'usage des accents ayant été arbitraire, la prononciation qu'ils déterminent ne peut qu'être fautive. Vossius a soutenu cette opinion; mais Job. Rod. Wetstein, dans une lettre à Magliabecchi, en a démontré la fausseté par différents passages des anciens auteurs, et entre autres du traité de Denis de Thrace, *De accentibus*. 2° La *traduct.* latine de l'*Histoire des grands chemins de l'empire romain*, avec les remarques critiques et des notes extraites des manuscrits de Bergier, dans le 10e volume du *Thesaurus antiquit. Romanarum* de Grævius; 3° une édition très-estimée des *satires* de Juvénal avec des notes, Utrecht, 1685, in-4°. Elle a été réunie à celle des *satires* de Perse, donnée par Casaubon, et reproduite avec un nouveau frontispice, Leyde, 1695. 4° Une bonne édition des *Epistolæ itinerariæ* de Jacq. Tollius, Amsterdam, 1700, in-4°, enrichie d'une préface et de notes suivantes (*voy.* TOLLIUS). On lui attribue encore : *Historia augusta imperator. romanor. a Cæsare ad Josephum imp. ex J.-P. Lotichii et J.-J. Hoffmanni Tetrastichis*, Amsterdam, 1710, in-fol., fig. W—s.

HENNIN (PIERRE-MICHEL), diplomate, né à Paris vers 1730, obtint fort jeune un emploi dans le département des affaires étrangères. Il accompagna M. le comte de Broglie dans son ambassade de Pologne, et se fit bientôt connaître par sa prudence et sa capacité. Il mérita la confiance entière de l'ambassadeur, et obtint même celle du roi Louis XV, qui lui adressa plusieurs fois des instructions écrites de sa main. Il fut désigné en 1761 pour tenir la plume au congrès qui devait s'assembler à Augsbourg, et fut nommé en 1764 ministre résident en Pologne. Il passa, deux ans après, à Genève, avec le même titre, réussit, par un esprit conciliant, à pacifier les troubles qui désolaient cette ville, et obtint l'estime des deux partis. Il profita de son séjour dans le voisinage de Ferney pour voir Voltaire, et resta en correspondance avec cet homme célèbre, dont il admirait le génie sans partager toutes ses opinions. Appelé au poste important de premier commis des affaires étrangères et de secrétaire du conseil d'État et du cabinet du roi, il le remplit avec distinction jusqu'à l'entrée de Dumouriez au ministère (13 avril 1792). Ses talents et sa probité lui avaient mérité la bienveillance de l'infortuné Louis XVI, qui l'honora de sa confiance. Il fut nommé, en 1794, membre de la commission administrative; mais M. de Lavilleheurnois ayant été arrêté (*voy.* BROTIER), on trouva dans ses papiers une note portant qu'en cas de rétablissement de la monarchie, Hennin serait proposé pour la place de ministre des affaires étrangères; il n'en fallut pas davantage pour le faire éloigner de tous les emplois. Il mourut à Paris, le 5 juillet 1807. C'était un homme très-aimable, et qui réunissait des connaissances fort étendues en histoire, en géographie et en antiquités. Il savait presque toutes les langues de l'Europe, était depuis 1785 membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et fut aussi des sociétés des antiquaires de Cortone et de Cassel, et de l'Académie celtique, pour laquelle il a composé, avec Fortia d'Urban, deux rapports qui ont été imprimés plusieurs fois, et dont il a été le principal rédacteur. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels on cite une *Bibliographie des voyages* en 11 volumes in-4°, une *Grammaire* et un *Dictionnaire polyglottes*, et un poëme intitulé l'*Illusion*, dont il avait déjà composé soixante chants, et qu'il se proposait d'étendre jusqu'à cent : c'est, dit-on, une suite de tableaux et d'épisodes applicables en partie aux événements de la révolution, quoique subordonnés à une action principale entièrement imaginaire. — Un autre HENNIN, frère du précédent, né à Paris le 28 août 1728, remplissait en 1790 les fonctions de procureur du roi à Versailles, et jouissait de l'estime générale : il n'en fut pas moins destitué de ses fonctions, et mourut à Paris le 5 juillet 1801. W—s.

HENNINGES (JÉRÔME), savant généalogiste saxon, né à Lunebourg, dans le 16e siècle, eut pour professeur le célèbre Mélanchthon, et après avoir terminé ses études, revint dans sa patrie, où il fut promu au saint ministère. Il s'appliqua avec beaucoup de zèle à la recherche des antiquités historiques, et mit au jour le résultat de ses travaux dans un ouvrage intitulé *Theatrum genealogicum ostentans omnes omnium ætatum familias : monarcharum, regum, ducum, marchionum, principum, comitum atque illustrium heroum et heroïnarum ; item philosophorum, oratorum, historicorum, quotquot a condito mundo usque ad hæc nostra tempora vixerunt*, etc., Magdebourg, 1598, 4 vol. in-fol., fig. Il avait déjà publié séparément les différentes parties qui composent cet immense recueil; mais l'édition qu'on vient d'annoncer est la plus belle et la plus complète (1). Debure et Dav. Clément en ont donné chacun une description très-détaillée. Pour avoir la collection entière des généalogies d'Henninges, il faut joindre à cet ouvrage : *Genealogiæ aliquot familiarum nobilium*

(1) Debure indique, dans la *Bibliogr. instruct.*, n° 5671, comme supplément nécessaire au *Theatrum genealogicum*, un autre ouvrage intitulé *Genealogiæ imperatorum*, etc., *dynastarum, qui circo Saxonico tam superiori quam inferiori Westphalico et Burgundico comprehenduntur* (Ultzenbourg), 1587, in-fol. Mais ces généalogies font une partie du quatrième volume du *Theatrum*. L'erreur de Debure est d'autant plus étonnante, qu'il avait sous les yeux le recueil d'Henninges : il est moins surprenant qu'elle ait été copiée par la plupart des bibliographes postérieurs.

in Saxonia, quæ vel a comitibus vel a baronibus ortæ, quosdam pontificiam, quosdam episcopalem dignitatem adeptos produxerunt, Hambourg, 1590, in-fol. Cette rare édition est ornée de gravures en cuivre de Goltzius et d'autres habiles artistes, et elle est en outre augmentée de pièces intéressantes : c'est donc avec raison qu'on la préfère à celle qui avait déjà paru à Uetzen en 1587. Les critiques ne sont pas d'accord sur le mérite des ouvrages d'Henninges ; quelques-uns l'ont loué avec excès, tandis que d'autres l'ont beaucoup trop rabaissé. On doit convenir, pour être juste, que son érudition était immense, et que ses erreurs sont excusables à une époque où la critique historique était encore dans l'enfance. Il mourut le 28 février 1597. — HENNINGES DE JESSEN a composé un dictionnaire de la langue des Vénèdes, peuple slave du duché de Lunebourg. Eccard souhaitait vivement la publication de cet ouvrage, resté inédit, mais dont le manuscrit doit se trouver dans la bibliothèque de Wolfenbüttel. W—s.

HENNINGS (JEAN-CHRISTOPHE), savant professeur et bibliographe, naquit en 1708, à Ploen, dans le Holstein. Il voyagea dans la France et dans la Hollande, après avoir terminé ses études à Iéna et à Strasbourg. En 1738, Hennings fut nommé professeur de physique et de métaphysique à l'université de Kiel, et bibliothécaire dans la même année. Il obtint en 1763 la démission de ses emplois académiques, et fit ensuite un voyage en Angleterre ; mais il revint à Kiel, et mourut vers l'an 1764. On ne sait pas l'époque précise de sa mort ; mais on prétend que ses recherches de la pierre philosophale l'ont occasionnée. On le trouva un matin mort dans son lit, après avoir touché sa pension la veille : un soldat qui lui avait servi d'aide dans ses travaux chimiques fut soupçonné d'être son assassin. Ce professeur a publié : 1° *Specimen planetographiæ physicæ, inquirens præcipue an planetæ sint habitabiles*, Kiel, 1738, in-4° ; 2° *De existentia Dei ex pudoris affectu demonstrata*, ibid., 1742, in-4° ; 3° *Oratio de artium mechanicarum constitutione et dignitate*, ibid., 1751, in-4° ; 4° *Inusitata eodemque optima honestioris juventutis erudiendæ methodus, tum in reliquis studiis scholasticis, tum præcipue in lingua latina*, ibid., 1752, in-4° ; 5° *De logicæ scientiæ ad exemplar arithmetices instituendæ ratione*, ibid., 1752, in-4° ; 6° *Bibliotheca seu notitia librorum rariorum, latina et linguis cognatis, italica, hispanica, gallica, etc., item græca, nec non hebræa, arabica, persica, æthiopica, armenica*, etc., *scriptorum, in primis in usum eorum qui peregrinas adeunt bibliothecas, ordine alphabetico instructa, in qua aliorum labores partim emendantur, partim non contemnendo numero augentur*, Kiel, 1766, in-8°. Il n'a été publié que le premier volume de cet ouvrage intéressant, après la mort de l'auteur, par J.-H. Schulze. Ce volume finit avec l'article *Contardi*. Hennings avait fourni des notes nombreuses à P.-F. Arpe, pour son *Histoire de la cour du duc du Schleswig-Holstein Gottorp*, etc., Francfort et Leipsick, 1774, in-4°. Ce professeur a laissé, en outre, en manuscrit : *Athenæ Cimbricæ, sive professorum, quotquot hucusque in academia Kiloniensi vixerunt, vitæ ac scripta, præmissa succincta fatorum hujus academiæ historia, juxta publicorum monumentorum fidem delineatæ*. B—H—D.

HENNINGS (AUGUSTE-ADOLPHE-FRÉDÉRIC DE), publiciste, né en 1746, à Pinneberg, dans le duché de Holstein, débuta dans la carrière littéraire, dès sa sortie du gymnase d'Altona, en 1763, par une dissertation, *De legibus Danorum antiquissimis atque consuetudine judiciali*, Altona, 1763. Trois ans après il soutint à l'université de Gœttingue une thèse, *De usu et applicatione legis Sextæ C. de secundis nuptiis*, 1766. Il composa aussi plusieurs mémoires pour la société historique fondée dans cette université par le professeur Gatterer. En 1771 le gouvernement danois, que son père avait servi comme conseiller d'État, le nomma secrétaire archiviste de la chambre des revenus allemands. L'année suivante il fut envoyé à Berlin en qualité de secrétaire de la légation danoise ; quelque temps après il exerça les fonctions de chargé d'affaires tant près de la cour de Prusse que près de celle de Saxe. A Berlin comme à Dresde, Hennings fréquenta les littérateurs les plus distingués. Étant revenu à Copenhague vers la fin de 1776, il fut nommé conseiller de justice, et l'un des directeurs du magasin général. Conseiller d'État en 1779, il fut chargé de visiter le Jutland ; de retour en Danemarck, il fut nommé par le roi gentilhomme de la chambre, puis directeur des fabriques, et député près du collége du Commerce. Désirant pourtant se retirer dans le Holstein, sa patrie, il obtint la charge de bailli de Ploen et Arensbœck, puis celle d'administrateur du comté de Rantzau, charges qui lui laissaient du loisir pour s'occuper de travaux littéraires. Il rédigea, depuis 1794, trois ouvrages périodiques, *le Génie du temps*, intitulé ensuite *Génie du 19e siècle*, *les Annales de l'humanité souffrante*, et enfin *le Musagète, compagnon du génie du temps*, ce qui ne l'empêcha pas de fournir encore des articles à divers journaux, et de composer des ouvrages tant littéraires que polémiques ; car Hennings, trop irascible, eut des querelles très-vives, notamment avec Asmus, connu et estimé dans la littérature allemande sous le pseudonyme du *Messager* de Wandsbeck. En 1815 le roi de Danemarck lui donna la décoration de l'ordre de Danebrog. Hennings est mort octogénaire, le 17 mai 1827. Outre les ouvrages déjà indiqués et un grand nombre de brochures, il a publié : 1° (en français) *Essai historique sur les arts et sur leurs progrès en Danemarck*, 1778. Hennings a composé dans la même langue un poëme sur le *Sentiment*, 1780, qui est resté tout à fait inconnu. 2° *Olavides, avec des notes sur la tolérance et les préjugés*, Copenhague, 1779. Cet ouvrage, écrit en allemand comme tous ceux qui

suivent, donna lieu à une polémique, dont les pièces furent recueillies l'année suivante à Copenhague. 3° *Essais philosophiques*, 1780, 2 vol. in-8°; 4° *De l'administration financière en France*, 1781; 5° *Histoire philosophique et statistique de l'origine et des progrès de la liberté en Angleterre*, 1783; 6° *Recueil de pièces officielles concernant la liberté du commerce et de la navigation*, 1784; 7° *État présent des possessions des Européens dans l'Inde*, 1784-86; 8° *Matériaux pour servir à la statistique des États danois*, 1784-90; 9° *Observations économiques faites dans un voyage en Jutland*, 1786; 10° *Le docteur Martin Luther*, par un ami des princes et du peuple, 2e édit. 1791; 11° *Bibliothèque philosophique des opinions diverses sur les intérêts actuels de l'humanité*, 1794; 12° *Résultats, observations et projets d'auteurs connus ou anonymes sur la pédagogie, la religion, la philosophie et la politique*, 1800. D-G.

HENNUYER (JEAN LE), fameux évêque de Lisieux, né en 1497 à St-Quentin, suivant les uns, et suivant d'autres dans le diocèse de Laon. C'est à tort qu'on a prétendu qu'il avait été religieux de l'ordre de St-Dominique, aux Jacobins du grand couvent de Paris (1). Le Hennuyer fit ses études au collége de Navarre, où il reçut en 1539 le grade de docteur. Il fut répétiteur du Dauphin qui depuis devint Henri II; il fut précepteur d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV, et des princes Charles de Bourbon et Charles de Lorraine, promus depuis au cardinalat. En 1540 il obtint au collége de Navarre la chaire de théologie, qu'il conserva jusqu'en 1556. Il se faisait depuis longtemps remarquer à la cour comme directeur de la conscience de Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, et ensuite de la fameuse Catherine de Médicis. Le 1er juillet 1552, Henri II l'avait nommé son premier aumônier, charge qu'il conserva sous François II, sous Charles IX et sous Henri III, jusqu'en 1575. Au mois de février 1557, le roi donna l'évêché de Lodève à le Hennuyer, qui n'y était pas encore installé, lorsque, par une bulle du 29 janvier 1560, il fut transféré à celui de Lisieux, où il avait été nommé par François II en 1559, et dont il prit possession le 11 janvier 1561. Adversaire violent des calvinistes, il fit très-vivement un acte d'opposition au célèbre édit du 17 janvier 1562, qui leur était favorable. C'est cette opposition que l'on a confondue mal à propos avec les événements de 1572, pour attribuer à le Hennuyer l'honneur d'avoir sauvé les protestants de son diocèse du massacre de la St-Barthélemy, ordonné par Charles IX. Claude Héméré, dans son *Histoire latine de St-Quentin*, en 1643, et deux ans après, le P. Antoine Mallet, dans son *Histoire des hommes illustres du couvent de St-Jacques*, sont les premiers qui aient parlé de la prétendue opposition de l'évêque de Lisieux aux ordres de la cour, transmis par Livarot, lieutenant pour le roi à Lisieux, lequel le pressait de s'unir à lui pour le massacre des huguenots. Telle est la fable qui a été depuis si fréquemment répétée, et qui a fourni à L. Séb. Mercier le sujet d'un drame. On a répété sans examen ce que, en confondant MDLXXII avec MDLXII, avait avancé Héméré, historien sans critique et sans réputation, éloigné du temps et des lieux où a dû se passer l'action héroïque dont il parle. Les historiens contemporains, qui seuls mériteraient confiance, n'en ont rien dit; l'épitaphe très-détaillée de le Hennuyer n'en parle point; nul monument, aucun écrit, ne l'attestent à Lisieux. Le caractère connu du prélat; sa violence contre les protestants, en 1562; ses titres d'aumônier de Charles IX et de confesseur favori de Catherine de Médicis, qu'il conserva plusieurs années encore après la St-Barthélemy; les reproches de *méchanceté jusqu'au bout* qui lui furent adressés, deux ans après la St-Barthélemy, par le calviniste Villemadon; la presque certitude de sa présence à la cour, où sa place d'aumônier devait l'appeler et le retenir à cette époque, puisque Amyot, son collègue, se trouvait en 1572 à Auxerre, où il faisait reconstruire sa cathédrale; le silence des registres de l'hôtel de ville de Lisieux, qui depuis le 9 mai 1570 ne parlent pas de la présence de l'évêque dans son diocèse, et qui attestent que ce n'était pas Livarot, mais Gui du Longchamp de Fumichon, qui était gouverneur pour le roi, et que ce fut à ses soins, ainsi qu'aux mesures de précaution de Tannegui le Veneur de Carrouges et des officiers municipaux, que les protestants de Lisieux durent leur salut : tous ces motifs prouvent jusqu'à l'évidence qu'il n'est pas vrai que Jean le Hennuyer se soit opposé au massacre des huguenots à l'époque de la St-Barthélemy. Aussi les savants bénédictins qui ont rédigé l'article des évêques de Lisieux, dans la *Gallia christiana*, en 1759 (t. 12), sur des matériaux et des renseignements qu'ils reçurent de l'évêché et de quelques chanoines instruits, n'ajoutent aucune foi aux récits de Héméré ni de Mallet. Dès 1746 l'abbé Prévost avait, dans le *Mercure de France*, démenti « l'action héroïque de charité « attribuée à Jean le Hennuyer en faveur des hu- « guenots de son diocèse. » Ainsi il faut reléguer cette action héroïque parmi les mensonges qui sont, sans examen, répétés de siècle en siècle, et qui font de l'histoire, comme disait Fontenelle, un recueil de fables convenues. Le Hennuyer mourut à Lisieux en 1578, le 12 mars, et non le 12 août, comme le disent quelques biographes. D—B—S.

HÉNOCH. *Voyez* ENOCH.

HÉNON (JACQUES-MARIE), né à Sarques en Picardie vers 1750, fut d'abord professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, puis à celle de Lyon, où il est mort le 7 mai 1809. Il fut en 1800 un des fondateurs de l'Athénée de cette ville (aujourd'hui l'Académie des sciences, belles-lettres et arts), et publia en 1802, avec Jacques-Mouton Fontenille,

(1) Voyez les détails de cette discussion et l'indication des pièces auxquelles elle a donné lieu, dans le long article consacré à Hennuyer dans le *Moréri* de 1759.

l'*Art d'empailler les oiseaux*, Lyon, Bruyset aîné, in-8°. C'est une seconde édition considérablement augmentée d'une brochure publiée, l'année précédente, sous ce titre : *Observations et expériences sur l'art d'empailler et de conserver les oiseaux;* in-8°. Son fils, Louis Hénon, gendre du célèbre vétérinaire J.-B. Huzard, est un des membres les plus distingués de la société d'agriculture de Lyon; il dirigea longtemps la pépinière du département du Rhône, et fut en 1852 un des députés élus par ce département au corps législatif. Z.

HENOUL (Jean-Baptiste), né à Liége en 1755, fit ses études dans cette ville et s'y fit recevoir avocat en 1778. Sa vie fort retirée se partagea entre l'étude des annales de sa patrie et les devoirs de son état. On lui doit un ouvrage historique sur le pays de Liége, qui passe pour être assez bien écrit et pour lequel il avait fait beaucoup de recherches. On regrette seulement qu'il n'ait poussé son travail que jusqu'à l'année 1469, quoiqu'il l'eût annoncé comme devant aller jusqu'à l'année 1789. Henoul a coopéré longtemps à la rédaction du *Journal de la province de Liége*, où dans des articles fort curieux il a exposé l'origine de différents usages et de coutumes singulières du pays. Il mourut à Liége le 10 octobre 1821. Voici le titre de son livre : *Annales du pays de Liége depuis les derniers Éburons, jusqu'au règne du prince-évêque Georges-Louis de Bergh*, contenant les événements les plus remarquables tant de l'histoire de Liége que de celle de France, Liége, sans date, in-8° de XVI et 247 pages. L—L—L.

HENRI Ier, dit l'*Oiseleur*, à cause de sa passion pour la chasse, roi de la Germanie ou de l'Allemagne, est généralement compté au nombre des empereurs, quoiqu'il n'en ait jamais eu le titre (1). Il naquit en 876, et était fils d'Othon l'Illustre, duc de Saxe, qui refusa, dit-on, le trône à raison de son âge, et fit élire Conrad, son ennemi, mais dont il appréciait la valeur. Ce trait de magnanimité, si étonnant dans un pareil siècle, n'empêcha pas Conrad de faire la guerre au jeune Henri et de le dépouiller d'une partie de ses États; mais il reconnut ses torts à son égard, et le désigna en mourant pour son successeur, au préjudice de son propre frère. Rien n'est moins certain, et, on ose le dire, moins vraisemblable que toutes ces circonstances, quoique rapportées par des auteurs presque contemporains. Henri fut nommé roi d'Allemagne en 919; et l'on doit remarquer que les députés des principales villes eurent part à son élection. Ces députés ne donnèrent point leurs suffrages comme les évêques et les seigneurs, mais ils approuvèrent par leurs acclamations le choix fait en leur présence. Eberhard, frère de Conrad, envoya à Henri la lance, le manteau, le diadème et l'épée des anciens rois; et ces ornements, dont l'histoire d'Allemagne fait ici mention pour la première fois, ont été, dit-on, toujours conservés depuis à Nuremberg. Henri prouva sa reconnaissance à Eberhard en lui accordant l'investiture du duché de Franconie et du palatinat du Rhin. Les premières années du règne de Henri n'offrent presque aucun événement important. Il soutient une courte guerre contre Arnoul le Mauvais, duc de Bavière, et la termine en lui faisant de légères concessions. Le sort de la Lorraine était encore indécis, et cette belle province n'appartenait ni à l'Allemagne ni à la France. Henri s'en empara en 925 sur le duc Gislebert, à qui les rois de France l'avaient donnée, et la lui rendit en le mariant à sa fille Gerberge, sous la condition que son gendre relèverait de l'empire. Henri tenta ensuite de policer ses États; il obligea ses grands vassaux à entretenir des corps de milices destinés à maintenir la tranquillité publique et à protéger les voyageurs, que les plus petits seigneurs se croyaient en droit de rançonner. Avant lui, les villes n'étaient que des bourgades défendues par quelques fossés. Il les fit environner de murs garnis de tours et de boulevards; et comme les grands en redoutaient le séjour, il sut les y attirer en attachant aux charges municipales des priviléges capables d'exciter leur ambition. On y établit des magasins où les cultivateurs devaient apporter le tiers de leurs récoltes, pour faire subsister les armées en temps de guerre. C'est ainsi qu'il bâtit Brandebourg, Sleswig, Meissen, Gotha, Erfurt, Goslar, etc.; et enfin il établit, sous le nom de margraves ou marquis, des gouverneurs chargés spécialement de s'opposer aux nouvelles invasions des barbares. Les Slaves et les Vandales recommencèrent bientôt leurs agressions; mais ils furent repoussés partout. Ce succès détermina Henri à s'affranchir du tribut que son prédécesseur s'était soumis à payer aux Huns. On dit que leurs envoyés étant venus réclamer l'exécution du traité, il leur fit présenter un chien galeux auquel on avait coupé la queue et les oreilles. Cette insulte sanglante amena une nouvelle guerre; mais Henri, qui y était préparé, défit les Huns près de Mersebourg, en 933, et les chassa de toute l'Autriche. Pour les tenir en respect, il fit alors fortifier quelques villes, et les peupla en levant le neuvième des hommes de la province. Il tourna ensuite ses armes contre les Danois, les vainquit et leur fit embrasser le christianisme. Après avoir assuré la tranquillité de l'Allemagne, il se disposait à passer en Italie pour se faire couronner empereur, lorsqu'il mourut à Himmeln, en Saxe, le 2 juillet 936, âgé de 60 ans. Son corps fut transporté dans l'abbaye de Quedlinbourg. C'est du règne de ce prince que date la civilisation de l'Allemagne, dont, avant lui, les habitants n'étaient guère moins barbares que leurs voisins. Il disciplina le premier ses

(1) Dans ses diplômes il prend quelquefois le titre d'*advocatus Romanorum*, et dans d'autres il se qualifie *Franciæ Orientalis rex*. Mais on n'en connaît pas où il ait pris même le titre de *roi de Germanie*.

armées; favorisa les arts et le commerce, en accordant des privilèges aux villes; régla la tenue des assemblées publiques; fonda des maisons religieuses, et les chargea d'élever les enfants des militaires morts sans fortune. On croit qu'il fut le premier qui forma des chapitres de chanoinesses, pour y réunir les filles nobles dont les familles avaient été détruites ou ruinées par la guerre. Quelques auteurs lui attribuent aussi l'institution des tournois, qu'il établit, dit-on, à Gœttingue, en 944, après avoir défait les Hongrois à Mersebourg (1). Redouté de ses voisins, il fut chéri de ses peuples pour sa douceur et son amour de la justice. Enfin l'histoire ne lui reproche que son goût excessif pour les plaisirs et sa trop grande vivacité; mais, malgré ces défauts, il mérite d'être mis au rang des grands rois. Il avait épousé Hatburge, fille d'un comte de Mersebourg, qu'il enleva du couvent où elle s'était retirée après la mort de son premier mari; il s'en sépara ensuite, pressé par l'évêque d'Halberstadt, qui le menaçait de l'excommunier, et il se remaria à Mechtilde, fille d'un comte de Ringelheim. Il eut de sa première femme un fils nommé Tancard, tué à Mersebourg en 939; et, de la seconde, Gerberge, mariée à Giselbert, duc de Lorraine, et ensuite à Louis IV d'Outre-mer, roi de France; Othon le Grand, qui lui succéda; Henri, duc de Bavière; Brunon, archevêque de Cologne, puis duc de Lorraine; et Aduide ou Hatwine, mariée à Hugues le Grand, comte de Paris, et mère de Hugues Capet, tige de la maison de France. Les événements du règne de Henri Ier ont été recueillis par Dithmar, Witikind et Jean Conrad Dieteric. On a aussi sa *Vie* par un anonyme, dans le *Thesaurus* de Canisius, t. 3; *De Henrico aucupe liber singularis*, par Nicolas-Henri Gundling, Halle, 1711, in-4°; et *Henricus aucept, historia ancept*, ibid., 1713, in-4°. Ces différents ouvrages sont estimés. W—s.

HENRI II, dit le *Boiteux* ou le *Saint*, arrière-petit-fils du précédent, né en 972, se distingua parmi les prétendants à l'empire, après la mort d'Othon III, son cousin. Il était duc de Bavière. Eckard, marquis de Thuringe, le plus opiniâtre de ses rivaux, ayant été assassiné, Henri se rendit à la tête d'une armée à Mayence, et s'y fit sacrer le 19 juillet 1003. Il déclara aussitôt ennemi de l'empire Hermann, duc de Souabe, l'un de ses compétiteurs; et les autres princes, effrayés, se hâtèrent de lui prêter serment d'obéissance. Il renouvela la cérémonie de son sacre à Aix-la-Chapelle; épousa Cunégonde, fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, et la fit couronner à Paderborn, où il reçut de nouveau les hommages de ses vassaux. Pendant ce temps-là, Arduin, marquis d'Ivrée, se révolte, se fait élire roi d'Italie, et prend le titre de César. Henri envoie contre lui des troupes, mais elles sont battues dans le Tyrol; et retenu en Allemagne par la crainte que lui donnent les succès des Polonais, il est forcé d'ajourner sa vengeance. Boleslas, roi de Pologne, s'était emparé de la Bohême, de la Misnie et de la Lusace. Trop faible pour les lui reprendre, Henri consent à lui laisser ces provinces, à la seule condition d'en rendre hommage; et, ne pouvant l'y amener, il se borne à gagner ses partisans pour l'empêcher de tenter de nouvelles conquêtes. Étienne, roi de Hongrie, était occupé à faire la guerre à quelques-uns de ses sujets qui avaient pris les armes pour s'opposer aux progrès du christianisme. Henri, se voyant tranquille de ce côté, passa dans l'Italie en 1005, et Arduin s'enfuit à son approche. Il se fait couronner roi des Lombards dans la cathédrale de Pavie. Quelques seigneurs veulent profiter du tumulte des fêtes pour l'assassiner: le complot est découvert; il en fait punir les auteurs, et se hâte de revenir en Allemagne. Il vole au secours des Bohémiens, qui tentaient de secouer le joug des Polonais, et les aide à expulser leurs ennemis. Othon, dernier duc de Lorraine de la race de Charlemagne, étant mort en 1008, Henri donne l'investiture de ce duché à Godefroy, comte des Ardennes: le duc de Bavière veut s'y opposer, mais il est dépouillé lui-même de ses États. Cependant les Polonais continuent à inquiéter Henri, et en 1011 ils remportent sur ses troupes de grands avantages (*voy.* BOLESLAS LE GRAND). Fatigué de cet état d'agitations, il fait vœu d'embrasser l'état ecclésiastique, et, pour s'en relever, fonde à Strasbourg un canonicat dont le titulaire est appelé le *Roi des chanoines*. Il termine enfin la guerre avec les Polonais et rend le calme à la Bohême; mais des chagrins cuisants troublent sa paix intérieure: son épouse, accusée publiquement d'adultère, est obligée de se justifier par l'épreuve du feu (*voy.* CUNÉGONDE). Arduin, après le départ de Henri, s'était ressaisi du pouvoir en Italie. Henri y rentre en 1013 avec une armée, et Arduin prend une seconde fois la fuite (*voy.* ARDUIN). Henri se transporte à Rome et y est couronné, avec l'impératrice Cunégonde, le 24 février 1014. On rapporte que le pape Benoît VIII, étant allé recevoir l'empereur à l'entrée de la basilique de St-Pierre, lui dit: « Voulez-vous garder à moi et à mes successeurs la « fidélité en toutes choses? » et qu'Henri lui fit cette promesse. Il confirma en effet les donations de ses prédécesseurs au saint-siége. Après avoir achevé de soumettre la Lombardie, il retourna en Allemagne en passant par la France; se fit agréger à la communauté de Cluny, et voulut ensuite se faire moine à l'abbaye de St-Vannes de Verdun. Mais l'abbé l'en empêcha, en lui disant: « Les moines doivent obéissance à leur abbé; eh « bien, je vous ordonne de rester empereur. » Des guerres en Bohême, ou sur les frontières de Pologne, occupent Henri pendant plusieurs années.

(1) Pfeffel attribue l'institution des tournois à Geofroi de Preuilli, qui vivait en France au 11e siècle, mais qui ne fit probablement que rédiger les règles qu'on y observa depuis.

Il était maître de toute la haute Italie; mais les Sarrasins continuaient de ravager la Calabre et la Pouille; en 1021, ils poussèrent leurs incursions jusque dans la Toscane. L'empereur y rentra l'année suivante, à la prière du pape, obtint quelques avantages dans la Pouille, et se hâta de repasser les Alpes, sans avoir rien terminé. Il eut, en 1023, une entrevue avec Robert, roi de France, entre Sedan et Mouzon; Henri vint trouver Robert dans son camp, sans escorte. C'était, dit Voltaire, plutôt une visite d'amis qu'une conférence de rois; exemple peu imité. L'objet de cette entrevue était de cimenter la paix entre l'État et l'Église. Il parcourut ensuite ses États d'Allemagne, qui étaient en paix. Sentant sa fin approcher, il s'y prépara en chrétien, et mourut au château de Grône, près d'Halberstadt, le 14 juillet 1024, âgé de 52 ans. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Bamberg, qu'il avait fondée et richement dotée. En lui finit la branche des empereurs de la maison de Saxe. C'était un prince faible, défaut qu'excuse la douceur de son caractère; mais il chercha constamment à améliorer le sort des peuples; il établit des monastères et des abbayes qui devinrent autant de pépinières de savants hommes et de vertueux prélats. Enfin on ne peut guère lui reprocher que son excessive déférence aux volontés des papes, qui affaiblit l'autorité impériale et amena de grands désordres. L'Église a mis Henri au rang des saints; et elle célèbre sa fête le 14 juillet. On peut consulter sur le règne de ce prince les historiens cités dans l'article précédent. Sa vie, attribuée à Adebold, évêque d'Utrecht, a été insérée dans le *Thesaurus monument.* de Canisius, avec des notes de Basnage; et elle a été réimprimée dans les *Acta sanctorum*, volume de juillet, avec une introduction et un appendix accompagné de gravures représentant le chef du saint empereur, son manteau, et différentes reliques précieuses dont il avait enrichi l'église de Bamberg. Conrad II, dit le *Salique*, fut son successeur. W—s.

HENRI III, dit le *Noir*, empereur d'Allemagne, succéda, en 1039, à Conrad II, son frère, qui l'avait fait élire et sacrer roi des Romains. Il fut sacré une seconde fois par l'archevêque de Cologne, et reconnu sans opposition. Les premières années de son règne furent troublées par la révolte des Bohémiens: il les vainquit en 1042, et fit prisonnier leur roi Vladislas. L'année suivante, il rétablit sur le trône de Hongrie Pierre, qui en avait été chassé par ses sujets. Ayant pacifié l'Allemagne et pris des mesures pour en assurer la tranquillité, il passa en Italie, où tout était en confusion. Il assembla dans Sutri un concile qui déposa Grégoire VI, comme simoniaque, et fit élire à sa place Suidger, évêque de Bamberg, son chancelier. Le nouveau pape, qui prit le nom de Clément II, couronna Henri et Agnès, sa femme, le jour de Noël 1046. Henri donne l'investiture de la Calabre, de la Pouille et d'une partie du Bénéventin aux princes normands, et il revient ensuite en Allemagne. Clément meurt en 1048; et Henri désigne pour son successeur Damase II; à Damase succède, l'année suivante, Léon IX; et c'est encore Henri qui le met en possession de son siége. Jamais empereur n'avait joui d'une semblable autorité dans Rome. Les Hongrois se révoltent de nouveau contre leur roi Pierre; ils lui crèvent les yeux et refusent de se reconnaître vassaux de l'empire. Henri leur fait la guerre; mais ce n'est pas avec le même succès que la première fois: il ne peut la terminer qu'en donnant sa fille en mariage à André, qu'ils avaient élu roi à la place de Pierre (*voy.* ANDRÉ, roi de Hongrie). Henri prend en 1053, la défense de l'évêque de Ratisbonne contre le duc de Bavière, dépouille ce prince de ses États, et les donne à son fils Henri, âgé de trois ans, qu'il fait reconnaître roi des Romains; il cherche à assurer le pouvoir dans les mains de cet enfant, passe en Saxe pour repousser les agressions des Slaves, et meurt dans le château de Botfeld (sur les confins de la Saxe et de la Thuringe), le 5 octobre 1056, âgé de 39 ans. Il avait été marié à Marguerite, fille de Canut, roi d'Angleterre, puis à Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine et de Poitou, laquelle épousa ensuite Geofroi Martel, comte d'Anjou. W—s.

HENRI IV, empereur d'Allemagne, n'avait que six ans lorsqu'il succéda, en 1056, à son père Henri le *Noir*. La diète donne à Agnès d'Aquitaine l'administration des affaires publiques, pendant la minorité de son fils; mais une partie de l'Allemagne est bientôt agitée par des troubles. Des hommes ennemis de toute dépendance se trouvaient humiliés d'obéir à une femme étrangère. Othon, margrave de Saxe, lève le premier l'étendart de la révolte; mais il est tué dans un combat. Les Polonais, devenus si redoutables à leurs voisins, ravagent la Bohême, et obligent André, roi de Hongrie, à chercher un asile à Ratisbonne. Au milieu de ces désordres, l'impératrice Agnès maintenait avec peine son autorité: elle est accusée de se laisser gouverner par l'évêque d'Augsbourg, son ministre; et, sous ce prétexte, les oncles de Henri lui enlèvent son fils en 1061. Le pape Nicolas II meurt, et Henri désigna pour son successeur l'évêque de Parme: mais l'archidiacre Hildebrand, appuyé par les Normands, fait élire Alexandre II, sans la participation de l'empereur, et le maintient malgré lui. A peine échappé à la tutelle de ses oncles les ducs de Saxe et de Bavière, Henri est obligé de leur faire la guerre; et, aidé du reste de l'Allemagne, il obtient des succès contre eux. Il met Othon de Bavière au ban de l'empire et donne ses États à Guelphe, fils d'Azon, marquis d'Italie: il fait construire des forts dans la Saxe, pour en maintenir les habitants; mais il a l'imprudence d'en confier la garde à ce même Othon, qu'il avait dépouillé, et qui ne se servit de son pouvoir que pour favoriser les mécontents. La corruption des mœurs de l'empereur

Henri excita les murmures de ses sujets; et la fameuse querelle touchant les investitures des bénéfices ne tarda pas à le brouiller avec le saint-siége. Les Saxons se révoltent en 1073, reprochant à l'empereur ses débauches et la licence de ses troupes, l'accusant de vendre les bénéfices à son profit; il choisissent le pape pour juge. Henri, loin de repousser de pareilles prétentions, écrit, de son côté, à Grégoire VII, pour le prier d'excommunier les Saxons comme sacriléges. Il se décide enfin à reprendre les armes contre eux, les défait à Hohenbourg en Thuringe, et les oblige d'accepter les conditions qu'il voudra leur imposer. Le pape cite l'empereur victorieux à son tribunal, et lui enjoint de se justifier. Henri assemble une diète à Worms (1076), et la consulte sur la conduite qu'il doit tenir avec le chef de l'Église. Un cardinal nommé Hugues fait un long discours pour démontrer que le pape s'est rendu coupable en se constituant le juge de son souverain; et la déposition du pontife est prononcée à la majorité des voix (*voy.* Grégoire VII). Mais Grégoire, loin de se laisser intimider, excommunie l'empereur, dont il délie les sujets du serment de fidélité; la plupart même de ceux qui l'avaient déposé le supplient de se rendre à Augsbourg pour y juger ce prince définitivement. Le malheureux Henri, voulant prévenir cette humiliation, passe en Italie, suivi d'un petit nombre de serviteurs fidèles, et arrive, dans le mois de janvier 1077, au château de Canossa sur l'Apennin, où le pape était alors avec la comtesse Mathilde (*voy.* Mathilde). Il demeura trois jours dans la cour du château, exposé aux injures de l'air et sans prendre de nourriture jusqu'au soir. Le quatrième jour, il fut admis devant le pape, lui baisa les pieds, et jura de se soumettre à sa décision. A ce prix, le pape lui donna l'absolution. Mais les seigneurs lombards, indignés de l'outrage fait à la majesté royale dans la personne de Henri, menacent de se choisir un autre maître, s'il ne rompt ce honteux traité. Il accepte donc leurs secours; mais, pendant qu'on arme pour lui en Italie, les seigneurs allemands élisent empereur Rodolphe, duc de Souabe. Henri repasse en Allemagne en 1078, lève une armée, et marche contre son rival, qui se défend avec vigueur. La plupart des provinces de l'empire sont ravagées tour à tour par les deux partis. Tandis qu'on se bat en Allemagne avec une fureur égale de part et d'autre, Grégoire VII, échappé aux Lombards qui le bloquaient dans Canossa, envoie à Rodolphe une couronne d'or et une bulle qui appelait la malédiction du ciel sur les armes de son ennemi. Henri lui répond en faisant déposer une seconde fois le pontife par les évêques allemands assemblés à Brixen. C'était une cérémonie aussi déplacée qu'inutile. Mais enfin, malgré l'arrêt du pape, Rodolphe fut tué à la bataille de Wolksheim près de Gera; et Henri, vainqueur, rentra en Italie en 1081, conduisant avec lui l'évêque Guibert, qu'il avait fait élire pape. A son approche, Grégoire VII s'enferme dans Rome, d'où il lui propose de le couronner s'il se soumet à demander l'absolution. Henri assiége Rome, s'en empare, et bloque le château St-Ange, où le pape s'était retiré. Il continuait cependant de traiter avec Grégoire; il se lasse bientôt de la lenteur des négociations, installe son antipape Guibert, et reçoit de sa main la couronne impériale. L'arrivée de Robert Guiscard au secours de Grégoire força Henri de s'éloigner de Rome; mais il y revint en 1085; et après y avoir fait reconnaître son autorité, il se hâta, comme tous ses prédécesseurs, de retourner en Allemagne. Les Saxons venaient d'élire empereur Hermann, comte de Luxembourg. Henri bat les Saxons, soumet la Thuringe; mais la Bavière et une partie de la Souabe lui résistent avec succès; ses armées n'étaient pas assez nombreuses, et on le voit toujours obligé de recourir à la voie des négociations. A force de promesses, il parvint à gagner les principaux partisans de Hermann, auquel il pardonna dès qu'il fut malheureux, et qui mourut ignoré dans ses terres. Les Saxons, lassés enfin d'une guerre dont ils soutenaient tout le poids depuis vingt ans, s'abandonnent à la générosité de Henri; et il rentre aussitôt en Italie, où la comtesse Mathilde, sa cousine, lui suscitait des ennemis par zèle pour les intérêts du saint-siége. Mais ensuite, dès qu'il en est reparti, son fils Conrad, qu'il avait fait élire roi des Romains, se révolte, et, avec les sommes qu'il reçoit de Mathilde, lève des troupes pour assurer l'indépendance de l'Italie. Le pape Urbain II appuie les projets de ce fils criminel, et excommunie l'empereur. Sa nouvelle épouse, Adélaïde de Russie, s'enfuit secrètement, et demande justice contre lui au concile de Plaisance. Le malheureux Henri assemble en 1097 une diète à Aix-la-Chapelle; et après y avoir exposé la juste douleur qu'il ressent de la trahison de Conrad, demande que Henri, son second fils, soit élu à sa place roi des Romains. Il ne conservait plus d'autorité en Italie; mais l'Allemagne était tranquille. Il fait plusieurs règlements pour le maintien du bon ordre; et, dans le dessein de se réconcilier avec le pape, il annonce le projet d'aller rejoindre les croisés dans la terre sainte. Mais comme il ne pressait pas les préparatifs de son départ, les légats du pape gagnent le jeune Henri, le relèvent de l'excommunication qu'il avait encourue pour avoir promis d'être fidèle à son père, et indiquent un concile pour régler les affaires de l'Allemagne. L'empereur écrit à son fils, espérant le ramener à son devoir par la douceur: mais ce jeune ambitieux lève une armée, fortifie son parti du marquis d'Autriche, du duc de Bohême et des mécontents toujours nombreux. Cependant une nouvelle diète est convoquée à Mayence. L'empereur s'y rend le premier et presque sans escorte. Son fils vient l'y trouver, lui demande pardon les larmes aux yeux, et l'ayant attiré hors de la ville, le fait arrêter et enfermer

dans le château de Bingenheim. La diète se déclare pour le fils perfide, contre le père malheureux. On arrache à celui-ci les ornements impériaux, et l'usurpateur en est solennellement revêtu. Henri s'évade de la prison, se retire à Cologne et ensuite à Liége, d'où il écrit à son fils pour le supplier de lui laisser ce dernier asile. « Laissez-moi, lui dit-il, rester à Liége, sinon en « empereur, du moins en réfugié! Qu'il ne soit « pas dit à ma honte, ou plutôt à la nôtre, que je « suis obligé d'errer dans le temps de Pâques. » Le jeune Henri, insensible à cette humble prière, tente d'enlever son père, et, irrité d'avoir échoué dans ce dessein, n'en poursuit qu'avec plus de rigueur ceux qu'on soupçonnait de lui demeurer attachés. Henri IV, accablé de douleurs, mourut à Liége, le 7 août 1106, appelant les vengeances du ciel sur la tête de son fils coupable. Son corps fut exhumé par ordre de ce fils dénaturé, et porté à Spire, où il resta encore près de deux ans dans une cave, privé de sépulture comme excommunié. Henri, prince d'un caractère faible, accorda trop de confiance à d'indignes ministres qui, afin d'accroître leur pouvoir, favorisèrent son goût pour la dissipation et les plaisirs. Il était brave, commandait ses armées en personne; et l'on a dit qu'il s'était trouvé à soixante-six combats, dont il sortit toujours victorieux lorsqu'il ne fut pas trahi. Mais les circonstances dans lesquelles il a vécu ne lui permirent pas d'exécuter les projets qu'il avait conçus pour améliorer le sort de l'Allemagne. Les recueils de Renber, d'Urstitius, de Goldast et de Freher, contiennent un grand nombre de pièces intéressantes sur son règne. Sa vie a été écrite par plusieurs auteurs, entre autres, Jean Aventinus (Augsbourg, 1518, in-4°), qui publia à la suite un choix de ses lettres. W—s.

HENRI V, empereur d'Allemagne, se fit couronner à Mayence en 1106, en protestant qu'il rendrait l'empire à son père, si celui-ci prouvait son obéissance au pape; c'était joindre l'hypocrisie à l'ambition; mais à peine fut-il affermi sur le trône, qu'il cessa de montrer la même déférence à la cour de Rome. Un synode composé d'évêques, ses partisans, annula les décisions des conciles de Guastalla et de Châlons, touchant les investitures, et le maintint dans le droit de nommer aux bénéfices, principal sujet des querelles des papes et des empereurs. Il fit ensuite la guerre aux Hongrois et aux Polonais, sans but comme sans beaucoup de succès. En 1111, il épousa Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, qui lui apporta une riche dot; et à l'exemple de ses prédécesseurs, il passa en Italie pour être couronné des mains du pape (Pascal II). Il se fait précéder par des ambassadeurs, soutenus d'une armée, et promet au souverain pontife de renoncer aux investitures et à tout droit sur les domaines de l'Église. Le pape, de son côté, s'oblige à lui faire restituer tous les fiefs de l'empire, possédés par des ecclésiastiques. Les évêques protestent contre cet accord; et Henri, lassé de tant de contestations, déclare qu'il veut être couronné sans condition. Il fait arrêter Pascal II à l'issue de la messe, et le garde à vue dans son palais. Cet attentat excite un soulèvement général; on se bat, on s'égorge dans les rues de Rome; mais les Allemands, supérieurs en nombre, obtiennent un triomphe facile sur une populace indisciplinée; et le pape, resté prisonnier, consent à tout ce qu'exige l'empereur. Au bout de deux mois, Henri reconduit en triomphe ce pontife, qui le couronne le 13 avril 1112, dans la basilique de St-Pierre, et l'admet à la communion (*voy.* PASCAL II). Après la cérémonie, l'empereur se jette aux pieds du pape, lui demande la permission de donner la sépulture à son père, et retourne en Allemagne, sans avoir assuré son autorité en Italie. Avec un pouvoir presque sans bornes, les empereurs manquaient des forces nécessaires pour se faire respecter; et les seigneurs profitaient toujours de leur éloignement pour se révolter. Lothaire, duc de Saxe, avait pris les armes pour s'affranchir des droits qu'il payait au fisc impérial; et tandis que Henri, aidé du duc de Souabe, porte la guerre en Saxe, le pape casse l'accord qu'il avait fait avec lui et l'excommunie; toute l'Allemagne est soulevée. L'évêque de Wurtzbourg et l'archevêque de Mayence appuient les révoltés; Henri, battu sur quelques points, victorieux sur d'autres, emploie deux ans à pacifier ses États. Il repasse les Alpes en 1116, pour se mettre en possession des biens que la comtesse Mathilde avait légués au Saint-Siége. Il entre dans Rome en vainqueur, force le pape à fuir dans la Pouille; et, concevant des doutes sur la validité de son couronnement, il se fait sacrer une seconde fois, par Bourdin, archevêque de Braga. Il veut ensuite soumettre les villes de Toscane qui refusaient de le reconnaître; mais dès qu'il est sorti de Rome, le pape y revient, et meurt au milieu de ces dissensions. Les cardinaux élisent pour son successeur Gélase II; et Henri lui oppose l'archevêque Bourdin, qui prend le nom de Grégoire VIII. Gélase assemble à Vienne un concile qui renouvelle les anathèmes lancés contre l'empereur; et Calixte II, qui lui succède, fait confirmer l'excommunication par le concile de Reims. Henri signe la paix en 1122 avec les princes allemands, en leur rendant les biens dont il les avait dépouillés, et avec l'Église, en renonçant à nommer aux bénéfices. Il ne se réserva que le droit d'accorder l'investiture aux sujets présentés par les chapitres. Ce fut une brèche irréparable à l'autorité impériale. De nouveaux troubles éclatent bientôt en Bohême, en Hongrie, en Alsace et en Hollande. Pour occuper les vassaux au dehors, Henri déclare la guerre à la France, sous prétexte qu'elle avait accordé un asile au pape pendant ses querelles avec la cour de Rome. Il se rend à Utrecht; mais il y est attaqué de la maladie contagieuse qui désolait l'Europe; il mourut le 22 mai 1125, avec la réputation, dit Voltaire, d'un fils dénaturé,

d'un hypocrite sans religion, d'un voisin inquiet et d'un mauvais maître. C'est du règne de ce prince que date l'affermissement des seigneurs des grands fiefs dans le droit de souveraineté. Il fut le dernier empereur de la maison de Franconie; et la couronne d'Allemagne, portée quelques instants par Lothaire II, passa ensuite dans la maison de Souabe. Gerhard, abbé de Reichersberg, a écrit la *Vie* de Henri V. Elle a été publiée avec celle de son père, par Gretser, Ingolstadt, 1615, in-4°. Les recueils cités dans les précédents articles contiennent plusieurs pièces sur son règne. W—s.

HENRI VI, empereur d'Allemagne, fils et successeur de Frédéric *Barberousse*, naquit en 1165, fut élu roi des Romains à l'âge de quatre ans, et succéda, l'an 1190, à son père, dont il apprit la mort en même temps que celle de Guillaume II, roi de Sicile, neveu de Constance sa femme (*voy.* GUILLAUME). Après quelques expéditions en Allemagne, il passa en Italie à la tête d'une armée, se fit couronner empereur, avec sa femme, le 15 avril 1191, par le pape Célestin III, auquel, suivant ses conventions, il céda ses droits sur la ville de Tusculum (*voy.* CÉLESTIN III). Henri conduisit ensuite son armée dans les Deux-Siciles, pour faire valoir ses droits sur ce royaume, dont Tancrède, fils naturel de Guillaume, s'était emparé. Il eut d'abord quelque succès, et se rendit maître de plusieurs places; mais il échoua devant Naples, et retourna en Allemagne. A cette époque, Richard Cœur de lion, qui revenait de la croisade, était tombé entre les mains de Léopold, duc d'Autriche. Henri contraignit Léopold à lui remettre son illustre prisonnier, et retint celui-ci dans les fers malgré les réclamations du pape Célestin; il brava, pendant plus d'un an, les plaintes de plusieurs princes chrétiens et les menaces du pape, qui lança contre lui les foudres de l'Église. Henri VI se décida enfin à rendre la liberté à Richard, après qu'on lui eut payé une rançon considérable. La somme qu'il reçut fut employée aux frais d'une nouvelle expédition qu'il fit dans le royaume de Naples et de Sicile. Il fut couronné à Palerme, le 13 octobre 1194 (*voy.* GUILLAUME III), et reçut, dans cette ville, un ambassadeur de l'empereur de Constantinople, qui, dans la crainte de voir les Allemands envahir la Grèce, consentit à lui payer des tributs considérables. Revenu en Allemagne, Henri prit la croix dans une diète rassemblée à Worms, et prêcha lui-même la croisade; à son exemple, un grand nombre d'Allemands firent le serment d'aller combattre les infidèles. Il partit à la tête de quarante mille croisés; mais il s'arrêta en Sicile, pour achever la conquête de ce malheureux pays. Dans cette guerre, l'empereur répandit partout la terreur par ses cruautés encore plus que par ses victoires. On frémit en lisant dans les vieilles chroniques, et surtout dans Nicétas, le récit des supplices que Henri VI avait lui-même inventés. Tant de barbaries révoltèrent la noblesse de Sicile et l'impératrice Constance, qui fut accusée d'avoir conspiré contre son époux et de l'avoir empoisonné. Henri mourut à Messine, le 28 septembre 1197, à l'âge de 32 ans. Les histoires contemporaines le représentent comme un prince cruel, ambitieux et perfide. Il était d'un caractère grave et austère, ne connaissant d'autre plaisir que celui de la chasse; il avait le projet de rendre la couronne impériale héréditaire, de régner sur l'Italie, et d'affaiblir l'autorité des papes: mais il ne vécut point assez longtemps pour accomplir de si grands desseins. A sa mort, l'Allemagne et l'Italie furent remplies de troubles; il eut pour successeur son fils Frédéric II. M—D.

HENRI VII, fils aîné du duc de Luxembourg, fut élu empereur d'Allemagne le 29 novembre 1308, après un interrègne de sept mois. On doit observer qu'il fut le premier empereur nommé par les seuls électeurs grands officiers de la couronne. Ce fut l'électeur palatin qui, en vertu du pouvoir que lui avaient conféré les autres électeurs, proclama Henri *Roi des Romains, futur empereur, protecteur de l'Église romaine et universelle, et défenseur des veuves et des orphelins*. Il avait pour concurrent Charles de Valois; le pape Clément V, Français de nation, avait promis à ce dernier d'appuyer ses projets; mais il pressa au contraire l'élection de son rival. Henri fit d'abord rechercher et punir les assassins d'Albert Ier, son prédécesseur. L'instigateur du crime, Jean, duc de Souabe, fut mis au ban de l'empire; et Rodolphe de Varth, l'un de ses complices, périt par le supplice de la roue, nouvellement inventé. Henri fait élire ensuite Jean, son fils aîné, roi de Bohême, et l'établit son vicaire en Allemagne, pour le temps que devait durer l'expédition qu'il méditait contre l'Italie. Il passe les Alpes en 1311, à la tête d'une armée, et entre en vainqueur à Milan pour y être couronné roi de Lombardie. Ses ennemis avaient caché l'ancienne couronne de fer qui servait à cette cérémonie; il en fit faire une nouvelle en acier, et obligea l'archevêque à le couronner dans la cathédrale. Une révolte générale éclate bientôt après dans la Lombardie; l'empereur fait brûler vif son chancelier Turriani, qui en était le chef; soumet par la force Crème, Crémone, Lodi, Brescia; traite avec la dernière rigueur les autres villes qui résistaient encore, et marche à Rome, dont Robert, roi de Naples, lui fait fermer les portes. Florence et les villes de l'État de l'Église favorisaient secrètement Robert. Le pape, le roi de Naples et les députés des villes, protestent de leur fidélité; Henri cependant est obligé d'assiéger Rome; repoussé d'un côté, il négocie avec les chefs d'un autre quartier; et ce n'est qu'au milieu du tumulte qu'il est couronné à St-Jean de Latran, par deux cardinaux. Il s'éloigne aussitôt de Rome, assiége inutilement Florence, met au ban de l'empire le roi Robert, qui reste tranquille dans ses États; et il permet, par un arrêt aussi

barbare qu'inutile, d'assassiner ceux des habitants de Florence et de Lucques qui persistent dans leur rébellion. Il obtient cependant cinquante galères des Génois et des Pisans, se ménage des intelligences dans la Pouille, et fait lever de nouvelles troupes en Allemagne; mais, tandis qu'il se prépare à la conquête de Naples, la mort le surprend à Bonconvento, près de Sienne, le 24 août 1313, à l'âge de 51 ans. Un moine, nommé Politien de Montepulciano, fut accusé de l'avoir empoisonné dans du vin consacré. Trente ans après, les dominicains obtinrent de Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclaraient innocents de ce crime, très-difficile d'ailleurs à prouver. Le pape Clément V condamna la mémoire de Henri VII, et annula sa sentence contre le roi Robert. Après un interrègne de quatorze mois, la majorité des électeurs nomma empereur Louis V, chef de la branche de Bavière. L'*Histoire* de Henri VII a été écrite par Albertin Mursati, Venise, 1636, in-fol., rare, et dans le tome 10 des *Scriptor. italic. hist.*, par Muratori; sa *Vie*, par Conrad Vicerius, fait partie des *Recueils* publiés par Rubeus et Urstitius. On peut encore consulter: *Nicolai episcopi Relatio de itinere Henrici VII, imper. ab anno* 1310 *ad* 1313, dans les *Script.* de Muratori, t. 9, et *Mart. Diffenbach de vero mortis genere ex quo Henric. VII obiit*, Francfort, 1685, in-4°, et dans le tome 1er des *Script.* de Freher. W—s.

HENRI, surnommé *Raspon*, landgrave de Thuringe, était fils de Hermann Ier, et de Sophie, fille d'Othon de Wittelsbach, duc de Bavière. Il réunit à ses États, par la mort de son oncle, la seigneurie de Hesse et le palatinat du Rhin, et se trouva ainsi l'un des princes les plus puissants de l'Allemagne. Plein de valeur et d'ambition, il parut à Innocent IV être propre à servir ses projets; et le pape, après avoir déposé l'empereur Frédéric II au concile de Lyon, ordonna à la diète d'élire Henri à sa place. Les seigneurs refusèrent d'assister à cette assemblée, qui se tint, en 1246, à Hochheim, près de Wurtzbourg. Les évêques y parurent, et décernèrent le titre de roi des Romains à Henri, que ses adversaires nommèrent par dérision le *roi des prêtres*. Henri s'occupa cependant de soutenir sa nouvelle dignité; il marcha contre Conrad, fils et successeur légitime de Frédéric, le battit près de Francfort, et se rendit maître d'une partie de l'Allemagne. Enflé de ce premier succès, il poursuivit son ennemi dans la Souabe, et commença le siége d'Ulm, que la rigueur de l'hiver l'obligea de lever. Henri mourut au commencement de 1247, d'un coup de flèche qu'il avait reçu devant cette ville, ou bien, suivant d'autres historiens, d'une maladie causée par le froid et les fatigues. Il avait eu trois femmes, dont il ne laissa point d'enfants. Ses États furent divisés entre les différentes branches de sa maison, dont l'aînée prit le titre de *Hesse*. W—s.

HENRI DE HAINAULT, frère de Baudouin de Flandre, empereur de Constantinople, né à Valenciennes l'an 1174, suivit les croisés à l'expédition de Constantinople dans l'année 1202. Après la défaite d'Andrinople (*voy.* BAUDOUIN), il fut élu régent de l'empire latin, fondé par les croisés, et monta sur le trône impérial, lorsqu'on se fut assuré de la mort de Baudouin. Pendant tout le cours de son règne, il s'occupa de repousser les attaques des Bulgares et celles de Lascaris, empereur de Nicée. Les historiens contemporains ont loué sa bravoure et sa prudence : il fit de sages règlements pour l'empire, et rendit à ses sujets quelques jours de calme et de prospérité. Il régna dix ans, et mourut empoisonné en 1216. Il n'eut point d'enfants, et laissa la couronne impériale à la famille de Courtenai (*voy.* PIERRE de Courtenai). M—D.

HENRI Ier, roi de France, fils de Robert et de la reine Constance, monta sur le trône au mois de juillet 1031; ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de difficultés. Sa mère, femme impérieuse, avare, incapable de faire céder ses préventions à la sûreté de sa famille, s'était opposée pendant le règne de Robert à ce qu'il associât Henri à la couronne; elle voulait obtenir cette faveur pour un autre de ses fils, qui portait aussi le nom de Robert. L'intérêt de l'État l'emporta sur sa volonté; mais les événements prouvèrent qu'elle n'avait pas renoncé à ses projets. A peine le roi fut-il mort, qu'un parti puissant, soutenu par Constance, prit les armes contre Henri, qui se vit réduit à chercher son salut dans la fuite. Il se réfugia près de ce duc de Normandie connu dans l'histoire sous le nom de Robert le Diable, prince rempli de vertus, mais prompt à apaiser une révolte, ayant pour principe de ne jamais traiter avec des rebelles armés. C'est sans doute à cette sévérité qu'il doit le singulier surnom que les Normands lui donnèrent : aussi vit-on plusieurs nobles de sa cour, contraints à s'éloigner de leur patrie, se rendre célèbres dans la Pouille et dans la Calabre, et finir par attirer en Italie ces aventuriers normands, dont les chefs se sont acquis une gloire qui égale celle des plus grands rois. Robert le Diable, protecteur du roi Henri, fit une guerre si vive au parti de la reine Constance, que cette princesse fut bientôt réduite à demander la paix : elle l'obtint, à condition de se tenir éloignée de la cour, et se retira à Melun, où elle mourut l'année suivante, trop tard pour le repos de la France; car Eudes, autre frère du roi, profita de la chaleur qui régnait encore dans les esprits pour se révolter à son tour : il fut vaincu, fait prisonnier, envoyé à Orléans, et Henri se trouva enfin paisible possesseur du trône. Pour s'attacher son frère Robert, en faveur duquel la reine Constance avait pris les armes, il lui céda le duché de Bourgogne : de ce prince est issue la première race royale des ducs de Bourgogne. Eudes ne fut pas si heureux; il obtint sa liberté,

mais resta sans apanage. Henri était alors veuf de Mathilde, nièce de l'empereur Conrad; il n'en avait pas d'enfant : on doute même si ce mariage avait été accompli. Ses conseillers lui ayant représenté que les troubles se multiplieraient tant que la succession au trône ne serait pas assurée, à l'âge de trente-neuf ans il consentit à contracter de nouveaux engagements; et, pour éviter toute discussion avec l'Église sur les degrés de parenté, il épousa Anne, fille de Jarodislas ou Jaroslaw, duc de Russie : la neuvième année de ce mariage, il eut un fils nommé Philippe, qui lui succéda. La puissance des ducs de Normandie était alors plus considérable que celle des rois de France, moins par l'étendue des pays qu'ils gouvernaient, que parce que les liaisons qu'ils conservaient avec les princes du Nord, dont ils étaient issus, les rappelaient sans cesse à cette unité de pouvoir totalement oubliée en France depuis le triomphe du gouvernement féodal. Robert le Diable, après avoir aidé Henri à soumettre les partis élevés contre l'autorité de ce monarque, forma le double projet d'aller en pèlerinage à Jérusalem, et de se donner pour successeur un enfant de neuf ans, qu'il avait eu d'une bourgeoise de Falaise : il assembla les grands de ses États, écouta leurs remontrances, persista dans ses volontés; et tous les seigneurs jurèrent en sa présence de reconnaître, servir et défendre cet enfant, connu d'abord sous le nom de Guillaume le Bâtard, et par la suite sous celui de Guillaume le Conquérant. Robert mourut à Nicée, comme il revenait de son pèlerinage : cette nouvelle ne fut pas plutôt parvenue en Normandie, que les révoltes éclatèrent de toutes parts. Henri, qui avait promis de protéger le jeune Guillaume, crut pouvoir faire céder la reconnaissance aux intérêts de sa couronne, et profiter de ces divisions pour reconquérir une des plus belles provinces de son royaume : mais il rencontra des obstacles qui ralentirent ses démarches; et les ministres du jeune duc ayant su intéresser la gloire du roi à la défense de leur prince, il le soutint d'abord avec courage. Jaloux ensuite de la grande réputation de Guillaume, il devint son ennemi, lui déclara la guerre, et perdit les droits d'un bienfaiteur sans en être dédommagé par la victoire. Henri eut presque toujours les armes à la main : ce n'était qu'en combattant qu'un monarque se faisait respecter à cette époque; il devait assistance à ses vassaux, et, lorsqu'il négligeait de les secourir, il s'exposait à s'en voir abandonné à son tour : c'est ainsi que les fils du comte de Champagne refusèrent l'hommage au roi, qui n'avait point secondé leur père dans une guerre qu'il faisait pour son propre compte à l'empereur. Henri fut obligé de les combattre pour les ramener à l'obéissance. Ce prince, voyant sa santé s'affaiblir, crut devoir associer au trône son fils aîné Philippe, qui n'avait alors que sept ans; il le fit sacrer à Reims en 1059 : ses pressentiments ne le trompèrent pas; car il mourut le 4 août 1060, dans la 55e année de son âge et la trentième de son règne. Il laissa la régence du royaume, et la tutelle de ses trois fils, Philippe, Hugues et Robert, qui mourut fort jeune, à Baudouin, comte de Flandre, époux de sa sœur, sentant bien que la reine Anne, sans domaine et sans alliance en France, y serait sans autorité. Anne se retira à Senlis avec le projet de vivre dans un monastère; mais elle accorda sa main à Raoul de Péronne, comte de Crépi : étant devenue veuve une seconde fois, elle retourna dans son pays. Henri a laissé la réputation d'un roi juste, brave et pieux : fils d'un père excommunié, il évita soigneusement toute contestation avec la cour de Rome, et ne lui céda qu'autant que l'exigeait l'esprit de son siècle. Son successeur (Philippe Ier) ne fut ni aussi prudent ni aussi heureux. F—E.

HENRI II, roi de France, fils de François Ier et de Claude de France, né à St-Germain en Laye le 31 mars 1518, parvint à la couronne le 31 mars 1547, à l'âge de vingt-neuf ans, et fut sacré à Reims le 25 juillet suivant. La duchesse d'Étampes, dont le crédit s'était soutenu jusqu'à la mort de François Ier, n'avait pas dissimulé la haine que lui inspirait Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II. Celle-ci s'en vengea lorsque son amant devint roi. Il se fit un grand changement à la cour; les ministres qui étaient en place furent renvoyés; on rappela ceux qui étaient tombés en disgrâce sous le règne précédent. La précipitation qu'on mit dans ces mutations a été remarquée par tous les historiens, parce qu'elle offre une occasion d'accuser le monarque de s'être montré trop soumis aux désirs de la duchesse de Valentinois. Il est incontestable cependant qu'en général les affaires furent conduites avec plus d'ordre, de suite et de vigueur. Henri II, après son couronnement, alla visiter la plupart des provinces de son royaume, afin de connaître par lui-même les abus auxquels il fallait remédier, et les ressources qu'il pourrait avoir pour lutter contre l'ascendant de Charles-Quint, alors dans tout l'éclat de la prospérité. Brave, aimé de la noblesse, Henri récompensait généreusement, ne se permettait aucune raillerie lorsqu'il était en gaieté, aucune parole offensante lorsqu'il était mécontent. Aussi fut-il toujours servi avec zèle; et, quoiqu'on lui ait reproché d'accorder sa confiance avec trop de facilité, il resta toujours le maître entre les Guise et les Montmorency, qu'il sut employer avec un égal succès. François Ier avait introduit les femmes à la cour : Henri suivit l'exemple de son père; et cet usage s'établit dans toutes les cours de l'Europe. C'est aussi de cette époque que datent les mémoires particuliers, les anecdotes politiques, et l'habitude prise par les plus graves historiens d'attribuer les plus hautes résolutions à de petites intrigues; sans réfléchir que les femmes, naturellement portées à exagérer leur influence dans les affaires d'État, se

donnent volontiers pour les uniques moteurs des entreprises dans lesquelles elles croient avoir eu quelque part. En l'année 1548, il y eut en Guyenne des révoltes, qui furent apaisées avec beaucoup de fermeté. L'année suivante, Henri déclara la guerre aux Anglais, qui refusaient de rendre Boulogne, ainsi qu'ils en étaient convenus par le dernier traité fait avec François Ier. La paix fut bientôt rétablie entre les deux royaumes, et Boulogne revint à la France. En 1551, il s'élève entre le pape et le roi des discussions sur les duchés de Parme et de Plaisance : les hostilités commencent en Italie; le pape réclame l'assistance de l'empereur Charles-Quint. Le roi défend, par un édit, d'envoyer de l'argent à Rome pour les bulles, et porte en même temps une loi sévère contre les luthériens. Brissac soutient l'honneur des armes françaises dans le Piémont; le maréchal de Thermes se conduit avec habileté dans le Parmesan : mais, comme il n'y avait point de guerre solennellement déclarée entre l'empereur et le roi, il se fait en Italie une suspension d'armes. Toutes les pensées se tournent vers l'Allemagne, où les princes protestants venaient de former une ligue pour défendre leurs libertés. Henri, s'en étant hautement déclaré le protecteur, marche à leur secours, et prend Toul, Metz et Verdun en 1552; mais, ayant appris que les impériaux étaient entrés en Champagne, où ils causaient de grands ravages, il revient sur ses pas, les attaque, les chasse et les poursuit jusque dans le duché de Luxembourg. Les princes protestants, profitant de l'humiliation qu'éprouve Charles-Quint par la prise de trois villes impériales, et du désir ardent qu'il montre d'en tirer vengeance, font la paix avec lui sans le consentement du roi, qui reste seul chargé du poids de la guerre. Charles, à la tête d'une armée nombreuse, entre en Lorraine, et assiége Metz, dont les fortifications étaient en mauvais état; mais François de Lorraine, duc de Guise, qui venait d'être nommé commandant de l'armée française, s'était jeté dans la ville, accompagné de l'élite de la noblesse : par son courage, son activité, sa prudence, il ruine l'armée de l'empereur, le force à lever le siége, et, pour qu'il ne manque rien à sa gloire, devient le protecteur, le père des soldats allemands que Charles avait été obligé d'abandonner en se retirant. L'empereur, croyant réparer la honte de sa défaite, pille la Picardie, et prend la ville de Thérouanne, qu'il détruit de manière à n'en pas laisser de traces : faible dédommagement, qui ne satisfait la colère des princes belliqueux qu'en souillant leur gloire. Cette conduite barbare de Charles-Quint alluma le vengeance des Français, qui ravagèrent le Brabant, le Hainaut, le Cambrésis, et formèrent, en 1554, le siége de Renti. Les impériaux livrèrent, près des murs de cette ville, un combat sanglant, dans lequel ils furent battus : cependant le siége fut levé. Dans cette bataille, Henri cherchait l'occasion de combattre personnellement Charles-Quint, qui l'évita, étant trop affaibli par l'âge et les infirmités pour risquer de se mesurer avec un prince jeune et rempli de vigueur. Les armes françaises n'étaient pas aussi heureuses en Italie, quoique Montluc y fit admirer son courage dans la défense de Sienne; mais ce courage même était sans utilité depuis la perte de la Toscane, d'autant plus qu'il était impossible d'attendre des secours de France. L'épuisement des puissances belligérantes aurait amené la paix, s'il eût été possible de concilier des intérêts qui embrassaient une partie de l'Europe. Dans l'impossibilité réciproque de continuer la guerre avec quelque vigueur, on conclut, pour cinq ans, une trêve, qui fut signée à Vaucelles le 15 février 1556, et qui ne surprit que le pape, qui l'avait proposée dans l'espérance qu'elle serait refusée par Henri II. La même année, Charles-Quint abdiqua l'empire en faveur de son frère Ferdinand, déjà roi des Romains; il remit la souveraineté de ses royaumes à Philippe II, son fils, et se retira dans un couvent de la province d'Estramadure, où il mourut le 21 septembre 1558. Les historiens, en essayant d'expliquer les motifs de cette abdication, ont trop oublié le mauvais état de la santé de ce prince, qui, n'ayant plus la force nécessaire pour gouverner tant d'États séparés, sentait fort bien qu'il ne lui restait pas assez de temps à vivre pour rendre la paix à l'Europe. Quoique la trêve eût été signée pour cinq ans, le 5 février 1556, la guerre recommença dès l'année 1557, Philippe II étant secondé en Italie par les Farnèse et par le duc de Toscane, et en Picardie par Marie, reine d'Angleterre, son épouse. Le duc de Guise, le héros de la France, avait le commandement de l'armée d'Italie, qui n'était guère qu'un titre; mais on comptait sur les ressources qu'il saurait s'y procurer. L'armée destinée à protéger la Picardie fut confiée au vieux connétable de Montmorency, spécialement chargé de dégager la ville de St-Quentin, assiégée par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, l'un des plus grands capitaines de son siècle, et défendue par l'amiral de Coligny. Montmorency fit tant de fautes que sa défaite fut prévue par son armée, même avant qu'il sût lui-même s'il accepterait le combat. Aussi la bataille de St-Quentin, livrée le 10 août 1557, fut-elle si fatale à la France, que Charles-Quint, en l'apprenant, demanda si les Espagnols étaient à Paris. L'infanterie française fut entièrement écrasée; l'élite de la noblesse, détruite; le duc d'Enghien, blessé à mort, le connétable, l'amiral de Coligny, le comte de Montpensier et le maréchal de Saint-André, furent au nombre des prisonniers : les vainqueurs ne perdirent pas cent hommes. La consternation fut si grande en France, que les maux qu'on appréhendait rendirent insensible à la grandeur des pertes qu'on venait de faire. Le roi ordonna au duc de Guise de quitter l'Italie, de revenir sans aucun délai : le duc arrive, et l'espérance renaît avec lui;

nommé lieutenant général du royaume, sa réputation lui crée une armée; la noblesse se dispute l'honneur de marcher sous ses ordres; les notables, assemblés par Henri II, accordent l'argent nécessaire; en un mot, la nation entière se ranime au nom du général chargé de la venger. Le duc de Guise marche en Picardie, trompe les ennemis par des marches savantes, fait le siége de Calais avec tant d'activité qu'il s'en rend maître en huit jours, et réunit à la France, le 8 janvier 1558, une ville qui en était séparée depuis deux cent dix ans qu'Édouard III l'avait prise sur Philippe de Valois. On ne peut exprimer la joie que cette nouvelle répandit dans le royaume, et l'étonnement qu'elle causa en Europe. Le duc de Guise ne se ralentit pas; il assiége Guines, qu'il prend, et se dirige sur la forteresse de Ham, dont la garnison s'enfuit à son approche. Ainsi, en moins d'un mois, et dans la saison la plus rigoureuse, il chasse entièrement les Anglais. Depuis cette époque, l'Angleterre, renonçant aux conquêtes sur le continent, chercha sa prospérité dans le commerce; et sa marine s'accrut sans cesse, tandis que la marine française déclina, parce que sa principale destination était alors de s'opposer au débarquement des Anglais. Le duc de Guise, devenu l'idole des Français, ajoutait à sa gloire par la prise de Thionville : Brissac se soutenait en Piémont; le duc de Nevers prenait Charlemont et le maréchal de Thermes Dunkerque, mais celui-ci perdit peu après la bataille de Gravelines, le 13 juillet 1558. Le roi de France et le roi d'Espagne étaient également fatigués d'une guerre dans laquelle les avantages et les pertes se balançaient trop pour qu'aucun des deux pût dicter la loi. Ils convinrent d'abord d'une suspension d'armes; et, après de longues négociations, souvent interrompues, la paix fut signée à Cateau-Cambrésis, le 3 avril 1559 : la veille, l'Angleterre avait conclu son traité particulier. La France gagna Calais, Toul, Metz et Verdun. L'opinion énoncée par les Guise, qui avaient besoin que les hostilités continuassent pour abattre les Montmorency, a prévalu chez la plupart des historiens qui appellent la paix de Cateau-Cambrésis la *malheureuse paix*, parce qu'entre l'Espagne et la France on se rendit réciproquement les places que l'on s'était prises, et que le duc de Savoie obtint la restitution de ses États : mais, outre que les victoires des Français n'étaient pas assez décisives pour contraindre l'Espagne à des sacrifices, il ne faut pas oublier que les rois ont d'autres intérêts que celui d'acquérir, et que Henri II ne voulait pas risquer de tomber dans la dépendance du duc de Guise. Après l'avoir élevé pour le salut de l'État, il avait besoin de la paix pour lui faire sentir sa sujétion; ce qu'il prouva en lui refusant une grâce que le duc sollicitait comme s'il eût été injuste de la lui refuser. La paix était aussi nécessaire au roi pour rétablir ses finances, et surveiller les protestants, qui prêtaient l'autorité d'une religion nouvelle à ceux qui voulaient exciter des troubles dans l'État. Malheureusement pour la France, ce monarque, auquel on n'a pas rendu assez de justice, fut blessé à mort par le comte de Montgommery, capitaine de la garde écossaise, dans un tournoi donné rue St-Antoine (1), pour célébrer les mariages arrêtés à Cateau-Cambrésis entre Philippe II et Élisabeth, fille du roi, entre Marguerite, sa sœur, et le duc de Savoie. Montgommery, ayant rompu sa lance, oublia d'en jeter le tronçon; il en frappa si rudement Henri, qu'il lui creva l'œil droit. Ce prince mourut de sa blessure, le 10 juillet 1559, dans la 41e année de son âge, et la 13e de son règne. Comme il était le second fils de François Ier, qui désirait s'acquérir des alliés en Italie, on lui avait fait épouser Catherine de Médicis, parente du pape Clément VI; après être restée dix ans sans avoir d'enfants, elle en eut dix dans le même nombre d'années; il en restait quatre fils et trois filles à la mort de Henri II : trois fils régnèrent successivement (*voy.* François II, Charles IX et Henri III); tous moururent sans laisser d'enfants : ainsi s'éteignit la branche des Valois, et la couronne passa dans la maison de Bourbon. F—e.

HENRI III, roi de France, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Fontainebleau le 19 septembre 1551, parvint à la couronne par la mort de son frère Charles IX, arrivée le 31 mai 1574, et fut sacré à Reims le 12 février 1575. On peut douter que l'ambitieuse et intrigante Catherine de Médicis ait jamais aimé ses enfants; aussi attribue-t-on la préférence qu'elle accordait à Henri III, lorsqu'il n'était que duc d'Anjou, au dessein qu'elle méditait de l'opposer à Charles IX, si ce monarque tentait de secouer le joug qu'elle lui avait imposé. Le duc d'Anjou n'avait que dix-huit ans lorsque sa mère lui fit donner le commandement de l'armée destinée à soumettre les huguenots : la réputation qu'il acquit par les victoires de Jarnac et de Montcontour fut assez grande pour fixer les regards des Polonais, qui l'élurent roi en 1573. Charles IX étant mort peu de temps après, la régence fut confiée à Catherine de Médicis jusqu'à l'arrivée du nouveau roi de France. Les Polonais, avertis par le prince de Condé, chef du parti des huguenots, firent tous leurs efforts pour retenir le roi. Henri III fut obligé de dissimuler l'impatience qu'il avait de les quitter; et, la nuit du 18 au 19 juin 1574, il s'enfuit, faiblement accompagné. Peu s'en fallut qu'il ne fût arrêté en chemin. Rien n'est plus singulier que l'empressement d'un souverain à quitter des sujets qui veulent le rete-

(1) Ce tournoi, où il reçut le coup de la mort, ne fut pas le dernier, comme le disent nos historiens, puisqu'il s'en donna un en 1571, à Nogent-le-Roi, à l'occasion des couches de madame de Clermont la Marche, où Charles IX fut blessé par le duc de Guise. Mayenne en donna un autre en Dauphiné, lorsqu'il y alla commander, par ordre de Henri III, contre Lesdiguières et contre les huguenots.

nir malgré lui, pour venir gouverner un peuple divisé en deux factions dont aucune n'était sincèrement dévouée à l'autorité royale : car la guerre civile continuait dans toutes les provinces de France, et comme la régente était généralement méprisée, chaque seigneur semblait vouloir profiter des désordres publics pour assurer son indépendance. Après avoir couru plusieurs dangers, Henri III arriva à Vienne, où il fut reçu avec amitié : à Venise on lui rendit les plus grands honneurs. Partout on lui conseilla d'employer la douceur pour pacifier les troubles de son royaume, et l'on croit que telle était son intention lorsqu'il entra en France. Il trouva son conseil divisé en deux partis ; l'un désirait la paix avec les calvinistes; l'autre voulait les réduire par les armes. Catherine de Médicis, plus propre à l'intrigue qu'habile à gouverner, et ne pouvant dominer qu'au milieu des divisions, appuya le parti qui voulait recourir à la force : la guerre fut décidée. Cette résolution n'était pas mauvaise si elle eût été soutenue avec courage et persévérance et si le roi s'était mis lui-même à la tête de ses armées ; mais, par une inconséquence qu'on ne peut excuser, le même prince qui avait cherché la gloire, n'étant que duc d'Anjou, s'enferme dans son palais lorsque la sûreté de sa couronne exigeait impérieusement qu'il prît le commandement de ses troupes ; dès lors la guerre contre les huguenots ne fut qu'un nouveau moyen de fortune pour les favoris, et l'on vit se former à la cour plus d'intrigues et de cabales, plus de projets désastreux pour l'autorité royale, qu'on n'aurait pu en compter dans le parti des rebelles. Ce règne a été appelé avec raison le règne des favoris. Catherine de Médicis les appuya d'abord dans l'espérance qu'ils se contenteraient de partager les plaisirs du roi, et qu'ils la laisseraient exercer l'autorité ; mais aussitôt qu'elle s'aperçut que son fils s'éloignait d'elle, elle recommença ses intrigues avec les huguenots afin de se rendre nécessaire; ainsi, après avoir contribué à décider la guerre contre eux, elle les servit avant même que les armées qu'on devait leur opposer fussent levées. Aucune démarche ne reste longtemps secrète dans les jours de factions. La conduite de la reine mère répandit la terreur parmi les catholiques. Les Guise profitèrent de cette disposition des esprits pour préparer la réunion des différentes ligues qui, depuis longtemps, s'étaient formées dans les provinces, et tandis que tout s'apprêtait pour renverser la monarchie, quel que fût le parti qui triomphât, le roi ne pensait qu'à épouser la princesse de Condé, dont il était devenu amoureux, prétendant faire rompre le mariage qu'elle avait contracté avec un prince du sang, sous prétexte que ce prince était hérétique. La mort de la princesse de Condé n'empêcha ce nouveau scandale que pour livrer Henri à une douleur si fastueuse et si peu soutenue que le peuple commença à perdre l'espérance qu'il avait conçue du nouveau règne. Le 15 février 1575, il épousa Louise, fille du comte de Vaudemont de la maison de Lorraine ; alliance condamnable en politique, puisqu'elle rapprochait de nouveau les Guise de la maison royale. Le duc d'Alençon, frère du roi, mécontent du crédit dont jouissaient les favoris Quélus, Maugiron, Saint-Maigrin, Saint-Luc, Joyeuse et d'Épernon, de plus naturellement ennemi du repos, sans avoir une tête assez forte pour diriger sûrement son activité, se retira de la cour. Il avait désiré en vain qu'on lui confiât le commandement d'une armée, et c'est pour cela qu'il détestait particulièrement le duc de Guise, qui, à la tête d'un petit corps de troupes, s'opposait à la jonction des Allemands que les princes protestants envoyaient au prince de Condé (*voy.* Henri DE GUISE). Le duc, victorieux, fut blessé au visage dans un combat près de Château-Thierry : il en acquit le surnom de *Balafré*, qui était loin de lui être désagréable, puisque cette blessure rappelait celle que son père avait reçue à Vassi, et ne servait qu'à le rendre plus cher aux catholiques. Le roi de Navarre, si célèbre sous le nom de Henri IV, était retenu à la cour depuis le massacre de la St-Barthélemy : la surveillance, à son égard, était d'autant moins rigoureuse, qu'on le voyait engagé dans des intrigues d'amour. Mais la gloire se fit entendre : il s'échappa en l'année 1576, et les mécontents se trouvèrent fort affaiblis par sa présence, car ils eurent dès lors trois chefs, qui prétendaient également à les diriger : le prince de Condé, le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Henri III, qui n'avait pas su profiter de son avénement au trône pour ramener les rebelles, loin de tirer parti de leurs divisions pour les soumettre, se laissa entraîner dans des négociations qui se terminèrent au mois de mai 1576 par un nouvel édit de pacification, si favorable aux huguenots qu'ils en conçurent eux-mêmes des alarmes et que les catholiques prirent enfin la terrible résolution de sauver la religion de l'État, indépendamment des projets ultérieurs de la cour. Toutes les ligues des catholiques se confondirent dans une ligue générale dont Paris fut le centre et régla tous les mouvements : le pape la soutint, dans la crainte de voir la France rompre l'unité de l'Église, et l'Espagne, pour empêcher les nouveaux religionnaires français de s'unir au parti que dans les Pays-Bas on appelait les *gueux*. Les princes et les grands se servirent des opinions religieuses comme d'un moyen politique : les peuples seuls combattirent de bonne foi pour défendre leur croyance, et ce qui mérite d'être remarqué dans ces sanglants débats, c'est que la force aveugle mais persévérante des peuples atteignit le but marqué, tandis que les vastes projets des grands politiques furent trompés par l'événement : l'Espagne perdit les Pays-Bas et ne put dominer la France ; les Guise sauvèrent la religion catholique et ruinèrent leur maison, et

Henri IV ne parvint à la couronne qui lui était due qu'en embrassant la religion au nom de laquelle on voulait le détrôner. Les huguenots, forts du traité de pacification qu'ils venaient de dicter, avaient insisté sur la convocation des états généraux, dans l'espérance de s'y montrer triomphants. L'assemblée fut réunie à Blois, et s'ouvrit à la fin de 1576 ; mais les catholiques avaient repris un tel ascendant, depuis la *Ste-Union*, que le roi, prévoyant qu'ils lui demanderaient hautement d'approuver la ligue qu'ils avaient formée, prit la résolution de s'en déclarer lui-même le chef : politique excellente, s'il s'était montré lui-même à la tête des armées et s'il avait su profiter de l'exaltation naturelle aux partis pour tout entraîner. C'est ce que fit Henri IV lorsque les huguenots quittèrent l'assemblée de Blois, où l'on adoptait contre eux des mesures sévères : la chaleur qui régnait dans ce parti fut le moyen qu'il employa pour s'en faire déclarer le chef, et l'on ne voit pas qu'il en soit devenu l'esclave. Mais Henri III voulait tout à la fois être le chef des catholiques, proscrire les calvinistes et jouir en repos dans son palais de tous les plaisirs qui flattaient son imagination déréglée : ce n'était pas le moyen de déconcerter la politique du duc de Guise ; c'était au contraire prendre les livrées de sa faction et se mettre dans sa dépendance. La cour leva deux armées : l'une fut confiée au duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou ; l'autre au duc de Mayenne, frère du *Balafré*. Il ne se fit rien de considérable, quoique la division se mît dans le parti des huguenots ; mais elle régnait aussi dans le parti du roi, qui, de même que son frère, ne pouvait cacher la jalousie que lui inspirait le duc de Guise, jalousie que les favoris entretenaient avec d'autant plus de soin qu'ils la partageaient ; et dès l'année 1577 on signa à Bergerac un nouveau traité qu'on ne se mit guère en peine de faire exécuter. C'est alors que les huguenots formèrent le plan d'une république fédérative, dans l'intention de ne plus dépendre des caprices de leurs chefs, comme les catholiques avaient formé la Ligue pour se soustraire aux irrésolutions de la cour. Le duc d'Anjou, malgré les ordres du roi, partit pour les Pays-Bas, où il était appelé par les habitants, qui, voulant secouer la domination espagnole, lui promettaient de le reconnaître pour souverain ; promesse qu'ils n'avaient pas l'intention de tenir. Cette désobéissance qu'osa se permettre le duc d'Anjou fit tort à Henri III dans l'esprit des Français, et les prodigalités, l'amour du roi pour ses favoris, sa dévotion minutieuse, et toute en pratiques extérieures, son libertinage, qui allait souvent jusqu'au scandale, ses amusements frivoles, le ridicule de ses ajustements efféminés, achevèrent de le rendre pour ses sujets un objet de mépris : car le peuple, qui ne juge les rois que par leurs actions publiques, ignorait tout ce qu'il y avait d'ailleurs de grand et de généreux dans l'âme de ce prince : « caractère d'esprit incompréhensible, dit M. de « Thou ; en certaines choses au-dessus de sa « dignité, en d'autres au-dessous même de l'en- « fance. » Sur la fin de l'année 1578, Henri créa l'ordre du St-Esprit en mémoire de ce qu'il avait été élu roi de Pologne et était parvenu au trône de France le jour de la Pentecôte : mais cette institution cachait le projet sage de réunir les grands de tous les partis par le serment auquel s'engageaient les chevaliers de l'ordre. Les bonnes intentions manquaient moins à ce monarque que la persévérance nécessaire pour en obtenir un résultat. Le roi de Navarre ayant repris les armes sous prétexte qu'on n'observait pas les conditions accordées à son parti, le duc d'Anjou fit signer un nouveau traité en 1580, dans l'espérance qu'on lui laisserait lever des troupes pour aller défendre le parti qu'il servait, ou plutôt qui se servait de lui, dans les Pays-Bas ; en effet, cette paix dura près de cinq ans, soit que le nombre des guerriers emmenés par le duc d'Anjou eût diminué les moyens et affaibli la manie de recourir sans cesse aux armes, soit que les maladies pestilentielles qui ravageaient la France eussent frappé les esprits de terreur. Le duc d'Anjou, trahi dans les Pays-Bas, obligé de fuir d'un pays qu'il croyait gouverner, revint dans le sien cacher sa honte et son dépit, et mourut sans s'être marié le 10 juin 1584. Sa mort fixa l'attention des partis sur la succession au trône. Henri III n'ayant pas d'enfants, les huguenots voyaient dans le roi de Navarre l'héritier présomptif de la couronne : les catholiques ne purent voir en lui qu'un hérétique armé pour renverser la religion de l'État. Le duc de Guise saisit l'occasion pour se déclarer chef de la Ligue et pour traiter avec l'Espagne : dans le fond de sa pensée il conçut dès lors l'espérance de monter sur le trône, quoiqu'il parût appuyer les projets de Catherine de Médicis en faveur de la branche aînée de Lorraine. On a peine à concevoir comment, au milieu de tant d'intrigues et de troubles, la France jouissait au dehors de la plus haute considération ; mais le fait est digne d'être remarqué. Les jalousies réciproques des partis et les divisions dans chacun d'eux avaient beaucoup affaibli les hostilités : la cour paraissait elle-même ne pas attendre de grands avantages de ces dispositions, et n'en appréhender aucune suite fâcheuse, puisqu'elle continuait à dépenser en fêtes scandaleuses un argent si nécessaire à l'entretien des armées. Ce ne fut qu'en 1587 que la guerre civile prit un caractère sérieux. Henri IV gagna le 20 octobre la bataille de Coutras, dans laquelle le duc de Joyeuse fut tué ; mais loin de profiter de sa victoire, il retourna en Béarn, attiré par l'amour : aussi le succès qu'il obtint tourna-t-il contre lui, en révélant aux chefs de la Ligue ce qu'ils devaient appréhender de ses talents militaires. Paris appela le duc de Guise, qui, de son côté, reçut de Henri III l'ordre formel de ne pas entrer dans la capitale.

Le duc ne tint aucun compte de cette défense, et fut accueilli par les Parisiens avec une joie impossible à décrire : suivi d'une foule qui augmentait sans cesse, il alla au Louvre présenter ses respects au roi. On se contraignit également des deux côtés, dans la crainte de faire éclater la guerre civile ; mais Henri III ayant fait venir des troupes le lendemain 12 mai 1588 avec l'intention de se saisir des principales places de la ville, le peuple tendit des chaînes et chassa les soldats de tous les postes ; c'est ce qu'on appelle la *journée des barricades*. Le duc de Guise pouvait en ce moment s'emparer de la personne du roi : il se laissa séduire par Catherine de Médicis, toujours prête à négocier, et tandis qu'elle l'arrêtait par des propositions qui n'ont jamais été connues, Henri III quittait Paris à la hâte, il fuyait vers Chartres, d'où il se rendit à Rouen. C'est dans cette ville que sa mère lui fit signer l'édit de réunion qui avait pour but d'éloigner de la couronne tout prince protestant, et qui semblait remettre en faveur le duc de Guise, comme s'il était possible qu'une pareille offense fût oubliée par celui qui l'avait faite et par celui qui l'avait reçue. Le roi connut alors dans quelle affreuse situation l'avait conduit la politique de Catherine de Médicis, et l'on croit qu'il ne consentit à signer l'édit de réunion que pour mieux assurer le dessein formé de se défaire des ennemis de sa maison. Il se rendit à Blois, où il convoqua les états généraux, dont l'ouverture eut lieu le 10 octobre 1588 ; le duc de Guise s'y présenta malgré les avertissements secrets qu'il avait reçus : le roi et lui communièrent au même autel, prenant ainsi la religion à témoin de la sincérité de leur réconciliation ; mais le parjure était égal des deux côtés. Le duc fut assassiné le 23 décembre, et le cardinal son frère le lendemain, par ordre de Henri III, qui n'était plus assez puissant pour faire condamner juridiquement un sujet, lorsque ce sujet aspirait à le priver de la couronne. Cette action violente ne fut pas même justifiée par le succès : car la plupart des seigneurs de la maison de Lorraine échappèrent à l'ordre qui avait été donné de les arrêter, et la ville de Paris, en apprenant la mort du duc de Guise, leva l'étendard de la révolte, et proscrivit son roi auquel elle ne donna plus que le nom de Henri de Valois : exemple qui fut imité par les principales villes du royaume. Catherine de Médicis, depuis longtemps odieuse à tous les partis, mourut à l'âge de 72 ans le 5 janvier 1589 ; dans l'effervescence où étaient les esprits, la perte de cette princesse fut à peine remarquée. On savait que Henri III venait enfin de se rapprocher du roi de Navarre ; en voyant la couronne défendue par les huguenots, les catholiques ne se firent point illusion sur le sort qui leur était réservé. Paris surtout, redoutant la réunion des deux armées royales qui s'avançaient victorieuses, rappela le duc de Mayenne, généralement reconnu pour chef de la Ligue, depuis l'assassinat du duc de Guise, son frère, et auquel on donna le titre de lieutenant général de l'État royal et couronne de France. Mayenne était trop honnête homme pour former une faction ; mais il avait toute la prudence nécessaire pour conduire une faction formée. Les événements, bien plus que son caractère, l'ayant décidé à prendre les armes contre la maison royale, il mit dès lors sa probité à ne point manquer à son parti ; mais s'il n'avait point l'ambition du duc de Guise, il n'avait pas non plus son activité ; aussi ne put-il empêcher que le siége de Paris ne fût entrepris par l'armée des deux rois. Henri III était redevenu un héros depuis qu'il se laissait diriger par le roi de Navarre ; en même temps qu'il se disposait à soumettre les factieux, il ne négligeait point d'employer les moyens avoués par la politique pour diviser ses ennemis ou pour les regagner. Les gens sensés de la capitale, depuis longtemps désignés sous le nom de *politiques*, désiraient un accommodement et obtenaient du crédit en prouvant qu'il était ridicule de se battre pour disposer de la succession d'un roi qui n'avait pas quarante ans. La Ligue touchait à sa ruine, lorsqu'un dominicain, nommé Jacques Clément, alla trouver Henri III, dont le camp était à St-Cloud, sous prétexte d'avoir un secret important à lui communiquer : il fut admis en sa présence et profita du moment où ce prince lisait avec attention une lettre qu'il lui avait apportée, pour lui plonger son couteau dans le ventre. Henri retira lui-même le couteau de sa blessure et en frappa au front le meurtrier que les courtisans massacrèrent avec une promptitude qui ne permit pas de connaître par quels ordres il avait agi (*voy.* Jacques Clément). Henri III mourut le lendemain 2 août 1589 dans la 39e année de son âge et la seizième de son règne. Comme il n'avait pas d'enfants, l'ordre de succession appelait au trône les Bourbons dans la personne de Henri IV ; mais ce prince ayant toujours repoussé les sollicitations qui lui avaient été faites d'embrasser la religion catholique, ses droits lui furent contestés. La crainte présente d'un roi calviniste ranima la fureur de la Ligue : l'espoir de se faire acheter et le plaisir de se faire craindre rendirent à l'ambition toute son activité, et la mort de Henri III fut le signal de nouvelles divisions. En lui finit la branche des Valois, qui avait régné deux cent soixante et un ans et donné treize rois à la France : il ne resta de cette maison que Charles, bâtard de Charles IX (*voy.* Angoulême). L'influence de Catherine de Médicis sur ses trois fils, François II, Charles IX et Henri III, avait introduit à la cour un luxe jusqu'alors inconnu, une immoralité dont on n'avait point encore eu d'exemple, et substitué à l'ancienne loyauté française cette politique italienne, qui peut convenir à de petits usurpateurs se disputant momentanément la possession de quelques villes, mais qui dans un grand État sera toujours le

plus terrible des fléaux. Le pouvoir se compose de force et de confiance : perdre le droit d'être cru, c'est renoncer à la plus belle partie de l'autorité. Henri IV, qui avait vu jusqu'à quel point la puissance se dégrade par l'intrigue et le mensonge, rendit sa parole plus sûre que les traités faits sous ses prédécesseurs : sa loyauté contribua autant que sa valeur à apaiser les troubles qui, depuis si longtemps, désolaient la France. F-E.

HENRI IV, roi de France (1), est un des princes dont la vie est le mieux connue; et pourtant on ne se lasse point de l'entendre raconter. Malheureusement nous n'avons à présenter ici qu'un abrégé; et sur un tel sujet, il est difficile d'être précis sans encourir un reproche de sécheresse. Ferdinand le Catholique avait, par la fraude et la violence, envahi la plus grande partie du royaume de Navarre, sur le faible Jean d'Albret, qui devait la possession de cet État à sa femme Catherine, héritière de la maison de Foix. Henri d'Albret, petit-fils de ce malheureux prince, avait consumé sa vie dans d'inutiles soins pour rentrer dans son héritage. En épousant la sœur chérie de François Ier, Marguerite, veuve du duc d'Alençon, il s'était ménagé un allié puissant; mais François Ier avait déjà trop éprouvé les rigueurs de la fortune, pour prendre ardemment la cause d'un prince qui, sans le secours d'une armée, réclamait les droits les plus légitimes. Le roi de Navarre n'eut de ce mariage qu'une fille, Jeanne d'Albret, qui, dans sa jeunesse, retraçait les grâces, l'esprit vif et enjoué de sa mère, qui, depuis, montra la vigueur du plus grand caractère. Elle fut mariée au duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, issu en ligne masculine et directe du comte de Clermont, cinquième fils de St-Louis. Deux fils, fruit de cette union, avaient péri dans leur bas âge. Le troisième, qui fut Henri IV, naquit à Pau le 13 décembre 1553 (1). Henri d'Albret vivait encore : la naissance de cet enfant le transporta de joie. On dit qu'il avait recommandé à sa fille de chanter en accouchant, *pour ne pas faire un enfant pleureux et rechigné;* que Jeanne eut le courage d'accomplir le vœu de son père; qu'il emporta l'enfant, le frotta d'ail, et lui fit boire du vin, afin de lui former un tempérament robuste. Henri d'Albret mourut dix-sept mois après la naissance de son petit-fils. Sa fille fut fidèle à toutes les instructions qu'il lui avait données pour l'éducation du prince de Béarn. Ses goûts n'étaient plus les mêmes; elle devint appliquée, sérieuse, ne compta plus sur son mari, qu'elle voyait emporté par des penchants volages, et plaça toutes ses espérances dans son fils. Elle s'applaudissait de le voir rivaliser d'adresse et d'audace avec les jeunes Basques (2) : elle le conduisait dans les chaumières, et assistait aux leçons qu'il recevait de son précepteur Florent Chrétien, l'un des hommes les plus instruits et les plus judicieux de ce temps. Mais, au milieu de tels soins, elle se livrait à tout ce que l'esprit de secte peut avoir de plus ardent. Passionnée pour la réforme de Calvin, elle se plaçait, par son rare savoir, au rang des docteurs de cette école. Elle

(1) C'est M. Lacretelle qui a rédigé, pour la première édition de cette *Biographie universelle*, la notice sur Henri IV. Cette notice est remarquable à plus d'un titre, et nous avons voulu la respecter. Nous l'avons donc reproduite telle qu'elle est sortie de la plume de notre savant historien. Depuis qu'elle a paru cependant, les vieilles archives ont été explorées avec plus d'ardeur, les correspondances inédites ont été recueillies avec plus de soin, les faits ont été soumis à une critique plus rigoureuse. Nous avons cru devoir compléter par des notes nombreuses et des détails nouveaux le travail de M. Lacretelle. M. de Lagrèze, conseiller à la cour de Pau, qui s'est occupé avec succès de l'histoire de Henri IV dans un ouvrage estimé : *le Château de Pau*, Paris; 2e édition, Hachette, 1857, a bien voulu nous prêter l'appui de son talent et se charger de la révision de cet article. M. de Lagrèze a exploré par lui-même les anciennes archives, et il a formé son jugement sur des pièces pour ainsi dire officielles. Il s'est inspiré en outre de tous les travaux récents que les premiers écrivains de notre siècle ont mis à jour sur cette partie de notre histoire si intéressante à tous les titres. Les ouvrages principaux à consulter sur l'histoire de Henri IV sont : 1° *le Journal du règne de Henri IV*, par Pierre de l'Estoile, Paris, 1732, 2 vol. in-8°; autre édition avec des notes par C. B. A. (Nicolas Lenglet-Dufresnoy), la Haye (Paris), 1741-1744, 5 vol. in-8°; 2° *Histoire du roi Henri le Grand*, par Hardouin de Beaumont de Péréfixe, Paris, 1661, in-4°; très-souvent réimprimée, et même dans ces derniers temps, et traduite en allemand, en anglais, en hollandais (*voy.* PÉRÉFIXE); 3° *Vie militaire et privée de Henri IV*, par Musset-Pathay, Paris, 1803, in-8°; 4° *Histoire de la Ligue et du règne de Henri IV*, par M. Mignet, Paris, 1829, 5 vol. in-8°; 5° *Histoire de la Réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV*, par M. Capefigue, Paris, 1834, 2 vol. in-4°; 1835, 8 vol. in-8°; 6° *Historiettes ou mémoires pour servir à l'histoire du 17e siècle*, par Tallemant des Réaux, publiés avec des notes par MM. de Monmerqué, de Châteaugiron et Taschereau, Paris, 1831-1836, 6 vol. in-8°; Bruxelles, 1835, 6 vol. in-8°; Paris, 1840, 10 tomes en 5 volumes in-12; 7° *le Tiers État*, par Augustin Thierry, t. I, p. CXXVI et suivantes; 8° *Études sur les fondateurs de l'unité nationale en France*, par M. de Carné, t. 2, p. 1 et suivantes; 9° *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié pour la première fois par M. Berger de Xivrey, Paris, 1839-1853, 6 vol. in-4°; 10° *Histoire du règne de Henri IV*, par M. Poirson, Paris, 1857, 3 vol. in-8°; ouvrage très-estimé qui a obtenu le grand prix Gobert; 11° *Henri IV écrivain*, par M. Jung, Paris, 1856, in-8°, etc. Nous négligeons, bien entendu, l'indication des histoires générales de France, qui nécessairement se sont occupées du règne de Henri IV; nous ne rappellerons pas non plus les chroniques ou mémoires du temps auxquels pourtant l'historien doit toujours avoir recours. Dans la nomenclature fort incomplète, du reste, que nous venons de donner, nous nous sommes seulement appliqués à indiquer les ouvrages où l'on trouvera réunis des matériaux sérieux sur Henri IV et son règne. A côté de ces ouvrages, nous pourrions mentionner un très-grand nombre d'éloges historiques, oraisons funèbres, discours, complaintes, etc., imprimés soit en France, soit à l'étranger, et beaucoup d'opuscules relatifs à tel ou tel fait de l'histoire de Henri IV; nous pourrions mentionner également bien des écrits de plus ou moins de valeur, ayant trait soit à la vie privée, soit aux amours, soit aux bons mots de Henri IV, et qui tiennent incontestablement plus du roman que de l'histoire. Nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à la *Bibliothèque historique de la France*, et à la liste assez complète qu'en a donnée M. Œttinger dans sa *Bibliographie biographique universelle*, t. 1er, col. 736 et suivantes, Bruxelles, 1854, 2 vol. in-4°, 2e édition. E. D—s.

(1) Il est à remarquer, comme une particularité historique assez curieuse, que tous les historiens se sont trompés sur la date de la naissance de Henri IV. Il résulte du journal des naissances et morts des princes de Béarn, tenu par l'évêque d'Oloron, que ce grand roi est né *le 14 décembre* 1553, *entre une heure ou deux heures après minuit, et fut baptisé le mardi onzième jour de mars, au dict an, au dict lieu de Pau*. L-ZE.

(2) Ce n'est pas dans le pays basque, mais en Béarn qu'habitait Henri. Il fut nourri par une simple paysanne à Bilhères, village voisin de Pau; il passa ensuite ses premières années au château de Coarase, auprès de Susanne de Bourbon, baronne de Miussens. Son aïeul, Henri de Navarre, avait ordonné qu'il fût élevé *à la béarnaise, et non mollement à la française*. Aussi fut-il laissé au milieu des paysans, vêtu comme eux, mangeant comme eux du pain noir, du bœuf et du fromage; gravissant comme eux les rochers tête nue et pieds nus. Voir, pour tous les détails de l'enfance de Henri, *le Château de Pau*, p. 173 et suivantes. L—ZE.

fit partager ses opinions à son mari (1); et ce fut le seul sacrifice qu'elle en obtint jamais. Ce prince changeait de religion et de parti, presque avec la même facilité qu'il passait d'une maîtresse à une autre. Après avoir conspiré contre le roi François II, pour perdre les Guises, il aida les Guises à s'emparer de la personne du roi Charles IX, et ne cessa plus ni de les envier ni de leur obéir. En 1562, il fut tué au siége de Rouen : la reine de Navarre, sa veuve, crut ne pouvoir trop réparer les rigueurs dont il avait usé envers un parti excité et fortifié par lui-même. Cette princesse, objet de la haine commune de Philippe II et de la régente Catherine de Médicis, avait sans cesse à craindre d'être enlevée par les émissaires de l'un ou de l'autre. Elle ne fut jamais moins tranquille que lorsque Catherine de Médicis, accompagnée du roi son fils, vint la visiter dans le Béarn (2); c'était dans l'intervalle de la première guerre civile à la seconde (1565). Catherine, en partant, emmena le jeune Henri, prince de Béarn, et, paraissant charmée de l'esprit et des grâces de cet enfant, elle voulut qu'il fût élevé à la cour de France. La reine de Navarre ne respira que lorsqu'elle eut ramené son fils dans le Béarn. L'esprit du prince se développait, et s'enrichissait de connaissances utiles et agréables. Il lisait avec avidité les Vies de Plutarque, traduites par Amyot (3); et ce beau livre, inutilement entrepris pour élever l'âme des fils de Henri II, développa les grandes qualités d'un autre prince que la Providence appelait à régner sur les Français. Les protestants, fatigués d'une paix dans laquelle ils étaient décimés, avaient renouvelé leurs agressions. La seconde guerre civile n'eut que de faibles résultats. Au commencement de la troisième, les protestants avaient été surpris : le prince de Condé, heureux d'avoir pu gagner la Rochelle, y languissait sans secours, et ne savait comment soudoyer un parti dont la valeur et la fureur même étaient enchaînées par le dénûment. La reine de Navarre descendit des Pyrénées avec son fils, protégée par une escorte de deux cents gentilshommes, et portant avec elle un trésor, prix de ses domaines engagés et de ses joyaux vendus. Le prince de Condé reconnut son chef dans le fils de son frère aîné. Cet acte de déférence de la part de ce prince ambitieux n'était point un sacrifice réel, puisque le jeune Henri, âgé de quatorze ans, ne pouvait rien régler par lui-même. On reprit l'espérance, on marcha; et l'on ne rencontra que trop tôt, dans les plaines de Jarnac, l'armée royale commandée par le duc d'Anjou, frère du roi. Cette armée était remplie d'une noblesse ardente, d'officiers éprouvés, et surpassait, presque de moitié, celle des protestants. Le prince de Béarn ne put obtenir de son oncle la permission de combattre. Il vit le prince de Condé, le bras en écharpe et la jambe fracassée, donner le signal d'une troisième charge : il eut la douleur de ne pouvoir s'élancer avec lui, et bientôt celle d'apprendre la mort ou plutôt le meurtre d'un prince dont la valeur avait été aussi brillante que fatale à sa patrie. Le duc d'Anjou profita mal de sa victoire. Coligny et la reine de Navarre réunirent leurs efforts pour lui en ravir les fruits. L'armée protestante, qui n'avait perdu que le champ de bataille, s'anima d'une nouvelle ardeur, quand la reine de Navarre entra dans le camp, suivie du prince de Béarn et du jeune prince de Condé, et prononçant ces mots : « Voilà, mes amis, deux nouveaux chefs que Dieu « vous donne, et deux orphelins que je vous « confie. » Coligny devint, pour le jeune Henri, un nouvel instituteur et un nouveau père. Le brave Lanoue lui enseignait, par son exemple, toutes les vertus du chevalier. Tout paraissait désespéré pour les protestants après la bataille de Montcontour : ils avaient à rougir de ce combat mal engagé et si mal soutenu; et la perte énorme qu'ils avaient essuyée semblait avoir dissous leur parti. En quelques mois, Coligny parvint à les rendre maîtres du tiers du royaume. Il marchait sur Paris; une maladie grave le força de quitter le commandement. Henri, auquel il le confia, prouva en toute occasion combien il avait profité à l'école de ce grand capitaine. Coligny, rendu à l'armée, permit au jeune prince de se livrer à toute son ardeur dans le combat d'Arney-le-Duc, et Bourbon contribua beaucoup à la victoire. On parla de paix. Les protestants obtinrent d'immenses avantages. La cour ne semblait plus occupée qu'à leur complaire : il s'agissait d'attirer tous les chefs à Paris. Charles IX, qui avait si longtemps tremblé devant Philippe II, se montrait résolu à lui ravir les Pays-Bas, armés depuis plusieurs années contre son oppression. On faisait des préparatifs par terre et par mer; les généraux étaient nommés : Coligny ne sortait point encore

(1) Jeanne, même en matière de religion, n'eut jamais grande influence sur l'esprit de son mari. Dans les premiers temps de son mariage, Antoine penchait pour les protestants, dont il devint plus tard le persécuteur, tandis que Jeanne favorisait les catholiques, dont elle devint plus tard la cruelle ennemie. L-ZE.

(2) Il n'est pas certain que le roi de France et Catherine soient arrivés en Béarn vers 1565. A cette époque, le jeune Henri avait été déjà emmené à Paris et présenté au roi de France. (Voir les détails curieux de cette première entrevue, *Château de Pau*, p. 179.) M. Henri Martin, dans son *Histoire de France* (4e édition, t. 9, p. 483), raconte un voyage de la reine mère dans les États du roi de Navarre, mais c'est en 1578, lorsqu'elle ramenait Marguerite à son mari, et les conférences n'eurent pas lieu en Béarn, mais à la Réole et à Nérac. L—ZE.

(3) Il lisait Plutarque en grec. Palma Cayet nous apprend que son précepteur, la Gaucherie, *fort docte aux langues grecques*, les lui avait enseignées *par forme d'usage comme nous apprenons les langues maternelles*. Henri écrivait un jour à sa femme Marie de Médicis : « Plutarque me souryt toujours « d'une fraische nouveauté; l'aymer, c'est m'aymer; car il a été « l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à la quelle je « dois tant, et qui avoit une affection si grande de veiller à mes « bons déportements, et ne vouloit pas, se disoit-elle, voir en « son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, « encore que je fusse à peine plus un enfant de mamelle; il « m'a été comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup « de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma con- « duite et pour le gouvernement des affaires. » Henri traduisit en entier les *Commentaires de César*. Si le manuscrit original a malheureusement disparu, la bibliothèque impériale en a du moins conservé une copie fidèle avec les corrections du maître en regard des fautes commises par le royal élève. L—ZE.

de la Rochelle. La cour proposa le mariage du prince de Béarn avec Marguerite, sœur du roi. La reine de Navarre se rendit à la cour; et Charles IX la reçut avec une déférence filiale. Coligny suivit l'exemple de la reine, et fut accueilli avec la plus tendre vénération : on lui promettait toute la puissance d'un premier ministre. Les protestants affluaient dans la capitale, où leurs têtes avaient été si souvent mises à prix. La reine de Navarre gémissait pourtant du sacrifice que commandait la paix générale. Les mœurs de la our révoltaient son austérité. Comme elle revenait de faire des emplettes pour les noces prochaines de son fils, elle fut atteinte subitement d'une maladie violente, et succomba, au bout de cinq jours, aux douleurs les plus aiguës (1572). Des bruits d'empoisonnement se répandirent : Coligny refusa d'y croire. Le nouveau roi de Navarre, navré de la plus profonde douleur, n'obtint que peu de temps pour s'y livrer. On continuait les préparatifs de son mariage. La magnificence en fut peu commune; les jeux en furent sinistres. On avait arrangé un bizarre tournoi, dans lequel Henri se présentait pour disputer l'entrée du Paradis, et était repoussé dans l'Enfer : Mercure et l'Amour venaient l'en délivrer. De quelle horreur ce prince ne fut-il pas pénétré lorsqu'il apprit, trois jours après, que l'amiral de Coligny, revenant à pied du conseil, avait été blessé dangereusement d'un coup d'arquebuse! Le soir, les protestants s'assemblèrent chez le roi de Navarre. Plusieurs d'entre eux parlaient de quitter en armes une ville où tout leur annonçait un massacre prochain. Les plus magnanimes furent les plus confiants : ils avaient été témoins de l'alarme du roi, lorsqu'il connut cet attentat; on commençait des poursuites rigoureuses contre les meurtriers. Toutefois le calme des Guises paraissait suspect. Le lendemain, les seigneurs protestants étaient réunis au Louvre auprès de Bourbon, et proposaient des avis divers. Un coup de pistolet, et, bientôt après, le son du tocsin, frappent leurs oreilles. Des gardes viennent saisir le roi de Navarre et le prince de Condé. On les enferme : leurs compagnons sont massacrés dans le palais du roi. Henri entendait les gémissements, les cris d'horreur de ses amis mourants, et s'attendait à partager leur sort, lorsqu'au point du jour il est conduit, avec son cousin, devant Charles IX. L'aspect de ce monarque était terrible : agité de toutes les convulsions du crime, il leur raconta, d'un air de triomphe, tous les massacres exécutés par ses ordres, leur apprit, avec un rire féroce, la mort de Coligny, que la veille ils l'avaient vu tous deux presser dans ses bras. « Je veux, ajouta « le roi, qu'il ne reste plus en France aucun « rebelle, aucun hérétique : ma bonté, un reste « de pitié pour votre âge, me force à vous épar« gner; mais il faut rentrer, sur-le-champ, dans « le sein de l'Église, ou mourir. » Les deux princes cédèrent à la force, mais ne songèrent qu'au moyen d'échapper aux bourreaux de leurs amis. Charles IX, après la Saint-Barthélemy, était effrayé de sa cour, de ses complices et de lui-même. La vue du roi de Navarre semblait lui rendre quelque calme; il en était réduit à se féliciter de n'avoir pas commis un fratricide. Quelquefois il entraînait ce prince dans des débauches et des courses nocturnes, par lesquelles il cherchait à s'étourdir. D'un autre côté, Catherine de Médicis tendait au jeune Bourbon tous les piéges de la corruption dont elle tenait école. Elle voulait avilir celui dont elle n'avait pu résoudre ou obtenir la mort. Henri ménageait ses tyrans; mais il méditait sa fuite, et il était venu à bout d'engager dans ses projets le duc d'Alençon, troisième frère du roi. La cour était à St-Germain. Un officier, nommé Guitri, dévoué au roi de Navarre, se tenait prêt, avec cinquante hommes, à recevoir dans la forêt les deux princes fugitifs; mais le duc d'Alençon, effrayé de cette entreprise hardie, vient lui-même, auprès de sa mère, se rendre le dénonciateur de tous ses compagnons. Les deux princes sont arrêtés, ramenés à Paris, et gardés à vue dans leur appartement, dont on fait une prison. La cruauté de Charles IX était assouvie : atteint d'une langueur mortelle, en proie à la défiance, et surtout aux remords, il gémit de ce qu'on ne le laissait pas mourir en paix. Deux compagnons du duc d'Alençon, Lamôle et Coconas, eurent la tête tranchée. Le procès du roi de Navarre s'instruisit : un parlement que la terreur avait forcé de remercier le roi à la suite des massacres de la St-Barthélemy, était chargé de juger un prince qu'on s'étonnait d'avoir épargné. Le chancelier Birague se présenta pour l'interroger, accompagné de plusieurs commissaires. « Je suis « roi, leur répondit Henri, je n'ai rien à vous « répondre : je ne souillerai point le nom de roi « en subissant un interrogatoire. Mes amis ont « été égorgés sous mes yeux, j'ai voulu fuir; je n'ai « point de complices : je donne des ordres à mes « serviteurs; je ne séduis, je ne trahis personne. « Continuez vos procédures; je n'y prends aucune « part. Le parlement de Paris doit réfléchir avant « d'instruire le procès d'un roi. » Birague, Italien pervers, qui avait conseillé la St-Barthélemy, fut ébranlé par cette fermeté inattendue. Catherine de Médicis parut incertaine. Cependant Charles IX mourait en rendant le sang par tous les pores; il ne donnait plus aucun ordre. On fut surpris de le voir demander, à ses derniers instants, le prince qu'il tenait dans les fers. Henri, qui s'attendait à de nouvelles fureurs du monarque, fut confondu de s'entendre adresser par lui des paroles pleines d'amitié. Charles IX lui confiait ses derniers vœux, ses intérêts les plus chers, et pourtant le laissait livré à ce qu'il plairait à la reine d'ordonner de son sort. Il mourut le 30 mai 1575. Le duc d'Anjou, fameux par les deux victoires de Jarnac et de Montcontour, héritier du trône de France, occupait alors le trône élec-

tif de Pologne. Catherine de Médicis, une troisième fois régente, épargna le roi de Navarre. Son autorité n'était point assez affermie pour qu'elle osât se permettre de la signaler par le meurtre juridique d'un roi. Les protestants avaient repris les armes : l'indignation leur redonnait plus de force qu'un effroyable massacre ne leur en avait fait perdre. Une quatrième paix que Charles IX lui-même avait été forcé de signer avec eux, était déjà enfreinte. Henri III s'échappa, comme un déserteur, de la Pologne, qui l'avait élu sur la foi de sa renommée, et il marqua son long voyage par les prodigalités et les caprices extravagants qui allaient remplir tout son règne. La reine mère vint le trouver au Pont de Beauvoisin, frontière du royaume en Dauphiné; elle était accompagnée du roi de Navarre, et du duc d'Alençon, qui, malgré son repentir, restait encore prisonnier. Catherine intercéda pour eux : le roi, qui leur avait fait d'abord un accueil sévère, finit par les embrasser, et voulut le lendemain communier avec eux. Le roi de Navarre, libre, mais surveillé avec soin, parut avoir renoncé à tous projets politiques. Henri III, qui semblait l'aimer, lui fit pourtant, un jour, la proposition la plus insidieuse et la plus atroce. Il s'était persuadé que le duc d'Alençon avait voulu l'empoisonner : après s'en être plaint au roi de Navarre, il le conjura de tuer ce prince dans le Louvre même, et lui offrit ses propres gardes pour l'aider dans cet attentat. Henri de Bourbon rejeta une telle proposition avec horreur, et justifia vivement le duc dont il était envié et haï. Les protestants croyaient Henri perdu pour eux; ses amis les plus fidèles gémissaient de la mollesse à laquelle il paraissait s'abandonner. Une nuit, d'Aubigné, l'un de ses gentilshommes, l'entendit soupirer, en récitant quelques versets d'un psaume dans lequel David déplore la dispersion de ses amis. D'Aubigné, reconnaissant à ces paroles, qu'Henri sentait toute l'amertume de sa position, tira les rideaux de son lit, et lui tint le discours le plus véhément pour l'engager à la fuite. Henri se plaignit d'avoir été mal jugé par ses amis, et apprit à d'Aubigné qu'il touchait au moment de tenter encore une fois sa délivrance. En effet plusieurs seigneurs catholiques, jaloux des préférences scandaleuses que Henri III accordait à ses mignons, avaient promis au roi de Navarre de l'aider, et même de l'accompagner dans sa fuite. Fervaques, l'un d'eux, ayant commis une indiscrétion, fut trahi par sa maîtresse. Henri de Bourbon était sorti de Paris sous prétexte d'une partie de chasse, et attendait à Saint-Germain les gentilshommes qui devaient venir le joindre. Le même soir, le roi, averti du complot, interrogea sévèrement Fervaques, dont il tira beaucoup d'aveux. Cependant, ce seigneur, que le roi laissait libre, donna l'alarme à ses compagnons; et dans cette même nuit, ils partirent pour Saint-Germain. Le roi de Navarre avait auprès de lui deux gentilshommes, dont la reine mère avait fait ses surveillants : on proposait de les tuer; Henri s'opposa fortement à ce meurtre, et les chargea d'aller annoncer au roi qu'il se mettait en route pour se justifier. Débarrassé de ses deux surveillants, il s'échappe; sa troupe le suit. Comme il était arrivé à Poissy, un bateau, qui avait été commandé, se fit longtemps attendre. L'irrésolution et bientôt le repentir se manifestèrent dans la troupe : Henri déclara qu'il mourrait plutôt que de revenir sur ses pas. Le bateau se présente : après avoir traversé la Seine, on s'enfonce dans une forêt épaisse; le surlendemain on gagne Alençon, ville de l'apanage du frère du roi, et l'on s'y crut en sûreté. Le duc d'Alençon ne tarda pas à s'évader lui-même : une partie de la noblesse se prononça pour lui. A la faveur de ces nouveaux troubles, Henri passa d'Alençon à la Rochelle, et il rentra parmi ses frères les protestants. Il lui tardait de reconquérir le Béarn (1); à peine y parut-il, suivi de quelques gentilshommes, que ses anciens sujets volèrent au-devant de leur prince chéri, et lui aidèrent à conquérir par les armes une partie de la Guyenne. Cependant la reine mère négociait avec son fils rebelle. Henri III et son frère signèrent une paix honteuse. Le duc d'Alençon, tout occupé de ses avantages personnels, avait peu stipulé ceux du roi de Navarre. Cette paix avait rendu Henri III méprisable à ses sujets. Henri de Guise se mit à la tête des catholiques mécontents. Les états de Blois, qui s'assemblèrent, devinrent les organes de ses plaintes et les instruments de son ambition. On prêta de nouveaux serments de haine et d'extermination contre les protestants : la Ligue se forma. Henri III crut avoir fait tout ce que la politique a de plus habile, en se déclarant chef de cette ligue, afin d'en ravir l'empire au duc de Guise : mais il obéit à une partie de ses sujets armée contre l'autre; et lorsqu'il essaya de briser le joug qu'il s'était imposé, ses sujets le traitèrent comme un rebelle. Le roi de Navarre n'avait plus à compter que sur ses propres forces; elles consistaient dans le secours de 4 à 500 gentilshommes ou soldats, les uns catholiques, les autres protestants. Il maintint leur union, excita leur zèle; et par la rapidité de ses courses, par l'audace de ses attaques, il prévint les grands préparatifs qui se formaient contre lui. Jamais il ne consultait le nombre de ses ennemis. Il chargeait le premier, à la tête d'un escadron, qui faisait presque toute son armée, épargnait les villes soumises, et celles même qui lui avaient opposé une longue résistance. Il y eut un jour un soulèvement général

(1) Henri n'eut jamais besoin de reconquérir le Béarn qui lui resta toujours fidèle. Ce pays était gouverné pendant son absence par sa sœur Catherine de Navarre, sa lieutenante générale, qui tenait sa cour au château de Pau. M. Poirson (t. I, p. 35) fait remarquer qu'après la mort de Henri III, les États héréditaires du prince de Navarre, le comté de Foix et la souveraineté de Béarn, à la différence des autres provinces, n'eurent pas besoin de le reconnaître; ils furent sur-le-champ réunis à la couronne. L-ZE.

contre lui dans une ville où il entrait en vainqueur; on criait de tous côtés : *Tirez au panache blanc*. Bourbon, qui avait tenu tête à cette multitude, fut secouru par un renfort. Comme il s'agissait de punir les séditieux, il crut exercer une vengeance assez sévère en faisant pendre un seul homme. La corde cassa : « Grâce, dit-il, à « ceux que le gibet épargne! » A la fin de la campagne il occupait beaucoup plus de villes qu'au commencement. Henri III, d'ailleurs, ménageait pour la première fois son beau-frère, parce qu'il craignait de donner trop d'avantages au duc de Guise. Il paraissait s'être enfin convaincu de la nécessité d'accorder à ses sujets la liberté de conscience. Une paix, qui fut suivie de l'édit de Poitiers, aurait peut-être terminé le long cours des guerres de religion, si l'Espagne et le duc de Guise eussent pu consentir, l'une à laisser du repos à la France, et l'autre à laisser du repos à son roi. Bourbon, qui voyait combien Henri III était peu obéi, crut devoir rester sous les armes. Catherine de Médicis, pour les lui faire poser, vint le chercher dans son camp auprès de Nérac : elle amenait avec elle un essaim de jeunes et belles personnes, dont elle employait la coquetterie, les faiblesses, les prostitutions au gré de sa politique. Elles réussirent à détacher du roi de Navarre plusieurs des seigneurs catholiques qui s'étaient voués à sa fortune, tels que Fervaques, Lavardin et Duras. L'une de ces dames obtint un plus grand succès, en séduisant un vieux gouverneur de la Réole, qui eut la lâcheté de livrer ce fort à Catherine de Médicis. Bourbon en apprit la nouvelle au milieu d'un bal que lui donnait la reine mère. Il se garda bien de témoigner aucune émotion; mais, en sortant du bal, il appela ses plus vaillants gentilshommes, et vint à leur tête s'emparer, dans cette même nuit, de la ville de Flamarens. La guerre se ralluma : Henri conçut une entreprise audacieuse, celle de surprendre la ville de Cahors, défendue par une forte garnison, et par Vezins, gouverneur aussi vigilant qu'intrépide. Après avoir fait faire à sa troupe une marche de dix lieues par un soleil brûlant, il se tient en embuscade sous des noyers, et attend que la nuit favorise son entreprise. Il fait sauter une des portes par le moyen d'un pétard; il entre dans la ville, lui septième : un détachement de 700 hommes le suit; un autre de même force garde la campagne, pour empêcher les secours que doit recevoir la place. Le bruit de l'explosion a donné l'alarme au gouverneur; sa troupe est sous les armes : les habitants de Cahors font pleuvoir les pierres et les tuiles sur les assaillants. Vezins est tué, après avoir donné la mort à plusieurs compagnons du roi. La défense continue; le jour paraît : Bourbon n'a emporté qu'une faible partie de la ville. On le conjure de se retirer : « Point de retraite, » s'écrie-t-il. Les pieds écorchés, couvert de contusions, il combat, adossé à des boutiques. On lui apprend qu'un renfort arrive à la garnison; on le conjure encore une fois de se retirer : « Non, dit-il, ma retraite « hors de cette ville sera celle de mon âme hors « de mon corps. » La troupe qui venait au secours de Cahors est battue et dispersée; mais il faut faire le siége, non plus de chaque rue, mais de chaque maison. Enfin, ce n'est qu'à la cinquième nuit que Cahors est soumise. Cette conquête avait de l'importance; mais c'était surtout la manière dont elle avait été opérée qui fondait la puissance de Henri. On n'avait jamais entendu parler d'une telle obstination de courage, même en France, même au milieu des guerres civiles. Le maréchal de Biron, le militaire alors le plus renommé, fut chargé de combattre le roi de Navarre. Henri montra, dans une guerre savante, toute l'étendue de ses talents militaires. Guise n'attribuait les revers de l'armée royale qu'à la faiblesse ou à la trahison du roi. Il avait quitté Paris, mais en méditant un éclat terrible : un manifeste, où la rébellion se couvrait du voile du fanatisme, déclarait le plan de la ligue. La Champagne et la Picardie étaient déjà soulevées. Henri III tremblait dans Paris, et n'osait appeler le roi de Navarre à son secours. Habitué à céder, il plia encore une fois sous le duc de Guise, et se fit l'allié de son plus mortel ennemi. Quand Bourbon connut le traité de Nemours, qui renfermait les conditions de cette alliance, il désespéra pour la première fois de sa fortune. A la suite d'une rêverie où il était resté immobile, la tête appuyée sur les mains, la moitié de sa barbe avait blanchi. Un rayon d'espoir se présente à lui; le maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc, a la générosité d'appuyer un prince qui va être assailli par une armée de 80,000 combattants. Henri vient le trouver par des sentiers détournés, concerte avec lui ses mesures; et tous deux, sans rien écrire, se donnent la foi de chevalier. Le pape Sixte-Quint s'est décidé à lancer contre le roi de Navarre une bulle d'excommunication. Désormais il n'y aura plus de frein à la fureur dont les catholiques sont animés contre lui. Bourbon ne néglige rien pour faire tête à l'orage : il veut dessiller les yeux d'un monarque faible et d'un peuple frénétique. Ses manifestes, ses lettres au roi, à la noblesse, au tiers état, sont animés de cette éloquence du cœur, dont l'art ne peut égaler ni remplacer l'effet. Afin d'éviter l'effusion du sang qui doit suivre ce grand choc, il envoie un cartel au duc de Guise, qui refuse de répondre à cette sommation de l'honneur. Quelques gentilshommes sont restés autour de lui; mais il n'a rien pour les solder. La belle Corisande, qu'il aimait alors de la passion la plus tendre, engage ses domaines pour le secourir (*voy.* GUICHE). Rosni entreprend le voyage le plus périlleux, pour vendre ses bois de haute futaie, et en apporter le prix à son maître, déjà son ami. 40,000 hommes, sous le commandement du duc de Mayenne, frère du duc de Guise, viennent investir le roi

de Navarre, qui n'en a pas plus de 4,000 sous les armes; une autre partie de l'armée catholique presse le prince de Condé dans le Maine; une troisième partie attaque Montmorency dans le Languedoc. Henri voyait le duc de Mayenne procéder lentement dans ses attaques : il crut pouvoir se rendre dans le Béarn (1) auprès de la comtesse de Guiche. Mayenne en fut instruit, fit une diligence inaccoutumée, et peu s'en fallut qu'il ne cernât le roi de Navarre dans le château de la comtesse, aux environs de Pau. Henri, un peu confus de sa faute, n'est point étourdi de son danger; il s'évade lui troisième : d'Aubeterre, jeune officier, qui aperçut ce prince passant une rivière à gué, feignit de ne pas le reconnaître, et dirigea sa troupe d'un autre côté; enfin Henri a pu gagner Nérac, sa ville principale. On l'y assiége; il sent l'impossibilité de s'y défendre longtemps : il redouble d'audace, tente des sorties, tient les assiégeants en haleine, se montre une nuit sur le rempart, à la lueur des flambeaux, et paraît disposé à faire une sortie nouvelle. Les assiégeants portent leurs forces sur le point menacé; mais, pendant ce temps, Henri sort par une autre porte, enfonce avec ses troupes les lignes peu épaisses des ennemis, bat plusieurs détachements dans la campagne, et arrive à Sainte-Foy, où il a donné rendez-vous à tous les siens. Son armée s'élève à 5,000 hommes et se croit invincible. Il reprend en une nuit des villes qui ont coûté trois mois de siége à Mayenne; puis, changeant de marche, il se dirige vers le Poitou, pour s'appuyer sur la Rochelle : il assiége Fontenay. Les magistrats de cette ville, après avoir soutenu un terrible assaut, demandent à parler au roi de Navarre. Henri dicte les articles de la capitulation. « Pourquoi écrire? disent les magistrats; la parole « du roi de Navarre suffit. » Les princes protestants d'Allemagne s'étaient fait un devoir de secourir ce prince belliqueux. Henri III, réveillé un moment de sa léthargie, part pour s'opposer à l'invasion de ses frontières. Joyeuse, l'un de ses favoris, est chargé d'aller combattre le roi de Navarre. Bourbon marche à sa rencontre : deux armées catholiques le suivaient par derrière. Il prend position dans la plaine de Coutras, auprès du confluent de l'Isle et de la Dronne. Joyeuse est transporté de joie en apprenant que Henri accepte le combat; il rassemblait autour de lui l'élite des maisons les plus illustres et les plus opulentes. L'or brillait dans son camp : on ne voyait que fer dans le camp de Bourbon. Deux princes du sang étaient à ses côtés; l'un le prince de Condé, l'autre le comte de Soissons, tous deux fils du héros tué à Jarnac. Avant la bataille, Henri s'adressant à ses deux cousins : « Il n'est pas besoin ici de longues paroles, leur dit-il; sou- « venez-vous que vous êtes Bourbons, et vive « Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné. « — Et nous, repartit Condé, nous vous montre- « rons que vous avez de bons cadets. » A huit heures du matin le canon tire; Joyeuse avait disposé son artillerie sur un terrain peu favorable : celle du roi de Navarre, qui consistait en trois canons, fit de grands ravages dans les rangs ennemis. Joyeuse ordonne la charge; ses jeunes compagnons déploient une valeur héroïque : l'avant-garde des protestants plie, mais parvient à se rallier. Le roi de Navarre s'élance avec ses deux cousins; il aperçoit Joyeuse, et court à sa rencontre : « Écartez-vous, crie-t-il à ses compa- « gnons, ne m'offusquez pas; je veux paraître. » Il arrache de sa main un drapeau. Joyeuse, accablé de cette charge, ne peut se décider à la retraite. L'un de ses frères meurt à ses côtés. Emporté dans la mêlée, et séparé des siens, il reçoit le coup mortel. La victoire est certaine : « Plus de sang, s'écrie Henri; ils sont braves, ils « sont Français : recevez-les tous à merci. » La fureur des soldats s'arrête. Artillerie, drapeaux, bagages, tout restait au pouvoir des vainqueurs (1). Henri vint le soir souper au château de Coutras : les cadavres des deux Joyeuse étaient exposés nus; quelqu'un osa plaisanter sur leur malheur : « Silence, messieurs, leur dit « Henri avec sévérité; ce moment est celui des « larmes, même pour les vainqueurs. » Il ordonna que leurs restes fussent portés au roi; et, avant de se coucher, il lui écrivit une lettre dont voici le début : « Sire, mon seigneur et frère, « remerciez Dieu; j'ai battu vos ennemis et votre « armée » (1587). L'indiscipline se manifesta pour la première fois dans l'armée de Henri après la victoire de Coutras. Des gentilshommes, harassés de fatigue, reprirent le chemin de leurs châteaux. Henri ne put venir au-devant de l'armée protestante, qui s'avançait vers lui à travers la Champagne et la Bourgogne. Le duc de Guise battit en deux rencontres cette armée étrangère, qui, consumée par la faim, se rendit à discrétion. Mais la victoire de Coutras établit solidement Henri dans plusieurs provinces de l'Ouest et du Midi. Tout l'effort de la Ligue était maintenant dirigé contre Henri III. Guise, aidé d'une populace furieuse, l'assiégea dans le Louvre : le monarque s'échappa, en abandonnant aux chefs de la Ligue la capitale et ses provinces. Pour préparer sa vengeance il feignit une réconciliation avec le duc de Guise, entretint sa présomption et sa sécurité, et le fit assassiner, en 1588, au château de Blois, pendant la tenue des états (*voy.* Guise). Ce meurtre, suivi de celui du cardinal de Guise, souleva tout le royaume. A peine sept villes restaient-elles fidèles au roi de France. La nécessité le

(1) Cette anecdote est contredite par la situation des lieux. Corisande n'avait pas de château aux environs de Pau, elle résidait ordinairement auprès de Catherine, sœur du roi; au milieu de ses sujets fidèles. Henri n'a jamais eu besoin de fuir à la nage. Nérac n'est pas en Béarn et se trouve à une distance considérable de Pau, capitale des princes de Navarre. L—ZE.

(1) L'armée royale comptait 10,000 combattants et l'armée calviniste la moitié moins. L—ZE.

força de recourir au roi de Navarre, qui, par la mort du duc d'Alençon, était l'héritier présomptif de la couronne. L'entrevue des deux monarques eut lieu au château du Plessis-lès-Tours : la cordialité, l'enjouement et la confiance héroïque de Bourbon relevèrent l'âme abattue de Henri III. Bientôt on n'entendit plus parler que des exploits et des conquêtes de l'armée des deux rois. Crillon, Lanoue, d'Aumont, le maréchal de Biron, Châtillon fils de Coligny, réunis maintenant sous les mêmes étendards, combattirent avec une vigueur digne de celle de Bourbon. Les deux rois marchèrent sur Paris ; et déjà ils menaçaient cette ville des hauteurs de Saint-Cloud, lorsqu'un moine fanatique enfonça dans le cœur de Henri III, un couteau dont on croit que l'avait armé la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise (1er août 1589). Les feux de joie allumés par les Parisiens, à la nouvelle de cet attentat, firent connaître à Bourbon, devenu roi de France par la mort de Henri III, qu'il lui faudrait livrer autant de combats pour conquérir sa couronne, qu'il en avait soutenu pour défendre sa liberté. Les catholiques royalistes, qui formaient la moitié de son armée, hésitaient à le reconnaître. Givri donna le signal de l'obéissance. « Ah ! sire, s'écria-« t-il en tombant aux genoux du roi, vous êtes « le roi des braves, et il n'y a que les poltrons « qui vous quitteront. » Ces mots décidèrent plusieurs de ces nobles; mais d'autres se retirèrent. Il n'était plus temps de penser au siége de Paris. Cette ville, livrée au plus sombre délire, semblait toute peuplée de Jacques Cléments. Aidée de l'or de l'Espagne, elle fournit bientôt au duc de Mayenne une armée puissante, qui se mit en campagne. Henri s'était dirigé vers Dieppe, pour y attendre un secours qui lui était envoyé par Élisabeth, reine d'Angleterre. L'armée de Mayenne était de 32,000 hommes : Henri n'en avait que 3,000; il fit halte et accepta le combat (1). Sa petite armée occupait des retranchements autour du château d'Arques, qu'il avait fait fortifier avec soin, et que défendait le maréchal de Biron, devenu l'un de ses plus zélés partisans. Mayenne, qui pouvait se confier au nombre, avait encore appelé la ruse à son secours. Des soldats allemands, soldés par la Ligue, quoiqu'ils fussent protestants, avaient pénétré dans le camp de Henri comme déserteurs. Bientôt ils tombèrent sur ceux qui les recevaient en amis. On eut le temps de les exterminer avant que Mayenne se présentât pour seconder leur attaque. Un brouillard épais avait gêné les mouvements des deux armées : dès qu'il fut dissipé, Henri se retira un peu sur le flanc pour attirer l'armée de Mayenne sous le feu des batteries du château. Pendant que Biron foudroyait l'armée de la Ligue, Henri en rompait les lignes par des attaques furieuses. La victoire fut complète. Le soir de cette journée il écrivit ces mots à Crillon (1) : « Pends-toi, brave « Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu « n'y étais pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime

(1) D'après M. Poirson, il n'y aurait pas eu de bataille d'Arques. Il s'exprime ainsi : « Les historiens modernes n'ont « rien compris du tout à la lutte qui eut lieu entre Henri et « Mayenne. Les termes mêmes dont ils se servent le prouvent ; « il n'est question chez eux que de la bataille d'Arques, comme « si les deux adversaires n'avaient combattu qu'un seul jour et « s'étaient mesurés en plaine et en bataille rangée. Les auteurs « du 16e siècle parlent partout de *retranchements*, de *siéges*, et « mettent ainsi sur la voie de la vérité (t. 1, p. 44). » « Dans « cette mémorable lutte, ajoute-t-il p. 47, il n'y eut *pas une « seule bataille*, mais il y eut une grande victoire résultant des « nombreux avantages remportés par le roi. » M. Berger de Xivrey avait dit avant lui : « La bataille d'Arques fut moins « une affaire décisive qu'une suite de rencontres pendant près « d'un mois, au bout duquel le duc de Mayenne opéra sa « retraite (*Lettres missives de Henri IV*, t. 3, p. 42). » M. Lacretelle ne nous paraît pas aussi loin de la vérité qu'on pourrait le croire d'après M. Poirson. Le 21 septembre 1589, il y eut un véritable *combat*. C'est le mot que les auteurs du temps, les témoins oculaires, ont généralement adopté. M de la Force (*Mémoires*, t. 1, p. 81 et suivantes) donne des détails qui ressemblent au récit de Lacretelle. L'armée de Mayenne était de 30,000 hommes et de 8,000 chevaux. Elle se rangea *en bataille* dès le point du jour, résolue de faire un puissant effort pour défaire l'armée du roi, se saisir de sa personne et le contraindre à une fuite honteuse. « Le succès, ajoute M. de la Force, ne s'en « peut représenter qu'en admirant la puissance de Dieu et sa « merveilleuse providence envers ceux qu'il lui plaît de protéger. « Il ne se vit point d'exemple pareil à celui qui se peut appeler « la merveille des merveilles. » Le duc d'Angoulême, dans ses *Mémoires* (édition de 1677, p. 94), raconte aussi tous les incidents de cette célèbre journée. « Le combat, dit il, commença sur les « dix heures du matin et dura jusqu'à onze heures. » Il énumère les pertes éprouvées dans les deux armées, et parle des efforts de Mayenne *pour déguiser son malheur à la populace qui le secondoit*. Nous ne reproduisons pas les passages de tous les auteurs du 16e siècle cités par M. Berger de Xivrey (t. 3, p. 42, note 3); mais voici un ouvrage très-rare qui n'est, nous croyons, indiqué nulle part, il a pour titre : *La defaitte et routte des troupes du roy de Navarre entre le château d'Arques et la ville de Dieppe, le vingt et unième jour de septembre, par monseigneur le duc de Maïene, avec le nombre des morts et prisonniers, et enseignes qu'on a apportées*. Paris, pour Hubert Vélu, 1589. L'auteur de ce livre rapporte (p. 13) que *le combat fut merveilleusement furieux et rude*. Le duc de Nemours eut deux chevaux tués sous lui dans *celle fort grande et merveilleuse batterie*. Mayenne fit de *très-beaux exploits;* et Henri de Navarre fit de grandes pertes, notamment le sieur de Châtillon, fils de Coligny, le marquis de Conti, dit le prince de Condé, le sieur de Larochefoucault, etc. On ajoute : « Et des troupes des « François du party du roi de Navarre est estimé de 15 à 1600 « tant pris, morts que blessés, et dura *la dicte bataille* depuis « cinq heures du matin qu'elle commença jusques sur les deux « ou trois heures après midy qui fut le jour de St-Mathieu, « vingt et unième jour de ce mois de septembre. » Les écrivains du parti du roi de Navarre et ceux du parti de Mayenne racontent d'une manière bien différente cette action sanglante, mais tous s'accordent à lui donner le titre de merveilleux combat. Nous croyons donc que M. Poirson s'est trompé, et nous aurions regretté qu'on eût été obligé de rayer de l'histoire de Henri IV la célèbre et mémorable bataille d'Arques. L—ZE

(1) Si la vérité en histoire, comme en toute chose, ne devait pas toujours être proclamée, on regretterait de voir des mots historiques qui font honneur à l'esprit français impitoyablement effacés par la critique moderne. Le billet rendu célèbre par Voltaire, et reproduit par Lacretelle, ne se retrouve nulle part avant la *Henriade*. Il est difficile d'admettre que Henri, lors des combats d'Arques, ait attendu Crillon. A cette époque, Crillon, chevalier de Malte et zélé catholique, n'avait guère servi dans les armées calvinistes. Le savant M. Berger de Xivrey a publié la véritable lettre. Elle fut adressée à Crillon, non pas en 1589, mais en 1597, non à l'occasion du siége d'Arques, mais à l'occasion de celui d'Amiens, qui n'entrait pas dans le plan de la *Henriade*. Voici le texte véritable publié dans le *Recueil des lettres missives*, avec le *fac-simile* de l'original autographe, t. 4, p. 848 : « Brave Grillon, pendés-vous de n'avoir esté icy près « de moy lundy à la plus belle occasion qui se soit jamais vue « et qui peut-estre ne se verra jamais. Croyés que je vous y ay « bien désiré. Le cardinal nous vint voir fort furieusement, mais « il s'en est retourné fort honteusement. J'espère jeudy prochain « estre dans Amiens, où je ne sesjourneray guères pour aller « entreprendre quelque chose, car j'ay maintenant une des belles « armées que l'on sçauroit imaginer. Il n'y manque rien que le « brave Grillon, qui sera toujours le bien venu et veu de moy. « A Dieu. Ce vingtième septembre, au camp devant Amiens. « Henry. » L—ZE

« à tort et à travers. » Le roi se rendit à Dieppe, et entra dans ce port au moment où l'on y signalait les voiles de la flotte anglaise. Sa petite armée fut ainsi accrue de 5,000 hommes. Reprenant bientôt l'offensive, il reconduisit le duc de Mayenne jusque sous les murs de Paris, observa cette ville, et désespéra de l'emporter avec 8,000 hommes; mais pour y laisser la terreur de son nom, il permit à ses troupes d'y faire une incursion qui les mena jusqu'au pont Neuf. Différents siéges occupèrent Henri. Nous ne pouvons le suivre dans ces entreprises secondaires, où il déployait la même bravoure et la même activité que dans les actions importantes. Une armée espagnole, commandée par le comte d'Egmont, avait ranimé les espérances de la Ligue. Mayenne voulait encore une fois défier Henri IV. Les armées se rencontrèrent dans les plaines d'Ivry, sur les bords de l'Eure. Henri, prêt à faire sonner la charge, dit à ses soldats : « Mes compagnons, vous êtes Français, voici l'ennemi. Si « vous perdez vos enseignes, ne perdez pas de « vue mon panache, vous le verrez toujours dans « le chemin de l'honneur. » Il avait, la veille, blessé par un mot dur un de ses meilleurs officiers, le colonel Schomberg; il vient à lui en présence de toute l'armée : « Colonel, lui dit-il, nous voici « dans l'occasion; il peut se faire que j'y meure : « il ne serait pas juste que j'emportasse l'honneur « d'un brave gentilhomme comme vous; je dé« clare donc que je vous reconnais comme un « homme de bien, et incapable de faire une lâ« cheté : embrassez-moi. — Ah! sire, répondit « Schomberg, Votre Majesté m'avait blessé hier; « mais elle me tue aujourd'hui : car elle m'im« pose l'obligation de mourir pour son service. » Ce brave officier tint parole; il commença le choc, et mourut couvert de blessures. Le combat s'engagea corps à corps. Henri tua de sa main l'écuyer du comte d'Egmont; et, presque au même moment, le général flamand tomba sous d'autres coups. Un accident compromit la victoire. Un cornette revenait blessé; à son panache on le prit pour le roi : l'armée saisie de douleur ne retrouvait plus son courage. Henri, instruit de la méprise qui faisait plier les siens, s'écria d'une voix forte : « Tournez vos visages, je suis plein de vie, « soyez pleins d'honneur. » Une réserve amenée par Biron rétablit le combat, et rendit la victoire décisive. Le roi criait dans les rangs : « Épargnez « les Français » (1590). Mais les prédicateurs de Paris réparaient bientôt l'effet des défaites de Mayenne, et fournissaient des aliments toujours nouveaux au fanatisme. L'ambassadeur d'Espagne, le légat du pape, les princes lorrains, les *Seize*, magistrats sanguinaires formés par l'anarchie, une foule de délateurs, opprimaient la ville rebelle, et défendaient le repentir sous peine de mort. Henri IV, après sa victoire d'Ivry, avait cru devoir s'assurer de toutes les villes qui servaient à l'approvisionnement de la capitale. Mais pendant qu'il exécutait cette entreprise, le duc de Nemours, gouverneur de Paris, avait donné à la défense de cette ville l'aspect le plus formidable : soixante-quinze canons en bordaient les remparts; la rivière était fermée par d'énormes chaînes. Les moines étaient devenus des combattants; ils paraissaient en armes aux processions; on courait du sermon au rempart. La famine commençait à se faire sentir à ces furieux, lorsque Henri se présenta sur les hauteurs de Montmartre. Le duc de Nemours se hâta de faire sortir les bouches inutiles. Henri avait d'abord résolu de ne point recevoir cette foule de malheureux, que la ville rejetait; mais à l'aspect de leur misère : « Qu'on les laisse passer, dit-il; il y a pour eux « des vivres dans mon camp. » Les jardins des faubourgs fournissaient encore quelques aliments à la ville. Henri a résolu d'emporter les faubourgs en une seule nuit. Son armée, presque toute composée de protestants, reçoit cet ordre avec joie; elle croit qu'il lui sera permis de pénétrer dans le centre de Paris, et s'apprête à venger les massacres de la Saint-Barthélemy. Dix corps d'armée ont commencé l'attaque à la fois. Les bombes pleuvent de tous côtés: les Parisiens, furieux mais interdits, ne savent où porter la défense. Les dix faubourgs sont enlevés. On venait annoncer successivement au roi la nouvelle de ces succès. Il contemplait du haut de l'abbaye de Montmartre un spectacle qui navrait son cœur. D'épais tourbillons de flamme lui faisaient craindre la destruction de Paris; il tremblait pour la ville assiégée. En vain on le conjura de profiter de la terreur des habitants pour emporter Paris dans un assaut général : il préféra un succès incomplet à un succès qui l'eût vengé trop cruellement. Après la prise des faubourgs il n'y eut plus de terme à la misère et aux souffrances des Parisiens. On fut obligé de chercher un aliment dans les ossements des morts. Cette exécrable pâture coûta la vie à quinze mille personnes. Les hôpitaux ne servaient qu'à donner une mort plus prompte. Le seuil des églises était jonché de cadavres. Henri IV versait des larmes en apprenant les progrès de la famine : *Faudra-t-il donc*, disait-il, *que ce soit moi qui les nourrisse! Il ne faut point que Paris soit un cimetière; je ne veux point régner sur des morts*. Il sollicitait pour son peuple auprès du duc de Nemours, et ce gouverneur restait insensible. La pitié se fit sentir au cœur de Gondi, archevêque de Paris. Il vint se présenter dans le camp du roi : il le trouva entouré d'une noblesse nombreuse. Comme il avait peine à percer la foule : *Cette noblesse*, dit Henri, *me presse bien autrement un jour de bataille*. Malheureusement l'archevêque arrivait sans aucun pouvoir de traiter avec un prince hérétique. Cette conférence n'eut d'autre résultat que de montrer la belle âme du roi : *Je ressemble*, dit-il, *à la vraie mère de Salomon; j'aimerais mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir déchiré en lambeaux*. Il relâcha la rigueur de ses

ordres, et laissa entrer dans Paris d'abord quelques charretées de vivres, ensuite des convois (1). Ce genre de magnanimité, sans exemple dans l'histoire, fit une profonde impression sur le cœur des Parisiens; mais ce n'était point encore l'instant où ils pouvaient s'abandonner à leurs sentiments. Farnèse, prince de Parme, le plus heureux et le plus habile des généraux de Philippe II, s'avança de la Flandre avec une forte armée, pour secourir Paris. Henri leva le siége pour marcher à sa rencontre. Le prince de Parme sut éviter le combat; il surprit la vigilance d'un des lieutenants du roi, se jeta sur Lagny, protégea l'arrivée d'un long train de bateaux qui venait sur la Marne, et entra en libérateur dans la ville affamée (1590). Après ce revers, que Henri ne pouvait imputer qu'à sa clémence, il fut forcé de revenir à des entreprises partielles, qui exerçaient son armée sans augmenter de beaucoup sa puissance. Il négociait au dedans et au dehors, grossissait son parti des gens de bien qui avaient tardé à le rejoindre, montrait aux catholiques le grand respect pour leur culte, trouvait dans sa pauvreté les moyens de récompenser ses plus fidèles serviteurs, ne perdait rien de sa gaieté, n'oubliait la prudence que pour la gloire ou pour l'amour, s'informait du caractère de chacun de ses ennemis, balançait par l'amitié d'Élisabeth d'Angleterre la haine aussi persévérante qu'atroce de Philippe II, et gagnait à sa cause quelques prélats et quelques curés, qui ne concevaient pas que les scandales, l'anarchie et les crimes de la Ligue fussent prescrits par la religion. Jamais il n'avait réuni plus de forces que pour le siége de Rouen. Son armée cette fois s'élevait à 40,000 mille hommes, parmi lesquels étaient 5,000 Anglais, sous le commandement du valeureux comte d'Essex. Villars, gouverneur de la place, opposa la plus habile résistance aux efforts de cette armée. La prise de quelques forts importants annonçait la soumission prochaine de la capitale de la Normandie; mais le roi apprit que le prince de Parme arrivait en grande diligence pour délivrer Rouen, comme il avait déjà délivré Paris. Henri laisse la conduite du siége au maréchal de Biron, et va chercher le prince de Parme, qui marchait à la tête de 30,000 hommes. Le roi n'en avait avec lui que 7,000. Comme il débouchait d'Aumale, il apprit que l'armée espagnole n'était pas loin : il ne voulut pas abandonner à d'autres le soin d'aller la reconnaître. Il place 500 hommes dans une embuscade, en laisse 300 dans le fort d'Aumale, et vient, avec 100 cavaliers, braver 30,000 combattants, dont la marche était embarrassée par de nombreux équipages. Il ose charger l'avant-garde; il est bientôt poursuivi, et s'en félicite pour le succès de son stratagème militaire : mais les 500 hommes qu'il avait placés en embuscade s'étaient repliés trop près d'Aumale. Henri bat en retraite en combattant toujours, repasse le dernier de sa troupe sur le pont d'Aumale, reçoit une blessure, ne se retire point de la mêlée, et il est enfin dégagé par les siens. Henri, pour la première fois, se reprocha son excessive bravoure. Il avait l'habitude d'appeler ce combat l'*erreur d'Aumale*. Pendant ce temps, Biron, chargé du siége de Rouen, éprouvait une défaite. Villars dans une sortie avait détruit les travaux des assiégeants, et encloué leurs canons. Henri voit entrer le prince de Parme dans la ville, et se contente de dire : *Nous verrons comment il en sortira*. Il se retire vers la mer, et prend des villes en passant. Le prince de Parme, qui ne peut endurer cet affront, se met en marche pour reprendre Caudebec. Henri manœuvre avec tant d'habileté, qu'il parvient en peu de jours à couper aux Espagnols toute communication avec Rouen. Il tombe sur leur avant-garde, commandée par le duc de Guise, et lui fait éprouver une sanglante défaite. Il engage une autre action auprès d'Yvetot, contre le prince de Parme. Celui-ci, vivement attaqué dans un bois qui couvrait toute sa position; s'y défend avec autant d'habileté que de valeur; néanmoins il est obligé de céder à l'impétuosité des royalistes. En se retirant, Farnèse reçoit une blessure dangereuse; mais, dans

(1) Des auteurs de nos jours ont prétendu que l'introduction des vivres dans Paris avait eu un but fort peu louable, et n'avait eu lieu que d'une manière très-restreinte. Givry, amoureux de mademoiselle de Guise, désobéit au roi pour faire passer quelques secours à sa maîtresse. Henri aussi autorisa l'entrée de certains convois, mais en faveur d'une femme d'amour, mademoiselle de la Raverie; et c'est peut-être, ajoute M. Jung, cette complaisance de la luxure qui s'est travestie en héroïsme de la bonté. Nous croyons qu'il faut avoir des preuves bien certaines pour démentir un fait accepté pendant des siècles par l'histoire comme incontestable. Le roi, dit-on, n'avait pas l'air de songer à la nourriture des Parisiens, quand il écrivait à Corisande de Gramont (14 mai 1590) : « Hier j'ai pris le faubourg de Paris « de force; je fis brûler tous leurs moulins, comme j'ai fait de « tous les autres côtés. » Il est évident que le roi n'assiégeait Paris que pour s'en emparer; qu'il ne pouvait réduire ses ennemis qu'en resserrant le blocus. Il est évident que la ville fut désolée par la famine. Au milieu des affreuses souffrances du peuple, que faisaient les Seize et les chefs des ligueurs! Ils étaient résolus à laisser périr Paris et la France, plutôt que de faire le sacrifice de leur ambition. Henri, en apprenant les horreurs d'une famine dont le souvenir seul fait frémir, sentit son cœur ému en faveur de ses sujets égarés. Au moment où il prescrivait des rigueurs nécessaires et défendait ouvertement l'introduction des vivres, il tolérait qu'on donnât quelques secours furtifs aux assiégés. « Le roi, dit Serres (*Inventaire de l'histoire « de France*, in-folio, p. 627), rendant le bien pour le mal, « souffrait qu'on portât des vivres pour le duc de Nemours, « pour les dames, et pour autres qui ne machinaient sinon sa « ruine. » Mézeray rapporte que les capitaines, voyant que le roi ne voulait pas user de la dernière rigueur, « envoyaient des « rafraîchissements à leurs amis, à leurs anciens hôtes, et parti« culièrement aux dames. A leur exemple, les soldats se licen« ciaient de passer de la viande, du pain et des barils de vin par« dessus les murailles (*Histoire de France*, édition de 1839, « p. 531). » Cet acte d'humanité est conforme au caractère du bon Henri. « Il ne faut pas, disait-il, que Paris soit un cime« tière; je ne veux pas régner sur des morts. Aimant mieux « faillir aux règles de la guerre qu'à celles de la nature, con« sultant la sienne, qui a toujours été pleine de clémence, « rompant la barrière des lois militaires et considérant que ce « pauvre peuple était chrétien, et que c'étaient tous ses sujets, « il accorda premièrement passe-port pour toutes les femmes, « filles, enfants et écoliers qui voudraient sortir. Lequel s'éten« dit enfin à tous les autres, jusques à ses plus cruels ennemis, « desquels même il eut soin de commander qu'ils fussent hu« mainement reçus en toutes les villes où ils se voudraient « retirer. Ce départ de toutes les bouches inutiles eut lieu le « 20 août (voir M. Poirson, t. I, p. 77, et les auteurs qu'il « cite). » M. Jung (p. 197) reconnait que Henri IV évita les horreurs d'un assaut général, et préféra entrer par surprise, d'une façon moins triomphante, mais plus humaine. L—ZE.

la nuit même qui suivit sa défaite, il parvint à faire passer toute son armée sur deux ponts de bateaux formés à la hâte, et il regagna la Flandre. On ne sut qui l'on devait le plus admirer de Henri IV, qui avait réduit à une telle extrémité une armée si puissante, ou du prince de Parme, qui avait pu sortir d'un tel danger (1592). Cependant un nouveau cours de choses se préparait. Philippe II avait trahi l'orgueil de ses prétentions : il osait réclamer le trône de France pour l'infante née de son mariage avec l'infortunée Isabelle, sœur des trois derniers rois de France. Plusieurs des seigneurs de la Ligue se souvinrent alors qu'ils étaient Français. Mayenne secondait secrètement leur opposition. Il avait perdu de son crédit sur le peuple en réprimant les Seize au milieu de leurs attentats. La Ligue renfermait dans son sein d'autres éléments de discorde, qui se développèrent au milieu d'une assemblée des états généraux formés par les rebelles. Ce fut alors que le roi manifesta le projet de rentrer dans le sein de l'Église catholique; il avait réussi à convaincre les protestants qu'en quittant leur religion, il userait toujours de son pouvoir pour leur assurer la liberté de conscience. Cette résolution jeta un nouveau trouble dans l'assemblée des états. Les Espagnols ne purent empêcher que des conférences ne s'ouvrissent à Suresnes, entre les commissaires du roi et des prélats jusque-là dévoués à la Ligue. Henri annonça que son abjuration solennelle serait reçue à St-Denis. Plusieurs curés de Paris eurent le courage de s'y trouver, malgré les menaces de la Ligue. La plus grande partie des habitants suivirent cet exemple. La plaine de St-Denis offrit un tableau de paix et de cordialité, dont on n'avait pas joui depuis plus de quarante ans. Les Parisiens oubliaient leurs malheurs, et désavouaient les crimes de leur ville. Tous ceux qui voyaient, qui entendaient Henri IV, l'aimaient et croyaient l'avoir toujours aimé. Cependant quelques chefs de la Ligue étaient encore assez aveugles et assez barbares pour vouloir faire supporter aux Parisiens les horreurs d'un nouveau siége. Henri bloquait cette capitale, mais en montrant plus que jamais les ménagements d'un père; il avait déjà su engager dans ses intérêts Brissac, gouverneur de Paris, la plupart des échevins, et tout ce qui restait du parlement. Ces nouveaux royalistes dissimulaient leur zèle pour le rendre plus utile au roi; mais les Espagnols étaient vivement alarmés. Le 22 mars avait été choisi pour l'entrée du roi à Paris. Le prévôt des marchands l'Huillier et les échevins Langlois, Néret et Beaurepaire, rassemblant autour d'eux leurs parents et leurs amis, parvinrent pendant la nuit à chasser les Espagnols de leurs corps de garde, et à s'emparer des portes St-Denis et St-Honoré. Le roi leur avait donné par quelques fusées le signal de son arrivée. Il entre dans le moment où la ville était encore livrée au plus profond sommeil; son armée s'avance dans le plus bel ordre; les Parisiens, à leur réveil, sont frappés de stupeur. L'habitude de la crainte fait que les plus fidèles n'osent encore s'abandonner à toute leur joie; mais bientôt on apprend que le roi et tous ceux qui le suivent répètent ces mots : *Pardon général;* la foule devient immense autour de lui; l'air retentit des cris de *Vive le roi!* on le suit à l'église Notre-Dame. Il a peine à s'ouvrir un passage au milieu de son peuple qui le bénit : « Laissez-les tous « s'avancer, dit-il; ils sont affamés de voir un « roi. » Les Espagnols n'avaient osé opposer de la résistance que dans un seul poste : une de leurs compagnies avait été taillée en pièces. Le roi fit signifier au duc de Feria, leur chef, qu'il était libre de se retirer à Laon, auprès du duc de Mayenne. Ils sortirent : les ligueurs les plus forcenés se cachèrent dans leurs rangs (1); d'autres suivirent le cardinal légat (1594). Henri, maître de sa capitale, ne l'était point encore de tout son royaume. Des négociations que Rosni suivit avec Villars, gouverneur de Rouen, lui soumirent cette ville et toute la Normandie. La Picardie offrait de grands obstacles; Mayenne y dominait, soutenu par l'armée espagnole des Pays-Bas. Le roi vint l'assiéger à Laon; Mayenne se hâta d'en sortir : mais pendant que le roi pressait le siége de cette ville, Mayenne revint sur ses pas avec une armée espagnole, et eut recours à mille stratagèmes pour porter du secours dans la place. Henri, aussi actif que s'il avait eu à commencer sa renommée, battit trois fois les Espagnols, s'empara de Laon, puis d'Amiens, et de presque toute la Picardie. La Champagne restait à soumettre. Cette province était devenue comme un apanage de la maison de Guise. Henri IV avait eu la magnanimité, le jour même de son entrée à Paris, de faire rassurer la duchesse de Montpensier. Il avait traité avec les plus grands égards la veuve du duc de Guise, tué à Blois : celle-ci engagea son fils à se soumettre au roi, qui lui offrait les conditions les plus favorables. La Champagne rentra d'elle-même dans le devoir; mais le roi n'en tint pas moins toutes les conditions du traité qu'il avait conclu avec la maison de Guise. Plusieurs traités de ce genre, faits avec divers gouverneurs de provinces ou de citadelles, accroissaient

(1) M. Poirson (t. 1, p. 10) fait remarquer que l'apologie de la Ligue, tentée de nos jours, n'est autre chose que l'apologie des doctrines de révolte et de renversement des gouvernements, c'est l'insurrection proclamée tantôt au nom de la foi, tantôt au nom de la liberté. Rien n'a fait plus de tort à la religion catholique, après les horreurs de la St-Barthélemy, que les excès des ligueurs. Les vrais principes du catholicisme leur défendaient d'appeler sur leur pays la guerre civile et la domination étrangère; s'ils n'eussent obéi qu'à des scrupules de conscience, l'abjuration du prince légitime les eût aussitôt désarmés : mais l'ambition seule les avait poussés à la révolte, et leur intérêt seul put les faire consentir à déposer les armes. Ils mirent à prix leur soumission. Henri aima mieux acheter ses ennemis que de les écraser. Le total des sommes qu'il fallut payer pour les capitulations de la Ligue s'élève à plus de trente deux millions de livres du temps correspondant à cent dix-huit millions d'aujourd'hui. On disait un jour à Henri IV : « Enfin, on a rendu « à César ce qui appartenait à César. — Ventre saint gris! ré« pondit-il, on ne m'a pas faict comme à César, on ne me l'a « pas rendu à moy, on me l'a bien vendu. »

beaucoup la détresse du trésor. Les malheurs du peuple n'en furent pas moins allégés. Henri s'imposait gaiement les privations les plus dures. Son équipage était celui d'un pauvre gentilhomme; toutes ses paroles et ses actions étaient celles d'un grand roi. Quelque temps après son entrée dans Paris, plusieurs ordres de religieux refusaient de réciter pour lui les prières nominales et publiques. Quand on lui parlait de les punir : « Il faut « attendre, dit Henri; ils sont encore fâchés. » Le crime d'un jeune et atroce fanatique faillit d'enlever aux Français le prince qui les rendait à la paix, à la raison, à l'honneur. Le 27 septembre 1594, vers sept heures du soir, le roi, au milieu de sa cour, recevait deux gentilshommes qui venaient à ses pieds abjurer leurs erreurs. Comme il se baissait pour les embrasser, il se sentit frapper à la bouche d'un coup de couteau qui lui cassa une dent. On découvrit bientôt que l'assassin était un jeune homme de dix-huit ans. Celui-ci avoua son crime, et déclara qu'il se nommait Jean Chatel, qu'il était fils d'un marchand de draps de Paris, et qu'il avait fait ses études chez les jésuites. Deux de ces pères furent gravement compromis dans l'instruction du procès. Le parlement de Paris prononça l'expulsion de cette société hors du royaume. Jean Chatel fut condamné au supplice des régicides (*voy.* Chatel). Deux ans auparavant un autre scélérat, nommé Jean Barrière, avait tenté le même crime; mais il fut arrêté et jugé d'après la déposition d'un dominicain, son confesseur. Philippe II, encore secondé par plusieurs milliers de Français rebelles, continuait la guerre, comme entraîné par l'habitude du mal. Au commencement de l'année 1595, une armée espagnole descendait des Alpes, entrait dans la Franche-Comté, et se préparait à pénétrer dans la Bourgogne. Cette province était encore sous le joug des ligueurs. Mayenne, qui en était gouverneur, y commandait en roi. Henri se mit en marche pour aller combattre l'armée espagnole. Avant son arrivée, trois villes importantes, Beaune, Autun et Dijon, venaient de secouer le joug de la Ligue par une conspiration généreuse. Ces rapides succès animèrent Henri. Il ne voulut pas laisser aux troupes de Mayenne le temps de se replier sur l'armée espagnole; il les poursuivit à la tête de cent cinquante chevaux et d'un même nombre d'arquebusiers; mais le connétable de Castille, général des Espagnols, avait marché au secours de Mayenne. Le roi, arrivé au village de Fontaine-Française, découvrit des troupes qui se formaient sur les hauteurs. La retraite lui paraissait dangereuse; une compagnie qu'il avait envoyée à la découverte revenait en désordre, vivement chargée par les cavaliers espagnols. Le roi avait à ses côtés le second maréchal de Biron, qui avait succédé au titre, à la renommée et au courage de son père. Il lui donne la moitié de sa cavalerie, s'élance avec le reste : tous deux étaient sans casque; les officiers et les soldats n'étaient qu'imparfaitement armés. Henri, avec quatre-vingts chevaux, attaque trois gros escadrons, rompt le premier, et passe à travers le second pour aller culbuter le troisième. Biron, quoique blessé, obtient les mêmes succès. Henri poursuit les Espagnols; mais arrivé au pied d'une colline il voit se déployer 15,000 hommes d'infanterie : il se retire sans souffrir que l'ennemi l'approche de trop près, regagne au petit pas le village de Fontaine-Française, et a le bonheur d'y rencontrer 2,000 Français qui étaient accourus au bruit de son danger. Le connétable de Castille, étourdi du merveilleux exploit qui venait de s'accomplir sous ses yeux, n'osa engager une action générale. La soumission de la Bourgogne et la conquête d'une partie de la Franche-Comté furent le fruit du combat de Fontaine-Française (1595) : mais les lieutenants de Henri n'avaient point été heureux dans la Picardie. Le comte de Fuentes les avait complétement battus auprès de Dourlens. Henri vint promptement réparer leurs revers et leurs fautes, et termina cette campagne avec honneur, par la prise de la Fère. Dans cette même année, Lyon avait reconnu son autorité. Marseille, dernier rempart de la Ligue, avait été délivrée de ses oppresseurs par le courage et l'habileté de ce jeune duc de Guise envers qui le roi venait de signaler sa clémence. Le duc de Mayenne s'était soumis lui-même : Rome enfin avait reçu l'abjuration de Henri. L'empressement que le pape Clément VIII mit à seconder les projets pacifiques du roi dédommagea ce monarque de quelques conditions pénibles auxquelles sa réconciliation avait été attachée. Philippe II, livré à des infirmités cruelles, commençait à se lasser de faire le malheur du monde; mais un de ses officiers, par son ambition et par son audace, retarda la paix générale, et mit de nouveau en péril la fortune du roi de France. Il se nommait Hernando Tello, gouverneur de la citadelle de Dourlens : il parvint à surprendre la ville d'Amiens, qui se tenait mal sur ses gardes. Cette ville avait réclamé le privilége de ne point avoir de garnison. Des Espagnols déguisés en paysans amusèrent un corps de garde en ouvrant un sac de noix : Hernando, pendant ce temps, entra dans Amiens avec sa troupe embusquée, et par d'impitoyables rigueurs fit presque un désert de cette cité. Une bataille perdue n'aurait pas été plus fatale pour Henri que l'inconcevable succès du stratagème des Espagnols. Le roi sentit la nécessité d'enflammer vivement le patriotisme des Français; ils répondirent à son appel. Les villes, les provinces, les seigneurs, et Mayenne à leur tête, offrirent à leur roi des dons volontaires. Henri avec 5,000 hommes assiégea dans Amiens une garnison qui comptait le même nombre de combattants. Son armée s'étant ensuite accrue, il attendit de pied ferme une armée espagnole qui se mettait en route pour secourir Hernando Tello. Il en battit l'avant-garde de manière à décider la retraite de cette armée, et re-

couvra bientôt après la capitale de la Picardie. De là il vint fondre sur la Bretagne, où tenait encore le duc de Mercœur, l'un des princes de la maison de Lorraine. Toutes les villes ouvraient leurs portes à l'approche de Henri. Le duc de Mercœur n'en réussit pas moins, comme tous ses parents, à rendre sa soumission lucrative. Des conférences pour la paix générale se tenaient à Vervins (1), entre les envoyés de France et d'Espagne. Philippe II rendit Calais, qui restait encore en son pouvoir, et reconnut l'intégrité d'un royaume que cinq ans auparavant il regardait comme sa conquête et comme le salaire de tous les crimes de sa politique (1598). Dans cette année si heureuse, Henri accorda à ses sujets la liberté de conscience par l'édit de Nantes, et obtint de ses parlements l'enregistrement de cet édit, tant par l'énergie de son caractère que par la mâle et naïve éloquence de ses discours. Déjà Rosni était à la tête de ses finances (2); l'ordre commençait à renaître : voici un nouveau genre de prodiges. Les concussions des grands sont réprimées, les taxes militaires supprimées; des administrateurs pleins de vigilance et d'activité succèdent à des usuriers italiens, auxquels toutes les branches de revenu du trésor royal avaient été déléguées; d'année en année, les bons des fermes de l'État s'améliorent, les arriérés se soldent. Le roi abolit plusieurs impôts, adoucit celui de la gabelle, et remet à son peuple plusieurs millions sur les tailles. Les soins principaux de Henri IV et de Sully sont dirigés vers l'agriculture. Des récoltes favorables permettent l'exportation des blés du royaume. La France, par son industrie agricole, lève sur l'Espagne des tributs plus abondants qu'elle n'en avait auparavant obtenu de Philippe II, pour prix de ses discordes, de ses fureurs et de ses crimes. « Je veux, disait Henri, que chaque laboureur « de mon royaume puisse mettre la poule au pot « le dimanche. » Et ce vœu est bientôt réalisé. Olivier de Serres, par les plus sages leçons que l'agriculture ait encore reçues, seconde les travaux d'un roi agriculteur. Les routes, dévastées par quarante ans de guerres civiles, sont réparées; on en construit de nouvelles : elles sont plantées d'ormes et d'arbres fruitiers. Henri conçoit, et bientôt exécute la magnifique entreprise du canal de Briare. Il introduit dans le royaume la culture du mûrier, et prépare ainsi l'établissement de nos grandes soieries. Il crée la manufacture des Gobelins, encourage toute espèce d'industrie, et se montre pourtant ennemi du luxe. Deux colonies françaises s'établissent avec plus de sagesse que d'éclat : l'une, dans le Canada; l'autre, dans la Guyane. Henri achève les travaux du pont Neuf, commencés par Catherine de Médicis; bâtit le château de St-Germain ; embellit celui de Fontainebleau; continue le Louvre, et commence la galerie qui joint ce palais aux Tuileries. Il fonde le collége de la Flèche, l'hôpital St-Louis, rétablit le collége de France, augmente de moitié les honoraires des professeurs, et fonde une chaire de mathématiques en faveur du Flamand Bertius. Il fait transporter dans la capitale la bibliothèque des rois, confinée auparavant à Fontainebleau, l'enrichit de la précieuse collection des manuscrits grecs de Médicis, et la rend publique. Il attire en France le fameux Casaubon, et veut y retenir le jeune Grotius. Juste-Lipse fut étonné de recevoir en Hollande une lettre d'invitation de ce prince, qui lui proposait une place honorable et 600 écus d'or d'appointements. Henri IV alla jusqu'à offrir, pour les fixer dans ses États, le chapeau de cardinal à St-François de Sales, et une charge de premier président à Antoine Favre, nés sujets du duc de Savoie. Il y fit venir, et y retint, en l'élevant à l'épiscopat, leur compatriote Pierre Fenolliet, le premier des orateurs français qui firent entendre dans la chaire une éloquence douce et insinuante. Au milieu de tant de soins bienfaisants, Henri IV garnit son arsenal, fortifie toutes ses places, et les couvre de la plus puissante artillerie qui fût alors. Quel usage fait-il d'une si vaste puissance? Il se rend médiateur entre tous les États de l'Europe, et recommence, à cet égard, le noble rôle de St-Louis. C'est lui qui termine la longue guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies; et il a le bonheur d'assurer l'indépendance d'une république qui, dans ses malheurs, lui avait procuré de généreux secours. Il réconcilie le pape avec une autre république (celle de Venise), et prévient une guerre qui eût pu être aussi fatale au saint-siége que le schisme de Luther. La paix du royaume ne fut un moment troublée que par une imprudente attaque du duc de Savoie. Ce prince comptait sur des trahisons que lui-même avait ourdies à la cour de France, et dans lesquelles il avait engagé des seigneurs jusque-là distingués par leur amour pour le roi. Henri, par la vivacité

(1) M. de Sismondi (*Histoire des Français*, t. 21, p. 473-477) a prétendu que Henri IV était toujours prêt à sacrifier ses alliés pourvu qu'il obtînt des conditions avantageuses, et qu'à Vervins il conforma sa conduite à ces principes. M. Poirson (t. 1, p. 321) a victorieusement démontré qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans cette accusation. Le roi avait formellement déclaré qu'il ne voulait pas encourir de honte et de reproche envers ses alliés, et qu'il perdrait plutôt non-seulement les villes qu'on parlait de lui rendre, mais son État même, que de faire une pareille lâcheté. Telles sont les propres expressions d'une lettre de Villeroy aux négociateurs français Bellièvre et Sillery, du 31 mars 1598 (*Mémoires de Duplessis*, t. 18, p. 269). M. Poirson établit d'une manière incontestable, qu'en stipulant pour lui, le roi stipula des avantages considérables pour l'Angleterre, la Hollande et Genève, qui avaient contracté alliance avec la France. L—z.E.

(2) Tout ce que fit Henri IV, secondé par son ministre Sully, pour rendre la France la première puissance financière de l'Europe, pour relever le gouvernement et l'ordre public, pour créer l'administration et réorganiser la justice, pour protéger l'agriculture et l'industrie, pour étendre le commerce extérieur et développer le commerce intérieur, pour fonder de grands établissements de tous genres, pour imprimer un puissant essor aux progrès des lettres, des arts et des sciences, enfin pour agrandir dans le pays toutes les sources de prospérité et de gloire, c'était là un beau et vaste sujet d'étude, qui méritait d'être entrepris avec talent et qui vient d'être approfondi avec succès. Les savantes investigations des historiens contemporains ont prouvé que la rapide esquisse des bienfaits du règne de Henri IV tracée par Lacretelle est plutôt faible qu'exagérée. L-z.E.

de ses attaques, déconcerta les traîtres. Il s'empara de Montmélian, qu'on avait cru imprenable; et bientôt la Savoie presque tout entière devint sa conquête. Fidèle à sa magnanimité, il parla de paix, lorsqu'il pouvait porter sa vengeance jusque sur le Piémont : mais il se fit céder par le duc de Savoie la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. Peu de temps après, sa conduite fut encore plus généreuse envers le duc de Bouillon, qui lui devait tout : il entra dans Sedan, plutôt pour humilier ce prince que pour le punir, et lui rendit sa principauté. Il faut mettre au rang des titres de gloire de Henri IV les harangues aussi familières qu'éloquentes qu'il prononça dans diverses occasions, et qui produisirent autant d'effet que ses plus brillants exploits. Tout bon Français doit savoir par cœur celle qu'il prononça dans l'assemblée des notables de Rouen (1). Plusieurs de ses réponses au parlement de Paris, au clergé, à différents seigneurs, ont le même caractère de franchise et d'énergie. Ses lettres brillent d'esprit (2), de sentiment et de cette fleur de chevalerie le seul genre de grâce dont les anciens ne nous aient laissé aucun modèle. Il aimait les savants, conversait avec eux moins comme un protecteur que comme un ami. Le peuple français répète et répétera toujours avec idolâtrie la chanson que ce roi si sensible composa pour Gabrielle (3). Nul des héros les plus vantés n'eut autant d'occasions d'exercer sa clémence; nul ne rendit plus aimable une si haute vertu. Il avait coutume de dire : « La satis« faction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un « moment, mais celle qu'on tire de la clémence « est éternelle. » Il dit un jour au maréchal d'Estrées, en lui montrant un de ses gardes du corps : « Voilà le soldat qui me blessa, à la journée d'Au« male. Un bon roi, ajouta-t-il, est comme un « habile pharmacien qui compose d'excellents « antidotes avec des poisons. » Dès sa jeunesse Henri avait visité les chaumières; et il ne s'abstint de ce plaisir ni dans ses plus rudes traverses, ni dans ses prospérités. A une époque où Philippe II et la Ligue l'environnaient d'assassins, on lui représentait le danger d'entrer sans escorte chez les paysans : « Je n'ai jamais entendu dire, reprit-il, « qu'aucun roi ait été assassiné dans une chau« mière. » Mais, à mesure que nous rapportons des anecdotes et des paroles si connues, nous sentons que la richesse des matériaux vient accabler le biographe; nous devons d'ailleurs éviter des répétitions qui seraient importunes dans ce dictionnaire, et respecter la tâche de nos collaborateurs qui ont eu ou qui auront le bonheur de parler de Henri IV, en traçant le portrait de ses plus illustres contemporains, de ses amis, de ses ennemis, des femmes qu'il aima. Nous devons nous partager l'intérêt qui est attaché à ce grand nom, comme un patrimoine commun. L'on a vu, ou l'on verra, dans plusieurs articles, l'amitié affectueuse que montra et cultiva Henri (1); sa reconnaissance pour Duplessis-Mornai, qui se dévoua noblement à lui dans toutes ses traverses, l'aida de la sage sévérité de ses conseils, du puissant secours de sa plume, de la vigueur de son bras; sa tendresse pour Givri, pour St-Luc; la rançon qu'il paya, pendant sa plus grande détresse, pour délivrer Lanoue; sa déférence pour le premier des Biron; tous ses efforts pour arracher le fils de ce héros à de coupables intrigues; les mots tendres et magnanimes par lesquels il tâcha d'exciter en lui un repentir sincère; les grâces dont il le combla, même après un premier crime; les nouvelles et inutiles instances qu'il lui fit à Fontainebleau avant de le livrer à la trop juste rigueur des magistrats (*voy.* BIRON); mille scènes touchantes avec Rosni; leurs paisibles entretiens à l'Arsenal; la force de caractère avec laquelle le roi défendit Rosni du ressentiment et des caprices d'une femme qu'il aimait éperdument; les courtes froideurs de ces deux amis, suivies de réconciliations si cordiales, et ce mot sublime : « Relevez« vous, Rosni, on croirait que je vous pardonne. »

(1) Cette belle harangue a été altérée par presque tous les historiens. L'original existe à la bibliothèque de Paris; il est tout entier écrit de la main de Henri IV, y compris le titre et la date (le lundi après dîner, 4 novembre 1596). Les ratures nombreuses dont il est surchargé portent l'empreinte du travail et sont la preuve qu'il émane du roi lui-même. M. Berger de Xivrey, en publiant le véritable texte (t. 4, p. 657), l'a même accompagné d'un *fac-simile*. L—ZE.

(2) M. Villemain, alors ministre, eut la belle pensée de faire réunir et publier toutes les lettres du Béarnais. Comme il le disait dans son rapport au roi : « L'image authentique de « Henri IV, tracée par lui-même à travers toutes les épreuves « de sa vie si active et si souvent exposée pour la France, mé« ritait d'être reproduite. » Cet intéressant travail fut confié à un des membres les plus savants de l'Institut, M. Berger de Xivrey; 6 volumes in-4° ont été publiés de 1843 à 1853. Cette correspondance personnelle, politique, diplomatique et militaire a fourni à l'histoire de Henri IV, de son règne et de son temps, les détails les plus curieux qu'on eût jamais recueillis. Cette révélation posthume de confidences intimes, de documents destinés à rester secrets, n'a effacé aucun des traits dont se compose l'image que nous nous étions faite de Henri IV. M. Berger de Xivrey a eu raison de dire que cette noble figure historique, en restant aussi aimable d'esprit, d'ardeur et de bonté, laisse voir de plus en plus l'homme supérieur, le prince vraiment digne du trône, le bon Français par excellence. M. Jung a publié un remarquable travail, sous le titre de *Henri IV écrivain*. Il prouve que ce roi est à peu près en France le premier qui ait senti et trouvé le vrai style épistolaire, et que l'homme qui a maintenu l'unité de la nation a préparé l'unité de la langue. L—ZE.

(3) On a voulu ravir à Henri IV l'honneur d'avoir composé lui-même cette chanson, qui a tant contribué à sa popularité. L'auteur de cette note a dans un autre ouvrage, *le Château de Pau*, 3e partie, essayé d'établir que Henri IV était poëte, qu'il a réellement composé et cette romance et d'autres pièces de vers peu connues, notamment un beau cantique sur la bataille d'Ivry. L—ZE.

(1) M. Lacretelle ne parle pas de d'Aubigné. On connaît son fameux quatrain :

Ce prince est d'étrange nature,
Je ne sais qui diable l'a fait :
Il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

On pourrait croire qu'à son égard Henri IV se serait montré ingrat et avare. Ce serait une grave erreur. Entré capitaine *très pauvre*, d'après son aveu, au service du roi de Navarre, il lui dut le titre de maréchal de camp et de gouverneur de Maillezais; il en reçut encore une fortune en biens-fonds de cent soixante-quinze mille livres (630,000 fr. d'aujourd'hui) et une pension de sept à huit mille livres. D'Aubigné, après avoir fidèlement servi le roi tant qu'il resta huguenot, ne lui pardonna jamais son abjuration et poussa envers lui l'ingratitude jusqu'à la diffamation. L—ZE

(*voy.* SULLY). Les amours de Henri IV sont exposés, ou le seront, dans d'autres articles de cette biographie (*voy.* ESSARTS, ESTRÉES, GUERCHEVILLE, GUICHE, VERNEUIL). Cette partie de son histoire, quoiqu'elle inspire quelquefois beaucoup d'intérêt, n'est pas celle que l'on verrait répétée avec le plus de plaisir. Henri ne connut point l'amour pour sa première épouse, pour la belle et méprisable Marguerite de Valois; mais il la vengea noblement d'un affront cruel que lui fit éprouver le roi son frère : il lui procura, dans la petite cour de Nérac, mille plaisirs dont elle abusa; et lorsqu'elle eut l'imprudence de s'armer contre lui, il usa envers elle de clémence, mais sans pouvoir s'abstenir d'un trop juste dédain. Depuis, il parut toujours ressentir pour elle une pitié mêlée de quelque tendresse. Sa passion pour la comtesse de Guiche eut longtemps le caractère le plus chevaleresque : amant infidèle, lorsqu'elle eut perdu ses charmes, il essaya de la dédommager par tous les soins de l'amitié; mais elle ne voulut pas les accepter. Il aima dix ans Gabrielle d'Estrées, tenta beaucoup d'aventures périlleuses pour la voir, lorsqu'elle était sous la surveillance d'un père, en fit la confidente de toutes ses pensées, goûta toujours auprès d'elle l'oubli de ses plus rudes traverses, eut le bonheur de la trouver bonne et simple, lorsqu'elle partagea sa prospérité; il honora en elle la mère de ses enfants, et se résolut à braver les conseils de la politique, les murmures de sa cour et la censure de ses amis pour l'élever au rang de son épouse et de reine. La mort vint frapper Gabrielle, duchesse de Beaufort, lorsque son amant allait combler tous ses vœux. Les regrets de Henri IV furent déchirants : mais il connut trop tôt l'artificieuse Henriette d'Entragues. Cette femme, qui était à la fois coquette, hypocrite, infidèle, jalouse et vindicative, fit connaître à Henri toutes les tortures d'un amour suranné et d'un lien adultère. Il épousa, en 1600, Marie de Médicis, nièce du grand-duc de Toscane. Cette princesse ne sut point lui faire oublier ses penchants infidèles, et ne les lui pardonna jamais. Henri IV, après avoir pardonné à Henriette d'Entragues, qui fut deux fois coupable du crime de haute trahison, eut le malheur de connaître encore l'amour. Après avoir uni la fille du connétable de Montmorency au prince de Condé, il troubla la tranquillité de son parent par les soins d'une galanterie trop empressée. L'éclat que fit le prince de Condé, en quittant la cour et se retirant avec sa femme à Bruxelles, fournit des prétextes aux ennemis de la France et du roi, pour décrier une guerre que des griefs légitimes allaient faire entreprendre à Henri IV : il avait ménagé, pour cette grande entreprise, un trésor considérable, une belle armée; il en avait préparé le succès par les plus grands ressorts que la politique ait jamais mis en jeu; enfin elle devait être suivie des plus heureux résultats que la philosophie ait jamais implorés : mais les ennemis de ce grand roi employèrent bientôt contre lui d'autres armes que la calomnie. Henri IV était près de partir pour son armée; il avait résolu de déclarer la reine Marie de Médicis régente pendant son absence, et avait formé un conseil composé d'hommes d'une foi et d'un talent éprouvés. La reine obtint de lui, par les plus fâcheuses importunités, qu'avant de partir il la fit sacrer et couronner à St-Denis. Le roi, pendant cette cérémonie, avait montré une tristesse que le peuple semblait partager. Il était revenu à Paris pour y préparer l'entrée de la reine, qui devait avoir lieu le lendemain 15 mai 1610. De noirs pressentiments le poursuivaient depuis plusieurs jours. On lui avait souvent entendu dire : « Mes ennemis n'ont plus qu'une ressource contre « moi; ils me tueront. » En s'entretenant avec Bassompierre et le duc de Guise, qui tâchaient de dissiper sa tristesse et lui faisaient l'énumération de tous les genres de bonheur qu'il était parvenu à réunir : « Mes amis, leur dit-il, il faudra bientôt « quitter tout cela : *Linquenda tellus et domus.* » Après avoir passé la matinée dans un profond accablement, il annonça, vers quatre heures, la résolution d'aller voir à l'Arsenal le duc de Sully. Il monta en voiture, accompagné des ducs d'Épernon et de Monbazon, du maréchal de Lavardin, de Roquelaure, de la Fare, de Mirabeau et de Liancourt. Le duc d'Épernon était auprès de la portière; le roi, au milieu du carrosse, dont les mantelets étaient levés. Comme on était arrivé à la rue de la Ferronerie, le carrosse fut arrêté par deux voitures, l'une de vin et l'autre de foin; les valets de pied travaillent à débarrasser le passage. Un assassin monte sur une roue de derrière, et frappe le roi d'un coup de couteau entre les côtes. Le roi s'écrie : « *Je suis blessé.* » L'assassin redouble, porte un second coup dans la poitrine, et perce le cœur. On cache sa mort au peuple; on annonce seulement que le roi est blessé; on le ramène au Louvre. La reine s'occupe de se faire décerner la régence. Le duc d'Épernon assemble le parlement, et environne de troupes le lieu de ses séances. Le corps inanimé du roi n'est gardé au Louvre que par un petit nombre de serviteurs fidèles. Cependant le peuple, encore trompé, croit que Henri existe toujours, se fait ouvrir les églises, et ne cesse, pendant toute la nuit, d'intercéder le ciel pour la conservation des jours du bon roi. Au point du jour, les alarmes redoublent. On voit se former au parlement l'appareil d'un lit de justice. Des officiers du roi paraissaient couverts de deuil : à cet aspect, les sanglots éclatent; les femmes courent échevelées; la douleur s'exprime tantôt par des hurlements, et tantôt par un affreux silence. On accuse les Espagnols; on soupçonne la cour. Ravaillac, avant de subir le supplice dû au régicide, dicte au greffier Voisin des déclarations qu'on ne put ou qu'on ne voulut pas déchiffrer. Paris, d'un autre côté, maudissait la Ligue. Un grand nombre de personnes, en appre-

nant la mort du roi, éprouvèrent un saisissement qui mit leur vie en danger; d'autres moururent subitement. Le brave de Vic, passant quelques jours après dans la rue de la Ferronerie, tomba en défaillance, en regardant la place où son roi avait été frappé, et expira le lendemain. Henri IV mourut le 14 mai 1610, âgé de 57 ans, dans la vingt et unième année de son règne. L'armée l'appela le *Roi des braves;* l'Europe lui donna le surnom de *Grand;* le peuple a coutume de le nommer le *bon Henri.* Son nom dit tout ce qu'un Français, tout ce qu'un guerrier, tout ce qu'un administrateur, tout ce qu'un roi doit être (1); il semble qu'on lui sache gré d'avoir eu quelques faiblesses qui le rapprochent de nous : avec une perfection plus entière, on l'eût peut-être moins aimé (2). L—LE.

HENRI Ier, roi d'Angleterre, troisième fils de Guillaume le Conquérant, né en 1068, n'avait reçu pour tout partage que la dot de sa mère et une pension de ses frères. Après la mort de Guillaume le Roux, il sut habilement profiter de l'absence de Robert Courte Cuisse son aîné, occupé dans une croisade, pour se faire couronner roi d'Angleterre l'an 1100. Robert à son retour, l'année suivante, passa la mer avec une armée pour défendre ses droits, qu'il abandonna sans en venir aux mains, moyennant une pension de 300 marcs, dont Henri ne tarda pas à le frustrer sous divers prétextes. Robert, prince faible et dissolu, ne sut pas mieux gouverner son duché qu'il n'avait su faire valoir ses droits sur le royaume d'Angleterre. Henri entretint le mécontentement que l'administration imprudente de son frère excitait parmi les Normands; mais une armée venue à son secours et la victoire de Tinchebrai (27 septembre 1106) firent tomber entre ses mains le duc Robert ainsi que le prince Guillaume son fils, et le rendirent maître de toute la province, qu'il réunit à la couronne. Cette acquisition l'entraîna dans des guerres longues sur le continent avec le roi de France et les comtes d'Anjou et de Flandre; mais il les termina toutes par des accommodements, après des succès divers de part et d'autre. Henri chercha, au commencement de son règne, à couvrir le crime de son usurpation, et à se concilier l'amour de ses sujets, par l'emprisonnement de l'évêque de Dorlans, principal instrument des vexations de Guillaume le Roux, et par une charte fameuse, qui remédiait à tous les abus d'administration dont on s'était plaint sous les deux règnes précédents. Il promettait par cette charte, qui est la première origine des libertés anglaises, de ne point toucher aux revenus ecclésiastiques pendant la vacance des bénéfices; de mettre les héritiers des comtes, barons ou tenanciers militaires, en possession de leurs biens, au moyen d'une redevance modérée envers la couronne; de se dépouiller de la garde noble des mineurs; de ne jamais vendre son consentement pour le mariage des filles ou parentes des barons; de faire jouir les arrière-vassaux des mêmes droits dont jouissaient les grands seigneurs; enfin de maintenir les lois de St-Édouard, si chères à la nation. Cet adroit politique comprit de quelle importance il était pour lui d'attacher à ses intérêts un homme aussi accrédité dans l'esprit du peuple que l'était St-Anselme, archevêque de Cantorbéry. Il ne négligea rien d'abord pour gagner son affection, et il y réussit; mais, dès qu'il se vit affermi sur le trône, il renouvela la grande affaire des investitures, qui fut conduite avec beaucoup d'adresse du côté du roi, et avec beaucoup de fermeté du côté du primat. Enfin la crainte d'exciter de trop grands troubles obligea Henri de terminer la querelle par un accommodement, d'après lequel il se désistait du droit de conférer les bénéfices par l'anneau et par la

(1) La vie de Henri IV fut pleine de périls, de difficultés et de gloire. Jamais roi légitime ne se vit en naissant séparé du trône par autant de princes que la mort devait moissonner pour lui ouvrir un passage. Jamais héros n'eut à combattre tant d'obstacles divers pour conquérir une couronne qui lui appartenait de droit. Chef des huguenots, il ne pouvait être accepté des catholiques qu'en abjurant sa religion; et s'il abjurait, ses défenseurs les plus ardents allaient devenir ses plus implacables ennemis. Héritier éventuel et allié du roi de France, il devait éviter de lui faire ouvertement la guerre, et s'il restait à la cour, il compromettait sa liberté et même sa vie. Pour réussir, il lui a fallu un courage poussé jusqu'à la témérité; par des prodiges de valeur, il a su parvenir, des champs de bataille de Coutras et d'Ivry, jusqu'auprès de Paris, dont sa générosité a forcé les portes. Il lui a fallu tout son génie pour triompher de tant de médiocrités ambitieuses conjurées contre lui. Sa gaieté et son esprit, toujours les mêmes dans des moments d'épreuves et de malheurs, lui ont gagné, autant que son intrépidité, le cœur des soldats; son activité a lassé ceux qui le combattaient, et son affabilité lui a attaché pour toujours ceux qui l'avaient une fois servi. Sa connaissance approfondie des hommes lui donnait sur eux un grand empire. Sa finesse naturelle l'empêchait d'être facilement trompé. Il écrivait un jour à M. de Batz. « Beaucoup m'ont trahi vilainement; mais peu m'ont trompé. Celui-ci me trompera s'il ne me trahit bientôt. » Il aimait le peuple et il ambitionnait la gloire d'en être aimé. Il comprit parfaitement la vérité de ce que lui disait Montaigne dans une lettre récemment découverte : « Les inclinations du peuple se mènent à ondées; si la pente est une fois prise en votre faveur, elle l'emportera de son propre branle jusqu'au bout. » Chef de parti, il est parvenu à faire triompher les droits de la conscience et à établir l'harmonie entre la société civile et la société religieuse. Guerrier toujours vainqueur, c'est le seul héros qui ait sérieusement conçu le grand dessein de la paix universelle. Roi, il a fait des réformes ou des créations si importantes dans la justice, dans l'administration, dans les finances, dans l'art de la diplomatie, qu'il semble avoir rompu avec le moyen âge et commencé une ère nouvelle; c'est avec raison qu'on l'a appelé le premier roi des temps modernes. Fondateur de l'unité de la France, il fit de la royauté, qui n'avait été jusque-là, dit M. de Carné, que le commencement de l'édifice social, la base même de la société contemporaine. *Patriote admirable*, selon l'expression d'Augustin Thierry, il se fit remarquer par la conception d'une politique française fondée sur le maintien des nationalités et l'équilibre des puissances. Un historien anglais s'étonne que M. Guizot n'ait pas assez fait ressortir l'influence que les modifications fondamentales opérées par Henri IV dans l'État et dans la société ont exercée sur toute la civilisation européenne. L—ZE.

(2) On a vu plus haut que l'éducation de Henri IV avait été très-soignée par Jeanne d'Albret. Dans sa jeunesse, il avait traduit les *Commentaires de César;* et Casaubon assure en avoir vu avec admiration le manuscrit en entier de la main de ce prince. Il nous reste quelques chansons faites par lui et remplies de délicatesse, ainsi qu'un d'autres poésies qu'on trouve réunies à la suite des *Amours du grand Alcandre.* Nous avons indiqué dans la note placée au commencement de cet article les principales sources à consulter sur l'histoire de Henri IV. Legouvé a mis sur la scène *la Mort de Henri IV;* Collé avait encore mieux peint et fait parler le bon roi dans sa *Partie de chasse.* Mais on sait qu'il n'a fait qu'attribuer à Henri IV une vieille aventure bien connue avant la naissance du Béarnais. Depuis quelques années, on n'a peut-être que trop composé de pièces dont il forme le sujet. Z.

crosse, et conservait celui d'exiger des prélats l'hommage prescrit par les lois féodales pour tous les vassaux. Ce prince mourut d'une indigestion de lamproies à St-Denis-le-Forment en Normandie, comme il se disposait à repasser la mer pour châtier les Gallois rebelles, le 1er décembre 1135, dans la 67e année de son âge. Sa figure était mâle, son air gracieux, ses yeux sereins et pénétrants. L'affabilité de ses manières tempérait ce que sa dignité pouvait avoir de trop imposant. Quoiqu'il se permît souvent des saillies de gaieté, jamais elles ne passaient les bornes de la prudence. Il s'était acquis le surnom de *Beau-Clerc*, c'est-à-dire de savant, par ses progrès dans la littérature, et par la protection qu'il accordait aux sciences. Il aima passionnément les femmes, et eut treize enfants naturels. La chasse était son amusement favori; et il usa d'une grande rigueur contre ceux qui empiétaient sur les forêts royales. L'action de tuer un cerf était punie comme le meurtre d'un homme. Le plus grand mérite du gouvernement de ce monarque fut la profonde tranquillité qu'il établit et qu'il maintint dans tous ses États, ayant su contenir les barons mutins et factieux, et rendre inutiles, par ses bonnes dispositions, toutes les tentatives de ses voisins inquiets. Son administration fut sévère; il réforma de grands abus : les voleurs et les faux monnayeurs furent poursuivis avec rigueur : il réprima les désordres du droit de prévoyance, qui consistait à obliger les fermiers des domaines de fournir à la cour des provisions et des voitures quand le roi voyageait; droit qui entraînait des vexations sans nombre. Il ordonna aussi l'uniformité des poids et mesures en Angleterre. On a, sous le nom de Henri Ier, un code qui n'est pas de lui, mais qui est très-propre à faire connaître les mœurs de ce temps-là. A son avénement à la couronne, il avait accordé à Londres une charte, qui semble avoir été un premier pas vers la corporation de cette ville. Hume fait de ce prince un despote. Lord Lyttelton, dans sa *Vie de Henri II*, l'a parfaitement justifié de cette imputation. Henri n'eut de la reine Mathilde son épouse, fille de Malcolm, roi d'Écosse, qu'un fils (Guillaume Adeling), qui périt dans un naufrage en 1120, et une fille (Mathilde), veuve sans enfants de l'empereur Henri V, remariée à Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, à laquelle Henri Ier tenta vainement de transmettre sa couronne. Il eut pour successeur son neveu Étienne de Blois (*voy.* ÉTIENNE). T—D.

HENRI II, roi d'Angleterre, petit-fils de Henri Ier, né au Mans en 1133, possédait, du chef de son père Geoffroi Plantagenet, le comté d'Anjou, la Touraine, le Maine et une partie du Berry; des droits de sa mère Mathilde, le duché de Normandie; enfin de ceux de sa femme Éléonore d'Aquitaine, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Périgord, l'Angoumois et le Limousin, provinces qui par leur étendue, leur population et leur fertilité, formaient le tiers de la monarchie française, lorsqu'il monta sur le trône d'Angleterre le 19 décembre 1154, après la mort d'Étienne de Blois, qui avait dépouillé de ce trône la mère de Henri. L'avénement de celui-ci fut un grand sujet de joie pour tous les Anglais. Le commencement de son règne fut signalé par des réformes utiles. Il renversa presque entièrement le pouvoir aristocratique des barons et du clergé; il révoqua les immenses priviléges qu'ils avaient arrachés à la faiblesse de ses prédécesseurs. Il fit démolir les châteaux fortifiés qu'ils avaient élevés de tous côtés, et qui servaient d'asile aux assassins, aux traîtres et à tous les criminels. Il renvoya les troupes étrangères appelées par Étienne, et qui commettaient d'affreux désordres : il reprit tout ce qui faisait partie des domaines de la couronne; publia des lois fortes pour rendre le peuple indépendant des barons; donna aux villes des chartes par lesquelles leurs priviléges et la liberté des citoyens étaient assurés. Enfin le peuple sortit de l'esclavage, et commença à tenir un rang dans l'État. Aussitôt que Henri fut paisible possesseur de sa couronne, il réprima à main armée les prétentions de son frère Geoffroi sur l'Anjou et le Maine, et annexa la Bretagne à ses vastes États, sous prétexte de servir de tuteur à son troisième fils, encore enfant, qu'il avait marié avec l'héritière de ce duché, fille de Conan IV, mort sans postérité masculine. En 1159 il porta la guerre dans le comté de Toulouse, sur lequel il se croyait des droits du côté de sa femme, petite-fille de Guillaume IV et héritière de la maison de Poitiers : mais pendant qu'il assiégeait la capitale, le roi de France, Louis VII, força un quartier du camp anglais, entra dans la ville avec un corps d'élite; de sorte que Henri, déconcerté par ce secours imprévu, fit dire au monarque français que le respect qu'il avait pour son seigneur l'empêchait de continuer l'attaque d'une ville défendue par lui en personne, politesse forcée dont on ne sut aucun gré à celui qui la faisait. Depuis cette époque, ce ne fut qu'une alternative de paix et de guerre entre les deux princes; et leurs États, victimes de leur folle ambition, devinrent tour à tour des théâtres d'horreur et de désolation. Henri voulut étendre ses réformes sur les priviléges du clergé. Un homicide commis par un clerc sur le père d'une fille qu'il avait séduite lui en fournit une belle occasion. Thomas Becket, qui, de chancelier du royaume, venait d'être fait archevêque de Cantorbéry, se contenta d'infliger au coupable les peines canoniques, et de le priver de son bénéfice, refusant de le remettre entre les mains des magistrats, et soutenant qu'un prêtre ne pouvait être puni de mort. Le roi furieux convoqua, au mois de janvier 1164, à Clarendon, une assemblée générale des prélats et des premiers personnages du royaume. On y arrêta une convention en seize articles, qui, parmi d'autres dispositions, confirmait, sous le nom de coutumes du royaume, des

abus notoires et des injustices contre lesquelles St-Anselme et les archevêques de Cantorbéry ses successeurs s'étaient souvent élevés. Becket fut celui qui fit le plus de difficultés pour y souscrire; cependant il se laissa gagner par les sollicitations des barons et des prélats : mais il se repentit bientôt de sa complaisance, qu'il regarda comme une faiblesse; et le pape Alexandre III ayant refusé de ratifier ces articles, le primat revint contre sa signature, et rétracta son serment. Alors Henri ne consulte plus que sa passion. Il convoque une nouvelle assemblée à Northampton. Becket, accusé d'avoir malversé pendant qu'il était chancelier, y est cité. Le prélat n'y paraît que pour déclarer aux pairs qu'il ne les reconnaît point comme étant ses juges, et pour les menacer d'une excommunication. Il ne laissa pas néanmoins d'être condamné par le tribunal, qui était entièrement dévoué aux intérêts du prince. Becket se sauve en France, où il est protégé spécialement par Louis le Jeune, et il fait casser par le pape la sentence de Northampton. Henri, de son côté, craignant un interdit général pour son royaume, défend, sous les peines les plus sévères, de recevoir aucun rescrit venant de Rome, suspend le payement du denier de Saint-Pierre, menace de se réunir avec l'empereur Barberousse, alors en guerre avec le saint-siége, et de reconnaître l'antipape Pascal III. Le prélat, revêtu du titre de légat en Angleterre, abroge, du fond de sa retraite, les constitutions de Clarendon, excommunie les ministres de son propre mouvement, et menace le roi lui-même des foudres ecclésiastiques. Mais enfin, après neuf ans de guerre, la crainte, non de l'anathème en lui-même, mais de ses suites, contraignit Henri à solliciter un accommodement dont tout l'avantage paraissait être du côté de Becket. Ce n'était qu'une paix plâtrée. A peine l'inflexible prélat eut-il mis le pied en Angleterre, qu'il fit notifier une sentence d'excommunication à l'archevêque d'York, qui, pendant son exil et au préjudice des droits de son siége, avait sacré le jeune Henri, puis aux évêques de Londres et de Salisbury qui l'avaient assisté; enfin aux officiers du roi qui avaient pillé les biens de l'église de Cantorbéry. Le roi, à cette nouvelle, ne se contint plus. « Quoi donc! s'écria-« t-il dans un mouvement de colère, aucun de « mes serviteurs ne me vengera-t-il d'un prêtre in-« grat et rebelle qui trouble tout mon royaume? » Aussitôt quatre gentilshommes passent la mer, et vont assassiner le pontife dans son église de Cantorbéry avant que le courrier dépêché par le roi aussitôt qu'il avait été instruit de leur dessein pût les atteindre et retenir leurs mains. On ne voit pas qu'on ait fait justice des meurtriers; mais le monarque anglais, chargé seul, aux yeux du monde, de la honte et de l'horreur de cet assassinat, s'humilia auprès du souverain pontife pour détourner l'interdit général qui était sur le point d'être lancé sur son royaume. Il fut obligé de jurer, sur les saints Évangiles, qu'il n'avait nullement trempé dans ce meurtre : il promit d'entretenir, pendant un an, deux cents chevaliers du Temple dans la Palestine, et de se croiser lui-même pour trois ans. Il abrogea la convention de Clarendon, permit les appellations au saint-siége, s'engagea à restituer les usurpations dont se plaignait l'église de Cantorbéry, et ne reçut l'absolution qu'après avoir subi une partie des formes de la pénitence publique. Enfin on le vit, quelques années après, entrer nu-pieds dans l'église de Cantorbéry, se prosterner devant la châsse de celui dont il avait fait un martyr, et recevoir la discipline de la main des moines. Pour prix de sa soumission, Alexandre confirma en sa faveur la bulle d'Adrien IV, en vertu de laquelle Henri s'était rendu maître de l'Irlande. Pendant le cours de cette longue querelle, il s'était vu forcé à la paix de Montmirail (dans le Maine), dont une des conséquences était, quoiqu'il eût pris souvent par serment l'engagement contraire, de rendre hommage à Louis VII pour les domaines qu'il possédait au delà de la mer. Henri, jusque-là toujours heureux, tomba inopinément dans l'infortune. Tout conspira contre lui, sa femme, ses enfants, ses vassaux, les rois ses voisins : trois de ses fils cherchèrent, à la sollicitation d'Éléonore, à se rendre indépendants dans les États qui leur étaient assignés pour héritage, après la mort de leur père. Ils étaient soutenus par les rois de France et d'Écosse, et surtout par les barons, qui, irrités du frein mis à leur licence sous le gouvernement ferme et vigilant de Henri, préféraient d'avoir pour maîtres de jeunes princes sans expérience, indolents et prodigues. Le monarque fit face à tout : il passa en France, soumit la Bretagne, remporta plusieurs avantages sur ses ennemis, contraignit Louis VII à une retraite honteuse, reprit les villes et les châteaux qu'on lui avait enlevés. Pendant ce temps-là, Richard de Lucy, qui commandait pour lui en Angleterre, battait le comte de Leicester, et le faisait prisonnier. Le roi d'Écosse, vaincu et pris aussi, fut obligé de se reconnaître son vassal; tous les enfants de Henri, repoussés dans leurs tentatives, et trop faibles pour lui résister, vinrent se jeter à ses genoux : enfin le roi de France, forcé de quitter le siége de Rouen, et d'évacuer la Normandie, accéda à une paix dont tous les partis parurent contents. Dans toute cette guerre, Henri, par une rare prudence, soutenue de toutes les grandes qualités qui font les héros, se montra véritablement digne du trône qu'on lui disputait. Il profita du loisir que lui procurait la paix pour s'occuper de la police de ses États. Il ordonna l'amputation de la main droite et du pied droit pour les meurtriers, les voleurs et les incendiaires. Il établit des assises, c'est-à-dire confia l'exercice de la justice à des jurés; institution qui avait existé en France dès la première race. Les causes importantes, et sur-

tout les causes criminelles y étaient décidées par l'avis et le serment de douze personnes. L'objet principal du roi était de faire tomber, autant qu'il était en lui, les épreuves superstitieuses par l'eau, par le feu et par les duels. Six siècles et plus n'ont pas détruit l'institution de Henri II, c'est-à-dire les assises ambulantes, consacrées par un assentiment général, non moins que par le temps. Il divisa l'Angleterre en quatre départements, dans chacun desquels il établit de ces juges ambulants, dont les fonctions tendaient à diminuer la tyrannie des seigneurs. De nouvelles conspirations, formées au sein de sa famille, vinrent le troubler au milieu de ces nobles occupations. Ses enfants, appuyés par Philippe-Auguste, roi de France, furent plus heureux que dans leur première révolte; et ce prince, accoutumé jusqu'alors à faire la loi dans presque tous les traités, se vit contraint, par l'ascendant que prit son jeune concurrent, d'accepter toutes les conditions rigoureuses qu'on voulait lui imposer. Il consentit au mariage de son fils aîné Richard, avec Alix, fille du monarque français, et permit à ce fils de recevoir le serment de fidélité de tous ses sujets des provinces françaises. Enfin il paya vingt mille marcs d'argent à son adversaire, pour les frais de la guerre. Le chagrin que lui causa ce revers, et surtout la douleur qu'il conçut en voyant sur la liste des seigneurs qui avaient conspiré contre lui le nom du prince Jean Sans-terre, son fils bien-aimé, lui causèrent une fièvre violente qui le conduisit au tombeau, à Chinon, dans la 61e année de son âge, et la trente-quatrième de son règne, le 6 juillet 1189. La reine Éléonore de Guyenne, qu'il avait épousée le 18 mai 1152 (*voy.* Éléonore), lui avait donné cinq fils et trois filles; son deuxième fils, Richard Cœur de lion, lui succéda. On rapporte que, Richard s'étant rendu à Fontevrault, où le roi avait ordonné sa sépulture, à l'approche du fils le corps du malheureux père jeta du sang par la bouche et par le nez, et que ce sang rejaillit sur le nouveau souverain. A ce spectacle, Richard fondit en larmes, et maudit sa rébellion. Telle fut la fin déplorable du premier roi d'Angleterre de la race des Plantagenets, du plus illustre des rois français qui aient régné sur nos voisins, du plus puissant et aussi d'un des plus célèbres monarques de l'histoire britannique tout entière, enfin du prince le plus distingué de son temps par ses talents guerriers et politiques. Plusieurs écrivains nous ont conservé le testament de Henri II : il est en français; et peut-être n'avons-nous dans notre langue aucun monument de ce genre, qui soit plus ancien. La physionomie de ce prince était vive et ouverte, sa conversation douce et amusante, son élocution aisée et persuasive. Il cultiva ses talents naturels par l'étude plus qu'aucun prince de son temps. Sa cour était l'asile des savants; il les chérissait, s'entretenait souvent avec eux, et savait apprécier leur mérite. Il faisait lui-même des vers avec succès, surtout en langue provençale. Ses affections, ainsi que ses inimitiés, étaient ardentes et durables. Sa longue expérience de l'ingratitude et de l'infidélité des hommes ne détruisit jamais la sensibilité de son cœur. L'amour et l'ambition furent la source de tous ses malheurs. Il souilla sa maison d'adultères et peut-être d'incestes; et pour n'avoir pas su régner sur lui-même, il perdit, à la fin de ses jours, l'empire que lui assurait la supériorité de ses forces et de ses talents. Ce prince introduisit l'usage de faire contribuer les tenanciers militaires, de leur argent, à la place de leurs personnes. Il leva le premier des impôts sur les biens mobiliers de ses sujets nobles ou roturiers, et entretint une force militaire permanente, soldée, et indépendante du service militaire de ses vassaux. Il adoucit les rigueurs des lois forestières, abolit l'usage barbare de confisquer les vaisseaux naufragés sur la côte, et confirma la charte des franchises accordées par Henri Ier. La vie de ce prince a été écrite en anglais par lord Lyttelton, Londres, 1767, 4 vol. in-4o; Dublin, 1768, 4 vol. in 8o; Londres, 1772, 5 vol. in-8o; ibid., 1777, 6 vol. in-8o; et par Jos. Berington, Birmingham, 1790, in-4o; 1793, 3 vol. in-8o, sous le titre : *Histoire du règne de Henri II et de ses fils Richard et John.* M. Pastoret, dans l'*Histoire littéraire* de France (t. 14), a donné sur Henri II une excellente notice. T—D.

HENRI III, roi d'Angleterre, né en 1207, succéda, le 18 octobre 1216, à son père Jean Sans-terre. Le royaume était en proie à toutes les horreurs d'une guerre civile, excitée par la tyrannie du feu roi, dont les vexations avaient forcé les Anglais de déférer la couronne au prince Louis, fils de Philippe-Auguste, roi de France (*voy.* Louis VIII). Henri, âgé seulement de dix ans, se maintint sur le trône contre la faction ennemie, par le crédit, la sagesse et la valeur du comte de Pembroke, constamment resté fidèle à son père, et qui fut déclaré régent du royaume pendant la minorité du nouveau roi. Le commencement de ce règne fut signalé par la confirmation des fameuses chartes que les Anglais regardent comme le *palladium* de leur liberté, et qui furent alors réduites à peu près dans la forme où elles se sont conservées jusqu'aujourd'hui, malgré les atteintes qu'elles ont éprouvées en divers temps. La mort du régent, arrivée en 1219, fut suivie d'une guerre contre Louis VIII, roi de France; mais cette guerre n'amena aucun événement remarquable. Le faible monarque anglais, ayant fait d'inutiles tentatives pour appuyer son beau-père Hugues X, comte de la Marche, qui refusait l'hommage au comte de Poitiers, frère de St-Louis, et pour recouvrer la Normandie, perdit, en 1242, la bataille de Taillebourg (*voy.* Louis IX); ce qui l'obligea de borner ses domaines en France à la partie de la Guyenne située au delà de la Garonne. Il ne fut pas plus heureux dans la conquête de la Sicile,

dont le pape lui avait donné la souveraineté : il ne recueillit de cette entreprise, qui lui coûta de grandes dépenses, que du déshonneur et de nouveaux embarras. Tant de revers, joints à son incapacité pour le gouvernement, le firent tomber dans le mépris de ses sujets. Il semblait s'être ligué avec la cour de Rome pour accabler son peuple (1). Chaque jour voyait naître des vexations nouvelles. Tandis qu'un légat venait, sous ses auspices, exercer en Angleterre une juridiction odieuse, Henri extorquait à son tour de ses sujets des sommes immenses pour les prodiguer à ses flatteurs, aux suppôts étrangers de son despotisme, qui occupaient toutes les places de l'administration au préjudice des naturels du pays. L'indignation enflamma les esprits : l'on vit bientôt se former une association composée des barons les plus factieux, et dans laquelle entra la cité de Londres. Le chef en était Simon de Montfort, comte de Leicester, fils cadet de ce fameux Simon de Montfort le fléau des Albigeois. Les deux partis prirent les armes. Après avoir accepté les articles connus sous le nom de *Statuts* ou *Expédients d'Oxford*, qui avaient été dressés en 1258, et en avoir juré l'exécution, Henri déclare, en 1261, à son parlement, qu'il ne les observera plus : les barons se soulèvent de nouveau; et le comte de Leicester entre dans Londres en vainqueur. St-Louis, choisi pour arbitre, rend (21 janvier 1264) la sentence la plus impartiale, confirme la grande charte et celle des forêts, les regardant comme le droit commun des Anglais et le rempart de leur liberté; mais il annule les statuts d'Oxford, comme extorqués par la violence, et anéantissant la prérogative royale. Cet arrêt fut rejeté par les barons. Le roi fut vaincu à la bataille de Lewes, et fait prisonnier avec son frère et son fils. L'audacieux Leicester, maître de la famille royale, renversa la constitution de l'État, et, concentrant en lui seul toute la puissance civile et militaire, donna une autre forme au gouvernement. Il réclama la sanction du peuple pour confirmer sa nouvelle constitution. Ce triumvirat de pouvoirs des barons, du clergé et du peuple, contre-balança l'autorité du roi et celle du pape. On créa un parlement, dans lequel devaient entrer quatre chevaliers de chaque province, qui représenteraient le peuple; et l'on fit signer le tout au monarque prisonnier. Telle fut néanmoins l'origine de la chambre des communes : formée au sein des orages et par une cabale de factieux, elle est devenue, sous un gouvernement plus régulier, une des parties les plus puissantes de la constitution nationale, après avoir renversé l'aristocratie féodale, incompatible avec la liberté civile. Cependant l'autorité dont jouissait Leicester excita la jalousie des grands; et l'abus qu'il faisait de son pouvoir mécontenta le peuple. Le comte de Glocester abondonna son parti, et favorisa l'évasion d'Édouard, fils du roi. Ce jeune prince ramasse promptement une petite armée, fond sur le fils de Leicester, qui accourait, avec les siens, au secours de son père, les taille en pièces, et revient rapidement sur ce dernier, qu'il enveloppe par un stratagème. Le chef des factieux, forcé d'en venir aux mains, perd la bataille d'Evesham (4 août 1265), et périt dans le combat. Henri, délivré de la main de ses ennemis, usa modérément de la victoire. Il n'y eut pas une seule goutte de sang versée sur l'échafaud, pas un seul acte de proscription, excepté contre la maison de Montfort. Les barons factieux et rebelles rentrèrent dans le devoir sans perdre leurs biens : la douceur du monarque et la prudence de son fils rétablirent ainsi peu à peu l'ordre dans l'État. Ce prince mourut paisiblement à Londres en 1272, dans la 64e année de son âge et la 56e de son règne, le plus long de tous ceux dont il est parlé dans les annales d'Angleterre. C'était un prince modéré, humain, indulgent, pieux, assidu au culte public. On rapporte, à ce sujet, que, discutant un jour avec St-Louis lequel était préférable d'assister au sermon ou à la messe: *J'aime mieux*, dit-il, *m'entretenir une heure avec un ami que d'entendre vingt discours bien soignés à sa louange.* Mais il était sans vigueur, sans activité, sans politique, aussi incapable de conduire une guerre que de maintenir la paix. Esclave de ses favoris, il recevait toutes les impressions qu'ils avaient intérêt de lui donner. On estimait peu son amitié, parce qu'elle n'était ni fondée sur un choix réfléchi, ni cultivée avec constance. Les malheurs de son règne vinrent surtout de ses profusions envers ses courtisans, de son attachement pour les étrangers, de l'inconséquence de sa conduite, de l'impétuosité de son ressentiment, du prompt oubli de ses griefs, et de son retour soudain de la colère à l'amitié. Sous ce prince, l'autorité excessive des chérifs fut restreinte; on fit une loi pour défendre de saisir les bestiaux et les instruments de labourage. L'usure, portée jusqu'à cinquante pour cent, servit de prétexte à de violentes persécutions contre les juifs, seuls propriétaires de tout l'argent du royaume. On leur fit payer, en 1241, vingt mille marcs d'argent, dont le juif Aaron, d'York, paya à lui seul quatre mille. En 1250, Henri les opprima de nouveau; et le même Aaron lui donna, pour sa part, trente mille marcs. Londres et la cour même regorgeaient de voleurs, qui étaient d'intelligence avec les officiers de justice. Deux marchands étrangers se plaignirent au roi d'avoir été dépouillés par des brigands qu'ils voyaient journellement auprès de lui. Le roi, furieux, fit arrêter les coupables, qui alléguèrent que, ne recevant aucun gage de Sa Majesté, il fallait bien qu'ils volassent pour se soutenir. Hume observe que

(1) Le roi exigeait le vingtième de tous les revenus ecclésiastiques, les fruits de tous les bénéfices vacants, et le tiers de ceux dont les titulaires ne résidaient pas. Une grande partie des bénéfices de l'Angleterre étaient alors possédés par des Italiens venus à la suite des légats.

sous ce règne la noblesse, dédaignant sa langue maternelle, ne se servait familièrement que de la langue française. Henri III avait épousé, en 1226, Éléonore de Provence, qui amena à sa cour un grand nombre de Provençaux et d'autres étrangers, et qui mourut en 1291. Il eut pour successeur son fils aîné Édouard, dit *aux longues jambes* (*voy.* ÉDOUARD Ier). Sa vie a été écrite par R. Collon, Londres, 1627, in-4°, et par W. Prynne, ibid., 1670, in-fol. T—D.

HENRI IV, roi d'Angleterre, le treizième depuis la conquête, et le premier Plantagenet de la branche de Lancastre, naquit en 1367. Il eut pour père Jean de Gand, duc de Lancastre, troisième fils d'Édouard III. Il porta, dans sa jeunesse, le nom de comte de Derby. On le vit, dès l'âge de vingt ans, prendre une part très-active à la rébellion qui troubla les commencements du règne de Richard II. Le calme étant rétabli en Angleterre, Henri alla servir en Lithuanie contre les idolâtres, et s'y distingua par des actions brillantes : à son retour, il fut créé duc d'Hereford. Loin d'avoir conservé l'esprit de sédition qui régnait alors jusque dans la famille royale, Henri se montra sujet si dévoué, qu'il courut lui-même révéler à Richard un entretien secret où le duc de Norfolk s'était exprimé librement sur la personne de ce prince. L'accusé donna un démenti à son dénonciateur; et le roi ordonna le jugement par combat singulier : mais au moment où les deux champions parurent dans la lice, le monarque leur signifia de sortir sur l'heure du royaume, le duc de Norfolk pour la vie, le prince seulement pour dix ans. Henri témoigna une soumission si profonde, que Richard lui promit de le rappeler beaucoup plus tôt. Il lui fit même délivrer des lettres patentes, qui lui assuraient la jouissance immédiate de toute succession qui pourrait lui échoir pendant son absence. Henri se retira en France, à la cour de Charles VI (1398); il y rechercha la main de la fille du duc de Berry, oncle du roi. Ce projet d'alliance alarma Richard : il s'y opposa fortement, et saisit bientôt l'occasion de punir son cousin de l'avoir conçu, dans l'espoir de se rendre indépendant. Le duc de Lancastre meurt; son titre et ses biens étaient solennellement garantis à son fils. Le duc d'Hereford fait revendiquer ses droits : son procureur est saisi et condamné comme traître, l'héritage entier confisqué au profit du roi, et le bannissement du prince déclaré perpétuel. Cette sentence inique ne fit que hâter son retour. Richard II venait de passer en Irlande pour y combattre les rebelles. Les mécontents résolurent de profiter de son absence : ils font agir l'archevêque de Cantorbéry, qui était aussi exilé en France. A son instigation, Henri s'embarque à Nantes (ou, selon quelques auteurs, à Vannes) avec une suite de soixante personnes seulement (4 juillet 1399). Il descend à Ravenspur, dans l'Yorkshire; il jure solennellement qu'il ne vient que pour réclamer le duché de Lancastre. En peu de jours, il se voit à la tête d'une armée de 60,000 hommes, et il ne change point de langage. Le duc d'York, auquel Richard avait laissé la régence en s'éloignant, lève des troupes comme s'il eût voulu s'opposer à l'invasion de son neveu; mais ces troupes passent sous les drapeaux du duc de Lancastre; et, de ce moment, Henri est maître du royaume. Il se porte rapidement sur Bristol; trois des principaux ministres de Richard s'y étaient renfermés : il les force de se rendre; et les sacrifiant à la fureur populaire, il leur fait trancher la tête sans aucune forme de procès. Le roi repassa promptement en Angleterre; mais une partie de son armée l'abandonna. Le duc de Lancastre n'osa cependant point encore employer la force contre son souverain; il eut recours aux protestations les plus perfides pour l'engager à se livrer à sa foi. Richard eut l'imprudence d'y croire : Henri le conduisit en triomphe à Londres, et l'enferma dans la Tour. C'est au nom de ce roi captif qu'il convoqua un nouveau parlement. Il ne s'agissait plus de savoir si Henri s'emparerait de la couronne, mais comment il colorerait cet attentat. Forcé d'abdiquer, Richard remit à son ambitieux cousin les attributs de la royauté avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Enhardi par cette avilissante faiblesse, le duc de Lancastre fait dresser par son parlement un acte d'accusation formelle contre le monarque légitime. Bientôt, dans une séance des deux chambres réunies, la déposition de Richard II est prononcée, et le trône est déclaré vacant. A ces mots, le duc se lève, trace le signe de la croix sur son front et sur sa poitrine; puis invoquant audacieusement le nom du Rédempteur, à l'instant où il se souillait du plus noir forfait, il prononce un discours que les chroniques ont conservé dans le vieux style du temps. Il y réclamait la couronne d'Angleterre, *comme descendant en droite ligne du bon roi Henri III* (1). Pour comprendre le sens de ces paroles, il faut savoir que, d'après une tradition populaire, Edmond, comte de Lancastre, dit le *Bossu*, était fils aîné de Henri III, mais que sa difformité avait fait préférer à lui son frère cadet qui régna sous le nom d'Édouard Ier. Or, Henri descendant directement de cet Edmond par sa mère, Blanche de Lancastre, cette fable le rendait l'héritier légitime de la monarchie. Le parlement sentait l'invalidité et même le ridicule d'un tel titre. En admettant même comme légale la déposition de Richard II, sa couronne était dévolue, de droit, à Edmond Mortimer, comte de la Marche, qui descendait du second fils d'Édouard III, tandis que le duc de Lancastre ne descendait que du troisième. Déjà même le comte de la Marche avait été déclaré solennellement héritier présomptif du trône, dans le cas où Richard mourrait sans enfants. Mais l'usurpation était consommée

(1) *Als I that am descendit by right line of the blode coming fro the gude king Henry therde.*

par le fait; et, cédant à la violence, les infidèles représentants de la nation anglaise proclamèrent roi Henri de Lancastre sous le nom de Henri IV (30 septembre 1399); lâche trahison qui devait être expiée par ces longues et cruelles guerres où les deux roses firent couler le sang de quatre-vingts princes de la maison royale, et couvrirent l'Angleterre de dévastation et de carnage. Tous les germes de dissension fermentaient autour du nouveau monarque. Placé entre deux rivaux dont les noms seuls l'épouvantaient, il résolut de se délivrer de l'un et de l'autre. L'enfance du jeune comte de Mortimer, qui n'avait que sept ans, ne put le préserver d'une captivité rigoureuse. Richard II, en tombant du trône, n'avait demandé que la vie : il ne put l'obtenir. Le fer des assassins selon quelques versions, un bourreau plus cruel selon d'autres, la faim, termina les jours de ce malheureux prince. Henri se flatta vainement de régner désormais sans obstacle : usurpateur et régicide, il n'était vu qu'avec horreur par ceux mêmes qui avaient abandonné le souverain légitime. Les seigneurs les plus distingués du royaume l'accablèrent, en plein parlement, des noms trop bien mérités de parjure et de traître, et bientôt ils conspirèrent. Henri fut sur le point d'être enlevé à Windsor par un corps de cinq cents gentilshommes à cheval. Il s'enfuit à Londres, rassembla la milice de cette ville, saisit quelques-uns des chefs de la conjuration, et leur fit trancher la tête sans jugement; leurs corps, coupés par quartiers, servirent de trophées à son horrible triomphe. Il devait craindre que les mécontents ne trouvassent un puissant appui au dehors. La reine Isabelle, veuve de Richard II, était fille de Charles VI, roi de France. Henri s'empressa de désarmer le mécontentement de ce monarque. Il lui fit demander la main d'Isabelle pour son fils, à peine sorti de l'enfance. Charles refusa d'unir sa fille au fils du meurtrier de son époux. Henri dissimula son humiliation, et renvoya la reine en France avec les plus grands honneurs; il obtint le renouvellement de la trêve conclue entre les deux couronnes : ses forces suffisaient à peine à repousser les périls sans cesse renaissants dans l'intérieur. Les Gallois et les Écossais franchissent leurs frontières : Henri envoie le comte de Northumberland pour s'opposer à leurs progrès; mais le comte se révolte lui-même et marche sur Londres. Il est attaqué d'un mal soudain : son fils Percy, connu dans l'histoire sous le nom de *Chaud-Éperon* (*Hotspur*), prend le commandement de l'armée, et publie un manifeste sanglant contre Henri IV, qu'il n'appelle plus que Henri de Lancastre, et auquel il reproche tous ses parjures et ses nombreux attentats. Henri se porte à sa rencontre : la plaine de Shrewsbury devient le théâtre d'une des plus sanglantes batailles dont les annales britanniques aient conservé la mémoire. L'acharnement y fut si terrible, que plus de 2,000 gentilshommes demeurèrent sur la place. L'usurpateur, pressentant que les coups des royalistes se dirigeraient sur sa personne, avait fait prendre à plusieurs de ses gardes une armure absolument semblable à la sienne : la plupart de ces hommes furent tués. La mort du jeune Percy, assassiné pendant l'action par une main inconnue, livra la victoire à Henri (21 juillet 1403). Il en usa lâchement; il fit déterrer le corps de son vaillant adversaire, et ordonna que ses membres fussent exposés sur les grands chemins: des prisonniers de guerre furent décapités, et leurs têtes plantées sur les ponts de Londres. A peine cette insurrection était-elle étouffée qu'une autre éclata avec une nouvelle force. Brûlant de venger la mort de son fils, le comte de Northumberland rallia à sa cause l'archevêque d'York et plusieurs seigneurs qui avaient aussi des injures personnelles à punir. Ils rassemblèrent en peu de jours une puissante armée : l'infâme perfidie du comte de Westmoreland, qui commandait les troupes de Henri, fit tomber les principaux conjurés en son pouvoir. Le grand juge refusa de procéder contre l'archevêque : l'usurpateur fit exécuter ce prélat sur-le-champ; ce fut le premier exemple en Angleterre du supplice capital infligé à un évêque. Le hasard, à la même époque, mit entre les mains de Henri, le jeune prince Jacques, héritier de la couronne d'Écosse : il le garda en otage, pour prévenir toute attaque de ce côté. Le calme sembla renaître après ces violentes secousses. Henri en profita pour porter son attention au dehors. Il n'ignorait pas quelles étaient les dispositions de la cour de France à son égard. Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, lui avait envoyé un défi, dans lequel il le flétrissait des noms de traître, d'usurpateur et d'assassin de son roi légitime. Henri résolut de conjurer l'orage, en fomentant la division entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, qui se disputaient le suprême pouvoir pendant la maladie du roi : il sentait d'ailleurs de quelle importance il était pour lui de fournir un aliment à l'esprit inquiet de ses peuples. Il envoya quelques troupes au duc de Bourgogne (1411); mais, recevant bientôt après des propositions plus avantageuses de la part du duc d'Orléans, il fit passer sous les drapeaux de celui-ci un corps plus considérable. La réconciliation momentanée des deux princes français ne permit pas à Henri de recueillir le fruit de sa politique. Quoiqu'il fût encore dans toute la force de l'âge, une maladie incurable le menaçait déjà d'une fin prochaine : c'était la lèpre, selon quelques auteurs, ou, selon d'autres, une espèce d'épilepsie, dont les violentes attaques lui faisaient perdre quelquefois l'usage des sens. Réduit à l'inactivité, il cherchait à se rendre populaire en laissant au parlement une liberté et un pouvoir dont ce corps avait rarement joui sous ses prédécesseurs. Sa condescendance avait d'ailleurs un but caché. Il voulait amener les représentants de la nation à fixer la couronne sur sa

tête et sur celle de ses héritiers mâles. Cette exclusion tacite des femmes devait introduire la loi salique dans la monarchie anglaise. Henri croyait avoir trouvé par là le moyen le plus efficace d'annuler les prétentions de la branche de Mortimer, qui tirait son origine d'une petite-fille d'Édouard III. Il eut la douleur d'échouer dans cette tentative; et il n'osa même pas proposer de résolution particulière contre les héritiers légitimes du trône, dans la crainte de rappeler leurs droits à ceux mêmes qui pouvaient les avoir mis en oubli. Cependant les jours de l'usurpateur s'éteignaient dans les souffrances et l'amertume : les peuples voyaient en lui l'objet des vengeances célestes; et lui-même paraît n'avoir pu se soustraire aux terreurs de sa propre conscience. Combattu à la fois par les remords et par l'ambition, il passait une partie de ses journées à faire des prières, et l'autre à ourdir de nouvelles intrigues. Comme s'il eût appréhendé à tout instant qu'un rival ne vînt lui enlever cette couronne qui lui avait coûté tant de crimes, il l'avait fait placer au chevet de son lit. Une des syncopes auxquelles il était sujet s'étant prolongée au delà du terme ordinaire, le prince de Galles, son fils, s'empara de sa couronne, et l'emporta. Henri, en revenant à lui, s'en aperçut, et tomba dans un accès de désespoir que le prince ne put calmer qu'en remettant entre les mains de son père le signe extérieur d'un pouvoir qui allait lui échapper. Frappé de la prédiction qui lui avait été faite dans sa jeunesse qu'il mourrait à Jérusalem, il fit vœu de prendre la croix, et d'aller combattre les musulmans, si Dieu lui rendait la santé. Peu de temps après, pendant qu'il priait devant la châsse de St-Édouard, il fut frappé si subitement d'apoplexie qu'on n'eût que le temps de le porter dans l'appartement de l'abbé de Westminster. On raconte qu'il demanda où il était, et qu'un religieux lui ayant répondu que la chambre où on l'avait déposé s'appelait Jérusalem, il déclara que la prédiction était accomplie (1). Il fit appeler le prince de Galles, lui adressa un discours, où il ne dissimula point les scrupules qu'il emportait au tombeau, et expira dans la 46e année de son âge, et la 15e de son règne (20 mars 1413). Henri IV est souvent appelé dans l'histoire d'Angleterre Henri de Bolingbroke, du lieu de sa naissance. Il avait été marié deux fois; la première, à Marie de Bohun, fille du comte d'Hereford; la seconde à Jeanne fille du roi de Navarre, et veuve du duc de Bretagne. Il eut six enfants du premier mariage : l'aîné lui succéda sous le nom de Henri V. L'histoire de la vie et du règne de Henri IV a été écrite en anglais par J. Haywarde, Londres, 1599, 1627, in-4°. S—v—s.

HENRI V, quatorzième roi d'Angleterre depuis la conquête, fils aîné de Henri IV et de Marie de Bohun, naquit en 1388, onze ans avant l'usurpation de son père, qui n'était encore que duc de Hereford. Selon l'usage du temps, on le nommait Henri de Monmouth, parce qu'il était né dans cette ville. Il reçut, à l'université d'Oxford, la meilleure éducation que l'on pût donner alors. Ses qualités brillantes se développèrent de bonne heure. Dès l'âge de quinze ans, il s'était couvert de gloire dans la journée de Shrewsbury, où il avait reçu une blessure au visage. Deux ans plus tard, il avait commandé en chef contre les Gallois révoltés, et remporté deux victoires sur Owen Glendor. Henri IV, son père, dévoré de cette sombre inquiétude qui est le premier supplice des usurpateurs, ne put voir sans jalousie le jeune prince jouir de la faveur populaire que lui-même n'avait jamais obtenue. Il l'éloigna brusquement des armées et des conseils. Réduit à l'oisiveté, le prince de Galles chercha des distractions. Son caractère ardent lui fit préférer celles que lui offrait la société d'une jeunesse turbulente et livrée à tous les excès de ces temps grossiers. Passant les jours à s'enivrer dans les tavernes, les nuits à courir les rues, à battre les passants et à casser les vitres, l'héritier de la couronne se dégrada jusqu'à se faire un jeu de dévaliser les voyageurs sur les grands chemins, et quelquefois de voler les voleurs mêmes (1). Il trouvait surtout plaisant de dresser des embuscades aux receveurs des revenus du roi son père, et de leur enlever l'argent qu'ils lui apportaient. Ce fut au plus fort de cette vie de désordres que lui arriva une aventure (2) que les Anglais aiment encore à se rappeler (*voy.* GASCOIGNE.) Les déréglements du jeune prince ne lui avaient point fait perdre l'amour des peuples. Son avénement au trône (20 mars 1413) excita une joie d'autant plus vive, que son père était généralement haï et méprisé. Il sembla qu'un seul jour eût suffi pour opérer dans le nouveau monarque un changement total. Il ne s'attacha pas seulement à effacer le souvenir de ses erreurs : il se fit un devoir de réparer les nombreuses injustices que la politique ombrageuse de son père lui avait fait commettre. Il rassembla les compagnons de ses folles débauches, les exhorta à renoncer à la vie dissolue dont il avait eu le malheur de leur donner l'exemple; et, après leur avoir laissé des marques de sa générosité, il leur défendit de paraître en sa présence jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré l'estime de la nation (3). Le grand juge Gascoigne fut mandé à la cour; il craignait la vengeance du nouveau roi : il reçut des félicitations publiques sur sa fermeté, et l'assurance d'une bienveillance spéciale. Henri V,

(1) Shakspeare a consacré ces deux anecdotes dans la tragédie qui porte le nom de ce prince. Voyez *King Henry the fourth*, part. II, act. IV, sc. 4.

(1) Shakspeare a retracé tous ces détails de la jeunesse de Henri V. *Voyez* particulièrement *King Henry the fourth*, part. I, act. II, sc. 2. M. Alexandre Duval a aussi mis sur le Théâtre-Français *la Jeunesse de Henry V*.

(2) Cette aventure a fourni encore à Shakspeare une très-belle scène de son *Henry IV*, part. II, act. V, sc. 12.

(3) Voyez pareillement Shakspeare, *Henry the fourth*, part. II, act. V, sc. 5.

sans croire offenser la mémoire de son père, voulut, du moins, rendre à celle de Richard II les tardifs hommages qui lui étaient dus. Il lui fit faire des obsèques magnifiques, et honora par des récompenses les sujets qui étaient demeurés fidèles à ce prince infortuné. Au lieu de poursuivre le système de rigueur adopté par son père, il traita le comte de la Marche avec tant d'égards et de générosité, que ce jeune prince, oubliant, en quelque sorte, qu'il était l'héritier légitime du trône, n'éleva jamais une seule prétention qui pût troubler la tranquillité de ce règne. Enfin, les personnages qui avaient le plus contribué à l'usurpation de Henri IV, et qui en avaient arraché de scandaleuses récompenses, furent chassés par son propre fils, pour faire place à des hommes d'une conduite irréprochable. Ces heureux débuts concilièrent à Henri V les diverses opinions politiques : il eut besoin de toute sa vigueur pour détourner le péril dont le menaçaient les opinions religieuses. Les partisans de l'hérésiarque Wickleff, que l'on nommait les *Lollards*, menaçaient de renouveler les troubles qui avaient éclaté avec tant de violence dans les premières années du règne de Richard II. Henri manda lord Cobham, leur chef, et tâcha, par le raisonnement et la douceur, de le ramener à la foi catholique. Tous ses efforts furent vains : le lord fut envoyé à la Tour, et condamné comme hérétique. Mais la veille du jour fixé pour son exécution, il brise ses fers, rassemble son parti, et forme le projet d'enlever le roi. Henri attend que les conjurés soient réunis : il fond sur eux, à la tête de ses gardes, saisit les plus coupables, et les fait pendre à l'instant même. La tranquillité se rétablit aussitôt; et la secte des lollards, déconcertée par cet événement, perdit toute son influence. Cette conspiration donna lieu au jeune roi de se rappeler le conseil que lui avait donné son père au lit de la mort, de chercher dans des expéditions guerrières un aliment à l'agitation générale des esprits. L'occasion ne pouvait être plus favorable à ce plan : la démence de Charles VI livrait la France aux déchirements de deux factions rivales. Résolu d'en profiter, Henri commença par envoyer à Paris des ambassadeurs chargés de prendre une connaissance exacte de l'état des choses : leur mission ostensible était de proposer une alliance, qui devait avoir pour base le mariage du roi d'Angleterre avec la princesse Catherine, fille du roi de France. Mais cette offre était accompagnée de demandes exorbitantes d'argent et de territoire, tant pour la dot de la princesse que pour le reste de la rançon du roi Jean. La cour de France rejeta ces propositions, et en fit d'autres que Henri rejeta également (1). Il rassembla aussitôt des troupes et des vaisseaux à Southampton, en invitant la noblesse anglaise à venir se ranger sous l'étendard royal. Il était sur le point de s'embarquer, lorsqu'il découvrit une conspiration de la nature la plus alarmante. Le comte de Cambridge, frère du duc d'York, ayant épousé Anne Mortimer, sœur du comte de la Marche, entreprit de faire valoir les droits de la branche légitime. Il fut arrêté et jugé, presque sans forme de procès, avec les principaux chefs de son parti. Henri V reprit aussitôt son projet, passa la mer avec quinze cents bâtiments, et débarqua (21 août 1415) sur la plage où, dans le siècle suivant, fut bâti le Havre de Grâce. Son armée consistait en six mille hommes d'armes et vingt-quatre mille fantassins, dont la plupart étaient archers; ce qui composait une force d'environ cinquante mille combattants. Il se porta sur Harfleur : irrité de la résistance de cette petite place, où s'était jetée la noblesse de Normandie, il en chassa les habitants pour la repeupler d'Anglais. Les fatigues de ce siége et la chaleur extraordinaire de la saison avaient tellement affaibli l'armée anglaise, que Henri, incapable de tenter aucune entreprise ultérieure, prit la résolution de repasser la mer. Mais ses transports n'avaient pu mouiller sur une côte ouverte; et il fallait aller s'embarquer à Calais. Cependant une armée française de quatorze mille hommes d'armes et de quarante mille fantassins s'avançait, sous les ordres du connétable d'Albret. Hors d'état de tenir tête à des forces aussi redoutables, le roi d'Angleterre offrait de rendre Harfleur, si l'on voulait lui laisser gagner Calais : sa proposition fut rejetée. Il résolut alors de se porter sur la Somme, à marches forcées, dans le dessein de passer cette rivière près d'Abbeville, au gué de Blanquetaque, dont avait si heureusement profité Édouard III pour échapper à Philippe de Valois. Mais, voyant ce gué défendu par la noblesse de Picardie, postée sur l'autre rive, il remonta la Somme, dans l'espérance de trouver un pont : ils étaient tous rompus. Henri réussit enfin à effectuer son passage entre Péronne et St-Quentin. Mais à peine eut-il traversé la petite rivière de Ternois, à Blangy, qu'il aperçut, des hauteurs, toute l'armée française rangée en bataille dans la plaine d'Azincourt, et attentive à lui fermer tous les chemins. Il fallait donc se faire jour l'épée à la main, ou mettre bas les armes. Dans cette cruelle extrémité, Henri hasarda de nouvelles propositions : il essuya un nouveau refus. Sa position était absolument la même que celle d'Édouard III à Crécy, et du Prince Noir à Poitiers : il ne déploya pas moins de constance et d'intrépidité. Il devait craindre d'être enveloppé par les forces supérieures qu'il avait en tête : le connétable d'Albret le sauva de ce péril, en choisissant pour champ de bataille un espace resserré entre un bois et une rivière. Henri, profitant de l'avantage du terrain, fit, en outre, couvrir son front de

(1) Quelques historiens rapportent que le Dauphin de France (Louis, mort en 1415) envoya par dérision à Henri V un tonneau de balles de paume, et que Henri lui répondit qu'il lui destinait d'autres balles si fortes, que les portes de Paris seraient d'insuffisantes raquettes pour les renvoyer. Hume démontre l'absurdité de ce conte populaire.

hautes palissades (1). Protégés par cet abri, ses archers attendirent la gendarmerie française, et l'accueillirent d'une grêle de flèches : le désordre ne tarda point à se mettre dans cette cavalerie; elle se rejeta sur la seconde ligne, et la confusion devint générale dans l'armée française. Ses chefs firent des prodiges de valeur pour rétablir le combat. Dix-huit chevaliers, qui s'étaient engagés par serment à tout braver pour s'emparer de la personne du roi d'Angleterre, pénétrèrent, en effet, jusqu'à lui; et l'un d'eux lui déchargea sa hache d'armes sur la tête, avec tant de violence, qu'il le fit tomber à la renverse. A peine Henri était-il remis à cheval, que le duc d'Alençon, prince du sang de France, s'élança sur lui, et, en se nommant, abattit de son premier coup la couronne d'or qui surmontait le casque du roi. Henri blessa le duc d'un revers, et ses gardes l'achevèrent sans peine. Six princes du sang, le connétable, l'archevêque de Sens, qui était en même temps chancelier, enfin l'élite de la noblesse française, vinrent ainsi chercher une mort glorieuse, mais inutile. Le reste, enveloppé de toutes parts, fut contraint de se rendre. Henri vit au nombre de ses prisonniers les ducs d'Orléans et de Bourbon, et les comtes d'Eu, de Vendôme et de Richemont. C'est ainsi que la fortune le tira de la situation désespérée où l'avait conduit son imprudence. Sans prétendre méconnaître la valeur qu'il déploya dans cette journée mémorable (25 octobre 1415), l'on ne peut s'empêcher d'observer que les Français, ayant tous les éléments de la victoire entre les mains, perdirent la bataille d'Azincourt par les mêmes causes qui leur avaient fait perdre celles de Crécy et de Poitiers, et qui devaient, un siècle plus tard, produire des résultats non moins désastreux à la journée de Pavie : un courage fougueux et l'absence de toute discipline (2). Aux fautes que commirent les Français à Azincourt, on doit en ajouter une autre, qui porte également l'empreinte du caractère national, mais dont la source est trop noble pour être passée sous silence : ils avaient une artillerie formidable; et ils refusèrent de s'en servir, parce que leurs ennemis n'en avaient pas (3). Henri V ternit l'éclat de son triomphe par une barbarie qui contraste horriblement avec la délicatesse chevaleresque dont se piquaient ses adversaires. Le combat cessait déjà sur tous les points, lorsque quelques gentilshommes de Picardie, qui accouraient à la tête de leurs vassaux, tombèrent sur les bagages de l'armée anglaise. A cette nouvelle, le roi donna l'ordre de massacrer tous les prisonniers de guerre qui étaient sous la garde du corps de réserve. On a observé que les trois mémorables batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt offrent, dans leurs dispositions et leurs détails, une ressemblance singulière : on doit remarquer aussi que les suites en furent à peu près les mêmes. Au lieu de poursuivre les avantages qui pouvaient les mener jusque dans la capitale de leur ennemi, les vainqueurs ne cherchèrent qu'à profiter de leur délivrance pour s'échapper promptement. C'est ce que fit Henri V : il se hâta de gagner Calais et l'Angleterre même, où il se fit suivre par les prisonniers de distinction qui avaient survécu au massacre. Bientôt après il conclut une trêve de deux ans avec le roi de France. La pénurie presque continuelle du trésor des princes, dans ces temps où aucun État ne jouissait encore d'un système de finances régulier, explique suffisamment leur conduite politique et militaire. Croirait-on, par exemple, que Henri V lui-même se voyait réduit, chaque année, à mettre en gage ses pierreries, et jusqu'à sa couronne, pour se procurer les moyens d'entrer en campagne? Les revenus fixes du domaine ne montaient qu'à 55,000 liv. st.; et les charges de l'État s'élevaient à 52,000 : que restait-il pour l'extraordinaire? Henri, du moins, ne resta pas oisif pendant cette suspension d'armes. L'empereur Sigismond, qui fit un voyage en Angleterre à cette époque, l'excita à profiter des dissensions intestines auxquelles la France était en proie. Non content de négocier sourdement avec le duc de Bourgogne, il lui donna un rendez-vous à Calais. Oubliant son origine, et aveuglé par la haine, le prince français s'avilit au point de reconnaître pour légitime roi de France Henri de Lancastre, qui n'était pas même roi légitime d'Angleterre. Il s'engage, par un traité secret, à lui rendre hommage-lige lorsqu'il aura terminé la conquête qu'il médite *avec l'aide de Dieu et de monsieur Saint-George.* Tous ses préparatifs achevés, Henri passa la mer, et débarqua sur la côte de Normandie, à Touques, près Pont-l'Évêque (1er août 1418). La plupart des places de cette province, prises au dépourvu, ou commandées par des traîtres, se rendirent sans résistance. Cherbourg et Rouen furent à peu près les seules qui tinrent jusqu'à l'extrémité. Le Dauphin tenta la voie des négociations. Le cardinal Orsini s'efforça d'amener Henri à des sentiments plus modérés : « Ne voyez-« vous pas, répondit Henri, que Dieu m'a con-« duit ici comme par la main? La France est sans « roi; j'ai de justes prétentions sur ce royaume : « tout est ici dans la dernière confusion; personne « ne songe à me résister. Puis-je avoir une preuve « plus sensible que l'Être qui dispose des empires « a résolu de placer la couronne de France sur « ma tête? » L'ambitieux monarque feignit néanmoins de vouloir se prêter à un accommode-

(1) Des palissades se formaient à l'instant des longs pieux ferrés que portaient toujours les archers anglais, comme les soldats romains portaient le pieu du camp.

(2) On pourrait ajouter ici la bataille de Dettingen, perdue en 1743 contre les Anglais, commandés de même par leur roi, et pareillement menacés d'une ruine inévitable. L'impetuosité et l'insubordination firent avorter les mesures les mieux combinées.

(3) Loin de convenir de ce fait, quelques écrivains anglais, pour augmenter la surprise de leurs lecteurs, ne se sont pas contentés d'affirmer que l'armée de France était douze ou quinze fois plus nombreuse que celle d'Angleterre; ils prétendent qu'attaqués d'une violente dyssenterie, les soldats de Henri V furent obligés de combattre nus de la ceinture en bas.

ment. Il crut montrer beaucoup de modération, en se bornant à réclamer les provinces cédées à Édouard III par le traité de Bretigny, et y ajoutant la Normandie. La main de la princesse Catherine, fille de Charles VI, devait être le gage de la paix. Le Dauphin, de son côté, travaillait à sa réconciliation avec le duc de Bourgogne. Mais, au moment où Henri pouvait craindre de voir les diverses factions qui divisaient la France se réunir contre l'ennemi commun, l'assassinat du duc sur le pont de Montereau ralluma la guerre civile avec une nouvelle furie. Dès cet instant, Henri sentit tous ses avantages, et revint à ses anciennes prétentions. La trop fameuse Isabeau de Bavière et le nouveau duc de Bourgogne recherchaient également son appui. Il ne dissimula plus que le prix qu'il y mettait n'était rien moins que la couronne de France. L'infâme traité de Troyes, qui la lui livrait, fut conclu avec autant de facilité que s'il se fût agi seulement de la cession d'une ville frontière. On le fit signer, pour la forme, à l'infortuné Charles VI; comme si le nom d'un prince frappé de démence pouvait consacrer la plus horrible violation des droits de la nature et des lois fondamentales de l'État! (21 mai 1420.) Quelques jours après, Henri accomplit la première condition de ce traité : il épousa la princesse Catherine. A ses titres, il ajouta celui de *fils très-amé du roi de France*, tandis que l'héritier légitime n'était plus nommé que le *soi-disant Dauphin* (1). Ce jeune prince appela aussitôt à Dieu et à son épée de cet acte inique; et l'élite de la noblesse française jura de s'ensevelir avec lui sous les ruines de la monarchie plutôt que de se soumettre au joug de l'Anglais. De toutes parts on courut aux armes. Dès le lendemain de son mariage, Henri se mit en campagne, traînant à sa suite son malheureux beau-père, dans l'espoir de légitimer sa cause aux yeux des peuples. Sens et Montereau se rendirent presque sans résistance; mais Melun soutint un siége de quatre mois. Henri se fit voir enfin dans la capitale du royaume. L'arrogance et la dureté de ses manières le rendirent bientôt odieux à une nation accoutumée à un traitement plus doux de la part de ses souverains français. Les Parisiens n'entendirent pas sans indignation un prince étranger reprocher à un maréchal de France (Lisle-Adam) de se vêtir trop simplement, et donner ordre de le conduire à la Bastille, parce qu'en lui parlant il avait osé le *regarder au visage*. Le faste révoltant que l'usurpateur étalait au Louvre, pendant que le roi légitime manquait du nécessaire, acheva d'aliéner tous les cœurs. Henri et Catherine paraissaient dans de somptueux festins, la couronne en tête; mais le peuple, privé des distributions qui avaient lieu en pareilles circonstances, s'éloignait avec douleur, en regrettant ses anciens maîtres. Pour consommer, par la sanction apparente des lois, ce qu'avaient opéré la trahison et la violence, un lit de justice, composé d'hommes vendus, ratifia le traité de Troyes (23 décembre 1420). On ne sait sur quels fondements, des historiens, parmi lesquels on est étonné de trouver Rapin-Thoiras et Hume, se sont permis de qualifier d'états généraux cette assemblée de factieux. La nation française ne devait pas être accusée aussi légèrement d'avoir participé à l'exécrable trahison qui livrait le trône de St-Louis à une race étrangère. Mais Henri, amené au cœur de la France par ses alliés, sentit qu'il n'en était pas encore maître. Il laissa le duc d'Exeter, son oncle, à Paris, et repassa en Angleterre pour rassembler de nouvelles forces. Elles lui devenaient nécessaires : les Écossais, guidés par une saine politique, avaient volé au secours d'une puissance dont la constante amitié les avait tant de fois protégés contre l'ambition de l'Angleterre. Le duc de Clarence, frère de Henri V, s'était porté sur l'Anjou, pour soumettre cette province : il rencontra un corps écossais à Baugé, l'attaqua, fut battu et tué. Henri accourut à temps pour prévenir les suites de cette défaite. Plusieurs places tenaient encore pour le Dauphin : Meaux se défendit huit mois entiers: mais d'autres villes, dont les gouverneurs étaient gagnés, ouvrirent leurs portes, et le Dauphin se vit enfin réduit à se retirer derrière la Loire. La naissance d'un fils, dont la reine Catherine accoucha à Windsor, vint mettre le comble aux prospérités de Henri V : il voulut que cet événement fût célébré avec la même pompe à Paris qu'à Londres. Mais, au moment où il semblait devoir atteindre le comble des félicités humaines, une main irrésistible vint l'arrêter au milieu de sa course. Frappé d'une maladie (la fistule) pour laquelle la chirurgie de ce siècle n'avait point de remède, il se fit porter au château de Vincennes. Il vit approcher la mort avec calme : il laissa au duc de Bedfort, l'aîné de ses frères, la régence de France; au duc de Glocester, le second, celle d'Angleterre, et au comte de Warwick la garde de son fils. Il recommanda particulièrement que l'on ne rendît la liberté aux princes français pris à Azincourt qu'après la majorité du jeune roi, et que l'on ne consentît jamais à aucune paix avec la France, à moins que la cession perpétuelle de la Normandie n'en fût la condition principale. Après avoir déclaré ses dernières volontés, il ne s'occupa plus que de ses devoirs spirituels. Un chapelain récitait au pied de son lit les psaumes de la pénitence. A ces paroles du *Miserere : Ut ædificentur muri Jerusalem*, Henri s'écria que son intention avait toujours été d'aller délivrer la cité sainte, dès qu'il aurait achevé la

(1) Il existe encore des monnaies portant un H d'un côté, avec la légende *Sit nomen Domini benedictum*, et de l'autre *Henricus Francorum rex*. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ces monnaies furent frappées en Normandie, en vertu d'une ordonnance datée du 18 avril 1420, un mois, par conséquent, avant la signature du traité de Troyes. D'autres pièces représentaient un ange saluant la Vierge, et étaient pour cela appelées *saluts*. Les écussons de France et d'Angleterre y étaient accolés; et elles avaient pour légende celle qui, dans ces derniers temps, se lisait sur les louis d'or : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*.

conquête de la France. Il expira dans la 34e année de son âge, et la 10e de son règne (31 août 1422). Le peuple disait en France qu'il avait été frappé du mal dont il mourut, pour avoir osé s'asseoir sur le trône de St-Louis. Son corps, avant d'être transporté en Angleterre, fut exposé à St-Denis. La reine lui fit ériger un superbe monument à Westminster; mais peu de temps après sa mort, cette princesse, fille d'un roi de France, et veuve d'un roi d'Angleterre, épousa un noble gallois, nommé Owen Tudor (1). Dans toutes les oraisons funèbres qui furent prononcées en l'honneur de Henri V, on le mit au-dessus d'Alexandre et de César. Cet éloge est d'une exagération ridicule : les dissensions des Français et l'assistance même que lui prêtèrent des princes et des grands de cette nation avaient préparé les triomphes du monarque anglais. De toutes les places qu'il assiégea, aucune ne fut secourue par une armée, et plusieurs l'arrêtèrent pendant des campagnes entières. Ce n'est pas, au reste, que l'on puisse méconnaître la valeur et l'habilité qu'il déploya en diverses occasions. La franchise de son caractère, les avantages extérieurs dont la nature l'avait doué et l'éclat de ses conquêtes le rendirent l'idole de la nation anglaise. Son fils, âgé de neuf mois, lui succéda sous le nom de Henri VI (2). S—v—s.

HENRI VI, quinzième roi d'Angleterre depuis la conquête, était fils du précédent. Lorsque, proscrit et rebelle, le duc de Lancastre avait osé prendre les armes contre Richard II, son souverain légitime, quel délire d'ambition ou quel calcul politique eût jamais pu lui faire espérer que, vingt-trois après, son petit-fils occuperait à la fois les trônes de France et d'Angleterre? Henri V était mort le 31 août 1422, et quelques semaines plus tard, Charles VI, son beau-père, avait terminé sa malheureuse existence. Henri laissait un fils unique, né à Windsor le 6 décembre 1421, de son mariage avec Catherine de France. La nature et la loi appelaient le Dauphin Charles à succéder au roi son père; mais sa capitale et ses plus belles provinces étaient au pouvoir des Anglais. Le duc de Bedford, institué régent de France par Henri V, son frère, s'arme de l'infâme traité de Troyes, et fait proclamer Henri VI à Paris comme à Londres. Les Parisiens sont forcés d'envoyer des députés jusque sur les bords de la Tamise pour déposer leur hommage aux pieds de l'enfant roi. Le grand sceau de France est rompu, le nouveau porte les armes des deux royaumes et Henri VI tenant un sceptre de chaque main. Pendant que l'éducation de ce faible héritier de deux monarchies était abandonnée au cardinal de Winchester, son grand-oncle, le duc de Bedford mettait tous ses soins à lui conserver les conquêtes dont l'administration lui était confiée. L'entrevue qu'il eut à Amiens avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne resserra les liens qui attachaient ces princes à la cause de l'Angleterre. Mais celle du Dauphin, qui avait pris le titre de Charles VII, n'était pas encore perdue, tant qu'il lui restait des places et des troupes fidèles. Aussi le duc de Bedford ne tarda-t-il pas à sentir la nécessité de reprendre avec vigueur les opérations militaires qu'avait suspendues la mort de Henri V. La victoire remportée par le comte de Salisbury à Crevant, près Auxerre (1423), fut suivie d'avantages qui conduisirent l'armée anglaise jusque sur la Loire. Le duc de Bedford s'était chargé de soumettre les villes de Picardie et de Normandie qui tenaient encore pour Charles VII. Il venait de réduire Ivry, lorsqu'un corps de Français et d'Écossais se présenta pour délivrer la place. Le connétable de France se vengea de cette perte par la prise de Verneuil. Le duc de Bedford vint lui présenter la bataille sous les murs de cette ville : elle fut terrible; les Français et les Écossais la perdirent avec l'élite de leurs guerriers (27 août 1424). Les suites de cette journée désastreuse semblaient devoir entraîner la ruine totale de Charles VII; un incident étrange le tira tout à coup de cette situation désespérée. Jacqueline, duchesse de Brabant, cédant à la haine qu'elle portait à son époux, s'enfuit en Angleterre et se met sous la protection du duc de Glocester, l'un des oncles de Henri VI. Séduit par les charmes de la princesse et par l'offre des comtés de Hainaut et de Hollande qui lui appartenaient en propre, le duc de Glocester accepte sa main et se dispose à prendre possession de ses nouveaux États. Le duc de Bourgogne, cousin du duc de Brabant, regarde comme personnel l'outrage fait à ce prince. On arme de part et d'autre avec une égale animosité : les renforts destinés pour la France sont dirigés sur les Pays-Bas. Le duc de Bedford essaye en vain d'intervenir comme médiateur dans cette querelle. Au lieu de poursuivre les avantages que lui promettait sa victoire de Verneuil, il est obligé de passer en Angleterre. Le duc de Bourgogne, profondément blessé, commence à prendre en dégoût l'alliance des Anglais, et à se souvenir qu'il est issu du sang royal de France. Dans le même temps, Charles VII fait offrir l'épée de connétable au comte de Richemont, frère du duc de Bretagne. Le comte, flatté de ce choix, détache son frère du parti anglais. En revenant à Paris, le duc de Bedford trouva qu'il avait perdu ses deux principaux alliés. Sa

(1) Quelque disproportionné que fût assurément ce mariage, on ne sait sur quel fondement le président Hénault s'est permis de dire qu'Owen Tudor était « un homme inconnu, qui n'avait « d'autre noblesse ni d'autre titre que d'être un homme bien « fait, » etc. (Voyez *Abrégé chron.*, année 1485.) Hume dit, au contraire, que Tudor passait pour descendre des anciens souverains du pays de Galles : *Said to be descended from the ancient princes of the country.*

(2) L'histoire du règne et de la vie de Henri V a été écrite en latin par Titus Livius Forojuliensis, 1711, 1716, in-8°, et par T. Elmham, 18.7, in-8°; et en anglais par T. Goodwin, Londres, 1604, in-fol. avec portrait; et par Al. Luders, sous le titre : *Essai sur le caractère de Henri V*, Londres, 1813, in-8°. Plus récemment, M. P.-F. Tytler a donné. *Henry of Monmouth, or memoirs on the life and character of Henry V as prince of Wales, and king of England*. Londres, 1838, 2 vol. in-8°. E. D—s.

présence rétablit cependant ses affaires : il fondit à l'improviste sur le duc de Bretagne, et le contraignit à reprendre ses premiers liens. Encouragé par ce succès, il résolut de terminer la guerre par un coup d'éclat. La prise d'Orléans lui parut devoir décider en sa faveur du sort de la monarchie française. D'après les mêmes motifs, Charles VII attachait une égale importance à la conservation de cette place; mais malgré tous ses efforts pour la délivrer, malgré la résistance héroïque de la garnison, elle allait succomber, lorsque survint une des révolutions les plus extraordinaires dont les annales du monde aient conservé la mémoire. Une jeune fille parait, l'étendard des lis à la main. A son aspect tout change de face (*voy.* Jeanne d'Arc). L'Anglais fuit partout devant elle. Guidé par l'héroïne, le fils de St-Louis marche en triomphe jusqu'à Reims, il y reçoit, selon l'antique usage, l'huile sainte qui avait consacré tous ses aïeux. Pour contre-balancer l'effet de cette imposante cérémonie sur l'esprit des peuples, le duc de Bedford se hâta de faire amener le jeune Henri, son neveu, à Paris. Les Français virent avec indignation un prince étranger sacré comme roi de France dans l'église de Notre-Dame (17 décembre 1430). Un autre événement releva les espérances des Anglais : Jeanne d'Arc fut livrée entre leurs mains. Mais la prise de cette fille héroïque leur causa moins de joie que leur exécrable barbarie envers elle n'excita d'horreur contre eux. Le fantôme de roi qu'ils voulaient donner à la France fut reconduit en Angleterre, et le duc de Bedford, malgré des talents peu communs, se vit bientôt réduit à disputer quelques lambeaux du territoire de cette vaste monarchie, dont il avait médité la conquête. Une révolution politique, plus alarmante pour lui que des défaites, lui fit enfin entrevoir le terme où allaient aboutir tant d'efforts. C'était au duc de Bourgogne que l'Angleterre avait dû ses principaux succès; et ce prince, tout à coup, abjurant une alliance aussi contraire à son honneur qu'à ses intérêts, scella sa réconciliation sincère avec Charles VII par le traité d'Arras (1435). Après avoir désarmé cet ennemi redoutable, Charles en avait encore deux à combattre le duc de Bedford et sa propre mère, l'implacable Isabeau de Bavière. Le traité d'Arras parut être le signal de leur mort : ils cessèrent tous deux d'exister, à peu de jours de distance. Le duc de Glocester et le cardinal de Winchester, occupés à se disputer le pouvoir, au nom du roi mineur jetaient à peine un regard sur ce qui se passait en France. Le duc d'York y fut enfin envoyé. Il trouva le capitale volontairement rentrée sous l'autorité du roi légitime : il s'assura par ses yeux de l'inutilité de plus longs efforts. Le comte de Suffolk fut autorisé à signer une trêve de vingt-deux mois. Il était secrètement chargé d'une négociation plus délicate : au projet de détrôner la maison de France, avait succédé celui de s'allier avec elle ; tant les circonstances étaient changées! L'ambassadeur d'Angleterre demanda pour son maître la main de Marguerite d'Anjou, nièce de la reine de France, et issue comme elle d'un frère de Charles V. Cette princesse, parée de tous les charmes de son sexe, annonçait déjà cette élévation et cette énergie de caractère qui l'ont placée au rang des grands hommes de ce siècle. Le mariage se fit à Tours, par procureur : Marguerite passa en Angleterre quelques mois après, et elle fut couronnée en arrivant (mai 1444). Un instant lui suffit pour pénétrer la profonde nullité de son époux, et quelques jours pour s'emparer entièrement de son esprit. Assuré de la protection de la reine, le parti qui l'avait élevée au trône jura la perte du duc de Glocester. Les premiers coups furent portés à sa femme : on l'accusa de sorcellerie; on prétendit qu'elle attentait aux jours du roi par des conjurations magiques. Condamnée à faire amende honorable et à terminer sa vie dans une prison, elle parut encore recevoir une grâce. Les complices qu'on lui avait donnés périrent par la main du bourreau. Le duc ne devait plus s'attendre à aucun ménagement : en effet sa qualité d'oncle du roi n'empêcha point qu'il ne fût cité devant le parlement comme traître et conspirateur. Il fut traîné dans un cachot, et le lendemain on l'y trouva mort. Son corps fut exposé : il ne portait aucune marque de violence ; mais plusieurs exemples, nommément celui d'Édouard II, ouvraient un champ libre à toutes les conjectures. On n'osa point charger la reine de ce crime ; mais la cession du Maine à la France, qui était une des conditions secrètes du mariage, lui aliéna presque tous les esprits. Le mécontentement devint plus général et plus vif lorsque l'on vit Charles VII, à l'expiration de la trêve, reconquérir non-seulement toute la Normandie, mais encore la Guyenne, que l'Angleterre possédait depuis trois siècles. A ces sujets d'affliction se joignirent bientôt des maux plus réels : le moment était arrivé où les Anglais allaient porter la peine, trop juste quoique trop tardive, de la légèreté coupable avec laquelle ils avaient laissé violer, sous Richard II, l'ordre de la succession légitime de leurs souverains. Un prétendant à la couronne se leva : c'était Richard, duc d'York. Il descendait du second fils d'Édouard III; Henri VI ne descendait que du troisième. C'est à ce point, assurément très-simple et très-clair, que se réduisent les manifestes et les écrits innombrables publiés, de part et d'autre, dans le cours des sanglants démêlés dans ces deux branches rivales. Le duc d'York portait sur son écu une rose blanche, Henri VI une rose rouge : de là les noms que l'on donna aux deux partis, dont les querelles allaient inonder l'Angleterre du sang de ses princes et de ses peuples. A ses titres personnels, à l'ascendant de ses hautes qualités et de son caractère, le duc d'York joignait le poids des alliances qu'il avait contractées par son

mariage avec les plus puissantes familles du royaume. Il avait épousé une fille de Ralph Nevil, comte de Westmoreland : elle avait pour neveu ce célèbre comte de Warwick, auquel les événements firent donner le surnom de *Faiseur de rois* (*King-Maker*). Le duc de Suffolk, premier ministre, s'était rendu odieux à toute la haute noblesse par son arrogance, son despotisme et surtout par le meurtre du duc de Glocester. Il crut conjurer l'orage qui se formait contre lui en affectant de le braver, et il demanda d'être jugé par la chambre des pairs. Le roi, craignant que son favori ne succombât, imagina, pour le sauver, de l'exiler du royaume. Mais les ennemis du ministre, persuadés qu'il reparaîtrait bientôt plus puissant que jamais, le firent arrêter et décapiter sur mer, comme il cherchait à passer en France. Aucune poursuite ne fut dirigée contre les auteurs de cet attentat : l'audace des mécontents s'en accrut. Un Irlandais de basse extraction, appelé Jean Cade, osa prendre le nom de Jean Mortimer, issu de la branche aîné de la famille royale. 20,000 hommes du comté de Kent se joignent à lui. Il bat les premières troupes qu'on lui oppose et marche sur Londres. Le roi se retire à son approche : la capitale ouvre ses portes au vainqueur. Mais le gouverneur de la Tour saisit une occasion favorable pour fondre sur les rebelles. Cade, dont la tête avait été mise à prix, est tué; et tout rentre dans l'ordre (1450). La cour se persuada que le duc d'York, qui se trouvait alors en Irlande, n'était pas étranger à cette insurrection : elle voulut, mais en vain, s'opposer à son retour en Angleterre. Le prince, voyant ses titres devenus dangereux pour le roi, sentit qu'ils étaient devenus dangereux pour lui-même, et que le soin de sa propre sûreté lui faisait une loi de tout hasarder. Sa présence suffit pour rallier tous ses partisans. Le parlement demanda au roi l'éloignement et même l'exil de ses ministres. Bientôt le duc d'York lui-même, à la tête de 10,000 hommes, s'avança pour appuyer cette demande. Trouvant les portes de Londres fermées, il se replia sur le comté de Kent. Henri VI l'y suivit avec une armée supérieure en nombre, et dans laquelle on voyait avec surprise plusieurs amis du duc d'York, particulièrement les comtes de Salisbury et de Warwick ; mais la suite fit voir qu'ils n'étaient là que pour servir de médiateurs, ou pour appuyer au besoin les prétentions du prince. On convint d'une entrevue : le duc fut au moment de se repentir de sa confiance. Il vivait retiré dans ses domaines du pays de Galles, lorsque la faiblesse naturelle de Henri VI dégénéra en une imbécillité totale. La reine, abandonnée à elle-même, regarda comme un coup de haute politique d'investir le duc d'York d'un pouvoir légal, au lieu du pouvoir arbitraire qu'il travaillait à obtenir de son épée. Elle le fit déclarer protecteur du royaume (1454), et, le même jour, elle envoya à la Tour le duc de Somerset, son premier ministre, qui était odieux au prince. Mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que Somerset reparut dans tout l'éclat de la faveur. Le duc d'York, furieux, se réfugie encore dans le pays de Galles, et y lève des troupes. Le roi, ou plutôt la reine, rassemble aussi ses forces. Les deux armées se rencontrent à St-Albans, dans l'Hertfordshire : c'est là que fut versé le premier sang dans cette longue et cruelle guerre. La défaite de Henri VI fut entière : lui-même, blessé d'un coup de flèche, tomba entre les mains de son rival (31 mai 1455). Le duc d'York le traita non-seulement avec égards; il consentit même à lui laisser tous les dehors de la royauté, et se contenta de son premier titre de protecteur. Mais la fière Marguerite d'Anjou ne se sentait pas disposée à ployer sous un maître; elle profita de la première absence du protecteur et d'un moment lucide de son époux pour le faire paraître au parlement. Il y déclara, de sa propre bouche, qu'il se sentait en état de reprendre les rênes du gouvernement. Le duc d'York, à son retour, ne manifesta aucun ressentiment de ce coup d'État; mais les choses étaient trop avancées pour que la confiance pût se rétablir entre les deux partis. La cour se retira à Coventry : le duc d'York et le comte de Warwick furent invités à s'y rendre. Ils reçurent, en route, l'avis secret que cette invitation couvrait un piége. Le prince regagna aussitôt le pays de Galles; et Warwick partit pour Calais, dont il était gouverneur. L'archevêque de Cantorbéry et d'autres grands s'interposèrent pour prévenir une rupture ouverte. On convint, de part et d'autre, de se réunir à Londres. Les chefs des deux Roses y parurent avec des suites si nombreuses, qu'elles formaient de véritables armées. On se prodigua toutes les marques d'une réconciliation sincère; mais il ne fallait qu'une étincelle pour produire une nouvelle explosion. Une rixe entre deux valets, l'un de la maison du roi, l'autre de celle du comte de Warwick, amena un combat général. Le comte, personnellement menacé dans cette émeute, passa de nouveau à Calais; et, des deux côtés, on courut aux armes. Le comte de Salisbury ouvrit la campagne par la bataille de Blore-Heath (1), qu'il gagna sur lord Audley, dont les forces étaient très-supérieures (23 septembre 1459). Il marcha sur Ludlow, où il avait donné rendez-vous au comte de Warwick, son fils. Au moment de faire sa jonction, le comte fut abandonné par sir André Trollop, qui commandait les vétérans tirés de la garnison de Calais. Cette défection répandit une telle alarme parmi les Yorkistes, qu'ils se débandèrent sans coup férir. Le prince passa en Irlande; et Warwick regagna encore son gouvernement de Calais. Après quelques succès sur mer, il débarqua sur la côte de Kent avec le comte de la Marche, fils aîné du duc d'York, et se porta rapidement

(1) Près Drayton, dans le Shorpshire.

sur Londres, où il fut reçu avec enthousiasme. A cette nouvelle, la reine, traînant son époux à sa suite, accourt de Coventry pour attaquer Warwick, et le rencontre à Northampton. Lord Grey, qui commandait l'avant-garde de l'armée royale, passe à l'ennemi au milieu de l'action, et lui assure une victoire complète (10 juillet 1460). Henri VI tombe de nouveau entre les mains de ses ennemis. L'innocence de ses mœurs et la simplicité de son esprit lui donnaient, aux yeux des peuples, un air de sainteté qui força ses adversaires à conserver les dehors du respect envers leur captif. Le parlement, qui devait le détrôner, fut convoqué en son nom. Le duc d'York y parut: tous les regards l'observaient; on crut qu'il allait se placer sur le trône; il s'arrêta sur la première marche, et harangua l'assemblée. Ses partisans, voyant qu'il discutait ses droits au lieu de les exercer, s'intimidèrent; et le parlement, qui allait lui décerner la couronne, se contenta de déclarer qu'il la méritait, mais qu'elle resterait sur la tête de Henri VI. Le duc rendait trop de justice au génie entreprenant de la reine pour se flatter de gouverner paisiblement tant qu'elle ne serait pas en sa puissance. Il lui envoya, au nom du roi, l'ordre de venir immédiatement le rejoindre à Londres. Marguerite brûlait déjà d'y reparaître, mais à la tête d'une nouvelle armée. Elle parcourait le nord de l'Angleterre, son fils dans ses bras : l'admiration pour son courage, la compassion pour ses infortunes, lui gagnaient de nombreux partisans. Le duc d'York s'imagina néanmoins qu'un corps de cinq mille hommes suffisait pour étouffer cette insurrection; mais, arrivé à Wakefield, dans l'Yorkshire, il se vit tellement hors d'état de tenir la campagne, qu'il se jeta dans le château de Sandal. La prudence lui conseillait d'y attendre l'arrivée du comte de la Marche, son fils: provoqué par Marguerite, son courage l'emporta. Il descendit dans la plaine, accepta la bataille, et la perdit avec la vie (24 décembre 1460). Sa tête, surmontée, par dérision, d'une couronne de papier, fut clouée sur les portes de la ville d'York. Le comte de Salisbury, père de Warwick, fut pris et décapité sur-le-champ. La reine, après cette importante victoire, partagea son armée. Elle en confia une division à Gaspard Tudor, frère utérin du roi, et marcha sur Londres avec l'autre. Tudor fut totalement défait par le nouveau duc d'York à Mortimer-Cross, dans l'Herefordshire; mais la reine fut plus heureuse. Elle se trouva en présence de Warwick, dans cette même plaine de St-Albans, qui, six ans auparavant, avait été fatale à ses armes. Henri VI, dans la première bataille, avait été pris par son rival : dans la seconde, il fut repris par sa femme, se montrant indifférent, au même degré, dans l'une et l'autre fortune. Marguerite d'Anjou ne retira point d'autre avantage de sa victoire. Victorieux de son côté, le jeune Édouard d'York revint promptement sur la capitale, et la scène changea entièrement. Brillant de tous les dons de la nature, son seul aspect lui captivait l'affection du peuple. Assez éclairé pour sentir combien les ménagements de son père avaient été funestes à sa cause, il bannit toute réserve; mais, plein d'un mépris profond pour ces parlements dont l'opinion servile flottait au gré du vainqueur, il ne voulut devoir sa couronne qu'à ceux qui la lui avaient conquise. Il assembla son armée dans la plaine dite *St-John's-Fields* : toute la population de Londres y était accourue. Édouard demanda à cette multitude si elle voulait encore de Henri de Lancastre pour roi. La réponse à cette question fut le cri unanime de *Vive Édouard IV!* Le jour suivant, un grand nombre d'évêques, de lords et de magistrats se réunirent au château de Baynard (5 mars 1461), et ratifièrent le choix de l'armée et du peuple (*voy.* Édouard IV). Henri VI était tombé du trône; mais les revers semblaient accroître l'indomptable courage de Marguerite d'Anjou. Pendant qu'Édouard se faisait couronner à Londres, elle marchait à la tête d'une armée formidable de 60,000 hommes. Le jeune roi et le comte de Warwick rassemblèrent toutes leurs forces, et se portèrent au-devant d'elle jusqu'à Towton, dans l'Yorkshire. Le carnage fut effroyable (29 mars 1461). Marguerite, encore réduite à fuir, conduisit son époux en Écosse, et passa en France pour implorer l'assistance de Louis XI. Elle n'en obtint qu'un faible secours; mais elle voulut tenter de nouveau la fortune. La bataille d'Hexham, dans le Northumberland, dispersa entièrement son parti (15 mai 1464). C'est alors que lui arriva cette rencontre célèbre avec un voleur qu'elle sut intéresser à la défense de son fils (*voy.* Marguerite d'Anjou). Elle trouva le moyen de repasser en France. Henri fut moins heureux : quelques serviteurs dévoués réussirent, pendant un certain temps, à le dérober à toutes les recherches; mais il fut enfin découvert et arrêté à Wadington-Hall, dans le duché de Lancastre, pendant qu'il était à table. On le conduisit à Édouard, qui l'envoya à la Tour. Ce simulacre de roi ne dut la vie qu'au profond dédain qu'inspirait sa nullité totale. Là, depuis six ans, il languissait dans l'oubli, lorsque l'événement le plus extraordinaire le fit reparaître sur la scène. Cédant au ressentiment d'un outrage, Warwick, qui avait placé Édouard sur le trône, projette de l'en renverser (*voy.* Édouard IV). Il avait causé tous les malheurs de Marguerite d'Anjou : elle l'avait privé de son père, et tout à coup il lui offre son épée. Il était alors en France comme négociateur : il repasse en Angleterre. Son nom seul rappelle sous ses drapeaux tous ses anciens compagnons d'armes. Édouard, dont la valeur s'était signalée dans vingt combats, est frappé d'une terreur panique : il se jette dans un vaisseau, et gagne la Hollande en fugitif. Warwick court à Londres, tire de la Tour le malheureux Henri, à la fois jouet et prétexte de toutes les

révolutions, et le fait solennellement proclamer. Le peuple, toujours ami du changement, applaudit : le parlement, toujours docile à la voix du vainqueur, déclare qu'attendu l'imbécillité du monarque, la régence appartiendra au comte de Warwick jusqu'à la majorité du prince de Galles (6 octobre 1470). Marguerite s'apprêtait à venir partager le triomphe de la Rose rouge; mais déjà Édouard, de son côté, se disposait à relever la Rose blanche. Il débarque, surprend ses ennemis et Warwick lui-même par la rapidité de sa marche; on lui ouvre les portes de Londres (11 avril 1471), et Henri VI retombe pour la troisième fois au pouvoir de ses ennemis. Warwick cependant se rapprochait de la capitale. Édouard alla au-devant de lui, traînant à sa suite l'infortuné Henri, dont il n'avait osé confier la garde à personne. La plaine de Barnet, à dix milles de Londres, devint le tombeau du *faiseur de rois* et de la fleur de son armée (14 avril 1471). Par une fatalité remarquable, Marguerite d'Anjou débarquait, le même jour, à Weymouth, avec le prince de Galles son fils, qui avait alors dix-huit ans. A la nouvelle accablante de la défaite et de la mort de Warwick, son intrépidité accoutumée parut l'abandonner un instant. Elle se réfugia dans le monastère de Beaulieu : mais bientôt les chefs de la Rose rouge vinrent l'y presser de rendre le courage à leurs troupes par sa présence. Elle les conduisit encore une fois à l'ennemi : ce devait être la dernière. La bataille de Tewksbury (au confluent de la Saverne et de l'Avon) décida sans retour entre Henri et Édouard. Marguerite d'Anjou et son fils tombèrent au pouvoir du vainqueur (4 mai 1471). Le jeune prince fut inhumainement massacré, et Marguerite envoyée à la Tour auprès de son époux. Henri VI ne survécut que peu de jours à la bataille de Tewksbury. On n'a pu s'assurer si la mort de ce prince fut naturelle ou violente; mais personne n'hésita, dans le temps, à charger de ce crime le duc de Glocester (depuis Richard III). On exposa en public le corps du malheureux monarque. Mais divers exemples avaient appris à regarder cette précaution comme plus propre à justifier qu'à détruire les soupçons. Telle fut la fin d'un prince dont le berceau avait été ombragé des couronnes de France et d'Angleterre. Il fut enterré d'abord dans l'abbaye de Chertsey, au comté de Surrey. Édouard IV le fit ensuite transporter à Windsor, où il lui érigea un mausolée. Henri était âgé de 50 ans, qu'il avait passés tantôt sur le trône, tantôt dans les fers, toujours sous la tutelle de ses ministres ou de sa femme. Au milieu des scènes de désolation et de carnage qui font de ce long règne une époque désastreuse pour la nation anglaise, les historiens n'ont retracé qu'un seul acte de législation digne de fixer l'attention d'un observateur éclairé. L'usurpateur Henri IV, croyant se rendre populaire, avait tellement multiplié le nombre des votants aux élections du parlement, qu'il en résultait chaque fois des troubles alarmants pour la tranquillité publique et pour l'autorité royale elle-même. Henri VI, ou plutôt le duc de Glocester, qui régnait alors sous son nom, restreignit le droit d'élection aux individus jouissant, dans leur comté, d'une rente foncière de quarante schellings, exempte de toute charge, somme qui équivaudrait aujourd'hui à plus de vingt livres sterling. Le préambule de cette loi est singulièrement remarquable pour un temps où la science du gouvernement était encore dans l'enfance. L'on y trouve peints, avec autant de vérité que de force, les dangers de tout genre qui résultent infailliblement de l'intervention des basses classes de la société dans les opérations politiques. C'est sous le règne de Henri VI que l'on trouve le premier exemple de ces emprunts autorisés par le parlement, dont l'Angleterre a tant abusé depuis près de quatre siècles. S-v-s.

HENRI VII, dix-neuvième roi d'Angleterre depuis la conquête, est le premier de la maison de Tudor. A ce dernier titre il importe de faire connaître sa généalogie. Jean de Gand, duc de Lancastre, troisième fils d'Édouard III, avait eu trois femmes. Du vivant de la seconde, Catherine Roet, qui fut depuis la troisième, lui avait donné plusieurs enfants. Il les fit légitimer quand il fut libre d'épouser leur mère. L'aîné fut créé duc de Sommerset; sa petite-fille épousa Edmond Tudor, issu du second mariage de Catherine de France, veuve de Henri V (1). De cette union naquit en 1458 Henri Tudor, comte de Richemont. Le comte de Pembroke, son oncle, lui fit faire ses premières armes sous les drapeaux de Henri VI, dans les sanglants démêlés de ce prince avec Édouard IV. Après la bataille de Tewksbury, qui porta les derniers coups à la branche de Lancastre, le jeune Richemont se retira avec son oncle dans le pays de Galles, berceau de sa famille. Édouard, ne regardant pas son triomphe comme complet tant qu'il n'aurait pas en son pouvoir le dernier héritier des prétentions de la Rose rouge, essaya de le faire enlever. Le comte de Pembroke, pour dérober son neveu aux poursuites du vainqueur, résolut de le conduire en France à la cour de Louis XI. Ils comptaient traverser la Bretagne : le duc, qui négociait alors avec Édouard IV, sentit l'importance de tels otages. Il les retint et leur donna la ville de Vannes pour prison (1471). En effet, le roi d'Angleterre ne tarda point à demander qu'on lui livrât le comte de Richemont. Le duc de Bretagne s'y refusa, mais promit, moyennant une forte pension, de le surveiller rigoureusement. Cinq ans plus tard Édouard renouvela sa demande, en assurant que son intention était de marier le jeune comte avec une de ses filles, afin de réconcilier, par cette union, les deux branches d'York et de Lancastre. Le duc n'eut pas plutôt consenti à remettre son prisonnier entre les mains des ambassadeurs anglais, que, craignant de l'en-

(1) Voyez la note sur ce mariage, à la fin de l'article HENRI V.

voyer à la mort, il le fit délivrer au moment où le comte allait être embarqué à St-Malo. Les révolutions rapides qui se succédèrent en Angleterre avaient placé la couronne sur la tête de Richard III. Un des seigneurs qui avaient favorisé son usurpation, le duc de Buckingham, irrité de ne pas recevoir le prix qu'il avait mis à ses services, résolut de lui arracher le sceptre, et de le faire passer à l'héritier des Lancastre. La comtesse de Richemont, mère du jeune prince, détermina facilement la reine, veuve d'Édouard IV, à promettre la main de sa fille à celui qui devait la venger de son plus cruel ennemi. Il était impossible de rien entreprendre sans le duc de Buckingham : un traité secret l'associa au succès de l'entreprise. Mais le soupçonneux Richard découvrit la conjuration ; le duc fut aussitôt immolé à sa vengeance. Cependant le comte de Richemont avait mis à la voile, de St-Malo, avec quarante bâtiments portant 5,000 hommes, que le duc de Bretagne lui avait fournis (8 octobre 1483). La tempête dispersa sa flotte ; le vaisseau qu'il montait fut poussé sur la côte de Cornouailles. La voyant couverte de gens armés, il reprit le large, et gagna un port de Normandie. Il y apprit le supplice du duc de Buckingham, et retourna aussitôt en Bretagne. Une foule d'Anglais de distinction vinrent l'y joindre. Il jura solennellement dans la cathédrale de Rennes d'épouser une des filles d'Édouard IV ; et tous les assistants le reconnurent pour roi d'Angleterre. Richard, vivement alarmé, ne négligea rien pour corrompre le favori du duc de Bretagne. Il était sur le point de recueillir le fruit de cette intrigue, lorsque le comte de Richemont fut secrètement averti de songer à sa sûreté. Il demanda un sauf-conduit au roi de France Charles VIII, et se réfugia précipitamment à la cour de ce prince, qui était alors à Langeais en Touraine. Charles, à peine sorti de l'enfance, lui fit un très-bon accueil. Mais Anne de Beaujeu, sa sœur, régente du royaume, ne jugea pas à propos d'accorder immédiatement au comte de Richemont les secours qu'il implorait. Il obtint cependant la permission de suivre le roi à Paris. La mort du jeune prince de Galles, fils de Richard III, vint encore accroître ses espérances. Elles furent portées au comble quand il vit la cour de France se décider enfin à soutenir sa cause. Mais ce fut dans ce moment qu'il faillit la trahir lui-même, en travaillant à former une autre union que celle qui avait été projetée par la plus saine politique. De mauvais conseils l'avaient induit à demander la fille d'un de ses compatriotes du pays de Galles : heureusement son messager trouva les passages trop bien gardés, et ne put parvenir à s'acquitter de sa commission. Tout étant prêt pour le départ, Richemont mit à la voile, et après une navigation de six jours (depuis Harfleur), il prit terre à Milford-Haven, dans la principauté de Galles (6 août 1485). Quoique ses forces ne consistassent qu'en 2,000 Français, dès le lendemain il marcha sur Shrewsbury pour y passer la Saverne avant que Richard eût rassemblé ses forces. Partout les habitants le recevaient avec joie : les grands propriétaires, les commandants des milices, se rangeaient sous ses drapeaux. Richard III s'était posté à Nottingham pour observer ses mouvements. Il y attendait un corps considérable, dont il avait imprudemment confié le commandement à l'un des hommes qu'il devait le plus redouter, lord Stanley, qui avait épousé la comtesse de Richemont, mère du prétendant. Les deux rivaux ne tardèrent point à se trouver en présence dans la plaine de Bosworth, entre Leicester et Coventry (1). L'armée de Richemont n'était que de 6,000 hommes : celle de Richard s'élevait à plus du double ; mais au moment où l'action s'engagea, lord Stanley, qui avait calculé ses mouvements, se déclara ouvertement pour son beau-fils. Richard, furieux et désespéré, chercha son rival dans la mêlée. Richemont ne montrait pas le même empressement à le joindre : cependant ils allaient se rencontrer et vider leur querelle corps à corps, lorsque Richard fut enveloppé et percé de coups. Son armée fut mise dans une déroute complète. Stanley détacha la couronne qui surmontait son casque, et la posa sur la tête de Richemont en criant : *Vive le roi Henri!* Ce cri fut répété par toute l'armée ; et c'est de ce jour que date le règne de Henri VII (22 août 1485). C'est de ce jour aussi que date le terme de cette longue et cruelle guerre des deux Roses, qui pendant plus de trente ans inonda l'Angleterre du sang de ses princes et de sa première noblesse. Le nouveau roi marcha sur Londres, mais sans précipitation. Il affecta même d'écarter de son entrée dans la capitale toute apparence de triomphe guerrier. On remarqua qu'il traversa la ville dans un chariot couvert, s'étudiant en tout à conserver les dehors d'un prince qui vient ressaisir son héritage légitime. Il est cependant vrai que les droits du comte de Richemont, sous quelque point de vue qu'on les envisageât, ne pouvaient soutenir un instant d'examen. Son union avec une princesse de la maison d'York avait semblé à ses partisans mêmes un complément nécessaire aux titres personnels qu'il cherchait à faire valoir. Mais une fois sur le trône, il ne voulut le devoir qu'à lui-même, et c'est par ce motif qu'il refusa de remplir avant son couronnement les engagements solennels qu'il avait contractés avec la princesse Élisabeth, fille d'Édouard IV. La même politique le décida à ne convoquer le parlement que lorsqu'il ne pouvait plus être soupçonné de rechercher l'appui de ce corps. Il se fit couronner le 30 octobre 1485 par l'archevêque de Cantorbéry, et le parlement s'assem-

(1) Quelques historiens, et même Rapin-Thoiras, rapportent gravement que, la veille de la bataille, le comte de Richemont s'était si complétement égaré, *en rêvant à ses affaires*, qu'il se vit forcé de passer la nuit dans un village, n'osant pas même demander où il était ; qu'heureusement, le lendemain, il retrouva son armée.

bla le 7 novembre. On s'y abstint d'une discussion très-scabreuse sur les droits du nouveau monarque; un acte rédigé en termes assez vagues, sous le titre de *Substitution de la couronne* (*Entail of the crown*), déclara qu'elle était dévolue au roi Henri VII et à sa postérité. Richard III, sous son premier nom de duc de Glocester, et tous ses principaux adhérents furent déclarés traîtres; la confiscation de leurs biens offrit une riche proie à Henri, dont l'avarice était la passion dominante. Sur les sollicitations du parlement, le roi se détermina enfin à épouser la princesse Élisabeth d'York (18 janvier 1486). La joie publique donna aux fêtes du mariage beaucoup plus d'éclat que n'en avaient eu celles du couronnement. Henri crut apercevoir dans ces démonstrations une preuve de l'amour que les Anglais conservaient encore pour la maison d'York; il en conçut un secret dépit, qui ne s'effaça jamais de son cœur. La reine, quoique douée des qualités les plus aimables, l'éprouva la première : il ne la traita plus qu'avec une extrême froideur. Affectant de ne lui savoir aucun gré des avantages politiques qu'il devait retirer de son alliance, il recourut à tous les moyens de se créer des droits personnels. Telle fut la bulle extraordinaire qu'il sollicita et obtint du pape Innocent VIII. Intervenant dans le temporel, avec une autorité que les pontifes romains s'étaient à peine arrogée dans les siècles de leur toute-puissance, le pape confirmait l'acte du parlement qui avait décerné la couronne à Henri VII; il fulminait l'excommunication contre quiconque oserait s'élever contre ce prince ou sa postérité. Cette bulle (1) publiée avec la plus grande solennité, n'empêcha point qu'à cette époque même il n'éclatât une violente insurrection dans les provinces de l'Ouest. Henri opposa aux rebelles le duc de Bedfort, son oncle, et les désarma en leur offrant une amnistie, dont les chefs furent seuls exceptés. Un d'eux fut pris et exécuté; les autres s'enfuirent sur le continent. La joie que le roi ressentit de ce succès fut augmentée par la naissance d'un fils, qu'il nomma Arthur, en mémoire du fameux monarque breton, dont il prétendait que la maison de Tudor tirait son origine. Un événement extraordinaire renouvela bientôt ses alarmes : un prêtre d'Oxford, appelé Richard Simon, conçut le hardi projet de susciter un compétiteur au nouveau souverain. Lambert Simnel, âgé de quinze ans, et simple fils d'un boulanger, lui parut propre à ressusciter le duc d'York, frère d'Édouard V, et immolé avec ce jeune prince dans la Tour de Londres. Le bruit se répandit au même instant que le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, et seul héritier de la maison d'York, s'était échappé de la Tour où Henri l'avait fait enfermer dès le lendemain de la bataille de Bosworth. Simon changea aussitôt de plan; il fit passer Lambert Simnel en Irlande, sous le nom du comte de Warwick. Soit conviction, soit haine pour Henri VII, la ville de Dublin tout entière, le gouverneur et le chancelier eux-mêmes s'empressèrent de proclamer le jeune aventurier sous le nom d'Édouard VI. Dans sa première fureur, Henri fit arrêter la reine douairière, sa belle-mère : il la regardait comme l'auteur de ce complot. Pour le déjouer, il eut recours à un moyen plus judicieux : il ordonna que le véritable comte de Warwick fût tiré de la Tour, et conduit en procession dans les rues de Londres jusqu'à St-Paul, pour être exposé à la vue du peuple. Cet expédient produisit son effet en Angleterre ; mais les Irlandais soutinrent que Henri n'avait fait paraître qu'un Warwick supposé. Bientôt Simnel trouva d'autres protections au dehors : Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Édouard IV, ne fit nulle difficulté de reconnaître son prétendu neveu. Elle lui envoya un corps de troupes en Irlande; et l'invasion de l'Angleterre fut aussitôt résolue. Henri, de son côté, prépara ses moyens de défense. Pour se rendre les peuples favorables, il entreprit un pèlerinage solennel à Notre-Dame de Walsingham, célèbre par ses miracles; et il marcha au-devant de l'ennemi, qui avait débarqué dans le comté de Lancastre. Il le rencontra à Stoke : la victoire fut longtemps disputée; elle se décida enfin pour Henri VII (6 juin 1487). Simnel et son tuteur tombèrent en son pouvoir. Simon, comme prêtre, ne fut puni que de la perte de sa liberté. Quant au prétendu comte de Warwick, dédaigné par son vainqueur, il fut envoyé dans ses cuisines. Des recherches rigoureuses firent découvrir un grand nombre de partisans des rebelles. Le roi tira d'eux la vengeance qui était le plus selon son goût : les amendes énormes auxquelles il les condamna remplirent son trésor. Maître chez lui, ou du moins croyant l'être, Henri VII jeta ses regards au dehors. Il négocia une alliance avec l'Écosse; et il s'immisça dans les démêlés du roi de France et du duc de Bretagne. Il se montra surtout habile à employer le prétexte de guerres imminentes pour obtenir du parlement des subsides, qu'il trouvait toujours moyen d'appliquer à son usage particulier. Le mariage inattendu d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et l'importante acquisition qui en résultait pour ce prince excitèrent tellement la jalousie de Henri, qu'il menaça de porter en France une guerre plus terrible que celles qu'y avaient faites Édouard III et Henri V. Le parlement l'autorisa à lever ces taxes arbitraires connues sous le nom dérisoire de *bénévolences*, taxes si odieuses que Richard III y avait renoncé volontairement. C'était une mine féconde entre les mains d'un prince aussi avide que Henri. Son chancelier, Morton, s'armait, envers les contribuables, d'un dilemme que l'on nommait sa *fourche* ou sa *béquille*. Aux gens qui avaient un grand train de maison, il disait : « Votre dépense « prouve votre richesse ; » et à ceux qui vivaient

(1) Datée du mois d'avril 1486.

modestement : « Votre économie doit vous avoir « procuré de grosses épargnes ; » et les uns et les autres étaient impitoyablement rançonnés. Henri VII, à la tête d'une armée nombreuse, débarqua, le 6 octobre 1492, à Calais : il investit aussitôt Boulogne. Mais il y avait déjà des négociations entamées : on vit arriver au camp des ambassadeurs revenant des cours étrangères, et annonçant à grand bruit que le roi comptait vainement sur la coopération de ses alliés. Enfin, Henri lui-même se fit publiquement demander par tous les grands qu'il avait autour de lui une paix qui était l'objet de ses vœux secrets. On traita à Étaples : il fut promptement convenu que Charles VIII acquitterait les dettes contractées par la reine envers la couronne d'Angleterre, lorsqu'elle n'était encore que duchesse de Bretagne ; et Henri se rembarqua sur-le-champ, plus satisfait de ce traité que de la plus brillante campagne. C'est ainsi, comme l'observe Bacon, que ce prince avare vendait la guerre à ses sujets et la paix à ses ennemis. L'indignation fut générale en Angleterre. C'est à cette époque même que parut un nouveau prétendant à la couronne. Un jeune juif de Tournai, nommé Perkin Warbeck, dont les traits offraient une singulière ressemblance avec ceux d'Édouard IV, frappe les regards de la duchesse de Bourgogne : elle entrevoit la possibilité de renouveler, avec plus de succès, l'aventure de Lambert Simnel. Perkin est dressé à jouer le rôle du jeune duc d'York, que l'on suppose derechef avoir échappé au triste sort de son frère Édouard V. Il est envoyé à Cork, en Irlande ; il profite du moment où Henri VII porte ses armes en France ; il se rend à la cour de Charles VIII, et reçoit de ce prince un accueil digne du nom qu'il a pris. Le traité d'Étaples ne permettant pas au soi-disant duc d'York de prolonger son séjour à Paris, il passe dans les Pays-Bas. Sa tante, la duchesse de Bourgogne, lui fait subir l'examen le plus rigoureux. Elle feint de ne pouvoir se refuser à le reconnaître, et elle le proclame héritier légitime de la couronne d'Angleterre. Plusieurs lords se rendent en Flandre pour en convaincre leurs yeux : leur rapport est conforme à celui de la duchesse. Henri, de son côté, envoie des espions, et parvient à découvrir la vérité. Plusieurs personnages de marque qui s'étaient prononcés pour Perkin sont jetés dans les fers et traînés au supplice. William Stanley, frère du beau-père du roi, n'est pas même épargné. On pensa généralement que son véritable crime était une immense fortune et la possession du plus beau mobilier du royaume, que Henri confisqua à son profit. Perkin, ou plutôt la duchesse de Bourgogne, qui le faisait agir, jugea qu'il était temps d'éclater. Après une tentative infructueuse sur la côte de Kent, il passa en Irlande, et de là en Écosse (1495). Il réussit, dans ce dernier pays, au delà de ses espérances. Le roi Jacques IV lui fit épouser Catherine Gordon, jeune personne alliée à la famille royale, et douée d'autant de vertus que de charmes ; et bientôt il mit un corps de troupes sous ses ordres, pour reconquérir le trône d'Angleterre. Ses efforts furent vains ; et Henri s'avança lui-même pour tirer vengeance du roi d'Écosse. Des mécontents du comté de Cornouailles profitèrent de son éloignement pour se porter sur Londres. Henri fit retrograder une partie de son armée : les rebelles furent défaits à la bataille de Blackheath (22 juin 1497). Leurs chefs, qui étaient un maréchal ferrant et un avocat, furent exécutés sur-le-champ. Après quelques hostilités insignifiantes sur les frontières d'Écosse, Henri fit proposer la paix à Jacques IV : il n'exigeait de lui d'autre gage de réconciliation que de lui livrer Perkin. Jacques parut révolté de l'idée de trahir un infortuné qui s'était jeté dans ses bras. Henri se réduisit alors à lui demander d'engager le prétendu prince à se retirer volontairement. Perkin pria le roi Jacques de le faire transporter en Irlande, avec sa femme ; ce qui lui fut accordé. Quelques-uns des aventuriers qui l'accompagnaient lui persuadèrent que les habitants du comté de Cornouailles étaient disposés à s'insurger de nouveau à son approche. Il les crut, passa en Angleterre, rassembla quelques milliers de paysans, et, pour la première fois, prit le titre de Richard IV. Il avait déjà investi Exeter lorsque les troupes royales marchèrent contre lui. Ses bandes se dispersèrent. Resté presque seul, il se réfugia dans le monastère de Beaulieu, où il espérait jouir du droit d'asile. Sa femme, qui ne put l'y suivre, fut prise et conduite au roi. Henri respecta sa naissance ; il parut même touché de sa rare beauté et de ses malheurs. Il l'envoya auprès de la reine et lui assigna une pension. Par allusion à son innocence et aux charmes de sa figure, on lui donna à la cour le nom de *Rose Blanche*, que son mari avait reçu autrefois de la duchesse de Bourgogne. Empressé d'avoir Perkin en son pouvoir, mais craignant de heurter l'opinion en violant les privilèges de l'Église, Henri lui fit offrir la vie s'il voulait se livrer entre ses mains. Perkin accepta et fut conduit à Londres. On le promena sur un cheval, dans les principaux quartiers, pour le faire voir au peuple. Le roi ne voulut point qu'on l'amenât en sa présence, et se contenta de le regarder d'une fenêtre. Au bout de quelques mois, Perkin parvint à s'évader de la Tour ; mais ayant vainement cherché à passer sur le continent, il se réfugia dans le couvent de Shene (1). Le prieur de ce monastère obtint encore, pour lui, grâce de la vie ; mais il fut mis au carcan et forcé de lire à haute voix la confession de ses impostures. Reconduit à la Tour, il fut bientôt accusé d'y avoir tramé l'assassinat du gouverneur. L'infortuné comte de Warwick, qui,

(1) C'est à Shene, près Londres, résidence favorite de Henri VII, que ce prince fit construire le palais et le parc auxquels il donna le nom de Richemont, en mémoire du titre qu'il avait porté dans sa jeunesse.

depuis longtemps, languissait dans les fers, fut enveloppé dans cette accusation. La voix publique, avec trop de vraisemblance, chargea Henri VII d'avoir, lui-même, inventé toute l'histoire de ce complot. Il y trouvait l'avantage de se défaire, d'un seul coup, de deux concurrents, dont l'un lui semblait plus redoutable qu'il ne voulait en convenir, et dont l'autre, de son propre aveu, était le légitime et l'unique héritier d'une maison rivale. Un nouvel indice vint déposer contre Henri. A peine cette affaire eut-elle éclaté, qu'un moine fit paraître un second comte de Warwick : c'était le fils d'un cordonnier. Il parut que le but de cette jonglerie était de prouver que l'existence seule de l'héritier de la maison d'York suffirait pour exciter des troubles. Perkin fut pendu, et le malheureux prince eut la tête tranchée (1499). En lui périt le dernier rejeton mâle de la dynastie des Plantagenets. Sa mort excita une indignation générale : elle redoubla lorsque Henri, pour excuser cette barbarie, prétendit qu'il y avait été contraint par son allié, Ferdinand le Catholique, qui refusait, disait-il, de donner sa fille Catherine au prince de Galles tant qu'il existerait un descendant de la maison d'York. Cette union s'accomplit l'année suivante : le prince Arthur n'y survécut que peu de mois. Ne pouvant se résoudre à rendre la dot, le roi conçut aussitôt l'idée de faire épouser à la jeune veuve son second fils, Henri (*voy.* CATHERINE D'ARAGON et HENRI VIII). A ce mariage, destiné à devenir la source des plus grands événements, en succéda un autre, qui eut aussi d'importants résultats : ce fut celui de Marguerite, fille aînée de Henri VII, avec Jacques IV, roi d'Écosse. Les Anglais témoignèrent la crainte que cette alliance ne les fit passer un jour sous la domination des Écossais : Henri annonça que le contraire arriverait, et l'événement a justifié sa politique. Il était parvenu, à cette époque, au plus haut degré de sa puissance. Tous ses ennemis domestiques étaient abattus, et il était en paix avec les États voisins. Son avarice, augmentée par l'âge et enhardie par la soumission complète de ses peuples, franchit toutes les bornes de la justice et même de la honte. Deux avocats, Empson et Dudley, qu'il avait élevés au rang de ministres, furent les dignes instruments de ses exactions et de ses rapines. Tout homme qui avait du bien était exposé à se voir jeter en prison, sans nulle forme judiciaire, et condamner arbitrairement à d'énormes amendes. Il faut remonter jusqu'au règne des empereurs romains les plus diffamés par l'histoire pour trouver l'exemple d'aussi effroyables extorsions. Le roi tenait lui-même un registre secret du produit des confiscations et de la vente des grâces de tout genre. Ses serviteurs les plus dévoués n'étaient pas à l'abri de la rigueur de ses lois fiscales ou somptuaires. On en cite un trait remarquable : le comte d'Oxford était l'homme qu'il paraissait estimer et affectionner le plus. Henri accepta, un jour, une fête que lui donna ce seigneur dans son château de Henningham. Le comte, pour étaler plus de magnificence, avait fait prendre des habits de livrée à tous ses vassaux. C'est ce que défendait une loi expresse, afin de diminuer la trop grande influence des seigneurs sur les habitants de leurs terres. Le roi demanda au comte si cette foule de gens composaient sa suite ordinaire : le favori ne vit aucun danger à répondre qu'il ne les avait réunis et habillés que pour se faire honneur dans une circonstance aussi flatteuse pour lui. « Milord, s'écria brusquement le roi, je suis sans « doute très-sensible à la réception que vous « m'avez faite, mais je ne puis souffrir que, sous « mes yeux, on viole ainsi mes propres lois ; mon « procureur général vous dira deux mots. » Le comte fut poursuivi et bientôt amené à payer 15,000 marcs, par accommodement. Attentif à profiter de toutes les occasions, Henri sut tirer parti d'un événement inattendu pour satisfaire à la fois sa cupidité et sa vengeance. La tempête jeta sur les côtes d'Angleterre l'archiduc Philippe, qui se rendait des Pays-Bas en Espagne pour succéder à sa mère, Isabelle de Castille (janvier 1506). Henri lui fit un brillant accueil, mais ne lui laissa reprendre sa route qu'après l'avoir forcé de signer un traité de commerce qui était entièrement à son avantage. Le duc de Suffolk, mécontent de quelques procédés du roi, s'était réfugié en Flandre : Henri contraignit Philippe à lui écrire pour l'engager à repasser en Angleterre, avec l'assurance qu'il n'avait rien à redouter. Dès qu'il parut, il fut conduit à la Tour de Londres par ordre du roi : son crime était de descendre de la maison d'York par sa mère. Le déclin rapide de la santé de Henri l'avait rendu plus ombrageux que jamais. Il lui échappa un jour de manifester la crainte que le prince de Galles, son fils, ne voulût pas attendre sa mort pour monter sur le trône et ne le réclamât comme l'héritage de sa mère. La goutte, dont le roi était attaqué, dégénéra en phthisie : il sentit que sa fin s'approchait, et le cri de sa conscience commençait à se faire entendre. Effrayé lui-même du tableau de ses rapines, il ordonna, par son testament, de tardives restitutions. Il se flatta de désarmer le ciel en fondant des messes et des prières. Il expira, enfin, dans le château de Richemont, le 22 avril 1509, dans la 52e année de son âge et la vingt-quatrième de son règne. Son trésor, déposé dans des caves dont lui seul avait les clefs, se trouva monter à plus de 1,800,000 livres sterling, en espèces, somme prodigieuse pour le temps. En récapitulant la vie de ce prince, on a peine à concevoir ce qui a pu lui mériter, de la part de quelques historiens, le titre de *Salomon de l'Angleterre* (1). S—v—s.

(1) L'histoire de Henri VII et de son règne a été écrite en latin : par W. Fletwood, Londres, 1597, in-12 ; par F. Bacon de Verulam, Lyon, 1642, 1847, in-12 ; Amsterdam, 1662, in-12, traduite en anglais, Londres, 1650, in-4° ; traduite en français,

HENRI VIII, roi d'Angleterre, le vingtième depuis la conquête, est, de tous ceux qui ont gouverné ce pays, celui dont le règne forme l'époque la plus remarquable. C'est ce prince qui a transmis à ses successeurs le titre de *défenseur de la foi*, qu'il avait reçu du pape; et c'est lui qui a changé la foi en Angleterre. Il combattit les réformateurs; et c'est lui qui a introduit la réformation dans ses États. Jaloux à l'excès des droits et des honneurs de la couronne, c'est lui qui, le premier, viola le respect dû aux têtes couronnées, en faisant périr deux reines sur l'échafaud. Enfin, il fit voir sur le trône ce qui peut-être ne s'est jamais vu dans les conditions privées : il fut le mari de six femmes. Henri VIII naquit le 28 juin 1491; il était le second des trois fils de Henri VII et d'Élisabeth d'York, fille d'Édouard VI. Il succéda à son père le 22 avril 1509. Son avénement au trône excita des transports de joie dans toutes les classes de la nation, rebutée par l'avarice et la sévérité du feu roi. Un prince de dix-huit ans, de la figure et de la taille les plus avantageuses, d'une grâce et d'une adresse peu communes dans tous les exercices du corps, n'eut qu'à se montrer pour devenir l'idole du peuple. Tout semblait sourire au jeune monarque : réunissant sur sa tête les droits des deux *Roses* si longtemps rivales, il n'avait plus de mouvements intérieurs à redouter. Les trésors entassés par son père lui offraient d'immenses ressources, et l'avantage inappréciable de se voir dans l'indépendance à l'égard du parlement. Au dehors, le royaume jouissait d'une paix profonde. Un seul objet menaçait de la troubler : il fixa toute l'attention du roi et de son conseil. Henri, n'ayant encore que douze ans, avait été fiancé à Catherine d'Aragon, veuve de son frère aîné, Arthur, prince de Galles, mort en 1502, après quelques mois de mariage. Le pape Jules II avait accordé aux sollicitations de Henri VII les dispenses nécessaires pour cette alliance inusitée. Ce monarque, naturellement avare, répugnait doublement à rendre les 100,000 ducats qu'il avait reçus pour la moitié de la dot de sa belle-fille, et à perdre ses droits sur l'autre moitié : il craignait encore que la princesse, en se remariant, ne portât à un nouvel époux la jouissance du tiers des revenus de la principauté de Galles et du duché de Cornouailles, qui lui avait été assigné par son douaire. Mais le jour même que le jeune prince eut atteint sa majorité (27 juin 1505), le roi son père lui fit signer une protestation contre un engagement dont un enfant, disait-il, n'avait pu connaître la nature. Cet acte, quoi qu'on ait allégué depuis, ne fut dicté par aucun scrupule de conscience : l'intérêt pécuniaire seul dirigea encore Henri VII. Il voulait forcer Ferdinand le Catholique, père de Catherine, à renoncer au douaire de sa fille, dans le cas où le prince de Galles mourrait sans enfants. Au reste, cette fameuse protestation, qui fit tant de bruit dans la suite, fut alors tenue profondément secrète. Henri VIII lui-même parut ne s'en inquiéter nullement, lorsque des raisons politiques d'une haute importance et les rares vertus de Catherine d'Aragon l'eurent déterminé en sa faveur. Il l'épousa le 7 juin 1509, et la fit couronner quelques jours après avec une pompe extraordinaire. Rien ne manquait plus à son bonheur. Il voyait les principales puissances du continent rechercher son alliance : il renouvela tous les traités conclus par le feu roi, et jura particulièrement à Louis XII, roi de France, paix et amitié pour tout le temps de sa vie. C'est alors que commence à paraître sur la scène un homme qui joua un rôle si important pendant la majeure partie de ce règne, le fameux cardinal Wolsey. Fils d'un boucher d'Ipswich, introduit d'abord comme simple aumônier auprès du roi, il ne lui fallut que peu de mois pour acquérir un si grand crédit sur l'esprit de ce prince, qu'il devint le membre le plus influent du conseil privé, et fut, avec raison, considéré comme premier ministre. Quoique plus âgé que Henri, il se faisait une étude particulière de flatter et de servir les penchants naturels de ce prince pour le luxe et les plaisirs de tout genre. Les tournois, les danses, les festins qui se succédaient tous les jours eurent bientôt dissipé les richesses amassées par Henri VII. Retiré dans son intérieur, le jeune monarque se livrait au goût passionné qu'il avait pour la musique; mais plus souvent il était entraîné au jeu par les compagnons de ses plaisirs, qui ne rougissaient pas d'employer la fraude pour s'enrichir aux dépens de leur maître : il s'en aperçut trop tard, et les bannit de sa présence. Les intrigues de sa politique et le bruit des armes l'arrachèrent bientôt à cette vie peu honorable. Le pape Jules II avait amené les Français en Italie par la ligue de Cambrai : il voulut presque aussitôt en former une autre pour les en chasser. Il ne négligea rien pour captiver l'amitié de Henri; il lui envoya une rose d'or ointe de saint chrême et parfumée de musc. Enfin, il lui fit insinuer par Ferdinand, son beau-père, que son dévouement aux intérêts du Saint-Siége serait récompensé du titre de *roi très-chrétien*, dont Louis XII allait être dépouillé. Henri, comme on l'a vu, avait juré une amitié éternelle à ce prince : il crut concilier ses devoirs envers lui avec les vœux secrets de son ambition, en dépêchant un héraut à Paris pour le conjurer de ne point persévérer dans la guerre impie qu'il faisait au pape. Cette démarche n'ayant aucun succès, un second message révéla que des motifs très-temporels n'étaient point étrangers à cette exhortation religieuse : Henri demandait la restitution de la Normandie, de la Guyenne, de l'Anjou et du Maine, comme faisant partie du domaine de la couronne d'Angleterre. C'était déclarer la guerre : aussi

Bruges, 1724, in-8°; elle a été écrite en anglais, par C. Aleyn, Londres, 1638, in-8°; et en français par J. Marsollier, Paris, 1697, 1700, in-8°; 1725, 1757, 2 vol. in-12. E. D—s.

éclata-t-elle. Mais, au lieu de porter ses forces en France, où la possession de Calais lui rendait une invasion facile, Henri se laissa persuader d'envoyer une armée en Espagne, pour agir de concert avec le roi Ferdinand : ce dernier flattait son gendre de la prompte conquête de Bayonne, qui devait le conduire à celle de la Guyenne. Mais le marquis de Dorset, général des troupes anglaises, ne tarda pas à s'apercevoir que Ferdinand ne l'avait attiré que pour l'aider à conquérir la Navarre : il refusa de prendre part à cette entreprise, et rembarqua son armée. Un combat naval qui eut lieu cette même année (1512) peut donner une juste idée de la marine militaire de ce siècle. La flotte de France et celle d'Angleterre étaient à peu près de quarante vaisseaux chacune : le plus gros était l'amiral anglais, bâtiment de cent tonneaux; il accrocha l'amiral français, qui prit feu : tous deux périrent. De part et d'autre, on resta en suspens, comme frappé d'épouvante. Bientôt après, les Français demeurèrent maîtres de la mer, et firent une descente dans le comté de Surrey. La campagne suivante fut plus active. Henri VIII passa lui-même sur le continent, après avoir établi la reine Catherine régente pour le temps de son absence. Il assiégea Térouanne; gagna, sans peine comme sans gloire, la bataille de Guinegate, ou des *Éperons*, sur les Français qui étaient accourus pour faire lever le siége, prit la ville, et la mit au pouvoir de l'empereur Maximilien, qui la fit raser. Ce monarque servait dans l'armée anglaise en qualité de volontaire, et recevait une solde de cent écus par jour. De Térouanne, Henri marcha sur Tournai, qui appartenait alors à la France. Il est remarquable que, dans la sommation, il prit son prétendu titre de *roi très-chrétien;* et il l'est plus encore que c'est à ce même titre que la place se rendit à lui. Wolsey, qui suivait son maître, se fit donner le riche évêché de Tournai. Les armes de Henri n'avaient pas été moins heureuses dans son propre pays. Jacques IV, roi d'Écosse, pour opérer une diversion en faveur de la France, dont il était le fidèle allié, était entré en Angleterre à la tête d'une puissante armée. Ayant rencontré les Anglais à Flowdenfield, il engagea la bataille, et la perdit avec la vie. Henri VIII en reçut l'importante nouvelle le jour même de la reddition de Tournai. Il tint une cour splendide dans cette ville. L'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, vint lui rendre visite : elle était accompagnée de son neveu l'archiduc Charles, depuis si fameux sous le nom de Charles-Quint. Le roi d'Angleterre ne reprit le chemin de ses États qu'après avoir signé divers traités, dont le but était de donner une nouvelle activité à la coalition contre la France. Dans celui qui fut conclu avec l'empereur, Henri promettait à l'archiduc Charles la main de sa sœur Marie. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était joué par ses astucieux alliés. Le pape Léon X, qui avait succédé à Jules II, décerna au roi d'Angleterre le titre de *champion de l'Église*, et lui envoya une épée et une toque bénites. Mais déjà le Saint-Père avait secrètement fait sa paix avec Louis XII. Le roi d'Espagne avait imité cet exemple; et l'empereur, rompant tout à coup ses engagements personnels avec Henri, fit demander au roi de France la princesse Rénée, sa fille, pour le jeune archiduc Charles. En apprenant cette dernière nouvelle, Henri laissa éclater sa fureur. Le duc de Longueville, qui avait été fait prisonnier à la journée des *Éperons*, profita habilement de la conjoncture pour lui rappeler l'amitié qu'il avait vouée jadis à son souverain. La négociation fut conduite si rapidement, qu'en cinq jours la paix avec la France et le mariage de Louis XII avec la princesse Marie furent irrévocablement arrêtés (7 août 1514). Peu de temps après, Marie fut conduite en France; mais Louis ne survécut que trois mois à cette union. François Ier lui succéda : Henri renouvela les traités conclus avec son prédécesseur. Wolsey, qui de jour en jour devenait plus puissant, saisit cette occasion de se rendre agréable au nouveau monarque français : il avait besoin de son crédit à la cour de Rome pour obtenir le chapeau de cardinal, qui manquait à son ambition; et il le dut, en effet, à ses bons offices. Mais le monarque faisait en même temps, auprès du Saint-Siége, une autre démarche qui, de la reconnaissance, fit passer le ministre anglais à des sentiments tout opposés. François, dans la persuasion que le rétablissement d'un évêque français à Tournai pourrait amener plus promptement la restitution de cette ville, demanda des bulles pour le prélat qui venait d'être élu, au moment où Wolsey s'était emparé de ce siége. Le cardinal, furieux de perdre une si riche proie, jura de se venger. La victoire éclatante de François Ier à Marignan (septembre 1515) lui fournit le prétexte d'alarmer son maître sur les desseins ultérieurs d'un prince jeune et belliqueux. Naturellement porté, par une jalousie secrète, à servir l'animosité de son favori, Henri se décida à faire une guerre sourde à François. Il offrit des subsides considérables à l'empereur Maximilien, qui, selon son usage, prit l'argent et ne fit rien. Quelques lettres flatteuses, des présents d'un grand prix, ramenèrent Wolsey à des sentiments plus pacifiques envers la France; et Henri revint aussitôt à ses premiers projets d'alliance avec François Ier. Il signa un traité, dont les principales dispositions réglaient l'union future de la princesse Marie, sa fille, avec le Dauphin, la restitution de Tournai, et une prochaine entrevue des deux rois. Enchanté du succès de cette négociation, Henri accumula tant de pouvoirs réunis sur la tête de Wolsey que ce prince, né si impérieux, ne conserva guère que les dehors de la royauté. La mort de l'empereur Maximilien étant devenue le signal de la longue et sanglante rivalité qui éclata entre François Ier et Charles-Quint,

le premier de ces monarques redoubla d'efforts pour s'assurer l'alliance de l'Angleterre. Henri répondit à ses avances par une égale courtoisie : il voulut être le parrain du second fils de François (qui fut depuis Henri II). Enfin, dans leur impatience extrême de lier une amitié personnelle, les deux rois jurèrent de ne point faire leur barbe jusqu'à ce que l'entrevue promise eût été effectuée. Charles, jaloux de cet empressement mutuel, imagina de prévenir son rival. Il débarqua presque à l'improviste à Douvres. Henri alla au-devant de l'empereur, et le ramena à Cantorbéry pour le présenter à la reine Catherine d'Aragon, sa tante. En offrant en perspective la tiare au cardinal Wolsey, Charles l'attira secrètement dans ses intérêts: mais il eut le chagrin d'observer que sa visite ne servirait qu'à hâter celle de Henri VIII à François Ier. En effet, le roi d'Angleterre passa sur le continent en même temps que lui, et descendit à Calais, avec la reine et toute la cour. Ce fut entre Ardres et Guines (7 juin 1520) qu'eut lieu sa première entrevue avec le roi de France. Les seigneurs des deux nations y déployèrent à l'envi une si grande magnificence, que les peuples étonnés donnèrent à cette brillante réunion le nom de *Camp du drap d'or*. Pendant dix-sept jours, les fêtes se succédèrent sans interruption. Les deux rois joutèrent ensemble : plus adroit et plus agile, François fit faire un *merveilleux saut* à son adversaire, qui, dans le moment, ne put dissimuler un secret dépit. La grâce et la délicatesse présidèrent d'ailleurs à tous leurs discours, à tous leurs procédés. Henri, lisant au monarque français le dernier traité qu'ils venaient de conclure, s'arrêta tout à coup dans l'énumération de ses titres, et eut l'attention d'omettre celui de *roi de France*, usité dans le protocole ordinaire. François Ier témoigna, par un sourire, que cette politesse ne lui avait point échappé. Se mettant au-dessus des formalités prescrites par le cérémonial ou la méfiance, les deux princes allèrent plusieurs fois, sans gardes, se livrer à la bonne foi l'un de l'autre, et ne se séparèrent qu'après avoir reçu réciproquement des présents d'une haute valeur, gages de l'amitié qu'ils s'étaient jurée : elle survécut peu à ces protestations mutuelles. Charles-Quint, au lieu de prendre part à la réunion des deux rois, était resté dans le voisinage à les observer. Henri ne voulut point repasser dans son île sans rendre à l'empereur la visite qu'il en avait reçue le mois précédent. Il alla le trouver à Gravelines, et le ramena à Calais, où il ne négligea rien pour donner à cette nouvelle entrevue autant d'éclat qu'à la précédente. Mais peu sensible au plaisir, Charles ne s'occupa que du soin de supplanter son rival dans l'esprit de Wolsey, dont il savait apprécier tout le pouvoir : il y réussit. La guerre ayant bientôt éclaté entre le roi de France et l'empereur, Henri intervint dans cette querelle, bien moins comme médiateur que comme allié de Charles-Quint. Mais des discussions d'une nature bien différente vinrent absorber toute son attention. Luther avait levé l'étendard de la révolte contre le Saint Siége : sa doctrine commençait à se répandre. Henri VIII, qui avait la prétention d'être un des premiers théologiens de la chrétienté, fut indigné du mépris avec lequel le sectaire allemand parlait de St-Thomas d'Aquin, son auteur favori. Il se fit gloire de descendre dans la lice, et composa un ouvrage intitulé *De septem sacramentis, contra Martinum Lutherum, hæresiarchon, per illustrissimum principem Henricum VIII*. Le livre fut présenté au pape en plein consistoire : Léon X le compara aux écrits de St-Jérôme et de St-Augustin. Un bref, souscrit par vingt-sept cardinaux, décerna au royal auteur le titre de *défenseur de la foi* (1521). Henri, pénétré de reconnaissance, n'osa refuser à Léon X d'entrer dans la ligue secrète que ce pape venait de tramer avec l'empereur contre le roi de France. Charles-Quint fit un second voyage en Angleterre pour hâter le moment des hostilités. Henri, qui, précédemment, lui avait promis sa sœur, et l'avait donnée, quelques mois après, à Louis XII, lui promit, cette fois, sa fille, déjà engagée au Dauphin de France. Une des clauses de ce traité est remarquable, en ce qu'elle donne à la fois la mesure de l'esprit du siècle et de l'influence excessive du cardinal Wolsey. Les deux monarques, le prenant également pour juge de leur loyauté, se soumirent d'avance à l'excommunication qu'il lui plairait de lancer en qualité de légat. Henri fit attaquer aussitôt la France et l'Écosse. La magnificence extraordinaire des fêtes qu'il avait données successivement à François Ier et à Charles-Quint avait épuisé son trésor : mais ne pouvant justifier cette nouvelle guerre, il n'osa demander des subsides au parlement. Il eut recours à ces taxes arbitraires, si improprement nommées *bénévolences*, puisqu'elles n'étaient réellement que des emprunts forcés. Pour que personne ne pût échapper à cette contribution, le roi ordonna un dénombrement général et l'estimation rigoureuse des propriétés de chaque individu. Les sujets laïques furent taxés au dixième de leurs revenus, et les ecclésiastiques au quart. Quelque considérables que fussent les sommes extorquées par cette odieuse voie, une flotte et deux armées de terre à entretenir les eurent promptement absorbées. Henri se vit réduit à convoquer un parlement. Wolsey y vint, en personne, demander huit cent mille livres sterling : un morne silence lui fit assez connaître quelle était la disposition des esprits. Furieux de cette résistance inattendue, le roi manda un des chefs les plus influents de l'opposition : « Oh! oh! l'ami, lui dit-il dès qu'il « l'aperçut: vos gens ne veulent donc pas laisser « passer mon bill? » Puis, mettant la main sur la tête du député, qui, selon l'étiquette, était à genoux devant lui : « Que ma volonté se fasse « demain, ajouta-t-il, ou demain cette tête est à

« bas! » Dès le jour suivant, les subsides furent votés. Les troupes anglaises, renforcées d'Espagnols et d'Allemands, envahirent la Picardie, et s'avancèrent sur l'Oise, jusqu'à onze lieues de Paris. Mais, à l'approche de l'armée du duc de Vendôme, les alliés battirent en retraite. Mécontent de l'empereur qui l'avait joué deux fois successivement, en faisant donner à Adrien VI et à Clément VII la tiare qu'il lui avait promise, le cardinal Wolsey changea de nouveau d'affections, et en fit changer à son maître. Il méditait sa réconciliation avec François Ier, lorsque la fatale journée de Pavie (1525) mit ce monarque au pouvoir de Charles-Quint. Henri fut vivement affecté d'un événement qui laissait l'empereur sans rival, et l'Europe sans équilibre; mais, dans le premier moment, on le vit s'abaisser à feindre : il ordonna des réjouissances publiques à Londres. Une politique plus noble et mieux entendue le porta bientôt à reprendre le rôle qui convenait à sa gloire et à ses intérêts. Il entra en négociation avec la régente de France : il exigea d'elle la promesse de ne consentir à aucun démembrement de la monarchie, pour la rançon du roi son fils. Il écrivit, de sa main, une longue lettre à l'empereur, pour lui demander la délivrance de son auguste prisonnier à des conditions équitables. Cette démarche ne produisit aucun effet sur l'âme hypocrite et froide de Charles-Quint : mais François Ier en fut sensiblement touché. A peine eut-il recouvré sa liberté, que, de Bayonne, il adressa au roi d'Angleterre des protestations de reconnaissance et d'amitié. Dans ces dispositions réciproques, une convention fut conclue sans peine (8 août 1526). Henri s'obligea à n'entrer dans aucune relation avec l'empereur avant que celui-ci eût rendu les deux fils de France qui étaient en otage entre ses mains. Le cardinal Wolsey passa lui-même en France, pour se concerter avec le roi, qui daigna aller au-devant de lui jusqu'à Amiens. Il fut stipulé que le duc d'Orléans, second fils de François, épouserait la princesse Marie, qui avait été promise au Dauphin son frère. Par une seconde convention qui suivit de près la première, Henri VIII se désista de toutes les prétentions que, depuis Édouard III, les rois d'Angleterre s'attribuaient sur la couronne de France. Un prétexte plausible s'offrit aux deux monarques pour éclater ouvertement contre l'empereur. Charles tenait en captivité, à Rome même, le pape Clément VII. Après avoir rempli une partie des conditions rigoureuses qui lui avaient été imposées, le pontife trouva le moyen de s'évader. Il implora l'assistance des rois de France et d'Angleterre. Henri sentit combien la circonstance était favorable pour l'accomplissement d'un projet de la nature la plus délicate : la dissolution de son mariage avec Catherine d'Aragon. Il serait difficile d'assigner d'une manière certaine le temps auquel germa dans son esprit la première idée de ce divorce, devenu, par ses immenses résultats, une des plus grandes époques de l'histoire moderne : les historiens sont aussi peu d'accord sur sa date précise que sur ses causes réelles. Les uns prétendent que Henri ne conçut le dessein de répudier Catherine qu'après avoir vu la célèbre Anne Boleyn (1), en 1527; les autres soutiennent que, plusieurs années auparavant, le cardinal Wolsey, pour se venger de Charles-Quint, avait suggéré à son maître de renvoyer la reine Catherine, tante de ce monarque, pour épouser la duchesse douairière d'Alençon, sœur de François Ier. Mais la date même où Anne Boleyn revint de la cour de France à celle d'Angleterre n'est point parfaitement avérée. Les seuls faits qui le soient, c'est que, dans une lettre adressée, en 1524, à Simon Grynæus, Henri lui confesse que des doutes sur la légalité de son mariage l'ont déterminé à s'abstenir de toute cohabitation avec la reine; c'est que la réponse du doyen de St-Paul à une consultation du roi sur la possibilité du divorce est datée de 1526; c'est enfin que la mission du secrétaire Knight à Rome, pour l'obtenir du pape, eut lieu en 1527. Si l'on suppose, avec quelques auteurs, que cette démarche précéda de plusieurs mois l'apparition d'Anne Boleyn à la cour de Catherine d'Aragon, du moins est-on obligé d'accorder aux autres que la résolution de Henri n'éclata avec toute la violence de son caractère que lorsque la passion dont il s'enflamma pour Anne Boleyn fut irritée par la résistance insidieuse que cette jeune personne lui opposa. Déterminé à se servir de tous les moyens pour rompre des chaînes qui lui étaient devenues odieuses, il eut recours d'abord à l'arme la plus puissante : il fit parler la religion. Mais, tant que la reine avait conservé sa beauté et le don de lui plaire, sa conscience était demeurée fort tranquille, puisque dix-huit ans d'union n'avaient été troublés par aucune plainte. Tout à coup les scrupules arrivent en foule : tout à coup il se souvient que le savant archevêque de Cantorbéry, Warham, parlant à Henri VII en plein conseil, avait déclaré incestueux le mariage du beau-frère et de la belle-sœur; il se rappelle la protestation qu'on lui avait fait signer dans son enfance; il lui revient à la mémoire que, lorsqu'il proposa sa fille Marie à un fils du roi de France, l'évêque de Tarbes, ambassadeur de ce monarque, avait élevé des doutes sur la légitimité de la jeune princesse. Il n'hésite plus à attribuer la mort prématurée de ses deux fils à la malédiction du ciel; il s'alarme enfin de voir le trône sans héritier mâle. L'évêque de Lincoln, son confesseur, excité par Wolsey, achève de semer l'inquiétude dans son âme. Henri lui-même consulte son casuiste de prédilection; et il trouve dans St-Thomas d'Aquin que le pape ne peut point donner de dispense contre le droit

(1) Les auteurs français la nomment communément *Anne de Boulen*; mais il existe encore des lettres de sa main signées *Boleyn*, comme on l'écrit ici.

divin : or, le Lévitique défendant les mariages tels que celui qu'il a contracté avec Catherine, il en conclut que les dispenses de Jules II sont nulles. Il compose un mémoire théologique, et l'expédie promptement à Clément VII. Il eût été singulier que, Henri VIII s'armant contre le pape des lois de Moïse, et citant sans cesse le Lévitique, qui interdit le mariage du beau-frère et de la belle-sœur (1), on ne lui eût pas objecté le Deutéronome (2), qui ordonne d'épouser la veuve de son frère lorsqu'il est mort sans enfants, ce qui était précisément le cas de Henri lui-même, à l'égard de Catherine d'Aragon. Les partisans de la reine ne négligèrent pas un argument qui leur fournissait l'avantage de combattre, à armes égales, le théologien couronné. Clément VII, pressé en deux sens opposés, par le roi d'Angleterre qu'il aimait, et par l'empereur qu'il craignait, promettait, se rétractait, temporisait, dans l'espoir que la passion du roi pour Anne Boleyn serait éteinte avant la fin de cette longue et fatigante controverse. Un de ses artifices avait été de nommer les cardinaux Wolsey et Campeggio, ses légats *a latere*, juges de ce grand procès, avec l'insinuation secrète au dernier de traîner l'affaire en longueurs; mais ce furent ces longueurs mêmes qui irritèrent l'impatience naturelle de Henri. Il fixa le jour auquel il voulait que la reine et lui comparussent en personne devant les légats (21 juin 1529). Cette scène indécente était préparée pour perdre Catherine : elle tourna entièrement à sa gloire. Sa noble fermeté triompha de la malice de ses ennemis, et réduisit son injuste époux lui-même au silence (*voy.* CATHERINE D'ARAGON). Il n'avait plus que la force à employer; il y eut recours : la malheureuse reine fut reléguée dans un château près de Dunstable. Henri fit de nouveau solliciter le pape; mais Clément VII venait de se réconcilier avec Charles-Quint; et, sur ses instances, il évoqua l'affaire à Rome. Le roi, furieux et encore aigri par Anne Boleyn, rendit son favori responsable de la fatale issue d'une affaire dont il avait dû prendre la principale direction. Frappé d'une disgrâce soudaine et complète, Wolsey fut dépouillé de ses immenses richesses et mourut, peu de temps après, dans les remords et le désespoir. Un théologien, dont le hasard avait procuré la connaissance au roi, et qui depuis joua un grand rôle dans l'histoire de la réformation, Cranmer, commence à cette époque à paraître sur la scène. Par son conseil, Henri consulte sur son mariage les principales universités de l'Europe. La plupart, et nommément toutes celles de France, sont favorables à ses vœux. Il transmet l'ensemble de leurs décisions au parlement, et le charge d'instruire l'affaire de son divorce, que l'on appelait à juste titre : *l'affaire importante du roi*. Craignant la résistance du clergé, il cherche à l'affaiblir, ou plutôt à l'humilier. Il avait solennellement reconnu dans le cardinal Wolsey, et même sollicité pour lui, les pouvoirs de légat; et il déclara coupable tout ecclésiastique qui s'y était soumis : c'était condamner le clergé en masse. Il ne laissa désarmer sa colère que par le don d'une somme considérable. C'est de ce moment que Henri VIII, toujours de plus en plus aigri par les réponses évasives de la cour de Rome, commença réellement à porter la main à l'encensoir. Sans annoncer hautement le projet trop manifeste d'un schisme, il se fit décerner le titre de *protecteur et chef suprême de l'Église d'Angleterre*. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on parvint à insérer dans l'acte cette restriction : *autant que la loi du Christ le permet*. Le roi ne voulait pas cependant qu'on le soupçonnât de chercher à toucher au dogme. La preuve de son orthodoxie coûta la vie à trois luthériens, qui furent brûlés cette même année (1531). Il ne faisait pas une tentative pour hâter la répudiation de Catherine, qu'il ne sentît la nécessité de prévenir le ressentiment de Charles-Quint, et de se rapprocher de François Ier. Les deux rois eurent à Calais et à Boulogne (1532) plusieurs entrevues presque aussi brillantes que celles qui avaient eu lieu douze ans auparavant. Henri, à la demande de son royal ami, avait amené l'objet de sa passion sous le nouveau titre de marquise de Pembroke. Le galant François Ier fit présent à la belle Anglaise d'un superbe diamant, et lui promit d'accélérer, par ses instances à la cour de Rome, le moment où il pourrait la saluer comme reine. Henri ne négligea rien pour exciter son allié à suivre son exemple, et à se déclarer chef suprême de l'Église gallicane. Il remit entre ses mains le jeune comte de Richemont, son fils naturel, en témoignant le désir qu'il fût élevé à la cour de France. Henri, à son retour, épousa secrètement sa maîtresse; mais, quelques mois après, sa grossesse ne permit plus de tenir cette union cachée. Le roi se trouvait donc avoir deux femmes, et Rome faisait encore attendre sa décision. Cranmer, nouvellement élevé à l'archevêché de Cantorbéry, s'offrit à trancher la difficulté. Le 23 mai 1533, il prononce, en qualité de primat d'Angleterre, la sentence qui déclarait nul et non avenu le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Cinq jours après, une autre sentence reconnaît Anne Boleyn pour épouse et reine légitime. Henri la fait aussitôt couronner avec une pompe extraordinaire. Indigné de l'audace avec laquelle l'archevêque de Cantorbéry avait empiété sur ses droits, le pape casse ses deux sentences, et menace Henri de l'excommunication, si, avant un terme fixé, il n'a point tout remis sur l'ancien pied. Pour toute réponse, Henri déclare princesse de Galles Élisabeth, qu'Anne Boleyn venait de mettre au monde. Marie, fille de Catherine d'Aragon, était enveloppée dans la condamnation de sa mère. François Ier, dans l'intervalle, s'était rendu à Marseille, auprès de Clément VII, qui y avait accompagné sa nièce, Catherine de Médicis. A la

(1) *Lévitiq.*, XVIII, 16.
(2) *Deuter.*, XXV, 5.

prière du roi de France, le souverain pontife se borna à demander que Henri VIII comparût à Rome par procureur, et s'engageât, par écrit, à se soumettre aux décisions du Saint-Siége. De son côté, le pape promettait de faire juger ce grand procès à Cambrai, par une commission qui ne serait point suspecte au roi d'Angleterre. François expédie promptement à Londres Jean du Bellay, évêque de Paris, pour presser Henri d'accepter cette proposition. Jean du Bellay, avec la même célérité, passe de Londres à Rome; mais il n'est chargé que d'une promesse verbale. Clément insiste pour que le roi produise une promesse écrite; et il fixe le terme auquel cet acte authentique doit lui être remis. Ce terme expire et rien ne paraît. Le bruit circule à Rome qu'on vient de publier à Londres un libelle infâme contre le siége apostolique, et qu'on y a joué, en présence du roi lui-même, une farce indécente dirigée contre le pape et les cardinaux. L'évêque de Paris demande un délai de six jours, et il ne peut l'obtenir: la sentence est prononcée (23 mars 1534); l'union de Henri VIII avec Catherine d'Aragon est déclarée valide; il est sommé de la reprendre sous peine d'excommunication : et, deux jours après, arrivent en bonne forme toutes les pièces que l'on attendait; le courrier avait été retardé par un accident. Combien de fois, à ce sujet, s'est-on récrié sur la fatalité qui donne souvent aux causes les plus légères les résultats les plus graves! Mais l'exemple est-il bien choisi? D'après le caractère impétueux et obstiné de Henri VIII, pense-t-on que la permission tardive du pape de contenter des désirs déjà satisfaits l'eût touché au point de renoncer tout à coup à l'accroissement de puissance et de richesse dont il est impossible de méconnaître le plan dans toute sa conduite antérieure? Déjà dans les sessions précédentes du parlement, non content du titre de chef suprême de l'Eglise anglicane, n'avait-il pas réellement établi sa suprématie et détruit celle du pape, en abolissant les annates et toute redevance quelconque payée jusqu'alors à la chambre apostolique; en soumettant les monastères à la seule inspection de ses commissaires; en déclarant enfin que l'on pouvait, sans hérésie, combattre et nier l'autorité du Saint-Siége? Tandis même qu'il expédiait à Rome ce courrier tant attendu, le parlement, à son instigation, n'avait-il point passé plusieurs actes directement contraires à l'accommodement que le roi semblait désirer? Les faits et les dates suffisent pleinement pour révéler sa pensée. Le 30 mars, et conséquemment avant qu'il fût possible de savoir à Londres ce qui s'était passé à Rome le 23 du même mois, la session du parlement était déjà close; les sentences du primat Cranmer contre Catherine d'Aragon et en faveur d'Anne Boleyn solennellement confirmées, et les enfants nés ou à naître de ce second mariage reconnus seuls héritiers légitimes du trône. Il restait donc peu de chose à faire pour consommer le schisme, lorsque Henri reçut la nouvelle de sa condamnation. La mort de Clément VII, qui la suivit d'assez près, l'élection du cardinal Farnèse (Paul III), qui lui avait toujours été favorable, lui offraient de nouvelles chances de succès : il les dédaigna toutes et convoqua aussitôt le parlement, qui, se piquant d'aller au-devant de ses vœux, s'empressa d'annexer à la couronne la plénitude des droits tant spirituels que temporels, jusqu'alors inhérents à la papauté. Une proclamation du roi défendit de donner désormais à l'évêque de Rome le nom de pape, et ordonna de l'effacer de tous les livres. Devenu souverain pontife d'une nouvelle Église, Henri VIII ne voulait cependant pas être considéré comme fondateur d'une religion nouvelle. C'est de ce principe que dérivèrent les nombreuses contradictions que présente sa conduite depuis l'époque du schisme. Se croyant maître absolu des esprits comme il l'était des personnes, il changea la discipline et ne permit pas que l'on changeât le dogme. A ses yeux, ce fut un crime capital de croire au pape; c'en fut un de croire à Luther. Que l'on se figure l'incertitude cruelle où flottaient continuellement ses sujets et ses ministres eux-mêmes! Le vénérable évêque Fisher, le célèbre chancelier Thomas More, tous deux invinciblement attachés à la religion de leurs pères, payent de leur tête le refus de prêter le serment de suprématie. Dans le même temps, des protestants sont traînés au supplice pour s'être élevés contre les sacrements de l'Église romaine. Plein de la plus haute estime pour ses propres connaissances théologiques, aveuglé par les perpétuelles adulations de ses favoris, enhardi par la lâche souplesse du parlement, Henri prétendit être et fut en effet l'unique arbitre de la foi, le régulateur suprême des consciences. L'histoire n'offre pas un autre exemple d'un despotisme aussi absolu. Personne, sans le braver, n'y résista avec plus de courage et de dignité que l'infortunée Catherine d'Aragon; elle mourut sans avoir voulu reconnaître aucun des actes qui la dépouillaient de ses titres de reine et d'épouse légitime (1536). Les adieux touchants et la mort de cette vertueuse princesse parurent produire quelque impression sur le cœur de Henri; mais Anne Boleyn ne prit pas même la peine de dissimuler sa joie d'un événement qui lui laissait le trône sans partage. Pour mieux s'y affermir et se ménager un appui au dehors, elle avait conçu le projet de marier sa fille Élisabeth, à peine sortie du berceau, avec le duc d'Angoulême, troisième fils du roi de France. Henri avait consenti à en faire la proposition à François Ier, dans l'espoir de l'attacher plus fortement à sa cause. Il recevait, à la même époque, des avances de Charles-Quint. Ce monarque s'était persuadé que la mort de la reine Catherine, sa tante, devait écarter désormais tout obstacle à un rapprochement sincère entre lui et son ancien allié, le roi d'Angleterre; il porta sa pensée plus loin; il lui offrit de le réconcilier

avec le pape. Le moment n'était point favorable : Henri négociait alors avec les princes protestants de la ligue de Smalkalde; et il méditait l'accomplissement d'un projet qui, loin de le ramener sous les lois du Saint-Siége, devait consommer à jamais la rupture. Aux honneurs de chef suprême de l'Église d'Angleterre, il voulut joindre les profits que ce titre lui offrait. Les richesses du clergé tentaient sa cupidité ; mais, par un reste de ménagement pour les esprits, il résolut de procéder avec mesure. Il n'attaqua d'abord que les monastères d'une classe inférieure; et, avant même de prononcer leur spoliation, il essaya de la faire approuver par l'opinion publique. Thomas Cromwell, secrétaire d'État, avait été nommé vice-régent ou vicaire général du roi-pontife : il envoya des commissaires dans les couvents des deux sexes, et donna la plus grande publicité à leurs rapports. Les écrivains protestants eux-mêmes, et notamment Hume, ne dissimulent pas que ce fut l'envie de plaire au roi, et non la vérité, qui dicta la plupart de ces relations monstrueuses. Il n'y a point d'infamies, point de forfaits sous le ciel, dont ne furent accusés les moines et les religieuses: on prétendit que tous demandaient leur liberté; mais on employa la violence pour les arracher de leurs retraites. Docile aux instructions qui lui furent remises, le parlement se borna d'abord à supprimer les monastères dont le revenu était au-dessous de 200 livres sterling, et confisqua leurs biens au profit de la couronne. Il s'en trouva trois cent soixante-seize: la totalité de leurs rentes annuelles montait à 32,000 livres sterling, et leur mobilier à 100,000. L'établissement d'une nouvelle commission, nommée sans déguisement *cour de l'augmentation du revenu du roi*, fit assez pressentir les desseins ultérieurs du monarque. Après avoir obtenu des deux chambres tout ce qu'il avait désiré d'elles, il prononça (14 avril 1536) la dissolution de ce parlement, non moins mémorable à cause des grandes innovations dont il fut l'instrument, qu'à raison de sa longue durée; il était formé depuis six ans, ce qui n'avait point d'exemple encore dans les annales de la monarchie. Quelques jours de plus, ce corps dégradé aurait trouvé une occasion éclatante de donner au roi un nouveau témoignage de son entier asservissement à toutes ses volontés. Anne Boleyn, fille d'honneur de la reine Catherine, lui avait enlevé son époux et sa couronne : par un retour que les peuples regardèrent comme une vengeance céleste, Jeanne Seymour, fille d'honneur de la nouvelle reine, occupe tout à coup sa place dans la couche royale et sur le trône. Anne avait favorisé de toute son influence l'élévation d'une puissance ecclésiastique inconnue jusqu'alors; et c'est cette même puissance qui rompt tous ses nœuds avec le monarque, qui poursuit sa mémoire jusque dans l'enfant né de cette union. Au milieu d'un tournoi où Henri présidait avec elle, il se lève et s'éloigne furieux. Dès le lendemain, la reine est arrêtée, conduite à la Tour, accusée d'adultère, d'inceste, de complot contre la vie de son époux. Une commission, présidée par son oncle, le duc de Norfolk, la condamne à être brûlée vive ou décapitée, *selon le bon plaisir du roi*. Dix-sept jours la virent passer du trône à l'échafaud, où Henri VIII donna le premier exemple de cet attentat sacrilége contre la majesté royale. Rien ne put fléchir le despote impitoyable : on montre encore, dans le parc de Richemont, l'endroit où il attendit et reçut l'affreux signal qui lui annonçait que la tête qu'il avait couronnée de ses mains roulait aux pieds du bourreau (19 mai 1536). Anne sans doute avait été coupable d'ambition, d'artifices, de légèreté; mais son meurtrier se chargea lui-même de sa justification. Le lendemain de sa mort, encore tout couvert, pour ainsi dire, de son sang, il épousa la jeune et belle Seymour (*voy.* Anne de Boulen.). Comme s'il eût été dans son plan d'ajouter la dérision à la cruauté, il voulut revêtir des formes légales les actes les plus violents de sa tyrannie. Un nouveau parlement fut convoqué : Henri, dans le discours qu'il y prononça, se fit un mérite auprès de ses peuples de ce qu'après deux mariages aussi malheureux, il avait daigné consentir à un troisième. L'orateur de la chambre des communes le compara, pour la justice et la prudence, à Salomon; pour la force et le courage, à Samson; pour la beauté et la grâce, à Absalon. L'archevêque Cranmer avait prononcé le divorce d'Anne Boleyn, lorsque déjà elle n'existait plus; il avait déclaré bâtarde sa fille Élisabeth : le parlement donna à ces actes force de loi. La couronne fut dévolue aux enfants à naître de Jeanne Seymour, ou de toute autre femme que le roi pourrait épouser dans la suite. A défaut d'enfants, on lui conféra le pouvoir inouï de désigner son successeur par testament ou par lettres patentes. En apprenant la mort tragique d'Anne Boleyn, le pape Paul III conçut l'espoir de ramener Henri VIII dans le giron de l'Église. Henri ne répondit à ses avances qu'en faisant mettre au rang des crimes de haute trahison tout écrit, tout discours, tendant à rétablir en Angleterre l'autorité de l'évêque de Rome. Ce fait vient encore à l'appui des conjectures qui portent à penser que, séduit par tous les avantages attachés à sa suprématie religieuse, Henri VIII avait médité à loisir sa rupture avec le pape; il dissimula jusqu'à ce qu'il en eût trouvé le prétexte, le saisit avidement dès qu'il s'offrit, et, dès qu'il eut atteint le but, refusa sans détour de revenir sur ses pas. En effet, comme pour mieux braver le souverain pontife, à l'instant même où celui-ci lui ouvrait les bras, Henri manifesta ouvertement l'intention d'élever autel contre autel. Il semblait faire gloire, jusque-là, de sa vénération pour les dogmes fondamentaux, et tout à coup il convoque le clergé; il lui impose une nouvelle profession de foi; il révolte les catholiques en réduisant les sept sacrements à trois; il irrite les protestants en leur ordonnant de croire à la présence réelle. Le

mécontentement des premiers ne tarda pas à éclater. Le spectacle d'une multitude de religieux chassés de leurs cloîtres et errant dans les campagnes pénétra les peuples de pitié et d'indignation: de nombreux rassemblements, ou plutôt des armées d'insurgés, marchèrent sur Londres pour demander vengeance des outrages faits à l'antique religion du pays. Henri sut employer à propos la fermeté pour réprimer la révolte, et l'adresse pour calmer les esprits. Un événement longtemps attendu vint combler ses vœux : la reine lui donna un fils. Cet enfant fut reçu par la nation comme le gage de la tranquillité publique, sans cesse compromise par l'incertitude de la succession au trône, depuis la loi qui en excluait comme illégitime les princesses nées des deux premiers mariages. Mais un revers cruel troubla bientôt la joie de Henri : Jeanne Seymour ne survécut que douze jours à la naissance de son fils (24 octobre 1537). Devenu plus puissant que jamais par la soumission des catholiques, Henri VIII prit une résolution qui satisfaisait à la fois sa vengeance, sa politique et sa cupidité. L'entière destruction des monastères lui parut le moyen le plus sûr et le plus prompt d'enlever aux mécontents leurs dernières ressources, et d'augmenter les siennes. Ici, comme dans la première opération, la rapacité se couvrit encore d'un zèle spécieux pour l'intérêt des mœurs et de la religion même; on prit grand soin de diffamer d'abord ceux que l'on voulait ruiner; on répandit avec profusion de nouveaux tableaux des débordements et des turpitudes que l'on prétendait avoir découverts dans les cloîtres. Par la séduction, on amena quelques riches prélats à renoncer à leurs abbayes; par la menace, on en força d'autres à faire l'abandon volontaire de leurs revenus. En vain des voix courageuses s'élevèrent pour obtenir, au nom de l'humanité et de la morale, la conservation de quelques couvents de femmes : Henri fut inflexible et la spoliation totale. Pour prévenir les murmures du peuple, on imagina de lui faire un divertissement de ce qui aurait pu exciter sa compassion ou blesser sa piété. On exposa sur la place publique des images de saints, des crucifix à ressort qui avaient servi, disait-on, à opérer des miracles. Par une dérision barbare, une grande statue de la Vierge fut employée à brûler le P. Forest, ancien confesseur de la reine Catherine d'Aragon, que l'on accusait d'avoir nié la suprématie du roi. Les reliques des saints, après avoir été dépouillées de leurs richesses, furent jetées au feu. La plus célèbre de toutes, la châsse de St-Thomas de Cantorbéry, qui était depuis près de quatre siècles l'objet de la vénération de l'Angleterre, fut mise en pièces. Le roi en fit arracher un diamant d'une grande valeur, qui était une offrande de Louis VII, roi de France, et il ne rougit pas de le porter au doigt; le saint lui-même fut cité devant le roi en son conseil, jugé et condamné comme traître; son nom fut effacé du calendrier, ses os brûlés, ses cendres jetées aux vents. Les habitants des campagnes, dont un grand nombre tenait à bail, et aux conditions les plus avantageuses, les terres appartenant aux abbayes et aux monastères, firent éclater leurs plaintes. Pour les apaiser, on leur disait qu'au moyen de cet accroissement de revenus, le roi se verrait en état, à l'avenir, de les exempter de toute espèce de taxe ou d'impôt. Mais Henri ne tarda point à s'apercevoir qu'on lui avait singulièrement exagéré la valeur de ces biens. On les avait estimés au quart du revenu territorial du royaume entier, qui était, à cette époque, de quatre millions sterling : il fut prouvé qu'ils ne s'élevaient pas au vingtième de cette somme. Henri crut que le meilleur moyen de se faire pardonner ses rapines était d'intéresser au partage ceux mêmes dont il redoutait la censure. Il concéda en pur don des terres considérables; il vendit à vil prix des églises et des bâtiments, dont la démolition seule rendait à l'acquéreur le double et le triple de la somme payée. Il poussa si loin la prodigalité en ce genre, qu'il donna le revenu entier d'une abbaye à une femme pour la récompenser d'avoir fait un pudding à son goût. Charles-Quint, politique bien plus profond, en apprenant cet acte de violence et d'iniquité, s'écria : « Mon frère « Henri a tué la poule aux œufs d'or. » L'événement prouva bientôt la justesse de cette comparaison : l'État ne profita en rien des dépouilles du clergé. Tombées dans d'indignes mains, elles n'aboutirent qu'au renversement de l'ordre et à la corruption des mœurs. Enflés de leurs fortunes soudaines, les individus les plus abjects sortirent de la fange, et voulurent être révérés, sinon comme de grands seigneurs, du moins comme des seigneurs opulents. Séduit par l'appât du gain, l'homme faible étouffa le cri de sa conscience : il devint d'abord le complice, et, bientôt après, l'apologiste du crime. Henri avait déployé la force pour bouleverser le temporel de l'Église, dont il s'était déclaré le chef et le protecteur : il crut que le moment était arrivé où le spirituel devait être également réglé par sa toute-puissance. Cent fois il avait appelé son souverain pontife à un concile général; ce concile est indiqué à Mantoue : le roi décline son autorité, parce que la convocation en est faite par le pape. Malheur cependant à quiconque eût paru douter de son orthodoxie! Un pauvre maître d'école de Londres, nommé Lambert, en fit la cruelle expérience. Cet homme, imbu des opinions de la réforme, était accusé d'avoir nié la présence réelle, dogme auquel Henri VIII resta toujours invinciblement attaché. Cité devant l'archevêque Cranmer, Lambert en appelle au roi. Henri saisit avidement l'occasion de déployer les profondes connaissances théologiques dont il était aussi vain que des attributs mêmes de la royauté. Il assemble, dans le plus grand appareil, les prélats et les pairs du royaume à Westminster. Il monte sur

son trône; Lambert est introduit seul et sans défenseur : le roi entre en lice avec ce malheureux. La controverse durait depuis cinq heures : Henri la termine brusquement, en demandant à son antagoniste s'il veut vivre ou mourir. Lambert a le courage de choisir la mort : il est envoyé au bûcher. Quelques jours après, cinq anabaptistes hollandais sont exposés sur la place publique avec des fagots attachés sur le dos : on y met le feu, et ces malheureux périssent dans ce nouveau supplice (28 juin 1539). Le parlement, de plus en plus servile, consacre cette effroyable intolérance par le bill des *six articles*, que l'horreur générale flétrit aussitôt du nom de *statut de sang* (*bloody bill*), sous lequel on le distingue encore. Les écrivains protestants avouent que jamais l'inquisition elle-même ne poussa si loin l'injustice et la barbarie. La loi condamnait au feu quiconque nierait la transsubstantiation ou la nécessité de la messe; elle ne l'admettait pas même à se rétracter. Le même supplice attendait ceux qui proposeraient le mariage des prêtres. La confession auriculaire, l'approche des sacrements à certaines époques de l'année, étaient ordonnées, sous peine de fortes amendes et d'emprisonnement illimité. La puissance temporelle du roi fut augmentée dans la même proportion que sa puissance spirituelle. Ses simples proclamations furent assimilées aux actes du parlement; et, par là, le parlement lui-même se reconnaissait désormais tout à fait inutile. N'ayant plus de vœux politiques à former, Henri s'occupa de son bonheur personnel. Depuis deux ans il était veuf : quelques regrets qu'il eût accordés à Jeanne Seymour, peu de jours après sa mort il avait songé à la remplacer. Il avait jeté les yeux, d'abord, sur la duchesse douairière de Milan, nièce de Charles-Quint. Cette union éprouvait des difficultés : son amitié pour François Ier lui fit désirer une princesse française. Il demanda la duchesse douairière de Longueville, fille du duc de Guise, que le rapport de ses émissaires lui avait dépeinte sous les couleurs les plus séduisantes. François lui fit dire qu'elle était promise au roi d'Écosse, et lui offrit Marie de Bourbon, fille du duc de Vendôme, que ce même monarque avait déjà refusée. Ce fut, pour Henri, un prétexte de la refuser aussi. Il pria enfin son *bon frère* de lui amener à Calais les deux jeunes princesses de Guise, avec l'élite des beautés de la cour de France, afin qu'il pût faire un choix parmi elles. La galanterie de François Ier fut blessée de cette proposition : il répondit qu'il portait trop de respect aux dames pour les conduire au marché, *à l'égal de palefrois et haquenées*. Thomas Cromwell profita de ces lenteurs pour tourner les pensées de son maître vers Anne de Clèves, dont la sœur avait épousé l'électeur de Saxe, chef de la ligue protestante. Henri se détermina sans peine à ce mariage, sur la vue d'un portrait extrêmement flatté, peint par le célèbre Holbein. Impatient d'en contempler le modèle, il alla *incognito*, au-devant de la princesse jusqu'à Rochester. Il la trouva grande et forte, telle qu'il le désirait, mais totalement dépourvue de beauté et de grâces. Furieux de voir ses espérances déçues, il s'écria que c'était une *grosse cavale flamande*. Son dégoût pour elle augmenta lorsqu'il s'aperçut qu'elle ne parlait que le bas allemand (1), et qu'elle ne savait pas la musique. Il fit discuter dans le conseil s'il ne renverrait pas la princesse à sa famille. La crainte d'irriter les princes protestants le décida à conclure le mariage (6 janvier 1540). Cromwell s'étant hasardé, le lendemain des noces, à lui demander s'il était plus content de sa nouvelle épouse, il lui répondit avec un regard sinistre qu'elle lui déplaisait mortellement. Il ne dissimula même pas qu'il se croyait trompé sur un point auquel il attachait une importance extrême. Henri fit néanmoins effort sur lui-même, pendant les premiers mois, pour ne pas laisser éclater son mécontentement : son attention était d'ailleurs absorbée par les affaires publiques. Au milieu de l'envahissement général des biens ecclésiastiques, un ordre religieux et militaire était resté intact. L'ordre de St-Jean de Jérusalem, que l'on commençait à nommer l'ordre de Malte, était souverain : il avait rendu et rendait chaque jour d'éminents services à la chrétienté; mais il était riche : la spoliation des biens qu'il possédait en Angleterre fut résolue. Le parlement se prêta, sans résistance à cette nouvelle iniquité. Mais il se montra beaucoup moins complaisant lorsque le roi, dans la même session, vint lui faire la demande d'un subside considérable. Prodigues des plus basses adulations, prodigues même du sang des citoyens, les communes étaient fort avares d'argent. Elles osèrent manifester leur surprise d'entendre le roi se plaindre de la pénurie de son trésor, après de si riches pillages : mais chez ce prince, extrême en tout, l'esprit de profusion égalait l'esprit de rapine. Son aversion pour la reine augmentait de jour en jour : secouant enfin toute retenue, il résolut de se défaire à la fois de cette épouse importune, et du ministre qui la lui avait donnée. Une cause secrète le poussait à ce parti violent. Il était devenu amoureux de Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, comme l'était la malheureuse Anne Boleyn. Le duc haïssait Cromwell : il sut se faire donner l'ordre de l'arrêter. Peu de jours auparavant, la chambre des pairs avait déclaré ce ministre digne d'être le *vicaire général de l'univers* : tout à coup elle le déclara, sans même l'avoir admis à se défendre, coupable d'hérésie et de haute trahison. Le roi fut humblement supplié de permettre au parlement de discuter la validité de son mariage. On rappela, comme une découverte importante, que la reine, dans son enfance, avait été promise au

(1) *Plattdeutsche* : ce dialecte est encore dans toute la basse Allemagne le langage usuel du peuple et même de la petite bourgeoisie.

duc de Lorraine, encore enfant lui-même; et, à cet argument, Henri en ajouta deux autres plus bizarres encore : il prétendit qu'en épousant Anne de Clèves, il n'y avait point consenti dans son for intérieur, et que, d'ailleurs, il n'avait pas jugé à propos de consommer le mariage. Consultée par son chef suprême, la nouvelle Église n'hésita pas à prononcer le divorce; et le parlement s'empressa de ratifier cette décision (12 juillet 1540). La reine, fort heureusement pour elle, était du caractère le plus apathique : elle eût payé de sa vie la moindre résistance. Elle n'en fit aucune, et parut très-satisfaite du titre de sœur adoptive du roi, et d'une pension de trois mille livres sterling. Loin de vouloir retourner dans son pays, où elle aurait eu trop à rougir de son affront, elle demanda qu'il lui fût permis de terminer ses jours en Angleterre. Elle survécut dix ans à Henri VIII. Trois semaines après la sentence de divorce, Catherine Howard fut déclarée reine : le roi l'avait déjà épousée en secret. Dirigée par les conseils du duc de Norfolk, son oncle, qui penchait intérieurement pour l'ancienne religion de l'État, elle anima son époux contre les réformateurs. Les six articles du *Statut de sang* leur furent appliqués dans toute leur rigueur. Cette cruelle persécution des protestants fit dire avec justice que la potence attendait ceux qui étaient pour le pape, et le bûcher ceux qui étaient contre lui. Henri faisait parade de cette impartialité tyrannique. Six malheureux furent traînés au supplice sur la claie pour leurs opinions religieuses : sur chaque claie, on avait eu soin d'accoupler un catholique et un luthérien. La vieille comtesse de Salisbury, issue du sang royal et la dernière des Plantagenets, fut exécutée, ou plutôt massacrée sur l'échafaud, où elle refusa opiniâtrement de présenter sa tête au coup mortel. Son crime était d'être la mère du célèbre cardinal Pole, qui s'était expatrié pour combattre sans relâche la doctrine de la réforme et du schisme. Les affaires politiques détournèrent un instant l'attention que, par goût, Henri eût voulu donner exclusivement aux affaires ecclésiastiques. Le voyage de Charles-Quint en France lui avait inspiré beaucoup de jalousie. Des confidences indiscrètes de François Ier à l'empereur, et dont ce prince abusa lâchement, aigrirent si vivement Henri, qu'il songea dès lors à faire la guerre à son ancien allié. Il était dans des dispositions non moins hostiles envers Jacques V, roi d'Écosse, son neveu. Il lui avait proposé une entrevue à York, et s'était déjà transporté dans cette ville, lorsqu'il apprit que Jacques refusait de s'y rendre. Cet outrage fut suivi d'un second, qui l'irrita plus vivement encore. Henri avait envoyé en présent à son neveu des livres magnifiquement reliés. Le roi d'Écosse reconnut que c'étaient des ouvrages hétérodoxes, et les jeta aussitôt au feu, en disant : « Il vaut mieux que ces « livres soient perdus que de me perdre moi-« même. » Au moment où Henri VIII s'apprêtait à tirer vengeance de ces insultes, il en reçut une, en particulier, qui alluma dans son âme une rage d'autant plus terrible qu'il était loin de s'y attendre. Il était si enchanté de sa nouvelle compagne, qu'il avait demandé à son aumônier une formule de prière expresse pour rendre grâces au ciel de la félicité conjugale dont il jouissait. A son retour d'York, le primat Cranmer lui remet un mémoire contenant d'importantes révélations que lui avait faites un nommé Lascelles. Cet homme accusait la reine d'avoir mené une vie dissolue avant d'être devenue l'épouse du roi. Il s'appuyait du témoignage de sa sœur, qui avait servi la vieille duchesse de Norfolk, à l'époque même où celle-ci s'était chargée de l'éducation de Catherine Howard. Il nommait deux des gens de la maison (Derham et Mannoc), que la jeune Catherine avait honorés de ses faveurs particulières. Confondu de surprise, le roi traita d'abord ce récit de fable absurde. Il ordonna toutefois au chancelier de faire d'exactes informations : non-seulement elles confirmèrent les dépositions de Lascelles, mais autorisèrent même à croire que Catherine n'avait pas été plus réservée depuis son élévation au trône. Elle nia fortement ce dernier grief; mais elle confessa franchement les fautes de sa jeunesse; Derham et Mannoc avouèrent, de leur côté, tout ce qui les concernait, et entrèrent dans des détails qui établirent la complicité de lady Rochefort, femme devenue exécrable à toute la nation depuis qu'elle s'était portée elle-même pour accusatrice de son mari et de l'infortunée Anne Boleyn, sa belle-sœur. Henri VIII, transporté de fureur, assemble le parlement, instrument ordinaire de ses vengeances. Un bill d'*attainder* est lancé contre la reine, contre toute sa famille, toutes ses connaissances. Le crime de ces personnes était de n'avoir point averti le roi de la conduite antérieure de Catherine, comme si c'était à des parents à révéler de telles turpitudes! Mais les bornes de la justice et de la pudeur étaient franchies depuis longtemps. Le parlement rendit une loi dont l'infamie, la cruauté et le ridicule étaient sans exemple dans la législation d'aucun peuple civilisé. Cette loi déclarait coupable de haute trahison tout homme qui, ayant connaissance d'une galanterie de la reine, n'en avertirait pas immédiatement le roi, et toute fille qui épousant un roi d'Angleterre, et n'étant plus vierge, n'en ferait pas une déclaration sincère. Le lendemain même, la reine et lady Rochefort eurent la tête tranchée à la Tour de Londres (12 février 1542). Le roi voulut bien faire grâce de la vie à la duchesse de Norfolk, dont le forfait se réduisait à être la grand'mère de Catherine; et il se fit solennellement remercier de cet acte de clémence. Le parlement venait d'ajouter aux titres de Henri en érigeant l'Irlande en royaume; mais il s'était montré peu disposé à accueillir une demande de subsides. Henri, qui

avait besoin d'argent pour faire la guerre au roi d'Écosse, dont il lui tardait de se venger, reprit le cours de ses extorsions. Les biens des évêchés, des chapitres, des colléges, des hôpitaux mêmes, en un mot toutes les fondations pieuses qu'un reste de pudeur avait sauvées de ses premiers pillages, devinrent sa proie, ou plutôt celle de spéculateurs avides qui profitèrent de l'embarras des finances pour se les faire adjuger à vil prix. D'ailleurs, la partie saine de la nation vit cette sorte d'acquisitions avec horreur, et se fit un devoir de conscience de n'y prendre aucune part. Souillé de tant de rapines et du sang des deux reines, Henri VIII fit offrir à François Ier de resserrer les nœuds de leur ancienne amitié. Ses avances furent reçues avec une extrême froideur : François pénétra sans peine qu'elles étaient suggérées par la crainte qu'il ne secourût l'Écosse. Henri menaçait cette antique alliée de la France d'une invasion qui se réduisit à l'incendie de quelques villages. La mort de Jacques V ramena bientôt la paix : il laissait ses États à une fille unique encore au berceau, qui fut depuis si célèbre sous le nom de Marie Stuart. Henri crut voir l'occasion de réunir les deux couronnes; et il se hâta de conclure un traité, dont la première clause était l'union future du prince de Galles avec la jeune reine. Cette courte guerre terminée, Henri revint à ses occupations favorites : la théologie et la controverse. Il avait fait traduire la Bible en langue vulgaire : chaque église en possédait un exemplaire enchaîné sur un pupitre, afin que tout individu eût la faculté d'en prendre lecture. Une nouvelle loi révoqua cette permission, et défendit de plus, à tout sujet non noble, d'avoir chez lui une Bible anglaise. Le roi se chargea lui-même de fournir aux fidèles de son culte les lectures qui devaient guider leur croyance. Il publia un livre intitulé l'*Instruction du chrétien* (*Institution of a christian man*). Les points de doctrine les plus délicats, tels que le libre arbitre, les bonnes œuvres, la grâce, étaient réglés dans cet ouvrage. Les sacrements, qui peu d'années auparavant avaient été réduits à trois, y étaient rétablis au nombre de sept. Henri, alors même qu'il faisait de ses opinions personnelles autant d'articles de foi pour sa nation, ne voulait pas se laisser lier les mains par ses propres décisions. Bientôt, en effet, mécontent de ce livre, qui devait être la pierre angulaire de l'Église anglicane, il traça un nouveau modèle d'orthodoxie, sous le titre de *Science du chrétien* (*Erudition of a christian man*). Ces deux traités s'accordaient, du moins, sur un article : celui de l'obéissance passive; et l'auteur prenait, lui-même, des mesures pour que la pratique en fût rigoureusement observée. Le roi se chargea aussi de revoir le Missel : mais il n'y fit guère d'autre changement que d'en effacer le nom du pape, toutes les fois qu'il l'y rencontra. La haine qu'il portait au Saint-Siége s'était tellement accrue, qu'il fit un crime au roi de France de ne pas s'en être encore séparé, conformément à la promesse qu'il prétendait avoir reçue de ce monarque dans leur dernière entrevue. Pour un prince du caractère de Henri VIII, ce motif avait peut-être plus de poids encore que les avantages politiques dont le flattaient les astucieuses insinuations de Charles-Quint. Il entra donc avec chaleur dans tous les projets de l'implacable rival de François Ier. Leur traité d'alliance, conclu à Londres, le 11 février 1543, ne tendait à rien moins qu'à détrôner ce prince, et à demembrer la France. Au moment où l'on supposait que Henri allait passer la mer, pour se mettre à la tête de l'armée qui devait, disait-il, le conduire à Paris, on fut fort étonné de lui voir prendre une sixième femme (12 juillet 1543). Son choix était tombé sur Catherine Parr, veuve de lord Latimer. Ainsi se vérifia la prédiction qui avait été faite, par raillerie, que le roi serait réduit à épouser une veuve, depuis que ses propres lois l'avaient rendu un galant trop dangereux pour les jeunes filles. Ce nouveau mariage lui parut exiger un nouvel acte du parlement pour régler l'ordre d'hérédité. Les dispositions en étaient peu favorables à Catherine Parr : il fut aisé de voir qu'elle n'était point portée au trône par une de ces passions violentes qui avaient causé l'élévation et la chute de quelques-unes des reines qui l'y avaient précédée. Les princesses Marie et Élisabeth, plusieurs fois déjà déclarées illégitimes, furent rappelées dans la ligne de succession. Mais cet acte de justice était encore empreint des caprices despotiques de Henri. Les princesses ses filles n'étaient réintégrées qu'autant qu'elles se soumettraient sans réserve aux conditions qu'il lui plairait de leur imposer. Il n'exerçait pas un empire moins absolu sur la nation que sur sa propre famille. Tandis qu'il faisait déclarer nulles toutes les dettes résultant de ses divers emprunts, il exigeait de nouveaux prêts. Un vieil alderman de Londres ayant osé s'y refuser, le roi le fit enrôler comme fantassin, et l'envoya rejoindre l'armée en Écosse. Un autre fut jeté en prison, et n'obtint sa liberté qu'en payant une double taxe. Sous prétexte d'empêcher l'exportation du numéraire, Henri éleva le prix de l'or de quarante-cinq schellings l'once à quarante-huit, et l'argent, de trois schellings neuf pence à quatre schellings. Il fit battre une monnaie de bas aloi, et lui donna un cours forcé. Toutes ces exactions étaient colorées par la nécessité de faire face aux frais d'une double guerre. Une flotte de deux cents voiles débarqua 10,000 hommes à Leith, en Écosse, sous le commandement du comte d'Hertford. Il brûla Édimbourg, saccagea le plat pays, et se rembarqua presque aussitôt. Cette expédition exaspéra la nation écossaise, et rompit l'union projetée entre la reine Marie Stuart et le prince de Galles. Aussi disait-on que le roi d'Angleterre en avait trop fait si c'était pour conclure une alliance, et trop peu si c'était pour opérer la conquête. Le motif véritable du

rappel subit de cette armée était la résolution de diriger la totalité de ses forces contre la France, afin de mettre à exécution, contre cette puissante monarchie, le plan de démembrement arrêté entre Henri et Charles-Quint. Le premier, selon ce plan, devait se mettre en marche de Calais; le second, des frontières de la Belgique; et tous deux réunis se porter droit sur Paris, avec 100,000 hommes, laissant toutes les places fortes derrière eux. En conséquence, après avoir déféré la régence à la reine, Henri traversa la Manche dans un vaisseau dont les voiles étaient de drap d'or, et prit terre à Calais, avec l'élite de la noblesse anglaise (1544). La plus grande partie des forces de François Ier était occupée contre les impériaux, qui avaient envahi la Champagne. Rien ne semblait devoir s'opposer aux progrès de Henri: mais, au lieu de marcher en avant, il divisa son armée en deux corps, et investit à la fois Montreuil et Boulogne. Il commandait en personne ce dernier siége. On doit lui supposer une politique assez étendue pour avoir réfléchi, à temps, que la ruine de la France allait mettre la monarchie universelle entre les mains de l'ambitieux Charles-Quint. Ce prince, en effet, fit presser son allié de marcher sur Paris : Henri répondit qu'il ne pouvait abandonner avec honneur les siéges commencés. Irrité de se voir dupe, Charles signe brusquement la paix à Crépy, et rappelle le corps de troupes dont il avait renforcé l'armée anglaise. Henri renonce à prendre Montreuil, et réunit tous ses efforts contre Boulogne. Les habitants, qui formaient presque seuls la garnison de cette place, opposaient, depuis deux mois, une résistance héroïque. Mais ils aperçoivent, un matin, sur les hauteurs qui dominent la ville, une batterie formidable, qui les menaçait d'une entière destruction : ils acceptent une capitulation honorable. Cette artillerie n'était composée que de canons de bois : on les conserve encore à la Tour de Londres, en mémoire du stratagème de Henri VIII. Tel fut, au reste, tout le fruit qu'il recueillit de cette expédition gigantesque. François Ier, dans la campagne suivante, fit menacer, à son tour, les côtes d'Angleterre. Une flotte française de deux cents vaisseaux débarqua des troupes dans l'île de Wight, et même dans le comté de Sussex. Henri VIII témoigna, le premier, le désir de terminer cette guerre. Sa corpulence, qui devenait énorme, ses forces, qui déclinaient chaque jour, lui faisaient éprouver le besoin du repos. Il conclut, le même jour (7 juin 1546), la paix avec la France et l'Écosse. Il ordonna une procession solennelle en actions de grâces. Toutes les églises furent invitées à se parer de ce qu'elles possédaient de plus précieux en ornements et en argenterie. Le lendemain même, le roi fit saisir toutes ces richesses, et ordonna qu'elles fussent déposées dans un trésor, sans en donner d'autre raison que sa volonté. Il n'en allégua pas non plus d'autre pour les innovations qu'il continuait à introduire dans la liturgie, sans daigner même consulter le clergé. Il décida que la messe serait toujours célébrée en latin, mais que les litanies seraient récitées en langue vulgaire. Violant ses propres lois, qui défendaient de rappeler le pontife romain à la mémoire des peuples, sous quelque prétexte que ce fût, il ajouta un verset à ces litanies anglaises, pour prier le ciel de préserver l'Angleterre de la *tyrannie de l'évêque de Rome :* et tyrannisant lui-même les consciences avec plus de violence que jamais, il osa prétendre que ses ordonnances religieuses eussent non-seulement la force des lois, mais l'autorité même de la révélation. Le primat Cranmer l'excitait sourdement à ces actes despotiques : il se hâtait de profiter de l'absence de son rival, Gardiner, évêque de Winchester, qui était alors en mission auprès de l'empereur. Gardiner conservait un penchant secret pour le catholicisme; et souvent aussi ses avis influaient sur les décisions théologiques de Henri. Il est donc peu étonnant de voir le roi-pontife si fréquemment en contradiction avec lui-même. Dans le moment où il travaillait à consolider les fondements de sa nouvelle Église, il vengeait encore cruellement l'ancienne des outrages faits au premier de ses mystères. Il livra aux flammes des individus de diverses conditions qui avaient nié la présence réelle dans l'eucharistie. De ce nombre était une jeune femme nommée Anne Askew, que sa beauté et ses qualités aimables ne purent sauver de la plus barbare torture (*voy.* ASKEW). Elle avait vécu dans l'intimité de la reine Catherine Parr, et elle pouvait la perdre par une seule déposition. Cette infortunée garda un silence héroïque; mais Catherine ne tarda pas à courir un nouveau danger. Dans les conversations que le roi se plaisait à avoir journellement avec elle, et toujours sur des matières de controverse, elle s'était hasardée à manifester des sentiments favorables à la doctrine de Luther. Henri se courrouça d'autant plus vivement de cette hardiesse, que, depuis quelque temps, les douleurs de l'hydropisie et d'un ulcère qui s'était ouvert à l'une de ses jambes rendaient son humeur plus irritable que jamais. Aigri encore par les conseils du chancelier Wriothesley, auquel il avait fait part de son mécontentement, il lui enjoignit de dresser un acte d'accusation contre la reine. Le roi n'en donna aucune connaissance à la princesse; mais elle eut le bonheur d'être avertie secrètement. Elle se rendit sur-le-champ auprès de son redoutable époux, qui dissimula au point de reprendre paisiblement l'entretien de la veille. Dès les premiers mots, elle se déclara incapable de soutenir une discussion contre un prince reconnu pour le plus grand théologien du siècle, ajoutant avec adresse que, si elle osait quelquefois le provoquer, c'était pour faire naître les occasions de s'instruire elle-même. Enchanté de cet aveu, Henri l'embrasse tendrement, et lui

promet de la défendre contre tous ses ennemis. En effet, le chancelier se présente avec des gardes pour exécuter le *warrant*, et conduire la reine à la Tour. Le roi va au-devant de lui, et, dès qu'il l'aperçoit, prodigue au premier magistrat du royaume les noms de *fripon*, d'*imbécile* et de *bête* (*knave*, *fool*, *beast*). Ce dénoûment imprévu confondit tout le parti opposé à la reine. Le duc de Norfolk passait pour en être le chef. Il n'y avait point de seigneur plus puissant à la cour : Henri avait successivement épousé deux de ses nièces; et le duc de Richemont, fils naturel du roi, était nouvellement marié avec l'une de ses filles. Tout à coup Norfolk est arrêté avec son fils, le comte de Surrey. Ce jeune homme, d'un mérite accompli, après un simulacre de jugement, est déclaré coupable d'avoir à son service des gens *suspectés* d'entretenir une correspondance *suspecte*. On lui tranche aussitôt la tête. Celle du duc son père allait également tomber : déjà Henri avait fixé le jour de sa mort. Mais Norfolk devait lui survivre : la veille du jour marqué, ce fut le roi qui mourut (28 janvier 1547). Depuis quelque temps, toute sa cour observait le dépérissement rapide de sa santé; mais personne, pas même ses médecins, n'osait l'en avertir, de peur d'encourir la peine capitale portée contre ceux qui prédiraient la mort du roi. Un seul membre du conseil eut ce courage. Henri montra de la résignation, et demanda qu'on lui envoyât l'archevêque Cranmer. Il avait perdu la parole avant l'arrivée de ce prélat. Cranmer l'exhorta à témoigner par un signe qu'il mourait dans la foi chrétienne : le roi lui serra la main, et il expira dans le même instant. Il était dans la 56e année de son âge, et la trente-huitième de son règne. Il fut enterré à Windsor, dans le tombeau qu'il s'était fait préparer. Conformément à sa volonté, on y déposa près de lui le corps de Jeanne Seymour, celle de toutes ses femmes qu'il avait le plus aimée. Il avait fait son testament un mois avant sa mort. Quelques articles de cet acte sont remarquables par ce caractère de contradiction et de bizarrerie, qui s'était toujours manifesté dans la conduite de ce prince. Par exemple, il fondait des messes perpétuelles pour racheter son âme du purgatoire, lui qui avait aboli toutes les fondations de ce genre faites par ses propres ancêtres. François Ier (ce qui est assez digne de remarque) ordonna qu'il fût célébré à Notre-Dame de Paris un service solennel pour Henri VIII, tandis que Marie, la propre fille de Henri, lorsqu'elle parvint au trône, défendit que l'on priât Dieu pour son père, parce qu'il était mort excommunié. Henri VIII, dans le cours de son règne, se montre sous tant d'aspects divers, que le seul moyen de se former une idée de ce caractère indéfinissable est de récapituler ses principales actions et de les opposer les unes aux autres. Quelquefois on le trouvera sincère, généreux, désintéressé, magnanime; plus souvent injuste, opiniâtre, cruel, avide, implacable. Né avec de l'esprit naturel, il avait cherché à le cultiver : il était aussi versé qu'on pouvait l'être à cette époque dans la littérature ancienne; il savait assez bien la musique pour composer des morceaux qui furent exécutés dans sa chapelle. Il aurait pu être aimable, et on ne l'approchait qu'en tremblant. Dans la bizarrerie de ses caprices, un de ses grands plaisirs était d'inquiéter les personnes même qui jouissaient de ses bonnes grâces. Sous le prétexte le plus frivole, il les menaçait de toute sa colère et les mandait en sa présence pour les accabler de reproches et de sarcasmes. Tout à coup, éclatant de rire, il leur remettait le brevet d'une place éminente ou un présent d'une grande valeur. Par une manie semblable, il écrivait des lettres foudroyantes à des hommes qui se croyaient inconnus de leur souverain; et, après les avoir tenus quelque temps dans de mortelles angoisses, il leur dépêchait un second courrier avec la nouvelle d'une faveur qu'ils n'avaient point sollicitée. Cette récréation fantasque mériterait à peine d'être rappelée, si elle n'expliquait jusqu'à un certain point le cruel plaisir que goûtait Henri VIII à se jouer de la crédulité des esprits dans les matières les plus graves. Après douze ans d'essais pour réformer et régler la croyance de ses sujets, dans quel dédale de lois contradictoires ne laissa-t-il pas flotter les opinions! A sa mort les Anglais ignoraient encore à quel culte ils devaient se vouer. L'antique religion de l'État, d'une part; de l'autre, toutes les sectes nées de la réformation, partageaient et troublaient les consciences. Chacun examinait, chacun raisonnait; tous les partis n'étaient d'accord que sur un point : l'intolérance envers les autres. Qui croirait néanmoins que l'auteur de tant de dissensions, de spoliations et de violences, ne fut jamais pour ses peuples un objet de haine ou d'horreur? Dans sa jeunesse, les dehors brillants de Henri VIII avaient captivé la multitude : lorsqu'elle cessa de l'aimer, la crainte la retint dans le respect. On pourrait même supposer, si l'on s'en rapportait aux actes publics de cette époque, que jamais la mort du meilleur roi ne causa plus de larmes et de regrets. La vénération servile des peuples de l'Asie n'emploie pas des expressions plus emphatiques et des formes plus basses. A l'exemple de la malheureuse Anne Boleyn montant à l'échafaud, les premiers corps de l'État, les plus humbles sujets, prodiguaient sans cesse les titres de *doux* et de *clément* (*gentle and merciful*) à un tyran fanatique qui avait fait périr soixante-douze mille hommes dans les supplices pour les forcer à croire ou à ne point croire. Et il ne faut pas s'imaginer que son despotisme ne se déployât qu'en fait de matières religieuses : aucun homme, aucune profession, aucune opinion ne pouvait s'y soustraire. Il s'était élevé dans l'université d'Oxford deux partis divisés de sentiment sur la prononciation du grec. Henri se fait soumettre la

question et se décide en faveur de l'un de ces partis. Les peines du fouet, de la dégradation et du bannissement furent portées contre les étudiants et les professeurs mêmes qui auraient l'audace de prononcer le grec autrement que le roi. Lorsqu'il rendait une ordonnance de police, il ne s'en rapportait pas pour l'exécution aux agents de son autorité. Au moyen d'un déguisement, il pénétrait lui-même dans les tavernes et les réduits les plus obscurs. On voit encore à la Tour de Londres la canne à dard qu'il portait, pour sa sûreté, dans ces courses nocturnes : la hauteur et la grosseur de cette arme donnent une grande idée de sa taille et de sa force. Henri VIII eut pour successeur le fils que lui avait donné Jeanne Seymour (*voy.* ÉDOUARD VI) (1). S-v-s.

HENRI II, roi de Castille (2), généralement connu sous le nom de comte de Transtamare, naquit à Séville en janvier 1333. Il était fils naturel d'Alphonse XI et de dona Éléonore de Guzman. Don Roderic Alvarez des Asturies, seigneur puissant, et partisan de dona Éléonore, l'adopta, et lui communiqua une haine implacable contre son frère l'infant don Pedro, le lui faisant envisager comme le seul obstacle qu'il eût à vaincre pour arriver jusqu'au trône. Par la mort d'Alphonse XI (1350), don Pedro, fils et successeur de ce monarque, ayant été proclamé roi de Castille (*voy.* PIERRE, dit le *Cruel*), don Henri ne songea qu'à se soustraire au ressentiment de son frère qu'il savait être très-irrité contre dona Éléonore de Guzman. Mais, contre son attente, don Pedro l'appela à la cour, le reçut avec bienveillance, et lui permit de voir sa mère dona Éléonore, retenue dans l'Alcaçar de Séville. La bonne intelligence qui régnait entre les deux frères ne fut interrompue que par le mariage de don Henri avec dona Jeanne Emmanuelle, qu'il conclut à l'insu et contre l'aveu du roi. S'étant retiré en Aragon, il fut encore rappelé par don Pedro, qui lui rendit sa bienveillance, et le nomma comte de Transtamare. Ce prince, dont la sévérité extrême lui mérita le surnom de *cruel*, ne montra de clémence qu'en faveur de son frère don Henri. En effet, il ne voulut jamais saisir aucune des nombreuses occasions où il aurait pu se débarrasser d'un rival aussi dangereux, et dont la haine contre lui ne faisait qu'augmenter. La mort violente de dona Éléonore, mère de don Henri, servait à ce dernier de raison ou de prétexte ; mais son principal but était de se frayer un chemin au trône. Il excita pour cet effet plusieurs mécontents, répandit ses largesses, se joignit au duc d'Albuquerque, ennemi du roi, et entra avec lui à main armée dans les terres de Castille. Habile à profiter de tous les avantages, il persuada qu'il ne commettait ces hostilités que pour défendre la reine dona Marie, mère de don Pedro, que ce prince avait éloignée de la cour lorsqu'il avait pris les rênes de l'État. Don Henri remporta une victoire signalée sur les royalistes; mais, contraint ensuite de se retirer, il se réfugia en Portugal. Allié tantôt avec le monarque portugais, tantôt avec le roi d'Aragon, les flattant tour à tour de l'espoir d'obtenir la couronne de Castille, il fit avec leur secours de fréquentes incursions dans ce pays, en gagnant toujours de nouveaux partisans, en même temps qu'il feignait à plusieurs reprises de se raccommoder avec le roi don Pedro. L'Aragon ayant déclaré formellement la guerre à la Castille, don Henri se rangea sous les drapeaux du monarque aragonais. Il fut alors proclamé traître à l'État et à la patrie. Ses deux frères (fils d'Alphonse XI et de dona Éléonore de Guzman) et plusieurs seigneurs castillans quittèrent son parti. Les troupes d'Aragon furent battues, et don Henri se sauva en France, où il prit à sa solde plusieurs de ces grandes compagnies qui désolaient ce royaume. Ayant réclamé le secours de Charles V, dit le *Sage*, ce roi lui donna pour généraux le fameux du Guesclin et Jean I[er], comte de la Marche, cousin de la reine dona Blanche, que le roi de Castille avait répudiée. Portant partout le fer et la flamme, don Henri parvint jusqu'à Burgos, où il se fit proclamer roi (1366). Pendant ce temps, le prince de Galles (surnommé le prince *Noir*), venu au secours de don Pedro, lui livre bataille et le met en déroute. De retour en France, Henri sollicite de nouveaux secours. Le pape Urbain V lui accorde également des troupes et des subsides. Il rentre en Espagne à la tête d'une puissante armée, avec le connétable du Guesclin et le comte de la Marche. Plusieurs villes se rangent sous son obéissance. Il prend Tolède, entre triomphant dans Madrid, et défait l'armée de son frère don Pedro (1369), qu'il va assiéger dans la ville de Montiel. De crainte qu'il ne lui échappe, il fait élever une haute muraille autour de la place assiégée. Dans ce conflit, le roi don Pedro fait offrir à du Guesclin une forte somme d'argent et cinq grandes villes, s'il veut favoriser son évasion. Fidele à don Henri, le connétable lui communique ces propositions. Ce prince lui promit une double récompense, à condition qu'il attirerait don Pedro dans sa propre tente, sous prétexte de le sauver, et qu'il l'en avertirait aussitôt. Du Guesclin voulait se refuser à un procédé si indigne de lui; mais plusieurs seigneurs français lui persuadant que c'était là le seul moyen de

(1) L'histoire de la vie et du règne de Henri VIII a été écrite en anglais par Edouard Herbert de Cherbury, Londres, 1649, 1666, 1672, 1683, in-fol.; ibid., 1740, in-4°, et par Sharon Turner, Londres, 1826, in-4°; 1827, 1828, 2 vol. in-8°; M. Thomson a donné : *Mémoires sur la cour de Henri VIII*, Londres, 1826, 2 vol. in-8°, traduits en allemand par Becker, Leipsick, 1827, in-8°. Enfin, M. F.-F. Tytler a donné la vie de Henri VIII, Edimbourg, 1836, in-8°, en anglais, et M. Audin : *Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre*, en français, Paris, 1847, 1850, 2 vol. in-8°; Louvain, 1847, 2 vol. in-8°. E. D—s.

(2) On n'a pas cru devoir donner d'article à HENRI I[er], fils d'Alphonse III de Castille (ou IX de Léon), dit le *Noble* (*voy.* ALPHONSE), et prédécesseur du saint roi Ferdinand III. Ce jeune prince, né en 1204, mourut le 9 juin 1217, d'une tuile qui lui tomba sur la tête; et les trois années de son règne ne furent signalées que par les intrigues de la régence (*voy.* BÉRENGÈRE).

terminer la guerre, du Guesclin céda enfin à leurs sollicitations. A peine don Pedro fut dans la tente du connétable, que don Henri y courut pour assouvir sa vengeance. Les deux frères s'élancèrent l'un contre l'autre comme deux lions furieux. Tous deux tombèrent par terre. Don Pedro, plus adroit et plus vigoureux, allait enfoncer sa dague dans le cœur de don Henri, lorsque (si l'on en croit le témoignage de plusieurs historiens) un illustre partisan de ce dernier fit changer don Pedro de position, en disant : « Quoi que je fasse, il restera toujours un « roi » (*Ni quito ni pongo rei*). Don Henri alors, aidé de ses gens, porta plusieurs coups à son frère, qui expira sur-le-champ (23 mars 1368). Henri récompensa libéralement du Guesclin, les seigneurs et l'armée française qui l'avaient placé sur le trône, où il devint l'idole de ses sujets. Il rendit à ses États le calme et l'abondance, réforma les abus, établit de sages lois, ôta aux juifs l'administration des finances dont ils s'étaient en quelque sorte emparés depuis longtemps, et se distingua surtout par sa clémence. Il remporta plusieurs victoires sur les rois de Portugal, d'Aragon et de Navarre, et fit sur eux d'importantes conquêtes. Toujours reconnaissant envers la France, il punit, par la voie des armes, Charles le Mauvais, roi de Navarre, de s'être détaché des intérêts de la première : il donna au duc d'Anjou de puissants secours, avec lesquels ce prince se trouva en état de vaincre les Anglais qui l'avaient attaqué, et il envoya une flotte au roi Charles le Sage pour l'aider à se rendre maître de la Rochelle. Après un règne de onze ans, il mourut le 29 mai 1379. Henri ne fut jamais si grand qu'au lit de la mort. Il reconnut alors ses torts envers son frère et son roi. Parmi plusieurs conseils qu'il donna à son fils et successeur don Jean Ier, on cite ces paroles remarquables : « Mon fils, « soyez toujours fidèle à la France ; nous lui de« vons tout. Récompensez généreusement ceux « des Castillans qui nous ont placés sur le trône ; « mais attirez auprès de vous par des présents et « des emplois les amis de mon frère don Pedro. « ce sont là les sujets les plus fidèles ; ils ont « suivi le parti le plus juste. » B—s.

HENRI III, roi de Castille, surnommé l'*Infirme*, naquit à Burgos en 1379, et n'avait que onze ans lorsqu'il succéda à son père Jean Ier, le 10 octobre 1390. Sa minorité et les premières années de son règne furent très-orageuses. Il eut surtout beaucoup à souffrir de la part de l'archevêque de Tolède (son premier ministre), du duc de Benavente et du comte de Gijon, ses deux grands oncles, et de sa tante l'infante dona Leonor. Cette princesse avait quitté son époux (Charles III, roi de Navarre) pour venir en Espagne, où elle possédait plusieurs villes et un revenu considérable. Tandis que l'archevêque de Tolède et les autres seigneurs s'enrichissaient des trésors de l'État, le roi manquait du nécessaire, au point qu'arrivant un soir de la chasse et demandant qu'on lui servît son souper, on lui répondit qu'on n'avait rien à lui présenter. Un gentilhomme qui lui était attaché reprit alors : « Il est bien cruel, sire, « lorsque l'archevêque de Tolède, vos oncles et « votre tante, vivent dans l'abondance et le luxe, « que vous n'ayez même pas ce qui ne manque « point au dernier de vos sujets ; et que, depuis « plusieurs mois, pour vous procurer des vivres, « on se soit vu contraint de mettre en gage vos « meubles les plus précieux ! » Soit que le fait fût véritable, soit que par là on eût voulu donner une leçon au monarque, il sut en profiter, et tirant de son doigt un anneau précieux, il ordonna qu'on le vendît, et que de l'argent qui en proviendrait on apprêtât le lendemain un somptueux banquet, auquel seraient invités l'archevêque, ses deux oncles et les grands de sa cour. Il fut ponctuellement obéi. Le lendemain, aussitôt que le ministre et les autres conviés se furent mis à table, ils se virent entourés par les gardes du monarque, qui leur dit d'un ton sévère qu'ils allaient subir la prison et la mort, s'ils ne le déclaraient pas majeur et en état de régner, et s'ils ne rendaient compte à l'instant des trésors du royaume qui étaient dans leurs mains. Ne pouvant échapper au juste courroux du roi, l'archevêque et les princes du sang proclamèrent sa majorité et lui remirent des sommes considérables : mais ils devinrent ses plus dangereux ennemis. Cependant l'archevêque de Tolède fut le premier avec lequel le roi se réconcilia. Le duc de Benavente et le comte de Gijon, ayant armé leurs nombreux vassaux, déployèrent pendant longtemps l'étendard de la révolte. La reine de Navarre était aussi dans leur parti. C'est en vain que le roi son neveu, à sa pension de trois cent mille maravédis (près de 2,200 livres, somme considérable dans ces temps-là), avait ajouté dix mille maravédis de plus. Le comte de Gijon ravageait la Castille, tandis que le duc la parcourait d'un autre côté, forçant les administrateurs à lui livrer les revenus de l'État. Henri les vainquit et leur pardonna deux fois ; mais, voyant que sa clémence ne faisait que les rendre plus insolents, il les attaqua de nouveau, les fit prisonniers et fit enfermer le duc de Benavente dans la tour de Ségovie : voulant néanmoins avoir égard, envers le comte Gijon, à sa qualité de premier prince du sang, il eut l'équité de choisir (en 1395) Charles VI, roi de France, comme arbitre, pour décider entre lui et le comte. Charles VI, d'après l'avis de son conseil, condamna ce dernier à perdre ses États, comme rebelle à son souverain. Henri cependant lui laissa un vaste domaine, où le comte se retira. La reine de Navarre, cernée dans une de ses places fortes par les troupes de Castille, implora la clémence de son neveu : elle l'obtint aisément, à condition qu'elle retournerait auprès du roi son mari. Pendant que Henri III s'occupait à faire rentrer dans le devoir des parents et des

sujets rebelles, d'autres chagrins vinrent encore le tourmenter. L'Église était divisée par un schisme scandaleux : Benoît XIII et Boniface III prétendaient également au siége de St-Pierre. En vain le roi de Castille avait envoyé plusieurs fois des ambassadeurs pour engager Benoît à faire une cession que désiraient la plupart des princes chrétiens. Il crut, en attendant, pouvoir régler dans ses États la forme à suivre dans le gouvernement ecclésiastique. Boniface, fort irrité de cette mesure, déclara Henri schismatique, déchu du trône, etc. Une telle condamnation affecta beaucoup le roi, qui était très-religieux : mais il en fut dédommagé par l'amour de ses sujets, qui n'eurent aucun égard à cet injuste anathème ; et le légat qui l'avait apportée fut contraint de partir aussitôt. Pour terminer le schisme, Henri, d'accord avec les autres souverains, reconnut Benoît XIII en 1403. Malgré tous les troubles qui avaient agité son royaume, il avait su conserver la paix avec ses voisins. La trêve que son père avait conclue avec les Portugais durait encore lorsque ces derniers, sans aucune déclaration de guerre, attaquèrent et prirent Badajoz. Mais le roi de Castille tira vengeance de cette perfide agression ; il battit les Portugais par terre et par mer, et porta la terreur au delà de leurs frontières ; ses galères détruisirent leur escadre, et il les força à demander la paix. A peine fut-elle signée, qu'un fléau non moins terrible que la guerre vint (en 1401) affliger l'Espagne. La peste désolait la plupart de ses provinces, et la Castille resta presque dépeuplée. Ce fut à cette occasion que, contre les anciennes lois du royaume, il permit aux veuves de se remarier dans l'année même de la mort de leurs maris. Quelques années après, voyant ses États en paix avec toute l'Europe, et jouissant de la plus parfaite tranquillité, Henri III ne pensa plus qu'à réprimer les corsaires africains qui faisaient de fréquentes incursions sur les côtes de l'Andalousie. Sa flotte prit terre à Tétouan : les Castillans emportèrent la ville d'assaut, la démolirent presque entièrement et s'en retournèrent chargés de butin. Pendant ce temps, Henri III se distingua surtout par le soin qu'il mit à faire exécuter la plus exacte justice ; ses historiens en rapportent plusieurs exemples ; nous n'en citerons qu'un seul. Un puissant seigneur castillan (*rico-hombre*), après avoir fait enlever une fille noble, l'avait outragée et retenue dans son château. Les plaintes des parents parvinrent aux oreilles du roi de Castille. Il part aussitôt de Madrid, arrive dans le château du gentilhomme, interroge les parties, acquiert toutes les preuves du crime de ce dernier, qui, déjà marié, ne pouvait être l'époux de la demoiselle qu'il avait déshonorée. Le roi, après l'avoir obligé d'assigner à celle-ci une riche dot, le condamna à perdre la tête par la main des bourreaux. Les juifs, devenus insolents en proportion de leurs richesses, étaient accusés de troubler la tranquillité publique ; Henri leur défendit l'usure, sous les peines les plus sévères, et les contraignit de porter sur leur habit un signe qui les distinguât des chrétiens. Il en agit de même à l'égard des concubines des ecclésiastiques : elles devaient avoir sur leur tête un morceau de drap de couleur d'écarlate, pour qu'on ne les confondît pas avec les femmes honnêtes. L'activité, le zèle de cet excellent monarque, ne lui laissaient rien oublier, et il pourvoyait à tout. Il fit rebâtir le palais de Madrid, que ses successeurs ont habité jusqu'à Ferdinand VI. Il fit construire celui du Pardo, qui existe encore de nos jours, et embellit sa capitale par de nouvelles rues, de somptueux édifices et de belles fontaines. Son attachement à la religion lui fit concevoir l'espérance de parvenir à chasser les mahométans des Espagnes ; et, à cet effet, il déclara la guerre au roi de Grenade : mais, sa faible santé dépérissant de plus en plus chaque jour, il tomba dans un épuisement total et mourut le 25 décembre 1406, à l'âge de 27 ans, après en avoir régné dix depuis sa majorité. Il laissa pour tuteurs de son fils don Jean, la reine son épouse, et son frère l'infant don Ferdinand (depuis Ferdinand IV, dit le *Juste*, et l'un des plus grands rois qu'ait eus l'Aragon). On crut assez généralement que Henri III était mort d'un poison lent qui lui avait été donné, dit-on, par un médecin juif. « La mélancolie que « lui causaient ses indispositions, dit Ferreras, « altérait un peu son humeur et son caractère ; « mais il montra toujours beaucoup de piété : « extrêmement ami de la justice, tendre père de « ses sujets, il ne laissa jamais échapper l'occasion « de récompenser ceux qui le méritaient. Il affermit la tranquillité dans son royaume, et sans « accabler ses sujets d'impôts, il amassa un trésor considérable, uniquement dans la vue de « déraciner, dans ses États, la secte de Mahomet. « Sa mort causa un deuil général dans toute l'Espagne. » Lopes de Ayala, contemporain de Henri III, écrivit la *Chronique* de ce roi ; mais elle ne s'étend que jusqu'à l'an 1396. Barrantes Maldonado la continua, et Gilles Gonzales en donna une complète vers 1525. B—s.

HENRI IV, roi de Castille, né à Valladolid en 1423, eut une jeunesse très-dissipée, et se signala par ses mauvais procédés envers son père Jean II. C'est en vain que ce bon roi chercha à détacher son fils de ses vices, et à lui inspirer le goût des sciences et des lettres, dont il fut en quelque sorte le restaurateur en Espagne (*voy.* JEAN II). Ennemi de toute instruction, entouré de favoris et de maîtresses, le prince Henri, toujours uni avec les mécontents et les rebelles, ne soupirait qu'après le moment où il pourrait monter sur un trône qu'il était indigne d'occuper, et où il n'apporta, à la mort de son père, arrivée en 1454, qu'une incapacité presque absolue, une indolence insurmontable, ses habitudes vicieuses et une prodigalité inconsidérée qui ruinait l'État en accablant ses sujets. Quelques brillantes qualités, un cou-

rage chevaleresque, des talents militaires, ne pouvaient racheter de tels défauts. Tant que vécurent quelques anciens amis de son père, que son incapacité même le forçait de garder auprès de lui, il put se faire respecter, et conserver la paix dans l'intérieur de son royaume. C'est par leurs conseils qu'aussitôt après son couronnement il s'empressa de renouveler le traité d'alliance avec la France, qu'il prolongea avec le roi de Navarre la trêve signée du vivant de son père, et qu'il se procura aussi l'alliance du roi d'Aragon. Mais, dans cette même occasion, il eut l'imprudence d'indisposer contre lui un des plus puissants seigneurs, le célèbre marquis de Villena, en conférant à l'un de ses favoris, Michel Luc, homme de basse naissance, la grande maîtrise de St-Jacques, qui, de droit, revenait au marquis. Ce furent ces extravagances qui, dans la suite, donnèrent lieu à ses altercations avec les grands, et furent cause de tous les troubles qui désolèrent son règne. La trêve avec la Navarre allait expirer: le même souverain, Jean II, régnait alors dans ce royaume et dans l'Aragon. Henri IV lui déclara la guerre, sous prétexte de faire rendre la liberté au prince don Carlos, fiancé avec l'infante dona Isabelle, sa sœur, et qui était retenu prisonnier par son père, le roi d'Aragon, contre lequel il s'était révolté. Le roi de Castille entre avec une forte armée dans la Navarre, s'empare de plusieurs places, et envoie en même temps des troupes aux Catalans, qui s'étaient aussi soulevés en faveur de don Carlos. La mort de ce malheureux prince, en 1461, aurait dû mettre un terme à la guerre; mais elle ne continua qu'avec plus de fureur. Les Catalans ayant perdu le prince qu'ils avaient tant aimé, et voulant se soustraire à la domination des Aragonais, proclamèrent Henri souverain de la Catalogne. Il n'osa cependant pas prendre le titre de roi d'Aragon et de Valence, que les mécontents de ces deux royaumes le pressaient d'accepter, parce qu'en même temps la France, tout en désapprouvant ce projet, offrait sa médiation pour terminer les différends qui régnaient entre les deux rois. Henri accepta la médiation de la France, et fit sa paix avec le roi d'Aragon. Mais une guerre bien plus cruelle lui était réservée dans ses propres États. Ses mauvais procédés, la faveur dont il honorait ses favoris, avaient éloigné de sa cour presque tous les grands de son royaume. Ils n'attendaient qu'une occasion pour éclater: elle se présenta. Le roi de Castille, après avoir répudié Blanche de Navarre (en 1454) sous des prétextes spécieux, avait épousé, en secondes noces, Jeanne de Portugal, sœur du souverain de ce royaume, princesse dont la galanterie scandaleuse ne cédait en rien aux mœurs dépravées de son époux. Quelque temps après son mariage, elle accoucha d'une fille, l'infante dona Jeanne, qu'il déclara son héritière : mais les principaux seigneurs refusèrent toujours de la reconnaître pour telle, persuadés, comme ils le disaient, que le roi était impuissant; et ils répandaient au sujet de la naissance de l'infante des bruits dénués peut-être de fondement. On disait, entre autres choses, que le roi, désirant avoir un successeur à quelque prix que ce fût, avait lui-même introduit dans le lit de sa femme Bertrand de la Cueva, jeune seigneur, qui était à la fois son favori et l'amant de la reine, et que, de ce commerce, était née l'infante dona Jeanne. Henri insista pour que cette princesse fût reconnue comme héritière immédiate de sa couronne, en même temps qu'il la fiança au duc de Guyenne, frère de Louis XI. Pour dissiper les bruits injurieux ou ridicules répandus contre lui, il se soumit à l'examen des médecins : mais leur rapport, bien que conforme à ses désirs, ne satisfit point les grands, tous disposés à la révolte. Bientôt, ayant à leur tête l'archevêque de Tolède (depuis longtemps ennemi du roi), ces mêmes seigneurs se liguèrent contre leur monarque, mirent la Castille en insurrection, et procédèrent aussitôt à la déposition de Henri IV, qui eut lieu en 1465. On dressa, à cet effet, un vaste théâtre dans les plaines d'Avila : une statue colossale, assise sur un trône couvert de longs voiles de deuil et avec tous les attributs de la royauté, fut élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut prononcée à la statue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre prélat l'épée, un autre le sceptre; et un jeune frère de Henri, nommé Alphonse, fut proclamé roi. L'archevêque et ceux de son parti déclarèrent Henri impuissant, dans le temps qu'il était environné de maîtresses, et prononcèrent que la princesse Jeanne, était bâtarde et née d'adultère. Le roi n'eut pas plutôt appris, à Salamanque, la nouvelle de sa déchéance, qu'il rassembla à la hâte une armée, et marcha contre les conjurés. C'est alors que la guerre civile devint plus acharnée. Pendant trois ans, les conjurés eurent l'avantage. Ce fut en vain que le roi chercha, par tous les moyens possibles, à les ramener à leur devoir. Outre leur répugnance à reconnaître l'infante dona Jeanne, ils protestaient qu'ils n'étaient armés que pour le bien du royaume, où les lois étaient sans vigueur, le mérite sans récompense et les malfaiteurs impunis. L'infant don Alphonse, qu'ils avaient voulu élever au trône, étant mort dans ces entrefaites, les conjurés jetèrent les yeux sur l'infante dona Isabelle, sœur du roi, qui, à l'âge de dix-sept ans, faisait paraître les grandes qualités qui devaient la mettre un jour au rang des plus grandes princesses. Ils la déclarèrent héritière du royaume de Castille : mais, quelques instances qu'on lui fit, elle ne voulut pas accepter la couronne du vivant de son frère. Celui-ci, harcelé de toutes parts, se vit enfin contraint d'en venir à un accommodement avec les rebelles. Les principaux articles furent qu'il reconnaîtrait Isabelle pour son héritière, se réservant le pouvoir de lui choisir un époux, et qu'il éloignerait de la cour,

la reine et sa fille dona Jeanne : les seigneurs jurèrent, de leur côté, de rentrer dans l'obéissance. Le roi promit tout ce qu'on voulut, mais ne sanctionna rien par aucune formalité publique. Le calme paraissant rétabli, Henri se décida à marier sa sœur, dona Isabelle, avec le duc de Berry; mais cette princesse le refusa. Les seigneurs, d'après son consentement, avaient déjà négocié en secret son mariage avec l'infant d'Aragon, don Ferdinand (*voy.* FERDINAND LE CATHOLIQUE) : ils leur avaient même procuré une entrevue où les parties étaient demeurées entièrement d'accord sur toutes les conditions. Ce mariage eut enfin lieu en 1463. Le roi Henri en fut extrêmement irrité : il voulait en punir sa sœur, mais elle était déjà dans les États de son époux. Quelque temps après il se réconcilia avec elle et son beau-frère; mais il ne consentit jamais à reconnaître publiquement dona Isabelle pour héritière de sa couronne. Henri IV aimait naturellement la guerre, où il allait toujours accompagné de ses favoris et de ses maîtresses. Il avait demandé à Calixte III (en 1455), contre les Maures de Grenade, une croisade, que ce pape lui avait accordée. Cette guerre, qui dura près de dix ans, n'avait produit aucun avantage remarquable pour les armées castillanes. Cependant, résolu de la continuer, il avait réuni une puissante armée, lorsque, se trouvant à Ségovie, il fut saisi d'une violente maladie, qui, au bout de quelques mois, le conduisit au tombeau, le 20 décembre 1474, après un règne orageux de vingt ans. Avant de mourir, il déclara qu'il laissait pour son héritière l'infante dona Jeanne; mais, par le vœu de la nation, ce fut Isabelle qui monta sur le trône (*voy.* ISABELLE DE CASTILLE). Malgré les vices auxquels il était livré, Henri IV donna parfois des exemples de piété : il fonda des églises et dota des établissements religieux. On louerait en lui quelques actes de justice, s'il n'eût plus souvent encore exercé des actes de vengeance et de rigueur. Parmi les premiers, on raconte que, se trouvant à Léon, un gentilhomme galicien vint se plaindre d'un seigneur qui s'était emparé par violence de son château. Le monarque, ayant constaté le fait, fit arrêter l'usurpateur, et lui fit trancher la tête. On cite, en même temps, le fait suivant, comme un de ses actes de vengeance. Dona Catherine de Sandoval, sa maîtresse, s'étant abandonnée à un jeune homme, le roi fit publiquement couper la tête à ce dernier, dans la ville de Medina-del-Campo. Ne voulant pas répandre le sang de la comtesse, il résolut de l'enfermer pour toujours, en la nommant abbesse du monastère de Ste-Marie de las Dueñas. A cet effet, il fit enlever de force l'ancienne abbesse de ce monastère, femme d'une vertu exemplaire, et mit à sa place la comtesse de Sandoval. L'archevêque de Tolède tenta vainement de s'opposer à cet acte de violence : le roi fut sourd à toutes ses remontrances; aussi le prélat, comme on l'a vu, figura le premier à la tête des rebelles. Henriquez del Castillo, le P. de la Croix et Alphonse de Palerme ont écrit la *Chronique de Henri IV;* mais leurs ouvrages n'ont jamais été imprimés, à l'exception de celui de Castillo, Madrid, 1787, in-4°. Les flatteries des deux premiers auteurs et les invectives du troisième semblent également éloignées de la sévère impartialité qui convient à l'histoire. On doit à Ferreras ce que l'on sait de plus exact sur la vie de ce monarque. B—s.

HENRI DE BOURGOGNE, tige de la première branche des rois de Portugal, était petit-fils de Robert Ier, duc de Bourgogne (1), et neveu de Henri Ier, roi de France. Il naquit vers 1035, et passa, vers 1060, en Espagne, attiré, dit-on, par la renommée du Cid, le plus grand capitaine de son siècle. Il signala sa valeur dans plusieurs combats, et, après la mort de Ferdinand, roi de Castille, resta attaché à son fils, Alphonse VI, qui le récompensa de ses services en lui accordant, en 1072, la main de D. Thérèse, sa fille naturelle. Il obtint par ce mariage le gouvernement de Porto et du pays entre Douro et Minho, qu'il avait conquis sur les Maures, et dont il fut fait comte souverain en 1098. Henri mit tous ses soins à faire refleurir la religion dans ses États; il replaça les évêques dans les siéges dont ils avaient été chassés par les musulmans, reconstruisit plusieurs églises, et les pourvut de tous les objets nécessaires à la majesté du culte. Après avoir pris des mesures contre les nouvelles tentatives des Maures, il s'embarqua, vers 1103, pour aller rejoindre, dans la Palestine, son cousin Renaud, comte de Bourgogne, et il rapporta des lieux saints de précieuses reliques, dont il enrichit la cathédrale de Braga. Il eut constamment les armes à la main pour attaquer les infidèles, ou pour repousser leurs agressions; et il mourut au siége d'Astorga, en 1112, vivement regretté de ses sujets. Henri était brave, religieux et humain. Il récompensa magnifiquement tous les services qui lui furent rendus, et s'attacha par là un grand nombre de chevaliers qui l'aidèrent dans ses entreprises. Il avait gagné dix-sept batailles rangées sur les Maures, avait envahi plusieurs de leurs provinces importantes, et contribua ainsi à leur expulsion de toute l'Espagne. On dit qu'il avait la taille haute et le corps bien fait; qu'il avait des manières agréables, et savait concilier avec la bravoure les droits de la justice et de

(1) Un manuscrit de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, publié pour la première fois dans les *Histor. Francorum* de P. Pithou, établit d'une manière incontestable l'origine du comte Henri, et prouve qu'il descendait par son père des ducs, et par sa mère des comtes de Bourgogne. Gollut (*Mém. hist. de la rép. séquan.*, p. 306), s'appuyant de l'autorité de plusieurs historiens espagnols, lui donne pour père Guillaume II, comte de Bourgogne, et le P. Dunand a cherché à faire prévaloir cette opinion dans une lettre insérée au *Mercure* d'avril 1758 (*voy.* DUNAND). L'examen impartial des différentes raisons alléguées par le P. Dunand ne nous a nullement convaincus de la solidité de ses assertions; mais comme l'anonyme de Fleury donne pour mère à Henri Sibylle, fille de Guillaume II, comte de Bourgogne, il est possible qu'il soit né à Besançon, et que dans sa jeunesse il ait porté le titre de comte de cette ville.

l'humanité. Les exploits de ce prince forment le sujet de l'*Henriqueida* du comte d'Ericeira. Son portrait a été gravé par Corn. Galle, d'après une ancienne peinture sur verre. Son fils Alphonse a été le premier roi de Portugal. W—s.

HENRI (Le cardinal), troisième fils d'Emmanuel, roi de Portugal, naquit à Lisbonne le 31 janvier 1512. Destiné à l'état ecclésiastique, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la théologie et des langues, dans lesquelles il fit de grands progrès. Nommé, avant l'âge de quatorze ans, prieur commendataire du couvent de Ste-Croix à Coimbre, il fut pourvu, en 1532, de l'archevêché de Braga, et succéda, en 1540, au cardinal Alphonse, son frère, dans le siége d'Évora, érigé pour lui en archevêché. Plein de zèle pour le maintien des mœurs et de la discipline, il crut devoir consentir à l'établissement de l'inquisition dans son diocèse; et ce redoutable tribunal étendit bientôt son pouvoir sur tout le royaume. Le roi Jean, son frère, tenta de le faire élire pape; mais il ne put y réussir, et Henri n'obtint en dédommagement de la tiare que quelques bénéfices et le titre de légat pour le Portugal. Les états lui décernèrent la régence pendant la minorité de dom Sébastien, son neveu : il parut n'accepter le pouvoir qu'avec une extrême répugnance, en usa prudemment, et s'empressa de le remettre entre les mains du jeune roi ; mais il regretta la cour, dès qu'il l'eut quittée, et chercha par ses intrigues à y conserver son crédit. Cependant il refusa la régence que lui offrit Sébastien avant son départ pour la fatale expédition d'Afrique (*voy.* SÉBASTIEN, roi de Portugal); mais à la nouvelle de sa mort, il se hâta de retourner à Lisbonne, et s'y fit proclamer roi le 28 août 1578. Son âge avancé donnant lieu de présumer qu'il ne garderait pas longtemps le trône, tous les princes qui y prétendaient s'empressèrent de faire valoir leurs droits. Henri, indifférent sur les troubles qui menaçaient le royaume, sembla n'avoir ressaisi le pouvoir que pour exercer des vengeances. Il écarta des emplois et bannit de Lisbonne les conseillers de Sébastien, sous le prétexte qu'ils auraient dû s'opposer à ses projets, et ne leur permit pas d'alléguer un seul mot pour leur défense. Cependant les états le supplièrent de désigner son successeur; il leur répondit qu'auparavant il voulait examiner les droits des prétendants : mais il resta dans la même indécision, penchant tantôt pour la duchesse de Bragance, tantôt pour Philippe II, et cherchant ensuite à les écarter l'un et l'autre, en sollicitant de la cour de Rome la permission de se marier. Sur ces entrefaites, il tomba malade et mourut dans son palais d'Almeyren le 31 janvier 1580, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de 68 ans. Philippe II lui succéda, contre le vœu des Portugais, qui auraient préféré dom Antoine, prieur de Crato, neveu de Henri (*voy.* ANTOINE DE CRATO). Henri, qui a laissé l'idée d'un prince faible et capricieux, avait montré les vertus et les qualités d'un grand prélat. Il réforma les mœurs trop relâchées des ecclésiastiques, établit des écoles et des hospices pour les pauvres, protégea les lettres, fonda l'université d'Évora, et des colléges à Coimbre et à Lisbonne. Il engagea le jésuite Maffei à écrire l'histoire des conquêtes des Portugais dans les Indes, et encouragea les utiles travaux de plusieurs savants. Il composa lui-même plusieurs ouvrages, la plupart ascétiques, parmi lesquels on se contentera de citer des *Méditations* (en portugais) *sur les mystères de la vie du Sauveur*, Évora, s. d., in-8°. Cette première édition est très-rare. Le célèbre P. Louis de Grenade en a donné une nouvelle, précédée de l'éloge du royal auteur, Lisbonne, 1574, in-8°; et ces *Méditations* ont été traduites en latin par le P. Ant. de Serra, dominicain, Louvain, 1575, in-12, et plus élégamment par les jésuites du collége d'Évora, Lisbonne, 1576, in-8°. On trouvera les titres des autres productions du cardinal Henri dans la *Bibliothèque curieuse* de David Clément, t. 9, p. 401 et suivantes. W—s.

HENRI DE PORTUGAL, duc de Viseo, né en 1394, était le quatrième fils de Jean Ier, roi de Portugal, qui l'avait eu de Philippine de Lancastre, sœur de Henri IV, roi d'Angleterre. A l'esprit guerrier ce prince joignait la culture des arts et des sciences, alors méprisés des personnes de son rang; il s'appliqua, avec un goût particulier, à l'étude de la géographie. Les leçons des plus habiles maîtres et les relations des voyageurs lui procurèrent bientôt assez de connaissance du globe pour apercevoir la probabilité de découvrir de nouvelles contrées en naviguant le long de la côte d'Afrique. Au retour de l'expédition de Tanger, où il s'était signalé sous les yeux de son père, il se retira de la cour, fixa sa résidence à Sagres, près du cap St-Vincent, où la vue de l'Océan portait continuellement ses pensées vers son projet favori. Quelques-uns des plus savants hommes de son pays l'avaient accompagné dans sa retraite, et l'aidaient dans ses recherches. Il consulta les Maures de Barbarie et les juifs de Portugal; il attira à son service d'habiles navigateurs : sa probité, son affabilité, son respect pour la religion et son zèle pour la gloire de son pays donnaient un nouvel éclat à ses talents. Gonsalez Zarco et Tristan Vas s'élevèrent, par ses instructions, au large du cap Bojador, qui était regardé comme une barrière impossible à franchir, et découvrirent l'île appelée aujourd'hui Porto-Santo. L'année suivante, 1419, les mêmes officiers découvrirent Madère, où le prince, outre les semences, les plantes et les animaux domestiques communs en Europe, fit transporter des plants de vigne de Chypre et des cannes de sucre de Sicile. Ces deux objets y prospérèrent rapidement, et devinrent bientôt des articles considérables de commerce. Le cap Bojador fut doublé en 1434 (*voy.* GILIANEZ), et de nouvelles tentatives conduisirent les navigateurs du prince Henri dans la

rivière du Sénégal et dans plusieurs autres contrées, les Açores, les îles du cap Vert; mais la mort de dom Henri, arrivée en 1463, fit éprouver un revers funeste à la passion pour les grandes découvertes. On conjecture que son vaste génie lui avait fait concevoir l'idée de pénétrer jusqu'aux Indes orientales. On attribue à ce prince l'invention des cartes plates, qui est le premier pas qu'on ait fait vers la construction des cartes marines. T—D.

HENRI DE CHAMPAGNE, roi de Jérusalem, naquit en 1180 ou 1181. Après avoir institué son frère Thibaut son héritier universel au comté de Champagne, il se rendit dans la Palestine pendant la troisième croisade, et se distingua au siége de Ptolémaïs ou de St-Jean d'Acre. Richard Cœur de lion, qui était son oncle, lui fit épouser Isabelle, veuve de Conrad, marquis de Tyr : son mariage et le consentement des seigneurs et des barons l'élevèrent au trône de Jérusalem. Il mourut dans la quatrième croisade (l'an 1197); il s'était placé à une fenêtre de son palais pour voir défiler les troupes qui marchaient au secours de Jaffa : la fenêtre s'écroula tout à coup et l'entraîna dans sa chute. Isabelle, sa veuve, épousa Amaury, roi de Chypre, qui fut après lui roi de Jérusalem. M—D.

HENRI. *Voyez* BAVIÈRE, BRABANT, CONDÉ, GUISE, HARCOURT, LORRAINE et NEMOURS.

HENRI DE BOURGOGNE, surnommé *le Grand*, fut le premier duc propriétaire de cette province. L'entrée des Bourguignons dans la Gaule remonte à l'an 413; ces peuples, d'origine germanique, formèrent alors, entre le Rhin et la Saône, le premier royaume de Bourgogne (*voy.* GONDICAIRE): Clovis le rendit tributaire. Les fils de ce conquérant, après s'être partagé ses États, s'étendirent dans la Gaule par l'entière réduction du royaume des Bourguignons, qui fut depuis divisé en duché de Bourgogne proprement dit, et en comté de Bourgogne, ou Bourgogne supérieure : l'un et l'autre furent réunis à l'empire de Charlemagne. La Bourgogne eut des ducs, d'abord bénéficiaires ou amovibles, ensuite propriétaires. Henri le Grand, fils de Hugues le Blanc, dit *le Grand*, et frère de Hugues Capet, après avoir été vingt-deux ans duc de Bourgogne révocable à volonté, comme l'avaient été son père et Othon son propre frère, eut enfin en propriété ce qu'il n'avait eu que par commission. Son frère Hugues Capet, devenu roi de France en 987, lui donna le duché de Bourgogne en propre héritage, le jugeant digne des plus grands honneurs, ainsi qu'il s'exprime dans une charte qui nous a été conservée. Plusieurs anciens monuments nous apprennent que le duché de Bourgogne avait alors à peu près la même étendue qu'à la chute de la monarchie. Les auteurs contemporains qui parlent de Henri le Grand ne rapportent de ce prince aucune de ces actions éclatantes, ni de ces exploits qui justifient le titre de *Grand* qu'ils lui donnent, et qu'on explique par le titre de grand-duc que lui conféra Hugues Capet. Du reste, on représente ce Henri le Grand, ou grand-duc, comme un prince occupé à maintenir le bon ordre, à corriger les abus, à faire le bonheur de ses sujets. La *Chronique de St-Benigne* fait l'éloge de ses mœurs, de son caractère et de sa piété. Il mourut en 1002, dans son château de Pouillé-sur-Saône, ne laissant qu'un fils naturel, et un fils adoptif, né du premier mariage de sa femme Gerberge, veuve d'Adalbert, roi des Lombards, nommé Otto-Guillaume, et auquel le roi Robert disputa et enleva la Bourgogne, après une guerre de dix-huit ans. Otto-Guillaume ayant fait depuis son accommodement avec Robert, eut le comté de Dijon pour sa vie, et fut le premier comte propriétaire de la Bourgogne supérieure. B—P.

HENRI ou plutôt FRÉDÉRIC-HENRI-LOUIS, prince de Prusse, né à Berlin, le 18 janvier 1726, était le troisième fils de Frédéric-Guillaume Ier, et fut élevé, jusqu'à la mort de son père, qu'il perdit à l'âge de quinze ans, selon les goûts et le caractère de ce prince grossier et bizarre, dont il était tendrement aimé. Toute l'affection de Frédéric-Guillaume Ier, en s'éloignant de l'aîné de ses fils, s'était portée sur les deux autres, et l'on sait qu'il voulut plusieurs fois le priver, en leur faveur, de ses droits à la couronne (*voy.* FRÉDÉRIC). Cette préférence sema dans la famille de funestes germes de division, et lorsque Frédéric fut monté sur le trône il parut se souvenir quelquefois d'une injustice dont il aurait eu tort d'accuser ses frères. Le prince Henri se livra dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de la guerre, et il était déjà très-versé dans la théorie de cet art difficile à l'âge où son frère aîné n'avait encore montré que de l'éloignement pour tout ce qui tient aux armes. Il fit sa première campagne, comme colonel, en 1742, et se trouva à la bataille de Czaslau. La paix qui fut conclue bientôt après ne lui permit pas d'acquérir beaucoup d'expérience; mais elle le rendit à ses études théoriques. La guerre s'étant rallumée en 1744, il s'efforça de se montrer digne de marcher sur les traces de son frère, et servit à ses côtés comme l'un de ses aides de camp. Chargé de la défense de Tabor, il y repoussa les attaques de Nadasty, et se distingua d'une manière encore plus remarquable à la bataille de Hohen-Friedberg, où Frédéric sut déployer ses grands principes de tactique avec tant de supériorité. Cette guerre ne fut encore pour le prince Henri qu'une occasion d'appliquer à la pratique les résultats de ses études, et la paix de Dresde lui ayant bientôt permis de les reprendre, il se préparait à devenir un des plus profonds tacticiens de son siècle. Frédéric II ayant exigé à cette époque qu'il vînt demeurer à Potsdam, ce fut dans la société des savants et des gens de lettres réunis par le roi dans ce séjour que le jeune prince forma son goût, et acquit toutes les connaissances qui l'ont distingué. La sévérité dont

Frédéric usait alors envers lui contribua même à son instruction, en l'éloignant de toutes les occasions de dissipation, et en le forçant à ne s'occuper que de choses utiles. Le prince Henri resta pendant six ans dans cette situation, et il ne jouit de quelque indépendance qu'après l'union qu'il contracta, en 1752, avec une princesse de Hesse-Cassel; il obtint alors le château de Reinsberg, déjà illustré par la résidence de Frédéric, et ce monarque lui fit bâtir un palais à Berlin. Comme son frère, et peut-être par les mêmes motifs, le prince Henri avait peu de penchant pour le mariage; mais il saisit avec empressement cette occasion de se soustraire au joug du roi. Son existence prit une nouvelle face; libre de suivre ses goûts, il se livra sans relâche à l'étude de l'art militaire; uni de la plus tendre amitié avec son frère le prince royal, il faisait la guerre avec lui par correspondance. Supposant deux armées en présence, chacun des deux princes se chargeait de régler les mouvements de l'une d'elles, et les indiquait par des plans qu'il envoyait à son adversaire, lequel lui adressait à son tour son plan de défense. On ne peut douter que de telles occupations n'aient fortement contribué à donner au prince Henri cette connaissance profonde de la stratégie qu'il déploya ensuite avec tant d'éclat. Dès la première année de la guerre de sept ans (1756), il commanda une brigade sous les ordres du roi son frère. Placé à l'aile droite de l'armée prussienne, à la bataille de Prague, il y détermina la victoire, en chargeant à la tête de ses troupes avec la plus grande valeur. Après la perte de la bataille de Kollin, il dirigea la retraite d'un corps d'armée, et fut plus heureux ou peut-être plus habile que son frère le prince royal. La disgrâce de celui-ci l'affligea vivement; et il n'est que trop vrai qu'il n'a jamais pu pardonner au roi la cruelle sévérité montrée par lui dans cette circonstance (*voy.* Frédéric II). Trop franc et trop fier pour dissimuler, le prince Henri donna un libre essor à son mécontentement, et de là vinrent la mésintelligence et l'aigreur qui se mêlèrent si souvent aux relations des deux frères. Cependant le roi, qui avait perdu ses meilleurs généraux, et dont les affaires devenaient de jour en jour plus embarrassées, continua d'employer le prince Henri, et lui confia même les postes les plus importants. A Rosbach, celui-ci commandait un corps d'infanterie, qui eut une grande part à la victoire, et il y reçut une blessure grave. Les égards qu'il eut dans cette occasion pour les officiers français tombés au pouvoir des Prussiens touchèrent vivement cette nation, et la renommée, en s'empressant de lui en faire honneur, prépara l'accueil que le prince Henri reçut dans la suite à Paris. Après la bataille de Rosbach, ce prince commanda à Leipsick le peu de troupes que son frère y laissa en partant pour la Silésie. Cette petite armée, que l'on porta l'année suivante (1758) à vingt-cinq mille hommes, fut chargée de couvrir toute la partie méridionale des États prussiens, et c'est de cette époque difficile que date véritablement la gloire de son général. Employant tour à tour l'attaque et la défense, il n'essuya pas un seul échec, et remporta plusieurs avantages; il contint pendant quatre mois les efforts de trois armées, et par l'ensemble de ses marches et de ses campements, parvint à garantir de toute invasion un pays ouvert, et d'où les armées prusiennes tiraient toutes leurs ressources. Après la défaite de Hochkirchen, le prince Henri se trouva même en état de porter des secours au roi, et lui amena fort à propos un corps de 7,000 hommes; il commanda ensuite son arrière-garde dans l'une de ses plus belles retraites, et fut presque aussitôt obligé de revenir en Saxe pour délivrer Dresde, que menaçait le maréchal Daun. Mais la campagne de l'année suivante (1759) devait être encore plus glorieuse pour le prince Henri. Après avoir enlevé dans une expédition rapide tous les magasins que l'ennemi avait en Bohême, il poursuivit jusqu'en Franconie l'armée d'empire que commandait le duc de Deux-Ponts, et revint en Lusace pour contenir les Autrichiens, et se trouver à portée de secourir le roi, qui, au moment de livrer la bataille de Kunnersdorf, se voyait dans une situation si désespérée, qu'il avait fait un testament et nommé le prince Henri régent du royaume. La perte de cette bataille devait achever sa ruine; néanmoins elle n'eut pas des suites aussi funestes; et l'habileté avec laquelle le prince Henri sut contenir les armées qu'il avait en tête n'y contribua pas moins que la mésintelligence des alliés : cependant il ne put empêcher que la place de Dresde ne tombât en leur pouvoir. Séparé alors de toute communication avec le roi, et forcé de combattre plus de 80,000 hommes avec un corps de 25,000 il réussit à porter le théâtre de la guerre en Saxe. Déjà, par les marches les plus habiles, il avait forcé le maréchal Daun à se retirer en Bohême, lorsque la capitulation du général Finck changea la face des affaires, et vint réveiller dans l'esprit du prince Henri un mécontentement excité dès longtemps par plusieurs circonstances, et surtout par les malheurs du prince de Prusse. Ce mécontentement éclata alors avec trop de violence sans doute, et l'on ne doit pas dissimuler que, depuis cette époque, le frère de Frédéric laissa trop souvent apercevoir un esprit d'improbation et d'humeur, que la gloire et les succès du grand roi ont rendu encore plus injuste. Cependant la campagne de 1760, où les armées prussiennes se virent pressées par de si nombreux ennemis, où le génie de Frédéric se montra avec tant d'éclat, fit aussi le plus grand honneur au prince Henri. Chargé, cette fois, de couvrir le nord de la Prusse avec une armée de moitié moins nombreuse que celle des ennemis, il vint à bout par des marches habiles de contenir des Russes, d'empêcher leur jonction avec les Autrichiens, et il délivra Breslau, que

ceux-ci tenaient assiégé; puis il porta au roi des secours, que l'état fâcheux de ses affaires rendit bien précieux. Il éprouva cependant encore, à cette époque, de la part de son frère, des sujets de mécontentement si vifs, qu'il se retira à Glogau, sous prétexte de maladie, et qu'il y vécut, pendant plusieurs mois, dans un éloignement absolu. Ce ne fut qu'au commencement de la campagne suivante (1761) que le besoin de sauver la monarchie rapprocha les deux frères. Ils eurent alors de longues conférences à Leipsick, et ce fut là qu'ils convinrent de partager l'armée en deux corps, dont l'un, sous les ordres du roi, dut occuper la rive droite de l'Elbe et couvrir la Silésie, et l'autre, sous les ordres du prince Henri, contenir le maréchal Daun sur la rive gauche du même fleuve. Ce fut dans cette position que ce prince mit le sceau à sa gloire militaire. Avec 40,000 hommes de nouvelles levées, non-seulement il empêcha Daun, qui en avait 60,000, de pénétrer en Saxe, mais il le mit encore dans l'impossibilité de se réunir à Laudhon ; il éloigna en même temps les Français du cœur de la Prusse, et fit de telles dispositions, que nulle part ses ennemis ne purent le prendre au dépourvu. Les affaires de Frédéric II s'étant améliorées, au commencement de 1762, l'armée du prince Henri fut portée à 35,000 hommes, et il put reprendre l'offensive. Ce fut alors qu'il acheva d'éloigner les Autrichiens de la Saxe, et qu'il poussa des partis en Bohême et jusqu'en Franconie. Cependant, pressé ensuite lui-même par leurs différents corps, qui s'étaient réunis, il éprouva quelques échecs, et fut obligé d'évacuer le camp de Freyberg. Mais, ainsi que Frédéric, tirant de ses revers une nouvelle énergie, il prit une revanche éclatante à Freyberg, le 29 octobre 1762. Ses dispositions furent si bien prises que le prince de Stolberg, qui lui était opposé, n'eut connaissance de ses projets qu'en les voyant exécuter. Les impériaux, attaqués à l'improviste, dans une forte position, avec un ordre et une précision admirables, perdirent 8,000 hommes et trente pièces de canon, et ils ne se rallièrent que le lendemain, lorsque le prince Albert de Saxe leur eut amené un renfort considérable, dans le moment où le prince Henri recevait aussi un secours que le roi venait de lui envoyer. Cette circonstance a été pour quelques personnes une occasion de blâmer l'empressement avec lequel il avait attaqué avant d'avoir reçu ce renfort; et on lui a reproché de n'avoir pas voulu partager la gloire de cette entreprise avec le prince d'Anhalt, aide de camp du roi, que celui-ci lui envoyait pour le diriger. Après tant de preuves de valeur et de prudence, le prince Henri ne devait sans doute pas s'attendre à un pareil affront; mais s'il fut animé dans cette circonstance par un sentiment d'amour-propre et de mécontentement fort excusable, il est bien sûr aussi qu'il ne fit rien qu'avec la conviction la plus entière de vaincre, et de terminer la guerre par un coup d'éclat. La paix fut en effet signée, quatre mois après, à Hubertsbourg. Frédéric traita dès lors le prince Henri avec beaucoup d'égards, et lui donna une garde de vingt-quatre hussards, qui est toujours restée attachée à sa personne. Si ce monarque a fait éprouver à son frère quelques mortifications un peu dures, personne au fond ne lui rendait plus de justice. Il le plaça toujours, à la guerre, dans les postes les plus importants, et il l'employa dans les circonstances les plus difficiles. Voici comment il en parle dans son *Histoire de la guerre de sept ans*, après avoir raconté la victoire de Freyberg : « Il « serait superflu de faire ici le panégyrique de « S. A. R. Le plus bel éloge qu'on puisse en faire « est de rapporter ses actions. Les connaisseurs « y remarqueront aisément ce mélange heureux « de prudence et de hardiesse si rare, qui réunit « le plus de perfections que la nature puisse « accorder pour former un grand homme de « guerre. » Ces témoignages d'estime ne sont pas les seuls que Frédéric ait donnés à son frère; il eut toujours pour ce prince, en public, beaucoup d'égards et de prévenances. Il entretint avec lui, pendant tout son règne, une correspondance suivie, et lui demanda dans toutes les occasions importantes des avis qu'il eut quelquefois le tort de ne pas suivre. Chaque année on le vit sortir de sa retraite pour célébrer avec beaucoup d'appareil le jour de la naissance du prince Henri. Cette solennité était la plus grande de sa cour, et c'était le seul jour où le roi se montrât dans le cérémonial de la royauté. Il faisait à son frère un cadeau de 60,000 francs, et l'on voyait au banquet un service d'or massif, qui ne sortait du trésor royal que cette seule fois dans l'année. Du reste, les deux princes se voyaient rarement; tandis que Frédéric était retiré dans son palais de Sans-Souci, Henri vivait à Reinsberg à peu près de la même manière. La princesse son épouse n'habita que peu de temps ce séjour. Des torts vrais ou supposés, et qui furent exagérés par de perfides courtisans, amenèrent une séparation qui fut irrévocable. La culture des lettres et des arts remplissait tous les moments du prince. Les leçons de Voltaire et de quelques autres avaient fortifié son goût pour la langue et la littérature française; et les répétitions qu'il avait faites dans sa jeunesse, avec ce grand poëte, de ses chefs-d'œuvre dramatiques, lui avaient inspiré une véritable passion pour le théâtre français. Il fit construire à Reinsberg une salle de spectacle, et toute sa maison fut employée à y jouer des espèces d'opéras, dont il composait quelquefois lui-même les paroles. C'est pendant qu'il vécut ainsi, loin de tout projet d'ambition, que les Polonais pensèrent à l'élever sur le trône, et qu'ils en firent deux fois la demande à son frère; mais celui-ci ne reçut qu'avec indifférence une telle proposition; et les intrigues de la Russie obligèrent bientôt les Polonais à reconnaître un autre souverain.

Les affaires de ce royaume furent alors très-près d'occasionner une guerre sanglante entre l'Autriche, la Prusse et la Russie; et Frédéric, qui dans ce moment voulait par-dessus tout épargner à ses peuples une telle calamité, envoya son frère à St-Pétersbourg, afin de la prévenir. Le succès de sa mission fut encore plus complet que Frédéric ne l'avait espéré; non-seulement le prince Henri éloigna de Catherine II toute idée de guerre; il détermina encore, avec cette princesse, les bases du premier partage de la Pologne; et Frédéric, qui n'avait pu croire à un tel résultat, lui dit à son retour : « Ah! mon frère, vous aviez raison; « un dieu vous inspirait. » Les sentiments d'estime et de confiance que le prince Henri avait fait naître dans l'esprit de la czarine pendant son séjour auprès d'elle établirent entre eux des relations qu'ils entretinrent constamment depuis; et elles ont beaucoup contribué à l'union qui n'a pas cessé d'exister entre les deux puissances. Cette union fut alors habilement cimentée par le mariage du fils de Catherine avec une princesse de Wurtemberg, nièce du prince Henri. Le jeune grand-duc vint avec lui à Berlin, et ce fut dans cette capitale que se firent les fiançailles, d'une manière très-solennelle. Le repos dont le prince Henri jouit après ce succès de négociations fut interrompu par la guerre de la succession de Bavière, où il se vit opposé au maréchal de Laudhon. Le général prussien, réuni aux Saxons, pénétra en Bohême, et trompant son adversaire par des manœuvres habiles, parvint à faire vivre son armée, pendant toute cette guerre, aux dépens de l'ennemi. A peine avait-il repris ses loisirs pacifiques à Reinsberg, que les justes alarmes causées à la cour de Berlin par l'ambition de Joseph II obligèrent le prince Henri à se rendre à Versailles, où son frère l'envoya pour déjouer les projets de l'Autriche. Ce voyage eut un grand éclat, la gloire du prince Henri, et le souvenir des égards qu'il avait eus pour les militaires français, lui avaient valu l'accueil le plus flatteur, et l'on se rappelle encore dans ce pays les fêtes qui lui furent données, autant que la politesse et l'affabilité qu'il montra dans toutes les occasions. Louis XVI, qui sentait tous les avantages que devait trouver la France dans une alliance de la Prusse, lui témoigna beaucoup d'intérêt; et les ministres Calonne et Vergennes, qui semblaient pénétrés des mêmes sentiments, assurèrent le prince prussien que le roi allait lui-même écrire à Joseph II pour se plaindre de ses prétentions sur la Hollande; et que, si ces représentations n'étaient pas écoutées, il prendrait un parti décisif. La lettre fut même communiquée au prince Henri; mais on différa de l'envoyer, et l'influence de la reine fit, dit-on, bientôt renoncer à des projets évidemment utiles aux deux puissances, et qui, en fixant à propos l'attention des Français, leur eussent peut-être épargné les horribles malheurs qui les ont accablés depuis. Le prince prussien quitta la France comblé de nombreux témoignages d'estime et d'admiration, mais sans autres résultats que des promesses sur lesquelles l'indécision trop connue de Louis XVI ne permettait guère de compter. Peu de temps après son retour en Prusse, il vit expirer son frère; et il ne put cacher son impatience d'obtenir dans le gouvernement plus de part que Frédéric ne lui en avait donné; mais cet espoir fut bientôt déçu. Le nouveau roi prit de l'ombrage pour les hommes les plus faits pour le diriger, et la faveur dont il entoura le comte de Hertzberg, ennemi particulier du prince Henri, dut bientôt faire voir à celui-ci qu'il devait renoncer à l'espèce de tutelle sur laquelle il avait compté si longtemps. Son neveu lui fit même éprouver d'autres chagrins, en soumettant au conseil d'État une question de succession qui pouvait lui ôter une grande partie de son revenu, mais qui fut jugée en sa faveur; il le priva dans le même temps, par une ordonnance, des droits que Frédéric II lui avait assurés sur le margraviat de Schwedt; enfin, pour mettre le comble à ses offenses, le nouveau roi rappela à la cour, et traita avec une distinction particulière le comte de Kalkreuth, que Frédéric II avait tenu éloigné à cause de ses torts envers le prince Henri. Ce dernier n'eut bientôt plus d'autre parti à prendre que de se retirer à Reinsberg, et ce fut de cette retraite, qu'observant la tournure des affaires, il dut s'applaudir, de plus en plus, de n'y avoir aucune part. Craignant bientôt de se voir en butte à des mortifications encore plus graves, il songea à quitter entièrement la Prusse; conduit par le souvenir de l'accueil qu'il avait reçu en France, il conçut l'idée de se fixer dans ce royaume, et se rendit une deuxième fois à Paris vers la fin de 1788. Il y fut témoin de l'ouverture des états généraux et des premiers symptômes de la révolution. Venu dans cette contrée pour y chercher le repos, il se vit ainsi bien cruellement trompé dans son attente; mais il y éprouva un chagrin encore plus cuisant : ce fut la publication d'un libelle qui parut alors sous le titre d'*Histoire secrète de la cour de Berlin*. Cet ouvrage, dans lequel le portrait du prince Henri est présenté sous des traits fort exagérés, eut beaucoup de succès, et ce qui dut encore plus affliger le prince, c'est que le comte de Mirabeau, qu'il avait comblé de ses bontés, en était l'auteur. Toutes ces circonstances le déterminèrent à retourner en Prusse, et il y était à peine revenu que la révolution française éclata avec toutes ses fureurs. Comme on devait s'y attendre, la politique que suivit dans de telles circonstances la cour de Berlin ne fut pas approuvée par ce prince; il s'en expliqua hautement dans toutes les occasions, et des opinions que l'on devait attribuer à sa situation personnelle furent taxées de *démocratisme*. Une lettre qu'il écrivit en France en 1793, au comte de Grimoard, et qui fut interceptée et publiée par les chefs du parti républi-

cain, ne permit plus de douter de sa façon de penser à cet égard; on l'exagéra beaucoup, et l'on donna des motifs coupables à un fait qui eût paru tout naturel, si l'on eût mieux connu le caractère et la position du prince Henri. Cependant les armées françaises avaient obtenu des succès importants. Déjà elles menaçaient la Prusse, et la situation de cette puissance devenait de jour en jour plus critique. Aussi abattu dans la mauvaise fortune qu'il avait été présomptueux lorsqu'il s'était cru assuré de triompher, le roi pensa alors que son oncle pouvait le tirer d'embarras; et, connaissant à l'égard de celui-ci les bonnes dispositions des chefs de la révolution française, il surmonta son éloignement pour sa personne, le traita avec respect et amitié, et le chargea de diriger une négociation, dont la paix de Bâle fut le résultat. Frédéric-Guillaume II ne vécut que deux ans après cet événement. Le prince Henri ne pouvait regretter son neveu; mais il était trop avancé en âge, et trop accoutumé aux douces habitudes de la retraite, pour vouloir jouer sous le nouveau règne le rôle qu'il avait tant ambitionné au commencement de l'autre. Cette fois il fut assez sage pour se contenter du respect et de la déférence que Frédéric-Guillaume III lui témoigna. Il passa ainsi, au milieu de la considération publique et des respects du souverain, les cinq dernières années de sa vie, et mourut le 3 août 1802, à Reinsberg, âgé de 76 ans. Il fut inhumé au-dessous de la pyramide que quelques années auparavant il avait élevée à la gloire des armées prussiennes. Ce prince était d'une petite taille, et très-mal proportionné; sa figure était repoussante; de grands yeux bleus, très-animés, mais durs et de travers, lui donnaient un air effrayant au premier aspect; mais, dès qu'on l'avait entendu, l'esprit et la grâce de sa conversation faisaient oublier les défauts extérieurs de sa personne. Il était d'une complexion délicate; mais son extrême sobriété l'avait fortifié et mis en état de résister à toutes les fatigues. La vie de ce prince a été écrite par plusieurs auteurs allemands, et il en a paru une en français, sous le titre de *Vie privée, politique et militaire, du prince Henri de Prusse*, etc., Paris, 1809, in-8°. On attribue cet écrit à M. de Bouillé. Le colonel Schmettau, géographe prussien, a publié une carte, en quatre feuilles, des campagnes du prince Henri en Bohême; Hemmert les a données en vingt feuilles, avec un très-grand détail, son échelle étant double de celle de la carte de France de Cassini. M. Guyton, frère du chimiste, a publié la *Vie privée d'un homme célèbre*, ou *Détails des loisirs du prince Henri de Prusse dans sa retraite de Reinsberg*, à Véropolis, 1784, in-8° et in-18. On a attribué cet ouvrage à Mirabeau. Le comte de la Roche-Aimon, adjudant du prince Henri, a publié : *Introduction à l'étude de l'art de la guerre*, Weimar, 1802, 4 vol. in 8°. Le *Magasin encyclopédique*, 8e année, t. 1er, p. 211, dit que cet ouvrage est presque entièrement de la plume du prince Henri; mais dans le volume 3, p. 201, on rectifie cette erreur. M—D j.

HENRI DE LIVONIE, premier historien de ce pays, vivait au commencement du 13e siècle, et accompagna Philippe, évêque de Ratzebourg, dans son voyage en Italie. On croit qu'il était prêtre, ou religieux. On a de lui des *Annales*, de 1184 à 1225, dont l'original doit exister dans les archives de Suède. Jean-Daniel Gruber, en ayant eu une copie, les fit imprimer sous ce titre : *Origines Livoniæ sacræ et civiles*, Francfort, 1740, in-fol.; et Jean-Godefroy Arndt en publia une traduction allemande, Halle, 1747, in-fol. C—AU.

HENRI DE RIMINI (HENRICUS ARIMINENSIS), théologien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivait au commencement du 14e siècle. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de St-Dominique, et se distingua par son talent pour la prédication à une époque où les véritables principes de l'éloquence n'étaient pas encore connus. On a de lui : *Tractatus de quatuor virtutibus cardinalibus*. Cet ouvrage, imprimé d'abord à Spire, vers 1472, par les soins de Thomas Dorniberg, avocat de Memmingen, lequel y joignit une table des matières très-ample, fut reproduit presque aussitôt à Strasbourg. Ces deux éditions in-folio de cent quarante-sept feuillets sont très rares. Elles ont beaucoup occupé les plus savants bibliographes du 18e siècle, tels que Prosper Marchand, David Clément, Schelhorn, Mercier de Saint-Léger, Placide Braun, le P. Laire, etc., par la difficulté de déterminer les ateliers d'où elles sont sorties. On attribue, mais sans preuve, l'édition de Spire à Pierre Drach, dont la plus ancienne édition connue avec date ne remonte pas au delà de 1477. Quant à l'édition de Strasbourg, il paraît certain qu'elle est de Martin Flachen. Henri de Rimini est auteur de quelques autres ouvrages restés manuscrits. Les PP. Quetif et Echard en ont donné la liste dans les *Scriptor. ordin. Prædicator.*, t. 1er, p. 525. L'un des plus singuliers, si l'on en juge par le titre, doit être le *Tractatus de septem draconis capitibus*. Le manuscrit est conservé dans la bibliothèque Laurentienne à Florence. W—s.

HENRI LE CACIQUE, jeune Indien de St-Domingue, vivant sur la fin du 15e siècle, fut une exception honorable à l'abaissement général de sa nation. A la tête d'une faible armée, il combattit longtemps les Espagnols, et finit par les forcer de traiter avec lui de puissance à puissance. Le récit de ses grandes actions mérite d'autant mieux de fixer l'attention, que le courage guerrier, la force de tête et la vigueur de l'âme qui l'ont distingué furent des qualités rares chez les Américains. D'une taille majestueuse et d'une physionomie prévenante, il se faisait chérir par un esprit juste et par la plus inaltérable douceur. Avec des qualités aussi intéressantes, il tomba entre les mains d'un maître barbare qui, joignant l'insulte aux mauvais trai-

tements, lui ravit son épouse. Rebuté par le lieutenant du roi et par l'audience royale, auxquels il avait porté ses plaintes, et forcé de se faire justice à lui-même, il rassembla autour de lui un certain nombre de ses compatriotes avec lesquels il se cantonna dans les montagnes de Bahuruco, ancien patrimoine des caciques ses aïeux, où tout lui rappelait des souvenirs capables de le fortifier dans sa généreuse résolution. Valençuche (c'était le nom de son maître) le poursuivit dans sa retraite, à la tête de quelques soldats espagnols. Il se disposait à l'attaquer, lorsque Henri le prévint et le chargea d'une manière si vigoureuse qu'il le força de se retirer avec perte. Des partis plus considérables envoyés à sa poursuite n'eurent pas plus de succès. Chaque triomphe valait au cacique de nouveaux auxiliaires. Les esclaves s'échappaient en foule de leurs habitations, et cet autre Spartacus faisait trembler ses oppresseurs. Henri était instruit dans les arts de l'Europe : il avait été élevé dans l'ordre de St-François. Il arma ses gens le mieux qu'il lui fut possible, il les forma au maniement des armes, les soumit à une discipline sévère, et parvint ainsi à se rendre formidable aux conquérants du nouveau monde. Il unissait à la bravoure cette sagesse, cette modération, qui distinguent les héros. Naturellement humain, il adoucissait les maux inséparables de la guerre. Si quelques violences étaient commises par ses soldats, on savait qu'il n'y avait aucune part, et qu'il n'avait pu les prévenir. Il est difficile de se faire une idée de l'activité du cacique, prévoyant tout, présent à tout; ses soldats le regardaient comme un dieu. Il forçait jusqu'à l'estime et l'admiration de ses ennemis. La colonie espagnole était dans l'abattement et la consternation, et comme la guerre était constamment malheureuse, on crut devoir tenter la voie des négociations. Un religieux, le P. Remi, qui avait été l'un des instituteurs du cacique, se chargea de lui porter la parole ; mais comme les Espagnols n'étaient pas de bonne foi, et que d'ailleurs le négociateur ne mit pas beaucoup de zèle à tromper son élève, sa mission n'eut aucun succès. Henri fit de nouveaux efforts pour n'être pas pris au dépourvu. Il se tenait sur la défensive, lorsque don Sébastien de Ramiré, arrivant avec l'ordre de terminer cette guerre, trouva les Espagnols découragés et dans la persuasion que la force était inutile. Un vieil officier castillan, chargé de poursuivre Henri dans sa retraite, jugea plus prudent de négocier que de combattre. S'étant abouché avec lui, il proposa la paix et des conditions honorables, disant que l'intention de la cour de Castille était de lui assurer la libre jouissance de telle partie de l'île qu'il souhaiterait; qu'il était également autorisé à lui promettre un entier oubli du passé ; et, pour lever toute inquiétude, il lui montra les lettres de l'empereur Charles-Quint. Une conférence fut convenue pour le lendemain sur le bord de la mer, et le cacique s'y rendit; mais voyant à peu de distance un navire espagnol, qui pouvait aborder au premier signal, il se crut trahi. L'arrivée de St-Michel avec un appareil militaire imposant n'était pas propre à écarter ses soupçons; il pensa que la prudence lui prescrivait de se mettre en sûreté, et St-Michel fut surpris de ne pas trouver le cacique. Il fit néanmoins l'accueil le plus amical aux Indiens qui étaient restés pour l'attendre, et les pria d'assurer leur chef de sa bonne foi et de sa sincérité. Une suspension d'armes suivit cette conférence; mais bientôt la guerre se ranima plus fortement entre les Espagnols et le cacique. Elle devint si dangereuse pour les premiers, qu'ils envoyèrent à la métropole des plaintes réitérées. Leur situation étaient tellement déplorable qu'ils allaient être contraints d'abandonner l'île, s'ils ne recevaient de prompts secours. Alors Charles-Quint leur envoya Barrio avec de pleins pouvoirs. Cet officier joignait à quelques talents une grande prudence et une patience admirable. Désirant surtout mettre fin à la guerre par des voies pacifiques, il veut parler lui-même au cacique, et va le chercher par des chemins si difficiles, que la plupart de ses gens ne purent le suivre. « Indien, « dit-il à Henri, je viens à toi sans défiance, « parce que je t'apporte des paroles de paix. « Ton empereur et le mien m'envoie près de toi. « Si mes intentions n'étaient pas pures, paraî-« trais-je ici avec tant de confiance? Je m'aban-« donne à toi, désarmé, sans escorte. Je suis « seul, et tu es environné de tes fidèles compa-« gnons. Voici les lettres que je te présente au « nom de Charles-Quint. Cette main que je te « tends te garantit les promesses de ce monarque; « je mourrai plutôt que de souffrir qu'on les « viole. » Henri reçut avec respect les lettres de l'empereur, qui lui accordait tel canton de l'île qu'il voudrait choisir, pour y vivre réuni avec les siens, exempts de toute charge et dans une entière liberté. Ces nouvelles furent reçues avec joie par toute l'armée indienne, et la paix fut célébrée avec un égal transport par les Espagnols. Quelque temps après l'acceptation du traité, le cacique se retira avec ses compagnons dans un lieu nommé Boya dont on lui donna le territoire à titre de principauté héréditaire. Ce petit État était composé de quatre mille individus. Henri vécut paisiblement au milieu des siens, s'occupant de l'accroissement et de la conservation de sa république. Cette faible peuplade jouit durant la vie de son chef d'un bonheur parfait. Mais, après sa mort, les Espagnols reprirent bientôt cet ascendant que le génie du cacique leur avait fait perdre : la jalousie et l'ambition divisèrent ses successeurs, et la liberté des Indiens fut ensevelie avec son fondateur. M—LE.

HENRI DE SAINT-IGNACE, savant théologien de l'ordre des carmes, natif de la ville d'Ath, mourut en 1720, dans un âge très-avancé, à la Cavée, maison de son ordre au diocèse de Liége,

après avoir rempli avec distinction les charges les plus considérables de son ordre. Il avait fait un long séjour à Rome sous le pontificat de Clément XI, qui l'estimait beaucoup. Le plus considérable de ses écrits est un cours complet de théologie morale en trois volumes in-fol., intitulé *Ethica amoris*, dans lequel il a recueilli des pièces assez curieuses, et où il se déclare fortement contre les opinions relâchées des casuistes, Liége, 1709. Il y a fondu divers traités particuliers sur la pénitence, l'eucharistie, etc., qu'il avait publiés séparément sous le titre de *Theologia sanctorum*. Celui de ses ouvrages qui est le plus connu, après le précédent, est intitulé *Tuba maxima mirum clangens sonum ad SS. D. N. papam Clementem XI, imperatorem, reges, etc., de necessitate reformandi societatem Jesu, per Liberium Candidum*, Strasbourg, 1717, 2 vol. in-12, où se trouvent réunis le *Tuba magna* et le *Tuba altera*. Ce sont des recueils de pièces dont plusieurs se trouveraient difficilement ailleurs, et qui sont précédés d'une longue préface de l'auteur. Voici les titres de ses autres écrits : *Molinismus profligatus*, Liége, 1715, 2 vol. in-8°, dont le cardinal de Noailles refusa d'accepter la dédicace à cause des circonstances du temps. — *Artes jesuiticæ in sustinendis pertinaciter novitatibus, laxitatibusque sociorum*, dont la meilleure édition, dédiée à Clément XI, est de Strasbourg, 1717, in-12, augmentée de plusieurs pièces. — Un *Commentaire* sur la première partie de la Somme de St-Thomas, et quelques autres écrits sur les mêmes sujets. Plusieurs des ouvrages du P. Henri ont été mis à l'*index* à Rome. T—D.

HENRI. *Voyez* ALKMAR, BUCHE, GAND, HUNTINGDON, KALKAR, SETTIMELLO, SUSON et SUZE.

HENRI. *Voyez* HENRY, ci-après.

HENRICI (JEAN), franciscain, né à Lyon, où il est mort le 6 janvier 1574, dans un âge très-avancé. Il fut profès au couvent de Lons-le-Saulnier, et fut élu, en 1554, provincial de son ordre. Le pape Paul IV le nomma, en 1557, évêque de Damas *in partibus*, et suffragant de l'archevêque de Lyon, et il en exerça les fonctions sous le cardinal de Tournon et sous Antoine d'Albon, sans quitter le couvent des cordeliers, où il habita jusqu'à la fin de ses jours ; il fut inhumé dans leur église, et son épitaphe en vers français a été reproduite par l'abbé Pavy (aujourd'hui évêque d'Alger), p. 190 de ses *Grands cordeliers de Lyon*. Les prédications d'Henrici contre les calvinistes lui acquirent une grande célébrité, et le firent surnommer le Fléau des hérétiques. Son portrait en pied, peint sur toile, est conservé dans la bibliothèque de la ville de Lyon. A.—P.

HENRICY (JACQUES), démonstrateur royal d'anatomie en l'université d'Aix en Provence, naquit à Puget-Théniers, dans le comté de Nice vers l'an 1680. Il doit obtenir une place honorable dans nos annales, si un grand acte de dévouement pour la chose publique a droit à quelque reconnaissance de la part de la postérité. Il était chirurgien en chef de l'hôpital général d'Avignon, et paraissait avoir formé dans cette ville un établissement durable, lorsqu'en 1720 les premiers symptômes de la peste se manifestèrent à Aix, principal domicile de sa famille. Un heureux hasard l'ayant alors conduit dans cette ville, les consuls, qui connaissaient son mérite, l'invitèrent à partager avec eux l'honneur de servir leur pays dans cette crise effrayante. Libre de retourner à Avignon, où l'appelaient ses fonctions, Henricy se dévoua pour le salut de la ville d'Aix. Joseph de Clapiers, marquis de Vauvenargues, père de Luc de Clapiers-Vauvenargues, l'auteur de l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, homme aussi recommandable par ses éminentes vertus, que son fils le fut dans la suite par la droiture de sa raison et la profondeur de son génie, se trouvait en ce moment à la tête du consulat, et par conséquent de l'administration des États de Provence. Tandis que Belsunce (*voy.* BELSUNCE), l'échevin Moustier, le chevalier Rose, les médecins Bertrand, Peyssenel et Chicoyneau (*voy.* J. B. BERTRAND et CHICOYNEAU) et le chevalier de Langeron, par le sentiment de leur devoir ou par un zèle volontaire, se précipitaient dans toutes les horreurs du fléau qui désolait Marseille, Clapiers et les consuls ses collègues, pour remplir les obligations que leur imposaient leurs places, et Henricy, auprès d'eux, par pur amour de l'humanité, déployèrent à Aix le même héroïsme. Henricy fut nommé chirurgien-major des infirmeries établies près de la rivière de l'Arc, dans un château qui appartenait autrefois au roi René d'Anjou, comte de Provence. Infatigable dans les actes de sa bienfaisance, ce généreux citoyen soignait à la fois les malades de cet établissement et ceux de l'intérieur de la ville. Son courage se soutint tant que dura le fléau, et il eut le bonheur de n'en être point atteint. On lui dut plusieurs règlements que les consuls approuvèrent et qui contribuèrent à maintenir l'ordre dans les infirmeries et à rétablir la salubrité. Rarement, dans les troubles politiques, l'homme de bien reçoit la récompense des services rendus à sa patrie ; mais il n'en est pas ainsi dans les crises de la nature, qui menacent la vie d'une grande population : un vertueux oubli de soi-même est alors mieux apprécié. Henricy reçut une récompense qu'il n'avait point cherchée ; les consuls d'Aix demandèrent pour lui au roi la chaire de démonstrateur de chirurgie qui se trouva vacante dans l'université de la même ville, et elle lui fut accordée. Les lettres patentes renfermèrent les motifs suivants, dont l'énoncé est aussi honorable pour lui que sa nomination fut juste : « Attendu que le sieur Jacques Henricy « a pris soin des pestiférés pendant tout le temps « que la contagion a duré, avec toute l'économie, « le bon ordre, l'assiduité, la capacité, la charité « et le succès possibles. » Ce savant et respectable

professeur mourut à Aix le 30 juin 1749. Tant que le nom de Belsunce sera honoré de nos descendants, ceux de Clapiers-Vauvenargues et d'Henricy mériteront de l'être. E—c—D—d.

HENRIET (Israel), dessinateur, graveur et marchand d'estampes, naquit à Nancy en 1608. Claude Henriet, son père, né à Châlons, était peintre sur verre. Ce fut lui qui peignit les vitraux de la cathédrale de cette ville, qu'on estimait assez, autant pour le dessin que pour le coloris. Le jeune Henriet, ayant reçu de son père, établi alors à Nancy, les premiers éléments du dessin et de la peinture, et désirant voir l'Italie, partit pour Rome, où il se mit sous la direction d'Antoine Tempeste, peintre alors en réputation. Ayant quitté cette contrée pour venir à Paris, et ayant essayé de graver, la facilité qu'il se reconnut pour cet art le détermina à s'y consacrer entièrement. Lié depuis longtemps d'amitié avec Callot, il se chargea du débit de ses estampes. Henriet fut choisi pour enseigner le dessin au roi Louis XIV, alors jeune; ce choix décida beaucoup de seigneurs de la cour à suivre l'exemple du prince, et contribua ainsi à propager en France le goût des arts. Henriet a gravé plusieurs sujets d'après ses dessins, dans lesquels on voit qu'il a cherché à imiter le genre de Callot; il en a même copié différents ouvrages, de manière qu'on ne peut distinguer la copie de l'original. On doit citer, entre autres, les sujets de l'histoire de l'*Enfant prodigue*, que plusieurs personnes attribuent à Callot. Henriet mourut à Paris en 1661; il eut pour héritier Israël Sylvestre, son neveu, auquel il laissa ses dessins et ses planches gravées, ainsi que ce qu'il possédait des ouvrages de Callot et de Labelle : les enfants d'Israël Sylvestre furent successivement maîtres à dessiner des enfants de France. P—e.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Paris en 1609. L'enchaînement des catastrophes qui signalèrent la durée presque entière de son existence justifie le nom qu'elle s'était donné elle-même de reine malheureuse. En 1625 elle épousa Charles Stuart, alors prince de Galles, si connu par les attentats, inouïs jusqu'alors en Europe, qui lui firent perdre la couronne et la vie. Louis XIII, frère aîné de la princesse, n'avait consenti à ce mariage qu'à condition que le pape accorderait une dispense pour la différence de religion. La jeune reine n'avait pas encore seize ans; douée de beaucoup de grâces extérieures, cette fille de Henri le Grand avait un cœur qui surpassait sa naissance (dit Bossuet) : « Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse... jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. » Elle était surtout remplie d'amour pour la religion de ses ancêtres. Aux termes des conventions matrimoniales, Henriette devait jouir d'une liberté complète relativement à l'exercice du culte catholique. Elle avait emmené avec elle le P. Bérulle, nommé son confesseur, et douze prêtres de la congrégation de l'Oratoire, dont il était le fondateur; mais bientôt les favoris du roi, ennemis de la religion que cette princesse professait, et craignant l'ascendant qu'elle pouvait prendre sur l'esprit de son époux, persuadèrent au monarque d'éloigner les ecclésiastiques français et tous les officiers catholiques de la reine. Elle-même éprouva plus d'un autre genre de contradictions et de peines (*voy.* Buckingham), quoiqu'elle possédât autant qu'elle le méritait l'affection de son époux. La peste qui affligea Londres en ce temps-là donna occasion à Henriette d'exercer de grandes charités, qu'elle répandit indistinctement sur les protestants comme sur les catholiques; mais ce fléau ne fit que suspendre les effets de l'animosité à laquelle elle était en butte. On emprisonna un grand nombre de catholiques sous ses yeux, malgré ses ordres et malgré les instances que Louis XIII fit faire à ce sujet par son ambassadeur. La reine, dans le même temps, fut soumise à une épreuve non moins pénible, puisqu'elle vit l'Angleterre armée contre sa patrie et sa religion, à la sollicitation des protestants de France, rebelles envers leur souverain, qui appelèrent à leur aide les Anglais; mais ceux-ci furent défaits dans une descente qu'ils tentèrent à l'île de Ré. Bientôt elle eut la satisfaction de pouvoir contribuer à terminer cette guerre, Louis XIII ayant envoyé à sa sœur les prisonniers et l'artillerie dont son armée s'était rendue maîtresse. La paix avec la France fut conclue à Suze par l'entremise des Vénitiens. Enfin, après dix-huit mois de souffrances supportées avec patience et courage, Henriette trouva le moyen de désabuser le roi son époux des préventions qu'on lui avait inspirées contre elle, et de le rendre sensible aux mauvais traitements qu'avaient reçus les officiers de sa maison qu'elle conservait encore. Elle profita de quelques années de tranquillité et de la confiance de Charles Ier pour protéger et étendre la foi catholique. Elle fut bien secondée dans ce dessein par des religieux de St-François, qu'elle avait fait venir de France à la place des prêtres de l'Oratoire. Elle ordonna pour eux la construction d'un hospice auprès de son palais de Somerset, et la chapelle de cet hospice, monument de sa munificence royale, fut desservie avec autant de solennité qu'elle aurait pu l'être dans un état catholique. Mais bientôt le feu des discordes civiles et religieuses se ralluma avec fureur; on se révolta en Écosse et dans la Grande-Bretagne, et le roi eut à combattre ses propres sujets. On rejetait sur la reine tout ce qui se passait : on l'accusait d'avoir abusé de la tendresse et de l'estime de son époux, pour le faire changer de croyance et détruire celle de l'État. Elle ne répondit aux outrages que par des bienfaits, fit constamment preuve de bonté, en même temps que de sagesse et de fermeté. Dans

tout le cours de cette guerre malheureuse, il y eut quelques intervalles de calme et de soumission; mais les esprits s'aigrissaient de plus en plus contre le roi et la reine. Enfin les rebelles augmentant chaque jour d'audace et de puissance, Charles Ier fut obligé de quitter Londres, et de se séparer de sa femme. Il fut convenu que, sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale, sa fille aînée, mariée depuis peu à Guillaume, prince d'Orange, Henriette irait chercher des secours d'armes et d'argent. Une furieuse tempête l'assaillit à son retour et la mit dans un péril extrême, pendant la durée duquel elle montra la plus grande intrépidité, se tenant sur le tillac de son vaisseau pour encourager l'équipage, et disant avec un air de sérénité que les reines ne se noyaient pas. Après avoir perdu deux vaisseaux et une partie de ce qu'elle apportait, elle se trouva rejetée sur les côtes de Hollande, d'où, au bout de quinze jours, elle se commit encore aux hasards de la mer et à la rigueur de l'hiver. Elle arriva enfin en Angleterre; mais ses ennemis ayant été avertis de son débarquement, elle fut canonnée dans la maison où elle s'était retirée : échappée comme par miracle à la mort, elle défendit de poursuivre l'auteur de cet attentat. Dans cette occasion, comme dans toutes celles qui suivirent pendant une année presque entière, elle montra un courage supérieur à son sexe et à sa fortune, un zèle ardent pour la cause du roi son époux, enfin une générosité et une clémence qui plusieurs fois enlevèrent des partisans à la cause des rebelles. Devenue grosse depuis son retour de Hollande, elle sentit, en voyant son terme approcher, qu'il y avait nécessité absolue pour elle de quitter le roi, qu'elle accompagnait partout, et qu'elle secondait de tous ses moyens. Ils se dirent un tendre adieu, qu'ils ne croyaient ni l'un ni l'autre devoir être le dernier. Henriette chercha un refuge à Exeter, et s'y trouva réduite à une telle extrémité, que, pour faire ses couches, elle eut besoin qu'Anne d'Autriche lui envoyât sa sage-femme et jusqu'aux moindres choses qui lui étaient indispensables. Elle en reçut vingt mille pistoles; mais elle fit aussitôt passer cette somme au roi son époux. Cependant la reine accoucha le 16 juin 1644 de sa fille Henriette, depuis duchesse d'Orléans. Se voyant l'objet particulier de la haine des parlementaires, et menacée par l'approche de l'armée révoltée que commandait le comte d'Essex, elle eut à peine le temps de se rétablir; et, au bout de dix-sept jours, elle entreprit de passer secrètement en France, laissant la jeune princesse entre les mains de la comtesse de Morton, sa gouvernante. Elle ne faisait que changer de péril; car s'étant dérobée, non sans peine, aux recherches des soldats qui en voulaient à sa vie, il lui fallut, pour regagner sa terre natale, se confier de nouveau à une mer orageuse, qui même ne la mit pas à l'abri de la fureur de ses ennemis. Poursuivie à coups de canon jusque sur les côtes de France, après avoir perdu un vaisseau pendant la tempête qui, cette fois encore, l'avait surprise, elle aborda enfin dans sa patrie; et là d'autres calamités l'attendaient. Elle y fut accueillie avec les honneurs dus à une grande reine du sang de France; et de plus elle éprouva d'abord l'affection qu'on ne pouvait refuser à la fille de Henri IV; mais elle n'était occupée que du déplorable état du roi son époux, de ses enfants et du royaume d'Angleterre. Elle ne songeait qu'à les secourir, et elle y intéressa tous les princes de l'Europe : son zèle et ses efforts, les envois de vaisseaux, d'hommes et d'argent, rien ne devait avoir le succès qu'elle avait espéré. Entièrement épuisée par des sacrifices si multipliés, elle n'éprouva que des chagrins et des privations au milieu de Paris. Les frondeurs, révoltés contre l'autorité royale, y étaient assiégés par l'armée du roi : elle fut souvent insultée par eux jusque dans le Louvre, où elle demeurait; et elle s'y trouva tellement dépourvue, qu'il lui arriva plusieurs fois de manquer du nécessaire, au point que cette malheureuse reine se vit réduite à demander, comme elle le disait elle-même, *une aumône* au parlement, afin de pouvoir subsister. Elle était dans cette triste position lorsqu'elle reçut la nouvelle de l'assassinat de Charles Ier (1649), de ce roi « clément, jusqu'à être obligé de « s'en repentir, » a dit Bossuet. Madame de Motteville vint la visiter, et rend très-bon compte dans ses Mémoires de l'impression produite sur la reine par un coup si terrible, ainsi que des paroles remarquables qu'elle fut chargée par Henriette de transmettre à Anne d'Autriche, au sujet de la sanglante catastrophe du 9 février 1649. Dès lors la veuve de Charles Ier dut s'assurer une retraite pour cacher ses douleurs et son infortune. Elle se retira six mois après dans une maison de Chaillot, où, en vertu de lettres patentes, un couvent de la Visitation ayant été fondé sous son nom, elle donna l'exemple de toutes les vertus. Un de ses principaux soins fut de faire instruire ses enfants, et principalement le roi son fils, dans la foi catholique; mais les troubles civils et la guerre de la fronde n'étaient pas encore finis. Le roi de France et toute la famille royale, retirés à St-Germain, ressentaient eux-mêmes les effets de la détresse générale. La reine d'Angleterre était donc, dans sa pénible retraite, encore en butte à la fureur du peuple, mutiné contre Louis XIV et sa mère, auxquels elle se montrait toujours fidèle; souvent aussi elle était exposée à toutes les extrémités de l'indigence. La nécessité de se soustraire avec ses religieuses aux émeutes populaires lui fit prendre le parti de retourner au Louvre; et ce fut alors qu'elle eut plus que jamais, elle et son fils (Charles II), à supporter tous les genres d'outrages de la part des séditieux. La disette que la guerre civile entraînait avec elle, jointe à l'absence du roi et de

sa mère, eut une telle influence sur la position d'Henriette, que le cardinal de Retz, étant allé la voir cinq ou six jours avant le départ du roi, la trouva dans la chambre de sa fille, depuis duchesse d'Orléans, et elle lui dit : « Vous voyez, « je viens tenir compagnie à Henriette; la pauvre « enfant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de « feu. » La postérité aura peine à croire (observe le cardinal) que la petite-fille de Henri IV ait manqué d'un fagot pour se lever, au mois de janvier, dans le Louvre! Enfin, la guerre étant terminée, la reine d'Angleterre revint de St-Germain, où elle s'était décidée à suivre la cour, et se réunit à ses religieuses, qui avaient beaucoup souffert de son absence. Ses affaires se rétablirent successivement par le calme dont jouissait alors le royaume de France; et elle donna de grands exemples de charité, s'imposant elle-même des mortifications secrètes, quoique sa santé fût très-affaiblie par des souffrances presque habituelles. Elle semblait destinée à passer par toutes sortes de peines; car Dieu permit encore en 1657 qu'elle éprouvât de la part de Cromwell une humiliation bien pénible. La France avait été contrainte de conclure un traité avec cet usurpateur, devenu maître de l'Angleterre sous le titre de *protecteur*. La reine, pour tirer parti de ses propres malheurs, et décharger autant qu'elle le pouvait la France des secours pécuniaires qu'elle en recevait, pria le cardinal Mazarin, qui négligeait de lui faire payer sa pension (lui à qui quatre millions suffisaient à peine pour sa dépense personnelle), d'écrire, au nom de son maître, à celui qui gouvernait alors le royaume de Charles Ier, afin d'en obtenir du moins le payement de son douaire; mais cet odieux tyran répondit sans ménagement qu'il n'accorderait pas ce qu'Henriette demandait, parce qu'elle n'avait jamais été reconnue comme reine d'Angleterre. Ainsi elle resta dans sa pauvreté, et avec la honte d'avoir été, toute fille de France qu'elle était, traitée de concubine par l'assassin de son mari. Lorsque enfin, tout étant rentré dans l'ordre à Paris, la famille royale y fut de retour, l'Angleterre se vit délivrée de la tyrannie de Cromwell par sa mort, arrivée en 1658. « Dieu, qui avait rendu inutiles « tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il « attendait l'heure qu'il avait marquée, alla, « quand elle fut arrivée, prendre comme par la « main le roi, fils de Henriette, pour le conduire « à son trône.... A la fin, Charles II est reconnu, « et l'injure des rois est vengée. » Nous ne pouvions mieux faire que d'emprunter les paroles de Bossuet. La reine parvint donc, après tant de revers, à jouir de quelques jours sereins. Le désir de voir son fils tranquille possesseur de sa couronne la détermina en 1660 à entreprendre le voyage d'Angleterre, où elle reçut à son passage tous les témoignages de la joie et de l'affection d'un peuple qui, douze ans auparavant, demandait la tête de sa souveraine; mais les honneurs qu'on lui rendait à Londres ne lui faisaient pas oublier la mort tragique du roi son époux. Ses souvenirs, de nouveaux chagrins, et surtout celui de trouver ses enfants moins disposés que jamais à embrasser la religion catholique, la décidèrent à retourner en France. A l'époque du mariage de Charles II avec l'infante de Portugal, elle revit encore une fois les États de son fils; mais des raisons de santé et de piété tout à la fois lui firent désirer de finir ses jours dans cette même retraite de Chaillot, qu'elle chérissait tant : elle y vécut paisiblement pendant quatre années, et allait seulement passer les beaux jours de l'automne à Colombe, près Paris. Ce fut là qu'elle mourut presque subitement le 10 septembre 1669, à l'âge de près de 60 ans. Elle avait demandé à être enterrée dans l'église du couvent de la Visitation de Chaillot; mais Louis XIV voulut que son corps fût transporté à St-Denis; son cœur seul resta au monastère dont elle était regardée comme la fondatrice. Quarante jours après cette translation, Bossuet prononça en présence de Monsieur et de Madame l'oraison funèbre qu'on trouve en tête de la collection qui honore à la fois notre littérature et notre religion. Indépendamment de l'*Histoire de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, avec un journal de sa vie,* par le sieur C. C., Paris, Querout, 1690, et Brunet, 1695, in-8°, il existe une oraison funèbre de cette princesse par François Faure, évêque d'Amiens, Paris, 1670, in-4°. Celle de Bossuet (alors évêque de Condom), Paris, 1670, in-4°, a été souvent réimprimée avec des notices sur Henriette de France, dans le recueil des oraisons funèbres de ce grand orateur. Enfin, il s'en trouve une par Jean-François Senault, de l'Oratoire, Paris, 1670, in-4°. L—P—E.

HENRIETTE-ANNE, d'Angleterre duchesse d'Orléans, fille de Charles Ier, naquit au milieu des troubles et des guerres civiles, le 16 juin 1644, à Exeter, où Henriette de France sa mère s'était réfugiée. Elle avait à peine dix-sept jours quand la reine fut obligée de chercher un asile en France. La jeune princesse resta entre les mains de la comtesse de Morton, sa gouvernante, qui parvint, deux ans après, à la soustraire aux factieux, et la ramena auprès de sa mère. Cette reine infortunée se renferma dans le monastère de la Visitation de Chaillot aussitôt qu'elle connut la mort tragique du roi son époux, et là, dépouillée de toutes les grandeurs de la terre, elle ne s'occupa plus que de l'éducation de sa fille. Celle-ci, instruite par le malheur, conservait au fond de son âme les nobles sentiments de sa naissance, tandis qu'elle puisait dans une éducation plus rapprochée des rangs ordinaires une douceur et une aménité qui l'ont rendue l'une des princesses les plus aimables dont la cour de France ait conservé le souvenir. Sa mère exigeait même qu'elle apprît à pratiquer l'humilité chrétienne en servant à table, aux jours de fêtes so-

lennelles, les dames de la Visitation. Anne d'Autriche et la reine d'Angleterre parurent désirer, pendant quelque temps, que Louis XIV choisît Henriette pour épouse; mais le roi la trouvait trop jeune, et il rejeta cette idée. Peu de mois après le traité des Pyrénées, la reine mère fit la demande d'Henriette pour Philippe de France, son second fils. La reine d'Angleterre y consentit : mais avant de former cette union, elle voulut passer la mer avec sa fille, et se rendre auprès de Charles II pour le féliciter de son rétablissement sur le trône de ses pères. Au bout de quelques semaines, pressée par les instances réitérées de Monsieur, la reine s'embarqua pour revenir en France : un gros temps l'obligea de rentrer dans le port. La jeune Henriette, déjà souffrante, avait à peine remis le pied sur le vaisseau que la rougeole se déclara. On mit à la voile aussitôt que son état le permit, et les princesses abordèrent au Havre, d'où elle se rendirent à Paris. Monsieur alla au-devant de sa future épouse avec empressement, et continua, jusqu'à son mariage, à lui rendre des devoirs « auxquels, dit madame « de la Fayette, il ne manquait que de l'amour; « mais, continue-t-elle, le miracle d'enflammer « le cœur de ce prince n'était réservé à aucune « femme du monde. » Les époux furent unis le 31 mars 1661 dans la chapelle du Palais-Royal sans aucun appareil, parce qu'on était en carême. Henriette, qui était toujours restée auprès de la reine sa mère, s'était peu livrée à la société; elle étonna tout le monde par l'agrément d'un esprit cultivé et le charme inexprimable de sa conversation. Une extrême affabilité, les grâces de la première jeunesse, animées par l'enjouement, en faisaient le plus bel ornement de la jeune cour de Louis XIV, et y rappelaient le souvenir de l'intéressante Marie Stuart, bisaïeule d'Henriette. Mais si ces qualités brillantes lui gagnèrent les cœurs, elle éprouva aussi tout le danger qui les accompagne, quand elles ne sont pas dirigées par le jugement et l'expérience. Alors régnait dans la haute société cette mode d'une froide galanterie, dont tous les romans et les poésies médiocres de ce temps sont empreints, et qui était devenue tellement usuelle, qu'elle avait pris la place de la simple politesse. C'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer la liaison de Madame avec le comte de Guiche. Ce jeune seigneur, l'un des mieux faits et des plus recherchés de la cour, dont le style comme le langage étaient calqués sur ceux des héros de la Calprenède et de Scudéri, était alors dans les bonnes grâces de Monsieur. Le prince le présenta à sa nouvelle épouse, en la priant de le traiter avec bienveillance, et de l'admettre dans sa société particulière. Le comte ne put voir froidement tant d'agréments réunis : de l'admiration, du profond dévouement qu'inspire la vue d'une princesse que l'on sert encore plus par affection que par devoir, il passa bientôt à un sentiment plus tendre, mais moins respectueux. Mademoiselle de Montalais, l'une des filles d'honneur de Madame, ne tarda pas à pénétrer ce qui se passait dans l'âme de M. de Guiche : loin de le désabuser, elle prit intérêt à sa passion ; elle alla même jusqu'à se charger de mettre sous les yeux de la duchesse les lettres qu'il lui confiait. Madame refusa d'abord de les lire ; mais, vaincue par les supplications de mademoiselle de Montalais, elle lui permit d'y répondre, écrivit bientôt elle-même, et, entraînée par un désir immodéré de plaire, elle eut l'imprudence d'accorder au comte plusieurs entrevues. Monsieur, en ayant des soupçons, pria le roi d'éloigner M. de Guiche : celui-ci reçut aussitôt l'ordre de se rendre en Pologne, et mademoiselle de Montalais fut renvoyée. Voilà tout ce que l'historien peut recueillir de certain sur cette intrigue; et tout porte à croire que Madame n'eut à se reprocher que de la légèreté et de l'inconséquence. Peu de temps après leur mariage, Monsieur et Madame allèrent à Fontainebleau rejoindre la cour. Ce fut là que le mérite singulier d'Henriette fut apprécié par le roi, et que peut-être il se repentit de ne l'avoir pas élevée à la première place de son royaume. S'il parut épris de la société de sa belle-sœur, celle-ci ne fut pas insensible à un retour qui la flattait. Bientôt ce changement fut remarqué et diversement interprété. Anne d'Autriche craignit que la reine n'en prît de l'ombrage, et fit des représentations à son fils : le duc d'Orléans, naturellement jaloux, se plaignit avec amertume. Quelques personnes ont pensé qu'il fut alors convenu entre la duchesse et le roi que celui-ci feindrait de s'attacher à mademoiselle de la Vallière, l'une des filles d'honneur de Madame. Mais, soit que cette passion ne fût en effet que simulée dans ses commencements, soit qu'elle fût la suite d'une véritable inclination, elle eut bientôt remplacé toutes les autres dans le cœur de Louis XIV. On a répété, d'après le témoignage de Voltaire, que l'intelligence secrète qui régnait entre le roi et Madame avait donné lieu à un commerce de galanterie, dont le marquis de Dangeau était l'âme et le confident, sans qu'aucune des deux parties intéressées s'en doutât. Ce fait manque d'exactitude. Dangeau était absent de France pendant le peu de temps que dura cette liaison : il passa au service d'Espagne aussitôt après le traité des Pyrénées (*voy.* DANGEAU). L'abbé de Choisy dit positivement que c'est entre le roi et mademoiselle de la Vallière que cette singulière correspondance a eu lieu. Plus tendre que spirituelle, la Vallière ne savait pas toujours exprimer tout ce qu'elle sentait; elle priait Dangeau de venir à son aide, et était loin de soupçonner qu'il fût l'auteur de la lettre à laquelle elle était si embarrassée de répondre. Une commune ambition et l'entraînement des mêmes goûts avaient établi de grands rapports entre Madame et la comtesse de Soissons. Elles s'étaient flattées toutes les deux d'obtenir, par mademoiselle de la

Vallière, beaucoup d'influence sur le roi; mais cette jeune personne, tout entière à son amour, restait étrangère aux calculs de l'intrigue : aussi sa perte fut-elle résolue, et tous les efforts se réunirent pour lui faire préférer mademoiselle de la Mothe-Houdancour, fille du maréchal de ce nom, en qui l'on espérait trouver plus de soumission. Le comte de Guiche portait Madame à cette démarche, et Vardes y excitait la comtesse de Soissons. Tous deux supposèrent une lettre espagnole, écrite à la reine par le roi son père, pour l'informer de la liaison de Louis XIV avec mademoiselle de la Vallière. Cette lettre fut remise au roi, et comme il s'en était ouvert à quelques-uns de ceux qui l'approchaient de plus près, Vardes, consulté à son tour, dirigea les soupçons de son maître sur la duchesse de Navailles, insinuation que la vertu austère de cette dame rendait vraisemblable, et elle ne put se soustraire à sa disgrâce. La véridique madame de Motteville pensa même s'y trouver enveloppée. Ce ne fut qu'en 1664 qu'une nouvelle intrigue fit connaître au roi les vrais auteurs de la lettre. Le comte de Guiche, obligé de s'expatrier, avait chargé Vardes d'entretenir Madame dans les sentiments favorables qu'elle lui portait. Celui-ci, honoré des bontés de la princesse, admis même dans sa confidence, conçut le projet de perdre son ami dans l'esprit d'Henriette, et de la tenir dans sa dépendance en se constituant le dépositaire obligé des lettres du comte. Cette dangereuse correspondance avait été confiée à mademoiselle de Montalais. Vardes représenta à Madame l'importance dont il était pour elle de retirer un tel dépôt et de l'anéantir; puis, quand il s'en vit possesseur, il refusa de s'en dessaisir. Les entretiens particuliers qu'entraînaient ces négociations excitèrent la jalousie de la comtesse de Soissons : elle crut que Madame cherchait à lui enlever son amant, et elle ne mit plus de bornes à son ressentiment. Les choses en étaient là quand Vardes rencontra le chevalier de Lorraine, et eut avec lui une conversation que ses suites ont rendue importante. Après qu'ils se furent loués réciproquement, et félicités sur le bon goût de leurs ajustements, Vardes fit les honneurs de sa personne; il reconnut qu'il ne lui appartenait plus de prétendre aux succès de la première jeunesse : « Mais pour vous, « dit-il au chevalier, vous êtes d'âge et d'état à « tout entreprendre; jetez le mouchoir, et il n'y « a point de dame à la cour qui ne le relève. » Le chevalier de Lorraine répéta cette conversation au marquis de Villeroy, l'ennemi de Vardes, qui courut aussitôt chez Madame et lui rapporta que Vardes avait dit au chevalier « qu'il avait tort de « s'amuser aux soubrettes, et que, fait comme il « était, il devait s'adresser à la maîtresse; que « même il y aurait plus de facilités. » Henriette, indignée, en instruisit aussitôt le roi, et Vardes fut mis à la Bastille. Outrée de la disgrâce de son amant, la comtesse de Soissons se répandit en discours injurieux contre Madame, et elle poussa l'animosité jusqu'à faire connaître à Louis XIV le secret de la correspondance de la duchesse d'Orléans avec le comte de Guiche. Réduite à cette extrémité, Henriette avoua franchement ses torts à son beau-frère; mais elle lui révéla en même temps le dangereux mystère de la lettre espagnole. Le roi, indigné d'avoir été joué par un homme qu'il admettait dans sa familiarité, fit conduire Vardes à la citadelle de Montpellier, et le comte de Soissons fut renvoyé, ainsi que sa femme, dans son gouvernement de Champagne. Si Madame était sans cesse agitée par ces intrigues de cour, elle ne trouvait pas plus de calme dans l'intérieur de sa maison. Cette princesse, douée de toutes les qualités qui peuvent le plus attacher un mari, n'avait pu parvenir à se faire aimer de Monsieur. Le chevalier de Lorraine, successeur du comte de Guiche dans la faveur du prince, le gouvernait despotiquement. Madame se plaignait souvent; lasse enfin de l'inutilité constante de ses plaintes, elle eut recours au roi, et le chevalier eut l'ordre de se rendre en exil. Monsieur en conçut un chagrin mortel; il se jeta au pied du roi, et voyant qu'il n'en pouvait rien obtenir, il se résigna en apparence : mais ce fut pour s'en venger sur Madame, en l'abreuvant d'amertumes. Daniel de Cosnac, évêque de Valence, premier aumônier de Monsieur, s'était montré attaché aux intérêts de la princesse; il avait même eu le courage de faire des représentations, qui avaient déplu. Monsieur lui fit éprouver des désagréments si réitérés, que le prélat fut obligé de quitter la cour. Il continua néanmoins d'entretenir une correspondance avec Madame : la conduite qu'il tint envers cette princesse fut noble et généreuse; son dévouement alla jusqu'à s'exposer pour elle à une disgrâce assurée (1). L'aveu que Madame avait fait au roi lui-même de la part qu'elle avait prise à la lettre espagnole avait singulièrement refroidi celui-ci pour elle; et cette disgrâce durait encore, lorsqu'un grand intérêt politique rapprocha Louis XIV de sa belle-sœur. Il méditait en 1670 la ruine de la Hollande et ne pouvait y parvenir qu'en détachant Charles II de la triple alliance qui unissait à cette puissance l'Angleterre et la Suède. Le marquis de Croissy avait été envoyé à Londres; on l'y avait bien accueilli; mais rien ne se terminait. Le roi, connaissant l'intimité qui existait entre Madame et son frère, crut que par son entremise il obtiendrait plus facilement ce qu'il désirait. Il rendit donc ses bonnes grâces à la princesse et lui communiqua son dessein. Flattée de l'importance de la mission, Madame consentit à s'en charger; mais elle refusa positivement d'avoir aucun rapport avec Louvois,

(1) Voy. COSNAC et les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, publiés par le comte Jules de Cosnac, pour la société de l'histoire de France. Paris, Jules Renouard, 1852, in-8°. On y trouve des détails plus étendus que ceux que l'on rencontre dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*.

dont les manières dures l'avaient révoltée. Il fut convenu que ce ministre serait suppléé par le maréchal de Turenne : mais l'exclusion de Louvois n'était qu'apparente; consulté en secret, il dirigeait tout sans être vu. Le roi avait exigé que le secret de la négociation fût caché à son frère : Madame n'avait pas eu de peine à le promettre, et cependant Monsieur connut une partie du secret (*voy.* TURENNE). Tout étant préparé, le voyage de Flandre fut annoncé : son motif apparent était de faire voir à la reine les villes provenant des droits de cette princesse, qui venaient d'être réunies à la France. Quand la cour fut à Calais, Madame passa à Douvres, sous le prétexte de rendre visite à son frère, qui s'y était transporté de son côté. Voltaire place cette entrevue à Cantorbéry; c'est une erreur démentie par tous les autres historiens. On avait pris le soin de faire accompagner Madame par mademoiselle de Kéroual, jolie Bretonne, qui plut à Charles, devint par la suite duchesse de Porstmouth, et contribua, dit-on, à la conclusion du traité. Au bout de dix jours, Madame revint en France comblée d'honneurs, apportant un traité sur lequel reposait le sort de plusieurs États. « La confiance de « deux si grands rois, disait Bossuet, l'élevait au « comble de la grandeur et de la gloire, » lorsque, le dimanche 29 juin 1670, retentit tout à coup dans St-Cloud ce cri : *Madame se meurt, Madame est morte ;* cri que nos neveux répéteront tant qu'on se souviendra de nos princes et que nos chefs-d'œuvre seront admirés. La princesse se plaignait d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac. A sept heures du soir, elle demanda un verre d'eau de chicorée, qu'elle prenait depuis quelques jours. A peine l'eut-elle bu, qu'elle ressentit dans le côté une douleur violente qui lui arracha des cris perçants. Le mal, loin de se calmer par les remèdes, devenait d'instant en instant plus alarmant. Madame ne cessait de s'écrier qu'elle était plus malade que l'on ne pensait; qu'elle allait mourir, et qu'il fallait lui aller chercher son confesseur. Elle embrassa Monsieur, qui était devant son lit, et lui dit avec douceur : « Hélas! Monsieur, vous « ne m'aimez plus, il y a longtemps; mais « cela est injuste, je ne vous ai jamais man- « qué. » Elle ordonna de faire l'examen de l'eau de chicorée, assurant qu'elle était empoisonnée, et elle rétracta cet ordre quelques instants après. Monsieur s'empressa même de boire une partie du résidu. Des contre-poisons lui furent administrés. Bientôt le curé de St-Cloud survint : Madame se confessa, sans permettre à l'une de ses femmes de chambre, qui soutenait ses oreillers, de se retirer. Le roi, averti, arriva de Versailles à onze heures du soir; il conféra avec les médecins, dit adieu à sa belle-sœur en pleurant, et se retira consterné. Madame de la Fayette fit appeler M. Feuillet, chanoine de St-Cloud, qui exhorta la princesse à la mort avec une énergie austère qui pour les lecteurs attendris semblait de la dureté. Bossuet accourt de Paris, et parle de Dieu et de l'éternité avec ce profond sentiment qui anime tous ses discours. Le zèle de ces deux hommes apostoliques ne fut pas perdu. Madame vit la mort en chrétienne; elle accepta ses souffrances avec résignation, et expira à trois heures du matin; elle avait à peine vingt-six ans. On lui vit conserver jusque dans les bras de la mort son caractère de grâce et d'amabilité : aussi n'oublia-t-elle pas M. de Condom dans ce dernier moment, et elle donna l'ordre de lui remettre, quand elle ne serait plus, une bague d'émeraude qu'elle lui avait destinée. Bossuet fait allusion à ce dernier souvenir de Madame dans son oraison funèbre, l'un des plus beaux modèles de l'éloquence de la chaire. Cette mort produisit une surprise que l'on n'essayera pas de peindre; et encore aujourd'hui l'on se demande quelle a pu en être la cause. Il y aurait de la témérité à prétendre résoudre ce problème historique : on se contentera d'exposer ici des doutes. Les médecins qui firent l'ouverture du corps, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre, déclarèrent que la mort avait été naturelle. Vallot, premier médecin du roi, donna par écrit un avis qui a été conservé : il dit que depuis longtemps il avait une très-mauvaise opinion de la santé de Madame; qu'à l'ouverture de son corps, il avait reconnu que le foie et le poumon étaient entièrement corrompus, tandis que le cœur et l'estomac avaient conservé toute leur intégrité. Les historiens français et anglais ont pour la plupart adopté l'opinion de ce médecin. D'un autre côté, la France avait un grand intérêt à établir qu'il n'y avait pas eu de poison : on redoutait à Versailles une rupture avec Charles II, et il serait possible que de grandes vues politiques eussent eu de l'influence sur les rapports des médecins. On voit dans la correspondance de M. de Montaigu, ambassadeur d'Angleterre, avec sa cour, qu'il demanda à Madame, au lit de la mort, si elle se croyait empoisonnée, et que M. Feuillet prévint la réponse de la princesse, en lui disant de n'accuser personne, et d'offrir à Dieu sa mort en sacrifice. Madame de la Fayette, témoin de cette horrible scène, penche pour le poison. La princesse palatine de Bavière, seconde femme de Monsieur, qui avait recueilli tout ce que l'on savait à la cour sur cette mort, fortifie singulièrement ces doutes : elle affirme qu'il n'est que trop vrai que Madame Henriette a été empoisonnée; elle assure même que cette princesse avait trois trous dans l'estomac. Son récit s'accorde presque en tout avec celui du duc de St-Simon. Mais, si ce crime paraît trop certain, qui doit-on en accuser? On éprouve un soulagement en voyant St-Simon et tous les contemporains écarter et démentir les bruits qui avaient circulé dans le peuple, à l'égard d'une personne auguste, et l'on s'accorda généralement à accuser de ce forfait le chevalier de Lorraine. Retiré à

Rome, ce favori supportait impatiemment sa disgrâce. Deux officiers de la maison de Monsieur, ses amis, ou plutôt ses compagnons de débauche, souhaitaient ardemment son retour, auquel Madame était le seul obstacle. Il paraît que le chevalier leur envoya un poison subtil, par le nommé Morelli, et que l'un de ces hommes jeta le poison dans l'eau de chicorée, ou bien en frotta le gobelet qui devait servir à la princesse. Madame de Bavière assure dans ses lettres que, pour récompenser Morelli, on le plaça dans la maison en qualité de premier maître d'hôtel, et que, peu de temps après, on lui fit vendre sa charge. « Il avait, dit cette princesse, de l'esprit comme « un démon; mais il était sans foi ni loi, et il « mourut comme un athée. » Le marquis d'Argenson raconte cette anecdote un peu différemment, mais il ne rapporte qu'un ouï-dire; et la princesse palatine, seconde femme de Monsieur, dit ce qu'elle a vu. Une lettre de M. de Montaigu, écrite à sa cour dans le temps du rappel du chevalier de Lorraine, accuse encore ce chevalier. « Si Madame a été empoisonnée, dit-il, toute la « France le regarde comme son empoisonneur. » (Voy. *OEuvres de la Fayette*, Paris, 1805, t. 3, p. 202.) Voltaire traite de fable populaire le bruit qui s'était répandu que le chevalier de Lorraine était l'auteur du crime; mais il ne faut pas oublier que les *Mémoires* de St-Simon et ceux de la princesse de Bavière n'ont été imprimés que longtemps après leur mort. M. Craufurd, dans ses *Essais sur la littérature française*, a donné quelques considérations sur les causes de la mort d'Henriette. Il pense aussi que cette princesse a été empoisonnée; mais il disculpe le chevalier de Lorraine. Voici l'analyse de son système. On voit dans St-Simon que le roi, la nuit qui suivit la mort de Madame, fit amener devant lui Purnon, premier maître d'hôtel de la princesse, et lui promit le pardon, en lui ordonnant sous peine de mort de lui dire la vérité. Cet homme avoua l'empoisonnement, ajoutant que c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat. Louis XIV, redoublant les promesses et les menaces, demanda si Monsieur en avait été instruit. Sur l'assurance négative que cet homme lui en donna, le roi parut soulagé d'un grand poids, et le fit mettre en liberté. Or, dit-on, si Louis XIV a connu le crime du chevalier de Lorraine, comment lui aurait-il permis, au mois de février 1672, de revenir à la cour, en le faisant maréchal de camp, ainsi qu'on le voit dans une lettre de madame de Sévigné du 12 février 1672? Cette objection n'est pas sans réponse. Ceux qui projetaient ce crime n'auront dit à Purnon que ce qu'il était nécessaire qu'il sût, pour aider à son exécution : il n'a dû en connaître que les auteurs immédiats. St-Simon dit d'ailleurs que c'est cet homme lui-même qui, longtemps après, a raconté cette anecdote à M. Joly de Fleury, procureur général au parlement de Paris. N'est-il pas possible qu'en la révélant, Purnon ait confondu et ce qu'il savait dès l'origine et ce que des conversations particulières lui avaient appris depuis? Et en supposant que Louis XIV ait su que le chevalier de Lorraine fût le coupable, nous dirons avec Laplace que le roi ne devait point laisser pénétrer qu'il en eût aucune connaissance, et qu'il était indispensable qu'il traitât extérieurement le chevalier de Lorraine, d'Effiat et de Beuvron, comme s'il avait ignoré cet affreux secret. Autrement, il aurait semblé participer au crime en ne le punissant pas. Le roi avait besoin du chevalier de Lorraine pour contenir et gouverner Monsieur, et c'est à cette seule cause que le retour du chevalier doit être attribué. Madame de la Fayette nous a laissé une *Histoire d'Henriette d'Angleterre ;* il ne faut y chercher l'exactitude de l'historien que dans les détails de la dernière maladie : elle ne quitta pas Madame un seul instant, et elle rend compte de tout ce qui se passa (1). Bossuet prononça à St-Denis l'oraison funèbre de Madame, le 21 août 1670. M. Feuillet, chanoine de St-Cloud, qui assista la princesse, a aussi composé pour elle une oraison funèbre : il l'a fait précéder de la relation de sa mort. Ce discours a été imprimé à Paris en 1686. M—e.

HENRION (Denis), mathématicien, né en France vers la fin du 16e siècle, entra fort jeune comme ingénieur au service des Provinces-Unies. En 1607, il vint à Paris, où il professa les mathématiques, et eut pour élèves beaucoup de jeunes gens de familles nobles. Il mourut vers 1640, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages et de traductions dont voici les titres : 1° *Mémoires mathématiques recueillis et dressés en faveur de la noblesse française*, Paris, 1612, in-4°; ibid., 1623, in-8°. L'auteur donna en 1627 un second volume, dans lequel il inséra un *Traité des triangles sphériques*, et un *Traité des logarithmes*, qui avaient déjà paru séparément, l'un en 1617, et l'autre en 1626, in-8° ; 2° *Canon manuel des sinus*, Paris, 1619, in-16 ; ibid., 1623 ; 3° *Cosmographie*, ou *Traité général des choses tant célestes qu'élémentaires*, Paris, 1620, 1626, in-8° ; 4° *Collection*, ou *Recueil de divers traités de mathématiques*, ibid., 1621, in-4° ; 5° *Notes sur les récréations mathématiques, et la fin de divers problèmes, servant à l'intelligence des choses difficiles et obscures*, Paris, 1627, in-8°. Ces *notes* furent souvent réimprimées avec l'ouvrage même auquel elles se rapportent (2). 6° *L'Usage du mé-*

4

(1) Dans ces derniers temps, on a cherché à douter de l'horrible mort inopinée de MADAME. On a cité une lettre de Bossuet dont l'original est perdu, mais dont une copie s'est trouvée dans les mémoires inédits de Philibert de la Mare. L'opinion de Bossuet serait d'un grand poids; mais elle ne nous paraît pas suffisamment prouvée, et nous persistons, avec le savant baron de Walckenaer, à croire à l'empoisonnement, malgré les estimables recherches de l'honorable savant, M. Floquet.

(2) Cet ouvrage, qui depuis a été augmenté par plusieurs auteurs, parut d'abord sous le titre de *Récréation Mathematique*, Pont-à-Mousson, 1628, in-12. Cette première partie est du P. Jean Leuréchon, jésuite lorrain, qui se cacha sous le pseudonyme de *H. Van Etten*, et non *Van Essen*, comme l'a écrit Dom Calmet dans sa *Biblioth. de Lorraine*.

tromètre, qui est un instrument géométrique pour mesurer les longueurs et distances visibles, Paris, 1630, in-8°; 7° *l'Usage du compas de proportion*, ibid., 1631, in-8°; il y en a près de vingt éditions. Les traductions publiées par Henrion sont : 1° les *Éléments sphériques de Théodose Tripolitain* (*voy.* THÉODOSE), Paris, 1615, in-8°. L'ouvrage de l'astronome grec est important, et la traduction de Henrion, quoique faite sur une version latine, est estimée. 2° *Traité des globes et de leur usage*, traduit du latin, avec des notes, Paris, 1618, in-8°. Le livre original est de Robert Hues, savant anglais, et fut imprimé pour la première fois à Lyon en 1595; 3° les *Quinze livres des éléments d'Euclide*, traduits du latin en français, avec des commentaires, Paris, 1632, in-4°. Ce volume et le précédent ont été réimprimés et réunis sous le titre d'*Éléments géométriques d'Euclide*, traduits et commentés par D. Henrion, Rouen, 1649, 2 vol. in-8°; Paris, 1683, 2 vol. in-8°. Un correcteur d'imprimerie ayant critiqué vivement plusieurs traductions d'Euclide et notamment celle de Henrion, celui-ci publia une *Réponse apologétique* pour les traducteurs et interprètes des Éléments d'Euclide, à un nommé P. Le Mardelé, avec un sommaire de l'algèbre, Paris, 1623, in-8°; 4° *Tables des directions et projections de Jean de Mont-Royal* (Jean Muller, dit *Regiomontanus* (*voy.* MULLER), corrigées et augmentées, et leur usage; traduites du latin en français avec des annotations et des figures, Paris, 1626, in-4°. Enfin Henrion a donné une édition de la *Géométrie pratique*, de J. Errard, revue et augmentée, Paris, 1619, in-8°. P—RT.

HENRION (NICOLAS), né à Troyes le 6 décembre 1663, entra d'abord dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, par déférence pour le père Gauthereau, son oncle, qui en était général : il professa quelque temps, et ayant perdu, par la mort de son oncle, le peu de vocation qu'il pouvait avoir pour l'état religieux, il se fit relever de ses engagements et s'empressa de se marier, afin de s'attacher irrévocablement pour cette fois au monde, qu'on avait voulu lui faire quitter. Il embrassa quelque temps la profession d'avocat, et l'abandonna pour se livrer au goût ou plutôt à la passion qu'il avait conçue pour les médailles et les pierres gravées. L'ex-avocat comme l'ex-doctrinaire ne fut guère plus fidèle à ses médailles qu'il ne l'avait été à sa chaire et à ses causes : il acquérait avec ardeur ces pièces curieuses et s'en défaisait avec empressement. Cependant, tout en se séparant de ses médailles, il ne s'attacha que plus fortement à la numismatique : c'était le moyen de prévenir le dégoût de la possession, auquel il paraissait disposé. Sa réputation d'homme savant dans cette partie si importante pour l'histoire lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions, en 1701. Il y fit lecture d'une foule de dissertations, dont on trouve seulement des extraits dans la collection de cette savante société, tels que l'ébauche d'un *Nouveau système sur les médailles samaritaines*, qui présente des vues neuves, etc. L'auteur de son Éloge, dans l'histoire de l'Académie des inscriptions, s'exprime ainsi dans un passage que se sont approprié, sans en indiquer la source, M. Chaudon, dans son *Nouveau Dictionnaire historique*, et Desessarts, dans ses *Siècles littéraires :* « M. Henrion avait entrepris un immense travail sur les poids et les mesures des « anciens..... Pour en donner à l'Académie un « avant-goût précieux, il y apporta, en 1718, une « espèce de table ou d'échelle chronologique de « la différence des tailles humaines, depuis la « création du monde jusqu'à Jésus-Christ ; il y « assigne à Adam cent vingt-trois pieds neuf pouces « de haut, et à Ève, cent dix-huit pieds neuf pouces « trois quarts : d'où il établit une règle de pro- « portion entre les tailles masculines et les tailles « féminines, en raison de vingt-cinq à vingt-quatre : « mais il ravit bientôt à la nature cette majestueuse « grandeur. Selon lui, Noé avait déjà vingt pieds « de moins qu'Adam ; Abraham n'en avait plus « que vingt-sept à vingt-huit ; Moïse fut réduit à « treize ; Hercule à dix ; Alexandre n'en avait guère « que six ; Jules-César n'en avait pas cinq ; et « quoiqu'il y ait longtemps que les hommes ne « se mesurent plus à la taille, si la Providence « n'avait daigné suspendre les suites d'un si pro- « digieux abaissement, à peine oserions-nous « aujourd'hui nous compter, au moins à cet égard, « entre les plus considérables insectes de la terre. « La géographie tient essentiellement à la taille « des hommes ; leurs pas ont toujours été, comme « ils sont et seront toujours, la première mesure « des espaces de longueur qui se trouvent sous « leurs pieds. Ainsi M. Henrion joignit une nou- « velle table des dimensions géographiques des « premiers arpenteurs de l'univers à celle des « tailles humaines dont nous venons de parler, « et ces deux tables, qui ont un merveilleux rap- « port entre elles, sont probablement tout ce « qu'on verra jamais des trois ou quatre volumes « in-folio dont il nous flattait. » Henrion connaissait les langues orientales ; il fut nommé, en 1705, professeur de syriaque au collége de France. Il paraît qu'il n'avait pas tout à fait perdu de vue ce qu'il avait acquis en jurisprudence ; car il fut, en 1710, agrégé à la faculté de droit. Il eut une dispute très-vive avec Genebrier, au sujet de l'empereur à qui l'on pouvait donner pour épouse la *Magnia Urbica*, dont le hasard lui avait procuré une médaille qui entrait dans la suite du Bas-Empire (*voy.* GENEBRIER). Les pièces de ce procès ont été recueillies par Bernard, dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, 1705, janvier et août. Les rêveries d'Henrion sur les poids et les mesures des anciens paraissent lui avoir coûté la vie : il se livrait à ce travail avec une telle ardeur, qu'il y épuisa ses forces, et mourut à l'âge de 57 ans, le 24 juin 1720. D—B—S.

HENRION (C.), littérateur médiocre et très-abondant, mort à Charenton en 1808, composa

un grand nombre d'ouvrages dont nous n'indiquons que les principaux : 1° *La champêtréide*, ou *les Beautés de la paix et de la nature*, poëme, Paris, 1795, in-8° ; 2° *Révélations d'amour*, ibid., 1796, in-8° ; 3° *Les Incroyables et les Merveilleuses*, ouvrage impayable, ibid., 1797, in-12 ; 4° *Mémoires philosophiques d'Henrion, où l'on trouve l'origine des sylphes, des gnomes, des salamandres, des nymphes*, etc., ibid., 1798, in-18 ; 5° *Encore un tableau de Paris*, ibid., 1800, in-12 ; 6° *C'est cela !* ou *Questions parisiennes, petite revue de nos grands travers*, ibid., 1802, in-12 avec gravures ; 7° *Alcymadure*, ou *le Premier musicien*, ibid., 1803, in-12 ; 8° *Les Veillées de Momus*, ou *Recueil d'aventures, contes, traits et gestes peu connus et intéressants*, ibid., 1805, 2 vol. in-12 ; 9° *Le mariage de Jocrisse*, comédie en 1 acte, en prose, Paris, 1800, in-8° ; 10° *Monsieur de la Palisse*, vaudeville en 1 acte, ibid., 1801, in-8° ; 11° *Les Beaux-Arts au Gros-Caillou*, comédie poissarde, ibid., 1804 ; 12° *L'amant rival de sa maîtresse*, opéra en un acte, ibid., 1801 ; 13° *Le soldat tout seul*, monologue historique, en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, ibid., 1804 ; 14° *Cassandre malade*, comédie-parade, ibid., 1805 ; 15° *Les trois sœurs*, vaudeville en un acte, ibid., 1805 ; 16° *Adrien Venden-Velde*, vaudeville anecdotique, ibid., 1806. Henrion a fait encore beaucoup de pièces de théâtre, soit seul, soit avec Dumaniant, Servière, MM. Brazier, Dumersan, Rougemont, etc. Z.

HENRION DE PANSEY (Pierre-Paul-Nicolas), premier président de la cour de cassation, naquit le 28 mars 1742, dans le village de Tréveray près de Ligny en Lorraine (département de la Meuse), où son père occupait une charge dans la magistrature. Après avoir reçu sa première éducation au collége de Ligny, le jeune Henrion fut envoyé à Pont-à-Mousson pour y étudier le droit civil et canonique ; et en 1762, sans être bien savant, comme il le disait lui-même, il vint à Paris et se fit recevoir avocat le 10 mars 1763. Mais, comme d'après les règlements d'alors, avant d'être inscrit sur le tableau des plaidants il fallait faire quatre années de stage, Henrion, quoique doué d'un talent précoce et dont il avait donné des preuves dans ses examens publics, dut se conformer au règlement et ne put pas, avant 1767, être admis à plaider pour des clients pauvres, suivant l'usage de ces temps, où la bienfaisance l'emportait presque toujours sur l'ambition, et où la modestie faisait supporter un noviciat long, pénible et peu lucratif. Constant dans ses travaux, en suivant les conseils que d'Aguesseau donne aux avocats, Henrion ne s'égara point dans les théories de la science politique. Persuadé que la *féodalité* maintenue dans de justes bornes est la base d'une monarchie modérée et paternelle, il se consacra à l'étude de l'histoire de la monarchie, remonta aux sources et se forma un corps complet de doctrines sur la législation féodale, ayant l'autorité de Dumoulin pour guide, et pour appui les documents puisés dans nos vieilles archives. Renfermé pendant dix ans dans son cabinet, il se fit un trésor inépuisable d'érudition. On sait que dans l'ancien barreau des parlements la profession d'avocat était divisée en deux catégories, celle des *avocats plaidants*, et celle des *avocats consultants*. Le goût et les habitudes de Henrion le portèrent à s'éloigner du tumulte des plaidoiries ; et il ouvrit un cabinet de consultation, après avoir plaidé une seule fois pour un malheureux nègre, que son maître avait amené en France sans remplir les formalités voulues par les lois de ce temps-là afin de maintenir l'esclavage en terre franche, où la religion catholique étendait une main libérale sur tous les opprimés. Le nègre profitait adroitement de cette omission pour demander la liberté ; Henrion fut chargé de soutenir sa réclamation devant la Table de marbre de l'Amirauté, et son talent fut couronné d'un plein succès : il eut la satisfaction de donner la liberté à son client. Son plaidoyer fut imprimé (1770), et il fut lu avec beaucoup d'empressement. Henrion, ainsi encouragé, recueillit bientôt des suffrages encore plus brillants dans l'affaire de son ami Mercier, auteur de *l'An deux mille quatre cent quarante* et de quelques drames, dont un avait été reçu à la Comédie française. Suivant les règlements de l'époque, après cette admission, l'auteur était en droit d'exiger la lecture d'une seconde pièce de sa composition : Mercier se présenta à l'assemblée des comédiens, et se fit inscrire sur le registre pour la lecture de cette pièce nouvelle ; mais, après un an d'attente, il reçut une lettre de refus, motivée sur ce qu'il avait publié un écrit contre la Comédie sous le voile de l'anonyme. Mercier consulta Henrion, qui ne vit là qu'un véritable déni de justice. Alors il somma le sénat comique de l'admettre sous huit jours à lire sa pièce. Ce délai étant expiré sans résultat, une assignation fut donnée pour forcer les comédiens : 1° à jouer la pièce déjà reçue ; 2° à s'en rapporter, quant à celle dont on demandait la lecture, au jugement de l'Académie française ou d'une autre société littéraire. Le mémoire de Henrion (imprimé en 1775), rempli de détails piquants, eut un grand succès et lui mérita les éloges de la Harpe, qui, dans son Cours de littérature, a dit que l'on y remarque une érudition bien appliquée, une diction pure, une discussion claire, une bonne logique, un ton de sagesse et de modération ; enfin il ajoute que tout y va au fait sans écart et sans verbiage, et que tous les raisonnements y ont de la force sans emphase. Retiré dans son cabinet de consultation, Henrion, qui s'était toujours occupé de matières féodales, traduisit du latin et publia le *Traité des fiefs de Dumoulin, analysé et conféré avec d'autres feudistes*, Paris, 1773, 1 vol. in-4°, précédé d'un éloge de Dumoulin, qui avait déjà paru en 1769, et d'une dédicace au président François Molé, fils du premier président du parlement exilé. Le chancelier Maupeou vit dans cet

hommage rendu à une famille parlementaire une protestation contre son système, et il fut défendu par la censure d'imprimer cette dédicace; ce qui l'a rendue très-rare, quoiqu'elle ait été imprimée à part, à Genève, en 1774. Cette publication augmenta beaucoup la renommée de Henrion, et il fut bientôt chargé par le comte de Rennepont de son procès contre les villages de Roche, Cultru et Betaincourt, qui plaidaient contre leur seigneur pour des bois et des pâturages. Il écrivit pour cette affaire un mémoire qui répandit la plus vive lumière sur une partie fort obscure du droit féodal, et que M. de Barentin, directeur des eaux et forêts, fit imprimer et distribuer à ses employés comme une instruction très-utile. La réputation de Henrion comme feudiste le fit encore charger de la rédaction, pour l'ancien *Répertoire de jurisprudence* et pour l'*Encyclopédie méthodique*, de la plupart des articles relatifs aux fiefs et à la féodalité. Tout le monde sait l'histoire des parlements qui furent supprimés en 1771 et remplacés par des commissions de justice qu'on nomma ironiquement *le parlement Maupeou*. Henrion tint son cabinet fermé pendant l'absence des parlements; et lorsque Louis XVI les eut rétablis dans leurs fonctions, aussitôt après son avénement au trône en 1774, il s'empressa de le rouvrir, et fut chargé par le barreau de Paris de prononcer le discours de rentrée. Comme on devait s'y attendre, il se livra dans ce discours à de vives attaques contre Maupeou, et fit en revanche un grand éloge de Mathieu Molé et du jeune roi Louis XVI. L'*Éloge de Mathieu Molé* a été imprimé, Genève et Paris, 1774, in-8°. Pendant l'exil du parlement, Henrion, tout entier à la culture des lettres, donna plusieurs articles à l'ouvrage périodique intitulé *Galerie française*, entre autres une biographie de l'abbé *Pluche*, mort en 1761, accusé de jansénisme, et celle du pieux maréchal *Lowendahl*, mort en 1755. N'oubliant pas cependant l'objet spécial de ses études, il composa son grand ouvrage intitulé *Dissertation du droit féodal par ordre alphabétique* (1); ouvrage divisé en 4 volumes in-4°, dont il n'a paru que les deux premiers, qui, par une coïncidence singulière, furent annoncés dans les journaux le 3 août 1789, la veille même du jour où la féodalité fut abolie par l'Assemblée constituante avec toutes les dîmes, chasses, jurandes, etc. On conçoit que dans de pareilles circonstances un tel livre dut rester inaperçu, et que la science de l'auteur presque toute spéciale devint beaucoup moins remarquable. Ne prenant d'ailleurs aucune part aux événements de la révolution, il se retira à Pansey, propriété paternelle dont il avait pris le surnom pour se distinguer de son frère puîné, Henrion de Saint-Amand, qui exerça longtemps les fonctions d'avocat au conseil. Henrion *de Pansey* passa ainsi dans la retraite toute l'époque de la terreur. En 1798, les directeurs Treilhard et Merlin, qui l'avaient connu au barreau de Paris, mais qui s'étaient éloignés de lui, parce qu'il ne partageait pas leurs opinions révolutionnaires, le firent nommer administrateur du département de la Haute-Marne à Chaumont. C'est là que, remarqué pour son impartialité et sa modération, Henrion déplut bientôt au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, qui lui demanda un jour des renseignements sur la conduite et les opinions des principaux habitants du département; *afin*, disait-il, *que je puisse les placer aux degrés de l'échelle politique*. Le prudent administrateur répondit : *Je n'ai que de bons renseignements à donner; vous pouvez les placer tous au premier degré de votre échelle*. Il y avait une grande leçon dans cette petite ironie. Quelque temps après, Henrion fut nommé professeur de législation à l'école centrale du même département, où il fonda les méthodes du meilleur enseignement. En 1800, sous le gouvernement consulaire, sans avoir fait aucune demande, il apprit par le *Moniteur* que le sénat conservateur l'avait élu conseiller à la cour de cassation. C'est pendant cette nouvelle magistrature qu'il publia divers ouvrages de droit qui augmentèrent beaucoup sa réputation, et contribuèrent à le faire nommer, en 1807, président de l'une des chambres de la cour de cassation, où il était toujours le premier arrivé et d'où il sortait toujours le dernier. C'est là que nous l'avons connu pour la première fois et qu'il nous recommanda l'utile précepte de ne jamais grossir les arrêts de plusieurs *considérants*, mais d'énoncer avec précision et clarté les principaux motifs, afin de ne pas donner prise à la chicane et à la cassation. En 1810, Napoléon, ayant convoqué à Trianon une commission pour délibérer sur des demandes en grâce et sur d'autres points de législation, ouvrit lui-même un avis que tout le monde s'empressa d'adopter; Henrion seul s'y montra opposé, et il exposa ses raisons avec tant de force et de netteté que l'empereur, revenant de son erreur, dit à Daru : *Pourquoi ce vieux bonhomme n'est-il pas de mon conseil? faites tout de suite le décret*. Le conseil d'État sous l'empire était véritablement un conseil de gouvernement. Napoléon le présidait lui-même et l'appelait à délibérer sur les grands intérêts de l'État. Henrion alla chez le grand juge, disant qu'il ne pouvait accepter la place de conseiller, parce que sa vue était très-faible, et que d'ailleurs il ne voulait pas quitter la magistrature. Le dimanche suivant, comme il était à la cour, après la messe, l'empereur s'approcha de lui : *Je n'entends pas, mon cher président*, lui dit-il, *que vous quittiez la cour, je ne vous demanderai que des conseils de vive voix. Il y a dix ans que vous devriez être de mon conseil, j'ai grondé Cambacérès de ne m'avoir pas parlé plus tôt de vous*. Ainsi les fonctions de conseiller d'État, par

(1) Cet ouvrage est rempli d'érudition historique, et M. de Chateaubriand y a trouvé d'utiles matériaux sur les premiers âges de la monarchie, l'origine, les variations et l'abolition de la servitude; sur l'établissement des justices seigneuriales par l'usurpation des grands feudataires à la fin du 10e siècle.

une exception toute singulière, ne furent pas incompatibles avec la magistrature; et Henrion y donna des preuves constantes de son indépendance et de la sagesse de ses opinions. Dans une affaire importante de la régie, Napoléon ne voulait pas qu'on formât au hasard un pourvoi en cassation; il chargea son procureur général de sonder l'opinion du président. Henrion examine, délibère avec la chambre des requêtes, et il est décidé qu'il n'y a pas lieu d'admettre le pourvoi. *Mais que répondrai-je à Sa Majesté?* s'écrie le procureur général. *Répondez*, dit Henrion, *qu'il vaut mieux que Sa Majesté perde plusieurs millions que la cour de cassation ne se déconsidère par une injustice.* L'empereur, loin de trouver mauvaise une pareille réponse, apprécia de plus en plus le caractère du président; il le nomma baron, et dans les réceptions aux Tuileries il lui adressa toujours la parole avec une extrême bonté. Lui ayant demandé un jour pourquoi il ne s'était pas marié, Henrion répondit naïvement : *Ma foi, sire, je n'en ai pas eu le temps.* En 1814, le gouvernement provisoire, sur la proposition de Talleyrand, lui confia le ministère de la justice; et, pendant quarante jours que Henrion tint les sceaux, il fit autant de bien que le permettaient les circonstances difficiles où se trouvait la France. Les prisons, les bagnes, encombrés de détenus politiques, furent ouverts pour un grand nombre. Henrion rédigea lui-même le décret de suppression des cours prévôtales et des tribunaux des douanes, ainsi que le décret qui rappela à la cour royale de Paris, en qualité de conseillers honoraires, MM. Lecourbe et Clavier, destitués dans l'affaire du général Moreau. Lorsque les employés de son ministère lui furent présentés : *Messieurs*, leur dit-il avec cette bonté paternelle qui lui était propre, *il est probable que je ne resterai pas avec vous assez longtemps pour vous faire beaucoup de bien, mais au moins soyez sûrs que je ne vous ferai pas de mal.* La place de chancelier de France, garde des sceaux, ayant été donnée à Dambray par Louis XVIII, Henrion retourna à sa présidence de la cour de cassation, section des requêtes, conservant toujours la charge de conseiller d'État. Dans les cent-jours il fut d'avis, avec la presque totalité des membres de la cour, que leur devoir était de rester à leur poste et de continuer à rendre la justice. Après son second retour, le duc d'Orléans se rappela qu'il avait été membre du conseil de sa maison, et il le nomma chef de son conseil. L'ordre de Saint-Michel ayant été rétabli par ordonnance du 16 novembre 1816, le roi l'en nomma chevalier, puis officier et commandant de la Légion d'honneur. En 1828, il succéda dans la première présidence au courageux défenseur de Louis XVI; mais il ne devait pas remplir longtemps ces éminentes fonctions. Il devint presque entièrement aveugle, et après quatre mois de souffrances d'un anthrax opiniâtre, auquel se joignit une affection de poitrine, il succomba le 23 avril 1829, en dictant encore quelques pages de son *Histoire des assemblées nationales en France* (1), dont il préparait une nouvelle édition qui a paru augmentée d'un volume, avec une savante introduction dans laquelle il expose à grands traits ce que furent les assemblées du même genre en Europe et en Italie au moyen âge. Henrion professait le respect le plus profond pour la religion, « la sanction la plus inviolable « des lois, disait-il dans son Éloge de Dumoulin, « la seule que l'homme porte toujours avec lui, « la seule qui place le supplice dans l'âme du « criminel, aussi puissante dans la nuit du secret « qu'à la face de la terre;... le despote est étonné « de trouver une puissance supérieure à la sienne. » Chaptal, Berthollet, Laplace furent les amis de ce Nestor de la magistrature; et, s'il reste à la France un regret à manifester, ce sera celui de ne l'avoir pas vu dans la chambre des pairs et à l'Institut. Les principaux ouvrages de ce savant légiste sont : 1° *De la compétence des juges de paix*; la première édition parut in-12 sans nom d'auteur en 1805; ce nom fut bientôt connu et mis à la deuxième édition, Paris, 1809, in-8°. C'est un ouvrage très-utile, et qui a eu de nombreuses éditions. Il a été traduit en italien et en allemand. 2° *De l'autorité judiciaire en France*, Paris, 1810, 1 vol. in-8°; ibid. 1818, 1 vol. in-4°, 2e édition; ibid., 1827, 2 vol. in-8°, 3e édition. L'auteur traite de la nature de l'autorité judiciaire, de ses attributions, de son influence, des éléments qui la composent, des divisions dont elle est susceptible, de ses rapports avec la puissance législative, le pouvoir administratif et le commandement militaire; de l'obligation où est le prince de la déléguer, enfin de la hiérarchie des tribunaux, des devoirs que la loi leur impose et des prérogatives qui appartiennent à chacun d'eux. Ce livre est à notre avis un des plus profonds que notre siècle ait produits sur les matières de droit civil et de droit public. 3° *Des pairs de France et de l'ancienne constitution*, Paris, 1816, 1 vol. in-8°. D'après l'auteur, la chambre des pairs n'est pas une institution nouvelle en France : elle a pris son origine dans le berceau de la monarchie; ses dignitaires étaient tous princes feudataires de nos rois, et souvent plus puissants qu'eux. 4° *Du pouvoir municipal et de la police intérieure des communes*, Paris, 1822-1824, 1 vol. in-8°; 4e édition, précédée d'une introduction et mise au courant de la législation et de la jurisprudence par M. Foucart, Paris, 1840, in-8°. L'auteur démontre la nécessité d'un régime municipal et administratif des communes : il dit ce qu'était et ce que doit être l'organisation des municipalités, la durée des fonctions, le nombre, le choix, la destitution

(1) L'auteur avait fait de profondes études sur l'histoire de France, persuadé que celle-ci est aux lois ce que la lumière est aux objets qu'elle colore. Doué d'une prodigieuse mémoire, il n'avait oublié ni un fait, ni une date, ni un nom propre, il savait par cœur Machiavel, qu'il regardait comme la plus forte tête des temps modernes.

et la mise en jugement d'un officier. C'est le développement d'un chapitre ajouté à la troisième édition de la *Compétence des juges de paix*. 5° *Des biens communaux et de la police rurale et forestière*, Paris, 1822, 1825, in-8°; 3e édition, 1833. Cet ouvrage faisait d'abord partie du précédent. L'auteur, ayant donné plus d'extension à l'un et à l'autre, les fit réimprimer séparément. Dans ce dernier, il résout plusieurs questions sur le droit d'usage dans les forêts, sur les procès intentés par les communes, sur l'application des anciens titres, sur les délits, les peines et les attributions des gardes. C'est un livre d'une grande utilité. 6° *Des assemblées nationales en France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en* 1814, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Cette première édition fut refondue par les soins de l'auteur et publiée en 1829 avec l'introduction précitée; on y trouve l'histoire des états généraux, qui n'étaient convoqués qu'à la dernière extrémité des besoins de l'État. 7° *Du régime des bois communaux, selon le nouveau Code forestier, pour servir de supplément au traité des biens communaux*, Paris, 1827, 1 vol. in-8°, année dans laquelle le Code forestier fut sanctionné par les deux chambres. Cet écrit a été refondu dans la troisième édition de l'ouvrage sur la police rurale et forestière publié en 1833, et indiqué ci-dessus, n° 5; 8° *Choix de mémoires et plaidoyers de MM. Henrion de Pansey et Henrion de Saint-Amand son frère*, Paris, 1823, vol. in-8°, tiré à trente exemplaires, extrait des *Annales du barreau français*. MM. Bernard et Rozet, avocats, ont publié chacun une *Notice* sur la vie et les ouvrages du président Henrion, 1829, in-8°. On en trouve deux autres dans la *Revue encyclop.* (avril et juillet 1829) : l'une par M. Parent-Réal, l'autre par M. Taillandier. G—c—y.

HENRIOT (François), commandant de la garde nationale de Paris en 1793, né en 1761, à Nanterre près Paris, de parents inconnus, fut domestique au sortir de son village, eut pour dernier maître un procureur au parlement de Paris, et après avoir exercé plus d'un triste métier obtint enfin un emploi de commis aux barrières de la capitale. Lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, l'insurrection qui essayait ses forces mit le feu à ces barrières, Henriot se joignit au mouvement avec plusieurs de ses camarades. On sait que cette première attaque, prélude de toutes celles qui devaient suivre, s'exécuta sans résistance. Jusqu'au 10 août 1792, Henriot fut confondu dans la foule; mais après l'entière destruction du trône, Henriot se mit à la tête des hordes qui firent les journées des 2 et 3 septembre. Les écrits du temps l'ont accusé d'avoir particulièrement dirigé les massacres qui eurent lieu dans la maison des Carmes. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la section du Jardin du Roi, nommée depuis section du Jardin des Plantes, et bientôt des Sans-culottes, il fit délivrer, sur la caisse de la commune, plusieurs mandats aux bourreaux qui avaient égorgé les prêtres qu'on avait réunis au séminaire de St-Firmin. Il se servit, en cette occasion, d'une formule qui mérite d'être remarquée : « Je demande, dit-il, qu'il soit délivré des mandats « pour les sommes de... aux citoyens NN., qui « dans la journée du 2 septembre ont travaillé au « décès des prêtres de St-Firmin. » Après de tels exploits, Henriot se trouva placé naturellement à la tête de tout ce qu'il y avait de plus violent et de plus désordonné dans le parti de la terreur. Ce fut Henriot qui parvint à faire accorder les honneurs funèbres au Polonais Lazouski, que l'histoire accuse d'avoir dirigé l'assassinat des prisonniers d'Orléans massacrés à Versailles. C'est surtout à Henriot qu'appartient l'honneur de la journée du 31 mai : sans les mesures qu'il prit et l'audace qu'il montra, il est à croire que ceux qui avaient projeté ce bouleversement n'auraient pas réussi. La Commune, qui était le centre des opérations, le nomma commandant provisoire de la garde nationale, ou plutôt des rassemblements populaires auxquels on donnait ce nom. Le 31 mai, au jour naissant, Henriot, accompagné de son état-major, se rendit sur le terre-plein du pont Neuf, et fit tirer, en signe d'alarme, la grosse pièce d'artillerie qu'on y avait placée. A ce formidable appel, les rassemblements en armes s'étant formés sur la place de Grève, Henriot se mit à leur tête, et fit entourer le lieu des séances de la convention. L'assemblée, ignorant ou feignant d'ignorer la véritable cause du rassemblement qui l'assiégeait, sortit de la salle, précédée de son président, espérant que sa présence inspirerait quelque respect. A peine le président put-il faire entendre quelques paroles; Henriot, par ses regards, par ses gestes, sut maintenir les insurgés dans une immobilité parfaite. « Le peuple n'est pas « levé, dit-il, pour entendre des phrases; ce sont « des victimes qu'il lui faut... Allons, canonniers, « ajouta-t-il, à vos pièces!... » Les canonniers obéirent, et la convention se vit forcée de rentrer et de proscrire vingt-deux de ses membres. Ce ne fut cependant que le troisième jour de l'insurrection que la lutte se termina (*voy.* Guadet). Dans cette circonstance, Henriot était l'agent le plus zélé de Robespierre, dont il servit la cause jusqu'à ses derniers moments; il l'aida à proscrire Danton, Hébert et les autres révolutionnaires qu'il envoya au supplice. Après le 31 mai, Henriot fut définitivement nommé commandant de la garde nationale, par voie d'élection, dans les différentes sections, mais non sans une opposition assez violente : il avait pour concurrent un homme estimable, nommé Raffet. Jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794), Henriot fut le souteneur de tous les meurtres juridiques commis par le tribunal révolutionnaire de Paris. Le 9 thermidor, lorsqu'une révolution nouvelle qui s'opérait allait y mettre un terme, Henriot faisait conduire à l'échafaud quarante à cinquante infortunés, la plupart habitants de la capitale; malgré les réclamations

qui sur le chemin du supplice s'élevaient hautement en leur faveur, il força le passage, et le sacrifice fut consommé. De retour de cette expédition sanglante, il courut au secours de Robespierre, déjà proscrit, mais que ses partisans avaient enlevé et conduit à la commune. Furieux et déjà hors de lui-même, il criait : *Aux armes! Vive Robespierre!* et épuisait tous ses efforts pour entraîner les gens armés qu'il rencontrait; il ne put y parvenir. Cinq gendarmes l'arrêtèrent, et le conduisirent garrotté aux comités de la convention. Au milieu du désordre inséparable d'une pareille scène, Coffinhal, l'un des présidents du tribunal révolutionnaire, arriva jusqu'à lui, coupa les cordes qui le liaient, et le fit évader. Henriot, libre, sauta sur le premier cheval qui se trouva sous sa main, et rencontrant une compagnie de canonniers, leur ordonna de pointer leurs pièces contre la convention, et ils obéirent. Cependant il n'osa point donner le commandement de *feu :* il finit par se retirer avec ses canonniers sur l'hôtel de ville, où était Robespierre : mais alors il avait perdu la tête; il chancelait sur son cheval, et paraissait dans un état d'ivresse; il ne prit aucune des mesures qui pouvaient sauver son parti dans cette difficile circonstance. Coffinhal, voyant qu'il n'était bon à rien, le saisit au milieu du corps, et le jeta dans l'égoût de l'hôtel de ville, où il fut ramassé, et on le conduisit le lendemain à l'échafaud avec Robespierre. Il avait 33 ans. B-U.

HENRIQUES DE ABREU (PIERRE), curé de St-Pierre de Farinhapodre, dans le diocèse de Coïmbre, naquit à Evora de Alcobaça, l'*Eburobritium* des Romains. Il était très-versé dans l'érudition sacrée et profane. On a de lui : *A vida*, etc., c'est-à-dire, *la Vie et le martyre de Ste-Quiterie et de ses huit sœurs, proto-martyres de l'Espagne*, Coïmbre, 1651, in-4°. Barbosa, dans sa *Bibliothèque*, dit que cet ouvrage est écrit avec critique. Henriques y a joint une dissertation sur l'ancienne ville de Cinania. Nous savons qu'il a laissé manuscrite une histoire de Coïmbre, et nous ne croyons pas qu'elle ait encore été publiée. B-SS.

HENRIQUEZ. Le nombre de ceux qui, par delà les Pyrénées, ont attaché quelque illustration au nom de Henriquez, est très-considérable. Comme la renommée de la plupart n'est guère sortie de la Péninsule, nous avons cru devoir faire un choix parmi ces homonymes, et ne présenter au lecteur que les personnages suivants. — *François* HENRIQUEZ, Portugais, a publié un voyage en Chine, rempli de détails intéressants. — *Henri* HENRIQUEZ, jésuite portugais, l'un des premiers compagnons de St-Ignace, fut envoyé aux Indes pour y travailler à la conversion des infidèles; il consacra quarante-trois ans à ces pieux travaux. Pendant cette longue mission, il acquit une grande connaissance des langues ou dialectes des différentes contrées où le porta son zèle apostolique, et il en a publié des grammaires et des vocabulaires qui sont bons à consulter. Ses autres ouvrages sont du genre ascétique; il a donné des Vies des saints, et particulièrement une Vie de la Ste-Vierge. On conserve précieusement un exemplaire de ce dernier ouvrage dans la bibliothèque du Vatican. Henriquez a laissé aussi beaucoup de notices sur ce qu'il avait vu de curieux dans les Indes. Son livre le plus remarquable est celui qu'il composa au milieu de ses courses, sans matériaux, sans secours d'aucune espèce, isolé au milieu de contrées peu fréquentées, peu civilisées; il est intitulé *Contra fabulas ethnicorum* (*Contre les fables des païens*). On est étonné de l'érudition que sa seule mémoire lui a donné les moyens d'y déployer. Henri Henriquez mourut en 1600, à l'âge de 80 ans. — Un autre *Henri* HENRIQUEZ, aussi jésuite portugais, et contemporain du précédent, quitta la société de Jésus pour l'ordre de St-Dominique; il repassa ensuite de cet ordre dans celui qu'il avait abandonné, et mourut en Italie en 1608, âgé de 72 ans. Il se signala parmi les adversaires de Molina, dont il combattit la doctrine dans un grand nombre d'écrits; il a laissé aussi une *Somme de Théologie morale* en 3 volumes in-fol., et d'autres traités de scolastique écrits en latin. — *Doña Feliciana* HENRIQUEZ DE GUSMAN naquit à Séville en 1600, et se distingua par son rare savoir. Les poésies de cette dame se composent de madrigaux, d'églogues, d'élégies, etc. Son ouvrage le plus estimé est une tragi-comédie en vers, intitulée *Los jardines y campos sabeos;* elle fut d'abord imprimée in-4° à Coïmbre en 1624, chez Jacques Carvalho, et ensuite à Lisbonne en 1627. — *Jacques* HENRIQUEZ DE SALAS naquit à Tolède, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé à la dignité de cardinal. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de théologie, parmi lesquels on cite avec éloge une *Instruction pour les prêtres*, et une *Somme de cas de conscience, avec des additions et annotations par André Victorello*. Ces deux ouvrages parurent en 1619. Du temps où florissait Henriquez de Salas, divers écrits anonymes sur les affaires politiques firent beaucoup de bruit en Espagne : on les lui attribue assez généralement. G—D.

HENRIQUEZ (HENRI), né en 1701, dans le territoire d'Otrante, d'une famille napolitaine distinguée, après avoir fait à Lecce des études qui le préparaient à entrer dans la carrière ecclésiastique, fut chargé de plusieurs fonctions importantes dans l'État de l'Église, et reçut, entre autres, la mission de pacifier les troubles qui agitaient la république de Saint-Marin. Sa conduite conciliante lui mérita l'approbation des cardinaux, réunis en conclave après la mort de Clément XII. Envoyé en Espagne à la sollicitation de Philippe V, il y exerça la nonciature pendant dix années, et fut élevé ensuite au cardinalat par Benoît XIV. Une légation le fixa dans la Romagne, où il protégea les lettres et les académies. Il établit une chaire d'histoire ancienne, et une autre de philosophie morale, à Ravenne. Les jésuites

se mirent sous sa protection, et l'un d'eux publia un drame à sa louange. Le P. Carrara, théatin, composa l'oraison funèbre de ce cardinal, mort en 1756. Outre une *Élégie* à la mémoire de Clément XII, et un *Discours* pour la restauration de l'Académie de Lecce, on a du cardinal Henriquez une *Traduction* italienne estimée de l'*Imitation de Jésus-Christ*, avec le latin en regard, des citations en notes, des réflexions sommaires traduites du français, et une préface qui donne l'indication d'une trentaine de versions en italien, et contient une notice de la Contestation sur l'auteur de ce livre, dans laquelle le sage traducteur ne prend point de parti, Rome, 1754 et 1755, 3 vol. in-8° sous la même pagination; réimprimée, sans le texte, à Venise, 1775, 1782, in-12. On a prétendu que cette traduction était d'un jésuite, et que les pères de la société en avaient fait hommage au cardinal Henriquez, en le priant d'y attacher son nom, soit pour mieux la recommander, soit plutôt pour se recommander eux-mêmes : mais c'est là une assertion sans preuve, et le ton noble et impartial de la préface ne permet pas de douter que la traduction qu'elle annonce ne soit le fruit des veilles de ce docte et studieux prélat. G-ce.

HENRIQUEZ (L. M.), poëte et littérateur, né vers 1765, professa les belles-lettres au collége de Blois, et fut agrégé à plusieurs sociétés littéraires. Il mourut vers 1815. On peut juger par les titres des ouvrages qu'il a publiés dans quel esprit ils ont été composés : 1° *Le pape traité comme il le mérite*, Paris, 1791, in-8°; 2° *Le diable à confesse*, poëme, ibid., 1791, in-8°; 3° *Voyages et aventures de Fronde-Âbus, fils d'Herschellon, dans la cinquième partie du monde*, Paris, 1799, in-8°; ibid., 1801, in-12, fig.; 4° *Les Grâces à confesse*, ibid., 1804, in-12; 5° (avec Armand Gouffé) *Le Chaudronnier de St-Flour*, comédie-vaudeville en un acte, représentée en 1798, avec un grand succès, sur le théâtre Louvois; elle a été imprimée. Z.

HENRY LE MÉNESTREL ou HENRI L'AVEUGLE (*Blind Harry*), ancien poëte écossais dont on ignore également le véritable nom ainsi que le lieu et l'époque de sa naissance et de sa mort, est auteur de la *Vie du chevalier Guillaume Wallace* (Actis et deidis of shyr William Wallace), écrite en vers, et où il célèbre ce héros qui avait été mis à mort en 1305 (*voy.* Wallace). On lit dans une notice placée en tête de son poëme, imprimée à Perth en 1790, que la date de cet ouvrage, et par conséquent l'époque où l'auteur a vécu, peut être fixée par la citation suivante de Major : « Dans le temps de mon enfance, dit cet « écrivain, Henry, qui était aveugle de naissance, « composa un livre consacré entièrement au récit « des exploits du chevalier Guillaume Wallace. » Or, Major étant né à North-Berwick, dans le Lothian oriental, en 1446, ce doit donc être vers cette époque que Henry a écrit et publié son histoire de Wallace. Henry était une espèce de ménestrel ambulant qui gagnait sa vie en récitant ses vers en présence des princes et des grands seigneurs, dont l'enthousiasme ne se bornait pas à des éloges. La *Vie de Wallace*, dit M. Ellis dans ses *Morceaux choisis des anciens poëtes anglais*, est sans contredit la composition la plus intéressante de l'époque; son auteur avait autant de génie que Barbour et Chaucer. Il raconte probablement sur des matériaux qu'il croyait authentiques, mais qui ne l'étaient pas toujours; se livre quelquefois à des exagérations et rapporte des faits évidemment faux; c'est sans doute par une licence poétique qu'il dit que Wallace, à la tête d'une armée victorieuse, dicta, à St-Albans, la paix au fier Édouard. Le poëme de Henry, malgré tous les reproches qu'on pourrait lui faire, a obtenu en Écosse une popularité dont il est digne et dont il continue de jouir. Le seul manuscrit connu de la *Vie de Wallace*, daté de 1488, et sur lequel elle a été imprimée un grand nombre de fois, est conservé à la bibliothèque des avocats, à Édimbourg. Il y en a eu un très-grand nombre d'éditions; la première est celle d'Édimbourg, 1570. La plus élégante et probablement la plus correcte est celle qui a été faite à Perth, par les Morisons, en 1790, en 3 petits volumes. D—z—s.

HENRY (Jean), écrivain ascétique, vivait dans le 15e siècle. Suivant Lacroix du Maine et Duverdier, il était chantre de l'église Notre-Dame de Paris, et président en la chambre des enquêtes du palais. Cependant, J. Henry ne prend que le titre de chantre dans l'acte de transaction passé le 11 juin 1481 entre l'abbé de St-Victor et ses religieux. On en doit peut-être conclure qu'il fut pourvu de la place de président postérieurement à cet acte (1); mais alors il ne la remplit que peu de temps. J. Henry mourut en 1483, et fut enterré au monastère de Fontaine-lez-Meaux. Dans une note sur la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine, Rigoley de Juvigny fixe la mort de Henry au 2 février. Mais si le chantre de Notre-Dame et le président aux enquêtes sont le même personnage, cette date ne peut pas être la véritable. En effet, on voit que J. Henry fut un des commissaires du parlement chargés de régler les cérémonies de la procession que le roi Louis XI ordonna pour faire cesser le vent de bise qui l'incommodait; et cette procession n'eut lieu que le 7 février (voy. *Histoire de la ville de Paris*, par Félibien, t. 2, p. 877). On attribue à J. Henry : 1° *Le pèlerinage de Notre-Dame et de Joseph de Nazareth en Bethléem;* la nativité de Notre-Seigneur; la venue des pastoureaux et des roys, etc., Paris (1506), pet. in-8° goth.; 2° *C'est le livre du jardin de contemplation*, auquel l'âme dévote contemple le mystère de la Passion de Jésus-Christ représenté en l'arbre de la croix, plantée au milieu d'iceluy jardin, ibid.

(1) Dans le même acte, Guillaume Componing, doyen d'Orléans, est qualifié conseiller au parlement. Ainsi le notaire n'aurait pas négligé de donner à J. Henry le titre de président aux enquêtes s'il eût été déjà pourvu de cette charge. Voy. le *Gallia christiana*, t. 7, preuves, p. 136.

(sans date), pet. in-8° goth. Ces deux ouvrages sont très-rares, et par cette raison, recherchés des amateurs de notre ancienne littérature. 3° *Le livre de réformation* utile à toutes religieuses, ibid., in-8°; 4° *Le livre d'instruction* pour novices et professes, ibid., in-8°. L'auteur composa ces derniers opuscules *à l'instance* des religieuses de Ste-Claire. W—s.

HENRY (FRANÇOIS) naquit à Lyon en 1615 : il plaida pendant plusieurs années au parlement de Paris avec un succès qui lui acquit la réputation d'un avocat distingué; mais la faiblesse de sa santé l'ayant forcé de renoncer à cette carrière, il se livra entièrement à son goût pour les sciences, et avec tant d'ardeur, qu'il fut bientôt connu parmi les savants comme physicien, naturaliste, géomètre, astronome et philologue. Le moment où Henry parut dans le monde savant fut cette époque si remarquable dans la marche de l'esprit humain où Descartes, s'élevant par la force et la hardiesse de son génie au-dessus de la sphère des idées consacrées par un respect universel et l'autorité de tant de siècles, osa combattre la doctrine d'Aristote. Déjà les ouvrages de Descartes commençaient à opérer dans les sciences et les idées métaphysiques cette grande révolution qui entraîna la chute du règne du prince des philosophes; et cette lutte mémorable, souvent animée par la chaleur de l'esprit de parti, ayant donné l'essor aux talents et fait naître un grand nombre d'hommes et d'écrivains d'un mérite supérieur, c'est parmi eux que Henry se montra, comme ami, comme conseil et surtout comme collaborateur et éditeur d'un grand nombre d'ouvrages : aimant la gloire des sciences sans en rechercher la renommée, il contribua à leur progrès en communiquant ses idées, ses recherches, et en donnant même ses ouvrages à d'autres écrivains. Il entreprit, avec le savant hollandais Boot, une histoire naturelle, qui fut interrompue par la mort prématurée de ce dernier; il travailla beaucoup avec Montmor à l'édition des œuvres de Gassendi, en six volumes in-fol., imprimée à Lyon en 1658, dans laquelle il recueillit et classa tous les ouvrages imprimés ou manuscrits de ce philosophe, et mit en ordre ses lettres, si précieuses pour l'histoire des sciences; il fit le même travail sur les ouvrages chimiques de Paracelse, et c'est par ses soins que l'on en publia une nouvelle édition à Genève en 1658. Il refondit en entier les ouvrages de Jean-Baptiste Morin sur l'astronomie, et en fit un traité absolument nouveau : le manuscrit de cet ouvrage, connu de plusieurs savants, était estimé; et, suivant le témoignage de Moréri, on doit regretter qu'il ait été perdu pour le public. Henry fournit à l'historien Varillas plusieurs mémoires intéressants. Il était simple et austère dans ses mœurs, et tellement estimé pour sa piété, qu'il fut souvent consulté par des théologiens sur des questions de morale les plus délicates. Il mourut à Paris en 1686. F—s.

HENRY (MATTHIEU), théologien anglais non-conformiste, né en 1662, joignait la connaissance des langues savantes, et surtout de l'hébreu, à celle de la théologie et de la jurisprudence. Frappé d'apoplexie pendant un voyage, il mourut à Nantwich, en 1714. On a de lui, outre des sermons : 1° *Discours concernant la nature du schisme*, 1689; 2° *Vie de M. Philippe Henry* (père de l'auteur, l'un des premiers non-conformistes, en 1696, et appelé par ses admirateurs *le bon, le céleste M. Henry*). Cette vie, publiée d'abord en 1699, a reparu avec des notes dans l'*Eclesiastical Biography* du docteur Wordsworth; 3° *Catéchisme de l'Écriture*, 1702; 4° *Hymnes de famille*, 1702; 5° *Le compagnon du communiant*, 1704; 6° *Quatre discours contre le vice et l'immoralité*, 1705; 7° *Méthode de prière*, 1710; 8° *Direction pour la communication journalière avec Dieu*, 1712; 9° *Expositions de la Bible*, 5 vol. in-fol. Sa *Vie* a été écrite par W. Tong, 1716. X—s.

HENRY (ROBERT), historien écossais, fils d'un fermier, né en 1718 dans le comté de Stirling, acheva ses études à l'université d'Édimbourg, devint maître de l'école de grammaire d'Annan, et entra dans l'Église presbytérienne d'Écosse, où il fut choisi, en 1774, comme modérateur de l'assemblée générale. Il mourut en novembre 1790, sans laisser d'enfants; et il légua sa bibliothèque aux magistrats de Linlithgow, avec les clauses les plus propres à remplir son but, celui de répandre l'instruction dans les campagnes. On lui doit une *Histoire d'Angleterre*, composée sur un plan entièrement neuf, en six volumes in-4°, publiés successivement en 1771, 1774, 1777, 1781, 1785 et 1793; mais elle ne va que jusqu'à la mort d'Henri VIII. Dès que cet ouvrage parut, il fut attaqué en Écosse, particulièrement par son compatriote Gilbert Stuart (*voy.* STUART) : mais les critiques anglais se montrèrent plus généreux ou plutôt plus justes; car son mérite est aujourd'hui universellement reconnu, et l'auteur eut l'avantage de jouir lui-même de son succès. Voici une idée de son plan : à chaque période, il traite, dans sept chapitres distincts, 1° l'histoire civile et militaire de la Grande-Bretagne; 2° l'histoire de la religion; 3° l'histoire de la constitution, du gouvernement, des lois, et des cours de justice anglaise; 4° l'histoire des sciences, des savants et des principaux établissements d'instruction publique; 5° l'histoire des arts; 6° l'histoire du commerce, de la marine, des monnaies, etc.; et 7° l'histoire des mœurs, des coutumes, etc. Un pareil plan étend la tâche de l'historien, et le force nécessairement à plus de régularité et de recherches. L'ouvrage a été continué en 1796 par James Petit Andrews, qui l'a poussé jusqu'au règne de Jacques Ier; et on l'a réimprimé avec cette continuation en quatorze volumes in-8°, Londres, 1799. Le travail d'Andrews (qui ne comprend que deux volumes de cette édition) est moins estimé que celui du docteur Henry; mais

les anecdotes dont il est semé en rendent la lecture plus amusante. La traduction française, par MM. Boulard et Cantwell, Paris, 1789-96, 6 vol. in-4°, fig., ne comprend pas la continuation, mais renferme quelques pièces additionnelles, notamment (tome 5) un *Mémorial de l'histoire d'Angleterre, jusqu'à George Ier*, par P.-F. Malingre, employé à la bibliothèque nationale : cette petite pièce, de trois cent soixante vers, n'est pas sans mérite. X—s.

HENRY (David), Écossais, né près d'Aberdeen en 1710, vint à Londres à l'âge de quatorze ans, imprima des journaux de province à Reading et à Winchester, et, ayant épousé la fille d'Edw. Cave (l'entrepreneur du *Gentleman's magazine*), eut, pendant plus de cinquante ans, part à la direction de cet ouvrage périodique, très-précieux pour l'histoire de la littérature anglaise, et surtout pour la biographie. Outre les articles qu'il y a insérés, on a de lui les ouvrages suivants : 1° *Vingt discours abrégés de Tillotson*, imprimés pour la quatrième fois en 1779; 2° *le Parfait fermier anglais*, ou *Système pratique d'agriculture*, 1772. Cet ouvrage n'était pas une pure compilation, l'auteur s'étant occupé de l'agriculture dans une ferme qui lui appartenait. 3° *Tableau historique de tous les voyages autour du monde*, 1774, 4 vol. in-4°. Il y ajouta, depuis, deux volumes, comprenant les voyages du capitaine Cook. David Henry mourut à Levisham, le 5 juin 1792. X-s.

HENRY (Patrick), orateur américain, naquit en 1736, dans le comté de Hanover en Virginie, de parents peu favorisés de la fortune, et qui avaient neuf enfants. Son père, étant à la fois président du comté, arpenteur et colonel d'un régiment de milice, lui enseigna les éléments du latin et un peu de calcul; il n'en profita guère; il grandit avec un esprit presque inculte et taciturne, n'aimant que la chasse et la pêche, et ne paraissant pas capable de combiner beaucoup d'idées. Négligé dans ses vêtements et dans toute sa tenue, il était d'une paresse invincible, et s'étendait comme un sauvage au soleil, ou restait plusieurs heures de suite à tenir sa ligne de pêche quand il ne parcourait pas les forêts. Son père le mit, vers l'âge de quinze ans, en apprentissage chez un épicier de campagne. Après y avoir passé une année, le jeune Henry, pensant qu'il valait mieux être maître qu'apprenti, s'associa avec un de ses frères aussi paresseux que lui. Ils ouvrirent une boutique d'épicerie; mais en peu de mois ils firent de si mauvaises affaires qu'il fallut fermer la boutique. Accablé de dettes et aussi insouciant qu'auparavant, Patrick n'épousa pas moins, à l'âge de dix-huit ans, la fille d'un petit fermier nommé Shelton, et prit lui-même une petite ferme, dans laquelle il mena une vie misérable. Il voulut essayer de nouveau si les chances de commerce ne tourneraient pas en sa faveur; pour la seconde fois il fut marchand, et bientôt pour la seconde fois en faillite. Il avait vingt-quatre ans; ne sachant que devenir avec sa femme et ses enfants, il eut l'idée de se faire avocat. Quand il annonça cette résolution, on le regarda comme un fou; quoi! lui, avec la tournure et l'esprit grossier d'un paysan, qui n'avait pu demeurer ni fermier ni épicier, comment pouvait-il prétendre à discuter sur le droit? Il se prépara pendant huit à neuf mois, ou, selon d'autres, seulement pendant six semaines, à son nouvel état, et se présenta ensuite devant trois examinateurs dont le certificat suffisait en Amérique pour élever un étudiant au rang d'avocat. Deux de ces examinateurs le trouvant peu instruit, mais ayant pitié d'un père de famille qui mourait de faim, lui accordèrent leur signature; le troisième, Jean Randolphe, jurisconsulte distingué, dans la suite fiscal royal de la colonie, fut rebuté par la tournure rustique du candidat, et refusa d'abord de l'examiner. Cependant sur l'exhibition des deux autres signatures, il procéda à l'examen, et le trouva peu versé dans la jurisprudence; mais cette espèce de rustre parla avec tant de génie des lois naturelles, il développa une telle force d'argumentation, que le savant jurisconsulte, étonné, lui dit qu'il avait parfaitement raison, mais non pas selon le droit établi; qu'il avait besoin d'étudier, et que, si son application égalait son génie, il pourrait devenir un des hommes les plus illustres de son pays, et Randolphe ajouta sa signature à celles de ses deux collègues. Patrick Henry fut en conséquence reçu au nombre des avocats. Mais ce n'était pas tout : il lui fallait avoir une clientèle, qui ne venait pas, apparemment parce qu'il n'inspirait guère de confiance. Dans cette position Henry demeura si pauvre que quand il n'avait pas à plaider, ce qui arrivait souvent, il était obligé d'aider son beau-père, qui tenait une petite auberge auprès du tribunal, à faire le service de la table. Trois années se passèrent dans cette position humiliante; enfin un hasard révéla son génie. Le clergé eut un procès avec la paroisse au sujet de ses revenus qui, dans le principe, étaient de cent soixante quintaux de tabac, lorsque cette denrée valait deux ou trois schellings le quintal. Plus tard le prix étant monté à cinquante schellings, et la paroisse ne pouvant donner à chaque ministre de l'Évangile l'ancien taux, il s'agissait de l'indemnité à fixer par individu; le principe de la compensation était accordé; il ne restait que la quantité à régler. L'avocat de la paroisse, cédant à l'influence du clergé, abandonna la partie, et c'est alors qu'on eut recours à Henry, apparemment parce qu'il n'y avait pas d'autre avocat. Au jour de l'audience qui devait terminer le procès, la salle était remplie de monde. Henry, se rendant au tribunal, rencontra son oncle, qui, étant membre du clergé, allait s'asseoir parmi ses adversaires; il lui exprima la crainte d'être intimidé par sa présence dans la première plaidoirie solennelle à laquelle il allait se livrer. L'oncle consentit à s'absenter. La cause fut

appelée, le clergé en corps assistait à l'audience; le père de Patrick Henry présidait. L'avocat du clergé développe les prétentions de ses clients avec une assurance et une force de logique qui paraissent n'admettre aucune réplique sérieuse. Arrive enfin le tour de Henry; il débute d'une manière lourde, embarrassée; le cœur bat vivement à son père; tout le monde prévoit l'échec du pauvre avocat; mais, à mesure qu'il avance, sa diction devient nette, les paroles coulent comme de source, le visage de l'orateur naturellement commun s'anime, ses yeux étincellent, sa parole devient un torrent qui entraîne tout; il captive, séduit, émeut puissamment; l'auditoire est stupéfait de cette éloquence inattendue; le clergé qu'il attaque dans ses apostrophes fougueuses abandonne la salle, tout le monde est persuadé, et le jury fasciné oublie la justice due au clergé; il ne lui accorde qu'un penny pour toute indemnité. Enchanté de cette victoire, le peuple s'empare de l'orateur, et le porte en triomphe au dehors de la salle. On parla longtemps de ce plaidoyer, qui mit Henry en crédit et lui donna une clientèle, sinon brillante, du moins assez nombreuse pour le faire vivre. On disait dans la suite, par manière de proverbe, quand on voulait faire l'éloge d'un orateur : il parle comme Patrick devant le clergé. S'étant établi auprès du tribunal du comté de Louisa, Henry demeura l'idole du peuple. Ami passionné de la chasse et de la solitude si favorable aux méditations, il continuait de parcourir pendant des journées entières les immenses forêts du pays; puis, revenant en veste et guêtres de cuir, il se rendait directement à l'audience, se chargeant de la première cause qu'on lui offrait, et plaidant avec cette éloquence irrésistible dont la nature l'avait doué. On doit regretter qu'aucune de ses improvisations n'ait été écrite et conservée. Il faut ajouter pourtant que ses confrères, qui avaient mieux étudié le droit, lui firent perdre plusieurs fois ses causes. Il eut un succès complet dans une affaire où il s'agissait d'une élection contestée. Son plaidoyer en faveur d'un des candidats saisit d'admiration le comité de la chambre des *burgesses* à Williamsburgh. Bientôt les événements politiques portèrent l'avocat de Louisa sur un théâtre plus digne de son génie. Les colonies anglaises en Amérique étaient pleines d'agitation. La fameuse loi du timbre allait être proposée à l'adoption des assemblées coloniales. Henry fut nommé par le comté de Louisa membre de cette assemblée, où le parti anglais était encore puissant. La première fois qu'il parla contre une mesure proposée par le gouvernement, il fut apostrophé des noms de démagogue et de déclamateur, tant ses discours étaient contraires aux principes d'une grande partie de l'assemblée. C'était dans la discussion de la loi même du timbre. « J'étais alors, dit-il « dans une note dont il sera parlé, jeune, sans « expérience, ignorant la manière de procéder « de la chambre, et je ne connaissais pas mes « collègues. » Il attendit pour voir si aucun autre orateur ne se lèverait contre le projet de loi; mais, tout le monde ayant gardé le silence, il se leva, tonna avec véhémence contre l'Angleterre, et finit par proposer à son tour un arrêté en trois articles, savoir : 1° que le droit du peuple de s'imposer lui-même des taxes est le caractère principal de la liberté britannique, sans lequel l'ancienne constitution ne saurait subsister; 2° que la colonie a toujours joui de ce droit reconnu par la Grande-Bretagne; 3° qu'en conséquence l'assemblée générale de la colonie a seule le droit de s'imposer des taxes, et que tout effort pour faire passer ce pouvoir en d'autres mains tend à la destruction de la liberté anglaise et américaine. L'étonnement fut général. Voici comment Jefferson (1) rend compte de l'effet de cette proposition. « M. Henry proposa ces articles l'un après l'autre; « ils furent appuyés par M. Johnson; tous les an« ciens membres de l'assemblée, dont l'influence « jusqu'alors n'avait jamais éprouvé de contradic« tion, s'opposèrent à leur adoption; mais les « torrents d'éloquence versés par Henry, et ap« puyés des raisonnements solides de Johnson, « entraînèrent l'assemblée. Cependant le dernier « article, le plus fort de tous, ne passa qu'à la « majorité d'une seule voix. Les débats qu'il pro« voqua furent extrêmement animés. Je n'étais « encore qu'étudiant, et pendant toute la dis« cussion je me tenais entre la salle et l'anti« chambre; quand le résultat du scrutin eut été « proclamé, j'entendis Peyton Randolphe, fiscal « royal, dire au moment où il passait auprès de « moi : J'aurais donné cinq cents guinées pour « avoir une voix de plus; la chambre aurait été « partagée également, et le président aurait dé« claré l'arrêt rejeté. » Les discours de Patrick Henry n'ont point été écrits. Seulement un membre de l'assemblée en a rapporté un passage. C'est celui où, après avoir accumulé les torts de la Grande-Bretagne, il s'écriait avec sa fougue sauvage : « César a trouvé un Brutus, Charles Ier « un Cromwell et Georges III... (ici l'orateur est « interrompu par les cris du président et d'une « foule de membres : c'est une provocation au « régicide! c'est un crime de lèse-majesté) et « Georges III n'a qu'à se tenir pour averti : si c'est « là commettre le crime de lèse-majesté, vous « ferez de moi ce que vous jugerez à propos. » Cependant il avait électrisé l'auditoire, et il y a peu d'exemples d'un entraînement semblable de la part d'une assemblée qui ne s'était point réunie dans des intentions hostiles au gouvernement, et dont une grande partie avait traité Henry de démagogue et d'anarchiste. Ce n'est pas à l'assemblée coloniale de la Virginie que se borna l'effet de son éloquence. Ses résolutions furent adoptées par toutes les autres assemblées coloniales. On a

(1) *Notes on the state of Virginia*, Philadelphie, 1782, in-8°.

trouvé après la mort de Henry une copie de ces résolutions écrites de sa main, avec un récit très-court de leur adoption, et suivie de ces réflexions : « Ce grand principe de la résistance aux taxes « britanniques fut généralement admis dans les « colonies; il s'ensuivit une guerre qui a fini « par séparer les contrées et donner l'indépen- « dance à la nôtre. Cela fera-t-il le bonheur ou « le malheur du pays? Voilà ce qui dépendra de « l'usage que notre nation fera des dons que Dieu « nous a départis. Si elle est sage, elle sera grande « et heureuse; dans le cas contraire, elle fera « elle-même son malheur. Il n'y a que la probité « qui puisse élever une nation. Lecteur, qui que « tu sois, médite cela, et dans ta sphère exerce la « vertu et encourage-la dans autrui. » On a blâmé Henry de s'être attribué dans cette note l'honneur d'avoir été en quelque sorte l'auteur de l'affranchissement de l'Amérique. On lui conteste cet honneur. En effet, Franklin et d'autres Américains ont soutenu que le parlement anglais n'avait pas le droit d'imposer des taxes aux colonies d'Amérique, attendu que celles-ci avaient été fondées par des émigrés, précisément dans l'intention de se soustraire à la législation anglaise. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Henry prévit dès le commencement de l'insurrection l'importance de la lutte qui allait s'engager. A ceux qui objectaient la faiblesse des colonies, comparée à la force de la Grande-Bretagne, il répondait : « Et la France, croyez-vous qu'elle « restera oisive? Pensez-vous que Louis XVI sera « indifférent à nos efforts? quand il verra, par « notre résistance sérieuse et par notre déclara- « tion d'indépendance, que tout espoir de récon- « ciliation est perdu, alors, mais pas avant, il nous « pourvoira d'armes, de munitions, d'habille- « ments; il fera plus, il nous enverra ses flottes « et ses armées pour nous aider à gagner des ba- « tailles; il conclura avec nous un traité d'alliance « offensive et défensive contre notre mère déna- « turée. L'Espagne et la Hollande entreront dans « cette ligue; notre indépendance sera fondée, et « nous obtiendrons une place parmi les nations « de la terre. » Dans les années suivantes, Patrick fut réélu à la chambre des *burgesses* de Virginie. Depuis 1765, il plaida à la cour royale de cet État; il y brilla moins, parce qu'il eut des rivaux plus versés dans la jurisprudence que lui. Il fut l'un des sept membres du premier congrès américain, assemblé en 1774. Là il put déployer de nouveau son talent oratoire; mais, désigné ensuite par le comité pour rédiger le projet d'adresse au roi d'Angleterre, il s'en acquitta si mal que l'on fut obligé de choisir un autre rédacteur. Il signa l'adresse avec les autres représentants des colonies. Sa signature se trouve entre celles de ses deux collègues de la Virginie, Richard-Henri Lee, et George Washington. Ce dernier, alors colonel, n'était pas encore un homme politique, mais Patrick Henry avait déjà deviné ses grandes dispositions. Interrogé après le congrès de Boston sur les divers représentants qu'il avait eu occasion de voir et d'entendre, Patrick Henry répondit : « S'il ne s'agit que d'éloquence, M. Rud- « ledge, de la Caroline méridionale, me paraît « plus orateur; mais, si l'on examine la solidité « des connaissances et la droiture du jugement, « le colonel Washington me paraît le plus grand « homme de cette assemblée. » L'année suivante il siégea à la convention de la Virginie : la métropole n'avait pas encore pris de mesures hostiles contre l'insurrection; mais on savait qu'elle tenait des troupes toutes prêtes dans le nord de l'Amérique. C'est alors que Henry proposa d'organiser militairement la colonie et qu'il prononça une de ses harangues les plus énergiques. « ... Si nous « jugeons par le passé, qu'y a-t-il dans la con- « duite des Anglais depuis dix ans pour justifier « les espérances auxquelles se livrent quelques- « uns d'entre nous? Est-ce le sourire gracieux avec « lequel notre dernière pétition a été reçue? « Demandez à vous-mêmes comment cet accueil « gracieux s'accorde avec les préparatifs militaires « qui couvrent nos mers et hérissent nos côtes. « Est-ce qu'il faut des flottes et des armées pour « une œuvre d'affection et de réconciliation? Ne « nous faisons pas illusion : ce sont des instru- « ments de guerre et d'asservissement, dernière « raison dont se servent les rois. La Grande-Bre- « tagne a-t-elle dans cette partie du monde « quelque ennemi qui exige cette accumulation « de flottes et de troupes? Elle n'en a point; c'est « contre nous seuls que tout cela est destiné. On « n'a envoyé ces flottes que pour river ces chaînes « depuis longtemps préparées par le ministère « britannique. Et qu'avons-nous à leur opposer? « faut-il encore essayer des représentations? Nous « en avons fait depuis dix ans. Avons-nous quelque « chose de nouveau à dire? Non, rien; nous avons « présenté les choses sous toutes les faces pos- « sibles, et toujours en vain. Faudra-t-il recou- « rir aux prières, aux humbles supplications? « quelles expressions trouverions-nous qui n'aient « pas été épuisées? De grâce, ne nous faisons pas « illusion plus longtemps. Nous avons fait tout ce « qui était possible pour conjurer l'orage qui nous « menace; nous avons prié, insisté, supplié; nous « nous sommes jetés devant le trône, nous avons « imploré son assistance pour arrêter les mains « tyranniques du ministère et du parlement : nos « pétitions ont été accueillies avec dédain, nos « représentations ont fait naître de nouvelles vio- « lences et injures; nos prières sont rejetées; l'in- « sulte nous repousse loin du trône. C'est donc « en vain que nous entretenons l'espoir de la paix « et de la réconciliation. Il n'y a plus à espérer : « si nous désirons être libres, si nous voulons « conserver intacts les avantages inappréciables « pour lesquels nous avons combattu, si nous ne « voulons pas abandonner lâchement la lutte « dans laquelle nous sommes engagés depuis si

« longtemps, et que nous avons garanti de ne « cesser que lorsque le but glorieux de nos efforts « serait atteint, il faut combattre! je le répète, « il faut combattre! notre seule ressource, ce sont « les armes et le Dieu des combats. On nous ob- « jecte que nous sommes faibles et hors d'état de « nous mesurer avec un ennemi aussi redoutable. « Mais quand serons-nous plus forts? sera-ce la « semaine prochaine, l'année à venir? sera-ce « quand on nous aura entièrement désarmés, « quand on aura posé une sentinelle britannique « devant chaque maison? est-ce par l'irrésolution « et l'inertie que nous recueillerons des forces? « Messieurs, nous ne serons pas faibles, si nous « savons faire un bon usage des moyens que le « Dieu de la nature a mis entre nos mains. Trois « millions d'hommes armés pour la sainte cause « de la liberté, et dans un pays comme le nôtre, « sont invincibles malgré toutes les forces que « notre ennemi pourrait diriger contre nous. « D'ailleurs nous ne combattons pas seuls dans « cette lutte. Il y a un Dieu juste, veillant sur le « sort des peuples : il nous suscitera des amis qui « combattront pour nous. La victoire n'appar- « tient pas au fort seul : elle appartient aussi à « l'homme prudent, vigilant et brave. D'ailleurs « nous n'avons pas de choix. Quand même nous « serions assez lâches pour désirer nous soustraire « au combat, il serait trop tard. Nous ne pouvons « l'éviter que par la soumission et l'esclavage : nos « fers sont forgés, nous pouvons les entendre « retentir dans les plaines de Boston. La guerre « est inévitable, ce serait peine inutile de ca- « cher le fait. Quelques-uns ont beau crier : La « paix, la paix! déjà il n'y a plus de paix. La « guerre a commencé en effet. Le premier vent « soufflant du nord nous apportera le bruit du « cliquetis des armes. Déjà nos frères sont en « campagne; pourquoi sommes-nous oisifs ici? « Que désirent ces messieurs? que veulent-ils? la « vie est-elle si chère ou la paix si douce qu'on « doive l'acheter au prix des chaînes et de l'escla- « vage? Que Dieu nous en préserve! J'ignore « quelle résolution d'autres prendront; quant à « moi (avec un accent d'enthousiasme), qu'on me « donne ou la liberté ou la mort! » Ce discours produisit la plus vive sensation, et quoique plusieurs membres de l'assemblée, dont quelques-uns étaient regardés comme les meilleurs patriotes, fussent d'avis de ne recourir encore qu'aux moyens paisibles, la motion d'organiser et d'armer la milice de la Virginie fut adoptée sur-le-champ, et un comité fut nommé pour proposer un plan à ce sujet. Pendant que l'armement s'organise, Patrick, étant retourné dans ses foyers, apprend que le gouverneur de Virginie, lord Dunmore, qui avait tenté de vains efforts pour faire échouer la motion de l'orateur, a enlevé à Williamsburgh vingt tonneaux de poudre appartenant à la colonie; aussitôt il soulève les habitants, et à la tête de 5,000 hommes il marche sur Williamsburgh pour forcer le gouverneur à restituer les munitions. Celui-ci n'attendit pas l'arrivée de cet attroupement formidable; il entra en arrangement, promettant une indemnité. Cependant il adressa au peuple une proclamation dans laquelle il l'engageait à se mettre en garde contre le *nommé Patrick Henry*. Ce gouverneur était loin de se douter que le *nommé Henry* le remplacerait bientôt! Il fit ensuite partie du congrès; et, de retour chez lui, la province de Virginie le nomma l'un des deux colonels qui devaient commander la force armée de la colonie. Mais Henry n'occupa ce poste que peu de temps : il donna sa démission dans les premiers mois de 1776 par suite de quelques différends avec son collègue Woodford. Il avait pourtant déjà conquis l'estime de la milice, au point qu'elle lui donna des témoignages publics de regret lors de son départ. On dit même qu'elle prit le deuil. En mai 1776, nous le retrouvons dans la convention de Virginie qui dota d'une constitution cette ancienne colonie. À la majorité de soixante voix sur cent, elle nomma Henry premier gouverneur du nouvel État, et il alla occuper le palais où lord Dunmore l'avait naguère signalé au peuple, comme un démagogue. On prétend que quelques membres de la convention avaient une si haute idée de son patriotisme, qu'ils désiraient lui conférer le pouvoir dictatorial. En 1778, il fut engagé à coopérer à un projet secret, tendant à ôter le commandement en chef des troupes américaines au général Washington : il n'était pas difficile de deviner par qui on voulait le remplacer. Henry pour toute réponse envoya la lettre qu'on a su depuis avoir été écrite par le docteur Rush à Washington même. Il fut réélu deux années de suite gouverneur de la Virginie; au bout de ce temps, ne pouvant plus en exercer les fonctions, suivant la nouvelle constitution, il se retira avec sa seconde épouse, Dorothée Dandridge, dans le comté qui a reçu d'après lui le nom de Patrick, et où il avait acheté huit à dix mille acres de terres labourables, après avoir vendu ce qu'il possédait dans le comté de Hanover. Sa destinée était de ne jamais jouir longtemps des douceurs de la retraite. En 1780, il fut nommé membre de la chambre des délégués, où il siégea pendant quatre ans. Dans cette session, qui coïncide avec l'émancipation formelle des États-Unis, son éloquence obtint encore un beau triomphe. Il s'agissait de savoir si l'on accorderait aux émigrés anglais la permission de rentrer en Virginie. Beaucoup de membres pensaient qu'il y aurait du danger pour la sécurité publique à leur accorder cette faculté. Henry au contraire insista sur la nécessité de déposer sur l'autel de la patrie les préjugés et les haines du temps de la guerre, et de s'occuper à peupler les terrains immenses de la confédération américaine, à multiplier les hommes, pour multiplier les capitaux, les ressources, la prospérité des nouvelles républiques : « Tendez, s'écria- « t-il, la main aux peuples de l'ancien monde.

« dites-leur : arrivez et soyez les bienvenus! et « vous les verrez affluer des quatre régions de la « terre. Vos déserts seront défrichés, vos solitudes « se peupleront; vos rangs seront remplis, et « bientôt vous serez en état de braver la puissance « d'un adversaire quelconque. On fait beaucoup « d'objections contre tout accroissement prove- « nant de la Grande-Bretagne, et surtout contre « la rentrée des émigrés anglais; mais je ne sens « pas la force de ces objections. Les rapports qui « existaient entre nous et des hommes égarés « ainsi que leur nation ne sont plus les mêmes. « Leur roi a reconnu notre indépendance, le com- « bat a cessé, la paix est revenue et nous a trou- « vés peuple libre. Soyons donc généreux, envi- « sageons les choses sous le rapport politique. Les « Anglais sont un peuple riche et entreprenant, « qui en recevant de nous la surabondance de nos « productions peut nous pourvoir de ce dont nous « aurons besoin pendant que notre industrie sera « dans l'enfance. Je n'ai plus de préjugés contre « lui; je ne le crains pas. Après avoir étendu le « lion britannique à nos pieds, comment pour- « rions-nous avoir peur de ses lionceaux? Renon- « çons à cette crainte puérile, à ces préjugés « honteux; brisons les entraves du commerce, « qu'il soit libre comme l'air! et, soyez-en sûrs, « il parcourra toute la création et reviendra sur « les ailes des vents des quatre régions pour verser « ses richesses sur notre patrie. » La proposition de l'orateur, qui était à la fois un conseil de politique et de philosophie, fut adoptée d'emblée, et les États-Unis s'en sont bien trouvés. Dans le même temps, Henry obtint encore, aux dépens du véritable droit, un de ces succès que lui avait valus souvent son éloquence populaire. Vers la fin de la guerre d'indépendance, un détachement de troupes américaines ayant passé sur les terres d'un Écossais établi en Amérique, le commissaire des guerres, faute de vivres, avait fait enlever quelques bœufs pour nourrir les soldats. Après la paix de 1783, l'Écossais assigna le commissaire devant la cour du district de New-London : Henry plaida pour le commissaire. Il retraça vivement les souffrances que les troupes américaines avaient eu à endurer dans une marche pénible au cœur de l'hiver, privées de tout, presque nues, affamées, marquant de leur sang leur passage sur un sol glacé : « Quel « est, s'écria-t-il, quel est l'homme ayant un cœur « américain, qui n'aurait pas ouvert ses champs, « ses granges, sa maison, pour recevoir le moindre « soldat de cette chétive troupe de braves pa- « triotes? Y a-t-il un homme aussi dur? oui, il « s'en trouve un seul de cette espèce; il existe, il « est devant vous à la barre de votre tribunal. » La vive peinture de cette dureté avait soulevé d'indignation tout l'auditoire. Changeant alors de ton, l'avocat représenta d'une manière si comique cet Écossais réclamant dans son patois les bœufs qu'on lui avait pris, qu'un rire longtemps prolongé interrompit le plaidoyer. On raconte que l'Écossais, ne pouvant plus tenir à cette risée dont il était l'objet, sortit de la salle et qu'à l'entrée il trouva quelqu'un de sa connaissance qui se tenait les côtes, tant l'orateur l'avait fait rire. La cause fut gagnée sans difficulté, et l'Écossais, débouté de sa plainte, quoique bien fondée, fut obligé de se soustraire à la vengeance de la populace. En 1784, Henry fut de nouveau élu gouverneur de la Virginie. Il venait de proposer à la chambre des délégués de favoriser les mariages entre les blancs et les Indiens pour hâter la civilisation des sauvages, et délivrer le pays des déprédations qu'ils y commettaient sans cesse. Ne pouvant plus appuyer sa motion de son éloquence, il eut le chagrin de la voir rejetée, quoique deux lectures en eussent été faites. Il n'aurait tenu qu'à lui de se faire réélire gouverneur à l'expiration du terme; mais ayant encore d'anciennes dettes à payer, et ne pouvant soutenir par sa fortune la dignité de cette place, il se retira, et refusa par le même motif de faire partie de la délégation de sept membres que la Virginie envoya à la convention de Philadelphie, et pour laquelle il venait d'être élu. Il alla s'établir dans le comté de Prince-Édouard, où il eut bientôt une clientèle considérable, parvint à éteindre ses dettes, et vécut dans l'aisance. Une convention devant s'assembler à Richmond, pour se prononcer sur la nouvelle constitution fédérale, le comté où il avait choisi son domicile le désigna pour le représenter. Le projet de constitution paraissant, à lui fervent républicain, accorder trop de pouvoir au président, il s'opposa à son adoption. Mais la majorité de la convention, dans laquelle siégeaient Madison et Monroë, en jugea autrement, et elle approuva cette constitution. Henry se soumit à la décision, tout en protestant contre elle. Une autre question judiciaire donna lieu à un grand plaidoyer de sa part : il s'agissait de savoir si les citoyens américains devaient payer les dettes contractées par eux avant la révolution américaine envers les sujets de la Grande-Bretagne. Henry soutint la négative contre l'opinion de tout le monde, et il parla pour cela une journée entière. On dit que ce jour-là il ne put y avoir de séance à la chambre des représentants, parce que tous les députés étaient accourus au tribunal. Après la session de la convention virginienne, Henry ayant été nommé membre de la première chambre des représentants qui s'assembla en Virginie, il y empêcha par l'influence de sa parole l'élection de Madison comme membre du sénat des États-Unis, uniquement parce que ce député était porté par le parti favorable à la nouvelle constitution, contre laquelle Henry conserva toujours une antipathie très-vive. Il aurait voulu provoquer une nouvelle convention nationale pour reviser la constitution, et, quoique après la session législative de la Virginie il se fût retiré des affaires publiques, il ne dédaigna pourtant pas en 1799,

lors des élections des représentants au congrès national qui devait se prononcer définitivement sur l'adoption de la même constitution, de se présenter comme candidat dans le comté de Charlotte. Il fut élu presque par acclamation, et il se flattait, quoique malade, de l'espoir de faire encore modifier le projet; mais sa maladie ayant fait des progrès, il ne put remplir son mandat, et mourut à Redskill le 6 juin 1799, avant que le congrès s'assemblât. Un homme dont les opinions tranchaient d'une manière si évidente avec celles d'autres hommes politiques, et qui exerçait sur le peuple une si grande influence, ne pouvait être sans ennemis. Dans les dernières sessions surtout, il avait été attaqué avec virulence dans une série de pamphlets qui parurent sous le nom de *Decius*, et qui se succédèrent pendant six mois. Patrick Henry y fut accusé de cacher sous les dehors austères d'un républicain et sous l'affectation de la démagogie une ambition plus redoutable pour l'Amérique que le despotisme qu'il avait aidé à détruire. On exprima même des soupçons sur les motifs de ses discours et de ses votes. C'était, disait-on, par jalousie contre quelques hommes marquants qu'il avait combattu avec tant d'acharnement le projet de constitution qu'ils approuvaient; s'il s'était déclaré contre le payement des dettes américaines, c'était parce que les Anglais avaient beaucoup de créances sur sa famille et sur ses amis, etc. On présume que ce fut en partie la virulence de ces attaques qui le détermina à se retirer des affaires. Au reste, en supposant qu'il n'ait point agi par des motifs d'intérêt et d'ambition, on est au moins obligé de convenir qu'il s'est trompé quelquefois dans ses vues politiques, et qu'il n'a pas été toujours fort scrupuleux dans le choix des causes qu'il a plaidées. On a pu remarquer qu'il avait peu d'instruction, et que son éloquence était pour ainsi dire d'instinct. Il disait : « laissons là les livres et « étudions les hommes, seul livre que nous puis« sions lire avec fruit. » Voici comment un journal américain (1) a caractérisé le talent oratoire de cet homme extraordinaire : « S'il fallait préci« ser ce qui constituait ce talent, je dirais que « son éloquence était plutôt d'action que de pa« role. Henry était un mime parfait; la nature ne « l'avait pas favorisé, il était même mal fait, « avait les épaules carrées, et en marchant avan« çait un peu l'une des deux. Cependant quand il « le voulait, il se développait, prenait l'air, les « manières et le ton de la bonne compagnie. S'il « avait été acteur, Garrick n'aurait pas été regardé « comme son supérieur; si missionnaire, White« field n'aurait pas brillé auprès de lui. Il pouvait « prendre tous les airs; dirigeant à volonté les « muscles de sa figure, il pouvait sans la moindre « apparence d'affectation prendre un air triste, et « communiquer cette tristesse, par une sorte « d'effet magique, aux juges, aux jurés et à l'au« ditoire, en sorte que toute la salle paraissait « plongée dans le chagrin. Si au contraire il vou« lait faire rire, il n'y avait pas moyen d'y résis« ter, c'étaient des éclats qui partaient de tous « les côtés de l'auditoire; il savait donner à ses « yeux toutes sortes d'expressions, surtout celles « du mépris et de la colère. Je l'ai entendu dans « ses harangues débuter de manière à faire croire « pendant quelques minutes à un étranger que « celui qui parlait était l'homme le plus gauche « et le plus ignare qu'on pût entendre; mais « s'était-il débarrassé une fois de l'exorde, cet « homme, haussant la ceinture de sa culotte de « peau, rejetant ses lunettes au haut du front, « et s'étalant à son aise, s'abandonnait à ses « inspirations; alors c'étaient des flots d'élo« quence, c'était un charme irrésistible qui fasci« nait l'auditoire; on ne pouvait détourner les « yeux de cet homme si naturellement éloquent « que quand il avait fini. Il est à regretter que « nous n'ayons aucune de ses harangues tout en« tière, mais, quand nous les aurions, elles ne « donneraient encore qu'une idée imparfaite de « l'effet de son éloquence. Son talent était tout à lui; « il n'imitait personne, et personne n'a pu l'imi« ter. » Sa vie a été écrite par un de ses compatriotes, William Wirt, de Richmond en Virginie, sous le titre de *Sketches of the life and character of Patrick Henry*, Philadelphie, 1817, 1818, 1831, 1838, in-8°; ouvrage plein de faits peu connus, mais écrit avec trop d'emphase et ne faisant ressortir que le beau côté de son héros. Tout en suivant le récit de Wirt, nous avons eu égard, dans cet article, aux critiques qui en ont été faites aux États-Unis. D—G.

(1) *American Monthly Magazine*, vol. 2, avril 1818.

HENRY (Thomas), médecin et pharmacien anglais, établi à Manchester, fut un des fondateurs de la société littéraire de cette ville et un des membres de la Société royale de Londres. Particulièrement versé dans la chimie pratique, il traita, dit-on, le premier un sujet de grande importance pour le perfectionnement des étoffes de coton, l'emploi des mordants dans la teinture, et il s'empressa de recommander la nouvelle méthode de blanchiment. Les mémoires de la société de Manchester et d'autres compagnies savantes renferment plusieurs des résultats de ses travaux. Il a publié séparément : 1° *Expériences et observations sur la préparation*, etc., *de la magnésie blanche*, 1773, in-8°; 2° *Lettre au docteur Glass*, en réplique à son *Examen des réflexions sur la magnésie*, 1774, in-8°; 3° *Essais physiques et chimiques* traduits du français de Lavoisier, 1776, in-8°; 4° *Exposé d'une méthode pour empêcher l'eau de se putréfier en mer*, 1781, in-8°; 5° *Essais sur les effets produits par divers procédés sur l'air atmosphérique*, traduits de Lavoisier, 1783, in-8°; 6° *Mémoires du baron Haller*, 1783, in-8°; Th. Henry est mort vers le milieu de l'année 1816, âgé de 82 ans. — Son fils, *William* Henry, a suivi la même carrière scientifique et publié plusieurs ouvrages sur la chimie. L.

HENRY DE RICHEPREY (Jean-François), né à Nancy en 1751, fils d'un avocat, fut destiné à l'état militaire et dirigea toutes ses études dans l'esprit de cette vocation ; mais, avant qu'il eût définitivement embrassé la profession des armes, il lui fut proposé, et il accepta d'aller en Corse coopérer au cadastre de cette île. Successivement employé comme géomètre au terrier de la Corse, comme ingénieur et commis des finances, comme associé au voyage pittoresque de l'Italie, puis enfin comme auteur et directeur du cadastre de la haute Guyenne il marqua tous ses services par l'application constante des connaissances les plus variées et les plus étendues, en géométrie, en histoire naturelle, en agriculture et en économie politique. La perfection de ses plans de colonies et de prospérité pour la Corse l'avait fait attacher au ministère des finances. A son retour d'Italie, il reçut des témoignages de satisfaction pour ses *Comparaisons* manuscrites *des avantages naturels de la Corse avec ceux du Milanais, avec ceux du royaume de Naples, avec ceux de la Toscane.* Ses mémoires sur ce dernier État venaient d'être envoyés au grand-duc Léopold, qui avait bien voulu en agréer l'hommage. Ses rapports à l'administration de la haute Guyenne et sa *Description des terres* de cette province, imprimés à Villefranche en 1785, ont fourni le plus parfait modèle du cadastre entrepris depuis dans tout le royaume, et l'essai d'une nomenclature des terres, d'une langue commune qui manquait à la science. On y trouve mises en pratique d'autres grandes opérations, également ordonnées ensuite pour la France entière : tels sont la réduction des mesures à une seule ; les recensements de population ; le partage des communaux ; le perfectionnement, par les arpentages pour le cadastre, de la carte générale de Cassini ; enfin les divers éléments d'une statistique complète. *Aucune branche d'industrie n'a échappé à cet observateur attentif ; tous les détails des arts, tous les produits et les résultats des spéculations de commerce se trouvent dans les Mémoires qu'il a rédigés.* (Procès-verbal des séances de l'administration provinciale pendant 1784, p. 56.) Henry est aussi l'auteur d'une description des mines de charbon de la haute Guyenne, rédigée dans le même temps. Sa méthode pour le cadastre fut approuvée par l'Académie des sciences, à la suite d'un rapport imprimé dans les Mémoires de cette société pour 1784. Une description des charbonnières embrasées du Rouergue, qui lui fut demandée par l'école royale des mines, fut publiée par extrait dans le Journal des voyages du mois de mai 1819. Il avait fait aussi la description géométrique du Vésuve, au sujet de laquelle Buffon écrivit en 1778 : « Votre méthode est la « seule qui puisse donner des résultats précis sur « le gisement des terres et la hauteur des mon« tagnes. On doit vous savoir bon gré de toute la « peine que vous avez prise pour vous assurer de « la hauteur du Vésuve sur laquelle les savants dif« féraient du simple au double ; c'est un service « que vous aurez rendu à l'histoire naturelle. » Une notice de 1788, après avoir rendu compte du voyage de Richeprey en Italie, porte : « Les mo« numents des arts, les illustres, les mœurs, les « usages, les formes d'administration, rien n'a « échappé au voyageur. Quoiqu'il ait écrit presque « en courant, ses descriptions sont simples, son « style est épuré ; tout annonce l'homme de « goût, l'homme de lettres, l'homme de génie ; « c'est le philosophe, c'est l'ami de l'humanité, « qui ramène sans cesse ses pensées, sa conduite, « à des objets de bienfaisance, au bonheur de ses « semblables. » Une autre notice, bien postérieure, fait remarquer que, dans ses vues et dans ses projets, évitant toute théorie hasardée, ce n'était que « du rapprochement des causes et des effets, de « la similitude des intérêts et des positions so« ciales, qu'il déduisait les améliorations que l'on « pouvait introduire dans l'administration finan« cière. » Sa mort, survenue en 1787, appartient à un autre genre de philanthropie. Il venait de tout abandonner pour concourir à l'affranchissement des nègres (1785), encouragé par le gouvernement lui-même, et tenté, dans le plus grand secret, à l'île de Cayenne, sur une habitation que le célèbre la Fayette sacrifiait à cette entreprise, dont il faisait tous les frais. L'*Histoire de l'assemblée constituante*, t. 2, p. 329, mentionne cet essai. Avec une âme aussi ardente et un sang appauvri par une activité extraordinaire, Richeprey pouvait difficilement résister au climat meurtrier de cette partie des tropiques. Il succomba en peu de temps, mais assez tard pour ne laisser aucun doute sur le succès d'un affranchissement bien étranger, au surplus, à la liberté tout homicide de 1793 ; puisqu'on n'y arrivait qu'avec une prudence extrême et la résolution inébranlable de concilier les divers intérêts, en assimilant, au moyen de redevances, les infortunés Africains à nos anciens cultivateurs de l'Europe. M. Delpon obtint, en 1824, une médaille d'or qui lui fut décernée par la Société royale d'agriculture de Paris, pour un éloge de Henry de Richeprey, imprimé à Cahors en 1833, sous ce titre : *Essai biographique sur Henry de Richeprey.* M— d j.

HENRY (Gabriel), frère cadet du précédent, né à Nancy en 1753, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, fit une partie de ses études dans le palatinat du Rhin, par échange avec un ami de sa famille, fut reçu docteur en théologie et exerça le ministère, d'abord comme vicaire à Paris, paroisse St-Benoît ; puis comme curé de Laneuveville, près Nancy, jusqu'en 1791, époque du serment à la constitution civile du clergé. Quoique partisan des principes de la révolution, il ne crut pas pouvoir se séparer de ses supérieurs, et préféra s'expatrier. Il se dirigea sur l'Allemagne, y fut errant plusieurs années, et ne s'arrêta qu'à Iéna, où les catholiques le prirent pour leur curé. Il y était lors de la fameuse bataille de ce nom,

en 1806. Dès la veille, la ville fut livrée au pillage. Henry l'éprouvait dans son propre logement, lorsqu'on le reconnut pour Français ; mandé au quartier général, il y fut si bien accueilli qu'un bruit très-fâcheux se répandit ; c'est qu'il avait servi les Français en leur indiquant des passages sûrs. Cependant, loin d'aider ses compatriotes, il est bien certain qu'il avait subi leur pillage. Napoléon, il est vrai, lui fit présent presque aussitôt d'une tabatière en or. Mais ce ne fut que deux ans plus tard, et à la suite des conférences d'Erfurt, que l'abbé Henry fut nommé chanoine de cette ville et chevalier de la Légion d'honneur. Il était si loin alors de craindre des reproches, qu'il écrivit à sa famille : *J'ai la petite gloriole de n'avoir pas fait un faux pas dans toute cette époque d'une vie si dangereusement pleine d'écueils.* Cependant, convaincus du service qu'il avait rendu à l'armée française, les Prussiens à leur rentrée, en 1813, le firent enlever et transférer à Siébelbézy en Silésie, en l'accablant d'outrages qu'il supporta avec un grand courage. Les journaux du temps ont assez parlé de cet enlèvement ; comme aussi, en 1808, des grâces répandues lors des conférences d'Erfurt. Les événements de 1814 rendirent à Henry sa liberté. Obligé de quitter Iéna, il obtint au lycée d'Aschaffembourg une chaire de professeur de langue française ; et, en 1831, une pension du roi de Bavière. Il est mort en 1835, à l'âge de 82 ans. On a de lui : 1° *Correspondance de deux ecclésiastiques catholiques sur la question :* Est-il temps d'abroger la loi du célibat des prêtres? Paris, 1807, in-12. *La Gazette de France*, 13 novembre même année, lui reprocha à cette occasion « le ridicule dont se couvre un prêtre qui « crie à tue-tête qu'on le marie, » comme si à cinquante-trois ans, et constamment recommandable par l'austérité de ses mœurs, l'abbé Henry n'avait pu aborder cette question en désintéressé. 2° *Histoire de la langue française*, Paris, 1812, 2 vol. in-8°, le *premier livre*, selon l'auteur, *qui ait traité cette matière à fond*. Composé en Allemagne, que de travail n'a-t-il pas dû coûter ! Il ne paraît pas indifférent de citer ici, et comme prophétique, le passage qu'on trouve à la page 271 du premier volume ; il est relatif à l'universalité de la langue française : « Maintenant (en 1811) « que tant d'États alliés à la France sont intéressés « à sa puissance et à sa conservation, ne doit-on « pas regarder la haute faveur dont jouit notre « langue comme un moyen d'affermir nos acqui- « sitions?..... Mais, si les Alexandre et les Charlemagne n'ont pu empêcher que leurs vastes « États devinssent dans la suite des siècles la « proie du premier occupant, n'avons-nous pas à « craindre de plus grands revers, après avoir vu « de plus grands prodiges? » 3° (avec l'abbé Mozin) *Petite bibliothèque française et allemande*, à l'usage des deux sexes ; Stuttgard et Tubingue, 1820, 12 vol. in-12. Dans une note de la préface, l'abbé Henry est cité comme ayant fourni des articles de *Grammaire* au journal de Gutsmuths, et traduit, entre autres, le *Guide d'Heidelberg*, le *Guide du Rhin* et l'*Histoire naturelle du cheval*, par M. d'Alton. — Il ne faut pas le confondre avec l'abbé HENRY, mort proviseur au lycée de Nancy, qui a publié des *Leçons sur la grammaire française*, Nancy, 1807, in-12, et un *Abrégé de la Géographie*, ibid., 1808, in-12. F.

HENRY (PIERRE-FRANÇOIS), littérateur, né à Nancy le 28 mai 1759, d'une autre famille que les précédents, fit de bonnes études dans cette ville, fut destiné de bonne heure à la carrière de la jurisprudence, et reçu avocat en sortant du collége. Ayant obtenu fort jeune, par sa bonne mine et un esprit fort distingué, des succès de société remarquables, il parut avec un certain éclat sur des théâtres d'amateurs et se crut appelé à la carrière dramatique. N'ayant pu débuter à Paris, il se rendit à Lyon, où il essuya au principal théâtre un échec d'autant plus fâcheux qu'il était loin de l'avoir prévu. Dès lors il renonça pour toujours à cette épineuse carrière, et retourna dans sa patrie, où il remplit, au commencement de la révolution, quelques fonctions administratives. En 1790 il fut envoyé à Paris, avec M. André, pour rendre compte à l'assemblée nationale de la malheureuse affaire de Nancy, et pour démontrer que la population de la ville n'avait pris aucune part à cette insurrection militaire. Après l'accomplissement de sa mission, qui fut couronnée de succès, Henry revint à Nancy, où il fut accueilli par la reconnaissance des habitants. Revenu plus tard dans la capitale, sa seule occupation, tant que dura l'horrible système de la terreur, fut de fréquenter les différents théâtres ; il avait pour toujours renoncé à s'y montrer, mais il conserva toute sa vie un goût très-vif pour ce genre d'amusement. Cependant il n'a jamais écrit pour le théâtre, et tous ses travaux dans cette carrière se bornèrent à des avis et à une faible participation aux ouvrages de son compatriote et ami Hoffmann (*voy.* ce nom). La douceur de ses mœurs, la politesse de ses manières, et surtout les sentiments honorables qui le distinguaient, lui avaient fait des amis dont il aurait pu employer le crédit pour son propre compte, mais qu'il ne sollicita jamais que pour les autres. Très-modéré dans ses goûts, il vécut de ses honorables travaux essuya sans se plaindre des pertes assez fortes de la part des libraires, et laissa encore à ses héritiers collatéraux (car il ne fut jamais marié) un assez bon héritage. Il mourut à Paris le 12 août 1833. Ses écrits originaux sont peu nombreux, et presque tous ont été publiés sous le voile de l'anonyme : 1° *Histoire du Directoire exécutif de la république française*, depuis son installation de l'an 4 (1795) jusqu'au 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), Paris, 1801, 2 vol. in-8°. C'est une censure fort amère et fort juste de la politique du gouvernement directorial, et en général de l'esprit révolutionnaire que Henry a combattu dans tous ses ouvrages, et particuliè-

rement dans son *Histoire de Bonaparte*, publiée sous le titre suivant : 2° *Histoire de Napoléon Buonaparte, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, offrant un tableau complet de ses opérations militaires, politiques et civiles, de son élévation et de sa chute, par P.-F. H.*, avec cette épigraphe : *Non modo imperium quo fuerat insolenter usus, sed etiam libertatem quam cæteris ademerat perdidit*, Paris, 1826, 4 vol. in-8°. Au milieu des innombrables écrits presque tous apologétiques auxquels l'histoire de Napoléon a donné lieu, celui-là est peut-être le plus impartial et le plus vrai qui existe. Le caractère de modération particulier à l'auteur l'a éloigné de toute espèce d'exagération. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est que, ayant écrit presque aussitôt après la mort de Bonaparte, il n'a pu profiter de beaucoup de renseignements publiés plus tard. On doit encore à P.-F. Henry un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais : 1° *Œuvres politiques de J. Harrington*, Paris, 1789, 3 vol. in-8° ; 2° *Voyage autour du monde, par Sydney Parkinson*, ibid., 1797, 2 vol. in-8° ; 3° *Voyages en Norvége, Danemarck et Russie, par Swinton et Thompson*, 1798, 2 vol. in-8° ; 4° *Voyage à Surinam et dans la Guyane, par Stedman et Thompson*, 1799, 3 vol. in-8° et atlas ; 5° *Le château mystérieux*, ou *l'Héritier orphelin*, 1798, 2 vol. in-12 ; 6° *Routes de l'Inde*, ou *Description de la Syrie, de l'Égypte, de l'Arabie*, etc., 1799, in-8° ; 7° *Voyages aux sources du Nil et en Abyssinie, par Bruce*, 1799, 9 vol. in-18 ; 8° *Anna*, ou *l'Héritière galloise*, de *mistriss Bennet*, 1800, 4 vol. in-12 ; 9° *Voyage de découvertes à l'océan Pacifique, par Vancouver*, 1802, 3 vol. in-8° et atlas in-4° ; 10° *Voyage à l'île de Ceylan, par R. Percival*, 1804, 2 vol. in-8° ; 11° *Mémoires militaires et politiques sur les principaux événements, depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à celui d'Amiens, par Ritchie*, 1804, 2 vol. in-8° ; 12° *Voyage au cap de Bonne-Espérance, par R. Percival*, 1806, in-8° ; 13° *Vie de Washington, par Marshall*, 1807, 5 vol. in-8° ; 14° *Vie et pontificat de Léon X, par Roscoe*, 1808, 1813, 4 vol. in-8° ; 15° *Voyage au Pérou*, 1809, 3 vol. in-8° ; 16° *Histoire de la maison d'Autriche, par W. Coxe*, 1810, in-8°. La publication de cet ouvrage, au moment où Bonaparte s'alliait à la maison d'Autriche, attira sur Henry quelques persécutions dont l'appui de Hoffmann et de Étienne ne le sauva qu'avec beaucoup de peine. 17° *Voyage dans l'Hindoustan*, etc. 1813, 4 vol. in-8° ; 18° *Voyage en Abyssinie, par H. Salt*, 1816, 2 vol. in-8° ; 19° *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, par Goldsmith*, 1801, in-8° ; 20° *Procès et meurtre de Charles Ier et de vingt-neuf régicides mis en justice après la restauration de Charles II*, 1816, 2 vol. in-8°. La date de cette publication indique assez quel en fut le but, au moment où l'on discutait la loi contre les régicides français. Henry a concouru en outre au recueil de *Géographie universelle* publié par Mentelle et Malte-Brun, dont il a fait environ trois volumes, comprenant l'Italie, la Hollande, la Perse, l'Inde et l'Amérique. Il a fourni quelques articles à la *Biographie universelle*, notamment les ducs de Lorraine et Washington, etc. M—D j.

HENRY (Jean), ministre du culte réformé en Prusse, était d'origine française et naquit à Berlin le 27 octobre 1761. Destiné de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il y débuta en 1783 comme prédicateur à l'église française de Brandebourg. En 1793 il passa, pourvu du même emploi, à celle de Berlin, et en 1819 il devint président du synode provincial français. Il avait été nommé en 1793 directeur du musée des antiquités, médailles et beaux-arts, et à cette place il joignit, de 1796 à 1816, celle de bibliothécaire du roi. Il mourut en 1831. On lui doit, entre autres écrits : 1° *Adresse aux églises françaises de la Prusse* (en réponse à une lettre de M. Thérémin intitulée *Appel aux églises françaises*), Berlin, 1815, in-8° ; 2° *Considérations sur les rapports entre l'Église et l'État, et sur la meilleure forme du gouvernement ecclésiastique* (suivies d'un sermon, etc.), Paris, 1820, grand in-8° ; 3° *Germon, ou Entretiens d'un père avec ses enfants sur l'histoire de la réformation et l'histoire du refuge*, Berlin, 1818 ; 2e édition, 1819 ; 4° divers *Sermons*. Ces ouvrages sont tous écrits en français. P-OT.

HENRY (Noel-Étienne), pharmacien en chef des hôpitaux de Paris, naquit à Beauvais le 26 novembre 1769. Son père, négociant peu aisé, était chargé d'une nombreuse famille, à laquelle cependant il donna une éducation honorable. Le jeune Henry apprécia de bonne heure l'étendue de ces sacrifices ; résolu de tout faire pour en adoucir le poids, il s'appliqua tellement dans le collége de sa patrie, qu'il obtint une bourse au concours et vint à l'université de Paris pour y continuer son éducation, aux frais du gouvernement, dans le collége de Navarre, où il fit sa rhétorique et sa philosophie d'une manière brillante. Obligé ensuite de choisir une carrière, il se livra à l'étude de la médecine contre la volonté de son père, et bientôt la chimie et la pharmacie devinrent les principaux objets de ses travaux. En 1793, dans l'effervescence de la révolution, Henry entra comme élève à l'Hôtel-Dieu de Paris, et là, après avoir rempli les devoirs de sa place auprès des malades, il profitait de ses moments de loisir pour suivre les cours de chimie et de toutes les branches d'histoire naturelle qui se faisaient au jardin des plantes et à l'école de pharmacie. C'est par son zèle dans le service des hôpitaux, par les connaissances dont il fit preuve dans ses examens et dans des cours particuliers, surtout par la supériorité de talent qu'il manifesta dans un concours, qu'on le nomma en 1797 sous-chef de la pharmacie centrale, place à laquelle l'administration l'appela pour aider l'estimable Demachy, créateur de cet établissement. La pharmacie centrale devait en quelque sorte son existence aux soins de Henry ; et, malgré l'envie et les intérêts opposés, il sut donner à cet établissement tout le développement possible, tant par la bonté et l'abon-

dance des préparations pharmaceutiques que par les riches collections d'objets de botanique, de minéralogie et de zoologie pour l'instruction des élèves. A la mort de Demachy, Henry devint titulaire de la place dont il exerçait les fonctions depuis plusieurs années; mais en 1804 il avait été nommé professeur adjoint à l'école de pharmacie, et chaque année il faisait encore dans l'établissement central un cours de chimie pharmaceutique pour les élèves des hôpitaux. Des circonstances extraordinaires, surtout l'invasion des troupes étrangères en 1814 et en 1815, augmentèrent beaucoup ses travaux. Il fut alors chargé de l'organisation et de l'approvisionnement des hôpitaux temporaires établis à Paris et dans les environs, où il fallait maintenir la fourniture de médicaments abondants et bien préparés, et où il fallait aussi se refuser avec prudence et courage aux demandes exagérées qui lui étaient adressées. Nommé chevalier de la Légion d'honneur et membre de la société royale d'agriculture, de la société de l'industrie nationale et de plusieurs académies savantes, Henry voulut par des rapports et des mémoires concourir aux travaux de ces compagnies qui lui demandaient souvent son avis motivé sur des questions de ce genre. On a de lui, dans les *Mémoires de la société d'agriculture* : 1° *Rapport sur l'ouvrage de M. Parent-Duchatelet, relatif à l'influence du rouissage du chanvre sur la santé des habitants*; 2° *Sur la propriété fébrifuge qu'on attribue à l'écorce du marronnier et aux marrons d'Inde*; 3° *Sur la manière de suspendre la fermentation du moût de raisin*; 4° *Analyse de plusieurs terres arables*; 5° *Moyen de purifier le miel à l'aide de la craie et du charbon animal*; 6° *Procédés avantageux pour retirer le pastel de l'isatis tinctoria*; 7° *De l'analyse des différentes espèces de blé comparées au blé d'Odessa, aujourd'hui répandu en Europe*; 8° *Indication de moyens très-simples pour reconnaître la proportion de fécule de pommes de terre que les boulangers mélangent avec la farine de froment*. La pharmacie et la chimie doivent à Henry : 1° *Procédés pour extraire la strychnine de la noix vomique*; 2° *Découverte d'un principe cristallisable dans l'extrait de gentiane*; 3° *Mémoire sur les parties colorantes du safran*, enfin des *Essais sur différentes substances, sur l'éther sulfurique, hydrochlorique, acétique et nitreux*, et *sur l'action exercée par la kinine et la cinchonine sur la matière colorante du vin rouge*. Une foule d'autres notices chimiques et pharmaceutiques, dont les titres se trouvent dans les *Fastes de la pharmacie française en* 1830, ont été rédigées par Henry. Parmi ses ouvrages les plus remarquables, nous citerons : 1° *Manuel de l'analyse chimique des eaux minérales*; 2° *Pharmacopée raisonnée*, qu'il composa de concert avec M. Guibourt. Au milieu de tant de publications, la pharmacie centrale était parvenue, par les soins de Henry et par sa judicieuse gestion, à son plus haut degré d'utilité; il forma pendant les trente années de sa direction un grand nombre d'élèves, qui aujourd'hui se font remarquer dans l'enseignement et dans l'exercice de la chimie et de la pharmacie. Il était encore chargé, par le conseil général des hospices, de la surveillance du service pharmaceutique dans les hôpitaux et dans les bureaux de charité de Paris. Secrétaire de la commission des remèdes secrets, il fut un des collaborateurs les plus assidus du Code pharmaceutique. La tranquillité d'un homme si dévoué à la science et au bien de l'humanité fut troublée par quelques tracasseries à la fin de sa longue carrière. Mais, après les enquêtes les plus minutieuses, il reçut de l'administration pleine et entière justice pour la régularité de sa gestion. Content de sa médiocre fortune, Henry voulut se retirer, et il donna sa démission. Alors le conseil général des hôpitaux présenta son fils à sa place, mais on ne l'admit pas. Ce refus fut vivement senti par Henry, dont la santé était déjà altérée par des chagrins antérieurs. Un autre refus qu'il éprouva plus tard, lorsqu'il demanda pour son fils la chaire de professeur à l'école de pharmacie, augmenta son chagrin : c'est alors que le choléra asiatique vint fondre sur lui, et qu'après deux jours de souffrances il fut frappé d'une congestion cérébrale qui mit fin à ses jours, le 30 juillet 1832. On a publié *Notice nécrologique sur N.-C. Henry, ex-chef de la pharmacie centrale*, etc., par Blondeau, in-8° d'une feuille. G—c—r.

HENRY. *Voyez* Henri, ci-dessus.

HENRYS (Claude), jurisconsulte, naquit à Montbrison en 1615 : après avoir montré d'heureuses dispositions, et beaucoup d'ardeur et d'application dans ses études, qu'il fit à Lyon, il développa au barreau un talent qui annonçait d'avance la célébrité à laquelle il s'éleva. Appelé à la place d'avocat du roi au présidial de Montbrison, il l'exerça pendant près de dix années; et s'y étant distingué par les talents et les vertus qui recommandent un magistrat, il reçut un témoignage particulier de considération du roi, qui, en supprimant le présidial, lui conserva néanmoins la même place au bailliage, quoiqu'elle fût occupée : il dut sans doute cette faveur au chancelier Séguier, qui l'honorait de son estime. A cette époque, l'on voyait naître les idées dont le développement produisit dans la suite de si grandes vues, et ouvrit la voie aux sciences et aux lettres, dont les progrès imprimèrent un caractère de grandeur à ce beau siècle de notre histoire. Le chancelier Séguier, frappé des graves inconvénients de la diversité et de la contrariété dans la jurisprudence des parlements, conçut le projet de la rendre uniforme. Il appela auprès de lui les plus célèbres jurisconsultes, et Henrys fut un de ceux qui coopérèrent à l'exécution de cette vaste entreprise. La disgrâce du chancelier fit abandonner ce travail, qui occupa successivement deux grands magistrats et plusieurs jurisconsultes. Le président de Lamoignon en présenta les bases dans les arrêtés qui portent

son nom; l'avocat Auzannet, qui les donna au public, développa le projet de cette réforme dans la préface de son *Commentaire sur la coutume de Paris*. Fourcroy, et ensuite Bretonnier, l'un des commentateurs de Henrys, y travaillèrent par les conseils et sous la direction du chancelier d'Aguesseau. Cet illustre magistrat, dont le but était de perfectionner la législation du royaume, et d'en rendre l'exécution uniforme, eut la gloire d'exécuter une partie de son projet dans les ordonnances sur les donations, les testaments et les substitutions : et c'était sans doute faire beaucoup; car aucun de ceux qui s'occupèrent de ce projet n'eut même la pensée de l'unité d'une législation en France, que leur ont attribuée plusieurs auteurs, sur la foi les uns des autres. Les écrits de ces magistrats, ceux de Henrys et de tous les jurisconsultes qui se sont voués à ce travail, prouvent au contraire jusqu'à quel point ils étaient pénétrés de l'idée que, la législation étant un acte de sagesse, de justice et de raison, plutôt que de puissance, sa marche vers la perfection devait être le résultat de l'action lente et mesurée du temps, des lumières et de l'autorité. Henrys était profondément versé dans la connaissance de l'histoire et de la diplomatie; et il fut souvent consulté par les ministres de France et des pays étrangers sur des questions de la plus haute importance. Le droit romain, qui était la loi de la province de Forez, avait été l'objet principal de ses études; et c'est sans doute ce qui lui fit adopter l'opinion erronée que les lois romaines formaient le droit commun de la France; opinion qui fut développée par Bretonnier, son commentateur. Henrys fit un recueil d'arrêts, dans lequel on remarque de savantes dissertations sur les questions de droit les plus controversées de son temps. La première édition de ses œuvres, en 2 volumes in-folio, publiée en 1638, fut bientôt suivie d'une seconde, qui fut épuisée en fort peu de temps, et d'une troisième après la mort de l'auteur. En 1695, M. Boucherat chargea l'un des petits-neveux de l'auteur d'en donner une quatrième édition; elle ne parut qu'en 1708, avec les observations de Bretonnier, en 4 volumes in-folio. Terrasson, avocat de Lyon, travailla à une nouvelle édition, qui parut en 1738; on en fit une sixième en 1772 : ces deux dernières sont peu différentes, et ont fait oublier et tomber les premières. Les ouvrages de Henrys sont remarquables par la profondeur et la solidité du raisonnement, la méthode dans la discussion, et l'application judicieuse des autorités. Henrys composa encore un autre ouvrage intitulé *l'Homme-Dieu, ou Parallèle des actions divines et humaines de Jésus-Christ*. Il était simple et austère dans ses mœurs, d'une piété édifiante, et d'un si grand désintéressement, que, malgré le nombre prodigieux de ses travaux dans sa profession, il ne laissa qu'un très-modique patrimoine à ses enfants. Il mourut en 1662. Le souvenir de ses vertus subsiste encore parmi les habitants de sa province; il a été l'objet de plusieurs oraisons funèbres et épitaphes. F—s.

HENSCHENIUS (Godefroi), célèbre hagiographe, naquit à Venrad, dans le duché de Gueldre, le 21 janvier 1600. Après avoir terminé ses études au collége de Bois-le-Duc, il entra chez les jésuites, et professa les humanités à Courtrai, et dans d'autres villes de Flandre, avec beaucoup de succès. Il était très-habile dans la langue grecque; et l'on assure qu'il laissait passer peu de jours sans traduire quelques pièces de grec en latin. Le P. Bollandus, son ancien maître, le choisit, en 1635, pour l'aider dans la rédaction des *Acta sanctorum;* et ils publièrent ensemble les cinq premiers volumes de cette importante collection, comprenant les mois de janvier et de février. Henschenius se rendit ensuite à Rome, sur l'invitation du pape Alexandre VII; et il y passa près de trois années, uniquement occupé de fouiller les bibliothèques, et d'en extraire les pièces utiles à son entreprise. De retour à Anvers en 1661, il disposa les matériaux qu'il avait rapportés de son voyage; et il venait de mettre sous presse le premier volume du mois de mars, lorsque Bollandus mourut (*voy.* Bollandus). Alors on lui donna pour collaborateur le P. Papebroch, homme laborieux et érudit, mais que ses querelles avec les carmes et d'autres ordres religieux ont fait plus connaître que ses utiles travaux (*voy.* Papebroch). Ils terminèrent les trois volumes de mars et les trois d'avril; mais un incendie ayant détruit l'atelier de J. Blaeu à Amsterdam, dans la nuit du 23 février 1671, les trois volumes d'avril ne parurent qu'en 1675 à Anvers, chez Michel Knobaërt. Les matériaux se multipliant par les recherches des deux infatigables collaborateurs, ils divisèrent le mois de mai en six volumes, dont les trois premiers furent publiés en 1680. Le grand âge d'Henschenius ne ralentissait point son ardeur; et il continuait de se livrer avec tout le zèle dont il était capable à l'examen des pièces qui devaient entrer dans le volume suivant, lorsqu'il mourut presque subitement à Anvers, le 22 septembre 1681, dans sa 82e année. Le P. Papebroch a fait précéder de l'*Éloge d'Henschenius* le septième volume des *Acta sanctorum* du mois de mai. Outre la part qu'il a eue aux quatorze premiers volumes de ce précieux recueil, on a encore d'Henschenius : 1° *Exegesis historica seu Diatriba de episcopatu Tungrensi et Trajectensi*, Anvers, 1653, in-4°; et réimprimé par Papebroch dans le septième volume des *Acta sanctorum* du mois de mai; 2° *De tribus Dagobertis Francorum regibus Diatriba*, ibid., 1655, in-4°; et dans le même recueil, troisième volume d'avril; 3° *Différentes dissertations*, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. Belgica* de Foppens, et dans la table de la *Bibl. historique de France*. Henschenius est de plus l'un des éditeurs du recueil intitulé *Imago primi sæculi Soc. Jesu*, Anvers, 1640, in-fol. W—s.

HENSLER (Philippe-Gabriel), médecin distingué, surtout pour ses recherches savantes sur les maladies de la peau, naquit à Oldenswort, dans le duché de Sleswig, le 11 décembre 1733. Après avoir exercé la médecine à Altona et à Pinneberg, il fut nommé premier médecin du roi de Danemarck en 1775; et il enseigna, depuis 1789, la médecine à l'université de Kiel, où il mourut le 31 décembre 1805. Hensler contribua beaucoup à propager l'inoculation de la petite vérole, et prouva aux antagonistes de cette nouvelle découverte que la petite vérole enlevait le dixième, quelquefois même le quart des sujets qu'elle atteignait; tandis que par l'inoculation il n'en mourait que les quatre centièmes. Nous indiquerons de ses ouvrages : 1° *Tentaminum et observationum de morbo varioloso satura*, Gœttingue, 1762, in-4°; 2° *Lettres sur l'inoculation, dédiées au parlement de Paris*, Altona, 1765-1766, 2 vol. in-8°. Sprengel, dans son *Histoire de la médecine*, fait beaucoup d'éloges de ce livre. 3° *Indication des principaux secours dans les cas de mort apparente*, Altona, 1770, in-8°; ibid., 1780, in-8°; 4° *Histoire de l'origine de la maladie vénérienne en Europe, vers la fin du 15e siècle*, Altona, 1783, in-8°; 5° *Avis salutaire sur l'emploi des blés qui n'ont pas atteint leur maturité, ou qui ne sont pas assez séchés*, ibid., 1784; 6° *Sur des établissements pour les malades*, Hambourg, 1785, in-4°; 7° *De l'origine de la maladie vénérienne dans les Indes occidentales*, ibid., 1789, in-8°; ibid., 1794, in-8°; 8° *De la lèpre qui, dans le moyen âge, régnait dans l'Occident*, ibid., 1790, in-8°; ibid., 1794, in-8°. Cet ouvrage est fort estimé. L'auteur y décrit différentes maladies de la peau, qui ont de l'affinité avec celle de la lèpre, comme le *spedalskhed*, qui afflige fréquemment la Norvége, et l'*elephantiasis*, commune dans les régions du tropique. 9° *Quelques mots sur la* Pharmacopea *de Londres et d'autres ouvrages sur la pharmacie*, Hambourg, 1790; 10° *De herpete seu formica veterum labis venereæ non prorsus experte*, Kiel, 1801, in-8°. On attribue encore à ce savant médecin un ouvrage fort curieux : l'*Anaxagore de l'Occident, sur la génération de l'homme*, Smyrne, 1769, in-8° : mais quelques bibliographes allemands l'attribuent à Justi. La vie de Hensler a été écrite en latin par le professeur Heinrich, et publiée à Kiel, 1806, in-4°. On voit son portrait à la tête du tome 2 de la *Bibliothèque allemande universelle*. B—n—d.

HENTZ (Charles), conventionnel, né en Lorraine vers 1750, dans la petite ville de Sierk, où il se livra dès sa jeunesse à la pratique de la jurisprudence sans y obtenir beaucoup de succès, embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution dès le commencement des troubles en 1789, et fut nommé juge de paix en 1790. Dès lors, il se montra fort acharné contre les émigrants qui passaient par son pays pour se rendre à Coblentz, et vint même à Paris dans le mois de mai 1792, à la tête d'une députation, pour y annoncer l'arrestation de M. Dechappe et de deux de ses amis, qu'il avait arrêtés avec ses gardes champêtres. L'assemblée législative applaudit vivement à cette démonstration de patriotisme, et elle accorda au juge de paix de Sierk les honneurs de la séance. Un peu plus tard, Hentz fut nommé député à la convention nationale par le département de la Moselle. Dès le commencement, il s'y montra l'un des plus chauds partisans des mesures révolutionnaires. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, et opina pour la mort sans sursis. Envoyé à l'armée du Nord avec ses collègues Peyssard et Duquesnoy, il contribua à la défense de Dunkerque, et dénonça le général Houchard, qu'il fit arrêter. Cet officier porta peu de temps après sa tête sur l'échafaud. A la fin de 1793, il fit arrêter tous les membres de l'administration du département des Ardennes, qui avaient pris le parti de Lafayette, après la révolution du 10 août 1792, et tous périrent sur l'échafaud. Il se transporta ensuite à Givet, où il fit encore emprisonner les principaux habitants, et mit leurs biens entre les mains de la convention. Il éloigna des fonctions publiques les nobles, les parents d'émigrés et les hommes de loi, qu'il appelait les *chapeaux noirs et autres scribes*. Hentz en voulait surtout à l'or et à l'argent : « La richesse nuit à la « santé, disait-il, et conduit rarement à la vertu. » En 1795, il fut dénoncé par Merlin de Thionville pour avoir fait incendier la ville de Ruschel, dans le Palatinat, disant que ce poste était inutile pour les armées françaises, qu'il avait circulé de faux assignats dans cette petite cité, et qu'il fallait *allumer le patriotisme des habitants*, etc. Envoyé dans la Vendée, il fut accusé d'atrocités qui font frémir. Voici ce qu'on lit sur son compte dans une adresse de la société populaire d'Angers, lue à la convention le 14 août 1795 : « Peut-on sans hor-« reur reporter les yeux sur cette innombrable « multitude de victimes conduites à la boucherie « au son d'une musique militaire, sous les fenêtres « du représentant du peuple. Des hommes bar-« bares ont immolé l'enfant et la mère ; de jeunes « victimes de deux ou trois ans, portant les mar-« ques de baïonnettes et de sabres, existent en-« core dans nos murs, et peuvent être appelées « en témoignage contre leurs bourreaux... » L'official, en parlant de l'interminable guerre de la Vendée, n'hésita pas, dans la séance du même jour, 14 août 1795, de l'attribuer à la conduite de ses collègues Hentz et F., qui, dit-il, firent massacrer 2,700 hommes, lesquels avaient mis bas les armes sur la foi de l'amnistie. La convention, après toutes ces dénonciations, ne put s'empêcher d'ordonner l'arrestation de Hentz; mais une nouvelle amnistie et la nécessité où elle fut de se mettre encore une fois sous la protection des plus ardents démagogues la déterminèrent à lui rendre la liberté. Il devint ensuite directeur de l'enregistrement dans le département du Nord, perdit cet emploi, et erra longtemps dans la mi-

sère et le mépris. Enfin on l'a vu, vers la fin du gouvernement de Bonaparte, établi dans un faubourg de Beauvais, où il vivait misérablement, loin de son pays et du théâtre de ses cruautés; mais il fut reconnu et sévèrement apostrophé. Craignant qu'on ne lui fît un mauvais parti, il quitta cette ville. La loi sur les régicides l'obligea ensuite de quitter la France; et il se rendit à Philadelphie, où il est mort au moment où d'autres circonstances allaient lui rouvrir les portes de la patrie. B—u.

HENZI ou HENTZY (Samuel), de Berne, fut capitaine au régiment des gardes du duc de Modène; de retour dans sa patrie, il s'occupa de mathématiques et de poésie. Conjointement avec d'autres bourgeois de la ville, il demanda, en 1744, au gouvernement de Berne, quelques changements dans les élections, sous le rapport du régime représentatif. Les vingt-quatre signataires de cette pétition furent tous bannis pour un temps plus ou moins long. Le bannissement de Henzi fut de cinq ans; il les passa à Nenfelintel, où, fidèle aux muses, il publia trois numéros de la *Messagerie du Pinde*, composa des couplets, des odes, etc. Revenu à Berne, il voulut emporter de vive force ce qu'il n'avait pu obtenir par les remontrances. Une conjuration eut lieu, dans le but de reconquérir d'anciennes libertés, de mettre fin à l'aristocratie du gouvernement et de changer sa composition. Le complot fut découvert: plusieurs des chefs furent arrêtés et condamnés à la mort. Quelques voix dans le conseil se prononcèrent pour la clémence, et ne furent point écoutées. Henzi se trouva parmi les condamnés. Il fut décapité le 16 juillet 1769. Jusqu'à son dernier moment il montra un grand courage. Lessing en a fait le héros d'une de ses tragédies. Flogel, dans son *Histoire du burlesque*, p. 216 et suivantes, regarde Henzi comme le premier des poëtes allemands dans ce genre de poésie. — Son fils, *Rodolphe* Henzi, naquit à Berne en 1731, et mourut à la Haye, en 1803, gouverneur des pages du dernier prince d'Orange. Il avait entrepris, avec son compatriote Wagner, l'édition d'un grand et bel ouvrage, sous le titre de *Vues remarquables des montagnes de la Suisse, dessinées et coloriées d'après nature, avec leur description*, Amsterdam, 1785, grand in-fol., qui consiste en quarante feuilles, dessinées par Wolf et quelques autres peintres, gravées à Paris par Janinet et Descourtis, et imprimées en couleur. — La mère de Rodolphe, en quittant la Suisse, après la mort de son mari, conjura son fils d'en venger la mémoire. Il la vengea en rendant des services à un grand nombre de ses compatriotes. U—i.

HENZI (Rodolphe-Théophile-Samuel), né à Berne, le 7 septembre 1794, était fils d'un très-riche négociant en épiceries. Après avoir achevé sa première éducation dans la maison paternelle, en 1810, il étudia les humanités et la philosophie au collége de Berne pendant trois ans; mais destiné au ministère évangélique, et inscrit parmi les candidats, il se livra à l'étude de la théologie jusqu'en 1816, que, ne se croyant pas assez instruit dans la connaissance des saintes Écritures, il alla s'y perfectionner un an à l'université de Tubingue et six mois à celle de Gœttingue, où il suivit les cours d'histoire ecclésiastique. De retour dans sa patrie, il fut nommé pasteur vicaire du bourg d'Unterseen. Mais, dominé par l'amour des lettres, il se démit des fonctions ecclésiastiques vers la fin de 1818, pour venir à Paris suivre les cours d'arabe, de persan et de sanscrit, sous Silvestre de Sacy et Chezy, alla passer deux mois en Angleterre et revint à Berne, où il prouva son érudition en publiant le *Commentaire du Coran*, écrit en arabe, par Beidhawi, ouvrage qui lui valut le doctorat de philosophie à l'université de Tubingue. Recommandé à celle de Dorpat, il s'y rendit, en mars 1820, pour y professer la théologie exégétique et les langues orientales. Il y prononça un discours d'ouverture sur la mutuelle relation entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Chéri de ses confrères et de ses disciples, respecté dans tous les colléges de la Livonie, il venait d'être élu pour la cinquième fois doyen de la faculté de théologie de Dorpat, lorsque, atteint d'une inflammation d'entrailles, le 24 janvier 1829, il mourut le 1er février, le jour même où l'empereur de Russie le nommait conseiller de ses colléges. Outre un *Abrégé* (en latin) *de la langue hébraïque*, inédit et inachevé, Henzi a laissé : 1° *Discours sur Rome* (en allemand), prononcé à Dorpat le 7 novembre 1820, in-8°; 2° *Bases d'une grammaire et d'un vocabulaire de la langue des habitants de l'île Sandwich et autres îles de la mer du Sud* (en allemand), dans la gazette de géographie *la Hertha*, publiée à Stuttgard et à Tubingue, 1826; 3° *Programma libri Ecclesiastæ argumenti adumbratio*, Dorpat, 1827, in-4°; 4° *Fragmenta arabica e codicibus parisiensibus*, St-Pétersbourg, 1828, in-8°. Ces fragments, qui ne sont point accompagnés d'une traduction, contiennent des extraits de Fakhr-eddyn Razy sur l'histoire des premiers khalifes et des extraits de Beïdhawi sur la grammaire. A—t.

HENZNER (Paul), jurisconsulte et voyageur allemand, naquit en 1558, à Crossen, en Silésie, et mourut à Oels, le 1er janvier 1623. Il avait accompagné un jeune comte Rhediger à l'université de Strasbourg. Il lui servit ensuite de mentor dans ses voyages en Europe; et, de retour en Silésie, il en publia la relation sous ce titre : *Itinerarium Germaniæ, Galliæ, Italiæ* (*annis* 1596-1600), Nuremberg, 1612, in-4°. On voit, par la préface, que l'intention d'Henzner était que son livre pût servir de guide à ceux qui voudraient faire le même voyage que lui. Il est un peu minutieux; on y trouve beaucoup de choses empruntées d'ailleurs : mais il est écrit purement et avec une élégance remarquable; et l'on y rencontre des particularités curieuses : c'est ce qui lui a valu l'avantage d'être souvent réimprimé. L'édition de

Nuremberg de 1629 contient, de plus, en latin, trois pièces relatives aux voyages en général, et à la manière de les faire avec fruit. La partie de l'ouvrage d'Henzner la mieux traitée est celle qui concerne l'Angleterre. Les littérateurs de ce pays en ont été si contents, qu'ils l'ont plusieurs fois fait réimprimer séparément, et traduire dans leur langue. On trouve un de ces extraits dans un recueil intitulé *Fugitives pièces*, 1761, 2 vol. in-12, publié par Dodsley; et le portrait de la reine Élisabeth, tiré de cet ouvrage, a été inséré dans le tome 17 du *Monthly review*, année 1757. Henzner avait vu à Paris l'homme ayant une corne de bélier au front, dont il est fait mention dans les Mémoires du temps. E—s.

HEPBURN (JACQUES-BONAVENTURE), philologue écossais, né en 1573, à Hamstocks, dans le comté de Haddington, fut élevé à l'université de St-André. Ayant embrassé la religion catholique romaine, il visita la France et l'Italie, et voyagea ensuite dans diverses contrées de l'Orient. A son retour en Europe, il entra dans un couvent de minimes près d'Avignon, qu'il quitta pour passer dans le monastère de la Ste-Trinité, du même ordre à Rome. Le pape Paul V le nomma gardien des livres et manuscrits orientaux du Vatican; emploi qu'il conserva six ans. On croit qu'il mourut à Venise, en 1621. Il savait, à ce qu'on a prétendu, soixante-douze langues différentes, ce qui paraît difficile à croire. On cite de lui : *Dictionnaire hébreu et chaldéen*, et *Grammaire arabe*, Rome, 1591, in-4°, et des traductions inédites de manuscrits hébreux. Z.

HÉPHESTION, que l'amitié d'Alexandre a rendu si célèbre, était fils d'Amyntor, de la ville de Pella, et sans doute de l'une des principales familles de la Macédoine, car il fut un des sept officiers attachés à Alexandre sous le nom de gardes du corps, et dont les fonctions répondaient à celles d'aide de camp. Il était en outre le favori d'Alexandre; ce prince le regardait comme un autre lui-même, ainsi qu'il le dit à la mère de Darius, qui craignait de l'avoir offensé en prenant Héphestion pour le roi. L'amitié n'avait cependant point aveuglé Alexandre sur les talents d'Héphestion; et il ne lui confia aucun commandement important avant que l'empire perse eût été entièrement abattu; mais la victoire d'Arbelles et la mort de Darius l'ayant rendu maître de l'Asie, il envoya Héphestion dans la Sogdiane pour y fonder quelques villes. Bientôt après il le mit, avec Perdiccas, à la tête d'un corps de troupes qui devait se rendre vers l'Indus, et faire les préparatifs nécessaires pour le passage de ce fleuve. Après la bataille contre Porus et la paix conclue avec ce prince, Héphestion resta dans le pays avec une armée pour soumettre un autre roi, nommé également Porus, et quelques peuples situés entre l'Hydaspe et l'Hydraote. Au retour de l'expédition de l'Inde, Alexandre s'étant embarqué sur l'Hydaspe avec une partie de ses troupes, pour gagner l'Indus et ensuite la mer, Héphestion et Cratère eurent le commandement de la partie de l'armée qui devait suivre l'escadre par terre. Après une marche pénible depuis l'Indus jusqu'à la Carmanie, Alexandre, ayant gagné les devants avec quelques troupes légères, chargea Éphestion de ramener le reste de l'armée en Perse. Lorsque ce prince voulut amalgamer les vaincus avec les vainqueurs, par le mariage des principaux Macédoniens avec des femmes perses, il leur donna l'exemple en épousant lui-même Roxane, fille de Darius; et il fit épouser à Éphestion Drypétis, sœur de cette princesse. Héphestion mourut peu de temps après (l'an 325 avant Jésus-Christ), à la suite des fêtes et des sacrifices qui furent célébrés à Ecbatane pour rendre grâces aux dieux de la protection qu'ils avaient accordée aux armes macédoniennes. Alexandre, inconsolable de cette mort, demeura huit jours entiers sans vouloir prendre de nourriture, ni parler à personne. Quelques historiens prétendent même que la douleur l'avait porté à des actions indignes de lui : mais Arrien le révoque en doute. Alexandre fit transporter à Babylone le corps de son ami, et ordonna d'employer dix mille talents (environ cinquante-quatre millions) à la construction d'un bûcher : mais, quoique Diodore de Sicile donne la description de ce bûcher, et que plusieurs savants aient cherché à l'expliquer, nous croyons qu'il n'a jamais été érigé. Alexandre fut en effet surpris par la mort avant d'avoir pu célébrer les funérailles d'Héphestion; car les athlètes et les musiciens qu'il avait fait venir de toutes parts, pour les jeux qu'il voulait célébrer à cette occasion, furent employés pour ses propres funérailles. C—R.

HÉPHESTION, grammairien grec d'Alexandrie, au 2e siècle, que Jules Capitolin met au nombre des maîtres de l'empereur Verus pour la langue grecque. C'est la seule circonstance de sa vie que l'histoire nous ait conservée. Il nous reste de lui un seul ouvrage grec fort estimé. Il est intitulé *Enchiridion de metris et poemate*, qui est à peu près ce que nous avons de plus complet sur cette matière, imprimé d'abord à Venise, Alde Manuce, 1525, in-8°, très-rare, réimprimé à Paris, Turnèbe, 1553, in-4°, édition remarquable par sa beauté, beaucoup meilleure et avec une table très-exacte, peu commune. Jean Corneille de Pauw en a donné une troisième édition grecque avec des notes, Utrecht, 1726, in-4°. On reproche à M. de Pauw de n'y avoir pas joint une traduction latine du texte, et d'avoir omis la préface que Longin n'avait pas dédaigné d'y mettre à la tête sous le titre de *Prolégomènes*. Une des meilleures est celle d'Oxford, 1810, in-8°, avec les remarques de Gaisford (*voy.* ce nom), qui y a joint les extraits qui nous restent de la *Chrestomathie* de Proclus. Suidas attribue à Héphestion divers autres traités qui semblent tous rouler sur la matière de la

poésie et de la versification ; mais nous n'en avons que les titres. C—T—Y.

HÉRACLE, en latin HERACLIUS, un des plus illustres prélats de l'église de Lyon, né en Auvergne, était fils du comte Maurice de Montboisier, et frère de Pierre *le Vénérable*. Il fut reçu dans sa jeunesse chanoine de l'église St-Étienne à Lyon, et ensuite élevé à la dignité d'archidiacre. La valeur guerrière de son aïeul Hugues *le Décousu* avait passé jusqu'à lui. Son frère Eustache lui ayant disputé sa part dans la succession de leur père, il lui fit une guerre longue, opiniâtre, et ne posa les armes que lorsqu'il l'eut forcé à capituler. Après avoir signé un traité de paix, les deux frères se jurèrent une amitié éternelle, et ils ne prirent point en vain à témoin le nom de Dieu. L'an 1153, quelque temps après l'abdication d'Humbert de Baugey, Héracle fut élu archevêque de Lyon. L'année suivante, et par une bulle du 26 décembre, le pape Adrien IV confirma la primatie de son église, et le nomma son légat en France. Vers ce temps-là, s'étant mis en voyage avec un cortége tel que devait l'avoir un personnage de son rang, on vint l'avertir qu'il était sur le point de tomber dans un piége tendu par des brigands qui infestaient le pays qu'il devait traverser. Ne prenant conseil que de lui-même, il renvoie ou disperse une partie de sa suite, et ne garde que l'argent nécessaire pour continuer sa route. Il revêt l'habit d'un domestique, et n'ayant retenu que trois ou quatre de ses valets, il se faufile dans une troupe de pèlerins, et comme s'il en était un, il arrive avec eux sain et sauf à St-Gilles; mais y étant tombé malade, il se vit forcé d'aller à Montpellier où, durant le peu de jours qu'il y demeura, il dépensa avec les médecins ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas (St-Bernard, *Ep.* 10). Au mois d'octobre 1157, Héracle se rendit à Besançon, où Frédéric Barberousse tenait une diète. Il prêta serment de fidélité à cet empereur, qui pour le récompenser d'un pareil dévouement lui donna, par diplôme daté d'Arbois le 19 novembre de la même année (*Art de vérifier les dates*, t. 2, p. 468), l'investiture de la ville de Lyon et de toutes les régales établies en dedans et au dehors, dans toute l'étendue de l'archevêché, selon que l'Église de Lyon semblait en avoir joui autrefois et s'y être maintenue jusque-là. Frédéric par la même bulle lui conféra le titre d'*exarque* de la cour du royaume de Bourgogne, et de chef suprême de son conseil; enfin il lui accorda le droit de battre monnaie (Ménestrier, *Hist. cons.*, p. 275; Dupuy, *Traité touchant les droits du roy*, p. 877; Poullin de Lumina, *Histoire ecclésiastique*, p. 277). Guigues III, comte de Forez, qui vers le même temps était revenu contre un traité qu'Artaud IV avait fait avec l'archevêque Humbert Ier en 1062, prétendait être seigneur de Lyon et ne voulait reconnaître d'autre seigneur au-dessus de lui que le roi de France. Offensé de ce que l'empereur avait été si libéral envers Héracle, il entra par surprise et à main armée dans Lyon, maltraita les partisans du prélat, et surtout les clercs, dont il fit piller les maisons. Héracle ayant pris la fuite, avec une partie de son clergé, alla chercher un asile dans la Chartreuse de Portes (en Bugey). St-Anthelme, qui en était prieur, le reçut lui et ses serviteurs avec la plus généreuse affabilité. On ignore combien de temps il y resta; mais, grâce aux secours qui lui arrivèrent de toutes parts, il parvint bientôt à chasser de Lyon ses ennemis vaincus et terrassés. La Mure, *Histoire ecclésiastique de Lyon*, p. 306, cite un acte du 15 août 1158, duquel il résulte qu'il y eut à cette époque, sur les limites d'Anse et Villefranche, une conférence entre Guigues et Héracle; mais il paraît qu'on n'y termina rien, et que le noble prélat, malgré sa victoire, n'en resta pas moins toute sa vie en butte aux hostilités du comte de Forez. Ce fut cette même année 1158, et le 17 octobre, que l'on consacra le monastère des chanoines réguliers de Belleville, fondé par Humbert II, sire de Beaujeu. Cet illustre seigneur, qui avait épousé Alise de Savoie, fille du duc Amé III, laissa sa femme et ses enfants pour aller combattre en Orient les ennemis du Christ, et renonçant à revoir sa patrie il se fit admettre dans l'ordre des Templiers. Pendant son absence, les seigneurs du voisinage usurpèrent ses droits et ses biens. Alise, qui n'avait pu leur résister, porta ses plaintes d'abord à Pierre le Vénérable, et ensuite à Héracle, qui obtint du pape que le sire de Beaujeu serait rendu à sa femme, et que ses vœux seraient commués en une fondation pieuse. Radevic rapporte, dans le quatrième livre des *Gestes* de Frédéric, qu'Héracle souscrivit au faux synode tenu à Pavie l'an 1160, dans lequel l'élection de l'antipape Victor IV fut confirmée; mais ce fait est douteux. Il paraît avéré que, malgré ses liaisons avec Frédéric, Héracle ne quitta point l'obédience d'Alexandre III, et que, s'il assista à quelques-unes des conférences qui devaient mettre fin au schisme, ce fut à celle de Pont-sur-Saône, entre Dôle et Dijon, où cette grande question devait se traiter devant Louis le Jeune et Frédéric, qui avaient été invités à s'y rendre. Vers ce même temps la paix de l'Église de Lyon fut aussi troublée. Un marchand de cette ville, nommé Pierre de Vaud ou le Vaudois, devint le chef d'une secte qui subsiste encore dans les vallées du Piémont. Les prédications de ce fanatique, jointes aux tracasseries du comte de Forez, empoisonnèrent les derniers jours d'Héracle, qui mourut le 29 novembre 1163. Il fut inhumé dans l'église de Cluny, à côté de son frère Pierre le Vénérable, mort le 25 novembre 1156. A. P.

HÉRACLÉONAS, né en 626, était fils de l'empereur Héraclius et de Martine sa nièce. Son père, en mourant, l'associa à Constantin, qu'il avait eu d'un premier mariage, et les désigna ses successeurs à l'empire. L'ambitieuse Martine, irritée du peu d'égards que lui montrèrent les grands de

l'État, empoisonna Constantin, dans l'espoir de gouverner plus facilement sous le nom de son fils. Héracléonas, par ce crime, devint seul empereur d'Orient en 641, quatre mois après la mort de son père. Trop jeune ou trop faible pour retenir le pouvoir, il en fit l'abandon à sa mère, qui s'en servit pour satisfaire son désir de vengeance. Elle écarta des emplois tous ceux dont elle redoutait les lumières ou la probité, et fit exiler le grand trésorier Philagre, chéri de toute l'armée. A cette nouvelle, les gardes du palais se révoltèrent, et contraignirent Héracléonas à s'associer Constans, fils du malheureux Constantin. Quelques jours après, une nouvelle émeute éclata; Héracléonas fut arrêté avec sa mère; les soldats furieux se portèrent envers les deux prisonniers à toute sorte d'excès : Martine eut la langue arrachée; on coupa le nez à son fils, et un décret du sénat les condamna tous deux à un bannissement perpétuel. L'histoire ne nous apprend plus rien d'Héracléonas, dont on plaindra le sort, si l'on réfléchit qu'il n'avait alors que quinze ans; qu'il était innocent des excès odieux reprochés à sa mère, et qu'il n'avait occupé le trône seul que deux mois. Constans II, son neveu, lui succéda. W—s.

HÉRACLIDE DE PONT, d'une famille riche d'Héraclée, étant venu en Grèce pour se livrer à l'étude de la philosophie, fut l'un des auditeurs de Speusippe; suivant Suidas, ce fut de Platon lui-même. Il s'attacha ensuite à Aristote; et Diogène Laërce le range parmi les philosophes péripatéticiens. A l'exemple de ces derniers, il se piquait d'une grande variété de connaissances; il écrivit sur toute sorte de matières, et composa même des tragédies qu'il publia sous le nom de Thespis. Il était toujours vêtu avec beaucoup d'élégance; ce qui fit que les Athéniens changèrent son surnom de Ποντικός, le *Pontique*, en celui de Πομπικός, le *Pompeux*. Diogène Laërce dit qu'il avait élevé un serpent domestique à l'insu de tout le monde, et que lorsqu'il se vit près de mourir il pria ses amis de cacher son corps, et de laisser paraître ce serpent à la place, pour qu'on crût qu'il était devenu immortel; mais la ruse fut découverte. Suivant d'autres, ajoute le même auteur, les Héracléotes, pressés par la famine, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes; Héraclide corrompit la Pythie, et elle répondit, d'après ses ordres, que pour faire cesser la famine il fallait décerner une couronne d'or à Héraclide, et lui rendre, lorsqu'il serait mort, les honneurs héroïques. On l'invita en conséquence à venir sur le théâtre pour être couronné; mais à peine y eut-il paru, qu'il fut frappé d'apoplexie. La Pythie, qui s'était laissé corrompre, fut mordue par un des serpents qu'on nourrissait dans l'antre où était le trépied, et elle expira sur-le-champ; mais il y a peu de foi à ajouter à ces deux contes qui se contredisent. Il nous reste quelques extraits de son *Traité des constitutions de divers États*, qui était, à ce que croit M. Coray, un abrégé du grand ouvrage d'Aristote sur cette matière. Ces extraits, plusieurs fois imprimés à la suite des *Histoires diverses* d'Élien et dans d'autres collections, ont été donnés séparément avec une traduction latine, une traduction allemande et des notes, par M. Koehler, Halle, 1804, in-8°. La meilleure édition est celle qui se trouve à la suite d'Élien, dans le *Prodrome* ou le premier volume de la *Bibliothèque grecque* de M. Coray, Paris, 1805, in-8°. Nous avons aussi, sous le nom d'Héraclide, un *Traité des Allégories d'Homère*. Il n'est point du précédent; c'est un extrait de la doctrine des stoïciens sur cette matière. La dernière édition de ce traité est celle de Gœttingue, 1782, in-8°, avec une traduction latine et les notes de M. Schow. C-R.

HÉRACLIDES, architecte grec, né à Tarente, vivait sous le règne de Philippe, roi de Macédoine, père de Persée. Lorsque ce prince était en guerre avec les Rhodiens, Héraclides lui promit de détruire leur flotte. Pour y réussir il feignit d'être mécontent du roi et de se réfugier à Rhodes. Arrivé dans cette ville, il trouva en effet le moyen d'incendier tous les vaisseaux qui étaient dans le port. Pline cite un autre Héraclides, peintre macédonien, qui vivait sous le règne de Persée, et qui commença par peindre les ornements des vaisseaux. Après la défaite de Persée, il se retira dans Athènes, où il continua d'exercer son art. Peut-être cet Héraclides est-il le même que le premier; mais il y eut un autre Héraclides, né dans la Phocide, qui fut sculpteur, et dont parle Diogène Laërce. L—S—E.

HÉRACLITE d'Éphèse florissait dans la soixante-neuvième olympiade; il était fils de Blyson, que d'autres nomment Bloson, Bauson, Beuton, et même Héracion. Le nom de ce philosophe est devenu, depuis longtemps, le prototype de ces esprits chagrins qui, trop vivement émus par le tableau des misères humaines, expriment leur sensibilité par leurs larmes, de même que l'on a peint Démocrite riant sans cesse de nos folies. Cependant rien n'est moins constaté que le caractère qu'on s'est plu à donner à Héraclite. On prétend qu'il n'eut point de maître particulier, et qu'il ne dut qu'à lui-même ses profondes connaissances. Il paraît certain néanmoins qu'il suivit les leçons d'Hippase et de Xénophane, et qu'il fit une étude particulière des dogmes secrets de Pythagore. Le père d'Héraclite était un des premiers citoyens d'Éphèse. A sa mort, Héraclite se démit de la suprême magistrature en faveur de son frère, pour se livrer exclusivement aux spéculations philosophiques. Il avait une humeur caustique et peu sociable. On le surprit un jour jouant aux osselets avec des enfants. « Éphésiens, « dit-il à ceux qui le regardaient, je préfère ce « frivole amusement au soin pénible de gouverner « des ingrats tels que vous. » Il ne pouvait leur pardonner d'avoir exilé son ami Hermodote. Du reste, pour n'être point à la portée du vulgaire, il affecta toujours beaucoup d'obscurité dans ses

écrits; ce qui lui fit donner le surnom de *Ténébreux* (Σκοτεινός). Son ouvrage le plus estimé fut un *Traité de la nature*. Euripide ayant envoyé ce livre à Socrate pour l'examiner, celui-ci répondit que ce qu'il en avait pu comprendre était bon; mais que, le plus souvent, Héraclite était inintelligible. La réputation du philosophe d'Éphèse engagea Darius, fils d'Hystaspe, à l'appeler à sa cour, mais Héraclite rejeta durement cette invitation. Son humeur sauvage le porta même à fuir le commerce des hommes, et à se retirer dans les montagnes, où il ne vivait que d'herbes et de racines cuites à l'eau. Si l'on en croit cependant les lettres publiées sous son nom, une accusation d'impiété l'obligea d'abandonner Éphèse. La mauvaise nourriture altéra bientôt sa constitution : il devint hydropique. Sentant ses maux s'aggraver, il redescendit dans la ville, et consulta énigmatiquement les médecins, en leur demandant s'ils pouvaient rendre serein un temps pluvieux. N'ayant reçu d'eux aucune réponse satisfaisante, il prit le parti de s'ensevelir dans du fumier, et périt ainsi dans sa 60e année. D'autres disent qu'il y fut dévoré par des chiens. Ariston et Hippobote le font guérir de son hydropisie, et croient sa mort postérieure. Héraclite, quoique placé quelquefois parmi les philosophes de l'école d'Élée, fut le créateur de son système, et le fondateur d'une école particulière, qui ne lui survécut pas longtemps, et dont le disciple le plus célèbre fut Hippocrate. Héraclite regardait le feu comme principe et fin de toutes choses; et ce feu, suivant lui, était une matière subtile, éternelle, inaltérable, agité d'un mouvement continuel; car, suivant Héraclite, le repos n'est qu'apparent et relatif dans la nature. Les parties les moins subtiles du feu produisirent l'air, celui-ci l'eau, celle-ci la terre. Le philosophe d'Éphèse admettait également la conversion alternativement descendante et ascendante des éléments. La raréfaction occasionne celle-ci; la condensation donne naissance à l'autre (ὁδὸς κάτω). L'âme est une substance ignée, une exhalaison (ἀναθυμίασις). En général, Héraclite était matérialiste, et n'admettait que des corps. Rien ne se produit de rien, disait-il, et rien n'existe réellement que ce qui tombe sous les sens. Le mouvement est essentiel à la matière. C'est du choc des contraires, de l'attraction et de la répulsion, que toutes choses prennent naissance, conformément à l'expression des poëtes qui font la discorde mère de tous les êtres. Ces deux forces, en effet, produisent l'agrégation et la disgrégation ou dissolution. Tout est changement dans la nature; la mort n'est qu'une mutation de forme. L'univers présente l'image d'un torrent rapide, dans lequel chaque goutte d'eau coule, se presse, se confond avec les autres, et passe sans que le torrent paraisse changer. Cependant il n'est pas exactement le même pendant deux instants consécutifs. Si le feu est le principe unique, universel, si toutes choses naissent de lui et se résolvent en lui, il s'ensuit qu'il est Dieu. Sa plus pure émanation est la raison divine, intelligente, disséminée partout. Nous la recevons par aspiration. La continuité ou la cessation de son influence produisent la mémoire ou l'oubli. De même que le philosophe de Genève, Héraclite, misanthrope comme lui, comme lui fortement affecté des misères humaines, ne devant, ainsi que lui, ses méditations qu'à ses propres efforts, faisait peu de cas du savoir, et surtout de ces connaissances multipliées dont nous sommes si vains. Qu'est-ce que l'homme? s'écriait-il. Son savoir n'est qu'ignorance; sa grandeur, que bassesse; sa force, qu'infirmités; son plaisir que douleur. L'unique connaissance qui nous soit utile est celle de nous-mêmes. La sagesse est la plus importante des vérités; le premier des préceptes est la modération. On doit courir au-devant d'une injure comme on court au feu, parce qu'elle allume inopinément un incendie. Le but de l'homme est d'être heureux, et la science importe peu à son bonheur. Le *Traité* d'Héraclite *sur la nature* était divisé en trois parties : physique, politique, théologie. Il fut écrit en prose ionienne, et déposé par son auteur dans le temple de Diane. Ce fut Cratès qui le publia : Antisthène d'Héraclée, Cléanthe du Pont, Héraclide de la même contrée, Sphoerus le Stoïque, Pausanias d'Héraclée et Diodore le grammairien le commentèrent. Il fut mis en vers grecs par Scythinus. Il ne nous reste de cet ouvrage que des fragments, qui ont été publiés par Henri Étienne avec d'autres pièces, dans le recueil intitulé *Poesis philosophica*, Paris, 1573, in-8°. On trouve en outre dans ce recueil six *Lettres* attribuées à Héraclite, deux à Darius. Eichard Lubin a donné une édition *græco-latina* des fragments et des lettres, Rostock, 1601, in-8°. La version est de lui. Outre les biographes des philosophes que l'on peut consulter sur Héraclite, tels que Stanley, Brucker, nous avons : 1° *De principio rerum naturalium ex mente Heracliti physici exercitatio*, Leipsick, 1697; 2° *De rerum naturalium genesi ex mente Heracliti physici dissertatio*, Leipsick, 1702. — On compte dans l'antiquité douze autres HÉRACLITES : l'un natif d'Halicarnasse et poëte élégiaque, cité par Strabon, un autre philosophe péripatéticien, dont parle Plutarque; un, poëte lyrique; un autre, père de Théophraste d'Acharnes; un, natif de Lesbos, qui écrivit l'histoire de la Macédoine; HÉRACLITE de Tyr, philosophe académicien, favori d'Antiochus et cité par Cicéron; HÉRACLITE de Sicyone, qui composa un *Traité des pierres*, dont parle Plutarque; un, Citharède; un autre, conducteur de chars, natif de Périnée, célébré par Suidas; un, philosophe cynique; un, natif de Mitylène, dont parle Eustathe; enfin, un écrivain chrétien de ce nom, cité par Eusèbe. D. L.

HÉRACLIUS, empereur d'Orient, fils du patrice Héraclius, exarque ou gouverneur d'Afrique, était originaire de la Cappadoce, et naquit vers l'an

575. Quoique d'une valeur éprouvée dans plusieurs combats, il n'avait jamais commandé une armée avant de parvenir au trône. Tout l'empire avait les yeux fixés sur son père, autrefois la terreur des Perses, et attendait en lui un vengeur; mais dégoûté par la vieillesse des grandeurs humaines, il résolut de laisser à son fils, âgé de trente-cinq ans, la gloire d'enlever, les armes à la main, la puissance suprême dont le tyran Phocas faisait un si affreux usage. Les Romains, pleurant la perte de leur liberté, gémissaient des malheurs de la guerre, des horribles débauches et des cruautés d'un monstre aussi lâche que sanguinaire (*voy.* PHOCAS). Depuis deux années, Crispe, gendre du tyran, sollicitait Héraclius de venir délivrer sa patrie d'un joug insupportable. L'an 610, le gouverneur d'Afrique, cédant à ses instances réitérées, envoya, sous le commandement de son fils, une flotte dont tous les bâtiments arborèrent pour enseigne l'image de la Sainte-Vierge. Nicétas, cousin germain d'Héraclius le Jeune, prit avec des troupes la route de terre. La convention faite, au rapport de certains écrivains peu judicieux, que celui des deux généraux qui arriverait le premier recevrait la couronne impériale, est donc un conte ridicule, puisqu'il fallait douze jours au plus de navigation à Héraclius pour se rendre au Bosphore, et qu'il fallait plus de deux mois à Nicétas pour atteindre les bords de ce canal. Le 3 octobre, la flotte parut devant Constantinople, et à l'instant Crispe se déclara contre Phocas. Après une action des plus sanglantes où périt l'élite des soldats et des gardes du tyran, celui-ci se cacha dans la ville; il fut découvert, saisi, dépouillé de la pourpre, couvert d'une méchante casaque noire, présenté en spectacle à toute l'armée, chargé d'imprécations, et conduit devant Héraclius qui lui dit : « Malheureux! est-ce donc ainsi que tu as gouverné « l'empire? — Gouverne-le mieux, » répondit l'assassin de Maurice. Le vainqueur courroucé s'emporta au point de frapper, de terrasser lui-même l'usurpateur, auquel on coupa les pieds, les mains, et qu'on décapita (le 5 octobre 610), à la vue d'un peuple immense. La multitude, extrême dans ses passions, promena dans les rues, comme autant de trophées, les membres de Phocas, brûla son cadavre, se jeta sur les créatures, sur les parents de l'usurpateur, et les égorgea sans miséricorde. Le 7 octobre (ou suivant le plus grand nombre des écrivains le 5), Héraclius se fit couronner empereur, et le jour même épousa Eudoxie. Le nouveau monarque récompensa magnifiquement Nicétas, pour lequel il eut toujours de l'estime et de la tendresse, aussi bien que Crispe, auquel il ne conserva pas longtemps des sentiments de reconnaissance : il les investit tous les deux des plus éminentes dignités. Le tyran n'existait plus; mais la Providence n'était pas apaisée; elle poursuivait ces soldats parjures et rebelles qui avaient trahi l'infortuné Maurice, et qui, au mépris de leurs serments, avaient livré l'empire au brigandage. Ils tombèrent presque tous sous le fer des Perses, et l'histoire nous fait observer que deux seulement échappèrent à la vengeance céleste. Les événements les plus désastreux composent le lugubre tableau des onze premières années du règne d'Héraclius. La peste, la famine, des tremblements de terre, dépeuplèrent les plus belles provinces de l'Asie. Les Perses en Orient, les Abares, les Bulgares, les Esclavons en Occident, couvrirent de cendres et de ruines les pays de la domination romaine. A toutes ces calamités se joignirent les ravages d'une *lèpre inconnue jusqu'alors* (1). Ce fléau étendit au loin sa désastreuse influence. Héraclius, enchaîné par la douleur, étourdi de ce spectacle de désolation, resta d'abord immobile, sans porter remède à tant de maux réunis. A son avénement au trône, le gouvernement était dans la désorganisation la plus complète. Il s'agissait de recréer une armée, de la discipliner, de rétablir la morale, de ranimer la confiance des peuples désespérés : ces heureux changements ne pouvaient être l'ouvrage d'une ou de deux années. Les Perses continuant leurs courses meurtrières, inondant l'Asie de leurs troupes, saccagèrent Damas, et désolèrent la Syrie, ainsi que la Palestine; une de leurs armées vint camper sous les murs de Chalcédoine en face de Constantinople. Héraclius, toujours irrésolu, toujours engourdi, ne savait comment conjurer cet épouvantable orage. Les rigueurs de la famine se firent si vivement sentir dans la capitale, que l'empereur se vit contraint d'abolir les distributions gratuites de pain, fondées par le grand Constantin, abolition qui faillit exciter une révolte générale; mais les habitants finirent par se résigner à leur misérable sort. Ils chérissaient un souverain presque aussi à plaindre qu'eux-mêmes, et subirent religieusement une destinée si cruelle pour toutes les nations de l'Orient, que les historiens arabes appelèrent ce siècle *le siècle des prodiges et des fléaux*. Héraclius se disposait néanmoins à se retirer en Afrique, lorsque, touché des larmes de ses sujets, il abandonna ce projet funeste. Les Perses, déterminés à renverser l'empire, lui portaient chaque jour des coups mortels. Vainement Héraclius descendit aux supplications les plus honteuses pour obtenir la paix. Le fier Cosroës voulait que les Romains, abjurant Jésus-Christ, adorassent le soleil. L'excès de la honte

(1) Nous empruntons les expressions de Lebeau. Elle n'était pourtant pas inconnue. Il s'agit ici de la petite-vérole. Cette espèce de lèpre, née entre les deux tropiques, avait été apportée, deux siècles auparavant, en Arabie par les Abyssins, et de proche en proche s'était répandue jusqu'en Occident. Les Lombards, dans leurs incursions, portèrent cette contagion en Bourgogne l'année même de la naissance de Mahomet. Des médecins arabes, Aaron d'Alexandrie, contemporain d'Héraclius, et Rhazès, mort l'an 923, (*voy.* AARON et RHAZÈS), sont les premiers hommes de l'art qui aient décrit les symptômes et les progrès de cette maladie, et qui y aient cherché des moyens curatifs. Les malades jusqu'alors s'étaient soumis aveuglement à une sorte de fatalité, et les médecins n'avaient combattu le mal qu'avec des pratiques de superstition.

et du malheur éleva inopinément le prince au-dessus de lui-même; la nouvelle de la prise de Jérusalem, du massacre ou de la dispersion des habitants, et surtout l'enlèvement de la sainte croix, lui rendirent de l'énergie, et le métamorphosèrent en un autre homme. Tous les corps de l'État firent les plus généreux sacrifices; le clergé permit au souverain de disposer de l'or et de l'argent des églises, puisqu'ils devaient être employés à reconquérir les lieux saints. Afin d'augmenter le nombre des troupes nécessaires à cette expédition, Héraclius enrôla sous ses étendards les Serves, les Croates, une foule de Kozars et de Huns, habitués aux armes, et qui se faisaient un jeu de la guerre. Il partit de Constantinople le 4 avril 622, s'arrêta quelques mois dans l'Asie Mineure, fortifiant le courage du soldat par des simulacres de bataille, par de fréquentes évolutions propres à le tenir en haleine, à maintenir dans les rangs une exacte discipline, et il réussit en ce dessein. Son armée s'ébranla le même mois, à peu près, de l'année à jamais mémorable par la retraite de Mahomet à Yatreb (un vendredi) 16 juillet : (la ville, depuis cette époque, prit le nom de *Médina Nabi*, c'est-à-dire, ville du Prophète). Durant six campagnes consécutives, l'actif, l'infatigable Héraclius se montra constamment le premier à l'attaque, le dernier dans la retraite, et déconcerta la valeur naturelle des Perses par de hardies et savantes manœuvres, par la rapidité de ses marches et de ses contremarches, se multipliant au besoin et bravant les intempéries du climat. Plus d'une fois il perça de sa lance les champions ennemis qui osèrent le défier, et ne se fit pas moins admirer par son humanité envers les vaincus que par son impétueuse valeur; il défit complétement Cosroës en personne à Ganzac, aujourd'hui Tauris, entra dans cette ville, éteignit le *feu perpétuel*, détruisit le Pyrée où brûlait ce feu sacré, et de là pénétra dans le centre de la Perse, tandis que les Abares, profitant de son absence, assiégeaient Constantinople par terre et par mer. L'héroïsme du prince s'était heureusement communiqué aux sujets, qui repoussèrent les barbares, et les contraignirent de lever le siége. Sarbar, général de Cosroës, pour obliger l'empereur de revenir défendre cette grande cité, traversa l'Asie, campa une seconde fois devant Chalcédoine, bien décidé à faire une diversion capable de ravir à Héraclius tout le fruit de ses victoires. Ce souverain n'en poursuivit pas moins sa marche triomphante; il gagna une nouvelle bataille sur les bords du Zab, où il reçut plusieurs blessures, s'empara des trésors du monarque ennemi, et s'approcha de Ctésiphon, capitale de toute la Perse. Sarbar aurait peut-être réussi dans l'exécution du projet qu'il méditait, si le capricieux, le farouche Cosroës n'eut pas cruellement offensé ce général, qui se vengea de son maître par une révolution concertée avec les grands du royaume. Le monarque des Perses, ayant été précipité du trône, fut mis à mort par son fils et son horrible successeur Siroës. Aussitôt le parricide conclut la paix avec l'empereur, lui rendit les prisonniers, les provinces conquises sous le règne précédent, et lui remit la croix sainte. Héraclius retourne à Constantinople au mois d'octobre 628; monté dans un char attelé de quatre éléphants, tenant entre ses mains le signe vénérable de la rédemption des hommes : le successeur de Phocas triomphe avec le même faste que les généraux de l'ancienne Rome. Après avoir satisfait son orgueil il repasse en Asie, va droit à Jérusalem, y fait une entrée solennelle, et porte lui-même sur ses épaules la croix du Sauveur jusqu'au sommet du Calvaire; pieux événement dont cet empereur voulut transmettre le souvenir, en instituant, le 14 septembre, la fête dite de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Ce fut la dernière action remarquable d'Héraclius, qui dès ce moment s'évanouit à nos yeux avec tous les prestiges de sa gloire militaire. Jamais prince ne justifia davantage la vérité de cette pensée de Tite-Live, que la prospérité fatigue l'âme même des sages. Il resta cinq années en Orient, plongé dans la mollesse. Son héroïsme et toutes ses qualités s'éteignirent entièrement au milieu des subtiles erreurs du *monothélisme*, qui consistait à n'admettre en Jésus-Christ qu'une seule volonté en deux natures; hérésie que le pape Jean IV condamna dans un concile tenu à Rome. L'an 632, le victorieux Héraclius, devenu chef de secte, publia le fameux édit appelé *ecthèse* (ou exposition de foi), rédigé par Sergius, patriarche de Constantinople; édit qui favorisait les monothélites, et qui pourtant déplut aux deux partis, de même que dans la suite des âges *l'interim* de Charles-Quint ne put concilier entre eux les catholiques et les protestants, ni les réduire au silence, but que s'était proposé cet empereur d'Allemagne. Au lieu d'entasser arguments sur arguments, de tenir des synodes; au lieu de semer de nouveaux germes de discorde parmi ses sujets, Héraclius aurait dû s'occuper du soin beaucoup plus important d'arrêter un torrent qui menaçait d'engloutir l'univers. Les musulmans subjuguaient des provinces entières, pendant qu'il discutait la question abstruse des deux natures. De toutes parts le croissant était substitué à la croix, et l'on voyait des généraux eux-mêmes embrasser l'islamisme. Les infidèles commandés par Caled, surnommé l'*épée de Dieu*, dispersaient devant eux les chrétiens comme un vil troupeau. Aux cris de *frappez, frappez, Paradis, Paradis*, proférés dans les batailles par cet habile et vaillant chef de fanatiques, les troupes romaines, saisies d'épouvante, tombaient presque sans opposer de résistance sous le cimeterre des Arabes, ou cherchaient leur salut dans la fuite. Ce fut ainsi que les musulmans vainquirent leurs ennemis, aux journées d'Aïnadin, de Damas, de Césarée et d'Yarmouck, qui

coûtèrent 100,000 hommes à l'armée impériale, tant tués que blessés. Les vainqueurs eurent l'insolence de sommer Héraclius et tout son peuple de reconnaître *Dieu et Mahomet son prophète*. Le faible empereur fuyait de ville en ville, à l'approche des conquérants, et redoutait de se mesurer contre de tels adversaires. Il se contenta d'aller enlever la sainte croix de Jérusalem, et malgré les représentations, les prières des principaux officiers, il reprit lâchement le chemin de Constantinople. Au rapport de Théophanes et de Suidas, ce vainqueur des Perses ne pouvait sans trembler envisager les flots de la mer; il repassa dans la ville impériale au moyen d'un pont de bateaux, construit à grands frais sur le Bosphore, et que l'on garnit de hautes branches et d'un épais feuillage, afin de lui dérober ce spectacle : pusillanimité inouïe dans les annales des peuples. Quelles inégalités et quelle faiblesse dans le caractère de cet empereur! La Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, tombées au pouvoir des musulmans; Bosra, Damas, Palmyre, Antioche, Émèse, etc., enlevées d'assaut, rien ne fut capable d'émouvoir Héraclius. Il sortit néanmoins un moment de sa léthargie; apprenant la perte d'une partie de l'Égypte, il imagina de gagner Amrou, lieutenant du calife Omar, et chargea Cyrus, patriarche d'Alexandrie, de l'engager à s'éloigner de ce fertile pays. Le général musulman, pour toute réponse, dit au négociateur, en lui montrant une colonne : « Vois-tu cette énorme colonne? nous « sortirons de l'Égypte quand tu l'auras avalée. » Amrou y resta effectivement, et après avoir dévoré cette injurieuse hyperbole, Héraclius retomba dans ses langueurs accoutumées. En Occident, l'empire ne conservait plus qu'une ombre de sa grandeur; les Romains venaient d'être expulsés de leurs possessions en Espagne par Sisebut et par Suintilla, rois des Visigoths. L'Espagne était la première contrée que les Romains avaient conquise au delà de l'Italie : ce fut aussi la contrée qu'ils retinrent le plus longtemps sous leur domination. Les provinces de l'Italie elles-mêmes, soumises à l'empire, sous la dénomination d'exarchat de Ravenne, furent le théâtre des scènes les plus tragiques. L'exarque Lémigius et son successeur Éleuthère entreprirent de se rendre indépendants, et furent massacrés. Ariovald, roi lombard, s'agrandit aux dépens des Romains, et sut tirer parti de tous ces troubles, en bornant à d'étroites limites ce petit État, faible reste de la puissance de leurs ancêtres. Héraclius, succombant enfin sous le poids des revers, des chagrins domestiques, attaqué d'une hydropisie qui le rendit d'une corpulence monstrueuse, expira le 11 février 641, après un règne de trente ans. Jamais homme ne différa plus de lui-même que cet empereur; vaillant capitaine à son avénement au trône; timide, incertain, durant les onze premières années de son règne; héros au milieu; le plus indolent et le plus lâche des souverains, les treize dernières années de sa vie. Les exploits d'Héraclius en Perse ne furent, à proprement parler, profitables qu'aux musulmans, en ce qu'il affaiblit ce royaume, dont les forces unies à celles de l'empire romain auraient pu arrêter les progrès du mahométisme. S'il eût paru à la tête des armées romaines, sa présence eût doublé leur énergie. De pauvres montagnards, attachés au christianisme (les Maronites), prouvèrent, en opposant le courage au courage, que les musulmans n'étaient pas invincibles. J—D—T.

HÉRACLIUS II (CONSTANTINUS), empereur d'Orient, indiqué mal à propos par quelques historiens sous le nom de Constantin III, était fils d'Héraclius et d'Eudocie, sa première femme, et naquit à Constantinople en 612. Héraclius, en mourant, lui laissa l'empire, ainsi qu'à son frère Héracléonas; mais l'impératrice Martine, femme ambitieuse, mère de ce dernier, voulut s'emparer de l'autorité, et retenir les deux jeunes princes sous sa tutelle. Le peuple et les sénateurs refusèrent de reconnaître Martine pour leur souveraine, et finirent même par proclamer seul auguste Héraclius Constantin, dont la valeur s'était signalée contre les Sarrasins pendant le règne de son père, et dont les belles qualités promettaient à l'empire des jours heureux : mais ce prince, au milieu d'une cour livrée aux erreurs du monothélisme, se montra sans ménagement opposé à cette hérésie, et s'attira la haine des hommes les plus puissants. De ce nombre était le patriarche Pyrrus, lié secrètement avec l'impératrice Martine. Héraclius Constantin ne régnait que depuis trois mois lorsqu'une maladie lente et inconnue le consuma et le conduisit au tombeau. Il mourut, le 22 juin 641, cent trois jours après être monté sur le trône. On crut que le poison avait hâté sa fin, et les soupçons tombèrent sur Martine et sur le patriarche : la joie que montra l'impératrice et les mouvements qu'elle se donna pour faire couronner Héracléonas fortifièrent peu à peu ces bruits. Le sénat et le peuple parlèrent de venger Héraclius Constantin. Valentin, homme rusé et entreprenant, sous prétexte de servir les jeunes enfants de ce prince, souleva une partie de l'armée, et s'empara de Chalcédoine. Pyrrus, effrayé, abandonna la tiare, et se sauva en Afrique. Martine se flatta que le sceptre de son fils la mettrait à l'abri de l'orage; mais le sénat fit couper le nez à ce prince, et la langue à sa mère, et les exila tous deux. Ils moururent dans l'obscurité : Héracléonas n'avait que seize ans lorsqu'il fut détrôné. Depuis le grand Constantin, il est rarement fait mention sur les médailles de la dignité de consul; et Héraclius Constantinus est le dernier empereur qui prenne ce titre sur les siennes. L—S—E.

HÉRACLIUS Ier ou EREKLI, roi de Géorgie, issu de la famille des princes du Kakheth, était petit-fils de Teymouraz Ier, mais non point son fils, comme l'a dit Peyssonnel dans ses *Essais sur*

les troubles de Perse et de Géorgie. Il était encore au berceau lorsque son père, Dathouna ou David, fut tué (1648), en combattant contre le roi de Géorgie Schah-Nawaz Ier (Vakhtang IV), qui, soutenu par les Persans, avait envahi le Kakheth, où régnait Teymouraz. Le jeune Héraclius fut alors emmené par son aïeul et par sa mère Hélène dans l'Imireth, dont le roi, Alexandre II, avait épousé Daredjan, sœur de Teymouraz. Après la mort d'Alexandre et la conquête de l'Imireth, en 1658, par Schah-Nawaz, le vieux Teymouraz ayant été envoyé en Perse, Héraclius se retira avec sa mère sur les frontières de Russie. Peu d'années après, ayant appris que son aïeul était mort, et que Schah-Nawaz avait donné le Kakheth à son fils aîné, Artchil, il vint au printemps de 1664, avec une troupe de volontaires, attaquer Artchil; mais il fut battu et se réfugia vers les sources de l'Alazan. Hélène, qui avait soutenu un siége de sept mois dans la forteresse de Torgh, rejoignit son fils, et tous deux se rendirent à la cour de Russie, où le czar Alexis les reçut avec distinction, leur monta une maison digne de leur naissance, et donna une de ses filles à Héraclius. Cependant Artchil, ayant, en 1668, épousé Kethevan, sœur de ce dernier, céda aux instances de sa femme, rappela Héraclius dans sa patrie, et lui accorda un petit apanage; mais Héraclius s'ennuya bientôt de jouer un rôle obscur et passif dans un pays dont la souveraineté devait être son héritage, et où il craignait d'être victime de quelque piége de Schah-Nawaz ou d'Artchil. Ayant obtenu en 1671 un sauf-conduit du roi de Perse, Schah-Soliman, suzerain de la Géorgie, il alla le trouver à Cazwin, lui exposa la justice de ses prétentions; et pour l'intéresser dans sa cause, il lui vanta la beauté de sa sœur destinée, dit-il, au monarque persan à qui Artchil l'aurait enlevée. Ce moyen lui réussit. Artchil fut dépossédé du Kakheth en 1672, et se retira d'abord à Tiflis auprès de son père Schah-Nawaz. Mais le roi de Perse, charmé de la bonne mine d'Héraclius, de son air noble et majestueux, ne se pressait pas de le congédier : il lui avait assigné un revenu considérable; il l'admettait dans toutes ses parties de plaisir, de chasse et de voyages; et il se contenta de faire gouverner le Kakheth, au nom de ce prince, par un lieutenant. Cependant le czar ne négligeait pas les intérêts de son gendre. Un ambassadeur russe, arrivé à la cour de Perse en 1674, fut chargé par lui de redemander la Géorgie pour Héraclius, comme héritier de son aïeul Teymouraz, et parce qu'elle ne s'était soumise à la Perse que sous la condition de n'être gouvernée que par des walis ou vice-rois issus de ce prince. Les négociations traînèrent en longueur, soit parce qu'Héraclius résistait aux sollicitations qui lui étaient faites de devenir mahométan, soit parce que le vieux et rusé Schah-Nawaz, pour conjurer l'orage qui le menaçait, se mettait en état de défense et sollicitait les secours de la Porte Ottomane, tout en supposant que ses fils s'étaient révoltés contre lui. Ce prince étant mort en 1676, à Ispahan, où il avait été itérativement appelé, Artchil, son fils aîné, se retira en Russie. Georges X, second fils de Schah-Nawaz, ayant pris ce nom à la circoncision, succéda à son père dans le Karthli ou Karduel; mais ayant mécontenté le roi de Perse par plusieurs actes d'indépendance et de rébellion, il fut révoqué en 1678. La princesse Hélène vint cette année en Perse, et refusa d'abjurer le christianisme. Cependant son exemple n'arrêta point Héraclius, qui, stimulé par l'assurance de voir son ambition satisfaite, se fit circoncire sous le nom de *Nazar-Ali-Khan*, fut envoyé à Tiflis, installé wali de Géorgie et mis en possession de tous les biens de son prédécesseur. Sa mère, qui lui avait été honorablement ramenée aux frais du roi de Perse, se rendit médiatrice entre Héraclius et Artchil son gendre, qui était revenu en Géorgie. Mais Artchil s'étant joint à son frère Georges pour conquérir l'Imireth, Héraclius, par ordre du monarque persan, marcha avec toutes ses forces au secours du roi d'Imireth, et Artchil retourna en Russie, où il vivait encore en 1688, et où sa postérité s'est maintenue sous le nom de Bagration (issu de *Bagrat*, nom de plusieurs rois de Géorgie). Héraclius se distingua plus par sa justice que par sa valeur. Il terminait lui-même les querelles et les procès de ses sujets: mais son caractère irrésolu annulait ou modifiait souvent ses jugements. Il hésitait de même en matière de religion, allant le matin à la messe chez les capucins, et le soir à la mosquée. Il lutta pendant tout son règne contre les entreprises de Georges, avec des chances diverses. Réduit vers 1703 à la principauté de Kakheth, il rentra dans le Karthli lorsque Georges eut été envoyé par le roi de Perse, Schah-Houçain, contre les Afghans rebelles du Candahar; mais il fut bientôt remplacé par Levan, frère de Georges, dont la sœur était une des femmes du monarque persan. Héraclius mourut vers l'an 1708, laissant trois fils, neveux de Pierre le Grand, et dont le dernier fut Teymouraz II, père d'Héraclius II. A—T.

HÉRACLIUS II, roi de Géorgie, fils de Teymouraz II, et petit-fils du précédent, naquit vers 1720. Une partie de cette contrée payait tribut au Grand Seigneur, l'autre à la Perse. Ce fut dans les armées de cette dernière puissance qu'Héraclius et son père se signalèrent contre les Turcs; et lorsque Nadir-Schah (Thamas-Kouli-Khan) se fut assis sur le trône des sofis (*voy.* NADIR-SCHAH), il donna, vers 1740, le gouvernement de Tiflis et du Karthli à Teymouraz, et celui du Kakheth à Héraclius. Après la mort de Nadir (1747), Héraclius, réuni à son père, voulut profiter de l'état d'anarchie où la Perse était plongée pour se rendre indépendant : il y parvint momentanément, soumit quelques petits États limitrophes, et ayant vaincu, en 1752, Asad-Khan, l'un des prétendants au trône de Perse, il se fit céder tout le

pays jusqu'au bord de l'Araxe (*voy.* ASAD). Il devint même l'arbitre de quelques princes musulmans, ses voisins. Mais, Kérym-Khan (*voy.* ce nom) étant devenu souverain de la Perse, Héraclius, qui le redoutait, s'en reconnut le vassal; et, en lui livrant Asad, il obtint des conditions plus avantageuses que par le passé; car il put professer publiquement la religion chrétienne, à laquelle on l'avait forcé de renoncer dans sa jeunesse. Depuis plusieurs années, Teymouraz lui avait remis l'autorité entre les mains et s'était retiré à Saint-Pétersbourg, où il mourut en 1762. Héraclius eut pendant quelque temps un compétiteur nommé Alexandre, qui descendait des Bagratides, anciens princes du Karthli, et avait obtenu l'appui de Catherine II; mais il le lui fit perdre en se joignant à l'armée russe, commandée par le comte de Tottleben, qui marchait au secours de Salomon, roi d'Imireth, attaqué par les Turcs (1772), et par cette adroite politique il s'attira à lui-même la bienveillance de la Russie. Alors Alexandre se rendit auprès de Kérym-Khan, qui le prit sous sa protection et qui se préparait à armer en sa faveur lorsque, gagné par les présents d'Héraclius, il retint son rival prisonnier; mais celui-ci, après la mort du régent de la Perse (1779), recouvra la liberté par les sollicitations de la Porte Ottomane et se réfugia à Constantinople. Le Divan, à qui la puissance d'Héraclius et son alliance avec la Russie portaient ombrage, mit un corps de troupes à la disposition d'Alexandre pour lui faciliter les moyens de conquérir la Géorgie. A peine arrivé aux frontières, le prétendant ne reparut plus : s'il ne tomba pas dans quelque embûche dressée par Héraclius, son peu de courage l'empêcha probablement de tenter les chances de la guerre. On dit qu'un seigneur russe le retrouva plus tard à Venise. Cependant Héraclius, fatigué de sa dépendance de la Perse, et continuellement harcelé par les Turcs et par les peuples musulmans du Caucase, reconnut en 1783, par un traité authentique, la suzeraineté de la Russie. Dans les dernières années de sa vie, il eut à soutenir une lutte acharnée contre Aga-Mohammed (*voy.* MOHAMMED). Vaincu par ce formidable ennemi, qui revendiquait les droits de ses prédécesseurs sur la Géorgie, et forcé d'abandonner Tiflis, qui fut livrée au pillage, Héraclius ne dut son rétablissement qu'à l'armée russe commandée par le comte Valérien Zoubow, et envoyée à son secours par Catherine II. Paul Ier lui continua la même protection. Toutefois Agha-Mohammed ne l'aurait pas laissé tranquille, s'il n'eût pas été assassiné lui-même par un de ses généraux, en 1797. Héraclius mourut l'année suivante, âgé de près de quatre-vingts ans. On a débité bien des fables sur son compte. Tooke (*voy.* ce nom), dans son *Histoire de la Russie*, a été jusqu'à dire qu'il avait servi dans les armées du grand Frédéric ! Ce qu'il y a de sûr, c'est que, malgré quelques actes de despotisme et de déloyauté qu'on lui reproche, et dont il avait pris le modèle à l'école de Nadir-Schah, Héraclius ne manquait ni de courage ni de talent. Il avait introduit la discipline européenne dans quelques corps de la milice géorgienne; il cherchait à civiliser son pays en y appelant des savants de l'Allemagne et de la Russie; il encouragea l'agriculture et l'exploitation des mines, et par ses soins une imprimerie fut établie à Tiflis. Son fils Georges XI (*voy.* ce nom) lui succéda et mourut en 1800. David, fils aîné de celui-ci, se retira à Saint-Pétersbourg, avec le titre de lieutenant général, après avoir cédé à Paul Ier la Géorgie, qui fut réunie à l'empire russe en février 1801. Z.

HÉRAUDEL (JEAN), conseiller du duc de Lorraine, naquit à la Northe en 1585. Il suivit d'abord le barreau à la cour souveraine des grands jours de Saint-Mihiel. Il vint ensuite s'établir à Nancy. Anobli par le duc Henri II, en 1611, il publia quelque temps avant sa mort un opuscule devenu fort rare, à raison du soin que les Français, maîtres de la Lorraine, prirent de supprimer tous les exemplaires sur lesquels ils purent mettre la main. C'est une *Élégie de ce que la Lorraine a souffert depuis quelques années, par la peste, famine et guerres*, Nancy, Charlot, 1660, in-4°, traduction libre en prose rhythmée, ainsi que l'avoue l'auteur lui-même, d'une élégie-satire qu'il avait publiée, la même année, sous le titre de *Deploratio de Lotharingiæ statu*, 1660, in-4°. Le texte latin offre quelques passages écrits avec chaleur; mais la version française, ampoulée et traînante à la fois, n'a d'autre mérite que de faire connaître, par des notes marginales, les lieux où se sont passés les événements que l'auteur rapporte. Elle est donc intéressante comme document historique. Héraudel a publié un autre opuscule sur le retour de Charles IV dans ses États : *De serenissimi principis Caroli IV optatissimo reditu panegyris*, Nancy, 1660, in-4°. Il avait soixante-quinze ans lorsqu'il composa ce poëme ; et l'on s'aperçoit facilement que sa verve était déjà glacée par l'âge, quoiqu'il affiche la prétention contraire :

Sæpeque nil senti musa senilis habet.

Il se vante aussi d'avoir donné à son prince *six fils cogneus par les emplois qu'ils ont eus.* Il n'en avait plus conservé que trois lorsqu'il mourut. L—M—X.

HÉRAULD (DIDIER), en latin *Heraldus*, philologue et jurisconsulte, était né vers 1579 (1), d'une famille protestante. Après avoir fait ses études avec distinction, il entra dans la carrière de l'enseignement, et fut pourvu, très-jeune encore, de la chaire de langue grecque à l'Académie de Sedan. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il publia, sous le

(1) On ignore le lieu de sa naissance. L'abbé Boulliot, qui lui a consacré un long article dans la *Biographie ardennaise*, s'y est cru, dit-il, autorisé, parce qu'Hérauld a rempli quelque temps une chaire à l'académie de Sedan, et que d'ailleurs « *nulle autre contrée n'a inscrit son nom dans ses fastes.* »

titre d'*Adversaria*, ses observations critiques sur le texte de différents écrivains. Dans la suite il se repentit de s'être trop pressé de le faire imprimer (1). Il se trouvait à Paris quand il écrivit à Scaliger pour lui faire part de son projet de publier ses *Remarques sur Martial*, « le priant de « l'aider de ses doctes recherches, ou de lui mander s'il serait lui-même dans l'intention de « donner une édition de Martial, afin qu'il pût, « pendant qu'il en était encore temps, supprimer « ses *niaiseries* (2). » La réponse de Scaliger fut sans doute telle qu'Hérauld la souhaitait, puisque ses *Remarques* parurent la même année (1600). Ses travaux philologiques ne l'empêchèrent pas de prendre part aux disputes qui troublaient l'église protestante; et, s'étant déclaré pour les sentiments d'Arminius, le professeur de théologie Tilenus (*voy.* ce nom), zélé gomariste, qui jouissait d'un grand crédit à l'Académie de Sedan, le força de se démettre de sa chaire. Renonçant à l'enseignement, il vint habiter Paris, s'y fit recevoir avocat et ne tarda pas à se trouver dans une position supérieure à celle qu'il avait perdue. En 1612, il publia, sous le masque de *Leidhresser*, une dissertation contre les jésuites alors en querelle avec l'université; le jésuite Eudæmon lui répondit; mais, Hérauld ne se souciant pas de prolonger la discussion, elle en resta là. Il trouvait dans la culture des lettres un délassement à ses occupations comme jurisconsulte; et il entretenait des liaisons intimes avec la plupart des savants. Ami du fameux Saumaise, il se chargea de dresser son contrat de mariage avec la fille de Josias Mercier (voy. *Menagiana*, t. 2, p. 27), et depuis ils vécurent longtemps dans des rapports d'affection réciproque que rien ne semblait devoir troubler : les premiers torts vinrent de Saumaise. Il avait, dans différents ouvrages, principalement dans son livre *De mutuo* (sur le prêt), parlé des avocats avec un grand mépris. Hérauld crut devoir prendre la défense de ses confrères, et dans son livre (*Observation. et emendation.*), il lui décocha quelques traits, mais si légers que Sarrau, l'ami de Saumaise, n'imaginait pas que celui-ci pût en être offensé (3). C'était bien mal le connaître. Il répondit à Hérauld par ses *Miscellæ defensiones* (1645), avec une telle âcreté que le vieux jurisconsulte, indigné, jura de répliquer de manière à lui ôter l'envie de continuer la dispute. Il se mit sur-le-champ à l'œuvre; mais, comme la défense tardait à paraître, Saumaise ne cessa de le harceler. Le manuscrit était dans les mains de l'imprimeur, et l'ouvrage devait être publié avant la fin de l'année; mais Hérauld mourut presque subitement au mois de juin 1649 (4), âgé de 70 ans. Sa mort apaisa le ressentiment de Saumaise; il n'ajouta pas à ses torts celui d'insulter à la mémoire d'un ancien ami. Les juges les plus compétents se sont divisés sur le fond de leur querelle : Vinnius est pour Saumaise, Grotius au contraire embrasse l'opinion d'Hérauld, auquel il donne de grands éloges. Ever. Otto, qui, dans son *Thesaur. juris, II, præf.*, 28, a rassemblé quelques détails sur cette dispute, regrette que deux hommes d'un si rare mérite se soient avilis au point de se prodiguer mutuellement les invectives et les injures les plus grossières. Hérauld était un des plus savants jurisconsultes de son temps; comme critique, la Monnaie le place entre Vossius et Maussac (*Notes* sur Baillet). On a de lui : 1° *Adversariorum libri duo : quibus adjunctus est animadversionum in Jamblichum de vita Pythagoræ liber unus*, Paris, 1599, in-8°; 2° *Animadversiones ad libros XII epigrammatum Martialis*, ibid., 1600, in-4°, et dans l'édition de Martial, 1617, in-fol.; 3° *Arnobii Disputatio adversus gentes*, ibid., 1605, in-8°. Scaliger faisait cas de cette édition, qu'Hérauld avait revue sur un manuscrit de la bibliothèque royale : les notes ont été reproduites dans l'Arnobe de Leyde, 1651, in-4°. 4° *Min. Felicis Octavius*, ibid., 1613, in-4°, avec des notes et corrections, insérées dans les éditions de Leyde, 1652, in-4°, et de Cambridge, 1712, in-8°; 5° *Tertulliani Apologeticus, commentar. illustrat., et adject. duob. digressionum libris*, Paris, 1613, in-4°. On apprend dans l'Avis au lecteur qu'Hérauld avait collationné pour cette édition plusieurs manuscrits dont un lui avait été communiqué par Jacq. Bongars. 6° *Leidhresseri super doctrinæ capitibus inter Academiam Parisiensem et societatis Jesu patres controversis dissertatio politica*, Strasbourg ou Cologne, 1612, in-8°. Dans cet ouvrage, suivant l'abbé Goujet, l'auteur défend l'indépendance des souverains contre la cour de Rome, et montre les raisons d'exclure les jésuites de tout État policé (voy. la *Bibliothèque ardennaise*, t. 2, p. 39). 7° *De rerum judicatarum libri duo*, Paris, 1640, in-8°; 8° *Observationum et emendationum liber unus*, ibid., 1644, in-8°. Cet ouvrage et le précédent ont été réimprimés par Ever. Otto dans le tome 2 de son *Thesaurus juris*. 9° *Quæstionum quotidianarum tractatus : item observationes ad jus atticum et romanum, in quibus et Salmasii miscellæ defensiones ejusque specimen expenduntur*, Paris, 1650, in-fol. L'Avis au lecteur est signé d'Isaac Hérauld, l'un des fils du jurisconsulte. Nicol. Heinsius, dans une lettre à Gronovius, du 5 octobre même année, témoigne la plus vive impatience de lire cet ouvrage, qu'il qualifie *atrocissimum*. On voit qu'il s'attendait à y voir Saumaise très-maltraité. Hérauld a laissé des notes sur Brisson : *De verborum quæ ad jus pertinent significatione;* il avait promis une édition de *Polyen*, revue sur d'anciens manuscrits. Par une lettre de

(1) Voyez le *Scaligerana secunda*.
(2) *Épîtres françaises à Joseph de la Scala*, p. 128.
(3) Cl. *Sarravii epistolæ*, p. 84.
(4) Dans une *Lettre* à Saumaise du 25 juin 1649, Sarrau lui annonce qu'Hérauld était mort le mardi précédent. C'est donc par erreur qu'une lettre d'Hérauld à Heinsius, imprimée dans le *Sylloge* de Burmann, t. 5, p. 585, est datée du 1er juillet suivant.

1662, Grævius charge Heinsius de s'informer de ce qu'est devenu ce travail, l'engageant, si les héritiers de Hérauld veulent s'en défaire, à ne pas regarder au prix (*si pretio servient parari, non parcere argento certum est*). Voy. cette lettre dans le *Sylloge* de Burmann, t. 4, p. 32. W—s.

HÉRAULT (René), d'une ancienne famille de Normandie, naquit à Rouen en 1691. Il fut successivement avocat du roi au Châtelet, procureur général du grand conseil, maître des requêtes, intendant de Tours, lieutenant général de police, enfin intendant de Paris et conseiller d'État. C'était un homme d'un mérite distingué, qui se signala par son esprit de justice et son intégrité dans chacun des emplois qu'il remplit. Il a été surtout connu comme lieutenant de police, montrant dans cette place une utile sévérité pour l'exécution des lois et de tout ce qui tient à l'ordre public. Il fut dans le cas d'user, envers les jansénistes, d'une rigueur quelquefois excessive; mais il ne faisait qu'obéir à des ordres supérieurs. Il s'était trouvé en opposition avec ce parti dès le temps de son intendance de Tours, et d'autant plus qu'il avait un frère jésuite. En conséquence, il ne fut pas ménagé dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, espèce de journal qui paraissait chaque semaine depuis 1728, et qui fut laceré et brûlé par la main du bourreau, en vertu d'un arrêt du parlement rendu au mois de février 1731 (*voy.* Guenin). Hérault était souvent, par les devoirs de sa place, obligé de faire lui-même ou d'ordonner des perquisitions dans Paris et les environs, pour découvrir les auteurs, imprimeurs et distributeurs de ces feuilles, protégées sous main, dit-on, par un assez grand nombre de membres du parlement eux-mêmes. Elles sortaient d'une presse portative que l'on employait, tantôt dans une cave, et tantôt dans une autre (1), quelquefois dans la propre maison du lieutenant de police. On introduisait de ces feuilles jusque dans son appartement; et, de temps en temps, lorsqu'il venait de faire une visite pour connaître le lieu du délit et les coupables, il apercevait les *Nouvelles ecclésiastiques* tout fraîchement imprimées, qu'on avait jetées dans son carrosse, sans qu'il pût atteindre les auteurs de cette espièglerie. Il signala encore son administration par les mesures qu'il prit relativement aux folies ou impostures dont les miracles, réels ou prétendus, opérés sur la tombe du diacre Pâris, étaient l'occasion. Marié, en secondes noces, à mademoiselle Moreau de Séchelles, fille du contrôleur général des finances, il en eut un fils, colonel du régiment de Rouergue, tué à la bataille de Minden, et qui fut père de Hérault de Séchelles dont l'article suit. René Hérault mourut à l'âge de 49 ans, le 2 août 1740; et l'esprit de parti ne manqua pas de répandre qu'il avait passé les derniers moments de sa maladie dans des angoisses terribles, parlant sans cesse de la main de Dieu qui le frappait, mais pourtant sans se reprocher ses poursuites contre les jansénistes. L—P—E.

(1) L'invention de ces imprimeries secrètes fut due à une madame Théodon, femme du directeur général des académies royales de peinture et sculpture à Rome, morte en 1739.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), petit-fils du précédent, naquit à Paris en 1760. Il se présenta dans la carrière de la robe avec les avantages réunis de la naissance, de la fortune, d'un extérieur heureux et des dons de l'esprit. Il débuta par être avocat du roi au Châtelet, et se créa une réputation dans une place où l'on ne faisait ordinairement que la préparer. Les gens du monde accoururent, pour la première fois, à ce tribunal, pour entendre le jeune magistrat, défendant un précepteur contre l'ingratitude de son élève, une mère délaissée contre l'abandon d'une fille opulente, etc., etc. On trouvait piquant le contraste des principes austères de la justice, dans la bouche d'un homme de vingt ans, doué d'un organe touchant, et paré de toutes les grâces de son âge. Le bruit s'en répandit jusqu'à la cour; M. de Séchelles était proche parent de la duchesse de Polignac, chez laquelle il eut occasion d'être présenté à la reine : cette princesse, naturellement bienveillante, le prit sous sa protection; il en ressentit promptement les effets, par sa nomination à la première place d'avocat général au parlement qui vint à vaquer. C'est dans cette situation que le trouva la révolution de 1789, dont il embrassa les idées avec passion. Il prit les armes le 14 juillet, et à la prise de la Bastille eut deux hommes tués à ses côtés. Nommé d'abord commissaire du roi près le tribunal de cassation, il en remplit les fonctions jusqu'au moment où il fut envoyé à l'assemblée législative par le département de Paris. Il siégea à l'extrême gauche et s'abstint assez longtemps de la tribune; mais il rompit avec éclat le silence après la fameuse déclaration de Pilnitz. A cette époque, après avoir passé dans le parti des Feuillants et celui de la Gironde, il devint un des principaux membres du parti de Danton, auquel, avec Camille Desmoulins, il resta fidèle jusqu'à la mort. Le manifeste du duc de Brunswick porta, on le sait, à son comble l'exaltation révolutionnaire. Le 14 janvier 1792 Hérault prit la parole et dans une improvisation empreinte des passions du temps, il proposa et rédigea sur-le-champ le fameux projet d'adresse au peuple français. Cette pièce repoussait avec énergie toute transaction avec l'ancien régime et toute possibilité de modifier la constitution dans le but de faire tomber les armes des mains des coalisés. Le 25 du même mois il monta encore à la tribune à propos de la délibération sur les notes impérieuses envoyées par l'Autriche. Il invoqua la déclaration faite au nom de la nation française pour abdiquer tout esprit de conquête, et s'appuyant sur cette déclaration, il ajouta : « Quand on verra un « peuple sage, réglant au sein de ses foyers les

« lois sous lesquelles il lui convient de vivre, lais« sant la paix à ses voisins et cherchant l'ordre « pour lui-même ; si des ambitions ou des ven« geances osent s'armer contre le bonheur d'un « tel peuple, le monde, l'histoire et la postérité, « en le plaignant, le vengeront, et couvriront « d'un opprobre éternel ses ennemis vaincus et « même ses vainqueurs, s'il pouvait y en avoir. » L'assemblée, à la presque unanimité des voix, accueillit le projet de Hérault de Séchelles, dont voici la substance : 1° Le roi serait invité à signifier à l'empereur qu'il ne pouvait traiter avec les puissances étrangères qu'au nom de la nation française et en vertu de ses pouvoirs constitutionnels; 2° le chef de la maison d'Autriche serait interpellé pour savoir s'il entendait vivre en bonne intelligence avec la nation française et renoncer à tout traité et convention dirigés contre la souveraineté, l'indépendance et la sûreté de la nation ; 3° le défaut d'une pleine et entière satisfaction sur tous ces points avant le 1er mars suivant, le silence ou toute réponse évasive ou dilatoire, seraient considérés comme une déclaration de guerre ; 4° le roi continuerait à prendre les mesures les plus promptes pour mettre l'armée française en état d'entrer immédiatement en campagne. Bientôt après l'assemblée ne s'en tint pas là. Inquiète et irritée des lenteurs qu'elle accusait ou qu'on lui dénonçait dans l'organisation des troupes, elle choisit dans son sein une commission extraordinaire qui, conjointement avec les comités militaire et diplomatique, fut chargée de préparer les mesures de défense commandées par la situation. Le rapport fut confié à Hérault de Séchelles. On y voit déjà poindre les défiances, les dispositions qui, peu de jours après, amenèrent le 10 août. « Nous sommes, « dit-il, les représentants d'une des plus grandes « nations de l'univers : oserions-nous garantir, « sur notre responsabilité morale, qu'en négli« geant la ressource qui nous est offerte, nous « n'exposerions pas notre patrie? Si la conscience « dit à chacun de nous que nous ne pouvons pas « plus efficacement la garantir, empressons-nous « donc de prononcer la déclaration solennelle : « *Citoyens, la patrie est en danger!* Ne retardons « pas plus longtemps l'infaillible moyen d'ob« tenir du patriotisme qu'il forme enfin l'armée « qui nous est nécessaire pour repousser nos « ennemis. » Puis, faisant appel à l'esprit belliqueux de la France et aux idées qui alors allumaient toutes les têtes : « Lorsque sous Louis XIV « le despotisme, secondé par le génie de Turenne, « a tenu en échec quatre armées à la fois, croyons « avec confiance à la cause du genre humain et « au miracle de la liberté! Ah, messieurs! une « voix prophétique s'élève dans mon cœur; nous « avons fait serment d'être libres, c'est avoir fait « le serment de vaincre. Appelés à la face de « l'univers à stipuler les droits de l'humanité, « nous vengerons ces droits sacrés et impéris« sables. J'en jure par ces phalanges qui vont se « rassembler de toutes les parties de la France. » Ces paroles, qui correspondaient à l'état d'exaltation des esprits, furent couvertes d'applaudissements et suivies d'un décret conforme aux conclusions du rapporteur. C'était là, comme on le voit, la prise de possession par l'assemblée des dernières prérogatives de la royauté et en quelque sorte les préliminaires du 10 août. Cette journée en effet suivit de près ce vote. Hérault de Séchelles ne resta pas étranger à ce mouvement, poussé principalement par Danton. Le 17 août il provoqua des poursuites contre les royalistes inconstitutionnels, contre les émigrés et les prêtres non assermentés; proposa la formation d'un tribunal extraordinaire qui fut le premier pas vers ces juridictions révolutionnaires dont il devait être lui-même la victime, et c'est sur son rapport que cette mesure fut adoptée. Il fut ensuite élevé à la présidence de l'assemblée législative, et il occupait le fauteuil pendant les sanglantes journées de septembre. Après la dissolution de l'assemblée, il fut réélu membre de la convention nationale pour le département de Seine-et-Oise. Il obtint même les suffrages du parti le plus ardent en concurrence avec Pétion pour la place de maire de Paris. Le 2 novembre 1792 il fut appelé à la présidence de la convention. Il n'assista pas au procès de Louis XVI. Il était à cette époque en mission dans l'Alsace, d'où il se rendit en Savoie pour y organiser le département du Mont-Blanc avec ses trois collègues Simon, Jagot et Grégoire. Il adressa à l'assemblée une lettre d'adhésion à la condamnation du roi, sans que cette adhésion prononçât toutefois la peine de mort. De retour à son siége, il embrassa vivement le parti de la Montagne contre la Gironde, fit révoquer la commission des douze, et présidait encore à la fameuse journée du 2 juin, qui décida du sort des Girondins. Henriot, à la tête des sections et de ses canonniers, entourait la convention. Hérault de Séchelles, suivi des membres de l'assemblée, sortit pour imposer le respect dû aux lois à cette multitude insurgée; ses efforts furent vains, et il fallut livrer les députés proscrits à l'émeute triomphante. Malgré son hostilité contre le parti vaincu, Hérault de Séchelles ne voulut pas laisser impuni le triomphe d'Henriot, et il s'unit à Lacroix et à Danton pour accuser la conduite de ce chef de la populace. Après ces événements, la convention annonça qu'elle allait dévouer toutes ses forces à l'achèvement de la constitution. Hérault fut adjoint au comité de salut public pour rédiger les bases de cet acte, et présenta différents rapports sur ses diverses parties. En fait, il fut le rédacteur de la constitution de 1793, dont les garanties, tout ultradémocratiques qu'elles étaient, ne lui parurent pas encore suffisantes. Il proposa la création d'un grand juré national, dont il définit la destination en ces termes :

« C'est ici le moment de vous entretenir de ce « juré national, de cette grande institution dont « la majesté du souverain a besoin, et qui sans « doute désormais sera placé à côté de la repré- « sentation elle-même. Qui de nous en effet n'a « pas été souvent frappé d'une des plus coupables « réticences de cette constitution dont nous allons « enfin nous affranchir? Les fonctionnaires pu- « blics sont responsables, et les premiers manda- « taires du peuple ne le sont pas encore! comme « si un représentant pouvait être distingué autre- « ment que par ses devoirs et par une dette plus « rigoureuse envers la patrie! Nulle réclamation, « nul jugement ne peuvent l'atteindre; on eût « rougi de dire qu'il serait impuni; on l'a appelé « *inviolable*. Ainsi les anciens conservaient un « empereur pour le légitimer. La plus profonde « des injustices, la plus écrasante des tyrannies « nous a saisi d'effroi; nous en avons cherché le « remède dans la formation d'un grand juré des- « tiné à venger le citoyen opprimé dans sa per- « sonne, des vexations, s'il en pouvait survenir, « du corps législatif et du conseil; tribunal im- « posant et consolateur créé par le peuple à la « même heure et dans les mêmes formes qu'il « créa ses représentants; auguste asile de la « liberté où nulle vexation ne serait pardonnée « et où le mandataire coupable n'échapperait pas « plus à la justice qu'à l'opinion. » On peut croire que Hérault, dans cette conception assez étrange, avait la pensée de mettre un terme aux excès issus de la dictature conventionnelle; quoi qu'il en soit, jamais elle n'aboutit à une application. La constitution votée fut soumise à la sanction du peuple. Les députés de tous les départements furent réunis pour assister à la fête qui devait se célébrer à propos de son inauguration. Cette fête fut fixée au 10 août 1793. Elle devait être présidée par le président de la convention, et en cette circonstance, Hérault eut le dangereux honneur de l'emporter sur Robespierre. Toutes les pompes révolutionnaires furent déployées à cette occasion. Hérault prit plusieurs fois la parole dans cette journée. Devant l'arc triomphal érigé en leur honneur, il harangua les femmes qui s'étaient portées sur Versailles le 6 octobre, et qui, assises sur des affûts de canon, assistaient à la cérémonie. De là il alla sur la place de la Révolution brûler de sa main les insignes de la royauté et de l'aristocratie devant une foule que les écrits du temps ne portent pas à moins de huit cent mille âmes. Puis, en passant devant l'hôtel des Invalides, où il harangua encore le peuple, le président de la convention se rendit au Champ de Mars où il proclama le recensement des votes des assemblées primaires acceptant la constitution. « Français, dit-il, vos mandataires « ont interrogé dans quatre-vingt-sept départe- « ments votre raison et votre conscience; quatre- « vingt-sept départements ont accepté l'acte « constitutionnel que nous vous avions présenté. « Jamais un vœu plus unanime n'a organisé une « république plus grande et plus populaire. Il y « a un an notre territoire était occupé par l'en- « nemi : nous avons proclamé la république; « nous fûmes vainqueurs. Maintenant, tandis que « nous constituons la France, l'Europe l'attaque « de toutes parts : jurons de défendre la consti- « tution jusqu'à la mort; la république est éter- « nelle. » La fête se termina par une cérémonie en l'honneur des citoyens morts sur les champs de bataille en combattant les ennemis. Le rédacteur de la constitution de 93 fut le héros et en quelque sorte le pontife de cette fête. On prétend que Robespierre en conçut une jalousie qui devait en conduire l'objet à l'échafaud. Membre du comité de salut public, Hérault de Séchelles participa à toutes les mesures que prit ce terrible gouvernement. Malgré l'élégance de ses formes et la distinction de ses manières, il avait adopté les allures et le ton de cette époque. On raconte qu'un jour Lavater, qu'il avait beaucoup connu en Suisse avant la révolution, lui écrivit pour lui témoigner sa surprise de ce qu'un homme de ses mœurs et de son caractère « consentît à devenir « le complice de quelques scélérats grossiers, « ignorants et stupides. » Hérault était au comité de salut public quand on lui remit cette lettre; il la lut, et la fit passer en souriant à son plus proche voisin : « Ces gens-là, dit-il, ne com- « prennent pas notre situation. » Il s'absenta du comité de salut public pour aller installer la terreur et les tribunaux révolutionnaires dans les départements du Mont-Blanc et du Haut-Rhin. Mais déjà les jours du parti dantoniste étaient comptés à leur tour. Le 16 décembre 1793, Hérault fut dénoncé par Bourdon, de l'Oise, comme ex-noble et comme entretenant des liaisons avec les ennemis de la république. Il fut défendu avec chaleur par Couthon et Berthollet; il se hâta de rentrer à la convention et s'y justifia par ces paroles : « Si avoir été jeté par le hasard de la « naissance dans une caste que Lepelletier et « moi n'avons jamais cessé de combattre et de « mépriser, est un crime qu'il me reste à expier; « si je dois encore à la liberté de nouveaux sacri- « fices, je prie la convention d'accepter ma dé- « mission de membre du comité de salut public. » L'assemblée ordonna l'impression de son discours et refusa sa démission. Mais peu de temps après, Robespierre l'enveloppa dans la prétendue conspiration ourdie par Danton, Lacroix, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, etc., « pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie. » Il fut emprisonné au Luxembourg le 19 mars 1794, et on remarqua qu'il y reprit son humeur enjouée et ses manières d'homme du monde. Le 31 mars, St-Just le dénonça, dans son rapport contre Danton et les dantonistes, comme un des instruments les plus actifs de cette conspiration. « Hérault, dit-il, fut « le complice de Fabre et de l'étranger. Il s'était

« placé à la tête des affaires diplomatiques ; il « mit tout en usage pour éventer les projets du « gouvernement : par lui les délibérations les « plus secrètes du comité sur les affaires étran- « gères étaient communiquées aux gouverne- « ments ennemis. Il fit faire plusieurs voyages à « Dubuisson en Suisse, pour y conspirer sous le « cachet même de la république. Nous nous rap- « pelons qu'Hérault fut avec dégoût le témoin « muet de ceux qui tracèrent le plan de la con- « stitution, dont il se fit adroitement le rappor- « teur éhonté. » C'est avec ces calomnies absurdes et hideuses que le parti révolutionnaire se déci- mait lui-même. Devant le tribunal révolutionnaire, Hérault déploya la même fermeté que Danton. In- terrogé sur ses prénoms : « Je m'appelle Marie- « Jean, répondit-il, noms peu saillants, même « parmi les saints. » Il entendit son jugement sans émotion et montra un sang-froid à toute épreuve. S'approchant de Camille Desmoulins, dont la colère éclatait : « Mon ami, lui dit-il, mon- « trons que nous savons mourir. » Il conserva ce calme jusqu'au pied de l'échafaud ; on le vit sur la route parler affectueusement à ses col- lègues, en s'interrompant pour saluer les per- sonnes qu'il reconnaissait. Sur le point de monter les funèbres gradins, il voulut embrasser Danton. Le bourreau s'y opposa. Dans sa prison, il était revenu à ses goûts littéraires et prépara l'édition d'un ouvrage intitulé *Théorie de l'ambition*. Cet écrit a été publié pour la première fois en 1802, in-8°, par M. J. B. Salgues, qui y a joint quelques notes. En outre on a de lui : 1° *Éloge de Suger, abbé de St-Denis*, Paris, 1779, in-8°; 2° *Visite à Buffon*, 1785, in-8°. Cette production a été réim- primée en l'an 9 (1802), Paris, in-8°, sous le titre de *Voyage à Montbar*, avec des notes assez cu- rieuses (*voy.* BUFFON); nouvelle édition, Paris et Dijon, 1829, in-12. L'éditeur (M. Solvet) y a joint divers écrits du même auteur, dont la plupart avaient été recueillis, depuis sa mort, dans des feuilles périodiques, notamment dans le premier volume du *Magasin encyclopédique*, 1795. En voici la liste : 1. *Réflexions sur la déclamation et sur Thomas* (1); 2. *Notes sur la conversation, trouvées dans le portefeuille d'un homme du monde, qui a vécu avec plusieurs hommes célèbres du siècle ;* 3. *Éloge d'Athanase Auger*, lu à la séance publique de la société des Neuf Sœurs, le 25 mars 1790. 4. *Pensées et anecdotes*. 3° *Détails sur la société d'Olten*, Paris, 1790, in-8°; 4° enfin le *Rapport sur la constitution de* 1793 a été publié la même année dans un livre in-24, qui a pour titre : *Con- stitution du peuple français ;* précédée du rapport de Hérault de Séchelles, et d'idées préliminaires attribuées à Alexandre Tournon, auteur des *Révolutions de Paris*, guillotiné le 22 messidor an 2. Z.

(1) Dans ses Réflexions sur la déclamation, Hérault de Sé- chelles rapporte qu'il avait pris des leçons de déclamation de mademoiselle Clairon. Il raconte ainsi leur première entrevue : « Avez-vous de la voix! me dit-elle la première fois que je la vis. « Un peu surpris de la question, et d'ailleurs ne sachant trop « que dire, je répondis : J'en ai comme tout le monde, made- « moiselle. — Eh bien, il faut vous en faire une. »

HERBART (JEAN-FRÉDÉRIC), l'un des plus cé- lèbres philosophes allemands de notre siècle, naquit à Oldenbourg le 4 mai 1776. Son père, membre du tribunal de cette ville, fut son pre- mier maître. Après avoir passé par les différents établissements d'instruction de sa ville natale, le jeune Herbart se rendit à Iéna pour y suivre les cours de l'université. A l'âge de douze ans les doctrines de Wolf et de Kant lui étaient déjà fa- milières. C'était une excellente préparation pour suivre avec fruit les leçons de Fichte. Il commença par les goûter beaucoup ; mais il n'avait pas en- core quitté l'université d'Iéna, que déjà il sentit l'impossibilité de suivre son nouveau maître jus- qu'au bout. Depuis lors la différence des opinions entre le maître et le disciple devint encore plus tranchée. En quittant Iéna, Herbart se rendit à Berne, où une place de précepteur l'attendait, et où il fit la connaissance du célèbre Pestalozzi. En 1802 il alla à Gœttingue, y donna des leçons particulières de philosophie jusqu'en 1805, époque à laquelle il fut nommé professeur extraordinaire dans cette ville. Il y enseigna avec assez d'éclat pour qu'en 1808 il obtînt une chaire de philoso- phie à Kœnigsberg, où il fit en outre partie du conseil des écoles en 1829, et devint plus tard membre honoraire du consistoire et du Collegium scholasticum. Sa réputation croissante le rappela en 1833 à Gœttingue, où il joignit à la qualité de professeur titulaire de philosophie la dignité de conseiller aulique. Il y resta jusqu'à sa mort, arrivée le 14 août 1841. La philosophie de Her- bart est une réaction contre l'idéalisme. Elle tient tout à la fois de l'empirisme de Locke ou de Condillac, du monadisme de Leibnitz, du criti- cisme de Kant, et du dynamisme mathématique de Bardili, sans préjudice d'une forte part d'origina- lité. Elle n'est point morte avec son auteur ; elle compte même des représentants d'un mérite su- périeur, tels que MM. Drobisch, Exner, Tante, Kupp, Hartenstein, Bobeck, Strumpell, Loss, Griepenkerl, Roer, Petoecz, etc. Nous essayerons d'en donner une idée. L'idéalisme est en con- tradiction avec l'instinct rationnel du genre hu- main, avec nos croyances les plus évidentes. Il y a quelque chose de réel en nous, et hors de nous ; nous ne sommes pas simple pensée, pas plus que les choses ne sont simples phénomènes. Mais il est vrai de dire que nous ne connaissons aucune réalité en soi, parce que toute réalité est im- muable, et que le muable seul est connu. Les notions qui semblent indiquer des réalités im- muables, réalités qui dès lors seraient connues, puisque nous en aurions des idées, n'ont réelle- ment point d'objet réel, d'objet connu. C'est ainsi que la notion de substance n'indique que le con- traire de la notion d'accident, à savoir, l'indépen- dance. Si l'on y ajoute celle de principe, de

cause, on obtient celles de mouvement et de vie. Puisque les réalités en soi nous sont inconnues, elles ne peuvent être l'objet d'aucune science, pas même de la métaphysique. Ce que nous pouvons savoir se réduit à des idées, et la philosophie n'est qu'un travail scientifique destiné à rectifier les notions relatives à la connaissance de ce qui est donné dans la conscience. Cette connaissance se présente, il est vrai, sous un double et contradictoire aspect. De là le scepticisme et l'idéalisme comme conséquence systématique : on a douté successivement de l'objectivité des qualités secondes et premières des corps, de l'existence des corps eux-mêmes, et l'on est resté avec la pensée pure de Descartes, le *cogito, ergo sum*, attribuée cependant à une activité pure. Il faut bien que cette activité ait un sujet, qu'il y ait un *être* actif. L'idéalisme pur est donc insoutenable. Mais il est vrai aussi que l'être comme tel, l'être pur, l'existence absolue n'est point une réalité en soi ou distincte de la chose dont il est affermi, ce que Kant avait déjà remarqué. Qu'est-ce donc que l'être? c'est la position absolue de ce qui est réellement : c'est-à-dire, une position telle que la chose dont l'existence est reconnue subsiste encore lorsqu'on ne la pense plus; c'est, en d'autres termes, l'existence indépendante de la chose pensée, à l'égard même de la pensée. La notion d'être ou de réalité absolue n'est donc qu'une manière de concevoir les choses *sans rapport avec la pensée*. L'affirmation d'un pareil être, de l'être véritable, n'est possible ou légitime qu'à ces trois conditions : que la qualité de ce qui est affirmé comme existant soit positive; qu'elle soit simple; qu'elle ne soit pas une quantité divisible dans le temps ou l'espace. Le réel n'est donc pas un continu : c'est-à-dire qu'il est en dehors du temps et de l'espace; ses rapports seuls y sont compris. D'où il suit que l'être véritable, en soi, n'est ni infini ni fini. La métaphysique, qui n'est qu'un autre nom donné à la philosophie, se divise en trois parties : la théorie de l'être, qu'on appelle d'un seul mot *ontologie*, celle de l'être corporel ou la *synéchologie*, et celle de la connaissance des idées ou *eidologie*. Nous venons de dire que l'être, en tant qu'il est connu, se résout en qualités, et que ces qualités ne doivent pas être séparées, si l'on veut avoir l'être dans sa plénitude, de la substance, ni la substance de la raison immédiate des qualités ou de l'essence. L'être qualifié, le *quale*, est donc l'être réel, véritable, absolu; autant de *qual a* ou d'êtres qualifiés, de groupes ou de systèmes de qualités, autant d'êtres absolus ou de substances véritables. Ce qu'il y a de réel pour nous dans les choses est donc ce par quoi nous en sommes affectés, ce qui engendre sensation et perception dans l'âme humaine. Tout ce que nous en pensons du reste n'est qu'idée. D'où il faut conclure, contrairement aux idées reçues depuis longtemps en philosophie, mais peu d'accord avec le sens commun, qu'il n'y a de substantiel ou de réel dans les choses que ce qui était regardé comme non substantiel, comme un *accident*, et que ce qui a passé jusqu'ici pour *substantiel* n'est en réalité que l'un idéal, le rapport respectif de toutes les réalités sensibles formant entre elles un système réel, un tout, une chose. Les objets ne sont donc que des assemblages de réalités, de monades, de molécules, sans aucune réalité substantielle plus profonde, de la même manière que la voie lactée n'est qu'un assemblage d'étoiles indistinctes à l'œil nu. Ces monades au surplus sont réellement reliées entre elles comme elles semblent l'être; et lorsqu'elles ne paraissent pas l'être, c'est qu'elles ne le sont pas en fait. La notion de réalité, appliquée à une chose, ne dit rien de plus que celle de simplicité absolue, d'immutabilité et de négation de quantité ou d'espace et de temps dans la position absolue. Cette position ou affirmation, si elle a une valeur objective, exclut donc toute relativité, toute dépendance et limitation de l'essence. Or, c'est un fait qu'il existe des réalités de cette nature, et plusieurs réunies formant des touts. La cause de cette réunion nous est inconnue et le sera toujours, parce qu'elle est en dehors de l'expérience, et que la métaphysique ne peut s'élever au-dessus de ce qui est donné. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de *concilier* les formes logiques de la pensée avec les formes de la réalité, c'est-à-dire de faire comprendre ces dernières en pénétrant dans leur idée; mais cette idée ne donne pas la cause de la liaison des réalités. On ne peut pas expliquer ce fait par des forces qui seraient comme des bras invisibles au moyen desquels les réalités s'accrocheraient entre elles; car outre que ces forces supposeraient à leur tour de nouvelles substances, il est clair, quand on y réfléchit, que le mot force ne signifie en général que l'effet même supposé, conçu comme possible, c'est-à-dire la cause, la puissance. Mais une cause qui n'agit pas est une contradiction : les notions de cause et d'effet sont corrélatives. On comprend bien cependant qu'un groupe de réalités n'est possible qu'à la condition que l'une d'elles devienne centre pour les autres; mais cette réalité centrale n'est pas cause immanente des différents caractères qui se manifestent dans le système entier; il y a autant de causes que de phénomènes divers; seulement, tous ces phénomènes apparaissant ensemble, chacun, en vertu de sa cause propre, donne lieu au phénomène total et complexe. La réalité centrale y joue le rôle de substance, et les autres celui d'accident. Cette idée de la réalité substantielle et complexe des choses sert à expliquer comment les objets peuvent changer : c'est que des réalités se désagrègent, ou que d'autres s'agrègent, ou bien enfin que ces deux phénomènes ont lieu en même temps. Il n'y a de cette manière aucun changement intérieur ou substantiel proprement dit, aucune détermination de soi-même, aucun

devenir, aucune vie, aucun *être* vivant; les monades sont et demeurent immuables; elles ne *deviennent* pas différentes sous le rapport de la qualité, mais elles *sont* originellement différentes les unes des autres, et conservent chacune leurs qualités sans changement. Ce qu'on appelle le changement des choses n'est que la conséquence d'un va-et-vient des monades, mouvement dont la cause première est inexplicable. Tout ce que peut faire ici la métaphysique, la science, c'est de dire : si telles et telles monades se combinent de telle ou telle manière, il en résulte tels et tels phénomènes; ou bien, si tels et tels phénomènes sont donnés, telles et telles monades doivent s'être agrégées. Toutefois l'expérience interne ou du moi, que nous considérons comme un être simple, paraît démentir cette explication des choses, puisque nos états sont variables. Mais ce n'est là qu'une fausse apparence; il suffit en effet pour expliquer le changement de nos états internes que le rapport de la réalité moi avec la réalité non-moi varie. Et d'un autre côté, pour qu'il en soit ainsi, la multiplicité et la diversité des choses extérieures, le changement de leurs rapports avec notre âme suffit pour expliquer le changement de nos propres états, malgré la permanence du moi et de ses états absolus, et même à cause de cette permanence. C'est ainsi que le bleu, placé à côté du noir, paraît blanc, et à côté du blanc paraît noir. Telle est l'explication la plus générale donnée par Herbart de la nature des choses, de leur réalité ou de leur idéalité, de leur connaissance, de leur apparence, de leur permanence et de leur changement. Cette explication domine la synéchologie, ou la théorie des différents systèmes visibles qui composent le monde. Il démontre parfaitement, dans son système, que l'étendue ne faisant point partie des corps, ni même de la matière, la question de la divisibilité finie ou à l'infini des corps tombe d'elle-même; que le repos et le mouvement ne sont que des idées de rapport, ainsi que l'attraction et la répulsion. Le monde du dedans se prête à une explication analogue. Seulement, l'âme ne peut avoir d'initiative, et l'activité libre se trouve un peu compromise. La volonté, ou plutôt la volition, s'explique par des représentations prédominantes; ce qui ramène les actes de l'âme à des mouvements expliqués par une sorte de mécanique dont les états de l'âme seraient comme les forces ou puissances. Et cependant il y a une morale; mais au lieu d'avoir pour fondement la notion d'un bien pratique obligatoire, elle se résoudrait plutôt en une esthétique qui aurait pour but fondamental le perfectionnement de nous-mêmes par la pratique d'actes propres à nous donner un plus haut degré de beauté. C'est aussi d'après l'idée d'ordre, d'après la notion de cause finale, qu'il voit briller dans le monde, que notre philosophe affirme l'existence d'un ordonnateur suprême. Herbart a beaucoup écrit, et l'on verra par la liste de ses ouvrages qu'il s'est aussi occupé tout spécialement de l'éducation : 1° *Examen et développement scientifique de l'idée de Pestalozzi sur un a b c de l'intuition*, Gœttingue, 1802, in-8°; 2e édit., augmentée d'un mémoire sur la pédagogie en général, ibid., 1804. Ce mémoire est sans doute le même que celui qui parut séparément sous ce titre; 2° *Pédagogique universelle*, Gœttingue, 1806. Cet ouvrage est rapporté par quelques biographes à l'année 1808, avec ce titre plus étendu : *Pédagogique universelle, dérivée du but même de l'éducation*. 3° *Courte exposition d'un plan de leçons de philosophie;* Gœttingue, 1804, in-8°; 4° *De Platonici systematis fundamento commentatio;* ibid., 1805, in-8°; 5° *Principaux points de la métaphysique*, ibid., 1808, in-8°; 6° *Introduction à la philosophie*, Kœnigsberg, 1813; 2e édit., 1821, in-8°; 7° *De ma querelle avec la philosophie à la mode*, Kœnigsberg, 1814, in-8°; 8° *Theoriæ de attractione elementorum principia metaphysica*, sect. 1 et 2, Kœnigsberg, 1815, in-8°; 2e édit. 1821; 9° *Manuel de psychologie*, Kœnigsberg, 1816, in-8°; d'autres placent cet ouvrage sous la date de 1813; 10° *Dialogues sur le mal*, Gœttingue, 1817, in-8°; 11° *De la bonne chose, contre M. le professeur Steffens*, Leipsick, 1819, in-8°; 12° *De la possibilité et de la nécessité d'appliquer les mathématiques à la psychologie*, Kœnigsberg, 1822, in-8°, ouvrage auquel se rattachent les deux suivants : 13° *De attentionis mensura, causisque primariis;* et 14° *Psychologiæ principia statico et mecanico exemplo illustrata*, etc., Kœnigsberg, 1822, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont comme l'introduction au suivant : 15° *Psychologie comme science, nouvellement fondée sur l'expérience, la métaphysique et les mathématiques*, Kœnigsberg, 1824-1825, 2 vol. in-8°; 16° *Métaphysique universelle, avec des appendices sur la théorie philosophique de la nature*, Kœnigsberg, 1828, première partie. A cet ouvrage se rattache un mémoire du docteur Rodiger, ayant pour titre : *De la réforme de la philosophie par la métaphysique de Herbart, dans les Controverses théologiques et philosophiques*, t. 2, mémoire 2e, p. 3-55; 17° *Courte encyclopédie de la philosophie, du point de vue pratique*, Kœnigsberg, 1831. On trouve une idée suffisante de la philosophie spéculative de l'auteur dans ce dernier ouvrage, chap. 15 et 16 de la *Théorie élémentaire* et dans la *Méthodologie;* 18° *Logique*, Gœttingue, 1836; 19° *Du libre arbitre*, ibid., 1836; 20° quelques mémoires ou comptes rendus publiés dans divers recueils : ainsi les archives philosophiques de Kœnigsberg renferment du même auteur des dissertations sur la *Psychologie* et *l'Histoire de la philosophie*. Il a fait en outre une *préface* aux œuvres posthumes de Krause, publiées par M. d'Auerswald, et un mémoire *sur les obstacles à la parfaite intelligence des premiers principes de la philosophie pratique*, Kœnigsberg, 1812; M. W. E. de Keiserlingh, un disciple de Herbart, a publié en 1817, Kœnigsberg, in-8°, un parallèle entre le système

de Herbart et celui de Fichte. En 1853, M. Harstenstein a lu à l'Académie de Berlin un mémoire sur la philosophie de Herbart en général. J. T—T.

HERBELOT (BARTHÉLEMY D'), né à Paris le 14 décembre 1625, eut à peine achevé ses études qu'il s'adonna à la littérature orientale, et acquit successivement la connaissance de l'arabe, de l'hébreu, des dialectes qui s'y rattachent et du persan. Poussé par le désir de se perfectionner dans les langues orientales, il parcourut l'Italie, vint à Rome, où il mérita l'estime et l'amitié des cardinaux Barberini et Grimaldi, d'Holstenius et d'Allatius; et, à son retour à Paris, il reçut une pension de la munificence du surintendant Fouquet. Après la disgrâce de ce ministre, il obtint la charge de secrétaire interprète du roi pour les langues orientales. Au bout de quelques années, il fit un second voyage en Italie, et recueillit partout sur son passage les témoignages les plus flatteurs de l'estime que lui portaient les personnages les plus distingués par leur rang ou par leur savoir. Ferdinand II, grand-duc de Toscane, qu'il rencontra à Livourne, lui fit promettre de venir à Florence. Lors de l'arrivée d'Herbelot dans cette ville, un secrétaire d'État vint au-devant de lui, et le conduisit dans le palais du prince, où un appartement richement décoré, une table servie avec délicatesse, et un carrosse à la livrée du grand-duc lui étaient destinés. Vers ce même temps, on vendit à Florence une bibliothèque où se trouvaient plusieurs manuscrits en langues orientales : Ferdinand chargea d'Herbelot de l'examiner, de mettre à part les meilleurs articles, et d'en indiquer la valeur. Le choix ayant été fait, le grand-duc acheta les livres indiqués, et en fit présent à d'Herbelot, comme à la personne qui pouvait en faire le meilleur usage. Malgré ce généreux traitement, ce savant orientaliste revint en France, où l'appelaient les vives instances de Colbert. Le roi l'entretint plusieurs fois, le gratifia d'une pension, et, à la mort de Pierre d'Auvergne, le nomma pour remplir la chaire de langue syriaque au collége royal. D'Herbelot mourut à Paris le 8 décembre 1695, succombant à une courte maladie. On lui doit la *Bibliothèque orientale*, ou *Dictionnaire universel, contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient*, Paris, 1697, in-fol. D'Herbelot consacra une grande partie de sa vie à rassembler les matériaux de ce grand ouvrage, mais n'eut point la satisfaction de le publier. Ce fut Galland qui le mit en ordre, et en soigna l'impression. La *Bibliothèque orientale*, considérée dans ses détails, est, pour le 17e siècle, ce que fut, pour le 18e, l'Histoire des Huns, avec cette différence que d'Herbelot fraya la route, et fut souvent copié par de Guignes. L'un et l'autre de ces célèbres orientalistes eurent une érudition prodigieuse; et l'on a peine à se persuader que la vie de l'homme le plus laborieux ait suffi pour rassembler les richesses contenues dans ce recueil. Que l'on réfléchisse au nombre de chroniques arabes, turques ou persanes dont la *Bibliothèque orientale* offre les extraits; à l'immense étendue de la Biographie de Hadjy Khalfa (*voy.* ce nom) dont elle offre la traduction abrégée; aux connaissances accessoires nécessaires dans une semblable entreprise, et l'on se formera une idée de l'érudition, de la persévérance, de l'activité de d'Herbelot. A la vérité, on peut lui reprocher le défaut de critique, et l'absence de l'harmonie ou de la concordance qui devrait régner, dans cet ouvrage, entre les diverses parties dont il se compose. Mais la mort surprit l'auteur avant la fin de son travail; et, d'ailleurs, il avait adopté un plan trop vaste pour le perfectionner dans tous ses détails. Cette tâche eût dû être celle de ses derniers éditeurs (1); mais ils se sont bornés à l'addition ou bien au développement de quelques articles, sans corriger aucune erreur de fait ou de date : ainsi la littérature orientale attend encore qu'un homme habile, examinant avec critique tous les articles de cette Bibliothèque, les mette en accord les uns avec les autres, et fasse disparaître les fautes que le temps y a signalées. D'Herbelot avait composé divers autres ouvrages, dont aucun n'a vu le jour, tels qu'une Anthologie, et un Dictionnaire arabe, persan et turc, en 3 volumes in-fol. Pendant sa résidence à Florence, il avait écrit, en italien, un catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque palatine. Ce catalogue, qui ne contient que la quatrième partie des manuscrits de cette Bibliothèque, a été traduit en latin et augmenté par Renaudot, et on le trouve dans le tome 3 des *Amœnit. litterariæ* de Schelhorn. J—N.

HERBERAY (NICOLAS DE), seigneur des Essars, gentilhomme picard, vivait au 16e siècle. Il prend les qualités de commissaire ordinaire de l'artillerie du roi « et lieutenant en icelle, ès pays et gouvernement de Picardie, de M. de Brissac, grand « maître et capitaine général d'icelle artillerie. » Ce sont les seules particularités que l'on connaisse de sa vie. On croit qu'il mourut en 1552. On a de lui : 1° *Le premier livre d'Amadis de Gaule*, traduit nouvellement d'espagnol en français, 1540, in-fol. Il traduisit les sept livres suivants : ce fut en 1548 que le huitième vit le jour. On doit à Boileau de Bullion la traduction du neuvième (*voy.* G. BOILEAU). Les cinq suivants furent traduits par Gohorry (*voy.* GOHORRY et G. AUBERT de Poitiers); Gohorry ne fut qu'éditeur du 13e, dont la traduction est d'Antoine Tyron. Les livres 16e à

(1) L'édition de la Haye, 1777-79-82, en 4 volumes in-4°, est enrichie des corrections et additions de Schultens et de Reiske, et d'un Supplément par le P. Visdelou et A. Galland. Les pièces les plus remarquables de ce supplement sont une *Histoire de la grande Tartarie* et la traduction du monument de Si-gan-fou, avec une paraphrase, etc. (*voy.* KIRCHER). Ce supplément avait été imprimé in-fol., en 1780, pour faire suite à l'édition de Maëstricht, 1776, qui n'est guère qu'une réimpression de l'ancienne. On a aussi tiré, in-fol., un petit nombre d'exemplaires des additions de Schultens. L'édition que Desessarts a donnée en 1782, 6 vol. in-8°, offre seulement un abrégé à l'usage des gens du monde qui cherchent les anecdotes plutôt que l'érudition.

21e furent traduits par G. Chapuis (*voy.* G. Chapuis). C'est là que finit l'ouvrage espagnol. Il existe de ces vingt et un livres une réimpression dans le format in-16. Un anonyme a composé des livres 22, 23 et 24, imprimés in-8°, et annoncés comme traduits de l'espagnol. Un extrait des vingt et un livres a été fait sous le titre de *Trésor de tous les livres d'Amadis de Gaule*, 1582, 2 vol. in-16; 1605, 2 vol. in-16. 2° *Le premier livre de la Chronique du très-vaillant et redouté dom Florès de Grèce*, 1552, in-fol. Il annonce avoir mis cet ouvrage en français, d'après un vieux manuscrit: la mort l'empêcha de publier un second livre qu'il avait promis. 3° *Les sept livres de Flavius Josèphe*, traduits en français. Niceron ne cite qu'une édition qu'il date de 1557, in-fol.: ce serait donc un ouvrage posthume. 4° *L'Orloge des princes*, traduit de l'espagnol (*voy.* A. de Guevara). Niceron, d'après Lacroix du Maine et Duverdier, parle de trois autres opuscules d'Herberay, qui ne méritent pas d'être mentionnés. A. B—t.

HERBERS, trouvère du 13e siècle. On ne connaît aucun détail de sa vie, si ce n'est qu'il a composé un roman en vers, et qu'il l'a dédié à Philippe, fils de Louis IX, roi de France. Encore ignorerait-on son nom, s'il n'avait pris soin de se nommer au début de son poëme :

> Un blans moinnes de bone vie
> De Haute-Selve l'abaie,
> A ceste estoire novellée,
> Par biau latin l'a ordenée.
> Herbers la velt en romanz trère,
> Et del romanz un livre fère
> El non et en la révérence
> Del fils Phelippe au roi de France
> Looy, c'om doit tant loer.

L'ouvrage que Herbers a pris pour modèle est l'*Historia septem sapientum*, de dam Jean, moine de Haute-Selve, dans lequel se trouvent les contes qui, venus en partie de l'Orient, ont passé ensuite dans la littérature de tous les peuples de l'Europe, et ont été souvent remaniés et reproduits avec des changements. Quoique Herbers n'annonce qu'une traduction, il s'est donné de grandes libertés à l'égard de l'original, et a mis dans sa composition beaucoup de contes pris ailleurs que dans l'*Historia septem sapientum*. Il a intitulé son ouvrage *Dolopathos*, d'après le principal héros, qui est censé roi de Sicile. Bien que connu des littérateurs, ce poëme n'a jamais été publié. M. Leroux de Lincy en a donné l'analyse suivie d'amples extraits. D'après ce savant : « Les éléments divers dont le poëme d'Herbers se compose ont été mis en œuvre avec beaucoup d'art, « et le trouvère a toujours fait preuve, sinon « d'une haute intelligence, au moins d'une *ingéniosité* très-remarquable. Il raconte bien, et c'est « une grande qualité dans un livre qui se compose « de douze récits différents... Herbers était un « homme qui possédait toutes les sciences de son « époque. Certains auteurs classiques latins lui « étaient familiers, comme le prouvent plusieurs « passages de son roman. On peut croire qu'il savait l'hébreu et même l'arabe, et le conte de la « *Livre de chair*, qu'il a imité le premier en Occident (et dont Shakspeare a profité dans la « suite pour une de ses tragédies), les connaissances médicales qu'il se plaît à montrer, et les « contes orientaux qu'il aime à reproduire, justifient suffisamment cette conjecture (1). » Les contes du *Dolopathos* ont dans la suite été imités par d'autres romanciers. Il n'existe à la bibliothèque de Paris qu'un seul manuscrit complet du *Dolopathos*, provenant de la Sorbonne, où il avait le numéro 351. Un autre manuscrit de la même bibliothèque, fonds de du Cange, numéro 27, n'est pas complet. D—g.

HERBERSTEIN (Sigismond baron de), diplomate et historien allemand, naquit le 13 août 1486, à Vippach en Carniole. Il étudia d'abord la jurisprudence, embrassa ensuite l'état militaire, et se distingua dans la guerre contre les Turcs. L'empereur le nomma commandant de toute la cavalerie de la Styrie, le créa chevalier, et lui conféra la dignité de conseiller aulique. Herberstein fut honoré de diverses missions : en 1516, on l'envoya en Danemarck pour essayer de détourner Christian II de sa folle passion pour Dyveke : en 1517 et en 1526, il alla comme ambassadeur en Russie, et plus tard à Constantinople; enfin il parcourut la plus grande partie de l'Europe. Ses travaux furent récompensés par la dignité de conseiller privé et celle de président de la chambre des finances d'Autriche. Il renonça à la vie publique en 1553, et mourut le 28 mars 1566. On a de lui : *Rerum Moscoviticarum commentarii quibus Russiæ ac metropolis ejus Moscoviæ descriptio, chorographicæ tabulæ, religionis indicatio, modus excipiendi et tractandi oratores, itineraria in Moscoviam duo et alia quædam continentur*, Bâle, 1556, in-fol., avec des figures en bois et des cartes grossièrement dessinées, ibid., 1571; Anvers, 1557, in-8°. Ce livre a été traduit en allemand sous différents titres, Vienne, 1557; ibid., 1618, in-fol. avec figures; Bâle, 1563, in-fol. avec fig.; Francfort, 1579, in-fol. avec fig.; et en italien, Venise, 1558, in-4°. Tous les auteurs qui ont écrit sur la Russie conviennent que l'ouvrage d'Herberstein est le meilleur sur les temps anciens de cet État. On reconnaît que ce diplomate était un observateur judicieux, et qu'il ne négligeait rien pour s'instruire, de sorte que l'on peut encore le consulter avec fruit. On trouve des extraits de son livre dans le *Poloniæ historiæ corpus* de J. Pistorius, dans le tome 3 du recueil d'Alexandre Gaguin, intitulé *Rerum polonicarum*, et dans le tome 3 de Ramusio. Il est tout entier dans le *Rerum moscoviticarum autores varii*, Francfort, 1600, 1 vol. in-fol. Camus a commis une singulière méprise dans la table de ses *Mémoires sur les grands et petits voyages*, en

(1) A la suite de l'*Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe*, par A. Loiseleur Deslongchamps, Paris, 1838.

faisant deux personnages de S. Herberstan et de S. Herberstein. Il a été induit en erreur par la manière dont le nom de cet auteur est écrit dans le recueil de Ramusio. Ce savant bibliographe observe d'ailleurs, avec raison, que l'on ne peut pas dire que les extraits qui se trouvent dans la dixième partie des *Petits voyages* soient réellement la copie de ce que le baron de Herberstein avait écrit (1). E—s.

HERBERSTEIN (Charles, comte de), évêque de Laybach en Carniole, naquit en 1722, et fut nommé évêque à la fin de 1772. Le commencement de son épiscopat n'offrit rien de remarquable; et il fut peu question de lui jusqu'à l'avénement de Joseph II au trône. Mais alors il se fit connaître par sa complaisance à seconder les vues de ce prince pour les réformes ecclésiastiques, soit qu'en cela il obéît à d'anciens préjugés, soit qu'il fût excité par le désir de faire sa cour. Ce qui est certain, c'est qu'il se montra des plus ardents à se prêter à toutes les innovations. Il prit sous sa protection les livres et la doctrine des nouveaux canonistes qui s'appliquaient alors avec tant de zèle à changer l'enseignement en Allemagne. Des plaintes ayant été portées contre lui à ce sujet, l'empereur rendit, le 27 novembre 1781, un décret qui le louait au contraire de son zèle, et le proposait aux autres évêques comme un modèle. M. de Herberstein se mit en devoir de mériter de plus en plus ces éloges. Dans une lettre pastorale qu'il adressa, en 1782, au clergé et aux fidèles de son diocèse, il prétendit exposer, d'après la tradition, les droits des princes, ceux des évêques et ceux du pape; car c'était dans cet ordre qu'il les plaçait. La part du pape, dans cette distribution de pouvoirs, est fort mince; mais en revanche, celle du prince est très-étendue. M. de Herberstein, entre autres, y exalte les décrets de Joseph II sur les matières ecclésiastiques. Non seulement il approuve que ce prince eût supprimé plusieurs ordres religieux; il fait même le procès à cette profession en général, et il s'étonne qu'on ait prétendu ajouter une nouvelle perfection à celle de l'Évangile, comme si la profession religieuse n'était pas la pratique des conseils évangéliques, et comme si un état qui avait donné à l'Église depuis quinze siècles tant de grands exemples de vertus et de sainteté eût dû être peint par un évêque instruisant son peuple des mêmes couleurs sous lesquelles le représentent les protestants et les incrédules. Aussi le ton de mépris et d'ironie avec lequel le prélat parlait des ordres religieux parut-il doublement déplacé dans sa bouche. La lettre pastorale mécontenta donc à la fois et ses collègues, et tous ceux qui s'intéressaient à la religion, et surtout Pie VI, qui le fit sentir à l'évêque dans son voyage à Vienne, en 1782. Ce fut peut-être une raison de plus pour l'empereur de protéger un prélat qui le servait si bien par ses actions et ses écrits. Ayant résolu de joindre à ses autres changements une nouvelle circonscription des évêchés de ses États, il imagina de faire de Laybach une métropole, dans l'intention assez claire de récompenser le dévouement de M. de Herberstein. Le pape ne se refusait point à la mesure en elle-même; mais il désirait qu'elle fût différée jusqu'à la mort de cet évêque, qui ne méritait pas à ses yeux une telle faveur. Pie VI s'en expliqua ainsi dans un bref du 7 janvier 1786 à Joseph II, et y spécifia quelques-uns des principaux griefs qu'il avait à reprocher à l'évêque de Laybach. Celui-ci répondit par un mémoire apologétique, où il cherchait à se disculper sur trois points. Ce mémoire fut envoyé à Rome avec une lettre de l'empereur, qui renfermait de nouvelles instances. Il s'ensuivit une négociation à laquelle la mort de l'évêque mit fin. Ce prélat était attaqué, depuis quelque temps, d'une hydropisie de poitrine; il s'y joignit une apoplexie qui l'enleva le 7 octobre 1787. La gazette de la cour fit un grand éloge de ses vertus et de son zèle. Nous n'attribuons pas à ce prélat un Nouveau Testament en langue vulgaire qu'il publia en 1786, et qu'il se contenta d'adopter pour son diocèse. Cette traduction ne fut pas généralement approuvée; et l'on reprocha aussi à l'évêque d'avoir répandu dans ces pays les écrits des appelants français. Il fit les pauvres ses légataires, concurremment avec l'école normale de Laybach. P—c—t.

HERBERT, surnommé *de Losinga*, écrivain du 11e siècle, naquit en Normandie, dans un petit village appelé Exmes, *in pago Oximensi*, embrassa la vie monastique dans la célèbre abbaye de Fécamp, dont il devint prieur. De Fécamp, il fut appelé en Angleterre par Guillaume le Roux, qui le fit abbé de Ramsay, en 1087. Quatre ans après, en 1091, il fut placé sur le siége de Thetford, que ses épargnes l'avaient mis en état d'obtenir. Il obtint également la nomination de son frère Robert à l'abbaye de Winchester, par des moyens aussi scandaleux que ceux qui lui avaient valu la mitre à lui-même, et qui donnèrent lieu contre lui à une âpre satire en méchants vers latins. L'élévation d'Herbert au siége épiscopal ne nous donne pas une favorable idée du caractère de ce prélat, bien moins encore le portrait qu'en faisait un contemporain, qui rappelle que son surnom

(1) Herberstein avait laissé une histoire de sa vie jusqu'à l'année 1545, qui n'a été publiée qu'en 1806 à Bude dans le recueil historique de M. Kovachich. Il en avait donné lui-même une sorte d'abrégé, mais allant jusqu'à l'année 1558, qui était sa soixante-douzième. En 1818, Fréd. Adelung a publié à Saint-Pétersbourg, en un volume in-8° de plus de 500 pages : *Siegmund Freyher von Herberstein*...., c'est-à-dire : *Sigismond, baron d'Herberstein, considéré plus spécialement sous le rapport de ses voyages en Russie*. « Adelung, dit M. Vanderbourg, n'a rien « négligé de ce qui pouvait lui fournir des lumières sur la vie et « les ouvrages de son héros. La liste de ses matériaux qu'il nous « communique dans la préface, et qui comprend tous les ou- « vrages de Herberstein et tous ceux de ses contemporains qui « l'ont connu, est si nombreuse et renferme des pièces si rares, « qu'elle nous donne l'idée la plus avantageuse de la diligente « persévérance de celui qui les a rassemblées. » La bibliographie des ouvrages de Herberstein n'occupe pas moins à elle seule de 130 pages de l'ouvrage d'Adelung. (*Voy.* le *Journal des Savants*, 1818, p. 515, numéro du mois de septembre.) E. D—s.

de *Losinga* (dont on a l'équivalent dans l'italien *lusinga*, fourberie, adresse), lui venait de ses basses et serviles flatteries. Un jour, Herbert prit le parti de renoncer à une dignité acquise par de honteux manéges, se rendit à Rome, déposa les insignes de sa dignité aux pieds du pape, qui fut touché de cette démarche et lui rendit son évêché. Herbert, de retour en Angleterre, transféra son siége épiscopal de Thetford à Norwich (1094), où il fonda un monastère renommé depuis pour le nombre comme pour la vie édifiante des religieux. Il établit à Thetford des moines de Cluny. Depuis le moment où Herbert changea de sentiments et de conduite, il ne cessa de travailler à laver la souillure de sa première élévation. Le grand nombre de ses bonnes œuvres, son zèle pour le rétablissement de la discipline parmi le clergé, sa paternelle sollicitude à construire des églises et à fonder des monastères, furent une noble réparation de ses intrigues passées. On varie sur la date précise de sa mort; les auteurs les plus dignes d'être suivis la placent au 22 juillet 1119. Quant aux écrits d'Herbert, voici quels sont ceux que Possevin, Pitsée, Fabricius et les centuriateurs de Magdebourg lui attribuent : 1° une *Lettre à St-Anselme sur les prêtres indignes;* 2° dix-huit *Sermons;* 3° un *Traité sur la durée du temps;* 4° un *Traité sur la fin du monde;* 5° des *Lettres* adressées à différentes personnes. En 1846, un Écossais, M. Robert Anstruther, publia à Bruxelles, au nombre seulement de deux cents exemplaires, un recueil de lettres inédites d'Herbert de Losinga : *Epistolæ Herberti de Losinga, primi episcopi Norwicensis, Osberti de Clara et Elmeri, prioris Cantuariensis, nunc primum e codd. msse editæ*, 1 vol. in-8°. Sans être d'un grand intérêt, ces lettres sont néanmoins assez curieuses pour le temps. Tantôt il s'agit de littérature, de poésie, tantôt des intérêts de l'église de Norwich; tantôt ce sont des conseils de spiritualité, et toujours Herbert se montre d'un esprit doux et bienveillant. Il nomme plusieurs fois Ovide, et paraît l'avoir en haute estime; on trouve sous sa plume le nom de Trogue-Pompée, que nous a fait perdre l'abréviateur Justin. Herbert n'avait pu trouver de Suétone en Angleterre et en demandait une copie à Roger, abbé de Fécamp. On rencontre encore dans sa correspondance le nom de Cicéron, de Térence, de Sénèque, de Boèce. Les livres étaient chers à cet évêque, et il reprochait aux agents de son église le peu de soins qu'ils avaient de leur bibliothèque. Les *Lettres* d'Herbert présentent quelques témoignages précieux à recueillir pour la doctrine catholique sur la consécration sacramentelle, sur la confession auriculaire, etc. Le style n'est pas dénué de douceur et de grâce. L'éditeur de ces *Lettres* n'y a pas mis de notes; il s'est borné à une biographie d'Herbert en anglais. On remarque plus d'un endroit où le manuscrit, s'il n'était pas fautif, aura été mal lu, et rien n'avertit le lecteur. C—L—T.

HERBERT (WILLIAM), comte de Pembroke, né en 1580, à Wilton dans le Wiltshire, d'une famille ancienne et illustre, fut également distingué par son caractère aimable et généreux, et par ses talents en plusieurs genres. Il encouragea les lettres et récompensa les savants. Il fut décoré de l'ordre de la Jarretière en 1604, et fut successivement gouverneur de Portsmouth, chancelier de l'université d'Oxford, et intendant de la maison du roi. Il mourut subitement le 10 avril 1631. Clarendon a fait de lui un portrait très-favorable, et ne lui reproche qu'un goût excessif pour le plaisir. On a de lui des Poésies imprimées en 1660, in-8°. La bibliothèque Boldéienne d'Oxford lui a dû le don de deux cent quarante-deux manuscrits grecs, qu'il avait achetés en Italie. C'est de lui que le collége de Pembroke a pris son nom. L.

HERBERT (GEORGE), théologien et poëte anglais, frère d'Herbert de Cherbury (*voy.* plus loin), était né comme lui dans le château de Montgommery en 1593. Nommé orateur de l'université de Cambridge, en 1619, il y montra pour le roi Jacques Ier un dévouement et une admiration qui ne restèrent pas sans récompense. A la mort de ce prince et de ses deux autres protecteurs, le duc de Richmond et le marquis d'Hamilton, dont la perte successive lui fermait toute carrière d'avancement à la cour, il entra dans les ordres. Nommé prébendier de l'église de Lincoln en 1626, il devint en 1630 recteur de Bemerton, près de Salisbury, où il publia une espèce de manuel intitulé *Le prêtre au temple, ou règle de vie sainte pour un ministre de campagne.* On a dit que sa vie était le commentaire des règles qu'il avait posées dans son livre. Après la mort de George Herbert, arrivée en 1633, on publia sous son nom un poëme intitulé *le Temple*, qui obtint le suffrage des amateurs de la poésie sacrée. Les ouvrages de cet auteur ont été depuis imprimés ensemble en un volume in-12; mais, quoique fort admirés de son temps, ils sont peu goûtés aujourd'hui. Le grand Bacon ne livrait guère d'écrits à l'impression sans les avoir soumis au jugement de George Herbert. L.

HERBERT (sir THOMAS), voyageur et écrivain anglais, était né à York vers le commencement du 17e siècle. Son parent William Herbert, comte de Pembroke, l'accueillit au sortir de l'université, et, dans le dessein de lui procurer de l'avancement, le plaça auprès de Dormer Cotton, que Charles Ier envoyait comme ambassadeur en Perse. On partit de Douvres le 10 avril 1626, et l'on atterrit à Ormus le 9 janvier 1627. Schah-Abbas se trouvant alors dans le voisinage de la mer Caspienne, il fallut traverser tout le royaume pour l'aller rejoindre. L'ambassade anglaise lui fut présentée le 25 mai à Asharaff. Elle fut d'abord assez bien accueillie; et les arrangements de commerce qu'elle proposa furent écoutés favorablement : mais cette bonne volonté du monarque persan ne tarda pas à s'évanouir; les Anglais

furent négligés : ils suivirent la cour d'un lieu à un autre. Cotton, se voyant peu considéré, fit ses dispositions pour son départ. La mort le prévint le 23 juillet; il fut enterré à Casbin. Quelques jours auparavant, Robert Shirley, qui était venu en Angleterre comme ambassadeur persan, et que Cotton avait ramené en Asie, était mort aussi (*voy.* SHIRLEY). Les Anglais quittèrent Casbin en août, retournèrent à Ispahan, gagnèrent Bagdad, descendirent le Tigre, et arrivèrent à Soually, sur la côte de l'Inde, près de Surate. Herbert alla jusqu'aux Moluques, et revint en Angleterre après une absence de quatre ans. La mort de son patron l'ayant frustré des espérances qu'il avait fondées sur sa protection, il quitta l'Angleterre une seconde fois, et visita plusieurs parties de l'Europe. A son retour il se maria, et consacra tout son temps à l'étude. Lorsque la guerre civile éclata, il prit parti pour le parlement. L'influence de Philippe, comte de Pembroke, fit confier à sir Thomas des commissions par le parlement en différentes occasions. En 1646 il accompagna le comte et d'autres commissaires envoyés au roi pour traiter de la paix et pour amener ce prince à Londres. Charles, ayant été obligé de renvoyer ceux qui étaient habituellement avec lui, le choisit, ainsi qu'Harrington (*voy.* ce nom), pour rester auprès de sa personne; ce qui fut approuvé par les commissaires. Herbert trouva le roi bien différent du portrait que ses ennemis en avaient fait : aussi s'attacha-t-il sincèrement à lui; il ne quitta ce prince infortuné qu'au dernier moment, et pendant deux ans partagea ses souffrances et ses angoisses. Charles, touché de la vive affection d'Herbert, lui accorda sa confiance, et lui en donna des preuves. A l'époque de la restauration, Charles II créa Herbert baronnet, « pour le récompenser », disent les lettres patentes, « des bons « et loyaux services rendus par lui au roi notre « père durant les deux dernières années de sa « vie. » Herbert se retira dans sa patrie, et y mourut le 1er mars 1681. On a de lui en anglais : 1° *Voyage de plusieurs années en Afrique et dans la grande Asie*, notamment *dans les possessions de la monarchie persane, ainsi que dans quelques parties des Indes orientales et dans les îles adjacentes*, Londres, 1634, un vol. in-fol., fig.; 2e édition, revue et augmentée, ibid., 1638, in-fol.; 3e, 1665; 4e, 1677. Le titre de chacune de ces éditions offre des changements. Herbert était un homme instruit, comme on le voit par ses conjectures sur les noms que les pays et les lieux qu'il a parcourus portaient chez les écrivains de l'antiquité. Il est au fait de l'histoire de tous ces pays; mais il se livre trop au désir d'étaler son érudition, et il l'étend même aux contrées qu'il n'a pas visitées. Ces défauts étant plus sensibles dans les dernières éditions, il est probable que ces hors-d'œuvre sont l'ouvrage des personnes qui se chargèrent de réimprimer ce livre. Les observations d'Herbert sont en quelque sorte noyées au milieu de ces additions. Il paraît d'ailleurs très-véridique : on a toujours regardé sa relation comme une des meilleures; et avant que celle de Chardin parût, elle passait pour la plus exacte sur ce qui concernait la Perse. Elle a été traduite en hollandais, Dordrecht, 1658, in-4°, fig.; et du flamand en français sous ce titre : *Relation du voyage de Perse et des Indes orientales, avec les révolutions arrivées au royaume de Siam l'an* 1647, *traduites du flamand de Jérémie Van Vliet*, Paris, 1663, in-4°. Wicquefort, auteur de cette version, reproche avec raison au traducteur flamand d'avoir mal compris et souvent mutilé son original : on s'aperçoit que lui-même a commis des erreurs de date. Peut-être ces erreurs sont-elles dans l'original, qui doit être rare; car c'est toujours la traduction française qui est citée, même par les auteurs étrangers. 2° *Threnodia Carolina, contenant une relation historique des deux dernières années de la vie et du règne de Charles Ier*, Londres, in-16. On y trouve dans le plus grand détail tous les faits et discours du roi depuis son premier emprisonnement jusqu'à sa mort. Ce livre a été réimprimé avec beaucoup de soin par Nicoll, à Londres, en 1813. Cet éditeur l'a fait précéder d'une préface, et y a ajouté un morceau intitulé *Relation particulière des funérailles du roi, contenue dans une lettre de sir T. Herbert à Dugdale*. Herbert donna aussi une relation séparée des derniers moments de Charles Ier. Wood l'a insérée dans le deuxième volume de son *Athenæ Oxonienses*. Herbert, pour complaire à son ami J. de Laet, traduisit en anglais plusieurs livres de son histoire des Indes. Il aida Dugdale à recueillir les matériaux du troisième volume de son *Monasticon Anglicum*. Peu de temps avant sa mort, il fit don de plusieurs manuscrits à la bibliothèque publique d'Oxford et à celle de la cathédrale d'York. Le Muséum *Ashmolianum* conserve plusieurs recueils faits par Herbert. E—s.

HERBERT (WILLIAM), Anglais particulièrement instruit sur les antiquités typographiques, naquit, en 1718, à Hitchin, dans le comté de Hertford. Après avoir exercé sans succès l'état de marchand bonnetier, et formé quelques entreprises infructueuses, il partit, en qualité de commis caissier, sur un bâtiment de la compagnie des Indes; mais, arrivé à Tellichery, quelques circonstances de la guerre qui se poursuivait alors avec les Français le détachèrent du bâtiment, et l'obligèrent à faire à pied un long voyage : ce ne fut qu'au bout d'un an qu'il rejoignit le navire, au fort St-David. Herbert, ayant eu par là occasion de voir beaucoup de pays, exécuta des plans des divers établissements; ce qui lui valut une gratification de la compagnie des Indes. Il s'établit ensuite à Londres, comme graveur de cartes géographiques et marchand d'estampes; et il acquit de l'aisance dans cette nouvelle situation. Son goût dominant le portait vers l'étude des antiquités typographiques; et il commença à rassem-

bler des matériaux pour une nouvelle édition qu'il projetait des *Antiquités typographiques* par Ames, dont il avait acheté le manuscrit autographe, enrichi de notes. Retiré à Cheshunt dans sa province natale, il ne s'occupa plus guère que de cet objet. Le premier volume de la nouvelle édition d'Ames, considérablement augmentée, parut, en 1785, in-4°, et fut suivi de deux autres en 1786 et 1790. L'accueil que ce travail précieux reçut du public n'empêcha pas l'auteur de reconnaître qu'il pouvait encore être perfectionné; et il en préparait une édition ultérieure, lorsqu'il mourut, le 18 mars 1795. Son caractère était estimable, quoiqu'un peu singulier. Il eut beaucoup de part à un manuel intitulé *New Directory for the east Indies*, in-4°; et on lui doit une édition de l'*Histoire du comté de Gloucester*, par Atkins, 1769, ouvrage qui était devenu très-rare. L.

HERBERT (N. baron DE), diplomate distingué qui, par son mérite seul, fut élevé aux fonctions d'internonce autrichien auprès de la Porte Ottomane, était fils d'un officier supérieur qui avait servi dans l'armée autrichienne, lors de la guerre de Bosnie, en 1737. Ce dernier eut le malheur d'être fait prisonnier à la suite de la bataille près Banjaluka, perdue par le prince de Hildburghausen, et d'être retenu dans les faubourgs de Constantinople, ainsi que sa femme et beaucoup d'autres officiers autrichiens, pris comme lui avec leurs femmes et leurs enfants. Les prisonniers furent alors assez maltraités par les Turcs. Quelques années après la conclusion de la paix entre l'Autriche et la Porte, le père François, jésuite, homme fort instruit, fut envoyé par la cour de Vienne, comme chapelain de la légation autrichienne, à Constantinople. Ses talents, et surtout ses connaissances en physique, gagnèrent à ce religieux l'estime des musulmans : le Grand Seigneur lui-même lui témoigna beaucoup de considération. Il sollicita de ce prince, dans un moment favorable, l'affranchissement de quelques enfants chrétiens : sa demande lui fut accordée; quatre garçons furent mis à sa disposition; l'un d'eux était Herbert. Le père François prit ces quatre enfants chez lui, en eut soin comme un père, les instruisit, et leur enseigna surtout les langues orientales : il avait l'intention de les élever pour son ordre. Le noviciat étant terminé, deux de ces enfants prirent effectivement l'habit religieux; mais les deux autres, parmi lesquels se trouva Herbert, témoignèrent plus de goût pour les emplois civils. Le prince de Kaunitz, chancelier d'État, le nomma son lecteur; mais, peu de temps après, le jeune Herbert fut attaché à la légation autrichienne à Constantinople en qualité de secrétaire interprète. Il fut élevé par son souverain au rang de secrétaire de légation, et, quelques années plus tard, aux fonctions éminentes de ministre et d'internonce auprès de la Porte. Il remplit pendant un grand nombre d'années cet emploi à la satisfaction de sa cour, et mourut en 1802. B—n—d.

HERBERT DE CHERBURY (Lord ÉDOUARD), célèbre déiste anglais, naquit, en 1581, au château de Montgommery, dans le pays de Galles. Après avoir fait, à l'université d'Oxford, d'aussi bonnes études qu'elles pouvaient l'être dans ce temps-là, il parcourut plusieurs contrées de l'Europe, et acquit dans ses voyages des connaissances très-étendues et très-variées. De retour dans sa patrie, il s'y fit remarquer par sa bravoure autant que par ses lumières. Doué de beaucoup d'avantages extérieurs, il était chéri des belles, comme des savants et des braves : il fut présenté à la reine Élisabeth, en 1600, et reçu chevalier du Bain à l'avénement de Jacques Ier, qui le combla de faveurs et lui confia divers emplois importants. En 1608, il entreprit un voyage en France, où il apporta les idées de chevalerie dont il s'était pénétré en Angleterre, mais surtout cette excessive délicatesse sur le point d'honneur, qui, dans un siècle où les duels étaient si fort à la mode, devait ouvrir un vaste champ à son courage. Sa réputation sous ce rapport et ses manières distinguées lui méritèrent plusieurs amis, parmi lesquels Henri de Montmorency, connétable de France et père du duc de ce nom décapité à Toulouse : ce qui valait mieux encore, il fut bien traité par Henri IV, et fit sa cour à la reine Marguerite qui, peut-être, ainsi qu'il le donne à entendre dans ses Mémoires, lui fut *toute bonne*, comme à bien d'autres. Revenu dans ses foyers au bout d'une année, il les quitta de nouveau, en 1610, pour aller servir dans les troupes chargées du siége de Juliers, sous Maurice, prince d'Orange, et il montra une valeur poussée quelquefois jusqu'à la témérité : il vint déposer ses lauriers auprès de la reine Anne, qui lui donna de nouveaux motifs d'émulation guerrière ; et, en 1614, il repartit pour faire, sous les ordres du même prince d'Orange, une seconde campagne contre les Espagnols, qui étaient commandés par le marquis de Spinola. Il entreprit ensuite un voyage en Italie. Comme il passait, à son retour, par les États du duc de Savoie, ce prince le chargea d'une mission de confiance. Il s'agissait de conduire en Piémont quatre mille hommes que devaient lui fournir les protestants de Languedoc ; mais la reine mère, Marie de Médicis, avait défendu par un édit toute levée de troupes en France. Son ambassadeur à Turin, le marquis de Rambouillet (père de Julie d'Angennes), ayant donné avis des tentatives d'Herbert, celui-ci fut arrêté à Lyon, mais on le mit bientôt après en liberté. Regardant cet emprisonnement comme une insulte personnelle, il appela en duel le gouverneur de la ville, et il fallut que le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, s'entremît pour accommoder le différend. Ne pouvant remplir ses engagements avec le duc de Savoie, Herbert alla rejoindre Maurice de Nassau ; puis, repassant en Angleterre, il se préparait à de nou-

veaux exploits, lorsqu'il fut nommé par le roi Jacques Ier ambassadeur extraordinaire en France, avec la mission apparente de renouveler l'alliance entre les deux puissances voisines : il fit à Paris l'entrée la plus magnifique et partit pour la Touraine, où était la cour. On doit regretter que, dans sa vie écrite par lui-même, il parle aussi succinctement de ses travaux diplomatiques ; mais il s'explique d'une manière piquante et même avec beaucoup de sagacité politique sur le compte de Louis XIII et de Luynes, son favori. Le tableau qu'il trace de la cour de France et de ses mœurs à cette époque s'accorde avec tout ce que nous en apprennent l'histoire et les mémoires du temps : il présente d'autant plus d'intérêt, qu'Édouard Herbert avait vécu avec les personnages français les plus marquants, hommes en place, savants ou guerriers. La cérémonie du renouvellement de l'alliance ayant eu lieu, il ne résida plus à Paris que comme ambassadeur ordinaire, et son occupation principale fut de déjouer les menées de l'Espagne, qui visait à la monarchie continentale. Tant qu'il ne fut question que de maintenir le bon accord entre les deux nations, sa tâche lui parut facile à remplir ; mais lorsqu'il reçut l'ordre d'intervenir comme médiateur entre le roi de France et ses sujets protestants, il éprouva de la part du duc de Luynes des difficultés, une hauteur, une rudesse même, qu'il n'était pas dans son caractère, naturellement peu flexible, de supporter. Il se rendit auprès de Louis XIII, qui était occupé en ce moment du siége de Saint-Jean d'Angely, et il lui déclara que, si l'on refusait les bons offices du roi d'Angleterre, ce souverain était décidé à prendre tous les moyens d'empêcher la ruine et l'extinction totale du parti protestant. Le zèle d'Herbert déplut au connétable de Luynes, qui parvint à rendre sa mission inutile. Il avait offensé ce favori de manière à ne pouvoir se le faire pardonner : il se rendit à Cognac auprès du roi, dont il reçut un accueil plus favorable. Comme le maréchal de Saint-Géran lui représentait que Luynes ne le laisserait pas tranquille dans cette ville : « Je me crois en sûreté, répondit Herbert, « partout où j'ai mon épée à mon côté. » Mais le connétable envoya son propre frère comme ambassadeur en Angleterre, pour se plaindre de lord Herbert, et celui-ci fut rappelé. Le roi Jacques le fit repartir pour la France après la mort de Luynes, en lui donnant des pouvoirs plus étendus et beaucoup de preuves de la confiance qu'il avait dans ses talents et sa fidélité : cependant, lorsqu'il fut question de terminer les négociations entamées pour le mariage du prince de Galles avec Henriette de France, sœur de Louis XIII, Herbert fut obligé d'en laisser la conduite au comte de Carlisle et à lord Holland, nommés ambassadeurs extraordinaires. Il fut, en 1625, créé pair d'Irlande, sous le nom de baron de Castle-Island, et, en 1631, baron d'Angleterre, avec le titre de lord Herbert de Cherbury. Il paraît qu'après la mort du duc de Buckingham son ami il quitta la cour. Il est impossible de douter qu'au commencement des guerres civiles il ne se soit rangé du parti opposé à Charles Ier, malgré les faveurs qu'il avait reçues de Jacques Ier, puisque le château de Montgommery ayant été démoli par les troupes du roi, le parlement crut lui devoir une pension pour le dédommager comme propriétaire. Nous ne voyons pourtant pas, dans les Mémoires d'Herbert, qu'il ait pris une part active à ces guerres. Il mourut à Londres le 20 août 1648 : son épitaphe, qu'on voit dans l'église de St-Gille-des-Champs, le désigne principalement, ainsi qu'il l'avait demandé, comme auteur du livre *De la vérité*, dont nous allons parler. On a de lui : 1° *De veritate, prout distinguitur a revelatione, a verisimili, a falso, cui operi additi sunt duo alii tractatus, primus de causis errorum, alter de religione laïci*, imprimé pour la première fois, à Paris, en 1624 ; réimprimé à Londres, en 1633 et 1645 ; traduit en français, 1639, in-4°, et répandu ensuite dans toute l'Europe. Le but de ce livre, auquel il mit la dernière main pendant sa seconde ambassade en France, et qu'il se crut autorisé à publier, ayant pour lui les suffrages de Grotius et de Tilenus (Daniel Tileners), est de prouver la suffisance, l'universalité et la perfection absolue de la religion naturelle, en rejetant toute révélation comme inutile. Herbert semble être un des premiers qui ait réduit le déisme en système ; ce qui lui a valu la première place dans l'ouvrage de Leland, intitulé *Vie des écrivains déistes*. Christian Kortholt l'a mis sur une même ligne avec Hobbes et Spinosa, dans sa dissertation *De tribus impostoribus magnis, Edvardo Herbert, Thoma Hobbes, et Benedicto Spinosa, liber.*, Kiel, 1680. Le système d'Herbert fut réfuté par divers théologiens anglais, mais l'ouvrage le plus complet en ce genre est le traité posthume d'Halyburton sur l'*Insuffisance de la religion naturelle*. Locke a également attaqué plusieurs parties de ce même système, dans l'*Essai sur l'entendement humain* et dans le *Christianisme raisonnable*. En France, il trouva un redoutable adversaire dans le célèbre Gassendi. On peut voir encore l'analyse et la réfutation de ce système dans l'*Histoire critique du philosophisme anglais*, par Tabaraud, qui a fourni plusieurs des jugements énoncés dans cet article sur les productions philosophiques d'Herbert. Le déisme qu'il professait est, au fond, moins déraisonnable que celui de beaucoup d'autres venus après lui. Il reconnaît positivement un être suprême, créateur et conservateur, dont la providence préside au gouvernement moral de ce monde ; car, quoique Herbert de Cherbury ait été placé par Kortholt au rang des athées, à côté de Hobbes et de Spinosa, il admet la nécessité de la prière, de l'action de grâces, et de diverses autres pratiques de culte, par lesquelles la créature entretient avec le créateur des relations qui attestent sa dépendance de la Divinité. Il recommande l'accomplissement des

préceptes du Décalogue, qui contiennent les grands principes de la morale universelle. Il veut qu'on ait recours à la miséricorde divine par une douleur sincère des fautes commises. Enfin le dogme important de l'immortalité de l'âme, lié essentiellement avec celui des peines et des récompenses d'un état futur, est établi de la manière la plus formelle dans les ouvrages de lord Herbert. Sous tous ces rapports, son système philosophique a plus d'ensemble, est mieux lié et moins irréligieux que la plupart de ceux de l'école moderne. Quand il eut composé son livre *De Veritate*, il hésita quelque temps, même après avoir consulté Grotius et Tileners, à le mettre au jour, tant les principes lui en paraissaient à lui-même nouveaux et extraordinaires. Dans un récit digne des Légendes, où l'on a rapporté tant de visions miraculeuses, il raconte qu'un jour il invoqua Dieu pour savoir s'il pouvait faire imprimer son livre, et qu'à la fin de sa prière il entendit un bruit éclatant, parti du côté même où le ciel était le plus serein : il le prit aussitôt pour le signe de l'approbation divine. Était-ce un phénomène naturel arrivé en cet instant, ou bien une de ces illusions auxquelles se livrent quelquefois les hommes même qui, pour s'être soustraits au joug des vérités les plus incontestables, se vantent d'avoir secoué celui des préjugés? Les immenses lectures d'Herbert avaient probablement fatigué sa tête et mis un grand désordre dans ses idées, quand il crut entendre la voix de Dieu qui lui permettait de publier l'ouvrage en question. 2° *De religione gentilium, errorumque apud eas causis*, Amsterdam, 1633, in-4°, et 1700, in-8°, traduit en anglais et publié en 1705. Il y remonte aux causes qui avaient pu et dû égarer les prêtres et les sages du paganisme dans leurs notions sur l'Être suprême. 3° *De religione laïci*, dissertation qui se trouve dans l'édition in-4° du livre *de la Vérité*, Londres, 1645, et dont le but est de démontrer que les laïques sont hors d'état d'acquérir une connaissance satisfaisante de la vraie révélation, au milieu des différentes sectes qui se vantent de la posséder, et dont chacune interprète ce don céleste à sa manière; 4° *De expeditione Buckinghami ducis in Rheam insulam*, Londres, 1658. Ce dernier ouvrage fut, comme on voit, publié après la mort d'Herbert, qui eut lieu en 1648. 5° *Histoire de la vie et du règne de Henri VIII*, in-fol. Sous le rapport de la composition, elle est regardée comme un des bons morceaux d'histoire écrits en anglais; on en estime surtout la partie militaire et politique : mais on y remarque une extrême partialité pour ce monarque, et c'est plutôt une apologie qu'un tableau tracé judicieusement. Le style de cet auteur est nerveux et exempt de la recherche et de la pédanterie qui dominaient dans la littérature à l'époque où il a écrit. Une collection de ses poëmes, publiée par son fils en 1665, paraît n'avoir produit que peu de sensation. 6° *Life of lord Herbert, by himself :* ces Mémoires ne vont pas plus loin que son retour définitif de l'ambassade de France. Outre l'avantage dont nous avons parlé d'offrir une peinture fidèle des mœurs du temps, et de bien faire connaître surtout l'intérieur de l'Angleterre sous plusieurs règnes, en fournissant un témoignage souvent très-singulier du peu de police qu'il y avait alors dans ce pays, la *Vie d'Herbert écrite par lui-même* donne l'idée d'un caractère peu commun : celui de son auteur. Sa franchise, sa droiture, l'exaltation de ses principes d'honneur, sa conduite pendant les missions dont il fut honoré, jettent un intérêt très-vif sur ses récits ; on le voit réunir tous les contrastes, selon qu'il se laisse entraîner par son imagination ou par son tempérament, ou bien que la raison reprend l'empire sur lui. Il se montre vain, pointilleux, querelleur, mais généreux, brave et désintéressé : enfin, quoiqu'on puisse le soupçonner de partialité dans le portrait qu'il a tracé de lui-même, on ne peut douter qu'il n'ait joui d'une grande estime parmi ses contemporains. Le manuscrit de ses Mémoires, oublié pendant plus de cent ans au château de Lymore, dans le comté de Montgommery, devenu le chef-lieu de la famille Herbert, fut découvert vers 1730, et revit le jour par les soins d'Horace Walpole, qui en fut l'éditeur, Strawberry-Hell, 1764, in-4°; Londres, 1770, 1778, 1792, in-4°; avec une préface de Walter Scott, Édimbourg, 1809, in-8°; Londres, 1826, in-8°. 7° *Vie d'Apollonius de Thyane*, par Philostrate, avec les commentaires donnés en anglais par Charles Blount, traduit de l'anglais par de Castilhon, Berlin, 1774, 4 vol. in-12; Amsterdam, 1779, 4 vol. in-12. C'est la publication des matériaux qu'Herbert de Cherbury avait laissés pour éclaircir la vie d'Apollonius de Thyane par Philostrate. Ces matériaux avaient vu le jour en anglais par les soins de Charles Blount. L—P—E.

HERBIGNY (HENRI-FRANÇOIS LAMBERT D'), marquis de Thibouville, était fils de Henri Lambert, seigneur d'Herbigny, conseiller au parlement de Paris, qui, après avoir été maître des requêtes en 1660, intendant à Moulins en 1666, à Grenoble en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen la même année, mourut conseiller d'État le 25 novembre 1700, âgé de 77 ans. Henri-François parcourut à peu près la même carrière que son père, et fut appelé plusieurs fois à le remplacer. Nommé conseiller au grand conseil le 12 janvier 1682, maître des requêtes le 19 juillet 1687, intendant de Montauban en 1691, de Lyon en 1694, et de Rouen en 1702, il mourut sans alliance le 29 juillet 1704. Si d'Herbigny n'avait pas d'autres titres à la célébrité que ceux qu'on vient d'énumérer, il serait tout au plus digne de figurer dans un lexique nobiliaire, ou dans le catalogue des magistrats des différentes provinces où il a rempli les fonctions dont le roi l'avait investi ; mais il a laissé des traces ineffaçables de son administration dans la seconde ville du royaume, en composant un *Mémoire sur le*

gouvernement de Lyon. C'est une espèce de statistique de cette ville vers la fin du 17e siècle. L'auteur y a consigné des documents précieux pour quiconque voudra faire l'histoire du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais sous le règne de Louis XIV. De tous nos historiens modernes, M. Beaulieu est le seul qui en ait reproduit de longs fragments dans son *Histoire du commerce de Lyon*. Toutefois avant lui l'auteur des *Tablettes chronologiques*, insérées dans l'*Annuaire de Lyon pour* 1838, en avait cité plusieurs passages. Quoique très-digne d'être imprimé, le mémoire de d'Herbigny est resté inédit, mais il en existe de nombreuses copies dans les bibliothèques publiques et particulières. Si chacun des intendants qui se sont succédés à Lyon eût fait un semblable travail, il serait facile de remplir les lacunes qu'offre l'histoire civile et industrielle de cette importante cité. Voy. le *Dictionnaire de la noblesse*, par la Chesnaye-Desbois, t. 8, p. 390, et le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon*. A. P.

HERBIGNY. *Voyez* Favart d'Herbigny.

HERBIGNY (P.-F.-X. Bourguignon d'), auteur de quelques ouvrages politiques, naquit le 4 décembre 1772 à Laon, d'une famille honorable. Par l'influence du marquis de Condorcet, il fut nommé secrétaire du comité d'instruction publique dès l'origine de cette institution. Il conserva ces fonctions jusqu'au mois de janvier 1793, époque à laquelle il se retira à Haubourdin, près de Lille. Dans cette retraite il composa trois tragédies : *Hercule et Polyxène, Absalon, les Parthes*. Nommé au mois de mars 1816 recteur de l'académie de Grenoble, et au mois de mai 1817 recteur de l'académie de Rouen, il fut appelé le 1er août 1820, sous le ministère du duc de Richelieu, aux fonctions de censeur à Lille, et bientôt après à celles de secrétaire général de la préfecture du Nord. Sous le ministère de Villèle, d'Herbigny se rangea dans l'opposition, et c'est alors qu'il fit paraître sa *Revue politique de l'Europe en* 1825, Paris, 1825, in-8°. Cette brochure, parue sans nom d'auteur, produisit une certaine sensation, et fut attribuée à divers membres du parti libéral. Ses *Nouvelles lettres provinciales*, qui suivirent de près sa *Revue de l'Europe*, lui attirèrent des poursuites, et il dut se réfugier en Belgique. La révolution de 1830 lui rouvrit les portes de sa patrie ; mais il se refusa à prendre part à la vie publique. Il publia alors un *Traité politique de l'éducation publique*, Paris, 1830, in-8°, et plus tard des *Études politiques et historiques*, Paris, 1836, in-8°. On lui doit en outre quelques opuscules sans importance réelle. Il paraît que dans quelques-uns de ceux qu'il publia pendant son séjour en Belgique, d'Herbigny annonça la révolution de juillet. Il est mort à Loos, près de Lille, le 13 mars 1846. Z.

HERBIN (Auguste-François-Julien), orientaliste, naquit à Paris le 13 mars 1783, et fut un des premiers élèves qui s'attachèrent à l'école des langues orientales. Il y fit des progrès rapides, en sorte qu'à l'âge de seize ans il entreprit une grammaire arabe, qui parut sous ce titre : *Développements des principes de la langue arabe moderne*, suivis *d'un Recueil de phrases, de traductions interlinéaires, de proverbes arabes, et d'un essai de calligraphie orientale*, Paris, 1803, 1 vol. in-4°, avec onze planches. Ce volume devait être suivi de fragments des *Mille et une Nuits*, et d'un *Dictionanire arabe-français et français-arabe*. Si la critique peut trouver quelques erreurs à relever dans cette grammaire, fruit trop précoce d'un jeune élève plein de zèle et de facilité, la justice veut aussi qu'on dise les difficultés qu'Herbin eut à vaincre. Il avait acquis une rare habileté dans la calligraphie orientale, et tout le mérite de cette partie de sa Grammaire doit lui être attribué. « J'ai été témoin, dit « un de ses condisciples, qu'il a dessiné les mo« dèles des planches ; qu'il en a dirigé entièrement « le travail, et que, souvent, il a été obligé de « graver des caractères pour prévenir l'irrégula« rité de leur exécution. » Outre cet ouvrage, Herbin en avait composé plusieurs autres. A l'aide d'une presse portative, il avait imprimé une *Notice sur Hafiz*, suivie d'une imitation en vers de quelques odes de ce poëte célèbre : cette petite brochure (février 1806, in-12, 39 pages) est extrêmement rare, ayant été distribuée seulement par l'auteur à ses amis. Voici l'indication de ses travaux manuscrits, telle qu'elle se lit dans le *Journal de Paris* : 1° *Dictionnaire arabe-français et français-arabe* ; 2° *Blanche de Rossi, ou la Fidélité conjugale*, traduit du toscan ; 3° *Bedr-eddin, roman oriental*, pour faire suite aux *Mille et une Nuits* ; 4° *la Journée villageoise*, poëme en trois chants et en vers, traduit de l'italien ; 5° *Essai sur les synonymes arabes*, contenant deux cent dix-huit mots ; 6° *Fragments sur l'Indostan* ; 7° *Dissertation sur la manière de simplifier les caractères chinois* ; 8° *Histoire des poëtes persans* ; 9° *Traité sur la musique des Arabes*. A une grande variété de connaissances et à un extérieur agréable, cet orientaliste joignait une aménité de caractère qui le rendait cher à tous ceux qui le fréquentaient. Il a été moissonné à la fleur de son âge, le 30 décembre 1806. J—x.

HERBINIUS (Jean), savant luthérien, naquit en 1633, à Pietschen, dans la province de Brieg en Silésie. La guerre força, peu après, ses parents à se retirer en Hongrie, et il y commença ses études, qu'il acheva à Wittemberg. Il suivit d'abord la carrière de l'enseignement, et fut nommé recteur des écoles de Pietschen, puis de Wolau ; mais les luthériens de Pologne l'ayant désigné en 1661 pour aller solliciter des secours de leurs coreligionnaires, il résigna son emploi, parcourut l'Allemagne, la Suisse, les frontières de France et de Hollande, le Danemarck, où il s'arrêta quelque temps, et termina enfin sa course par la Suède et les frontières de la Norvége. Les voyages développèrent son goût pour l'histoire naturelle, et lui facilitèrent les moyens de recueillir un grand

nombre d'observations intéressantes, particulièrement sur les lacs et les fleuves du nord de l'Europe. Il fut retenu à Stockholm, par André Lilliehoeck, qui le nomma son prédicateur, et lui procura ensuite la place de recteur des écoles allemandes. Il quitta cette ville en 1672, pour aller remplir les fonctions du saint ministère à Wilna, d'où il passa à Graudentz en Prusse. Il y tomba malade au bout de quelques mois, et mourut le 14 février 1676, dans sa 44e année. On trouvera la liste des ouvrages d'Herbinius dans les *Mémoires* de Niceron, t. 25, et l'on se contentera de citer les plus importants : 1° *Examen controversiæ famosæ de solis vel telluris motu theologico-philosophicum*, Utrecht, 1655, in-12 ; 2° *Disputationes duæ de feminarum illustrium eruditione*, Wittemberg, 1657, in-4° : Niceron n'en a connu qu'une ; 3° *Tragico-comœdia et ludi innocui de Juliano imperatore, ecclesiarum et scholarum eversore*, Copenhague, 1668, in-4° ; 4° *Dissertationes duæ de admirandis mundi cataractis supra et subterraneis, earumque principio, elementorum circulatione, ubi eadem occasione æstus maris reflui vera ac genuina causa asseritur ; necnon terrestri ac primigenio paradiso locus situsque verus in Palæstina restituitur, in tabula chorographica ostenditur, et contra Utopios, Indianos, Mesopotamios, aliosque asseritur* ; Copenhague, 1670, Amsterdam, 1678, in-4°. Ce titre est si détaillé qu'il suffit pour donner une idée de toutes les choses curieuses que renferme cet ouvrage ; c'est celui qui fait le plus d'honneur à Herbinius, et qui a le plus contribué à étendre sa réputation hors de son pays. 5° *Religiosæ Kijovienses cryptæ, sive Kijovia subterranea*, Iéna, 1675, in-8°. Ce sont des recherches sur la religion des anciens habitants de la Moscovie ; elles sont extraites de la *Chronique sclavonne de Létopis Nestor* ou *Nesterova* (*voy.* NESTOR). W—s.

HERBOUVILLE (le marquis CHARLES-JOSEPH-FORTUNÉ d'), naquit à Paris en 1756, d'une famille noble et depuis longtemps illustrée par les armes. Son père et deux de ses oncles avaient perdu la vie sur le champ de bataille, dans les guerres d'Allemagne, et lui-même fut destiné de bonne heure à la carrière militaire. Les longues années de paix qui commencèrent le règne de Louis XVI ne lui fournirent aucune occasion de s'y distinguer, et après avoir servi comme sous-lieutenant au régiment de mestre de camp cavalerie, capitaine dans Royal-Navarre, officier supérieur des gendarmes de la garde, colonel et maréchal de camp, il parut tourner toutes ses vues vers la carrière administrative. En 1787 il fut membre de l'assemblée provinciale de Rouen, et, lors de sa première réunion, élu procureur-syndic par le clergé et la noblesse. La révolution étant survenue, il s'en montra partisan modéré, soit par conviction, soit par crainte de compromettre sa fortune, qui était considérable. Nommé, dès le principe, commandant de la garde nationale de Rouen, il devint en 1790 président de l'administration départementale de la Seine-Inférieure, et dans des fonctions si difficiles, il sut allier tant de modération, de justice et de fermeté que son département, offrant alors un rare exemple de calme et de sécurité, devint l'asile de beaucoup de victimes des premiers désordres. Une pareille conduite ne pouvait être longtemps à l'abri des persécutions ; d'Herbouville fut arrêté, et il passa dans les fers toute l'horrible époque de la terreur. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il vécut plusieurs années retiré dans ses terres, et ne s'y occupant que d'agriculture. Ce ne fut qu'après le 18 brumaire, lorsque Bonaparte annonça l'intention de s'environner de gens probes et éclairés, que d'Herbouville fut nommé, en 1800, préfet des Deux-Nèthes, où il eut le bonheur d'ouvrir les portes de la France à un grand nombre de prêtres et d'émigrés à qui le gouvernement consulaire permit d'y rentrer. D'Herbouville passa ensuite (1806) à la préfecture du Rhône (Lyon), où son administration a également laissé d'honorables souvenirs. Il donna sa démission de cette place en 1810, et il vivait retiré dans sa famille lorsque le trône impérial tomba en 1814. Le marquis d'Herbouville embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la restauration, et il fut nommé pair de France, lieutenant général et chevalier de Saint-Louis. Après le second retour du roi en 1815, il alla présider le collége électoral du département du Rhône, et il contribua beaucoup par la chaleur de ses exhortations à faire nommer par ses anciens administrés une députation digne de la chambre *introuvable*. De retour à Paris, il fut nommé directeur général des postes, et c'est surtout par ses soins éclairés que commencèrent dans cette administration les perfectionnements qui plus tard ont produit de si heureux résultats. Remplacé au mois de novembre 1816 dans ces importantes fonctions par M. Dupleix de Mézy, d'Herbouville se montra fort assidu à la chambre des pairs, et il y soutint avec beaucoup d'énergie l'opposition que formaient alors les royalistes contre le ministre Decaze. Il concourut plus tard dans le même sens à la rédaction du *Conservateur* avec MM. de Chateaubriand, de Bonald, etc. Éloigné alors des fonctions publiques, le marquis d'Herbouville passa dans la retraite les dernières années de sa vie. Il mourut le 3 avril 1829, et il n'eut pas le chagrin de voir les funestes conséquences du système qu'il avait combattu avec tant de loyauté et de dévouement. De son mariage avec mademoiselle d'Argenteuil, ancienne abbesse du chapitre noble d'Épinal, le marquis d'Herbouville a eu deux filles, mariées l'une à M. le duc de Crillon, et l'autre à M. le comte de Choiseul. Il avait publié divers *Rapports* sur des objets d'administration, une *Statistique du département des des Deux-Nèthes*, et des *Mémoires sur l'agriculture*. Quérard lui attribue l'*Émigré en 1794*, drame en cinq actes, Paris, 1820, in-8°. M-D j.

HERBST (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), natura-

liste allemand, et entomologiste distingué, né le 1er novembre 1743, à Pétershagen, dans la principauté de Minden, fut d'abord instituteur à Berlin, et devint, quelques années après, aumônier d'un régiment d'infanterie prussienne. Herbst fut nommé successivement et avec distinction au ministère de la chaire dans différentes églises de Berlin. Il ne se fit pas moins remarquer comme naturaliste. Il fut membre de la direction de la société des amis de l'histoire naturelle à Berlin, de l'Académie royale de Bavière à Burghausen, et de la société économique à Potsdam. Il entretint une correspondance très-suivie dans les différentes parties du monde, et entreprit fréquemment des voyages en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas, en Suisse et en Danemarck, pour étendre ses connaissances en histoire naturelle. Il avait aussi formé une collection nombreuse d'insectes et de crustacés. Les protestants le placent, comme orateur, au même rang que le prédicateur Spalding. Il mourut le 5 novembre 1807. Nous ne citerons pas ici les différents recueils de ses sermons qui ont été publiés. Nous nous contenterons d'indiquer ses ouvrages sur l'histoire naturelle, qui jouissent tous d'une réputation méritée : 1° *Essai d'une histoire naturelle des écrevisses et des crabes*, à Zurich et ensuite à Berlin, 1782-1804, 3 vol. in-fol. avec gravures coloriées; 2° *Introduction succincte à la connaissance des insectes*, Berlin et Stralsund, 1784-1787, 3 vol. in-8° avec 144 gravures coloriées. Cet ouvrage forme aussi les tomes 6, 7 et 8 de l'*Histoire naturelle du règne animal*, par Borowsky. 3° *Caractères des zoophytes*, par P. S. Pallas, traduits du latin par C. F. Wilkens, et publiés par Herbst, Nuremberg, 1787, 2 vol. in-4°; 4° *Introduction succincte à la connaissance des vers*, Berlin, 1787-1789, 2 vol. in-8° avec 81 figures coloriées; 5° *Système naturel des scarabées*, ibid., 1783-1795, 6 vol. in-8° avec 109 gravures en couleur : le premier volume est de C. G. Jablonsky; Herbst est l'auteur des cinq derniers; 6° *Système naturel des papillons*, ibid., 1783-1795, 7 vol. in-8°, avec 180 gravures enluminées; 7° *Système naturel des insectes aptères*, 1797-1800, quatre cahiers in-4°, avec figures en couleur. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre de *Système naturel de tous les insectes connus, tant indigènes qu'exotiques*, Berlin, 1783-1804, in-8°, avec figures. 8° *De la harpe, avec une instruction pour bien jouer de cet instrument*, Berlin, 1792, in-8°. Ce savant naturaliste est aussi le traducteur du 18e et du 19e volume du *Magasin des voyages remarquables, traduit des langues étrangères*, Berlin, 1799-1800, in-8°. Les Mémoires de différentes sociétés savantes, dont Herbst était membre, et d'autres ouvrages périodiques, ont été également enrichis par lui de plusieurs dissertations d'un grand intérêt. Nous indiquerons seulement ici celle *sur quelques espèces de sauterelles très-rares :* elle se trouve dans les Mémoires de la société des amis de l'histoire naturelle (1803), vol. 4, p. 111-120. On voit le portrait de cet auteur à la tête du 1er volume de son *Histoire des scarabées*. B—H—D.

HERBST (JEAN-GEORGES), théologien catholique, naquit le 13 janvier 1787, à Rottweil; et, après avoir ébauché ses études collégiales, entra dans la maison des bénédictins de Schwarzwalde, où il se livra principalement aux mathématiques; mais il en fut évincé en 1686, par la suppression de l'établissement. Élève alors de l'université de Fribourg, il y mena de front l'étude de la philosophie, de la physique, des mathémathiques; il revint à Rottweil pour y joindre celle de la philosophie et de la théologie, et enfin, de retour à Fribourg, il s'occupa exclusivement des langues orientales et des sciences bibliques. Muni de tant de connaissances, il entra en 1811 au séminaire de Meersburg, reçut les ordres en 1812, et obtint la cure de Wiere aux environs de Fribourg; mais il ne resta pas longtemps dans ce village. Mandé au séminaire d'Elwangen, nouvellement créé, pour y donner des leçons comme répétiteur, il reçut bientôt l'invitation de faire à l'université de cette ville, récente aussi, des lectures sur l'arabe et l'hébreu. La distinction avec laquelle il s'acquitta de cette tâche lui valut, en 1814, la chaire des langues orientales, d'abord à titre extraordinaire ou provisoire, puis comme poste définitif. Lors de la translation de l'université à Tubingue, il garda cette chaire, et en 1832 il y joignit la place de bibliothécaire en chef. Il mourut quatre ans après, le 31 juillet 1836, encore assez jeune pour que l'on pût compter de sa part sur des ouvrages plus importants que ceux qu'on lui doit. Cependant il a produit d'utiles travaux : il y a des résultats exacts et nouveaux dans quelques-unes de ses dissertations et monographies relatives à l'histoire de l'église. La variété de ses connaissances, l'habitude de l'Orient et des idiomes orientaux, étaient autant de guides ou d'auxiliaires qui facilitaient ses travaux. Nous indiquerons de Herbst, entre autres morceaux : 1° *De Pentateuchi quatuor librorum posteriorum auctore et editore commentatio*, Gamund, 1817; 2° *les Conciles d'Elvire, d'Ancyre, de Néocésarée, d'Arles*, ibid., 1821; 3° *le Concile universel de Nicée*, ibid., 1822; 4° *le Concile de Laodicée, en Phrygie et de Gangre*, ibid., 1823; 5° *le Concile de Sardique*, ibid., 1825; 6° *Histoire de l'église catholique d'Utrecht*, ibid., 1826; 7° *les Conciles de Valence et de Turin*, ibid., 1827; 8° *les Conciles d'Afrique*, ibid., 1828; 9° *des Chroniques*, ou *Livres trois et quatre des Rois, de leur rapport avec les livres de Samuel, du degré de confiance qu'ils méritent et de l'époque à laquelle ils ont été rédigés*, ibid., 1831. P—OT.

HERBURT DE FULSTEIN (JEAN), noble polonais et historien de son pays, fut castellan de Sanok, sénateur du royaume, et envoyé en France, comme ambassadeur, en 1574. On a de lui : 1° *Statuta regni polonici in ordinem alphabeticum digesta*, 1567, in-fol. L'auteur s'est arrêté au règne de Sigismond Ier. 2° Un abrégé de l'ouvrage

de Cromer, *De origine et rebus*, etc. (*voy.* Cromer), sous ce titre : *Chronicon, sive historiæ polonicæ compendiosa descriptio*, Bâle, 1571 ; Dantzig, 1609, 1647, in-4°. Il y en a deux traductions françaises : l'une de Fr. Baudouin, sous le voile de l'anonyme, intitulée *Histoire des rois et princes de Pologne;* l'autre de Vigenère (*voy.* ce nom), continuée jusqu'à Henri de Valois, sous le titre de *Chroniques et Annales de Pologne*. Ces deux traductions furent imprimées en même temps à Paris, 1573, in-4°. On a encore de Herburt un discours (*Oratio*), adressé au conseil d'Auguste, électeur de Saxe, pour demander la mise en liberté des députés de Pologne et de Lithuanie, détenus à Leipsick.—Son fils, *Félix*, est auteur de quelques poésies latines. P—rt.

HERCULE. *Voyez* ESTE.

HERDEGEN (Jean), littérateur allemand, naquit à Nuremberg en 1692, étudia la théologie aux universités d'Altorf et d'Iéna, et fut, depuis 1718, chargé successivement du soin de différentes paroisses dans sa patrie, où il enseigna aussi l'hébreu depuis 1742. Herdegen était déjà, en 1720, sous le nom d'*Amarante*, membre d'une société littéraire qu'on appelait l'*Ordre des bergers et des fleurs*. Cette société le nomma son conseiller et son secrétaire en 1732. Ce littérateur mourut le 15 février 1750. Il a publié quelques dissertations et quelques poëmes de circonstance en allemand et en latin, et une *Notice historique sur l'Ordre des bergers et des fleurs, établi sur la Pegnitz, depuis son origine jusqu'à la centième année de son existence, par Amarante, membre de cette société*, Nuremberg, 1744, in-8°, fig. Cet ouvrage a reparu sous ce titre : *Notices authentiques des sociétés savantes pour le perfectionnement des belles-lettres*, etc. B—h—d.

HERDER (Jean-Godefroi de), l'un des hommes les plus distingués à tous égards que l'Allemagne s'honore d'avoir produits dans la seconde moitié du 18e siècle, s'est illustré également comme écrivain, comme érudit, comme historien, comme moraliste, et a relevé l'éclat de son talent par la direction de ses travaux comme par le mérite de son caractère. Digne émule des Mendelsohn et des Lessing, en tendant au même but, il s'est ouvert une plus vaste carrière. A une époque où la philosophie était accusée d'affaiblir les croyances utiles et les sentiments généreux, où les doctrines de l'intérêt personnel et les arguments du scepticisme n'ont en effet trouvé que trop de sectateurs, où une dialectique subtile, une métaphysique obscure, n'ont que trop souvent obtenu quelque succès dans les écoles, l'Allemagne a vu revivre dans Herder un disciple de Platon, inspiré par l'amour de l'humanité et par l'amour de la vertu; se dévouant à servir cette double cause avec le noble enthousiasme qui en est digne; ranimant le feu sacré dans les cœurs; éloquent dans sa philosophie, poëte même dans son érudition ; étonnant à la fois par l'immense étendue de ses recherches, et par la jeunesse d'âme et d'imagination qu'il conserva toujours ; ramenant tous ses travaux à une seule et haute pensée, et cette pensée à un sentiment moral. Herder dut tout à lui-même, et son génie triompha des obstacles dont l'avait environné la fortune. Il naquit à Mohrungen, petite ville de la Prusse orientale, le 25 août 1744, d'une famille pauvre et obscure. Son père était un simple maître d'école (d'autres ont dit un boucher ou boulanger) : homme pieux mais ignorant d'ailleurs, celui-ci ne permit à son fils d'autre lecture que celle de la Bible, et du livre de chant usité à l'église ; mais le jeune homme, attiré déjà vers l'étude, se procurait des livres en secret, grimpait sur un arbre pour les dévorer sans être aperçu, et se liait aux branches avec une courroie, pour lire avec plus de tranquillité. Un prédicateur, nommé Trescho, se l'attacha comme copiste, parce qu'il lui voyait un beau caractère d'écriture. Réduit à une condition presque servile, et naturellement timide, le jeune Herder n'osait se montrer tel qu'il était, mais diverses circonstances révélèrent ce secret malgré lui. Trescho reconnut avec surprise, dans son serviteur, un sujet d'une grande espérance, en fit son élève, l'associa à ses propres enfants dans les leçons de latin et de grec qu'il leur donnait, et lui vit faire les plus rapides progrès. Un médecin russe, qui logeait momentanément chez le prédicateur, s'intéressant vivement au jeune homme aussi laborieux qu'infortuné, désira l'emmener à St-Pétersbourg, pour lui faire apprendre la chirurgie; mais arrivé à Königsberg, Herder y fut connu et apprécié de quelques hommes qui voulurent le conserver à sa patrie et aux études littéraires : on le retint. Il embrassa l'état ecclésiastique et l'étude de la théologie; il entra dans le collége de Frédéric, s'y chargea de quelques pensionnaires, et y remplit quelques chaires. Il suivait pendant ce temps les cours de l'université : là, il devint le disciple de Kant, dont il devait un jour être l'adversaire; il mérita sa confiance, et reçut de lui des leçons particulières. On le vit explorer avec une inconcevable ardeur toutes les branches des connaissances humaines. Il avait à peine dix-neuf ans, lorsque son *Chant à Cyrus*, publié à l'occasion du rappel de quelques illustres exilés de Sibérie, commença à le faire connaître. L'année suivante, il fut appelé à Riga pour y remplir à la fois les fonctions de prédicateur, et celles d'instituteur de l'école attachée à la cathédrale. Dans la chaire évangélique, son éloquence captiva les cœurs ; au milieu de son école, il sut communiquer à l'esprit de ses élèves le mouvement dont il était lui-même entraîné. Déjà son talent littéraire s'exerçait dans de nombreux fragments dont il n'était point satisfait, mais dont la publication attirait sur lui l'attention de l'Allemagne. En 1768, on lui offrit et il refusa la fonction d'inspecteur de l'école de St-Pierre à St-Pétersbourg. Il brûlait du désir de voyager et de connaître les

hommes : une occasion favorable se présenta; il accompagna en Allemagne et en France le jeune prince de Holstein-Eutin : il rencontra Gœthe à Strasbourg, et s'unit à lui d'une étroite amitié. En 1770, il fut nommé par le comte Guillaume de Schaumbourg-Lippe, prédicateur de la cour, surintendant et conseiller consistorial à Buckebourg. C'est alors que ses travaux, se développant sur un plan plus vaste et mieux suivi, le placèrent au premier rang des écrivains de l'Allemagne. En 1775, il se rendit à Gœttingue, pour y occuper une chaire à laquelle il venait d'être nommé. Une mortification inattendue l'y surprit à son arrivée; et il y échappa par un singulier bonheur. Sa nomination n'avait point été confirmée par le roi; on avait conçu des doutes sur l'orthodoxie de ses sentiments : il devait subir préalablement l'épreuve d'une conférence, ou plutôt d'un examen, dans lequel l'originalité de ses idées et la fierté de son caractère lui préparaient quelques embarras. Le jour même où l'épreuve devait avoir lieu, il reçut à midi une destination nouvelle. Le duc de Saxe-Weimar, ce généreux ami des lettres, l'avait institué à la fois surintendant général et conseiller consistorial, en même temps que prédicateur de la cour : là, dans cette moderne Athènes de l'Allemagne, il obtint l'indépendance et les loisirs nécessaires à ses grands travaux; il se trouva réuni aux premiers littérateurs de son temps. Il s'aquitta envers le prince son protecteur, en contribuant puissamment à fonder, dans le duché de Saxe-Weimar, des établissements utiles. Il y créa un séminaire d'instituteurs; il y perfectionna les diverses branches de l'éducation publique, introduisit plusieurs réformes dans la liturgie, et rédigea lui-même un nouveau catéchisme. En 1789, il fut nommé vice-président du consistoire, et supérieur ecclésiastique. En 1791, l'électeur de Bavière lui envoya des lettres de noblesse pour lui et sa postérité. Il passa ses dernières années dans le commerce des hommes les plus distingués, vénéré du public, honoré de toute la famille ducale, et mourut le 18 décembre 1803. La physionomie de Herder était noble et imposante, sa voix harmonieuse : il souffrit, pendant les dernières années de sa vie, d'une maladie nerveuse, qui ne ralentit cependant pas son activité. Une piété ardente et pure, mais exempte de superstition; une bienveillance tendre et inépuisable pour les hommes, un enthousiasme éclairé pour tout ce qui est beau et bon, formaient le fonds de son caractère. Il était doué d'un esprit serein, d'une imagination vive; la modestie et la simplicité ornaient son caractère. Il n'était cependant pas étranger au désir du succès, soit dans l'opinion, soit même auprès des grands; mais l'élévation de ses sentiments, la dignité calme de ses manières, de son langage, de son extérieur, en paraissant assurer ce succès, le garantissaient de toute prétention affectée. Il y a dans sa vie, comme l'un des chefs du culte de son pays, quelque chose qui rappelle Fénélon. Herder est à plusieurs égards le Fénélon de l'Allemagne et du culte réformé. Au moment de sa mort, il traçait une hymne à Dieu (insérée, avec la traduction française, dans les Archives littéraires, Paris, 1804, t. 2, p. 28) : il ne put l'achever, et l'on trouva sa plume à côté du vers où elle était interrompue. Il fut bon époux, bon père, ami dévoué et fidèle; son cœur fut constamment ouvert aux malheureux. Les divisions que de nouveaux systèmes ont introduites en Allemagne parmi les hommes de lettres et les savants, l'opinion particulière qu'adopta Herder dans ces discussions, les écrits polémiques qu'il publia contre quelques-uns des chefs ou des partisans des sectes nouvelles, l'amertume à laquelle il se laissa quelquefois entraîner, contre ses dispositions naturelles, dans quelques-uns de ses écrits, ont pu faire momentanément méconnaître à des esprits prévenus toute la part de gloire qui lui appartient, toute la reconnaissance qui lui est due. Du moins un monument digne de lui a été élevé à sa mémoire par Heyne, et Jean et George de Müller. Ils ont été les éditeurs de la collection complète de ses œuvres, publiée après sa mort, mais sur les indications qu'il avait données à ses illustres amis. Cette collection imprimée chez Cotta à Tubingue, de 1806 à 1814, forme 45 volumes in-8°; seconde éditition, 1827 et années suivantes, 60 vol. in-18. Elle est divisée en trois parties principales : la littérature et les beaux arts, la philosophie de l'histoire, la religion et la théologie. La première partie comprend celles de ses productions qui sont relatives à la littérature et aux beaux-arts, publiée en partie par Heyne; ce que nous en avons sous les yeux, se compose de 10 volumes in-8°, ce sont des fragments, ou matériaux préparés pour un grand édifice que l'illustre auteur n'a pu conduire à son terme : 1° *Sur la langue allemande*, ses caractères et son perfectionnement; 2° *Sur les rapports de la poésie allemande avec celle des Orientaux et des Grecs;* 3° *Sur l'emploi et l'imitation de la littérature latine dans les productions modernes de l'Allemagne;* 4° *Sur l'histoire du Cid*, d'après les romances espagnoles; accompagné de diverses légendes; 5° *Sur la théorie du beau dans les arts* (sous le titre de *Critische Wælder*); 6° des *Scènes tragiques*, en vers, imitées du grec; des *Essais* détachés de poésie ou de prose poétique, en partie d'après les mêmes modèles; 7° *Sur l'histoire et la critique de la poésie et des arts du dessin;* ces recherches sont précédées d'une *Dissertation sur les causes de la décadence du goût chez les différents peuples* (Mémoire qui remporta le prix proposé, en 1775, par l'Académie royale de Berlin), in-8°; 8° *Sur les anciens chants populaires des différents peuples;* l'auteur a recueilli et fait revivre en vers allemands un grand nombre de chants des nations du Nord et du Midi, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et des peuples sauvages; 9° *Sur la littérature orientale;* recherches

et imitations diverses, à la suite desquelles on trouve deux dissertations couronnées par l'Académie royale de Berlin; l'une *Sur l'influence de l'étude des belles-lettres et des beaux-arts à l'égard du progrès des sciences*, l'autre *Sur les effets qu'a produits la poésie relativement aux mœurs des peuples;* 10° Cette partie du recueil se termine par des imitations de fragments de l'Anthologie grecque, etc., accompagnés de dissertations ou de remarques. — La deuxième partie du recueil comprend les œuvres de philosophie et d'histoire : nous en avons huit volumes sous les yeux, tous publiés par Jean de Müller. Le premier, intitulé *l'Antiquité*, renferme des recherches et des commentaires, en forme de lettres, sur les monuments de Persépolis; le deuxième, diverses dissertations qui servent de prélude à l'*Histoire de l'humanité;* celle qu'on trouve en tête, *Sur l'origine du langage*, remporta, en 1770, le prix proposé par l'Académie royale de Berlin. Le chef-d'œuvre de Herder (les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*) remplit les quatre volumes suivants (1) : le septième en présente une sorte de supplément et de suite dans des fragments la plupart relatifs à l'immortalité de l'âme sous la forme de maximes ou de dialogues; il se termine par la dissertation *De l'influence du gouvernement sur les sciences*, qui fut couronnée, en 1779, par l'Académie de Berlin. Des dialogues sur Dieu et sur l'âme, consacrés en partie à rectifier et à éclaircir divers points du système de Spinosa, sont la matière du huitième volume. La troisième et dernière portion du recueil est formée des écrits sur la religion et la théologie; nous en avons dix volumes in-8° entre les mains : ce sont des recherches sur l'esprit de la poésie hébraïque; des sermons et des homélies; un ouvrage sur la plus ancienne origine de la race humaine; des commentaires sur le Cantique des cantiques et sur l'Apocalypse; des éclaircissements sur le Nouveau Testament, d'après des sources récemment découvertes dans les traditions orientales; enfin des directions et des conseils pour les élèves en théologie et pour les prédicateurs, les premières en forme de lettres, les secondes sous la forme de feuilles périodiques. Ses sermons ont un caractère particulier qui semble inspiré par les dialogues de Fénélon sur l'éloquence : Herder a dédaigné la méthode aride et minutieuse des divisions et des sous-divisions; il s'abandonne aux réflexions et aux sentiments que son texte lui suggère; il médite avec ses auditeurs : son débit calme, sans gestes et presque sans inflexions respirait le même esprit; cette simplicité à laquelle la beauté de son organe et de sa figure, et sa manière large et imposante, donnaient quelque chose d'auguste, avait une autorité vraiment digne de la chaire évangélique. Les ouvrages rassemblés dans cette collection furent publiés par Herder de son vivant, et quelques-uns avaient eu plusieurs éditions. La plupart des fragments furent également mis au jour successivement dans divers recueils ou journaux littéraires. Nous avons en outre de lui plusieurs dissertations critiques sur des sujets de littérature, ou relatifs aux beaux-arts. Sa *Terpsichore* (Lubeck, 1795, 1796) est une imitation des poésies lyriques publiées en latin par le jésuite Baldi d'Ensisheim dans le cours du 17ᵉ siècle, suivie de quelques recherches sur ce genre de composition. Son écrit intitulé *Raison et expérience*, Leipsick, 1799, 2 vol. in-8°, est une critique de la philosophie de Kant, dont il attaque les conséquences plutôt qu'il n'en discute sérieusement les principes. Sa *Calligone* (Leipsick, 1800, 1 vol. in-8°) est essentiellement aussi une critique du système de Kant sur l'esthétique. Son *Adrastea*, ouvrage périodique (Leipsick, 1801 à 1803, 5 vol. in-8°) offre une suite de mélanges sur la littérature, la philosophie et la morale. Ses *Lettres sur les progrès de l'humanité*, en dix cahiers (Riga, 1793 à 1797, 1 vol. in-8°), sont comme une effusion noble du sentiment qui remplissait son cœur et animait tous ses travaux; là, sous une forme variée, avec une sorte d'abandon, il sème les sujets qu'il traite des plus utiles méditations, parcourt l'histoire, cherchant à marquer ou les progrès que l'humanité a obtenus, ou les mouvements rétrogrades qu'elle a pu subir; il explore surtout les siècles modernes, s'enquérant avec une tendre sollicitude des destinées de notre nature, et saisissant avec joie tout ce qui en relève les espérances. Cet infatigable écrivain a contribué à plusieurs autres productions périodiques, et à diverses éditions dont il a fourni les préfaces; on le retrouve partout dans l'histoire littéraire de son temps. Sa correspondance avec Lessing est imprimée dans le 29ᵉ volume des œuvres de ce dernier. Nous ne saurions hasarder ici des jugements détaillés sur des travaux dont la sphère est aussi étendue, dont les objets ont été si variés. Les théologiens ont pu reprocher à Herder de s'éloigner quelquefois, dans ses interprétations, de la rigueur de la tradition et du dogme; mais les amis de la religion lui doivent une juste reconnaissance pour avoir relevé le mérite littéraire des ouvrages qu'elle a consacrés. Les érudits ont pu le blâmer d'avoir quelquefois mêlé de brillantes hypothèses à ses recherches sur les monuments de l'antiquité; mais les amis des lettres lui sauront gré d'avoir rajeuni un grand nombre de ces monuments, et les érudits eux-mêmes doivent lui rendre grâces d'avoir orné de fleurs les routes ardues dans lesquelles ils s'exercent. Les philosophes ont pu trouver peu de profondeur dans ses vues sur la philosophie rationnelle, et les partisans des nouveaux systèmes s'en sont naturellement prévalu contre l'autorité des censures qu'Herder avait faites de ces systèmes;

(1) Les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* ont été traduites en français par M. Edgard Quinet, Paris et Strasbourg, 1827-1828, 3 vol. in-8°. Le traducteur a fait précéder cette publication d'une remarquable introduction.

mais les observateurs impartiaux n'ont pu s'empêcher de remarquer que ces censures, si elles n'étaient pas justifiées par une solide réfutation, étaient inspirées cependant par une respectable appréhension des conséquences, et, à ce qu'on assure, par des expériences particulières, recueillies par leur auteur dans les examens dont ses fonctions l'avaient chargé. Il y a d'ailleurs une philosophie pratique, celle qui intéresse le bonheur du commun des hommes, celle qui peut descendre jusqu'à eux : Herder doit siéger à jamais parmi les écrivains qui lui ont rendu les plus éminents services; il lui a rendu le premier de tous, en la ramenant sans cesse aux inspirations de la vertu. Ceux qui ne cherchent et ne voient dans l'histoire que la date des événements ne sauraient comprendre le mérite et même l'objet des travaux de ce penseur pour lequel l'érudition était un moyen et non un but : mais ceux qui concevant l'histoire dans toute sa dignité, dans toute l'étendue de ses applications, comme la grande et générale expérience établie sur la plus noble partie de la création, assigneront à Herder un nom immortel. Non-seulement il conçut, dans toute sa grandeur, l'idée de considérer l'histoire comme un tableau vivant des desseins de la Providence sur la société humaine, comme un témoignage lumineux de la destinée donnée à notre nature, comme une révélation anticipée de l'avenir; mais il esquissa même dans des traits rapides l'exécution de cette haute pensée. Il y versa une abondance de vues, un résumé de faits, une chaleur de sentiments, une richesse de philanthropie, s'il est permis de parler ainsi, qui le feront toujours reconnaître comme leur premier guide par les penseurs qui se dévoueront à cette généreuse carrière, presque neuve, il faut en convenir. C'est donc sous le rapport de son influence que cet écrivain, ami des hommes, que cet homme de bien littérateur, doit être surtout considéré. Cette influence sera tout ensemble lumineuse et bienfaisante; nous désirons qu'elle soit étendue et rapide (1). — Son fils aîné, *Guillaume-Godefroy* HERDER, né à Buckebourg en 1774, est mort le 9 mai 1806 à Weimar, où il était médecin de la cour, spécialement voué à l'art des accouchements, sur lequel il avait publié, en 1797, une dissertation latine, et, en 1803, un ouvrage plus considérable en allemand. D. G—o.

HÉREAU (EDME-JOACHIM), littérateur, né à Paris, le 3 mars 1791, quitta la France en 1809, avec un prince russe qui l'avait pris pour secrétaire, et devint ensuite professeur de littérature française à St-Pétersbourg. Une pièce de vers contre l'empereur Alexandre ayant paru à l'époque où Napoléon entreprit sa fameuse campagne de Russie, Héreau, naturellement caustique, fut soupçonné d'en être l'auteur, et envoyé en Sibérie, dans la province de Viatka. La langue russe, qui lui était devenue familière, lui rendit supportable ce rigoureux exil dans un pays où nul Français n'avait encore pénétré. Plus tard on lui fournit l'occasion et les moyens d'être utile à ses compatriotes, le gouverneur l'ayant nommé interprète des prisonniers français que la désastreuse retraite de Moscou amena dans les déserts de la Sibérie. Mais le long séjour que fit Héreau sous cette âpre température, en blanchissant ses cheveux prématurément, dut affecter son moral. Il résida quelque temps à Berlin, comme secrétaire d'un ambassadeur russe; et ce ne fut qu'à la fin de 1819 qu'il revint à Paris, où, dès ce moment, il se consacra entièrement à la culture des lettres. L'*Almanach des muses*, l'*Almanach des dames*, d'autres recueils poétiques annuels de la capitale et divers recueils littéraires mensuels ne cessèrent de publier des vers de Héreau, et surtout des *fables* qui ne sont pas sans mérite. Attaché dans les premiers mois de 1820 à l'entreprise de la *Revue encyclopédique*, il en devint caissier, puis secrétaire général, et il continua d'en être un des rédacteurs, même après qu'en 1826 il fut devenu secrétaire général de la direction et de l'administration du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, auquel il resta attaché jusqu'à la chute de cette entreprise du baron de Férussac, à la fin de 1831. Un an plus tard, il fut appelé aux mêmes fonctions pour diriger la rédaction du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, et il s'acquitta de cette pénible tâche avec beaucoup de zèle et d'intelligence; mais l'état de sa santé, altérée par l'excès du travail, et quelques discussions que la franchise et la susceptibilité de son caractère lui attirèrent avec les éditeurs le déterminèrent à y renoncer, en décembre 1835, lorsqu'on finissait la lettre E. Cependant l'activité de son esprit et la médiocrité de sa fortune ne lui permettaient pas de rester oisif. Il s'occupa donc d'organiser une société en commandite pour la traduction des meilleurs ouvrages publiés en diverses langues européennes, et il en fit paraître le *prospectus*. Ce projet ayant échoué, faute d'un nombre suffisant d'actionnaires, Héreau en conçut d'autres encore plus au-dessus de ses forces. Craignant de ne pouvoir les exécuter, il s'abandonna au chagrin, et désespérant alors de subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, il termina ses jours par un suicide, le 8 juillet 1836. C'était un homme probe et loyal, ennemi de l'intrigue, mais inquiet et caustique. Écrivain consciencieux et infatigable, il avait de l'esprit et des connaissances variées, bien qu'un peu superficielles. Outre un grand nombre d'articles de divers genres, mais principalement sur la critique, ainsi que sur l'histoire et la littérature russe, insérés dans les trois ouvrages dont il a dirigé la rédaction, et qui sont signés de lui ou des initiales E. H., il a été fondateur et l'un des principaux rédacteurs du journal *la Causeuse*,

(1) On trouve deux Notices sur Herder dans les *Archives littéraires*, publiées à Paris en 1803 et 1804, t. 1 et 2. Danz et Gruber ont publié en allemand le Tableau de son esprit, sous ce titre : *Karakteristik Herders*, Leipsick, 1805, in-8°.

en 1822, et il a donné quelques articles de théâtre dans la *Chronique de Paris*, en 1834. Il est auteur du tableau de la littérature russe et polonaise qui fait partie de l'*Atlas des littératures*, par M. Jarry de Mancy. Il a fait tirer à part : *le Sultan et le vase d'argile*, fable extraite de la *Psyché*, in-8°. *Le Postillon et la diligence*, fable politique, extraite du *Mercure du 19e siècle*, 1827, in-8°. *Analyse des fables russes*, imitées de Kriloff, en vers français et italiens, 1825, in-8°. Il a donné dans cette édition la fable du *Singe et de l'ours*. *Revue sommaire de quelques ouvrages poétiques*, 1826, in-8°. *Examen de l'Anthologie russe* de M. Dupré de St-Maur, précédé d'un *Coup d'œil sur la littérature russe*, 1827, in-8°. Ces quatre opuscules sont extraits de la *Revue encyclopédique*. Héreau a laissé des fables et des poésies inédites qui, réunies à celles qu'il avait déjà publiées, formeraient un volume qui ne déparerait pas la nombreuse collection de nos fabulistes. A—T.

HEREDIA (PIERRE-MICHEL DE), né à Valladolid en décembre 1590, fut premier médecin de Philippe IV, et mourut à la cour de ce prince en février 1659. Pierre Barca de Astorga, son disciple, et professeur de médecine à Alcala, publia ses ouvrages, qui parurent à Léon, 1665, 4 tomes en 2 volumes in-fol.; Anvers, 1690, même format. Dans son premier volume, qui contient le *Traité des fièvres*, il suit entièrement la doctrine d'Avicenne. Mais on s'aperçoit dans le second, qu'il était revenu à celle d'Hippocrate; car il rappelle toutes les histoires que ce père de la médecine a rapportées dans son livre des maladies épidémiques. Heredia était très-expéditif dans ses cures, qui furent presque toujours heureuses : aussi, avant même d'entrer au service du roi Philippe, était-il déjà le médecin le plus riche de l'Espagne. B—S.

HÉRÉMON, premier roi connu d'Irlande, de la race scytho-milésienne, vivait, disent les anciennes chroniques, environ dix siècles avant l'ère vulgaire. Il fut le dernier des enfants de Mileagh Easpain (le *Champion d'Espagne*), plus connu sous le nom de Milesius, duquel sortirent ces Scytho-Milésiens, et qui régnait particulièrement sur la colonie des Gadesiens, aujourd'hui la Galice. Une sécheresse très-prolongée ayant occasionné la disette dans ce pays, les principaux habitants se déterminèrent à l'abandonner, pour aller chercher fortune ailleurs. Une prophétie du druide Caicer leur promettait la possession de l'île la plus occidentale de l'Europe. Ithe, fils de Breogan, oncle de Mileagh, fut envoyé à la découverte. Débarqué sur les côtes de l'Irlande, qui s'appelait alors Inis-Fail, il fut d'abord bien accueilli des souverains du pays. Mais leur ayant trop clairement exprimé combien il jugeait leur sort digne d'envie, il leur devint suspect. On lui tendit des embûches : il fut enveloppé, et périt en se défendant. Les Gadesiens résolurent de venger sa mort. Ils armèrent une flotte de soixante voiles, commandée par les huit fils de Mileagh. Leur voyage fut d'abord très-heureux. Mais sur les côtes mêmes de l'île, une tempête affreuse dispersa les vaisseaux. Tous périrent, à la réserve de ceux qui portaient Hérémon et ses frères Amergin et Heber-Fionn (*voy.* AMERGIN). Heber, attaqué presque sur-le-champ par la princesse Eiré, la vainquit, et s'avança dans l'intérieur du pays jusqu'à Invear Colpa (la baie de Colpa), où il retrouva son frère Hérémon. Ils marchèrent ensemble contre les souverains du pays, et les joignirent dans les plaines de Taylton. Le combat fut sanglant et dura longtemps. L'action devait être décisive. Les trois princes des Tuatha de Danaius périrent : Hérémon et son frère Heber restèrent maîtres de l'île, et se la partagèrent. Heber eut la partie méridionale, qui fut depuis la province de Momonie; Hérémon se réserva la souveraineté de la Lagénie. Les deux rois vécurent en bonne intelligence pendant un an; mais, au bout de ce temps, l'ambition de la femme d'Heber le perdit. Elle lui persuada que le partage avait été inégal entre les deux frères, et qu'il devait se faire rendre justice par les armes. Heber, prince faible, céda à ces insinuations. Il leva une armée nombreuse, et marcha contre Hérémon. Les deux princes se joignirent dans les plaines de Geisiol. Heber perdit la vie : Hérémon resta ainsi seul souverain de l'Irlande, et régna encore treize ans. Ma-Geoghegan, que l'on peut consulter sur ces faits, fixe sa mort à l'an du monde 2996. Nous n'avons pas besoin d'observer, au surplus, que cette histoire fait partie de ce que l'on nomme les temps fabuleux, et que les détails qu'elle présente sont loin d'être constatés. D. L.

HERENNIEN. *Voyez* ZÉNOBIE.

HERESBACH (CONRAD), surnommé le *Columelle* de l'Allemagne, naquit en 1509 à Heresbach, dans le duché de Clèves, de parents distingués par leurs richesses, et qui prouvaient, dit-on, leur descendance de Godefroi de Bouillon. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des langues avec tant de succès, qu'à l'âge de quinze ans il revit et publia la *Géographie* de Strabon, traduite en latin par Guarini et Gregorio Tifernas, avec les passages omis dans les précédentes éditions. Il se livra ensuite à l'histoire et à la jurisprudence, et y fit de si grands progrès qu'il mérita bientôt d'être placé au rang des hommes les plus savants d'un siècle qui en compte un nombre si considérable. Le duc de Clèves lui confia l'éducation de son fils, et le récompensa de ses soins par une place de conseiller intime. Il remplit cet emploi pendant plus de quarante ans d'une manière très-distinguée, et fut chargé de plusieurs missions délicates, dont il s'acquitta de manière à se concilier de plus en plus l'affection générale. Heresbach était d'un caractère doux et obligeant; il portait dans les affaires autant de droiture que de pénétration, et commandait par sa candeur l'estime de ceux mêmes qui ne partageaient pas ses opinions. Quoique sincèrement attaché à la reli-

gion catholique, il fut lié d'amitié avec Érasme, Mélanchthon, Sturmius, et les chefs des partis qui divisaient alors l'Allemagne. Après tant d'années employées à servir son pays, il demanda la permission de quitter la cour, partagea son temps entre la rédaction de quelques ouvrages pieux et la pratique des devoirs de la religion, se prépara à sa fin prochaine en chrétien, et mourut à Lorinsaulen le 14 octobre 1576, à l'âge de 67 ans. On a de lui : 1° des éditions latines d'Hérodote, de Thucydide, de Strabon, et de la grammaire de Théodore de Gaza, corrigées et augmentées des morceaux non encore traduits; 2° *De educandis erudiendisque principum liberis reipublicæ gubernandæ destinatis, deque republica christiana administranda, libri duo*, Francfort, 1570, 1592, in-4°. Cet ouvrage, dit un critique, est plein de bon sens, de principes sûrs et de vues étendues; mais l'auteur ne s'est pas mis à la portée de toutes les classes de lecteurs. 3° *Rei rusticæ libri quatuor, universam agriculturæ disciplinam continentes; item de venatione, aucupio et piscatione compendium*, Cologne, 1570, 1573; Spire, 1595, in-8°. C'est le fruit des loisirs qu'Heresbach goûtait tous les ans à la campagne. Dans le traité d'agriculture, il décrit les différentes pratiques connues des anciens, en fait l'application à l'Allemagne, et y ajoute les résultats de sa propre expérience. Ses observations sur la chasse et la pêche sont intéressantes surtout pour les naturalistes; il y rapporte beaucoup de faits curieux, et quelques autres aussi qui ne sont pas exacts. 4° *Historia anabaptistica de factione Monasteriensi anni 1534 ad 1536, cum hypomnematis ac notis theologicis, historicis et politicis Theodori Strackii*, Amsterdam, 1637; ibid., 1650, in-8°. C'est la relation de la prise de Munster par les anabaptistes, et du supplice de leurs chefs; elle est contenue dans une lettre à Erasme, qu'Heresbach invite à écrire l'histoire de cette secte : ainsi Niceron et Lenglet Dufresnoy ont eu tort de citer cet ouvrage comme la meilleure histoire des anabaptistes. Cette lettre renferme des détails très-intéressants; et les notes qu'y a ajoutées Th. Strackius sont utiles à consulter : l'éditeur a joint à la lettre d'Heresbach l'ouvrage de Lambert Hortensius, *De tumultu anabaptistarum*. 5° Un discours *De laudibus græcarum litterarum; Christianæ jurisprud. epitome*; une *Paraphrase* latine *des Psaumes de David*. On lui attribue encore des *Additions* au *Dictionnaire grec et latin* de Valentin Curion. On trouvera la liste des autres ouvrages d'Heresbach dans les *Mémoires* de Niceron, t. 37. W—s.

HERET (MATHURIN), né en 1518 au Breil, près Conneré, province du Maine, étudia les sciences médicales et le grec à l'université de Paris, y fut reçu docteur, et vint se fixer au Mans, où il exerça la médecine jusqu'à sa mort, arrivée en 1585. Il a traduit, du grec en français : 1° *La vraie et briève description de la guerre et ruine de Troie, anciennement décrite par Darès Phrygien; ensemble une harangue de Menelaüs, pour la répétition d'Hélène; plus quelques dixains et épitaphes d'Hector et Achille*, Paris, Nivelle, 1553, in-12. C'est la plus ancienne traduction française de cet ouvrage (*voy.* DARÈS). 2° *Les problèmes d'Alexandre Aphrodisée, excellent et ancien philosophe, avec annotations et autres problèmes de même nature*, Paris, 1555, in-8°; 3° *le Banquet de Platon, traitant de l'amour et beauté, avec les plus notables sentences recueillies de ses œuvres*, Paris, 1556, in-8°. L-c.

HERHAN (LOUIS-ÉTIENNE), imprimeur et fondeur en caractères, naquit à Paris en 1768. Au commencement de la révolution il fut employé à la fabrication des assignats, et surtout au polytypage, tel que Camus l'a décrit dans les *Mémoires de l'Institut*, t. 3, et dans son *Histoire et procédés du polytypage et du stéréotypage* (*voy.* CAMUS). Le 3 nivôse an 6 (décembre 1797) il obtint un brevet pour l'invention de caractères mobiles en *creux*, servant à composer cette matrice paginaire qui estampe un format solide en relief, propre au service de la presse typographique. Peu après, s'étant associé avec Pierre et Firmin Didot (*voy.* Firmin DIDOT), il établit les ateliers où s'exécuta le procédé breveté de ce dernier, d'après lequel des types usuels, mais fondus en composition plus forte, livrent un texte en relief qui, sous le balancier, offre assez de résistance pour servir de poinçon à la matrice paginaire. C'est aussi dans ce temps qu'Herhan parvint à construire une machine portative remplaçant avec économie, exactitude et célérité, toute lettre fautive dans le relief d'une page estampée. Désirant toutefois employer et améliorer son premier procédé, il se retira de l'association et obtint, le 27 brumaire an 8 (novembre 1799), un certificat de perfectionnement. Comme une longue suite de travaux préparatoires exigeait des fonds considérables, ceux-ci furent avancés par un ami des arts qui crut servir la propagation des lumières; et quoique l'artiste n'eût d'abord prétendu que fondre des types creux, moyennant un fort alliage, idée dont l'illusion a été prouvée par l'expérience, il arriva jusqu'à former tous ses parallélipipèdes en cuivre étiré, et à les frapper isolément par le poinçon d'acier, avec la plus rigoureuse exactitude. Aussi, dès les jours complémentaires de l'an 9 (septembre 1801), fournit-il à l'exposition du Louvre, non-seulement un volume in-18, mais une belle page du plus grand in-folio, imprimée avec deux planches rapprochées, dont l'estampage avait eu lieu par la composition d'un texte en matrices mobiles de cuivre; ce qui lui valut la médaille d'or. On vit paraître dans ce temps un nombre considérable de volumes stéréotypés in-18, in-12 et in-8°, soit dans les ateliers de l'inventeur, soit dans ceux des frères Mame, à Tours. Le mode de stéréotypage de Herhan avait le défaut d'être dispendieux; et on connaît tous les progrès que la stéréotypie a faits dans ces derniers temps; les procédés d'Herhan sont depuis longtemps aban-

donnés; mais ils n'en ont pas moins fait faire un grand pas à un art qui était alors dans son enfance. Herhan s'occupa aussi de perfectionner les autres procédés de stéréotypie. En 1820 il trouva un nouveau moyen de frapper des matrices en cuivre sans casser de poinçon, et il fit de nouveaux châssis pour fondre avec perfection des pages stéréotypées de toute grandeur. Ses inventions toutefois furent loin de lui apporter la richesse ni même l'aisance. Il vécut presque toujours dans la gêne. Il est mort à Paris à l'hospice des ménages, âgé de 87 ans, en 1855. Z.

HERHOLDT (Jean-Daniel), médecin, natif d'Apenrade en Sleswig, avait pour père un pauvre chirurgien chargé de famille. Il apprit de lui les premiers éléments de la science médicale, et ensuite se rendit à Copenhague pour achever ses études. Peu de faméliques étudiants ont eu besoin de plus de courage et de persévérance qu'Herholdt. L'exiguïté des ressources qu'il pouvait tirer de son père était la moindre de ses tribulations. Son extérieur était des plus chétifs, son tempérament des plus faibles, il avait fréquemment des accès d'épilepsie : un travail opiniâtre, les miasmes de la dissection semblaient devoir lui être funestes. Il en fut autrement. Dans cette lutte de tous les moments contre les difficultés de la science et de la vie, dans cette existence toute de privation et de travail, son physique se développa en même temps que son esprit: il grandit, sa constitution s'améliora, les attaques d'épilepsie devinrent rares et au bout de deux ans il cessa totalement d'en ressentir. Ses amis ne le reconnaissaient pas. Non moins heureux dans ses progrès intelligentiels, il soutint, après deux ans de séjour à Copenhague, l'examen d'usage, et dès l'année suivante (1786) il fut placé, en qualité de premier chirurgien, sur une frégate danoise qui faisait voile pour la mer du Nord. En 1787 il passa comme chirurgien de réserve à une autre division de marine, et au printemps suivant il fut nommé premier chirurgien d'un vaisseau de guerre expédié dans la Baltique. Avançant ainsi de poste en poste les années suivantes, il se trouva en 1794 chirurgien titulaire de division près du ministère de la marine, et de 1819 à 1825, il remplit les fonctions de médecin en chef à l'hôpital de Frédéric. De plus, reçu docteur en 1802, il occupait depuis 1805 la chaire de thérapeutique, d'abord comme professeur extraordinaire, puis (1818) comme professeur ordinaire. Il avait aussi été recteur de l'université de Copenhague et doyen du collége de santé; il était membre de diverses commissions ou établissements médicaux et philanthropiques; il faisait partie de nombreuses sociétés savantes; il portait depuis 1815 l'ordre de Danebrog, dont plus tard il devint un des dignitaires; en 1828 il fut nommé conseiller d'État. Sa clientèle était nombreuse. Il méritait cette prospérité par la réunion d'un beau talent, d'une activité sans égale, d'une perspicacité rare, d'une délicatesse, d'une charité sans bornes. Habile professeur, praticien exercé, il était encore meilleur ami. Tous ceux qu'il eut pour seconds trouvèrent en lui un père, et au bout de quelques années il leur cédait une partie de sa clientèle, et leur créait une position indépendante. Il se ménageait encore le temps d'écrire, et, soit comme traducteur, soit comme auteur original, soit comme mettant au jour des observations, résultats de sa pratique, il a rendu de vrais services à la médecine. Voici la liste de ses ouvrages principaux, qui sont les uns en danois, les autres en latin : 1° *Comm. de quæstione med. : Num vires medicamentorum (plantarum, v. g., medicinalium), aut chymica analysi, aut sensuum ope, aut consideratione similitudinis in partibus essentialibus, rectius cognoscuntur?* Copenhague, 1794. Cette question avait été posée par l'université de Copenhague en août 1792. 2° *Comm. de vita imprimis fœtus humani ejusque morte sub partu*, Copenhague, 1802. Cette dissertation remarquable est celle qui lui valut son diplôme de docteur. Elle fut traduite en allemand par J.-E. Tode, Copenhague, 1803. 3° *Remèdes fournis à l'officine pharmaceutique par le règne végétal dans les possessions danoises*, Copenhague, 1808 (il faut y joindre les gravures publiées par un anonyme sous le titre d'*Herbarium pharmaceuticum*, ou *Planches pour étudier les ouvrages de Schumacher et d'Herholdt*, Copenhague, 1822-1825); 4° *Considérations sur les maladies de poitrine et sur la phthisie pulmonaire*, Copenhague, 1805 (traduit en allemand dans le *Journal de littérature médico chirurg. étrangère* de Harless, t. 2, 1813; 2e partie, p. 161-224 et 315; publiées aussi à part, Nuremberg, 1814); 5° *Extrait du journal du professeur Herholdt*, sur les *Recherches de Rachel Hertz*, Aarau, 1807-1826; 6° une traduction libre (en société avec C.-G. Rafn) des *Recherches sur la vie et la mort de Bichat*, avec des annotations, Copenhague, 1826; ouvrage traduit à son tour en allemand et qui parut à Copenhague, même année; 7° divers articles dans la *Pharmacopœa militaris*, Copenhague, 1813, dans la *Feuille médicinale* de Tode, dans la *Nouvelle Hygie* d'Otto, dans l'*Iris*, etc. Herholdt mourut le 18 février 1836. P-OT.

HERI (Thierri d'). *Voyez* Héry.

HÉRICART DE THURY (Antoine-Marie), ingénieur et agronome des plus méritants, naquit le 3 juin 1776, à Paris. Sa famille, opulente d'ailleurs, était des premières de la robe. Il avait pour oncle le comte Ferrand, celui que nous vîmes depuis ministre de Louis XVIII, pair et membre de l'Académie française. Son père était conseiller à la cour des comptes. Nul doute que, sans la révolution, Antoine-Marie n'eût été tout naturellement jeté dans cette carrière qu'avaient si lucrativement suivie ses ancêtres, et jeune encore n'eût, comme on disait jadis, siégé sur les fleurs de lis. Mais les liliacées ayant défleuri et quantité de choses avec elles, il eût été peu sage

d'attendre pour prendre un parti le moment de la palingénésie sociale. Heureusement l'ex-conseiller de la cour des comptes savait compter : il comprit qu'au milieu de la débâcle universelle il y aurait toujours et plus que jamais place pour les talents se traduisant en services, et il se mit à interroger les vocations de son fils. On sait ce qu'était avant 1789, et même ce qu'a été longtemps après, l'éducation scolastique!.... les langues mortes, ou plutôt une des deux grandes langues mortes, et la rhétorique, plus la philosophie de Lyon. Il s'aperçut que, tout en piochant la catachrèse, Antoine-Marie avait du tendre pour le carré de l'hypoténuse et s'intéressait à l'icosaèdre régulier. Il lui donna des livres, des maîtres, puis quand il sut tolérablement sa trigonométrie, ses sections coniques, etc., etc., il lui fit essayer de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle. Antoine-Marie mordit à tout, et tels furent ses progrès que, s'étant, à la fin de 1795, présenté à l'examen pour l'école des mines, il fut admis sur-le-champ. Nous ne le suivrons point dans le détail des études, sinon nouvelles du moins plus profondes, auxquelles pendant cinq ans consécutifs il se livra dans cette enceinte. L'ardeur qu'il portait à tout et qui débordait visiblement chez lui ne pouvait lui manquer à cet âge d'effervescences et d'aspirations juvéniles. A sa sortie en 1802, il reçut sa nomination d'ingénieur ordinaire; et dès ce moment il se fit remarquer parmi tous ceux qui suivaient la même carrière par l'importance et la perfection des travaux auxquels tantôt il prit part, tantôt il donna l'impulsion. Ceux-là, on ne saurait le trop dire, furent les plus nombreux de beaucoup. Héricart de Thury appartenait à cette race de savants qui va se perdant : il avait le feu sacré, si rare depuis qu'on l'a ridiculisé comme n'appartenant qu'aux naïfs, c'est-à-dire aux niais et aux gens de peu. Nommé ingénieur en chef en 1810, c'est lui qui fut chargé spécialement de consolider nos prétendues catacombes, excavations immenses dont furent tirés au moyen âge la plupart des matériaux des constructions de Paris, et qui s'étendent sous presque toute la partie méridionale de la ville, soutenant une masse énorme de quartiers populeux ainsi que nombre de monuments de premier ordre, le Luxembourg, le Val-de-Grâce, l'Observatoire, le Muséum d'histoire naturelle, et arrachant à celui même qui sait le mieux qu'elles ne furent pas originairement des asiles funèbres, l'exclamation de Chateaubriand : « Nécropolis, « cité des morts, qui dois engloutir les vivants! » Malgré les travaux exécutés de 1777 à 1808 par les soins de l'inspecteur général des carrières Guillemot, puis par une commission de géomètres et d'architectes instituée après sa mort, il s'en fallait que nos seigeurs les capitalistes fonciers de la rive gauche pussent regarder leurs immeubles comme assis sur des bases inébranlables; et une compagnie d'assurance contre l'éboulement et le passage à l'état fossile, soit des ruelles du Quartier Latin, soit même des hôtels de l'aristocratique faubourg, n'eût guère vu monter ses actions, si finalement la ville et l'État ne fussent alors tombés d'accord sur l'urgence d'un régime meilleur qui coupât court au provisoire, et dont les détails seraient confiés à l'administration des mines. C'est ainsi que Héricart de Thury fut spécialement chargé de cette tâche écrasante, dont son nom est inséparable désormais. Familier de longue main avec les boisages, sans lesquels l'abîme toujours menaçant de la mine se fermerait si promptement sur l'imprudent exploitateur, il imagina un système de soutènement suivant lequel sous chacune des rues portant sur les anciennes carrières il existe une ou deux galeries latérales répondant aux maisons de droite et de gauche et communiquant entre elles par des traverses, galeries dont les matériaux consistent surtout en moellons extraits dans le voisinage et jetés par des « puits de service ». Vingt ans de suite, de 1810 à 1830, Héricart de Thury conserva la haute main sur ces travaux, plus utiles qu'éclatants, et s'il n'eut pas le temps de les achever, toujours peut-on dire que dans toutes les parties importantes il satisfit à sa mission et donna par ses substructions une sécurité complète à la ville pour laquelle ce n'étaient pas simplement des alarmistes, des vaudevillistes ou des charivaristes qui, comme Mercier dans le *Tableau de Paris*, avaient jeté le cri d'alarme. Notons en passant, pour ne pas laisser matière à l'erreur, que ce n'est pas à lui qu'il faudrait attribuer l'idée, utile du reste et si l'on veut émouvante et religieuse, de réunir dans les profondeurs de cette partie des carrières qu'on appelle « la Tombe-Isoire » les innombrables débris des sépultures de Paris : dès 1787 et sous de Crosne, le dernier des lieutenants de police de l'ancienne monarchie, avaient commencé les travaux préliminaires relatifs à cet immense transport. Ils ne purent sous sa direction que se continuer, avec diverses modifications dans l'arrangement de ces murailles de têtes et d'os humains. Mais ce que l'on peut regarder complétement comme la création de Héricart de Thury, c'est la collection géologique qui présente au sein même des carrières la coupe verticale de ces carrières depuis le sol supérieur jusqu'au terrain de craie, soubassement en quelque sorte du bassin de Paris, et qui réunit des échantillons de tous les bancs de pierre reconnus sur cette hauteur de trente-huit mètres. C'est aussi, pour revenir aux ossements, une collection d'anatomie pathologique où se trouvent, classés avec un tact complet, tous ceux des os qui, soit par leurs dimensions, soit par des accidents divers, pouvaient intéresser les hommes de l'art. Un autre éloge que nous ne saurions omettre ici, d'autant plus que rarement l'occasion se rencontre de le donner aux architectes, c'est que par la sobriété de ses plans, ne donnant

rien à l'étalage et au luxe, et sachant se circonscrire dans le strict cercle des nécessités, il a, le fait est sûr, économisé des sommes énormes à la ville. Nous ne nous étonnerons pas de le voir après des services si patents récompensé par le titre d'inspecteur général des mines et plus tard de le rencontrer parmi les membres du conseil des mines. Mais quelque remarquable qu'il se soit montré dans cette carrière, ce n'est pas comme ingénieur qu'Héricart de Thury mérite surtout le regard de la postérité, c'est comme agronome promoteur de tous les progrès agronomiques, et plus particulièrement encore comme popularisateur des puits artésiens. Riche de patrimoine encore plus que d'appointements, notre ingénieur aimait, adorait la campagne. Il passait à sa belle terre de Thury dans l'Oise presque toutes les heures que lui laissaient les occupations officielles. Il l'embellissait de plantes choisies, il obtenait des fruits rares, des fleurs dont nulle Flore n'avait offert la description; les céréales aussi, les fourrages aussi se sentaient de ses soins. Petit à petit il acquit, tout en améliorant ses domaines, un fonds immense d'observations, et il éprouva le vif besoin d'en faire profiter et la science et ceux qui partageraient ses prédilections agronomiques. Il se fit donc recevoir membre de la société d'agriculture (juin 1814), dont bientôt il fut la colonne et dont, par des élections renouvelées presque chaque année, il fut en quelque sorte président perpétuel. D'autres sociétés scientifiques le comptèrent aussi parmi leurs membres, la société d'horticulture d'abord, dont il fut le fondateur en 1810, puis la société philomathique, la société d'encouragement pour l'industrie et les sciences, la société de sériciculture, la société des antiquaires de France, et finalement l'Académie des sciences, qui lui conféra le titre d'associé libre. Ce que nous allons dire de ses travaux va justifier complétement le droit qu'il avait de prendre place dans chacune de ces doctes assemblées. Revenons à l'agronomie, dont naturellement nous n'isolons point, ici du moins, l'horticulture. Nous avons, plus haut, parlé de « feu sacré » en caractérisant Héricart de Thury. C'est dans cette sphère qu'on le voit usant de cette initiative incessante, variée, féconde, d'où l'impulsion même sur les natures inertes, d'où la mise en marche des retardataires eux-mêmes et le progrès des plus opiniâtres mêmes d'entre les rétrogrades : il y joint la justesse de coup d'œil, l'esprit d'ensemble et la méthode. Une idée mère lui sert de point de départ, c'est la possibilité de fertiliser les terres stériles : la stérilité le plus souvent a pour cause, se dit-il, la sécheresse (n'examinons pas ici la présence, trop fréquente aussi, de la cause contraire); comment combattre, comment détruire la sécheresse? De là toute une série de recherches et, comme il écrit, de mémoires où il passe en revue, décrivant, imaginant, perfectionnant, les divers moyens à mettre en œuvre pour distribuer sur le sol les cours d'eau qui transformeront le pays et décupleront la richesse (quelques-uns de ces mémoires seront mentionnés plus bas dans l'esquisse bibliographique). De là aussi, par ses soins et sous son influence, au sein de cette société d'agriculture qui s'honorait de le réélire indéfiniment, un concours presque permanent de vingt-cinq ans (1819, etc.) ouvert aux meilleures monographies sur l'irrigation. De cet appel aux spécialités sont sortis plusieurs travaux de haut mérite et notamment les deux mémoires de Jaubert de Passa, l'un « sur les canaux d'irrigation du Roussillon (1822) » l'autre « sur l'irrigation chez les principaux peuples de l'antiquité (1845) ». L'un et l'autre furent couronnés sur son rapport; mais ce n'est pas tout, on pourrait presque, quant au second point, le regarder comme le collaborateur du savant méridional, tant, par des communications antécédentes faites à la société, il avait à l'avance posé les jalons, nettement aperçu les principaux résultats des investigations de l'historien rare dont il provoquait la venue. Au milieu de tout cela cependant nous n'apercevons encore rien qui puisse être signalé comme découverte, conquête ou progrès : c'étaient toujours des canaux, des saignées, des rigoles qu'on recommandait pour moyens d'irrigation! Mais déjà les persévérantes études d'Héricart de Thury l'avaient porté sur la trace d'un vieux fait incompris et tombé depuis longtemps en désuétude, en Europe du moins. Il existe à Lillers en Artois, à 11 kilomètres N. O. de Béthune, sur l'emplacement d'un vieux couvent de chartreux, un puits dont les traditions faisaient remonter l'origine à 1126 et dont jadis, à ce qu'on disait, l'eau jaillissait à plusieurs mètres au-dessus du sol. Cassini, sous Louis XIV, avait tenté de fixer l'attention des savants sur ce fait; et bien que sa voix n'eût pas eu grand écho, Bologne et Modène, deux villes de la péninsule sa patrie, avaient recueilli sa parole, et, forant chacune un puits à l'imitation de celui de Lillers, s'étaient créé des fontaines dont elles manquaient. Louis XVI, génie si peu politique, mais qui s'intéressait à la science et au progrès aussi, avait fait percer à Rambouillet un puits de même genre. Mais là s'était arrêté le mouvement, et l'on peut affirmer qu'en 1823 rien en France n'était moins présent aux souvenirs des sommités scientifiques que ce que l'on a nommé depuis ce temps puits artésiens. C'est alors qu'animé par son désir d'ajouter aux moyens d'irrigation connus et portant de tout côté son coup d'œil investigateur, Héricart de Thury mit la main sur le fait si légèrement signalé ou si négligé depuis des siècles et comprit instantanément quel immense horizon nouveau s'ouvrait. Rapidement, et par une application simple autant que sûre des lois de l'hydrostatique, il se rendit compte du phénomène à lui-même. Puis il le fit retentir aux oreilles de tous, en commençant par ses collè-

gues de la société d'agriculture; il en prodigua ses explications au public de tous les degrés; il en retrouva l'indication dans le passage si souvent cité, depuis qu'il l'a cité, du dialogue de Bernard de Palissy entre Théorique et Pratique; il en chercha des exemples partout et, non content de ceux de Rambouillet, de Lillers, de Modène et de Bologne, il en montra jusque dans l'Asie, jusque dans la Chine. Il rendit probable que, dès la plus haute antiquité, en songeant à tout autre chose qu'à l'irrigation, par exemple en sondant la terre afin de chercher des mines, l'on avait pu donner libre cours à des eaux jaillissantes. Du reste telle était toujours sa manière: parlementaire de la tête aux pieds, grave, respectueux de l'autorité, curieux du passé, il ne pensait pas que l'homme innove beaucoup, il trouvait aussi fructueux de ressusciter que de créer, de redécouvrir que de découvrir, il aimait à renouer le présent aux âges antiques. Une invincible pente l'amenait à l'histoire; et là déjà nous pressentons le futur membre de la société des antiquaires. En même temps cependant, comprenant ses contemporains, il s'appliquait à mettre en relief les avantages qui résulteraient de la multiplication des puits artésiens, et il ne se donna pas de repos qu'il n'eût à tout prix inoculé son ardeur à des disciples, qu'il n'eût amené deux mécaniciens célèbres depuis, Mulot et Degousée, à composer sur ses indications les instruments propres à traverser le sol et à ramener les matières terreuses; qu'il n'eût réussi chez quelques amis et sur quelques points choisis à faire jaillir les eaux cachées, prouvant ainsi, par des faits visibles à tous, et l'exactitude de ses idées et la possibilité de désigner scientifiquement où dormaient, voilées et inutiles à l'homme depuis des siècles, les nappes opulentes dont et la vie quotidienne et l'industrie déplorent chaque jour la privation. Après les amis vinrent quelques isolés, risquant, vu l'adoucissement des prix, les minces frais d'un sondage facile; et après ceux-ci des villes, qui cette fois purent rendre grâces aux votes de leur conseil municipal. Ainsi patronés, prônés, carillonnés, tambourinés par la publicité sérieuse mise résolûment en demeure par Héricart de Thury, et cela, qu'on n'oublie pas de le noter, antérieurement à l'époque où la presse en son entier devint le char de la réclame triomphante, les puits artésiens se multipliaient sur la surface de l'échiquier français, et chaque département en implorait un, ou plus d'un, pour étancher la soif de ses sables. Paris enfin, malgré ses nombreuses fontaines si préconisées aux temps passés, sentit aussi son indigence et sanctionna, en votant le puits de Grenelle, le mouvement général en faveur du procédé remis en lumière. Notre intention n'est pas de donner ici l'histoire de cette œuvre que les Arabes naguère saluaient de cris et de larmes d'admiration quoique « l'œuvre des ennemis du prophète » que l'imagination antique aurait qualifiée œuvre de génie et dont il serait permis de faire une épopée tout aussi bien que du voyage des Argonautes : les épisodes du moins n'y manqueraient pas, ni le merveilleux, ni les héroïques ou fantastiques figures, ni la pittoresque galerie, Mulot à l'ultracolossale tarière et Thury, l'Alcide et l'Atlas, qui jamais ne bronche sous le faix, jamais ne sourcille, jamais ne désespère. Sept ans furent nécessaires pour conduire à fin l'immense travail toujours à recommencer, presque autant que pour prendre Troie; les faibles et les tièdes avaient depuis longtemps plié bagage. Les habiles mêmes et les vigoureux se regardaient peu consolés et se lassaient : seul ou peu s'en faut avec Mulot, l'impassible Héricart disait toujours, « Nous arriverons, le coin entre toujours »; et, dans un dernier rapport à la commune de Paris, il affirmait que à 550 mètres l'eau s'élancerait. On était entre 547 et 548 en effet que la gerbe s'élança impétueuse, abondante, limpide au delà de l'espoir. Il est vrai que le volume d'eau n'est pas invariablement resté le même, et que des 56 pouces cubes que fournissait la nappe d'eau par seconde en 1844 il était en 1851 descendu à 22. Mais cet affaiblissement ne saurait être reproché à la science : la science au contraire l'avait prévu, Héricart l'avait prédit dès le premier jour: il est dû à l'imperfection du tubage, qui, vicié de plus en plus sous terre, laisse échapper partie du liquide par ses fissures. « Tubage parfait », telle est, et notre agronome l'avait clamé plus qu'à satiété, la condition « sine qua non » du fonctionnement d'un puits artésien. D'ingénieux et délicats remaniements ont, depuis 1851, réparé à peu près au total les altérations, et aujourd'hui c'est plus de cinquante pouces que verse le tube à la seconde. Forcé d'abréger, nous omettons bien d'autres détails non-seulement sur ce puits, mais sur l'histoire de cette diffusion du système artésien. Nous en avons dit plus qu'assez pour mettre hors de doute qu'au consolidateur des catacombes revient la plus grosse part de gloire pour cet inappréciable bienfait, et pour comprendre que jamais la science soit agronomique, soit géologique, ne prononçera l'un sans l'autre ces deux noms : puits artésiens, Héricart de Thury. Un mot à présent pour achever de faire apprécier l'illustre savant. Les puits artésiens aujourd'hui ne sont plus en hausse à la bourse où l'on cote les inventions : ils ont eu la vogue, la vogue maintenant est toute au drainage, tant les hommes ont besoin de s'engouer, de pousser au superlatif, de martingaler dans l'expression du vrai jusqu'à ce qu'ils tombent dans le faux! En attendant que le temps, *quel galant'uomo, sechaff surwakarmdrthatatwavid*, ce justicier et cet épurateur sans appel comme sans passion, remette ces exagérations à leur place, notons,

dans l'intérêt du vrai, que jamais Héricart de Thury ne donna dans ces hyperboles l'antipode de la science : il abonda dans ses idées d'irrigation, en d'autres termes, il prit par une face seulement le grand problème de la fertilisation des terres, mais il ne nia pas l'autre : les circonstances, les préoccupations du temps, la campagne d'Egypte, les noms de Syrie et par suite d'Assyrie jetés à tous les échos avec celui de l'Inde, le pèlerinage armé de l'Espagne, enfin l'aspect de notre Provence, isolée entre la Durance, la Méditerranée et le Rhône, font comprendre que les vues de l'améliorateur des cultures se soient portées d'abord du côté de la calamité la plus sentie. Très-probablement s'il eût vécu, elles se seraient d'elles-mêmes tournées de l'autre. Et la preuve que ce n'est pas là une simple probabilité, c'est que dans les dernières années de sa vie, lorsque les idées de dessiccation de terrains à flaques d'eau et à couches argileuses commencèrent à se produire, non-seulement il donna son adhésion à la voie dans laquelle on entrait, mais il remarque que lui aussi, tout en insistant sur l'irrigation, il avait proclamé que le perfectionnement, que la fertilisation du sol demandaient à la fois, non sur les mêmes points, mais souvent dans un même empire, l'irrigation et la dessiccation, celle-là pour les terres siliceuses et sousthalwegs ramifiés, celle-ci pour les terrains inondés et les marécages. Seulement il n'avait pas comme pour l'irrigation étudié en détail les procédés divers; et entre autres moyens de dessiccation il ignorait le système par tubes souterrains. Il nous reste maintenant pour épuiser les diverses spécialités scientifiques d'Héricart de Thury à déterminer plus exactement ce que nous avons fait entrevoir, comment parmi les sociétés auxquelles il est affilié se trouve celle des antiquaires. Est-ce donc qu'il était archéologue? Archéologue de quelle variété? Numismate? non! Épigraphiste?? moins encore! dilettante en bagues, vases, outils, armes, ameublements??? ce n'est pas encore cela. Qu'est-ce donc? Héricart de Thury était ingénieur : du génie à l'architecture, il n'y a qu'un pas; de l'architecture moderne à l'architecture antique et à l'architecture moyen âge un second suffit. Quel esprit un peu souple ou vigoureux ne l'a bientôt fait? L'étançonnement des catacombes et l'agencement, artistique ou non, des ossuaires, relevaient bien un peu de l'architecture. L'ingénieur fut donc nommé membre de la commission des monuments de Paris. Il y siégeait assidûment, et personne plus que lui n'y fut utile par ses conseils. Nommé par suite directeur des bâtiments civils, c'est à lui qu'est dû l'arrangement actuel du vieux palais des Thermes, et c'est lui qui fut chargé de la restauration de l'hôtel de Cluny. Quoi de surprenant désormais s'il siége à côté des archéologues de profession? Non-seulement leurs discussions n'avaient pour lui rien d'inintelligible, mais souvent il y prenait part, et il les éclairait de ses lumières. C'était récemment encore, parmi les archéologues voués aux études de l'architecture moyen âge, l'opinion dominante, incontestée, unique, que les énormes poutres des grandes salles des palais et autres vastes édifices étaient de bois de châtaignier. Héricourt prétendit que c'était impossible, ce bois, malgré sa dureté, devenant à l'intérieur avec le temps la proie des vers, de manière à n'avoir pour lui que l'apparence de l'inaltérable durée. L'on se récria, l'on nia. Un jour enfin l'on eut occasion de vérifier l'essence ligneuse en question. Il fut reconnu que c'était du rouvre, l'antique *robur* des Latins dont le nom pour eux était devenu synonyme de « force, » témoin le classique.

Illi robur et æs triplex
Circa pectus...

Héricart de Thury aurait bien pu s'appliquer ce vers que le poëte applique au premier navigateur : et lui aussi, l'on eût dit qu'il avait été taillé dans le cœur du rouvre, tant il renaissait infatigable de l'excès même de ce que d'autres eussent appelé fatigues. Choisi par deux circonscriptions électorales, l'une de sa patrie d'affection, l'Oise, l'autre de sa patrie réelle et du domicile officiel, la Seine, pour le représenter à la chambre élective, il ne déclina pas, comme son collègue Héron de Villefosse, le mandat de ses concitoyens, et sous Charles X, sous LouisP-hilippe ensuite, il remplit consciencieusement son devoir de laborieux et loyal député. Il n'avait pas les mêmes raisons pour s'y dérober; et chacun vit juste, l'un en se tenant au dehors, l'autre en se produisant. Assidu aux comités, Héricart y fit souvent jaillir la lumière, surtout dans toutes les délibérations où il s'agissait de travaux publics. Même dans les séances publiques, il prit la parole; et son élocution, nous dirions presque son éloquence, captiva tout l'auditoire quand il décrivit les merveilles de l'arrosage, tel qu'il eût voulu le voir pratiqué, et qu'ensuite, passant au réel, il montra toutes les imperfections de l'administration relativement à ce fait capital, puis toutes les causes de ces insuffisances dans quelques clauses du Code civil, d'où pour lui la nécessité de modifier au plus tôt ces clauses funestes. Ce discours n'était que fort sans être acerbe : s'il eût été croyable qu'Héricart de Thury fit partie de quelque coterie, ou, comme on disait alors, « coalition » parlementaire prête à tout pour arriver au pouvoir, on eût pu dire que c'était un discours ministre. Mais ce n'est pas au portefeuille qu'il visait : un redressement, un acheminement au bien, ne fût-ce qu'un pas, telle était toute son ambition. Un moment on put croire ce pas à la veille de se faire : une loi fut rendue sur la proposition du comte d'Angerville et sans holà des ministres qui semblait promettre un vaste développement au réseau des irrigations (1845). Mais Héricart prévit que cette loi resterait à l'état de lettre

morte, et c'est ce qui ne manqua pas. L'inertie administrative l'eût paralysée, même sans les événements de 1848 ; et ceux-là ne furent plus de nature à permettre la mise en pratique des dispositions nouvelles. Malgré ce peu de succès, où d'autre eussent vu la plus amère des déceptions, puisque la plus chère de ses idées, à la veille de s'incorporer à la législation, se voyait barrer le passage, il sympathisait toujours avec toutes les inventions nouvelles qui symbolisaient ou promettaient le progrès. Les années le trouvaient de fer. Toujours désigné membre des jurys d'examen aux diverses expositions de l'industrie, toujours, comme par le passé, c'est lui qui rédigeait le rapport d'une des sections au moins de l'exposition. En 1850 encore, le ministre des travaux publics, M. Dumas, ayant nommé une commission de dix membres, cinq de la société d'agriculture, cinq de l'Académie de médecine, pour composer un annuaire général des eaux de France, c'est lui qui fut nommé président. Nous le retrouvons en 1851 membre assidu du jury général pour l'exposition de Londres. Il s'affaiblissait cependant visiblement ; et si l'indomptable vaillance était toujours là, la force, elle, n'y était pas. Des appréhensions domestiques vinrent aggraver ces graves symptômes. Son troisième fils dépérissait en France : il voulut le conduire lui-même en Italie (1852). On comprend les fatigues et physiques et morales d'un semblable voyage en semblables circonstances. Héricart n'y fit pas même attention. Ravi des beautés géologico-minéralogiques de l'Italie, il regrettait amèrement de ne pas l'avoir vue plus tôt. *Che peccato!* comme disent les Italiens, au lieu de *che sciagura!* Et il se promit solennellement d'y retourner. Il y retourna en effet en plein hiver; il franchit les Alpes en février (1853), il parvint à Rome, il eut le bonheur de serrer encore une fois son fils dans ses bras. Il passa l'année tantôt au milieu des splendeurs de Rome, tantôt en pèlerinage devers les Apennins, devers le Vésuve, mais il ne revit pas la terre natale. Il rendit le dernier soupir à Rome le 15 janvier 1854. La légation de France et tout ce qu'il y avait de Français à Rome se firent un devoir d'assister à ses obsèques. Sa cendre repose à l'église San-Luigi de' Francesi. Héricart de Thury n'a pas montré moins d'activité la plume à la main que dans sa carrière officielle. Essayer d'énumérer au complet ses mémoires, ses notes, ses rapports, ses communications aux sociétés savantes, ce serait vouloir dépasser de beaucoup les bornes d'un simple article biographique. Nous nous en tiendrons donc aux indications suivantes : 1° *Description des catacombes de Paris*, précédée d'un *Précis historique sur les catacombes de tous les peuples de l'ancien et du nouveau continent*, Paris, 1808, in-8° ; 2ᵉ édition, 1814. On le voit par cette transcription, c'est au moins autant une histoire qu'une description. Elle est curieuse à plus d'un titre. Il y raconte lui-même toutes ses opérations pour arriver à la consolidation des terrains supérieurs ; une carte accompagne le volume et en facilite la lecture. 2° *Considérations géologiques et physiques sur la cause du jaillissement des puits forés et des fontaines artificielles*, et *Recherches sur l'origine et l'invention de la sonde, l'état de l'art du fontainier sondeur et le degré de probabilité du succès des puits artésiens*, Paris, 1ʳᵉ édition, 1823. Les *Considérations* ont été réimprimées et même plus d'une fois (1829, etc.). Elles sont restées l'ouvrage classique par excellence. Tous les descripteurs venus plus tard y ont puisé à pleines mains, Arago même, qui du reste ne cache pas ses emprunts; et de là sa fameuse *Notice sur les puits artésiens* insérée dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour 1835. On peut joindre à ce travail majeur divers morceaux sur le même sujet, tels que par exemple : sa *Lettre à l'Académie des sciences de Paris sur les puits forés* (à Lyon) et *plus particulièrement sur la nature de la constitution physique du sol de la ville de Lyon* (dans les *Annales des mines*, 2ᵉ série, t. 6, p. 321, et dans les *Annales de la société d'horticulture* pour 1828), ses *Considérations géologiques et physiques sur le gisement des eaux souterraines relativement aux fontaines jaillissantes des puits forés artésiens*, t. 3, p. 139, et les *Observations sur la cause du jaillissement des eaux des puits forés*, t. 3, p. 289 ; plus dans les mêmes *Annales* pour 1835, l'article *Des puits forés jaillissants*; plus dans le *Bulletin de la société d'encouragement*, t. 9, p. 75, la *Description de la sonde de l'inspection des carrières* (des environs de Paris et du département de la Seine) ; t. 39, p. 390, *sur la continuation des travaux du percement des puits artésiens de Grenelle et sur le degré probable du jaillissement des eaux* ; t. 34, p. 166, *sur le percement des puits forés en Chine*. 3° *Classement méthodique des marnes d'amendement connues et usitées en France et envoyées à la société centrale d'agriculture par ses correspondants*. C'est un aperçu rapide plein de vues pratiques et où le lecteur voit passer en revue toutes les variétés de marnes ou terres plus ou moins voisines depuis les gypses des environs de Paris jusqu'aux tangues ou sables des mers, provenant de la décomposition des roches des côtes, mélangées des débris de coquilles et animaux marins. 4° et 5° *Rapport sur l'état actuel des carrières de marbre en France* (*Annuaire des mines*, 1ʳᵉ série, t. 8, p. 3, 1823, et *Bulletin de la société d'encouragement*, t. 21, p. 124) ; et *Rapport sur les marbres des Pyrénées* (même bulletin, mais année 1829, ou t. 28, p. 134). L'auteur, malgré son titre, n'embrasse pas tout à fait l'ensemble de la chaîne pyrénaïque, même en la réduisant à la partie qui sépare l'Espagne de la France : il n'y passe en revue que les trois départements des Hautes-Pyrénées, des Basses-P. et de la Haute-Garonne. En tête se lisent avec intérêt des *Considérations générales* (extraites en partie du *Rapport* de 1823) *sur l'état actuel de l'exploitation des carrières de marbre en France*. 6° *Catalogue des recherches faites dans les*

environs de Paris et les départements voisins pour la découverte des mines de houille (dans le *Moniteur* du 2 octobre 1837). 7° *Notice sur les mines d'asphalte, bitumes et lignites de Lobsam, département du Bas-Rhin*, Paris, 1838, in-8°, 3 planches; 8° *Considérations générales sur les vestiges de végétaux du sol des environs de Paris et plus particulièrement sur leur gisement dans le gypse et le calcaire marin* (dans les *Mémoires du Muséum*, I, 22, etc., et 133, etc.); 9° *Essai potamographique sur la Meuse ou observations sur sa source, sa disparition sous terre, sa nouvelle sortie et son cours* (dans le *Journal des mines*, t. 12, p. 291, et dans les *Annales de statistique*, t. 3, p. 5); 10° *Hauteurs barométriques, ou élévation au-dessus de la mer des points les plus remarquables du département de l'Isère,... leur constitution physique* (dans le *Journal de physique*, t. 65, p. 169); 11° et 12° *Hauteurs des montagnes, cols et endroits remarquables du département des Hautes-Alpes* (même recueil, t. 63, p. 5) et *Instruction sur la marne avec....... la nature des vallées du département des Hautes-Alpes qui renferment cette substance*, Paris, 1805, in-8°, 49 pages; 13° *Rapport* (à la chambre) *sur l'achèvement des canaux;* 14° *Essai de statistique florale* (dans les *Annales de la société d'horticulture de Paris*, t. 18, p. 329); 15° *Notice sur l'horticulture maraîchère de Paris et de ses environs* (même recueil, t. 26, p. 69); *État de l'horticulture à Marseille* (même recueil, t. 10, p. 240); *Notice statistique sur l'état de l'horticulture à Boulogne-sur-Mer* (même recueil, t. 13, p. 44); *Notice historique sur la plantation de la montagne de St-Martin le Pauvre* (même recueil, t. 5, p. 73); *Note sur la plantation de mûriers faite en 1601 dans le jardin des Tuileries par Olivier de Serres....* (même recueil, t. 18, p. 329), etc., etc.; *Rapport sur les instruments aratoires..... exposition* (de 1834); 16° *Histoire d'un vieux chêne et de ses quatorze enfants*, 1839. Cet opuscule offre le mélange piquant de l'esprit des sciences exactes ou d'observation et de l'anecdote : l'auteur est sobre, plein de goût, gracieux, et l'on s'intéresse au sort de la vénérable famille végétale presque comme à celle d'un être vivant de notre espèce. Le vieux chêne dont l'histoire nous est contée se voyait il y a quelque vingt ans dans la forêt de Villers-Cotterets : il passait sans autre preuve que la tradition pour contemporain des premiers jours de la monarchie, c'est-à-dire des derniers Mérovingiens pour le moins; ébranché par les ordres de Richelieu pour avoir servi de point de réunion à « des malandrins », son tronc colossal présentait de 18 à 20 mètres de tour à la base; bien entendu que la tige n'était pas pleine, et que sa concavité pouvait donner asile à plus d'un voyageur comme à plus d'un rôdeur de route; autour de la souche creusée par les ans et mutilée par les hommes se dressaient quatorze verts et fiers rejetons, chacun comptant deux siècles ou peu s'en faut en 1839. Ce ne sont du reste pas là les seules pages où le savant laisse poindre les qualités littéraires. Bien souvent au contraire dans ses écrits se font jour l'imagination et la propension à l'enthousiasme. Il est presque éloquent lorsqu'il est sur son terrain. Pour ceux qui seraient curieux d'avoir un échantillon de son style, nous allons transcrire quelques lignes d'un de ses travaux sur l'irrigation : « C'est l'irrigation, dit-il, qui rendit « si prospères les belles plaines de la Babylonie, de Ninive, de la Susiane, les rivages enchanteurs des lacs de Van et d'Ourmiah, les « longues vallées de la Médie, l'antique Bactriane, « où la religion des Mages naquit avec la civilisation assyrienne, les fertiles vallons de la Perside, les cantons abrités par les longues chaînes « du Paropamise » (laissons les finales en *us*, qui ne sont ni sanskrites, ni zendes, ni grecques,) « et cette région mystérieuse que Cyrus avait visitée et qui vit les derniers triomphes d'Alexandre. « Cinq siècles avant Jésus-Christ le prophète Daniel fut intendant général des eaux, ou l'un des « trois ministres de l'empire, avant d'être appelé « à la direction suprême de l'État! » VAL. P.

HÉRICOURT (LOUIS D'), savant jurisconsulte et le plus célèbre canoniste français, naquit à Soissons en 1687 d'une ancienne famille de Picardie, entra dans la congrégation de l'Oratoire, fut reçu avocat au parlement de Paris en 1712, et mourut dans cette ville le 18 octobre 1752. Il joignait à une grande étendue de connaissances une modestie sincère, un cœur droit, une âme honnête et un désintéressement dont on a peu d'exemples. Les principaux ouvrages de d'Héricourt sont : 1° *Lois ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel*, publiées pour la première fois en 1719, puis en 1721. Ce livre, fort estimé surtout pour les matières bénéficiales, subit, dans les éditions postérieures, des corrections forcées qui causèrent beaucoup de chagrin à l'auteur. Il reparut avec des changements considérables, dans les éditions de 1729 et 1743, données par l'auteur, et dans celle de 1756, qui est de Jouy. Pinault en a publié une nouvelle, en 1771, beaucoup plus commode à cause de la table des matières, qui est faite avec soin, et des citations marginales; elle est accompagnée des notes de Piales et de Mey. Il marque d'ailleurs les changements apportés aux décisions de d'Héricourt par les nouvelles lois et la nouvelle jurisprudence; il rappelle certains textes des anciennes éditions, qu'on était fâché de ne pas trouver dans les dernières. Mais il les combat aussi quelquefois par ses notes, entre autres, sur les droits des prêtres dans les conciles. L'auteur avait présenté comme des lois plusieurs prétentions des papes et du clergé contraires à nos maximes, et l'éditeur rapporte, sans aucune observation, des pièces dont il serait peut-être dangereux d'adopter aveuglément les conséquences. 2° *Traité de la vente des immeubles par décret*, Paris, 1727, in-4°; 3° la *Coutume de Vermandois*, avec les commentaires de divers auteurs,

des observations et une préface, Paris, 1728, 2 vol.; 4° *Abrégé de la discipline de l'Église*, du P. Thomassin, in-4° ; 5° *OEuvres posthumes*, 1759, 4 vol. in-12. C'est un recueil de consultations savantes. On y trouve certains endroits où l'auteur développe ou modifie diverses maximes de ses Lois ecclésiastiques. L'édition de 1744, des *Lois civiles* de Domat, est augmentée d'un troisième et d'un quatrième livre du Droit public, par Héricourt. Il avait travaillé au *Journal des savants* depuis le 8 février 1714 jusqu'au 21 janvier 1736. — *Julien* D'HÉRICOURT, grand-père du savant canoniste, donna lieu à l'établissement de l'Académie de Soissons, par les conférences des gens de lettres qu'il assemblait chez lui. Il était conseiller au présidial de cette ville et membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. On a de lui quelques ouvrages, entre autres : *De Academia Suessionensi, cum epistolis ad familiares*, Montauban, 1688, in-8°. Il mourut en 1705. T-D.

HÉRIGER, l'un des savants les plus célèbres du 10e siècle, naquit dans le Brabant; fort jeune encore il embrassa, vers l'an 955, la profession monastique à l'abbaye de Lobbes, de l'ordre de St-Benoît. Il y enseigna assez longtemps avec succès et contribua à y perpétuer l'amour des lettres et des bonnes études. Il avait partagé avec l'évêque Notger l'administration des affaires d'État pendant la minorité de l'empereur Otton II, fonctions dans lesquelles il fit preuve des plus grands talents, soit comme jurisconsulte, soit comme administrateur. Vers le commencement de l'année 990, il fut élu abbé de son monastère en remplacement de Folcuin, qui était mort depuis quelque temps, et fut sacré par les évêques diocésains, le 21 décembre de la même année. Hériger contribua beaucoup à l'embellissement de l'abbaye confiée à ses soins, sans cependant perdre de vue ses études, qui eurent toujours pour lui des attraits irrésistibles. Hériger fut dix-sept ans abbé, et mourut le 31 octobre 1009, en odeur de piété selon les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Hériger a laissé les ouvrages suivants : 1° *Gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium a beato Materno, primo Leod. episcopo, usque ad B. Remaclum, episc. XXVII*. Cette chronique est insérée dans le recueil de Chapeauville, t. 1er, p. 1-98. 2° *De dissonantia Ecclesiæ de adventu Domini*; 3° *Lettre à Hugues sur diverses questions ;* 4° *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ;* 5° *Vie de St-Berlende*, insérée dans les *Acta sanctorum*, février, 3e jour, p. 377-384. Dom Mabillon l'a également donnée dans ses *Acta sanctorum ord. S. Benedicti*, et il y a joint une préface qui manque à l'édition des Bollandistes; 6° *Histoire de St-Landelin*, fondateur de Lobbes, en vers; 7° *Vie de St-Landoald*, compagnon de St-Amand de Maestricht, en prose; 8° *Ratio abaci secundum D. Herigerum ;* 9° *Epistolaris responsio de cyclo pascali et ejusmodi contra Dionysium abbatem;* 10° *Vie de St-Ursmer*, insérée par fragments dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, et dans ceux de D. Mabillon. L—L—L.

HÉRIOT (JEAN), journaliste anglais, naquit le 22 avril 1760, à Haddington (East-Lothian). Il était de la même famille que ce George Hériot auquel Walter Scott a donné une célébrité européenne dans Nigel, en le présentant, ce qu'il fut en effet, comme le banquier et trop souvent le créancier de Jacques VI ou Jacques 1er qui l'appelait *Geordie Tintin*. Le père de notre journaliste, après avoir rempli un office subalterne dans la justice du comté d'East-Lothian, était venu passer la fin de sa vie à Édimbourg, et y vit presque toute sa fortune, déjà médiocre, se fondre à mesure qu'il avançait en âge. Hériot sortit du collége d'Édimbourg à dix-sept ans, sans savoir à quelle carrière se vouer : toutes exigeaient des études préliminaires auxquelles il n'avait aucun moyen de se livrer. En vain, pendant trois mois au plus qu'il passa chez un oncle, médecin à Torres, il eut le bonheur de voir demander pour lui au comte de Dorset une commission d'enseigne; cette humble requête et quelques autres du même genre se brisèrent toutes contre d'imperturbables refus. Enfin il prit la résolution d'aller à Londres sans recommandation et pour ainsi dire sans argent; et, par une fantaisie qu'on ne pouvait attendre que d'un jeune homme complétement étranger aux usages du monde, il écrivit directement à un capitaine de la marine royale pour le prier de lui procurer une commission à bord d'un vaisseau. Ce coup de tête réussit; le capitaine s'intéressa au jeune Écossais qu'il ne connaissait que par sa lettre, et lord Sandwich annonça bientôt lui-même à Hériot qu'il allait recevoir son brevet. Il fit ainsi les deux campagnes de 1779 et 1780, sur la *Vengeance*, le *Preston*, l'*Élisabeth*, la *Brune*, parvint au grade de premier lieutenant, passa ensuite tout l'été de 1782 à Plymouth, se rembarqua dans l'arrière-saison sur le *Salisbury ;* mais il n'eut pas le temps de se signaler, car la paix de Versailles vint mettre promptement un terme à la guerre, soit en Amérique, soit dans l'Inde (1783), et il fut alors porté sur les listes des officiers à demi-paye. La gêne de ses parents était au comble : il engagea sa demi-paye pour leur envoyer des secours; lui-même il se trouva en proie aux plus graves embarras, mais plein de courage, comme de piété filiale, il fit contre fortune bon cœur, et il résolut de chercher une ressource dans la littérature. Un premier roman, *les Peines du cœur* (Londres, 1787, 2 vol. in-8°), remarquable par une analyse délicate et fidèle, passa pourtant inaperçu au milieu de cette foule de nouveautés éphémères qu'on imprimera un jour à l'encre délébile; mais il prit sa revanche en publiant son *Officier à la demi-paye* (Londres, 1788, 3 vol. in-8°), lequel vraiment n'est pas supérieur à l'autre, mais devait se lire plus couramment, et dont la vogue d'ailleurs fut due en partie à la réalité de quel-

ques-unes des aventures qu'on savait être personnelles à l'écrivain. Lancé dans cette carrière, Hériot se lia bientôt avec les journaux, et son sort changea de face en quelques mois. Ses articles lui procurèrent non-seulement de l'aisance, mais encore la connaissance d'un des secrétaires de la trésorerie, Steele, qui jeta les yeux sur lui comme sur un des écrivains les plus aptes à défendre la cause du cabinet, alors très-mal défendue. C'était au moment où la publicité donnée enfin à l'aliénation mentale de George III avait fait naître une polémique à feux croisés contre le ministère (fin de 1788 et commencement de 1789). Hériot riposta aux argumentations et aux sarcasmes de manière à satisfaire ses patrons, et il reçut en récompense, quand le roi revint à la santé, une bonne pension, pour continuer à écrire dans le sens ministériel. En 1791, lors de la formation de la compagnie de Sierra-Leone, il en devint secrétaire, mais bientôt il donna sa démission en même temps que lord Dalrymple, son protecteur, se démettait de la place de président. Il sut plus tard que, s'il n'eût pris cette résolution, il eût lui-même été porté par les actionnaires à la présidence, mais il ne regretta point le parti qu'il avait pris. Cependant, la révolution française, chaque jour plus effrayante, semblait menacer les puissances étrangères de son altière propagande. Le gouvernement conçut alors l'idée d'avoir un journal à lui, défenseur de ses principes et par lequel il pût agir sur l'opinion. On a fait honneur à Burke de cette idée, qui vint probablement à plus d'un homme politique en même temps, et qui sans doute était venue aussi à Hériot, mais que ce dernier devait laisser présenter et protéger par un autre, afin de ne pas sembler l'avoir conçue dans son intérêt personnel. Effectivement Pitt en reconnut l'utilité, et sur la recommandation de Steele, trouva bon qu'on recourût à Hériot pour la rédaction de la nouvelle feuille. Ce fut le *Sun* (le *Soleil*), que son rôle un peu monotone d'approbateur et défenseur de Steele n'empêcha pas, grâce au talent des rédacteurs, d'acquérir un rang élevé parmi les feuilles quotidiennes, et d'atteindre une publicité sans exemple jusqu'alors (1er octobre 1792). L'année suivante (1er janvier 1793), Hériot fit paraître un autre journal quotidien, *the True Briton* (le *Franc Breton*). Ce dernier paraissait le matin, le *Sun* le soir : tous deux étaient dans les mêmes principes, bien que l'un fût sa création, sa propriété particulière, tandis que l'autre était au gouvernement. Grâce à son activité, à son expérience, Hériot, secondé par d'habiles collaborateurs, suffisait à cette double administration. Il commençait à s'en lasser pourtant, lorsque l'abandon du système de Pitt par l'Angleterre lui fit aussi abandonner les journaux (1806), et accepter le poste, du reste commode et lucratif, de commissaire près de la loterie. En 1809, il le troqua contre le titre de député payeur des forces britanniques dans les îles du Vent et sous le Vent, et dans sa gestion il s'acquit l'estime générale, et surtout celle du duc d'York. Enfin de retour en Angleterre, il fut nommé contrôleur de l'hôpital de Chelsea, sinécure qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1833. Hériot méritait sa prospérité par sa haute probité, son courage, sa fidélité à ses principes. Il abondait sans doute un peu dans le sens du ministère ; mais ses opinions ne furent point calculées ; sa plume, bien que salariée, n'était point vénale ; car être vénal, c'est être au plus offrant, comme le condottiere. Suivant Hériot, ce qui fait le condottiere, ce n'est pas la solde, car le soldat la reçoit, c'est le changement de parti, c'est l'indifférence avec laquelle on porte les armes pour ou contre. Absorbé par la direction de deux feuilles quotidiennes, il n'a rien publié depuis les ouvrages cités plus haut, sauf deux *relations* (fort bonnes), l'une *du Siége de Gibraltar par la flotte combinée d'Espagne et de France*, Londres, 1792, in-8°; l'autre de la *Bataille du Nil*, 1798. Toutes deux furent rédigées sur des pièces originales, émanées de témoins oculaires et bien placés pour tout voir, pour tout comprendre. La seconde a eu plusieurs éditions. P—OT.

HERIS (GUILLAUME), poëte latin, naquit à Liége en 1657 (1). Il entra en 1676 dans le couvent des Carmes déchaussés, où on lui donna le nom de frère Herman de Sainte-Barbe. Après s'être appliqué à l'étude de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église, il consacra ses moments de loisir à la poésie, mais le genre qu'il adopta de préférence, ce furent les vers lettrisés ou tautogrammes, pour lesquels il avait une si grande facilité, qu'il avoue lui-même qu'une de ces pièces lettrisées ne lui avait coûté que deux ou trois heures de travail. On peut avancer sans crainte qu'il laissa loin derrière lui les auteurs qui se sont appliqués à ce genre de composition. Heris mourut à Namur en 1724. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Carmelus triomphans seu sacræ panegyres sanctorum Carmelitarum ordine alphabetico compositæ*, *cum nova et extraordinaria methodo*, Liége, 1688, in-8° de 370 pages. Livre rare et singulier. Ces panégyriques, dédiés à Jean-Louis d'Elderen, prince de Liége, sont lettrisés, c'est-à-dire que chaque mot du panégyrique commence par la lettre initiale du saint qu'il célèbre. C'est ce que l'auteur appelle donner des éloges *cum extraordinario methodo*. Cette méthode en effet n'est pas fort usitée. Peignot a, dans ses *Amusements philologiques*, inséré comme échantillon quelques fragments du *panégyrique de St-Louis*, que le P. Herman a jugé convenable de rattacher à son ordre. Un pareil travail prouve sans doute dans l'auteur une patience extraordinaire. Cependant, malgré l'autorité de Buffon (2), il suppose aussi l'absence la

(1) Voyez les *Amusements philologiques* de M. Peignot, 2e édition, p. 97.
(2) On se rappelle que l'illustre auteur de l'*Histoire universelle* a défini le génie une plus grande aptitude à la patience.

plus complète de génie. 2° *Méditations sur l'oraison dominicale*, tirées des *OEuvres de Ste-Thérèse*, Liége, 1705, in-12. Cet ouvrage anonyme lui est attribué par le bibliothécaire de son ordre. 3° *Patrocinium potentissimum divi Josephi, totius imperii civitatis ac patriæ Leodiensis protectoris et patroni, laconicis versibus exaltatum*, ibid., 1691, in-4°. Ce volume contient également la liste des chanoines de la cathédrale. L'auteur a accompagné les noms de ces messieurs d'une anagramme et d'un distique à leur louange. 4° *Carmelo-Parnassus in xenium oblatus eminent. ac reverend. D. Joanni Gualterio Slusio Leodiensi S. R. ecclesiæ cardinali*, ibid., 1687, in-4°. Ce livre, consacré à célébrer le cardinal de Sluse, contient un éloge de St-Jean-Baptiste, composé de près de deux mille mots, qui tous commencent par des J ; il contient également un poëme adressé à M. de Sluse, dont tous les mots commencent par une S. Herls a encore laissé manuscrits les ouvrages suivants, qui se conservaient dans la bibliothèque des Carmes déchaussés de Liége, et dont nous devons la connaissance à M. de Villenfagne : 1° *Méditations et prières*, 2 vol. in-4° ; 2° *Le parfait supérieur*, 1 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches ; 3° *Histoire de la naissance de l'ordre des Carmes dans la principauté de Liége*, 1 vol. in-fol. Cette histoire assez intéressante est écrite en latin. W-s et L-l-l.

HÉRISSANT (François-David), né à Rouen le 29 septembre 1714, eut de bonne heure du goût pour la médecine. Ses parents le destinaient à la jurisprudence : à leur insu, il suivait des cours d'anatomie, de botanique, de chimie. A la prière de Winslow, il eut enfin la liberté de suivre son penchant, et fut reçu docteur en 1742, et nommé, en 1748, associé de l'Académie des sciences, à laquelle il avait précédemment communiqué quelques mémoires. Il mourut le 21 août 1771, d'après Éloy ; mais seulement en 1773, si l'on en croit les *Mémoires biographiques et littéraires* de Ph.-J.-Et.-V. Guilbert, 1812, 2 vol. in-8°. — *Louis-Antoine-Prosper* Hérissant, né à Paris le 27 juillet 1745, de la même famille que le précédent, était fils de Jean-Thomas Hérissant, libraire, qui joignait le goût des lettres à l'exercice de sa profession : il se destina aussi à la médecine, et promettait d'être un sujet distingué ; mais il n'était que bachelier de la faculté lorsqu'il mourut, à 24 ans, le 10 août 1769, après avoir publié : 1° *Éloge de Gonthier d'Andernach*, couronné par la faculté de médecine de Paris (*voy.* Gonthier) ; 2° *Typographia, carmen*, Paris, 1764, in-4° (*voy.* J.-B.-G. Gillet). Il avait concouru pour l'*Éloge* de Ducange, proposé, en 1763, par l'Académie d'Amiens ; son ouvrage obtint l'accessit ; il a été imprimé à Amiens, en 1764, in-12, sous un nom supposé. L'auteur avait coopéré à la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France* (*voy.* Fevret et Lelong). Il s'était chargé de tout ce qui regarde l'*Histoire naturelle*, et se proposait de publier ce travail à part, après l'avoir augmenté. Coquereau en fut l'éditeur, ainsi que d'un autre ouvrage posthume (*voy.* Coquereau). — *Louis-Théodore* Hérissant, frère du précédent, né le 7 juin 1743, fit ses études au collége de Beauvais, et se destinait à la profession d'avocat, qu'il abandonna, en 1771, lors du parlement Maupeou. Il alla en Allemagne suivre des cours de droit public, et, en mai 1772, fut, en son absence, nommé secrétaire de légation à la diète de Ratisbonne ; il eut, en 1779, le titre de conseiller de légation, et fut depuis chargé d'affaires. Il revint en France en 1792, et vécut dans la retraite au milieu de Paris. Il y est mort le 20 mars 1811. L.-Th. Hérissant possédait le grec, le latin, l'allemand, et avait beaucoup de connaissances en littérature ; mais il a laissé des opuscules plutôt que des ouvrages. Il avait, ainsi que son frère, coopéré à la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* ; c'est lui qui a refondu le chapitre concernant les droits et les bénéfices de l'Église de France, et a présenté, dans un ordre plus méthodique, le catalogue des ouvrages relatifs aux libertés de l'Église gallicane. Il acheva et publia la *Bibliothèque de société* que Chamfort avait abandonnée après en avoir fait deux volumes environ ; on croit qu'il y a un volume et demi de l'éditeur (*voy.* Chamfort). La *Description historique du bourg de Charenton* et les *Remarques historiques sur la ville de Mantes*, qui font partie des *Nouvelles recherches sur la France*, 1766, 2 vol. in-12, sont de L.-Th. Hérissant, éditeur de ce recueil. J. B. Gautier avait entrepris une *Galerie française* (*voy.* Gautier). Il y renonça après avoir publié les deux premières livraisons, et céda son privilége à J. Thomas Hérissant, qui a porté l'ouvrage à 2 volumes in-4° ou petit in-fol. L.-Th. Hérissant y a fourni les *Éloges* du duc d'Orléans, régent, du comte de Caylus, et de G.-Fr. Joly de Fleury. L'*Éloge historique* de Philippe, duc d'Orléans, a été imprimé à part avec beaucoup d'augmentations, 1778, in-8°. On peut, pour les autres travaux de L. Th. Hérissant, consulter le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, par Barbier, et la *Notice* du même bibliographe *sur la vie et les ouvrages de M. L.-Th. Hérissant*, imprimée dans le *Magasin encyclopédique* de novembre 1812, et tirée à part. Le catalogue de sa bibliothèque, vendue en décembre 1813, in-8° de 115 pages, contient assez d'articles curieux pour mériter d'être conservé par les amateurs de la Bibliographie (*voy.* aussi Anson, Columelle, Guibal). A. B—t.

HÉRISSANT DES CARRIÈRES (Jean-Thomas), de la même famille que les précédents, naquit à Paris en 1742, y reçut une bonne éducation et embrassa la même profession que ses parents. Obligé de quitter la France fort jeune et longtemps avant la révolution, pour des causes que l'on ignore, il se réfugia en Angleterre et s'y fit maître de langues par nécessité. Il y vécut ainsi pendant près d'un demi-siècle, et mourut en 1820, à Croydon, près de Londres. Il avait publié : 1° *Catalogue des livres de la bibliothèque de ma-*

dame de Pompadour, Paris, 1765, in-8°; 2° *Histoire d'Angleterre par Goldsmith*, traduite de l'anglais, Londres, 1777, 2 vol. in-12; 3° *Histoire d'un nain célèbre* (Jos. Bornwlaski, gentilhomme polonais), traduite du français en anglais, 1788, in-8°; 4° *Précis de l'histoire de France jusqu'au temps présent*, français et anglais, Londres, 1792, 2 vol. in-8°. Plus tard il donna un abrégé de ce *Précis*, qui va jusqu'en 1815. 5° *Le Petit Parnasse français*, ou *Recueil de morceaux choisis dans tous les différents genres de poésies françaises à l'usage de la jeunesse*, Londres, 1796, in-8°. Hérissant des Carrières est encore auteur de quelques ouvrages élémentaires anglais, écrits dans cette langue et publiés à Londres. Il a fait quelques additions au *Dictionnaire anglais et français* de Boyer, et il a donné, en 1768, en Angleterre, une nouvelle édition du *Dictionnaire pratique d'architecture* de Bullet. M—d j.

HÉRISSON (Charles-Claude-François), né à Chartres le 26 octobre 1762, était bibliothécaire et juge au tribunal civil de cette ville, où il est mort le 27 juillet 1840. On lui doit : 1° *Éloge de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux*, auquel l'Athénée de Niort a décerné la médaille en sa séance publique du 27 juin 1811, Paris, 1811, in-8° de 40 pages; 2° *Notice historique sur St-Piat, apôtre de Tournay et martyr*, conservé depuis près de mille ans en l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, inhumé en 1793, et exhumé en 1816; suivie d'un extrait du catalogue des reliques de cette église, des procès-verbaux qui ont été rédigés au mois d'août 1816, et autres pièces justificatives, Chartres, 1816, in-8°; 3° *Notice sur l'Aganon vetus, cartulaire du 11e siècle, conservé dans la bibliothèque publique de la ville de Chartres*, Chartres, 1836, in-8°; 4° *Dissertations et Notices sur l'histoire et les historiens, tant imprimés que manuscrits, de Chartres et du pays chartrain, auxquelles sont jointes quelques pièces historiques inédites*, Chartres, 1837, in-8°; 5° quelques opuscules insérés dans les feuilles de Chartres, et plusieurs articles insérés dans cette *Biographie universelle*. — Hérisson (Eustache), ingénieur géographe, né à Paris le 3 mai 1759, a publié : 1° *Nouvelle carte générale et détaillée de l'Europe, offrant le tableau actuel, géographique, politique*, etc., Paris, 1808, en quatre grandes feuilles; 2° *Nouvel atlas de la jeunesse, à l'usage des commençants, contenant*, etc., Paris, 1809, in-4°; 4e édition, revue, corrigée et augmentée, et rendue conforme aux derniers traités, par H. Bruée, Paris, 1821, in-8°, avec 15 cartes coloriées; 3° *Grand atlas universel*, comprenant la géographie ancienne et moderne, Paris, 1818, grand in-fol.; 4° *Nouvel atlas portatif*, Paris, 1810, in-4° oblong, plusieurs éditions; 5° *Nouvel abrégé de géographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, 2 vol. in-8°, dont un formant atlas de 51 cartes coloriées; plusieurs éditions. Z.

HERITIER (L'). Voyez Lhéritier.

HERLICIUS (David), poëte, historien, médecin, philosophe, et, par-dessus tout, astrologue, naquit à Zéitz en Misnie, le 28 décembre 1557. Peu favorisé de la fortune, il ne dut son éducation qu'aux secours de quelques parents, ressources auxquelles il ajoutait en chantant et en faisant des vers pour de l'argent. Il passa quelque temps dans l'université de Wittemberg, se rendit ensuite à Leipsick, puis à Rostoch, où il donna des leçons. Le duc de Mecklembourg le nomma principal du collége de Gustrow. Il remplit ces fonctions pendant deux ans, exerçant en même temps la médecine et faisant des horoscopes. Il habita ensuite Prentslow, avec le titre de physicien, puis Anclam. En 1584, il publia pour la première fois des éphémérides, consacrées principalement à la prédiction des mutations de temps : elles eurent le plus grand succès, et furent traduites en latin, en polonais, en danois, en suédois. Durant toute sa vie, c'est-à-dire pendant cinquante-deux ans encore, il continua de débiter ses hasardeuses prédictions. Herlicius devint, en 1585, professeur de mathématiques à l'université de Gripswald. Il se fit recevoir docteur en 1598, professa la physique à Stargard, puis à Lubeck, et revint à Stargard, où il mourut le 15 août 1636, sans avoir eu d'autre infirmité qu'un peu d'affaiblissement dans la vue. Il avait perdu, l'année précédente, tous ses papiers dans un incendie. Herlicius fut un homme pieux; il était luthérien. Il priait, jeûnait, faisait des aumônes. Il apportait à toutes ses actions une prudente lenteur. Il disait que le chien goulu fait des petits aveugles. Il eut d'illustres amis, tels que Pierre Crüger, Adrien Métius, Antoine Helvic, Burmester. Il fut marié deux fois, et ne fut pas heureux dans sa première union. Quoiqu'il ait dressé plus de douze cents thèmes, il eût préféré ne pas faire métier de l'astrologie : mais il craignait de manquer, et dépensait d'ailleurs beaucoup avec les femmes. Ses meilleures pratiques pour les horoscopes étaient les Hongrois et les Bohémiens. Il ménageait ses yeux, et se faisait aider dans ses travaux. Il craignait de compromettre la certitude de l'astrologie, et refusait de faire, même pour de l'argent, l'horoscope de ceux qui ne pouvaient assigner au juste l'heure de leur naissance. D'après ses principes, la queue du Dragon, dans la première maison, indique les indigents et les bossus; la conjonction de Vénus et de Jupiter, dans la huitième maison, promet soixante-dix ans d'une vie heureuse; la grande étoile de l'astérisme du Verseau, dans la même maison, dénote que l'on sera célèbre après sa mort. Herlicius avait prédit la ruine de l'empire des Turcs pour la fin du 16e siècle : cette prédiction fut plus chrétienne que véritable. Il faisait peu de cas de la chiromancie. Comme médecin, il estimait particulièrement Fernel, Mercurialis, Montan, et prisait beaucoup l'or potable de Marsile Ficin. Sa devise était : *Medice vivere est modice bibere*. Laurent Eischstad, son disciple et son

collaborateur, a écrit sa vie : elle se trouve dans les *Memoriæ medicorum sui ævi* de Henning Witten, Francfort, 1676, in-8°, p. 73. On y trouve aussi le catalogue de ses ouvrages, parmi lesquels il nous suffira d'indiquer : 1° *De curationibus gravidarum, puerperarum et infantium*, Anclam, 1584, in-8°; 1602, in-4°; et 1618, in-8°, en allemand; 2° *Discursus historico-physicus de iride lunari*, 1609; 3° *Tractatus geographicus de distantiis locorum arithmetice supplendis; 4° Operis mirabilium tomus primus*, Nuremberg, 1614, in-4°. Cet ouvrage n'a pas été continué. 5° *Carmina*, Stettin, 1606, in-8°; 6° *De raptu Pauli in tertium cœlum; 7° Exercitationes philosophicæ de lacrymis, risu, saliva, sudore et sternutatione*, in-4°; 8° *Orationes*, Gripswald, in-8°; 9° *De maculis lunæ; de dysenteria; de pluviis cruentis et prodigiosis; de fulmine; Disticha Evangeliorum;* un ouvrage sur les *Rose-croix*, etc. Herlicius avait composé un triple et grand *Calendrier* ecclésiastique, astronomique et astrologique : il fut détruit dans l'incendie dont nous avons parlé. Adelung a consacré un assez long article à Herlicius dans son *Histoire des folies humaines*. D. L.

HERLUISON (Pierre-Grégoire), né à Troyes le 4 novembre 1759, mourut près de cette ville, à St-Martin-ès-Vignes, le 19 janvier 1811. Cet ecclésiastique avait été professeur à l'école militaire de Brienne; il fut bibliothécaire de l'école centrale de l'Aube, puis de la ville de Troyes. Il lut à la société littéraire de cette ville, et fit imprimer dans le journal du département, quelques dissertations sur le *Charlatanisme*, la *Routine*, etc. Plusieurs de ces opuscules se trouvent dans les Mémoires de cette société, dont il était président; ainsi qu'un *Éloge* de Grosley, un *Éloge* du savant Pierre Pithou, tous deux ses compatriotes, et un *Discours sur la bonne et la mauvaise humeur*. Ces divers écrits sont plus remarquables par la sagesse des vues et la correction que par l'élégance, l'esprit, et l'harmonie du style. On en peut dire autant d'un ouvrage plus volumineux, auquel il n'avait cependant pas mis son nom : c'est *la Théologie réconciliée avec le patriotisme*, Troyes, 1790, un vol. in-12; nouvelle édition augmentée, Paris, Leclère, 1791, 2 vol. in-12. L'auteur a pour objet d'établir, d'après les Pères de l'Église, ce paradoxe politique, que les nations ont le droit de se choisir le gouvernement qui leur convient; doctrine conforme à celle que J.-J. Rousseau avait professée dans ce Contrat que Voltaire lui-même appelait *insocial*. Herluison revint, dans la suite, à de plus saines idées : choisi pour faire un discours public sur la journée du 9 thermidor, il saisit cette occasion pour rappeler ses concitoyens aux anciens principes de la morale, de la politique et de la religion. Le courage qu'il montra dans cette circonstance lui attira une honorable persécution. Il publia aussi, sans le signer : *le Fanatisme du libertinage confondu*, ou *Lettres sur le célibat des ministres de l'Église*, Paris, Leclère, 1792, un vol. in-8°. M. Thevenot, dans son *Anthologia poetica* (Paris, 1811, 2 vol. in-8°), a donné plusieurs pièces de vers latins composées par Herluison : elles sont toutes fort médiocres et bien au-dessous de sa prose. Ce laborieux et modeste ecclésiastique était doué des mœurs les plus douces : il pardonna sans effort à ceux qui l'avaient persécuté pendant les crises orageuses de la révolution. Malgré le mauvais état de sa santé, il se chargea du classement de la bibliothèque publique de l'Aube, composée d'environ 70,000 volumes, et formée, en grande partie, de celle des Pithou, que l'on conservait au collége de l'Oratoire, et surtout de la belle collection du président Bouhier, qui fut transférée de l'abbaye de Clairvaux à Troyes. Il a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit, tels qu'un *Cours développé de rhétorique*, un *Traité sur la religion ;* ce dernier a été publié (par M. Boulage) sous ce titre : *De la religion révélée, ou de la nécessité des caractères et de l'authenticité de la révélation* (ouvrage posthume), Paris, 1813, in-8°. Ce traité roule principalement sur les prophéties et sur les miracles: les preuves en sont solides et les raisonnements clairs et précis. D-b-s.

HERLYN (Michel), au rapport de l'historien de Thou, se signala, ainsi que ses quatre fils, dans la défense de Valenciennes contre les Espagnols, en 1566. La ville s'étant rendue le 24 mars 1567, il fut décapité, et huit jours après son fils aîné subit le même sort. Les trois autres se sauvèrent et se réunirent dans les bois aux soi-disant *gueux* flamands. En 1568, le prévôt Spelt les surprit nuitamment : il en fit pendre deux; et, après avoir coupé le nez et les oreilles à Gautier, le seul qui restât, il le traîna à la suite du corps qu'il commandait pour le faire brûler vif à Valenciennes. Gautier eut le bonheur d'échapper en route, et il adopta depuis la règle barbare de mutiler, comme il avait été mutilé lui-même, tous les prêtres espagnols ou belges qui tombaient en son pouvoir, après quoi il les livrait aux flots. M—on.

HERMAN DE SAINTE-BARBE (Guillaume). Voyez Héris.

HERMAN (Martial-Joseph-Armand), président du tribunal révolutionnaire, né à Saint-Pol en Artois vers 1750, était fort lié avec Robespierre. Son père, homme de probité et de savoir, avait obtenu la place honorable de greffier en chef des états d'Artois, et lui-même, s'étant fait remarquer dans sa jeunesse par une bonne conduite, entra dans la congrégation de l'Oratoire avec l'intention de s'y fixer; mais il y resta peu. Voulant suivre la carrière du droit, il alla faire ses cours à Paris, et se fit recevoir avocat. En 1786, il acheta la charge de substitut de l'avocat général du conseil supérieur d'Artois, qu'il occupa jusqu'en 1789, y faisant preuve de talent et d'intégrité. Dans les premiers temps de la révolution il montra quelque modération, et n'en parut pas fort enthousiaste. Ce n'est qu'en 1791 qu'on le vit, entraîné par ses liaisons avec Robespierre et par la marche

rapide des événements, déclamer sur les droits de l'homme et la souveraineté du peuple. Il ne fut cependant alors nommé que simple juge au tribunal du district d'Arras. Mais s'étant rendu dans la capitale, appelé par Maximilien, il fut nommé, au mois d'octobre 1793, président du terrible tribunal révolutionnaire. C'est en cette qualité qu'il dirigea un grand nombre de procès, où les formes les plus simples de la justice étaient indignement violées, où l'on vit pendant près de deux ans envoyer à la mort dans la même journée jusqu'à soixante ou quatre-vingts victimes dont le supplice était préparé avant la condamnation, des femmes, des enfants, des vieillards qui ne se connaissaient pas et qui furent accusés d'avoir conspiré de concert; où les noms de ces malheureux étaient inscrits à la hâte sur des listes informes; ce qui donna souvent lieu aux plus déplorables erreurs; où l'on vit sur l'échafaud le père à la place du fils, et le fils à la place du père! Le plus remarquable de ces horribles procès est sans nul doute celui de la reine Marie-Antoinette. Ce fut Herman qui, en sa qualité de président, donna lieu par ses infâmes questions à la sublime réponse de cette princesse: *Je demande à toutes les mères qui sont présentes si la chose est possible* (*voy.* Marie-Antoinette). Un procès où Herman présidait encore, et qui n'est pas moins digne de remarque, est celui de Danton, qu'il n'était pas tout à fait aussi facile d'immoler sans obstacle. Ce fougueux tribun et ses coaccusés réclamèrent d'abord avec force l'audition de plusieurs membres de la Convention comme témoins à décharge. On ne pouvait refuser une pareille demande au droit sacré de la défense. Herman et Fouquier-Tainville trouvèrent cependant un moyen de l'écarter. Ils écrivirent, séance tenante, à la Convention nationale, et lui déclarèrent que, *l'ordre judiciaire ne fournissant aucun moyen* de motiver le refus d'entendre les témoins indiqués, ils invitaient l'assemblée à leur tracer une règle de conduite. C'était demander le décret qui fut en effet rendu sur le rapport de Saint-Just, et qui mit les accusés hors des débats. Comme on apprit que les jurés hésitaient encore, Herman se rendit dans la chambre des délibérations et parla ouvertement contre les accusés (1) déjà promis à l'échafaud. On a retenu cet axiome qu'il adressa à Danton, le voyant se livrer à ses emportements ordinaires: « Danton, l'audace est « le propre du crime, le calme celui de l'inno- « cence. » Robespierre, qui avait su apprécier le zèle farouche d'un tel président, jugea sa coopération plus utile dans un poste non moins important, celui de commissaire des administrations civiles, police et tribunaux: c'était le ministère de la justice sous un autre titre. Maximilien l'avait

(1) *Les Crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale*, par Laurent Lecointre, an 6, in-8°, p. 118. Le fait est attesté par la déclaration de Paris, greffier du tribunal révolutionnaire.

fait charger précédemment des fonctions de ministre de l'intérieur et de la signature des affaires étrangères. Le dictateur lui confia ce nouvel emploi, *afin qu'il fût plus à portée de servir sa vengeance et ses passions* (1). Les excès d'Herman augmentaient tous les jours: ce fut alors qu'il imagina le plan de la fameuse conspiration des prisons *qui ne tendait à rien moins qu'à égorger la représentation nationale, le tribunal révolutionnaire, la gendarmerie; qu'à poignarder les membres du comité de salut public, à leur arracher le cœur, le griller et le manger.* « Ce fut Herman qui, après « s'être assuré de la bonne disposition de certains « individus connus dans les maisons d'arrêt sous « le nom de *moutons*, les excita à faire des listes « de proscription, et, lorsqu'il en fut nanti, il « alla dénoncer au comité de salut public cette « prétendue conspiration (2). » Une première fournée de cent cinquante-cinq personnes détenues à Bicêtre fut envoyée à la mort. Mais ce n'était pas assez pour le ministre de la justice Herman. Il exploita successivement toutes les autres prisons de la même manière, et *plus de quatre cents individus ont péri victime d'une conspiration qui n'a jamais existé.* Comme son atroce collègue Fouquier-Tainville (*voy.* ce nom), Herman ne tomba pas en même temps que Robespierre; ce ne fut que le 20 mars 1795 qu'on le décréta d'accusation. Condamné à mort le 7 mai suivant, ainsi que Fouquier et une douzaine d'autres juges ou jurés du tribunal révolutionnaire, il montra encore une rare impudence par des réponses dédaigneuses et en jetant son chapeau à la tête de celui qui occupait le siége où lui-même avait prononcé la mort de tant de malheureux. Il fut condamné « pour avoir, à l'aide de machi- « nations et complots, favorisé les projets liber- « ticides des ennemis du peuple et de la répu- « blique, notamment en faisant périr, sous la « forme déguisée d'un jugement, une foule innom- « brable de Français de tout âge et de tout sexe; « en imaginant, à cet effet, des projets de conspi- « rations dans les différentes prisons de Paris, en « dressant ou faisant dresser dans ces maisons « des listes de proscription (3). » La maison qu'il possédait à Arras fut séquestrée, vendue et acquise par le sieur Husson, fils d'un notaire qui avait péri sur l'échafaud, condamné par le tribunal révolutionnaire que présidait Herman. L—m—x et M—d j.

HERMANFROI. *Voyez* Hermenfroi.

HERMANN, surnommé *Contract*, à cause de la contraction de ses membres, était fils d'un comte de Wehringen, et naquit l'an 1013. Si la nature l'affligea sous le rapport des qualités physiques, elle le combla des dons de l'intelligence et du

(1) *Procès de Fouquier-Tainville et autres membres du tribunal du 22 prairial*, Paris, an 3, n° 32, p. 2.

(2) *Procès de Fouquier-Tainville*, n° 4.

(3) Extrait de l'*Acte d'accusation* dressé contre Herman, par A. Judicis, accusateur public.

génie. Malgré la faiblesse de sa constitution, il s'adonna avec ardeur à l'étude dès ses plus jeunes années; il acquit rapidement les connaissances cultivées de son temps, et s'éleva même, par la force de son entendement, au-dessus des plus savants hommes de son siècle. Les sciences mathématiques fixèrent surtout son attention, et il excella dans l'astronomie, la musique, la géométrie. Suivant la coutume du temps, il embrassa la vie monastique pour suivre avec plus de liberté son penchant pour l'étude, entra dans l'ordre de St-Benoît, et habita successivement les monastères de St-Gall et de Reichenau, dont il devint abbé, et dans lequel il mourut en 1054. On a trop légèrement attribué à Hermann la connaissance du grec et de l'arabe et quelques traductions d'ouvrages d'Aristote faites sur des versions arabes. Il est possible qu'il ait su la première de ces langues, dont la connaissance s'était conservée dans plusieurs abbayes d'Allemagne. Quant à la seconde, l'erreur générale des biographes à cet égard vient de ce qu'ils ont confondu Hermann Contract avec Hermann l'Allemand (*voy.* l'article suivant), quoique ces deux personnages aient vécu à deux siècles de distance l'un de l'autre. Notre savant religieux n'avait point voyagé : aucun historien du temps n'a parlé de ses connaissances en arabe, quoique la chose fût digne de remarque. Le seul moyen qui existât à cette époque pour étudier un idiome dont on n'avait ni grammaire, ni dictionnaire, ni manuscrits, était d'aller l'apprendre en Espagne, où les Maures cultivaient les sciences avec succès. Or, l'auteur de la longue note sur Hermann Contract, publiée par Muratori (*Antiq. Italiæ*, t. 3), eût-il omis un fait si rare dans l'éloge de cet abbé? Trithème donne la nomenclature des écrits composés par Hermann; quelques-uns d'entre eux ont été imprimés : 1° *Chronicon de sex ætatibus mundi*. Cette chronique, que l'auteur a conduite jusqu'à sa mort, a été continuée par Berthold de Constance; elle a été publiée la première fois à Bâle en 1529, puis en 1536 par J. Sichard. On la trouve reproduite, d'après de nouveaux manuscrits, dans les diverses éditions des collections de Pistorius et d'Urstius. Canisius, s'étant procuré un manuscrit plus correct, l'a fait réimprimer dans le tome premier des *Lect. Ant.*, d'où les éditeurs de la *Bibliothèque des Pères* l'ont tirée pour l'insérer dans ce grand ouvrage, t. 11 de l'édition de Cologne, et t. 18 de celle de Lyon. On la trouve aussi dans le tome 11 de la *Collection des historiens des Gaules;* mais la meilleure édition est celle qu'Émile Ussermann en a donnée avec de nouvelles notes, St-Blaise, 1790, 2 vol. in-4°. 2° *Opuscula musica;* on les trouve, avec des échantillons de la manière de noter la musique à cette époque, dans le tome 2 des *Autores musicæ sacræ*, publiés par le savant abbé de St-Blaise (*voy.* GERBERT); 3° *De compositione sive mensura astrolabii;* 4° *De ejus utilitate*. Ces deux traités se lisent dans le tome 3 du *Thes. Anecdot.* de Pez. D'après le nombre infini de mots arabes qu'on y reconnaît, il n'est point douteux que l'auteur n'ait eu sous les yeux de pareils traités traduits de l'arabe; mais on ne doit pas tirer de cette circonstance une induction en faveur de la connaissance de cette langue attribuée à Hermann. D'abord, plusieurs arabisants de ces siècles reculés ayant porté le nom d'Hermann, il se pourrait que la propriété n'en appartînt point à notre bénédictin. En second lieu, l'auteur ne dit point qu'il a traduit ces traités, mais que, la matière étant obscure, il les a composés d'après les meilleures sources. Rien ne s'opposait à ce qu'on eût alors des versions latines d'ouvrages arabes. Si nous devons en croire quelques historiens, Hermann Contract serait l'auteur des proses *Salve Regina; Alma Redemptoris mater*, etc. L'histoire littéraire du moyen âge est encore trop peu connue pour qu'on puisse prononcer sur ces attributions. On trouve des détails plus amples sur la vie et les ouvrages d'Hermann dans la note publiée par Muratori, et précédemment indiquée. Voyez aussi Ego, *De viris illustribus Augiæ divitis*, et Metzler, *De viris illustribus Sangallensibus*. J—N.

HERMANN, dit *l'Allemand*, traducteur laborieux, quoique entièrement oublié par les biographes, vivait vers le milieu du 13e siècle. On voit, par les prologues ou les notes finales de ses versions, qu'il se trouvait à Tolède vers 1240; qu'il y acquit la connaissance de l'arabe, et s'y occupa même à traduire divers ouvrages de cette langue en latin; il est l'auteur d'une version de l'*Éthique*, de la *Poétique* et de la *Rhétorique* d'Aristote, faite d'après l'arabe, et imprimée à Venise en 1483, in-folio, par les soins de Nicoleti; les deux autres traités en 1481, in-fol. La première de ces traductions a été faite en 1240; la seconde en 1256; la troisième de 1240 à 1256. Elles sont loin d'offrir le sens pur et complet d'Aristote. La version de la *Poétique* et de la *Rhétorique* n'offre qu'un abrégé des deux traités d'Aristote, fait par Avicenne, Alpharabius et Averroës, et accompagné du *Commentaire* de ces philosophes. La bibliothèque de Paris possède des manuscrits de ces versions, et d'une introduction à la *Poétique* et à la *Rhétorique*, dont Hermann est l'auteur, quoiqu'on ne la lui ait jamais attribuée. Hermann peut aussi être regardé comme le traducteur de divers traités d'Aristote relatifs à la logique, et de leurs commentateurs arabes, que les scolastiques connaissaient et employaient d'après des traductions arabes-latines; car il s'occupa surtout de la philosophie rationnelle. Roger Bacon parle avec peu d'estime de ce traducteur, et lui reproche de n'avoir coopéré que faiblement aux versions qui portent son nom, lesquelles furent faites, selon lui, par des Sarrasins d'Espagne attachés à son service. L'auteur de cet article a, le premier, parlé avec détail d'Hermann, dans ses *Recherches sur les anciennes versions latines d'Aristote*. J—N.

HERMANN DALMATE, ou natif de Dalmatie,

accompagna Robert de Retines dans ses voyages en Europe, en Grèce, en Asie, au commencement du 12e siècle; ils se fixèrent tous deux en Espagne, où ils perfectionnèrent leurs connaissances parmi les Maures, regardés alors comme les dépositaires des sciences. L'un et l'autre s'adonnaient à l'étude de l'astronomie et de l'astrologie, dans un lieu que les manuscrits ne désignent que sous le nom d'*Hiberum*, lorsque Pierre le Vénérable les connut et les engagea à traduire l'Alcoran; ce qu'ils firent avec l'aide d'un Arabe ou d'un juif converti, nommé Maître Pierre. C'est cette traduction qui a été publiée à Bâle en 1543 (*voy.* Bibliander), et qu'on a tantôt attribuée à Hermann, et tantôt à Robert : il est vrai que l'épître dédicatoire porte le nom de celui-ci; mais rien n'empêche de croire qu'Hermann y ait contribué. Il paraît aussi être l'auteur du petit traité *De statu Sarracenorum*, qui accompagne ordinairement cette version de l'Alcoran. La bibliothèque de Paris possède, parmi ses manuscrits latins, une version du *Planisphère* de Ptolémée, faite de l'arabe, dont l'auteur se nomme *Hermannus secundus*. En lisant le prologue avec attention, nous nous sommes convaincu que cet Hermann est le même que le personnage objet de cet article : en effet, il parle de ses travaux et de Robert de Retines, qu'il appelle *illustris socius*. Il y parle aussi de son maître Thierry, qu'il appelle *Theodorice diligentissime præceptor*. Cette traduction fut achevée à Toulouse en 1143. Ces renseignements prouvent l'erreur des bibliographes qui attribuent cette version du *Planisphère* à un certain Rodolphe de Bruges : elle a été publiée par Walder; mais nous n'avons jamais pu l'examiner. J—n.

HERMANN (Paul), célèbre botaniste, né en 1646 à Halle en Saxe, étudia la médecine à Leipsick, voyagea ensuite en Italie, et reçut à Padoue, en 1670, le bonnet de docteur. La compagnie hollandaise l'engagea comme médecin pour les Indes orientales; il y résida pendant huit ans, et surtout à Ceylan. Il employa son séjour dans ces régions à recueillir des notions importantes pour l'histoire naturelle et principalement pour la botanique. En 1679 il revint en Europe, et fut alors nommé professeur de botanique à l'université de Leyde, et en même temps conservateur du jardin botanique. Il doubla le nombre des plantes qu'on avait cultivées jusqu'alors dans ce jardin, et forma un nouveau système botanique en suivant en partie celui de Morison et en partie celui de Ray. Il divisa en vingt-cinq classes les cinq mille six cents plantes connues de son temps. Sa méthode fut d'abord publiée par Zumbach, dans sa *Floræ Lugduno-Batavæ flores*, Leyde, 1690, in-8°. La seconde partie, intitulée *Flora altera*, Leyde, in-8°, n'était corrigée que jusqu'à la treizième classe lorsque Hermann mourut, le 29 janvier 1695. Son système, qui est très-compliqué, ne se fonde pas uniquement sur la considération du fruit. Il a eu peu de succès. Rudbek l'a suivi dans sa *Dissertatio de fundamentali plantarum notitia*, Utrecht, 1690, in-4°. Mais les méthodes de Rivinus et de Tournefort, qui parurent vers la même époque, le firent promptement abandonner. Linné, dans son *Classes plantarum*, a donné une esquisse du système de Hermann. Les ouvrages de ce botaniste se font remarquer par la beauté et l'exactitude des dessins gravés, et par les descriptions de plusieurs plantes nouvelles découvertes dans les différentes parties du monde. On connaît encore de Paul Hermann : 1° *Horti academici Lugd.-Batavi catalogus, exhibens plantarum nomina, quibus, ab anno* 1681 *ad* 1686, *hortus fuit instructus, ut et plurimarum descriptiones et icones*, Leyde, 1687, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé sous ce titre : *Index plantarum quæ in horto Leidensi aluntur*, Leyde, 1720, in-8°; et Boerhaave ajoute à cette édition l'*Histoire du jardin botanique de Leyde* (*voy.* Boerhaave). 2° *Paradisus Batavus, continens plus centum plantas ære incisas et descriptionibus illustratas : acc. Catalogus plantarum quas pro tomis nondum editis delineandas curaverat. Opus posthumum, cum præfat. Guil. Sherardi*, Leyde, Elzevir, 1698, in-8°. Une seconde édition de ce magnifique ouvrage fut publiée aux frais de la veuve de Hermann, par Sherard, Leyde, 1705, in-4°. 3° *Musei Indici Catalogus*, Leyde, 1711, in-8°. Ce catalogue indique les différents animaux, insectes, plantes et minéraux que Hermann avait recueillis dans ses voyages aux Grandes-Indes. 4° *Lapis lydius materiæ medicæ*, Leyde, 1704, in-8°; 5° *Cynosura materiæ medicæ, seu brevis et succincta methodus notitiam simplicium medicamentorum comparandi nova, ab interna partium constitutione desumpta, in lucem emissa a J.-S. Henningero*, Strasbourg, 1710, in-4°. J. Bœcler en a donné une troisième édition (*voy.* Bœcler). Dans les catalogues publiés par Osborne, on fait mention de plusieurs manuscrits inédits de Hermann, tels que : *Descriptiones et usus medicinalium plantarum; Litteræ medicinales et botanicæ; Miscellanea botanica; Prælectiones de materia medica*, etc. Ce laborieux naturaliste laissa en mourant beaucoup de manuscrits et un grand nombre de plantes desséchées. J. Burmann devint propriétaire de ces dernières, qui lui servirent pour son *Thesaurus Zeylanicus*, Amsterdam, 1737 (*voy.* Burmann). Ces mêmes herbiers devinrent dans la suite la propriété de Linné, qui, d'après eux, composa sa *Flora Zeylanica* : et ensuite celle de l'illustre Joseph Banks. Hermann avait aussi rédigé un *Catalogue des plantes du cap de Bonne-Espérance;* mais il n'a pas été publié. Quatre espèces de *malvacées*, dans les régions équatoriales, ont reçu le nom de *Hermannia*, d'après ce célèbre botaniste. B-h-d.

HERMANN ou HERRMANN (Emmanuel), de Berne en Suisse, était en 1658 bailli à Gessenay. Très-versé dans les antiquités du pays, il a beaucoup aidé de ses lumières Plantin pour son ouvrage sur *l'Helvétie ancienne et moderne*. Hermann a laissé en manuscrit des *Recherches curieuses sur*

le pays de Vaud, la *Généalogie des comtes de Bruyères*, le *Catalogue des évêques d'Avanche et de Lausanne*, la *Description de la seigneurie de Laupen*, celle du *Simmenthal*, de *Gessenay*, etc.; tous ces ouvrages sont composés d'après les actes originaux qu'il avait en main. U—I.

HERMANN (JACQUES), savant mathématicien, né à Bâle le 16 juillet 1678, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; il sut régler l'emploi de son temps de manière à pouvoir suivre les leçons du célèbre Bernoulli. Promu au saint ministère en 1701, il n'en continua pas moins de cultiver les mathématiques avec beaucoup d'ardeur. Il se rangea parmi les défenseurs du calcul intégral, dont Leibnitz venait d'établir les bases, et publia en 1700 contre Nieuwentydt, qui y était opposé, un écrit qui le fit connaître avantageusement, et lui valut la protection de Leibnitz, qui le fit nommer membre honoraire de l'Académie de Berlin, l'année même de sa création. Hermann voyagea ensuite en France, en Hollande et en Allemagne. A la recommandation de Leibnitz, il obtint en 1707 la chaire de mathématiques de l'université de Padoue; et il la remplit pendant six ans avec tant de succès, que, malgré la différence de religion, il fut comblé des témoignages d'estime de plusieurs prélats. Il fit agréer le fils de Bernoulli pour le remplacer, et se rendit à Francfort-sur-l'Oder, où Leibnitz, toujours attentif à ses intérêts, lui avait procuré une nouvelle chaire avec de grands avantages. Cédant au désir du czar Pierre le Grand, il passa en 1724 à St-Pétersbourg, pour y enseigner les mathématiques au grand-duc; il fut récompensé de ses soins par une pension de deux cents roubles, et obtint, en 1731, la permission de revenir dans sa patrie. Il prit possession de la chaire de morale, à laquelle les curateurs de l'Académie l'avaient nommé pendant son absence; mais l'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas de continuer longtemps ce nouveau cours; il tomba malade, et mourut d'une fièvre ardente, le 11 juillet 1733, âgé de 55 ans. Il était membre des Académies de Bologne, de Berlin et de St-Pétersbourg; et, peu de jours avant sa mort, il reçut un diplôme d'associé de l'Académie des sciences de Paris. Son principal ouvrage est intitulé *De phoronomia sive de viribus et motibus corporum solidorum et fluidorum*, Amsterdam, 1716, in-4°. Son dessein était de le faire suivre d'un *Traité de dynamique*, d'après les principes de Leibnitz; mais l'ouvrage de d'Alembert sur cette matière doit empêcher d'en regretter la perte. Hermann a eu part à l'*Abrégé de mathématiques* publié par Delisle, St-Pétersbourg, 1728; et on a de lui un grand nombre de *Dissertations* sur cette science, dans le *Giornal. de' litterati d'Italia*, dans le *Journal helvétique*, dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, et ceux de St-Pétersbourg. On en trouvera la liste à la suite de son *Éloge*, dans le *Mercure suisse*, octobre 1733, dans le *Dictionnaire* de Chaufepié, et enfin dans les *Athenæ Rauricæ*. W—s.

HERMANN (JEAN), professeur de Strasbourg, savant naturaliste, naquit le 31 décembre 1738 à Barr, bailliage appartenant à la ville de Strasbourg, où son père, citoyen de cette ville, était ministre du culte luthérien. Il fut envoyé, en 1746, au gymnase protestant de Strasbourg; sa première instruction fut d'assez longue durée, à cause de la faiblesse de sa santé : inscrit en 17[illegible] parmi les élèves de l'université, il se livra avec une égale ardeur à l'étude des sciences et à celle des lettres, et acquit à un degré peu commun l'art d'écrire en latin avec pureté. On a de lui des épigrammes latines remarquables par l'élégance autant que par l'esprit; et il a prononcé en quelques occasions dans la même langue, des harangues éloquentes. Il a fait aussi des recherches curieuses sur l'ancien langage allemand; mais, s'étant voué à la médecine, son étude de prédilection devint la botanique, d'où il fut conduit aux autres branches de l'histoire naturelle. Ayant soutenu en 1762 deux thèses académiques (sur le cardamome et sur la rose), il vint en 1763, dans l'intervalle de la fin de ses cours et de sa réception au doctorat, passer quelques mois à Paris, où il commença à recueillir des matériaux pour son cabinet; et peu de temps après son retour, il ouvrit à Strasbourg des leçons publiques. Son maître, le chimiste Spielman, qui lui montra toujours la plus grande amitié, parvint à le faire nommer en 1768, par le sénat académique, professeur extraordinaire de médecine à l'université; et dix ans après, Hermann obtint une chaire ordinaire de philosophie, d'où il passa en 1782 à la chaire de pathologie, et enfin en 1784 à celle de botanique, de chimie et de matière médicale, la seule qui fût conforme à ses goûts : mais le manque de fortune l'avait obligé de prendre les premières places qui s'étaient offertes. L'université de Strasbourg était alors très-florissante, et fréquentée par un grand nombre de jeunes gens de tous les pays, et principalement d'Allemagne et du Nord. La plupart suivaient les leçons d'Hermann, et beaucoup d'entre eux, devenus depuis des hommes très-considérables, conservèrent de l'attachement pour lui. Suivant l'usage des universités d'Allemagne, il publiait chaque année des programmes ou des thèses sur quelque sujet relatif aux sciences qu'il enseignait. Les principaux de ces petits écrits, rédigés par lui ou par ses élèves sous sa direction, sont : en 1770, *sur les dents des animaux*; en 1777, *sur les affinités des animaux*; en 1782, *sur le renard volant d'Aristote*, qui est le taguan ou grand écureuil volant de Buffon; *sur le phattagen d'Elien*, ou le pangolin de Buffon; en 1784, *sur le jardin botanique de Strasbourg; sur une défense d'éléphant*, suspendue depuis longtemps dans la cathédrale de cette ville, et que le peuple prenait pour une corne de bœuf; en 1787, *sur les vertus médicales de certains reptiles*; en 1789, *sur le scinque*.

Pendant le même temps, il faisait insérer d'autres écrits dans les mémoires des académies ou dans les journaux scientifiques : tels sont entre autres un mémoire couronné à Gœttingue en 1773, *sur les insectes qui dévorent les livres et les archives;* une *Description du phoque à ventre blanc;* celle d'un nouveau genre de poisson, *sternoptix diaphana;* celle de plusieurs coquilles, madrépores, insectes, etc., descriptions qui parurent pour la plupart dans le journal d'histoire naturelle allemand intitulé *Naturforscher* (*le Naturaliste*). Il fournit aussi de nombreux matériaux aux grands ouvrages d'histoire naturelle de Buffon et de Schréber *sur les quadrupèdes*, de Schœpf *sur les tortues*, d'Esper *sur les zoophytes*, etc.; des extraits fort amples à la *Bibliothèque physico-économique* de Bekmann : mais son principal travail est le développement de sa thèse sur les rapports des animaux, intitulé *Tabula affinitatum animalium uberiore commentario illustrata*, etc., Strasbourg, 1783, 1 vol. in-4°. Il a pour objet de faire voir que les animaux ne doivent pas être placés sur une seule ligne ou dans une seule série d'échelons; mais que chaque espèce a dans quelque partie de son organisation des rapports marqués avec des espèces nombreuses d'autres genres, d'autres classes souvent éloignées; et l'auteur cherche à représenter une partie de ces rapports sur un grand tableau, où des lignes croisées en divers sens joignent ensemble les espèces qui offrent ces sortes de ressemblances. Cette idée est suivie avec beaucoup de sagacité dans le texte, et éclaircie par des observations exactes et des remarques ingénieuses: Depuis la mort d'Hermann, son gendre, M. Hammer, a donné au public, sous le titre d'*Observationes zoologicæ posthumæ, pars prima* (Strasbourg et Paris, 1804, 1 vol. in-4°), le recueil des notes que ce savant naturaliste avait laissées sur les animaux qu'il avait eu occasion d'observer. Il s'y trouve beaucoup de descriptions d'espèces, dont plusieurs sont nouvelles, et une infinité de remarques intéressantes sur leurs mœurs, leur organisation ou leur nomenclature. Néanmoins ce recueil doit être lu avec précaution, parce que l'auteur, vivant loin des grands cabinets, n'avait pas tous les moyens de comparaison qui lui auraient été nécessaires, et qu'il était enclin, comme tous les naturalistes dans la même position, à multiplier les espèces. Il avait cependant formé, par ses soins continuels et avec une assiduité infatigable, une collection assez riche pour un particulier : elle a été, depuis sa mort, acquise et rendue publique par la ville de Strasbourg. On a aussi trouvé dans ses papiers de nombreuses observations relatives à l'histoire du globe, et même des vues cosmogoniques particulières, qui ne paraissent pas avoir été publiées. Il croyait que la terre avait été choquée par une comète; et cette idée lui fournissait des explications de plusieurs phénomènes. Il pensait que les anciens n'avaient pas ignoré la composition de la poudre à canon; et il avait préparé pour développer cette opinion un mémoire qui est également demeuré manuscrit. Vivant presque entièrement pour la science, Hermann entretenait avec la plupart de ceux qui la cultivent une correspondance très-étendue. Ses cours, ses lettres, les matériaux qu'il fournissait volontiers à tous ceux qui les lui demandaient, l'occupèrent plus que ses ouvrages. Excepté son séjour à Paris dans sa jeunesse et quelques courses en Alsace, il ne fit que deux voyages, l'un et l'autre en Suisse, en 1772 et 1791. Sa vie privée ne fut troublée que par la perte d'un fils unique, enlevé en 1793 par la contagion d'un hôpital militaire, où il avait été obligé de servir comme médecin. Ce jeune homme, *Jean-Frédéric* HERMANN, était né en 1768. Formé sous les yeux de son père, il avait déjà publié, l'année d'avant sa mort, une bonne thèse *sur l'ostéologie comparée*. Il a laissé sur les insectes sans ailes un ouvrage qui fut couronné en 1790 par la société d'histoire naturelle de Paris, et qui a paru en 1804, aussi par les soins de M. Hammer, sous le titre de *Mémoire aptérologique*, 1 vol. in-fol., avec huit planches enluminées, d'après les dessins de l'auteur. Une *Histoire des araignées d'Alsace*, qui devait faire suite à ce mémoire, et dont Walckenaer a donné une notice dans le *Magasin encyclopédique*, est restée manuscrite. Ces travaux, excellents pour le temps, prouvent combien la douleur d'Hermann le père sur la perte d'un tel fils était fondée : elle fit la désolation de ses dernières années, et le rendit ennemi implacable de la révolution et de tout ce qui s'y rapportait. Il n'en avait pas été personnellement maltraité; la convention le plaça en 1795 dans la première classe des citoyens qui devaient avoir part aux rémunérations nationales. Il fut nommé, la même année, professeur à l'école centrale du Bas-Rhin et à l'école de médecine de Strasbourg, et, l'année suivante, correspondant de l'Institut pour la section de zoologie. Néanmoins il a décoché plusieurs de ses épigrammes contre la France révolutionnaire. Nous ne citerons que celle-ci :

Quis nobis nunc esse neget Saturnia regna !
Nonne vorat gnatos Gallia dura suos !

Excepté sur ce point, Hermann était d'une humeur égale et douce, qui ne s'altéra pas pendant une maladie longue et douloureuse, terminée par la mort le 4 octobre 1800. M. Lauth, son collègue à la faculté de médecine, a publié sa *Vie* en latin, Strasbourg, 1801, in-8°, et le présent article est extrait en partie de cet ouvrage; mais nous avons aussi emprunté quelques détails de mémoires manuscrits qui nous ont été remis par son frère, dont l'article suit. C—V—R.

HERMANN (JEAN-FRÉDÉRIC), frère du précédent, était né comme lui à Barr, le 3 juillet 1743, dans la religion luthérienne. Il fit de très-bonnes études à l'université de Strasbourg, où il fut reçu

docteur en droit. Chargé bientôt après de l'éducation de deux jeunes seigneurs russes, le prince d'Askow et le comte Woronsow, il parcourut avec eux l'Allemagne, la Pologne, la France et l'Angleterre. Revenu à Strasbourg, il y fut successivement échevin (1779), secrétaire adjoint, puis secrétaire général de la chambre des quinze. Hermann, ayant montré peu de penchant pour la révolution, sembla d'abord être oublié par elle. Cependant, il fut nommé secrétaire greffier, puis procureur de la commune en 1792; mais proscrit en 1793, et obligé de fuir, il ne tarda pas à être arrêté, et gémit en prison pendant près d'un an, jusqu'à la chute de Robespierre. Alors, environné de l'estime publique, il fut nommé à deux reprises, en 1795 et en 1799, membre du conseil des cinq-cents, où il se fit remarquer par la prudence et la modération de ses opinions. Souvent il prit la parole en faveur des émigrés du Bas-Rhin, « qui, « dit-il, ne sont autres que des ouvriers et de « malheureux cultivateurs que la tyrannie et la « terreur ont forcés de s'expatrier. » Lui-même, dénoncé ensuite comme parent d'émigrés, fut menacé d'être exclu du corps législatif. Après le 18 brumaire, le gouvernement consulaire le nomma maire de Strasbourg et membre du conseil général du département du Bas-Rhin. Napoléon, devenu empereur, le décora de la Légion d'honneur en 1807, et parut longtemps le traiter avec quelque faveur; mais plus tard il le destitua, parce qu'Hermann avait, dit-on, pris avec trop de chaleur la défense de ses administrés contre les exigences du fisc. Alors, quoique fort avancé en âge, il reprit l'étude du droit, et on le vit professer avec beaucoup d'activité et de succès la science des lois. Il était membre du directoire de la confession d'Augsbourg et doyen de la faculté de droit de Strasbourg, quand il mourut dans cette ville le 20 février 1820. On a de lui : 1° *Projets de dispositions législatives pour la fixation et l'établissement du traitement des ministres des cultes chrétiens en France, et pour le maintien du prix des grains à un taux raisonnable*, Strasbourg, 1817, in-8°; 2° *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*, ibid., 1817-1819, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont l'ensemble est peut-être un peu confus, contient des documents curieux et intéressants sur la ville importante qu'il fait connaître sous tous les rapports. Le plan topographique de Strasbourg, qu'il y a joint, aide à l'intelligence du texte. Il a malheureusement rejeté à la fin de chaque chapitre des notes qui, en grande partie, auraient pu être fondues dans le corps de l'ouvrage ou distribuées au bas des pages, de sorte qu'on est obligé de feuilleter sans cesse le livre pour suivre l'enchaînement des matières. Hermann a fourni aussi pour la traduction de la géographie de Busching le chapitre qui concerne l'Alsace. L—m—x.

HERMANN (Christian-Gotthilf), né à Erfurt, en 1765, étudia avec beaucoup de succès à l'université de cette ville et à celle de Gœttingue, les sciences théologiques, la philosophie et la philologie. Revenu dans sa ville natale, il y obtint, en 1789, une place à l'école des *prédicateurs*. L'année suivante, il fut nommé professeur à l'université d'Erfurt, puis au gymnase évangélique, et deux ans après, membre de l'Académie des sciences de la même ville. Sous la domination des Français en Westphalie, Hermann se distingua par son zèle à conserver les écoles confiées à ses soins. Lorsque la ville d'Erfurt fut soumise à la Prusse, il eut, en 1820, comme doyen, la surintendance de ce diocèse. Il est mort presque subitement, le 26 août 1823. Outre plusieurs dissertations et mémoires, il a publié en allemand : 1° *Comparaison des théories sur le beau de Kant et d'Hemsterhuys*, Erfurt, 1792, in-8°; 2° *Livre élémentaire de la religion chrétienne, à l'usage des classes supérieures du gymnase*, ibid., 1796, in-8°. Enfin il a dirigé, de 1793 à 1800, les *Annales scientifiques d'Erfurt*. Z.

HERMANN (Jacques-Dominique Harmand, baron de) naquit le 4 novembre 1764, à Metz. Son père, organiste de la cathédrale, lui fit faire ses premières études au collége des bénédictins de cette ville, puis il l'envoya à Paris, où se développèrent bientôt ses heureuses dispositions pour la musique. Introduit par le comte d'Ossun, dont la femme était dame d'atours de la reine Marie-Antoinette, Hermann fut admis à donner des leçons d'accompagnement à cette princesse et même au roi Louis XVI. Ces leçons se continuèrent jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre. Plus tard il se rendit à Londres. Il s'y fit une certaine réputation comme pianiste et comme compositeur, et s'y lia avec plusieurs artistes célèbres. De retour à Paris, il publia diverses compositions, parmi lesquelles nous signalerons seulement un morceau gracieux, *la Coquette*, qui eut beaucoup de vogue à l'époque, et qui a été gravé de nouveau en 1848. Créé baron sous la restauration, Hermann s'occupa plus de poésie que de musique. On lui doit dans ce genre : 1° plusieurs sonnets : 1. *Sur le rétablissement de la statue de Henri IV*; 2. *Sur le sacre de Charles X*; 3. *A madame la duchesse d'Angoulême*; 4. *A madame Taglioni*; 5. *A Mélanie*; 2° diverses pièces sous les titres de : 1. *Bouquet à Louise* (la duchesse d'Angoulême); 2. *l'Illusion*, épître, Paris, 1827, in-4°; 3. *A la mélodie*, ode, Paris, 1828, in-4°; 3° un poëme épique en 24 chants : *la Pallantiade*, Paris, 1834, 1835, 2 vol. in-8°. Quérard lui attribue dans la *France littéraire* : 4° *De l'État actuel de l'Espagne et de ses colonies, considéré sous le rapport des intérêts politiques et commerciaux de la France et des autres puissances de l'Europe*, Paris, 1824, in-8°. Le baron de Hermann est mort à Paris à l'âge de 87 ans, le 2 janvier 1852. Z.

HERMANN. *Voyez* Herrmann, ci-après.

HERMANN (Jean-Godefroi-Jacob), philologue allemand distingué dont le nom restera insépa-

rable de l'histoire même de la philologie, science qu'à l'égal de Bentley et de Wolf il a fait entrer dans des voies nouvelles. Sa vie, comme celle de bien des savants, fut uniforme, et le biographe a peu de faits à recueillir. Né à Leipsick le 28 novembre 1772, il y mourut le 31 décembre 1848, sans avoir fait (que nous sachions) un seul voyage hors de sa patrie. Son père, prévôt ou doyen des échevins (*Senior des Schöppenstuhls*), le destinait au droit. Mais un goût naturel portait le jeune Hermann aux études grecques et latines. Ce goût fut encouragé par Ilgen, bon philologue, et plus tard chef vénéré de la célèbre école de Schulpforte, et par un de ses parents, Wolfg. Reiz, critique distingué qui a peu écrit, mais dont les études sérieuses et graves furent mises à profit par ses élèves ou ses amis. C'est sous le rectorat de ce dernier que Hermann commença ses études académiques, à l'âge de quatorze ans, en 1786. Grâce aux excellents cours de Reiz, de J. Aug. Ernesti et de Chr.-Dan. Beck, ses progrès furent rapides. Il s'appliquait dans le même temps avec zèle à la philosophie et aux mathématiques sous Platner et Hindenbourg, étudiait la philosophie de Kant en suivant les leçons du professeur Reinhold à Iéna, et fréquentait pour satisfaire aux désirs de son père les cours de droit et de jurisprudence des célèbres professeurs Biener et de Haubold. En 1793 il reçut le grade de docteur en droit. La thèse philosophico-juridique qu'il soutint à cette occasion a pour titre : *De fundamento juris puniendi*. Jamais thèse de droit ne fut aussi bien écrite : le digne élève d'Ernesti y montra déjà ce latin si pur, si clair, qui brille dans tous ses ouvrages; son style se distingue particulièrement par une mâle sobriété et une dignité sévère. C'était dignement faire ses adieux au droit. En 1794 il commença à faire des cours *privés* à l'université de Leipsick, en soutenant la thèse *De poeseos generibus*. Les succès qu'il obtint lui valurent d'être nommé, en 1798, professeur extraordinaire de philosophie; nommé en 1803 professeur ordinaire d'éloquence, il joignit à cette chaire en 1809 celle de poésie, qu'il inaugura par une dissertation remarquable : *De differentia prosæ et poeticæ orationis*. Il nous serait difficile d'apprécier en quelques mots les talents oratoires et didactiques d'Hermann. Il sut instruire et intéresser la foule qui se pressait à ses cours, et peu de professeurs eurent des triomphes plus éclatants ou plus légitimes. Au surplus les écrits qu'il a laissés, tant en latin qu'en allemand, sont l'image fidèle et durable de sa parole vive, nette, pénétrante et toujours noble. L'influence de ses cours fut de bonne heure (1803) considérablement augmentée par la *Société grecque*, qu'il fonda et dirigea pendant tout le reste de sa vie. Beaucoup d'excellents philologues sont sortis de cette pépinière; elle a puissamment contribué à la régénération des études grecques, qui s'est opérée depuis le commencement de ce siècle. On peut voir dans les *Acta societatis græcæ*, publiés par MM. Westermann et Funkhænel (1836 et suiv.), les sujets qui étaient traités dans cette société, et apprécier la manière dont ils l'étaient. Les *Acta societatis græcæ* sont précédés d'une préface précieuse dans laquelle Hermann raconte ses premiers pas et ses premières expériences dans l'étude de la philologie. En 1834 Hermann fut appelé à la direction du séminaire philologique de l'université de Leipsick, qu'il conserva jusqu'à sa mort. — Avant de parler avec quelques détails des ouvrages de Hermann, qui ont exercé une si grande influence sur la science philologique et sur la critique des anciens auteurs, il est indispensable de chercher à donner une idée générale des réformes ou plutôt des révélations que le monde savant doit à Godefroy Hermann sur la métrique et la grammaire. Nous serons aussi sobre que possible de détails techniques. Durant les siècles qui s'écoulèrent depuis Homère jusqu'à Théocrite, les poëtes créèrent une grande quantité de rhythmes et de combinaisons métriques. Pendant que chacune des formes successives de la poésie grecque florissait, le peuple était en général à la hauteur du genre et il sentait ce que le poëte lui offrait; mais lorsque cette poésie, un genre après l'autre, se retirait de la vie publique dans le cabinet des littérateurs et des savants, on commençait à en étudier la technique, on mesurait les vers et les pieds et on cherchait à se rendre compte des différentes formes métriques, excessivement nombreuses et variées. Cette étude des anciens grammairiens fit trouver et classer les genres de vers dont les poëtes s'étaient servis le plus fréquemment et avec assez de régularité; mais les dithyrambes, les odes de Pindare, les chœurs des tragiques étaient sortis d'une inspiration plus libre; chacune de ces pièces pour ainsi dire avait un rhythme à elle, particulier et approprié à la circonstance. Les grammairiens cherchaient à rattacher ces rhythmes plus libres à l'un ou l'autre des modèles établis par eux et imaginaient pour les expliquer des combinaisons peu naturelles et souvent tout à fait bizarres : l'esprit de ce genre de composition lyrique leur échappait ou à peu près. A la renaissance des lettres la philologie adopta les doctrines de ces scoliastes et leurs pénibles artifices. La puissante raison de Hermann s'y trouva bientôt mal à l'aise; il voyait qu'il n'y avait là rien de naturel, et son génie sut s'élever aux principes qui avaient échappé aux anciens grammairiens : le premier, il distingua dans chacune des compositions lyriques le rhythme fondamental et essentiel de ce qui n'était que modification ou variation accidentelle, et il retrouva ainsi le vrai caractère de chacune de ces compositions et par là l'intention et les procédés du poëte. Par cette espèce d'intuition il découvrit la règle qui domine une liberté en apparence sans limite, une inspiration qui passait pour désordonnée et qu'on appelait *furor poeticus*.

Cicéron et Horace le prenaient ainsi, mais la doctrine de Hermann n'en est pas moins fondée : elle montre pour ainsi dire les *figures* de cette danse qui semble un dédale et fait voir par une nouvelle preuve combien de raison entrait dans l'inspiration antique. Il convient cependant d'ajouter ici que Hermann a laissé de côté l'élément *musical* proprement dit, et que sous ce rapport les recherches de M. Bœckh sont venues compléter l'œuvre du créateur de la science raisonnée de la métrique. Nous n'avons touché que le côté principal et le plus neuf de sa doctrine ; dans les autres parties, et même pour les mètres les plus ordinaires, tels que les vers ïambiques, trochaïques, saphiques, hexamètres, il a fait connaître une infinité de délicatesses techniques et de distinctions à faire qui révèlent plus complétement la finesse, la perfection et le vrai caractère de l'art poétique dans l'antiquité. — A Rome, la poésie, modelée de plus en plus sur les Grecs, avait fait perdre tout sentiment de l'harmonie particulière des vers de Plaute; Horace se scandalisait de ces vers, d'autres n'y voyaient que de la prose, enfin le célèbre Priscien n'y trouva que des morceaux découpés d'hexamètres. Le premier, Bentley avait parfaitement senti ces rhythmes, qu'il expliqua et restaura dans son *Térence;* mais Plaute, beaucoup plus riche que Térence en combinaisons rhythmiques, attendait encore l'Œdipe de ses vers : ce fut Hermann dont la critique, d'abord toute divinatoire, a reçu une confirmation éclatante par le vieux palimpseste de la bibliothèque ambroisienne découvert par Ang. Maï et complétement déchiffré par M. Ritschl. — Ces quelques notions bien sommaires feront entrevoir, nous l'espérons, la nouveauté et la haute portée de l'enseignement métrique de Hermann. Il est plus difficile de donner, sans entrer dans des détails purement techniques, une idée de la grande réforme par laquelle le premier il établit la science *raisonnée* de la grammaire grecque, science que d'autres ont appliquée au latin et à quelques langues modernes. Que l'on imagine une langue excessivement riche, développée à la fois en plusieurs dialectes et parmi des peuples continuellement en rivalité, souvent en guerre, employée par ces différents peuples aux compositions littéraires les plus diverses, et cela pendant plus de mille ans; que l'on imagine la grande variété et des genres littéraires qui fleurirent l'un après l'autre, et des centres sociaux dans lesquels ils furent cultivés; et on concevra combien de formes pour exprimer la pensée cette langue, la plus flexible que l'on connaisse, a dû engendrer sous l'influence de la vivacité naturelle de l'esprit grec et sous celle des grands génies créateurs qui l'ont illustré. Eh bien, la théorie, la grammaire d'une telle langue avait été emprisonnée dans une masse de formules logiques et illogiques qui prétendaient expliquer et régler cet élément tout de vie. Hermann abolit l'empire de ces formules vides. Il les remplaça par une science rationnelle qui explique *pourquoi* on a pu s'exprimer de telle façon dans tel cas et non pas dans tel autre cas. Bref, il chercha la *raison intrinsèque* de chaque mode, dont il définit la véritable nature, en même temps qu'il fixe les *limites* de son emploi. Ainsi, le vague et l'arbitraire des anciennes formules ou figures grammaticales firent forcément place à une sorte de connaissance *exacte*. C'est là le vrai mérite de Hermann. Nous ne pouvons le démontrer en détail; disons seulement qu'outre les écrits qu'il a laissés sur des sujets grammaticaux, les notes et les préfaces de ses nombreuses éditions critiques, ainsi que les sept volumes de ses *Opuscula*, offrent continuellement des discussions ou des observations grammaticales, dont les grammaires et les dictionnaires grecs sont loin d'avoir suffisamment profité. — Dans l'énumération des œuvres de Hermann, nous ne suivrons pas l'ordre chronologique, qui serait extrêmement incommode pour le lecteur : nous les diviserons en classes, et à chaque classe nous ajouterons l'indication des principaux traités qui s'y rattachent et qui font partie des *Opuscula G. Hermanni*, en sept volumes (1827-1839). Le contenu total de ces derniers, comprenant plus de quatre-vingts numéros ou titres, ne peut être indiqué ici. — MÉTRIQUE : 1° *De metris poetarum Græcorum et Romanorum libri II*, 1796; 2° *Handbuch der Metrik* (Manuel de la métrique), 1798; 3° *Elementa doctrinæ metricæ*, 1816 4° *Epitome doctrinæ metricæ*, 1816; 2e édition, 1844; 5° *De metris Pindari*, dans le Pindare de Heyne, 1798; 2e édition, 1817; auxquels il faut ajouter les dissertations *De epitritis doricis*, *De metrorum quorumdam mensura rhythmica*, *De usu antistrophicorum*, et quelques autres de moindre importance, faisant partie des *Opuscula*. Dans ses premières publications, Hermann cherchait à donner à la métrique un fondement philosophique, abstrait et *a priori :* il dérivait l'existence et les lois du rhythme du principe de la causalité; mais plus tard il abandonna des spéculations tout oiseuses sur un pareil terrain. De même, dans la dissertation que nous avons déjà mentionnée, *De poeseos generibus* (1794), il s'était attaché à démontrer *a priori* combien de genres de poésie pouvaient exister : il en trouva onze, ni plus ni moins : « *Undecim genera necessaria poeseos!* » — GRAMMAIRE : 1° *De emendanda ratione græcæ grammaticæ*, suivi de quelques textes de grammairiens grecs inédits, 1801, ouvrage fondamental, quoique encore entaché de quelques raisonnements philosophiques hors de saison; 2° *Notes* très-importantes et toutes également substantielles sur les *Idiotismes de Vigier*, suivies d'un exposé théorique des plus parfaits, en huit chapitres, 1813, 2e édition, suivie de plusieurs autres; 3° *Libri quatuor de particula* ἄν, 1831, aussi dans les *Opuscula*. On y trouve également les dissertations importantes : *De græcæ linguæ dialectis* (1807), *De*

dialecto Pindari (1809), *De præceptis Atticistarum* (1810), *De ellipsi et pleonasmo* (1808, résumé dans les chapitres 1 et 2 de l'appendice aux notes sur Vigier), *De pronomine* αὐτός, etc. La critique si pleine d'aperçus nouveaux de la grammaire grecque de Matthiæ, critique insérée dans la *Gazette littéraire de Leipsick* de 1807, n'a pas été reproduite. Nous avons déjà dit que dans ses éditions critiques des auteurs grecs, Hermann traite très-fréquemment des sujets grammaticaux. A la grammaire latine se rattache la dissertation *De Madvigii interpretatione quarumdam verbi latini formarum*, 1844. — AUTEURS GRECS : 1° *Hymni Homerici*, 1806. Ilgen, le maître de Hermann, dont nous avons parlé plus haut, en avait donné une édition très-soignée. En l'étudiant, Hermann crut voir que ces hymnes nous étaient parvenus extrêmement défigurés par des lacunes, des interpolations et des transpositions. C'est ce qu'il cherche à établir dans son édition. Mentionnons encore les deux remarquables préfaces dont Hermann enrichit une édition de luxe des œuvres d'Homère; on les trouve dans les *Opuscula*, ainsi que deux traités *De legibus quibusdam subtilioribus sermonis homerici* (1812-1813). 2° *Orphica*, 1805. Cette édition de tout ce qui nous reste sous le nom d'Orphée contient des recherches très-profondes sur les poëtes épiques, dont Hermann établit en peu de pages une classification que les travaux postérieurs de Lehrs et autres ont de plus en plus confirmée; 3° *Æschyli Eumenides*, 1799, comme spécimen d'une nouvelle édition d'Eschyle. Cette édition était regardée par Hermann comme l'œuvre de sa vie : il s'en occupa toujours et ne se satisfit jamais : enfin, la mort le surprit, et nous n'avons qu'une œuvre posthume, *Æschyli tragœdiæ cum fragmentis*, tirée des papiers du défunt par M. Haupt (1852, 2 vol.). Le grand critique n'avait définitivement préparé pour l'impression qu'une tragédie, *les Suppliantes*. Les *Opuscula* contiennent dix-sept dissertations plus ou moins développées qui traitent des tragédies d'Eschyle, principalement de celles qui sont perdues. Nous ne pouvons que renvoyer à ces excellentes pièces, non reproduites dans l'édition. A propos des *Euménides*, il s'alluma en 1833 une polémique des plus vives avec Ottfr. Müller; la critique et les répliques de Hermann se trouvent également dans les *Opuscula;* nous ne pouvons exposer ici, même sommairement, le sujet de ces débats passionnés, lutte entre deux écoles philologiques. 4° *Sophoclis tragœdiæ*. Invité à continuer l'édition interrompue par la mort d'Erfurdt, son élève, Hermann a successivement publié toutes les tragédies de Sophocle; chacune des pièces a eu plusieurs éditions, et chaque nouvelle édition fut enrichie par Hermann de tant d'observations nouvelles, qu'on y voyait comme un commentaire critique tout nouveau. Il est donc important de se procurer la *dernière* édition de chaque pièce. 5° *Euripidis tragœdiæ*. La première pièce qu'il publia fut *l'Hécube*, 1800 (2e édition, 1831). Il y critiqua vivement le grand philologue anglais R. Porson, et s'attira les sarcasmes de ce dernier. Plus tard, les deux éminents critiques s'apprécièrent mutuellement avec plus de justice. Voici les autres pièces de ce poëte que Hermann publia par la suite : *Oreste*, 1841; *Phéniciennes*, 1840; *Alceste*, 1824; *Andromaque*, 1838; *les Suppliantes*, 1811; *Iphigénie en Aulide*, 1833; *Iphigénie en Tauride*, 1833; *le Cyclope*, 1838; *les Bacchantes*, 1823; *Hélène*, 1837; *Ion*, 1827; *Hercule furieux*, 1810. Sur l'édition de *Médée* donnée par le philologue anglais Pierre Elmsley, élève de Porson, Hermann écrivit un supplément de notes très-considérable, inséré dans l'édition de Leipsick, 1822, et dans les *Opuscula;* dans les derniers on trouve aussi une dissertation excellente *de Rheso*. 6° *Aristophanis Nubes*, 1799, 2e édition 1830; 7° *Bucolici græci*, *Theocritus*, *Bion*, *Moschus*, œuvre posthume, publié par M. Haupt, 1849. Des remarques ingénieuses et hardies sur Théocrite (insérées aussi dans les *Opuscula*) avaient excité une attente qui s'est trouvée pleinement justifiée. 8° *Aristotelis de arte poetica liber cum commentariis G. Hermanni*, 1802. Hermann fait dans cet écrit, sous quelque rapport assez énigmatique, plusieurs transpositions que d'autres ont révoquées en doute. Outre un très-savant commentaire, son édition contient un traité philosophique admirablement écrit : *De tragica et epica poesi commentatio*. 9° *Photii Lexicon*, 1808; 10° *Draco Stratonicensis et Tzetzæ Exegesis Iliadis*, 1812. L'ouvrage métrique du premier est une compilation récente tirée de sources fort suspectes. — AUTEURS LATINS : 1° *Plauti Trinumus*, 1800; 2° *Plauti Bacchides*, 1813. Nous avons indiqué plus haut l'importance des travaux métriques de Hermann sur cet auteur. On trouve, en outre, dans les *Opuscula*, l'importante dissertation *De cantico* (nom d'une partie du drame latin, ayant des analogies avec les parties lyriques du drame grec), un exposé profond sur le génie de Bentley et sa manière de traiter Térence, enfin des remarques critiques très-nombreuses sur les fragments des *fabulæ togatæ* recueillis par Neukirch (1833). Ajoutons la savante préface de Hermann à l'édition des livres de Cicéron *sur la République* donnée par Steinacker. — ÉPIGRAPHIE : Le *Corpus inscriptionum græcarum* entrepris par M. Bœckh et un recueil des inscriptions grecques conçues en vers fait par M. Welcker ont donné occasion à quelques polémiques; Hermann ne trouva pas que ces deux savants exerçaient la critique verbale dans les règles. Le débat avec M. Welcker s'est agité dans les journaux; celui avec M. Bœckh a provoqué le livre : *Sur la manière dont M. Bœckh traite les inscriptions grecques* (en allemand, 1826). Les *Opuscula* renferment plusieurs dissertations sur des inscriptions grecques. Mentionnons ici le petit traité *De veterum Græcorum pictura parietum*, 1834, dont on trouvera une appréciation dans les *Lettres*

à un architecte de Letronne. — MYTHOLOGIE : 1° *De mythologia Græcorum antiquissima*, 1807; 2° Correspondance entre Hermann et Creuzer sur Homère et Hésiode (en allemand, 1818); 3° *Sur la nature de la mythologie et la manière dont elle doit être traitée* (en allemand, 1819). L'exposé de cette manière (qui n'a, du reste, trouvé que fort peu d'imitateurs) serait trop long ici. Quelques-uns de ces principes ont été mis en œuvre, avec peu d'avantage, dans la polémique contre Ottfr. Müller. N'oublions pas enfin les poésies latines de Hermann, qui comptent parmi les meilleures des temps modernes. Elles sont recueillies dans les *Opuscula*, dont chaque volume est terminé par quelques-unes de ces heureuses productions. Hermann a aussi traduit en grec plusieurs scènes du *Wallenstein* de Schiller et on peut défier les juges les plus difficiles d'y trouver un seul vers qui ne soit digne de Sophocle ou d'Euripide. D.

HERMANT (GODEFROI), docteur en théologie, chanoine de Beauvais, sa patrie, et recteur de l'université, naquit en 1617, et mourut à Paris en 1690. Voltaire a eu tort de dire qu'il n'avait fait que des ouvrages polémiques. Il est vrai que sa plume s'est beaucoup exercée sur des discussions théologiques, qui n'avaient guère que l'intérêt du moment. On a publié sa défense du livre *De la fréquente communion* d'Arnauld, et ses *Apologies* pour l'université contre les jésuites qui demandaient à être admis dans ce corps; mais il a laissé beaucoup d'autres écrits, dont Bayle et les auteurs de l'*Histoire ecclésiastique* donnent la liste, tels que les *Vies* de St-Athanase, de St-Basile, de St-Grégoire de Nazianze, de St-Chrysostome, de St-Ambroise, et des *Traductions* de quelques ouvrages des Pères de l'Église, dont le défaut principal, suivant le jugement de l'abbé Sabatier de Castres, est l'enflure et la diffusion. Du reste, Hermant était un homme fort instruit dans l'histoire et dans la discipline ecclésiastique, et en général dans l'histoire ancienne et moderne. Il n'était pas moins versé dans les langues grecque et latine; et il avait travaillé avec le Jay à l'édition de la *Bible* polyglotte de Vitré, dont le texte grec avait été revu par ses soins. Z.

HERMANT (JEAN), ecclésiastique du diocèse de Bayeux, naquit à Caen en 1650, et fut pourvu de la cure de Maltot, même diocèse, en 1689. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, les uns de piété, les autres relatifs à l'histoire : 1° des *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, Rouen, 1705, 2 vol. in-12; des *Sermons sur les mystères*, avec plusieurs panégyriques des saints, Rouen, 1706, 2 vol. in-12; 2° un *Pédagogue chrétien*, et quelques autres livres de spiritualité; 3° une *Traduction du bon pasteur d'Obstraët*, théologien flamand un peu suspect, 2 vol. in-12; 4° une *Histoire des conciles*, peu estimée, quoiqu'elle ait eu plusieurs éditions; 5° une *Histoire de l'établissement des ordres religieux et des congrégations régulières et séculières de l'Église*, Rouen, 1697, 2 vol. in-12; nouvelle édition, 1710, 4 vol. in-12, réfutée par un religieux, qu'on croit être le P. Hélyot; 6° une *Histoire des religions ou ordres militaires de l'Église, et des ordres de chevalerie*, Rouen, 1698, in-12; nouvelle édition, 1725, 2 vol. in-12; 7° enfin l'*Histoire des hérésies et des autres erreurs qui ont troublé l'Église*. Il n'y était point fait mention du jansénisme : cette omission, qu'on ne crut pas sans intention, fit suspendre pendant quelque temps l'impression de l'ouvrage. Il eut trois éditions; les deux premières en trois volumes in-12; la troisième, augmentée du schisme d'Angleterre, sous le nom de *religion anglicane*, Rouen, 1717, 4 vol. in-12. Hermant avait préparé une *Bibliothèque générale* du diocèse de Bayeux, divisée en trois parties. Il ne donna que la première, contenant l'histoire des évêques, doyens et autres personnages ecclésiastiques qui avaient eu quelque célébrité, Caen, 1705, in-4°. Suivant un critique moderne (1), l'histoire des conciles d'Hermant est superficielle, fautive et mal écrite : ses autres histoires sont insipides; en un mot, il n'est qu'un compilateur ignorant et de mauvais goût. Ce jugement, extrêmement sévère, paraît devoir être un peu adouci. On serait peut-être plus juste en représentant Hermant comme un écrivain médiocre et incorrect, mais laborieux, et à qui l'on doit savoir quelque gré de ses recherches. Ses sermons, sans être d'un mérite fort distingué, peuvent offrir des secours à ceux que leurs fonctions obligent de monter souvent en chaire. Hermant mourut en octobre 1725. L—Y.

HERMAS (SAINT), chrétien des premiers siècles, disciple des apôtres, et même de St-Paul, si, comme on a sujet de le croire, et comme le font entendre Origène, Eusèbe et St-Jérôme, c'est le même Hermas que St-Paul fait saluer de sa part (2). Hermas, selon toute apparence, était laïque; quoique les Grecs le donnent comme évêque de Philippes, en Macédoine, ou de Philippopolis, en Thrace : d'autres veulent qu'il ait été prêtre. Quoique Grec d'origine, il habitait l'Italie, et vraisemblablement la ville de Rome. Il était marié et avait des enfants, qui lui causèrent des chagrins par leur mauvaise conduite; mais il eut la consolation de les ramener à la vertu. Hermas est célèbre par un livre qui est intitulé *le Pasteur*, parce que c'est un ange qui y parle sous la figure d'un pasteur. Ce livre est en forme de dialogue, et divisé en trois parties, sous les titres de *Visions*, de *Préceptes* et de *Similitudes*. Dans les visions, Hermas nous apprend qu'une femme âgée lui apparut à diverses reprises, et lui remit un livre mystérieux qu'elle lui commanda de transcrire, et dont le sens lui fut révélé : dans le reste de l'ouvrage, l'ange donne à Hermas différentes instructions, et l'exhorte à la pénitence,

(1) La *Biblioth. d'un homme de goût*, t. 3, p. 336.
(2) Ep. aux Rom., ch. 26, v. 14.

au mépris du monde, aux aumônes et aux bonnes œuvres. Les anciens Pères ont donné au livre d'Hermas beaucoup d'éloges, et une autorité presque égale à celle des livres canoniques. Ils s'en servent même souvent pour la réfutation des hérésies. Clément d'Alexandrie en regarde les révélations comme divines, et Origène en parle comme d'un ouvrage inspiré de Dieu. Ce sentiment, néanmoins, n'est pas universel. St-Prosper semble avoir fait moins d'estime du livre du *Pasteur*, surtout relativement à certaines maximes dont Cassien avait abusé; et le concile de Rome, tenu sous le pape Gélase, ne paraît pas favorable à ce livre sous le rapport de l'autorité, comme n'ayant point été reçu de l'Église latine, à laquelle il était inconnu. On doit avouer, au fond, que tout n'y est pas également exact; mais c'est un des plus précieux et des plus anciens monuments des traditions ecclésiastiques; et il contient des choses très-remarquables sur la foi, sur la discipline des premiers temps et sur les mœurs primitives des chrétiens. Il fut écrit sous le pontificat de St-Clément et avant la persécution de Domitien, c'est-à-dire vers l'an 92 de J.-C. Sur la foi de quelques pontificaux, le livre du *Pasteur* a été attribué à St-Herme, frère de Pie I, pape en 142. Une simple observation renverse ce système. Les pontificaux disent que le livre d'Herme avait rapport à la célébration de la Pâque; et dans celui d'Hermas, il n'est nullement question de cette célébration. Le livre du *Pasteur* était écrit en grec : il ne nous en reste qu'une traduction latine faite dans des temps fort reculés, et que, par la confrontation des passages qu'en ont cités les auteurs anciens, on a lieu de croire fidèle. Cotelier l'a insérée dans son *Recueil des monuments des Pères qui ont vécu dans les temps apostoliques*, Paris, 1672; traduit en français, ibid., 1717. Il y en a une édition d'Oxford, revue, avec des notes, 1685, in-12. Le style du *Pasteur* est simple, sans figures et sans ornements. Le martyrologe romain marque au 9 mai la fête de St-Hermas, dont il fait l'éloge. Les Grecs la célèbrent le 8 mars et le 5 octobre. L—Y.

HERMBSTÆDT (SIGISMOND-FRÉDÉRIC), l'un des chimistes les plus célèbres de notre époque, naquit à Erfurt le 14 avril 1760, fit ses études au gymnase et étudia la médecine à l'université de cette ville. Il suivit avec tant de zèle le cours de chimie du savant professeur Trommsdorf, que bientôt il fut en état d'être répétiteur du chimiste Wiegleb. Il alla ensuite étudier la pharmacie à Hambourg, puis à Berlin, au collége médico-chirurgical. En 1786, il fit un voyage scientifique au Hartz, et il revint par Gœttingue et Leipsick, où il se lia avec beaucoup de savants. De retour à Berlin en 1787, il y fit en même temps des cours particuliers de physique, de chimie et de technologie. En 1791, il eut la direction de la pharmacie de la cour et la chaire de chimie pharmaceutique au collége médico-chirurgical. Nommé ensuite membre de l'Académie des sciences de Berlin, professeur de physique, de chimie, pharmacien de la cour et conseiller du commerce et des manufactures, il ne s'occupa plus que du perfectionnement des arts par les nombreuses applications de la chimie, qui, depuis un demi-siècle, ont tant contribué aux progrès de l'industrie. Ses écrits sur la chimie pratique et les arts agricoles lui assignent une place incontestable parmi les maîtres de la science en Europe; et il est peut-être celui qui a le plus contribué à en répandre le goût dans les contrées du Nord par ses ouvrages élémentaires. Cet estimable savant mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante le 23 octobre 1833. Il est à regretter qu'à l'exception de quelques mémoires insérés dans le recueil de l'Académie de Berlin, et qu'il a pris la peine de traduire lui-même en français, aucun autre de ses écrits n'ait paru dans cette langue. Les principaux sont : 1° *Expériences et observations sur la chimie et la physique*, 1786 à 1789, 2 vol. in-8°; 2° *Bibliothèque des ouvrages modernes sur la physique, la chimie, la métallurgie et la pharmacie*, Berlin, 1787-1802, 1 vol. in-8°; 3° *Plan systématique de chimie expérimentale* (à l'usage de ses cours), ibid., 1791-1803, 3 vol. in-8°; Bâle, 1812, 1813; 4° *Discours sur le but de la chimie, sur la manière de l'étudier et sur l'influence qu'elle exerce dans les sciences médicales*, Berlin, 1792, in-8°; 5° *Catéchisme de la science pharmaceutique, ou Principes de pharmacie à l'usage des commerçants*, ibid., 1792, in-8°; 6° *Éléments de pharmacie expérimentale à l'usage des cours académiques*, ibid., 1792-1793, 2 vol. in-8°; 7° *Matériaux pour servir à l'histoire de la maladie et des derniers moments du roi Frédéric-Guillaume II*, ibid., 1798, 2 vol. in-8°; 8° *Principes de l'art de la teinture*, Berlin et Stettin, 1802, 2 vol. in-8°; 9° *Journal pour les fabricants de cuir et les tanneurs*, ibid., 1802 et 1803, 2 cahiers in-8°; 10° *Magasin pour les teinturiers, les peintres sur étoffes et les blanchisseurs, ou Recueil des découvertes et expériences les plus modernes pour l'avancement et le perfectionnement de la teinture des étoffes de laine, de soie, de coton et de fil, de la peinture sur étoffes et de l'art du blanchisseur*, Berlin, 1802-1810, 7 vol. in-8°; 3e édition, 1824; 11° *Archives de chimie agricole, ou Recueil des découvertes et observations les plus importantes en physique et en chimie, à l'usage des agriculteurs, propriétaires et amis des arts agricoles*, ibid., 1803-1815, 6 vol. in-8°; 12° *Recueil d'expériences pratiques à l'usage des fabricants d'eau-de-vie, brasseurs, vinaigriers*, etc., ibid., 1803, 1804, 1 vol. in-8°; 13° *Principes généraux de l'art du blanchiment*, ibid., 1804, in-8°; 14° *Principes chimico-technologiques de toutes les parties de l'art du tanneur*, ibid., 1805-1807, 2 vol. in-8°; 15° *Manuel théorique et pratique de l'art des fabriques en général*, ibid., 1807, in-8°; 16° *Introduction théorique à l'analyse des végétaux*, ibid., 1807, in-8°; 17° *Éléments de chimie expérimentale*, ibid., 1808,

in-8°; 18° *La science du fabricant de savon*, ibid., 1808, in-8°; 19° *Bulletin des nouvelles scientifiques*, ibid., 1809-13, 15 vol. in-8°. Ce recueil a été continué sous le titre de *Muséum des nouvelles*, ibid., 1814-1818, 5 vol. in-8° avec planches. 20° *Instruction sur la fabrication du vinaigre, égal à celui de France et du Rhin*, 2e édition, Leipsick, 1814; 21° *Guide utile pour le bourgeois et l'habitant de la campagne*, Berlin, 1815-1822, 6 vol. in-8° avec planches; 22° *Principes chimiques de l'art du distillateur et du fabricant de liqueurs*, ibid., 1819, in-8°; 2e édition, augmentée, 1823, en 2 volumes; 23° *Éléments de chimie théorique et pratique à l'usage des militaires et surtout des officiers du génie et d'artillerie*, ibid., 1822, 3 vol. in-8° avec planches; 24° *Recherches sur les questions : Qu'est-ce que le fumier, quel est l'effet qu'il produit dans l'agriculture, et quels sont les moyens les plus sûrs de remplacer le fumier ordinaire? pour servir de supplément au traité sur le même objet, couronné par l'Académie de Berlin en* 1802, in-8°, inséré dans le recueil de cette société, ainsi qu'un grand nombre d'autres mémoires et dissertations sur divers sujets. Z.

HERMELIN (Samuel-Gustave, baron), membre du conseil des mines et géographe, était né à Stockholm le 4 avril 1744, d'une famille qui occupait des emplois éminents. Après avoir fini à Upsal ses études, qu'il dirigea spécialement vers la jurisprudence et la minéralogie, il devint successivement auditeur au conseil des mines, directeur d'une usine de l'État, assesseur et enfin conseiller. Dès son entrée dans la carrière administrative, il parcourut plusieurs provinces du royaume pour acquérir des notions générales sur leurs ressources et leur industrie, ainsi que des renseignements précis sur l'exploitation des mines et sur les objets qui s'y rattachent. Il visita donc les principales mines et surtout celles de Fahlun, où, à diverses reprises, il séjourna, et ensuite de concert avec Jahn, célèbre chimiste, et Polheimer, mécanicien, y établit des appareils et des machines pour tirer parti de diverses substances minérales qui auparavant étaient perdues. En 1768, il poussa ses courses jusqu'en Norvége afin d'y observer les procédés employés dans la mine d'argent de Kongsberg et à la mine de cuivre de Rœraas. Son zèle, son application et les rapports lumineux qu'il adressa au conseil sur ses nombreuses investigations lui méritèrent la confiance de ce corps, et il fut souvent chargé de missions pour examiner des minerais découverts, organiser des travaux et faire des recherches afin de rendre l'exploitation moins difficile et plus profitable. Mais ce n'était pas assez pour Hermelin de bien connaître tout ce qui concernait la métallurgie dans sa patrie; il obtint en 1782 un congé de trois ans pour aller dans les contrées étrangères et surtout dans l'Amérique septentrionale; il fut même pourvu d'un diplôme pour être reconnu comme agent du roi de Suède, dans le cas où il serait nécessaire de déployer ce titre; ce qui n'arriva pas. Dans ce voyage, Hermelin vit le Holstein, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, presque toutes les provinces de la nouvelle république américaine, et revint par l'Angleterre à la fin de 1784. Devenu par la mort de son père possesseur d'un domaine dans l'Upland, il chercha par des essais raisonnés à donner une meilleure direction aux travaux de l'agriculture : toutefois cette occupation et celles qu'exigeaient ses fonctions ne suffisaient pas à l'activité de son esprit. Il s'était fréquemment convaincu par sa propre expérience que le territoire de la Suède n'était encore connu que très-imparfaitement; il résolut donc de contribuer par ses efforts à jeter un jour nouveau sur cet objet important. En conséquence, il fit entreprendre à ses frais, en 1795 et 1796, des voyages dans les provinces septentrionales du royaume, pour y recueillir des matériaux relatifs à la géographie, à la statistique et à la géologie; il devait ensuite les employer dans une description générale de la Suède. Le résultat fortuit de ces explorations fut une carte de la Vestro-Botnie et des Marches lapones; et bientôt Hermelin conçut le projet de faire lever des cartes de toute la Suède. Pendant quinze ans il suivit l'exécution de ce dessein avec un zèle infatigable, mais en même temps au prix de si grands sacrifices, qu'il fut obligé en 1810, pour terminer ce bel ouvrage, de le céder, ainsi que les précieuses collections qui en dépendaient, à une association qui prit le nom d'Institut géographique, et dont il fut un intéressé très-ardent. Vingt-six cartes avaient déjà paru à cette époque, et il eut la satisfaction de voir achever avant sa mort une entreprise si honorable pour son pays, et uniquement due à son amour pour les sciences et à son patriotisme. Ce même motif l'avait porté à établir dans la préfecture de la Botnie septentrionale trois forges, pour mettre à profit les riches et abondants minerais de fer répandus dans cette région; il y avait fait construire des routes, et effectuer des travaux pour rendre la navigation des rivières plus facile; ses tentatives louables pour encourager la culture dans ces contrées boréales ne furent pas tout à fait inutiles, mais sa fortune souffrit tellement des dépenses considérables dans lesquelles il fut entraîné, que pour remplir ses engagements il fit cession à ses créanciers de ses vastes propriétés. Il avait été élu membre de l'Académie des sciences de Stockholm en 1771, et coopéra très-activement à ses travaux : il fut employé dans diverses commissions du gouvernement pour des objets d'utilité publique. Il obtint en 1815 sa retraite, après cinquante-quatre ans de service, en conservant ses appointements, et les états du royaume y ajoutèrent en 1818 une pension de mille rixdalers. Il mourut le 4 mars 1820. On a de Hermelin, en suédois : 1° *Traité de la fonte du minerai de cuivre après le grillage*, Stockholm, 1766, in-8°;

2° *Tableaux de la population et de l'industrie de la préfecture de la Vestro-Botnie*, ibid., 1803, in-8°; 3° *Essai sur l'histoire minéralogique des Marches lapones et de la Vestro-Botnie*, ibid., in-8°; 4° (dans les *Mémoires de l'Académie des sciences.*) *Essai d'une histoire minéralogique de la préfecture de Skaraborg, en Vestrogothie; Expérience sur la position naturelle de l'aimant dans les mines; Remarques sur la préparation du sel à Vallœ, en Norvége; Notice sur le changement employé dans la fonte du cuivre à la mine de Foldal, en Norvége; Description des qualités du schiste ardoisé et de la manière de le fondre; Essai sur la mine de houille de Bolerup et sur d'autres indications de gîtes de ce fossile en Scanie; Essai sur l'établissement d'amalgamation à la mine d'or d'Ædelfors, en Smolande; Discours sur les espèces de pierres employées en Suède dans l'économie domestique; Discours sur l'industrie des différents cantons de la Suède; Éloge du baron J. Brauner.* Les cartes publiées aux frais de Hermelin peuvent se ranger en quatre divisions, savoir : *Provinces du nord*, 5 cartes; *Suède propre*, 8; *Gothie*, 11; *Finlande*, 6; en tout 30 cartes et 5 feuilles de titres gravées qui représentent des paysages pittoresques. Il faut y ajouter : *Cartes de Suède et des pays limitrophes, Cartes pétrographiques de la Norvége et de la Suède méridionale*, en 6 feuilles; *Cartes de la mine de Fahlun* (*Stora Kopparbergs Grufva*), 6 feuilles; *Mines d'or et minéralogie d'Ædelfors*, 1 feuille; *Carte de la Marche lapone de Luleo et des paroisses de Luleo, Romeo et de Calix supérieur et inférieur dans la préfecture de la Botnie septentrionale*. Toutes ces cartes sont de format atlantique, gravées avec soin sur de bon papier, bien enluminées et fort nettes. Elles sont d'ailleurs remarquables par leur exactitude; cependant Hermelin eut de grandes difficultés à surmonter, mais il y parvint par sa persévérance : il fallut déterminer la position de plus de cent points à l'aide de chronomètres et de sextants à miroirs; c'était la première fois qu'on faisait usage de ces instruments en Suède pour une opération de ce genre en grand; il les fit venir à ses frais. — La construction de ces cartes a donné lieu aux ouvrages suivants, en suédois : *Notice de la latitude et de la longitude géographiques de divers lieux de la préfecture de la Vestro-Botnie, déterminées par des observations astronomiques*, rédigée par C.-P. Hællstrœm (*voy.* ce nom), Stockholm, 1803, in-8°. *Description géographique et statistique de la Marche-Lapone de Kemi, dans la préfecture de la Vestro-Botnie*, par G. Wahlenberg, ibid., 1804, in-8° avec carte. *Notice des mesures et des observations employées pour déterminer la latitude et la température des monts de Laponie sur les soixante-sept degrés de latitude boréale*, par G. Wahlenberg, ibid., 1808. *Notice de la latitude et de la longitude géographiques des divers lieux de la Suède, déterminées par des observations astronomiques et chronométriques*, par C.-P. Hællstrœm, ibid., 1818. A la diète de 1800, l'ordre de la noblesse, pour reconnaître les services rendus à la Suède par Hermelin, fit frapper en son honneur une médaille qui d'un côté montre son buste, et de l'autre cette inscription en suédois : *Pour avoir étendu la connaissance du pays, accru l'industrie et peuplé des cantons déserts, hommage offert par des concitoyens et des amis.* E—s.

HERMENEGILDE, prince des Visigoths, fils du roi Leuvigilde, fut associé au trône d'Espagne avec son frère Récarède, en 573. Il était arien; mais ayant épousé Ingonde, fille de Sigebert roi de France, il embrassa, à sa persuasion, la foi catholique. Ce changement occasionna de grands troubles dans l'État. Hermenegilde, à qui son père avait cédé l'Andalousie, pour l'accoutumer à régner par lui-même, enleva son épouse de la cour, et la conduisit dans ses États pour la mettre à couvert de la violence et de la persécution de la reine Gosuinthe, qui la traitait avec indignité pour la forcer d'embrasser la secte d'Arius. Leuvigilde rappela son fils à Tolède; mais ce prince, au lieu d'obéir, fit un traité avec les Grecs, et prit deux fois les armes contre son père. Le roi, l'ayant vaincu et fait prisonnier, le menaça de toute sa colère s'il ne revenait à la doctrine arienne. Hermenegilde lui répondit : « Je suis « prêt à vous rendre le sceptre que vous m'avez « donné. Je suis disposé même à perdre la vie « plutôt que d'abandonner la vérité. Je conserve- « rai jusqu'au dernier soupir le respect que je « vous dois; mais il n'est pas juste qu'un père ait « plus de pouvoir sur son fils que Dieu et sa con- « science. » Cette réponse transporta le roi de fureur; il fit mettre son fils dans une rude prison, et lui envoya, le 4 avril 586, un évêque arien et Sisebert, son capitaine des gardes, pour lui proposer cette cruelle alternative, ou de renoncer à la religion catholique, ou de se résoudre à la mort. Hermenegilde ne balança pas un instant : il présenta sa tête à Sisebert, qui ne rougit pas d'exercer l'odieuse fonction de bourreau contre le fils de son roi. La fermeté et la grandeur d'âme qui signalent les derniers moments de la vie d'Hermenegilde ont fait oublier qu'il avait porté les armes contre son père, son roi et sa patrie. L'Église l'a mis au nombre des martyrs, et honore sa mémoire le 13 avril. B—P.

HERMENFROI, fils de Bazin, roi de Thuringe, partagea avec ses deux frères, Bertaire et Balderic, le royaume que leur laissa son père. Par les conseils de sa femme Amalbergue, nièce de Théodoric, roi des Ostrogoths, il assassina Bertaire, et s'empara de ses États. Il hésitait à dépouiller son autre frère, lorsque, pour le décider entièrement, l'ambitieuse Amalbergue recourut à un étrange moyen. Elle ne fit plus servir sur la table de son époux que la moitié des plats ordinaires. Mécontent de cette parcimonie, il s'en plaignit; elle lui répondit alors : « Vous n'avez que la moitié d'un « royaume; votre table ne peut être servie qu'à « moitié. » Plus tard, soutenu par Thierri, roi de

Metz, il devint maître de toutes les possessions de Balderic, et refusa ensuite de les partager avec son allié, comme il en était convenu. Celui-ci, irrité de sa perfidie, en tira vengeance. En l'année 528, accompagné de Clotaire, il attaqua Hermenfroi, et le défit dans le canton appelé aujourd'hui Eichfeld. En 530, maître absolu de son royaume, il le précipita lui-même ou le fit précipiter du haut des murailles de Tolbiac ou Zulpich dans un fossé où il expira. Après sa mort Amalbergue se retira avec ses enfants auprès de Théodat son frère. St. P—r.

HERMENGARDE. *Voyez* Ermengarde.

HERMENRIC. *Voyez* Ermeric.

HERMEROS (Sextius Avitus), affranchi dont le nom figure sur une pierre tumulaire consacrée à Lucretia Valeria, sa femme. Cette pierre, déterrée en 1825 à Lyon, devant l'église Saint-Irénée, est remarquable en ce qu'elle contient un distique grec, en mètre élégiaque, qu'on peut ainsi traduire : « L'envie est un grand mal, elle a néan« moins cela de bon qu'elle consume et les yeux « et le cœur des envieux. » Ce distique, dont l'auteur est inconnu, figure avec deux légères variantes parmi les épigrammes de l'Anthologie ; il a fourni à un savant philologue, Claude Breghot du Lut, l'occasion d'une intéressante dissertation adressée, sous forme de lettre, à feu Dugas Montbel, laquelle a été insérée ainsi que la réponse de ce docte helléniste dans les *Archives du Rhône*, t. 2, p. 113 et 331. Voyez les *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les monuments, ou recueillies dans les auteurs*, par Alphonse de Boissieu, p. 491. A. P.

HERMÈS (Jean-Auguste), un des plus remarquables théologiens protestants de l'Allemagne, naquit le 24 août 1736, à Magdebourg. Ses études, commencées à Klosterbergen (1749-54), se terminèrent à l'université de Halle, où il passa deux ans, joignant à l'étude de la théologie celle de la philosophie et de l'histoire, et flottant de système en système jusqu'à ce qu'il eût cru trouver dans le piétisme la véritable base de la morale et la nuance la plus parfaite, la consommation pour ainsi dire de l'adoration théorique et pratique due par l'homme à la Divinité. Il persévéra dans ces idées tout le temps qu'il resta au séminaire, et pendant les premières années de sa carrière ecclésiastique (1760-63). Mais, quand du village de Horschendorf, après cinq ans de séjour, il passa comme préposé à Wahren, ses idées se modifièrent et devinrent en même temps plus précises et plus larges. De nombreux écrits témoignèrent de cette nouvelle direction de son intelligence. Mais l'expression en fut parfois téméraire, et la hardiesse des problèmes qu'il ne craignait pas de discuter, la hardiesse surtout des solutions qu'il formulait alarma plus d'une fois les chatouilleuses oreilles des ministres de l'Évangile ses collègues. Une de ses questions surtout porta le courroux au comble. « Le Christ a-t-il satisfait « pour les peines temporelles du péché? » Hermès reçut ordre de comparaître devant le consistoire du Mecklembourg, et une enquête fut dressée sur sa doctrine. Ses ennemis se réjouissaient déjà de sa perte, qu'ils tenaient pour assurée, lorsque, au lieu d'être suspendu de ses fonctions, la moindre peine à leur avis qu'on pût infliger à son audace, il fut nommé premier prédicateur et inspecteur spirituel à Jérichau dans le gouvernement de la Saxe prussienne. Des contrariétés inattendues, les maladies qui affligèrent sa famille, lui rendirent odieuse cette insalubre résidence, et il ne songea plus qu'à l'abandonner au plus vite. La recommandation de son ami Spalding le mit en relation avec l'abbesse de Quedlinbourg, qui le proposa pour premier prédicateur à Dittfurt, et bientôt après pour premier prédicateur à l'église Saint-Nicolas et pour conseiller de consistoire à Quedlinbourg. Ni la protection de cette abbesse et de la princesse Amélie de Prusse, ni l'irréprochable pureté de ses mœurs, ne désarmèrent ses persécuteurs. Nous ne descendrons pas dans le détail de ces tracasseries, qui empoisonnèrent l'automne et l'hiver de sa vie, mais qu'il ne cherchait qu'à oublier par l'exercice de toutes les vertus et par les soins éclairés qu'il apportait à l'amélioration des écoles et des hospices. En 1800, après la mort de Baysen, il prit sa place au consistoire principal comme premier conseiller ecclésiastique, et il fut nommé premier prédicateur de la cour. En 1807, l'université d'Helmstædt lui fit l'envoi du diplôme de docteur en théologie. Il était alors plus que septuagénaire. Il ne tarda point à recevoir sa retraite, lors de la dissolution du duché de Mecklembourg, et il fut placé sur la liste des pensions du royaume tout récent de Westphalie; toutefois il conserva les fonctions attachées à la surintendance, et ne s'en démit qu'en 1821, peu de temps avant sa mort. Les nombreux ouvrages d'Hermès sont de nobles témoignages d'un esprit fécond, instruit, sagace et doué de belles facultés. L'auteur y professe un attachement profond aux principes de tolérance; car il appartient à l'école de Spalding, Teller, Jérusalem, et à ses yeux le christianisme, pour satisfaire aux besoins de la société nouvelle, doit être pris en un sens plus vaste, et doit élargir ses bases. Nous indiquerons, outre les *recherches* déjà citées sur la question qui souleva tant de susceptibilités contre lui : 1° *Histoire de mes opinions et des poursuites*, etc., ... *à l'occasion de la question*, le Christ a-t-il...., Berlin, 1777; 2° *Manuel de la religion*, Berlin, 1779; traduit en anglais, danois, suédois; et en français par la reine de Prusse, femme de Frédéric II, Berlin, 1789, 2 vol. in-8° (*voy.* Élisabeth-Christine); 3° *Bibliothèque universelle de théologie*, 1784-87 (en société avec H.-M. Cramer). P—ot.

HERMÈS (Jean-Timothée), probablement de la même famille que le précédent, mais d'une branche éloignée, naquit en 1738 à Petznick, aux en-

virons de Stargard en Poméranie ultérieure. Son père était un homme de mérite, et, secondé par un maître habile, il développa singulièrement son aptitude. Hermès alla ensuite au collége de Stargard, puis à l'université de Kœnigsberg, où il termina ses études par celle de la théologie, et où sa parfaite connaissance de la langue française le fit recevoir dans les premières maisons. Kant et Arnold le prirent en amitié. Ce dernier surtout découvrit en lui un talent qu'Hermès ignorait encore, et le qualifia de Richardson allemand. Le théologien naissant se mit alors à s'essayer solitairement dans ce nouveau genre, en détaillant l'histoire morale de la femme dans une série de tableaux ou expériences dont il se proposait de tirer plus tard des romans que pût goûter le public. De Kœnigsberg il se rendit à Dantzig et ensuite à Berlin, où il publia effectivement un premier roman, *Fanny Wilkes*, 1766, 2 vol. in-8°. Cet essai réussit, et quatre ans après parut le *Voyage de Sophie depuis Memel jusqu'en Saxe* (Leipsick, 1770-75, 5 vol.), qui surpassait de beaucoup le premier ouvrage, et qui eut un grand succès; il a été traduit en français, sur la douzième édition, par P.-B. Lamare, sous le titre de *Voyage de Sophie en Prusse*, Paris, 1800, 3 vol. in-8°. Mais Hermès pensa que la sévérité du ministère évangélique lui défendait ces peintures dans lesquelles il excellait. Il avait troqué sa chaire de professeur à l'académie de cavalerie de Brandebourg contre les fonctions de prédicateur de campagne à Luben en Silésie, était venu de là comme prédicateur aulique au château de Pless, qui était au prince d'Anhalt, et avait ensuite rempli à Berlin diverses fonctions ecclésiastiques. Abandonnant un genre toujours un peu profane, bien que Richardson, son modèle, eût aussi porté l'habit clérical, Hermès acquit le renom d'un théologien habile, d'un savant linguiste et d'un homme de bien. Après avoir habité la capitale de la Prusse trente-cinq ans presque sans interruption, Hermès prit la route de la Silésie, en 1808, avec le triple titre de surintendant des églises et des écoles de Breslau, de premier pasteur de Ste-Élisabeth, et de premier professeur de théologie. Il ne comptait alors pas moins de soixante-dix ans; il en vécut encore treize, et mourut le 24 juillet 1821, au moment où commençait la célébrité de Walter Scott, célébrité que peut-être il n'eût tenu qu'à lui d'avoir un demi-siècle auparavant. P—OT.

HERMÈS (GEORGES), théologien allemand, né en 1775, à Dreierwalde, dans la province de Munster, entra, en 1798, dans la carrière de l'enseignement au gymnase de cette ville, et fut nommé, en 1807, professeur de théologie dogmatique à l'université. Quand le gouvernement prussien eut établi l'université de Bonn, Hermès y fut appelé à la chaire de théologie catholique, il s'y distingua bientôt par un cours qui fit d'autant plus de bruit que le professeur cherchait à rapprocher les catholiques et les protestants, en s'efforçant de montrer qu'ils n'étaient pas aussi éloignés les uns des autres qu'ils le pensaient. La tendance de ces cours dogmatiques déplut à l'archevêque de Cologne, le même qui a eu dans la suite des démêlés avec le gouvernement prussien, au sujet des mariages mixtes (*voy.* DROSTE DE VISCHERING). Ce prélat défendit aux jeunes théologiens de fréquenter les cours d'Hermès, et refusa d'admettre dans son clergé ceux qui les avaient suivis. En vain le gouvernement prussien prit la défense du professeur; l'archevêque persista dans son refus, et fut approuvé par le pape, qui fit extraire des écrits du professeur un certain nombre de propositions, et les condamna comme contraires au dogme catholique. Cependant Hermès eut des partisans que l'on désigna sous le nom d'*Hermésiens*, et qui furent pour la plupart de jeunes théologiens. Cette espèce de secte a survécu au chef qui est mort en 1831, et qui était du reste un homme très-pieux et de mœurs irréprochables. Ses deux principaux ouvrages, écrits en allemand, sont : 1° *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme*, Munster, 1813, in-8°; 2° *Introduction à la théologie chrétienne catholique*, Munster, 1813, in-8°. Un de ses partisans, P.-J. Elvenich, a publié : *Acta Hermesiana quæ compluribus G. Hermesii libris a Gregorio XVI, S. P., per litteras apostolicas damnatis, ad doctrinam Hermesii hujusque in Germania adversariorum accuratius explicandam et ad pacem*, etc., Gœttingue, 1836, 1re partie. D—G.

HERMESIANAX, poëte grec, disciple de Philète, vécut sous les règnes de Philippe et d'Alexandre le Grand. Les habitants de Colophon, sa ville natale, lui érigèrent une statue. Il écrivit trois livres d'élégies, adressées à sa maîtresse Leontium. Athénée en a extrait près de cent vers du 3e livre. M. Weston les a fait imprimer à Londres, 1784, in-8° de 130 pages, dans ses *Conjecturæ in Athenæum;* il y a joint une élégante version latine en vers, avec beaucoup de corrections très-heureuses. Ce fragment, qui est bien propre à nous faire regretter ce qui s'est perdu, a aussi exercé la docte critique de Ruhnken dans son *Epist. crit. II*, p. 597 et suivantes, à la suite de *Callim. Hymn. in Cererem.* Van Santen a traduit ce fragment en vers latins, sous le titre de *Tentamen Hermesianacteum* (*Poematum*, p. 195-199). Colophon a eu un athlète célèbre du même nom. T-D.

HERMIAS, personnage célèbre, s'éleva de la condition la plus basse jusqu'au trône, et par les talents et les vertus qu'il y déploya, ne se montra point indigne d'une si haute fortune. Il naquit en Bithynie et fut d'abord esclave, soit qu'il fût né dans l'esclavage, soit qu'il y fût tombé par accident. Il passa successivement au pouvoir de différentes personnes. Il était de l'intérêt des maîtres de développer les talents de leurs esclaves par une éducation soignée. Hermias sut mettre à profit celle qu'on lui donna. Le dernier de ses maîtres fut Eubulus, riche banquier qui habitait Assos et

Atarne, ville d'un petit canton de Mysie, auquel cette dernière ville donnait son nom. Eubulus, appréciant les dispositions de son esclave, lui permit d'aller prendre les leçons de Platon et d'Aristote. Celui-ci conçut pour Hermias le plus vif attachement et lui prodigua ses soins. Cependant Eubulus, profitant de la puissance que lui assuraient ses richesses, conspira contre le roi des Perses, alors souverain de l'Atarnée, et tenta de secouer le joug de ce prince. Hermias, instruit de son dessein, quitta l'école d'Aristote pour voler auprès de lui, et le seconder dans son entreprise. Cet événement se rapporte à la 116e olympiade. Eubulus, ayant vu réussir ses projets et étant resté paisible possesseur de cette contrée, accorda toute sa confiance à Hermias, qui la justifia par sa conduite et la sagesse de son administration. Eubulus mourut : Hermias lui succéda, et conserva ses États sans aucun trouble pendant plusieurs années. Ses vertus ne se démentirent point sur le trône : il se distinguait par sa douceur. On rapporte cependant qu'ayant été fait eunuque dans son enfance, il ne pouvait souffrir qu'on parlât devant lui de tout instrument qui aurait pu lui rappeler sa disgrâce. Son amour pour les lettres est attesté par Aristote, qui, après la mort de Platon, vint chercher un asile à sa cour, et qui a célébré la gloire de son disciple dans une pièce de vers de la plus grande beauté. C'est un hymne en l'honneur de la vertu, que Diogène Laërce, Athénée et Stobée nous ont conservé et qui a été traduit plusieurs fois en français. Il paraît qu'Hermias payait un tribut au roi de Perse, et que, comme il avait voulu se soustraire à cette redevance, le roi donna à Mentor de Rhodes l'ordre de le faire rentrer dans le devoir. Mentor eut recours à l'artifice : il promit à Hermias de fléchir le roi en sa faveur, et de lui procurer sa grâce à des conditions avantageuses. Sous prétexte de régler ces conditions, il l'attira à une entrevue, s'empara de sa personne, et l'envoya au roi, qui le fit mettre à mort, l'an 345 avant J.-C. Hermias laissa une sœur nommée Pythias; elle restait sans secours : Aristote l'épousa et en eut un fils (*voy.* ARISTOTE). Ce philosophe érigea en l'honneur d'Hermias un cénotaphe, qu'on voyait à Atarne; il lui consacra aussi une statue à Delphes, et l'orna d'une inscription en vers qui rappelait sa fin tragique. SI—D.

HERMIDA (BENITO Y PORRAS-BERMUDEZ-MALDONADO), l'un des Espagnols qui contribuèrent le plus efficacement à la défense de leur pays contre les attaques de Napoléon, naquit à St-Jacques en Galice le 1er avril 1736, d'une ancienne famille. Il dut sa première éducation à sa grand'mère, de l'illustre maison de Saint-Hubert, qui lui inspira dès l'enfance les vertus de son saint aïeul. Ayant alors entendu de longs récits des guerres de Flandre, il voulut d'abord entrer dans la carrière des armes, mais sa faible santé l'obligea d'y renoncer; il étudia les mathématiques, et y devint très-profond. Il aimait aussi la physique, dont il fut victime par des expériences dangereuses. Toutes ces études ne l'empêchèrent point d'apprendre les langues française, italienne, anglaise et latine, et d'acquérir encore des notions étendues sur le droit public. Gradué licencié, il entra au collége de Fonseca à St-Jacques en 1756, et s'y distingua tellement que bien jeune encore il fut nommé inspecteur de la librairie en Galice. Ces fonctions développèrent de bonne heure ses connaissances. Après deux ans de collége il assista à de brillants concours de prébendes, et par la suite se présenta à la cour pour la place de juge; mais, d'un caractère peu courtisan, il ne l'obtint pas. Il composa dès lors un volume contre l'usure qu'il ne publia pas, quoiqu'il eût obtenu la permission de l'imprimer. S'abstenant de tous les plaisirs de son âge, il fit une retraite au couvent de St-Philippe Néri, et se prépara à une vie tout à fait exemplaire. Ce fut alors qu'on lui proposa la place de son père, intendant général de Galice, qui était devenu par l'âge incapable de la remplir, et qu'on voulait mettre à la retraite; mais la sévérité de ses principes lui fit repousser cette proposition et solliciter lui-même la conservation de l'emploi à son père. Pour lui ce ne fut qu'en 1768 qu'il accepta les fonctions de juge criminel de la chancellerie de Grenade, lesquelles il exerça après son mariage avec mademoiselle Marin y Freyré, de Andrada, née à Saint-Jacques d'une famille très-distinguée. Belle et douée des plus éminentes qualités, il l'aima tendrement et avec tant de constance que, l'ayant perdue après trente-trois ans d'union, il ne put se consoler qu'en écrivant lui-même sa vie. Son début à la chancellerie de Grenade fut l'instruction d'affaires criminelles de la plus grande importance; aucun magistrat ne se montra plus habile dans la recherche des coupables. Il est à regretter que ses cahiers sur diverses causes célèbres se soient égarés avec d'autres manuscrits non moins intéressants. On le nomma juge à Aguas en 1775, et le roi lui donna la pénible mission de visiter l'évêché d'Alméria, et d'en examiner la comptabilité. Il y fit rentrer des créances dues depuis plus d'un siècle, organisa la perception pour l'administration des dîmes et prébendes, etc., avec un zèle sans exemple. Il dota six hôpitaux et six maisons d'enfants trouvés, et la chambre royale satisfaite ordonna que ce qu'il avait établi servît de modèle pour toutes les églises de patronage royal. Son désintéressement était tel qu'il refusa douze mille piastres (60,000 francs) que la chambre avait votées pour l'indemniser, et dont il fit l'abandon aux pauvres; il subvint même encore de ses deniers aux besoins de l'État par des prêts, qui ne se montaient pas à moins d'un million de réaux (250,000 francs). Les bénéficiers de la cathédrale d'Améria ayant voulu fonder une rente pour célébrer un anniversaire en son honneur, il se refusa encore à ce témoignage de reconnaissance. Lors-

que le nombre des malades dépassait celui que l'hôpital pouvait recevoir, il les faisait soigner à ses frais, et disposait pour cela des appartements aux bains d'Alanilla. En 1782 il vint reprendre à Grenade sa place de juge jusqu'en 1786. Nommé à cette époque président de l'audience de Séville, il n'y laissa pas des souvenirs moins honorables. Lorsqu'il devint, en 1792, conseiller de Castille et procureur royal de la chambre, sa probité et ses talents éclatèrent de plus en plus dans ces importantes fonctions. Il y augmenta considérablement les revenus de l'État, et fit rentrer au trésor plus de deux millions de réaux, respectant néanmoins avec beaucoup de scrupule les priviléges du clergé, ce qui lui attira bientôt la haine de Godoï (*voy.* ce nom). Il mérita aussi la disgrâce du ministre Urquijo par son opposition à la publication de l'ouvrage de Pereira, ainsi qu'à la confirmation des évêques par les métropolitains, lors de la mort de Pie VI. Il défendit avec la même fermeté le roi et le pape, les Biscaïens et les Navarrois, quand on voulut attenter à leurs priviléges, ce qui lui attira au conseil, en présence du roi, de la part du ministre d'État Gardoqui, la qualification très-injuste de révolutionnaire. Ses connaissances en mathématiques ne lui furent pas inutiles à cette époque pour terminer un procès fort embrouillé sur les fontaines de Pampelune. Il fut encore chargé de beaucoup d'opérations importantes dans la guerre contre les Français en 1793, notamment de la reddition de Figuières. Pour le civil comme pour le militaire, rien ne lui était étranger, et dans le même temps il écrivait sur les causes si affligeantes de la dépopulation; ce qui le fit nommer membre de la société chargée d'y remédier. En 1799, il fut appelé à la chambre de Castille et nommé conseiller de la chambre du roi. L'année suivante, il demanda sa retraite pour aller dans ses terres jouir d'un repos que tant de travaux avaient rendu indispensable; mais on l'obligea bientôt de revenir à Madrid, et il y demeura jusqu'en 1802. Le roi lui accorda alors sa retraite avec tous les honneurs et traitements d'usage; ce qu'il ne dut évidemment qu'au dessein que Godoï avait formé de l'éloigner. Devenu veuf, il alla rejoindre sa fille unique, qui depuis peu de mois se trouvait à Saragosse, mariée avec le marquis de Santa-Coloma, alguacil-mayor de l'audience. Ce fut là que, pour la première fois, il jouit de quelque repos, consacrant ses loisirs à la traduction en vers libres du *Paradis perdu* de Milton. Toutefois sa modestie l'empêcha de l'imprimer, mais sa fille l'a publiée après sa mort. Sa lecture favorite était celle des *OEuvres de Ste-Thérèse*. Il aimait aussi beaucoup la musique, qu'il connaissait à fond, et souvent au point de reprendre les amateurs les plus habiles. La révolution de 1808 vint troubler cette heureuse tranquillité. Aussitôt après la chute du prince de la Paix, l'abdication de Charles IV et l'avénement de Ferdinand VII, Hermida fut nommé à son ancienne place, malgré sa résistance, fondée sur son âge avancé. Le nouveau roi le força d'obéir, ordonnant à ses enfants de l'accompagner. Il allait partir quand il reçut la nouvelle du malheureux voyage de Bayonne. Alors il écrivit à son souverain une lettre de dévouement qui ne parvint à ce prince qu'au moment où on l'entraînait prisonnier à Valençay (*voy.* FERDINAND VII). Resté à Saragosse, Hermida ne songea plus qu'aux moyens de résister à l'envahissement dont sa patrie était menacée, et par ses conseils autant que par son exemple il contribua à la mémorable défense de cette ville. Le 24 mai 1808, on le vit se mêler avec le peuple, qui le respectait, et servir de médiateur entre les insurgés et le général Guillelmi, afin qu'on se déterminât à armer les habitants comme ils le désiraient. Hermida concourut très-efficacement à cette résolution, et il obtint que le président et l'assemblée se réunissent au soulèvement général. Dans la terrible nuit du 15 juin, retrouvant toutes les forces de sa jeunesse, il accourut chez le général Palafox pour lui offrir ses conseils et ses services, et il y passa la nuit, accompagné de son gendre qui était chargé de la surveillance publique. Par leurs efforts combinés, ils réussirent à calmer les esprits, si bien que toutes les maisons étant restées ouvertes et les femmes seules, aucun vol, aucun excès ne fut commis. Il était décidé à périr sous les ruines de la ville; mais sa fille, voyant l'extrême danger où il allait se trouver, le fit sortir de Saragosse. Hermida perdit alors ses manuscrits, ses tableaux et le plus riche mobilier. Il se réfugia avec son gendre au bourg de Monroyo, patrie du marquis de Santa-Coloma. C'est là qu'ils attendirent le sort de la malheureuse cité, travaillant l'un et l'autre à la défense des bourgs et des villes voisines, obligeant les habitants à s'armer et à apprendre l'exercice. C'est alors qu'Hermida inventa et fit exécuter une batterie volante, pour le transport et la manœuvre de laquelle deux hommes suffisaient; il en fit l'expérience avec le plus grand secret. La junte centrale le nomma à cette époque ministre de grâce et de justice; on ne lui donna pas le temps de s'excuser, et il dut se mettre en route pour Valence, d'où il partit bientôt pour Aranjuez, devant passer sous peu de jours avec la régence à Séville. Il supporta les peines d'un si long voyage et celles du cabinet bien plus grandes encore, sans archives, sans employés, et n'en voulant avoir que trois, pour ne pas grever l'État. Jamais on ne l'entendit proférer une seule plainte. Son activité était telle, qu'au milieu des travaux immenses de son ministère il composa une brochure qui fut imprimée sous ce titre : *Réflexions d'un bourgeois*, avec cette épigraphe : *Si j'ai perdu dans les fatigues de ma carrière l'énergie pour agir, je puis du moins penser encore à toi, ô ma chère patrie!* Quand la junte centrale voulut fuir à l'île de Léon, après la désastreuse bataille d'Ocagna, Hermida

opina pour que le gouvernement fût établi à Cordoue, afin que, placé en face de l'armée, il se trouvât plus à portée de la secourir et de l'encourager; mais il ne put faire prévaloir cette proposition courageuse. Lors de la dissolution de la junte centrale, il resta conseiller d'État; il présenta à la régence, qui était dans l'Ile de Léon, un mémoire contenant des observations sur la possibilité que les bombes de l'ennemi lancées du Trocadéro atteignissent la place de Cadix (comme cela eut lieu), et il indiqua les moyens de remédier à ce danger. Il s'opposa ensuite dans le conseil d'État, avec beaucoup d'énergie, à la nomination de suppléants pour les cortès extraordinaires, où il fut député par son département (celui de St-Jacques); et quoiqu'on le nommât président au moment de son installation, ce fut avec le titre de *provisoire*, parce que dès lors le parti démocratique avait compris tout ce qu'il avait à craindre d'un homme aussi capable, aussi ferme dans ses opinions. Dès son entrée à la junte centrale, le premier soin d'Hermida fut d'assurer les droits de la dynastie royale contre les décrets de Bonaparte. Il demanda une instruction judiciaire pour confirmer l'abolition de la loi *Gallica* (la loi *salique*), abolition décrétée par les cortès de 1789, et qui ne fut point promulguée alors par égard pour la France. Enfin, il ne cessa de parler et d'écrire en faveur de l'ancienne monarchie espagnole, et il composa dans ce système une brochure remarquable, intitulée *Exposé succinct des cortès de Navarre*. Ce fut dans le même sens qu'il publia son *Dialogue d'un paysan et d'un habitant de l'île de Léon*. Quelques journaux du temps attaquèrent cet ouvrage; mais il méprisa leurs sarcasmes et fit paraître une autre brochure intitulée *Avis au public*. Lorsqu'il s'agit de nommer une régence du royaume pendant l'absence de la famille royale, il vota pour qu'elle fût remise à la princesse du Brésil, comme héritière éventuelle de la couronne d'Espagne. Hermida ne fut présent à aucune des séances où l'on discuta la constitution. Il protesta contre les plus funestes décrets des cortès, tels que la liberté, le vœu de St-Jacques, l'inquisition, les contributions, les nombreuses représentations d'Amérique, et autres semblables, qu'on n'a pas insérés dans les journaux des cortès. Il parla encore avec fermeté contre le désordre des jugements criminels et civils, et en général contre toutes les fatales innovations décrétées par les cortès. Il défendit avec énergie les évêques députés et autres personnages injustement poursuivis. Quoique sa santé fût épuisée par les désagréments continus qu'il éprouvait, et quoiqu'il restât dans la classe de conseiller retraité, lorsque les cortès reformèrent leurs anciens conseils avec leurs honoraires de deux mille piastres (10,000 francs), qu'on ne payait pas, Hermida resta à son poste sans craindre ni les bombes, ni l'épidémie. Il soutint par la persuasion le courage de plusieurs députés, et les décida à ne point abandonner la défense de la patrie. Malgré son grand âge et ses infirmités, il écrivit encore des *Observations* tendant à désabuser et à instruire les députés des cortès extraordinaires. Enfin le 14 octobre 1813, la capitale ayant été de nouveau évacuée par les Français, il se décida à y retourner, et partit sur une mauvaise charrette, disant qu'il allait réunir ses cendres à celles de son épouse. Sa fille et son gendre avaient fui en Aragon. Il souffrit avec une patience héroïque toutes les incommodités de la quarantaine. A son passage par la Sierra-Moréna, il s'informa en détail de ce qui s'était passé à la bataille de Baylen, prenant les mêmes informations partout où avait eu lieu quelque action d'éclat. Dès son arrivée, malgré les grandes fatigues du voyage et sa santé dépérissante, il s'occupa de convaincre les députés des cortès ordinaires, à défaut des cortès extraordinaires, des besoins d'annuler tout ce qu'on avait décidé sans la sanction royale. Tous ses vœux étaient de revoir enfin son roi; mais ce bonheur ne lui fut pas donné. N'ayant plus les moyens d'entretenir une voiture, il voulut faire à pied toutes les courses que lui commandaient ses fonctions et ses devoirs religieux. L'aisance lui manquait lorsqu'il en avait le plus besoin, et cependant il ne voulut rien changer à ses habitudes. Pénétré par l'humidité et le froid, il tomba malade, et le 1er février 1814 il expira âgé de 78 ans, après avoir reçu tous les secours de la religion, ne laissant à sa famille, après une si longue et si laborieuse carrière, que sa réputation de savoir et de vertu. Hermida avait été l'ami des hommes les plus illustres de son temps. Jovellanos descendit chez lui lors du retour de son exil de Majorque. On peut connaître les témoignages de leur amitié dans le mémoire que Jovellanos a composé pour sa justification. Il ne reste que trois ouvrages de tous ceux qu'avait composés Hermida : 1° *Réflexions militaires d'un bourgeois* (*Pensamientos militares de un paisano*), Séville, 1809, 1 vol. in-12; 2° *Exposé abrégé des cortès, gouvernement ou constitution du royaume de Navarre, publié en l'honneur des cortès générales et extraordinaires réunies à Cadix, avec diverses réflexions*. Cadix, 1811, in-8°; 3° *le Paradis perdu de Milton*, traduit de l'anglais, Madrid, 1814, 2 vol. in-12. Les journaux anglais ont fait l'éloge de cette traduction, disant qu'elle est la plus exacte. Les autres productions d'Hermida furent perdues à Saragosse en 1808. M-D j.

HERMIAS, philosophe platonicien, disciple de Syrianus, florissait au 5e siècle. Il était natif d'Alexandrie, et épousa Ædesia, l'une des plus belles femmes de cette ville, dont il eut Ammonius et Héliodore. Il avait un génie médiocre et une mémoire prodigieuse; et sa morale était exquise. Les vertus de sa femme égalaient sa beauté. Elle regardait son bien comme le patrimoine des pauvres, et se livra tout entière à l'éducation de ses enfants, qu'elle confia dans la suite aux soins de Proclus, quand elle fut devenue veuve. —

HERMIAS, philosophe chrétien, qui vivait au second siècle de l'Église, est auteur d'un ouvrage (Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων) que l'abbé Houteville ne craint pas d'égaler à ceux de Lucien. Il y traite des principes des choses, de l'âme, de Dieu, et combat vivement les opinions des sages du paganisme. Les éditions de cet ouvrage sont : 1° Bâle, 1553, in-8°, grec, avec une version latine de J.-J. Fugger; 2° Zurich, 1560, in-fol., *curante Gesnero;* 3° Paris, 1624, in-fol., dans l'*Auctarium Ducæanum* de Fronton du Duc, qui l'a enrichi de notes; 4° à la fin de presque toutes les éditions de Saint-Justin; 5° à la suite du *Tatien* de Thomas Gale, avec notes de lui et de Wilh. Worth, Oxford, 1700, in-8°. Z.

HERMILLY (VAQUETTE D'), littérateur estimable, naquit à Paris en 1705, d'une famille originaire d'Amiens, et qui a produit plusieurs hommes de mérite, entre autres le général Gribeauval. Après avoir terminé ses études avec distinction, il se fit recevoir au séminaire pour se conformer aux vues de ses parents; mais libre enfin de suivre ses goûts, il entra dans la carrière des armes, et servit longtemps en Espagne. Il profita de son séjour à Madrid pour étudier la langue et la littérature espagnoles; et, de retour en France, il ne négligea rien pour inspirer á ses compatriotes le désir de connaître les productions les plus remarquables de nos voisins. Peu favorisé des dons de la fortune, il fut quelque temps obligé de se faire une ressource de sa plume; mais ses talents lui procurèrent enfin des amis puissants. Il fut nommé inspecteur de l'École militaire et censeur royal; et il commençait à jouir de l'aisance lorsqu'il mourut d'apoplexie à Paris, en 1778, âgé de 73 ans. D'Hermilly était membre de l'Académie royale de Madrid. On a de lui des traductions : 1° de l'*Histoire générale d'Espagne*, par Ferreras, Paris, 1742 et années suivantes, 10 vol. in-4° avec des notes et dissertations; elle est estimée (*voy.* FERRERAS); 2° du *Théâtre critique* du P. Feyjoo, ibid., 1745 et années suivantes, 12 vol. in-8°; elle n'eut pas le même succès, parce que le sujet n'était pas d'un intérêt aussi général, et que d'ailleurs il existait déjà de bons ouvrages dans le même genre; 3° de la *Lusiade* de Camoens, Paris, 1776, 2 vol. in-8°; elle a paru sous le nom de la Harpe, qui en a retouché le style; 4° *Dissertation sur les tragédies espagnoles, suivie d'une analyse de Virginie, tragédie de don August. de Mutiano y Luyando*, ibid., 1754, 2 vol. in-12. D'Hermilly y a joint de courtes notices sur les principaux écrivains espagnols. Il se plaint, dans la préface, de ce qu'en France on ignorait alors presque jusqu'au nom des grands hommes qu'a produits l'Espagne. « Lorsqu'on veut les connaître, dit-il, « notre *Moreri* est ordinairement la source où l'on « va puiser : tout le monde sait combien cet ou« vrage est farci de fautes de toute espèce..... » 5° *Jugement impartial sur des lettres de la cour de Rome en forme de bref, tendantes à déroger à certains édits du duc de Parme, et à lui disputer, sous ce prétexte, la souveraineté temporelle*, traduit de l'espagnol de Campomanès, Paris, 1770, 2 vol. in-12; 6° l'*Histoire du royaume de Majorque et de Minorque*, Maëstricht, 1777, in-4°; elle est estimée, et on la réunit ordinairement à l'histoire de Ferreras : d'Hermilly l'a fait précéder du catalogue raisonné des ouvrages dont il s'est servi. Il a eu part, avec Hurtault, à la Bibliographie parisienne (1770, 6 part. in-8°), et à l'Iconologie historique et généalogique des souverains de l'Europe : enfin il a traduit quelques *Nouvelles* de Quevedo, et il a donné une édition espagnole des Œuvres choisies de cet auteur. Il a laissé en manuscrit un poëme *De la création de l'homme* en quatre chants, traduit de l'espagnol, un *Abrégé de l'histoire de Pologne*, et les premiers livres d'une *Histoire de Philippe V, roi d'Espagne*. On trouve une lettre contenant quelques particularités sur d'Hermilly dans l'*Année littéraire*, 1784, t. 7, p. 142. W—s.

HERMINGUES (GONSALVE), troubadour portugais, vécut vers le milieu du 12e siècle, et jouit de beaucoup de crédit à la cour d'Alphonse Henriquez, fondateur de la monarchie portugaise. On dit que ce guerrier poëte fut épris des charmes d'une femme maure, nommée Fatime, qu'il fit prisonnière dans une escarmouche aux environs d'Alcacer do Sal, selon quelques auteurs, ou dans les environs de Santarem selon d'autres, et qu'il finit par l'épouser après l'avoir convertie à la foi; mais la mort la lui ayant enlevée peu de temps après, il en conçut un tel chagrin qu'abandonnant la cour et le métier des armes, il se renferma dans le monastère d'Alcobaça, où il fit profession et mourut on ignore à quelle époque. Il n'existe de ses poésies que quelques fragments que l'on a recueillis dans le *Cancionerro* de Rezende avec ceux de plusieurs autres poëtes des premiers temps de la monarchie. Z.

HERMINIER (NICOLAS L'). *Voyez* LHERMINIER.

HERMITE. *Voyez* ERMITE et LHERMITE.

HERMODORE ou HERMODUS, architecte et ingénieur, né à Salamine, vivait à Rome, 104 ans avant J.-C. Métellus le chargea de construire les portiques qui régnaient autour du temple de Jupiter-Stator. Il éleva aussi le temple de Mars dans le cirque de Flaminius. Il est probable que c'est le même Hermodore que cite Cicéron comme ayant été très-habile dans la construction de tous les ouvrages qui appartiennent aux ports de mer. L—S—E.

HERMOGÈNE, architecte grec, était d'Alabanda, ville de Carie : on ignore dans quel temps il a vécu; mais Vitruve le cite comme un des plus célèbres architectes de l'antiquité, et comme ayant contribué, par ses découvertes, ses préceptes et ses ouvrages, aux progrès de son art. Ce fut lui qui inventa l'ordonnance pseudodiptère : c'est celle des temples qui ont huit colonnes à leurs faces, et quinze à leurs côtés sur un seul rang. Il construisit sur ce principe, dans la ville de

Magnésie, un temple de Diane d'ordre dorique : il éleva aussi à Tros un temple monoptère dédié à Bacchus; et il publia sur ces monuments un ouvrage qui subsistait encore au siècle d'Auguste. Il soutenait, avec Tarchesius et Pytheus, anciens architectes grecs, que l'ordre dorique ne devait jamais être employé dans les édifices sacrés. — Il y eut aussi un statuaire du même nom, né à Cythère, dont on voyait à Corinthe un Apollon de bronze et une Vénus. L—S—E.

HERMOGÈNE, rhéteur célèbre, né à Tarse en Cilicie, offre un exemple extraordinaire d'un esprit précoce, qui, tel qu'un météore brillant, n'eut qu'une bien courte durée. A l'âge de quinze ans, sa facilité à prononcer des discours improvisés l'avait déjà rendu assez célèbre pour que l'empereur Marc-Aurèle voulût aller l'entendre. A dix-sept ans, il publia sa Rhétorique, et, dans les années suivantes, quatre livres de l'invention oratoire, deux des divers caractères du discours, un traité de la méthode oratoire, et enfin des exercices de rhétorique (*Progymnasmata*) pour les commençants. A vingt-cinq ans, il perdit entièrement la mémoire, et devint absolument stupide. Il vécut néanmoins jusqu'à un âge fort avancé, mais n'étant plus qu'une ombre de lui-même et hors d'état de professer. Ses ouvrages sur la rhétorique sont fort estimés; et quelques auteurs lui donnent le premier rang en ce genre après Aristote. Les trois premiers de ces ouvrages ont d'abord été imprimés dans le Recueil des rhéteurs grecs, publié par Alde, Venise, 1508, in-fol.; le second volume du même recueil, imprimé en 1509, et qui est très-rare, contient les commentaires grecs de divers auteurs sur les ouvrages d'Hermogène. Les ouvrages de ce rhéteur ont ensuite été imprimés avec Aphthonius et Longin, par les soins de Fr. Portus, Genève, Crispin, 1570, in-8°. Ces deux éditions sont toutes grecques : il y en a une traduction latine dans l'édition suivante, qui est la plus estimée : *Hermogenis ars oratoria, cum commentariis Gasp. Auberii*, Genève, 1614, in-8°. Les *Progymnasmata* ont été publiés pour la première fois par M. Hereen, dans le recueil intitulé *Bibliothek der alten litteratur*, et réimprimés avec les notes de M. George Veesenmeyer, Nuremberg, 1812, petit in-8°. C—R.

HERMOGÈNES ou HERMOGÉNIEN, célèbre jurisconsulte, florissait dans le 4e siècle, sous les empereurs Honorius et Théodose le jeune. Les particularités de sa vie sont inconnues; et la ressemblance des noms l'a fait confondre avec Eugène Hermogénien, qui vivait sous Dioclétien, et avec quelques autres personnages. Il avait formé un recueil des *constitutions* des empereurs, divisé en six livres : cet ouvrage faisait suite au code de Grégorius ou Grégorianus, également perdu. P. Pithou en a, le premier, publié les *fragments*, qui ont été conservés dans son *Recueil* des ouvrages des anciens jurisconsultes, Paris, 1572; ils ont été réimprimés plus correctement et avec des notes dans la *Jurisprudentia vetus ante-Justinianea*, par Schulting, 1717, in-4° (*voy.* SCHULTING). Le savant Espagnol Finestres y Monsalvo a publié un *Commentaire* très-estimé sur le code Hermogénien (*voy.* FINESTRES). Cujas ne faisait pas un grand cas de ce recueil; mais Ant. Augustin, Jacques Godefroy et Gilles Ménage le citent avec éloge. On a attribué par erreur à Hermogénien un *Abrégé du Digeste*, et un traité *De fideicommissis*, qu'on sait être d'Ulpien. W—s.

HERMOLAUS, fils de Sopolis, d'une famille distinguée de Macédoine, était un des jeunes gens attachés au service personnel d'Alexandre; leurs fonctions répondaient à celles de pages. Étant un jour à la chasse avec le roi, il voit approcher un sanglier, lui lance un trait, et le jette à bas. Alexandre, irrité de ce qu'il l'avait prévenu, le fit châtier ignominieusement en présence des autres pages, et lui ôta son cheval. Indigné de cet affront, le jeune homme résolut de s'en venger. Il communiqua son projet à quelques-uns de ses amis; et ils devaient tuer le roi pendant son sommeil. Le jour était même arrêté; mais le hasard voulut qu'Alexandre passât toute la nuit à boire, et ne rentrât que le matin. Le lendemain leur conspiration fut découverte, comme on peut le voir à l'article CHARICLÈS. Hermolaüs convint de tout, et fut sur-le-champ mis à mort avec ses complices, l'an 328 avant J.-C. Le philosophe Callisthènes, dont il était le disciple, fut accusé d'avoir trempé dans cette conjuration (*voy.* CALLISTHÈNES). C-s.

HERMOLAUS. *Voyez* BARBARO.

HERMON, sculpteur, né à Trézène, doit être rangé parmi les anciens artistes grecs : on voyait de lui, dans cette ville, une statue donnée par Auliscus, et deux statues de bois, représentant les Dioscures; elles ornaient un temple que Pausanias regarde comme le plus ancien qui existât dans la Grèce. Hermon fit encore pour Élis le trésor des Épidamniens : il fut aidé dans cet ouvrage par son frère Lacharès et par son père Pyrrhus, sculpteur, dont Pline cite quelques ouvrages. Il n'est pas certain que l'Hermon auquel on attribue l'invention des masques scéniques soit le même que le sculpteur. L—S—E.

HERMONDAVILLE (HENRI), médecin et chirurgien français, vivait au commencement du 14e siècle. Il avait d'abord enseigné la chirurgie à la faculté de médecine de Montpellier, où il fut le maître de Gui de Chauliac. Élève de Théodoric et de Lanfranc, il propagea la doctrine de ces deux grands chirurgiens, vint ensuite à Paris, et s'associa au collége de chirurgie que venait de fonder J. Pitard, premier chirurgien de Saint-Louis. Il jouit dans la capitale d'une grande réputation, et fut médecin de Philippe le Bel. Il pratiquait donc à la fois la chirurgie et la médecine. Il fallait bien qu'il fût médecin pour avoir enseigné à l'université de Montpellier; mais il est indubitable qu'il exerça la chirurgie à Paris, puisque son nom se trouve dans l'*Index funereus chirurgorum Pari-*

siensium, *ab anno* 1315 *ad annum* 1329. Il composa même sur cet art l'ouvrage le plus complet qui eût encore paru : ce livre a servi de modèle à Gui de Chauliac, qui le cite fréquemment comme autorité, et place l'auteur parmi les plus grands chirurgiens. Il ne nous reste plus rien des livres d'Hermondaville, que les fragments qu'en a extraits Gui de Chauliac. Éloy assure qu'il en existait en 1778 un manuscrit in-folio dans la bibliothèque de la Sorbonne, ainsi que dans celle du roi : cette assertion n'est pas fondée. F—R.

HERNANDEZ (FRANÇOIS), médecin et naturaliste espagnol, fut envoyé par Philippe II dans ses possessions de l'Amérique septentrionale pour y faire des observations et en décrire les productions. Le roi lui alloua une somme considérable pour son voyage; et, de son côté, Hernandez n'épargna rien pour se bien acquitter de la commission qui lui était confiée. On ne connaît aucune particularité sur sa vie : on ignore même la date de sa mort; et tout fait présumer qu'il ne vécut pas assez longtemps pour publier en Europe le fruit de ses travaux. Ses papiers furent achetés par François Cési, fondateur et président perpétuel de l'Académie lyncéenne, qui fit paraître l'ouvrage suivant : *Nova plantarum, animalium et mineralium mexicanorum historia a Francisco Hernandez medico in Indiis præstantissimo primum compilata; dein a Nardo Antonio Reccho in volumen digesta, a Johanne Ferentio, Johanne Fabro et Fabio Columna lyncæis, notis et additionibus longe doctissimis illustrata*, Rome, 1651, 1 vol. in-fol., fig. Hernandez a des droits à notre reconnaissance pour avoir le premier ouvert aux naturalistes européens les trésors des trois règnes dans le nouveau monde, trésors qui jusqu'alors étaient bien peu connus. Ses descriptions sont trop succinctes pour la botanique; il s'étend davantage sur les vertus des plantes, et donne leurs noms mexicains. Les huit premiers livres sont consacrés aux plantes, les autres à l'histoire des animaux et des minéraux, dont Recchi n'a publié qu'un extrait qu'il a traduit en latin. Les collaborateurs de Recchi ont enrichi l'ouvrage de notes pour classer les plantes, et les rapprocher des analogues connus en Europe. Hernandez avait payé 60,000 ducats les dessins originaux de son livre : ils périrent dans un incendie à l'Escurial, avec son manuscrit. Les nombreuses figures en bois qui accompagnent son ouvrage ne répondent pas à l'idée que l'on est fondé à s'en faire d'après l'argent que l'auteur y avait employé; et l'ensemble du livre est loin de ce que l'on devait attendre des frais et des soins extraordinaires consacrés à la réunion des matériaux qui avaient servi à le composer. Quelques-unes des figures du livre d'Hernandez parurent si étranges, que l'on en révoqua l'exactitude en doute; mais les découvertes modernes l'ont pleinement justifié sur ce point. L'ouvrage d'Hernandez avait paru d'abord, en espagnol, sous le nom et par les soins de François Ximenès. Il est intitulé *Histoire naturelle et vertus des arbres, des plantes et des animaux de la Nouvelle-Espagne, et notamment de la province du Mexique, telles qu'elles sont reconnues par la médecine*, Mexico, 1615, in-4°. On attribue à Hernandez, mais sans fondement, une histoire de l'Église de Mexico. On a donné le nom d'*Hernandia* à un genre de la famille des lauriers. Il comprend des arbres de la zone torride, qui ont de l'affinité avec le muscadier. E—s.

HERNANDEZ (PHILIPPE), d'origine espagnole, mais natif de Paris, mourut, en 1782, âgé de 58 ans. C'était un homme d'un esprit vif et enjoué : il s'adonna particulièrement à l'étude des langues vivantes. Il en possédait vingt-six, y compris les idiomes. Il fut employé au ministère des affaires étrangères, et eut le titre d'interprète du roi. Hernandez fit un long séjour en Russie, dont la langue lui devint aussi familière que la sienne propre. Père d'une nombreuse famille, il fit allaiter tous ses enfants par une chèvre. On a de lui : 1° *Voyage aux Indes orientales*, traduit de l'anglais de J.-H. Grose, Londres, 1758, in-12. Ce voyage est superficiel, mais curieux; on y trouve des détails piquants sur les bayadères. 2° *Description de la généralité de Paris*, Paris, 1759, in-8°; 3° *Aventures de Roderic Random*, traduites de l'anglais de Tobie Smollett, Londres, 1761, in-12, 3 vol., en société avec de Puisieux : c'est à tort qu'au frontispice de cette traduction on indique Fielding comme auteur du roman; 4° Hernandez a contribué, pour la partie anglaise, au *Journal étranger*, depuis 1755 jusqu'en 1779. D. L.

HERNANDEZ-VELASCO (le docteur GRÉGOIRE) naquit à Tolède, vers l'année 1550, d'une famille ancienne et illustre. On a peu de détails sur sa vie, et on ne sait point l'époque de sa mort : il fut prêtre et docteur en théologie. Hernandez de Velasco a traduit en vers : 1° la première et la quatrième *Églogue* de Virgile; 2° l'*Énéide* entière, imprimée en différentes années à Madrid, Tolède, Alcala, Anvers et Saragosse; avec le treizième livre de Maffei, appelé *Supplément de l'Énéide*, les vers attribués à l'empereur Auguste et la lettre de Pythagore; 3° le poëme de Sannazar, *De partu Virginis*, imprimé plusieurs fois à Tolède, Madrid et Séville. On regarde la traduction de l'épopée de Virgile comme le meilleur ouvrage de l'auteur espagnol. Hernandez reçut de grands éloges de ses contemporains. Cependant cette traduction si vantée, et habituellement ampoulée, n'est quelquefois qu'une pâle et languissante imitation du chef-d'œuvre de la poésie latine. On y trouve, néanmoins, des morceaux qui réunissent l'élégance et la facilité à une scrupuleuse exactitude. Au reste, c'est quelque chose d'avoir conservé sa réputation après avoir achevé une pareille entreprise. Hernandez connaissait à fond les auteurs qu'il essaya de traduire, et la facilité du langage poétique de sa nation favorisa son travail. Il a, pour ainsi dire, *espagnolisé* beaucoup d'expres-

sions tirées du latin. Son autorité ou son exemple les a consacrées; et, malgré ces innovations, plus ou moins heureuses, on ne l'a pas accusé d'avoir fait du tort à sa propre langue. C'est un de ces littérateurs estimables qui eurent le goût du beau, plutôt que le génie de la création, et dont la muse timide chercha toujours un appui capable de la soutenir. Il est compté parmi cette foule d'esprits éclairés qui ranimèrent en Espagne l'étude des bons modèles. J. B. E—D.

HÉROARD (JEAN), premier médecin et conseiller du roi, naquit à Montpellier et fut reçu docteur en la faculté de cette ville en 1575. Il obtint par le crédit du duc de Joyeuse une place de médecin ordinaire de Charles IX. « Ce monarque, « qui prenait un singulier plaisir à ce qui est de « l'art vétérinaire, duquel le subject est le corps « du cheval, lui commanda quelques mois avant « son décès d'y employer une partie de son « estude (1). » Il continua l'exercice de son art sous les règnes de Henri III et de Henri IV, et assista à l'ouverture du corps du dernier des Valois. Lorsque la grossesse de Marie de Médicis eut été reconnue, il obtint le brevet de médecin du Dauphin à naître. Après la mort de Henri IV, il monta naturellement à la première place, mais il eut beaucoup de peine à combattre les appétits déréglés de Louis XIII et son intempérance. Son constant adversaire Charles Guillemeau, qui avait aspiré sans succès à la place de premier médecin, prit à tâche de blâmer en toute circonstance le régime de vie que Jean Héroard prescrivait au roi. Mais ces attaques n'altérèrent en aucune façon la confiance que le cardinal de Richelieu et le monarque qu'il gouvernait lui avaient accordée. Héroard mourut au siége de la Rochelle en 1627. On lui doit un ouvrage assez rare que Duverdier n'avait vu que manuscrit et qui a pour titre : *Hippostologie, c'est-à-dire discours des os du cheval*, Paris, Mamert Patisson, 1599, in-4°. L'auteur avait étendu son travail à l'anatomie complète du cheval ; mais il n'a publié que l'Hippostologie (2), « seul reste du naufrage que les « autres pièces ont faict durant ces derniers « troubles. » Héroard avait aussi composé un traité sur l'éducation d'un prince, que Jean Degorris, conseiller et médecin du roi, traduisit en latin et publia sous ce titre : *De institutione principis, liber singularis*, Paris, 1617, in-8°. Bayle, selon Rigoley de Juvigny, dans ses notes sur les bibliothèques françaises de Lacroix du Maine et Duverdier, dit (au mot VIRET, rem. A), que Jean Héroard était de la religion réformée. C'est une fausse citation. Bayle parle de Michel Hérouart, fameux chirurgien, et non de Jean Héroard. L-M-X.

HÉRODE LE GRAND, roi de Judée, l'un des princes les plus cruels qui aient souillé le trône, naquit vers l'an de Rome 680, et soixante-douze ans avant Jésus-Christ. Il était originaire d'Ascalon et fils d'Antipater, qui était parvenu, à force d'intrigues, à la place de premier ministre du faible Hyrcan. Antipater, ayant rendu d'importants services à César, en fut récompensé par le gouvernement de la Judée, qu'il partagea entre ses deux fils Phasaël et Hérode. Celui-ci eut la Galilée et il commença par la purger des brigands qui l'infestaient. Accusé cependant d'avoir excédé son pouvoir en condamnant des sujets d'Hyrcan, il fut obligé de comparaître devant le fameux sanhédrin pour y rendre compte de sa conduite. Il vint à Jérusalem, accompagné de gardes, et les excuses qu'il donna n'ayant point satisfait ses juges, il prévint leur arrêt en se retirant auprès de Sextus-César, gouverneur de la Syrie, duquel il s'était ménagé la protection. Hérode, indifférent aux grandes querelles qui divisaient alors l'empire romain, ne cherchait dans le triomphe d'un parti que les moyens d'arriver à son but. Après la mort de César, il s'était attaché à Cassius, et il servit ensuite Antoine avec un zèle qui lui mérita sa faveur. Cependant Antigone, fils d'Aristobule, continuait à disputer à Hyrcan, son oncle, le vain titre de roi de la Judée. Repoussé de la Galilée par Hérode, il met les Parthes dans ses intérêts, et avec leur secours pénètre dans Jérusalem. Il se saisit d'Hyrcan et de Phasaël, qui se brise la tête contre une muraille pour éviter une mort honteuse : mais Hérode lui échappe, s'enfuit sous un déguisement en Égypte, et de là se rend à Rome pour implorer l'appui d'Antoine alors tout-puissant. Antoine le fait déclarer par le sénat roi de Judée, et lui fournit des troupes pour chasser les Parthes et Antigone. Tandis qu'Hérode pousse le siége de Jérusalem, il épouse Mariamne, nièce d'Antigone et petite-fille d'Hyrcan, afin de fortifier par cette alliance ses droits au trône que les Romains venaient de lui donner. Jérusalem fut prise au bout de quarante jours et saccagée : la fortune présentait à Hérode une occasion de se venger de ses ennemis, et il ne la laissa point échapper. Tous les membres du grand sanhédrin qui l'avait jugé furent massacrés, excepté un seul dont l'opinion lui avait été favorable. Jamais prince ne fit couler plus de sang pour affermir son autorité. Il avait nommé grand prêtre Aristobule, son beau-frère, âgé de dix-sept ans; mais informé peu après que ce jeune homme conservait des partisans, il le fit noyer dans le Jourdain. A la demande d'Antoine, il déclara la guerre aux Arabes, et remporta sur eux une victoire signalée que suivirent des revers non moins éclatants. Apprenant que dans le même temps Hyrcan avait reçu un présent du roi des Arabes, il le fit mourir, sans respect pour son grand âge ni pour son ancienne dignité. Ce nouveau crime ajouta à l'éloignement que son épouse sentait déjà pour lui. Cependant la victoire d'Actium venait d'assurer à Auguste

(1) *Hippostologie*, par Jean Héroard.

(2) Cet ouvrage n'a pas été cité parmi les livres qui traitent de l'art vétérinaire dans la *Bibliographie agronomique*.

l'empire du monde, et ce prince pouvait nourrir de justes défiances contre les partisans d'Antoine. Hérode alarmé marche à la rencontre d'Auguste ; mais, avant de partir, il donne l'ordre d'étrangler Mariamne, s'il ne revient pas. Arrivé à Rhodes, il se présente à l'audience de l'empereur sans diadème, et, loin de s'excuser de sa fidélité pour Antoine, il s'en fait un titre à la bienveillance du vainqueur. Auguste fut touché de son discours, et le confirma dans la possession de la Judée, à laquelle il réunit plusieurs villes qui en avaient été démembrées. Le froid accueil qu'il reçut de Mariamne à son retour le persuada de la vérité des soupçons qu'on lui avait inspirés contre elle; et peu après il la fit empoisonner : mais son amour pour cette épouse chérie s'étant rallumé, il tomba dans une noire mélancolie; il erra plusieurs mois de ville en ville, poursuivi par des remords qu'il ne connut que cette seule fois. Revenu enfin à Jérusalem, il fit périr Alexandra, mère de Mariamne, sous le prétexte qu'elle avait tenté d'exciter une sédition pendant son absence. Il construisit un théâtre et un cirque, et institua des jeux quinquennaux en l'honneur d'Auguste. Ces fêtes, contraires à la loi des Juifs, donnèrent lieu à des plaintes et à des soulèvements qui furent étouffés par de nouvelles barbaries. Cependant Hérode montra les qualités d'un bon roi dans la famine qui désola la Judée vingt-cinq ans avant Jésus-Christ. Il fit fondre ses bijoux et sa vaisselle, vendit ses meubles les plus précieux et acheta en Égypte assez de grains pour ramener l'abondance dans ses États. Ce fut alors, sans doute, que la reconnaissance lui décerna le nom de *grand*, que lui a conservé la postérité, moins frappée de ses fureurs que de sa magnificence. Il se rendit à Rome seize ans avant Jésus-Christ pour visiter les deux fils de Mariamne, Alexandre et Aristobule, qui y étaient élevés sous les yeux d'Auguste. Il fut accompagné dans ce voyage par Nicolas de Damas, philosophe ingénieux, mais courtisan adroit, et il profita de son crédit sur l'empereur pour en obtenir de nouveaux avantages. Il avait rappelé près de lui un fils nommé Antipater, qu'il avait eu avant son mariage de Doris, femme de basse condition; celui-ci ne put pas voir sans jalousie l'affection qu'Hérode portait aux enfants de Mariamne, et il résolut de les perdre dans son esprit ; ils se justifièrent aisément des crimes qu'on leur imputait ; mais Hérode, craignant qu'ils ne songeassent à venger la mort de leur mère, saisit le premier prétexte pour renouveler des plaintes qui n'avaient point été trouvées fondées. Auguste l'autorisa à faire examiner leur conduite, et les juges ayant eu la lâcheté de les déclarer coupables, il fit étrangler ses deux fils. Ce fut alors qu'Auguste dit le mot célèbre, « qu'il « valait mieux être le cochon que le fils d'Hé« rode. » Ce ne fut donc point parce que ses fils auraient été compris dans le massacre des enfants mis à mort, suivant l'évangéliste, par l'ordre d'Hérode, à l'occasion de la naissance de Jésus-Christ; fait mentionné par Macrobe en même temps que le mot d'Auguste (*voy.* Jésus-Christ). Antipater, voyant ses droits au trône établis par la mort de ses frères, songea à s'en assurer la possession par un nouveau crime. Il fit part de son projet à la femme de Phéroras, son oncle, et elle se chargea d'empoisonner Hérode, tandis qu'il irait à Rome attendre l'issue du complot. Cette femme ayant fait l'essai du poison sur son mari, les soupçons d'Hérode s'éveillèrent, et il intercepta une lettre d'Antipater qui lui apprit le plan odieux qu'il avait formé. Il dissimula jusqu'au retour d'Antipater, et l'ayant fait arrêter, il instruisit Auguste de son crime. Hérode était malade depuis quelques mois; le bruit de sa mort, annoncée par les Pharisiens, s'étant répandu, quelques docteurs de la loi abattirent l'aigle d'or qu'il avait placé au-dessus de la porte du temple, ce qui était une profanation. A cette nouvelle, Hérode sentit renaître toutes ses fureurs; il fit arrêter les auteurs de cette sédition, et ils furent brûlés vifs. Cependant sa maladie empirait de jour en jour; les médecins lui conseillèrent l'usage des bains, qui, loin de calmer ses douleurs, les augmentèrent encore; il se fit transporter à Jéricho, où il reçut une lettre d'Auguste qui le laissait libre de faire punir son fils : cette lettre le calma un peu; mais au bout de quelques instants les douleurs devinrent tellement insupportables, qu'il voulut se tuer avec un couteau laissé à sa disposition. Mais Achiab, son neveu, qui se trouva présent, lui arrêta le bras. Antipater, apprenant que son père était à l'extrémité, tenta de sortir de sa prison; mais Hérode donna sur-le-champ l'ordre de l'étrangler. Il ne survécut que cinq jours à ce dernier acte de cruauté, et mourut le 28 mars, l'an de Rome 750, quatre ans avant l'ère vulgaire et un an après la naissance de Jésus-Christ (*voy.* Jésus-Christ). Comme il prévoyait que la fin de son règne serait un sujet de joie à tous les Juifs auxquels il était odieux, il avait imaginé de réunir les principaux de la nation dans l'Hippodrome, et de les y faire égorger après sa mort, afin d'obliger ses ennemis eux-mêmes à la pleurer; mais cet ordre sanguinaire ne fut point exécuté. Archelaüs, l'aîné de ses fils, qu'il avait nommé son successeur par son testament, lui fit faire des funérailles magnifiques (*voy.* Archelaus). « Ce monstre, dit Voltaire, « composé d'artifice et de barbarie, qui joignait « toujours la peau du renard à celle du lion, « était pourtant voluptueux, et aimait la gloire. « Il voulait plaire à Auguste, son maître, et même « aux Juifs, qu'il tyrannisait. » On ne peut se faire une idée juste de sa magnificence qu'en lisant Josèphe. Il embellit et fortifia la ville de Samarie, à laquelle il donna le nom de *Sébaste*, mot grec qui a la même signification qu'*Auguste ;* il construisit sur l'emplacement de la tour de Straton une ville qu'il appela *Césarée*, en l'honneur de

l'empereur ; fit revêtir le bassin du port en marbre blanc ; y bâtit un théâtre, un cirque, et un temple dédié à Auguste ; il éleva deux palais à Jérusalem, l'un sur la montagne de Sion ; l'autre à soixante stades de la ville, qui prit le nom d'*Hérodion*. Il entreprit, pour flatter les Juifs, la reconstruction du temple de Jérusalem ; mais le plan qu'il avait adopté était si vaste et si magnifique, qu'avec quelque diligence qu'on y travaillât, il ne put le voir achever. Ce temple fut détruit par Titus soixante-quatorze ans après sa fondation. Enfin Hérode ne se borna pas à étaler son luxe et ses richesses dans la Judée, il pensionna des poëtes à Rome, fit distribuer des prix aux jeux olympiques. L'histoire de ce prince a exercé la critique d'un grand nombre de savants, qui se sont appliqués surtout à fixer d'une manière précise l'époque de sa mort. Le meilleur morceau qu'on ait sur ce point si important de la chronologie est un *Mémoire* de Fréret, inséré dans le vingt-deuxième volume du *Recueil de l'Académie royale des inscriptions*. Cellarius a publié une *Histoire d'Hérode* en latin, Leipsick, 1712, in-8°, dans laquelle il s'est attaché à réfuter les paradoxes du P. Hardouin, et à éclaircir les difficultés qui pouvaient rester sur l'origine de ce prince. W—s.

HÉRODE-ANTIPAS, après la mort de son père, obtint d'Auguste la Galilée, avec le titre de tétrarque. Il s'occupa d'abord de mettre ses États à l'abri des invasions, ferma de murailles Saphoris, dont il fit sa capitale, et fortifia Beratamphta, qu'il nomma *Juliade*, en l'honneur de Julie, fille d'Auguste. Il se maintint dans la faveur de Tibère et donna le nom de Tibériade, en l'honneur de ce prince, à une ville qu'il bâtit sur les bords du lac de Génézareth, et qu'il rendit l'une des plus importantes de la Galilée. Il était marié à la fille d'Arétas, roi d'Arabie ; mais il la répudia pour épouser Hérodias, sa nièce, dont la beauté l'avait séduit. Arétas, irrité de l'affront fait à sa fille, déclara la guerre à Hérode, et remporta sur lui plusieurs avantages. Hérode recourut alors à la protection de Tibère ; ce prince donna l'ordre à Vitellius, son lieutenant dans la Judée, de marcher contre les Arabes et de lui envoyer leur chef mort ou vif. Tibère mourut sur ces entrefaites, et Vitellius, qui haïssait Hérode, négligea d'exécuter les ordres qu'il avait reçus. Cependant Agrippa, fils d'Archélaüs, ayant été nommé roi de Judée, Hérodias, jalouse de la préférence accordée à son frère sur son mari, engagea Hérode à solliciter le même titre. Il céda aux instances d'une femme qu'il chérissait tendrement, et se rendit avec elle à la cour de Caligula ; mais Agrippa, ayant été informé du motif de son voyage, fit partir aussitôt un affranchi avec une lettre pour l'empereur, dans laquelle il lui annonçait qu'Hérode était prêt à se révolter contre les Romains. Caligula, ému de colère à la lecture de cette lettre, se borna à demander à Hérode s'il était vrai qu'il eût dans ses arsenaux des armes pour soixante-dix mille combattants : sur sa réponse affirmative, il lui ôta la Galilée, qu'il réunit au royaume d'Agrippa, et l'exila à Lyon. Hérodias, qui avait causé ses malheurs, demanda elle-même à les partager. Ils obtinrent au bout de quelques années la permission de passer en Espagne, et ils y moururent tous les deux dans l'obscurité. C'est Hérode-Antipas qui, à la demande de sa femme, fit périr St-Jean-Baptiste. Ce fut devant lui que Pilate renvoya Jésus-Christ comme étant né son sujet (*voy.* JEAN-BAPTISTE et JÉSUS-CHRIST). On a de ce prince des médailles qui ont souvent exercé la critique des savants. Noris a donné : *Epistola ad Ant. Pagi de numo Herodis-Antipæ*, dans les additions à son ouvrage *De anno et epochis Syro-Macedonis ;* et Rigord une *Dissertation historique sur une médaille d'Hérode-Antipas*, Paris, 1689, in-4°. Le Bret a inséré dans le *Mercure* de juin 1740 des *Remarques sur les différentes dissertations publiées touchant les médailles d'Hérode-Antipas*. — HÉRODE, roi de Chalcis, petit-fils de Hérode le Grand, dut à l'amitié de son frère Agrippa la protection de l'empereur Claude, qui érigea pour lui la Chalcide en royaume. Ce bon frère lui donna une nouvelle preuve de sa tendresse en lui accordant en mariage sa fille Bérénice, princesse célèbre par sa rare beauté. Après la mort d'Agrippa, Hérode continua de jouir de la faveur de Claude, qui l'établit surveillant du temple de Jérusalem, et lui laissa le droit de nommer à la grande sacrificature, place si importante chez les Juifs. Il mourut l'an 47 de l'ère vulgaire, laissant trois fils, dont aucun ne lui succéda, la Chalcide ayant été réunie aux États d'Agrippa II. W—s.

HÉRODES-ATTICUS. *Voyez* ATTICUS.

HÉRODIEN, historien célèbre, appartient à la Grèce par la langue dans laquelle il a écrit ; mais on ignore, du reste, sa naissance et sa patrie. Il vécut au 3e siècle de notre ère, et, d'après son propre témoignage, prolongea sa carrière pendant la plus grande partie de ce siècle : il remplit des fonctions honorables, soit au service des empereurs, soit à celui de l'État (voyez livre 1, c. 4 de son *Histoire*). La modération qui brille partout dans ses écrits semble indiquer que sa vie fut paisible comme son caractère ; et nous pouvons conjecturer, d'après un aveu qu'il fait au commencement de son livre, que ce fut dans un âge avancé et au sein d'une agréable retraite que, recueillant les souvenirs de sa longue vie et les fruits précieux de son expérience, il écrivit l'histoire des empereurs dont il avait vu le règne et approché la personne. Cette histoire, divisée en huit livres, commence à la mort de Marc-Aurèle et s'étend jusqu'à l'avénement de Gordien III à l'empire, renfermant ainsi, depuis l'an 180 jusqu'à l'an 238 de l'ère vulgaire, un espace de cinquante-huit années, sous dix-sept princes qui régnèrent successivement ou conjointement. On

voit par là quelle est l'importance de cette partie de l'histoire romaine, dont il est le plus grave et presque l'unique témoin, puisque les auteurs de l'*Histoire Auguste*, qui ont écrit longtemps après lui, ne font guère que le copier, ou, lorsqu'ils s'écartent de ses récits, méritent en général beaucoup moins de confiance. C'est un témoignage que lui rend Jules Capitolin lui-même, chap. 12 de sa *Vie d'Albinus*, où il invite ses lecteurs curieux de détails plus approfondis à les chercher dans Marius Maximus ou dans Hérodien, qui, ajoute-t-il, se distinguent également par leur exactitude et leur fidélité (*qui ad fidem pleraque dixerunt*). C'est cependant sur la foi de ce même Capitolin que la plupart des critiques modernes ont adopté une opinion bien moins avantageuse pour le caractère et la véracité d'Hérodien. Il prétend ailleurs (*Vie des deux Maximins*, ch. 13), qu'Hérodien, en haine d'Alexandre Sévère, s'est montré plus favorable qu'il n'aurait dû envers Maximin, successeur de ce prince. Ce reproche, grave en soi-même, est toutefois modifié par la manière dont il est exprimé; et les mots *quantum videmus* semblent indiquer la défiance que Jules Capitolin, ordinairement moins circonspect et moins timide, avait ici de son propre jugement. La partialité d'Hérodien consisterait dans le récit, peu honorable pour Alexandre Sévère, qu'il nous a laissé des deux expéditions de ce prince contre les Perses et contre les Germains; et il est certain qu'à ne juger que d'après le récit absolument contraire de Jules Capitolin, on devra accuser le premier d'avoir trahi la vérité. Mais, entre deux relations différentes d'un même événement, il serait injuste d'en condamner l'une uniquement sur la foi de l'autre. L'hommage rendu en général à la véracité d'Hérodien par Jules Capitolin devait naturellement affaiblir l'effet du reproche contraire, qu'il lui adresse sur un point où ils diffèrent essentiellement entre eux; et le caractère de modération qui brille dans tout l'ouvrage d'Hérodien, et particulièrement dans les *Vies d'Alexandre Sévère et de Maximin*, attaquées par Capitolin, était encore un motif de plus pour faire pencher la balance en sa faveur. Tel est le parti qu'a pris sur cette question le célèbre critique Isaac Casaubon. Hérodien n'a pas manqué de défenseurs, qui embrassèrent plus vivement encore ses intérêts, et notamment le docte Boëcler, dans la préface d'une édition qu'il donna de cet auteur en 1644, et surtout dans les notes dont cette édition est accompagnée. Ce sentiment doit donc prévaloir sur celui de Bodin, qui, dans un livre autrefois très-vanté, aujourd'hui fort peu lu, *De methodo historiarum*, c. 4, déclare, avec le ton tranchant qui lui est ordinaire, qu'*Hérodien n'avait aucun soin de rechercher la vérité*. Un autre critique beaucoup plus instruit et surtout beaucoup plus réservé dans ses expressions, Gérard-Jean Vossius, avait dit aussi qu'*Hérodien, généralement ami de la vérité, manque à cette vertu dans ce qu'il rapporte d'Alexandre Sévère et de Maximin*. Mais les raisons favorables au caractère d'Hérodien ont encore été exposées avec plus d'étendue et de chaleur par le judicieux Lamothe le Vayer (*Jugement des principaux historiens*, œuvres, t. 1, p. 332-334, édition in-fol., Paris, 1656), et surtout par l'abbé Mongault, dans la préface qu'il a mise au-devant de sa traduction d'Hérodien. Tout ce qu'on peut alléguer en faveur de la véracité d'Hérodien semble donc depuis longtemps épuisé : mais on peut néanmoins lui reprocher des défauts graves et réels; un ton de rhéteur dans les harangues et épîtres dont il a semé son histoire, et qui ont paru à un judicieux critique, Tillemont (*Histoire des empereurs*, t. 3, note 2, sur Macrin), l'ouvrage de l'auteur lui-même, plutôt que celui des personnages auxquels il les attribue; un manque d'ordre et de netteté dans la composition générale de l'ouvrage, défaut qui résulte principalement de l'omission des dates et de la négligence apportée par l'auteur à distinguer les années par les consulats; l'absence de beaucoup de détails rigoureusement nécessaires à l'intelligence des faits, et, entre autres, de ceux qui ont rapport à la géographie : les notions de ce genre qu'offre l'ouvrage d'Hérodien sont tellement erronées ou insuffisantes, que le critique cité précédemment ne balance pas à croire et à déclarer que cette science lui était presque entièrement étrangère. En général, il semble qu'Hérodien ait beaucoup trop songé à l'agrément : l'intention de plaire par les fleurs et les ornements de la rhétorique est tellement marquée, qu'elle en devient fatigante. Photius, qui, dans sa *Bibliothèque*, cod. 99, donne beaucoup d'éloges à sa manière de narrer et d'écrire, vante surtout le soin qu'il met à éviter certaines locutions ambitieusement puisées dans les sources du plus pur atticisme, qui donnaient au style un air de roideur et d'affectation; et en même temps l'application non moins heureuse avec laquelle il avait banni de ses écrits ces expressions communes et familières qui ôtent toute idée d'art et d'étude. Ces louanges doivent s'entendre avec quelques restrictions : la diction d'Hérodien est quelquefois plus recherchée qu'élégante; et son grec est généralement plus fleuri qu'il n'est pur. Mais Photius passe toutes les bornes de l'éloge, lorsqu'il ajoute que la narration de cet auteur ne se charge jamais de détails superflus ou inutiles, et qu'en même temps il n'omet aucune circonstance nécessaire. C'est précisément dans des redondances déplacées et dans des omissions de choses essentielles que consistent les plus graves défauts de l'histoire d'Hérodien. Malgré ces taches, qu'un goût plus sévère que celui de Photius découvre sans peine dans cet ouvrage, on ne doit pas moins le regarder comme l'une des productions les plus précieuses de la littérature grecque des bas siècles; et par les défauts, aussi bien que par les qualités du style, cet ouvrage ressemble beau-

coup à celui de Quinte-Curce, avec lequel Hérodien a de plus le rapport de l'obscurité commune, qui couvre l'existence de l'un et de l'autre. — On a longtemps, faute de notions suffisantes, confondu notre historien avec un autre Hérodien, grammairien de profession, natif d'Alexandrie (*voy.* l'article suivant). Cette erreur, accréditée, sur la foi de Gessner et de Sigonius, par Sylburge, un des premiers et des plus savants éditeurs d'Hérodien, a été partagée par Lamothe le Vayer, et même par l'abbé Mongault, quoique le docte et exact Fabricius eût démontré (*Bibliothec. græc.*, t. 7, p. 11), par le simple calcul des temps, que l'identité des deux personnages était inadmissible; et que Tillemont (*Histoire des empereurs*, t. 2, p. 176, Marc-Aurèle, art. 34) eût encore insisté sur cette difficulté chronologique. Il est certain, en effet, que le grammairien du nom d'Hérodien, qui fut en faveur auprès de Marc-Aurèle, mort l'an 180 de notre ère, ne saurait guère être le même que celui qui termina son histoire cinquante-huit ans après cette époque, c'est-à-dire en l'an 238 de la même ère. Mais un passage d'Hérodien, auquel les critiques ne semblent pas avoir fait assez d'attention, ajoute encore plus de force à cette objection, en donnant plus d'étendue à la vie d'Hérodien : il dit lui-même (liv. 2, chap. 49) qu'il s'est proposé d'écrire l'histoire des *soixante-dix* années dont il a été le témoin, et qu'il commence à la mort de Marc-Aurèle. Son ouvrage devait donc, dans son plan primitif, embrasser tout l'espace qui s'étend de l'an 180 à l'an 250 de notre ère : ainsi ce n'est point seulement par cinquante-huit années, mais bien par soixante-dix, qu'Hérodien, à l'époque où il entreprit d'écrire son livre, était séparé de celle de la mort de Marc-Aurèle; ce qui rend encore plus impossible, ou du moins plus difficile, le synchronisme prétendu du monarque et de l'historien. Ce passage d'Hérodien nous apprend en outre que son plan, tel qu'il l'avait d'abord conçu, comprenait douze années de plus qu'il n'en a traité dans son histoire, telle qu'elle nous est parvenue. On peut donc, par une seconde induction aussi probable que la première, conjecturer qu'Hérodien fut interrompu par la mort dans la composition de son ouvrage, ou du moins qu'il laissa imparfaite l'histoire des douze dernières années qui lui restaient à décrire pour la conduire jusqu'à l'époque qu'il s'était lui-même assignée comme terme de son travail. L'histoire d'Hérodien a été traduite avant d'avoir été imprimée en original : la traduction latine d'Ange Politien eut, dans la même année, 1493, deux éditions, à Rome et à Bologne, in-folio, et la première édition grecque d'Hérodien est celle qui sortit des presses vénitiennes des Alde en 1503, in-folio. L'édition grecque et latine, donnée par Henri Estienne, Paris, 1581, in-4°, est celle qui a servi de base pour le texte à toutes les éditions subséquentes, dont il est par conséquent inutile de faire ici l'énumération : on en trouvera d'ailleurs la liste dans Fabricius. Cette édition de Henri Estienne est remarquable encore par les nombreuses corrections et additions qu'il a faites à la version latine de Politien, regardée à juste titre comme l'un des chefs-d'œuvre de la latinité moderne, mais non comme un modèle d'exactitude et de fidélité (voyez sa *Præfat. in suum examen interpret. Politian.*). Ses notes correctives ou supplémentaires sont imprimées à la marge, en plus petit texte, et l'exécution typographique de cette édition est digne, sous tous les rapports, de la haute réputation dont jouissent les presses des Estienne. Le texte d'Hérodien et les faits contenus dans son histoire sont devenus dans ces derniers temps un des principaux objets de la critique allemande. L'édition de T.-G. Irmisch, *cum notis variorum*, donnée à Leipsick en 5 volumes publiés de 1789 à 1805, est peut-être celle où a été portée au plus haut degré cette surabondance, tant et si justement reprochée à l'érudition germanique, qui étouffe le sens et le texte d'un auteur sous un amas de notes trop souvent superflues. L'édition de Fr. Feldhan, Leipsick, 1791, in-8°, se recommande par un choix judicieux d'éclaircissements utiles; mais les notes, en allemand, ont le défaut d'en restreindre trop le mérite et l'intérêt à la seule nation dans la langue de laquelle elles ont été rédigées. L'édition toute grecque de M. Wolf, Halle, 1792, in-8°, est celle où le texte original paraît le plus près de sa pureté primitive. Enfin, le savant Emmanuel Bekker en a publié une autre édition, le texte seul, Berlin, 1826, in-8°. Cette dernière est fort estimée pour sa pureté et sa correction. Quant aux traductions françaises d'Hérodien, nous n'avons à mentionner que celle de l'abbé Mongault, publiée en 1700, in-8°, et réimprimée en 1745, in-12 : les versions qui l'avaient précédée, plutôt gothiques que françaises, et que le laborieux Fabricius a pris la peine d'indiquer, étaient déjà oubliées avant l'apparition de la sienne, dans laquelle les critiques du temps (voyez le *Journal des savants*, année 1700, 19 juillet) reconnurent le double mérite d'une élocution élégante, jointe à l'expression fidèle du texte, et qui a conservé jusqu'à nos jours cette honorable réputation. R. R.

HÉRODIEN, que Priscien appelle *maximus auctor artis grammaticæ*, était fils du célèbre Apollonius *Dyscole*, et naquit à Alexandrie dans le second siècle de l'ère chrétienne. Tout ce que nous savons aujourd'hui de sa vie, c'est qu'il s'établit à Rome, et dédia à l'empereur Marc-Antonin sa *Grammaire générale*, dont nous n'avons plus que des abrégés inédits. Outre trois fragments contenus dans le second volume des *Grammairiens* d'Alde, un autre fragment à la suite du *Phrynichus* de Pauw, et un petit traité des chiffres qui se trouve dans le quatrième volume du *Trésor* de H. Estienne et ailleurs, il nous reste d'Hérodien un traité de la propriété et du choix des

mots, intitulé *Philetærus*, et que Pierson a donné avec Mœris; un traité du barbarisme et du solécisme publié à la suite d'Ammonius, par Valckenaer, qui ne connaissait pas le nom de l'auteur (Villoison le découvrit plus tard dans un manuscrit de Venise); deux traités, l'un des figures, et l'autre des différentes espèces de vers, dans les *Anecdota* de Villoison; enfin des fragments sur les fautes de langage et sur l'accentuation, dans l'ouvrage de M. Hermann *De emendanda ratione grammaticæ græcæ*. Ses *Épimérismes*, ou *Partitions*, sont encore manuscrits. Un savant anglais, M. Barker, en promettait une édition. Au reste, il paraît que les *Épimérismes* sont faussement attribués à Hérodien. Bast, qui connaissait si bien cette partie de la littérature grecque, les cite dans sa lettre critique, sous le nom du Pseudo-Hérodien. Nous finirons en engageant le lecteur à consulter quelques remarques de Bast insérées dans le *Répertoire* de M. Schoell, p. 67 et 414; et, pour les autres ouvrages d'Hérodien, perdus ou encore inédits, nous le renvoyons à la *Bibliothèque* de Fabricius. B—ss.

HÉRODOTE, célèbre historien grec, naquit à Halicarnasse en Carie, l'an 4e de la 73e olympiade, 484 avant notre ère. Si, par le titre de *Père de l'histoire*, qu'on est convenu de lui donner, on entend que ce fut lui qui, pour nous servir de la pensée de Cicéron, orna ou perfectionna l'histoire, *Historiam ornavit*, rien n'est plus juste que cette qualification. Mais Hérodote ne fut pas le créateur du genre historique. Avant lui, une foule d'autres auteurs s'étaient exercés, et même avec succès, dans cette carrière difficile. On peut en voir une liste assez nombreuse dans Denys d'Halicarnasse : nous nous contenterons de citer ceux qui ont conservé jusqu'à nos jours un reste de célébrité, tels que Xanthus de Lydie, Hécatée de Milet, Phérécyde, Acusilaüs, Hellanicus de Lesbos, et Charon de Lampsaque. Ces deux derniers, aussi bien que Denys de Milet, avaient même traité, en grande partie, le sujet que choisit depuis Hérodote, et Denys d'Halicarnasse observe que cette concurrence, loin d'effrayer et de décourager son inexpérience, ne servit qu'à enflammer son émulation et à développer son talent. Hérodote avait puisé de bonne heure le goût des lettres dans la direction de ses premières études et dans les exemples mêmes de sa famille. Neveu du célèbre poëte épique Panyasis, à qui plusieurs critiques de l'antiquité assignent le premier rang après Homère, les rayons de cette gloire poétique éclairèrent le berceau d'Hérodote. Plus tard, les ouvrages des auteurs dont nous avons parlé éveillèrent son génie naissant. En les lisant, il conçut le désir de visiter les pays dont le tableau s'offrait à son imagination sous des couleurs si agréables, et l'état de sa fortune lui permit de satisfaire un goût qui distinguait alors les sages de son pays. Il est douteux qu'avant d'entreprendre ses longs voyages, il eût formé le plan ou seulement conçu l'idée de l'ouvrage dans lequel il en déposa les fruits, et l'on peut, sans crainte de porter atteinte à son mérite, abandonner une question assez indifférente en elle-même. Il est également incertain s'il visita la Grèce et les îles qui l'environnent avant de s'engager dans les régions plus éloignées et moins connues de l'Orient. Peut-être est-il plus naturel, pour tracer une carte exacte de ses voyages, de supposer qu'une curiosité plus vive l'entraîna d'abord vers les pays qui, moins fréquentés de ses compatriotes, semblaient lui promettre une plus ample moisson d'observations nouvelles. Quoi qu'il en soit, l'Égypte, si renommée dans tous les temps pour la sagesse de ses institutions, paraît avoir été l'un des premiers et des plus constants objets de son attention et de ses recherches. Ce pays, rendu longtemps inaccessible aux étrangers par la politique ombrageuse de ses souverains, et par les préjugés inhospitaliers de ses habitants, s'était récemment ouvert aux sollicitations des Grecs, et quoiqu'il offrît à leurs avides regards une terre presque entièrement neuve, et que, depuis, une foule innombrable de voyageurs l'ait parcouru en tout sens et décrit en toute langue, on peut dire qu'il n'est aucun écrivain, soit ancien, soit moderne, qui nous en ait donné une description aussi exacte et aussi curieuse. Il ne se borna pas à cette connaissance des lieux : les productions du sol, les mœurs, les usages et la religion des peuples, l'histoire des derniers princes avant la conquête des Perses, et plusieurs particularités intéressantes sur cette conquête elle-même, furent autant de notions, ou tout à fait neuves, ou plus fidèles, qu'il rapporta de son voyage d'Égypte; et le second livre de son histoire, consacré tout entier à la description de cette contrée fameuse, est encore, après tant de siècles, la source la plus abondante et la plus pure où il soit possible de puiser pour la connaissance de son ancienne histoire et de ses anciennes localités. De l'Égypte, il passa dans la Libye, qui en était voisine, et sur laquelle il recueillit une foule de renseignements également nouveaux pour ses contemporains et curieux pour nous. La description exacte qu'il nous a laissée de cette contrée depuis les frontières de l'Égypte jusqu'au détroit actuel de Gibraltar, est trop conforme aux relations des voyageurs les plus estimés, et en particulier à celle du docteur Shaw, pour qu'il soit permis de penser qu'Hérodote eût composé la sienne d'après des données étrangères. Son séjour à Tyr est attesté par lui-même. Il visita les côtes de la Palestine, et remarqua, sur les colonnes qu'y avait fait élever Sésostris, l'emblème qui caractérisait l'antique lâcheté de ses habitants. De là, il se rendit à Babylone, ville alors si opulente et si magnifique. Plusieurs savants modernes, et entre autres Desvignoles, doutent, il est vrai, qu'Hérodote ait jamais voyagé en Assyrie. Mais nous pensons qu'en examinant avec soin les différents pas-

sages de sa description de Babylone, on sera convaincu qu'un témoin oculaire a pu seul retracer avec autant de précision les singularités de cette grande ville et les mœurs de ses habitants : tel était aussi le sentiment de l'illustre auteur des *Recherches et dissertations sur Hérodote*, M. le président Bouhier. La Colchide fut le dernier pays de l'Asie que parcourut Hérodote. Parvenu au pays voisin des Scythes, de ces peuples si peu connus alors dans la Grèce qu'ils avaient primitivement peuplée, il pénétra dans leurs solitudes immenses, par les voies qu'avaient récemment ouvertes les colonies grecques du Pont-Euxin, et jusqu'aux limites, peu éloignées sans doute, que la civilisation n'avait pu franchir. Il passa de là chez les Gètes, dans la Thrace, en Macédoine ; enfin il descendit par l'Épire dans la Grèce, qui était à la fois le terme et l'objet de ses longs voyages et de ses pénibles recherches. De retour dans sa patrie, Hérodote s'attendait à y jouir de la considération due à ses travaux et du repos nécessaire pour les communiquer à son pays : il ne fut trompé que dans l'une de ses espérances. Un de ces tyrans qui s'élevaient alors si fréquemment au sein des républiques grecques, Lygdamis, avait usurpé dans Halicarnasse l'autorité suprême, et le sang des plus nobles citoyens, entre autres de Panyasis, avait cimenté sa puissance. Hérodote, trop digne d'attirer sa haine, chercha un asile à Samos, et ce fut probablement dans cette douce retraite qu'il mit en ordre tous les matériaux recueillis dans ses voyages, qu'il forma le plan de son histoire, et qu'il en composa les premiers livres. Suidas, à qui nous devons quelques particularités sur la vie d'Hérodote, prétend, avec assez de vraisemblance, que ce fut son séjour à Samos qui lui fit préférer le dialecte ionique, dans lequel il écrivit son histoire, au dialecte dorien qu'on parlait dans sa patrie. L'étude n'absorbait pas tellement ses pensées, que les souvenirs de sa patrie opprimée et les désirs d'une vengeance légitime ne vinssent souvent interrompre ses méditations. Tourmenté de ces idées, il conçut le projet de chasser le tyran, communiqua ce dessein aux autres victimes de la tyrannie, et lorsque son complot généreux fut assez bien lié dans toutes ses parties, il reparut en libérateur dans Halicarnasse, qui naguère l'avait vu partir en proscrit. Mais, par une étrange fatalité, la liberté qu'il avait rendue à son pays lui devint encore plus funeste que le despotisme même dont il l'avait délivré. Les nobles qui étaient entrés dans la conspiration d'Hérodote n'avaient voulu, en renversant le tyran, que se substituer à sa place. Ils établirent une aristocratie plus dure, plus oppressive que le gouvernement arbitraire qu'on venait d'abolir, et le peuple, au lieu d'un seul maître, dont il pouvait du moins attendre la paix en respectant ses volontés, se vit en proie à une foule de petits tyrans, dont il fallait sans cesse assouvir l'avidité et redouter les caprices. Hérodote, devenu bientôt odieux au peuple, qui le regardait comme l'auteur de ses disgrâces, et aux nobles, dont il refusait d'être le complice, dit à sa patrie, aussi ingrate que malheureuse, un éternel adieu, et s'embarqua pour la Grèce. On y célébrait alors la 81e olympiade, et l'on sait quel immense concours de citoyens de tout âge et de toute condition cette solennité brillante attirait de toutes les parties de la Grèce dans le gymnase d'Olympie. Hérodote lut, devant cette multitude assemblée, le commencement de son histoire, et les morceaux les plus propres à exalter l'enthousiasme et à flatter l'orgueil de ses compatriotes. Son succès fut complet. Des applaudissements universels et des transports inexprimables éclatèrent à ce tableau si vrai, si animé, si touchant de la lutte des Grecs contre les Perses, et du triomphe de la liberté sur le despotisme. En un instant, Hérodote devint l'honneur et l'entretien de toute la Grèce. Son nom, jusqu'alors inconnu, fut bientôt dans toutes les bouches ; et, depuis ce jour, il ne put faire un pas, sans être partout accompagné et suivi de ce murmure flatteur : *Le voilà*. L'effet de cette première lecture d'Hérodote ne se borna point à ces impressions profondes répandues chez tout un peuple. Le jeune Thucydide, à peine âgé de quinze ans, assistait à la fête des jeux Olympiques ; des larmes d'émulation coulèrent de ses yeux en contemplant l'homme sur lequel étaient fixés tous les regards. Hérodote s'en aperçut : il osa prédire au père de cet enfant la brillante destinée qui l'attendait, et la Grèce dut peut-être à ces paroles d'un grand homme un grand homme de plus. Encouragé par les applaudissements qu'il avait reçus, Hérodote employa les douze années suivantes à continuer et à perfectionner son ouvrage. Ce fut alors qu'il voyagea dans toutes les contrées de la Grèce, qu'il n'avait fait, jusqu'à ce moment, que parcourir. Il examina avec attention les archives de ses différents peuples, recueillit à leur source même les traditions locales des grands événements, et vérifia sur les monuments originaux les généalogies des plus illustres familles. Il est probable qu'en se transportant ainsi chez les divers peuples de la Grèce, il lut, dans leurs assemblées publiques, les morceaux de son histoire qui concernaient chacun d'eux, moins sans doute dans l'intention de recueillir de frivoles applaudissements, que dans l'espoir d'obtenir des renseignements utiles. Cependant, le rhéteur Dion Chrysostome prétend, dans sa harangue adressée aux Corinthiens, qu'Hérodote récita d'abord devant ce peuple une description de la bataille de Salamine, conçue en des termes très-honorables pour la valeur corinthienne, et qu'ayant demandé une récompense qui lui fut refusée, il imagina, depuis, un autre récit injurieux pour le même peuple. Si une pareille accusation était fondée, elle suffirait pour rendre à jamais méprisables le nom et le caractère d'Hérodote. Mais

cette assertion d'un rhéteur assez moderne, tel que Dion Chrysostome, dans les ouvrages duquel on découvre à chaque page tant de faits controuvés et d'opinions systématiques, de quelle autorité pourrait-elle être pour flétrir la réputation d'un écrivain qui ne craignit pas d'appeler la Grèce entière en témoignage de sa véracité sur des faits presque contemporains, dont les témoins oculaires et même quelques-uns des principaux acteurs avaient pu converser avec l'historien qui les a décrits? Douze ans après la lecture faite aux jeux Olympiques, Hérodote lut, à la fête des Panathénées de l'an 444 avant notre ère, son ouvrage, qui pourtant ne fut terminé qu'en 420 environ. Les Athéniens ne bornèrent pas leur reconnaissance à des louanges stériles : ils firent présent d'une somme de dix talents (54,000 livres de notre monnaie), à l'écrivain qui avait si bien préconisé les hauts faits de leur nation, et cet événement eut assez d'éclat pour mériter d'être inséré dans la Chronique d'Eusèbe. Tant d'honneurs et de bienfaits auraient dû fixer Hérodote chez un peuple qui se montrait si sensible à ses talents. Cependant, entraîné bientôt par cette curiosité insatiable qui avait promené sa jeunesse parmi tant de nations diverses, il se joignit à la colonie que les Athéniens envoyèrent quelques années après en Italie, à Thurium, ville bâtie près des ruines de l'antique Sybaris. On suppose une autre cause de son émigration, et nous indiquerons plus bas ce second motif, qui nous paraît moins vraisemblable que le premier. Quoi qu'il en soit, il fixa irrévocablement sa demeure à Thurium; ou, s'il en sortit, ce ne fut, selon la conjecture de Larcher, que pour faire quelques excursions dans les villes voisines. Le long séjour qu'il fit à Thurium fut cause que plusieurs auteurs de l'antiquité le crurent originaire de cette ville, et il suffit pour expliquer le surnom d'*Hérodote de Thurium*, que lui donnaient Strabon, Aristote et une foule d'autres écrivains, au témoignage de Plutarque. Peut-être aussi, mécontent, comme il devait l'être, d'Halicarnasse, sa patrie, qui avait méconnu son mérite et proscrit sa personne, ne fut-il pas fâché de substituer lui-même au nom de cette ville ingrate celui de sa patrie adoptive; ou du moins laissa-t-il accréditer, par son silence, la méprise qui s'établit à cet égard. Le loisir dont il jouit à Thurium pendant le reste de ses jours lui permit de retoucher son histoire et d'y faire des additions considérables. C'est-là le seul sens raisonnable dont soient susceptibles ces paroles de Pline : *Historiam condidit Thuriis in Italia*; paroles qui ont cependant induit plus d'un savant en erreur. Les critiques modernes qui se sont occupés avec le plus de soin et de succès d'éclaircir les ouvrages d'Hérodote, Bouhier, Wesseling et Larcher, ont remarqué les faits qui, postérieurs par leur date à celle du passage de cet écrivain en Italie, doivent nécessairement avoir été ajoutés par lui dans le texte de sa composition primitive. L'un de ces événements, qui appartient très-certainement à l'année 408 avant notre ère, nous apprend, en même temps, qu'Hérodote en l'écrivant avait au moins soixante-dix-sept ans, et c'est le seul indice qui nous autorise à croire qu'il ne termina sa carrière que dans un âge avancé : du reste, on ignore les particularités de sa vieillesse et de sa fin. Il est probable qu'il mourut à Thurium, puisque cette présomption si naturelle est appuyée du témoignage de Suidas. D'autres auteurs, dont, il est vrai, le même Suidas nous laisse ignorer les noms, et, par conséquent, l'autorité, le faisaient mourir à Pella en Macédoine. On voyait aussi, près d'une des portes d'Athènes, parmi les monuments de la famille de Cimon, un tombeau d'Hérodote; mais ce tombeau, érigé par la reconnaissance des Athéniens à la mémoire d'un homme qui les avait célébrés dans ses écrits, n'était probablement qu'un cénotaphe, et c'est aussi le sentiment du savant Dodwell. Quant aux autres particularités de la vie d'Hérodote, nous les ignorons complétement, à l'exception de celle-ci qui se lit dans Photius. Un certain Thessalien, nommé Plésirrhoüs, faiseur d'hymnes de son métier, fut tendrement aimé d'Hérodote, qui, par son testament, l'institua son héritier. C'était ce Plésirrhoüs qui avait écrit le *proëme* ou exposition de son histoire. Il eût manqué quelque chose à la gloire d'Hérodote, si l'envie ne l'eût point attaquée. On se doute bien qu'un homme dont les ouvrages avaient excité tant d'admiration et recueilli tant d'éloges dut être de bonne heure en butte aux traits satiriques et empoisonnés des écrivains médiocres de son temps, et Dion Chrysostome, qui ne craignit pas au bout de cinq siècles de se rendre l'écho de l'une de ces calomnies, nous prouve combien elles durent être nombreuses dans le siècle d'Hérodote. Le nom de l'un de ses plus violents détracteurs s'est conservé jusqu'à nous et méritait de partager la triste célébrité de celui de Zoïle; mais, par un hasard singulier, c'est sur le monument même de l'illustre écrivain dont il n'avait pu obscurcir la renommée, c'est dans l'épitaphe (1) consacrée à la mémoire d'Hérodote, que le nom de son obscur ennemi s'est sauvé du mépris de son siècle, pour recueillir le mépris du nôtre. Il s'appelait Momus, et nous ne savons de lui rien autre chose, sinon que, par ses *morsures* (c'est l'expression originale de l'inscription), il contraignit Hérodote à fuir la patrie qu'il avait illustrée par ses talents. Heureusement, pour l'honneur de l'humanité, on peut douter que les attaques d'un si vil adversaire aient exercé une aussi fâcheuse

(1) Cette épitaphe nous a été conservée par Étienne de Byzance et par le scoliaste d'Aristophane, mais avec des altérations qui en rendent le sens très-difficile à saisir. La leçon adoptée par M. Brunck dans ses *Analectes*, et par M. Jacobs dans son *Anthologie grecque*, signifierait que des *critiques amères*, sans désignation d'auteur, auraient obligé Hérodote à se bannir de sa patrie. Nous avons préféré la leçon qui fait de *Momus* un nom propre; et c'est celle que Larcher a suivie dans sa traduction.

influence sur la destinée d'un grand homme. D'autres auteurs également inconnus, un Caystrius, un Polion, cités par Porphyre, cherchèrent à sortir de leur obscurité en déchirant les ouvrages d'Hérodote : l'un d'eux l'accusa d'avoir emprunté des morceaux entiers de la description de l'Égypte par Hécatée ; l'autre avait composé un traité spécial *sur les plagiats d'Hérodote*. Ces reproches ne méritent sans doute aucune réponse de notre part, comme ils n'en obtinrent aucune dans le siècle où ils furent produits. Nous ne savons quel jugement porter d'un traité composé par Harpocration *sur les mensonges d'Hérodote*, duquel il ne nous reste que le titre dans Suidas. Les mêmes accusations, relativement à l'Égypte, se trouvaient dans le livre de Manéthon, au témoignage de Josèphe : mais ces auteurs, et surtout le dernier, n'étaient eux-mêmes rien moins qu'irréprochables sur cet article, et il est probable que si leurs critiques fussent parvenues jusqu'à nous, elles auraient tourné à leur confusion plutôt qu'à celle d'Hérodote. On éprouve un sentiment plus pénible à la lecture d'un traité de Plutarque rempli des plaintes les plus amères et des reproches les plus vifs contre le caractère et la véracité d'Hérodote, et ce n'est pas sans une surprise mêlée de chagrin que l'on trouve parmi les œuvres morales du bon Plutarque ce traité intitulé *De la malignité d'Hérodote ;* lequel paraît avoir beaucoup trop imposé à Lamothe le Vayer (*voy.* son *Jugement des principaux historiens*). Tous les reproches graves contenus dans cette longue invective ont été victorieusement réfutés par les critiques modernes, surtout par l'abbé Geinoz, dans trois mémoires qui font partie du recueil de l'Académie des belles-lettres, et par Larcher dans les notes mêmes dont il a accompagné sa traduction du traité de Plutarque. Quant aux faits d'une moindre importance, il est assez indifférent que Plutarque et Hérodote ne soient pas du même avis, et, dans le doute, l'autorité de ce dernier, comme plus voisin des événements et plus à portée des sources, sera toujours supérieure. Mais quels purent être les motifs d'une animosité si indigne d'un philosophe, et si affligeante surtout dans un écrivain tel que Plutarque? Il est heureux pour la mémoire d'Hérodote que ce soit Plutarque lui-même qui nous ait mis dans la confidence de ces motifs. Il a voulu, dit-il au commencement de sa diatribe, venger l'honneur de ses compatriotes, dont la conduite avait été représentée par Hérodote sous des couleurs peu favorables. Ainsi, c'est ici le patriotisme qui a égaré la philosophie, et les intérêts de la vérité ont été sacrifiés à ceux de la vanité nationale. L'histoire d'Hérodote, le monument le plus précieux peut-être que nous ait transmis l'antiquité, est assurément un de ceux que le temps a le mieux respectés, du moins dans son ensemble; car il a souffert, dans les détails, les altérations inséparables de la condition même de ces sortes d'ouvrages, que des mains ignorantes défiguraient sans cesse en les reproduisant. Cette histoire est divisée en neuf livres, à chacun desquels furent de bonne heure attachés, par une faveur alors unique, les noms des neuf filles de Mnémosyne. On a pu juger, par les nombreux voyages qu'entreprit Hérodote avant d'écrire son ouvrage, par les laborieuses recherches dans lesquelles il dut s'engager pour en recueillir les matériaux, par le soin qu'il mit à consulter les archives, les inscriptions, les monuments de toute espèce que la Grèce et les contrées étrangères offraient à son infatigable curiosité, on a pu juger, disons-nous, quelle haute idée il s'était faite des devoirs d'un historien, et combien l'obligation d'être sincère et véridique lui paraissait plus rigoureuse encore que celle d'être agréable et disert. C'est ainsi, pour n'en rapporter qu'un seul exemple, qu'il se transporta successivement à Héliopolis et à Thèbes dans la haute Égypte, pour voir si les prêtres de ces deux villes s'accorderaient dans leurs récits avec les prêtres de Memphis, bien qu'il n'eût eu aucun juste sujet de se défier de la véracité de ceux-ci. Les particularités utiles, ou même simplement curieuses, concernant les mœurs, les productions, les localités d'un pays, n'échappèrent jamais à son attention, et lorsqu'il recueillit quelque tradition peu croyable, quelque fait dont l'authenticité lui semblait suspecte à lui-même, il eut soin encore de nous les transmettre fidèlement, tout en exprimant ses scrupules et ses doutes. Cependant on n'a pas craint de le taxer, à ce sujet, d'une excessive crédulité, tandis qu'on ne lui devait que des éloges pour le soin qu'il avait pris de conserver à la mémoire une foule de traditions qui, toutes fausses et merveilleuses qu'elles sont, caractérisent très-bien le génie des anciens peuples. La faveur éclatante dont avait joui son ouvrage à sa naissance rendit peut-être les siècles suivants moins justes à son égard. Les écrits de Ctésias sur l'Inde et la Perse furent préférés aux siens, quoique déjà du temps d'Aristote on commençât à revenir de ce ridicule engouement ; mais il fut une époque dans l'antiquité où il était du bon ton de se moquer des contes du vieil Hérodote ; où les esprits le mieux faits pour l'apprécier se laissaient entraîner au torrent de l'opinion populaire. C'est ainsi que Strabon et les plus habiles géographes lui reprochaient la forme isolée qu'il avait donnée à la mer Caspienne, tandis que les observations modernes ont démontré la justesse de l'opinion d'Hérodote, et ont frappé à son tour de ridicule celle qui, pendant plusieurs siècles, avait prévalu sur la sienne et en faisait un golfe de l'océan Septentrional. Il en est arrivé de même de presque toutes les parties de la science et de l'histoire qu'Hérodote avait traitées dans son ouvrage. Le temps a remis à leur véritable place les écrits de ce grand homme et les moqueries de ses critiques. L'aveu de Boerhaave, qui reconnaissait que, dans les sciences naturelles, les opinions d'Hérodote

se trouvaient presque toujours conformes aux meilleures observations (*Hodiernæ observationes probant fere omnia magni viri dicta*), cet aveu si précieux dans la bouche d'un savant tel que Boerhaave a été répété par tous les critiques et tous les voyageurs les plus judicieux des derniers siècles, et il est peu de jours où quelque découverte nouvelle ne fasse reconnaître quelque ancienne vérité dans les écrits d'Hérodote. On sentira mieux encore les obligations immenses que nous avons à ses écrits quand on verra réunies dans une courte énumération toutes les connaissances qui s'y trouvent renfermées. C'est à lui, et à lui seul, que nous devons l'histoire de l'origine et des progrès de la monarchie des Perses, de celle des Mèdes qui avaient précédé ceux-ci dans la domination de la haute Asie et de celle des Assyriens, plus ancienne encore et non moins illustre que les deux autres. L'origine du royaume de Lydie, sa destruction par Cyrus, et les diverses expéditions de ce conquérant fameux; la conquête de l'Égypte par Cambyse, et la description la plus détaillée et la plus exacte qu'on ait jamais faite de ce pays singulier, de ses lois, de ses institutions et de ses arts; les guerres nombreuses des successeurs de Cyrus, et surtout l'expédition de Darius contre les Scythes, laquelle conduit l'historien à une description moins étendue que celle de l'Égypte, mais aussi instructive et aussi fidèle, de tous les pays du nord de l'Asie et de l'Europe connus de son temps; voilà, pour ne s'attacher qu'aux principaux traits de ce magnifique exorde, tout ce qui sert de préparation à l'histoire de la guerre des Perses contre les Grecs. Cette guerre elle-même, si féconde en grands événements et en grands caractères, dans le cours de laquelle se déployèrent, avec tant d'énergie et d'éclat, les vices et les talents divers des peuples les plus célèbres de l'ancien monde : voilà tout ce qui entre dans la composition de ce tableau, l'un des plus vastes et des mieux ordonnés que le génie humain ait pu concevoir. Quant au mérite de cet ouvrage, considéré sous le rapport du style et de l'exécution, il ne nous sera pas plus difficile de l'apprécier, puisque nous n'aurons qu'à répéter le jugement depuis longtemps porté par les plus habiles critiques de l'antiquité; deux d'entre eux surtout, Hermogène et Denys d'Halicarnasse, qui avaient fait une étude approfondie des formes de la diction de cet écrivain, ne peuvent trouver des expressions assez fortes pour peindre toute l'admiration qu'ils avaient conçue pour lui. Longin l'appelle le plus homérique des écrivains grecs : c'était, par un seul mot, en faire le plus magnifique éloge. Dans une *Lettre adressée à Pompée*, Denys d'Halicarnasse s'est livré longuement au plaisir de comparer entre eux les deux plus grands historiens de la Grèce, Hérodote et Thucydide. L'avantage dans ce parallèle reste évidemment à Hérodote, sous le rapport du sujet, de l'invention et de la conduite; et dans son *Jugement des anciens auteurs*, le même Denys d'Halicarnasse, qui les compare encore l'un à l'autre sous le rapport des qualités de la narration et du style semble aussi pencher en faveur d'Hérodote, quoiqu'il paraisse également éclairé sur le talent de son rival. Quant à nous, pour qui le charme de cette élocution brillante, harmonieuse et facile n'est pas entièrement perdu; nous qui, placés à une si grande distance des temps et des lieux décrits par Hérodote, pouvons du moins entrevoir le mérite d'un style plein à la fois de noblesse et de grâces, de simplicité et de force, nous ne pouvons que souscrire à ces éloges. Il s'est cependant rencontré, de loin en loin, quelques hommes, à la vérité plus recommandables par le savoir que par le goût, tels que Photius, qui ont cru trouver du désordre dans la narration d'Hérodote, qui lui ont reproché des digressions étrangères à son sujet, et qui même ont été jusqu'à lui refuser toute idée de plan et de méthode dans la disposition et l'ordonnance des diverses parties de son ouvrage. Larcher a cru devoir répondre à ces reproches et c'est en exposant le plan de son auteur que ce savant a cherché à le justifier; il n'y avait pas, en effet, un meilleur moyen de réfutation. Quiconque, en lisant attentivement l'ouvrage d'Hérodote, ne sera pas frappé de la marche à la fois simple et majestueuse de cet ouvrage, de la proportion exacte et de la distribution judicieuse de toutes les parties, de l'art avec lequel les repos sont ménagés à l'attention du lecteur, et des formes dramatiques employées partout pour la réveiller; cet homme, disons-nous, est incapable de se former à lui-même l'idée d'une composition vaste et régulière. Outre la grande histoire d'Hérodote, il nous est encore parvenu, sous son nom, une *Vie d'Homère*, que les critiques modernes sont assez généralement convenus de ne point attribuer à cet écrivain, quoiqu'elle paraisse aussi généralement avoir eu cours dans l'antiquité, comme venant de sa main. Les raisons qui ont déterminé les critiques à déclarer cet ouvrage apocryphe sont quelques termes et quelques locutions des bas siècles, qui s'y sont glissés sans doute à une époque postérieure à celle où il fut composé. L'opinion de Larcher est que ces termes vicieux et ces locutions récentes ont pu passer de la marge dans le texte, par l'ignorance ou l'inattention des copistes, et une foule d'exemples du même genre pourraient, s'il en était besoin, justifier cette conjecture. Du reste, Larcher pense, et nous sommes entièrement de cet avis, que cet ouvrage est d'un auteur ancien, et qu'il respire le bon goût de la saine antiquité. Nous ne voyons pas, d'après cela, pourquoi on refuserait encore de le reconnaître comme étant une production de l'auteur dont il porte le nom. Le président Bouhier, qui avait fait une étude approfondie des écrits d'Hérodote, ne fait aucune difficulté de lui attribuer cette *Vie*, qu'il regarde seulement comme un ouvrage de sa jeunesse, et comme une

espèce d'essai. Nous ajouterons seulement que cette *Vie d'Homère*, de quelque main qu'elle soit sortie, nous a paru le recueil le plus complet des traditions les plus anciennes, concernant la vie et les ouvrages de ce poëte célèbre. La meilleure édition est celle qu'en a donnée M. Reynolds, Éton, 1752, 1 vol. in-4°, accompagnée de notes. Larcher l'a traduite pour la première fois en français et l'a ajoutée à sa traduction d'Hérodote. Il paraît qu'Hérodote avait composé d'autres ouvrages, notamment une *Histoire d'Assyrie*, qu'il cite deux fois lui-même dans le premier livre de son Histoire grecque (c. 106 et 184), et à laquelle il renvoie pour les détails du siége de Ninive. Le sentiment des critiques modernes, tels que Vossius le père et Fabricius, est que cet autre ouvrage n'a jamais paru et n'a peut-être jamais existé que dans la pensée de l'auteur. Cependant un passage d'Aristote semblerait prouver que ce dernier en avait eu connaissance, puisqu'il en cite un fait qui ne pourrait se trouver que là, et qu'on chercherait vainement ailleurs. On sait aussi qu'Isaac Vossius avait laissé un recueil manuscrit de passages d'Hérodote, cités par divers auteurs, et qui ne se rencontrent nulle part dans l'ouvrage qui nous est resté de lui. Le président Bouhier a recueilli à son tour quelques-uns de ces passages dans des lexicographes ou grammairiens des bas siècles, tels qu'Étienne de Byzance, Cédrène, Suidas, et l'auteur de la Chronique Pascale. Il penche vers l'opinion que cette histoire avait réellement eu cours dans l'antiquité; d'un autre côté le savant et judicieux Wesseling a fourni de nouvelles raisons à l'appui de l'opinion contraire, et il est, en effet, bien peu vraisemblable qu'un écrit d'un auteur aussi illustre qu'Hérodote et sur un sujet aussi important que l'ancienne histoire d'Assyrie n'ait été mentionné que dans un traité d'Aristote, l'*Histoire des animaux*, et dans les compilations obscures de quelques Grecs du moyen âge. C'est donc là un point de critique sur lequel il est permis de suspendre son jugement. Suidas fait encore mention d'un *Abrégé* de l'*Histoire* d'Hérodote, par Théopompe de Chios; mais on peut douter, avec Vossius, que ce fût là le célèbre historien Théopompe qui eût écrit cet abrégé, absolument inconnu ailleurs. Nous ne nous étendrons pas sur les éditions et sur les traductions d'Hérodote. La liste en serait trop longue à donner, puisqu'il n'est peut-être pas d'auteur qui, depuis la renaissance des lettres et le renouvellement des études classiques, ait autant occupé les commentateurs, et fourni d'aussi abondants matériaux à la critique. Tous ceux qui se sont appliqués avec quelque succès à des recherches sur l'antiquité ont dû nécessairement travailler sur les écrits d'Hérodote, comme sur une base fondamentale, et une pareille nomenclature embrasserait presque celle de tous les critiques et savants modernes, depuis l'an 1474, où parut à Venise l'édition *princeps*, par les soins et avec la traduction latine de Laurent Valla, jusqu'à aujourd'hui. Nous ne pouvons cependant passer sous silence l'excellente édition donnée par Wesseling, Amsterdam, 1763, 1 vol. in-fol., l'une des meilleures sans contredit, et la seule qui soit demeurée classique de toutes celles qui avaient paru jusqu'alors : peut-être même doit-on la regarder comme le chef-d'œuvre de l'érudition en ce genre et comme un modèle accompli pour toutes les éditions futures des anciens auteurs (1). Quant aux critiques qui se sont attachés avec le plus de soin, d'étendue et de succès, à éclaircir et à commenter Hérodote, il ne serait pas non plus permis d'omettre les noms du président Bouhier et du major Rennell. Le premier, dans ses *Recherches et dissertations sur Hérodote*, publiées à Dijon en 1746, 1 vol. in-4°, a eu principalement en vue de composer un système chronologique d'Hérodote, et il est peu des grandes questions historiques traitées dans l'auteur original qu'il n'ait discutées et souvent résolues avec beaucoup de savoir et de sagacité. Le second, que l'Angleterre a surnommé son *d'Anville*, par une qualification aussi honorable pour le pays qui l'a fournie que pour celui qui l'a reçue, s'est principalement occupé d'éclaircir tout ce qui a rapport à la géographie ancienne dans les écrits d'Hérodote; son ouvrage, dans lequel la critique a cependant relevé quelques défauts graves, est intitulé *Examen et explication du système géographique d'Hérodote, comparé avec les systèmes des autres anciens auteurs et avec la géographie moderne* (2). Un des plus beaux monu-

(1) Parmi les éditions d'Hérodote données dans ces derniers temps, nous signalerons seulement les suivantes, qui sont les plus estimées : 1° celle de Schweighæuser (*voy.* ce nom), Strasbourg et Paris, 1816, 6 tomes en 12 volumes in-8°, édition accompagnée d'une traduction latine, revue et corrigée dans toutes ses parties, et digne, par la pureté du texte et par l'élégance de son exécution typographique, de faire suite à la belle collection grecque de Deux-Ponts. Les quatre premiers tomes contiennent le texte, la version latine et les variantes, et les deux derniers les notes réunies de tous les principaux commentateurs et l'ancien glossaire. 2° Celle de Gaisford (*voy.* ce nom), Oxford et Leipsick, 1824 et 1840, qui contient une ample collection de variantes et un choix de notes de Wesseling, de Valckenaer et de Schweighæuser. 3° Celle de Bæhr, terminée à Leipsick en 1835, 4 gros volumes in-8°, et dans laquelle a été suivi le texte de Gaisford. Cette édition venant après celles de Schweighæuser et de Gaisford, M. Bæhr a profité avec bonheur des travaux de ses devanciers. Son édition est riche, notamment en annotations historiques, dont un certain nombre est dû aux communications de M. Creuzer, ou empruntées à ses *Commentationes Herodoteæ*, part. 1re, Leipsick, 1819. Une seconde édition de ce travail, considérablement amélioré, vient de paraître. 4° Celle de M. Dindorf, dans la *Collection des Classiques grecs* d'Ambroise-Firmin Didot, Paris, 1844, grand in-8°. « M. Dindorf, suivant un bibliographe, s'est efforcé de donner un texte « aussi conforme que possible aux manuscrits, et de faire cesser « en même temps la confusion et l'instabilité dans les formes « du langage que présentaient les éditions précédentes. Par « l'étude des ouvrages en dialecte ionien qui nous restent, il « a établi un système régulier, dont il a exposé les principes et « fourni les preuves dans une introduction placée en tête du « volume. » L'édition de M. Dindorf est accompagnée d'une version latine : c'est celle de Schweighæuser avec quelques corrections et améliorations. E. D—s.

(2) Outre le président Bouhier et le major Rennell, nous citerons, parmi les critiques modernes à qui l'on doit des travaux sérieux et estimés sur Hérodote : le baron de Ste-Croix, à la tête de son *Examen critique des historiens d'Alexandre*, Paris, 1804 (*voy.* SAINTE-CROIX); Creuzer, *Die historische Kunst der Griechen*, Leipsick, 1803; Dahlmann, *Herodot, aus seinem Buche sein Leben*, Altona, 1824 (formant le 2e volume de son ouvrage

ments qui aient été élevés à la gloire d'Hérodote, c'est la traduction française qu'en a donnée le savant Larcher, quoique cette traduction soit loin d'être toujours irréprochable. Mais elle est accompagnée de *Notes critiques et philologiques*, qui éclaircissent heureusement plusieurs difficultés du texte original ; d'une *Table géographique*, où toutes les notions de ce genre contenues dans Hérodote sont recueillies et éclaircies, et d'une *Chronologie complète d'Hérodote*, laquelle est réduite en un système général, discuté dans tous ses détails avec une grande érudition. Il a paru deux éditions de la traduction de Larcher; la première en 1786, chez Nyon, en 7 volumes in-8°; la seconde en 1802, 9 volumes, chez Debure et Barrois : cette édition nouvelle contient des rectifications importantes relatives à la chronologie d'Hérodote (1). R. R.

HEROET (Antoine), l'un des meilleurs poëtes français du 16e siècle, était de Paris, d'une famille alliée à celle du chancelier Olivier (*voy.* ce nom); le surnom de *la Maison-Neuve*, sous lequel il est également connu, ne doit pas le faire confondre avec deux autres poëtes contemporains, Étienne et Jean de la Maison-Neuve. Heroet, dans sa jeunesse, cultiva la poésie avec assez de succès pour mériter l'amitié de Marot, qui le cite avec éloge dans son *épître* contre Sagon (*voy.* ce nom). Déjà dans son *églogue* adressée à François Ier en 1539, Marot l'avait établi juge de son combat pastoral contre Melin de Saint-Gelais :

Thony (2) s'en vint sur le pré, grand alleure,
Nous accorder, et orna deux houlettes
D'une longueur, de force violettes :
Puis nous en fit présent pour son plaisir.

Heroet renonça de bonne heure à la poésie, jugeant sans doute que le culte des muses profanes s'accordait mal avec l'état ecclésiastique. Toutefois ce furent ses vers qui lui valurent la faveur de la cour. Pourvu d'abord de quelques bénéfices, il fut, en 1552, nommé à l'évêché de Digne. Il assista en 1567 à l'assemblée du clergé dont il souscrivit les actes, et mourut à Paris, au mois de décembre 1568, soupçonné de pencher vers le calvinisme. Ses vers avaient été recueillis dans un volume intitulé *Opuscules d'amour*, par Heroet, La Borderie et autres divers poëtes, Lyon, J. de Tournes, 1547, in-8° de 346 pages, rare. Les principales pièces de notre auteur se retrouvent à la suite du *Mépris de la cour*, traduit de l'espagnol de Guevara (*voy.* Allègre). Parmi les poésies de Heroet on distingue la *Parfaite amie*, l'*Androgyne de Platon*, pièce célébrée par Salom. Macrin dans ses Hendécasyllabes et par Louis Leroy dans son commentaire sur le *Banquet* de Platon; *Complainte* d'une dame nouvellement mariée, etc. Il est aussi l'auteur du *Blason de l'œil*, inséré dans les *Blasons anatomiques du corps féminin*, Paris, 1550, in-16, petit vol. très-rare. Quelques pièces de Heroet ont été recueillies dans les *Annales poëtiques*, t. 3, et dans la *Bibliothèque choisie des poëtes français*, t. 2. W—s.

HÉROLD (Jean-Basile), écrivain laborieux et fécond, naquit en 1511 à Hoechstædt (1), dans la Souabe, et c'est du nom grec de sa patrie qu'il s'est appelé quelquefois *Acropolitanus*. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Bâle en 1539, et quelque temps après fut élevé au saint ministère; il fut pourvu d'une cure dans le voisinage de cette ville, et continua de travailler avec tant d'ardeur, qu'il faisait rouler seul les presses de plusieurs imprimeurs. Les magistrats de Bâle le récompensèrent des services qu'il avait rendus aux lettres en lui accordant le droit de bourgeoisie; et c'est depuis ce temps qu'il joignit à son nom celui de Basile ou Basilius (2). Hérold vivait encore en 1581; mais on ignore la date précise de sa mort. On trouvera la liste de ses ouvrages dans l'*Épitome* de la bibliothèque de Gesner. Les principaux sont : 1° *Philopseudes, sive declamatio pro Erasmo contra dialogum famosum anonymi cujusdam medici*, Bâle, 1541, in-4°; c'est une réponse au livre qu'Ortensio Landi avait publié contre Érasme, sous le nom de *Philalethes* (*voy.* Landi); 2° *D. Eugyppii abbatis, thesaurus ex sancti Augustini operibus editus*, ibid., 1542, deux tomes in-fol.; rare. Hérold a fait précéder cet ouvrage d'une vie d'Eugyppius, et y a joint plusieurs *index* très-utiles. 3° *Pannoniæ chronologia*, à la suite de l'*Histoire de Hongrie*, par Bonfinius, 1543; 4° *Orthodoxographa theologiæ sacro sanctæ*

Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte), traduit en anglais, Londres, 1845, in-12; Heyse, *Dissertatio de Herodoti vita et itineribus*, Berlin, 1826, in-4°; Jæger, *Disputationes Herodoteæ duæ*, Gœttingue, 1828; Stadelmann, *Programmata III de Herodoto ejusque dialecto*, Dessau, 1830-35, in-4°; Hand, dans la grande Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber; enfin, nous pourrions rappeler les travaux de Heeren, de Bredow, de Volney, de Niebuhr, de Walckenaer, de Letronne et d'autres écrivains français et étrangers qui se sont occupés avec talent et succès de la Géographie et de la Chronologie d'Hérodote. A ces noms il faut ajouter, bien entendu, les savants hellénistes dont nous avons parlé plus haut en citant les éditions d'Hérodote données par leurs soins, ainsi que Larcher et M. Miot, dont nous nous occuperons dans la note ci-dessous. E. D—s.

(1) La traduction d'Hérodote par Larcher a été réimprimée par Buchon, dans la collection du *Panthéon littéraire*, Paris, 1839, grand in-8°, et en 1840 et 1842, Paris, 2 vol in-12. Toutefois les critiques, et notamment Volney, reprochaient à la traduction de Larcher sa surabondance de notes purement philologiques, et une version souvent un peu sèche. Un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Miot (*voy.* ce nom), entreprit une nouvelle traduction, qui fut publiée, accompagnée d'observations, par M. Letronne, Paris, 1822, 3 vol. in-8°. Cette traduction, dans laquelle on trouve un plus grand caractère de fidélité, est moins chargée de discussions; quelques points importants cependant y sont éclaircis et traités d'une manière approfondie. Paul-Louis Courier a cru pouvoir nous faire sentir la naïveté du vieil historien par un essai de traduction dans le style d'Amyot; mais M. Villemain, dans une petite pièce fine et brillante, a démontré la profonde erreur de Courier (*Nouveaux mélanges*, t. 2, p. 343). E. D—s.

(2) Diminutif d'Antoine.

(1) Ville sur le Danube, célèbre par la défaite qu'y essuya le maréchal Tallard en 1704. Ce nom signifie en allemand *haute ville;* et les livres français le défigurent souvent en écrivant *Hochtett*.

(2) Kœnig (*Bibl. vetus et nova*), n'ayant pas su cette particularité, a fait deux auteurs de Jean et de Jean-Basile Hérold. Cette faute a été copiée et même augmentée dans la nouvelle édition de la *Bibl. hist. de France*, puisqu'on y distingue non-seulement Jean de Jean-Basile Hérold, mais encore Jean Hérold de Jean Hérolden.

ac sincerioris fidei doctores, numero LXXVI ecclesiæ columnæ luminaque clarissima, græc. lat., ibid., 1555, in-fol., très-rare; 5° *Hæreseologia seu syntagma veterum theologorum tam græcorum quam latinorum, numero XVIII, qui grassatas in ecclesiæ hæreses confutarunt*, ibid., 1556, in-fol. Ce recueil n'est pas moins rare, ni moins estimé que le précédent. 6° *Princeps juventutis sive panegyricus Ferdinando archiduci Austriæ dicatus, cum historiola Turcici belli, anno* 1556; l'histoire de la guerre contre les Turcs a été réimprimée dans le deuxième volume des *Script. rer. German.* de Schardius; 7° *Leges antiquæ Germanorum*, Bâle, 1557, in-fol.; collection très-rare et recherchée des savants, parce qu'elle contient des morceaux omis par Lindenbrog, dont le recueil est cependant plus complet et plus estimé; 8° *De Germaniæ veteris veræ locis antiquissimis; item de Romanorum in Rhætia littorali stationibus, et hinc ortorum ibidem vicorum atque municipiorum hodie superstitum originibus*, Bâle, 1557, in-8°, très-rare. On le retrouve dans le premier volume des *Script.* de Schard. 9° *Belli sacri continuatio, libri sex* (de 1185-1521), à la suite de l'*Histoire* de Guillaume de Tyr, Bâle, 1560, 1569, in-fol. Hérold a encore publié les *Chroniques* de Marianus Scotus, celles de Martin Polonus, etc. On lui doit une bonne édition des *œuvres latines* de Pétrarque, Bâle, 1581, in-fol. (*voy.* PÉTRARQUE). Il a traduit en allemand les *OEconomiques* d'Aristote et de Xénophon, plusieurs *Opuscules* de Plutarque, l'*Andrienne* de Térence, la *Grammaire* et quelques autres ouvrages d'Érasme, le *Prince* et l'*Art militaire* de Machiavel, etc.; et il avait commencé la traduction de l'*Histoire des quadrupèdes* de Gesner. W—s.

HÉROLD (LOUIS-JOSEPH-FERDINAND), compositeur français, naquit à Paris le 28 janvier 1791. Son père, professeur de piano, le plaça dès l'âge de dix ans dans l'un des meilleurs pensionnats de l'époque. L'enfant y reçut l'éducation qui prépare à toutes les carrières; il y fit de brillantes études, dans lesquelles la musique n'entrait que comme accessoire, mais l'accessoire devint bientôt le principal; la nature l'avait tellement doué que, par la rapidité de ses progrès, il laissait bien loin derrière lui tous ses condisciples. M. Fétis, alors élève du Conservatoire et répétiteur de solfége dans l'institution où se trouvait le jeune Hérold, fut à même de seconder ses dispositions et d'entrevoir son avenir. La mort de son père le laissa libre de s'abandonner à sa vocation. Au mois d'octobre 1806 il entra au Conservatoire comme élève de piano, dans la classe de M. Adam, et au mois de juillet 1810 il remporta le premier prix du concours. En même temps, il étudiait l'harmonie sous la direction de Catel, et ce fut Méhul qui se chargea de le perfectionner dans la composition musicale. Au mois d'août 1812 il remporta le grand prix décerné par l'Institut, et il partit pour Rome en qualité de pensionnaire du gouvernement. Hérold fut du nombre des artistes qui profitèrent le mieux du voyage d'Italie; indépendamment des avantages du climat et du ciel, il eut celui d'y assister aux brillants débuts d'un homme de génie, de Rossini, moins âgé que lui d'une année. A Naples, il éprouva le vif désir d'écrire pour le théâtre, et il fit représenter *la Gioventù di Enrico Quinto* (*la Jeunesse de Henri V*), opéra en 2 actes. Quoique les préjugés italiens fussent encore dans toute leur force, cette partition française obtint l'accueil le plus favorable; plusieurs représentations en attestèrent le succès. Vers la fin de 1815, Hérold revint à Paris, et ne tarda pas à s'y produire sous les auspices de Boieldieu. Dans tous les temps, l'accès du théâtre a été difficile aux jeunes compositeurs, peut-être encore plus qu'aux jeunes poëtes; on doit tenir compte à l'auteur du *Calife* et de la *Dame Blanche*, de l'appui qu'il voulut bien prêter à son nouveau confrère, en l'associant à la composition de *Charles de France*, opéra de circonstance, dans lequel la part d'Hérold fut remarquée. *Charles de France* fut joué à l'Opéra-Comique en 1816; l'un des auteurs du livret, M. Théaulon, confia au jeune compositeur celui des *Rosières*, qu'on représenta au même théâtre à la fin de la même année, et dès lors la position d'Hérold fut fixée; il avait fait ses preuves, et son talent n'était plus douteux. Aux *Rosières* succéda la *Clochette*, autre opéra en trois actes, dont les paroles étaient encore de M. Théaulon. Quoique le compositeur eût grandi dans l'intervalle d'un ouvrage à l'autre, quoique plusieurs morceaux annonçassent en lui plus de vigueur et d'expression dramatique, quoique l'air charmant : *Me voilà!* fût devenu rapidement populaire, la *Clochette* réussit plutôt par la gaieté des situations, par la pompe du spectacle que par le mérite de la partition. Pendant dix-huit mois, Hérold se reposa du théâtre, en écrivant plusieurs fantaisies et autres morceaux pour le piano. Soit que les bons poëmes ne lui arrivassent pas encore, soit bizarrerie de goût et caprice, Hérold consentit à mettre en musique le *Premier venu*, comédie en trois actes empruntée à l'ancien répertoire du théâtre Louvois. Ensuite il accorda le même honneur à un vieux canevas d'opéra-comique, les *Troqueurs*, jadis traité par Dauvergne. Il écrivit encore la partition de l'*Amour platonique*, pièce retirée après la répétition générale, et celle de l'*Auteur mort et vivant*, comédie spirituelle, mais peu musicale, représentée en 1820. Tous ces travaux, dans lesquels l'empreinte du talent supérieur se retrouvait toujours, n'avaient rien ajouté à la réputation du compositeur. Depuis la *Clochette*, et même pour beaucoup de gens, depuis les *Rosières*, Hérold semblait avoir plutôt reculé qu'avancé; il sentait lui-même ce découragement inévitable dans une carrière où, pour marcher avec confiance, on a toujours besoin de s'appuyer sur des succès nouveaux. La place de pianiste-accompagnateur de l'Opéra ita-

lien étant devenue vacante, Hérold la demanda et l'obtint. Pendant trois années, il se partagea entre les devoirs de cette place et la composition d'une multitude de morceaux pour le piano. Cet instrument le consolait en quelque sorte des dégoûts du théâtre. Enfin il rentra dans la lice (1823), par le *Muletier*, opéra-comique en un acte, dont la partition étincelante de beautés originales fit la fortune. C'était une réponse victorieuse aux accusations d'épuisement, de stérilité qu'on n'épargnait pas au jeune compositeur. Dans la même année il aborda la scène de l'Académie royale de musique en y faisant jouer *Lasthénie*, ouvrage gracieux, mais froid. Il donna, au même théâtre, *Vendôme en Espagne*, ouvrage de circonstance, auquel il travailla en société avec M. Auber. En 1824, il composa pour l'Opéra-Comique le *Roi René*, autre ouvrage de circonstance, mais qui lui survécut. L'année suivante il essuya une chute complète avec le *Lapin blanc*, dont la musique ne put sauver les paroles. En 1826, il prit une revanche éclatante avec *Marie*, opéra en trois actes, où son talent se développa tout à fait, et conquit le caractère d'individualité, dont ses productions les plus heureuses laissaient regretter l'absence. Hérold avait échangé ses fonctions d'accompagnateur au théâtre Italien contre celles de chef de chœurs; en 1827, il fut nommé chef du chant à l'Académie royale de musique, et dans l'espace de deux années il écrivit la partition de plusieurs ballets, *Astolphe et Joconde*, la *Somnambule*, *Lydie*, *Cendrillon*. Ce fut un temps perdu pour sa gloire. En 1828 il écrivit l'ouverture et les chœurs d'un drame représenté à l'Odéon, sous le titre de *Missolonghi*. Trois années s'étaient écoulées depuis la première représentation de *Marie*, lorsqu'en 1829 Hérold donna l'*Illusion*, opéra en un acte, digne de son talent et de son nom. A cette époque la décoration de la Légion d'honneur lui fut accordée. *Emmeline*, opéra en trois actes, ne réussit pas (1830); au contraire le succès de *Zampa* fut éclatant (1831), et plaça Hérold au premier rang des compositeurs modernes. En suivant les traces de Mozart et de Weber, il s'était élevé plus haut qu'on ne l'en aurait cru capable : il avait fait un de ces chefs-d'œuvre dont le titre s'inscrit à jamais dans les annales de l'art. Hérold concourut avec plusieurs de ses confrères à la *Marquise de Brinvilliers*, opéra en trois actes, dont le succès ne retarda que peu de temps la clôture du théâtre Ventadour. Quand l'opéra-comique rouvrit au théâtre de la Bourse, il y apporta le *Pré aux Clercs*, qui fut pour lui le chant du cygne. Tandis qu'on montait cet ouvrage, il en composa un autre en un acte, la *Médecine sans médecin*. Depuis longtemps Hérold portait en lui-même un principe de mort; il lui tardait de voir représenter l'œuvre qui devait terminer sa carrière d'artiste; faible et souffrant, il suivait avec ardeur les répétitions de son *Pré aux Clercs* (1). A peine cet ouvrage eut-il vu le jour, que l'auteur succomba. Il mourut le 18 janvier 1833, aux Ternes, près Paris, d'une maladie de poitrine. Dans ses derniers moments il ébauchait la partition de *Ludovic*, terminée depuis par M. Halévy. Hérold était non-seulement un grand artiste, mais un homme d'esprit et un homme aimable. Le caractère de ses mélodies se distingue par une certaine audace élégante et gracieuse; on y trouve plus d'élan, plus de liberté que dans celles de Boïeldieu, qui du reste l'emportaient par la délicatesse ingénieuse et le fini de l'ensemble autant que des détails. Son orchestre brille toujours par l'invention, la nouveauté des formes et la science solide. Hérold était appelé par son talent à composer pour la grande scène lyrique autre chose que de la musique de ballets; *Zampa* révélait en lui un compositeur digne de se mesurer avec les premiers maîtres d'Italie et d'Allemagne. Une mort prématurée l'empêcha de réaliser l'espoir que tous les amis de l'art avaient conçu; le ciel ne lui laissa pas le temps de dépenser toute la somme d'inspirations et d'idées qu'il lui avait départie ; ses travaux et sa gloire sont restés incomplets, et pourtant il est peu d'ambitions qui ne se contentassent de son héritage. M—N—S.

HÉRON (dit l'*Ancien*), mécanicien, élève de Ctésibius, naquit à Alexandrie vers la 164e olympiade, environ cent vingt ans avant J.-C. Il se rendit célèbre par ses grandes connaissances en mécanique et en physique, par l'application qu'il en fit à un grand nombre de machines qu'il exécuta, et par les ouvrages dans lesquels il en donna la description et le calcul. Il avait écrit trois livres sur les différentes puissances mécaniques, qu'il faisait toutes dériver du levier, et dont il indiquait les diverses combinaisons. Pappus et Golius ont rapporté et cité fréquemment un traité de Héron, dans lequel on retrouvait la fameuse machine d'Archimède, qui servait à enlever des poids énormes; il paraît qu'elle avait beaucoup d'analogie avec le cric; au moins était-elle pareillement composée de roues dentées engrenées dans des pignons. Héron excita surtout l'étonnement de ses contemporains par ses clepsydres à eau, ses automates et ses machines à vent; ce qu'on en sait prouve que le génie de Héron avait devancé les connaissances qu'on a acquises depuis sur beaucoup de parties de la physique, et que, sans avoir pénétré dans la théorie relative à l'élasticité de l'air, il ne s'était pas mépris en en calculant les résultats. Il excellait aussi dans la géométrie, et il est cité dans cette partie pour beaucoup d'idées ingénieuses. Il nous reste de Héron un traité des machines à vent, intitulé *Spiritalia seu Pneumatica*, un fragment

(1) Cet ouvrage a mis le sceau à la réputation d'Hérold. L'ouverture est dans un système de modulation inusité qui produit beaucoup d'effet. Au premier acte, on a remarqué un joli duo, un air plein de naïveté et une romance délicieuse ; au second acte, il y a surtout un trio éminemment dramatique; et au troisième, un autre trio est aussi heureusement inspiré que celui de Gluck dans le troisième acte d'*Iphigénie en Aulide*. F—LE.

de ses automates, et un traité intitulé *Belopœeca*, imprimé dans les *Mathematici veteres;* Bern. Baldi a donné ce traité en latin avec des commentaires, à la suite d'une vie de Héron, très-longuement détaillée, Augsbourg, 1616, in-4° (*voy.* Baldi.) L—S—e.

HÉRON, autre mathématicien, florissait à Alexandrie au commencement du 5e siècle. Un passage de la *Vie de Proclus* par Marinus (§ 9) nous apprend qu'il avait eu ce philosophe pour élève; mais le silence que Proclus garde sur son compte, dans ses différents ouvrages, où il ne cite jamais que Héron l'Ancien, prouve que le second Héron n'avait rien produit de remarquable en mathématiques, et que son mérite se bornait, comme le fait entendre Marinus, à en bien enseigner les éléments. On lui attribue un ouvrage élémentaire d'Arithmétique, que cite Eutocius (*in Archimed.*, p. 160, Opp. Archim., Oxford, 1792). Il est également auteur d'un traité complet de géodésie, que le même Eutocius cite sous le nom de *métriques;* traité perdu, mais dont il reste des extraits et des fragments qui suffisent pour donner une idée du plan et de la distribution des matières qu'on y avait comprises. C'est parmi ces fragments que se trouvent ceux qui concernent le *Système métrique* égyptien, dont une partie a été publiée par le P. Montfaucon, dans ses *Analecta græca*, et qu'on a, jusqu'à présent, mais à tort, attribué au troisième Héron, proprement appelé Héron le Jeune.—Celui-ci est auteur de deux petits traités, intitulés, l'un *De geo-dæsiâ*, et l'autre *De machinis bellicis*, tous deux publiés en latin par François Baroci (Venise, 1572), d'après un manuscrit de la bibliothèque de S. Salvatore à Bologne; le texte grec est encore inédit. Du reste, le 1er traité n'a presque aucun rapport avec la géodésie, malgré son titre, et n'offre aucun intérêt, à l'exception du chapitre où Héron parle de la longitude d'Aldébaran, de Régulus et d'Arcturus, d'où il résulte qu'il florissait vers l'an 623 de J.-C.; on lui attribue aussi deux fragments relatifs à l'art militaire, imprimés parmi les *Mathematici veteres*, et un autre, publié par Conrad Dasypodius. L—t—e.

HÉRON (Robert), écrivain écossais du 18e siècle, montra de bonne heure du goût et de l'aptitude pour tous les genres d'instruction; le manque de fortune l'obligea, dès l'âge de onze ans, de se livrer à l'éducation de plusieurs de ses condisciples à l'université d'Édimbourg. Le docteur Blair le distingua et l'encouragea. Destiné d'abord à la carrière ecclésiastique, il préféra ensuite se borner à cultiver la littérature et les sciences, soit en faisant des cours publics, soit en composant des ouvrages de différents genres. Il donna en 1792 des contes arabes, traduits du français, 4 vol. in-12, et une traduction des *Voyages de Niébuhr en Arabie*, en 2 volumes in-8°. Dans l'automne de la même année, il fit un voyage dans les comtés occidentaux de l'Écosse, et il en publia la relation quelques mois après sous le titre d'*Observations faites pendant un voyage*, etc., 1793, 2 vol. in-8°. On y trouve de l'instruction, des vues ingénieuses et philanthropiques sur l'éducation et sur d'autres sujets importants, des peintures vraies de mœurs, et surtout d'excellents principes de morale et d'une religion tolérante; mais on y trouve peu de méthode, et son style simple et naturel est souvent négligé, comme dans tous ses ouvrages; tort qu'il rejetait sur l'impatience des libraires, que la rapidité de son travail aurait cependant dû satisfaire. Ces productions eurent du succès, malgré la défaveur qu'avait jetée sur le nom de l'auteur la publication d'un volume de *Lettres sur la littérature*, in-8°, données en 1786, sous le nom de Robert Héron (par M. Pinkerton), qui s'est plu à défendre avec esprit des paradoxes insoutenables contre les auteurs classiques. On a supposé toutefois que le choix de ce pseudonyme avait été l'effet du hasard. Une seconde édition du *Voyage en Écosse* parut en 1799, Perth, 2 vol. in-8°, avec une carte et des gravures. Héron donna, en 1794 (Perth, in-8°), le premier volume d'une *Histoire générale d'Écosse depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1748, précédée d'une préface étendue, où le mérite de divers historiens anglais est bien apprécié. Le sixième et dernier volume de cette histoire parut en 1799. Les offres avantageuses d'un libraire déterminèrent Héron à se rendre à Londres en 1799. Il y fut attaché à plusieurs journaux, spécialement pour la partie politique et le rapport des débats parlementaires; genre de travail où il excellait. Il coopéra aussi à divers ouvrages périodiques, littéraires et scientifiques, et continua de donner des écrits originaux et des traductions d'ouvrages importants. La protection d'un des sous-secrétaires d'État lui procura la direction d'un journal, publié en français à Londres, avec un traitement considérable. Héron y ajouta, en 1805, la rédaction du *British Neptune;* en 1806 il abandonna ces deux journaux pour en entreprendre un nouveau, qui ne réussit point. Une *Lettre à Wilberforce*, qu'il publia en 1806, où il se montrait l'apologiste de la traite des nègres, lui attira de sévères critiques. Ces contrariétés, jointes à des embarras pécuniaires, eurent un effet funeste sur sa santé, dès longtemps minée par un travail sédentaire de douze à seize heures par jour. Mis en prison pour dettes, il y composa, par un singulier contraste, un petit ouvrage intitulé *Douceurs de la vie* (*The comforts of life*), dont la première édition fut enlevée en une semaine, et dont une deuxième n'eut guère moins de succès. Tombé dangereusement malade, il adressa de sa prison, aux directeurs du *fonds littéraire*, un exposé de sa situation, bien faite pour provoquer la pitié et l'intérêt, et que M. d'Israeli a inséré dans ses *Calamities of authors*. Cet exposé est daté du 2 février 1807. Héron mourut le 13 avril suivant, dans un hospice de fiévreux.

Nous citerons encore, parmi ses productions, deux traductions de la chimie de Fourcroy, d'après la deuxième et la troisième édition; et celle de la *Philosophie chimique*, Londres, 1800, in-8°; des traductions des *Lettres de Savary sur la Grèce;* des *Lettres de Dumouriez à Pache*, et un extrait de l'ouvrage de Zimmerman *sur la solitude*. Il a écrit en latin et en français. On lui doit aussi une édition des *Lettres de Junius*, avec des notes et des éclaircissements historiques et critiques, où il attribue ces lettres au célèbre Dunning (depuis lord Ashburton), et soutient assez bien cette opinion. L.

HÉRON (FRANÇOIS), l'un des agents les plus actifs et les plus ardents du gouvernement révolutionnaire, naquit à Versailles le 7 avril 1762, fils d'un fourrier des écuries de la Dauphine mère de Louis XVI. Il avait été lui-même l'un des fourriers des écuries du comte d'Artois, puis employé dans la marine. Révoqué de cet emploi, il accourut à Paris dans les premiers temps de la révolution, se montra fort enthousiaste des innovations politiques; et, après avoir pris part aux actions du 10 août et de septembre 1792, entra en qualité de commis dans les bureaux du comité de sûreté générale. Ce fut surtout dans le département de Seine-et-Oise que, par ses dénonciations et des arrestations nombreuses, il servit avec le plus de zèle la cause des jacobins. Dénoncé à la convention par la commune et par des autorités de Versailles, en décembre 1793, Vadier, membre et au nom de ce comité, prit sa défense en disant : « Héron est un « excellent patriote qui nous a été d'un grand se- « cours en beaucoup d'occasions; c'est lui notam- « ment qui a arrêté le banquier Vendenyver et ses « deux fils. » Dans le même mois, Héron incarcéra Lebrun-Tondu, ex-ministre des affaires étrangères. Porteur de pouvoirs, *en blanc*, du même comité, il parcourut à différentes époques les communes de ce département et jeta dans les prisons ou envoya au tribunal révolutionnaire un si grand nombre de personnes, que la terreur de son nom avait pénétré jusque dans les chaumières. Désigné souvent, même dans des pétitions de sociétés populaires, et dénoncé par Charles Delacroix et Pressavin, à la tribune, pour des violences, des abus d'autorité et pour avoir confié l'exécution des mandats du comité à des gens tarés, enfin, le 20 mars 1794, accusé par Bourdon de l'Oise d'être le directeur des incarcérations de cultivateurs et d'artisans, pères de famille, victimes de vengeances particulières, il fut décrété d'arrestation. Mais, le même jour, Couthon survint et s'écria que « la république devait à Héron « d'avoir découvert et atteint les plus grands con- « spirateurs, notamment ceux que leur fortune « rendait plus dangereux, comme banquiers et « autres. » Un membre déclara que « Héron était « au nombre des patriotes qui avaient soustrait « Marat aux assassins, et qu'il avait mené à l'écha- « faud les négociants, banquiers et autres restes « de l'ancien régime. » Moïse Bayle lut une lettre de Crassous, alors en mission dans le département de Seine-et-Oise, par laquelle ce zélé montagnard affirmait que les mesures vigoureuses de Héron lui acquéraient chaque jour de nouveaux droits à la reconnaissance publique. Il ajouta : « qu'au « 10 août, Héron, à la tête des Marseillais, avait « fait mordre la poussière à plusieurs satellites du « tyran, et avait reçu cinq blessures. » Enfin, Robespierre prit la parole : « Vous venez, dit-il, « de voir que ce qui avait été allégué contre Héron « est démenti par des témoignages et par des faits « certains. Je me contenterai d'ajouter que les « comités de salut public et de sûreté générale « s'étant informés auprès de l'accusateur public « près le tribunal révolutionnaire s'il y avait quel- « ques renseignements contre lui, ils en ont reçu « une réponse négative. Le résultat de ce que je « viens de dire me conduit à vous demander le « rapport du décret qui a été *surpris* contre Hé- « ron. » Cette apologie eut le plus grand succès, et le décret fut rapporté. Lorsque Vadier eut imaginé de signaler dom Gerle (*voy.* ce nom) et Catherine Théos, comme les chefs d'une conspiration de visionnaires et de fanatiques qu'il fallait livrer au tribunal révolutionnaire, il chargea Héron et Senar (*voy.* ce nom) de leur arrestation. Pour mieux répondre à ses vues, ces deux agents se firent admettre au nombre des affiliés, et, un jour de réunion, ils remplirent leur mission avec un éclat et des circonstances que ce dernier a racontées d'une manière emphatique dans ses *Mémoires*. On sait que Robespierre, qui était déjà en désaccord avec Vadier et le comité, sauva dom Gerle et sa prophétesse, en traitant cette conspiration de ridicule (1). Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), Bourdon de l'Oise s'élança à la tribune, et, rappelant que le jour où, indigné de la conduite de Héron, il avait obtenu de la convention un décret pour qu'il fût arrêté, Couthon et Robespierre survenus à la fin de la séance avaient fait rapporter ce décret, il en réclama un nouveau qui fut rendu et mis à exécution. Cependant il paraît que Héron ne fut pas longtemps en prison. Lors de l'insurrection du 1er prairial an 3 (20 mai 1795), il reparut, et le même Bourdon demanda « qu'enfin on en débar- « rassât le sol de la liberté. » Traduit, avec plusieurs autres, au tribunal criminel d'Eure-et-Loir, Héron refusa d'en reconnaître la compétence; et

(1) Dans une pétition justificative présentée par dom Gerle à la convention après le 9 thermidor, et insérée p. 217 du *Rapport* de Courtois *sur les papiers trouvés chez Robespierre*, ce député se plaint vivement de Senar et de Héron. On y voit que l'un des principaux griefs que Vadier lui reprochait était la motion que ce chartreux fit à l'assemblée constituante pour obtenir que la religion catholique fût déclarée religion dominante du royaume. En effet, fortement appuyée par Cazalès, de Virieu, de Bonnac, de Lameth et le côté droit, cette motion allait être adoptée si un membre n'eût fait observer que, quoiqu'elle se rattachât à l'ordre du jour, elle devait être l'objet d'une délibération spéciale. Le renvoi au lendemain fut ordonné; mais lorsque dom Gerle eut reconnu que tous les membres du côté gauche s'étaient empressés d'accourir à la séance, il préféra retirer sa motion à la voir modifier ou même échouer.

l'amnistie décrétée dans la dernière séance de la convention (26 octobre 1795) vint bientôt mettre fin à cette procédure. Peu de temps après, Héron termina son existence devenue obscure. E—K—D.

HÉRON (DON MARCEL), deuxième fils de J.-B. Héron, trésorier des guerres, d'abord à Tournai, (1678), ensuite à Bruxelles (1689), et de même famille (nous ne disons pas de même branche) que le minéralogiste baron Héron de Villefosse, dont la notice suivra, laissa de bonne heure percer les qualités d'un bouillant et intrépide militaire, et après avoir été capitaine, puis commandant des gardes wallonnes au service d'Espagne, finit par devenir lieutenant général, gouverneur de Tarragone. Il eût sans doute acquis un grand renom, si la guerre eût sévi dans les régions occidentales de l'Europe, au 18e siècle, avec la même force que sous Louis XIV. Un fait cependant, plus apte sans doute à fournir un entrefilet au rédacteur en chef d'un journal à court de copie qu'à figurer dans une grande histoire, mais qui ne manque pas d'importance, puisqu'une Majesté s'y trouve mêlée, a sauvé son nom de l'oubli. C'était pendant la guerre de la succession d'Autriche : l'ex-don Carlos, fils de Philippe V, lequel régnait alors sur Naples, par suite des arrangements de 1737, sous le nom de Charles IV, était entré en Toscane et guerroyait activement contre les tenants de Marie-Thérèse. Il se trouvait dans Velletri, rêvant conquêtes sans doute, et comme le lièvre du bon la Fontaine, s'écriant à part lui :

Je suis donc un foudre de guerre !
Comment ! des bataillons qui tremblent devant moi !

quand un gros de troupes autrichiennes s'empara de cette place par surprise, au moyen d'un incendie. Sa Majesté Napolitaine commençait à se sentir fort empêchée, n'ayant envie ni d'essayer de la civilité autrichienne sous les verrous, ou même comme prisonnière sur parole, ni d'être brûlée vive, comme dans un auto-da-fé de Tolède. Heureusement, nous dit Voltaire, le palais de l'ambassadeur de France, marquis de l'Hôpital, lui servit de refuge et le sauva. C'est exact en un sens : le marquis le sauva... médiatement, quand il fut dans son palais, quand il ne s'agit plus que de le cacher, quand on eut un peu de temps pour combiner les voies et moyens d'évasion. Mais immédiatement?, mais physiquement??, mais à la minute, ou plutôt à la seconde??? bien en prit au monarque d'avoir auprès de sa personne un auxiliaire un peu plus leste de bras, d'œil et de jambes que ledit marquis. Cet auxiliaire, ce fut don Marcel Héron. Au premier aperçu de ce qui se passe, l'alerte commandant des gardes wallonnes charge Sa Majesté sur son épaule, comme il eût chargé tout autre colis de prix, comme il eût chargé une infante, ou même, qui sait?, une reine d'Espagne, sans souci de l'étiquette et du fameux adage : « Ne touchez pas !... » il le place sur la croupe de son cheval, qu'il enfourche aussitôt, et, passant au travers des rues où crépite la flamme, il le dépose sous le toit hospitalier du plénipotentiaire. Après quoi, sans lui donner le temps même des remercîments, et n'emportant des montagnes que deux riches et splendides pistolets, dont la main royale s'était armée à l'heure du péril, mais qu'on lui remettait en lui recommandant de les garder, tandis que sans doute le diplomate minutait ses dépêches pour son gouvernement et s'arrangeait pour se donner un peu du vernis, du reflet du sauveur, il court se remettre à la tête de son escadron, fait le coup de sabre et le coup de feu, et ne cède que pied à pied terrain à la *razza tedesca*, jusqu'à ce qu'il ait sa part des balles et que l'une se loge dans sa cuisse, tandis que l'autre lui casse le bras. Il n'en mourut pas, et même il eut le bonheur d'en tirer sain son radius et son fémur sauf. Des années se passèrent : le Charles IV napolitain était monté en grade, et, laissant sa petite couronne d'Italie à Ferdinand, son second fils, il trônait en Espagne, sous le nom de Charles III; et don Marcel ne songeait que rarement à l'aventure, sauf quand il tenait les deux célèbres pistolets aux armes royales, seuls fruits pour lui de cette nuit accidentée. Il est encore des gens qui parlent de la mémoire des rois. Parfois en effet ces augustes personnages se souviennent, pas promptement pour l'ordinaire. C'est ainsi qu'un jour, Charles III s'éveilla en songeant à Velletri. Don Marcel est mandé au palais, il arrive, Charles III lui demande ses pistolets. L'officier se met, un peu péniblement peut-être, et en usant de son bras cassé, en devoir de les lui remettre. C'était grand jour de fête : les fenêtres de la royale demeure étaient ouvertes; la foule au dehors, toujours avide de voir les altesses et les grandesses, plongeait du regard dans les appartements. Au mouvement de don Marcel, son arme à la main, on s'imagine (les imaginations méridionales sont vives), qu'un assassin tente d'égorger « le meilleur des rois. » Un immense cri s'élève, moitié terreur, moitié horreur. Charles III comprend, et, pour calmer son peuple, presse dans ses bras celui qu'on prend pour un autre Damiens. Alors, hourras! vivat! Peu après, don Marcel recevait son brevet de lieutenant général. Ses pistolets sont encore à l'Escurial. VAL. P.

HÉRON DE VILLEFOSSE (ANTOINE-MARIE, baron DE), très-savant et très-expert minéralogiste de notre siècle, naquit à Paris le 21 juin 1774 d'une de ces familles de la vieille bourgeoisie parisienne, qui, sans que les d'Hozier y puissent trouver à redire, pourraient tracer un arbre généalogique embrassant de quatre à cinq siècles et s'épanouissant à l'infini en branches, rameaux et ramuscules, scions et rejetons, etc. Nous en épargnerons la nomenclature au lecteur. Mais il doit être remarqué que plusieurs de ces branches portaient des titres, et que l'on distinguait des Héron d'Argeville, des Héron de Courgy, des Héron de la Tuillerie, comme des Héron de

Villefosse, etc. Le don Marcel dont l'article précède, et que le bon peuple bruxellois commençait à soupçonner d'être un régicide « in petto », quand Charles III ou IV allait l'embrasser comme son sauveur, était le frère du premier des Héron de Villefosse, qui, riche déjà par héritage, joignait à sa belle fortune la recette générale des finances de Champagne. Antoine-Marie, dont maintenant nous allons tracer la vie, était d'une autre branche, dont les chefs, au moins depuis 1678 (époque où l'on trouve un des leurs contrôleur général de la cavalerie de France en deçà des monts), étaient nommés Héron de la Thuillerie. Mais Ant.-Louis Chaumont de la Millière, son parrain, à qui plus tard Louis XVI devait offrir en vain le contrôle général des finances à la place de Calonne, et qui des droits de sa mère, fille du receveur général de la Champagne, était seigneur de Villefosse sans en porter le titre, voulut que ce nom revécût dans son filleul : il revécut en effet, mais titre stérile et vain, la révolution ayant balayé les anciennes existences avant même qu'Antoine-Marie eût atteint sa majorité. Dix ans même avant la convocation des états généraux, c'est-à-dire lorsqu'il comptait cinq ans à peine, il avait perdu son père, receveur général des consignations au parlement de Paris (1779). Plus tard, ses oncles maternels, auxquels les biens qui devaient lui revenir avaient été substitués, et qui, sous la monarchie, avaient été contrôleurs généraux des maisons du roi et de la reine, périrent sur l'échafaud. Le principe des substitutions avait été aboli. Le naufrage fut donc complet : de la fortune considérable que promettaient des labeurs accumulés et (qu'on nous passe le terme mathématique) la convergence de tant de successions, il ne restait au jeune Héron, toute liquidation faite, que quarante-trois francs de rente. La nouvelle phase révolutionnaire avait aussi liquidé l'éducation : les colléges n'existaient plus; les écoles centrales, à plus forte raison les lycées, n'existaient pas encore. Les élèves jouissaient de vacances à perpétuité, les studieux comme les paresseux. Le jeune homme était des premiers, et il regretta, en reprenant sa liberté, le collége de Navarre, bien qu'heureux de passer quelques mois en pleine nature et près de sa tante la marquise de Malherbe, blottie alors au fond de son château de Vaux en Normandie. Quoique nécessairement le régime du jour ne pût dans tous ses détails plaire à des familles spoliées et menacées, Antoine-Marie, incapable du marasme et de la torpeur auxquels tant d'autres se laissèrent aller, prit les armes comme volontaire pour la cause de la patrie; et marchant sous les drapeaux de la république contre l'insurrection de la Vendée, il prit part, sous le général Scheffer, à l'affaire de Pontorson. Son bataillon ayant été licencié, il vint ensuite à Paris, résolu à s'y créer une existence par ses propres moyens. Mais Paris était en proie au comité de salut public et aux échafauds. Il n'était pas indispensable alors, pour être traduit devant l'expéditif tribunal aux ordres de Fouquier-Tainville, d'avoir conspiré ou même d'avoir mal pensé, mal auguré de la république; il suffisait d'être suspect ou cousin au dixième degré d'un suspect. Le jeune Héron avait beau s'être battu contre la Vendée, le Villefosse était un « ci-devant »; et certes, il eût été traité comme tel sans l'intervention énergique d'un ami de son parrain, l'ingénieur Cachen, qui courut bien quelques risques d'abord en réclamant pour l'inoffensif mineur. Les temps enfin devinrent un peu plus doux. Le jeune homme, qui n'avait pas plus les moyens que le goût de s'endormir dans les délices de Capoue, en admettant que Paris alors fût une Capoue, s'était livré de toutes ses forces à la culture des sciences; et le 2 pluviôse an 2, après avoir dûment subi les examens voulus, il fut admis élève à l'école des ponts et chaussées, d'où l'année suivante le fit passer à la future école polytechnique (création de la veille et qui portait encore le nom d'école centrale des travaux publics). Là se développa sa vocation pour l'application des notions de toute sorte à l'industrie minière; et après quatre ans de la montagne Ste-Geneviève, il alla en passer trois autres à l'école des mines. Il s'y fit remarquer de tous, maîtres et camarades, par l'ardeur de son zèle scientifique, par l'étendue des connaissances, par sa facilité de conception, enfin, ce qui vaut mieux, par la supériorité des vues, par le coup d'œil d'ensemble, par la fécondité des expédients et des ressources. Il n'en sortit le 5 nivôse an 10 que pour être envoyé comme ingénieur ordinaire des mines dans la Moselle. Bientôt deux autres départements, la Meurthe et le Rhin, accrurent à l'inspection. Survint la conquête du Hanovre : le premier consul eut soudain à cœur de faire prendre à l'exploitation des mines du Harz un essor en rapport avec les modernes progrès des sciences et d'apposer là le cachet français. Une longue liste d'ingénieurs lui fut soumise à cet effet : « Qui d'entre eux sait le mieux « l'allemand, » demanda Napoléon avec l'habituelle brusquerie. « — C'est M. Héron de Villefosse, » fut-il répondu. « — Qu'il parte donc, et vite. » Et peu de jours après, non sans avoir été reçu par le chef de l'État et avoir recueilli de sa bouche des instructions vives, nettes et lumineuses, il allait prendre possession de sa nouvelle résidence (Klausthal), comme commissaire du gouvernement : c'était en 1803. Il donna une impulsion puissante aux travaux, auxquels on pouvait reprocher quelque stagnation. Il était toujours en haleine, il ne négligeait rien pour se tenir au courant du mouvement tant théorique que pratique soit de la minéralogie, soit de la géologie. Au commencement de 1806, il voulut étudier à fond et sur place les mines et usines de la haute Saxe et de la Bohême; il fit à l'école des mines de Freiberg un séjour qui ne dura pas moins de quelques mois. Nommé ensuite ingénieur en chef pendant une courte

apparition qu'il fit à Paris (8 juin 1806), il reçut l'ordre de se rendre à Varsovie, alors grand quartier général des forces françaises pour examiner la valeur et l'état des mines des pays conquis. Les moindres comme les plus considérables furent de sa part l'objet de visites intelligentes. Partout il prit les mesures les plus aptes non-seulement à maintenir, mais encore à développer les exploitations; et ce n'est pas abonder dans l'optimisme patriotique d'assurer que l'Allemagne, si vantée à juste titre pour son habileté métallurgique, dut, somme toute, beaucoup au passage si court des Français, même pour la spécialité où elle croyait que ses enfants étaient nos maîtres. Indubitablement de Villefosse fut pour beaucoup dans ce résultat; l'empereur (ce n'est plus le premier consul que doit dire maintenant l'historien) le pressentit, et dès 1807 (20 janvier) il l'avait nommé inspecteur général des mines et usines, en lui attribuant pour circonscription tous les pays entre la Vistule et le Rhin. Bientôt suivit la création du royaume de Westphalie : en 1809, l'inspecteur général du sous-sol de Rhin-et-Vistule reçut la mission spéciale d'organiser l'administration royale des mines de tous les lambeaux de territoire dont était formée la monarchie nouvelle; et tel fut son succès dans cette œuvre ardue que le roi Jérôme, après l'avoir comblé des témoignages de son estime reconnaissante, voulut l'attacher exclusivement au service de l'État qu'il gouvernait, en le nommant directeur général des mines du royaume de Westphalie. Mais Héron de Villefosse n'était pas de ceux qui conçoivent qu'on puisse quitter le service de la France, même pour servir un ami de la France : il déclina péremptoirement l'offre du monarque et revint à Paris. Il ne tarda pas à recevoir une commission nouvelle, et toujours pour l'Allemagne. Cette fois il s'agissait d'organiser les mines du grand-duché de Berg. Un an à peu près fut absorbé par ces nouveaux travaux, auxquels d'ailleurs il commençait à mêler la rédaction en volumes aptes à devenir sous peu classiques, de matériaux que tant d'éléments de comparaison ne cessaient de lui fournir. On sait combien les heures de notre ingénieur étaient occupées; et en réalité l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus ou de cette activité que rien ne fatigue, ou de ce talent d'organisateur et d'administrateur que chaque pas rend et plus ferme et plus souple. Tels étaient ces hommes à jamais regrettables, et encore insurpassés de l'empire ! Leur maître, qui ne connaissait jamais le repos, ne le leur laissait pas non plus longtemps connaître. Héron de Villefosse reçut en 1810 le titre d'inspecteur divisionnaire de France. Mais le titre ne fut pas une sinécure. « Et il eut à inspecter des mines françaises » ? va-t-on dire, « et non plus les sempiternelles « mines allemandes » ? Oui et non : oui, puisque à cette époque la France comprenait Amsterdam et Hambourg, comme et Gênes et Florence et Turin; non, puisque sa part était toute la partie septentrionale de l'empire français. Pour varier, il alla en 1813 inspecter les mines et usines de la Carniole et de la Carinthie, françaises elles-mêmes alors, mais qui n'avaient plus un an entier à se voir sous administration française; et il en revint par Hydria, où il prolongea son séjour plusieurs mois comme amateur, et par Salzbourg. Nous le retrouvons en 1814 maître des requêtes et attaché au comité du contentieux du conseil d'État. Mais c'est peut-être en 1815 qu'il apparaît dans tout son éclat et joue un rôle qui le recommande à la reconnaissance et à l'admiration de tous. Les étrangers étaient à Paris. On sait l'acerbité de leurs demandes et de leur ton. Héron de Villefosse fut chargé de seconder le préfet de Paris dans ses relations avec les chefs étrangers. Introduit près de Wellington pour lui porter des représentations au sujet de fourrages et d'autres objets réclamés par les habits-rouges de l'autre côté de la Manche; et reçu par Sa Grâce avec toute l'aménité britannique, pour ne pas dire avec une puérile colère, et presque avec injures, il osa, tout en conservant son flegme, remontrer au vainqueur des vainqueurs qu'il n'avait pas si bien Paris en sa main que Paris, un peu foulé, ne s'avisât d'un soulèvement et que les alliés ne pussent y perdre autre chose que des fourrages. Le gentleman, dont la témérité n'avait jamais été le défaut, comprit que cette hypothèse pouvait fort bien ne pas être une plaisanterie et que des vêpres parisiennes trouveraient ses anglicans fort empêchés : il baissa l'oreille et même le ton; en un mot il rabattit pour l'instant du total de l'addition et il n'y revint plus. La plupart du temps au reste l'ex-ingénieur de Westphalie n'avait aucun besoin de recourir à ces grandes figures oratoires dans la discussion. Son administration en Allemagne n'ayant laissé que les meilleurs souvenirs, les souverains et leurs entours se plaisaient à lui témoigner leur estime particulière. Une délibération spéciale du conseil général de la Seine relate tous ces faits, ainsi que l'envoi d'une boîte d'or aux armes de la ville qui lui fut votée par l'unanimité du conseil. La restauration, on le comprend, ne pouvait être hostile à Héron de Villefosse, bien que l'ex-inspecteur de Westphalie et de Prusse ne se posât pas en dépréciateur du grand homme qu'il avait servi, et que dans le procès de La Valette, l'accusé l'eût accepté pour membre du jury. C'est même lui qui fut président du jury en cette triste circonstance. Il fit partie en mai 1816 de la commission chargée de réorganiser l'école polytechnique. Il ne tint qu'à lui, vers le même temps, d'être préfet d'Ille-et-Vilaine, le ministre même le lui proposa formellement : il refusa. En 1824 il se laissa baronnifier; et de 1820 à 1824, c'est-à-dire pendant les quatre dernières années de Louis XVIII, il remplit nominalement au moins parfois l'office de secrétaire du cabinet

officiel de la maison du roi. Nous donnerons plus bas la vraie raison de cette faveur. Charles X, en compensation de ce titre dont les fonctions cessèrent avec celui qui l'avait créé, nomma Héron de Villefosse conseiller d'État en service ordinaire. La même année il vit son nom sortir de l'urne électorale de Fourchambault (Nièvre). On ne saurait dire qu'il se fût agité pour obtenir cet honneur. Car il le déclina quoique encore dans la force de l'âge et ne pliant, malgré ses quarante mille kilomètres de voyages, sous aucune de ses occupations. Mais il se sentait peu de goût, peu de capacité, si l'on veut, pour les luttes et surtout pour les intrigues parlementaires. On ne peut que le louer d'avoir si décisivement su se circonscrire. La même sagesse présidait ainsi à tous ses actes. En 1827 encore, comme en 1806, en 1819, en 1823, il rédigeait pour la partie métallurgique le rapport du jury; mais en 1830 il quittait le conseil d'État. Il quittait le conseil d'État, mais il conservait sa position dans les mines; et en 1831 il avait l'honneur de se présenter à la tête des ingénieurs devant le roi Louis-Philippe, qui en 1832 lui conféra le double titre d'inspecteur général de première classe et de vice-président du conseil des mines de France..... [le président, c'était le ministre des travaux publics, car de quoi le ministre n'est-il pas président-né? En fait c'était Héron de Villefosse]. Malheureusement il ne put jouir que peu de temps de cette belle position, couronnement de la plus honorable carrière. Les voyages l'avaient entamé, les travaux l'usèrent, il sentit que l'instant était venu de dételer. En 1834 il donna sa démission de toutes ses places. Il survécut encore assez longtemps cependant, grâce aux soins de sa famille et à l'hygiène. Sa mort eut lieu en 1852. Nous ne nous étendrons pas sur les qualités privées de Héron de Villefosse, on les pressent par cette simple esquisse de cette vie si paisible, si active. Ajoutons cependant qu'il était d'une bienveillance parfaite et que le mettre à même de rendre service c'était l'obliger. Sa modestie aussi était extrême. En voici un exemple à joindre à ceux que déjà l'on connaît. En 1809, les mineurs du Harz, auxquels il avait fait conserver leurs priviléges, imaginèrent de frapper une médaille pour conserver la mémoire de l'événement. Jusque-là tout était bien; mais dans leur naïveté ces hommes simples et qui savaient quelle initiative leur avait value la faveur dont ils se félicitaient, entendaient que la face de la médaille représenterait l'ingénieur français; et ce n'est pas sans peine que Héron de Villefosse vint à bout de faire comprendre à ces braves gens peu hommes d'État que, Sa Majesté l'empereur étant la source de toute faveur, c'est l'effigie de l'empereur qu'ils devaient représenter sur leur médaille. Il triompha, mais jusqu'au bout il y eut des récalcitrants qui, même après que tout eut été consommé, auraient volontiers dit avec le geste de Galilée, s'ils eussent parlé toscan : *e pur è desso*. Héron de Villefosse était depuis le 10 juin 1816 membre libre de l'Académie des sciences. Il s'était vu nommer aussi chevalier de St-Michel (1821), officier de la Légion d'honneur (1823), et commandeur de l'ordre des Guelfes. Déjà l'on a pu conclure de quelques mots par nous jetés en passant que cet infatigable fonctionnaire, voué surtout à la pratique, il avait pourtant trouvé du temps pour rédiger les observations, fruits de son expérience. Voici l'indication très-sommaire de ses travaux : en tête se place son traité en trois volumes, intitulé *De la richesse minérale ou Considérations sur les mines, usines et salines des différents États, présentées comparativement 1° sous le rapport de..... 2°.....* Il est inutile, vu les explications où nous allons entrer, de copier jusqu'au bout ce long titre qui, selon la méthode allemande, donne sur la première page un résumé de la table des matières. Des trois volumes, le premier fut publié dès 1810 à Paris; les deux autres ne l'ont été qu'en 1819. Il n'est pas besoin de dire que la science des mines a fait depuis beaucoup de progrès, et que ce n'est plus à Héron de Villefosse qu'il faudrait s'adresser pour posséder la connaissance complète des faits acquis de nos jours à la science qu'il expose. Son ouvrage cependant reste un de ceux qui sont et le plus fréquemment et le plus utilement consultés. Non-seulement ils ont pour eux un haut degré de valeur historique comme constatant où les mines en étaient, soit comme science, soit comme art, à un instant de développement déjà remarquable, c'est-à-dire de 1810 à 1819, et comme servant en quelque sorte de point de départ pour des efforts ultérieurs. Mais la multiplicité comme la variété des faits, la lucidité de l'exposition, la sûreté de méthode, la plénitude de l'ensemble, la fermeté avec laquelle s'enlacent les aperçus de l'ingénieur, de l'administrateur et de l'homme d'État, en font une œuvre qui mérite place à part, lors même que tous ses résultats étant acquis à la pratique soit scientifique, soit administrative et législative, et ayant en quelque sorte passé dans les veines de tous, il deviendra sans nécessité d'y recourir. Nous touchons précisément ici à ce qui caractérise le travail de Héron de Villefosse. Les matières en sont réparties en deux grandes divisions, relatives à ce qu'il nomme, d'une part, la direction économique, de l'autre, la direction technique des sciences. Sous celle-ci se groupent toutes les recherches relatives aux faits naturels, à la reconnaissance des gîtes, à l'exécution des travaux, puits, galeries, passages, au boisage, à l'extraction et au traitement des minerais, au perfectionnement des procédés, etc. A la direction économique affère tout ce qui concerne l'administration, soit par le gouvernement, soit par les individus, tant dans l'intérêt du rendement périodique que dans celui de la conservation; ainsi, par exemple, la détermination et le maintien des droits de tous ceux qui prennent part à l'exploi-

tation, la fixation de l'échelle sur laquelle seront établis les travaux, l'approvisionnement et l'outillage sans lesquels ils ne peuvent marcher, la comptabilité, l'écoulement des produits, etc. Évidemment les deux séries de recherches se complètent, et il n'existe ni bon administrateur sans connaissance des faits techniques, ni capacité technologique de quelque hauteur sans notions administratives; mais évidemment aussi qui veut réunir ces deux ordres de connaissances doit les étudier séparément d'abord. C'est là ce qu'avait senti l'auteur de la *Richesse minérale*, et c'est l'idéal qu'on peut sans peine réaliser, son livre aidant. On pourrait prétendre même que de la deuxième division (celle qui se rapporte à sa direction économique) très-peu de parties ont vieilli. Elle se divise en quatre sections, dont deux comprennent le tableau économique et administratif au point de vue minier du royaume de Westphalie, qu'il prend comme type et terme de comparaison pour les autres régions à sous-sol digne d'exploitation, tandis que la troisième, se proposant pour objet de rendre les divers États comparables entre eux sous le rapport de la richesse minérale, présente l'esquisse d'une statistique générale des mines, usines et salines. Arrive comme corollaire définitif et irréfragable, puisqu'il calque évidemment ou les faits déjà connus, ou les rapports de faits, déjà saisis, un exposé de ce que doit être, pour remplir le mieux son but, l'administration politique des usines, exposé qui montre en même temps sous les formes diverses que présente cette administration à qui n'en apercevrait que la superficie, l'identité, la perpétuité des principes sur lesquels elle est assise : chemin faisant, même il en démontre la légitimité. Il est à noter que les idées éparses dans toute cette quatrième partie sont devenues la base du décret impérial du 21 octobre 1810, qui n'a cessé depuis ce temps d'être le principe de l'administration des mines. Le traité de la *Richesse minérale* est depuis longtemps épuisé, et c'est en vain qu'en 1831 le duc d'Orléans en demandait, lui-même au baron de Villefosse lui-même, un exemplaire. Les autres écrits scientifiques de notre ingénieur se trouvent épars dans les *Annales des mines* et dans d'autres recueils scientifiques. Nous mentionnerons les suivants : 1° *Mémoire sur l'état actuel des mines de France, considérées au commencement de l'année* 1826 (*Annales des mines*, 1826); 2° *Statistique des mines et usines du département de la Moselle* (*Journal des mines*, 1803); 3° *Extrait d'un mémoire inédit sur l'état des mines du pays de Liége et des rapports... sur les catastrophes de Beaujonc* (*J. des mines*. 31 = 1812); 4° *Traité sur la préparation des minerais de plomb, contenant les divers procédés employés au Harz pour cet objet* (*J. des mines*, 17 = 1804). Héron de Villefosse ne manquait pas d'aspirations littéraires. On se rappelle, mais c'est en vain qu'on chercherait aujourd'hui dans le commerce, son *Essai sur l'histoire de la révolution française par une collection d'auteurs latins*, Paris, an 8. Cet opuscule, caprice d'un homme d'esprit, de savoir et de goût, qui n'eût point eu horreur du baccalauréat ès lettres, quoique savant, et qui n'eût pas imaginé la bifurcation dès la quatrième, a pour épigraphe ce passage de Tacite : « *Reperies* « *qui ob similitudinem morum aliena malefacta sibi* « *objectari putent* » (*Ann.* IV, 33). Héron de Villefosse, au moyen de textes pris à Tite-Live, Salluste, Cicéron et Quintilien, ainsi qu'au peintre de Tibère et réunis (sans soudure aucune de sa façon) avec beaucoup d'habileté, en est venu à construire une histoire fidèle de la révolution de 1789. Nous croyons qu'à l'humaniste plus qu'au minéralogiste, fut donné par Louis XVIII le double titre de secrétaire du cabinet et d'officier de sa maison. Du reste, l'auteur ne se tenait pas plus claquemuré dans sa langue morte que dans sa minéralogie et ses mines. Il se traduisit lui-même, en français d'abord et en allemand ensuite. Il lui advint même un jour, mais c'est à notre connaissance la seule fois qu'on puisse ainsi le saisir en flagrant délit de sacrifier aux muses. Il était bien jeune alors, témoin le titre de sa bluette : *Chant polytechnique, chanson de table adressée, en 1798, aux élèves de l'école polytechnique, dont l'admission datait de la fondation de l'établissement*, Paris, 1821, brochure in-8°; mais le millésime de publication prouve assez qu'il contemplait encore en 1821

Avec regret la friponne de muse !...
Ces ex-péchés demeurent toujours chers.

N'oublions pas non plus qu'il fit partie de l'équipage du célèbre navire *la Bibliothèque classique latine française*, capitaine ou amiral Panckoucke, auquel il donna la traduction de deux traités de Sénèque, la *Vie heureuse* et le *Repos du sage*. VAL. P.

HÉRONIUS, poëte, géographe, ami de Sidonius Appollinaris, qui lui écrivit de Rome deux lettres, la première et la cinquième du premier livre de son recueil, et qui lui adressa, le premier jour de l'an 468, son *Panégyrique d'Anthénius*, afin qu'il le fît connaître dans les Gaules. Il est probable qu'Héronius habitait Lugdunum, et il est à regretter qu'il ne nous reste rien de ses poésies si vantées par Sidonius. Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins de Saint-Maur, t. 2, p. 437. A. P.

HÉROPHILE, célèbre médecin, et le plus grand anatomiste de l'antiquité, naquit à Chalcédoine en Bithynie, selon quelques-uns, et à Carthage d'après le témoignage de Galien, vers la cent neuvième olympiade, ou trois cent quarante-quatre ans avant Jésus-Christ. Il était de la famille des Asclépiades, et disciple de Praxagoras de Cos. Le nom d'Hérophile s'était altéré dans l'antiquité, parce que des auteurs de nations diverses, en l'écrivant selon la prononciation propre à chaque

idiome, en avaient défiguré l'orthographe. Ainsi les uns l'appelaient *Ériphile*, les autres *Hérophyle*, plusieurs *Eropule*. Les historiens et médecins de l'antiquité s'accordent pour attribuer à Hérophile la gloire d'avoir fondé la science de l'anatomie. Le premier, il bannit les spéculations de l'étude de l'organisation humaine, et la soumit à l'expérience. Tous les témoignages nous apprennent aussi qu'avant Hérophile nul n'avait disséqué des cadavres humains. Celse et Tertullien ajoutent que Ptolémée Lagus, qui lui avait permis de disséquer des morts, lui livra des criminels vivants, sur lesquels il fit diverses expériences anatomiques. Tertullien évalue à six cents le nombre des victimes sur lesquelles Hérophile eut le barbare courage de s'exercer. Aussi disait-il que cet anatomiste fameux avait haï l'homme, bien qu'il eût été avide de le connaître. Plusieurs écrivains modernes ont essayé de justifier Hérophile, ainsi que le médecin Érasistrate, qui vint après lui, de l'accusation d'avoir eu la férocité d'expérimenter sur l'homme vivant. Hérophile, ainsi qu'Érasistrate, ne sont pas les seuls auxquels l'on reproche d'avoir donné ces affreux exemples de cruauté. Mondini, le premier des modernes qui ait renouvelé l'art de disséquer des cadavres humains, et, après lui, André Vesale et d'autres anatomistes de la même époque, ont aussi été publiquement accusés, par leurs contemporains, d'avoir disséqué des criminels vivants. Quoi qu'il en soit, et quels qu'aient été les moyens employés par Hérophile, il est certain qu'il enrichit l'anatomie de nombreuses découvertes : il décrivit avec une grande exactitude les organes de l'œil ; il reconnut par la dissection la plupart des membranes de cet organe, et leur donna des noms qui sont restés : tels sont ceux de *rétine*, d'*arachnoïde*, etc. Hérophile opéra, le premier, la cataracte par l'extraction du cristallin. C'est à lui que les physiologistes durent la connaissance exacte des nerfs du cerveau. Il démontra que ces nerfs président exclusivement à ceux des mouvements de notre corps qui dépendent de notre volonté. Hérophile regardait le cerveau comme l'origine des nerfs ; ce qui prouve qu'il disséquait avec une grande habileté. Cette opinion est admise par les anatomistes modernes, qui, plus qu'Hérophile, savent que la moelle épinière donne naissance à un ordre spécial de nerfs, qui déterminent les mouvements involontaires du corps humain. Parmi les nombreuses découvertes d'Hérophile, il convient de faire mention de celle des pulsations artérielles. Ce médecin imagina, sur le pouls, une doctrine fort ingénieuse. Jusque-là, cette partie importante de la physiologie avait été inconnue. On a reproché à Hérophile d'avoir poussé les choses trop loin dans sa théorie sur le pouls, et d'en avoir rendu l'étude impossible pour quiconque n'est pas à la fois musicien et géomètre : car il distingue dans le pouls un rhythme en quelque sorte musical, soumis à des calculs au moyen desquels il serait possible de reconnaître une cadence et une mesure relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, etc., de chaque individu. Peut-être les anciens, Galien surtout, ont-ils trop légèrement réprouvé la doctrine dont il est question. De nos jours, d'habiles médecins, et particulièrement l'Espagnol Solano, et notre Bordeu, ont été plus loin qu'Hérophile, en prenant toutefois une direction plus médicale. L'expérience, pour qui sait observer, justifie leur théorie fondée sur des lois invariables. Hérophile est le premier qui ait eu l'idée d'ouvrir des cadavres afin d'étudier la nature et le siége de la maladie à laquelle ils avaient succombé : il convient donc de lui attribuer, d'après le témoignage de Pline, l'invention de l'anatomie pathologique, science longtemps négligée, et dont Morgagni est, en quelque sorte, le restaurateur. Hérophile jouissait, dans l'antiquité, d'une haute réputation : Cicéron, Pline, Plutarque, Celse, parlent de lui avec de grands éloges. Galien lui rend justice sous le rapport de ses travaux anatomiques ; mais il ne lui pardonne point d'avoir adressé quelques reproches à Hippocrate au sujet du peu d'attention que ce grand homme avait donné au pouls : aussi Galien laisse-t-il apercevoir sa prévention, par l'amertume avec laquelle il critique certaines opinions d'Hérophile. Ce médecin était de la secte des dogmatiques : le premier d'entre eux, il recommanda l'emploi des médicaments, et en fit un usage peut-être immodéré, qui l'aurait fait taxer d'empirisme, sans l'étendue de son savoir. On lui reproche d'avoir pensé que toutes les affections du corps résultent des *humeurs ;* cette opinion était celle de son maître Praxagoras. Hérophile cultiva la botanique, dont il fit d'heureuses applications à l'art de guérir. Quoiqu'il ait conservé la réputation d'excellent médecin et d'habile chirurgien, ce sont ses découvertes anatomiques, ses descriptions exactes de toutes nos parties, auxquelles il imposa des noms précis, qui l'ont immortalisé. Fallope disait encore de lui, dans le 16e siècle, que contredire Hérophile en anatomie, c'était contredire l'Évangile. Du temps d'Hérophile, Diodore de Cronos, médecin sophiste, avait mis à la mode l'usage de tout expliquer par les subtilités de la dialectique. Il prétendait qu'il n'y avait point de mouvement dans la nature. S'étant disloqué le bras, il eut recours à Hérophile, afin qu'il le lui remît ; celui-ci voulant prouver à son confrère la fausseté de son système, lui répondit en parodiant sa doctrine sophistique : « Ou l'os de votre bras « s'est remué dans le lieu où il était, ou il s'est « remué dans le lieu où il n'était pas : or, suivant « vos principes, il ne peut s'être remué dans l'un « ni dans l'autre lieu ; donc il n'est point disloqué. » Diodore confus et souffrant pria son confrère de le secourir, non d'après les règles de la logique, mais d'après celles de la médecine expérimentale ; ce qu'il fit avec succès. Hérophile avait beaucoup écrit sur l'anatomie et sur diverses par-

ties de l'art de guérir ; ses ouvrages avaient été conservés jusqu'au 2e siècle de l'ère chrétienne : depuis ils ont disparu, à l'exception de quelques fragments curieux, dont quelques-uns sont rapportés par Sextus Empiricus. St-Épiphane attribue à Hérophile un traité sur les plantes considérées comme médicament. Nous savons seulement qu'il avait composé, sur la respiration, une théorie ingénieuse, mais qui se ressentait de l'ignorance où il était de la circulation du sang. Selon lui, la respiration s'opère par quatre mouvements distincts : savoir : deux de systole, et deux de diastole. Cette théorie est exposée dans le Pseudo-Plutarque, *De physic. philos. decret.*, t. 4, c. 22. Hérophile eut un grand nombre de disciples, qui propagèrent ses doctrines et les transmirent à leurs élèves : plusieurs d'entre eux se sont rendus célèbres ; tels sont Philinus, Sérapion, Apollonius, Glaucias, Héraclite de Tarente, le dernier des *Hérophiliens* connus, et qui vivait environ un siècle avant l'ère vulgaire. Il est cependant certain que la secte hérophilienne subsistait encore du temps de Galien. F—R.

HÉROUVILLE DE CLAYE (ANTOINE DE RICOUART, comte d'), né à Paris vers 1713, suivit la carrière des armes, et fit comme officier, dans divers régiments d'infanterie, les campagnes de Flandre et d'Allemagne, sous le règne de Louis XV. Il parvint au grade de lieutenant général, et paraissait même destiné au ministère de la guerre. Un mariage inégal l'empêcha, dit-on, d'obtenir cette faveur. Il mourut en 1782. Très-versé dans l'art militaire, il consacrait ses loisirs à la culture des lettres et des sciences. On a de lui : *Traité des légions, à l'exemple des anciens Romains*, ou *Mémoires sur l'infanterie*, la Haye et Paris, 1757, in-12, 4e édition. Les trois premières, publiées sans l'aveu de l'auteur, parurent comme un ouvrage posthume du maréchal de Saxe, dans les papiers duquel on avait trouvé une copie du manuscrit communiquée par l'auteur. Le maréchal approuva ce travail, y joignit quelques remarques, et lui donna le titre de *Traité des légions*. On lit dans un opuscule de Diderot, reproduit dans la correspondance de Grimm, sur mademoiselle de la Chaux (*voy.* ce nom), que le comte d'Hérouville s'était longtemps occupé d'une *Histoire générale des guerres* dans tous les siècles et chez toutes les nations, et qu'il avait pour collaborateurs Gardeil et Montucla. On lui doit plusieurs mémoires sur le colza, sur la garance, etc., et les éditeurs de *l'Encyclopédie*, in-fol., reçurent de lui quelques bons articles de minéralogie. — HÉROUVILLE (l'abbé d'), né dans la première moitié du 18e siècle, a publié, sous le voile de l'anonyme : 1° *l'Imitation de la très-Ste-Vierge, sur le modèle de l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1768, in-24. Il y en a un grand nombre d'éditions in-12, in-18, in-32, avec figures. 2° *Neuvaine à l'honneur du sacré cœur de Jésus*, Avignon et Paris, 1770, in-24 ; 3° *l'Esprit consolateur*, Paris, 1775, in-12, souvent réimprimé ; 4° *Lectures chrétiennes*, ibid., 1779, in-12. — HÉROUVILLE (Jean d'), professeur de seconde au collége de la Marche à Paris, s'est fait connaître dans le commencement du 18e siècle par une bonne traduction, en vers latins, de l'*Horloge de table*, poëme de Gilles de Caux (*voy.* ce nom). On a encore de lui quelques autres poésies latines. P—RT.

HERPORT (ALBERT), voyageur suisse, était né à Berne. Il raconte que dans sa jeunesse, après avoir appris l'art de peindre, il voulut visiter les pays étrangers, même les plus éloignés, afin de bien observer les grands tableaux de la nature, et d'étudier les mœurs des peuples. Il se mit donc en route pour la Hollande, et là s'engagea comme soldat au service de la compagnie des Indes orientales. Le 29 mai 1659, le navire qui le portait fit voile de la rade de Vlieland à l'entrée du Zuydersée, et le 29 décembre laissa tomber l'ancre à Batavia. L'année suivante, Herport fut embarqué sur une escadre qui portait des troupes au fort de Zelandia, sur la côte de l'île Formose. En 1662 cette place, assiégée par les Chinois, capitula. Herport revint à Java, et fit la guerre dans l'intérieur de cette île. En 1663, il partit pour la côte de Malabar et eut part à diverses affaires contre les rois voisins de Cochin ; il passa ensuite à Ceylan, revint sur le continent ; enfin il revit Batavia en 1666, après avoir obtenu son congé. Il quitta cette ville le 6 octobre 1667, et le 18 mai 1668 débarqua sur l'île de Vlieland. On a de lui en allemand : *Relation succincte d'un voyage aux Indes orientales*, Berne, 1669, in-12, fig. Suivant l'usage du temps, le titre, dont nous ne citons que les premiers mots, est très-prolixe. Ce livre est dédié aux magistrats de Berne. On y trouve des particularités intéressantes sur les pays que l'auteur a parcourus, et sur les événements dont il a été témoin ; parfois on y rencontre des fables. Herport parle d'*hommes à queue* qui habitent Formose. Il ne dit cependant pas qu'il en ait vu. Il atteste dans sa préface qu'il s'est abstenu de rien emprunter d'aucun autre ouvrage. On peut l'en croire, car le sien ne contient que deux cent quarante-deux pages, et il aurait pu aisément le grossir. Il le termine par ces paroles : « Les richesses que j'ai rapportées des Indes sont, indépendamment de la satisfaction de ma curiosité, « une bonne conduite, une bonne réputation et « une bonne santé. » Les figures sont assez bien dessinées, et gravées avec netteté. Herport est qualifié, dans le titre de son livre, *Bourgeois de Berne et amateur de l'art de peinture*. E—S.

HERRADE, abbesse du monastère de Hohenbourg ou de Ste-Odile, en Alsace, au 12e siècle. A ce nom d'Herrade, si peu connu du vulgaire des lecteurs, se rattachent pourtant les origines d'une des provinces de France, des descriptions et des récits qui intéressent à la fois la religion, la géographie et l'histoire. Le voyageur qui parcourt la grande route intérieure de l'Alsace, entre

Schlestadt et Oberehnheim, s'il se dirige de l'ouest au nord de la vallée de Barr, rencontre un groupe de montagnes isolées, singulièrement sauvages et pittoresques. De vieux châteaux, des ruines d'antiques églises, des constructions modernes couronnent les hauteurs, garnissent les flancs et environnent la pente de ces montagnes. Les plateaux de leurs sommets escarpés sont entourés d'un mur antique dont les énormes pierres se confondent souvent avec les rochers sur lesquels elles sont assises. Qui a construit ces fortifications de géants? On a écrit de savantes dissertations pour répondre à cette question sans pouvoir la résoudre; leur origine se perd dans la nuit des temps. On les appelle *le mur païen*. Un de ces plateaux, plus petit que les autres, bordé par des rochers à pic, entouré d'affreux précipices, est couronné par les ruines d'une antique abbaye. Ce sont celles du monastère d'Hohenbourg, fondé au 7e siècle par Ettichon et sa fille Ste-Odile. Selon la vieille légende de cette sainte, Adalrich, Attich ou Ettichon (ce nom est reproduit dans les manuscrits avec ces variantes) (*voy.* ADALRIC), duc d'Alsace dans la dernière moitié du 7e siècle, séjournait alternativement à Bourg, près Oberehnheim, et dans sa forteresse de Hohenbourg, construite sur le plateau dont nous venons de parler. Ettichon, qui attendait la naissance d'un fils pour premier fruit de son mariage avec Bereswinde, fut tellement irrité de voir naître une fille aveugle, qu'il voulut la faire périr. Une fidèle nourrice la transporta au monastère de Baume-les-Dames, en Bourgogne. Le baptême qu'on lui administra lui fit recouvrer la vue. Par la suite Hugues son frère, enhardi par l'amitié fraternelle, osa la faire sortir de son long exil, et la ramena à Hohenbourg. Le féroce Ettichon fut si courroucé de la hardiesse de Hugues, qu'il le frappa d'un coup mortel. Cependant il en eut un violent remords, et sa fille, prodige de vertu, de grâce et de beauté, lui inspira la plus vive tendresse. Il voulut la marier; mais, comme elle avait fait vœu de se consacrer à Dieu, elle s'y refusa. Pour échapper à une seconde persécution, elle passa le Rhin, et fut poursuivie par son père, qui l'atteignit près de Fribourg; mais, quand il voulut la saisir, le rocher sur lequel elle était assise s'entr'ouvrit et la recéla. Une source, qui jaillit au moment de cet événement miraculeux et une chapelle bâtie depuis indiquent l'endroit où il eut lieu. Enfin Ettichon se rendit aux vœux de sa fille : il fonda à Hohenbourg un monastère dont elle fut l'abbesse, et qui reçut son nom. Le prince des apôtres, escorté des anges, vint lui-même le dédier. Ettichon s'y retira et y mourut. Ste-Odile apprit par une révélation divine que son père expiait dans le purgatoire le meurtre de son fils et les rigueurs dont il s'était rendu coupable envers elle. Ses pleurs et ses prières l'en tirèrent. La chapelle des larmes marque encore l'emplacement du lieu où elle se retirait pour implorer la miséricorde de Dieu. Vis-à-vis est la chapelle des anges, qui indique l'endroit où les esprits célestes allaient visiter la sainte. Là est aussi son cercueil, sur lequel on voit sa statue à genoux et dans l'attitude de la prière. Une piété mal entendue porta l'empereur Charles IV, en 1354, à violer une première fois ce cercueil; il enleva le bras droit de la sainte. Par un sentiment tout contraire, les révolutionnaires de 1793 profanèrent une seconde fois ce tombeau et enlevèrent les os de la sainte; mais ils y furent replacés en 1799 par les soins de l'abbé Rumpler et de la famille Laquilante, devenue propriétaire de ce domaine. Par suite d'un usage qui dure depuis nombre de siècles, le lendemain du dimanche de la Pentecôte, un concours immense de personnes de tous les rangs, de tous les âges, de tous les cultes, accourent de toute l'Alsace et des provinces adjacentes sur le mont Ste-Odile; les souvenirs de l'antiquité, la dévotion à la sainte, la singularité des sites amènent régulièrement tous les ans cette multitude : la cour du monastère, l'église, les chapelles en sont remplies. Les plateaux, les sentiers de la montagne sont parcourus par une foule animée de sentiments divers, mais heureuse de se trouver en ce lieu. Cependant les hommes instruits, les curieux archéologues s'arrêtent de préférence dans le corridor du cloître devant des sculptures du 12e siècle, figurant sur la même pierre d'un côté Ettichon remettant un livre à Ste-Odile, d'un autre côté St-Léger, et sur le troisième côté, au pied de la Vierge et du Christ, les abbesses Relindis et Herrade. Cette Herrade est celle que concerne cet article, et le livre qu'Ettichon remet à Ste-Odile est l'*Hortus deliciarum*, le *Jardin des délices*, ouvrage dont Herrade est l'auteur, et dont on possède encore le manuscrit autographe. Vers le milieu du 12e siècle, Relindis fut faite abbesse du monastère de Ste-Odile, y introduisit la réforme avec la règle de St-Augustin, et donna aux trente-trois vierges du Seigneur, qui l'édifièrent en l'imitant, le goût de l'étude et de la langue latine qu'elle leur enseigna. Elle composa des vers en cette langue, et le monastère de Ste-Odile s'acquit une grande illustration par la piété et l'érudition des religieuses qui s'y trouvaient. Relindis mourut le 22 août 1167, et fut remplacée par Herrade, qui, par un zèle égal au sien et des talents supérieurs, s'acquit encore une plus grande célébrité. Elle était de l'illustre maison de Landsperg (1), qui faisait sa résidence à Niederehnheim. Elle bâtit au pied du mont Ste-Odile le monastère de Truttenhausen, y fonda un hospice et y institua douze chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin (2). Herrade ne

(1) M. Moritz Engelhardt écrit *Landsperg*, M. Schweighaeuser *Landsberg*.

(2) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, t. 13, p. 588, se trompent lorsqu'ils disent que ce monastère fut fondé pour servir de supplément à celui de Ste-Odile, et parce que les religieuses y étaient devenues trop nombreuses.

négligea rien pour entretenir parmi les religieuses qui lui étaient soumises le goût des lettres et des arts que leur avait communiqué Relindis. C'est dans ce but qu'elle composa son *Hortus deliciarum*, qu'elle exécuta elle-même avec un grand soin sur parchemin. Cet ouvrage, qui se compose de six cent quarante-huit feuillets, est orné d'un grand nombre de dessins et de figures coloriées destinées à éclaircir le texte et souvent à en tenir lieu. C'est une sorte d'encyclopédie abrégée des connaissances humaines sous le point de vue religieux, écrite en latin (1). Les auteurs qu'elle cite sont en grand nombre, et, si l'on excepte la Bible, St-Augustin, Gennadius de Marseille, ils ont tous écrit entre le 9e et le 12e siècle. Aux récits historiques et aux détails technologiques elle fait succéder des explications allégoriques, des exhortations morales et des vers pleins de douceur, d'onction et de sentiments pieux qu'elle adresse à ses religieuses. Les figures principales sont dessinées et groupées avec goût, et paraissent copiées d'après des originaux byzantins, mais les costumes sont du 12e siècle et offrent un grand intérêt historique. Ce qui nous paraît très-remarquable, c'est la manière dont elle a figuré le tableau d'ensemble des connaissances humaines dont elle traite dans son livre. Au-dessus d'une tête à triple face qui est la Trinité sainte, elle a écrit *Ethica, Logica, Physica*, c'est-à-dire la morale, la logique, la physique, et ce dernier mot comprend toutes les sciences naturelles, mathématiques et physiques. Au-dessous de la Trinité est le Saint-Esprit, d'où sortent les sept sources qui donnent naissance aux sept arts libéraux, savoir : la rhétorique, la dialectique, la musique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la poésie ou la magie. Mais les diables, sous la figure d'oiseaux noirs, sont représentés soufflant à l'oreille des magiciens et des poëtes un art mensonger et impie (*isti immundis spiritibus inspirati scribunt artem magicam et poeticam, licet fabulosa commenta*). Près de la Trinité sainte, au contraire, et dans un demi-cercle qu'elle a tracé, on voit Socrate et Platon assis devant un livre ouvert. Les divisions principales et les subdivisions des connaissances humaines rappellent, par la manière dont Herrade les a disposées, l'arbre dont se servent nos encyclopédistes modernes pour montrer comment les connaissances générales inscrites sur le tronc se subdivisent ensuite en un nombre infini de branches et dérivent les unes des autres, avec cette différence cependant qu'Herrade, par son emblème, fait descendre du ciel et émaner de Dieu les notions intellectuelles de l'homme, et que nos modernes philosophes semblent par le leur les faire sortir de la terre et s'élever de bas en haut. Il y a tout un système de métaphysique religieuse dans ces deux conceptions opposées et atteignant cependant au même but. La veuve de Tancrède, roi de Sicile, vint se réfugier en 1195 dans le couvent d'Hohenbourg. Herrade la consola, lui prodigua ses soins et adoucit ses douleurs. Mais elle-même mourut le 25 juillet de la même année, on ignore à quel âge, l'époque de sa naissance n'étant point connue. M. Christian Moritz Engelhardt a publié en allemand un très-bon mémoire sur cette abbesse, intitulé *Herrad de Landsperg, abbesse de Hohenburg ou de Ste-Odile, en Alsace, dans le XIIe siècle, et son ouvrage* HORTUS DELICIARUM. — *Pour servir à l'histoire des sciences, de la littérature, des arts, des mœurs, des costumes et des armes du moyen âge*, 1818, in-8°, avec un *atlas* in-fol. de 12 planches. M. Schweighaeuser fils, dans son ouvrage sur les *Antiquités du Bas-Rhin*, 1828, in-fol., pl. 10, 11, 12 et 13, a donné des vues et des descriptions des ruines de Truttenhausen, du château de Landsperg, de la chapelle de la croix construite par Ste-Odile, de la chapelle de Ste-Odile proprement dite, ainsi que des portions de la montagne Ste-Odile où se trouvent les restes les plus remarquables du *mur païen*. Le même auteur a publié une description topographique du mont Ste-Odile, accompagné d'une carte exacte et détaillée, in-8°. Ainsi la plume, le pinceau, le compas ont heureusement concouru à illustrer les lieux où Herrade a écrit son *Hortus deliciarum*, et ont contribué à perpétuer le souvenir de cette savante et vertueuse abbesse, et des services qu'elle a rendus à la religion et aux lettres. W—R.

HERRENSCHNEIDER (JEAN-LOUIS-ALEXANDRE), professeur honoraire de la faculté des sciences de Strasbourg, professeur de philosophie au séminaire protestant, conservateur de la bibliothèque de la ville et chevalier de la Légion d'honneur, mort le 29 janvier 1843 à l'âge de 82 ans et dix mois, était né le 23 mars 1760 à Grehweiler, près de Kreutznach, où son père était alors prédicateur. Plus tard, vers 1777, celui-ci fut appelé à Strasbourg, et c'est alors que le jeune homme commença des études sérieuses à l'université de cette ville. Après avoir soutenu une thèse, il devint *maître ès arts* et docteur en philosophie en 1782, puis *licencié ès lois* en 1785. Cependant il n'avait étudié le droit que par devoir et pour complaire à sa famille. Ses goûts particuliers l'auraient porté exclusivement à l'étude des sciences exactes, auxquelles il avait pu seulement consacrer une partie de son temps ; mais un de ses oncles qui professait les mathématiques avec distinction étant mort subitement, Herrenschneider sollicita ardemment et finit par obtenir la permission de faire un cours public, pour continuer l'enseignement que la mort venait d'interrompre. Enfin, on récompensa son zèle et son savoir, désormais bien établis, en lui donnant la chaire d'astronomie. Pour se mettre au niveau de cette position nouvelle, il entreprit de suite un voyage en

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, t. 13, p. 589, en font un recueil de sentences extraites de la Bible.

France, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, visitant les principaux observatoires, et se mettant en rapport avec les grands astronomes de l'époque, Lalande, Cassini, Bailly, Herschell, etc. Mais la révolution vint bientôt interrompre ses fonctions et briser momentanément la carrière qu'il venait de conquérir. La suppression de l'université de Strasbourg lui laissa le temps de réfléchir à la transformation sociale qui allait se produire et de s'en applaudir peut-être un peu trop vivement d'abord. Il vit en effet, avec beaucoup de chagrin, de quoi était capable le peuple abandonné à lui-même ou mal dirigé, lorsque celui de Strasbourg s'avisa de vouloir *imiter* la prise de la Bastille, en pillant l'hôtel de ville le 21 juillet 1789. La place était déjà prise d'assaut et l'on jetait par les fenêtres des liasses de papier appartenant aux archives. Herrenschneider comprenant le danger qui menaçait la *chambre des contrats*, où se trouvaient les documents les plus précieux, appela à son aide quelques officiers de la garnison ; d'autres citoyens, courageux et dévoués comme lui, vinrent le joindre ; se postant résolûment devant le bâtiment menacé, ils parvinrent à préserver ce dépôt important d'une déplorable dévastation. Son courage et sa droiture ne se démentant jamais, il mérita d'être enfermé avec son père pendant le règne de la terreur et ne recouvra la liberté qu'à la suite du 9 thermidor. C'est alors qu'il rentra dans la carrière scientifique par sa nomination de membre du jury d'organisation de l'école centrale, de membre de la commission des poids et mesures du Bas-Rhin, et, bientôt après, par l'honorable charge d'examinateur des aspirants à l'école polytechnique qu'on venait de fonder. Le séminaire protestant, organisé par un décret du 20 mai 1803, lui confia les cours de mathématiques et de philosophie ; en même temps il professait la physique et la chimie à l'école centrale, et il était nommé conservateur de la bibliothèque de la ville. Lorsque, plus tard, on créa l'Académie de Strasbourg, il eut en partage la chaire de physique à la faculté des sciences, et il conserva sa position au séminaire et à la bibliothèque jusqu'à la fin de ses jours : il avait demandé et obtenu sa retraite, à la faculté, en 1829. C'est au commencement de ce siècle que Herrenschneider eut l'idée d'entreprendre la belle suite d'observations météorologiques qu'il a continuées et publiées sans interruption pendant près de quarante années : elles forment son véritable titre à la reconnaissance du monde savant. La pression de l'air, son état hygrométrique, sa température, étaient observés quatre fois par jour. Toutes les corrections qu'exige l'emploi des instruments météorologiques étaient faites avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse bonne foi. L'aiguille aimantée, la direction des vents, la quantité de pluie, le nombre et l'intensité des orages, la température à quelques mètres de profondeur, étaient également observés. Tous ces résultats se trouvaient comparés chaque année avec les résultats analogues obtenus à Paris, dans une brochure de quinze à vingt pages, terminée par un tableau qui en présentait le résumé. Ce laborieux et très-savant professeur était d'ailleurs membre zélé et *productif* de toutes les sociétés de bienfaisance de Strasbourg. Une de celles qu'il affectionnait le plus avait été fondée sous sa direction en 1823, pour le *patronage des jeunes libérés*, et il lui a laissé en mourant un don de mille francs. Sa diction était sans éclat, et pourtant il sut appeler et retenir à ses cours de la faculté des sciences un nombreux auditoire d'étudiants et d'amateurs de tous les rangs. Son élément de succès était sa science profonde, et avec elle un infatigable amour de ses devoirs de professeur. Il achetait de son argent, il empruntait à ses amis, les machines les plus importantes qui manquaient encore à cette époque à nos facultés de province. Croirait-on, par exemple, que son collègue et doyen, l'abbé Branthome, professeur de chimie, manquant de fonds pour compléter le mobilier de son laboratoire, était réduit à fabriquer lui-même des fourneaux avec des pots à fleurs? Très-économe pour sa personne, de ses divers traitements et de sa modique fortune, Herrenschneider en usait largement pour faire le bien et pour se tenir au courant des sciences qu'il cultivait avec prédilection : la philosophie, les mathématiques, la physique et la chimie. Aussi a-t-il laissé une bibliothèque à peu près complète pour les dernières parties, et comprenant plus de dix mille volumes avec un assez grand nombre de beaux instruments de physique et de mathématiques. Ce précieux héritage a été partagé entre le gymnase et le séminaire protestant, en totalité, par son gendre, M. l'avocat Frantz. Un de ses collègues au séminaire, le savant Wilm, a publié sur Herrenschneider une intéressante notice biographique, imprimée à Strasbourg en 1843, suivie des discours prononcés sur sa tombe par le doyen de la faculté, M. Sarrus, et par le successeur d'Herrenschneider à la faculté des sciences, auteur de ces quelques lignes : elles sont offertes de bon cœur à la mémoire du savant, du professeur et du citoyen qu'il avait connu et vénéré pendant seize ans. A. F.

HERRENSCHWAND (Jean-Frédéric), médecin qui eut de la célébrité par ses succès, naquit à Morat, et mourut à Berne en 1796. Il fit ses études à Strasbourg, à Iéna, à Halle et à Leyde, où il fut reçu docteur en 1737; il exerça son art à Londres, à Paris et en Allemagne. Le duc de Saxe-Gotha, Frédéric III, le nomma son médecin, et en 1764 il devint médecin ordinaire du roi de Pologne, Stanislas-Auguste, qui lui conféra des lettres de noblesse. Depuis 1779, il vécut à Berne : sa *Médecine domestique*, Berne, 1788, 1 vol. in-4°, est le seul ouvrage qu'il ait publié. Le spécifique contre le *tænia* (ver solitaire), qu'il reçut d'abord

d'un empirique en Suisse, et qu'il modifia lui-même, contribua longtemps à sa réputation. Les principaux ingrédients de ce remède sont la gomme-gutte et la racine de fougère. U—I.

HERRENSCHWAND, économiste suisse, frère cadet du précédent, et sur lequel on ne trouve aucune espèce de renseignements dans les biographies françaises, anglaises ou allemandes, quoiqu'il soit loin de mériter cet oubli, naquit à Morat au commencement du 18e siècle (1). Après avoir fait d'assez bonnes études dans son pays, Herrenschwand se rendit à Londres, où il fit paraître le premier ouvrage que nous connaissions de lui, écrit en langue française comme tous ceux qu'il a publiés, sous ce titre : *De l'économie politique moderne, discours fondamental sur la population*, dédié à Louis XVI, Londres, 1786, réimprimé à Paris en l'an 3 (1795). Dans cet ouvrage, postérieur de dix ans au célèbre traité d'Adam Smith *sur la nature et les causes de la richesse des nations*, et publié douze années avant l'*Essai sur le principe de la population* de Malthus, Herrenschwand établit d'abord en principe que l'homme a des besoins naturels qui sont limités, et des besoins artificiels qui n'ont point de bornes. Sa nourriture est naturelle, lorsque tout ce qui sert à soutenir son existence, végétaux et animaux, est l'ouvrage de la nature; artificielle, lorsque tout est l'ouvrage de l'homme; ou enfin mixte, quand l'homme laisse à la nature le soin des végétaux, et se charge de celui des animaux. Les besoins de l'homme peuvent donc être distingués de même en besoins naturels, artificiels ou mixtes, suivant qu'il les satisfait avec l'une ou l'autre de ces espèces de nourriture. La nourriture de l'homme peut encore être divisée en nourriture actuelle, celle qu'il se trouve avoir actuellement en sa possession dans un moment quelconque, et en nourriture possible, celle qu'il peut se procurer au delà de sa nourriture naturelle. Deux conditions sont essentiellement nécessaires pour la multiplication de l'espèce humaine, la procréation et la nourriture : la procréation donne l'existence; la nourriture la maintient, et l'espèce humaine ne peut se multiplier que dans la proportion de sa nourriture, quelque productive que puisse être sa procréation. Cette dernière paraît être sans bornes, tandis que la nourriture au contraire a des limites. L'espèce humaine est susceptible de multiplication tant que la procréation n'a pas atteint les limites de la nourriture; elle est stationnaire lorsqu'elle est arrivée à ces limites, et décroissante si la nourriture est insuffisante. Elle se compose de trois classes : les peuples chasseurs, qui vivent des productions spontanées de la terre et principalement de la chair des animaux sauvages, qui occupent de grands espaces et paraissent incapables de sortir de la barbarie et d'atteindre une grande population; les peuples pasteurs, dont les besoins sont en partie naturels et en partie artificiels, qui n'ont pas assez de nourriture pour suffire à l'excédant de leur population, dont ils se débarrassent en envoyant ordinairement des colonies au dehors, et peuvent devenir plus tard des nations civilisées. Les peuples cultivateurs forment la troisième classe; ils vivent des végétaux qu'ils ont eux-mêmes cultivés, du laitage et de la chair des animaux qu'ils ont élevés. Cette dernière classe est la seule qui soit susceptible de produire assez de nourriture pour satisfaire à l'augmentation de sa population. Elle a eu trois systèmes d'agriculture : le premier, que Herrenschwand appelle *système d'agriculture absolu*, d'après lequel les terres d'une nation se trouvent partagées entre toutes les familles, dont chacune cultive pour sa propre subsistance la portion qui lui appartient : c'était celui de l'ancienne Rome; le second, auquel il donne le nom de *système d'agriculture relative fondé sur un système d'esclavage*, où les terres d'une nation ne se trouvent appropriées qu'à une partie de ses familles, tandis que le reste de la nation, réduit en esclavage, est forcé de les cultiver pour sa propre subsistance et pour celle de ses maîtres, comme à Lacédémone; et enfin le *système d'agriculture relative fondé sur un système de manufacture*, celui des nations modernes de l'Europe, de la plupart du moins. Nous ne nous arrêterons pas avec l'auteur aux deux premiers systèmes d'agriculture, dans lesquels les nations ont dû être forcées, tant qu'elles les ont suivis, de vivre dans un état d'extrême simplicité, pour nous occuper du troisième, que l'auteur appelle le *plus téméraire que l'espèce humaine ait pu imaginer*, parce que la moitié d'une nation est laissée dans une situation entièrement précaire pour son existence, sans subsistance appropriée, sans certitude de se la procurer par son travail, nourrie un jour et périssant de misère le lendemain, à moins qu'elle ne soit dirigée par un homme d'État de la plus haute habileté. C'est cependant sous ce système hérissé de difficultés que l'Europe vit depuis beaucoup de siècles. Dans les principes de l'économie politique moderne, une nation doit être envisagée comme composée seulement de trois classes d'hommes, de cultivateurs, de manufacturiers et de consommateurs, car les commerçants ne peuvent former une classe distincte, puisqu'ils ne font que représenter tour à tour chacune des autres en leur servant d'intermédiaires. Sous le système d'agriculture relative, fondé sur un système de manufactures, le chef d'une nation doit s'attacher à assurer le bien-être de la classe des manufacturiers. Mais il faut pour cela encourager les agriculteurs, les laisser libres de combiner

(1) M. Quérard a confondu, dans la *France littéraire*, Jean-Frédéric Herrenschwand avec le sujet de cet article, et, par suite de cette erreur, il a attribué au premier tous les ouvrages de son frère. C'est donc à tort qu'il critique l'article fort exact de J.-F. Herrenschwand dans cette *Biographie*. L'erreur commise par M. Quérard se trouve au surplus dans la *Biographie médicale*, dans la *France littéraire* d'Ersch et dans d'autres bibliographies.

leurs opérations dans leurs propres principes, ne point mettre d'entraves à l'exportation de leurs produits, et ne pas imiter Colbert qui, dans le but mal conçu de favoriser les manufactures, ferma non-seulement les portes du royaume, mais celles même des provinces, à la vente du superflu de l'agriculture. Si les manufacturiers souffrent ou périssent de misère, il faut le reconnaître hautement, le seul coupable est l'homme d'État qui dirige une nation. Si les rapports entre les manufacturiers et les agriculteurs sont assez simples, ceux qui existent entre les manufacturiers et les consommateurs, que Herrenschwand distingue en consommateurs nationaux et en consommateurs étrangers, sont on ne peut plus complexes. Ces derniers, avec lesquels se fait tout le commerce extérieur, qu'on doit considérer comme toujours incertain, sont des consommateurs précaires que plusieurs causes attirent ou repoussent, qu'aucun traité de commerce, quelque bien cimenté qu'il soit, ne peut conserver, et dont l'abandon et même la diminution, arrivés malgré tout le talent des hommes d'État, compromettent la situation d'un peuple et produisent en dernier résultat le paupérisme. Tout en rendant hommage au mérite d'Adam Smith et en reconnaissant l'utilité qu'il a retirée de la lecture de ses ouvrages, Herrenschwand trouve dangereux le principe adopté par cet économiste, d'une liberté indéfinie dans toutes les branches de l'industrie et du commerce. La fausse idée qu'on s'est formée que l'industrie d'une nation ne peut s'accroître qu'en proportion des *pièces de métal* qui circulent chez elle a entraîné les hommes d'État à tenter de les multiplier au moyen du commerce extérieur, qui s'est présenté comme la ressource la plus naturelle et la plus certaine. Dès lors toute leur attention s'est dirigée vers ce commerce, et des balances favorables sont devenues la grande et presque l'unique fin de leurs mesures. Herrenschwand pense que le chef d'une nation doit surveiller attentivement le commerce extérieur des manufactures des peuples qu'il gouverne, être continuellement instruit des circonstances de chaque branche de ce commerce et toujours prêt à pourvoir au remplacement des consommateurs étrangers, qui auraient abandonné les manufacturiers nationaux. Une grande branche du commerce extérieur des manufactures lui paraît l'avant-coureur certain d'une calamité, soit pour la génération même qui l'entreprend, soit pour celles qui lui succéderont; et il s'élève contre la double maxime consacrée en dogme dans l'économie politique moderne : *liberté et protection*, qu'il voudrait voir remplacer par celle-ci : *proportion et protection*, la première n'étant parfaitement applicable qu'à l'économie politique d'une nation qui n'a, comme la Chine, par exemple, pour ainsi dire point de commerce extérieur. L'un des plus grands dangers dont les manufactures d'un pays puissent être menacées provient d'un faux système de taxation soit directe, soit indirecte, lequel, en augmentant les prix, excite à la fraude, et expose une nation à voir diminuer à la fois la consommation nationale et étrangère, et à perdre même la totalité de ses consommateurs étrangers. Le commerce extérieur, dont nous avons vu que Herrenschwand est l'adversaire, contrarie en temps de paix, suivant lui, les progrès de la prospérité des nations, et son interruption en temps de guerre la détruit. Il ne s'élève pas moins contre l'établissement prématuré des ports francs, qu'il appelle des réceptacles de fraude. Ils nuisent et opposent des obstacles réels aux progrès de l'industrie nationale : loin d'être utiles à une nation, ils intervertissent l'ordre naturel du commerce d'après lequel le commerce intérieur doit être placé en première ligne, ensuite le commerce extérieur de consommation direct, puis le commerce extérieur de consommation circuiteux, tandis que le commerce extérieur de transport ne doit être permis qu'après que les autres ont été suffisamment pourvus de capitaux. Le commerce intérieur doit être le grand, le premier objet de l'attention d'un homme d'État; et la prospérité d'une nation est fondée sur la modicité des profits des entrepreneurs et sur l'élévation du salaire des ouvriers. L'intérêt de l'argent fixe ensuite l'attention de l'auteur : il se propose la question de savoir si cet intérêt agit sur la prospérité des nations comme cause, ou s'il est déterminé par cette prospérité comme effet. Il la discute, émet l'opinion que l'intérêt de l'argent aurait toujours été l'effet nécessaire et par conséquent la mesure exacte des degrés de prospérité des nations, s'il n'avait jamais été troublé dans son cours naturel, et conclut en prouvant par des exemples que cet intérêt est plus haut chez les nations à prospérité rétrograde que chez les nations à prospérité arrêtée, et plus haut chez ces dernières que chez les nations à prospérité progressive. On ne doit pas avancer que la population d'un pays manufacturier a diminué parce que ses campagnes se sont dépeuplées, ainsi que le prétend le docteur Price, qui n'est pas, d'après Herrenschwand, le premier, comme on l'a dit souvent et comme il s'en est vanté, qui ait trouvé le moyen d'éteindre une dette perpétuelle par l'application d'une somme annuelle continuellement grossie de l'accumulation de l'intérêt composé, puisque sir Nathaniel Gould, directeur de la banque d'Angleterre, avait proposé ce moyen dès 1726. La diminution de la population des campagnes peut provenir de l'adoption de meilleurs procédés qui exigent graduellement moins de bras pour opérer les mêmes produits, tandis que la population manufacturière a augmenté dans une plus forte proportion; ce qui est arrivé au surplus en Angleterre. La population peut être comparée à une machine dont les consommateurs seraient le principe actif, les manufacturiers et les agriculteurs les

rouages. Ce principe actif, le seul dans lequel on doive chercher la dernière cause qui arrête ou contrarie le mouvement de la machine, peut être affecté soit directement, lorsque la classe des consommateurs d'une nation est portée à thésauriser au lieu de dépenser, ou qu'elle dépense son argent de préférence dans les manufactures étrangères; soit indirectement, lorsque les manufactures ne sont pas encouragées, qu'elles sont soumises à trop de gêne ou de restrictions, ou chargées de taxes *injudicieusement* choisies ou assises sans proportion. A cette occasion, Herrenschwand blâme les mesures adoptées par W. Pitt, qu'il traite avec un ton de supériorité trop hautain, et par Necker, à cette époque contrôleur général. Ce dernier est à ses yeux un charlatan qui, pour se procurer huit à dix misérables millions, a fondé, ou du moins laissé subsister, la loterie royale de France, abominable établissement, exécrable jeu (1), et qui n'a employé dans son administration que des moyens vulgaires dont il faisait un étalage pompeux. La seule méthode de rétablir l'ordre dans les finances d'un État et d'élever le revenu au-dessus des dépenses qui ne soit pas d'un homme ordinaire, et purement mécanique, mais dénote un homme éclairé : c'est l'augmentation absolue du revenu public; ce que Necker n'a pas compris, parce qu'elle puise cette augmentation dans l'accroissement du revenu des particuliers, et exige par conséquent tout à la fois une connaissance profonde des vrais principes de l'économie politique, et le talent d'appliquer ces principes, ce qui n'exclut pas la suppression des abus dans les dépenses. Le grand malheur, c'est que les hommes d'État s'occupent peu du bonheur des générations à venir, et qu'ils sacrifient ordinairement la vie future d'une nation au court espace de temps où elle leur est confiée. Ils donnent à tort des encouragements extraordinaires aux mariages, qui n'ont pas besoin d'être encouragés si la nation est dans un état de prospérité progressive, et qui sont funestes si elle est dans un état de prospérité arrêtée ou rétrograde. Considérant l'effet de l'introduction des machines dans les travaux de l'homme et sur leur prospérité, Herrenschwand veut qu'on les favorise seulement chez les nations à prospérité progressive : c'est à leur excès qu'il attribue principalement le nombre énorme de pauvres et de vagabonds en Angleterre. La division du travail, autre moyen de multiplier la richesse réelle, semblable dans ses effets aux machines, n'a pas les mêmes inconvénients. Elle n'est proprement praticable que dans les manufactures, ainsi qu'Adam Smith l'avait déjà fait observer, car dans l'agriculture les opérations simples qui composent l'opération complexe de la culture sont naturellement si bien détachées les unes des autres, qu'on ne peut espérer qu'une plus grande division pût servir à l'augmentation des pouvoirs productifs. Les maux auxquels une nation est exposée ne doivent pas être tous attribués aux erreurs des hommes d'État qui les dirigent : il en est qui proviennent d'événements que dans bien des cas il n'est pas en leur pouvoir de prévenir, et que dans d'autres il ne leur est même pas possible de prévoir, ceux, par exemple, qui enlèvent des bras, ou qui dépeuplent, tels que les famines, les pestes, etc., et ceux qui enlèvent des capitaux ou qui appauvrissent, tels que les inondations, les grands incendies, les tremblements de terre, etc. Herrenschwand examine les effets de ces événements suivant la situation dans laquelle se trouve la nation, et termine son ouvrage par des observations générales sur la population de l'espèce humaine. Postérieurement il publia en Angleterre plusieurs autres écrits sur le crédit public, sur la division des terres, sur le commerce extérieur, sur l'économie politique et morale de l'espèce humaine, et sur le vrai principe actif de l'économie politique ou le vrai crédit public. Tous ces ouvrages sont inscrits sur les catalogues de la bibliothèque de Paris, mais nous n'avons pu nous les procurer; nous serons donc forcé de nous borner à les mentionner à la fin de cet article. Le dernier que nous connaissions de lui est un *Traité sur le vrai gouvernement de l'espèce humaine*, que l'auteur a fait paraître en 1803 à Paris, où il s'était rendu pour en surveiller l'impression, et qu'il annonce dans sa préface comme une seconde édition plus développée et sous un autre titre d'un ouvrage publié déjà par lui en Angleterre. Herrenschwand parle d'abord dans ce traité du dessein général du Créateur sur la terre sortie informe et brute de ses mains, et dont il a voulu que l'homme fût l'être principal par excellence, pour lui faire produire toute la substance possible et façonner les matières brutes à tous les usages possibles. Le Créateur, dans sa haute sagesse, a pris la double précaution de faire nécessairement émaner les besoins artificiels de l'homme de sa réunion en société avec ses semblables, et son intelligence de ses besoins artificiels. Comme dans son premier ouvrage, l'auteur a classé les sociétés humaines en trois grandes divisions : sociétés de chasseurs, de pasteurs et de cultivateurs; les dernières sont les seules capables de se donner toute la subsistance, toute la population et tous les besoins artificiels possibles. Mais pour suivre sa vraie destination et se maintenir régulièrement en état de société, tout peuple a dû se choisir un gouvernement; et, pour être bien organisé, embrasser dans sa population trois classes distinctes, des agriculteurs, des manufacturiers et des consommateurs indépendants. Ses échanges ont dû s'effectuer par l'intervention de *métaux précieux en monnaies*. La science de l'homme d'État, celle sur laquelle repose tout l'édifice de l'économie

(1) La loterie royale de France fut établie pendant le très-court ministère du contrôleur général Clugny (*voy.* ce nom). En 1832 la chambre des députés décréta en principe son abolition ; mais elle ne cessa complétement d'exister qu'au 1er janvier 1836.

politique, consiste à développer indéfiniment le bien-être physique du peuple, à assurer aux consommateurs indépendants la multiplication de leurs métaux précieux en monnaies dans une progression continuellement et régulièrement croissante, et à les amener à augmenter continuellement et régulièrement leur consommation. La vraie prospérité des peuples consiste dans une harmonie continuelle entre la demande des consommateurs indépendants et l'offre des agriculteurs et des manufacturiers. Cette harmonie est troublée quand les gouvernements mettent des taxes exagérées sur les nécessités, les commodités et les agréments de la vie. Mais comme les métaux précieux en monnaies ne peuvent augmenter dans les mains des consommateurs indépendants que lorsque la consommation générale augmente, il en résulte que cette consommation générale ne peut augmenter par leurs seuls moyens; de là une quatrième classe d'hommes que Herrenschwand appelle *consommateurs indépendants par excellence*, de la consommation desquels dépend le sort entier des peuples. Placer les consommateurs indépendants par excellence d'une nation hors de son sein, ou en d'autres termes faire consister sa prospérité dans son commerce extérieur, est une erreur grave. Ce commerce, comme on l'a déjà dit, est extrêmement précaire; l'histoire montre différents peuples qui. après s'être attiré, en s'y livrant, une multitude de *consommateurs par excellence étrangers*, s'en sont trouvés totalement abandonnés avec le temps les uns après les autres, et sont tombés dans la misère. Il ne s'ensuit pas cependant pour cela que les peuples doivent s'abstenir du commerce extérieur; mais, si leurs chefs sont prudents, ils veilleront à ce que dans ce commerce le peuple qu'ils gouvernent reçoive des autres peuples en produit de leur travail précisément la même valeur qu'il leur fournit en produits du sien, et par conséquent sans balances quelconques, ni favorables, ni défavorables. Les peuples ne pouvant opérer tous leurs échanges avec l'intervention des métaux précieux en monnaies, il a fallu chercher un signe représentatif de ces monnaies, lequel représentât sous un très-petit volume et un très-léger poids les plus grandes sommes de métaux précieux en monnaies. De là deux sortes de circulations : l'une qu'on peut appeler effective ou naturelle, l'autre représentative ou artificielle. Cette dernière, ou le papier, a reçu le nom de *crédit*, qui ne peut justifier son nom, c'est-à-dire mériter une pleine confiance, et être vrai par conséquent, que quand il peut être réalisé en la même quantité de métaux précieux qu'il représente. Ce n'est point dans le pouvoir de forcer des emprunts, et des dettes par des taxes, que consiste le *crédit vrai* d'un peuple, comme l'ont supposé des hommes d'État qui ont osé se croire habiles dans l'art de gouverner, et qui ont imaginé les *banques publiques de circulation* pour réaliser avec plus de facilité les opérations destructives du crédit public. C'est par la plus coupable et la plus profonde ignorance qu'ils ont confié à ces machines, aussi variables que dangereuses, le plus important intérêt des peuples, leur circulation générale. Les associations d'individus qui fondent ces établissements, dans le dessein apparent de favoriser cette circulation en l'entreprenant avec leur crédit, n'ont réellement et uniquement en vue que de se ménager une riche source de profits. Elles s'engagent à réaliser à volonté tout le papier-crédit qu'elles émettent, mais il est constant que leur promesse est illusoire et fausse; car, en cas de circonstances accidentelles, et précisément lorsque le bien des peuples l'exigerait, elles sont incapables de réaliser dans de trop grandes proportions, et laissent ainsi leurs créanciers exposés aux plus grands désordres dans les moments critiques. Un des grands vices de ces banques est de donner aux gouvernements la dangereuse facilité de réaliser des emprunts ruineux et de faire avec leur secours des entreprises destructives de toute prospérité. Sans sa banque publique de circulation, par exemple, l'Angleterre ne serait pas accablée sous une dette immense et sous le paupérisme. Suivant Herrenschwand, les gouvernements de la terre ont été dans tous les temps et universellement des gouvernements *faux*, et aucun législateur n'a eu jusqu'à ce moment l'idée d'un gouvernement *vrai*. Il affirme avec une naïve assurance que tout le monde ne partagera pas, qu'après la lecture de son livre, les chefs ou *gouverneurs* sauront faire la distinction, et assurer la vraie prospérité des peuples. Cette prospérité, il la voit dans la multiplication continuelle et régulière de la consommation des gouvernements ou du gouvernement des peuples qu'il appelle les *consommateurs indépendants par excellence*. Comme c'est à eux qu'il appartient de fonder tous les établissements soit de nécessité, soit de commodité, soit de pure magnificence que la tranquillité, la sécurité et la prospérité des peuples exigent, leur consommation doit être sans bornes. Pour effectuer cette immense consommation, l'intervention des métaux précieux en monnaies ne suffisant pas, ils doivent recourir au crédit public, mais à un crédit public autre que celui des banques de circulation, qui ne doit pas être réalisable à volonté, tout au plus à des intervalles successivement déterminés, pour ne pas exiger en dépôt autant de métaux précieux en monnaies qu'il en représente. Afin de se procurer le revenu public nécessaire pour répondre continuellement aux dépôts annuels qu'exigeraient graduellement les réalisations, les gouvernements des peuples assigneront à chaque individu sa contribution au revenu public sur son revenu annuel, et ils proscriront les taxes indirectes comme des taxes inégales et par conséquent oppressives. Herrenschwand pense, avec une singulière bonhomie, que les individus déclareront de bonne foi leur re-

venu annuel, parce que les contributions publiques seront d'une extrême modicité, comparées à celles qu'on a dans tous les temps si arbitrairement arrachées aux peuples, et parce qu'ils auront la certitude qu'elles ne seront employées que pour leur bonheur. Il est aussi opposé aux gouvernements mixtes qu'au commerce extérieur. Si l'Angleterre a tant de terrains incultes, un nombre si prodigieux de pauvres, si peu de monuments publics, et si l'immoralité et la corruption font chaque jour chez elle tant de progrès, il faut l'attribuer à son commerce extérieur trop développé, et à son genre de gouvernement. Mais puisque toutes les nations sans exception ont été jusqu'à notre auteur si mal gouvernées; puisque la liberté politique des peuples n'a besoin d'être ménagée ni par des divisions et des limitations du pouvoir suprême, ni par des lois fondamentales, quelle est donc la forme de gouvernement qu'il convient d'adopter? Herrenschwand voit souvent les défauts, mais il est moins habile à indiquer les remèdes, et ceux qu'il propose sont quelquefois bizarres. Il est douteux que le gouvernement assez compliqué dont il présente le modèle, qui est une espèce de gouvernement mixte, quoiqu'il les ait proscrits, et dans lequel il voudrait que le chef, ou gouverneur, eût de droit, et sans élection quelconque, pour successeur, le ministre le plus ancien dans le ministère, soit jamais adopté par aucun peuple, malgré la confiance de l'auteur et la haute idée qu'il a du plan qu'il développe. Quelle que soit la présomption qu'on remarque dans les ouvrages de Herrenschwand dont nous venons de donner une analyse si étendue, et quoique les opinions qu'il émet soient souvent inapplicables, parce qu'il n'avait étudié les hommes et les choses que dans son cabinet, on doit reconnaître qu'il apprécie en général à leur juste valeur les économistes qui l'ont précédé. On rencontre dans ses écrits des vues ingénieuses et des données curieuses; mais si quelques-uns de ses compatriotes le comparent, comme on le dit, à Adam Smith, il faut avouer qu'ils s'exagèrent beaucoup son mérite. Herrenschwand est tranchant et paradoxal; sa marche est en tout l'opposé de celle du créateur de l'économie politique; il est dogmatique et procède synthétiquement; rien enfin dans ses recherches ne rappelle la fine et pénétrante analyse de Smith. C'était au surplus un *dilettante* plutôt qu'un homme solidement instruit. Il avait rempli les fonctions de juge supérieur dans les régiments suisses capitulés au service de France. Nous avons peu de détails sur sa vie, et nous ignorons l'époque précise de sa mort; nous savons seulement qu'en 1803 il vivait à Paris très-retiré et presque isolé. Bon, simple, mais original, malgré son grand âge et son peu de fortune, il était heureux, parce qu'il avait toujours voulu le bien, et parce qu'il était très-convaincu que la solution des problèmes les plus utiles à l'humanité se trouvait dans ses écrits. Il paraîtrait que c'est à Paris qu'il a terminé sa carrière, avec cette douce illusion et sans avoir jamais été marié. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *De l'économie politique moderne, discours fondamental sur la population*, dont nous avons déjà parlé, dédié à Louis XVI, Londres, 1786, in-8°. Le même imprimé à Paris, an 3 (1795), 1 vol. in-8°. 2° *Discours sur le crédit public des nations européennes*, Londres, 1787, in-8°; 3° *Discours sur la division des terres dans l'agriculture*, Londres, 1790, in-8°. Il s'y prononce pour le système d'Arthur Young, et préfère comme lui les grandes et les moyennes fermes aux divisions des terres en petites parcelles. 4° *Discours sur le commerce extérieur des nations européennes*, Londres, 1790, 1 vol. in-8°; 5° *De l'économie politique et morale de l'espèce humaine*, ibid., 1796, 2 vol. in-8°; 6° *Du vrai principe actif de l'économie politique, ou du vrai crédit public*, ibid., 1797, 1 vol. in 8°; 7° *Du vrai gouvernement de l'espèce humaine*, Paris, 1803, 1 vol. in-8°. Les numéros 5 et 6 ont été réimprimés à Londres en 3 volumes in-4°, 1796-1797. — HERRENSCHWAND, neveu du précédent et fils cadet du médecin, mort à Berne en 1838 avec le titre de conseiller d'État, est auteur d'un écrit sur l'invasion de la Suisse par les armées coalisées, à la fin de 1813; événements dont il avait bien connu toutes les circonstances en sa qualité de chef d'état major de l'armée de la confédération. La capitulation militaire du 27 septembre 1803, à laquelle se réfère l'article 3 du traité conclu à Fribourg le même jour entre la république française et la Suisse, a été signée par le général Ney, ministre plénipotentiaire de France, d'un côté, et de l'autre par sept députés ou conseillers de légation suisse, parmi lesquels on voit figurer Jean-Antoine Herrenschwand, député de Fribourg, probablement le même que le sujet de cet article. D—z—s.

HERRERA (GABRIEL-ALFONSE), agronome du 16e siècle, a longtemps été regardé comme le Columelle de l'Espagne moderne. Il nous est resté peu de notions sur sa vie. Nous savons qu'il naquit à Talavera, qu'il fut professeur à l'université de Salamanque, et qu'entraîné par son goût pour l'économie rurale, il se livra de bonne heure à la lecture des auteurs anciens qui ont traité de l'agriculture, source unique où l'on pût alors puiser des connaissances de ce genre. La réputation qu'il acquit comme agronome parmi ses compatriotes engagea le cardinal Ximenès à lui donner l'ordre de composer un traité complet d'agriculture, en langue vulgaire, afin que les Espagnols, qui avaient perdu le souvenir des utiles ouvrages des Maures (*voy.* IBN EL AWAM), et qui étaient encore très-ignorants en économie rurale, eussent un traité qu'ils pussent lire, et afin que l'agriculture ne se détériorât pas de plus en plus. Herrera reçut avec plaisir l'ordre du cardinal. « Étant naturellement affectionné aux travaux des champs,

« dit-il, et regardant comme une obligation d'être « utile, je considère moins les difficultés de ce « travail que l'avantage qu'il peut procurer à mes « compatriotes; et je crois n'avoir pas formé une « petite entreprise en écrivant le premier sur « cette matière. » Son ouvrage, intitulé *Agriculture générale où l'on traite des travaux des champs, de l'éducation des animaux, des propriétés des plantes*, etc., a eu plusieurs éditions en espagnol et une traduction italienne (par Mambrino Roseo da Fabriano), imprimée en 1557, in-4°. Les plus anciennes éditions sont celles de Tolède, 1520, 1546, 1551, in-fol., sous le titre de *Libro de agricultura*, etc. La dernière, imprimée à Madrid, chez Sancha, 1777, in-fol., est intitulée *Agricultura general, que trata de la Labranza*, etc. L'auteur a composé son travail en compilant, chez les anciens, et surtout dans Crescenzi, les préceptes et les méthodes d'agriculture qui pouvaient être utiles à ses compatriotes. Il disait qu'en agriculture, comme dans les autres entreprises, il fallait trois choses : *pouvoir*, *savoir* et *vouloir*. L—ie.

HERRERA (Ferdinand de), poëte espagnol, naquit à Séville, vers l'an 1516. Très-versé dans les langues grecque, latine, italienne et française, il passait encore pour un profond théologien : néanmoins il s'appliqua de préférence à la poésie, et il fut le premier des quatre poëtes espagnols qui obtinrent le surnom de *divin*. Quoiqu'il eût embrassé à trente ans l'état ecclésiastique, tous ses vers sont adressés à une dame distinguée de l'Andalousie, qu'il célèbre sous les noms d'*Estelle, Éliodore, Aglaé*, etc. : mais son amour était aussi pur et aussi platonique que celui de Pétrarque, qu'il tâcha d'imiter dans ses compositions, tout en suivant les traces de Boscan et de Garcilaso. Herrera mourut dans sa patrie vers l'an 1595. Le recueil de ses poésies (*Obras de Herrera*, Séville, 1582, 1619, 1 vol.) contient des sonnets, des chansons, des élégies, etc., remplis de verve, de grâce et d'expression; mais son style manque parfois de correction, défaut qui aurait dû empêcher de lui prodiguer, un peu trop libéralement, l'épithète de *divin*. Parmi ses chansons, on remarque celle qui commence *Suave sueño, tú que en tardo buelo*, etc. On a encore de lui : 1° *Relacion de la guerra de Cypre y batalla de Lepanto*, Séville, 1572, 1 vol.; 2° *Vida y muerte de Thomas Moro*, ibid., 1592, 1 vol., traduite du latin de Stapleton; 3° une édition des *Poésies* de Garcilaso de la Vega, avec des notes intéressantes, Séville, 1580, in-8°. D'après les notices que nous ont laissées les contemporains d'Herrera, et notamment Antoine Rioja, cet auteur avait publié plusieurs poëmes (qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous); tels que la *Bataille des Géants dans les champs Phlégréens*, le *Rapt de Proserpine*, l'*Amadis*, etc. Mais la perte qui est la plus à regretter est celle de son manuscrit contenant l'*Histoire générale d'Espagne jusqu'à Charles-Quint*, qu'Herrera avait terminée en 1592. B—s.

HERRERA (Antoine), historien espagnol, avait pris ce nom, qui était celui de sa mère; son père s'appelait Tordesillas; il naquit en 1559 : il fut d'abord secrétaire de Vespasien de Gonzague, vice-roi de Naples; ensuite Philippe II le nomma premier historiographe des Indes et de Castille, et lui accorda une pension considérable. Herrera fut, peu de temps avant sa mort, élevé au poste de secrétaire d'État; il mourut à Madrid, le 29 mars 1625. On a de lui, en espagnol : 1° *Histoire générale des gestes des Castillans dans les îles et terres fermes de la mer Océane, de l'an* 1492 *à l'an* 1554, Madrid, 1601-1615, 4 vol. in-fol.; ibid., 1729-1730, 5 vol. in-fol. avec figures. Cette édition, donnée par André Gonzalez Barcia, a été revue non-seulement sur les historiens originaux qui ont traité de la découverte et de la conquête de l'Amérique, mais encore sur les archives de la couronne d'Espagne : Barcia a fait plus; il a donné une continuation à Herrera. L'édition d'Anvers, 1728, 4 vol. in-fol., est très-mauvaise. Cet ouvrage, divisé en huit décades, comprend, comme on le voit par le titre, une période de plus de soixante ans. Quoique Herrera ne fût pas sorti d'Europe, les excellents matériaux qu'il eut à sa disposition le mirent à portée d'écrire avec exactitude l'histoire de la découverte de l'Amérique et de tout ce qui suivit cet événement mémorable. Il se rend à lui-même le témoignage d'avoir travaillé avec une ardeur infatigable à découvrir la vérité : la critique ne l'a jamais contredit. « De « tous les auteurs espagnols, dit Robertson, Herrera « est celui qui nous a donné le récit le plus « exact et le plus circonstancié de la conquête du « Mexique et des autres événements d'Amérique. « Le soin et l'attention avec lesquels il a consulté « non-seulement les livres, mais les papiers ori- « ginaux et les actes publics qui pouvaient jeter « quelque lumière sur l'objet de ses recherches, « surtout l'impartialité et la candeur qu'il a mises « dans ses jugements, rendent ses décades fort « précieuses. On pourrait même à juste titre le pla- « cer parmi les meilleurs historiens de sa nation, « sans l'ordre chronologique trop scrupuleux qu'il « a voulu observer dans les événements du nouveau « monde; ce qui rend son ouvrage si diffus, si « obscur, si décousu, que ce n'est qu'au moyen « d'un travail pénible qu'on rassemble les diverses « circonstances d'un fait. Au reste, il indique les « sources où il a puisé pour composer son re- « cueil. » On lui reproche aussi de l'affectation à déguiser quelques faits odieux de ses compatriotes, un peu d'amour pour le merveilleux (c'était le goût du temps) et de l'enflure dans le style. Comme son ouvrage offre une mine de faits inépuisable, les écrivains qui ont traité le même sujet après lui l'ont pris pour modèle et pour guide. Nicolas de la Coste a entrepris de traduire Herrera en français : la mort le saisit quand il eut achevé la seconde décade. Cette version, qui n'est pas mauvaise, est en 3 volumes in-4°, Paris,

1660-1671. Le troisième volume fut publié, après la mort de la Coste, par sa veuve. Il y en a aussi une traduction anglaise, par Jean Stevens, Londres, 1725-1726, 6 vol. in-8°. 2° *Description des Indes occidentales*, Madrid, 1601, in-fol., cartes : elle se trouve à la fin du second volume de la première édition de l'ouvrage précédent. Herrera publia ce livre pour servir d'introduction à son grand ouvrage. G. van Baerl le traduisit en latin, et l'inséra dans un recueil qu'il fit imprimer sous ce titre : *Novus orbis, sive Descriptio Indiæ occidentalis; accesserunt et aliorum Indiæ occidentalis descriptiones*, etc., Amsterdam, 1622, in-fol., cartes. La traduction française de ce recueil est intitulée *Description des Indes occidentales, qu'on appelle aujourd'hui nouveau monde*, etc., *translatée d'espagnol en français*, Amsterdam et Paris, 1622, in-fol., cartes. Cette description, purement géographique, embrasse toute l'Amérique ainsi que les Philippines, les îles de l'Especerie, etc., la nouvelle Guinée, les îles de Salomon et les îles des Larrons, et se termine par une notice sur le gouvernement des Indes ; elle est bien faite. « De Bry, dit Camus, a tiré de la collection de « Baerl la traduction de la description d'Herrera, « pour l'insérer dans la 12e partie de ses grands « voyages ; il a exactement copié le texte et les « cartes; le texte est même réimprimé page pour « page. » 3° *Histoire de ce qui s'est passé en Angleterre et en Écosse pendant quarante-quatre ans qu'a vécu Marie Stuart, reine d'Écosse*, Lisbonne, 1590, in-12 ; 4° *Cinq livres de l'histoire du Portugal et de la conquête des îles Açores dans les années* 1581 et 1583, Madrid, 1591, in-4° ; 5° *Histoire des affaires de France depuis l'an* 1585 *jusqu'à la fin de l'an* 1594, Madrid, 1598, in-4° ; 6° *Histoire du monde, sous le règne de Philippe II, depuis l'an* 1584 *jusqu'à l'an* 1598, Valladolid, 1606, 3 vol. in-fol.; Madrid, 1615, 3 vol. in-fol. ; 7° *Traité, relation et discours historique des mouvements de l'Aragon arrivés dans les années* 1591 et 1592, Madrid, 1612, in-4° ; 8° *Commentaires sur les gestes des Espagnols, des Français et des Vénitiens, en Italie, et des autres républiques, princes et capitaines italiens fameux, depuis l'an* 1285 *jusqu'à l'an* 1559, Madrid, 1624, in-fol. Quelques-uns de ces ouvrages sont devenus rares : tous sont écrits purement; la plupart sont bons, mais aucun n'égale l'*Histoire des Indes*. E—s.

HERRERA (François), peintre espagnol, naquit à Séville en 1576. Il étudia sous Louis Fernandez, artiste alors très-renommé. Herrera fut le premier qui s'écarta de ce style gêné et timide que conservaient depuis longtemps les peintres andalous; et, se formant un style à lui, il établit une nouvelle école que tous s'empressèrent d'imiter, et notamment son élève, le célèbre Diego Velasquez. Peu de peintres ont travaillé avec autant de rapidité : aussi a-t-on de lui un grand nombre de tableaux. Il n'était pas difficile sur les moyens d'exécution ; il dessinait souvent avec des roseaux, et peignait avec des brosses, sans que cela diminuât le mérite de ses ouvrages. L'âpreté de son caractère éloignait de son atelier les élèves; et lorsqu'il restait seul, ce qui arrivait fréquemment, c'était, dit-on, sa servante, à laquelle il avait donné quelques notions de peinture, qui esquissait ses tableaux. Herrera était aussi habile graveur en bronze, et on l'accusa d'avoir cédé à la tentation de fabriquer de la fausse monnaie. S'étant réfugié dans le collége des jésuites, il y peignit un *St-Hermenegilde*. Le roi Philippe IV, dans un de ses voyages, ayant vu et admiré ce tableau, voulut en connaître l'auteur, et lui accorda sa grâce. De retour dans sa famille, Herrera, qui n'avait jamais pu dompter la dureté de son caractère, se vit bientôt abandonné non-seulement par ses élèves, mais aussi par sa femme et ses enfants. Le cadet, François, lui vola tout son argent, et s'enfuit à Rome (*voy.* l'article suivant). Herrera, se trouvant seul, vint à Madrid, où il mourut en 1656. Les meilleurs ouvrages de cet artiste sont disséminés en grande partie dans les églises de Séville. Celui qui établit sa réputation fut son *Jugement universel*, qu'on voit dans l'église de St-Bernard de la même ville. Cet artiste excellait dans les *bodegoncillos*, ou tableaux représentant des viandes, de la volaille et des poissons. Il en peignit un grand nombre de ce genre, qui ont presque tous passé dans l'étranger. Le dernier, à ce qu'on croit, fut acheté en 1800, dans une des ventes publiques (qui se font chaque année à Madrid), par un Anglais, qui le paya deux mille piastres, quoique le tableau fût d'une petite dimension. Dans le grand genre, le style d'Herrera se rapproche de ceux du Guerchin, de l'Espagnolet, des Carrache.—Son fils, *François* Herrera, dit le jeune, né en 1622, fut peintre et architecte. Ayant quitté la maison paternelle, il continua ses études à Rome, où il se distingua par quelques ouvrages, et notamment par son habileté à peindre les poissons, ce qui lui attira le surnom de *Lo Spagnuolo de' pesci*. Quand il eut appris la mort de son père, il revint à Séville, où un tableau qu'il entreprit, représentant St-François, lui mérita sa nomination à la place de second président de l'Académie de peinture établie dans cette ville en 1660, sous la direction du célèbre Murillo. Naturellement orgueilleux, et ayant hérité du caractère de son père, il indisposa Murillo contre lui, et transporta son atelier à Madrid. Herrera avait beaucoup de talent pour la peinture à fresque : aussi Philippe IV l'employa dans différents ouvrages, et le prit à son service, en lui donnant de riches émoluments. En 1672, Herrera se rendit à Saragosse pour lever les plans de l'église de la Vierge dite du Pilier : mais il abandonna bientôt la profession d'architecte, pour laquelle il n'avait pas de grandes dispositions; et, de retour à Madrid, il se consacra entièrement à la peinture. On compte à Séville parmi ses ouvrages les plus remarquables un

St-François, et à Madrid un *St-Vincent Ferrier* prêchant au peuple, une belle *Cène*, et les fresques peintes dans les églises de St-Philippe, des Récollets et d'Atocha. Herrera était un bon peintre du second ordre; et l'on admirait son coloris et la grâce de ses figures : mais son caractère tyrannique lui faisait beaucoup d'ennemis; il s'en vengeait par des satires, genre auquel il exerçait souvent son pinceau. On cite, entre autres, le trait suivant : Un seigneur distingué de la cour l'avait chargé de choisir dans une vente publique les tableaux qui lui sembleraient les meilleurs. Herrera exécuta fidèlement la commission, et en rendit compte au seigneur. Ce dernier cependant, s'étant rendu sur les lieux, n'eut aucun égard au choix de Herrera, et acheta des tableaux fort inférieurs. L'artiste, piqué de ce manque de confiance et d'égards, peignit aussitôt un tableau où il représenta un beau jardin orné des fleurs les plus rares; et il plaça au milieu un grand singe, tenant dans sa main une tête de chardon. Il allait lui-même présenter ce tableau au seigneur dont il avait fait une satire si expressive et si amère; mais, chemin faisant, il rencontra un de ses amis intimes qui, ayant appris le sujet de son voyage, et en prévoyant les conséquences, lui arracha le tableau des mains et le déchira. Herrera n'en put sauver que le singe. On dit que, dans la suite, il le vendit à un quaker, et que le singe se trouve encore aujourd'hui en Angleterre, tenant sa tête de chardon à la main. — Il y eut d'autres artistes renommés du nom d'HERRERA, tels que Jean et Pierre, peintres; Antoine, sculpteur, qui florissaient vers le milieu du 17e siècle : Sébastien, peintre, sculpteur, et surtout architecte distingué, mourut à Madrid en 1671. B—s.

HERRGOTT (MARQUARD), ou *Jean-Jacques*, comme il fut appelé avant de prendre l'habit religieux, bénédictin célèbre par ses connaissances profondes en diplomatique, naquit à Fribourg en Brisgau, le 9 octobre 1694. Herrgott montra de bonne heure une grande application : à l'âge de quinze ans, il avait déjà terminé ses études, et il accepta une place d'instituteur à Strasbourg. Il conduisit ses élèves à Paris, où il suivit leur éducation pendant deux années. A vingt ans, il prit l'habit de St-Benoît dans le monastère de St-Blaise. Il se fit bientôt chérir par son affabilité, et surtout par le zèle qu'il déploya dans ses recherches pour mettre au jour les monuments diplomatiques du moyen âge, qu'il trouva dans la riche bibliothèque de son couvent. Herrgott fut nommé grand sommelier, et dans la suite député des états de la haute Autriche près de la cour impériale à Vienne, Son érudition lui mérita les bonnes grâces de l'empereur Charles VI et de l'impératrice Marie-Thérèse. Herrgott fut nommé conseiller impérial et historiographe en 1736, et on lui fournit tous les secours nécessaires pour ses savantes recherches sur les monuments historiques de la maison de Habsbourg. Le prince abbé de St-Blaise le nomma son conseiller intime, vicaire et prévôt à Kretzingen. Ce savant religieux mourut à Vienne le 9 octobre 1762, après avoir acquis une grande réputation par les ouvrages suivants : 1° *Vetus disciplina monastica, seu collectio auctorum ordinis S. Benedicti, maximam partem ineditorum, qui de monastica disciplina tractarunt*, Paris, 1726, in-4° ; 2° *Genealogia diplomatica augustæ gentis Habsburgicæ qua continentur vera gentis hujus exordia, antiquitates, propagationes, possessiones et prærogativæ, chartis ac diplomatibus, n° CMLIV, maximam partem hactenus ineditis asserta ; adjectis sigillis aliisque monumentis æri incisis, mappa, item geographica et indicibus locupletissimis*, Vienne, 1737-1738, 2 vol. in-fol., avec une carte de la Suisse, 25 planches et beaucoup de vignettes. L'histoire de la maison de Habsbourg avait été écrite avec beaucoup de partialité jusqu'à l'époque ou Herrgott, après avoir étudié tout ce qu'on avait publié sur l'histoire de l'ancienne Allemannie et de la Bourgogne, entreprit d'écrire une nouvelle histoire de la maison de Habsbourg, et de puiser ses matériaux dans les chartes, inscriptions et monuments. Le comte de Sinzendorf et le baron de Bartenstein, deux gentilshommes de la cour de Charles VI, distingués par leurs lumières, firent part de cette entreprise historique à l'empereur, qui en approuva le plan, et combla dès ce moment de ses faveurs l'historiographe de sa maison. Herrgott, retenu à Vienne par ses fonctions de député des états du Brisgau, obtint que deux religieux de l'abbaye de St-Blaise (Stanislas Wülberz et Laur. Gumpp.), munis de lettres de l'empereur, fussent chargés de parcourir la Suisse, d'examiner les archives, les chancelleries des princes et des villes, et même des collections de particuliers, de copier les chartes et autres titres importants, et de dessiner les sceaux. Telle fut l'origine de cet ouvrage, qui présente à l'historien le double avantage d'être écrit avec une grande circonspection, et d'être imprimé avec le plus grand soin. Herrgott a divisé le premier volume de son ouvrage en six livres, qui sont précédés de huit dissertations critiques. Le premier livre traite de la géographie du comté de Habsbourg. Les cinq autres donnent la généalogie de la maison de Habsbourg depuis Ethico ou Adalric, premier duc de l'Allemannie. Les deux divisions du tome 2 contiennent les diplômes, chartes et autres monuments de l'antiquité, qui, dès l'an 504 jusqu'à 1471, ont quelque rapport à l'histoire de la maison de Habsbourg. 3° *Monumenta Augustæ domus Austriacæ, tomus primus, sigilla vetera, insignia*, etc., *cum auctario diplomatum Austriacorum*, Vienne, 1750, in-fol., avec 25 planches. Herrgott avait employé douze ans à recueillir les matériaux de cet ouvrage, dans lequel il examine avec le plus grand détail les armoiries, les sceaux et toutes les marques de dignité des archiducs d'Autriche, depuis Ernest Ier, de la maison de Babenberg, jusqu'à

Maximilien Ier, fils de l'empereur Frédéric *le Pacifique*. Les soins de l'auteur, le papier, l'exécution typographique et les gravures répondent à la magnificence du souverain qui avait ordonné à Herrgott d'entreprendre ce travail. Il le continua sous ce titre : 4° *Numotheca principum Austriæ, ex gazis aulæ Cæsareæ potissimum instructa, et aliunde aucta, quæ a prima ætate qua in Austria cusa fuit moneta, sub Babenbergicæ stirpis marchionibus, ad usque Habsburgicæ gentis principes, lineæ hispano-austriacæ, hujusque masculum ultimum, Carolum II regem Hispaniæ numos cujuscunque formæ et metalli; præcipue tamen mnemonicos atque iconicos qui vel horum jussu, vel eorum gratia, ab aliis percussi vel fusi fuerunt, typis æneis expressos, deducit. Pars prima et secunda tomi secundi Monument. Aug. dom. Austriacæ*, Fribourg, 1752-1753, in-fol., avec 92 planches. L'auteur y suit l'ordre chronologique. Herrgott publia ensuite, toujours comme continuation de son grand ouvrage, la description d'un autre genre de monuments, sous ce titre : 5° *Pinacotheca principum Austriæ, in qua marchionum, ducum archiducumque Austriæ utriusque sexus, simulacra, statuæ, anaglypha cæteraque, sculpta, cælata, pictave monumenta, tabulis æneis incisa referuntur et commentariis illustrantur*, Vienne, 1760, in-fol., avec 13 planches dans la première partie, et 98 dans la deuxième. Après quelques dissertations préliminaires, l'auteur a placé un *Auctarium diplomaticum*, composé de quatre-vingt-deux chartes, la plupart inédites, et dont la plus ancienne est de 1280. La seconde partie renferme les portraits des princes de Habsbourg, suivis de ceux des princes autrichiens, dont la série se termine à Ferdinand IV, roi des Romains, et à son frère Charles-Joseph. Un quatrième volume de l'histoire des monuments était déjà en partie achevé par Herrgott et par Heer, quand l'incendie de 1768, qui consuma les édifices du monastère de St-Blaise, dévora aussi ce précieux manuscrit. Le prince abbé, Martin Gerbert, composa de nouveau ce quatrième volume, et le publia sous le titre de *Taphographia principum Austriæ*, etc. (*voy.* GERBERT). Un cinquième volume devait suivre celui-ci sous ce titre : *Inscriptiones Aug. domus Austriacæ, ex templis, foris, palatiis, sepulcris, cryptis, signis æneis, saxeis, aliisque monumentis, nec non scriptoribus fide dignis, ubivis fere gentium collectæ;* mais ce travail n'a pas été achevé. Nous ajouterons seulement que la *Description des monuments de la maison de Habsbourg* est le guide le plus sûr pour l'historien qui veut répandre quelque lumière sur l'histoire un peu obscure des princes de cette maison. B—H—D.

HERRLIBERGER (DAVID) naquit à Zurich en 1697, et y mourut en 1777. Graveur habile et industrieux, après avoir reçu ses premières instructions du peintre et graveur Melchior Fuessli, il se rendit à Augsbourg, et ensuite à Amsterdam, où il se perfectionna sous Bernard Picart, qui le distingua, et pour lequel il a beaucoup travaillé. Il voyagea en France et en Angleterre, et revint en 1729 dans sa patrie; il publia un grand ouvrage, *Nouvelle description topographique de la Suisse*, qui parut depuis 1754 jusqu'en 1773, en 3 volumes formant 53 cahiers, lesquels renferment 323 planches. Il a eu des coopérateurs, tant pour les planches que pour le texte, dont les différentes parties sont d'un mérite inégal. La traduction française, commencée par M. Mottet, à Neufchâtel, n'a pas été terminée. La *Topographie particulière des Alpes*, commencée par Herrliberger en 1774, est l'édition augmentée d'une section de son grand ouvrage : la suite n'en a point paru. Il a publié quelques cahiers d'un *Panthéon suisse*, renfermant les portraits et les éloges des Suisses célèbres ; les *Cris de Zurich* et *de Bâle ;* un grand nombre d'autres gravures, et une édition de l'ouvrage de Picart *sur les cérémonies religieuses :* il a imité parfaitement la manière de ce graveur. U—I.

HERRMAN (FRANÇOIS-ANTOINE), diplomate distingué, naquit le 30 mars 1758, à Schelestadt, d'une famille ancienne et considérée. Ses ancêtres avaient exercé les premières charges dans les villes libres et impériales de l'Alsace. Ce fut l'un d'eux qui, après la conquête de cette province par Louis XIV, vint négocier à Paris la conservation d'une partie des franchises de ces cités, sortes de républiques où le pouvoir fut longtemps électif. Le père de Herrman, procureur général au conseil souverain d'Alsace, plus tard membre de l'assemblée des notables et de l'assemblée nationale, l'avait destiné à la magistrature. Il s'y prépara par de sérieuses études qui devaient trouver leur application dans une carrière plus conforme à ses aptitudes. Si la civilisation n'est pas une déviation complète des voies de la nature, pourquoi se refuserait-on à reconnaître le rapport des organisations individuelles avec l'organisation sociale, à laquelle elles doivent correspondre ? Quoi qu'il en soit, doué du génie politique, Herrman renonça à la magistrature et se destina à la diplomatie, mais d'une manière d'abord indirecte. Admis dans l'intimité du maréchal de Castries, ministre de la marine, il avait trouvé en lui tout à la fois un digne appréciateur de son caractère, de ses talents, et cet appui qui trop souvent manque au mérite encore ignoré. Depuis leur institution par Colbert, les consulats dépendaient du département de la marine dont les attributions s'étendaient aussi au commerce. Herrman dut à M. de Castries le poste de consul général à Londres. Il avait à peine trente ans, et les circonstances dans lesquelles il allait débuter étaient des plus difficiles. L'orgueil britannique ne pardonnait point au cabinet de Versailles cette guerre qui avait vu notre pavillon se dérouler avec éclat sur toutes les mers, et qui venait de se terminer par l'affranchissement de l'Amérique du Nord. Son alliance avec l'une des premières familles d'Écosse ouvrit à Herrman les cercles les plus

influents. Il s'en fit estimer par son caractère et rechercher par les séductions d'un esprit à la fois profond et plein de saillies. Il fut si habile à se servir de ses relations, que sa mission devint bientôt toute politique. Indépendamment des informations secrètes, le cabinet était tenu au courant des plus grands intérêts qui s'agitaient non-seulement dans le royaume uni, mais dans tout l'empire britannique. Nous citerons particulièrement deux mémoires du plus haut intérêt envoyés par Herrman, l'un sur les affaires de l'Inde orientale, l'autre sur la traite des noirs. Plus d'une fois il était arrivé au consul général de devancer l'ambassadeur et assez souvent d'avoir mieux su apprécier les circonstances et prévoir les événements. Louis XVI décida donc qu'à l'avenir la correspondance de Herrman serait lue en conseil. Lorsque éclatèrent les orages révolutionnaires, le roi lui donna des ordres directs pour l'achat d'un grand approvisionnement de grains. Le zèle que Herrman mit à répondre à ces dernières marques d'une auguste confiance le compromit aux yeux des autorités qui venaient de s'emparer du pouvoir souverain. A la cessation de ses fonctions à Londres, il reçut l'avis de ne pas rentrer en France. Pendant cet exil volontaire, il fut souvent employé par le comte *de Lille* (Louis XVIII) à des négociations dont les phases devinrent celles de la révolution. En 1801, il fut autorisé par le prince à rejoindre une famille qui avait tous les droits à sa plus tendre sollicitude. Il vit la France assez calme au dedans et resplendissante de gloire. Pour rien au monde, pas même la reconnaissance et la fidélité politique, dont il donna plus tard un bel exemple, il n'eût voulu contribuer à compromettre les destinées de son pays par un changement de gouvernement. Il se tint donc aussi à l'écart des partis qu'indépendant de l'autorité. Mais l'autorité, après l'avoir fait observer de près, sûre de ses intentions, ne tarda pas à faire un appel à ses talents. Herrman ne crut pas devoir refuser son concours, si faible que sa modestie le lui faisait supposer, à l'homme extraordinaire qui seul pouvait raffermir l'édifice social à peine relevé et encore chancelant sur une base élective. Envoyé comme premier secrétaire d'ambassade à Madrid, Herrman s'y trouva bientôt chargé d'affaires et négocia en cette qualité un traité qui mit pour ainsi dire le royaume des Espagnes à la disposition du premier consul. Un différend assez grave s'étant élevé entre la France et le Portugal, Herrman parvint à l'aplanir et fut nommé consul général à Lisbonne. Bien que cette position pût sembler moins importante que celle qu'il avait occupée à Madrid, il n'hésita point à accepter. Il lui suffisait d'être utile, et il voyait dans Lisbonne à peu près le seul point, de tout le midi de l'Europe, où l'influence anglaise était encore à combattre. Lors de l'invasion de la Péninsule en 1808, l'empereur chargea Herrman de l'administration générale du Portugal avec le titre de ministre de l'intérieur et des finances. Le pays dut être frappé d'énormes contributions pour suffire aux besoins de l'armée d'occupation, mais elles furent réparties avec tant d'équité, perçues avec une telle intégrité, qu'il n'y eut qu'une voix pour honorer Herrman. Nous trouvons, à cette occasion, son nom cité avec éloge dans les *Mémoires d'un homme d'État* (t. 10, p. 116), assurément peu suspects de partialité en faveur du gouvernement impérial et de ses agents. Rentré en France après l'évacuation du Portugal, Herrman fut envoyé en Prusse, sur l'ordre direct de l'empereur, pour présider à une importante et difficile opération. Il s'agissait de recevoir du cabinet de Berlin pour vingt millions de denrées coloniales confisquées sur le commerce anglais dans la Baltique, et dont la déduction serait à faire sur le montant des contributions extraordinaires imposées à la Prusse. Herrman s'acquitta de cette mission à la satisfaction des deux souverains. Napoléon récompensa avec générosité le liquidateur intègre, et le roi de Prusse lui remit la croix de commandeur de l'Aigle rouge. L'empereur nomma Herrman consul général à Kœnisberg, et manifesta presque aussitôt l'intention de l'emmener avec lui en Russie. Pressentant la funeste issue de cette campagne, Herrman sut décliner la proposition. A la rentrée des Bourbons, il pouvait s'attendre à ce que les services qu'il avait rendus à leur cause pendant l'émigration ne seraient pas oubliés. Mais déjà les courtisans de tous les régimes entouraient le trône restauré, ne laissant aucun accès au dévouement éprouvé et aux conseils d'une prévoyance que les événements devaient deux fois justifier. Ce ne fut qu'en 1822, lors de l'entrée de M. de Montmorency aux affaires étrangères, que Herrman fut rappelé au service comme sous-secrétaire d'État à ce département. Quoique dans un âge avancé et infirme, il montra la plus grande activité dans tous les devoirs de cette haute et difficile position. Il se fit vider les cartons, se mit au courant de toutes les questions, de toutes les affaires en voie de solution ou de négociation ; et, après s'être ainsi éclairé par lui-même sur les choses et les hommes, il eut le rare mérite qui avait autrefois distingué son protecteur le maréchal de Castries : il sut consulter. Même avant de rentrer sur la scène politique, Herrman n'avait pas cessé de suivre d'un regard attentif la marche des événements, et peu de personnes, mieux que lui, pouvaient en comprendre la gravité. Il se prononça de la manière la plus décidée pour l'intervention de 1823. Son opinion eut d'autant plus de poids, qu'ayant résidé en Espagne, il en avait pu sérieusement étudier la situation. Lorsque, de retour du congrès de Vérone, M. de Montmorency quitta le ministère, Herrman, par une fidélité politique devenue de plus en plus rare, crut devoir se retirer avec lui, ne gardant que le titre de conseiller d'État en service extraordinaire, qui ne le liait

en aucune façon à l'administration nouvelle. Il cessa dès lors de prendre une part active aux affaires, mais non de s'en occuper avec la plus constante sollicitude, et plus d'une fois, il nous est permis de le croire, il fit parvenir des conseils inspirés par l'amour du bien public. Herrman a publié : 1° *Résultat de la politique de l'Angleterre dans ces dernières années*, Paris, thermidor an 11 (1803), traduction d'un discours prononcé aux communes par M. Trueman ; 2° *Observations sur les discours prononcés dans la chambre des communes le 14 avril 1823, par M. Canning, et sur les dernières négociations qui ont eu lieu entre la France et l'Angleterre, relativement à l'Espagne*, Paris, 1823 ; 3° *De l'état actuel de l'Espagne et de ses colonies, considéré sous le rapport des intérêts politiques et commerciaux de la France et des autres puissances de l'Europe*, Paris, 1824. Herrman n'attacha pas son nom à ces écrits; mais ils révélaient assez un homme initié aux affaires et capable de les diriger. Son mérite perça pour ainsi dire le voile de l'anonyme dont il avait voulu se couvrir. Après une longue et cruelle maladie, il est mort à Paris, le 29 septembre 1837. CH—U.

HERRMANN (FRÉDÉRIC), écrivain allemand, né en 1775 à Mytweyda, mort le 11 janvier 1819, avait été professeur au gymnase de Lübeck, et depuis 1807 avait cumulé avec sa chaire les fonctions de conseiller aulique du prince de Schwarzbourg-Rudolstadt. Parmi les ouvrages qu'on lui doit et dont plusieurs sont destinés à l'éducation de la jeunesse, nous remarquerons : 1° *Voyage en Thuringe*, Leipsick, 1804, in-8°, fig. ; 2° *La famille Angéli*, histoire du temps de la révolution française, Lübeck, 1804, in-8° ; 3° *l'Espagne* ou *Description de cette région de l'Europe d'après les sources géographiques et statistiques les plus pures*, in-8°, reproduit sous le titre de *Manuel complet de géographie à l'usage des étudiants et de tous ceux qui lisent les journaux*, 1re partie, Espagne ; 4° *Magasin d'histoire ancienne et moderne des États et des peuples européens*, Hambourg, 1816-18, gr. in-8°, 3 part. (en collaboration avec Ch.-F.-H. Hartmann) ; 5° *Des pirates de la Méditerranée et de leur anéantissement*, Lübeck, 1815, in-8°. Cet ouvrage, composé au moment où les souverains, encore enivrés de leur victoire de 1814, dépeçaient à Vienne les riches lambeaux de la dépouille napoléonienne, est écrit avec la naïveté d'un homme qui ne voyait pas que le problème barbaresque n'était qu'un leurre jeté à l'opinion publique, afin de lui donner le change, tandis que les coryphées du congrès se partageaient le positif ; mais il n'en contient pas moins des vues précieuses et quelques utiles renseignements. La question est bien traitée sous les trois rapports commercial, politique, héréditaire. 6° *De la chute des nations*, ou *Miroir des gouvernants et des gouvernés*, Lübeck, 1809, in-8° ; 7° *Catéchisme rationnel*, à l'usage des enfants (en allemand et en français), 6e édit., Leipsick, 1815, in-8° ; 7e édit., 1824. La méthode d'Herrmann consiste à faire sortir de récits courts, et facilement intelligibles pour le jeune âge, les principes de morale et de religion qu'il formule. 8° Divers articles dans l'*Encyclopédie* de Gruber et dans plusieurs recueils périodiques. Le plus curieux est intitulé *De l'influence de la possession de la Louisiane par les Français sur le commerce et la population des États-Unis de l'Amérique du Nord*. C'est à tort qu'on l'a dit auteur des *Curæ euripideæ*, dues à J.-G.-J. Herrmann. — HERRMANN (G.-F.), d'Égerbach en Alsace, où il vit le jour en 1754, mourut en 1827, professeur de langues anglaise et française au lycée de Weimar, après avoir vécu d'abord à Weissenfels, puis enseigné (1803-1807) les langues modernes à Stralsund. Il a laissé, entre autres ouvrages élémentaires, une édition avec notes en allemand des *Nuits d'Young*, Weissenfels, 1800 ; des grammaires française et suédoise à l'usage des Allemands, et un *Catalogue alphabétique* des villes, bourgs et autres lieux des grands duchés de Mecklembourg-Schwérin et Mecklembourg-Strelitz, Rostock, et Schwerin, 1819, in-4°. P—OT.

HERSAN (MARC-ANTOINE), l'un des professeurs les plus distingués de l'université de Paris, naquit à Compiègne en 1652 : il enseigna les humanités et ensuite la rhétorique au collége du Plessis avec un zèle et un succès extraordinaires. Ses confrères le désignèrent plusieurs fois, malgré sa jeunesse, pour la place de recteur ; mais il fut impossible de le déterminer à l'accepter. Il fut le maître du célèbre Rollin, qu'il détermina par ses conseils à entrer dans la carrière de l'enseignement, que son disciple devait parcourir d'une manière si brillante. Invité à se charger de l'éducation de l'abbé de Louvois, il se démit de sa chaire, et eut la satisfaction d'être remplacé par Rollin. Il lui conserva toujours l'amitié la plus tendre, et lui résigna, en 1697, sa place de professeur adjoint au collége royal. Alors il se retira dans sa patrie, et s'y consacra entièrement au service de pauvres enfants. « Il leur fit bâtir une « école, dit Rollin, et fonda un maître pour leur « instruction. Il leur en tenait lieu lui-même : il « assistait souvent à leurs leçons ; il en avait « presque toujours quelques-uns à sa table ; il « en habillait plusieurs ; il leur distribuait à tous, « dans des temps marqués, diverses récompenses « pour les animer, et sa plus douce consolation « était de penser qu'après sa mort ces enfants « feraient pour lui la même prière que Gerson « avait demandée par son testament à ceux dont « il avait pris soin » (*voy.* GERSON). Hersan mourut à Compiègne au mois de septembre 1724, âgé de 72 ans. Il eut, ajoute Rollin, le bonheur de mourir pauvre, en quelque sorte, au milieu des pauvres ; ce qui lui restait de biens ayant à peine suffi à un établissement de sœurs de la charité, destinées à instruire les jeunes filles et à prendre soin des pauvres malades. Cet illustre professeur a laissé peu d'ouvrages ; mais ils sont très-remar-

quables par la pureté du style, la noblesse des sentiments, et surtout par le goût de l'antiquité qui caractérise les bons auteurs du siècle de Louis XIV. Ce sont : 1° l'*Oraison funèbre du chancelier Letellier* (en latin), Paris, 1686, in-4°. Elle a été traduite en français par Bonavit, docteur de Sorbonne (*voy. le Dictionnaire des anonymes*, n° 10,370), ou par Noël Bosquillon, de l'Académie de Soissons, ibid., 1688, in-4°. C'est un chef-d'œuvre d'éloquence et de sentiment : elle a été réimprimée dans les *Selectæ orationes*, publiées par Gaullyer, 1728, in-12. 2° Des vers latins, dans les *Selecta carmina*, publiés par le même éditeur : les différentes pièces d'Hersan sont autant de modèles, chacune dans son genre ; 3° *Pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'Écriture sainte et des saints Pères*, Paris, 1722, 1740, in-12 ; 4° *le Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge*, expliqué selon les règles de la rhétorique, Paris, 1700, in-12, et inséré dans le 2e volume du *Traité des études*. Hersan avait encore composé une *Rhétorique* où il avait fait entrer tout ce qu'il y a de plus exquis dans les anciens ; mais, malgré son respect pour son maître, Rollin avoue qu'il la trouve trop longue, et qu'il lui paraît plus utile de recourir aux sources. On terminera cet article par le portrait que Rollin a tracé de son bienfaiteur : « Je puis dire, sans « flatterie, que personne n'a jamais eu plus de « talent que lui pour faire sentir les bons endroits « des auteurs, et pour donner de l'émulation aux « jeunes gens ; mais il était encore plus estimable « par les qualités du cœur. Bonté, simplicité, « modestie portée presque jusqu'à l'excès, désin« téressement, mépris des richesses, générosité... « c'était là son caractère. » W—s.

HERSAN (JACQUES-FRANÇOIS), médecin, né à Chambois, près Argentan, en 1758. Il commença d'excellentes études à Caen, et se livra surtout avec ardeur à celles qui ont pour objet l'art de guérir. Il fit à Paris de rapides progrès dans cette science si importante, et, de retour à Caen en 1784, il y fut admis dans la faculté de médecine. Sa thèse de docteur régent fut justement remarquée, à cause des vues importantes qu'elle offrait *sur l'hydropisie de la poitrine*, et de l'emploi de la paracentèse qu'il conseillait comme pouvant, dans certains cas qu'il déterminait, procurer une guérison complète. Il obtint à Caen, en 1786, la chaire de clinique. La mort prématurée de son épouse, qu'il aimait tendrement, accéléra beaucoup la fin de sa carrière. Il succomba à ses chagrins le 5 décembre 1809, à peine âgé de 50 ans. Son éloge, prononcé à la société de médecine de Caen par le docteur Desbordeaux, médecin fort instruit, a été imprimé (Caen, in-12 de 23 pages). D—B—S.

HERSCHELL (WILLIAM), un des plus grands astronomes de tous les temps et de tous les pays, naquit à Hanovre le 15 novembre 1738. Le nom d'Herschell est devenu trop illustre pour qu'il n'ait pas été naturel de chercher, en remontant la chaîne des temps, dans quelle position sociale se trouvaient les familles qui l'ont porté. Toutefois, la juste curiosité que le monde savant avait montrée à ce sujet n'a pu être entièrement satisfaite. On sait seulement qu'Abraham, bisaïeul d'Herschell l'astronome, fut expulsé de Mahren à cause de l'attachement qu'il montra pour la foi protestante, que son fils Isaac était fermier dans les environs de Leipsick, que le fils aîné d'Isaac, Jacob Herschell, résista au désir qu'avait son père de le voir se livrer à l'agriculture, qu'il cultiva la musique avec succès et qu'il alla s'établir à Hanovre. Jacob Herschell, père de l'astronome William, était très-distingué dans sa profession et ne se faisait pas moins remarquer par les qualités du cœur et de l'esprit. Son peu de fortune ne lui permit pas de donner à sa famille, composée de *six* garçons et de *quatre* filles, une éducation aussi complète qu'il l'eût désiré ; mais du moins, par ses soins, les dix enfants devinrent tous d'excellents musiciens. L'aîné, Jacob, acquit même une habileté rare et qui lui valut la charge de chef de musique dans un régiment hanovrien avec lequel il séjourna assez longtemps en Angleterre. Le troisième fils, William, était resté sous le toit paternel. Sans négliger les beaux-arts, il prenait, pendant ses moments de loisir, des leçons de français et se livrait surtout à l'étude de la métaphysique, pour laquelle il conserva un goût décidé jusqu'à la fin de ses jours. En 1759, William Herschell, âgé alors de vingt et un ans, passa en Angleterre, non pas avec son père, comme on l'a toujours imprimé par erreur, mais accompagné de son frère Jacob, dont les relations dans ce pays semblaient devoir faciliter ses débuts. Cependant, ni Londres ni la province ne lui offrirent d'abord de ressources, et les deux ou trois premières années qui suivirent son expatriation furent marquées par des privations cruelles, noblement supportées. Un heureux hasard mit enfin le pauvre Hanovrien en relation avec lord Durham, qui l'engagea comme instructeur du corps de musique d'un régiment anglais en garnison sur les frontières de l'Écosse. A partir de ce moment, la réputation du musicien Herschell s'étendit de proche en proche, et, dans le courant de l'année 1765, il fut nommé organiste à Halifax (Yorkshire). Les émoluments de cette place, des leçons particulières de musique données en ville, procurèrent au jeune William une certaine aisance. Il en profita pour refaire, ou plutôt pour achever sa première éducation. C'est alors qu'à l'âge de trente ans il apprit le latin et l'italien, sans autre secours qu'une grammaire et un dictionnaire ; c'est alors aussi qu'il se donna lui-même une légère teinture de grec. Tel était le besoin de savoir dont Herschell était dévoré que, pendant son séjour à Halifax, il trouva moyen de faire marcher de front, avec ses pénibles exercices de linguistique, une étude approfondie de

l'ouvrage savant, mais fort obscur, de R. Smith sur la théorie mathématique de la musique. Cet ouvrage supposait, soit explicitement, soit implicitement, des connaissances d'algèbre et de géométrie qu'Herschell n'avait pas, et dont il se rendit complétement maître en très-peu de temps. En 1766, Herschell fut nommé organiste de la chapelle octogone de Bath. C'était une place plus lucrative que celle d'Halifax, mais aussi de nouvelles obligations vinrent fondre sur l'habile pianiste. Il avait à se faire entendre dans les *oratorios*, dans les salons de réunion des baigneurs, au théâtre, dans les concerts publics. Au centre du monde le plus *fashionable* de l'Angleterre, Herschell ne pouvait guère refuser les nombreux élèves qui voulaient s'instruire à son école. On conçoit à peine qu'au milieu de tant d'occupations, de tant de distractions de toute nature, Herschell soit parvenu à continuer les études qui déjà, dans la ville d'Halifax, avaient exigé de sa part une volonté, une constance, une force d'intelligence peu communes. C'est par la musique, quelque étrange que cela ait dû paraître au premier aspect, qu'Herschell arriva aux mathématiques. Les mathématiques à leur tour le conduisirent à l'optique, source première et féconde de sa grande illustration. L'heure sonna enfin où toutes ces connaissances théoriques devaient guider le jeune musicien dans des travaux d'application complétement en dehors de ses habitudes, et dont l'éclatant succès doit peut-être moins étonner encore que leur excessive hardiesse. Un télescope, un simple télescope de deux pieds, tombe dans les mains d'Herschell pendant son séjour à Bath. Cet instrument, tout imparfait qu'il est, lui montre dans le ciel une multitude d'étoiles que l'œil nu n'y découvre pas; lui fait voir quelques-uns des astres anciens sous leur véritable aspect, nous voulons dire avec des circonstances de constitution physique et de forme que les plus riches imaginations de l'antiquité n'avaient pas même soupçonnées. Herschell est transporté d'enthousiasme. Il aura sans retard un instrument pareil, mais de plus grande dimension. La réponse de Londres se fait attendre quelques jours : ces quelques jours sont des siècles. Quand elle arrive enfin, le prix que l'opticien demande se trouve fort au-dessus des ressources pécuniaires d'un simple organiste. Pour tout autre, c'eût été un coup de foudre. Cette difficulté inattendue inspire au contraire à Herschell une nouvelle énergie : il ne peut pas acheter un télescope, il le construira de ses mains. A partir de ce moment, le musicien de la chapelle octogone se lance dans une multitude d'essais sur les alliages métalliques qui réfléchissent la lumière avec le plus d'intensité; sur les moyens de donner aux miroirs une figure parabolique; sur les causes qui, dans l'acte du polissage, altèrent la régularité de la figure doucie, etc. Une si rare, une si constante persévérance reçoit enfin son prix, et en 1774 Herschell a la joie de pouvoir examiner le ciel avec un télescope newtonien de cinq pieds anglais de foyer, exécuté tout entier de ses mains. Ce succès l'excite à tenter des entreprises encore plus difficiles. Des télescopes de sept, de huit, de dix et même de vingt pieds de distance focale couronnent ses ardents efforts. Comme pour répondre à ceux qui n'eussent pas manqué de trouver une superfluité d'apparat, un luxe inutile, dans la grandeur des nouveaux instruments et dans les soins minutieux de leur exécution, la nature accorda au musicien astronome, le 13 mars 1781, l'honneur inouï de débuter dans la carrière de l'observation par la découverte d'une nouvelle planète, placée aux confins de notre système solaire. A dater de ce moment, la réputation d'Herschell, non plus comme musicien, mais à titre de constructeur de télescopes et d'astronome, se répandit dans le monde entier. Le roi George III, grand amateur de sciences, fort enclin d'ailleurs à protéger les hommes et les choses d'origine hanovrienne, se fit présenter Herschell, fut charmé de l'exposé simple, lucide, modeste, qu'il lui traça de ses longues tentatives, entrevit tout ce qu'un observateur si persévérant pourrait jeter de gloire sur son règne, lui assura une pension viagère de trois cents guinées, et de plus une habitation voisine du château de Windsor, d'abord à Clay-Hall et ensuite à Slough. Les prévisions de George III ne tardèrent pas à se réaliser. Aujourd'hui, on peut le dire hardiment, il n'existe pas de lieu dans le monde qui ait été illustré par des découvertes plus nombreuses, plus inattendues que le jardin et la petite maison de Slough. Le nom de ce village ne périra plus; les sciences le transmettront religieusement à la postérité la plus reculée. — La vie anecdotique d'Herschell est maintenant terminée. Le grand astronome ne quittera plus guère son observatoire que pour aller soumettre à la société royale de Londres les sublimes résultats de ses veilles laborieuses. Ces résultats, contenus dans soixante et onze mémoires, sont une des principales richesses de la collection célèbre connue sous le nom de *Philosophical transactions*. L'analyse *chronologique* et détaillée de tant de travaux dépasserait de beaucoup les limites d'un simple article biographique, et nous jetterait d'ailleurs dans maintes et maintes redites. L'ordre *systématique* sera préférable. Il fixera plus nettement la place éminente qu'Herschell occupe parmi le petit nombre d'hommes de génie dont le nom retentira encore chez nos derniers neveux. Au surplus, on trouvera à la fin de l'article les titres des soixante et onze mémoires de l'illustre astronome et la date exacte de leur publication. Ce tableau, où la variété et l'éclat le disputent à l'étendue, excitera encore l'intérêt de ceux-là mêmes à qui notre première étude pourrait paraître suffisante. Il en est des grands hommes comme des monuments des arts : on ne les connaît bien qu'après les avoir étudiés sous di-

vers points de vue. — *Perfectionnements des moyens d'observation*. Les perfectionnements apportés par Herschell dans la construction et dans l'usage des télescopes ont contribué trop directement aux découvertes dont ce grand observateur a enrichi l'astronomie pour que nous eussions pu hésiter à les placer ici en première ligne. Avant d'avoir trouvé des moyens directs, certains, de donner aux miroirs la forme de sections coniques, il fallait bien qu'Herschell, comme tous les opticiens ses prédécesseurs, cherchât à atteindre le but en tâtonnant. Seulement ses essais étaient dirigés de telle sorte qu'il ne pouvait y avoir de pas rétrograde. Dans son mode de travail, le mieux, quoi qu'en dise le proverbe, n'était jamais l'ennemi du bien. Quand Herschell entreprenait la construction d'un télescope, il fondait et façonnait plusieurs miroirs à la fois : dix par exemple. Celui de ces miroirs auquel des observations célestes faites dans des circonstances favorables assignaient le premier rang était mis de côté, et on retravaillait les neuf autres. Lorsqu'un de ceux-ci devenait fortuitement supérieur au miroir réservé, il en prenait la place jusqu'au moment où à son tour un autre le primait, et ainsi de suite. Est-on curieux de savoir sur quelle large échelle marchaient ces opérations, même à l'époque où, dans la ville de Bath, Herschell n'était qu'un simple amateur d'astronomie? Il fit jusqu'à deux cents miroirs newtoniens de sept pieds anglais de foyer; jusqu'à cent cinquante miroirs de dix pieds, et environ quatre-vingts miroirs de vingt pieds. Il paraît que, pendant sa résidence à Slough, Herschell parvint, après mille tentatives, à substituer des procédés directs et sûrs à la routine méthodique dont nous venons de parler. Ces procédés ne sont pas encore connus du public. Leur efficacité cependant ne saurait être douteuse. Voici en effet ce que sir John Herschell écrivait à la date du 5 juillet 1839 à l'un des auteurs de cet article : « En suivant de point « en point les règles que mon père a laissées; en « me servant de ses appareils, j'ai réussi en un « seul jour à polir avec un succès complet, et cela « *sans me faire aider par personne*, *trois* miroirs « newtoniens de près de dix-neuf pouces anglais « d'ouverture. » Les avantages qu'Herschell avait trouvés en 1783, 1784 et 1785, dans l'emploi de télescopes de vingt pieds à larges diamètres, lui firent désirer d'en construire un beaucoup plus grand. La dépense devait être considérable; le roi George III y pourvut. Le travail, commencé vers la fin de 1785, fut fini en août 1789. Toutefois, la description de l'instrument et du pied ne parut qu'en 1795. Cet instrument avait un tuyau cylindrique en fer de trente-neuf pieds quatre pouces anglais de long (12 mètres), et de quatre pieds dix pouces de diamètres (1 mètre 47). De telles dimensions sont énormes, comparées à celles des télescopes exécutés jusque-là; mais elles paraîtront bien mesquines à tous ceux qui ont entendu parler d'un prétendu bal donné dans le grand télescope de Slough. Les propagateurs de ce bruit populaire avaient confondu l'astronome Herschell avec le brasseur Meux, et un cylindre dans lequel un enfant ne pourrait pas se tenir debout avec certains tonneaux en bois, grands comme des maisons, où l'on fabrique la bière à Londres. Le télescope d'Herschell, de quarante pieds de long, réalisa une idée dont les avantages seraient peu appréciés si nous ne rappelions ici quelques faits. Dans toute lunette ou télescope, il y a deux parties principales : la partie qui engendre les images aériennes des objets éloignés, et la petite loupe à l'aide de laquelle on grossit ces images, tout aussi bien que si elles avaient une consistance matérielle. Lorsque l'image est produite à l'aide d'un *verre lenticulaire*, le lieu qu'elle occupe se trouve situé sur *le prolongement* de la ligne qui va de l'objet au centre de la lentille. L'astronome armé d'une loupe qui désire examiner cette image doit nécessairement se placer au *delà* du point où les rayons qui la forment se sont croisés. Au *delà*, qu'on le remarque bien, veut dire ici *plus loin* de la lentille objective. La tête de l'observateur, son corps, ne peuvent donc nuire à la formation et à l'éclat de l'image, pour petite que soit la distance à laquelle on doive l'étudier. Il n'en est plus ainsi de l'image formée par voie de réflexion. Cette image est alors située *entre* l'objet et le miroir réfléchissant, et l'astronome quand il s'en approche pour l'examiner intercepte inévitablement, sinon la totalité, du moins une très-notable partie des rayons lumineux qui, sans cela, auraient contribué à lui donner une grande intensité. On comprendra maintenant pourquoi, dans les instruments d'optique où les images des objets éloignés s'engendrent par la réflexion de la lumière, on s'est vu obligé de porter ces images, à l'aide d'une *seconde réflexion*, hors du tuyau qui contient et maintient le miroir principal. Quand le petit miroir sur lequel cette seconde réflexion s'opère est plan et incliné de 45° sur l'axe du télescope; quand l'image est rejetée *latéralement* vers une ouverture située au bord du tuyau, et portant la loupe oculaire; quand, en un mot, l'astronome vise définitivement dans une direction perpendiculaire à la ligne qu'on parcourt, les rayons lumineux venant de l'objet et aboutissant au centre du grand miroir, le télescope est dit *newtonien*. Dans le télescope *grégorien*, l'image formée par le miroir principal tombe sur un second miroir très-petit, légèrement courbe, parallèle au premier qui la rejette au delà du miroir principal par une ouverture dont celui-ci est percé dans son milieu. Dans l'un et dans l'autre de ces télescopes, le petit miroir, interposé entre l'objet et le grand miroir, forme pour ce dernier une sorte d'écran qui empêche la totalité de sa surface de contribuer à la formation de l'image. Le petit miroir joue encore, sous le

rapport de l'intensité, un autre rôle très-fâcheux. Supposons que la matière dont les deux miroirs sont formés réfléchisse la moitié de la lumière incidente. Dans l'acte de la première réflexion, l'immense quantité de rayons que l'ouverture du télescope avait reçue peut être considérée comme réduite à moitié. Sur le petit miroir l'affaiblissement n'est pas moindre. Or, la moitié de la moitié c'est un *quart*. Ainsi l'instrument n'enverra à l'œil de l'observateur que *le quart* de la lumière incidente. Une lunette où ces *deux* causes d'affaiblissement n'existent pas donne donc, à parité de dimensions, *quatre fois* plus d'éclat qu'un télescope newtonien ou grégorien. Dans son grand télescope, Herschell a supprimé le petit miroir. Le grand miroir n'est pas mathématiquement centré sur le tuyau qui le contient; il y est placé un peu obliquement. Cette légère obliquité est telle que les images vont se former, non plus dans l'axe du tuyau, mais *très-près* de sa circonférence ou, si l'on veut, de sa bouche extérieure. L'observateur peut donc aller les y observer directement à l'aide d'un oculaire. Une petite portion de la tête de l'astronome empiète alors, il est vrai, sur le tuyau, forme écran et arrête quelques rayons incidents; mais dans un grand télescope la perte n'est pas à beaucoup près de moitié, comme elle le serait inévitablement par l'effet du petit miroir supprimé. Ces télescopes où l'observateur, placé à l'extrémité antérieure du tuyau, regarde directement dans le miroir en tournant le dos aux objets, Herschell les a appelés *front-view telescopes* (télescopes à vue de face). Dans le soixante-seizième volume des *Transactions philosophiques*, il dit que l'idée de cette construction se présenta à lui dès l'année 1776; qu'il l'appliqua alors sans succès à un télescope de dix pieds; que, pendant l'année 1784, il en fit un essai également infructueux sur un télescope de vingt pieds. Nous trouvons cependant que, le 7 septembre 1784, un *front-view* lui servait à observer des nébuleuses et des groupes d'étoiles. Quoi qu'il en soit de ces diverses dates, on ne pourrait sans injustice se dispenser de remarquer qu'un télescope *front-view* était déjà décrit, à la date de 1732, dans le sixième volume du recueil intitulé *Machines et inventions approuvées par l'Académie des sciences*. L'auteur de cette innovation, *Jacques Lemaire*, qu'on a confondu à tort avec le jésuite anglais *Christophe Maire*, collaborateur de Boscowich dans la mesure de la méridienne comprise entre Rome et Rimini, n'ayant en vue que des télescopes de dimensions modérées, se voyait obligé, pour ne rien sacrifier de la lumière, de dévier le grand miroir de manière que l'image engendrée sur sa surface tombât tout à fait en dehors du tuyau de l'instrument. Une si forte inclinaison aurait certainement déformé les objets. La construction *front-view* n'est admissible que pour de grands télescopes. Les praticiens savent pour quelle part immense les pieds des lunettes et des télescopes entrent dans l'exactitude des travaux astronomiques. La difficulté d'une installation solide et cependant mobile augmente très-rapidement avec les dimensions et le poids des instruments. On peut donc concevoir qu'Herschell eut à surmonter bien des obstacles pour monter convenablement un télescope dont le seul miroir pesait plus de deux milliers. Ce problème, il le résolut à son entière satisfaction, à l'aide d'une combinaison de mâts, de poulies, de cordages dont il serait impossible de donner ici une idée exacte sans le secours de figures. Nous nous bornerons à affirmer que ce grand appareil et les pieds d'un tout autre genre qu'Herschell imagina pour les télescopes de moindres dimensions assignent à cet illustre observateur une place distinguée parmi les plus ingénieux mécaniciens de notre temps. Les personnes du monde, nous dirons même la plupart des astronomes, ne savent pas quel rôle le grand télescope de quarante pieds a joué dans les travaux, dans les découvertes d'Herschell. On ne se trompe pas moins quand on imagine que l'observateur de Slough se servait sans cesse de cet instrument colossal, qu'en soutenant, avec M. de Zach (voy. *Monatliche correspondenz*, janvier 1802), qu'il n'a été d'aucune utilité, qu'il n'a pas servi à une seule découverte, qu'on doit le considérer comme un simple objet de curiosité. Ces assertions sont formellement contredites par les propres paroles d'Herschell. Dans le volume des *Transactions philosophiques* de l'année 1795 (p. 350), nous lisons, par exemple : « Le 28 août 1789, « ayant dirigé mon télescope (de quarante pieds) « vers le ciel, *je découvris le sixième satellite* de « Saturne, et j'aperçus les taches de cette planète, « mieux que je n'avais pu le faire jusque-là. » (Voir aussi, quant à ce sixième satellite, les *Trans. philos.* de 1790, p. 10.) Dans le volume de 1790, p. 11, nous trouvons : « La grande lumière « de mon télescope de quarante pieds était alors « si utile que, le 17 septembre 1789, je remarquai « le septième satellite, situé alors à sa plus grande « élongation occidentale. » Les lunettes que construisit Galilée, celles qui lui servirent à découvrir les satellites de Jupiter, les phases de Vénus et les taches du soleil, grossirent successivement *quatre*, *sept* et *trente-deux fois* les dimensions linéaires des astres. Ce dernier nombre ne fut pas dépassé. En remontant, autant que je l'ai pu faire, aux sources où je devais espérer de trouver quelques données précises sur les instruments à l'aide desquels Huygens et J.-D. Cassini firent leurs belles observations, nous voyons que les lunettes de douze et de vingt-trois pieds de long (de deux pouces un tiers d'ouverture), qui conduisirent Huygens à la découverte du premier satellite de Saturne et à la détermination de la vraie forme de l'anneau, grossissaient respectivement quarante-huit, cinquante et quatre-vingt-douze fois, rien ne prouve que ces illustres observateurs aient jamais appliqué à leurs immenses lunettes des

grossissements linéaires de plus de cent cinquante fois. Auzout qui, en même temps astronome et artiste, était parfaitement au courant de l'état de l'optique pratique à son époque (1664), cite les meilleures lunettes du célèbre Campani, des lunettes de dix-sept pieds de long qui supportaient sur le ciel un grossissement de cent cinquante fois; une lunette de trente-cinq pieds sortie des ateliers de Rives, et présentée en cadeau, à cause de sa perfection, par le roi d'Angleterre au duc d'Orléans, dont le grossissement maximum s'élevait à cent fois; une lunette de Hook de douze pieds de long où le grossissement n'était pas porté au delà de soixante-quatorze; une lunette d'Auzout de trente et un pieds, armée d'un grossissement de cent quarante; enfin, une lunette, travaillée aussi par Auzout, et qui, avec la colossale longueur focale de trois cents pieds, ne grossissait que six cents fois. Après l'invention de l'achromatisme, ces nombres, à parité de longueur des lunettes, furent notablement dépassés, et cependant les astronomes éprouvèrent une surprise extrême lorsqu'en 1782 ils apprirent qu'Herschell avait appliqué à un *télescope à réflexion* de sept pieds anglais (2 m. 133 mill.) des grossissements linéaires de mille, de mille deux cents, de deux mille deux cents, de deux mille six cents et même de six mille fois. Ce sentiment, la société royale de Londres l'éprouva, et Herschell reçut officiellement l'invitation de donner de la publicité aux moyens dont il avait fait usage pour reconnaître dans ses télescopes l'existence de pareils grossissements. Tel fut l'objet d'un mémoire inséré dans le soixante-douzième tome des *Transactions philosophiques*, et qui dissipa tous les doutes. Personne ne s'étonnera que d'abord on ne voulût pas croire légèrement à des grossissements qui semblaient devoir montrer les montagnes de la lune, comme la chaîne du mont Blanc se voit de Mâcon et de Lyon. On ignorait alors qu'Herschell ne s'était servi des grossissements de deux mille six cents et de six mille fois qu'en observant de brillantes étoiles; que la lumière réfléchie par les corps planétaires était trop faible pour qu'elle eût pu supporter les mêmes amplifications que la lumière propre des fixes. On avait renoncé, plutôt théoriquement qu'à la suite d'expériences précises, à engendrer de *très-forts* grossissements, même avec des télescopes à réflexion. On croyait que l'image d'un point ne peut être nette, tranchée sur ses bords, à moins que le pinceau de rayons à peu près parallèles, provenant de ce point et qui, après avoir traversé l'oculaire d'un instrument d'optique, pénètre dans l'œil, n'ait une largeur suffisante. Ceci une fois admis, on fut conduit à supposer qu'une image cesse d'être bien définie quand elle n'ébranle pas sur la rétine *deux* au moins des filaments nerveux dont cet organe est censé recouvert; mais ces suppositions gratuites, entées ainsi les unes sur les autres, s'évanouirent devant les observations d'Herschell. Après s'être mis en garde contre les effets de la diffraction, c'est-à-dire contre l'éparpillement que la lumière éprouve quand elle passe près des arêtes terminales des corps, l'illustre astronome prouva, en 1786, qu'on peut voir nettement un objet à l'aide de faisceaux dont le diamètre n'égale pas la *deux-millième* partie d'un pouce anglais (0.000012708 ou moins de treize millièmes de millimètres) (1). — *Découvertes en optique.* C'étaient déjà de véritables créations en optique appliquée que ces procédés directs et sûrs, qu'après d'habiles tâtonnements et à force d'avoir varié les expériences au laboratoire et les observations au ciel, Herschell finit par substituer à la routine, et qui, depuis ce temps surtout, ont fait du métier de l'opticien un art et presque une science. Il faut regretter que ces procédés, et les théories toutes spéciales sur lesquelles probablement ils sont fondés, n'aient pas été rendus publics par leur auteur; mais indubitablement ils le seront un jour. Partie importante du legs de gloire laissé par Herschell à son fils, ces procédés, ces théories, n'ont pas été perdus, puisque l'héritier de l'habile astronome pratique les uns, possède les autres; et déjà il en a transpiré quelque chose parmi les artistes et les savants. Mais ce ne sont pas les applications de l'optique qui seules ont fait de vastes pas par l'impulsion d'Herschell, l'optique scientifique lui doit aussi beaucoup. De belles recherches, d'utiles conclusions ont signalé ses efforts dans cette haute branche de la physique. Ses remarques sur la réfrangibilité des rayons invisibles du soleil (1800), ses travaux sur l'inégale réfrangibilité de la chaleur rayonnante (1800) présentent beaucoup de détails aussi curieux que neufs. Ces travaux en amenèrent d'autres. Reprenant la théorie des rayons différemment colorés, non plus comme Euler et comme l'abbé Rochon, relativement à leur propriété calorifique, mais relativement à leur propriété illuminante, et, ne doutant point qu'aux différences de couleur ne répondissent des inégalités, soit dans l'abondance, soit dans la puissance de la lumière comme dans le degré de chaleur, il voulut savoir quels sont les rayons qui jouissent au plus haut degré de la faculté d'éclairer les objets; il trouva qu'aux rayons jaunes appartient ce privilége, et qu'il décroît à partir de ces rayons éminemment lucides jusqu'à l'une et l'autre extrémité du spectre. Il tenta de fixer par des chiffres les augmentations ou diminutions d'intensité que déterminent les diversités de coloration (1800). De 1807 à 1810, il mit au jour une série de belles expériences sur la cause des anneaux colorés concentriques qui

(1) Ici se termine la première partie du travail de M. Arago; la seconde comprend la partie bibliographique, mais dans l'ordre chronologique des publications. Cet ordre a certes de l'importance, et nous voulions le conserver; mais l'utilité supérieure de l'ordre méthodique, la lumière que jette sur la série des travaux de l'illustre astronome leur groupement par matières, la facilité qu'a tout lecteur de rétablir l'ordre primitif, nous a décidé à modifier la forme, non le fond, de cet annexe final dont rien n'est retranché.

se forment entre deux lentilles superposées. Un autre problème l'occupa aussi. Depuis longtemps les taches vues par Galilée et Riccioli sur le disque solaire avaient donné l'idée que le corps même du soleil, au lieu d'être, comme le vulgaire se le figure, une énorme fournaise où bouillonnent des matières embrasées et en fusion, n'est autre chose qu'un noyau solide, opaque et obscur; que l'irradiation émane d'immenses agglomérations gazeuses sans cesse incandescentes qui enveloppent ce grand astre et forment autour de lui une atmosphère resplendissante, et que, lorsque ces nuages, par une raison quelconque, sont entr'ouverts, on aperçoit la masse solide interne qui n'est pas lumineuse. Fourier, secrétaire de l'Académie des sciences, aimait à raconter à ce sujet l'anecdote suivante : « Un astronome anglais, M. Elliot, se battit en duel et tua son adversaire. Traduit devant les tribunaux, il eût été condamné à mort, si son avocat n'avait eu l'adresse de le faire passer pour fou, en montrant aux juges un manuscrit que son client destinait à la société royale de Londres, et dans lequel il prétendait établir *l'obscurité du corps du soleil*. La démence parut prouvée, et l'accusé fut acquitté comme plus digne de figurer à Bedlam qu'à Newgate. » Aujourd'hui nos meilleurs astronomes pourraient au même titre être envoyés à Charenton. Les magnifiques expériences de M. Arago ont achevé de mettre hors de doute les soupçons des physiciens sur l'atmosphère lumineuse du soleil et sur l'état non incandescent de son noyau solide. Il a prouvé que les rayons solaires, même obliquement transmis, n'étant point polarisés, la lumière solaire ne peut provenir que de l'atmosphère de l'astre. Mais par quelle cause les masses gazeuses en ignition peuvent-elles s'entr'ouvrir de manière à laisser passer par ces vastes interstices, dont le diamètre est quelquefois de seize mille lieues ou plus encore, le noir profond du globe solaire? Lalande voulait que ce fussent les cimes de montagnes plus hautes que la distance de la surface du soleil à l'extrémité extérieure de l'océan atmosphérique lumineux qui l'environne; et, comme les taches à leur périphérie présentent une espèce de bordure moins sombre qui semble les encadrer et qu'on nomme pénombre, il expliquait cette apparence par la moins grande longueur des colonnes gazeuses sur les flancs des alpes solaires. Malheureusement pour cette hypothèse, la pénombre n'offre pas, du corps de la tache à la région lumineuse, cette diminution graduelle d'obscurité qui correspondrait à l'allongement graduel des colonnes à mesure qu'on descend la déclivité du mont. Herschell, après avoir longtemps médité sur le phénomène, et surtout en considérant cette multitude de petits points obscurs ou pores qui, sur la partie du disque solaire non envahie par les taches, se montrent dans un état perpétuel de changement, et dont l'aspect ne saurait mieux se comparer qu'à celui d'une précipitation chimique floconneuse opérée avec lenteur au sein d'un fluide transparent et vue d'en haut, imagina, et tout semble favoriser cette supposition, qu'entre le noyau solide et noir de l'astre et l'océan de gaz flambants et lumineux qui forme ceinture autour de lui, existe un milieu élastique transparent, non lumineux par lui-même, lequel porte à son intérieur, à un niveau considérablement plus bas, une couche nuageuse. Vivement éclairée d'en haut, c'est-à-dire ici de l'extérieur, cette couche ne peut manquer de refléter énormément de lumière, et dès lors de produire une pénombre, tandis que le noyau solide qui reçoit l'ombre des nuages ne saurait en refléter. Les oscillations du fluide lumineux, se mêlant sans se confondre avec des couches diaphanes non lumineuses, donnent lieu naturellement aux apparences signalées plus haut d'une précipitation chimique, en d'autres termes, d'une combinaison manquée qui semble près de se faire et qui ne se fait pas. Quant aux déchirements temporaires des deux couches, mais principalement de la couche supérieure, il suffit, pour les produire, de vastes courants atmosphériques ou d'agitations locales puissantes; et loin qu'on doive s'étonner de l'existence de ces courants, de ces agitations, on se demande comment ils n'existeraient pas. Ces facules, droites, courbes, à embranchements, plus lumineuses que le reste de l'atmosphère ignée et près desquelles souvent se forment des taches lorsqu'il n'y en avait pas auparavant, en sont encore un indice : très-probablement ce sont comme les faîtes de vagues immenses auxquelles ont donné naissance de violentes agitations de l'enveloppe atmosphérique incandescente. Resterait à dire d'où provient cette incandescence prodigieuse tant de fois supérieure aux chaleurs les plus fortes, aux illuminations les plus vives à l'aide desquelles l'homme ait volatilisé le platine et l'or. Sans avoir résolu cette question, Herschell en a peut-être avancé la solution en insistant sur l'analogie de la lumière des aurores boréales et de la lumière du soleil, en émettant le soupçon que la conflagration de l'atmosphère lumineuse est due bien moins à de véritables combustions de matières pondérables qu'à des phénomènes de frottement, à des excitations que produisent des décharges électriques, en un mot à des causes dont l'essence est de se reproduire par leur action même et d'engendrer indéfiniment la chaleur qu'elles engendrent aujourd'hui. Il est simple en effet que des courants de matière électrique, en circulant dans le voisinage immédiat du soleil ou en traversant les espaces planétaires, déterminent dans les régions les plus hautes de l'atmosphère solaire des phénomènes de la nature de ceux que manifestent si clairement, bien que sur une échelle minime comparativement au soleil, les aurores boréales. Au reste, cette opinion est loin d'exclure complétement les combustions plus matérielles; et

M. Arago, en démontrant la réalité de ces combustions de principes, les uns fournis par le soleil lui-même, les autres attirés des planètes ou de leurs satellites et des espaces interplanétaires par la force supérieure de l'astre central, n'a ni détruit ni voulu détruire les conjectures d'Herschell sur les causes de la conflagration : tout au plus les a-t-il limitées en précisant infiniment les résultats, en discutant le problème dans tous ses détails et sous toutes les faces. — *Travaux relatifs au système planétaire.* Presque toutes les planètes, sans en excepter les menues planètes dont la découverte a signalé le commencement du 19e siècle et qui sont comme la monnaie de la planète intermédiaire qui manquait entre Mars et Jupiter, ont occupé Herschell à tour de rôle. C'est Herschell qui a le premier insisté non point sur le nombre et l'étendue, non point sur la roideur et la hauteur des montagnes qui hérissent la très-majeure partie de la surface de la lune, mais sur l'excavation des sommets, sur la forme circulaire que presque toutes présentent au dehors, sur la petite éminence conique à pente abrupte qui surgit de l'aire plane du centre de l'entonnoir, en un mot sur tous ces détails révélateurs du vrai caractère volcanique. Il était réservé à son fils d'aller plus loin encore dans ses observations et de reconnaître distinctement sur quelques-unes, à l'aide de puissants télescopes, des marques décisives de stratification volcanique ou bien des dépôts successifs de déjections. C'est Herschell aussi qui a signalé particulièrement l'aspect de taches blanchâtres vers les pôles de Mars, taches qui disparaissent presque entièrement après avoir été longtemps exposées au soleil, et qui, au contraire, parviennent à leurs plus grandes dimensions après les longues nuits d'hivers polaires qui vont dans cette planète à plus de onze de nos mois. Il en a conclu avec beaucoup de vraisemblance que ce sont des amas de neige qui tendent à se fondre au retour de la belle saison et qui grossissent lorsque le soleil éclaire l'hémisphère opposé. Nous passons sous silence une multitude d'observations remarquables sur Mars, sur l'inclinaison de son axe, sur la position de ses pôles, sur sa forme sphéroïdale, sur son diamètre réel, sur son atmosphère, toutes réunies dans le même *Mémoire* (1802), ainsi que les observations sur Vénus (1793), sur Mercure (1803), sur trois des quatre planètes télescopiques (1802, 1807), enfin sur les satellites de Jupiter, sujet souvent traité depuis Galilée, mais où Herschell n'en trouva pas moins beaucoup à observer et à dire, et dont il suivit scrupuleusement les changements d'intensité, les variations de grandeur, les durées de rotation sur leurs axes, mesurant plus exactement qu'on ne l'avait fait le diamètre du deuxième satellite, et estimant par comparaison la grandeur du quatrième (1797). Mais ce que nous ne pouvons nous dispenser de rappeler, c'est qu'Herschell encore eut la fortune d'apercevoir le premier (en 1789), et pendant longtemps il fut le seul qui pût se vanter de les avoir aperçus, les deux satellites inférieurs de Saturne (dits vulgairement le sixième et le septième) : pour distinguer ces deux lunes qui échappent à l'observation non par leur éloignement de Saturne, mais par leur proximité même, par ce fait qu'elles viennent effleurer les bords de l'anneau et qu'elles se meuvent exactement en son plan, il lui fallut son puissant télescope à réflecteur de quatre pieds d'ouverture, qui n'existe plus aujourd'hui : encore son œil ne put-il les saisir qu'une fois, à l'époque où l'anneau disparaît dans les télescopes ordinaires et se réduit dans les plus puissantes lunettes à un filet de lumière plus mince qu'un cheveu : Herschell vit alors ces satellites, presque imperceptibles eux-mêmes, enfiler cette ligne déliée comme les grains d'un chapelet, s'éloigner ensuite, mais pour un temps très-court, de l'extrémité de cette droite, apparaître à part et tout entiers, et enfin revenir en toute hâte se dérober comme d'ordinaire à nos regards. Effectivement, on a été des années sans les revoir; et ce n'est que dans ces derniers temps que les savants de l'observatoire du collége romain, à l'aide de la grande lunette de Cauchoix, viennent de retrouver positivement les satellites momentanément perdus et entre lesquels existe peut-être encore un autre satellite ou un ensemble de très-petits satellites qui comblera la lacune du sixième au septième comme la découverte de Cérès, Junon, Pallas et Vesta, combla, il y a près de cinquante ans, l'intervalle trop vaste entre la quatrième et la cinquième planète. Au reste, c'est Saturne, c'est cette planète dont le mécanisme est plus merveilleux, plus artistement élaboré que celui de toutes les autres, qui semble plus que toutes les autres avoir stimulé la curiosité d'Herschell. Sa figure, sa rapide rotation autour d'un axe, la rotation du double anneau, la rotation du cinquième satellite, les éléments et les phases de tous ces astres secondaires, les climats étonnamment divers d'un globe où le jour à l'équateur n'excède guère cinq heures, tandis qu'aux pôles il est de quinze ans, et où nul doute qu'il ne subisse d'incessantes modifications, soit par la multiplicité des lunes qui à tour de rôle ou simultanément éclairent les divers points de sa surface, soit par les variations d'aspect de l'étrange appendice qu'un hémisphère voit comme deux arceaux concentriques chargés d'une illumination continue, tandis que sur l'autre ils projettent d'épaisses et longues traînées d'ombre, tous ces faits astronomiques si curieux, mais les uns si difficiles à calculer, les autres si énigmatiques et offrant un champ si vaste aux conjectures, ont successivement exercé sa patience d'observateur et sa sagacité de théoricien : les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres ne contiennent pas moins de sept *Mémoires* d'Herschell relatifs à Saturne (de 1790 à 1806); et il en est encore question dans un hui-

tième (nº 37 de la liste bibliographique qui termine l'art.). Enfin nous voici aux limites extrêmes du système solaire, en admettant que les planètes aujourd'hui connues soient toutes les planètes existantes, et abstraction faite des comètes qui parcourent des orbites elliptiques si démesurément allongées dans le sens du grand axe qu'on a pu se demander si, dans leurs excursions, elles ne visitaient pas d'autres systèmes que celui de notre soleil. A une distance presque double de celle qui sépare Saturne de cet astre central, et enfermant par conséquent en son orbite près de quatre fois l'aire de l'orbite de Saturne, roulait inaperçu en quelque sorte depuis le moment de la création un sphéroïde de douze mille lieues de diamètre, le troisième en volume de ceux qui font leurs révolutions autour du soleil, muni de deux, peut-être de cinq ou six satellites. Ce grand astre fut enfin vu et mis à sa véritable place de 1781 à 1783. Herschell le nota pour la première fois le 13 mars, pendant le cours d'une revue du ciel où chaque corps céleste visible aux télescopes de certaine puissance était soumis à l'examen. A vrai dire, il est de fait aujourd'hui que déjà cet astre avait été aperçu au moyen de médiocres télescopes et inséré, mais comme étoile fixe, dans plusieurs catalogues. C'est que la faiblesse des instruments d'observation ne laissait pas voir, au lieu du point lucide et indivisible qui caractérise l'étoile fixe, le disque auquel se reconnaissent les planètes. La vaste puissance amplifiante des constructions d'Herschell ne laissait plus de possibilité à l'erreur : au disque très-agrandi de la prétendue étoile fixe le moindre écolier en astronomie eût incontinent reconnu un corps céleste autre qu'une étoile, et il n'y avait de questions possibles que celles-ci : « Est-ce une comète? « Est-ce une planète ? » Herschell d'abord s'y trompa ; mais cette méprise dura peu, et il la reconnut lui-même. Ni cette erreur d'un premier moment ni cette facilité de découvrir et de qualifier le corps céleste une fois l'instrument donné n'altèrent soit le droit de priorité, soit le haut mérite d'Herschell. Il en est de la découverte de cette planète comme de la découverte de l'Amérique : rien de plus simple quand les instruments amplificatifs existent. Mais quand ils n'existent pas, quand ils n'ont jamais existé, quand personne n'en rêve l'existence et qu'on est tenté de trouver ridicule la tentative d'en avoir, les créer, les créer de sa pensée et de ses mains, voilà ce qui n'est pas simple, voilà ce qui sort de la ligne commune, ce qui décèle la vocation, le génie ; voilà ce que n'eussent point fait en dix mille ans ceux qui trouvent la découverte facile. Et d'autre part, Colomb aussi, après sa découverte de l'Amérique, ne sut point ce qu'il avait découvert : il crut seulement avoir touché l'Inde, et, qui plus est, il mourut sans s'être défait de son illusion. Plein de modestie autant que de joie, Herschell, en l'honneur du monarque de la Grande-Bretagne, son généreux protecteur, voulut donner à sa planète la dénomination de George (*Georgium sidus*). La postérité n'a point adopté cette désignation ; mais pour être juste elle n'eût pas dû non plus pousser l'amour du classique jusqu'à faire de la planète de *George* la planète *Uranus*, quelques subtilités qu'on puisse faire valoir à l'appui de ce masque mythologique : le nom d'Herschell eût dû prévaloir finalement. Heureusement la gloire d'Herschell ne tient en aucune façon à cette homonymie de la planète et du savant, et jamais il n'est question de l'une sans qu'involontairement le nom de l'autre vienne se placer sur les lèvres. Outre la planète principale, Herschell aussi a signalé au monde savant les satellites qui accomplissent autour de lui des orbes si différents et qui sont de notre système solaire les objets les plus difficiles à distinguer, tant par leur éloignement et leur petitesse relative que par les circonstances particulières qui accompagnent leurs courses et qui doivent les rendre souvent invisibles pour notre œil. De ces six satellites deux furent annoncés dès 1787 : leur existence est indubitable ; ils mettent l'un moins de six, l'autre moins de neuf jours à parcourir leur orbite. Pour les quatre autres et surtout pour le dernier, il plane quelques doutes sur leur réalité ; un peu de temps encore, et probablement ils s'évanouiront. L'observation des deux premiers satellites d'Uranus a fait connaître plusieurs phénomènes extraordinaires. Contrairement à l'analogie remarquée dans tout le système solaire aussi bien pour les planètes secondaires que pour les principales, les plans de leurs orbites sont presque perpendiculaires à l'écliptique (l'inclinaison de ceux-là sur celui-ci allant de 78° 58'); leurs mouvements sont rétrogrades (c'est-à-dire que, si on projette sur le plan de l'écliptique les points qu'ils occupent dans l'espace, les points de projection, au lieu d'aller de l'ouest à l'est autour du centre, se porteront en sens contraire); leurs orbites sont exactement, ou peu s'en faut, circulaires ; leurs nœuds ne laissent point apercevoir de mouvement sensible, ou du moins point de mouvement rapide, et leurs inclinaisons n'ont point éprouvé de changement appréciable, bien que la planète aujourd'hui ait accompli plus d'une demi-révolution autour du soleil depuis l'année de la découverte. Ces particularités, pour lesquelles, pendant longtemps, on n'avait eu d'autre garant que le témoignage d'Herschell (1798), ont été vérifiées de la manière la plus complète par son fils, trente ans après le moment où elles avaient pris rang dans la science (1828 et années suivantes). Elles ouvrent un vaste champ aux méditations des savants que l'aspect de ces anomalies aux extrémités du monde solaire, non moins que celles qui se lient aux énormes excentricités des comètes, semble préparer à voir le fil des analogies faiblir et se rompre dès qu'on passe à

d'autres systèmes. Les comètes, ne fût-ce que sous ce point de vue, eussent mérité peut-être qu'Herschell s'y arrêtât longtemps aussi. Mais on va le voir, tant d'autres objets accaparèrent son attention que les comètes sont de tous les objets de la science astronomique celui sur lequel il a donné le moins de travail. Cependant il en a étudié encore un bon nombre, et ses observations, nous ne disons pas sur le *Georgium sidus* qu'il a eu tort, au commencement de sa carrière scientifique, de prendre pour une comète (*voy.* plus haut), mais sur les trois comètes qu'il a décrites en 1787, 1789, 1808, et sur les deux comètes de 1811, sont toutes dignes d'éloge pour la précision et l'exactitude, bien qu'elles n'aient rien ajouté de fondamental à la science. Le plus remarquable de ces cinq *Mémoires* est celui qui traite de la première comète de 1811. Herschell n'a pas donné non plus une attention persévérante au système solaire pris en masse, et aux faits généraux, les uns communs à toutes les planètes, les autres appartenant exclusivement à l'astre central, mais qui n'en exercent pas moins une influence générale sur la totalité du système. Il ne les a pas complétement négligés pourtant. A cette classe de travaux se réfèrent, outre des portions considérables de *Mémoires* où il examine des questions d'optique, deux autres *Mémoires* sur la quantité et sur la vitesse, sur la vitesse et la direction du système solaire (1805); deux autres, l'un sur le mouvement propre de ce système, l'autre sur les rotations de chaque planète autour d'un axe. Les plus récentes de ces communications, en annonçant comme indubitable que le système solaire n'est pas fixe, et qu'il se porte tout entier vers ζ d'Hercule, conclusion liée fortement à d'autres superbes résultats des opérations d'Herschell, nous amènent à l'analyse de ses travaux, les plus vastes en même temps que les plus minutieux, les plus curieux en eux-mêmes en même temps que les plus riches en conséquences. — *Travaux en astronomie sidérale.* C'est cette partie de la science astronomique qui doit le plus à Herschell. Non-seulement il l'a enrichie d'une multitude de faits nouveaux, mais il en a reculé les limites, il y a ouvert des voies nouvelles, il nous a rendu l'espoir de déterminer un jour ou l'autre, et peut-être prochainement, la distance de quelques étoiles. Les nébuleuses avant lui n'avaient été qu'imparfaitement étudiées, et dans le peu que disaient les astronomes sur ce sujet régnait la plus grande confusion. Herschell, afin de faciliter en les régularisant les observations, a provisoirement réparti les nébuleuses en trois classes (1° amas d'étoiles où les étoiles peuvent nettement se discerner; 2° nébuleuses probablement résolubles en étoiles distinctes, si l'on amplifiait les pouvoirs du télescope; 3° nébuleuses proprement dites, dont on ne présume pas que la nébulosité puisse se résoudre en étoiles). Grâce à la puissance de ses télescopes, il n'en compta pas moins de deux mille cinq cents dans la partie du ciel visible à Londres, nombre qui, sans être la limite de ce que le ciel a de nébulosités, surpasse immensément tout ce que l'on connaissait, tout ce que l'on pouvait imaginer, et il dressa successivement le catalogue du premier millier en 1786, du second trois ans après, et des cinq cents dernières en 1802. Il est telle de ces nébuleuses où au télescope on distingue plus de mille étoiles, et déjà Chambers en avait compté cinq cents dans deux degrés de la nébuleuse d'Orion. Non content de laisser ainsi bien loin derrière lui les catalogues d'Hévelius, de Messier, Herschell décrivit et précisa les formes diverses, si singulières quelquefois, des nébuleuses, surtout de celles de la troisième classe qu'il subdivisa en nébuleuses stellaires, nébuleuses planétaires et étoiles nébuleuses, ajoutant infiniment aux détails déjà connus, et mettant en relief, avec un art extrême, tantôt des différences, tantôt des ressemblances de nature à jeter un peu de jour sur l'organisation de ces systèmes étranges, sur les lois qui dominent leur arrangement, leur existence, sur leur nature peut-être et sur leur origine. Ainsi, par exemple, il remarque que leur répartition sur la voûte céleste n'est point uniforme. Elles apparaissent distribuées de préférence sur une large zone, laquelle croise presque perpendiculairement la voie lactée, et dont la direction générale ne s'écarte pas beaucoup du cercle horaire de 0^h et 12^h; le nombre en augmente considérablement dans les parages de cette zone qui passent par les constellations de la Vierge, de la Chevelure de Bérénice, de la Grande-Ourse; mais pour les apercevoir, les plus puissants instruments suffisent à peine. Des amas d'étoiles qui forment la première classe de nébuleuses, les uns sont globulaires, les autres irréguliers. Ces derniers, moins riches d'ailleurs en étoiles et surtout moins condensés vers le centre et à contours moins nettement arrêtés, deviendront un jour, suivant Herschell, des amas globulaires; ce sont des amas globulaires dans un état moins avancé de condensation, mais qui, par l'effet de l'attraction mutuelle de leurs éléments, se rapprochent incessamment de la forme circulaire en tout sens. Le fait est que dans la plupart des amas irréguliers se rencontre une étoile rutilante beaucoup plus riche en lumière que toutes les autres, et placée, relativement à elles, dans quelque situation remarquable. De là, et de la combinaison de bien d'autres observations curieuses, une foule de questions qui offrent un champ inépuisable à la spéculation, et dont la plupart probablement ne seront jamais résolues, mais qui ont lancé l'esprit humain dans les sphères les plus élevées. N'existe-t-il pas une matière lumineuse et phosphorescente disséminée dans tout l'espace? N'est-elle pas tantôt milieu, tantôt atmosphère? N'est-elle pas absorbée par les étoiles près desquelles elle se con-

dense et auxquelles elle fournirait un supplément de chaleur et de lumière? ou bien une concentration progressive due à la gravitation rapproche-t-elle la matière nébuleuse de manière à fonder de nouveaux systèmes stellaires ou des étoiles isolées? ou bien enfin la construction des cieux présente-t-elle la réalisation de l'un et l'autre système? Notre voie lactée n'est elle-même qu'une immense nébuleuse dont fait partie le soleil avec son système de planètes et de satellites tout entier. Cette nébuleuse appartient à la classe des amas. Déjà les anciens avaient soupçonné que la lumière blanche de cette vaste région du ciel provenait d'une agglomération d'étoiles minimes, et Galilée, en distinguant ces étoiles au télescope, avait changé le soupçon en certitude. Mais c'est à Herschell qu'il était réservé, en opérant la décomposition de cette zone merveilleuse, d'y apercevoir les étoiles par millions, comme une poussière lumineuse sur la surface du firmament, d'y signaler toutes les inégalités que présentent leurs divers parages quant à l'accumulation des étoiles, accumulation si grande autour de certains points qu'il a été amené à en conclure, en comptant les étoiles comprises dans le champ de son télescope, qu'il en avait passé plus de quarante-quatre mille sous ses yeux en une heure, dans une zone de deux degrés de large, enfin d'en assigner la cause probable en supposant que les étoiles, au lieu d'être indifféremment distribuées dans l'espace suivant toutes les directions, forment une couche très-longue et très-large, mais peu épaisse comparativement aux deux premières dimensions, et à l'intérieur de laquelle la terre se trouve vers le milieu de l'épaisseur, à peu de distance du point où la couche se bifurque et forme deux lames principales dont les plans ont l'un sur l'autre une faible inclinaison. En effet, pour un œil situé de la sorte, les étoiles également réparties sur tous les points de l'espace apparaissent éparses et rares dans le sens du rayon visuel perpendiculaire à la couche, lequel n'est autre que l'épaisseur, pressées et nombreuses dans le sens des rayons visuels menés selon le plan de la couche, ou peu obliques au plan de la couche, en d'autres termes dans le sens de la longueur et de la largeur. De front avec ces recherches, Herschell en menait d'autres qui provisoirement aboutirent, elles aussi, à un catalogue. Ce fut le quadruple catalogue des intensités comparatives des étoiles (1796, 97 et 99). Le but spécial de cette laborieuse série d'observations fut de préparer aux astronomes, en leur donnant un point de départ, en fixant en quelque sorte un état photométrique du ciel en général, et de chaque constellation, de chaque étoile en particulier, le moyen de comparer les variations que peut présenter cet état dans la suite des siècles. Depuis longtemps déjà on avait remarqué les étoiles périodiques, et à Mira étudiée par Fabricius dès 1596, à Mira, disons-nous, ou o de la Baleine dont les changements vont jusqu'à l'extinction et à la revivification complètes, s'étaient ajoutés successivement 34 du Lion, ψ du Cygne, χ du Sagittaire, etc. (1600, 1667, 1676), et d'autre part on soupçonnait bien que ces étoiles temporaires, qui, comme celles de 125 av. J.-C. (au temps d'Hipparque), de 389, de 945, de 1572-74, de 1604 et 1605, de 1670, ont apparu subitement, puis ont cessé de se montrer, étaient aussi des étoiles périodiques, mais à périodes extrêmement longues. Herschell, à force de songer simultanément à ces faits et de penser, conclusion bien naturelle, que si bon nombre d'étoiles mentionnées dans les catalogues anciens ne se retrouvent plus aujourd'hui au point marqué, ce n'est pas toujours la faute des catalogues, et que des astres réellement observés ont réellement quitté le ciel visible, sentit qu'indubitablement ces disparitions périodiques de temps à autre signalées ne peuvent manquer d'être très-fréquentes, et que souvent elles ont passé incognito, même pour les astronomes; que d'autre part l'étoile ne cesse pas subitement de se montrer, mais que son éclat va faiblissant graduellement du maximum auquel il lui est donné d'atteindre, jusqu'à l'extinction totale; enfin, que ces phénomènes ne sont point une exception mais ont lieu en vertu de lois stables analogues probablement à celles que l'homme a pu saisir en étudiant le système, mais à une plus haute puissance et à un état plus compliqué de développement; il osa pressentir qu'en connaissant bien le décroissement et l'accroissement périodique de l'intensité d'éclat d'un nombre suffisant d'astres périodiques ou temporaires, les savants seraient moins loin de connaître ces lois. Une telle connaissance suppose de nombreuses observations successives et comparables; mais de simples amateurs d'astronomie, avec de bons yeux ou de médiocres instruments, peuvent facilement faire des observations de ce genre et servir ainsi la science par des recherches auxquelles l'astronome de profession, attaché aux observatoires publics et presque continuellement distrait par de plus hauts travaux, n'a pas le temps de se livrer. Il ne s'agissait que de donner à ces utiles auxiliaires de bonnes méthodes et une base fixe, pour faciliter et les observations mêmes et la comparaison. C'est ce dont Herschell s'est acquitté avec le plus grand succès par ses quatre catalogues, qui sont un procès-verbal de l'état photométrique de la partie du ciel visible à la latitude de Londres. Il y a joint d'ailleurs un ample exposé de la méthode qu'il a suivie pour déterminer l'intensité. En résumé, il prend pour base d'évaluation l'étoile moyenne de sixième grandeur qu'il appelle 1, et d'après cet étalon primitif, il évalue les 5e, 4e, 3e, 2e et 1re grandeurs moyennes à 2, 6, 12, 25, 100, indications qu'il faut se garder de prendre comme communes à toutes les étoiles artificiellement réunies en une classe pour la grandeur. Sirius, par exemple,

selon Herschell lui-même, valait bien plus que cent étoiles moyennes de 6e grandeur, et il n'eût point du tout été surpris du résultat énoncé par son fils qui donne à cette reine des étoiles 324 d'intensité. En soumettant de cette manière à l'investigation l'éclat des fixes, Herschell découvrit la périodicité de plusieurs d'entre eux : tel fut notamment κ d'Hercule tantôt tertiaire, tantôt quartaire, dont la période est de 60 jours 6 heures. Passons à présent à une classe de corps que les gens du monde confondent souvent avec les étoiles temporaires ou périodiques, les étoiles multiples, tel est le nom qu'on donne à des étoiles qui, soit à l'œil nu, soit vues avec de médiocres instruments, paraissent unes, mais que de puissants télescopes résolvent en deux ou trois étoiles. Dès 1678, au plus tard, Cassini avait signalé comme telle la plus boréale des trois étoiles du front du Scorpion, et depuis il en avait été vu d'autres, notamment par Bianchini, par Grischow, par Lalande. Mais le nombre en était toujours très-faible et personne n'avait étudié les circonstances de ces curieux phénomènes, encore moins en avait-on cherché les conséquences et les causes. Herschell fut donc le premier qui s'en occupa sérieusement, fondant ainsi toute une branche de l'astronomie stellaire, avançant très-loin lui-même dans cette carrière nouvelle, et jetant vraiment avec génie le dessin et la base de l'édifice magnifique qu'élèvent aujourd'hui ses successeurs. Les étoiles doubles sont tout à coup devenues le sujet d'une profusion de beaux travaux qui ont agrandi à l'infini le champ de la science et qui, tout en nous déroulant l'immensité de l'échelle sur laquelle l'univers est construit, l'ont pourtant rendue sensible et saisissable plus que par le passé. Mais avant que cet élan général vers l'examen des étoiles doubles se produisît, il fallut qu'Herschell fût presque seul pendant vingt ans à les poursuivre. Il commença par accroître prodigieusement le nombre de celles que l'on connaissait, et il en dressa un catalogue qui parut en deux *Mémoires* (1781 et 82), et qui en comptait déjà quatre cent quarante-cinq; plus tard il en découvrit d'autres en assez grande quantité pour faire plus de cinq cents, bien faible chiffre sans doute si arithmétiquement on le compare à celui de Struve, dont le catalogue en désigne 3057, y compris les étoiles herschelliennes; bien imposant pourtant pour peu qu'on songe que Struve n'a pas sextuplé la liste d'Herschell, et qu'Herschell a bien plus que décuplé l'ancienne liste. Herschell ensuite, pour faciliter l'étude des astres doubles, établit une division artificielle qui, certes, n'est fondée ni sur la nature des choses ni sur des caractères permanents, mais qui pour l'instant suffit aux besoins des observateurs; c'est la division en quatre classes d'après le plus ou moins d'écartement angulaire des composantes (4″, 8″, 16″, 32″, bien entendu que toute étoile double dont les composantes sont distantes d'un arc moindre que ces nombres à progression géométrique appartient à la classe dont ces nombres désignent l'écartement maximum). Il s'aperçut aussi que c'est surtout en approchant de la voie lactée qu'on voit les étoiles doubles devenir fréquentes. Il appuya beaucoup sur cette particularité que les étoiles composantes sont rarement de même grandeur. A ce fait s'en lie un autre très-curieux; non-seulement les composantes diffèrent en intensité, mais elles diffèrent aussi en coloration; en général leurs couleurs respectives sont complémentaires; la grande est blanche, rouge ou jaune, la petite bleuâtre ou verdâtre. Continuant ainsi sous toutes les faces l'inspection détaillée, minutieuse, des étoiles doubles, préoccupé surtout de l'idée de déterminer une parallaxe d'étoiles fixes en mesurant par le micromètre de position et les angles de position et les distances mutuelles des composantes, il eut la surprise, il eut le bonheur d'apercevoir, au lieu de cette oscillation annuelle de l'une autour de l'autre, telle que la parallaxe annuelle la produirait, un changement régulier et progressif toujours dans le même sens, portant tantôt sur la distance, tantôt sur l'angle de position. Ainsi ces groupes binaires ou ternaires n'avaient point pour composantes des étoiles indépendantes placées par hasard sur deux lignes visuelles très-rapprochées! ainsi leur réunion n'était point un simple effet de projection ou de perspective! ainsi la variation apparente du lieu qu'elles occupent semblait provenir non de la variété de position de l'observateur, mais d'un mouvement réel des étoiles elles-mêmes ou d'un mouvement général rectiligne du soleil et de tout le système solaire, d'où résultait une parallaxe d'un ordre plus élevé que celle qui tient au mouvement circulaire de la terre! Ce fait immense, étourdissant de beauté en même temps que de simplicité, et qui montrait des systèmes d'étoiles, des étoiles extérieures roulant autour d'étoiles centrales comme nos planètes et comètes autour du soleil, étoile lui-même et peut-être petite composante d'une étoile double, devait d'abord ne s'offrir à l'esprit que comme un soupçon; un observateur sévère devait s'en méfier, s'en défendre, le constater vingt fois, le suivre à distance et en temps et en espace avant d'oser l'émettre en présence du monde savant; car si les petites composantes étaient douées de mouvement, ce mouvement était si lent qu'il fallait des années d'observation pour savoir à quoi s'en tenir. Enfin, en 1803, après vingt-trois ans d'observation, Herschell n'eut plus de doute; il annonça qu'il existe parmi les étoiles doubles des systèmes stellaires formés au moins de deux étoiles qui tournent l'une autour de l'autre dans des orbes réguliers, systèmes qu'on peut nommer étoiles binaires, pour ne pas les confondre avec les étoiles doubles : toute étoile double est binaire, mais toute étoile binaire n'est pas double. Il cita de cinquante à soixante exemples de

changements plus ou moins notables dans les angles de position des étoiles doubles, changements la plupart trop régulièrement progressifs pour qu'il puisse rester le moindre nuage sur leur véritable nature. Il désigne principalement comme incontestablement binaires α des Gémeaux (Castor), η et σ de la Couronne, 70 et λ du Serpentaire, ξ de l'Ourse, ζ du Verseau, γ du Lion, γ de la Vierge, ξ et μ du Bouvier, η de Cassiopée, δ du Cygne, μ du Dragon, ε 4 et ε 5 de la Lyre. Il assigne même approximativement la durée des révolutions périodiques de quelques-unes : Castor, par exemple, a trois cent trente-quatre ans, γ de la Vierge, sept cent huit; γ du Lion (le plus vaste qu'on connaisse jusqu'ici), douze cents; en revanche ξ de l'Ourse n'a que cinquante-huit, η de la Couronne n'a que quarante-trois années de période. Déjà la dernière a complété une révolution entière depuis sa première découverte par Herschell, et elle est fort avancée dans la seconde; et il n'y a plus aucun moyen de douter de la rigueur des sublimes résultats d'Herschell. Toutes les observations postérieures en confirment de jour en jour non-seulement l'ensemble et l'idée mère, mais encore les détails. Les astronomes aujourd'hui ne comptent pas moins de trente ou quarante systèmes binaires indubitables, et presque tous, sauf ceux qu'on a découverts en ces derniers temps, avaient été ou calculés ou signalés au moins par Herschell. Il n'est plus besoin sans doute d'insister sur l'importance de cette découverte, la plus grande qui ait été faite en astronomie sidérale, qui transformait enfin d'anciens romans en certitude, qui montrait des soleils satellites de soleils, qui rendait en quelque sorte la nature plus majestueuse d'uniformité, de constance dans ses voies, et Newton plus admirable. Mais les travaux de l'infatigable Hanovrien étaient tellement au-dessus du temps auquel il parlait qu'on ne fit aucun effort pour les étendre. A peine furent-ils mentionnés dans les traités d'astronomie de cette époque, et même pendant vingt ans ils furent un peu tournés en ridicule par les hommes dont ils devaient éclipser la gloire. Les progrès de la science avaient préparé la route dans laquelle Newton et Laplace s'étaient avancés; mais les découvertes d'Herschell, au contraire, n'avaient aucune connexité avec celles de ses prédécesseurs : il est le créateur d'une science toute nouvelle, dont personne n'avait entrevu les prodiges. Heureusement les antipathies nationales s'effacent; les rivaux de gloire pardonnent ou s'adoucissent devant la tombe. Herschell est mort à Slough, le 23 août 1822, à 83 ans, sans infirmités et sans douleurs. Il était président de la société astronomique de Londres, membre associé de l'Institut de France, astronome royal, et chevalier de l'ordre hanovrien des Guelfes. La Providence a comme voulu assurer la continuation de son nom et de ses travaux dans la personne de son fils, digne collaborateur, digne continuateur de cet illustre père. Ce fils, John Herschell, a fait avec South un catalogue de positions et de distances apparentes d'étoiles qui a mérité le grand prix d'astronomie à l'Institut de France, et il a été le compléter par trois années d'observations au cap de Bonne-Espérance. D'autres personnages de la famille d'Herschell, au reste, ont bien mérité de la science. Son frère, habile mécanicien, l'aidait dans ses travaux et réalisait ses inventions. Sa sœur, miss Caroline, très-versée dans les mathématiques et l'astronomie, rédigeait toutes les observations de William et les publiait, soit séparément, soit dans les *Transactions philosophiques;* elle découvrit elle-même plusieurs comètes (1er août 1786, 31 décembre 1788, 7 janvier 1790, 8 octobre 1793), sans toutefois déterminer la place de cette dernière, et publia, conjointement avec son frère, l'ouvrage intitulé *Catalogue des étoiles reconnues d'après les observations de Flamsteed, et non insérées dans le Catalogue anglais*, 1798, in-fol. La société astronomique de Londres a décerné, en 1828, une médaille d'or à miss Herschell pour le catalogue de vingt-cinq mille nébuleuses, observées par son frère William, qu'elle a construit à l'âge de soixante-dix-huit ans, depuis son retour en Hanovre. — Voici le tableau des ouvrages, c'est-à-dire des *mémoires* publiés dans les *Transactions philosophiques de la société royale de Londres* de 1780 à 1818 par Herschell. Nous les rangeons méthodiquement d'après les matières qu'il y traite, et nous plaçons après chacun l'indication et du tome où on les trouvera et de l'année à laquelle se réfère la publication. I, 1-6. Télescopes, Micromètres, etc. 1° *Réponse aux doutes possibles sur les grands pouvoirs amplificatifs dont Herschell a usé* (t. 72, 1782); 2° *Description d'un micromètre à lampe et moyens d'en faire usage* (t. 72, 1782); 3° *Description d'un télescope réfléchissant de quarante pieds de long* (t. 85, 1795); 4° *Recherches sur la manière de voir le soleil avantageusement avec des télescopes à large ouverture et à grands pouvoirs* (t. 90, 1800); 5° *Expériences pour faire connaître jusqu'à quel point les télescopes permettent de déterminer les très-petits angles et de distinguer le diamètre des objets; application des résultats à l'étoile d'Harding* (t. 95, 1805); 6° *Puissance des télescopes pour pénétrer à travers l'espace; étendue comparative de cette puissance dans la vision naturelle, dans les télescopes de différentes grandeurs et de diverses constructions; éclaircissements tirés d'observations choisies* (t. 95, 1808). On peut joindre à ces mémoires les numéros 30, 31, 43, 58, où se lisent aussi des indications relatives aux instruments d'observation ou à la manière d'observer. — II, 7-12. Travaux d'optique. 7° *Recherches sur la cause d'une indistinction de la vision, qui a été attribuée à la minceur des pinceaux optiques* (t. 74, 1786); 8° *Expérience sur la cause des anneaux colorés découverts par Newton, et qui se forment entre deux lentilles*

superposées (t. 97, 1807); 9° *Continuation des expériences sur les anneaux colorés concentriques*, etc. (t. 99, 1809); 10° *Supplément aux expériences sur les anneaux colorés* (t. 100, 1810); 11° *De la faculté des couleurs prismatiques d'échauffer et d'illuminer les objets; et remarques qui prouvent l'inégale réfrangibilité de la chaleur rayonnante* (t. 100, 1800); 12° *Expériences sur les rayons de chaleur* (t. 100, 1800). — III, 13-34. PLANÈTES ET LEURS SATELLITES. 13° *Observations astronomiques relatives aux montagnes de la lune* (t. 70, 1780); 14° *Sur trois volcans de la lune* (t. 77, 1787); 15° *Observation du passage de Mercure sur le soleil; remarques sur l'action des miroirs* (t. 93, 1803); 16° *Observations sur Vénus* (t. 83, 1793); 17° *Apparences remarquables dans les régions polaires de Mars, inclinaison de l'axe de cette planète, position de ses pôles et sa forme sphéroïdale; quelques aperçus sur le diamètre réel de Mars et de son atmosphère* (t. 84, 1784); 18° *Observations sur les deux corps célestes récemment découverts* (ce sont les deux planètes Cérès et Junon, vues en 1801, l'une par Piazzi, l'autre par Harding) (t. 92, 1802); 19° *Observations sur la nature du nouveau corps céleste découvert par Olbers* (Pallas ou Vesta); *Observations sur la comète qu'on attendait en janvier* 1807, *à son retour du soleil* (t. 97, 1807); 20° *Observations des changements d'intensité des satellites de Jupiter et de leurs variations de grandeur; temps qu'ils emploient à tourner sur leurs axes; mesure du diamètre du second satellite et estime de la grandeur comparative du quatrième* (t. 87, 1797); 21° *Relation de la découverte du sixième et du septième satellite de Saturne, et remarques sur la construction de l'anneau, sur la rotation de la planète autour d'un axe, sur sa forme sphéroïdale et sur son atmosphère* (t. 80, 1790); 22° *Des satellites de Saturne et de la rotation de l'anneau autour d'un axe* (t. 80, 1790); 23° *Anneau de Saturne et rotation autour d'un axe du cinquième satellite de la planète* (t. 84, 1792); 24° *Observations sur une bande quintuple de Saturne* (t. 84, 1794); 25° *Rotation de Saturne auteur d'un axe* (t. 84, 1794); 26° *Observations sur la forme singulière de la planète Saturne* (t. 95, 1805); 27° *Observations sur la figure, le climat et l'atmosphère de Saturne et de son anneau* (t. 96, 1806); 28° *Sur la comète de* 1781 (t. 71, 1781), comète qui n'est autre chose que la planète Uranus; 29° *Lettres à Banks sur le nom à donner à la nouvelle planète*, c'est-à-dire à Uranus (t. 73, 1783); 30° *Du diamètre d'Uranus, avec description d'un micromètre à disque et à périphérie lumineux ou obscurs* (t. 73, 1783); 31° *Observations des satellites de la planète de George; remarques des appareils télescopiques employés dans cette circonstance* (t. 105, 1805); 32° *Planète de George et ses satellites* (t. 78, 1788); 33° *Découverte de deux satellites qui tournent autour de George* (t. 77, 1787); 34° *Découverte de quatre nouveaux satellites de George; annonce du mouvement rétrograde des anciens; explication de leur disparition à certaines distances de la planète* (t. 88, 1798). — IV, 35-39. COMÈTES. 35° *Remarques sur la nouvelle comète* (t. 77, 1787); 36° *Observations sur une comète* (t. 79, 1789); 37° *Observation d'une comète pour déterminer sa grandeur et la nature de son illumination; remarques sur une irrégularité dans la figure apparente de Saturne* (t. 98, 1808); 38° *Observations astronomiques sur une comète, et remarques sur la constitution de ses différentes parties* (t. 102, 1812); 39° *Observations sur une seconde comète, et remarques sur sa constitution* (t. 102, 1812). — V, 40-46. DES PLANÈTES EN GÉNÉRAL, DU SOLEIL, DU SYSTÈME SOLAIRE. 40° *Observations astronomiques sur les rotations des planètes autour de leurs axes, pour décider si la rotation diurne de la terre est toujours la même* (t. 71, 1781); 41° *Sur la quantité et la vitesse du mouvement solaire* (t. 95, 1805); 42° *Sur la direction et la vitesse du soleil et du système solaire* (t. 95, 1805); 43° *Observations pour découvrir la nature du soleil; causes et symptômes des émissions variables de chaleur et de lumière; remarques sur l'usage qu'on peut faire des observations du soleil; observations additionnelles au précédent mémoire, avec des essais tendant à mettre de côté les verres obscurcissants et à faire usage dans le même but de la transmission de la lumière solaire à travers les liquides* (t. 91, 1801); 44° *Sur le mouvement propre du système solaire et les divers changements qui ont eu lieu parmi les étoiles fixes depuis le temps de Flamsteed* (t. 73, 1783); 45° *Expériences sur les rayons solaires et terrestres qui produisent de la chaleur; vue comparative des lois auxquelles la lumière et la chaleur obéissent* (t. 90, 1800); 46° *Expériences sur la réfrangibilité des rayons invisibles du soleil* (t. 90, 1800). — VI, 47-56. ASTRONOMIE STELLAIRE, SIMPLES CATALOGUES, SOIT D'ÉTOILES MULTIPLES OU DE NÉBULEUSES, SOIT D'INTENSITÉS. 47° *Catalogue d'étoiles doubles* (t. 72, 1782); 48° *Second catalogue d'étoiles doubles* (t. 75, 1785); 49° *Des étoiles nébuleuses et convenance de ce nom* (t. 81, 1791); 50° *Catalogue d'un millier de nébuleuses et amas d'étoiles* (t. 76, 1786); 51° *Catalogue d'un second millier de nébuleuses et amas d'étoiles; quelques remarques sur la construction des cieux* (t. 79, 1789); 52° *Catalogue de cinq cents nouvelles nébuleuses, et remarques sur la construction des cieux* (t. 92, 1802); 53° *Catalogue d'intensités comparatives pour reconnaître la permanence de l'éclat des étoiles* (t. 86, 1796); 54° *Second catalogue des intensités comparatives des étoiles* (t. 86, 1796); 55° *Troisième catalogue des intensités*, etc.; *remarques sur un indice relatif aux observations des étoiles fixes contenues dans le second volume de l'*Histoire céleste *de Flamsteed; conséquences utiles déduites de cet indice* (t. 87, 1797); 56° *Quatrième catalogue des intensités*, etc. (t. 89, 1799). — VII, 57-69 (auxquels on peut joindre le 44°). HAUTE ASTRONOMIE STELLAIRE. 57° *De la parallaxe des étoiles fixes* (t. 72, 1782); 58° *Observations astronomiques pour déterminer les distances relatives des groupes d'étoiles et la puissance de nos télescopes*

(t. 108, 1818); 59° *Méthode pour observer les changements qui arrivent parmi les étoiles fixes ; remarques sur la stabilité de la lumière de notre soleil* (t. 86, 1796); 60° *Observations astronomiques sur l'étoile périodique du Cou de la Baleine* (t. 70, 1780); 61° *Sur l'étoile périodique d'Hercule ; remarques tendant à établir que les étoiles tournent sur leurs axes* (t. 86, 1796) ; 62° *Sur les changements qui ont eu lieu dans les positions relatives des étoiles doubles et sur la cause d'où ils proviennent* (t. 93, 1803) ; 63° *Continuation des recherches sur les changements dans les positions relatives des étoiles doubles* (t. 94, 1804); 64° *Observations astronomiques pour déterminer les régions des corps célestes et l'étendue de la voie lactée* (t. 107, 1817); 65° *Observations astronomiques sur la partie sidérale des cieux et sa connexion avec la partie nébuleuse* (t. 104, 1814); 66° *Sur la nature et la constitution physique du soleil et des étoiles* (t. 85, 1795) ; 67° *Analyse de quelques observations tendant à une investigation de la construction des cieux* (t. 74, 1784); 68° *Sur la construction des cieux* (t. 75, 1785); 69° *Observations astronomiques sur la construction des cieux qui semblent jeter du jour sur l'organisation des corps célestes* (t. 101, 1811). Les numéros 42 et 44 se rapportent aussi en grande partie à la haute astronomie stellaire. — VIII, 70-71. Mélanges. 70° *Observations mélangées* (t. 82, 1792); 71° *Sur quelques particularités observées pendant la dernière éclipse de soleil* (t. 84, 1794). A—o et P—ot.

HERSCHELL (miss Caroline-Lucrèce), sœur et tante des célèbres astronomes de ce nom, s'est acquis aussi des droits à de longs souvenirs par la part constante qu'elle prit pendant un demi-siècle aux grands travaux de son frère William et par ses propres découvertes. Née comme lui dans le Hanovre, mais plus jeune que lui de douze ans, elle n'en avait que vingt-deux lorsqu'en 1774 elle dit adieu au toit paternel pour aller retrouver à Bath le savant inconnu qui, comme on sait, tout en remplissant les fonctions d'organiste et en demandant à l'enseignement de la musique des ressources pour vivre, préludait dès lors aux vastes études astronomiques qui ont illustré son nom. Caroline, qui sans doute était venue dans d'autres vues se fixer auprès de lui, s'éprit bientôt pour la science d'une ardeur non moins vive que son frère lui-même, et après n'avoir, tantôt que comme passe-temps, tantôt que comme obligeance, mis les yeux à la lunette ou noté scrupuleusement l'instant des passages, se voua tout entière aux labeurs de la vie scientifique des Tycho et des Messier. Infatigable associée des observations nocturnes et diurnes de William, c'est elle qui, à mesure qu'un phénomène se produisait, énonçait de la voix, notait de la plume l'heure astronomique au chronomètre ou à la pendule. C'est elle aussi qui, mathématicienne exercée, expéditive, assidue, exécutait les énormes calculs indispensables pour traduire à la foule le résultat de l'exploration des cieux poursuivie par son frère. Ce n'était pas encore assez pour elle ; et quand pour quelque raison William laissait reposer le télescope, le sextant, le cercle mural, elle allait pour son compte rompre le chômage, et entreprenait à part elle des observations dont l'honneur lui reste sans partage. C'est ainsi que, s'intéressant tout particulièrement à la spécialité des Halley et des Pingré, elle signala successivement jusqu'à huit comètes nouvelles, dont trois peut-être avaient été aperçues en même temps qu'elle les annonçait au monde savant, mais dont cinq au moins lui restent en propre, ainsi qu'on peut s'en convaincre en parcourant les *Transactions philosophiques de la société royale de Londres.* A ces comètes doivent être ajoutées en grand nombre et des nébuleuses et des groupes d'étoiles dont jamais mention n'avait été faite par aucun savant. On nous permettra d'en indiquer les principales : ce sont d'abord le numéro 1 de la classe 5 du catalogue de sir William Herschell, lequel rappelle beaucoup, tant par son aspect que par sa forme, la superbe nébuleuse découverte par Simon Inarius dans Andromède ; puis les numéros 12, 18 et 27 de la classe 7, et enfin dans la classe 8 les numéros 45, 65, 72, 77 et 78. On doit encore à miss Caroline Herschell trois ouvrages qui, quoique tenant de la simple compilation, sont aptes à rendre de grands services et ne pouvaient certes être rédigés par un vulgaire dilettante en astronomie. En voici les titres : 1° *Catalogue de cinq cent soixante et une étoiles, observées par Flamsteed,* et qui cependant avaient été omises dans le *Catalogue britannique* (British C...), les éditeurs de ce recueil ayant ignoré les documents où ces observations gisaient enfouies ; 2° *Table répertoire des observations relatives à chacune des étoiles du British Catalogue* (A general index of references to every, etc.); 3° *Catalogue portatif* (exactement *Zone Catalogue*) *des nébuleuses et des groupes stellaires découverts par sir William Herschell.* Les deux premiers de ces ouvrages ont paru réunis en un volume aux frais de la société royale de Londres; et Baily, p. 388-390 de la vie de Flamsteed, en relève vivement l'utilité. Le troisième, remarquable non-seulement par le fond des choses, dont la gloire revient à son frère, mais aussi par le soin avec lequel sont réduites ses observations, et par sa méthode, fut admis, en 1828, par la *société astronomique de Londres*, aux honneurs de la médaille d'or. Ce n'était pas là la première récompense qu'avaient conquise sa science sans faste et sa persévérance modèle dans des études ardues et généralement étrangères jadis à son sexe. George III, dont on connaît la prédilection pour les travaux du frère, assigna de même à la sœur une pension qui l'élevait au-dessus de la position trop précaire dont souvent avaient jadis à gémir les notabilités du monde savant. Elle eut aussi le plaisir de voir parfois les personnes de son sexe aborder à son instar les études uranogra-

phiques, feuilleter la table des logarithmes, aligner des sinus, et vouloir apporter leur quote-part aux catalogues de corps célestes. Elle en vit en Angleterre, elle en vit en France (celle par exemple à qui Lalande adressa le fameux madrigal :

Des tables de sinus toujours environnée....);

elle en vit en Hanovre, après son retour, car c'est en Hanovre que se passèrent ses dernières années. Jamais sa mémoire n'avait été infidèle aux lieux témoins de son enfance. La mort de son frère, en 1822, rompit le dernier lien qui l'attachait à l'Angleterre; et très-peu de temps après ce funeste événement, elle débarquait septuagénaire sur ces plages dont elle s'était éloignée dans la fleur de ses vingt ans. Chose prodigieuse!, elle y vécut encore vingt-six ans, entourée des hommages des sommités de la science comme des attentions de la reine et du roi de Hanovre, s'intéressant avec l'ardeur d'un âge moins avancé aux progrès de ses études chéries, et longtemps, sinon toujours, étonnant tous ceux qui participèrent à son intimité par le spectacle d'une verdeur qu'avaient peu visiblement usée cinquante années passées à suivre le cours des astres pendant les nuits brumeuses et anti-astronomiques de l'Angleterre, et souvent pendant l'hiver, souvent jusqu'à six et sept heures du matin. Sa mort eut lieu le 9 janvier 1848. VAL. P.

HERSENT (CHARLES), chancelier de l'église de Metz, naquit à Paris vers la fin du 16e siècle. Les biographes le qualifient de docteur en théologie, titre qu'il ne prend dans aucun de ses ouvrages, à la tête desquels il ne manque jamais d'étaler tous ceux qui pouvaient lui appartenir. Il entra, en 1615, dans la congrégation de l'Oratoire, nouvellement établie, et se fit une grande réputation comme prédicateur. Ses succès en ce genre lui enflèrent le cœur, et lui donnèrent des prétentions qui, jointes à son caractère naturellement hautain et impétueux, le rendirent d'une société difficile à ses confrères. Il leur causait d'ailleurs beaucoup d'inquiétudes par ses emportements en chaire contre les moines. Furieux d'avoir manqué un prieuré que M. Miron, évêque d'Angers, avait fait unir au collége de l'Oratoire de cette ville, il sortit de la congrégation, et se déchaîna contre elle dans les deux libelles suivants : *Avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un prêtre qui a demeuré quelque temps avec eux*, 1626, in-12. — *Articles concernant la congrégation de l'Oratoire en France.* Dans l'épître dédicatoire à l'assemblée du clergé, de 1626, il dénonçait le père de Bérulle comme chef d'une nouvelle secte qu'on devait s'empresser de proscrire. L'auteur y avait déguisé son nom sous ceux de Philippe Morel et de Jacques Lefèvre. Le mauvais effet que ces deux écrits produisirent contre lui dans le public le portèrent à en publier un troisième sous ce titre : *Jugement de la congrégation de l'Oratoire de Jésus, par un prêtre qui en est sorti depuis peu de temps*, Paris, 1626. C'est une ample rétractation de toutes les calomnies contenues dans les deux précédents, où l'on voit néanmoins qu'il conservait de la rancune, pour la privation du bénéfice dont il avait été frustré. L'oraison funèbre de la duchesse de Lavalette, qu'il prononça l'année suivante à Metz, lui valut la dignité de chancelier de la cathédrale de cette ville, que lui donna l'évêque, frère de la duchesse. Il publia, en 1632, un *Traité de la souveraineté du roi à Metz, pays Messin*, etc., contre les prétentions de l'empire et du duc de Lorraine, et contre les maximes des habitants de Metz, qui ne voulaient reconnaître d'autre titre au roi que celui de protecteur de leur ville. Comme Hersent s'y intitule lui-même *très-révérend père*, Richard Simon en a conclu qu'il était rentré dans l'Oratoire, d'où il fut exclu de nouveau en 1634, par le P. de Condren, à cause de ses sorties accoutumées contre les moines. D'autres croient que toutes ses tentatives pour y rentrer avaient été inutiles. A l'époque des démêlés de la cour de France avec celle de Rome, Hersent composa son fameux ouvrage, *Optati Galli de cavendo schismate, ad ill. et rev. eccl. Gall. primates, archiep., ep. liber parœneticus.* Ce livre est daté de Lyon, du 1er janvier 1640; il est extrêmement rare. On en donna une contrefaçon, qu'on distingue de l'édition originale à la page 7, lignes 15 et 16, où on lit *superiore* pour *superiorum;* et à l'arrêt du parlement qui a douze pages, et seulement onze, dans la contrefaçon. L'objet de cet ouvrage, dont il envoya un grand nombre d'exemplaires à Rome, était d'alarmer le public sur le projet attribué au cardinal de Richelieu de se faire déclarer patriarche en France; sur la publication du traité *Des libertés de l'Église gallicane*, qui se débitait alors ouvertement malgré la censure qu'en avait faite le clergé et où l'on proposait de réduire les *Annates;* sur la déclaration de 1639 concernant les mariages, qu'il représentait comme contraire au concile de Trente, etc. Ce livre fut censuré par seize évêques réunis à Paris, ayant à leur tête l'archevêque de la capitale, comme faux, scandaleux, plein de calomnies, et fut condamné par le parlement à être brûlé, comme plus propre à exciter qu'à prévenir le schisme. Le cardinal de Richelieu y fit faire quatre réponses, dont la meilleure est celle d'Isaac Habert, sous ce titre : *De consensu hierarchiæ et monarchiæ.* C'était attacher trop d'importance à un ouvrage assez mal écrit, plus mal raisonné encore, rempli de lieux communs, surchargé d'une foule de passages entassés les uns sur les autres, sans aucune liaison entre eux. L'auteur, pour prévenir les effets du ressentiment du cardinal de Richelieu, s'il venait à être découvert, s'empressa de chanter la palinodie par un écrit dont il est fait mention parmi les manuscrits du chancelier Séguier, sous ce titre : *Optati Galli libellus pœni-*

nitentiæ ad ill. ecclesiæ Gall. primates, etc. Le huitième article de cette rétractation contient une ample justification du cardinal ministre sur ses prétentions au patriarcat de France. Dans un voyage qu'Hersent fit à Rome en 1645, il présenta au pape Innocent X un mémoire apologétique pour Jansénius contre la bulle d'Urbain VIII. Ce mémoire, qui a été inséré dans le journal de Saint-Amour, est intitulé *Super bullas Urbani VIII adversus Jansenium admonitiones quædam Innocentio X*. Cinq ans après, il prêcha, dans l'église de St-Louis de la même ville, le panégyrique de ce saint roi, où il entreprit encore la défense de la doctrine de Baius et de Jansénius, récemment condamnée; il le fit imprimer à Rome avec l'approbation du maître du sacré palais, et une épître dédicatoire au même pape : mais le tribunal de l'inquisition l'ayant cité à comparaître, il se sauva promptement en France; ce qui n'empêcha pas ce tribunal de condamner son discours et d'excommunier sa personne. Cet homme turbulent termina sa carrière au château de Largouc, en Bretagne, après 1660. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il est l'auteur des suivants : 1° *Caroli Hersentii presbyteri, etc., D. Dionysii Areopagitæ de mystica theologia librum apparatus, interpretatio, notæ, commentarii, periphrasis*, Paris, 1626, in-8°. Ces notes et commentaires sont précédés d'un discours préliminaire, destiné à l'apologie de la Théologie mystique. 2° *La pastorale sainte*, ou *Paraphrase du Cantique des cantiques, selon la lettre, et selon le sens allégorique et mystique*, Paris, 1635, in-8°. Dans l'introduction, il réfute ceux qui entendent ce livre du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Égypte; il n'y voit que l'union de Jésus-Christ avec son Église, même dans le sens que la lettre présente à l'esprit: malgré la diffusion de cette paraphrase, elle contient d'assez bonnes choses. 3° *Le sacré monument dédié à la mémoire de Louis le Juste*, Paris, 1643, in-8° : ce sont trois oraisons funèbres de Louis XIII, prononcées dans trois différentes églises de Paris. On y retrouve tout le mauvais goût des orateurs de cette époque. Hermant lui attribue un *Traité de la fréquente communion et du légitime usage de la pénitence*, Paris, 1644, in-4°, dans lequel l'auteur prétend que M. Arnauld et les jésuites sont tombés dans des excès opposés, et où il se flatte d'avoir été suscité de Dieu pour concilier les deux partis. Gabriel Martin, dans le catalogue imprimé de la bibliothèque de M. Dufay, avance, sur le seul fondement de quelques lettres initiales de nom et de prénom, qu'Hersent est auteur d'une traduction française du *Mars gallicus* de Jansénius, évêque d'Ypres, imprimée en 1637, sous le titre de *Mars français*. Enfin Vigneul Marville dit que les cinq volumes d'instructions chrétiennes de M. de Singlin ne sont que des sermons de Charles Hersent. T—D.

HERSIN (Jean de), docteur en théologie de la faculté de Paris, prieur des Augustins de Lyon, où il florissait à la fin du 15e siècle. On a de lui : *Le Voyage et Pelerinage d'oultre mer au saint Sepulchre de Jerusalem* (traduit en latin de Bernard de Breydenbach), imprimé à Lyon le XVIII jour de freurier (sic), lan mil CCCC.LXXXIX (1490, nouveau style). Voyez la *Biblioth. franç.* de du Verdier, t. 2, p. 445, et le *Manuel* de M. Brunet, t. 1, p. 449. A. P.

HERSLEB (Pierre), écrivain norvégien, naquit dans le diocèse de Trondhiem (Drontheim) le 25 mars 1689. Après avoir terminé avec succès ses études ecclésiastiques et s'être fait distinguer par ses écrits, il fut nommé curé de Gunderslev dans l'île de Falster en 1718, et la même année prêtre du château royal de Frederiksborg. En 1725, il devint prédicateur de la cour de Copenhague, et cinq ans plus tard évêque de Christiania. Placé sur le siége épiscopal de Copenhague en 1737, il obtint depuis le rang de conseiller de conférence, et mourut le 4 avril 1757. Il a publié, outre un grand nombre de sermons et d'ouvrages théologiques: 1° *Diss. de Vesta et vestalibus*, Copenhague 1704; 2° *Append. ad dissert. de Vesta*, ibid., 1704; 3° *De Heliolatria, quam christianis objecerunt pagani*, ibid., 1705; 4° *Dissertatio de duobus Jacobis*, ibid., 1705; 5° *Dissertatio de cœnæ et prandii quantitate*, ibid., 1706; 6° *Sur le sacre du roi Frédéric V et de la reine Louise*, en danois, ibid., 1749. D—z—s.

HERT ou HERTIUS (Jean-Nicolas), publiciste estimé du 17e siècle, naquit, en 1652, à Oberklée, près de Giessen. Dès sa première jeunesse, il se distingua par une application extraordinaire : depuis 1667 jusqu'en 1676, il étudia le droit dans différentes universités d'Allemagne, et l'enseigna ensuite dans sa ville natale. Il fut reçu docteur à Giessen en 1686, et nommé successivement professeur de droit public, doyen de la faculté de jurisprudence, assesseur du tribunal de la révision générale en Hesse, inspecteur du fisc académique, enfin chancelier de l'université de Giessen, et conseiller du landgrave de Hesse. Hert avait un attachement particulier pour sa patrie; il refusa les offres les plus brillantes de Louis XIV, du roi de Suède et de l'université de Leipsick. Peu de jours avant sa mort, qui arriva le 19 septembre 1710, il avait reçu du roi de Prusse l'offre de la place de chancelier de l'université de Halle, avec le titre de conseiller effectif. Hert écrit en très-bon latin; et quand la matière qu'il se propose de traiter lui paraît trop sèche ou trop abstraite, il la relève par quelques réflexions littéraires qui ne sont pas sans mérite. Ses ouvrages les plus estimés sont : 1° *Elementa prudentiæ civilis, ad fundamenta solidioris doctrinæ jacienda*, Giessen, 1689, in-8°; 2° *Tractatus jur. publ. de statuum imperii R. G. jure reformandi juxta temporum seriem, compositionis scilicet Passavianæ et pacis Westphalicæ*, Giessen, 1710, in-fol.; ibid., 1726, in-fol. (en allemand et sans nom). J. C. Koch. en a publié une nouvelle édition, Giessen, 1771,

in-4°. Cet ouvrage, en faveur de la religion protestante, contre l'auteur d'un livre intitulé *Vindiciæ juris reformandi*, qui avait embrassé la religion catholique, acquit à Hert la bienveillance des souverains protestants. 3° *De fide diplomatum Germaniæ imperatorum et regum*, ibid., 1699, in-4°. Cette production de Hert fut très-bien accueillie : on y trouve des observations sur les chartes des rois et des empereurs d'Allemagne. Baring l'a insérée dans la seconde édition de sa *Clavis diplomatica*, pages 325-368; et on l'a réimprimée plusieurs fois. 4° *De consultationibus, legibus atque judiciis in specialibus rom. germanici imperii rebus publicis*, Giessen, 1686, in-4°. 5° *De notitia veteris Germaniæ populorum*, ibid., 1709, in-4°. L'auteur démontre, dans cette dissertation, l'origine du droit public d'Allemagne. 6° *Notitia veteris Francorum regni, usque ad excessum Ludovici Pii*, ibid., 1710, in-4°; ouvrage très-érudit. 7° *Parœmiarum juris germanici Epidipnis*, ibid., 1710, in-4°; 8° *Commentationes atque opuscula de selectis et rarioribus argumentis ex jurisprudentia universali, publica, feudali et rom.*, Francfort, 1700-1713, 2 vol. in-4°; ibid., 1737, 2 vol. in-4°. La dernière édition de ce recueil, publiée par J.-J. Hombergk, contient des notes marginales très-curieuses, tirées des manuscrits de l'auteur, avec un grand nombre de suppléments. 9° *Responsa et concilia cum deductionibus nonnullis, tam proprio quam facultatis juridicæ nomine, elaborata*, Francfort, 1729-1730, 2 vol. in-fol. Ce recueil, publié après la mort de Hert par son fils, renferme des consultations sur toutes les branches de la jurisprudence. D'après le jugement du célèbre publiciste Pütter, celles qui traitent des questions du droit public sont d'un grand mérite. Il est remarquable que l'université de Giessen n'a célébré par aucun éloge la mémoire de son savant chancelier. Jugler, dans ses Biographies des jurisconsultes, a donné la Vie de Hert au cinquième volume, p. 131-152; et on y trouve aussi une notice détaillée de ses ouvrages. B—H—D.

HERTEL (Jacques), philologue, né vers 1536 à Hof (*Curia Variscorum*), dans la principauté de Culmbach, acheva ses études théologiques à l'Académie de Bâle, et se consacra tout entier à l'enseignement. Nommé recteur de l'école St-Pierre, il fut peu de temps après élu diacre de la paroisse du même nom, et mourut en 1564, à l'âge de 28 ans, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Son épitaphe, que l'on voit encore dans l'église St-Pierre, est rapportée dans les *Monumenta Basileensia*, p. 120. Outre des éditions de quelques *opuscules* de Luther et des *épithètes latines* de Ravisius Textor, on a de Hertel : 1° *Comicorum græcorum, numero L, quorum opera integra non exstant, sententiæ quæ supersunt collectæ et in certos locos dispositæ, gr.-lat.*, Bâle, 1560, in-8°. Ce recueil est rare et recherché. Fabricius, dans sa *Biblioth. gr.*, t. 1er, p. 452, a donné les noms de cinquante auteurs dont on y trouve des fragments. Celui que Guill. Morel (*voy.* ce nom) avait publié en 1553 n'en contient que de quarante-deux poëtes. On trouve des exemplaires de la collection de Hertel sous ce titre : *Bibliotheca quinquaginta vetustissimorum comicorum quorum integra opera non exstant*, etc., Vérone, 1616; mais Franck avertit que, dans cette prétendue nouvelle édition, il n'y a que le frontispice de changé (voy. le *Cat. de la bibl. de Bunau*, t. 1er, p. 44). 2° *Theognidis et aliorum poetarum gnomicorum Phocylidis, Pythagoræ, Solonis*, etc., *sententiæ versæ ad verbum*, in-8°. Cet ouvrage, adopté pour la plupart des écoles d'Allemagne, a été réimprimé plusieurs fois. Les meilleures éditions sont celles de Bâle, 1576; Leipsick, 1580, et Helmstadt, 1666, in-8°. 3° *Definitiones ac descriptiones theologicæ ex veterum et recentiorum monumentis collectæ*, Bâle, 1564, in-8°. W—s.

HERTZ ou HERTZIUS (Michel), bibliographe allemand, né en 1638, à Schmira près d'Erfurt, mort le 15 novembre 1713, s'appliqua successivement au droit et à la théologie, et exerça diverses fonctions dans l'enseignement jusqu'en 1685, où il fut nommé pasteur évangélique de Buckau près de Schneeberg. Il a publié une *Bibliothèque germanique* ou *Notice des écrivains*, etc. (en latin), Erfurt, 1674, in-fol.; ibid., 1679, 1700, in-fol. Cet ouvrage, qui est bon et assez exact, est divisé en quatre parties. La première contient l'indication des auteurs qui ont traité de l'Allemagne, de son climat, de ses productions naturelles, de l'origine de ses habitants, des différents noms qu'ils ont portés, de leurs langues, de leurs mœurs, des lois qui les ont régis, etc. : la seconde offre la liste des histoires générales de l'Allemagne depuis les temps les plus reculés; la troisième, celle des histoires particulières des empereurs depuis Charlemagne, et enfin la quatrième, le catalogue des histoires des cercles ou provinces. L'ouvrage de Hertz a précédé la *Bibliothèque historique de France*, et peut en avoir donné l'idée. On cite encore de lui : 1° *Germaniæ gloriosæ seu Bibliothecæ Germanicæ sciagraphia*, Leipsick, 1693, in-4°. C'est un abrégé de son grand ouvrage. 2° *De victimis humanis dissertatio*. W—s.

HERTZ (Marc). *Voyez* Herz.

HERTZBERG (Éwald-Frédéric, comte de), ministre d'État de Frédéric II, roi de Prusse, naquit en 1725, à Lottin en Poméranie, d'une ancienne famille, noble, mais pauvre. Son père s'était distingué, en qualité de major, au service du roi de Sardaigne. En 1739, on l'envoya au gymnase de Stettin, où, à l'âge de dix-sept ans, il composa, en latin, une assez bonne *Histoire généalogique des premiers empereurs d'Autriche*. Hertzberg continua ses études à l'université de Halle, et s'appliqua surtout au droit public. Avant de quitter cette université, il composa une dissertation, très-détaillée, *Sur le droit public des États de Brandebourg :* mais le cabinet de Berlin en défendit l'impression. Il fut obligé de choisir un autre sujet pour sa thèse. C'est peut-être à cette contrariété

qu'il faut attribuer l'énergie avec laquelle le comte de Hertzberg, devenu ministre, protégea la liberté de la presse. Après avoir terminé ses études à Halle, il fut employé au ministère des relations extérieures à Berlin, et dans les archives secrètes. Frédéric II distingua son intelligence, et se servit de lui pour prendre des extraits de plusieurs titres dont il avait besoin pour ses *Mémoires de Brandebourg*. Le roi fut si content de ce travail, qu'il chargea Hertzberg d'écrire un Mémoire *sur l'état militaire des électeurs de Brandebourg*, et il l'en récompensa en le nommant, en 1747, conseiller de légation. Dans cette même année, Hertzberg s'occupa d'une *Réfutation de l'Histoire des fautes politiques commises par les puissances européennes à l'égard des familles de Bourbon et de Brandebourg*, et l'année suivante il composa, en français, un Mémoire contre l'Angleterre, concernant *la libre navigation du pavillon prussien*. Des raisons d'État empêchèrent la publication de ces deux écrits. Les archives du royaume avaient été emballées en 1745 : Hertzberg reçut, en 1750, l'ordre de les faire sortir des caisses et de les mettre en ordre : ce fut surtout cette occupation qui lui permit d'étudier à fond l'histoire politique et les secrets de la diplomatie prussienne. En 1752, l'Académie de Berlin couronna son Mémoire *Sur la population primitive de la Marche de Brandebourg*. Il en fut nommé membre dans la même année, et le roi lui conféra le titre de conseiller intime de légation. Depuis 1755, Hertzberg assista aux conférences ordinaires du département des relations extérieures, et fut aussi chargé d'une partie de la correspondance secrète. Alors il composa en français l'*Histoire de l'ancienne puissance maritime de Frédéric-Guillaume le Grand, électeur de Brandebourg, et de la compagnie africaine, et de ses établissements sur la côte d'Afrique, vendus aux Hollandais en* 1720. Paula en a inséré une traduction allemande dans son *Histoire politique de la Prusse*, p. 483-528. Quand Frédéric II, en 1756, ouvrit la campagne par une invasion dans la Saxe, où il parvint à se procurer la correspondance du cabinet de Dresde, depuis 1746 jusqu'en 1756, contenue en quarante volumes, il les transmit à Hertzberg, qui, en huit jours, composa en latin, en français et en allemand, un *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe, et sur leurs desseins dangereux contre le roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives qui en fournissent les preuves*. Ce Mémoire, répandu avec profusion (1), ne demeura pas sans réponse. A l'ouverture de la campagne de 1757, Frédéric II manifesta l'intention d'abandonner la Prusse et la Westphalie, et de concentrer toutes ses forces entre la Vistule et le Weser, pour agir contre l'Autriche. Hertzberg lui donna, dans une lettre anonyme, le conseil de ne pas découvrir ses provinces, et de fortifier plutôt son armée de 40,000 hommes. Le roi, qui devina aisément l'auteur de cet avis, en exécuta la dernière partie; mais il quitta ses provinces, et il les perdit. La même année, Hertzberg fut nommé premier conseiller intime et secrétaire d'État au ministère des relations extérieures. Dans cette place il fut chargé de toutes les dépêches secrètes, tant en français qu'en allemand, et de celles qui avaient pour objet les affaires de la Silésie : il conserva en même temps la direction des archives secrètes. Hertzberg développa surtout une grande énergie après la funeste bataille de Collin. La forteresse de Stettin, dégarnie de troupes, se trouvant menacée par les armées suédoises, il sut déterminer les états de la Poméranie à lever dix bataillons de milice et quelques escadrons de cavalerie légère, qui résistèrent à l'ennemi. Le traité de paix avec la Russie et la Suède (1762) fut l'ouvrage de ce diplomate, qui négocia, l'année suivante, la paix de Hubertsbourg, le jour même que Frédéric II avait fixé à son ministre pour terme des négociations. Hertzberg succéda, peu de temps après, au comte de Podewils, dans la place de ministre des relations extérieures, en conservant ses premières fonctions. Les cabinets de St-Pétersbourg et de Vienne avaient décidé, en 1772, le premier démembrement de la Pologne. Le ministre Hertzberg sentit qu'il était urgent, pour la conservation de la monarchie, de faire valoir les prétentions qu'elle pouvait avoir sur les provinces de la Prusse occidentale, qui en avaient été séparées par le traité de 1466. Ses talents et les qualités insinuantes du prince Henri firent complétement réussir ses vues à cet égard (*voy.* HENRI de Prusse). En 1779, Hertzberg prit une part très-active aux discussions que la Prusse, comme alliée de la Saxe, eut avec l'Autriche, au sujet de la succession de Bavière (*voy.* FRÉDÉRIC-AUGUSTE). Le traité de Teschen, qui termina cette guerre, fut encore l'ouvrage de ce diplomate, et quand l'empereur Joseph II, en 1784, tenta de s'emparer de la Bavière par d'autres moyens, la fameuse *Union des princes du Nord contre l'Autriche* fut concertée et établie par Frédéric II, le prince héréditaire et le ministre Hertzberg : ce dernier publia même, à ce sujet, différents Mémoires qui déplurent beaucoup à la maison d'Autriche. Ce fut aussi lui qui, à la même époque, contribua particulièrement à apaiser les troubles en Belgique. Le rétablissement du stathouder en Hollande, la limitation de la puissance française sur ces provinces, furent son ouvrage, et quand le cabinet de Versailles s'opposa au départ de la princesse d'Orange, Hertzberg rédigea, par ordre de Frédéric II, un Mémoire dans lequel ce prince demandait une prompte satisfaction, qu'il obtint. Ce succès fut celui qui flatta le plus le comte de Hertzberg. Frédéric II appela cet ancien serviteur auprès de lui dans ses derniers moments, et Frédéric-Guillaume II, en montant sur le trône, le

(1) On en vendit à Vienne, dit-on, deux cent dix mille exemplaires en un jour. (*Œuvres polit.* de Hertzberg, t. 1, p. 6.)

combla de marques de faveur et de bienveillance : il lui conféra la décoration de l'Aigle noir, l'éleva à la dignité de comte, le nomma curateur de l'Académie des sciences, et le confirma dans ses fonctions de ministre des relations extérieures. Le comte de Hertzberg rétablit alors, par ses efforts, la tranquillité en Hollande, et influa puissamment sur le maintien de l'équilibre en Europe. Le congrès de Reichenbach, en 1790, fut le résultat de ses travaux. Ce ministre ne pouvait jamais se consoler de ce qu'à cette époque on n'avait pas exécuté en totalité son projet de traité, qu'il se plaisait à considérer comme le chef-d'œuvre de la diplomatie. Son mécontentement fut encore augmenté par la nomination de deux nouveaux ministres, et son amour-propre, irrité de voir ainsi borner son activité, l'engagea, en juillet 1791, à demander sa démission, ou du moins la faculté d'être débarrassé entièrement des soins du ministère. Le roi ne lui accorda que la dernière partie de sa demande, et lui refusa également l'abandon que le ministre voulut faire de toute espèce de traitement. Le comte de Hertzberg continua d'assister aux séances du conseil d'État ; mais il ne prit aucune part aux affaires, et s'occupa uniquement des travaux de l'Académie, de la culture des vers à soie, qu'il avait introduite en Prusse, et de l'économie rurale, qu'il perfectionna par des essais faits en grand dans sa terre de Beitz. Voulant écrire l'*Histoire du règne de Frédéric II*, il sollicita du roi son successeur la permission d'en puiser les matériaux dans les archives secrètes : il l'obtint ; mais on lui suscita tant de difficultés, qu'il fut obligé d'abandonner son projet. Cependant pour témoigner sa reconnaissance aux mânes du grand Frédéric, il proposa à ses compatriotes, en Poméranie, d'élever par souscription, à Stettin, un monument à ce prince, et lui-même y contribua pour mille thalers. Cette belle statue pédestre, exécutée en marbre par Schadow, fut consacrée solennellement le 10 octobre 1793, et le comte de Hertzberg prononça, dans cette occasion, l'éloge de Frédéric le Grand avec toute l'effusion d'un cœur reconnaissant. Quoique sa santé eût souvent été altérée par l'excès du travail, sa vie régulière et une grande sobriété prolongèrent sa carrière jusqu'à l'âge de 69 ans : il mourut le 27 mai 1795, après avoir servi la Prusse pendant un demi-siècle. La physionomie du comte de Hertzberg annonçait un profond penseur : il ne donnait, au reste, aucune attention à son maintien ni à son extérieur, et n'avait ni les manières, ni le langage, ni le costume d'un homme de cour. Une seule fois il se présenta devant Frédéric II avec un habit de velours magnifique, et c'était uniquement pour faire plaisir à ce monarque, parce que ce velours avait été fabriqué en Prusse, de la soie produite sur les terres du comte. Sa société intime se composait en général des gens de lettres et des savants les plus distingués qui se trouvaient à Berlin. A une érudition profonde il réunissait une facilité extraordinaire à traiter les affaires : il avait surtout une grande prédilection pour l'étude de l'histoire ; les nombreux discours qu'il a prononcés à l'Académie de Berlin, et qui ont pour objet des recherches historiques, en fournissent la preuve. Le comte de Hertzberg avait la conviction intime qu'une publicité absolue est la meilleure garantie de toute administration politique, et tout en blâmant ceux qui abusaient de la liberté de la presse, il la protégea de tout son pouvoir. Il exprima cette opinion de la manière la plus énergique dans le discours qu'il prononça devant l'Académie le jour que Frédéric-Guillaume II monta sur le trône. Les qualités brillantes du comte de Hertzberg ne purent faire entièrement oublier son extrême susceptibilité, sa vanité et son entêtement : ces défauts se firent surtout sentir dans les dernières années de sa vie. Rien ne peint mieux le caractère de ce ministre que les trois lettres qu'il écrivit au roi Frédéric-Guillaume II, en juillet 1794. Elles ont été publiées dans les *Archives d'État* par Hæberlin, n° 1, 1796, au sujet du nouveau partage de la Pologne. « J'avoue, dit-il, que, selon mes idées, « c'est la plus grande faute politique que les trois « puissances puissent faire, et surtout la Prusse. « Le titre dont les trois puissances se servent « pour partager la Pologne est si odieux et si « décrié, qu'il fera toujours un tort infini à la « réputation des trois souverains, et que leurs « noms en seront flétris à jamais dans l'histoire, « et j'avoue que je ne comprends pas comment « le concilier avec leur religion et leur con« science. » Après avoir développé le danger qui pouvait résulter pour la Prusse de la guerre contre la France, il conseilla au roi d'entamer des négociations de paix avec la république française et de se faire médiateur entre elle et les puissances coalisées. La réponse de Frédéric-Guillaume II, en date du 20 juillet 1794, eut de quoi atterrer le comte de Hertzberg. « Il fut un temps, « écrivit le roi à son ministre, où vous remplissiez « un devoir en me soumettant votre opinion sur « les affaires que je confiais à votre zèle. Aujour« d'hui que votre carrière diplomatique est finie, « je vous eusse tenu compte de la discrétion qui « m'eût épargné des conseils, dont je ne fais cas « qu'autant que je les demande, etc. » Cette lettre fut un coup de foudre pour le ministre prussien, et sa santé en fut sensiblement altérée. La littérature germanique, et surtout le perfectionnement de la langue allemande, très-négligée sous le règne de Frédéric II, eurent dans le comte de Hertzberg un zélé protecteur, malgré sa prédilection pour la nation française et pour sa littérature. L'instruction publique fut aussi perfectionnée par ses soins et par ses générosités : enfin tout ce qui pouvait faire fleurir la monarchie prussienne était sûr de le trouver disposé au sacrifice de ses moments et de sa fortune. Ses

ouvrages les plus importants ont été mentionnés dans le cours de cet article. Nous ne donnerons pas l'énumération de ses nombreux écrits politiques, ni des discours qu'il a prononcés à l'Académie des sciences en français. La majeure partie de ses dissertations a été traduite en allemand par de Dohm. Les littératures suédoise, danoise, polonaise et anglaise ont été également enrichies par de bonnes traductions de quelques-uns des discours académiques du comte de Hertzberg. Ceux de ses mémoires politiques qui n'ont pas été imprimés ont été déposés dans les archives secrètes à Berlin; les autres ont été réunis et réimprimés sous ce titre : ***Recueil des déductions, manifestes, déclarations, traités et autres actes et écrits publics qui ont été rédigés et publiés pour la cour de Prusse, par le ministre d'État comte de Hertzberg, depuis le commencement de la guerre de sept ans***, Hambourg, 1789-1795, 3 vol. in-8°; — et sous le titre d'*OEuvres politiques*, publiées par de Mayer, Paris, 1795, 3 vol. in-8°. Huit de ses discours académiques, traitant tous d'objets historiques, ont été réunis sous ce titre : ***Huit dissertations que M. le comte de Hertzberg a lues dans les assemblées publiques de l'Académie royale des sciences de Berlin, tenues pour l'anniversaire du roi Frédéric II, dans les années*** 1780-1787, Berlin, 1787, in-8°. La vie de ce ministre a été écrite par Mursinna, Schlichtegroll, Baur, etc. Nous renvoyons surtout à celle de F.-L. Posselt, publiée en allemand sous ce titre : ***Ewald Frédéric, comte de Hertzberg, avec des extraits de sa correspondance sur les affaires politiques du temps***, Tubingue, 1798, in-8°. B—H—D.

HERVAGIUS. *Voyez* HERWAGEN.

HERVAS *y Panduro* (le P. LAURENT), laborieux et célèbre philologue, était né le 1er mai 1735, à Horcajo (Manche espagnole), d'une famille noble. Ayant embrassé la règle de St-Ignace, il fut chargé d'enseigner la philosophie au séminaire royal de Madrid, puis au collége de Murcie. Envoyé ensuite en Amérique, il y séjourna longtemps dans les missions et ne revint en Europe qu'en 1767, époque à laquelle ces établissements furent ôtés aux jésuites. Partageant le sort de ses confrères, il fut transporté en Italie, et s'établit à Césène, où l'étude des mathématiques et de la physique charma quelque temps les ennuis de l'exil. Il revint ensuite à la philosophie; et, conduit de l'étude de l'homme à celle de l'origine des langues et de leur filiation, il finit par étendre ses recherches plus loin qu'aucun philologue ne l'avait jusqu'alors tenté. Les jésuites espagnols ayant obtenu la permission de rentrer dans leur patrie, le P. Hervas en profita pour revoir ses parents et ses anciens amis. Pendant un séjour qu'il fit dans la Catalogne, il employa ses loisirs à visiter les archives de la ville de Barcelone et celles de la commanderie de Saint-Jacques d'Ucles, où il découvrit plusieurs documents précieux. Forcé de nouveau de quitter l'Espagne, il fut accueilli par le pape Pie VII, qui le nomma préfet de la bibliothèque Quirinale. Il mourut à Rome le 24 août 1809. Durant son séjour dans le nouvel hémisphère, étant obligé d'apprendre plusieurs idiomes pour expliquer aux Indiens les vérités du christianisme, Hervas avait été frappé de la diversité des langues qu'ils parlaient et recueillit, tant par ses recherches qu'avec le secours des autres missionnaires, un grand nombre de vocabulaires différents; ensuite il étendit son travail aux idiomes des autres pays de la terre; et, portant ses méditations plus loin, il entreprit d'embrasser dans un grand ouvrage l'ensemble de l'histoire des progrès de l'esprit de l'homme, depuis le moment où commence son existence physique. Il effectua ce vaste dessein à ses frais, dans la langue de la contrée où il vivait, et traduisit aussi dans celle de sa patrie ce qu'il avait publié en italien. Il s'occupa également de l'institution des sourds-muets; et le gouvernement espagnol lui accorda une pension en récompense de son zèle et de ses efforts assidus. On a de lui : ***Idea dell' universo, che contiene la storia della vita dell' uomo; elementi cosmografici; viaggio estatico al mondo planetario, e storia della terra***, Césène, 1778 à 1787, 21 vol. in-4°. Ce livre se subdivise en plusieurs parties : 1° *Concezione, nascimento, infanzia e puerizia*, 1778; 2° *Pubertà e gioventù dell' uomo*, 1778. L'enseignement des sciences fait l'objet de cette partie. 3°, 4°, 5°, 6° *Virilità dell' uomo*, 1779-1780, 4 vol. Il y est question de la religion, de la société civile, des usages, des arts et métiers, du commerce, de la figure humaine, des mœurs. 7° *Vecchiaja e morte dell' uomo*, 1780; 8° *Notomia dell' uomo*, 1780. Ces huit ouvrages sont traduits en espagnol sous ce titre : *Histoire de la vie de l'homme*, 8 vol. in-4°, et *l'Homme physique*, Madrid, 1799, 1801, 2 vol. in-4°. 9° et 10° *Viaggio estatico al mondo planetario*, 1780. C'est un traité complet d'astronomie, écrit d'un style agréable et facile : les nouvelles découvertes en astronomie y sont citées. L'auteur le refondit en le traduisant en espagnol, Madrid, 1792-1794, 4 vol. in-4°. 11° à 16° *Storia della terra*, 1781-1783, 6 vol. Hervas y traite de la création, de l'état d'innocence de l'homme, de la figure et de la grandeur de la terre. 17° *Catalogo delle lingue conosciute e notizia della loro affinità e diversità*, 1784; traduit en espagnol, Madrid, 1800-1805, 6 vol. in-4°. Le premier comprend les nations de l'Amérique; le second celles des îles du grand Océan et du continent asiatique; les quatre autres les nations européennes. On a reproché à ce livre de manquer de critique et d'esprit philosophique, en reconnaissant toutefois que c'est un recueil utile. Les communications verbales des anciens missionnaires servirent beaucoup pour sa composition. 18° *Origine, formazione, mecanismo ed armonia degl' idiomi*, 1785; 19° *Aritmetica delle nazioni e divisione del tempo fra gli orientali*, 1786; 20° *Vocabulario poliglotto con prolegomeni sopra più di CL lingue*, 1787, livre d'une grande utilité; cent

cinquante idiomes y sont comparés entre eux, d'après une liste de soixante-trois des mots les plus usuels de chacun d'eux; 21° *Saggio prattico delle lingue con prolegomeni e una raccolta di orazioni dominicali in più di trecento lingue e dialetti.* 1787. Ces cinq derniers ouvrages, quoique publiés séparément, ne forment en quelque sorte que les différentes parties d'un tout. Peignot (*Dictionn. bibliolog.*, t. 2, p. 380) en a donné l'analyse d'après le Journal de littérature étrangère. Le volume contenant le recueil des oraisons dominicales est non-seulement le plus riche, mais aussi le mieux fait de tous ceux qui avaient été publiés jusqu'à l'époque où il parut. Hervas range les langues d'après les pays où elles sont parlées et d'après leur degré d'affinité entre elles, et, comme nous l'avons remarqué plus haut, commence par celles de l'Amérique. Son séjour prolongé dans cette partie du monde et les secours que lui fournirent ses confrères les missionnaires qui avaient demeuré dans d'autres régions lointaines lui procurèrent les moyens de faire connaître des langues dont le nom même était ignoré (1). Le nombre des oraisons dominicales est de trois cent sept; Hervas y a joint des cantiques, des prières, et de petites compositions en vingt-deux idiomes dans lesquels il n'avait pu obtenir la prière du Seigneur. L'auteur s'occupe uniquement de la langue et fait abstraction complète de l'écriture, et par là évite de divaguer, comme il était arrivé à ses prédécesseurs quand ils avaient conclu de l'écriture à la langue, ou s'étaient laissé distraire de leur objet par deux choses aussi étrangères l'une à l'autre que la langue et l'écriture. Conséquemment à son plan, Hervas donne toutes les prières en caractères latins, et avec la prononciation espagnole. Il les accompagne d'une traduction littérale et de remarques grammaticales, seul moyen de déterminer la structure des langues et d'imprimer à un recueil d'oraisons dominicales un caractère qui l'élève au-dessus d'une simple collection de morceaux curieux. Indépendamment des ressources qu'Hervas tira de ses propres connaissances et de celles des missionnaires qui comme lui habitaient l'Italie, il mit à profit pour ce beau travail les trésors littéraires du collége de la Propagande. Les quatre-vingt-six premières pages du volume sont consacrées à un exposé de toutes les langues dans lesquelles l'oraison dominicale est présentée, et à un tableau de tous les peuples qui les parlent. Tous les hommes qui de nos jours se sont occupés de l'étude des langues ont consulté les ouvrages d'Hervas, et toujours avec fruit, car son *Catalogue* est une mine inépuisable qui contient des notions multipliées sur les idiomes divers, sur leurs dialectes et sur leurs patois; sur l'origine des peuples, sur leurs migrations et sur leurs filiations. Cette partie est celle qui parfois prête le plus à la critique. Hervas n'a pas porté son attention sur les langues de l'Afrique au sud du grand désert de Sahara; il ne parle que de celles de ce continent qui ont du rapport avec l'arabe, de sorte qu'il n'a pas consacré un livre spécial aux idiomes africains. Adelung (*voy.* ce nom) a donné à la fin du tome premier de son *Mithridates* une notice très-détaillée sur les ouvrages d'Hervas relatifs à la linguistique; ils ont été mis à profit pour le présent article. En rejetant les idées d'Hervas sur l'origine et la formation des langues, Volney regrette cependant « qu'un livre si rapproché de nous par son « idiome espagnol n'ait pas été traduit ou du « moins longuement extrait par quelque bon es- « prit français » (*Discours sur l'étude philosophique des langues*). Indépendamment de ce grand ouvrage qui aurait suffi pour remplir la vie d'un écrivain moins laborieux, on a du P. Hervas : 1° *De' Vantaggi e svantaggi dello stato temporale di Cesena*, 1776; 2° *Lettera sul calendario messicano*, dans le tome 2 de l'*Histoire ancienne du Mexique* de Clavigero (*voy.* ce nom); 3° *Analisi filosofico-teologica della natura della carità;* Foligno, 1792, in-4°. C'est une défense de l'opinion de son confrère Bolgeni (*voy.* ce nom); 4° *Revoluzione religionaria francese.* Madrid (vers 1800). Cet ouvrage, sur la constitution civile du clergé et la persécution des prêtres en France, fut imprimé sans l'aveu de l'auteur, qui en avait fait une traduction espagnole restée en manuscrit. On a encore d'Hervas, en espagnol : 1° *École espagnole des sourds-muets*, Madrid, 1795, 1799, in-12; 2° *Catéchisme pour les sourds-muets, pouvant aussi servir à toutes sortes de personnes*, ibid., 1795, 1800, in-12; 3° *Prééminence et dignité de la maison mère de Uclès et de son prieuré ecclésiastique de l'ordre militaire de Saint-Jacques; avec une notice sur les anciennes villes d'Urci et de Segobriga*, Carthagène, 1801, in-4°. Uclès est un bourg d'Espagne, dans la province et à dix lieues ouest-sud-ouest de Cuença, bâti autour d'une colline sur laquelle était une forteresse à laquelle fut substitué en 1108, après une victoire signalée remportée sur les Maures, le monastère qui devint le chef-lieu de l'ordre de Saint-Jacques. 4° *Description des archives de la couronne d'Aragon à Barcelone, et notice des archives générales de l'ordre militaire de Saint-Jacques à Uclès*, ibid., 1801, in-4°. Hervas prend en tête de ses écrits le titre de théologien du cardinal Albani, doyen du sacré collége, et celui de canoniste du cardinal Roverella, prodataire du saint-père. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits en espagnol : l'*Histoire de l'écriture;* la *Paléographie universelle*, avec des alphabets de toutes les langues; la *Morale de Confucius;* l'*Homme revenu à la religion;* l'*Histoire des premières colonies de l'Amérique;* une *Grammaire* et un *Dictionnaire espagnol-italien;* la *Bibliothèque des jésuites de* 1760 *à* 1790; *Traité de la société humaine;*

(1) L'auteur promettait des *Grammaires abrégées* des dix-huit principales langues de l'Amérique. Le P. Caballero tenait d'Hervas lui-même qu'il les avait adressées à M. de Humboldt pour les faire imprimer dans le *Mithridate* de Vater.

la traduction de l'*Histoire de l'Église* de Berault-Bercastel avec une continuation en plusieurs volumes; des traductions et des traités théologiques dont on trouve la liste dans le *Supplément* du P. Caballero à la Bibliothèque des jésuites. E—s et W—s.

HERVAS (don JOSEF-MARTINEZ), marquis d'Alménara, financier et diplomate espagnol, naquit au mois de juillet 1760, dans la ville d'Uxyar, au royaume de Grenade, et se fit d'abord connaître comme financier. Se trouvant à Paris, dès avant la révolution de 1789, administrateur de la banque Saint-Charles, il continua d'y résider comme banquier, et fut nommé, par le roi Charles IV, d'abord consul d'Espagne; puis, après la retraite d'Azara (*voy.* ce nom), chargé de remplir auprès du gouvernement français les fonctions de ministre d'Espagne. Il était alors dans une situation très-prospère, jouissant de la confiance de sa cour, en crédit auprès du premier consul Bonaparte, possesseur du riche hôtel de l'Infantado (1). En 1803, il maria sa fille au général Duroc, et fut créé, par Charles IV, marquis d'Alménara; mais peu après ses affaires de banque s'embarrassèrent; il fut contraint, à la fin de 1805, de suspendre ses payements pour la somme énorme de quarante millions, et il se retira en Espagne, où la faveur de son souverain le consola de cette disgrâce. Il fut nommé, en 1806, envoyé extraordinaire à Constantinople, où il résida deux ans. Lors des démêlés de la famille royale d'Espagne avec l'empereur des Français, et de l'invasion qui en fut la suite, le divan ayant demandé au marquis d'Alménara des explications sur les événements qui se passaient dans la Péninsule, il paraît que l'embassadeur, indécis et flottant, ne put donner une réponse satisfaisante et reçut l'ordre de quitter sa résidence. De retour dans sa patrie en 1809, il eut part aux faveurs du nouveau gouvernement. Joseph Bonaparte le nomma membre de son conseil d'État, puis président du conseil de commerce; enfin Alménara remplaça don Romuro au ministère de l'intérieur, et fut décoré du grand cordon de l'ordre royal d'Espagne. Au milieu des chances de la guerre, ses fonctions difficiles se trouvèrent en quelque sorte suspendues et il n'eut que peu d'occasions de signaler son administration par des actes dignes de remarque; mais on s'accorde à louer la sagesse de ses mesures, sa modération et son zèle pour adoucir les maux de l'invasion. La chute de la dynastie napoléonienne entraîna la sienne : il accompagna Joseph Bonaparte, lors de son retour en France en 1814, et une ordonnance de Ferdinand VII le bannit du royaume (2). Après avoir passé quelque temps à Paris et dans une profonde retraite à Baugy en Picardie, il fit un voyage à Vienne en Autriche avec la duchesse de Frioul, sa fille (juillet 1816), et revint se fixer à Paris; mais, au bout de quelques années de résidence dans cette dernière ville, il fut rappelé en Espagne et ses anciennes fonctions de conseiller du roi, dans le conseil des finances et du commerce, lui furent rendues. Il les a conservées jusqu'à sa mort, arrivée à Madrid, au mois de septembre 1830. Le marquis d'Alménara a publié : 1° *Éloge historique du général Ricardos* (*voy.* ce nom), en espagnol, et traduit en français, la même année 1798, in-8°; 2° *Defensa de don Josef-Martinez de Hervas, contra la acusacion de deslealtad*, etc., Paris, imprimerie de P.-N. Rougeron, septembre 1814, in-8°; réimprimé à Cadix en 1815, et traduit en français par Esménard, sous ce titre : *Défense de don Joseph-Martinez de Hervas, chevalier de l'ambassade de S. M. C. à Paris, de l'ordre royal de Charles III, etc., contre l'accusation calomnieuse de S. Exc. M. P. Cévallos, ex-ministre de Charles IV et de tous les gouvernements qui ont existé en Espagne après l'abdication de ce monarque, intentée cinq ans après la mort funeste et prématurée dudit chevalier Hervas, dédiée aux pères de famille de tous les pays par le marquis d'Alménara, père de l'accusé*, Paris, septembre 1814, in-8° de 48 pages Dans ses *Observations sur un ouvrage de M. Escoiquitz*, intitulé *Exposé des motifs du voyage du roi Ferdinand VII à Bayonne*, Cévallos avait accusé le chevalier de Hervas d'avoir, au mois d'avril 1808, accompagné à Madrid Savary, lorsque ce général y fut envoyé par Napoléon pour hâter le départ de Ferdinand et consommer ainsi la ruine de la maison de Bourbon, d'avoir servi à Rovigo de *compagnon* et de *confident*, et d'avoir contribué, par des insinuations perfides, à décider le prince à venir se livrer aux mains de son ennemi. Le marquis d'Alménara répond que si son fils accompagna le duc de Rovigo à Madrid, ce fut contre son gré, mais d'après les ordres de l'homme auquel personne alors ne savait résister en Europe; il prouve par les témoignages de Michel-Joseph de Azanza, de Consalve O'Farrill et de M. L. de Urquijo, que le chevalier de Hervas fit tous ses efforts pour détourner Ferdinand de se rendre à Bayonne; qu'à Vittoria, lorsque déjà le prince était en route, il demanda une entrevue au duc de l'Infantado, et lui représenta les dispositions menaçantes de Bonaparte et le danger de se confier à sa loyauté; qu'enfin, à Bayonne même, Ferdinand reconnut le zèle et le dévouement du chevalier de Hervas en lui disant : « Hervas, je « sais que tu travailles pour nous, je ne l'oublierai « pas. » Le marquis d'Alménara s'efforce de prouver qu'il a toujours été lui-même dévoué à la maison de Bourbon. Pendant qu'il était chargé d'affaires en France, il avertissait fréquemment Charles IV des projets hostiles que le premier consul nourrissait dès lors, et il lui fit connaître ce mot de Bonaparte au sénat, après l'assassinat du duc d'Enghien, « qu'il ne ferait jamais la paix,

(1) Depuis l'hôtel Talleyrand, dans la rue Saint-Florentin : c'était alors le siége de la banque Saint-Charles.

(2) La *Biographie des hommes vivants*, t. I, p. 52, dit qu'en 1814, après le retour de Ferdinand VII, le marquis d'Alménara fut enfermé à la tour de Ségovie, et qu'après quelques mois de captivité il fut banni d'Espagne.

« tant qu'il existerait en Europe un seul prince « de la maison de Bourbon. » Voici comment le marquis d'Alménara se justifie d'avoir servi Joseph Bonaparte : « D'autres m'écrivaient de Bayonne à « Constantinople ; ils m'annonçaient la conviction « où ils étaient de l'impossibilité de changer la « destinée de nos princes, sur lesquels il ne nous « restait plus qu'à verser d'inutiles larmes ; ils ne « voyaient plus qu'un parti raisonnable à prendre, « celui de réunir toutes les lumières, tous les « efforts pour réorganiser la patrie, » p. 26. 3° *A mons. B—e* (Bellemare), *l'un des rédacteurs de la Gazette de France*, Paris, impr. de Pillet aîné, 1818, in-4° d'une demi-feuille. Un extrait de cette lettre fut inséré dans les *Annales politiques, morales et littéraires du 23 décembre* 1818. M. Bellemare, rendant compte, dans la *Gazette de France* du 22 novembre 1818, de l'*Histoire de la guerre d'Espagne contre Napoléon Bonaparte,* avait pris la défense du chevalier de Hervas contre les auteurs de cet ouvrage, qui avaient reproduit l'inculpation de Cévallos; le marquis d'Alménara lui en adresse des remercîments. 4° *Cartas de la reina Vitinia à su hermana la princesa Fernandina*, 1822; traduit en français sous ce titre : *Considérations sur l'état actuel de l'Espagne. Lettres de la reine Witinie à sa sœur la princesse Fernandine*, attribuées au marquis d'Alménara, traduites de l'espagnol par un ex-habitant de Madrid, associé de plusieurs académies, Paris, 1822, in-8° de 83 pages. Il y a deux lettres, qui sont supposées avoir été écrites dans les mois d'août et de septembre 1821 par la jeune épouse du roi d'Espagne, peu après son arrivée dans ce pays, et dans lesquelles elle rend compte à sa sœur des objets qui ont attiré son attention dans sa nouvelle résidence. Dans ce cadre romanesque, l'auteur a enchâssé un tableau de la situation morale, industrielle et politique de l'Espagne, qui forme le sujet de la première lettre; la seconde renferme un résumé des événements qui se sont passés en Espagne depuis les premières années de ce siècle. L'auteur justifie le prince de la Paix, Godoï, de la plupart des fautes dont on l'accuse; mais il fait une censure amère de la conduite de Ferdinand VII depuis la rentrée de ce prince dans ses États, en 1814; il lui reproche des prodigalités, le rétablissement des anciennes législations provinciales, source de mille abus; il voit une ineptie complète dans la conduite des conseillers du prince et dans les mesures de son administration ; enfin il regarde une réforme radicale comme nécessaire et imminente. F—LL.

HERVÉ, archevêque de Reims et chancelier de France, d'une famille noble de Champagne, descendait par sa mère de la race impériale des Carlovingiens (Marlot, *Métrop. remensis hist.*, t. 1, p. 326). Élevé d'abord dans le palais des rois, avec les enfants des principaux seigneurs, il fut promu jeune encore, en 900, du consentement de tous les évêques suffragants, à l'archevêché de Reims, en remplacement de Foulques, qui venait d'être assassiné. Flodoard, contemporain d'Hervé, vante son zèle et sa science dans les psalmodies et les chants ecclésiastiques, et c'est sur ce seul renseignement que Mouchi Demoschares a avancé qu'il était chanoine de Reims. Le premier acte de son ministère fut de prononcer, dans un concile des évêques de sa province, une sentence d'excommunication contre les meurtriers de son prédécesseur. Les seigneurs français étaient alors divisés en deux partis : les uns, attachés à la dynastie de Charlemagne, voulaient la maintenir sur le trône; les autres, plus nombreux et plus puissants, ne supportaient qu'avec peine la souveraineté d'une famille que des liens d'origine et de parenté rattachaient trop aux rois de Germanie ; et, croyant que cette alliance ne pouvait qu'être funeste à leur indépendance, ils voulaient trouver un roi plus national. Déjà ils avaient manifesté ouvertement leur antipathie par l'élection du roi Eudes. Les archevêques de Reims, chefs du parti opposé, semblaient hériter du dévouement et de la fidélité à la postérité de Charlemagne ; c'était Foulques, prédécesseur d'Hervé, qui avait sacré Charles le Simple, compétiteur du roi Eudes, et Hervé en montant sur le siége devint le meilleur appui de Charles le Simple. Une des principales occupations de son ministère fut de rattacher les pays qu'il avait sous sa juridiction ecclésiastique aux Carlovingiens. Il ne négligea rien pour arriver à ce but : en même temps qu'il faisait fortifier Mouson, Coucy, Épernay, il parcourait les autres lieux de son diocèse pour maintenir les peuples dans le parti de Charles, et l'on est peu étonné de voir dans un concile qu'il assembla en 909, à Trosley, parmi les canons relatifs aux dogmes et ceux de discipline ecclésiastique, une disposition qui prescrit de garder la fidélité au roi. Hervé tint d'autres conciles pour arrêter les désordres et les violences qui se multipliaient dans ces temps malheureux. Il excommunia, en 922, un comte nommé Erlebald, qui, ayant élevé un château fort sur la Meuse, ravageait les campagnes et les villages de l'archevêché de Reims, et se retirait à l'abri dans sa forteresse. Les avertissements canoniques ayant été inutiles, Erlebald continuant ses déprédations, Hervé vint attaquer son château appelé *Maceriæ* (Maizières), et après un siége de trente jours prit la forteresse et la détruisit. — Les Hongrois ravageant la Lorraine, Charles le Simple entreprit une expédition contre eux (919). Vainement il appela à lui tous ses vassaux ; Hervé fut le seul qui vint le joindre, lui amenant quinze cents de ses hommes. L'année suivante Charles, se trouvant à Soissons abandonné de tous les grands, qu'il s'était aliénés en élevant Haganon au-dessus d'eux, n'eut encore d'autre défenseur que l'archevêque de Reims. Hervé, après le plaid général assemblé à Soissons et rompu par la retraite des seigneurs, conduisit le roi à Reims, le garda sept mois dans sa ville, et parvint enfin à

le faire reconnaître par les grands, à la condition qu'Haganon serait éloigné. Charles le Simple avait récompensé le dévouement de l'archevêque de Reims en le nommant grand chancelier, en 914, après la mort d'Anscheric, évêque de Paris. Le soin des intérêts politiques ne fit point négliger à Hervé les affaires ecclésiastiques. Il recommanda aux évêques suffragants de défendre la doctrine du dernier concile général de Nicée, condamna dans des conciles l'hérésie de Photius, fit reconstruire l'église de Notre-Dame de Mousson, y fit placer les ossements de St-Victor retrouvés non loin de là, et y établit un chapitre de chanoines; il consacra à Reims l'église de St-Denis hors les murs. A la fête de Noël de l'année 902, comme le roi Charles, Richard, duc de Bourgogne, et plusieurs autres seigneurs étaient réunis à Reims pour célébrer cette grande solennité, Hervé ordonna la translation solennelle des reliques de St-Remi dans l'abbaye de ce nom à Reims; il fit ensuite de nombreuses donations à la communauté des religieux, et décora l'église de plusieurs vases et ornements précieux. La conversion au christianisme des Normands, récemment établis en France, occupa aussi Hervé : quelques auteurs croient même qu'il fut en cette occasion, et pour travailler plus efficacement à cette œuvre, créé légat apostolique par Sergius III. Il écrivit alors au pape Jean IX et à Witon, archevêque de Rouen, deux lettres sur l'inconstance des nouveaux convertis; il nous reste seulement celle qu'il adressa à Witon. Hervé exerça la dignité de grand chancelier jusqu'en 919 ou 920 (1). On ignore pour quel motif Charles le Simple la lui retira pour la confier à l'archevêque de Trèves; et il est remarquable que cet événement coïncide avec le rappel d'Haganon. Les seigneurs, irrités du retour de cet homme, se réunissent et choisissent pour roi le plus puissant d'entre eux, Robert, duc de France, frère du roi Eudes. Il paraît qu'Hervé partagea le mécontentement des seigneurs, car ce fut lui qui sacra à Reims, en 922, le roi nouvellement élu. L'archevêque ne survécut que trois jours à cette cérémonie; il mourut le 2 juillet. Quelques auteurs ont dit qu'il sacra Robert à regret, forcé par les seigneurs réunis à Reims à cet effet, et qu'il mourut de chagrin d'avoir participé à l'exclusion de Charles le Simple. — Outre sa lettre à Witon, on a de lui la sentence d'excommunication qu'il prononça contre les meurtriers de son prédécesseur; les canons du concile de Trosley de 909, qu'il rédigea lui-même. Ste-Palaye a retrouvé en Italie quelques vers qu'on lui attribue. Ils paraissent avoir été faits pour être gravés sur l'autel de St-Remi à l'occasion de la translation des reliques du saint. L. M — L.

HERVÉ (Daniel), prêtre de l'Oratoire, né à St-Père, dans le duché de Retz, au diocèse de Nantes, entra dans la congrégation en 1642, âgé de vingt et un ans. Il s'y livra à l'étude des sciences profanes et sacrées, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs colléges, remplit avec distinction divers autres emplois, et mourut à Rouen le 7 juillet 1694. On a de lui : 1° *La vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation* (madame Acarie), *fondatrice des carmélites en France*, etc., Paris, 1666, in-8°. Cette vie, composée d'après les mémoires que les carmélites avaient fournis à l'auteur, est plutôt un panégyrique qu'une histoire ; les faits y sont noyés dans un déluge de réflexions et de moralités qui en rendent la lecture fastidieuse. 2° Une *Harangue* prononcée en 1667 en présence des jurats de Bordeaux, avec lesquels le P. Hervé était allé négocier l'acquisition du collége de Guyenne, que la ville avait offert dès 1639 à la congrégation de l'Oratoire; 3° *Apocalypsis beati Joannis apostoli explanatio historica*, Lyon, 1684, in-4°. C'est le meilleur ouvrage du P. Hervé. Il y fait un heureux emploi de l'histoire ecclésiastique et profane pour établir son système, qui consiste à expliquer les vingt premiers chapitres de ce livre mystérieux par les événements arrivés dans l'empire romain et dans celui des Ottomans. 4° *Paraphrase de la messe*, Lyon, 1685, in-12; 5° *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, Rouen, 1692, 2 vol. in-8°. Il y a plus de solidité que d'éloquence dans ces discours. La préface contient les avis que le P. de Bérulle donnait à ses disciples sur la manière d'annoncer la parole de Dieu. Le P. Hervé avait fait beaucoup de recherches pour écrire l'histoire du cardinal de Bérulle. L'ouvrage que l'on conservait dans les archives du secrétariat de l'Oratoire était composé sur d'excellents mémoires; mais cette Vie a les mêmes défauts que celle de madame Acarie. Il existait de lui, dans la bibliothèque de l'Oratoire de Rouen, une explication française, en manuscrit, des prophéties d'Osée et de Joël. La mort le surprit travaillant à la réfutation du *Traité de la Pâque* du P. Lami, son confrère et son ami. T—D.

HERVET (Gentian), savant et laborieux théologien, naquit en 1499 à Olivet, près d'Orléans. Il s'appliqua fort jeune à l'étude des belles-lettres; et comme il était assez mal partagé des dons de la fortune, après avoir terminé ses cours, il se chargea de l'éducation de Claude de Laubespin, depuis secrétaire d'État. Pendant son séjour à Paris, il se lia avec un Anglais nommé Thomas Lupset, et ils publièrent ensemble les œuvres de Galien, traduites en latin par Th. Lynacre. Il suivit son ami en Angleterre; et par son crédit il y fut placé comme précepteur du frère cadet du célèbre cardinal Polus : il accompagna son élève à Rome, et il y passa plusieurs années dans la maison du cardinal, occupé à traduire en latin différents ouvrages des Pères. De retour en France, son mérite le fit choisir pour enseigner les hu-

(1) Les derniers diplômes souscrits du nom d'Hervé, chancelier, sont de 919. (*Script. rerum franc.*, t. 8.)

manités au collége de Bordeaux, le plus fameux alors de tout le royaume. Il ne garda cet emploi que peu de temps, fit un second voyage à Rome, et, avec le consentement du cardinal Polus, accepta la place de secrétaire du cardinal Marcel Cervin. Il suivit ce prélat au concile de Trente, et y prononça plusieurs discours, dont un *sur la sainteté du mariage*, qui décida, dit-on, l'assemblée à défendre les unions clandestines. Hervet portait l'habit ecclésiastique; mais il ne se détermina qu'à l'âge de cinquante-sept ans à entrer dans les ordres. Son pasteur, l'évêque d'Orléans, le pourvut aussitôt d'une cure, et le nomma ensuite son grand vicaire. Hervet fut un des théologiens catholiques désignés pour assister, en 1561, au colloque de Poissy : mais il n'y parla point, et Théodore de Bèze, son adversaire, dit qu'il fit prudemment, parce qu'il manquait de dialectique. Il retourna au concile de Trente avec le cardinal de Lorraine; et, à la fin de la session, ce prélat le pourvut d'un canonicat de l'église de Reims. Hervet mourut en cette ville, le 12 septembre 1584, âgé de 85 ans, et fut inhumé dans le vestibule de la cathédrale, avec une épitaphe honorable. Niceron a donné la liste de ses nombreux ouvrages dans ses *Mémoires*, t. 17 et 20. Le savant Huet loue ses traductions latines des Pères; et Sirmond a conservé celle de Théodoret dans son édition; mais l'auteur échoua dans la traduction qu'il avait entreprise des Basiliques; et Fabrot la trouva si remplie de contresens qu'il déclara qu'elle n'avait pu lui être d'aucune utilité pour son travail (*voy.* Fabrot). Après la version de Théodoret, on peut encore citer celle des œuvres de Clément d'Alexandrie, qui n'est cependant pas exempte de fautes, au jugement de Fréd. Sylburge; celles des Questions d'Alexandre Aphrodisée, et du commentaire de Jean le grammairien sur le traité d'Aristote *De anima*, et enfin du traité de Sextus Empiricus, *adversus mathematicos*. Quant aux traductions françaises faites par Hervet, elles sont oubliées : quelques curieux recherchent encore celle qu'il a donnée du concile de Trente, Rome, 1564, in-8°; ibid., 1583, in-16, ou Paris, 1584, in-8°, parce qu'on trouve dans ces trois éditions une note qui apprend que trois cardinaux s'opposèrent à la confirmation du concile. Toutes les autres productions d'Hervet sont du genre polémique, et la plupart dirigées contre les calvinistes, qui, par ce motif, ont cherché à rabaisser son mérite autant qu'ils l'ont pu. Outre les Mémoires de Niceron, on peut consulter sur Hervet les *Éloges des savants*, par Teissier, et les *Notes* de Lamonnoye dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque de Lacroix du Maine*. W—s.

HERVEY (James), théologien anglais, né à Hardingstone dans le comté de Northampton, en 1714, et élevé à Oxford, obtint quelques bénéfices ecclésiastiques de peu de valeur, avec lesquels il trouvait cependant le moyen de faire beaucoup de charités. Il avait chargé une personne d'acheter diverses étoffes pour vêtir les indigents qu'il nourrissait, évitant toujours d'être connu pour leur bienfaiteur. Il mourut, le 25 décembre 1758, âgé de 45 ans, dans sa cure de Weston-Favell, ne laissant que fort peu d'argent, qu'il destina encore à habiller quelques pauvres. Hervey était un homme instruit, un prédicateur éloquent et d'une sensibilité douce, que l'on retrouve dans tout ce qui est sorti de sa plume. Quoiqu'il eût du talent pour la poésie, les ouvrages qui ont fait sa réputation sont écrits en prose; ce qui les distingue des *Nuits* d'Young, avec lesquelles ils ont quelque rapport : la touche en est plus faible; ils sont, d'ailleurs, ornés de tout le charme d'un style harmonieux et élégant. En voici les titres : 1° *Méditations et contemplations, contenant des méditations au milieu des tombeaux, des réflexions sur un jardin de fleurs, et un discours sur la création*, 1746, in-8°; traduites en français. Il donna aux pauvres les sept cent livres sterling que lui valut d'abord cet ouvrage, en disant que, puisque la Providence avait béni ses efforts, il se croyait tenu de soulager ses semblables. 2° *Contemplations sur la nuit et les cieux étoilés, suivies d'un morceau sur l'hiver*, 1747, in-8°. Ce livre a été mis en vers blancs anglais par M. Newcombe, à l'imitation des *Nuits* d'Young. 3° *Remarques sur les lettres de Bolingbroke sur l'étude et l'utilité de l'histoire, en tant qu'elles ont rapport à l'histoire de l'Ancien Testament*, ou *Lettre à une dame de qualité*, 1753, in-8°; 4° *Theron et Aspasia*, ou *Suite de dialogues et de lettres sur les sujets les plus importants*, 1755, 3 vol. in-8°. Plusieurs écrivains ont vivement attaqué et censuré l'opinion que l'auteur exprime dans ces dialogues sur la justice attribuée à Jésus-Christ. 5° Des *Sermons*, imprimés après sa mort pour la troisième fois, en 1759. 6° Une édition des *Méditations de Jenks*, avec une préface, 1757; 7° une préface au *Mémorial religieux* (*Pious memorials*) de Burnham, 1753, in-8°; 8° onze *Lettres à Wesley;* 9° *Lettres à lady Françoise Shirley*, 1782, in-8°. Les *Méditations* ont eu un grand nombre d'éditions; la 21e est de 1781 : elles ont été élégamment réimprimées en 1808, avec plusieurs autres de ses ouvrages, en 3 volumes in-8°, ornés de 17 jolies gravures. Le Tourneur en a donné une traduction française, Paris, 1770, in-8° et in-12; et madame Thiroux d'Arconville une autre, Paris, 1771, in-12. On a imprimé à Londres, en 1782, *the Beauties of Hervey*, 1 vol. in-8°. Le recueil de ses œuvres forme 6 volumes in-8°. Le colonel Burgess a publié pour la première fois, en 1811, des *Lettres élégantes, intéressantes et évangéliques* (de J. Hervey), etc., Londres, in-8°. Baour de Lormian a mis avec succès en vers français plusieurs morceaux des *Méditations* d'Hervey. On voit dans le *Voyage aux Hébrides*, par Boswell, que le docteur Johnson faisait très-peu de cas des *Méditations* d'Hervey, et s'amusait à les tourner en ridicule. Il affectait d'en réciter des passages

d'une manière plaise pour divertir ses amis, et en faisait des parodies très-plaisantes. Boswell a conservé, entre autres, une *Méditation faite sur un boudin*. On trouve aussi dans le *Massachusett's Magazine*, journal américain (octobre 1796), un article sur le même sujet, intitulé *Sensibilité burlesque*, écrit dans le même esprit de dénigrement. L.

HERVIEUX DE CHANTELOUP (J.-C.), né à Paris en 1683, y fut longtemps commissaire ou inspecteur des bois à bâtir, et devint le doyen de ces fonctionnaires, qui étaient alors nombreux et fort occupés; ce qui prouve que l'on prenait pour la sûreté et la solidité des constructions plus de précautions que l'on n'en prend aujourd'hui. Hervieux remplit en même temps d'autres fonctions assez bizarres, celles de *gouverneur des serins de madame la princesse de...* C'est en cette qualité sans doute qu'il fut auteur d'un *Nouveau traité des serins de Canarie*, Paris, 1745, in-12 de 368 pages sans la table. Ce traité, que l'auteur composa dans ses moments de loisirs, prouve qu'il n'y a point d'ouvrage, quelque peu important qu'il soit en lui-même, qui n'exige beaucoup de recherches et de soins. Il a eu plusieurs éditions. On a joint aux dernières le *Traité du rossignol et des petits oiseaux de volière*. Hervieux mourut à Paris, le 20 août 1747. M—D j.

HERVILLY (LOUIS-CHARLES, comte D'), né à Paris en 1755, servit d'abord dans le régiment du roi infanterie. Il passa dans l'année 1779 en Amérique, se distingua dans cette campagne, et obtint, à son retour, un brevet de colonel. Peu de temps après, on lui confia le régiment de Rohan Soubise. Il le commandait à Rennes en 1788, et par son excellent caractère il se concilia l'estime de toute la noblesse de Bretagne. Il se signala en 1789 par la courageuse résistance qu'il opposa aux efforts que firent les révolutionnaires pour s'emparer du drapeau de son régiment. Il fut, en 1791, choisi pour colonel de la cavalerie lorsqu'on forma la garde constitutionnelle du roi, et fut nommé maréchal de camp l'année suivante. Il déploya pendant tout ce temps un zèle et une activité infatigables, et dans la journée du 20 juin 1792, il partagea avec le maréchal de Mouchy l'honneur de veiller à la sûreté de Louis XVI, qu'il ne quitta pas non plus le 10 août. Ayant suivi la famille royale à l'assemblée, il fut chargé par le roi de porter aux Suisses l'ordre de cesser leur feu, et ayant été assez heureux pour échapper au massacre, il revint à son poste dans la loge du logographe. Louis ayant été conduit au Temple, le comte d'Hervilly passa en Angleterre, où il obtint l'autorisation de lever un régiment français. Commandant en 1795 la première division du corps d'émigrés destinés à opérer une descente en Bretagne, il débarqua le 27 juin avec douze ou quinze cents hommes, à portée de Carnac, marcha sur ce village et y établit son quartier général. Il s'empara, deux jours après, du fort Penthièvre, dont il détermina la garnison à servir le roi; il en forma une compagnie de chasseurs, jugeant que, si, une fois mis en avant de l'armée républicaine, ces soldats ne désertaient pas, il pouvait compter sur leur fidélité. Les nouveaux enrôlés montrèrent de la bravoure, et on n'eut aucun reproche à leur faire; aussi, ayant été pris, furent-ils fusillés par ordre de ceux qui commandaient les troupes de la convention, tandis que les autres soldats prisonniers trouvèrent grâce devant ces mêmes commandants. On a répété souvent que la garde du fort Penthièvre fut confiée, le 29 juin, aux soldats pris par d'Hervilly; mais, en réalité, ce fut la deuxième compagnie de grenadiers qui resta dans ce fort. Les différents chefs de corps qui faisaient partie de l'expédition, et nommément le comte de Puisaye, qui prétendait être commandant en chef de l'armée catholique et royale de Bretagne, étaient tous d'avis de marcher en avant; mais d'Hervilly, qui avait l'entière disposition de tout ce qui se trouvait à la solde du gouvernement anglais, objecta qu'il attendait des renforts, que son artillerie était peu nombreuse, que les chevaux manquaient pour la traîner, qu'enfin il ne croyait pas devoir s'éloigner de la protection de l'escadre, en voyant surtout que les paysans bretons, animés d'ailleurs d'un fort bon esprit, n'avaient aucune expérience militaire. S'il eût moins écouté les conseils de la prudence, et profité de ce que les forces du général Hoche n'étaient encore que de 7 à 8,000 hommes, le général d'Hervilly aurait pu se réunir à un corps considérable de chouans, déjà formé dans la province; il aurait trouvé en Bretagne, par des secours d'hommes et de vivres, les moyens d'assurer sa position; enfin il est probable qu'il serait resté maître des événements de cette campagne. Il se détermina, le 5 juillet, à abandonner Carnac, et à rentrer dans la presqu'île de Quiberon. Il ordonna aussitôt une reconnaissance générale pour s'assurer de la position des républicains. Dans la nuit du 6, il fit sortir sa troupe du fort Penthièvre. Au point du jour, il répondit avec ses deux pièces à un feu de mousqueterie et de canon; mais l'avantage resta à l'ennemi. Déjà le général Hoche, dont la troupe se grossissait de jour en jour, et qui s'était retranché, occupait les hauteurs de Sainte-Barbe; par ce moyen, il tenait la petite armée royale bloquée dans la presqu'île, où s'étaient réfugiés une multitude de royalistes. Le 11, on fit une sortie; un petit camp de républicains, placé en avant de ce poste de Sainte-Barbe, fut surpris. Ceux qui le défendaient furent tués ou faits prisonniers. Les royalistes s'avançaient en bon ordre et ne s'attendaient pas à être attaqués, lorsqu'on entendit tout à coup battre la retraite par ordre de d'Hervilly. La prise du petit camp avait donné du cœur à sa troupe, composée d'émigrés et de chouans; mais quelques obus lancés par les républicains avaient mis parmi elle un peu de con-

fusion. Le 14 on fut informé de l'arrivée d'un convoi composé de 1,000 hommes, qui étaient commandés par M. de Sombreuil. On a beaucoup reproché à d'Hervilly d'avoir empêché le débarquement de cette deuxième division, et on a prétendu qu'il n'avait cédé qu'au désir d'avoir seul tout l'honneur de la bataille qu'il était résolu de livrer le 16 aux républicains retranchés sur les hauteurs de Sainte-Barbe; mais avant de mourir à Londres il a dit plusieurs fois qu'il ne s'était décidé à brusquer l'attaque, et à se priver du renfort venu d'Angleterre, que dans l'espoir de surprendre les troupes de Hoche. Le poste de Sainte-Barbe étant séparé du fort de Quiberon par une langue de terre très-étroite, on ne pouvait y marcher autrement que d'Hervilly en donna l'ordre. Il y avait à ce poste, très-fort et très-difficile à aborder, à travers deux lieues de falaises, 16 à 18,000 hommes, une artillerie formidable, enfin tout ce qui devait rendre douteux le succès : on le tenta. Les troupes furent dirigées en trois colonnes. On avait fait embarquer, dans un des ports de la presqu'île, des chouans commandés par le comte de Vauban, qui, après un grand détour sur mer, étaient descendus à terre, et devaient venir prendre l'ennemi par derrière, tandis que les troupes de ligne l'attaqueraient en avant. Hoche se serait ainsi trouvé entre deux feux. Il avait été convenu que des fusées, tirées par le corps que conduisait M. de Vauban, donneraient des signaux, le premier pour annoncer le débarquement, le deuxième pour faire connaître le moment où il serait arrivé derrière les républicains. Ces deux signaux furent donnés; mais non pas un troisième qui devait avoir lieu dans le cas où cette troupe de M. de Vauban serait obligée de se rembarquer. Les chouans, qui étaient sous les ordres de ce chef, lâchèrent pied aussitôt qu'ils eurent reçu le feu de l'ennemi, et ils regagnèrent la mer. Cette défection attira sur d'Hervilly toutes les forces des républicains, tandis qu'il les croyait attaquées sur leurs derrières. Les colonnes de droite, composées des régiments de la marine et de Dudrenay, se dirigeant mal, le général envoie un aide de camp pour les empêcher de s'exposer au feu d'une batterie masquée; mais cet aide de camp est tué en portant l'ordre; les deux colonnes, celle du régiment de la marine, sont écrasées par le feu de la batterie; les deux régiments se trouvent dans un extrême désordre. Ils traversent, en se sauvant, la colonne de gauche, et se jettent dans la mer. On a dit que le feu terrible de l'ennemi avait fait perdre la tête à d'Hervilly, et qu'il ordonna la retraite avant que son régiment de Royal-Louis eût éprouvé la moindre perte. A la vérité, il avait beaucoup moins souffert que les autres; mais déjà plusieurs des officiers et soldats étaient tués, blessés ou faits prisonniers, lorsque cette retraite fut commandée. La colonne de gauche, que formait ce régiment, se retira dans le plus grand ordre, et sauva le reste de l'armée. Les royalistes, accablés par le nombre, perdirent beaucoup de monde, et laissèrent sur le champ de bataille trois cents morts et quinze pièces de canon. d'Hervilly, blessé mortellement, en cherchant à rallier les deux colonnes de droite, se fit conduire au camp, ne cessant de donner des ordres tout le long de la ligne, et ne quitta le parapet pour aller se faire panser qu'après avoir vu son régiment effectuer sa retraite en bon ordre. Le 21, informé de la surprise du fort de Quiberon, et n'espérant plus rien, il retrouva la force nécessaire pour monter à cheval, et se rendre à la mer, où une frégate le reçut et le conduisit en Angleterre. On a cherché à rejeter sur ce commandant le tort de la très-grande mésintelligence qui éclata entre lui et M. de Puisaye, dès le premier jour du débarquement. Le fait est que toute cette petite armée était persuadée que le comte d'Hervilly avait seul le commandement, et que M. de Puisaye ne donna pas le moindre ordre dans la journée où l'on marcha à l'ennemi. Du reste, on a prétendu que le comte d'Hervilly ne connaissait pas le genre de guerre qu'il fallait faire dans le pays où il était débarqué. La crainte de voir partager l'autorité l'empêcha, dit-on encore, de seconder ou secourir les généraux royalistes de l'intérieur, et il fut cause nommément de la reprise d'Auray et de Landevant, dont le chevalier de Tinteniac et le comte Dubois Berthelot, arrivés en Bretagne un peu avant lui, s'étaient emparés, à l'aide des paysans qu'ils avaient armés. D'Hervilly n'avait fait, pour ainsi dire, que leur montrer un détachement du régiment de la marine, et leur avait retiré deux pièces de canon qu'il venait à peine de leur envoyer; à la vérité, il était difficile que ce commandant se dégarnît de la plus faible portion du peu d'artillerie qu'il avait. Ce fut un malheur pour lui de n'avoir pas la confiance des Bretons; et il ne pouvait l'avoir, puisqu'il n'en était pas connu. Quand ils virent qu'il ne les faisait pas soutenir par les troupes débarquées, leur mécontentement se changea bientôt en haine. On l'accusa de vouloir établir une distinction injuste de solde et de vivres entre ses troupes et les royalistes que l'abandon du poste de Ste-Barbe avait obligés, le 7 juillet, de refluer dans la presqu'île de Quiberon. Lorsqu'on fut certain qu'il ne survivrait pas à ses blessures, on chercha à faire porter sur lui tous les torts de cette malheureuse campagne. Peut-être ses talents militaires n'étaient-ils pas proportionnés à sa bravoure; peut-être manquait-il du sang-froid qu'exige un commandement général. Il est certain qu'à Quiberon il avait le désavantage de faire la guerre pour la première fois, et qu'il commit plus d'une faute; mais on ne peut assez louer sa loyauté, son dévouement absolu à la cause pour laquelle il mourut à Londres le 14 novembre 1795, estimé et regretté de tous ceux qui l'avaient bien connu. L—P—E.

HERWAGEN (Jean), en latin, *Hervagius*, typographe renommé de Bâle, avait épousé la veuve de l'imprimeur Froben; il fut lié avec le célèbre Érasme, et mourut de la peste en 1564. Parmi les ouvrages qu'il a donnés, on distingue la collection précieuse et rare des *Scriptores rerum Germanicarum*, imprimée en 1532. — Son fils *Gaspard*, mort en 1577, fut professeur de jurisprudence à Bâle. U—i.

HERWART DE HOHEMBOURG (Jean-Georges), chancelier de Bavière, était né dans le 16e siècle à Augsbourg, d'une famille patricienne. Il cultiva les mathématiques avec beaucoup d'ardeur et s'occupa depuis de chronologie. Ayant prié J. Scaliger de lui communiquer ses notes sur Eusèbe, Scaliger trouva la demande fort indiscrète (1). Devenu chancelier de Maximilien, Herwart entreprit, par l'ordre de ce prince, de venger la mémoire de l'empereur Louis de Bavière des inculpations du P. Bzovius, qui, ne trouvant rien à répondre aux arguments de son adversaire, prit le parti de se rétracter (*voy.* Bzovius). Herwart mourut vers 1625. On a de lui : 1° *Tabulæ arithmeticæ prostaphereseos universales*, Munich, 1610, in-fol., manuscrit très-rare. Ces tables avaient pour objet d'abréger les calculs arithmétiques; mais l'invention des logarithmes les a rendues tout à fait inutiles. Montucla donne une courte analyse de cet ouvrage dans l'*Histoire des mathématiques*, t. 2, p. 13. 2° *Chronologia nova, vera et ad calculum astronomicum revocata*, ibid., 1612, in-4°, première partie. Scaliger ne faisait aucun cas de la chronologie de Herwart. 3° *Ludovicus IV imperator defensus*, ibid., 1618-19, 3 par. in-4°. Cet ouvrage est encore utile pour l'histoire d'Allemagne. — Herwart (Jean-Frédéric), fils du précédent, a publié : *Admiranda ethnicæ theologiæ mysteria populata*, etc., Munich, 1626, in-4°, livre rare, où il prouve que les premières divinités des Égyptiens ont été les phénomènes de la nature personnifiés et adorés sous des noms symboliques. Cette opinion, regardée dans le temps comme singulière, est à peu près démontrée aujourd'hui. A la fin de cet ouvrage on doit trouver une partie séparée intitulée *Exacta temporum ratio adversus incredibiles chronologiæ vulgaris errores*; c'est la suite de la *Chronologia nova* que le chancelier Herwart n'avait pas eu le temps de terminer. W—s.

HERWYN DE NEVÈLE (Pierre-Antoine) naquit le 18 septembre 1753, à Hondschoote, où son père était bourgmestre. Après avoir fait ses humanités au collége des oratoriens à Furnes, il se rendit à Douai pour y suivre des cours de philosophie et de droit, et joignit à cette étude celle des sciences naturelles, notamment de la physique et de l'anatomie. Son goût pour l'agriculture s'y fortifia aussi par l'observation des excellentes méthodes qu'il voyait pratiquer; et de retour à Hondschoote, où il fut nommé conseiller pensionnaire de la ville et de l'arrondissement, il eut occasion de mettre à profit les connaissances agronomiques qu'il avait acquises. De vastes marais appelés *moëres belgiques*, situés sur la frontière de la Flandre française et de la Flandre autrichienne, avaient été concédés depuis longtemps par les souverains des deux pays, à charge de dessèchement; mais les travaux considérables entrepris à cet effet n'avaient jamais réussi. Enfin, en 1780, les marais de la partie autrichienne ayant été cédés à M. Van der May aux mêmes conditions, Herwyn, avec l'agrément du concessionnaire, se chargea de cette opération difficile et dispendieuse. Aidé de son frère (le baron Herwyn), il fit construire des moulins à palettes et à vis d'Archimède pour élever les eaux, il établit des digues, des saignées intérieures; des canaux de ceinture, des écluses, des ponts. Son entreprise fut couronnée d'un plein succès et terminée en 1787. L'évacuation des eaux stagnantes, en assainissant le pays, rendit à l'agriculture environ trois mille arpents, dont jusqu'alors on n'avait pu tirer aucun parti. En 1789, le bailliage de Bailleul l'envoya comme député aux états généraux, où il vota avec la majorité; il fut nommé et constamment réélu, pendant toute la session, membre et secrétaire du comité d'agriculture et de commerce. Revenu à Hondschoote, il eut le commandement d'un bataillon de la garde nationale, dont il excita tellement le zèle pour le service militaire, que, lors de la levée des trois cent mille hommes au commencement de 1793, la commune en fournit un tiers au delà du contingent qui lui avait été assigné. Chargé des travaux de défense de la contrée, Herwyn protégea la retraite de l'armée française, se tint à l'arrière-garde avec son bataillon, qu'il ramena à Dunkerque, et prit une part glorieuse à la défense de cette ville. Il venait d'être nommé commissaire des guerres, lorsque, sur un ordre du comité révolutionnaire, il fut arrêté à Hondschoote le 9 octobre 1793. Conduit à Dunkerque, puis à Arras, enfin à Douai, avec sa femme, qui n'avait pas voulu se séparer de lui, un des geôliers de la prison les tint pendant sept jours dans un cachot; mais cette conduite, si brutale en apparence, était cependant un acte d'humanité : le geôlier voulait ainsi les soustraire aux fureurs d'une troupe révolutionnaire dont on craignait l'arrivée dans la ville. Le danger passé, il leur donna une chambre. Après sept mois d'incarcération, Herwyn et sa femme comparurent devant une commission militaire comme prévenus d'intelligences avec l'ennemi, et ils furent acquittés de cette accusation mensongère qu'on ne leur avait même pas fait connaître. Sorti de prison, Herwyn reprit ses fonctions de commissaire des guerres; il servit sous Pichegru et sous Moreau. Après la conquête de la Hollande, il résida pendant quatre

(1) « Ce fat de chancelier de Bavière fait une chronologie qui « est bien sotte, et me fait prier de lui envoyer mes cahiers d'Eu« sèbe. C'est un bavard; il m'a écrit; il a voulu enseigner Tycho« Brahé en astrologie, qui est un admirable observateur. » (*Scaligerana secunda*, au mot *chancelier*.)

ans, en qualité de commissaire ordonnateur, dans la ville de Bruges, et y fut, durant quelques mois, commissaire du directoire près le département de la Lys. Dans ces divers emplois il atténua les mesures rigoureuses qui lui étaient prescrites, fit rendre à la liberté les prêtres qu'on avait arrêtés, et s'opposa fortement à l'enlèvement des otages qu'on voulait prendre à Bruges. En 1799, le département de la Lys l'élut député au conseil des anciens, dont il fut nommé secrétaire; et, après le 18 brumaire, il fut appelé au sénat conservateur. Vers cette époque, il se réunit encore à son frère pour recommencer les travaux de desséchement des *moëres belgiques*, que les ravages de la guerre avaient entièrement ruinés, et en rétablir l'exploitation. Ils y consacrèrent de nouveau une partie de leur fortune, et terminèrent en deux ans cette vaste entreprise, pour laquelle une médaille d'or leur fut décernée, en 1802, par la société d'agriculture de la Seine, qui les admit ensuite l'un et l'autre au nombre de ses membres. Vers 1804, cinq ans après la mort de sa première femme, Herwyn épousa mademoiselle van der Meersch, de l'ancienne famille belge de *Nevèle*, dont il se fit légalement autoriser à prendre le nom et les armes. En 1814, il vota comme sénateur la déchéance de Napoléon, et entra à la chambre des pairs dès sa création. Louis XVIII le nomma comte héréditaire, mais ses lettres patentes ne furent expédiées que le 17 mars 1815; le 20 à midi, lorsque le roi avait déjà quitté la capitale et qu'on attendait Bonaparte aux Tuileries, Herwyn se présente à la cour royale pour prêter son serment de fidélité au roi entre les mains du premier président. « Si vous êtes « homme à le prêter, lui dit le magistrat, je suis « homme à le recevoir. » Le serment est prêté, et l'acte en est transcrit sur les registres de la cour. Pendant les cent jours, Herwyn, qu'on croyait en Belgique, mais qui n'avait pu suivre Louis XVIII à Gand, se tint soigneusement à l'écart. Après son retour, le roi lui fit remettre son portrait orné d'une légende qui consacrait l'action du 20 mars, et le nomma grand officier de la Légion d'honneur. Il continua de prendre part aux travaux de la chambre des pairs : mais, dans ses dernières années, une goutte nerveuse, dont il était attaqué depuis longtemps, le força de mener une vie retirée; et, à la suite de cruelles souffrances, il mourut le 16 mars 1824. On trouve dans les *Mémoires* de la société royale et centrale d'agriculture (année 1824, p. 124) une *Notice biographique sur Herwyn de Nevèle*, par M. Sylvestre. P—RT.

HÉRY (THIERRY DE), le même que plusieurs écrivains du temps désignent sous le nom de THÉODORIC (de son prénom *Theodoricus*), fut un de nos plus grands chirurgiens : il naquit à Paris, au commencement du 16e siècle, et y mourut le 12 mai 1599 (1). Né avec les plus heureuses dispositions pour les sciences, Héry s'adonna d'abord à l'étude de la chirurgie au collége de St-Côme et St-Damien de Paris, fondé par St-Louis. Devenu habile chirurgien, il se mit à étudier la médecine sous le professeur Houlier, qui brillait dans l'université de Paris. Dès que Héry voulut se livrer à la pratique, il y obtint des succès, qui le placèrent au rang des plus grands maîtres. Le traitement de la maladie syphilitique lui parut mériter tous ses soins : cette maladie ravageait la France depuis plusieurs années; et l'ignorance de ceux qui prétendaient la guérir ne faisait que l'aggraver. « Les misérables qui en étaient affectés, « dit Quesnay, étaient abandonnés à la pourri- « ture; ils ne trouvaient qu'un surcroît de maux « dans les mains qui les traitaient. » François Ier, qui sut apprécier le mérite et les talents de Héry, l'envoya en Italie à la suite de ses troupes. Ce fut la première fois qu'on vit un chirurgien attaché au service des armées. Auparavant, ceux des médecins ou des chirurgiens qui s'y trouvaient s'y rendaient à la suite de quelques grands personnages. François Ier est le véritable fondateur des *officiers de santé militaires*. Arrivé en Italie, Héry trouva l'armée infectée de syphilis : il s'appliqua, avec un zèle infatigable, au traitement de cette cruelle maladie. Il fit, sur les lieux, la recherche des documents laissés par les premiers médecins qui avaient traité cette affection, lors de son invasion en Europe, encore récente à cette époque. La bataille de Pavie ayant mis un terme à cette guerre, Héry voyait cesser sa mission; mais toujours attaché au projet qu'il avait d'acquérir les connaissances propres à combattre avec succès la syphilis, il se réfugia dans la ville de Rome, et là parvint à s'introduire à l'hôpital de St-Jacques le Majeur, où l'on traitait un très-grand nombre d'individus affectés de cette maladie. Il y étudia avec autant de zèle que de sagacité la méthode inventée par Bérenger de Carpi ; c'était l'usage du mercure en frictions. Renfermé dans cet asile de la douleur, Héry put observer à loisir la marche, les phénomènes et les déguisements de la syphilis : il reconnut que le mercure en est le seul antidote, et que tous les autres remèdes sont impuissants pour la guérir. Carpi administrait son remède sans méthode et sans distinction, l'art était à son origine, sous ce rapport : Héry lui fit faire d'immenses progrès; et lorsqu'il quitta l'hôpital de St-Jacques, où il était venu pour s'instruire, il y laissa d'utiles préceptes, et le disciple y fut honoré comme un maître. De retour à Paris, où la renommée l'avait fait connaître d'avance comme possédant une méthode rare pour guérir une maladie désastreuse, Héry fut accueilli avec enthousiasme comme le sauveur futur de ses concitoyens. On

(1) Ambroise Paré dit, dans la préface du dix-huitième livre de ses Œuvres, que Héry mourut avant 1583. Cette assertion, qui n'est appuyée sur aucun fait, ne peut être mise en balance avec le témoignage du savant Devaux, consigné dans l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium*, etc.

accourut pour le consulter de toutes les parties du royaume. Les accidents les plus graves, les plus rebelles, cédaient aux soins de cet habile praticien. Il fut récompensé de ses efforts par les dons de la fortune : la sienne s'élevait à cinquante mille écus; ce qui équivaudrait à plus d'un million de nos jours. On dit qu'étant allé à l'église de St-Denis pour y visiter la sépulture de nos rois, il voulut voir d'abord le tombeau de Charles VIII. Il s'arrêta silencieusement devant ce monument; puis il s'agenouilla comme s'il eût été devant un objet de vénération. Le religieux qui l'accompagnait, le prenant pour un homme d'esprit borné, crut qu'il rendait aux restes de Charles VIII le culte que l'on rend aux saints, et voulut le désabuser. « Non, répondit Héry, je n'invoque pas le « prince, je ne lui demande rien : mais il a ap« porté en France une maladie qui m'a comblé de « richesses; et, pour un si grand bienfait, je lui « rends des prières que j'adresse à Dieu pour le « salut de son âme. » Héry ne voulut point dérober à ses successeurs les procédés qui lui avaient si bien réussi dans le traitement de la syphilis; c'est dans cet esprit qu'il composa l'excellent traité qui nous reste de lui, et qui est intitulé *La méthode curative de la maladie vénérienne, vulgairement appelée grosse vérole, et de la diversité de ses symptômes, composée par Thierry de Héry, lieutenant du premier barbier-chirurgien du roi*, Paris, 1552, 1569, 1654, in-8°. On remarque que cet ouvrage vraiment original est le premier qui ait été écrit en français sur la syphilis. L'auteur ne se borne point à indiquer les méthodes curatives appropriées aux divers cas : il décrit tous les accidents de la syphilis, toutes les formes que prend cette affreuse maladie, et trace la méthode à suivre dans chaque circonstance. Ce traité, qui est écrit avec précision et netteté, est encore lu, même de nos jours, avec un grand intérêt, par ceux qui veulent étudier convenablement l'histoire de la syphilis; et la doctrine qui est enseignée dans le livre de Héry est celle que nous suivons encore, à quelques perfectionnements près, qui sont dus aux progrès que l'art fait chaque jour. F—R.

HERZ (Marc), israélite, professeur royal de philosophie à Berlin, a cultivé et enseigné, d'une manière remarquable, la physique expérimentale et la philosophie. Né le 17 janvier 1747 d'un père qui n'était qu'un simple maître d'école, il eut à lutter contre la pauvreté et contre les préventions attachées au culte qu'il professait. Il triompha de tous les obstacles par une ardeur infatigable pour le travail, qu'alimentait l'amour de l'humanité, et que fécondaient un talent facile, une pénétration vive, une grande habitude de méditation. Il sut s'attirer, soit comme médecin, soit comme savant, une considération personnelle, qui rejaillit sur ses coreligionnaires. Il fut le disciple de Kant et l'ami de Mendelssohn. En 1777, lorsque Kant, bien éloigné d'avoir obtenu la renommée dont il devait jouir par la suite, commençait à poser les bases de son édifice philosophique, Herz, dans des cours publics qu'il ouvrit à Berlin, et où étaient admises des personnes de toutes conditions, développa, avec une clarté qui n'a pas toujours été l'attribut de ce système, et avec un singulier succès, les vues principales du métaphysicien de Kœnigsberg, quoique sans adopter entièrement toutes les doctrines de son ancien professeur. Par la suite, Herz s'affligea de voir succéder à la philosophie kantienne proprement dite des doctrines qui lui paraissaient oiseuses ou funestes. Son principal ouvrage est une *Recherche sur le vertige*, imprimée en 1786, dont la première partie considère ce phénomène sous le rapport psychologique, et la deuxième sous le rapport médical. Ses *Recherches sur les causes de la différence des goûts* et ses *Lettres aux médecins* ont eu deux éditions. Il a publié en 1787 son *Cours de physique expérimentale*. En 1787 et 1788 il combattit, dans le journal hébraïque *le Collecteur*, l'abus des inhumations précipitées, que la superstition maintenait parmi les israélites. Il est mort le 19 janvier 1803, conseiller et médecin privé du prince de Waldeck. La médecine était la seule profession libérale que les lois de sa patrie permissent aux israélites. Il s'y rendit célèbre par la pratique en même temps que par ses travaux théoriques : il ne s'y distingua pas moins par la noblesse, la moralité de son caractère, et par son désintéressement. D. G—O.

HESCHAM (Aboul-Walid), l'*Isam* des historiens grecs, seizième khalife et dixième de la dynastie des Ommiades, habitait Rusafa, ville qu'il avait fondée ou plutôt restaurée, en Mésopotamie, près des bords de l'Euphrate, lorsqu'à la mort de son frère Yésid II (*voy.* ce nom), qui l'avait déclaré son successeur, il quitta sa paisible retraite, l'an 105 de l'hégire (724 de J.-C.). Il se rendit à Damas, où il fut installé dans la chaire khalifale; mais il résida le plus souvent à Rusafa, dont la position et la température lui offraient un séjour plus agréable. Quelques auteurs arabes semblent avoir pris plaisir à peindre Hescham sous un aspect odieux et ridicule. Il avait les cheveux roux et les yeux louches. Son avarice sordide fut le fléau de ses sujets, qu'il accabla d'impôts. On obtenait tout de lui avec de l'or. Il se renfermait souvent pour contempler et compter ses trésors, dont lui seul avait la clef. Il ne se montrait jamais qu'avec des vêtements déguenillés; et, sans le cortége dont il était entouré, on l'eût pris pour le dernier des musulmans. Il avait pourtant plusieurs garde-robes remplies d'habits, genre de luxe inconnu à ses prédécesseurs. Il poussait aussi jusqu'à la prodigalité la passion des chevaux, et quoiqu'il ne les montât jamais, il en nourrissait quatre mille dans ses écuries. Scrupuleux plus que dévot, il exigeait surtout un silence rigoureux dans les mosquées, et il punissait sévèrement les gens de sa maison et même ses enfants qui le violaient ou qui arri-

vaient tard à la prière. Si Hescham ne fut pas exempt de travers et de défauts, ce n'était pas non plus un prince sans mérite et sans talents; il fallait en avoir pour gouverner seul et sans premier ministre le plus vaste empire qui ait existé. S'il n'eut pas l'humeur belliqueuse, s'il ne commanda pas ses armées en personne, il sut trouver dans sa famille et parmi ses officiers des généraux braves et habiles qui portèrent au loin la gloire et la puissance musulmanes, et maintinrent dans l'obéissance les nombreux et divers peuples soumis au joug du Koran. Son frère Moslemah (*voy.* ce nom), ses fils Moawiah et Soliman, firent de fréquentes expéditions contre les Grecs, et s'emparèrent de Césarée en Cappadoce, d'Amasie et de plusieurs autres places de l'Asie mineure. Moawiah mourut d'une chute de cheval en 734; mais, deux ans après, son frère Soliman ayant, par suite d'une victoire, fait prisonnier un Pergamien qui prétendait être Tibère, fils de l'empereur Justinien II, le khalife, pour tenir dans la crainte la cour de Constantinople, le traita avec distinction et l'envoya avec un train magnifique à Jérusalem et dans les principales villes de Syrie. Sous le règne précédent, les Khozars avaient chassé les musulmans de leurs conquêtes dans les pays caucasiens, et pénétré dans l'Adzerbaïdjan et l'Arménie. Deux généraux de Hescham périssent sur le champ de bataille en remportant sur eux deux victoires inutiles. Dans le même temps, Abd'er-Rahman-al-Gafaki, lieutenant du khalife en Espagne et dans la Gaule narbonnaise, voulant pousser plus loin ses conquêtes, est vaincu et tué devant Tours le 7 octobre 732 (1). Sur toutes les autres frontières la victoire couronne les armées du khalife. Son frère Moslemah chasse les Khozars, les poursuit au delà du Kour, et fait rentrer Derbend, le Daghestan et le Chirwan sous la domination musulmane. Son neveu Merwan, depuis khalife (*voy.* Merwan II), envahit le pays des Khozars, assujettit les habitants à un tribut en argent, en denrées et en esclaves, et établit la chaîne du Caucase, jusqu'à la mer Noire, pour barrière entre les musulmans et les barbares du Nord. Dans la partie orientale, Asad-al-Casari remporte sur les Turcs Hoeikes de grands avantages, tue leur khan dans une bataille, et Naser-ibn-Sayar leur enlève la Transoxane. Enfin, sous le règne de Hescham, les Arabes firent deux descentes en Sicile. La première se borna au pillage et à la dévastation; mais, dans la seconde, l'an 122 (739-40), Abd'er-Rahman-ben-Habib, son général, battit les chrétiens et pénétra jusqu'à Syracuse, qui, pour éviter les horreurs d'un siége, paya une forte contribution. Hescham régnait depuis quinze ans, lorsque Zéid, arrière-petit-fils d'Aly, entreprit de faire revivre ses droits au khalifat comme descendant du prophète. Comptant sur les secours des inconstants Koufiens, qui lui manquèrent de parole, il se laissa engager dans le désert de Bassora, où, abandonné par ses troupes et réduit à la famine, il périt dans un combat avec les quatorze hommes qui lui étaient restés fidèles, et sa tête fut envoyée au khalife. La famille des Abbassides commença vers le même temps à élever des prétentions au khalifat, dont elle ne devait pas tarder à s'emparer (*voy.* Ibrahym, l'*Iman*, et Aboul-Abbas). La révolte des Berbers en Afrique, des factions et des guerres civiles en Espagne troublèrent aussi les dernières années de Hescham et durent lui causer quelques inquiétudes sur le sort d'un empire qu'il avait gouverné dix-neuf ans avec sagesse et habileté, et qui, après lui, suivant le testament de Yézid II, allait avoir pour maître le fils de ce prince, Walid, qu'à cause de ses vices et de la perversité de son caractère, il avait été forcé d'éloigner de la capitale (*voy.* Walid II). Hescham mourut d'une esquinancie l'an 125 (janvier 743), à 55 ans. Un secrétaire de son neveu ayant aussitôt fait mettre les scellés sur les trésors et sur tout le mobilier de Hescham, notamment sur sept cents coffres remplis de linge et d'habits, il fallut emprunter une chaudière où l'on fit chauffer l'eau pour laver le corps du khalife défunt, et un linceul pour l'ensevelir. Sept ans après, Damas étant tombé au pouvoir des Abbassides, ce corps fut exhumé, flagellé par la main du bourreau, puis brûlé et les cendres jetées au vent. De plusieurs fils que Hescham avait eus, il ne laissa que Soliman, qui périt avec toute la race des Ommiades; mais l'un de ces derniers, fils de Moawiah et petit-fils de Hescham, échappa au massacre et alla régner en Espagne, où lui et sa postérité ont figuré plus longtemps et plus glorieusement dans l'histoire que leurs ancêtres à Damas (*voy.* Abdérame et les deux articles Hescham ci-après). Hescham avait été favorable aux chrétiens de Syrie; il leur permit, après une vacance de quarante ans, d'élever au siége patriarcal d'Antioche Étienne, pour qui il avait beaucoup d'estime et de bienveillance. A—t.

(1) Il faut réduire au moins à un dixième la perte attribuée aux Arabes dans cette bataille par les historiens du temps.

HESCHAM Ier (Aboul-Walid), et non pas Hissem, comme l'écrivent les historiens espagnols, second émir ou roi musulman de Cordoue, de la dynastie des *Merwanides* ou *Ommiades*, succéda, l'an 172 de l'hégire (788 de J.-C.), à son père Abd-er-Rahman Ier, qui peu de temps auparavant l'avait fait solennellement reconnaître pour son héritier présomptif (*voy.* Abdérame). Cette préférence que Hescham devait, non pas au droit de sa naissance, ni à l'ascendant de sa mère, mais à son air majestueux et à ses qualités morales qui lui valurent les surnoms d'*Ald-Adel* et d'*Ald-Radhi* (le juste et l'affable), excita le mécontentement de ses frères aînés, Soliman et Abd'Allah, qui se révoltèrent de concert dans leurs gouvernements de Tolède et de Mérida. Le premier, vaincu par Hescham, se réfugie dans le pays de Tadmir (Murcie et Va-

lence), laissant la défense de Tolède à son frère Abd'Allah, qui, après avoir soutenu un siége de trois mois, se rend à Cordoue pour y implorer la clémence de Hescham. Le monarque le reçoit à bras ouverts, et lui accorde ainsi qu'à Soliman un pardon général. Celui-ci essuie une seconde défaite près de Lorca, se soumet enfin; mais sa récidive lui avait fait perdre tous droits à une entière clémence. Banni de l'Espagne et nanti du produit de la vente de ses apanages, il se retire en Afrique et s'établit à Tanger en 174 (790-91). La révolte du wali de Tortose fut assoupie par celui de Valence, qui vengea la défaite et la mort de son prédécesseur en faisant couper la tête au rebelle. Après avoir triomphé d'une autre insurrection qui menaçait d'embraser l'Aragon et la Catalogne, Hescham envoya trois armées contre les chrétiens. L'une ravagea la Galice et les provinces d'Astorga et de Lugo; les autres franchirent les Pyrénées, et ajoutèrent, en 794, la conquête de Narbonne à celle de Girone. L'immense butin que ces expéditions valurent au monarque fut employé par lui à des constructions et à des réparations d'édifices publics, et surtout à l'achèvement de la grande mosquée de Cordoue, dont une moitié seulement subsiste encore dans la cathédrale actuelle, sans en rappeler l'ancienne magnificence. Hescham encourageait les travailleurs par son exemple, en mettant chaque jour la main à l'œuvre. Non moins cher à ses peuples que redoutable à ses ennemis, ce prince mourut en 180 (796), dans la 40e année de son âge et la huitième de son règne. Un astrologue lui avait prédit sa fin prochaine; mais supérieur aux préjugés vulgaires, et confiant dans la providence divine, il récompensa l'astrologue au lieu de le punir, continua de faire le bonheur de ses sujets, et de se livrer aux épanchements de l'amitié ainsi qu'à ses goûts paisibles pour la musique, pour les plantations d'arbres et la culture des fleurs. Avant d'expirer il donna de sages conseils à son fils Hakem, qui n'en profita pas (*voy.* Hakem). Hescham établit à Cordoue et dans plusieurs autres villes d'Espagne des écoles où l'on enseignait l'arabe aux chrétiens, pour les obliger à ne plus faire usage du latin. Sa bonté et sa libéralité lui avaient gagné tous les cœurs. Il prenait soin des veuves et des enfants de ses soldats, rachetait les captifs et secourait les pauvres de toutes les religions indistinctement. A—t.

HESCHAM II (Al-Mowaied-Billah), l'*Issem* des historiens espagnols, dixième roi merwanide d'Espagne et troisième khalife de cette branche des Ommiades, n'avait que onze ans lorsqu'il succéda l'an de l'hégire 366 (de J.-C., 976) au sage Hakem II son père (*voy.* Mostanser), par le crédit de sa mère, et sous la tutelle du célèbre Abou-Amer Mohammed Al-Mansour (*voy.* Mansour), que la faveur de cette princesse avait élevé au rang de hadjeb (grand chambellan). L'enfance de Hescham se prolongea pendant plus de trente-deux ans, sous l'administration de ce premier ministre et de son fils Abd'-el-Melek, qui le remplaça. Mais cette époque fut très-brillante par les victoires de ces deux ministres sur les rois chrétiens de Léon, de Navarre, sur les comtes de Barcelone et de Castille, sur les rois musulmans de Fez et de Tunis (*voy.* Haçan [*Kennoun*] et Zeiri), et par l'affluence d'étrangers, surtout de poëtes, de savants et de gens de lettres que leur munificence attirait à Cordoue. Hescham ne prenait aucune part à tout ce qui se passait autour de lui; renfermé dans son palais, entouré d'esclaves, plongé dans la mollesse, il était invisible pour tout le monde, même lorsqu'aux jours solennels il assistait dans une tribune à la grande mosquée, et l'on ne connaissait son existence que parce que son nom était prononcé dans la khothbah ou prière publique et gravé sur les monnaies et sur les inscriptions. Après la mort d'Abd'-el-Melek, en 399 (1008), le faible khalife donna la charge de hadjeb à Abd-er-Rahman, frère du défunt. La mauvaise administration de ce jeune homme, la faveur dont il jouissait auprès de son maître, qui n'avait point d'enfant, et son ambition qui ne tendait à rien moins qu'à devenir l'héritier du trône, excitèrent une grande révolution qui fut fatale au monarque, à son ministre et à tout l'empire. Mohammed, prince du sang des Ommiades, se révolta l'an 399 (1009), pénétra dans Cordoue, fit resserrer étroitement le khalife, en répandant le bruit de sa mort, fit crucifier l'imprudent hadjeb, et s'empara du pouvoir en prenant le titre d'*Al-Mahdy* (*voy.* ce nom). Cet usurpateur ayant été chassé par un autre prince ommiade (*voy.* Soléiman), Hescham ne fit que changer de prison et de geôlier. Mais l'un des principaux officiers du palais, l'Esclavon Wadhah-el-Ameri, qui, dévoué à ce malheureux prince et dépositaire du secret de son existence, avait dissuadé Mahdy de le faire périr, et conseillé à Soléiman de le rétablir sur le trône, feignit de servir l'un en trahissant l'autre. Élevé à la charge de hadjeb par Mahdy, qu'il avait fait rentrer dans la capitale, il abusa de sa confiance pour le dépopulariser, l'effrayer et le perdre. Enfin, sans son ordre et à son insu, il fait sortir Hescham de sa prison, le 21 juillet 1011, le conduit à la grande mosquée et le fait proclamer publiquement légitime souverain. Trois jours après, Mahdy est amené devant le khalife, qui lui reproche sa révolte, lui fait trancher la tête et l'envoie à Soléiman, rival de cet usurpateur. Soléiman fait porter cette tête à Obéid-Allah, fils de Mahdy, comme gage de réconciliation et d'alliance, et bientôt ces deux princes rebelles eurent réuni leurs forces. Wadhah, confirmé dans la charge de hadjeb, s'empare de Tolède, bat l'armée d'Obéid-Allah, qui est fait prisonnier, conduit à Cordoue et décapité comme son père. La mort de ces deux personnages n'affermit point Hescham sur le trône. Pour résister à Soléiman, il cherche

à se faire des partisans, en distribuant des gouvernements héréditaires à des esclaves de la faction des Amérides, qui plus tard en devinrent souverains. Il appelle même de Ceuta deux princes Édrissides, Aly ben Hamoud et Cacem, promettant de déclarer l'un d'eux héritier du trône, s'ils lui amenaient des secours. Devenu ombrageux et timide sans être plus habile, il prohibe les assemblées les plus innocentes, et par sa défiance il s'aliène l'affection des Cordouans, que ses liaisons avec les princes chrétiens avaient indisposés, et que la peste et la famine exaspérèrent en 1012. Ingrat envers Wadhah, auquel il devait la liberté et le trône, il le condamne à mort sans l'entendre et sur de simples soupçons; mais malgré la bravoure de Khairan, nouvel hadjeb et gouverneur d'Almérie, Hescham ne peut empêcher la prise de Cordoue par Soléiman, qui la fait saccager par ses troupes pendant trois jours. Son harem est profané, et lui-même, au milieu du désordre, disparaît, assassiné peut-être par ordre de Soléiman, et ne laisse après lui que l'anarchie et la guerre civile. Son premier règne avait duré trente-deux ans, et le second un an et neuf mois. A-T.

HESCHAM III AL-MOTAD-BILLAH (ABOU-BEKR), dix-neuvième roi de Cordoue, seizième de la dynastie des Ommiades et douzième khalife d'Espagne, fut proclamé en 417 (1026), après la mort de Yahiah al-Motaly (*voy.* ce nom); mais, connaissant l'inconstance et l'ingratitude du peuple, il refusa longtemps de quitter sa paisible retraite, et de venir prendre possession du trône. Toutefois, pour justifier son absence, il soutint pendant trois ans la guerre contre les princes chrétiens, qui, profitant des dissensions des musulmans, avaient fait des progrès sur tous les points. Ce ne fut qu'en décembre 1029 qu'il fit son entrée dans la capitale, à travers une foule immense et des cris de joie universels. Cependant les pressentiments de ce sage prince ne furent pas trompés. Malgré son affabilité, sa bienfaisance, son zèle pour la justice, ses soins continuels pour contenir les séditieux, soulager les indigents, et rétablir la tranquillité, il ne put ranger sous son obéissance que quelques walis du second ordre. Ceux de Grenade, de Malaga et de Saragosse s'étaient rendus indépendants; ceux de Séville et de quelques autres places combattaient pour le devenir, et le khalife termina cette guerre désastreuse, au bout de deux ans, par un traité que les Cordouans taxèrent de faiblesse; et ils attribuèrent à la mauvaise étoile de leur souverain les malheurs de son règne. Le sage khalife, jugeant par la pusillanimité des uns et l'esprit d'indépendance des autres que cette génération n'était capable ni de gouverner ni d'être gouvernée, eut néanmoins le tort de trop compter sur l'attachement du peuple, et crut n'avoir rien à craindre dans sa capitale. Une terrible sédition éclata en 422 (30 novembre 1031). Hescham abdiqua sans regrets, quitta aussitôt la ville avec sa famille et un détachement de sa garde, pour se retirer dans un château qu'il avait bâti, où plusieurs personnages distingués, savants et poëtes s'attachèrent à sa mauvaise fortune, et il y mourut, à la fin de 1036. Ce prince, digne d'un meilleur sort, termina la dynastie des Ommiades ou Merwanides, qui durant deux cent soixante-quatorze ans avait fait la gloire et le bonheur de l'Espagne, et à laquelle aucune dynastie ancienne ou moderne ne peut être comparée pour le grand nombre de princes qu'elle a fournis (*voy.* les ABDÉRAME, MÉHÉMED, MOSTANSER, HESCHAM Ier ci-devant). L'Espagne musulmane fut alors divisée en petits États, ce qui en facilita la conquête aux rois chrétiens de Léon, d'Aragon, de Castille et de Portugal, d'une part, et de l'autre aux rois musulmans de Maroc (*voy.* JOUSSOUF). A—T.

HESDIN (SIMON DE) fut chargé par le roi Charles V de traduire en français Valère-Maxime. On a trouvé parmi les manuscrits de l'abbaye bénédictine de Rheinau en Suisse cette traduction écrite sur papier, à l'exception du commencement et de quelques feuilles du milieu qui sont de parchemin. Elle est en deux volumes in-folio, avec des peintures très-bien conservées. On lit à la page trente-sept verso du second volume : « Par « layde divine sans laquelle nulle chose n'est « droitement commencée ne proffitablement con- « tinuée ne mence à la fin, la translacion de « Valère le Grand terminee, laquelle chose com- « mença très-reverend maistre Simon de Hesdin, « maistre en théologie, religieux des hospitaliers « de Saint-Jehan de Jherusalem qui poursuiuy « jusques au vij livre ou chapitre Stratagemes et « la laissa tout de là en avant jusques en la fin « du livre, je Nicole de Gonnesse maistre es ars « et en théologie ay poursuiuy ladite translacion « au moins mal que j'ai peu, et ne doulte point « que mon style de translater nest si bel ne si « parfait comme est celui de devant, mais je prie « à ceulx qui le liront qui me le pardonnent, car « je ne suis mie si expert es histoires comme il « estait et fut finee cette translacion l'an mil iiijc « et ung (1401), la veille de Saint-Michel Arcan- « gel. *Explicit.* » La même traduction se trouvait aussi en 1762, manuscrite, en 2 volumes in-fol. dans la bibliothèque des Jésuites de Louvain; et elle existe également à la bibliothèque de Paris (*voy.* VALÈRE-MAXIME). G—Y.

HESE (1) (JEAN DE), voyageur néerlandais, était prêtre du diocèse d'Utrecht. Il se trouvait à Jérusalem au mois de mai 1389; de là, il gagna les bords du Jourdain, puis la mer Rouge et l'Égypte; ensuite il visita l'Éthiopie, l'Inde moyenne, dont le roi, vassal du prêtre Jean, résidait dans une ville où l'apôtre St-Thomas avait prêché l'Évangile. Une navigation de vingt-quatre jours porta Hese à la capitale des États du prêtre Jean, et un voyage de quatre jours le fit parvenir à Houlna, lieu de

(1) Quelques bibliographes écrivent à tort Heese et Hesse.

la sépulture de St-Thomas. Il revint à Jérusalem et enfin regagna l'Europe. Sa pérégrination est contenue dans un volume intitulé *Itinerarium Joannis de Hese presbyteria Jerusalem, describens dispositiones terrarum, insularum, montium et aquarum, ac etiam quædam mirabilia et pericula, per diversas partes mundi contingentia lucidissime enarrans. Tractatus de X nationibus et sectis christianorum. Epistola Joannis Soldani ad Pium papam secundum. Epistola responsoria Pii papæ ad Soldanum. Joannis presbyteri maximi Indorum et Ethioporum imperatoris et patriarchæ epistola ad Emmanuelem Rhome gubernatorem de moribus Indorum, deque ejus potentia, divitiis et excellentia.— Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indiæ. Nec non de rerum mirabilium ac gentium diversitate*, petit in-4°, sans date ni lieu d'impression. — Sans date, Paris, Gourmont, in-4°; Deventer, 1504, in-4°; Anvers, 1565, in-8°. La rareté de ce livre fait son seul mérite. Nous avons écrit notre article, ayant sous les yeux un exemplaire de la première édition, qui donne la date du voyage telle que nous l'avons marquée. Les autres lui ôtent un siècle, le plaçant en 1489. La quatrième édition a été publiée par Nicolas Mameranus (*voy.* ce nom), qui raconte dans la préface qu'ayant trouvé ce voyage chez un ecclésiastique de la forêt des Ardennes, il le copia et le fit imprimer, croyant être le premier qui l'eût publié; son édition diffère beaucoup des précédentes; mais on ne sait si la diversité des leçons est due à celle des manuscrits ou à ses corrections; il annonce qu'il a corrigé la barbarie du style, et rendu plus clairs quelques passages obscurs. Il avoue qu'il ne sait rien sur l'auteur, et le juge avec équité en disant qu'il raconte une infinité de choses miraculeuses, étonnantes, à peine croyables et inconnues dans nos pays européens. C'était le goût du temps, et Jean de Hese s'y est conformé sans réserve. Les éditeurs de ce voyageur ne nous apprennent pas quels sont les auteurs des morceaux qui suivent son Itinéraire et avec lequel la plupart n'ont aucun rapport. La lettre du soudan et la réponse du pape Pie II sont évidemment fabuleuses. Comme la relation de Hese est citée dans divers ouvrages, nous avons cru devoir lui consacrer cet article; l'obligeance de M. Henri Ternaux, qui possède les trois premières éditions, nous a été très-utile pour le composer. La bibliothèque de Paris a la deuxième et la troisième. Beckmann (*voy.* ce nom) dit dans son *Histoire littéraire des anciens voyages* que la bibliothèque de l'université de Gœttingue possède la première, la troisième et la quatrième édition du livre de Hese, sur lequel nous lui devons de bons renseignements. E—s.

HÉSER (George), jésuite allemand, né en 1609 au diocèse de Passau, exerça dans sa société, avec quelque distinction, le ministère de la chaire, joint à l'enseignement de l'éloquence et de la philosophie; mais c'est surtout comme bibliographe et comme critique qu'il s'est fait connaître, lors de la fameuse contestation élevée sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* au 17e siècle. Néanmoins Dupin, dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, ne fait aucune mention de cet écrivain, quoiqu'il nomme avec éloge Thomas Carré bénédictin anglais, auteur du *Kempis a se ipso restitutus*, où se trouvent beaucoup de citations et de documents rapportés sur l'autorité même d'Héser. Les jésuites flamands Rosweyde et Bollandus avaient réuni, en faveur du pieux chanoine régulier Kempis, plusieurs indices tirés de manuscrits et d'auteurs anciens, de la même classe et du même pays. Héser poussa plus loin ses vues; il produisit, dans sa *Dioptra Kempensis*, Ingolstadt, 1650, in-12, une longue suite de témoignages, plus ou moins spécieux, d'écrivains de tous les ordres et de toutes les contrées. Le savant Naudé, qui correspondait avec lui, et qui, bien que partie intéressée dans la cause (*voy.* Fronteau), n'en était pas moins bon juge en bibliographie, atteste les soins presque incroyables avec lesquels Héser, outre les manuscrits et les éditions nombreuses fruits de ses recherches, avait recueilli les décisions et les suffrages d'une centaine d'auteurs graves, que l'éditeur appelait le jugement des *Centumvirs*. Cependant, à cette nuée de témoins, qui ne faisait qu'ajouter aux anciens titres des noms nouveaux, le docteur Launoy opposa une autre centurie de témoignages, qu'un abbé de bénédictins allemand se proposait de mettre au jour, et qui devaient être tirés uniquement des manuscrits et des éditions anciennes de l'*Imitation*, sous le nom de Gersen (ou plutôt Gerson). Le père Héser alors, dans un second ouvrage, sous le titre d'*Hecatompylos*, s'efforça aussi de porter de son côté jusqu'à cent le nombre, soit de manuscrits, soit d'éditions anciennes et même modernes, qui s'appuyaient d'un nom différent. Mais l'ouvrage du bénédictin n'ayant point paru, celui du jésuite est également resté inédit. Le zèle ardent et dévotieux d'Héser ne se ralentit pas; il publia plusieurs ouvrages apologétiques pour Kempis; la plupart sous des titres extraordinaires, quoiqu'ils fussent écrits d'un style aisé et même trivial. Naudé, qu'il seconda vivement, en réimprima quelques-uns, ou y mit des préfaces. On en peut voir la liste dans le *Catalogue des ouvrages sur la Contestation*, à la suite de la *Dissertation* de Barbier *sur les traductions françaises de l'Imitation*. Nous ajouterons à cette liste, pour la compléter, l'*Obeliscus Kempensis auctori librorum de Imitatione Christi positus, curante G. Hesero*, Munich, 1669. Cette production de l'enthousiasme du jésuite donne à la fois, dans le titre, un nouveau lieu d'impression ou de séjour, et une époque ultérieure de la vie d'Héser. De même, ses *Mantissæ Gersenianæ, seu ampla responsio ad ea quæ coram archiepiscopo Parisiensi in favorem causæ Gersenis acta sunt*, annoncent que l'auteur vivait encore en 1674, date de la publication de

ces *Acta*, en tête de la dissertation de D. Delfau. Le témoignage positif de Sotwel prouve qu'il a même survécu à cette époque. Cette réponse volumineuse d'Héser, demeurée manuscrite chez les chanoines réguliers de Diessen en Bavière, n'a point été perdue; elle est devenue, ainsi que l'*Hecatompylos*, l'arsenal d'où Eusèbe Amort, en s'annonçant sous le titre d'*Heserus redivivus*, a tiré une grande partie des armes dont il s'est servi avec succès contre les nouveaux gersénistes allemands, français et italiens, au 18e siècle; ce qui prouve par le fait qu'Héser était meilleur dialecticien dans l'attaque qu'il n'a été bon argumentateur dans la défense. A cet égard il se montre plutôt panégyriste qu'avocat. Outre l'*Obeliscus Kempensis*, ses *Septuaginta palmæ* composent un volume d'éloges, consacrés autant à la gloire de l'ouvrage qu'à celle de Kempis; car il a eu la bonne foi de laisser subsister le nom de Gerson dans les passages qu'il a cités de St-Ignace de Loyola, de Gonzalès et de Bellarmin. Ce même goût de piété lui a fait extraire du livre de l'*Imitation* une *Theologicæ mysticæ Summa*, publiée à Augsbourg en 1726; c'est encore un extrait à ajouter à ceux du même genre. Mais ces sortes de compilations, dont une table assez ample pourrait tenir lieu, ont peu de mérite, et deviennent superflues, quand on a le livre même, qui est fort court. Les titres littéraires les plus réels du P. Héser sont : 1° le *Lexicon germanico-thomæum*, où ce critique montre avec esprit que les idiotismes de l'*Imitation* traités d'italicismes par Cajetan et Valgrave sont de véritables germanismes (*germanissimi germanismi*); quoiqu'on doive reconnaître que plusieurs locutions semblables sont des expressions bibliques, et que beaucoup d'autres manières de parler, comme l'a dit Corneille, forment des gallicismes; 2° la partie bibliographique de la *Dioptra Kempensis*, où l'auteur est le premier qui ait donné la connaissance détaillée et généralement exacte d'une multitude d'éditions de l'*Imitation* des 16e et 17e siècles, et d'un grand nombre de traductions du même livre, publiées dans les différentes langues du monde. G—CE.

HÉSIODE, ancien poëte grec, sur la vie duquel on n'a que fort peu de détails. Lui-même nous apprend seulement que son père, pressé par la pauvreté, quitta la ville de Cumes, ou plutôt *Cyme*, sur la côte de l'Éolide, en Asie mineure, pour venir s'établir en Béotie, à Ascra, petit bourg aux environs de l'Hélicon. L'opinion la plus admise chez les anciens était qu'Homère et Hésiode furent contemporains, c'est-à-dire qu'ils vécurent vers le commencement du dixième siècle avant J. C., le second peut-être vers la seconde moitié. Des grammairiens de basse antiquité ont parlé d'un prix remporté par Hésiode dans une lutte prétendue avec Homère. Hésiode, ajoute-t-on, fait mention d'un certain concours poétique où il obtint le prix aux funérailles d'Amphidamas, roi ou premier magistrat de Chalcis, en Eubée : il consacra, dit-il, aux Muses de l'Hélicon le trépied qui lui fut adjugé. Dion Chrysostome rapporte une inscription, arrangée en distique, supposant cette consécration, et ajoutant que cette victoire a été remportée sur le divin Homère. Avant Dion, Varron trouvait dans cette même épigramme une preuve sans réplique de la coexistence d'Hésiode et d'Homère. Mais, comme l'observe judicieusement Scaliger, n'est-il pas plus vraisemblable que cette inscription fut l'ouvrage de quelques admirateurs passionnés du vieillard d'Ascra, qui voulurent constater ainsi la supériorité qu'ils lui accordaient sur le chantre d'Achille? Le passage indiqué d'Hésiode, l'un des plus suspects d'interpolation, se trouve dans le poëme *Des Travaux et des Jours* (vers 652). Le poëte y dit en somme : « Je t'enseignerai les époques de la navigation, quoique je n'aie jamais navigué moi-même, si ce n'est pour passer le détroit d'Aulis, en Eubée. Alors je me rendis aux jeux d'Alcidamas : des prix nombreux y étaient proposés, et là je m'honore d'avoir remporté le prix de l'hymne, et obtenu un trépied à deux anses. Je le dédiai aux Muses de l'Hélicon, au lieu où elles m'avaient transmis le talent des chants harmonieux. » On peut induire de ce passage, rapproché d'un autre qui le précède immédiatement, qu'Hésiode et probablement son frère Persès, auquel il s'adresse, naquirent en Béotie, après l'immigration de leur père. Quant à l'opuscule intitulé *Combat d'Hésiode et d'Homère*, reproduit par Barnès à la tête de son Homère, et par Robinson et M. Boissonade à la suite de leur Hésiode, écrit postérieur au règne d'Adrien, ce n'est qu'une frivole fantaisie recueillie dans quelque cahier d'écolier. L'autorité la plus antique est celle d'Hérodote (II, 53) déclarant plus anciens que lui-même de quatre cents ans, *et non davantage*, Homère et Hésiode, ce dernier ainsi mentionné à l'occasion d'un fait mythique attesté dans la *Théogonie*. La Chronique des marbres de Paros, Plutarque, Philostrate, et d'autres successivement, admettent cette contemporanéité. Quelques écrivains (voyez Suidas, au mot HÉSIODE) lui accordaient l'antériorité : on le fait vivre 622 ans avant l'expédition de Xerxès, dans une *Vie d'Homère* faussement attribuée à Hérodote. D'autres l'ont placé plus tard que le chantre de l'*Iliade*, soit vers la 4e olympiade, comme la *Chronique* d'Eusèbe. Mais la question de l'âge propre d'Hésiode est, si insoluble qu'elle soit, bien moins complexe que celle des diverses poésies qui nous sont parvenues sous son nom, dans lesquelles une critique trop confiante a souvent cherché des données sur l'époque de l'auteur présumé, quoique les détails de composition soient souvent séparés par d'énormes intervalles de temps, d'esprit et de langage aux yeux d'une critique plus attentive. Un jugement ferme et exercé est indispensable pour apprécier la valeur de certains rapprochements, soit de mœurs, soit de diction, appliqués à des

passages dépourvus d'authenticité pour la plupart, sur lesquels on a fondé bien des arguments frivoles. Des beautés du premier ordre et d'un caractère singulièrement original éclatent dans les deux principaux poëmes, *les Travaux* et *la Théogonie;* mais d'après la nature même de ces ouvrages, tous divisés en paragraphes didactiques, en un détail de faits ou de préceptes qui se réduisent fréquemment à un ou deux vers à la fois, et qui admettent les plus brusques incohérences, on conçoit sans peine comment ces monuments antiques, confiés uniquement dans l'origine à la mémoire populaire, ont dû perdre la possibilité d'une date fixe en se chargeant successivement de mille interpolations diverses. De là une habitude de langage bien motivée chez les philologues qui disent les poëmes *hésiodiques*, plus souvent et plus volontiers que les poëmes d'Hésiode. Nous n'aurons pas ici à insister sur ces différences d'authenticité. Mais en supposant même fabuleux les détails biographiques qu'on peut extraire de ces poëmes, il nous appartient encore de les recueillir. La plupart de ces détails se rencontrent d'ailleurs dans les passages dont la couleur est le plus antique. Nous revenons donc d'après ces textes au fils de l'émigré de Cyme, élevé comme berger (*Théog.*, v. 23) et agriculteur au village d'Ascra, près de l'Hélicon. Malgré des débuts pénibles, l'héritage dut acquérir quelque valeur : les deux frères Hésiode et Persès plaidèrent devant un juge qui, gagné par des présents, donna gain de cause au second (*Opp. et D.*, v. 38). Toutefois, le poëte vit tomber dans la misère ce frère injuste et inconsidéré, il l'assista de ses propres ressources, et plus encore de ses conseils, car c'est à lui qu'il adresse son poëme économique, en assaisonnant ses avis d'apostrophes un peu rudes. Peut-être abandonna-t-il le bourg d'Ascra, qu'il qualifie peu favorablement (si ce n'est pas le fait d'un interpolateur) au v. 639 : « Ascra, séjour « malfaisant en hiver, odieux en été, toujours « mauvais. » Quelques conjectures à peine fondées sur des variantes de textes feraient supposer qu'il alla ensuite se fixer à Orchomène (de Béotie), cette cité poétique et florissante dont la destinée était de disparaître promptement du sol de la Grèce. Ce qui est certain, c'est que dans cette contrée d'Orchomène, on montrait le tombeau d'Hésiode; mais Pausanias, qui nous l'apprend, ajoute que les Minyens, habitants du pays, pour mettre fin à une maladie contagieuse, avaient été chercher, sur l'avis d'un oracle, les restes du poëte jusqu'aux environs de Naupacte, dans la Locride. Une corneille par son vol en avait fait découvrir la place au creux d'un rocher. La *vieillesse d'Hésiode* était devenue proverbiale pour désigner un âge très-avancé. Une tradition lui attribuait le privilége d'avoir eu deux jeunesses, et d'avoir été deux fois enseveli : tel est le sens d'un distique arbitrairement imputé à Pindare. Quelques récits ont été imaginés sur les circonstances de sa mort, occasionnée par une vengeance dont le motif lui était étranger, l'un de ses compagnons de voyage ayant insulté une femme dans la maison de son hôte. Mais il devient superflu de poursuivre ces détails peu accrédités d'ailleurs. Ce qu'atteste l'antiquité tout entière, c'est l'imposante autorité, le charme impérissable des poëmes du vieillard d'Ascra, dont les beaux passages étaient les premières leçons des enfants dans les écoles grecques et romaines. Tels en sont encore les caractères aux yeux des modernes, sauf les nombreuses inégalités à discerner dans le petit recueil qui nous reste. Des nombreux ouvrages attribués à Hésiode, trois seulement sont parvenus jusqu'à nous, ce sont : *les Travaux et les Jours*, *la Théogonie* et *le Bouclier d'Hercule*. Le premier de ces poëmes en est aussi le plus riche de beautés poétiques et de hautes pensées morales. L'honneur d'avoir fourni à Virgile l'idée première de ses *Géorgiques;* la description des cinq âges, les préceptes graves, naïfs, sublimes et gracieux de la sagesse primitive des peuples, et la fable de Pandore, ont mis cet ouvrage au rang des plus beaux présents que nous ait faits l'antiquité. Les Béotiens en conservaient religieusement une copie sur plomb, qu'ils montrèrent à Pausanias, laquelle commençait au onzième vers de nos éditions vulgaires (leçon que Brunck a suivie dans la sienne) (1). Aristote, Platon, Xénophon, Cicéron rappellent ou citent fréquemment ce poëme. Nous n'avons pas à en faire l'analyse, mais nous observerons que le second titre, *des jours*, se rapporte seulement, sur 826 vers dont il se compose, à une soixantaine de vers rejetés à la fin, où sont désignés comme dans une sorte d'almanach populaire et superstitieux les jours du mois et de l'année favorables ou défavorables aux divers travaux du ménage, de l'agriculture ou de la navigation. Le poëme de *la Théogonie*, en un millier de vers, est d'une composition fragmentaire et dépourvue de proportion comme le précédent, quoique la nature de ces généalogies et de ces révolutions divines comporte même sans art une suite plus régulière. Ce monument, le second pour la valeur littéraire, est d'une suprême importance pour l'étude des antiques croyances religieuses de la Grèce proprement dite, dont Homère n'a connu ou rappelé que des souvenirs épars fort incomplets. Les antécédents de son Olympe, relativement moderne comme sa civilisation ionienne, apparaissent dans l'œuvre hésiodique, qui n'a ni la régularité suspecte d'un système, ni le caractère d'une fantaisie des-

(1) Voici l'intéressant passage de Pausanias, *Descript. de la Grèce*, IX, 31 : « Les Béotiens des environs de l'Hélicon assurent, d'après leur tradition, qu'Hésiode n'a pas fait d'autre ouvrage que le poëme des *Travaux*, encore en retranchent-ils l'exorde sur les Muses, le faisant commencer à l'endroit où il parle des deux sortes d'émulation. Au lieu où se trouve la fontaine (Hippocrène), ils me montrèrent du plomb, considérablement endommagé par le temps, sur lequel avait été gravé le poëme des *Travaux*. »

tinée à l'amusement de l'imagination. C'est une grave et souvent majestueuse légende des divers ordres et des dynasties successives de divinités qui se développèrent dans la théologie grecque, soit par le progrès des populations, soit par leur mélange, selon leur caractère plus sacerdotal ou plus héroïque, depuis le mysticisme naturaliste des premiers âges, voué au culte du ciel, de la Terre, de l'Océan, Uranus, Gæa, Pontos, etc., en traversant une longue nomenclature de divinités allégoriques et l'époque de Cronus et de Rhea, jusqu'à l'avénement de Jupiter, sa lutte contre les Titans, contre le génie de l'humanité (Prométhée), et enfin les générations de dieux dont il est le père. Le symbolisme naïf et sérieux de cet ouvrage provoqua dès l'antiquité de nombreux commentaires dont il ne nous reste que les titres; la plupart des écoles philosophiques de la Grèce prétendirent faire rentrer leurs principes cosmogoniques dans les symboles religieux d'Hésiode, et de semblables efforts d'interprétation ont puissamment préoccupé de nos jours la science moderne. Enfin le troisième ouvrage attribué à notre poëte, *le Bouclier d'Hercule*, est un morceau épique de quatre cent soixante-dix-neuf vers, fort inférieur aux deux précédents sous tous les rapports. Le début raconte la naissance des deux fils d'Alcmène, engendrés par Jupiter et par Amphitryon. Une lacune considérable du texte amène brusquement un combat entre Cycnus et Hercule, lequel revêt ses armes, et là vient une interminable description des tableaux tracés par Vulcain sur le bouclier, faible imitation du modèle offert dans l'*Iliade*. Cette description occupe plus du tiers du fragment total. Aucun lecteur instruit ne peut être dupe aujourd'hui de la fiction du nom d'Hésiode imposé à ce lambeau de l'école homérique dégénérée. La critique des anciens en a jugé ainsi elle-même, au témoignage d'un certain nombre de scholiastes. Quant aux ouvrages perdus pour nous que l'antiquité attribuait à Hésiode, il faut se rappeler, en en recueillant les indications, toute la négligence avec laquelle les anciens désignaient dans les œuvres poétiques tel ou tel sujet traité de çà ou de là, plutôt que le véritable titre d'un livre complet et isolé, titre qui bien souvent manquait au travail aussi bien que l'intégrité même de la composition et du manuscrit. Cela est vrai surtout des plus anciens auteurs, et c'est ainsi qu'une longue énumération des *OEuvres d'Hésiode* pourrait sembler vraiment dérisoire. Voici ce que savait à cet égard, dans la confusion de ses souvenirs, le docte Pausanias (IX, 31). Après avoir dit que les Béotiens de l'Hélicon ne voulaient attribuer à leur poëte que *les Travaux*, il ajoute : « Une opinion bien différente admet « qu'Hésiode composa un grand nombre d'autres « poëmes : ceux où sont chantées des femmes, « les *Grandes Eoæ*, comme on les appelle, *la* « *Théogonie*, et ce qui traite du divin Melampus, et comme quoi Thésée descendit aux « enfers avec Pirithous, les préceptes de Chiron « pour l'éducation d'Achille, et de plus tout ce « qui traite des *travaux* et des *jours*. Les mêmes « prétendent qu'Hésiode apprit la divination chez « les Acarnaniens, et il existe des vers sur cet « art (*epê mantika*, Clavier traduit *Des prédictions* « *en vers*), que j'ai lus moi-même, et des inter« prétations de signes (Clavier : *Un livre d'explica*« *tion des prodiges*). » Avec d'autres compilateurs, tels qu'Athénée et Suidas, on pourra porter au compte d'Hésiode des poëmes intitulés *Astronomie, ou Astrologie*, les noces de Céyx, le chant épithalame de Thétis et de Pélée, le poëme sur les Dactyles de l'Ida, l'Ægimius, un chant funèbre sur un certain Batrachus, les potiers, etc... C'est à l'érudition spéciale de discuter entre ces vagues désignations celles qui rentrent les unes dans les autres, celles qui relèvent plus ou moins directement de l'Hésiode que nous avons, celles enfin qui attestent les diverses ramifications dans lesquelles se développa l'école poétique représentée par ce grand nom. Expliquons seulement ce titre bizarre des *Grandes Eoæ*, nouvelle preuve de l'absence des titres exacts, comme nous en voulons pour nos poëmes modernes. *Eoæ* est la réduction en un seul mot de deux mots par lesquels le poëte dans ses récits de femmes célèbres passait de l'une à l'autre en disant : *ou telle que*. C'est par ces mots appliqués à Alcmène que commence le *Bouclier d'Hercule*. Quant aux *fragments*, dont on peut voir moins d'une centaine choisis dans la petite édition Boissonade, ils sont fort courts et de quelque intérêt grammatical, géographique ou mythologique. Le plus long, de dix-neuf vers, est une répétition, avec de notables différences, de la naissance de Minerve racontée dans la *Théogonie*. Enfin, nous possédons aussi quelques scholies aux poëmes d'Hésiode par Proclus, Tzetzes, Moschopulos, etc. Reste à donner un sommaire des éditions d'Hésiode (1). *Les Travaux et les Jours* furent publiés pour la première fois à Milan, 1493, in-fol., par les soins de Démétrius Chalcondyle, avec Isocrate et Théocrite : mais comme le poëme d'Hésiode ne se trouvait pas dans tous les exemplaires, on regarda longtemps comme édition *princeps* celle d'Alde Manuce, Venise, 1495, in-fol., qui renferme, avec plusieurs autres petits poëmes gnomiques, la *Théogonie* d'Hésiode et le *Bouclier d'Hercule*. Le 16e siècle vit paraître un assez grand nombre d'éditions d'Hésiode, parmi lesquelles il faut distinguer celle de Victor Trincavelli, imprimée à Venise chez Zanetti, 1537, in-4°. C'est la première qui présente les trois poëmes d'Hésiode réunis, et accompagnés des scholies grecques de Proclus, de Jean Tzetzès et de Moschopule : elle est d'ailleurs très-correcte et d'une belle exécution typographique. Celle de Bâle, 1542, in-8°, est avec la version latine de Valla, et

(1) Ce sommaire est celui du premier auteur de cet article, sauf quelque article de date plus récente.

les scholies de Tzetzès. Celle de Henri Estienne, Paris, 1566, in-fol., est la première où la critique du texte ait appelé l'attention de l'éditeur : elle est devenue la base de la plupart des suivantes. Oporinus donna à Bâle, en 1574, in-8°, les *OEuvres d'Hésiode*, avec une version latine des scholies de Tzetzès. Celle de Spondanus, grecque et latine, la Rochelle, 1592, petit in-8°, est une édition rare et excellente. Le 17e siècle nous offre l'*Hésiode* de Daniel Heinsius, Plantin, 1603, in-4°. Cette édition, que tant de titres recommandent aux savants, est devenue excessivement rare; mais ce qu'elle renferme de plus précieux se retrouve dans celle d'Amsterdam, 1701, in-8°, qui contient de plus les *Lectiones Hesiodeæ* de Grævius et l'*Index* de Pasor. Jusqu'ici, l'érudition, les recherches savantes, et la collation des manuscrits avaient fait beaucoup pour Hésiode; mais il ne devait rien encore au luxe typographique, lorsque Thom. Robinson publia sa belle édition à Oxford, 1734, grand in-4°. De nouveaux manuscrits furent consultés pour la *Théogonie* et *les Travaux et les Jours*. L'éditeur ajouta ses propres observations aux notes d'Heinsius, de Guyet et de Leclerc ; une dissertation sur la vie, les ouvrages et le siècle d'Hésiode; et le *Combat d'Homère et d'Hésiode*, avec une nouvelle traduction latine et les notes de Barnès. Cette édition, en un mot, ne laissait à désirer que les scholies grecques : aussi gagna-t-elle beaucoup entre les mains de Lœsner, qui la publia de nouveau, avec d'importantes additions, Leipsick, 1778, in-8°. Nous avons parlé déjà de celle de Brunck, p. 150 de son *Recueil des poëtes gnomiques*, Strasbourg, 1784. Le savant et ingénieux éditeur s'est servi pour établir son texte d'un manuscrit d'Hésiode de la bibliothèque du roi, et d'un autre de Stobée, qui n'avait point encore été consulté. Il eût été à désirer que son travail embrassât les trois poëmes attribués à Hésiode, au lieu de se borner à celui des *Travaux*, qu'il a heureusement corrigé dans plusieurs endroits, et purgé de plus de cinquante vers, justement réputés suspects. L'année suivante (1785), Bodoni fit paraître, à Parme, les ouvrages d'Hésiode, avec la traduction en vers latins de Bernard Zamagna, de Raguse, traduction assez élégante, mais en général peu fidèle et qui ne méritait pas un tel honneur typographique. Nous ne devons pas oublier l'édition publiée à Lemgow, 1792, in-8°, avec la traduction allemande de Hartmann, et les remarques de Wachler, ni celle de Lanzi, accompagnée d'une traduction italienne, *in terza rima*, Florence, 1808, grand in-4°; elle ne contient que le poëme *des Travaux et des Jours*, avec un discours préliminaire et de longues notes, qui n'offrent rien qu'on ne retrouve ailleurs. Sans parler des nombreuses traductions qui existent en vers latins des ouvrages de ce poëte, il a été traduit en français, par Ant. Baïf, Paris, 1574, in-4°; par le Gras, ibid., 1586 ou 1659; par Bergier, dans son *Origine des dieux du paganisme*, Paris, 2 vol. in-12; par Gin, Paris, 1785, in-12; et par Coupé, 1796, 2 vol. in-18 : chez les Anglais, par Chapman, Londres, 1618, in-4°; par Thomas Cooke, avec des notes critiques et philologiques, ibid., 1728, 2 vol. in-4°; et par C. A. Elton, ibid., 1815 : en vers italiens, par le comte Carli, Venise, 1744; la *Théogonie* seulement et les *Travaux*, par Paolo Brazzuolo, Padoue, 1764, in-4° (1). A-D-R Revu par V-G-R.

HESIUS. *Voyez* ÉSIUS.

HESMIVY D'AURIBEAU (l'abbé PIERRE), littérateur, né à Digne en 1756, entra en 1772 dans la congrégation de l'Oratoire; il fut professeur d'éloquence au Mans en 1780, et le roi le nomma en 1782 chanoine et archidiacre de l'église de Digne; il fut ensuite official et vicaire général du diocèse. La persécution le força de s'en éloigner en 1792. Réfugié à Rome, il fut accueilli avec une extrême bienveillance par madame Adélaïde, tante de Louis XVI, et, sous la direction du cardinal Gerdil, y consacra sa plume à la défense de l'autel et du trône. Banni de Rome en 1798 par l'armée française, sous peine de mort, il eut le bonheur de suivre Pie VI, qui lui accorda les diplômes les plus honorables. Conclaviste du cardinal Carafa en 1800, il retourna avec cette éminence, en qualité de son majordome, dans la capitale du monde chrétien, où il poursuivit ses travaux avec le même zèle. Pie VII le nomma en 1805 à un canonicat de la basilique de Sainte-Marie *in via lata*, première *diaconie cardinalice*. Après avoir été professeur de littérature française à la faculté des lettres dans l'université de Pise, il revint en France, où il se consacra à des objets ecclésiastiques et littéraires. Nous ignorons l'époque de sa mort. L'abbé d'Hesmivy d'Auribeau était membre de la société littéraire du Mans, de l'Académie des arcades de Rome, sous le nom de *Vatindo Cidonio*, de celle de Val d'Arao-Pétrarque, etc. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Éloge funèbre de S. M. Louis XVI*, prononcé en latin par Léardi, en présence de Pie VI, traduit en français, Rome, 1794, in-4° et in-8°; dédié à Mesdames de France; 2° *Discours aux Romains sur les prodiges par lesquels le Seigneur a manifesté sa toute-puissance pour la défense et la gloire de son Église dans ces derniers temps*, par Marotti, traduit du latin en français, Rome, 1794, in-8° avec notes; 3° *Traduction de la première lettre pastorale latine du cardinal Maury, évêque de Montefiascone*, etc., Viterbe, 1794, in-8°; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française, recueillis par les ordres de Pie VI*, Rome, 1795, 2 vol. in-8°; dédiés à Sa Sainteté; 5° *Bienfaits de Pie VI et de ses États envers les Français émigrés*, Rome, 1796, in-8°; 6° *Paris, rends tes comptes*, Venise, 1799,

(1) On doit recommander aux studieux lecteurs, outre l'excellente édition de Lœsner ci-dessus mentionnée, celle de C. Goettling, Gotha, 1831, pourvue d'un très-docte et habile commentaire; de plus, l'Hésiode des collections Gaisford, Boissonade et Dindorf; enfin, une traduction allemande de J.-H. Voss, Heidelberg, 1806.

in-8°, italien et français; 7° *Témoignages authentiques contre le serment de haine à la royauté*. Venise, 1799, in-8°; 8° *Oraison funèbre de Pie VI. prononcée en latin par Brancadoro, en présence du sacré collége à Venise*, traduite en français, et dédiée à S. M. Louis XVIII, suivie de Notes du traducteur fort intéressantes pour l'histoire de ce pontife, Venise, 1793, in-fol., in-8° et in-16; la même, traduite du français en italien, par l'abbé Palmario Canna, Rimini, 1800, in-8°, fig.; 9° *Oraison funèbre du cardinal Gerdil* (*voy.* Gerdil), in-8°; dédiée aux Français, avec des notes très-étendues; 10° *l'Antiquaire*, ou *le Guide des étrangers pour un cours d'antiquités romaines*, traduit de l'italien, Rome, 1802, in-8°; 11° *Description du monument de Canova à la mémoire de Marie Christine, archiduchesse d'Autriche*, traduite de l'italien, Rome, 1802, in-12; 12° *Journées pittoresques des édifices antiques de Rome et de ses environs*, par Uggeri, traduites de l'italien, Rome, 1804 et suiv., 5 vol. in-4°; 13° *Journal sur les médailles antiques inédites*, par Alex. Visconti, traduit de l'italien, Rome, 1806, in-4°, et interrompu par les événements ultérieurs; 14° *Discours académique sur les avantages de la langue française*, avec des notes historiques et littéraires, prononcé en 1812 à l'université de Pise, où M. d'Auribeau était alors professeur de littérature française, Pise, 1812, in-4°; 15° *Extraits de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution*, Pise, 1814, 2 vol. in-8°; 16° *Lettres sur les conclaves*, Paris, 1823, in-8°; 17° *Discours académiques et mélanges historiques sur Massillon*, suivis d'un choix de réflexions des plus habiles écrivains sur l'éloquence sacrée, pour ceux qui se destinent à la chaire, Besançon et Paris, 1823, in-8° (3e édition). Les *Mélanges historiques sur Massillon* furent imprimés pour la première fois à la suite d'un discours inédit de ce célèbre orateur sur le danger des mauvaises lectures, le tout faisant partie de l'édition compacte des *OEuvres de Massillon* publiée par Beaucé-Rusand. L'abbé Hesmivy retoucha son travail, y ajouta trois éloges de Massillon et le publia sous le titre ci-dessus. 18° *Inscriptions du nouveau et magnifique reliquaire de la sainte ampoule dans le trésor de l'église métropolitaine de Reims*, suivies d'inscriptions pour les médailles du sacre et du couronnement de Charles X, roi de France, Paris, 1825, in-4°; 19° *Histoire chalcographique des dix-sept années saintes du jubilé universel suivie du texte latin*, etc., Paris, 1826, in-12; 20° *Lettre à M. le comte *** sur les épitaphes de LL. EE. MM. les cardinaux de Bausset et de la Luzerne*, suivie d'une notice sur la Sorbonne et sur le cardinal de Richelieu, Paris, 1826, in-4° (1). Z.

HESNAULT (Jean), poëte français du 17e siècle, était fils d'un boulanger de Paris. La date de sa naissance est ignorée; et les biographes écrivent son nom de différentes manières. Ami de Chapelle, il reçut avec lui les leçons du philosophe Gassendi. On croit que, par la protection de Fouquet, il obtint d'abord dans le Forez une recette des tailles, qu'il ne garda pas longtemps. Voici ce qu'Hesnault nous apprend lui-même dans une églogue de six cents vers que nous a conservée le *Furetiriana*, 1696, in-12. Étant sans place, il alla tenter la fortune dans les Pays-Bas, en Hollande, en Angleterre, etc.; il espérait se fixer à Messine, lorsque des changements survenus dans le gouvernement de la Sicile le contraignirent de la quitter; de retour en France, il fut pourvu (dans le Bourbonnais, dit-on) d'un nouvel emploi qu'il perdit encore; il ne lui restait plus que l'appui du surintendant, dont la disgrâce éclata bientôt après. Tout le monde sait qu'Hesnault fit alors contre Colbert, ennemi de Fouquet, un sonnet plein d'énergie. Il voulut inutilement le supprimer, en apprenant la réponse si noble du ministre qu'il avait outragé (*voy.* Colbert). L'opinion de Goujet nous semble peu fondée lorsqu'il dit que ce sonnet, sans contredit l'un des plus remarquables que nous ayons en notre langue, pourrait être d'un nommé *Mathurin Hénaut*, rimeur très-obscur, condamné, en 1661, pour des vers satiriques, à neuf années de bannissement. En 1670, Jean Hesnault publia un volume in-12 de 264 pages, intitulé *OEuvres diverses, contenant la Consolation à Olimpe sur la mort d'Alcimedon; l'imitation de quelques chœurs de Sénèque le tragique; Lettres en vers et en prose; le Bail d'un cœur; divers Sonnets et autres pièces*, par le sieur D. H***, Paris, Claude Barbin. La *Consolation à Olympe* est en prose : cette dissertation d'un véritable élève d'Épicure, contient plus d'un tiers du volume; et c'est mal à propos qu'on l'a comprise dans les Œuvres de St-Évremond. Les morceaux imités de Sénèque sont les chœurs des second et quatrième actes de la *Troade*, et du second acte de *Thyeste* : le plus souvent deux vers latins sont paraphrasés en huit ou dix vers français. Les trois lettres galantes *à Iris*, celles *à Lucrèce* et *à Sapho* présentent les développements d'une morale peu sévère; le *Bail du cœur de Chloris* est d'une grande licence. Parmi les sonnets on trouve, même en latin, celui de l'*Avorton* (1), que l'on cite toujours, quoiqu'il soit

(1) Alexandre Hesmivy d'Auribeau (son frère cadet), capitaine de vaisseau, chevalier de St-Louis, partit de Brest en 1793, avec d'Entrecasteaux, pour aller à la découverte de la Pérouse. Le 20 juillet 1793, le chevalier d'Entrecasteaux étant mort, il prit le commandement de la *Recherche* et de l'*Esperance*. Secondé par les Hollandais, il fit arrêter à Sourabaye, le 16 février 1794, les officiers révolutionnaires qui étaient sous ses ordres, et arbora le *pavillon blanc*. Il débarqua ensuite les prisonniers et leur rendit la liberté. Victime de l'insalubrité du climat de l'île de Java, il y succomba six mois après, et mourut dans les sentiments les plus religieux le 23 août 1794. (*Voyage d'Entrecasteaux*, par M. de Rossel, qui succéda à M. d'Auribeau pour le commandement.)

(1) La plupart des Dictionnaires prétendent, d'après l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, chap. 26, que ce sonnet a été fait à l'occasion d'une fille d'honneur de la reine. C'est une inadvertance de Voltaire, puisqu'il rapporte à l'année 1673 l'aventure trop connue de mademoiselle de Guerchi, qu'il ne nomme pas. (On peut voir, dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV*, les suites affreuses de cette aventure, pour laquelle aux douze filles d'honneur on substitua douze dames du palais.) Ce sonnet se trouvait déjà imprimé en 1670.

irrégulier et surchargé d'antithèses. On voudrait y rencontrer également le sonnet sur les *Douceurs de la vie privée* (1) : il n'offre pas des idées ingénieuses comme le premier; mais il serait le plus intéressant du recueil. Bayle, à l'article *Hesnault*, s'exprime ainsi : « C'était un homme d'esprit et « d'érudition, aimant le plaisir avec raffinement...; « mais... il se piquait d'athéisme...; il avait com- « posé trois différents systèmes de la mortalité de « l'âme, et avait fait le voyage de la Hollande « exprès pour voir Spinosa..... A la mort....., il « se convertit..... Son confesseur fut obligé de « l'empêcher de recevoir le viatique au milieu de « sa chambre, la corde au col... Il a montré à « madame Deshoulières tout ce qu'il savait et « croyait savoir : on prétend qu'il y paraît dans « les ouvrages de cette dame ». Nous sommes loin de regarder comme incontestables les faits avancés par Bayle ; mais nous sommes étonné que l'abbé Goujet les rejette sans y opposer aucune preuve qui les détruise. Il est certain qu'Hesnault professe ouvertement le matérialisme dans ses propres ouvrages, et qu'en imitant ou traduisant les anciens il semble choisir de prédilection les endroits analogues à cette doctrine. Il n'est pas moins évident que sa vie, livrée au désordre des passions, nuisit à ses projets de fortune. Quant à madame Deshoulières, il serait injuste de lui supposer les opinions du poëte dont elle fut l'écolière (*voy.* DESHOULIÈRES.) Elle termine à la vérité l'idylle du ruisseau par les trois vers suivants :

Nous irons reporter la vie infortunée,
Que le hasard nous a donnée,
Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis.

Mais ces vers doivent-ils être pris dans un sens rigoureux et dogmatique, lorsque les principes de cette femme respectable sont partout ailleurs les plus sages et les moins équivoques? Suivant Titon du Tillet, l'époque de la mort d'Hesnault n'est pas plus connue que celle de sa naissance (*Parnasse français*). D'après un nécrologe manuscrit de la Monnoye, il mourut à Paris en 1682. Ce dernier éditeur se trompe en affirmant que la « traduction qu'il publie en vers français du com- « mencement de Lucrèce, par Hesnault, n'avait « jamais été vue qu'en manuscrit. » (*Recueil de pièces choisies*, 1714, 2 vol.) Cette *Invocation à Vénus*, l'une de nos meilleures traductions en vers du 17e siècle, avait été mise au jour en 1694 dans un autre *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*. Elle fut conservée par les amis du traducteur, qui s'était longtemps exercé sur le poëme de Lucrèce, et qui, par un scrupule de conscience, sacrifia tout son travail, sur l'étendue duquel on n'est pas d'accord. Si l'on en croit la Monnoye, Boileau regardait notre auteur comme l'un des hommes qui tournaient le mieux un vers. Pour s'excuser d'en avoir parlé avec mépris dans sa 9e *Satire*, ainsi que dans le 5e chant du *Lutrin*, il disait qu'il y avait placé d'abord Boursault, ensuite Perrault; que s'étant réconcilié avec eux, il avait successivement effacé leurs noms, et substitué (1701) celui d'Hesnault, hors d'état de se plaindre, puisqu'il n'existait plus. Outre l'Églogue dont nous avons fait mention au commencement de cet article, le *Furetiriana* donne, sous le nom d'Hesnault, une élégie de 400 vers. On a cité plusieurs fois, avec de justes éloges, divers fragments de ces deux pièces. Les vers et même la prose de cet auteur ont du nombre, de la grâce et de la précision. Il avait un talent flexible, mais trop de subtilité. D'ailleurs une facilité négligée décèle souvent en lui l'écrivain peu laborieux, qui pouvait beaucoup mieux faire. S. S—N.

(1) Il est inséré dans la *Biblioth. franç.* de Goujet, t. 18, et dans les *Annales poétiques*, t. 24.

HESS (JEAN-RODOLPHE), magistrat à Zurich, né en 1646, y mourut en 1695. Il a continué la chronique de son canton, commencée par Bullinger et Haller, jusqu'en 1693, en trois volumes in-folio; et il a laissé d'autres manuscrits relatifs à l'histoire de la Suisse. Il a bien mérité de sa ville natale, par un legs de six mille florins pour l'établissement d'une chaire d'histoire de la Suisse : malheureusement il s'est mépris dans sa fondation, en stipulant que les membres de sa famille auraient la préférence entre les candidats. Cette clause fâcheuse a fait que cette chaire, après avoir été illustrée par les Bodmer et les Fuessli, est devenue, depuis nombre d'années, l'héritage stérile de la famille. — *Félix* HESS, né à Zurich en 1742, mort dans la même ville en 1768, avait fait d'excellentes études, et se distingua autant par les qualités aimables de son caractère, que par ses talents et ses connaissances. Il fut fort lié avec le célèbre Lavater. Mort très-jeune, il n'a publié que quelques traités de théologie et de philosophie, en allemand. U—I.

HESS (JEAN-JACQUES), théologien protestant, né le 21 octobre 1741, fils d'un horloger de Zurich, avait deux oncles très-instruits, qui contribuèrent beaucoup à son éducation : l'un nommé Schultheiss, traducteur d'Arrien et d'Épictète, l'autre Gaspard Hess, pasteur à Neftenbach, ami de Klopstock, et auteur de *Réflexions sur le poëme épique de la Messiade*, Zurich, 1749. Ce dernier le prit chez lui, et lui inspira des goûts littéraires qui furent fortifiés dans la suite par la liaison amicale du jeune Hess avec Fuessli, Lavater et Usteri. Tous ces jeunes étudiants recevaient les conseils du poëte Bodmer, à qui ils communiquaient leurs essais littéraires. Aussi une des premières compositions de Hess fut un poëme dans la manière de Bodmer. La littérature ne lui avait pourtant pas fait négliger ses études, qui se dirigèrent vers la théologie, d'après les avis de son oncle paternel. Celui-ci obtint que son neveu, reçu dans le clergé dès 1760, avant même qu'il eût atteint sa vingtième année, lui fût donné pour vicaire. Dans les loisirs de cette retraite champêtre, Hess composa une partie des ouvrages

sur le christianisme qui l'ont placé au rang des meilleurs écrivains de l'Allemagne protestante. Un événement particulier le mit d'ailleurs en évidence. Le docteur Munter à Copenhague publia que c'était à l'aide de la *Vie de Jésus* par Hess qu'il avait déterminé le fameux Struensée, condamné à mort, à abjurer ses erreurs et à rentrer dans le sein de l'église protestante. Hess avait épousé une femme de beaucoup d'esprit qui eut l'honneur d'être chantée par Klopstock. En 1777, il fut appelé à Zurich pour remplir les fonctions de diacre à l'église Notre-Dame, et il devint président de la société ascétique; il n'en continua pas moins la vie laborieuse et retirée à laquelle il s'était habitué à Neftenbach, et à laquelle le portait son inclination. Comme prédicateur il n'avait pas l'éloquence et la verve des grands orateurs de l'Église; ses sermons se distinguèrent plutôt par une logique serrée et par une dignité soutenue. Après la mort d'Ulrich, en 1795, il l'emporta malgré lui, à ce que l'on assure, sur son ami Lavater pour la place d'*antistes*, la première du clergé du canton de Zurich. Cette charge augmenta beaucoup ses occupations; cependant il trouva encore du temps pour travailler à ses compositions d'ouvrages théologiques ou ascétiques, et pour mettre en ordre les archives ecclésiastiques dépendant de l'église de Zurich. Son poste devint critique et périlleux pendant la guerre qui attira les armées étrangères et produisit la chute de l'ancienne constitution de la Suisse. On cite comme un exemple de calme et de présence d'esprit de la part de l'antistes Hess, que le 10 septembre 1802, jour où Zurich fut bombardé, il prépara tranquillement son sermon pour le dimanche suivant, et que deux jours après, au renouvellement du bombardement, il écrivit un commentaire sur les mots grecs *Onoma Theou*. Cependant, loin d'être indifférent aux troubles et aux maux de sa patrie, il ne put s'empêcher d'y faire allusion dans ses sermons. Quoiqu'il eût eu l'adresse de couvrir son blâme de citations bibliques, cette censure déplut aux hommes du pouvoir, au point qu'ils mirent en délibération s'il ne fallait pas déporter le prédicateur téméraire. On dit même que la déportation fut résolue; mais, les circonstances ayant changé, cette mesure fut oubliée. Hess, dans la préface de ses sermons politiques, convient que dans les temps de révolution on peut recueillir un trésor immense d'observations sur l'humanité, mais qu'il est très-difficile, quoique nécessaire, d'en faire un usage impartial et bienveillant. Hess était protestant dans toute l'acception du mot, s'en tenant uniquement à la Bible, n'admettant point d'autorité pour en expliquer le sens, et soutenant qu'il faut appliquer à l'interprétation de ce livre les règles employées pour l'interprétation d'autres livres anciens. La Bible étant tout pour lui, il fut partisan zélé de l'institution des sociétés bibliques, et les favorisa de tout son pouvoir. Sa vie sobre et réglée et son caractère calme et exempt de passions le firent parvenir à un âge très-avancé. A soixante-dix-huit ans il se réjouit d'avoir vécu assez longtemps pour pouvoir célébrer, au 1er janvier 1819, la troisième fête séculaire de la réforme religieuse en Suisse. La veille il fit paraître une dissertation latine sur la réforme, et le lendemain on entendit prêcher ce vieillard qui depuis un demi-siècle édifiait ses compatriotes par son exemple et par ses écrits. Il était en correspondance avec les principaux théologiens allemands de sa confession, et pendant plusieurs années il avait rassemblé le soir chez lui une société de personnes pieuses. Il atteignit un âge de plus de quatre-vingt-six ans, et mourut le 29 mai 1828, ayant été pendant trente-deux ans le chef de l'église zuricoise. Hess était un homme d'ordre si méthodique, qu'il tenait un registre exact non-seulement de toutes ses affaires ecclésiastiques, mais aussi des actions de sa journée, et même des visites qu'il recevait ou rendait. Il a laissé un nombre considérable d'ouvrages dont quelques-uns ont eu un grand succès, ayant été imprimés plusieurs fois, et traduits en diverses langues. Nous ne citerons que les plus importants: 1° *La mort de Moïse*, poëme, Zurich, 1768; 2° *La vie de Jésus*, Zurich, 1768-1772, 6 vol. in-8°. Une circonstance remarquable, c'est que l'idée de cet ouvrage fut suggérée à Hess par la lecture de la Vie de Cicéron, écrite par Middleton. 3° *Du règne de Dieu*, essai sur le plan des institutions et révélations divines, 1774; 4° *Histoire et écrits des apôtres*, 1775; 5° *Histoire des Israélites*, 1776-1788; 6° *Histoire de Josué et des chefs de guerre*, 1779, 2 vol.; 7° *L'instituteur chrétien pour l'histoire des apôtres*, 1781-88; 8° *Doctrine et actions de Notre-Seigneur*, pour servir de supplément à la Vie de Jésus, 1782; 9° *L'île de l'espérance*, parabole, nouv. édit., 1783; 10° *Histoire de David et de Salomon*, 1785, 2 vol.; 11° *Histoire des rois de Juda* après l'exil, 2 vol. En 1791, il fit paraître un index des passages bibliques expliqués dans sa Vie de Jésus et des Israélites. Cet index est double, l'un à l'usage des protestants, d'après la traduction allemande de la Bible par Luther, et l'autre à l'usage des catholiques, d'après la Vulgate; 12° *Le voyage*, deuxième conte allégorique, 1789; 13° *Bibliothèque de l'histoire sainte*, Zurich, 1791. Parmi les divers morceaux dont se compose ce recueil ayant pour but d'éclaircir l'histoire biblique, on trouve les variantes d'un ancien manuscrit de l'évangile de Nicodème, conservé à la bibliothèque d'Einsiedeln. 14° *La nouvelle constitution de l'Helvétie par rapport à la religion et aux mœurs*, 1798; 15° *Le chrétien dans les dangers de sa patrie; Sermons prêchés pendant le temps de la révolution*, 1799; 16° *Des droits de l'Église et de leur exercice dans notre pays*, 1800; 17° *Ma Bible*, *chant dédié aux amis de l'institution biblique*, 1815. On a de lui beaucoup de sermons, de discours, de pièces de vers. Voyez sur Hess l'article que M. Escher lui a consacré dans l'*Encyclopédie géné-*

rale d'Ersch et Gruber, et l'ouvrage de Meister sur *les Zuricois célèbres*. D—G.

HESS (CHARLES-ERNEST-CHRISTOPHE), graveur, né à Darmstadt, au commencement de 1755, était fils d'un facteur d'instruments. Ayant perdu son père à l'âge de treize ans, il fut mis en apprentissage chez un fourbisseur à Strasbourg, et éprouva beaucoup de privations dans cette triste position qui ne convenait point à ses goûts. A sa grande joie, il en fut tiré au bout de deux ans par son beau-frère Hohleisen, orfèvre ciseleur et médailleur, qui le prit chez lui à Manheim, et lui enseigna l'art de graver sur métaux. Dès lors Hess, lancé dans la carrière des beaux-arts, se forma le goût dans les galeries et les ateliers d'artistes qui existaient à Manheim, et il employa ses loisirs à fréquenter l'école de dessin, et une partie de la nuit à dessiner d'après de bons modèles. Krahe, directeur de la galerie de tableaux, voyant le zèle de ce jeune homme, le détermina à se vouer entièrement à la gravure sur cuivre. Malheureusement Hess ne put donner d'abord à l'art que de rares moments; car il était obligé pour vivre de graver des ornements et vignettes pour circulaires, lettres de change, etc. En 1776, s'étant établi à Augsbourg, il commença ses premiers essais de gravure; il grava plusieurs sujets historiques et paysages à l'eau-forte qui le firent connaître; Krahe, ayant été mis à la tête de la galerie de Dusseldorf, l'appela dans cette ville pour coopérer à un ouvrage pittoresque sur cette galerie de tableaux. Hess accepta cette mission en 1777, et se mit à graver plusieurs planches d'après Rembrandt. Remarquées par les connaisseurs, elles le firent admettre, en 1780, à l'Académie de Dusseldorf. Deux ans après, l'électeur palatin le nomma graveur de la cour et professeur. Hess fut alors dans une position qui lui permit d'entreprendre le voyage d'Italie, après lequel il avait soupiré depuis qu'il cultivait les arts. En 1787, il visita ce pays classique. A Rome il vécut dans l'intimité des artistes et des gens de lettres allemands qui y étudiaient l'art; à Naples il demeura chez Paesiello. Retournant en Allemagne, il s'arrêta quelque temps à Munich chez son ami Kobell. Le premier ouvrage sur la galerie de Dusseldorf n'ayant pas eu de suite, un Anglais en projeta un second. Hess et Bartolozzi en furent les principaux coopérateurs; malheureusement ce fut dans le genre du pointillé, alors en vogue en Angleterre, qu'ils durent exécuter leurs gravures; cependant le travail de Hess fut justement estimé; sa planche d'après Rubens, *le Peintre et sa femme*, fut regardée comme une des plus belles de la collection. Il fit encore une *Ascension*, d'après le Guide, et *le Charlatan*, d'après Gérard Dow. Dans la suite il fournit en petit de jolies gravures, d'après les chefs-d'œuvre de la galerie de tableaux, pour l'almanach publié à Dusseldorf. Mis en relation avec l'Angleterre, il reçut beaucoup de commandes des marchands de ce pays, et les libraires allemands lui demandèrent aussi des gravures et vignettes pour les ouvrages qu'ils publiaient. Hess fut assidu à la société littéraire et artistique qui se réunissait chez le philosophe Jacobi à Pempelfort près de Dusseldorf. En 1791, son ami et constant protecteur Krahe lui donna en mariage sa fille cadette. Devenu gendre du directeur de la galerie des tableaux, artiste estimé, fixé au milieu de nombreux chefs-d'œuvre et dans la société d'hommes célèbres, Hess devait se flatter de passer dans le bonheur le reste de sa vie; mais dès l'année suivante ce bonheur fut subitement troublé. L'armée française s'étant présentée devant Dusseldorf, en 1794, quelques coups de canon furent tirés sur la galerie (*voy.* DUBOIS). Hess se sauva avec sa famille, enlevant dans une brouette ses outils et ses effets les plus précieux. Ce n'est que bien plus tard qu'il put revenir dans cette ville et y reprendre ses travaux. La galerie et l'Académie ayant ensuite été transférées à Munich, Hess alla s'établir dans la capitale de la Bavière. Il y exécuta plusieurs planches très-belles, telles que la *Sainte-Famille*, d'après Raphaël, planche commencée à Dusseldorf; le *St-Jérôme* attribué à Palma l'aîné; une *Madone*, d'après Carlo Dolci, et les *Trois Mages*, d'après Van Dyck, grande planche qu'il commença à l'âge de soixante-neuf ans, et qu'il n'acheva que quatre ans après. Ces travaux furent entremêlés d'un grand nombre d'occupations moins importantes dont le besoin d'argent le forçait de se charger, et qui n'ont enlevé que trop de temps à sa vie laborieuse. Par reconnaissance pour le roi Maximilien qui le traitait avec beaucoup d'égards, Hess entreprit dans sa vieillesse une grande planche, le portrait en pied de ce prince, d'après le tableau de Stieler; mais le souverain ne vécut pas assez longtemps pour le voir achevé, et ce fut aussi le dernier travail de l'artiste. Il tomba en paralysie, et, après deux ans de maladie, mourut le 25 juillet 1828, laissant outre ses deux filles trois fils qui tous sont devenus des artistes distingués. — *Pierre*, né à Dusseldorf en 1792, peintre de batailles, qui a accompagné en 1813, 14 et 15, l'armée bavaroise en France pour dessiner les combats; — *Henri*, né à Dusseldorf en 1798, professeur de peinture historique à l'Académie des beaux-arts à Munich; — enfin *Charles*, paysagiste et peintre de genre. Voyez la notice sur Hess dans le *Kunstblatt*, novembre 1828. — D'autres artistes du même nom, mais étrangers à cette famille, se sont fait une réputation, entre autres *Louis* HESS, paysagiste (*voy.* l'article suivant), et *Charles-Adolphe-Henri*, né en 1769, à Dresde, un des meilleurs peintres de chevaux que l'Allemagne ait eus. D—G.

HESS (LOUIS), né à Zurich le 16 octobre 1760, y mourut en 1800. Fils d'un boucher, il exerça l'état de son père: ses talents en peinture s'annoncèrent de très-bonne heure, et le genre du paysage fut celui auquel il s'appliqua, et dans

lequel il a excellé. C'est dans la société de Salomon Gessner que son goût se forma, et qu'il acquit les principes de l'art pour lequel d'ailleurs il n'eut point de maître. Son métier l'obligeait à de fréquentes excursions dans les montagnes de la Suisse, pour chercher et acheter son bétail, et ce fut ainsi, par l'habitude d'observer les sites pittoresques, qu'il devint le peintre le plus vrai des paysages suisses. En 1794, il fit, à pied, le voyage de Rome : son séjour en Italie, quoique assez court, contribua néanmoins à perfectionner son talent, et à rendre son coloris plus pur et plus suave. Ses tableaux sont nombreux, et ils surpassent tout ce que l'on connaît dans leur genre pour la vérité du dessin, pour le choix et le goût qui règnent dans la composition, pour l'harmonie et la variété des sites qui caractérisent parfaitement les différentes régions des montagnes et des Alpes, pour la vérité du coloris et surtout pour la transparence et le ton des eaux, qui sont délicieux dans tous ces ouvrages. On les recherchait beaucoup, et ils sont répandus en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemarck et en Russie. Il en est resté un nombre considérable dans la patrie du peintre, et ce qu'il y en a de plus parfait se conservait chez sa veuve à Zurich. Dans ses dernières années Hess a gravé avec succès plusieurs de ses dessins. (*Louis Hess, peintre de paysages*, par L.-H. Meyer, à Zurich, en 1800, in-8°.) U—I.

HESSE (PHILIPPE Ier, landgrave DE), dit *le Magnanime*, né le 13 novembre 1504, était petit-fils de Louis II, landgrave de Hesse, qui refusa la couronne impériale en 1439, après la mort de l'empereur Albert II d'Autriche. Il descendait au septième degré de Henri l'Enfant, premier landgrave de Hesse, en 1248, et créé prince de l'empire en 1292, lequel établissait sa descendance directe de Raynier au Long col, comte de Hainaut en 875. Philippe n'était âgé que de cinq ans lorsqu'il succéda à Guillaume II, son père, sous la tutelle d'Anne de Mecklenbourg, sa mère, princesse d'un rare mérite, mais qui, malgré ses efforts, ne put garantir ses États des incursions de François de Sickingen, gentilhomme du Palatinat. Elle recourut à la voie de la négociation, consentant à payer à son ennemi une somme de 35,000 écus pour les frais, et à lui accorder en outre l'indemnité qui faisait le prétexte de la guerre. Sickingen n'en continua pas moins d'inquiéter la Hesse : mais le jeune landgrave, ayant atteint sa majorité en 1518, sut le forcer à respecter ses frontières. Instruit, en 1522, que Sickingen faisait le siége de la ville de Trèves, il se mit à sa poursuite, et, aidé de l'électeur palatin, le força de renoncer pour toujours à ses brigandages. Il reprit les armes en 1525 pour repousser les anabaptistes, qui désolaient ses États, et, les ayant enfermés dans Fulde, il les contraignit à se rendre à discrétion. Il se réunit aux autres électeurs pour achever d'exterminer ces sectaires dangereux, et contribua à la prise de leur chef (*voy.* Thomas MUNCER). Il se déclara, en 1524, pour les principes du luthéranisme, et se joignit à l'électeur de Saxe pour demander à la diète la liberté de conscience. Piqué de l'opposition qu'il avait éprouvée de la part des princes catholiques, il refusa de fournir des troupes contre les Turcs, donnant pour motif que, comme le christianisme est une religion qui doit tout souffrir, c'est aller contre son esprit que d'employer la force pour réduire ses ennemis. Il signa, en 1530, la profession de foi connue sous le nom de confession d'Augsbourg, et se ligua avec les princes protestants par le traité de Smalkalde. Allié d'Ulric, duc de Wurtemberg, qui avait été dépossédé de ses États, il réussit à l'y rétablir par la victoire décisive remportée à Lauffen le 13 mai 1534, et calma les troubles de Munster. Il fit prisonnier dans une bataille rangée Henri, duc de Brunswick, avec son fils Charles-Victor, et s'empara de la place de Wolfenbuttel. Philippe fut un des principaux chefs de la ligue protestante de Smalkalden, contre l'empereur Charles-Quint, et tint ferme, malgré les revers qu'éprouva cette ligue à la bataille de Muhlberg, livrée le 24 avril 1547 ; mais, deux mois après, à la persuasion de Maurice de Saxe, son gendre, et de l'électeur de Brandebourg, et sur la foi d'un écrit conçu en termes équivoques (1) il vint trouver l'empereur, qui le retint prisonnier, et il ne recouvra sa liberté qu'en 1552. Dès lors il ne prit plus aucune part aux troubles de l'Allemagne ; mais il envoya en France un secours de troupes aux huguenots, commandés par le prince de Condé. Il aima les lettres et fonda l'université de Marpurg. Quelques auteurs rapportent qu'il était doué de facultés extraordinaires pour les plaisirs de l'amour, mais que ne voyant que sa femme (Christine de Saxe, morte le 15 avril 1549), qui ne pouvait le supporter si souvent, les chefs de la réforme, Luther, Mélanchthon et Bucer, lui permirent d'épouser une seconde femme, Marguerite de Saal, afin qu'il en usât plus modérément avec la landgrave, et que celle-ci consentit à cette étrange décision ; cependant, d'après les actes publiés par la maison de Hesse, la demande du prince fut motivée non-seulement sur l'ardeur de son tempérament (2), mais encore sur l'aversion qu'il avait pour sa femme. Philippe mourut le 31 mars 1567. De Christine de Saxe, il eut quatre filles et cinq fils, dont deux seulement laissèrent postérité : Guillaume IV, dit *le Sage*, tige de la branche aînée de Hesse-Cassel, et Georges Ier., tige de la branche cadette de Hesse-Darmstadt. Il avait eu en outre de Marguerite de Saal cinq fils et une fille. W—S et L—S—D.

(1) L'acte portait qu'il n'éprouverait aucune détention ; mais au mot *aucune* (en allemand *einige*) Granvelle avait substitué *ewige* (*perpétuelle*) dans le double remis au landgrave, qui l'avait signé sans remarquer cette différence.

(2) On assure qu'à son autopsie on lui trouva trois testicules.

HESSE (Guillaume IV, landgrave de), dit *le Sage*, fils du précédent, reçut de l'empereur l'investiture de la plus grande partie des États qu'avait possédés son père, et obtint le privilége d'y instituer des tribunaux dont les jugements, en matière civile, ne pourraient pas être soumis à la révision de la chambre impériale. Il gouverna ses sujets avec prudence et douceur, sut les maintenir dans la paix, et favorisa leur goût pour les sciences et les arts. Guillaume cultiva lui-même l'astronomie avec zèle. Il éleva, en 1561, un observatoire à Cassel, et il y fit des observations non interrompues, sans aucun aide, pendant dix-sept ans. Il associa ensuite à ses travaux Christ. Rothman, savant mathématicien, et Juste Byrge, habile constructeur d'instruments astronomiques. Grégoire XIII l'engagea, par une bulle, en 1582, à adopter le nouveau calendrier; mais irrité du ton tranchant qu'avait pris le pape en lui écrivant, le landgrave décida la diète à rejeter, sans examen, ce calendrier. Guillaume mourut le 25 août 1592, âgé de 60 ans. Le résultat de ses travaux astronomiques a été publié par Willebr. Snellius, sous ce titre : *Cœli et siderum in eo errantium observationes Hassiacæ*, Leyde, 1628, in-4°, et ce recueil, que Lalande juge très-important, a été inséré dans l'*Historia cœlestis* d'Alb. Curtius ou Lucius Barretus. On y distingue un catalogue des étoiles fixes, dressé par le landgrave d'après la méthode la plus généralement employée aujourd'hui. Ce prince était en correspondance avec Tycho-Brahé, et l'on a publié quelques-unes de ses *Lettres* dans la première *Centurie* de celles de ce célèbre astronome, dont il fut le protecteur constant, et sur lequel il appela l'attention de son souverain, Frédéric, roi de Danemarck. Guillaume eut pour successeur son fils Maurice, prince très-instruit, mais dont la vie fut troublée par des querelles religieuses, et qui éprouva presque autant de disgrâces pour avoir renoncé au luthéranisme en passant au calvinisme, que son aïeul pour l'avoir embrassé. En mars 1627, il abdiqua sa couronne en faveur de son fils Guillaume V, dit *le Constant*, et il mourut le 16 mars 1632. W—s.

HESSE-CASSEL (Charles, landgrave de), second fils de Guillaume VI, né le 3 août 1654, succéda en 1670 à son frère Guillaume, mort sans avoir été marié. Peu sensible à la gloire militaire, il se borna à faire respecter ses États par ses voisins, et employa toutes les sommes dont il pouvait disposer à encourager la culture des arts utiles. Il attira dans ses États des hommes à talent, les y retint par ses bienfaits, et procura à la ville de Cassel de nombreux établissements d'instruction ou d'utilité publique. Ce prince fut enlevé à ses sujets, qui le pleurèrent comme un père, le 23 mars 1730. Il avait eu plusieurs enfants de son mariage avec Marie-Amélie, princesse de Courlande. Son fils aîné, Frédéric Ier, roi de Suède, lui succéda (*voy.* Frédéric Ier). W—s.

HESSE-CASSEL (Amélie-Élisabeth de Hanau, landgrave douairière de), née au commencement du 17e siècle, fut mariée, le 21 novembre 1619, à Guillaume V, dit le Constant, landgrave. Amélie, devenue veuve en 1637, et régente pendant la minorité de Guillaume VI, son fils, âgé de huit ans, trouva l'État obéré de dettes et engagé dans une guerre onéreuse. Le landgrave défunt étant entré dans la ligue de la France et de la Suède contre la maison d'Autriche, elle persévéra dans cette alliance, dont ne purent la détacher ni les menaces, ni les promesses des impériaux, ni enfin la défection du général Melander, qui, soupçonné d'avoir empoisonné son maître, abandonna le service de la Hesse pour passer à celui de l'empereur. Amélie-Élisabeth entretint une armée imposante, et maintint ses places de guerre dans le meilleur état. Dirigeant de son cabinet tous les mouvements de ses troupes avec le talent d'un grand capitaine, cette princesse posséda toutes les qualités d'un politique consommé. Elle obtint pour son fils, à la paix de Westphalie, un accroissement de domaines composé de l'abbaye souveraine d'Hersfeld et des quatre bailliages de Minden, outre une indemnité de six cent mille écus pour la restitution des places qu'elle avait conquises sur les princes ses voisins, avec pouvoir de tenir garnison jusqu'à parfait payement à Nuys, Coësfelt et Newhaus. La cour d'Amélie était une école où les princes allemands venaient apprendre à gouverner. Les écrivains contemporains se sont accordés à dire qu'elle fit la gloire et le bonheur de son pays, et que jamais il n'y eut un assemblage de vertus plus complet. A sa mort, arrivée le 8 août 1651, elle laissa les finances du landgraviat dans l'état le plus prospère. Elle avait eu six garçons et six filles. Philippe, troisième fils de Guillaume VI, fut la tige de la branche apanagée de Hesse-Philippstbal. L—s—d.

HESSE-CASSEL (Georges-Guillaume, landgrave de), sous le nom de Guillaume IX, puis électeur de Hesse-Cassel, sous le nom de Guillaume Ier né le 3 juin 1743, succéda le 31 octobre 1785 au landgrave Frédéric II, son père. Il entra en 1792 dans la coalition contre la France, prit part au siége de Mayence avec ses troupes, qu'il porta à 12,000 hommes, lorsque, le 10 avril 1793, il signa avec lord Elgin, plénipotentiaire anglais, un traité de subsides par lequel il mit 8,000 hommes à la disposition de l'Angleterre. La Prusse ayant signé, le 15 avril 1795, un traité de paix avec la république française, le landgrave en conclut un aussi avec cette puissance le 28 août de la même année, et garda la neutralité pendant les onze années suivantes. D'après le recez de la diète de Ratisbonne du 25 février 1803, confirmé par le traité des indemnités du 27 avril suivant, il obtint le rang d'électeur, et c'est alors qu'il se titra Guillaume Ier. En 1806, le roi de Prusse avait entamé des négociations avec lui relativement à la confédération

qui devait assurer le repos du nord de l'Allemagne; mais Napoléon, de son côté, ayant employé toutes sortes de ruses pour en empêcher la formation, l'électeur de Hesse se refusa à toute proposition hostile contre la France, en dépit du traité signé par son ministre à Berlin dans les premiers jours d'août; et plus la lutte sembla prochaine, plus il se montra éloigné de céder aux pressantes sollicitations de Frédéric-Guillaume, qui l'adjurait au nom de l'intérêt commun, tant par la voix de ses ministres que par ses lettres amicales et confidentielles. Guillaume avait alors 25,000 hommes de troupes excellentes, animées de l'esprit le plus belliqueux et le plus antifrançais. Mais il croyait pouvoir, en continuant à rester neutre, sauver ses États et se soustraire à des contributions; et cependant il ne s'en préparait pas moins à se prononcer en faveur du parti qui demeurerait victorieux; position éminemment fausse, et qui devait lui attirer à la fois la haine des vaincus pour leur avoir refusé des secours, et la vengeance des vainqueurs pour ne s'être pas concilié leur bienveillance. Aussi, quand Napoléon eut remporté, le 14 octobre 1806, la victoire d'Iéna, il allégua le faux prétexte que l'électeur de Hesse avait livré passage par ses États aux troupes prussiennes (Blücher avait seulement traversé sept à huit lieues, puis il avait rétrogradé pour ne point compromettre l'électeur); il fit occuper Cassel le 31 octobre par le maréchal Mortier, et prononça définitivement le 6 novembre la séquestration de l'État entier, qui devait entrer dans la composition du royaume de Westphalie pour son frère Jérôme. Guillaume, contraint d'abandonner la Hesse, se réfugia auprès du landgrave Charles, son frère, feld-maréchal au service du Danemarck, gouverneur de Sleswig et du Holstein (c'est ce même prince qui est mort en 1836, âgé de 92 ans, et qui, en 1796, donna un asile à Dumouriez) (*voy.* ce nom). Il y resta jusqu'en 1813, habitant successivement Gottorp, Rendsbourg et Itzehoë. Dans sa fuite il avait été contraint d'abandonner ses tableaux et les divers objets de curiosité composant son cabinet, qui tombèrent au pouvoir des Français; mais il avait pu sauver un trésor considérable, amassé de longue date et par toutes sortes de moyens. Pendant le 18e siècle, les souverains de la Hesse et notamment Frédéric II, père de l'électeur, levaient chez eux des troupes pour les vendre, et l'on voyait dans presque toutes les guerres d'Allemagne figurer des contingents hessois. L'Angleterre en envoyait même dans ses colonies. C'était une vieille et odieuse trace de la féodalité germanique habituée à trafiquer, dans le 16e et le 17e siècle, du sang de ses reîtres et de ses lansquenets avec toutes les puissances guerroyantes, quelles qu'elles fussent. Guillaume n'avait pas borné là ses calculs d'avarice : il s'était fait accapareur de grains, pour les vendre à plus haut prix. Sa parcimonie s'exerçait jusque sur ses soldats mal payés, mal vêtus, mal nourris, et qui étaient pour lui une sorte de marionnettes dont les évolutions formaient son amusement journalier. Enfin il avait trouvé un dernier et encore plus ignoble moyen de grossir ses épargnes. Le château de Wilhemsbad, résidence d'été originairement construite pour y prendre des bains, fut par lui converti en un hôtel garni, où il ne se réserva qu'un simple appartement, et où il était loisible à tout voyageur de loger et d'être nourri à des prix assez modérés. Son cuisinier même en faisait le service, et S. A. ne dédaignait pas d'aller s'informer de ses hôtes s'ils étaient contents. La spéculation était assez bien entendue au moment où les troubles de la France jetèrent hors de ses frontières une grande quantité d'émigrants. Il versait ses fonds dans la maison de M. Rotschild père, de Francfort, avec lequel il avait déjà eu des relations satisfaisantes. Le gouvernement français fit, à diverses reprises, des tentatives pour avoir ce dépôt, mais sans succès, Rotschild ayant constamment éludé cette entreprise spoliatrice. Ce fut par les soins et aux frais de l'électeur qu'en 1809 le duc de Brunswick-Œls (*voy.* ce nom) parvint à former le corps de volontaires dit le *Corps noir*. Il s'occupait aussi très-activement alors, avec ce duc et le prince d'Orange, de donner au Tugendbund une direction politique. Guillaume ne put rentrer dans ses États qu'en novembre 1813, après la bataille de Hanau. Par suite de l'acte de la confédération germanique du 8 juin 1815, et des changements qui s'opérèrent dans les possessions territoriales de ses membres, changements qui ne furent définitivement arrêtés que par le recez général de la commission de Francfort du 20 juillet 1819, les domaines de l'abbaye princière de Fulde lui furent attribués, ainsi que la propriété des salines de Kreutznach, situées sur la rive gauche de la Nahe, sous condition toutefois que la souveraineté en resterait à la Prusse. Alors son électorat se trouva porté à une surface de deux cent un milles carrés et à une population de cinq cent soixante-huit mille habitants. Il avait tenté, mais vainement, à Aix-la-Chapelle, d'obtenir la couronne royale. — En rentrant dans sa souveraineté, Guillaume s'était mis en possession de toutes les propriétés publiques acquises sous le gouvernement westphalien. Il voulait ainsi se créer le droit de regarder comme nul tout ce qui avait été fait pendant sa longue absence, lorsqu'il pourrait en résulter quelque préjudice pour son trésor. En conséquence de ce système, il avait publié, sous la date du 14 janvier 1816, une ordonnance par laquelle il dépossédait sans aucune restriction tous les propriétaires des biens et droits domaniaux vendus, et cassait tous les baux transmissibles à des héritiers, ainsi que les rachats de redevances féodales. Le gouvernement prussien protesta contre cette ordonnance, comme étant contraire aux stipulations convenues entre les

puissances alliées, et cette discussion fut soumise en 1816 à la diète de Francfort. Mais il n'en fut pas de même d'une autre mesure qui n'était que de régime intérieur. Toutes les promotions militaires qui avaient eu lieu furent annulées, et plus d'un général redescendit au simple grade de lieutenant. En 1817, il rétablit à Hanau la caisse des veuves et des orphelins, que le prince primat avait supprimée en 1811. A la mort de Guillaume, arrivée le 27 février 1821, on évaluait à huit millions de francs les revenus de l'électorat, indépendamment des intérêts provenant de ses capitaux et domaines privés, que l'on ne portait pas à moins de douze millions. Prince aussi bizarre qu'absolu, la hauteur et l'égoïsme furent les bases dominantes de son caractère. Nul souverain en Allemagne ne se montra plus dur, plus impitoyable même pour les émigrés français, qu'il enveloppa avec les vagabonds et les juifs dans une même ordonnance qui les proscrivait de ses États. Et pourtant Guillaume se montra constamment le plus ardent ennemi de la révolution française ! L—s—d.

HESSE-CASSEL (Guillaume II de), fils du précédent, né à Hanau le 28 juillet 1777, fit, comme officier prussien, la guerre de l'indépendance. Il avait épousé, en 1797, la princesse Auguste-Frédérique-Christine, fille de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. Après la mort de son père, survenue le 27 février 1821, l'électeur Guillaume prit les rênes du gouvernement de son pays. Il sépara complétement la justice de l'administration, divisa à cet effet le pays en quatre provinces et chacune de celles-ci en plusieurs cercles. A la tête de l'administration fut placé un ministère d'État composé de quatre départements. L'armée fut aussi réorganisée. Le mouvement politique imprimé à l'Europe par la secousse de la France en 1830 avait nécessité l'établissement d'une nouvelle constitution. Au mois de septembre de cette année, Guillaume II accorda cette constitution à son pays, et le 30 septembre 1831, il nomma son régent le prince électoral son fils. A partir de ce moment, le prince Frédéric-Guillaume prit la direction des affaires, et, en fait, succéda à l'électorat de Hesse-Cassel. Les événements qui se sont produits dans la Hesse-Cassel, depuis la nomination du prince Frédéric-Guillaume, comme corégent jusqu'au moment où il fut appelé à régner nominativement, appartiennent à l'histoire de Frédéric-Guillaume, et non à celle de Guillaume II, qui vécut en dehors des affaires. Nous ne nous en occuperons donc pas ici. Guillaume II est mort le 20 novembre 1847. Le corégent Frédéric-Guillaume lui a succédé. Z.

HESSE-PHILIPPSTHAL (Guillelmine-Hedwige de), surnommée *Heydon*, née le 7 octobre 1681, était la fille aînée de Philippe de Hesse-Cassel, tige de la branche apanagée de Philippsthal. Trop prématurément enlevée par la petite vérole au mois d'août 1699, on ne peut apprécier quel haut degré de développement auraient pris les rares talents dont la nature l'avait douée. Elle parlait plusieurs langues vivantes, possédait des connaissances étendues en théologie, en chronologie et dans l'histoire tant ancienne que moderne ; cette princesse avait spécialement cultivé la géographie, et elle laissa de sa façon des cartes manuscrites d'une justesse et d'un travail admirables. L—s—d.

HESSE-PHILIPPSTHAL (Louis de), second fils du landgrave Guillaume II, né le 8 octobre 1766, fut marié en 1791 à une comtesse Bergh de Trips, qu'il perdit en 1806, et dont il n'eut qu'une fille. Entré au service de Naples durant le ministère et par l'influence du chevalier Acton, qui portait, dit-on, une tendre affection à sa femme, il ne se signala par aucune action d'éclat jusqu'en 1806, époque du siége de Gaëte, où il commandait lorsque cette place fut bloquée par les Français, et dont la brillante défense est devenue pour lui un titre de gloire. Ce blocus fut converti au commencement de juin en un siége régulier par le général Reynier; et le maréchal Masséna vint y commander en personne à la fin du même mois. La garnison, qui d'abord n'avait été que de 4,000 hommes, fut portée jusqu'à 8,000 avant la fin du siége. Il s'y trouvait cent trente bouches à feu ; et comme l'escadre anglaise qui croisait devant le port finit par s'y embosser, les secours en munitions de guerre et de bouche y abondaient sans obstacles. Aussi, cette nombreuse artillerie, servie avec une sorte de prodigalité, foudroyait-elle continuellement les travaux des assiégeants. On ne peut contester au prince de Hesse d'y avoir payé de sa personne, puisque, placé sur un bastion à trois étages et encourageant ses canonniers, il reçut à la tête, le 10 juillet, un éclat de bombe qui le blessa si grièvement qu'on désespéra de sa vie et que l'on dut promptement le transporter en Sicile sur une frégate anglaise. On s'accorde cependant assez généralement à attribuer le principal mérite de cette belle défense au commandant en second, qui y fut lui-même blessé mortellement quelques jours après, et qui reçut au moment d'expirer le cordon de l'ordre de St-Ferdinand. C'est alors que fut accordée une honorable capitulation à la garnison, qui était encore forte de 7,000 hommes. Elle en avait perdu 1,000 pendant le siége, et la perte des assiégeants n'avait pas été moindre. Walter Scott (*Vie de Napoléon*) a prêté au prince cette réponse à la sommation de capituler qui lui avait été faite dès le commencement du siége : « que Gaëte n'était pas « Ulm, et que le prince de Hesse n'était pas le « général Mack. » Mais ici l'illustre écrivain a peut-être été un peu historien romancier. Le prince, qui assez souvent s'enivrait dès le matin, s'écriait plus laconiquement dans son ivresse : « Je ne « veux pas me rendre. » Au reste, d'après le témoignage de personnes dignes de foi qui l'ont connu, nous croyons pouvoir assurer qu'il était

d'une capacité très-bornée. La mort du prince Charles, son frère aîné, ayant eu lieu avant celle du landgrave Guillaume, arrivée en 1810, il succéda à ce titre de souveraineté alors purement nominal, car tous les domaines de sa maison faisaient partie du royaume de Westphalie, créé pour Jérôme Bonaparte. Aussi conserva-t-il les fonctions et le grade de capitaine-général de l'armée napolitaine jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 février 1816. Le titre de landgrave passa alors au prince Ernest, son frère puîné. L—s—d.

HESSE-RHINFELS (Ernest, landgrave de), petit-fils de Guillaume le Sage, et le plus jeune des fils de Maurice, naquit le 8 décembre 1623, et parvint à être rétabli dans la possession d'une partie des États de son père. Il épousa en 1647 Marie-Éléonore, fille de Philippe-Reinhardt, comte de Solms. Le ressentiment qu'il conservait de la sévérité dont l'empereur avait usé envers son père l'engagea à se réunir aux mécontents : mais il n'éprouva que des revers, et fut fait prisonnier à la bataille de Geiseke par le général Lamboy. Pendant sa détention il eut des doutes sur les principes religieux dans lesquels on l'avait élevé; et, s'étant fait instruire des dogmes de la religion catholique, il se hâta, aussitôt qu'il fut libre, de rentrer dans le sein de l'Église romaine. Devenu veuf en 1689, il épousa la fille d'un bas officier dont la société lui était agréable. Sa ville capitale fut assiégée par les Français en 1692; mais elle ne put être prise. Ernest mourut au mois d'août de l'année suivante, à 70 ans. — Ernest-Léopold, son petit-fils, mort le 25 septembre 1731, à 47 ans, laissa deux fils qui lui succédèrent, et trois filles, dont l'une fut mariée au prince de Piémont, depuis roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, et une autre à Louis-Henri, prince de Condé. W—s.

HESSE-RHINFELS-ROTHENBOURG (le prince Charles-Constantin de), connu par le rôle qu'il a joué dans la révolution française, était le frère puîné du landgrave de Hesse-Rothembourg, branche cadette et paragée de Hesse-Cassel, dont fut la souche Ernest, qui, en 1652, abjura ainsi que Marie-Éléonore de Solms, sa femme, le calvinisme, que Maurice, son père, avait adopté en 1605, pour embrasser la religion catholique, que sa postérité à continué de professer. Né le 10 janvier 1752, Charles entra jeune au service de France, devint colonel, fut fait brigadier en 1784, et maréchal de camp en 1788. A cette époque, se trouvant à Marseille, il eut l'occasion d'y voir fréquemment l'abbé Raynal. Un jour qu'il venait d'exposer ses principes en présence de l'auteur de l'*Histoire philosophique*, celui-ci s'écria : « Voilà un homme et non un prince. » Il jouissait alors, tant par son traitement que par ses pensions sur la cassette du roi, d'un revenu de seize mille francs. Nommé commandant à Perpignan, il se réunit en 1792 aux administrateurs de cette ville pour dénoncer à l'assemblée législative le ministre de la guerre Narbonne, qu'il accusait de laisser cette partie de la frontière sans défense. Le ministre, obligé de se justifier, prouva que le prince de Hesse lui-même avait empêché l'exécution des travaux ordonnés par le comité des fortifications, sous le prétexte qu'ils étaient inutiles. Promu le 22 mai au grade de lieutenant général, il remplaça quelques mois après le baron de Wimpfen (Louis-Franç.) dans le commandement de la sixième division militaire. Sa réputation l'avait précédé à Besançon, où le *citoyen-général-philosophe* fut accueilli avec enthousiasme par les révolutionnaires les plus exaltés. Trois jours après (30 septembre), il se rendit au club pour y renouveler sa profession de foi patriotique. Le président lui répondit par un discours qui se terminait ainsi : « Dans un gou« vernement libre, les poignards sont à côté « des couronnes civiques, nous te laissons le « choix (1). » Dirigé par les clubistes, il changea tout son état-major et suspendit la plupart des officiers du génie, notamment d'Arçon (*voy.* ce nom), que Dumouriez plus tard sauva de la réclusion et peut-être de l'échafaud, en le faisant venir à l'armée du Nord (voyez ses *Mémoires*, édition de 1823, t. 4, p. 23). Il s'occupa d'ailleurs avec beaucoup d'activité de mettre Besançon en état de défense; et, ce qui est assez digne de remarque, c'est que ce fut lui qui nomma Pichegru (*voy.* ce nom) commandant d'un bataillon de volontaires du Gard. Le bruit s'étant répandu que le général de Hesse devait quitter le commandement de la division, les autorités, tout en réclamant son maintien dans un poste qu'il remplissait à la satisfaction de tous les vrais patriotes, s'empressèrent de lui donner une preuve de leur contentement personnel pour la conduite qu'il avait tenue. Charles Hesse (c'est ainsi qu'il signait) les en remercia par le billet suivant : « Besançon, « 21 décembre 1792, l'an 1er de la république. « Citoyens administrateurs, je viens de lire, les « larmes aux yeux, le certificat de civisme dont « vous m'honorez. Rien ne peut payer un pareil « témoignage; toutes les couronnes de l'univers « ne seraient rien ponr moi à côté d'un tel bien« fait. Aussi jamais je n'oublierai, dans quelque « partie de la république que je sois, les preuves « journalières de bonté que vous m'avez accor« dées pendant mon commandement à Besançon. « Recevez, je vous prie, citoyens administra« teurs, les assurances de mes sentiments frater« nels, etc. (2). » Les réclamations des administrateurs furent écoutées pour le moment, et Charles Hesse ne fut remplacé par le général Sparre qu'au mois de février 1793. Atteint par le décret qui renvoyait les nobles des armées de la république, il cessa peu de temps après d'être employé. Se trouvant

(1) *Vedette, ou Journal du département du Doubs*, 5 oct. 1792.

(2) Cette pièce faisait partie de la précieuse collection d'autographes de M. Duvernoy, auteur des *Éphémérides du comté de Montbéliard*.

sans ressource, il écrivit dans le mois d'octobre à la société des jacobins de Paris pour lui demander *du pain* ou son admission au nombre de ses membres. Mais le fougueux Dufourny fit rejeter sa demande d'après un arrêté qui ne permettait pas l'admission d'un prince dans la société. Ch. Hesse était en 1795 un des rédacteurs de l'*Ami des lois*, journal démagogique dirigé par Poultier et Sibuet. Il concourut ensuite au *Journal des hommes libres* (1), avec Antonelle, et fut mêlé aux intrigues de Babeuf, comme à toutes celles de ce parti contre le directoire. On le vit figurer ensuite dans les cercles constitutionnels et dans le club du manége en 1799. Telle était sa réputation qu'après le 18 brumaire il reçut l'ordre de sortir de Paris et fut mis en surveillance à St-Denis. Compris, après l'explosion de la machine infernale, dans le nombre des jacobins qui furent déportés par mesure de police, il fut conduit à l'île de Ré, où il resta prisonnier plusieurs années (2). Enfin il put se retirer en Allemagne; et, ayant obtenu quelques secours de sa famille, il s'établit en Suisse, où il vécut longtemps oublié, s'occupant ou paraissant s'occuper exclusivement d'histoire naturelle. En 1811 il vint demeurer à Bâle; l'âge et le malheur avaient modifié ses opinions politiques; mais les personnes qui l'approchaient purent dès lors remarquer quelque dérangement dans son cerveau. Il applaudit à la chute de Napoléon, dont il croyait avoir eu beaucoup à se plaindre, ainsi qu'au rétablissement des Bourbons, dont il espérait sa réintégration dans son ancien grade. Dès le mois de juillet 1814 il annonça que Napoléon ne tarderait pas à quitter l'île d'Elbe pour revenir en France; mais, en même temps, que son nouveau règne serait de courte durée. La réalisation de la prophétie lui donna de la confiance dans ses idées; et, vers la fin de 1815, il prédit que les Bourbons seraient renversés, si le gouvernement n'adoptait pas une autre marche. Cet avis, qu'il fit parvenir au ministre de la police, fut regardé comme une nouvelle preuve de folie; et peu de temps après il reçut l'ordre de quitter Bâle. Il revint alors à Francfort, d'où il continua vainement de solliciter l'autorisation de rentrer en France et le payement de la pension qui lui était due pour ses services. Il mourut dans cette ville le 19 mai 1821, à 70 ans. Dans une lettre qu'il écrivait peu de temps auparavant, il annonçait que, depuis 1769, il avait composé cent ouvrages, dont quelques-uns lui paraissaient dignes de l'impression, mais qu'il ne pouvait les publier qu'en France, après les avoir soumis à la critique de personnes compétentes. On connaît du prince de Hesse *le Partisan* (composé en 1788), imprimé en 1810, et avec des augmentations en 1816, in-12 de 166 pages. La première partie de cet opuscule contient quelques idées utiles sur le service des troupes légères en campagne; mais toutes les additions sont l'ouvrage d'un fou. Plusieurs chapitres se terminent par ces mots : *Fiat lux*. Au bas de la dernière page se trouve cette annonce : *On fera paraître en temps et lieu la moutarde après dîner*. C'est le titre d'un second ouvrage militaire qui devait être beaucoup plus étendu que le premier. W—s.

(1) C'est à sa coopération à cette feuille que Despaze fait allusion dans sa *seconde satire*, où, l'opposant à Garat, toujours timide et irrésolu, il dit :

> Charles Hesse, du moins, fait preuve d'assurance;
> Il ne se borne pas à régenter la France.
> Illustre successeur de Clootz-Anacharsis,
> Du fond de son grenier, sur son grabat assis,
> Il insurge en espoir Berlin, Madrid et Rome;
> Aux esclaves de Paul il lit les droits de l'homme,
> Visite les Lapons, et, dans son noble essor,
> Plante sur trois traîneaux l'étendard tricolor.

(2) Dans son *Partisan*, p. 86, il dit qu'il resta cinquante-neuf mois en prison, tant à Paris qu'à l'île de Ré.

HESSE-DARMSTADT (Louis, premier landgrave de), petit-fils de Philippe le Magnanime, naquit le 24 septembre 1577. Son attachement à la maison d'Autriche lui mérita le surnom de *Fidèle*. Les alliés de l'électeur Palatin, n'ayant pu l'engager à entrer dans la ligue contre l'empereur, ravagèrent ses États en 1622, et, l'ayant arrêté avec son fils, les livrèrent à l'électeur, qui les retint prisonniers dans l'espoir d'obtenir une paix plus avantageuse. Les circonstances ayant obligé ce prince à se confier lui-même à la générosité de l'empereur, il rendit la liberté au landgrave. Louis fut indemnisé des pertes que lui avait occasionnées la guerre par le don des États confisqués sur son oncle Maurice. Il prit possession de Marbourg en 1624, remplaça les professeurs calvinistes de l'université par d'autres de la confession d'Augsbourg, et signala son zèle pour la croyance luthérienne. Il mourut le 27 juillet 1626, laissant plusieurs enfants de son mariage avec Catherine, fille de l'électeur de Brandebourg. W—s.

HESSE-DARMSTADT (Georges de), fils puîné du landgrave Louis VI, et descendant, à la cinquième génération, de Philippe le Magnanime, par Georges Ier, dit *le Pieux*, tige de cette branche cadette, naquit le 25 avril 1669. Il combattit d'abord en Irlande, au service du prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III; puis, abjurant le protestantisme pour embrasser la religion catholique, il passa au service de Charles II, roi d'Espagne, qui lui conféra la grandesse de première classe, le décora de l'ordre de la Toison d'or et lui confia la vice-royauté de Catalogne. Le duc de Vendôme prit sur lui Barcelone en 1697. Après la mort de Charles II, il embrassa le parti de l'archiduc Charles, qui, en 1702, le chargea d'une mission en Portugal, dans le but de détacher le roi Pierre II des liaisons qu'il avait avec la France et l'Espagne. Cette négociation eut un plein succès, et elle amena l'alliance de ce royaume avec l'Angleterre, alliance qui, durant tout le 18e siècle, en a fait un satellite de cette grande planète. Georges fut ensuite promu par l'empereur au

grade de général de cavalerie; il se signala en 1704 et 1705, à la défense de Gibraltar, et fut tué le 14 septembre 1705 devant Barcelone, à l'attaque de Mont-Jouy, dans sa 36e année et célibataire. L—s—d.

HESSE-DARMSTADT (Louis X, comme landgrave de [ou Louis Ier, grand-duc de Hesse et sur le Rhin]), né le 14 juin 1753, prit dans sa jeunesse du service dans l'armée russe et y fit avec autant de courage que de prudence la guerre contre les Turcs, terminée le 22 juillet 1774 par le traité de Kutschuk-Kainardgi. Il obtint ensuite un congé honorable avec le titre de lieutenant général, et en toucha la solde jusqu'à son avénement au gouvernement. Retiré à Darmstadt, il y cultiva les arts, et spécialement la musique, qui fut pour lui une véritable passion jusqu'à la fin de sa vie. Il épousa le 19 février 1777 Louise-Caroline de Hesse, sa cousine germaine, union qui lui donna huit enfants, et dont l'harmonie ne fut pas un seul instant troublée pendant cinquante-deux ans qu'elle dura. La mort du landgrave Louis IX, son père, l'appela à la souveraineté le 6 avril 1790. Jusque-là il avait joui d'une tranquillité que vint troubler la réaction occasionnée par la révolution française sur la rive droite du Rhin, où l'esprit de révolte et les insurrections ne tardèrent pas à se manifester. L'invasion de cette portion de l'Allemagne par l'armée de Custine eut lieu, et le landgrave Louis en devint une des premières victimes. Quoiqu'il rendit pleine justice à la loyauté des militaires français, il n'en fut pas moins forcé de prendre parti contre la France. Ses troupes combattirent avec les armées confédérées sur le Rhin, en Alsace et dans les Pays-Bas, pendant les années 1793 et 1794, tandis que lui-même s'était réfugié en Saxe avec sa famille. Il revint en 1797 dans ses États, où il fit aussi rentrer son corps d'armée; et une paix particulière conclue avec la France en 1799 lui procura enfin quelque repos. La révolution française lui avait enlevé ses possessions en Alsace; lors du recez de 1803, il dut céder au margrave de Bade la portion allemande de la seigneurie de Lichtenberg; mais il trouva une ample indemnité dans l'acquisition de l'électorat de Mayence, du duché de Westphalie et de plusieurs bailliages du Palatinat. Il reçut un nouvel agrandissement par l'acte de la confédération rhénane (1806), dont il fut un des auteurs, et par ses traités subséquents avec Napoléon. C'est à cette époque qu'il prit le titre de grand-duc avec rang royal, et dès lors il resta fidèle aux engagements qu'il avait contractés avec la France, engagements fondés sur la crainte d'une invasion nouvelle, de la destruction de sa dynastie et du bouleversement de son pays. Forcé de réunir ses troupes à celles de Napoléon, il eut la douleur de les voir essuyer de grandes pertes, notamment à Lutzen et à Leipsick en 1813, où le prince Émile de Hesse qui les commandait fut fait prisonnier avec un grand nombre de ses soldats. Plus tard, quand la fortune devint contraire à l'empereur des Français, et que Darmstadt fut envahi par les alliés, Louis conclut avec les puissances confédérées la convention de Francfort du 3 novembre 1813. Quelques troupes de ligne et des volontaires hessois vinrent en France avec les alliés en 1814 et 1815, mais elles n'y jouèrent qu'un rôle insignifiant. Par suite des arrangements de cette époque, il perdit le duché de Westphalie qu'il lui fallut céder à la Prusse, et il eut encore d'autres sacrifices de territoire à faire en faveur de Bade, de Hesse-Cassel et de la Bavière; mais il conserva Mayence et obtint un district considérable entre la Moselle et le Rhin, avec le titre de grand-duc de Hesse et sur le Rhin. En résumé, lors de l'avénement de Louis, son pays était d'une étendue de cent milles carrés avec trois cent mille habitants; et, à la fin de sa vie, le grand-duché s'est trouvé de cent quatre-vingt-cinq milles carrés de surface, avec une population de plus de six cent quatre-vingt mille habitants. Louis aimait l'ordre; il était simple et sobre dans ses besoins personnels; juste et également bon pour tous, grands et petits; il protégea les sciences et les arts. La réorganisation de l'université de Giessen fut en quelque sorte une création; il augmenta les fonds des gymnases et établit de nouvelles écoles. Son goût passionné pour la musique lui coûtait annuellement trois cent mille florins (750,000 francs), somme énorme si on la rapproche des revenus du grand-duché, qui ne dépassent pas huit millions de francs. Mais la constitution assure au prince la libre disposition de la liste civile et de sa fortune particulière. Entraîné par l'exemple de quelques voisins, il donna en 1820 une constitution par laquelle la diète hessoise est formée de deux chambres : les débats de l'une et de l'autre sont publics; mais ceux de la seconde sont seuls insérés dans les feuilles périodiques. Avant l'avénement de Louis, les catholiques ne pouvaient se réunir pour le service divin que clandestinement en quelque sorte et dans des maisons particulières. Dès cet avénement, il leur fut permis d'exercer publiquement leur culte, et ils reçurent du prince d'abondants secours; enfin, le grand-duc fut également tolérant sous le rapport politique et sous le rapport religieux. La ville de Darmstadt, qui en 1790 ne comptait que neuf mille cinq cents habitants, en a maintenant vingt-sept mille. Louis Ier mourut le 6 avril 1830. L—s—d.

HESSE-DARMSTADT (Louis II, grand-duc de), fils aîné du précédent, né le 26 décembre 1777, suivit en 1795 les cours de l'université de Leipsick, assista en 1804 au congrès tenu par Napoléon à Erfurt, et en septembre 1814 fut envoyé au grand congrès des princes allemands à Vienne, pour représenter les intérêts de sa maison et de la Hesse grand-ducale. Il y insista pour obtenir l'établissement du régime constitutionnel dans toutes les parties de la confédération germanique. Après

l'établissement de la constitution il prit part aux débats des États de Hesse, et participa souvent aux discussions, dans les séances de la première chambre. En 1820 notamment il se prononça, contre l'opinion du ministère, pour le droit illimité des pétitions. La mort de son père, Louis Ier, le mit à la tête du gouvernement, le 6 avril 1830. Le règne de Louis II paraissait s'annoncer par une heureuse modération; mais le contre-coup de la révolution de juillet, et les troubles de la Hesse électorale qui commencèrent à se produire au commencement de septembre 1830, vinrent compromettre la tranquillité du duché. Des mésintelligences sérieuses éclatèrent entre Louis II et les chambres, qui comptaient un grand nombre de libéraux. En 1832 la chambre des députés fut dissoute; les réélections ne firent que renforcer l'opposition, qui se trouva plus puissante que jamais. En face des entraves qui étaient apportées à son gouvernement, Louis II n'hésita pas à prononcer une nouvelle dissolution (24 octobre 1834), et cinq jours après parut un manifeste par lequel il expliquait à ses sujets les motifs qui l'y avaient guidé. Dans ce manifeste le grand-duc se plaignait de ce que des imprimés criminels avaient exercé sur les dernières élections une influence des plus fâcheuses. Il déclarait que la nouvelle chambre, composée en grande partie des anciens membres réélus, avait trompé son espoir et était revenue sur des propositions qu'il avait déjà jugées inadmissibles. Un député s'était servi d'expressions indignes et offensantes envers ceux qu'il avait placés à la tête des affaires, et la chambre, en décidant que l'orateur ne devait pas être rappelé à l'ordre, s'était rendue complice de cette offense. Il rejetait sur la majorité de la deuxième chambre la responsabilité du préjudice qui pourrait résulter de cette mesure. Il engageait les électeurs à bien considérer si les intérêts du peuple pouvaient être défendus par une chambre composée de membres hostiles au gouvernement. Il terminait enfin en annonçant que, quel que fût le résultat des élections prochaines, son immuable résolution était de ne point laisser porter atteinte par aucun moyen aux droits qu'il tenait de la constitution et qui lui appartenaient. En même temps que paraissait ce manifeste, la pression la plus vive était exercée sur les électeurs; des instructions sévères étaient adressées aux commissaires chargés de la direction des élections, pour prévenir toute influence du parti libéral. L'opposition ne pouvait lutter; elle fut vaincue; le gouvernement eut une chambre selon ses vœux. A partir de ce moment le calme se rétablit peu à peu dans le duché, et les affaires reprirent leur cours accoutumé sans que nous ayons d'incident important à signaler. En 1839, le grand-duc put même accorder aux condamnés pour délits politiques une amnistie, qui fut accueillie avec faveur, et lui rendit une partie de sa popularité; il accrut encore cette popularité l'année suivante (1840), en faisant présenter aux états un projet de code pénal dans lequel les peines corporelles étaient abolies. Louis II chercha à développer le commerce et l'industrie. Il s'occupa de l'instruction primaire, améliora le sort des ministres de la religion, diminua les impôts qui pesaient trop lourdement sur le sol. En 1842 il proposa à la deuxième chambre de faire construire les principales lignes de chemins de fer aux frais de l'État; cette proposition ayant été adoptée, il prit immédiatement les dispositions nécessaires pour l'exécution de ces grandes voies de communication. En 1847 il présenta aux états une loi qui avait pour objet d'abolir la patente à laquelle les juifs avaient été soumis sous le régime impérial dans la Hesse rhénane; cette loi adoptée à une grande majorité produisit une satisfaction générale. Les désordres qui agitèrent l'Allemagne à la suite de la révolution française de février 1848 eurent leur retentissement dans le duché de Hesse-Darmstadt. Louis II avait soixante et onze ans; il ne voulut pas s'engager dans de nouvelles luttes. Au mois de mars il abandonna le soin du gouvernement à l'héritier de son trône, le prince Louis son fils, qui prit le titre de corégent. Il est mort peu de temps après à Darmstadt, le 16 juin 1848. E. D—s.

HESSE-HOMBOURG (Frédéric, landgrave de), né le 30 mai 1633, était fils puîné de Frédéric Ier, tige de cette branche, et petit-fils de Georges Ier, landgrave de Hesse-Darmstadt. Il servit avec distinction dans les armées de Suède et perdit une cuisse devant Copenhague, lors du siége de cette ville par Charles X, en 1660. Il passa ensuite au service de l'électeur de Brandebourg, qui lui confia le gouvernement de la Poméranie, et mourut le 24 janvier 1708. — *Frédéric*, prince régnant de Hesse-Hombourg, gendre de Georges III, roi d'Angleterre, et qui est mort en 1829, s'est fait peu remarquer. — Son frère *Louis*, qui lui succéda et qui est mort en 1839, gouverneur de Luxembourg, avait servi avec distinction dans les dernières guerres sous les drapeaux de la Prusse. L-s-d.

HESSE (Élie), voyageur allemand, né à Ottendorf, village du bailliage de Pirna en Saxe, fut employé dans l'administration des mines. En 1680 il accompagna Benjamin Olitzch, métallurgiste habile que la compagnie hollandaise des Indes avait engagé à diriger l'exploitation d'une mine d'or à Silléda, sur la côte occidentale de Sumatra, au sud de l'équateur. On partit du Texel au mois de novembre; plusieurs ouvriers saxons moururent durant la traversée, d'autres à leur arrivée au lieu de leur destination, où l'on ne parvint qu'au commencement de 1682. Olitzch, ayant examiné la mine, jugea qu'elle ne pouvait pas produire de bénéfice et se crut obligé d'en avertir la compagnie; tous les mineurs qui l'entouraient furent de son avis. Il se disposa donc à revenir en Europe, mais il mourut le 29 mai. Hesse, à qui il avait recommandé le seul fils qui lui restait,

quitta Sumatra le 24 février 1683, et après une traversée malheureuse, atterrit le 26 octobre au Texel. Il refusa les offres que lui firent les directeurs de la compagnie des Indes à Amsterdam, de retourner dans l'Orient, et rentra le 12 décembre à Dresde, où il remit à ses parents l'enfant qu'on lui avait confié. Mal récompensé de ses soins, il se hâta de quitter la Saxe. Il s'écrie dans son livre : « J'aimerais mieux finir mes jours « parmi les nègres de l'Inde que dans ma patrie. » Il passa au service de Brandebourg, prit ensuite parti dans les troupes envoyées à la république de Venise, et fit une campagne en Morée. On a de lui en allemand : *Relation d'un voyage aux Indes orientales*, ou *Journal de ce qui est arrivé de remarquable dans le voyage fait avec le conseiller et commissaire électoral des mines*, *B. Olitzsth*, *en* 1680, *de Dresde jusqu'en Asie et l'île de Sumatra*, composé par Élie Hesse; Dresde ou Pirna, 1687, in-12; 2e édition, soigneusement revue, corrigée et augmentée, Leipsick, 1690, in-8°; ibid., 1734, in-8°. Ce livre, mal écrit, ne contient de curieux que ce qui concerne les mines de Sumatra; encore les remarques sur ce sujet ne sont-elles pas instructives. Une planche représente l'exploitation de la mine de Silléda. Les observations de l'auteur sur les autres productions du pays sont pour la plupart assez insignifiantes, mais elles ont au moins le mérite de la vérité. E—s.

HESSE (Ernest-Chrétien), un des plus célèbres virtuoses sur la *viola di gamba*, naquit à Grosgottern en Thuringe le 14 avril 1676. Il fit ses études musicales à Langensalza, puis à Eisenach, et s'attacha au landgrave de Darmstadt, qui le nomma son conseiller de guerre. Ce prince ayant fixé sa cour à Giessen, Hesse suivit, dans l'université de cette ville, l'école de jurisprudence, genre d'étude que l'on a vu rarement pratiqué par les disciples du dieu de l'harmonie. En 1698 Hesse obtint la permission de faire un voyage à Paris, pour s'y perfectionner dans la pratique de son instrument favori. Il reçut en même temps des leçons de Marais et de Forquerai; mais, comme ces deux maîtres étaient ennemis jurés, il fut obligé de prendre auprès de l'un des deux un nom emprunté. Hesse répondit également bien à leurs soins; chacun s'enorgueillissait de son élève; enfin à l'occasion d'un concert public ils se portèrent un défi, et l'on peut juger de leur surprise lorsqu'il se trouva que les deux élèves que l'on voulait mettre aux prises n'étaient qu'un seul et même homme. Hesse enleva tous les suffrages, et dans son exécution fit connaître tour à tour la manière de chacun de ses maîtres. Il quitta Paris ensuite, puis visita l'Angleterre, la Hollande et l'Italie, où il se perfectionna dans la composition. A son retour il passa par Vienne, où l'empereur lui fit présent d'une chaîne d'or, et le nomma bientôt après son maître de chapelle. En 1719 Hesse parut à Dresde aux fêtes données pour le mariage du prince électoral. Il se retira depuis à Darmstadt, où il mourut le 16 mai 1767, âgé de 89 ans. On a de lui beaucoup de *motets*, d'*oratorio*, et autres compositions sacrées, qu'il écrivit pendant qu'il était maître de chapelle, ainsi qu'un grand nombre de *sonates* pour la *viola di gamba*. — Hesse (Jeanne-Élisabeth Doebricht), femme du précédent, fut une des plus célèbres cantatrices de son temps. Après avoir brillé d'abord au théâtre de Leipsick avec ses deux sœurs, Simonetti et Ludwig, elle épousa Hesse en 1713 à la cour de Darmstadt, et par ses soins acquit un tel degré de perfection qu'elle était désirée dans toutes les cours de l'Allemagne. Elle en fit longtemps les délices, et mourut à Darmstadt. D. L.

HESSE (Jean-Louis), pasteur luthérien mort le 21 août 1810, a laissé, outre des compilations peu intéressantes et un catéchisme à l'usage de l'église de Schwartzbourg-Rudolstadt : 1° *la Vie du prince Louis-Gonthier de Schwartzbourg-Rudolstadt*, Rudolstadt, 1790, gr. in-8° (imprimée aussi dans le recueil des pièces dédiées à la mémoire de ce prince); *la Vie du prince François-Charles de S.-R.*, Rudolstadt, 1793, gr. in-8°; enfin *la Vie de Louis-François II de S.-R.*, Rudolstadt, 1807, gr. in-8°; 2° de nombreuses *poésies fugitives*, la plupart pièces de circonstances, entre autres des *Ballades et chansons*, Rudolstadt, 1793, gr. in-8°; 3° *De libris rarioribus bibliothecæ aulæ inferioris quæ Rudolstadii est*, Rudolstadt, 1782-84, in-4°; 4° *Geographiæ antiquæ, mediæ et novæ summarium*, 12 tableaux, 1791-1809. Cet ouvrage est important et commode pour les études. Il ne faut pas confondre Jean-L. Hesse avec son fils L.-F. Hesse, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de géographie très-estimés. P—ot.

HESSELBACH (François-Gaspard), chirurgien et anatomiste allemand, né à Hemmelbourg, le 27 janvier 1759, fit ses études médicales à l'université de Wurzbourg, où il se lia d'amitié avec Siebold, professeur d'anatomie, dont il fut longtemps prosecteur. Il devint ensuite prosecteur titulaire, et pendant plusieurs années qu'il exerça ces fonctions, il s'occupa sans relâche à enrichir le muséum anatomique de Wurzbourg. En 1807 la faculté de médecine de cette ville lui donna le titre de docteur, et il fut nommé ensuite chirurgien en chef de l'hôpital et professeur d'opérations. Il mourut le 24 juillet 1816. Ses ouvrages sont : 1° *Introduction à l'anatomie du corps humain* (en allemand), Rudolstadt, 1805-1810, 2 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage n'est pas terminé. 2° *Traité anatomico-chirurgical sur l'origine des hernies*, Wurzbourg, 1806, in-4° (en allemand); 3° *Nouvelles recherches anatomico-pathologiques sur l'origine et les progrès des hernies* (en allemand), ibid., 1814, in-4°, ouvrage très-estimé. Il est accompagné de 17 planches, et a été traduit en latin par Ruland, ibid., 1816, in-4°. 4° *Description et peinture d'un instrument pour découvrir et arrêter sûrement les hémorrhagies dans l'opération de la hernie* (en allemand), ibid., 1815, in-4°, 1 pl. G—t—r.

HESSELBERG (Jean-Frédéric), théologien luthérien, né le 17 décembre 1700 à Mittau, étudia aux universités de Wittenberg et d'Iéna, revint ensuite en Courlande, fut nommé pasteur à Wahnen en Livonie, passa de là en 1739 à Altausen, en 1741 à Aprichen, en 1750 à Grobin, où il devint membre du consistoire, et mourut le 21 mai 1759. On a de lui divers opuscules sur des points d'érudition et de théologie, et des éloges ou notices funèbres en l'honneur de plusieurs de ses contemporains. Mais il s'est fait connaître surtout par ses écrits polémiques relatifs à la conversion universelle des juifs, conversion sur laquelle il comptait et qu'il prophétisait avec hardiesse en dépit des attaques de Wolffer et des réfutations de Schubert. Parmi ces derniers, nous indiquerons sa *Réfutation aux assertions de Wolffer sur la conversion des juifs*, 1745, et sa *Lettre à Schubert sur les preuves qu'il allègue contre la conversion*, etc., Hambourg, 1749, in-4°. Il a aussi donné une édition, avec éclaircissements et notes, de la *Théologie pastorale de Baumgarten*, Halle, 1752, in-8°, sous les auspices de Baumgarten lui-même. Tous ces ouvrages sont en allemand. P—ot.

HESSELINK (Gérard), théologien anabaptiste hollandais, né à Groningue en 1755, mort à Amsterdam en 1811, après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, à Lingen et à Amsterdam, publia, en prenant ses degrés en philosophie à Lingen, en 1778, une dissertation intéressante : *De montibus ignivomis ac terræ motibus, eorumque cognatione*. Nommé professeur de théologie au séminaire des anabaptistes, à Amsterdam, en 1786, il prit possession de sa chaire par un discours latin, où il recherchait la cause qui fit rejeter la doctrine évangélique, tant par les juifs que par les gentils, à l'époque de la première prédication de l'Évangile. Il fut appelé à la chaire de philosophie dans le même séminaire, en 1800. On a de lui, outre les discours dont nous venons de parler, trois mémoires théologiques, couronnés par la société Teylérienne de Harlem, et insérés dans ses recueils. Ces mémoires sont en hollandais, ainsi que la plupart des autres productions de Hesselink, dont nous allons parler encore : 1° Un mémoire couronné par la société théologique de la Haye, et inséré dans ses recueils, *Sur le sacerdoce de Jésus-Christ, tel qu'il nous est représenté dans l'Épître aux Hébreux ;* 2° plusieurs mémoires de physique, ou d'histoire naturelle, imprimés, soit séparément, soit dans divers recueils ; 3° un *Dictionnaire herméneutique du Nouveau Testament*, en 2 volumes in-8° ; 4° un *Mémoire* sur le rhythme et la prosodie de la langue hollandaise, comparés avec le rhythme et la prosodie des anciens. Plus de sagesse que d'originalité caractérise en général les productions de Hesselink, empreintes, au surplus, de cet esprit de tolérance qui distingue aujourd'hui la communion à laquelle il appartenait. M—on.

HESSELIUS (François), philologue hollandais, né à Rotterdam, en 1680, y fut nommé en 1702 professeur d'éloquence et d'histoire. Il obtint en 1708 un des canonicats sécularisés du chapitre de Notre-Dame, à Utrecht, où il mourut en 1746. Il a donné : 1° une édition d'*Ennius* (*voy.* Ennius), Amsterdam, 1707, in-4° ; 2° une de *Vibius Sequester, De fluminibus*, etc., Rotterdam, 1711, in-8° ; 3° une des *Inscriptions* recueillies par Gudius, Leeuwarde, 1731, in-fol. Saxius juge qu'on aurait pu mettre plus de soin et d'exactitude à ce dernier travail. M—on.

HESSELIUS (André), pasteur de la colonie suédoise établie en Amérique, était né en 1677, dans la paroisse de Skedvi. L'évêque de Skara, Jesper Swedberg, père du fameux Swedenborg, l'engagea en 1711 à se rendre en Amérique pour être à la tête de l'Église suédoise. Cette Église était composée des Suédois qui avaient passé en Amérique, sous le règne de Christine, pour s'établir le long du fleuve Delaware, en Pensylvanie. Hesselius s'embarqua en Angleterre et arriva au lieu de sa destination dans le mois de mai 1717. Il commença aussitôt ses fonctions, et tel fut le zèle avec lequel il les remplissait, qu'il trouva le temps d'instruire les Indiens, et de recueillir un grand nombre d'objets d'histoire naturelle, dont il envoya les plus intéressants en Suède. Pendant ses excursions il rencontra une communauté de disciples de Labadie, nommés Labadistes, qui avaient formé des établissements en Amérique ; il s'entretint avec eux, et entreprit de les faire rentrer dans le sein de l'Église protestante. La plupart renoncèrent aux opinions fanatiques de leur fondateur, et se réunirent aux anglicans, dont ils étaient voisins. Hesselius fut rappelé en Suède en 1723 ; il s'embarqua sur un vaisseau anglais, et arriva à Londres ; mais une tempête violente, survenue pendant le trajet, lui fit perdre ses livres, ses collections et tous ses effets. On lui procura cependant à Londres les moyens de passer en Suède, où il obtint une place de pasteur en Dalécarlie. Avant d'aller prendre possession de cette place, il eut une audience du roi et de la reine de Suède, en présence du sénat, et il remit sur l'état de la colonie suédoise en Amérique une relation qui fut imprimée. André Hesselius mourut en 1733, laissant en manuscrit le *Journal des observations* qu'il avait recueillies en Amérique.— Il avait un frère, *Jean* Hesselius, docteur en médecine, membre de l'Académie des sciences de Stockholm, mort en 1752, et qui s'était appliqué avec succès à l'histoire naturelle. On a de lui des recherches très-intéressantes sur les productions du règne végétal en Suède, et sur la manière de les rendre utiles. Il découvrit près du lac Hielmar une carrière de marbre blanc, avec des veines rouges, un des plus beaux qu'on trouve dans le Nord. Sa collection de serpents et de beaucoup d'autres reptiles, que son frère lui avait envoyés d'Amérique, est dans le cabinet d'histoire naturelle de l'université d'Upsal. C—au.

HESSELS (Jean), que le cardinal Pallavicini, dans son *Histoire du concile de Trente*, a mal à propos confondu avec Jean Hassels, à cause de l'identité des prénoms et de la ressemblance des noms, et parce que l'un et l'autre appartenaient à la savante université de théologie de Louvain, fut député au concile de Trente par Philippe II, avec le fameux Baïus (Michel du Bai), Jansénius, etc. Il naquit à Louvain en 1522, et il paraît qu'il y mourut d'apoplexie en 1563, ou plus vraisemblablement en 1566. Hessels eut beaucoup de réputation, et composa un grand nombre d'ouvrages de polémique et de théologie, tels, entre autres, que des *Commentaires* latins sur l'Évangile de St-Matthieu, sur la 1re épître à Timothée, la 2e de St-Pierre, et les épîtres canoniques de St-Jean, 1 vol. in-8°. Son meilleur ouvrage est un *Catéchisme*, également en latin, Louvain, 1595, in-4°. Ce catéchisme, beaucoup plus étendu que le titre ne semble l'annoncer, est un traité complet de théologie dogmatique et morale, tiré en grande partie des ouvrages de St-Augustin. Le style de Hessels est clair, mais diffus; il approfondit au surplus avec assez de jugement les matières qu'il traite, occupé du fond plus que de la forme, et de la pensée plus que des tours de phrases qui servent à la rendre. D—b—s.

HESSUS. *Voyez* Eobanus.

HÉSYCHIUS, lexicographe grec, dont l'époque est inconnue, nous a laissé un dictionnaire compilé d'après les glossaires qui avaient été faits pour l'intelligence des anciens orateurs grecs. On y trouve donc les expressions les moins usitées qui se rencontraient dans les poëtes, les orateurs, les philosophes, les médecins et les historiens; celles qui étaient particulières à quelques peuples, comme les Crétois, les Lacons, etc.; les termes usités dans les sacrifices, les divinations, la gymnastique, etc.; enfin, tous ceux qui sortent de l'usage ordinaire de la langue. Il n'a fait que les ranger par ordre alphabétique, et il avait si peu de critique, qu'il s'est souvent laissé tromper par des fautes de copistes, et a forgé des expressions barbares, qui n'avaient jamais existé. On en peut voir des exemples dans la préface de Ruhnkenius sur le second volume de l'édition que nous indiquerons bientôt. Il paraît que nous n'avons point cet ouvrage dans son état primitif, et que les copistes y ont ajouté, d'après d'autres lexiques, les expressions les moins usitées des *Septante* et du *Nouveau Testament*. Il n'en parle point dans sa préface, qui paraît bien de lui, malgré l'opinion de Walckenaer; d'ailleurs elles sortent pour la plupart de l'ordre alphabétique qu'il avait suivi. Il a aussi été fréquemment altéré par les copistes, et même par le premier éditeur. Malgré tous ces défauts, ce lexique est très-important, non-seulement pour l'explication des auteurs qui nous restent, mais encore pour la découverte de beaucoup d'usages de l'antiquité. La première édition d'Hésychius est celle d'Alde, 1514, in-folio, par les soins de Marc Musurus. Depuis ce temps il a été l'objet des travaux d'un grand nombre de savants. Leurs observations ont toutes été recueillies dans l'édition commencée par Jean Alberti, et terminée par David Ruhnkenius, en deux volumes in-fol., dont le premier a paru à Leyde en 1746, et le second en 1766. Le seul manuscrit que l'on connaisse de cet auteur est celui qui se conserve dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, et d'après lequel Musurus l'a fait imprimer pour la première fois. Souvent l'éditeur n'a pas su lire les abréviations; il lui est aussi arrivé quelquefois de corriger ce qu'il n'entendait pas. Ce manuscrit avait donc besoin d'être collationné de nouveau. C'est ce qu'a fait M. Schow, savant Danois, dont le travail a paru sous le titre suivant : *Hesychii Lexicon ex codice mss. bibliothecæ D. Marci restitutum*, Leipsick, 1792, in-8°. Le savant Bast trouvait que cette collation laissait encore beaucoup à désirer, et il croyait que certaines abréviations avaient été mal lues par M. Schow. — Hésychius, surnommé *Illustrius*, né à Milet, vivait dans le 6e siècle de notre ère. Il nous reste de lui quelques extraits de sa chronique, et un abrégé des vices des philosophes, par ordre alphabétique, qui est tiré en grande partie de *Diogène-Laërce*. Ces deux ouvrages ont été réunis par Meursius, qui y a ajouté des notes et une traduction latine, Leyde, 1613, in-8°. Les *Extraits sur les origines de Constantinople* ont été réimprimés dans la Byzantine. — Hésychius, de Milet, autre écrivain grec, n'est connu que par l'ouvrage suivant, qui parut en grec avec une traduction latine; *Hesychii Milesii de his qui eruditionis fama claruere liber, interprete Hadriano Junio*, Anvers, 1572, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage est fort médiocre et de peu d'intérêt. On ignore à quelle époque vivait l'auteur. C—r.

HETSCH (Philippe-Frédéric de), peintre allemand, naquit en 1758, d'une famille de Souabe qui a produit beaucoup de musiciens. Son père, ayant dix enfants, et étant attaché comme organiste à la chapelle du duc de Wurtemberg et au service de la ville de Stuttgard, lui fit enseigner la musique afin de le former pour son état. Philippe-Frédéric acquit quelque force sur la flûte; mais, ayant reçu des leçons gratuites de dessin, toute son inclination se porta vers cet art, et à l'âge de douze ans il courut à la Solitude, château du duc, pour le supplier de l'admettre dans l'institution fondée par lui, et dans laquelle étaient élevés Schiller et plusieurs jeunes artistes. Le duc y consentit. Recevant alors les avis de Guibal, élève de Mengs, et ceux de Harper, peintre de paysages, Hetsch fit des progrès rapides, et obtint plusieurs prix. Dans cette académie il fut l'émule de Heideloff et l'ami de Schiller, qui l'admettait au petit comité où il lisait ses premières productions. Cependant le duc Charles, qui aimait à utiliser tous les talents des professeurs et des élèves de son institution, faisait faire force transparents

par Harper et son élève Hetsch, et mettait celui-ci de plus avec une flûte dans son orchestre. En 1780, le jeune peintre alla se perfectionner à Paris, et y forma son goût sur les ouvrages de Vien et de Joseph Vernet : aussi les Allemands reconnaissent-ils dans ses tableaux le style de l'école française. Après un séjour de deux ans, il revint à Stuttgard et y fut nommé peintre de la cour, avec trois cents florins d'appointements : il n'en avait pas eu davantage pour son séjour à Paris. Cependant Hetsch sentit qu'il n'avait pas assez vu de chefs-d'œuvre de peinture, et en 1785 il se rendit à Rome. Il y resta aussi longtemps qu'à Paris; l'Académie de Bologne l'admit au nombre de ses membres. De retour dans sa patrie en 1787, il se maria. Il retourna à Rome en 1795, avec sa femme et son enfant, et y fit une étude sérieuse des tableaux de van Dyck pour son portrait équestre du duc Louis-Eugène; il exécuta pour ce prince plusieurs autres tableaux; aussi obtint-il, en 1800, la direction de la galerie de Stuttgard. Peu de temps après, l'Académie des beaux-arts de Berlin le nomma l'un de ses membres. Ce fut l'époque la plus laborieuse dans la vie de Hetsch. Il orna le palais de Stuttgard de plusieurs grands tableaux, tels que : *OEdipe aveugle conduit par ses filles; Brutus et Porcia; Odin consultant la prophétesse, aux portes des enfers; les Adieux de Régulus; Daniel dans la fosse aux lions; Achille irrité contre Agamemnon; Tullie passant en char sur le corps de son père; l'Amour et Psyché dans une barque; le roi de Wurtemberg Frédéric avec sa suite*. Il fit de plus beaucoup de portraits et de tableaux de moindre dimension qui sont disséminés dans des collections particulières, et parmi lesquels on signale une composition assez importante, *le Sénateur Papirius tué par les Gaulois sur sa chaise curule*. Ayant perdu sa première femme, il se remaria; mais un divorce demandé par les deux époux rompit bientôt ce nouveau lien. En 1809, il revint à Paris avec son fils et sa fille. Il acheva pendant ce séjour et mit au salon d'exposition un grand tableau d'autel, *la Résurrection*, destiné pour la chapelle du palais de Stuttgard : nous n'avons pas ouï dire que ce tableau ait fait quelque sensation. Depuis ce temps, Hetsch ne fit que peu de tableaux, puis il cessa entièrement de travailler, s'étant aperçu, à ce qu'il paraît, que le goût du public avait changé et s'était refroidi pour sa manière. Dans sa vieillesse il devint irritable et morose; à quoi contribua encore la mort de sa fille et d'autres membres de sa famille. Cependant il continua d'aimer l'art et de s'en occuper, mais sans reprendre le pinceau. Le roi de Wurtemberg l'avait nommé, en 1808, chevalier de l'ordre du mérite civil. Sa vie s'éteignit le dernier jour de l'année 1838. Voy. le *Kurstblatt* de juin 1839. D—G.

HETZEL ou HEZEL (JEAN-GUILLAUME-FRÉDÉRIC), orientaliste allemand de Kœnigsberg en Franconie, naquit le 16 mai 1754, et jusqu'à l'âge de treize ans montra fort peu de dispositions pour les langues: il touchait l'orgue volontiers, tournait, reliait des livres, mais on ne l'eût guère soupçonné d'écrire un jour les volumes que pour l'instant il habillait. Enfin son antipathie pour le latin, le grec et l'hébreu devint moins vive; aidé par son père, deuxième prédicateur à Kœnigsberg, il fit même des progrès assez rapides; puis, en 1772, il se rendit à l'université d'Iéna, où les leçons de Danov et de Faber le perfectionnèrent, et le mirent en état de paraître avec éclat dans le monde savant. Dès 1776, il annonça son dessein de publier un commentaire sur les passages les plus difficiles de la Bible, puis sur toute la Bible; et bientôt mille souscripteurs en répondant à son appel le sommèrent de se mettre à l'œuvre. Le duc Ernest-Frédéric de Saxe-Hildburghausen le nomma conseiller; et, peu de temps après, le prince Gonthier de Schwartzbourg-Rudolstadt lui conféra un titre analogue (1778). Grâce à ces bienfaits et au mariage qu'à la même époque il contractait avec la fille de son ami Schwabe, Hetzel se trouva dans une position tolérable. A la mort de son beau-père, il hérita d'un bien de campagne aux environs d'Ilmenau; et c'est là qu'en s'occupant de quelques essais d'agriculture il avança son grand ouvrage sur la Bible. La réputation que lui valut cette publication le fit nommer, en 1786, à la chaire de littérature biblique à Giessen. En 1800, il joignit à ce titre celui de bibliothécaire de l'université. Ces deux places pourtant ne purent le retenir en Allemagne; et l'année suivante il prit la route de Dorpat pour y remplir la chaire d'exégétique et de langues orientales. Les travaux d'érudition ne marchèrent plus dès lors qu'en seconde ligne : plus occupé de sa fortune que du soin d'ajouter à sa renommée, il éleva une institution dans laquelle il eut jusqu'à dix maîtres; il imagina un moulin qui à l'aide d'un mécanisme mettait en mouvement plusieurs systèmes d'ailes à la fois; il créa une fabrique de rhum qui prospéra quelque temps; enfin il proposa de bâtir des casernes en pisé, idée du reste assez inutile dans ces contrées septentrionales que hérissent tant d'épaisses forêts. Hetzel mourut le 12 janvier 1824. Indépendamment de son ouvrage principal, qui a pour titre les *Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, avec des notes d'un bout à l'autre en guise d'éclaircissement, Lemgo, 1780-91, 10 vol., on a de ce savant beaucoup d'ouvrages dont plusieurs ne sont que des compilations ou des abrégés, tandis que les autres rentrent dans la classe des mémoires et dissertations. Nous indiquerons : 1° *Dialogues sur la Bible*, à l'usage des catholiques, des luthériens et des réformés, Leipsick, 1785, in-8°, 2 parties. Le but de l'auteur est d'armer l'esprit des lecteurs de la Bible contre la contagion des plaisanteries de Voltaire. 2° *La vraie forme de la Bible*, Halle, 1786, in-8°; 3° *Des sources de l'histoire primitive, élaborée par Moïse*, Halle, 1780,

in-8°; 4° *Dictionnaire de la Bible,* Leipsick, 1783, 84 et 85, 3 vol. in-8°. Ce dictionnaire embrasse l'histoire, la géographie, la chronologie, les antiquités, la religion, la législation, la philosophie, la physique, l'histoire naturelle, etc.; 5° *Manuel de la critique de l'Ancien Testament,* Leipsick, 1783, in-8°; 6° *Esprit de la philosophie et de la langue du monde ancien,* 1re partie, Leipsick, 1795, in-8°; 7° *De l'histoire et de la langue de la Grèce dans l'antiquité,* Weissenfels, 1795, in-8°; 8° *Histoire de la langue et de la littérature des Hébreux,* Halle, 1776, in-8°; 9° *Introduction au développement du goût dans tous les genres de poésie,* Hildburghausen, 1791, in-8°, 2 parties; la première est consacrée à la poésie épique, la deuxième traite du genre dramatique; 10° diverses grammaires, savoir : 1. *Grammaire arabe* (avec une petite chrestomathie), Iéna, 1776, in-8°; 2. *Grammaire hébraïque détaillée, d'après les vrais principes tirés de la comparaison des idiomes orientaux,* Halle, 1777, in-8°; 3. *Résumé de grammaire hébraïque à l'usage des commençants,* Dortmund et Meyenburg, 1787, in-8°; 4. *Instruction pour l'étude de la langue hébraïque sans maître,* Weimar, 1781, in-8°; 5. *Nouvelle grammaire hébraïque à l'usage des établissements d'instruction en Livonie, Courlande, Esthonie et Finlande,* Dorpat, 1804; 6. *Instruction pour l'étude du chaldéen sans maître,* Lemgo, 1787, in-8°; 7. *Grammaire syriaque, avec éclaircissements, d'après les principes de la grammaire hébraïque de l'auteur et avec des paradigmes en tableaux,* Lemgo, 1788, in-8°; 8. *Grammaire grecque détaillée, avec trente-cinq tableaux, donnant les paradigmes des déclinaisons et conjugaisons,* Weissenfels et Leipsick, 1795; 9. *La science des formes des noms en hébreu,* Halle, 1798, in-8°. L'ensemble de tous ces ouvrages élémentaires prouve non-seulement une connaissance approfondie de toutes ces langues savantes, mais encore une rare sagacité comparative pour en découvrir et pour en démêler les éléments, ainsi que pour simplifier les difficultés en posant des principes plus hauts, plus riches en application et qui impliquent d'avance ou expliquent ce que dans d'autres systèmes on nomme des exceptions : 11° Beaucoup d'*opuscules* pour l'étude du latin, de l'anglais, et surtout du français; 12° *Fragments paléographiques sur les écritures hébraïque et grecque,* Berlin, 1816, in-8°; 13° *La conversion des juifs en masse,* ou *De la possibilité de faire en même temps de tous les juifs des chrétiens et des citoyens utiles sans déroger aux principes de la raison et de l'équité,* Giessen, 1792, in-8°. P—OT.

HEUDELET DE BIERRE (ÉTIENNE, comte), lieutenant général français, né à Dijon (Côte-d'Or) le 12 novembre 1770, débuta dans la carrière militaire en qualité de lieutenant au troisième bataillon de volontaires de la Côte-d'Or, le 3 août 1792. Aide de camp du général Michaud, le 8 décembre suivant, il se signala au déblocus de Landau, et bientôt après fut nommé adjudant général chef de bataillon et envoyé à l'armée du Rhin. Successivement adjudant général, chef de brigade le 10 nivôse an 3, chef d'état-major de Gouvion St-Cyr, Heudelet fut, en l'an 4, appelé au commandement de l'avant-garde de la division Delmas. L'année suivante il passa à l'armée de Rhin et Moselle; il se signala au passage du Rhin, le 1er floréal, et chassa les Autrichiens du village de Diersheim. Après avoir été attaché à l'armée d'Angleterre (24 pluviôse an 6) et à celle de Mayence (1er fructidor), Heudelet fut promu, le 17 pluviôse an 7, au grade de général de brigade et envoyé en mission diplomatique par Bernadotte auprès de l'électeur de Hesse-Darmstadt. Sa mission terminée, le général Heudelet fit partie de l'armée du Danube; il se distingua au passage de l'Aar près de Dettingen, et s'empara, avec Ney, de toutes les positions. Il assista aux combats de Fribourg, Landshutt et Hohenliden et resta en France en l'an 10. L'année suivante il commanda le département de l'Aube. Employé au troisième corps de la grande armée en l'an 13, il commanda l'avant-garde du maréchal Davoust dans la campagne d'Autriche, où il repoussa le corps du général Merfeld à Marienzell. Général de division le 3 nivôse an 14 à la suite de la bataille d'Austerlitz, il se signala dans la campagne de Pologne, et particulièrement à Iéna et à Eylau, où il fut blessé. Il commanda en 1808 la troisième division du huitième corps de l'armée d'Espagne, puis une division d'infanterie du deuxième corps. Chargé par le maréchal Soult de secourir le général Lamartillière, bloqué dans Tuy, il battit les Espagnols à Ponte de Lima, et sur les bords du Minho, et ne rejoignit le maréchal Soult qu'après avoir délivré Tuy. En 1810, il fit la dernière campagne de Portugal, et se signala en 1811 à Busaco, Santarem et Alfayta. Le général Heudelet rendit encore d'importants services dans la campagne de 1812, où il commanda une division sous le maréchal Victor. Après la retraite désastreuse qui termina cette campagne, il entra, avec son corps d'armée, dans la place de Dantzig et y fit partie de la garnison sous les ordres du général Rapp. Conduit prisonnier de guerre à Kiew, après la capitulation il envoya de cette ville, le 4 juin, son adhésion au rétablissement des Bourbons. Il fut créé par Louis XVIII chevalier de St-Louis (13 août 1814) et reçut le commandement de la dix-huitième division militaire à Dijon. C'est dans cette ville qu'il se trouvait lors du retour de Napoléon, au mois de mars suivant. Il fit d'abord quelques dispositions pour résister, et adressa notamment un ordre du jour énergique pour engager les troupes sous ses ordres à rester fidèles à la cause de la royauté. Mais l'entrée de l'empereur à Paris ayant déconcerté ses mesures, il se retira à Châtillon-sur-Seine avec le préfet du département. Pendant les cent jours il eut le commandement de la quinzième division d'infanterie du cinquième corps de l'armée d'observation sur le Rhin. Le roi le nomma après son retour au commandement de

la quatrième division à Nancy, puis à celui de la troisième à Metz. Le général Heudelet fut appelé comme témoin dans le procès du maréchal Ney (*voy.* ce nom). Interrogé sur les ordres qu'il avait pu recevoir de lui en mars 1815, il répondit qu'il n'était pas sous son commandement; que cependant il en avait reçu une lettre datée du 13 mars par laquelle le maréchal l'invitait à réunir ses efforts aux siens pour s'opposer aux progrès de Bonaparte. Interrogé ensuite sur la situation politique des pays où se trouvait le maréchal Ney, il répondit que, n'ayant pas été auprès de lui, il ne pouvait donner des détails précis, mais qu'il avait entendu dire que, de même que dans son propre gouvernement, les royalistes y étaient en minorité. Enfin interrogé s'il croyait qu'avec ses forces le maréchal Ney fût en mesure de résister efficacement à Napoléon, il répondit qu'il regardait la chose comme d'autant plus difficile que le maréchal ne pouvait compter sur la fidélité de ses troupes. En 1824 le général Heudelet fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, et il fut retraité le 16 février suivant. Mais la révolution de 1830 le rappela à l'activité. Le 7 mars 1831 il fut nommé inspecteur général d'infanterie, puis appelé au mois d'août au commandement de la quatorzième division militaire à Rouen, d'où il passa à celui de la vingtième division, le 5 janvier 1832. Le 11 octobre de la même année il fut créé pair de France. Placé en 1835 dans le cadre de la vétérance, et en 1839 dans la section de réserve, il fut admis à la retraite le 30 mai 1848 lors de la suppression de la réserve; mais il fut relevé de cette position et replacé dans la section de réserve par décret impérial du 26 décembre 1852. Le général Heudelet est mort à Paris le 21 avril 1857. Il avait été créé comte de l'empire en 1808 et grand'croix de la Légion d'honneur en 1836. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile. Z.

HEULIT (Conrad), l'un des inventeurs de l'art typographique, était de Mayence, ainsi que Jean Fust et Pierre Schœffer, dont il devint le collaborateur. Il concourut à l'impression des *Épîtres de St-Jérôme*, 2 volumes in-folio, chef-d'œuvre de typographie, qui peut le disputer à la célèbre Bible de Mayence. On en voyait un exemplaire sur vélin à la bibliothèque de St-Victor de Paris, qui en avait fait l'acquisition vers 1470, au prix de douze écus d'or. Les trois imprimeurs furent depuis mis au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye. Ils sont mentionnés dans son nécrologe, qui place leur anniversaire au 30 octobre de chaque année. Aucun des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de l'imprimerie n'a parlé de Conrad Heulit. On trouve à ce sujet une lettre de M. Guiot, ancien bibliothécaire de St-Victor, dans le *Magasin encyclopédique*, 1807, t. 1, p. 61 et suivantes. Elle contient des extraits curieux de ce nécrologe relatifs à notre artiste. Si—d.

HEUMANN (Christophe-Auguste), né à Alstadt, dans le duché de Saxe-Weimar, le 3 août 1681, annonça dès sa première jeunesse une égale disposition pour les lettres et pour les sciences. Il eut pour professeurs Schneider, Gleitsmann, Treuner et Struvius. Ses connaissances en philologie, en philosophie et en théologie, lui acquirent une immense réputation. En 1713, il fut nommé inspecteur du séminaire de Iéna, et obtint, depuis, la place de professeur de théologie en l'université de Gœttingue. Il donna, en 1758, sa démission de cette place, ne voulant pas enseigner, sur la Ste-Cène, un dogme qu'il regardait comme une erreur : mais il conserva cependant son rang, ses titres et le traitement. Il mourut le 1er mai 1764. On a de lui beaucoup d'ouvrages; il suffira de citer : 1° *De libris anonymis ac pseudonymis schediasma complectens observationes generales et spicilegium ad Vincenti Placcii theatrum anonymorum et pseudonymorum*, Iéna, 1711, in-8°. Leclerc parle avec éloge de ce livre dans le tome 25 de sa *Bibliothèque choisie*, tout en réclamant contre quelques erreurs qui le concernent. Mylius a publié quelques *Notes* sur l'ouvrage d'Heumann dans sa *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum.* Reimmann a aussi donné quelques corrections, pour le *Schediasma*, dans son *Catalogus bibl. theologicæ*. 2° *Dissertatio logica de Pilatismo litterario*, Gœttingue, 1721, in-4°; 3° *Pœcile sive epistolæ miscellaneæ ad litteratissimos ævi nostri viros*, Halle, 1722-32, 3 vol. in-8°; 4° *Sylloge dissertationum*, 1743-50, in-8°; 5° *Nova Sylloge dissertationum*, 1752-54, in-8°. Dans cet ouvrage et dans les deux précédents, Heumann éclaircit beaucoup de passages d'auteurs anciens grecs ou latins. 6° *Dissertatio exhibens historiæ litterariæ fragmenta aliquot*, 1738, in-4°; 7° des éditions de Lactance, des *Éloges de Ste-Marthe*, et des *Antiquitates academicæ* de Conring., etc., etc. (*Voy.* Conring., Lactance et Sainte-Marthe.) 8° *Conspectus reipublicæ litterariæ, sive via ad historiam litterariam*, 1718, 1726, 1732, 1735, 1746, 1753, 1763, in-8°. Dans la préface de la seconde édition, il donne la liste de ses nombreux ouvrages ou opuscules, liste qu'il a continuée dans les préfaces de trois éditions suivantes. Les cinq préfaces ont été reproduites dans la *huitième* édition donnée par Jérémie-Nicolas Eyring, Hanovre, 1791-97, 2 vol. petit in-8°. C'était déjà un ouvrage très-estimé dès la seconde édition. Stolle disait, dès lors, qu'il ne connaissait pas de livre d'histoire littéraire qu'il lui préférât. Les soins de l'auteur et ceux de J.-N. Eyring en ont fait un livre très-commode et très-utile encore aujourd'hui : c'est une excellente introduction à l'histoire littéraire, et l'on ne saurait trop en recommander la lecture. Heumann et Eyring montrent qu'ils possédaient le talent de renfermer beaucoup de choses dans un petit espace. Malheureusement l'édition d'Eyring n'a pas été achevée. Comme on n'a publié ni la deuxième partie du second volume ni la table de tout l'ouvrage, il faut toujours avoir l'édition de 1763. La vie

d'Heumann a été écrite en allemand par George-André Cassius, 1768, in-8° de 464 pages. On y trouve la liste complète des ouvrages de cet érudit; on peut aussi consulter la *Memoria Heumanni* de Heyne, Gœttingue, 1764, in-folio, qui a été réimprimée à Halle, dans la *Biographia selecta* de Sam. Mursinna, t. 1, p. 131-168 (*voy.* DENYS le jeune, GLEICHMANN, J.-N. GUNDLING, et G. STOLLE). — HEUMANN (Jean), professeur de jurisprudence à Altorf, né en 1711, mort en 1760, a publié des Dissertations sur le droit et la diplomatique, et entre autres : 1° *Commentatio de re diplomatica imperatorum ac regum germanorum, inde a Caroli magni temporibus*, 1745, in-4°; 2° *Opuscula quibus varia juris germanici, itemque historica et philologica argumenta explicantur*, 1747, in-4°; 3° *Exercitationes juris universi præcipue germanici ex genuinis fontibus restituti*, 1749, in-4°; 4° *De re diplomatica imperatricum augustarum ac reginarum Italiæ*, 1749, in-4°; 5° *Commentatio de re diplomatica imperatorum ac regum germanorum inde a Ludovici germanici temporibus*, 1753, in-4°; 6° *Commentatio de fontibus et œconomia legum civilium*. 1754, in-4°, etc., etc. A. B—T.

HEURNIUS (JEAN), en hollandais *van Heurn*, naquit à Utrecht en 1543, d'une ancienne et illustre famille; mais M. Portal (*Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*) le dit fils d'un marchand de vin. Après avoir montré peu d'aptitude pour les sciences jusqu'à l'âge de quinze ans, quoiqu'il étudiât avec beaucoup de zèle, il déploya des dispositions et des talents extraordinaires pour la médecine, dès qu'il s'y adonna. Il s'y appliqua, dans sa patrie et à Paris, sous le savant Duret, et ensuite sous les professeurs les plus célèbres de l'Italie : l'un d'eux voulut lui céder sa chaire, et lui donner sa fille en mariage. La jalousie des rivaux de Heurnius l'obligea de quitter précipitamment ce pays. A son retour à Utrecht, on lui proposa plusieurs charges, qui l'eussent éloigné de la profession de la médecine, et il y fut quelque temps échevin; mais son penchant l'emporta, et il devint médecin du comte d'Egmond et de Noircarmes, gouverneur de la province d'Utrecht pour les Espagnols. Cela le fit échapper aux dangers universels, durant les troubles. Ayant guéri ce seigneur d'une jaunisse dont personne n'avait pu démêler la cause, il acquit une réputation qui le fit nommer professeur à Leyde, en 1581, et médecin de Maurice de Nassau : elle augmenta, lorsqu'il eut guéri la sœur de ce stathouder, la princesse Émilie, qui voulait se laisser mourir de faim par amour pour le prince Emmanuel de Portugal. Heurnius fut aussi médecin de la plupart des grands seigneurs de Hollande. Ses talents attirèrent à Leyde un grand nombre d'étudiants : il fut le premier qui anatomisa. Une rétention d'urine, dont il souffrit beaucoup pendant plus de deux ans l'enleva en 1601. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Institutiones medicinæ;* 2° *Modus ratioque stud. medic.*, Leyde, 1592, in-8°. Cet ouvrage contient d'ailleurs quelques observations anatomiques. 3° *Praxis novæ medic.*, lib. III, 1587 et 1690, in-8°; 4° *De morbis humani capitis*, 1594, in-4°; Leyde, 1602; 5° *De morbis novis et mirandis, Epistola; De morbis mulierum; De humana felicitate*, 1607, in-4°; *De morbis ventriculi*. On y a joint : *Responsum nullum esse aquæ innatationem lamiarum indicium*, item *Oratio de medicinæ origine. Æsculapidum et Hippocratis stirpe ac scriptis*, 1609, in-4°; 6° *In Hippocratis de hominis natura libros II Commentar.*, 1609, in-4°. C'est un des meilleurs commentaires d'Hippocrate. Item, *In libros IV de victus ratione in morbis acutis*, 1609, in-4°. Tous les ouvrages de J. Heurnius ont été publiés par son fils Othon, Leyde, 1609, 11 vol. in-4° : on les y a réimprimés en 1658. — *Othon* HEURNIUS, fils de Jean, naquit à Utrecht en 1577. Il fut nommé professeur de philosophie à Leyde, en 1600; il y prit le bonnet de docteur en médecine, en 1601. Son père étant mort peu de mois après, il lui succéda dans sa chaire la même année. Il vivait encore en 1648. On a de lui : *Antiquitatum philosophiæ barbaricæ libri II :* le premier livre regarde les Chaldéens; le deuxième, les Indiens; Leyde, 1600, in-12; *Babylonica, ægyptiaca, indica, etc., philosophiæ primordia*, ibid., 1619, in-12. L—P—R.

HEURTAULT DE LAMERVILLE (JEAN-MARIE), né à Rouen en 1740, fut d'abord officier d'infanterie, passa ensuite dans la marine, et quitta le service pour se livrer à l'agriculture; il était grand partisan des opinions des économistes. Il est mort le 18 décembre 1810, à Perisse, département du Cher. On a de lui : 1° *L'impôt territorial combiné avec les principes de l'administration de Sully et de Colbert, adapté à la situation actuelle de la France*, Paris et Strasbourg, 1788, in-4°; 2° *Opinion de Heurtault-Lamerville sur le partage des biens communaux*, Paris, an 7, in-8°; 3° *Observations sur les bêtes à laine dans la province du Berry*, Paris, 1786, in-8°; réimprimées, avec des augmentations, sous le titre de *Observations pratiques sur les bêtes à laine dans le département du Cher*, Paris, an 8, in-8°. Il a été l'un des collaborateurs du *Cours complet d'agriculture pratique*, etc., Paris, Buisson, 1809, 6 vol. in-8°. On trouve son éloge dans les *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Seine*, t. 14, p. 110. — Il ne faut pas confondre J.-M. Heurtault de Lamerville avec son frère aîné, le comte de Lamerville, d'abord page de Louis XV, puis officier aux gardes, et chevalier de Saint-Louis en 1772. D'après les conseils de M. le maréchal de Nuy, son parent, qui lui fournit des Mémoires secrets de M. le Dauphin sur les finances, il en rédigea un plan général, qui fut approuvé de Louis XVI, et imprimé en 1788. Il fut même désigné alors pour le ministère des finances, mais un autre l'emporta. Ayant échappé au massacre du 10 août, il se trouva compromis par quelques papiers trouvés dans l'armoire de fer, et conséquemment enfermé à la conciergerie, où il mourut le 2 mars 1794, âgé de 65 ans, laissant à sa

veuve et à ses cinq enfants un nom honorable à soutenir. A. B—T.

HEURTELOUP (NICOLAS), célèbre chirurgien militaire, naquit à Tours le 26 novembre 1750. Ses parents, peu favorisés des dons de la fortune, lui firent faire quelques études partielles; mais l'enfant suppléa par ses propres moyens à l'éducation incomplète qu'il avait reçue. Doué d'une très-belle figure, d'un caractère doux, d'un esprit pénétrant, il se concilia l'amitié générale; et plusieurs Mécènes s'empressèrent de seconder ses heureuses dispositions. Une religieuse de la Charité, nommée Agathe Boissy, remarquable par son instruction variée, enseigna au jeune Heurteloup les éléments de la chirurgie, lui apprit à saigner, à extraire les dents, et à connaître les plantes usuelles. Il partit en 1770 pour la Corse, en qualité de chirurgien-élève. Son nouveau séjour lui offrit l'occasion de continuer ses travaux scientifiques, d'examiner des productions naturelles curieuses, d'étudier la langue, la littérature et la musique italiennes. Heurteloup profita de tous ces avantages; et son zèle, aussi éclairé qu'infatigable, fut récompensé, en 1782, par l'honorable emploi de chirurgien-major des hôpitaux de la Corse. En 1786, il fut appelé, avec le même grade, à l'hôpital militaire de Toulon; en 1792, il devint chirurgien consultant des armées du Midi et des Côtes; et, l'année suivante, il prit place parmi les membres du conseil de santé, où il a constamment siégé depuis. C'est dans l'exercice de ces nobles fonctions qu'il déploya ce rare talent administratif, cette probité scrupuleuse, cette justice sévère et cette active philanthropie dont son âme généreuse était pénétrée. On vit cet homme, que des chagrins particuliers avaient rendu un peu hypocondriaque, et par suite fier, susceptible et morose, prendre un air affable et presque suppliant, pour gagner à la médecine militaire des sujets distingués par leur mérite et leurs vertus. Au mois de septembre 1800, il reçut le brevet honorable de premier chirurgien des armées françaises : en 1808, il se rendit à la grande armée pour remplacer un collègue qui jouissait, à juste titre, de la plus belle réputation, M. Percy. Le plus bel éloge qu'on puisse faire d'Heurteloup, c'est de dire qu'il marcha sur la même ligne que son prédécesseur. « Quoique sexagénaire, il montra une « ardeur et un dévouement sans bornes sur le « champ de bataille; anima, par son exemple, « tous ses collaborateurs; se confondit avec eux « pour agir du conseil et de la main dans les oc« casions les plus importantes et les plus péril« leuses; les étonna autant par son sang-froid et « sa dextérité, que par la justesse et la rapidité « de son coup d'œil; établit un ordre admirable « dans les hôpitaux ambulants et temporaires, en « y portant les lumières de l'art. » Ce tableau de la conduite d'Heurteloup, tracé par M. Sédillot, ressemble beaucoup à un éloge : il n'est cependant que le fidèle exposé des faits dont nous avons été témoins. Napoléon loua le zèle du premier chirurgien, lui donna des témoignages authentiques de sa bienveillance, le créa officier de la Légion d'honneur et baron. Pénétrés de reconnaissance et d'admiration, les chirurgiens militaires de tout grade se réunirent, par députation, à Vienne en Autriche, pour faire frapper une médaille qui conservât à la postérité le souvenir des talents et des vertus de leur chef. De retour à Paris après une campagne infiniment glorieuse, Heurteloup ne tarda pas à ressentir les atteintes d'une affection paralytique générale, qui, frappant les organes du sentiment et du mouvement, priva la chirurgie d'un de ses plus fermes soutiens, le 27 mars 1812. Les travaux administratifs n'avaient pas empêché cet homme laborieux de se livrer à ceux du cabinet : plusieurs Mémoires intéressants lui méritèrent des médailles de l'Académie royale de chirurgie. Diverses sociétés savantes l'admirent dans leur sein : il était membre des sociétés de médecine de Paris, de Tours, de Bordeaux, de Bruxelles; des sociétés d'agriculture, sciences et arts des départements d'Indre-et-Loire et du Nord; de la société royale d'encouragement pour les sciences naturelles et l'économie rurale de Naples; de l'Académie impériale Joséphine de Vienne. Parmi les écrits qu'il a publiés, les uns lui appartiennent exclusivement; il a été le traducteur ou l'éditeur des autres : 1° *Précis sur le tétanos des adultes*, Paris, 1792, in-8°. Cet opuscule renferme des vues très-judicieuses sur les caractères du tétanos, et sur le traitement, presque toujours infructueux, de cette terrible névrose. 2° *Rapport de la Commission médico-chirurgicale instituée à Milan*, ou *Résultats des observations et expériences sur l'inoculation de la vaccine;* traduit de l'italien avec des notes, Paris, 1802, in-8°. Cette traduction, enrichie de justes et savantes réflexions, est dédiée à la respectable sœur Agathe Boissy par son élève reconnaissant. 3° *De la nature des fièvres et de la meilleure méthode de les traiter;* ouvrage du docteur Giannini, traduit de l'italien avec des notes et des additions, Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Les observations du traducteur rehaussent singulièrement le mérite de l'original; elles se distinguent par une érudition choisie et par la pureté du style : on y trouve des renseignements précieux sur l'emploi thérapeutique de l'eau froide, sur la contagion, sur l'exercice de la médecine militaire. 4° *Notice sur Manne* (chirurgien de la marine), Berlin, 1808, in-8° de 27 pages. 5° *Instruction sur la culture et la récolte de la betterave, sur la manière d'en extraire économiquement le sucre et le sirop*, par C.-F. Achard; traduite de l'allemand par Copin, Paris, 1811, 1812, in-8°, fig. Éditeur de cette traduction, Heurteloup y a joint une préface et des notes utiles. Divers recueils périodiques, et surtout le Journal de la société de médecine de Paris, contiennent des Mémoires intéressants de cet illustre chirurgien. Il était collaborateur du Dictionnaire des sciences

médicales, auquel il a fourni les articles *Abcès*, *Acrochordon*. Il avait traduit le bel ouvrage de Scarpa sur l'anévrisme, et se proposait de le publier avec toute la magnificence de l'original. Enfin, il a laissé manuscrits de nombreux matériaux, et notamment un *Traité complet des tumeurs*, auquel il s'occupait à mettre la dernière main. Le docteur Sédillot a prononcé sur la tombe de M. Heurteloup un discours (biographique) qu'il a inséré dans son journal, et dont plusieurs exemplaires ont été tirés séparément. C.

HEURTIER (Jean-François), architecte, naquit à Paris le 6 mars 1739. Sa mère, veuve de bonne heure, s'étant retirée à Versailles, il y passa son enfance ; puis elle l'envoya dans la capitale afin d'y mieux cultiver le goût qu'il manifestait pour le dessin. Le marquis de Thiboutot, premier lieutenant général de l'artillerie, l'ayant pris en affection, l'emmena à l'armée, à titre d'aide de camp et comme dessinateur de plans et de fortifications. Rendu à ses études par la paix de 1763, Heurtier obtint le grand prix d'architecture et alla passer trois années à Rome, en qualité de pensionnaire de l'État. A son retour, il se fixa à Versailles. Attaché d'abord comme suppléant titulaire, il fut successivement l'un des inspecteurs du château et de ses dépendances, architecte du roi et enfin inspecteur général de tous les bâtiments royaux en cette résidence. Lorsqu'en 1777, Louis XVI eut accordé un emplacement et les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle salle de spectacle pour la ville, Heurtier fut choisi pour donner les plans de l'édifice. Cette salle, qui a deux façades, l'une principale, élégamment décorée, sur la rue des Réservoirs, et l'autre sur le parc, est disposée pour la représentation des grands et des petits spectacles. Sa forme intérieure est demi-circulaire, et elle peut contenir douze cents personnes. On y remarque surtout l'heureuse distribution des dégagements et des escaliers, en sorte qu'une libre circulation règne dans l'intérieur et autour de la salle : avantage que n'avait alors aucune de celles du royaume. Mais le titre réel de cet artiste à la célébrité, c'est la construction, d'après ses dessins, de la nouvelle salle des Italiens, qu'il érigea en 1782, et qui a péri par un incendie en 1838. Ce monument ayant été quelquefois jugé avec sévérité, nous rapporterons les réflexions de M. Quatremère de Quincy à ce sujet : « Heurtier, dit-il, « avait projeté de placer son théâtre en reculée « sur les terrains qui devaient s'ouvrir sur les « boulevards, et ce fut pour figurer de ce point « de distance qu'il composa le péristyle ionique « de sa façade. Le monument devait occuper le « terrain de la place actuelle et la place celui du « monument ; mais la vanité des comédiens fit « tout changer. Ils craignirent que le public ne « confondît leur théâtre avec les petits spectacles, « et ne les appelât aussi comédiens des boule- « vards. Le plan de Heurtier allait être aban- « donné, lorsque, pour concilier tout, il fut pro- « posé que le théâtre tournât le dos au boulevard. « L'artiste eut beau exposer la beauté de la situa- « tion, l'accord de son péristyle avec la distance « du point de vue pour lequel il était préparé, « et le désaccord qu'il aurait avec l'exiguïté de « la nouvelle place, il fallut faire faire volte-face « à son théâtre, dont l'architecture extérieure « est telle qu'il l'avait projetée ; prise à part, tout « y est en parfait rapport ; mais cela ne suffit « pas ; le mérite d'un objet d'art consiste à être « vu et placé selon l'intention du sujet, surtout « en architecture. » Pendant la révolution, Heurtier eut à Versailles des fonctions à peu près analogues à celles qu'il y avait autrefois remplies. Depuis il fut un des inspecteurs généraux de la grande voirie de Paris, et passa au conseil des bâtiments civils. Cet artiste avait plus de 83 ans, lorsque, le 16 avril 1822, il mourut à Versailles, qu'il avait presque toujours habité. Il avait été membre de l'Académie royale d'architecture, et le fut ensuite de l'Institut, classe des beaux-arts. M. Quatremère de Quincy a prononcé l'éloge de Heurtier dans la séance publique du 24 octobre 1824. E—k—d.

HEUSINGER (Jean-Michel), né à Sundhausen, près de Gotha, le 24 août 1690, s'est fait un nom estimable parmi les philologues. Après avoir été recteur de l'école de Laubach, et professeur à Gotha, il passa, en 1730, à Eisenach, avec le titre de directeur du gymnase, et il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 24 février 1751. Ses principaux ouvrages sont : 1° Une édition très-utile des *Césars* de Julien (Gotha, 1736), qui avait été commencée par Liebe, et qu'il termina ; 2° une édition d'*Ésope* (Eisenach, 1741). Les notes de Heusinger ont été réimprimées plus d'une fois, et entre autres dans l'édition d'*Ésope* donnée, en 1810, par M. Schæfer. Le docteur Coray en a parlé avec éloge dans son excellent recueil de *Fables grecques*. 3° Une édition de *Cornelius Nepos* (Eisenach, 1747). Il avait déjà, quelques années auparavant, publié des *Remarques* sur cet auteur, à l'occasion de l'édition trop estimée de Van Staveren, et il avait critiqué assez vivement les notes du savant hollandais, qui lui répondit avec aigreur dans le sixième volume des *Novæ observationes miscellaneæ* de d'Orville. Heusinger fit une réplique, que l'on trouve dans le second volume des *Selecta scholastica* de Bidermann, et enfin il donna cette édition de Cornelius Nepos, où il y a quelques observations excellentes, mais dont le succès pourtant n'a pas été fort grand. Pour l'histoire de cette controverse, on peut consulter l'article de Cornelius Nepos dans l'*Onomasticon* de Saxius. 4° Deux livres d'*Emendationes*, dans lesquels sont corrigés ou expliqués beaucoup de passages des écrivains grecs et latins. Ils parurent en 1751, après la mort de l'auteur. Ce fut son fils qui en fut l'éditeur : il se nommait Frédéric. Ce jeune homme avait, en 1744, publié une disser-

tation sur une médaille des Gortyniens, et il promettait de soutenir dignement le nom de son père, mais il mourut fort jeune, et sans avoir pu remplir les espérances qu'il avait fait concevoir. Il avait le titre de conseiller et secrétaire du duc de Saxe-Gotha, et avait, pendant quelque temps, dirigé le gymnase d'Eisenach. Michel Heusinger, outre les ouvrages dont nous venons de parler, a, de plus, composé une foule de dissertations, dont un grand nombre ont été recueillies par Töpfer. Il serait trop long d'en donner les titres; il nous suffira d'indiquer celles qui traitent de la lumière du vif-argent; des salutations du matin dans l'ancienne Rome; de la rareté et du prix des livres avant l'imprimerie; de l'union des études militaires et littéraires; de l'histoire du gymnase d'Eisenach. On doit encore à Heusinger des éditions de l'*Histoire de Cicéron*, par G. Fabricius, et de l'*Hellenolexia* de Vechner. Il a joint à ce dernier ouvrage (Gotha, 1733, in-8°) des additions, des remarques importantes et la *Vie* de l'auteur. Deux ans avant sa mort, il avait publié un *Specimen* d'une nouvelle édition des *Offices* de Cicéron. Ses papiers passèrent à son neveu, de qui nous parlerons dans l'article suivant. C'est à ce neveu qu'appartient l'édition du traité de Plutarque sur la manière d'élever les enfants, que l'exact Saxius attribue mal à propos à Michel Heusinger. B—ss.

HEUSINGER (Jacques-Frédéric), neveu du précédent, naquit le 11 avril 1718, à Useborn, dans la Wettéravie. Il reçut sa première éducation littéraire à Gotha, dans la maison et sous les yeux de son oncle, qui l'aimait avec toute la tendresse d'un père. De Gotha, il se rendit à l'université de Iéna, où il se distingua beaucoup. Son dessein était même de s'y fixer; mais il fut séduit par l'offre d'une place de corecteur dans le gymnase de Wolfenbuttel, et surtout par l'espérance de pouvoir vivre au milieu de la riche bibliothèque de cette ville. De corecteur, il devint recteur en chef, lorsqu'en 1739 Dommerich résigna cette place pour celle de professeur à Helmstadt. Le premier ouvrage d'Heusinger parut à Iéna, en 1743. C'est une dissertation dans laquelle il décrit un manuscrit grec de la bibliothèque de l'université de Iéna. Ce manuscrit, très-moderne, contient l'Ajax et l'Électre de Sophocle, avec des scolies, alors inédites. Heusinger en discute les principales variantes, et publie quelques-unes de ces scolies. Depuis, ce manuscrit a été examiné de nouveau par M. Purgold, qui, en 1802, en a donné toutes les variantes et toutes les scolies, et, chose assez singulière! sans se douter le moins du monde qu'il eût été précédé par Heusinger. Un critique anonyme avait proposé, dans une gazette d'Altona, sur quatre passages de l'Évangile, des conjectures aussi hardies qu'inutiles: Heusinger le réfuta dans une petite dissertation, publiée en 1746. Trois ans après, il fit paraître une édition fort recommandable du traité *De l'éducation des enfants* que l'on attribue vulgairement à Plutarque. Il faisait espérer, à la fin de sa préface, qu'il travaillerait sur d'autres ouvrages de Plutarque; mais un programme de peu d'étendue sur le traité *De la différence entre l'ami et le flatteur*, est tout ce qu'il a publié sur cet auteur. Les manuscrits de Wolfenbuttel lui offrirent un traité inédit *De metris*, par Mallius Theodorus: il le fit imprimer en 1755, et, en 1766, il en donna une seconde édition considérablement améliorée. Il y joignit des fragments du commentaire de Pompeïus sur Donat, et quelques opuscules métriques d'un assez faible intérêt. Le volume est terminé par deux courts fragments de Cornelius Nepos, qu'il avait trouvés dans un manuscrit de Wolfenbuttel, et publiés déjà en 1759: il les reproduisait accompagnés d'éclaircissements nouveaux, et d'une réfutation très-satisfaisante, à ce qu'il nous a paru, des arguments de Klotz, qui en avait attaqué la latinité. L'Essai de corrections sur Callimaque, que Heusinger publia en 1766, est peu connu et apparemment fort rare; car M. Blomfield, le dernier éditeur de Callimaque, n'a pu se le procurer. Au reste, il nous semble qu'à défaut de l'édition originale, il aurait dû, d'après l'indication de la Bibliothèque grecque, recourir à l'année 1768 des *Nova Acta eruditorum*, où cet Essai a été réimprimé. Ce journal ne doit pas être fort difficile à rencontrer. Le meilleur titre d'Heusinger à la réputation de critique et de philologue est son édition des *Offices* de Cicéron. Il la commença vers 1754, dans l'intention de compléter le travail que son oncle avait commencé. La bibliothèque de Wolfenbuttel lui fournit de nombreux secours; il y joignit l'examen attentif des premières éditions, et des grammairiens qui ont cité les paroles de Cicéron: enfin, il ne voulut négliger aucun des moyens que présentaient la critique et l'érudition, pour établir de la manière la plus probable et la mieux latine le texte des *Offices*, que la multiplicité des variantes rend quelquefois problématique. Ces recherches se multiplièrent, s'étendirent tellement, qu'il était à peine, en 1778, parvenu à mettre son édition en état de voir le jour; mais il mourut cette année même. Son fils Conrad, encore fort jeune, se chargea de la publier, et il fit paraître à Brunswick, en 1783, le travail si longtemps attendu de son père et de son grand-oncle. Pour la critique, cette édition est un chef-d'œuvre. Il est difficile de porter plus loin que les deux Heusinger la connaissance intime de la langue et de ses plus délicats idiotismes, et impossible de mettre dans les recherches plus de probité, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus de soin et de diligence. La préface du jeune Conrad est tout à fait digne, par le goût pur de la latinité, et la justesse des observations, de servir d'introduction à cet excellent travail. Un éditeur qui établirait le texte de tous les ouvrages de Cicéron avec cette merveilleuse exactitude, se ferait un honneur infini, et ajouterait, s'il est possible, à la

gloire de ce grand écrivain : mais une pareille entreprise semble au-dessus des forces d'un seul homme. B—ss.

HEUSSEN (HUGUES-FRANÇOIS VAN), provicaire d'Utrecht, naquit à la Haye, d'une famille catholique, le 26 janvier 1654. Après avoir passé plusieurs années dans la congrégation de l'Oratoire, il revint en Hollande, et se fixa à Leyde, où on le fit pasteur ; il y bâtit une église et un presbytère. C'est chez lui que M. de Neercassel, évêque de Castorie, et vicaire apostolique en Hollande, demeura caché depuis la retraite des Français jusque peu avant sa mort : en récompense, l'évêque le désigna en mourant pour son successeur, et le chapitre d'Utrecht l'élut en effet ; mais Rome n'approuva point ce choix. On savait Van Heussen fort lié avec Arnauld et les jansénistes de France ; et on exigea que les chanoines d'Utrecht présentassent d'autres sujets. Ils en présentèrent trois, entre lesquels Pierre Codde fut choisi et sacré archevêque de Sébaste. Celui-ci ayant été mandé à Rome, en 1700, pour rendre compte de sa conduite, laissa, en partant, des pouvoirs de provicaire à Van Heussen, qui prenait aussi les titres de grand vicaire et de doyen du chapitre d'Utrecht. Quand Codde eut été suspendu du vicariat, puis déposé par un décret du pape, Van Heussen consulta, dit-on, le père Quesnel pour savoir s'il devait obéir, et la réponse fut qu'on ne devait pas prendre garde à l'interdit, et que la connaissance de cette affaire appartenait aux états généraux. En conséquence, Van Heussen continua de se regarder comme provicaire, et refusa de reconnaître ceux à qui Clément XI accorda successivement ce titre. Il profita de quelques intelligences qu'il avait dans les États pour faire chasser de Hollande quiconque tenta d'y exercer la juridiction ; et, fort de l'appui du souverain protestant, il brava les défenses du chef de l'Église. Ce fut sous lui que le jansénisme se fortifia le plus en Hollande. Quesnel, Fouillou, Petitpied et autres appelants, y résidaient, et y propagèrent l'esprit de parti. Van Heussen mourut le 14 février 1729, laissant les ouvrages suivants : 1° *Batavia sacra*, Bruxelles et Utrecht, 1714, in-fol. ; 2° *Historia episcoporum fœderati Belgii*, Leyde, 1729, 2 vol. in-fol., traduits tous les deux en hollandais par Van Rhyn. Il écrivit aussi un traité de controverse contre Michel Lœffius ; ce traité, écrit en hollandais, est intitulé : *Hand-en-Huisboek der Katholyken ;* et il a été réimprimé plusieurs fois sous différents noms. P—c—t.

HEUZET (JEAN), savant et modeste professeur de l'université de Paris, était né vers 1660, à St-Quentin, de parents obscurs. Il fut placé par Rollin au collége de Beauvais, et bientôt il mérita d'être admis aux conférences établies dans ce collége entre les professeurs, et qui ont produit l'estimable édition de *Tite-Live* publiée par Crevier (*voy.* ce nom). Heuzet quitta l'enseignement vers 1718, et, peu de temps après, il fut choisi pour préparer les éditions des auteurs classiques que l'université se proposait de mettre entre les mains de ses élèves. On lui doit celles de Quinte-Curce, 1720, des *Conciones*, 1721, et de Salluste, qui ne parut qu'en 1729, mais qui depuis plusieurs années étaient terminées. Ces éditions, corrigées avec soin, sont enrichies de préfaces, de notes courtes, mais substantielles, et d'*index* propres à faciliter les recherches. D'après l'avis de Rollin, qui lui avait communiqué ses vues, Heuzet composa deux *Excerpta* ou choix d'histoires, l'un tiré de l'Écriture sainte, et l'autre des auteurs profanes. Ce sont le *Selectæ e Veteri Testamento* et le *Selectæ e profanis*, qui, tous deux obtinrent un grand succès, particulièrement le second, suivi longtemps dans toutes les écoles de l'Europe (*voy.* le *Traité des études* de Rollin, liv. 1er, chap. 3). Heuzet venait de publier ce dernier ouvrage lorsqu'il mourut à Paris, le 14 février 1728. Le *Selectæ e Veteri Testamento*, dont la première édition est de 1724, in-12, a été souvent réimprimé, et traduit en français en 1764. Le *Selectæ e profanis*, publié en 1727, in-12, fut réimprimé avec des améliorations en 1729 et 1732, et il l'a été depuis un grand nombre de fois. La liberté qu'avait prise Heuzet de modifier le texte de différents passages des anciens auteurs, pour les mettre à la portée des enfants, a été vivement censurée par Gaullyer dans son *Térence, Cicéron*, etc., *justifiés contre M. Rollin* (*voy.* GAULLYER). Un professeur allemand, nommé Kapp ou Kappius, a rétabli ces passages dans son édition du *Selectæ*, 1728, laquelle a servi de base à toutes les réimpressions qui en ont été faites en Allemagne ; mais en France, on a continué d'imprimer ce recueil tel qu'il était sorti des mains de Heuzet. Parmi les éditions les plus récentes données à Paris, on distingue celles de MM. Bérard, Éloi Johanneau, Boinvilliers, Tissot et Morand, Leprévost, Pessonneaux, qui se recommandent par quelques additions ou améliorations. Le *Selectæ e profanis* a été traduit en français par Charles Simon, maître de pension à Paris, 1752-54, 3 vol. in-12, et par Barrett, 1781, in-12. Cette dernière traduction est la plus estimée. Barbier a donné, dans son *Examen critique des dictionnaires*, p. 441-46, une longue notice sur Heuzet. W—s.

HÉVÉLIUS (JEAN), célèbre astronome, naquit à Dantzig le 28 janvier 1611, et mourut le 28 janvier 1687, âgé de 76 ans et quatre heures (1). Son premier maître fut P. Kruger, qui l'engagea à se donner tout entier à l'astronomie. Hévélius

(1) Les Français qui étaient en correspondance avec lui l'appelaient *Hevel*. C'est encore le nom que lui donnent aujourd'hui les auteurs allemands. Dans tous ses livres et dans la plupart de ses lettres autographes il a pris le nom d'*Hévélius ;* il a quelquefois signé *Hoffelius*. Les lettres qui lui ont été adressées portent pour suscription : *Howelcken*, *Hovelchen*, *Howelcke*, *Hevelgué*, *Hevelché*. Il est probable que son nom véritable était Howel. Dans son épitaphe on fait remarquer une grande ressemblance entre ce nom et le nom grec du soleil : la syllabe *cken*, *gué*, *ché*, paraît être une addition qu'on fait quelquefois aux substantifs allemands, et qui varie suivant les pays.

avait reçu le jour de parents honnêtes et riches; il était d'une forte complexion et doué d'une vue perçante. Pendant cinquante ans il se livra au travail des observations, bien plus pénible en ce temps qu'il ne peut l'être aujourd'hui qu'on a des instruments beaucoup moins grands, plus faciles à manier, et placés pour la plupart dans le plan du méridien. Il reçut des encouragements des rois de France, d'Angleterre et de Pologne : Colbert l'avait mis sur la liste des étrangers célèbres à qui Louis XIV faisait des pensions. Son observatoire fut visité par des rois, des princes et des savants de tous les pays. Il avait fait une étude particulière du dessin, de la gravure et de plusieurs arts mécaniques. Lui-même il construisit la plupart de ses instruments et plusieurs de ses lunettes. Il avait dans sa maison une imprimerie, en sorte qu'il put faire paraître plusieurs de ses ouvrages sans emprunter aucun secours étranger. Il entretenait habituellement un artiste et un imprimeur par lesquels il se faisait aider dans ses observations. Plusieurs moururent dans la force de l'âge, et quand il venait de terminer leur éducation astronomique. Sa femme les remplaça souvent ; et, pendant dix années entières, elle le seconda dans ses observations avec un zèle, une patience et une dextérité qu'il n'avait trouvés dans aucun de ses collaborateurs. Elle est représentée observant avec lui, à son grand sextant, dans deux planches de sa *Machine céleste*. Devenue veuve, elle fit paraître les deux derniers ouvrages de son mari, le *Prodromus astronomicus* et le *Firmamentum Sobescianum*, qu'elle dédia au roi de Pologne, Jean III (Sobieski). L'épître dédicatoire est signée *Elisabetha Hevelii vidua* (1). Tant de travaux astronomiques n'empêchèrent pas Hévélius de remplir avec assiduité et distinction les emplois civils auxquels il était appelé par son état, sa fortune et la considération dont il jouissait parmi ses concitoyens. Il fut dix fois consul et orateur applaudi, six fois préteur, sans qu'aucun de ses jugements ait été réformé. C'est ce que nous lisons dans son épitaphe composée par son ami Schmieden. En septembre 1679, un affreux incendie consuma en son absence les trois maisons contiguës sur lesquelles il avait établi son observatoire, et dévora en peu d'heures ses effets les plus précieux, son imprimerie, ses instruments, la plupart de ses manuscrits, et l'édition presque entière de la seconde partie de sa *Machine céleste*, volume de 1286 pages, dans lequel il avait consigné toutes ses observations astronomiques. On n'en sauva que deux exemplaires; il en avait donné cinq au relieur : heureusement il avait envoyé déjà ceux dont il avait voulu faire hommage aux savants les plus distingués et aux personnages de marque dont il avait reçu quelque témoignage d'estime. On voit ce qui a rendu si rare l'édition de la *Machine céleste*. L'ouvrage complet, avec la Sélénographie, trois volumes reliés en maroquin, avec des planches enluminées en or et en couleur, de la main d'Hévélius, ont été vendus le 7 janvier 1793, quinze cents florins de Dantzig, ou cent vingt-cinq ducats. Les amateurs ont payé jusqu'à cent ducats le second volume tout seul. Les Éphémérides de M. de Zach, desquelles nous tirons ces faits (t. 1, p. 239), nous donnent une note de quelques exemplaires encore subsistants. Lalande en a mis une liste plus détaillée dans l'exemplaire qu'il a légué à l'Institut. Il en compte trente-quatre, dont huit sont à Paris dans les bibliothèques impériale, de Ste-Geneviève, de l'Institut et de l'Observatoire, enfin dans celles de divers particuliers : le reste est disséminé en Angleterre, en Suisse, en Hollande et en Allemagne. On porte à trente mille thalers la perte qu'Hévélius éprouva dans cet incendie. M. de Zach ajoute que les libéralités de Louis XIV réparèrent le dommage, et qu'il possède un duplicata de la lettre que Colbert écrivait à Hévélius, de St-Germain, le 28 décembre 1679, c'est-à-dire trois mois après l'incendie. On en conserve une copie à la bibliothèque de Paris. A la première nouvelle arrivée en France, le célèbre Boulliau s'exprimait en ces termes dans une lettre au résident Pels : « Si les grands princes « étaient touchés de quelque compassion de la « ruine de ce bel ornement de l'Europe et de « l'infortune arrivée à M. Hévélius, ils contribue« raient de quelque chose qui le consolerait. Il « aurait besoin de quelques patrons dans les cours « qui représentassent qu'il serait avantageux aux « princes pour leur réputation et pour leur gloire, « de subvenir au malheur de ce célèbre person« nage ; mais des particuliers comme je suis, qui « n'ont aucun accès dans les cours, écriraient « pour néant et sans fruit, etc. » Schmieden nous dit qu'Hévélius supporta ce malheur avec beaucoup de fermeté. Ce que cet astronome regrettait le plus, c'était les notes qu'il comptait joindre à son catalogue d'étoiles. Huit ans après, il écrivait qu'il n'y pouvait encore songer sans verser des larmes. Il ne se laissa pourtant pas abattre, et dans sa vieillesse, il recommença ce travail, malgré les chagrins et les embarras *que des méchants*, dit-il, *lui ont suscités*. Il ne s'explique pas plus clairement; et l'on peut soupçonner qu'au nombre de ces méchants, il rangeait quelques auteurs qui avaient écrit que, depuis l'application des lunettes aux instruments astronomiques, avec l'espoir d'obtenir une précision soixante fois plus grande, on ne devait plus tenir aucun compte de ce qu'on avait pu faire avec de simples pinnules. Cette prétention nouvelle, quoique un peu exagérée, devait inquiéter Hévélius, qui n'avait pas connu d'autres moyens; et l'on conçoit la peine qu'il se donne en plusieurs endroits de ses ouvrages pour écarter une assertion si embarrassante et si spécieuse.

(1) Elle se nommait Élisabeth Koopmann, et n'avait que seize ans lorsqu'Hévélius l'épousa, le 4 février 1663, un an après avoir perdu sa première femme, Catherine Rebaschke, qu'il avait épousée en 1635.

C'était pourtant supposer que les observations d'Hévélius n'étaient sûres qu'à une minute près, et qu'avec les lunettes on allait infailliblement observer à la seconde. On déprimait trop Hévélius, et l'on exaltait trop les premiers instruments à lunettes. Il s'en fallait encore de beaucoup qu'ils assurassent la précision que l'on s'en promettait. Hévélius avait perfectionné les sextants, les quarts de cercle et les pinnules. Il avait adopté l'invention récente du vernier; ses grands instruments étaient plus aisés à manier et mieux entendus que ceux de Tycho. Les distances d'étoiles qu'il nous a laissées soutiennent assez bien la comparaison avec celles de Flamsteed, qui se servait de lunettes : elles s'accordent entre elles communément à 5″ ou 10″ près; et si l'on y trouve des erreurs d'une minute, quand on les compare avec celles qui se déduisent des catalogues modernes, ces erreurs viennent de la réfraction qu'il supposait trop faible ou même nulle ; elles viennent aussi en partie de l'aberration et de la nutation, ignorées de Flamsteed aussi bien que d'Hévélius; on pourrait corriger ces erreurs : alors ses distances seraient certainement moins inexactes; et peut-être, en quelques occasions, donneraient-elles quelque lumière sur les mouvements propres de certaines étoiles. Venu après Tycho, il avait surpassé ce grand astronome dans l'art d'observer. Il était calculateur plus infatigable et moins confiant. Il ne se reposait en aucune occasion sur ses élèves, et n'adoptait aucun de leurs calculs sans l'avoir soigneusement vérifié. On ne fait plus guère usage de ses observations ni de son catalogue, quoique fort supérieur à celui de Tycho. Mais il n'en est pas moins certain qu'il fut un astronome du premier ordre, non pas si l'on veut par le génie qui ouvre des routes nouvelles, mais par l'habileté, le soin, la patience, la dextérité, les talents et les connaissances. Il mérita la considération dont il jouit longtemps sans contradiction : il aurait mérité que les jouissances qu'il y trouvait n'eussent pas été un peu troublées dans ses derniers jours. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Selenographia*, Dantzig, 1647, in-fol. de près de 600 pages. C'est une description de la lune, avec des planches nombreuses, qui en représentent toutes les phases, les vallées et les montagnes, auxquelles il a donné des noms tirés de l'ancienne géographie. Riccioli a changé ces noms, très-peu connus pour la plupart, et les a remplacés par ceux des astronomes et des savants les plus célèbres. 2° *Lettres à Eichstadt, sur une éclipse de lune*, 1647; — *à Gassendi et à Boulliau, sur une éclipse de soleil*, 1649; — *à Riccioli, sur la libration de la lune*. Il avait déjà traité ce sujet dans sa *Sélénographie ;* mais il n'avait alors qu'une idée très-imparfaite de ces phénomènes, qu'il n'avait pu observer assez longtemps. Il avait depuis fait deux pas importants dans cette théorie encore assez nouvelle. Il avait reconnu que la libration en longitude doit être égale à la somme des inégalités ; il disait qu'il en devait être de même de la libration en latitude : mais il n'avait aucune idée de l'équateur lunaire, ni de son inclinaison, ni par conséquent de ses nœuds et de leur coïncidence constante avec les nœuds de l'orbite. 3° *Lettre à P. Nucerius, sur les éclipses*, 1654; 4° *De nativa Saturni facie*, 1656. N'ayant encore observé cette planète qu'avec des lunettes de douze à quinze pieds, il n'avait pu reconnaître l'anneau. Il croyait Saturne accompagné de deux autres globes disparaissant de temps à autre, quand ils sont l'un devant, l'autre derrière la planète, qui paraît alors toute ronde. Il avait fort bien vu que ces phénomènes doivent se reproduire tous les quinze ans, c'est-à-dire quand Saturne est dans ses nœuds. C'est tout ce qu'on pouvait faire avec les instruments qu'il possédait alors; et sa théorie est beaucoup moins incomplète que celle de tous ses prédécesseurs. 5° *Mercurius in sole visus*, 1662. Depuis Gassendi, qui le premier avait observé Mercure sur le soleil, aucun astronome n'avait eu cet avantage. Mais comme les éphémérides de l'année différaient de quatre à cinq jours sur le temps du phénomène, Hévélius eut la patience de passer quatre jours entiers à sa lunette, pour ne pas manquer l'observation, qui eut lieu enfin, au jour indiqué par Képler. A sa dissertation, il joignit celle d'Horrox sur le passage de Vénus, observé pour la première fois en 1639. Il y ajouta quelques notes. 6° *Historia Miræ stellæ in collo Ceti*, 1662. C'est l'histoire des apparitions et disparitions périodiques de cette étoile changeante, qui a conservé le nom de *Mira*. 7° *Prodromus cometicus, Descriptio cometæ, Mantissa Prodromi cometici*, 1665 et 1666, in-fol.; 8° *Cometographia*, 1668, in-fol. de 800 pages, dédié à Louis XIV. On y trouve l'histoire et les observations de toutes les comètes, un grand nombre de calculs, et une théorie en partie nouvelle. Il supposait l'orbite à peu près rectiligne dans la partie qu'on observe; mais il la croyait plus véritablement parabolique ou même hyperbolique. Il ne donne aucune règle pour calculer ces courbes : il ne dit pas que le soleil soit au foyer; il se contente de nous assurer que la concavité regarde le soleil. 9° *Machina cœlestis, pars prior*, 1673. C'est la description de ses observatoires, de ses instruments et de la manière dont il travaillait ses verres. Quelques-unes de ses lunettes étaient énormes : la plus longue était de cent quarante pieds. Il enseigne les moyens de les suspendre, de les mouvoir, de les diriger et d'en prévenir la flexion. 10° *Epistola de cometa anni* 1672 ; — *Id. anni* 1677. Cette dernière, in-4° de 4 pages, est extrêmement rare ; et Lalande n'en connaissait que deux exemplaires, le sien et celui de Scheibel à Breslau. 11° *Machina cœlestis, pars posterior*, 1679. Nous avons donné plus haut l'histoire de ce volume. 12° *Annus climactericus sive observationum quadragesimus nonus*, 1685. C'est un supplément à sa *Machine cé-*

leste et à l'*Histoire de l'étoile Mira*. — Ouvrages posthumes : 13° *Prodromus astronomiæ*, 1690. Ce volume contient son grand catalogue d'étoiles, avec une introduction dans laquelle il expose la manière dont il l'a composé et calculé. 14° *Uranographia seu firmamentum Sobescianum*, 1690. Ce sont les cartes célestes sur lesquelles il a placé toutes les étoiles par longitudes, latitudes, ascensions droites et déclinaisons. Il se proposait de publier aussi de *Nouveaux globes célestes corrigés* ; — la *Cinquantième année de mes observations* ; — une *Astronomie avec des tables nouvelles de toutes les planètes* ; — quelques autres opuscules ; — les *Lettres* qu'il avait reçues des savants les plus distingués de son temps, et douze volumes de celles qu'il leur avait écrites lui-même. Ce qui restait de ses manuscrits et toutes ses lettres ont été achetés par Delisle, lorsqu'il passait à Dantzig pour aller en Russie. On les conserve à l'observatoire de Paris. On a publié un extrait de sa correspondance, sous ce titre : *Excerpta ex litteris illustrium et clariss. virorum ad Jo. Hevelium perscriptis, judicia de rebus astronomicis ejusdemque scriptis exhibentia*, *studio Joh. Erici Olhoffii secretarii*, Dantzig, 1683, in-4°. Hévélius a inventé le polémoscope, lunette coudée, pour voir à la guerre sans être vu, et par-dessus une muraille. Montucla, dans ses *Récréations mathématiques*, a décrit cette invention, dont on n'a pas fait grand usage, mais dont on a depuis su tirer un parti fort avantageux en astronomie, pour faciliter les observations au zénith, et pour les vérifications de divers instruments. On peut consulter sur ce laborieux astronome, la dissertation allemande d'Éphraïm-Philippe Blech, professeur de médecine et d'histoire naturelle, Dantzig, 1787, in-4°, et surtout l'opuscule publié dans la même langue par Charles-Benjamin Lengnisch, intitulé *Hévélius* ou *Anecdotes et notices sur l'histoire de ce grand homme*, ibid., 1780, in-8°. D—l—e.

HÉVIN (Pierre), avocat au parlement de Bretagne, naquit à Rennes en 1621. Son père, nommé aussi Pierre, était docteur en droit ; il avait été reçu de l'Académie des *humoristes* de Rome, où il s'était lié avec Jean Barclay, l'auteur de l'*Argénis*. Ce fils fut reçu avocat à l'âge de dix-neuf ans. Il ne parut pas d'abord annoncer tout ce qu'il devait être un jour : les travaux approfondis de ses premières études lui avaient donné une sorte de pesanteur, qui nuisit, pendant quelque temps, au développement de ses talents ; mais bientôt l'exercice du barreau le montra tel qu'il était, et on le vit allier l'éloquence à la profondeur. Il venait quelquefois à Paris, et y était recherché par tout ce que le barreau avait de plus distingué. C'est dans un de ces voyages qu'il découvrit une ancienne traduction de l'*Assise* du comte Geoffroi, découverte qu'il mit à profit par la suite, et qui, jointe aux autres connaissances qu'il puisa dans l'étude des écrivains et des monuments du moyen âge, lui servit de guide dans l'étude approfondie des anciennes coutumes, et des chartes de la Bretagne. Ses immenses travaux ne l'empêchaient pas d'entretenir une correspondance suivie avec les magistrats les plus éclairés et les plus célèbres avocats du royaume. M. de Pontchartrain l'honorait d'une estime toute particulière. Après plus de quarante ans de travaux, Hévin mourut le 15 octobre 1692. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont voici le détail : 1° *Arrêts du parlement de Bretagne*, de Frain, 3e édition, augmentée d'annotations, plaidoyers et arrêts, Rennes, 1684, 2 vol. in-4°. Cette édition est enrichie de recherches importantes ; on y trouve un trait curieux de la vie d'Henri IV relatif au sieur de la Sicaudais, Breton. L'auteur y relève une méprise de Mezerai, relativement à St-Malo : il y entre aussi dans l'examen de la décrétale d'Honorius III, qui défend d'enseigner le droit civil à Paris. 2° *Consultations et observations sur la coutume de Bretagne*, Rennes, 1736 et 1743, in-4°. Ce sont des œuvres posthumes de l'auteur, publiées par son petit-fils, conseiller au parlement de Rennes. Quelques consultations du fils de l'auteur, avocat au même parlement, sont jointes à ce volume. 3° *Questions et observations concernant les matières féodales, par rapport à la coutume de Bretagne*, Rennes, 1737, in-4°. Ce volume contient la suite des Consultations de l'auteur, et des ouvrages qui lui sont étrangers. 4° *Coutumes générales de Bretagne et usements locaux de la même province, avec les procès-verbaux des deux réformations et des notes*, Rennes, 1744, in-4°. Il avait paru, en 1693, à Rennes, une édition in-16, donnée par Hévin, du texte de ces coutumes avec les usages particuliers. On a encore un écrit de Hévin, dans lequel il réfute l'histoire romanesque, rapportée par Varillas, de la mort de la comtesse de Châteaubriant. Hévin y fait preuve d'un jugement sûr et d'une critique saine ; il va seulement trop loin, quand il veut prouver que la comtesse de Châteaubriant n'a pas été maîtresse de François Ier. On trouve dans le *Journal des savants* de 1681 une dissertation de Hévin sur un poulet monstrueux, et une autre sur la découverte, faite à Vannes, de cinquante mille médailles : ce trésor paraît avoir été caché vers l'an 260 de J.-C., puisqu'il ne s'y est trouvé aucune médaille d'une date postérieure ; les plus anciennes sont du temps de Caracalla. M—e.

HÉVIN (Prudent), naquit à Paris en 1715 : fils d'un chirurgien, il suivit la même carrière, pour laquelle il avait la vocation la plus décidée. Après avoir fait d'excellentes études, il fut admis à l'hôpital de la Charité, où il remplit successivement la place de gagnant-maîtrise et celle de chirurgien-major. En 1737, il fut reçu maître en chirurgie au collége de St-Côme. A l'époque de l'établissement de l'Académie royale de chirurgie, il se distingua dans la place de secrétaire pour les correspondances. Peu de temps après, il fut nommé professeur royal de thérapeutique aux

écoles de chirurgie. Dans la rédaction de ses leçons, qui étaient le résumé de la doctrine de Quesnay son beau-père, et le résultat de près de soixante années de travaux, on voyait constamment briller l'ordre, la précision et la clarté. Peu de personnes ont réuni à un plus haut degré les talents nécessaires pour enseigner. Sa réputation l'ayant fait connaître à la cour, Louis XV le choisit pour soigner la santé de mesdames les Dauphines. Quelques années après, monseigneur le Dauphin le nomma son premier chirurgien. En 1770, il obtint le même titre auprès de Madame. Pendant quarante-cinq ans, il exerça, avec la plus grande distinction et avec une modestie rare, ces différents emplois. En 1780, Hévin publia un *Cours de pathologie et de thérapeutique chirurgicales*, qu'il rédigea sur les manuscrits de Simon, son confrère et son ami. L'édition ayant été promptement épuisée, il y fit des additions considérables; et, quatre ans après, il en donna une seconde sous son nom, en deux volumes in-8°, réimprimés en 1793. Cet ouvrage est le fruit de la pratique, de l'observation, et surtout de la lecture bien méditée des vrais maîtres de l'art. Hévin a donné à l'Académie royale de chirurgie plusieurs mémoires, dont une partie est insérée dans la collection de cette société. Il y en a trois principaux, à la tête desquels est un *Précis d'observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage ou la trachée-artère*. Ces mémoires sont rédigés avec beaucoup de netteté et dans l'ordre le plus méthodique. Les Académies de Lyon et de Stockholm avaient admis Hévin parmi leurs membres. Ayant fixé, en 1788, son séjour à Paris, il fut nommé, la même année, vice-directeur de l'Académie royale de chirurgie. Il commençait à remplir les fonctions de cette place, lorsque sa mauvaise santé le força de les suspendre. Son état empira de jour en jour; et le 3 décembre 1789 cet habile praticien termina sa laborieuse carrière. D—v—l.

HEWSON (William), anatomiste anglais, né en 1739 à Hexham en Northumberland, reçut de son père, chirurgien et apothicaire en vogue, les premières notions de l'art de guérir. Étant venu à Londres en 1759, il y suivit les cours des deux frères John et William Hunter, qui distinguèrent bientôt son mérite, et lui conférent la direction de leur salle de dissection, et quelquefois la répétition des leçons d'anatomie. Il fit sur les propriétés du sang des observations et des expériences particulières, dont il publia les résultats en 1771. Ses découvertes sur le système lymphatique des oiseaux et des poissons, dont il communiqua l'exposé à la société royale, lui méritèrent la médaille fondée par Copley. Cette compagnie l'admit depuis dans son sein. Il donna, en 1772, une deuxième édition de son précédent écrit, sous le titre de *Recherches expérimentales*, in-8° : il en publia, en 1774, la deuxième partie, qui traite du *Système lymphatique*. Les cours d'anatomie qu'il faisait pour son propre compte, depuis 1770 étaient fort fréquentés; et ses succès comme praticien augmentaient chaque jour, lorsqu'une fièvre, qui était la suite d'une blessure reçue en disséquant le cadavre d'un sujet mort de maladie, l'enleva le 1er mai 1774, à l'âge de 35 ans. Le chirurgien et professeur Magnus Falconar, qui, pendant une longue intimité avec Hewson, avait acquis, par la conversation et en répétant ses expériences, une connaissance parfaite des idées que son ami n'avait pas eu le temps de publier, composa, pour ainsi dire de ses réminiscences, un ouvrage qu'il fit paraître, en 1777, Londres, in-8°, sous le titre de *Recherches expérimentales*, 3e partie, etc., formant la dernière des Observations de M. W. Hewson, avec quatre planches. Cet ouvrage est divisé en cinq chapitres, dont le premier seulement avait déjà paru dans les *Transactions philosophiques* (vol. 63, 2e partie). Hewson a découvert principalement que les particules du sang se composent de deux parties distinctes, une vésicule rouge ronde, mais plate et solide, de la forme d'une pièce de monnaie; laquelle contient dans son centre une particule petite et solide. Il pense que le système lymphatique et ses appendices, où il comprend le thymus et la rate, sont le laboratoire ou les organes dont se sert la nature pour fabriquer les particules du sang, etc. Plusieurs de ses écrits, épars dans les 23e, 24e, 25e et 28e volumes des *Transactions philosophiques*, années 1763-1773, ont été ensuite réunis. Son ouvrage sur le système lymphatique a été traduit en latin par Wynpersse (*voy.* ce nom). Z.

HEY (Georges-André) naquit en 1712, à Strasbourg, où son père, natif de Bâle, était pasteur. Après avoir étudié dans cette ville, il fut créé docteur en droit, et suivit en 1736 une vocation pour St-Pétersbourg, où il enseigna au gymnase équestre les langues anciennes et les mathématiques. En 1743, il revint à Bâle, se fit médecin empirique et passa ses dernières années à Nuremberg et à Erlangen, où il mourut en 1761. Il ne manquait pas de talents; outre ses dissertations *De apotheosi imperatorum romanorum*, *De lege regia*, *De historico bono viro*, etc., il a publié : *Littérature amusante*, 1745; *Abrégé de l'histoire ancienne*, 1746; *Œuvres mêlées*, 1747, et quelques autres écrits. U—i.

HEY (le révérend John), théologien anglican, né en 1734, acheva ses études à Cambridge, et fut de bonne heure agrégé à un des collèges de cette université, celui de Sidney-Sussex. Il y résida, en qualité de *tutor*, depuis 1760 jusqu'en 1779, et c'est à ce titre qu'il fit des leçons sur la morale auxquelles on vit assister d'autres auditeurs encore que les étudiants, notamment le célèbre Pitt. Hey fut un des prédicateurs attachés à la chapelle du roi, à Whitehall. En 1780, la chaire de théologie de l'université lui fut donnée, et il l'occupa jusqu'en 1795. Il était ministre de

Claverton, dans le comté de Buckingham, lorsqu'il résigna ses divers emplois ecclésiastiques, et alla résider à Londres, où il mourut le 17 mars 1815. Ses leçons sur la morale n'ont pas été imprimées, mais on a publié les écrits suivants dont il est auteur : *Essai sur la Rédemption*, poëme, 1763, auquel fut adjugé un prix; un recueil de *Discours sur les sentiments malveillants*, 1801, in-8°; *Sept sermons prêchés en différentes occasions*, in-8°; *Leçons de théologie*, imprimées à la presse de l'université, 1796-1798, 4 vol. in-8°; *Observations générales sur les écrits de St-Paul*, 1811, in-8°. — Son frère HEY (Richard), avocat attaché à la société de Middle-Temple, à Londres, s'est distingué par sa bienfaisance et par le mérite de ses écrits, dont nous citerons : *Observations sur la liberté civile et les principes du gouvernement*, 1776, in-8°. Trois *Dissertations* (couronnées) sur le *jeu*, le *duel*, le *suicide*, 1783-1785; imprimées ensemble en 1812. L.

HEYDON (JOHN), auteur anglais né en 1619, a publié en 1664, à Londres, en un gros volume in-12, un ouvrage intitulé *Theomagia*, ou *le Temple de la sagesse*, en trois parties, *spirituelle*, *céleste et élémentaire*, *contenant les pouvoirs occultes*, etc., par J. Heydon, gentilhomme, serviteur de Dieu et secrétaire de la nature. C'est une des *productions* les plus bizarres qui soient sorties de la main des hommes. S—D.

HEYKING (HENRI-CHARLES-HERMANN-BENJAMIN, baron DE), homme d'État russe, naquit le 22 juillet 1752 en Courlande, dans la terre d'Oxeln, mais fit ses études en Allemagne, et au sortir de l'université entra au service de Prusse. Il n'y resta que quelques années, et en 1777, âgé de vingt-cinq ans, il revint en Courlande, d'où presque aussitôt il se rendit à St-Pétersbourg. Nommé major du régiment de cuirassiers de la garde impériale, il passa ainsi sept ans en Russie. Ayant ensuite obtenu son congé, que sans doute il ne sollicitait point vivement, il prit la route de Varsovie et vint offrir ses services à Stanislas II, qui avec la clef de chambellan lui conféra les ordres de Malte et de Stanislas. Heyking de plus remplit aux diètes nationales de Pologne les fonctions de nonce, d'abord de 1784 à 1786, puis de 1790 à 1793; la première fois, au nom de la ville de Pilten, la seconde, au nom de la Courlande; et pendant ce temps il prit rang sinon parmi les illustres orateurs, du moins parmi les écrivains éloquents, parmi les hommes qui ont de l'esprit à propos et comptant. La troisième et dernière catastrophe de la Pologne, enfin démembrée jusqu'à son dernier lambeau, le fit retourner en Courlande : le duc l'y nomma premier maréchal. En 1795, il fit partie de la députation qui alla signer à St-Pétersbourg l'acte d'incorporation du cercle de Pilten à la gigantesque monarchie russe, et à cette occasion il reçut de l'impératrice le titre de conseiller d'État, auquel il joignit bientôt celui de président du tribunal civil de Mittau. Il fit encore sous Paul Ier des pas en avant dans les bonnes grâces des gouvernants. Nommé membre du sénat et admis au conseil secret dès 1796, il devint l'année suivante président du collége de justice préposé aux affaires de la Livonie, de l'Esthonie et de la Finlande. Il est vrai qu'à son avénement Alexandre lui témoigna de la froideur, qu'il fut obligé de résigner ses fonctions et de quitter le séjour de la capitale moderne de toutes les Russies pour celui de Mittau : mais au bout de quelques années d'exil il revint à la cour, et bientôt il y prit racine : il alla de nouveau occuper son siége au sénat et son fauteuil au conseil secret (1808); mais il survécut peu à sa réintégration et mourut le 18 octobre 1809. On a de lui, entre autres brochures, mémoires et notes diverses : 1° *Sur le droit de légation* (en français), Varsovie, 1785; Berlin, 1786, in-4°; 2° *Exposé succinct du procès intenté à S. A. S. monseigneur de Courlande par S. Exc. le palatin Sieber* (Varsovie), 1788, in-8° (en français aussi); 3° *de la diète actuelle de Courlande et du droit qu'a constitutionnellement le souverain de la proroger et de la limiter*, Varsovie, 1790, in-8° (en allemand); 4° *réflexions sur cette question : L'ordre équestre a-t-il le droit de limiter et de proroger les diètes de Courlande sans l'assentiment du duc?* ibid. (1791), in-8°; 5° *fragments sur la Courlande* (en français et en allemand), ibid., 1792, in-fol. P—OT.

HEYLIN (PIERRE), théologien anglais, né le 29 novembre 1600 à Burford, dans le comté d'Oxford, donna, étant au collége, des preuves de quelque talent pour la poésie dramatique, mais se livra ensuite à des travaux d'une utilité plus réelle. Il est le premier qui ait donné à l'université d'Oxford des leçons sur la cosmographie, leçons qui furent singulièrement goûtées et dont il forma son ouvrage intitulé *Microcosmus, ou Description du monde*, publié en 1621. Cet ouvrage eut un grand succès et fut réimprimé en 1624, avec des additions considérables. Le roi Jacques, en ayant commencé la lecture, parut y prendre beaucoup d'intérêt, jusqu'à ce qu'il fut parvenu à un passage où Heylin donnait sur lui le pas au roi de France, appelant ce pays le premier royaume du monde. Il en fut tellement irrité qu'il ordonna au chancelier d'arrêter la vente du livre. Heylin prétendit que c'était une faute de l'imprimeur qui avait mis *est* au lieu de *était*, et qu'il n'avait voulu parler que de l'Angleterre avant sa réunion à l'Écosse. Jacques admit cette excuse, et le passage fut corrigé dans les éditions suivantes, qui reçurent tant d'augmentations que le volume in-8° devint un gros in-folio, format dans lequel il a été souvent réimprimé depuis. Heylin fit en France (1625) un voyage de six semaines dont il publia une relation trente ans après. Laud, alors évêque de Bath et Wells, le fit nommer en 1629 l'un des chapelains ordinaires du roi. En 1631, la publication de son *Histoire de St-George de Cappadoce*, à laquelle il ajouta l'*Institution de l'ordre de St-*

George, nommé l'ordre de la Jarretière, lui valut la cure d'Hemmingford au comté de Huntingdon, une prébende dans l'église de Westminster, et la riche cure de Houghton, dans le diocèse de Durham. Il avait, dès l'année 1627, provoqué contre lui une accusation de papisme de la part de Prideaux par ses réponses à quelques questions théologiques. En 1633 il irrita de nouveau le professeur en soutenant les priviléges de l'Église, soit pour décider les controverses de religion, soit pour interpréter les saintes Écritures, et pour fixer les rites et cérémonies; mais Prideaux gâta lui-même sa cause; on dit qu'il alla jusqu'à déclarer que l'*Église était une pure chimère qui ne pouvait rien enseigner ni rien décider.* Il avait de plus prononcé sur le sabbat une leçon peu conforme à la sévère orthodoxie du temps. Heylin, pour se venger, traduisit cette leçon en anglais, et la publia avec une préface en 1634, ce qui nuisit beaucoup à Prideaux dans l'esprit des puritains. Heylin obtint de nouveaux bénéfices ecclésiastiques, et fut nommé en 1638 l'un des juges de paix du comté de Hamp. Laud l'employa en 1639 à traduire en latin la liturgie écossaise; le collége de Westminster le choisit pour être son représentant à la convention. Mais le temps de la terreur arriva pour tous les défenseurs de la prérogative royale et ecclésiastique. Heylin se réfugia à Oxford, où il participa à la rédaction du journal intitulé *Mercurius aulicus,* jusqu'en 1645, où, les affaires du roi étant presque ruinées, il vint à Winchester, et vécut ensuite, à la campagne, du produit de ses écrits. Le parlement avait confisqué tous ses biens, et il était du nombre de ceux qui appelaient à grands cris la restauration, dans l'espoir qu'elle les dédommagerait amplement de ce qu'ils avaient souffert; mais il se flattait. La restauration arriva sans améliorer sa fortune, et le sous-doyenné de Westminster fut tout ce qu'il put obtenir. Il mourut le 8 mai 1663. Heylin était d'un esprit actif, quoique avec un extérieur peu imposant, d'un caractère entreprenant et audacieux, ce qui faisait dire qu'il avait manqué sa vocation. La faculté de prêcher, et surtout d'abondance, paraît avoir formé son principal mérite. Wood le présente cependant comme un bon poëte, mais un peu affecté, et comme un très-bon historien, mais homme de parti. Ses nombreux ouvrages sont peu estimés aujourd'hui : le plus connu est sa cosmographie, que d'autres publications du même genre ont rendue inutile. S-D.

HEYM (Jean), géographe et lexicographe allemand, naquit à Brunswick en 1769; et, après avoir achevé ses études dans les universités de Helmstædt et de Gœttingue, fut appelé en Russie en 1779 pour y faire une éducation particulière. Il persévéra dans cette carrière jusqu'en 1796, époque à laquelle, grâce à ses nombreuses relations et à sa vaste connaissance des langues et des littératures de l'Europe, il obtint à l'université de Moscou la chaire de langue allemande et d'antiquités. En 1804 il fut nommé à celle d'histoire, de statistique et de science commerciale, puis chargé de donner des leçons de géographie aux élèves du corps des guides, fondé et dirigé à Moscou par le général Mouravief. Cette position lui fournit l'occasion d'être personnellement connu d'Alexandre et de mériter sa bienveillance. Inspecteur de plusieurs colléges ou autres établissements d'instruction, censeur, professeur, et quatre fois de suite recteur de l'université, Heym est au nombre de ceux auxquels la Russie doit les pas nouveaux qu'elle fait vers la civilisation et vers les sciences. Il connaissait tous les idiomes principaux de l'Europe, et avait des notions sur la littérature orientale. Mais c'est surtout par ses lexiques triglottes et ses travaux en géographie qu'il s'est fait remarquer, et qu'il a rendu d'incontestables services à sa patrie d'adoption. Ses ouvrages dans le premier genre sont presque tous classiques en Russie. En voici le texte : 1° *Grand dictionnaire des trois langues russe, allemande et française,* en trois parties, qui ont paru séparément, sous forme de trois ouvrages distincts, et sous les titres de : 1. *Nouveau dictionnaire complet, ou Dictionnaire allemand-russe-français,* Moscou, 1796-1797, 2 vol. in-4°; 2. *Dictionnaire complet russe-français-allemand (composé d'après celui de l'Académie de Moscou),* 1799-1802, 3 vol. in-4° (réimprimé à Calcutta); 3. *Dictionnaire français-russe-allemand,* 1811 et 1817, 2 vol. in-8°. On peut substituer au second son *Dictionnaire russe-français-allemand,* imprimé à St-Pétersbourg, 1813, 2 vol. in-8°. 2° Même *Dictionnaire,* mais réduit à la forme portative par l'élimination de beaucoup de détails secondaires et sous les trois titres qui suivent : 1. *Dictionnaire de poche russe-français-allemand,* Riga, 1804, 2 vol. in-16; 2. *Dictionnaire portatif français-russe-allemand,* Riga et Leipsick, 1805, in-16; 3. *Dictionnaire de poche allemand-russe-français,* Riga et Leipsick, 1805, in-16. 3° *Dictionnaire contenant les mots les plus usités et les plus nécessaires dans la vie sociale, en allemand, en français et en russe,* 1805, in-8° (2e édition, 1819). 4° 1. *Grammaire allemande* (à l'usage des Russes), Moscou, 1808, in-8°; 2. *Grammaire russe* (à l'usage des Allemands), Leipsick, 1797; 2e édition, Riga, 1804, in-8°; 3e édition, 1818. 5° 1. *Livre de lecture russe, ou Choix de morceaux tirés des meilleurs poëtes russes,* Riga, 1805, in-8°; 2. *Livre de lectures allemandes,* à l'usage des écoles, 1808, in-8°. 6° *Essai d'une encyclopédie complète sur la géographie et la topographie de l'empire russe, par ordre alphabétique,* Gœttingue, 1796, in-8°; 7° *Esquisse de géographie universelle,* Moscou, 1811; refondue sous le titre d'*Esquisse de géographie universelle, d'après les nouvelles divisions des États,* ibid., 1817, in-8°; 2e édit., 1819; 8° *Principes fondamentaux de la géographie moderne,* ibid., 1813, in-8°; 9° *Statistique de la Grande-Bretagne,* ibid., 1811, in-8°. C'est le tome premier d'un ouvrage qu'il se proposait de don-

ner sous le titre de *Statistique des principaux États*, où il eût compris l'Autriche, la France, la Prusse avec la Grande-Bretagne. 10° *Manuel de la science du commerce*, ibid., 1804, in-8°. Il faut y joindre un morceau *sur l'état des sciences en Russie sous Paul Ier*, un *Discours* prononcé en 1799 dans l'université de Moscou, et beaucoup d'articles épars dans la *Gazette de Moscou*, qu'il rédigea depuis janvier 1811 jusqu'à l'abandon de cette ville par ses habitants, à l'approche de Napoléon, en septembre 1812. Heym, après la retraite des Français, ne reprit point la rédaction du journal, mais il continua ses autres travaux. La mort seule vint y mettre un terme, et il faisait marcher du même pas ses leçons, ses ouvrages littéraires, ses fonctions, huit jours avant le terme fatal, ou 28 octobre 1821. Les ouvrages ci-dessus désignés sont en allemand, sauf ceux qui, d'après la nature même de leur contenu, sont ou en russe ou dans les trois langues. P—OT.

HEYMANN (le général), né en Alsace vers 1750, était avant la révolution officier dans l'un des régiments d'infanterie allemande alors au service de France. Il parvint assez rapidement aux premiers grades, et, lors de la révolution de 1789, il était maréchal de camp employé à Metz, sous le marquis de Bouillé. Ce général l'envoya secrètement à Berlin en 1790, avec des sommes considérables et une mission de Louis XVI, qui le recommandait particulièrement. Cette mission fut rappelée plus tard dans le procès de ce malheureux prince, qu'à cette occasion on accusa d'avoir entretenu avec la Prusse des relations occultes. Quand Mirabeau, se rapprochant de la cour, se crut à la veille de disposer de tous les pouvoirs, il destina l'ambassade de Prusse à Dumouriez, qui lui proposa d'y envoyer sans caractère public le général Heymann, alors de retour en France. Mirabeau étant mort, Biron fut envoyé à Metz pour pénétrer les projets de Bouillé; et il en revint bientôt accompagné d'Heymann, qui demanda une audience à la reine, et lui proposa un plan concerté avec Biron pour faire évader le roi et la famille royale. Marie-Antoinette répondit qu'elle prendrait les ordres du roi, lequel, soupçonnant un piége, fit remercier Heymann, en l'assurant qu'il n'avait aucune intention de sortir de Paris, et que d'ailleurs il n'était pas assez sûr des sentiments de Bouillé. Heymann retourna à Metz, où ce général lui-même le mit bientôt dans la confidence du départ de la famille royale, qui eut lieu deux mois après. Compris dans le décret d'accusation contre Bouillé, Heymann le suivit dans son émigration, et il reparut à Berlin, où le roi lui fit une pension et l'employa dans son état-major. Bientôt dénoncé à cause de ses liaisons avec les chefs de la révolution de France, Heymann se justifia en disant que ces liaisons n'avaient pour lui d'autre but que de se mettre en position d'être utile à la cause du roi, qui à cette époque le fit d'ailleurs de nouveau recommander au monarque prussien. Ce prince, jugeant alors de quelle utilité pouvait être à ses desseins un homme aussi délié, aussi propre à tous les genres d'intrigues, lui continua sa faveur, et c'est ainsi que Heymann se trouva en position de servir en secret, et autant que la prudence le lui permit, les deux missions de Custine fils à Brunswick et à Berlin, et celle de Benoît auprès du duc de Brunswick. Peu de temps avant son départ pour l'armée, Frédéric-Guillaume l'envoya en observation à Francfort, où il dut s'aboucher avec Haugwitz, alors ambassadeur de Prusse. C'est de Francfort que Heymann fit des démarches pour être appelé aux conférences que sollicitait Mallet-Dupan de la part de Louis XVI. Ces conférences s'ouvrirent le 15 juillet, et le général major Heymann y parut comme représentant du cabinet de Berlin. On sait que les propositions de Louis XVI, pleines de raison et d'équité, n'y furent pas ouvertement repoussées par les envoyés prussiens, mais qu'elles restèrent sans effet. Revenu auprès de son nouveau souverain, Heymann l'accompagna dans la fameuse expédition de Champagne en septembre 1792; et là il fut un des principaux instruments de la négociation qui s'ouvrit avec son ancien ami Dumouriez (*voy.* ce nom). L'année suivante il voulut entamer une négociation secrète avec Biron, qui commandait en Alsace; mais le rappel de ce général de la république y mit fin presque aussitôt. Après la paix de Bâle, Heymann vécut encore quelque temps avec une retraite de général prussien. Il est mort dans les premières années du 19e siècle. M—D j.

HEYNE (CHRÉTIEN-GOTTLOB) naquit, le 25 septembre 1729, dans un faubourg de la petite ville de Chemnitz, en Saxe, où s'étaient réfugiés ses parents, en abandonnant la Silésie, leur terre natale, d'où quelques persécutions religieuses les avaient éloignés. Le métier de tisserand, que le père exerçait, ne procurait que de faibles moyens de subsistance à sa famille; et, comme on le pense bien, à mesure qu'elle s'accroissait, la misère y augmentait. Heyne vit souvent, dans son enfance, couler les pleurs de sa mère, qui ne pouvait lui donner du pain. Souvent il essuya de cruels refus de la part des marchands auxquels il portait les produits de l'industrie paternelle. Ces épreuves révoltèrent son cœur, mais ne l'endurcirent jamais. Peut-être dut-il à leur rigueur cette force et cette longanimité qui ont depuis signalé son caractère. Quoique destiné, en naissant, à exercer la profession de son père, le jeune Heyne avait annoncé, dès ses premières années, un penchant décidé et des dispositions extraordinaires pour l'étude. Elles furent remarquées par quelques citoyens plus aisés du voisinage, qui lui fournirent les moyens de les cultiver. Envoyé de bonne heure à une petite école du faubourg de Chemnitz, il fit de si rapides progrès, qu'à peine âgé de dix ans il était employé comme sous-maître à enseigner aux autres enfants; ce qui

allégeait les frais de l'école. Il avait donc dès lors besoin, pour lui-même, d'une instruction plus étendue; mais le chef de l'école demandait trois sous par semaine pour l'admettre à ses leçons de latin. Cette contribution excédait les facultés de son père; et le plus illustre interprète de Virgile n'eût jamais connu la langue du poëte latin si la bienfaisance d'un parrain du jeune Heyne ne se fût chargée d'acquitter la somme demandée. Il faut voir, dans l'écrit original de Heyne, comment il exprime la joie que lui fit éprouver ce nouveau bienfait; elle fut extrême : mais le même embarras revint au bout de deux ans. Le maître d'école n'avait plus rien à apprendre à son élève. Le moment était arrivé pour celui-ci de choisir un état. Il n'avait d'autre désir que de continuer ses études : le père aurait voulu qu'il prît un métier. La mère était plus favorable aux désirs de son fils. Mais, pour passer de l'école au collége, il fallait payer un florin tous les trois mois, se procurer un manteau bleu et des livres..... Où prendrait-elle de quoi suffire à cette dépense? Heureusement pour Heyne, il avait, selon l'usage d'Allemagne, plusieurs parrains. Le second des siens était un ecclésiastique assez bien doté. Sur le rapport avantageux du maître d'école, il se chargea de faire entrer son filleul au collége. Heyne se crut alors au comble du bonheur : toutefois ce bonheur ne fut pas sans mélange. Le nouveau patron de notre écolier joignait un peu d'avarice à sa bienfaisance : la plus grande épargne fut apportée dans les dépenses que devaient exiger la suite et le cours des études scolastiques. Heyne fut réduit souvent à emprunter les livres de ses camarades pour les copier. D'un autre côté, le protecteur avait une haute idée de ses propres talents; il se croyait poëte, et il n'était que versificateur. Naturellement il dirigeait l'esprit et le goût de son filleul d'après les conseils d'une vanité ridicule. Il le contraignait à faire, comme lui, des vers latins sur tous les sujets et dans toutes les sortes de mètres, lui proposant pour modèles non les poëtes classiques de l'ancienne Rome, mais les versificateurs modernes qui ont plus ou moins torturé la latinité. Heyne eut encore le bonheur d'échapper aux dangers de cette tutelle. Il avoue que, malgré son courage et en dépit des dispositions qu'il pouvait avoir, il aurait fini par devenir stupide en ramant dans cette galère. Un hasard vint l'en tirer, et lui inspirer cette confiance en lui-même qui devait le faire sortir de l'espèce de servage où son esprit se serait abâtardi. La Saxe était en guerre avec l'Autriche. Un pédant, qui visitait alors le collége, proposa aux écoliers de tirer l'anagramme du mot *Austria:* Heyne seul, au grand étonnement des maîtres et des élèves, la trouva dans *Vastari*. Ce petit triomphe lui fit une réputation, et releva ses espérances. Quelque temps après, il fut choisi pour donner des leçons à un fils de famille. L'accès que cet emploi lui procura dans une maison de gens du monde commença à polir ses mœurs. L'amour qu'il conçut pour la sœur de son élève, et qu'il contint dans de justes bornes, fut pour lui le meilleur maître de politesse. Cet amour le rendit poëte, et, il faut le dire, mauvais poëte. A cette époque, il composa un sixième acte pour une tragédie de collége; et il fit, pour être placée dans la boule d'un clocher, une inscription latine qui commençait par *Sta, viator*. Mais bientôt il abandonna, pour n'y plus revenir, la fausse route où une direction vicieuse l'avait fait entrer. Quand il se fut muni de toute l'instruction qu'il pouvait puiser à l'école de Chemnitz, son émulation croissant avec ses facultés, il résolut d'aller continuer ses études à Leipsick, pour y profiter des leçons de quelques professeurs habiles qui illustraient l'université de cette ville. Il s'y rendit en 1743, ayant pour toute ressource deux florins, et les promesses du parrain qui devait lui continuer ses bienfaits; mais les secours de ce bienfaiteur, toujours insuffisants, se faisaient longtemps attendre, et arrivaient accompagnés de reproches et de remontrances. Heyne manquait de livres et d'argent; il aurait même manqué de pain sans la générosité d'une servante de la maison où il demeurait. « Ce qui soutenait son courage, dit-il, n'était ni l'ambition, ni la présomption, ni l'espérance de prendre un jour sa place parmi les savants. » Ce qui l'aiguillonnait sans cesse, c'était le sentiment de l'humiliation de sa position; c'était la honte de cette gaucherie que lui donnait dans le monde le manque d'une bonne éducation ; c'était surtout la ferme résolution de lutter contre la fortune. Il voulait voir si, jeté par elle dans la poussière, il ne parviendrait pas à se relever. Aussi, son ardeur pour l'étude croissait à mesure que diminuaient les secours de son avare bienfaiteur. Pendant six mois, il ne donnait par semaine que deux nuits au sommeil; et toutefois le parrain lui adressait ses lettres, *à M. Heyne, étudiant négligent à Leipsick*. La détresse de Heyne était au comble, lorsque le professeur Christius lui proposa une place de précepteur chez un gentilhomme du pays de Magdebourg. Peu de gens auraient hésité : Heyne réfléchit. D'un côté, il vit un commencement d'aisance, mais aussi l'interruption des études qu'il voulait finir; de l'autre, l'espoir de terminer ses études, mais la misère : ce fut la misère qu'il choisit. Un pareil choix méritait sans doute une récompense. Au bout de quelques semaines, Heyne reçut le prix de sa noble résolution. Le professeur Christius lui procura, à Leipsick même, et dans une maison française, une place semblable à celle qu'il avait refusée. La dernière année qu'il passa à l'université devint ainsi pour lui plus supportable que les précédentes; il sut mettre à profit les ressources de sa nouvelle position. Les leçons d'Ernesti lui firent entrevoir ce que pouvait devenir l'interprétation des auteurs classiques, et lui révélèrent les secrets de cette haute critique des anciens, et surtout des poëtes

latins, pour lesquels, depuis le commencement de ses études, il avait toujours eu un attrait particulier. Il acquit dans les cours de Bach une connaissance du droit romain plus que suffisante pour un homme qui ne se proposait point de faire sa principale étude de la jurisprudence, et dans ceux de Christius, mais plus encore dans des entretiens particuliers avec ce savant, qui l'admettait dans sa familiarité, les premières notions de l'art antique, science dont il devait un jour reculer les limites. Il avait conçu un attachement solide pour ces trois professeurs : jamais depuis il ne prononçait leur nom qu'avec l'accent d'une vive reconnaissance. Cependant, au milieu de la savante université de Leipsick, comme dans le modeste collége de Chemnitz, il dut encore ses progrès moins à ses maîtres qu'à lui-même. Son application à l'étude lui fut plus profitable que leurs doctes leçons ; mais cette application pensa lui devenir funeste. Des veilles trop longues et trop fréquentes lui causèrent une maladie grave, qui le mit dans le plus grand danger. Il n'y échappa qu'après avoir entièrement épuisé ses faibles ressources ; et ce fut pour tomber dans un dénûment plus grand que celui qu'il éprouva, lorsque, quatre ans auparavant, il était arrivé à Leipsick sans autre perspective que celle de la profession d'avocat ou d'instituteur particulier. Il balançait dans le choix, et ses amis partageaient son incertitude, lorsqu'un nouveau hasard décida de sa vocation. Le ministre de l'église française réformée vint à mourir. Heyne, qui l'aimait, déplora sa mort avec beaucoup de sensibilité dans une élégie latine. L'église française fit imprimer cette élégie avec le plus grand luxe typographique. Le luxe de l'édition, plus peut-être que le mérite du poëme, attira l'attention du fameux comte de Bruhl, qui gouvernait alors la Saxe et son souverain. Tout le monde sait combien le ministre saxon aimait la magnificence. Il témoigna le désir de voir un auteur dont on imprimait si pompeusement les ouvrages. Tous les amis de Heyne crurent sa fortune faite, et le pressèrent d'aller à Dresde. Il s'endetta pour subvenir aux frais du voyage. Il vit le ministre, en fut accueilli, et en reçut de ces promesses vagues dont on connaît la valeur à la cour. On parla de le placer auprès du comte en qualité de secrétaire, avec un traitement de 500, de 400, de 300 écus, et l'on n'en fit rien. Une place d'instituteur le fit vivre pendant quelque temps ; puis il la perdit. Réduit à vendre ses livres, il allait succomber sous le poids de l'infortune, lorsqu'enfin, à force de sollicitations, on parvint à le placer, en qualité de copiste, dans la bibliothèque du comte de Bruhl, avec cent écus d'honoraires. Un traitement aussi modique suffisait à peine pour l'empêcher de mourir de faim. Quoiqu'on puisse, dans l'histoire de sa vie, regarder ce faible secours comme la première faveur qu'il ait obtenue de la fortune (c'était vers la fin de 1753), il avait encore dix ans à lutter contre elle. Accoutumé, dès sa naissance, à toutes les privations, il n'avait pas même l'idée de l'aisance : vivre et étudier étaient son seul besoin, sa seule ambition. Quand il n'aurait eu que du pain, pourvu qu'il fût au milieu des livres, il se serait encore trouvé dans l'abondance. Toutefois il sut augmenter ses ressources par quelques travaux : il eut d'abord recours aux traductions ; un mauvais roman français, le *Soldat parvenu*, lui valut vingt écus (environ 80 francs) ; la traduction libre du roman grec de *Chariton* l'occupa d'une manière plus conforme à ses goûts. Il eut de sa première édition de Tibulle, en différents payements, une centaine d'écus qui acquittèrent ses dettes à Leipsick. Il donna son *Épictète* en 1756 ; et la philosophie de ce stoïcien, dont il eut dans ce travail l'avantage de s'appliquer les leçons, lui fut plus utile encore que ses honoraires : elle fortifia son âme contre les malheurs dont il devait être bientôt assailli. Cependant les livres ne furent pas toujours, pendant le séjour de Heyne à Dresde, l'unique objet de ses études : les nombreux monuments de l'art antique que la capitale de la Saxe offrait à son admiration ne pouvaient manquer de réveiller en lui le premier sentiment du beau, que lui avaient inspiré les leçons de *Christius* ; ce sentiment, fortifié par la vue des monuments mêmes et par la méditation, ne tarda pas à se développer avec encore plus de vivacité par les liaisons qu'un égal amour de l'étude et des goûts à peu près semblables firent naître entre Heyne et un émule de son âge avec lequel il avait fait connaissance à la bibliothèque de Dresde. Parmi les personnes que le désir de s'instruire conduisait chaque jour à cette bibliothèque, un jeune homme avait fixé particulièrement son attention : studieux, pauvre, inconnu comme lui, combien de titres pour exciter son intérêt ! Ce jeune homme était Winckelmann : pour lui la bibliothèque s'ouvrait toujours trop tard et se fermait trop tôt. Son assiduité, les demandes multipliées de livres de différents genres, son insatiable curiosité, fatiguaient les gardes, et, par un effet contraire, lui concilièrent l'estime de Heyne. La conformité de penchants, de fortune, d'espérances, eut bientôt fait naître la confiance, et formé entre eux une sorte d'intimité : ils se communiquaient leurs travaux, leurs pensées, leurs projets, et les lumières qu'ils acquéraient chacun par leurs études particulières. Ainsi le sort s'était plu à rapprocher dans leur jeunesse deux hommes destinés à occuper un jour un des premiers rangs dans la république des lettres. La fortune sembla sourire un instant à Heyne : l'éducation du prince Maurice de Bruhl lui fut confiée. On doubla son traitement de copiste dans l'été de 1756 : mais ses fonctions d'instituteur furent à peu près gratuites ; et l'invasion de la Saxe par les Prussiens non-seulement l'empêcha de jouir de l'amélioration de sa place, mais détruisit à la fois et la place et la bibliothèque

dont elle dépendait. La guerre de sept ans fut l'époque la plus orageuse de la vie de Heyne : obligé de quitter Dresde, presque aussi pauvre que lorsqu'il y était entré, il erra longtemps à l'aventure. Arrivé enfin à Wittenberg, il y fut accueilli dans une famille respectable, où il fit connaissance avec Thérèse Weiss, jeune personne intéressante et d'un mérite distingué. Il se sentit entraîné vers elle par un charme irrésistible, et un charme pareil avait agi sur elle; mais leur tendresse mutuelle ne servait qu'à les rendre malheureux : ils professaient une religion différente, et leurs âmes pieuses ne pouvaient se résoudre à renoncer à la foi de leurs pères. Dans cette situation pénible, la guerre obligea Heyne de fuir une seconde fois, et le chassa de Wittenberg : il ne revint à Dresde que pour en voir commencer le bombardement. L'incendie de cette ville lui fit perdre le peu de fruits de sa constante économie : son mobilier fut détruit; et, ce qui ne l'affecta pas d'une manière moins sensible, il vit envelopper dans le même désastre tous les effets que Thérèse lui avait confiés lorsqu'il partit de Wittenberg. Ce coup, qui devait les abattre, sembla au contraire les relever. Le courage de l'amour l'emporta dans le cœur de Thérèse sur les scrupules de la religion : elle embrassa la religion de Heyne; et ils ne craignirent plus de s'unir au milieu des ravages de la guerre, tous deux sans biens, sans ressources, si ce n'en est pas cependant une bien précieuse que cette foi dans la Providence qui soutient les cœurs vertueux. Cette foi ne fut pas trompée : des amis qui s'intéressaient à leur sort procurèrent à Heyne une retraite dans la Lusace chez M. de Leoben, où il passa quelques années avec son épouse, plus occupé de l'administration des biens de son protecteur que de ses travaux littéraires. Ils furent encore poursuivis dans cet asile par la guerre : l'armée prussienne s'y était portée; et des Prussiens, déguisés en Cosaques, avaient investi la terre et le château qui lui servaient de retraite. Tous les effets précieux furent cachés et confiés à la garde de Heyne et de sa femme, dans la chambre qu'ils habitaient. La fermeté et la présence d'esprit de Thérèse, qui se présenta aux soldats avec son fils à la mamelle, rendirent la recherche infructueuse; ainsi Heyne eut la satisfaction d'acquitter envers son bienfaiteur la dette de la reconnaissance : enfin, la paix survint. C'est ici que se terminent les malheurs de Heyne; ici commence, en quelque sorte, pour lui une nouvelle vie. Il lui fut permis de revenir à Dresde, où Lippert le chargea de rédiger le texte latin du troisième volume de sa *Dactyliothèque;* et au commencement de l'année 1763, il fut appelé à l'université de Gœttingue. Cet événement, le plus important de sa vie, mérite qu'on en raconte les circonstances. C'est une chose remarquable que cette émulation qui régnait alors, et qui existe encore aujourd'hui parmi les souverains de l'Allemagne, dans le choix de ceux qui doivent remplir les chaires de leurs universités : c'est à qui s'attachera les savants les plus recommandables et les plus célèbres. Les ministres, dans ces occasions importantes, ne sont point avares des libéralités de leurs souverains : à l'époque dont nous parlons, le baron de Munckhausen, premier ministre de Hanovre et curateur de l'université de Gœttingue, malgré son penchant à l'économie, cherchait à conserver et à augmenter le lustre de l'établissement confié à ses soins. Parmi les hommes qui l'honoraient le plus alors, on comptait le célèbre Jean-Mathias Gesner, professeur d'éloquence, et qui joignait aux fonctions de sa chaire celles de bibliothécaire, de président du séminaire philologique, et de membre de la société royale (*voy.* J.-M. Gesner.) Il mourut en 1761. Le ministre confia provisoirement ses diverses fonctions à d'autres professeurs, afin de se réserver le temps de lui trouver un successeur digne de lui. Il s'adressa d'abord au célèbre Ernesti : celui-ci ne put lui désigner aucun sujet en Allemagne, et lui proposa Ruhnkenius, qui enseignait à Leyde, ou bien Saxius, établi à Utrecht. Munckhausen fit écrire au premier, qui refusa de quitter la Hollande, mais qui, mieux instruit qu'Ernesti du mérite de Heyne, osa proposer celui-ci au ministre, quoique son nom fût à peine connu du monde savant. Mais Ruhnkenius était du petit nombre de ceux qui avaient déjà su apprécier l'éditeur de Tibulle et d'Épictète. Le ministre eut le bon esprit d'en croire le professeur de Leyde, et son choix fut bientôt fixé. Ce ne fut pas sans quelque peine qu'on parvint à découvrir la modeste retraite de l'homme plus modeste encore dont la réputation naissante s'était, si l'on peut dire, éteinte dans un silence de sept années, qu'il avait employées presque uniquement en travaux étrangers à la gloire littéraire. On vint à bout, cependant, de lui faire connaître le choix du ministre. Un premier retard fut occasionné par le désir que l'on eut de constater son orthodoxie : Heyne lui-même pensa faire manquer toute l'affaire, par l'admirable candeur avec laquelle il prétendit qu'il lui fallait un délai de quelque temps pour se remettre au courant de ses études. Heureusement, le ministre ne s'arrêta point à une objection que d'autres auraient pu regarder comme un aveu de l'impuissance. Si, comme administrateur économe, il essaya d'épargner une faible somme sur le traitement que Heyne lui demandait, si même il lui causa, par cette manière de le marchander, une mortification assez sensible, l'homme d'État prit bientôt le dessus sur l'homme de finances, et Heyne fut enfin établi dans la chaire que venait d'illustrer Gesner. A la vérité, il ne lui succéda pas tout de suite, ni sans difficulté, dans toutes ses places : un traitement, d'abord assez modique, ne procura point, dans les premières années, au nouveau professeur toute l'aisance à laquelle il avait droit : mais, du moins, il se trouva dès lors à l'abri des

caprices de la fortune; et dès ce moment son bien-être et sa considération ne firent qu'augmenter. Cette époque de la vie de Heyne (nous parlons des premières années qui suivirent son arrivée à Gœttingue) fut très-heureuse sans doute, en comparaison de celles dont nous avons fait connaître les vicissitudes : elle ne fut cependant exempte ni de contradictions ni de chagrins. Il ne laissa pas d'essuyer quelques désagréments pour s'établir dans son poste; et il fut loin d'obtenir d'abord la pleine confiance du ministre dont il dépendait : mais ces contrariétés, en exerçant sa patience et son courage, ne firent que mieux briller la force et la beauté de son caractère. Appelé, en 1767, à Cassel, pour y prendre l'inspection du musée, il refusa cette place avantageuse, et n'obtint du gouvernement de Hanovre qu'un faible dédommagement. On ne voulait même le lui accorder qu'en lui faisant signer un engagement qui répugnait à sa délicatesse. Ce fut enfin par un mélange heureux de désintéressement et de courage qu'il sut concilier ce qu'il devait à la dignité d'homme de lettres et à sa reconnaissance envers son bienfaiteur. Trois ans après (en 1770), on lui offrit de Berlin une place honorable avec des appointements doubles des siens, et l'assurance d'une pension de 500 écus pour sa veuve. Il refusa de nouveau. Le gouvernement hanovrien borna à 200 écus la pension qu'il assurait à sa femme après lui : Heyne n'en resta pas moins dévoué à l'université de Gœttingue. En 1775, il perdit l'épouse qui avait partagé toutes ses peines, et qui eût bien mérité de jouir plus longtemps de ses succès. Les consolations de la religion lui firent d'abord supporter cette perte : le temps en adoucit peu à peu l'amertume; enfin, il trouva dans un second mariage, fruit d'un sentiment moins passionné, ce bonheur tranquille qui l'accompagna pendant le reste de sa vie. C'est de ce moment qu'il peut être permis de considérer à loisir le simple particulier cultivant les lettres dans son cabinet, et ensuite l'homme public que ses talents, plus encore que ses places, avaient mis à la tête d'une des premières universités de l'Allemagne et de la plupart des établissements qui en dépendaient. L'examen raisonné des ouvrages de Heyne serait, à lui seul, un ouvrage dont un extrait même ne saurait trouver place ici : il faudra donc se contenter de réunir dans cet article les traits principaux qui caractérisent son mérite, et, après avoir indiqué la direction qu'il sut donner à ses études, en exposer succinctement les résultats les plus importants. Ce qui distingue Heyne de ses prédécesseurs, comme critique et comme professeur, c'est la méthode, on peut dire nouvelle, qu'il a introduite dans l'interprétation des auteurs classiques et des grands écrivains de l'antiquité. Avant lui, en Allemagne comme en Hollande et en Angleterre, l'interprétation littérale, la critique des mots, et tout ce qu'on peut appeler minuties philologiques, avaient principalement occupé les commentateurs. Le petit nombre de ceux qui s'étaient écartés de cette routine s'étaient bornés à l'éclaircissement de quelques points d'antiquité. En général tous leurs travaux étaient couverts d'un vernis de pédanterie; ils ne sortaient point de la poussière de l'école, et n'étaient connus que des philologues de profession. Heyne au contraire, ayant commencé l'étude de l'antiquité par les poëtes, saisit toujours de préférence le côté poétique de l'antiquité : il avait étudié les auteurs plutôt encore sous le rapport du génie et du goût que sous celui de la langue et de la grammaire, et il s'attacha plus à trouver des beautés dans leurs écrits et à les signaler qu'à y chercher des difficultés à résoudre; il mit plus de prix à découvrir le sens et l'esprit d'un passage qu'à en redresser conjecturalement la leçon. Il fut loin cependant de négliger l'érudition dans ses commentaires; mais cette érudition avait en quelque sorte sa partie poétique. L'étude de la mythologie est inséparable de celle des poëtes; Heyne y introduisit un nouveau système : il reconnut dans les différents *mythes* les traditions des différentes peuplades; et une science qui n'était pour la plupart des érudits qu'une froide et stérile nomenclature devint par ses recherches une sorte de supplément à l'histoire des peuples, de leurs institutions, de leurs lois et de leurs arts. Il sépara d'avec les fables proprement dites qui ont été enfantées par l'imagination des poëtes les idées symboliques qui lui parurent être l'enveloppe des faits ou des vérités historiques : il s'attacha particulièrement à distinguer, dans chacune de ces idées, les différentes altérations qu'elles avaient subies, à démêler le récit primitif et original, au milieu des additions et des changements que les croyances avaient éprouvés en passant par tant de pays divers et en traversant les siècles, à rechercher, jusque dans les créations successives et mensongères de l'esprit de fiction, la généalogie, si l'on peut dire, des déviations et des erreurs de l'esprit humain. En examinant ainsi les sources de la mythologie, il y rencontra fréquemment des traces, méconnues jusqu'alors, de révolutions et de faits antérieurs aux temps appelés historiques; il y découvrit des événements réels, cachés sous le voile de l'allégorie. Il résulta de ce genre de recherches une série de faits qui, dégagés des nuages qui les enveloppaient, prirent les caractères les plus frappants de la vérité et même de l'évidence. Ainsi se dissipèrent, au flambeau d'une érudition philosophique, les prestiges de cette mythologie systématique, que chaque écrivain arrangeait et expliquait à sa fantaisie, et qui trop longtemps séduisit les esprits frivoles par l'espèce de charme attaché à tout ce qui est fiction. C'est surtout dans les commentaires de ses deux éditions d'Apollodore que Heyne a établi les principes et développé les preuves de sa nouvelle doctrine. Il en avait déjà jeté les fondements longtemps au-

paravant, dans un mémoire où il examinait, avec beaucoup de sagacité, les causes de la corruption de l'histoire poétique. Il compléta, par la suite, ce travail dans plusieurs autres mémoires aussi doctes que lumineux, où il traite son sujet de manière à satisfaire tous les bons esprits. Peut-être, dans ses notes sur Apollodore, n'a-t-il pas assez distingué ou séparé la critique des mots de la critique des choses; ce qui fait que ces notes n'offrent pas l'ordre, la clarté et l'ensemble qu'on admire dans celles dont il a enrichi presque toutes les autres éditions d'auteurs anciens. Tout était lié dans les études de Heyne. Ses recherches mythologiques auraient été incomplètes, s'il n'avait su y joindre celles qui ont l'archéologie pour objet, et celles qui se rapportent à l'histoire comme à la critique de l'art. On se souvient qu'il avait pris, à Dresde, le goût de cette dernière sorte d'étude, et que ses entretiens avec Winckelmann avaient dès lors fortifié en lui l'amour de ce genre de connaissances. Tous deux, ayant suivi des routes différentes, se retrouvèrent placés, vers la fin de leur carrière, à la tête des plus célèbres antiquaires. Heyne, doué d'une imagination moins active, mais d'un esprit plus sérieux et plus réfléchi, et que les probabilités ou les conjectures les plus séduisantes ne pouvaient satisfaire, considéra les monuments de l'art sous un autre point de vue que Winckelmann. Il appliqua constamment à leur explication la connaissance des textes et des écrivains anciens. Il suppléa souvent, par les secours de l'érudition et par la sagacité de sa critique, à la vue des monuments eux-mêmes. En appréciant les ouvrages de l'art, Winckelmann s'était plus d'une fois laissé tromper par des données infidèles : Heyne établit presque tous ses jugements sur des notions positives. Il est constamment exact et vrai, quand Winckelmann n'est quelquefois qu'ingénieux et brillant. Tous les deux ont exercé sur leur siècle une influence également puissante. Mais lorsque l'autorité de l'un est déjà contestée, celle de l'autre ne peut que s'accroître. Un des plus importants services de Heyne est d'avoir combattu et rectifié les opinions de Winckelmann *sur les époques de l'art*, et d'avoir montré que les causes données par lui aux progrès et aux succès du génie des Grecs étaient imaginaires. Quoique ses travaux sur les antiquités étrusques aient été bien surpassés depuis par ceux du docte abbé Lanzi, on ne peut lui contester l'honneur d'avoir été le premier qui ait répandu quelques lumières sur les idées religieuses et sur le système mythologique des anciens habitants de l'Étrurie. L'explication des monuments dont l'Anthologie grecque nous a conservé des notices ou même de simples mentions, et dont la plupart des antiquaires avaient méconnu l'existence ou négligé l'étude, les nouvelles descriptions qu'il a données des Images de Philostrate et des Statues de Callistrate sont encore une partie ou nouvelle ou singulièrement perfectionnée dont il a enrichi l'histoire de l'art. Mais l'érudition et la critique de Heyne ne se sont montrées nulle part avec plus d'avantage et d'utilité que dans la nombreuse suite de mémoires où il s'est proposé d'examiner les vicissitudes des arts et de leurs monuments dans Byzance. Cette partie, presque entièrement omise par Winckelmann, dont l'aspect des arts dégénérés éteignait l'imagination, a fourni à Heyne une abondante moisson de documents intéressants pour l'histoire de l'art, surtout à l'époque de sa décadence. Les résultats des grands travaux de cet homme célèbre sur ce qu'on appelle l'antiquité classique sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de faire autre chose que les citer. Dans son édition de Tibulle, et surtout dans celle de Virgile, qu'on regarde comme son chef-d'œuvre, son mérite fut moins d'avoir proposé des leçons nouvelles que d'avoir employé les meilleures; car il est plus difficile de faire, entre plusieurs variantes, un choix approuvé par l'esprit et le goût, que de les trouver dans les manuscrits ou dans les éditions anciennes. Dans son édition de Pindare et dans celle d'Homère, il s'est déterminé, on ne sait par quelle raison, à suivre un autre système. Aussi, quoique estimables à beaucoup d'égards, ces éditions ont-elles eu un succès fort différent. Mais si, dans l'épuration du texte, il est resté un peu inférieur à Walckenaer, à Brunck et à quelques autres critiques célèbres, pour la profondeur des vues, pour la sagacité des corrections, il a su du moins se préserver du défaut dont leurs plus doctes travaux ne sont pas toujours exempts, et particulièrement de cette témérité qui leur fait trop souvent substituer leurs propres idées à celles des anciens. Son édition d'Homère trouva des contradicteurs, et lui valut des attaques dont on voudrait étouffer le souvenir. Les fameuses lettres mythologiques de Voss portèrent à Heyne un coup assez sensible. On crut voir dans cette attaque, dirigée principalement par le parti de Wolf, le projet de lui ravir cette souveraineté littéraire dont il jouissait depuis longtemps et sans contradiction. Mais quelques erreurs de détail, relevées avec plus de sévérité que de justice, n'ôtèrent rien à sa réputation, et ne troublèrent qu'un instant son repos. L'histoire eut aussi une grande part dans les études de Heyne. On lui doit une traduction, ou plutôt une refonte complète de l'histoire universelle de Guthrie et Gray. Il serait trop long de faire connaître les améliorations dont cet ouvrage lui est redevable. Ce qui est plus intéressant à observer, c'est que Heyne étudia l'histoire ancienne, principalement dans son rapport avec la politique, qu'il s'en servit comme d'un flambeau propre à éclairer les événements de l'histoire moderne, et qu'au milieu des révolutions dont l'Europe a été le théâtre pendant les vingt dernières années de sa vie, il saisit plus d'une occasion d'instruire le présent et de deviner l'avenir par les leçons et les exemples du passé. C'est particulièrement dans ses dissertations aca-

démiques qu'il a consigné ses opinions et ses vues en ce genre. Sa position et son caractère d'homme de lettres ne lui permettaient pas d'influer autrement sur ses contemporains. Il a fait entendre à la jeunesse studieuse qui l'entourait la voix calme de la sagesse, et son zèle n'a point été sans fruit. Un autre bien que lui a dû l'université de Gœttingue, c'est de n'avoir point été troublée par cet esprit de secte philosophique qui a produit tant d'agitations dans l'Allemagne. Heyne n'avait jamais pris goût aux subtilités de la métaphysique. Le système de Wolf ne l'avait pas séduit dans sa jeunesse. Il résista dans sa vieillesse à l'entraînement de celui de Kant et de ses successeurs. Il employa son influence à éloigner de Gœttingue tout ce qui pouvait y mettre en vogue ces disputes qui servent sans doute à aiguiser l'esprit et peuvent sans inconvénient exercer des têtes mûres,mais dont l'effet peut être aussi d'engendrer le désordre et même le délire dans les têtes des jeunes gens. Ceci nous conduit naturellement à parler des travaux et de l'influence de Heyne considéré dans l'espèce de rôle public qu'il eut à soutenir. Si nous l'envisageons comme professeur, nous remarquerons l'efficacité que ses principes littéraires durent nécessairement tirer d'un enseignement oral prolongé pendant un demi-siècle. A la vérité, ses cours n'eurent d'abord qu'un petit nombre d'auditeurs, parce qu'alors les études philologiques étaient négligées; mais le nombre s'en accrut bientôt. Il monta jusqu'à quatre-vingts et cent personnes, qui toutes quittèrent l'université pour répandre au dehors les avantages de sa méthode. Outre sa place de professeur, Heyne occupait celle de directeur du séminaire philologique, espèce d'école normale destinée à former des instituteurs. Il avait une affection particulière pour cet établissement, qui contribua beaucoup à la propagation de sa doctrine. La société royale de Gœttingue, dont il était membre et secrétaire perpétuel, n'eut pas moins à se louer de son zèle. Il remplit exactement son devoir d'académicien, en fournissant chaque année un mémoire au recueil de cette société; et, comme secrétaire, il lui rendit le service de reprendre l'impression arriérée de ce même recueil, que des difficultés commerciales avaient interrompue. Ce fut encore en cette qualité que Heyne entretint la correspondance de sa société avec les principales Académies de l'Europe, et surtout avec celles de Paris, dont il appréciait mieux que personne le mérite et l'utilité. Il s'occupa en même temps de donner aux travaux de la société de Gœttingue une direction ferme et invariable; et jamais il ne cessa d'entretenir la liaison établie par les fondateurs entre les travaux de cette Académie, la rédaction des annonces littéraires de Gœttingue et l'administration de la bibliothèque. Ce dernier établissement était en quelque sorte la base des autres. Une bibliothèque est le premier meuble d'une société savante. Les *Annonces littéraires* avaient eu pour principal objet de juger et de faire connaître les ouvrages qui entraient dans la bibliothèque. Jusqu'à son dernier jour, Heyne fut un des plus assidus collaborateurs de ce journal, auquel il sut donner et conserver ce ton de décence et cette impartialité qui devraient régner dans tous les journaux : jamais il n'y admit la satire sous quelque déguisement que ce fût, ni les éloges que trop souvent les auteurs se donnent à eux-mêmes. Nous serions entraînés trop loin si nous voulions rendre un compte détaillé des travaux de Heyne comme bibliothécaire : il faut lire, dans sa Vie composée par de Heeren, son gendre (1), la manière dont il y établit l'ordre par la tenue de plusieurs catalogues qui se contrôlaient mutuellement. Il suffira de dire ici que lorsque l'administration de la bibliothèque lui fut confiée, on y comptait de 50 à 60 mille volumes, et qu'à sa mort, sans avoir égard aux accroissements extraordinaires qu'elle avait reçus par la réunion de quelques autres bibliothèques, le nombre des volumes se montait à 200,000 au moins. Ajoutons que Heyne avait contribué personnellement à cette augmentation : il donnait à la bibliothèque tous les livres qu'il recevait en présent; et de Heeren ne croit pas exagérer en les portant à 50,000 volumes. Heyne avait réussi à conquérir la confiance de tous les ministres qui se succédèrent, pendant cinquante ans, dans le maniement des affaires de l'université. Cette confiance s'étendit même à tout ce qui tenait à l'instruction publique: on peut dire qu'il en fut l'âme. Il était, presque sans restriction, le distributeur des places et des grâces, même subalternes : il fut le réformateur de la plupart des établissements. La ville de Gœttingue lui témoigna la même confiance que les ministres du Hanovre; elle le chargea de réformer ses petites écoles. Heyne ne dédaigna point cette modeste mission; et il obtint de son zèle une récompense flatteuse : les magistrats de Gœttingue exemptèrent sa maison de tout impôt. Si l'on pouvait récapituler ici tous les travaux qui remplissaient la vie de cet homme illustre, ses cours publics et particuliers, la composition de ses nombreux ouvrages, ses fonctions d'administrateur, une correspondance que son biographe évalue à mille lettres par an, on aurait peine à concevoir comment il faisait pour y suffire. La connaissance de son caractère et de son esprit peut seule l'expliquer. L'ordre, la persévérance, un emploi utile des moindres parties de son temps, avaient en quelque sorte doublé pour lui la durée de sa vie. Nous devons rappeler ici comment Heyne, dans ses dernières années, recueillit le fruit le plus doux de son dévouement et de ses travaux, par la protection spéciale dont il eut le bonheur de faire jouir l'université de Gœttingue, d'abord quand les troupes françaises envahirent le Hanovre, et en-

(1) *C.-G. Heyne biographisch dargestellt*, Gœttingue, 1813, in-8°.

suite lorsque la province où Gœttingue est située fut réunie au royaume de Westphalie. Au milieu du tumulte des armes, ce séjour des Muses jouit d'une paix profonde. Après que les traités eurent rétabli la paix, des bienfaits nouveaux vinrent accroître sa prospérité. Dans la vérité, cette institution en fut redevable à la solidité des principes que Heyne y avait établis, à l'éclat de sa réputation, au mérite distingué d'un grand nombre de membres qui pouvaient être considérés comme étant son ouvrage. Un nouveau champ serait ouvert à l'historien de Heyne, s'il pouvait, d'après les renseignements donnés par son gendre, le suivre dans les détails de sa vie privée, l'observer au milieu de ses amis et de sa famille, jusqu'à la fin de sa carrière. Un petit nombre de traits, empruntés à de Heeren, termineront ici son portrait : « Heyne, dit-il, appartenait à ce petit nombre « d'hommes qui gagnent à être connus. Ses dé- « fauts frappaient vivement au premier abord; « mais ils disparaissaient à mesure qu'on faisait « avec lui plus intimement connaissance. Le fond « de son tempérament comme de son caractère « était une extrême vivacité; ses impressions « étaient fortes et promptes : lorsqu'il prenait « intérêt à quelque chose, c'était toujours avec « chaleur. Sans doute une aussi grande vivacité « ne pouvait pas toujours être exempte d'incon- « vénients. Il s'emportait quelquefois; et peut-être « alors ne pesait-il pas scrupuleusement toutes « ses paroles : mais la bonté de son caractère n'é- « tait pas moins grande que sa vivacité, et sa co- « lère n'était pas de longue durée.... Ce qui le « distinguait particulièrement, c'était un mélange « singulier de force et de délicatesse. Son carac- « tère s'était formé par les contrariétés et les « souffrances. Si l'adversité n'eût pas été l'école « de sa jeunesse, on peut croire qu'il ne serait « jamais devenu ce qu'il a été. Il conserva tou- « jours un souvenir très-vif de ce qu'il avait souf- « fert : aussi quiconque souffrait pouvait être sûr « de l'intéresser. Ses sentiments se peignaient « alors sur son visage, et ils ne restaient jamais « stériles. Je ne puis parler que d'une manière « générale de tout ce qu'il a fait pour des mal- « heureux qui souvent même lui étaient incon- « nus. Souvent il allait au delà de ses moyens; « et toujours il recommandait le silence........ « Jamais le malheureux ne le quittait sans quelque « consolation; mais il ne se bornait pas à des con- « seils : il agissait lui-même lorsqu'il pouvait être « utile; et rarement son activité demeurait sans « effet. Cette vivacité d'esprit dont on a parlé se « montrait encore en lui dans la conversation. « Dès qu'il croyait pouvoir profiter d'un entre- « tien, il causait également avec le savant et avec « celui qui ne l'était pas, avec les hommes de tou- « tes sortes de professions. Jamais il ne lui venait « à l'esprit de leur apprendre quelque chose; car « il était exempt de cette manie de se croire in- « struit sur tout, manie qui n'est guère celle que « des esprits bornés. Il écoutait volontiers; mais, « pour obtenir son attention, il fallait un entre- « tien solide. Il ne possédait point l'art de parler « sur rien. Les conversations frivoles lui causaient « un mortel ennui; et il n'était pas en son pou- « voir de le dissimuler.... » La réputation de Heyne, toujours croissante depuis le milieu de sa carrière, l'avait successivement fait adopter par la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Comblé de toutes les distinctions, de tous les honneurs qu'on peut obtenir par les lettres, il parvint à une extrême vieillesse, environné de la considération publique et du respect dû à ses talents ainsi qu'à son âge, sans avoir éprouvé les infirmités et la caducité qui sont le partage de la vieillesse. Le jour où il eut ses quatre-vingts ans révolus (le 25 septembre 1809) devint une fête pour la ville de Gœttingue, et fut célébré avec une solennité touchante. Non-seulement l'université en corps, professeurs et étudiants, mais toutes les autorités et les citoyens de tous les ordres allèrent en pompe offrir leurs félicitations et leurs hommages au célèbre octogénaire, dont ils avaient presque tous été les élèves. Rien n'annonçait alors que le terme fatal où devaient aboutir tant de travaux et tant d'honneurs fût prochain. On n'aperçut encore dans Heyne, pendant les trois années suivantes, aucun symptôme d'affaiblissement. Son esprit était aussi présent, aussi vif, son travail aussi assidu, sa conversation aussi animée, sa correspondance aussi active, que dans les meilleures années de sa vie. Il enseignait, il écrivait, il composait avec la même facilité et le même succès. On aimait à se persuader que la mort l'oublierait encore longtemps, lorsqu'une attaque d'apoplexie vint l'enlever, pendant son sommeil, le 14 juillet 1812, à ses amis, à sa famille et aux lettres (1).

Quando ullum invenient parem !

Q. Q.

HEYNS (Pierre), poëte et géographe flamand du 16e siècle, eut de la réputation en son temps par son *Miroir du monde*, soi-disant poëme en langue flamande, tiré d'Ortellus. — Son fils *Zacharie* Heyns, né en 1570, imprimeur et poëte, lui fut de beaucoup supérieur. Il a laissé un recueil d'*Emblèmes* en flamand, où l'on trouve de l'imagination, et dont le style est recommandable pour le temps. M—on.

(1) Nous ne donnerons pas ici le détail des nombreuses productions de Heyne; on en trouvera la liste dans Meusel et autres bibliographes allemands. Son premier ouvrage est sa thèse *De jure prædiatorio*, qu'il soutint sous Bach, à Leipsick, en 1752. Ses travaux à la société royale de Gœttingue se trouvent dans la collection de cette Académie. Ses programmes et ses dissertations comme professeur, depuis 1763 jusqu'à 1801, ont été recueillis sous le titre d'*Opuscula academica*, Gœttingue, 1785-1811, 6 vol. in-8°, renfermant cent seize pièces rangées chronologiquement et augmentées de quelques notes. Son *Diodore de Sicile*, Deux-Ponts, 11 vol. in-8°, a l'avantage d'offrir tous les fragments de cet auteur mis à leur place. On lui doit un grand nombre d'éloges et de notices biographiques, parmi lesquelles nous indiquerons seulement celles d'Heumann, de Haller, de Michaëlis et de Winckelmann. Cette dernière a été traduite en français par C. Brak, Gœttingue, 1783, in-8°.

HEYSE (JEAN-CHRÉTIEN-AUGUSTE), grammairien allemand, né le 21 avril 1764, à Nordhausen, passa sa vie entière livré aux travaux du professorat, et mourut le 27 juillet 1829, laissant divers ouvrages utiles, entre autres : 1° *Essai critique sur l'éducation et l'instruction considérées soit relativement à leurs principes, soit relativement à leur but*, 1810, in-8°; 2° *Idées à moi* (Originalideen) *sur les langues en général et sur la langue allemande en particulier*, 1811, in-8°; 3° *Dictionnaire abrégé des expressions étrangères importées et naturalisées en Allemagne* (*Kurzgefasstes Verdeutschungswörterbuch*), 3e éd., Brême, 1813; 4e éd., augm. et améliorée, Hanovre, 1825; 4° *Grammaire allemande, théorique et pratique*, 2e édit., 1822; il en donna lui-même un abrégé publié successivement sous divers titres, et qui en 1826 atteignit la 6e édition; 5° *Abrégé de versification allemande*, Hanovre, 1820, gr. in-8°; 6° (avec Sickel), *Manuel théorique et pratique de tous les genres de poésie* (à l'usage des élèves qui terminent leurs études et principalement à l'usage des jeunes personnes), Magdebourg, 1821, gr. in-8°; 7° (avec Crôme), *l'Entomologie et l'Helminthologie du Manuel d'histoire naturelle à l'usage des gens de la campagne*, Hanovre, 1817, gr. in-8°; 8° *Remarques sur l'écrit de Schlæger* intitulé *Du haut mérite et de l'influence de l'éducation sur le sort de la femme*, Quedlinbourg, 1826, in-8°. P—OT.

HEYWOOD (JOHN), un des plus anciens poëtes dramatiques anglais, naquit à Londres suivant les uns, et selon d'autres à North-Mims, près de St-Alban, au comté de Hertford. Il étudia à Oxford; mais son caractère vif et enjoué ne pouvant s'accommoder à la discipline sévère de cette université, il en sortit de bonne heure, et vint résider dans son pays natal. Il se lia avec plusieurs hommes d'esprit, notamment avec sir Thomas More, et fut successivement en faveur auprès de Henri VIII et de la reine Marie, qui, étant sur son lit de mort, s'amusait encore, dit-on, de ses saillies; mais sa bonne fortune finit avec la vie de cette princesse. Étant connu pour un zélé catholique, il jugea prudent de s'expatrier sous le règne d'Élisabeth. Il mourut à Malines en 1565. Heywood avait peu d'instruction solide, et il était plutôt versificateur que poëte; mais il avait du talent pour la musique vocale et instrumentale, et possédait un talent plus important encore dans le siècle où il vivait, celui de diseur de bons mots (*jester*). On a de lui des pièces de théâtre, un *Dialogue en vers contenant tous les proverbes anglais*; 300 *Épigrammes*; et un volume intitulé *l'Araignée et le Moucheron, parabole*, 1556, in-4°. Sur la première page de ce dernier ouvrage, qui n'a aujourd'hui d'autre mérite que d'être très-rare, on trouve le portrait en pied de l'auteur, portant un poignard suspendu à sa ceinture. A la tête de chacun des 77 chapitres du livre, on voit également un portrait qui le représente, tantôt debout, tantôt assis devant un livre ouvert sur une table, près d'une fenêtre tapissée de toiles d'araignée. — John Heywood eut deux fils, Ellis et Jasper, tous deux jésuites et hommes d'esprit. Le premier voyagea en France et en Italie, résida quelque temps à Florence sous la protection du cardinal Pole, et mourut à Louvain vers 1572. On a de lui un ouvrage italien intitulé *Il Moro*, Florence, 1556, in-8°. Jasper Heywood, né à Londres en 1535, prit l'habit de jésuite à Rome. Le pape Grégoire XIII l'envoya vers 1581 en Angleterre, où il fut nommé provincial de son ordre. Il mourut à Naples le 9 janvier 1598. Il a laissé la traduction de trois tragédies de Sénèque, et des *Poésies et Devises diverses*; quelques-unes ont été insérées dans le *Paradis des devises choisies*, 1573, in-4°. L.

HEYWOOD (THOMAS), auteur et acteur anglais, vécut sous les règnes d'Élisabeth, de Jacques et de Charles Ier, et composa un très-grand nombre d'ouvrages, dont une partie s'est perdue, mais sans beaucoup de dommage pour la littérature, à en juger par ceux qui se sont conservés. Il avait cependant de l'instruction, et savait plusieurs langues anciennes et modernes. On cite parmi ses ouvrages vingt-quatre pièces de théâtre (il en avait composé deux cent vingt); la *Défense du comédien*; une *Histoire générale des femmes*; des traductions de Lucien, d'Érasme et d'autres auteurs latins et italiens. L.

HEYWOOD (ÉLISA), fille d'un petit marchand de Londres, née dans cette ville vers 1693, et morte le 25 février 1756, a composé un plus grand nombre de romans peut-être qu'aucun autre auteur de sa nation. Sa plume était sa seule ressource pour subsister avec sa famille. Les premiers romans qu'elle donna au public furent calqués sur l'*Atlantis* de mistress Manley. Sa *Cour d'Arimanie* et sa *Nouvelle Utopie* surtout se font remarquer par une extrême licence, qui fournit à Pope, qu'elle avait sans doute autrement offensé, un prétexte pour présenter dans la *Dunciade* cet ouvrage comme un des prix à remporter dans les jeux ouverts en l'honneur de la sottise; ce qui était un peu dur et même injuste; car si les premiers romans d'Élisa Heywood méritent des reproches, ce n'est point pour le défaut d'esprit. Quoi qu'il en soit, le trait satirique de Pope eut un meilleur effet qu'il n'arrive ordinairement; car dès ce moment elle consacra sa plume à des productions plus estimables. On distingue parmi ses derniers ouvrages : 1° *Le spectateur féminin*, 4 vol.; 2° *Épître pour les dames*, 2 vol.; 3° *L'heureux enfant trouvé*, 1 vol.; 4° *Aventures de la nature*, 1 vol.; 5° *Histoire de Betsey Thoughtless*, 4 vol.; 6° *Jenny et Jemmy Jessamy*, 3 vol.; 7° *L'espion invisible*, 2 vol.; 8° *Le mari et la femme*, et un pamphlet intitulé *Présent à une servante* (tous in-12). Plusieurs de ses romans ont été traduits en français. L.

HEYWOOD (PIERRE), navigateur anglais, naquit en 1772, dans l'île de Man, où son père exerçait

les fonctions de *deemster* (juge). Élevé avec soin sous les yeux de ses parents, il fut, à la recommandation du receveur de l'île, beau-père de Bligh, embarqué sur *le Bounty*, que ce dernier commandait. Heywood dit adieu à sa famille au mois d'août 1787. L'article de Bligh (*voy.* ce nom) contient les détails de la révolte qui éclata le 27 avril 1789 à bord du *Bounty*. Heywood fut un des midshipmen qui restèrent sur ce vaisseau. Vers la fin de mars 1790, sa famille apprit par les feuilles publiques la funeste nouvelle de l'enlèvement du *Bounty*. Sa mère venait de perdre son mari; justement alarmée des bruits qui se répandaient, suivant l'usage grossis par la malveillance et représentant Heywood comme un des chefs de la révolte, elle écrivit à Bligh une lettre où se peignaient toutes les angoisses de son âme. La réponse de Bligh est passablement sèche; il dit que la bassesse du jeune Heywood surpasse toute croyance; il avait déjà mandé à un militaire, oncle du midshipman, que l'ingratitude de celui-ci était d'une noirceur excessive. Ces assertions étaient dénuées de fondement. Lorsque la *Pandore*, sous le commandement d'Edwards, mouilla, le 23 mars 1792, sur la rade de Taïti pour y chercher les révoltés du *Bounty*, Heywood et trois autres Anglais se rendirent volontairement à bord; les autres furent amenés de force. Tous, au nombre de quatorze, furent enfermés, les fers aux pieds et aux mains, dans une prison en bois, construite à l'extrémité du gaillard d'arrière; elle n'avait que onze pieds de long; on ne pouvait y entrer que par une ouverture de dix-huit pouces carrés pratiquée au sommet. Le 8 mai la *Pandore* partit et fit voile vers la Nouvelle-Hollande; le 28 août on aperçut les récifs qui bordent la côte; en voulant franchir ces écueils, la frégate toucha contre les rochers; malgré tous les moyens employés pour la sauver, on fut obligé de l'abandonner au moment où elle s'engloutissait dans la mer. Les fers avaient été ôtés seulement à une partie des prisonniers; il en périt quatre, ainsi que trente et un hommes de l'équipage. Dans cette catastrophe, Heywood ne put sortir de la prison qu'au moment où l'eau y pénétrait; il sauta par-dessus bord et s'empara d'une planche; il nageait vers un banc de sable éloigné de trois milles, quand un canot le recueillit et l'y porta. Quatre embarcations réunirent les infortunés qui ne s'étaient pas noyés, elles arrivèrent le 14 septembre à Timor. Le 6 octobre un navire hollandais partit avec les Anglais pour Batavia, où il débarqua le 7 novembre. Enfin, le 19 juin 1792, un vaisseau de guerre anglais les fit aborder à Spithead. Le surlendemain les prisonniers furent conduits à bords de l'*Hector*, où ils éprouvèrent le traitement le plus humain. Le 12 septembre ils parurent devant le conseil de guerre; les dépositions ne chargeaient pas fortement Heywood; tous les témoins s'accordaient à reconnaître que dans le moment de la révolte il avait l'air éperdu, et affirmaient qu'ils ne le regardaient pas comme ayant pris part au complot. Dans sa défense il montra un calme, une dignité et une douceur qui attestaient la pureté de sa conscience; néanmoins le 18 il fut condamné à mort ainsi que six des accusés, mais, avec deux d'entre eux, recommandé à la clémence du roi. Le jugement fut regardé comme très-sévère pour ce qui le concernait; Heywood, dans une lettre adressée à sa sœur, n'eut pas de peine à réfuter les motifs sur lesquels sa condamnation avait été appuyée. La terrible anxiété de sa famille eut un terme le 24 octobre, lorsqu'elle reçut la nouvelle que le roi lui faisait grâce. Le 29 Heywood était à Londres, où il embrassa son frère et sa sœur, qui signèrent avec lui une lettre écrite à leur mère. Il rentra ensuite dans la marine, mais avec le grade inférieur qu'il occupait au moment de la catastrophe qui avait failli lui être si funeste. Au bout de cinq ans sa bonne conduite le fit nommer lieutenant. Durant la longue guerre qui ne finit qu'en 1814, il se distingua dans tous les commandements qui lui furent confiés. Dans une note écrite de sa main en juillet 1816, il dit que durant un laps de temps de vingt-neuf ans sept mois et un jour, il a passé en mer vingt-sept ans six mois et une semaine. Il était à peu près le doyen des capitaines de vaisseau de la marine royale lorsqu'il mourut, en 1831, avec la réputation d'un homme brave, actif, intelligent, éclairé, humain et aimable. A l'époque de son procès, tous les témoins avaient rendu justice à ses bonnes qualités et à son excellent caractère. Les détails contenus dans le présent article contribuent à éclaircir encore davantage l'enlèvement du *Bounty*, qui dans le temps eut un si grand retentissement en Europe. Nous les avons puisés dans un ouvrage anglais, intitulé *Histoire mémorable de la révolte et de l'enlèvement du* Bounty, *vaisseau du roi; ses causes et ses conséquences*, Londres, 1831, in-12. Ce livre contient un abrégé de cet événement et du voyage d'Edwards, l'histoire du procès du reste des révoltés amenés en Angleterre au nombre de dix, et une notice détaillée sur l'île Pitcairn, où huit d'entre eux s'étaient établis. On apprend dans ce livre que les véritables noms de *John Adams*, que nous n'avions pu découvrir quand nous avons écrit l'article Bligh, étaient *Alexandre Smith*. Cet ouvrage offre aussi une correspondance intéressante entre Heywood et sa sœur. On voit que ce marin avait des dispositions très-heureuses pour la poésie, et que dans toutes les occasions, même les plus difficiles, il cédait au penchant qui le portait à la cultiver. Trompés sur l'orthographe de son nom par le texte de la relation de Bligh, nous l'avions écrit incorrectement dans notre article sur ce dernier, et des renseignements inexacts nous avaient également induits en erreur sur un ouvrage que nous lui avons attribué. E—s.

HEZEL. *Voyez* HETZEL.

HIÆRNE (Urbain), médecin et physicien, né en Suède, dans l'année 1641, étudia la médecine à Upsal, sous le savant Rudbek, et acquit peu après l'amitié du comte de Tott, qui lui fournit les moyens d'étendre ses connaissances par des voyages. Il alla d'abord à Londres, où il devint membre de la société royale, et ensuite à Paris, où il s'appliqua pendant deux années avec un grand zèle à l'anatomie, à la physique et à la chimie. Lorsqu'il retourna en Suède, ses vastes connaissances furent appréciées dans ce pays, et il y devint l'oracle des savants. Deux autres voyages qu'il fit en Allemagne eurent pour but la connaissance des mines. Hiærne, ayant étudié avec soin les découvertes et les procédés des Allemands, fut en état de donner des avis utiles sur l'exploitation des mines de Suède, et fut nommé vice-président du conseil dirigeant cette partie. Il était en même temps à la tête du conseil de médecine, et premier médecin du roi. Il avait proposé l'établissement d'un laboratoire de chimie; il en obtint la direction, et fit connaître en Suède les découvertes des plus habiles chimistes de l'étranger. Il mourut dans un âge très-avancé, en 1724. Parmi ses ouvrages il faut distinguer: *Acta laboratorii chymici*, Stockholm, 1706; *Oryctographia Suecana*, ibid., 1716, et le *Traité* qu'il publia, l'année 1679, en suédois, sur les eaux minérales de Medevi, dont il avait fait la découverte. C—AU.

HIAO-TSONG, onzième des empereurs chinois de la dix-neuvième dynastie, dite des *Song*, est le nom que prit *Tchao-Ouei* en montant sur le trône par l'abdication de son père, Kao-Tsong, en 1161. La Chine était alors partagée en deux empires, et la dynastie des Song n'en possédait que la partie méridionale. Après de longues guerres contre les Kin, nation tartare, elle leur avait cédé en 1141 toute la partie nord qu'ils avaient conquise. Hiao-Tsong, d'un caractère modéré, désirait conserver la paix, et son premier ministre ne craignit pas de l'acheter par les conditions les plus humiliantes; mais pour triompher de l'opposition de ses collègues, qui voulaient maintenir la majesté impériale, il appela les Tartares, qui gagnèrent une sanglante bataille sur les impériaux en 1164. Le perfide ministre, effrayé du supplice qu'il avait mérité par sa trahison, mourut peu après, et l'empire jouit d'une paix profonde jusqu'à l'abdication de Hiao-Tsong, en 1189. Son fils Kouang-Tsong, influencé par sa femme et par ses eunuques, se brouilla avec lui, et poussa l'ingratitude jusqu'à refuser d'aller le visiter, pendant sa dernière maladie, dans le palais qu'il avait choisi pour retraite, d'assister à ses obsèques, en 1194, et de porter son deuil. Hiao-Tsong méritait plus de reconnaissance : aucun prince de la dynastie des Song n'avait plus fait pour sa famille et pour son peuple; aucun n'avait été plus vigilant, plus éclairé sur ses vrais intérêts, plus ferme et plus zélé pour l'honneur de l'empire; aussi les grands appelèrent au trône Ming-Tsong, qui remplaça son père, et, en habit de deuil, honora les funérailles de son aïeul. — Hiao-Tsong II, neuvième empereur chinois de la vingt-unième dynastie, dite Ming, quitta le nom de Tchu-Yebu-Tang lorsqu'il succéda, en 1487, à son père Hien-Tsong, qui, livré au culte des idoles, s'était laissé prévenir en faveur des Tao-Ssé et des Ho-Chang, deux sectes d'imposteurs adonnés à la magie. Hiao-Tsong, s'étant fait représenter le placet du mandarin Lin-Sun, injustement disgracié sous le règne précédent pour avoir signalé les désordres des Ho-Chang, fit informer contre eux, et les trouvant plus coupables et plus persévérants dans leurs désordres, il les condamna tous à mort. Mais il n'en resta pas moins opiniâtrément attaché aux erreurs des Tao-Ssé, qu'il avait sucées dès sa jeunesse; et, tout en louant le zèle de ses ministres qui s'efforçaient de le désabuser, il resta toujours engoué de ces charlatans, qui continuèrent de vanter leur breuvage d'immortalité et leur secret pour faire de l'or et de l'argent. Ce faible et crédule empereur mourut en 1505, et eut pour successeur son fils Ou-Tsong, dont le règne orageux fit passer le trône dans une autre branche de sa famille. A—T.

HICKES (George), savant philologue et habile antiquaire anglais, naquit, en 1642, à Newsham, dans la partie septentrionale de l'Yorkshire. Il fit de brillantes études à l'université d'Oxford, y reçut le degré de maître ès arts et fut agrégé, en cette qualité, à l'université de Cambridge, jalouse de compter parmi ses membres un jeune homme d'un si rare mérite. Il entra ensuite dans les ordres sacrés et remplit pendant sept ans, les fonctions de maître ou de lecteur au collége de Lincoln, avec autant de zèle que de succès. L'excès du travail ayant affaibli sa santé, on lui conseilla de voyager pour la rétablir. Il passa en France, en 1673, avec le chevalier Wheeler, son élève; et, après l'avoir accompagné dans les provinces méridionales du royaume, Hickes revint seul à Paris, où il demeura près d'un an dans la société des hommes les plus instruits. Ce fut à cette époque qu'il se lia d'une étroite amitié avec Henri Justel, qui lui prédit la révocation de l'édit de Nantes et l'expulsion des Stuarts du trône d'Angleterre. De retour à Oxford, en 1675, il y prit ses grades en théologie, et fut pourvu aussitôt de la place de recteur de l'église St-Ebbe. Il accepta ensuite le titre de chapelain du duc de Lauderdale, et suivit ce seigneur en Écosse. Les circonstances lui fournirent bientôt l'occasion de prouver son zèle pour la famille régnante. Il fut envoyé à Londres en 1678, pour chercher à éclairer les ministres sur les plans des factieux; il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de prudence, et fut récompensé de son zèle par divers bénéfices. La révolution de 1688, prédite par Justel, ayant précipité du trône le faible et mal-

heureux Jacques II, Hickes refusa de prêter le serment de fidélité à son successeur, et perdit par là toutes ses prébendes. Il afficha sur la porte de l'église de Worcester une protestation véhémente contre l'acte qui le dépouillait, et se rendit à Londres, où il demeura caché quelques années. Il fut député vers Jacques II, par les prélats dissidents, pour régler, de concert avec ce prince, les affaires de l'Église, passa en France malgré tous les obstacles, et parvint enfin à terminer d'une manière satisfaisante la mission dont il était chargé. De retour en Angleterre, il fut sacré, dans une assemblée de prélats, évêque suffragant de Thetford : il se dévoua dès ce moment, avec un courage héroïque, aux pénibles fonctions qu'il avait acceptées, et combattit sans relâche, par ses discours et par ses écrits, les adversaires de la cour royale. Hickes était d'une fermeté de caractère extraordinaire, incapable de se relâcher des principes qu'il avait adoptés ; et il aurait couru les plus grands dangers, si le grand chancelier lord Sommers, par égard pour ses talents, n'avait défendu qu'on l'inquiétât en aucune manière. Il mourut le 25 décembre 1715, à l'âge de 74 ans, et fut inhumé dans le cimetière de Westminster. Hickes a publié un très-grand nombre d'écrits sur des matières théologiques ; mais comme ils offrent peu d'intérêt aujourd'hui, on renvoie les curieux au dictionnaire de Chaufepié, où ils en trouveront la liste détaillée. Les ouvrages suivants ont contribué, plus que tous les autres, à répandre le nom de Hickes hors de l'Angleterre, et à lui assurer la place distinguée qu'il occupe parmi les hommes les plus érudits de son temps : 1° *Institutiones grammaticæ anglo-saxonicæ et mœso-gothicæ; accessere grammaticæ islandicæ rudimenta Runolphi Jonæ cum dictionario islandico*, etc., Oxford, 1689, in-4°. C'est le premier ouvrage dans lequel les règles de la langue anglo-saxonne aient été établies et présentées d'une manière méthodique. Il établit dans sa préface que l'anglais, le saxon, etc., dérivent du mœse-gothique ; et l'islandais, le suédois, le danois, etc., du svéo-gothique. Il donne aussi le tableau des rapports de ces langues avec le grec, le latin et le franco-théotisque. L'ouvrage est terminé par l'*Etymologicon britannicum*, d'Édouard Bernard, morceau curieux où l'on trouve, par ordre alphabétique, environ neuf cents mots anglais avec leurs étymologies correspondantes dans le persan, l'arménien et les langues sclavonnes. 2° *Antiquæ litteraturæ septentrionalis libri duo, quorum primus Hickesii linguarum veterum septentrionalium thesaurum grammatico-criticum et archæologicum ; ejusdem de antiquæ litteraturæ septentrionalis utilitate dissertationem epistolarem et Andr. Fountaine numismata saxonica et dano-saxonica complectitur* (*voy.* Andr. Fountaine); *alter continet Humphredi Wanleii librorum veterum septentrionalium qui in Angliæ biblioth. exstant catalogum historico-criticum*, etc., Oxford, 1703, 1705, 2 vol. grand in-fol. fig. Ce magnifique ouvrage est le plus complet qu'on ait encore sur les anciennes langues du Nord. On en trouvera une bonne analyse dans les *Acta eruditor. Lips.*, mars 1706. Il a été abrégé pra Guill. Wotton, Londres, 1708, in-8° ; et cet abrégé a été traduit en anglais par Maur. Shelton, Londres, 1735, in-4°. On en a extrait : *Grammatica anglo-saxonica*, Oxford, 1711, in-8°. M. Pougens a publié un précis du Trésor de Hickes, sous ce titre : *Essai sur les antiquités du Nord et les anciennes langues septentrionales*, juillet, 1797, in-8° de 47 pages ; ibid., 2e édition, augmentée d'une *Notice d'ouvrages choisis sur les religions, l'histoire et les divers idiomes des anciens peuples du Nord*, Paris, 1799, in-8°. C'est un fragment d'une histoire philosophique des langues anciennes et modernes, que M. Pougens se proposait de publier à la tête d'un grand *Dictionnaire étymologique et raisonné de la langue française* dont il s'occupait depuis vingt ans. W—s.

HIDER-ALY. *Voyez* Hyder-Aly.

HIELMSTIERNE (Henri de), savant Danois, né dans la bourgeoisie, s'éleva par son mérite aux plus hautes dignités ; il fut grand justicier du tribunal suprême, président de l'Académie des sciences, etc., etc. Il consacra tous les loisirs de sa vie à l'étude de l'histoire du Nord : il n'a presque rien écrit ; mais ses conseils et ses secours ont été d'une grande utilité à tous les historiens danois. Il s'est immortalisé par la fondation d'un magnifique muséum public, qui est un des ornements de la ville de Copenhague, et qui est composé d'une bibliothèque, d'une collection de médailles, de tableaux, de cartes, etc. Il a paru un *Catalogue de la bibliothèque de Hielmstierne*, plein de recherches érudites, par M. Suhm, 1782, 3 vol. in-4°. Hielmstierne, né en 1715, mourut le 19 juillet 1780. M. B—n.

HIÉROCLÈS. Les personnages qui ont porté ce nom dans l'antiquité, sont très-nombreux. Fabricius en compte jusqu'à quinze ; et il ne se flatte pas de n'en avoir omis aucun (voy. *Bibl. gr.*, t. 1er, p. 466, note). On se bornera ici à citer les plus connus. Hiéroclès, né à Alabande, en Carie, et son frère Ménéclès passaient pour les deux premiers orateurs de l'Asie : leur style, au jugement de Cicéron, était fort éloigné de la perfection et de la noble régularité de celui des Grecs ; mais il était abondant et fleuri (*voy.* Cicéron, *De oratore, lib. II, cap.* 23, et *Brutus, cap.* 69). — Hiéroclès, écrivain postérieur à Strabon, et dont Étienne de Byzance cite un ouvrage intitulé *Philistorici* ou les *Amateurs de l'histoire*. Les fragments qui en restent suffisent pour faire juger que c'était un recueil de fables. — Hiéroclès, philosophe stoïcien, né à Hyllarium, ville de Carie. Il avait exercé la profession d'athlète avant de s'appliquer à l'étude : c'était, dit Dacier, un homme grave et saint. Aulu-Gelle rapporte quelques-unes de ses maximes, qu'il avait recueillies de la bouche de Taurus, son disciple (*voy.* Aulu-

Gelle, *lib. IX, cap V*). — HIÉROCLÈS, jurisconsulte, adressa à Cassianus Bassus, philosophe de Corinthe, un Traité de médecine vétérinaire en grec, qui a été traduit en latin par Jean Ruel ou Ruellius, et en français par Jean Massé, Champenois, sous ce titre : *L'Art vétérinaire ou grande maréchallerie d'Hiéroclès, contenu en trois livres*, Paris, 1563, in-4°. — HIÉROCLÈS, grammairien du 7e siècle; on a de lui, sous le titre de *Synecdemus* ou *le Compagnon de voyage*, une notice sur l'empire de Constantinople. Holstenius découvrit cet ouvrage dans une bibliothèque à Rome; il a été publié par Banduri dans son *Imperium orientale*, et par P. Wesseling dans son édition des *Vetera Romanorum itineraria*. — Un HIÉROCLÈS, confondu quelquefois avec le philosophe de ce nom, dont on parlera plus bas, mais que Dacier a prouvé lui être postérieur, a laissé un recueil de contes ou de naïvetés dans le genre de celles que Tabourot des Accords a publiées sous le nom de Gaulart (*voy.* TABOUROT). Le recueil d'Hiéroclès a été traduit en latin par un anonyme, et publié sous ce titre : *Facetiæ de priscorum studiosorum dictis et factis ridiculis nunc primum editæ, græc. et lat.*, Lyon, 1605, in-8°, très-rare. La Monnoye a traduit un de ces contes en vers français (voyez le *Menagiana*, t. 1er, p. 129). Dacier en a traduit quelques-uns dans la *vie* d'Hiéroclès le philosophe; et l'on en trouve d'autres dans la Réponse aux Remarques sur le Poggiana (*Bibl. german.*, ann. 1722, t. 4) (1). W—s.

HIÉROCLÈS DE BITHYNIE fut le principal auteur de la violente persécution que souffrirent les chrétiens au commencement du 4e siècle, sous l'empire de Dioclétien. Il avait d'abord exercé les fonctions de juge à Nicomédie, et obtint ensuite, pour prix de son zèle barbare, la charge importante de gouverneur d'Alexandrie. Il ne se contenta pas de verser le sang des disciples de Jésus-Christ : il leur adressa deux livres intitulés *Philalethès* ou l'*Ami de la vérité*, dans lesquels il s'efforçait de démontrer que les Écritures sont pleines de contradictions, et que les miracles du Sauveur ont été égalés par ceux d'Apollonius de Tyane. Cet ouvrage a été réfuté victorieusement par Eusèbe; et c'est en partie pour y répondre, que Lactance a composé son beau traité des *Institutions divines*. M. de Chateaubriand a fait d'Hiéroclès un des personnages de son poëme des *Martyrs*, et il a mis dans sa bouche un discours qu'on doit regarder comme l'analyse fidèle des objections des sophistes de tous les temps contre la sainteté du christianisme (voyez les *Martyrs*, liv. 16e). Nous n'avons point laissé à cet Hiéroclès le titre de philosophe, qui ne lui est donné par aucun auteur ancien; et l'on verra que c'est par erreur que quelques critiques ont confondu le farouche ennemi des chrétiens avec le philosophe Hiéroclès, qui lui est postérieur d'un siècle. W—s.

HIÉROCLÈS, célèbre philosophe platonicien, avait une école florissante à Alexandrie au commencement du 5e siècle. Damascius dit qu'il parlait avec tant de facilité et d'élégance, que ses auditeurs ravis croyaient voir revivre en lui ce Platon dont il était un si éloquent interprète. Aux qualités les plus brillantes de l'esprit il joignait une grandeur d'âme et une fermeté peu communes. Dans un voyage qu'il fit à Byzance, il encourut, par quelques mots indiscrets, la disgrâce des gouverneurs de la ville. Il fut amené devant leur tribunal, et condamné à être déchiré de coups de fouet. La douleur ne lui arracha pas une plainte : l'exécution finie, il recueillit du sang qui coulait de ses plaies, et le jeta au visage du juge, en prononçant un vers d'Homère, dont voici le sens : « Achève ton horrible repas, et « bois ce vin, puisque tu t'es rassasié de chair « humaine. » Le plus illustre de ses disciples fut Théosèbe, dont Damascius vante la pénétration et l'art pour deviner les plus secrètes pensées du cœur. Hiéroclès cherchait à prouver qu'Aristote et Platon avaient la même doctrine sur les points les plus importants. Dans un de ses ouvrages, il s'applique à concilier le dogme de la Providence avec la liberté de l'homme : mais les raisons qu'il emploie, tirées de la préexistence des âmes, ne sont rien moins que satisfaisantes. Dacier regarde Hiéroclès comme l'auteur des ouvrages suivants : 1° *De providentia et fato, deque liberi arbitrii cum divina gubernatione convenientia commentarius*. Ce traité était divisé en sept livres, mais il n'en reste que les fragments conservés dans la bibliothèque de Photius. Ces fragments ont été traduits en latin par Lilio Giraldi, Londres, 1673, et par Fréd. Morel, Paris, 1597, in-8°. L'exemplaire de cette traduction que possède la bibliothèque de Paris est enrichi de notes manuscrites de Mercier. Si, comme on l'a dit, ses raisonnements en faveur du libre arbitre sont assez faibles, il y réfute solidement les philosophes qui soutenaient l'éternité de la matière, et prouve contre eux que l'univers a été créé de rien; idée qu'il n'avait point puisée dans Platon, comme il l'assure, mais dans les livres des Pères de l'Église. 2° Des *Économiques*, à l'imitation de celles de Xénophon, et un traité des *Maximes des philosophes*. Stobée a conservé des fragments de ces deux ouvrages. 3° Des *Commentaires sur les vers dorés de Pythagore*. C'est le seul des écrits d'Hiéroclès qui nous soit parvenu entier. Il a d'abord été publié en latin par J. Aurispa, Sicilien, Padoue, 1474; Rome, 1475, in-4° : ces deux éditions sont également rares et recherchées des curieux; en grec, avec une nouvelle traduction latine de Jean Cour-

(1) Les *Facéties* d'Hiéroclès ont été traduites (avec le texte en regard) par Adamance Coray, Paris, 1812, in-8°. Une édition plus complète que les précédentes de ces *Facéties* a été donnée dans un volume qui a pour titre : *G. Pachymeris Declamationes* XIII *quarum* XII *inéditæ Hieroclis et Philagrii grammaticorum* ΦΙΛΟΓΕΛΩΣ *longe maximam partem ineditus*, curante Joanne Fr. Boissonade, sumptus in editionem erogante N. Yemeniz (Bizantio) negociatore Lugdunensi : Parisiis, Dumont et Leleu, 1848, in-8°. A. P.

tier, Paris, 1583, in-12; Londres, 1673, in-8°. Cette édition comprend tous les ouvrages d'Hiéroclès. L'éditeur a conservé la traduction de Courtier et celle de Lilio Giraldi; il y a joint les notes de Théodore Marcile sur les vers dorés, et celles de Méric Casaubon sur le Commentaire d'Hiéroclès: les prolégomènes sont du savant Pearson; Cambridge, 1709, in-8°; cette édition, due à Needham, fait partie de la collection des *Variorum;* Londres, 1742, in-8° : celle-ci ne comprend que le Commentaire d'Hiéroclès; elle a été revue par R. W. (Rob. Waren, ou Alsten, suivant Barbier, Dictionnaire des anonymes), et quelques personnes l'ajoutent à la collection *Variorum*. L'ouvrage d'Hiéroclès a été traduit en français sur la version d'Aurispa par Guill. Rhéginus ou Regnaud, sous ce titre : *Institution divine contre les athéistes*, Lyon, 1560, in-8°, très-rare; et par Dacier, Paris, 1706, 2 vol. in-12, bonne édition, et dans la *Bibliothèque des anciens philosophes ;* en italien, par Dardi Bembo, Venise, 1604, in-4°; en anglais, par un anonyme, Glascow, Foulis, 1756, in-12. On nous pardonnera la longueur de ces détails en faveur de l'ouvrage, qu'on peut regarder comme un recueil complet de la doctrine pythagoricienne. La beauté des pensées s'y trouve réunie à l'élégance du style. Ceux, dit le savant Leclerc, qui peuvent lire ce Commentaire en grec y trouvent des agréments inimitables et des expressions si énergiques qu'on ne les peut traduire en aucune langue. Hiéroclès avait encore composé des *Commentaires sur le Gorgias de Platon* et un *Traité de la justice*, dont Dacier regrette particulièrement la perte. Voyez la *Vie* d'Hiéroclès en tête de sa traduction des *Commentaires*. W—s.

HIÉRON Ier était frère et successeur de Gélon, qui, après lui avoir cédé le gouvernement de Géla, sa patrie, lorsqu'il parvint au trône de Syracuse, lui laissa, en mourant (l'an 478 avant J.-C.), un sceptre qu'il avait pour ainsi dire rendu légitime par ses vertus (*voy.* GÉLON). Le règne d'Hiéron, moins glorieux peut-être que le précédent, a cependant brillé d'un éclat tout particulier par l'encouragement libéral que les lettres ont reçu pendant sa durée. Si quelques historiens ont trop exalté les vertus de ce prince, d'autres aussi ont trop exagéré ses vices. Le souvenir de son prédécesseur, qui avait laissé une mémoire vénérée, a sans doute fait ressortir davantage les défauts d'Hiéron, qui dans les premiers jours de son règne fut regardé, suivant quelques historiens, plutôt comme un tyran que comme un roi légitime. Le respect, disent-ils, que l'on portait à son frère retint seul le mécontentement de ses sujets. Il faut avouer qu'Hiéron a bien pu mériter, à cette époque, une partie des reproches qu'on lui adresse; ébloui par la grandeur, corrompu par la flatterie, et surtout soupçonneux à l'excès, il ne s'entoura d'abord que d'étrangers et de mercenaires, craignant toujours de rencontrer un rival dans un homme plus vertueux ou plus adroit que lui. Son frère Polyzèle lui portait particulièrement ombrage ; c'était un prince chéri du peuple, qui se plaisait à le comparer à Gélon. Hiéron, inquiet, se croyant mal affermi sur le trône, ne voyait dans son frère qu'un ennemi de sa puissance, dont il désirait se débarrasser. La guerre qui s'éleva entre les Crotoniates et les Sybarites lui fournit un prétexte pour mettre son projet à exécution. En confiant à ce frère le commandement des troupes envoyées au secours de Sybaris, il espérait que le sort des armes l'en délivrerait bientôt; mais Polyzèle, qui pénétra ses vues, refusa cette mission, et chercha un refuge à la cour de Théron, roi d'Agrigente, son beau-père. L'asile qu'il reçut excita le mécontentement d'Hiéron; une guerre éclata entre les deux souverains, et ce fut cependant Hiéron qui la termina; en rendant à son ennemi un service dont celui-ci fut reconnaissant. Les habitants d'Himéra étaient gouvernés par Thrasydée, fils de Théron; fatigués des vexations qu'ils éprouvaient sous ce prince, ils proposèrent à Hiéron de lui livrer leur ville. Le roi de Syracuse, loin de profiter de cet avantage, en instruisit Théron, qui ne voulut pas se montrer moins généreux, et qui lui offrit de mettre fin, par une paix durable, aux différends qui existaient entre eux. Hiéron reçut des mains du roi d'Agrigente sa sœur en mariage; et Polyzèle rentra dans les bonnes grâces de son frère. Hiéron eut peu d'occasions de faire paraître ses talents militaires; cependant il termina heureusement toutes les guerres qu'il fut forcé d'entreprendre. Il chassa les habitants de Naxos et de Catane, peupla ces deux villes d'une nouvelle colonie, donna à cette dernière le nom d'Etna, et prit lui-même celui d'*Ætneus*, comme fondateur, prétendant par là aux honneurs héroïques qu'on accordait à ceux qui fondaient une ville dont la population s'élevait à dix mille habitants. Peu de temps après la mort d'Hiéron, les Catanéens se rendirent maîtres de leur ancienne patrie, et en chassèrent les habitants qu'on y avait transportés; ceux-ci allèrent fonder près de là une autre ville du nom d'Etna, et Catane reprit le sien. Thrasydée, fils de Théron, ne conserva point à la mort de son père les rapports d'amitié qu'il avait avec Syracuse; il faisait peser sur les Agrigentins le même joug dont il avait accablé Himéra. Au lieu de profiter des excellents conseils que lui donnait Hiéron, il s'en offensa, et leva une armée pour marcher contre Syracuse; mais Hiéron le gagna de vitesse. Thrasydée fut entièrement défait, et Agrigente recouvra ainsi sa liberté. Si quelques taches ont obscurci les premières années du règne d'Hiéron, il faut l'attribuer à l'incertitude inquiète, inséparable alors du rang où il se trouvait placé; ce prince a bien racheté ses premières fautes par les belles actions qui ont illustré sa vie. Nous remarquons qu'il se plut à secourir ses alliés dans leurs guerres, et surtout à protéger les plus faibles. Il donna aux

habitants de Cumes des secours contre les Tyrrhéniens; mais ce qui le place au rang des grands princes, c'est la protection spéciale qu'il accorda aux sciences, et l'accueil qu'il fit à ceux qui les cultivaient. Une longue maladie qu'essuya Hiéron fut la cause du changement qui s'opéra en lui. Ne pouvant s'occuper des soins de la royauté, et ayant besoin de chercher des délassements, il les trouva dans la société de gens instruits, qu'il rassembla autour de lui pendant sa convalescence. Hiéron apprit alors à connaître le charme des lettres; il ne cessa de les honorer le reste de sa vie, et réforma par leur culture les défauts qu'il avait apportés sur le trône. Sa cour était le rendez-vous des hommes les plus célèbres de son temps; il dut à leur fréquentation des manières plus nobles et une conduite plus sage. Nommer Simonide et Pindare comme ses courtisans les plus assidus, c'est montrer quel discernement il savait mettre dans le choix de ses amis. Eschyle, quittant la Grèce, jaloux des premiers succès de Sophocle, vint finir ses jours auprès d'Hiéron. Bacchylides et Épicharme étaient admis dans sa familiarité. Le poëte Simonide surtout avait un grand empire sur l'esprit de ce prince, et ne s'en servit jamais que pour lui inspirer des sentiments dignes d'un souverain. Xénophon, dans son dialogue sur la condition des rois, n'aurait pas mis dans la bouche du prince et de son interlocuteur Simonide des paroles qui auraient été contraires à leurs actions; et le titre d'*Hiéron*, qu'il donne à son livre, est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce monarque. Si nous en croyons Élien et Pindare, peu de rois pourraient lui être comparés. Suivant le premier, il vécut avec ses trois frères dans un accord parfait; ce qui semble en contradiction avec sa conduite à l'égard de Polyzèle; mais tout s'explique, si l'on entend que cela fut ainsi depuis leur réconciliation. Plus prompt à donner que ceux qui demandaient n'étaient empressés à recevoir, il ne mettait point de bornes à sa munificence, et c'était sa réputation de générosité qui avait attiré Simonide à sa cour, si l'on en croit la malignité, qui accusait ce poëte d'aimer passionnément l'argent. Hiéron fut plusieurs fois vainqueur aux jeux de la Grèce. Pindare a célébré ses victoires, et plusieurs odes nous ont transmis les louanges dont il l'a comblé. Il est difficile que l'exagération n'accompagne pas les éloges qu'on donne à un roi, et surtout à un roi vainqueur; mais on peut croire que Pindare ne fut pas uniquement poëte dans cette occasion, puisque d'autres aussi ont rendu hommage aux belles qualités de ce prince. Thémistocle, plus sévère envers Hiéron, voulut qu'on lui interdît l'entrée aux jeux olympiques parce qu'il avait, comme son frère Gélon, refusé des secours aux Grecs attaqués par les Perses (*voy.* GÉLON). « Il « n'était pas juste, disait-il, que celui qui n'avait « rien fait pour la Grèce participât à ses jeux. » Hiéron mourut à Catane, où il reçut les honneurs héroïques (l'an 467 avant J.-C.), laissant la couronne, qu'il avait portée onze ans, à Thrasybule son frère, qui ne sut pas la conserver; car il fut chassé de la ville avant d'avoir achevé la première année de son règne. Parmi les médailles qui nous ont transmis les traits d'Hiéron, on distingue éminemment un beau médaillon d'argent, qui de la collection du cardinal Durini a passé dans le cabinet de M. Hennin à Paris. Il a été publié par M. Avellino, savant napolitain, qui l'a fait graver dans son journal numismatique du mois de mai 1808 (p. 56). Comme nous avons des médailles de deux princes du même nom (Hiéron Ier et Hiéron II), qui ont régné à des époques différentes, et tous les deux sur le trône de Syracuse, on s'est longtemps mépris sur les monuments de ce genre qui appartiennent à chacun d'eux. Eckhel, qui a traité cette question, l'a éclaircie avec sa sagacité ordinaire, et Visconti, dans son Iconographie grecque, en adoptant l'opinion de ce savant antiquaire, lui a donné de nouveaux développements qui la fortifient. L'un et l'autre semblent avoir prouvé, d'une manière positive, que les médailles d'Hiéron Ier, loin d'être de son temps, ne sont qu'une restitution d'Hiéron II, qui prétendait descendre de la famille de Gélon, et qui, en décernant des médailles à ses ancêtres, faisait rejaillir sur lui une portion de l'honneur qu'il rendait à leur mémoire. Le revers des médailles de Hiéron Ier fait sans doute allusion à ses victoires aux jeux de la Grèce, et c'est plutôt comme héros que comme prince que sa tête s'y trouve représentée (*voy.* GÉLON). Visconti conjecture encore que les beaux médaillons d'argent de la reine Philistis, qui ne nous est presque connue que par ses médailles, ont été frappés à la même époque, et qu'ils sont également une restitution d'Hiéron II. Il est porté à croire que Philistis était fille de Gélon, et que c'est de cette princesse qu'Hiéron prétendait descendre; car Gélon n'a point laissé d'enfant mâle. Le revers des médaillons de Philistis a vraisemblablement aussi rapport aux jeux olympiques, où ses parents furent si souvent vainqueurs. T—x.

HIÉRON II fut, ainsi que le précédent, roi de Syracuse, et régna environ deux siècles après lui. Hiéroclès, son père, prétendait descendre de la famille de Gélon, et comme il avait eu ce fils d'une femme qui n'était pas d'une condition libre, il le fit exposer lors de sa naissance, craignant que cet enfant ne déshonorât sa noblesse : mais, suivant Justin, des abeilles en prirent soin et le nourrirent pendant plusieurs jours. Les aruspices consultés déclarèrent que c'était un présage de sa grandeur future. Hiéroclès alors le reprit chez lui, soigna son éducation, et le traita depuis comme son fils. Hiéron profita des soins qui lui furent donnés, et montra de grandes dispositions et beaucoup d'adresse dans les exercices militaires. Il se fit distinguer par Pyrrhus, roi d'Épire, qui était alors maître de la Sicile, et qui, en aban-

donnant cette île, n'y laissa que désordre et anarchie. Les Syracusains, qui avaient reconnu d'éminentes qualités dans Hiéron, lui décernèrent le commandement, et il ne lui fut pas difficile ensuite de parvenir à la royauté. Pour se faire des partisans, il avait cru devoir s'allier à l'une des familles de Syracuse les plus considérables, en épousant la fille de Leptine. C'est sous le règne d'Hiéron que commença la première guerre punique : d'abord allié des Carthaginois, et battu dans un premier combat par le consul Appius Claudius, qui était venu au secours des Mamertins, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était plus avantageux pour lui de se ranger du côté des Romains. Il reconnut bien que les succès des Carthaginois, victorieux en Sicile, ne lui seraient d'aucun avantage, et il ne vit dans ce peuple qu'un voisin dangereux. Pour éloigner la guerre de ses États, il laissa les Romains aux prises avec Carthage, et envoya aux consuls Otacilius et Valerius des ambassadeurs pour leur proposer un traité de paix et d'alliance. Depuis cette époque, il ne fut que le témoin des querelles des deux peuples rivaux. Quoiqu'il se montrât plus favorable aux Romains en leur envoyant des provisions de toute espèce pendant la première guerre punique, Hiéron ne refusa point aux Carthaginois les secours qu'ils réclamèrent dans la guerre des esclaves, et sut adroitement se concilier, suivant la politique qui le dirigeait, l'amitié des uns et des autres. Pendant l'intervalle de paix assez long qui sépara la deuxième guerre punique de la première, il s'occupa du soin de son gouvernement. Il établit des lois sages, dont Cicéron vante l'équité, et ne travailla qu'au bonheur de son peuple. Les encouragements qu'il sut donner à l'agriculture l'enrichirent, et doublèrent les revenus de l'État. Il conserva la foi promise à ses alliés, et lorsque les Romains, battus par Annibal, furent entièrement défaits près du lac de Trasimène, Hiéron montra qu'il ne s'attachait pas seulement à eux quand ils étaient victorieux. Il envoya des ambassadeurs leur offrir des vivres, des hommes et des armes, et leur fit présent d'une Victoire d'or de trois cent vingt livres pesant, qu'ils reçurent comme un présage de succès. Cette attention délicate (1) cimenta l'alliance entre Syracuse et Rome, dont Hiéron fut toujours l'ami le plus sûr, et la perte de la bataille de Cannes, qui fut suivie de la défection de tous les alliés de Rome, n'ébranla point sa fidélité. Hiéron ne s'occupa pas seulement de faire élever des temples et des palais, il fit encore fabriquer des machines de guerre de toute espèce : il les dut au génie du grand géomètre qui illustra son règne, et qu'il se plaisait à encourager (*voy.* ARCHIMÈDE). Dans l'intention de surpasser la magnificence des autres rois, il voulut faire bâtir un navire qui n'eût jamais eu d'égal. Athénée nous a conservé la description d'une galère merveilleuse qui fut construite par les soins d'Archimède. Elle avait vingt rangs de rames, et l'intérieur était disposé de manière à offrir toutes les commodités de la vie et tous les agréments du luxe le plus recherché. Les appartements étaient ornés avec le plus grand soin ; l'ivoire et les pierres précieuses en embellissaient les parois. Les pavés, composés de pierres rapportées de différentes couleurs, représentaient l'Iliade d'Homère. Gymnase, bibliothèque, bains, arsenaux, viviers, magasins vastes et commodes, tours, bâtiments propres à la défense de cette immense galère, rien n'était oublié : on y trouvait même des galeries ornées de plantes de toute espèce, formant des jardins ombragés par des berceaux de lierre et de vigne. C'était une ville flottante que la mer s'étonnait de porter. Lorsque cette énorme machine fut achevée, on ne trouva dans toute la Sicile aucun port qui pût la contenir : Hiéron résolut alors d'en faire présent au roi Ptolémée, et comme l'Égypte manquait de blé, il prit cette occasion d'en charger ce navire, et l'expédia pour Alexandrie, accompagné de plusieurs autres bâtiments, en changeant le nom de Syracusain qu'il lui avait donné en celui d'Alexandrin. Les Rhodiens reçurent de ce prince cent talents, après le tremblement de terre qui renversa leur ville. Hiéron eut un fils nommé Gélon, qui épousa Néréide, fille de Pyrrhus : il eut la douleur de voir que ce prince, méprisant sa vieillesse, ne partageait pas les sentiments d'amitié qu'il portait aux Romains, et qu'il s'était déclaré en faveur de Carthage. La mort prématurée qui enleva Gélon a laissé chez quelques historiens l'opinion que son père pouvait l'avoir avancée. Hiéron mourut lui-même peu de temps après son fils, âgé de 90 ans, l'an 214 avant J.-C., laissant à son petit-fils Hiéronyme la couronne qu'il avait conquise, et qu'il avait portée cinquante-quatre ans. On lui compte néanmoins soixante-dix ans de règne, en y comprenant le temps où il fut premier magistrat de Syracuse. T—N.

HIÉRONYME, petit-fils et successeur du précédent, n'avait que quinze ans lorsqu'il perdit son aïeul. Hiéron craignait bien en mourant que ce roi enfant n'eût pas la force de soutenir la monarchie au point de gloire où il l'avait élevée, et il eut un moment la pensée de rendre la liberté à Syracuse : mais il en fut détourné par ses deux filles, Damarate et Héraclée, tantes du jeune prince, qui se flattaient de régner sous son nom. Elles obtinrent donc que la couronne resterait à leur neveu ; mais Hiéron lui créa un conseil de quinze tuteurs, et les engagea, en mourant, à ne pas abandonner l'alliance des Romains. Les précautions d'Hiéron furent inutiles : les tuteurs furent écartés par les intrigues d'Andranodore l'un d'eux, oncle du jeune prince, et Hiéronyme fut jugé capable de régner. Il prit les rênes du

(1) Les Romains, suivant la remarque de Valère Maxime, étaient trop fiers pour recevoir de l'or monnayé.

gouvernement, rompit les traités conclus avec Rome pour s'allier à Carthage, et tint une conduite tout opposée à celle de ses ancêtres. Il s'aliéna ainsi le cœur de ses sujets, qui conspirèrent contre lui et le mirent à mort. Le peuple se porta ensuite à toute sorte d'excès. On extermina entièrement toute la famille royale; les filles d'Hiéron et celles de Gélon, son fils, furent impitoyablement massacrées : ce fut sous de tels auspices que Syracuse recouvra la liberté. Les médailles d'Hiéronyme sont les premières qui nous offrent le portrait d'un roi sur la monnaie; la tête de ce prince y est ornée du diadème, chose que n'avaient jamais tentée ses prédécesseurs. Mais ce ne fut pas seulement en cela qu'il dédaigna de les imiter; Tite-Live lui reproche son luxe, son orgueil, sa cruauté et même ses débauches. Il faut convenir alors qu'il avait le cœur corrompu quand il commença de régner; car il ne resta sur le trône qu'environ quinze mois. T—n.

HIÉRONYME est un théologien grec dont l'époque est incertaine, mais que l'on peut placer entre le 4e et le 7e siècle. Il nous reste de lui deux dialogues : l'un, *Sur la grâce divine dans le baptême;* l'autre, *Sur la Trinité.* Ces deux opuscules ont été plusieurs fois réimprimés : Frédéric Morel en a été le premier éditeur; ensuite est venu Daum, puis Fabricius, qui les a insérés dans le huitième volume de sa *Bibliothèque grecque;* enfin Carpzov, qui en a donné lui seul trois éditions (*voy.* Carpzov). On ne comprend pas du tout la cause d'un tel succès; mais, on l'a dit depuis longtemps : Il y a une destinée pour les livres. B—ss.

HIGDEN (Ralph), ancien historien anglais, moine bénédictin de St-Werberg, au comté de Chester, mourut en 1363, presque centenaire. On a de lui un ouvrage intitulé *Radulphi Higdeni polychronici libri VII, ex anglico in latinum conversi a Johanne Trevisa, et editi cura Gulielmi Caxtoni,* 1482, in-fol. Le D. Gale en publia, dans ses *Quindecim scriptores*, etc., la partie relative aux Bretons et aux Saxons. Tout l'ouvrage, excepté le 7e livre, n'est qu'une compilation, mais faite avec assez de goût : il s'étend depuis Adam jusqu'en 1357. Caxton y a ajouté un huitième livre. On appelle vulgairement l'ouvrage de Higden, le *Polychronicon :* il est souvent consulté et cité comme une autorité par les historiens anglais. L.

HIGGINS ou HIGINS (John), ecclésiastique et instituteur anglais, qui vivait, dans un âge avancé, en 1602, était fort savant, et avait du talent pour la poésie, eu égard au temps où il florissait. On peut en juger par les morceaux qu'il a insérés dans la quatrième édition du recueil intitulé *le Miroir des magistrats.* C'est une suite de narrations en vers, depuis Albanact, le plus jeune des fils de Brutus, et le premier roi d'Albanie ou d'Écosse, jusqu'à l'empereur Caracalla. L'édition de Higgins est de 1587. Les autres ouvrages principaux de cet auteur sont : 1° Les *Flosculi de Térence;* 2° le *Dictionnaire d'Holcot* (anglais, latin et français), nouvellement corrigé, mis en ordre, et augmenté d'un grand nombre de noms propres, 1572, in-fol.; 3° le *Nomenclateur d'Adrien Junius,* traduit en anglais, en société avec Abraham Fleming, Londres, 1585, in-8°. Z.

HIGGINS (Godefroi), savant anglais, né vers 1771, passa sa vie sans événements remarquables, partageant ses loisirs entre ses propriétés rurales situées à Skellow Grange (comté d'York) et les fonctions de magistrat inhérentes en Angleterre à la grande propriété, entre les séances des sociétés savantes dont il était membre et des études profondes sur l'histoire, les croyances et les antiquités des premiers âges. La hardiesse, l'originalité de ses recherches le tirent de la classe des savants vulgaires, et, si l'on n'adopte point aveuglément tout ce qu'il énonce comme incontestable, on peut du moins le lire avec plaisir et profit. Ses opinions en religion et en politique n'étaient pas moins paradoxales et tranchantes : une fois la plume à la main, il ne modifiait pas, il nivelait, il renversait, le tout sans cesser un moment d'être dans son intérieur le plus calme et le plus inoffensif qui fût au monde. Il mourut à Skellow Grange le 9 août 1832. Hors du cercle littéraire il se montra philanthrope actif. Déployant surtout un zèle extrême pour l'amélioration de l'asile ouvert à York aux aliénés, il eut le bonheur de voir ses démarches couronnées de succès. Mais ce qui doit recommander plus fortement sa mémoire aux bénédictions de la postérité, c'est la persévérance avec laquelle il s'employa pour faire ouvrir aux aliénés pauvres un refuge analogue à celui qu'avaient les riches; le résultat de ses demandes fut l'établissement de la maison de Wakefield. On a d'Higgins : 1° *Les Druides celtes*, 1827, in-4°, ouvrage très-savant, précieux d'abord par nombre de belles gravures qui représentent des restes de monuments celtiques, mais plus remarquable encore comme développement de l'idée très-hasardeuse, mais vraie peut-être dans certaines limites, que de l'océan Atlantique à la mer de la Chine s'étendit jadis un vaste empire théocratique qui embrassait le monde, et dont le centre était l'Inde septentrionale, de 35° à 45° de latitude nord, et que la puissance druidique ne fut qu'un débris de cette immense monarchie. Beaucoup de hardiesse et de vues, ou, si l'on veut, d'hypothèses neuves, rendent cet ouvrage digne d'être lu. 2° *Mahomet,* 1829, in-8°. Il y prend la défense du célèbre fondateur de l'islamisme, et au feu avec lequel il poétise sa vie et embellit son caractère, en s'attachant surtout à faire saisir soit l'harmonie de sa doctrine et de sa vie orientale, soit l'influence progressive en certains points qu'elle exerça sur des hordes peu civilisées, on est étonné qu'il n'ait pas choisi pour devise : « Dieu seul est Dieu, et

« Mahomet est son prophète. » L'auteur de l'*Histoire du bouddhisme*, Édouard Upham, tenta de réfuter (*Gentleman's magazine*, janvier 1830) les scabreux paradoxes qu'Higgins avait pris comme à tâche d'accumuler dans cet ouvrage. 3° Diverses brochures, par exemple : 1. et 2. deux *Lettres sur les abus de la maison d'aliénés du comté d'York*, 1814, lettres qui contribuèrent à l'amélioration du régime de cette maison, et qui furent de sa part le prélude d'efforts heureux pour obtenir la création d'un hospice d'aliénés à Wakefield pour les pauvres du riding (subdivision) de l'ouest du comté d'York ; 3. *Adresse aux deux chambres sur les lois relatives aux céréales*, etc. Il s'occupait pendant ses dernières années d'une *Anacalypse*, ou *À bas le voile de la déesse de Saës*, et les lecteurs familiarisés avec ses idées et sa manière pouvaient s'attendre à des hardiesses plus grandes encore que toutes celles de son passé; mais il expira avant de l'avoir achevé, et l'on n'en a rien retrouvé. P—OT.

HIGGONS (Sir THOMAS), auteur anglais, né dans le Shropshire vers 1624, fut élu membre du parlement pour Malmesbury en 1658, et pour New-Windsor en 1661. Au retour d'un voyage sur le continent, ayant informé le roi d'Angleterre de l'activité extraordinaire avec laquelle on travaillait alors dans les ports de France à équiper une marine, il fut sévèrement réprimandé pour s'être mêlé de choses qui ne le regardaient point. Cependant les événements justifièrent la sagesse de ses avis : il obtint une pension de cinq cents livres sterling par an, et environ quatre mille livres de présents. Il fut ensuite créé chevalier, et chargé de diverses commissions en Saxe et à Vienne. Il mourut subitement, frappé d'une attaque d'apoplexie, le 24 novembre 1691, au tribunal du banc du roi, où il avait été appelé comme témoin. On a de lui : 1° *Panégyrique du roi*, 1660, in-fol.; 2° l'*Oraison funèbre* de sa première femme, veuve de Robert, comte d'Essex, 1656; on lit ces mots dans l'épitaphe de cette dame : *Oratione funebri a marito ipso, more prisco, laudata fuit ;* 3° *Histoire du pacha Isouf*, 1684; 4° la traduction anglaise de l'ouvrage intitulé *le Triomphe de Venise*. L.

HIGGONS (BEVIL), fils cadet du précédent, historien et poëte anglais, se signala surtout à la fois par un grand amour de la vérité et par un invariable attachement à la dynastie des Stuarts. Il était né à Kezo en 1670. Affligé de l'inutilité des efforts de Jacques II pour se maintenir sur le trône de ses pères, Higgons l'accompagna en France, en 1688 : son dévouement et sa conversation instructive et enjouée l'y firent admettre dans l'intimité de ce prince. Il ne contribua pas médiocrement à le consoler dans ses infortunes, et resta près de lui jusqu'à sa mort, arrivée en 1701. Alors il retourna en Angleterre, résigné à se soumettre au gouvernement de la nouvelle dynastie, mais sans éteindre au fond de son cœur les sentiments qu'il avait voués à la précédente. Il commença par y donner une tragédie intitulée *le Généreux conquérant*, dans laquelle il avait pour but de se concilier l'indulgence de Guillaume. Elle fut représentée sur le théâtre de Drury-Lane, et imprimée à Londres en 1702. Les talents et les connaissances d'Higgons le firent placer en qualité de professeur à l'université d'Oxford, d'où il passa, en la même qualité, à celle de Cambridge. Au milieu de ces occupations d'enseignement, il composa et publia divers petits poëmes. Le fameux Gilbert Burnet, si passionnément dévoué à Guillaume, ayant publié son *Histoire des dernières révolutions d'Angleterre*, dans laquelle il traitait indignement Charles II, qui avait été son bienfaiteur, Higgons lui répliqua par un volume de *Remarques historiques et critiques*, dont il se fit deux éditions : la seconde, in-8°, est de 1727. Il donna, la même année, en anglais, un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, accompagnée de réflexions politiques et historiques*, etc. Cet ouvrage était d'autant plus intéressant, surtout en ce qui concerne la chute des Stuarts, que l'auteur avait travaillé sur des *Mémoires* manuscrits jusqu'alors ignorés du public, et dont la découverte n'avait été faite que trente-six ans après la révolution. Cette histoire est nécessaire pour bien connaître les fautes qui occasionnèrent la chute de la précédente dynastie. Il en fut fait et publié à la Haye, en 1729, une traduction qui a pour titre : *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, avec des réflexions politiques et historiques sur les règnes des rois, leurs caractères, leurs mœurs, leurs successions au trône, et tous les autres événements remarquables, jusques à la révolution de 1688 inclusivement, tiré des mémoires et des manuscrits les plus authentiques, traduit de l'anglais, par M. L. B. D. G.*, chez T. Johnston, in-8° de 444 pages. L'épigraphe de ce précieux ouvrage invite elle seule à lire plus particulièrement les règnes de Charles Ier, de Charles II et de Jacques II; elle consiste dans ces trois mots de Virgile : *Discite justitiam moniti*. Liant les causes de la chute de Jacques au règne de son prédécesseur, l'auteur dit, p. 358 et suivantes : « Charles oubliait ses « amis et obligeait ses ennemis. En voulant par « là ramener une espèce d'hommes que nuls « bienfaits ne pouvaient rendre reconnaissants, « il négligea ceux qu'aucune injure n'aurait pu « contraindre à en avoir du ressentiment.... » Tout le reste de ce passage est extrêmement remarquable. Par un exposé suivi des faits il fait voir que ce fut le système adopté par Charles II, de combler de bienfaits ses ennemis et de négliger ses amis, qui avait entraîné la ruine de sa dynastie. G—N.

HIGHMORE (ANTOINE), juriste anglais, naquit à Londres en 1758, et fut placé à huit ans dans la célèbre école de Greenwich alors soumise à la férule de Burney. Ses ascendants depuis plusieurs générations s'étaient livrés exclusivement à la carrière judiciaire : il fut résolu que le jeune homme

aussi suivrait les mêmes errements. Il se passa du temps néanmoins avant que Highmore consentît à devenir clerc d'un procureur; il aimait la science du droit, mais il n'en aimait pas la pratique. Enfin, en 1783, il fut lui-même à la tête d'un cabinet d'affaires, et tout en rédigeant un grand nombre d'ouvrages, tant sur la législation que sur la procédure ou sur l'histoire de certaines matières liées de près ou de loin au droit, il se fit une clientèle importante et acquit une belle fortune. Non moins charitable que savant, il s'honora en s'associant aux efforts de Granville Sharp pour l'abolition de l'esclavage, et en secondant de son argent et de sa plume les sociétés de bienfaisance de la capitale. Après quarante années de cette vie active et utile, Highmore dit adieu aux affaires (1823), et se retira aux environs de Londres : pendant les deux dernières années de sa vie, il fut en proie à de cruelles souffrances qui se terminèrent enfin par la mort le 19 juillet 1829. La plupart des ouvrages de Highmore ont été classiques pour les praticiens, et décèlent une science de détails qui n'exclut en aucune façon les considérations larges du législateur qui plane au-dessus de la loi. En voici les titres : 1° *Manuel de la doctrine des cautions, tant au criminel qu'au civil*, Londres, 1783, in-8°. La publication de cet opuscule, parfait de rédaction, coïncide avec l'entrée de Highmore au barreau comme procureur, et le classa de prime abord très-haut parmi ses confrères, en montrant à quel point il avait profité de sa cléricature. 2° *Revue de l'histoire de la main-morte et des us et coutumes charitables*, 1787, in-8°; 2e édition, 1809. Cet ouvrage se recommande par les mêmes qualités de rédaction que le précédent, mais il est plus long, il embrasse plus de faits, il prouve plus de science, de jugement et de maturité de la part de l'auteur, qui, pour rassembler les matériaux qu'il récapitule ici, a dû nécessairement sortir de l'étude du procureur et de l'ornière du présent. 3° *Additions qu'il faut faire à la loi des us et coutumes charitables*, comprenant des cas qui se sont présentés depuis la publication de l'*Histoire de la main-morte*, 1793, in-8°; 4° *Réflexions sur les distinctions en usage dans les affaires de presse dites* poursuites au criminel du libelle, 1791, in-8°. Ce morceau remarquable parut avant que Fox eût prononcé son célèbre discours sur la loi du libelle : ce que Fox proclame avec une véhémence oratoire, Highmore l'énonce avec le calme et la haute vigueur de la raison : la précision, la clarté, la logique du juriste ne restent guère au-dessous de l'éloquence de l'homme d'État, et la plume du premier prépara bien puissamment les esprits à s'impressionner à la parole du second. 5° *Classification pratique des lois de l'excise*, 1796, 2 vol. in-8°; 6° *Traité sur la loi relative à l'imbécillité et à la folie*, 1807, in-8°; 7° *Pietas londinensis, ou Histoire des établissements de bienfaisance de Londres et de ses environs*, 1810, in-12. Il faut regarder comme la continuation et presque comme un second tome de cet ouvrage la *Philanthropia metropolitana*, 1822, in-12, qui contient l'histoire des établissements *formés depuis* 1810, et qui poursuit celle des sociétés anciennes de cette époque à 1822. 8° Diverses brochures sur des projets de loi, une *Histoire de la compagnie d'artillerie* formée en 1804, lorsque l'Angleterre craignait une invasion française, des manuels d'importance très-secondaire, bon nombre d'articles sous les initiales L. L. dans le *Gentleman's magazine*. — Un autre HIGHMORE (Nathaniel), né vers 1763, étudia successivement les langues classiques et les antiquités, la théologie et le droit à Gœttingue, sous les Michaelis, les Heyne et leurs collègues, se fit élève en médecine à Londres, à Leyde, à Édimbourg, et fut ordonné diacre en 1787, mais sans être promu aux autres ordres. Reçu docteur en droit civil à Cambridge en 1796, il se présenta muni du *fiat* de l'archevêque de Canterbury à la cour ecclésiastique d'Écosse pour y plaider et y suivre des affaires, mais s'en vit opiniâtrément exclu à cause ou sous prétexte de son commencement d'ordination. De là une polémique dans laquelle il fit paraître, entre autres ouvrages, le *Jus ecclesiasticum anglicanum, ou le Gouvernement de l'Église d'Angleterre, développé et mis en lumière par des exemples*, 1810, in-4°. P—OT.

HIGT (ERNEST-GUILLAUME), poëte latin et bon philologue, était Frison de naissance, et, après avoir fait d'excellentes études sous Hemsterhuis, Wesseling et Walckenaer, fut appelé au rectorat de l'école latine d'Alkmaer. Dans la poésie latine, il maniait avec un talent tout particulier le vers trochaïque. C'est dans ce mètre qu'il a traduit la complainte de Bion *Sur la mort d'Adonis*, et celle de Moschus *Sur la mort de Bion*, que Walckenaer a imprimées dans les *Theocriti, Bionis et Moschi carmina bucolica*, Campen, 1779, in-8°. Ces mêmes traductions se trouvent, avec quelques corrections essentielles, dans les *Deliciæ poeticæ* de van Santen, p. 260-271. Ce recueil offre six autres pièces de Higt, dont l'une est une traduction en vers trochaïques de la belle ode hollandaise de Guillaume de Haren *Sur les vicissitudes de la vie humaine* (*voy.* HAREN). Un semblable recueil, publié par van Kooten, présente, dans le cinquième fascicule, deux pièces de Higt, p. 125-132, et encore une dans le huitième fascicule, p. 232-235. Higt avait publié en 1758 : *Carmen trochaïcum in reditum veris*, Alkmaer, in-4°; et il est étonnant que ce charmant poëme n'ait été placé ni dans l'un ni dans l'autre des recueils dont nous venons de parler. P. Burman le second, dans sa *Mantissa observationum*, à la fin du deuxième volume de son *Anthologie latine*, produit un assez grand nombre d'ingénieuses conjectures de Higt. Nous connaissons aussi de lui quelques poésies en langue frisonne. Il mourut dans la force de l'âge; mais nous avons inutilement recherché l'époque précise de sa mort, aussi bien

que celle de sa naissance. Walckenaer dit de lui, dans la préface de l'ouvrage que nous avons cité : *Poeta, græce et latine perdoctus, media ætate, nobis omnibus flebilis occidit.* M—on.

HIGUERA (Jérome-Romain), jésuite, est l'auteur de toutes les fausses chroniques (1) publiées en Espagne dans le 17e siècle ; et à ce titre il mérite d'être plus connu. Né à Tolède en 1538, il embrassa l'état ecclésiastique, et ne tarda pas à être pourvu de la chaire de philosophie du collége de cette ville. Ses succès inspirèrent de la jalousie aux jésuites ; et ils ne négligèrent rien pour s'acquérir un sujet dont les talents pouvaient répandre un nouvel éclat sur l'ordre entier. Higuera résista longtemps à leurs sollicitations, et ce ne fut qu'en 1690, à l'âge de plus de cinquante ans, qu'il se détermina à entrer dans la société. Il était très-habile dans les langues et dans la connaissance de l'antiquité. Le silence des historiens sur l'établissement de la religion chrétienne en Espagne lui causa des regrets ; et il résolut d'y suppléer, en composant des chroniques, à l'aide des traditions populaires et des monuments échappés aux ravages des barbares. Afin de donner plus de poids à ses récits, il attribua la principale de ses chroniques à Flavius Dexter, cité par St-Jérôme comme auteur d'une chronique, dont on pouvait supposer la découverte récente. Un seul point l'embarrassait encore ; c'était la production du manuscrit original, dans le cas où elle serait demandée. Il mit donc dans sa confidence Torialba, l'un de ces confrères ; et celui-ci, étant parti pour l'Allemagne quelque temps après, ne manqua pas d'annoncer qu'il venait de trouver l'ouvrage de Dexter qu'on croyait perdu, et d'en envoyer des copies en Espagne. Higuera en reçut une des premiers ; mais, pour détourner les soupçons de connivence, il se contenta d'éclaircir différents passages du texte par des notes, et adressa son travail à Fr. Bivar, le laissant le maître de le publier s'il le jugeait convenable. Higuera mourut à Tolède le 13 septembre 1611, et fut par conséquent étranger aux disputes qu'occasionna la publication de son ouvrage (*voy.* Fl. Dexter). Plusieurs critiques désintéressés en soutinrent l'authenticité ; et c'est la preuve qu'il avait eu l'art de prendre les formes de style et de garder les convenances propres à tromper les hommes les plus exercés. On trouva parmi les manuscrits d'Higuera plusieurs ouvrages, entre autres des *notes* sur les fausses *chroniques* de Jul. Pierre ou Perez de Tolède et de Luitprand de Pavie, et des recherches sur quatre des principales familles de Tolède. Ses notes sur Luitprand ont été publiées à la suite de la chronique, et on y a réuni un autre ouvrage d'Higuera, intitulé *Diptycon Toletanum seu tabulæ Toletanæ episcoporum ejusd. sedis*, Anvers, 1640, in-fol. W—s.

(1) Les Chroniques de Fl. Dexter, de Julian Pierre ou Pérez de Tolède, de Maxime, de S. Beaulieu, d'Helecan et de Luitprand.

HILAIRE ou HILARIUS fut élu pape le 12 novembre 461. Il était originaire de Sardaigne, et son père se nommait Crispin. Il succéda à St-Léon, qui l'avait fait son archidiacre et son légat au second concile d'Éphèse. Il y soutint avec fermeté, contre les Eutychéens, les intérêts de la religion et de l'Église et ceux de Flavien, évêque de Constantinople, qu'il ne put néanmoins sauver des violences de Dioscore. Flavien fut arrêté, et la liberté d'Hilaire fut également menacée : celui-ci fut obligé de s'enfuir d'Éphèse. Son zèle fut approuvé par St-Léon, et lui mérita l'honneur de lui succéder au Saint-Siége. Le pontificat d'Hilaire n'est remarquable par aucun événement important. La France, où régnait Childéric, n'était pas encore chrétienne : l'empire d'Occident touchait à sa fin. Hilaire remplit dignement tous ses devoirs partout où son autorité était nécessaire. Il poursuivit les hérétiques avec courage, en sollicitant contre eux la puissance séculière. Il enrichit des églises et des monastères que les Vandales avaient dépouillés. Il entretint partout la sévérité des règles et la discipline. St-Mamers, évêque de Vienne, avait institué l'évêque de Die, qui n'était point de sa juridiction. Cette affaire fut examinée dans un concile. L'ordination fut réformée, et St-Mamers reçut une simple admonition. On ignore pourquoi Alletz, dans sa *Vie des papes*, accuse Hilaire de prévention à ce sujet. L'avis contraire de Fleury paraît bien mieux motivé. Hilaire mourut très-regretté, le 17 novembre 467, après cinq ans et dix mois de pontificat : il eut pour successeur Simplicius. D—s.

HILAIRE (Saint), évêque de Poitiers, docteur de l'Église, naquit dans cette ville vers le commencement du 4e siècle, de parents distingués par leur naissance, mais engagés dans les ténèbres du paganisme. Il fit de grands progrès dans l'étude des belles-lettres, alors très-florissantes dans les Gaules. Porté, par la lecture des livres sacrés, à connaître les chrétiens, il lia commerce avec eux, se fit instruire de la foi, et ne tarda pas à se convertir. Il était marié, et sa conversion entraîna celle de sa femme et de sa fille. Sa piété, son érudition, une conduite régulière, un mérite universellement reconnu, fixèrent sur lui les vœux de tout le peuple, qui l'élevèrent à l'épiscopat, environ l'an 350 ou 55, quoiqu'il fût encore engagé dans les liens du mariage. Il se montra digne de cette haute dignité par son zèle et par sa vigilance. Dès l'an 355, il adressa une requête à l'empereur Constance, pour mettre un terme à la persécution que souffraient les catholiques de la part des ariens. Ces hérétiques triomphèrent, l'année suivante, au concile de Béziers, malgré ses efforts ; et comme il avait dénoncé les fauteurs qu'ils avaient parmi les évêques courtisans, on le fit reléguer en Phrygie, avec Rodane, évêque de Toulouse. Du fond de son exil, il ne cessa de soutenir ceux des évêques des Gaules qui tenaient pour la foi ca-

tholique, par ses lettres et par divers traités qu'il leur adressa, où il défendait les points attaqués et expliquait les diverses professions de foi qui couraient partout; usant cependant de condescendance envers ceux des Orientaux qui, sans être parfaitement d'accord avec les orthodoxes, se rapprochaient d'eux pour le fond, et ne se trompaient que sur la manière de s'exprimer. Appelé au concile de Séleucie en 359, il défendit seul, avec quelques évêques d'Égypte, la consubstantialité du Verbe contre les demi-ariens et les anoméens, qui composaient plus des deux tiers de l'assemblée. De là, il se rendit à la cour de l'empereur, qui était le centre de l'arianisme : il y opposa aux blasphèmes des hérétiques une confession publique de la divinité du Verbe. Ce fut dans cette occasion qu'il présenta une seconde requête pour obtenir une conférence réglée avec Saturnin d'Arles, auteur de son exil, afin de le confondre, et pour disputer publiquement avec les partisans des conciles de Rimini et de Séleucie. Ses adversaires, redoutant son éloquence, le firent renvoyer dans les Gaules comme perturbateur du repos public; mais, avant de partir, il composa son *Invective contre Constance*, ouvrage écrit d'un style vif, véhément, excusé cependant par les circonstances, où les édits de ce prince jetaient la terreur dans les cœurs de tous les catholiques : il contient des vérités dures, sans laisser néanmoins échapper rien qui pût porter atteinte à la soumission qu'il devait à l'empereur comme sujet. De retour, après quatre ans d'exil, dans sa ville épiscopale, où il fut reçu, suivant l'expression de St-Jérôme, comme un vainqueur qui revient triomphant du combat, il assembla plusieurs conciles, et fit rétracter la plupart des évêques des Gaules qui avaient souscrit au formulaire de Rimini. Il passa ensuite en Italie, où il démasqua et confondit l'insidieux Auxence, tout-puissant auprès de l'empereur Valentinien, et, pour prix de sa fermeté, reçut l'ordre de se retirer dans son diocèse. Cet invincible défenseur de la foi de Nicée, titre que lui donnent Socrate et Sozomène, mourut, suivant St-Jérôme, en 368. St-Hilaire joignait à un naturel doux, paisible, insinuant, toute la vigueur nécessaire dans les circonstances pour s'opposer aux hérésies, et toute la prudence qu'exigeaient les conjonctures délicates où il se trouvait. Il est aussi modéré dans son *Livre des synodes* qu'il est véhément et impétueux dans son *Invective contre Constance*. Aussi a-t-il mérité les plus grands éloges des Jérôme, des Augustin et de tous les illustres défenseurs de la foi qui sont venus après lui. Ses ouvrages sont : 1° Un *Commentaire sur St-Mathieu*, le plus ancien de tous ceux qui nous restent des Pères latins sur cet évangéliste. La préface en est perdue. 2° Ses deux *Requêtes à l'empereur Constance*, et son *Invective* contre ce prince. La première requête ne nous est pas parvenue dans son entier; la seconde a été célèbre dans l'antiquité. 3° Le *Traité des synodes;* 4° les *Douze livres de la Trinité;* 5° des *Fragments* d'un ouvrage contre Ursace et Valens, et d'un autre grand traité sur l'arianisme en Occident; 6° un *Commentaire sur les psaumes*, dont nous n'avons qu'une partie. Il y suit la méthode d'Origène, chez lequel il a beaucoup puisé, sans le citer, sans doute à cause des préjugés qu'on avait alors contre lui. On doit plutôt y chercher à s'instruire des vérités de la religion qu'à y découvrir le sens littéral des livres saints. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus; on lui en a attribué d'autres qui ne sont pas de lui. Son style est serré, précis, nerveux; ses expressions sont nobles et énergiques : il y a beaucoup d'ordre dans ses écrits, de force dans ses raisonnements, de justesse dans ses pensées, d'esprit dans le tour qu'il leur donne. Sa critique est sévère, mais juste; ses descriptions sont vives et pathétiques, ses figures, fréquentes et placées à propos. L'impétuosité de son éloquence l'a fait appeler par St-Jérôme le Rhône de l'éloquence latine. On trouve cependant chez lui de l'enflure, de l'obscurité, des périodes trop longues, des expressions qui ne sont point latines et des tours peu conformes aux règles de la grammaire. Pour bien l'entendre, il faut avoir un grand usage des termes théologiques des Grecs, qu'il transporta le premier dans la langue latine. Il avait quelque teinture de l'hébreu, savait le grec, et connaissait parfaitement les auteurs profanes. Il est le premier des Latins qui ait pris la défense de la consubstantialité du Verbe. L'édition de ses ouvrages publiée in-folio à Paris en 1544, chez la veuve Charlotte Guillard, par Louis le Mire, la plus correcte et la plus exacte de toutes celles qui eussent paru jusqu'alors, est extrêmement rare. La meilleure est celle de dom Constant, Paris, 1693, in-fol., précédée d'une longue préface et accompagnée de savantes notes, où l'on traite de tout ce qui peut avoir rapport à la personne, aux écrits et à la doctrine de St-Hilaire. Le marquis de Maffei l'a publiée de nouveau à Vérone en 1730, avec quelques nouveaux fragments et beaucoup de variantes. L'édition de Wurtzbourg, 1781-1788, 4 vol. in-8°, due à Fr. Oberthüer, fait partie de la collection des Pères latins, imprimée dans cette ville. Dom Martène et dom Durand ont publié, dans le dixième tome de l'*Amplissima collectio*, l'explication de trois psaumes, découverte depuis les éditions antérieures. T—D.

HILAIRE (SAINT), évêque d'Arles, naquit au commencement du 5e siècle, d'une famille illustre de l'ancienne Belgique, sur les confins de la Lorraine et de la Champagne. Son éducation répondit à l'état de ses parents; il fit des progrès rapides et brillants dans l'étude des belles-lettres, de l'éloquence et de la philosophie. Sa naissance et ses talents ouvraient devant lui la carrière des honneurs; et il se disposait à la suivre, lorsque St-Honorat, son parent, premier abbé de Lérins,

accourut du fond de sa solitude pour l'arracher aux séductions du siècle, et l'emmener avec lui dans ce célèbre monastère. Sous un si habile maître, Hilaire se forma en peu de temps dans la pratique des vertus religieuses et dans la connaissance des lettres sacrées. Le saint abbé ayant été élevé, en 427, sur le siége épiscopal d'Arles, son disciple le suivit dans cette ville; mais le goût de celui-ci pour la solitude le rappela bientôt après dans son désert, d'où il ne revint, au bout de deux ans, que pour recevoir les derniers soupirs de son illustre maître. Instruit qu'on le désignait pour remplir le siége vacant, il s'enfuit promptement dans sa retraite. Il fallut que le préfet Cassius, qui connaissait son mérite, l'en fit arracher par force, pour l'obliger de se rendre aux vœux unanimes du clergé et du peuple de la ville d'Arles. Quoique à peine âgé de vingt-neuf ans, son début dans l'épiscopat n'eut rien qui se ressentît de sa jeunesse. Son premier soin fut de s'entourer d'une congrégation de prêtres et de religieux pour le seconder dans l'exercice des fonctions pastorales. Elle fut la pépinière d'où sortirent un grand nombre d'évêques, qui, formés par ses exemples et instruits par ses leçons, rendirent son nom célèbre dans les Gaules. Son éloquence douce et persuasive attirait une foule d'auditeurs aux fréquentes instructions qu'il faisait au peuple de son diocèse. Sa charité ne le cédait point à son zèle : le travail des mains lui fournissait de quoi pourvoir aux besoins des pauvres. Il vendit, dans certaines circonstances, l'argenterie des églises, et même jusqu'aux vases sacrés, pour racheter les captifs dont les conquêtes des Romains avaient prodigieusement multiplié le nombre, et pour soulager ceux qu'il ne pouvait rendre à la liberté. Les démêlés qu'il eut avec St-Léon forment une époque mémorable dans l'histoire de l'église gallicane. Célidoine, évêque d'une ville qu'on croit être Besançon, convaincu d'avoir épousé une veuve avant son ordination, et d'avoir, étant magistrat, prononcé des arrêts de mort, deux défauts qui excluaient de l'épiscopat, fut déposé dans un concile présidé par St-Hilaire, auquel assistèrent St-Eucher de Lyon, St-Germain d'Auxerre, et d'autres évêques également recommandables par leur mérite. Au lieu de descendre de son siége, il courut à Rome pour réclamer l'autorité du pape St-Léon contre le jugement qui le condamnait. Hilaire l'y suivit : il fut fort étonné d'y voir admis à la célébration des saints mystères un évêque déposé par tant de respectables prélats selon toutes les formes canoniques. St-Léon, surpris par les artifices de Célidoine, plus offensé encore de ce que St-Hilaire refusait de reconnaître le droit d'appel à Rome, qui n'était pas encore reçu dans les églises en deçà des Alpes, accueillit très-mal les humbles représentations du saint évêque et ne voulut point écouter ses raisons. Célidoine fut rétabli sur son siége; et St-Hilaire, pour mettre sa personne en sûreté, n'eut d'autre moyen que de se soustraire à la vigilance des gardes qu'on lui avait donnés, et de regagner promptement son diocèse en traversant lès Alpes à pied, au milieu de la saison la plus rigoureuse de l'année. A peine fut-il arrivé dans sa ville épiscopale, qu'il s'occupa des moyens de calmer l'esprit de St-Léon et de dissiper ses préventions. Il lui députa les prêtres Ravennius, Nectaire et Constance, les membres les plus distingués de son clergé. Il s'adressa à Auxiliaire, son ami, ancien préfet des Gaules, et qui l'était alors d'Italie. Mais le pontife ayant exigé que St-Hilaire renonçât à la discipline des églises des Gaules sur les appels à Rome et qu'il souscrivît au rétablissement de Célidoine, la négociation fut sans effet. Le mauvais accueil que St-Hilaire avait reçu à Rome enhardit les ennemis que son zèle lui avait faits : parmi eux était le préfet des Gaules, qui ne pouvait lui pardonner de l'avoir repoussé de l'église à cause de ses injustices. On accusa St-Hilaire de parcourir les provinces avec un appareil militaire pour se rendre maître des élections, et placer sur les siéges vacants des hommes inconnus, en rejetant ceux que les vœux du peuple y appelaient. C'est ainsi qu'on représentait les escortes que le patrice Aétius, dont il était singulièrement révéré, lui donnait pour le protéger dans ses courses apostoliques à travers des pays habités par des barbares ou troublés par la guerre. Peut-être aussi qu'obligé par sa dignité de présider aux élections, il ne s'arrêta pas toujours à ceux que portaient des vœux indiscrets, et qu'il usa de toute l'autorité de son ministère pour leur substituer des sujets dont la capacité et la vertu lui étaient parfaitement connues, et que leur humilité ou la cabale en éloignait. St-Léon accueillit toutes ces accusations, ainsi que celle d'avoir ordonné un évêque de Lodève à la place de Projecte, encore vivant; fait dont ne parle point l'auteur contemporain de la Vie de St-Hilaire, et qui ne nous est connu que par la dénonciation de ses ennemis. C'est à cette occasion que le pontife écrivit aux évêques de la province viennoise cette lettre fulminante qui prouve, dit Baronius, jusqu'à quel point on avait calomnié St-Hilaire auprès du pape et le peu de soin que St-Léon avait pris pour se précautionner contre la surprise des calomniateurs. Le pontife, sans avoir entendu l'accusé ni personne de sa part, le dépouilla de toutes les prérogatives de son siége, de ses droits de métropolitain, qu'il transféra à Léonce de Fréjus, et le déclara séparé de sa communion. Mais St-Léon, prévoyant que sa décrétale éprouverait de grandes contradictions dans les Gaules, où l'on ne reconnaissait point dans le pape le droit de juger un métropolitain en première instance, où d'ailleurs Hilaire était généralement aimé et respecté, obtint, pour rendre son jugement exécutoire, ce fameux rescrit de l'empereur Valentinien III, qu'on regarde assez généralement comme

le fondement de la puissance des pontifes romains sur les églises en deçà des Alpes. St-Hilaire, voyant ainsi les deux puissances réunies contre lui, jugea devoir se contenir dans un silence respectueux, et n'en conserva pas moins la vénération de ses collègues, et toute l'étendue de la juridiction dont il était revêtu. Mais enfin ses abstinences continuelles, ses longues veilles, les travaux pénibles auxquels il se livrait, ses fréquents voyages, qu'il faisait toujours à pied, épuisèrent ses forces : il mourut saintement comme il avait toujours vécu, le 5 mai 449, jour auquel l'Église célèbre sa mémoire. On avait une telle opinion de ses vertus, que sa perte fut sensible aux ennemis même de sa foi et de sa personne. Les juifs assistèrent à ses funérailles, et mêlèrent leurs chants lugubres à ceux des chrétiens : son corps fut transporté à Lérins, où l'on voit encore aujourd'hui la belle épitaphe que St-Honorat de Marseille avait composée pour être gravée sur sa tombe. Quelques auteurs ont cru que St-Léon, touché des vertus éminentes de St-Hilaire, était enfin revenu de ses préventions contre lui, parce que, dans sa lettre aux évêques de Provence sur la promotion de Ravennius, qui lui succéda, il l'appelle un évêque *de sainte mémoire :* mais on voit par une lettre postérieure, adressée à ceux de la province viennoise, qu'il conservait encore quelque ressentiment; car il persiste à l'accuser d'une *excessive présomption*. St-Honorat de Marseille, qui écrivait la vie du saint évêque d'Arles immédiatement après la mort des deux illustres adversaires, n'ose pas prononcer un jugement sur leurs contestations; mais son opinion en faveur de St-Hilaire n'est pas difficile à deviner, quand on voit son biographe le représenter en butte à des ennemis nombreux et puissants, le louer de ne s'être pas laissé ébranler par leurs menaces, d'avoir persisté constamment à instruire de la vérité ceux qui désiraient la connaître, d'avoir toujours triomphé de ceux qui tentèrent d'entrer en controverse avec lui, d'avoir résisté coustamment aux puissances plutôt que d'admetttre à sa communion ce fameux Célidoine, qui avait été déposé par les plus grands et les plus saints évêques des Gaules, etc. Des savants distingués, parmi les modernes, tels que Tillemont et l'éditeur des œuvres de St-Léon, nous en ont donné d'amples apologies. Baronius, dont le témoignage doit être ici d'un grand poids, se déclare ouvertement pour son innocence. Papebrock, qui incline davantage pour St-Léon, réduit toute la faute de St-Hilaire à n'avoir pas voulu admettre l'appel des conciles des Gaules au pontife romain. Mais il ne paraît pas persuadé des excès imputés à ce dernier, et sur lesquels le premier s'en était laissé trop facilement imposer par ses ennemis dans la chaleur de la dispute. On trouve dans le second tome des Bollandistes sa défense contre ceux qui l'accusent de semi-pélagianisme. On a attribué à St-Hilaire divers ouvrages qui ne sont point de lui. Les seuls qui lui appartiennent véritablement ont été recueillis par le P. Quesnel, dans l'appendice de son édition des œuvres de St-Léon. Ce sont quelques opuscules dont le plus curieux est l'Éloge funèbre de St-Honorat d'Arles, son prédécesseur, que l'on regarde comme un des plus beaux monuments de l'antiquité ecclésiastique en ce genre, pour l'élégance du style, les grâces de l'éloquence et la douceur des sentiments; il a été traduit en français par M. Dufossé. T—D.

HILAIRE (AUGUSTE SAINT-). *Voyez* SAINT-HILAIRE.

HILAIRE (GEOFFROY SAINT-). *Voyez* GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

HILARION (SAINT), célèbre instituteur de la vie monastique en Palestine, naquit, vers l'an 292, à Tabathe près de Gaza. Ses parents, qui étaient païens, l'envoyèrent très-jeune faire ses études à Alexandrie. Il s'y convertit; et attiré par la grande réputation de St-Antoine, il alla le trouver dans le désert. Après deux mois de séjour auprès de ce patriarche, il retourna en Palestine, accompagné de quelques moines, partagea son bien entre ses frères et les pauvres, et s'enfonça dans un désert affreux, qui n'était fréquenté que par des brigands. Il y fonda un grand nombre de monastères, et s'y rendit célèbre par ses austérités, par ses vertus, par ses miracles et par les conversions nombreuses des personnes qui, venant chercher dans sa retraite la guérison de leurs maladies corporelles, y trouvaient encore celle de leurs âmes. Tout son temps était partagé entre les exercices de la vie contemplative et le travail des mains qui lui fournissait de quoi se nourrir. Sa réponse à tous ceux qui lui offraient des présents était : *Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.* Un officier de l'empereur Constance, guéri par ses prières, voulut lui faire accepter une somme d'or; le saint refusa, et lui présenta un pain d'orge en lui disant : *Ceux qui se nourrissent ainsi comptent l'or pour de la boue.* Afin de fuir le grand concours de peuple que sa célébrité et ses miracles attiraient sur ses pas, il se vit contraint de quitter sa cellule, et parcourut successivement les déserts de l'Égypte; il passa en Sicile, en Dalmatie, sans pouvoir jamais se dérober à l'empressement de ceux qui avaient recours à ses prières; enfin il se retira dans un lieu écarté de l'île de Chypre, où il termina sa carrière vers l'an 372. T—D.

HILARIUS, écrivain de la première moitié du 12e siècle, fut disciple d'Abélard, à qui il adressa (vers l'an 1125) une élégie sur le refus que faisait ce philosophe de continuer ses leçons au Paraclet, et sur l'obligation qu'il imposa à tous ses disciples, à cause de leurs désordres révélés par un serviteur, d'aller habiter le village de Quincey, dans le voisinage du Paraclet (*Hist. litt. de France*, t. 12, p. 252). Du Boulai, dans son *Histoire de l'université de Paris* (t. 2, p. 757), donne à la retraite d'Abé-

lard un motif plus délicat à exposer. La pièce à Abélard a cela de curieux et de singulier, qu'elle se termine à chaque strophe par ce refrain en français :

Tort a vers nos li mestre.

Ce qui nous reste d'Hilarius fut publié en 1838 par J.-J. Champollion-Figeac, au nom de la société des bibliophiles, sous le titre d'*Hilarii versus et ludi* (Paris, Techener, in-8°), d'après un manuscrit connu d'André Duchesne, en 1616; de Mabillon, en 1703; et qui, ayant reparu en 1837 dans le catalogue de la bibliothèque de Rosny, fut acheté pour la bibliothèque de Paris, où il se trouve aujourd'hui. Ce volume renferme quinze pièces de celles qu'on appelle proses *rhythmiques;* elles sont toutes rimées. Trois de ces pièces sont des *mystères*, et les autres des compositions amoureuses, satiriques, descriptives ou historiques. L'auteur se nomme dans plusieurs passages (p. 11, 15, 22); il s'appelle *Hilarius*, et Mabillon, sans que l'on sache sur quel fondement, ajoute qu'il était Anglais d'origine. Peut-être cette conjecture du docte bénédictin vient-elle uniquement de ce que Hilarius raconte la vie d'une recluse anglaise du nom d'Ève, qui finit sa sainte vie dans l'Anjou, et de ce qu'il adresse quatre de ses épîtres à d'autres personnages d'Angleterre. Quel que soit l'intérêt de ces divers morceaux, il est bien au-dessous de celui que doivent exciter de notre temps les trois mystères composés par Hilarius, et qui ont pour objet : la *Résurrection de Lazare*, *St-Nicolas et les voleurs*, puis l'*Histoire de Daniel*. Les deux premiers ont des refrains en idiome vulgaire, circonstance bien digne d'être remarquée. Marie pleure ainsi son frère Lazare :

Hor ai dolor,
Hor est mis frere morz ;
Por que gei plor.

L'honnêteté et les bonnes mœurs d'Hilarius sont un peu compromises par quelques-unes de ses pièces; mais, à tout prendre, son petit recueil n'est point à dédaigner pour l'histoire de nos idiomes au moyen âge. C—L—T.

HILDANUS (Fabricius). *Voyez* Fabrice.

HILDEBERT naquit en 1057, à Lavardin, dans le Vendômois. Ses progrès rapides dans les belles-lettres, où il eut pour maître le fameux Bérenger, le placèrent à la tête de l'école du Mans, qu'il dirigea pendant treize ans avec un grand succès. Il devint archidiacre, puis évêque de cette ville en 1097. Les commencements de son épiscopat furent pénibles. Geoffroi, doyen du chapitre, calomnia ses mœurs dans l'espoir d'obtenir sa place; Yves de Chartres se laissa même d'abord prévenir par les ennemis d'Hildebert : mais enfin son innocence triompha (*voy.* l'*Histoire littéraire de la France*, t. 11). Ayant éprouvé quelques persécutions de la part de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, qui s'était emparé de la ville du Mans, il fit un voyage à Rome, dans le dessein d'abdiquer son siége : mais Paschal II ne voulut point y consentir. A son retour, il trouva son diocèse en proie au schisme qu'y causaient les prédications fanatiques d'Henri, disciple de Pierre de Bruys. Il confondit le sectaire, le chassa de son diocèse, et rétablit le calme en ramenant par ses instructions ceux qui s'étaient laissé séduire. Hildebert gouverna son église avec beaucoup de sagesse et de zèle, soutenant ses droits avec vigueur contre les entreprises des seigneurs laïques, édifiant son peuple par ses vertus jusqu'en 1125, qu'il fut élevé, malgré sa résistance, sur le siége de Tours. Il y porta les mêmes talents et les mêmes vertus qu'il avait fait briller au Mans; il visita sa province, et présida un concile à Nantes, où l'on fit de très-bons statuts pour corriger les abus et les désordres qui étaient alors généralement répandus en Bretagne. Il tomba dans la disgrâce de Louis le Gros, pour lui avoir disputé la nomination de deux dignités de son église; mais il se réconcilia avec ce prince avant sa mort, arrivée le 18 décembre 1134. Quelques écrivains lui donnent le titre de *saint*, d'autres celui de *vénérable*. Il n'a jamais eu de place dans les martyrologes; mais on ne doit pas moins le regarder comme un des plus illustres prélats de son siècle, de même qu'il en était un des meilleurs écrivains. Il avait des mœurs douces et affables, un caractère obligeant, une tendre charité pour les malheureux, un zèle ardent et éclairé pour le maintien de la discipline, pour l'instruction de son clergé et de son peuple, et un grand désintéressement. Quoique d'un caractère naturellement timide, il montra une force et une vigueur vraiment épiscopales, au milieu des contrariétés qui traversèrent sa vie, sans jamais se laisser ébranler par les promesses ni par les menaces. Les ouvrages d'Hildebert consistent : 1° dans des *Lettres* dont les unes sont sur divers sujets de piété et de morale, les autres sur des matières de dogme et de discipline, et une troisième classe qui contient des lettres d'amitié et de politesse : elles sont toutes écrites en latin, d'un style noble, élégant, clair et laconique; on y reconnaît la vaste érudition de l'auteur. La prétendue lettre sur les désordres de la cour de Rome que les protestants lui ont attribuée n'est point de lui (*voy. Hist. litt.*, t. 11). 2° Des *Sermons* solides, instructifs, écrits d'un style clair et familier, mais trop surchargés de passages de l'Écriture, qu'il tourne toujours au sens allégorique, suivant le goût de son siècle. Il prêchait quelquefois en langue vulgaire; mais il réussissait mieux à parler latin. 3° Des *Opuscules* dont le principal est un bon *Traité théologique*, composé avec beaucoup de méthode et de précision, et où l'on voit les premiers traits de la forme scolastique; 4° Des *Poésies* sur toutes sortes de sujets, parmi lesquelles on distingue son poëme *De ornatu mundi*, commençant par ces mots : *Erige, Clio stilum*, et la fameuse épigramme sur un hermaphrodite, qui a

été traduite en vers grecs par Politien, et en vers français par La Monnoie. Cette partie des ouvrages d'Hildebert, quoique toutes les pièces n'en soient pas également belles, prouve qu'il était infiniment au-dessus des autres poëtes de son siècle. La plupart sont rimées, suivant le goût du temps. On lui a attribué plusieurs ouvrages qui ne lui appartiennent pas ; et tous ceux qui sont de lui n'ont pas encore été tirés de la poussière des bibliothèques. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle de D. Beaugendre, Paris, 1708, in-fol., à laquelle il faut ajouter quelques autres pièces publiées par Baluze et par Muratori. Ce savant prélat était très-versé dans la lecture des Pères : il s'explique de la manière la plus claire et la plus précise sur les dogmes, spécialement sur la grâce, sur la distinction des deux alliances, sur la présence réelle, etc. T—D.

HILDEBRAND, roi des Lombards en Italie, régna de 736 à 744. Neveu du roi Luitprand, il fut associé par les Lombards, en 736, à ce prince atteint d'une grave maladie, et qui paraissait sur le point de mourir. Luitprand guérit cependant ; mais il accepta son neveu pour collègue. Pendant neuf ans encore, les deux princes régnèrent ensemble ; du reste autant Luitprand se faisait chérir du peuple par sa grandeur d'âme et sa sagesse, autant Hildebrand se rendait odieux par ses vices et son orgueil : aussi, son oncle étant mort au commencement de l'année 744, les Lombards se lassèrent bientôt de lui obéir ; ils le déposèrent vers le mois de septembre de la même année, et lui substituèrent Rachis, duc de Frioul. S. S—I.

HILDEBRAND. *Voyez* GRÉGOIRE VII.

HILDEBRAND le jeune, écrivain du 12e siècle, est l'auteur du *Libellus de contemplatione*, qu'Edmond Martène a publié dans le tome neuvième de ses *Monumenta vetera*. C'est lui aussi qui a composé un *Commentaire sur St-Mathieu*, manuscrit faisant partie de la bibliothèque de Lambeth, et que l'on a quelquefois attribué à Grégoire VII, qui, avant sa papauté, s'appelait Hildebrand. Mais l'auteur ne croit pas qu'on doive condamner à mort les hérétiques : il pense que St-Pierre ne reçut pas une plus grande part de puissance, qui, au contraire, fut partagée également entre tous les apôtres ; il dit que l'Église n'est pas bâtie sur St-Pierre, mais sur Jésus-Christ : il compare les ordres des moines aux pharisiens, et les censure en plusieurs points ; il demande aussi que les prières se fassent en langue vulgaire. Ce ne sont pas là, comme on sait, les sentiments de Grégoire VII : mais un argument sans réplique qui prouve que ce pape n'est pas l'auteur de ces commentaires, c'est qu'on y cite St-Bernard, abbé de Clairvaux, qui ne vit le jour qu'en 1091 ; et Grégoire VII était mort en 1085. On ignore l'époque de la mort d'Hildebrand le jeune. A. B—T.

HILDEBRAND (JOACHIM), savant théologien luthérien, naquit à Walkenried, le 10 novembre 1623. Son père, recteur du gymnase de Wolffenbuttel, prit soin de son éducation, et le jeune Hildebrand fit, sous cet habile maître, des progrès si rapides, qu'à quatorze ans il composait des vers grecs et latins, sur toute sorte de sujets, avec une égale facilité. Il apprit ensuite l'hébreu et le syriaque, et suivit les cours de l'université d'Iéna avec beaucoup de distinction. Il présenta, à l'âge de dix-neuf ans, à Christophe Preibisius, le chef des poëtes lauréats, un poëme en cinq langues, dont le sujet était la vie de l'homme et les quatre fins dernières. Cet ouvrage, supérieur pour le style et par le fond des idées à ce qu'il était possible d'attendre d'un jeune homme, réunit les suffrages de tous les juges, et lui mérita la couronne poétique. Il se rendit ensuite à Helmstadt, où il donna des leçons de belles-lettres avec succès. En 1648, il fut nommé professeur de théologie à l'université de cette ville, et se chargea spécialement d'enseigner les antiquités ecclésiastiques. Il passa avec le même titre à Wolfenbuttel, fut fait enfin surintendant des églises du duché de Lunebourg, et mourut à Zell, le 25 octobre 1691. Il a laissé plusieurs ouvrages pleins de recherches et d'érudition. On se contentera de citer les suivants : 1° *Oratio de fundatione Academiæ Juliæ*, Helmstadt, 1658, in-4° ; ce discours a été inséré dans le 3e volume des *Script. rer. German.* par Henr. Meibomius, et dans les *Histor. scolarum inter christianos*, par G.-God. Kenffell, Helmstadt, 1743, in-8°. 2° *De nuptiis veter. christianorum libellus*, ibid., 1661, in-4°. On trouve un extrait fort étendu de cette dissertation dans la *Bibl. germ.*, 1720, t. 1er. 3° *De veterum concionibus dissertatio*, ibid., 1661, in-4° ; 4° *De veterum oblationibus, missis, precibus*, ibid., 1667, in-4° ; 5° *Augusta Cæsaris Octaviani Augusti et Augusti duc. Brunswic., totius Europæ principum seminis collecta*, ibid., 1662, in-4°. C'est un parallèle entre Auguste et le duc de Brunswick : Hildebrand loue les deux princes de leur goût pour les lettres, et du soin qu'ils ont pris d'établir des bibliothèques publiques. Jo. Klefeker a placé Hildebrand dans sa *Bibl. erudit. puerorum*. On peut consulter pour plus de détails G.-Henr. Goëtze, *Elog. quorund. theolog. germanor.* ; Henr. Gripping, *Memor. theolog. clarissimor.* ; Jean-Just. von Einem, *Commentar. de vita et scriptis J. Hildebrandi*, 1743, et Zaccaria, *Bibliotheca ritualis*, t. 2, p. 347. — *Frédéric* HILDEBRAND, professeur et poëte lauréat, né à Walckenried, mort le 21 décembre 1688, à l'âge de 61 ans, consacra sa vie entière aux pénibles fonctions de l'enseignement, dans diverses villes de Misnie. Nous n'indiquerons de ses ouvrages que son *Synopsis historiæ universalis ad annum usque* 1683, *cum Mantissa seu versibus mnemonicis*, Leipsick, 1685, in-12 ; ses *Epistolarum quinque centuriæ*, ibid., 1675, in-12, réimprimées en 1715, et ses *Antiquitates romanæ ex Rosino*, Iéna, 1653, in-8°, souvent réimprimées. W—S.

HILDEBRAND (Georges-Frédéric), médecin allemand, né le 5 juin 1754, à Hanovre, y fit ses études classiques, et étudia ensuite la médecine à Gœttingue, où il reçut le grade de docteur en 1783. Il se rendit de là à Berlin, où il connut le duc de Brunswick, qui le nomma professeur d'anatomie au collége médical de Brunswick en 1793. Il obtint la place de professeur de médecine et de chimie à Erlang, où il mourut le 23 mars 1816. Hildebrand était laborieux. Ses ouvrages sont nombreux, et plusieurs sont estimés. Voici la liste des principaux : 1° *Dissertatio de pulmonibus*, Gœttingue, 1783, in-4° ; 2° *Manuel de mathématiques* (en allemand), Gœttingue, 1785, 2 vol. in-8° ; 3° *Essai de pharmacologie philosophique* (allemand), Brunswick, 1787, in-8° ; 4° *Remarques et observations sur la variole dans l'épidémie de 1787* (allemand), ibid., 1788, in-8° ; 5° *Manuel d'anatomie de l'homme* (allemand), ibid., 1789-1792, 4 vol. in-8°. Ce livre a eu plusieurs éditions. La dernière a été beaucoup augmentée et mise au niveau de la science par E.-Henri Weber. Elle a paru à Brunswick, 1830-1832, 4 vol. in-8°. On estime beaucoup cet ouvrage à cause de sa clarté et de l'exactitude des descriptions. 6° *Histoire des saburres de l'estomac et des intestins* (allemand), Brunswick, 1790, 3 vol. in-8° ; 7° *De la pollution nocturne* (allemand), ibid., 1792, in-8° ; 8° *Histoire chimique et minéralogique du mercure* (allemand), Erlang, 1793, in-8° ; 9° *Principes de chimie* (allemand), Erlang, 1794, in-8° ; 10° *Primæ lineæ pathologiæ generalis*, Erlang, 1795, in-8°. L'auteur a traduit lui-même cet ouvrage en allemand, ibid., 1797, in-8° ; 11° *Sur les hémorrhoïdes fermées* (allemand), Erlang, 1795, in-8° ; traduit en français par M. Marc, Paris, 1804, in-8° ; 12° *Manuel de physiologie de l'homme* (allemand), Erlang, 1796, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions ; la sixième a été publiée par Hohnbaum, ibid., 1828, in-8°. 13° *Dissertatio de metallorum puritate arte paranda*. Erlang, 1796, in-8° ; 14° *Encyclopédie de la chimie* (allemand), Erlang, 1799-1815, 16 cahiers in-8° ; 15° *Manuel pour la santé* (allemand), Erlang, 1801-1820, in-12 ; 16° *Principes de la science de la nature d'après la théorie dynamique* (allemand), Erlang, 1807, in-8° ; ibid., 1821, in-8° ; 17° *Explication des planches pour l'Encyclopédie de la chimie* (allemand), Erlang, 1807, in-8° ; 18° *Principes de métallurgie* (allemand), Erlang, 1816, in-8° ; 19° *Manuel de chimie comme science et comme art* (allemand), Erlang, 1816, in-8° ; 20° de nombreux articles dans divers recueils périodiques de l'Allemagne. G—T—R.

HILDEGARDE (Sainte), née dans le diocèse de Mayence, sur la fin du 11e siècle, mena d'abord pendant plusieurs années la vie de recluse, puis fonda, près de Binghen sur le Rhin, le monastère du mont St-Rupert, dont elle fut la première abbesse. On n'y recevait que des personnes d'un certain rang et d'une condition libre, afin d'éviter les jalousies qui ne se forment que trop souvent dans les monastères les plus saints entre celles qui sont d'une naissance trop disproportionnée. Elle eut des visions qui la mirent en très-grande considération, mais qui trouvèrent aussi des gens peu crédules. Ce fut pour dissiper tous les doutes que le concile de Trèves, en 1147, fit examiner ces visions, et que le pape Eugène III en autorisa la publication (*voy.* Eugène III) : elles sont écrites d'un style vif et figuré. La dernière édition est de Cologne, 1628. Cette sainte était en relation de lettres avec les plus grands personnages de son temps : ce commerce épistolaire est imprimé dans la *Bibliothèque des Pères*, édition de 1677, et dans la grande collection de D. Martène. Ces lettres roulent sur toute sorte de sujets de mysticité, de morale et de théologie. On a encore d'Hildegarde un commentaire sur la règle de St-Benoît, où elle soutient que ce saint patriarche n'a point défendu la viande légère à ses religieux, mais seulement celle qui est trop substantielle. Toutes ses œuvres ont paru à Cologne, 1566, in-4°. Elle est un des premiers auteurs qui aient expliqué l'Écriture dans des sens mystiques. On a réimprimé plusieurs fois son recueil de remèdes pour diverses maladies. Elle mourut en 1178. T—D.

HILDEGONDE (Sainte), de l'ordre de Cîteaux, naquit au 12e siècle à Nuitz, dans le diocèse de Cologne, de parents riches et nobles, mais moins distingués par les avantages de la naissance et de la fortune que par leur piété. N'ayant point d'enfants héritiers de leurs grands biens, ils en demandaient au ciel avec de vives instances. La mère de Ste-Hildegonde mit au monde deux filles jumelles, qui furent placées dans un couvent pour y être élevées dans la pratique des vertus chrétiennes. Agnès, la plus jeune, prit le voile, et se consacra au Seigneur, et Hildegonde sortit du cloître pour donner des soins à son père, devenu veuf. Celui-ci, voulant accomplir le vœu qu'il avait fait de visiter les lieux saints, emmena avec lui sa fille, à laquelle il fit prendre des habits d'homme et le nom de Joseph, afin qu'elle fût moins exposée dans un pays étranger : il tomba malade dans la traversée, et, sentant sa fin prochaine, il recommanda sa fille aux soins d'un de ses compatriotes, passager sur le même vaisseau. Cet homme conduisit Hildegonde à Jérusalem, suivant la promesse qu'il avait faite à son père : mais de retour à Ptolémaïde, la veille du jour fixé pour leur départ, il profita de son sommeil pour la dépouiller, et la laissa dans un dénûment absolu. Hildegonde fut accueillie par un pieux solitaire, qui lui facilita les moyens de retourner à Jérusalem, où elle vécut d'aumônes pendant quelque temps. Un de ses parents qui la cherchait la découvrit sous les haillons de la misère, et elle repartit aussitôt avec lui pour l'Allemagne, se proposant d'y achever sa vie dans un monastère. Son guide mourut dans le voyage, lui léguant son équipage et son argent. Arrivée

seule à Cologne, elle ne voulut pas se faire connaître, et accepta l'hospitalité d'un chanoine qui, touché de ses vertus, la retint à son service. Elle accompagna son maître à Rome, où l'appelaient les intérêts de sa sœur, élue abbesse de son couvent contre le vœu de plusieurs religieuses. Elle courut de grands dangers sur la route; mais son innocence et sa piété la firent triompher de tous les obstacles. De retour en Allemagne, elle quitta son maître à Spire, et se chargea de diriger une école tenue par une sainte veuve. Ce fut par les conseils d'un chevalier nommé Berthold qu'elle se rendit à l'abbaye de Schonauge, où elle prit l'habit religieux sous le nom de frère Joseph, qu'elle avait toujours conservé. Elle y passa deux ans dans l'exercice des plus grandes austérités, et y mourut en 1188. Les religieux, en lavant son corps, reconnurent son sexe, qu'elle n'avait jamais laissé soupçonner. Les martyrologes de l'ordre de Cîteaux et de St-Benoît fixent la fête de Ste-Hildegonde au 20 avril; mais elle n'a point été canonisée, et son culte n'est point autorisé par l'Église. Sa *Vie* a été écrite par Cæsarius, moine d'Heisterbach, et par un anonyme, son confrère à l'abbaye de Schonauge. La dernière, la moins remplie de fables, a été publiée par Raderus, dans son *Viridarium*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Welser, et par les Bollandistes au tome 2 des *Acta sanctorum* du mois d'avril. Baillet en a donné un extrait dans ses *Vies des saints*. W—s.

HILDEN (Fabrice de). *Voyez* Fabrice.

HILDENBRAND (Valentin-Jean de), médecin allemand, né à Vienne le 8 avril 1763, fit ses premières études, suivit les cours de sciences médicales et prit ses degrés en cette ville, où il s'attacha à deux médecins habiles dont il fut comme le second et l'assistant, Mertens et Hambourg. Après avoir exercé son art dans une petite ville de Bohême, il accompagna le comte Mniezech en Pologne, où le roi Stanislas II lui conféra le titre de conseiller aulique. Nommé en 1793 professeur de clinique à l'université de Lemberg en Gallicie, il fut appelé à Vienne en 1806 pour y remplir les mêmes fonctions, et il eut la direction de l'hôpital général, celle de l'hospice des enfants trouvés, celle des hospices et hôpitaux de cercles. Les soins à donner à tant de vastes établissements unis à ceux que réclamait sa nombreuse clientèle et aux fatigues du professorat absorbaient presque la totalité de son temps; aussi a-t-il peu écrit et ne peut-il prendre place parmi ces illustres médecins dont les compositions ont changé la face de la science. Cependant il y aurait de l'injustice à ne pas lui reconnaître un haut mérite que plus bas nous apprécierons. Comme professeur, il eut droit aussi à des louanges, et peu d'hommes en Allemagne eussent pu mieux que lui se tirer des difficultés d'un cours de clinique. Les élèves apprécièrent la science et le tact qu'il y déploya, et l'empereur François Ier, déférant en quelque sorte à la voix publique, anoblit le médecin et ensuite l'investit du titre de membre du conseil du gouvernement. Le ravissement de Hildenbrand en présence du diplôme qui le déclarait noble ne peut se concevoir. Il eut soin de faire sonner au loin par la trompette de la renommée l'insigne faveur qu'il recevait, et pour mieux familiariser le public avec l'idée de sa noblesse, non content de mettre toujours en avant de son nom la particule *de* (von), il le fit précéder aussi des épithètes *adel* ou *nobilis*, qui, l'une en allemand, l'autre en latin, reviennent à dire *noble*. Hildenbrand mourut à Vienne le 31 mai 1818. C'était un de ces médecins auxquels on peut donner avec justice le nom si prodigué de praticien; il ignorait ou dédaignait les théories, il avait en horreur la physiologie, il n'aimait guère l'anatomie pathologique, mais il possédait au plus haut degré ce tact, cet instinct nécessaires pour imaginer les modifications aux principes; il évitait ainsi en fait beaucoup d'erreurs auxquelles l'eussent entraîné les faux principes admis dans les écoles de médecine. C'est ainsi qu'il pressentit le premier les inconvénients des toniques dans les fièvres, que dans le typhus au contraire il prodigua ce moyen curatif, et que pourtant, lorsqu'il fut atteint lui-même de cette terrible maladie, il eut recours à des remèdes tout différents (la saignée et les vésicatoires, sans médicaments internes). En revanche il avait les défauts inhérents pour l'ordinaire à ce genre de mérite, trop peu de notions générales, trop peu de hauteur dans les conceptions, trop peu de liaison entre les diverses parties de sa thérapeutique. Son enseignement même s'en ressentait, et quelquefois au chevet des malades et à la face de tous ses disciples, au moment même où il venait de signaler admirablement les symptômes et les phases d'une affection morbide, il ressemblait plus à un empirique qu'à un professeur de médecine. Ce défaut est moins saillant dans ses ouvrages, qui, descriptifs en grande partie, se recommandent par l'impartiale et minutieuse fidélité des détails; on peut les lire et probablement on les lira longtemps avec fruit, bien que quelques-uns d'entre eux soient parsemés de fort bizarres hypothèses. En voici la liste : 1° *Manuel du chirurgien* (*das Buch für die Wundærtze*) *dans les possessions autrichiennes*, Leipsick et Varsovie, 1789, in-8°; 2° *Institutiones pharmacologiæ sive materiæ medicæ*, Vienne, 1802, in-8°; 3° *Institutiones practico-medicæ, rudimenta nosologiæ et therapiæ specialis complectentes*, Vienne, 1817-23, 4 vol. gr. in-8°. Le tome premier présente la classification des maladies et ensuite la doctrine générale des fièvres. Les trois volumes qui complètent l'ouvrage ont été publiés par le fils de Hildenbrand. 4° *Ratio medendi in schola practica Vindobonensi*, Vienne, 1809-14, 2 vol. in-8°; trad. en français sous le titre de *Médecine pratique*, avec un discours préliminaire et des notes, par M. le docteur

Gauthier, notre collaborateur, Paris, 1824, 2 vol. in-8°; 5° *Initia institutionum clinicarum, seu prolegomena ad praxim clinicam*, Vienne, 1807, in-8°; réimprimé la même année en Italie; traduit en allemand par l'auteur, Vienne, 1808, in-8°, et en italien par Tantini, Pise, 1818, in-8°. La lecture de ce livre peut avoir quelques avantages sous le rapport pratique. 6° *Traité de la peste*, ou *Manuel à l'usage des médecins et chirurgiens qui se consacrent au traitement de cette affection*, Vienne, 1798, in-8°. Hildenbrand y démontre que l'exanthème n'est pas caractère essentiel de la peste, puisqu'il est des cas où cette détérioration de la peau n'a pas lieu, et il soutient, à l'exemple de presque tous ses prédécesseurs, que la peste est contagieuse, vu, dit-il, que c'est de toutes les fièvres nerveuses la plus intense. 7° *Traité du typhus contagieux et aperçu des moyens par lesquels on pourrait limiter ou même détruire la peste, le typhus et les autres maladies contagieuses*, Vienne, 1810, in-8°; 2e édit., 1815, in-8°; traduit en français par J.-C. Gasc, Paris, 1811, in-8°. C'est la meilleure monographie que jusqu'ici l'on ait sur le typhus. Cependant il s'en faut de beaucoup que les prescriptions vagues indiquées par l'auteur vaillent les descriptions. Celles-ci sont irréprochables, celles-là ne sont bonnes qu'à embarrasser ou fourvoyer qui serait tenté de les suivre. 8° *Coup d'œil sur la rage*, ou *Un pas vers la solution de ce problème* : « En quoi consiste et comment guérir l'hydrophobie? » Vienne, 1797, in-8°. A la première partie de ce problème Hildenbrand répond : « La rage est due à une modification du système nerveux et à la dégénérescence de la salive du chien, dégénérescence qui elle-même a pour causes tant l'exorbitante lasciveté que le défaut de transpiration de l'animal; » pour les remèdes, ce sont, qui le croirait? l'ammoniaque et les cantharides. 9° Divers articles dans le *Journal de médecine pratique* de Hufeland, t. 8, 1798, 9, 13; 10° Enfin un opuscule d'un tout autre genre, dont le titre ne laisse pas de causer quelque étonnement après tous ceux qui précèdent, *De la puissance des princes et de la liberté civile*, Vienne, 1793, in-8°. Dans ce manuel à l'usage du peuple allemand (car telle est la prétention de Hildenbrand), l'auteur se montre grand ami du despotisme et traite un peu l'amour de la liberté comme une hydrophobie particulière à l'espèce humaine, et dont il est urgent de la préserver, de la guérir. P—OT.

HILDIBALD, roi des Ostrogoths en Italie en 540 et 541. Au moment où Bélisaire avait achevé la conquête de l'Italie, et où le roi Vitigès était déjà entre ses mains, il fut rappelé par Justinien pour faire la guerre aux Perses. Les Ostrogoths en profitèrent pour secouer un joug qui leur était odieux; ils s'assemblèrent à Pavie, et ils proclamèrent roi Hildibald, un des seigneurs de leur nation, qui possédait de grandes terres près de Vérone. Hildibald accepta la couronne, quoique ses fils, arrêtés par Bélisaire, eussent été conduits en otage à Constantinople. Son autorité fut reconnue par toutes les provinces situées sur les rives du Pô; et il l'affermit l'année suivante par une grande victoire sur Vitalien, qui commandait à Trévise pour l'empereur. Mais la nation des Ostrogoths avait été désorganisée par ses précédentes défaites; la jalousie féroce des chefs et l'insubordination des soldats menaçaient l'État d'une prompte dissolution. Hildibald, excité par sa femme, qui avait une offense privée à venger, fit massacrer Wraia, neveu du dernier roi, et se rendit ainsi odieux aux Goths. Peu de temps après un gépide de sa garde, auquel il avait enlevé sa maîtresse pour la marier à un autre, étant placé derrière son siége, comme Hildibald donnait un festin aux grands de sa cour, abattit sa tête d'un coup de sabre. Tous les convives furent tellement effrayés de voir rouler cette tête sur la table ensanglantée, qu'aucun d'eux n'essaya de venger son roi ou d'arrêter le meurtrier. Le peuple lui donna pour successeur Évaric, chef des Rugiens. S. S—I.

HILDUIN naquit, vers la fin du 8e siècle, d'une famille distinguée. Il posséda les abbayes de St-Denys, de St-Médard de Soissons, de St-Germain des Prés, dans lesquelles il rétablit la discipline régulière. Son grand crédit à la cour de Louis le Débonnaire lui fit donner la place d'archichapelain du palais; ce qui le mettait à la tête de tout le clergé du royaume. Les bienfaits de son prince ne l'empêchèrent pas d'entrer dans la révolte de Lothaire et de Pépin contre leur père; il fut exilé à la Nouvelle-Corbie. On le dépouilla de ses dignités, qu'il recouvra presque toutes dans la suite par la faveur d'Hincmar, son ancien disciple. Après la mort de Louis, il rentra dans le parti de Lothaire, en violant le serment qu'il avait prêté au roi Charles, et mourut peu après, vers l'an 842. Hilduin avait des talents, des mœurs, de la régularité et du savoir. Il s'est rendu fameux dans l'histoire littéraire par ses *Aréopagitiques*, imprimés dans Surius. Un zèle peu éclairé pour le patron de son abbaye lui ayant fait adopter l'opinion qui commençait à se répandre, que St-Denys de Paris est le même que celui d'Athènes, il a confondu ces deux saints, en attribuant au premier les ouvrages du dernier. Il bâtit là-dessus une histoire fabuleuse, qui a formé le sentiment commun, jusqu'au temps où les Sirmond, les Launoi et d'autres savants du 17e siècle ont dissipé cette erreur. T—D.

HILL (WILLIAM), savant critique anglais, né en 1619 à Cudworth, dans le comté de Warwick, élevé à l'université d'Oxford, exerça la médecine à Londres, mais avec plus de succès l'enseignement, et fut maître d'école et ministre à Dublin. Il publia en 1658 une édition de Denys Periegetes, avec des notes grammaticales, critiques, géographiques, et le texte d'après Henri Estienne; le *Commentaire* d'Eustathe; des cartes et des institu-

tions géographiques en faveur des jeunes étudiants. Ce recueil, intitulé *Dionysii orbis descriptio*, etc., in-8°, fut réimprimé en 1659, 1663, 1678, 1688. Harwood recommande cette dernière édition. William Hill mourut en novembre 1667. — HILL (Joseph), lexicographe, né à Bromley, près Leeds, en 1625, fut élevé à Cambridge. Son zèle pour le puritanisme lui valut en 1659, lorsque le parti puritain était le plus fort, la place de procureur à l'université de Cambridge, qu'il perdit en 1662, après la restauration, ne voulant pas se soumettre à l'acte d'uniformité. Il voyagea ensuite en France et en Allemagne, fut quelque temps pasteur de la congrégation anglaise de Middlebourg en Zélande, et mourut à Rotterdam le 5 novembre 1707. Il est principalement connu par son édition du *Lexicon* grec de Schrevelius, publiée en 1676, augmentée de huit mille mots et purgée de presque autant de fautes. Cette édition, souvent réimprimée et perfectionnée depuis, est encore estimée. Z.

HILL (AARON), poëte anglais, naquit à Londres en 1685. Retiré à quatorze ans de l'école de Westminster, par suite du renversement de la fortune de son père, il forma le projet, si jeune encore, de s'embarquer seul pour Constantinople, où le lord Paget, son parent, qu'il n'avait jamais vu, résidait comme ambassadeur d'Angleterre. Le lord le vit avec autant de plaisir que de surprise, lui fit donner une éducation libérale, et le fit voyager sous la surveillance d'un savant ecclésiastique. Après avoir parcouru l'Égypte, la Palestine, et d'autres parties de l'Orient, Hill revint dans sa patrie avec son noble protecteur, vers 1703. Quelques années après il accompagna sir William Wentworth dans son tour d'Europe. C'est en 1709 qu'il commença à se faire connaître comme écrivain, en publiant une *Histoire de l'empire ottoman*, qui eut plus de succès qu'elle n'en méritait, au jugement de l'auteur lui-même. Il fit paraître presque en même temps un poëme intitulé *Camille*, composé en l'honneur du général comte de Peterborough. Nommé, la même année, directeur du théâtre de Drury-Lane, il composa dans l'espace de huit jours la tragédie d'*Elfride*, ou *la Belle inconstante*. La direction de l'opéra, dans Hay-Market, lui ayant été confiée, il écrivit *Rinaldo*, qui est le premier opéra que Haendel mit en musique après son arrivée en Angleterre, et qui, joué en 1710, fut bien accueilli du public. Une mésintelligence s'étant élevée entre le lord chambellan et lui, il quitta la direction des deux théâtres, continua de composer des tragédies et des poëmes qui ne réussirent que médiocrement, et fit des projets d'économie publique qui n'eurent point de succès. On trouve entre autres, parmi les manuscrits de la bibliothèque Harléienne, une lettre qu'il écrivait, le 12 avril 1714, au lord trésorier, *Sur un projet par lequel la nation devait gagner un million par an* : le ministre jugea sans doute que l'auteur avait perdu son temps. Hill entreprit, en 1715, de faire, avec des faines, une huile aussi douce que l'huile d'olives, et obtint même une patente pour cet objet, qui l'occupa pendant trois ans, sans résultat positif. Il mourut, le 8 février 1750, au moment même du tremblement de terre qui eut lieu cette année, et il fut enterré dans le grand cloître de l'abbaye de Westminster. Ses ouvrages en prose et en vers sont assez nombreux; on y trouve du génie, mais encore plus d'affectation dans la pensée et dans l'expression; aussi sont-ils assez peu goûtés du public. Nous citerons cependant encore : 1° sa tragédie de *la Fatale vision*, ou *la Chute de Siam*, 1716; 2° *l'Étoile du Nord*, *sur les exploits de Pierre le Grand*, 1718; poëme pour lequel il reçut, plusieurs années après, une médaille d'or de l'impératrice Catherine; 3° *le Progrès de l'esprit*, ou *Avertissement d'un auteur célèbre*, poëme dirigé contre Pope, qui l'avait attaqué dans la *Dunciade;* 4° *Mérope*, tragédie imitée de Voltaire; ce fut le dernier ouvrage d'Aaron Hill, qui semble y prophétiser sa fin prochaine. Plusieurs de ses productions furent publiées, après sa mort, en 4 volumes in-8°. Ses œuvres dramatiques, y compris quelques pièces de Shakspeare, mises au goût moderne, et des traductions de Voltaire, forment 2 volumes in-8°. Sa traduction de *Zaïre*, sous le titre de *Zara*, est écrite d'un style plus simple que ne sont la plupart des tragédies anglaises. « J'ai lu la *Zaïre* an« glaise, dit Voltaire; elle m'a enchanté plus « qu'elle n'a flatté mon amour-propre. Comment! « des Anglais tendres, naturels! Quel est donc ce « M. Hill? » Cependant le traducteur, pour se conformer au goût national, s'est quelquefois écarté de son modèle, mais d'une manière peu judicieuse : par exemple, Orosmane annonce à Zaïre qu'il doit l'oublier; celle-ci se roule par terre, ce qui n'émeut point son amant, qui néanmoins, l'instant d'après, est touché de ses larmes, et lui dit, comme dans la tragédie française : *Zaïre, vous pleurez?* Voltaire observe qu'il devait dire auparavant : *Zaïre, vous vous roulez par terre?* On a publié quelques lettres qu'Hill avait adressées à Richard Savage, et qui donnent, dit-on, une idée plus juste et plus frappante encore du caractère de ce poëte malheureux que sa vie écrite par le docteur Johnson. La publication de quelques autres lettres de Aaron Hill, dans la correspondance de Richardson, a un peu rabaissé l'opinion favorable qu'on avait eue de son goût et de son caractère. L.

HILL (ROBERT), auteur anglais, né en 1699 à Miswell, près de Tring, dans le comté de Hertfort, exerça toute sa vie la profession de tailleur, à laquelle il ajouta celle de maître d'école. Il travaillait le jour et employait une partie de la nuit à l'étude : c'est ainsi qu'il acquit la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu, bien lentement sans doute, puisque l'étude du latin prit sept années de sa vie, et celle du grec

quatorze; mais il apprit l'hébreu avec une grande facilité. Le docteur Spence (*voy.* ce nom), pour provoquer une souscription en sa faveur, publia en 1757 une notice où il établit un parallèle entre Robert Hill et le célèbre Magliabecchi. Cette notice a été réimprimée dans les *Pièces fugitives* publiées par Dodsley, en deux volumes, 1761. Hill mourut à Buckingham en juillet 1777, après avoir été marié trois fois sans en être plus riche. On a de lui des *Remarques sur l'Essai sur l'esprit*, par Berkeley; le *Portrait d'un juif* et des *Critiques sur Job*. Z.

HILL (Sir John), écrivain anglais, né vers 1716, exerça d'abord la profession d'apothicaire à Westminster; il fut ensuite chargé de la direction des jardins des plantes du duc de Richemond et du lord Petre, quitta ses occupations pour se faire siffler comme acteur sur les théâtres de Hay-Market et de Covent-Garden à Londres, et fut obligé de reprendre sa première profession. Ses recherches de botanique lui procurèrent la connaissance de Martin Folkes et de Henri Baker, membres distingués de la société royale, qui eurent pitié de sa détresse et lui témoignèrent beaucoup d'intérêt. L'accueil que reçut du public, en 1746, la traduction qu'il donna par souscription du petit traité de Théophraste *Sur les pierres précieuses* l'encouragea à se vouer à la carrière des lettres; il publia un grand nombre d'ouvrages qui eurent du succès. Mais ce succès eut une influence fâcheuse sur son caractère, qui, de timide et modeste qu'il était, devint insensiblement présomptueux et querelleur. Hill prit un équipage, affecta les airs à la mode, et s'insinua dans les cercles du meilleur ton. Il publiait alors deux ouvrages périodiques : le *British magazine* et l'*Inspector*, auxquels il sut donner une grande vogue en y insérant une foule de récits scandaleux et d'aventures particulières, qu'il recueillait dans les sociétés et les lieux d'amusement; ce qui, joint à la morgue de son caractère, lui attira plusieurs affaires désagréables, et lui valut un jour, entre autres gratifications, une volée de coups de canne que lui donna dans les jardins publics de Renelagh, un gentilhomme irlandais, qui crut se voir tourné en ridicule dans un des numéros de l'*Inspecteur*. Parmi les guerres de plume où il se trouva engagé, on peut citer la contestation qu'il eut avec la société royale, à laquelle il s'était inutilement présenté comme candidat. Il publia à ce sujet une *Dissertation sur les sociétés royales*, qui fut suivie d'une *Revue des ouvrages de la société royale*, en un volume in-4°, particulièrement dirigée contre ses premiers bienfaiteurs Martin Folkes et Baker, et précédée d'une dédicace injurieuse pour le premier. Cette conduite le discrédita dans l'esprit du public, et le succès de ses ouvrages en souffrit tellement, qu'il fut obligé de chercher d'autres ressources pour soutenir le train qu'il avait pris dans le monde. Il se mit à composer des remèdes, tels que des teintures de valériane et de bardane, et un baume pectoral de miel, qui obtinrent de la vogue et lui valurent beaucoup d'argent. On ne l'appela plus alors que *Bardana Hill*. Il publia quelque temps après, sous la protection du comte de Bute, un magnifique ouvrage intitulé *Système de botanique*, en 26 volumes in-folio. Le roi de Suède, à qui il avait envoyé une jolie collection de quelques-uns de ses ouvrages, le créa chevalier de son ordre de *Wasa;* et c'est alors qu'il prit le titre de sir John Hill. Il mourut de la goutte, le 22 novembre 1775. Ce que nous avons dit de sa vie peint assez son caractère. Quant à ses ouvrages, on y reconnaît un homme d'esprit, de savoir et de talent, abusant de sa facilité et écrivant avec trop de précipitation. Il a traité une grande diversité de sujets, mais il est tombé dans beaucoup d'inexactitudes. Nous ne citerons que quelques-uns de ses ouvrages : 1° un *Traité sur Dieu et la nature*, contre Bolingbroke, in-4°; 2° *Histoire naturelle générale*, en 3 volumes in-folio; 3° *Supplément au Dictionnaire de Chambers* (avec Lewis Scott); 4° *Herbier anglais* (*British herbal*); 5° *Histoire de M. Lovell* (roman qu'il a donné comme sa propre histoire), traduit librement en français par Eidous, sous le titre d'*Aventures de M. Loville* Paris, 1765, 4 vol. in-12; 6° les *Aventures d'une créole;* 7° la *Vie de lady Frail;* 8° *Histoire navale d'Angleterre*, in-fol. Parmi les ouvrages auxquels il n'a pas mis son nom, nous ne pouvons omettre un opuscule de la classe de ce qu'on appelle *Livres singuliers;* il a été traduit en français (par Moët), sous ce titre : *Lucina sine concubitu*, ou *Lucine affranchie des lois du concours;* lettre adressée à la société royale de Londres, dans laquelle on prouve, par une évidence incontestable, tirée de la raison et de la pratique, qu'une femme peut concevoir et accoucher sans avoir de commerce avec aucun homme, traduite sur la 4e édition anglaise d'Ab. Johnson, Londres, 1750, in-8° de 72 pages. Richard Roë en publia une espèce de parodie, traduite en français par Decombes, et intitulée *Concubitus sine Lucina*, ou *le Plaisir sans peine;* réponse à la lettre précédente, 1750. On trouve un extrait de ces deux plaisanteries dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, t. 46, p. 155. Le *Lucina sine concubitu* a été de nouveau traduit en français (par de Sainte-Colombe), Londres, 1786, in-12, sous ce titre : *la Femme comme on n'en connaît point*, ou *Primauté de la femme sur l'homme*. Le nouvel éditeur a fait beaucoup de changements à l'ancien ouvrage, et il y a joint une dédicace au beau sexe, une *adresse générale*, un *post-scriptum* et des observations particulières. Quelques exemplaires de cet ouvrage ont reparu en 1810 sous ce titre : *Primauté de la femme sur l'homme*. On y a joint l'opuscule de Rich. Roë. Son *Inspecteur*, en 2 volumes in-12, Londres, 1753, et ses autres essais sont ce qu'il a fait de mieux; mais on y trouve peu d'idées originales; et ses ouvrages en général ne sont pas de ceux

qu'on aime à relire. Sa vanité allait jusqu'à l'ingénuité. « Mes ennemis, disait-il dans un de ses « ouvrages, ne peuvent me pardonner d'accaparer, à moi tout seul, le sourire et la bienveillance de tout ce qu'il y a d'agréable, de spirituel et d'élégant dans le beau monde. » Voici un trait qui peint en même temps la malice de sir John Hill et la simplicité de quelques savants. Lorsque les papiers publics anglais étaient remplis de relations des cures merveilleuses dues à l'usage de l'eau de goudron (*voy.* Berkeley), le secrétaire de la société royale de Londres reçut une lettre d'un soi-disant médecin de province, lequel mandait qu'un matelot, qui avait eu la jambe cassée, avait été confié à ses soins; ayant d'abord rapproché les deux parties, en les assujettissant au moyen d'une corde, il avait arrosé le tout d'eau de goudron; l'effet, disait-il, en avait été tel, que peu de jours après ce matelot se servait de sa jambe comme avant l'accident. Cette lettre, lue dans une séance de la société, donna lieu à une discussion très-sérieuse, et occupait encore les esprits de quelques savants, lorsque, par une seconde lettre, le médecin informa la société de l'oubli d'une circonstance de la cure : c'est que *la jambe du matelot était une jambe de bois*. La plaisanterie fit beaucoup rire aux dépens de la société; et c'est ainsi que Hill se vengeait du dépit de n'avoir pu y être admis. L.

HILL (Sir Richard), baronnet anglais, théologien de la secte des méthodistes, naquit en 1733, aîné des dix enfants de Rowland Hill, qui, le premier de sa famille, avait été honoré de la baronnie (en 1726). Richard étudia successivement dans l'école de Westminster, au collége de la Madeleine d'Oxford, et sur le continent dans une école d'Angers. Après avoir ensuite accompagné le comte d'Elgin, voyageant dans le midi de l'Europe, il rentra dans sa patrie, et en fréquentant plusieurs ecclésiastiques estimés, notamment M. Romaine, se sentit comme appelé à partager leurs travaux : il se mit à visiter les indigents et à composer de petits livres qu'il faisait imprimer et qu'il distribuait. Des divergences d'opinion qui se manifestèrent entre les chefs du méthodisme, Wesley et Whitfield, relativement à l'étendue du salut, furent pour Richard Hill une occasion d'exercer sa plume et de faire preuve de savoir et d'habileté en ce genre de lutte. Il eut de nouveau à défendre la secte contre l'université d'Oxford, d'où venaient d'être expulsés plusieurs jeunes gens qui s'étaient mis à prêcher avant d'y être dûment autorisés; l'écrit qu'il publia dans cette circonstance a pour titre : *Pietas Oxoniensis*. Il publia aussi, en réponse à Madan (*voy.* ce nom), *Tableau des douceurs de la polygamie* (the Blessings of polygamy displayed). Mais son principal ouvrage est l'*Apologie de l'amour fraternel et des doctrines de l'Église d'Angleterre*, en une suite de lettres au révérend Charles Daubem, etc., 1798, in-8°. Ici l'auteur montre une modération qui paraît manquer à quelques-uns de ses écrits; il eût été en effet contradictoire de faire en termes violents l'apologie de l'affection fraternelle. Sir Richard représenta le comté de Salop dans la chambre des communes depuis l'année 1780 jusqu'en 1807; il y parla plusieurs fois, et dans des vues d'humanité, soit pour qu'on mît un terme à la guerre, soit pour qu'on interdît le barbare divertissement des combats de taureaux. Secourable pour les malheureux, doux avec ses subalternes, il mourut en 1809 à sa résidence de Hawkestone, qu'il avait embellie au point d'exciter l'admiration des voyageurs, et qui après lui a passé avec son titre à son frère sir John Hill. — Hill (le révérend *Brian*), frère du précédent, auprès duquel il vivait à Hawkestone, est mort âgé de 75 ans, le 14 avril 1831, à Wem, dans le comté de Salop. Il est auteur de plusieurs écrits : 1° *Henry et Acasto*, conte moral en vers, avec une préface composée par son frère sir Richard, 1785; 4e édition, 1798; 2° *Observations faites pendant un voyage en Sicile et en Calabre en l'année* 1791, 1792, in-8°. Il a publié : 1° le recueil des *Sermons de Richard de Courcy*, vicaire d'une paroisse de Shrewsbury, précédés d'une ample préface, 1803, in-8°; 2° vingt-quatre *Sermons sur des sujets pratiques*, 1822, 1 volume, vendu au profit d'une école de charité dans le village de Weston, où ces sermons avaient été prêchés. L.

HILL (Roland), prédicateur anglais, remarquable par son talent oratoire, mais plus encore par le rôle singulier qu'il joua entre l'Église établie et les non-conformistes, naquit à Hawkestone (aux environs de Shrewsbury) le 23 août 1744. Sa famille était honorable et dans l'aisance. De cinq frères dont elle se composait, l'aîné se fit élire et réélire six fois représentant du comté de Shrop à la chambre des communes, tandis que le second, sir John Hill, se distinguait à l'armée et parvenait au rang éminent de général en chef des forces britanniques en Espagne, et que les deux derniers (Brian et Robert) jouissaient de riches bénéfices dans l'Église anglicane. Tenant de si près à quatre hommes bien posés auprès du pouvoir, le cinquième aussi eût pu faire rapidement son chemin; mais, dès sa jeunesse, il donna des preuves frappantes d'une excentricité, d'une indépendance d'esprit qui semblent toujours sinon hostiles, du moins fâcheuses et inquiétantes aux possesseurs du pouvoir. A peine sorti des universités d'Éton et d'Oxford, où, quoique sans cesse les passe-temps de ses riches et nobles condisciples fissent écho autour de lui, il sentit sa vocation évangélique se déclarer, il se mit à prêcher tantôt à Cambridge dans la prison ou dans des maisons particulières de cette ville, tantôt à Londres dans la chapelle de Tottenham-Court-Road, tantôt dans le tabernacle de Morfield. C'était bien mal débuter dans l'intolérante Église

de la Grande-Bretagne, et certes des vices graves, les vices le moins en harmonie avec la robe ecclésiastique, auraient été moins antipathiques aux maîtres de son sort que ces énormités : aussi fut-il longtemps au ban de l'Église dominante. On a même souvent écrit qu'il avait été, ainsi que trois ou quatre camarades, éliminé d'Oxford à cause de son penchant pour le méthodisme ; et ses sollicitations pour en obtenir l'entrée échouèrent six fois jusqu'à ce que finalement il parvint à se faire conférer le diaconat. C'était au moment où la réputation de Whitfield avait atteint le plus haut degré de splendeur. Pendant les fréquentes absences du célèbre méthodiste et quelquefois même lorsqu'il était en Angleterre, Hill avait tenu la chaire dans les chapelles de la secte nouvelle et avait rompu des lances soit pour sa doctrine, soit pour le caractère du chef de cette Église naissante. Quand Whitfield mourut, en 1770, c'est sur Hill que les méthodistes jetèrent les yeux pour remplacer leur fondateur. Les négociations à ce sujet se prolongèrent quelque temps, mais la répugnance qu'éprouvait sa famille à le voir se placer si nettement à la tête d'une secte mal vue du pouvoir lui fit refuser les offres de ceux dont il partageait les opinions. Il ne s'en voua pas moins, bien que toujours membre nominal de l'Église établie, à la propagation et au triomphe des principes du méthodisme, dont il fut l'un des missionnaires les plus actifs et les plus éloquents. Pendant douze ans, toujours en mouvement, il parcourut les comtés de Wilt, de Sommerset, de Gloucester, et fit souvent des excursions dans les comtés voisins, sans cesse prêchant, opérant des conversions et fondant des congrégations nombreuses qui presque toutes atteignirent un haut degré de développement et de prospérité. La principale fut celle de Wotton-under-Edge (Surrey), auprès de laquelle il établit sa résidence habituelle. En 1782, il posa la première pierre de la chapelle de Blackfriars-Road, où pendant cinquante années il remplit les fonctions de prédicateur en chef, du moins en hiver, car chaque été il reprenait ses voyages apostoliques. Il parcourut ainsi la plus grande partie de l'Angleterre et du pays de Galles, visita Édimbourg, mit aussi le pied en Irlande, et partout, on peut le dire sans exagération, produisit une sensation très-vive. Non pas sans doute que ses opinions théologiques attirassent des néophytes par milliers, non pas même que l'auditoire restât toujours émerveillé, ainsi qu'il eût dû l'être de sa prodigieuse facilité, de sa fécondité ; mais au moins était-il sûr d'avoir constamment un auditoire. Aux admirateurs enthousiastes et aux prosélytes se joignait toujours une affluence extraordinaire de curieux, parce que l'on espérait ne point bâiller à ses sermons. Il affectait de causer avec les fidèles, d'aller au hasard, de mêler la jaserie familière à la discussion sérieuse, souvent grandiose, profonde, pathétique. Tout à coup il se mettait à tracer des tableaux grotesques et même des charges de comédie, le tout petillant de saillies vieilles ou nouvelles, triviales ou nobles, mais parfaitement de nature à faire sensation. Ses innombrables homélies avaient ainsi le piquant d'un pamphlet, d'un proverbe et presque d'une caricature. Les inégalités mêmes de l'orateur, l'absence de toute transition et, si l'on veut, le décousu de sa composition étaient un charme de plus, et rompaient cette monotonie à laquelle les plus habiles sermonnaires échappent rarement. Quant à ce que l'on appelle la dignité de la chaire, on comprend que dans le pays de la tragédie shakspearienne ce mot n'ait pas une grande valeur, et que dans une secte qui fuit les pompes de l'Église anglicane il n'ait pas un grand sens. Au reste, Hill en vieillissant modifia un peu sa manière, ou du moins la mûrit. Il réussit à mieux fondre ses couleurs, à moins brusquer ses transitions. Diverses personnes alors lui reprochèrent d'avoir perdu de son feu et de sa verve. Il nous semble que cette critique fut longtemps injuste. Toutefois quand il fut septuagénaire, octogénaire, il dut en être ainsi ; et qui s'en étonnerait ? Il prêcha pour ainsi dire jusqu'au dernier moment : car le 31 mars 1833 il prononça encore un sermon à la chapelle de Surrey, et onze jours après il expirait, âgé de 89 ans. Comme il improvisait toujours, ou peu s'en faut, on n'a de lui qu'un petit nombre de sermons (le premier et le dernier qu'il ait prêchés à la chapelle de Blackfriars-Road furent publiés par George Weight, 1833 ; le premier l'avait déjà été en 1783). Mais il a laissé quelques autres ouvrages : 1° *Réponse aux remarques de J. Wesley sur l'Apologie du caractère de Whitfield et de quelques autres personnages*, 1778, in-8° ; 2° *Avis aux professeurs, ou Observations aphoristiques sur la convenance des divertissements scéniques dans les villes manufacturières*, 1791, in-8°. Hill y passe en revue non-seulement les divertissements scéniques, mais les bals, réunions musicales et concerts, courses de chevaux, soirées de jeu, et il s'y prononce avec véhémence pour l'incompatibilité de ces distractions, si diversement périlleuses, avec l'esprit et les recommandations du christianisme. Cet ouvrage eut trois éditions. A la troisième, qui est de 1795, sont jointes deux lettres à G. Burder, contenant quelques explications ou modifications en réponse aux reproches que lui avaient faits les non-conformistes, froissés par divers passages de l'*Avis*. 3° *Journal d'un voyage exécuté dans l'Angleterre septentrionale et dans une partie de l'Écosse, avec des remarques* (en forme d'appendice), *sur l'état actuel de l'Écosse*, 1799, in-8°. Les remarques sont ici la plus importante partie du volume. Elles montrent une connaissance approfondie de ce qui se passait dans l'Église d'Écosse à la fin du 18e siècle : l'auteur signale avec hardiesse, il caractérise avec talent chaque place, c'est-à-dire chaque secte de cette Église, l'épiscopat, le

presbytérianisme, l'indépendantisme, le baptisme, etc. Ce fut un concert d'imprécations contre le prédicateur nomade : d'abord l'assemblée générale de l'Église d'Écosse publia une *Admonition pastorale*, en partie contre lui; puis vint un *Acte de synode général d'association*, prémunissant ses fidèles contre le danger; puis un prédicateur d'Édimbourg, Jamieron, écrivit des *Remarques sur la relation*, etc. Hill répondit par son *Plaidoyer pour l'union et pour la libre propagation de l'Évangile, ou Réponse aux Remarques*, etc. Cet opuscule de cent pages sort du cercle ordinaire des ouvrages polémiques : Hill s'y montre homme de charité, de paix, de lumière, en même temps que logicien vigoureux et dialecticien subtil; ses amis mêmes furent surpris de la manière supérieure avec laquelle il conduisit cette controverse. 4° *Extraits de la relation d'un second voyage de Londres en Écosse et dans le nord-ouest de l'Angleterre*, 1808, in-8°; 5° *Vente des bénéfices disponibles en vertu de la loi de résidence du clergé*. Cette brochure, qui fut publiée sous l'anonyme d'Auten, et dont le titre exact est : *Spiritual characteristics, represented in an account of a most curious sale of curates*, etc., fut composée à l'occasion de l'acte qui obligeait les bénéficiaires à résidence. A l'abri derrière le voile de l'anonyme, Hill n'y ménagea pas les opulents convives qui se partagent le gâteau des bénéfices dans l'Église anglicane, et il fit pleuvoir sur eux la grêle des sarcasmes, des révélations indiscrètes, des anecdotes réjouissantes, des portraits reconnaissables avec la verve d'un Cobbett, l'humour d'un Swift, la logique d'un Bentham, et quelquefois l'éloquence d'un Fox. Cet opuscule écrasant est véritablement le chef-d'œuvre de Hill; en tout temps on pourra le lire avec plaisir et profit, même quand les gros décimateurs anglicans n'existeront plus, et il mériterait les honneurs de la traduction. 6° *Dialogues de village*, 2 vol. in-8° et in-12, et plus tard 3; 6e édition, 1809. La polémique à part, c'est là le meilleur ouvrage de Hill : une connaissance approfondie de l'Écriture et du cœur humain s'y décèle à chaque page, le style y coule limpide et harmonieux, et l'on y respire une délicate atmosphère de simplicité chrétienne. Une *Vie du révérend Roland Hill*, par le révérend Edwin Sydney, a été publiée en 1834, Londres, 1 vol. in-8°, et plusieurs fois réimprimée. M. J. Sherman en a publié une autre, Londres, 1851, in-18. P—OT.

HILL (Sir ROWLAND), baron d'Almarez et de Hawkstone, pair d'Angleterre et lieutenant général des armées anglaises, né le 11 août 1772, débuta dans la carrière des armes à l'âge de seize ans en qualité d'enseigne dans le 38e régiment d'infanterie. Il obtint ensuite un congé pour aller terminer son éducation et perfectionner ses études à l'école militaire de Strasbourg, où il passa une année. Après avoir visité la France, l'Allemagne et la Hollande en compagnie de son frère aîné et de son oncle, il se rendit à Édimbourg, où il fut reçu dans la meilleure société, et où il commença sa carrière militaire. Il quitta l'Écosse pour accepter une lieutenance dans la compagnie du capitaine, depuis lieutenant général, sir John Broughton. Bientôt après il passa au 27e régiment avec le grade de lieutenant, et obtint l'autorisation de former lui-même une compagnie indépendante qui, dès l'année 1792, lui donna le rang de capitaine dans l'armée. Avant d'être attaché à aucun corps particulier, il accompagna son ami M. Francis Drake, chargé d'une mission en Allemagne. De là il se rendit à Toulon, où il fut employé comme aide de camp des trois généraux successifs qui y commandèrent à cette époque pour les Anglais, lord Mulgrave, le général O'Hara et sir David Dundas. Il n'avait alors que vingt et un ans; il eut l'honneur de recevoir de chacun de ces généraux des marques de satisfaction, et sir David Dundas l'envoya porter en Angleterre les dépêches relatant l'évacuation de Toulon par l'armée britannique. Il obtint ensuite le commandement d'une compagnie dans le 53e régiment, qui passa en Hollande, puis en Irlande. Sa conduite à Toulon lui avait valu la connaissance et l'amitié de lord Lynedoch, qui lui fit la proposition d'acheter un emploi de major dans le 90e. Hill accepta avec empressement, et il fut peu après promu au grade de lieutenant-colonel. Il fit avec son régiment un service pénible à Gibraltar et dans d'autres places, et de là passa en Égypte. A l'action du 13 mars 1801, la brigade du général Cradock formait la première ligne, ayant pour avant-garde le lieutenant-colonel Hill. Ce dernier fut grièvement blessé dans l'engagement. Peu de temps après le retour de l'armée d'Égypte, le 90e reçut l'ordre de se rendre à travers l'Écosse en Irlande; Hill fut nommé brigadier général dans l'état-major irlandais. Il séjourna principalement à Cork, Galway et Fermoy, et les habitants de ces diverses villes firent insérer dans les journaux de Dublin des adresses flatteuses dans lesquelles ils le remerciaient de sa conduite au milieu d'eux. La ville de Cork lui offrit même le droit de cité. En quittant cette ville il fut embarqué avec sa brigade pour joindre l'armée de la Péninsule. Pendant toute l'invasion et la retraite du général Moore, Hill montra un zèle infatigable. Il fut établi avec un corps de réserve pour protéger l'embarquement de l'armée à la Corogne. A son retour en Angleterre il se trouva nommé colonel titulaire du 3e bataillon sédentaire, mais bientôt il s'embarqua en Irlande pour faire partie de la seconde expédition de la péninsule espagnole. En 1811 il rentra en Angleterre à la suite d'une maladie cruelle, suite de ses fatigues, mais il ne tarda pas à retourner à son poste, et fut blessé à la tête à la bataille de Talavera. Après cette affaire, il donna des preuves de talent militaire en surprenant et détruisant en partie un corps français, composé de 2,500 fantassins et de

600 cavaliers, commandé par le général Girard, à Arroyo de Molino, et en faisant prisonnier le prince d'Aremberg. Il se distingua d'une manière toute particulière au combat d'Almarez (10 mars 1812), et le succès qu'obtinrent les armes anglaises dans cette action doit lui être attribué pour la plus grande partie. Lord Wellington, ayant arrêté son plan d'opération, l'envoya pour détruire le pont d'Almarez, défendu des deux côtés par de formidables ouvrages et une garnison suffisante. La conduite hardie et l'heureuse issue de ce coup inattendu donnèrent sécurité et espérance au mouvement offensif conçu par le général en chef, et sans lequel il n'aurait pu se promettre aucun succès dans sa tentative de pénétrer en Espagne. La conduite de lord Hill en Espagne lui valut les remercîments des deux chambres du parlement et sa nomination au grade de colonel du 95e. Peu de temps après il reçut l'ordre du Bain et le gouvernement du château de Blackness. En 1812 il fut nommé membre de la chambre des communes pour le bourg de Shrewsbury. D'Arroyo, le général Hill s'était rendu à Mérida, où il détruisit les magasins de l'ennemi ; le 20 juin 1813 il s'empara des hauteurs de la Suebla, d'Arlenzon et du village de Sabijana de Alava, et par suite détermina la retraite des Français sur Vittoria. Attaqué le 25 juillet par deux divisions du centre de l'armée française dans sa position de Puerto de Maya, il se retira après sept heures de combat à Irurita. Trois jours après il força, avec lord Dalhousie, la passe de Velate, défendue par des forces supérieures. En 1814 il fut créé baron d'Almarez et de Hawkstone ; et une pension de cinquante mille francs fut votée par le parlement pour lui et ses héritiers mâles, avec retour à ses neveux. A la paix de Paris (1814) il rentra dans le repos, mais il fut bientôt après appelé à prendre le commandement d'une expédition préparée contre les États-Unis. Cette expédition n'eut pas lieu, la paix ayant été signée entre les deux puissances. Après le retour de l'île d'Elbe, lord Hill reçut un commandement dans les Pays-Bas, et il assista à la bataille de Waterloo. Le corps qui était placé sous ses ordres ne prit pas d'abord une part importante dans l'engagement. Durant les combats livrés à Hougoumont, la Haye-Sainte et au centre de la position, il était posté sur les hauteurs de Merke-Braine, à la droite de la route de Nivelle, couvrant l'aile droite du général Liné. De cette position, lord Hill observait chaque mouvement de l'armée ennemie; et tandis que Napoléon concentrait sa gauche dans ses impétueuses attaques sur Hougoumont, il ne cessa de l'arrêter jusqu'à ce que tout son corps fut formé en carré sur les hauteurs dominant l'importante position entre la route de Nivelle et Jemmapes. Dès ce moment jusqu'à la fin de la bataille, il dirigea les opérations en personne. Dans la dernière crise de la lutte, lorsque Napoléon fit son dernier effort et que la garde impériale s'avança, les services de lord Hill et ceux de la brigade de son corps, commandée par le lieutenant général Adam, furent des plus brillants et des plus utiles; par l'ardeur et l'intelligence qu'il mit à soutenir la garde anglaise, il contribua puissamment au résultat définitif de la journée. Après la restauration des Bourbons, lord Hill fut nommé commandant en second de l'armée d'occupation en France. Il resta à ce poste jusqu'à l'évacuation des alliés. En 1828 il fut nommé général commandant en chef de l'armée britannique et conserva cette haute position sous divers ministères. Quand il résigna ses fonctions de général en chef, il fut élevé à la dignité de vicomte (3 septembre 1842) avec retour de son titre à son neveu, sir Rowland Hill. Il est mort peu après à Londres le 15 novembre 1842. E. D—s.

HILLEL, célèbre docteur juif, qui vivait environ cent ans avant J.-C., est regardé comme le père des traditionnaires. Il eut sur cet article de grandes disputes avec Schammaï; elles finirent par un grand éclat; chaque chef de parti érigea une école pour faire prévaloir sa doctrine. Ce schisme s'est perpétué dans la nation. Les rabbins donnent beaucoup d'éloges au savoir et aux vertus d'Hillel, et ils attribuent des miracles à ses nombreux disciples. — Hillel, que les juifs comparent à Moïse et à Esdras, parce qu'il vécut, selon eux, cent vingt ans, comme le premier, et qu'il vint de Babylone, comme le dernier, fut fait président du sanhédrin à Jérusalem, environ trente ans avant J.-C.; dignité qui se conserva longtemps dans sa famille. Les juifs l'appellent *le Saint* : ils disent qu'il se fit un très-grand nombre de disciples; et ils estimaient beaucoup un ancien exemplaire de la Bible, qu'ils prétendaient venir de lui, et dont il ne nous reste que des copies faites dans le 12e siècle. — Hillel, arrière-petit-fils de Judas le Saint, s'est rendu célèbre par un cycle de dix-neuf ans, qui, au moyen de sept intercalations, conciliait le cours du soleil avec celui de la lune. Ce cycle a été en usage jusqu'à la réforme qui se fit sous Alphonse, roi de Castille. Hillel introduisit encore dans sa nation l'usage de compter les années depuis la création du monde; les juifs ne les dataient auparavant que de certains événements mémorables, tels que la sortie d'Égypte, la publication de la loi, etc. Il était prince de la captivité d'Occident. Origène le consultait souvent, et le regardait comme très-habile. Nous apprenons de St-Épiphane qu'il se convertit et qu'il fut baptisé au lit de la mort par l'évêque de Tibérias, au commencement du 4e siècle. T—d.

HILLER (Matthieu), savant orientaliste, surnommé le *Bochart* de l'Allemagne, naquit à Stuttgard le 15 février 1646, et était fils du secrétaire du conseil de régence de Wirtemberg. Après avoir terminé ses études, il obtint le grade de maître ès arts à l'université de Tubingue, et y fut retenu professeur suppléant, place dont il se

démit pour aller exercer les fonctions de diacre à Herrenberg. Il fut ensuite chargé de l'enseignement à Bebenhausen, et revint en 1687 à Tubingue remplir la chaire de logique : il y réunit bientôt celles de métaphysique et d'hébreu, et fut enfin créé professeur ordinaire des langues orientales, et professeur extraordinaire de théologie. Ses talents contribuèrent à répandre un nouvel éclat sur l'université; aussi furent-ils récompensés de la manière la plus honorable. Nommé principal du collége ducal, et inspecteur d'une partie des écoles du Wurtemberg, il fut ensuite désigné abbé de Herrenalb, puis de Kœnigsbrunn, place importante et lucrative. Il mourut dans cette abbaye le 5 février 1725, âgé de 79 ans. On a de lui : 1° *Institutiones linguæ sanctæ;* cette grammaire a été souvent réimprimée : l'édition la plus récente est celle de Tubingue, 1760, in-8°; 2° *Lexicon latino-hebraïcum*, 1685; 3° *Onomasticum sacrum*. Tubingue, 1706, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en allemand par l'auteur : il a été réimprimé à la suite des *Bibles* en cinq colonnes de Wanderbeck. 4° *Syntagmata hermeneutica quibus loca S. Scripturæ plurima ex hebraïco textu nove explicantur*, ibid., 1711, in-4°. Ce volume renferme quatorze dissertations, dont plusieurs avaient paru séparément; elles sont intéressantes et fort estimées des protestants. 5° *De arcano keri et kettrib*, ibid., 1692, in-8°. L'auteur y examine les différentes opinions des orientalistes sur l'accentuation et la ponctuation des Hébreux, et prouve l'authenticité des deux leçons (textuelle et marginale) des saintes Écritures. 6° *Hierophyticon sive Commentarius in loca sacræ Scripturæ quæ plantarum faciunt mentionem*, Utrecht, 1725, in-4°. Cet ouvrage, qu'on doit regarder comme le pendant de l'*Hierozoïcon* de Bochart, est rare et recherché : il ne parut qu'après la mort de Hiller, par les soins de Salomon Fister, son gendre, qui y ajouta une préface, dans laquelle il a donné des détails sur la vie de l'auteur. Hiller a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres le *Thesaurus linguæ sanctæ hermeneuticus* : il a réuni sous ce titre l'explication de toutes les difficultés de la langue hébraïque; et les savants en ont longtemps désiré la publication. — *Louis-Henri* HILLER a publié à Ulm (1682, in-8°) : *Mysterium artis steganographiæ novissimum, in gratiam collegii naturæ curiosorum, modum omnes epistolas et alia scripta incognita in omnibus linguis solvendi complectens*, Ulm, 1682, in-8° de 478 pages, sans la préface et l'errata de 6 pages qui termine le volume. Cette multitude de fautes aura vraisemblablement contribué au peu de succès de ce traité, qui est beaucoup plus ample et aussi exact que l'*Ars decifratoria*, mais moins méthodique (*voy.* BREITHAUPT). Il ne s'adapte spécialement qu'au latin, à l'allemand, au français et à l'italien, et seulement aux chiffres à clef simple ou dont l'alphabet n'est pas variable. L'auteur eut pour collaborateur dans ce travail Christian Schorer, habile calculateur; et il en avait donné un premier aperçu dans son *Opusculum steganographicum*, publié à Tubingue en 1675. W—s.

HILLER (JEAN, baron DE), général autrichien, naquit le 10 juin 1754. Son père avait été colonel et mourut commandant de la place de Brody, en Gallicie. Dès l'âge de quinze ans, Hiller entra cadet dans le régiment d'infanterie du duc d'Hildburgshausen, et servit successivement, jusqu'au grade de colonel commandant qu'il obtint en 1793, dans le régiment de frontière Kreuzer-Waradin. La guerre contre les Turcs lui avait fourni l'occasion de se placer au nombre des officiers les plus distingués de l'armée autrichienne. La bravoure et les talents qu'il déploya dans différentes circonstances, et notamment à la prise de Novi, le 3 octobre 1788, à celle de Berbir et au siége de Belgrade, lui avaient valu la croix de Marie-Thérèse et le titre de baron. En 1790, Laudon le prit auprès de lui en qualité d'adjudant général. A la mort du feld-maréchal, il retourna à son régiment, qu'il quitta en 1794, avec le grade de général major. L'année suivante il remplit les fonctions de commissaire général des guerres à l'armée d'Italie, puis celles de commandant d'une brigade de l'armée du Rhin; mais le mauvais état de sa santé le força de quitter le service à la fin de cette même année. En 1798, il fut employé à l'armée réunie sur le Lech. Blessé d'un coup de feu au genou à l'attaque de Zurich en 1799, il chassa l'ennemi d'un bois à la tête du régiment de Bender. Les Suisses, reconnaissants des services qu'il leur avait rendus, lui donnèrent alors le diplôme d'*homme de la maison de Dieu* (Gotteshausmann). Un peu plus tard il fut promu au grade de feld-maréchal lieutenant, et envoyé au quartier général de Souwarow et de Korsakow, pour y porter au nom des alliés de l'Autriche des représentations sur l'abandon que faisaient les Russes de leur position; mais ce fut en vain qu'il leur exposa le préjudice qui en résulterait pour la cause commune, Souwarow avait reçu de son souverain des instructions positives, et il continua de se retirer. L'année suivante (1800), Hiller eut le commandement d'un corps autrichien à Graubundten, et plus tard dans le Tyrol devenu la ligne de communication de l'armée d'Italie avec celle d'Allemagne. La guerre étant terminée, on l'envoya à Agram en qualité de divisionnaire chargé du commandement de la Croatie, et il fut nommé dans la même année colonel titulaire du 2e régiment de ligne hongrois archiduc Ferdinand d'Este, qui à la mort de l'archiduc prit le nom de Hiller et en 1804 celui d'empereur Alexandre. A cette dernière époque, Hiller, qui était général d'artillerie, reçut en échange le 53e régiment de ligne hongrois, connu auparavant sous le nom de Jean Jellachich. — De la Croatie, il passa dans le Tyrol commandant militaire d'Inspruck. Nommé commandant général du Tyrol et du Vorarlberg, dans

les premiers jours de 1805, il prit dans la même année, au midi du Tyrol, le commandement d'un corps de 10,000 hommes, avec lequel il défendit les débouchés de ce pays et protégea, par des mouvements simulés sur la rive droite de l'Etsch, les attaques de l'armée autrichienne en Italie, sans cependant y prendre une part décisive, n'ayant ordre de se réunir à l'armée que lorsqu'elle aurait passé l'Etsch. Dans le mois d'octobre, il reçut l'ordre de se porter sur le Brenner avec quatorze bataillons pour couvrir le haut Etschshale et soutenir la position du Brenner. De nombreux renforts lui étant arrivés, il se trouva vers la fin du même mois à la tête de 22,000 hommes, et établit son quartier général à Roveredo. Les événements d'Ulm l'obligèrent de mettre son artillerie et ses magasins en sûreté dans la ville de Clagenfurth, d'où, après s'être mis en communication avec le corps de l'archiduc Jean, il dirigea huit bataillons d'infanterie et deux escadrons sur Rastadt, par le haut Trauthal, pour assurer la ligne de retraite des Autrichiens dans le Tyrol. Le reste de ses troupes eut ordre de se tenir prêt à se concentrer vers Trente, pour se diriger sur la vallée de la Brenta et y opérer sa jonction avec l'armée de l'archiduc Charles. Les désastres de l'Allemagne ayant nécessité la retraite de l'armée autrichienne, Hiller commença la sienne dans les premiers jours de décembre, et fut chargé de couvrir Brixen, point important, qui était le pivot de tous les mouvements et le rendez-vous de toutes les troupes en retraite. Toutes ces opérations s'exécutèrent avec une admirable précision ; et dès lors Hiller fut considéré comme l'un des plus habiles généraux de l'armée autrichienne. Investi du commandement des troupes à Clagenfurth jusqu'à leur jonction avec l'archiduc Charles, entre Windisch-Feistritz et Cilly, il resta placé entre Gonowitz et Cilly avec seize bataillons et six escadrons, pour protéger la retraite de l'armée, qu'il alla rejoindre dans le camp de Kœrmend, après avoir quitté sa position le 5 décembre. Le 9, il fut envoyé à Stein pour y prendre le commandement de l'avant-garde. Nommé commandant de Salzbourg, puis de la haute Autriche, en 1807, il devint conseiller intime et général commandant sur les frontières de la Croatie. Pendant la guerre de 1809, Hiller eut le commandement du 6ᵉ corps, avec lequel il occupa tout le pays au-dessus de l'Enns sur les frontières de la Bavière. Renforcé par une division de l'armée et le deuxième corps de réserve, il battit à Neumarkt les Bavarois et les Français commandés par les maréchaux Wrede, Bessières, et les repoussa jusqu'à Landshout. La victoire de Neumarkt lui valut la croix de commandeur de Marie-Thérèse. A la bataille d'Aspern, où il fit des prodiges de valeur, il commandait l'aile droite de l'armée autrichienne, près de Stammersdorf, et contribua puissamment au succès de la journée. On a dit avec beaucoup de vraisemblance que, dans l'affaire du 6 mai, lorsqu'il vit l'armée française refoulée dans l'Ile de Lobau, sans retraite et sans munitions, son avis fut de l'y attaquer sur-le-champ, afin de compléter un premier triomphe, mais que l'archiduc Charles s'y refusa. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt après cet événement Hiller fut nommé général d'artillerie et que l'empereur lui accorda une dotation de cinquante mille florins. Une indisposition l'empêcha de prendre part à la bataille de Wagram ; et, lorsque la paix fut rétablie, il reprit son commandement général en Croatie. Deux ans après il fut nommé au commandement de l'Esclavonie. En 1813, il fut envoyé sur la frontière d'Italie, ayant d'abord 32,000 hommes, dont il ne conserva plus tard que 17,000, près de Clagenfurth. Malgré son infériorité, il combattit avec succès les 50,000 hommes qui composaient l'armée du vice-roi d'Italie; mais, étant tombé malade, il fut obligé de remettre le commandement au comte de Bellegarde. En 1814, il fut nommé général commandant en Transylvanie et plus tard en Gallicie, où il mourut le 5 juin 1819. M—d j.

HILLERIN (Jacques de), d'une ancienne famille du bas Poitou, naquit à Mortagne vers 1573. Il faudrait placer vers l'an 1558 l'époque de sa naissance, si l'on s'en rapporte à Dreux du Radier (*Bibliothèque historique et critique du Poitou*, t. 3, p. 488), qui le fait mourir âgé de quatre-vingt-dix ans, vers 1648 ; mais cette indication est fautive, puisque l'un des ouvrages de Hillerin porte la date du 12 décembre 1651. Celle de 1573, qui est probablement la véritable, nous est fournie par un passage du discours que prononça ce conseiller le 8 février 1649, par lequel on voit qu'étant âgé de *soixante-seize* ans, il croit devoir se démettre de sa charge « pour s'employer plus « soigneusement et avec plus de liberté d'esprit « aux exercices de sa condition de prêtre (*Discours « meslangez*, p. 387). » Après avoir reçu de M. Guydard, curé de Mortagne, « la première « teinture des lettres humaines » (*Lettres chronologiques*, p. 1), il vint suivre, en l'université d'Angers, les cours de rhétorique et de philosophie, ayant alors quinze ans. La prise de la ville par les huguenots le contraignit de se réfugier à Poitiers, où il fit son droit. Une vocation décidée le portait à entrer dans les ordres; mais, pour se conformer aux désirs de sa famille, il se fit recevoir avocat et vint à Paris suivre le palais, où brillaient alors Robert et Arnauld. Toujours préoccupé de l'envie d'être prêtre, il fit tant que son père lui donna son consentement. Il faut voir, dans ses *Lettres chronologiques* (p. 73), avec quel transport de joie il annonce à un ami que « Dieu « *lui* a fait la grâce d'être prêtre. » Et ce zèle ne se ralentit jamais : car on le trouve cinquante ans plus tard, « si rauy d'aises et de contentements « quand *il est* à l'autel, célébrant la saincte « messe, qu'il se pense hors du monde, et désia « dans le ciel avec les bienheureux (p. 200). » Peu

de temps après il perdit son père, et des convenances de famille le décidèrent à traiter d'une charge de conseiller au parlement, où il fut reçu, suivant Blanchart, cité par Dreux du Radier, le 10 mai 1613. Tout entier aux devoirs de son état, il jouissait dans son corps d'une considération méritée. Aussi, malgré son projet d'abandonner le tracas des affaires temporelles, en 1649, pour s'occuper exclusivement des spirituelles, se vit-il contraint de céder aux désirs de ses collègues et d'accepter le titre de conseiller honoraire. Cette renommée lui valut, sous le despotisme de Richelieu, d'être à l'abri des actes arbitraires qui frappaient ses confrères. « C'est un bon prêtre, disait « le ministre, il dit le breuiaire, ne lui faisons « point de mal; aussy n'y a-t-il rien à gaigner « auec luy qui vit de telle sorte qu'il ne void « princes ny grands, ne se trouve en compagnie, « se tenant assidu en ses exercices de l'église, à « Notre-Dame, où il est chanoine, les dimanches « et les festes, tousiours des premiers en la cinquième chambre où il est conseiller, dans le pa- « lais. » (*Lettres chronologiques*, p. 116.) Si Dreux du Radier était bien informé en faisant vivre Hillerin quatre-vingt-dix années, il faut placer vers l'an 1663 l'époque de sa mort. Elle eut lieu à Paris, sur la paroisse St-Sulpice, où il demeurait « rue des religieux Augustins refformez, sur la « riuière de Seyne, regardant le Louure. » Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Les grandeurs et mystères du Saint-Verbe incarné. Divisez en douze livres, composez par J. de Hillerin, prestre, chanoine de Nostre-Dame de Paris, conseiller du roy en sa cour du parlement*, Paris, 1635-1646, 4 part. ou vol. in-fol. Chaque partie est précédée d'une épître dédicatoire. La première est : *A la très-sainte Trinité*. C'est à tort que Moréri a mis cet ouvrage sur le compte de Charles de Hillerin, curé de St-Merry, neveu de Jacques. 2° *Les grandeurs de Marie la sainte Vierge*, avec l'Office du chrestien, disciple de la croix, pour méditer les sept iours de la sepmaine saincte, sur les sept paroles de nostre Sauueur, mourant au Caluaire dans les tourments de la croix, Paris, Denis Béchet, 1648, in-fol. Dreux du Radier dit qu'il existe une édition de cet ouvrage format in-douze. *L'Office du chrestien, disciple de la croix* doit avoir été imprimé séparément, in-24 (voy. *Lettres chronologiques*, p. 226). 3° (Bibliothèque impériale et Mazarine). *Discours meslangez et actions diverses* faits en la cour du parlement de Paris, par J. de Hillerin, prestre, conseiller du roy en sa cour de parlement de Paris, et la pluspart aux chambres assemblées pendant qu'il a esté aux enquestes et en la grand'chambre dudit parlement, sur les occasions qui se sont présentées pour l'honneur de Dieu, le bien de la iustice, le service du roy, le soulagement de son peuple et la grandeur de son estat, Paris, 1651, in-fol.; 4° (Bibliothèque de l'Arsenal). *Le charriot chrestien à quatre roües*, menant à salut, dans le souuenir de la mort, du jugement de l'enfer et du paradis : Oraisons servants d'exercices à ceux qui laissants la terre cherchent le ciel; au nombre de soixante, faisant quatre liures. Instruction pour prier et méditer. Lettres chronologiques et spirituelles au nombre de deux cents, réduites en quatre liures, par J. de Hillerin, etc., Paris, J. Hesnault, 1652, in fol. Les *Lettres chronologiques* terminent le volume et ont une pagination particulière. Hillerin y mentionne, p. 226, un ouvrage, *en un tome in-folio*, ayant pour titre : *Les sept sacrements*. Z.

HILLIARD D'AUBERTEUIL, publiciste, naquit vers 1740, probablement à Paris. Après avoir achevé ses études, il travailla chez un procureur, et devait être fort jeune encore lorsqu'il s'embarqua pour St-Domingue avec le projet d'y solliciter une place dans les tribunaux, ou d'y exercer la profession d'avocat, très-lucrative dans les colonies. Il demeura dix ans au Cap, employant ses loisirs à rassembler des matériaux sur les différentes branches de l'administration des colonies, dont il se proposait d'écrire l'histoire. De retour à Paris, il y publia : *Considérations sur l'état présent de la colonie française de St-Domingue*, 1776, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dans lequel il attaquait avec beaucoup de liberté les abus qu'il avait cru remarquer dans le régime de la colonie, fit une assez vive sensation. Un arrêt du conseil l'ayant supprimé en 1777, il n'en fut recherché qu'avec plus d'empressement. Hilliard était déjà reparti pour l'Amérique. Cette fois il n'alla point à St-Domingue, où sans doute il aurait été mal accueilli par les planteurs; il visita les colonies anglaises, dont la lutte avec la métropole était déclarée; et lorsqu'il quitta Boston, en 1778, il y laissa des correspondants qui se chargèrent de lui faire parvenir des mémoires sur les provinces qu'il n'avait pu visiter, et de le tenir au courant des événements dont il était facile de prévoir l'importance. Un colon de la Martinique nommé Dubuisson (voy. DUBUISSON) fit paraître, en 1780, une réfutation du premier ouvrage d'Hilliard, sous ce titre : *Nouvelles considérations sur St-Domingue, en réponse à celles de M. H. D.* Mal noté dans les bureaux du ministère, Hilliard ne jugea point à propos de lui répondre. Il devait être d'ailleurs fort occupé par la rédaction de ses *Essais historiques et politiques sur les Anglo-Américains*, qui parurent sous la rubrique de Bruxelles, 1782, in-4°, ou 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, oublié maintenant, dut avoir alors quelque succès, puisque dès l'année suivante l'auteur en donna une continuation sous le titre d'*Essais historiques et politiques sur les révolutions de l'Amérique septentrionale*, 3 vol. in-8°. Dans le courant de l'année 1784, Hilliard fut mis en prison par mesure de police; il paraît que ce fut sur l'ordre du maréchal de Castries, alors ministre de la marine, qui lui gardait rancune de son ouvrage sur St-Domingue, et qui saisit la première occasion de l'en punir. Quoi qu'il en soit, Hilliard recouvra promptement la

liberté. Plus tard (1786), M. de Calonne, soupçonnant qu'il pouvait être l'auteur d'un pamphlet rédigé dans le but de faire baisser les actions de la compagnie des eaux, donna l'ordre de s'assurer, par une visite nocturne, si l'on en trouverait des exemplaires dans son domicile, et de l'arrêter s'il était reconnu coupable. Mais cette fois il n'y eut pas le plus léger prétexte pour lui faire subir une nouvelle détention (voy. *la Police dévoilée*, par Manuel, t. 1, p. 59). Il travaillait alors à une Histoire des provinces unies des Pays-Bas, dont il publia le *Prospectus* en 1789. Le moment ne lui paraissant pas favorable pour donner suite à ce projet, il retourna vers la même époque dans les colonies. On prétend qu'il y fut assassiné par les menées de l'Américain Dubuisson, le même qui avait réfuté son ouvrage sur St-Domingue; mais Barbier, en répétant cette accusation (*Examen critique des dictionnaires historiques*, p. 447), semble convenir qu'elle n'est appuyée d'aucune preuve. Outre les ouvrages déjà cités, on a d'Hilliard d'Auberteuil : 1° *Histoire de l'administration du lord North depuis* 1778 *jusqu'en* 1782, *et de la guerre de l'Amérique septentrionale*, suivie du tableau historique des finances de l'Angleterre, depuis le règne de Guillaume III, Londres et Paris, 1784, 2 vol. in-8°. Le *Tableau des finances* a été reproduit séparément, la même année, sous le titre de *Compte rendu* ou *Tableau*, etc.; 2° *Des mœurs, de la puissance, du courage et des lois, considérés relativement à l'éducation d'un prince*, Bruxelles et Paris, 1784, in-8°; 3° *Miss Mac-Rea*, roman historique, Philadelphie (Paris), 1784, in-18. W—s.

HILSENBERG (Charles-Théodore), naturaliste et voyageur prussien, naquit le 11 mars 1802, à Erfurt, où son père était chirurgien de la ville. Il se destina dès le commencement de ses études à suivre la même carrière, et pour augmenter ses connaissances, à peine âgé de dix-sept ans, il se rendit à Vienne. Son zèle et son assiduité lui gagnèrent l'affection de plusieurs savants distingués : c'était surtout à la botanique qu'il s'appliquait, et il fut choisi comme adjoint par Trattinik, professeur de cette science. S'étant lié avec François Sieber, naturaliste passionné pour les voyages et récemment revenu d'Égypte, il quitta sa place au commencement de 1820, et le suivit en qualité de secrétaire. Tous deux allèrent à Munich, où Sieber voulait vendre des collections qu'il avait apportées d'Afrique; ensuite ils parcoururent en botanistes le Tyrol et une partie de l'Italie et de la Suisse. En revenant, son compagnon l'ayant quitté à Bolsano, il visita tout seul le Tyrol, souvent au péril de sa vie. Au mois de novembre, Sieber écrivit de Prague au père de Hilsenberg pour lui témoigner son extrême satisfaction de la conduite de son fils, lui annoncer qu'il l'enverrait au cap de Bonne-Espérance, et lui promettre qu'à son retour il lui ferait étudier à ses frais, pendant trois ans, la médecine, et prendre ses degrés. Hilsenberg, ayant de son côté supplié son père de lui accorder la permission de faire ce voyage, lui dit en même temps qu'il avait composé une relation de son excursion aux glaciers du Tyrol. Le consentement paternel obtenu, il se mit en route avec Bojer, jardinier de Prague, passa par Vienne, Grætz, Laybach et Trieste, où il s'embarqua pour Ferrare. Arrivé à Livourne, il se dirigea sur Marseille. Là, changeant brusquement de résolution, il monta, le 25 mars 1821, sur un navire destiné pour l'île Maurice, où il arriva le 7 juillet. Durant le reste de l'année et une partie de la suivante, il fit avec Bojer des excursions dans cette île et dans l'île Bourbon : le 1er mai 1822, T. Farquhar, gouverneur de Maurice, qui l'avait accueilli avec bienveillance, le chargea d'une mission à Madagascar. Débarqué à Tamatave, port de la côte orientale de cette grande île, Hilsenberg gagna Tananarive, capitale de la province d'Émirne et résidence de Radama, roi des Ovas, qui s'efforçait de civiliser son peuple. Hilsenberg et Bojer y séjournèrent dix-huit mois, occupés à recueillir des végétaux et des animaux indigènes; le résultat de leurs recherches fut expédié à la société linnéenne de Londres. En octobre 1823, Hilsenberg revint à Maurice, où il apprit avec surprise que, durant son séjour à Madagascar, Sieber avait passé quatre mois au Port-Louis, et s'était plaint amèrement de n'avoir pu lui parler. Le capitaine Owen, chef d'une expédition britannique qui explorait les côtes du continent africain et de ses îles, aborda à Maurice au milieu de 1824. Comme il avait perdu son chirurgien-botaniste à Séna dans la colonie portugaise de Mosambique, il engagea Hilsenberg à le remplacer. Celui-ci se rendit à cette proposition malgré les instances de ses amis, et le 15 juillet il s'embarqua avec Owen. Mais dès le 18 août la maladie nommée fièvre de Madagascar l'avait attaqué, et son état empira tellement qu'on le mit à terre le 8 septembre : il mourut le 11 à l'île Ste-Marie, petit établissement français près de la côte nord-est de Madagascar. Des journaux allemands ont publié dans le temps des extraits de lettres de Hilsenberg. L'auteur de cet article en a inséré un sous le titre de *Voyage à Madagascar* dans le tome 11 des *Nouvelles annales des voyages* (deuxième série). Ce morceau contient des détails intéressants sur une île dont on n'a encore qu'une connaissance imparfaite. Passionné pour la botanique, Hilsenberg aurait rendu de grands services à cette science et à la géographie, si une mort prématurée ne l'eût enlevé. Ses lettres donnent une bonne idée de son caractère et le montrent très-affectionné pour sa famille, à laquelle il fit passer le fruit de ses épargnes et divers objets curieux. Comme il avait le teint très-blanc, les cheveux et les sourcils très-blonds et la membrane entourant les cils d'une teinte rouge, les Malgaches l'avaient surnommé *Vouroundoule* (effraie), car il leur rappelait l'image de cet oiseau de nuit. Sa

biographie par H. Leng, dans le *Neuer nekrolog der Deutschen*, 1825, présente quelques inexactitudes sur son séjour à Madagascar; les noms locaux y sont écrits d'une manière peu correcte. E—s.

HILTON (WALTER ou GAUTIER), célèbre ascétique anglais, vivait sous le roi Henri VI, vers 1440. Suivant Pits (*De illustr. Angliæ scriptor.*), il habitait la chartreuse fondée par Henri V aux bords de la Tamise, près Schen, sous le nom de monastère de Bethléhem. Plusieurs de ses ouvrages, à la tête desquels il est qualifié du titre de docteur, et qui se recommandent par la piété autant que par la doctrine, l'ont fait regarder en Angleterre comme l'un des meilleurs maîtres de la vie spirituelle. Des écrivains critiques ont même cru pouvoir revendiquer en sa faveur l'*Imitation de Jésus-Christ*, attribuée dans plusieurs manuscrits anciens à un chartreux. Parmi ses nombreuses productions, dont on trouve la liste dans le *Theatrum chronologicum* de Morozzi, son *Guide de la perfection*, publié par M. A. Woodhead (Londres, 1659), est le plus connu. Le catalogue d'Edw. Bernard donne plus spécialement l'indication locale des ouvrages de l'auteur restés manuscrits dans les bibliothèques. Nous désignerons seulement ici ceux qui peuvent être le sujet de quelques remarques, ou d'une discussion particulière : 1° *Liber doctrinæ contra tribulationes et carnis tentationes*. On le trouve joint avec diverses instructions adressées à Charles, duc d'Orléans, frère de Jean, comte d'Angoulême : l'une de ces pièces est du confesseur de Charles; et l'autre, d'un docteur de Londres, orateur de ce prince : elles font partie d'un recueil manuscrit, in-fol., conservé à la bibliothèque de Paris, et provenant de l'ancienne bibliothèque de Blois. 2° *De musica ecclesiastica liber unus*, commençant, dit Pits, ainsi que l'*Imitation*, par les mots, *Qui sequitur me non ambulat in tenebris*, et demeuré inédit dans différentes bibliothèques d'Angleterre. Henri Wharton (*Histoire des controverses*, Londres, 1690) avait fait du livre de son compatriote un titre pour lui attribuer avec autant de droit qu'au chanoine régulier Kempis l'*Imitation de Jésus-Christ*, quoique, à l'article du religieux flamand dans l'*Appendix* à l'Histoire littéraire de Guillaume Cave (Genève, 1705), Wharton ne fasse aucune mention de l'auteur chartreux. C'est en s'appuyant néanmoins sur cette opinion, reproduite en 1710 par le docteur Lee en tête de sa version anglaise des œuvres de Kempis, qu'un bibliographe allemand, Woldebrand Vogt, dans ses *Conjectures* sur l'auteur de l'Imitation (*Apparat. liter.*, 1718), sans dire un seul mot des droits du chartreux du Rhin Henri Kalkar (*voy.* ce nom), soutient que le *Liber de musica ecclesiastica* d'Hilton est le livre même de l'*Imitation*, transcrit en 1441 par Kempis, qui, selon Vogt, l'a réuni aux opuscules ascétiques de divers auteurs, et a décoré le tout du titre *De Imitatione Christi*. Le fait est que, bien avant cette époque, on trouve déjà des recueils semblables; que celui de Kempis ne porte aucun titre, et que le plus ancien offre celui de *Consolationes internæ*. Il est vrai qu'un manuscrit de l'*Imitation*, venant des chartreux de Bruges, et que nous avons eu sous les yeux, porte précisément l'inscription singulière *de Musica ecclesiastica*. Mais ce manuscrit anonyme est en trois livres, tandis que l'ouvrage d'Hilton n'a qu'un seul livre. C'est sans doute la similitude du titre, née probablement de celle des premiers mots du texte, qui aura fait confondre deux écrivains différents, et attribuer l'*Imitation* à l'auteur anglais. G—CE.

HILTON (WILLIAM), peintre anglais, né à Lincoln, mort à Londres à l'âge de 53 ans le 30 décembre 1839, était habile dessinateur et bon coloriste. Il a fait un grand nombre de tableaux qui ornent les monuments publics de l'Angleterre, entre autres : *Madeleine lavant les pieds du Christ*, à Londres; une *Crucification*, à Liverpool; *Lazare*, à Newark. En 1825 il exposa un ouvrage d'un grand effet, le *Couronnement d'épines* qui, en 1827, fut offert par l'institution britannique à l'église St-Pierre de Londres. L'*Ange délivrant St-Pierre de prison* est peut-être la meilleure de ses compositions. Ses dernières productions furent l'*Enfant guerrier* exposé en 1836, et le *Massacre des innocents*, en 1838. Nous citerons encore parmi ses tableaux les plus estimés : *Entrée triomphale du duc de Wellington à Madrid*, c'est un morceau plein de vie et de charme, dans le style de Rubens; *Comus; Jupiter et Europe;* les *Moines trouvant le cords de Harold; Rebecca à la fontaine; Europe* et *Amphitrite;* dans ces deux dernières toiles il déploya à un haut degré son talent de coloriste. Un des principaux mérites des tableaux de Hilton, c'est l'harmonie de pensée dont ils portent l'empreinte. Le sujet domine toujours l'exécution, et on n'y trouve ni maniéré ni mauvais goût. Dans le commencement de sa carrière Hilton avait fait des dessins appréciés pour une édition du *Miroir* et du *Citoyen du monde*, publiés par Taylor et Hessey. Depuis longtemps associé de l'Académie royale, il avait été nommé membre titulaire en 1820. E. D—s.

HIMBERT DE FLEIGNY (LOUIS-ALEXANDRE), né le 12 décembre 1750, d'une famille honorable de la bourgeoisie, ajouta à son nom celui d'une ferme qu'il possédait près de la Ferté-sous-Jouarre. Il jouissait avant la révolution d'un très-bon emploi dans l'administration des eaux et forêts. S'étant montré néanmoins partisan des innovations, il fut nommé, en 1790, maire de la Ferté-sous-Jouarre et, en septembre 1792, député à la convention nationale par le département de Seine-et-Marne. D'abord secrétaire de cette assemblée, il y demanda dans l'une des premières séances la démonétisation des assignats à face royale. Mais bientôt, effrayé du caractère de violence qu'il vit s'y manifester, il se rangea du parti le moins exalté, et, dans le procès de Louis XVI, se récusa d'abord comme juge, puis vota pour la

détention provisoire, le bannissement à la paix, et enfin pour le sursis. Il ne parla guère ensuite que sur des objets de finances et d'administration, et fut envoyé au commencement de 1793 dans les départements voisins de Paris pour y surveiller l'approvisionnement de cette capitale. Ce ne fut qu'en gardant un profond silence qu'il put se soustraire aux proscriptions qui frappèrent bientôt la plupart de ses amis. Après la session conventionnelle il passa, par suite de la réélection forcée des deux tiers, au conseil des anciens, où il parla successivement des mines de fer du département du Tarn, des canaux d'Orléans et de Loing, des nitrières artificielles; il vota contre l'impôt des patentes, pour la libre circulation des grains, et en faveur des émigrés du Bas-Rhin. S'étant montré favorable à la révolution du 18 brumaire, Bonaparte le porta au tribunat aussitôt après. Il s'y rangea toujours du parti des consuls et ne parla encore que sur des objets de finances, notamment sur l'administration forestière. Après la suppression de ce corps, en 1804, il fut nommé préfet du département des Vosges, et s'y fit remarquer par sa soumission et son dévouement aux ordres du maître, qui le nomma baron et officier de la Légion d'honneur et lui conserva les mêmes fonctions jusqu'à l'époque de sa chute. Le zèle qu'il mit, en 1814, à faire exécuter les instructions de Napoléon pour la défense du territoire lui attira des persécutions de la part des alliés. Arrêté entre Épinal et Igny dans le froid le plus rigoureux, au milieu du mois de janvier, par une troupe de Cosaques, il fut emmené prisonnier à Bâle, puis à Ulm, et ne recouvra la liberté que lorsque la paix fut conclue. Alors il revint en France, mais ne fut point employé. Bonaparte l'ayant nommé préfet de Tarn-et-Garonne en 1815, après son retour de l'île d'Elbe, il n'accepta pas et continua de vivre dans la retraite à la Ferté-sous-Jouarre, jouissant de deux cent mille livres de rente, et, quoique naturellement avare, faisant quelque bien dans le pays. Il avait convenablement fait les honneurs de sa préfecture, où la table était fort bien servie, mais où les convives étaient presque toujours obligés d'entendre au dessert de longs fragments d'une pièce de sa composition, intitulée *La mort de Henri de Guise*, tragédie en cinq actes non représentée, imprimée en 1815 et 1823, in-8°, et distribuée aux amis de l'auteur. Himbert de Fleigny est mort à la Ferté-sous-Jouarre, le 11 juin 1825. M—d j.

HIMÉRIUS naquit, dans le 4e siècle de notre ère, à Prusias en Bithynie, où Aminias, son père, professait la rhétorique. Il quitta sa patrie de bonne heure et vint écouter les leçons des meilleurs sophistes d'Athènes, et apprendre d'eux à pouvoir un jour leur disputer le prix de la parole. Quand il crut avoir assez puisé aux sources de l'éloquence, il voyagea, afin, dit-il dans son style poétique, de porter aux autres contrées les semences de l'atticisme. Il parcourut successivement Corinthe, Lacédémone, Nicomédie, prononçant, devant un auditoire nombreux, des panégyriques et des déclamations. L'éloquence n'était plus qu'un art frivole. On ne cherchait à plaire qu'aux oreilles; et les sophistes allaient de ville en ville donner des représentations, tout comme aujourd'hui nos acteurs et nos musiciens. Après ses voyages, Himérius se fixa dans Athènes, y acheta une propriété, et se fit naturaliser. L'on regardait Athènes comme la capitale littéraire de l'Orient; et c'était pour un sophiste un grand honneur et un grand titre à la considération que de pouvoir se dire Athénien. Himérius ouvrit d'abord une école particulière; et, sa réputation s'étant accrue, il obtint la place de professeur public, place fort ambitionnée, et que la munificence impériale avait rendue très-lucrative. Ses leçons eurent la vogue. Des Galates, des Cappadociens, des Ioniens, des Mysiens, des Bithyniens, des Égyptiens, quittaient leur pays pour venir s'asseoir sur les bancs de son *théâtre* (c'était le terme consacré, et il était très-bien choisi); et lui-même il compare son école à l'oracle de Delphes, rendez-vous célèbre de toutes les nations. Il eut l'honneur de compter parmi ses disciples Basile et Grégoire de Nazianze. Julien, grand protecteur des sophistes, sophiste lui-même, le fit venir à sa cour. Himérius obéit : il se rendit à Antioche, où était l'empereur; et ayant déclamé devant lui, son succès fut tel, que Julien se l'attacha, et l'emmena dans son expédition de Perse. Quoique païen et ami de Julien, il montre, dans ses écrits, beaucoup de modération envers les chrétiens. Photius dit qu'*il aboie contre eux à la manière des chiens qui se cachent;* mais, ou Photius exagère, ce qui est fort possible, ou ces passages insolents dont les chrétiens pourraient se plaindre sont aujourd'hui perdus. Nous avons de lui un discours prononcé à Constantinople après l'avénement de Julien. C'était une circonstance bien favorable pour déclamer contre le christianisme, pour insulter ceux qui le professaient, pour user et même abuser du triomphe. « Je veux, dit-il, « parler de cet empereur divin, qui chaque jour « accorde mille bienfaits à sa ville natale, et « chaque jour la pare de mille couronnes. Il ne se « borne pas à l'embellir par des constructions « immenses et superbes : c'est lui dont la vertu « a dissipé les ténèbres qui nous empêchaient de « lever nos mains vers le soleil, qui nous a délivrés du Tartare de cette vie sans clarté où « nous étions plongés, qui a relevé les temples « des dieux, et institué des mystères que la ville « ne connaissait pas encore. Il n'a point, comme « les médecins faiblement aidés par les moyens « humains, guéri lentement les maux de l'État; « il a répandu tout à coup des trésors de santé. « En effet, ne fallait-il pas que celui dont l'origine touche au soleil, brillant lui-même d'un « vif éclat, fit reluire aux yeux du monde l'aurore d'une meilleure vie? » Assurément rien de

plus modeste, de plus doux, de plus enveloppé qu'un pareil langage. Quand, dans la lutte des deux religions, la victoire passa aux chrétiens, ce fut d'un autre ton qu'ils parlèrent de leurs adversaires abattus ; et le plus illustre des disciples d'Himérius n'imita pas la modération de son maître. Himérius mourut, fort vieux, de la maladie que les anciens appelaient par euphémisme le *mal sacré ;* c'est l'épilepsie. Il avait écrit plus de cinquante discours, dont Photius nous a conservé trente-six morceaux choisis. Ces extraits et trente-quatre discours, dont vingt-quatre sont entiers, ont été réunis, traduits en latin, et savamment commentés par Wernsdorf, qui ne put, pendant sa vie, réussir à en publier l'édition. Elle a paru à Göttingue en 1790, longtemps après sa mort. Cette édition, qui a coûté à Wernsdorf un travail et des recherches considérables, est fort bonne, et fait beaucoup d'honneur à son érudition. Avant lui, on ne connaissait, outre les extraits de Photius, que trois discours d'Himérius. Tous les autres, on les doit absolument à ses soins, à sa patience, à son zèle que les obstacles et les difficultés ne purent ralentir. Quelques lecteurs, d'un goût trop sévère peut-être et trop dédaigneux, ne lui sauront pas beaucoup de gré des peines qu'il s'est données pour nous faire lire, aussi complètes que possible, les œuvres d'un sophiste, d'un déclamateur du Bas-Empire. Mais les bons esprits savent que rien n'est à dédaigner; qu'il faut soigneusement recueillir et conserver jusqu'aux moindres débris de l'antiquité; que les monuments s'éclairent mutuellement, et que ceux même que l'on se croirait quelquefois en droit de négliger, deviennent précieux par le jour qu'ils peuvent jeter sur les plus beaux chefs-d'œuvre. Himérius d'ailleurs n'est pas absolument méprisable ; et ses discours offrent plusieurs particularités historiques dont on peut tirer quelque utilité. Il est vrai qu'il a dans le style les défauts de son siècle et du genre dans lequel il s'est exercé; qu'il affecte les locutions poétiques, les mots inusités, les formes audacieuses ; qu'il donne à l'éloquence de la prose le ton de l'ode, même du dithyrambe. Néanmoins le goût peut souvent profiter en observant ces fautes; et les vices brillants et fatigants de cette éloquence asiatique, bien loin d'être contagieux, ne font que mieux sentir le prix de l'éloquence sage et pure, grande sans excès et forte sans violence, dont Démosthène et Eschine sont chez les Grecs les plus grands maîtres et les plus parfaits modèles. B—ss.

HIMILCON, célèbre navigateur carthaginois. Entre tous les personnages du même nom qui fleurirent à presque toutes les époques de la république de Carthage, ce qui distingue celui-ci c'est le voyage qu'il entreprit dans l'Océan septentrional, avant qu'aucun navigateur connu en eût indiqué la route, ou seulement révélé l'existence aux nations civilisées de l'ancien monde. Cependant nous n'avons que peu de lumières sur un voyage qui dut être si remarquable dans son temps, et dont les résultats devaient être si importants pour l'avenir. Pline se borne à dire que l'expédition d'Himilcon fut contemporaine de celle d'Hannon, et produite par les mêmes motifs, quoique conduite dans une direction différente (Plin. *Histor. natur. lib.* 2, *c.* 67). Les seules notions un peu précises, mais encore bien défectueuses, que l'antiquité nous ait transmises à ce sujet sont entièrement dues à Rufus Festus Aviénus, qui, dans son *Ora maritima* (*apud Geograph. Græc. minor.*, t. 4, édit. Hudson), poëme latin très-incomplet lui-même, a recueilli quelques fragments du Périple original d'Himilcon. Ces fragments sont tellement obscurs et incohérents, que la plupart des géographes ou n'y ont fait que peu d'attention, ou même ont absolument négligé d'en parler. Voici, en substance, ce qu'on trouve dans la relation abrégée du poëte latin, et c'est à cela seulement que doivent se réduire les découvertes du navigateur carthaginois : « Au delà « des colonnes d'Hercule s'élève un promontoire « qu'on appelait jadis *OEstrymnis.* Toute la masse « de ce grand promontoire se prolonge vers le « midi. A ses pieds s'ouvre un golfe que les habi« tants nomment *OEstrymnicus.* Dans ce golfe, « on voit les îles *OEstrymnides*, qui s'étendent au « loin, et qui abondent en étain et en plomb. « Les peuples de ces îles sont courageux, altiers, « industrieux et fort adonnés aux soins du com« merce : ils franchissent dans des barques les « abîmes de l'Océan et le détroit qui les sépare « des autres terres. Ils ne construisent pas leurs « bateaux avec le pin, l'érable ou le sapin, mais « avec des peaux qu'ils cousent ensemble. Au « moyen de ces barques, ils parcourent souvent « de grands espaces de mer, et se rendent en « deux jours dans l'île Sacrée : c'est le nom que « donnaient les anciens à l'île habitée par la « grande nation des *Hiberni.* Cette île est voisine « de celle des *Albioni.* Les Tartessiens avaient « coutume de venir négocier sur les côtes du « pays des *OEstrymnii ;* les Carthaginois y venaient « aussi, en passant les colonnes d'Hercule. Hi« milcon rapporte qu'il a employé près de quatre « mois pour arriver à ces îles, parce que, dans « ces parages, les vents n'ont point de force, et « que la mer y est presque immobile. Il ajoute « que dans beaucoup d'endroits elle est peu « profonde et remplie d'herbes, dans lesquelles « la poupe du vaisseau s'engage et s'arrête. » Voilà la première notion que nous ayons sur les îles de notre Océan septentrional, et l'on s'aperçoit aisément, d'après l'embarras et l'obscurité qui règnent dans cette description, qu'Aviénus n'avait pu se faire une idée nette et précise de la forme, de l'étendue, de l'éloignement des îles et du rivage dont il parlait : c'est que, suivant la judicieuse observation du savant géographe dont nous avons emprunté plus haut la traduction, Gosselin (*Recherches sur la géo-*

graphie des anciens, t. 4, p. 162-165), les Carthaginois n'avaient probablement pas permis qu'Himilcon traçât la route des îles Œstrymnides avec assez de clarté pour qu'elle pût être retrouvée et suivie par les autres nations. Aussi, les connaissances qu'Himilcon avait acquises, réservées pour les seuls Carthaginois, demeurèrent-elles étrangères aux Grecs, qui, appliquant seulement à ces îles un nom propre à désigner, dans leur langue, l'étain, qui en était la principale production, en ignorèrent toujours la situation et la route ; on le voit par l'aveu que fait Hérodote (lib. 3, c. 115) de l'inutilité des recherches qu'il avait faites à cet égard. Plus tard, les Romains eux-mêmes partagèrent cette ignorance, longtemps encore après que la destruction de Carthage les eut mis en possession des titres et des archives de cette cité rivale. Ce ne fut que vers le temps de l'expédition de Jules César dans la Gaule que les Romains, parvenus jusqu'aux rivages septentrionaux de cette contrée, apprirent enfin l'emplacement des Œstrymnides ou Cassitérides, et cette découverte, quoique connue de Strabon, était si peu répandue à Rome, dans le siècle de Pline, que cet auteur reléguait encore les Cassitérides au rang des îles fabuleuses de l'océan Atlantique : tant avaient été ingénieuses les précautions des Carthaginois pour se réserver le commerce de ces îles ! Quoi qu'il en soit, on convient généralement aujourd'hui, et Gosselin (ouvrage cité plus haut) a démontré jusqu'à l'évidence l'opinion déjà soutenue par Camden, que les Œstrymnides d'Himilcon, les Cassitérides des Grecs et des Romains, sont les Sorlingues ou *Scilly* des Anglais modernes. Ce ne peut être que par méprise que des écrivains fort savants, tels que Huet (*Histoire du commerce*, p. 201), et le président de Brosses (*Œuvres de Salluste*, t. 1, p. 360, n° 2), ont appliqué le nom de *Cassitérides* au groupe entier des îles Britanniques. Les anciens, et même Himilcon, le premier de tous, ont su constamment distinguer les Cassitérides de l'île d'Albion et de l'île d'Hibernie, l'Angleterre et l'Irlande de nos jours. Il y a encore d'autres erreurs que nous nous permettrons de relever ici, dans l'endroit où le président de Brosses parle du voyage d'Himilcon. Il l'appelle *Ham-Melech*, en langue punique ; et l'on peut ne voir dans ce nom ainsi restitué qu'une supposition assez hasardée. Mais en voici une autre d'un genre plus grave. Ce savant ne fait nulle difficulté d'avancer qu'Himilcon est probablement le même qu'un navigateur nommé mal à propos par Pline *Médiocrite* ou *Médacrit*, au lieu de *Mélech-Carth*, chef ou roi de Carthage. Si cette identité était aussi réelle que l'assure le président de Brosses, il serait étrange qu'elle eût échappé à Pline, qui, dans le seul passage où il parle d'Himilcon, n'indique rien qui y ait rapport. Mais, en admettant cette identité, qui ne nous paraît nullement prouvée, il resterait encore à démontrer l'existence de ce Médiocrite, personnage absolument inconnu d'ailleurs, et dont nous avons vainement cherché le nom dans l'ouvrage entier de Pline. Il est donc probable que le président de Brosses a fait ici quelque confusion, ou que, dans la citation de Pline, il aura été mal servi par sa mémoire. Quant à la date de l'expédition d'Himilcon, elle résulte nécessairement du témoignage de cet historien latin, qui la fait, ainsi que nous l'avons dit, contemporaine de celle d'Hannon, et, comme nous n'avons rien à ajouter aux documents que nous avons présentés sur cette double question à l'article d'HANNON, nous renvoyons nos lecteurs à cet article. R. R.

HIMILCON, général et sénateur carthaginois, de la faction Barcine, insulta Hannon, chef du parti opposé, en plein sénat, à l'occasion de la victoire de Cannes, et insista fortement pour qu'on accordât les secours que demandait Annibal (*voy.* HANNON). Envoyé lui-même en Sicile avec une armée pour secourir Syracuse, que bloquait Marcellus, il débarqua au port d'Héraclée, reprit sur les Romains Agrigente et plusieurs autres villes ; mais il arriva trop tard devant Syracuse, et trouva Marcellus maître de deux quartiers de cette ville. Himilcon attaqua avec beaucoup de vigueur les retranchements des Romains, mais sans aucun succès. La peste étant venue ravager son camp, il perdit la plupart de ses soldats, fut atteint lui-même de la contagion, et en mourut devant Syracuse l'an 213 avant l'ère chrétienne. — HIMILCON, surnommé *Phamæus*, général de la cavalerie, défendit d'abord avec beaucoup de valeur les approches de Carthage, assiégée par les Romains ; mais à la suite d'une entrevue secrète avec Scipion, il passa du côté de l'ennemi, avec un corps de deux mille chevaux, et contribua par sa trahison et son habileté à la destruction de Carthage, l'an 147 avant J.-C. Himilcon accompagna ensuite Scipion Émilien à Rome pour y recevoir les récompenses que méritait de la république le service important qu'il venait de rendre aux Romains en leur sacrifiant son honneur et sa patrie. B—P.

HIMLY (CHARLES-GUSTAVE), médecin allemand, né le 30 avril 1772, à Brunswick, où son père était conseiller aulique, fit ses études au collége de cette ville, et y suivit les leçons du célèbre naturaliste Zimmermann. A l'âge de dix-huit ans il se destina à la médecine et commença l'étude de l'anatomie sous la direction du professeur Hildebrand. Il montra dès lors un goût décidé pour les sciences naturelles, et surtout l'anatomie et la physiologie comparées. En 1792, Himly se rendit avec son compatriote et ami d'enfance Th.-G.-A. Rose à Gœttingue pour y suivre le cours de cette université ; il s'y attira l'amitié du célèbre Richter et y remporta à l'âge de vingt-deux ans un prix académique pour la publication d'une dissertation intitulée *Commentatio mortis historiam, causas et signa sistens*, Gœttingue, 1794, in-4°. La même

année il reçut le grade de docteur et soutint une thèse qui a pour titre : *Observationes circa epidemiam hujus anni dysentericam*, Gœttingue, 1794, in-4°. Peu après il prit du service comme chirurgien dans les armées prussiennes sur le Rhin, et visita ensuite l'hôpital de Wurzbourg, où il séjourna quelque temps. En 1795, il fut nommé professeur de clinique au collége médico-chirurgical de Brunswick et commença dès lors à s'occuper d'une manière spéciale de l'étude des maladies des yeux, sur lesquelles il a publié des travaux importants. En 1801, le célèbre Hufeland ayant été appelé à Berlin pour y être médecin du roi de Prusse, Himly fut choisi pour le remplacer dans la chaire de clinique de l'université d'Iéna. Pendant son séjour dans cette ville, il eut la douleur de perdre son ami le docteur Rose, professeur à Brunswick, médecin distingué qu'il regretta toute sa vie. En 1803, il fut nommé professeur de médecine pratique à l'université de Gœttingue. Il occupa cette chaire pendant trente-quatre ans. Sa réputation alla toujours en augmentant. Il fut nommé successivement directeur de l'hôpital de Gœttingue, membre de l'Académie des sciences de la même ville, chevalier de l'ordre des Guelphes et correspondant d'un grand nombre de sociétés savantes. De 1809 à 1815, il fut l'un des principaux collaborateurs du *Journal* et de la *Bibliothèque de médecine pratique* d'Hufeland. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 22 février 1837. Himly fut un habile professeur et un bon praticien. La médecine oculaire lui doit plusieurs procédés opératoires ingénieux. Il est le premier qui ait recommandé d'une manière spéciale l'usage externe de la jusquiame et de la belladone pour dilater la pupille et favoriser ainsi dans quelques cas l'opération de la cataracte. Ses ouvrages sont : 1° *Traité sur les effets de l'irritation morbide sur le corps humain*, Brunswick, 1795, in-8° (en allemand). L'auteur publia cette dissertation lorsqu'il prit possession de la chaire de clinique de Brunswick; il en a paru une 2e édition, Gœttingue, 1804, in-8°. 2° *Traité sur la gangrène des parties molles et dures avec quelques esquisses de théorie médicale*, Gœttingue, 1800, in-8° (allemand); 3° *Sur la vaccine* (allemand), Francfort, 1801, in-8°. Himly fut un des premiers propagateurs de la vaccine; il publia cet opuscule en société avec les docteurs Rose et Wiedemann. 4° *Sur la manière dont le hérisson se ramasse en boule*, Brunswick, 1801, in-4°, fig. (en allemand); 5° *Sur quelques différences vraies ou apparentes de l'expérience médicale ancienne et moderne*, Iéna, 1801, in-8° (en allemand). L'auteur fit paraître cette dissertation en prenant possession de la chaire de clinique à Iéna. 6° *Observations ophthalmologiques, ou recherches sur la connaissance et le traitement des yeux dans l'état de santé et de maladie*, Brême, 1801-1805, in-8° (allemand). Une partie de cet ouvrage a été traduite en français sous ce titre : *De la paralysie de l'iris* occasionnée par une application locale de la belladone, Paris, 1802, in-8°. 7° *Constitution de la clinique chirurgicale de Gœttingue* avec une *Introduction sur les établissements cliniques en général*, Gœttingue, 1803, in-8° (allemand); 8° *Bibliothèque ophthalmologique*. Ibid., 1803-1807, in-8° (allemand). Himly rédigea ce journal en société avec le docteur Ad. Schmidt. 9° *Introduction à la médecine oculaire*, Iéna, 1806, in-8° (allemand), 3e édition, Gœttingue, 1830, in-8°; 10° *Commentatio de perforatione tympani*, Gœttingue, 1808, in-4°; 11° *Bibliothèque pour l'ophthalmologie, la connaissance et le traitement des organes des sens en général, dans l'état sain et l'état morbide*, 1817-1819, in-8° (en allemand); 12° *Principes de médecine pratique*, Gœttingue, 1807; ibid., 1816, in-8°. Cet ouvrage, destiné aux élèves de l'auteur, n'a pas été mis dans le commerce. On trouve plusieurs articles de Himly dans divers recueils périodiques d'Allemagne. Il a publié deux nouvelles éditions du *Manuel d'autopsie cadavérique médico-légal* de son ami le docteur Rose (ouvrage traduit en français par M. Marc, Paris, 1808, in-8°). Il a aussi ajouté des notes à la traduction allemande des *Observations sur les maladies des yeux* du docteur Ware, par le docteur Runde, Gœttingue, 1809, 2 vol. in-8°. G—T—R.

HINCKELMANN (ABRAHAM), savant orientaliste et théologien protestant, naquit en 1652, à Döbeln, en Misnie. Son père, riche apothicaire de cette ville, lui fit commencer ses études, qu'il continua à Freiberg et à Wittemberg. A peine sorti de dessus les bancs, on le nomma recteur de l'école de Gardeleben, et trois ans après il passa avec le même titre au gymnase de Lubeck, où il demeura onze années. Il accepta ensuite le pastorat de l'église St-Nicolas de Hambourg; mais il n'occupa ce poste que peu de temps. Le landgrave de Hesse-Darmstadt, charmé de son mérite, l'appela à sa cour, le fit son prédicateur, surintendant général de ses églises, et professeur honoraire de l'Académie de Giessen. Il revint à Hambourg en 1688 pour prendre la direction de l'église Ste-Catherine. La publication d'un ouvrage mystique de Poiret divisa tous ses confrères. Les partisans d'Horbius, qui en était l'éditeur, défendirent les principes établis dans cet ouvrage avec autant de chaleur que ses adversaires en mettaient à les attaquer. Hinckelmann, d'un caractère doux et pacifique, ne voulut prendre aucune part à cette querelle; mais, loin de lui savoir gré de sa modération, tous se réunirent pour l'accabler d'injures et de dégoûts. Il dévora en silence les chagrins qu'il ressentait; mais enfin un dernier pamphlet, dont on accusa un partisan d'Horbius d'être l'auteur, lui porta un coup mortel. Il fut frappé d'apoplexie en le lisant, et mourut quelques jours après, le 11 février 1695, âgé de 43 ans. Sa bibliothèque, nombreuse et riche en manuscrits orientaux, fut vendue publiquement. Hinckelmann est principalement connu par son édition du *Koran*,

la première qui ait été publiée en arabe (1); elle parut à Hambourg en 1694, in-4° de 560 pages : elle est assez rare, et a été bien surpassée par celle qui parut quatre ans après à Padoue (*voy.* MARRACCI). C'est à tort qu'on dit dans le *Dictionnaire de Moreri* qu'elle est accompagnée d'une version latine, et que l'on confond le *Koran* avec le *Testament de Mahomet*, publié par Hinckelmann (Hambourg, 1690, in-4° de 34 pages), accompagné d'une traduction latine (2). On a encore de lui une traduction allemande de l'*Apologétique* et du *Livre de la patience*, par Tertullien, des *Considérations chrétiennes sur la purification par le sang du Christ*, des *Sermons;* plusieurs *écrits* contre Jacques Böhm, etc., des *Dissertations théologiques* en latin et en allemand. Les principaux ouvrages d'Hinckelmann ont été traduits en suédois. Il laissa en manuscrit un Catalogue des écrivains botanistes arabes, et un *Lexicon Coranicum*, sur le plan de celui que Pasor a donné du *Nouveau Testament;* mais sa mort précipitée l'empêcha de l'exécuter. On peut consulter, pour plus de détails, Walchius, *Biblioth. theologica*, les *Memoriæ theolog. clarissimor.* de Henri Piping, les *Éléments* (Grundlage) *d'une histoire des écrivains et littérateurs hessois*, par Strieder (Cassel), 1786, et enfin le *Dict.* de Chaufepié, où cet écrivain a un article très-étendu. W—s.

HINCKLEY (JOHN), théologien anglais, né en 1617, dans le comté de Warwick, fut élevé dans les principes puritains, que les sermons du docteur Wentworth le persuadèrent d'abjurer; il fut vicaire de Colesbill, dans le comté de Berks, ensuite de Drayton, dans le comté de Leicester; et enfin recteur de Northfield, dans le comté de Worcester. Il mourut le 13 avril 1695. On a de lui, entre autres ouvrages, un volume de *sermons*, publié en 1657, in-8°, et *Fasciculus litterarum*, ou *Lettres sur différents sujets*, 1680, in-8°.—HINCKLEY (John), membre de la société des antiquaires de Londres, avait un logement dans Gray's Inn, où il vivait avec une parcimonie sordide qui le faisait tristement remarquer; tout à coup on fut étonné de ne plus le voir sortir comme à l'ordinaire, ce ne fut cependant qu'au bout de quelques semaines que les gens de la maison, ayant cru devoir pénétrer dans sa chambre au moyen d'une échelle, le trouvèrent mort dans son lit. Le jury chargé de constater ces sortes de cas rendit un verdict ainsi conçu : *Mort par la visitation de Dieu.* C'était en novembre 1814. On a de lui : 1° *Réponse du peuple à l'évêque de Landaff*, 1798, in-8° (*voy.* Richard WATSON); 2° *Histoire de Rinaldo Rinaldini*, traduite de l'allemand de Vulpius, 1800, 3 vol. in-12; 3° *Voyage en Portugal*, d'après l'allemand de Linck, accompagné de notes, 1801, in-8°; 4° *Voyages en Allemagne*, d'après l'allemand de Fisher, 1802, in-8°; 5° *Histoire de la chute de la république de Venise*, d'après l'italien, 1808, in-8°; 6° l'*Émancipation*, poëme, 1812, in-4°. L.

HINCMAR, trente-deuxième archevêque de Reims, savant pour son temps, et alors l'un des ornements de l'Église de France, né au commencement du 9e siècle, était issu d'une illustre famille, et parent de Bernard II, comte de Toulouse. Mis dans son enfance à l'abbaye de St-Denis pour y être élevé dans les lettres et formé à la piété, il eut pour maître Hilduin, abbé de ce monastère, et y prit l'habit de chanoine. Appelé, au sortir de ses études, à la cour de Louis le Débonnaire, il s'y distingua par la culture de son esprit, par ses talents, et eut le bonheur d'obtenir les bonnes grâces du monarque. Le premier usage qu'il en fit fut de demander à Louis la réforme du monastère de St-Denis, tombé dans le relâchement; et dès que la règle y fut rétablie, il alla y prendre l'habit monastique, et s'y soumit à toutes les austérités de la nouvelle discipline. L'empereur l'ayant rappelé à sa cour, il y demeura jusqu'à la mort de ce prince, et y fut de nouveau employé sous Charles le Chauve. En 845, un concile des deux métropoles de Reims et de Sens s'étant assemblé à Beauvais, on y jugea qu'il était nécessaire de pourvoir au siége de Reims, vacant depuis dix ans par la déposition de son dernier archevêque (*voy.* EBBON). Hincmar fut élu par le clergé et le peuple de Reims d'un commun suffrage, agréé par le roi Charles, et ordonné le 3 mai de la même année par Rhotade, évêque de Soissons, et premier suffragant de la province. Benoît III et Nicolas I approuvèrent cette élection : elle fut encore confirmée par le concile de Meaux en 847. C'est l'année suivante que commença le différend entre Hincmar et Gotescalc, bénédictin de l'abbaye d'Orbais, diocèse de Soissons, au sujet des *deux prédestinations*. Ce religieux avait déjà été condamné au concile de Mayence, et renvoyé à Hincmar, son métropolitain. Dans un concile de treize évêques, assemblés au château de Quierci, en Picardie, le malheureux Gotescalc fut examiné sur sa doctrine en présence de Charles le Chauve, condamné une seconde fois, et mis dans un cachot, où il resta jusqu'à la fin de ses jours (*voy.* GOTESCALC). Ce jugement ne reçut point la sanction d'une approbation générale. De doctes et saints personnages, Loup, abbé de Ferrières, St-Prudence le jeune, évêque de Troyes, le savant Ratramne, et même l'église de Lyon, en blâmèrent la sévérité. Ce ne fut pas le seul jugement

(1) On croit que c'est la première édition de ce livre qui ait paru dans sa langue originale. Cependant il paraît certain, malgré tout ce qu'a écrit Langius contre l'édition de ce même livre donnée vers 1510 (ou plutôt avant 1509) à Venise par Paganini de Brescia, que cette édition a réellement existé, et qu'il en est échappé quelques exemplaires aux recherches de ceux qui furent chargés par le pape de les faire tous brûler. *Voyez* la lettre du cardinal Quirini à Savius, rapportée par Argelati, à la fin du tome 2 de la *Biblioth. mediolan.* *Voyez* aussi la *Biblioth. arab.* de M. Schnurrer, n° 367, p. 403 de l'édition in-8°.

(2) Le Catalogue de la foire de Leipsick annonçait en effet, en octobre 1692, une nouvelle édition de ce texte de l'Alcoran, avec une version latine des principaux chapitres, par Erpenius, Golius, Hinckelmann, etc.; mais cette édition n'a jamais paru (*voy.* BYZANCE).

rendu par Hincmar qui fut improuvé; il eut la mortification de voir le pape Nicolas maintenir l'ordination de Vulfade et d'autres clercs qu'il avait déposés, parce qu'ils avaient été ordonnés par Ebbon, son prédécesseur. Hincmar ne fut pas plus heureux dans le jugement qu'il porta contre Rothade, évêque de Soissons, et son propre ordinateur. Pour satisfaire un mécontentement particulier, il l'avait fait déposer et reléguer dans un monastère, parce que cet évêque avait puni suivant les canons un de ses prêtres, convaincu d'un crime capital : ce jugement fut cassé par le même Nicolas, à qui Rothade en avait appelé. Enfin la conduite qu'il tint à l'égard d'Hincmar, son neveu, malgré les torts très-réels de celui-ci, n'est pas exempte du reproche de dureté et même de cruauté. Il servit dans cette occasion, peut-être un peu trop en courtisan, le ressentiment du roi, qu'il eût pu, et qu'en sa qualité d'oncle et d'évêque, il eût dû adoucir; et on le voit avec peine juge dans une pareille cause. Malgré cela, Hincmar n'était point dépourvu des vertus épiscopales. On n'a rien à reprocher à sa sollicitude pastorale. Il sut maintenir la discipline dans son diocèse, soutenir l'honneur des écoles de Reims, et le goût des études ecclésiastiques parmi son clergé; il enrichit considérablement la bibliothèque de son église. Ebbon avait commencé à rebâtir la cathédrale; Hincmar l'acheva et l'orna magnifiquement; il étendit ses soins bienfaisants et sa munificence sur le monastère de St-Remi, dont il était abbé. Il avait assisté à presque tous les conciles de son temps. Devenu archevêque, il continua de vivre en religieux; et fidèle à la règle de St-Benoît, il garda toute sa vie l'abstinence qu'elle prescrit. Les Normands ayant fait une irruption en Champagne, Hincmar fut obligé de quitter Reims, ville sans défense. Il se retira dans Épernay, emportant avec lui le corps de St-Remi, auquel il avait une grande dévotion : il y mourut dans de vifs sentiments de piété, en 882, après trente-sept années d'épiscopat. Il est auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite : 1° Un *Traité sur la prédestination contre Gotescalc;* 2° un *Écrit sur le divorce du roi Lothaire et de la reine Thietberge;* 3° un *Recueil de capitulaires.* Le reste consiste dans une grande quantité d'opuscules, dont on trouvera le détail avec une analyse assez étendue de chacun dans le tome 5 de l'*Histoire littéraire de France.* Les œuvres d'Hincmar ont eu plusieurs éditions : la meilleure est celle du P. Sirmond, jésuite, Paris, 1645, 2 vol. in-fol.; le P. Cellot en ajouta un troisième en 1688. Divers écrits d'Hincmar, découverts depuis, ont été insérés dans la collection du P. Labbe et dans les actes du concile de Douzy. — Hincmar, neveu du précédent par sa mère, et vingt-deuxième évêque de Laon, fut élevé dans l'église de Reims, sous les yeux et par les soins de son oncle. Dès ses jeunes ans il laissa apercevoir dans son caractère une obstination qui dans la suite fut pour lui la source de bien des malheurs. Cela n'empêcha point son oncle de le produire et de le faire élire évêque de Laon, quoique n'ayant pas encore l'âge prescrit par les canons. On n'a pas la date précise de son ordination; mais elle eut lieu avant le mois de mars 858, puisque à cette époque il assista en qualité d'évêque à l'assemblée de Quierci. Le crédit de son oncle lui valut la faveur de Charles le Chauve et quelques missions honorables. A l'assemblée de Metz, en 859, il fut un des députés envoyés à Louis le Germanique, au sujet de ses démêlés avec son frère. On le voit encore, en 868, assister à une autre assemblée tenue dans la même ville pour l'accord entre ces deux princes. Il figura aussi dans différents conciles pendant l'intervalle qui sépare ces deux époques : il obtint même une abbaye et l'administration d'une maison royale. C'est peu de temps après la dernière assemblée de Metz que son caractère peu flexible lui suscita de fâcheuses affaires. Soit inquiétude d'esprit, soit qu'il s'y crût obligé par devoir, il entreprit de faire rentrer son église dans quelques domaines dont jouissaient des serviteurs du roi, et ne sut point user des ménagements qu'il devait à son prince. Charles, ayant envoyé un religieux de St-Denis à St-Vincent de Laon pour y être supérieur, non-seulement Hincmar le refusa, mais il lança contre lui des censures qu'il ne voulut point révoquer, quoique son oncle l'en priât. Il usa de la même violence envers d'autres courtisans. Il excommuniait à tout propos : il excommunia son clergé tout entier, et, si l'on en croit Velly, le roi lui-même (1). Tant et de si étranges déportements le firent citer devant un concile tenu à Verberie, composé de vingt-neuf prélats et présidé par Hincmar, son oncle. Il y fut accusé et condamné. Il en appela au pape, et demanda la permission d'aller à Rome suivre son appel; mais il ne l'obtint pas. Il parvint néanmoins à rentrer en grâce, et tout eût été oublié si, l'année suivante, sollicité jusqu'à six fois de souscrire la condamnation des fauteurs de la rébellion de Carloman, il ne s'y fût constamment refusé. Cité de nouveau au concile de Douzy en 871, il y fut déposé, mis en prison, et l'on nomma un autre évêque à sa place. A ce traitement, qu'il avait incontestablement mérité, on en joignit un qui n'admet point d'excuse. On eut la barbarie de lui crever les yeux. Il n'est pas certain cependant que son oncle ait eu part à cette cruauté. Jean VIII confirma le jugement qui déposait Hincmar. Ce pape, néanmoins, étant venu à Troyes, Hincmar se présenta devant lui, et dans une harangue touchante lui dépeignit ses malheurs. Jean en eut pitié, et maintenant sur le siége de Laon Henulphe, qui avait été nommé à cet évêché, il réhabilita Hincmar, lui attribua pour son entretien une partie des revenus épiscopaux, et lui permit de reprendre ses

(1) *Hist. de France*, t. 2, p. 107.

fonctions pontificales. Ses amis le revêtirent aussitôt des marques de sa dignité; et, après l'avoir mené au pape, ils le conduisirent à l'église, où il bénit le peuple. On ignore l'époque de sa mort; mais on sait qu'elle précéda celle de son oncle. Hincmar de Laon est auteur de plusieurs ouvrages, dont peu sont parvenus jusqu'à nous. Le P. Cellot a écrit son histoire et l'a insérée au tome 8 de l'édition des *Conciles* du P. Labbe. L'oncle y est exalté aux dépens du neveu. L—y.

HINOIOSA (Pedro de), gentilhomme de la chambre et favori de Gonzale Pizarre, frère du conquérant du Pérou, l'excita à la révolte, fut nommé son amiral en 1545, parut devant Panama avec onze vaisseaux et des troupes de débarquement, s'ouvrit les portes de la ville par une négociation adroite, s'empara de Nombre de Dios, de l'autre côté de l'isthme, et rendit Gonzale maître de la mer du Sud. Mais, gagné l'année suivante par le licencié P. de la Gasca, envoyé par Charles-Quint, il abandonna Gonzale, livra la flotte, et fut récompensé de sa défection par l'emploi de général de terre et de mer. Après la défaite de Gonzale, en 1548, Hinoïosa eut en partage le département d'Indiens qui avait appartenu à ce chef, et qui rapportait plus de cent mille ducats de rente. Nommé, en 1552, capitaine général de la province de la Plata, il y fut massacré l'année suivante par ses propres soldats, auxquels son humeur altière, sa vanité insupportable et son avarice sordide l'avaient rendu odieux. B—p.

HIOUEN-THSANG, nom nouveau et qui mérite la célébrité à bien des égards. Hiouen-thsang est un bouddhiste chinois du 7e siècle de notre ère, qui, poussé par une foi ardente, quitta son pays pour aller dans l'Inde à travers les plus affreux périls chercher les livres sacrés et les traditions du bouddhisme, visiter les lieux sanctifiés par la présence du Bouddha; et qui après un voyage de seize années revint dans sa patrie, chargé des documents les plus riches et les plus intéressants sur les croyances, les mœurs, l'histoire et la géographie des contrées qu'il avait parcourues. La vie tout entière de Hiouen-thsang est donnée à ces pieux travaux; car, après avoir passé la meilleure partie de sa jeunesse loin de la Chine pour accomplir les dévotes explorations dont il s'était chargé, le pauvre pèlerin y retourne pour appliquer les forces qui lui restent à traduire en langue chinoise les livres sanscrits qu'il a rapportés de l'Inde, au nombre de six cent cinquante-sept. C'est là une des existences les mieux remplies et les plus nobles qu'on puisse citer, et il est bien étonnant que ce soit la Chine qui nous offre le modèle de tant de vertus et de savoir à une époque où notre Occident tout entier était plongé dans les ténèbres les plus épaisses et dans le plus affreux désordre. Hiouen-thsang, originaire du Tchin-lieou, dans le district de Keou-chi, dans la partie occidentale de la Chine, était le dernier des quatre fils d'une famille qui avait rempli jadis dans la province des charges éminentes. Son père avait renoncé aux fonctions publiques pour se livrer exclusivement à l'éducation de ses enfants. Hiouen-thsang répondit aux soins qu'on prit de lui, et dès l'âge de treize ans il fut admis en même temps que son second frère, et par une rare exception, au nombre des religieux d'un des couvents de Lo-yang. Son noviciat se prolongea pendant quatorze ans à peu près, et durant ce temps il parcourut avec son frère les écoles les plus renommées du pays de Chou et consulta assidûment les docteurs les plus illustres sur les questions qui suscitaient des doutes dans son esprit. Il séjourna plus particulièrement dans les villes de Tching-tou, de King-tcheou et de Tchang-an, où il se distingua par son talent dans l'enseignement et la discussion, et par l'étendue surprenante de ses connaissances. Vers l'âge de vingt-sept ans, il résolut d'exécuter le projet qu'il méditait dès son enfance, et à l'imitation de Fa-hien et de Tchin-yen, « les premiers lettrés de « leur siècle, d'aller chercher la loi pour servir « de guide aux hommes et faire leur bonheur. » De concert avec quelques camarades aussi enthousiastes que lui, il présenta une requête à l'empereur pour être autorisé à voyager dans l'Ouest; mais cette demande ayant été repoussée, il s'esquiva presque seul. En partant de Liang-tcheou, il franchit la frontière malgré la vigilance des soldats chargés de la garder. Une fois hors de la Chine, les fatigues de toute sorte et les périls commencèrent pour lui. Il faillit d'abord périr de faim et de soif en traversant le désert où il fallait entrer pour se rendre au pays des Oïgours (I-gou), le premier qu'il rencontrait sur son chemin. Accueilli par le roi de Kao-tchang, un des tributaires de la Chine, il eut grand'peine à obtenir de continuer sa route, ce roi voulant garder auprès de lui le Maître de la loi. En sortant du royaume de Koutché, il dut pendant une semaine entière voyager dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, où il perdit la plus grande partie de son escorte. Il longea ensuite le lac d'Issikoul, et dans la ville de Sou-ché, il visita le khan des Turcs (Tou-kie), qui le reçut somptueusement sous ses tentes de feutre. Hiouen-thsang séjourna successivement à Samarkand, à Balk et à Bamian, traversa deux fois les montagnes Noires ou l'Indou-kouch, et arriva au royaume de Nagarâhara, où il rencontra les premiers monuments du grand roi Açoka, qui, deux ou trois siècles avant notre ère, avait étendu sa domination sur l'Inde entière et jusque dans ces contrées reculées. Ces monuments étaient en général des espèces de pyramides appelées Stoupas, des colonnes avec des inscriptions, des couvents et des temples. Après diverses courses dans le royaume d'Oudyâna (l'Aoude actuel), dans la vallée du Sind supérieur et du Panjâb, Hiouen-thsang pénétra dans le Kachemire, où il resta deux ans à cause des études sérieuses qu'il y trouva en grand honneur.

La capitale du Kachemire avait été le lieu où s'était réuni, quatre cent dix ans après la mort (le nirvâna) du Bouddha, le troisième et dernier concile qui avait arrêté définitivement le canon des écritures orthodoxes, huit siècles à peu près avant le voyage du pèlerin chinois. À la suite d'excursions diverses dans les royaumes qui bordent le Gange, Hiouen-thsang arriva dans le royaume de Kanyâ-koubdja, le Canoge actuel, et il y obtint la haute protection d'un prince généreux et dévot nommé Çîlâditya. Une fois sur les bords du Gange et de la Yamouna, le Maître de la loi est désormais dans la contrée sainte qu'il est venu chercher de si loin. Il visite tour à tour : Çrâvastî, ancienne résidence du roi Prasénadjit, contemporain du Bouddha et du fameux Anâtha-Pindika, un de ses premiers et plus fidèles partisans; Kapilavastou, où naquit le Bouddha, prince royal de la race des Çâkhyas sous le nom de Siddhârtha ; Kouçinagara, où le Bouddha, s'arrêtant sous l'ombre de quatre arbres de l'espèce sâlas, entra pour jamais dans le Nirvâna; Varânaçî (Bénarès), « où il fit pour la première fois tourner la roue de la Loi; » Vaiçâlî, où il avait étudié à l'école des plus savants brahmanes ; Pataliputtra (la Palibotra des Grecs); Râdjagriha, où se trouvait le fameux Bodhidrouma, ou arbre de l'intelligence, sous lequel le Tathâgata était enfin parvenu à l'état de Bouddha parfaitement accompli, etc., etc. Dans le Magadha (le Bihar actuel), Hiouen-thsang séjourna cinq ans entiers dans le grand couvent de Nâlanda, où se réunissaient jusqu'à dix mille religieux de tout ordre, et qu'avaient successivement accru les libéralités des rois et des villes. Durant ce long séjour au milieu des personnages les plus doctes, Hiouen-thsang apprit la langue sanscrite, à ce point de pouvoir l'écrire de la manière la plus correcte et la plus élégante, et de soutenir en public contre les brahmanes hérétiques des discussions victorieuses. En sortant du Magadha, Hiouen-thsang visita toute la côte orientale de l'Inde, jusqu'au royaume de Tâmralipti. A Kântchipoura, il serait passé dans le royaume de Sinhala (l'île de Ceylan), si cette île n'eût été alors livrée à la guerre civile et à la famine. Il prit donc son chemin vers l'ouest pour traverser la presqu'île indienne, et visita le Mahârâshtra ou pays des Mahrattes, le Malva, les frontières de la Perse, où il n'entra pas, revint vers l'est par le Moultan et le royaume de Parvata, séjourna de nouveau dans le Magadha et au couvent de Nâlanda, auprès du roi Çîlâditya qui le comblait de faveurs, et revint en Chine par le même chemin à peu près qu'il avait suivi pour arriver dans l'Inde, en remontant cependant un peu moins vers le nord. Rentré dans sa patrie après seize ans d'absence, le Maître de la loi y fut accueilli par l'empereur de la manière la plus bienveillante et la plus honorable, et un décret impérial le chargea d'écrire officiellement la relation de son voyage de plus de cinq mille lieues, et de traduire en chinois tous les ouvrages en langue fan (langue brahmanique, langue sanscrite) qu'il avait rapportés des contrées occidentales, et dont « pas un mot n'était encore connu en langue chinoise. » Hiouen-thsang se retira donc à Tchang-an dans le couvent du Grand-Bonheur pour se livrer à ce rude travail, et on lui accorda douze religieux sous ses ordres pour revoir les traductions, corriger le style, copier les textes sous sa dictée et les remettre au net. En moins de trois ans Hiouen-thsang put offrir à l'empereur la relation complète de son voyage, d'après les matériaux sanscrits, et la traduction de cinq premiers ouvrages. L'empereur lui-même daigna écrire une préface composée de sept cent quatre-vingt-un caractères pour cette relation; et sur la demande de Hiouen-thsang, il fit faire dans tous les couvents bouddhiques de l'empire une immense ordination qui comprit plus de dix-huit mille religieux et religieuses. L'empereur Thien-wou-ching-hoang-ti mourut en 650; mais son père ne se montra pas moins bienveillant que lui. Hiouen-thsang, entouré d'estime et de la plus magnifique protection, continua ses travaux, vivant lui-même dans la simplicité la plus modeste et la plus austère; et il mourut en 664, à l'âge de 68 ans, avec un calme et une résignation dignes d'un saint et d'un sage, ayant accompli la presque totalité des travaux qu'il avait commencés. Malgré son désir formellement exprimé, l'empereur crut devoir lui faire faire de splendides funérailles ; et son corps fut déposé dans la vallée de Fan-tchouen, où une tour fut élevée en son honneur. Telle est la vie de Hiouen-thsang, vie héroïque s'il en fut, toute de foi, de dévouement, de courage, d'abnégation, de labeur, de piété sincère et inaltérable. Dans les annales de l'humanité on ne rencontre que bien peu de figures aussi sereines, aussi pures et aussi dignes d'admiration et de respect. Il faut dire que Hiouen-thsang est d'une superstition et d'une crédulité sans bornes, et l'on pourrait citer de ce travers de son esprit des exemples aussi nombreux que ridicules. Mais la superstition n'est pas un vice de l'âme, et les plus belles intelligences ne s'en sont pas défendues. C'est d'ailleurs le défaut du siècle et du peuple où vit Hiouen-thsang ; c'est surtout le défaut de la religion à laquelle il croit de toutes les forces de son cœur, et le bouddhisme se distingue sous ce rapport par les aberrations les plus incroyables. Il faut donc être indulgent pour Hiouen-thsang, et malgré les fables trop souvent absurdes dont son livre est plein, il ne faut pas méconnaître tout ce que ce livre renferme de curieux et de vraiment intéressant. L'auteur du présent article a montré par une longue analyse, insérée dans le *Journal des savants*, quelle abondance et quelle richesse de renseignements sont accumulées dans ce voyage. D'abord la géographie peut y puiser à pleines mains, et comme l'aspect des lieux ne change pas,

les indications données par l'observateur chinois, il y a douze-cents ans et plus, peuvent être de nos jours aussi utiles, aussi exactes que de son temps. Les descriptions de pays et de villes, même quand il ne reste plus que des ruines de cités jadis florissantes, n'ont rien perdu de leur attrait et de leur vérité. Les travaux d'un savant géographe, M. Vivien Saint-Martin, l'ont bien prouvé, et ses recherches sur l'Inde ancienne ont trouvé dans le voyage de Hiouen-thsang une mine presque inépuisable. L'histoire a moins à gagner que la géographie, parce que l'histoire n'a jamais été comprise par les Chinois ou par les Indiens comme on la comprend de notre temps ou plutôt depuis le temps des Grecs. Mais il y a cependant dans les récits de Hiouen-thsang une foule de traditions locales ou générales que les historiens feront bien de consulter en les interprétant surtout en ce qui concerne les premiers temps du bouddhisme. Mais ce que le voyage de Hiouen-thsang fait merveilleusement connaître, c'est l'état du bouddhisme dans l'Inde au moment où il la visite : le culte, les écoles, les monuments, les couvents, les dissensions des religieux entre eux sur les points obscurs de la doctrine, les ouvrages dont on se sert, les titres des ouvrages les plus respectés et les plus importants, les noms des docteurs les plus autorisés, en un mot tout le mouvement religieux de l'Inde bouddhique au 7e siècle, lequel est le seul mouvement intellectuel de ces peuples. Hiouen-thsang, on le sait, n'est pas le premier pèlerin chinois qui ait accompli ce périlleux voyage. M. Abel Rémusat nous a donné la relation de Fa-hien, qui 320 ans avant Hiouen-tsang a fait à peu près la même entreprise. A côté de Fa-hien comme après Hiouen-thsang lui-même, on connaît encore d'autres pèlerins dont on a conservé également les récits ; mais il n'en est pas un d'entre eux qui soit comparable au Maître de la loi, ni pour l'intelligence et le savoir, ni pour l'étendue et la profondeur des recherches. Il se distingue non pas seulement parmi les religieux et les dévots bouddhistes ; mais encore parmi les hommes d'État, les fonctionnaires civils et militaires que la politique des empereurs a envoyés très-souvent visiter les royaumes de l'Ouest, l'Inde entre autres, et qui ont écrit comme Hiouen-thsang le récit de leurs observations. Tous les détails qui viennent d'être rappelés, et une foule d'autres qu'il faut nécessairement ici passer sous silence sont consignés dans deux ouvrages que nous devons tous les deux à la science incomparable de M. Stanislas Julien, notre illustre sinologue. Ces deux ouvrages sont l'Histoire de la vie de Hiouen-thsang et ses voyages dans l'Inde par deux de ses disciples, Hoeï-li et Yen-thsong, et les Mémoires de Hiouen-thsang lui-même traduits du sanscrit, ou pour mieux dire extraits de documents indiens. Il est facile de comprendre que ces deux ouvrages, dont la destination était si différente, ont chacun un caractère particulier. La biographie contient surtout des détails personnels qui présentent un très-grand charme, en même temps qu'ils sont très-instructifs ; les Mémoires sont d'un style beaucoup plus sévère ; ils se bornent à la description statistique, géographique et monumentale des royaumes indiens. La personne de Hiouen-thsang en a complétement disparu ; et sans les notices bibliographiques qu'en a données l'érudition chinoise, on ne saurait absolument que par le titre qui en est l'auteur. Les Mémoires et la biographie se complètent parfaitement l'un par l'autre ; et en les réunissant on a une histoire entière de la vie et du voyage de Hiouen-thsang. La biographie, rédigée par Hoeï-li et achevée par Yen-thsong, est un livre très-bien fait, et l'on peut croire qu'au 7e siècle de notre ère personne dans notre Europe n'eût été capable de faire un livre aussi bien composé. Pour connaître le sujet traité brièvement dans cet article, il faut lire d'abord les fragments d'ailleurs très-insuffisants de Hiouen-thsang donnés dans les notes du Foé-koué-ki de M. Abel Rémusat, et puis les deux volumes de M. Stanislas Julien : *Histoire de la vie de Hiouen-thsang et de ses voyages dans l'Inde* (de l'an 629 à l'an 645 de notre ère), Paris, imprimerie impériale, 1853, 8° LXXXIV, 472 pages ; et *Mémoires sur les contrées occidentales* (Si-yu-ki), traduits du sanscrit en chinois en l'an 648 par Hiouen-thsang et du chinois en français par M. Stan. Julien, t. 1, Paris, imprimerie impériale, 8° LXXXIII, 493. M. Vivien Saint-Martin a joint à cet ouvrage une très-belle carte de l'itinéraire de Hiouen-thsang. M. Stanislas Julien compte donner sous la même forme tous les voyages des pèlerins bouddhistes qui nous ont été conservés, et ces deux volumes sont les premiers de cette collection infiniment curieuse. On peut joindre encore aux ouvrages qui viennent d'être indiqués les analyses qu'en a faites l'auteur de cet article dans le *Journal des savants*, cahiers de 1855, 1856 et 1857. Cette analyse donne en substance ce qu'il y a de plus important dans ces documents divers. B. S. H.

HIPPARCHIA, native de Maronée, ville de Thrace, florissait sous le règne d'Alexandre le Grand. Issue d'une famille honnête et douée de quelques charmes, elle se vit recherchée par plus d'un parti distingué. Mais ayant entendu plusieurs fois les discours du philosophe Cratès (*voy.* CRATÈS), elle se prit pour ce cynique d'une passion que rien ne put détruire. Ses parents firent de vains efforts pour la détourner d'une union aussi ridicule. Ils recoururent à Cratès lui-même. Le philosophe, pour plaire à la famille, déploya devant Hipparchia toute son éloquence. Il lui montra sa bosse, car il était difforme ; il lui peignit sa misère ; et, mettant à terre son manteau, sa besace et son bâton : « Voilà, dit-il, tout mon avoir, et les seuls « biens que vous aurez en partage. — Que m'im- « porte ! reprit la jeune fille ; je méprise l'opu- « lence ; c'est Cratès que je veux. Je ne trouverai

« jamais d'époux plus beau ni plus riche que lui. » Cela dit, elle prend le costume des cyniques, et s'unit à Cratès. Celui-ci la conduisit sous le portique (on veut que ce soit le Pœcile); et, dans ce lieu le mariage fut consommé, *coram luce clarissima*, dit Apulée. Un ami de Cratès les couvrit de son manteau pour dérober leurs amours aux regards des curieux. On aurait peine à croire un tel excès d'impudence, si l'on ne connaissait l'opinion des cyniques sur ce qu'ils appellent les préjugés sociaux. Ces derniers furent tellement édifiés du dévouement d'Hipparchia, qu'ils instituèrent, en mémoire de son mariage, une fête que l'on nomma cynogamie, et que l'on célébrait au Pœcile. Pierre Petit a fait un poëme latin sur ce sujet (1). Hipparchia, conformément aux usages des cyniques, accompagnait Cratès en tous lieux et le suivait dans les festins. Se trouvant un jour chez Lysimaque avec Théodore l'athée : « Ce que tu fais « sans blesser les lois, dit-elle à ce dernier, est « une action irrépréhensible; je puis donc égale« ment le faire. Or il t'est permis de te battre « toi-même; donc je puis te battre aussi. » Théodore, pour toute réponse, se jeta sur elle, et lui arracha son manteau. Hipparchia composa plusieurs ouvrages qui ne nous sont point parvenus. Suidas lui attribue des *Questions à Théodore*, des *Hypothèses* philosophiques et *Epicheremata quædam*. Ménage, corrigeant un passage de Diogène Laërce, dit qu'elle publia des *Lettres* adressées à son mari, dont le style ressemblait à celui de Platon, et qu'elle composa des tragédies. Hipparchia avait un frère nommé Métoclès, qui fut disciple de Cratès : elle eut de ce dernier un fils appelé Pasiclès. D. L.

HIPPARQUE, le plus grand astronome de l'antiquité, sans aucun doute et sans aucune comparaison, était de Nicée en Bithynie (2). On ignore la date précise de sa naissance et celle de sa mort. Ptolémée nous dit expressément qu'il observait à Rhodes, dans les années 619 et 620 de Nabonassar, c'est-à-dire l'an 128 et l'an 127 avant notre ère. Théon, dans son commentaire sur la *Syntaxe mathématique*, ajoute que Ptolémée calcule tous ses exemples pour le parallèle de Rhodes, parce qu'Hipparque a fait dans cette ville une longue suite d'observations. Aucun auteur ancien n'a dit qu'il ait été à Alexandrie ni qu'il y ait fait le moindre séjour. L'anonyme alexandrin qui, dans une note sur le livre des *levers* et des *couchers* de Ptolémée, explique en quels lieux ont été faites les observations diverses rapportées dans cette espèce d'almanach, nous apprend que celles qui sont d'Hipparque ont été faites en Bithynie; et l'on voit qu'elles doivent être de sa jeunesse. Flamsteed a écrit, et tous les astronomes ont répété sans examen, qu'Hipparque observait à Alexandrie. Cette erreur, assez indifférente, a été causée par un passage de l'*Astronomie* de Ptolémée, dans lequel on voit une liste d'équinoxes exactement observés par Hipparque, et dont il s'était servi pour trouver la longueur de l'année. A l'un de ces équinoxes, qu'il déclare si exacts et qui s'accordent si bien entre eux, il ajoute cette note : qu'en cette année le cercle qui est à Alexandrie avait paru tout entier dans l'ombre deux fois dans la même journée, ce qui laisse une incertitude de cinq heures sur l'instant précis de l'équinoxe. Cette observation d'Alexandrie ne peut donc être classée parmi celles dont on peut faire usage. Ce n'est pas celle qu'Hipparque a calculée comme incontestable, lui qui rejette les observations des solstices, parce qu'on peut s'y tromper de six heures. D'ailleurs Hipparque, en parlant du cercle d'Alexandrie, s'exprime en homme qui ne l'a jamais vu, et qui ne le juge que d'après des observations qui lui ont été communiquées. Au reste, cette question n'est d'aucun intérêt véritable pour l'astronomie. Rhodes et Alexandrie étaient supposées sous le même méridien : les heures y devaient être les mêmes; et si, dans deux occasions, Ptolémée nous avertit expressément qu'Hipparque observait à Rhodes, c'est que le calcul de ces deux observations employait la hauteur du pôle, qui était de 36° à Rhodes, et qui n'était que de 31° environ à Alexandrie. Le Commentaire sur Aratus ne fait mention que de Rhodes; c'est pour cette ville ou pour Athènes qu'Hipparque fait tous ses calculs. Dans tout ce qui nous reste de lui, on ne voit rien qui exige la connaissance du lieu qu'il habitait. Ses observations des déclinaisons des étoiles, qui seules auraient pu décider la question, sont malheureusement perdues, et ce n'est pas pour cette raison que nous devons les regretter. Elles nous auraient donné des lumières plus certaines sur la quantité de la précession dans ces temps éloignés. Hipparque est le premier auteur de cette remarque fondamentale. Le premier, il s'aperçut que toutes les étoiles paraissaient avoir un mouvement parallèle à l'écliptique : il s'en fit même une idée plus exacte que ses successeurs; car ce n'était pas aux étoiles qu'il attribuait ce mouvement, mais à l'équinoxe, d'où se comptent toutes les longitudes. Il avait établi cette doctrine dans un ouvrage qui est perdu, et qu'il avait intitulé *De la rétrogradation des points équinoxiaux*. Pour déterminer la quantité de ce mouvement, il n'avait que les observations de Timocharis et d'Aristille qu'il pût comparer à celles qu'il avait faites lui-même. Toutes ces observations étaient encore trop peu précises, et l'intervalle qui les séparait trop

(1) *Cynogamia, sive de Cratetis et Hipparchiæ amoribus*, Paris, 1677, in-8°, et dans le recueil des Poésies de Petit. Nous avons aussi un roman assez libre, intitulé *Aihcrappih* (anagramme d'*Hipparchia*) *Histoire grecque*, Paris, 1748, in-12, dont il existe une autre édition sous ce titre : *Hipparchia, histoire galante traduite du grec*, etc., Lampsaque, l'an de ce monde, in-12; et *Hipparchia et Cratès, conte philosophique*, renouvelé des Grecs, par un habitant de Potsdam, 1787, in-12 de 62 pages. Plus récemment on a fait paraître *Cratès et Hipparque*, roman de Wieland, traduit par M. Vanderbourg, Paris, 1818, 2 vol. in-18.

(2) Suidas lui donne le surnom de *Nicéen*; lui-même dans son Commentaire sur Aratus, prend celui de *Bithynien*. Pline l'appelle *Rhodien*, parce qu'il fixa son séjour à Rhodes, et qu'il y composa la plupart de ses ouvrages.

peu considérable pour qu'il pût s'en promettre une certaine exactitude. Ami du travail et de la vérité (c'est le témoignage que rend de lui Ptolémée), il n'osa pas déterminer la quantité précise de la précession ; il se contenta d'assurer qu'elle n'était pas au-dessous de 36″ par an. Dans le fait, ce qui nous a été conservé des déclinaisons de Timocharis et de celles d'Hipparque nous donnerait de 48 à 50″ pour ce mouvement, qui, réellement, est de 50 : on ne voit pas bien d'après quelles raisons Ptolémée a pu se croire autorisé à le réduire à 36. Toutes celles qu'il nous a transmises sont peu concluantes, ou prouveraient contre lui. Une découverte aussi importante aurait suffi pour immortaliser son auteur; mais il a bien d'autres titres à notre admiration. Il fut le véritable fondateur de l'astronomie mathématique. Avant lui, l'art d'observer était tout à fait dans l'enfance ; l'art du calcul n'était pas né. Euclide, Archimède et Apollonius ignoraient les principes les plus élémentaires de la trigonométrie. Hipparque fit un ouvrage en douze livres, où il exposa la manière de construire la table des cordes sans lesquelles tout calcul trigonométrique est impossible. Nous avons la preuve qu'Hipparque a exécuté des opérations très-longues et très-compliquées, qui supposent la trigonométrie rectiligne tout entière. Il nous donne lui-même, dans son Commentaire, la solution d'un problème d'astronomie qui exige une trigonométrie sphérique bien complète. Il ajoute qu'il en a démontré géométriquement les principes dans son ouvrage des *Levers et couchers des étoiles*. Toutes ses règles nous ont été conservées par Ptolémée, qui refait tous ces mêmes calculs d'après les méthodes d'Hipparque. Il est l'inventeur de la projection que les modernes ont appelée stéréographique, c'est-à-dire de l'art qui enseigne à représenter par des cercles, et sur un plan, tous les cercles de la sphère, et qui nous sert encore aujourd'hui à tracer nos mappemondes et nos grandes cartes géographiques. Cette représentation de la sphère lui servait à déterminer l'heure de la nuit par l'observation de quelque belle étoile, et généralement à résoudre sans calcul tous les problèmes de l'astronomie sphérique. Quoiqu'il eût d'ailleurs des règles bien géométriques pour tous les calculs de ce genre, les opérations à faire étaient d'une excessive longueur, et n'ont pu être abrégées que par l'invention moderne des logarithmes. Hipparque fut encore le premier qui reconnut et donna les moyens de déterminer l'inégalité des mouvements du soleil, ou ce qu'on appelle l'excentricité apparente de l'orbite solaire et le lieu de son apogée. S'il fit cette excentricité un peu trop forte, on ne peut s'en prendre qu'au peu de précision des observations qu'il était forcé d'employer. Il a remarqué lui-même que l'une de ces observations, celle du solstice, peut être en erreur d'un quart de jour ; et il n'en faut guère davantage pour expliquer l'erreur qu'il a commise, et qui n'a été rectifiée que mille ans plus tard par les Arabes. On lui doit les premières tables des mouvements du soleil et de ceux de la lune. Par trois éclipses, choisies dans des circonstances favorables, il sut déterminer l'excentricité de l'orbite lunaire, avec une précision à laquelle on n'a presque rien ajouté. Il a donné les règles du calcul des éclipses tant de la lune que du soleil. Il a déterminé, avec une précision remarquable pour le temps, la distance de la lune à la terre, ou, ce qui revient au même, sa parallaxe. Celle du soleil est trop petite pour qu'on pût la déterminer avec les instruments qu'on avait alors : il reconnut qu'on pouvait la faire aussi petite qu'on voudrait, ou tout à fait insensible. Mais pour ne pas s'écarter sans raison suffisante de quelques idées reçues, il se contenta de la faire dix-neuf fois plus petite que la parallaxe lunaire, parce qu'Aristarque croyait avoir démontré que la distance du soleil à la terre était dix-neuf fois environ aussi grande que celle de la lune. Cette erreur subsistait encore au temps de Copernic, de Tycho, et même de Képler. Ce dernier est le seul qui manifeste quelque doute à cet égard ; et il s'exprime à peu près dans les mêmes termes qu'Hipparque. Ce père de l'astronomie avait aussi remarqué que l'excentricité de la lune, indiquée par les éclipses, devenait insuffisante, surtout dans les quadratures ou dans les quartiers, lorsque la lune est dichotome, c'est-à-dire moitié obscure et moitié éclairée. Il avait entrepris une longue suite d'observations dans les diverses positions de la lune pour tâcher de découvrir les inégalités de son cours; mais ces inégalités étaient trop nombreuses : il n'en put reconnaître la loi. Ptolémée, plus hardi ou moins scrupuleux, établit sa théorie sur trois observations d'Hipparque, et détermina avec un rare bonheur la principale de ces inégalités, ou le double de ce qu'on appelle aujourd'hui l'*évection*. Hipparque avait encore déterminé les révolutions et les moyens mouvements des planètes; mais ne trouvant pas dans les observations de ses prédécesseurs ce qui eût été nécessaire pour établir une théorie complète de tous les mouvements, ni pour en construire des tables, il s'attacha du moins à les observer dans les circonstances les plus propres à faciliter cette recherche aux astronomes qui viendraient après lui. C'est Ptolémée qui lui rend ce nouveau témoignage, et qui nous dit « qu'après tant d'heureux travaux, Hipparque sentit lui-même qu'il « lui convenait peu de hasarder des hypothèses « incertaines et de ne pas faire beaucoup mieux « que tant d'astronomes auxquels il s'était montré « si supérieur. » Il indiqua du moins les moyens qui pouvaient seuls conduire à la solution du problème. Ptolémée recueillit encore cet héritage; il suivit le plan d'Hipparque, et calcula les premières tables des cinq planètes. On est seulement étonné qu'il n'y emploie aucune de ces

observations nombreuses qu'il nous dit lui-même qu'Hipparque avait faites et rangées dans un ordre méthodique : il ne se sert que de ses propres observations, et ne nous en transmet que le nombre strictement nécessaire pour fonder ses théories. Pline ne parle qu'avec enthousiasme des travaux de notre grand astronome : « Il a prédit, pour six cents ans, le « cours des deux astres (le soleil et la lune); « il a marqué les mois, les jours, les heures et « la position des lieux où l'on pourrait observer « les phénomènes ; il a pris les siècles à témoin ; « il a parlé en confident et en interprète de la « nature. » Le sens le plus naturel qu'on puisse donner à ce passage, c'est qu'Hipparque, après avoir fait les tables du soleil et de la lune, et trouvé sa méthode des éclipses, avait aussi composé des éphémérides de ces mouvements et de ces éclipses pour six cents ans ; et nous voyons en effet, par un passage inédit de Théon, que les astronomes faisaient des almanachs où l'on annonçait, pour chaque jour, les positions du soleil, des planètes et de la lune, les phases, les éclipses, les aspects, les configurations, et tout ce que ces aspects pouvaient présager de fâcheux ou de favorable. Ces éphémérides grecques ne ressemblaient pas mal à celles qu'on faisait en Europe dans les 14e, 15e et 16e siècles. Mais nous n'avons aucun indice qu'Hipparque ait accordé la moindre confiance aux rêveries astrologiques des Chaldéens ou des Égyptiens. Nous ne pouvons pas en dire autant de Ptolémée. Pour en revenir à Pline, nous remarquerons que son style poétique a fait tomber son traducteur dans une bévue assez plaisante. En parlant des éclipses annoncées par Hipparque, Pline se sert du mot *præcinuit* (il a chanté d'avance, c'est-à-dire il a prédit). Le traducteur a pris son auteur au mot, et il s'est imaginé qu'Hipparque avait écrit en vers. « Hipparque, « jamais assez loué (c'est toujours Pline qui nous « parle), aperçut une étoile qui s'était formée de « son temps ; et soupçonnant qu'il pouvait s'en « former souvent de semblables, il osa entre- « prendre un ouvrage qui n'eût pas été sans « difficulté même pour un dieu (*rem deo impro- « bam*), c'est-à-dire la description des étoiles. « Il imagina des instruments pour en déterminer « les positions et les grandeurs, afin que l'on pût « constater si les étoiles naissent ou meurent, si « elles croissent ou diminuent, laissant ainsi le « ciel en héritage à celui qui saurait l'imiter. » Pline ne dit pas si cette étoile, née du temps d'Hipparque, était restée au ciel, ou si elle s'était éteinte peu de temps après. La chose est possible; et nous en avons deux exemples célèbres dans les étoiles de Cassiopée et du Serpentaire, qui ont été décrites par Tycho et Képler, et qui ont eu une existence si brillante et si passagère. Ptolémée n'en fait aucune mention, pas même dans le chapitre où il nous transmet les alignements observés par Hipparque, dans la vue de prouver que les positions des étoiles entre elles sont invariables : c'était le lieu de nous dire que, si elles occupaient constamment les mêmes places dans le ciel, le nombre n'en était pas absolument déterminé, et qu'il en paraissait quelquefois de nouvelles qui ne brillaient qu'un temps assez court. Nous ignorons absolument où Pline a pu puiser cette anecdote : en la supposant vraie, nous en conclurons que l'étoile d'Hipparque a disparu comme celles de Tycho et de Képler; car elle devait être assez brillante pour attirer l'attention dans un temps où l'on n'avait aucune description du ciel. Or, dans le catalogue de Ptolémée, qui n'est autre que celui d'Hipparque, nous ne voyons aucune étoile brillante qui ne fût connue anciennement, puisqu'on ne la donne pas comme nouvelle. En parlant de quelques changements faits par Hipparque aux constellations anciennes, Ptolémée n'eût pas manqué de nous désigner l'étoile à l'occasion de laquelle avait été entrepris un ouvrage si important et si nouveau. Ce travail était surtout devenu nécessaire depuis la découverte de la rétrogradation des points équinoxiaux. Par ce mouvement, les étoiles s'approchaient ou s'éloignaient des pôles du mouvement diurne ; les phénomènes des levers et des couchers, des apparitions et disparitions des étoiles, changeaient continuellement; un globe céleste, dessiné pour une époque, cessait d'être exact en moins de cent ans. On n'avait aucune règle directe ou assez sûre pour calculer ces changements : mais les étoiles conservaient toujours la même position par rapport à l'écliptique. Il en résultait la nécessité d'un changement de système. Au lieu d'observer des ascensions droites et des déclinaisons, comme on avait fait jusqu'alors, et pour s'épargner des calculs immenses, Hipparque voulut observer directement les longitudes et les latitudes : c'était le seul moyen de faire un ouvrage durable et commode. Il fallait des instruments nouveaux : Hipparque imagina l'astrolabe pour rapporter les positions des étoiles à l'écliptique. Nous avons encore quelques-unes des observations qu'Hipparque a faites avec cet instrument, dont on ne trouve aucune mention avant lui, et que ses successeurs ont imité. Pline nous dit, en effet, qu'il inventa des instruments pour déterminer les positions et les grandeurs. L'astrolabe donne les positions. Quant aux grandeurs, les étoiles ont un si petit diamètre, qu'aujourd'hui même nous n'avons aucun moyen assez délicat pour les mesurer. Hipparque inventa la dioptre, dont Théon nous a laissé la description; mais elle ne servait qu'à mesurer ou plutôt à comparer les diamètres de la lune et du soleil. De tous les ouvrages d'Hipparque, il ne nous reste que son *Commentaire sur le poëme d'Aratus;* c'est le moins important de tous : c'est une production de sa jeunesse, ou au moins d'un temps où il n'avait pas encore changé sa manière d'observer, parce qu'il ignorait le mouvement de l'équateur et des

points équinoxiaux. Aratus avait déjà plus d'une fois été commenté, mais par des auteurs qui, pour la plupart, n'étaient ni géomètres ni astronomes. Hipparque, voyant que ses observations ne s'accordaient ni avec les vers du poëte, ni avec les notes des scoliastes, crut qu'il serait utile de relever les erreurs des uns et des autres. Quelques juges, fort incompétents en ces matières, en ont pris occasion de l'accuser d'être un censeur amer et jaloux : il proteste en commençant qu'il n'a pas la petitesse de chercher à convaincre les autres des fautes qu'ils ont pu commettre, et qu'il n'a eu en vue que l'intérêt de la science et celui de la vérité. Il nous apprend qu'Aratus n'avait fait que mettre en vers deux ouvrages d'Eudoxe, et qu'on ne peut le rendre responsable des erreurs de son guide. Souvent il défend Aratus et Eudoxe contre leurs critiques : quand ils ont raison, il met à démontrer leur exactitude le même soin qu'il apporte à prouver leurs erreurs quand ils se sont trompés. En aucun endroit on ne voit cette aigreur qu'a cru remarquer Bailly, qui ne le lisait pas dans sa langue ; on ne voit qu'une critique devenue nécessaire, toujours douce et toujours modérée. Il est loin de profiter de tous ses avantages; et plus tard il eût eu bien d'autres reproches à faire au poëme ou plutôt à l'auteur original. Après avoir créé l'astronomie véritable, Hipparque donna la première idée d'un système exact et complet de géographie. Il montra qu'on ne pouvait déterminer les positions respectives des villes, des provinces, des royaumes et de leurs limites, qu'en partageant le globe de la terre en cercles semblables et correspondant à ceux de la sphère céleste, que par les distances au pôle ou à l'équateur, et par les différences des méridiens. On avait déjà quelques idées confuses de ces divisions. Pythéas avait employé le gnomon à déterminer la hauteur du pôle dans les divers lieux qu'il avait visités ; mais le gnomon donnait toutes les latitudes trop faibles d'un quart de degré : pour les avoir plus exactes, il fallait employer les cercles qui servent en astronomie à mesurer les déclinaisons des étoiles. On avait bien remarqué grossièrement que les éclipses de lune n'arrivaient pas exactement aux mêmes heures à Babylone, en Grèce ou en Égypte; mais on n'avait aucun moyen pour mesurer ces différences. La trigonométrie d'Hipparque donna des méthodes plus sûres pour déterminer l'heure dans les lieux divers où la même éclipse serait observée. Ses tables de la lune et du soleil pouvaient suppléer à l'observation qui n'aurait pu être faite dans un lieu connu. Le voyageur qui aurait rapporté une éclipse de lune et une hauteur méridienne du soleil avec une hauteur d'un astre à l'instant de la plus grande éclipse, pouvait remettre ces éléments à un astronome, qui en aurait conclu la position véritable du lieu de l'observation : et c'est ainsi qu'avec le temps la géographie devait acquérir quelque certitude. A la vérité, ces moyens étaient loin encore de la précision qu'ils ont acquise par l'invention des lunettes et des horloges : mais ils étaient les plus exacts ou plutôt les seuls qu'on eût alors. Si l'on pouvait se tromper d'un quart de degré sur la latitude, il était comme impossible, à moins d'un heureux hasard, de ne pas se tromper de plusieurs degrés sur les longitudes. On ne pouvait donc avoir aucune géographie réelle : tout au plus pouvait-on se procurer quelques cartes topographiques un peu passables. On pouvait mesurer assez exactement le chemin qu'on avait fait pour se rendre d'un lieu dans un autre; on pouvait estimer à peu près la direction du chemin par rapport à la méridienne; on pouvait combiner entre elles ces distances et ces directions, les rectifier un peu les unes par les autres; mais la grande géographie était une science purement conjecturale. Telle avait été nécessairement la géographie d'Ératosthène; telles devaient être aussi les remarques qu'Hipparque s'était permises sur cette géographie. Ni l'un ni l'autre n'avaient pu visiter les lieux qu'ils décrivaient d'après les mémoires des voyageurs : et parmi ces voyageurs, combien pouvait-on compter d'astronomes? Combien de positions pouvait-on supposer déterminées par des observations astronomiques? Strabon, venu après Ératosthène et après Hipparque, a voulu se constituer juge entre ces deux astronomes; et l'on voit qu'il n'avait lui-même aucune idée de mathématiques. Il montre une grande partialité pour Ératosthène; et cependant il est obligé de lui donner tort en beaucoup d'occasions, et de se ranger à l'avis d'Hipparque, auquel il reproche plus d'une fois de parler trop souvent en géomètre; aujourd'hui ce reproche serait plus que singulier, ou plutôt son auteur n'oserait le hasarder : mais en se reportant même à l'époque où vivait Strabon, en jugeant les objections qu'il fait à Hipparque d'après les connaissances d'alors, on ne pourra s'empêcher de plaindre le critique, et de regretter qu'il n'ait pas employé à étudier Hipparque une partie du temps qu'il a perdu à le combattre. Le Commentaire d'Hipparque sur Aratus parut en grec, avec la traduction d'Hildéric, in-folio, à Florence, chez les Juntes, en 1567; il fut réimprimé par Pétau, dans son *Uranologion*, en 1630 et 1705. Les titres de ses ouvrages perdus sont : *Description du ciel étoilé ; Des grandeurs et des distances du soleil et de la lune ; Des ascensions des douze signes ; Du mouvement de la lune en latitude ; Du mois lunaire ; De la longueur de l'année ; De la rétrogradation des points équinoxiaux et solstitiaux ; Critique de la géographie d'Ératosthène* (Pline en parle avec beaucoup d'estime) ; *Représentation de la sphère sur un plan* (on peut soupçonner que le planisphère de Ptolémée n'en est qu'une copie ou qu'une nouvelle édition); *Tables des cordes du cercle*, en douze livres; *Traité des levers et des couchers des étoiles*. C'est dans ce dernier ouvrage

qu'Hipparque avait démontré ses principes de trigonométrie sphérique, science alors entièrement nouvelle et sans laquelle il n'y a point d'astronomie. D—L—E.

HIPPEL (THÉODORE-THÉOPHILE D'), un des plus spirituels écrivains de l'Allemagne, naquit le 31 janvier 1741 à Gerdauen, petite ville de la Prusse orientale, où son père, d'une famille noble, mais qui était déchue par l'effet de la pauvreté, tenait un mince pensionnat. Il décela de bonne heure dans toutes ses études une aptitude extrême; mais ce qui dominait surtout chez lui, c'était l'imagination. Aussi toutes les histoires absurdes et fantastiques, toutes les hallucinations des mystiques le captivaient-elles vivement. Il aimait la solitude pour s'y livrer à ses chimères, pour créer ses châteaux à féerique architecture, pour broder ses mille et une nuits à lui de peintures et d'ombres chinoises. Aussi son esprit ne se dégagea-t-il jamais complétement du réseau du mysticisme et crut-il toujours à des forces, à des actions occultes. Grâce à l'habileté de son père et d'un ministre de l'Évangile qui lui servait de second, Hippel avait très-rapidement achevé ses études préliminaires. A quinze ans il se rendait à l'université de Kœnigsberg pour y suivre les cours de théologie : la philologie, la philosophie, les mathématiques l'occupèrent en même temps. Le profond jurisconsulte hollandais Wogt, alors conseiller de justice à Berlin, l'admettait dans sa maison et agrandit beaucoup la sphère de ses idées en le familiarisant avec les premières notions du droit, que dès lors il se sentit le désir d'étudier, et en le mettant à même d'apprendre le hollandais. Hippel était aussi fort lié avec un officier au service de Russie, le lieutenant de Keyser; et, à sa persuasion, il le suivit en 1760 à St-Pétersbourg, où la compagnie de son ami le fit admettre dans des cercles distingués. Il n'eût tenu qu'à lui de se faire une position en Russie, mais il préféra revenir dans sa patrie, et accepta une éducation particulière dans une maison noble. Là commencèrent à s'exercer perpétuellement chez lui les hautes facultés d'observation qu'il avait reçues du ciel, et qui trouvaient alors à saisir, avec des traits précieux et caractéristiques, ces nuances fines et fugitives qui rompent, aux yeux des habiles, la monotonie et l'uniformité du grand monde. C'est là aussi qu'il sentit les premières atteintes d'une passion qui joua un rôle immense dans sa vie et à laquelle il dut en partie ce qu'il fut. La jeune personne objet de cet amour était beaucoup au-dessus de lui par sa position et par sa fortune. Il jura de s'élever à son niveau; et la force de volonté, la pureté des moyens qu'il déploya pour arriver au but méritent de servir de modèle à ces jeunes ambitieux qui, sans talents, sans conscience et sans résolution, s'abattent, se souillent et se désespèrent au premier pas qu'ils risquent dans la carrière. Quant à Hippel, il commença par se dire que la jurisprudence serait pour lui la clef des richesses et des honneurs qu'il aspirait à posséder, et il se livra de toutes ses forces à cette science, sans toutefois abandonner son éducation particulière, si ce n'est en 1762. Libre de ce lien, il redoubla d'activité, suivit les tribunaux ainsi que les cours, subit de rudes examens. Décoré enfin du titre d'avocat, il établit un cabinet de consultation; et, plaidant, conseillant, dirigeant tour à tour, il se fit un grand renom de probité, de savoir et de talent oratoire. Les honneurs, les fonctions administratives vinrent successivement, magiquement en quelque sorte, et comme il se l'était prophétisé à lui-même en se traçant un plan de vie, le chercher au milieu des dossiers et des clients. En 1780 il réunissait les fonctions de bourgmestre de Kœnigsberg et de directeur de police au double titre de membre du conseil de guerre et de président de la ville. Un diplôme impérial avait reconnu et ravivé sa noblesse. Les richesses aussi vinrent embellir cette position florissante. Mais, chose bizarre, ou simple peut-être, il avait renoncé depuis longtemps à la possession de celle dont l'image l'avait animé et poussé sur la route de la fortune. Lors de l'incorporation de Dantzig à la monarchie prussienne, il fut chargé de diverses négociations ou transactions par le gouvernement. Les contestations aplanies, il revint à Kœnigsberg, et c'est là qu'il mourut, encore jeune, en 1796. Il laissait cent quarante mille thalers; mais surtout il laissait de lui la plus haute idée, et, quoique prisé très-haut pendant sa vie, il fut classé plus haut encore après sa mort : l'enthousiasme fut même un instant assez voisin de l'engouement; aujourd'hui cette admiration s'est attiédie, mais on ne saurait nier qu'elle n'ait été très-excusable, d'abord à cause de la coquetterie avec laquelle Hippel avait toujours eu soin de cacher ses publications sous le voile de l'anonyme, logogriphe ou charade que quelques curieux s'occupent toujours, non silencieusement, à deviner, puis à cause du mérite intrinsèque de ces ouvrages si mystérieusement jetés au public. Les femmes surtout, chez lesquelles il a su lire si intimement, le lisent avec délices. Mais il n'est pas donné à toutes de le comprendre, et plus d'une s'imagine l'avoir lu qui n'a vu que les lettres et les mots de son livre. Hippel, à côté des plus capricieuses fantaisies, des plus vagabondes arabesques, place la philosophie de Kant et veut donner à ses lecteurs un avant-goût de la *Critique de la raison pure*, qui n'était pas imprimée lorsqu'il assumait cette tâche. Savant en histoire d'ailleurs, et jugeant à merveille la socialité, la politique, les antinomies et les insuffisances contemporaines, il y fait à tout instant des allusions, mais brusques, mais elliptiques et profondes, qui supposent déjà la connaissance intime, ancienne de la surface; il est amer et pessimiste en ces occasions. Dans d'autres morceaux, il se montre tout différent, il est poëte, il tourne à l'églogue; Ju-

vénal devient Gessner, le fouet fait place à la houlette. Voici les principaux ouvrages d'Hippel : 1° *Du mariage*, 1774 ; 5e édition, 1825. Ce n'est point là une satire, c'est un panégyrique sérieux et très-séduisant de l'institution conjugale : on s'étonne seulement que l'auteur, après avoir si persuasivement harangué les deux sexes, soit resté célibataire. Au reste le nom du panégyriste fut longtemps une énigme, et Borowski, plus de vingt ans après, écrivait encore un livre sur l'auteur du *Traité du mariage* (Kœnigsberg, 1797). 2° *De l'amélioration civile des femmes*, Berlin, 1792 ; 3° *De l'éducation des femmes*, ibid., 1801 ; 4° *Carrières humaines en lignes ascendantes avec les annexes A, B, C*, ibid., 1778-1791, trois parties. C'est le plus excentrique des ouvrages d'Hippel. 5° *Mon autobiographie ;* 6° *Les caravanes ab hoc et ab hac du chevalier A à Z*, Berlin, 1793 et 1794, 2 vol. ; 7° *Zimmermann Ier et Frédéric II*, ibid., 1790 ; 8° *Des comédies et poésies diverses* (chants spirituels, tableaux idylliques de la nature, etc.), par H.-Frédéric Quittenbaum (cognassier), sculpteur en bois. Reimer a publié une édition de ses œuvres, Berlin, 1827. P—OT.

HIPPIAS et HIPPARQUE, fils de Pisistrate, succédèrent à la souveraineté d'Athènes, l'an 528 avant J.-C. Sages dans leur gouvernement et faciles dans leurs mœurs, ils avaient ces vertus obscures que l'envie pardonne, et ces vices aimables qui échappent à la haine. Peut-être eussent-ils transmis le sceptre à leur postérité sans un événement qui détermina un autre ordre de choses. Hipparque, insulté par Harmodius, Athénien plein de courage, voulut s'en venger par un affront public qu'il fit à la sœur de ce dernier. Harmodius, la rage dans le cœur, résolut avec Aristogiton, son ami, d'arracher le jour au tyran de sa patrie. Le jour de l'exécution étant fixé à la fête des Panathénées, les conjurés se rendirent au lieu désigné. Hipparque tomba sous leurs coups (514 avant J.-C.) : mais son frère leur échappa. Heureux cependant s'il eût partagé la même destinée ! Aristogiton, présenté à la torture, accusa faussement les plus chers amis d'Hippias, qui les livra sur-le-champ aux bourreaux. L'amitié offrit ce sacrifice terrible aux mânes d'Harmodius massacré par les gardes du tyran. Depuis ce moment, Hippias, désabusé du pouvoir des bienfaits sur les hommes, ne voulut plus devoir sa sûreté qu'à sa barbarie. Athènes se remplit de proscriptions ; les tourments les plus cruels furent mis en usage, et les femmes s'y distinguèrent par leur constance héroïque. Les citoyens poursuivis par la tyrannie se hâtèrent de quitter en foule une patrie dévouée à la mort. Bientôt ils sollicitèrent au dehors les puissances voisines pour être rétablis dans leurs propriétés ; ils firent parler l'intérêt de la religion et celui d'un peuple opprimé. Les Lacédémoniens prirent enfin les armes en leur faveur. D'abord repoussés par les Athéniens, un hasard leur donna ensuite la victoire. Les enfants d'Hippias étant tombés entre leurs mains, celui-ci, père avant que d'être roi, consentit, pour les racheter, à abdiquer sa puissance et à quitter en cinq jours l'Attique (510 avant J.-C.). Il est digne de remarque de voir un tyran finir par un trait dont bien peu d'honnêtes gens seraient capables. Les Lacédémoniens, qui en s'armant pour les émigrés n'avaient eu d'autre vue que de s'emparer de l'Attique, voyant leurs espérances déçues, voulurent rétablir sur le trône celui qu'ils en avaient chassé. La réinstallation du tyran d'Athènes, proposée par les Spartiates au conseil amphictyonique, en fut rejetée avec indignation ; et le malheureux Hippias se retira alors à la cour du satrape Artapherne, où bientôt, en attirant les armes du grand roi contre sa patrie, il ne fit que consolider la république qu'il prétendait renverser. C'est un des premiers princes qui, descendu du rang des monarques à l'humble condition de particulier, traîna ses malheurs de contrée en contrée. Il mourut aux champs de Marathon, en cherchant à recouvrer sa couronne avec l'appui et le secours des Perses. B—P.

HIPPOCRATE, vétérinaire grec, qu'il ne faut pas confondre avec le père de la médecine, vivait probablement dans le 4e siècle : en effet, il était contemporain d'Apsyrte, autre vétérinaire, puisque l'on trouve dans la collection des Hippiatres grecs une lettre d'Apsyrte qui est adressée à cet Hippocrate. Mais les savants ne sont pas d'accord sur l'époque où vivait Apsyrte. Sprengel (*Histoire de la médecine*, t. 2, p. 232) prétend que c'était dans le 7e siècle, tandis que le professeur Hecker de Berlin (1) cherche à prouver qu'il florissait sous Constantin le Grand et qu'il suivit ce prince dans son expédition contre les Sarmates, vers l'année 319. Les raisons données par M. Hecker nous paraissent très-solides. Ainsi donc il est très-vraisemblable qu'Hippocrate le vétérinaire vivait dans le 4e siècle. On possède plusieurs fragments de ses ouvrages, dans la collection des Hippiatres grecs faite par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète. On en trouve aussi un dans la collection des Géoponiques. Van der Linden a imprimé ces fragments dans son édition grecque et latine des *Œuvres du père de la médecine ;* mais le docteur Valentini, premier médecin de l'hôpital du Saint-Esprit de Rome, en a publié une édition séparée sous ce titre : Ἱπποκράτους Ἱππιατρικά. *Hippocratis veterinaria latine et italice reddidit et notis illustravit Petrus Aloysius Valentini*, Rome, 1814, in-8°. Les fragments du vétérinaire Hippocrate n'annoncent pas un homme distingué. Ils contiennent pour la plupart des recettes de remèdes ou des descriptions superficielles de maladies. M. Hecker blâme le docteur Valentini d'avoir pris la peine de donner une

(1) Voy. l'*Histoire de la médecine vétérinaire dans l'antiquité*, extraite de l'Histoire de la médecine de M. J.-F.-C. Hecker, et traduite de l'allemand par l'auteur de cet article. On la trouve dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, cahier de novembre 1834.

édition de ces fragments. Il aurait bien mieux fait, ajoute-t-il, de choisir ceux d'Apsyrte ou d'Hiéroclès, qui ont beaucoup plus de mérite. Le docteur Valentini fait observer que les fragments d'Hippocrate le vétérinaire sont écrits en dialecte attique, tandis que les ouvrages du père de la médecine sont en dialecte ionique. G—T—R.

HIPPOCRATE, surnommé avec raison le prince des médecins, le fondateur de l'art de guérir, le père de la médecine, naquit à Cos, île de la mer Égée, consacrée à Esculape, qui y avait un temple fameux. Les renseignements qui nous sont parvenus sur la vie d'Hippocrate se réduisent à peu de chose. Ses contemporains l'ont beaucoup loué pour son profond savoir et son expérience consommée, mais ne nous ont presque rien laissé sur les circonstances de sa vie. Hippocrate lui-même, dans ceux de ses écrits dont personne ne conteste l'authenticité, nous donne fort peu de détails sur les actions dont sa longue et honorable carrière dut être semée. L'auteur grec et incertain qui, sous le nom de Soranus, nous a transmis quelques fragments biographiques sur Hippocrate nous apprend que le père de ce médecin se nommait Héraclide, et tirait, par une longue suite de descendants, son origine d'Esculape. Du côté de sa mère, qui s'appelait Praxithé, Hippocrate descendait d'Hercule. Il était donc de cette famille des Asclépiades qui, de temps immémorial, s'était vouée exclusivement au culte du dieu de la médecine (*voy.* ESCULAPE). On voit par la table de Meibomius (*Comment. in Hipp. jusjur.*) qu'il était le dix-septième des descendants d'Esculape, dont son aïeul, appelé Hippocrate Ier, était le quinzième. La naissance d'Hippocrate II, ou *le Grand*, est fixée par Soranus à la première année de la quatre-vingtième olympiade, époque qui coïncide avec l'an 460 avant Jésus-Christ : conséquemment il fut contemporain de Socrate et de Platon, un peu plus jeune que le premier, un peu plus âgé que le second, qui le cite souvent avec éloge ; et son nom commença à devenir illustre pendant la guerre du Péloponnèse, qui, comme on sait, dura depuis l'an 431 jusqu'à 404 avant Jésus-Christ. Après avoir reçu à Cos sa première instruction de son père Héraclide, qui probablement lui enseigna l'art de traiter les maladies dans les temples, à la manière des Asclépiades, Hippocrate alla étudier à Athènes sous Hérodicus de Selymbre. Il eut aussi pour maître le sophiste Gorgias. Quelques auteurs prétendent qu'il fut, en outre, disciple de Démocrite : on ajoute même qu'il avait conçu pour ce philosophe une si haute estime, que, pour la lui témoigner, il écrivit ses ouvrages en dialecte ionique, quoiqu'il fût né Dorien. Mais s'il apprit quelque chose de Démocrite, ce fut sans doute par les entretiens qu'il eut avec lui dans une circonstance dont nous parlerons plus bas. Ces entretiens, d'ailleurs, ne déterminèrent nullement Hippocrate en faveur de la doctrine du philosophe d'Abdère, puisqu'il lui préféra celle d'Héraclite, comme on le voit par la lecture de ses ouvrages. Au reste, Hippocrate n'était pas moins instruit en philosophie qu'en médecine. L'étendue de ces deux sciences, ou plutôt l'abus qu'on faisait déjà de la première, le porta non pas à l'abandonner entièrement, mais à n'en réserver que ce qu'il crut nécessaire à la justesse du raisonnement dans la science médicale. Après la mort de son père, il voyagea beaucoup, suivant l'usage des médecins et des philosophes de son temps, et il finit par se fixer en Thessalie, ce qui l'a fait quelquefois appeler *Thessalien*. Soranus rapporte qu'Hippocrate vécut à la cour de Perdiccas, roi de Macédoine, et qu'il le guérit d'une consomption causée par l'amour malheureux de ce prince pour sa belle-mère Phila. Ce fait n'est point en contradiction avec la chronologie ; mais ce qui le rend un peu suspect, c'est que l'histoire en rapporte un autre absolument semblable arrivé à la cour de Séleucus Nicanor (*voy.* ERASISTRATE). Il se pourrait, néanmoins, qu'Hippocrate eût passé quelque temps auprès de Perdiccas ; car il assure avoir observé plusieurs maladies dans les villes de Pella, d'Olynthe et d'Acanthe, situées en Macédoine. Il paraît aussi avoir séjourné longtemps dans la Thrace ; car il cite fréquemment, dans ses relations de maladies épidémiques, les villes thraciennes d'Abdère, de Datus, de Dorisque, d'Œnus, de Cardie, et l'île de Thasos. Il est également vraisemblable qu'il voyagea dans la Scythie et dans les pays limitrophes du royaume de Pont et des Palus-Méotides, parce que la description qu'il donne des mœurs et du genre de vie des Scythes est extrêmement exacte et fidèle. D'après Soranus, les villes d'Athènes, d'Abdère et l'Illyrie, durent à Hippocrate le bienfait d'être délivrées d'une peste qui y causait de grands ravages. Il est douteux qu'il soit ici question de l'affreuse épidémie qui désola la ville d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse, et qui a été si bien décrite par Thucydide ; car cet historien, qui en fut témoin oculaire, ne fait aucune mention d'Hippocrate. Quoi qu'il en soit, les Athéniens, reconnaissants des services que leur avait rendus cet illustre médecin, soit en les délivrant du fléau pestilentiel, soit en publiant de bons ouvrages sur l'art de conserver les hommes, soit en se refusant aux sollicitations des ennemis de la Grèce, décrétèrent qu'il serait publiquement initié aux mystères de Cérès, que sa tête serait ornée d'une couronne d'or, qu'il jouirait du droit de citoyen, qu'il serait entretenu toute sa vie aux frais du gouvernement dans le Prytanée, enfin que tous les enfants nés dans la patrie d'Hippocrate pourraient venir passer leur jeunesse à Athènes, où ils seraient traités comme ceux des habitants mêmes de la ville. Suivant Galien, ce fut en faisant allumer de grands feux et brûler partout des substances aromatiques qu'Hippocrate parvint à arrêter la peste d'Athènes. Cependant la réputation du médecin de Cos s'éten-

dait au loin : l'éminence de ses talents, l'éclat de ses succès, sa rare sagacité, son entier et continuel dévouement pour ses semblables, inspiraient la confiance générale, même parmi les peuples étrangers à la Grèce. On assure qu'appelé à la cour d'Artaxerce Longue-Main, pour s'opposer aux ravages d'une épidémie qui moissonnait les armées de ce prince, Hippocrate repoussa les offres magnifiques par lesquelles on voulait le séduire, et fit cette réponse au satrape Hystane, gouverneur de l'Hellespont, chargé de la mission d'Artaxerce : « Dites à votre maître que j'ai de « quoi vivre, me vêtir et me loger ; que l'honneur « me défend d'accepter les présents des Perses, « et de secourir des barbares qui sont les enne- « mis des Grecs (1). » Artaxerce, irrité, ordonna aux habitants de Cos de lui livrer Hippocrate, et les menaça, s'ils s'y refusaient, de mettre leur ville à feu et à sang ; mais les citoyens de Cos, bravant les menaces de ce roi des rois, lui répondirent que, pleins de confiance dans la justice des dieux, ils se plaçaient sous leur protection, et qu'ils préféraient la mort la plus cruelle au déshonneur de sacrifier leur illustre compatriote à la colère d'un homme tout aussi mortel que les autres hommes. Quoique la correspondance établie à ce sujet entre Hippocrate et le satrape Hystane ne soit nullement authentique, il paraît cependant qu'on ajoutait foi à cette anecdote, dont Galien et Plutarque font mention. Stobée la rapporte aussi, mais en commettant un anachronisme ou une faute d'écriture ; car, au lieu du nom d'Artaxerce, il cite celui de Xercès, et Hippocrate ne vint au monde qu'après la mort de ce dernier. Parmi les cures les plus éclatantes du médecin de Cos, on célèbre surtout celle de Démocrite, qu'il entreprit à la prière des habitants d'Abdère, aux yeux desquels ce philosophe paraissait avoir perdu la raison. Pénétrés de reconnaissance, les Abdéritains offrirent à Hippocrate dix talents, qu'il refusa, en les remerciant de lui avoir procuré l'occasion de connaître, au lieu d'un fou, le plus sage des hommes. La correspondance attribuée à Hippocrate contient plusieurs lettres, évidemment supposées, dans lesquelles cette entrevue des deux philosophes est rapportée avec des épisodes qui, à cause de leur invraisemblance, doivent être relégués au rang des fables, sans infirmer néanmoins la vérité du fait principal. Certains auteurs arabes assurent que, dans le cours de ses voyages, Hippocrate séjourna quelque temps à Damas : ces auteurs n'ont pu admettre cette assertion que par conjecture ; car elle est dénuée de toute probabilité. Un certain Andréas, ou Andron, qui vivait sous Ptolémée Philopator, et qui fut disciple d'Hérophile, s'avisa, près de trois siècles après la mort d'Hippocrate, de supposer aux voyages de ce grand homme le prétexte le plus ignominieux, et de publier, dans son livre *De artis medicæ origine*, qu'Hippocrate avait été obligé de prendre la fuite, pour avoir mis le feu à la bibliothèque de Cnide, après avoir eu soin de copier les meilleurs fragments de médecine qu'elle contenait. Tzetzès, d'accord sur l'accusation, dit que ce fut la bibliothèque de Cos qui devint la proie des flammes, et Pline, sans charger Hippocrate de ce fait odieux, et sans parler de bibliothèque, réduit la perte à des tablettes votives qui furent incendiées avec le temple. Ainsi, la seule discordance de ceux qui rapportent le fait décèle la fausseté de l'accusation. L'histoire du temps n'aurait-elle pas conservé le souvenir d'un crime qui aurait eu un tel éclat ? Platon, contemporain d'Hippocrate, lui aurait-il témoigné tant d'estime, si le médecin de Cos se fût déshonoré par une action aussi infâme ? Comment d'ailleurs concevoir qu'Athènes, Argos, la Thessalie, la Grèce entière si superstitieuse, eussent, comme à l'envi l'une de l'autre, accordé un asile et rendu des honneurs extraordinaires à un sacrilége ? Sied-il bien enfin à cet Andréas de faire d'Hippocrate un plagiaire, lorsque lui-même est accusé par Eratosthène de s'être approprié les écrits des autres ? Le nom d'Hippocrate est encore aujourd'hui en vénération dans l'île de Cos (actuellement nommée par corruption *Stan-Co*), où l'on montre même, comme un monument précieux, une petite maison qu'il a, dit-on, habitée. Tout soupçon injurieux doit donc céder aux témoignages éclatants que l'antiquité lui a rendus. Si d'ailleurs l'homme se peint dans ses écrits, ceux d'Hippocrate ne laissent apercevoir que le meilleur citoyen, le philosophe social et sans faste, le médecin plein d'humanité, passionné pour l'étude et l'exercice de son art consolateur, enfin l'homme religieux sans superstition. Toutes ses réflexions respirent la candeur, l'honnêteté, la justice, le désintéressement et l'amour de l'ordre. Voici les principales qualités qu'il exige du vrai médecin : « On le connaît, dit « Hippocrate, à son extérieur simple, décent et « modeste. Il doit avoir de la gravité dans le « maintien, de la réserve avec les femmes, de « l'affabilité et de la douceur pour tout le monde. « La patience, la sobriété, l'intégrité, la pru- « dence, l'habileté dans son art, sont ses attributs « essentiels. » (*Lib. De decenti habitu.*) Ne croit-on pas voir Hippocrate lui-même dans ce portrait ? Les conseils qu'il donne ailleurs aux médecins devraient être sans cesse présents à leur mémoire. « Ne cherchez, leur dit-il, ni les richesses, ni les « superfluités de la vie ; guérissez quelquefois « gratuitement, par le seul espoir de la recon- « naissance et de l'estime des autres. Secourez, « si l'occasion s'en présente, l'indigent et l'étran-

(1) Cette anecdote a fourni à l'un de nos premiers peintres, Girodet, le sujet d'un beau tableau, qu'il composa à Rome en 1792, et qu'il a offert en 1816 à la faculté de médecine de Paris, pour remplir les dernières intentions de Trioson, son père adoptif. Ce tableau, qui représente *Hippocrate refusant les dons d'Artaxercès*, a été gravé avec un talent très-distingué par R.-U. Massard, qui a dédié son ouvrage à la même faculté de Paris.

« ger ; car, si vous aimez les hommes, vous ai-« merez votre art. Lorsque vous êtes invité à dis-« serter sur une maladie par les assistants, n'usez « point de grands mots, ni de discours étudiés « et pompeux. Rien ne décèle plus l'incapacité ; « c'est imiter le vain bourdonnement du frelon. « Dans une maladie qui laisse à choisir plusieurs « moyens curatifs, le plus simple et le plus com-« mode est celui que doit prendre un homme « éclairé, qui ne veut point en imposer. » Tous les écrits d'Hippocrate sont pleins de pareilles maximes. La supériorité de ses lumières ne lui fit jamais dédaigner les consultations, qui déjà étaient établies de son temps. Il applaudit même à cet usage, en ce que l'homme le plus habile peut commettre quelque erreur. Mais, dans le choix des opinions, il recommande d'éviter ces scènes ridicules, indécentes et scandaleuses, qui tournent toujours au désavantage des malades et au déshonneur des médecins. Hippocrate passa les dernières années de sa vie en Thessalie, à Larisse surtout, ainsi qu'à Cranon, à Phères, à Tricca et à Méliboea, comme le prouvent plusieurs observations qu'il fit sur des malades de ces différentes villes. Soranus assure même qu'il parvint à armer les Thessaliens en faveur de ses compatriotes, lorsque les Athéniens déclarèrent la guerre aux habitants de Cos et les attaquèrent. On ne sait pas précisément en quelle année, ni à quel âge mourut Hippocrate. Au rapport de Soranus, c'est à Larisse qu'il termina sa longue et brillante carrière, dans sa 85e ou 90e année, suivant les uns ; à 104 ans, suivant les autres : enfin, quelques-uns prétendent qu'il eut une longévité de 109 ans. On lui éleva, entre Gyrton et Larisse un tombeau que l'on montrait encore du temps de l'historien de sa vie (1). Le vulgaire, qui ne veut voir naître ni mourir les grands hommes d'une manière commune, trouva merveilleux qu'un essaim d'abeilles fût venu déposer son miel sur le tombeau d'Hippocrate, et que les nourrices eussent rencontré, dans l'application de ce miel, un remède pour les aphthes des enfants. Cette sorte d'enthousiasme n'a rien d'étonnant chez un peuple qui faisait des dieux de ses bienfaiteurs. Et quel homme avait plus de droit à ce titre que celui qui consacra si noblement sa vie entière à l'utilité de ses concitoyens ? Hippocrate eut un grand nombre de disciples, qu'il initia libéralement aux principes de son art. Il exigeait d'eux un serment, qui est un monument trop remarquable pour n'en pas rappeler les principales dispositions : « Je jure, leur faisait-il dire, « par Apollon, par Esculape, par Hygie, et les « autres dieux et déesses de la médecine, de tenir « religieusement la promesse solennelle à laquelle « je m'engage. Je regarderai comme mon propre « père celui qui m'aura instruit dans l'art de gué-« rir. Je lui témoignerai ma reconnaissance en « subvenant à tous ses besoins. Je considérerai « ses enfants comme les miens, et leur enseigne-« rai gratuitement la médecine, s'ils ont le des-« sein d'embrasser cette profession. J'agirai de « même envers ceux qui se seront engagés par le « serment que je prête. Jamais je ne me laisserai « séduire pour administrer à qui que ce soit un « médicament mortel, ni pour exciter l'avorte-« ment..... Mon unique but sera de soulager et « de guérir les malades, de répondre à leur con-« fiance, et d'éviter jusqu'au soupçon d'en avoir « abusé, spécialement à l'égard des femmes. Dans « quelque position que je me trouve, je garderai « le silence sur les choses que j'aurai jugées devoir « rester secrètes. Puissé-je, religieux observateur « de mon serment, recueillir le fruit de mes tra-« vaux et mener une vie heureuse, sans cesse « embellie par l'estime générale ! Que le contraire « m'arrive, si je deviens parjure ! » Ce morceau suffirait pour faire aimer Hippocrate et lui mériter l'honorable surnom de *Divin vieillard*, que les anciens lui ont décerné d'une voix unanime. Reconnaissant la nécessité d'une religion, il rendait à la Divinité le culte qu'avait établi la sagesse des législateurs de la Grèce, en blâmant toutefois et repoussant avec force certaines opinions superstitieuses qui régnaient de son temps. Il paraît avoir pensé, comme la plupart des philosophes de l'antiquité, que Dieu est dans l'univers ce que l'âme est dans l'homme. Faussement accusé d'athéisme chez les modernes par un de ses commentateurs (Gundling), Hippocrate a été facilement défendu par Gœlicke et Triller de cette odieuse imputation. Sa passion pour la vérité lui faisait dédaigner la gloire et les honneurs, et il n'estimait les biens de la fortune qu'autant qu'ils peuvent servir à exercer la bienfaisance. Les écrits du vieillard de Cos, dont le nombre s'élève à plus de soixante, contiennent tant de faits intéressants et portent l'empreinte d'un génie si élevé, que beaucoup de médecins, après les avoir approfondis, doutent encore aujourd'hui que, pour l'époque où ils ont été composés, un seul homme ait pu en être l'auteur. On compte en effet dans la famille d'Hippocrate sept médecins de ce nom, savoir : — HIPPOCRATE Ier, qui fut contemporain de Thémistocle et de Miltiade, et auquel on attribue le traité des articulations, celui des fractures et une partie des prénotions coaques. — HIPPOCRATE II, surnommé le *Grand*, parce que c'est lui qui, par la supériorité de son génie, est considéré avec raison comme le créateur de l'art de guérir. — HIPPOCRATE III, petit-fils du précédent, composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels les uns rangent les livres des maladies, et les autres la seconde partie du livre de la nature humaine. — HIPPOCRATE IV, médecin de la cour de Macédoine, se rendit célèbre par la guérison de Roxane, veuve d'Alexandre le Grand : il passe pour être l'auteur du 5e livre des épidémies. On

(1) Le savant Eckhel parle (vol. 2, p. 599) d'une médaille frappée en l'honneur d'Hippocrate, mais qui paraît être fausse.

ne cite rien de particulier des trois autres HIPPOCRATES, qui cependant ont été des hommes distingués, et qui probablement ont aussi composé des ouvrages sur la médecine. Cette famille compte, en outre, parmi ses membres, Thessalus et Dracon, tous deux fils du grand Hippocrate, Polybe, son gendre, et neuf ou dix autres personnages non moins recommandables. De cette longue filiation de médecins célèbres de la même famille, résultent, d'un côté, l'opinion bien fondée que plusieurs d'entre eux ne sont point étrangers aux ouvrages attribués à un seul, et, de l'autre, la difficulté de distinguer exactement quels sont les livres qui appartiennent à chacun d'eux en particulier. Quelques amateurs du paradoxe, choqués ou embarrassés de cette sorte de confusion, ont pris le parti de nier l'existence même d'Hippocrate. M. J.-B.-J. Boulet, entre autres, a soutenu, en 1804, à la faculté de médecine de Paris, une thèse latine dans laquelle il cherche à établir que le temps où a vécu le médecin de Cos est incertain, qu'on ignore également le lieu de sa naissance et sa généalogie, que sa vie est un tissu de fables : il pousse le pyrrhonisme jusqu'à croire que le mot *Hippocrate* n'est point un nom d'homme, mais probablement celui d'une collection de livres choisis ; il pense, en outre, que quelques-uns de ces livres sont d'une antiquité beaucoup plus reculée que l'auteur auquel on les attribue ; enfin il conclut que tout ce qu'on a écrit sur ce fameux personnage est purement conjectural, et doit rentrer dans le domaine de ces inventions mythologiques qui avaient tant d'attrait pour les Grecs. Mais les preuves sur lesquelles s'appuie M. Boulet sont plus spécieuses que solides ; il a soin de glisser légèrement sur les points les plus contestables de son opinion, qui, malgré tout le talent dont elle est étayée, n'a ébranlé celle de personne, et qui d'ailleurs a été complétement réfutée par le Gallois. Tout ce qu'on peut conclure, soit de ces objections, soit de la lecture attentive des écrits d'Hippocrate, c'est que, d'une part, ces écrits n'ont pas tous été composés par le seul fils d'Héraclide, et que, d'autre part, ils ne nous sont parvenus qu'après avoir subi de nombreuses altérations, auxquelles on peut assigner plusieurs causes. D'abord on doit s'étonner de voir un génie tel qu'Hippocrate se trouver fréquemment en contradiction avec lui-même : première preuve de la mutilation de ses écrits. En second lieu, le papier, ou *papyrus* d'Égypte, étant fort rare de son temps, Hippocrate écrivit ses observations en style très-concis sur des tablettes enduites de cire, ou sur des peaux d'animaux. Plusieurs de ces recueils, qu'il ne destinait point au public, furent falsifiés par ses fils et son gendre, lesquels, selon Galien, y firent des interpolations dans la vue d'expliquer des passages obscurs. Cette mutilation des œuvres d'Hippocrate fut portée à son comble lorsque les Ptolémées, voulant former une bibliothèque plus riche que celles des rois de Pergame, prirent sans examen tous les livres que leur offraient une foule de gens avides. C'est ainsi qu'un certain Mnémon de Pamphylie porta plusieurs écrits d'Hippocrate à Alexandrie, et les vendit à la bibliothèque avec les corrections et les additions qu'il y avait faites. Comme dès ce temps même on doutait de l'authenticité des livres attribués au médecin de Cos, les savants d'Alexandrie s'appliquèrent à les vérifier ; ils distinguèrent avec beaucoup de soin ceux qui parurent les plus authentiques, et les placèrent sur une tablette particulière, en sorte que les véritables ouvrages d'Hippocrate portaient à Alexandrie le nom d'*Écrits de la petite tablette*. Il paraît qu'Érotien tira un grand parti des travaux des Alexandrins, lorsqu'il s'occupa de la vérification des écrits d'Hippocrate. Un certain Artémidore Capito et son parent Dioscoride, qui vivaient sous le règne d'Adrien, furent ceux qui mutilèrent le plus les ouvrages du philosophe de Cos. Non contents de rejeter les expressions tombées en désuétude et de leur en substituer de plus modernes, ils firent des interpolations dans le texte, et supprimèrent arbitrairement tout ce qui ne leur convint pas. Heureusement Galien, de qui nous tenons ces divers renseignements, pouvait encore de son temps distinguer les écrits authentiques d'Hippocrate d'avec les douteux, quelquefois même les fautes des copistes d'avec les changements introduits à dessein : car il avait sous les yeux plusieurs versions ; et toujours, dans ses Commentaires sur Hippocrate, il accorde la préférence à la plus ancienne. Nous devons donc nous en rapporter en grande partie à son jugement, sans néanmoins l'adopter aveuglément dans tous les points, parce que le médecin de Pergame s'exprime souvent d'une manière très-différente et parfois même contradictoire. Tous les ouvrages d'Hippocrate sont écrits en dialecte ionien, avec un grand nombre d'expressions attiques. Ils se distinguent par un laconisme quelquefois voisin de l'obscurité. Hippocrate évite en effet toute discussion superflue, toute répétition déplacée, et ne dit que ce qui lui paraît absolument indispensable. C'est cette extrême concision qui sert le plus à caractériser ses véritables écrits, et qui les distingue d'avec les œuvres apocryphes, dont le style est ordinairement plein d'expressions pompeuses et recherchées. Cependant, comme on a tenté d'imiter cette concision hippocratique, il faut s'attacher à une autre épreuve pour découvrir quels sont les ouvrages dont Hippocrate est véritablement l'auteur. Cette épreuve consiste à examiner les découvertes et les opinions qui étaient connues avant lui, ou qui ne le furent qu'après sa mort. Ainsi d'abord les principes du platonisme, du péripatétisme, du stoïcisme et de l'épicuréisme ne doivent se trouver que dans les écrits qui lui sont faussement attribués, de même que les découvertes anatomiques faites à Alexandrie ne doivent pas se rencontrer dans les ou-

vrages qui sont réellement de sa composition. Un dernier moyen d'arriver à la vérité, c'est de s'assurer si tel ou tel écrit qui porte le nom d'Hippocrate se fait remarquer par un vrai talent d'observation. Mais on ne peut prononcer un jugement aussi délicat sans être soi-même un observateur très-distingué. Pour se faire une idée des services qu'Hippocrate a rendus à la science, il faut se rappeler que lorsque ce grand homme parut l'art médical était à peine dégagé des jongleries mystiques et des pratiques superstitieuses dont les prêtres se servaient habilement pour satisfaire leur cupidité et conserver leur empire sur le peuple, et que cet art commençait seulement à se rapprocher de sa véritable destination, en secouant le joug des hypothèses, des théories spéculatives des diverses sectes philosophiques, et en s'appuyant sur les bases solides de l'expérience et de l'observation des faits. L'initiative de cette heureuse réforme était due aux ancêtres d'Hippocrate, à ces Asclépiades, qui, voulant assurer à jamais les progrès de l'art de guérir, s'attachèrent à découvrir les vérités les plus utiles, et divulguèrent leurs connaissances avec une noble candeur. Comme toutes les révolutions qui envahissent le domaine des sciences, celle-ci s'opéra graduellement. Elle fut d'abord favorisée par ces nombreuses inscriptions votives, qui retraçaient le tableau fidèle des maladies observées dans les temples depuis une longue suite d'années. De plus, les tentatives faites par les philosophes, dans la vue de perfectionner la théorie de la médecine, et les relations qu'ils entretenaient avec les Asclépiades sous les portiques des temples d'Esculape, forcèrent enfin les prêtres du dieu à déchirer le voile sacré qui couvrait leurs mystères, et à redoubler de zèle et d'étude pour n'être point inférieurs à leurs rivaux. Les temples de Cos et de Cnide furent les premiers où la médecine se dépouilla des pratiques absurdes qui en avaient jusqu'alors profané l'exercice. Hippocrate eut la gloire d'achever la révolution commencée par ses prédécesseurs. Les progrès immenses dont l'art de guérir lui est redevable lui ont fait partager l'immortalité avec ces génies qui donnèrent tant d'éclat à l'heureux siècle pendant lequel les sciences et les arts arrivèrent en Grèce à leur plus haut point de splendeur. « Tandis que la médecine, « pratiquée d'après la meilleure de toutes les méthodes, s'enrichissait d'une multitude de vérités « utiles et nouvelles, l'aimable philosophie de « Socrate démontrait que le bonheur est inséparable de la sagesse; Euripide et Aristophane « composaient ces pièces que la postérité devait « considérer comme le chef-d'œuvre de l'art dramatique; Thucydide retraçait les événements de « la guerre du Péloponnèse dans un ouvrage dicté « par le génie de l'histoire; Phidias animait le « marbre; Zeuxis et Polyclète réussissaient à peindre la beauté; et les Grâces elles-mêmes semblaient conduire le pinceau de Parrhasius. » Telle est l'idée que Curt Sprengel (*Hist. de la médecine*, t. 1) nous donne du beau siècle où a vécu Hippocrate. L'histoire doit surtout s'attacher à rechercher quelles sont les découvertes que l'art doit au médecin de Cos, et quelle est la doctrine qui en a été le résultat. Disciple des premiers philosophes de son siècle, doué du jugement le plus sain, d'une pénétration rare et d'un savoir profond, Hippocrate dut bientôt entrevoir que dans toutes les sciences la méthode expérimentale est la plus sûre pour hâter leurs progrès, et que tous les raisonnements qui ne reposent point sur elle sont faux et arbitraires. Pénétré de cette vérité, il disait « qu'il faut s'en rapporter au témoignage de « ses sens, et non aux opinions des autres; que, « pour faire de nouvelles découvertes, on doit « suivre la route de l'expérience, et que, si l'on « veut chercher la vérité par une autre méthode, on « marchera d'erreurs en erreurs. » Sa philosophie se distinguait donc d'avec celle des autres Grecs de son temps en ce qu'il ne hasardait aucune conclusion qu'après avoir recueilli une quantité suffisante de faits bien observés. De ce qu'il prit le premier l'expérience pour guide, les empiriques conclurent qu'il était un de leurs sectateurs, mais à tort; car Hippocrate ne s'attachait à l'exacte observation des faits que pour en tirer des résultats généraux, que pour lier leur vaste ensemble par des rapprochements simples qui pussent donner des bases solides à la science. D'un autre côté, comme il fit beaucoup de recherches sur les affections des organes et sur la cause prochaine des maladies, les dogmatiques prétendirent qu'il appartenait à leur école : mais leurs prétentions n'étaient pas mieux fondées, puisque Hippocrate ne part jamais de principes admis d'avance, et qu'il suit toujours la méthode expérimentale. C'est lui qui, après avoir fait la part de la philosophie et de la médecine, reconnut la nécessité d'introduire l'une dans l'autre, afin qu'elles se prêtent toutes deux un mutuel secours; car, dit-il, un médecin philosophe est réellement un homme divin : Ἰητρὸς γὰρ φιλόσοφος ἰσόθεος. Hippocrate mérite le titre de philosophe, bien plus à cause de la méthode qu'il suivait dans ses observations que par ses dogmes scolastiques, dont on trouve en effet fort peu de traces dans ses écrits. Le livre *De la nature de l'homme* est celui qui renferme le plus de ces dogmes; mais il ne paraît pas être tout entier de la composition d'Hippocrate. L'auteur y réfute l'opinion de Xénophane sur l'unité de la matière primitive de tous les corps. Ceux-ci, dit-il, ne sont pas produits seulement par le feu, par l'air ou par l'eau; mais ils résultent de la combinaison des quatre éléments. L'homme, en particulier, n'est pas un, c'est-à-dire composé d'un seul élément; car alors il n'éprouverait point la douleur, et ne serait sujet à aucune affection. Hippocrate admet donc dans la nature quatre éléments, et dans le corps animal quatre humeurs, le sang, le phlegme, la bile et l'atrabile. Les ma-

ladies dérivent, selon lui, du défaut de proportion de ces humeurs; et le rétablissement de l'équilibre qui doit régner entre elles ramène la santé. Mais, comme si Hippocrate craignait de tomber dans de vains sophismes, il abandonne le champ des hypothèses à ceux qui s'occupent de raisonner plutôt d'après leur imagination que d'après les faits. L'auteur du livre *De la nature de l'homme* fut incontestablement le premier qui introduisit dans la physiologie la théorie des éléments; et c'est ainsi qu'il posa les fondements du système des humoristes. Relativement à la structure du corps humain, Hippocrate ne paraît pas en avoir acquis la connaissance par des dissections régulières. La chose d'ailleurs était comme impossible à une époque où régnait encore l'usage d'enterrer les morts avec la plus grande célérité. Il paraît donc très-probable qu'à l'exemple de Démocrite, il se contenta de disséquer des animaux. Ses écrits les plus authentiques démontrent, en effet, qu'à l'exception d'une ostéologie assez exacte, il ignorait presque tout le reste de l'anatomie, ou n'avait au moins qu'une connaissance très-vague de l'organisation humaine. Son livre *Des fractures* prouve qu'il avait des notions assez étendues sur la forme des os et des articulations, et sur les différences que présentent dans leur direction les sutures du crâne. Il donne le sage conseil de ne point confondre ces dernières avec des fêlures de la boîte cranienne dans les cas de blessures à la tête, et il avoue être tombé lui-même une fois dans cette erreur; aveu qui a été regardé avec raison comme une preuve évidente de sa franchise et de sa loyauté. Quant à la myologie, il ne s'en était pas formé une idée bien nette; car, lorsqu'il veut parler des muscles, il se sert toujours du mot *chair*. Hippocrate a eu quelques notions, mais inexactes, du système vasculaire : il n'établit point de différence entre les artères et les veines; il désigne les unes et les autres par un nom collectif, et ne se doutait point de leur origine. C'est donc à tort que, dans plusieurs passages de ses écrits, on a cru retrouver l'indice de la circulation du sang. Hippocrate a connu, à la vérité, le mouvement de ce fluide; mais il se le représentait comme un flux et un reflux qui se fait dans les mêmes vaisseaux. Ses idées sur le système nerveux sont fort obscures; il confond presque toujours les nerfs avec les tendons, les ligaments, et même avec les veines : il a donc méconnu la fonction qui est essentiellement propre aux nerfs, celle de sentir. Au milieu de beaucoup d'erreurs sur la splanchnologie ou la description des viscères et des organes des sensations, Hippocrate a rencontré quelques vérités : entre autres, il n'a rien décrit avec autant d'exactitude que le cœur, si le traité *De corde* est réellement de lui; car on a de fortes raisons pour croire que ce livre lui est postérieur, et qu'il a été composé par Erasistrate ou par Hérophile. Du reste, Hippocrate a pu saisir la connaissance des viscères intérieurs, non-seulement d'après l'inspection de ceux des animaux, mais encore dans les occasions fugitives où de larges blessures mettaient en évidence quelques-uns des organes renfermés dans les grandes cavités du corps humain. Relativement à la théorie de la génération, elle est entièrement conforme à l'esprit du siècle où vivait Hippocrate. La preuve la plus certaine qu'il ne disséqua jamais de cadavres humains, c'est qu'il admet l'existence des cotylédons dans la matrice. Il croyait que les garçons prennent naissance dans le côté droit, et les filles dans le côté gauche de cet organe; erreur qu'un accoucheur moderne a tenté inutilement de propager. Si nous passons à la pathologie, nous voyons qu'Hippocrate s'est livré à très-peu d'écarts pour expliquer l'essence des maladies. Il consacre toute son attention aux causes morbifiques générales, principalement à l'influence de l'air, des vents, des eaux, des localités. C'est lui qui le premier a déterminé ce qu'on appelle constitution annuelle; il recommande d'observer avec soin les maladies qui participent au caractère de cette constitution. Il regarde les différentes variations atmosphériques comme la raison suffisante d'une foule d'affections particulières à chaque époque de l'année. Si les principes qu'il déduit de ses recherches générales ne trouvent plus leur application chez nous, il faut se rappeler que le climat de la Thessalie et de la Thrace, où il vivait, diffère beaucoup de celui des contrées plus septentrionales. Hippocrate est surtout admirable lorsqu'il traite des signes des maladies. Il a le premier assigné à ces dernières trois périodes généraux : la crudité, la coction et la crise; il a démontré que celle-ci ne peut se décider qu'après un certain laps de temps et une élaboration produite par les mouvements salutaires de la nature. C'est lui qui est le véritable inventeur de l'art de pronostiquer l'issue des maladies, art qui ne peut être porté à sa perfection dans une infinité de cas difficiles que par les plus grands efforts de l'esprit humain. Il avait encore observé que la nature est soumise à certains périodes dans les affections simples, et que la plupart des fièvres, en particulier, présentaient des jours où se faisait la solution de la maladie. Ces jours, qu'il nommait critiques, étaient principalement le quatrième, le septième, le onzième, le quatorzième et le vingtième. S'il les a remarqués plus souvent que nous ne les voyons aujourd'hui, cela tient au soin extrême qu'il apportait dans ses observations, à la douceur du climat de la Grèce, à la frugalité des habitants, à la rareté des complications et à la simplicité des méthodes curatives. Mais on ne doit pas conclure de sa doctrine à ce sujet qu'il ait admis les propriétés des nombres, inventées par les nouveaux pythagoriciens, dont le système n'avait pas encore été imaginé. Observateur très-attentif des mouvements de la nature, il comptait beaucoup sur ses forces médicatrices; ce qui lui fit souvent adopter la méthode expectante dans

le traitement des maladies. Il observait leurs crises d'une infinité de manières différentes, faisait beaucoup d'attention à toutes les espèces d'excrétions, et déterminait très-soigneusement les indices d'une terminaison favorable ou funeste. Il appréciait avec une grande exactitude les signes que pouvaient lui fournir l'état de la respiration, celui des facultés intellectuelles, l'habitude extérieure du corps, sa couleur, sa température, l'augmentation ou la diminution de son volume, en un mot, toutes les fonctions de l'économie humaine. Cependant il ne tirait point parti du pouls; il parle seulement des pulsations plus ou moins violentes qu'il remarquait, soit aux vaisseaux du cou, soit à la région des tempes, soit à celle des hypocondres, etc.; et le mot σφυγμός n'a pas d'autre signification. Tous ces signes sont exposés avec une précision étonnante, quoiqu'ils ne soient pas toujours susceptibles d'une application générale, et qu'ils exigent souvent une détermination plus exacte. La diététique, cette branche de la médecine qui contribue si efficacement au maintien de la santé et à la guérison des maladies, était fort négligée des anciens, d'après le témoignage de Platon et d'Hippocrate lui-même. C'est encore le médecin de Cos qui en est l'inventeur; car avant lui on n'avait écrit sur le régime rien qui mérite d'être rapporté. Ses préceptes à ce sujet décèlent un profond observateur et un médecin consommé. Il recommande, entre autres choses, de respecter les anciennes habitudes, lorsqu'elles ne sont pas absolument nuisibles, ou au moins de n'y renoncer que peu à peu. Il conseille aux personnes bien portantes de s'abstenir de tout médicament; ennemi des excès, il regarde néanmoins un régime trop sévère comme plus nuisible qu'un genre de vie moins régulier, parce que, dans le premier cas, le moindre oubli des lois qu'on s'est imposées peut entraîner des suites fâcheuses. Ses règles diététiques applicables aux maladies aiguës méritent encore aujourd'hui le suffrage des vrais médecins. Si nous abordons la thérapeutique, nous trouvons de nouveau Hippocrate inventeur; nous voyons son génie tracer les indications curatives d'après lesquelles on détermine les changements salutaires qui peuvent être opérés dans les maladies. Il fondait ces indications ou règles, non sur la considération des causes prochaines ou hypothétiques, mais sur les symptômes essentiels et sur les causes les plus manifestes. L'occupation du praticien doit être, suivant lui, d'observer avec soin et d'imiter la marche de la nature. Une telle doctrine est certes bien suffisante pour empêcher de confondre son auteur avec les empiriques. On a prétendu aussi qu'il n'avait pas joint l'exemple au précepte, et qu'il n'avait pas su appliquer ses excellentes règles thérapeutiques, parce qu'un grand nombre de maladies décrites dans les *Livres des épidémies* ont eu une issue mortelle. Mais ceux qui lui ont fait ce reproche n'ont pas réfléchi que d'abord Hippocrate avait à combattre des maladies excessivement graves, et qu'ensuite un homme de génie ne se dégrade jamais en avouant avec candeur le non-succès des moyens qu'il a tentés. Certes il ne tenait qu'à Hippocrate d'ensevelir dans un éternel oubli les résultats fâcheux de sa pratique; mais il voulait dire la vérité tout entière; il voulait, par l'ingénuité de ses aveux, faire sentir à ses successeurs le besoin d'acquérir de nouvelles connaissances; il voulait enfin que ses erreurs mêmes devinssent d'utiles leçons. Dans toutes les maladies il observait avec un très-grand soin l'état des forces vitales, pour les stimuler ou les modérer suivant le besoin; jamais il ne troublait les efforts salutaires de la nature; il cherchait au contraire à les préparer, à les favoriser, à les compléter de tout son pouvoir. Il pratiquait généralement la saignée dans les maladies aiguës très-intenses, à leur début, et lorsque le sujet était jeune et robuste; il recommande de la faire le plus près possible de la partie affectée, et règle sur la violence des accidents la quantité de sang à tirer; quelquefois même il conseille des saignées assez copieuses pour faire tomber le malade en syncope. C'est avec le même discernement qu'il établit la mesure des autres espèces d'évacuations. Excepté un petit nombre de préparations minérales, il n'employait le plus souvent que des médicaments végétaux; car à cette époque la pharmacie était encore dans l'enfance, et la chimie ne devait naître que six ou sept siècles plus tard. Dans toutes ses méthodes curatives, il prenait en considération particulière le climat, la saison, la constitution atmosphérique, l'âge du sujet, etc. La chirurgie doit aussi beaucoup à Hippocrate, qui l'a enrichie d'un grand nombre de faits importants et de plusieurs opérations utiles. Il faisait une fréquente application du feu dans les maladies internes chroniques. « Ce qu'on ne guérit point par les médicaments, dit-il dans un « de ses aphorismes, le fer le guérit; ce qui « résiste au fer cède à l'action du feu, ou le mal « est incurable. » Il avait une grande répugnance pour la lithotomie; il faisait même jurer à ses disciples de renoncer à cette opération, parce que probablement ses tentatives n'avaient pas été heureuses. Hippocrate est encore le premier qui ait posé les règles de l'art d'appliquer les bandages dans les cas de blessures graves, de déviation des membres, de luxations et de fractures. Enfin il a lié étroitement la médecine et la chirurgie, dont l'enseignement n'aurait jamais dû cesser d'être commun. On peut dire que nul médecin ne peut entrer en parallèle avec Hippocrate, considéré comme inventeur. Homère a un second dans Virgile, Démosthènes dans Cicéron; Hippocrate n'a point de second; car Galien, qui lui est supérieur comme anatomiste, n'a été que son commentateur dans les autres parties de la science; et Sydenham, qu'on a pompeusement

décoré du surnom d'*Hippocrate anglais*, ne mérite sous aucun rapport l'insigne honneur d'être comparé au vieillard de Cos. Sydenham, en effet, a négligé l'anatomie, l'érudition, et conséquemment la lecture des bons observateurs; sa pratique est insuffisante et défectueuse dans une foule de cas; enfin il n'a rien inventé, et tout son mérite se borne à avoir mieux décrit que ses contemporains certains genres de maladies, comme la petite vérole et la goutte. Sydenham d'ailleurs devrait passer bien après Baillou, médecin français du 16e siècle, dont la doctrine et la sagacité d'observation se rapprochent beaucoup plus du génie hippocratique, et qui, comme dit Barthez, « paraît être le plus grand des médecins « modernes. » Si nous voulions donner une bibliographie complète de toutes les éditions soit générales, soit partielles des œuvres d'Hippocrate, une centaine de pages suffirait à peine; car indépendamment d'éditions grecques et latines très-multipliées, presque tous les idiomes modernes se sont enrichis de la traduction des divers traités particuliers du médecin grec. Le nombre des éditions spéciales de ses principaux écrits est prodigieux. Ainsi, par exemple, on en compte plus de trente pour le *Serment*, autant pour le livre *De la nature de l'homme*, ainsi que pour celui *Des airs, des eaux et des lieux;* cinquante au moins sont consacrées aux *Livres des épidémies*, et plus de soixante-dix aux *Pronostics;* enfin les *Aphorismes*, ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, ont eu au delà de trois cents éditions et presque autant de commentaires dans toutes les langues. Ce dernier ouvrage a subi, en outre, une vingtaine de métamorphoses sous la plume d'autant de médecins poëtes de diverses nations. Nous ne citerons point non plus les nombreux recueils qui ne renferment qu'une partie des œuvres d'Hippocrate, et qui ont été publiés par Gorris, Morel, deux des Zwinger, Opsopœus, Duret, Heurnius, Manialdus, S. Champier, F. Calvo, Rabelais, J. Cornarius, Guido Guidi, Rasario, Aubry, Lefebvre de Villebrune, Bosquillon, Coray, Pariset, etc. Nous sommes également forcé de passer sous silence les détails qui seraient nécessaires pour fixer l'authenticité ou la supposition de tel ou tel livre. Nous nous bornerons donc à indiquer les collections complètes des œuvres d'Hippocrate. En composant ces collections, les divers éditeurs et commentateurs n'ont point adopté le même ordre : les uns, tels que Mercuriali et Haller, ont commencé ce recueil par les livres reconnus pour authentiques, et le terminent par ceux qu'ils regardent comme imparfaits, apocryphes ou supposés; les autres, repoussant cette distinction, rendue en effet fort difficile par la mutilation qu'ont subie plusieurs écrits, ont établi leur distribution en réunissant ceux qui traitent de sujets analogues. Cette dernière classification, fondée d'abord par Erotien, le plus ancien glossateur d'Hippocrate, adoptée et perfectionnée par Foës, est sans contredit, la meilleure. 1° *Éditions grecques*, Venise, 1526, in-fol., par Alde et André Asulanus, 1re édit.; Bâle, Froben, 1538, in-fol., par les soins de Jan. Cornarius, édition plus complète et plus exacte que la précédente; 2° *Éditions grecques-latines*, Venise, chez les Juntes, 1588, in-fol., par les soins de J. Mercuriali, qui a ajouté de savantes notes à chaque livre, mais dont la version ne répond pas toujours au texte; Francfort, chez les héritiers de Wechel, 1595; ibid., 1621, 1624, 1645, in-fol.; Genève, 1657, 2 vol. in-fol. Cette édition, qui passe pour la meilleure de toutes, est devenue vraiment classique (*voy.* Foës); Leyde, 1665, 2 vol. in-8°; c'est la jolie édition de Van der Linden, qui, par la commodité de son format, entre dans la collection des *Variorum*, mais qui peut-être ne méritait pas cet honneur, parce que, d'une part, Van der Linden s'est permis trop de licence dans la correction du texte, et qu'ensuite il a fait choix d'une version peu exacte, celle de Cornarius, que Triller et Gruner regardent comme la plus mauvaise de toutes; cette même édition a paru à Venise, 1737, 2 vol. in-4°, et à Naples, 1754, 2 vol. in-4°; avec les œuvres de Galien, Paris, 1639-1679, 13 vol. in-fol., collection unique et précieuse, d'autant plus honorable pour Chartier, son auteur, qu'il y dépensa toute sa fortune (*voy.* Chartier). Nous devons encore citer l'édition grecque-latine, commencée par Étienne Mack, Vienne, 1743-1749, 2 vol. in-folio. On regrette que l'éditeur n'ait pas publié les autres volumes; néanmoins Triller prétend que la valeur intrinsèque de ce livre ne répond point à sa beauté extérieure. 3° *Éditions latines;* la première est celle de Marc. Fab. Calvo, qui l'entreprit à la demande du pape Clément VII, auquel il la dédia, Rome, 1525, in-fol.; ibid., 1549, 1610, 1619, in-fol.; Bâle, 1526, in-fol.; la version de J. Cornarius, Venise, 1545, in-fol., malgré ses imperfections, a eu de nombreuses réimpressions; la même version augmentée, 1. par J. Culmann, Bâle, 1558, in-fol.; 2. par J. Marinelli, Venise, 1575, in-fol., édition classique, mais excessivement rare; 3. par J.-B. Paitoni, Venise, 1737-1739, 3 vol. in-fol.; 4. par Haller, Lausanne, 1769, 4 vol. in-8°, qui font partie des *Artis medicæ principes*. La version latine de Foës, publiée à Francfort en 1596, in-8°, est la même que celle qui accompagne l'édition grecque; enfin c'est sur cette dernière version, si bien accueillie des médecins et si favorablement jugée par le savant Huet, qu'a été faite plus tard la belle édition d'Altenbourg, 1806, 3 vol. in-8°, par les soins de J. Fréd. Pierer, qui l'a enrichie d'abord d'une dissertation très-érudite sur l'état de la médecine avant Hippocrate, et ensuite d'une vie de ce grand homme, et d'une bibliographie complète de ses écrits; qui, de plus, a placé un sommaire à la tête de chaque livre, et a joint au troisième volume un *index* contenant l'explication des termes difficiles et peu connus qui se rencontrent

dans la version de Foès. 4° *Edition grecque-française;* Paris, 1811 et années suivantes, in-12, édition donnée par M. de Mercy, qui a été l'objet de plusieurs critiques assez bien fondées; 5° *Editions françaises*, Paris, 1667, 2 vol. in-4°, par Cl. Tardy, qui a rendu Hippocrate méconnaissable; Paris, 1697, 2 vol. in-12, par A. Dacier, qui y a joint des remarques et une vie d'Hippocrate où l'on désirerait une critique plus sévère; la version en est châtiée, mais il y manque plusieurs traités, Toulouse, 1801, 4 vol. in-8° (*voy.* GARDEIL) (1); l'édition de J.-F.-C. Grimm en allemand et celle d'A. Picquer en espagnol sont incomplètes. Pour mieux expliquer les termes dont s'est servi Hippocrate, plusieurs hellénistes anciens et modernes ont composé des lexiques fort utiles. Ainsi nous avons les dictionnaires d'Érotien, de Galien, d'Hérodote Lycien (*voy.* HÉRODOTE), d'Henri Étienne, de Gorris, de Foès, de Pinus, de Baillou, de Dieterich. Nous possédons encore un grand nombre de Biographies d'Hippocrate, parmi lesquelles on peut distinguer celles de Soranus, de Suidas, de Garbicius, de Castellanus, de Chartier, de Dacier, de Le Clerc, de Wohlfart, de Gruner, de Grimm, de Sprengel, d'Ackermann, de Pierer, etc. On regrette que la mort ait empêché le savant Goulin de publier celle qu'il a laissée manuscrite. Enfin les éloges, les apologies, les introductions, les défenses, les comparaisons, les abrégés, les controverses, les commentaires relatifs à Hippocrate et à sa doctrine sont tellement multipliés, et d'ailleurs si peu nécessaires aujourd'hui à la gloire de l'homme admirable qui en est l'objet, que nous renonçons à en indiquer les auteurs et les titres. R—D—N.

HIPPOCRATE, de Chio, célèbre géomètre, florissait dans le 5e siècle avant J.-C. Aristote en parle comme d'un homme très-borné, excepté pour les mathématiques. Dans sa jeunesse il s'était appliqué au commerce : mais dupe d'une ruse des receveurs des droits de Byzance, il vit toutes ses marchandises confisquées; et il se rendit à Athènes pour y chercher des ressources. Le hasard le fit entrer un jour dans l'école d'un mathématicien; et l'ayant entendu expliquer à ses élèves quelques problèmes de géométrie, il renonça aux affaires pour se livrer entièrement à cette science. Ses progrès furent rapides; et après avoir suivi quelque temps les leçons des maîtres les plus célèbres, il ouvrit une école qui fut très-fréquentée. Simplicius rapporte qu'Hippocrate fut exclu d'une assemblée de pythagoriciens, par la raison qu'il recevait une rétribution de ses élèves : mais le motif de cet affront ne paraît guère probable, puisqu'on sait que les philosophes trouvaient dans l'enseignement des moyens de vivre honorables. Ce géomètre est particulièrement connu par la découverte de la quadrature de la lunule qui porte son nom. Ce premier pas lui fit espérer de trouver la quadrature du cercle même; et il en montrait la possibilité par des raisonnements très-spécieux. Il fut aussi le premier à faire voir que le problème de la duplication du cube tenait à l'invention de deux moyennes proportionnelles entre deux lignes données. Montucla a analysé les découvertes de ce géomètre avec beaucoup d'exactitude dans son *Histoire des mathématiques* (t. 1er, p. 152 et suiv.). J.-Phil. Heine, académicien de Berlin (mort en 1775), a soutenu, d'après un passage de Proclus, que la découverte de la quadrature de la lunule devait être attribuée à Œnopide de Chio, si *Œnopide* (mot qui signifie marchand de vin) n'était pas un surnom d'Hippocrate; mais Castilhon a réfuté ce sentiment, en prouvant qu'Œnopide était antérieur à Hippocrate, et qu'il y avait une altération dans le passage où Proclus attribue la même invention à ces deux géomètres (voy. les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, années 1748 et 1749, et *Montucla*, t. 1er, p. 154.) W—s.

HIPPOLYTE (saint), évêque et martyr, vivait dans le 3e siècle : le lieu de sa naissance est inconnu. Les auteurs de l'*Hist. littér. de France* le font naître dans les Gaules; et ils appuient cette conjecture sur ce qu'il a été disciple de St-Irénée. Il fut fait évêque d'une ville dont St-Jérôme avoue qu'il n'a pu découvrir le nom. Des critiques modernes plus hardis pensent que c'est Aden en Arabie, que son commerce rendait alors florissante; mais d'autres soutiennent que cette ville n'a jamais été le siége d'un évêque. Il souffrit le martyre vers l'an 240, peut-être à Porto (*Portus Augusti*) dans la campagne de Rome; ce qui expliquerait le surnom de *Portuensis*, qu'on lui donne quelquefois, à moins qu'il ne désigne un autre martyr. L'Église célèbre sa fête le 22 août. Ce Père avait composé plus de trente ouvrages : la plupart sont perdus; mais ceux qu'on a conservés suffisent pour prouver qu'il joignit à une vaste érudition une dialectique forte et convaincante. On convient que son style est grave, vif, concis et d'une aimable simplicité : mais Photius le trouve incorrect; et il lui reproche aussi de s'être laissé entraîner à des écarts singuliers dans ses explications des saintes Écritures. Il nous reste de St-Hippolyte : 1° *Canon paschalis;* c'est une table qui servait à déterminer le jour de la fête de Pâques. C'est, sinon la première qui ait été faite, du moins la plus ancienne que nous ayons, puisqu'elle précède celle d'Eusèbe. Elle comprend un espace de cent douze ans, divisés en sept cycles ou périodes de seize années, depuis l'avénement de l'empereur Alexandre-Sévère en 222 jusqu'à 333. On découvrit en 1551, dans des fouilles près de Tivoli, la statue en marbre d'un évêque assis, qu'on jugea être celle de St-Hippolyte, parce que son Canon pascal était gravé aux deux côtés de la chaise. Ce monument précieux est conservé dans une des salles du Vatican. Il a été gravé en deux planches pour l'*Hist. littér. de France*. Jos. Scaliger publia le

(1) La meilleure traduction française des Œuvres d'Hippocrate est celle de M. Littré, membre de l'Institut, Paris, 1839-1861, 8 vol. in-8°.

premier le *Canon* de St-Hippolyte, dans son traité *De emendatione temporum*, Paris, 1583, in-fol.; et avec un Commentaire, Leyde, 1595, in-4°. Le P. Gilles Boucher en inséra une traduction latine avec des notes dans sa *collection des cycles de Pâques*, 1634 : le P. Pétau, Cassini, Étienne Lemoine, Bianchini, Vignoli, gardes de la bibliothèque du Vatican, en ont fait le sujet de savantes dissertations. 2° *De Antichristo liber*, publié en grec par Marq. Gudius, Paris, 1661, in-8°; traduction en latin par le P. Combefis, et inséré avec des notes dans le 27e volume de la *Biblioth. patrum;* 3° *De Susanna et Daniele*, traduit en latin par le P. Combefis, à la suite du précédent, et publié avec le texte grec par Fabricius. L'histoire de Susanne y est expliquée d'une manière mystique. Suivant ce Père, Susanne est la figure de l'Église, et les deux vieillards représentent les juifs et les gentils. 4° *Demonstratio adversus judæos*, publié en latin par Fr. Turrian, et inséré par Possevin dans son *Apparatus sacer*, 1606. Cet ouvrage n'est pas entier. 5° *De Deo trino et uno, et de mysteriis incarnationis contra hæresim Noëti*, publié par Ger. Vossius, en grec et en latin avec des notes, Mayence, 1606, in-4°. C'est une homélie qui faisait partie d'un recueil plus étendu. 6° Des *Fragments d'un commentaire sur la Genèse* et de quelques autres ouvrages conservés par St-Jérôme, Pallade, Théodoret, Photius et Nicéphore. Fabricius a recueilli et publié les ouvrages de St-Hippolyte, Hambourg, 1716-18, 2 vol. in-fol. Cette édition est très-estimée. Le savant éditeur y a réuni aux ouvrages authentiques ceux qui sont reconnus pour apocryphes : il a publié pour la première fois le texte de plusieurs morceaux, a traduit ceux qui ne l'avaient pas encore été, a corrigé les anciennes traductions, et enfin a éclairci par des notes les passages obscurs. Jean Mill avait formé, avant Fabricius, le projet de publier les œuvres de St-Hippolyte; mais il mourut avant d'avoir pu l'exécuter. Son travail fut remis à J.-G. Jan, professeur de l'Académie de Wittenberg (mort en 1725), qui n'a point tenu l'engagement qu'il avait pris d'en faire jouir le public. L'Église célèbre la fête de trois autres saints du nom d'Hippolyte, les 3 février, 13 août et 2 décembre. W—s.

HIPPONAX, poëte célèbre, florissait vers la 60e olympiade, l'an 540 avant J.-C. Chassé d'Éphèse, sa patrie, par les tyrans qui la gouvernaient alors, il alla s'établir à Clazomènes, où il passa le reste de ses jours. Il était petit et difforme : les deux sculpteurs Anthermus et Bupalus l'ayant représenté pour l'exposer à la risée publique, il se vengea d'eux par des vers satiriques (*voy.* ANTHERMUS). Il exerça principalement son talent en ce genre; et il y employait le vers choliambe dont on lui attribue l'invention. Théocrite dit cependant qu'il n'exerçait sa verve que contre les méchants. Il ne nous reste de lui qu'un petit nombre de fragments. Ces fragments ont été publiés en 1843, à Bergh, avec d'autres poésies lyriques grecques. C—R.

HIPPONICUS. Il y a eu plusieurs personnages de ce nom qui ont eu quelque célébrité dans l'histoire d'Athènes. Le plus ancien était ami de Solon. Instruit du projet qu'avait ce législateur d'abolir les dettes, il se hâta d'emprunter des sommes considérables, et d'acheter des biens-fonds. Il y a quelque apparence qu'il maria sa fille à Callias; et de ce mariage naquit HIPPONICUS surnommé *Ammon*, qui augmenta la fortune que ses ancêtres lui avaient laissée. — Callias II, son fils, fut père d'un troisième HIPPONICUS surnommé *Laccoploutos*, ce qui peut se traduire par *puits d'or*. Il avait six cents esclaves occupés aux mines de Laurium; ce qui lui rapportait une mine (90 francs) par jour de bénéfice net. Il amassa plus de 200 talents (environ 1,100,000 francs), et passait pour le particulier de toute la Grèce le plus riche en argent comptant. Il donna une de ses filles en mariage à Alcibiade. Il fut tué l'an 424 avant J.-C., à la bataille de Délium, où il était l'un des généraux des Athéniens. — Un quatrième HIPPONICUS, petit-fils de celui-ci, et fils de Callias *le Riche*, épousa la fille d'Alcibiade, son oncle maternel. Ayant découvert qu'elle avait un commerce incestueux avec Alcibiade le jeune, son propre frère, il la répudia. Il est le dernier de cette famille qui nous soit connu. On trouvera un Mémoire sur cette famille dans le 3e volume des nouveaux Mémoires de la 3e classe de l'Institut de France. C—R.

HIRAM, roi de Tyr, monta sur le trône à la mort d'Abibal, son père, vers l'an 1023 avant J.-C. Les historiens n'ont pu déterminer d'une manière précise l'époque ni la durée de son règne; mais leur témoignage unanime, soutenu de l'autorité de l'Écriture, ne laisse aucun doute sur le caractère de ce prince. Chéri dans ses États, respecté au dehors, il fit jouir ses sujets d'une longue paix, qui ne fut troublée que par la révolte des Eycéens. Ces peuples ayant tenté de se séparer de leur métropole, Hiram les fit rentrer dans le devoir par la force des armes, et sut les y retenir par ses bienfaits. C'est la seule expédition militaire dont il soit fait mention dans son histoire. Bien différent de ces rois conquérants qui n'échappent à l'oubli qu'à la faveur de sanglants triomphes, Hiram mérita réellement de fixer par son règne les commencements de la monarchie tyrienne. Il agrandit différentes villes dans la partie orientale de ses États, fortifia sa capitale, en répara les temples, et y fit communiquer celui de Jupiter Olympien, en comblant l'intervalle qui séparait du continent l'île où il était situé. Contemporain de David et de Salomon, il s'empressa, à la mort du premier, d'envoyer une ambassade à Jérusalem pour féliciter le nouveau roi, et lui offrir la continuation de l'alliance qu'il avait contractée avec son père. Peu de temps après, Salomon ayant eu besoin de matériaux et d'ouvriers pour la construction du temple, le roi de Tyr lui fournit l'un et l'autre, et voulut contribuer de cent vingt talents d'or aux frais de

l'édifice. Salomon reconnut cette libéralité par des présents annuels de blé et d'huile, auxquels il joignit dans la suite l'offre de vingt villes en Galilée. Hiram n'accepta point. Ces présents réciproques étaient accompagnés de lettres que s'écrivaient les deux monarques, et dont les originaux, si l'on en croit Josèphe, se voyaient encore de son temps dans les archives des Juifs et dans celles de Tyr. L'Écriture, d'où nous avons tiré une partie de ces faits, nous apprend aussi que, lorsque Salomon voulut envoyer chercher de l'or à Ophir, son généreux allié, auquel il eut encore recours, lui donna des ouvriers pour construire une flotte, et d'habiles pilotes qui la conduisirent à sa destination, et la ramenèrent, chargée de richesses, dans les ports de la Judée. Hiram termina, à l'âge de cinquante-trois ans, un règne qui en avait duré trente-huit. Son fils, Bazor, lui succéda, l'an 985 avant J.-C. — Hiram, célèbre architecte et sculpteur, était fils d'un Tyrien et d'une Israélite de la tribu de Nephtali. Il fut envoyé par Hiram, roi de Tyr, à Salomon, qui lui confia la conduite des travaux du temple et l'exécution de différents ouvrages en fonte, dont les plus remarquables étaient deux colonnes de bronze placées à l'entrée de l'édifice, un autel de vingt coudées de long, et le vaisseau d'airain nommé *la Mer*, destiné aux purifications. L'Écriture, qui nous a laissé une ample description de tous les ornements du temple, parle d'Hiram comme d'un homme très-habile pour ces sortes d'ouvrages. Il vivait 1000 ans avant J.-C. L—Y.

HIRE (Philippe de la). *Voyez* LA HIRE.

HIRET (Jean), historien, né vers le milieu du 16e siècle à Chazé, dans l'Anjou, avait embrassé l'état ecclésiastique : il prend les titres de curé de Challain au diocèse d'Angers, et de chapelain de l'Église de Paris. Hiret devait être sur le retour de l'âge lorsqu'il publia les *Antiquités d'Anjou*, Angers, 1605, in-12, dont il offrit la dédicace à Guillaume Fouquet de la Varenne, gouverneur pour le roi des ville et château d'Angers. Ayant revu depuis son livre, il en donna une seconde édition, 1618, in-12 de 608 pages, non compris les préliminaires, « tellement augmentée qu'elle « pouvait être regardée comme une nouvelle en- « treprise. » Il dédia cette édition à l'évêque d'Angers, fils de l'ancien gouverneur de cette ville, et nommé comme lui Guillaume. Dans son épître à ce prélat, il dit qu'il avait composé un autre ouvrage : *De criminalibus Israelitarum legibus;* il y qualifie saint Jean « l'un des douze gentilshommes « ordinaires de la chambre de Jésus-Christ et l'un « des trois conseillers de ses conseils secrets. » Les *Antiquités d'Anjou* sont à proprement parler les annales abrégées de cette province, depuis le déluge, car l'auteur remonte jusque-là. Il déclare dans la préface qu'il a profité pour son travail des *Recherches* de Bourdigné (*voy.* ce nom), « un « grand homme en son temps. » Hiret, écrivain crédule mais naïf, peut être consulté pour tout le 16e siècle. Sur l'année 1595, il raconte qu'il fut pris en Anjou grand nombre de sorciers : « Ils « furent, dit-il, jetés en l'eau pour voir s'ils iraient « au fond, et n'y allant, on les jugeait être sor- « ciers : enfin ils furent renvoyés faute de preuves. » Il note les hivers rigoureux et les étés très-chauds, le prix des denrées dans les années de disette, les crues extraordinaires de la Loire, et généralement tous les faits remarquables. Cet ouvrage est devenu rare, et la seconde édition est très-recherchée. W—s.

HIRNHAYM (Jérôme), abbé du Mont-Sion, vulgairement *Strachow*, ordre de Prémontré, dans la ville de Prague, était né à Troppau en Silésie, l'an 1635, et fut élu abbé de Strachow en 1669. Il est renommé non-seulement pour ses vertus religieuses, mais encore pour son éminent savoir et pour le soin qu'il prit de faire fleurir les bonnes études dans sa maison et dans beaucoup d'autres que l'abbé général de Prémontré avait soumises à sa surveillance, en le faisant son vicaire général pour toutes les abbayes de son ordre en Bohême, en Autriche et en Silésie. Il était docteur en théologie et en droit civil et canonique; il avait fait de la médecine et des belles-lettres une étude assez profonde; et on l'avait vu donner tour à tour, avec applaudissement, des leçons sur ces diverses branches des connaissances humaines. Il mourut dans son abbaye en 1679. On a de lui : 1° Un *Commentaire sur le discours de S. Norbert à ses frères* (*voy.* Norbert); 2° *Recta vitæ via*, ou *Méditations tirées de l'Écriture sainte, et distribuées pour tous les jours de l'année*. La première édition fut mise à l'*index* pour quelques endroits d'une spiritualité trop raffinée; mais l'abbé Hirnhaym les ayant fait disparaître, l'ouvrage fut permis, souvent réimprimé et même traduit en plusieurs langues. 3° *De Typho generis humani*, etc. L'auteur y traite de la vanité de la science et de son danger quand elle n'est point accompagnée de la foi. L'ouvrage est savant, mais il contient plusieurs propositions qui semblent tendre au scepticisme; il fut défendu. On en trouve une bonne analyse dans les *Observationes Hallenses*, liv. 7, observ. 8. L—Y.

HIRSCH (Charles-Chrétien), savant ministre protestant et littérateur distingué, naquit en 1704, à Hersbruk en Bavière. Il commença son cours d'études à Ratisbonne, et l'acheva à Altdorf, où il soutint une thèse publique : *De veterum recentiorumque Germanorum scholis solitis et solidis.* Il passa un an à l'université de Leipsick, obtint, en 1734, la cure de Weitsbrunn, et, en 1740, le diaconat de Saint-Laurent à Nuremberg, où il mourut le 24 février 1754. Ses principaux écrits sont : 1° *Essai d'une histoire ecclésiastique de Nuremberg* (inséré dans les *Acta eccles.* de cette ville, part. 9, 10, 11); 2° *Librorum ab anno I usque ad L seculi XVI typis exscriptorum ex libraria quadam supellectile, Norimbergæ privatis sumptibus in communem usum collecta et adservata, millenarii IV*,

Nuremberg, 1746-49, 4 part. in-4°; 3° *Lettre à M. Heumann de Gœttingue, contenant la preuve que Luther n'est point l'auteur de la Bible latine*, in-fol., imprimé à Wittemberg, en 1529; dans la *Correspondance hambourgeoise* (Hamburgische briefwechsel) de 1751; recueil où il a inséré plusieurs morceaux assez curieux, notamment des notices sur Hans Sachs et sur d'autres troubadours (*Meistersænger*) nurembergeois; 4° *De origine Landsknechtorum observatio historica* (dans le *Nova-Miscel. Lipsiens.*, t. 9). — HIRSCH (Jean-Christophe), inspecteur des monnaies et conseiller de la chambre royale d'Anspach, mourut dans cette ville, le 28 mai 1780, âgé de plus de 80 ans. Il possédait de vastes connaissances en économie politique et en statistique; il combattit vivement les préjugés qui régnaient dans l'administration, et y fit adopter de nouvelles maximes, dont le temps a démontré la sagesse. Il cultivait la numismatique par délassement, et il lui a fait faire quelques progrès en Allemagne. On distingue parmi les écrits qu'il a laissés : 1° *Bibliotheca numismatica exhibens catalogum auctorum qui de re monetaria et nummis tam antiquis quam recentioribus scripsere*, Nuremberg, 1760, in-fol. Cette bibliographie est rangée suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, ou des titres de livres quand ils sont anonymes. Un *Index rerum* de près de cent pages, aussi par ordre alphabétique, facilite les recherches, et fait que cet ouvrage n'a point été effacé par celui de Lipsius, plus moderne de quarante ans, mais qui est moins détaillé et dans lequel les titres sont souvent tronqués. 2° *Mémoires de la société d'agriculture de Franconie*, 1765-67, 3 vol. in-4°; 3° *Archives numismatiques de l'empire germanique*, Nuremberg, 1766-68, 9 part. in-fol.; 4° *Traité sur l'éducation des abeilles en Franconie*, ibid., 1770, in-8°; une première édition avait paru à Anspach, 1767, in-8°. S—v—s.

HIRSCHFELD (CHRÉTIEN-CAÏUS-LAURENT), écrivain allemand, né le 16 février 1742, au village de Nüchel près d'Eutin, où son père était prédicateur, étudia de 1756 à 1760, à l'école des orphelins de Halle, et suivit ensuite les cours de l'université de cette ville pendant trois ans, 1760-1763. Plein de goût pour les beaux-arts, mais associant à ce goût le désir d'en comprendre soit les phases et les développements, soit la loi intime et la dérivation d'un principe éternel supérieur à l'homme, il se livra de préférence et avec ardeur à l'histoire, à la philosophie, à l'esthétique, aux antiquités, sans toutefois négliger absolument la théologie, à laquelle tenait son père, qui voulait lui faire suivre la carrière ecclésiastique. L'obéissance filiale pourtant n'alla pas jusque-là, et prenant en quelque sorte un milieu entre les idées paternelles et les siennes, Hirschfeld tourna ses vues du côté de l'enseignement. Un heureux hasard voulut qu'il fût choisi pour précepteur de la princesse de Holstein-Gottorp, Hedwige-Élisabeth-Charlotte, qui plus tard devint duchesse de Sudermanie, puis reine de Suède, et que l'année suivante il remplit les mêmes fonctions près des deux princes ses frères, Guillaume-Auguste et Pierre-Frédéric-Louis (celui qui fut évêque, prince de Lübeck et administrateur du duché d'Oldenbourg). Hirschfeld fut même désigné pour les accompagner avec les titres d'informateur et secrétaire de cabinet lorsqu'ils commencèrent leurs voyages en 1765. L'atmosphère d'élégance et de luxe qu'il respira dans cette phase de sa vie, au milieu d'un monde princier ou courtisan, ne put manquer de développer la délicatesse naturelle de son esprit en un sens plus attrayant que les théories auxquelles il s'était livré; et dès lors l'application de l'esthétique aux divers arts ornementistes et spécialement au dessin des jardins devint l'objet de ses méditations. Tandis que le germe de ces pensées fermentait dans sa tête, une petite cabale le contraignit de quitter les deux princes à Berne, où pendant longtemps il leur avait continué ses leçons (1767). Il se rendit à Leipsick, et là, dans le cours de quelques mois, il jeta sur le papier et bientôt à la presse quatre ouvrages qui prouvaient au moins beaucoup de finesse et un tour original dans les pensées, et qui presque tous ont eu les honneurs de la réimpression. Vers le commencement de 1769, il se trouvait à Hambourg, d'où par ses amis il sollicitait à Kiel la chaire de philosophie au *collége de Tutelle*, tout nouvellement érigé en cette ville. On l'en laissa remplir les fonctions comme professeur extraordinaire, et en 1773 il obtint le titulariat. Cette chaire de philosophie était en même temps une chaire de beaux-arts, c'est-à-dire que les deux enseignements marchaient ensemble et que la première des deux sciences n'était en quelque sorte que la base, le préliminaire de la seconde, et sous ce point de vue peu d'hommes plus qu'Hirschfeld étaient aptes à les exposer l'une et l'autre. A sa chaire d'ailleurs il joignit, de 1770 à l'époque de l'incorporation du Holstein au Danemarck, le poste laborieux de secrétaire du collége. Devenu par le dernier événement sujet danois, il échangea en 1777 sa position de professeur contre celle de conseiller au tribunal de Kiel, laquelle lui laissait les loisirs nécessaires pour la rédaction des ouvrages ou recueils périodiques auxquels il souhaitait depuis longtemps se consacrer, et par lesquels il voulait se créer une spécialité en même temps nouvelle, gracieuse, et où il n'eût point de rivaux. Il y réussit et il devint en quelque sorte l'oracle de l'horticulture en Allemagne. Ses études, qui s'étaient étendues à tout le cercle des beaux-arts et que récapitulait une esthétique élevée, y avaient préparé son esprit et sa vie; ce qu'il avait vu dans les palais ou à la suite des princes y avait habitué ses yeux. De nouvelles observations, bien autrement riches et fécondes, parce qu'elles embrassaient toutes les tentatives remarquables des pays civilisés et tous les temps dont nous a entretenus l'histoire,

élargirent immensément, sitôt qu'il s'y voua, le champ de ses méditations, et lui fournirent de fréquentes ou instructives comparaisons, de lumineux résultats. Il voyageait beaucoup (en Danemarck, en Allemagne, en Suisse), afin de voir par ses yeux, afin de sentir et de juger sur place. C'est sous son influence, et à la suite du mouvement créé par lui, que fut érigée en 1784, par les ordres de Christian VII, l'école de culture des arbres à fruit à Düsternbrok, école dont il eut l'administration et qui parvint en peu d'années à un grand développement. Hirschfeld mourut au milieu de ces travaux le 20 février 1792. Ses publications se rangent d'elles-mêmes en deux parties, celles qui concernent spécialement l'horticulture et qui à leur tour se divisent en ouvrages techniques et ouvrages esthétiques, quoique d'ordinaire la prédominance d'un des deux caractères n'emporte pas absence complète de l'autre, et celles qui se réfèrent aux beaux-arts autres que l'ornement des jardins, à l'esthétique générale, à la morale, à la philosophie. En voici la liste : 1° *Théorie de l'art des jardins*, Leipsick, 1779-1785, 5 vol. in-4°, grav. (traduite en français par Fréd. de Castillon, Leipsick, 1779-1785, 5 vol. in-4°). C'est son ouvrage capital, et bien qu'on puisse y ajouter soit aux considérations théoriques, soit aux aperçus historiques, il est encore classique en Allemagne et même en tout autre pays, tant qu'on parle de livres embrassant le cercle entier de l'horticulture. Il n'a point eu le même succès en France; cela tient d'abord au peu de goût que les Français en général ont pour les théories esthétiques, puis à la grande différence des climats, d'où résulte différence de culture, d'aspects, de dispositions même dans les jardins. Les traductions en hollandais de Hirschfeld, au contraire, ont été très-lues; aussi ses ouvrages ont-ils presque tous été rendus en cette langue. 2° Une autre *Théorie de l'art des jardins*, Leipsick, 1775, in-8°. On devine aisément, et par la date et par les dimensions de cet ouvrage, que c'était le prélude et que c'est comme l'abrégé du précédent. Encouragé par le succès qu'il obtint, Hirschfeld, au lieu d'en donner une seconde édition, le remania, le développa et y ajouta des démonstrations, des exemples. 3° *Remarques sur les maisons de campagne et sur l'art des jardins*, Leipsick, 1773, in-8° (traduites en hollandais, Utrecht, 1778, in-8°). Ces remarques ont aussi été fondues dans son grand traité. 4° *Almanach des jardins* (pour les années 1782-1783 et suivantes jusqu'à 1789), Kiel, 8 vol. in-12, et *Petite bibliothèque des jardins*, Kiel, 1790, grav. Sous le titre de *Petite bibliothèque*, Hirschfeld voulait donner une nouvelle série de l'Almanach, mais sur une échelle plus vaste; il n'a donné qu'un volume de cette dernière; 5° *Manuel de la culture des arbres à fruit*, Brunswick, 1788 et 1789, 2 vol. in-8° (le 1er volume a été traduit en danois par Svendsen, Copenhague, 1790, in-8°). C'est l'exposé des expériences faites à l'école de Düsternbock; 6° *La vie rurale*, Berne, 1767, in-8°; 2e édition très-augmentée, Leipsick, 1768, in-8°; 3e, ibid., 1771; 4e, ibid., 1776 (traduite en hollandais sur la 2e édition, Amsterdam, 1771, in-8°). Ce fut le premier ouvrage d'Hirschfeld; 7° *L'hiver*, Leipsick, 1769, in-8°; 2e édition, 1775, in-8° (traduit en hollandais, Utrecht, 1779, gr. in-8°). Cette publication hebdomadaire fut interrompue au bout d'un an. 8° *Lettres sur les curiosités les plus remarquables de la Suisse*, Leipsick, 1769, in-8°, 1er vol. Le second ne parut jamais : ce ne fut pas faute de succès. Le premier, après avoir subi un remaniement complet, fut publié de nouveau sous le titre de *Lettres sur la Suisse*, Leipsick, 1776, in-8°, et traduit en hollandais. De plus, l'ouvrage suivant peut en être regardé comme la continuation. 9° *Nouvelles lettres sur la Suisse*, Kiel, 1785, 1re livraison in-8°, 7 grav. Les *Nouvelles lettres* ne furent pas non plus continuées; 10° *Plan de l'histoire de la poésie, de l'éloquence, de la musique, de la peinture et de l'architecture chez les Grecs*, Kiel, 1770, in-8°; 11° *Du bon goût en philosophie*, Lübeck, 1770, in-8°; 12° *Considérations sur les vertus héroïques*, Kiel, 1770, in-8°; 13° *Essai sur le grand homme*, Leipsick, 1768 et 1769, 2 vol. in-8°; 14° *De l'hospitalité*, Leipsick, 1777, in-8° (traduit en hollandais, Utrecht, 1778, in-8°). Hirschfeld analyse le sentiment d'hospitalité chez l'homme, en expose la puissance, l'universalité, les développements, et en conclut la bonté, partielle au moins, de l'espèce humaine. 15° Beaucoup d'articles épars dans des recueils particuliers et quelques *Discours*. P—OT.

HIRSCHING (FRÉDÉRIC-CHARLES-GOTTLOB), savant et laborieux professeur allemand, naquit à Uffenheim, le 21 décembre 1762, et mourut à Erlang, le 11 mars 1800, n'ayant pas encore 38 ans accomplis. Il avait été nommé professeur surnuméraire de philosophie dans cette ville; mais il n'y exerça point de fonctions. Il possédait des connaissances distinguées en botanique et en économie rurale. Il est, au reste, plus connu par ses travaux historiques et géographiques. Compilateur exact et soigneux, il manque souvent de goût et de critique; c'est ce que l'on peut remarquer dans les ouvrages suivants : 1° *Description des principales bibliothèques de l'Allemagne*, Erlang, 1786, 4 vol. in-8°, ouvrage curieux et assez recherché; 2° *Notice des tableaux et recueils d'estampes les plus curieux*, ibid., 6 vol. in-8°; 3° *Dictionnaire des personnages célèbres et mémorables du 18e siècle*, continué par J.-H.-M. Ernesti, etc., à Cobourg. Ce continuateur et ses collègues ont travaillé sur un plan plus étendu que celui d'Hirsching. Dans les cinq premiers tomes que l'auteur a donnés, il avait déjà traité plus de la moitié de l'alphabet; et l'ouvrage entier se compose de dix-sept volumes in-8°, chacun d'environ huit cents pages. L'édition qui a paru à Leipsick en 1794 et années suivantes laisse à désirer sous

le rapport de la netteté typographique. Les noms indicatifs des articles n'étant pas imprimés en majuscules, il en résulte une confusion qui nuit beaucoup à la facilité des recherches. Ce défaut est d'autant plus à regretter, que l'ouvrage est utile à consulter, non-seulement parce que l'on y trouve la biographie de personnages que l'on chercherait vainement dans d'autres dictionnaires de ce genre, mais encore parce que l'auteur indique avec soin les sources auxquelles on peut recourir. — *Guillaume-Simon-Chrétien* HIRSCHING, père du précédent, était né, le 6 février 1726, à Windsheim. Il pratiqua la médecine à Anspach, et y cultiva avec succès la chimie et l'histoire naturelle. Il mourut à Uffenheim, le 18 mai 1770. Il a déposé d'utiles observations dans l'ouvrage suivant : *Essai physico-chimique sur la transmutation des métaux, considérée comme panacée universelle*, etc., Leipsick, 1754, 1 vol. in-8° de près de 680 pages. S—v—s.

HIRT (JEAN-FRÉDÉRIC), docteur et professeur en théologie à Wittenberg, naquit, en 1719, à Apolda en Thuringe. Après avoir obtenu en 1748 la place de corecteur du collége de Weimar, il devint en 1758 professeur extraordinaire en philosophie à Iéna, puis professeur en théologie, et surintendant en 1761. En 1775 il retourna à Wittenberg, où il avait été appelé aux mêmes fonctions, et y mourut le 29 juillet 1783. Ce savant a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les bibliographes allemands donnent la nomenclature, et qui prouvent son goût pour le travail, et la variété de ses connaissances en critique sacrée et dans les langues de l'Orient. Nous indiquerons les principaux : 1° *Comment. de coronis apud Ebræos nuptialibus*, Iéna, 1748, in-4°; 2° *Comment. de chaldaismo biblico*, ibid., 1751, in-4°; 3° *Biblia hebræa analytica*, ibid., 1753 et 1769; 4° *Tractatus philol. in quo doctrina de formis mixtis verborum complete traditur, veritas illarum contra cel. Schultensium defenditur, et earum usus hermeneuticus in emphasibus eruendis ostenditur*, ibid., 1756; 5° *Bibl. analyt. pars Chaldaica*, ibid., 1754; 6° *De imperatorum ante Constantinum Magnum erga christianos favore*, 1758, in-4°; 7° *Institutiones arabicæ linguæ; adjecta est chrestomathia arabica*, ibid., 1770, in-8°. Hirt suit ici la méthode de Danz. Sa Chrestomathie ne contient rien qui n'eût été publié précédemment, à l'exception néanmoins d'un morceau que lui avait communiqué le célèbre Reiske, intitulé *Specimen commentarii Ibn Nobatah ad Epistolium Ibn. Walidi, cum versione et notis Reiskii;* 8° *Syntagma observationum philologico-criticarum ad ling. sacram N. T. pertinentium*, 1771, in-8°; 9° *Orientalische und exegetische, Bibliothek*, 8 cahiers, 1772; 10° *Anthologia arabica complexum variorum textuum arabicorum selectorum partim ineditorum sistens*, 1774, in-8°. Hirt avait publié cette Anthologie pour faciliter aux commençants l'étude de la langue arabe; mais la manière fautive dont il donne les textes déjà publiés et les traduit en voulant les corriger prouve qu'il avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces. Le premier *specimen* de la première partie offre la vie abrégée de Mahomet, tirée d'Aboul-Faradj, et peut offrir une idée des connaissances de Hirt en grammaire arabe. C'est encore à l'amitié de Reiske que l'auteur devait tout ce qui est inédit dans cette chrestomathie. 11° *Wittenbergische orientalische und exegetische Bibliothek*, ibid., 1776; 12° *Varia sacra in primitiis academicis Wittenbergensibus maximam partem exhibita*, Wittenberg et Iéna, 1776. J—N.

HIRT (ALOYS), archéologue prussien, né le 27 juin 1759, à Donaueschingen, trouva moyen, lorsque ses études furent terminées, de voyager en Italie, et s'y livra longtemps à l'examen des plus beaux monuments d'architecture de cette contrée. Le savoir profond de Hirt, son inépuisable complaisance pour ses compatriotes, dont souvent il se fit bénévolement le cicerone, répandirent sa réputation en Allemagne. Lorsqu'il y revint, la comtesse de Lichtenau voulut l'avoir avec elle pour visiter en artiste les monuments de l'Allemagne, et ce voyage terminé, elle lui fit confier l'éducation du prince Henri de Prusse. Hirt devint successivement membre du conseil aulique, professeur aux Académies des arts, du dessin et d'architecture, professeur d'archéologie à l'université, et membre de l'Académie des sciences de Berlin. Jamais honneurs ne furent mieux mérités. Hirt était incontestablement un des plus habiles archéologues qui aient existé, et il a rendu aux arts du dessin et à leur histoire des services durables par la publication de divers ouvrages d'un ordre supérieur, entre autres : 1° Du *Laocoon* (plusieurs morceaux dans les *Heures* de Scheller, 1797, 10e et 12e fasc.); 2° *Livre de dessins pour la mythologie, l'archéologie et l'art*, 1re partie, Berlin, 1805, in-4°; 3° *Lectures sur le temple de Diane à Éphèse, sur celui de Salomon, sur le Panthéon, à Rome* (dans le *Musée de la science des antiquités* de Wolf et Buttmann); 4° *Éléments de la belle architecture*. Berlin, 1804; 5° *l'Architecture d'après les principes des anciens*, Berlin, 1809, in-fol.; 50 planch. C'est là l'ouvrage capital de Hirt. 6° Enfin divers articles dans les *Heures*, dans les *Archives du temps*, et dans d'autres recueils périodiques. Il est mort le 29 juin 1836. P—OT.

HIRTEMBERG (JOACHIM, PASTORIUS DE), historien polonais du 17e siècle, était né dans le luthéranisme, et fut d'abord docteur en médecine et professeur à Dantzig. S'étant fait catholique, il devint chanoine de Culm, protonotaire apostolique, doyen, curé et official de Dantzig, historiographe, secrétaire et commissaire du roi Jean-Casimir. Ayant été anobli, à son nom de Pastorius il ajouta celui de Hirtemberg. Son premier ouvrage sur l'histoire de Pologne parut en 1679, à Dantzig et à Francfort, sous le titre de *Florus Polonus, seu Polonicæ historiæ epitome nova*. C'est un extrait et une continuation de l'histoire de

Cromer (*voy.* ce nom). L'auteur imite avec succès l'élégance et la précision de Florus, qu'il avait pris pour modèle. Il fit, quelque temps après, un autre livre intitulé ***Bellum Scytico-Cosaticum contra regnum Poloniæ***, Dantzig, 1657. Ayant augmenté cet ouvrage, il le publia sous ce titre : *Historiæ Polonicæ plenioris partes duo*, Dantzig, 1685. Cette histoire renferme un recueil précieux de lettres et de diplômes; mais elle est écrite d'une manière sèche et souvent diffuse. On y a joint une dissertation, *De originibus sarmaticis*, où l'auteur déploie autant d'érudition que de jugement, sans pouvoir néanmoins établir rien de positif sur des origines qui se perdent dans la nuit des siècles et qui échappent à l'histoire. C—AU.

HIRTIUS (AULUS), d'une illustre famille romaine, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la rhétorique, et porta la parole avec succès dans plusieurs occasions. Il suivit César dans la guerre contre les Gaulois, et mérita l'estime de ce grand capitaine. A son retour de cette expédition, il rechercha avec beaucoup d'empressement l'amitié de Cicéron et l'accompagna dans sa retraite de Tusculum. Il s'y exerçait à la déclamation, sous les yeux de cet illustre orateur, qui parle avec éloge de ses talents dans plusieurs de ses lettres (*voy.* surtout la 32ᵉ du 8ᵉ livre, adressée à Volumnius). Cicéron envoya Hirtius au-devant de César revenant vainqueur de l'Afrique, et le chargea de faire sa paix avec le dictateur, qu'avait offensé la liberté de ses discours. Hirtius, soit affection, soit reconnaissance, fut toujours attaché au parti de César; mais, après la mort de ce dictateur, il se déclara contre Antoine. Désigné consul avec C. Vibius Pansa, il tomba malade aussitôt après son élection, et Cicéron nous apprend (*Philipp.* 1ʳᵉ, paragr. 37) que le peuple lui donna les marques du plus vif intérêt. Hirtius était à peine rétabli, qu'il partit avec son collègue pour attaquer Antoine, qui assiégeait Brutus dans Modène. Ils remportèrent sur lui une victoire, près de cette ville, l'an 711 de Rome, 43 avant J.-C.; mais Hirtius périt dans le combat, et Pansa mourut quelques jours après de ses blessures. Le bruit courut qu'Octave avait fait assassiner les deux consuls, afin de jouir seul de la gloire de cette journée (*voy.* Suétone, *Vie d'Auguste*). On ne peut pas affirmer qu'Aulus Hirtius soit l'auteur de la continuation des *Commentaires* de César. Du temps de Suétone, il y avait déjà à cet égard beaucoup d'incertitude; les uns, dit-il, l'attribuent à Oppius, et d'autres à Hirtius : le dernier sentiment a prévalu. Cette continuation forme le 8ᵉ livre de la *Guerre des Gaules*. L'auteur l'adresse à Balbus (1) par une lettre dans laquelle il s'excuse d'avoir osé entreprendre de terminer un ouvrage tellement parfait que César semble y avoir eu pour but moins de rassembler des matériaux que de laisser un modèle aux historiens. On apprend par la même lettre, que le livre de la *Guerre d'Alexandrie* et celui de la *Guerre d'Afrique* sont sortis de la même plume, et ces trois ouvrages, écrits d'un style simple et élégant, ne paraissent point indignes de l'ami de César et de Cicéron. Mais on a encore, sous le nom d'Hirtius, un livre de la *Guerre d'Espagne*, si inférieur aux premiers, que des critiques judicieux le regardent comme le journal d'un soldat témoin oculaire des événements qu'il raconte (*voy.* la *Bibl. chois.* de Leclerc, t. 26, p. 145 et suiv.). Dodwell pense que Jul. Celsus Constantinus a intercalé plusieurs passages dans les différents livres qu'on trouve réunis aux *Commentaires* de César (*voy.* pour les édit. l'art. CÉSAR, à la fin). W—s.

(1) Sans doute Lucius Cornélius Balbus, l'un des amis les plus intimes de César.

HIRTZWIG (HENRI), poëte dramatique latin, oublié jusqu'ici dans toutes les biographies, vivait au commencement du 17ᵉ siècle et remplissait les fonctions de recteur du gymnase de Francfort-sur-le-Mein. On cite de lui deux pièces de théâtre : *Belzasec tragœdia*, Spire, 1615, et *Lutherus drama*, 1617, in-8°. La première est entièrement inconnue; mais le drame de Luther paraît être un des types de la comédie historique qu'on cherche depuis quelques années à naturaliser en France. L'auteur composa cette pièce à l'occasion du premier jubilé de la réforme évangélique. Elle fut représentée à Wittenberg par ses soins et aux frais de l'électeur de Saxe Jean-Georges, qui ne négligea rien pour donner à ce spectacle toute la pompe dont il était susceptible. Hirtzwig lui en témoigna sa reconnaissance dans l'épître qu'on lit à la tête de l'ouvrage. Le nombre des personnages qui figurent dans ce drame n'est pas moindre de quatre-vingts, et il faut y ajouter le concile de Trente tout entier, le collége des cardinaux, les étudiants de l'Académie de Wittenberg avec leurs professeurs, des courtisans, des jurisconsultes, des Espagnols, des chevaliers, des paysans, et enfin le peuple. Ainsi le théâtre devait toujours être assez bien rempli. Le plan de cette pièce est défectueux et le style en est diffus; mais les détails piquants dont elle est semée en assurèrent le succès dans le temps et la font encore rechercher aujourd'hui des curieux. Les exemplaires en sont fort rares, même en Allemagne. Freytag en a donné quelques extraits dans l'*Apparat. litterar.*, t. 2, p. 1218-24. On croit pouvoir attribuer à Henri Hirtzwig : *Epistola ad Barth. Mentzer de præsente gymnasii Mœno-Francofurtani ratione et statu*; le *Catal. de la Bibliotheca Bunaviana* en cite une édition de Francfort, 1651, in-4°. W—s.

HIRZEL (JEAN-GASPARD), ancien sénateur, premier médecin de la ville de Zurich et président de la société physique, naquit dans cette ville le 21 mars 1725. C'est à son zèle et à son activité que sa patrie est redevable de plusieurs établissements de police médicale et d'éducation publique. Il s'y chargea longtemps et gratuite-

ment de l'instruction des sages-femmes, donna plusieurs cours de médecine théorique et pratique, et fut l'un des principaux fondateurs de la société helvétique créée en 1762, et qui, pendant une trentaine d'années, a réuni presque tout ce qu'il y avait en Suisse d'hommes zélés pour le bien public. Contemporain de Haller et de Gesner, Hirzel, après avoir traduit les ouvrages de Tissot, publia un *Traité d'économie rurale*. Son goût pour l'agriculture lui faisait rechercher l'occasion d'acquérir dans cet art des connaissances positives. M. Vœgueli le conduisit chez un cultivateur nommé Jacques Gujer (on prononce Gouyer), natif de Wermetschweil dans la paroisse d'Uster, canton de Zurich. C'était un philosophe praticien, uniquement livré aux travaux de l'économie rurale et domestique, et s'en occupant en observateur qui se propose de contribuer aux progrès de la science agronomique. On ne l'appelait dans le pays que *Klyiogg* (Petit-Jacques). Le spectacle qu'offrit sa famille au médecin Hirzel lui inspira l'idée de recueillir et de publier une série de faits et d'expériences sur les diverses branches de l'agriculture. La conduite de Jacques Gouyer, ses principes, ses essais, ses procédés, tels sont les objets décrits dans l'ouvrage auquel l'auteur donna le titre de *Socrate rustique*, trouvant quelque conformité entre la philosophie du sage d'Athènes et celle du paysan suisse. Ce livre a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe : en anglais, par Arthur Young; en français, par Frey Deslandres, officier dans un régiment suisse au service de France, sous ce titre : *Le Socrate rustique*, ou *Description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe, dédié à l'ami des hommes*, 1763, in-12. Dans les dernières éditions, on trouve une correspondance entre le traducteur et M. le marquis de Mirabeau. La meilleure édition de la traduction française est de Lausanne, 1777, 2 vol. in-8°. Hirzel mourut subitement, le 19 février 1803, d'une attaque d'apoplexie, au milieu de quelques amis qui étaient venus passer la soirée chez lui, et dans le moment où il leur lisait les lettres de son ami, le docteur Zellweguer, mort depuis longtemps. Malgré les nombreux chagrins que la révolution lui causa sur la fin de sa carrière, il conserva jusqu'à près de quatre-vingts ans toute l'activité de son imagination. Outre le *Socrate rustique*, le plus connu de ses ouvrages, Hirzel a publié quelques éloges historiques et des entretiens *Sur la religion et la tolérance*, adressés au célèbre Meister. Son *Négociant philosophe* n'a pas eu autant de succès que son *Socrate rustique*. Nous en avons une traduction française par M. Doray de Longrais, Paris, 1782, in-8°. D—M—T.

HIRZEL (HENRI), écrivain suisse, né le 17 août 1766 à Weiningen, aux environs de Zurich, parcourut dans cette ville le cercle entier de ses études, et après y avoir achevé sa théologie, après avoir reçu les ordres, alla passer plusieurs années en Italie, tantôt rapide voyageur, tantôt amateur sédentaire. De retour dans sa patrie, il enseigna la logique et les mathématiques, obtint ensuite la chaire d'histoire ecclésiastique et de théologie, et enfin en 1809 se vit pourvu en même temps d'un canonicat et d'une place de conseiller au conseil académique. Il mourut le 7 février 1833. La littérature allemande lui doit entre autres ouvrages les *Lettres d'Eugénie*, Zurich, 1809; 2ᵉ édition, 1811, 2 vol.; 3ᵉ édition, 1820, 3 vol. Cette publication révélait à la fois un beau talent et une belle âme; l'auteur, tout en décrivant la nature physique avec bonheur, exprime avec un charme exquis les plus douces et les plus pures émotions de l'âme : l'amour filial, l'amitié, la douleur amère que cause la perte d'une épouse aimée, tels sont les tableaux qu'aime à déployer Hirzel; il s'y montre vrai, naïf et profondément pénétré des sentiments qu'il raconte. Toutefois ce serait se tromper que de s'attendre à trouver chez lui les images sublimes, l'éloquence profonde ou les larmes passionnées de Rousseau. La scène des *Lettres à Eugénie* est toujours ou la Suisse ou l'Allemagne. On a encore de cet écrivain : 1° *Vues de l'Italie d'après diverses relations de voyages, étrangères et toutes récentes*, Leipsick, 1823-24, 2 vol. in-8° (en collaboration avec plusieurs amis, mais qui firent infiniment moins que lui); 2° plusieurs traductions du français, savoir : 1. de J.-H. Meister, une *Esquisse biographique de Lavater*, Zurich, 1802, in-8°; les *Nouvelles suisses*, Zurich, 1825, in-8°; les *Lettres à un ami sur la vieillesse*, Winterhür, 1811, in-8°; 2. de Lullin de Châteauroux, les *Lettres sur l'Italie*, Leipsick, 1820, 2 vol. in-8°; 3° beaucoup d'articles épars dans les *Notices zurichoises* de 1811 et années suivantes, dans la *Feuille du matin* (le Morgenblatt) de Zurich, 1817, dans l'*Almanach de la réforme* pour 1819 et 1821. Ces morceaux décèlent chez Hirzel autant d'impartialité que de goût. Il ne faut pas le confondre avec les deux personnages suivants. — *Gaspar* HIRZEL, savant de Zurich, né le 11 août 1785, mort le 21 janvier 1823, mais qui ne porta jamais l'habit ecclésiastique, a publié : 1° *Nouvelle grammaire française pratique*, Aarau, 1820, grand in-8°; 2ᵉ édition, 1822; 3ᵉ édition, 1824, ouvrage excellent; 2° *l'Europe pendant la troisième période décennale du dix-neuvième siècle*, Zurich, 1820, in-8°; 3° diverses brochures ou compilations grammaticales. — *Henri-Gaspar* HIRZEL, né à Zurich le 3 septembre 1751, mourut à St-Gall le 10 juillet 1817, médecin de la ville de Zurich et conseiller intime de légation du prince de la Lippe. On lui doit plusieurs ouvrages de médecine, tels que : 1° *Manuel de l'art des accouchements*, Zurich, 1784, in-8°; 2° *Introduction à l'art de mettre l'homme à l'abri de la gelée et de traiter ceux qui ont été gelés*, ibid., 1789, in-8°; 3° *Instruction sur l'épizootie qui frappe les bêtes à cornes*, ibid., 1790, in-8°, et l'*Introduction à la thérapeutique de cette épizootie*, ibid., 1799,

in-8°; 4° *Histoire des travaux de la société auxiliaire de Zurich*, 1803-1804, in-8° (deux brochures ou discours, 1803, etc.). Hirzel avait fondé et présidait cette société. Divers articles dans les *Zurichois célèbres* de L. Meister, dans le *Magasin de médecine utile* de J.-L. Rahn, 1782-86, dans le magasin intitulé *les Naturalistes de l'Helvétie*, 1787-1789, dans le *Calendrier helvétique*, 1780-1798. P—OT.

HITZIG (JULES-ÉDOUARD), écrivain et criminaliste allemand, né à Berlin en 1780, mort le 26 novembre 1849, occupa divers emplois importants. On lui doit entre autres ouvrages, tous écrits en allemand : 1° Une traduction de la *Chimie appliquée aux arts* de Chaptal, Berlin, 1808; 2° *Les savants à Berlin*, Berlin, 1826, 1834; 3° *Annales de la jurisprudence criminelle*, Berlin, 1828; 4° une *Vie d'E.-T.-A. Hoffmann*, Berlin, 1823, 2 vol. in-8°; 5° *Traité sur la loi prussienne du 11 juin 1837, sur la propriété et l'usufruit;* 6° il a publié les *Lettres et écrits d'Adalbert Chamisso*, son ami, Berlin, 1839, 2 vol. in-8°. Z.

HOADLY (BENJAMIN), célèbre évêque anglais, né en 1676 à Westerham, dans le comté de Kent, commença de se faire connaître, en 1706 et 1708, par quelques écrits contre le docteur Atterbury. Une discussion animée s'éleva entre eux en 1709, sur la doctrine de la non-résistance, à l'occasion d'un ouvrage d'Hoadly, intitulé *Mesure de l'obéissance*. Le caractère et le talent qu'il montra dans cette controverse lui méritèrent la reconnaissance de la chambre des communes qui, dans une adresse à la reine, représenta les services qu'il avait rendus à la cause de la liberté civile et religieuse; mais ces mêmes qualités déchaînèrent contre lui la violence des partis, tellement qu'élevé en 1715 à l'évêché de Bangor, il n'osa jamais en prendre possession, et continua de prêcher à Londres en faveur de ses opinions. Ce fut vers ce temps qu'il prononça un sermon sur ces paroles de Jésus-Christ, *Mon royaume n'est pas de ce monde;* sermon qui produisit la fameuse controverse appelée *bangorienne*, qui occupa la presse pendant plusieurs années. Le sens qu'il donnait au texte était que le clergé ne pouvait avoir aucune juridiction temporelle. Le docteur Snape y répondit avec beaucoup de véhémence; et, dans le cours du débat, l'argument passa insensiblement des droits du clergé à celui des rois dans le gouvernement de l'Église. Hoadly soutint avec vigueur les prétentions des rois, mais trouva un victorieux antagoniste dans le docteur William Law. Il eut une autre discussion avec le docteur Hare sur la nature de la prière. Sherlok et Potter écrivirent aussi contre lui. Hoadly publia en 1735 son *Exposé du sacrement de la Cène*, où il achève de dépouiller ce sacrement du peu qu'y avait laissé Calvin : il n'y voyait qu'une cérémonie extérieure et une formule. Partisan de la plus grande liberté civile et religieuse, il peut être regardé, avec son ami Clarke, comme le chef d'une école dont le système religieux est très-voisin du déisme. L'évêque de Bangor fut transféré à l'évêché de Hereford en 1721, à celui de Salisbury en 1723, et enfin en 1734 à l'évêché de Winchester, qu'il occupa plus de vingt-six ans. Il mourut en 1761, âgé de 85 ans. Comme écrivain, son style est clair et énergique; mais il donne à ses périodes une longueur désagréable. « Swift, dit Pope, écrit « d'un style serré; Hoadly fait des phrases d'un « mille. » Akenside lui a adressé une ode fort admirée par les Anglais. Sa vie a été écrite par son fils cadet, qui donna, en 1773, une édition complète de ses ouvrages théologiques en 3 volumes in-fol. L.

HOADLY (BENJAMIN), médecin anglais, fils aîné du précédent, naquit à Londres en 1706. Élevé à l'université de Cambridge, il fut le plus distingué des élèves du professeur aveugle Saunderson. La société royale de Londres le reçut fort jeune dans son sein (1726); et le docteur Clarke le fit plus généralement connaître dans le monde savant, en lui adressant une lettre imprimée à l'occasion de la controverse qui s'était élevée parmi les mathématiciens, concernant la proportion de vitesse et de force dans les corps en mouvement. Il fut greffier de Hereford pendant l'épiscopat de son père, fut nommé médecin de la maison du roi en 1742, et de la maison du prince de Galles en 1745. Ce prince lui donna en cette occasion des marques d'une bienveillance particulière. Hoadly exerça ces deux emplois pendant plusieurs années, dans un temps où les deux branches de la famille royale vivaient en assez mauvaise intelligence; ce qui est un témoignage bien honorable en sa faveur. Il mourut à Chelsea, le 10 août 1757. Ses ouvrages sont : 1° *Trois lettres sur les organes de la respiration*, lues au collége des médecins de Londres, en 1737, avec un appendice, 1740, in-4°; 2° *Oratio anniversaria in theatro coll. medicorum Londinensium, ex Harveii instituto habita die* 18 octobre *A. D.*, 1742; 3° *Le mari soupçonneux*, 1747, l'une des plus agréables comédies du théâtre anglais, et qui continue d'y être jouée avec beaucoup de succès. Il est rare d'allier ainsi des talents aussi divers. 4° *Observations sur une suite d'expériences électriques*, par Hoadly et Wilson, 1756, in-4°. Il eut aussi part à l'*Analyse de la beauté*, de la composition du peintre Hogarth (*voy.* HOGARTH). L.

HOADLY (JOHN), frère du précédent, naquit à Londres en 1711, fut nommé chancelier de Winchester en 1735, et, étant entré dans les ordres, devint chapelain de la maison du prince de Galles, et ensuite de celle de la princesse douairière. Après avoir occupé divers bénéfices, il mourut le 16 mars 1776, âgé de 64 ans. On ne parle point de ses sermons; mais on cite de lui plusieurs pièces de théâtre médiocres; il avait même de l'inclination pour l'état de comédien. On rappelle, dans une notice sur sa vie, l'anecdote suivante. Jouant un jour, avec Hogarth et Garrick, une pa-

rodie de la scène du *Jules César* de Shakspeare, où l'ombre apparaît à Brutus, Hogarth était chargé de représenter le spectre; mais sa mémoire était si ingrate que, bien que ce qu'il avait à dire se réduisît à quelques lignes, il ne put venir à bout de les apprendre par cœur. On lui suggéra, pour se tirer d'affaire, d'écrire son rôle en gros caractères sur le papier illuminé d'une lanterne qu'il devait avoir à la main en entrant en scène. On a conservé ce morceau d'écriture d'Hogarth, qu'il avait travaillé avec soin, les Anglais mettant un grand prix à tout ce qui est sorti du crayon de cet artiste célèbre. Les pièces de théâtre de John Hoadly sont : 1° *Le contraste*, comédie représentée en 1731, mais non imprimée; 2° *la Vengeance de l'amour*, pastorale, 1737; 3° *Phœbé*, autre pastorale, 1748; 4° *Jephté*, oratorio, 1737; 5° *la Force de la vérité*, oratorio, 1764, et quelques autres productions du même genre. Il a publié le recueil des ouvrages théologiques de son père en 3 volumes in-folio; et quelques-unes de ses poésies se retrouvent dans le recueil de Dodsley. L.

HOAI-TSONG, quinzième empereur de la Chine, de la dynastie des *Ming*, portait le nom de *Tchou-yeou-kien* avant de succéder, en 1627, à son frère Hi-tsong, dans les circonstances les plus critiques. Des séditions, des révoltes avaient éclaté sur plusieurs points de l'empire, et il avait fallu pour les comprimer recourir aux armes et aux bourreaux sans pouvoir y réussir. Les Tatars-Mantchoux, maîtres du Leao-tong, avaient envahi les provinces du Nord, qui les appelaient de tous leurs vœux pour auxiliaires et libérateurs. La clémence et la bonté de Hoaï-tsong lui gagnèrent bientôt tous les cœurs. Ennemi de la débauche et du luxe, il tâcha, par son exemple et ses règlements, de rendre aux mœurs publiques cette simplicité, cette pureté qui sont la sauvegarde des États; mais les vertus de ce prince étaient insuffisantes pour empêcher la catastrophe qui devait terminer son règne et sa dynastie. Trop lent dans ses résolutions, il laissait à l'ennemi tout le temps d'exécuter sans obstacle ses entreprises. Défiant à l'excès, il flottait dans une continuelle incertitude; et, craignant d'être trompé par les bons conseils, il finissait toujours par suivre les plus mauvais. Tandis que les Mantchoux venaient battre une armée chinoise, aux portes de Pékin, l'empereur, ne connaissant d'ennemis que les eunuques de sa cour qui avaient abusé de leur pouvoir, leur faisait une sorte de guerre et forçait leur chef insolent à prévenir, par une mort volontaire, le supplice qu'avaient mérité ses crimes. Il fit en même temps exécuter publiquement, comme coupable de haute trahison, un général qui peut-être fut sacrifié à une cabale. Cependant Taï-tsong, empereur des Mantchoux, civilisait sa nation et y introduisait les lois et les coutumes de la Chine. Il traitait avec humanité les vaincus, les prisonniers, et, par cette adroite politique, il attirait dans ses États un grand nombre de Chinois mécontents. Alarmé de cette émigration, Hoaï-tsong, en 1634, publia un manifeste par lequel il accordait une amnistie très-ample à ceux de ses sujets qui abandonneraient le service du prince tatar, et il exhortait aussi les Mongols, alliés des Mantchoux, à ne pas croire aux promesses d'un vassal révolté. Taï-tsong, dans sa réponse ferme, mais modérée, donna des avis salutaires à l'empereur. « A votre cour, disait-il, « tous les hommes en place se tiennent par la « main et vous trompent. Dès que mes troupes « approchent de vos terres, les Chinois s'em« pressent de se faire couper les cheveux à la « façon des Mantchoux, et pourtant vos officiers « publient leurs prétendues victoires. Envoyez « donc dix mille ou seulement mille de vos sol« dats, et je les taillerai en pièces avec dix fois « moins de monde. » Favorisé par les troubles intérieurs, les progrès des Mantchoux furent tels, en 1635, que Taï-tsong, cédant aux vœux exprimés dans des placets que lui avaient présentés les principaux des trois nations, se fit proclamer empereur de la Chine; mais sa mort, arrivée l'année suivante, et le gouvernement oligarchique adopté par les Mantchoux, parce que ce prince n'avait point laissé de postérité, refroidirent leur ardeur et les empêchèrent de s'emparer de Pékin. La situation de Hoaï-tsong et de son empire en décadence n'en devint que plus déplorable. Le nombre des rebelles qui mettaient les provinces à feu et à sang était si prodigieux qu'ils formaient huit grandes armées, sous différents chefs peu d'accord entre eux. La plupart de ces corps furent détruits ou dissipés par les troupes impériales, et leurs débris allèrent renforcer les deux chefs les plus redoutables, qui convinrent de se partager la Chine. Mais l'un d'eux, faisant la guerre en brigand, se rendit exécrable par ses horribles cruautés. L'autre, Li-tsé-tchin, moins féroce et plus habile, acquit bientôt une telle supériorité qu'il se vit maître du tiers de la Chine et d'une armée d'un million d'hommes. Il prit alors le titre d'empereur et marcha sur Pékin. Cent cinquante mille hommes de garnison, des approvisionnements considérables, une artillerie dirigée par un jésuite expérimenté, le P. Adam Schall, natif de Cologne, et la présence du souverain auraient suffi pour faire échouer cette entreprise : mais le malheureux Hoaï-tsong acheva de se perdre. Tout occupé de ridicules superstitions dans son palais, lorsqu'on vint lui annoncer l'orage qui le menaçait, il chargea trois eunuques de le conjurer. Ces trois généraux ne se présentèrent devant l'ennemi que pour mettre bas les armes; et deux d'entre eux, renvoyés par l'usurpateur dans la capitale pour provoquer l'abdication de Hoaï-tsong, ou pour introduire les vainqueurs dans Pékin, n'exécutèrent que la seconde partie de leur commission. A cette triste nouvelle, l'impératrice, les reines ou femmes du second rang s'étranglèrent, et l'empereur, après avoir

poignardé sa fille, alla se pendre dans un lieu retiré de son palais, tandis que les mandarins fuyaient avec les autres enfants du monarque. Avant de se donner la mort, Hoaï-tsong avait tracé ces mots sur un pan de sa robe : « Les mal- « heurs qui m'accablent sont une juste punition « du ciel irrité de mon indolence. Je ne suis « cependant pas le seul coupable ; plusieurs des « grands de ma cour le sont plus que moi. Ils « m'ont perdu en me laissant ignorer le fâcheux « état de mon empire. Comment pourrai-je pa- « raître devant mes ancêtres et soutenir leurs « justes reproches? O vous qui me réduisez à « cette dure extrémité, mettez mon corps en « pièces, mais épargnez mon peuple; il est inno- « cent et déjà trop malheureux de m'avoir eu « pour maître. » Cette catastrophe arriva le 19 mars 1644. Hoaï-tsong avait régné dix-sept ans, et fut le dernier empereur de la dynastie des *Ming;* car on ne peut guère compter Chi-tsou-tchang-ti, qui fut reconnu à Nankin, encore moins d'autres princes qui furent proclamés ailleurs. Les Mantchoux, secondés par des Chinois vraiment dévoués à leur pays, détruisirent les rebelles; mais la dynastie des *Ming*, qui avait été fondée par Houng-wou (*voy.* ce nom), et qui avait duré deux cent quatre-vingt-un ans, fut anéantie et remplacée par celle des *Tsing* (*voy.* CHUN-TCHI). A—T.

HOAMG ou HOANGE (ARCADE), l'un des premiers Chinois que l'on ait vus en France (1), était né à Hin-houa, dans la province de Fo-kien, le 15 novembre 1679, de Paul Hoamg, chinois converti, assistant impérial des provinces de Nankin et de Chamtum, et d'Apollonie Lasaule (en chinois Leou-sien-yam), fille du docteur Yan, qui était gouverneur de Kouan-sin, dans la province de Kiam-si. Hoamg fut baptisé six jours après sa naissance par le père Arcade, jacobin espagnol, qui lui donna son prénom. Amené en France, vers 1710, par l'évêque de Rosalie, il demeura quelque temps au séminaire des missions étrangères à Paris, et fut ensuite attaché comme interprète à la Bibliothèque royale pour traduire les livres chinois que les missionnaires y avaient déposés. Il mourut le 1er octobre 1716, laissant pour tous matériaux quatre ou cinq petits dialogues chinois, quelques modèles de lettres, divers fragments de vocabulaires, le commencement de la traduction d'un petit roman chinois, et le *Pater*, le *Credo* et l'*Ave Maria*, traduits en chinois. Mais son séjour à Paris fut surtout utile parce qu'il donna l'idée à Fourmont, à Fréret (*voy.* ces noms), d'étudier cette langue, et leur en fournit l'occasion, quoique Hoamg leur eût été d'un bien faible secours. Ce Chinois s'était marié à Paris, et n'avait laissé qu'une fille, Marie-Claude Hoamg, née le 4 mars 1715, et mentionnée comme vivante dans les notes laissées par Fourmont. A—T.

(1) Michel Chin-fo-tsoung, amené en Europe par le P. Couplet en 1687, fut le plus instruit et celui dont on a tiré le plus de lumières. Il était né à Nankin et âgé de trente ans. A son passage à Oxford il fournit au célèbre Th. Hyde des notes sur les poids et mesures des Chinois, sur leurs jeux, et quelques détails intéressants.

HOANG-TI, dont le nom propre était *Hiouan-youan*, et le surnom *Yeou-hioung*, empereur de la Chine, est du nombre de ces princes dont l'existence est attestée par la tradition, mais dont l'histoire appartient aux temps incertains qui se sont écoulés entre Fou-hi et le déluge de Yao. Il monta sur le trône l'an 2698 avant l'ère chrétienne. Parmi tous les événements qu'on rapporte à son règne, il en est beaucoup qui doivent être relégués parmi les fables, d'autres qui semblent offrir un souvenir confus de faits réels, enveloppés de circonstances fabuleuses. Comme les autres princes de la même époque, Hoang-ti passe pour avoir été l'inventeur de tous les arts et de toutes les sciences; et c'est déjà une circonstance capable d'éveiller le scepticisme que de lui voir attribuer une foule de découvertes qui n'ont certainement pas pu avoir lieu dans le même temps, ni être le résultat des méditations d'un seul homme. Quoi qu'il en soit, sans entrer ici dans ces questions obscures, nous suivrons, en l'abrégeant, le récit que nous ont transmis les Pères Prémare, Gaubil, Amiot et Mailla. Si l'on s'en rapporte à ces savants missionnaires, Hoang-ti était fils de Fou-pao, princesse d'une des familles qui se partageaient alors le gouvernement de la Chine : il n'avait que onze ans lorsque les grands de l'État le choisirent pour leur chef. Il fixa sa résidence à Tcho-tcheou, dans la province de Pékin. Il y fit construire un temple, dédié au Chang-ti, c'est-à-dire au seigneur suprême; mais il continua cependant à sacrifier dans les campagnes suivant l'usage établi. Il eut bientôt à se défendre contre *Tchi-yeou*, prince de la race de *Chin-nong;* il marcha contre ce rebelle, et après l'avoir vaincu dans trois combats, l'obligea de se soumettre. Suivant une tradition qui mérite d'être examinée, ce fut dans cette circonstance que Hoang-ti inventa la boussole. Il s'occupa ensuite de policer les peuples de son vaste empire; il en divisa les habitants en différentes classes ou tribus qu'il distingua par les couleurs, réservant le jaune pour la famille royale, parce que c'est la couleur de l'élément terrestre, sous l'influence duquel il régnait. De là vint le nom de Hoang-ti, qui signifie *Empereur jaune*. Il partagea ses États en dix provinces, dont chacune se composait de dix *tou* ou cantons. Chaque canton renfermait dix villes, et chaque ville était formée de cinq *li* ou rues. Ces divisions et subdivisions sont restées le modèle de tous les systèmes postérieurs; mais on peut bien croire qu'une si grande régularité n'a jamais été suivie à la rigueur. Ce fut sous le règne de Hoang-ti que l'astronome Ta-nao imagina le cycle ou période de soixante ans, par lequel on compte encore à la Chine. Ce qui est plus important à remarquer, c'est que la série de ces périodes est fixée par les meilleurs chronologistes à la 61e an-

née du règne de Hoang-ti, c'est-à-dire suivant le calcul le plus accrédité, à l'an 2637 avant J.-C. (1). Si l'on s'en rapportait aux Chinois, Hoang-ti lui-même aurait été très-habile astronome; il chargea ceux de ses officiers qui avaient le plus de connaissances en ce genre d'observer, les uns, le cours du soleil, d'autres, celui de la lune, et leurs observations comparées servirent à démontrer que douze révolutions de la lune n'égalent pas une révolution du soleil, découverte faite 2300 ans après par Méton, et qui a suffi pour l'immortaliser (*voy.* MÉTON). Mais les titres qu'on attribue à tous ces officiers, leur nombre et leurs fonctions sont dans des rapports trop marqués avec les différentes parties du système astronomique des Chinois pour qu'on ne soit pas tenté de révoquer en doute leur existence humaine : d'autres savants, sur le compte desquels il est permis d'avoir les mêmes soupçons, créèrent si l'on en croit les Chinois, le système des poids et des mesures qui est encore en usage. On inventa aussi des armes plus commodes que celles dont on s'était servi jusqu'alors. C'est encore au règne d'Hoang-ti que les Chinois font remonter l'invention de l'arc, des filets, des chars, de la navigation, de la monnaie et des caractères de l'écriture : mais il ne faut pas oublier que la plupart de ces inventions sont attribuées par les mêmes écrivains à d'autres princes antérieurs ou postérieurs à Hoang-ti ; ce qui peut faire conclure, avec quelque apparence de raison, que ces inventions sont très-anciennes à la Chine, mais que l'origine en est inconnue. Les historiens disent encore qu'il fit fondre douze cloches de cuivre, correspondant aux douze lunes, et qui servirent à indiquer les saisons, les mois et les heures : on le regarde aussi comme l'inventeur de la musique et de plusieurs instruments, dont ailleurs on attribue l'honneur à Fou-hi (*voy.* FOU-HI). Hoang-ti imagina un instrument composé de douze chalumeaux de différentes grandeurs, et cette idée le conduisit à la découverte de l'octave. (*Voyez* Montucla, *Histoire des mathémat.*, t. 1er, p. 476.) Dans sa vieillesse, il créa un conseil de six ministres, pour l'aider à supporter les fatigues du gouvernement. Il apaisa avec leur secours plusieurs révoltes, et continua à faire jouir ses sujets des bienfaits de son administration. Ce prince, toujours occupé du bonheur des hommes, ayant observé que la plupart mouraient jeunes, s'appliqua à rechercher les causes des maladies dominantes; il composa un traité sur leurs signes (2), et ordonna à ses médecins de déterminer les remèdes les plus propres à chacune. Hoang-ti parvint à un âge très-avancé, puisqu'il mourut, dit-on, à 111 ans (l'an 2577 avant J.-C.), au midi de la montagne King-chan, dans le Ho-nan, où il fut inhumé. Il laissa de quatre femmes vingt-cinq fils, dont les fondateurs des trois premières dynasties se disaient descendus. On a depuis attribué la même origine à la famille de Confucius, et à plusieurs familles de princes qui ont voulu justifier leurs usurpations par ces généalogies imaginaires. Chao-hao ou Hiouan-hiao, son successeur, était fils de sa principale épouse Louï-tseu, princesse dont le nom est encore en vénération à la Chine. Ce fut elle qui enseigna l'art d'élever les vers à soie et d'employer la matière des cocons à fabriquer des étoffes. Cette invention, qu'on doit peut-être mettre à côté de celles qu'on attribue au prince son époux, a valu à Louï-tseu d'être placée au rang des divinités, sous le nom d'*Esprit des mûriers et des vers à soie*. W—s.

(1) De Guines s'est trompé de soixante ans, en faisant remonter le premier cycle chinois à l'an 2697, *Histoire des Huns*, t. 1, part. 1, p. XLIX.

(2) Nous avons encore le traité dont il est ici question, ou du moins un ouvrage qui porte le même titre. Il est même à la Bibliothèque de Paris. Mais nous doutons qu'aucun Chinois instruit veuille en faire remonter la composition au temps de Hoang-ti. A. R—T.

HOAR. *Voyez* BERTIE.

HOARE (PRINCE), artiste et littérateur anglais, naquit à Bath en 1755. Il reçut de son père, le peintre William Hoare, les premiers éléments de l'art auquel on le destinait. Envoyé ensuite à Londres, il profita des leçons données à l'Académie royale, et partit en 1776 pour aller perfectionner son talent à Rome, où il eut pour professeur le célèbre Mengs, et pour condisciples Fuessli et Northcote. Lorsqu'il fut rentré dans sa patrie, il ne put exercer que peu de temps son pinceau ; sa santé était alors tellement altérée, qu'il se décida à aller chercher à Lisbonne une température plus douce. Après son retour en Angleterre, il se mit à travailler pour le théâtre, débuta par une tragédie qui fut représentée à Bath en 1788, et produisit la même année un opéra-comique qui eut beaucoup de succès à Drury-Lane, et qui continue de reparaître sur la scène. D'autres petites pièces qu'il composa furent bien accueillies, et sont restées populaires. S'il paraît avoir tout à fait cessé d'exercer la peinture, il consacra du moins sa plume à traiter des sujets relatifs aux arts du dessin. Ses écrits en ce genre annoncent à la fois beaucoup de savoir, de goût et de sagacité. L'Académie royale lui assigna en 1799 l'emploi honoraire de secrétaire, pour correspondre avec l'étranger ; et c'est en cette qualité qu'il publia en 1802, in-4°, des *Extraits d'une correspondance avec les Académies de Vienne et de St-Pétersbourg, sur la culture de la peinture, de la sculpture et de l'architecture ;* ouvrage qui fut continué par intervalles sous le titre d'*Annales académiques*. Le dernier de ses écrits : *Essai sur la puissance morale des drames de Shakspeare*, où il établit par des raisonnements et par des faits l'indispensable union de la vérité avec toute excellence littéraire, fut lu par l'auteur devant la société royale de littérature et inséré dans ses *Transactions*. Hoare est mort dans la maison qu'il avait à Brighton le 22 décembre 1834, âgé de 80 ans. Il était membre de plusieurs Académies,

notamment de celle que nous venons de nommer, et à laquelle il a légué sa bibliothèque. Son portrait a été publié en 1814 dans la collection de Dance. Ses ouvrages sont : 1° *Voici ce qui s'est passé* (Such things were), tragédie fondée sur l'histoire des cruautés de Kirke, sous le règne de Jacques II, 1788; 2° quelques petites pièces : *Pas de chanson, pas de souper*, opéra-comique, 1788; *la Serrure et la Clef*, 1796; *Les Soupirs*, ou *la Fille*, d'après Kotzebue, 1799, in-8°; *l'Indiscrétion*, comédie, 1799, in-8°, etc. ; 3° *Extraits d'une correspondance*, etc., 1802, in-4°; 4° *Annales académiques*, 1805-1809, in-4°; 5° *Recherches sur la culture et l'état actuel des arts du dessin en Angleterre*, 1806, in-8°; 6° *l'Artiste*, 1809-1810, 2 vol. in-4°; recueil d'essais écrits en grande partie par des hommes du métier, et quelques-uns par l'éditeur même; 7° *les Époques des beaux-arts*, 1813, in-8°; 8° *les Victimes de l'amour*, poëme; 9° *Vie de Granville Sharp*. L.

HOBBEMA (Minard), peintre paysagiste hollandais du 17e siècle, originaire de la Frise, a excellé dans son genre; et les chefs-d'œuvre de son pinceau sont recherchés et payés à l'égal de ceux de Ruisdaal, dont il paraît avoir été l'élève ou l'émule. Il est à regretter que, parmi les biographes des peintres, aucun ne nous ait rien laissé sur la vie de ce grand artiste. Sa couleur (dit Lebrun dans sa *Galerie des peintres flamands et hollandais*) est vraie et harmonieuse : il s'est plu à représenter des forêts, des moulins à eau, etc. On a substitué assez souvent en France le nom plus connu de Ruisdaal à celui d'Hobbema. M—on.

HOBBES (Thomas), célèbre philosophe anglais, naquit à Malmesbury, le 5 avril 1588. Son père était ministre. Sa mère, effrayée par la nouvelle de l'expédition si infructueusement tentée par l'Espagne à l'aide de la *flotte invincible*, le mit au monde avant terme; circonstance qui n'a pas empêché Hobbes de pousser sa carrière jusqu'à sa 92e année, et d'y déployer une grande énergie de facultés intellectuelles. La vie de ce philosophe explique en partie ses opinions. Jeune encore, il annonça de si heureuses dispositions, qu'avant de quitter l'école de Malmesbury il traduisit en vers latins la *Médée* d'Euripide. Envoyé à l'université d'Oxford, il y étudia pendant cinq ans la philosophie d'Aristote. William Cavendish, baron d'Hardwicke, ensuite comte de Devonshire, l'appela auprès de lui pour l'éducation de son fils, et Hobbes resta toute sa vie attaché à cette famille. Il accompagna son élève en France et en Italie, et mit ce voyage à profit pour se lier avec les savants les plus distingués, observer les hommes et étendre le cercle de ses connaissances. De retour en Angleterre, il conçut un dégoût marqué pour la littérature moderne, qu'il trouvait trop peu utile pour la pratique de la vie : il se livra à l'étude des anciens, et de préférence à celle des historiens et des philosophes. Il fut présenté à Bacon, et admis dans son commerce, alors que cet illustre philosophe s'entourait de gens de lettres et s'aidait de leur secours dans ses travaux. En 1628, Hobbes publia à Londres une traduction latine de Thucydide, précédée d'une dissertation sur la vie et les écrits de l'historien grec; il l'accompagna de tables et de cartes géographiques. On accusa ce traducteur d'avoir souvent interprété trop librement le texte : Hobbes, dans cette publication, avait eu la pensée d'opposer l'autorité des exemples de l'histoire aux mouvements politiques qui commençaient à agiter l'Angleterre; et cette intention n'échappa point au public. Cependant il avait perdu et son élève, et son protecteur dans le père de son élève. Il fit, en accompagnant le fils de Gervais Clifton, seigneur anglais, un second voyage en France et en Italie, et commença dès lors à suivre avec ardeur l'étude des mathématiques. En 1631, la veuve du comte de Devonshire le rappela pour lui confier un autre de ses fils, que Hobbes accompagna de même en France. Ce fut à ce troisième voyage qu'il se lia d'une étroite amitié avec le P. Mersenne et Gassendi; et bientôt après il connut, admira et fréquenta Galilée, à Pise. Vers 1637, revenant à Londres, il trouva sa patrie livrée aux agitations qui préparèrent la chute momentanée du trône ; son dévouement à la famille Devonshire autant que son penchant naturel lui firent embrasser la cause de la couronne; la chaleur avec laquelle il la soutint se convertit en une indignation violente contre les opinions démocratiques, et même en une aversion profonde pour toutes les doctrines libérales. Aussi bientôt il ne se crut plus en sûreté en Angleterre, et en 1640 il vint chercher en France un asile qui lui offrait l'avantage de continuer ses travaux en paix, de les publier en liberté, et où il devait rencontrer une réunion de savants distingués dans tous les genres. Le P. Mersenne le mit en rapport avec Descartes, qui le consulta d'abord sur ses méditations, mais qui bientôt repoussa plutôt qu'il ne discuta ses nombreuses objections, et évita de lui en fournir des occasions nouvelles. Le prince de Galles était alors à Paris; Hobbes fut appelé à lui donner des leçons de philosophie et de mathématiques. En 1642, il fit imprimer son traité *De cive*, qu'il méditait depuis longtemps, et n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires pour ses amis. Cinq ans après, lorsqu'il eut mis la dernière main à cet ouvrage, Sorbière, se rendant en Hollande, et partageant la haute estime que professaient pour ce traité le P. Mersenne et Gassendi, l'y fit imprimer, et l'année suivante, 1648, en publia une traduction française à Amsterdam. Des discussions fort animées qu'eut Hobbes, en 1646, avec l'évêque Bramhall, donnèrent lieu aux écrits polémiques qu'il réunit sous le titre de *Quæstiones de libertate, necessitate et casu, contra Bramhallum episcopum Derriensem*, et qui furent publiés à Londres en 1656. En 1659, une maladie grave le

mit aux portes du tombeau; le P. Mersenne fit auprès de lui, sans succès, une tentative pour le gagner à la religion catholique : Hobbes voulut être administré suivant les rites de l'Église anglicane. L'année suivante, il publia, en anglais, son *Traité sur la nature humaine et le corps politique*, en tête duquel Wend, depuis évêque de Salisbury, mit une préface : Hobbes y jeta les fondements du système qu'il développa bientôt dans son fameux *Leviathan*, nom sous lequel il désignait, comme on sait, le pouvoir populaire. Cet ouvrage arma contre lui tous les théologiens, même ceux de sa propre communion; il le rendit suspect aux royalistes, et le roi lui-même lui fit sentir sa défaveur. Plusieurs circonstances autorisent à croire que Hobbes, alarmé des préventions qu'il commençait à rencontrer dans son propre parti, avait cherché par quelques maximes, sinon à s'attirer les bonnes grâces du parti qui triomphait en Angleterre, du moins à en apaiser les inimitiés, et à se ménager la possibilité d'un retour en Angleterre, qu'il exécuta en effet vers 1653 : il se retira de nouveau dans la famille de Devonshire; et continuant ses travaux, il donna en 1656 le premier livre de ses éléments de philosophie, sous le titre *De corpore*, et ses *Sex lectiones ad professores mathematicæ Savilianos*. Il compléta successivement le premier de ces deux ouvrages par un second livre *De homine*, et par un troisième *De civitate*; essayant ainsi d'embrasser le corps entier des principes des doctrines humaines. Ses leçons mathématiques, contredisant toutes les maximes et toutes les méthodes reçues, lui attirèrent un nouveau genre de contestations, aussi vives qu'opiniâtres, dans lesquelles il parut avec peu d'avantage; ces querelles, qui commencèrent par une discussion avec le docteur Wallis d'Oxford, ne se terminèrent qu'avec sa vie. L'année 1660 vit rétablir le trône et Charles II rentrer en Angleterre. Hobbes, se trouvant à Londres sur le passage du roi, fut appelé par lui, accueilli avec bonté et reçut une pension de cent livres sterling; mais, quoiqu'il eût abordé plusieurs fois le prince dans une sorte de familiarité secrète, il continua de vivre retiré et livré à l'étude : n'ayant pu obtenir de faire imprimer en Angleterre la collection entière de ses œuvres, il en fit faire une édition à Amsterdam, en 1668, en 2 volumes in-4°. Il composa sur le droit *municipal* ou les lois *anglaises* un commentaire qui, au dire de son biographe, obtint le suffrage des jurisconsultes les plus distingués, et fut conservé par eux en manuscrit. Cependant chaque jour réveillait les préventions qui s'étaient formées contre lui. Un étudiant de l'université de Cambridge, ayant entrepris dans une thèse publique de soutenir les principes de Hobbes sur le droit naturel dans toute leur exagération et leur nudité, fut non-seulement chassé par un décret du corps académique, mais très-sévèrement puni. Antoine Wood, ayant voulu insérer un éloge du philosophe en vers latins dans les *Antiquités d'Oxford*, le clergé exigea que la plupart des louanges qui lui étaient données fussent ou supprimées ou restreintes. Fatigué de ces contrariétés, il quitta Londres en 1674, et se retira à la campagne. Là, sa vieillesse, quoique avancée, ne fut point oisive; il traduisit Homère entier en vers anglais : cette traduction, qui parut en 1675, n'a pas été jugée sans mérite, quoique dépourvue de chaleur; il la fit précéder d'une dissertation *sur les conditions du poëme héroïque*. En 1676, Hobbes publia sa doctrine sur la liberté et les controverses qu'il avait eues à ce sujet avec Laney, évêque d'Ely. En 1678, il donna son *Décameron philosophique* en anglais, accompagné de sa dissertation sur la rhétorique. Enfin il écrivit une *Histoire des guerres civiles d'Angleterre* : il l'offrit au roi, sollicita de lui la permission de la faire imprimer et ne put l'obtenir. Un de ses amis la publia à son insu; Hobbes tremblait d'avoir, par l'effet de cette indiscrétion, encouru le mécontentement du roi, lorsque la mort le frappa le 4 décembre 1679, habitant encore sous le toit des comtes de Devonshire. Peu de philosophes ont eu une vie aussi agitée, et nul homme cependant n'aspira plus constamment à la tranquillité. Si les circonstances troublèrent souvent sa destinée, lui-même appela sur lui des haines violentes par son caractère et par la direction de ses doctrines. Comme homme privé, il avait des qualités estimables : il était bon ami, bon parent, officieux, désintéressé, charitable même, attaché à sa patrie, fidèle à son prince. Quoiqu'il eût aimé dans sa jeunesse le vin et les femmes, il vécut dans la modération; il resta célibataire pour conserver une liberté plus entière dans ses études. Dans la carrière philosophique et littéraire, il montra un orgueil intolérable : se jetant dans les opinions extrêmes, il affirmait d'un ton impérieux, repoussait la contradiction avec aigreur, dédaignait tout ce qui l'avait précédé, versait le sarcasme et le mépris sur les doctrines, sur les traditions, sur les institutions mêmes; et le clergé anglican n'eut pas moins à se plaindre de ses attaques que le clergé catholique. Il portait en quelque sorte dans le domaine de l'opinion le même despotisme et le même esprit de personnalité qu'il conseillait à la puissance civile, qu'il voulait légitimer dans le domaine politique et religieux. Il faisait peu de cas de la lecture, se confiant exclusivement aux forces de la méditation; et relativement au cercle immense de ses travaux, il avait peu lu : il avait surtout mal lu. Il n'admettait pas qu'on trouve rien d'utile dans les écrivains antérieurs, anciens ou modernes; il étendait même cette proscription aux ouvrages des géomètres; mais on reconnaît facilement qu'il avait souvent peu compris et les uns et les autres. Ce qu'il nous a donné sur l'histoire de la philosophie n'est presque qu'une suite d'erreurs, sous la forme de sentences. Les mathématiques qu'il n'avait commencé d'étudier qu'à qua-

rante ans, et qu'il avait prétendu créer le premier et fonder sur leurs seules bases véritables, ne l'ont point reconnu comme leur législateur : dans cette science, où l'épreuve des innovations est facile et sûre, il obtint peu de partisans pour ses systèmes. Hobbes parut à une époque où tous les hommes vraiment distingués et qui avaient la conscience de leur génie sentaient le vice des doctrines de l'école, éprouvaient le besoin de réformer la marche de l'esprit humain, aspiraient à l'indépendance et cherchaient à se frayer des routes nouvelles. L'esprit audacieux de Hobbes, en s'associant à ce mouvement, y porta une impétuosité passionnée et une aveugle exagération. Ses liaisons avec Bacon et avec Galilée auraient dû le mettre sur la bonne route; mais il ne sut point profiter de ces grands exemples : il voulut être lui-même et s'égara. Il substitua des hypothèses nouvelles aux hypothèses anciennes, des principes absolus de sa création à ceux que la tradition avait consacrés. Repoussant le flambeau de l'expérience, même dans les sciences physiques, il s'attacha à la synthèse, si favorable aux esprits systématiques. Par un faux emploi des méthodes mathématiques, il s'empara de principes abstraits, en suivit les conséquences avec une extrême rigueur, du moins dans les formes; et comme les maximes absolues, surtout lorsqu'elles sont hasardées, sont ordinairement l'expression de vues incomplètes, on ne doit pas s'étonner qu'il fût si souvent entraîné à des résultats absurdes, et que, rencontrant les mêmes idées sous une autre face, dans une autre série de méditations, il tombât souvent en contradiction avec lui-même. Il se complaisait dans ce langage sentencieux qu'affectionnent les esprits affirmatifs, dont abusent si facilement les esprits faux, qui impose presque toujours aux lecteurs superficiels et à la foule. Souvent il atteint à des expressions hardies, quelquefois à des expressions heureuses; mais une raison sévère ne découvre qu'une logique incertaine sous cet appareil si dogmatique et si sévère. Les systèmes de Hobbes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner aujourd'hui une exposition détaillée. Ils se rapportent à une idée principale : c'est la doctrine de la force. Toute la philosophie de Hobbes est employée à légitimer la force, à la diviniser même, à justifier tout par la force seule. Ce ressort terrible régit seul le monde moral, dans les diverses sphères qui le composent. Lui seul est le principe de la morale, l'âme de la conscience. La justice n'est que la puissance; la loi n'est que la volonté du plus fort; le devoir, que l'obéissance du faible. La Divinité elle-même peut justement punir l'innocent; une nécessité de fer gouverne ses ouvrages, et même les déterminations des créatures raisonnables. La société commence par le droit de chacun sur toutes choses, et par conséquent par la guerre, qui est le choc de ces droits; le pouvoir naît de la nécessité de la paix, qui ne peut s'obtenir qu'en soumettant ces droits à un seul arbitre. Cependant Hobbes, en certaines occasions, contredit plutôt qu'il ne modifie ces doctrines, et se trouve forcé d'admettre des pactes et des lois naturelles. Comment n'aurait-il pas matérialisé l'intelligence humaine, puisqu'il matérialise la suprême intelligence? Aussi n'a-t-il pas échappé aux reproches d'athéisme. Toutefois, il ne faut pas entendre son matérialisme dans le sens vulgaire. Sa matière est une dénomination générale de la réalité qui accompagne une fausse définition de cette réalité. Hobbes a été le vrai précurseur de Spinosa. Ce dernier lui a évidemment emprunté le germe de son système, quoique, averti par l'exemple des censures qui avaient pesé sur son prédécesseur, il ait cherché à mieux s'environner de précautions ou à s'envelopper de nuages. Il ne faut certes pas s'étonner si les systèmes de Hobbes ont soulevé d'indignation non-seulement le clergé, les hommes religieux, les partisans des anciennes maximes, les amis de la liberté, mais les défenseurs éclairés des institutions monarchiques et les vrais philosophes, dont les sentiments sont toujours en accord avec ceux des gens de bien : car, en les imaginant à plaisir, il serait impossible de concevoir des doctrines plus sombres, plus lugubres, plus désespérantes, disons le mot, plus épouvantables. Machiavel avait servi le despotisme en lui fournissant des instruments avec une odieuse habileté; Hobbes est bien autrement coupable : car il sert le despotisme en consacrant ses droits. L'un met à l'aise la conscience de l'oppresseur; l'autre lui asservit la conscience des peuples. On aurait plutôt sujet de s'étonner que Hobbes ait pu obtenir le suffrage et presque l'admiration d'hommes aussi estimables qu'éclairés (1); mais à cette époque, où l'attention et l'émulation des esprits distingués se dirigeaient essentiellement vers la réforme des études existantes, vers les tentatives nouvelles, où les systèmes jouissaient d'une faveur presque assurée par cela seul qu'ils étaient une création, plusieurs s'occupaient moins de prévoir les conséquences que d'applaudir à la hardiesse des efforts : une témérité condamnable pouvait ne se présenter que comme une preuve d'énergie; et ceux-là surtout étaient disposés à cette indulgence qu'un commerce habituel avec l'auteur avait mis à portée de reconnaître des intentions peut-être louables sous des hypothèses funestes. Par un heureux concours de circonstances, les opinions de Hobbes n'eurent point de son temps l'influence fatale qu'on en eût pu redouter. La forme sous laquelle elles étaient produites ne leur permettait pas d'entrer dans une région populaire : elles ne pu-

(1) Indépendamment des jurisconsultes et des philosophes qui applaudirent à la théorie de Hobbes, nous voyons aussi qu'il reçut des témoignages éclatants d'estime du grand-duc de Toscane, Cosme de Médicis, fils de Ferdinand II, et de Charles-Louis, électeur palatin.

veut agir que sur le monde philosophique. Là, elles causèrent une commotion prodigieuse, mais plutôt favorable aux maximes salutaires qu'elles tendaient à combattre : elles mirent dans la nécessité de défendre ces vérités avec des armes nouvelles, d'en mieux examiner les fondements; elles ne furent que des objections inattendues et pressantes, des problèmes profonds et étonnants; elles donnèrent ainsi l'occasion et le besoin de fonder sur de bons principes la théorie du droit naturel et des sciences sociales. Il est des vues neuves et profondes sans être justes. Hobbes en a rencontré un grand nombre dans ses recherches audacieuses : elles ont paru comme de brillants et singuliers météores; elles ont éveillé l'attention et exercé la méditation de tous les hommes supérieurs de son siècle. Nous souscrirons donc au jugement du grand Leibnitz; nous dirons que les erreurs de Hobbes ont servi aux progrès de la science. Peu d'hommes ont autant remué, en les étonnant, les esprits de leurs contemporains. On a, du reste, excusé Hobbes, en remarquant avec vérité que l'horreur des discordes civiles et des désordres enfantés par l'anarchie, que le zèle pour les intérêts de la monarchie, auxquels le salut de l'État lui paraissait uni, lui ont fait chercher dans ses systèmes plutôt la défense d'une cause que l'investigation de la vérité, lui ont fait illusion sur la tendance de ses opinions; qu'en avocat passionné, il a appelé l'exagération à son secours; qu'il a calomnié la nature humaine, parce qu'il avait vu les hommes sur un théâtre peu favorable, et parce qu'il en avait beaucoup souffert. Nous ne refuserons point d'admettre ces excuses; mais nous dirons qu'il est fâcheux pour un philosophe de penser et d'écrire sous l'empire des circonstances, et de convertir en théories absolues des impressions locales et momentanées. En accordant à la mémoire de l'homme une impartialité indulgente, nous croyons qu'il est du devoir de la saine philosophie de flétrir à jamais des systèmes qui dégradent la nature humaine et tendent à anéantir à la fois et la morale publique et la morale privée, c'est-à-dire le premier ressort des bons gouvernements, comme le plus précieux trésor de tous les hommes. On peut voir dans Chaufepié et dans Chalmers la liste de tous les ouvrages de Hobbes, au nombre de quarante-deux. Celle qu'avait donnée Niceron est très-incomplète. Outre ceux dont on a parlé dans le cours de cet article, nous citerons seulement son traité *De duplicatione cubi*, Londres, 1661, in-4°; et sa propre vie (*Vita Thomæ Hobbes*), en vers latins, Londres, décembre 1679, in-4°; traduite en vers anglais par un autre auteur, 1680, in-fol. Le latin a été réimprimé à la suite du *Vitæ Hobbianæ auctarium*, qui est précédé de *Vita Thomæ Hobbes*, écrite par lui-même en prose, Carapolis (Londres), 1681, in-8°; 1682, in-4°. La plupart des ouvrages de Hobbes, à l'exception du traité *De cive*, ont été réunis sous le titre de *Moral and political Works*, Londres, 1750, in-fol. Ceux qui ont été traduits en français sont : 1° *Éléments philosophiques du citoyen* (par S. Sorbière), 1649, in-8°; 2° *Le corps politique*, ou *Les éléments de la loi morale et civile*, 1652, in-12; 1653, in-12; 3° *De la nature humaine* (par le baron d'Holbach), 1772, in-12. Ce sont ces trois ouvrages qui forment les deux volumes publiés sous le titre de *OEuvres philosophiques et politiques de Thomas Hobbes*, Neufchâtel (Paris), 1787, 2 vol. in-8°. D. G—o.

HOBE (Charlotte de), la Sapho mecklembourgeoise, naquit le 29 novembre 1792 à Chemnitz, résidence de son père, alors maréchal de la cour de Schwérin. Élevée dans la maison paternelle, elle y profita des leçons que donnait à ses frères un précepteur particulier, homme fort distingué. Grâce à ses leçons et à ses conseils, elle acquit des connaissances très-variées, et révéla de bonne heure son talent poétique par de petites pièces où brillait l'élégance unie à une grande facilité. Ces légers opuscules ne dépassèrent point d'abord le cercle de la famille et ne furent qu'en petit nombre; mais sitôt que Charlotte fit de la poésie non plus un simple et rare passe-temps, et que son talent, loué par les uns, jalousé, critiqué par les autres, devint un sujet de conversation pour les oisifs, ses parents en général virent de mauvais œil sa vocation poétique et s'évertuèrent à la contrarier. On pense bien que Charlotte ne renonça point à son occupation chérie en présence des répugnances provinciales. Mais ces mille petites taquineries de la médiocrité peureuse, cette gêne domestique et sa timidité de jeune personne retinrent longtemps ses talents dans l'ombre. Enfin l'obligeance de Mathisson la fit sortir de l'obscurité, en ouvrant à quelques-unes de ses pièces les colonnes de sa *Feuille du matin* (Morgenblatt). Mais déjà les souffrances physiques et morales avaient abattu son âme : au fond de toutes ses pensées se retrouvait une mélancolie amère et non jouée; avant d'avoir atteint son cinquième lustre (1817), elle s'imaginait voir fuir, avec les fleurs du printemps, les ternes et frêles joies de sa vie. Elle ne comptait avoir un peu chance de vivre que dans la mémoire de ses amis, et dans cet espoir elle réunissait ses rimes éparses et en ajoutait de loin en loin. Ces sombres pressentiments n'étaient que trop réels, et bien qu'elle ait pu encore, tant en prose qu'en vers, en renouveler l'expression pendant onze printemps, ce fut une jeune mort que la sienne. Elle expira le 5 février 1829, n'ayant encore que 36 ans. Elle avait toujours habité Neu-Strelitz avec sa mère. On a d'elle deux recueils : 1° *Fleurs du Nord*, Berlin, 1818. Ce sont des stances, des élégies et autres pièces semi-lyriques, ravissantes quelquefois de délicatesse et de sensibilité, un peu monotones en revanche, et de temps en temps peut-être péchant par l'indécision des formes, par le terne du

coloris : peut-être aussi aux yeux de quelques-uns ces défauts mêmes sembleront autant de grâces. 2° *Poésies dramatiques*, Neu-Strelitz, 1822. Ce volume contient une tragédie en cinq actes, *Propertia*, et un drame en deux parties, *le Gondolier*. P—OT.

HOBHOUSE (sir BENJAMIN), homme d'État anglais né vers 1757, était, suivant l'un de ses biographes, le fils puîné de John Hobhouse du collége de Westbury, dépendant de l'université d'Oxford, tandis que d'autres le font descendre d'une famille de marchands établie à Bristol, où son père aurait fait un commerce fort étendu. Après avoir terminé son éducation au collége de Brazenose, où il contracta avec M. Addington, depuis lord Sidmouth, une amitié qui ne fut jamais altérée malgré leurs longs dissentiments politiques, Hobhouse fit à Middle-Temple les études nécessaires pour entrer au barreau, et fut reçu avocat en 1781. Il montra quelques dispositions, même du talent, et eût pu obtenir des succès dans cette carrière; mais il ne tarda pas néanmoins à la quitter. Nous devons remarquer que ce fut à cette époque qu'il se lia intimement avec le célèbre William Pitt, dont il devait être plus tard l'antagoniste. En 1785, Hobhouse, dont le travail avait affaibli la santé, fit un voyage en France et en Italie pour la rétablir. Il en a écrit une relation dans laquelle, suivant un de ses biographes, il parle peu de ses aventures, des auberges, des chevaux et des postillons, et d'autres particularités tout aussi intéressantes qui remplissent la plupart des pages publiées par les touristes anglais; l'histoire des pays qu'il parcourt, les monuments, les mœurs et les usages occupant seuls son attention. Cette relation, imprimée à un petit nombre d'exemplaires, n'ayant pas été livrée au public, nous n'avons pu la lire; mais à juger de l'ouvrage par la longue citation qu'en donne le biographe anglais dont nous venons de parler, Hobhouse ne différerait pas trop, sous quelques rapports, des autres touristes de son pays. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage, rédigé dans la forme épistolaire, parut sous le titre de *Remarques sur différentes parties de la France, de l'Italie*, etc., *faites pendant les années* 1783, 1784 *et* 1785, *par Benjamin Hobhouse, avocat*, petit in-8°, et obtint un tel succès qu'à la vente de la bibliothèque du dernier marquis de Lansdown, l'exemplaire qu'il avait donné à ce seigneur fut vendu six guinées. A son retour en Angleterre (1785), Hobhouse renonça définitivement au barreau, et il épousa Charlotte Cam, demoiselle qui réunissait, dit un écrivain anglais, à ses agréments personnels l'avantage d'une grande fortune. Il vécut avec elle pendant quelques années dans une terre qu'il possédait au comté de Wilt, et ce fut là qu'il publia plusieurs brochures presque toutes politiques, et un volume de lettres adressées au révérend F. Randolph sur les querelles des sociniens. Parmi ces écrits nous devons citer ceux qu'il fit paraître en faveur de la révocation des lois du *test*, proposée par Fox, qui occupait tous les esprits ; sa correspondance relative aux troubles de Birmingham; son traité sur l'hérésie, dans lequel il discute le statut de Guillaume III contre les blasphémateurs, et enfin ses recherches sur ce qui constitue le crime de comploter et de concevoir la mort du roi, suivant le statut d'Édouard III. Dans tous Hobhouse déploie une connaissance approfondie des lois de son pays, et se montre le champion de la liberté civile et religieuse et l'ami de la réforme. Après la mort de sa femme, arrivée en 1791, et qui laissa cinq enfants à sa charge, il épousa une sœur du docteur Parry, célèbre médecin de Bath; et, encouragé par quelques amis, il se présenta en 1796 pour représenter au parlement la cité de Bristol. Son concurrent, beaucoup plus riche que lui, paraissant avoir des chances de réussite, Hobhouse n'hésita pas à se retirer avant la fin du ballottage; mais il répara bientôt cet échec, car il fut élu presque immédiatement par Bletchingly, et introduit dans la chambre des communes, au mois de février 1797, par Whitbread et W. Smith. Dès son entrée dans le parlement, Hobhouse se déclara l'adversaire du ministère, et il soutint avec énergie et souvent avec talent les principes du parti dont Fox était le chef. Il sut toujours conserver néanmoins cette honorable indépendance, dont on s'écarte également en adhérant indistinctement aux whigs comme aux tories, à l'opposition comme aux ministres. Ce fut le 28 février 1797 que Hobhouse débuta à la chambre des communes par un discours sur la suspension des payements de la banque, dans lequel il soutint avec chaleur, mais sans succès, l'amendement de Shéridan, qui proposait une enquête sur les causes de l'ordre du conseil du 20 du même mois. Il ne fut pas plus heureux en défendant la motion de Fox pour une adresse relative aux troubles d'Irlande. Il s'éleva avec force la même année contre la traite des nègres, et demanda la suppression de ce honteux trafic, qu'il considérait comme une tache à l'honneur de la nation. Il résuma le 19 mai toutes les charges contre les ministres, et blâma surtout la manière dont ils s'étaient conduits depuis le commencement de la guerre contre la France, et leur refus constant d'écouter les propositions de paix faites par ce pays. « Vous « avez augmenté de six millions sterling, leur « disait-il à cette occasion, les taxes qui pesaient « sur le peuple, et prodigué le sang des Anglais « sans avoir atteint aucun des objets que vous « annonciez être cependant la seule cause de la « guerre. Est-ce en effet pour protéger la Hol« lande que vous avez tiré l'épée ? Non-seulement « elle n'est plus votre alliée, mais elle marche « contre vous avec vos ennemis. Est-ce pour le « rétablissement de la monarchie française que « vos armées sont entrées en campagne? Mais « vous avez été forcés de solliciter la paix de la « république de France, et d'offrir de vous récon-

« cilier avec les hommes qui ont trempé leurs « mains dans le sang de leur souverain, dont « vous vous montriez si ardents à venger la mort. « Une seule de vos menaces a-t-elle produit de « l'effet? Un seul de vos projets a-t-il été accom- « pli? Une seule de vos prédictions s'est-elle vé- « rifiée? Vous vouliez marcher sur Paris et vous « saisir des membres de la Convention, et vous en « êtes réduits à défendre vos côtes. Vous encou- « ragiez la nation à poursuivre la guerre, en as- « surant que les Français étaient aux abois et « menacés d'une banqueroute publique; mais, « hélas! quel est l'état de vos propres finances? « Combien notre crédit est tombé par l'interruption « des payements en argent de la banque!... » Hobhouse passa ensuite en revue la conduite des ministres dans la direction intérieure des affaires, particulièrement en ce qui concernait l'Irlande : il trouva que leur administration méritait sur tous les points les reproches les plus sévères; qu'ils avaient montré enfin la plus complète incapacité. Il termina son discours en faisant un appel à ses collègues pour demander le renvoi des ministres. Quelques jours plus tard il critiqua la motion de Pitt relative à la révolte de la flotte au Nore; mais, comme Shéridan, il appuya néanmoins les mesures adoptées par le gouvernement, se réservant la liberté de s'opposer au bill lorsqu'il arriverait à la seconde lecture. Il l'attaqua en effet alors dans un long discours fondé sur le principe qu'une loi trop rigoureuse engendre plus de crimes qu'elle n'en prévient, parce que dans ce cas les jurés se décident avec peine à prononcer la culpabilité; qu'ainsi l'espérance de l'impunité augmente le nombre des criminels, et que la nation devient de plus en plus corrompue. Il prouva ensuite, en s'appuyant sur des exemples nombreux, puisés dans l'histoire, que les périodes pendant lesquelles les lois sanguinaires ont régné avaient été les moins favorables à la liberté. Ce qui ne laissera pas que d'étonner, c'est que la voix seule de Hobhouse fut en faveur de la motion. Ce furent surtout les matières de finance qu'il traita plus spécialement. Dans ces discussions il donna des preuves non-seulement d'un grand talent, mais de connaissances pratiques fort étendues, ce dont il est facile de se convaincre en étudiant ses nombreux discours. L'un des plus remarquables est celui qu'il prononça au mois de décembre 1797, contre la proposition du ministère de lever les subsides au moyen de différentes taxes. Il s'y montra à la fois financier profond, orateur éloquent et plein d'élégance. Son opinion cependant ne prévalut pas; mais plus tard le ministère fut obligé de reconnaître lui-même les vices de son système financier et la solidité des objections de son habile adversaire. Peu de questions furent soumises à la chambre des communes pendant le cours de la session de 1798, sans que Hobhouse se fît entendre, presque toujours pour s'opposer aux vues des ministres. C'est ainsi qu'il attaqua les projets de bill sur la vente de la taxe territoriale, sur la suspension de l'*Habeas corpus*, sur la taxe du revenu. Avant d'examiner cette dernière question, il passa en revue les divers projets de Pitt et prouva qu'il avait été forcé d'en modifier une partie et de reconnaître que d'autres étaient incomplets ou mauvais. Le projet d'union de l'Irlande avec l'Angleterre, présenté en 1799, trouva aussi en lui un véhément adversaire, ce qui n'empêcha pas cette union d'être adoptée définitivement par la chambre des communes, et sanctionnée par le roi le 2 juillet 1800, après l'adoption de la chambre des lords. Hobhouse ne s'opposa pas moins vivement, mais sans plus de succès, au bill de confiscation en matière de trahison (*treason forfeiture bill*), présenté également en 1799. Après en avoir discuté les principaux points, il dit en terminant : « Voulez-vous empê- « cher l'esprit de trahison et de sédition de faire « des progrès? Vous y parviendrez, non par des « lois coercitives, non par des peines rigoureuses, « mais en corrigeant les abus, en redressant les « torts, par la douceur du gouvernement. C'est « en agissant ainsi que vous arracherez des mains « des ambitieux, des gens désespérés, tous les « instruments avec lesquels ils exercent de l'in- « fluence sur les dernières classes du peuple. Il « n'y a pas de vérité dont je sois plus convaincu « que de celle-ci, qu'aucune insurrection popu- « laire pour changer la forme du gouvernement « ne peut faire de progrès dangereux, lorsqu'on « respecte la liberté des citoyens et que personne « n'a à craindre d'être opprimé. » Sir Francis Burdett, Hobhouse et huit autres membres furent les seuls qui s'opposèrent jusqu'à la fin à l'adoption du bill. En 1800, le gouvernement français ayant renouvelé ses propositions de paix, Pitt rejeta ces ouvertures et fut vivement censuré par Hobhouse, qu'on voit la même année défendre avec chaleur la liberté religieuse et en particulier la cause des catholiques romains. Une nouvelle proposition de suspendre l'*Habeas corpus* ayant été présentée, il la combattit encore, et s'opposa de tout son pouvoir au projet d'adresse proposé par le ministère au commencement de 1801; mais il ne parvint pas à faire adopter ses opinions par la majorité. Le ministère de Pitt touchait cependant à sa fin; ce grand homme d'État abandonna au mois de mars de cette même année la direction des affaires publiques (*voy.* PITT), et fut remplacé par un cabinet à la tête duquel fut mis Addington. Quoique son ami, Hobhouse, qui ne partageait pas ses opinions, refusa d'abord d'accepter une position sous son administration, tant que les bills qu'il considérait comme subversifs des justes droits des citoyens n'auraient pas cessé d'être en vigueur, et qu'on n'aurait pas mis un terme à l'état de guerre avec la France. Mais les négociations entamées ayant amené la signature des préliminaires de paix (1er octobre 1801), il adressa au gouvernement des félicitations sur la

marche nouvelle qu'il paraissait vouloir suivre. Plus tard un traité de paix ayant été conclu à Amiens entre les deux nations belligérantes (2 mars 1802), et Hobhouse ayant reçu l'assurance que les bills qu'il réprouvait resteraient sans exécution, il se prononça tout à fait en sa faveur, ou du moins il ne lui fut plus contraire. Il accepta même, au mois de novembre 1803, le poste de principal secrétaire du bureau du contrôle, qu'il résigna en 1804, lorsque Addington fut forcé de se retirer après la rechute de George III; événement qui plaça de nouveau les rênes de l'État dans les mains de W. Pitt. Hobhouse avait été nommé avant la chute du ministère Addington l'un des commissaires pour la vérification des dettes du nabab du Carnatic, et la manière dont il exerça cet office lui valut plusieurs fois les éloges de la compagnie des Indes orientales. Il paraîtrait qu'il l'occupait encore à sa mort, arrivée le 14 août 1831. Pendant une carrière longue et active, où il fut placé dans des situations élevées, quoique la plupart du temps on le vôie figurer dans les rangs de l'opposition, Hobhouse se distingua par une grande connaissance des affaires de son pays, particulièrement de ses finances, et par son talent oratoire. Il lutta souvent avec Pitt, ne fut pas toujours éclipsé par ce grand homme d'État, et obtint la confiance générale par la pureté de ses vues et son désintéressement politique. La société d'agriculture de Bath et de l'ouest de l'Angleterre, dont il avait été douze ans le président, lui vota, en 1817, un buste de marbre qui fut exécuté par Chantrey et placé dans la salle de ses séances; et celle du *Fonds littéraire*, aux travaux de laquelle il concourait, fit exécuter son portrait par J. Jackson, membre de l'Académie royale de peinture, pour reconnaître les services qu'il lui avait rendus pendant sa présidence de l'un des comités. Un autre portrait de Hobhouse a été peint par T. Philipps, et gravé par P. Audinet. Il avait été élu, au mois de décembre 1798, membre de la société royale. D—z—s.

HOBIER (Ithier), littérateur, était né vers la fin du 16e siècle probablement dans le Berry, dont St-Ithier ou Ythier est un des patrons. Il remplissait en 1621 la charge de trésorier général de la marine du Levant; et dès cette époque il employait ses loisirs à la culture des lettres. Plus tard il devint président des trésoriers de la généralité de Bourges. C'est à ce titre que Balzac lui écrivit en 1631 pour lui recommander sa sœur, qui avait un procès contre les receveurs des deniers publics. Le même Balzac, dans une *lettre* à Chapelain, du 30 août 1639, le charge de faire savoir à cet excellent ami qu'il met son amitié au nombre des choses qui lui sont le plus chères en cette vie; puis il ajoute : « Qu'il y a de sagesse « et de bon sens dans M. Hobier ! que sa diction « est sage et réglée ! il me semble que la définition du *vir bonus dicendi peritus* a été faite exprès « pour lui, et que tous ses mots sont marqués du « caractère de la vertu. » (*Lettre à Chapelain*, t. 4, p. 17.) Hobier vivait encore en 1644; mais on peut conjecturer que cette année fut celle de sa mort. On a de lui : 1° *Traité de la construction d'une galère et de son équipage*, Paris, 1622, in-8°; 2° *La Vie d'Agricola*, trad. de *Tacite*, ibid., 1639, in-12, rare. « Je n'ai pas, dit Balzac (*ibid.*), été plus avant que « la préface, qui mérite d'être considérée avec soin, « à laquelle je me suis arrêté avec plaisir. Nous « parlerons donc une autre fois de la vie d'Agri« cola (1). » 3° *Tertullien*, *des livres de la patience et de l'oraison*, trad. en franç., ibid., 1640, in-12; 4° *Les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ*, trad. en franç., ibid., 1644, in-12; 1653, in-12; 3e édit., Saumur, 1661, in-12. C'est moins, suivant Barbier, une nouvelle traduction qu'une révision de celle de Marillac (voy. *Examen critique des dictionnaires*, p. 449). L'épître dédicatoire à Henri de Mesmes, au nom de l'imprimeur, la veuve Camusat, est du célèbre Patin; elle a été insérée par Richelet dans le *Recueil des plus belles lettres des meilleurs auteurs*. W—s.

HOBSON (Edward), naturaliste de Manchester, mort le 7 septembre 1830, à l'âge de 48 ans, ne reçut d'autre éducation que la connaissance de l'écriture et de la lecture; et, quoique absorbé par les soins qu'il donnait en qualité de contre-maître à une vaste usine, il était parvenu, à force de patience et de travail, à devenir un habile botaniste, un minéralogiste, un géologue et un entomologiste distingué. Son ouvrage intitulé *Musci britannici* lui mérita l'approbation des plus habiles naturalistes. Hobson était un homme simple, modeste, laborieux, dont la vie entière a été consacrée à l'industrie et à la science, qu'il honorait. Z.

HOCÉIN, fils d'Ali et de Fatiméh, fille de Mahomet, est regardé par la secte musulmane des chytes (*voy.* l'article Ali) comme le troisième imam ou chef légitime de la religion, ayant succédé à Haçan son frère. Ce personnage s'était retiré à Médine, et y vivait dans le repos. Mais Yézyd, fils et successeur de Moawyah, l'ayant pressé de le reconnaître pour khalife, Hocéin et sa famille se retirèrent à la Mecque. Dans le même temps le peuple de Koufah, qui avait toujours été affectionné pour Ali, fit un mouvement en faveur de son fils, et l'invita à se rendre dans la ville, promettant de le saluer khalife et de prendre les armes pour sa défense. Ces heureuses dispositions changèrent bientôt, par l'habileté d'Obéid-allah, gouverneur de Koufah pour Yézyd. Quoique Hocéin pût peu compter sur un peuple inconstant et sans aucune résolution déterminée, il n'en quitta pas moins la Mecque, et se mit en route pour Koufah. Les troupes d'Obéid-allah le rencontrèrent dans la plaine de Kerbelâ; il n'avait pour toute suite qu'une centaine de personnes. Le lieutenant de

(1) Balzac n'y est cependant pas revenu, du moins dans ses *Lettres* imprimées à Chapelain.

Yézyd, bien disposé pour Hocéin, le ménagea, ainsi que les siens, et l'aurait volontiers laissé libre de retourner à la Mecque s'il eût voulu reconnaître Yézyd. Mais le fils d'Ali, préférant la mort à cette honteuse soumission, résolut de vendre chèrement ses jours, et après avoir longtemps résisté aux troupes d'Obéid-allah, il succomba, ainsi que tous les siens. Sa tête ayant été portée à Yézyd, celui-ci la chargea d'injures, et permit avec peine qu'on l'enterrât à Damas, d'où elle fut ensuite transportée en Égypte, sous les khalifes fatimites, qui la déposèrent au Caire dans une mosquée appelée *Mecched Hocein* (*Sépulture d'Hocéin*). Son corps fut inhumé dans la plaine même de Kerbelâ, où Adhad-eddoulah, sultan bouïde, lui fit élever un somptueux monument, que les chytes visitent encore avec une grande dévotion. Hocéin périt le 10 de moharrem 61 de l'hég. (10 octobre 680, de J.-C.), et cette époque est parmi les chytes un jour de deuil et de larmes. On trouve dans Chardin et d'autres voyageurs les détails de cette célèbre commémoration, dont la pratique fidèlement observée contribue à entretenir la haine religieuse qui règne entre les Turcs et les Persans. J—N.

HOCÉIN, surnommé *Alwaëz*, le prédicateur, *Alkachéfy*, parce qu'il est l'auteur d'un commentaire persan sur l'Alcoran, n'avait point d'égal, selon Khondémir, dans l'art d'écrire et dans l'astrologie. Il peut, en effet, être regardé comme l'un des écrivains les plus élégants et les plus purs qu'ait produits la Perse. Hocéin Waëz était à la fois éloquent, doué d'un bel organe et habile à interpréter le Coran; aussi jouit-il d'une grande renommée, comme prédicateur, dans la ville de Hérat, où il habitait. Cet écrivain y mourut en 910 de l'hégire. On lui doit : 1° un célèbre commentaire sur l'Alcoran, intitulé les *Pierres précieuses de l'explication*, et composé pour l'émir Aly-Chyr. Il est précédé de prolégomènes, dans lesquels l'auteur traite de la science du *tefsyr* (interprétation). 2° *Roudheh el chouadâ* (*Jardin des martyrs*), ouvrage religieux; 3° *Anvar Sohahili* (*les Lumières de Canop*). Hocéin publia sous ce titre une nouvelle rédaction persane du livre célèbre de Calilah et de Dimnah. Son but principal était de rajeunir la version persane précédemment publiée par Nasr-allah. « Mais il ne s'est « pas contenté, dit Sylvestre de Sacy, de suppri- « mer ou de changer tout ce qui pouvait arrêter « un grand nombre de lecteurs; il a encore ajouté « au mérite primitif de l'ouvrage, en y insérant « un grand nombre de vers empruntés des divers « poëtes, et en employant ce style mesuré et ca- « dencé, ce parallélisme des expressions qui, « joint à la rime, constitue la prose poétique des « Orientaux, et qui, ajoutant un charme inexpri- « mable aux pensées justes et solides, diminue « beaucoup ce que les idées plus ingénieuses que « vraies, les métaphores outrées, les hyperboles « extravagantes, trop fréquentes dans les écrits « des Persans, ont de rebutant et de ridicule « pour le goût sévère et délicat des Européens. « Quoique le style de Hocéin ne soit pas exempt « de ce défaut, on lit et on relit avec un plaisir « toujours nouveau son ouvrage, comme le Gulis- « tan de Sady. » Hocéin a fait subir plusieurs changements au livre de Calilah et de Dimnah; il lui donna un nouveau titre par lequel il faisait allusion au nom d'Amed Sohaili, vizir d'Aboul Hocéin Béhadur-Kan. Cet excellent ouvrage a été imprimé à Calcutta, en 1805, in-fol. 4° *Akhlac Mohséni* (*Mœurs de Mohsen*); traité de morale ainsi intitulé, parce qu'il est dédié à Mirza Mohsen, ben Hosséin, ben Béicara. M. Lumsden en a donné des fragments dans ses *Persian selections*. J—N.

HOCHE (J.-G.), savant allemand, né dans le comté de Hohnstein, à Gratzungen, le 24 août 1763, avait débuté par une éducation particulière, puis quatre ans durant avait donné des leçons dans la ville d'Halberstadt, lorsque en 1799 il alla occuper la chaire évangélique à Rœdinghausen. Bientôt de cette ville du comté de Ravensberg il passa en qualité de deuxième prédicateur à Groningue, dans la principauté d'Halberstadt; après y avoir été nommé premier prédicateur en 1804, et surintendant en 1805, il reçut en 1812 le titre de conseiller du consistoire, titre qu'il garda jusqu'à la dissolution du consistoire, en 1816. Sa mort eut lieu le 2 mai 1836. Indépendamment de beaucoup de sermons imprimés séparément et de nombreux articles épars dans des recueils périodiques, on doit à Hoche divers ouvrages d'un intérêt moins exclusif et moins fugace. Ce sont : 1° *Histoire détaillée du comté de Hohnstein, des seigneuries de Lohre et de Klettenberg, des deux couvents d'Ilefeld et de Walkenried, avec une description statistique de la portion de ce comté appartenant à la Prusse*, Halle, 1798; 2° *Recherches historiques sur les colonies néerlandaises de l'Allemagne inférieure et notamment sur celles des Hollandais et des Flamands*, Halle, 1791; 3° *Histoire du stadhoudérat dans les Provinces-Unies, depuis son origine jusqu'aux temps les plus modernes*, Brême, 1796; 4° *Courte histoire du jubilé papal*, Halberstadt, 1825; 5° *Lettres sur la fièvre de lectures dont sont atteints nos contemporains*, Hanovre, 1794; 6° *La fille du bailli de Lüde, Werthériade*, Brême, 1797; 7° *Adélaïde de Wildenstein*, Brême, 1798; 8° *Voyage en Ostfrise et dans le pays de Groningue, par Osnabrük et le pays bas de Munster*. Hoche a redigé en collaboration avec J.-C. Nachtigall un ouvrage de morale qui eut beaucoup de succès, et qui a pour titre : *Heures de repos pour assurer la sérénité de l'âme et la paix domestique*, Brême, 1798-1800, 3 vol. P—OT.

HOCHE (LAZARE), général français, ne dut qu'à lui-même son élévation, et sous ce rapport fut un des hommes les plus étonnants de la révolution française. Il naquit le 24 février 1768 à Montreuil, près Versailles, d'un garde du chenil de

Louis XV, et entra, à quatorze ans, comme palefrenier surnuméraire aux écuries du roi. Resté presque aussitôt sans ressources par la perte de ses parents, il ne trouva quelques secours qu'auprès d'une tante, fruitière à Versailles, qui de temps en temps lui donnait de l'argent pour acheter des livres; le jeune homme les dévorait. Porté par son inclination à l'art militaire, il s'engagea, à seize ans, dans le régiment des gardes françaises. On le vit dès lors monter des gardes, et se livrer à toute espèce de travaux pendant le jour, afin de pouvoir se former du fruit de ses peines une petite bibliothèque, au milieu de laquelle il passait une partie des nuits, sans négliger toutefois l'exercice des armes, auquel le rendaient très-propre sa belle stature et sa vigueur naturelle. S'étant battu en duel, en décembre 1788, dans les carrières de Montmartre, avec un caporal, il reçut au visage un coup de sabre, dont la cicatrice, qu'il conserva toute sa vie, faisait ressortir davantage son air martial. L'année suivante il fut entraîné par son ardeur dans la défection des gardes françaises, qui, se mêlant au peuple de Paris, donnèrent à la révolution l'appui de la force armée. Il fut cependant distingué par la Fayette parmi les défenseurs du château de Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre. Hoche passa ensuite dans la garde soldée de la capitale, dont on forma quatre régiments; il fit partie du quatrième, et s'étant fait remarquer par sa bonne tenue et par son instruction, il parvint rapidement au grade d'adjudant sous-officier. En 1792 il obtint du ministre Servan le brevet de lieutenant dans le régiment de Rouergue. Il étudia dès lors avec beaucoup de soin la tactique militaire, se distingua au siége de Thionville, et passa ensuite dans la division de Leveneur, qui le prit pour son aide de camp. Hoche était avec ce général à la bataille de Nerwinde, et il le suivit à Paris après la défection de Dumouriez. Là il se présenta au comité de salut public, où l'assurance de son maintien et la précision de ses plans de campagne, qu'il savait très-bien exposer, frappèrent les membres du comité. Ils lui donnèrent le grade d'adjudant général, et lui confièrent la défense de Dunkerque, menacé par le duc d'York. Hoche, par ses discours et par son exemple, enflamma tous les esprits, mit par un camp retranché la ville à l'abri de toute insulte, et repoussa toutes les attaques. Battus à Hondschoote, les Anglais furent contraints de lever le siége. La défense de Dunkerque appela Hoche aux premiers grades militaires. Nommé bientôt général de brigade et général de division, il s'empara de Furnes, et fut moins heureux devant Nieuport. Il désirait dès lors vivement un commandement en chef; il obtint celui de l'armée de la Moselle. Hoche n'avait alors que vingt-quatre ans. La fortune, l'éducation, la naissance, n'avaient rien fait pour lui. En deux campagnes il venait de passer par tous les grades, et chacun avait été le prix d'une action d'éclat. L'armée dont il devenait le chef avait langui jusqu'alors. Hoche lui inspira son ardeur guerrière, et lui imprima un mouvement rapide et décisif. Son but était de faire lever le blocus de Landau, et de rejeter les Prussiens hors de l'Alsace. Mais il avait à combattre les troupes les plus manœuvrières de l'Europe, commandées par le duc de Brunswick. Hoche l'attaqua dans la position de Kaïserlautern; après avoir fait pendant trois jours des prodiges de courage et de sang-froid, il dut reculer sur la Sarre. Hoche inébranlable proposa un autre plan, et en moins de quinze jours il reprit l'offensive. Laissant une division sur la Sarre pour observer les Prussiens et masquer son mouvement, il se porta à travers les Vosges, par un temps et des chemins affreux, sur l'extrême droite de l'armée autrichienne du général Wurmser, qui avait envahi le Bas-Rhin, tandis que Pichegru, manœuvrant de concert, devait agir contre la gauche et le centre de l'ennemi. Cette opération, en isolant les Prussiens, réunit la masse des deux armées françaises contre la seule armée autrichienne. Hoche commença son mouvement le 13, et le 23 décembre Wurmser, pris en flanc par l'armée de la Moselle, fut contraint de reculer. Le 26 Hoche, ayant pris le commandement en chef des deux armées réunies, attaque et bat Wurmser près de Weissembourg, et deux jours après il débloque Landau, s'empare de Gernesheim, Spire, Worms, et vient à bout de chasser les Autrichiens de toute l'Alsace. Mais le jeune vainqueur, il avait alors vingt-six ans, devait payer cher son triomphe. Il trouva en Pichegru un rival envieux et dangereux. Ce général, qui devait plus tard trahir la république, et qui peut-être la trahissait déjà, ne cessa d'entraver, et par son inertie, et par ses intrigues auprès des représentants en mission près de l'armée du Rhin, l'exécution des plans. Ces représentants étaient deux des membres les plus influents et les plus terribles du comité de salut public. C'était Saint-Just et Lebas. Ils se laissèrent entièrement capter par les manifestations du patriotisme exagéré de Pichegru, tandis que Hoche, fier et loyal, ayant la conscience de la pureté de son mérite, dédaignait le métier de courtisan. Cependant le comité de salut public subordonna dans les opérations de la campagne Pichegru à Hoche, malgré les préférences de Saint-Just, et dès lors la perte du libérateur de Landau fut résolue dans la pensée de l'orgueilleux montagnard. Dans ce but les rapports de Saint-Just et de son collègue attribuèrent à Pichegru tous les succès obtenus dans l'attaque des lignes de Weissembourg, ajoutant qu'il était entré le premier dans Landau. Hoche s'indigna, protesta devant le comité de salut public et les pièces à la main n'eut pas de peine à confondre ces rapports partiaux et mensongers. Saint-Just et Lebas n'étaient point ses seuls ennemis dans le comité. Son impétueuse franchise y déplaisait, et comme il avait acquis l'amour

autant que la confiance de ses soldats, on l'avait représenté à l'ombrageuse inquiétude de Robespierre comme pouvant nourrir des pensées de dictature. Il en fallait moins pour décider sa chute. Mais on jugea qu'il pouvait être dangereux de frapper ce jeune général au milieu d'une armée dont il était l'idole, et qu'il avait si brillamment conduite à la victoire. On le rappela de l'armée de la Moselle, sous prétexte de lui donner le commandement de l'armée d'Italie. Mais l'ordre de son arrestation l'attendait à Nice, et cet ordre fut exécuté par le vieux général Dumorbron (1). Il fut d'abord conduit à Paris, dans la prison des Carmes, puis transféré à la Conciergerie, d'où il eût monté à l'échafaud sans la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794). Hoche recouvra sa liberté aussitôt après la chute de ses persécuteurs. Il avait employé le temps de sa captivité à s'instruire, travaillant avec une nouvelle ardeur, et faisant durant ce court espace de grands progrès dans l'étude des lettres et dans l'art de la guerre. Il parvint aussi à maîtriser son caractère impétueux; il devint réservé, taciturne, et choisit lui-même cette devise : *Des choses et non des mots* (2). La convention l'ayant appelé au commandement de l'armée des côtes de Brest, il s'y prépara à combattre les royalistes de l'Ouest, dont les forces étaient encore redoutables. Ce fut dans cette guerre qu'il déploya les talents du guerrier et de l'homme d'État. Successeur de tant de généraux par lesquels cette guerre civile n'avait fait que s'aigrir et s'étendre, il jugea que c'était à l'adresse plutôt qu'à la force qu'il appartenait de la terminer. Ses proclamations aux royalistes furent modérées. Alliant la fermeté à la douceur, il employa contre eux des moyens conciliateurs, avant même que la convention eût songé à pacifier ces contrées; mais son commandement était encore trop borné pour qu'il pût y exercer une influence décisive. Deux autres armées étaient employées contre les royalistes, et Hoche, subordonné aux délégués de la convention, commandait la plus faible. Toutefois il se hâte de réprimer les désordres, et de rétablir la discipline. Il substitue au système des cantonnements celui des camps retranchés. Ces innovations et la justesse de ses vues décident le comité de salut public à le porter au commandement des deux armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, qui occupaient le pays depuis la Somme jusqu'à la Loire. Hoche, après avoir conféré avec divers chefs royalistes, et préparé la première pacification, ne trouva dans les délégués conventionnels que des maîtres absolus, dont les opérations contradictoires le jetaient dans une continuelle indécision. Il s'éleva contre les conditions de la paix, qu'il considérait comme impolitiques, et pénétrant les projets des royalistes, il demanda contre eux des mesures vigoureuses; mais les délégués ne virent en lui qu'un ambitieux qui cherchait à dominer par la guerre; il fut au moment d'être rappelé. Cependant le comité de salut public sentit qu'il avait encore besoin de Hoche. La guerre s'étant rallumée comme celui-ci l'avait prévu, il mit ses troupes en mouvement, et par des dispositions énergiques, déconcerta les plans des royalistes de Bretagne. Au moment de la descente d'un corps d'émigrés à Quiberon (juin 1795), il conserva seul, au milieu du trouble général, le sang-froid qui maîtrise les événements. Il réunit avec une grande rapidité ses cantonnements épars, et voyant les royalistes stationnaires, il emporta la position d'Auray, et les enferma dans la presqu'île. Le 16 juillet il repoussa l'attaque du comte d'Hervilly (*voy.* HERVILLY). Des transfuges étant venus dans la nuit du 21 lui proposer de s'emparer du fort Penthièvre par surprise, il assemble un conseil de guerre, et dit aux officiers qui regardaient l'assaut comme téméraire : « Que sont « les règles de l'art dans cette circonstance? Il « nous faut de l'audace; l'armée manque de tout; « l'insurrection s'étend; si on hésite, je ne ré- « ponds plus de mes troupes. » Le fort Penthièvre est enlevé l'épée à la main, et les royalistes, acculés à la mer, sont forcés de parlementer. Hoche, dans les pourparlers, avait refusé à M. de Sombreuil de permettre le rembarquement des royalistes; mais d'autres généraux avaient promis qu'on épargnerait tout ce qui mettrait bas les armes. Prenant d'abord la défense des chouans prisonniers, Hoche écrivit au comité de salut public qu'il serait cruel et impolitique de songer à détruire six à sept mille familles entraînées à Quiberon. Quant aux émigrés, il fut d'avis de ne sacrifier que les chefs; c'était aussi le vœu de son armée. Sans y avoir égard, la convention ordonna le supplice général. Hoche, indigné, remit le commandement du Morbihan au général Lemoine, et se porta avec le reste de ses troupes vers Saint-Malo. Le gouvernement directorial ayant été établi peu de temps après, Hoche fut chargé de réduire Charette et toute la Vendée. Le vainqueur de Quiberon venait d'y passer avec 14,000 hommes. Vers la fin de décembre le directoire lui conféra le commandement des trois armées de l'Ouest, réunies sous le nom d'armée de l'Océan. Hoche, investi de pouvoirs illimités, assujettit tous les départements de l'Ouest à l'état de siége et à la police militaire. Aucun général, depuis la révolution, n'avait eu autant de puissance dans l'intérieur. Hoche s'empara de tous les points militaires de la Vendée; il rassura les habitants des campagnes par le maintien de la

(1) La correspondance du général Mermet, alors simple officier et aide de camp de Hoche, nous apprend qu'à son arrivée à Nice, sans même se donner le temps de se débotter, son général se fit apporter la carte de la haute Italie; et après avoir passé près d'une heure à l'étudier : « C'est de l'autre côté de ces mon- « tagnes, dit-il en montrant la chaîne des Alpes, que se trouve « le véritable champ de bataille où la question doit se vider avec « l'Autriche. » C'était comme le premier présage de cette campagne d'Italie que devait concevoir et exécuter bientôt après un autre capitaine du même âge que Hoche.

(2) Voici l'un de ses préceptes militaires : « La réflexion doit préparer et la foudre doit exécuter. »

discipline; il ménagea et flatta les prêtres, affaiblit et désunit les royalistes, employant contre eux avec beaucoup d'art les colonnes mobiles, qui, ne traînant à leur suite ni bagages, ni canons, achevèrent de soumettre les insurgés, en empruntant pour les vaincre leur propre tactique; mais il eut à lutter contre l'envie et contre son propre parti. Une puissante et sourde intrigue fut à la veille de lui arracher le commandement. « Je puis braver les boulets, écrivit-il au directoire, mais non l'intrigue; je demande à me « retirer, et vous prie de me nommer promptement un successeur. » Le directoire maintint son général, qui n'espérait dompter la Vendée que lorsqu'il aurait Charette en son pouvoir. Il mit tout en œuvre pour s'emparer de cet intrépide chef; il l'isola d'abord de Stofflet; ce dernier, ayant voulu reprendre les armes, fut pris et fusillé. Charette eut bientôt le même sort, et dès lors la Vendée fut éteinte. Hoche s'empressa d'affranchir ce pays du joug militaire, et voulant mériter le titre de pacificateur, il y établit le régime constitutionnel. Tournant ensuite ses regards vers l'Anjou et la Bretagne, il passa la Loire avec 15,000 hommes d'élite, et employant les mêmes moyens qui avaient assuré ses succès sur la rive gauche, il séduisit les uns, désarma les autres, expulsa les émigrés, et pacifia en même temps l'Anjou, le Maine, la Bretagne et la Normandie. Le 15 juillet 1796, un décret déclara que lui et son armée avaient bien mérité de la patrie. Hoche avait conçu le grand dessein de porter au sein de l'Angleterre la guerre civile, que son gouvernement alimentait en France, et de lui arracher l'Irlande. Ce fut au milieu de ces nouveaux projets que, déjà menacé du poison, il se vit sur le point de périr assassiné. Le 17 octobre le nommé Guillaumot tira sur lui, à la sortie du spectacle de Rennes, un pistolet chargé de plusieurs balles; le coup, mal assuré, trompa l'espoir de l'assassin. Au milieu du trouble occasionné par cette tentative, Hoche conserva seul sa sérénité, et vint au secours de l'indigente et malheureuse famille de Guillaumot; mais ni le fer, ni le poison, ne pouvaient intimider son âme altière. A Brest, il presse l'expédition d'Irlande, surmonte une multitude d'obstacles, apaise l'insubordination des troupes de terre et de mer, et le 15 décembre met à la voile avec une armée expéditionnaire. Il trompe d'abord la vigilance de la flotte anglaise; mais, séparé de son escadre par la tempête, il arrive seul sur les côtes d'Irlande, et n'y trouve plus ni sa flotte, ni ses soldats. Sans lui les chefs de l'escadre n'avaient rien osé entreprendre (*voy.* GROUCHY). Hoche, le désespoir dans l'âme, se vit contraint de regagner les ports de France : il n'y aborda qu'après avoir échappé comme par miracle aux croiseurs anglais et aux plus affreuses tempêtes. L'expédition avait été préparée et exécutée dans le plus grand secret. Le gouvernement anglais avoua n'en avoir eu aucune connaissance; et Pitt en caractérisa l'audacieuse témérité en disant, pour se justifier, que le général qui l'avait conçue *s'était mis sous la protection des tempêtes.* Les efforts que firent les Irlandais pour se soustraire à la domination anglaise attestent que dans cette circonstance ce fut plutôt le gouvernement anglais qui fut protégé par les tempêtes. Hoche, à son retour à Paris, reçut du directoire exécutif le commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, la plus belle qu'ait jamais eue la république française; elle était de 80,000 hommes, et abondamment pourvue. Il ouvrit la campagne de 1797 par le hardi passage du Rhin, en présence de l'ennemi, et gagna successivement sur le général Werneck les batailles de Neuwied, d'Ukerath, d'Altenkirken et de Diedorff, poussant encore l'ennemi à Kleinnister, et s'emparant de Wetzlar au moment où Werneck le croyait encore très-éloigné. L'armée autrichienne, forcée dans toutes ses positions, avait perdu 8,000 prisonniers et trente pièces de canon. Hoche la poursuivait avec une incroyable activité. En quatre jours, il avait fait faire trente-cinq lieues à son armée, et il avait été victorieux dans trois batailles et dans cinq combats. Rien ne pouvait plus s'opposer à sa marche triomphante au sein des États héréditaires. Il ne fut arrêté à Giessen, sur les bords de la Nidda, que par la nouvelle inopinée de l'armistice conclu entre l'archiduc Charles et Bonaparte. Hoche posa aussitôt les armes, s'arrêtant lui-même au milieu de ses triomphes. La fin de la guerre étrangère sembla donner une nouvelle activité aux dissensions intérieures. Une lutte s'était engagée entre le directoire et les conseils, c'est-à-dire entre les révolutionnaires et les partisans secrets de la monarchie. Hoche, qui n'avait point abjuré les principes de la révolution, avait souvent témoigné néanmoins son éloignement pour ses excès et son horreur pour l'anarchie. Il jugeait depuis longtemps que la France avait besoin d'un gouvernement capable de comprimer les factions, et de trouver sa sécurité future dans la stabilité; mais soit qu'il craignît une contre-révolution complète, soit qu'il lui parût plus facile de ramener l'ordre par ceux qui avaient l'autorité en main qu'avec l'aide du corps législatif, il pencha pour le pouvoir exécutif dans sa lutte contre les conseils, qui étaient dirigés d'ailleurs par Pichegru, l'ancien favori de Saint-Just et son ennemi personnel. Le directoire forma le projet de donner un grand pouvoir à Hoche, en le chargeant de soumettre un parti redoutable. Lorsque les directeurs eurent réclamé son appui, on l'entendit dire : « Je vaincrai les « ennemis de la république, et quand j'aurai sauvé « ma patrie, je briserai mon épée. » Ayant accepté la direction du mouvement que méditait le directoire, il fit filer vers Paris quelques corps de son armée; ce qui lui attira des dénonciations violentes de la part des conseils. Le général Willot demanda formellement la mise en accusation

de Hoche; mais déjà le directoire, à qui on avait inspiré des alarmes sur la docilité de ce général, et effrayé surtout des clameurs dont retentissaient les conseils, faisait rétrograder les troupes, et prétendait qu'elles étaient destinées à une expédition maritime. Indigné de la faiblesse ou de la versatilité du directoire, Hoche publia plusieurs lettres pour établir qu'il n'avait agi que sur les ordres du gouvernement; il provoqua lui-même l'examen de sa conduite, et sa mise en jugement. On sait aujourd'hui qu'il fut écarté par l'influence du parti du général Bonaparte, qui, ne voyant en lui qu'un rival redoutable prêt à se rendre maître du gouvernement et à le gagner de vitesse, fit déférer à Augereau la commission de renverser le parti des conseils. Hoche, abreuvé de dégoûts, se retira à Wetzlar, où il reprit le commandement de son armée; tout à coup il fut atteint de douleurs violentes, cracha le sang, perdit la voix, et consumé d'un feu que rien ne pouvait éteindre, il dit à ses amis : « Suis-je donc vêtu de la robe em« poisonnée de Nessus? » Le 15 septembre 1797, il cessa de vivre : sa mort fut généralement attribuée au poison. L'ouverture du cadavre fit en effet découvrir des traces d'une mort violente. On l'honora de deux pompes funèbres, l'une vers le Rhin, l'autre à Paris. Un monument à sa gloire fut élevé à Weissenthurn. Ses restes furent d'abord transportés de Wetzlar à Coblentz; partout les commandants autrichiens rendirent à son convoi les plus grands honneurs; ses cendres furent mêlées ensuite à celles de Marceau à Pétersberg. Mais ce fut à Paris, au Champ de Mars que par l'ordre du directoire on décerna à ce général les obsèques les plus magnifiques. De toutes les cérémonies renouvelées des anciens, ce fut celle où l'on imita le plus heureusement les pompes grecques et romaines. Le parti républicain parut donner à la mémoire de Hoche de véritables regrets. Né soldat, général en chef à vingt-quatre ans, Hoche, en cinq années, parcourut une carrière pleine de gloire; c'était un de ces hommes dont parle Montesquieu, qui dans les temps de révolution *se font jour* à travers la foule, et sont portés au premier rang par leur supériorité naturelle. Fier et ambitieux comme César, il fut souvent comme lui grand et généreux. Sa mort soudaine, en facilitant la grandeur de Bonaparte, changea les destinées de la France. Sa vie a été écrite en deux volumes in-8°, par Rousselin les réimpressions, en un volume in-12, ne contiennent pas la correspondance de Hoche. Plus récemment, M. H. Dourille a donné une *Histoire de Hoche*, Paris, 1844, in-12; et M. Bergounioux un *Essai sur la vie de Hoche*, Paris, 1852, in-8°, qui est estimé. B—P.

HOCHMUTH. *Voyez* GILLES.

HOCQUINCOURT (CHARLES DE MONCHY, maréchal D'), né en Picardie en 1599, d'une famille dont la noblesse remontait au 12e siècle, fit ses premières armes en Italie. Nommé maréchal de camp en 1639, il combattit à Morhange, puis en Picardie où il escorta le grand convoi destiné au camp d'Arras. En 1641 il eut un commandement à la bataille de la Marfée, et ensuite dans le Roussillon, où il conduisit avec beaucoup de succès l'arrière-garde du maréchal de la Mothe. Ayant passé à l'armée de Flandre, il se trouva au siége de Gravelines. Devenu lieutenant général, commandant à Péronne, Montdidier et Roye, après la mort de son père, en 1645, il obtint encore la charge de louvetier du Boulonais, et se rendit en Allemagne pour y commander une division. Il se distingua particulièrement à Schorndorff, à Worms, à Tubingue et à Rethel, où il commandait l'aile gauche sous le duc de Praslin contre Turenne, qui y fut défait. Créé maréchal de France quinze jours après cet exploit (4 janvier 1651), d'Hocquincourt alla commander sur la Loire un corps d'armée que le prince de Condé surprit et dispersa complétement à Blenau. C'est dans cette occasion que Turenne, qui était venu depuis peu prendre le commandement de l'armée royale, et que l'on avait vu tout près de subir à son tour une défaite par suite de ce revers, dit avec tant de noblesse et de modération, quand on lui rapporta que d'Hocquincourt l'accusait de ne l'avoir pas secouru : « Il est bien permis de se plaindre à un « homme aussi affligé qu'il doit l'être. » Nommé en 1653 vice-roi de Catalogne et commandant en chef des troupes françaises dans cette province, d'Hocquincourt entreprit le siége de Gironne, qu'il fut obligé de lever. La retraite s'exécuta néanmoins en bon ordre, et le maréchal prit sa revanche dans la même année, en conduisant un secours à la garnison de Roses. Attaqué par un corps espagnol, il le défit entièrement, et réussit à pénétrer dans la place. Ayant passé en Flandre l'année suivante, il concourut à forcer les lignes espagnoles devant Arras; mais bientôt (1655), égaré par l'exemple de Condé, il se réunit aux Espagnols. On a dit que dans cette circonstance il céda aux séductions de madame de Châtillon, qui était du parti de la Fronde, et que peu de temps après, entraîné de nouveau par les charmes d'une autre dame (madame de Montbazon), il tenta de livrer Péronne aux ennemis. Ce fut son propre fils, George de Monchy, gouverneur de la place, qui, en faisant tirer le canon sur les troupes que le maréchal conduisait lui-même, l'empêcha de s'en emparer. Mademoiselle de Montpensier dit dans ses *Mémoires* que personne n'a connu la cause de cette défection; que d'Hocquincourt avait bien eu quelques démêlés avec les gens de la gabelle dans une de ses terres; mais que *ce n'était pas là de quoi sortir de France*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce maréchal se laissa souvent entraîner par son penchant pour les femmes. Déjà en 1648, il avait écrit à madame de Montbazon, du parti de la Fronde, un billet où on lisait ces mots : *Péronne est à la belle des belles*. Les Espagnols lui donnèrent le titre de grand bailli de Gand avec des appointements

considérables; mais il paya bientôt ces faveurs très-cher. L'armée du roi ayant assiégé Dunkerque, occupé par les Espagnols, Dom Juan et le prince de Condé s'approchèrent de la place pour la secourir. Il fallait reconnaître les lignes de l'armée française; le maréchal d'Hocquincourt, *s'étant avancé plus que les autres*, fut atteint de trois coups de mousquet. « Il alla mourir, une « heure après, dans une petite chapelle où ses « gens le portèrent » (13 juin 1658) (1). On trouva sur lui une lettre de madame de Lignéville, sa parente, qui, l'avertissant qu'il n'avait plus beaucoup de temps à vivre, l'engageait à faire pénitence. Madame de Motteville a tracé en peu de mots le portrait du maréchal : « C'était, dit-elle, « un homme vaillant et de grand cœur; mais « léger et facile à dégoûter... Il était bon Picard, « franc cavalier et bon ami. » Dans son *Précis des guerres du maréchal de Turenne*, Napoléon blâme avec beaucoup de raison la défection du maréchal d'Hocquincourt; mais, quand il dit avec tant d'amertume que sa mort fut une *digne punition de son crime*, on voit trop que c'est à Moreau qu'il pense (2). C'était du reste un guerrier très-brave, mais d'une capacité médiocre et d'une vanité qui allait jusqu'au ridicule. Il doit une grande partie de sa célébrité à Charleval (*voy.* ce nom), qui l'a mis en scène d'une manière piquante dans sa *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye* (*voy.* Canaye), petit ouvrage satirique inséré dans les œuvres de St-Évremond. La reine, mère de Louis XIV, s'amusait quelquefois du maréchal; et l'on raconte qu'un jour où cette princesse l'avait mis sur le chapitre de ses chevaux qu'il aimait beaucoup, elle lui demanda sérieusement auquel il donnait la préférence. « Madame, « répondit-il avec une gravité tout à fait risible, « si un jour de bataille j'étais monté sur mon « cheval pie, je n'en descendrais pas pour monter « sur mon cheval bai; mais si j'étais monté sur « mon cheval bai, je n'en descendrais pas non « plus pour monter sur mon cheval pie. » On conçoit de quels rires cette réponse fut accueillie par les courtisans. Après un moment de silence, on parla des femmes de la cour. Deux passaient pour être les plus belles; Anne d'Autriche demande à Roquelaure son avis. Alors, prenant le ton solennel du maréchal, le facétieux courtisan dit : « Madame, un jour de bataille, si j'étais « monté... » Assez, assez, crie la reine avec vivacité. Et tout le monde de rire aux éclats. Cette anecdote a été attribuée récemment à la reine Marie-Antoinette, et M. de Las-Cases la met dans la bouche de Bonaparte, parlant de cette princesse à Ste-Hélène, ce qui est une erreur évidente; car on peut la lire dans Bussy-Rabutin et dans d'autres mémoires du temps. — Le neveu du maréchal d'Hocquincourt, connu sous le nom de *marquis de Monchy*, fit avec distinction les guerres de Flandre sous Luxembourg et Villars. Il contribua par son habileté et sa valeur à la victoire de Denain, fut nommé peu de temps après commandeur de St-Louis et lieutenant général. Il mourut en 1742. L—M—X.

(1) *Mémoires* de Bussy-Rabutin, Paris, 1712, t. 3, p. 7 et 8. Madame de Motteville fait vivre encore le maréchal *pendant quelques jours*, et mademoiselle de Montpensier, *pendant quelques heures*. Nous avons dû préférer la version de Bussy-Rabutin.

(2) Hocquincourt est le seul maréchal de France qui ait été tué dans les rangs ennemis par la main des Français. Les maréchaux de Saint-André et d'Aumont succombèrent sur le champ de bataille dans les guerres de religion.

HOCSEM (Jean de) naquit au village de Hocsem, près de Hougarde, en 1278. Il consacra sa jeunesse à l'étude de la philosophie, des sciences et de la jurisprudence, qu'il enseigna ensuite à Louvain et à Orléans. De retour dans sa patrie, étant entré dans les ordres, il fut reçut chanoine de la cathédrale de St-Lambert, et bientôt après nommé grand écolâtre. Hocsem traita continuellement les affaires les plus importantes du pays; député par son chapitre, il termina avec habileté différentes contestations soit avec le Saint-Siége, soit avec la cour de France et le duc de Brabant. C'est à sa fermeté et à son courage que l'église de Liége dut la conservation du comté de Looz, que de puissants voisins voulaient lui enlever. Dans une autre circonstance, il démontra au chapitre cathédral que l'intervention du peuple pour l'élection du *Mambour* du pays était nécessaire. Ce discours plein de logique et de recherches est très-remarquable. Malgré ses nombreuses occupations, Hocsem trouva encore le temps de composer quelques ouvrages dont voici la liste : 1° *Gesta pontificum leodiensium ab Henrico Gueldrensi usque ad Adulphum a Marcka*, 1246-1348, inséré aux pages 271 à 514 du second volume des *Gesta pontificum leodiensium* de Chapeauville (*voy.* ce nom). Cette chronique précieuse pour son exactitude a été consultée avec fruit par Froissart. 2° *Flores auctorum et philosophorum*, dont il fait lui-même mention au chapitre 27 de sa chronique; 3° *Digitus florum utriusque juris ordine alphabetico*, où il étale un grand luxe d'érudition selon un contemporain. Ces deux derniers ouvrages sont restés inédits. Hocsem mourut à Liége le 2 octobre 1348. L—L—L.

HODE (le P. la Mothe, plus connu sous le nom de la), historien médiocre, né vers 1680 dans la basse Normandie, embrassa fort jeune la règle des jésuites, fut chargé de l'enseignement dans différents colléges, et finit par être appelé par ses supérieurs à Paris. Il était préfet du collége de Louis le Grand dans le temps que le marquis d'Argenson y faisait ses études. Plus tard se développa son talent pour la prédication, et il parut avec un certain éclat dans les principales chaires du royaume : il se trouvait à Rouen en 1715. Dans un sermon qu'il y prononça le 20 octobre à la cathédrale, il se permit de critiquer vivement la nouvelle marche de l'administration. Cette imprudence le fit décréter par corps. Les jésuites des différentes maisons de Paris s'empressèrent

de désavouer la conduite de leur confrère; et dans une audience qu'ils obtinrent du régent, ils lui demandèrent ses ordres pour la punition du coupable. Le prince, feignant de redouter de leur part une trop grande sévérité, leur répondit qu'il s'en rapporterait à la décision du parlement et de l'officialité de Rouen (1). Le P. la Mothe fut interdit et relégué par ses supérieurs dans leur petite maison de Hesdin, où il remplissait les fonctions de procureur. Ennuyé de son exil, il s'avisa de demander de l'occupation au marquis d'Argenson, son élève, avec lequel il avait continué d'entretenir des relations. M. d'Argenson, qui faisait partie de la société de l'*Entresol* (*voy.* VOYER), avait préparé, pour lire dans ses réunions, une *Histoire du droit public ecclésiastique français;* il envoya la minute de son travail au P. la Mothe avec une petite bibliothèque de livres sur le même sujet. Quelque temps après, la Mothe s'enfuit en Hollande, où, malgré les remontrances de M. d'Argenson, il publia cette histoire (1737, 2 vol. in-12) (2), et, sous le nom de la Hode, se mit aux gages des libraires (3). Avant de prendre ce parti, il aurait commencé par exercer la médecine, si l'on en croit d'Argens. Il regardait la Hode comme un des auteurs de la *Correspondance historique, philosophique et littéraire*, publication périodique dont le succès des *Lettres juives* avait donné l'idée, mais qui ne put se soutenir. D'Argens lui dédia le sixième volume de ses *Lettres juives* par une épître ironique à *maître Nicolas, barbier de l'illustre don Quichotte de la Manche*, et il continua de le harceler dans ses *Lettres cabalistiques*, au sujet des *Anecdotes historiques, galantes et littéraires* (la Haye, 1737, 2 vol. in-12), « mauvaise compilation que la Hode ou son libraire avait fait le *déshonneur* à d'Argens de lui « attribuer, et dans laquelle on trouve un éloge « des *Lettres juives* plus propre à l'avilir qu'à le « recommander (4). » La Hode travaillait depuis dix ans à une histoire de Louis XIV; mais il mourut vers 1740, avant l'impression de cet ouvrage, dont la Martinière, son compatriote, fut l'éditeur. Outre les différents écrits déjà cités dans cet article, on connaît de la Hode : 1° *Vie de Philippe d'Orléans, régent de France*, Londres (la Haye), 1736, 2 vol. in-12. Elle sera appréciée par un de nos collaborateurs, à l'article de PHILIPPE D'ORLÉANS. 2° *Histoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée et les divers changements qui y sont arrivés par rapport à son étendue et à son gouvernement*, la Haye, 1738, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12, mauvais ouvrage qui n'eut et ne pouvait avoir aucun succès. L'auteur termine ainsi la première partie : « Tant que cette « monarchie sera gouvernée comme elle l'est aujourd'hui, elle n'aura point de révolution à « craindre, à moins que la branche d'Espagne ne « veuille revenir sur la cession qu'elle a faite de « ses droits aux maisons d'Orléans, de Condé et « de Conti. » La seconde partie contient les fastes des rois depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. Le sujet qu'avait entrevu la Hode a été traité depuis avec beaucoup d'érudition et de talent par Gautier de Sibert (*voy.* ce nom), sous le titre de *Variations de la monarchie française*. 3° *Histoire de Louis XIV*, rédigée sur les *Mémoires de M. le comte D....*, Bâle et Francfort (la Haye), 1740 et années suivantes, 5 vol. in-4°. « Ce ministre, dit Voltaire, « était un jésuite chassé de son ordre, qui se fit « secrétaire d'État de France en Hollande pour « avoir du pain. » (*Des mensonges imprimés*). La Hode, comme on l'a vu, n'avait pas été chassé de son ordre; c'est volontairement qu'il s'était réfugié en Hollande, dans l'espoir d'y vivre du produit de sa plume. Obligé de travailler vite, et manquant d'ailleurs d'une foule de documents nécessaires, il fut forcé de s'en rapporter à des écrivains mal informés ou gagés par les ennemis de la France. Aussi commit-il de graves erreurs que Voltaire a relevées dans les notes de son *Siècle de Louis XIV*, qui devait faire oublier non-seulement l'ouvrage fort médiocre de la Hode, mais tous ceux qui jusqu'alors avaient paru sur cette époque si brillante de notre histoire. W—s.

HODGSON (BERNARD), théologien anglais, principal du collége de Hertford à l'université d'Oxford, mort le 28 mai 1805, a publié les traductions suivantes de Salomon : 1° *le Cantique des cantiques*, 1785; 2° *l'Ecclésiaste*, 1788; 3° *les Proverbes*, 1791, le tout in-4°. L.

HODGSON (le révérend HENRY), ecclésiastique et médecin anglais, né en 1753 près de Market-Rasen, fit ses études dans un des colléges de l'université de Cambridge, et, ayant reçu les ordres, officia pendant quelque temps comme vicaire (*curate*) dans le lieu de sa naissance. Il avait probablement montré quelques dispositions pour l'étude de la médecine, puisque le docteur Jebb l'engagea à s'y livrer. Après avoir suivi les cours et obtenu le doctorat à Édimbourg, il revint à Market-Rasen, et y exerça le saint ministère. Hodgson n'était pas instruit seulement en théologie et en médecine, il savait les langues classiques ainsi que le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand. Indépendamment de quelques brochures écrites, pendant la guerre contre les colonies et ensuite contre la république française, en faveur des idées de liberté, on a de lui : 1° *Lettres à mistriss Kindersley sur l'esprit du papisme*, 1778, in-8°; 2° *Sermons sur la bienveillance universelle*, 1778, in-8°; 3° *Effusion du cœur et de l'imagination*, 1779, in-8°. Il est mort en novembre 1815. L.

HODIERNA ou ADIERNA (JEAN-BAPTISTE), célèbre

(1) Voyez *Mémoires de la régence*, ann. 1715. On y trouve un assez long passage du sermon du P. la Mothe.

(2) Cette *Histoire du droit public ecclésiastique français* a été attribuée à du Boulay (*voy.* ce nom) et à Burigny. Ce n'est que depuis la publication des *Mémoires* du marquis d'Argenson que l'on en connaît les véritables auteurs.

(3) Voyez les *Mémoires* du marquis d'Argenson, p. 275.

(4) *Lettre cabalistique*, 21°.

astronome, naquit en 1597, à Raguse en Sicile. Après avoir terminé ses études avec une rare distinction, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'archiprêtrise de Palma. Il consacra dès lors ses loisirs aux sciences, et y fit des progrès si rapides que son nom fut bientôt répandu dans toute l'Italie. Convaincu que les connaissances humaines ne peuvent avoir d'autre base que l'observation, il employa ses talents pour la mécanique à fabriquer des instruments plus parfaits que ceux qu'il avait pu se procurer. Il vérifia ensuite la position des étoiles fixes, et détermina celle de plusieurs qui n'avaient point encore été signalées. A la demande du grand-duc de Toscane, il entreprit la rédaction d'éphémérides astronomiques d'après un nouveau plan, et y consigna le résultat de sa découverte de la marche des satellites de Jupiter. La noblesse de son caractère lui mérita des amis et la protection du duc de Palma, qui le nomma son mathématicien. La vie de ce savant fut tranquille et heureuse. Il mourut à Palma, le 6 avril 1660, universellement regretté. On doit à Hodierna une foule d'observations intéressantes et curieuses. Ce fut lui qui analysa le premier l'œil de la mouche ; ce qui le conduisit à reconnaître la forme singulière de cet organe dans les insectes : il décrivit aussi la dent rétractile de la vipère, laquelle lui sert, comme on sait, à introduire une liqueur corrosive dans ses morsures. Il reconnut que la reine des abeilles pond seule tous les œufs : enfin s'il n'a point précédé Newton dans l'analyse de la lumière, ainsi que les Siciliens le prétendent, il est certain du moins qu'il a connu l'usage du prisme. Les ouvrages d'Hodierna sont très-nombreux ; on se contentera de citer les plus importants : 1° *Universæ facultatis directorium physico-theoricum opus astronomicum, in quo de promissorum ad significatores progressionibus physice agitur*, Palerme, 1629, in-4° ; 2° *Thaumantiæ miraculum, seu de causis quibus objecta singula per trigoni vitrei transpicuam substantiam visa, elegantissima colorum varietate ornata cernuntur*, ibid., 1652, in-4°. C'est un traité d'optique, et le premier où soient décrits le prisme et une partie de ses propriétés ; 3° *Medicæorum ephemerides nunquam apud mortales editæ*, ibid., 1656, 4 part. in-4°. Ce sont des tables des satellites de Jupiter, appelés alors, comme on sait, astres de Médicis. 4° *De systemate orbis cometici deque admirandis cœli characteribus*, ibid., 1656, in-4° ; 5° *Protei cœlestis vertigines seu Saturni systema*, ibid., 1657, in-4° ; 6° *Dentis in vipera virulenti anatomia*, ibid., 1646, in-4° ; 7° *L'occhio della mosca, discorso fisico*, ibid., 1644, in-4°, réimprimé la même année dans un recueil d'opuscules d'Hodierna, et inséré dans le *Museo* de Boccone ; 8° *Archimede redivivo con la statera del momento dove s'insegna il modo di scoprir le fraudi nella fabricazione dell' oro e dell' argento*, ibid., 1644, in-4°. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages qui étaient conservés dans sa famille, et dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. sicula* de Mongitore. La ressemblance des noms l'a fait confondre avec *Jean-Baptiste* HODIERNA, jurisconsulte de Naples, son contemporain, dont on a : *Controversiæ forenses de secundis nuptiis*, Naples, 1653 ; Genève, 1677, in-fol., et des additions au recueil publié par Surdus ou Sordi, des *Décisions* du conseil de Mantoue. W—s.

HODIZ, comte allemand, remarquable par ses goûts singuliers, né le 16 mai 1706, mourut le 17 avril 1778 à Potsdam, où le roi de Prusse lui avait donné un asile. Hodiz avait, dans sa jeunesse, voyagé et même séjourné quelque temps en Italie : il y avait perfectionné son goût naturel pour les arts, surtout pour la poésie et la musique. Il connaissait la plupart des langues de l'Europe, composait de jolis vers, et s'était plu, dans sa retraite de Roswalde en Moravie, à ressusciter les jeux et les plaisirs de la vallée de Tempé. Cette nouvelle Arcadie, qu'il avait créée vers 1740, et qu'il n'avait cessé d'embellir, réunissait des sites charmants et variés, des bergeries, des fermes, des cascades, des bois, des vallons, des théâtres, des orchestres, des bergers, des musiciens et des acteurs. Jouissant d'environ 60,000 liv. de rente, le seigneur de Roswalde s'était plu à faire de sa demeure une sorte de féerie, et à s'entourer des délices de la ville et des champs : il est inconcevable qu'avec une fortune assez bornée il eût opéré tant de merveilles. Sa féconde imagination créait sans cesse, et sans cesse avait besoin d'occupation et de jouissances. Il employait tout ce qui était sous sa dépendance à seconder ses vues. Ses vassaux, ses domestiques étaient ses architectes, ses décorateurs, ses acteurs, ses danseurs, ses musiciens, ses arcadiens, ses druides, ses ermites. A table, assis sur un lit antique, couronné de roses, servi par des nymphes charmantes, il rappelait, autant par son costme et ses goûts que par le noble profil de sa tête grecque, Anacréon chantant, la lyre à la main, le vin, les belles et la volupté. On faisait à Roswalde une chère exquise ; on y assistait à la représentation des meilleures pièces des théâtres allemand, italien et français, dans leur langue originale ; on parcourait délicieusement les belles eaux d'un canal de plusieurs milles sur une flottille de gondoles, dont quelques-unes portaient des musiciens et des chanteurs ; on s'égarait avec enchantement dans les bosquets, les fermes, les vallons, habités par de jolies bergères et des bergers aimables ; on visitait des collections curieuses de livres, de tableaux, d'estampes, de statues, d'armures antiques, d'objets d'histoire naturelle ; on conversait dans des jardins et des *villa* très-variés et très-pittoresques ; une grande partie des nuits était même agréablement occupée par les ballets, les danses et la musique. La plus belle fête qui ait eu lieu à Roswalde fut celle que le comte Hodiz donna au grand Frédéric, qui la trouva merveilleuse. En effet, rien n'avait été négligé

pour recevoir dignement le héros de la Prusse, qui fut surtout enchanté d'une promenade nocturne sur le canal : des sirènes et des tritons, dans toute la sévérité du costume, poussaient les gondoles, en faisant retentir les airs de leurs chants en l'honneur du monarque ; la musique était au loin répétée par les échos ; l'éclat des lampions se multipliait à l'infini dans les ondes constamment agitées par les gondoles et les nageurs. Une petite ville que bien entendu on appelait Lilliput, défendue par plus de cent petits enfants, soutenait un siége contre des géants, qui prirent la fuite à l'aspect de Frédéric. Ces jeux et beaucoup d'autres l'amusèrent, et même lui inspirèrent de l'attachement pour un vieillard aimable, qui avait tiré un si grand parti d'une fortune médiocre, en comparaison de ce qu'il avait fait, et qui charmait avec tant de grâce les douleurs de la goutte et de la pierre. Le roi poëte adressa à Hodiz une épître qui commence ainsi :

O singulier Hodiz, vous qui, né pour la cour,
Avez fui, jeune encor, ce dangereux séjour,
Libre des préjugés qui trompent le vulgaire, etc.

On trouve dans cette épître des détails bien rendus sur les créations et les amusements de l'Arcadie de Roswalde. Hodiz avait perdu depuis longtemps une margrave de Bareith qu'il avait épousée et qui ne lui donna point d'enfants. Peu de temps avant sa mort, sa fortune éprouva un échec fâcheux. Frédéric vint à son secours : il lui procura un asile honorable à Potsdam, où, toujours fidèle à ses goûts, et ne pouvant d'ailleurs supporter d'autre manière de voyager, le moderne Anacréon arriva, avec quelques-uns de ses compagnons, sur un de ces bateaux élégants qui avaient sillonné tant de fois les ondes de Roswalde. Le roi le reçut comme un ancien et fidèle ami et lui monta une maison digne de tous deux. Ce fut là que le comte mourut comme il avait vécu, au milieu des souffrances de la pierre et de la goutte, adoucies par les jeux, les chants, les ris, la musique, tous les arts et tous les plaisirs qui trompent la douleur. Ces détails sont tirés en partie d'une lettre de Sulzer, de quelques notes d'un Anglais, et d'un article inséré en 1780 dans un journal français. On a publié à Brunn, 1827, 7 vol., les *OEuvres posthumes* du comte Hodiz, comprenant, entre autres choses, ses *Lettres écrites de Silésie*, et un *Abrégé de l'histoire de Silésie et de ses hommes célèbres*. D—B—S.

HODY (HUMPHRED), en latin *Hodius*, naquit le 1er janvier 1659, à Oldcomb, où son père était recteur de l'église paroissiale. En 1676, il entra dans l'université d'Oxford, et, ayant été, en 1684, nommé associé du collége de Wadham, il donna au public, comme essai et preuve de ses études, une dissertation latine où sont réfutées victorieusement les fables ridicules d'Aristée sur la version des Septante. Ce travail fut loué par les savants les plus distingués. Mais Isaac Vossius, qui voyait avec quelque chagrin un si jeune homme attaquer et détruire ses opinions favorites, répondit, et, au lieu de bonnes raisons qui lui manquaient, employa l'épigramme et presque les injures. Dans la préface de cette dissertation, Hody promettait deux ouvrages, l'un sur les textes hébraïque et grec de l'Ancien Testament, l'autre sur l'histoire et la chronologie des Ptolémées d'Égypte. Le premier a paru avec une seconde édition de la dissertation sur Aristée, sous ce titre : *De bibliorum textibus originalibus*, Oxford, 1705, in-fol. ; l'autre, qu'il se proposait d'étendre jusqu'à en faire un *Trésor* des antiquités civiles et ecclésiastiques d'Alexandrie, n'a jamais vu le jour. Chilméad était mort en 1643, sans avoir mis la dernière main à une édition de Malela qu'il avait préparée. Les curateurs de l'imprimerie d'Oxford prièrent Hody d'y ajouter les prolégomènes qui manquaient : il voulut bien se charger de ce soin, et l'édition parut en 1691, ornée d'une savante préface de Hody et d'une lettre encore plus savante et tout autrement intéressante de Bentley au docteur Mill. Hody, dans ces prolégomènes, annonce comme achevées deux dissertations latines : l'une sur divers auteurs grecs tant profanes qu'ecclésiastiques ; l'autre sur les écrivains des choses de l'Égypte : mais elles sont restées inédites. Dans cette même année 1691, il mit au jour un traité grec anonyme qu'il crut pouvoir attribuer à Nicéphore Calliste ; il y joignit une traduction latine, et il en publia séparément une autre en anglais. Ce traité, qui roule sur une question de droit ecclésiastique, a pour objet de prouver qu'un évêque dépossédé, même injustement, ne doit pas se séparer de la communion de son successeur, si ce successeur n'est pas hérétique. C'était toucher une question importante, et qui alors divisait l'Angleterre. Hody fut vivement attaqué ; le célèbre Dodwel (*voy.* DODWEL) se signala dans cette controverse : nous n'indiquerons pas les ouvrages qui furent publiés de part et d'autre ; ces débats sont aujourd'hui d'un très-faible intérêt, et l'on nous saurait peu de gré de nous y arrêter davantage. L'archevêque de Cantorbéry, Tillotson, qui avait succédé à Sancroft, dépossédé comme *non juror*, se montra reconnaissant du zèle que Hody avait mis à soutenir la cause des *seconds* évêques, et il le nomma son chapelain. C'était en 1694 : cette année vit paraître une dissertation anglaise de Hody *Sur la résurrection du même corps*. Il y soutenait, contre le sentiment de Tertullien, que le corps ne ressusciterait point, et que l'âme seule serait jugée et punie. Cette doctrine fut attaquée avec autant d'érudition que de politesse par Nicolas Bear, dans un ouvrage publié en 1699. Trois ans auparavant, Tenison, successeur de Tillotson au siége de Cantorbéry, avait jeté Hody dans une autre querelle. Perkins et Friend, condamnés en 1695 pour avoir conspiré contre le roi Guillaume, avaient été *absous* au moment du supplice, quoiqu'ils ne se fussent pas repentis de leurs crimes, par trois ecclésiastiques *non jurors*. Une déclara-

tion des prélats réunis à Londres condamna cette absolution comme irrégulière ; Collier, l'un de ces trois ecclésiastiques, écrivit pour la défendre : Hody, par l'ordre de Tenison, réfuta Collier, et fut à son tour vivement réfuté. En 1698, Hody fut nommé professeur royal de grec dans l'université d'Oxford, et pour encourager l'étude du grec et de l'hébreu, il y fonda, au collége Wadham, cinq bourses pour chacune de ces deux langues. Il composa pour ses leçons le traité *De græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, qui est assurément son meilleur ouvrage, quoiqu'on lui ait reproché une exactitude parfois trop minutieuse : ce traité ne fut publié qu'en 1742, longtemps après la mort de l'auteur, arrivée le 20 janvier 1706. Le docteur Jebb, qui en a donné l'édition, y a joint une notice fort étendue sur la vie et les écrits de Hody. B—ss.

HOEGSTROEM (Pierre), écrivain suédois, fut d'abord, vers 1740, pasteur de Gellivara, dans le Luleo-Lappmark, par delà le 67e degré de latitude boréale, par conséquent au delà du cercle polaire. Il profita de sa position pour parcourir la Laponie et observer les mœurs de ses habitants. Transféré ensuite à la cure de Skelefteo, située deux degrés plus au sud, sur les bords du golfe de Botnie, la température de ce lieu lui sembla propre à donner des productions qu'on n'en avait pas exigées jusqu'alors. Il planta deux jardins d'arbres fruitiers, sema des pepins, et, suivant le témoignage de quelques auteurs suédois, parvint à obtenir des fruits. Mais ce phénomène, trop en opposition avec les lois de la nature, ne dut être qu'éphémère. M. de Buch, qui a parcouru les mêmes lieux en 1807, nous apprend dans sa relation qu'à cette époque il n'existait plus la moindre trace du jardin d'Hoegstroem, et que le souvenir en était tellement effacé que l'on révoquait le fait en doute. Hoegstroem fut admis à l'Académie des sciences de Suède en 1747, et mourut le 14 juillet 1784. On a de lui en suédois : 1° *Description de la Laponie suédoise*, Stockholm, 1747, 1 vol. in-8°, carte. Cet ouvrage fait connaître la singulière nation qui en est l'objet beaucoup mieux que tous ceux qui l'avaient précédé. Hoegstroem voit bien les choses, et ne les embellit pas. Il compatit aux maux qu'un climat rigoureux accumule sur les Lapons, et propose les moyens d'améliorer leur sort. Ce livre a été traduit en allemand, Stockholm, Copenhague, Leipsick, 1748, 1 vol. in-12, carte. Il y en a un extrait en français dans le tome 19 de l'*Histoire générale des voyages*. 2° Plusieurs mémoires dans le *Recueil de l'Académie des sciences de Suède ;* ils traitent de l'histoire naturelle ou de l'économie rurale. E—s.

HOEI-LI, religieux bouddhiste chinois du 7e siècle de notre ère, auteur d'une *Histoire de la vie de Hiouen-thsang* son maître. (*Voyez* l'article Hiouen-thsang).

HOEI-TSONG, empereur de la Chine, huitième de la dynastie des *Song*, fondée par Taï-tsou II, en 960, quitta le nom de *Tchao-ki*, en succédant, l'an 1100, par le crédit de l'impératrice, à son frère Tché-tsong, époux de cette princesse et mort sans postérité. Hoeï-tsong commença son règne par des actes de vigueur. Malgré la reconnaissance qu'il devait à l'impératrice, il rendit ce titre avec toutes ses prérogatives à la première épouse que son prédécesseur avait répudiée, rétablit dans ses fonctions le ministre qui avait pris la défense de cette princesse, et disgracia tous les instigateurs de cette injustice. Mais bientôt la faiblesse et une inconstance presque sans exemple signalèrent tous les actes de son règne. Passionné pour les choses rares et curieuses, il fut dupe d'un adroit et rusé courtisan, Tsaï-king, qui le séduisit en lui envoyant ce qu'il avait rassemblé de plus précieux en peinture, joyaux, ouvrages mécaniques, etc. Tsaï-king devient premier ministre et favori de l'empereur; plusieurs lois sont changées, l'impératrice est de nouveau dégradée, six cents des premières familles perdent leur noblesse et sont déclarées incapables d'occuper aucun emploi. Mais l'apparition d'une comète, en 1106, effraye Hoeï-tsong; les exilés sont réhabilités, et Tsaï-king renvoyé comme un fripon. Rappelé l'année suivante, il se venge cruellement de tous les auteurs de sa disgrâce, et fait même empoisonner un de ses protégés qui désapprouvait sa conduite. L'imposture et la magie déterminent encore le faible empereur à l'exiler, en 1110, et à lui donner un successeur qui abolit les impôts établis pour les superfluités de la cour. Hoeï-tsong avait réuni à l'empire chinois le Li-tong ou royaume des barbares du Midi. Contrarié dans ses projets de guerre et de destruction contre les Tatars-leao, d'alliance et de communication avec les Tatars-niu-tchin, il avait besoin d'un ministre qui secondât ses vues; il rappela pour la dernière fois Tsaï-king, en 1112. Pendant la terrible guerre qui, après plusieurs années, se termina par la destruction de la dynastie des Leao et par la conquête de leurs États, l'empereur protégeait ouvertement la secte des Tao-ssé, se livrait à toutes sortes de superstitions avec ces imposteurs, faisait recueillir et répandre leurs livres, et fondait un temple dans le lieu où il avait cru voir descendre l'esprit du ciel (qui n'était autre chose que des vapeurs). Il fit ensuite bâtir un palais magnifique dont les travaux durèrent plusieurs années, et qu'il nomma *palais de la félicité continue*. Mais ce prince, dépourvu de sens et plein de présomption, était parvenu au terme de sa prospérité. Il se brouilla avec ses alliés, les Kin, qui exigeaient la cession de deux provinces et le cours du fleuve Hoang-ho pour limite des deux empires. Découragé par les premiers échecs des armées chinoises, Hoeï-tsong abdiqua la couronne impériale en 1125, et se retira dans un autre palais

pour y mener jusqu'à la fin de ses jours une vie privée et paisible. Mais il n'eut pas cette consolation. Les succès des Kin furent si brillants et leurs progrès si rapides que, dès la seconde année du règne de son fils Kin-tsong, ils s'emparèrent de Kaï-fong-fou, alors capitale de l'empire. Peu satisfaits de la soumission des deux empereurs et des énormes taxes qu'ils en avaient extorquées, il les déclarèrent déchus de leur dignité et les emmenèrent en Tartarie, ainsi que plus de trois mille personnes de la famille impériale, et avec eux leurs bagages et leurs trésors. Hoeï-tsong y mourut, en 1135, après huit ans de captivité. Son corps et celui de l'impératrice sa mère ne furent renvoyés en Chine qu'à la paix, qui eut lieu en 1137. A—T.

HOEL Ier, fils de Budic, duc de Bretagne, se retira en Angleterre, en 509, après le massacre de son père, ordonné par Clovis. Il revint, en 513, revendiquer les États de Budic, avec des troupes que lui avait fournies Arthur roi de la Grande-Bretagne, et parvint à chasser les Frisons qui étaient maîtres du pays. Clotaire, apprenant ses succès, l'invite à venir à Paris. Hoel s'y rend, mais n'y est traité qu'en qualité de comte. De retour dans ses États en 541, il fonda, dans la ville d'Aleth, un évêché dont le premier évêque fut St-Malo, qui, depuis, a donné son nom à la ville. Il mourut en 545, et eut pour successeur son fils aîné. — HOEL II, fils et successeur de Hoel Ier, était déjà assez âgé lors des conquêtes de son père pour y avoir eu beaucoup de part; mais il fut inhumain et sans religion. Il persécuta St-Malo en 546, et fut tué en 547 dans une partie de chasse par Canor son frère. — HOEL III, d'abord comte de Cornouailles, succéda en 594 ou environ, à Judicaël, son père, et prit même par la suite le titre de roi; il mourut en 612, à 52 ans. — HOEL IV, comte de Nantes, était fils naturel d'Alain IV, au fils duquel il succéda en 955. Il fut tué en 980 dans une partie de chasse. — HOEL V, duc de Bretagne, eut ce titre dès 1066, et mourut le 13 avril 1084. — HOEL VI, reconnu duc de Bretagne en 1148 par les habitants de Nantes et de Quimper, fut, en 1154, battu par Eudes, comte de Porhoet, son concurrent, et en 1156 chassé par les Nantais. C'est la dernière fois qu'il paraît dans l'histoire. Z.

HOELDERLIN. *Voyez* HOLDERLIN.

HOELTY. *Voyez* HOLTY.

HOEPFNER (JEAN-GEORGE-CHRÉTIEN), savant saxon, naquit le 4 mars 1765 à Leipsick. Ses parents, ruinés par divers événements, ne pouvaient lui faire donner d'éducation. La bienveillance du célèbre Bœhme y suppléa; puis, par ses succès, s'étant concilié de nouveaux protecteurs, il entra sous leurs auspices dans la carrière ecclésiastique, et fut nommé à divers offices. Mais c'est surtout à l'enseignement académique qu'il eût voulu se vouer. En 1787, il obtint l'autorisation d'ouvrir un cours de philosophie dans les bâtiments de l'Académie. Bientôt après il fut pourvu d'une chaire à l'école supérieure de Giessen, et il y développa ou enseigna successivement les classiques latins et grecs, l'Ancien et le Nouveau Testament, les langues orientales, la rhétorique, l'éloquence de la chaire, le dogme jusqu'en 1790, époque à laquelle il devint correcteur du gymnase d'Eisleben. Une surdité à laquelle il avait depuis sa jeunesse une propension qu'il tenta inutilement de détruire, le força de quitter pour jamais la carrière de l'instruction publique vers 1800. En vain plus tard fut-il appelé à Gœttingue et à Halle comme professeur, à Kœnigsberg comme conseiller de consistoire, à Bonn comme professeur et surintendant, il lui fallut décliner toutes ces ouvertures. Il ne pouvait au plus que faire des lectures publiques sur divers sujets, ces lectures ne supposant point controverse ou échange de paroles entre un auditoire et lui; aussi en fit-il beaucoup de 1800 à 1827, comme pour se consoler de ne point voir réaliser le plus cher de ses vœux. De plus il menait de front divers travaux de librairie. Il rédigea en 1800 la *Renommée de la littérature moderne*; en 1801 l'*Almanach de la littérature moderne*. On lui doit encore entre autres ouvrages : 1° *Manuel de la mythologie grecque*, Leipsick, 1795; 2° *Epitome theologiæ christianæ*, ibid., 1804; 2e édition, 1819; 3° *Principes et théorie de l'art d'élever la jeunesse*, ibid., 1805; 4° des éditions du *Cyclope* d'Euripide, 1789, des *Trachiniennes* de Sophocle, 1791, d'*Iphigénie en Aulide*, 1795, des *Grenouilles* d'Aristophane, 1797; 5° des dissertations, par exemple sur l'*Eros* (amour) *des poëtes grecs de la haute antiquité*, 1792; *Isis a-t-elle été adorée en Germanie, et d'où vient le nom d'Eisleben?* 1795; *de Origine dogmatis romano-pontificiorum de purgatorio*, 1792, etc. Hœpfner mourut le 20 décembre 1827. — HOEPFNER (D.-L.), mort en 1830, était pasteur à Uttersen et membre du comité d'examen du grand consistoire à Gluckstadt. Il a publié des sermons et autres écrits théologiques. P—OT.

HOEPKEN (ANDRÉ-JEAN, comte DE), sénateur de Suède, mort en 1789, entra dans le sénat en 1746, n'étant âgé que d'environ trente-cinq ans, et y resta jusqu'en 1761. Pendant cet espace de temps, il eut part à toutes les affaires publiques, et se distingua surtout par la fermeté de sa conduite, par la sagesse de ses conseils et par son zèle pour le progrès de toutes les institutions utiles. Ayant donné sa démission en 1761, il vécut dans la retraite jusqu'en 1773 : le 4 décembre de cette année, il rentra au sénat à la sollicitation de Gustave III, qui voulait profiter de ses lumières et de son expérience. Le sénateur Hoepken fut consulté par le prince sur la réforme des lois, sur les améliorations que demandaient l'agriculture et le commerce, sur les mesures à prendre pour donner une plus grande extension aux connaissances utiles. Après avoir consacré encore sept années à des travaux importants, il

quitta de nouveau le sénat, et se livra uniquement à l'étude. Les sciences, les lettres et les arts avaient toujours fait le charme principal de ses loisirs. Il connaissait à fond l'histoire, la littérature ancienne et la philosophie. Ce fut lui qui, avec Linné et quelques autres savants, fonda l'Académie des sciences de Stockholm; et il se chargea même pendant plusieurs années des fonctions de secrétaire. Le comte de Hoepken fut un des premiers qui forma la langue de son pays sur les modèles de la Grèce, de Rome, de la France, de l'Angleterre, et qui lui donna de la pureté, de la précision, de l'élégance et de la force. Toutes ces qualités se trouvent réunies dans son Éloge historique du comte de Tessin, dans celui du comte d'Ekeblad, et dans plusieurs discours qu'il prononça aux assemblées publiques de l'Académie des sciences. Toutes les autres sociétés savantes et littéraires de Suède et plusieurs Académies étrangères le comptaient parmi leurs membres. Il réunissait souvent à sa table les savants, les hommes de lettres, les artistes de Stockholm; et il était lié de l'amitié la plus intime avec le savant astronome Wargentin. C—AU.

HOESCHEL (DAVID), savant helléniste, naquit à Augsbourg le 14 avril 1556, de parents pauvres; mais ses heureuses dispositions intéressèrent en sa faveur Marc Velser, protecteur éclairé des lettres, qui se chargea des frais de son éducation. Il justifia par ses progrès rapides les espérances de son bienfaiteur; et, après avoir terminé ses études, il fut pourvu d'une chaire au collége de Lavingen. Il en prit possession par un discours en langue grecque, dont le sujet était la *Chute du premier homme*, et qui réunit les suffrages de son auditoire. Il céda aux instances de ses amis en livrant à l'impression cet ouvrage, qu'il dédia à Velser, par une épître dans laquelle il nomme quelques autres personnes dont il avait reçu des secours. Il revint en 1581 à Augsbourg occuper la chaire d'humanités que lui avait procurée Jérôme Wolff, son ancien maître; il la remplit jusqu'en 1593, qu'il succéda à Simon Fabricius dans l'enseignement de la langue grecque. Il fut ensuite nommé conservateur de la bibliothèque publique, et quelque temps après recteur du collége de Ste-Anne. Ce double emploi partagea tous ses instants; il enrichit la bibliothèque confiée à ses soins d'un grand nombre de manuscrits précieux : il mourut justement regretté le 20 septembre 1617. Jacques Bruker a publié une lettre : *De meritis in rem litterariam præcipue græcam viri celeberrimi D. Hoeschelii*, dans le tome 4 du *Tempe helvetica*. Niceron lui a consacré un article dans le tome 28 de ses *Mémoires*. Il faut consulter les deux recueils pour avoir la liste complète de ses ouvrages. On lui doit : 1° *Catalogus codicum græcorum qui sunt in biblioth. reipubl. August. Vindelicorum*, Augsbourg, 1595, in-4°. Il rédigea ce catalogue à la sollicitation de Velser, qui avait fait don de sa bibliothèque à la ville d'Augsbourg. Colomiez dit que de son temps il n'existait pas de catalogue de manuscrits plus docte ni mieux rédigé (*voy.* HENICHS). 2° Les premières éditions de la *Bibliothèque* de Photius; de plusieurs *Opuscules* de Philon; de quelques *Homélies* de St-Basile, de St-Grégoire de Nysse, de St-Grégoire de Nazianze, de St-Jean Chrysostome et de St-Jean Damascène; de l'*Illyrique* d'Appien; des *Petits géographes*; des *livres* d'Origène contre Celse; des *Histoires* de Procope et d'Anne Comnène; 3° quelques *Traductions latines*, entre autres de la *Vie de St-Antoine, ermite*, par St-Athanase. Huet lui reproche de substituer quelquefois sa pensée à celle de l'auteur : sans ce défaut, ajoute cet illustre critique, Hoeschel aurait effacé tous les autres traducteurs par son talent à reproduire les beautés et jusqu'aux finesses de style de ses originaux. 4° Des *Additions* au dictionnaire grec et latin de Ruland. W—s.

HOEST. *Voyez* HOST.

HOFACKER (CHARLES-CHRISTOPHE), jurisconsulte allemand, fils d'un employé wurtembergeois, naquit au château de Bœringsweiler en 1749. Il annonça dans son enfance des dispositions précoces. A l'âge de onze ans, ayant été atteint de la petite vérole et éprouvant un violent délire, il ne fit que citer des scènes de Térence, dont il avait auparavant fait une traduction. Il ne s'en souvint pourtant plus aussi bien après la crise. Au gymnase de Stuttgard il se distingua par ses études; il en fut de même aux universités de Tubingue et de Gœttingue, où il s'appliqua à la jurisprudence avec l'intention de professer un jour cette science. Le célèbre Putter, à Gœttingue, le mit à même de répéter ses cours à des étudiants. En 1771, il prit le degré de docteur, et débuta dans la littérature juridique par l'*Esquisse d'une nouvelle méthode de professer le droit romain* (en allemand). A cet essai, qui annonçait un jeune professeur peu satisfait de l'ancienne routine, il fit succéder *Tabulæ synopticæ juris romani*, et *Institutiones juris romani methodo systematica*, 1773. Cette méthode nouvelle, sur laquelle Hofacker crut devoir insister, éprouva de la contradiction, et il fut obligé d'en publier la justification. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans lorsqu'il fut appelé à professer le droit à l'université de Tubingue, où il ne tarda pas à se signaler par son enseignement méthodique, clair et philosophique, et par l'affection qu'il témoignait aux élèves studieux. Il publia aussi plusieurs ouvrages de droit qui eurent du succès; tels sont : *Dissertatio ad fragmenta quæ ex Alfeni Vari libris XL Digest. supersunt*, Tubingue, 1775, in-4° (1); *Elementa juris*

(1) A l'occasion de cette dissertation, nous compléterons l'article ALFENUS VARUS (*voy.* ce nom). C'est d'après Acron, scoliaste d'Horace, qu'on a dit qu'Alfenus avait été cordonnier à Crémone avant de se rendre à Rome. Cette assertion a été relatée par plusieurs savants modernes, principalement par E. Otto dans sa dissertation : *Alfenus Varus ab injuriis veterum et recentiorum liberatus*, dans le tome 5 de son *Thesaurus juris*. On n'a plus les XL livres des *Digestes* d'Alfenus; mais il s'en trouve

civilis Romanorum, Tubingue, 1783, et *Principia juris civilis romano-germanici*, ibid., 1788. Il avait épousé la fille du jurisconsulte Breyer, auteur du *Jus publicum wurtembergense*. Heureux dans le sein de sa famille et estimé de ses élèves, il mena une vie paisible pendant quelques années; mais la maladie longue et cruelle de sa fille et divers accidents troublèrent ce bonheur. Il tomba alors dans la dévotion et devint même un peu visionnaire. Dans l'automne de 1792, il fut atteint d'une fièvre épidémique qui régnait dans la ville de Tubingue, et qui avait saisi plusieurs personnes de sa maison. Ayant acquis la certitude qu'il ne pourrait échapper, il désira voir encore le ciel étoilé, et mourut dans la nuit du 19 au 20 avril 1793. Les élèves de la faculté de droit assistèrent tous à son convoi, et portèrent en son honneur le deuil pendant trois semaines. Son ami et collègue Abel publia un écrit *sur la vie et le caractère de Hofacker*, Tubingue, 1793, in-8°. On en trouve un ample extrait dans le *Nécrologe* allemand de Schlichtegroll, année 1793, partie 2. D—G.

HOFER (JEAN) naquit à Mulhausen en Alsace, l'an 1697, et y mourut en 1781. Après avoir étudié la médecine, il exerça pendant quelque temps son art à Bâle, et depuis dans sa ville natale, dont il devint bourgmestre. On trouve de ses mémoires anatomiques et botaniques dans les *Actes de la Société helvétique* à Bâle. En 1779, il fit paraître un *Manuale pharmaceuticum*. — *Josué* HOFER, de la même famille que le précédent, jurisconsulte et syndic de la ville et république de Mulhausen, y naquit en 1721. Il fit ses études à l'Académie de Leipsick, et fut élu syndic en 1748. Envoyé fort souvent en qualité d'ambassadeur à la diète helvétique, il y jouissait d'une grande réputation comme politique. Pendant la révolution française, il fut député deux fois à Paris pour obtenir des arrangements et un traité de commerce pour la ville de Mulhausen, enclavée dans le territoire de la France. Cette ville ayant été contrainte, en 1798, de voter sa réunion, cet événement parut accélérer la mort de Hofer, qui termina sa carrière en 1799. Z.

HOFER (JEAN-ANTOINE), né le 19 mai 1742 à Kastelrath en Tyrol, entra dans les ordres en 1765, obtint en 1772 une chaire de rhétorique au gymnase de Brixen, dont postérieurement il fut préfet, devint successivement membre du consistoire de cette ville, où il professait alors le droit ecclésiastique, membre du conseil gouvernemental d'Inspruck et chargé des rapports en matière ecclésiastique près de ce conseil; et enfin revint en qualité de chanoine à Brixen en 1789, et y remplit derechef les fonctions de professeur jusqu'en 1809. Il mourut en 1820. Outre des *Sermons* en grand nombre, on lui doit : 1° Une *Introduction à la géographie des temps anciens et modernes*, Brixen, 1774, in-8°; 2° un excellent abrégé du grand ouvrage de van Espen, sous le titre de *Zeg. Bh. van Espen jus ecclesiasticum universale ad usum auditorum in compendium redactum*, Brixen, 1781, 4 vol. in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec son compatriote *Jean-Évangélis* HOFER, curé des environs de Salzbourg, docteur en philosophie et en théologie, mort le 24 février 1817, et auteur du *De Kantiana interpretationis lege, appendice ad Gregorii Mayer institutionem interpretis sacri*, Salzbourg, 1808, grand in-8°. P-OT.

HOFER (ANDRÉ), chef des insurgés tyroliens, était né à Passeyer le 22 novembre 1765. Il tenait une auberge dans cette petite ville (située à trois lieues au nord de Méran), et il faisait en même temps un commerce assez considérable en blé, vin et bétail. La paix de Presbourg avait donné le Tyrol au roi de Bavière; mais la guerre s'étant rallumée en 1809, les habitants de ce pays se levèrent en masse pour chasser les Bavarois, et retourner sous la domination de l'Autriche. La richesse d'André Hofer, ses relations habituelles avec les principaux montagnards, sa haute stature, ses formes athlétiques et sa longue barbe, tout concourut à fixer l'attention sur lui, lorsque les insurgés s'élurent un chef. Hofer possédait une connaissance parfaite du pays : elle lui procura plusieurs avantages importants sur les Bavarois, qui, d'ailleurs, étaient en trop petit nombre pour résister. Après la paix de Vienne, qui assurait de nouveau le Tyrol à la Bavière, Hofer mit bas les armes. Il s'était distingué, dans toutes les circonstances, par sa modération et son humanité, et il crut avoir d'autant moins à craindre pour sa personne, que Bonaparte avait solennellement promis qu'il ne serait exercé aucune poursuite contre les insurgés tyroliens. Mais apprenant bientôt que des ordres étaient donnés pour l'arrêter, l'aubergiste de Passeyer se réfugia dans les montagnes. Bonaparte mit sa tête à prix, et le malheureux Hofer lui fut livré : on le trouva au milieu des neiges sur un pic presque inaccessible. Conduit à Mantoue, il parut pour la forme devant un conseil de guerre, qui avait reçu l'injonction de le faire fusiller. Il mourut avec la plus grande fermeté. On a voulu comparer Hofer aux plus illustres héros de la Vendée : il est loin de mériter cet honneur. Jamais il n'alla au feu; et bien plus, jamais il ne livra un combat en personne. Son esprit était sans culture, comme son cœur sans ambition; et la politique lui était aussi étrangère que la science des armes. Il n'eut de commun avec les chefs vendéens qu'un zèle ardent

beaucoup de fragments dans le Digeste romain. Brenkmann les en a tirés, et les a publiés sous le titre d'*Alfenus Varus, sive Pandectæ juris civilis auctoribus suis et libris restituti*, Amsterdam, 1709, in-8°. Denis Godefroy a conclu d'un passage d'Alfenus que ce jurisconsulte appartenait seul à la secte d'Épicure, tandis que presque tous ses confrères à Rome étaient stoïciens. C'est ce qui a engagé Bouchaud à rédiger un *Mémoire dans lequel on examine, d'après la loi 76 au Digeste* De judiciis, *si le jurisconsulte Alfenus Varus était stoïcien ou s'il était épicurien*. Ce mémoire fait partie du tome 42 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Aulu-Gelle attribue aussi à Alfenus des *Collectanea*; Bynkershoek prétend (témérairement, comme dit Bach dans son *Historia jurisprudentiæ romanæ*) que c'est à Namusa qu'appartient cet ouvrage.

pour la religion. Ses compatriotes le regardaient comme un saint; et depuis sa mort tragique, ils le révèrent comme un martyr. En 1819, l'empereur d'Autriche fit faire par un artiste distingué d'Allemagne une statue en marbre d'Hofer destinée à être placée dans l'église des franciscains, à Inspruck, près du tombeau de l'empereur Maximilien 1er, avec l'inscription : *Au Tyrol et aux Tyroliens.* Cette statue a été inaugurée en 1834. S—v—s.

HOFF (Charles-Ernest-Adolphe de), savant et homme d'État, naquit le 1er novembre 1771, à Gotha, et après avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle par des maîtres particuliers, visita les universités d'Iéna, de Gœttingue, pour y clore ses études. Suivant le vœu de son père, il suivit avec ardeur les cours de droit; mais parallèlement à cette science, qu'au reste il aimait, il fit marcher l'étude de l'histoire naturelle, pour laquelle il puisa chez Blumenbach le goût le plus vif, et dans laquelle il fit bientôt de grands progrès : un voyage pédestre minéralogique et géologique dans les montagnes du Harz (1791) aviva encore en lui cette passion. De retour dans sa ville natale, Hoff entra comme secrétaire de légation à la chancellerie secrète, à la section des archives, en 1792, et prêta serment entre les mains de son père. La même année, il accompagna le ministre de Saxe-Gotha, Thümmel, à Francfort-sur-le-Mein, lors de sa mission auprès des agents prussiens, à l'effet de régler les contingents dus par son souverain. Ce fut en quelque sorte son début dans la diplomatie. Douze ans après, Hoff allait à Berlin, puis à Kœnisberg, puis à Posen, s'acquitter d'une mission bien différente. Toutes ces villes avaient alors été successivement les quartiers généraux de Napoléon, et le secrétaire de légation allait enfin, au nom du duc son maître (Ernest II), apposer sa signature à l'acte de la confédération du Rhin, et conclure avec le maître de l'Europe occidentale le traité de Posen. Il remplit encore diverses missions secondaires les années suivantes. Ainsi, en 1807, il fit partie d'une ambassade envoyée à Berlin et à Dresde pour règlement de limites, d'échanges et d'indemnités en exécution ou par suite des arrangements de Posen et de Tilsitt. En 1808, il fut un des envoyés de Saxe-Gotha à la cour de Cassel, et bientôt après il assista au congrès d'Erfurt. Ces affaires extérieures faisaient en quelque sorte diversion au fastidieux des affaires intérieures dont le reste du temps il était chargé, et qui n'étaient pour l'ordinaire pas moins difficiles qu'ennuyeuses. Telles furent, par exemple, la régularisation de la succession de la femme du prince héréditaire (1801); le partage des archives communes de Wittemberg; celui des biens de la succession privée d'Ernest II (1804) entre ses deux fils, etc. Il est vrai que le choix de Hoff pour tous ces objets prouvait la haute estime dans laquelle on le tenait. Ses services en toutes ces circonstances lui valurent enfin le titre de conseiller de chancellerie (1813). Alors nouveau revirement. Le duc de Saxe-Gotha ne pouvait sans vouloir sa chute rester fidèle au traité de Posen. Hoff courut à Francfort-sur-le-Mein comme plénipotentiaire accéder à la coalition contre Napoléon, et comme tant d'autres diplomates détruire lui-même son ouvrage. En 1817 et 1818, il fit plusieurs voyages et un long séjour à Iéna, où, conjointement avec Cotta, le délégué de Weimar, il dirigea la réforme de l'université. L'extinction du rameau ducal de Saxe-Gotha, par la mort d'Auguste en 1822 et par celle de Frédéric IV, son frère, en 1825, modifia la position de Hoff. Les possessions de ces princes durent être partagées entre les rameaux collatéraux au nombre de trois : Gotha avec son territoire devint le lot du rameau de Cobourg-Saalfeld, qui prit dès lors le nom de Cobourg-Gotha. Hoff garda ses fonctions sous le titre de conseiller de conférence au ministère secret, mais il fallut qu'il vînt résider à Cobourg. Il n'y resta qu'un an, au bout duquel ayant donné sa démission, il revint à Gotha présider le consistoire supérieur. Cinq ans après, il fut nommé codirecteur des collections de sciences et d'arts. Ses connaissances profondes en minéralogie et en géologie le rendaient éminemment apte à cette place, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mai 1837. Jamais Hoff, au milieu du labyrinthe des affaires et des intrigues, n'avait cessé de sacrifier à son amour de l'histoire naturelle, unissant ainsi la science de l'invariable à l'étude de ce qu'il y a de plus variable au monde, la diplomatie, et se délassant en quelque sorte de celle-ci par celle-là. Tout ce qu'il pouvait se réserver de loisir, il l'employait à se tenir au courant des nouvelles découvertes. Il explorait lui-même; il faisait de nombreux voyages dans un but scientifique, ou bien il faisait tourner au profit de la science ceux que nécessitaient les affaires politiques ou le soin de sa santé; il consignait les résultats de ses recherches dans divers recueils, et il a de cette manière contribué réellement au progrès des sciences géognostiques. Si d'autre part on songe qu'il trouva aussi du temps pour la statistique, et qu'il a pris rang dans cette classe de savants d'un autre ordre, on appréciera toute l'activité d'un cerveau qui embrassa tant d'objets différents. On a de Hoff : 1° *Description du Thuringerwald sous tous ses rapports*, Gotha, 1807-1812, 2 vol. en 4 parties. Cet excellent travail, qui l'occupa de 1792 à l'époque de la publication, est tout entier le résultat d'observations faites sur place : les monts, les eaux, les carrières et les mines de la Thuringe avaient été longtemps l'objet favori des pensées et des pérégrinations de l'auteur. Il eut quelques collaborateurs et principalement son ami Guill. Jacobs pour la rédaction de la partie botanique et technologique; mais tout ce qui se réfère à la minéralogie et à la géologie est exclusivement de lui. 2° *Histoire des changements que la tradition ou les*

écrivains nous attestent être survenus à la surface de la terre, 1822-1834, 3 vol. La société de Gœttingue couronna cet ouvrage, qui vraiment était un besoin de la science, et qui sera longtemps sans doute le manuel classique de l''histoire de la terre dans les temps modernes. Il s'en faut de beaucoup que Lyell, au reste plus dogmatique qu'historique, soit aussi complet. C'est cette histoire à la main qu'il devient évident que, des grandes révolutions dont nous entretenaient les anciens géologues, la plupart ne sont guère que la sommation d'une infinité de changements ou de catastrophes partielles, telles que chaque jour en produit depuis les temps historiques. Ce qui donna naissance à l'ouvrage de Hoff, ce fut l'apparition d'une île nouvelle dans le Havel (1807): il s'empressa d'aller étudier ce phénomène, et il consigna le résultat de ses recherches dans le recueil de la société des curieux de la nature de Berlin : les ayant reprises ensuite, il les étendit par des comparaisons avec la foule des faits analogues ou collatéraux, et il se trouva dès lors entraîné à les recueillir en forme d'histoire. 3° *Magasin pour la minéralogie, la géognosie et la géographie minérale*, Leipsick, 1800; 4° *Tableau de la constitution physique de la Thuringe, notamment des formations géologiques de ses montagnes* Erfurt, 1812; 5° *Remarques géognostiques sur Carlsbad*, Gotha, 1825. Sa santé le conduisait souvent aux eaux de Carlsbad. C'est pendant ces séjours forcés dans cette ville ou aux environs qu'il recueillit les matériaux de cet ouvrage. 6° *Mesures de hauteurs en Thuringe et aux environs de la Thuringe*, Gotha, 1833; 7° *L'empire germanique avant la révolution française et la paix de Lunéville*, Gotha, 1801 et 1805, 2 vol. Cette compilation, parfaitement rédigée, est certainement une des plus substantielles et des plus commodes qu'on puisse avoir sur cette époque si remarquable. Aux détails géographiques et statistiques, si essentiels par eux-mêmes, elle ajoute beaucoup de renseignements sur les institutions et les gouvernements. 8° *Description statistique et topographique des pays saxons*, Weimar, 1820; 9° *Développement historique des principes suivis dans la maison ducale de Saxe, relativement à l'ordre des cohéritiers de succession provenant d'un collatéral*, Gotha, 1826 (brochure mise au jour au moment du partage de la succession de Saxe-Gotha entre les trois rameaux collatéraux restants). 10° Divers articles dans la *Correspondance* de Zach, le *Taschenbuch* (ou almanach) de Léonard, les *Annales* de Hoggendorf, la *Pallas* de Rühl de Lilienstern, les *Mémoires des curieux de la nature* de Berlin, etc. On doit regretter qu'aucun des ouvrages de Hoff n'ait été traduit en français. P—OT.

HOFFBAUER (JEAN-CHRISTOPHE), savant allemand, naquit le 19 mai 1766 à Bielefeld. Après avoir achevé ses études à l'université de Halle, il y obtint à titre provisoire, puis à titre définitif, une chaire de philosophie, qu'il occupa avec beaucoup de distinction. Il était de plus docteur en droit, et ses connaissances en jurisprudence exercèrent sur ses idées philosophiques une influence remarquable. Son extérieur était mesquin, il avait l'oreille dure, et par tous ces motifs il évitait soigneusement de paraître dans le grand monde. L'histoire de sa vie est par conséquent très-peu remarquable. Il mourut le 4 août 1827. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Analytique des jugements et des résolutions*, Halle, 1792; 2° *Traité du droit naturel*, 1793 (2e édit., 1798; 3e 1804); 3° *Éléments de la logique*, 1794 (2e édit., 1810); 4° *Recherches sur les objets les plus essentiels du droit naturels*, 1795; 5° *Théorie naturelle de l'âme*, 1796; 6° *Traité de droit politique universel*, 1797; 7° *Éléments de philosophie morale*, 1799; 8° *Des périodes de l'éducation*, 1800; 9° *Recherches sur les maladies de l'âme*, 1re partie, 1802; 2e 1803; 3e 1807; 10° *Histoire de l'université de Halle jusqu'en* 1805; 11° *La psychologie dans ses applications principales à l'étude du droit*, 1808; 12° *Essai sur l'application la plus simple et la plus sûre de l'analyse à la science philosophique*, 1810 (couronné par l'Académie royale des sciences de Prusse); 13° *Le droit naturel et la morale examinés sous le double rapport de leur dépendance réciproque et de leur indépendance*, 1816; 14° (avec Dabelow), *la Gazette de jurisprudence*, 1819, etc. (*voy.* DABELOW). P—OT.

HOFFMAN (FRANÇOIS-BENOIT), littérateur et critique distingué, né à Nancy le 11 juillet 1760, était fils de François Hoffman, ancien officier au service d'Autriche. Son grand-père était huissier de la chambre du duc de Lorraine, Léopold (1), qui l'affectionnait vivement. Il se nommait Ebrard; mais le prince, trouvant la prononciation de ce nom trop rude, le lui fit changer en celui d'Hoffman (homme de cour). François-Benoît fit avec le plus grand succès ses études au collége de sa ville natale. Ses classes terminées, il fit son cours de droit à Strasbourg, où son père, que sa tête trop ardente avait brouillé avec M. de la Galaisière, intendant de Lorraine, subissait un emprisonnement qui fut promptement adouci. Le jeune Hoffman, au lieu de suivre la carrière du barreau, que lui interdisait au moins pour la plaidoirie un bégaiement fort pénible, s'engagea dans un régiment qu'il rejoignit en Corse. Un de ses parents occupait une place supérieure à l'intendance de cette île, et il eut par son intervention la liberté de la parcourir seul. Sa famille l'ayant bientôt dégagé, il retourna à Nancy, où divers morceaux de poésie légère révélèrent ses talents et le firent accueillir dans plusieurs maisons où les lettres étaient en honneur, principalement chez la célèbre marquise de Boufflers (*voy.* ce nom), qui avait tenu si longtemps à Lunéville la cour

(1) Et non l'empereur Léopold, comme le dit Castel, auteur de la Notice mise en tête des *Œuvres d'Hoffman*. Il n'y a eu que deux empereurs du nom de Léopold; l'un, Léopold Ier, était l'oncle du duc de Lorraine dont il s'agit ici, et l'autre, Léopold II, était son petit-fils.

aimable et spirituelle du roi de Pologne (*voy.* Stanislas). Un prix de poésie qu'Hoffman remporta à l'Académie de Nancy, et peut-être quelques secours pécuniaires de ses amis, le mirent en état de se rendre à Paris, en 1784. Peu de temps après qu'il y fut arrivé, parut une sorte de caricature représentant un monstre, qu'on disait avoir été trouvé au Chili, et qui dévorait les taureaux, les bœufs et les vaches. Il était, poursuivait-on, de l'espèce des harpies, qu'on avait regardées jusqu'alors comme des animaux fabuleux. C'était une assez mauvaise plaisanterie qui fut attribuée à *Monsieur*, comte de Provence, depuis Louis XVIII. Ce prince avait voulu prouver, dit-on, combien il est aisé d'en imposer aux sots et aux ignorants qui sont en si grand nombre dans la société. Cette caricature fournit à Hoffman le sujet de l'épigramme suivante, qu'il intitula les *Modes* :

> A Malbrough on vit succéder
> Ce Figaro que l'on admire;
> Figaro, las de commander,
> A son tour va quitter l'empire,
> Qu'à la harpie il va céder.
> A la harpie on va tout faire :
> Rubans, lévites (*sorte de robe*) et bonnets.
> Mesdames, votre goût s'éclaire :
> Vous quittez les colifichets
> Pour les habits de caractère.

On crut aussi dans le temps que le conte de la harpie était une allusion critique sur la reine Marie-Antoinette (*voy.* Louis XVIII). Quoi qu'il en soit, ces bruits provoquèrent, de la part du frère de Louis XVI, une invitation au *Journal de Paris* de supprimer tout ce qui pourrait se rapporter à ce sujet. En conséquence le rédacteur de cette feuille refusa, en indiquant le motif de son refus, d'insérer un article par lequel Hoffman répondait à quelque attaque dirigée contre lui. La nomination de Sedaine à l'Académie française, en 1786, excita l'indignation de plusieurs jeunes littérateurs, qui oublièrent que c'était plutôt l'auteur du *Philosophe sans le savoir* et de la *Gageure imprévue*, que celui d'une foule d'opéras-comiques mal écrits, il est vrai, mais remplis d'intérêt, qu'on faisait asseoir dans le fauteuil académique. Hoffman, qui partageait ce sentiment, composa une épigramme qui, toutefois, ne courut que manuscrite :

> Amis, Apollon nous menace
> De faire aplanir le Parnasse;
> Dès demain il doit le saper,
> Et si plat il saura le rendre
> Que Sedaine y pourra grimper,
> Et qu'il nous y faudra descendre.

Il semble que dans la suite Hoffman ait voulu se punir lui-même de s'être permis un tel sarcasme. En 1785, il publia un recueil de ses poésies, dont plusieurs journaux firent l'éloge : « Tous ces morceaux, dit l'*Année littéraire*, qui était remarquable par sa sévérité, sont écrits avec une facilité élégante, et l'on peut mettre M. Hoffman au rang de nos poëtes les plus agréables. » Peu de temps après ce succès il fut invité à traiter pour l'Opéra le sujet de Phèdre, le personnage le plus dramatique qu'il y ait au théâtre, et que la célèbre Saint-Huberti, qui était à la fois grande actrice et grande cantatrice, désirait représenter. Se rendre à une lettre d'invitation, c'était faire un sacrifice ; Hoffman, dépourvu de fortune, fut forcé de s'y résoudre. Toutefois sa pièce était plutôt une imitation de l'*Hippolyte* d'Euripide que de la tragédie de Racine, à laquelle il ne déroba aucun vers, quoique l'exemple lui en eût été donné par le bailli Durollet (*voy.* ce nom). L'Opéra de Phèdre fut représenté à Paris le 21 novembre 1786, après l'avoir été au précédent voyage de Fontainebleau (1), et il eut dans la capitale un succès soutenu. Celui qu'il avait obtenu à la cour fut moins positif, ce qui n'empêcha pas le roi d'accorder à l'auteur la gratification d'usage. Elle lui servit à faire le voyage d'Italie, où il passa un an, visita en naturaliste le Vésuve et l'Etna, et rapporta un grand nombre d'échantillons de laves dont il fit présent à son beau-frère. Ce fut peu de temps après son retour qu'il donna *Nephté*, opéra en trois actes dont le sujet est le même que celui de la *Camma* de Thomas Corneille, qui l'avait emprunté à l'Arioste. Le rôle principal était aussi destiné à madame Saint-Huberti (*voy.* ce nom) ; mais la fatale résolution qu'elle prit d'émigrer, pour joindre son sort à celui de d'Entraigues, l'y fit renoncer. Privé de l'appui du talent de cette actrice, Hoffman ne lui en dédia pas moins la pièce, dont la première représentation eut lieu le 15 décembre 1789 : elle obtint un succès complet et mérité, tant par l'intérêt du sujet que par la manière dont il est traité. L'opéra d'*Adrien* devait suivre presque immédiatement. La révolution avait éclaté, et la commune de Paris, qui avait alors l'administration de l'Académie royale de musique, s'étant imaginé que l'auteur, en représentant l'entrée triomphante de l'empereur romain sur un char traîné par des chevaux blancs qui, disait-on, avaient appartenu à la reine, voulait rendre hommage à l'empereur d'Allemagne, frère de cette princesse, demanda la suppression de cette partie de la pièce, ainsi que divers changements. Hoffman, qui n'avait pas eu l'intention qu'on lui prêtait, et qui d'ailleurs était doué d'une grande fermeté de caractère, rejeta la proposition, et jura que jamais il ne remettrait le pied à l'Opéra, dont à cette occasion plusieurs chanteurs et musiciens lui avaient donné de graves sujets de plaintes. Il tint parole, quoique ensuite, et lorsque les temps furent moins fâcheux, il ait consenti à la représentation d'*Adrien*, mais sans aucun changement et tel qu'il l'avait d'abord composé. Ce fut la querelle occasionnée par cet ouvrage qui lui fit porter à l'Opéra-Comique sa pièce d'*Euphrosine*, dont le principal rôle était encore destiné à madame Saint-Huberti.

(1) La pièce avait d'adord été répétée dans une terre que M. de Serilly, trésorier général de la guerre, possédait en Bourgogne, et où furent conduits tous les chanteurs de l'Opéra nécessaires pour la représentation. On voit que si les financiers d'autrefois avaient un grand luxe, ils encourageaient du moins les arts.

Cette actrice se proposait d'y écraser sa rivale, mademoiselle Maillard, qui aurait joué le rôle de la comtesse d'Arles. *Euphrosine* eut un grand succès, surtout lorsque l'auteur des paroles en eut changé le dénoûment, ce qu'il fit plusieurs fois, et que de cinq actes il l'eut réduite à trois. Cette pièce fut promptement suivie de *Stratonice*, comédie héroïque en un acte, écrite en vers comme la précédente. Cependant la révolution devenait chaque jour plus menaçante pour ceux qui comme Hoffman s'en étaient déclarés les ennemis. La conduite qu'il avait tenue au sujet de son opéra d'*Adrien* lui fit surtout courir de grands dangers. Il ne fut point arrêté toutefois, et il eut quelques soupçons qu'il en avait l'obligation au trop fameux Vadier, membre du comité de sûreté générale. Il fut aussi protégé de la manière la plus généreuse par un membre du comité révolutionnaire de sa section, nommé Gabriel (1). Le désintéressement de cet homme, qui n'était qu'un simple blanchisseur, fut tel qu'il refusa toutes les marques de gratitude qu'Hoffman voulut lui donner et même une somme de cinquante louis, qu'une dame, qui avait des relations de société avec ce littérateur, lui offrit elle-même. Le seul sacrifice qu'Hoffman fit à la révolution, ou plutôt à sa propre sûreté, fut son drame héroïque de *Callias*, ou *Nature et patrie*. Mais il s'en dédommagea lorsque la terreur fut passée, en composant le *Brigand*, sujet tiré de l'histoire d'Angleterre sous Jacques II, et que lui fournit la conduite atroce du fameux colonel Kirck. Hoffman continua d'enrichir de ses pièces le théâtre de l'Opéra-Comique, jusqu'à l'époque où Étienne, nommé rédacteur en chef du *Journal de l'Empire*, l'eut invité à concourir à la rédaction de cette feuille, qui avait alors le plus brillant succès. Se défiant de ses forces, quoiqu'il eût anciennement fourni quelques articles au journal de Deux-Ponts, et que plus tard, c'est-à-dire sous le directoire, il en eût donné d'extrêmement piquants au *Menteur*, journal dont l'existence eut peu de durée et qui fut enveloppé dans la proscription du 18 fructidor, il voulut s'essayer, et écrivit les *Lettres champenoises*, dont le succès lui fit signer de la lettre initiale de son nom les articles qu'il donna au *Journal de l'Empire*. Cependant, après une interruption de son travail à cette feuille, il y fit paraître ses articles sous la lettre Z. Les uns et les autres furent remarquables par une scrupuleuse impartialité, par la justesse du raisonnement, par l'attachement aux principes d'une saine littérature, par la finesse et le bon ton de la plaisanterie, par des formes ingénieuses et très-variées. On remarqua surtout ceux qu'il composa sur la *Craniologie* du docteur Gall, sur le *Somnambulisme*, sur les *Martyrs* par Chateaubriand (1), sur les nombreux écrits de M. de Pradt et sur les jésuites (2), qui furent les derniers qu'il publia. Il se proposait d'en ajouter beaucoup d'autres sur ce même sujet, quoique peut-être il en eût déjà trop donné, lorsque la mort vint y mettre un terme, le 25 avril 1828. Cette mort fut telle qu'il l'avait désirée, c'est-à-dire prompte et sans douleur : il fut frappé d'une apoplexie foudroyante. Sa mauvaise santé l'avait fait souffrir presque toute sa vie, ce qui avait contribué à son instruction, loin d'y nuire. Presque entièrement privé de sommeil, il passait les nuits à lire ou à composer des pièces de théâtre ou des articles de journaux. Ses lectures n'étaient pas moins immenses que variées : ouvrages scientifiques, historiques ou simplement littéraires, il dévorait tout, et sa mémoire prodigieuse ne lui laissait rien oublier de ce qu'il avait lu (3). C'est ainsi qu'il s'était mis en état de traiter tant de sujets si opposés les uns aux autres, qu'on aurait pu croire ses articles de plusieurs rédacteurs différents. Il retirait aussi de ses lectures un autre avantage : c'était le charme de sa conversation, que son bégaiement, quelque fort qu'il fût, ne pouvait détruire, et qui l'aurait fait rechercher par les sociétés les plus aimables, s'il ne leur avait préféré la solitude où il vécut presque toujours, soit à Passy, soit même lorsqu'il habitait Paris. Hoffman avait épousé la fille de Boullet, l'un des plus habiles machinistes qu'ait eus l'Opéra. Il la perdit jeune ; mais elle lui laissa deux fils, dont l'aîné, jeune homme de la plus belle espérance, était officier de chasseurs. Blessé à Waterloo, il fut fait prisonnier par les Anglais. La paix étant conclue, il allait retourner en France ; déjà même il était embarqué ; mais le vaisseau qui le portait fit naufrage dans le port où il devait mettre à la voile. Le jeune Hoffman fut jeté sur la côte et il y expira au bout de quelques instants. Son père n'apprit ce malheur que par les journaux, et, bien qu'il l'ait supporté avec un grand courage, l'auteur de cet article peut affirmer qu'il

(1) Si M. Castel (*voy.* la première note) avait été moins jeune, il aurait peut-être su que Calvet n'était point membre de la convention, et que par conséquent il ne pouvait être du comité de salut public, qui, de plus, ne mandait point de simples particuliers à sa barre. C'était le comité de sûreté générale qui avait cette attribution, dont il a si largement usé.

(1) Quelques personnes ont pensé dans le temps, mais ont été bientôt désabusées, qu'en critiquant cet ouvrage célèbre Hoffman cédait à l'impulsion du gouvernement impérial. Ce qui rendit sa critique un peu amère, ce fut le sujet, qui lui déplaisait sans qu'il osât l'avouer. Toutefois il ne fut pas tout à fait injuste, puisque Chateaubriand a profité de ses observations pour une seconde édition.

(2) Hoffman, homme de sens et de raison, s'était cependant laissé entraîner à ce ridicule soulèvement qui, aux derniers temps de sa vie, éclata contre l'ombre des jésuites, et dont se sont ensuite moqués ceux mêmes qui l'avaient excité dans des vues bien autres que les intérêts de la religion. Hoffman écrivit sur cela, dans le *Journal des Débats*, des articles dont plus tard il aurait certainement rougi. Il parlait alors et il écrivait sur cette question à peu près comme Montlosier (*voy.* ce nom) et tant d'autres écrivains du parti révolutionnaire. A la fin de la discussion il en était venu au point que Henry, auteur de cette notice, le rencontra un jour dans les Champs-Élysées, tenant un bâton à la main et frappant sur les arbres, disant qu'il cherchait un jésuite pour le corriger. Le bon Henry, qui nous a raconté le jour même cette anecdote, en était fort affligé, croyant que son ami avait tout à fait perdu la tête. M—D j.

(3) Malgré cet avantage, il faisait sur les ouvrages dont il s'était chargé de rendre compte de nombreuses remarques, qui subsistaient encore lorsqu'on fit la vente de ses livres.

y fut infiniment sensible. Les œuvres d'Hoffman ont été recueillies en 10 volumes in-8°, plan qui n'était pas le sien ; car il ne voulait donner en tout que quatre volumes, où il n'aurait fait entrer que quelques poésies. Quoiqu'il fût à peu près sans fortune, il n'a jamais reçu aucun encouragement du gouvernement ; il n'en eût même point accepté, à moins que l'on ne considère ainsi la décoration de la Légion d'honneur, qui lui fut envoyée en 1821, sur la recommandation de M. Alissan de Chazet, son ami. On lui offrit aussi le fauteuil académique, en l'exemptant des visites d'usage. Il ne jugea pas que, soit comme auteur dramatique, soit comme critique, il eût mérité cet honneur. Outre les pièces dont il a été question dans le cours de cet article, voici les principales de celles (1) qu'il a mises sur la scène. Hoffman a donné au Théâtre-Français deux comédies en un acte et en vers, *l'Original* et *le Roman d'une heure :* elles ont eu peu de succès, surtout la première ; mais la seconde s'est relevée et se joue fréquemment en province. Hoffman a fait représenter sur le théâtre de la rue de Louvois, dirigé par Picard, *Grimaldi*, ou *le Dépositaire infidèle*, comédie en trois actes et en prose. Le théâtre Feydeau a donné de lui *Médée*, opéra en trois actes, dont le style offre des beautés. En 1810, il consentit (2) à ce que l'Opéra représentât *Abel*, tragédie lyrique en trois actes, dont le dénoûment est le même que celui de *la Mort d'Adam*, par Gaillard, qui parut l'avoir emprunté à Hoffman, dont la pièce avait été reçue la première (3), et qui déduisit ses raisons dans une lettre qu'il rendit publique. Le reste de ses pièces fut porté à l'Opéra-Comique. Ce furent, outre celles que nous avons nommées, *le Jockei*, *le Secret*, opéras-comiques en un acte ; *la Femme de quarante-cinq ans*, qu'Hoffman fit imprimer avec cette phrase : *Comédie sifflée pour la première et dernière fois, dédiée aux siffleurs ; Ariodant*, opéra ; *le Jeune sage et le Vieux fou*, comédie mêlée de musique ; *Bion*, opéra ; *le Trésor supposé*, ou *le Danger d'écouter aux portes ; Lisistrata*, ou *les Athéniennes*, imitation d'Aristophane (la pièce ne fut jouée qu'une fois, le public ayant montré de la pruderie) ; *le Rendez-vous bourgeois*. Enfin Hoffman a laissé en manuscrit *Arbace*, opéra imité de Métastase et dont le sujet est le même que celui de l'*Artaxerce* de Delrieu (il l'avait traité bien avant ce dernier) ; *la Tante jalouse, le Paresseux*, *la Revanche, le Faux homme de lettres*, *la Conspiration*, *Silvio et Silvia*, et *le Directeur de spectacle*, qui a été mis sur la scène sous le titre du *Dilettante d'Avignon*. En ouvrages polémiques, Hoffman a publié : 1° *Réponse à M. Geoffroy* relativement à son article sur Adrien (1) ; 2° *Fin du procès des* Deux Gendres, ou *Histoire philosophique et morale de l'exhumation et de l'apothéose de* Conaxa ; 3° *Dialogues critiques*, ou *Résumé de discours, discussions*, etc., deux éditions. En 1802, il avait donné un volume intitulé *Mes souvenirs*, ou *Recueil de poésies fugitives*. H—T.

(1) On en compte en tout quarante-quatre.

(2) *Consentit* est le mot propre, car il ne voulut pas même assister aux répétitions, pour ne pas manquer à sa parole de ne remettre jamais les pieds sur le théâtre de l'Opéra.

(3) Elle le fut d'abord au théâtre Feydeau.

HOFFMANN (Gaspar), médecin allemand, naquit à Gotha en 1572. La modicité de sa fortune l'aurait empêché de continuer les études qu'il avait commencées à Strasbourg, si Mathias Schiller, notaire de Nuremberg, n'eût pourvu pendant sept années aux frais de son instruction. Il consacra tout ce temps à l'étude de la médecine dans l'université d'Altorf, où il fit de si grands progrès, qu'il obtint la pension que la faculté accordait aux étudiants distingués par leur mérite. A Padoue, il étudia sous Fabrice d'Aquapendente. Il se rendit ensuite à Bâle, y reçut le bonnet de docteur en 1605, et l'année suivante se fit agréger au collége de médecine à Nuremberg. En 1607 il devint professeur de médecine théorique à l'université d'Altorf, et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 3 novembre 1648. Hoffmann fut un savant helléniste ; mais il se montra trop attaché aux opinions des anciens, et surtout à celle d'Aristote. Quoiqu'il aimât les ouvrages de Galien, il se déchaîna souvent avec aigreur contre ce médecin, et se fit toujours un malin plaisir de relever ses fautes les plus légères. Le nombre de ses écrits prouve sa grande facilité. Les volumes se succédaient rapidement, et toutes les matières étaient de son ressort. Parmi les vingt-six ouvrages d'Hoffmann dont les bibliographes nous ont laissé la notice, on cite celui qui a pour titre : *Apologia apologiæ pro Germanis contra Galenum*, Amberg, 1626, in-4°. L'auteur y discute, entre autres points, *dans quelles maladies on doit préférer la saignée à la purgation*. Dans son commentaire *De thorace ejusque partibus*, Francfort, 1627, in-fol., son principal objet est de concilier les sentiments d'Aristote avec ceux de Galien ; mais sa partialité l'emporte toujours. On remarque, en général, que les ouvrages de ce médecin lui donnent un air d'érudition qu'il ne doit qu'aux fruits de ses lectures : car, de même qu'il a parlé d'anatomie sans avoir manié le scalpel, il a beaucoup écrit sur la pratique, quoiqu'il n'ait guère vu de malades. Tel est du moins le jugement qu'en porte le célèbre Haller. D—V—L.

HOFFMANN (Maurice), médecin allemand, naquit en 1622, à Furstenwald en Brandebourg. Aucune étude n'occupa ses premières années ; mais, en 1638, ayant perdu son père et sa mère, il entra chez son oncle Noësiler, qui professait la médecine dans la ville d'Altorf. Il y fit rapidement ses humanités, et se rendit ensuite à Padoue : il y cultiva principalement l'anatomie et la bota-

(1) Geoffroy fit une réplique intitulée *Petite leçon au grand docteur Hoffman*. C'est le plus voltairien des feuilletons du célèbre critique. F—LL.

nique. Thomas Bartholin lui attribue la découverte du canal pancréatique. Hoffmann, s'amusant à disséquer un coq d'inde, trouva le conduit du pancréas, qu'on ne connaissait point encore. Il le fit voir à Wissungus, anatomiste de Padoue, chez lequel il demeurait : celui-ci chercha ce conduit chez l'homme, et l'ayant découvert, il en donna la démonstration publique; et c'est de là que cette partie a reçu le nom de *canal de Wissungus*. En 1645, Hoffmann prit le bonnet de docteur dans l'Académie d'Altorf; et, en 1648, il obtint la chaire d'anatomie et de chirurgie. C'est à ses soins que l'université d'Altorf doit la création d'un jardin botanique, d'un laboratoire chimique, et d'un amphithéâtre anatomique. En 1665, Hoffmann fit ses premières démonstrations d'anatomie en public. Malgré ses divers emplois, il eut une pratique fort étendue; et plusieurs princes d'Allemagne le choisirent pour médecin. Il mourut d'apoplexie le 20 avril 1698. On connaît treize ouvrages de cet auteur, trois sur l'anatomie, trois sur la médecine et sept sur la botanique. Le plus intéressant a pour titre : *Floræ Altdorffinæ Deliciæ sylvestres*, Altorf, 1662, in-4°. — Son fils, *Jean-Maurice* Hoffmann, né en 1653, dans la petite ville d'Altorf, s'y fit recevoir docteur-médecin en 1675. En 1684, l'Académie des curieux de la nature se l'agrégea sous le nom d'*Héliodore I*, et il y monta, en 1721, au rang de directeur. La réputation d'Hoffmann comme praticien s'étendit si loin qu'il se vit recherché par les personnes du premier rang. Il fixa son séjour à Anspach, où il mourut le 31 octobre 1727. Ce médecin a laissé sept ouvrages : il a continué les *Deliciæ hortenses Altdorffinæ* de son père, Altorf, 1703, in-8°. On trouva parmi ses papiers un manuscrit, qui parut à J.-H. Schulze un assez bon abrégé de médecine pour qu'il prît soin de le faire imprimer, en 1742, in-8°. D—v—l.

HOFFMANN (Jean-Jacques), philologue, naquit à Bâle en 1635. Son père, professeur en droit à l'Académie de cette ville, lui inspira de bonne heure le goût du travail, et le dirigea dans ses premières études. Le jeune Hoffmann fit ses cours de philosophie et de théologie avec beaucoup de distinction, et fut promu au saint ministère. La faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre cette carrière, il se consacra à l'enseignement; et après avoir donné pendant plusieurs années des leçons particulières, il fut pourvu, en 1667, de la chaire de grec à l'Académie : il obtint celle d'histoire en 1683, la remplit avec un zèle infatigable, et mourut de marasme le 10 mai 1706, sans avoir jamais quitté sa patrie. Le plus connu de tous ses ouvrages est le *Lexicon universale, historico-geographico-chronologico-poetico-philologicum*, Bâle, 1677, 2 vol. in-fol.; supplément, 1683, 2 vol. Ce livre eut peu de succès dans le principe. Hoffmann, ne pouvant déterminer son libraire à en donner une seconde édition avant que la première fût écoulée, traita avec Hackius, qui en publia une nouvelle (Leyde, 1698, 4 vol. in-fol.), dans laquelle les suppléments furent refondus et augmentés. Le libraire de Bâle, éprouvant par là une perte considérable, poursuivit Hoffmann, qui lui promit, pour le dédommager, de lui abandonner le profit d'une troisième édition qu'il projetait; mais elle n'a point paru. Ce dictionnaire est rédigé sur un plan très-étendu; mais presque toutes les parties laissent beaucoup à désirer. Les articles de géographie ancienne passent pour les meilleurs. Le titre du livre annonce les diverses synonymies des noms géographiques tirés de vingt langues différentes. Les articles d'histoire sont superficiels et inexacts. L'auteur ne laisse échapper aucune occasion de déclamer contre la religion catholique et contre la France. On a encore d'Hoffmann : 1° Des *Thèses* en très-grand nombre, mais sur des matières peu intéressantes; 2° un recueil de vers (*Poëmata*), Bâle, 1684, in-12; 3° *Epitome metrica historiæ universalis civilis et sacræ ab orbe condito*, ibid., 1686, in-12. Les vers sont médiocres. Chaque pièce est suivie d'une explication en prose; 4° *Historia paparum*, 1687, 2 vol. in-12 : elle est écrite avec peu de modération; 5° Deux *Mémoires* dans les *Miscellanea Berolinensia*. W—s.

HOFFMANN (Chrétien-Godefroi), savant jurisconsulte, naquit en 1692 à Lauban, ville de Lusace, où son père remplissait les fonctions de recteur du gymnase. Le moyen le plus sûr de l'apaiser dans son enfance était de lui mettre un livre entre les mains; et ses parents en tirèrent un heureux augure pour la suite. A l'âge de cinq ans, il fut placé sous la direction de Christophe-Jacob Gunther, habile maître, qui lui fit faire de rapides progrès dans les langues anciennes. Il suivit son père, nommé recteur à Zittau, et continua ses études en cette ville avec un grand succès. Quoique fort jeune encore, on le chargea de mettre en ordre la bibliothèque publique, négligée depuis longtemps; et il s'acquitta de cette commission de manière à mériter les éloges du conseil. Il se rendit en 1711 à Leipsick pour faire son cours de droit; et à la fin de l'année scolaire, il y prononça un discours très-savant : *De senio eruditorum*. Il avait le projet de visiter les écoles les plus célèbres de l'Europe; mais la mort de son père l'obligea de changer de dessein. Il se chargea d'accompagner en Hollande les princes de Galitzin; et il profita de cette circonstance pour entendre les leçons des plus habiles jurisconsultes. Il prit ses degrés à Halle en 1716, et revint à Leipsick, où il professa le droit naturel avec beaucoup de réputation. Il succéda en 1719 à Henri de Cocceii, professeur à l'université de Francfort-sur-l'Oder, se montra digne de marcher sur les traces de son illustre devancier, et mourut, à 43 ans, le 1er septembre 1735. Son frère Jean-Guill. Hoffmann prononça son éloge public. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. On se contentera de citer les principaux : 1° *De utilitate ex lectione epistolarum virorum doc-*

torum haurienda, Bâle, 1716, in-8°. Cette dissertation précède le recueil de lettres choisies de Christ. Weiss. 2° *Scriptores rerum Lusaticarum antiqui et recentiores*, Leipsick, 1719, 2 vol. in-fol. Cette collection renferme des pièces assez curieuses, et devenues rares; elle est estimée. 3° *Historia juris Romano-Justinianei chronologica*, ibid., 1720; t. 2, 1724, in-4°. On a réimprimé le 1er volume en 1734, avec des additions considérables. 4° *Commentatio juris canonici de cœmeteriis ex urbibus tollendis*, ibid., 1729, in-8°; nouvelle édition, publiée par Jean-Louis Uhl, Francfort, 1775, in-8°; 5° *Nova scriptorum ac monumentorum partim rarissimorum, partim ineditorum collectio*, ibid., 1731-33, 2 vol. in-4°; 6° *Bibliotheca juris publici Germanici, secundum materiarum argumenta*, Francfort, 1734, in-8°. Il y a des exemplaires de format in-4°. Ce n'est point ici, dit Struvius, un catalogue dressé d'après d'autres ouvrages du même genre. Hoffmann ne parle que de livres qu'il avait lus et examinés : il détaille les pièces qu'on trouve dans les grandes collections, indique les auteurs anonymes qu'il est parvenu à découvrir, et ajoute à chaque article des notes littéraires et bibliographiques qui en augmentent l'intérêt. On doit regretter qu'il n'ait pu terminer cet utile travail. Le premier volume ne contient que l'indication des ouvrages qui traitent du droit public de l'Allemagne, des lois fondamentales de l'Empire, et de l'élection des empereurs. On doit encore à Hoffmann une excellente édition des traités de Pancirole et d'autres auteurs, *De claris legum interpretibus*, Leipsick, 1721, in-4° (*voy.* Fichard), et de nombreuses *Dissertations* sur différentes questions de droit. On peut consulter pour plus de détails son *Éloge* dans les *Acta eruditorum*, *anno* 1736, p. 235 et suiv., et dans la *Bibliothèque germanique*, t. 34, p. 216. W—s.

HOFFMANN (Tycho), biographe, né en Danemarck dans le 18e siècle, parvint au poste important de secrétaire garde des sceaux. Il était membre de la société royale de Londres. On a de lui : *Portraits historiques des hommes illustres de Danemarck, remarquables par leur mérite, leurs charges et leur noblesse, avec leurs tables généalogiques*, 1746, six parties en 2 volumes in-4°. Ce recueil rare et recherché est enrichi de gravures des plus célèbres artistes de Paris, de Londres, de Hollande et de Leipsick. Le papier dont on s'est servi pour les différentes parties n'est ni de la même grandeur, ni de la même qualité; ce qui fait conjecturer qu'elles n'ont pas été imprimées dans la même ville, ni à la même époque. On doit trouver à la fin du second volume un cahier séparé, intitulé *Mémoires du ci-devant grand chancelier de Danemarck, comte de Griffenfeld, de l'amiral Adeler et du vice-amiral Tordenskiold*, trois hommes qui de l'état le plus humble s'élevèrent par leurs services aux premiers emplois dans leur patrie. L'ouvrage d'Hoffmann a été traduit en danois, Copenhague, 1777-79, 3 vol. in-4°. Cette édition, écrite dans une langue peu répandue, a sur la première l'avantage de quelques additions; mais elle lui est inférieure sous le rapport des gravures, dont les épreuves ne peuvent qu'être très-faibles. W—s.

HOFFMANN (Frédéric), célèbre médecin de l'université de Halle, en Saxe, naquit dans cette ville en 1660 : ses parents lui firent apprendre les mathématiques; et c'est à cette science qu'il a toujours attribué ses progrès heureux et rapides en médecine. En 1680, il s'établit à Erfurt pour y étudier la chimie sous Gasp. Cramer; et l'année suivante il fut reçu médecin. Dégagé des études académiques, il se consacra tout entier au travail du cabinet. Son coup d'essai fut le traité *De cinnabari antimonii*, qu'il mit au jour en 1682. Cet ouvrage, réimprimé à Leyde, 1685, in-12, fonda sa réputation d'habile chimiste, qu'il accrut ensuite en professant la chimie dans les écoles de Iéna. C'est à lui que l'on doit la préparation si connue sous le nom de *Liqueur anodine d'Hoffmann*, remède placé au nombre des meilleurs calmants. Frédéric III, électeur de Brandebourg, ayant fondé l'université de Halle en 1693, Hoffmann fut nommé professeur primaire, et rédigea seul les statuts de la faculté de médecine. Sa renommée se répandit bientôt dans toute l'Allemagne, et de là chez l'étranger. L'Académie des curieux de la nature, celles de St-Pétersbourg et de Berlin et la société royale de Londres l'agrégèrent à leurs corps. Pendant sa résidence à Halle, il partagea tout son temps entre l'enseignement, la clinique et le cabinet; mais il interrompit plus d'une fois ses travaux par les voyages qu'il fit dans plusieurs cours d'Allemagne, où ses succès lui procurèrent des honneurs, des titres et de grandes récompenses. Sollicité par le roi de Prusse de se fixer à Berlin, il préféra sa patrie, où il mourut le 12 novembre 1742. Hoffmann entreprit, à soixante ans, son grand ouvrage intitulé *Medicina rationalis systematica*, Halle, 1730, 9 vol. in-4°, dont Bruhier d'Ablaincourt a donné la traduction sous le titre de *Médecine raisonnée d'Hoffmann*, 1739, 9 vol. in-12. Le même médecin a traduit du latin d'Hoffmann un *Traité des fièvres*, Paris, 1746, 3 vol. in-12; la *Politique du médecin*, ibid., 1751, in-12; et des *Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*. L'édition complète de ses œuvres a été publiée, avec une vie de l'auteur, sous ce titre: *Hoffmanni opera omnia medico-physica cum supplementis*, Genève, Detournes, 1740 à 1753, onze parties in-folio. On trouve des observations intéressantes dans cette énorme compilation, où l'on a recueilli fort inconsidérément des thèses académiques et jusqu'à des consultations. Hoffmann était d'un caractère doux et modéré. Ses disputes littéraires avec Stahl, autrefois son ami, et depuis son émule, ne le firent jamais sortir des bornes de la politesse. Il soutint hautement la doctrine du *mécanisme*, que n'approuvait pas son adversaire; mais il la soutint avec cette aménité qui

devrait toujours régner parmi les gens de lettres. On lui reproche d'avoir un style lâche et diffus, d'exposer fort longuement des choses triviales, et d'être sujet à se répéter, même dans les traités dont il a dirigé l'impression. Malgré ces défauts, Hoffmann mérite jusqu'à certain point la réputation qu'il a obtenue. Il connaissait à fond la médecine; et de plus, il était grand praticien. On doit lui savoir beaucoup de gré de ses aveux en faveur des remèdes simples et domestiques. « J'affirme avec serment, dit-il, que dans ma jeunesse « je courais avec ardeur après les remèdes chimiques; mais avec l'âge j'ai été convaincu que « fort peu de remèdes, bien choisis, tirés même « des substances les plus viles en apparence, soulagent plus promptement et plus efficacement « les malades que toutes les préparations chimiques les plus rares et les plus recherchées. » Lorsqu'il était consulté par ces personnes inquiètes qui se médicamentent pour éviter des maladies, il leur disait : *Voulez-vous conserver votre santé? Fuyez les médecins et les remèdes.* D—v—l.

HOFFMANN (Christophe-Louis), né en 1721 à Rhéda, en Westphalie, d'abord médecin de l'évêque de Munster et de l'électeur de Cologne, passa, en 1787, dans la même qualité, auprès de l'électeur de Mayence. Ce prince lui confia la direction du collége de médecine. Lorsque l'électorat eut cessé d'exister, Hoffmann se retira dans la petite ville d'Eltviel sur le Rhin, où il mourut le 28 juillet 1807. Il a laissé plusieurs écrits qui jouissent en Allemagne de l'estime des savants. Le système qu'il cherche à y établir est d'autant plus remarquable, qu'il s'écarte presque entièrement de ceux de Boerhaave, de Stahl et de Frédéric Hoffmann. Une de ses idées favorites était de former un tout de la réunion de la pathologie humorale et de la pathologie nervale. Il prit pour base de son système la sensibilité et l'irritabilité des parties solides, et la corruption des humeurs comme principe d'irritation. Il voyait dans la fermentation ou la putridité des humeurs, la source de la plupart des affections morbifiques. La putridité, principalement, est, selon ce médecin, la cause première de toutes les fièvres malignes et même inflammatoires; c'est elle qui attaque les entrailles dans l'hypocondrie, les os dans le scorbut, et les articulations dans la goutte. Les gens de l'art trouveront d'amples développements du système d'Hoffmann dans ses ouvrages, écrits presque tous en allemand : 1° *De la sensibilité et de l'irritation des parties malades;* 2° *Du scorbut et de la maladie vénérienne;* 3° *Des vertus médicales du mercure;* 4° *Traité de la petite vérole*, 2 vol. in-8°; 5° *le Magnétiseur* (*der Magnetist*), Francfort, 1787, in-4°. On trouve encore diverses dissertations de Christophe Hoffmann dans les Mémoires du collége de médecine de Munster (en latin). S—v—s.

HOFFMANN (Jean-Godefroy), écrivain et homme d'État allemand, naquit à Breslau le 19 juillet 1765. Après avoir fait ses études de droit à Hall et à Leipsick, il se rendit en Silésie, puis en 1787 à Kœnigsberg. Successivement postulant (1792), agrégé (1798) et assesseur (1803) au tribunal de la chambre des comptes, il se distingua par son savoir, et en 1807 fut nommé professeur de philosophie à l'université de Kœnigsberg. De 1808 à 1810 il eut la direction générale des bureaux de statistique au ministère de l'intérieur. Il fit partie (1815) du congrès de Vienne et de celui de Paris. Préposé à la répartition des provinces par le ministère, il s'acquitta avec succès de cette mission délicate. En 1821 il quitta définitivement le ministère pour se vouer tout entier au professorat de la science statistique jusqu'à sa mort, arrivée le 12 novembre 1847. Il est auteur de divers ouvrages en allemand, parmi lesquels nous ne citerons que les suivants : 1° *Traité des devoirs des hommes et de la jeunesse*, Kœnigsberg, 1803; 2° *Traité sur la statistique des États*, Berlin, 1818; 3° *l'Esprit des révolutions*, Berlin, 1821; 4° *Voyage en Prusse*, Berlin, 1833; 5° *l'Instruction et l'Argent*, Berlin, 1838; 2e édition, ibid., 1840. Tous ses écrits et opuscules, publiés de 1820 à 1834, ont été réimprimés à Berlin de 1843 à 1845. Z.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Wilhelm) (1), écrivain allemand, dont la vocation littéraire se développa au milieu des fonctions de la magistrature, et s'allia au talent de peintre et de musicien, naquit à Kœnigsberg le 24 janvier 1776. Sa vie singulièrement active et laborieuse, mêlée de succès et de revers, de vives jouissances et de douleurs aiguës, ressemble au plus fantastique de ses contes. C'est le meilleur commentaire de ses œuvres, parce que là, comme dans un miroir moral, se réfléchissent la nature et le jeu de ses étonnantes facultés. Son père était conseiller criminel et commissaire de justice près d'un siége provincial, sa mère fille d'un avocat célèbre, conseiller au consistoire : du reste il n'y avait aucun rapport entre le caractère et les habitudes des deux époux, qui se séparèrent au bout de trois années. Le père, homme de beaucoup d'esprit, mais de mœurs peu réglées, quitta Kœnigsberg pour se rendre à son poste. Le jeune Hoffmann resta dans la maison de sa grand'mère, entouré de sa mère, d'une tante qui n'était pas mariée et d'un oncle qui s'était retiré de la carrière judiciaire avec le titre de conseiller. Ces divers personnages exercèrent plus ou moins d'influence sur le développement des facultés de l'enfant. La grand'mère était une femme imposante par son âge, et dont l'ampleur corporelle contrastait avec l'exiguïté de toute la famille. La mère d'Hoffmann, maladive et mélancolique, offrait l'image de la tristesse et de l'abattement; jamais elle ne sortait de sa chambre. En 1796, étant entré un matin pour lui dire bonjour, il la trouva morte dans

(1) *Wilhelm*, et non pas *Amédée*. Hoffman ne voulut jamais rectifier l'erreur de son premier éditeur, qui avait substitué l'A au W; il disait que puisque la monnaie ainsi marquée avait cours, il ne fallait pas la changer.

son lit. Sa tante au contraire n'était pas moins gaie que bonne et spirituelle; seule elle devina son neveu, qu'elle gâtait à force de tendresse, et qui lui rendait bien son attachement. Quant à l'oncle, le conseiller, type de tous les conseillers que nous retrouvons dans les œuvres d'Hoffmann, son effort continuel était de façonner, de plier son neveu à l'existence méthodique qu'il avait adoptée lui-même, et par malheur il eût été difficile de rencontrer deux tempéraments plus opposés que ceux du maître et de l'élève. Hoffmann n'était affranchi du régime sévère auquel on voulait le réduire pour toutes les actions de la vie, que le mercredi, jour où son oncle allait invariablement rendre visite à ses vieux amis; et alors il se dédommageait de sa gêne habituelle par tous les jeux, par toutes les folies qu'il lui était possible d'imaginer. Cependant, et malgré cette profonde différence d'humeur, Hoffmann ne laissa pas d'avoir à son oncle de grandes obligations. C'est à lui qu'il dut les premières leçons de lecture et de musique. Dès l'âge de sept ans il suivit les cours de l'école réformée. Dans les classes inférieures ses progrès ne furent pas plus rapides que ceux de la plupart des enfants, et malgré la vivacité de son esprit, il ne se fit remarquer de ses professeurs que lorsqu'il fut parvenu à la classe de seconde, vers l'âge de quatorze ans. A cette époque, son goût pour la musique et pour la peinture se manifesta de telle sorte qu'en peu de temps il dépassa tous ses condisciples et se rangea au nombre des petits prodiges, soit en improvisant, soit en jouant des morceaux de sa composition sur le clavecin, soit en dessinant avec une correction capable d'exciter la jalousie de son maître. C'est au collége que se forma la liaison d'Hoffmann avec Théodore Hippel, le camarade de sa jeunesse, l'ami de toute sa vie. Entre seize et dix-sept ans il s'éprit d'amour pour une jeune et belle personne qui se moquait de ses respectueux hommages: « Puisque « je ne puis captiver ses bonnes grâces par un « extérieur agréable, disait-il souvent à son ami, « que ne suis-je un monstre! ma laideur la force« rait au moins à me regarder. » Ses premières amours n'ont de curieux à noter que ce trait caractéristique. Vers la fin de ses études une liaison plus intime avec une femme distinguée par sa beauté et par son esprit, liaison qu'attristait la perspective d'un dénoûment prochain, jeta dans son âme des sentiments qui plus tard dans ses ouvrages se transformèrent en idées. A l'université, Hoffmann ne cultiva sérieusement que la jurisprudence, négligeant les leçons de Kant, auxquelles il avouait ne rien comprendre, détestant les exercices du corps, indifférent à tout ce qui ne lui promettait pas de l'indépendance comme l'étude des lois, ou du plaisir comme l'étude des arts. Il s'essaya au métier d'écrivain, en composant deux romans, *Cornaro* et *le Mystérieux*, que les libraires ne daignèrent pas imprimer, et ne fut guère plus heureux quand il s'essaya au métier de peintre. Enfin le 12 juillet 1795 il passa un premier examen, à la suite duquel il fut nommé auditeur à la régence de Kœnigsberg. Ne s'y trouvant pas assez occupé, au mois de juin 1796, il se rendit à Glogau près d'un de ses oncles attaché aux bureaux de la régence en qualité de conseiller. Là, il continua ses études et fit connaissance avec plusieurs hommes éminents. Dans un voyage en Silésie il lui arriva de jouer avec un bonheur effrayant. Lorsqu'il se disposait à quitter la salle, un vieil officier lui dit en le regardant d'un œil sévère: « Jeune homme, « vous eussiez fait sauter la banque si vous aviez « su jouer. Au reste, quand vous saurez votre « métier, le diable vous emportera comme tant « d'autres. » Ces paroles, ce regard frappèrent Hoffmann, et il renonça au jeu pour la vie. Dans l'été de 1798 son oncle ayant été nommé conseiller intime au *kammergericht* ou tribunal de Berlin, il y fut lui-même attaché avec le titre de référendaire. Deux ans après il subit sa troisième et dernière épreuve, que l'on appelle en Prusse l'*examen rigoureux*, et à laquelle doit se soumettre quiconque aspire aux emplois de la haute magistrature. Hoffmann fut nommé assesseur de la régence de Posen avec voix consultative. Pour se désennuyer il fit une suite de caricatures satiriques, contenant des allusions à la chronique secrète et scandaleuse de la ville. Découvert et dénoncé, le ministre, au lieu de signer sa nomination de conseiller de régence à Posen, l'envoya à Plozk. C'était au printemps de 1802. Avant de partir, Hoffmann épousa une jeune Polonaise qui le suivit dans son exil. Vers le commencement de l'année 1804 ses amis de Berlin réussirent à le faire nommer conseiller de régence à Varsovie. Durant son séjour à Plozk il avait beaucoup travaillé, beaucoup écrit, articles de journaux, ouvrages de théâtre, miscellanées; il avait composé plusieurs messes et une grande sonate d'après les règles du double contre-point, esquissé des portraits, des caricatures, copié à la plume les tableaux des vases étrusques de la collection d'Hamilton. A Varsovie, les devoirs de sa charge, le tumulte d'une ville populeuse, bruyant carrefour de nations et de croyances, l'enlevèrent d'abord à ses occupations chéries, mais il ne tarda pas à les reprendre. Un établissement musical venait d'être créé; il en fut la providence, le factotum; on l'y voyait courir au sortir des bureaux de la régence; souvent les clients allaient l'y relancer et le trouvaient couvert d'une casaque de toile grise, perché sur un échafaudage, ayant près de lui des pots de couleur et une bouteille de vin du Rhin, travaillant avec ardeur à décorer le palais Mniszk, dont la société des concerts avait fait l'acquisition. Alors il descendait, se lavait les mains, conduisait les clients dans son cabinet, et dressait en quelques heures des consultations sur les affaires les plus compliquées. Cependant

la grande armée française approchait de Varsovie, chassant devant elle des nuées de Cosaques, de Tartares, de Baskirs, qui traversaient la ville au pas de course. Tout occupé d'Haydn et de Mozart, Hoffmann ne prenait pas garde à Napoléon. Ne lisant que des partitions, et pas un journal, il n'avait jamais réfléchi aux conséquences d'une invasion, lorsque ces conséquences l'atteignirent. Il perdit son emploi et se trouva d'abord le plus heureux des hommes ; il lui restait quelque argent et il n'avait plus de dossiers à examiner, plus de séances à suivre. Son bonheur dura autant que son argent ; puis les embarras, les chagrins, les désappointements se succédèrent en foule. Hoffmann traîna sa misère et ses espérances déçues de Varsovie à Berlin, de Berlin à Bamberg. Réduit à vivre de leçons de musique, et vivant mal, il se souvint de sa plume et voulut y recourir. Il s'adressa à Rochlitz, l'éditeur de la *Gazette musicale* de Leipsick ; après lui avoir conté son histoire dans une lettre originale, il finit par lui avouer qu'*en ce moment il n'était rien, qu'il n'avait rien, mais qu'il voulait tout, sans savoir précisément quoi.* Rochlitz répondit en l'invitant à écrire pour son journal un conte, dont le principal personnage serait un musicien devenu fou. Telle est l'origine de la biographie de Jean Kreisler et des contes fantastiques : telle fut l'introduction d'Hoffmann dans la littérature : sa renommée allait commencer, mais ses vicissitudes n'étaient pas finies. Dans les huit années qui s'écoulèrent depuis 1807, il compta plus de mauvais jours que de bons. D'abord une atteinte de fièvre nerveuse augmenta son irritabilité naturelle. Sa jeune fille mourut à Posen, où sa femme avait cherché un abri contre les chances de la guerre. Plus tard il eut la douleur de voir celle-ci grièvement blessée par la chute d'une diligence sur la route de Dresde à Leipsick. Hoffmann fut tour à tour chef d'orchestre, journaliste, traducteur, décorateur, machiniste, répétiteur de chant, peintre à la fresque, chantre d'église. Il se lia intimement avec le compositeur Weber et avec le célèbre Richter. Il s'associa avec l'acteur Holbein pour diriger le théâtre de Bamberg, dont la prospérité lui permit de se livrer à son goût pour le plaisir. Il dépensait alors cinquante florins par mois à l'hôtel de la *Rose*, et quelque temps après il vendait sa redingote pour avoir de quoi dîner. Par un des hasards de sa vie errante, Hoffmann dirigeait l'orchestre d'un théâtre de Dresde, lorsque Napoléon vint y livrer sa bataille. C'est un curieux spectacle que celui de l'écrivain en présence des boulets : lui-même nous l'a donné dans une lettre curieuse, où il décrit l'effet d'une batterie tournée contre le quartier qu'il habitait : « Au moment où j'entrais « chez moi, dit-il, un obus passa au-dessus de « ma tête avec un sifflement horrible. Il tomba à « quinze pas de là, devant la demeure du maré- « chal Gouvion Saint-Cyr, au milieu de quatre « caissons de poudre. Lorsqu'il éclata les che- « vaux prirent le mors aux dents. Plus de trente « personnes se trouvaient dans la rue ; aucune ne « fut blessée. Quelques minutes après, un second, « un troisième arrivèrent ; il était clair qu'une « batterie ennemie balayait le quartier où nous « demeurions. Tous les habitants de la maison, « femmes, enfants, se réunirent sur l'escalier en « pierre du premier, qui était hors de la direc- « tion des fenêtres. A chaque explosion c'étaient « des cris, des pleurs et des lamentations, et *pas « un verre de vin ni de rhum pour se fortifier le « cœur !* Je me glissai tout doucement hors la « petite porte de derrière et courus chez l'acteur « Keller. *Nous étions le verre en main* à sa croisée « sur le Neumarth, lorsqu'un obus tomba au mi- « lieu du marché. Un soldat westphalien qui allait « pomper de l'eau eut la tête fracassée. A quel- « ques pas de là je vis tomber un bourgeois assez « bien mis ; il fit quelques efforts pour se relever, « mais il avait le ventre ouvert, les intestins lui « sortaient par la blessure ; il retomba roide mort. « L'acteur Keller laissa tomber son verre ; moi, « je vidai le mien en m'écriant : *Qu'est-ce que la « vie ? Que la nature de l'homme est faible ! ne pas « pouvoir supporter le choc d'un petit morceau de « fer !* » Le caractère, le génie d'Hoffmann se manifestent dans ce peu de lignes. Si l'on en veut un autre échantillon, voici un fragment de lettre où il parle de la manière dont il vivait à Leipsick : « La vie est ici fort agréable, et pas « du tout aussi chère qu'on me l'avait fait crain- « dre. On y vivrait encore à meilleur marché sans « quelques maudits établissements qui coûtent « *maints florins*. Sur la place du marché, dans la « rue St-Pierre, il y a ce qu'on appelle des ca- « veaux italiens, chez Mainoni Rossi ; le pavé est « tellement en pente aux environs de ces malheu- « reux caveaux, que toutes les fois qu'on passe « près de la porte, on glisse le long des escaliers, « on ne sait comment. Quand on est en bas on se « trouve, à la vérité, dans une pièce meublée « avec beaucoup de goût, mais l'air est si humide ! « il faut se réchauffer par un verre de bishop ou « du bon vin de Bourgogne, ou manger une salade « avec des moules, des olives, des câpres ; voilà « ce qui rend la vie un peu chère à Leipsick. » Hoffmann éprouva une vive joie en voyant les Français s'éloigner de Dresde. « Maintenant, écri- « vait-il, on respire en liberté. J'espère qu'un « heureux avenir nous payera de tant de calami- « tés. Je m'occupe toujours de musique ; je fais « aussi de la littérature, c'est-à-dire que je suis « devenu une espèce d'auteur : un petit ouvrage « de ma façon *sub titulo : Fantaisies dans la ma- « nière de Callot*, avec une préface de Jean-Paul « Richter a paru chez Kunz. Il me tarde de savoir « ce que vous en pensez. Outre quelques articles « qui ont paru dans la *Gazette musicale*, il ren- « ferme les *Aventures nouvelles du chien Berganza* « et *le magnétiseur*, etc. » De retour à Leipsick au commencement de 1814, Hoffmann fut saisi d'une

pleurésie accompagnée de rhumatisme goutteux. Dans ses plus grandes douleurs il travaillait à des caricatures sur ces *maudits Français*, que les circonstances lui avaient fait prendre en horreur. A Leipsick il retrouva Hippel, son ami, devenu conseiller d'État. Dégoûté du théâtre, il voulut rentrer dans la carrière publique, et n'obtint d'abord qu'une place de surnuméraire dans les bureaux de Berlin; mais dans les premiers mois de 1816 il reçut sa nomination de conseiller au *kammergericht*. Son talent littéraire avait pris l'essor, et il se produisit avec éclat comme compositeur. A Varsovie il avait écrit trois grandes partitions : *le Chanoine de Milan*, *l'Écharpe et la Fleur* et *les Joyeux musiciens*. Ce dernier opéra, joué par de mauvais acteurs, n'eut pas de succès. Au contraire *Ondine*, opéra en trois actes, dont la musique fut écrite sur un libretto que Lamotte-Fouqué, l'auteur du roman, avait arrangé lui-même, réussit à Berlin. Quelques morceaux jouirent d'une vogue populaire, et l'auteur du *Freischutz* accordait beaucoup d'estime à toute la partition. Dès lors Hoffmann se trouva riche et heureux : il avait de l'argent et de la gloire. Comme tant d'autres, ce fut la fortune qui le perdit, en l'entraînant à des excès qui profitèrent quelquefois à son talent, mais qui devaient bientôt compromettre sa santé et sa vie. La haute société le recherchait, mais il s'ennuyait promptement avec elle, et il ne savait pas lutter contre son ennui. Des salons cérémonieux il s'enfuyait au cabaret, où souvent le jour le trouvait encore. Quand le vin avait échauffé sa verve, sa conversation était éblouissante de saillies, d'épigrammes. S'il ne causait pas, il dessinait; son œil d'aigle ne faisait grâce à aucune des physionomies ridicules ou bizarres qui l'entouraient. On conserve encore dans une taverne de Berlin un album couvert de ses dessins. Les étrangers qui voulaient le voir venaient à la taverne. Il ne buvait que des vins exquis et chers; ce qui lui imposait la nécessité de travailler beaucoup et vite. Les libraires qui lui demandaient des contes les payaient jusqu'à dix frédérics par feuille. Pour l'arracher à cette vie dévorante, Hitzig, l'un de ses amis, et qui devait être son biographe, imagina de fonder un club littéraire, dont les séances se tenaient une fois par semaine chez Hoffmann. Les membres de ce club étaient d'abord les deux fondateurs, ensuite Contessa, Chamisso et le docteur Koreff. Inaugurée le jour de St-Sérapion, la société transmit ce nom à un recueil, qui en était pour ainsi dire le procès-verbal, et qui avait Hoffmann pour rédacteur. Dans les *Frères Sérapion* se trouvent plusieurs de ses meilleurs contes. Il s'y est mis en scène lui et ses amis sous les noms de Théodore, Lothaire, Ottmar, Vincent et Sylvestre. Déjà il avait publié les *Contes nocturnes* et les *Fantaisies*; les *Souffrances d'un directeur de théâtre*, le *Petit Zacharie*, les *Contemplations du chat Murr*, se succédèrent à peu de distance. Le chat Murr était un superbe animal, auquel Hoffmann supposait des facultés extraordinaires; presque toujours il reposait dans le tiroir du secrétaire de son maître, que sa mort plongea dans une douleur profonde; on peut en juger par le billet suivant qu'il écrivit à Hitzig : « Dans la nuit du 29 « au 30 novembre s'endormit, après de courtes « mais cruelles souffrances pour une vie meil- « leure, mon élève chéri le chat Murr, dans la « quatrième année de son existence, ce dont je ne « veux pas manquer de faire part à mes amis et « patrons : quiconque a connu Murr comprendra « ma douleur et saura l'honorer par le silence. » Hoffmann regardait les *Contemplations du chat Murr* comme son meilleur ouvrage, et en effet rien de plus bouffon que l'idée d'entremêler la biographie d'un musicien avec les confessions d'un animal. Hoffmann se proposait d'ajouter un troisième volume aux deux premiers, et il devait y conduire Kreisler jusqu'au moment où la raison lui échappe avec ses dernières illusions : *les Heures lucides d'un musicien fou* devaient terminer l'ouvrage, mais il n'eut pas le temps de mettre sur le papier ce qu'il avait dans la tête. Il composa encore la *Princesse Brambilla*, dont quelques gravures de Callot lui avaient suggéré l'idée, et *Maître Floh*, le plus faible de ses ouvrages. En 1820 il avait traduit le poëme d'*Olympie*, opéra français, dont Spontini avait composé la musique. Il s'occupait de continuer la biographie d'Abraham Tonelli, de Tieck : sa nomination de conseiller à la cour d'appel vint encore augmenter les avantages de sa brillante position. Mais une douloureuse maladie, connue sous le nom de *tabes dorsalis* (consomption de l'épine dorsale), s'était emparée de lui, et le mettait à de terribles épreuves. Ce même homme que l'aspect de la destruction, du sang, de la mort n'empêchait pas de vider son verre, tenait à la vie au point d'endurer les plus cruelles tortures dans l'espoir de la conserver quelques instants de plus. Un jour que, déjà penché vers la tombe, il voyait ses amis célébrer pour la dernière fois l'anniversaire de sa naissance, quelqu'un vint à citer le vers de Schiller : « La vie n'est pas le plus précieux des « biens. » Le pauvre Hoffmann s'écria tout à coup avec impétuosité : « Non, non, vivre! pourvu « que l'on vive, n'importe à quelle condition! » Il vécut encore cinq mois, grâce à l'application du moxa sur les deux côtés de l'épine dorsale : « Ne sentez-vous pas le rôti? » disait-il à un de ses amis qui le visitait peu de temps après l'opération. La veille de sa mort, paralysé jusqu'au cou, il n'éprouvait presque plus de douleur. « Maintenant je vais être bientôt quitte, dit-il au « médecin qui entrait, je ne souffre plus. » Il mourut le 25 juin 1822; pendant sa maladie il n'avait pas cessé de travailler, et le matin même du jour de sa mort il était persuadé que le soir il pourrait se remettre à dicter. L'un de ses biographes trace ainsi son portrait : « Hoffmann était

« petit de taille; il avait le teint bilieux, le nez « fin et arqué, les lèvres minces, des cheveux « foncés, presque noirs, qui lui couvraient le « front. Ses yeux n'avaient rien de remarquable « quand il regardait tranquillement devant lui; « mais quelquefois il leur imprimait un clignote- « ment rusé et moqueur. Son corps assez grêle « paraissait bien constitué, sa poitrine était large « et élevée. » Le même biographe ajoute : « Dans « sa jeunesse il s'habillait avec soin, sans jamais « tomber dans la recherche. Plus tard il trouvait « beaucoup de plaisir à mettre son uniforme de « conseiller, richement brodé et sous lequel il « avait presque la tournure d'un général français. « Ce qui frappait le plus dans sa personne, c'était « une mobilité extraordinaire qui augmentait « encore quand il racontait. Il parlait avec beau- « coup de volubilité, et comme sa voix était en- « rouée, on avait de la peine à le comprendre. « D'ordinaire il s'exprimait par petites phrases « saccadées. Lorsqu'il parlait d'art ou de littéra- « ture et que sa verve s'échauffait, son élocution « devenait abondante et harmonieuse. » Comme musicien et comme peintre, Hoffmann eut du talent; comme écrivain il eut du génie; ses œuvres sont marquées d'un cachet original. Il y a en lui quelque chose de Rabelais pour la gaieté, de Sterne pour le caprice; mais avant tout il y a la fantaisie germanique exaltée jusqu'au délire, avec toutes ses croyances, toutes ses superstitions, toutes ses terreurs. Il n'est pas étonnant qu'Hoffmann, divinisé en Allemagne, ne soit pas également goûté en France et en Angleterre. Walter Scott l'a jugé sévèrement, en lui refusant le souffle poétique, en le traitant de fou furieux, de bouffon en démence, bon à enfermer dans un hospice. Ce jugement rappelle les anathèmes lancés contre un compositeur dont le génie est aujourd'hui reconnu partout, et avec lequel Hoffmann eut quelque analogie, contre Beethoven. Si le succès des œuvres d'Hoffmann s'était renfermé dans le cercle de l'Allemagne, il attesterait encore une grande puissance d'imagination et de style, mais ce succès a franchi les frontières germaniques, et son nom est devenu européen. Personne n'a excellé mieux que lui à esquisser des arabesques littéraires : le reproche le plus solide qu'on puisse adresser à sa brillante faculté, c'est que trop souvent elle s'exerce dans ces régions vaporeuses qui n'appartiennent ni au monde ni à la science ni à l'observation ni au souvenir. Sa fantaisie est trop souvent de la fantaisie pure; mais telle qu'elle est on ne saurait lui contester ni l'originalité ni la fécondité ni l'énergie ni la grâce. Hoffmann n'est pas moins difficile à traduire que Sterne; pour bien le comprendre, pour bien le sentir, il faut le lire dans sa langue, ce qui revient presque à dire : il faut se faire Allemand comme lui. Parmi les traductions françaises des œuvres d'Hoffmann nous citerons : 1° *Contes fantastiques*, traduits par M. Loève-Veimars, précédés de la traduction de la notice composée par Walter Scott sur Hoffmann, Paris, 1829-33, 20 vol. in-12; 2° *Œuvres complètes*, traduites par M. Théodore Toussenel, Paris, 1830, 12 vol. in-12; 3° *Contes*, traduction nouvelle du même, Paris, 1838, 2 vol. in-8°; 4° *Contes fantastiques*, traduits par M. Henri Egmont, précédés d'une notice sur la vie et les ouvrages d'Hoffmann, Paris, 1836, 4 vol. in-8°; 5° *Contes fantastiques*, traduits par M. X. Marmier, précédés d'une notice sur Hoffmann par le traducteur, Paris, 1843 et 1850, in-12; 6° *Contes mystérieux*, traduits par M. de la Bédollière, Paris, 1838, 4 vol. in-12; 7° *Contes nocturnes*, traduits par le même, Paris, 1838, 4 vol. in-12, etc. M—n—s.

HOFFMANN (Frédéric), professeur de géologie à Berlin, où il mourut dans sa 39ᵉ année le 6 février 1836, était déjà connu dans le monde savant par des travaux de la plus haute espérance et avait recueilli dans ses voyages tant en Italie qu'en Allemagne de précieux matériaux pour la science. On a de lui : 1° des *Mémoires sur la géographie de l'Allemagne septentrionale* (Beitrægez, genauern Kenntniss d. geogr. Verhæltnisse Norddeutschlands), Berlin, 1823, 1 vol. Conformément aux promesses du titre allemand, Hoffmann y donne des notions plus exactes, plus profondes de beaucoup de détails géographiques superficiellement traités et même mal vus avant lui. 2° *Carte géologique de l'Allemagne nord-ouest*, en 24 feuilles, Berlin, 1829; c'est un admirable travail; 3° *Aperçu général de l'orographie et de la géognosie du nord-ouest de l'Allemagne*, Leipsick, 1830, 2 parties. Cet ouvrage explique et complète la grande carte qui précède et l'atlas qui va suivre. 4° *Atlas géognostique du nord-ouest de l'Allemagne*, Leipsick, 1830; 5° *De la constitution géologique des îles de Lipari*, ibid., 1832; 6° *Géographie physique et introduction à l'étude de la géologie*, Berlin, 1836; 7° *Ouvrages posthumes* d'Hoffmann, Berlin, 1837. P—ot.

HOFFMANN (Ernest-Émile), principal soutien du libéralisme dans le duché de Hesse-Darmstadt, naquit en 1785 à Darmstadt. Son père était négociant; il se destina de même au commerce, et grâce à son intelligence des affaires, il parvint bientôt à se créer une fortune indépendante, dont il fit le plus noble usage. En 1821 il s'associa aux philhellènes de Darmstadt, Stuttgard, Bâle, Zurich et autres villes, à l'effet de secourir les volontaires qui se rendaient en Grèce pour concourir à l'affranchissement de ce pays. Il fut l'un des chefs des comités qui se formèrent alors, et fut chargé de diriger l'enrôlement, l'équipement et le transport d'une partie de ces volontaires. Malheureusement le succès ne couronna pas entièrement ses efforts, et Hoffmann, bien qu'ayant compromis une partie de sa fortune, ne s'en trouva pas moins en butte à des accusations malveillantes. Il fut appelé en 1826 à faire partie du parlement. En 1806 il avait été accusé du crime de lèse-majesté pour avoir fait distribuer aux élec-

teurs des circulaires lithographiées pour les engager à ne nommer que des hommes indépendants. Par suite de cette accusation, les états refusèrent d'abord de l'admettre dans leur sein; mais, déclaré non coupable sur un avis donné par la faculté de droit de Heidelberg, il vint reprendre son siége et ne tarda pas à être considéré comme le chef de l'opposition. Sa parole était forte et puissante. Réélu en 1834, il fut chargé de rédiger en 1835 le projet de loi sur les engagements et pensions militaires accepté par les chambres en 1838. Il est mort le 22 mai 1847. Z.

HOFFMANSEGG (Jean-Centurius, comte), entomologiste et botaniste distingué, naquit à Dresde le 23 août 1766. Après avoir fait ses études à l'université de Leipsick, il entra en 1783 dans les gardes du corps du roi de Saxe, à Dresde, en qualité de lieutenant; mais il quitta le service en 1786 pour passer à l'université de Gœttingue. Il visita ensuite le duché de Brunswick, et fit un premier voyage en Italie. De retour dans sa patrie, il s'occupa avec passion de magnétisme, d'histoire naturelle et d'entomologie. Il forma une belle collection d'insectes et d'oiseaux, qu'il augmenta considérablement dans une excursion qu'il fit en Hongrie jusque sur les frontières de la Turquie. Sa collection se composait alors de plus de vingt mille espèces différentes de toutes les parties du monde, et il la céda au gouvernement prussien pour le muséum académique de Berlin. En 1797 il s'embarqua à Hambourg pour l'Angleterre, puis parcourut la France, l'Espagne et le Portugal, s'occupant d'histoire naturelle, de botanique, et étudiant la flore de ces pays avec succès. Dans le Portugal notamment, qui fut l'objet de ses études plus spéciales, il recueillit plus de deux mille espèces de plantes différentes et une quantité considérable d'insectes. Dès ce moment il s'occupa de la publication de sa *Flore portugaise*, et ne recula devant aucune dépense pour lui donner toute la perfection possible. Cet ouvrage, imprimé à Berlin de 1809 à 1833, grand in-fol., eut un grand et légitime succès, et plaça son auteur au nombre des bons botanistes de ce siècle. Cependant le gouvernement voulait créer à Berlin un muséum de zoologie. Hoffmansegg n'hésita pas à lui venir en aide en offrant sa collection de zoologie, à la seule condition qu'une chaire serait érigée pour cette science. Sa proposition fut agréée, et telle fut l'origine du muséum de zoologie de Berlin, qui depuis n'a cessé de s'enrichir. Il y contribua lui-même en consentant à réunir à ce muséum une belle collection d'entomologie qu'il avait formée. Il avait établi dans ses domaines un riche jardin botanique, et il fit imprimer le catalogue des plantes de ce jardin, dont le nombre s'élevait déjà à plus de deux mille cinq cents espèces, sous ce titre : *Liste des plantes cultivées dans les jardins du comte d'Hoffmansegg à Dresde et à Rammenau*, avec des observations et des dessins lithographiés, Dresde, 1823, in-8°. En 1823 il fut nommé recteur du musée de zoologie à Berlin; il avait déjà occupé la même position à Dresde en 1816. Hoffmansegg était membre ou correspondant d'un grand nombre de sociétés savantes. Il est mort le 13 décembre 1849, âgé de 83 ans. On a appelé de son nom *hoffmanseggia* une plante du Brésil, du Pérou et du Chili. Z.

HOFLAND (Barbara Wreaks, madame), femme auteur bien connue en Angleterre, née en 1770 à Sheffield, était la fille d'un manufacturier de cette ville. Mariée à l'âge de vingt-six ans à l'un des principaux négociants de Sheffield, elle resta veuve à vingt-huit ans avec un enfant de quatre mois. Ce n'était là que le commencement des épreuves qui devaient l'atteindre. La maison à laquelle son mari appartenait éprouva des pertes considérables par suite des événements politiques qui à cette époque troublèrent l'Espagne et la Hollande, et sa fortune personnelle lui fut en outre enlevée par une banqueroute. Madame Wreaks résolut alors de chercher des ressources dans les lettres, qu'elle avait cultivées jusque-là pour son plaisir, et elle se décida à publier un volume de poésies qu'elle avait précédemment composées. La conduite exemplaire qu'elle avait toujours tenue, la grâce et l'amabilité qu'on avait remarquées en elle, et l'importance des malheurs qui venaient de la frapper, lui attirèrent la sympathie de tous, et elle trouva l'assistance la plus affectueuse dans la population de Sheffield. Près de deux mille exemplaires de son ouvrage furent vendus avant son impression, et le volume parut avec une liste de souscripteurs de plus de quarante pages. Cela se passait en 1805, et madame Wreaks dut être fière et heureuse d'un pareil début, sans précédent peut-être dans l'histoire littéraire. Avec le produit de cette publication elle établit un pensionnat; mais ces nouvelles occupations n'absorbèrent pas tellement son temps qu'elle ne trouvât le loisir d'écrire plusieurs petits ouvrages, principalement en prose, qui devinrent promptement populaires dans le pays qu'elle habitait. Son nom ne tarda pas à se répandre au dehors, et l'un de ses écrits, *la Veuve de l'ecclésiastique*, eut à Londres plusieurs éditions, dont le total atteignit le chiffre de dix-sept mille exemplaires. Dix ans après la mort de son mari, madame Wreaks attira l'attention de Thomas Christophe Hofland (*voy.* l'article suivant), et ses dispositions naturellement romanesques furent bientôt captivées par la grâce et la galanterie du jeune artiste. Bien qu'il fût sans fortune, elle l'épousa, malgré l'avis de sa famille et de ses amis, et le suivit à Londres. Dans cette ville elle continua ses travaux littéraires avec persévérance, et en 1812 elle ne publia pas moins de cinq ouvrages différents. Le plus estimé a pour titre *le Fils du génie*. Conçu et écrit principalement pour la jeunesse, il reçut les chaleureux éloges des personnes les plus distinguées, parmi lesquelles nous

citerons M. et miss Edgeworth, qui ont déclaré qu'aucun livre n'avait été plus utile aux Irlandais en cherchant à corriger la légèreté de leur caractère. Le *Fils du génie* a été traduit en plusieurs langues, et il a obtenu un très-grand succès aux Etats-Unis. De 1812 jusqu'à sa mort, madame Hofland ne cessa pas un seul instant d'écrire. Ses ouvrages sont très-nombreux; bien que destinés la plupart à la jeunesse, et dès lors composés dans un cercle assez restreint, on y trouve une grande puissance d'invention. On ne lui doit pas moins de soixante-six ouvrages environ, qui en Angleterre seulement ont été répandus et vendus à près de trois cent mille volumes. L'Amérique les a reçus avec une égale faveur; on pourra s'en faire une idée par ce fait seul que vingt mille exemplaires de *la Czarine* ont été imprimés et vendus dans ce pays à sa première apparition. Enfin plusieurs ont été traduits sur le continent, où ils n'ont pas été moins appréciés. De plus, madame Hofland contribuait largement, sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme, à la rédaction des magasins et des annuaires. Elle est morte dans sa 73e année, à Richmond, le 9 novembre 1844. M. Th. Ramsay a publié à Londres, 1849, in-12: *Life and literary remains of B. Hofland, author of Son of a genius, etc.* Outre les ouvrages que nous avons mentionnés dans le cours de cet article, nous citerons seulement les écrits suivants: 1° *Beatrice;* 2° *Que dit-elle à son voisin?* 3° *les Captifs dans l'Inde;* 4° *l'Amant malheureux;* 5° *les Contes d'Hélène la conteuse;* 6° *la Veuve du négociant;* 7° *Adélaïde;* 8° *Décision;* 9° *Contes du Prieuré;* 10° *Contes du Manoir;* 11° *la Belle fille*, qui lui valut les éloges de la reine Charlotte; 12° elle est l'auteur d'une lettre célèbre qui parut pendant les malheureuses querelles entre George IV et la reine Caroline sous le titre: *Lettre d'une Anglaise*, et qu'on croit avoir inspiré celle qui est restée encore plus célèbre: *Lettre d'un souverain à son peuple;* 13° en 1818 on imprima à cent exemplaires in-folio un *Conte descriptif de Whiteknights, habitation du duc de Malborough*, orné de 23 gravures d'après les dessins pris sur les lieux par M. Hofland. Elle a inséré à la fin de cet ouvrage un excellent poëme où l'on retrouve l'imagination saisissante qui distinguait Spencer à un si haut degré. 14° Elle a donné au recueil *l'Union des arts*, t. 19, p. 540, l'*Histoire de la vie de son mari*, Th. Ch. Hofland. — Voici l'indication bibliographique des traductions françaises des ouvrages de madame Hofland: 1° *Hélène*, traduit par un anonyme, Paris, 1817, in-12, et Paris, 1834, in-18; 2° *Ludovico ou le Fils d'un homme de génie*, traduit par madame la baronne de Montolieu, Paris, 1817, 2 vol. in-12; 3° *la Jeune institutrice ou les heureux effets de l'instruction*, traduit par A. B. (Briand), Paris, 1827, 2 vol. in-18; 4° *la Fille d'une femme de génie* (traduit par madame Woidell), Paris, 1829, 2 vol. in-12; 5° *le Jeune officier ou voyage d'Henry Delamère dans l'Inde*, traduit par mademoiselle Maccarthy, Paris, 1830, in-18; 6° *Histoire de la veuve d'un marchand et de sa jeune famille*, traduit par M. Paquis, Paris, 1831, 2 vol. in-12, avec gravures; 7° *les Sœurs, conte de famille*, traduit par le même, Paris, 1832, in-18, avec gravures; 8° *le Jeune voyageur dans le Nord, ou Relation d'un voyage dans les Etats de l'Europe septentrionale*, avec des notes historiques et biographiques, traduit par le même, Vendôme, 1834, in-8°; 9° *Manoël, ou l'Enfant dérobé; aventures extraordinaires d'un jeune Espagnol prisonnier des Indiens*, traduit par un anonyme, Paris, 1836, in-18; 10° *la Famille anglaise, ou L'union fait le bonheur*, traduit par M. Paquis, Paris, 1837, in-12. E. D—s.

HOFLAND (Thomas-Christophe), peintre anglais, mari de la précédente, né le 25 décembre 1777, à Worksop dans le Nottinghamshire, mort le 3 janvier 1843, à Leamington, est auteur de divers tableaux estimés. Nous citerons: *Une Tempête sur la côte de Scarborough*, qui fut achetée par le marquis de Stafford; une *Vue du lac Windermere*, qui fut achetée par le comte de Durham; *Jérusalem dans le temps de la crucification; Richmond Hill;* plusieurs *Clair de lune* fort admirés, et des vues nombreuses des lacs d'Ecosse, de Quimberland, de Galles et d'Islande. On lui doit de bonnes copies des tableaux de la galerie britannique des principaux maîtres, entre autres, de Claude Lorrain, Wilson, Poussin et Gainsborough. En 1816 le duc de Malborough lui avait commandé les vues destinées à illustrer la description de son habitation de Whiteknights à Londres (*voy.* l'article précédent). Th.-Ch. Hofland se rendit en Italie à l'âge de soixante-trois ans: il fit de soixante-dix à quatre-vingts belles esquisses à Naples, Castellamare, Pompeia, Rome, Tivoli et Florence; mais atteint par la maladie, il dut retourner dans son pays natal avant d'avoir terminé les travaux qu'il se proposait d'exécuter. On trouve dans toutes ses compositions une certaine élévation de style et de pensées, sans affectation. Il négligeait les détails pour l'ensemble. Ses tableaux sont bien conçus et bien étudiés; ses dernières œuvres toutefois sont de beaucoup inférieures à celles de sa jeunesse et de son âge mûr. E. D—s.

HOFSTEDE (Pierre), théologien calviniste, distingué comme philosophe et comme philologue, attaqua avec énergie les opinions relâchées, le scepticisme audacieux devant lesquels disparaissaient les convictions religieuses. Il était né à Rotterdam et étudia à Groningue. La vie dissipée de ses camarades déplut à son esprit sérieux et réfléchi et lui inspira, dit-on, sur les bancs de l'école, une satire imprimée sans nom de lieu et sans date, avec ce titre: *Pseudo-studiosi hodierni, sive theologi Groningani detecti et refutati satira.* Cette pièce, toutefois, ne lui est pas acquise d'une manière irrévocable; les initiales R. L. O. R. qu'elle porte au frontispice ne semblent même

aucunement lui convenir. Hofstede a beaucoup écrit dans sa langue, entre autres à l'occasion de la *Dissertation sur le sublime et le naïf dans les beaux-arts*, traduite en hollandais, de l'allemand de Mendelssohn, par R.-M. van Goens, et dont la seconde édition parut à Utrecht, en 1774, in-8°. Le *Bélisaire* de Marmontel n'excita pas moins son zèle théologique. Cet ouvrage, qui fit tant de bruit et qui est justement oublié, fut traduit en hollandais en 1768, et imprimé à Amsterdam; l'année suivante, Hofstede entra en lice et ne tarit sur ce sujet qu'en 1770. S'il avait écrit en français et à Paris, nul doute qu'on ne l'eût accusé de fanatisme et rangé parmi les Patouillet et les Nonotte, quoiqu'il eût, aux yeux des *penseurs* de ce temps-là, l'honneur insigne de n'être pas catholique. R—F—G.

HOGARTH (WILLIAM), célèbre peintre et graveur anglais du 18e siècle, naquit à Londres en 1697. Il eut pour père un prote d'imprimerie, qui s'occupa peu de lui donner une éducation lettrée, mais qui, remarquant son goût pour le dessin, le mit en apprentissage chez un graveur sur métaux. Un jour que le jeune Hogarth se promenait avec son compagnon de travail, il vit, dans une rixe, deux buveurs dont l'un porta sur la tête de l'autre un coup violent d'un pot à bière : l'horrible grimace que faisait le visage sanglant du blessé donna lieu à Hogarth de représenter, dans un croquis ressemblant, le portrait hideusement risible qu'il avait sous les yeux. Ce fut le premier indice du talent de peindre les passions, auquel la nature l'avait destiné. Aussi, en étudiant le modèle à l'Académie de Martin's-lane, fit-il peu de progrès dans l'art d'imiter les traits de la nature morte ou sans mouvement. Les profits qu'il ne laissa pas de retirer de son apprentissage furent plus utiles à sa famille qu'à lui-même. Devenu son maître, il lutta d'abord contre le besoin. Tourmenté pour vingt schellings par la femme chez laquelle il logeait, il fit d'elle une caricature piquante, qui ne le tira pas de l'obscurité. Il se mit à peindre des enseignes pour les marchands de Londres, qui faisaient alors décorer leurs boutiques, comme aujourd'hui ceux de Paris, par des mains habiles. Depuis, il a reproduit plusieurs de ces enseignes dans les parties locales ou accessoires de ses tableaux. Il grava aussi pour les marchands des cartes d'adresses, des armes parlantes; et pour les libraires, des frontispices de comédies et des fleurons dans le goût des grotesques de Callot, tous objets qui décelaient l'imagination gaie et plaisante d'Hogarth, mais qui se trouvaient perdus dans la foule des sujets insignifiants du même genre. Les figures qu'il peignit et grava en 1726 pour l'édition d'*Hudibras*, avec le portrait de Butler, furent le premier ouvrage qui fit remarquer le génie de l'artiste, non moins original que celui du poëte : elles furent copiées dans l'édition donnée par Grey en 1744 et dans la traduction française de ce poëme, publiée en 1757. Leur succès le détermina à peindre des sujets comiques. Porté par goût à représenter des scènes de caractères et de mœurs, et s'attachant à réunir tout ce qui pouvait en faire ressortir l'expression, il fit des portraits peu flattés, mais ressemblants par le jeu de la physionomie. Dans sa peinture d'une scène de l'*Opéra des gueux*, dont la pièce eut tant de vogue, on remarquait parmi les assistants des ducs, des majors, des miss, que chacun nommait; et l'on voyait figurer, derrière le directeur Rich, satisfait de son spectacle, le poëte Gay, enflé du succès de sa pièce, qui, suivant le calembour qui courut alors, avait fait Gay *riche* et Rich *gai*. Mais le génie malin d'Hogarth ne tarda pas à déguiser ses traits sous le voile ingénieux et parfois obscur de l'allégorie, qui consistait plus, il est vrai, dans les accessoires que dans les figures principales, toujours reconnaissables malgré leur charge. Il n'avait point encore atteint ce comique vrai et moral qui n'est ni la critique grossière, ni la satire mordante. Hogarth venait d'épouser, en 1730, la fille de James Thornhill, peintre du roi, auquel l'architecte Kent fut préféré pour peindre une maison royale par lord Burlington, dont Pope avait loué le goût aux dépens du duc de Chandos. Ce fut le sujet d'une gravure burlesque et satirique, où Hogarth représenta Pope en maçon occupé avec le lord, qui lui sert de manœuvre, à plâtrer l'architecture de Kent, en éclaboussant le carrosse du duc. Peu de temps après son mariage, Hogarth, s'étant lié avec le directeur du Waux-hall de Spring-garden, y peignit les *Quatre parties du jour*, dont Cowper a décrit le Matin dans son poëme. Cédant moins à une impression particulière dans l'image caractéristique des occupations et des plaisirs vains et rapides de la journée, il y remplit le but de cette devise qu'on lit entre le cadran d'une horloge et la vapeur qui s'élève d'une cheminée : *Sic transit gloria mundi*. Mais ce qui manifeste surtout le véritable talent d'Hogarth, et dans lequel il n'a eu ni maîtres ni rivaux, c'est la représentation morale des actions successives d'un même personnage dans une suite de tableaux. Les gravures qu'il donna en 1733 et 1734 de ses peintures (au nombre de six) de la *Vie d'une fille publique*, conduite, par toutes les vicissitudes des événements, du coche d'Yorkshire dans une auberge de Londres, d'un hôtel superbe dans un galetas, d'un lieu de débauche dans une maison de force, et enfin de l'hôpital au cercueil, eurent un succès extraordinaire et un débit prodigieux. La ressemblance parfaite d'un magistrat en fonctions y fit souscrire tous les lords de la trésorerie. Cibber en mit les diverses scènes en pantomimes; la mode les figura sur les éventails, et Nichols assure qu'on les peignit à la Chine sur des vases de porcelaine. La *Vie du libertin*, en huit planches, le pendant de l'ouvrage précédent, offrait une nouveauté moins piquante, malgré des traits nombreux de satire; mais l'allégorie qui les couvrait, et les ac-

cessoires multipliés dont les allusions avaient dès lors besoin d'être expliquées, en rendirent le succès moins général. La *Conversation moderne à minuit*, ou les *Buveurs de punch*, représentant avec la vérité de la nature, sans bassesse ni exagération, les scènes variées de l'ivresse dans une orgie où figurent de doctes personnages des *quatre facultés*, parmi lesquels on croyait voir des portraits frappants, entre autres celui de l'orateur Henley, eurent un succès tel, que les copies s'en répandirent de toutes parts : on en orna gaiement des frontispices de poëmes; on en fit des scènes de comédie ; on en modela des figures en cire, qui, promenées de bourg en bourg, attirèrent la curiosité publique. Le nombre de ces copies contrefaites fut l'occasion d'un privilége accordé, par un acte de la huitième année de George II, aux artistes, pour les productions du dessin et de la gravure, à la sollicitation d'Hogarth, et continué en particulier après la mort de l'auteur à sa veuve, pendant vingt ans. A l'époque de sa plus grande gaieté comique , celle où il peignit ses *Comédiennes ambulantes*, il dessina d'après nature et grava une suite nombreuse de *caractères*, aussi vrais que variés, et qu'on doit bien distinguer des *caricatures*. Lavater semble les avoir confondus, malgré l'explication que donne Fielding de leur différence. Cependant ce sont autant d'études pour la physiognomonie ; et le philosophe de Zurich n'a pas laissé d'en faire beaucoup usage. Cette planche servit de billet de souscription pour la suite de gravures qu'Hogarth donna, en six pièces, du *Mariage à la mode*, en 1745. On lui avait reproché de ne représenter le plus souvent que des scènes comiques tirées de la vie commune : il traita cette fois un sujet plus grave, pris dans les rangs élevés de la société. Le but moral est la peinture vive et forte des scènes de désordre et de terreur de la vie de deux époux, l'un noble, l'autre riche, dont l'union mal assortie et la conduite irrégulière les entraînent tous deux à une fin tragique. Le *Mariage à la mode* a fourni le sujet d'un roman et d'une comédie. Hogarth avait le projet de donner pour pendant le *Mariage heureux :* mais il ne fit que l'ébaucher ; et de premières esquisses coloriées furent tout ce qu'il produisit. Peut-être ce sujet convenait-il peu au peintre des mœurs d'une grande ville ; et quoique, dans un autre genre, son *Moïse conduit devant la fille de Pharaon*, sujet bien fait pour l'hospice des enfants trouvés dont Hogarth fut l'un des fondateurs, ne manque point d'une certaine grâce, un pinceau facétieux eût-il pu, même dans une scène champêtre, rendre avec l'expression aimable de Greuze le tableau naïf de l'*Accordée de village?* Le vif et sensible Hogarth était plus propre à peindre les horreurs du vice que les charmes de la vertu. Ses *Scènes de cruauté*, où il s'est montré avec tant d'intérêt l'avocat des animaux, ont été célébrées par Delille dans le poëme de *la Pitié*. On rapporte qu'un passant, dans une rue de Londres, voyant un charretier frapper rudement un de ses chevaux, s'écria : *Malheureux ! tu n'as donc pas vu le tableau d'Hogarth ?* Dans ses compositions morales où l'artiste introduit la vertu en opposition avec le vice qu'il fronde, comme dans la suite des douze planches allégoriques représentant l'*Industrie* et la *Paresse*, figurées par la vie opposée de deux artisans dont l'un devient lord-maire de Londres, et l'autre est pendu à Tyburn, il a moins de cette gaieté piquante (*humour*), de ce *vis comica* qui le caractérise, et qui en eût fait, à beaucoup d'égards, le Molière de la peinture, s'il n'en eût été quelquefois l'Aristophane. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Hogarth, s'étant rendu en France, y dessina la porte de Calais : on l'arrêta comme espion, et il fut reconduit en mer à trois lieues de la côte. Il eut du ressentiment de cette aventure, dont il fit une peinture outrée ; et on le vit, dans deux caricatures satiriques (*la France et l'Angleterre*), opposer ridiculement l'*urbanité*, la gaieté et la bonne mine du peuple anglais à la *grossièreté* triste et maigre de la nation française. Cependant il n'a pas épargné John Bull dans ses quatre scènes d'une *Élection parlementaire* et dans son *Combat de coqs*, qui en est l'image. Il n'attaque pas moins librement les sectes anglaises dans sa gravure satirique, la *Crédulité*, le *Fanatisme* et la *Superstition*. Il n'épargne point non plus l'anglomanie des arts, dans ses *Cinq ordres de perruques* ou la critique grotesque des *Antiquités d'Athènes* mesurées par Stuart, qu'il affuble d'une énorme coiffure composite surmontée d'un compas. Quoi qu'en ait dit Walpole, Hogarth est tombé quelquefois dans le comique burlesque ; le peintre des ridicules, en voulant trop analyser, va jusqu'à perdre le sentiment des convenances. Hogarth, devenu jaloux du grave Josuah Reynolds, voulut aussi être auteur. Il composa, aidé d'une main amie (le docteur B. Hoadly), son *Analyse de la beauté*, qu'il publia en 1753. Dans cet ouvrage, l'écrivain ne pouvait décrire avec la plume ce que l'artiste n'avait pu dépeindre avec son burin. Il fait de la ligne *ondoyante* figurée par un *S* la ligne de la beauté, et néanmoins il semble s'arrêter à la ligne *serpentine*, qu'il désigne par un trait moins simple, et dont il forme la ligne de la grâce ; ce qui rappelle ce vers de la Psyché de la Fontaine :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté.

Il en résulte que ni l'une ni l'autre ligne ne saurait exprimer par une détermination précise cette variété toujours une, ou cette unité toujours variée, qui fait le beau et le gracieux. La beauté que veut analyser Hogarth lui échappe ; il montre moins ce qu'elle est que ce qui n'est pas elle dans la figure qu'il donne de la contredanse grotesque de personnages de sexe et d'âges différents qui termine l'ouvrage. Aussi son livre, comme les tableaux d'histoire qu'il fit étant devenu peintre du roi par la démission de son beau-

frère (1) en 1757, lui attirèrent une nuée de critiques et de pamphlets, quoiqu'il eût un but moral et des vues bienfaisantes et utiles. Le généreux mais trop sensible Hogarth y répondit par des gravures ou même par des vers satiriques. Fielding et Garrick, excellant dans des genres comiques par des moyens différents du sien, restèrent ses amis (2); mais il se brouilla avec Wilkes et Churchill, dont il attaqua par son burin hardi les opinions politiques. Ils répliquèrent par des diatribes. Ces traits, les plus sensibles de tous pour un caractère aussi irritable, quoique repoussés avec gaieté, mais non sans humeur, aigrirent son naturel et altérèrent sa santé. Le dernier ouvrage qu'il peignit, en 1764, fut ce qu'il nomma la *Fin de toutes choses,* où la figure du Temps, couché et assoupi sur des débris de colonnes, semble avoir inspiré ce vers d'une ode de Gilbert :

Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

Quand Hogarth eut achevé ce tableau, on rapporte qu'il brisa sa palette, et s'écria : *J'ai fini.* En effet, il cessa de travailler, et mourut peu de temps après d'un anévrisme, le 26 octobre 1764, à l'âge de 67 ans. On lui éleva une pyramide à Chriswick : sur l'une des faces est sculpté un masque comique, avec une inscription en vers composée par Garrick. Hogarth s'est représenté lui-même peignant la *Muse de la Comédie,* avec une palette où est figurée la ligne serpentine. L'œuvre de cet artiste se compose d'environ deux cent cinquante pièces, dont il a peint et gravé une grande partie. L'édition la plus ample qui en ait été publiée est celle de Londres, 1808, 2 vol. in-4°, avec 160 planches, gravées par Cook, et les explications par J. Nichols et G. Steevens. Hogarth a eu plusieurs biographes; et ses ouvrages, chargés d'accessoires et d'allégories relatifs à l'histoire, aux usages et aux mœurs du temps, ont eu beaucoup d'interprètes. Ses biographies principales sont celles d'Horace Walpole (1771), et de Nichols (1782), en anglais. Les notices explicatives les meilleures ou les plus pittoresques sont : celle de John Ireland, en anglais, Londres, 1791, 3 vol. de texte in-8° et 2 vol. de planches, et celle du professeur Lichtenberg, en allemand, Gœttingue, 1776, 6 vol. in-12 et 44 planches in-fol. L'*Analyse de la beauté* d'Hogarth, dont il existe une traduction allemande par Mylius, et une version italienne, Livourne, 1761, a aussi été traduite en français par Jansen, avec une vie d'Hogarth et une notice chronologique, historique et critique de ses ouvrages de peinture et de gravure, Paris, an 13 (1805), 2 vol. in-8°. G—CE.

HOGENDORP (le comte GYSBERT-CHARLES VAN), homme d'État hollandais, naquit à Rotterdam le 27 octobre 1762. Sa famille était des plus honorables. Son père, membre du magistrat de cette ville, fit partie, en cette qualité, du comité qui remplaçait les états de la province de Hollande lorsque ceux-ci n'étaient point assemblés. Mais il administra si follement sa fortune, et il s'était si pleinement aliéné ses riches oncles qui eussent pu le sauver, qu'il n'eut d'autre parti à prendre que de s'expatrier et d'aller réparer ses pertes aux Indes orientales. Sa femme resta en Europe, chargée de quatre filles, tandis que ses oncles recevaient chez eux les deux plus jeunes fils, grâce à l'intervention de la princesse d'Orange, et que les deux aînés (*voy.* l'art. suiv.) entraient à l'école royale des cadets de Berlin (1773). Tous deux montrèrent de l'aptitude et de l'application; mais leurs caractères différaient beaucoup. Gysbert l'emportait en constance, en sang-froid. La guerre de la succession de Bavière ayant éclaté en 1778, il fit à l'âge de seize ans comme cornette cette courte campagne, la dernière du grand Frédéric, et commença l'apprentissage pratique de la vie militaire. Son courage était plus grand que sa force. Le prince Henri, le voyant fléchir sous le faix du service, se l'attacha en qualité de page, ce qui dura jusqu'à la paix de Teschen. Le jeune homme revint ensuite à son régiment avec le grade d'officier. Nul doute que, quels que fussent le nombre et le mérite de ses rivaux, il n'eût atteint les premiers grades de l'armée et même par suite une haute position dans le cabinet de Berlin si, moins plein de l'amour de son pays et de ce que sa famille devait à la maison de Nassau, il eût fait choix de la Prusse pour patrie adoptive. Mais dès que sa mère lui eut écrit que le stathouder Guillaume V était disposé à lui donner du service et qu'elle souhaitait le voir revenir, il se rendit près d'elle et bientôt reçut l'épaulette d'officier de la garde à pied hollandaise. C'était au moment où la dynastie de Nassau ne pouvait s'environner de trop fidèles amis. Déjà l'orage qui devait finir par renverser sa puissance s'amoncelait : les Visscher, les Zigelaar envenimaient leurs plaintes adroites; Louvain lançait ses *Lettres hollandaises;* Guillaume V reculant écrivait, comme un avocat, son premier *mémoire;* les hontes ou les mécomptes des deux campagnes de 1781 et 1782 achevaient de mécontenter l'opinion. En attendant que la tempête éclatât, Hogendorp obtint du prince, aussitôt que la paix de Versailles eut mis fin à la guerre, la permission d'aller visiter cette confédération nouvelle qui venait de naître à l'indépendance en échappant à l'Angleterre, comme autrefois les Provinces-Unies sa patrie avaient échappé à l'Espagne. Bien que cette déclaration d'indépendance eût été indirectement cause de la malencontreuse participation de la Hollande à la lutte entre l'Angleterre et la France, et que les orangistes, toujours portés en faveur de l'alliance

(1) Jansen se trompe en attribuant cette démission au beau-père, qui était mort en 1732.

(2) On a dit qu'il avait peint le premier sur la pantomime du second (*voy.* GARRICK); mais peut-on se persuader qu'un peintre comme Hogarth eût eu besoin de recourir à la figure de Garrick pour se représenter les traits de son ami!

britannique, dussent n'éprouver que de la répulsion pour les antagonistes et les vainqueurs de la Grande-Bretagne, comme la Grande-Bretagne s'était montrée sévère à l'égard des Sept-Provinces et s'était indemnisée à leurs dépens de toutes ses pertes, c'est sans antipathie exagérée et sans désir de tout trouver mauvais que Hogendorp alla visiter ce théâtre d'une guerre toute fraîche, et prendre sur le fait des passions qui n'avaient point eu encore le temps de se rasseoir. Une lettre de recommandation de Franklin lui valut un très-gracieux accueil de la part de Washington, dont il habita la maison pendant son séjour à Philadelphie. La nature lui avait encore donné un autre passe-port devant lequel s'aplanissaient toutes les difficultés aux États-Unis : c'était une ressemblance assez marquée avec la Fayette. Hogendorp sut mettre à profit cette conformité, la seule qu'il eût avec le célèbre marquis, pour obtenir des notions exactes soit sur les personnes et les choses, soit sur le présent et l'avenir probable d'un peuple sorti de terre à l'improviste. Il ne paraît point qu'il rapportât de ce pèlerinage une admiration outrée, et surtout qu'il crût l'exemple des Anglo-Américains bon à réaliser sur la vieille terre d'Europe. Bien que nettoyé d'Anglais, le sol tremblait encore aux États-Unis; et un quart de siècle au moins semblait nécessaire pour établir le calme, l'ordre, la prospérité dans ce chaos. Telles étaient ses pensées au retour d'un voyage de plus d'un an, pendant lequel le navire qu'il montait avait été cinq mois de suite affligé de gros temps, de vents contraires, et avait fini par échouer sur la côte d'Amérique : l'équipage même avait péri en partie, et Hogendorp n'avait pas eu trop de toute sa présence d'esprit pour échapper à la mort. On eût dit que sa famille était vouée aux naufrages. Son père, après avoir un peu refait sa fortune à Batavia, où la protection de Guillaume V lui avait fait obtenir une position lucrative, venait de reprendre par mer la route d'Europe avec ses biens. Le navire qui le portait fut englouti dans les eaux aux environs du cap de Bonne-Espérance, et jamais depuis lors on n'entendit parler de lui. Un autre but de Hogendorp en traversant la mer avait été de se familiariser avec la marine. Peut-être, les circonstances aidant, eût-il pris parti dans l'armée navale, bien qu'en apparence ses relations avec la maison de Nassau le fixassent dans l'armée de terre; mais le stathouder était amiral en même temps que capitaine général des Provinces-Unies, et Guillaume visait à faire penser qu'il s'occupait de relever leur marine. D'ailleurs l'activité de Gysbert allait cherchant des aliments, et son service d'officier pendant la paix ne pouvait suffisamment l'occuper. On le vit bien lorsque, après son retour en 1784, tout en remplissant ses fonctions, il suivit assidûment des cours de sciences à l'université de Leyde, et qu'il s'y fit recevoir docteur, le tout en uniforme d'officier de la garde, exemple unique dans les fastes universitaires de *Lugdunum Batavorum*. Bientôt eut lieu cette explosion depuis longtemps appréhendée par les uns, souhaitée par les autres, mais prévue par tous et que, certes, un peu de talent et de courage de la part de Guillaume V aurait prévenue. La révolution d'Utrecht du 20 décembre 1785, en couronnant les manœuvres précédentes des états de la province de Hollande, mit tout à coup le stathouder, depuis trois mois absent de la Haye, dans une position très-difficile. Hogendorp, sinon par ordre, au moins avec l'agrément de ce prince et pour lui complaire, quitta le service, soit afin de ne pas se trouver obligé de prêter aux autorités émanées de la révolte un serment qui contrariait sa conscience, soit afin de pouvoir à volonté, sans inspirer autant de défiance, aller, venir, épier et rendre compte. On le vit à cette époque courant sans cesse d'Amersfoort à Nimègue, de Nimègue à Loo, de Loo à la Haye, de la Haye au camp de Zeiz, voyant les patriotes à la ville, la princesse d'Orange au château, le prince au camp, et quelque agent prussien sur la frontière. Il était encore là le jour où fut agitée la résolution hasardeuse d'envoyer la princesse à la Haye, puisque son mari ne pouvait s'y rendre, sans troupes sous peine de se mettre lui-même aux mains de l'ennemi, avec des troupes sous peine d'avoir l'air d'entamer la guerre civile. Les conseillers lui demandèrent son avis sur ce qu'ils proposaient : il l'approuva de toutes ses forces, et retourna au plus vite à la Haye, afin, dit-on, d'aller encore une fois vérifier par ses yeux l'état des esprits et voir si l'auguste voyageuse ne courait aucun danger, suivant nous, afin de préparer le mouvement contre-révolutionnaire qui devait suivre l'apparition de la princesse : il revint au bout de vingt-quatre heures en pressant le départ. On peut croire qu'en effet un mouvement eût eu lieu. Les patriotes le crurent du moins, car ils ne permirent pas la réalisation du voyage : la princesse fut arrêtée en route par leurs milices, avec les deux seigneurs et la dame qui formaient son escorte (28 juin 1787), et gardée à Schoonhoven, d'où on la força de retourner à Nimègue. Hogendorp avait sans doute prévu cette arrestation, et avec sa hardiesse ordinaire il ne pouvait l'envisager que comme heureuse. « De deux choses l'une, « eût-il pu dire : ou vous passerez, et vous soulevez « la Haye; ou vous ne passerez pas, et vos enne- « mis commencent la guerre civile, la sœur de « Frédéric-Guillaume II demande réparation et « vengeance. » Tout arriva de la sorte. Aussi plus tard les patriotes crièrent-ils que l'arrestation de la princesse d'Orange avait été arrangée à l'avance pour amener l'intervention armée de la Prusse. Cette intervention pourtant n'eut pas lieu à l'instant même. On sait avec quelle insultante hauteur et quelles menaces, exagérant à dessein l'offense faite à sa dignité, la princesse réclama une satisfaction qu'elle eût été désolée d'obtenir, et par

quelle vaine phraséologie répondaient tantôt les états généraux, tantôt les états de Hollande. Pendant ce temps où des deux côtés l'irritation était montée à son apogée, Hogendorp, au péril de sa vie, continuait plus activement que jamais ses allées et venues, et maintenait en communication les uns avec les autres les divers foyers du parti. Enfin, quand, tout espoir de conciliation évanoui, l'intervention fut imminente, il se rendit à Clèves auprès du généralissime prussien, le duc de Brunswick, qui accélérait les préparatifs de la campagne; il lui prodigua sur le nombre, sur les ressources, sur les dispositions des insurgés des notions de la dernière exactitude; puis il l'accompagna dans cette marche triomphale et pacifique que les Prussiens firent bientôt de Nimègue aux portes d'Amsterdam. Seule, cette ville opposa quelque résistance, et seule Gysbert l'avait dépeinte comme opiniâtre et redoutable. Réintégré dans la plénitude de son pouvoir, et vengé de ses ennemis par la destitution et la sentence d'incapacité lancée sur dix-sept des régents coupables de l'arrestation de sa femme, le stathouder, en faisant usage du droit que lui donnèrent pour cette fois les états généraux de nommer aux postes vacants, récompensa le dévouement et l'adresse de Hogendorp en l'investissant de la place importante de pensionnaire de Rotterdam. Les pensionnaires des grandes villes de la Hollande avaient toujours joui d'un grand crédit dans la république. Hogendorp usa de toute l'influence de sa position, d'un côté pour atténuer l'esprit de discorde et faire tomber les préjugés des ennemis du stathoudérat, de l'autre pour effectuer des améliorations réclamées également par tous les partis. Il fit ainsi preuve de talents administratifs d'un ordre élevé; il s'acquit l'estime même et le respect des adversaires de la maison d'Orange par l'élévation de son caractère, la netteté de ses conceptions, la ténacité avec laquelle il s'attachait à l'accomplissement de ses plans. On l'eût jugé encore bien plus redoutable, si l'on eût connu chez lui cette inébranlable fermeté qu'il possédait au suprême degré, cette impassibilité que nul revers ne décourage et qui finit par lasser la fortune. Hogendorp, toute exagération à part, était une de ces âmes énergiquement trempées que rien ne brise et qui, lorsque le bonheur d'une nation veut qu'elle les ait à sa tête en un jour de crise, la sauvent d'une ruine qui semblait inévitable. Malheureusement pour la maison d'Orange, il n'avait point entre ses mains le gouvernail; et, quoique son poste à Rotterdam lui donnât moyen d'agir, il tournait toujours dans une sphère subordonnée et partielle : ses efforts isolés ou mal secondés ne pouvaient produire de grands résultats. L'inimitié des antistathoudériens réduite au silence par l'intervention prussienne n'était que comprimée momentanément; le contre-coup de la révolution française se faisait sentir. Guillaume V ne manqua pas de s'engager dans la coalition antifrançaise; mais il eût fallu de plus énergiques résolutions et de plus vastes préparatifs; il eût fallu lier plus fortement la Prusse à la cause des Sept-Provinces, et avoir plus tôt les troupes auxiliaires britanniques. Ce n'est pas Hogendorp, s'il eût été plus près du suprême pouvoir, qui eût été pris au dépourvu comme le stathouder le fut en 1794 par l'annonce de l'invasion; surtout ce n'est pas lui qui eût cédé le terrain presque sans résistance, et perdu courage avant d'avoir perdu des batailles. Quelque imminent que pût sembler le péril, par la défection de la Prusse et l'inertie de l'Angleterre, il crut possible de sauver sa patrie, de gagner du temps et d'avoir pour allié le dégel. Il eût suffi pour cela d'une résistance au plus de quelques semaines. Jusqu'au dernier moment, et même lorsqu'il n'y eut plus d'espoir, il mit tout en œuvre soit auprès des autorités pour obtenir les arrêtés, soit auprès des masses pour faire goûter et réaliser les mesures utiles à la défense commune. Mais il eût fallu une coopération plus active que celle qu'il trouva. L'hostilité des uns, la tiédeur ou la démoralisation des autres, paralysèrent toutes ses tentatives. Le 18 janvier 1795, toute la famille stathoudérienne s'embarqua à Scheveningen pour se rendre en Angleterre, et la démocratie, sous la protection de Pichegru, détruisit et le stathoudérat lui-même et tous les résultats de la restauration de 1787. Hogendorp se hâta de donner sa démission et de rentrer dans la vie privée. Cependant la considération dont il jouissait empêcha ses ennemis de l'exiler, et sa présence sur le théâtre même des événements devait bien mieux que son absence le mettre à portée de servir les intérêts des orangistes. Son occupation fut donc d'étudier l'horizon politique et de travailler les esprits dans le sens d'une réaction. Ses espérances furent cruellement déçues. Le traité de Campo-Formio, le congrès de Rastadt ne lui firent pas grand'peur; mais quand il vit échouer, en 1799, l'expédition de la flotte anglo-russe dans la Hollande septentrionale, quand, après la campagne de Marengo, il vit la paix de Lunéville et plus encore celle d'Amiens, en reconnaissant la république batave, sanctionner la spoliation de la maison stathoudérienne; quand il vit le cabinet de St-James lui-même consolider cette iniquité par sa signature, et céder à la France révolutionnaire cet ascendant, ce protectorat qu'elle avait tant disputé à la France de Louis XIV et de Louis XVI, la foi en lui et en l'avenir lui manqua. Comme les fondateurs de l'antique république, il crut le temps venu de dire adieu à une terre ingrate qui acceptait ses oppresseurs, et de fonder une Hollande hors de l'Europe. A cet effet il réunit plusieurs amis qui comme lui restaient fidèles à la maison d'Orange, et qui, en butte aux soupçonneuses investigations de la police française, souhaitaient un refuge où poser leur tête; et tous ensemble résolurent d'aller se fixer au cap de

Bonne-Espérance. La prompte rupture de la paix d'Amiens et bientôt la formation de la troisième coalition arrêtèrent ce projet, adopté du reste un peu précipitamment, et dont, certes, la réalisation aurait été pour l'ambition de Bonaparte un grand bonheur. Peut-être, en pensant à l'inexécution du projet, inclinera-t-on à croire qu'il n'en fut jamais question sérieusement chez Hogendorp, et que les orangistes le plus en vue faisaient courir ce bruit chimérique pour endormir la surveillance de leur argus. En ce cas la feinte aurait été de la part de Hogendorp poussée bien loin; car ses préparatifs emportèrent une partie de la fortune de sa femme. Il n'eût tenu qu'à lui de réparer ces brèches en acceptant des emplois du pouvoir nouveau. Il suffisait peut-être qu'il fût regardé comme le champion le plus ferme de la maison dépossédée pour que Bonaparte eût été bien aise de le rallier à son gouvernement. La mort de Guillaume V, auquel on pouvait croire qu'il était plus attaché qu'à ses fils, semblait un moment favorable pour opérer ce changement. Sous Louis Bonaparte surtout, de brillantes ouvertures furent faites à Hogendorp. Sa loyauté s'en indigna; il n'était point de ceux qui capitulent avec leur conscience. Incapable de sympathiser avec un système qui faisait des Provinces-Unies une dépendance française, tour à tour république ou royaume suivant le caprice du maître qui la pétrissait à son gré, et qui bientôt l'annexerait brutalement au grand empire, il n'avait confiance ni dans la durée des échafaudages chaque jour improvisés par l'empereur, ni dans la durée de l'empire français lui-même. Peu engoué par caractère des hommes brillants et impétueux, il suivait attentivement les pas de Napoléon et le voyait avec plaisir s'écarter de son ancienne prudence, ne plus tenir compte des obstacles, froisser ses amis, dédaigner ses ennemis, étreindre trop en même temps et s'entêter à vouloir l'impossible. Ces fautes devaient à la longue et mieux que toutes les prédictions ouvrir les yeux aux partisans de la révolution. Cependant les aberrations étaient encore peu nombreuses lorsqu'en 1809, et pendant la deuxième guerre de l'Autriche, les Anglais, sous lord Chatham, débarquèrent dans l'île de Walcheren. Le plan qu'avait conçu le ministre Castlereagh de porter l'expédition sur Anvers présentait trop peu d'appui aux orangistes hollandais pour qu'ils conçussent de vives espérances en cette occasion; aussi Hogendorp, bien qu'il se tînt en mesure d'agir au besoin, fut-il plus occupé d'empêcher ses amis d'éclater intempestivement que de stimuler leur zèle. Il fallait cette circonspection pour ne point donner l'éveil aux défiances impériales. Un de ses amis, Repelaer van Driel, alors en prison depuis trois ans, se tenait heureux de n'être pas mis en jugement. On sait comment l'expédition repartit à la risée de toute l'Europe sans avoir rien fait. L'incorporation de la Hollande à la France suivit de près, et avec elle l'extension si oppressive du système continental. C'est grâce à ces atteintes portées à l'indépendance et au commerce de la Hollande que Hogendorp travailla plus fortement que jamais à l'affranchissement de sa patrie. Il resserra son union avec les van Stirum, les van der Duyn, les de Jonge, les Changuion, et par leur intermédiaire avec d'autres notabilités hollandaises, les van der Hoop, d'Amsterdam, les Bentink tot Buckhorst, à Zwolle. Longtemps ces illustres amis opérèrent chacun dans sa sphère et en silence, s'écrivant peu, sauf pour des choses essentielles, mais s'appliquant à populariser le mécontentement du présent, le regret du passé et le nom du prince d'Orange. La tâche était facile, la domination française l'avait merveilleusement simplifiée. On se mit plus activement en correspondance avec le brave prince d'Orange, fils de Guillaume V. Mais on s'enveloppa plus profondément que jamais. La catastrophe de 1812, même en exaltant les espérances, en rendit les manifestations plus circonspectes. Des agitations partielles eurent lieu sur divers points du territoire : loin que Hogendorp ou ses amis y fussent pour quelque chose, ils s'employèrent à les calmer : la partie allait se jouer alors dans les champs de l'Allemagne. Si Napoléon devait revenir vainqueur de cette décisive campagne de 1813, l'émeute serait inutile; s'il devait avoir le dessous, elle était prématurée. Tel fut le plan adopté par les amis de Hogendorp, qui toutefois organisèrent un noyau de forces. Dès que la nouvelle des journées de Leipsick fut arrivée à la Haye, un corps de quatre cents orangistes parcourut les rues de la ville; la garde nationale se déclara; la maison de Hogendorp, qui, par une singulière coïncidence, se trouvait être celle des Witt, jadis chefs du parti de Loevenstein, devint le quartier général des délibérations du parti qui relevait enfin la tête. Comme les alliés avançaient et qu'on savait qu'une de leurs armées allait se porter vers la Nord-Hollande, ni les autorités françaises, ni les troupes à leurs ordres n'osèrent faire de mouvement. Hogendorp, van der Duyn, van Stirum établirent un gouvernement provisoire, abandonnant au dernier le commandement militaire que quelques jours après (17 novembre) lui confirmèrent les alliés au nom du prince d'Orange, et se chargèrent de l'administration civile. Le préfet, baron de Stassart, le général Bouvier des Éclats étaient partis. Le premier soin des administrateurs fut de dégager toute la population du serment prêté à l'empereur des Français. Ils publièrent une proclamation qui invitait tous les citoyens à s'armer pour achever la délivrance du pays. Les caisses étaient vides; ils firent mieux que presser la rentrée des impôts et obtenir des prêts, des dons : Hogendorp pour les premiers besoins donna tout ce qu'il possédait et engagea son crédit pour des sommes considé-

rables : au seul amiral Klinkert, afin qu'il se rendit maître du cours de la Meuse entre Briel et Gorkum, il fournit de ses propres fonds cinquante mille florins. Ces mesures opérèrent comme par enchantement, et quand, le 30 novembre, le prince d'Orange, après dix-huit ans d'absence, remit le pied sur la plage de Scheveningen, il fut partout reçu en triomphe : non-seulement nul corps en armes ne s'opposait à sa marche, mais les antagonistes politiques de sa maison ne formaient plus masse; c'était un des plus ardents patriotes de 1786 qui avait écrit la proclamation en sa faveur, et ceux qui jadis avaient redouté un stathouder ne s'effrayaient point d'entendre parler d'un roi. Le temps, le malheur, et aussi la merveilleuse influence de Hogendorp et de ses amis avaient produit ce changement. Le prince d'Orange, en recevant des mains des deux administrateurs le pouvoir dont ils s'empressèrent de se démettre, approuva honorablement tous leurs actes; puis, sur leur avis, établit une commission pour élaborer un projet de loi fondamentale appropriée au nouvel État, et, parmi les membres de cette assemblée, eut soin de nommer Hogendorp : la commission à son tour le nomma son président. Le projet élaboré sous ses auspices fut admis textuellement, au mois de mars suivant, par les représentants de la nation réunis à Amsterdam, et juré par le prince que cet acte constituait prince souverain, et qui sur-le-champ organisa son ministère. Hogendorp reçut pour sa part le portefeuille des affaires étrangères, et tout en conduisant ce département, il eut la plus grande influence sur les bureaux de l'intérieur. Mais cette influence ne pouvait durer. Quel que fût son zèle pour la maison de Nassau et son opposition aux principes révolutionnaires, il y avait en lui quelque chose de la roideur républicaine dès qu'on ne suivait point complétement ses idées, et ses idées se sentaient de la vieille forme fédérative des ci-devant Provinces-Unies. Son souverain en était plus loin que cela, et, tout en sachant parfaitement ses devoirs de monarque, il comprenait que la démagogie française, qui partout faisait à son image des États uns et indivisibles, s'était montrée éminemment monarchique. D'autre part, le prince, auquel les arrangements de Paris avaient donné la Belgique et le Luxembourg, se proposait de favoriser également les deux moitiés du nouvel État, et de ne pas sacrifier Bruxelles à Amsterdam. Le ministre ne tarda donc point à voir souvent ses idées en opposition avec celles du roi : ne pouvant faire triompher les siennes, il prit le parti de se retirer (1814). Le monarque, en acceptant sa démission, lui témoigna ses regrets, le nomma vice-président du conseil d'État (1814), lui conféra le droit de joindre à ses armes le lion batave et le millésime 1813-1815, le créa en outre grand-croix de l'ordre du Lion néerlandais; enfin, lorsqu'en 1816 il lui permit de ne plus remplir ses laborieuses fonctions de vice-président du conseil d'État, il voulut qu'il en conservât le titre, les émoluments et tous les avantages. Cet éloignement ne fut donc point une disgrâce, et Hogendorp, bien que n'appartenant plus au cabinet et ne sympathisant pas avec la pensée du roi, n'eut qu'à se louer de la reconnaissance du prince et de sa famille. On mit sa démission sur le compte de sa santé; mais la preuve que cette cause ne fut qu'un prétexte, c'est que, membre de la deuxième chambre législative des Pays-Bas, il assista et souvent se mêla aux délibérations, que pendant longtemps il fit une opposition très-vive aux ministres van Maanen, Appelius et Six, et que ceux qui croyaient qu'un ami de la maison d'Orange devait être un partisan de l'arbitraire furent tout surpris de l'entendre parler des droits du peuple, de la liberté du commerce, de la publicité, en termes que n'eussent point désavoués les B. Constant et les Foy. Cependant dès 1815 il s'était prononcé en ce sens; et, député à la première chambre, il avait renoncé à siéger, parce que les débats de l'assemblée n'étaient point publics, contradiction formelle, dit-il, avec le principe du gouvernement constitutionnel. Hogendorp est mort en 1834. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Traité du commerce aux Indes*, 1801, 2 vol.; 2° *Mémoire sur le commerce à Java*, 1804; 3° *Considérations sur les finances à l'occasion d'un nouveau plan d'impositions*, Amsterdam, 1801; 4° *Considérations sur l'économie politique du royaume des Pays-Bas*, la Haye, 1818-1824, 9 vol.; 5° *Opinion émise le 17 avril 1816, en suite de la réunion de la Hollande et de la Belgique* (traduite du hollandais par l'auteur), Amsterdam, 1830, in-8°; 6° *Lettres sur la prospérité publique adressées à un Belge, dans les années* 1829 *et* 1830, Amsterdam, 1831, 2 vol. in-8°. P—ot.

HOGENDORP (le comte THIERRY VAN), frère aîné du précédent, naquit à Rotterdam en 1761, et dès l'âge de douze ans fut admis, ainsi que son frère, à l'école royale des cadets de Berlin, par la protection de la princesse d'Orange, nièce du grand Frédéric. Il entra de bonne heure dans la carrière des armes, et devint officier général. Plus tard il fut nommé ambassadeur de Hollande en Russie, et ensuite gouverneur d'une colonie hollandaise voisine de Java, d'où il fut rappelé à cause de quelques plaintes portées contre lui; mais il se justifia à son retour. En 1806, Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, le nomma ministre de la guerre, puis l'envoya comme plénipotentiaire à Vienne en 1807, à Berlin en 1809, et l'année suivante à Madrid. Au commencement de 1811, Napoléon le fit général de division et se l'attacha comme aide de camp. C'est en cette qualité que Hogendorp fit la campagne de Russie l'année suivante, et qu'il se trouvait au quartier général à Dresde, dans le mois de juin 1813, lorsque l'empereur le nomma gouverneur de Hambourg, où Davoust (*voy.* ce nom) commandait en chef. « Soupçonneux et jaloux par carac-

« tère, a dit le comte de Hogendorp dans le Mé« moire qu'il a publié, le maréchal me crut destiné « à le surveiller, le contrôler, et il montra de « l'éloignement à communiquer avec moi sur les « affaires de finances. Quoique autorisé par mon « instruction à en prendre connaissance, je pris « le parti de ne pas m'en mêler, et en rendis « compte dans mes rapports à l'empereur. » Malgré tant de prudence et de circonspection, le général Hogendorp ne put réussir à calmer les préventions et les mauvaises dispositions du maréchal, qui ne firent que s'accroître de jour en jour. A la fin d'octobre, lorsque, après les désastres de Leipsick, il fut obligé de rentrer dans la ville, le gouverneur qui se trouva sous ses ordres immédiats essuya encore davantage sa mauvaise humeur. « Ce fut à cette époque, dit encore celui« ci dans son Mémoire, que je ressentis dans toute « sa force le malheur de me trouver sous ses or« dres. Ombrageux et défiant, il se méfiait de « moi comme Hollandais, impérieux et grossier, « il voulait me traiter sans égards, et même mal« honnêtement; changeant et versatile, il donnait « des ordres à droite et à gauche, sans méthode, « tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans suite et sans « but, de sorte qu'il était impossible de faire le « service. Enfin ce fut pour l'expulsion des bou« ches inutiles que je me brouillai tout à fait avec « lui. Je ne pouvais ni ne voulais approuver ses « mesures dures et arbitraires, ni en être l'instru« ment. Je lui dis qu'en ce cas mes services n'é« taient plus nécessaires et que je me retirais « chez moi pour m'y tenir tranquille, jusqu'à ce « que les communications fussent rétablies, et « qu'alors je me plaindrais à l'empereur de sa « conduite envers moi. C'est depuis ce jour, « 19 décembre, et même depuis le 15, jour où « le maréchal nomma l'adjudant Fernig com« mandant supérieur de la ville, pour recevoir « ses ordres directement, que mon autorité fut « annulée, que je ne fis plus aucun service, ni ne « pris aucune part aux mesures qui eurent lieu; « et qu'ainsi rien de ce qui s'est passé ne peut « m'être imputé ou porté à charge.... » Malgré tant de précautions et de prudence, Hogendorp fut accusé hautement en Allemagne, en Angleterre et même en Hollande, d'avoir pris beaucoup de part aux vexations de Davoust envers les malheureux Hambourgeois, et ces accusations retentirent dans tous les journaux. La *Gazette de Campagne*, qui s'imprimait au quartier du général russe Tettenborn, dit positivement dans son numéro du 2 octobre : « Un des *valets de bour« reau de Davoust*, nommé Hogendorp, a pu« blié, comme gouverneur de Hambourg, un « décret révoltant, dans lequel il donne aux ha« bitants de sages conseils dans le cas d'une « attaque sur la ville. En voulant leur inspirer la « terreur, il a montré combien grande est la « sienne... Ce malheureux pousse l'impudence si « loin, que, lorsque plus de quatre femmes se « trouveront ensemble, il veut les faire saisir et « fouetter. Il est vrai qu'il était accoutumé *à ce « que sa femme était fouettée* (sic) *de plusieurs ma« nières* jusqu'à ce qu'enfin elle est morte des « suites à Berlin, où lui-même, également fouetté « par les Cosaques pendant la fuite de Russie, a « dû l'abandonner en terreur. » On ne peut nier qu'il n'y eût dans ces attaques virulentes beaucoup d'injustice, d'exagération, et que le comte de Hogendorp n'ait été pendant tout ce malheureux siége de Hambourg victime plutôt qu'instrument des concussions et du despotisme de Davoust. Quand le maréchal fut informé, à la fin d'avril, de la chute du gouvernement impérial, il réunit chez lui tous les généraux de la garnison pour la leur faire connaître. Alors Hogendorp et le petit nombre de militaires hollandais qui se trouvaient dans la place déclarèrent que, l'empire français étant dissous et la Hollande, qui en faisait partie, rétablie comme État indépendant, les Hollandais ne pouvaient reconnaître le roi de France comme leur souverain; et il ajoute · « Le « maréchal se fâcha comme à son ordinaire et « prétendit que nous étions tous Français, qu'il « ne connaissait point de Hollandais, qu'il voulait « que nous prêtassions tous le serment au roi « Louis XVIII, menaçant de traiter ma conduite « de rébellion, de me faire arrêter et traduire « devant un conseil de guerre. » Ces menaces ne purent faire changer de résolution au général Hogendorp, et il partit pour la Hollande dès les premiers jours de mai avec ses compagnons d'armes. C'est alors que ses ennemis, qui ne cessaient de le poursuivre, firent dire dans quelques journaux, notamment dans la *Gazette de Francfort*, qu'il était allé *cacher sa honte* dans sa patrie. Ne pouvant plus garder le silence sur d'aussi graves attaques, le comte de Hogendorp y répondit par son *Mémoire pour servir de réfutation des bruits injurieux et des calomnies répandus contre lui dans des gazettes, journaux et pamphlets, pendant qu'il était gouverneur de Hambourg, lors du dernier blocus de cette place*, Amsterdam et la Haye, 1814, in-8°. Toutes ces contrariétés ne firent rien perdre dans l'esprit du général Hogendorp de son admiration et de son dévouement pour Napoléon. Dès qu'il apprit son retour en France en 1815, il se hâta de venir le rejoindre. Après avoir été fort bien accueilli, il le suivit à Waterloo, et fit tous ses efforts pour empêcher cette seconde chute. Quand elle fut irrévocablement décidée, Hogendorp ne retourna pas dans sa patrie. Il se réfugia en Amérique, où il parcourut différentes contrées et finit par fonder un établissement agricole au Brésil, où il est mort vers 1830. Napoléon, qui l'avait toujours aimé et estimé, lui en a laissé un témoignage dans son testament; le général Hogendorp y est porté pour un legs de cent mille francs. On a de lui : 1° *Système colonial de la France sous les rapports de la politique et du commerce, accompagné d'un tableau technolo-*

gique de tous les établissements coloniaux et de commerce des Européens dans les autres parties du monde, Paris, 1817, in-8°; 2° *Renseignements sur l'état actuel des possessions hollandaises aux Indes orientales, et du commerce qui s'y fait.* 3° *Kraspoucol*, ou *Tableau des mœurs de l'Inde*, drame en hollandais; 4° une tragédie en français, tirée de l'histoire des Pays-Bas. — HOGENDORP (le comte *J.-F.* van), cousin des précédents, né à la Haye, ne se fit remarquer que vers la fin de l'année 1813, lorsque des mouvements se manifestèrent en Hollande pour le rétablissement de la maison d'Orange, et fut un des signataires de l'acte qui, au nom du prince Guillaume, investit le comte de Limbourg-Stirum du gouvernement de la Haye, où quelques troupes françaises se trouvaient encore sous les ordres du général Bouvier. Il seconda les mêmes mouvements à Rotterdam, dont il fut nommé bourgmestre; et, après la constitution du royaume des Pays-Bas, il entra à la première chambre des états généraux. Le roi, pour le récompenser de son dévouement, le nomma membre de l'ordre équestre de Hollande et le fit commandeur du Lion néerlandais. Hogendorp mourut au commencement de 1832 dans un âge très-avancé. Il a aussi écrit un ouvrage important sur la colonie de Java. M—D j.

HOGG (JAMES), poëte et romancier anglais, ami de Walter Scott, naquit au village d'Ettrick en Écosse le 25 janvier 1772, et y mourut en 1835. Son père était berger, et lui-même si fier de l'être, qu'il ne voulut jamais prendre d'autre titre que celui de *berger d'Ettrick*. En 1805, étant encore inconnu, il publia un volume de chants et de légendes dont quelques-unes annonçaient beaucoup de talent. Cet ouvrage attira sur lui l'attention des hommes de lettres, qui cherchèrent à le connaître personnellement. C'est vers cette époque qu'il acquit l'amitié de Walter Scott. Lord Byron le rencontra aux lacs de Cumberland; il en reçut une lettre très-spirituelle, à laquelle il répondit par une satire contre les *poëtes des lacs.* Il lui disait, entre autres choses, que les poëtes des lacs n'avaient pas assez d'esprit pour pêcher dans leurs propres eaux. Le duc de Buccleugh mit Hogg à la tête d'une des fermes de ses vastes domaines; mais le désir d'arriver au mieux par des routes différentes de celles que suivent les autres hommes le fit échouer dans cette administration, et il tomba dans la gêne. Hogg était gai et communicatif dans la conversation. Un ami, qui n'avait pas les mêmes principes que lui en politique, lui disait un jour : « Je m'étonne que « vous, qui êtes sorti du peuple, vous n'apparte-« niez pas au peuple. — Je crois que je suis né « tory, » répondit-il. Parmi les ouvrages assez nombreux de Hogg, nous citerons : 1° *La veillée de la reine* (Queen's Wake), poëme où se trouvent toutes les merveilles du genre romantique; 2° *The perils of man* (les périls de l'homme), 3 vol. in-12, traduits en français par M*** (Dubergier), Paris, 1804, 3 vol. in-12; 3° *The perils of woman*, 3 vol. in-12, traduits par le même sous le titre des *Trois écueils de la femme*, Paris, 1825, 4 vol. in-12; 4° *Madone*, poëme en cinq chants; 5° *Guide du berger*, 1 vol. in-8°; 6° *Œuvres poétiques*, 4 vol. in-12. Une des plus charmantes compositions de notre auteur est intitulée *le Miroir poétique.* Dès son début dans la carrière littéraire, Hogg avait concouru à la rédaction de l'*Espion*, journal d'Édimbourg, et plus tard il fut attaché à celle du *Blackwood Magazine.* F—LE.

HOGUETTE (PIERRE FORTIN DE LA), né en 1582, était fils d'un président de l'élection de Falaise, anobli par Henri IV pour le dévouement qu'il avait montré à la cause royale pendant les troubles de la Ligue. Son père lui inspira des sentiments de piété, dont il ne s'écarta jamais dans le cours d'une vie longue et traversée de mille accidents. Il embrassa la profession des armes, et servit comme volontaire en Hollande, et ensuite dans les guerres de Guyenne, où il se fit remarquer moins par sa valeur que par son humanité, son désintéressement et sa fidélité à ses devoirs. Il commandait la place de Blaye en 1636. Gaston de France, jugeant utile à ses projets de se rendre maître d'un point aussi important, dépêcha vers la Hoguette le comte de Gramont, qui était chargé de lui promettre de l'avancement s'il voulait entrer dans le parti des princes : mais le commandant rejeta cette proposition; et s'il n'eût été touché de la jeunesse du comte de Gramont, il l'aurait fait arrêter et punir suivant la rigueur des lois. La Hoguette n'avait de ressource que son traitement; il refusa cependant la gratification que les agents des fermes avaient accordée à ses prédécesseurs : « étant chose honteuse, dit-il, « qu'un officier du roi reçût une autre paye que « la sienne. » On lui offrit, quelque temps après, le grade de lieutenant-colonel dans le régiment de Saint-Luc ; mais l'affaiblissement de sa santé l'empêcha de l'accepter, et il quitta le service avec la modique pension de capitaine. Le cardinal de Richelieu y ajouta une gratification annuelle sur les revenus des sels de Brouage; et il se trouva bientôt, par ses économies, en état d'acheter une terre, où il alla fixer son domicile. Il avait près de soixante ans lorsqu'il épousa (1640) la sœur de Hardouin de Péréfixe, depuis archevêque de Paris, dont la famille se composait de trois fils et de deux filles. Il fit entrer de bonne heure l'aîné dans un régiment des gardes, et confia l'éducation des deux autres à un précepteur, qui ne remplit pas son attente. Il se chargea alors lui-même de les instruire ; « Et ainsi, dit-il, je de-« vins, en l'âge de soixante-neuf ans, le pédant « abécédaire de deux enfants dont le plus âgé « n'avait que dix ans et demi ». Sa tendresse pour ses fils l'engagea à composer pour eux un recueil des préceptes les plus propres à les diriger dans les différentes circonstances de la vie. Cet ouvrage, intitulé *Testament*, ou *Conseils d'un père à*

ses enfants, parut en 1635, in-12, et reçut un accueil très-favorable. Les éditions s'en multiplièrent, tant en France qu'en Hollande, avec une rapidité extraordinaire. Ce recueil est divisé en trois parties, dans lesquelles l'auteur examine tour à tour les devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même et envers ses semblables. C'est un excellent cours de morale pratique; et la lecture en est même très-agréable pour quiconque fait plus de cas du fond des choses que de la manière dont elles sont présentées. — *Hardouin* FORTIN DE LA HOGUETTE, son second fils, né en 1643, embrassa, par ses conseils, l'état ecclésiastique, fut pourvu successivement des évêchés de St-Brieuc et de Poitiers, et désigné pour l'archevêché de Sens en 1685. Il ne reçut ses bulles de confirmation qu'en 1692, et tint, la même année, un synode dans lequel il publia les statuts de Henri de Gondrin, son prédécesseur, avec un supplément. Louis XIV voulut honorer ce prélat de l'ordre du St-Esprit; mais l'évêque s'en excusa sur son défaut de naissance : il céda cependant aux instances du roi, en acceptant la place que Bossuet laissait vacante, fut fait conseiller d'État, et mourut en 1715 âgé de 72 ans, emportant les regrets de son clergé et des pauvres, dont il avait été le père. Il donna de nouvelles éditions, supérieures aux précédentes, des livres à l'usage des églises de son diocèse de Sens. W—s.

HOHENHAUSEN (JOSEPH-SYLVIUS, baron de), inspecteur des contributions indirectes du département de Fulda dans le royaume de Westphalie, mort le 31 mars 1822, à Hertford, a laissé plusieurs ouvrages ou brochures politiques publiées sous le voile de l'anonyme, entre autres : *Coup d'œil sur les intérêts tant intérieurs qu'extérieurs du cabinet prussien et sur la situation politique actuelle de l'Europe*, 1792, et des *Remarques sur le soldat russe et sa manière de combattre*. Il a donné aussi divers articles curieux et importants dans le *Moniteur westphalien*, par exemple : *du Temple de Tanfana, mentionné par Tacite*, — *de Wittekind et de son monument dans la ville d'Engern* (ou *Angra*); il publia ce dernier à part avec des additions, sous le titre de *Notice historique sur Wittekind, premier roi d'Engern* (ou *Angrie*) *et de Westphalie*, suivie de *la Description de son monument*. Enfin on lit de lui dans l'*Encyclopédie de Krünitz* un *Traité du tissage de lin dans le comté de Ravensberg*. — Sa femme, Élisabeth-Phil.-Am. Ochs, encore vivante, a pris rang parmi les poëtes et les romanciers par de très-agréables productions, les unes éparses dans les feuilles périodiques et almanachs, les autres publiées à part. P—OT.

HOHENLOHE-WALBURG (le comte GODEFROI), de l'une des familles princières de l'Allemagne les plus illustres, et dont la noblesse remonte au 9e siècle, descendait d'Éberhard, duc de Franconie, frère de l'empereur Conrad Ier, et, comme lui, fils de Ghismonde, dont le père, Arnoul, aussi empereur d'Allemagne, était fils naturel de Carloman, roi de Bavière, par conséquent petit-fils de Louis le Germanique, qui était lui-même petit-fils de Charlemagne. La maison de Hohenlohe appartient donc, mais par descendance féminine, à la famille carlovingienne. Dans le partage du duché de Franconie, Craton, souche des comtes de Hohenlohe, eut le district situé sur le Tauber, l'Iaxt et le Kocher. Toujours fort attachés à la France, ces princes avaient combattu à la bataille de Bouvines sous les ordres de Philippe-Auguste, et c'est depuis cette époque que leur écusson est surmonté d'une oriflamme. Plus tard François Ier écrivait à l'un d'eux : « Je porte la guerre en « Italie, et je vous prie, en raison des relations de « lignage et de grande amitié qui existent entre « nous, de m'envoyer trois mille hommes de pied. « Fasse le ciel que vous les meniez en personne. » Le premier des princes de Hohenlohe qui se soit fait un nom historique est Godefroi III, comte de Hohenlohe de Blaudrate, célèbre par la valeur qu'il déploya dans toutes les guerres d'Italie et d'Allemagne sous l'empereur Frédéric II, lequel lui fit don, en 1221, du comté de Romaniole et de la ville de Ravenne. Le comte Godefroi n'était pas seulement distingué par son courage, il acquit encore une grande célébrité par sa haute sagesse dans toutes les diètes et dans tous les conseils où il assista, et par l'éducation du prince impérial, depuis Conrad III, qui lui fut confiée par l'empereur. Il mourut en 1251, au commencement du fameux interregne. Maurer a publié en 1748 la *Vie de Godefroi, comte de Hohenlohe*, 1 vol. in-8°.— *Eberhard IV*, comte de Hohenlohe-Waldenbourg, tient une place dans l'histoire par le cruel événement qui termina sa vie. Né en 1535, il succéda à son père, le comte Georges de Hohenlohe-Waldenbourg, qui avait embrassé la religion luthérienne. Le 7 février 1570, à l'occasion du carnaval, on donnait un bal au château de Waldenbourg. Les dames étaient masquées en anges avec des ailes, des couronnes sur la tête et des bougies allumées dans les cheveux. Les hommes étaient en démons, couverts de fourrures doublées en étoupes et d'habillements légers très-étroitement cousus. La danse ayant commencé, les démons s'approchèrent si près des anges que le feu prit à leurs vêtements. Ils firent de vains efforts pour l'éteindre, et plusieurs périrent dans les flammes; d'autres furent gravement malades. Un comte de Tubingen mourut quinze jours après, et le comte Eberhard expira le 9 mars suivant dans d'horribles souffrances. C'était un excellent prince, plein de bonté, de douceur, et qui fut vivement regretté.—*Georges-Frédéric II*, comte de HOHENLOHE, né à Waldenbourg le 16 juin 1595, mourut le 26 septembre 1635, à Francfort-sur-le-Mein, d'où son corps fut transporté à Schillingsfürst au tombeau de ses ancêtres. Il avait eu seize enfants de sa femme, comtesse de Solms, qui en prit le plus grand soin après sa mort, et les éleva parfaitement selon leur rang, quoique ses deux châteaux

eussent été brûlés par les Croates dans une invasion. Les pertes causées à la maison de Hohenlohe par cet événement furent évaluées à un demi-million d'écus. M—d j.

HOHENLOHE-NEUENSTEIN (le comte Wolfgang-Jules), né le 3 août 1622, quatrième fils du comte Craton VI, entra fort jeune dans la carrière des armes, et prit beaucoup de part aux guerres qui troublèrent à cette époque le repos de la France et de l'Allemagne. Il conduisit lui-même au prince de Condé une troupe qu'il commandait à la célèbre bataille du faubourg Saint-Antoine le 2 juillet 1652. La paix ayant été faite après le renvoi du cardinal Mazarin, il fut créé maréchal de camp au service de France, et resta longtemps à la cour de Louis XIV. Mademoiselle de Montpensier en parle dans ses Mémoires, où elle le désigne sous le nom de comte d'Holach. Son attachement au prince de Condé l'éloigna une seconde fois de la cour. Il le suivit en Espagne à la tête du régiment d'Erlach, cavalerie, dont il avait été nommé colonel, et ne revint en France qu'après la paix des Pyrénées. Son régiment fut alors licencié, et le comte passa au service de l'empereur d'Allemagne. Il fit la guerre contre les Turcs, contribua beaucoup à la victoire de Saint-Gothard, et fut promu au grade de feld-maréchal. Il mourut sans postérité le 26 décembre 1698. M—d j.

HOHENLOHE-BARTENSTEIN (le comte Chrétien de), né le 21 août 1627, entra de bonne heure, comme son cousin, dans la carrière des armes, et de même que lui vint servir en France sous les ordres de Turenne; mais ce qui l'a rendu plus célèbre encore, c'est que ce fut lui qui, le premier de sa maison, revint au catholicisme, que ses ancêtres avaient abandonné. Ce fut au mois d'octobre 1667 que, de concert avec son frère *Louis-Gustave*, il se rendit à Ratisbonne, puis à Mayence pour y abjurer solennellement le luthéranisme. Il mourut le 15 juin 1675. — Son fils, le comte *Philippe-Charles-Gaspard*, né le 28 septembre 1668, l'un des hommes d'État les plus distingués de son siècle, fut créé prince de l'empire et nommé grand juge de la chambre impériale de Wetzlar, place toujours occupée par un prince. Il mourut en 1729. — Le petit-fils du prince Philippe (*Louis-Charles-François-Léopold*), prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, né à Siégen le 15 novembre 1731, était le filleul de Louis XV; il entra de bonne heure au service d'Autriche et fit successivement la guerre contre les Turcs et contre les Prussiens. Très-attaché à la France, et prince possessionné en Alsace, il se montra fort opposé à la révolution, accueillit avec beaucoup d'empressement les émigrés dans ses États, et, au commencement de l'année 1792, malgré l'opposition de l'Autriche, de la Prusse et du cercle de Franconie dont il faisait partie, il reçut plusieurs de leurs corps armés, notamment la légion de Mirabeau, dans son pays et ses châteaux, où il pourvut à leur solde pendant plusieurs mois. Le mauvais vouloir de la cour de Berlin pour les princes français émigrés se manifesta assez clairement à cette époque par la lettre que le roi de Prusse écrivit lui-même au prince de Hohenlohe le 8 mars 1792. C'est un monument qui ne doit point échapper à l'histoire et que nous citerons en conséquence textuellement : « Monsieur mon « cousin, je ne saurais contester à aucun État de « l'empire le droit de faire des alliances, de tenir « des troupes, d'en prendre à son service, de faire « des traités de subsides, pourvu néanmoins qu'il « n'en résulte aucun péril pour les États du cer- « cle et ses voisins. Mais V. A. S. ne trouvera « point invraisemblable le soupçon qu'on a que « la réception qu'elle a faite chez elle à des Fran- « çais armés et soldés par elle n'a eu lieu qu'en « conséquence d'un traité fait avec eux. Cette ré- « ception de corps étrangers n'est dans le fond « qu'un prétexte dont pourraient résulter les plus « grands inconvénients pour votre principauté, « votre cercle et l'empire. L'assemblée du cercle « a donc été autorisée à faire des représentations « dehortatoires à V. A. S. ainsi qu'il en a été fait « à l'électeur de Trèves et à d'autres États de l'Em- « pire. Moi-même et feu S. M. l'empereur avions « cru nous compromettre en recevant chez nous « des corps d'émigrés armés, et ne leur avons ac- « cordé qu'une pure et simple hospitalité. Quoique « je sois bien éloigné de vouloir prescrire à V. A. S. « des règles de conduite, il me semble cependant « qu'elle aurait très-bien fait de s'en tenir à ces « mêmes principes et à ces mêmes mesures. Elle ne « se serait chargée alors d'aucune responsabilité « vis-à-vis du cercle, et elle aurait pu, au contraire, « compter sur son assistance... » Les alarmes que dut inspirer un tel langage n'affaiblirent point le zèle du prince de Hohenlohe, et rien ne put ralentir les mesures prises en vertu d'un traité qui, en effet, avait été signé avec *Monsieur*, frère de Louis XVI, comme régent du royaume de France, dès le 3 février précédent. En conséquence de cette capitulation, le prince de Hohenlohe créa deux régiments qu'il mit au service des princes français; et ces deux corps, commandés par ses propres fils, donnèrent pendant toutes les guerres de la révolution (*voy.* l'article suiv.) des preuves du plus grand dévouement à la cause de la maison de Bourbon. Le prince Louis-Charles de Hohenlohe mourut à Henbach, le 14 juin 1799, des suites d'une chute de voiture. M—d j.

HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN (le prince Louis-Aloys-Joachim), fils aîné du précédent, naquit le 18 août 1765, et succéda à son père, qui lui avait résigné la régence. Il entra au service de la maison palatine en 1784, et y fut colonel des chevau-légers de Linange; mais, comme ses aïeux, plein de zèle pour la monarchie française, il prit, dès le commencement de 1792, le commandement de l'un des deux régiments des *chasseurs de Hohenlohe*, que son père venait de lever dans sa principauté pour le service des

princes frères de Louis XVI. C'est à la tête de cette troupe qu'il se distingua par la plus brillante valeur. Ces régiments ont été plusieurs fois renouvelés dans ces campagnes meurtrières, et les deux maisons de Hohenlohe-Bartenstein et Hohenlohe-Schillingsfurst ont longtemps fait les derniers sacrifices pour leur entretien. Dans les campagnes de 1792 et 1793, le prince Louis combattit toujours à l'avant-garde du prince de Condé, et il se fit surtout remarquer au passage des lignes de Weissembourg et à l'attaque du camp retranché de Bowdenthal, où ses régiments essuyèrent une perte considérable. Soutenu dans cette occasion par le comte de Béthisy, qui commandait l'avant-garde, on vit le prince de Hohenlohe, chargeant lui-même à la tête de ses troupes, enlever cinq pièces de canon à l'ennemi, et par là décider le succès de la journée. A la fin de cette campagne, par suite de nouvelles combinaisons peu faciles à comprendre, les régiments de Hohenlohe furent réunis en un seul, lequel passa au service de Hollande. Employé d'abord à la défense de l'Ile de Bommel, le prince Louis repoussa les attaques de l'armée aux ordres de Pichegru, et tint ce général en échec sur la rive gauche de la Meuse; mais les fortes gelées ayant permis à celui-ci de passer sur la glace, le corps de Hohenlohe, réduit à un très-petit nombre, fut enveloppé de toutes parts. Décidé à ne point se rendre, son brave chef se fit jour à travers de nombreux bataillons, et il parvint à se replier en bon ordre derrière le Wahal; puis il exécuta, au milieu de plusieurs corps ennemis, cette retraite de quatorze lieues qui mérite d'être placée dans l'histoire à côté des plus beaux faits d'armes. De quinze cents hommes dont son corps était composé il n'en resta que trois cents. Quelque temps après, le prince Louis reçut de *Monsieur,* régent de France, une lettre datée de Vérone le 28 mai 1795, dans laquelle se trouvait exprimé un vœu qui se réalisa vingt-deux ans plus tard, mais qui ne devait pas avoir de longs résultats. « Monsieur mon « cousin, écrivait le prince français, j'espère pou- « voir un jour vous témoigner ma reconnaissance « d'une manière plus efficace, et je désire surtout « que, lorsque le roi mon neveu sera sur le « trône, un régiment de Hohenlohe à son service « soit pour ainsi dire un monument éternel de « l'attachement que vous avez si hautement ma- « nifesté pour la plus juste des causes, de la façon « dont vos braves sujets l'ont servie, et de la re- « connaissance de tous les bons Français. » Ce fut peu de temps après que le prince Louis, ayant cédé le commandement de la légion à son frère le prince Charles, qui la reconduisit à l'armée de Condé, où il fit encore plusieurs campagnes, passa lui-même au service de l'Empire, puis à celui d'Autriche, où il commanda, sous les ordres de Clairfayt, une nouvelle légion créée dans ses États. Il fut ensuite colonel du régiment de Kerpen, et fit sur le Rhin les campagnes de 1796, 1797 et 1798. En 1799, il fut promu au grade de général-major, et alla servir en Italie, où il mérita d'être fait lieutenant général. C'est en cette qualité qu'il eut, en 1807, le gouvernement des Deux-Gallicies; mais dans le même temps, ayant refusé de faire partie de la confédération du Rhin, créée par Napoléon, il perdit ses États, qui furent incorporés dans ceux du nouveau royaume de Wurtemberg. Resté au service de l'Autriche, le prince Louis commanda une division dans les campagnes de 1813 et 1814. Il combattit à Leipsick, puis en Champagne, et fut bientôt témoin du rétablissement de la monarchie des Bourbons, qu'il avait désiré si longtemps. Il leur demanda alors pour prix de tant de sacrifices l'honneur de devenir Français, et de remplacer par le titre de sujet celui de souverain que son zèle pour leur cause lui avait fait perdre. Par une ordonnance du 9 juin 1815, le roi Louis XVIII le nomma commandeur des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit; il lui donna le rang de lieutenant général dans son armée, avec le titre de pair de France, et il affecta à perpétuité à sa résidence et à celle de sa famille le château de Lunéville; puis, réalisant le vœu qu'il avait formé vingt-deux ans auparavant, il voulut que la légion étrangère alors au service de France prît le nom de *Légion de Hohenlohe*, dont il conféra au prince Louis le titre de colonel supérieur. Enfin il le créa maréchal de France, et c'est en cette qualité que le prince Louis de Hohenlohe fit, en 1823, la guerre d'Espagne, où il commandait le troisième corps de l'armée française. Il y donna des preuves d'une habileté et d'une bravoure dès longtemps éprouvées; et il retourna ensuite habiter sa résidence de Lunéville, où l'on conserve encore le souvenir de ses bienfaits; car il fut pour cette ville ce qu'avait été pour Nancy le roi Stanislas. Sa libéralité envers les pauvres était telle qu'il ne laissa pas de quoi payer ses funérailles, et que le roi dut y pourvoir. Il mourut le 4 juin 1829, à Paris, où de grands honneurs funéraires lui furent rendus. Selon sa volonté exprimée dans son testament, son cœur fut transporté à Lunéville, pour être déposé dans la tombe de son épouse, morte en 1826. Fort bon tacticien, ce prince a laissé des mémoires qui témoignent d'une connaissance approfondie de son art. Devenu grand maître de l'ordre du Phénix, qui appartient à sa maison, il en décora souvent des Français fidèles à la cause du royalisme, et le roi Louis XVIII leur permit de porter cette décoration par une ordonnance spéciale. Le prince Louis de Hohenlohe a fait imprimer, pour être distribuées à ses amis, *Réflexions militaires,* Lunéville, 1818, in-4°. M—D j.

HOHENLOHE-LANGENBOURG-OERINGHEN (le prince Frédéric-Louis de), général prussien, était de la même famille que les précédents, mais de la branche luthérienne. Il naquit le 31 janvier 1746, entra fort jeune dans la carrière des armes et fit à seize ans les dernières campagnes de la

guerre de Hanovre, dans une troupe du contingent que le cercle de Franconie envoya pour servir à l'armée d'Empire contre le roi de Prusse. Lorsque la paix fut conclue, il voyagea dans différentes contrées, et séjourna quelques mois à Paris. Étant ensuite allé à Berlin, il y fut remarqué par Frédéric II, et sa bonne mine, sa réputation de bravoure firent accepter par ce prince ses offres de service. Il fut nommé major dans le régiment de Tauenzien et se rendit à Breslaw, où ses habitudes de luxe et surtout sa passion pour les chevaux lui occasionnèrent des dépenses qui excédaient de beaucoup ses modiques revenus. Le roi, qui l'avait pris en affection et qui voulait le tirer d'embarras sans dépense, lui fit épouser une riche héritière, mademoiselle de Hoym. Mais ce mariage ne fut pas heureux. Le prince continua de se livrer à ses habitudes de dissipation, et ses affaires restèrent fort dérangées. Cependant il obtint de l'avancement. S'étant distingué dans la guerre de la succession de Bavière en sauvant l'artillerie prussienne dans une retraite où il formait l'arrière-garde, il fut nommé colonel, puis général major, gouverneur d'Anspach et Bareuth, de Breslaw, et enfin lieutenant général. Malgré de tels succès, ses embarras pécuniaires allèrent toujours croissant. Il continua de vivre fort mal avec sa femme, et finit par divorcer en 1799. Dans cette position il désirait de nouvelles guerres où il pût rétablir ses affaires, et lorsqu'il vit éclater la révolution française, il fit tous ses efforts pour que le cabinet de Berlin entrât dans la coalition destinée à relever le trône de Louis XVI. Les frères de ce prince, ne pouvant lui offrir de l'argent, dont eux-mêmes manquaient, lui firent de grandes promesses à réaliser dans le cas de la contre-révolution qu'ils se proposaient d'opérer. Mais le prince de Hohenlohe ne jouissait pas de beaucoup de crédit à la cour de Prusse; il eut peu d'influence sur les décisions qui furent prises, et il est même probable qu'il ne fut pas initié dans tous les secrets. Il eut cependant le commandement de l'avant-garde du duc de Brunswick dans la fameuse expédition de Champagne en 1792, où l'un de ses cousins, le prince de Hohenlohe-Kirchberg, commandait un corps d'armée autrichien à l'aile gauche. Forcé d'obéir au généralissime, il se retira comme lui sans avoir rien tenté de sérieux. Dans les campagnes du Rhin en 1793 et 1794, il eut quelques succès à Oppenheim, à Weissembourg et à Kaiserslautern. L'état de paix qui suivit ne lui offrant aucune chance de fortune, il se montra d'autant plus disposé à la guerre contre la France, que la confédération du Rhin, établie par Napoléon, le priva, en 1806, de ses États, qui passèrent sous la souveraineté du nouveau roi de Wurtemberg. Placé à la tête d'un corps prussien, le prince Frédéric combattit enfin les Français à la célèbre journée d'Iéna; mais toujours peu d'accord avec le généralissime duc de Brunswick, il manœuvra séparément de ce prince, et n'en fut point secouru. Avant de se rendre dans la vieille Prusse pour aller au-devant des Russes qui arrivaient à son secours, Frédéric-Guillaume nomma le prince de Hohenlohe général en chef de toutes ses forces au delà de l'Oder; mais ne pouvant réunir les divers corps que le désastre du 14 octobre avait dispersés, il arriva le 26, avec les débris de son armée, à Magdebourg. De là il voulut se diriger par la Marche-Ukraine et le pays de Mecklembourg dans la Poméranie, passer l'Oder vers l'embouchure de ce fleuve, et joindre son souverain en Prusse; mais battu par Murat à Zehdenik, le 26, et ayant vainement espéré que Blucher, chargé depuis le 14 du commandement du corps qui avait été sous les ordres du prince Eugène de Wurtemberg, viendrait le joindre à Lychen, comme il le lui avait mandé, il fut obligé de se rendre prisonnier, avec dix-sept mille hommes, par la capitulation de Prenzlau, près de Stettin, le 28 octobre. Ce funeste événement le plongea dans le plus profond chagrin; et voici comment il s'en excusa peu de jours après dans une lettre au roi de Prusse: « J'ai conduit une « armée manquant de pain, de munitions, de « fourrages, et qui avait à se frayer un passage « difficile dans un cercle où l'ennemi était par- « tout en mouvement. L'impossibilité de l'exécu- « tion ne tenait ni à mon zèle, ni à ma bonne « volonté, ni à la chose en elle-même, ni à l'in- « suffisance de mes dispositions. On doit me plain- « dre de l'étendue de mon malheur, et l'on ne « saurait me condamner. Je me réserve de déposer « aux pieds de Votre Majesté un rapport détaillé « de tous les événements qui ont eu lieu le 14. » Le prince de Hohenlohe se rendit alors dans son château d'Œringhen, puis dans celui de Schlawenschitz en Silésie, et il y vécut dans une retraite absolue. C'est là qu'il est mort le 26 février 1817. — Son fils aîné, *Frédéric-Auguste*, lui succéda dans la principauté de Hohenlohe. M—d j.

HOHENLOHE (Alexandre, prince de), d'une famille princière d'Allemagne, qui prétend remonter par les femmes jusqu'à la race carlovingienne, naquit le 17 août 1795 à Kuppferzell dans la principauté dont il porte le nom, et qui est enclavée dans le Wurtemberg et la Bavière. Il était fils de Charles-Albert, prince héréditaire de Hohenlohe, et de Judith, baronne de Rewitsky. Il n'avait que dix-huit mois lorsque sa mère resta veuve avec plusieurs enfants. Le jeune Alexandre fut confié aux soins de l'abbé Morel, prêtre français, que les tourmentes révolutionnaires avaient chassé de son pays, qu'avait recueilli la famille de Hohenlohe, et qui est mort à un âge très-avancé supérieur du grand séminaire de Nantes. La princesse, femme d'une grande et vive piété, s'était appliquée de bonne heure à inculquer dans l'âme de l'enfant les sentiments qui l'animaient, et l'abbé Morel de son côté les y faisait germer avec non moins d'ardeur. Aussi le petit prince montra-t-il dès ses plus jeunes ans une dévotion précoce, et

une vocation que rien ne put détourner pour l'état ecclésiastique. En 1804 il quitta la maison paternelle pour aller à Vienne suivre son cours d'humanités, dans une maison des *écoles pies* consacrée à l'éducation de la jeune noblesse. Il s'y distingua par son travail et sa conduite, et alla ensuite continuer ses études au gymnase de Berne, où il compléta son éducation, qui ne manqua ni d'étendue ni de variété. Enfin, en 1811, il entra au séminaire de Vienne sous les auspices de son parent, le prince archevêque de cette ville, Sigismond, comte de Hohenlohe. Après avoir passé deux années dans cet établissement, il alla achever ses études théologiques au séminaire archiépiscopal de Tyrnau en Hongrie, les perfectionna ensuite en 1814 à l'université catholique d'Ellwangen, et par dispense du souverain pontife il fut ordonné prêtre en 1815, n'étant âgé que de vingt-deux ans. Il exerça avec le plus grand zèle les fonctions du saint ministère à Stuttgard et à Munich, et se distingua par son courage dans une maladie épidémique qui éclata dans la première de ces villes. En 1817 il se rendit à Rome, mais le pape Pie VII avait été prévenu contre lui, et lui fit un accueil presque sévère. On l'avait accusé auprès du Saint-Père d'avoir administré les sacrements dans la langue allemande et d'avoir fait partie de la société biblique. Il n'eut pas de peine à se justifier de ces reproches, et partit dans les meilleurs termes avec les principaux membres du sacré-collége, emportant avec lui les bonnes grâces et les bénédictions du Saint-Père. Au mois de mai de la même année il rentrait à Munich par Trieste, après avoir fait le pèlerinage de Notre-Dame de Lorette. Dans le mois de juin suivant il fut nommé conseiller ecclésiastique au vicariat de Bamberg, et en 1824 il reçut un brevet de chanoine au chapitre de Grandwaradin, en Hongrie. Malgré sa naissance, son rang et la puissance de ses relations, ce sont là les seules dignités ecclésiastiques qu'ait pu occuper le prince de Hohenlohe, dont la réputation et les œuvres devaient cependant s'étendre dans les diverses parties du monde. Sa figure douce, sa parole onctueuse et persuasive, son regard qui s'allumait d'une sorte d'exaltation inspirée lui valurent de grands succès dans la prédication. Sa foi ardente le poussait facilement à la recherche de la conversion des hérétiques et des incrédules, et parfois cet esprit de prosélytisme suscita contre lui des polémiques hostiles. Mais sa célébrité devait prendre un grand essor dans le monde catholique par une circonstance qui influa sur tout le reste de sa vie. Il était fort lié avec le curé de la petite ville de Harfort, il lui faisait de fréquentes visites et il rencontrait souvent le beau-frère de ce prêtre, simple paysan nommé Martin-Michel. Cet homme avait dans la prière une foi sans limite, et il était convaincu que par elle il pouvait guérir les malades. Ses conversations firent une impression considérable sur l'esprit du prince, dont la foi était au diapason de la sienne. Dans cette disposition d'esprit un incident personnel survint entre eux, dont le prince dans ses mémoires a fait le récit en ces termes : « Comme je m'étais chargé « de faire, le lendemain, un sermon sur la fête « de la purification de la sainte Vierge, et que je « me plaignais d'un mal de cou violent, disant « que ce mal pourrait bien m'empêcher de prê- « cher, Martin-Michel me dit : Votre Altesse n'est « pas obligée de souffrir cette douleur. Surpris « de ces paroles, je lui répliquai : Comment « donc, mon cher Martin? — C'est que cela vous « empêcherait de remplir votre devoir; et dans un « cas de cette nature nous pouvons prier Dieu « avec une confiance filiale d'éloigner de nous « cette souffrance, pour nous mettre en état de « le servir avec plus de zèle et de suivre notre « vocation avec une sainte joie. Ce discours me « parut singulièrement extraordinaire, et j'y son- « geais encore quand le paysan me dit inopiné- « ment : Nous allons nous mettre en prières, afin « que le bon Dieu vous délivre de votre mal de « cou. » En effet les deux interlocuteurs se mirent à genoux, Martin pria et le prince affirme qu'immédiatement sa douleur disparut. Le prince frappé songea à expérimenter par lui-même cette puissante efficacité de la prière. Il en trouva bientôt une éclatante occasion sur la personne de la princesse de Schwarzenberg. Cette jeune personne était depuis sept ans affligée d'une maladie cruelle qui était regardée comme incurable, et voici comment, dans les mémoires que nous avons cités, le prince raconte sa guérison : « Lors- « qu'on se mit à table, des domestiques appor- « tèrent la jeune princesse Mathilde de Schwar- « zenberg, qui, par une paralysie, avait perdu « depuis huit ans la faculté de marcher; on la « plaça près de moi. Touché de compassion pour « la jeune princesse, et me rappelant aussitôt « mon bon Martin-Michel, je me dis à moi-même : « Si cet homme a pu obtenir la guérison de mon « mal qui était si violent, il pourrait bien obtenir « aussi celle de cette enfant, si elle a une ferme « confiance au secours du Seigneur. Je me gardai « cependant de communiquer mes sentiments à « personne, connaissant trop bien le monde « pour m'exposer au ridicule. Après le dîner, je « fis une promenade dans les environs de la ville, « et ne pouvant me débarrasser de ma préoccu- « pation, je pensai que si la chose devait se faire, « Dieu disposerait tout de manière qu'elle eût « lieu. C'était alors le 19 juin 1821. Le soir du « même jour, après avoir dit mon bréviaire, et je « puis le dire, me trouvant dans une disposition « fort pieuse, je passai toute la soirée en con- « versation avec le curé de la ville et Martin-Mi- « chel, sans cependant faire le moins du monde « mention de la malade. Le 21, en offrant le « saint sacrifice de la messe, je me sentis, après « la consécration, puissamment ému et pressé « de me rendre chez la princesse, pour lui dire

« qu'elle serait secourue par Jésus-Christ, si elle « avait une ferme confiance en ses divines pa« roles : *En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce « que vous demanderez à mon Père en mon nom, il « vous le donnera.* Il me fut impossible d'aban« donner cette pensée pendant le reste du saint « sacrifice. Rentré dans la sacristie, je fis un re« tour sur moi-même. Réfléchissant alors avec « calme, je tâchai d'éloigner de mon esprit cette « idée, comme provenant d'une imagination « exaltée; mes efforts furent inutiles : tout ce « que la sagesse du monde, toujours prête à « rejeter ce qui vient d'en haut, trouva à y objec« ter ne servit à rien; je me sentis encore plus « pressé d'aller rendre visite à la princesse, ac« compagné de Martin-Michel. J'y allai donc, et « faisant attendre ce dernier dans l'antichambre, « j'entrai seul dans l'appartement de la bonne « princesse, que je trouvai couchée sur son lit et « comme emmaillottée dans des appareils. Après » les salutations ordinaires de part et d'autre, je « lui dis sans autre préambule : Ma chère cou« sine, Dieu peut vous aider par Jésus-Christ son « Fils, par le très-saint nom duquel nous adres« sons nos prières au Père tout-puissant. — Oui, « sans doute, me répondit-elle, c'est ce que je « crois. — Je continuai à lui dire : J'ai pris avec « moi un pieux paysan; Dieu a déjà secouru bien « des malades à sa prière. Si vous y consentez, « je vais l'appeler, afin qu'il prie pour vous. — « De tout mon cœur, répondit-elle. Je fis alors « entrer Martin-Michel, et la conversation sui« vante s'établit entre eux : — N'est-ce pas, Votre « Altesse, que Dieu est tout-puissant? Voilà pour« quoi il peut nous assister dans tous nos besoins : « car à Dieu rien n'est impossible; il veut aussi « nous assister, parce qu'il est infiniment bon... « Dieu est vraiment notre Père : cette pensée ne « doit-elle pas animer notre espérance?... Nous « devons avoir une ferme confiance en Dieu par « Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque c'est lui « qui a dit : *Si vous demandez quelque chose à mon « Père, il vous le donnera.* Cependant nos prières « doivent commencer et finir ainsi : ce que Dieu « veut, — comme Dieu veut, — parce que Dieu « veut. Après ces paroles, le bon villageois, « joignant les mains, se mit en prières. Il faut « l'avoir vu pour se faire une idée du recueil« lement et de l'ardeur avec lesquels il pria; « j'en appelle au témoignage de tous ceux qui « l'ont vu dans cette attitude, et tous con« viendront avec moi que son oraison s'élançait « d'un cœur embrasé de la foi la plus vive. « La prière achevée, jamais je ne saurais en dire « la raison, je sentis comme une puissance secrète « qui me commanda de crier à haute voix à la « princesse : « Au nom de Jésus-Christ, levez-vous « et marchez! » Je prononçai donc cette parole à « jamais mémorable pour moi; et la princesse, « délivrée de ses liens, non-seulement put se « tenir debout sur ses pieds, ce qu'elle n'avait « pas fait depuis huit ans, mais elle fut même « capable de marcher. Vous savez, mon Dieu, « quels furent alors les sentiments de mon cœur! « Je sentis couler mes larmes, et je ne pouvais « proférer d'autres paroles que celles-ci : « Mon « Dieu!... mon Dieu!... est-il possible? » Aussitôt « que le bruit de cet admirable événement fut « répandu, je me vis entouré de malades; et, en « vérité, je ne saurais dire tout ce qui m'arriva « dans cette occasion. Aussi, je me tairai sur une « foule de faits qui arrivèrent alors et dans la « suite, parce que ce n'est pas à moi d'en juger : « je suis fils de l'Église, et je lui resterai toujours « fidèle. Que Rome en décide après ma mort, si « ma vie répond à ma foi. Mais il y a dans l'exis« tence des moments et des heures d'une sainte « élévation, où l'âme est absorbée en Dieu. Et tels « furent pour moi les 21, 22 et 23 juin de l'an « 1821. » Dès ce moment les malades accoururent auprès du nouveau thaumaturge, et la foi dans sa puissance surnaturelle ne fit que s'accroître parmi les croyants. Non-seulement on se rendait auprès de lui, mais encore on lui écrivait de toutes les parties du monde pour recourir à son intercession. Il priait de concert avec Michel-Martin, et il avait soin d'indiquer dans une formule imprimée le jour et l'heure de sa prière, afin que le malade pût s'unir avec lui. Il ordonnait que le saint nom de Jésus fût souvent invoqué, que le patient fît une retraite et une neuvaine, et reçût la communion après une confession générale. Il ne demandait que la foi en Jésus-Christ, la foi en son pouvoir de guérir les malades si c'était sa volonté. La foi était une condition indispensable. Son chapelain secrétaire était chargé de répondre aux personnes qui le consultaient. Le bruit de ses prodiges ne se confina point en Allemagne, il s'étendit en France, dans toute l'Europe catholique et jusqu'aux États-Unis. Plusieurs personnes de distinction s'adressèrent au prince de Hohenlohe, et les récits de ses guérisons furent publiés en grand nombre. Cet éclat suscita des controverses et des émotions de diverses natures. La cour de Rome s'en préoccupa, et le souverain pontife, en prescrivant au prince la retraite et la simplicité, lui adressa les paroles suivantes : « Nous l'exhortons à continuer ses guérisons, en « évitant cependant toute espèce de bruit, afin « que les choses saintes ne deviennent pas un « objet de curiosité et de division. Après le rap« port du vicaire général nous nommerons une « congrégation particulière, qui, après une re« cherche exacte, décidera jusqu'à quel point la « guérison porte le caractère de miracle. Au reste, « nous lui donnons notre bénédiction apostolique. » Cependant le concours des fidèles venait le chercher dans sa retraite; de 1822 à 1848 il ne cessa de se partager entre les travaux de son ministère sacerdotal et l'exercice de la prière, dans le but d'être utile à son prochain. Mais dans la dernière année il ressentit les premières atteintes du mal

qui devait l'enlever. Il alla chercher le repos et un peu plus d'obscurité à Insprnck, capitale du Tyrol, et là encore il ne put échapper au concours des croyants, et un de ses biographes porte à dix-huit mille la foule des personnes de toutes les classes, et plus spécialement de la classe pauvre, qu'il dut recevoir dans cette dernière année de sa vie. Sentant les progrès mortels de la maladie dont il était affecté, il voulut aller finir ses jours à Grandwaradin; mais ses forces le trahirent; il fut obligé de s'arrêter au château de Voslam, appartenant à son neveu le comte de Friès, et y mourut d'une hydropisie de poitrine, à l'âge de 56 ans, le 14 novembre 1849. Son corps fut transféré à côté de celui de sa mère, pour laquelle il avait toujours conservé un culte filial. Le prince de Hohenlohe, dans sa carrière souvent agitée par la controverse, a laissé plusieurs écrits dont voici les principaux : 1° *le Chrétien priant dans l'esprit de l'Église catholique ;* 2° *Sermons pour la semaine sainte*, 1819; 3° *Défense nécessaire du prince de Hohenlohe contre le journal de Weimar, au sujet de la conversion du docteur Wetzel, protestant, qui au lit de mort demanda à voir le prince;* 4° *Sacerdos catholicus in oratione et contemplatione positus*, Vienne, 1828; Besançon, 1828, in-32; 5° *Quel est l'esprit du temps?* 6° *De la dignité et des devoirs d'un prêtre*, sermon; 7° *Sermon pour célébrer le rétablissement de S. A. R. la femme du prince héréditaire de Bavière;* 8° *le Chrétien solitaire méditant sur la mort, le jugement, le ciel et l'enfer*, 1821 ; 9° *Prières dévotes pour toutes sortes d'épreuves;* 10° *Heures catholiques, livre de prières à l'usage des fidèles*, traduction française, Paris, 1826, souvent réimprimée; et sous ce titre : *Méditations, prières et exercices pour tous les jours de l'année*, par M. Lowengard, Paris, 1827, 2 vol. in-12; 11° *Méditations sur les quatre fins dernières, et litanies des principales vertus, avec un abrégé de la vie de l'auteur et une notice sur ses principaux miracles*, par l'abbé R..., supérieur des missions de Nancy, Paris, 1827, in-8°; 12° *le Missionnaire des familles chrétiennes, à l'usage des missions et des retraites*, nouvelle édition, Paris, 1827, in-18; 13° *Prière pour la France*, Rouen, 1831, in-18; 14° *Mémoires et expériences dans la vie sacerdotale et dans le commerce avec le monde*, recueillis dans les années 1815-1834, Paris, 1835, in-8°; 15° *Vie de St-Roch*, suivie des litanies, de la messe et d'une antienne en son honneur, Toulouse, 1836, in-18, etc. Z.

HOHLFELD, ingénieux mécanicien de Berlin. Nous avons dit, à l'article ENGRAMELLE, qu'en 1737, ce moine inventa une mécanique au moyen de laquelle les pièces de musique exécutées sur un clavecin ou un forte-piano se trouvaient lisiblement notées sur du papier, lorsque l'exécution était finie. Nous avons aussi parlé d'une semblable invention du conseiller Unger et de M. Gattey; mais nous pensions que la priorité appartenait au P. Engramelle : nous étions dans l'erreur. Creed imagina le premier une semblable machine à Londres en 1747. L'invention de Unger, publiée à Eimbeck, remonte à l'an 1751. Enfin, en 1752, Hohlfeld présenta à l'Académie de Berlin une mécanique pareille; et il paraît qu'il fut le premier qui sut passer de l'invention à l'exécution. C'était Euler qui lui en avait fourni l'idée. La description de cette machine prouve que celle du P. Engramelle était presque entièrement semblable. L'Académie de Berlin fit délivrer vingt-cinq écus à Hohlfeld à titre de récompense; mais elle regarda le procédé comme trop pénible, et l'on n'en fit aucun usage. Depuis, la machine fut brûlée, en 1757, dans un incendie. On doit encore à Hohlfeld l'invention d'un forte-piano à archet, qu'il présenta au roi de Prusse en 1754. Les cordes en étaient de boyau, et l'archet mu par une roue. Le mécanicien Smith a construit à Paris en 1816 un instrument semblable, qui fut porté à une grande perfection. D. L.

HOJÉDA (1) (ALONSO DE), navigateur et aventurier espagnol, dont le nom figure avec distinction parmi les découvreurs du nouveau monde, né vers 1470 d'une famille noble dans la ville de Cuenca, avait pour cousin germain le père Alonso de Hojéda, dominicain, l'un des premiers inquisiteurs d'Espagne, très en faveur auprès des rois catholiques. Élevé dans la maison de don Louis de la Cerda, duc de Medina-Celi, le jeune Hojéda, s'y trouvait lorsque Christophe Colomb, obligé de fuir précipitamment le Portugal, fut accueilli par le grand seigneur espagnol qui lui donna pendant deux ans l'hospitalité, jusqu'au moment où l'illustre Génois eut conclu avec la reine Isabelle un traité pour la découverte des pays inconnus qu'on croyait faire partie de l'Inde. Ce fut pendant un voyage du duc de Medina-Celi à Séville que Hojéda, petit de taille, mais doué d'une force, d'une agilité et d'une audace incroyables, fit cet acte de témérité dont las Casas a cru devoir conserver le souvenir dans son *Histoire générale des Indes* (2). Pendant que la reine considérait du haut de la tour de la cathédrale les personnes qui se trouvaient au bas, Hojéda s'élança sur une poutre qui saillissait à vingt pieds en dehors, et après l'avoir traversée en courant, comme s'il eût été sur un terrain solide, se retourna subitement ayant un pied en l'air, et regagna la tour avec autant de rapidité. L'intérêt qu'il avait su inspirer à Colomb et la faveur dont jouissait son cousin le dominicain contribuèrent sans doute à lui faire obtenir le commandement de l'une des caravelles qui accompagnèrent l'amiral dans son second voyage (septembre 1493). En apercevant l'île de la Guadeloupe, on dut chercher un port auquel les navires pussent aborder. Diego Marquez, l'un des

(1) Navarrette et la plupart des écrivains espagnols modernes écrivent de même que nous le nom du sujet de cet article, qui est appelé *Ojeda* dans la première édition de la *Biographie universelle*.

(2) CASAS, *Hist. gen. de las Indias*, liv. 1, chap. 82.

officiers mis à terre avec huit hommes pour reconnaître le pays, s'avança tellement dans l'intérieur qu'il ne tarda pas à s'égarer. L'amiral, plein d'inquiétude, donna à Hojéda une escorte de 40 Espagnols et le chargea d'aller à leur recherche, mais il ne rencontra ni Marquez ni ses compagnons, qui revinrent néanmoins quelques jours plus tard. A son retour Hojéda raconta qu'après avoir marché avec beaucoup de difficulté pendant plus de six lieues, en traversant vingt-six rivières ou ruisseaux, ayant souvent de l'eau jusqu'à la ceinture, ils avaient vu des plantes rares, des épices aromatiques et une grande variété d'oiseaux inconnus. Arrivé à l'Ile Espagnole (St-Domingue), Colomb y commença la construction de la ville Isabelle, et envoya dans l'intervalle, au commencement de janvier 1494, Hojéda avec cinq hommes pour explorer en particulier la province de Cibao, où on supposait qu'il y avait beaucoup d'or. Cheminant d'abord avec beaucoup de peine dans un pays privé de population et sur de hautes montagnes, il découvrit enfin la *Vega Real*, cultivée dans toutes ses parties, coupée par une multitude de cours d'eau, dont la plupart se déchargeaient dans une grande rivière appelée *Yuqui*, et extrêmement peuplée, dont les caciques les traitèrent avec la plus grande bienveillance. Il reconnut ensuite le Cibao, traversa le Yuqui et retourna à Isabelle avec un peu d'or qu'il avait recueilli. Ces bonnes nouvelles, dont l'amiral s'empressa de faire part aux rois catholiques en donnant les plus grands éloges à la conduite de Hojéda, ranimèrent l'esprit des Espagnols, déjà découragés par les rudes travaux et par les infirmités dont ils étaient accablés. Une forteresse construite dans le Cibao, et appelée Santo-Tomas, fut placée sous le commandement du chevalier aragonais don Pedro Margarite, auquel Colomb laissa 52 hommes pour la défendre; mais serré de près par les indigènes qui obéissaient à Caonabo, le cacique le plus puissant de l'Ile, Margarite réclama instamment des secours. Hojéda lui fut envoyé à la tête de plus de 400 soldats; et Colomb marcha ensuite lui-même pour le secourir avec le reste de ses gens. Le bruit et les ravages de l'artillerie, la vue des chevaux et des chiens que l'amiral avait amenés avec lui effrayèrent tellement les naturels qu'ils s'enfuirent dans le plus grand désordre, et que Caonabo fut forcé de lever le siége de Santo-Tomas, qu'il tenait cernée depuis une trentaine de jours. Colomb, après cette victoire où il avait commandé en personne, considérant Caonabo comme son plus redoutable adversaire, confia à Hojéda la dangereuse et difficile mission de s'en emparer adroitement. Celui-ci n'hésita pas un instant, et se rendit aussitôt auprès du cacique, apportant avec lui des fers pour les pieds et des menottes parfaitement ouvrés et brunis, en laiton brillant, métal dont les indigènes font le plus grand cas, qu'ils préfèrent à tout ce qu'on a apporté de Castille et auquel ils attribuent entre autres vertus extraordinaires celle de parler, parce qu'ils avaient remarqué qu'au son de la cloche placée à Isabelle, les chrétiens se réunissaient pour leurs exercices religieux. Arrivé avec neuf hommes seulement à Maguana, résidence de Caonabo, éloignée de plus de soixante lieues d'Isabelle, Hojéda fut reçu très-cordialement lorsqu'il se présenta devant le cacique, auquel il dit, en mettant sous ses yeux les prétendus joyaux de laiton, que les souverains castillans s'en paraient avec de certaines cérémonies les jours de fêtes solennelles pour inspirer du respect à leurs sujets, et qu'il était chargé de lui en faire présent. Il lui proposa en même temps de se rendre à la rivière qui coulait à peu de distance, en lui disant qu'après s'être reposé et lavé il retournerait sur son cheval se présenter à ses vassaux ainsi que le faisaient les puissants souverains de l'Espagne. Caonabo, enchanté de la proposition et ne pouvant craindre aucun danger, puisque les indigènes qui l'accompagnaient étaient plus nombreux que les Espagnols, suivit l'astucieux aventurier, et lorsqu'il se fut lavé, il désira voir les présents qu'on lui destinait. Hojéda s'éloigna un peu des Indiens qui avaient suivi jusque-là le cacique; puis, remontant à cheval, plaça Caonabo en croupe, comme en se jouant lui mit les fers aux pieds et aux mains, et se dirigea à petit pas vers Isabelle jusqu'à ce que les Indiens l'eussent entièrement perdu de vue. Les Espagnols lièrent alors le cacique autour du corps de Hojéda, et prenant des sentiers peu fréquentés, se rendirent en toute hâte à Isabelle, où ce dernier remit son prisonnier à la disposition de Colomb. Cette capture suffit pour réduire et pacifier toute l'Ile, et l'opinion que conçut Caonabo du courage et de l'audace de Hojéda fut telle qu'il la manifesta hautement par un plus grand respect et une plus haute estime que pour l'amiral lui-même, et ce dernier lui en ayant un jour demandé la cause, le fier cacique répondit qu'il ne s'humilierait jamais devant celui qui même pour faire réussir sa propre trahison n'avait pas osé se présenter en personne dans sa maison, et en avait chargé un autre officier plus vaillant et plus hardi que lui. Ce fut probablement en considération de ce service que les rois catholiques firent don à Hojéda de six lieues de terre dans l'Ile Espagnole à l'extrémité de la Maguana, dans l'intention qu'il pût, avec les profits qu'il en retirerait, continuer ses découvertes, et se mieux soutenir dans la colonie qu'il devait fonder et gouverner à Coquibacoa pour s'opposer aux projets que les Anglais manifestaient de s'établir sur ces côtes. Il paraît que Hojéda se rendit alors en Espagne, et qu'il y resta jusqu'à la fin de 1498 ou au commencement de l'année suivante, puisqu'il se trouvait en Castille lorsqu'on y reçut les premières nouvelles de la découverte du Paria que venait de faire Colomb. Grâce à la faveur dont il jouissait auprès de l'évêque Juan Rodriguez de Fonseca,

chargé spécialement des affaires des Indes, Hojéda put voir les mémoires et la carte que Colomb avait transmis à la cour. Il prépara en conséquence, pour continuer cette découverte, quatre navires avec lesquels il sortit du port de Ste-Marie, le 18 ou 20 mai 1499, ayant à son bord, ainsi qu'il le dit lui-même dans le procès intenté aux fils de l'amiral, où il parle de ses propres découvertes, « *Juan de la Cosa, pilote, et Améric* « *Vespuce et d'autres pilotes* (1). » Après avoir touché aux Canaries, Hojéda pénétra dans le nouveau continent aux environs de l'équateur, suivit de vue près de deux cents lieues de la côte jusqu'au Paria, vit les embouchures des rivières Esequibo et Orenoque, trouva des traces du séjour de Colomb à la Trinité, passa par les bouches du Dragon, reconnut le golfe des Perles, l'île de la Marguerite, le cap Codéra, et suivit de port en port, en découvrant les îles de Curazao, toute la côte de Venezuela jusqu'au cap de la Vela, d'où il se rendit au port de Yaquimo dans l'île Espagnole (2). Son arrivée fit naître des soupçons sur ses projets futurs, mais il se disculpa et annonça que son unique but était de se procurer des vivres, et de prendre du repos après une aussi longue navigation. Il montra en même temps les dépêches royales qui lui avaient été délivrées, et offrit, aussitôt qu'on lui aurait fourni ce dont il avait un besoin indispensable, d'aller explorer le pays et de rendre compte au gouverneur de tout ce qu'il aurait remarqué. Au mois de février 1500 il mit à la voile pour le golfe de Jaragua, et arrivé là, tenta de soulever contre Colomb les Espagnols établis dans le voisinage, tantôt en exagérant la rigueur de l'amiral, tantôt en le représentant comme ayant perdu la faveur que les rois catholiques lui avaient précédemment accordée. Il parvint ainsi à en séduire un grand nombre, chercha à réduire par la force, ou en semant entre eux la discorde, ceux qui voulurent lui résister, et entreprit en même temps de s'emparer de Roldan, qui commandait dans ces parages. Mais celui-ci, homme aussi astucieux que lui et plus puissant, informé de ses projets, se rendit à Jaragua et l'aurait fort malmené si Hojéda, prévenu à temps, ne s'était retiré sur ses navires. Quoiqu'une réconciliation lui eût été proposée, il n'osa pas descendre à terre, et fit avec sa petite flotte dix à douze lieues le long des côtes jusqu'à la province de Cahay. Roldan, voyant que Hojéda conservait toujours une attitude hostile, offrit d'aller à bord de la chaloupe qui lui serait envoyée afin d'arranger ensemble leurs différends, et lorsque ce bâtiment arriva, il s'en empara après avoir tué quelques-uns de ceux qui le montaient et le conduisit à terre. Comme il ne lui restait plus qu'une autre barque, Hojéda dut céder à la nécessité; il rendit les hommes qu'il avait pris, recouvra sa chaloupe et s'éloigna, suivant sa promesse; au milieu du mois de juin 1500 il aborda à Cadix. Bien que cette première expédition n'eût pas été aussi lucrative qu'on l'avait espéré, les dépenses considérables faites par Hojéda et les services qu'il avait rendus lui firent obtenir, par l'appui de l'évêque Fonseca, des capitulations pour une nouvelle exploration, signées par les rois le 28 juillet de la même année et confirmées le 8 juin de l'année suivante (1501). Deux jours après (10 juin) on lui expédia un brevet de gouverneur de l'île de Coquibacoa, contenant les prérogatives les plus étendues. Il conclut un traité avec Jean de Vergara et Garcia de Ocampo pour aller faire ensemble des découvertes dans la mer Océane, en vertu de la licence qui lui avait été accordée, et ensuite de laquelle Jean de Guevara fut au mois de septembre nommé par les monarques espagnols écrivain de l'expédition, chargé de tenir les comptes et de faire exécuter les capitulations. Hojéda avait l'intention d'armer dix navires, mais ce ne fut néanmoins qu'avec les plus grandes difficultés, et par l'assistance de ses compagnons, qu'il put en réunir quatre, et encore après un retard considérable, en sorte que l'expédition ne sortit de Cadix qu'au mois de janvier 1502. Il se dirigea sur le golfe de Paria en passant par les Canaries et les îles du cap Vert, reconnut l'île de la Margarita, toute la côte vers Coro, Maracaybo, l'île de Curazao et Bahiahonda jusqu'aux environs du cap de la Vela, d'où il fit route pour l'île Espagnole. Sur les rapports que lui firent Vergara et Ocampo, ses associés, Hojéda appela devant ses souverains de la sentence rendue par le licencié Maldonado, alcade major de cette île, qui l'avait condamné à la perte de tous ses biens, et en particulier à la remise du produit des opérations commerciales faites tant par son neveu à la Margarita que par lui-même à Curiana. Cette sentence fut révoquée par le conseil royal, qui, en absolvant complétement Hojéda, ordonna, le 8 novembre 1503, la restitution de tout ce qu'on lui avait séquestré; et comme il n'avait pas rempli toutes les formalités légales, il y fut suppléé par une lettre exécutoire du 5 février 1504. Nonobstant l'arrêt fait par le gouverneur de l'île Espagnole de l'or et de tout ce que Hojéda et Pedro de la Cueva avaient rapporté de leur dernière expédition pour garantie des dettes contractées par eux à ce sujet, le roi défendit le 5 octobre suivant qu'il fût mis aucun obstacle à leur départ pour le nouveau voyage qu'ils préparaient avec d'autres armateurs, en ordonnant que tout ce qui leur avait été retenu serait déposé entre les mains des officiers de la chambre de commerce de Séville, afin que les dettes fussent plus tard acquittées par eux, après vérification préalable en présence des parties intéressées. On

(1) « *Trujo consigo á Juan de la Cosa, piloto, é Americo Vespuche é otros pilotos.* » C'est la première notion qu'on ait que Vespuce ait navigué depuis son arrivée en Espagne; on ignore même en quelle qualité il fut embarqué dans cette première expédition de Hojéda; il est certain qu'il ne l'accompagna pas dans sa seconde, qui eut lieu en 1502.

(2) Voyez la relation plus étendue de cette exploration dans la *Coleccion de los viages y descubrimientos, que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo XV*, t. 3, p. 2-11.

n'a sur ce troisième voyage, qui ne paraît pas avoir été entrepris avant le commencement de l'année 1505, que peu de renseignements certains. Il est constant néanmoins que le 15 novembre 1504 on expédia, en faveur de Hojéda, une ordonnance de deux cent mille maravédis sur le trésorier Matienzo, pour pourvoir en partie à la dépense de l'armement d'un certain nombre de navires, avec lesquels il devait aller à la découverte, et visiter de nouveau les terres de Coquibacoa, les îles des Perles et le golfe de Uraba. Quoique le résultat de ce voyage ne soit pas connu, on sait que Hojéda établit depuis sa résidence à l'Espagnole, que le 9 juin 1508 il fut nommé capitaine et gouverneur de l'Uraba, que sa juridiction s'étendait depuis le cap de la Vela jusqu'à la moitié du golfe, et qu'il eut pour son lieutenant et alguazil major Juan de la Cosa. Hojéda ne pouvant à cause de sa pauvreté préparer une expédition, Juan de la Cosa et d'autres amis lui frétèrent un navire et deux brigantins, qui entrèrent dans le port de Santo-Domingo avec deux cents hommes, et les approvisionnements nécessaires; et le bachelier Enciso (*voy.* ce nom), l'un de ceux qui étaient venus en aide à l'entreprise en fournissant un bâtiment chargé de provisions, resta à Santo-Domingo pour y suivre les affaires, en promettant d'amener bientôt de nouveaux renforts. Après avoir arrangé quelques différends survenus avec Nicuesa relativement aux limites de leurs gouvernements respectifs (1), Hojéda se rendit au port de Carthagène et se disposa immédiatement à tomber à l'improviste sur une peuplade voisine appelée *Calamar*, qui montrait des dispositions hostiles, et dont il avait l'intention de faire prisonniers les habitants pour les vendre ensuite comme esclaves. Ne tenant aucun compte des sages conseils de la Cosa, qui lui faisait observer que ces naturels étaient vaillants et se servaient de flèches empoisonnées, tandis que ceux d'Uraba paraissaient plus faciles à soumettre, Hojéda assaillit les Indiens de Calamar avant même de les menacer, les tailla en pièces et en fit prisonniers un grand nombre. Huit de ces Indiens ayant tué un Espagnol en se défendant valeureusement, Hojéda furieux fit mettre le feu à la case dans laquelle ils s'étaient réfugiés et où ils furent tous brûlés. Enorgueillis par les avantages qu'ils avaient facilement remportés sur ces Indiens et sur ceux d'une autre localité voisine nommée *Turbaco*, les Espagnols s'éparpillèrent imprudemment dans le pays, où ils furent attaqués séparément et tués pour la plupart. La Cosa en réunit cependant quelques-uns, avec lesquels il se fortifia à l'entrée d'une barricade, où Hojéda se défendait aussi avec un fort petit nombre de soldats. Voyant plusieurs des siens tombés et la Cosa près de succomber, Hojéda, se confiant dans sa vigueur et sa légèreté, s'élance tout à coup au milieu des naturels, dont il traverse les rangs avec une telle vélocité qu'il semblait voler, se jette dans les montagnes et se dirige ensuite du côté de la mer où se trouvaient ses navires. Quant à la Cosa, il continua de se battre jusqu'à ce que, presque tous ses compagnons ayant été tués, il tomba lui-même inanimé; avant de rendre le dernier soupir, il chargea le seul Espagnol qui restait encore se défendant courageusement, de dire à Hojéda que sa vie touchait à sa fin (1). Des barques envoyées sur la côte à la recherche des compagnons de Hojéda ne trouvèrent que celui-ci étendu sur la terre à demi mort de faim, ayant son épée à la main et sur ses épaules sa rondache portant la marque de trois cents coups de flèches. A peine lui eurent-ils donné quelques aliments qu'il reprit ses esprits. Mais il ne pouvait se dissimuler qu'il avait tout à craindre de Nicuesa, qui voudrait profiter sans doute de sa détresse pour tirer vengeance des querelles qu'il lui avait suscitées à Santo-Domingo. Le contraire arriva cependant : à peine informé des malheurs éprouvés par son ancien rival, Nicuesa l'envoya chercher, l'embrassa cordialement et l'accueillit enfin de la manière la plus amicale en lui offrant de l'aider à retrouver la Cosa et à venger la perte de ses compagnons. L'effet ne tarda pas à suivre les promesses. Montés tous deux à cheval à la tête de quatre cents hommes partagés en deux divisions, les deux nouveaux amis surprirent Turbaco, dont les habitants, qui croyaient avoir détruit tous les Espagnols, furent en partie massacrés ou brûlés dans leurs maisons s'ils y cherchaient un refuge. On assure que Nicuesa et les siens retirèrent du butin et du pillage environ 7,000 Castillans. Le corps de la Cosa fut trouvé attaché à un arbre, hérissé de flèches, enflé et horriblement défiguré par le poison. Hojéda et Nicuesa retournèrent ensuite au port en très-bonne intelligence; là ils se séparèrent, et le premier quitta le port de Carthagène avec ses navires pour se rendre au golfe d'Uraba, terme de son voyage. Retenu par les vents contraires, il se répara dans une petite île qu'il appela *isla Fuerte*, suivit les côtes l'espace de trente-cinq lieues, fit quelques prisonniers, recueillit un peu d'or, et entra enfin dans le golfe, sans pouvoir découvrir la rivière de Darien. Apprenant que les naturels de cette contrée étaient belliqueux, il opéra un débarquement et y fit construire un village dont les maisons étaient couvertes en paille et qu'il nomma San-Sébastian, défendu par une forteresse en bois; ce fut le second établissement formé par les Espagnols sur le continent du nouveau monde; le premier était Veragua, créé par Christophe Colomb. Voyant

(1) Les limites du territoire concédé à Hojéda, qu'on appela *Nouvelle-Andalousie*, s'étendaient depuis le cap de la Vela jusqu'au milieu du golfe de Uraba, tandis que Diego de Nicuesa avait l'autre moitié du golfe jusqu'au cap *Gracias à Dios*; son territoire se nommait *Castille d'or*.

(1) « *Que el quedaba al cabo de su vida.* » Suivant las Casas, sur les 100 hommes amenés par Hojéda, deux seuls se sauvèrent, tandis que suivant d'autres écrivains il n'en périt que 70.

ue ses hommes étaient réduits à un petit nombre, lojéda envoya un de ses navires à l'île Espagnole our réclamer des renforts avec des armes et des nunitions, et pour obtenir ces secours il fit passer des prisonniers et de l'or. En attendant, laisant une garnison dans sa citadelle, il alla reconaître un cacique voisin appelé *Tirufi* qui avait, lit-on, beaucoup de vassaux et de richesses. Accueillis par une pluie de flèches empoisonnées, les Espagnols, après avoir perdu plusieurs des leurs, urent contraints de chercher un refuge dans la citadelle de San-Sébastian, où les naturels les bloquèrent et les réduisirent bientôt à la plus grande détresse, mettant à mort tous ceux qui se hasardaient à sortir pour se procurer des vivres. Ceux que leur fournit Bernardino de Talavera, en échange d'une certaine quantité d'or et de quelques esclaves, ne suffisant pas, Hojéda, désespérant de voir arriver Enciso, ne savait comment calmer le mécontentement de ses compagnons, qui voulaient aller à l'île Espagnole. Les naturels continuaient toujours leurs attaques contre la forteresse, et comme ils connaissaient l'irritabilité et la témérité de son commandant, ils établirent une embuscade dans laquelle ils placèrent quatre de leurs plus habiles archers derrière des arbrisseaux, pendant que d'autres s'avancèrent en poussant de grands cris, et en insultant et accablant de menaces les Espagnols. Ce qu'ils avaient prévu arriva : Hojéda furieux s'élança contre eux, mais il eut bientôt la cuisse traversée de part en part; c'était le premier sang qu'il eût perdu depuis si longtemps qu'il guerroyait et s'exposait à tous les dangers. Il put rentrer cependant dans la forteresse et ordonna qu'on mît sur sa blessure deux petites plaques de fer rouge, et le chirurgien ayant refusé d'employer ce moyen qu'il jugeait devoir amener sa mort, Hojéda insista en menaçant de le faire pendre s'il n'obéissait pas. Le pauvre chirurgien, effrayé de cette menace, se décida à appliquer les deux plaques de fer rougies au feu de chaque côté de la cuisse, en sorte que non-seulement la partie souffrante, mais presque tout le corps furent tellement brûlés qu'une pipe entière de vinaigre suffit à peine pour imbiber les draps de lit dont on l'enveloppa à diverses reprises. Hojéda supporta une aussi cruelle opération avec une singulière et rare sérénité, sans permettre qu'on l'attachât, ni même que d'autres le maintinssent par les bras, et réussit à arrêter par ce moyen violent l'effet mortifère du poison (1). Les provisions récemment achetées commençant à s'épuiser, et la faim, la misère et les murmures augmentant de jour en jour, Hojéda se détermina à se rendre seul à Santo-Domingo sur le navire de Talavera, en laissant pour son lieutenant Francisco Pizarro (*voy.* ce nom), annonçant à ses compagnons qu'il ne tarderait pas à revenir avec des secours avant cinquante jours et leur ordonnant, dans le cas où il ne remplirait pas cette promesse, de le rejoindre dans ce port avec les brigantins. Hojéda et Talavera, ne pouvant atteindre l'île Espagnole, abandonnèrent leur navire à Jagua, port de l'île de Cuba et se dirigèrent par terre sur Santo-Domingo. Quelques querelles étant survenues entre eux dans le trajet, Hojéda fut attaché avec des cordes, et on ne le déliait que lorsque des naturels se présentaient, parce qu'on avait une si haute opinion de sa bravoure que dans les moments de danger ses compagnons comptaient plus sur lui que sur eux-mêmes. Pendant les trente lieues qu'ils eurent à faire, ils traversèrent plusieurs bourbiers et des lagunes ayant de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture. La confiance et la dévotion de Hojéda dans une image de la Vierge peinte en Flandre, qu'il portait toujours sur lui et dont l'évêque Fonseca lui avait fait présent, lui faisaient supporter avec courage toutes les tribulations du voyage et les douleurs qu'il ressentait de sa dernière blessure. Il fit vœu d'ériger une chapelle dans la première localité d'Indiens qu'il rencontrerait, et d'y placer cette image; vœu qu'il accomplit peu de jours après qu'il arriva chez un cacique qui l'accueillit avec une extrême bienveillance et lui fournit des guides pour continuer sa route et même un canot sur lequel un certain Pedro Ordaz s'embarqua pour aller faire connaître l'état où ils se trouvaient à Juan Esquivel, lieutenant de Colomb à la Jamaïque. Cet officier, ancien ennemi de Hojéda, eut la générosité d'expédier immédiatement à son secours une caravelle commandée par Panfilo de Narvaez, qui prit à son bord Hojéda et tous ses compagnons. A leur arrivée, Esquivel reçut honorablement Hojéda, le logea dans sa maison et après quelques jours de repos le fit conduire à Santo-Domingo. Quant à Talavera et à ses acolytes, qui avaient plus d'un compte à rendre à la justice, ils jugèrent prudent de rester à la Jamaïque. Arrivés plus tard en effet à Santo-Domingo, leurs craintes ne tardèrent pas à se réaliser, car ils y reçurent le juste châtiment de tous les crimes dont ils s'étaient rendus coupables, et furent pendus. Les rivaux de Hojéda, en apprenant qu'il avait abandonné ses compagnons à Uraba et était revenu avec Talavera, ne doutant pas qu'il ne fût son complice, écrivirent dans ce sens à la cour en le peignant sous les plus odieuses couleurs. Leur dénonciation fut accueillie et il paraît que dans une *provision royale* du 5 octobre 1511 on attribua à Hojéda les cruautés les plus atroces et les excès les plus horribles; il paraît néanmoins qu'il se justifia, car non-seulement il ne fut donné aucune suite à cet acte, mais il ne fut même pas impliqué dans le procès fait à Talavera et à ses complices, et il continua après leur condamnation et leur supplice à résider à Santo-Domingo, où las Casas, d'ailleurs peu favorable à son compatriote, auquel il repro-

(1) Nous laissons toute la responsabilité de cette cure merveilleuse, et qui paraît incroyable, à l'évêque las Casas, qui la rapporte dans son *Histoire des Indes* déjà citée, liv. 2, ch. 59.

che avec raison sa conduite à l'égard des naturels, annonce l'avoir vu. Ce fut dans cette ville que, le 8 février 1513, Hojéda fut appelé et entendu comme témoin dans le procès du fils de Christophe Colomb, et qu'il termina dans la plus extrême misère son orageuse et turbulente existence, des suites de la blessure qu'il avait reçue à Uraba, vers la fin de 1515 ou dans les commencements de l'année suivante (1). D—z—s.

HOKANSON (Olof), orateur de l'ordre des paysans en Suède, et paysan lui-même de la province de Blekingie, naquit en 1695 dans le village de By, et reçut une éducation analogue à son état : il apprit seulement à lire et à écrire. Mais ses dispositions naturelles suppléèrent au défaut d'instruction; et dès l'âge de vingt ans il était consulté par les habitants de son canton dans toutes les circonstances importantes. Ce fut en 1726, qu'il parut pour la première fois à la diète comme député de son ordre : il montra tant de sagesse et de patriotisme, qu'il gagna la confiance générale, et qu'il fut député à toutes les diètes qui s'assemblèrent depuis 1731 jusqu'en 1769. Son talent pour la parole et la dignité de sa conduite le firent nommer huit fois orateur; et il eut part à toutes les délibérations publiques pendant un demi-siècle. Son influence se manifesta surtout en 1743 : l'ordre des paysans avait témoigné du mécontentement lorsqu'on eut nommé Adolphe-Frédéric pour succéder au trône, et il s'était formé contre ce prince un parti qui comptait sur l'appui des paysans. Hokanson, qui avait mieux saisi les intérêts de son pays, et qui voulait maintenir l'union pour assurer la prospérité générale, parla en faveur d'Adolphe-Frédéric avec tant d'énergie et de fermeté, qu'il entraîna les suffrages, et prévint un schisme dans les ordres représentant la nation. Son grand âge ne l'empêcha point de se rendre à la diète importante de 1769, qui commença ses délibérations à Norkoeping, et qui les continua à Stockholm. Hokanson y fut encore nommé orateur; mais il touchait au terme de sa carrière, et une mort subite l'enleva à Stockholm, le 18 novembre 1769. La plupart des députés des quatre ordres accompagnèrent son convoi funèbre, et son corps fut déposé dans le tombeau des comtes de Fersen. Ce respectable citoyen conserva toujours la simplicité de mœurs qu'il avait héritée de ses pères; et après avoir discuté dans les assemblées nationales les objets les plus importants, après avoir paru dans les cercles de la cour et des grands du royaume, il retournait dans son village pour reprendre les travaux rustiques, et partager les plaisirs simples et modestes d'une famille estimable. Le roi Frédéric, faisant un voyage dans les provinces méridionales du royaume, se rendit chez Hokanson, dîna sous le toit de ce laboureur, et s'entretint plusieurs heures avec lui. C—au.

(1) Nous avons adopté l'opinion d'un juge très-compétent, M. de Navarrette, qui nous a surtout servi de guide, et qui s'appuie sur le témoignage de Las Casas, préférablement à ceux de Herrera, de Pizarro et de Gomara, qui fixent la mort de Hojéda à l'année 1610. Ce dernier prétend que, dans ses derniers jours, Hojéda se fit moine de St-François, et termina sa vie sous l'habit de cet ordre.

HOLAGOU. *Voyez* Houlagou.

HOLBACH (Paul-Thyry, baron d'), membre des Académies de St-Pétersbourg, de Manheim et de Berlin, naquit à Heidelsheim dans le Palatinat, vers le commencement de 1723. Élevé presque dès son enfance à Paris, il y passa la plus grande partie de sa vie; et il y mourut le 21 janvier 1789, âgé de 66 ans. Fort jeune encore lorsqu'il perdit sa première femme, la cour de Rome lui permit d'en épouser la sœur, qui lui a survécu (1). Il a laissé deux fils (l'aîné, conseiller au parlement, le plus jeune, capitaine de dragons), et deux filles, dont l'une a épousé le marquis de Châtenay, l'autre, le comte de Nolivos. Peu de jours après la mort du baron d'Holbach, Naigeon, qui avait vécu vingt-quatre ans dans l'intimité la plus étroite avec lui, fit insérer (le 9 février) dans le *Journal de Paris* une lettre sur l'ami qu'il venait de perdre. Suivant ce véritable panégyrique, l'homme qui en est l'objet offrait « la pratique « constance de toutes les vertus qui font le plus « d'honneur à la nature humaine... Il avait cultivé « toutes les sciences, et reculé les bornes de plu- « sieurs, telles que la philosophie, la politique, « la morale, etc... Il a contribué, par ses traduc- « tions, aux progrès rapides de l'histoire natu- « relle et de la chimie....... A une extrême jus- « tesse d'esprit il joignait une simplicité de « mœurs tout à fait antique et patriarcale. » Naigeon prétend que c'était du baron d'Holbach que madame Geoffrin disait, avec ce bon sens original qui lui était propre : « Je n'ai jamais vu d'homme » plus simplement simple. » Mais Grimm assure que c'était à M. de Malesherbes qu'elle appliquait ces expressions. Avant de consacrer un panégyrique à la mémoire de celui qu'il *aimait, respectait et pleurait comme son père*, Naigeon lui avait déjà payé, en 1778, un tribut d'admiration dans l'avertissement des œuvres de Sénèque, traduites par Lagrange, précepteur des jeunes d'Holbach. C'est dans ces éloges fastueux, dictés par l'enthousiasme et plus encore peut-être par l'esprit de secte, que les dictionnaires ont copié les traits de bienfaisance et les bons mots qu'ils rapportent d'Holbach. Grimm lui-même s'est contenté de transcrire plusieurs passages de ces éloges (*Correspondance*, 3e *partie*, *tome* 5e); mais on entrevoit qu'il ne les adopte pas dans toute leur exagération. En effet, d'Holbach aimait beaucoup les femmes et la table; il accueillait les nouvelles de gazettes et de cafés avec une crédulité puérile. Les mots que l'on cite de lui ne sont pas tous également heureux; on peut en juger par quelques-uns des plus saillants : « Une grande aisance,

(1) Charlotte-Susanne d'Aine, morte le 16 juin 1814, à l'âge de 81 ans.

« disait-il, n'est qu'un instrument de plus pour « rendre le bien durable, *pour l'embaumer.* » Voici comment il s'exprimait à l'égard des ingrats : « Je me contente du rôle sec de bienfaiteur, « quand on m'y réduit : je ne cours pas après « mon argent ; mais un peu de reconnaissance « me fait plaisir, quand ce ne serait que pour « trouver les autres tels que je les désire. » Un homme célèbre (Turgot sans doute) n'ayant pu se plier à l'empire des circonstances dans un poste éminent, il lui parlait ainsi de son inflexible droiture : « Vous meniez très-bien votre charrette ; « mais vous aviez oublié la petite boîte de sain-« doux pour graisser les essieux. » La comtesse de Houdetot avait placé dans son jardin le buste de l'auteur de *Télémaque*, et se proposait de mettre au bas l'inscription suivante : *Fuis, méchant, Fénélon te voit.* « Madame, lui dit très-ju-« dicieusement le baron d'Holbach, Fénélon ne « devait pas faire fuir le méchant; il devait le « ramener. » Quoique l'imagination de J.-J. Rousseau l'ait plusieurs fois égaré dans ses jugements, l'impartialité nous défend d'omettre son témoignage, surtout lorsqu'il articule des faits. Loin d'accorder à d'Holbach cette *habituelle sérénité de l'âme* vantée par ses partisans, il se plaint d'en avoir essuyé, sans aucun motif de sa part, les grossièretés les plus brutales. Il ajoute que Diderot, pour excuser les outrages dont le baron s'était rendu coupable en sa présence, se bornait à dire : « Il faut lui pardonner un ton qu'il prend « avec tout le monde, et dont ses amis ont plus « à souffrir que personne. » Si l'on peut former des doutes sur la douceur du caractère d'Holbach, sur les agréments de son commerce, on ne saurait contester ni l'étendue de sa mémoire, ni la variété de son érudition, puisque Jean-Jacques lui-même continue en ces termes : « C'était « un fils de parvenu, qui jouissait d'une assez « grande fortune dont il usait noblement, rece-« vant chez lui des gens de lettres, et, par son « savoir et ses connaissances, tenant bien sa place « au milieu d'eux. » (*Confessions*, liv. 8). La société du baron d'Holbach se composait en général des têtes que madame Geoffrin trouvait trop hardies pour être admises à ses dîners et pour vivre sous sa discipline : le circonspect d'Alembert s'en tint éloigné; Buffon s'en retira par une noble réserve; l'ardent et sensible J.-J. Rousseau rompit ouvertement. Marmontel atteste toutefois que jamais, au moins devant lui, *Dieu, la vertu, les saintes lois de la morale* n'y furent soumis au débat des opinions (*Mémoires*, liv. 7). Ce qui paraît certain, c'est que les convives y firent une excellente chère, tous les dimanches, pendant l'espace d'environ quarante ans. Le joyeux abbé Galiani, écrivant de Naples (7 avril 1770) au Mécène de la société, lui adresse cette question : « La « philosophie, dont vous êtes le premier maître « d'hôtel, mange-t-elle toujours d'un aussi bon « appétit? » Une note de la *Correspondance* de Grimm nous apprend que *le premier maître d'hôtel* perdit un peu de sa faveur lorsque l'établissement de ses enfants l'eut forcé de restreindre la dépense de son cuisinier. D'Holbach n'ayant pas avoué publiquement la plupart de ses productions, nous avons cru devoir en chercher la liste dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes.* La voici, d'après l'ordre chronologique : 1° *Arrêt rendu à l'amphithéâtre contre la musique française*, 1752, in-8° ; 2° *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'opéra*, 1752, in-12 ; 3° *Chimie métallurgique, dans laquelle on trouvera la théorie et la pratique de cet art*, traduite de l'allemand de Gellert, Paris, 1758, 2 vol. in-12 ; 4° *Minéralogie*, ou *Description générale des substances du règne minéral*, traduite de l'allemand de Wallerius, Paris, 1759, 2 vol. in-12 ; 5° *l'Antiquité dévoilée*, refaite sur le manuscrit original, 1766, in-4° et 3 vol. in-12 (*voy.* BOULANGER); *le Christianisme dévoilé*, ou *Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, Londres (Nancy), le Clerc, 1767, in-12. Cet ouvrage, mis au jour sous le nom emprunté de Boulanger, est attribuée à d'Holbach par M. Barbier; mais Laharpe dit positivement qu'il fut rédigé par Damilaville, soit d'après les conversations, soit sous la dictée de Diderot (*Cours de littérature*, t. 16; *voy.* aussi les articles BOULANGER et DAMILAVILLE). 6° *La Contagion sacrée*, ou *Histoire naturelle de la superstition*, Londres, 1767, in-12. D'Holbach, auteur de cet ouvrage, annonce, dans l'avertissement, l'avoir traduit de l'anglais de Jean Trenchard et de Thomas Gordon. Dans ce livre, condamné le 8 août 1770, par arrêt du parlement, il s'attache à montrer la révélation comme un instrument fatal, dont l'ambition s'est servie pour opprimer la terre. *La Contagion sacrée* a été réimprimée en l'an 5 (1797), Paris, in-8°, et forme le premier volume d'une *Bibliothèque philosophique*, dont il n'a paru que le premier volume. 7° *Esprit du clergé*, ou *le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*, traduit de l'anglais de J. Trenchard et de Thomas Gordon (refait en partie par d'Holbach), Londres, 1767, 2 vol. in-12; 8° *de l'Imposture sacerdotale*, ou *Recueil de pièces sur le clergé*, traduit de l'anglais, Londres, 1767, in-12; 9° *David*, ou *l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, traduit de l'anglais, 1768, in-12; 10° *Dernier chapitre du militaire philosophe*, ou *Difficultés sur la religion, proposées au P. Malebranche*, 1768, in-12; 11° *Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, traduit de l'anglais de Collins, Londres, 1768, in-12; 12° *Histoire ancienne de la Russie*, par Lomonossow, traduite en français par Eidous, sur la version allemande d'Holbach, 1768, in-8°; livre précieux par le jour qu'il répand sur des périodes très-obscures; 13° *Lettres à Eugénie*, ou *Préservatif contre les préjugés*, Londres (Amsterdam), 1768, 2 vol. in-8°. Ces lettres, faussement attri-

buées à Fréret, sont d'une impiété mise à la portée de la plupart des lecteurs. Barbier dit que Naigeon en a fait l'avertissement et les notes. 14° *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'âme, de l'idolâtrie*, traduites de l'anglais (de Toland), avec des notes de Naigeon, Londres, 1768, in-12; 15° *les Plaisirs de l'imagination*, poëme en trois chants, par Akenside, traduit de l'anglais, Amsterdam et Paris, 1759, in-12. Ce poëme, trop vanté, est sans liaison dans ses parties; la traduction et les notes qui l'accompagnent sont d'une égale médiocrité. 16° *Les Prêtres démasqués*, ou *les Intrigues du clergé chrétien*, traduit de l'anglais, et refait en grande partie, Londres (Amsterdam), 1768, in-8°; 17° *Théologie portative*, ou *Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, publié sous le nom de l'abbé Bernier, Londres (Amsterdam), 1768, in-8°; Rome, 1775, in-8°; autre édition avec des augmentations (par un anonyme), 1776, 2 parties in-12; 18° *De la cruauté religieuse*, traduit de l'anglais, Londres, 1769, in-8°; 19° *L'enfer détruit*, ou *Examen raisonné du dogme de l'éternité des peines*, traduit de l'anglais, Londres, 1769, in-12; 20° *l'Intolérance convaincue de crime et de folie*, traduit de l'anglais, Londres, 1769 (*voy.* CRELLIUS); 21° L'*Esprit du judaïsme*, ou *Examen raisonné de la loi de Moïse, et de son influence sur la religion chrétienne*, traduit de l'anglais de Collins, 1770, in-12; 22° *Essai sur les préjugés*, ou *de l'influence des opinions sur les mœurs et sur le bonheur des hommes*, par M. du M***; Londres (Amsterdam), 1770, in-8°; nouvelle édition, Paris, 1822, in-18. Cet essai, dont Barbier attribue les notes à Naigeon, fut compris en 1797, avec d'autres opuscules irréligieux, dans les œuvres de Dumarsais publiées par MM. D*** et M*** (Duchosal et Millon), qui reprochèrent à Laharpe d'avoir affirmé le 15 mai, dans le journal intitulé la *Quotidienne*, que ce célèbre grammairien n'avait pas *vomi de pareils blasphèmes* (*voy.* DUMARSAIS). 23° *Examen critique de la vie et des ouvrages de St-Paul*, Londres, 1770, in-12 (*voy.* BOULANGER); 24° *Histoire critique de Jésus-Christ*, ou *Analyse raisonnée des évangiles*, sans date (vers 1770) (Amsterdam), petit in-8° avec l'épigraphe *Ecce homo*; 25° *Recueil philosophique*, ou *Mélange de pièces sur la religion et la morale*, par différents auteurs (publié par Naigeon), Londres, 1770, 2 vol. in-12. D'Holbach a fourni, dans le 1er volume, des *Réflexions sur les craintes de la mort*; et, dans le second, les quatre articles suivants : 1. *Problème important : La religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique?* par Mirabaud; 2. *Dissertation sur l'immortalité de l'âme*, traduite de l'anglais (de Hume); 3. *Dissertation sur le suicide*, traduite du même; 4. Extrait d'un livre anglais de Tindal, intitulé *Le Christianisme aussi ancien que le monde*. 26° *Système de la nature*, ou *Des lois du monde physique et moral*, par M. Mirabaud, secrétaire perpétuel et l'un des quarante de l'Académie française, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-8° (1). L'*Avis de l'éditeur* est de Naigeon; quelques exemplaires ont un *Discours préliminaire* de l'auteur, imprimé réellement à Londres, par les soins du même Naigeon, six mois après la publication de l'ouvrage. « Puisque les philosophes « eux-mêmes n'ont pas cru devoir rendre authenti- « quement cet infâme livre à son auteur, je me « crois, dit Laharpe, obligé à la même retenue, par « respect pour sa famille, que j'honore... » (*Cours de littérature*, t. 16.) Grimm s'en explique, au contraire, sans détour, de la manière suivante (*Correspondance*, août 1789) : « Il n'y a plus d'indiscré- « tion à dire que M. d'Holbach est l'auteur du livre « qui fit tant de bruit en Europe, du fameux *Sys-* « *tème de la nature*. Tout l'éclat dont jouit cet ou- « vrage ne put séduire un instant son amour- « propre; et s'il eut longtemps le bonheur d'être à « l'abri même du soupçon, sa modestie le servit « encore mieux à cet égard que toute la prudence « de ses amis... Il s'était fait l'apôtre de ce système « avec une pureté d'intention, avec une abnéga- « tion de soi-même qui eût honoré, aux yeux de « la foi, les apôtres de la plus sainte de toutes les « religions..... Il règne en général dans ce livre, « dit encore Grimm, un ton d'enthousiasme, de « philosophie et d'éloquence assez imposant : il « y a des pages entières, et il y en a un grand « nombre, où l'on reconnaît aisément la plume « d'un écrivain supérieur; et cela est fort simple, « car ces pages sont de Diderot. » Cependant Voltaire crut devoir s'élever hautement contre le *Système de la nature*. Il y combattit non-seulement des *maximes exécrables en morale*, d'autres, *absurdes en physique* (édition in-8° de Beaumarchais, *Dict. philos.*, art. *Dieu*); mais il fit la critique de la diction, et trouva « dans ce livre confus quatre « fois trop de paroles » (*Dict. philos.*, art. *Style*). A la vérité, il s'excuse auprès de Grimm d'avoir osé prendre tant de liberté. « Il a fallu faire ce que j'ai « fait, lui écrit-il (1er novembre 1770); et si l'on « pesait bien mes expressions, on verrait qu'elles « ne doivent déplaire à personne. » A cela Grimm objecte sans pudeur que « le patriarche ne veut « pas se départir de son *rémunérateur-vengeur*...; « qu'il raisonne là-dessus comme un enfant, mais « comme un joli enfant qu'il est. » Frédéric, au milieu de ses trophées, ne vit pas sans alarmes le danger qui menaçait les sociétés. Il voulut les défendre contre l'invasion de principes audacieux, dont il avait jusque-là favorisé le développement avec une complaisance peu digne de son génie. Il réfuta le *Système de la nature*; et depuis lors les écarts de la nouvelle philosophie n'excitèrent que

(1) Le *Système de la nature* a eu deux éditions en 1770. Il a été réimprimé en 1771, 1774, 1775 et 1777. Dans une nouvelle édition, Londres, 1780, 2 vol. in-8°, on trouve à la fin du second volume le réquisitoire de M. Séguier contre différents ouvrages philosophiques, et la réponse de l'auteur du *Système de la nature* au réquisitoire. Nous citerons encore une édition du *Système de la nature*, Paris, an 3 (1795), 3 vol. in-18; une autre, publiée par de Roquefort, avec les notes et corrections de Diderot, Paris, 1820, 1821, 2 vol. in-8°; une autre enfin avec les notes de Diderot, Paris, 1822, 4 vol. in-18.

ses dédains, comme le prouvent ses Œuvres posthumes (*voy.* l'art. HELVÉTIUS). On ne lira pas sans intérêt quels sinistres pressentiments de nos calamités semblèrent, en 1770, dicter à l'avocat général Séguier son réquisitoire contre ce Code des athées. « L'impiété, disait-il, ne borne « pas ses projets d'innovation à dominer sur les « esprits, et à arracher de nos cœurs tout senti- « ment de la Divinité. Son génie inquiet, entre- « prenant et ennemi de toute dépendance, aspire « à bouleverser toutes les constitutions politiques. « Ses vœux ne seront remplis que lorsqu'elle « aura détruit cette inégalité nécessaire de rang « et de condition; lorsqu'elle aura avili la majesté « des rois, rendu leur autorité précaire et subor- « donnée aux caprices d'une foule aveugle, et « lorsqu'enfin, à la faveur de ces étranges chan- « gements, elle aura précipité le monde entier « dans l'anarchie et dans tous les maux qui en « seront inséparables. Peut-être même, dans le « trouble et la confusion où ils auront jeté les « nations, ces prétendus philosophes se propo- « sent-ils de s'élever au-dessus du vulgaire, et de « dire aux peuples que ceux qui ont su l'éclairer « sont seuls en état de le gouverner. » Jamais personne n'a professé l'athéisme avec autant d'appareil et d'inconséquence que l'auteur du *Système de la nature*. Il invoque l'expérience, et il la contredit sans cesse; il consulte la raison, et il ferme l'oreille à sa voix : avec plus de fiel que de talent, plus d'arrogance que de profondeur, il dément les principes solennels de la plus saine philosophie; il érige en faits les suppositions les plus hasardées, en axiomes les assertions les plus monstrueuses. L'erreur et la vérité, le vice et la vertu se heurtent sous sa plume; il n'offre, dans une diction inégale, mais le plus souvent pesante et diffuse, que des contradictions et des déclamations répétées jusqu'au dégoût. On sent bien que, suivant lui, tout est *matière*, tout est l'effet d'une aveugle *nécessité*. A la place de *Dieu*, qu'il affirme avoir été inventé par les *théologiens*, il met la *nature* qu'il regarde *comme l'assemblage de tous les êtres et de leurs différents mouvements*. Cet ouvrage a été réfuté victorieusement et avec le plus grand détail par Bergier, dans son *Examen du matérialisme*, 1771, 2 vol. in-12. Il l'a aussi été par Duvoisin, Holland, Rochefort, etc. (1). 27° *Tableau des saints*, ou *Examen de l'esprit et des personnages que le christianisme propose pour modèles*, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-12; 28° *De la nature humaine*, ou *Exposition des facultés, des actions et des passions de l'âme, et de leurs causes*, traduite de l'anglais, de Hobbes, 1772, in-12; 29° *Le bon sens*, ou *Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, Londres, 1772, in-12, souvent réimprimé. C'est un abrégé du *Système de la nature*, dépouillé d'idées abstraites, et dont le style clair, facile et précis, est proportionné à l'intelligence de l'esprit le moins cultivé. 30° *La politique naturelle*, ou *Discours sur les vrais principes du gouvernement*, par un ancien magistrat, Amsterdam, 1773, 1774, 2 vol. in-8°; 31° *Système social*, ou *Principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs*, Londres (Amsterdam), 1773, 1774, 2 vol. in-8° et 3 vol. in-12, Paris, 1795, 2 vol. in-8°; Paris, 1822, 2 vol. in-18; 32° *L'agriculture réduite à ses vrais principes*, par J.-G. Wallerius, traduit en français sur la version latine; on y a joint un grand nombre de notes tirées de la version allemande, Paris, 1774, in-12; an 2, in-8°; 33° *L'Éthocratie*, ou *Le gourvernement fondé sur la morale*, Amsterdam, 1776, in-8°; 34° *La morale universelle*, ou *Les devoirs de l'homme fondés sur la nature*, Amsterdam, 1776, in-4°, ou 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, qui a plusieurs fois obtenu les honneurs de la réimpression (1), dans l'*Essai sur les préjugés*, dans la *Politique naturelle*, le *Système social*, l'*Éthocratie*, etc., l'auteur veut procurer aux empires, par le moyen des lois et des lumières, toute la durée et tout le bonheur dont ils sont susceptibles, sans recourir à l'appui d'aucun culte : chimère déplorable qui prouve mieux son ignorance du cœur humain que son amour de l'humanité. Ce sont toujours les mêmes emportements, les mêmes lieux communs, presque les mêmes phrases, contre toutes les institutions existantes. Hobbes et Spinosa, plus clairvoyants, ou, si l'on veut, plus sincères que nos sophistes, reconnaissent que la morale de l'athéisme n'a pas d'autres règles que la force et la cupidité. Outre les nombreuses productions dont nous venons de parler, d'Holbach a publié : 35° *L'Art de la verrerie de Néri, Merret et Kunckel*, 1752, in-4°; 36° *Introduction à la minéralogie*, 1756, 2 vol. in-12; 37° *Essai d'une histoire naturelle des couches de la terre*, traduit de Lehmann, 1759, in-12; 38° l'*Art des mines*, traduit du même, 1759, in-12; 39° *Traités de physique*, traduits du même, 1759, 3 vol. in-12. (On y trouve les deux ouvrages précédents.) 40° *Œuvres métallurgiques*, traduites d'Orschall, 1760, in-12; 41° *Œuvres de Henckel*, traduites de l'allemand (en société avec Charas, et revues par Roux), 1760, 2 vol. in-4° (*voy.* HENCKEL); 42° *Recueil des mémoires de chimie et d'histoire naturelle des Académies d'Upsal et de Stockholm*, traduit de l'allemand, etc. (avec Roux), 1764, 2 vol. in-12. M. Ersch lui attribue encore les quatre ouvrages suivants : 43° *Traité du soufre*, traduit de l'allemand de Sthal, 1766, in-12. 44° Un grand nombre

(1) Ce fut en partie pour combattre le *Système de la nature* que le fameux spiritualiste Saint-Martin écrivit son premier ouvrage, le livre des *Erreurs et de la Vérité*, 1775, un vol. in-8°; l'on ne doit pas confondre avec ce livre la *Suite des Erreurs et de la Vérité*, qui, loin d'être du même auteur ou de son école, est sortie au contraire de l'école d'Holbach, de cet atelier du matérialisme, dont le *Philosophe inconnu* avait osé attaquer l'œuvre impie. G—CE.

(1) Notamment : Tours, 1792; Paris, an 6 (1798), Paris, 1820, 3 vol. in-8°.

d'*articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie*, dans la première *Encyclopédie*. L'article *Prononciation des langues*, qu'il a fourni au *Dictionnaire de grammaire et littérature* de l'*Encyclopédie méthodique*, est le morceau le plus exact et le plus complet qu'on eût encore donné en français sur cette matière. On trouve dans les *Variétés littéraires*, sous le nom du baron d'Holbach, la traduction en prose d'un hymne au soleil et d'une ode sur la vie humaine. Dans ces deux pièces, dont la première passe pour être de sa composition, des idées communes, des images usées ne sont point relevées et rajeunies par les charmes de l'expression. En 1790, parurent les *Éléments de la morale universelle*, par feu M. le baron d'Holbach, etc., Paris, G. de Bure, in-18. Dans ce petit *Catéchisme de la nature*, imprimé, suivant l'avertissement du libraire, sur le manuscrit de l'auteur et composé en 1765, il règne une méthode, une netteté, une concision, qui contrastent avec l'ennuyeuse prolixité de la plupart des livres dont nous avons fait l'énumération. C'est un sommaire des mêmes principes; mais du moins on ne s'y livre pas aux invectives : la religion et ses ministres n'y sont même pas nommés. Quand on ignorerait que d'Holbach avait des auxiliaires pour la composition de ses ouvrages, la multitude de volumes qu'il a mis au jour et quelquefois la différence des styles ne laisseraient guère de doute à cet égard. Peu d'initiés étaient admis à sa confidence. « J'ai souvent entendu « dire à M. Naigeon, affirme Barbier, que les « personnes mêmes qui fréquentaient la maison « du baron d'Holbach ignoraient qu'il fût l'auteur « des ouvrages philosophiques sortis des presses « de Hollande. Il confiait ses manuscrits à M. Nai- « geon, qui les faisait passer par une voie sûre à « Marc-Michel Rey : celui-ci envoyait ensuite « en France les ouvrages imprimés; et souvent « M. d'Holbach en entendait parler à sa table « avant d'avoir pu s'en procurer un seul exem- « plaire. » (*Supplément à la correspondance littéraire de messieurs Grimm et Diderot* (1). Ébloui par les brillantes conversations de Diderot, le baron d'Holbach embrassa ses opinions avec la confiance de la jeunesse. Il s'indignait contre les abus inévitables du pouvoir, et ne prévoyait pas les horreurs de la licence. Grimm ne dissimule pas que d'Holbach, en parlant des prêtres, « s'irritait « malgré lui, et qu'alors sa bonhomie devenait « amère et provocante. » Quoiqu'il détestât les jésuites, on assure pourtant que lorsqu'ils furent expulsés de France il ne vit plus en eux que des infortunés, et qu'il leur donna les secours qui étaient en son pouvoir. St. S—n.

HOLBEIN (Jean), célèbre peintre, l'un des fondateurs de l'école allemande, naquit à Bâle vers 1495. Quoiqu'il n'eût jamais reçu d'autres leçons dans son art que celles de son père, artiste médiocre, originaire d'Augsbourg, ses heureuses dispositions y suppléèrent, et déjà, fort jeune encore, il avait acquis non-seulement du talent, mais même de la réputation. Le fameux Érasme, avec lequel il s'était lié d'amitié, l'ayant sollicité de passer en Angleterre, Holbein s'y détermina d'autant plus facilement, que l'humeur acariâtre de sa femme lui rendait le séjour de Bâle désagréable. Arrivé à Londres avec des lettres de recommandation pour le chancelier Thomas More et avec le portrait d'Érasme, leur ami commun, il fut reçu dans la maison de ce ministre avec beaucoup de distinction. Henri VIII, fort amateur de peinture, étant venu à une fête chez son chancelier, et ayant eu occasion d'admirer les tableaux de notre artiste, il l'attacha à son service. Holbein exécuta pour le roi plusieurs beaux tableaux, dont ce prince fut tellement satisfait, qu'il le prit dans la plus grande affection, et lui en donna souvent des marques. Un jour qu'Holbein s'était enfermé seul dans son atelier pour exécuter un tableau auquel il mettait le plus grand soin, l'un des premiers seigneurs de la cour voulut forcer sa porte pour le voir travailler: Holbein, après avoir épuisé tous les moyens que la politesse lui prescrivait, ayant été obligé d'employer la force pour se délivrer de ses importunités, ce seigneur fut renversé au bas des degrés et se blessa. L'artiste, pour se soustraire à ses poursuites et à celles des gens de sa maison, fut obligé de se mettre sous la protection du roi. Ce prince, voyant que rien ne pouvait calmer l'animosité du gentilhomme, lui dit : « Monsieur, je « vous défends, sur votre vie, d'attenter à celle « de mon peintre; la différence qu'il y a entre « vous deux est si grande, que de sept paysans « je puis faire sept comtes comme vous, mais de « sept comtes je ne pourrais jamais faire un « Holbein. » Ayant de plus en plus obtenu la faveur de la cour, Holbein fut chargé non-seulement de faire le portrait du roi, ainsi que celui des princes et des princesses, mais aussi celui de tous les grands du royaume. Son talent ne se bornait pas au genre du portrait; on a de lui beaucoup de tableaux d'histoire : nous citerons entre autres une *Danse de village*, pour la poissonnerie de Bâle, une *Danse des morts* (1), ainsi que plusieurs tableaux pour la maison commune; on distingue encore deux tableaux représentant,

(1) L'abbé Barruel parle d'un comité qui se réunissait à l'hôtel d'Holbach; il en désigne les membres, et publie des révélations faites à ce sujet, en 1789, par celui qu'il assure en avoir été le secrétaire. Comme il ne nomme pas ses autorités, nous nous contenterons de renvoyer à ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, t. 1, p. 362.

(1) La *Danse des morts*, peinte en 1543 sur les murs d'un cimetière de Bâle, n'est pas d'Holbein. Ses dessins sous le même titre, qui ont été gravés plusieurs fois, sont à St-Pétersbourg. La dernière édition fait partie de l'œuvre de J. Holbein, publiée par Chr. de Mechel, Bâle, 1780 et suiv., 4 vol. in-fol. Ce sujet bizarre avait été mis en vers latins, vers 1460, par P. Desrey, de Troyes, d'après les vers allemands d'un poëte inconnu, que Fabricius (*Bibl. lat. med. ævi*) nomme Macaber; et ces peintures sont souvent citées dans le 16e siècle sous le nom de *Danse macabre*. (Voyez la Dissert. de M. G.-M. Raymond sur ce sujet, dans le *Magaz. encyclop.*, 1814, t. 5, p. 5.

l'un la *Richesse*, et l'autre la *Pauvreté*, qu'il a faits pour la maison d'Orient, à Londres, ainsi qu'un autre, destiné pour le corps des chirurgiens, où l'on voit Henri VIII assis sur son trône, accordant aux chefs de ce corps des priviléges qu'ils reçoivent à genoux. Plusieurs personnes pensent que ce tableau, d'une grande dimension, n'étant pas entièrement fini lors de la mort de cet artiste, a été terminé par une autre main. Holbein mourut de la peste, à Londres, en 1554 : il était naturellement fort prodigue, et n'a pas laissé de fortune, quoiqu'il eût gagné beaucoup d'argent. On trouve sa *Vie* (par Gui Patin), ainsi que la liste de ses ouvrages, dans l'édition de l'*Encomium moriæ* d'Érasme, avec les commentaires de Listrius. Holbein n'avait aucun des défauts de l'école allemande : ses portraits sont d'une grande vérité (1), sans sécheresse ; son coloris est assez vigoureux ; ses compositions sont grandes et d'une belle exécution ; ses figures ont beaucoup de relief. Il peignait de la main gauche comme de la droite, traitait avec un égal succès l'huile, la miniature, la gouache, et dessinait aussi bien au crayon qu'à la plume. Ses draperies en général ne sont pas heureuses. Mariette attribuait à cet artiste les dessins du chapelet en bois de Henri VIII, qui représente les mystères de la vie de Jésus-Christ : ce chapelet, remarquable par la délicatesse avec laquelle il est sculpté, avait été donné par un archevêque d'Aix au père Lachaise ; il passa, lors de la destruction des jésuites, dans les mains de l'abbé Brotier, connu surtout par sa belle édition de Tacite. P—E.

HOLBERG (Louis, baron de), naquit le 6 novembre 1684, à Bergen en Norvége. Les Danois voient en lui le fondateur de leur théâtre, et, à quelques égards, le père de leur littérature moderne. Sa vie, d'abord assez orageuse, a été décrite par lui-même dans plusieurs lettres, modèle de franchise et de gaieté philosophique : nous ne pouvons en donner ici qu'un extrait succinct. Son père s'était élevé par une valeur chevaleresque du grade de soldat à celui de colonel. Sa mère était d'une famille distinguée. Destiné à l'état militaire, et inscrit à l'âge de dix ans comme caporal dans un régiment, le jeune Holberg montra un penchant si décidé pour l'étude, que ses parents se résignèrent à le laisser suivre la carrière ordinaire des ecclésiastiques luthériens : il prit ses degrés à l'université de Copenhague, et passa ensuite quelques années en Norvége dans les humbles fonctions de vicaire-prédicateur et de précepteur d'enfants. La mort prématurée des auteurs de ses jours et la perte de leur fortune ne lui laissaient d'autre perspective que de végéter comme ministre dans quelque village : mais la vivacité de son esprit l'entraîna dans un projet romanesque, qui fit changer sa destinée. Charmé par la lecture d'un journal de voyage, il entreprit de visiter les pays étrangers, sans autre ressource qu'une connaissance superficielle du français et de quelques autres langues modernes qu'il prétendait enseigner. L'accueil glacial que les banquiers et les armateurs d'Amsterdam firent à notre jeune savant ne le découragea point ; mais parvenu jusqu'à Aix-la-Chapelle, la misère l'obligea de retourner en Norvége, où cette course aventureuse lui valut une réputation. Devenu le maître de langue le plus en vogue dans la ville de Christiansand, il se livra avec ardeur à l'étude des littératures française, anglaise et italienne, alors inconnues dans le Nord, où régnaient exclusivement la théologie, la jurisprudence et l'érudition classique. Ayant ramassé une petite somme, Holberg entreprit un nouveau voyage ; l'Angleterre, et particulièrement Oxford, en fut le but : il passa quinze mois dans cette ville à donner des leçons de musique, et à étudier les meilleurs historiens modernes. Ce fut là qu'il forma sa philosophie sur le modèle de celle des Anglais, et qu'il prit cette manière de penser libre mais honnête, élevée mais prudente, qui respire dans tous ses écrits. De retour à Copenhague, il fit, en qualité de gouverneur d'un jeune seigneur, un voyage en Allemagne, où la pédanterie des professeurs et la ridicule emphase des comédiens exercèrent sa verve satirique. Une introduction à l'histoire générale et un essai sur l'histoire des rois Christian IV et Frédéric III lui valurent la protection du gouvernement danois : il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Copenhague en 1714 ; mais les émoluments de cette place étant à peu près nuls, il obtint une légère pension avec la commission de visiter les universités protestantes. Au lieu de suivre cette destination, peu conforme à ses goûts littéraires, il se rendit à Paris, où il passa les années 1714 et 1715. Également assidu le matin aux bibliothèques, et le soir aux théâtres, il assistait assez régulièrement aux causes célèbres, et allait disputer avec les théologiens à St-Sulpice, et avec les beaux esprits au café Marion : il fit des progrès dans la langue française, et parvint à l'écrire d'une manière passable ; il se pénétra de l'esprit de notre littérature comique et satirique. Montaigne, Scarron, Boileau et Molière étaient ses auteurs favoris ; mais il avoue qu'il ne put jamais goûter le *Télémaque*. Malgré la modicité de ses ressources, il entreprit le voyage de Rome par Marseille, et faillit être pris par des corsaires algériens. Après avoir pendant six mois bien fouillé dans les bibliothèques et les ruines de Rome, il revint à Paris, en faisant presque toute la route à pied. De retour à Copenhague en 1716, il lui fallut attendre deux ans avant d'obtenir par ordre d'ancienneté une place de professeur ordinaire. C'est là que finissent ses infortunes et ses aventures. Pendant tout le reste de sa vie, il

(1) La collection de ces portraits, au nombre de quatre-vingt-quatre, tous gravés par Bartolozzi (à l'exception de quatre), a été publiée à Londres, 1792-1800, 2 vol. gr. in-fol., avec des notes biographiques par John Chamberlain.

n'eut, dit-il, à lutter que contre le mauvais goût, les pédants et les tartufes. Cette triple opposition n'empêcha pas Holberg, sous les auspices de Frédéric IV, de se livrer à la composition d'ouvrages d'esprit, dont avant lui on n'avait pas d'idée parmi les Danois modernes. Il assure lui-même que ce ne fut qu'à l'âge de plus de trente ans qu'il éprouva tout à coup le désir d'écrire en vers. Les *Satires*, première production connue de sa verve, furent suivies de *Pierre Pors*, poëme épi-comique, reçu avec enthousiasme par les uns, et dénigré par les autres comme indigne d'un grave professeur. Les érudits, les métaphysiciens, les dévots, lui suscitèrent des querelles dont il sortit vainqueur. Encouragé par quelques courtisans éclairés, aidé par les comédiens français Montaigu et Pilloy, il parvint à fonder un théâtre national à Copenhague, et à l'enrichir, dans l'espace de trois ans (1722-1725) d'une vingtaine de pièces, parmi lesquelles on distingue plus d'un ouvrage du premier ordre. Épuisé par tant de travaux, Holberg partit en 1725 pour Aix-la-Chapelle, et se rendit à Paris; il passa l'hiver de 1726 dans cette capitale, où il s'indigna de trouver les comédies de Molière passées de mode, et le théâtre livré aux parodies et aux niaiseries. Il eut entre autres des liaisons avec Riccoboni, directeur de la troupe des Italiens, que des considérations particulières empêchèrent seules de faire représenter le *Potier d'étain homme d'État*, traduit par l'auteur : on craignit que plusieurs grands seigneurs parvenus ne fussent tentés de s'y reconnaître. De retour de ce cinquième voyage, Holberg perdit bientôt en Frédéric IV le protecteur de sa muse comique. Christian VI était ennemi des plaisirs. « Les temps, dit Holberg, « sont devenus sérieux. » Il sut prendre le caractère du temps, et chercher un asile dans les études graves. Une suite de grands ouvrages, savoir : l'*Histoire de Danemarck*, l'*État politique et géographique de la monarchie danoise*, l'*Histoire ecclésiastique*, l'*Histoire des Juifs* et la *Traduction d'Hérodien* placèrent bientôt le joyeux élève de Molière au rang des savants les plus considérés. L'université n'eut plus honte d'un auteur de tant de doctes in-quarto; elle l'eut pour recteur en 1735, et pour trésorier depuis 1737. Cependant la muse comique entretint toujours un commerce clandestin avec son ancien favori, qui, au milieu de ses graves onctions, et surveillé par une censure assez rigide, trouva encore du loisir pour écrire le *Voyage imaginaire de Klim*, et une dizaine de comédies, en général peu inférieures à ses premières pièces. La mort de Christian VI, en 1746, rendit plus de liberté aux esprits, et Holberg aurait pu, au théâtre renaissant par ses soins, jouir de nouveau d'un triomphe complet, si le mauvais goût de Destouches et de la Chaussée, répandu de Paris à Copenhague, n'avait, à cette époque, divisé le public. Holberg était alors devenu une espèce de grand seigneur. Le débit de ses écrits, très-considérable pour un pays aussi peu étendu que le Danemarck, l'ordre avec lequel il administrait les revenus de sa chaire et son extrême frugalité lui avaient permis d'amasser une grande fortune, dont il fit l'emploi le plus noble. Il légua sa bibliothèque et une terre de la valeur de trois cent cinquante mille francs à l'Académie noble de Soroe; il consacra les rentes annuelles d'un capital de quatre-vingt mille francs à la dotation de demoiselles honnêtes et pauvres. Il avait été créé baron le 6 mars 1747, et il mourut le 27 janvier 1754. Holberg était d'une complexion maigre et d'une santé délicate; il ne dut sa longue carrière qu'à une extrême sobriété, qu'il poussa quelquefois jusqu'à peser exactement tous ses aliments et à se contenter d'eau pour toute boisson. Il assure lui-même qu'une infirmité héréditaire, en changeant de siége, faisait totalement changer ses goûts et ses talents; de sorte que souvent, pendant des années entières, il parut un autre homme. A une époque, il ne pouvait supporter d'autre lecture que celle de l'histoire; dans un autre temps, il n'avait plus de mémoire, et ne rêvait que poésie : mais, à tous les moments de sa vie, il fut ennemi de la pédanterie, de la théologie polémique et de la métaphysique scolastique. Devenu à tour de rôle professeur de métaphysique, il publia un pompeux éloge de cette science; mais cet éloge n'était au fond qu'une ironie amère. Parmi les singularités de sa conduite privée, on remarque l'habitude qu'il conserva toujours de passer une grande partie de son temps dans la société des femmes, quoiqu'à aucune époque de sa vie il n'ait eu de penchant pour le sexe. Il trouvait la conversation des femmes plus piquante et plus naturelle que celle des hommes. « Parmi les hommes, disait-il, « je serais obligé d'écouter de la politique et de « boire du vin : parmi les femmes je n'ai à redouter que des caquets et du thé. » Anglais par son caractère, Holberg était Français par son esprit et ses manières; il conserva toujours un costume recherché, une politesse aisée et une humeur joviale : il avoue franchement qu'il eut des doutes sur la vérité de la religion chrétienne; mais il ajoute que la lecture des ouvrages apologétiques d'Abadie suffit pour le ramener à la croyance commune. Les nombreux écrits de ce génie fécond peuvent se ranger en quatre classes; commençons par son théâtre, dont nous indiquerons les pièces par ordre chronologique : 1° *Le Potier d'étain homme d'État*, comédie en cinq actes et en prose; c'est une satire de la manie des petits bourgeois de perdre leur temps à discuter la politique de l'Europe, et de se croire capables de gouverner le monde parce qu'ils ont lu quelques pamphlets. La conception et la conduite de cette pièce sont admirables : quelques détails de mœurs ont vieilli; mais elle est toujours vue avec plaisir au théâtre de Copenhague, et elle est encore souvent jouée en Alle-

magne, où elle eut autrefois un succès si prodigieux, que les mots *potier d'étain* sont restés dans la langue comme synonymes d'*homme d'État imaginaire*. On a même créé la locution *faire des pots d'étain* pour dire *radoter sur la politique*. En 1806, le parti de la guerre à Berlin avait fait d'une réplique un peu détournée du *Potier* un signal d'applaudissements frénétiques, sans réfléchir au ridicule qu'un semblable patron donnait même à la meilleure cause. Outre un grand nombre de traductions, il en existe plusieurs imitations, par exemple : *le Charron politique*, en allemand, Vienne, 1769 ; *le Chaudronnier homme d'État imaginaire*, par Étienne, 1801 ; *le Luthier de Lubeck*, 1816. Mais à l'exception d'Étienne, ces imitateurs ont plus ou moins gâté la pièce, en voulant, par un contre-sens évident, ennoblir l'artisan politique, et introduire une intrigue régulière à la place de la petite mystification qui sert à Holberg pour développer parfaitement le caractère principal (1). 2° *La Capricieuse*, d'abord en cinq actes, mais réduite par l'auteur à trois et qui même après la réduction a toujours paru ennuyeuse et invraisemblable au théâtre. Holberg assure qu'en l'écrivant il ne connaissait pas l'*Irrésolu* de Destouches, quoique cette pièce fût antérieure à la sienne. En effet, ce qu'il y a de bon et de comique dans la pièce danoise n'est pas emprunté à la comédie française. 3° *Jean de France*, en cinq actes ; satire des jeunes gens du Nord qui, de retour d'un voyage à Paris, où ils ont à peine appris à écorcher le français, affichent un insolent mépris pour la langue et les mœurs de leur patrie. Le caractère principal tombe dans la caricature, et malgré quelques scènes pleines de verve, la pièce n'a jamais obtenu un succès éclatant à Copenhague. 4° *Jeppe du Mont* ou *le Paysan métamorphosé en seigneur*, comédie en cinq actes. C'est l'histoire populaire du seigneur qui fait transporter dans son château un paysan ivre, et lui fait accroire qu'il a changé de condition ; ce qui n'empêche pas le paysan de montrer toute la bassesse, l'insolence et la brutalité de son caractère. Le jésuite Masenius avait traité ce sujet dans une pièce intitulée *Rusticus imperans*, qui se trouve dans son ouvrage intitulé *Palæstra eloquentiæ dramaticæ*, Cologne, 1657. Parmi d'autres écrivains anglais, Shakspeare avait esquissé ce sujet dans son *Chaudronnier métamorphosé*, qui forme le prologue du drame *The Mermaid*. Holberg a principalement profité d'un conte inséré dans l'*Utopia* de Bidermann ; mais il s'est rendu le sujet propre par un dialogue plein de sel et de verve, par d'heureuses combinaisons de scènes, et par une peinture des mœurs du paysan danois qui est un chef-d'œuvre de bas comique. M. de Kotzebue a gâté cette excellente comédie dans une imitation allemande où l'original est mutilé et dénaturé. 5° *Le Babillard* ou *Maître Gérard le barbier*, comédie en cinq actes, refondue en un acte par l'auteur ; 6° *le Onze juin*, comédie en 5 actes ; le sujet a beaucoup de rapport avec Pourceaugnac. M. de Kotzebue a fait de cette pièce très-intéressante une imitation plus froide, plus décolorée encore que celle du *Paysan métamorphosé*. 7° *L'Accouchée*, comédie en cinq actes ; 8° *la Poudre d'Arabie*, comédie en un acte ; satire des alchimistes et des chercheurs de la pierre philosophale. Le sujet est pris dans l'*Utopia* de Bidermann. 9° *Les Jeux innocents* ou *la Veillée de Noël*, farce en un acte. Cette pièce extrêmement amusante reproduit dans un cadre original les caractères de George Dandin ; mais, depuis longtemps déjà, des scrupules de morale en ont fait défendre la représentation. 10° *La Mascarade*, comédie en trois actes, sujet galant, imbroglio dans le genre espagnol. Cette pièce assez légère a été traduite dans presque toutes les langues. 11° *Le Rodomont* ou *Jacques de Thye*, comédie en cinq actes ; imitation localisée du *Miles gloriosus* de Plaute, mais surtout de Thrason dans *l'Eunuque* de Térence ; 12° *Ulysse, prince d'Ithaque*, parodie des drames héroïques allemands où le costume, les mœurs et les trois unités étaient violés. Ces monstrueuses productions avaient été introduites à Copenhague par un certain M. Quoten, entrepreneur d'un théâtre allemand, en même temps que Holberg aidé par des artistes français s'efforçait de créer le théâtre danois, où l'on jouait alternativement les pièces de Molière et les siennes ; 13° *le Voyage au parc*, comédie en trois actes, imitée d'une pièce du théâtre italien de Gherardi, les *Bains de la porte St-Bernard*, ainsi que de l'*Amour médecin*, etc., etc. ; 14° *Melampe*, tragi-comédie en cinq actes. C'est une parodie du style tragique des pièces allemandes ; le héros est un petit chien, objet de contestation entre deux sœurs, qui sont sur le point de faire battre en duel leurs deux amants, lorsque leur frère vient à propos ôter la vie à l'intéressant animal. 15° *Sans tête ni queue*, ou *les Frères antipodes*, comédie en quatre actes, avec un prologue. L'un des frères est superstitieux ; l'autre est incrédule : un philosophe modéré veut les guérir de leurs folies ; ils changent, il est vrai, mais c'est toujours pour passer d'un extrême à l'extrême opposé. « Cette pièce, dit « l'auteur lui-même, est plus faite pour être lue « que pour être représentée. » 16° *Le Fanfaron* ou *Diderik la Terreur*, comédie en un acte. Le faux brave se croit en bonne fortune, et finit par faire la conquête de sa propre femme, qui le châtie et le ramène chez lui : l'intrigue offre un mélange du *Pseudolus* et du *Curculio* de Plaute ; l'action est pleine et rapide. 17° *Henri et Pétronille*, comédie en trois actes. C'est le sujet du conte de Cervantes, le *Mariage trompeur* ; d'un épisode dans la pièce, *How to rule a wife*, de Beaumont et Fletcher, enfin de la *Double épreuve*

(1) C'est à tort que plusieurs littérateurs ont indiqué la pièce de St-Evremond, *Sir Politic Would be* comme la source du *Potier d'étain* : il n'y a guère de rapport qu'entre les titres.

de Legrand; mais le dialogue et le détail des mœurs offrent beaucoup d'originalité. Un auteur français en a donné, à un des petits théâtres, une imitation heureuse. 18° *Le jeune paysan mis en gage*, ou *le Faux prince*, comédie en trois actes; sujet romanesque, pris dans l'*Utopia* de Bidermann, liv. 5, chap. 45-51; 19° *l'Oisif affairé* ou *l'Homme qui n'a jamais le temps*, comédie en trois actes. C'est selon les critiques danois le chef-d'œuvre de Holberg. Le caractère principal est bien plus fortement conçu que celui de la pièce anglaise *The Busy Body* par mistriss Centlivre, où Holberg paraît avoir puisé la première idée de sa comédie, et d'où M. Picard a également tiré son *Musard*. L'affairé de Holberg est un musard systématique; il y voit son honneur, son devoir. L'auteur le place à chaque scène dans une nouvelle situation, et toutes ces situations, extrêmement comiques, aident le caractère à se développer avec une nouvelle force jusqu'au dernier moment où, ayant marié sa fille sans y penser, cet homme sort encore en ne rêvant qu'à ses prétendues occupations. 20° *Pétronille* ou *la Soubrette prise pour la maîtresse*, comédie en trois actes. L'intrigue, qui est conduite avec une singulière adresse, rappelle un peu le *Faux instinct* de Dufresny. 21° *Erasmus montanus* ou *le Jeune Savant*, comédie en cinq actes. Un jeune étudiant, fier de quelques connaissances superficielles, dédaigne le bon sens de ses parents, dispute contre tout le monde, finit par être la dupe d'un recruteur, qui après l'avoir enrôlé le rend à sa famille. La conception est très-forte, mais le comique roule trop dans la sphère des colléges. 22° *Les Invisibles*, comédie en trois actes, tirée quant au fond du *Roman comique* de Scarron, t. 1er, chapitre 9; 23° *l'Honnête ambition*, comédie en trois actes : c'est une des meilleures pièces modernes, et si le caractère principal n'était pas imité du *Bourgeois gentilhomme*, une intrigue mieux conduite, l'absence de la cérémonie burlesque et plusieurs traits de satire originaux, pourraient ici faire rester la balance en suspens entre Molière et Holberg. Il n'y a point chez ce dernier de marquis qui se dégrade; c'est un vieux et fidèle serviteur qui entreprend de guérir la manie de son maître pour les titres et les charges. Cette pièce valut à l'auteur beaucoup de railleries personnelles, après qu'il eut lui-même obtenu le titre de baron. On cite entre autres l'épigramme suivante, composée en français par le baron de Bar :

> Philosophe moqueur, comique atrabilaire,
> Il mord et divertit tour à tour son prochain :
> Des Danois cependant il serait le Molière
> S'il n'en était pas le Jourdain.

Mais en obtenant un titre très-convenable à un grand propriétaire foncier, Holberg avait bien moins consulté sa vanité que l'honneur et l'intérêt des gens de lettres. 24° *L'Heureux naufrage*, comédie en cinq actes. C'est encore une excellente comédie de caractère; l'auteur y fait contraster deux hommes de lettres; l'un est sincère, franc, généreux, mais il a écrit des satires, il a composé des comédies! L'autre, fourbe, intrigant et haineux, se fait aimer par ses panégyriques, ses épithalames et ses humbles dédicaces. Le dénoûment ressemble à celui des *Femmes savantes*; mais il est amené par un coup de théâtre plus naturel et plus amusant. 25° *Les Sorciers* ou *la Fausse alarme*, comédie en cinq actes. Des comédiens voyageurs sont pris pour des sorciers et traduits en justice. Il y a des scènes excellentes où l'utilité de la comédie est défendue, et où l'auteur passe en revue les principaux caractères de son théâtre. 26° *Don Ranudo de Colibrados*, comédie en cinq actes. Cette pièce, où Holberg tourne en ridicule l'orgueil d'un gentilhomme très-pauvre qui ne veut marier sa fille qu'à un prince, passe pour avoir été écrite au moins une douzaine d'années avant qu'elle fût imprimée en 1745; mais elle paraît avoir été tenue en quelque sorte secrète par l'auteur, qui craignait d'offenser la noblesse. M. de Kotzebue l'a imitée, et des trois pièces qu'il a empruntées à Holberg, c'est la seule qu'il n'ait pas gâtée. 27° *Plutus* ou *le Procès entre la richesse et la pauvreté*, allégorie morale en cinq actes. L'idée en est prise d'Aristophane; mais les détails sont pour la plupart de l'invention de l'auteur; quelques scènes sont imitées de Lucien. C'est un ouvrage philosophique d'un grand mérite. 28° *Voyage de Sganarelle au pays des philosophes*, en un acte. Les froides plaisanteries semées dans cette bluette sentent la vieillesse de l'auteur. 29° *Abracadabra* ou *le Revenant*, comédie en trois actes. C'est le sujet de la *Mostellaria* et du *Retour imprévu*. La pièce est fort gaie, mieux ordonnée que celle de Regnard, et en tout digne du meilleur temps de Holberg. 30° *Le Philosophe imaginaire*, comédie en cinq actes : pièce généralement faible et froide; 31° *la République*, allégorie en trois actes. Cette satire des faiseurs de projets offre peu de détails piquants; l'idée en est prise dans la *Hollande malade*, de Poisson. 32° *Le Marié métamorphosé*, farce en un acte, insignifiante, pour ne rien dire de pis. Holberg est peut-être, après Molière, le plus grand génie comique moderne; mais diverses circonstances l'ont empêché de donner le poli à ses ouvrages. Une conception vigoureuse de caractères, une ordonnance sage et souvent ingénieuse, surtout dans les dénoûments, une grande entente de la scène, un dialogue plein de naturel, de verve et de gaieté; des mœurs locales d'une vérité étonnante; une imagination riche et originale dans les plaisanteries, une philosophie hardie et profonde dans les réflexions : voilà ses bonnes qualités. Des exagérations burlesques, quelques fables sans intérêt ou sans vraisemblance, plusieurs négligences dans l'arrangement des petits détails, une extrême licence dans les expressions, qui va quelquefois jusqu'à l'obscénité, un langage impur et incorrect, comme on le parlait de son temps:

voilà les défauts que les bons critiques danois lui reprochent. Du reste il fut le Plaute de son pays. Le théâtre de Holberg a eu beaucoup d'éditions. Lui-même en a donné une en trois volumes et une autre en cinq, qui toutes les deux ont été réimprimées plusieurs fois. Il en a paru une traduction française à Copenhague, par M. Fursmann, 1745, comprenant environ vingt-cinq pièces : elle est pitoyable. Celle que M. Laub a donnée en allemand (Augsbourg, 1744) est meilleure; mais elle ne comprend que dix-huit pièces. Il y en a une traduction allemande complète, publiée à Copenhague en 5 volumes; mais elle affaiblit le sel de l'original. Les Hollandais et les Suédois ont également traduit tout, ou du moins presque tout ce théâtre. Jusque vers l'an 1770, Holberg dominait sur la scène allemande, et lorsqu'il en fut banni par le goût moderne, ce fut de compagnie avec Molière et Regnard. Passons aux ouvrages poétiques de Holberg; nous n'indiquerons que les principaux : 1° *Pierre Pors*, poëme épi-comique, en quatorze chants et en vers alexandrins. Le naufrage et les courses aventureuses d'un épicier de la petite ville de Callundborg, qui traverse le Belt pour voir sa future à Aarhuus dans le Jutland, tel est le sujet de cette épopée; mais l'auteur a su y rattacher une suite de tableaux de mœurs et de réflexions satiriques où, sous des masques choisis dans le bas peuple, il châtie les vices, les ridicules et les travers de ses contemporains : c'est une galerie d'Ostade et de Téniers. L'admiration dont ce poëme n'a cessé d'être l'objet, non-seulement parmi les Danois, mais encore en Suède, où l'on est si peu ami du Danemarck, prouve qu'il possède un mérite réel; cependant les trop longues réflexions, les éternelles parodies de l'Énéide et les équivoques licencieuses nous paraissent difficiles à excuser; la versification et la diction sont remplies de négligences, qu'aujourd'hui on ne pardonne plus à Copenhague, même à ces prétendus grands hommes qui depuis quelques années ont essayé de ramener la langue danoise à la barbarie, d'où les bons écrivains du règne de Christian VII l'avaient tirée. Ce poëme parut d'abord par fragments imprimés comme les chansons des rues, avec la date : *imprimé cette année;* mais il est prouvé que la première partie a dû être publiée en 1719. Avant la fin de 1720 il en parut trois éditions complètes; ce qui jusque-là n'était jamais arrivé à un livre danois. On en a donné en 1790 ou 1791 une belle édition in-4°, avec gravures. *Pierre Pors* a été traduit en allemand par Schelbe, 1750, et il l'a aussi été en suédois. 2° *Satires en vers;* la première paraît avoir été composée en 1718. L'auteur imite plutôt Horace et Boileau que Juvénal. 3° *Les Métamorphoses*, poëme satirique, 1726. L'auteur y fait changer les animaux et les plantes en hommes de diverses professions. 4° *Voyage souterrain de Nicolas Klim*, roman satirique en prose. La première édition, publiée en 1741, est en latin. L'auteur n'osa pas, sous le règne bigot de Christian VI, publier ce roman en langue danoise. Ce ne fut qu'en 1789 qu'il en parut une bonne traduction danoise, par M. Baggesen, Copenhague, in-4°, avec figures. Ce roman, dans le genre de Lucien et de Quévédo, rempli des traits d'une philosophie très-indépendante, a été traduit successivement en allemand, en français, en hollandais, en anglais, en suédois, en hongrois, et probablement dans toutes les langues européennes. Il nous paraît cependant que ce n'est pas celui des ouvrages de Holberg où sa verve et son imagination se montrent dans leur plus grande force. La crainte de la censure l'a forcé à couvrir ses pensées d'un voile allégorique, qui n'est pas toujours assez diaphane. Plusieurs inventions sont plutôt bizarres qu'ingénieuses. Mais le style est plein de grâce et de chaleur. Ce roman a eu le sort singulier d'être pris pour une histoire véritable par un grave naturaliste allemand, qui l'a cité très-sérieusement à l'appui de ses systèmes géologiques (1). Parmi les ouvrages philosophiques de Holberg, ses *Réflexions morales*, 1744, traduites en français par Parthenay, 1752, 1754, 2 vol. in-12, et ses *Épîtres*, 1749, méritent d'être distinguées; on y trouve plus d'un morceau comparable aux meilleurs numéros du *Spectateur*. Outre des portraits de mœurs et des raisonnements philosophiques, on y remarque des essais de critique historique d'un grand mérite : le cardinal de Fleury, Louis XIV et Grégoire VII y sont défendus contre les préjugés des historiens allemands; le caractère de Cromwell y est parfaitement approfondi, et les grandes qualités de Charles XII n'ont peut-être nulle part été aussi bien appréciées. On doit encore ranger dans cette classe les trois *Lettres à un grand seigneur*, publiées successivement en 1727, 1737 et 1743, dans lesquelles Holberg a décrit sa vie et ses voyages. Ce sont en quelque sorte ses confessions. On y rencontre entre autres un parallèle des Anglais et des Français, qui a été traduit à Londres et qui ne déplairait pas à Paris. Les *Fables morales* de Holberg n'ont mérité ni obtenu aucun succès. Son *Droit de la nature et des gens*, dont il y a eu trois éditions en 1714, 1734 et 1741, n'est remarquable que comme une preuve de la flexibilité de son talent. Nous n'indiquerons pas même plusieurs autres ouvrages élémentaires, ni diverses dissertations par lesquelles Holberg a voulu payer son tribut comme professeur. Il a écrit des mémoires polémiques pour la compagnie danoise des Indes, qui ne l'en récompensa que par des actions de grâces solennelles. Nous arrivons à ses ouvrages historiques; nous n'en citerons que les plus importants : 1° *Histoire du royaume de Danemarck*, depuis les temps les plus anciens jusques et compris le règne de Frédéric III, ou jusqu'à l'an

(1) Ab Indagine, *Traités philosophiques et physiques sur divers objets*, 1781, 1 vol. in-8°, p. 228, 229.

1670, trois tomes in-4°, Copenhague, 1732-1735; souvent réimprimée. Les siècles du paganisme et du moyen âge y sont traités fort légèrement; l'auteur n'estimait guère les antiquités; il ignorait la langue islandaise ou scandinave, et d'ailleurs les grandes recherches de Shæning, de Suhm, d'Ihre, n'avaient pas encore éclairci les origines de la Scandinavie; mais dans l'histoire des temps modernes, surtout dans celle des derniers règnes, Holberg, appuyé sur des documents nombreux et authentiques, mérite la plus grande confiance. Son style, clair et naturel comme celui de Voltaire, ne conserve pas toujours la gravité historique. 2° *État politique, ecclésiastique, géographique de la monarchie danoise*. Ce tableau statistique, mêlé de beaucoup de détails historiques, parut d'abord en abrégé, sous le titre de *Description*, en 1729, et ensuite dans une forme plus complète, en 1749. 3° *Histoire ecclésiastique universelle*, depuis Jésus-Christ jusqu'à Luther, 2 vol. in-4°; 4° *Histoire générale des Juifs*, 2 vol. in-4°. Ces deux ouvrages, quoiqu'ils ne soient pas dans toutes leurs parties appuyés sur des recherches d'érudition bien profondes, méritent beaucoup d'éloges sous le rapport de la composition et du style : il y règne un esprit de tolérance et de critique remarquable pour un protestant, surtout à l'époque où ils furent publiés. 5° *Vies parallèles de quelques hommes illustres*, 1739, 2 vol.; 6° *Vies parallèles de quelques femmes illustres*, 1745, 2 vol. C'est de tous les ouvrages historiques de l'auteur le mieux écrit; les agréments d'une diction animée, élégante et naturelle, y sont relevés par de grands aperçus philosophiques; mais ces aperçus, moins graves que ceux de Plutarque, ont plus souvent pour objet la faiblesse que la grandeur de la nature humaine; le génie comique prédominait chez Holberg, même lorsqu'il consacrait sa plume aux matières graves. 7° *Description historique et topographique de la ville de Bergen*. Nous regrettons d'avoir à dire que Holberg, affaibli par l'âge, eut le tort de vouloir combattre à armes inégales l'illustre Montesquieu; il expira, pour ainsi dire, en écrivant ses *Conjectures sur les vraies causes de la grandeur des Romains*, Leipsick, 1753, in-8°. Ce petit écrit fut composé en langue française. Les Danois ont beaucoup écrit sur Holberg. On estime surtout sa *Vie* par M. Wandall, et *Holberg considéré comme poëte comique*, par M. le chevalier Rahbeck, professeur à Copenhague. Ce savant littérateur a donné une bonne édition critique des *OEuvres choisies de Holberg*, en 21 volumes in-8°, Copenhague, 1806-1814. Le théâtre s'y trouve complet, ainsi que les poëmes, l'histoire de Danemarck et la plupart des vies parallèles. Le célèbre historiographe et mécène des lettres danoises, M. de Suhm, a noblement expié quelques jugements sévères que dans sa jeunesse il avait hasardés contre Holberg, en retraçant dans un éloge ingénieux le caractère de ce fécond et spirituel écrivain. Les œuvres complètes d'Holberg ont été réimprimées à Copenhague. M. B—N.

HOLCROFT (Thomas), auteur dramatique anglais, romancier et traducteur, naquit à Londres, le 10 décembre 1745. Son père était cordonnier et ne prit aucun soin de son éducation. Le jeune Holcroft commença par exercer la profession paternelle. Il fut ensuite palefrenier chez un M. Vernon. Le soin des chevaux de course lui fut confié, et il devint assez habile en hippiatrique; mais son goût pour l'étude et ses heureuses dispositions triomphèrent des obstacles que la fortune lui opposait. Il apprit avec facilité les langues française, allemande et italienne. A l'âge de vingt-cinq ans, s'étant passionné pour le théâtre, il joua d'abord en Irlande, et ensuite sur un des théâtres de Londres, mais toujours avec peu de succès. Il renonça à la profession d'acteur en 1781, après la réussite de sa première comédie, intitulée *Duplicité*. Depuis ce temps il a composé plus de trente pièces, jouées sur différents théâtres de Londres, ou imprimées sans avoir été jouées. Presque aucune n'a pu s'établir au théâtre. Holcroft a publié aussi les romans suivants, où l'on trouve plus d'imagination que de goût : *Alwyns*, 1780; *Anna St-Yves*, 1792; *Hugh-Trevor*, 1794, 6 vol., traduit en français par Cantwel, Paris, an 6 (1798), 4 vol. in-12; *Brian-Perdue*, 1807, traduit en français par Bertin, sous ce titre, *Le fils perverti par son père*, 1810, 4 vol. in-12. Il a traduit la *Vie privée de Voltaire*, in-12; les *Mémoires du baron de Trenck*, 3 vol. in-12; l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, par Mirabeau, 2 vol. in-8°; les *Veillées du château*, de madame de Genlis, 3 vol. in-12; les *Ouvrages posthumes de Frédéric II, roi de Prusse*, 13 vol. in-8°; un *Abrégé de Lavater sur la physiognomonie*, 3 vol. in-8°. Holcroft avait adopté les principes de la révolution française, et en 1794 il fut sur le point d'être mis en accusation comme coupable de haute trahison. Sa dernière production fut ses *Voyages en Allemagne et en France*, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, dit un biographe anglais, comme quelques autres de ses spéculations, lui profita plus qu'à son libraire. En 1782 il avait publié un poëme intitulé le *Sceptique* ou *Bonheur de l'homme*, moins remarquable par le talent poétique que par les sentiments irréligieux qu'y manifeste l'auteur. Holcroft persista dans son incrédulité durant tout le cours de sa vie; mais il se rétracta à sa mort, qui eut lieu le 23 mars 1809. On a publié à Londres ses *Mémoires*, écrits en partie par lui-même, 1816, 3 vol. in-12, avec son portrait, réimprimés (par William Hazlitt), Londres, 1852, in-8°. W—R.

HOLDEN (Henri), savant docteur de la faculté de théologie de Paris, naquit en 1576, d'une famille honnête et considérée de la province de Lancastre en Angleterre. Après avoir fait son cours de théologie à Douai, il se rendit à Paris, y fit sa licence avec beaucoup de distinction, prit le bonnet de

docteur et eut beaucoup de part aux affaires les plus importantes qui furent portées de son temps au tribunal de la faculté. Son mérite universellement reconnu aurait pu lui procurer des bénéfices, si sa modestie ne l'eût empêché de les rechercher. Attaché à la paroisse de St-Nicolas du Chardonnet, il partagea son temps entre l'étude et le ministère de la pénitence. La réputation qu'il s'était acquise pour la résolution des cas de conscience lui devint funeste. Un escroc, sous prétexte de le consulter sur un point de morale, s'étant introduit dans son appartement, le força, le pistolet sur la gorge, de lui donner tout l'argent qu'il avait en sa possession. Holden, nommé membre du chapitre catholique à l'époque du rétablissement de l'épiscopat en Angleterre, prit beaucoup de part aux disputes que cet événement fit naître parmi ses compatriotes de la communion romaine (*voy.* BLACKLOE et SMITH). Powden a publié à la fin de ses *Remarques sur les mémoires de Panzani*, Liége, 1794, la requête curieuse que ce docteur présenta, en 1647, au parlement d'Angleterre, au nom des catholiques de ce royaume, pour en obtenir le libre exercice de leur religion, sous plusieurs conditions dont voici les principales : 1° qu'ils prêteraient le serment d'*allégeance* (de fidélité) au gouvernement existant; 2° qu'ils seraient gouvernés quant au spirituel par des évêques titulaires, indépendants de toute autorité étrangère, même de celle du pape, dont toutefois ils faisaient profession de reconnaître la primauté divine, à l'exemple de ce qui se pratiquait dans tous les États catholiques, particulièrement en France; 3° que tout le clergé séculier et régulier serait tenu de se soumettre à la juridiction de ces évêques, canoniquement institués pour l'exercice du saint ministère, nonobstant tout privilége contraire, sous peine d'être bannis du royaume; 4° que ces évêques répondraient de la loyauté de tous les catholiques qui auraient pris l'engagement de reconnaître leur autorité; 5° qu'ils ne participeraient à aucun acte ou transaction entre particuliers contraire aux lois du royaume, comme les testaments, les mariages, etc. Le dernier article de cette requête contenait une clause très-sévère contre les jésuites, qu'on regardait comme les principaux moteurs de l'opposition à la doctrine contenue dans les articles précédents. Ce docteur mourut à Paris en 1665, avec la réputation d'un des plus habiles théologiens de son temps, dont plusieurs se faisaient un devoir de le consulter sur leurs ouvrages avant de les rendre publics. Doué d'une justesse d'esprit admirable, il s'était particulièrement appliqué à fixer les bornes qui séparent les dogmes de la foi des opinions de l'école, dans la vue de faciliter la réunion des protestants. Nous avons de lui : 1° *Divinæ fidei analysis*, Paris, 1652, in-8°; traduit en anglais par W. G. Paris, 1658, in-4°. L'édition de 1698 est enrichie des notes de M. d'Argentré, depuis évêque de Tulle. Elles ont été réimprimées dans celle de Barbou, donnée par Godescard, Paris, 1767, in-12. Ce livre, devenu classique, offre un excellent modèle de la méthode que l'auteur s'était faite pour apprendre à distinguer ce qui constitue un dogme de foi de ce qui doit être rangé dans la classe des simples opinions théologiques. 2° *Tractatus de schismate*, contre Bramhall, archevêque d'Armag, suivi d'un appendix; 3° *Tractatus de usura*, qu'on trouve à la tête de l'*Analyse de la foi;* 4° *Novum Testamentum*, avec des notes marginales, courtes, mais estimées, Paris, 1660, in-8°; 5° *Divers traités de controverse;* 6° *Epistola ad D. Arnaldum, theologicum parisiensem ;* 7° *Préface pour un grand ouvrage sur la vérité de la religion chrétienne*, Paris, in-4°. Cet ouvrage qu'il avait confié à un ami se perdit pendant les désordres de la guerre civile. Dodd, qui en avait vu le plan tracé de la main de l'auteur, l'a inséré dans son *Histoire de l'Église*. L'idée qu'on a des talents de Holden et de sa manière de traiter les questions de ce genre doit en faire regretter la perte. T—D.

HOLDER (WILLIAM), ecclésiastique anglais du 17e siècle, né dans le comté de Nottingham, fut nommé en 1642 recteur de Blechingdon, dans le comté d'Oxford. Ce fut là qu'en 1659 il acquit une grande célébrité, en enseignant à parler à un jeune homme de distinction sourd et muet de naissance. C'était la première tentative heureuse de ce genre; mais ce jeune homme, nommé *Alexandre Popham*, et fils d'un amiral, ayant perdu ensuite, loin de son maître, ce qu'il avait appris, fut mis entre les mains du docteur Wallis, qui lui rendit l'usage de la parole. Ce fut le sujet d'une dispute littéraire entre ces deux savants, tous deux s'attribuant le succès de l'entreprise. Holder mourut à Londres le 24 janvier 1697. Il était non-seulement très-instruit, mais ce qu'on appelle un grand virtuose, aussi habile dans la pratique que versé dans la théorie de la musique. Ses ouvrages sont : 1° *Éléments du discours, ou Essai de recherches sur la production naturelle des lettres, avec un Appendix concernant les sourds et muets*, 1669, in-8°. Cet ouvrage est spécialement recommandé par le docteur Burney aux poëtes lyriques et aux compositeurs de musique vocale, auxquels l'auteur indique des combinaisons de lettres et de syllabes si dures et si discordantes que, par la difficulté de les prononcer, elles arrêtent ou altèrent la voix dans son passage. C'est dans l'Appendix qu'il expose la méthode qu'il suivit pour apprendre à parler à Popham. 2° *Supplément aux Transactions philosophiques de juillet* 1670, *avec des Réflexions sur une lettre du docteur Wallis qui y est insérée*, 1678, in-4°; 3° *Traité des fondements naturels et des principes de l'harmonie*, 1694, in-8°; ouvrage qu'on dit écrit avec beaucoup de clarté; 4° *Discours sur le temps, avec l'application du jour naturel, du mois lunaire et de l'année solaire*, etc., 1694, in-8°. L'auteur y signalait l'imperfection du calendrier Julien dont

on faisait encore usage en Angleterre (*voy.* Grégoire XIII). Holder eut beaucoup de part à la première éducation du célèbre architecte sir Christophe Wren, dont il avait épousé la sœur. L.

HOLDERLIN (Frédéric), poëte allemand, naquit le 29 mars 1770 à Lauffen, dans le Wurtemberg. Sa première éducation fut tendrement soignée par une excellente mère, pour laquelle il conserva toujours la plus vive affection. Sa jeune âme, noble, délicate, mais d'une sensibilité trop exquise, se créa de bonne heure des rêves de félicité, dont il n'eut que trop tôt à reconnaître l'illusion. Se livrant sans réserve à sa passion pour la musique et la poésie qu'encourageait encore l'indulgente bonté de ses parents, il gagnait tous les cœurs par la douceur de son caractère, la noblesse innée de ses sentiments et l'extérieur le plus séduisant. Ainsi favorisé par tant de circonstances, il est bien permis de croire que, si le sort eût voulu qu'il entrât dans une carrière conforme à ses goûts, à son génie, jamais son noble esprit ne se fût égaré. Mais une destinée contraire le plaça dans un séminaire, où la jeunesse recevait une instruction toute théologique. Ce fut malgré lui qu'il dut se vouer à cette étude. Il s'en est plaint longtemps, même dans ses accès de démence. La littérature des anciens, les beaux-arts, la poésie surtout, voilà ce qu'il aurait désiré cultiver. Il étudia cependant avec zèle et succès les langues mortes, particulièrement le grec. A seize ans, une première inclination vint enflammer cette imagination si irritable. Son goût pour la poésie en acquit une nouvelle ardeur, et dès lors on le vit se livrer à des compositions tout à fait neuves, tandis que jusque-là il s'était borné à des imitations de Schiller et de Klopstock. L'admiration que lui inspirait l'ancienne Grèce, l'étude assidue de ses chefs-d'œuvre, donnèrent à ses productions une couleur antique, même avant qu'il eût franchi le seuil de l'université. Plein de l'idée d'immortaliser son nom et de sortir enfin de l'étroite sphère où il se trouvait renfermé, il conçut le plan de son *Hypérion*, dont il s'occupa incessamment pendant de longues années. Malgré sa mélancolie et son peu de goût pour les plaisirs tumultueux, il fut toujours chéri de ses camarades. Ne prenant point de part à leurs jeux bruyants, il s'enfermait seul chez lui pour jouer de la mandoline, toujours sur le ton plaintif, quoiqu'il n'eût encore à cette époque d'autre chagrin réel que celui du genre d'études auquel on l'avait forcé de se soumettre. Son enthousiasme pour la Grèce antique lui inspira malheureusement à l'égard de son pays cette espèce de mécontentement et de mépris qui donna lieu aux vives sorties qu'on regrette de rencontrer dans son *Hypérion, ou l'Ermite en Grèce*, Stuttgard, 1797-1799, 2 vol. in-8°. Se posant dans une sorte d'hostilité contre ses contemporains, il semblait livré à ces noirs accès de mélancolie qui ne furent que les tristes précurseurs de son état futur. Déjà sa muse ne connaissait d'autres accents que ceux de la douleur. Toutefois, personne n'eût encore pu prévoir qu'une déplorable démence était réservée à ce jeune homme si beau, si plein de grâces, que Frédéric Mathisson disait que jamais il n'en avait rencontré de plus séduisant et de plus accompli. Ses études achevées, Holderlin quitta le Wurtemberg, et se rendit en France, où il devint précepteur dans une maison distinguée. C'était là que devait commencer sa malheureuse destinée : la jeune mère des enfants dont il fut appelé à faire l'éducation ne tarda pas à éprouver la puissance de tant de moyens de séduction, et ce funeste amour fut bientôt partagé. Holderlin ne pouvait aimer qu'avec transport, avec frénésie. Plus de vingt ans après, au milieu de la plus cruelle démence, on a retrouvé en sa possession des lettres de sa chère Diotima, qu'il avait dérobées à tous les regards. L'époux de cette femme adorée, ayant connu ses torts, força Holderlin de s'éloigner. Une correspondance secrète, même un rendez-vous dans un château de la famille suivirent cette séparation, et tout cela ne fit que rendre la blessure plus profonde. Dès lors cet infortuné eut un motif, un aliment pour la noire mélancolie à laquelle il n'était que trop enclin. L'ambition de la gloire littéraire pouvait seule désormais le distraire de ce chagrin, et ses amis en eurent l'espoir lorsqu'ils le virent achever et publier son *Hypérion*. Ce poëme est dans les mains de tout le monde. Il nous suffira de faire remarquer le ton de douleur sombre et terrible qui y règne d'un bout à l'autre. A chaque page on y rencontre des pensées qui ne furent que trop prophétiques sur la fatale destinée de l'auteur. Holderlin vint à Weimar et à Iéna à l'époque où plusieurs hommes célèbres s'y trouvaient réunis. Consumé d'ambition et du désir de se distinguer, il publia alors ses poésies les plus remarquables. Un talent aussi rare, joint à tout le charme de sa personne, devait produire une vive sensation, et ses succès pouvaient encore le sauver; mais, le cœur blessé et rempli d'amertume, il s'irritait des moindres obstacles. On a prétendu que sa bien-aimée Diotima, au moyen de relations qu'elle avait avec de hauts personnages, le protégeait, l'appuyait encore. Dans le même temps, Schiller l'avait pris en affection au point qu'on l'a entendu dire hautement qu'il ne connaissait pas de plus grand poëte en Allemagne. Il fit tout pour l'obliger, et chercha à lui procurer une place de professeur. S'il eût réussi, peut-être que Holderlin, fixé dans une nouvelle sphère d'action, eût éprouvé quelque calme; mais une fatale destinée en avait autrement ordonné; l'emploi que Schiller demanda fut accordé à un compétiteur que Gœthe avait recommandé; et plus tard, dans son délire, quand on prononçait devant Holderlin le nom de ce grand homme, ce malheureux prétendait ne l'avoir jamais connu, ce qui chez lui était un

signe certain d'inimitié, tandis qu'il se rappelait avec joie et souvent le nom de Schiller ainsi que ceux de quelques autres hommes célèbres. Ce désappointement avait été un coup funeste et décisif pour toute l'existence de Holderlin. Il vit ses plus belles espérances anéanties; sa fierté et son amour-propre furent blessés au vif, et il regarda comme à jamais perdu tout espoir d'un meilleur avenir. C'est alors qu'il se rendit en Suisse, où il connut Lavater et Zollikofer. Il y composa encore quelques beaux morceaux de poésie, et il conçut le plan d'une tragédie; mais il lui était impossible de conduire à fin une telle entreprise, car on ne peut nier que son talent ne fût exclusivement lyrique. Sa mélancolie était si profonde qu'il s'enfermait souvent, qu'il fuyait tous les humains pour s'abandonner tout entier à sa douleur, cherchant, pour ainsi dire, lui-même à hâter sa destinée, qui devenait de plus en plus imminente. On le vit ensuite prendre la résolution insensée de se livrer sans réserve à tout le tumulte des sens, voulant oublier ses chagrins dans l'ivresse de folles et extravagantes jouissances. Il revint alors en France, où il fut encore précepteur. Mais sa santé n'avait pu supporter son nouveau genre de vie; sa nature physique et morale avait succombé au choc violent qu'il venait de lui donner. En peu de temps, ses facultés mentales se trouvèrent tellement ébranlées qu'il tomba fréquemment dans des accès de rage et de fureur. Tout à coup et sans qu'on ait su comment, il reparut dans sa patrie. Mathisson a raconté qu'un jour, étant seul dans sa chambre, la porte s'ouvrit soudainement et qu'il vit entrer un homme qui lui parut tout à fait inconnu. Cet homme était pâle, maigre, son œil hagard et sauvage, ses vêtements en lambeaux. Mathisson épouvanté se lève, s'approche de l'effrayant visiteur, qui reste immobile et silencieux, puis étend ses bras sur la table, articule d'une voix sépulcrale le nom de *Holderlin*, et disparaît laissant Mathisson stupéfait. Ce fut après cette apparition que Holderlin se rendit à Neislingen chez sa mère, et que, dans un accès de démence, il la chassa de sa maison ainsi que tous ceux qu'il y trouva. S'étant calmé, il resta néanmoins quelques jours auprès d'elle, et il eut quelques moments lucides, quoique toujours en proie à la plus sombre mélancolie. Puis une jeune personne ayant paru devant lui, une nouvelle passion réveilla son délire. On fut dans la nécessité d'éloigner ce nouvel objet, qu'un de ses parents épousa. Cette circonstance mit le comble à sa folie; il prit en haine le nouvel époux; et, suivant sa coutume en pareil cas, il affirma qu'il ne l'avait jamais vu. Vers cette époque, un prince ami de l'humanité, qui l'avait connu à Iéna, conçut l'idée de lui donner des occupations qui pussent le distraire et le guérir. Il le nomma son bibliothécaire. Mais Holderlin était perdu sans ressource; ses accès de frénésie devinrent de plus en plus fréquents et terribles. Il ne fut plus possible de demeurer avec lui; et, sous prétexte qu'il lui fallait des livres, on l'envoya en chercher à Tubingue, où il fut placé dans une maison de santé. Après deux ans de traitement sans succès, ses facultés s'affaiblissant de plus en plus, on le plaça dans la maison d'un menuisier, où il a habité une petite chambre pendant plus de vingt ans, sans que la moindre amélioration se soit fait remarquer dans son état. C'est là qu'il est mort le 7 juin 1843. Ses *Poésies lyriques*, que l'on regarde comme son meilleur ouvrage, ont été publiées à Stuttgard en 1826, par Schwab et Uhland; nouvelle édition, ibid., 1843. En 1846 et 1848, on a imprimé dans la même ville ses *Chants populaires* et ses *Lettres*, et en 1849 d'autres fragments trouvés dans ses papiers. Z.

HOLE (Richard), littérateur anglais, fut recteur de Faringdon et d'Inwardleigh, dans le Devonshire, se distingua par ses vertus et ses talents, et mourut à Exmouth le 28 mai 1803. Il est auteur : 1° d'une traduction en vers du poëme de *Fingal*, à laquelle il a joint une *Ode à l'Imagination*, qui est digne de son objet; 2° d'une traduction en vers de l'*Hymne à Cérès*, attribué à Homère, 1781, in-8°; 3° d'un poëme d'*Arthur*, accompagné de notes curieuses; 4° d'une *Ode à la Terreur*, une autre *à la Mélancolie*, et d'autres poésies insérées dans la collection des poëtes des comtés de Cornouaille et de Devon, publiée par Richard Polwhele; 5° des *Remarques sur les Mille et une Nuits*, 1797, in-8°. Cet ouvrage est au moins ingénieux. On attribue à R. Hole plusieurs écrits imprimés dans le recueil des *Essais*, publiés par la société littéraire d'Exeter, dont il fut un des premiers membres. Sa poésie se rapproche de celle de Pope par la douceur et l'élégance. Ses odes peuvent se lire encore après celles d'Akenside et de Gray. On a imprimé après sa mort un *Essai sur le caractère d'Ulysse* tel qu'il a été peint par Homère, lu à la société littéraire d'Exeter, 1807, in-8° de 144 pages. L.

HOLFORD (George-Peter), avocat anglais, membre de la chambre des communes, était frère de Robert Holford, membre de la société royale de Londres, et qui est mort en 1838. George-Peter fit ses études classiques à l'école d'Harrow, où il fut remarqué par son goût pour la poésie. Il passa de cette école à l'université de Cambridge, et y prit ses grades de 1788 à 1791. En décembre 1802, le bourg de Rossiney le députa au parlement. Il fut, sous l'administration de Pitt, en 1804, sous-secrétaire de la commission nommée pour les affaires de l'Inde. Plusieurs localités le renvoyèrent successivement à la chambre des communes, notamment Queensborough en 1820. Un des objets qui fixèrent particulièrement son attention fut l'amélioration des prisons et la moralité des jeunes détenus. Plusieurs des discours qu'il prononça à la tribune nationale ont été imprimés, ainsi que les ouvrages

suivants : 1° *Poésies* (Poems), mince volume tiré à un petit nombre d'exemplaires, et contenant : *Invocation aux muses d'Harrow ; la Caverne de Neptune*, poëme dramatique sur la victoire remportée par l'amiral Howe en 1794; *l'Orage* (the Storm), drame en trois actes, et *le Songe de Berthier à Rome en* 1798; 2° La *Destruction de Jérusalem, preuve irrésistible de la divine origine du christianisme* (anonyme), 1805, in-8°; 3° *Observations sur la nécessité d'introduire dans nos colonies des Indes un nombre suffisant de respectables ecclésiastiques, et d'établir dans ces contrées un collége pour l'éducation des hommes destinés à cet objet*, 1808. Holford est mort à Londres le 30 avril 1839. L.

HOLINGSHED ou HOLINSHED (RAPHAEL), historien anglais, naquit au 16e siècle à Borseley, dans le Chetshire, d'une famille honorable. Ayant embrassé le ministère évangélique, il fut nommé pasteur de Bramcote, dans le comté de Warwick, et y mourut vers la fin de l'année 1580. On a de lui : *Chronicles comprising the description and historie of England, Ireland and Scotland*, Londres, 1577, in-fol. Dans cette première édition Holingshed fut aidé par Guill. Harrison, qui lui fournit la description historique de la Grande-Bretagne, avec un court exposé du naturel et des qualités de ses habitants; l'ouvrage reparut à Londres en 1586, 2 vol. in-fol., partagés en trois tomes. Cette édition, dont il existe des exemplaires avec la date de 1587, est rare et fort recherchée des Anglais. Elle renferme de nombreuses additions de différentes mains, et la continuation de l'histoire générale jusqu'en 1586. La prudence en avait fait retrancher quarante-quatre pages de 1491 à 1536, qui contiennent des particularités dont la reine Élisabeth aurait pu se trouver offensée; mais elles ont été réimprimées dans le 18e siècle (voyez le *Manuel du libraire*, par M. Brunet). L'édition la plus belle et la plus récente des *Chroniques* de Holingshed est celle de Londres, 1808-1809, 6 vol. in-4°. W—s.

HOLKAR, nom d'une famille mahratte presque inconnue dans l'Inde au commencement du dernier siècle et à peine connue en Europe depuis le commencement de ce siècle. — *Molhar-Raou* HOLKAR, tige de cette famille ou du moins le premier dont l'histoire fasse mention, naquit dans le Dekkan; il appartenait à la caste des Dzoundars ou bergers, l'une des trois dont se compose la nation mahratte, en ajoutant les guerriers aux laboureurs. Son père joignait à sa profession héréditaire l'industrie de tisser des couvertures; et, comme il résidait au village de *Hol*, il prit ou reçut le nom de *Holkar*, qui signifie *habitant de Hol*. Le jeune Holkar, dédaignant la vie oisive de berger et de tisserand, prit le parti des armes à l'époque où la décadence de l'empire moghol releva la puissance des Mahrattes, affaiblie par Aureng-Zeyb (*voy.* ce nom et SEWA-DJY). Il servait sous Khantadjy, l'un de leurs chefs, en 1721, lorsqu'ils envahirent et pillèrent deux fois le Goudzerât, qui leur fut cédé deux ans après; et il obtint le commandement de 25 cavaliers. La bravoure et le dévouement qu'il montra pour les intérêts de son maître, en s'opposant, quoique avec des forces très-inégales et peu de succès, à une invasion du peïchwah, alors premier ministre du souverain mahratte, lui valurent l'estime et l'admiration de ce prince, qui l'attira à son service en 1724. Après la chute de la puissance éphémère de Khantadjy, son étendard devint celui de la famille de Holkar, dont le chef avait commencé sous lui sa fortune. Molhar la vit faire des progrès rapides, quand il fut devenu le gendre de Naraïn-Raou, oncle maternel du troisième radjah des Mahrattes (*voy.* SAHOUDJY). La forme du gouvernement des Mahrattes ayant changé après ou peu de temps avant la mort de ce prince, Molhar-Raou fut chargé de commandements supérieurs par Baladjy-Raou et Badjy-Raou, successivement peïchwah ou président de la confédération mahratte, dont il devint un des principaux chefs, lorsque la défaite et la mort du soubahdar du Malwah, en 1732, ayant entraîné la conquête de cette vaste province, il y eut obtenu un fief considérable et héréditaire, dont Indour fut la capitale. En 1735, le peïchwah lui confia les intérêts des Mahrattes au nord de la rivière Nerbouddah, dans le Dekkan, et en 1738, après la conquête de Bhopal, à laquelle il avait puissamment contribué, il fut le principal négociateur de la convention qui assura aux Mahrattes la souveraineté de tout le pays entre les rivières Tchumbul et Nerbouddah. L'année suivante il assista au mémorable siége de Baçain, qui fut enlevé aux Portugais, et il retourna se joindre à l'armée, qui voulait préserver les États mahrattes de l'invasion du roi de Perse (*voy.* NADIR-CHAH); mais ce barbare conquérant, satisfait d'avoir pillé et saccagé Dehly, ne porta point ses armes au sud de cette capitale. En 1751, Holkar seconda Ghazi-Eddyn, vizir de l'empire moghol, dans la guerre contre les Rohillahs, avec lesquels il négocia un traité qui valut aux Mahrattes d'énormes avantages. Après la mort du vizir en 1752, il retourna dans l'Hindoustan, où les fautes de la cour impériale furent mises à profit par les chefs de cette nation. A cette époque Holkar se brouilla avec le Bhaou, frère du peïchwah, et l'animosité qui éclata entre eux eut une fatale influence sur les affaires des Mahrattes, en 1761, à la bataille de Pannipout, où leur nombreuse armée fut taillée en pièces par le roi des Afghans et les autres princes musulmans coalisés (*voy.* AHMED-CHAH ABDALLY). L'expérience et les avis de Holkar, la veille de cette journée, et son courage pendant l'action furent inutiles par l'ignorance et l'entêtement du généralissime, qui fut tué dans la bataille. Holkar et cinq autres chefs, échappés seuls à ce désastre, sauvèrent quelques débris de l'armée rassemblée pour la défense de l'empire et de la religion. Molhar-

Raou Holkar survécut peu à cet événement. Inconsolable d'avoir perdu son fils unique Khandi-Raou, il mourut en 1765, avec la réputation du chef le plus hardi et le plus habile des Mahrattes à cette époque, et laissant des possessions évaluées à soixante-quinze millions de roupies. Son petit-fils, Mali-Raou, encore mineur, fut reconnu par le peïchwah pour son successeur dans son djaghir ou fief; mais il mourut avant d'avoir atteint sa majorité, et sa mère, Ahiliah-Bhaï, veuve de Khandi-Raou, dirigea l'administration, et s'associa Takoudjy Holkar, son parent, qui n'appartenait pas à la famille de Molhar-Raou (*voy.* l'article suivant). A—T.

HOLKAR (Takoudjy ou Tokadjy), placé en 1767 à la tête de l'armée des États mahrattes d'Indour, dans le Malwah, en fut virtuellement le souverain. Il les gouverna avec autant de talent que de bonheur, et il s'honora surtout par la reconnaissance et les égards qu'il ne cessa de témoigner à sa bienfaitrice Ahiliah-Bhaï. Cette princesse, qui avait fini par lui abandonner toute l'autorité, après avoir longtemps fait les délices de ses sujets par sa justice, sa munificence et son inépuisable bienfaisance, conserva jusqu'à sa mort, en 1795, les prérogatives et les honneurs de la royauté, et sa mémoire est encore en vénération parmi les Mahrattes du Malwah. Dès l'année 1770, Takoudjy et d'autres chefs mahrattes (*voy.* Sindiah), se joignirent à Nadjib-ed-Daulah, vizir de l'empire moghol et prince de Rohilkend, pour chasser les Seiks de la province de Dou-ab; mais la mort du vizir fit avorter cette entreprise. En 1772 Takoudjy Holkar se joignit encore à Madadjy Sindiah et à d'autres princes de sa nation pour profiter des troubles que la mort de Nadjib-ed-Daulah avait suscités à Dehly et dans le Rohilkend, où il s'empara d'Etayah et de quelques autres districts. Le nouveau vizir (*voy.* Choudjaa-ed-Doulah) appela les Anglais, et à leur approche les Mahrattes se retirèrent après avoir ravagé le Rohilkend. Ils revinrent l'année suivante commettre les mêmes dégâts, et ils s'avancèrent jusqu'au Gange, d'où ils furent repoussés par l'artillerie anglaise. Mais ces invasions hâtèrent la ruine des Rohillahs et le démembrement de leur pays. En 1774 Holkar fut un des membres du conseil de régence du gouvernement mahratte de Pounah, et il prit part à une nouvelle guerre des Mahrattes contre les Anglais, qui cette fois étaient les auxiliaires de Rakoubah (*voy.* ce nom), usurpateur de la dignité de peïchwah et assassin de son prédécesseur, dont l'enfant posthume, Madhou-Raou, avait été reconnu peïchwah. Une victoire remportée en 1775 près de Pounah, par les Mahrattes, n'empêcha pas la continuation des hostilités, qui ne furent suspendues que par un traité de paix, négocié en 1776 par le gouvernement de Calcutta; elles recommencèrent en 1778 avec des succès variés. Vainqueurs à Wergaoun l'année suivante, Holkar et Sindiah furent battus en 1782 par le colonel Goddard, qui venait de s'emparer d'Ahmed-Abad, capitale du Goudzerât; mais bientôt la guerre que les Anglais soutenaient dans la péninsule de l'Inde contre Haïder-Aly et les Français les détermina à faire la paix avec les Mahrattes. Ceux-ci auraient obtenu des conditions plus avantageuses, s'ils eussent été aussi unis entre eux que braves contre l'ennemi; ils recouvrèrent néanmoins presque tous les territoires qu'ils avaient perdus par le précédent traité, et l'indigne Rakoubah, qui leur fut livré, mourut peu d'années après dans la forteresse de Koupergong, où il avait été confiné. En 1786 Takoudjy Holkar soutint la révolte du nabab de Savanour contre le sultan Tippou, son suzerain, dont l'armée fut vaincue. En 1792 il introduisit la discipline et la tactique européennes dans son armée et y forma quatre bataillons d'infanterie régulière, commandés par le chevalier Dudernec. Ces corps sauvèrent son armée, l'année suivante, à la bataille de Lackaïri, qu'il perdit contre Sindiah; mais ils y furent presque entièrement détruits. Malgré sa défaite, Holkar donna tous ses soins à réorganiser ces corps, afin de pouvoir lutter avec moins de désavantage contre son rival (*voy.* Sindiah et Boigne). La décadence de la puissance des Mahrattes date néanmoins de l'introduction de l'infanterie et de l'artillerie dans leurs troupes. Cette innovation les entraîna dans des entreprises téméraires et désastreuses. D'ailleurs le caractère et les habitudes de cette nation sympathisaient mieux avec les rapides mouvements de sa cavalerie, qui, même après une défaite, pouvait par ses ravages détruire les ressources de l'ennemi. Holkar dans son organisation militaire avait adopté le système des partisans, où les troupes et les équipages sont la propriété du commandant. Ce système ne valait pas celui de Sindiah, qui se rapprochait davantage de l'organisation européenne. Les affaires de Holkar commencèrent à décliner, par suite de la dernière guerre et des divisions qui éclatèrent dans sa famille. Il était cependant soubah-dar du Malwah, possédait dans l'Hindoustan et le Dekkan une vaste étendue de pays, et pouvait mettre encore en campagne 30,000 hommes de cavalerie et 6,000 d'infanterie, dont le commandant français avait un traitement de trois mille roupies (7,500 francs) par mois. Takoudjy prit part à une guerre des Mahrattes, en 1794, contre Nizam-Aly, soubah-dar du Dekkan; mais il ne figura point dans la révolution par laquelle Daulah-Raou Sindiah, neveu et successeur de Madadjy, s'empara en 1796 de la personne du jeune peïchwah, Badja-Raou, fils de Rakoubah, et lui substitua Appa-Raou, son frère. On l'accusa de perfidie et de trahison; il est plus vraisemblable qu'il ne voulut point servir l'ambition d'un rival qui n'avait pour but que de devenir le souverain de tous les États mahrattes. En effet il contribua à la nouvelle révolution qui délivra Badja-Raou et

le rétablit sur le trône de Pounah, le 27 octobre 1796, et il fut membre du conseil de régence pendant la minorité de ce jeune prince, qu'on peut regarder comme le dernier peïchwah. Holkar mourut après un règne de trente et un ans, vers la fin de 1797, laissant deux fils légitimes, Khasseh-Raou et Molhar-Raou, et deux fils naturels, Witoudjy ou Ethodjy et Djeswent-Raou, qui furent tous appelés à Pounah, à la mort de leur père. Khasseh, difforme, méchant, débauché et d'une intelligence très-bornée, fut d'abord sous la tutelle de son cousin Rappou Holkar, qui voulait s'en servir pour satisfaire sa propre ambition. Mais les grands méconnurent l'autorité de l'un et de l'autre. Les trois autres fils de Takoudjy, mécontents de leur partage, firent valoir leurs droits. Sindiah, sous prétexte de défendre les intérêts de l'héritier légitime, s'empara de presque tous les États de la famille Holkar et les gouverna comme régent au nom du jeune Khan-di-Raou, dont le père, Molhar-Raou, avait péri dans un combat ou par un assassinat. Witoudjy et Djeswent parvinrent à s'échapper, et l'on verra dans l'article suivant le règne de ce dernier, ainsi que la fin des aventures de tous ces princes et celle de la dynastie Holkar. A—T.

HOLKAR (Djeswent-Raou), fameux prince mahratte que l'orientaliste Langlès a confondu avec son père dans la *Biographie des vivants*, et avec son fils dans la *Biographie des contemporains*, est le dernier de sa famille qui ait été puissant et célèbre. Dès la fin d'octobre 1796 il avait par sa bravoure terminé la révolution qui rétablit le jeune Badja-Raou sur le trône de Pounah, en emportant l'épée à la main le dernier poste que défendait le ministre ambitieux qui retenait prisonnier le jeune peïchwah. Échappé avec Witoudjy au désastre de leur frère Molhar-Raou, ils se retirèrent dans le Dekkan. Witoudjy, après y avoir mené quelque temps une vie aventureuse et misérable, fut surpris en maraude et conduit à Pounah, où par ordre de Sindiah il souffrit une mort cruelle et ignominieuse, ayant été traîné dans les rues attaché au pied d'un éléphant. Djeswent crut trouver asile et protection à la cour du radjah mahratte de Nagpour, qui le fit perfidement arrêter. Il parvint à s'évader au bout de six mois et erra pendant plus d'un an. L'énergie de son caractère, que l'adversité ne fit qu'exalter encore, la considération qu'on avait pour son nom et sa famille, lui attirèrent bientôt de nombreux partisans et le mirent en état de signaler la haine qu'il avait vouée au meurtrier de ses frères. Il commença donc la guerre contre Daulah-Raou Sindiah. La réputation qu'il obtint par ses premiers succès, et surtout par sa brillante valeur, fit passer sous ses étendards, en 1801, l'armée entière de son frère Khasseh-Raou, et même les quatre bataillons d'artillerie avec leur commandant Dudernec. Il se déclara alors régent au nom de son neveu Khandi-Raou, qui était entre les mains de Sindiah, et il se flatta aussi de succéder à la régence que ce dernier avait usurpée à la cour du jeune peïchwah; il comptait sur les intelligences qu'il entretenait avec Imret-Raou et sur la coopération de ce fils adoptif du fameux Rakoubah. Après une victoire remportée sur son rival, dont il détruisit presque toute l'infanterie régulière près d'Oudjeïn, il essuya à son tour une défaite près d'Indour, sa capitale, qui fut prise et saccagée par les vainqueurs. Forcé par la nécessité de faire subsister son armée, il pillait indistinctement amis et ennemis, et il ruina une grande partie du territoire de Sindiah et du peïchwah. Comme ses ressources commençaient à s'épuiser et qu'il craignait la défection ou la révolte de ses troupes, il les mena piller la riche cité de Rutlam, puis le Radjpoutanah, d'où revenant sur ses pas, il dévasta et mit à contribution la province de Candeich; et poussant ses ravages jusqu'aux environs de Pounah, il y gagna le 28 octobre 1802 une bataille décisive sur l'armée de Sindiah et du peïchwah, qui prirent la fuite. Maître de cette capitale, Holkar, prévoyant sans doute qu'il ne pourrait s'y maintenir, fit abattre plusieurs maisons qu'il soupçonnait contenir des trésors enfouis, et en effet il y en trouva beaucoup. Ménageant le palais, il se contenta d'en enlever les effets les plus précieux, les armes et les éléphants. La misère fut si grande dans cette ville, pendant son séjour, et son autorité si faible sur les Afghans qui étaient à son service, qu'ils égorgeaient souvent des bœufs, animaux sacrés pour les Mahrattes et les seuls dont la chair leur soit interdite par leur religion. La prise de Pounah et la retraite du peïchwah à Baçaïn, ville de la présidence de Bombay, avaient mis Holkar en contact avec le gouvernement britannique. La querelle entre ce prince et son rival ne pouvait être indifférente aux Anglais, qui, n'aspirant qu'à détruire l'empire mahratte, feignirent de s'intéresser à son chef titulaire, afin d'y fomenter la discorde et d'y faire des conquêtes faciles. Ils firent signer au peïchwah, le 31 décembre, un traité d'alliance par lequel ils s'engagèrent à lui fournir six bataillons et le secours de leurs alliés, afin d'affaiblir l'influence de Holkar, dont ils ne redoutaient pas moins l'ambition que celle de Sindiah. Holkar avait déterminé le radjah de Sattarah, issu du fondateur de l'empire mahratte (*voy.* Sedwadjy et Sahoudjy), à donner l'investiture de la dignité de peïchwah à Venaïk-Raou, lorsqu'un corps de troupes anglaises envoyé de Haïder-Abad, avec un corps de troupes du Nizam, s'étant joint à une colonne partie de Maïssour, sous le commandement d'Arthur Wellesley (depuis duc de Wellington), qui prit le commandement de toute l'armée, s'empara sans résistance de Pounah, où le peïchwah Badja-Raou fit sa rentrée le 6 mai 1803. Holkar s'était replié sur Tchandor, laissant un corps de Mahrattes qui aurait incendié Pounah sans le prompt secours du général anglais. L'intérêt commun rapprocha

les chefs mahrattes, qui se détestaient, et les engagea à mettre fin à leurs discordes et à s'unir contre l'ennemi commun. Holkar, moyennant la cession de plusieurs territoires et l'abandon en sa faveur de la tutelle de son neveu Khandi-Raou par Sindiah, vendit son alliance ou plutôt sa neutralité; car, bien qu'il eût promis sa coopération, il ne prit aucune part à la guerre que commencèrent Sindiah et le radjah de Nagpour, et il apprit sans regret leurs revers et leur paix honteuse. Mais ensuite, soit qu'il craignît la destruction totale de l'empire mahratte, soit qu'il eût la présomption de battre les Anglais après avoir vaincu Sindiah, il fit seul une levée de boucliers, et alla exiger des contributions dans le pays des Radjpouts, cédé par son rival aux Anglais, en attendant l'effet d'une coalition générale qu'il provoquait contre eux dans le nord de l'Inde. Un détachement de leurs troupes, sous les ordres du colonel Monson, s'étant imprudemment avancé dans le Malwah, fut battu, poursuivi et harcelé dans sa longue et désastreuse retraite, en juillet 1804, par Holkar, qui ne renvoya les prisonniers qu'après leur avoir fait couper le nez et la main droite. Encouragé par ce succès, il osa former de plus grandes entreprises, et négligeant de secourir ses États dans le Dekkan et sa famille dans Indour, il tenta de s'emparer de Dehly et de la personne du Grand Moghol (*voy.* Chah Aalem). Repoussé par la garnison anglaise, il entra dans le Dou-ab, menaçant toutes les possessions récemment cédées par Sindiah au gouvernement britannique. Mais surpris le 17 novembre devant Ferakh-Abad, par le général Lake, après avoir essuyé une décharge de mitraille, il se sauva avec quelques cavaliers, abandonnant son armée, qui prit la fuite sur tous les points. Holkar essuya bientôt deux autres revers; il perdit la ville de Tchandor dans le Dekkan et la bataille de Dig, où le général Fraser, vainqueur, fut blessé mortellement. Holkar s'était réfugié dans la forteresse de Dig, qui appartenait au radjah de Bhurtpour, l'un des principaux chefs des Djâts. Avant que la place fût emportée d'assaut, le 23 décembre, il en sortit, mais il laissa son artillerie. Quoique son armée de 90,000 hommes, dont 19,000 d'infanterie et 7,000 d'artillerie, eût été réduite à 30,000, il continua les hostilités, soutenu par les radjahs de Bhurtpour et de Bundelkand. Il repoussa dans Bhurtpour plusieurs assauts des Anglais; mais après une seconde défaite, essuyée le 2 avril 1805, il fut délaissé par ses deux alliés : l'un fit sa paix particulière; l'autre, écrasé par les Anglais, fut abandonné par ses troupes. Enfin, ne possédant plus que ce qu'il portait sur la selle de son cheval, Holkar s'avança au nord-ouest de Dehly, suivi d'une bande de misérables, vivant de pillage et traînant une soixantaine de canons, la plupart hors de service. Il arriva dans le pays des Seiks, espérant mettre dans ses intérêts Rundjet-Sing, roi de Lahor. Si l'apparition subite de l'armée du général Lake empêcha les Seiks de fournir au prince mahratte des secours d'hommes et d'argent, du moins lorsque, arrêté dans sa retraite à travers le Pendjab par le fleuve Beyah, il eut recours à leur médiation, il obtint la paix, qui fut conclue le 21 décembre à Radjipour-Ghât. Quoique par ce traité il n'eût cédé aux Anglais que Tchandor et quelques territoires maritimes dans le Dekkan, il hésita encore et n'en envoya la ratification que le 6 janvier 1806. De retour dans le Malwah par la route qui lui avait été tracée, il mérita, vu ses dispositions amicales, la restitution de la plupart des pays qu'il avait cédés, et il se serait trouvé à peu près dans la même position qu'au commencement de la guerre, si la perte de ses possessions maritimes n'eût entravé ses relations avec les nations étrangères. Néanmoins les Anglais le craignaient et le ménageaient plus que Sindiah. Bientôt, pour se délivrer de la crainte d'un rival dans la personne de son frère Khasseh-Raou, qui était son prisonnier, il le fit périr, et il ne tarda pas à se défaire de sa veuve, qui était enceinte. Il fit aussi empoisonner son neveu Khandi-Raou, âgé de 11 à 12 ans. Il s'occupa ensuite de réorganiser son armée, avec une ardeur, une activité qui altérèrent sa raison. Sa férocité naturelle, augmentée par la vie agitée qu'il avait longtemps menée, rendit son aliénation mentale incurable. Le 1er mai 1808, Mir-Khan, un de ses généraux, s'empara de sa personne au milieu de son camp et le relégua dans un appartement reculé. L'infanterie régulière ayant manifesté des intentions séditieuses, et pointé ses canons contre le principal corps d'armée, les ministres coururent implorer la protection de Mir-Khan, qui les fit arrêter. La régence de l'Etat et la garde de Holkar furent confiées à Toulsa-Bhaï, sa favorite; cette femme adopta Molhar-Raou, qu'il avait eu d'une autre concubine, et le fit reconnaître souverain. Djeswent-Raou-Holkar mourut à Bampourah, le 27 octobre 1811. Quoique privé d'un œil, ce prince avait la physionomie agréable; sa conversation était animée; ses manières affables et ouvertes contrastaient avec les cruautés qu'il exerçait sur ses prisonniers. Son caractère bizarre et capricieux l'entraînait toujours dans les extrêmes, et il se montrait tour à tour généreux et barbare. Quelquefois il était somptueusement vêtu, resplendissant de perles et de diamants; un autre jour on le voyait sur son cheval sans selle avec un habit grossier serré par une ceinture. — L'anarchie ne tarda pas à déchirer et à démembrer les États de Holkar. Plusieurs de ses vassaux se rendirent indépendants. Toulsa-Bhaï, détestée à cause de ses vices, fut massacrée dans une émeute en 1817. Molhar-Raou voulut profiter de cette circonstance et de l'invasion des Pindaris (les Cosaques de l'Inde) dans les possessions britanniques pour provoquer une coalition générale contre les Anglais; mais la défection du peïchwah

et de quelques autres chefs, séduits par leurs promesses, lui fit perdre la bataille de Mahidpour, puis en 1819 les deux tiers de ses États et son indépendance, n'ayant conservé le titre de radjah d'Indour que sous la suzeraineté de la compagnie anglaise, qui depuis l'en a dépossédé. A—T.

HOLLAND (HENRY), biographe et libraire anglais, sur lequel on n'a que des renseignements très-incomplets. Kœnig (*Bibl. vetus et nova*) le confond avec Henry Holland, théologien catholique, qui se retira dans les Pays-Bas pour y suivre plus librement l'exercice de la religion, et dont on a quelques ouvrages (1). Celui qui fait le sujet de cet article était un protestant très-zélé. Désirant, comme il nous l'apprend lui-même, rendre un juste hommage à ceux de ses compatriotes qui ont le plus contribué à soustraire la Grande-Bretagne au joug de la cour de Rome, il n'imagina pas un meilleur moyen que de publier les vies de de ces illustres personnages avec leurs portraits exécutés par les artistes les plus distingués. Ce fut ce qu'il fit dans l'ouvrage intitulé : *Herwologia anglica, hoc est clarissimorum et doctissimorum aliquot Anglorum qui floruerunt ab anno Christi M. D. usque ad præsentem annum M. DC. XX, vivæ effigies, vitæ et elogia* (Arnheim), petit in-fol. de 240 pages, 11 feuillets préliminaires et 1 feuillet pour la table. Ce volume rare et recherché contient soixante-quatre portraits gravés par Crispin de Passe; l'ouvrage ne laisse rien à désirer sous le rapport des gravures; mais il n'en est pas de même du texte, imprimé très-incorrectement. Il est divisé en deux parties; la première est dédiée au roi Jacques Ier, et la seconde aux Académies d'Oxford et de Cambridge. Holland y témoigne le regret de n'avoir pas étudié dans l'une de ces célèbres universités. On connaît un second ouvrage de Holland, ou plutôt publié par ses soins et à ses frais. C'est un recueil des portraits des rois d'Angleterre, depuis la conquête des Normands, intitulé *Bazilicologia, a book of Kings*, etc., Londres, petit in-fol. Ce volume contient vingt-quatre beaux portraits sans texte. M. Brunet en parle avec détail dans la troisième édition de son *Manuel du libraire;* il est encore plus rare que le précédent. Holland est l'éditeur des *OEuvres théologiques* (en anglais) de Richard Greenham, Londres, 1612, in-fol. W—S.

HOLLAND (HENRY FOX, premier lord), homme d'État anglais, père du célèbre C.-J. Fox (*voy.* ce nom), naquit en 1705, du second mariage de sir Stephen Fox (2) avec Christiana, fille du révérend Charles Hope. Élevé à Éton avec W. Pitt, devenu depuis comte de Chatham, dont il fut toute sa vie l'antagoniste, même lorsqu'ils se trouvèrent réunis dans la même administration, il se fit distinguer comme Pitt par ses connaissances classiques; il était comme lui cadet de famille et plein d'ambition, quoique à presque tous les autres égards ils fussent entièrement opposés. Fox, doué d'une constitution robuste et vigoureuse, eut une jeunesse peu exemplaire. Après avoir dissipé la plus grande partie de son patrimoine, il se rendit sur le continent pour échapper aux embarras qu'il s'était lui-même créés. A son retour, il obtint en 1735, par le crédit de sa famille, un siége au parlement, où il représenta le bourg de Hendon. A peine entré dans la chambre des communes, il se déclara le partisan enthousiaste de Walpole, qui tenait les rênes du gouvernement, et devint en 1737 inspecteur général du bureau des travaux. Sa réélection à la chambre des communes ne souffrit pas de difficulté, et dans le nouveau parlement, convoqué le 25 juin 1741, il représenta la ville de Windsor, tout en conservant l'emploi que Walpole lui avait fait donner. Il saisissait toutes les occasions de témoigner son dévouement à ce ministre en défendant ses actes à la tribune. Dans les premiers jours de mars 1742, lord Limmerick ayant fait une motion pour demander qu'un comité d'enquête fût nommé à l'effet d'examiner la manière dont les affaires de l'État avaient été conduites pendant les vingt dernières années, et William Pitt l'ayant vivement appuyée, Fox l'attaqua avec non moins de chaleur, et parvint à la faire rejeter. Il ne fut pas aussi heureux lorsque, quelques jours après, lord Limmerick présenta une nouvelle motion dans laquelle il restreignait la demande d'enquête aux dix dernières années de l'administration de Walpole; car, malgré l'opposition de Henry Fox et des autres partisans du ministère, la motion fut adoptée. Walpole, dégoûté de ces attaques sans cesse renouvelées, résigna toutes ses places, et il est probable que l'entrée de ses adversaires politiques au pouvoir força également Fox à se démettre de celle qu'il occupait. Quoi qu'il en soit, ses amis ayant repris, en 1746, les rênes du

(1) On trouve une notice sur ce théologien dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, t. 3, p. 171.

(2) Sir Stephen Fox, né vers 1627 dans le comté de Wilt, se montra zélé partisan des Stuarts. Sa fidélité envers son souverain était devenue proverbiale, et ce fut vainement, dit un biographe anglais, que Cromwell fit les plus grands efforts pour le séduire. A la restauration, Charles II le créa chevalier, le fit entrer dans son conseil privé, et lui permit d'ajouter à perpétuité à ses armes une fleur de lis détachée des armes royales. Mais ce qui doit surtout sauver sa mémoire de l'oubli et la rendre chère à ses compatriotes, c'est son excessive bienfaisance. Il fonda en effet trois hôpitaux : l'un à Foxley, dans le comté de Wilt; le second à Brome, dans le Norfolk; et le troisième à Ashby, dans le comté de Northampton; il conçut en outre l'idée de l'hospice de Chelsea pour les soldats invalides, « ne pouvant, « disait-il, supporter la vue de pauvres soldats qui avaient usé « leurs forces au service du pays demandant l'aumône de porte « en porte. » Il acheta près de l'ancien collége de Chelsea quelques terrains qui avaient été dévolus à la couronne sous le règne de Jacques Ier et sur lesquels le nouveau collége a été construit, et contribua à son établissement pour une somme de treize mille livres sterling (plus de 300,000 fr.). Il mourut le 28 octobre 1716, à l'âge de 89 ans, universellement regretté, et après avoir eu le bonheur de voir terminer l'hospice de Chelsea, qui fut fini en 1690, ainsi que le constate l'inscription suivante qui existe encore : « *In subsidium et levamen emeritorum senio belloque « fractorum condidit Carolus secundus, auxit Jacobus secun- « dus, perficere Gulielmus et Maria, rex et regina*, M. DC. XC. » Sir Stephens Fox eut de son second mariage avec Christiana, fille du révérend Charles Hope, deux fils qui furent la souche des comtes Ilchester et des barons Holland.

gouvernement, après la courte administration de Granville, Fox fut nommé secrétaire de la guerre, et il prêta serment comme membre du conseil privé. Après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), le bill sur les gens de mer (*seamen's bill*), présenté par le ministère pour amender, expliquer et réduire en un seul acte du parlement toutes les lois concernant la marine, fut considéré, par les marins surtout, comme calculé seulement dans l'intention de soumettre les officiers en demi-solde à la loi martiale. Ils crurent y voir la destruction de leurs priviléges et de leurs libertés; aussi trois amiraux et quarante-sept capitaines signèrent-ils à cette occasion une pétition pour demander d'être autorisés à exposer leurs griefs devant le parlement par l'intermédiaire d'un conseil. Le ministère, se confiant en ses propres forces et dans l'habileté de W. Pitt, alors payeur général, de Littleton et du secrétaire de la guerre Henry Fox, s'y opposa vivement, et parvint à la faire rejeter à une grande majorité. La mort du prince de Galles (père de George III), arrivée en 1751, fut fatale au bill qui avait été porté à la chambre des communes pour naturaliser tous les protestants étrangers qui s'établiraient dans les domaines de la Grande-Bretagne. Cette mesure libérale, impopulaire en Angleterre, quoique fortement soutenue par le chancelier de l'échiquier, par W. Pitt et par Littleton, fut si vivement combattue par le comte d'Egmont et par H. Fox, secrétaire de la guerre, que le ministère, dont les membres se trouvaient ainsi divisés sur cette question, fut contraint de l'abandonner. Fox soutint au contraire l'administration, lorsque, à l'occasion de l'élection d'un député à Westminster, le grand bailli fut attaqué comme ayant agi avec partialité et contrairement aux lois. Mandé à la barre de la chambre des communes, l'opposition ne voulait pas que le grand bailli fît connaître les auteurs des délais qui avaient entravé l'élection et les causes de ces délais; mais H. Fox et les ministres prétendaient qu'il devait répondre à la question, sans doute concertée d'avance, qui avait été faite à ce sujet au grand bailli. Ils l'emportèrent, et le conseil de sir George Vandeput, l'un des candidats, principal instigateur de toutes les manœuvres et accusé d'avoir parlé de la chambre d'une manière irrespectueuse, dut fléchir le genou et fut réprimandé dans cette position humiliante par l'orateur. A la mort de sir Henry Pelham (*voy.* ce nom), arrivée en 1754, le duc de Newcastle, son frère, lui ayant succédé comme premier lord de la trésorerie, le poste de chancelier de l'échiquier, que Pelham occupait également, se trouva vacant. Henry Fox et W. Pitt, tous deux dans la force de l'âge, tous deux ambitieux, ayant commencé leur carrière politique presque en même temps, aspirèrent tous deux à diriger les débats de la chambre des communes. Pitt l'emporta, mais il ne tarda pas à se retirer par suite de dissentiment d'opinions avec ses collègues. Quoique rarement d'accord avec Fox, il se réunit cependant à lui en 1755 pour attaquer presque toutes les mesures adoptées par le secrétaire d'État Thomas Robinson, honnête homme, mais ministre inhabile, qui dut résigner et auquel Fox succéda au mois de novembre de la même année. Il occupait ce poste lorsque, en 1756, les Anglais s'étant emparés en pleine paix et sans déclaration de guerre de deux navires français, M. de Rouillé, secrétaire d'État des affaires étrangères de France, se plaignit vivement de cet acte de violence, demanda la restitution immédiate des bâtiments capturés et de leurs cargaisons, sauf à s'entendre ensuite sur les satisfactions ultérieures qu'il pourrait réclamer. Fox refusa positivement la restitution préalable comme condition préliminaire, et la France paraissant vouloir tenter une invasion en Angleterre, le ministère annonça aux chambres qu'il avait requis de la part du roi l'introduction d'un corps de troupes hessoises, et qu'il avait pris tous les moyens pour leur transport en Angleterre. Cette mesure, que les circonstances nécessitaient, fut non-seulement approuvée, mais Fox fit adopter en outre, à une grande majorité, dans la chambre des communes, l'introduction en Angleterre de douze bataillons de troupes de l'électorat de Hanovre, ce que la chambre des lords approuva aussi à l'unanimité. H. Fox, qui en 1756 avait abandonné le poste de secrétaire de la guerre à W. Pitt, fut nommé en 1757 payeur général des troupes, fonctions qu'il exerça jusqu'à la fin du règne de George II (1760). Pour reconnaître les services qu'il avait rendus à l'État, George III, peu d'années après son avénement au trône (6 mai 1762), créa baronne Holland Caroline Lennox, fille du duc de Richmond, que Fox avait épousée en 1744, et, le 16 mai de l'année suivante (1763), il entra lui-même à la chambre des pairs sous le titre de lord Holland, baron Holland de Foxley. Dans les dernières années de sa vie, lord Holland s'occupa beaucoup de constructions et fit d'énormes dépenses dans sa villa fantastique de Kingsgate près Margate. Il était aussi lord du conseil privé et *clerc of the Peels* en Irlande, emploi lucratif qui lui avait été accordé pour sa vie et celle de ses deux fils. Il mourut à Holland-House près de Kensington, le 1er juillet 1774. Lord Holland était à la fois homme de plaisirs et homme d'affaires, formé pour la société, d'un caractère aimable et plein de franchise. Peu d'hommes d'État ont possédé comme lui le talent de se faire des partisans, qu'il devait moins à des motifs politiques qu'à l'attachement qu'il savait leur inspirer par l'agrément de ses relations privées et par le zèle actif avec lequel il s'occupait des intérêts de ses amis. Il n'aurait eu de principes arrêtés ni en morale ni en religion, si l'on en croit lord Chesterfield, qui lui reproche, en outre, de s'exprimer avec trop d'imprudence et de verser souvent le ridi-

cule sur ces graves matières. Considéré comme orateur parlementaire, il montrait assez ordinairement de l'indécision dans ses discours ; mais, lorsqu'il était animé par le sujet qu'il avait à traiter, sa chaleur entraînante et sa facile élocution formaient un contraste frappant avec ses précédentes hésitations. Ce qu'on remarque surtout dans ses discours, ce n'est pas une éloquence fleurie, mais un sens droit, une logique serrée et pressante. Il était prompt dans la réplique, piquant dans les reparties, et habile à saisir le caractère de la chambre. Il écrivait sans effort ni affectation ; ses dépêches publiques étaient nobles et claires, et un style aisé et chaleureux se faisait remarquer dans sa correspondance privée. Quoique rempli d'ambition, il recherchait plutôt l'argent, dit un écrivain anglais, que le pouvoir, qu'il ne plaçait qu'en seconde ligne. On ne sera donc pas étonné s'il fut accusé d'avoir accumulé de grandes richesses par des moyens qui n'étaient pas toujours licites, et en faisant valoir l'argent que ses emplois mettaient à sa disposition. Dans la vie privée, il ne mérite que des éloges, bien qu'on pût lui reprocher trop d'indulgence pour ses enfants. Il laissa de son mariage avec la fille du duc de Richmond quatre enfants, dont le plus célèbre est Jacques Fox. D—z—s.

HOLLAND (Henry-Richard, lord), petit-fils du précédent et fils unique d'Étienne second lord Holland frère aîné du célèbre Fox, naquit le 21 novembre 1773, à Winterslow-House dans le Wiltshire. Après avoir terminé ses études à l'université d'Oxford, il visita le Danemarck, la Suisse, la France, où il assista à l'acceptation de la Constitution par Louis XVI; il continua ensuite ses voyages en Espagne et en Italie, étudiant la langue, la littérature, les mœurs et les habitudes de ces divers pays. Rentré en Angleterre en 1796 et pair du royaume par son droit héréditaire, il débuta dans la carrière parlementaire le 5 janvier 1798, en s'opposant à une augmentation d'impôt proposée par le ministère. Ce début fut très-remarqué. Après avoir parlé longuement sur la mesure proposée, il n'hésita pas à reprendre une seconde fois la parole pour répondre aux arguments que lord Grenville avait développés contre ses opinions, et dans cette réplique il déploya des qualités oratoires qui même pour les esprits éminents sont le fruit de la pratique et de l'expérience. Lord Holland embrassa avec chaleur les opinions de Fox, et son nom se trouve mêlé à presque toutes les grandes discussions qui à cette époque agitèrent la chambre des lords (*voy.* Fox). Il s'opposa à la guerre contre la république française, à l'union parlementaire de l'Irlande et de l'Angleterre (*voy.* lord Grey), à la quatrième suspension de l'acte *habeas corpus*, et ce fut lui qui le premier proposa l'émancipation des catholiques. Après la conclusion de la paix d'Amiens, lord Holland partit pour Paris. Il s'y trouva en même temps que Fox, et fut reçu avec lui par le premier consul. Dans la capitale de la France il fut en relation d'amitié avec presque tous les hommes importants de l'époque, entre autres avec Talleyrand, la Fayette, le chevalier d'Azara, le marquis de Lucchesini, etc. Au mois de novembre 1802, il retourna en Espagne. Après avoir passé plusieurs mois dans les environs de Barcelone et de Valence, il se rendit à Madrid en passant par Murcie, Grenade, l'Andalousie et la Manche. A la déclaration de la guerre, il quitta Madrid pour le Portugal, s'arrêta quelque temps à Lisbonne, et enfin, en 1805, il s'embarqua pour l'Angleterre. L'aspect des affaires publiques avait changé. Pitt était au pouvoir, et la guerre ensanglantait l'Europe tout entière. La question des catholiques devait être portée devant la chambre des lords le 10 mai : lord Holland se hâta d'arriver pour lui apporter l'appui de sa parole et de son vote. Dans le cours de la session, il appuya la demande d'enquête sur la conduite de lord Melville (*voy.* ce nom), et protesta contre son acquittement. Durant la vie de Fox, lord Holland n'avait pas été appelé à faire partie du ministère, mais il avait prêté serment en qualité de conseiller privé. Il fut associé à lord Auckland pour négocier avec les plénipotentiaires américains Monro et Pinckney un arrangement amiable sur diverses difficultés survenues entre les deux gouvernements. Lord Holland rendit à cette occasion des services réels ; les études sérieuses auxquelles il s'était livré, tant en Angleterre qu'en Espagne, sur l'économie politique et sur les questions générales de commerce extérieur et intérieur, le mettaient plus que tout autre peut-être en position de défendre avec habileté les intérêts de son pays. Les questions qui étaient soulevées : l'enrôlement des marins américains, les droits des neutres, le règlement du commerce anglais avec les colonies, étaient compliquées et difficiles à résoudre. Après de longs débats, un arrangement qui fixait l'accord sur tous les points en litige fut signé, sauf ce qui concernait l'enrôlement des marins, laissé à la bonne entente mutuelle des deux pays. Le traité qui, par les stipulations qu'il contenait au sujet des neutres, aurait peut-être empêché la guerre qui éclata postérieurement avec l'Amérique, fut annulé, le président des États-Unis, Jefferson, s'étant refusé à lui donner son approbation. Après la mort de Fox, lord Holland fut membre du cabinet de lord Grey, en qualité de garde des sceaux. Le parti whig était alors sans force réelle ; il ne pouvait se soutenir, il ne fit que passer au pouvoir ; la seule mesure digne d'attention à laquelle lord Holland eut part en qualité de ministre fut le bill pour l'abolition de la traite des noirs. Cependant les luttes que les Espagnols soutenaient contre Napoléon réveillaient toutes les vieilles affections de lord Holland pour ce peuple. Florida-Blanca, Valdez et d'autres personnages éminents de la péninsule

l'avaient choisi pour l'intermédiaire de leurs communications les plus importantes avec lord Canning. Lord Holland, non content de proposer au parlement de secourir ce pays et de garantir ses possessions d'outre-mer, n'hésita pas à se rendre en Espagne, et il débarqua à la Corogne presque en même temps que la division de l'armée anglaise sous les ordres de sir David Baird. Il parcourut les diverses provinces, autant que put le lui permettre l'état de la guerre, donnant ses conseils et encourageant ses amis à la résistance. Il ne fut de retour en Angleterre que vers la fin de 1809. Pendant plusieurs sessions il fut l'ardent défenseur des efforts bienveillants mais infructueux de sir Samuel Romilly pour adoucir les rigueurs des coutumes passées par l'usage à l'état de lois. Il prit une part active aux longues discussions qui eurent lieu sur la question de l'émancipation des catholiques, sur la révocation des ordres dans le conseil, sur le bill de la régence, etc. En 1816, il s'opposa au décret qui avait pour but de légaliser la détention de Napoléon comme prisonnier de guerre. Dans cette question il ne fut pas soutenu par son parti; mais la France lui doit cette justice qu'il protesta toujours contre la conduite du gouvernement anglais et de ses agents envers l'illustre prisonnier de Sainte-Hélène. Le 18 mars 1817, notamment, il prononça un discours mémorable dans lequel il blâmait avec la plus vive énergie les restrictions mises à la liberté de Napoléon et aux relations des personnes de sa suite avec l'Europe. Pendant la longue administration de lord Liverpool (*voy.* ce nom), lord Holland se signala parmi les adversaires les plus actifs et les plus constants de la politique suivie par ce ministre, et de la direction donnée aux affaires publiques. Il prêta son appui à Canning (1827), toutefois il n'occupa pas un siége dans le cabinet. La mort prématurée de Canning ayant amené le duc de Wellington au pouvoir, Holland se retrouva dans l'opposition. Lorsque le bill sur le rappel du serment du Test fut présenté à la chambre des lords, il le soutint par le plus remarquable et le plus travaillé de ses discours; aussi produisit-il un grand effet ainsi que ceux qui le suivirent sur la réforme du parlement. Ces attaques ne furent pas étrangères à la retraite du cabinet de Wellington (*voy.* WELLINGTON), qui les suivit de près. Lord Holland fut nommé, le 22 novembre 1830, ministre du cabinet et chancelier du duché de Lancastre. Il a toujours conservé ce poste, sauf dans les courts et différents intervalles où son parti se trouva momentanément avoir perdu le pouvoir. L'éloquence de lord Holland était toujours sérieuse, grave, sans passion. Une certaine hésitation dans le débit nuisait parfois à l'effet de ses discours; mais ses arguments étaient solides, et son instruction variée lui permettait souvent d'avoir recours aux leçons de l'histoire pour éclairer la discussion. Il est mort à Londres le 22 octobre 1840. Il a publié : 1° *Essai sur la vie et les écrits de Lope de Vega Carpio*, Londres, 1806, in-8°; 2° trois *comédies*, traduites de l'espagnol, Londres, 1807, in-8°; 3° *Vie et écrits de Lope de Vega et de Guillaume de Castro*, Londres, 2 vol. in-8°; 4° *Lettre au docteur Shuttleworth en faveur des réclamations des catholiques;* 5° *Lettre d'un Anglais à un Napolitain*, imprimée pour ses amis en 1818; 6° il a été l'éditeur de l'*Histoire des premières années de Jacques II*, de Fox, Londres, 1808, in-4°, à la tête de laquelle il a placé une notice sur la vie de l'auteur. 7° Nous pouvons encore mentionner une longue suite de lettres échangées avec le docteur Parr et publiées dans les *OEuvres* de Parr données par Johnstone, t. 7, p. 122-161. E. D—s.

HOLLAND (GEORGES-JONATHAS), géomètre et philosophe, naquit le 6 août 1742, à Rosenfeld, petite ville du Wurtemberg dont son père était pasteur. Après avoir terminé ses premières études avec succès, il fut admis en 1761 au séminaire de Tubingue, et il y suivit pendant cinq ans les cours de théologie. Il était encore au séminaire lorsqu'il publia des essais de mathématiques qui révélèrent ses dispositions pour les sciences; et, d'après le conseil de ses maîtres, il résolut d'entrer dans la carrière de l'enseignement. Les curateurs de l'université de Tubingue s'empressèrent de lui adresser un diplôme de professeur extraordinaire de philosophie; mais il venait d'être attaché comme sous-gouverneur à l'éducation des trois fils aînés de Frédéric-Eugène, prince de Wurtemberg, et ce titre fut toujours pour lui purement honorifique. En 1769, il accompagna ses élèves à Montbéliard, puis à Lausanne, où les jeunes princes devaient fréquenter les cours de l'académie. Ce fut pendant son séjour dans cette ville que le *Système de la nature*, qui faisait alors grand bruit (*voy.* HOLBACH), lui étant tombé dans les mains, il entreprit de réfuter les sophismes de ce monstrueux ouvrage. La manière dont il s'acquitta de cette tâche lui fit beaucoup d'honneur. En quittant Lausanne, il conduisit ses élèves en Italie, où il reçut des témoignages d'estime des savants et des littérateurs, entre autres de Denina (*voy.* la *Prusse littér., supplém.*). Vers la fin de 1775, Holland dut accompagner à Berlin les trois jeunes princes, qui venaient d'être admis au service de Prusse. Accueilli par le grand Frédéric, il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre astronome Lambert, et dès lors il entretint avec lui une correspondance, imprimée en partie dans le recueil publié par Bernoulli (*voy.* LAMBERT). L'aîné de ses élèves, le prince Frédéric-Guillaume, depuis premier roi de Wurtemberg (*voy.* FRÉDÉRIC Ier), après le mariage de sa sœur avec le grand-duc Paul, étant passé au service de Russie, Holland fut chargé de l'accompagner à St-Pétersbourg. Présenté à l'impératrice Catherine, il en reçut l'accueil le plus bienveillant; cette princesse, voulant lui donner une marque particulière de son

estime, le créa baron et lui envoya en même temps le brevet de capitaine dans ses armées. Holland quitta bientôt la Russie pour rejoindre le cadet de ses élèves, le prince Eugène, auquel il portait la plus tendre affection. Il vint donc demeurer à Luben en Silésie, où le régiment du prince était en garnison, et peu de temps après il s'y maria. Sa santé, naturellement délicate, ne tarda pas à s'altérer; se flattant que l'air natal pourrait la rétablir, il revint en 1783 dans le Wurtemberg; mais la consomption qui le minait était dès lors sans remède. Il mourut à Stuttgard le 11 avril 1784, dans sa 42e année. On a de Holland : 1° *Traités sur les mathématiques, les principes généraux du dessin et les différentes méthodes de calcul*, Tubingue, 1764, in-8°; 2° *Précis de l'exposition du parallélogramme de Newton par le professeur Kaestner*, ibid., 1765, in-4°. Cet ouvrage et le précédent sont en allemand. 3° *Réflexions philosophiques sur le système de la nature*, Londres (Neufchâtel), 1772, 2 vol. in-8° ou in-12; 2e édit., corrigée, Neufchâtel, 1775, 2 vol. in-8°; traduites en allemand par Wetzel sur la première édition. Cet ouvrage, solide et bien écrit, assure à son auteur une place distinguée parmi les vrais philosophes du 18e siècle. Holland cultivait la poésie dans ses loisirs : il a laissé des pastorales et des élégies en allemand, où l'on trouve du naturel et de la sensibilité; elles sont inédites. — HOLLAND (le révérend John), ecclésiastique anglais, d'une secte de *dissenters*, est mort à Preston en Lancashire, en 1826, âgé de 65 ans. On a de lui : 1° *Système de géographie*, 1802, in-8°; 1813, 5e édit.; 2° *Essais sur l'histoire*, 1804, in-12; 3° *Définitions, maximes et règles* (receipts) *sur la grammaire, l'arithmétique, la physique, la géographie*, 1804, in-12; 4° Le recueil des *Sermons du rév. Ralph Harrison*, avec une notice biographique sur l'auteur, 1813, in-8°. W—s.

HOLLAR (WENCESLAS), dessinateur et graveur, naquit à Prague en 1607, d'une famille noble qui avait perdu toutes ses possessions lors des troubles de la Bohême et pendant la guerre de trente ans. Il quitta sa patrie pour s'établir à Francfort-sur-le-Mein, où il perfectionna son talent sous la direction de Mérian. Destiné à mener une vie errante et à lutter sans cesse contre la fortune, Hollar suivit en Angleterre le célèbre comte d'Arundel, qui le recommanda au roi Charles Ier. Il s'occupait alors de graver plusieurs pièces du cabinet de son protecteur, lorsqu'ayant été arrêté comme royaliste à l'époque des troubles arrivés en Angleterre, et s'étant échappé avec peine, il alla rejoindre le comte d'Arundel à Anvers : mais ce seigneur ayant quitté les Pays-Bas pour voyager en Italie, Hollar se trouva dans un grand dénûment, et fut forcé, pour subsister, de travailler pour les libraires et les marchands d'estampes, qui, profitant de sa détresse, lui payaient ses ouvrages le moins cher possible. Cependant, après la mort d'Ol. Cromwell et l'abdication de Richard, Charles II ayant été rappelé, Hollar retourna en Angleterre, où il espérait qu'on lui tiendrait compte de son dévouement à la cause royale : mais son attente fut trompée. Livré de nouveau à la cupidité des libraires et des marchands d'estampes de Londres, il gagnait à peine de quoi vivre. Pierre Strut n'eut pas de honte de lui donner trente schellings pour le dessin et la gravure de la vue de Greenwich, en deux grandes planches. Hollar termina sa carrière à Londres le 28 mars 1677. Il eut le sort de beaucoup d'autres grands artistes : il vécut et mourut dans la misère; et, après sa mort, ses estampes se vendirent souvent plus cher que ses planches n'avaient été payées. Cet artiste est peut-être le graveur qui est parvenu avec la pointe seule à donner le plus de fini et d'effet à ses ouvrages. Il excella dans le talent d'exprimer la finesse du poil des animaux, les insectes, les fourrures, les coquilles, même le paysage. Il a gravé un grand nombre de portraits, en général fort estimés, entre autres celui d'Albert Durer. Ses morceaux d'histoire en grand le sont beaucoup moins; on y remarque des incorrections, et surtout de la rondeur dans les extrémités. Ses vues et ses paysages sont traités avec beaucoup de goût et de finesse. L'œuvre de ce maître est considérable; on le fait monter à 2400 pièces. P—E.

HOLLEBEEK (EWALD), théologien hollandais, qui, de l'académie de Groningue, fut appelé à l'université de Leyde en 1762, a fait époque en Hollande par la part qu'il a eue au changement de la méthode de prêcher que l'on y a suivie depuis la réformation. C'était une méthode exégétique, dogmatique, polémique, que réprouvaient également les progrès de la raison et ceux du goût : mais on craignait de toucher à l'arche sainte; et quand le respectable Hollebeek osa le premier faire soutenir des thèses en faveur d'une méthode, meilleure sans doute que la méthode anglaise, sans être encore la bonne, ce fut un scandale universel; l'on voyait déjà les portes de l'enfer prévaloir contre l'Église. Hollebeek soutint le choc avec calme et courage. L'ancienne méthode de prêcher est aujourd'hui généralement abandonnée; et l'on est allé, à coup sûr, au delà du perfectionnement ambitionné par le digne professeur auquel nous consacrons cet article. Sans le vouloir (car on n'unissait pas plus de modestie à plus de mérite), il s'était peint lui-même dans sa harangue inaugurale, *De theologo non vere orthodoxo nisi vere pio* (cela encore était paradoxal pour beaucoup de gens), Leyde, 1763, in-4°. Nommé recteur de l'université en 1764 et en 1780, il prononça la première fois un discours, *De divinæ revelationis in Belgio contemptu, atque causis ejus præcipuis;* la deuxième, *De utilitate ex incredulorum contra sacras litteras conaminibus in religionem christianam redundante*. Hollebeek mourut à Leyde, le 24 octobre 1796. M—ON.

HOLLING ou HOLING (EDMUND), médecin an-

glais, natif du comté d'York, fit ses premières études au collége de la Reine à Oxford, d'où il alla les continuer au collége anglais de Rome. Son goût pour la médecine le conduisit à Ingolstadt: il y prit le bonnet de docteur dans cette faculté, et il y occupa une chaire publique jusqu'à sa mort, arrivée le 26 mars 1612. Il était alors âgé de 38 ans, et s'était acquis une grande réputation par ses leçons et par ses ouvrages, dont voici la liste: 1° *De chylosi*, Ingolstadt, 1592, in-8°; 2° *De salubri studiosorum victu*, ibid., 1602, in-8°; 3° *Theses de medicina ;* 4° *Poemata varia ;* 5° *Orationes et epistolæ ;* 6° *Medicamentorum œconomia*, Ingolstadt, 1610 et 1615, in-8°; 7° *Ad epistolam quamdam a Martino Rulando, medico cæsareo, de lapide Bezoar, et fomite luis Hungariæ*, Ingolstadt, 1611, in-8°. T—D.

HOLLIS (THOMAS), né à Londres le 14 avril 1720, voyagea dans une partie de l'Europe. Sa passion pour la liberté était extrême. Il avait sept portraits de Milton et quelques-uns de ses meubles, qu'il gardait comme des reliques. Ce n'était pas au poëte qu'il adressait ces hommages, c'était à l'ennemi de l'infortuné Charles Ier. Il dépensa beaucoup pour l'intérêt de la cause des Anglo-Américains. Quoique né avec une fortune médiocre, son économie lui donna le moyen de faire de grandes libéralités. Il mourut le 1er janvier 1774, âgé de 54 ans. Il a donné : 1° en 1760 et 1765 une réimpression de la grammaire de la langue anglaise écrite en latin par Wallis, pour faciliter aux étrangers la connaissance des bons ouvrages anglais; 2° en 1761, une nouvelle édition de la *Vie de Milton* par Toland, avec son *Amyntor*, Londres, 2 vol. in-8°; 3° en 1763, une nouvelle édition *des OEuvres de Sidney*, plus complète que les précédentes; 4° en 1765 une édition des lettres de Locke *sur la Tolérance*, d'après les premières éditions, et qu'il collationna entre elles; 5° en 1766 la publication du *Confessionnal*, ouvrage de François Blackburne; 6° en 1767 l'*Excellence des États libres*, par Marchamont Nédham; 7° François Blackburne a publié les *Mémoires de Hollis*, Londres, 1780, 2 vol. in-4° avec de belles gravures de Bartolozzi. On y trouve les portraits de plusieurs hommes obscurs, mais zélés défenseurs de la liberté. Au-dessous, on voit toujours le bonnet de la liberté; et le plus souvent ce bonnet est entre deux poignards. On voit à la fin du premier volume plusieurs esquisses de son caractère; le deuxième volume contient des observations sur le caractère et les écrits de Milton avec des remarques sur la vie de Milton, par le docteur Johnson; un précis sur Algernon Sidney, Hubert Languet, Buchanan, etc. Le docteur Disney a publié à Londres, en 1808, in-4°, un *index* pour cet important ouvrage. Z.

HOLLOWAY (THOMAS), graveur anglais, naquit à Londres en 1748, de parents jouissant d'une certaine aisance qui lui firent donner une excellente éducation. Il était encore dans l'enfance lorsque son père mourut, à peine âgé de 33 ans, laissant une veuve et quatre enfants. Le jeune Holloway, sous la tutelle de parents estimables, prit de bonne heure l'habitude de se lever de grand matin, en hiver comme en été, pour se livrer à l'étude; et il fit des progrès rapides sous le professeur de rhétorique Quin. Ses parents, professant les principes religieux des dissidents, les inculquèrent à leur pupille, qui se décida pour ceux des anabaptistes, dont il ne s'écarta pas le reste de sa vie. Fort jeune encore il avait montré une grande prédilection pour le dessin; les leçons qu'il reçut à l'école fortifièrent ce penchant et le décidèrent à renoncer à une profession lucrative qu'on lui offrait pour entrer comme apprenti chez M. Stent, graveur de sceaux, distingué par son talent. Holloway s'attacha plus spécialement à la gravure sur acier, alors en vogue; et, parmi les travaux qu'il exécuta, une tête d'Ariane lui attira de grands éloges. Après avoir terminé son apprentissage, il abandonna en partie la gravure des sceaux et des médailles, et s'amusa pendant quelque temps à essayer différentes manières de graver sans le secours d'aucun maître sur la pierre et sur le cuivre, aussi bien que sur l'acier. Il passait ses heures de loisir à l'Académie royale, dessinant et modelant en cire, surtout d'après l'antique, lisant dans la bibliothèque de cet établissement, et suivant les cours qu'on y donnait. Il adopta enfin définitivement la gravure sur cuivre. Ses premiers sujets furent d'abord les portraits de particuliers et de ministres, et des ornements pour des ouvrages périodiques (*magazines*). Ses talents n'étaient que peu connus, et son génie n'était pas encore puissamment excité. Mais tout ce qui sortait de ses mains était correct; et, comme il faisait lui-même les dessins, il acquit une sûreté de coup d'œil et une précision de jugement qui ne lui manquèrent jamais. Le premier ouvrage considérable qu'on lui confia fut la publication anglaise des Essais de Lavater sur la physiognomonie. Il reçut à ce sujet les encouragements d'un grand amateur des arts qui lui suggéra l'idée de donner les duplicata des sujets les plus intéressants d'après l'antique et d'après les peintures originales répandues en Angleterre, dont Lavater n'avait pas eu l'avantage de pouvoir profiter, convaincu qu'en suivant cette marche la publication serait très-bien accueillie, si d'ailleurs les planches étaient exécutées d'une manière supérieure. Holloway engagea en conséquence le docteur Hunter, ministre de l'Église écossaise de *London-Wall*, à se charger de la traduction, et, s'associant deux éditeurs, il eut le courage d'entreprendre un ouvrage contenant sept cents planches, et devant former cinq volumes grand in-quarto. La traduction fut faite avec autant de délicatesse que d'élégance, et les illustrations graphiques étaient d'un égal mérite. La faveur publique se balança tellement entre le traducteur et l'artiste que quelques personnes appellent cette

œuvre le *Lavater* de Hunter, tandis que d'autres le nomment le *Lavater* de Holloway. A la même époque, les inclinations de Holloway se dirigèrent momentanément vers la peinture du portrait. Une charmante tête de sa mère par Russel épura son goût et stimula son talent. Il exposa à Somerset-House plusieurs miniatures de lui et quelques portraits au crayon, de grandeur naturelle, notamment le sien et ceux de sa nièce et de son neveu, que l'on compare à ce qui a été fait de mieux en ce genre. Il réussit aussi dans la peinture à l'huile, et une petite tête de son ami Robinson fut justement admirée. L'ouvrage de Lavater était à peine terminé que Holloway forma d'autres entreprises également avantageuses. Deux estampes du docteur Price et du docteur Priestley augmentèrent sa réputation, la première surtout, faite d'après une peinture de West. Il illustra aussi de ses gravures des publications remarquables de Boydell, Macklin et Bowyer, ainsi que de belles éditions des classiques anglais. Il s'éloigna une seule fois de ses travaux habituels, à l'époque où l'attention publique fut vivement excitée par la science nouvelle du magnétisme animal. Son frère John en donnait des cours publics et avait obtenu de si grands succès, qu'il ne pouvait suffire à toutes les demandes qu'on faisait pour l'entendre, ses occupations particulières le retenant d'ailleurs dans la ville de Londres. J. Holloway le suppléa quelques instants dans les lieux voisins de la métropole de la manière la plus satisfaisante, et il agit à son égard avec un extrême désintéressement en lui remettant intégralement les émoluments de ses leçons. Nous arrivons maintenant à la période la plus intéressante et la plus importante de sa vie professionnelle. Ayant vu les cartons de Raphaël déposés à Windsor, mais pas suffisamment pour pouvoir reconnaître leur immense supériorité sur les copies qu'on en avait faites, il admirait les dessins de Dorigny, qui jouissaient d'une réputation générale et dont il possédait un exemplaire. Ces dessins même lui firent concevoir un travail plus parfait; il désira revoir les originaux, et grâce à l'intervention bienveillante de M. West, alors président de l'Académie royale, le roi l'autorisa à s'en servir comme il l'entendrait. Ce prince donna ensuite des ordres pour qu'on lui fournît des échafaudages et généralement tout ce dont il pourrait avoir besoin, et prescrivit de tenir en hiver des poêles chauffés dans les appartements où l'artiste s'établirait, quelque désagrément qu'il en résultât dans le palais. Holloway ne s'était pas fait d'abord une idée de la grandeur de la tâche qu'il allait entreprendre; l'enthousiasme du premier moment en avait diminué à ses yeux les difficultés; il avait conçu les espérances les plus flatteuses de la terminer promptement et d'être en peu d'années amplement dédommagé de ses peines. Ce fut avec cette opinion qu'il se rendit à Windsor, en conservant ses élèves et son atelier dans la maison qu'il occupait dans la ville. Des semaines entières s'était déjà écoulées sans qu'il eût presque commencé. Aussi le roi, qui venait fréquemment le visiter et conversait familièrement avec lui, le plaisantait-il quelquefois sur son apparente lenteur. « Il faut que je vive seulement trois cents « ans si je veux voir la fin de vos travaux, » lui disait-il un jour, et l'observation du monarque avait alors quelque fondement, car l'importance de l'ouvrage et peut-être aussi la trop grande fréquence des visites du roi semblaient avoir abattu la confiance d'un esprit qui montrait rarement de l'irrésolution. Mais Holloway, après y avoir bien réfléchi, ne tarda pas à se convaincre du véritable caractère de l'entreprise qu'il avait conçue, et il changea tout à fait son premier plan, en transférant entièrement son domicile au château de Windsor. L'admiration que la vue de ses magnifiques originaux inspira à ses élèves enflamma encore plus la sienne; non-seulement les dessins commencèrent à se multiplier, mais la gravure de *St-Paul à Athènes* s'avança sensiblement. Ce fut à cette époque que le roi accepta la dédicace de l'ouvrage et le nomma son graveur d'histoire. Bientôt après il s'associa plusieurs de ses élèves, parmi les plus remarquables desquels on doit citer MM. Slann et Webb, ses deux neveux et Joseph Thomson, qui succomba victime de son ardent génie et de son application. La souscription qu'on avait d'abord fixée à trois guinées, prix infiniment trop bas, fut élevée à dix, et on doit rendre cette justice aux premiers souscripteurs que la plupart élevèrent d'eux-mêmes et sans y être forcés la souscription primitive. Une partie des dessins étaient déjà faits lorsque les cartons furent transportés de Windsor à la galerie d'Hampton-Court, où ils avaient été placés dans l'origine; ils furent tous terminés après un séjour de quelques années dans ce palais. Pendant ce temps, *Jésus donnant les clefs à St-Pierre* (the Charge to Peter), *la Mort d'Ananias* et *Elymas* furent publiés et accueillis avec la même faveur que la première gravure. Les conversations de Holloway avec les nombreux admirateurs de Raphaël qui venaient le visiter à Windsor et à Hampton-Court, autant pour voir les cartons que pour entendre ses explications critiques, le dédommageaient des interruptions fréquentes qui en étaient la suite. Il répondait avec une politesse exquise aux différentes questions qu'ils lui faisaient, et tous le quittaient enthousiasmés de son talent comme artiste et de la sagacité de ses explications, qui lui faisaient découvrir dans la chaleur de la conversation des beautés restées auparavant inaperçues à lui-même. Lorsque les dessins furent complétement finis, les artistes, n'ayant plus besoin d'avoir recours que de temps à autre aux peintures originales, se retirèrent dans le charmant village d'Edgefield au comté de Norfolk, attirés non-seulement par le charme

d'une retraite profonde, mais en outre par la diminution de leurs dépenses et par la société de quelques parents qui habitaient ce lieu. Ce fut là qu'ils terminèrent la charmante gravure de la *Pêche miraculeuse*, qui ne tarda pas à être publiée et fut aussi bien accueillie que les quatre précédentes. Holloway et ses associés quittèrent Edgefield pour aller s'établir à Coltishall près de Norwich; ce fut là qu'après avoir eu le plaisir de voir la sixième gravure presque terminée, et la septième, la seule qui restât encore, commencée, il s'éteignit au mois de février 1827, âgé de près de 80 ans, sans avoir jamais été marié, laissant la réputation d'un grand artiste et d'un excellent homme. Le cabinet des estampes de la bibliothèque de Paris ne possède qu'une seule gravure noire de Holloway; c'est un portrait de *Van Dyck*. Il est à regretter qu'on n'y voie pas d'autre morceau de ce célèbre artiste, dont les connaisseurs considèrent les gravures comme précieuses par le fini du travail et par une admirable gradation dans les touches; le goût et l'habileté du peintre s'y retrouvent toujours sous le burin du graveur. Le *Lavater* de Hunter et Holloway, dont il a été déjà parlé dans cet article, existe au département des imprimés du même établissement; il nous paraîtrait mieux placé au cabinet des estampes. D—z—s.

HOLLOWAY, amiral anglais, natif de Wells (Somerset), entra en 1760, à l'âge de dix-huit ans, dans la marine, et, après avoir monté divers vaisseaux, se trouva en 1778 premier lieutenant à bord du *Preston*. C'était au moment où la guerre de l'indépendance anglo-américaine se poursuivait avec le plus de vigueur. Holloway se fit remarquer de l'amiral Howe, qui se l'attacha particulièrement : il eut part aux opérations dans les eaux de Rhode-Island et de Newport, au combat du *Preston* contre le *Tonnant*, à la prise de Ste-Lucie pour laquelle Howe détacha le commodore Hotham (1778), ensuite aux nombreuses rencontres entre Rodney et M. de Guichen, en 1779. Dans l'intervalle il avait été nommé capitaine en second. Il passa encore l'année 1780 avec Rodney, et fut présent par conséquent aux trois affaires des 17 avril, 16 et 19 mai, à la hauteur de la Martinique, affaires sanglantes et indécises où, plus que jamais, il déploya sous les yeux de Hotham la présence d'esprit et l'intrépidité les plus complètes. Il en eut besoin l'année suivante, lorsque, convoyant avec cinq voiles trente-quatre vaisseaux marchands pesamment chargés, il rencontra l'escadre française de la Mothe-Piquet, laquelle était beaucoup plus forte : ses efforts et ceux de Hotham ne purent sauver que les deux tiers du convoi. En 1782, il alla rejoindre la flotte anglaise sur les côtes de l'Andalousie; et bien que son vaisseau, le *Buffle*, fût en très-mauvais état, il aida au ravitaillement de Gibraltar, puis, quand il fallut céder la place à la flotte combinée espagnole et française, il se maintint en position contre la *Santissima Trinidad* et deux vaisseaux français au risque d'être pris; finalement il n'échappa que grâce aux ténèbres et en se réfugiant sur la côte barbaresque : il n'eût été possible à personne d'en faire plus, et Howe lui-même rendit justice à sa conduite. Les années suivantes furent moins fertiles en événements; Holloway n'en continua pas moins son service actif jusqu'à l'explosion des guerres nouvelles, c'est-à-dire jusqu'aux armements de l'Espagne et de la Russie en 1790 et 91, et jusqu'aux premières hostilités avec la France républicaine en 1793. Il était toujours avec Hotham, mais Hotham était amiral, tandis que lui-même restait capitaine. En 1795, il assista aux combats livrés par Hotham aux Français les 14 mars et 13 juillet, et mérita les éloges particuliers de cet homme de mer. Enfin, en mai 1797, s'étant trouvé à Spithead lors de la redoutable insurrection des matelots, il contribua très-efficacement pour sa part à faire manquer l'émeute et à rétablir la discipline compromise. Ce service, joint à ceux qu'il avait déjà rendus, lui valut le brevet si impatiemment et si longtemps souhaité de contre-amiral. Les deux ans de guerre qui séparent cette époque de la paix d'Amiens lui fournirent encore l'occasion de montrer ses talents. Mais le suivre dans ses allées et venues serait fastidieux. Pendant la paix, il resta en disponibilité. Le retour des hostilités, en 1803, le fit sortir de ce repos momentané : après avoir stationné à Portsmouth, il eut à veiller sur une partie du littoral qu'on craignait de voir devenir le théâtre d'un débarquement, et notamment sur l'île de Wight. En 1804, il reçut le titre de vice-amiral et en cette qualité servit sous lord Keith jusqu'en 1807. Dans cet intervalle, il présida (1805) la cour martiale qui jugea les mutins de l'*Hermione*. Sa conduite dans ce poste difficile fut celle d'un homme ferme, mais humain et ennemi des rigueurs inutiles. En 1807, il obtint le gouvernement de Terre-Neuve et le commandement en chef des forces navales de ces parages. Il y montra en même temps beaucoup d'adresse à se concilier les indigènes de l'île, et beaucoup de tact dans toutes ses relations avec le commerce : aussi les regrets dont à son départ, en 1809, il reçut la notification solennelle, par une lettre au nom du corps des marchands, ne furent-ils pas comme d'ordinaire le finale comique de drames qui ont coûté du sang ou des pleurs. La même année 1809 vit Holloway promu au rang d'amiral : inscrit d'abord sur les cadres de la Bleue, il le fut en 1819 sur ceux de la Rouge. Mais la paix alors était faite, et il n'eut désormais à participer à aucun de ces événements qui changent de face le sort du monde. Il était trop âgé d'ailleurs pour les fatigues d'autrefois. Il mourut le 26 juin 1826, à Wells, sa ville natale, dans sa 85e année. P—ot.

HOLMAN (Joseph-George), acteur anglais, naquit aux environs de Bonbury (Oxford), en 1764. Très-jeune encore, il fit preuve de dispositions

théâtrales remarquables, et s'il entra au collége de la Reine à Oxford, ce ne fut pas, comme ses amis le voulaient, pour s'y ensevelir dans la théologie et y prendre les ordres; ce fut pour le quitter au plus vite et se rendre à Londres, où, par un bonheur qui n'est pas donné à tous, il put débuter à Covent-Garden (1784); mais il ne réussit que médiocrement : « Holman a vociféré Romeo, » disait un journal. L'habitude de la scène, l'exemple, le goût dont il était doué, le corrigèrent de ce défaut comme de beaucoup d'autres, et il devint un bon acteur, mais sans jamais se voir à Londres classé aux premiers rangs. Il excellait pourtant dans le rôle de *lord Townly*, et s'il eût tout joué de même, il eût vraiment réalisé sa prétention d'être le rival de Kemble. Mécontent de la tiédeur du public et de la médiocrité de ses appointements, Holman se rendit à Dublin et ensuite à Édimbourg, dont les habitants se montrèrent plus sensibles aux charmes de son jeu. Holman n'en tenta pas moins de reprendre pied à Londres, et il y parut sur le théâtre de Hay-Market; mais il repartit bientôt après pour l'Irlande, et il devint copropriétaire du théâtre de Dublin, alors en veine de perte, par suite des tristes circonstances politiques du jour. Un mariage qu'il contracta en 1798 avec la fille d'un ministre anglican le mit à l'aise; il la perdit en 1810. Dans l'intervalle, il s'avisa de se rendre aux États-Unis : il y recueillit force applaudissements et force argent. Affriandé par cet essai, il crut faire une magnifique spéculation en montant un théâtre à Charlestown, capitale de la Caroline du Sud, et il revint en hâte à Londres composer une troupe (1812), qui bientôt passa l'Atlantique à sa suite. Mais de durs mécomptes l'attendaient au débarquement : des cabales au dehors, des jalousies au dedans, des partis dans la ville, l'insubordination dans sa propre troupe, en un mot, toutes les calamités qui peuvent crever sur la tête d'un infortuné directeur de théâtre, et qui sont trop connues pour être ici reproduites avec détail. Pour comble de maux, vinrent les maladies contagieuses que l'automne ramène périodiquement à Charlestown. Malade, il prit avec ses acteurs malades la route de New-York, afin de trouver dans ces contrées, plus septentrionales et plus saines, un soulagement à leurs souffrances; mais presque tous étaient atteints mortellement. Il expira le 24 août 1817, âgé de 53 ans, à Rockaway, petite ville de Long-Island : deux jours avant sa mort il avait épousé une de ses cantatrices, miss Latimer, qui elle-même le suivit de près au tombeau. Holman était un homme d'esprit autant qu'un homme de théâtre, et il a laissé plusieurs pièces remarquables. Ces pièces sont : 1° trois opéras-comiques intitulés *Dehors et chez soi*, 1796, in-8°; *Quelle brioche!* 1800; la *Gazette extraordinaire*, 1814, in-8°; 2° deux comédies intitulées *l'Amant de la dot* (Votary of the wealth), 1799, in-8°; *l'Amour qui donne l'alarme*, 1804, in-8°; 3° un drame, intitulé *les Chevaliers de la Croix-Rouge*, 1799, in-8°. P—ot.

HOLMSKIOLD (Théodore de), médecin et naturaliste danois, fut d'abord simple chirurgien et ensuite professeur de médecine à l'Académie de Soroe. La faveur de la reine douairière, Juliane-Marie, lui ouvrit la carrière des honneurs; il fut anobli et devint conseiller des conférences, chevalier de Danebrog, grand maître de la cour de la reine douairière, etc. Son nom doit passer à la postérité, grâce à un magnifique ouvrage sur les *Champignons*, pour lequel il a recueilli des matériaux pendant toute sa vie. Cet ouvrage, qui n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, est intitulé *Beata ruris otia fungis Danicis impensa à Th. Holmskiold*, 2 vol. petit in-fol. Le premier volume, publié par l'auteur en 1790, comprend les *clavariæ* et les *ramariæ*, que Holmskiold voulait réunir dans l'espèce unique de *coryphæi*. Le deuxième volume, publié après la mort de l'auteur en 1799, par M. Viborg, savant naturaliste, renferme les espèces *nidularia*, *peziza*, *heloella*, *merulinus*, *boletus*, *lycoperdon* et *agaricus*. Les planches, au nombre de trente-deux dans le premier volume et de quarante-deux dans le deuxième, sont d'une exécution qui place cet ouvrage bien au-dessus de tout autre du même genre. Les champignons y sont figurés dans toutes les phases de leur existence, depuis le plus petit bouton jusqu'à l'état de mort. Le texte latin et danois est plein de recherches et d'aperçus intéressants : on y trouve, p. 110, à l'article *Clavaria militaris*, l'explication du prétendu *insecte végétal*, sur lequel Torrubia, Hill, Buchner, Edwards et autres ont écrit, et qui a fait faire à M. Pinkerten une assertion si singulière. C'est tout bonnement un champignon qui croît dans le corps de quelques mouches, et qui se trouve même en Sélande. Holmskiold, dont le nom patronymique était Holm, mourut en 1793. M. B—s.

HOLMSTROEM (Israel), poëte suédois, secrétaire de Charles XII et conseiller de guerre, accompagna ce héros en Pologne, et l'amusait par ses saillies. Charles lui dit un jour qu'il ne valait rien pour être officier : « Je pourrais cependant, « répondit Holmstroem, trembler dans une paire « de grosses bottes, aussi bien qu'un certain gé- « néral de notre connaissance. » Ce général était un favori; mais le roi pardonna la plaisanterie du poëte, et passa à un autre sujet. Holmstroem mourut en 1708, en Lithuanie. Parmi ses vers, qui la plupart sont pleins d'esprit et de grâce, on distingue l'épitaphe du chien favori de Charles XII, nommé Pompe ou Pompée. Cette épitaphe a été traduite en latin de la manière suivante :

Regalis lecti catulus qui parte receptus
Pompius, Augusti cura fidelis erat.
Ecce tamen senio fractus, lassusque viarum,
Effertur regis mortuus ante pedes.
Optarent multæ sic vivere posse puellæ;
Heroës multi sic potuisse mori.

C—AU.

HOLOBOLUS (Manuel) vivait dans le 13e siècle, sous Michel Paléologue et Andronic son fils. Il fut grand protosyncelle et orateur ou rhéteur de l'église Ste-Sophie. La fonction de l'orateur, comme nous l'avons déjà dit à l'article Eustathe, était d'expliquer l'Écriture sainte. Il paraît qu'Holobolus se délassait de ses graves devoirs dans le commerce des Muses. On a de lui des vers adressés à l'empereur Michel et à son fils (ils sont encore inédits), et des scolies sur le second *Autel* de Dosiadas. Walckenaer les a publiées le premier dans le douzième chapitre de sa *Diatribe;* et depuis, Jacobs les a réimprimées dans son commentaire sur les *Analectes* de Brunck. Ces scolies sont fort utiles pour l'intelligence de ce poëme obscur; et, comme il est presque impossible qu'un ecclésiastique grec du 13e siècle ait eu assez d'érudition pour les composer, on peut sans trop craindre de se tromper admettre l'idée de Valckenaer, qui suppose qu'Holobolus a copié quelque ancien manuscrit. Is. Vossius a prétendu que Saumaise, dont il existe un commentaire sur Dosiadas, avait dérobé à Holobolus tout ce qu'il y a de passable dans ses remarques. Il ne faut pas se presser de croire Vossius, homme téméraire et passionné; mais il est juste pourtant d'observer que Fabricius l'a fort mal réfuté. « Il est très-« vrai, dit-il dans sa *Bibliothèque grecque* (t. 5, « p. 812), que Saumaise n'a point nommé Holo-« bolus; mais il parle sans cesse des scolies grec-« ques : il avoue qu'elles lui ont été utiles; et « même assez fréquemment il en cite le texte. » Le fait est que Saumaise, dans ses notes sur le second *Autel*, ne fait aucune espèce de mention ni directe ni indirecte des scolies grecques. On doit conclure de ce silence, non pas qu'il ait voulu se les approprier, mais qu'il ne les connaissait pas. Un savant tel que Saumaise n'avait pas besoin de voler quelques explications à un chétif grammairien, et pouvait bien de lui-même trouver ce qu'un Holobolus avait su découvrir. B—ss.

HOLONIUS (Grégoire), poëte latin, naquit à Hollogne, village aux environs de Liége, dans les premières années du 16e siècle. Ayant acquis des connaissances étendues dans les littératures grecque et latine, il occupa une chaire au collége Bartholoméen. Les succès qu'il y obtint engagèrent le baron de Berlaymont à lui confier l'éducation de ses enfants. Étant allé à l'université de Louvain avec ses élèves, il y fut reçu licencié en théologie et prit ensuite le bonnet de docteur dans une autre faculté. Selon Corneil Callidius, il parvint à quelques dignités dans l'Église de Liége. Il vivait encore en 1580, mais la date précise de sa mort est restée inconnue. On lui doit : 1° *Laurentias; tragœdia de martyrio Constantissimi levitæ D. Laurentii, Roma sub Decio passi*, Anvers, 1556, in-8°; 2° *Catharina, tragœdia de fortissimo S. Catharinæ virginis, doctoris et martyris, certamine*, Anvers, 1556, in-8°; 3° *Lambertias, tragœdia de oppressione B. Lamberti, trajectensis quondam ecclesiæ, quæ nunc Leodium translata est, episcopi et martyris gloriosissimi*, Anvers, 1556, in-8°. Ces trois tragédies, que l'on trouve souvent réunies, quoique d'éditions différentes, sont écrites d'un style grave, convenable au sujet, et elles offrent quelques beautés. L—l—l.

HOLOPHERNE. *Voyez* Judith.

HOLOPHIRA, épouse d'Orchan, est célèbre dans l'histoire des Ottomans par l'événement qui la fit entrer dans la famille du fondateur de leur empire, à peu près comme les Sabines devinrent mères du peuple romain. Un gouverneur grec de Bilejiki en Natolie était père d'Holophira, et se préparait à célébrer ses noces avec un jeune homme de sa nation. Othman, la tige des sultans, souverain encore faible, mais brave, entreprenant, objet de jalousie et de crainte pour les gouverneurs grecs, dont les territoires étaient mêlés avec ses possessions concédées ou usurpées, Othman fut invité à la fête solennelle qui devait signaler ce mariage. Un commandant grec, dont il avait acquis la bienveillance, l'avertit qu'en l'invitant ses voisins n'avaient cherché qu'à le surprendre et à le faire tomber dans un piége où il devait laisser la vie. Othman opposa la ruse à la ruse, et pria le commandant grec de recevoir en dépôt dans le château de Bilejiki ses femmes et ses trésors, affectant de craindre une invasion hostile pendant qu'il serait absent de ses propres domaines. Les fêtes nuptiales devaient se passer en pleine campagne : Othman envoya à Bilejiki ses chariots couverts, qui étaient censés contenir ses effets les plus précieux, mais qui ne renfermaient que des armes et des flambeaux : sur les chariots se trouvaient quarante personnes cachées sous de longs voiles; ces prétendues femmes étaient des soldats déguisés. Tout ce convoi ne fut pas plutôt introduit dans le château de Bilejiki, qu'Othman parut, accompagné de peu de gens; mais près du lieu de la fête il avait disposé en embuscade cent hommes déterminés, prêts à paraître au premier signal. Les soldats déguisés jetèrent leurs voiles, et saisissant leurs flambeaux et leurs armes, ils incendièrent le château et égorgèrent la garnison sans défense. A la vue de l'embrasement, l'embuscade se montra; Othman, à la tête de ses soldats, fondit sur tous les convives, dont il ne punissait que la perfidie. Le gouverneur de Bilejiki fut tué; la belle Holophira, sa fille, tomba au pouvoir d'Othman, qui la donna sur-le-champ pour épouse à son fils Orchan. Holophira devint mère du prince Soliman, qui passa le premier en Europe, et d'Orchan, qui succéda à Othman Ier. Cet événement eut lieu vers l'an de l'hégire 698, ou 1299 de J.-C. S—y.

HOLSTEIN, l'une des plus illustres maisons de l'Allemagne, a donné des souverains au Danemarck, à la Suède et à la Russie (voyez l'*Art de vérifier les dates*, t. 5, p. 473 et suivantes). — *Charles-Frédéric*, duc de Holstein-Gottorp, neveu de Charles XII, roi de Suède, né à Stockholm le

9 avril 1700, succéda à son père Frédéric IV, tué d'un coup de canon à la bataille de Clinow en 1702. Le Holstein était depuis longtemps gouverné en commun par ses ducs et par les rois de Danemarck : Christian III l'avait ainsi réglé lors de son élection au trône de Danemarck; mais ce traité, qu'avait dicté l'amour fraternel, devint la source de guerres dont les ducs de Holstein furent presque constamment les victimes. Charles XII mit beaucoup de chaleur à défendre les États échus à son neveu; mais, accablé lui-même par la fortune, il ne put les garantir d'un envahissement général. Le traité signé à Stockholm en 1720 détacha du Holstein le Sleswig pour le réunir au Danemarck. Le jeune duc vit avec peine cet arrangement; et appuyé de l'empereur de Russie, qui lui destinait la main de sa fille, il réclama contre son exécution : mais la mort de Pierre le Grand ne lui permit pas de faire valoir ses droits par les armes. L'impératrice mère prit à son tour la défense du duc de Holstein, et le roi de Danemarck s'obligea en 1732 à lui payer un million de rixdales pour l'indemniser du duché de Sleswig. Charles-Frédéric refusa d'accepter cette condition, espérant que des circonstances plus favorables le mettraient à même de recouvrer ses États; mais il mourut dans l'intervalle, le 18 juin 1739. Il laissa de son mariage avec Anne, fille de Pierre le Grand, un fils nommé Charles-Pierre Ulric, qui succéda à sa tante Élisabeth sur le trône de Russie, sous le nom de Pierre III (*voy.* PIERRE III). W—s.

HOLSTEIN (JEAN-LOUIS DE), comte de Lethrabourg, ministre d'État en Danemarck, naquit en 1694 d'une famille très-ancienne, originaire du Mecklembourg. Après avoir fait de bonnes études, d'abord à Hambourg, sous le savant J.-Alb. Fabricius, puis à l'université de Kiel, il acheva de développer dans ses voyages le goût naturel qu'il avait pour les sciences et pour les lettres. De retour dans son pays, il y occupa successivement les postes les plus importants et les plus honorables, mérita la confiance des rois Frédéric IV, Christian VI, Frédéric V, jouit de l'estime de ses concitoyens, et se montra, dans tous ses emplois, le protecteur éclairé autant que zélé des sciences, de l'instruction publique, de la religion. Il eut, avec le célèbre Gram (*voy.* ce nom), une grande part à la fondation de la société royale des sciences de Copenhague en 1742, et il en fut le premier président. Il établit à Copenhague pour le Groënland, et à Drontheim pour la Laponie, des écoles de missionnaires destinés à porter dans ces pays sauvages les bienfaits du christianisme. On publia sous ses auspices des dictionnaires et des grammaires de ces deux langues. Il possédait à quelques lieues de Copenhague la belle terre de Lethrabourg, lieu fameux dans l'histoire du pays : ce lieu fut, au temps du paganisme, la résidence des rois, sous le nom de *Leire*, et il conserve encore quelques vestiges de cette ancienne époque. C'est là que le comte de Holstein avait rassemblé une bibliothèque considérable, des collections de cartes géographiques, de médailles, etc., etc.; et, dans ses jardins, des statues, des inscriptions, des monuments, disposés avec intelligence, qui retraçaient successivement à la mémoire les principaux événements de l'histoire du Nord. Il a laissé en manuscrit une traduction de Tacite et des mémoires français sur la vie de son père Jean-George de Holstein, et sur la sienne propre, jusqu'à l'année 1727. Il mourut d'une maladie aiguë le 29 janvier 1763. M—N—D.

HOLSTÉNIUS (LUC), dont le nom allemand était *Holste*, et non *Holstein*, naquit en 1596. Quand il eut achevé ses études dans le gymnase de Hambourg, sa patrie, il se rendit à Leyde. Vossius, Meursius, Heinsius, Scrivérius, faisaient alors l'ornement de l'université de cette ville. Il suivit exactement leurs leçons; et, après avoir été leur disciple, il devint leur ami. Vers le même temps, il se lia avec le célèbre Cluvier, qui le prit pour son compagnon de voyage lorsque, vers 1618, il parcourut à pied l'Italie et la Sicile. Ce voyage fini, Holsténius revint à Leyde, où il reprit le cours de ses études; et, pour suppléer à son peu de fortune, il se chargea d'une éducation particulière. Une plus belle carrière sembla, peu de temps après, s'offrir à ses talents. Une place vaquait dans le gymnase de Hambourg; il la demanda : son mérite était incontestablement plus grand que celui de ses concurrents; d'ailleurs ils étaient étrangers, et l'on ne doutait pas que le sénat ne s'empressât, pour l'honneur et l'avantage de l'école, de favoriser Holsténius, ou plutôt de lui rendre justice. Mais il en fut autrement. On le rejeta pour lui préférer un homme inconnu. Profondément sensible à ce déplaisir, Holsténius renonça dès lors pour jamais à sa patrie, et résolut de consacrer aux étrangers des talents qu'elle dédaignait. Ses liaisons avec Cluvier lui avaient inspiré le goût de la géographie savante; et il avait formé le projet de donner un recueil complet de tous les *petits* géographes grecs et latins. En 1622 il passa en Angleterre avec l'intention d'y recueillir, dans les bibliothèques publiques et particulières, des matériaux et des secours pour l'exécution de ce grand travail. Après deux ans de séjour à Londres et à Oxford, il se rendit à Paris, où il fut bientôt admis dans la société des frères Dupuy et de tous les hommes distingués par l'érudition. Le président de Mesmes, touché de son mérite, lui confia la garde de sa bibliothèque : emploi doux et commode, qui le mettait au milieu des livres qu'il aimait. C'est vers cette époque qu'il faut placer sa conversion à la religion catholique. Quelques biographes ont attribué son changement de communion au ressentiment qu'il avait conservé de l'injuste préférence donnée à ses concurrents par le sénat de Hambourg. Mais cet événement était déjà trop ancien pour que Holsténius pût en garder alors un souvenir bien vif. M. Bre-

dow a prétendu qu'il ne s'était fait catholique que pour avoir un libre accès dans les bibliothèques d'Italie, qu'il avait le projet de visiter. Ce motif n'est ni plus chrétien, ni plus vraisemblable que l'autre. Les bibliothèques d'Italie n'étaient pas plus alors qu'à présent fermées aux protestants; et il ne fallait pour y entrer ni soutane ni billet de confession. Il vaut mieux en croire Holsténius lui-même sur les motifs de sa conversion. « Depuis le moment, écrit-il à « Peiresc, où je commençai, fort jeune encore, « à goûter la philosophie platonicienne dans les « ouvrages de Maxime de Tyr, de Chalcidius et « d'Hiéroclès, je sentis naître en mon âme un vif « désir, d'abord d'approfondir, puis d'éclaircir et « de propager, autant qu'il serait en moi, cette « divine méthode de philosophie. L'utilité infinie « que je retirai bientôt de ces recherches me « confirma singulièrement dans cette pensée. « En effet, voyant que Bessarion, Steuchus et « d'autres philosophes confirmaient, par les « écrits des Pères, la doctrine de Platon, je « m'enfonçai tout entier dans la lecture des ou- « vrages où ils ont traité, soit en grec, soit en « latin, de cette théologie contemplative et mys- « tique, par laquelle l'âme s'élève vers Dieu. Cette « lecture me conduisit à admirer de toute mon « âme la manière solide et divine dont les Pères « philosophent; et je me vis placé, à mon insu, « presque dans le sein de l'Église catholique. St- « Augustin, dans ses *Confessions*, fait de lui- « même un semblable récit. Ces contemplations « divines élevèrent tellement mon âme à la con- « naissance de la vérité, l'affermirent tellement, « que désormais elle ne se traîna plus autour de « ces petites questions, et de ces minutieuses dif- « ficultés dont les novateurs ont coutume d'em- « barrasser l'affaire de la foi. » On a dit que les jésuites, et particulièrement le P. Sirmond, avaient eu une grande part à la conversion de Holsténius, et que la société fit beaucoup d'efforts pour se l'attacher. Cela est avancé sur des indices qui ne sont pas des preuves. Nous avons quelques lettres de Holsténius au P. Sirmond; mais elles sont très-postérieures à l'époque dont il s'agit, et il n'y est parlé que de littérature. « J'ai toujours « évité avec le plus grand soin, écrit-il à Peiresc, « d'offenser en rien quelqu'un de cette société, « qui change en causes publiques les causes par- « ticulières; mais je la cultive avec toute sorte « d'honnêtetés et de bons offices, et je reconnais « que je ne lui ai pas de médiocres obligations. » Cette lettre est de 1634, huit ans environ après la conversion de Holsténius; et les *obligations* dont il est question peuvent s'entendre des démarches que le général de la société faisait alors auprès du cardinal Barberini pour faire obtenir à Holsténius quelque place stable et lucrative. Au reste, si nous avons remarqué qu'il n'est pas bien prouvé que les jésuites aient opéré le changement de religion de Holsténius, ni qu'ils aient voulu lui faire prendre leur habit, c'est uniquement par esprit d'exactitude: car il serait fort vraisemblable et fort naturel qu'ils eussent tâché de gagner à la communion catholique et à leur société un homme de ce mérite. Les frères Dupuy avaient inspiré au célèbre Peiresc une grande estime pour le jeune Holsténius. Peiresc, qui fut toujours plein d'un zèle ardent pour les lettres et les littérateurs, le recommanda fortement au cardinal François Barberini, qui, à cette époque, était en France, avec le titre de nonce du pape Urbain VIII, son oncle. En 1627, Holsténius partit pour Rome, et il vécut dans le palais du cardinal, qu'il appelle justement son Mécène, son patron, son bienfaiteur. Il fut bientôt lié avec les hommes les plus distingués par leur rang dans les lettres et dans le monde : on le cherchait, on allait au-devant de lui. Enfin, il ne réussit pas moins en Italie, qu'il ne l'avait fait en Angleterre et en France. La bibliothèque du Vatican lui offrit beaucoup de secours pour son projet favori d'une édition des *petits* géographes. Il se plaignit souvent des obstacles que lui opposait le peu de complaisance du gardien, qu'il compare au dragon des Hespérides. C'était alors Contiloro qui exerçait cette fonction. A Contiloro succéda Horace Giustiniani, dont il n'eut pas à se louer davantage, et dont il se plaint aussi, quoique avec moins d'amertume. L'étude des platoniciens, qu'il avait toujours aimés, le détournait un peu de ses géographes. Peiresc lui avait fait présent de plusieurs ouvrages inédits de Iamblique, de Proclus, d'Olympiodore, d'Hermias, de Damascius, de Théon, de Psellus; et, dans son zèle, Holsténius rêvait qu'il pourrait donner au monde savant le recueil de tous ces philosophes traduits et commentés. A ces deux grands desseins, il joignait celui d'une collection considérable d'homélies inédites de Pères grecs, recueillies par ses soins dans les différentes bibliothèques des pays qu'il avait successivement habités. Il avait même déjà, en 1627, contribué utilement à l'édition de St-Athanase publiée par les libraires de Paris. Il était en même temps fort occupé de géographie positive. Il avait fait, pour son cardinal, une carte de tout le territoire de Rome, qui avait eu beaucoup de succès, et qui devint pour lui l'occasion et la cause de travaux très-considérables sur les voies romaines et sur les provinces appelées Suburbicaires. Il méditait un ouvrage où il aurait consigné ses recherches, redressé les nombreuses erreurs de Cluvier, et où il aurait, d'après les passages des auteurs étudiés soigneusement sur le terrain et la mesure à la main, établi les véritables positions des lieux. Cet ouvrage n'a point paru; mais il reste quelques-unes de ses observations dans des notes sur Cluvier, que nous indiquerons plus bas, et dans les cartes de la galerie géographique du Vatican, qui fut, en 1632, restaurée sous sa direction. A cette époque, l'existence d'Holsténius n'était pas encore fort brillante. Il est vrai que son cardinal lui avait

obtenu la prévôté de l'église de Hambourg; deux canonicats, l'un dans l'église de Brême, l'autre dans celle d'Eutin; une prébende et deux bénéfices simples dans celle de Lubeck. Mais la guerre de trente ans, qui désolait alors l'Allemagne, ne lui permettait pas d'en prendre possession; et plus tard, la paix, en confirmant les droits des luthériens, lui ôta de ce côté tout espoir de fortune. Il semble au reste qu'il était vers le même temps chanoine de Cambrai et de Cologne; et ces deux bénéfices n'étaient pas, comme les autres, au pouvoir des protestants. Il fut, en 1629, chargé d'une mission qui lui fut très-avantageuse. Le pape l'envoya porter à Varsovie le chapeau de cardinal au nonce Santa-Croce, qui lui fit un présent considérable, et dont il s'acquit l'estime et la bienveillance. Il revint à Rome, ayant encore augmenté ses collections littéraires; car il avait dans toutes les villes visité les bibliothèques, et recueilli partout des matériaux et des secours pour les grands travaux qui l'occupaient, et qu'il ne terminait pas, parce qu'il attendait toujours quelque pièce importante qui lui manquait (Denys de Byzance, par exemple, dont P. Gilles avait eu un manuscrit que l'on ne pouvait retrouver), ou parce qu'il ne pouvait jamais réussir à se contenter; peut-être aussi parce qu'il craignait les jugements du public, et surtout parce qu'il était, à ce qu'il semble, de ces esprits laborieusement paresseux, qui aiment à changer d'occupation, à passer d'une étude à une autre, et qui, commençant dix ouvrages immenses, finissent par ne laisser que des recueils et des notes. A ses projets déjà si vastes il en joignit bientôt un autre, celui d'un recueil de tous les monuments, de tous les actes qui concernent l'histoire des papes. Une lecture critique d'Anastase le Bibliothécaire, écrivain très-utile et trop négligé, l'avait jeté dans cette nouvelle étude. Il s'aperçut bientôt qu'Alph. Chacon, Panvinio, Platina et les autres biographes des souverains pontifes laissaient beaucoup à désirer, et s'étant mis à chercher dans les bibliothèques de Rome, il trouva un nombre immense de documents inédits de la plus grande importance : mais il recueillit et ne publia rien. La critique de la *Bible*, les monuments anciens l'occupèrent aussi. Il collationna des manuscrits de l'*Ancien Testament;* il fit un recueil considérable d'inscriptions. Mais ces travaux furent, ainsi que tous les autres, perdus pour le public. Balzac, dans une lettre à l'abbé Bouchard, a critiqué agréablement cette manie de Holsténius d'amasser toujours et de ne rien publier, ou de ne donner que de très-courts morceaux. Cet abbé Bouchard vivait à Rome dans l'intimité de Holsténius. « Je ne doute « point, lui dit Balzac, des grandes richesses de « M. Holsténius; je me plains seulement de son « bon ménage. Que sert l'abondance sans la libé« ralité?... Il faudrait qu'il possédât moins, ou « qu'il donnât davantage. Et quoique je sache qu'il « amasse pour la postérité, et qu'il enrichira nos « neveux, il me semble qu'il ne devrait pas ce« pendant nous déshériter, ni garder la meilleure « partie de sa gloire pour un avenir qu'il ne verra « point. » En 1636 le cardinal s'attacha plus particulièrement Holsténius : il lui confia la garde de sa bibliothèque, que quittait Suarès, promu à l'évêché de Vaison; et l'ayant fortement recommandé au pape Urbain VIII, il obtint pour son protégé un canonicat du Vatican. Le successeur d'Urbain, Innocent X, ne témoigna pas moins de bienveillance à Holsténius; il le fit garde de la bibliothèque du Vatican, et avait même l'intention de lui donner le chapeau, en reconnaissance du zèle avec lequel il s'était employé pour accommoder les différends qui existaient entre lui et les Barberini. Holsténius fut aussi dans la faveur d'Alexandre VII, qui porta la tiare après Innocent. Alexandre le fit son commensal; il le chargea de plusieurs grandes affaires. Ce fut Holsténius qui fut envoyé à Inspruck, auprès de la reine Christine, pour recevoir son abjuration, et l'admettre dans la communion catholique. Cette distinction tenait très-probablement au même motif qui l'avait fait choisir pour le voyage de Pologne, à sa connaissance de la langue allemande, que personne à la cour de Rome n'entendait et ne parlait. C'est ainsi qu'il avait été employé à la conversion de Frédéric, landgrave de Darmstadt, qui se fit catholique en 1637. Depuis il employa son éloquence, avec un égal succès, à la conversion d'un grand seigneur danois nommé Ranzaw. Quoique catholique très-zélé, Holsténius s'opposa autant qu'il fut en lui à la censure, souvent trop rigoureuse, que la congrégation de l'*Index* exerçait contre les ouvrages des réformés. Il obtint que le livre de Grotius, *Sur la liberté de la mer*, pût se vendre publiquement à Rome. Il défendit aussi l'*Aristarque sacré* de Dan. Heinsius auprès de son cardinal. A cette occasion nous traduirons un passage d'une de ses lettres : « Un des cardi« naux les plus distingués, qui se croit et à qui « beaucoup de gens croient un esprit peu com« mun, se trouvait, il n'y a pas longtemps, à la « congrégation de la censure des livres, où il « était question d'*expurger* la bibliothèque de « Gesner, et comme les noms de tant d'écrivains « lui donnaient de l'impatience, il dit tout haut « que s'il en était le maître il brûlerait la plus « grande partie des livres, et particulièrement « jusqu'au dernier ceux qui traitent de littéra« ture et d'érudition littéraire; en un mot qu'il « ne conserverait qu'un petit nombre de théolo« giens et de jurisconsultes. » Le savant bibliothécaire avoue qu'il n'osa pas prendre en ce moment la défense des lettres contre un si injuste préjugé; mais il témoigna suffisamment ce qu'il en pensait en s'abstenant dès ce jour de paraître aux assemblées de cette congrégation. Ce qu'il faut encore remarquer et louer dans le caractère de Holsténius, c'est un extrême éloigne-

ment pour certaines minutieuses difficultés qui embarrassent la théologie, et ont produit bien des schismes. Dans une congrégation qui eut lieu en 1639 pour le rapprochement des Grecs et des Latins, il ne craignit pas de dire que cette déplorable dissension qui sépare l'Église d'Orient de celle d'Occident doit être principalement attribuée à ces hommes qui, par un vain amour de dispute, mettent tout en controverse, qui jugent avec témérité de choses qu'ils connaissent mal, et qui, au lieu de citer l'Écriture, les conciles ou les Pères, n'ont à présenter que de frivoles et faibles arguments. Dans l'été de 1659, Holsténius fut attaqué d'un mal de reins fort grave, et après diverses alternatives de santé et de rechutes, il mourut le 2 février 1661, à l'âge de 65 ans. Il institua le cardinal Barberini son légataire universel, et dans la distribution de différents legs particuliers, il n'oublia pas la ville de Hambourg, à laquelle il fit présent d'un assez grand nombre de manuscrits grecs. Mais son neveu Lambecius fut oublié. Le caractère de Lambecius lui avait beaucoup déplu, et il avait même eu à lui reprocher un tort très-grave. Lambecius, qu'il avait pendant deux ans traité à Rome, moins comme un neveu que comme un fils, avait eu le projet de lui dérober plusieurs manuscrits. Son oncle en fut instruit, et ne lui pardonna jamais cette ingratitude et cette bassesse de cœur. Pour ne pas enfler cet article, déjà bien long, de détails peu importants, et que l'on peut voir d'ailleurs dans la *Cimbria litterata* de Moller, nous passerons à l'indication rapide des ouvrages de Holsténius. L'on trouve dans le *Proclus* d'Elmenhorst, publié à Leyde en 1617, une petite pièce de vers ïambiques adressée par Holsténius à l'éditeur. C'est, à ce qu'il semble, la première fois que son nom parut en public. Il fit imprimer, dans la même année, une élégie latine sur la mort d'Éric Sandmann, fils d'un médecin de Hambourg; et en 1627, époque de son arrivée à Rome, il célébra, par un épithalame en vers phaleuques, le mariage de Taddéo Barberini et d'Anna Colonna. Malgré la gravité de ses études, Holsténius aima toujours la poésie latine, et la cultiva même avec succès. On trouve dans ses *Lettres* (pag. 89, 461) quelques vers qui ont du mérite et de la facilité. Il en avait fait d'autres, qui sont perdus, ou que du moins nous n'avons pu trouver. Nous avons, par exemple, inutilement cherché ceux qu'il composa, à la demande de Peiresc, sur la mort de l'orientaliste Schickard. En 1621 il avait fait réimprimer l'Institution péripatétique de Nunuesius. Il contribua utilement, comme nous l'avons déjà dit, par la traduction latine de sept homélies, à l'édition de Saint-Athanase donnée à Paris en 1627. Il ne fut pas moins utile à celle d'Eusèbe, que le P. Vigier publia en 1628, en corrigeant sur un manuscrit de la bibliothèque du roi le traité contre Hiéroclès, et en y joignant de bonnes remarques. Elles ont été réimprimées par Oléarius, qui a placé ce traité d'Eusèbe à la suite de la *Vie d'Apollonius* par Philostrate. Un ouvrage plus important, c'est l'édition grecque et latine qu'il donna à Rome, en 1630, de la *Vie de Pythagore* et du traité de l'*Antre des Nymphes* par Porphyre. Il y joignit une dissertation sur la vie et les écrits de Porphyre, que l'on peut appeler un chef-d'œuvre de critique et d'exactitude. Holsténius, dit Ruhnkenius au commencement de sa *Vie* de Longin, « Holsténius, homme d'une grande et profonde « érudition, a traité de la vie, des études et des « ouvrages de Porphyre avec une telle *diligence*, « qu'il a laissé un modèle de la manière d'écrire « la biographie savante. » Les différents éditeurs de Porphyre ont réimprimé le travail de Holsténius, et Fabricius a inséré la *Vie de Porphyre* dans le 4e volume de sa bibliothèque grecque. C'est un des morceaux que l'on peut regretter de ne pas trouver dans l'édition de Harles. Holsténius mit au jour, en 1638, les *Pensées* de Démocrate, de Démophile et de Secundus, en grec et en latin. Ces courts et minces opuscules n'avaient pas encore été imprimés. Gale les a redonnés depuis dans ses *Opuscula mythologica;* et il a conservé les petites notes du premier éditeur. Dans la même année, Naudé donna le traité de Sallustius, sur les dieux et le monde, traduit par Leo Allatius, avec des remarques que Holsténius lui avait communiquées. On les trouve aussi dans le recueil de Gale, que nous venons de citer. En 1641, Holsténius envoya à Elzevir quelques notes sur Apollonius de Rhodes. Il les avait extraites des marges de son exemplaire. Elzevir les mit à la fin de l'*Apollonius* de Höltzlin, où elles ne remplissent pas tout à fait six pages, et valent peut-être autant que les 360 pages du commentaire de Höltzlin. Cramoisy imprima en 1644, à Paris, le *Traité de la chasse* d'Arrien, avec la traduction latine de Holsténius; Sarrau la trouvait fort mauvaise. « Qui pourrait, écrit-il à Saumaise, soupçonner qu'il y ait tant de fautes dans une « traduction faite par un si habile homme? » Blancard, dans sa collection des *Opuscules* d'Arrien, a conservé la version de Holsténius, mais en y faisant quelques corrections. En 1655 Holsténius fut l'éditeur des *Antiquités de Préneste* par Suarès. En 1660 il voulut publier à Rome un recueil d'actes pontificaux, connu sous le titre de *Liber diurnuš pontificum Romanorum.* L'ouvrage fut supprimé sur-le-champ par le pape Alexandre VII; mais vingt ans après le P. Garnier l'imprima librement à Paris. En 1661, année de la mort de Holsténius, parut à Rome son édition des règles données par les anciens pères aux moines et aux religieuses. Il n'eut pas le temps de mettre la dernière main à ce recueil (*Codex regularum*, etc.), qui reparut à Paris trois ans après. Le cardinal Barberini, héritier de ses manuscrits, fit paraître à Rome, en 1662, une collection de synodes et autres monuments ecclésiastiques, dont Holsténius avait commencé

l'impression. L'année suivante, la passion de St-Boniface, et celle de Ste-Perpétue et de Ste-Félicité, et des remarques importantes sur le martyrologe de Baronius, furent publiées à Rome d'après ses manuscrits. H. de Valois joignit, en 1673, à son édition de l'histoire d'Évagre, trois dissertations sur des matières ecclésiastiques, que Holsténius avait composées autrefois pour l'Académie Basilienne. On appelait ainsi une réunion littéraire fondée par le cardinal Barberini, et dont les assemblées se tenaient dans le couvent de St-Basile. C'est peut-être aussi pour cette Académie qu'il composa la description d'un *Nymphæum*, la dissertation *De Pila Staffilari*, et une remarque sur le Milliaire d'or, que Grævius a insérées dans le 4e volume de son *Trésor des antiquités romaines*, et que Rickius avait déjà imprimées à la suite des notes de Holsténius sur Étienne de Byzance. Ces notes, l'un des plus importants ouvrages de Holsténius, et celui qui donne la plus haute idée de son érudition géographique, furent mises en ordre et publiées en 1679 par Rickius, à qui le cardinal Barberini les avait remises. Il y joignit un éloge de Borée, badinage que Holsténius avait composé pour l'Académie des Humoristes, et qu'il eût peut-être mieux valu ne pas tirer de l'oubli. Le cardinal Barberini rendit un meilleur service à la mémoire de Holsténius et à l'érudition en se chargeant lui-même de publier de nombreuses remarques sur la Géographie sacrée du P. Charles de St-Paul, sur l'Italie de Cluvier et le Trésor d'Ortélius, que Holsténius avait en mourant confiées à ses soins, et qui sont le résultat de travaux considérables et d'une lecture infinie. Ces remarques furent publiées à Rome, en 1666, à part, et sans le texte des auteurs; ce que nous remarquons, parce que l'on a dit, à l'article de CHARLES DE ST-PAUL, que sa Géographie avait paru à Rome, cette même année, avec les notes de Holsténius, ce qui n'est pas exact. M. Boissonade a publié à Paris, en 1817, in-8°, un recueil assez considérable de lettres de Holsténius, adressées à Peiresc, Doni, Nicolas Heinsius, Lambecius, Sirmond, Dupuy, et autres savants hommes de ce temps. Elles sont au nombre de 114, dont 48 étaient inédites. Presque toutes sont intéressantes, et contiennent sur la vie de Holsténius, sur ses travaux et sur l'histoire littéraire de cette époque des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs. B—ss.

HOLT (FRANCIS-LUDLOW), jurisconsulte anglais, mort à Kensington le 29 septembre 1844, était fils d'un ecclésiastique. Reçu au barreau le 27 janvier 1809, il sut se former une nombreuse clientèle, et en 1826 il fut nommé vice-chancelier de Lancashire, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il a publié en anglais plusieurs ouvrages de droit assez estimés, et parmi lesquels nous nous contenterons de citer : 1° *Loi sur la diffamation* (the Law of libel), ouvrage contenant l'historique général de cette loi dans les anciens codes, 1812, in-8° ; 2° *Traité sur la loi et l'usage du parlement dans le cas de privilège et d'abandon*, 1819; 3° *Système de la législation maritime de la Grande-Bretagne*, 1820, 2 vol. in-8°, auquel il ajouta un *Supplément* en 1824 ; 4° *Recueil des procès jugés en Nisi Prius dans les Common Pleas de* 1815 à 1825 ; 5° *De la loi sur la banqueroute, d'après le nouvel acte de George IV, ch.* 6, 1827, in-8°, trois parties. 6° On lui doit une ou deux pièces de théâtre et une comédie intitulée *le Pays où nous vivons*, imprimée en 1806. Holt a été pendant plusieurs années le directeur du *Messager de la semaine* (the Weekly messenger). E. D—s.

HOLTY (LOUIS-HENRI-CHRISTOPHE), poëte allemand, naquit à Mariensee, dans l'électorat de Hanovre, le 21 décembre 1748. Ses heureuses dispositions furent secondées par son père, auquel il dut sa première instruction : à dix-sept ans il se rendit à l'école de Celle pour y achever ses études, et à vingt ans il se rendit à Gœttingue pour y étudier la théologie et acquérir toutes les connaissances nécessaires aux fonctions de pasteur, auxquelles il se destinait. Mais son goût dominant le ramenant vers les belles-lettres, il se livra en même temps avec plus d'ardeur à l'étude des anciens, et acheva d'apprendre les langues modernes. Gœttingue vit se former alors une société littéraire, dont les membres principaux étaient Hölty, Voss, Burger et les deux comtes de Stolberg. Ces jeunes poëtes se réunissaient tous les samedis pour s'entretenir d'objets de littérature et juger leurs travaux respectifs. Hölty, dont le père ne pouvait subvenir aux frais de son entretien à Gœttingue, se mit à donner à des étrangers des leçons de grec et d'anglais, et à traduire des ouvrages de cette dernière langue. Mais sa constitution naturellement faible ne résista point à ses travaux multipliés, et il mourut d'une phthisie pulmonaire, le 1er septembre 1776, à l'âge de 28 ans. Hölty était d'une douceur inaltérable dans le commerce ordinaire de la vie, d'une grande simplicité, très-sérieux et enclin à la mélancolie. Les scènes riantes de la nature et de la vie champêtre, les sombres forêts et les cimetières, le retour du printemps, l'amour, l'instabilité des choses humaines, la mort, inspirèrent alternativement à sa muse des chants tristes ou gracieux. Une grande sensibilité règne dans ses ouvrages, et l'on y rencontre partout les sentiments d'un homme vertueux. Il a souvent la simplicité d'Anacréon, et quelquefois la philosophie d'Horace, dont il n'atteint que très-rarement l'élévation. Son style se distingue en général par la facilité et la pureté, ainsi que par l'abondance des images. Toutefois le volume qui renferme ses œuvres, composées d'idylles, d'odes, de chansons et de ballades, aurait pu être réduit, plusieurs de ses pièces étant peu remarquables pour le fond et même pour le style. Ses ballades sont loin de valoir les modèles de ce genre qui existent

dans la littérature allemande. Il réussit mal à peindre les vices des hommes et les ridicules de la société, et il manie sans succès l'arme de la plaisanterie ; mais il n'en est pas moins, dans son genre, un poëte classique et national. Vingt-neuf de ses pièces ont été recueillies dans l'*Anthologie lyrique* de Matthisson, et dix-huit ont été mises en musique par Reichbardt : enfin plusieurs sont devenues des chansons populaires. La dernière et la meilleure édition de ses œuvres est celle qui a été revue par son ami Voss, sous le titre de *Poésies de L.-H.-C. Hölty*, Hambourg, 1814, in-8°. Hölty a aussi traduit de l'anglais les ouvrages suivants : 1° *le Connaisseur*, feuille hebdomadaire par Towe, Leipsick, 1775, in-8°, dont il a retranché tout ce qui était d'un intérêt purement local et national ; 2° *Dialogues politiques et moraux*, de Hurd, Leipsick, 1775, in-8° ; 3° *Œuvres philosophiques du comte de Shafterbury*, 1er volume, Leipsick, 1776, in-8°. Les 2e et 3e volumes furent traduits par Voss, après la mort de Hölty. D—v.

HOLWELL (Jean-Sophonie), écrivain anglais et membre de la Société royale de Londres, naquit à Dublin en 1711 ; mais il reçut son éducation en Angleterre. Son père, qui le destinait au commerce, l'envoya en Hollande : un travail excessif causa au jeune homme une maladie, dont il ne guérit que par les conseils de Boerhaave, et qui lui inspira un dégoût insurmontable pour les affaires mercantiles. Alors son père le plaça comme élève chez un chirurgien de Londres. Holwell, après avoir exercé son art dans les hôpitaux, s'embarqua pour le Bengale en 1732. Des voyages qu'il fit aux golfes Persique et Arabique lui fournirent l'occasion d'apprendre l'arabe, et à Calcutta il étudia l'hindoustani et les divers jargons en usage dans les Indes. Après plusieurs courses dans l'intérieur du pays en qualité de chirurgien de régiment, il fut nommé dans la même qualité au comptoir de Daca. Rendu à une vie sédentaire, il commença ses recherches sur la théologie des Hindous. Il passa ensuite à Calcutta comme médecin et chirurgien principal de cette résidence, et parvint au rang de maire. Sa mauvaise santé le força de revenir en Angleterre en 1749. Il obtint l'approbation des directeurs de la compagnie pour divers plans de réforme, et, à son retour au Bengale, en 1751, il les mit à exécution. Les directeurs furent si satisfaits de sa conduite, qu'ils l'élevèrent à une place supérieure dans le conseil. En 1756, il en était la septième personne. Au mois de juin, Séradje-êd-Doulah, nabab du Bengale, vint attaquer Calcutta. Le gouverneur et les anciens du conseil avaient abandonné cette ville : les membres restants, les habitants et les troupes déférèrent unanimement le commandement à Holwell. Il se montra digne de leur confiance ; car il soutint courageusement le siége, jusqu'à la dernière extrémité, avec une garnison faible et une place mal fortifiée, contre un ennemi implacable. Cette résistance irrita tellement le nabab, qu'au mépris de la parole donnée à Holwell, dans la capitulation pour sa sûreté personnelle, il le fit jeter, avec cent quarante-six autres personnes, dans un cachot de dix-huit pieds carrés, qui ne recevait l'air que par deux soupiraux placés à une extrémité. Ces malheureux demeurèrent enfermés une nuit entière dans ce souterrain devenu fameux sous le nom de *Trou noir* (*Black hole*). Le lendemain il n'en restait que vingt-trois en vie. Holwell a, dans un écrit simple et touchant, raconté l'agonie de ses compagnons d'infortune. Au sortir de ce cachot, il fut envoyé chargé de fers à Mourchédabad. Le 31 juillet, la Begoum obtint du nabab, qui était son petit-fils, la liberté d'Holwell, sur le témoignage favorable qui fut rendu de la douceur et de l'équité qu'il avait montrées envers les Hindous quand il présidait la cour des Zémindars. Bientôt Holwell rejoignit les débris de la colonie, et en décembre les Anglais reprirent Calcutta. La secousse que sa santé venait d'éprouver le força de revenir une seconde fois en Angleterre. Ses services éminents et ses talents le firent désigner pour succéder à Clive comme gouverneur du Bengale ; mais ce ne fut qu'en 1759 que ce général lui remit le gouvernement. Holwell le remplit d'une manière honorable pour lui, et avantageuse pour la compagnie. Vers la fin de 1760, il vit arriver son successeur : au mois de février suivant, il se démit de tous ses emplois, et, en mars, s'embarqua pour l'Angleterre, où il eut beaucoup de peine à rétablir sa santé. Il passa le reste de ses jours dans la retraite, jouissant tranquillement de la fortune considérable qu'il avait acquise par de longs travaux, et, ce qui est remarquable, sans avoir donné lieu à aucun reproche. Il consacra tout son temps à l'étude, et mourut, le 5 novembre 1798, à Pinner, dans le comté de Middlesex. Holwell a été le premier Européen qui ait étudié les antiquités de l'Hindoustan. Mais comme il ne savait pas le sanscrit, il a commis des erreurs : il n'en a pas moins le mérite d'avoir indiqué la route à ceux qui l'ont suivi. La prise de Calcutta lui fit perdre beaucoup de manuscrits hindous, entre autres, deux copies des *schastras* et une traduction d'une partie considérable d'un de ces livres, à laquelle il avait consacré dix-huit mois. Il recouvra ensuite quelques-uns de ces manuscrits ; ce qui le mit en état de reprendre ses travaux. On a de lui, en anglais : 1° *Relation de la mort déplorable des Anglais et autres personnes suffoqués dans le Trou noir du fort William à Calcutta, dans le royaume de Bengale, la nuit du 20 au 21 juin 1756*, Londres, 1757, 1 vol. in-8°. La lecture de cet écrit fait frissonner d'horreur. Holwell dut la vie à l'un de ses compagnons qui lui survécut, et qui l'avait laissé approcher d'un soupirail pour respirer. 2° *Divers Traités sur l'Inde*, Londres, 1765, 1 vol. in-4°. Ils sont relatifs aux affaires de la compagnie. Holwell, à son retour, n'eut pas à

se louer des directeurs, qui ne firent pas pour lui ce que ses services semblaient exiger : des pamphlétaires écrivirent contre lui ; il leur répondit. La relation précédente a été réimprimée dans ce recueil. 3° *Événements historiques intéressants relatifs au Bengale et à l'Hindoustan, suivis de la mythologie des Gentous et d'une dissertation sur la métempsycose*, ibid., 1764-1771, 3 vol. in-8°, fig. Les deux premiers tomes ont été traduits en français, Paris, 1768, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient l'histoire de l'Hindoustan depuis la mort d'Aurengzeb jusqu'en 1750 ; on y trouve plusieurs faits curieux : mais on y désirerait un peu plus d'ordre. L'auteur expose ensuite les dogmes des Gentous qui suivent les *schastras*, donne l'histoire de ces livres, celle de la création de l'univers, etc., mais il se laissa souvent tromper par les pandits, et il accorde trop d'autorité aux schastras. 4° *Détails sur la manière d'inoculer la petite vérole dans l'Hindoustan*, ibid., 1767, in-8°. Ces détails sont intéressants. 5° *Nouveaux essais sur la manière de prévenir les crimes*, ibid., 1786, in-8°. Le moyen que propose l'auteur consiste principalement à établir des récompenses pour les bonnes actions. 6° *Dissertations sur l'origine, la nature et les occupations des êtres intellectuels, sur la divine providence, la religion et le culte*, ibid., 1787, 1 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage offre des opinions bizarres ; par exemple : les anges créés par Dieu ayant failli, les moins mauvais sont devenus hommes, chiens, chevaux ; les plus méchants ont été changés en lions, tigres et autres bêtes féroces. Il paraît que la doctrine de la métempsycose avait fini par s'emparer de la tête de l'auteur. On a mal à propos attribué à Holwell l'édition anglaise du roman chinois *Haö Kiéou tchouén*, traduit de l'anglais en français (par Eidous) sous le titre d'*Hau kiou choaan*. Ce curieux ouvrage, qui donne une idée plus exacte des mœurs chinoises qu'aucune relation de voyageur a été traduit en anglais et publié par le révérend Thomas Percy, évêque de Dromore, d'après une version portugaise faite par un missionnaire. E—s.

HOLYDAY (Barten), théologien anglais, né vers 1593, à Oxford, où son père était tailleur, se distingua éminemment comme prédicateur. Il devint chapelain du roi et archidiacre d'Oxford. Au fort de la rébellion, il trouva un refuge aux environs de cette ville ; mais lorsqu'il vit la défection du parti royaliste, il parut adopter le parti contraire, qui lui donna la cure de Chilton, au comté de Berk. Il rentra néanmoins dans son archidiaconat après la restauration, et mourut à Iffley, le 2 octobre 1661. Quoiqu'il eût de son temps de la réputation comme poëte, les traductions qu'il a laissées des satires de Juvénal et de Perse sont absolument dépourvues des charmes de la poésie; c'est cependant celui de ses ouvrages qui est le plus estimé aujourd'hui, mais seulement pour la fidélité de la traduction et pour le mérite des notes. Dryden, dans la dédicace de sa traduction de Juvénal et de Perse, s'explique à ce sujet d'une manière assez plaisante : « S'il se fût agi, dit-il, de rendre presque « vers pour vers le sens exact de ces auteurs, « Barten Holyday l'avait déjà fait avant nous ; et, « à l'aide de ses savantes notes et de ses éclair« cissements, on peut comprendre non-seulement « Juvénal et Perse, mais (ce qui est plus obscur), « les vers mêmes du traducteur. » Il ajoute qu'Holyday a saisi le sens de Juvénal, mais que sa poésie lui a toujours échappé. La deuxième édition de la traduction de Perse parut en 1616, et la quatrième à la suite de celle de Juvénal en 1673, in-fol. Les autres ouvrages d'Holyday sont : 1° vingt *sermons*, publiés à différentes époques ; 2° *Technogamia*, ou le *Mariage des arts*, comédie, 1630 ; elle avait été jouée en 1621, en présence du roi Jacques Ier, par les étudiants d'Oxford. 3° *Philosophiæ polito-barbaræ specimen, in quo de anima et ejus habitibus intellectualibus quæstiones aliquot libris duobus illustrantur*, 1633, in-4° ; 4° *Description du monde*, poëme en 10 chants, 1661, in-8°. S—d.

HOLYOAKE (Francis), en latin, comme il signait lui-même, *Franciscus de Sacra-Quercu*, savant anglais, né vers 1567, à Nether Witilacre, dans le comté de Warwick, fut maître d'école à Oxford et dans son pays natal, recteur de Southam dans son comté, et membre de la convocation du clergé dans la première année du règne de Charles Ier. Après avoir beaucoup souffert pendant les guerres civiles par suite de son attachement à ce prince, il mourut le 13 novembre 1653. On lui doit un *Dictionnaire étymologique des mots latins*, publié en 1606, in-4°, imprimé pour la quatrième fois en 1633, avec des additions. — *Thomas* Holyoake, son fils, né près de Southam en 1616, mort le 10 juin 1675, a composé, sur un plan laissé par son père, un *Dictionnaire anglais-latin, et latin-anglais*, publié en 1677, en un gros volume in-folio. L'auteur étudia à Oxford, devint chapelain de son collége, prit les armes pour la cause du roi, devint capitaine, et rendit de si grands services, que pour le récompenser on le fit docteur en théologie, ce qui paraît assez étrange. Après la reddition d'Oxford, il pratiqua la médecine avec succès dans son pays natal jusqu'à la restauration. Alors il prit les ordres, fut recteur de Whitnass, près de Warwick, et obtint ensuite quelques bénéfices considérables. S—d.

HOLZBAUER (Ignace), habile compositeur de musique et conseiller de la chambre des finances de l'électeur palatin, naquit à Vienne en 1718 : il y reçut les premières leçons du célèbre Fuchs. Il se rendit ensuite à Venise, puis revint à Vienne. L'amour de son art le rappela bientôt en Italie : il séjourna deux ans à Milan. En 1745, il fut nommé directeur du théâtre de la cour de Vienne, et se fit connaître avantageusement par un grand nombre de compositions de différents genres. Il s'attacha depuis au duc de Würtemberg, qui l'ap-

pela à Stuttgard et le fit son maître de chapelle. Il le fut ensuite à Manheim. En 1756, Holzbauer fit un troisième voyage en Italie, et visita Bologne, Florence et Venise. Il mourut à Manheim, le 7 avril 1783. Ses opéras ont joui d'une grande réputation en Allemagne et en Italie. Il fit exécuter *Il Figlio delle selve* à Schwetzingen, en 1753; *Niteti*, à Turin, en 1757; *Alexandre dans les Indes*, à Milan, en 1758 : cette pièce eut trente représentations de suite. Son opéra de *Gunther de Schwarzbourg*, composé sur des paroles allemandes, fut exécuté à Manheim en 1776, et obtint les honneurs de la gravure. Holzbauer a publié en outre, à Manheim, depuis 1760 jusqu'à sa mort, un grand nombre de *Messes*, de *Motets*, de *Psaumes*, d'*Oratorio*, dont la *Mort de Jésus*, *Judith*, le *Jugement de Salomon*, et surtout une *Messe* allemande, qui est regardée comme son chef-d'œuvre. En 1770, on a gravé à Paris quatre œuvres de *Symphonies* de cet auteur. Z.

HOLZER (JEAN-RODOLPHE), né à Berne, s'acquit de la réputation par son application à l'étude de l'histoire de sa patrie. Il mourut en 1736. On a de lui un recueil des alliances des Suisses avec la France, publié en 1732, et un autre des alliances de différents cantons entre eux, Berne, 1737, in-4°. U—I.

HOLZHAUSER (BARTHÉLEMI), né à Langnau, près d'Augsbourg, en 1613, quitta dès ses jeunes ans la maison et la profession de son père, simple cordonnier, chargé de onze enfants, pour suivre son goût qui le portait à l'étude et à la piété. Il allait, dans cette vue, sollicitant des secours sur sa route en chantant des hymnes religieuses. Des personnes charitables s'intéressèrent à son sort. Il fut admis comme enfant de chœur dans une maison fondée pour les pauvres étudiants à Neubourg, et y suivit ses humanités. Ensuite il obtint la nourriture au collége des jésuites, à Ingolstadt, où il fit sa philosophie. Là, au lieu de se distraire comme les autres dans les intervalles de ses études, il aimait à se recueillir, et il lisait l'*Imitation*. Un jeune homme riche, son condisciple, s'attacha à lui, et l'aida à prendre ses degrés en théologie. Holzhauser avait l'esprit tourné à la contemplation, mais ses dispositions étaient bienfaisantes et actives : avide d'exercer à son tour cette charité dont on avait usé envers lui, il cherchait à procurer des ressources aux élèves studieux et peu aisés. Ayant reçu le sacerdoce en 1639, il forma le projet de rétablir pour les prêtres la vie commune des temps apostoliques. Cette institution différait de celle des frères clercs, établis à une époque où la transcription des manuscrits était l'objet principal de ces congrégations (*voy.* GÉRARD GROOT). Le but de celle-ci était de faire des pasteurs. C'est à Tittmoningen, près de Saltzbourg, que Holzhauser, de concert avec quelques zélés ecclésiastiques, fonda cet utile établissement : en même temps il érigea un séminaire dans cette dernière ville, afin de préparer les jeunes élèves à suivre l'esprit de son institution. Les soins auxquels il se livrait pour la diriger et l'étendre, l'exercice des vertus qu'il recommandait et pratiquait, le firent charger successivement de diverses cures, à Tittmoningen même, à Léoggenthal, dans le Tyrol, et à Bingen, près de Mayence, où il mourut en 1658, à l'âge de 45 ans. Le bon Holzhauser, dont l'extrême dévotion épuisait l'activité et les forces, passant les nuits en prière et souvent les jours sans prendre de nourriture, se trouvait fréquemment dans un état de méditation voisin de la rêverie. Dès sa première école à Neubourg, et chez les jésuites d'Ingolstadt, il fut sujet à des visions; à Léoggenthal, il eut des révélations; à Bingen, il fit des prédictions. On rapporte qu'il avait annoncé d'avance les malheurs dont l'Angleterre et son roi devaient être frappés, et que sa réputation lui ayant attiré la visite de Charles II, réfugié alors en Allemagne, il le rassura pleinement par ses prédictions. L'auteur anonyme de sa *Biographie* latine, publiée à Mayence en 1737, désigne un assez grand nombre d'ouvrages d'Holzhauser, qui ne sont pas tous des visions. Nous indiquerons seulement de l'un et de l'autre genre : 1° *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium*, imprimées d'abord à Cologne en 1662, et ensuite à Saltzbourg, à Rome, à Mayence, etc. Ces constitutions furent confirmées par le pape Innocent XI, en 1680. 2° Un *Traité de l'amour de Dieu* (en allemand), composé lors des études théologiques de l'auteur à Ingolstadt, et un autre *De humilitate*, du même temps, publié par l'ordre de l'archevêque de Mayence en 1663, et souvent réimprimé depuis. 3° *Opusculum visionum variarum*. La biographie anonyme assure que ce livre de visions, rédigé à Léoggenthal par Holzhauser, obtint l'approbation des théologiens d'Ingolstadt, et qu'il le présenta lui-même à l'empereur Ferdinand III et à l'électeur Maximilien, duc de Bavière. Dans ces visions, publiées plus d'un siècle après par *appendix* à sa biographie, on a rapporté, sur la foi d'une prétendue révélation faite par lui en 1745, une prophétie supposée, en quatorze vers latins, et relative au père de Joseph II, empereur d'Allemagne, annoncé comme le restaurateur de la croix et des lis. Mais M. l'abbé Viguier, en montrant d'après l'événement la fausseté du texte moderne de cette prédiction, fait connaître en même temps un texte ancien de l'auteur, qu'il donne en vingt-deux vers élégiaques, sous le titre de la *Véritable prophétie du vénérable Holzhauser* (Paris, 1815, 1 vol. in-12), et il l'applique singulièrement aux époques de la révolution et de la restauration dont l'Allemagne, la France et l'Italie ont été les témoins. La biographie anonyme, réimprimée en 1799, ne porte point l'*appendix*; mais elle est suivie d'un commentaire sur l'*Apocalypse*, attribué à Holzhauser, où l'on prédit qu'un monarque puissant doit tout rétablir, et régner en Orient et en Occident. L'époque énon-

cée par les mots *qui nostro sæculo venturus est* décèle encore la même imposture dans la prédiction, rapportée soit à l'empereur d'Allemagne, soit au dominateur trop fameux qui commençait à s'élever à l'époque où a paru la nouvelle édition de la biographie d'Holzhauser. C'est ainsi que la flatterie, qui s'autorisait d'un nom pieusement accrédité pour appuyer ses prétendus oracles, s'est trouvée de nouveau démasquée et confondue. G—CE.

HOMAÏDAH, chérif de la Mekke, de la dynastie des Katadahides (qui, après une domination de plus de six cents ans, a été dépouillée, de nos jours, par Mohammed-Ali, vice-roi d'Égypte), disputa à ses frères, les armes à la main, l'an 701 de l'hégire (1302), la succession d'Abou-Namy Mohammed, dont il était le second fils. Il finit par s'accorder avec l'aîné, Romaïthah, et tous deux régnèrent en même temps et avec une égale autorité sur le Hedjaz, dont la Mekke est la capitale. Mais le sultan d'Égypte, Nasser-Mohammed (*voy.* NASSER), dont ils avaient secoué la suzeraineté, les fit arrêter l'année suivante par l'émir Bibars, qui conduisait la caravane des pèlerins dans la ville sainte. Bibars, ayant mis sur le trône leur frère Abou'l Ghaïth, emmena au Caire les deux princes rebelles. Ils s'évadèrent en 1305, chassèrent Abou'l Ghaïth et recouvrèrent en commun la souveraineté; mais au bout de quatre ans, la discorde se mit entre eux, ils se firent la guerre, et Homaïdah, vainqueur, resta possesseur du trône. L'an 713 (1314), le sultan d'Égypte envoya des troupes à la Mekke, dans le temps du pèlerinage, pour y rétablir Abou'l Ghaïth et y arrêter Homaïdah, qui la faisait gémir sous sa tyrannie. Le célèbre prince et historien Abou'l Feda (*voy.* ce nom), qui figurait dans cette expédition comme officier supérieur et comme pèlerin, reçut un ordre direct du sultan pour se rendre maître par force ou par adresse de la personne d'Homaïdah; mais le rusé chérif avait abandonné sa capitale pour conserver au moins sa liberté. Abou'l Ghaïth fut donc encore rétabli dans la souveraineté de la Mekke, qu'il ne sut pas garder; car ayant imprudemment congédié le corps de troupes égyptiennes qu'on lui avait laissé, Homaïdah revint brusquement l'attaquer, le vainquit et le fit périr en 1314. Toutefois il eut la prudence de ne rentrer dans la Mekke qu'après le départ de la nouvelle caravane de pèlerins, et en resta maître quelque temps sans opposition. Mais son frère Romaïthah s'étant rendu d'Arabie en Égypte pour réclamer le secours du sultan contre le tyran de la ville sainte, Nasser Mohammed accueillit sa demande et le renvoya en Arabie avec un corps de troupes choisies. Homaïdah vint à leur rencontre à quelques journées de la Mekke, vers la frontière de l'Yémen, avec douze mille hommes, et après un rude combat, livré à la fin de décembre 1315, il fut mis en déroute et se renferma, avec les débris de son armée, dans une de ses forteresses. Il y soutint un siége jusqu'à ce que, se voyant réduit à toute extrémité, et craignant de tomber au pouvoir de l'ennemi, il s'enfuit secrètement avec trois ou quatre hommes, abandonnant aux vainqueurs sa famille et d'immenses trésors, et à Romaïthah la dignité de chérif. Il se rendit l'année suivante à la cour d'Oldjaïtou, khan mongol de Perse, qui, pour le protéger, donna ordre au gouverneur de Bassora de mettre des troupes à sa disposition; mais la mort du monarque persan (*voy.* OLDJAITOU) et les mesures que prit le sultan d'Égypte firent avorter cette entreprise et aggravèrent la position d'Homaïdah. Presque toutes ses troupes auxiliaires désertèrent : il ne restait plus à leur général que trois cents Tartares et quatre cents Arabes, lorsqu'il fut attaqué près de Bassora par le gouverneur qui lui avait succédé. Après un combat inégal, il parvint à se sauver avec trente-huit hommes. Homaïdah échappa aussi au carnage, mais il perdit son harem, ses trésors, et revint en Arabie dans un dénûment absolu. Ses intrigues avec Romaïthah provoquèrent, en 1318, la disgrâce de ce chérif, qui fut arrêté à la Mekke, emmené en Égypte et remplacé par leur frère Othaïfah. Sans ressources, sans espoir et voyant l'inutilité de ses efforts pour affranchir la Mekke et l'Arabie de la domination égyptienne, Homaïdah prit le parti de se soumettre et de venir en personne à la Mekke se livrer à la discrétion de son suzerain; mais son projet contrariait les vues de trois mameluks transfuges auxquels il avait accordé l'hospitalité, et qu'il croyait s'être attachés par la reconnaissance; ils l'assassinèrent pendant son sommeil, au pied d'un arbre, en juillet 1319, et dans l'espoir d'obtenir leur grâce, ils portèrent sa tête à la Mekke, d'où elle fut envoyée au sultan. Ainsi se terminèrent les aventures d'un prince qui, n'ayant jamais fait que du mal, ne fut regretté de personne. Le sultan pardonna facilement à Romaïthah, qu'il ne jugeait pas dangereux, lui rendit la liberté et le renvoya à la Mekke, pour y partager avec son frère Othaïfah les honneurs et la faible autorité du chérifat. A—T.

HOMANN (JEAN-BAPTISTE), géographe allemand et graveur de cartes, naquit le 20 mars 1663 à Kamlach, village de la principauté de Mindelheim en Souabe. Ses parents étaient catholiques. Il voulut d'abord embrasser la vie monastique; mais bientôt il changea de dessein, renonça au catholicisme, et alla s'établir à Nuremberg. Après y avoir appris la gravure, il tira parti de son talent; et son goût particulier le décida à l'appliquer aux cartes géographiques. Il travailla, entre autres, pour Sandrart. La réputation qu'il acquit à Leipsick, où il avait coopéré à diverses entreprises, et les encouragements qu'il reçut de quelques savants, lui firent naître l'idée de publier lui-même ses cartes et de les vendre pour son compte. Il commença donc en 1702, à Nurem-

berg, son établissement si connu dans toute l'Europe sous le nom d'*officina Homanniana*. La première carte, qu'il fit paraître cette même année, fut le *Théâtre de la guerre en Italie :* elle obtint le plus grand succès, et dès lors Homann ne cessa d'en publier de nouvelles. Comme il avait joint l'étude de l'astronomie à celle de la géographie, elles offraient un degré d'exactitude peu connu jusqu'alors, et que l'on ne trouvait guère que dans les cartes de Delisle. Il s'efforçait sans cesse de se procurer des matériaux nouveaux ; mais quoiqu'il ne négligeât rien pour donner la plus grande correction à son travail, ses cartes laissent encore beaucoup à désirer. Il en grava plus de deux cents, dont il forma un recueil universel sous le titre d'*Atlas*, auquel il joignit une introduction de Doppelmayer. Il publia ce recueil en 1716, et continua ensuite jusqu'à sa mort à produire de nouvelles cartes pour le compléter. Il faisait aussi des sphères, des globes, en un mot tout ce qui tenait à la géographie. Il avait formé le projet, de concert avec Doppelmayer, de publier un *Atlas astronomique ;* il n'eut pas le temps de l'achever, étant mort le 1er juillet 1724. Ses travaux lui avaient valu, en 1715, son admission à l'Académie des sciences de Berlin. L'empereur Charles VI l'honora du titre de son géographe, et lui fit présent d'une chaîne et d'une médaille en or. En 1722, le czar Pierre Ier le nomma son agent, et le gratifia aussi d'une chaîne et de deux médailles en or. Indépendamment de l'*Atlas* cité plus haut, on en doit à Homann un autre intitulé *Atlas methodicus explorandis juvenum profectibus in studio geographico ad methodum Hubnerianam accommodatus*, Nuremberg, 1719, in-fol. Cet *Atlas*, composé de dix-neuf cartes, est précédé d'une introduction explicative en quatre feuilles. Les noms ne sont indiqués sur les cartes que par leurs lettres initiales, afin que les élèves s'habituent à les reconnaître d'après leur position. Ils sont écrits tout au long dans l'introduction. Doppelmayer publia l'*Atlas astronomique* commencé par Homann (*voy.* DOPPELMAYER). — *Jean-Christophe* HOMANN, son fils, né à Nuremberg le 22 août 1705, étudia la médecine, et prit ses degrés à l'université de Halle. Il fut nommé médecin de sa ville natale, et n'en continua pas moins le commerce de son père. Ses nombreuses occupations et ses infirmités l'engagèrent à prendre Franz pour l'aider. Il lui légua son fonds, et mourut le 22 novembre 1750 (*voy.* FRANZ). E—s.

HOMBERG (GUILLAUME), célèbre chimiste, né à Batavia le 8 janvier 1652, était fils d'un gentilhomme saxon employé au service de la compagnie hollandaise des Indes orientales : son père le destinait à l'état militaire; mais les circonstances l'ayant déterminé à repasser à Amsterdam avec sa famille, Homberg entreprit de refaire entièrement son éducation, qui avait été fort négligée. Après avoir achevé rapidement ses premières études, il alla étudier le droit aux universités de Iéna et de Leipsick, et se fit recevoir en 1674 avocat à Magdebourg, ville qui devait aux expériences physiques d'Otto de Guéricke un nouveau genre de célébrité. Quoiqu'il fût alors sérieusement appliqué aux affaires de son cabinet, Homberg ne laissait pas de rassembler des plantes pour en examiner les caractères, et de passer une partie des nuits à observer le cours des astres. Ce fut ainsi, dit Fontenelle, qu'il devint botaniste et astronome sans y penser et en quelque manière malgré lui. Le bruit des découvertes d'Otto de Guéricke lui fit rechercher son amitié; et il fut bientôt lié avec cet habile physicien, qui lui révéla ses secrets, ou du moins ne put les dérober à sa pénétration. Son goût pour les sciences naturelles s'accroissait chaque jour, et finit par le détourner de ses occupations. Ses amis voulurent l'y ramener, en le forçant de se marier : il échappa à leurs importunités en partant pour l'Italie. Il étudia à Padoue la médecine, l'anatomie et la botanique; à Bologne, il travailla sur la pierre phosphorique qui porte le nom de cette ville; à Rome, il apprit de Marc-Ant. Celio, bon mécanicien, à fabriquer de grands verres de lunettes. Riche de tant de nouvelles connaissances, il vint en France; mais il ne s'y arrêta que quelques mois, et passa en Angleterre pour entendre l'illustre Boyle. De retour en Hollande, il suivit les leçons de Graaf, savant anatomiste, et se rendit ensuite à Wittemberg, où il se fit recevoir docteur en médecine. Son père lui écrivit alors pour l'engager à se donner entièrement à l'exercice de sa profession ; mais cet arrangement n'entrait point dans ses vues : plus il savait, plus il se sentait tourmenté du désir d'apprendre. Il reprit bientôt le cours de ses voyages, et visita l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême et la Suède, recherchant partout la société des savants, et s'instruisant par ses propres observations. Il traversa ensuite la Hollande, et revint en France, où Colbert, informé de son mérite, le fixa par des offres avantageuses (1682). Homberg perdit peu après son protecteur, et encourut la disgrâce de son père pour être rentré dans le sein de l'Église romaine. Ce double malheur lui fut d'autant plus sensible qu'il n'avait jamais songé à s'assurer une existence indépendante. Il était dans cette situation, lorsqu'un alchimiste de ses amis, voulant le convaincre de la possibilité de faire de l'or, lui fit présent d'un lingot qu'il prétendait avoir fabriqué lui-même; et Homberg avouait que cette tromperie lui avait été faite assez à propos. Il eut quatre cents francs de ce lingot; et cette somme lui servit pour retourner à Rome (1685), où il pratiqua la médecine avec beaucoup de succès. L'abbé Bignon le rappela en 1691 à Paris, et le fit agréger à l'Académie des sciences, nouvellement organisée. Homberg était alors connu par ses phosphores, par une machine pneumatique plus parfaite que celle de Guéricke, par ses mi-

croscopes et par une foule de découvertes en chimie. Sa réputation le fit choisir en 1702, par le duc d'Orléans, pour lui enseigner la physique; et, deux ans après, ce prince le nomma son premier médecin, avec un traitement considérable. Des soupçons planèrent sur lui à l'occasion des empoisonnements qui frappèrent la famille royale et dont le duc d'Orléans fut accusé par le peuple d'être l'auteur. Le duc d'Orléans, ne pouvant obtenir de Louis XIV qu'on le jugeât, avait obtenu que son médecin et maître de chimie, Homberg, entrât à la Bastille pour y être jugé; mais cet ordre fut aussitôt révoqué (*voy.* ORLÉANS). Homberg avait épousé en 17[illegible] la fille du médecin Dodart, qu'une conformité singulière de goût et d'humeur lui avait rendue chère; aussi son mariage ne ralentit point son ardeur pour l'étude. Une dyssenterie à laquelle il était sujet depuis quelques années, et qu'il se contentait de guérir sans en détruire la cause, l'emporta au milieu de ses travaux le 24 septembre 1715. « Jamais, dit Fon- « tenelle, on n'a eu des mœurs plus douces ni plus « sociables. Une philosophie saine et paisible le « disposait à recevoir sans trouble les différents « événements de la vie. A cette tranquillité d'âme « tiennent nécessairement la probité et la droi- « ture. » Homberg n'a point publié de corps d'ouvrages; mais il a inséré dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, années 1692 et suivantes, quarante-huit mémoires, tous singuliers, curieux et intéressants. On se contentera de citer les principaux : 1° *Manière de faire le phosphore brûlant de Kunckel*, année 1692. C'est le phosphore d'urine aujourd'hui généralement connu. 2° *Diverses expériences du phosphore*, ibid.; 3° *Réflexions sur l'expérience des larmes de verre qui se brisent dans le vide*, ibid.; 4° *Expériences sur la germination des plantes*, année 1693; 5° *Essais de chimie*, années 1702, 1705, 1709. On en trouva la suite dans ses manuscrits. 6° *Observations faites par le miroir ardent*, 1702; 7° *Analyse du soufre commun*, 1703; 8° *Découverte d'une liqueur qui dissout le verre*, 1703; 9° *Observations sur les araignées*, 1707; 10° *Mémoire touchant les végétations artificielles*, 1710; 11° *Manière de copier sur le verre coloré les pierres gravées*, 1712. C'est à Homberg qu'on doit cette branche d'industrie, et la multiplication d'un grand nombre de morceaux précieux. 12° *Observation sur une séparation de l'or d'avec l'argent par la fonte*, 1713; 13° *Sur différentes végétations métalliques*, 1692; — *Sur les dissolvants du mercure*, 1700; — *Sur la génération du fer*, 1705; — *Sur la vitrification de l'or*, 1707. Homberg s'était beaucoup occupé des métaux, et n'était pas éloigné de croire à la pierre philosophale. On peut consulter, pour plus de détails, Chauffepié et le P. Niceron. W—s.

HOME (DAVID), ecclésiastique protestant, issu d'une famille distinguée d'Écosse, fut élevé en France, où il passa la plus grande partie de sa vie. Jacques Ier l'employa à concilier les différends qui s'étaient élevés entre Dumoulin et Tilenus, au sujet de la *justification*, ainsi qu'à amener tous les protestants de l'Europe à une seule forme de doctrine; ce qui fut reconnu impraticable. Outre quelques morceaux insérés dans les *Deliciæ poetarum Scotorum* et l'*Apologia basilica, seu Machiavelli ingenium examinatum*, 1626, in-4°, qui est son principal ouvrage, on lui attribue les deux ouvrages suivants, écrits en français : 1° *Le contre-assassin*, ou *Réponse à l'Apologie des jésuites*, Genève, 1612, in-8°; 2° *L'assassinat du roi*, ou *Maximes du vieil de la Montagne, pratiquées en la personne de défunt Henri le Grand*, 1617, in-8° L.

HOME (HENRI), lord Kames, Écossais également distingué comme jurisconsulte et comme écrivain, naquit en 1696 à Kames, dans le comté de Berwick. Le défaut presque absolu de fortune fut un aiguillon qui le poussa à rechercher l'instruction. Reçu avocat en 1724, il publia plusieurs ouvrages estimables sur la jurisprudence. Bientôt il eut une nombreuse clientèle. Il se délassait en se livrant à l'agriculture; et il est le premier qui ait introduit en Écosse les améliorations de l'agriculture anglaise. Il fut élu, en 1752, un des juges de la cour de session, et parut en 1767, en cette qualité, dans la fameuse cause de Douglas. Il devint, en 1763, un des lords du justicier, tribunal criminel en Écosse. Il mourut, le 27 décembre 1782, à l'âge de 87 ans, regretté pour ses talents, ses qualités sociales et ses vertus. Sa vie, passée alternativement dans le monde, où il brillait par sa conversation, dans son cabinet, où il faisait succéder la littérature aux sciences les plus abstraites, et dans les tribunaux, n'offre aucun incident remarquable. Protecteur des lettres, de l'agriculture et des arts utiles, il a écrit un grand nombre d'ouvrages; voici les principaux : 1° *Décisions remarquables de la cour de session, de* 1716 *à* 1728, 1728, 1 vol. in-fol.; 2° *Essais sur divers sujets de jurisprudence*, 1732, 1 vol. in-8°; 3° *Décisions de la cour de session depuis sa première institution jusqu'à l'année* 1740, *abrégées et rédigées sous des titres convenables, en forme de dictionnaire*, 1741, 2 vol. in-fol.; 4° *Essais sur divers sujets concernant les antiquités britanniques*, 1747, 1 vol. in-8°; 5° *Essais sur les principes de morale et de religion naturelle*, 1751; c'est celui de ses ouvrages dont on a le plus parlé, et qui lui fait peut-être le moins d'honneur. C'est un exposé trop clair de la doctrine appelée depuis *Nécessité philosophique ;* doctrine qui n'avait rien d'étonnant sous la plume de Hobbes, de Collins et de David Hume, mais qui devait exciter un cri d'indignation, étant adoptée par un écrivain jusqu'alors connu par d'excellents principes de morale. On l'attaqua dans divers écrits : dans une subséquente édition de ses *Essais*, il changea les endroits qui avaient donné lieu à la censure, mais n'en conserva pas moins jusqu'à la mort sa façon de penser. D'un autre côté, quelques personnes, même parmi celles qui avaient de l'instruction, confondant la néces-

sité avec la prédestination, complimentèrent lord Kames sur sa belle défense de la foi établie; et un professeur, dans un collége de *dissenters*, alla jusqu'à recommander à ses élèves les *Essais sur la morale et la religion naturelle*, comme contenant une justification complète de la doctrine de Calvin : aussi ce professeur fut-il destitué de ses fonctions, et exclu de la communion de sa secte. 6° *La loi parlementaire (le droit commun) d'Ecosse, abrégée, avec des notes historiques*, 1757, 1 vol. in-8°; 7° *Traités de droit historique*, 1759, 1 vol. in-8°; 8° *Les principes de l'équité*, 1760; 9° *Introduction à l'art de penser*, 1761, 1 vol. in-12. C'est un recueil de maximes tirées de la Rochefoucauld et d'autres auteurs, auxquelles lord Kames a ajouté des traits d'histoire, des fables et des anecdotes. 10° *Eléments de critique*, 1762, 3 vol. in-8°, où l'on démontre pour la première fois que l'art de la critique est fondé sur les principes de la nature humaine. L'ouvrage, écrit avec un intérêt dont le sujet ne paraissait pas susceptible, fit aussitôt oublier le *Traité des études* de Rollin, jusqu'alors généralement adopté en Angleterre. Ces *Eléments* n'eurent cependant pas le don de plaire à Voltaire, qui les a traités fort lestement dans l'article de ses *Mélanges littéraires* intitulé *A un journaliste*, 1766. Il appelle l'auteur le lord Makaims, au lieu de lord Kames. 11° *Décisions remarquables de la cour de session, de 1730 à 1752*, 1766, 1 vol. in-fol.; 12° *le Gentilhomme fermier*, ou *Essais pour perfectionner l'agriculture en la soumettant à l'épreuve des principes rationnels*, 1776, 1 vol. in-8°, très-souvent réimprimé; 13° *Esquisses de l'histoire de l'homme*, 1773, 2 vol. in-4°; 14° *Eclaircissements concernant le droit commun et statut d'Ecosse*, 1777, 1 vol. in-8°; 15° *Décisions choisies de la cour de session, de 1752 à 1768*; 16° *Quelques idées sur l'éducation, concernant principalement la culture du cœur*, 1781, 1 vol. in-8°. C'est le dernier ouvrage de l'auteur, qui avait alors quatre-vingt-cinq ans. On a de lui, en outre, quelques écrits insérés dans les *Essais physiques et littéraires*, publiés par une société d'Édimbourg. Entre plusieurs opinions singulières, le lord Kames soutenait que la guerre était une bonne chose en ce qu'elle donnait lieu à beaucoup de traits de valeur et de vertu. Cela faisait sourire le docteur Johnson. « On pourrait également, dit-il, « regarder un incendie comme une bonne chose; « on y voit le courage et l'adresse des pompiers « qui sont occupés à l'éteindre : que d'humanité « pour sauver la vie et les propriétés des pauvres « victimes! Après tout, cependant, qui pourrait « dire qu'un incendie est une bonne chose? » Lord Woodhouse-Lee a publié, en 1807, 2 vol. in-4°, les *Mémoires de la vie et des écrits de H. Home de Kames*. L.

HOME (FRANCIS), célèbre médecin anglais du 18e siècle, était professeur de médecine et de matière médicale à l'université d'Édimbourg. Il se fit connaître par une excellente dissertation intitulée *De febre remittente*, Édimbourg, 1750, in-4°. Home publia successivement : 1° *On the contents and virtues of danse-spaw*, Édimbourg, 1751, in-8°; 2° *Principia medicinæ*, 1758, in-8°. Ce livre obtint beaucoup de succès; il a été traduit en français par M. Gastellier, Paris, 1772, in-8°. 3° *The principles of agriculture and vegetation*, Édimbourg, 1758, in-8°; traduit en français (par Marais), Paris, 1761, in-8°; 4° *Medical facts and experiments*, Londres, 1758, in-8°; 5° *Inquiry into the nature, cause and cure of the croup*, 1765, in-fol.; traduit en français par Ruette, Paris, 1809, in-8°. Cet ouvrage est l'un des premiers traités, *ex professo*, qui aient été composés sur la nature, les causes et le traitement du croup. Home habitant l'Écosse, où le croup est commun, a pu observer cette maladie assez fréquemment pour répandre dans ses recherches cet intérêt qui les fait étudier encore de nos jours, quoique nous possédions beaucoup d'ouvrages sur le même sujet. 6° *Clinical experiments, histories and dissections*, Londres, 1781, in-8°. F—R.

HOME (JOHN), écrivain écossais, né en 1724 dans le comté de Roxburgh, mort près d'Édimbourg le 4 septembre 1808, occupa une cure dans l'Église d'Écosse, et s'y fit d'abord généralement estimer; mais s'étant hasardé à faire représenter à Édimbourg, en 1750, une tragédie qui eut du succès, dans un temps où l'esprit du puritanisme regardait comme un crime dans un ecclésiastique la lecture même d'une pièce de théâtre, il s'attira l'animadversion de ses confrères, et se vit obligé de résigner sa cure. Cette tragédie, intitulée *Douglas*, devint une arme de parti, et fut représentée à Londres sur le théâtre de Covent-Garden en 1757 : c'est le meilleur ouvrage de Home (1). Il en composa plusieurs autres, *Agis*, *le Siége d'Aquilée*, *la Fatale découverte*, etc., et *Alonzo* : on y trouve aussi du talent, mais elles n'eurent point de succès au théâtre. On a de lui, en outre, une *Histoire de la rébellion de* 1745-1746, in-4°, publiée seulement en 1802, ornée du portrait du prince Charles-Édouard Stuart; elle est écrite avec vigueur et remplie de faits curieux. Home, qui passait pour tory, s'était montré zélé whig dans cette guerre, et, s'étant réuni à l'armée du général Cope, avait été fait prisonnier à Falkirk; mais la victoire de Culloden lui rendit la liberté. Lord Bute lui procura une pension, et Home occupa quelques emplois. Avec une fortune très-bornée, il trouva le moyen d'encourager puissamment les lettres. C'est aux frais de Home, de Robertson et de Blair que Macpherson parcourut les montagnes de l'Écosse pour y recueillir les poëmes d'Ossian. Macpherson n'oublia pas son

(1) On raconte qu'un Ecossais se trouvant au parterre de Drury-Lane pendant qu'on représentait *Douglas*, s'écria, dans la chaleur de son enthousiasme national, « Où est maintenant votre « Shakspeare! » La *Mérope* de Maffei est la véritable mère de *Douglas*, selon l'expression d'un critique anglais; on y trouve beaucoup de vers et plusieurs situations imités de l'*Alzire* de Voltaire.

premier protecteur : il lui laissa en mourant deux mille livres sterling comme un témoignage de reconnaissance pour le bien qu'il en avait reçu dans sa jeunesse. L.

HOME (sir EVERARD), chirurgien anglais, était d'origine écossaise, et fils de Robert Home, qui avait lui-même exercé la chirurgie avec réputation, et d'une fille du colonel Hutchinson. Everard, élève du célèbre physiologiste John Hunter, qui était à la fois son beau-frère et son guide, ne tarda pas à se faire distinguer par son savoir et par son aptitude à exercer son art. Cependant, comme il fut longtemps occupé à seconder son maître, en lui prêtant tantôt sa plume pour rédiger ses ouvrages, tantôt son organe pour prononcer ses leçons, il n'atteignit à la célébrité qu'après la mort de l'homme auquel il consacrait en grande partie ses travaux. Il parvint depuis à des emplois éminents, fut chirurgien de l'hôpital de Chelsea, chirurgien du roi, professeur d'anatomie et de chirurgie dans le collége royal des chirurgiens, admis dans la société royale de Londres, et fait baronnet. Après avoir pratiqué avec succès, pendant plus de quarante ans dans la capitale, et publié un grand nombre d'écrits, il est mort dans l'appartement qu'il occupait à l'hôpital de Chelsea, le 31 août 1832, âgé de 76 ans. On a de lui, indépendamment des nombreux mémoires dont il a enrichi les *Transactions philosophiques*, et des articles intéressants insérés dans les journaux de médecine : 1° *Dissertation sur les propriétés du pus*, Londres, 1788, in-4°; 2° *Observations pratiques sur le traitement du rétrécissement de l'urètre*, 1795, in-8° de 119 pages. Il étendit depuis ce travail, y ajoutant des observations sur *le Rétrécissement de l'œsophage*, 3 vol. in-8°. 3° *Observations pratiques sur le traitement des ulcères aux jambes, considérés comme branche de la chirurgie militaire*, 1797, in-8°; 4° *Observations sur le cancer*, 1805, in-8°; 5° *Observations pratiques sur le traitement des maladies de la glande prostate*, 1811, in-8°, traduit en français par Léon Marchant, 1820, in-8°, avec quatre planches; 6° *Oraison Huntérienne*, en l'honneur de la chirurgie, et en mémoire des praticiens dont les travaux ont contribué à ses progrès, prononcée sur le théâtre du collége, le 14 février 1814; 7° *Leçons d'anatomie comparée*, où sont expliquées les préparations de la collection Huntérienne, illustrées de 171 gravures, 1814, 2 vol. in-4°. Il a donné des éditions nouvelles de quelques ouvrages de Hunter, sur le sang, sur l'inflammation, sur la maladie vénérienne. Lui-même a fait sur le sang et ses globules des observations microscopiques dont le résultat et les conclusions qu'il en a tirées ont donné lieu à contestation. Z.

HOMEM DE MAGALHAES (SÉBASTIEN-FRANÇOIS de Mendo Trigoso), né le 18 mai 1773 à Lisbonne, y fit ses premières études et se rendit le français familier dès l'âge de sept ans dans une maison d'éducation que les dames Cauvins venaient d'établir au site connu sous le nom de *Necessitades*. Il étudia ensuite le latin sous l'abbé Pégado, qui quelques années après fut promu à l'évêché d'Angras, le grec et la rhétorique sous Joseph Valério, qui devint évêque de Portalègre, et les mathématiques dans le collége des *Nobles*, création récente du célèbre marquis de Pombal. Il passa de là à l'université de Coïmbre et fut reçu docteur en 1792. Il s'enrôla en 1797, dans le 2e régiment de la garnison de Lisbonne, conformément à la nouvelle loi, qui imposait cette obligation à tous les premiers-nés des plus illustres familles du royaume. L'année suivante il fut nommé commandant supérieur des milices de Torres-Védras, où étaient situées ses propriétés, et en 1818, secrétaire de l'Académie des sciences de Lisbonne en remplacement d'Andrade (Joseph-Boniface), parti pour le Brésil. Il était depuis longtemps membre de cette compagnie, et il avait donné des preuves de l'étendue de ses connaissances en histoire naturelle, surtout par une savante dissertation sur deux espèces de poissons que l'on rencontre sur les côtes du Portugal, et dont l'une, extrêmement rare et peu connue des ichthyologistes, fut nommé par lui *Iparus trilabilatus*. Il fit aussi un rapport très-remarquable sur les expériences chimiques qu'il avait été chargé de diriger relativement au *Quinquina de Rio de Janeiro*. S'étant livré à l'étude de la littérature et de l'histoire de sa nation, il publia en 1813 : 1° *Essai sur les découvertes et le commerce des Portugais dans les contrées septentrionales de l'Amérique;* 2° *Mémoire sur la vie et les voyages de Martin de Bohême*, célèbre cosmographe du 15e siècle, très-estimé de Jean II de Portugal. Il entreprit aussi la rédaction des mémoires pour l'histoire des nations d'outre-mer et la collection des voyages des Portugais dans les différents pays soumis à leur puissance; collection précieuse et qui renferme la relation des voyages de Cadamosto, de Duarte-Barbosa, et de plusieurs autres navigateurs de cette époque. Elle fut imprimée par ordre de l'Académie en 1812. On doit encore à Homem une dissertation sur l'histoire et la législation des poids et mesures du Portugal, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au temps des Philippe, et sur l'utilité de l'introduction du système décimal. Il a de plus composé l'éloge de plusieurs académiciens, notamment celui du comte de Barca (Antoine d'Aranjo), avec une notice curieuse des manuscrits et livres rares que possédait cet homme d'État. Enfin il a traduit en vers blancs la *Phèdre* de Racine et l'*Hippolyte* de Sénèque, publié en 1813. Il s'occupait de la traduction des *Géorgiques* de Virgile et du traité *De re rustica* de Columelle, ainsi que d'une histoire de Lisbonne, lorsque la mort vint interrompre ses travaux dans cette ville, le jour anniversaire de sa naissance, 18 mai 1821. Z.

HOMÈRE, le plus grand et peut-être le moins connu de tous les poëtes. Après tant de siècles, tous les détails de sa vie sont encore un objet de

doute, et son existence même est un problème. Les uns le font naître en Égypte, et lui donnent pour père Damagoras, et Échras pour mère : sa nourrice, fille d'Orus, prêtre d'Isis, est une prophétesse. Il joue dans son lit avec neuf tourterelles, et les premiers accents de sa voix ressemblent au ramage de neuf espèces d'oiseaux. Les autres lui accordent une origine plus illustre encore ; mais tandis que ses partisans lui composent ces brillantes généalogies et le font descendre d'Apollon même en droite ligne, ses détracteurs ne voient en lui qu'un misérable, qui mendie de ville en ville ; un plagiaire, qui parcourt le monde pour rechercher les auteurs qui avaient écrit avant lui sur la guerre de Troie; un esprit médiocre, facilement vaincu dans sa lutte poétique avec Hésiode, etc. La plus célèbre et la moins ridicule de ces histoires prétendues est celle que l'on a continué d'attribuer à Hérodote, malgré les doutes et les conjectures de plusieurs savants; mais on a trouvé piquant, sans doute, que le père de l'histoire eût écrit la vie du père de la poésie, et les choses en sont restées là. Quoi qu'il en soit, puisque Strabon n'a pas dédaigné de se faire une autorité de ce roman historique, ni le savant Larcher de le traduire (*voy.* HÉRODOTE), nous croyons devoir en donner ici une analyse rapide. Un certain Ménalippe, Athénien d'origine, établi à Cumes, en Ionie, eut une fille nommée Crithéis, qui, après la mort de ses parents, passa sous la tutelle de Cléanax, ami de son père. Ce Cléanax abusa du dépôt qui lui était confié, et la grossesse de Crithéis s'étant manifestée, il la fit passer à Smyrne, où elle donna le jour à Homère, et fut réduite à filer de la laine pour subsister. Phémius, qui tenait à Smyrne une école très-accréditée de belles-lettres et de musique, conçut de l'amour pour elle, l'épousa et adopta son enfant. Devenu orphelin, le jeune Homère succéda aux biens et à l'école de son père adoptif, et il s'acquit bientôt une grande réputation. Mais un patron de vaisseau, appelé Mentès, lui persuada de le suivre dans ses voyages. Homère, qui déjà méditait l'*Iliade*, et qui voulait acquérir par lui-même la connaissance des hommes et des lieux, ne laissa point échapper une si favorable occasion. Après avoir vu l'Italie et l'Espagne, il descendit à l'île d'Ithaque, où il apprit sur Ulysse beaucoup de particularités. Il voulut ensuite retourner à Smyrne, où il termina son *Iliade*. Mais la faveur publique l'avait abandonné. Il quitta de nouveau cette terre ingrate, et erra dans plusieurs villes de l'Asie Mineure, en récitant ses vers et en éprouvant tour à tour la bonne et la mauvaise fortune. Enfin il s'établit à Chio, où il ouvrit une école, acquit du bien, se maria, devint aveugle et père de deux filles. C'est dans cette retraite qu'il composa l'*Odyssée;* mais ayant voulu passer en Grèce pour faire briller sa gloire sur un plus grand théâtre, il mourut dans la traversée, à l'île d'Ios, une des Sporades, dont les habitants lui élevèrent un tombeau sur le bord de la mer. Si rien de tout cela n'est vrai, comme il est permis de le penser, rien du moins ne choque dans ce récit ; et si ce n'est en effet qu'un roman, il a du moins un certain degré de vraisemblance. De toutes les villes qui se sont disputé le berceau d'Homère (1), Smyrne et Chio sont celles qui ont appuyé leurs prétentions des preuves les plus plausibles en apparence. Les citoyens de Chio se vantaient de posséder, dans la famille des *Homérides* (2), les descendants de ce poëte illustre, et avaient frappé en son honneur une médaille qui représentait Homère et le fleuve Mélès sur les bords duquel on le disait né : de là le surnom de *Mélésigène*. Ce qu'il y a de plus probable, au milieu de tant d'opinions différentes, c'est qu'Homère avait vu le jour près de Smyrne, que sa vie fut errante, comme celle des poëtes de son temps; qu'il visita, dans de fréquents voyages (3), les différentes villes grecques, composant des hymnes pour les fêtes des dieux, et récitant ses poëmes dans les assemblées religieuses et solennelles; qu'il perdit la vue ; qu'il vécut pendant quelque temps à Chio, et qu'il mourut assez âgé dans la petite île d'Ios. Mais s'il fut réduit à l'indigence, et obligé même quelquefois de mendier un asile pendant sa vie, les Smyrnéens, Ptolémée Philopator et d'autres lui consacrèrent des temples après sa mort, et les Argiens lui rendirent des honneurs divins. L'époque où naquit ce grand poëte n'est pas moins obscure. Si l'on en croit quelques écrivains grecs, il fut contemporain du siége de Troie, et avait vu par conséquent ce qu'il a chanté. D'autres placent sa naissance à une époque plus rapprochée de nous de quatre-vingts, de cent, et même de plus de trois cents ans. Velleius Paterculus, qui écrivait sur la fin du règne de Tibère, vers l'an 37 de J.-C., dit que neuf cent cinquante ans se sont écoulés depuis Homère jusqu'à lui. Pline et Juvénal, qui fleurirent sous Vespasien et Domitien, en comptent près de mille ; et Solin assigne avec une sorte d'assurance l'époque de la mort d'Homère, en la fixant à la soixante-douzième année qui suivit la prise de Troie. Dans ce conflit, ou plutôt dans ce chaos d'opinions diverses, le savant Larcher, dont l'avis raisonné est une autorité en matière chronologique, établit un calcul en vertu duquel notre poëte doit être né huit cent quatre-vingt-quatre ans avant notre ère ; et cette époque paraît en effet plus conciliable avec les détails des arts

(1) Varron en compte sept dans un distique qu'Aulu-Gelle nous a conservé, lib. 3, c. 2.

(2) Leo Allatius les distingue des *homéristes*, espèce de chanteurs ambulants qui récitaient les vers d'Homère en public ; mais c'est une vaine dispute de mots, et Allatius cède trop évidemment ici à la petite prétention d'assurer à Chio, sa patrie originaire, la prérogative sur les autres villes de la Grèce.

(3) C'est dans ses voyages que le génie observateur d'Homère puisa ces connaissances des mœurs des peuples qu'il peint à grands traits, et cette géographie des lieux qu'il décrit avec précision, et dont Strabon s'est attaché à démontrer l'exactitude.

G—CE.

brillants et somptueux d'un luxe très-raffiné, qu'il nous retrace quelquefois, et qui semblent peu compatibles avec la grossièreté d'un siècle plus rapproché du temps de la guerre de Troie. Néanmoins l'embarras ou l'impossibilité reconnue d'avoir rien de positif à cet égard a jeté quelques écrivains dans l'extrémité contraire ; et tandis que les uns donnaient des bases certaines, selon eux, à la chronologie homérique, d'autres révoquaient en doute jusqu'à l'existence d'Homère, et appuyaient, comme de raison, leur sentiment d'autorités *incontestables* et de raisonnements *sans réplique*. Le plus singulièrement hardi de ces paradoxes est celui du docteur Bryant, qui ne nie pas l'existence d'Homère, mais qui le fait naître dans la Thèbes d'Égypte. C'était, dit-il, un poëte superstitieux qui, après avoir vieilli sur les bords du Nil, déroba les poëmes de l'ingénieuse *Phantasia* dans les archives du temple d'Isis. Les événements de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* étaient, dans l'original, des réminiscences des annales égyptiennes : l'adroit plagiaire transporta la scène dans la Troade, et déguisa, sous des noms grecs, les dieux et les héros de la monarchie des Pharaons. Un docte Hollandais, Cræsius, a vu dans l'*Odyssée* l'histoire des Israélites sous les patriarches, et la prise de Jéricho dans l'*Iliade*. Un autre est allé plus loin encore, et a cru sérieusement Homère et Hésiode originaires de la Belgique (*voy.* Grave). Il n'en est pas de même du savant M. Wolf ; et le poids d'un pareil nom commande une attention sérieuse. M. Wolf, à qui nous devons sans contredit l'une des meilleures éditions d'Homère, s'efforce dans ses prolégomènes de prouver que l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* est un être imaginaire ; il ne voit dans Homère qu'un *rhapsode* par excellence, qui a jeté les fondements d'une pyramide que ses successeurs ont lentement conduite, de siècle en siècle, jusqu'à sa dernière assise. Ce paradoxe n'avait pas le mérite de la nouveauté ; mais jusqu'alors il n'avait fait qu'une sensation médiocre : les uns avaient crié au blasphème, les autres au scandale ; et l'on avait à peine songé à le réfuter sérieusement. Il n'en fut pas de même lorsqu'il emprunta du talent et de l'érudition de M. Wolf toute l'autorité nécessaire pour exciter beaucoup de bruit, et appeler la sévérité de l'examen. Si l'on en croit ce savant et justement célèbre helléniste, Homère n'avait point *écrit*, mais *chanté* ou *récité* ses vers, fidèlement conservés pendant plusieurs siècles dans la mémoire des *rhapsodes*. Cette opinion, que partagèrent également Wood, de Mérian et, en dernier lieu, M. Ilgen, est fondée surtout sur ce qu'Homère ne fait aucune mention de l'art d'écrire dans ses ouvrages ; d'où ils concluent que cet art n'était pas connu de son temps. On leur a répondu, il est vrai, que si Homère n'a point parlé de l'écriture, c'est qu'observateur scrupuleux et peintre exact des mœurs qu'il décrit, il n'a point dû faire mention d'un art ignoré dans les temps purement héroïques. Mais M. Wolf va bien plus loin ; et frappé également de l'analogie et des disparates qu'il croit remarquer entre les diverses parties dont se composent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, il n'hésite pas à les regarder comme une suite d'ouvrages de différents auteurs, et ne laisse, comme on voit, à Homère que la gloire de l'idée principale, et le mérite tout au plus d'une partie des vers. Cette hypothèse, établie et développée avec tout l'art et l'esprit possibles, fut accueillie favorablement de quelques littérateurs, mais trouva aussi de redoutables antagonistes, parmi lesquels se distinguèrent Larcher, Sainte-Croix, Césarotti et, plus récemment encore, M. Payne Knight, dans les prolégomènes de son édition d'Homère. A l'analyse succincte de ces différentes opinions sur la personne d'Homère, succède naturellement l'histoire critique de ses ouvrages : il en avait composé, ou les anciens lui en attribuaient du moins un assez grand nombre, dont on peut voir le catalogue dans Fabricius (*Bibl. gr.*, t. 1, p. 374, édition de Harles), et dans la Chrestomathie de Proclus (p. 6, édition de Schott). Il ne nous reste de la plupart que leur titre seul, sur lequel même les savants ne sont pas toujours d'accord. Nous aurions peu à regretter sans doute dans la perte de la *Batrachomyomachie*, production bizarre, et dans laquelle, à l'exception de quelques détails et de quelques vers, on a bien de la peine à retrouver le génie et le style d'Homère ; dans celle des *hymnes*, qui sont au nombre de vingt-quatre, et parmi lesquelles deux ou trois peut-être appartiennent véritablement à Homère. On peut consulter à cet égard les deux lettres critiques de Ruhnken, dans sa seconde édition de l'*Hymne à Cérès* (Leyde, 1782) ; Mitscherlich, Ilgen, Matthiæ et Hermann, qui ont publié de ces mêmes *hymnes* des éditions justement estimées sous le rapport de la critique du texte et des conjectures sur leurs dates et leurs auteurs. Les *Épigrammes* et les *Petits poëmes* ne portent aucun caractère d'authenticité, et ne méritent pas que l'on pousse plus loin les recherches à cet égard. C'est donc dans l'*Iliade* seulement et dans l'*Odyssée* qu'il faut chercher, et que nous retrouverons le génie d'Homère dans toute sa force, dans tout son éclat. Plus on lit, plus on admire ces deux immortelles productions, et moins on conçoit que l'amour du paradoxe et l'ambition de dire des choses nouvelles, au risque de compromettre son esprit, son goût et ses connaissances, aient pu entraîner des savants d'un mérite aussi distingué jusqu'à avancer, jusqu'à prétendre prouver qu'un seul et même génie n'avait pu concevoir ces grands et beaux ouvrages ; tandis que l'art infini qui en lie, qui en coordonne si admirablement les innombrables parties, est peut-être ce qu'il y a de plus remarquable, de plus étonnant dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. On ne réfute pas moins heureusement l'opinion qui, en admettant qu'Homère

soit l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, veut qu'il n'en ait jamais écrit un seul vers, et que restés, comme nous l'avons dit, en dépôt dans sa mémoire, il allât les récitant de ville en ville, afin d'obtenir de la pitié et de l'admiration publique les secours que sollicitait sa profonde indigence. Supposer que la tradition orale a seule conservé deux poëmes aussi étendus, pendant le long espace de temps écoulé entre Homère et les premières éditions connues; attribuer aux rhapsodes une portion considérable de ses ouvrages, c'est franchir toutes les bornes d'une critique raisonnable. Comment se flatter d'ailleurs d'avoir fait une découverte échappée aux critiques de l'antiquité les plus célèbres, et qui ont apporté un soin si religieux à la révision des poëmes d'Homère, depuis Aristote jusqu'à cet Aristarque, dont le nom est devenu synonyme de critique par excellence? Quelques autres ont examiné la question, assez oiseuse en elle même, lequel des deux poëmes avait été composé le premier? L'opinion la plus commune et probablement la plus vraisemblable est que l'*Iliade* fut l'explosion ardente du premier feu de la jeunesse, et l'*Odyssée* le fruit tranquille de la maturité, et en quelques endroits, de la vieillesse chagrine et raisonneuse. Il est assez indifférent pour la gloire du poëte de rien établir à cet égard : il suffit qu'il ait heureusement atteint, dans l'un et l'autre ouvrage, le but qu'il se proposait; que l'*Iliade* soit pleine de chaleur et d'entraînement, vive et bouillante comme son héros; et que l'*Odyssée* nous retrace dans toute la naïveté de leurs charmes la peinture des vieilles mœurs, les affections douces et paisibles du bonheur domestique. Le mérite et les défauts des deux ouvrages ont exercé la sagacité de tant de critiques distingués, et dont les jugements sont devenus des espèces de lois, qu'il nous semble inutile de rien ajouter à cet égard. Nous pensons seulement que l'on n'a point assez rendu justice à l'*Odyssée* : on dirait que l'admiration, épuisée par cette foule de beautés du premier ordre qui étincellent dans l'*Iliade*, n'est plus même de la justice lorsqu'elle passe à l'*Odyssée*. Ce n'est point ainsi qu'en jugeait Horace, dans sa belle épître à Lollius, où les vues morales du poëte sont si habilement exposées; où il démontre si bien que chacun de ces poëmes n'est que le développement d'une grande pensée philosophique, d'une utilité générale dans son application, pour les peuples comme pour les souverains. Si l'on en croit Élien et Plutarque, ce fut Lycurgue, le célèbre législateur des Lacédémoniens, qui, le premier, recueillit, dit-on, en Ionie, quelques fragments épars des poëmes d'Homère, les réunit en un corps d'ouvrage, et les introduisit dans le Péloponèse; mais la gloire de les disposer dans l'ordre où ils nous sont parvenus était réservée à Pisistrate, qui les apporta dans Athènes, et à son fils Hipparque, qui ordonna qu'ils fussent récités tous les ans à la fête des Panathénées. Ce fait, rapporté dans l'*Hipparque*, dialogue trop légèrement peut-être attribué à Platon, se trouve confirmé par l'autorité de Cicéron, qui laisse à Pisistrate, secondé du poëte philosophe Solon, le mérite d'avoir mis l'ordre dans la confusion où devaient se trouver les vers d'Homère. Après l'édition d'Hipparque, il faut mentionner celle qu'Aristote revit par le conseil d'Alexandre, et que ce prince, ami éclairé des lettres, enferma dans le coffre précieux qu'il avait trouvé dans le trésor du roi des Perses. Cependant, malgré l'autorité de Plutarque, qui eut quelquefois trop de confiance dans des mémoires évidemment suspects, cette fameuse édition de la *cassette* aurait été, suivant Strabon, revue par Callisthène et Anaxarque, et seulement présentée au prince par son illustre instituteur. Mais ce n'était probablement qu'une seconde révision faite sous les yeux d'Alexandre, et enrichie des propres remarques du philosophe. Avant Aristote, Cynethus de Chio, Stésimbrote, Théagène et Antimaque de Colophon avaient déjà entrepris de commenter le texte d'Homère. Les scolies de Venise, publiées par notre célèbre Villoison, ne laissent aucun doute à cet égard. On n'a pas la même certitude sur les éditions de Cassandre, roi de Macédoine, et du roi d'Égypte Ptolémée Évergète II, quoi qu'en aient dit Athénée, Casaubon, son savant interprète, et Burmann second. Mais c'est de l'école d'Alexandrie que commencèrent à dater les éditions vraiment classiques des œuvres d'Homère : Zénodote d'Éphèse, Aristophane de Byzance, Aristarque et Cratès s'occupèrent non-seulement de la révision, mais de la critique et de l'explication du texte; ce fut même Aristarque qui partagea le premier, dit-on, l'*Iliade* et l'*Odyssée* chacune en vingt-quatre chants, division qui parut si naturelle et si judicieuse, qu'elle a été constamment adoptée depuis, telle qu'il l'avait d'abord indiquée. C'est assez nous occuper des éditeurs grecs d'Homère; passons maintenant à ses interprètes. A leur tête se présente Didyme, grammairien d'Alexandrie, qui florissait sous le règne d'Auguste : il avait enrichi plusieurs poëtes de ses commentaires; mais les scolies imprimées sous son nom sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont évidemment pas de lui, et ne paraissent ni de la même époque ni de la même main. Il s'y trouve cité lui-même; et l'on y mentionne des écrivains qui lui sont bien postérieurs. Quant à leur mérite littéraire, les remarques purement grammaticales ne sont que de simples gloses du texte; celles qui portent sur le fond des choses même ne sont pas sans mérite et peuvent être consultées avec fruit : c'est une compilation extraite tant de Didyme que de divers autres commentateurs qui n'y sont point nommés. Cest ce que l'on désigne ordinairement sous le nom de *petites scolies;* celles sur l'*Iliade* furent publiées pour la première fois à Rome en 1517, in-fol., et celles sur les deux

poëmes réunis, en 1528, à Venise, 2 vol. in-8°. Ce fut peu de temps après, de 1542 à 1550, que parut le grand travail d'Eustathe sur Homère, imprimé à Rome en quatre volumes in-fol., y compris la belle table de Devaris. Il offre un répertoire immense d'érudition littéraire et grammaticale ; ce n'est, au surplus, qu'un extrait, une simple compilation des scoliastes et des nombreux commentateurs qui avaient précédé le savant archevêque de Thessalonique. Il eût été à désirer qu'une critique plus sévère eût dirigé ce vaste ouvrage ou qu'une main habile et exercée en eût fait un extrait judicieux, qui mettrait en circulation des richesses presque inconnues, ou accessibles seulement pour le petit nombre de ceux qui sont très-versés dans la langue grecque. On en peut dire à peu près autant des précieuses scolies découvertes et publiées à Venise par Villoison. Nous ne donnerons pas ici le détail des nombreuses éditions d'Homère. Ses œuvres complètes (l'*Iliade*, l'*Odyssée*, la *Batrachomyomachie* et les *Hymnes*) furent publiées pour la première fois p r la voie de l'impression, à Florence, en 1488, 2 volumes in-fol., par les soins de Démétrius Chalcondyle, secondé dans ce travail par un autre Démétrius, de l'île de Crète. L'imprimeur, Bernardo Nerli, en fit hommage à Pierre, fils de Laurent de Médicis. Cette rare et précieuse édition fut fidèlement reproduite, à quelques corrections près, en 1504, par les presses des Aldes, à Venise, en 2 volumes in-8°. Mais déjà la seconde aldine de 1517 offre dans le texte des différences sensibles, que reproduisent les éditions subséquentes, jusqu'à celle de 1528 inclusivement. C'est ce qu'on peut appeler le premier âge des éditions d'Homère. Le second datera de Henri Estienne, qui, à l'aide d'un ancien manuscrit et des commentaires d'Eustathe, recueillit un certain nombre de variantes, qu'il jeta en marge, ou développa avec ses propres conjectures dans les notes de son bel ouvrage, *Poetæ græci principes heroici carminis*, Paris, 1566. Avec Barnès, helléniste célèbre de son temps, mais dont la réputation devait nécessairement baisser en raison des progrès de la critique philologique, commence une troisième époque, que nous appellerons celle de Clarke, ou, si l'on veut, d'Ernesti, qui a perfectionné le travail de ce dernier, comme Clarke avait déjà sensiblement amélioré celui de son prédécesseur Barnès. Mais il ne se dissimulait pas tout ce que son édition laissait encore à désirer ; et il avouait modestement qu'il n'avait fait que préparer des matériaux aux éditeurs futurs. Cet éditeur se rencontra bientôt dans la personne de M. Wolf, qui publia, en 1784 et 1785, à Halle, en Saxe, une édition complète d'Homère, dont la supériorité, sous le rapport de la correction, fut bientôt généralement reconnue. C'était une révision exacte et sévère du texte, dans laquelle s'annonçait déjà le système développé et suivi depuis par ce savant professeur, lorsque Villoison publia sa fameuse édition de l'*Iliade*, in-fol., Venise, 1788. Cette édition occupe dans l'histoire de la philologie moderne une place trop importante et intéresse trop la gloire d'Homère en particulier pour qu'on n'entre pas ici dans quelques détails. Villoison s'occupait à Venise de la publication de ses *Anecd. græca*, lorsque le hasard lui fit rencontrer dans la bibliothèque de St-Marc un manuscrit d'Homère, qu'il jugea du 10e siècle et antérieur par conséquent de deux cents ans à Eustathe. Ce manuscrit contenait l'*Iliade* entière, accompagnée d'une immensité de scolies, qui n'étaient qu'un abrégé de celles de Zénodote, d'Aristophane, d'Aristarque, de Cratès-Mallotès, de Ptolémée d'Ascalon et de plusieurs autres grammairiens célèbres. Mais ce qui le frappa surtout, ce fut de voir les marges chargées d'astérisques, d'obèles et de tous les différents signes adoptés pour distinguer les vers supposés, altérés ou transposés, de ceux dont l'authenticité était universellement reconnue. La publication de l'ouvrage ne tarda pas à justifier les grandes espérances que sa simple annonce avait fait concevoir à l'Europe savante; et le succès de l'édition fut général: mais il confirma plus que jamais M. Wolf dans l'opinion que c'était aux critiques d'Alexandrie qu'il fallait recourir pour retrouver et reconstituer enfin le vrai texte d'Homère ; et fort des preuves nouvelles qu'il croyait avoir sous les yeux de la vérité de son assertion, il sut profiter habilement des secours que lui présentaient ces anciennes scolies, et ne fit aucune difficulté de substituer aux leçons vulgaires du texte les variantes dont l'authenticité lui paraissait démontrée. Ainsi le beau monument élevé à la gloire d'Homère par l'un des plus fameux hellénistes du siècle devint la base d'un système qui ne tendait à rien moins qu'à frustrer Homère de la vieille admiration dont il est depuis si longtemps l'objet. Villoison en fut affecté au point qu'il se repentait presque d'avoir publié son *Iliade*. Celle de Wolf reparut accompagnée de l'*Odyssée* et des *Hymnes*, Leipsick, 1804, 4 vol. petit in-8°. Cette édition joint à ses autres mérites celui d'une exécution typographique qui fit beaucoup d'honneur aux presses de M. Gœschen. L'édition de l'*Iliade* donnée par Heyne, en huit volumes in-8°, Leipsick, 1802, n'a pas justifié complètement l'espérance que faisait concevoir le nom d'un tel éditeur. Son principal mérite est d'offrir une interprétation claire et exacte du texte, et de rassembler dans les *Excursus* et commentaires qui l'accompagnent tout ce qu'il est important de connaître pour la parfaite intelligence d'Homère (1). La doctrine de Heyne sur les *esprits*

(1) Les explications de Heyne, jointes aux *Figures d'Homère*, dessinées d'après l'antique par H.-G. Tischbein (Metz, 1801, 4 vol. grand in-fol.), sont utiles à indiquer, sous le rapport de l'art, pour la connaissance d'Homère, ainsi que les *Antiquitates Homericæ* d'Everard Feith (*voy.* ce nom). G—ce.

rudes et doux, qui s'aspiraient, selon lui, beaucoup plus fortement du temps d'Homère, et se prononçaient comme le *digamma* éolique, a rencontré plus d'adversaires que de partisans, quoiqu'elle explique fort bien comment certaines syllabes, brèves de leur nature, deviennent longues à la fin d'un mot, quand le suivant commence par une voyelle, et qu'elle fasse disparaître les hiatus, si fréquents dans les vers de ce grand poëte. Nous trouvons Homère traduit en vers et en prose, dès le commencement ou vers le milieu du 16e siècle, chez les Italiens, les Anglais, les Français, les Espagnols, etc. Nous ne nous arrêterons qu'à celles de ces traductions qui tiennent en littérature un rang plus ou moins distingué. On estime chez les premiers celle de Salvini, qui a traduit tout ce qui nous reste d'Homère; celles de Cerutti, de Cesarotti et de Monti, mais ils n'ont donné que l'*Iliade*. La traduction de Pope chez les Anglais a fait oublier Chapmann, Ogylvie et Hobbes; mais quelques-uns lui préfèrent encore celle de Cowper, comme plus exacte et conservant mieux la couleur simple et naturelle de l'original. Les Français ont en prose, madame Dacier, Bitaubé, MM. Lebrun et Dugas-Montbel, qui se distinguent tous par un genre de mérite particulier. Deux de nos traductions en vers méritent seulement d'être citées : celles de Rochefort et de M. Aignan. Les Allemands font beaucoup de cas des versions de Bodmer, du comte de Stolberg, digne frère du traducteur de Sophocle, et de M. Voss : tous les trois ont traduit Homère en vers hexamètres, système de versification qui a prévalu dans cette école, et dont elle a fait aux anciens une application qu'il ne nous appartient pas de juger. La littérature espagnole ne nous offre que quelques traducteurs obscurs ou ignorés dans leur propre pays. Le plus estimé est D. Saverio Malo. Nous nous étendrons peu sur le mérite littéraire du *prince des poëtes*. Homère est trop généralement connu, trop bien senti, pour avoir besoin de nos éloges. Que pourrions-nous ajouter, d'ailleurs, au magnifique *Essai* de Pope *sur la vie et les écrits d'Homère ;* au *Discours préliminaire* de Rochefort; et surtout à l'éloquent éloge d'Homère, placé par l'abbé Barthélemy dans la bouche du Scythe Anacharsis? Les dissertations mêmes de Lamotte sont, dans leur genre, un hommage d'autant plus flatteur, selon nous, pour l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, que le nombre et la sévérité des critiques y donnent à la louange un caractère plus solide et moins équivoque. Noble et puissante autorité du génie! Celui d'Homère préside, depuis trente siècles, aux destinées de toutes les littératures du monde. C'est là, c'est dans ce vaste répertoire de toutes les connaissances utiles ou agréables, que les Eschyle, les Sophocle, les Euripide ont puisé non-seulement les sujets de leurs tragédies, mais l'esprit, les sentiments qui les animent, et les charmes variés de ce style dont Homère avait le secret, et leur a laissé le modèle. C'est au génie de ce grand homme que non-seulement les poëtes épiques, tels que Virgile et le Tasse, ont dû leurs beautés sublimes, mais que les plus grands artistes, dans l'antiquité et chez les modernes, ont emprunté leurs plus belles conceptions. Les uns et les autres se sont d'autant plus élevés qu'ils ont approché davantage de leur modèle; et de même qu'Homère a été appelé le *Poëte*, l'expression de *beautés homériques*, passée en proverbe, est devenue chez tous les peuples lettrés le nom par excellence du grand et du beau poétique. A—D—R.

— Depuis que cet article a été composé, c'est-à-dire depuis 1817, ce qu'on peut appeler le *problème homérique* a fait quelques pas vers la solution; il convient d'en donner ici un résumé succinct. Le paradoxe de Wolf ne pouvait être combattu avec succès si on restait sur le terrain où il avait porté la question. Il fallait élargir ce terrain, et on le fit de deux manières : les uns insistèrent sur la conception de l'*ensemble* des deux grandes épopées, et y montrèrent l'œuvre d'un puissant génie poétique; ils le démontrèrent avec tant d'évidence que la pensée d'attribuer cette ordonnance, admirée par Aristote, aux *diascévastes* et en partie au hasard, dut paraître presque absurde. Les autres explorèrent laborieusement tous les restes et toutes les notions qui nous sont parvenus sur l'ancienne poésie épique des Ioniens, dont Homère n'était que le point culminant. Il est résulté de ces recherches que le chant épique s'était fait entendre au moins un siècle avant l'apparition des poésies homériques; que ces poésies dénotent une longue pratique et un perfectionnement progressif de l'art; qu'elles ne sont aucunement les premières inspirations de la muse hellénique; que, d'un autre côté, les quinze épopées qui forment ce qu'on appelle l'ancien *cycle épique* et que les Grecs faisaient généralement remonter à l'époque même d'Homère sont évidemment plus ou moins récentes, évidemment composées à son imitation et dans l'intention de *compléter* l'*Iliade* et l'*Odyssée*, afin de réunir en un seul corps de poésies toutes les traditions qui se rattachent au sujet des deux épopées en remontant et descendant. Ainsi, on ne peut douter que ces dernières ne soient, dans leur ensemble, la création personnelle d'un grand génie, mais modifiée, dans ses parties, par des rhapsodes dont la mémoire la conservait seule pendant un laps de temps. L'œuvre de Pisistrate était, pour ainsi dire, une *recomposition* de l'ensemble, recueilli par parties dans la bouche des rhapsodes. Les plus récentes études homériques s'occupent précisément à découvrir ces parties et leur *soudure* (en grec *rhapsis*); nous voulons parler de celles de Ch. Lachmann (*Considérations sur l'*Iliade, en allemand, 1847) et de M. Kœchly, publiées successivement dans les programmes de l'université de Zurich. Voyez aussi

Geist, ***Disquisitiones Homericæ***, 1832; Hermann, ***De interpolationibus***, et ***De iteratis apud Homerum***, 1832; Kayser, ***De diversa homericorum carminum origine***, 1835; Spohn, ***De extrema Odysseæ parte***, 1816 (le dernier chant et la moitié de l'avant-dernier, sur l'authenticité desquels les grammairiens alexandrins avaient déjà manifesté des doutes). Parmi les autres écrits qui traitent la question homérique en général, voici les plus remarquables: Müller, ***Introduction*** (***Vorschule***, etc., en allemand), 1824; Cammann (même titre), 1829; dans un sens analogue, Dugas-Montbel, ***Histoire des poésies homériques***; Kreuser, ***Questions préliminaires sur Homère*** (en allemand), 1828; Nitzsch, ***De historia Homeri***, 1830 et 1837; B. Thiersch, ***Époque et Patrie d'Homère*** (en allemand), 1832; Welcker, ***le Cycle épique et les Poëtes homériques*** (en allemand), 1835; t. 2, 1849; Düntzer, ***Homère et le Cycle épique*** (en allemand), 1839; Zell, ***l'Iliade et les Niebelungen*** (en allemand), 1843; Lehrs, ***Quæstiones epicæ***, 1837; une notice très-remarquable sur Homère, par M. Guigniaut, dans le ***Dictionnaire homérique*** de Theil, p. 7-16; une thèse de M. Havet (1843), se rattachant à cette notice; Sengebusch, ***Homericæ dissertationes duæ***, 1856 (le recueil le plus complet de tout ce que les anciens auteurs ont dit sur Homère); Limbourg-Brouwer, ***Sur la beauté morale des poésies d'Homère***, 1829. Un livre spirituel de Schubarth, ***Idées sur Homère et son époque*** (en allemand), 1821, soutient le paradoxe d'une origine ***troyenne*** du poëte. — Après les célèbres travaux de Voss sur la cosmographie et la géographie homériques, il faut nommer ceux de Vœlcker (en allemand), 1825 et 1831. — Les éditions d'Homère les plus estimées données dans ces derniers temps sont celles : de Boissonade, 1823; de Bothe (avec commentaire), 1832 et suiv., 5 vol.; de Spitzner (avec notes critiques, l'*Iliade* seulement), 1836; de la collection Didot, grec et latin, avec les fragments des poëtes cycliques et un ***Index***, 1837; de Bekker (révision critique du texte), 1843; le commentaire de Nitzsch sur l'*Odyssée* (en allemand), 1826 et suiv., 4 vol.; celle de Dübner sur l'***Iliade***, 1848 (traduit en anglais par Arnold, 1852); et celle de Dindorf, 1856 (dernière révision du texte, 2 vol.). D.

HOMMAIRE DE HELL (IGNACE-XAVIER-MORAND), voyageur et savant français, né à Altkirch, département du Haut-Rhin, le 24 novembre 1812, commença ses études classiques dans sa ville natale et les termina au collége de Dijon, où il se fit particulièrement distinguer. En 1831, ses parents le placèrent à l'école des mineurs de St-Étienne, dont il devint bientôt l'un des meilleurs élèves; il y resta jusqu'en 1833, et il épousa, la même année, mademoiselle Jeanne-Louise-Adélaïde Hériot. Ce fut à peu près à cette époque que M. de Kermingan, inspecteur général des ponts et chaussées, résidant à Lyon, le chargea des études du chemin de fer projeté entre cette ville et celle de Marseille, où, ainsi qu'à Vienne et à Condrieux, il dut séjourner pendant plus d'un an, entièrement consacré à ces travaux et à d'autres du même genre. Malgré son mariage si récent, la vocation voyageuse d'Hommaire de Hell le décida à partir pour Constantinople, afin d'explorer scientifiquement un pays encore nouveau pour les voyageurs européens; il était attendu d'ailleurs par le gouvernement turc, qui avait accepté l'offre de ses services. Il se rendit à Marseille, et, le 2 octobre 1835, s'embarqua sur un navire marchand, ***le Génie navigateur***. Arrivé en vue des côtes de Céphalonie, le bâtiment fit naufrage, et en peu d'instants le rivage fut couvert de ses débris. Quoique l'équipage et les passagers eussent eu le bonheur de se sauver à bord d'une chaloupe, cependant un journal (***le Sémaphore***) annonça que tout avait péri, corps et biens. Pendant six semaines, la famille et les amis d'Hommaire de Hell le pleurèrent comme mort, excepté sa jeune femme, à laquelle on était parvenu à cacher le cruel événement : elle n'apprit les dangers courus par son mari que dans une lettre qu'il lui écrivit de Smyrne. Il était à Constantinople depuis le 21 novembre 1835, lorsque, au mois de mai de l'année suivante, il y fut rejoint par sa femme, qui dès ce moment ne se sépara plus de lui et partagea toutes ses fatigues et tous ses dangers. Le but principal d'Hommaire de Hell, en se rendant dans le Levant, était de reconnaître la constitution géognostique de la Crimée, ainsi que celle des steppes de la Nouvelle-Russie, et d'arriver, par des observations positives, à la solution de la grande question de la rupture du Bosphore et de l'ancienne communication de la mer Noire avec la mer Caspienne. Puis ses idées se développant, il résolut d'étudier sous leurs différents aspects les vastes contrées qui s'étendent entre le Danube et cette dernière mer jusqu'au pied du versant septentrional du Caucase. Avant de mettre ce projet à exécution, et pour s'y bien préparer, il explora avec un soin infini les environs de Constantinople, constata l'existence de plusieurs mines de charbon de terre, aujourd'hui en pleine activité, et commença à prendre sur la Turquie des notes pleines d'intérêt, qui plus tard lui servirent de base dans ses études sur l'Orient. Le 15 mai 1838, un bateau à vapeur le transporta de Constantinople à Odessa. Pendant cinq années passées dans la Russie méridionale, Hommaire de Hell sillonna le pays dans tous les sens, suivit à pied ou à cheval le cours des fleuves et des rivières, visita toutes les côtes russes de la mer Noire, de la mer d'Azow et de la mer Caspienne, étudiant le régime des eaux et mesurant le relief du sol, de manière à pouvoir en tracer des coupes. Chargé deux fois par la cour de St-Pétersbourg d'importantes missions à la fois scientifiques et industrielles, il fit, par les ordres et aux frais du gouvernement russe, plusieurs voyages d'exploration dans le district d'Ékatérinoslaff, dans la Bessarabie et dans le pays des Cosaques. Ce fut

dans un de ces voyages qu'il trouva, sur les bords du Dniéper, auprès des cataractes de ce fleuve, des filons d'une mine de fer, dont la découverte lui valut, en 1839, la croix de St-Wladimir, la protection et l'amitié du comte de Woronzow, et une assistance toute spéciale de la part des principales autorités russes. Tous ses moments furent consacrés, pendant cette dernière année et en 1840, aux préparatifs de son voyage à la mer Caspienne. Dans l'exploration qu'il avait entreprise, Hommaire de Hell ne se borna pas à ce qui semblait être plus spécialement le but de son voyage (l'étude de la constitution du pays), mais il dirigea en même temps ses observations sur les diverses races nomades ou fixes; sur leurs physionomies, les caractères ethnographiques qui les distinguent, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs usages, leur histoire; s'occupant également de la statistique, de l'état de l'instruction, des progrès de l'industrie et du commerce. Ses recherches sur les niveaux respectifs des mers Caspienne et d'Azow lui firent reconnaître une différence beaucoup moindre que celle résultant de l'observation faite par Parrot en 1812, et même de la mesure par des distances zénithales due aux travaux des académiciens de St-Pétersbourg en 1839. Le désir de résoudre la question célèbre de la dépression de la mer Caspienne le décida à faire à ce sujet un grand nombre d'observations. Les données qu'il obtint le portèrent à penser que l'abaissement relatif des eaux de cette mer devait être attribué à la diminution de celles que lui versent le Volga, l'Oural et l'Emba, par suite du déboisement des rives de la première de ces rivières et de leur changement de cours. En 1841, Hommaire de Hell quitta la Russie pour aller remplir en Moldavie un engagement contracté le 10 septembre avec le prince régnant, et devant durer deux ans; sa mission consistait dans la surveillance et la direction de tout ce qui était relatif à l'exploitation des mines ainsi qu'aux voies de communication; mais, atteint par les fièvres pernicieuses du Danube, l'état de sa santé le força de s'éloigner de la principauté avant l'expiration de son engagement et de rentrer dans sa patrie pour y respirer l'air natal. Afin de mettre en ordre les matériaux de son voyage, dont il se proposait de publier la relation, Hommaire de Hell se rendit à Paris vers la fin de 1842. Tout en conduisant ce travail, il crut devoir soumettre à l'Académie des sciences quelques-uns des résultats qu'il avait obtenus, dans un mémoire *Sur la différence de niveau entre la mer Caspienne et la mer d'Azow*, qui fut inséré dans les *Comptes rendus des séances* de ce corps savant. Ce même mémoire fut également lu (20 mars 1843) à la société de géologie, dont Hommaire de Hell était membre, et imprimé dans son *Bulletin*. Le premier volume de la relation de son voyage, publié sous ce titre : *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale*, venait de paraître (1840), lorsque la société de géographie, dont il faisait déjà partie, et à laquelle il avait soumis plusieurs mémoires (1) et ses manuscrits, lui accorda son prix annuel, le 26 avril 1844, sur le rapport d'une commission composée de MM. Eyriès, Walckenaer, Larenaudière, Daussy, et dont M. Jomard était le rapporteur. Les deux premiers volumes de la relation (qui en compte trois), dont la rédaction est due en partie à la plume élégante et facile de sa spirituelle compagne, sont plus spécialement consacrés à la description des lieux qu'ils ont parcourus, aux événements qui leur sont survenus, aux impressions qu'ils ont éprouvées, aux mœurs, aux coutumes et aux usages des peuples qu'ils ont visités. On y rencontre cependant aussi d'excellentes notices sur la constitution et l'administration de ces contrées, sur leur histoire, leur industrie, leur commerce, etc. Le troisième volume comprend toute la partie scientifique : topographie et configuration des plaines de la Russie méridionale, climatologie, mouvement général de la végétation, géographie physique et historique de la mer Noire et de la mer Caspienne, ainsi que des recherches historiques et hydrographiques sur les principaux fleuves qui alimentent la première de ces mers. Il est terminé par un coup d'œil sur l'histoire de la cartographie du bassin de la mer Noire et de celui de la mer Caspienne, et par des recherches tant sur la différence du niveau entre cette dernière mer et l'Océan que sur l'origine des salines et la constitution des amas d'eau salée appelés *limanes*. L'ouvrage est accompagné, en outre, de vingt-cinq planches pittoresques, d'une belle carte basée sur les observations astronomiques les plus récentes, sur les travaux hydrographiques de la marine russe, sur les itinéraires, ainsi que sur les propres observations de l'auteur, et dans laquelle il a rectifié et complété le tracé des monts Carpathes, figurés jusqu'ici un peu arbitrairement sur les cartes. Des circonstances indépendantes de sa volonté obligèrent Hommaire de Hell à limiter le dernier volume de sa publication aux considérations physiques, historiques et géographiques : il réservait ses études purement géologiques pour un autre travail complétement distinct qu'il se proposait de publier après son retour d'un second voyage à la veille d'être entrepris sur les côtes méridionales de la mer Noire et de la mer Caspienne. Pendant ce voyage, il devait recueillir de nouveaux faits, compléter ses observations premières, et réunir tous les éléments nécessaires à la solution de grandes questions scientifiques. Néanmoins, les fossiles recueillis dans les terrains tertiaires de la Bessarabie et des bords du Dniéper, dans les formations crétacée et jurassique de la Crimée, ont été décrits par M. Alcide d'Orbigny, son collègue aux sociétés

(1) *Résumé d'un voyage à la mer Caspienne*, et *Notice sur la carte de la Russie méridionale*, faisant partie de la relation du voyage (février 1844).

de géographie et de géologie, dont les sciences regrettent la perte récente (1857), à la fin de ce troisième volume, et figurés dans six planches de l'atlas scientifique qui l'accompagne. Quoiqu'il n'ait donné, à proprement parler, aucune description géologique, Hommaire de Hell a cependant fourni le résumé de ses observations à ce sujet, dans sa *Carte géologique et statistique*, publiée en 1844, c'est-à-dire un an avant celle de MM. Murchison, de Verneuil et de Keyserling, mais après celles de MM. Leplay et Dubois; cartes auxquelles il peut avoir fait des emprunts. Ce qu'on trouve de plus remarquable dans celle d'Hommaire de Hell, moins détaillée d'ailleurs que les précédentes, sont quelques limites dans le steppe au nord du Caucase, etc. En 1845, le comte de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, confia à Hommaire de Hell une mission importante. Elle avait pour objet un voyage de recherches scientifiques, géographiques et historiques sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne, et dans l'intérieur des pays qui avoisinent ces deux mers. Le ministre de l'agriculture et du commerce, celui des affaires étrangères et l'assemblée des professeurs administrateurs du Muséum d'histoire naturelle patronèrent également le voyageur, qui obtint des ministres de la marine et des travaux publics les divers instruments nécessaires à ses observations. Près d'un an s'écoula avant qu'Hommaire de Hell se mît en route. Ce long intervalle de temps fut employé à consulter les savants qui habitent la capitale de la France, à étudier les nouvelles méthodes introduites dans les sciences, à se familiariser avec le maniement des instruments qu'on lui avait confiés et avec les calculs astronomiques. Il se décida enfin à quitter Paris au mois de février 1846, muni de lettres de recommandation pour tous les agents français dans les pays qu'il devait visiter. Accompagné de sa femme et de M. Jules Laurens, jeune peintre distingué attaché à sa mission, il se rendit d'abord en Italie par Nice, Florence et Rome, s'arrêtant dans chacune de ces villes pour y faire des recherches bibliographiques sur les questions qu'il se proposait de résoudre. A Turin, le roi Charles-Albert lui donna la première grande médaille d'or tout récemment frappée pour les savants étrangers. Il se trouvait à Constantinople au milieu du mois de juillet. Pour acquérir une connaissance complète du périple de la mer Noire, dont il n'avait exploré que les rivages septentrionaux dans son premier voyage, Hommaire de Hell prit cette fois la résolution d'étudier les bords opposés du bassin. Monté sur une petite barque, il part de Térapia à la fin du mois d'août, côtoie le rivage jusqu'à Varna, se rend de là à Jassy par terre, et retourne, sur un bateau à vapeur, de Galatz à Constantinople, où il arrive le 11 novembre 1846, chargé déjà d'un butin aussi riche que varié. Le nivellement du Bosphore et la détermination, par une série d'expériences, de la force et de la direction des courants régnant dans ce canal, objet d'une partie de ses études en Turquie, furent l'une de ses occupations les plus sérieuses pendant la durée de son long séjour à Constantinople. Il s'empressa, aussitôt arrivé à Tauris (25 novembre 1847), d'en adresser les résultats à M. Élie de Beaumont, dans un mémoire immédiatement communiqué par cet illustre savant à l'Académie des sciences, et qui a été inséré dans ses *Comptes rendus* (1). On y voit que les conclusions de notre observateur sur la constance des courants sont entièrement négatives, la force et la direction des vents exerçant sur eux, suivant lui, une très-grande influence. Plus de huit mois avant d'écrire ce mémoire, Hommaire de Hell était tombé malade à Constantinople; et espérant rétablir sa santé en utilisant les loisirs de sa convalescence, il fit sur les rivages de l'Asie mineure des excursions géologiques poussées jusqu'à Brousse, l'ancienne *Prusias ad Olympum*. Le fameux projet de canalisation entre le golfe de Nicomédie (*Ismiddes*) et la mer Noire, qui avait déjà tenté les rois de Bithynie, et dont on avait continué de se préoccuper jusqu'à la fin du siècle dernier, lui parut un projet d'étude du plus haut intérêt. L'importance de ce canal, destiné à relier les deux mers par le lac de Sabandja, en suivant la vallée du Saridéré jusqu'à sa jonction avec la rivière de Sankaria, débouchant dans la mer Noire, lui sembla tellement incontestable, qu'il exécuta immédiatement des nivellements, établissant à une altitude d'environ quarante-sept mètres le point culminant de la plaine qui s'étend entre le golfe et le lac. Les conclusions puisées dans la détermination de ce fait lui démontrèrent qu'il fallait de toute nécessité admettre la fermeture ancienne du Bosphore et sa rupture à une époque rapprochée. Un rapport qu'Hommaire de Hell adressa au grand vizir sur la même question, traitée au point de vue industriel, et qui fut insérée dans le *Courrier de Constantinople* du 29 mai 1847, constate la continuation de relations intimes entre le voyageur français et le gouvernement turc. Vers la même époque, Hommaire de Hell, à peu près rétabli, fit ses préparatifs de départ pour la Perse. Prévoyant, sans les craindre pour lui-même, les fatigues excessives qu'un long voyage dans cette contrée devait entraîner, il s'opposa formellement cette fois à ce que sa femme l'accompagnât : elle quitta Constantinople le 24 juin, retournant en France par Trieste. Quant à lui, il n'eut qu'à prendre, dès le 28, une caïque de pêcheur pour passer en Asie, et, longeant la mer Noire, il arriva le 13 juillet à Héraclée. Une nouvelle embarcation le conduit à Sinope, Samsoun, et sur divers autres points de la côte, qui lui fournissent

(1) *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 1848, t. 26, p. 143.

de nombreux renseignements sur le commerce et l'industrie du pays. Il y fait des observations d'un haut intérêt pour la science, et trouve l'occasion d'y esquisser plusieurs monuments et de mouler un assez grand nombre d'inscriptions, surtout à Uskoup, la *Prusias* ou *Prusa ad Hypium* des anciens géographes. Le 24 août, il atteint Trébizonde. Le 15 septembre, il visite les mines d'argent de Gumuch-Khané, et commence à se rapprocher de l'Euphrate, dont la branche principale lui paraît mal établie sur les cartes. Il navigue sur ce fleuve à l'aide d'un radeau informe, parvient aux mines de cuivre de Kéban-Maden, dont il signale la mauvaise direction. Le 7 octobre, il se trouve à Diarbekir, bâtie près de la rive droite du Tigre, sur un plateau de roche volcanique. Les remparts, les plus beaux qui existent peut-être, et de nombreux édifices appartenant à l'époque arabe, donnent à cette ville une véritable importance artistique. A Bitlis, il recueille des renseignements sur l'origine, l'idiome et les mœurs des tribus à demi sauvages qui habitent le haut Kurdistan; il aperçoit bientôt le lac de Van, traverse la ville du même nom, et entre le 3 novembre dans le royaume de Perse, constamment poursuivi, depuis son départ de Trébizonde, par le choléra, qui sévissait largement dans tous les pays parcourus par notre voyageur. Le 11 janvier 1848 il se remet en route, et, malgré le froid et l'épaisseur de la neige dont le sol était couvert, il se dirige sur Téhéran avec M. Jules Laurens, son compagnon de voyage. Le 9 février il atteint cette ville, qu'il s'était plu à considérer comme une terre promise, mais dont l'aspect misérable, les échoppes dégoûtantes, les constructions en terre, les rues sales et encombrées de neige, détruisirent ses illusions en lui donnant une triste opinion de cette nouvelle capitale de la Perse. Le séjour de plusieurs mois, que l'état vacillant de sa santé le força d'y faire, et qui fut néanmoins fort utilement employé comme à l'ordinaire, modifia peu ses premières impressions. Il venait d'assister, le 20 mars, à la fête nationale du Nourouz ou Nevrouz (commencement de l'année persane, qui, d'après la tradition guèbre, est célébré le jour du passage du soleil dans le signe du Bélier), et de recevoir du souverain de la Perse, comme témoignage de considération, le cadeau d'un fort beau châle de Cachemire, lorsqu'il se détermina à aller explorer le cours de la rivière de Chahroud, qui coule au nord-ouest de Téhéran, et dont on se proposait d'amener les eaux dans cette capitale. Le 29 mars, Hommaire de Hell se mit en route, accompagné du général Semino (*voy.* ce nom), homme fort instruit, habitant depuis vingt-trois ans la Perse, qu'il avait explorée dans tous les sens, et du colonel italien Colombari, tous deux attachés au service du Schah. Après avoir traversé sur un pont, commodité devenant de plus en plus rare en Perse, la rivière qui passe à Kéretch, ils s'engagèrent dans des chaînes de montagnes courant parallèlement de l'ouest à l'est, et où Hommaire de Hell eut à s'occuper du percement destiné à faire déverser les eaux du Chahroud dans la plaine de Salouch-Boulak; puis, suivant à mi-côte les hauteurs qui bordent cette rivière, il étudia la ligne du canal à construire, et détermina enfin le point où il serait nécessaire d'élever des digues. De retour à Téhéran le 7 avril, il s'empressa de faire traduire en persan, et de remettre au premier ministre du Schah, les notes de son projet, qui furent accueillies avec de vifs remerciments et toutes sortes d'éloges. La santé de Hommaire de Hell s'était profondément altérée. Malgré son état maladif, l'impatient voyageur, depuis longtemps résolu à explorer le Mazandéran, ne voulut pas attendre un parfait rétablissement pour mettre cette tâche à exécution, et partit le 17 mai. En quittant Téhéran, il franchit d'abord une vaste plaine de gravier et de cailloux roulés, qui s'élève par une pente douce; puis, tournant le pic de Démavend, dont le territoire n'est point infesté de tigres et de panthères, ainsi que l'ont prétendu quelques voyageurs, il descend le cours du Lar. Le 25 mai, apparaît enfin le littoral de la mer Caspienne, cette mer restée presque inconnue aux Européens jusqu'au 14e siècle, que les habitants du Mazandéran n'appellent que *la mer* ou *la grande mer*, et dans laquelle le Lar verse ses eaux. Forcé de s'arrêter plusieurs jours à Astérabad, il quitte cette ville le 13 juin pour retourner à Téhéran par la route du Khorassan, en suivant d'abord une vallée très-accidentée qui le conduit, à travers de riches prairies et de belles forêts, aux pâturages kurdes de Tchéhennémé, entourés de hautes montagnes, et placés eux-mêmes à une assez grande élévation. Après être descendu dans la vallée de la Nékha, et avoir dépassé Radkan et Touwa, il visite, au débouché d'Astérabad, la fontaine de Tchesmé-Ali, considérée comme un lieu saint, et la plus remarquable qu'Hommaire de Hell connaisse pour l'abondance de ses eaux, qui ne peuvent être comparées dignement qu'à celles de Vaucluse. De Semnan, l'ancienne *Hécatompylos*, dit-on, qu'il traverse le 29 juin, et où s'élève une élégante mosquée construite par Feth-Ali-Schah, tout à fait intacte et tellement bien entretenue, qu'on la dirait achevée de la veille, la route file dans la plaine entre la chaîne principale de l'Elbourz à droite et le grand désert salé à gauche, où se silhouettent à peine quelques chaînons de collines. Près de Laskirt, il est frappé par la vue d'immenses constructions en ruines, que les habitants de la contrée prétendent avoir été bâties par les *Dives* (1), et qui offrent une incroyable confusion de voûtes, de coupoles, d'escaliers, de précipices. Hommaire de Hell y constate que

(1) Génies malfaisants, portant aussi chez les Persans le nom de *Ner* (mâles).

toutes les constructions de ce genre rencontrées en Perse présentent partout, importante solution d'un des points archéologiques les plus discutés, l'emploi de l'ogive pure primitive. Un peu moins de deux heures après avoir quitté le village de Kichlak (4 juillet), le voyageur se trouve à l'entrée d'une gorge étroite bordée de hautes escarpes de roches gypseuses, d'où s'échappe un ruisseau salé dont les eaux stériles déposent de blanches efflorescences sur ses rives. A droite et à gauche du défilé, s'étendent des montagnes arides, bouleversées de toutes manières, dignes remparts d'une plaine nue, gercée, et comme maudite. Hommaire de Hell, se fondant sur le témoignage d'Arrien et sur la situation et la configuration des lieux, suppose que ce sont les célèbres *Portes Caspiennes* (1), appelées aujourd'hui par les habitants *Sarda-Rha* ou *la route du général*, en réminiscence peut-être d'Alexandre le Grand, qui la suivit dans sa poursuite de Darius. Il met quarante-cinq minutes à les passer, et en donne une description étendue. M. Jules Laurens les a représentées dans un dessin qui doit être exact, puisqu'il a été fait d'après nature par un artiste plein de talent (2). Au sortir du défilé, le terrain devient moins abrupt, et se termine en pente douce presque jusqu'à Téhéran, où Hommaire de Hell rentre le 7 juillet, après une journée d'études sur la mosquée de Véramine, unique en Perse pour la richesse et le beau style de son ornementation. A peine de retour, il songe déjà à se remettre en route, malgré les fatigues et les dangers d'une campagne pendant laquelle il ne pouvait faire un pas sans l'escorte d'une cinquantaine d'hommes armés de fusils à mèches constamment allumées, tellement est grande la crainte qu'inspirent les sauvages turcomans, qui enlèvent souvent, en plein midi, les habitants du Mazandéran. Il resta cependant près d'un mois dans cette capitale, ou plutôt dans les montagnes voisines, où campe l'été toute la population de Téhéran, pour mettre en ordre les observations et les matériaux recueillis pendant sa dernière excursion, la plus importante de son programme de voyage, et réunir les préparatifs de ses nouvelles courses. Il reçut alors du nouveau gouvernement de la France des encouragements et l'autorisation funeste de prolonger le terme de son voyage au delà de celui qui avait été fixé dans l'origine. Le 2 août, tout étant prêt, malgré un commencement de dyssenterie et les conseils de ses amis, qui l'engageaient à retourner en France, Hommaire de Hell partit de Téhéran avec M. Jules Laurens et sa suite : « Je suis tellement souffrant, écrivait-il « pourtant à la même date, dans la parfaite con« naissance de son état, que je puis à peine me « tenir sur mon cheval. Jamais course ne m'a paru « aussi longue. En route, je croyais ne pouvoir « jamais arriver à Chah-Abdoul-Asin, qui ne se « trouve cependant qu'à un farsang (5 kilomètres « environ) de Téhéran. » Néanmoins, non-seulement il continue son voyage, mais, quoique la chaleur fût accablante (45 degrés à l'ombre), il fait des observations météorologiques, interroge les habitants, et prend des notes. Après avoir dépassé Cachan, Hommaire de Hell monte le col de Khorout, le seul qui existe entre Téhéran et Ispahan, et s'arrête au village du même nom, qui en occupe le sommet. Enfin, le 16 août, il arrive à Ispahan, mais ses forces étaient épuisées; la dyssenterie et les fièvres ne le quittaient plus. Il dut prendre le lit, et quelques jours après, le 29 août 1848, il s'éteignit à peine âgé de 36 ans (1). Les nombreux matériaux résultats du dernier voyage d'Hommaire de Hell en Turquie et en Perse étaient restés entre les mains de sa veuve. Le 9 avril 1851, le ministre de l'Instruction publique ayant consulté l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur l'utilité et l'opportunité de la publication du voyage d'Hommaire de Hell, une commission composée de MM. Quatremère, Ph. le Bas, Mohl, de Wailly, Walckenaer et Guignaut, fut chargée d'examiner les manuscrits et dessins laissés par le voyageur. Le rapport de M. Guignaut, dont les conclusions étaient on ne peut plus favorables, ayant été approuvé le 31 octobre suivant par l'Académie, la relation d'Hommaire de Hell a été publiée aux frais du gouvernement sous ce titre : *Voyage en Turquie et en Perse, exécuté par ordre du gouvernement français pendant les années* 1846, 1847 *et* 1848, *par Xavier Hommaire de Hell, accompagné de cartes, d'inscriptions et d'un album de* 100 *planches dessinées d'après nature par Jules Laurens*, Paris, P. Bertrand, 1854-18557, 4 vol. in-8°. La partie *historique* se compose de trois volumes in-8°, avec un atlas de 100 planches sur demi-colombier, et la partie *scientifique* d'un volume in-8°, avec un atlas de trois cartes in-folio sur demi-colombier et d'une grande carte sur grand colombier, dressées par les soins de M. P. Daussy, membre de l'Académie des sciences, au moyen des itinéraires et des travaux graphiques du général Semino, et des relevés de cet habile officier général conférés avec ceux d'Hommaire de Hell. Hommaire de Hell a laissé trois fils de son mariage avec mademoiselle Hériot. D—z—s.

HOMMEL (Charles-Ferdinand), savant jurisconsulte et ingénieux écrivain, naquit à Leipsick le 6 janvier 1722. Nommé professeur extraordinaire

(1) Inexactement établies alors aux environs de Firouskou, c'est-à-dire quelques lieues au-dessus vers le nord, sur l'itinéraire de Burns.

(2) M. Jules Laurens en a fait, sur la demande de l'auteur de cet article, une réduction, qui a été insérée dans le *Bulletin de la Société de géographie*, avec une courte description extraite en majeure partie par ce dernier des manuscrits d'Hommaire de Hell.

(1) Le cimetière de Djulfa, au sud-est d'Ispahan, où les restes d'Hommaire de Hell, couverts d'une pierre sépulcrale portant une simple inscription, ont été déposés, renferme également les dépouilles d'une trentaine de voyageurs européens morts dans ce pays depuis deux à trois cents ans.

de droit en 1750, il ouvrit son cours par une curieuse dissertation, *De meritis jurisconsultorum in bonas litteras*, qui fit pressentir dès lors que son esprit, rempli de goût, ne séparerait jamais des épines de la jurisprudence les fleurs de la belle littérature. En 1752, il obtint la chaire de droit féodal, et, en 1756, celle d'institutes civiles, d'où il fut appelé à la chaire de droit canonique : il fut aussi honoré de diverses charges de magistrature, et mourut d'une attaque d'apoplexie, le 16 mai 1781. Hommel a eu la plus grande part aux améliorations du Code pénal et à l'abolition de la torture dans l'électorat de Saxe. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Oblectamenta juris feudalis seu grammaticæ observationes jus rei clientelariæ et antiquitates germanicas varie illustrantes*, Leipsick, 1755, in-4° ; 2° *Sceleton juris civilis, seu jurisprudentia universa paucis tabulis delineata*, 4e édition, ibid., 1767 ; réimprimé à Turin, 1784, 6 feuilles in-fol. ; 3° *Effigies jurisconsultorum in indicem redactæ*, Leipsick, 1760, in-8°. C'est une table alphabétique de tous les jurisconsultes dont il avait pu recueillir les portraits gravés, avec l'indication du format, du graveur et de la collection où ils se trouvent, terminée par la description de soixante-sept médailles frappées pour des jurisconsultes. La préface de ce livre contient des observations curieuses. 4° *Litteratura juris*, ibid., 1761, in-8° ; idem, 2e édition, totalement refondue, ibid., 1779, in-8°, avec figures : ouvrage fort piquant et plein de recherches. Il est divisé en deux parties, l'une bibliographique, l'autre purement biographique : la première se compose de notices sur les ouvrages classiques les plus importants, et sur quelques autres peu connus et qui mériteraient de l'être davantage : on peut y remarquer un morceau fort intéressant sur les controverses entre les jurisconsultes. Dans la deuxième partie, Hommel, sans s'astreindre à aucun ordre positif, traite tour à tour des jurisconsultes poëtes, des homonymes, des femmes qui ont étudié le droit ou l'ont professé, des biographies de droit, etc. : un tableau, dans lequel les jurisconsultes sont classés à la date de leur mort depuis l'an 1408 jusques et compris l'année 1760, termine l'ouvrage. Ce livre, unique dans ce genre, est écrit avec une rare facilité et une élégance tout à fait exempte de recherche : Hommel y manie souvent la plaisanterie avec une grâce dont on n'eût jamais cru que de pareilles matières pussent être susceptibles ; ce qui donne en même temps la plus heureuse idée de son esprit. 5° *Bibliotheca juris rabbinica et Saracenorum arabica*, ibid., 1752, in-8° ; 6° *Jurisprudentia numismatibus illustrata, necnon sigillis, gemmis, aliisque picturis vetustis varie exornata*, ibid., 1763, in-8°. Le conseiller Klotz y a donné une suite (*Auctarium*), ibid., 1765, in-8° ; 7° *Le Flavius allemand*, ou *Introduction complète à la pratique judiciaire, civile et criminelle*, Bayreuth, 1763, in-8° (en allemand) ; 4e édition très-augmentée, ibid., 1800, 2 vol. in-8° : ouvrage devenu classique en Allemagne, et rempli d'une érudition non moins curieuse que variée. Hommel s'y est efforcé de substituer au style barbare des tribunaux la correction du langage qu'il avait coutume de mettre dans ses leçons et dans ses livres. 8° *Rhapsodia quæstionum in foro quotidie obvenientium, neque tamen legibus decisarum*. Le premier volume de cette collection parut d'abord à Leipsick, en 1765, in-4°. La troisième édition, Bayreuth, 1769-79, 5 vol. in-4°, fut interrompue par la mort de l'auteur. Son gendre, le docteur Roessig, professeur à Leipsick, en donna une quatrième, 1782-87, in-4°, augmentée d'un sixième volume, de remarques, et d'un septième, qui contient des tables, une vie d'Hommel par l'éditeur, une autre vie qu'Hommel avait fournie lui-même à Weidlich pour ses notices biographiques des jurisconsultes vivants, enfin l'éloge composé par Aug.-Guill. Ernesti, et intitulé *Memoria Hommelii*, et qui se trouve aussi dans les *Opuscula oratorio-philologica* d'Ernesti, Leipsick, 1794, in-8° (*voy.* A.-G. Ernesti). Ce recueil est précieux par la nature et la diversité des questions qu'Hommel développe et traite successivement, tantôt en jurisconsulte consommé, tantôt en écrivain habile et ingénieux ; on y rencontre même des dissertations sur des matières purement littéraires. 9° *Corpus juris civilis cum notis variorum*, Leipsick, 1767, in-8°. Il n'y a point de notes ; ce ne sont que de simples indications faites sur chaque paragraphe et chaque loi du corps de droit, et qui renvoient aux auteurs qui les ont expliqués : ceux-ci sont au nombre de deux cent quinze. On reproche avec raison à Hommel d'avoir apporté quelque négligence à un travail qui, fait avec soin, aurait été très-utile, et de s'en être rapporté trop souvent à ces tables qui sont placées à la fin des auteurs de droit, sans avoir pris la peine de vérifier par lui-même l'exactitude de la citation. Ces critiques l'ont sans doute empêché de publier le deuxième volume, qui devait compléter le corps de droit et renfermer le Code, les Novelles et les livres des fiefs. Quoi qu'il en soit, l'idée d'Hommel était bonne en elle-même, et elle nous a valu un ouvrage fort précieux, intitulé *A. Schulting notæ ad Digesta seu Pandectas ; edidit atque animadversiones suas adjecit N. Smallenburg*, Leyde, 1804 et 1807, 2 vol. in-8°. Smallenburg a enfin exécuté ce qu'Hommel n'avait fait qu'essayer : au lieu d'une indication sèche et vague, il donne une citation détaillée et positive, renvoyant seulement au texte celles qui exigeraient un trop long développement. Il est fâcheux que son travail n'embrasse que les dix premiers livres du Digeste. Smallenburg avait publié, comme essai de son travail, en 1799, ses notes et celles de Schulting sur les titres *De verborum significatione* et *De regulis juris*, Leyde, in-8°. 10° *Palingenesia librorum juris veterum, seu Pandectarum loca integra ad*

modum indicis Labitti et Wielingi oculis exposita et ab exemplari Taurelli florentino accuratissime descripta, ibid., 1767-68, 3 vol. in-8°. Déjà d'autres jurisconsultes, avant Hommel, avaient formé le projet d'extraire du Digeste les fragments épars des jurisconsultes romains, et de les réunir pour les présenter dans l'ordre où ils devaient se trouver dans leurs ouvrages. Cujas avait, en quelque sorte, exécuté ce plan sur quelques traités de Paul et de Papinien ; Brenkmann, sur *Alfenus Varus*, etc. (*voy.* BRENKMANN) : Freymon, Labitte et Ant. Augustin avaient publié des essais plus ou moins heureux ; mais il était réservé à Ab. Wieling de présenter un travail complet dans sa *Jurisprudentia restituta* (*voy.* WIELING), Amsterdam, 1727, 2 vol. in-8°. Cependant comme cet ouvrage ne renferme que de simples renvois, Hommel conçut le projet de présenter, au lieu de citations, le texte même des jurisconsultes romains, afin d'éviter par là de feuilleter tout le corps de droit. Malheureusement, comme ses occupations ne lui permettaient pas de surveiller lui-même l'exécution de ce travail, il en chargea un certain Kronbiegel, qui, par l'incurie qu'il y apporta, détruisit les espérances que ce projet avait fait concevoir : le texte est plein d'incorrections et d'omissions importantes. Quelques jurisconsultes allemands, entre autres Walch (*in Eck. Hermen. jur.*, p. 391), ont entrepris de défendre ces ouvrages ; mais il a été réfuté, avec succès, par M. M. Gr. Hugo (*in Ind. font. corp. juris.*, Berlin, 1795, p. 215), Seidensticker (*in Not. lit. corp. juris. præmis. ed. Corp. jur. in chrestomathiam contr.*, p. 16), et surtout par D. J. C. Koch (*in Auct. tert. tract. de succ. ab. intestato prim. edit.*). 11° *Epitome sacri juris*, ibid., 1777, in-8°. La première édition, publiée sous le nom de *Curtius Antonius*, avait pour titre : *Epitome juris canonici*, ibid., 1768, in-8° d'environ 300 pages ; 12° la *Théologie des peuples du Nord éclaircie par l'explication du cornet d'or* (1), ibid., 1769, in-8° avec figures (en allemand) : 13° *Sur les récompenses et les peines dans la législation des Turcs*, ibid., 1770-1772, in-8° ; 14° *Promptuarium juris Bertochianum ad modum lexici juris practici... ex recentiorum jurisconsultorum scriptis*, ibid., 1777, 2 vol. in-8° ; nouvelle édition sous ce titre, *Bertochii promptuarium juris post C. F. Hommelium curavit C. A. Günther*, Leipsick, 1788, 2 vol. in-8°. J. A. Carpzow avait publié en 1727 et 1728, à Leipsick et Zittau, la première édition de ce dictionnaire, dont l'auteur primitif est inconnu. J. C. Bertoch, magistrat à Zittau, s'en empara, et en fit paraître, en 1740, in-4°, une nouvelle édition fort augmentée, et à laquelle un professeur de Leipsick (Abr. Kaestner, père du célèbre mathématicien), donna, en 1744, un supplément in-8°. Ce fut en cet état qu'il passa entre les mains d'Hommel, qui y ajouta de nouveaux extraits tirés principalement de ses ouvrages. L'édition de Günther peut être plus utile pour les Allemands, qui font de cet ouvrage l'usage que nous faisons en France du dictionnaire de Ferrière ; mais elle doit être moins recherchée par nous que celle d'Hommel, attendu que Günther a jugé à propos d'en retrancher tout ce qu'Hommel y avait ajouté sur le droit naturel, l'histoire et les antiquités du droit civil. 15° *Pensées philosophiques sur le droit criminel* (en allemand), Breslau, 1784, in-8°, avec des notes de C. G. Rössig, qui en fut l'éditeur. C'est un développement de la préface qu'Hommel avait mise à la tête de la traduction allemande du *Traité des délits et des peines* (de Beccaria), ibid., 1778, in-8°. 16° *Opuscula juris universi et imprimis elegantioris selecta*, 1re part., ibid., 1785, in-8° ; publiée de même par Rössig. C'est un choix de quelques dissertations académiques d'Hommel, avec les notes manuscrites dont il avait chargé son exemplaire. 17° *De jure arlequinizante, seu de legibus ridiculis aut histrionica jurisprudentia*, Bayreuth, 1761, in-8°. Il prononça ce discours à Leipsick, pour la réception d'un docteur. 18° *Pensées sur une langue universelle* (*Allgemeine Weltsprache*) *que chaque peuple pourrait apprendre en peu de jours* (dans le recueil intitulé *Zuverlæssige Nachrichte von den gegenwært. Zustande der Wissenschaften*), et beaucoup d'autres dissertations et morceaux de critique dans divers ouvrages périodiques. P—x—t.

HOMPESCH (FERDINAND DE), dernier grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem qui ait régné à Malte, naquit à Dusseldorff le 9 novembre 1744. Venu à l'âge de douze ans dans cette île, où il fut d'abord page du grand maître, il s'éleva successivement jusqu'au rang de grand-croix, et fut pendant vingt-cinq ans ministre de la cour de Vienne auprès de son ordre. Les langues de France avaient perdu beaucoup de leur influence par suite de la révolution de leur pays, lorsque le grand maître Rohan mourut en août 1797, et elles ne furent pas en mesure de diriger le choix de son successeur. Ainsi la langue de Bavière fit nommer Ferdinand de Hompesch, et il fut le premier Allemand qu'on eût vu à la tête de l'ordre de Malte. Dès lors le propagandisme révolutionnaire avait pénétré jusque dans cette île, et ses partisans ne prenaient même pas la peine de dissimuler. Le nouveau grand maître était loin de les approuver ; mais la faiblesse de son caractère l'empêcha de les éloigner des emplois que la nullité de son prédécesseur leur avait abandonnés, et quoique ce fût un usage invariable à tous les changements de règne, il n'osa pas y porter ceux qui avaient concouru à son élévation. Aussi lorsque Bonaparte se présenta devant l'île (juin 1798), ce boulevard de la chrétienté était dans les mains de chevaliers parjures, gouvernant au nom du souverain le plus faible qui eût encore porté le bâton. Dès le mois de janvier

(1) *Voyez* dans Fabricius (*Bibl. antiq.*, p. 677) la liste des auteurs qui ont écrit sur ce curieux monument d'antiquité scandinave.

plusieurs émissaires français étaient venus s'établir à la Valette sous de vains prétextes, et ils avaient réuni dans des banquets scandaleux un grand nombre d'habitants séduits et de chevaliers infidèles à leur ordre. Tout avait été concerté dans ces réunions séditieuses, et le commandeur Bosredon, secrétaire du trésor, s'était mis lui-même à la tête du complot. Au moment où les vaisseaux de la république française parurent, il déclara que ses vœux étaient « de combattre les « Turcs et non pas les chrétiens. » Conduit en prison par un premier mouvement d'indignation et d'énergie de la part du grand maître, il fut bientôt relâché par les effets de la sédition qu'il avait préparée, pendant que les autres chefs du complot disposaient les troupes et les chevaliers fidèles de telle sorte que, dispersés sur les côtes et dans des forts isolés, sans ordres et sans munitions, ils ne purent opposer le moindre obstacle au débarquement. Dès qu'on vit les colonnes françaises se diriger vers la place, le commandeur Bosredon se rendit auprès de leur général, et là, sans mission comme sans pouvoir, il signa pour son ordre une honteuse capitulation. Le grand maître, qui avait tout laissé faire, n'eut plus qu'à se soumettre. Ainsi vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées depuis l'apparition des Français, et déjà tous les forts, tous les magasins, toutes les munitions leur étaient livrés (1). Déjà leur chef s'était établi dans l'un des palais de la capitale, et là il attendait la visite du grand maître. Ce malheureux prince, ne s'étant pas d'abord rendu à ce devoir, par oubli ou par un reste de sentiment de sa dignité, encourut toute la disgrâce de son orgueilleux vainqueur, et il lui fournit ainsi une occasion ou un prétexte pour le traiter avec la dernière rigueur. Ce fut en vain que le faible vieillard mit le comble à son ignominie en écrivant à Bonaparte pour le *remercier de sa prévenance, de sa générosité*; il l'assura même qu'il eût *mis un grand empressement à aller lui offrir l'expression de sa reconnaissance* « si, par « une délicatesse qui n'avait pour objet que de « ne rien faire qui pût rappeler aux Maltais sa « personne et leur ancien gouvernement, il ne « se fût déterminé à éviter toute occasion de se « montrer en public. » Tant d'humilité ne put lui faire obtenir grâce. Bonaparte ordonna d'effacer et de détruire partout les armes et les signes de l'ordre; ce qui fut exécuté dans le palais et jusque sous les yeux du grand maître : on renversa même en sa présence le buste de Lavalette, cet illustre prédécesseur, qui devait lui rappeler alors tant de souvenirs humiliants. Le troisième jour, le grand maître fut embarqué sur une galère désarmée, qui fit voile pour Trieste. On lui donna cent mille écus pour prix de son argenterie, qui fut mise à bord des vaisseaux français. Une rente de pareille somme lui fut promise, et il en reçut le premier terme en traites qui n'ont jamais été payées. Voilà comment fut acquise une souveraineté jadis si illustre, et l'une des forteresses les plus redoutables qui existent, mais qui devait rester si peu de temps dans les mains de ceux qui venaient de s'en emparer avec tant de facilité ! Arrivé à Trieste, Hompesch déchira les traites qu'il avait reçues, et il fit d'inutiles protestations contre une capitulation qu'il n'avait ni stipulée ni ratifiée, mais à laquelle il n'avait pas eu le courage de s'opposer. Quelques mois plus tard, se voyant pressé par la cour de Vienne, qui cédait elle-même aux instances de la Russie, il signa une abdication en faveur de Paul I[er], et il vécut en Allemagne dans l'obscurité et assiégé par les plus urgents besoins. Enfin, assailli par de nombreux créanciers, il se rendit à Montpellier, et réclama auprès du gouvernement français les arrérages d'une pension qu'il avait d'abord refusée. Il lui était dû près de deux millions; on lui donna une provision de quinze mille francs ! Cette faible somme lui avait à peine été comptée, qu'une mort précipitée termina sa carrière, en 1803. M—D j.

HONAIN (ABOU-YEZID), fils d'Ishac, naquit à Hyrah, ville de la Mésopotamie, et appartenait à la tribu des Obadites, qui professaient le nestorianisme. Il eut pour maître en médecine Jean, fils de Massowieh, et en grammaire arabe, le célèbre Khalyl-ibn-Ahmed. Comme il joignait à la connaissance de cette langue celle du grec, il fut choisi par les premiers khalifes abbassides pour traduire en arabe les ouvrages scientifiques des Grecs et il fut l'un des traducteurs les plus actifs de cette époque. On dit même qu'il voyagea en Grèce de la part des khalifes, et y fit une ample moisson de livres sur toutes les parties de la philosophie. On lui doit des versions de la plupart des ouvrages d'Hippocrate et de Galien, d'Euclide, de l'Almageste de Ptolémée, etc. Outre ses traductions, il a composé un grand nombre de traités sur la médecine et la dialectique. Casiri en donne la nomenclature (*Bibl. ar. hisp.*, t. 1, p. 286). On rapporte que le khalife Motéwekkel, ayant conçu quelques doutes sur ses rapports avec les Grecs, et craignant une trahison, le fit venir en sa présence, revêtir d'une robe brillante et combler de présents; ensuite il lui demanda un poison violent et assez secret pour donner la mort sans qu'on pût le découvrir. Honaïn lui répondit : « Prince des croyants, je n'ai appris à connaître « que des médicaments utiles, et je ne pensais « pas que vous m'en demandassiez d'autres : tou- « tefois, si vous le permettez, j'en ferai la recher- « che. » Motéwekkel y consentit; et au bout d'un an il adressa la même demande et reçut cette réponse : « Prince des croyants, je n'ai pu con- « naître que des médicaments utiles. » Alors le

(1) Quelques jours après cette capitulation, Bonaparte, se promenant autour des remparts de la Valette, en admirait la construction et la force. « Il faut convenir, lui dit un de ses aides « de camp, que nous avons été bien heureux qu'il se soit trouvé « du monde dans cette ville pour nous en ouvrir les portes. »

khalife, touché de sa probité, lui avoua le motif secret de sa demande, et mettant une confiance sans bornes dans son médecin, il le combla de nouveaux bienfaits. Honaïn mourut en 260 de l'hégire (874 de J.-C.). J—N.

HONDIUS (JOSSE), chef d'une famille de graveurs distingués, a joui longtemps d'une réputation assez étendue, et qu'il devait à la supériorité de ses cartes géographiques sur celles de ses prédécesseurs. Il naquit en 1546 (1), à Wackène, bourg de Flandre, et, à l'âge de deux ans, fut amené par ses parents à Gand, circonstance qui a fait conjecturer qu'il était né dans cette ville. Il ne tarda pas à annoncer des dispositions très-remarquables pour les arts du dessin; et l'on assure qu'à huit ans il gravait et peignait sur cuivre et sur ivoire de petits sujets de son invention. Il n'avait cependant point encore eu de maître : il entra ensuite dans l'atelier d'un peintre, qu'il effaça bientôt par la rapidité de ses progrès, quoiqu'il donnât une partie de son temps à l'étude des langues et de la littérature anciennes. On lit dans le *Dictionnaire* de Moréri que le duc de Parme fit venir Hondius dans son camp devant Anvers, et qu'il lui proposa de le suivre à Rome, où il se chargeait du soin de sa fortune. C'est une erreur : Hondius s'était retiré en Angleterre à l'approche des troubles; et il se fit connaître avantageusement à Londres par son talent pour la construction des instruments de mathématiques et pour la fonte des caractères d'imprimerie. De retour dans sa patrie, il s'établit à Amsterdam, où il publia de nouvelles cartes géographiques qui eurent beaucoup de succès. Il fit paraître en 1597 un *Traité de la construction des globes* (en hollandais), et donna successivement de nouvelles éditions du *Grand Atlas* de Gérard Mercator, augmenté de plus d'un tiers; un abrégé sous le titre d'*Atlas minor*, in-4° oblong, souvent réimprimé; le traité d'Isaac Pontanus, *Des globes et de leur usage*, enrichi de planches et de curieuses observations, etc. On doit encore à ce géographe les cartes et les planches de la *Description de la Guiane*, par Walt. Raleigh, Nuremberg, 1599, in-4°; et des *Voyages autour du monde*, de Drake et de Cavendish. Ses estampes, peu nombreuses, sont marquées du chiffre H. I. Il mourut à Amsterdam, en 1611, âgé de 65 ans. Il laissa deux fils : — *Henri* HONDIUS, dit *le Vieux*, né à Gand en 1573, mort à la Haye en 1610, eut pour maître Jean Vierin, dont il prit la manière au point d'imiter jusqu'à ses défauts. Il était très-laborieux, et il a laissé une grande quantité d'estampes, et une suite de cent quarante-quatre portraits d'artistes, la plupart flamands. Cet artiste a gravé d'après Albert Durer, Holbein, Zucchero, Breughel, etc. — *Henri* HONDIUS, dit *le Jeune*, né à Londres, en 1580, fut supérieur à son frère. Sa manière est ferme et piquante. Il a gravé plusieurs morceaux de sa composition, et d'autres d'après les meilleurs maîtres flamands. On ignore l'époque précise de sa mort : mais son estampe de l'Uylenspiegel, d'après Lucas de Leyde, est datée de 1644, et l'on peut croire qu'il a vécu peu au delà de cette époque. On a de lui : 1° *Præstantissimorum aliquot theologorum protestantium effigies æri incisæ*, la Haye, 1602, in-fol.; 2° *Theatrum honoris in quo pictorum Belgii insigniorum imagines*, etc., Amsterdam, 1618, in-fol.; 3° *Pompa funebris Caroli V, imp., Bruxellis celebrata*, la Haye, 1619, in-fol.; 4° *l'Institution en la perspective*, en flamand (traduite en français par A. G. S.), la Haye, 1625, ouvrage dont on faisait cas, mais qui a été surpassé depuis. — *Guillaume* HONDIUS, son fils, né à la Haye en 1601, apprit de son père les principes du dessin. Il s'établit à Dantzig, et s'appliqua particulièrement à graver le portrait. On estime surtout ceux qu'il a donnés d'après van Dyck. Cet artiste, doué de beaucoup d'intelligence, rendait la nature avec une grande vérité. W—s.

HONE (WILLIAM), écrivain anglais, né à Bath en 1779, fut d'abord destiné par ses parents à l'étude des lois, qu'il abandonna bientôt pour s'établir imprimeur-libraire à Londres (1800). La fortune fut loin de lui sourire. Il éprouva des pertes considérables et un incendie détruisit en partie son établissement. Il résolut alors de chercher dans les lettres les ressources nécessaires à lui et à sa famille. En 1806 il publia son premier essai, *le Jardinier des bosquets* (Shaw's Gardener); mais son nom ne commença à attirer l'attention du public qu'après 1816. Cette année il donna une série de satires politiques dont l'une, intitulée *la Maison politique construite par Jacques* (Political house that Jack built), n'eut pas moins de cinquante éditions. Son grand succès vint peut-être des gravures en bois qu'y dessina George Cruickshank, dont le talent fut du reste popularisé par cette œuvre. *La Maison politique* de Hone, comme tout ce qui a de la vogue à Londres, vit naître autour d'elle une foule de publications rivales du même genre; mais il n'en continua pas moins ses satires, dont quelques-unes sont dans le genre burlesque. L'une d'elles, écrite contre le gouvernement, sous forme d'une parodie sur la liturgie, fut l'objet de poursuites devant les tribunaux. Hone présenta lui-même sa défense, qui fut fort goûtée du public, et il fut acquitté par le jury. Après avoir donné en 1823, un livre très-curieux : *Description des anciens mystères*, il commença en 1826 la publication de l'*Every day's Book*, le livre de tous les jours, revue hebdomadaire intéressante et instructive, mais qui n'eut pas assez de débit pour le mettre à l'abri du besoin lui et sa famille, se composant alors de dix enfants. Arrêté pour dettes, il continua dans sa prison l'*Every day's Book*, puis pendant les années 1827, 1828 et

(1) Moréri et d'autres biographes placent la naissance de Hondius en 1563; mais il n'aurait eu que dix ans en 1573, époque de la naissance de Henri, son fils aîné, et dix-sept à la naissance de son second fils. Cette raison nous a déterminé à suivre l'opinion de l'auteur des *Notices sur les graveurs* (Besançon, 1807, 2 vol. in-8°), qui fait naître Josse Hondius en 1546.

1829, il fit le *Table Book* et le *Year Book*. Tant de travaux pourtant ne suffirent point à le sortir de la misère. Ne pouvant entreprendre de nouvelles publications, il se mit aux gages des éditeurs et travailla pour les *revues* et *magasins* jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 1842. On trouve dans tous les écrits de Hone une grande variété d'études et des recherches sérieuses et approfondies. E. D—s.

HONERT ou HONAERT (Roch van den), chevalier, né à Dordrecht vers la fin du 16e siècle, remplit dans sa patrie les premières charges administratives et diplomatiques, et se fit également considérer par la noblesse de son caractère et par l'étendue de ses connaissances. Envoyé en 1627 comme ambassadeur dans le Nord pour travailler à le pacifier, il a publié le journal de cette ambassade dans un volume in-4o de format oblong, enrichi de gravures d'Abraham Boot, Utrecht, 1632. Hooft, à mesure qu'il avançait dans son travail, lui soumettait les cahiers de son histoire; et il est difficile de rien imaginer de plus honorable que cette confiance. Honert cultivait aussi avec distinction la poésie latine, et il a laissé deux tragédies dans cette langue, savoir : 1o *Thamar*, Leyde, 1611 ; 2o *Moïse brisant les tables de la loi* (*Moses nomoclastes*), ibid. Il mourut le 30 janvier 1638, âgé de près de 66 ans. — *Jean* et *Taco-Hajo* Honert, théologiens protestants, de la même famille, et professeurs à l'université de Leyde, morts l'un en 1740, l'autre en 1758, ont laissé de nombreux écrits dans le genre polémique. M-on.

HONESTE (Saint), né à Nîmes, au commencement du 3e siècle, fut retiré de l'idolâtrie, éclairé des lumières du christianisme et ordonné prêtre par St-Saturnin, l'apôtre de la Narbonnaise, qui devint évêque de Toulouse. Le disciple alla prêcher l'Évangile dans la Navarre et dans la Biscaye ; il convertit St-Firmin à Pampelune et l'associa dès lors à sa pieuse mission. Honeste mourut en Espagne, l'an 260. Toulouse et Paris prétendaient posséder son chef, et un grand nombre d'églises de France s'étaient partagé le surplus de ses reliques. V. S. L.

HONIGER (Nicolas), philologue allemand, était né dans le 16e siècle, à Konigshoven, petite ville de Franconie. Il consacra sa vie à la culture des lettres avec beaucoup de zèle; mais ses utiles et nombreux travaux n'ont pu garantir son nom de l'oubli. Cité pour quelques-unes de ses traductions par Fries dans son abrégé de la *Bibliothèque* de Gesner, il l'a depuis été par d'autres bibliographes qui ne nous ont transmis que les titres de ses ouvrages sans y joindre aucun renseignement sur l'auteur. C'est à lui que l'on doit l'édition du *Dictionnaire grec* de Budé, Bâle, 1585, in-fol., avec des corrections. Il a traduit en allemand : 1o *Description de l'empire ottoman*, avec *l'histoire des Turcs*, Bâle, 1573, 1583, 3 vol. in-fol.; 2o une histoire abrégée des papes (*Speculum papæ romani*), ibid., 1586, in-4o; 3o *Examen du concile de Trente*, par Innocent Gentillet, ibid., 1587, in-4o; 4o *Histoire du nouveau monde*, de Jérôme Benzoni (*voy.* ce nom). Cette version fait partie de la *Collection allemande des grands voyages* publiée par Isaac et Théodore de Bry. Les curieux recherchent de Honiger l'ouvrage suivant : *Propugnaculum castitatis ac pudicitiæ, fortitudinis constantiæque tam virginum quam uxorum*, Bâle, 1554 ou 1575, in-8o. Les deux éditions de ce livre sont également rares (*voy.* le *Manuel du libraire*, par M. Brunet). W—s.

HONORAT (Saint), treizième évêque d'Arles, issu d'une famille illustre originaire de Rome, et qui avait donné des consuls à l'empire, naquit peu après la première moitié du 4e siècle, probablement vers les confins de la Lorraine et de la Champagne. St-Loup, qui depuis fut son disciple et devint évêque de Troyes, avait épousé sa sœur. Honorat reçut une éducation conforme à sa naissance, et fut instruit dans les lettres humaines. Quoique né d'un père païen, il se sentit de l'attrait pour les vérités de l'Évangile et reçut le baptême. Il résolut même de renoncer au monde, et Venance, son frère aîné, partagea ce pieux dessein. Après avoir vendu leurs biens, et en avoir distribué le prix aux pauvres, tous deux partirent pour Marseille, où ils s'embarquèrent avec un saint vieillard nommé Caprais, qu'ils prirent pour leur directeur. Ayant abordé en Achaïe après une navigation fatigante, Venance mourut à Methone, aujourd'hui Modon, dans la Morée. De retour dans les Gaules, les deux voyageurs s'arrêtèrent quelque temps près de Fréjus, et, de l'avis de Léonce, évêque de cette ville, allèrent s'établir à Lérins, île alors déserte et remplie de bêtes venimeuses. Ils y fondèrent un monastère, depuis devenu fameux. On fixe l'époque de cette fondation entre les années 400 et 410. Peu de temps après, Honorat fut ordonné prêtre. Cependant le monastère florissait, et de nombreux disciples, parmi lesquels on compte St-Hilaire d'Arles, y affluaient. Honorat leur donna une règle, en partie tirée de celle de St-Pacôme, et dont les auteurs du temps louent la sagesse. Il y avait trente-cinq ans qu'Honorat gouvernait cet établissement en qualité d'abbé, lorsque le clergé et le peuple d'Arles le demandèrent pour évêque. Ce ne fut qu'avec répugnance qu'il se rendit à leur vœu. Il n'occupa ce siége qu'un peu plus de deux ans, étant mort en 429, le 14 ou le 15 de janvier. Le martyrologe romain marque sa fête le 16 du même mois. En 1391 ses reliques furent transportées à Lérins. Il ne nous reste rien de ses écrits, quoiqu'on ait lieu de présumer qu'ils étaient nombreux. St-Hilaire, qui lui succéda sur le siége d'Arles, et qui a composé sa vie, parle de ses lettres de manière à en faire regretter la perte. Cassien lui avait adressé sept de ses conférences. — St-Honorat, septième évêque de Marseille, né vers l'an 420 ou 425, était disciple de St-Hilaire d'Arles. Quelques-uns reculent son épisco-

pat jusqu'en 483. On ne sait de lui que ce qui en est écrit dans le dixième chapitre des *Hommes illustres* de Gennade, si toutefois c'est à Gennadê qu'il faut attribuer ce chapitre. Honorat y est peint comme un grand et saint évêque, parlant avec une extrême facilité des choses de Dieu, rompant le pain de la parole non-seulement aux ouailles qui lui étaient confiées, mais encore aux habitants des villes voisines et à de nombreux auditeurs qui venaient de loin pour l'entendre. Sa bouche, suivant l'expression de l'auteur, était comme un vaste magasin de toutes les richesses contenues dans les divines Écritures; *Os suum quasi armarium Scripturarum.* Le pape Gélase Ier l'avait en grande estime, tant pour la pureté de sa foi que pour son éloquence; ce qu'il lui témoigna en lui adressant un rescrit honorable. Ainsi ce saint évêque vivait encore du temps de Gélase, c'est-à-dire de 492 à 496. De beaucoup d'homélies et de vies de saints qu'il avait composées, il ne nous reste que la *Vie de Saint-Hilaire*, son maître. Le P. Quesnel l'a fait imprimer à la fin du premier volume des *OEuvres de St-Léon.* L—Y.

HONORÉ, pape. *Voyez* HONORIUS.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (BLAISE VAUZELLE, plus connu sous le nom de *Père*), religieux carme déchaussé, naquit à Limoges en 1651. Il embrassa la vie monastique à Toulouse, et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner aux novices la théologie et la philosophie. Son zèle pour la propagation de la foi lui faisait désirer vivement d'être employé dans les missions du Levant, et il reçut avec une joie inexprimable l'ordre de s'y rendre. Il demeura plusieurs années à l'île de Malte, fut promu à son retour à différents emplois, et mourut à Lille en 1729, âgé de 78 ans. C'était un homme savant et laborieux. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera la liste détaillée dans la *Bibliothèque des carmes.* On se contentera de citer ici les principaux: 1° *Traité des indulgences et du jubilé*, Bordeaux, 1701, in-12; troisième édition augmentée, Malines, 1725, in-12; 2° *Problème proposé aux savants touchant les livres attribués à St-Denys l'Aréopagite*, Paris, 1708, in-8°. Le *Journal des savants* le cite avec éloge. 3° *Tradition des Pères et des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation*, Paris, 1708, 2 vol. in-8°; traduit en italien et en espagnol; 4° *Des motifs et de la pratique de l'amour de Dieu*, ibid., 1713, in-8°. Ce volume fait suite à l'ouvrage précédent. 5° *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'Église, les ouvrages des Pères, les actes des anciens martyrs, les vies des saints*, etc., Paris, 1712-1720, 3 vol. in-4°. C'est l'ouvrage le plus important du P. Honoré, et celui qui a eu le plus de succès. Il a été traduit en latin, en italien et en espagnol. L'auteur y établit les règles d'une saine critique, également éloignée de la faiblesse qui craint d'examiner et de l'audace qui ose attaquer les choses les plus respectables; mais on trouve qu'il n'a pas toujours su faire lui-même une sage application des règles qu'il avait tracées. 6° *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière*, Paris, 1718, in-4° avec figures. Il y a de l'érudition et des recherches curieuses dans cet ouvrage. 7° La *Vie de St-Jean de la Croix*, Tournay, 1727, in-12; elle fut écrite à l'occasion de la canonisation de ce saint par le pape Benoît XIII. 8° *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury* (Malines), 1726, 1727, 1729, in-12, 4e édition en 1740, sous le titre de *Dénonciation de l'histoire*. Les autres écrits du P. Honoré sont relatifs au jansénisme et à la bulle *Unigenitus*, et par conséquent n'offrent presque aucun intérêt aujourd'hui. Il préparait une édition des *Vies des patriarches de l'Orient*, par Flodoard, et il a laissé en manuscrit quelques autres ouvrages que l'on conservait dans la bibliothèque de son couvent à Lille. W—s.

HONORIA (JUSTA-GRATA), fille de l'empereur Constance et de Placidie, naquit à Ravenne en 417. Elle n'avait que trois ans lorsque son père mourut, et elle demeura sous la tutelle de Placidie, femme vaine et ambitieuse, plus occupée d'intrigues et de plaisirs que de l'éducation de sa fille. Honoria était douée d'une rare beauté; mais son titre d'*Auguste* ôtait aux jeunes gens qui l'entouraient l'espoir d'obtenir sa main. Elle se crut condamnée au célibat, et céda au penchant qu'elle ressentait pour Eugène, l'un des chambellans de l'empereur. L'imprudence de Placidie instruisit le public de la honte de sa fille. Honoria fut envoyée à Constantinople, où elle passa quatorze ans, sous la garde des sœurs de l'empereur Théodose, uniquement occupée de pratiques religieuses, et tellement surveillée, qu'aucune de ses démarches ne pouvait être secrète. L'ennui qui la consumait lui fit prendre une résolution bien extraordinaire: instruite des succès d'Attila, et quoique ce barbare ne lui inspirât que de l'horreur, elle osa solliciter sa protection pour sortir de la captivité où elle gémissait. Elle lui fit remettre par un eunuque une bague pour gage de sa foi, et l'invita à la réclamer comme son épouse (*voy.* ATTILA). Sa correspondance avec le roi des Huns ayant été découverte, Honoria fut enlevée de Constantinople, mariée à un particulier obscur et reléguée au fond de l'Italie, où elle acheva dans un cloître une vie, dit Gibbon, qui aurait peut-être été exempte de crimes et de malheurs si elle ne fût pas née la fille d'un monarque. On ignore la date précise de sa mort, mais elle ne doit être placée qu'après l'année 453. Il existe une médaille d'or frappée en l'honneur de cette princesse; elle porte au revers le monogramme du Christ, avec cette légende: *Salus rei publicæ.* W—s.

HONORIUS Ier, élu pape le 14 mai 626, six mois et dix-huit jours après la mort de Boniface V, auquel il succédait, était originaire de Campanie

et fils du consul Pétrone. L'Église était affligée alors par l'hérésie du monothélisme, dont les sectaires ne voulaient attribuer qu'une opération et une volonté à Jésus-Christ, quoiqu'ils reconnussent en lui deux natures. C'était détruire le mystère de l'Incarnation. Sergius, patriarche de Constantinople, était le chef de cette doctrine. Il l'exposa dans une lettre qu'il écrivit à Honorius, en lui faisant observer que cette opinion avait rallié beaucoup de schismatiques, surtout parmi les eutychéens, qui s'empressaient de rentrer dans le sein de l'Église. L'empereur Héraclius favorisait aussi cette opinion : le pape se laissa séduire, et donna son approbation à Sergius. Le moine St-Sophrone, qui fut depuis évêque d'Alexandrie, écrivit avec force pour combattre cette erreur. Sergius revint à la charge, et Honorius persista dans les mêmes sentiments. Le sixième concile de Constantinople, tenu en 680, condamna cette doctrine et anathématisa la mémoire d'Honorius. Cette sentence fut confirmée, en 767, par le second concile de Nicée. Honorius mourut en 638, la même année que le roi Dagobert, et à l'époque où la puissance de Mahomet commençait à devenir redoutable. Son pontificat avait duré douze ans et près de cinq mois. Le pape Jean IV et St-Maxime entreprirent son apologie. S'il est vrai qu'à parler rigoureusement il fut coupable d'erreur, il paraît qu'il eut aussi des qualités estimables : il fit des largesses considérables aux églises, en bâtit quelques-unes, en répara beaucoup d'autres, et renouvela tous les vases de St-Pierre. Il contribua avec zèle à la conversion d'Édewin, roi de Northumberland. On trouve de ses lettres dans la collection des conciles, dans la bibliothèque des Pères, et dans Ughelli. Le P. Merlin, jésuite, a publié un petit volume sous le titre d'*Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*. Il eut pour successeur Séverin. D—s.

HONORIUS II, élu pape le 21 décembre 1124, succédait à Calixte II : il se nommait Lambert de Fagnan, et était né dans une condition médiocre, au comté de Bologne, dont il avait été archidiacre. On lui avait reconnu de l'instruction, et le pape Pascal lui avait donné l'évêché d'Ostie. Son élection fut assez vivement disputée. Une partie des évêques et des cardinaux avait déjà élu et revêtu de la chape rouge Thibaud, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Anastasie, lorsque Robert Frangipane et les gens de sa faction se mirent à crier : *Lambert, évêque d'Ostie, pape!* et le revêtirent des ornements pontificaux. Le tumulte fut d'abord assez considérable, mais Thibaud, qui avait déjà pris le nom de Célestin, se démit volontairement. C'est cet antipape d'un jour que Lenglet-Dufresnoy a nommé mal à propos Calixte. Honorius eut, à son tour, du scrupule sur la validité de son élection. Il se dépouilla des marques de sa dignité : mais les cardinaux le réhabilitèrent solennellement, et la paix fut rétablie entre les partis. Honorius voulut méconnaître les droits de Roger, comte de Sicile et duc de Pouille et de Calabre, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu de lui l'investiture. Il lui opposa Robert, prince de Capoue, et fit la guerre à Roger ; mais celui-ci, plus habile guerrier que son compétiteur, fut enfin reconnu par le pape. Honorius prit part à la querelle de l'évêque de Paris, contre lequel son clergé s'était révolté, à cause de la réforme qu'il voulait y introduire. Louis VI s'était laissé prévenir contre l'évêque, et celui-ci, inquiet des dangers dont il était menacé, avait mis les terres du roi en interdit. Honorius avait d'abord annulé les actes de l'évêque, mais St-Bernard prit avec chaleur son parti, et le pape changea d'opinion. L'évêque de Paris triompha. Honorius favorisa la conversion de la Poméranie, entreprise par St-Othon, évêque de Bamberg, et sollicitée par le duc de Pologne, Boleslas. Il donna aussi, de concert avec le patriarche Étienne, l'habit blanc aux Templiers, dont l'ordre venait d'être nouvellement établi. On trouve plusieurs lettres de ce pape dans la collection des conciles, et dans le recueil de D. Martène, d'Achery et d'Ughelli. Honorius mourut au monastère de St-André, le 14 février 1130, et fut enterré dans l'église de Latran, après un pontificat de cinq ans et deux mois. Il eut pour successeur Innocent II. D—s.

HONORIUS III fut élu pape à Pérouse le 18 juillet 1216, deux jours après la mort d'Innocent III, auquel il succédait. Le nouveau pontife s'appelait Cencio Savelli. Il était Romain de naissance : sa capacité dans les affaires l'avait fait distinguer dès le temps de Clément III, qui l'avait nommé camérier de l'Église romaine. Il s'était élevé peu à peu jusqu'à la pourpre, et était devenu successivement cardinal-diacre du titre de Ste-Luce, et depuis cardinal-prêtre du titre de St-Jean et de St-Paul. Son premier soin fut d'écrire au roi de Jérusalem pour l'assurer de son zèle en faveur des croisés, ensuite aux évêques de France pour relever le courage des pèlerins, puis à l'empereur de Constantinople pour lui promettre son appui contre les schismatiques et les Grecs, enfin, au patriarche latin, en l'exhortant à conserver l'union avec l'empereur, sans préjudice des droits de l'Église. Honorius s'occupa ensuite de l'élection de Pierre de Courtenay, qu'il couronna empereur d'Orient, et qui fut pris bientôt après par Théodore Comnène, et jeté en prison, où il mourut. Les affaires d'Angleterre exigèrent bientôt toute l'attention du pape. Jean Sans-Terre était mort, et laissait à son successeur, Henri III, le fardeau d'une guerre contre le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, qui prétendait à la couronne, et soutenait son parti à la tête d'une armée. Ce prince s'était jeté en Angleterre, comptant sur la protection d'Innocent III, qui avait d'abord persécuté le roi Jean, et lui avait depuis rendu son amitié. Honorius, animé des dernières pensées de son prédécesseur, négocia avec le prince français. Il employa tour à tour les prières et les menaces,

écrivit aux barons et aux évêques anglais que la mort de Jean leur ôtait tout prétexte de révolte, exhorta dans le même sens l'archevêque de Bordeaux et les seigneurs de Guyenne à rentrer dans leur devoir de sujets fidèles, et parvint enfin à susciter contre le fils du roi de France un parti auquel ce prince dut céder. La croisade de Palestine occupait encore tous les esprits. Honorius y mettait tout son zèle. Il avait engagé le roi de Hongrie à joindre ses forces à celles des croisés. Mais le Portugal et l'Espagne étaient désolés par les armes des Maures. Des divisions de familles s'étaient élevées pour la succession aux trônes de Castille et de Léon. Le midi de la France était affligé de la guerre contre les Albigeois. Honorius chercha à triompher de toutes ces difficultés, en intervenant dans toutes ces querelles, où il mettait toute l'ardeur de son caractère et le poids de son autorité. Son but principal était de donner un chef suprême à la croisade; et ce fut dans cette vue qu'Honorius couronna empereur d'Allemagne Frédéric II, qu'Innocent III avait déjà reconnu comme roi des Romains. Ce prince, qui devait être tourmenté si cruellement par les successeurs d'Honorius, était roi de Sicile, et rendit en cette qualité hommage au pape. Le nouvel empereur promit avec serment de se transporter sous deux ans au plus tard en Palestine, et le pape reçut cette promesse avec joie. Cette bonne intelligence fut cependant altérée dans la suite par quelques prétentions d'Honorius qui blessaient l'autorité du roi relativement à la nomination des évêques, que le pape voulait instituer comme seigneur suzerain du royaume de Sicile; et ce fut là le germe de ces fatales divisions qui éclatèrent sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV. En France, les relations du pape eurent pour objet principal la guerre contre les Albigeois. Honorius, qui protégeait la maison de Montfort contre les comtes de Toulouse, avait plus d'une fois pressé Philippe-Auguste de prendre part dans cette querelle et de soutenir Simon de Montfort. Le pape renouvela les mêmes instances auprès de Louis VIII, successeur de Philippe. Louis était occupé alors à poursuivre en Poitou le recouvrement des provinces confisquées sur le roi Jean, père du roi d'Angleterre Henri III, à cause du meurtre d'Arthur. Le pape essaya de le détourner de cette entreprise, en l'exhortant à se croiser contre les Albigeois. Louis soutint la justice de son droit; mais enfin il céda, laissa respirer Henri et alla mourir au siége d'Avignon. C'est ainsi que les papes prétendaient se rendre les arbitres des querelles des souverains, changer leurs guerres politiques en guerres religieuses sous le prétexte que, la plupart des guerres étant injustes et par conséquent autant de péchés, le chef de l'Église avait le droit d'en juger les motifs et d'en interdire l'exécution. Ce système avait été inventé depuis la naissance des croisades. On ne voyait qu'armements de cette espèce. Outre la croisade de la Syrie, il y en avait contre les Vaudois et les Albigeois; on en avait vu une d'enfants sous Innocent III, et sous Honorius des croisés tournèrent leurs armes contre les païens de la Prusse et de la Livonie. Tous les peuples étaient croisés, même ceux de l'Asie qui étaient dans la communion de Rome. La reine de Géorgie députa des ambassadeurs à Honorius, pour lui témoigner son impatience d'envoyer ses soldats à la terre sainte, dans l'espoir d'obtenir les secours des chrétiens contre les Tartares, qui ravageaient l'Asie sous la conduite du terrible Gengis-Khan. Cependant la puissance des papes commençait à décliner. Malgré les instances et les menaces d'Honorius, le comte de Schwerin s'empara de la personne du roi de Danemarck, Waldemar II, et le retint en prison pendant trois ans. Grégoire VII eût été mieux obéi. Après avoir écrit de nouveau à Frédéric pour lui reprocher sa lenteur à acquitter la promesse qu'il avait faite de porter ses armes dans la Palestine (1), Honorius III mourut le 18 mars 1227, après un pontificat de dix ans et huit mois; il eut pour successeur Grégoire IX. La plus grande partie des lettres d'Honorius ont été publiées à Toulouse par Innocent Ciron, sous le titre de *Quinta compilatio decretal.*, 1645, in-fol. avec des notes de l'éditeur. On en trouve aussi dans la Collection des conciles, dans les Recueils de Baluze, de Wadding, de D. Martène, de d'Achery, d'Ughelli, etc. Enfin on a publié sous le nom de ce pape une indigeste rhapsopie intitulée *Grimoire du pape Honorius*: c'est une de ces misérables compilations, fruits de l'ignorance et du charlatanisme, comme l'Enchiridion du pape Léon, les Secrets du grand Albert, etc. La plus ancienne édition indiquée par Lenglet Dufresnoy (*Recueil sur les apparitions*, 2, 2, 255) est intitulée *S. D. Honorii papæ III adversus tenebrarum principem et ejus angelos conjurationes; extractæ ex originali Romæ servato, anno* 1629. D—s.

HONORIUS IV, élu pape le 2 avril 1285, succédait à Martin IV. Il s'appelait Jacques Savelli, noble romain, et était cardinal du titre de Ste-Marie, de la nomination d'Urbain IV. La goutte, qui l'incommodait vivement aux pieds et aux mains, lui rendait très-difficile la célébration de la messe, en sorte qu'il était obligé de se servir de certains instruments. Sa nomination eut lieu à Pérouse. Dans la circulaire où il l'annonce, il observe qu'elle s'était faite librement, et sans que les cardinaux fussent enfermés, comme cela se pratiquait depuis la constitution de Grégoire X. Honorius IV confirma les décimes accordés par son prédécesseur au roi de France Philippe le Hardi, pour faire la guerre à Pierre d'Aragon, qui retenait en prison Charles II, roi de Sicile et neveu de St-Louis. Le pape, fidèle au système de ses prédécesseurs, favorisait ouvertement la

(1) Cette lettre est de 1226, et rapportée tout entière dans la *Notice et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. 2.

maison de France. C'est dans cette vue qu'il rédigea pour la Sicile une constitution que Martin IV avait déjà commencée, et sur laquelle Charles II s'en était entièrement rapporté à la volonté du pape, qui ne manqua pas de profiter de cette circonstance pour accroître son autorité. Le St-Siége se réservait, entre autres choses, la disposition des évêchés de Sicile tant que la guerre durerait. Honorius persista à soutenir le parti français contre Jacques d'Aragon et son frère Alphonse, tous deux héritiers de Pierre. Il fulmina des censures contre les Vénitiens et contre Henri de Castille, qui s'étaient déclarés contre Charles; mais il en accorda assez facilement les absolutions. Il ne put cependant réussir à procurer la liberté à ce prince. Honorius mourut le 3 avril 1287, au palais qu'il avait fait bâtir près de Ste-Sabine; il fut enterré à St-Pierre. On a dans les *Annales* de Wadding et dans l'*Italia* d'Ughelli quelques lettres de ce pape, en qui l'on reconnaissait de la sagesse et de la douceur, mais qui fut peut-être un peu trop libéral envers ses proches. Il eut pour successeur Nicolas IV. D—s.

HONORIUS (Flavius), empereur d'Occident, fils de Théodose et de Flacille, naquit à Constantinople le 9 septembre 384 et reçut à neuf ans le titre d'Auguste en présence de l'armée. Dès l'âge de deux ans il avait été revêtu du consulat; car en l'an 386 on le trouve collègue d'Évodius dans les *Fastes consulaires*, avec le titre de *nobilissimus puer*. Frère puîné d'Arcadius, il était le second héritier de l'empire. Théodose, qui le chérissait, lui déclara au lit de la mort qu'il le mettait en possession de l'Occident, laissant Arcadius maître de l'Orient. Le génie de Rome disparut à la mort de Théodose : ses fils ne possédaient aucune de ses vertus; ils ne furent protégés quelque temps que par le souvenir de sa gloire. La faiblesse de ces deux empereurs enfants, la corruption de leur cœur, la dépravation générale, l'ascendant que prirent les barbares attaquant l'empire de toutes parts, furent les signes de décadence qui éclatèrent en Orient et en Occident. De cette époque date le déclin de la puissance romaine. A son avénement au trône (en 395), Honorius touchait à sa onzième année : il l'emportait sur son frère par les grâces de l'extérieur; mais il fit bientôt voir dans sa conduite la même incapacité et la même indolence. Avec un tel caractère il devait être asservi à son principal ministre. En effet, Stilicon, chargé de sa tutelle et de la défense de l'empire, se regarda comme souverain; il gouverna au nom d'Honorius, qui, toujours enfant, ne fit que ramper sur le trône. On l'amusait à Rome par des fêtes et par des louanges, tandis que les désordres de l'empire frayaient le chemin aux barbares. Il fallut abandonner le séjour de Rome pour résider à Milan. Là Honorius donna au peuple le spectacle d'un combat de léopards qu'on lui avait envoyés de Libye. Cependant Alaric, à la tête des Goths, pénétrait en Italie et venait attaquer le cœur de l'empire. Comme celui-ci approchait, en 403, du palais de Milan, Honorius chercha une retraite avec sa cour dans les fortifications d'Asti sur les bords du Tanaro. Le roi des Goths forma immédiatement et pressa sans relâche le siége d'une place qui contenait une si riche proie. Stilicon, resté à la tête de l'armée, vint au secours d'Honorius, qu'il délivra par la bataille de Pollentia, livrée le 11 avril. Honorius rentra dans Rome en triomphe. Dans les jeux qu'il célébra en cette occasion le sang des gladiateurs souilla pour la dernière fois l'amphithéâtre de la capitale du monde. Rome ni Milan n'étant plus un séjour assuré pour la cour, le siége du gouvernement fut transporté à Ravenne, sur les côtes de la mer Adriatique, où l'on avait moins à craindre les entreprises des barbares. Alaric s'était retiré vers la Norique à la faveur d'une pacification. Mais Radagaise menaçait l'empire à son tour; il fut défait en 405. De nouveaux essaims suivaient toujours les premiers; et l'Occident était inondé de ces peuples, qui, semblables aux flots, se renversaient les uns sur les autres. Les Alains, les Vandales, les Suèves et les Goths furent les premiers qui détruisirent les barrières de l'empire. La Gaule et l'Espagne étaient envahies. Cependant l'attachement d'Honorius pour Stilicon s'était changé en crainte, en soupçon et en haine. Maître de l'esprit de l'empereur, le courtisan Olympius résolut de se débarrasser de ce puissant rival et détermina Honorius à s'en défaire. Le meurtre des partisans de Stilicon est ordonné, et exécuté par une soldatesque soudoyée; lui-même, condamné à mort comme traître au prince et à la patrie, est égorgé par Héraclien en 408. Olympius s'empare de l'administration et Alaric recommence la guerre : il vient assiéger Rome et la force de se racheter. Honorius approuva le traité. L'empire d'Occident se détruisait sans retour : la Grande-Bretagne était abandonnée; la Gaule envahie par un usurpateur (*voy.* Constantin III, tyran), l'Espagne presque entièrement perdue; l'Italie même n'était plus au pouvoir d'Honorius. Alaric campait en Toscane. Il revint assiéger Rome et obligea les habitants à recevoir Attale, préfet de Rome, pour empereur. Renfermé dans Ravenne et serré de près par Alaric, Honorius se disposait à prendre la fuite à bord de sa flotte, quand il reçut un secours d'Orient. Mais Rome ne put échapper aux barbares : elle fut dévastée et pillée par Alaric, tandis qu'Honorius tremblait à Ravenne. Il ne rentra dans Rome qu'après la mort de ce redoutable adversaire, fit réparer la ville et retourna ensuite à Ravenne. L'Italie était toute couverte de ruines : on y voyait partout les traces fumantes des Goths. Tranquille à Ravenne, manquant ou de courage ou de force, incapable d'agir, de ménager la paix ou de faire la guerre, Honorius languissait dans une oisiveté

déplorable, abandonnant tour à tour ses ministres et ne pouvant s'en passer. Il mourut d'hydropisie à Ravenne le 15 août 423, âgé de 38 ans, sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié deux fois, à Marie et à Thermantie, filles de Stilicon. Son caractère et son gouvernement avaient formé un contraste continuel. Il était doux, et son règne fut souillé par des cruautés; il ne respirait que la paix, et l'Occident fut désolé par d'horribles guerres; il aimait sa famille, et tous ceux de ses parents qui vécurent sous son empire furent ou mis à mort ou bannis; ses lois ne tendaient qu'au soulagement de ses sujets, et ses sujets furent accablés. Sa faiblesse produisit tous ces maux : prince timide, il n'osa rien entreprendre, ne sut former aucun dessein et n'en put comprendre ni exécuter aucun. Toujours gouverné, il ne fit que prêter son nom aux affaires, et son incapacité laissa ébranler les fondements de la puissance romaine. Pendant un règne de vingt-huit ans, il vécut toujours en inimitié avec son frère Arcadius et avec son successeur. De même qu'Arcadius, il publia une multitude d'ordonnances et renouvela presque toutes les anciennes lois : signe de l'inquiétude de ceux qui gouvernent et du besoin de soutenir l'édifice de l'État qui s'écroule. Il eut pour successeur Valentinien III. B—P.

HONORIUS (JULIUS). *Voyez* ETHICUS.

HONORIUS D'AUTUN, écrivain ecclésiastique, florissait dans le 12e siècle. C'est par erreur que quelques critiques modernes ont prétendu qu'il occupa le siége épiscopal de sa patrie. Cette assertion est démentie par le titre de *Solitaire* qu'il se donna lui-même dans la suscription de quelques-uns de ses ouvrages. Il est plus vraisemblable qu'il avait embrassé la vie religieuse : mais on ne sait à quel ordre il appartenait. Il enseigna la théologie et la métaphysique avec assez de succès pour s'attirer des ennemis; mais il ne se défend pas toujours de leurs reproches avec la mesure convenable à un homme de son état. Après s'être démis de la charge de *scolastique* d'Autun, il se retira dans les terres du duc d'Autriche; et c'est ce qui a fait conjecturer à l'abbé Lebeuf qu'il était né en Allemagne. On ignore la date de sa mort; mais les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de France* prouvent très-bien qu'elle doit être placée sous le pontificat d'Innocent II, c'est-à-dire de 1130 à 1143. Honorius ne fut point supérieur à son siècle; mais il réunissait des connaissances assez étendues dans toutes les sciences qu'on cultivait alors, les mathématiques, la métaphysique et la théologie. Son style manque de correction et ses ouvrages de méthode. Il a composé un grand nombre d'écrits, dont on citera les principaux : 1° *Elucidarium;* c'est un abrégé de toute la théologie divisé en trois livres. On l'a pendant longtemps attribué à St-Anselme : d'autres en ont fait honneur à Abailard, à Guibert de Nogent, ou à Guillaume de Cowentry; il a été traduit en prose française par Geoffroi de Waterford, dominicain, et en vers par un anonyme. Il en existe aussi une version allemande qu'on croit du commencement du 14e siècle, et une italienne, imprimée deux ou trois fois dans le 15e (*voy.* l'*Index libror.* du P. Laire). Cet ouvrage a été inséré dans les différentes éditions des œuvres de St-Anselme, et imprimé séparément sous le nom de ce saint docteur, Paris, 1560, et Liége, 1566, in-8°. 2° *Expositio in Cantica canticorum Salomonis*, dans la *Bibliothèque des Pères;* 3° *Sigillum S. Mariæ*, Cologne, 1540, in-8°, et dans la *Bibliothèque des Pères.* C'est une suite de l'explication allégorique que l'auteur avait donnée du *Cantique des cantiques.* D. Martène en a inséré le prologue dans son *Thesaur. anecdotor.*, t. 1er. Martin Delrio faisait un si grand cas de ces deux opuscules qu'il les a copiés presque entièrement dans les notes de son commentaire sur le même livre. 4° *De prædestinatione et libero arbitrio dialogus qui* inevitabile *dicitur*, publié par George Cassander, Bâle, 1552, in-8°; plus correctement par Jean Corren, prémontré, Anvers, 1620, et dans la *Bibliothèque des Pères;* 5° *Gemma animæ*, Leipsick, 1514, in-4°, et réimprimé dans différents recueils. C'est une somme liturgique; elle renferme des détails curieux sur les usages et les cérémonies de l'Église dans le moyen âge. 6° *Sacramentarium, sive De causis et significatu mystico rituum*, inséré par le P. Pez dans son *Thesaur. anecdotor.*, t. 2; 7° *Hexameron seu Neocosmus de primis sex diebus.* C'est un commentaire sur le premier chapitre de la Genèse. 8° *Eucharisticon;* ce traité, divisé en douze chapitres, contient une exposition fidèle de la croyance de l'Église catholique touchant le dogme de l'Eucharistie. Ces deux ouvrages ont été publiés par Pez. 9° *Cognitio vitæ de Deo et æterna vita.* On a inséré ce traité dans l'*Appendix* à l'édition des œuvres de St-Augustin donnée par les bénédictins. C'est, dit un critique, de tous les ouvrages d'Honorius le plus châtié, tant pour la justesse des pensées que pour la méthode et l'élocution. 10° *Imago mundi de dispositione orbis.* C'est un abrégé de cosmographie tel qu'on peut l'attendre d'un écrivain de cette époque. Il a été imprimé plusieurs fois dans le 15e et le 16e siècle et inséré dans la *Bibliothèque des Pères.* On conserve une traduction italienne de l'*imago mundi de dispositione orbis* parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris. 11° *De luminaribus Ecclesiæ liber.* Ce n'est guère qu'un extrait des catalogues des écrivains ecclésiastiques, par St-Jérôme, Gennade, Isidore et Bède. Cet écrit, imprimé pour la première fois avec d'autres ouvrages d'Honorius, Bâle, 1544, a été inséré dans les collections d'écrits du même genre publiées par Suffred Petri, Aubert le Mire et Fabricius, et dans le tome 20 de la *Bibliothèque des Pères*, où l'on trouve aussi les principaux ouvrages d'Honorius. On renvoie pour plus de détails au *Recueil de dissertations* de

l'abbé Lebeuf, Paris, 1738, t. 1er, et à l'*Histoire littéraire de France*, t. 12, p. 165-184. W—s.

HONTAN (N. baron DE LA), voyageur français, né vers 1666 en Gascogne près de Mont-de-Marsan, perdit de bonne heure son père, conseiller honoraire au parlement de Pau, qui s'était ruiné à des travaux pour améliorer le cours des eaux du Béarn. A l'âge de seize ans, la Hontan s'embarqua pour le Canada; il y arriva en novembre 1683, et servit d'abord comme simple soldat. Il fut ensuite avancé, commanda des forts dans l'intérieur du pays, et le parcourut jusqu'au delà des grands lacs dans l'ouest. Il entreprit, le premier, une course lointaine de ce côté, revint en France en 1691, et chercha inutilement à rentrer dans les biens de sa famille. Après un second voyage, il fut nommé lieutenant de roi à Terre-Neuve. Il y arriva le 20 juin 1693, et ne tarda pas à se brouiller avec le gouverneur de l'île, qu'il représente comme un concussionnaire. La Hontan, instruit que le gouverneur voulait le faire arrêter, s'échappa furtivement sur un navire marchand, qui le mit à terre, en janvier 1694, près de Viane en Portugal. Il alla s'embarquer à Lisbonne pour Amsterdam, d'où il gagna Copenhague. L'ambassadeur de France lui donna des lettres de recommandation pour différentes personnes de la cour de Versailles; celles-ci employèrent en vain leurs efforts pour obtenir du ministre que la Hontan justifiât la conduite qu'il avait tenue à Terre-Neuve. Il quitta donc Paris, et s'en alla dans sa province. Ayant appris que des ordres étaient donnés pour l'arrêter, il passa en Espagne. Après la paix de Ryswyck il essaya de rentrer au service de France, et finit ensuite par se retirer dans le Hanovre, où il vivait encore en 1710. On a de lui : 1° *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, qui comprennent plusieurs relations des différents peuples qui l'habitent, la nature de leur gouvernement, leur commerce, leurs coutumes, leur religion, et leur manière de faire la guerre*, etc., la Haye, 1703, 1709, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1705, 1742, 2 vol. in-12, cartes et figures. Plusieurs exemplaires ont pour troisième volume l'ouvrage intitulé *Suite du Voyage de l'Amérique* ou *Dialogue de M. le baron de la Hontan et d'un sauvage de l'Amérique, contenant une description exacte des mœurs et des coutumes de ces peuples sauvages, avec les voyages du même en Portugal et en Danemarck*, Amsterdam, 1704, in-8° (par Gueudeville) (*voy.* ce nom). Les deux ouvrages ont été réimprimés ensemble, Amsterdam, 1728, 3 vol. in-12; ibid., 1731, 3 vol. in-12, cartes et figures. Outre les objets annoncés dans le titre de ce livre, on y trouve la relation de la course de la Hontan à l'ouest. Il la commença le 24 septembre 1688, avec quelques soldats de sa compagnie et cinq chasseurs outagamis. Il partit de Michillimakinac, gagna le Mississipi par l'Ouisconsin, en suivant la même route que Carver (*voy.* CARVER). Il entra ensuite, le 7 novembre, dans une rivière qu'il nomma la *rivière Longue* : ce ne peut être, d'après le volume des eaux, que la rivière St-Pierre. Il la remonta, vit diverses peuplades, telles que les Essénapés et les Gnacsitares, dont les noms ont été entièrement inconnus aux autres voyageurs. Il planta chez ces derniers un poteau aux armes de France : ils lui dessinèrent une carte sur laquelle étaient marqués le cours de la rivière Longue et celui d'un fleuve qui prenait sa source dans la même chaîne de montagnes, et qui coulait à l'ouest. Le 26 janvier 1689, la Hontan quitta les Gnacsitares, entra le 2 mars dans le Mississipi, qu'il descendit jusqu'à l'Ouabache ou l'Ohio. Le 9 avril, il arriva à l'embouchure de la rivière des Illinois, et revint par le lac Michigan à Michillimakinac. Charlevoix n'hésite pas à décider que ce voyage de la Hontan à la rivière Longue n'est qu'une pure fiction; mais, en mettant à part toute prévention, l'on ne trouve pas de motif plausible pour en nier la réalité. Quoiqu'il y ait des erreurs dans les noms des peuplades sauvages et dans la position des lieux, cependant la fidélité de cette relation est garantie par autant de témoins qu'il y avait de Français à la suite du voyageur, et jamais celui-ci n'a été accusé d'imposture sur ce point. Si les inexactitudes d'un ancien voyageur devaient le faire accuser de fourberie, combien s'en trouverait-il qui pussent être justifiés? Le tort de la Hontan est d'avoir attribué aux sauvages des idées raffinées et des sentiments subtils, et d'avoir énoncé des opinions peu d'accord avec l'ordre de choses établi chez les nations civilisées. Il ne voyait que les injustices qu'il avait éprouvées; son esprit ulcéré enveloppa dès lors dans la même proscription les sociétés et leurs institutions civiles et religieuses. Son livre porte pour frontispice un sauvage armé d'un arc et d'une flèche, un pied posé sur un code de lois, l'autre sur une couronne et un sceptre. A l'entour on lit cette inscription : *Et leges et sceptra terit;* elle annonce le fond des raisonnements de l'auteur, quand il fait parler les sauvages. Au reste, il décrit bien leurs mœurs; il donne de bonnes notions sur le Canada, et ce qu'il dit de la mauvaise gestion des affaires dans ce pays contient des vérités. Charlevoix n'a pu oublier le jugement que porte l'auteur sur la conduite politique des jésuites : cependant jamais la pureté de leurs mœurs n'est attaquée par la Hontan. On peut encore trouver des choses instructives dans le livre de ce voyageur; car il n'est pas difficile, en le lisant, de démêler le vrai de l'imaginaire; c'est ce qu'ont fait les auteurs qui l'ont mis à contribution. Le voyage en Portugal et en Danemarck est peu de chose. Le style de la Hontan est dur et désagréable, il a été corrigé dans les dernières éditions. Ses cartes sont pitoyables. Les voyages de la Hontan ont été traduits en allemand et en hollandais. 2° *Réponse à la lettre d'un particulier opposée au manifeste de S. M. de la Grande-Bre-*

donner tout à fait ses premières assertions, qui cherche à retenir d'une main ce qu'il accorde de l'autre, et qui énerve par des restrictions partielles les aveux qu'il fait et les principes auxquels il semble revenir. On y trouve cependant aussi des propositions qui peuvent recevoir un sens favorable. Il fit insérer à la fin des actes du consistoire du 25 décembre 1778 le bref que lui avait adressé le pape, la lettre pastorale qu'il avait publiée lui-même, et un extrait du livre de Zaccaria, où l'on soutenait la sincérité de sa rétractation. On aime à croire en effet que cette démarche était sincère; sans cela que faudrait-il penser de l'inconstance et des variations d'un vieillard qui aurait joué ainsi tous les rôles, et qui aurait cherché à tromper tout le monde par des explications sophistiques et des protestations simulées? M. de Hontheim mourut le 2 septembre 1790, dans son château de Montquintin, au duché de Luxembourg, à l'âge de près de 90 ans. Feller lui-même loue son caractère, sa douceur, et son zèle à remplir les fonctions de sa place. Voici la liste de ses autres ouvrages : 1° *Decas legum illustrium*, Trèves, 1756, in-fol.; 2° *Historia Trevirensis dogmatica et pragmatica, exhibens origines Trevericas Gallo-Belgicas, Romanas, Francicas*, etc., *jus publicum particulare archiepiscopatus et electoratus Trevirensis, sed et historiam civilem et ecclesiasticam, ab anno* 418, *ad annum* 1745, Weitheim, 1750, 3 vol. in-fol.; Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol.; ouvrage capital, et le plus complet qui existe sur l'histoire de l'évêché de Trèves; 3° *Nova agenda pro archidiœcesi Trevirensi*, Augsbourg. On trouve une notice sur ce prélat dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, 1791, deuxième partie, p. 359. P—C—T.

HONTHORST (Gérard de), peintre flamand, connu en Italie sous le nom de *Gerhardo della Notte*, parce qu'il excellait surtout dans les sujets de nuit, naquit à Utrecht en 1592. Élève de Blomaert, il travailla d'abord à Rome; il alla ensuite en Angleterre, où il fit pour le roi plusieurs tableaux d'histoire. Il y peignit aussi les portraits du prince Charles-Louis, électeur palatin, et de Robert, duc de Cumberland, son frère. Sa manière est belle, son dessin correct : à beaucoup d'égards on peut le comparer aux Caravage; son coloris est même plus chaud que le leur. On voit à Rome plusieurs tableaux de Honthorst, qui sont d'un effet prodigieux. On ne connaît pas l'époque de sa mort; mais il vivait encore en 1662. — Son frère *Guillaume* réussit dans le portrait. Il en a beaucoup fait pour la cour de Berlin, où il était en grande faveur, et où il mourut en 1683. B—G.

HONTIVEROS (Bernard), cité parmi les théologiens les plus distingués de l'Espagne, était de l'ordre de St-Benoît, et professa la théologie à l'université d'Oviédo. Ses succès, ses talents, sa conduite, le firent parvenir au poste de général de sa congrégation, et ensuite à la dignité d'évêque de Calahorra. Son traité contre les casuistes relâchés est très-estimé; il est écrit en latin, et a pour titre : *Lacrymæ militantis Ecclesiæ*. Hontiveros mourut en 1662. G—D.

HOOD (Samuel), amiral anglais, né en 1733 ou en 1724, suivant d'autres biographes, à Butleigh, paroisse du comté de Somerset, dont son père était ministre, est mort en 1816. La situation de son village près de la mer décida sa vocation, et il s'embarqua, dès l'âge le plus tendre, à bord d'un vaisseau de guerre, comme aspirant de marine. Au commencement de la guerre de sept ans, il fut élevé au grade de capitaine, et obtint bientôt après le commandement de la *Vestale*, frégate de trente-deux canons, avec laquelle, après avoir quitté Portsmouth sous les ordres de l'amiral Holmes, il s'empara de la frégate française *la Bellone*, le 13 février 1759, à la suite d'un combat de quatre heures. Il fut présenté au roi George II par lord Anson, alors à la tête de l'amirauté, qui lui fit donner, comme récompense, le commandement de l'*Afrique*, de soixante-quatre canons. Au commencement de la guerre d'Amérique, il se trouvait à la tête de la station de Boston : nommé baronnet et amiral dès 1780, il combattit avec succès le comte de Grasse en février 1782; mais il ne put cependant empêcher la prise de St-Christophe (*voy.* Bouillé). L'amiral Hood commandait en second, sous sir George Brydges, depuis lord Rodney, au combat mémorable que celui-ci livra, le 14 avril suivant, au comte de Grasse, qui fut fait prisonnier (*voy.* Grasse). Dans son rapport à l'amirauté, sir George Brydges fit connaître tout ce qu'il devait au talent et à la bravoure de sir Samuel Hood, qui avait forcé l'amiral français à se rendre à lui. Sir Samuel Hood, qui, d'après les ordres de lord Rodney, avait été envoyé au passage de Mona pour intercepter les bâtiments ennemis, s'empara, le 29 avril 1782, de deux vaisseaux de guerre et d'autant de frégates; il alla ensuite croiser devant le cap Français, île St-Domingue, avec tous les vaisseaux de guerre capables de tenir la mer. La paix de 1783 vint mettre un terme à ses travaux. Il fut alors créé pair d'Irlande, mais ne put se faire nommer, malgré ses désirs, député par la ville de Westminster : il fut plus heureux en 1784. Il ne fut point réélu en 1788, à cause de sa nomination à la place de lord de l'amirauté et de son attachement au ministère; ce qui ne l'empêcha pas de représenter encore Westminster en 1790, et au parlement suivant. A peine la guerre se renouvela-t-elle avec la France, que les yeux de la nation se fixèrent sur l'amiral Hood. Il fut envoyé dans la Méditerranée pour coopérer au rétablissement de la monarchie en France, de concert avec les royalistes du Midi, avec l'aide desquels il s'empara de Toulon, qu'il occupa pendant quelques mois : mais le gouvernement républicain, ayant fait de grands efforts, envoya les généraux Doppet et Dugommier à la tête de forces imposantes; ce

dernier occupa les hauteurs qui avoisinent la ville, et secondé par Ricord, Fréron, Barras et Robespierre le jeune, aidés par Bonaparte, alors simple officier d'artillerie, il eut bientôt rendu la place non tenable. Dans ces circonstances, l'amiral anglais résolut d'abandonner la ville; mais auparavant il fit embarquer sur ses vaisseaux tous les habitants de Toulon qui préférèrent une domination étrangère à celle de leur propre patrie, courbée sous le joug des jacobins: tous les bâtiments en furent encombrés; le *Robuste*, seul, quoiqu'il ne fût que de soixante-quatorze canons, avait pris à son bord deux mille trois cents Français. Un coup funeste fut ce jour-là porté à la marine française par la destruction que l'amiral Hood ordonna de tous les vaisseaux qu'on ne pourrait emmener. Sir Sydney Smith, alors simple volontaire, chargé d'exécuter cet ordre, ne s'en acquitta que trop bien. Les Anglais assurent que sur trente et un vaisseaux de guerre qui existaient dans le port, seize furent la proie des flammes, huit furent sauvés par les Français, trois emmenés par lord Hood, et quatre envoyés à Brest avec des marins réfractaires. Après cet événement, lord Hood quitta la baie de Toulon, et se rendit avec sa flotte aux îles d'Hyères, où il fut assez heureux pour se mettre à l'abri d'une tempête violente. Il bloqua ensuite le port de Gênes, et tint en bride le grand-duc de Toscane, dont les intentions paraissaient favorables aux républicains. Dans le mois de février suivant, il attaqua sans succès l'île de Corse : une deuxième attaque lui réussit mieux; mais l'île fut bientôt reprise par les Français. Cette expédition terminée, lord Hood se retira en Angleterre : il fut nommé en 1796 vicomte et gouverneur de l'hôpital de Greenwich. D—z—s.

HOOD (Thomas), auteur et poëte anglais, né en 1798 à Londres, était fils d'un libraire de cette ville. Dans sa jeunesse sa santé était faible, et par ordonnance des médecins il fut embarqué sur un bateau pêcheur écossais appartenant à un ami de son père à Dundee. C'est dans cette ville qu'il fit ses débuts littéraires dans les journaux de la localité; mais sa famille, n'attachant aucune importance à ses essais, le rappela à Londres et le plaça chez un de ses oncles comme apprenti graveur. Quoiqu'il ait toujours gardé un fonds d'affection pour cet art et qu'il dessinât avec une grande facilité, ainsi que le prouvent les charmantes et innombrables illustrations dont il a enrichi ses ouvrages, ses prédilections les plus vives se portèrent toujours sur les lettres, et la mort de J. Scott ayant fait passer le *London magazine*, l'un des principaux recueils de Londres, entre les mains de MM. Taylor et Hessey, il en fut nommé sous-directeur. Dès ce moment son nom commença à être connu du public. Il publia en même temps, en collaboration avec son beau-frère, J. Reynolds, un volume d'*Odes et épîtres : Odes and addresses*, qui obtint du succès. Puis il fit paraître successivement : *Fantaisies et singularités* (Whims and oddities); *Contes nationaux* (National tales); *Défense des fées de la mi-été* (The plea of the midsummer fairies), volume plein d'imagination et de poésie; *les Comiques annuaires* (The comic annuals), auquel il joignit dans une nouvelle édition : *Hood's Own; le Château de Tilney* (Tilney-Hall); *la Remonte du Rhin* (Up the Rhine); *Bizarreries* (Whimsicalities), petit journal périodique, etc. Hood eut pendant l'espace d'une année (1829) la direction du recueil *la Perle* (The Gem), dans lequel il inséra *le Songe d'Eugène Aram* (Eugene Aram's dream), l'une des meilleures ballades de la langue anglaise. Il devint ensuite l'un des collaborateurs du *Punch*, et parmi les productions qu'il inséra dans le *Charivari* anglais on cite *la Chanson de la chemise* (The song of the shirt), petit poëme dont les imitations furent innombrables et l'effet moral immense. Il a aussi publié un recueil portant son nom : *Hood's magazine*. Hood est mort à Londres le 3 mai 1845. Son talent se distingue par une vive originalité. Il est un des humoristes les plus poétiques. Il a à la fois le don de l'imagination et les touches qui s'adressent au cœur. Il sait faire rire et attendrir. Il fait tressaillir et pleurer. Il est impétueux, bizarre, plein d'audace, puis tout à coup le burlesque, le trivial, l'excentrique se pressent et s'accumulent. Ses poëmes ont de la gaieté, de la fantaisie; et en même temps il déploie de hautes et terribles qualités, mêlées d'allusions familières et de sourires grotesques. Il sait plaire à la fois, a dit un critique de son pays, à l'homme ennuyé et au vulgaire, aux gens d'esprit et aux viveurs, à tous en un mot, excepté aux bigots et aux charlatans. Les sarcasmes de Hood ont dû parfois être pénibles à ces derniers, car ils étaient inspirés par une âme élevée. Ses traits, tout joyeux qu'ils sont, percent de part en part. (Voyez une étude sur Thomas Hood, par M. Forgues, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1847). Z.

HOOFMAN (Élisabeth), née à Harlem en 1664, occupe une place honorable au Parnasse hollandais. Son talent se manifesta dès la plus tendre enfance : elle eut le bon esprit de le former par la lecture des anciens, et en essayant de rendre dans sa langue maternelle quelques-unes de leurs productions, de celles en particulier d'Anacréon et d'Horace : elle cultiva même avec succès la poésie latine. Son mariage avec Pierre Koolaart, négociant de Harlem, ne contribua pas à la rendre heureuse. Un goût démesuré que paraît avoir eu son mari pour la dépense ruina leur maison. Ils se transportèrent à Cassel quand le landgrave de Hesse, en créant le port de Carlshave, eut nommé en 1721 Koolaart directeur du commerce. L'électeur étant mort en 1730, et Koolaart deux ans après, Élisabeth elle-même termina ses jours à Cassel, dans un état voisin de l'indigence, en 1736. Guillaume Kops, de Harlem, a recueilli les meilleures productions hollandaises et latines de

son estimable concitoyenne, et les a publiées en 1774. M—ON.

HOOFFT (PIERRE, fils de CORNEILLE), historien et poëte hollandais, né le 16 mars 1581, nous offre, avec le talent littéraire le plus distingué, un des caractères personnels les plus recommandables. Son père, bourgmestre d'Amsterdam dans des temps difficiles, alliant la prudence à la fermeté, avait obtenu le surnom de Caton hollandais. Dès l'âge le plus tendre, Hoofft donnait les plus belles espérances, et rien ne manqua à son éducation. La langue hollandaise était alors dans l'enfance : il en devint un des créateurs ou plutôt un des restaurateurs les plus signalés. De bonne heure le goût de la poésie nationale se développa en lui, et il s'associa à l'une de ces *chambres de rhétoriciens* (1) dans le sein desquelles le feu sacré s'entretenait avec plus de zèle que de goût. En 1598 il voyagea en France et en Italie, et il dirigea sa route par l'Allemagne, pour revenir à Amsterdam, en 1601. Ce voyage lui fut également utile sous le rapport de l'instruction et du goût. Il semble avoir appris à Florence à faire des vers hollandais. Une lettre qu'il adressa de cette ville en 1601 à la chambre des rhétoriciens d'Amsterdam, dont il était membre, si on la compare avec ce qu'il écrivit avant son départ, annonce de grands progrès dans la carrière poétique, et présageait dès lors la révolution que, secondé de quelques bons esprits, il a faite dans la littérature hollandaise. La douceur et l'harmonie ont succédé à la rudesse, à l'âpreté : il semblait que le poëte eût déposé à Florence cette oreille batave, déjà si décriée du temps de Martial; si toutefois elle ne doit pas être entendue, chez ce poëte, dans un sens moral plutôt que dans le sens physique, et fonder un éloge plutôt qu'un reproche (2). En 1609, peu après la trêve conclue avec l'Espagne, le stathouder Maurice nomma Hoofft *drossard* de Muiden (à deux lieues d'Amsterdam), et bailli du Gooiland. L'ambition de Hoofft s'est bornée à cette place; et, quoique appelé aussi bien que d'autres, par sa naissance, par ses moyens et sa fortune, à prendre une part active au gouvernement de sa patrie, il préféra son loisir et son indépendance à tous les emplois. Le château de Muiden devint sa résidence principale : il y réunissait, en hommes et en femmes, la société la mieux choisie. Les passe-temps favoris de ce paisible séjour étaient la poésie et la musique : les deux sœurs Anne et Marie Visscher (3), et Françoise Duarte, que Hoofft appelait le *Rossignol français*, en étaient les muses chéries. Là se déridaient les fronts les plus graves; la décence et les bonnes mœurs présidaient aux plaisirs : ce qui prouve la pureté de ces habitudes, c'est que la félicité de Hoofft, avec deux épouses, l'une et l'autre dignes de lui, qu'il associa successivement à ses destinées (1), fut accompli sous le rapport moral. Il supporta les chagrins inséparables de la vie avec courage et résignation; il répara ceux qui pouvaient l'être avec de l'ordre et de l'économie. Il est à remarquer que Hoofft, quoique profondément religieux, ne se rangea sous la bannière d'aucune communion extérieure, ou plutôt qu'il ne se sépara jamais ostensiblement de l'Église catholique, dans le sein de laquelle il était né, pour se réunir à l'Église protestante. Quel qu'ait pu être le motif de sa conduite à cet égard, le fait est réel, et il ne porta point préjudice à la considération dont il jouissait. Hoofft partagea bien vivement les peines de son ami Grotius; il lui demeura fidèle dans tous les temps, et en 1632, quand l'illustre proscrit se fut hasardé à revenir en Hollande (*voy.* l'article GROTIUS), Hoofft ne négligea rien pour obtenir qu'il y pût rester, et pour lui assurer un sort convenable. Grotius avait éveillé sa sollicitude pour un autre proscrit non moins célèbre, l'immortel Galilée; et il fut sérieusement question, à cette époque, d'attirer ce philosophe et de le fixer en Hollande. Depuis sa première production poétique, qui parut en 1602 ou 1603, Hoofft ne cessa de marquer sa carrière par de nombreux ouvrages, soit en prose ou en vers, dont nous allons offrir à nos lecteurs l'énumération succincte. Il mourut à la Haye, où il s'était rendu pour les obsèques du stathouder Frédéric-Henri, le 21 mai 1647. Le 27, un immense cortége déposa son corps dans la tombe de ses pères, au chœur de l'église neuve d'Amsterdam, où il avait été transporté : mais l'on regrette qu'aucun monument n'ait été érigé à sa mémoire. Le lendemain des obsèques, le Roscius de la scène hollandaise, Adam van Sjermesz, prononça en plein théâtre une *Oraison funèbre de Hoofft*, composée par Gérard Brandt; après quoi l'on donna une représentation de sa tragédie de *Gérard de Velsen*; hommage d'un nouveau genre, et qui peut-être n'a pas été renouvelé depuis. Nous rangerons ses ouvrages, tous hollandais, en deux classes, prose et vers : I. Hoofft a écrit en prose : 1° *La Vie de Henri le Grand, roi de France et de Navarre*, Amsterdam, 1627, in fol.; l'auteur l'avait commencée dès 1618. Louis XIII l'en récompensa par des lettres de noblesse et la décoration de l'ordre de St-Michel. 2° L'*Histoire de Hollande, depuis que la souveraineté en fut dévolue à Charles-Quint, jusqu'à la fin de l'administration du comte de Leicester* (Robert Dudley), Amsterdam, 1677, in-fol. Cette

(1) Guillaume Kops a donné un excellent *Essai historique sur les rhétoriciens belges et hollandais*, dans le recueil des *Mémoires de la société philologique hollandaise de Leyde*, t. II, (Leyde, 1774, in-4°), p. 215-351.

(2) Martial, *Epigr.* VI, 32 :

Tu ne es, tu ne, ait, ille Martialis,
Cujus nequitias jocosque novit
Aurem qui modo non habet batavam !
(*Vid.* Scriver. *in hoc loco.*)

(3) Anne et Marie Visscher, ainsi que leur père, Romain Visscher, doivent, à leur tour, trouver place dans cette Biographie. M. Scheltema a consacré à leur mémoire un intéressant opuscule, Amsterdam, 1808, in-8°.

(1) Christine van Erp et Éléonore Hellemans.

édition, qui est la troisième, mais la première complète, est en vingt-sept livres. L'auteur y travailla pendant dix-neuf ans : il voulait pousser cette histoire jusqu'à la trêve de 1609; mais, prévenu par la mort, il ne put exécuter ce projet. En 1641, on mit sous presse les vingt premiers livres, allant jusqu'à la mort de Guillaume Ier, et ils parurent l'année suivante, dédiés au stathouder Frédéric-Henri : les sept autres sont posthumes. L'exactitude et la véracité se réunissent dans cet ouvrage à la pureté de la diction et au mérite du style, dont le caractère est la concision et la rapidité. L'auteur s'était formé sur Tacite, et il a mérité le surnom de *Tacite hollandais*. Il a conservé l'usage des harangues dans le goût des anciens, et il aime à y donner l'essor à son éloquence. Son langage a dû vieillir jusqu'à un certain point : cependant il est toujours en Hollande, ainsi que celui du poëte contemporain Vondel, le type du purisme. En 1822, on en a donné à Amsterdam, in-8°, une nouvelle édition enrichie de notes par MM. van Capelle, Siegenbeck et Simons. 3° *Les vicissitudes de l'élévation de la maison de Médicis ;* tableau également riche par les réflexions et les faits, et non moins recommandable par la couleur et le style, Amsterdam, 1649, in-fol. 4° Les *OEuvres de Tacite traduites en hollandais.* Pour mieux s'identifier avec son modèle, Hoofft l'avait lu jusqu'à cinquante-deux fois. Gérard Brandt publia cette traduction en 1684, in-fol., avec figures. 5° *Lettres.* Dans le deuxième volume de l'édition de ses œuvres, il n'en avait guère paru plus de deux cents. Le savant Gérard van Papenbroek en recueillit jusqu'à huit cents, que Balthasar Huidecoper a publiées en 1738. Elles offrent un grand intérêt pour l'histoire du temps, et pour les détails de la vie privée de Hoofft. M. Scheltema les a bien appréciées sous ce point de vue, et en a donné la quintessence dans un opuscule qu'il a publié à Amsterdam en 1807, in-8°. II. Les ouvrages en vers sortis de la plume de Hoofft sont de plusieurs genres. M. Siegenbeeck, dans une espèce d'Anthologie hollandaise qu'il a publiée à Leyde en 1806, in-8°, sous le titre d'*Échantillons de poésie hollandaise du 17e siècle* (Préface, p. 14), le représente sentencieux comme Euripide, majestueux comme Virgile, sublime comme Horace, gracieux comme Anacréon, tendre comme Pétrarque : 1° ses pièces de théâtre sont : 1. *Granida ;* il n'a pas osé la qualifier de tragédie, mais lui a laissé le nom générique de drame : c'est une espèce de tragi-comédie, mêlée de scènes pastorales; le sujet est de l'invention de l'auteur : la pièce est en cinq *parties*, et elle date de l'an 1602 ou 1605; 2. *Gérard de Velsen*, tragédie en cinq actes : le sujet est tiré de l'histoire de Hollande. Gérard de Velsen, en 1296, assassina le comte de Hollande, Florent V : la scène se passe au château de Muiden, qu'habitait Hoofft. La pièce a quelque rapport avec le mélodrame, ou plutôt avec la tragédie lyrique, par les personnages allégoriques qui y figurent; tels que la Concorde, accompagnée d'Innocence et de Fidélité; la Discorde, ayant pour satellites Dol et Violence : elle finit par un long monologue du fleuve le *Vecht*, renfermant une magnifique prédiction de la future grandeur d'Amsterdam. 3. *Bato*, tragédie en cinq actes; le héros passe pour être le fondateur de la Batavie : le sujet est de pure fiction; il y a des scènes de magiciennes, d'esprits infernaux, etc. Hoofft l'affectionnait comme son chef-d'œuvre; il l'avait commencée en 1617 : elle ne parut qu'en 1628. Toutes ces pièces sont beaucoup plus calquées sur le modèle de la tragédie grecque, ou sur celui de Sénèque le tragique, qu'elles ne ressemblent à nos tragédies; elles sont accompagnées de chœurs qui, ordinairement, ne sont pas la partie la moins brillante de l'ouvrage : on n'a pas encore cessé de jouer ces pièces. Le mérite de l'auteur fait passer sur la vétusté du langage. Il y a encore une pièce intitulée *le Jugement de Pâris :* ce ne sont que quelques scènes dialoguées sur ce fameux procès. On a imprimé à Leyde en 1739 *Anciennes pièces de théâtre de Hoofft.* Il paraît qu'il avait commencé à s'essayer sur les sujets d'*Achille et de Polyxène*, et de *Thésée et Ariane*. Enfin Hoofft a fait pour la scène *Warenar met de Pot ;* c'est l'*Aulularia* de Plaute nationalisée : elle est restée au théâtre. 2° Les autres ouvrages en vers de Hoofft, recueillis avec ses pièces de théâtre sous le titre de *Poésies mêlées* par Jacques van der Burg, en 1636, in-12, consistent en pièces érotiques ou anacréontiques; son talent s'y est éminemment distingué, et Poot seul a rivalisé depuis avec lui : en cantates, qui peuvent être assimilées aux beaux chœurs de ses tragédies; en épigrammes ou inscriptions, sonnets, choix de psaumes, etc. Le secret de l'activité de Hoofft se trouve dans cette devise, tirée de Lucain, qu'il avait adoptée, et que présente encore aujourd'hui la cheminée du salon de sa résidence de Muiden : *Nocuit differre paratis.* Les manuscrits autographes ou authentiques des œuvres de Hoofft, ainsi que sa correspondance, sont religieusement conservés dans la bibliothèque de l'Académie, dite l'*Athénée illustre*, d'Amsterdam. L'éloge de Hoofft ayant été, en dernier lieu, le sujet d'un concours littéraire en Hollande, le prix a été remporté par M. Jean de Kruyff, de Leyde, dont nous regrettons de ne pas avoir connu l'ouvrage. Hoofft a été bien apprécié comme restaurateur de la langue hollandaise, dans l'intéressante histoire de cette langue qu'a publiée à Utrecht en 1812 M. A. Ypey, p. 445-474. — *Gérard* HOOFFT ou HOOFT, d'une famille patricienne d'Amsterdam, se consacra, dès sa plus tendre adolescence, aux muses latines, sous les auspices de Pierre Burman le second. En 1767 il publia, avec trois de ses camarades (Zacharie-Henri Couderc, Laurent van Santen et Lambert Schepper), un recueil de *Juvenilia :* il fut enlevé par une mort prématurée le

18 décembre 1768; et en 1770 Jérôme de Bosch a publié séparément ses *Poésies latines posthumes*, accompagnées de sa vie et de son portrait, Amsterdam, in-8°. Sa jeunesse ne l'avait pas empêché d'être déjà nommé secrétaire de sa ville natale. M—on.

HOOGE, ou HOOGHE (Romain de), dessinateur et graveur, naquit à la Haye vers le milieu du 17e siècle. On connaît peu les circonstances de sa vie. Le roi de Pologne lui accorda des lettres de noblesse en 1675; et le roi d'Angleterre Guillaume III lui donna en 1689 le titre de commissaire inspecteur des mines et douanes du comté de Lingen. On croit qu'il mourut entre 1720 et 1730. Dans ses gravures, son prénom est ordinairement écrit *Romeyn* ou *Romyn*. Les ouvrages de cet artiste décèlent une imagination riche, une grande facilité dénuée de correction, des idées gigantesques et peu adaptées au sujet. Il s'est exercé surtout dans le genre allégorique. On a de lui beaucoup de compositions satiriques, dans lesquelles il n'a pas toujours gardé les convenances. Parmi le grand nombre d'estampes qu'il a produites, on distingue : le *Massacre des deux frères de Witt;* l'*Entrée de Louis XIV dans Dunkerque;* le *Pillage de Bodegrave;* la *Foire d'Arnheim;* les *Fêtes données en Hollande à Guillaume II, roi d'Angleterre;* la *Synagogue des juifs portugais à Amsterdam; Charles II, roi d'Espagne, descendant de son carrosse pour rendre hommage au Saint-Sacrement, et y faire entrer le prêtre qui le porte,* composition connue sous le nom du carrosse de Romain de Hooge; la suite, en neuf pièces, des *Réjouissances, Feux d'artifice,* et *Fêtes publiques* faites a Bruxelles en l'honneur de l'empereur Léopold après la prise de Bude; cent estampes pour l'édition des *Cent Nouvelles-Nouvelles,* Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°; les estampes des Contes et Nouvelles en vers de la Fontaine, Amsterdam, 1685, 2 vol. in-8°; celles de l'Heptaméron de Marguerite de Valois, Amsterdam, 1698, 2 vol. in-8°, réimprimées dans les éditions publiées aussi à Amsterdam en 1700 et en 1708 également en 2 volumes in-8°; celles du Décaméron de Boccace, Amsterdam, 1697, 2 vol. in-8°, réimprimées dans la même ville, le même format et le même nombre de volumes en 1699 et 1712; différents sujets et diverses suites de batailles, siéges, sujets historiques, costumes, fables, etc., ainsi qu'un grand nombre de vignettes et estampes pour diverses éditions. On peut citer encore l'*Académie de l'art admirable de la lutte,* représentée en 71 figures, avec des instructions claires et familières, Leyde, 1712, in-4° : l'édition originale, Amsterdam, 1764, a le texte en hollandais. P—e.

HOOGERS (Gosuin, ou Théophile), professeur de droit, d'éloquence et d'histoire à Deventer, où il fut le successeur de Grævius en 1661, a laissé un petit volume de poésies et de harangues latines, qui caractérisent fortement l'opinion politique qu'il professait, en même temps qu'elles portent l'empreinte d'un véritable talent. Deux de ses discours surtout sont des espèces de philippiques contre le système politique de l'Angleterre et les partisans que cette puissance trouvait en Hollande. Un autre discours a pour objet de prouver la tyrannie de Jules-César, et de faire ainsi l'apologie de la conduite de Brutus et de Cassius. Hoogers paraît avoir voyagé dans les principales parties de l'Europe avant de se vouer à l'enseignement académique. Il séjourna pendant plusieurs mois à Caen, où il fut très-lié avec Bochart, Huet, Paulmier de Grentemesnil, etc. La tournure que prirent les affaires en Hollande ayant amené sa destitution, l'estime de ses concitoyens l'appela, des fonctions professorales, à celles de bourgmestre; mais il mourut dans sa 40e année, le 14 avril 1676. Aux *Poemata juvenilia* de Théophile Hoogers, et aux trois discours dont nous avons parlé, on a réuni dans le même volume les *Posthuma* (*poemata*) de Jean Hoogers, son frère, qui était ministre du saint Évangile; ainsi que le *Funus Claudii Salmasii* et le *Iter Suecicum* de Huet, Amsterdam, Elzevier, 1682, in-12. Après la mort de Rabo-Herman Schele, Théophile Hoogers fut l'éditeur de deux de ses productions. *Libertas publica,* et *De jure imperii;* cette dernière est dirigée contre les principes de la *Defensio regia* de Saumaise. M—on.

HOOGEVEEN (Henri), habile helléniste, naquit à Leyde à la fin de janvier 1712, de parents extrêmement pauvres. Sa mère voulait qu'il apprît un métier; mais son père, qui avait des sentiments plus élevés, désira qu'il reçût une éducation littéraire, et le fit entrer au gymnase de Leyde. Pendant trois ans, le jeune Hoogeveen ne répondit aux bontés paternelles que par une application exemplaire et une ardeur au travail si excessive qu'elle pensa lui coûter la vie : mais ses efforts étaient sans succès. Soit que la misère eût arrêté le développement de ses facultés, soit que l'extrême sévérité du maître qui le dirigea dans ses premières classes eût étouffé ses moyens et comme abruti son intelligence, il ne put sortir de la dernière place. Mais arrivé en troisième, et confié à un maître plus humain, tout à coup il montra une facilité qu'on ne lui soupçonnait pas, et à la fin de l'année il avait surpassé presque tous ses condisciples, et ne le cédait qu'à Burmann Second. Ses progrès allèrent toujours croissant, et son nom fut bientôt si honorablement connu, qu'en 1732 il fut nommé corecteur de l'école de Gorinchem, et, neuf mois après, appelé à Woerden pour prendre la direction du gymnase qui venait d'y être fondé. C'était, pour un jeune homme de vingt ans, une tâche un peu forte que de conduire un établissement où tout était à créer : mais le succès couronna son zèle et son habileté, et lorsqu'en 1739 les magistrats de Culembourg lui offrirent à des conditions très-avantageuses la place de recteur de leur gymnase, il laissa celui de Woerden dans l'état le plus

florissant. En 1745 il quitta Culembourg pour le rectorat de Bréda ; puis, au bout de seize ans, celui de Bréda pour celui de Dordrecht, d'où il fut en quelque sorte arraché par les magistrats de Delft, qui le mirent à la tête de leur école. Il mourut dans cette dernière ville en 1791, avec la réputation de grammairien consommé que lui avaient justement acquise ses *Remarques sur les idiotismes grecs de Vigier*, tant de fois réimprimées, et son grand *Traité des particules grecques* (Leyde, 1769, 2 vol. in-4°). Ce dernier ouvrage est tellement étendu, tellement chargé de détails, que c'est un service à rendre aux lecteurs que de leur dire qu'il en existe un excellent abrégé par M. Schutz. Hoogeveen, quoique grammairien, avait de la facilité, peut-être même du talent pour la poésie. Il a composé, pour les solennités académiques, beaucoup de vers latins, des odes, des élégies, dont Saxius donne les titres et les dates. B—ss.

HOOGSTRAATEN (Samuel Van), né à Dordrecht en 1627, a laissé un bon ouvrage sur la théorie de la peinture, écrit en hollandais. Il célébra, à vingt-trois ans, dans un recueil de poésies érotiques hollandaises, sa passion pour la *belle Rosalie*. L'année suivante, 1651, il voyagea en Italie, et fit quelque séjour à Rome, d'où il passa en Angleterre : il avait été antérieurement à Vienne. Houbraken, son élève, lui a consacré un article assez étendu dans ses *Vies des peintres flamands et hollandais*, t. 2, p. 155-170. Samuel était lui-même élève de son père Idéric ou Thierri, peintre et graveur, né à Anvers en 1596, mort en 1640, à Dordrecht, où il s'était retiré à cause des troubles religieux de la Belgique. Didéric avait un autre fils, peintre, du nom de Jean, frère puîné de Samuel (*voy.* sur ces trois artistes, Descamps, *Vies des peintres*, t. 1er, p. 411-413 ; t. 2, p. 385-386 ; ibid., p. 407 et 408). M—on.

HOOGSTRAATEN (Jacques Van), ainsi nommé de sa commune natale, située dans les environs de Bréda, fut religieux de l'ordre de St-Dominique et reçu maître ès arts dans l'université de Louvain en 1485. Créé prieur des dominicains de Cologne, docteur et professeur en théologie, il se montra l'un des premiers antagonistes de la réformation, et engagea avec Reuchlin une querelle dont il ne retira ni honneur, ni profit, ni satisfaction. Burigny en donne les principaux détails dans sa *Vie d'Érasme*, t. 1er, p. 229-233. Érasme, qui avait conseillé de la prudence à Reuchlin, donna inutilement à Hoogstraaten des leçons de modération. Il n'en fallut pas davantage pour s'en faire un ennemi déclaré, et il le compte comme tel dans sa lettre à Jean de Lasco (*Lettres d'Érasme*, t. 19, p. 13). Ce fut cette affaire de Reuchlin qui donna naissance au fameux livre intitulé *Epistolæ obscurorum virorum* (*voy.* Hutten). Hoogstraaten n'y est point ménagé : on y lit son épitaphe faite de son vivant ; car il ne mourut que plusieurs années après qu'eut paru cette ingénieuse satire. Il trouva le terme de sa carrière agitée à Cologne, le 21 janvier 1527. Ses ouvrages sont très-profondément oubliés aujourd'hui et ne méritent pas d'être exhumés. Les curieux pourront en voir la liste dans *Foppens* (*Bibliotheca belgica*, t. 1er, p. 517), et d'une manière plus détaillée dans la *Bibliotheca prædicatorum*, des pères Quetif et Échard. M—on.

HOOGSTRAATEN (David Van), littérateur hollandais, né à Rotterdam en 1658, fit ses humanités à l'école érasmienne de cette ville, et manifesta dès le premier âge du goût pour la poésie hollandaise, que, dans le genre moral et religieux, son père, François Van Hoogstraaten, libraire, cultivait avec assez de succès. Il avait le même exemple dans son oncle Samuel Van Hoogstraaten, peintre. L'université de Leyde vit le jeune David au nombre de ses étudiants en médecine. Créé docteur en cette science, il s'établit à Dordrecht, où il paraît que son père avait transporté son domicile. Mais le goût des belles-lettres finit par l'emporter chez David sur celui de l'art médical. Les langues anciennes et sa langue maternelle l'occupaient de prédilection, et nommé d'abord précepteur de basse classe à l'école latine d'Amsterdam, il ne tarda pas à y arriver au co-rectorat. Une maladie grave lui occasionna une surdité qui le rendit incapable de remplir ses fonctions scolaires. L'estime générale qu'il avait su se concilier lui valut en 1722 son éméritat, avec conservation de ses appointements : mais il ne jouit pas longtemps de sa retraite. Le 13 novembre 1724, un brouillard épais fut cause qu'il tomba dans un des canaux de la ville, et il mourut huit jours après des suites de ce funeste accident. On a de lui : 1° *Dissertatio de hodierno medicinæ statu*, Dordrecht, 1685, in-8° ; 2° des éditions estimées de Cornélius Népos, de Phèdre et de Térence ; 3° quelques traductions de classiques latins en langue hollandaise : on distingue celles en vers des *Fables* de Phèdre et de Faërne ; 4° un nouveau *Dictionnaire hollandais et latin*, Amsterdam, 1704, in-4° ; 5° *Grand Dictionnaire historique universel*, sur le modèle de ceux de Moréri, de Bayle et de Buddæus, et en partie traduit d'après eux, Amsterdam, 1733, 7 vol. in-fol. Hoogstraaten en fut le principal entrepreneur, en société avec Jean-Louis Schuer ; mais sa mort l'a empêché d'y contribuer plus loin qu'à la seconde lettre de l'alphabet, qui fait partie du deuxième volume. 6° *Poemata*, en onze livres, Rotterdam, 1710, in-8°. Les poésies latines de Hoogstraaten ne manquent ni d'élégance ni de pureté. 7° Un volume in-4° de poésies hollandaises. L'auteur était un grand partisan de sa langue maternelle : il l'avait étudiée dans les bonnes sources, et l'a surtout prouvé par son ouvrage 8° *Sur les genres des substantifs hollandais*. Le genre, moins facile à fixer dans cette langue qu'en d'autres, et trop souvent variable dans le langage familier, a été soigneusement

recherché et déterminé, d'après les meilleurs auteurs, dans cette liste alphabétique. Il est peu de livres par lesquels on ait mieux mérité de cet idiome. Adrien Kluit a donné de cet excellent livre deux nouvelles éditions, successivement fort enrichies de ses remarques. 9° Une *Rhétorique hollandaise* posthume; 10° quelques bonnes biographies de poëtes hollandais; 11° on lui doit la belle édition des *Jani Brouckhusii poemata*, Amsterdam, 1711, in-4°. — *Jean Van* HOOGSTRAATEN, poëte hollandais, partagea les goûts littéraires de sa famille. Il a laissé en hollandais: 1° Un *Recueil de poésies*, 1726; 2° *Triomphe de l'amour divin*, 1727; 3° et quelques pièces de théâtre. M—ON.

HOOGVLIET (ARNOLD), poëte hollandais, né à Vlaardingen, près Rotterdam, le 3 juillet 1687, est surtout connu au Parnasse hollandais par son poëme intitulé *Abraham le patriarche*. Ce poëme a la prétention d'être épique; et l'on a beaucoup écrit en hollandais pour lui assigner son rang, comme tel, à côté des plus célèbres épopées anciennes et modernes. Si un goût sévère peut éprouver des scrupules à cet égard, on ne peut disconvenir de la beauté de la versification, du mérite du style, de la richesse des descriptions et des images. L'ouvrage est en douze chants, et il parut pour la première fois en 1727, in-4° (1). Lors de la composition du dixième chant, le poëte, épuisé par son travail, tomba dans un état de faiblesse qui l'obligea de l'interrompre; mais le repos et des soins l'ayant rendu à lui-même, il acheva son ouvrage, qui eut un succès sans exemple et constamment soutenu depuis. Il n'est pas dans la littérature hollandaise de livre honoré (pour ainsi dire) d'une adoption nationale plus prononcée. La première éducation de Hoogvliet ne fut point littéraire: sa destination purement commerciale l'avait laissé étranger à l'étude des langues savantes. Mais à l'âge de vingt ans il vait reconnu ce vide; et dès 1719 il donna une preuve de ses progrès peu communs dans la connaissance de la langue de l'ancienne Rome pas sa traduction en vers des *Fastes* d'Ovide, in-4°. Il était alors employé au mont-de-piété à Dordrecht. On lui fit espérer une place plus avantageuse à Amsterdam. Il céda à cet appât; mais l'événement ayant frustré son attente, il retourna dans sa petite ville natale et s'y fit caissier, emploi de finance commerciale très-considéré en Hollande. La deuxième édition des *Fastes* parut en 1730. La vogue prodigieuse de son *Abraham* fut pour Hoogvliet un motif pressant de former une nouvelle entreprise poétique. Il s'occupa d'une *Messiade*. Il avait presque achevé l'impression du premier volume, mais continuellement découragé par la difficulté du sujet, par le combat qu'il éprouvait entre les devoirs de l'historien et les droits du poëte, il résolut de l'abandonner, et ne conserva de son travail que des morceaux détachés, sous le titre de *Choix de mélanges évangéliques*, inséré dans le premier volume de ses *Poésies mêlées*. Ce dernier recueil, composé de deux volumes in-4°, offre un grand nombre de pièces qui font également honneur à l'homme, au poëte, au chrétien. Il y a surtout un poëme assez étendu sous le titre de *Zydebalen*; c'est la description pittoresque d'une maison de campagne de ce nom, située près d'Utrecht (1), et que possédait un ami de l'auteur, David van Mollem. Celui-ci récompensa le poëte par une médaille d'argent du poids d'une livre et demie qu'il fit frapper en son honneur. Elle présentait d'un côté le buste du poëte, avec ces mots: ARNOLD HOOGVLIET, *æt.* LII. MDCCXXXIX; et au revers des armes allégoriques avec cette devise: *Candidè et venustè*, et six vers signés S. F. (Sibrand Feitama. *Voy.* l'art. FEITAMA). L'estimable Hoogvliet termina sa paisible carrière à Vlaardingen, dans sa maison natale, le 17 octobre 1763. Sa mémoire a été célébrée dans un volume de Chants funèbres. Une société littéraire hollandaise ayant demandé une biographie de Hoogvliet, celle qu'avait présentée M. Jean de Kruiff obtint la préférence au concours; cette biographie nous a fourni les matériaux de cet article. — *Nicolas* HOOGVLIET pasteur et professeur à Leyde, y prit possession d'une chaire de théologie en 1770, par un discours *De oratoris sacri, in refellendis revelationis divinæ contemptoribus, prudentia*. On a de lui un autre discours *De latione legis publica, non unico revelatæ religionis documento*. Il devait prononcer ce discours en résignant le rectorat de l'université de Leyde en 1777; mais la mort le prévint le 29 avril de cette année. Le discours a été imprimé, quoique non prononcé. L'un et l'autre sont in-4°. M—ON.

HOOK (THÉODORE-ÉDOUARD), assez fécond et très-amusant romancier anglais, fut, dans la fuligineuse patrie des *Nuits* d'Young et de la *Mélancolie* de Burton, un Martainville,... nous n'osons dire un Rabelais!, car il lui manque du curé de Meudon l'énergie, la profondeur, la puissance. Il n'est pas synthétique, il n'est pas philosophe, il n'a pas et ne se crée pas de mission, mais il a des saillies; il n'a ni foudre ni tonnerre, mais il a des éclairs, il en éparpille sans cesse. Hook vint au monde le 22 septembre 1788, la même année que Byron, par conséquent, et même il fut son condisciple à Harrow,... condisciple et non camarade, car évidemment ils ne se remarquèrent même pas. [Ce n'est qu'à Cambridge, ce n'est point sous les ombrages d'Harrow, que Noël Gordon élevait l'ours qu'il destinait au baccalauréat, bouffonnerie dont

(1) Le format in-4° était adopté pour les œuvres poétiques hollandaises pendant le dernier siècle. L'in-8° l'est aujourd'hui.

(1) La littérature hollandaise est riche en poëmes descriptifs de ce genre. Les belles maisons de campagne qui couvrent le sol hollandais ont été célébrées soit par leurs possesseurs, ou par d'autres poëtes, dans des ouvrages en vers plus ou moins étendus: témoin le *Zorgvliet*, de Cats; le *Hofwyck*, de Constantin Huigens; l'*Ockenburg*, de Westerbaan; l'*Engeldyck*, de van der Pot. Ainsi, Pierre Burmann a chanté en beaux vers latins son *Balesteinum*; Pierre Burmann le Second, son *Santhorstum*, et M. David-Jean van Lennep, professeur à Amsterdam, sa *Rusticatio Manpadica*.

Hook au reste aurait été jaloux et de par laquelle ils auraient noué connaissance; et Hook à son tour ne commençait à faire un peu retentir les tamtams de la renommée que lorsque Byron, depuis dix ans au ban de l'île du « spleen » et du « cant, » allait en Grèce livrer ses derniers combats et mourir.] Nulle parité d'ailleurs entre ces deux hommes, bien que dans la vie de Hook aussi nous distinguions, après son enfance, trois phases artistiques. Les circonstances même de naissance étaient tout autres. Les berceaux d'abord étaient à plus de cinq cents kilomètres de distance : ici l'Écosse, pays de poésie et de rêves; là Charlotte-street, Bedford-square, Londres, terre de la prose et du positif. Ici la dot de la mère menée à grandes guides et fondue par le viveur son mari, la gène ensuite, puis, par un raccroc longtemps guigné en vain, un titre de pair en herbe et un « estate » en moisissure; là la vie unie et légère, sans fossés et sans cahots, sans faste d'un jour et sans misère. Le père de Hook, très-habile musicien, auteur en vogue de cent quarante œuvres et de plus de deux mille chants, et dont Burney ainsi que Parke citent le nom avec honneur, se vit pendant des années une clientèle nombreuse et choisie et refusait les élèves que tant d'autres vont quêtant. Sa mère, presque de l'aristocratie, réunissait grâces extérieures, esprit et goût, charme des manières et vrai talent. C'est d'elle qu'est le *Double travestissement*, petit acte représenté, en 1781, à Drury Lane avec succès. Certes, si les hautes qualités de l'esprit sont un apanage héréditaire, Hook dut beaucoup, en sus de la vie, aux auteurs de ses jours. Évidemment c'est sous l'influence maternelle que, tout jeune, il prit l'habitude de l'observation morale et de cette sagacité que décèlent partout ses écrits, et dont il faut que des habitudes de la première enfance aient été le point de départ. Auprès de son père il respirait une atmosphère musicale: il rompait ses petits doigts aux prestissimo assai, à la double et à la triple croche; plus tard il s'initiait aux mystères de la fugue et aux fantasmagories du contre-point; et il s'acheminait au moment où, l'écheveau des idées se dépelotonnant sous la voûte du crâne, les notes pleuvraient et pulluleraient improvisées sous ses doigts. Son père pourtant ne se sentait, à ce qu'il semble, aucune envie d'en faire un artiste. Déjà un fils aîné, James Hook, qui primait de quinze (ou même de dix-sept) ans le jeune Théodore-Édouard, avait, en dépit de la jovialité de son humeur, manifesté des goûts marqués pour l'*otium cum dignitate* (traduction libre, pour les sinécures bien rentées) de l'Église anglicane, et poussé fort loin déjà des études théologiques qui finirent par le conduire au comfortable poste de doyen de Worcester. Le maestro n'eût pas été fâché que le second se sentît également vocation pour une carrière sérieuse et sûre. *Quidni? Why not?* eussent dit en chœur tous les échos. Quelque espiègle qu'il fût, l'enfant au giron maternel apprenait, en se jouant et en jouant, tout ce que l'on voulait. Quand Harrow devint son domicile, tous ses maîtres louèrent son travail et ses progrès. Avouons cependant qu'il était encore plus le héros de ses camarades que de ses maîtres, et qu'il avait plus droit au premier grand prix de malices et de tours de toutes sortes qu'à l'accessit de vers latins ou de thème grec. Les gentillesses de Gilbert Gurney (1) au collége sont évidemment, et l'amour avec lequel il les décrit le prouve assez, la propre autobiographie de l'écrivain; on peut les lire, si l'on veut se faire l'idée de ce qu'était Tchiod (2) de treize à seize ans. Ses humanités terminées, il mit les pieds à l'université d'Oxford, mais il n'y prit pas racine. Quand, son nom donné au secrétariat, vinrent les cérémonies d'inauguration, de prestation de serment, etc., etc., ne voyant là, lui, que des parades dans le goût de la Réception du « Malade imaginaire », à la demande du recteur de St-Marc's Hall en grand costume (c'était le grave Parsons de Balliol) s'il souscrivait aux trente-neuf articles,... « Trente-neuf! » fit Hook, « quarante, « si vous voulez! » Cette façon légère de prendre son parti du chiffre sembla irrévérencieuse au révérend : il toisa d'un œil sévère le profane et passa aux élèves suivants sans réadresser un mot à Hook; puis, la galerie éloignée, il référa de l'incident à l'assemblée de ses collègues. Le sanhédrin frémit. Eh! quoi, l'indifférence en matière de serments allait planter sa bannière dans le sanctuaire d'Oxford! Le plus érudit prouva que le trop conforme (overwilling) jeune homme était pour sûr un non-conformiste caché, un hérétique quelconque, un « latitudinarien » pour le moins; et le nom de Hook fut « biffé, radié, cancellé » du registre des « Oxfordians. » Cancellé, radié, biffé, « désimmatriculé » en un mot, très-peu désolé néanmoins et très-peu l'oreille basse, Hook revint à la maison paternelle s'inspirer des cavatines et des « scherzi » dont avaient été bercées ses heureuses premières années. C'est alors, et respirant à pleins poumons un air pur de tout miasme scolastique qu'il fit dans l'art du pianiste et sans leçons nouvelles ces progrès dont par anticipation nous parlions plus haut et dont fut étonné son père. Delà grande indulgence de la part du compositeur pour l'adolescent dont décidément on ne pouvait désespérer malgré le sinistre d'Oxford, et qui, dût-il n'avoir jamais d'autre corde à son arc, aurait du moins les 122 ou 189 ou 219 du piano (on n'en comptait pas plus en ce temps); delà aussi permission de l'accompagner quotidiennement au théâtre où lui-même figurait comme exécutant à l'orchestre. — Hook n'y vit pas dix représentations qu'il sentit vibrer en lui la fibre dramatique; et, après trois ou quatre sujets adoptés puis abandonnés, il donna en 1804, à Haymarket,

(1) Héros d'un des romans de Hook : voyez plus bas.

(2) C'est-à-dire *Théod.....* abréviation familière de Théodore (prononcez *Tchiodeur*).

un petit opéra-comique intitulé *le Retour du soldat*. Nous ignorons ce que lui valurent les droits d'auteur; mais un des libraires qui monopolisaient l'impression des pièces nouvelles lui donna cinquante livres (1250 fr.) de la sienne. L'auteur, on le voit, avait alors dix-sept ans. Cette entrée en scène le mit en verve; et le père, entendant de tout côté acclamer et panégyriser son fils, crut voir dans la fabrication théâtrale une Californie où s'enrichirait son fils. Sa femme sans doute n'eût pas pensé de même, et, appréciant ce que le théâtre offre de précaire et de perfide, elle eût détourné son fils de cette voie. Hook, en fin de compte, y eût beaucoup gagné : la fréquentation quotidienne des coulisses et l'intimité de tous les moments avec les lions et les lionnes de la scène, n'eussent pas, à la faveur des succès dont jouissaient et ses excentricités et l'intarissable feu de file de ses reparties, implanté chez lui ce besoin de flânerie qui poco a poco lui rendit et toute vigilance et tout travail impossibles. Mais tout récemment privé de ce guide, il n'eut personne qui l'empêchât de prendre en plein son élan dans les espaces comme la comète au mince noyau et à la chevelure démesurée qui semble vouloir envahir les cieux, tandis que sa diaphanéité révèle qu'elle n'est que vapeur, trillionième peut-être de la moins dense de nos vapeurs terrestres. Quoi que l'on opine à ce sujet, toujours est-il que le public amateur des jeux de la scène aurait perdu à ce triomphe de la prudence maternelle nombre de réjouissantes créations que les six ou sept années suivantes virent se succéder rapidement. L'amusante farce *Le happe qui pourra* (Catch him who can) ouvrit la marche. Ensuite vint le mélodrame de *Tékéli* ou *le siége de Mongatz*, dont l'inspiration peut-être doit être cherchée dans un épisode de Pigault-Lebrun, imité lui-même de la Lodoïska de Faublas, et dont le succès fut assez significatif pour que deux fois encore il remît assiégeants et assiégés à la scène, la première dans son mélodrame de *la Forteresse*, la seconde dans le *Siége de St-Quentin*.

Et de trois !
Quand nous serons à dix, nous ferons une croix.

Entre Tékéli et la première de ces pièces cependant avait été jouée la *Fille invisible*, espèce de monologue qu'il écrivit uniquement pour fournir à l'inimitable Jacques Bannister l'occasion de déployer toute la souplesse de son jeu; et de même, avant le *Siége de St-Quentin*, mais après la *Forteresse*, il avait donné le *Fou de musique*, sujet banal, mais tout à fait à l'ordre du jour, qui vers le même temps inspirait le *Mélomane* en notre France, en Italie *il Fanatico per la musica*. Tout jusqu'ici s'était passé sans noise entre notre auteur et l'autorité. Celle qui suivit le *Siége de St-Quentin* n'arriva pas ainsi sur des roulettes aux honneurs de la représentation. *Tuer n'est pas assassiner* en était le titre. Non content de ce que le sujet par lui-même offre de scabreux, Hook voulut procéder à la façon des comiques de la vieille comédie et il introduisit dans son intrigue un ministre méthodiste, immédiatement reconnaissable pour tous, comme le Trissotin des *Femmes savantes*. Le député Censeur dramatique (car Londres est doué d'un censeur dramatique, seulement on lui donne un fort beau nom, *licenser* ou si l'on veut *Deputy Licenser*,.... une simple syllabe, *li* devant *censor* et le tour est fait), le Censeur dramatique, disons-nous, s'effaroucha de ce moyen renouvelé des Grecs, et il mit son embargo sur le colis réputé véreux. Hook de réclamer, le Licenser de s'obstiner, les journaux de s'épargner d'autant les frais de rédaction en insérant les missives de part et d'autre. Le public, qu'amuse cette comédie sur et pour une comédie, de suivre jour par jour les phases du débat. Finalement Hook fut obligé de s'exécuter, il transforma son ministre méthodiste en Apollon Belvi, que joua Liston; et grâce au talent de l'acteur, grâce aussi aux désopilantes pochades, bourdes et fariboles du rôle, un succès pyramidal accueillit la farce *Tuer n'est pas assassiner*. « Tuer » fut suivi de *Sain et sauf*, qui ne produisit ni moins de fous rires dans la salle ni moins de belles et sonnantes guinées en la caisse; puis toujours ajoutant à son thème nouvelle variation et la « coda », il mit le comble à la gaieté de ceux pour lesquels il écrivait (ce qui veut dire des « pantégruélistes et non autres ») par son *Ass-assignation*, intraduisible « ribobolo » en jargon de John Bull, dont toute l'idée est dans le bizarre calembour du titre, espèce de médaille bilingue dont l'exergue clame assassinat, mais dont le revers (en intercalant le *g* furtif, *g* fluidissime, *g* évanescent, comme il vous plaira de nommer), se traduit par « assignation du baudet ». La même époque nous fournit encore *le Testament et la veuve*, tableau de genre qui n'est plus de la farce, quoique le comique y domine toujours, et qui nous montre que Hook au besoin pouvait tenir les rênes de son génie. A ces dix pièces ajoutons sur-le-champ pour compléter la synopsie du théâtre de Hook, bien que l'ordre chronologique ne les appelle point ici, *le Jugement par jury* et *les Ténèbres visibles*, œuvres remarquables l'une et l'autre comme véritables pamphlets politiques lancés à brûle-pourpoint sur la scène et doublement aristophaniennes puisqu'elles nous ramènent, sauf les personnalités, à la vieille comédie et parce que l'esprit conservateur y domine acerbe et inique dénigrateur du présent. Déjà pour lui la phase-pamphlet a remplacé la première phase de sa vie d'artiste, la phase-théâtre. Pendant les sept ou huit premières années (1805-1812), il n'avait en quelque sorte respiré qu'au théâtre. Les coulisses, le foyer, l'orchestre, le trou du souffleur, les combles étaient à tour de rôle animés de sa présence; Covent-Garden, Drury-Lane, Haymarket, les Adelphi, tous les rooms, et notamment les « green-rooms » avaient leur part de ses visites, de ses incartades,

de ses *puns*, de ses *funs*, de ses charges en action; hors de ces asiles de la mimographie, toujours ou peu s'en faut il traînait à sa remorque quelque membre du personnel comique ou bien il donnait le branle, chemin faisant, à quelque scène plus comique que celles qui se jouaient sur les planches. Tous, hommes et femmes, vieux et jeunes, petits et grands, montaient sitôt qu'il paraissait à l'unisson de sa gaieté. Ce n'est pas que ses plaisanteries fussent constamment des plus châtiées. Au contraire même! Mais l'imprévu, le spontané, l'hyperbolique en même temps hyperdrolatique et hyperalcoolique qui coule de source détendent les fronts les plus ridés. Tout chez Hook (fort joli homme cependant lors de sa jeunesse, à la chevelure luxuriante, à l'œil vif et brillant, à la svelte cambrure, au pas enjambeur) prêtait à rire, plastique, mimique, rhythmique : sa voix prenait des inflexions à pouffer, Potier aurait envié sa façon de porter les mains, les coudes. Acteur de profession, il eût souvent fait salle comble. Mais il ne jouait qu'à ses heures et quand le caprice l'en prenait. On se souvient encore de l'effet qu'il produisit sur toute la salle, y compris les acteurs, quand un soir que l'on jouait un grand drame sentimental, Dowton en étant au plus sérieux ou au plus pathétique de son rôle, il se présenta sur la scène à la place d'un figurant subalterne, une lettre à la main, mais dans un accoutrement, avec un air, avec des gestes qui frappèrent à tel point de stupeur le pauvre Dowton qu'il en resta la bouche béante, ne pouvant émettre un son de son gosier, tandis que toute la troupe étouffait de rire. Un autre jour, dans le mélodrame d'*Une heure sonne* ou *le Démon des bois* de Lewis, ayant déniché un deuxième porte-voix dans le bric-à-brac du théâtre, il alla se cacher dans les frises, et quand l'acteur jouant le Démon chantait à tue-tête :

. . . . Ma proie! ma proie!

il ripostait en soufflant dans le cornet n° 2 quelque chose comme,

J'ai faim en diable : il faut que mon râtelier broie.

Le directeur faillit se fâcher et menaçait de mettre à la porte le comparse ou l'acteur coupable du méfait. Mais tout le monde avait trop ri, et du vers, et de la mine de l'acteur auquel était prêtée cette expression d'un formidable appétit, et, quand on eut découvert le délinquant, de la sincérité des convictions qu'il énonçait, lui, gros mangeur, épris des fines tables, des déjeuners passant minuit et des soupers sur lesquels se levait l'aurore : on croyait le voir les narines dilatées, les lèvres souriantes, la langue happant au palais, flairer un lointain fumet de soles frites ou de bécasses truffées en répétant :

Ma proie! ma proie!
Il faut que mon râtelier broie.

Et qui se fût décidé à consigner Hook? qui l'eût souffert? Aussi n'eut-il garde de se refuser le plaisir de la récidive; et dans un moment où la fièvre des élections dressait des hustings jusque dans les boudoirs et où le oui et le non se croisaient avec fureur relativement à la candidature de Burdett, *pit, boxes and galleries* ouïrent-elles, au beau milieu d'une scène mélodramatique où un gigantesque héraut allait délivrer au jeune premier quelque communication énorme et dont on frémissait d'avance, ouïrent-elles, disons-nous, une tonitruante vocifération : *Burdett for ever!* Mais où cette immixtion indemandée fut le plus du goût du public, ce fut lors de la célèbre représentation de la *Poste au doigt*, l'accompagnement de guimbarde dont il s'avisa d'embellir la romance de Liston : la romance était plaintive, la mélodie touchante; criards, aigrelets et maigres, les sons de la guimbarde contrastaient avec ces deux éléments fondamentaux. Mais ils contrastaient si étrangement, mais invariablement ramenés au bout de chaque vers, ils coupaient si risiblement la pensée musicale du compositeur, mais ils s'étalaient si ingénument comme aspirant dans leur niaiserie à la fioriture, dans leur gaucherie à la roulade, que tous les John Bulls furent dans l'enchantement, et qu'ils firent bisser les couplets au profond ébahissement du chanteur lui-même, qui céda de bonne grâce à l'universel « encore! encore! », sans apercevoir d'où pouvait venir cet hétéroclite accompagnement avec lequel ne l'avaient familiarisé ni la répétition ni la partition. Quelque interloquantes que fussent plus d'une fois ces bouffées de la folle du logis, à tout prendre, Hook arrivait toujours à bon port, et de sa part tout passait; pour lui le sacramentel *shocking* n'existait plus : l'éblouissante verve faisait glisser sur ce que le formalisme ailleurs aurait trouvé répréhensible. Dans des milieux aristocratiques même il trouvait des applaudisseurs, des apologistes et des amis. Lord Feversham était un d'eux et le plus ardent peut-être; par ce lord il fut introduit auprès de mistriss Fitzherbert; par mistriss Fitzherbert il fut présenté au régent, et il lui plut. Son allure de pianiste fantaisiste et improvisateur, lui valait le même gracieux accueil dans nombre de maisons. Nul risque, avec lui, que la conversation tombât; il savait, il contait avec des détails, des inflexions, des airs de visage et des poses qui n'étaient qu'à lui toutes les anecdotes, au besoin il en eût inventé; et s'il nous est permis en cette grave biographie de nous laisser aller à l'esprit du hookisme, c'est-à-dire de sacrifier au démon du calembour, grâce à lui, jamais le canard ne manquait. Nul besoin sans doute de remarquer que Hook, au milieu de cette vie gaillarde et de la joyeuse société dont il s'environnait, *lost his time, lost his money*, nous pourrions ajouter la monnaie des autres. Non content de dépêcher ses droits d'auteur sur les pièces en train de se jouer, il escomptait ceux des pièces

encore dans les limbes de son cerveau. Il menait ainsi grand train pour un capitaliste dont tout l'avoir était sous ses pariétaux; et l'on eût dit qu'il lui couvait de par le monde, à Singapour ou à la Jamaïque, un de ces nababs d'oncles dont fourmillent les vieilles comédies et dont le propice décès ou l'arrivée vient au moment propice sauver leur fripon de neveu. Sans avoir un de ces bonheurs, il eut pourtant un matin un beau coup de fortune. Ce fut au moment où l'escompteur commençait à se lasser de ses renouvellements; les traites avaient fajt place aux billets à ordre, et ceux-ci aux lettres de change; sa signature n'avait plus cours sur la place que fort au-dessous du pair. Et vainement il demandait à sa féconde imaginative de quel bois faire flèche. Il avait songé aussi à trouver une *heiress;* et même une fois ou même deux il fut épris, au point de tomber presque dans le sentimental. Mais ni l'un ni l'autre des objets de son choix ne fut touché de son sacrifice ou ne crut à son éternelle résipiscence. — Il en était là quand, par la faveur de l'Altesse que désopilaient ses bons mots, lui tomba des nues un poste commode, honorable, passablement lucratif et qui de plus dépistait les créanciers, les huissiers et toutes sortes de fâcheux dossiers. Il est vrai qu'en même temps il fallait s'éloigner et des clubs Garrick, Marshall et autres et des gais luncheons de Londres.... Ce poste c'était celui de comptable (*accountant*) général à Maurice, ce qui ne valait pas moins de deux mille livres sterlings (soit 50,000 francs). Il fallait un calculateur pour cet emploi, ce fut Hook qui l'obtint. C'était le temps où l'on nommait général en chef le duc d'York. Tout concordait; et dans la grande comme dans la petite nomination on reconnaissait la politique qui brassait ses plans entre Manchester Square et Carlton House. Le résultat de la plaisanterie fut ce que l'on pouvait, ce que l'on devait attendre, un déficit dans la caisse coloniale, déficit qu'un beau jour il devint impossible de dissimuler, impossible de combler. Alors fondirent sur l'infortuné trésorier les imputations de toutes sortes, et les plus graves furent celles qui furent le plus avidement adoptées d'abord. Hook était un concussionnaire, était un autre Verrès. Est-ce bien de concussion qu'il était coupable? ou bien n'était-ce que de dilapidations et folles dépenses, que d'emprunts sur trop large échelle ou trop réitérés à la caisse?, n'était-ce que d'imparfaite tenue des livres et de négligence? C'est pour ces dernières hypothèses que nous penchons, bien qu'à la négligence aient pu se mêler quelques épisodes picaresques et que sans doute il ait cru pouvoir de loin en loin mettre en pratique le vieil axiome de la naïveté gauloise, « Il est permis de pirater au delà de la ligne. » De quelque façon que les choses aient pu se passer, toujours est-il que le mécompte avéré, la position de Hook n'était plus tenable. Heureux de n'être pas poursuivi criminellement, ce qu'il ne dut qu'à la haute influence de la royale Altesse qui l'avait fait trésorier, il envoya sa démission, qu'on s'empressa d'agréer, et se reconnut redevable d'un reliquat considérable, sur lequel, on le pense bien, il ne donna jamais que des à-compte. Son retour en Angleterre ne fut pas triomphal! il y a plus, il n'osa pas même d'abord habiter ne fût-ce qu'un des quartiers morts de Londres, et il alla se claquemurer à Sommerstown; puis, après avoir gagné un peu d'argent par la scène à Putney avec les deux dernières pièces que nous avons nommées à part, et dont les titres trahissent si bien les préoccupations de l'homme brouillé avec la justice et de l'astre éclipsé, la mort de George III vint le mettre à même de sortir avec éclat de ce nuage qui l'occultait. A peine l'Altesse royale amie de Hook s'était-elle installée sur le trône, sous le nom de George IV, que sa femme, la fameuse Caroline de Brunswick, vint revendiquer, en personne, les droits et le titre de reine. On sait quels grotesques et scandaleux débats s'ensuivirent, donnant au monde, qui devenait de plus en plus irrespectueux des rois, le spectacle des Majestés se traînant mutuellement dans la fange. Hook saisit l'occasion par les cheveux; et se retrouvant, se sentant dans son élément quand la comédie agitait ses grelots avec fureur parmi les sommités politiques, sûr que le monarque, aveuglé par l'irritation et le dépit de ne pas triompher d'emblée, ne verrait jamais rien de trop dans les coups qui tomberaient sur sa nomade épouse, il se mit à jouer du fleuret satirique sur la fameuse question du jour, et ne pouvant de prime abord s'en prendre à la princesse, il promena son scalpel sur l'alderman Wood qu'il anatomisa en tout sens, non sans éclaboussure pour la royale protégée de l'alderman. Le *Tentamen* (on sait ce que signifie, ce que promettait par conséquent ce titre) était un vrai brûlot de guerre qui mit le feu à l'escadrille des arguments mis en ligne par les avocats de la reine, et dont le succès extraordinaire ravit les torys, si ce n'est en leur facilitant un triomphe complet, que d'autres raisons rendaient impossible, du moins en leur donnant, par l'inexorable et irréparable démonétisation des adversaires, la consolation de triompher à demi. Funeste triomphe pour la cause monarchique en Europe! Mais ni le torysme en général ni Hook n'étendaient si loin le vol de leurs pensées; Hook surtout, qui, toute sincère que fût sa libre discussion du célèbre problème, n'était au fond que l'ami du prince de Galles et l'insoucieux viveur. Ce pamphlet, plus lu que les lettres de Junius, devenait par sa vogue même un engagement : inféodé au torysme par la force des choses, il ne demanda plus que de se voir bâcler un petit fortin en lieu propice à l'embuscade d'où périodiquement il s'élancerait sur l'ennemi. Le premier où s'installèrent ainsi les gentlemen conservateurs fut l'*Arcadien*, dont immédiatement on put juger la délicatesse et l'urbanité par la pièce de début, dont voici le ti-

tre : « *Carmen æstivum*, ou Chant d'été pour J.-Sam. Hobhouse, esquire, aujourd'hui détenu dans la prison de S. M., à Newgate. » Ce coup de boutoir au captif, pour ne pas dire ce coup de pied de... l'animal qui foisonne en Arcadie, n'attira pas les abonnés sur lesquels sans doute avait compté le satirique; et à cet accueil glacial de tous, du *high life* comme de ceux qu'il nommait *stupid rabble*, il comprit qu'il fallait sinon changer de note, du moins en faire semblant, et préalablement il changea de titre. *John Bull*, tel fut celui qu'il adopta, et cette fois il capitula juste autant qu'il le fallait avec ce qu'exige la décence publique. Il mit pourtant suffisamment ou même trop de dièses à la clef. La maladie de la reine, dit-on, devint aiguë de chronique qu'elle était; son impatience des sarcasmes de l'écrivain, exaltée jusqu'au paroxysme, détermina ou accéléra sa mort. Que Hook ait eu ou non la triste gloire d'être de nos jours un Lycambe, toujours est-il qu'à partir de ce dénoûment *John Bull* ne battit plus que d'une aile. *John Bull*, à beaucoup d'égards, n'avait été que la continuation du *Tentamen;* il avait joui de plus de succès encore; la vente, au bout de six semaines, s'en montait à dix mille exemplaires, et l'on fut obligé de réimprimer les premières feuilles. Mais quand il n'y eut plus ni lutte ni semblant de lutte, quand le glas funèbre eut sonné sur la victime ; quand le rancunier et ridicule époux n'eut plus en face de lui qu'un tombeau, quel thème restait au pamphlétaire? Il n'avait plus qu'à réinstaller ses traits au carquois, et le bec naguère acéré de sa plume s'émoussait de soi-même, sous peine de susciter un tolle plus furieux que le *Carmen æstivum*. Les recettes faiblirent donc au *John Bull*, qui toutefois tint bon, quoique « scemando » Hook n'abandonna pas le sloop qui naviguait en calme plat. Mais comme, tout roi du pamphlet qu'on le saluât, sa liste civile était éthique, il voulut retenter le terrain de ses anciens succès, le théâtre; mais le « Tentamen » cette fois fut comme la voix qui crie dans le désert. Les Cerbères du comité se laissèrent peu charmer. On ne lui fermait pas encore la porte, mais d'autres fournisseurs étaient en titre; et aux green-rooms même, bien que son humeur, son entrain, sa réserve d'anecdotes et de saillies ne fussent point en baisse, il n'exhalait plus comme jadis le gaz exhilarant, il n'inspirait pas la réplique, tout rieur et viveur et jaseur et gabeur qu'il restât; il était marqué au front du T. F. politique :

Vous n'êtes plus Lisette!...

« Vous n'êtes plus... Punch Hook! »... : *'t is a statesman, let us flee.* — Ici commence pour Hook la troisième phase de sa carrière littéraire, celle qui prolongera le plus longtemps son souvenir. Ne comptant plus sur le débouché dramatique, et voyant tarir pour lui le placer du journal-pamphlet, à force de porter les yeux sur tous les coins et recoins de la littérature facile, il se demanda s'il ne ferait pas bien de réescalader le roman. Il avait risqué l'assaut quelque quinze ans avant (en 1809), mais très en petit, mais très en passant, comme un haut et puissant baron qui daigne avoir envie un moment du castel voisin, et qui, ne l'obtenant pas d'emblée et dès son premier mot, passe outre. En ce temps-là *Tékéli* florissait, on faisait queue pour entendre le *Siége de St-Quentin*. Hook, donc, lorsqu'il faisait une infidélité au théâtre, ne procédait que par passades, ne donnait que ses rognures, n'attendait que des appoints aux banknotes émanant de Haymarket. C'est ainsi qu'alors des Magazines reçurent de loin en loin quelques articles de lui, et de plus un petit roman, disons plutôt un bout de nouvelle, bien que *a novel* s'applique au roman de longue haleine comme à la nouvelle de trois ou quatre colonnes. Nouvelle ou roman, le morceau loin d'être goûté, *was but a failure*, comme le disait volontiers Hook en cas semblable soit des autres, soit de lui. Trouvant ainsi les raisins trop verts, il reconvola aux drames, farces et opérettes, ses premières amours. A présent que le temps des premières amours *is over*, les raisins vont-ils avoir mûri? Hook se mit gaiement à l'œuvre, utilisa sa vieille nouvelle, dont il n'avait pas bourré sa pipe (qu'on dise après cela que c'était un prodigue!), et tirant de sa cervelle un peu de « hacho (1) » pour combler les vides du « sadr » à « l'ibtida » au bout de quelques jours il se vit à la tête d'un manuscrit de taille assez mince, mais dont le libraire Colburn lui donna généreusement six cents livres sterling (soit 15 000 fr.). Ce manuscrit était la première partie des *Sayings and Doings* (les Dires et les Actes). L'édition fut enlevée en un moment, et la suivante, puis une autre encore; et Colman non-seulement accrut de quatre cents livres sterling (10 000 fr.) la rémunération primitive, mais il lui demanda au même prix de mille (chez nous 25 000 fr.) d'abord un second tome, ensuite un troisième : total soixante-quinze mille francs pour les trois parties, qui se succédèrent de février 1824 à janvier 1828. Hook avait presque retrouvé son office d'*accountant* général, et il n'avait guère d'autre peine que de fouiller dans les casiers toujours garnis de sa mémoire et de passer à l'endos de ses héros, soit les incidents dont sa fréquentation incessante du monde l'avait rendu témoin, soit les épisodes de sa propre vie. Et il était à Londres au lieu de résider à Maurice! Il avait découvert une Californie nouvelle à côté du Pactole un peu maigre du *John Bull!* il n'avait plus qu'à l'exploiter, la librairie aidant. Le vent alors était au roman. La fortune de Scott avait mis en appétit tous les littérateurs, tout ce qui maniait un peu légèrement la plume; toutes les études, toutes les observa-

(1) On appelle dans la versification arabe *sadr* le pied initial d'un premier hémistiche, *ibtida* le pied initial du second, et *hacho*, c'est-à-dire « remplissage » les pieds intermédiaires.

tions, toutes les idées pouvaient s'épancher, se laminer dans ce genre où l'auteur se donne ses coudées franches, où la personnalité a le droit de laisser percer le bout de l'oreille, où nulle limite, nulle dimension ne contraint la fantaisie. Hook pour couler en moule des rames de copie n'avait qu'à lâcher les écluses; et sans peine il eût bâclé ses cent volumes en dix ans. Il n'abusa pas si fort, soit de la ductilité de la fonte, soit de la longanimité des lecteurs, qui se laissent servir cent fois la même histoire pour peu qu'on débaptise ou qu'on dépayse les héros; Il faut l'en louer peut-être; d'autres regretteront le résultat, et nous sommes, nous, de ceux-là. Douze ans à peu près, en partant de la troisième partie des *Sayings and Doings*, lui suffirent pour produire douze ouvrages : *Maxwell* (1830), *Amour et orgueil* (1833), *la Fille du recteur de paroisse* (même millésime), *Gilbert Gurney* (1835), *Jacques Brag* (1837), *Gurney marié* (1839), *les Préceptes et la pratique*, *les Pères et les fils*, *Pascal Bruno*, *le Théâtre-Français*, *Pierre Priggins* (1840), *le Clerc de paroisse*. Personne, certes, ne verra là de la stérilité; mais évidemment, pour qui comprend Hook, ce n'est pas là non plus la mesure de sa fécondité. Sa veine était loin d'être tarie, son sac d'aventures loin d'être épuisé, le bec de sa plume en fer loin d'être rongé de rouille. Mais la flânerie, cet oïdium de l'intelligence, le dominait de plus en plus; puis il essayait, ne disons pas de se créer un nom (il n'était que peu sensible à cette chimère), mais de retapisser le fond, hélas! trop peu garni de sa caisse, en élucubrant d'autres productions que ses romans pour sa providence le libraire. Delà ses *Mémoires de Michel Kelly* (l'acteur), Londres, 1832; delà sa *Vie de sir David Baird*, Londres, 1832. Delà enfin son projet d'écrire l'*Histoire de la maison de Hanovre*. Le projet, il est vrai, ne fut jamais exécuté : il y a plus, jamais il ne fut sérieusement en voie de réalisation. A mesure que la propension au *niente far* envahissait tout son être, les fatigues matérielles du travail lui devenaient plus impossibles; et pour comble de maux ses embarras et ses besoins pécuniaires augmentaient. Le reliquat de sa dette de Maurice avait été converti en annuités dont, pour lui, le retour périodique et prompt était plus qu'un cauchemar, c'était une chaîne, c'était une plaie. Il ne payait ni ponctuellement ni totalement. Que de récriminations dès lors!, que de persécutions!, que de gênes! Voilà pour le moral; quant au physique, les longues veilles avaient ruiné sa santé. Non pas, on le devine de reste, les veilles studieuses à la lueur de la lampe de travail, mais les veilles bachiques, fébriles et tumultueuses de la taverne. Car c'est là qu'il allait « par principe d'hygiène » à la suite des plantureux dîners où, tout en lançant à pleine volée ses pétards et ses fusées de bons mots, il s'escrimait de la fourchette et des dents *well, quick and while*, se faire servir le thé avec accompagnement de rhum, de rack et *tutti quanti*; puis, quand grâce aux amis qu'il y rencontrait, et qui provoquaient cette conversation électrique sur *todas y otras muchas cosas* qui l'épuisait, éprouvant indéfiniment le besoin de réfrigérants d'abord, de réconfortants ensuite, coupant et corrigeant les uns par les autres, soupant, il avait atteint minuit, une heure, et que tous les habitués, ses fidèles eux-mêmes, prenaient leurs *hats* et leurs *sticks*, lui seul, toujours « par principe d'hygiène », il restait craignant l'air froid de la nuit, et pour ne pas rester inconsolable, comme Calypso, du départ des inconstants, il refumait, il rehumait, assez souvent il resoupait. Tom Hill et Cannon lui disaient bien quelquefois : « Tu sacrifies trop à l'hygiène, Tchiod! » Mais Tchiod répondait par des lazzis, pasquinades et calembours, et continuait son régime avec la sereine immobilité du stoïcien.

Si fractus illabatur orbis,

disait Horace. Nous nous imaginons entendre Hook s'écrier,

Si colon infringetur excors;

et à ce dernier coup de pinceau,

Impavidum ferient ruinæ,

se substituerait,

Commoriar satur attagene.

Ce régime eut pour suite une affection splanchnique des plus intenses. Est-ce le pylore qui refusa le service?, est-ce le jejunum? Nous ne le savons; mais insensiblement il tomba, lui, mortel de si robuste digestion, dans un de ces mélancoliques états qu'énumère Molière, la bradypepsie, la dyspepsie, l'apepsie. Aux mots près, c'était le sens de ses plaintes, quand la surveille de sa mort il s'écriait d'un ton élégiaque devant un ami, qui ne s'imaginait pas encore lui faire sa dernière visite : « Voilà cinq jours que je n'ai mangé, » quand il récapitulait son état devant un autre par ce peu de mots, « Je meurs de faim, » bien autrement expressifs en anglais, *I starve*, quand, s'asseyant à table avec un troisième, qu'il invitait à sa modeste fortune du pot, il boudait aux hors-d'œuvre, se taisait aux entrées, soupirait aux foies d'oie qu'il laissait passer, tentait en vain de déguster l'aile de canard, et ajoutait, « Voilà mon repas « de tous les jours! » *nothing, nothing, nothing*, « sauf quelques menus de pharmacien, quelques « drafts » au lieu de porto. Ah! les *drafts* m'ont « toujours porté malheur. » *Drafts* (ou *draughts*), en langue anglaise, signifie « potion » et « traite. » Sa jeunesse en effet avait souvent heurté contre ces brisants dont est hérissée la mer de l'escompte, et les frais de poursuite à ses *draughts* de caisse avaient écrémé ses profits. Son déclin à présent était en face des pilules, des lochs, des sels d'Epsom et de Glauber : c'était le tour des *draughts* du

Codex. Le « pun », on le voit, n'avait pas encore perdu ses droits, et la langue conservait l'élasticité qu'avait perdue le pylore. Au total cependant et malgré ces étincelles que laissait jaillir parfois le tison en train de se faire cendre, la vie au milieu de tant d'amères tribulations n'était pas tenable. La mort enfin vint mettre un terme aux angoisses de Hook. Il expira le 24 août 1841, à Fulham, où depuis longtemps était son domicile. Comme ses créanciers et l'État étaient toujours impayés, on vendit au profit de qui de droit tout ce qu'il avait : meubles, argenterie, vaisselle, joyaux, curiosités. Le tout produisit une somme assez rondelette, le nom de Hook, en dépit de tous ses écarts et de ses « failures, » ayant souvent donné du prix aux moindres bagatelles. Rien n'en fut donné aux cinq enfants qu'il laissait, nous ne pouvons dire de ses mariages. Ceux-ci, et surtout les deux jeunes personnes, se seraient trouvés sous peu dans le dénûment, si quelques amis n'avaient eu l'idée d'ouvrir une souscription pour la famille de Hook. Le roi de Hanovre à lui seul donna cinq cents livres sterling (12 500 fr.), et comme

Regis ad exemplum totus componitur orbis,

la souscription obtint certain succès : soixante-quinze mille francs purent être comptés aux héritiers. Certainement ils eussent touché davantage si tout le parti qu'avait servi sa verve s'était uni pour témoigner sa reconnaissance à ses mânes; mais justement c'est de ce côté que se montrèrent les plus tièdes, les plus récalcitrants même, dès qu'il fut question de corriger ainsi la mauvaise fortune à l'égard des enfants d'un de leurs porte-bannières. On allégua tout ce qui dans sa conduite était « improper » et « shocking », ses excentricités, son irascibilité, son immoralité, sa comptabilité. Soit! mais récriminer en ces termes après avoir glissé vingt ans sur tous ses méfaits, après avoir chassé ou navigué de conserve avec leur auteur, et justement à l'instant de débourser, parut à tous les gens sensés infiniment plus « improper » que toute la vie de Hook, et les sifflets ne manquèrent pas aux « right honourables » qui récusaient ainsi leur ami politique depuis qu'il ne pouvait plus défendre la brèche. On dit que la démocratie est ingrate. Elle n'est pas seule à l'être. — A peine dans la tombe, Hook a trouvé un biographe, le révérend docteur Barham, dont la *Vie de Hook* (Londres, 1849, 2 vol. in-8°) s'est enlevée rapidement au moment où les cendres du héros étaient encore chaudes, où les contemporains se posaient en gais conteurs, en punners, en familiers de la Bohême en narrant les excentricités du payeur de Maurice. Il s'en faut de beaucoup que toutes aient été recueillies : dix volumes à peine y suffiraient. Sa conversation n'était qu'une improvisation de tous les moments: il eût fallu un sténographe, disons quatre sténographes, autour de lui; il leur aurait à tous taillé de l'ouvrage : c'était un Coleridge, le grandiose et l'héroïque à part. Un *Hookiana* complet équivaudrait, si pour l'imprimer on usait des procédés de soufflage modernes, à une petite bibliothèque de poche; ce serait le pendant britannique des Hilaire Legay, bien autrement intéressant, puisque ce ne serait pas un « Omniana », et que l'on y verrait en quelque sorte se déployer, luxurier, chatoyer, puis, hélas! tel est le sort de toutes les choses humaines, tourner à l'éclipse, tourner au fossile, tourner au néant une existence réelle, actuelle, et qui dès lors nous captive invinciblement comme tout ce qui n'est ni chimérique ni incompréhensible. Autour de ce premier rôle gravitent nombre de sommités, de notabilités, de médiocrités, de nullités avec lesquelles il boxe ou polke, selon les instants, selon les personnes,... mais n'est-ce pas là la vie? Pour écrire les *Memoirs of Hook*, comme il a écrit les *Memoirs of Mich. Kelly*, il eût fallu réunir, quand tous les détails étaient encore frais dans leurs mémoires, ses amis de coulisses, de clubs et de tavernes, les Cannon, les Tom Hill, les Matthews aîné, les Dubois le plaidant (D. the barrister), les Judkins et vingt autres, sans compter les amphitryons chez lesquels il avait ou se conquérait le couvert, les admirateurs dont il se moquait, les passants ou les premiers venus qu'il persiflait, comme ce client de nous ne savons plus quel « eating-« house » près duquel il vint s'asseoir sans autre raison que son caprice, débutant par n'importe quelle question saugrenue, continuant par des *but*, des *well*, des *if*, mêlant ainsi les interrogations, les objections, les hypothèses, amenant la conversation sur toutes sortes de matières à mille lieues les unes des autres, le vin du Cap, la simarre du lord-chief justice, Singapour, le procès de la reine, l'arbre de Shakespear, le tout entremêlé de *You don't drink* si pressants, qu'à chaque fois le pauvre interlocuteur, ne fût-ce que pour reprendre haleine au milieu de ce flot de paroles, vidait son plein verre de porto. Ce n'est pas nous qui vanterons l'idée fort peu neuve, ce nous semble, de ce « hokussage » (à proprement parler, c'est l'acte d'enivrer quelqu'un pour le mettre hors d'état de voter) d'un pauvre hère qui finit par *tumble* (c'est le mot classique pour « tomber sous la « table »), d'autant plus qu'il eût pu dire : « Voilà « comme je serai dimanche! » mais le fait est que le jour dont nous parlons, sa fallacieuse bonhomie et, avec ce sautillement incessant d'un sujet à un autre, le perpétuel retour de ce refrain diversement encadré : *Why sir*, you don't drink!... *Yet, methinks*, you don't drink,... *Sirrah, my old fellow*, you don't drink,... *Perhaps I'm guilty, I, that* you don't drink, etc., etc., joints à l'air décontenancé de l'interlocuteur bénin qui avait la simplicité de répondre, ne pouvaient manquer de produire, même chez le désapprobateur sévère, ce rire inextinguible dont parle Homère. Ajoutons qu'il n'était, en général du moins, pas plus anacréontique avec les femmes, qu'attique avec les

hommes. Un jour, mistriss Fitzherbert voulant avoir son avis sur un splendide piano droit (l'invention alors était nouvelle, et la dame en semblait ravie) : tout en se mettant à faire courir ses doigts avec la prestesse accoutumée sur l'ivoire et l'ébène du clavier, il ne put se tenir de lancer un de ces lardons familiers qui du même coup désenchantent l'enthousiasme et dépoétisent ce qu'on admirait. C'est, dit-il, ou plutôt souffla-t-il à l'oreille de Cannon, qui fut charmé de le répéter comme venant de son fond, c'est « le pain et le fromage » (*bread and cheese*), comme on dit « c'est la soupe et le bouilli ». Nous sourions de meilleur cœur à l'inoffensif traquenard où un jour il fit tomber un des mahâchakals (1) de la critique bihebdomadaire. Voici comment. La mémoire de Hook tenait du prodige. Il n'eût pas fallu le mettre au défi d'apprendre par cœur la table des logarithmes; et s'il se le fût mis en tête, il eût répété sans broncher, comme sans en comprendre un mot, à Wilson l'Amarakocha, à Haughton le Mânavadharmaçâstra. Il avait parié un jour qu'il nommerait toutes, ou par le nom du patron ou par l'enseigne, dans l'ordre selon lequel elles se suivaient, les boutiques d'un côté de Windsor-street, et il avait manqué la victoire, d'un point, d'un seul, ayant fait réciproquement troquer de place leur numéro; pour se relever de ce léger échec, il se rabattit, en franc enfant d'Albion, sur un autre pari plus rude, ce nous semble, à gagner. Il s'agissait de répéter toutes et dans leur ordre, après ne les avoir parcourues de l'œil qu'une fois, les annonces du *Times*. On connaît les énormes dimensions de ce Léviathan des journaux et la place qu'y tient la réclame : moins de magasins émaillent les deux côtés de Windsor-street qu'une seule page du *Times* ne contient d'articles en tête desquels « Want.... » sans compter ceux dont tel n'est pas le début. Eh bien! pourtant, Hook l'emporta : et lui aussi, il eut le droit de dire, *I went, I saw, I won*. Il est donc clair qu'il eût pu gagner de même la première manche de sa partie liée, si son indolence inattentive n'eût comme rendu des points à sa partie adverse. Ceci posé, venons au fait. En ce temps-là, les Revews et Magazines de la Tamise comptaient parmi leurs exécuteurs de hautes œuvres un de ces admirateurs d'eux-mêmes qui croient tenir le sceptre de la littérature en agitant leur férule, et qui lancent dictatorialement ce qu'ils prennent pour leurs oukases sur les arts, sur les sciences, sur la politique, sur l'industrie, sur la religion. Hook et un de ses seconds imaginèrent d'amener cet encyclopédique génie à confesser aux yeux de tous son incompétence. L'Aristarque fut invité à un grand dîner où nombre d'écloppés et d'éreintés de sa façon se trouvèrent réunis. Hook s'était ferré le matin sur la précession des équinoxes en apprenant par cœur tout un long article de l'*Encyclopédie britannique*. Il arrive la tête pleine des nœuds de l'écliptique, des influences perturbatrices de la lune et du soleil, etc., etc., et il prend place à côté du « Reviewer », sur l'autre flanc duquel s'établit son complice. A peine la soupe à la tortue a-t-elle fait place au relevé, que ce dernier entame l'entrée... en matière. Un mot jeté au hasard et qu'il happe au vol, le zodiaque de Denderah ou l'aspect de la vendange en France, n'importe, l'amène à parler automne, équinoxe, précession : il accumule naïvetés sur naïvetés, et le vaniteux hypercritique son voisin ne manque pas d'improviser sur le phénomène une théorie fantastique avec l'aplomb du rhéteur qui cisèle des catachrèses et n'a cure d'idées et de faits. Hook applaudit, en s'extasiant sur les recherches qu'a dû faire le docte préopinant pour arriver à des résultats « si remarquablement contraires à ceux de Laplace. » La table entière devient attentive. Ce n'est pas qu'il doute de l'exactitude du savant astronome qui rédige la chronique théâtrale et dont sans doute l'œil sagace embrasse à la fois le corps de ballet et les corps célestes... — « *Yes, yes, no doubt*, » répond le gentleman avec l'aplomb du médecin de Molière, « nous avons changé tout « cela... » — « C'est ce que je disais, *non equidem inficior, miror magis*, » réplique Hook; « mais je crois que mon ami, qui ne peut vous suivre si vite dans votre vol d'aigle, serait bien aise de savoir sur quoi et pourquoi vous vous éloignez de Laplace. Il n'ose vous l'avouer!.... mais parions qu'il lui reste des scrupules sur votre théorie. N'est-ce pas, Dick?... » Dick fait signe que oui. « Vous voyez! Parlez, *beh an Laplace, beh an Zach, beh an Herrschell* (1), élucidez les doutes du pauvre Dick... » Le grand critique tentait en vain d'articuler un mot précis et portant un sens. — « Peut-être, sir, la formule de Laplace est-elle sortie de votre mémoire? Permettez que je vous la rappelle, ainsi que les équations différentielles dont il la dérive... » Et soudain en effet il jette à la tête de l'infortuné prince des éreinteurs quelque dix, douze ou quinze équations hérissées de sinus et cosinus, jusqu'à ce qu'il arrive à l'intégrale finale... — « Quel est de tous ces énoncés celui que vous trouvez fautif? et qu'y blâmez-vous? est-ce le coefficient de l'angle 0? » et il maintint ainsi une heure entière sa victime sur le gril, ne la laissant respirer un instant que pour ranimer le feu, et après un aveu formel que dans le cercle de ses hautes études astronomiques n'était point entrée la précession des équinoxes. Cent fois ainsi les saillies de Hook étaient enchâssées dans un en-

(1) Nous demandons pardon à qui de droit pour ce mot hybride : *mahâkrochtâ* serait le vrai mot... oui, à Bénarès.

(1) *Beh an* en persan veut dire « meilleur que », c'est-à-dire « plus grand, plus fort, plus habile ou plus heureux que... » C'est un idiotisme familier, proverbial. Plus d'une ville, au temps des Sassanides, avait ces deux mots en tête de son nom. *Beh an Antakieh, beh an Nisib* (« mieux qu'Antioche, » « mieux que Nisibe »). Le prince dont elles étaient la création voulait par là mettre sa supériorité en relief et décréter en quelque sorte l'invulnérabilité de son empire, l'inaltérabilité de son œuvre.

semble, petite pièce qu'il créait, qu'il improvisait le plus souvent, et à laquelle il faisait participer, généralement à leur insu, ceux qu'il rencontrait sous sa main. Sa vie, à ce point de vue de tous le plus vrai, n'est presque qu'une suite de *Commedie dell' arte :* il en imagine le scenario instantanément; instantanément aussi, héros ou rôle principal, il fournit la plus grande partie du dialogue (ce sont les bons mots dont il diapre, chamarre et constelle son intrigue), un compère (Cannon ou Hill, ou tout autre) lui suffit pour construire, pour développer son rôle, au besoin il s'en passe; les autres rôles sont tout trouvés, ce sont les personnes mêmes qui se sont trouvées sur son passage, et dont l'air, le costume, la démarche, un mot, un geste viennent de faire surgir en lui le canevas dramatique. Une après-midi, devers l'heure où flambent les cuisines, à quatre heures, il passe, flanqué de l'acteur Terry, devant une confortable maison de Down street (Soho square) des *down stairs* (en d'autres termes des rez-de-chaussée et des caves) de laquelle s'exhale un délicieux fumet, qu'accompagnent un grand orchestre de casseroles, poissonnières et tournebroches, et ce rapide va-et-vient de surnuméraires en l'art culinaire qui rappelle au lecteur de Gil Blas les cuisines de l'archevêque de Séville. — *What a feast* (quelle fête)! s'écrie Hook, dont se crispe la membrane olfactive. — *Jolly dogs* (beaux chiens), réplique le comique se mettant au diapason. — *Ten to one*, reprend le premier, que, si vous voulez repasser par ces parages à dix heures, et vous faire annoncer en cette maison sous le titre de « l'ami de Thomson », je vous rendrai compte par le menu de ce que l'on va servir aux *jolly dogs*, gibier, poisson, volaille, vins, entremets et dessert. — *Done.* A peine le pari conclu, il s'élance, franchit le seuil, arrive dans un salon d'attente où quelques convives déjà sont rassemblés, et sans que personne d'abord s'en étonne, se mêle à la conversation, qui bientôt, grâce à l'interlocuteur nouveau, s'anime, sautille, frétille et scintille. Cependant était rentré, après un moment d'absence, le maître de la maison : l'aspect du convive inattendu l'étonne, l'alarme; enfin il s'avance le sourcil sinistre vers l'intrus. Hook, l'œil au guet, l'avait avisé dès le premier moment; il avait flairé ses pensées, sans perdre un iota de son aplomb, sans cesser de gazouiller pour quatre. Dès qu'il l'aperçoit près de lui, — « Ah, lui dit-il sans lui donner « le temps d'ouvrir la bouche, cher monsieur, « recevez mes excuses de l'inexactitude avec laquelle je me rends à votre aimable appel. Vos « honorés correspondants Blagmore, Blagwell et « compagnie m'ont transmis votre invitation par « laquelle vous entendez préluder à nos relations « commerciales, et certes toutes mes mesures « étaient prises pour arriver juste à l'heure par « vous choisie. » — « Diable! diable! quelle était « cette heure? » — « Est-ce que vous ne le savez « pas? Trois heures!... Je vois bien que vous êtes « fâché. Au nom du ciel, ne m'en veuillez pas. « Un accident inimaginable m'a barré la route, je « serais désolé d'avoir troublé vos arrangements. « Je vois que tous ces messieurs attendent la soupe. « Je serais heureux d'entendre de votre bouche « que ce n'est pas moi qui les ai fait languir. » — « Certainement, sir, ce n'est pas vous. Du diable « si je comptais sur l'honneur de votre visite! » — « Permettez, cher monsieur Smith, que je vous « explique quel étrange incident m'a fait manquer l'heure militaire de notre entrevue... » Et ici Hook commence un texte tel qu'il les savait imaginer et broder, et dont le sens était que M. Smith, un de ses clients et correspondants, qu'il ne connaissait que par lettres et non de vue, l'avait, par l'intermédiaire de Blagwell, Blagmore et comp., invité à prendre sa part du repas de famille, cejourd'hui tel jour, tel mois de l'an de grâce 18... — « D'abord, monsieur M..., comment vous appelez-vous? » interrompt l'amphitryon un peu coriace. — « Thomson Edward, pour vous servir. » — « Eh bien, monsieur Edward Thomson, sachez « d'abord que je m'appelle, de père en fils, « Jones et non Smith; sachez que je ne connais « ni Blagwell, ni Blagmore et comp.; sachez que « je n'ai invité personne, sauf ces messieurs et « un ami qui ne saurait tarder; sachez enfin que « je ne dîne jamais qu'à cinq heures. Or, elles « vont sonner. Donc vous n'êtes pas en retard « avec moi, donc personne ici ne vous attendait, « donc... » Un autre que Hook n'eût pas douté qu'il n'eût plus qu'à plier bagage, et que le tour était raté. Pour lui, puisant dans l'obstacle même un nouveau courage, « Miséricorde! dit-il, que d'erreurs entassées en peu d'instants! et que de « pardons à vous demander, sir, ainsi qu'aux honorables ladys (les dames étaient entrées pendant ce colloque)! et que doit penser de moi « le correct et ponctuel Noll Dick Jack Smith, « dont la soupe refroidit et le rôti brûle, tandis « que je vous ennuie de mon babil? » La maîtresse de la maison prit alors la parole : « Le ponctuel « et correct Jack Dick Noll Smith et ses amis « auront sans doute mangé leur soupe et laissé du « rôti la carcasse; de telle sorte que ce que vous « auriez de mieux à faire... » — « C'est de faire « mon deuil du dîner de Smith? Sage avis, madame. Il y aura bien sans doute aux environs « quelque restaurant où je puisse aller réparer « mes avaries. » — « Ce n'est pas là ce que j'entendais... Ce que vous auriez de mieux à faire, « voulais-je dire, sir, c'est de demeurer où la « Providence vous envoie, où la soupe fume, où « la broche tourne encore... N'est-ce pas, Jones, « que c'est ici le port où l'hôte que Dieu nous « envoie réparera ses avaries? » — « N'est-ce pas, « père? exclamèrent les miss qu'avait amusées la « désinvolture de l'inconnu... » L'on devine la suite : Hook, sûr désormais de n'être plus obligé de battre en retraite; nouvelles prières, instances

impossibilité de résister... Que répondre quand le groom a clamé : « Vous êtes servis ! » quand la dame répète : « Sir, votre couvert est mis! sir, votre « bras, » si ce n'est courber la tête et digérer le fait accompli, en même temps que le turbot, que le filet de chevreuil, que la bécassine et le faisan... Hook voulut juger de tout pour dresser de tout un exact procès-verbal ; et pour tout il avait une anecdote, un bon mot, un adage, un paradoxe; barreau, théâtre, bourse, politique, chronique des eaux, les beaux, les lionnes, tout était passé en revue. Il ne perdait ni l'occasion d'un coup de langue, ni un coup de dent, l'on ne savait lequel admirer le plus de sa célérité à faire de tous les mets un *tentamen*, ou de la volubilité de sa phrase : chacun se demandait si jamais il avait plus ri à quelque farce que ce fût; les miss Jones pouffaient sous leurs serviettes; le père cessait de regarder avec ombrage. Si « faire asseoir des convives à table, c'est se charger de leur bonheur tout le temps qu'on les possède, » master Jones ce soir-là se trouvait plus qu'à la hauteur de sa mission, grâce à l'éternel parleur. Tout continua de même après la fugue des dames, après les liqueurs, après le thé. De plus en plus l'on faisait cercle autour de Hook, dont le rôle tournait à monologue. Finalement, comme harassé, il se laisse tomber sur le tabouret au pied du piano : avec un feint laisser aller, avec ces grimaces qui eussent fait rire un agonisant, il promène ses mains sur le clavier, ses mains aussi lestes que ses dents et sa langue; on écoute ses caprices mélodiques comme tout à l'heure on écoutait sa parole; on s'émerveille de trouver le Moscheles sous le Cobbett. Tout à coup dix heures sonnent, trois coups de marteau retentissent à la porte, les deux battants de celle du salon s'ouvrent, et un groom annonce « l'ami de master Thomson. » Tandis que tous portent les yeux sur ce nouveau venu, le piano résonne toujours; mais par de rapides modulations, le ton saute et prend d'autres dièses ou d'autres bémols à la clef, le rhythme change : au lieu de continuer son nocturne ou sa sonate, Hook chante, il chante des vers qu'évidemment il improvise en même temps que la musique. Voici ses vers, qui perdraient trop à passer en autre langue que l'anglais :

I'm very much pleased with your fare;
Your cellar's as prime as your cook :
My friend's master Terry the player
And I am master Theodore Hook (1).

Il serait bien pâle après ce petit drame auquel vraiment rien ne manque, de citer d'autres historiettes qui prouveraient uniquement le sans-gêne convivial de Hook. Il en est cependant qui dépassent toutes les proportions ; celle-ci, par exemple. Price était le directeur de Drury-Lane. Il donna un jour un splendide dîner, dont fut Hook. Après le dîner, réunion dans les salons, thé, libations sur libations nouvelles, bref, respect complet des traditions anglaises jusqu'à onze heures. Or Price était de longue main un martyr de la goutte. L'accès le reprit ce soir-là, mais avec une violence telle que tout son héroïsme ne put le dissimuler. A l'instant le cercle joyeux s'éclaircit, les invités se retirèrent successivement, il ne resta que Hook et Cannon. Price leur tint tête quelque temps encore, comptant sur un prompt départ; mais voyant la conversation déployer derechef des ailes de large envergure et prostré par la douleur, il prit le parti de la retraite après les avoir fait entourer des flacons et dames-jeannes qu'il savait selon leur cœur. Le lendemain en s'éveillant d'un sommeil qu'il n'avait goûté qu'après des souffrances atroces, il demanda au domestique qui accourait à son appel, à quelle heure les deux derniers fidèles s'étaient retirés. « Retirés? répondit le valet; ils « viennent de sonner pour le café ». — Il y avait cependant une occasion où la perspective du dîner cessait de parler un langage victorieux à l'appétit de Hook : c'était, qui l'eût cru? lorsque l'on risquait de se trouver treize à table. Il était en effet singulièrement superstitieux : il racontait très-sérieusement que pendant la traversée de la Grande-Bretagne à Maurice, il avait aperçu de ses yeux le fameux vaisseau-fantôme si célèbre dans la légende hollandaise; et s'il n'attribuait pas au navire même toutes les tribulations dont ses extravagances à Maurice avaient été le point de départ, du moins il voyait dans sa prétendue apparition un augure symbolique de ses maux. Nous avons mentionné toutes les productions en prose de Hook : le temps nous manque pour les caractériser chacun à part. La nomenclature sera complète si l'on y joint un mince volume qui contient le recueil de ses œuvres en vers sous le titre de *Hook's satires and poetical Works*. Ce n'est pas le moins original et le moins désopilant de ses ouvrages. Il excellait dans la parodie, témoin celle qu'il improvisa sur le *Dernier chant de Burns* quand Matthews vint, chaleureusement et plein d'enthousiasme, la lui déclamer pour la première fois à la taverne comme le chef-d'œuvre de la poésie au dix-neuvième siècle. VAL. P.

HOOKE (ROBERT), célèbre mécanicien et mathématicien, naquit le 18 juillet 1635, à Frishwater dans l'île de Wight. Fils de ministre et destiné au ministère, il reçut une éducation soignée. Mais la faiblesse de sa constitution et la fréquence des maux de tête auxquels il était sujet l'obligèrent de suspendre ses études. Pour charmer ses ennuis il faisait de petits ouvrages en bois imitant tout ce qu'il voyait. Il fabriqua seul une horloge en bois, et un petit vaisseau garni de ses mâts et cordages. Il avait surtout une vocation particulière pour le dessin. Hooke perdit son père en 1648, et se plaça pendant quelque temps chez le peintre Lely. Il suivit ensuite l'école de Westminter, et s'adonna

(1) Je suis enchanté de votre menu; votre cave est de première volée comme votre cuisinier; mon ami est M. Terry, l'acteur, et moi je suis Théodore Hook.

particulièrement à l'étude des mathématiques et des langues savantes. En 1653, il entra au collége de Christ-Church à Oxford, où il fut écolier servant de Goodman. Là son génie inventif ne tarda guère à se développer. Il imagina, nous dit-il, trente manières différentes de voler dans les airs ou de se donner sur terre et dans l'eau un mouvement très-rapide. Il en fit l'essai sur lui-même, mais il ne nous est parvenu aucune trace de son mécanisme. Une autre machine de son invention, pourvue d'ailes qui se mouvaient obliquement au moyen d'une vis, s'élevait et se soutenait dans les airs, comme la colombe d'Architas, par la seule force des ressorts. Convaincu que c'est la faiblesse de nos muscles qui s'oppose à ce que nous puissions voler à l'aide d'ailes, il voulut fabriquer des muscles artificiels; mais il paraît que cette tentative ne lui réussit pas. Les ailes qu'il avait adoptées étaient de la forme de celles des chauves-souris et ce sont en effet les seules qui puissent être employées avec avantage pour soutenir en l'air un corps aussi pesant que celui de l'homme. Hooke suspendit bientôt ses ingénieuses tentatives, pour s'appliquer sérieusement à l'étude de l'astronomie. L'imperfection des pendules et l'inégale action des poids qui leur servaient de moteur le frappèrent vivement. Il crut pouvoir remédier à cette inégalité par l'application d'un ressort à l'arbre du balancier (*voy.* Hautefeuille et Huygens). Hooke fait remonter sa découverte à l'an 1659. Il fut en marché l'année suivante pour vendre son secret. En 1664, il donna des leçons publiques sur ce sujet au collége de Gresham. Son invention est mentionnée dans les *Transactions philosophiques* de 1666. C'était alors Oldembourg qui tenait la plume pour la société royale. Hooke l'accusa d'avoir communiqué sa découverte à Huygens. Oldenbourg se défendit, en 1675, en disant que Hooke n'avait fait que des essais informes, et que Huygens seul avait perfectionné; qu'au surplus Hooke n'ayant publié aucune description de son invention, il était impossible de s'en former une juste idée. Ce fut seulement la même année que la société royale consigna dans ses Mémoires la découverte de Huygens. Au reste, Ferdinand Berthoud, dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, pense que les ressorts imaginés en France par Hautefeuille, et en Angleterre par Hooke, pour régulariser le mouvement du balancier, furent d'abord des ressorts droits, n'agissant que par une de leurs extrémités; que l'application du spirale appartient en propre à Huygens, et que cette nouvelle invention ne tarda pas à être universellement répandue. On doit aussi à Hooke l'échappement à ancre et celui à double balancier, mais l'opinion qui lui attribue l'invention du pendule cycloïde n'est pas fondée. Trop promptement persuadé d'avoir porté les montres et les pendules à un degré de régularité qu'elles étaient loin d'avoir atteint, Hooke ne tarda pas à publier qu'il avait trouvé le secret des longitudes. Il sollicita pour cette nouvelle découverte une patente qui lui assurât des bénéfices considérables qui devaient nécessairement en résulter. Boyle, Robert Murray, Brouncker, s'entremirent dans cette négociation. Mais des difficultés interminables contraignirent Hooke à renoncer à ses projets. Du reste, jamais il n'a divulgué son secret; ce qui a fait penser à beaucoup de gens que sa découverte était chimérique. Pendant son séjour à Oxford, Hooke avait beaucoup aidé Boyle et Thomas Willis dans leurs opérations chimiques. En 1658, il fabriqua plusieurs nouveaux instruments astronomiques. Il tenta de déterminer la parallaxe annuelle des fixes avec plus d'exactitude que ne l'avait fait Galilée, et fut un de ceux qui avant Newton s'exprima le plus clairement sur les principes de la gravitation universelle. Il fit des observations sur les planètes de Jupiter et de Saturne, et sur celle de Mars où il crut reconnaître des taches mobiles. Il pensait qu'on pouvait fabriquer des lunettes de dix mille pieds, avec lesquelles on verrait des animaux dans la lune. Hooke dirigea ensuite ses travaux vers différentes parties de la physique. Il lut successivement, à la société royale, dont il avait été reçu membre en 1662, divers mémoires sur la forme des molécules de l'eau, sur la pression de ces molécules l'une sur l'autre; sur les figures formées par la gelée, la neige et la glace; sur la raréfaction de l'air, son élasticité, sa condensation, sa pesanteur; sur la différence de poids de l'eau froide et de l'eau chaude; sur celle des corps solides à mesure qu'on les élève de terre; sur le moyen de mesurer la chute des graves; sur la réfraction de la glace; sur les divers usages de la machine pneumatique. On a prétendu qu'il avait construit un récipient capable de contenir un homme, et qu'il avait fait sur lui-même quelques expériences pneumatiques. Il s'occupa ensuite de la condensation de l'esprit-de-vin, de l'extraction de l'air contenu dans l'eau, de l'anatomie de la vipère, de l'*hydrocantisterium novum* de Cavalleri, d'un effet singulier du tonnerre. Hooke examina aussi le rapport du nombre de vibrations des cordes avec leurs divers tons, en supposant à la corde *ut* deux cent soixante-douze vibrations par seconde. Il imagina une nouvelle éprouvette, un quart de cercle à aire mobile, dont il publia la description en 1674, et un quartier de réflexion, ou octant, pour observer les astres en mer malgré le roulis du vaisseau: instrument qui fut depuis perfectionné par Newton (*voy.* Hadley). Il proposa une mesure universelle tirée de la longueur du pendule, et prouva par une expérience ingénieuse que le mouvement circulaire est composé de deux autres, l'effort direct par la tangente, et un autre effort vers le centre, ces deux forces étant égales. Si elles cessent de l'être, le mouvement devient elliptique. En fixant à l'extrémité inférieure du grand pendule un fil plus court terminé par une boule, et donnant à ce dernier

un mouvement circulaire tandis que l'autre tourne, il expliquait le mouvement de la lune autour de la terre. Il s'occupa aussi d'un système de signaux ou espèce de télégraphe. On lui doit encore une lampe conservant toujours l'huile à la même hauteur, un instrument universel pour tracer toutes sortes de cadrans, un nouveau micromètre, un baromètre de mer, un instrument pour perfectionner le sens de l'ouïe, une manière d'élever l'eau par le moyen du feu, une horloge barométrographe, un instrument pour mesurer la pluie, un autre pour mesurer la vitesse du vent, un compas pour décrire des spirales et autres courbes, une balance de proportion, un nouveau moulin à vent, une sonde sans corde, qui transmet un échantillon du terrain et de l'eau du fond de la mer. Hooke appelait les sondes : *Nuntii inanimati, ad fundum abyssi emissarii*. Toutes ces inventions, au reste, qu'il faisait monter à plus de cent, sont bien loin d'être parfaitement constatées; et l'on peut souvent appliquer à Hooke le reproche que nous avons adressé à l'abbé Hautefeuille. A tous les talents que nous avons fait connaître, Hooke joignait encore celui d'habile architecte. En 1666, la ville de Londres ayant été presque entièrement détruite par un incendie, Hooke proposa, pour la reconstruire, un plan qui fut extrêmement goûté. Le lord-maire et les aldermen le préférèrent à celui des intendants de la ville; et c'est en grande partie sur ce plan que fut faite la nouvelle construction. Ce succès valut à Hooke d'être, par acte du parlement, nommé l'un de ces intendants, pour reconnaître les terrains appartenant à chacun des incendiés, place qui lui procura l'occasion d'amasser de grands biens. On lui doit encore, comme architecte, les plans du nouveau Bethléhem de Londres, de l'hôpital de Hokton, de l'hôtel Montaigu, du collége des médecins et du théâtre qui y est contigu. Nous avons dit que Hooke fut admis en 1662, parmi les membres de la société royale. Il ne tarda pas à être spécialement chargé de diriger les expériences ordonnées par cette société; et après le décès d'Oldenbourg, il le remplaça dans l'emploi de secrétaire. Il se fit aussi recevoir maître ès arts, docteur en médecine en 1691. En 1665 Jean Cutler, patriote zélé pour le progrès des sciences, avait fondé une chaire de mécanique, et assigné à Hooke une pension viagère, sous la condition de faire des lectures ou leçons publiques sur les diverses parties de la physique; ce dont Hooke s'acquitta de la manière la plus honorable. Il fut aussi professeur de géométrie au collége de Gresham. Le peu de temps qu'il donnait au sommeil et la vie extrêmement laborieuse qu'il menait ruinèrent insensiblement sa santé; il perdit la vue, fut longtemps valétudinaire, et mourut le 3 mars 1703, âgé de 67 ans. Hooke était bossu, pâle, maigre, plus que négligé dans sa personne, défiant, jaloux, d'une humeur mélancolique, qu'avaient singulièrement aigrie les tracasseries suscitées par ses rivaux. Mais ces défauts furent plus que compensés par ses grands talents, par ses connaissances presque universelles. Par suite de sa défiance et du mauvais esprit de son siècle, il annonçait toutes ses découvertes par des griphes indéchiffrables. On a de lui les ouvrages suivants tous en anglais : 1° *Essai pour expliquer les phénomènes d'une expérience de Robert Boyle*, Londres, 1660; 2° *Discours sur un instrument inventé pour faire des observations astronomiques plus exactes*, Londres, 1661, in-4°; 3° *Observations sur la comète de* 1664; 4° *Méthode pour mesurer la terre*, 1665; 5° *Réponse aux considérations d'Auzout, contenue dans une lettre écrite à l'auteur des Transactions philosophiques*, traduite de l'anglais, Paris, 1665, in-4°; 6° *Micrographie*, ou *Description physiologique des plus petits corps*, Londres, 1665-1667, in-fol. avec figures. Les planches de cet ouvrage, au nombre de 38, ont été reproduites par Henri Baker, en 1745, avec une nouvelle explication. 7° *Tentative pour prouver le mouvement de la terre*, 1674; traduit en latin par Guillaume Nicolson, Londres, 1679, in-4°; 8° *Remarques sur la première partie de la* MACHINA COELESTIS, 1674; 9° *Traité des hélioscopes*, Londres, 1676. Il y donne la description d'un télescope par réflexion. 10° *Lectiones Cutleranæ*, etc., 1678-1679, in-4°. Hooke traite de la nature et du mouvement de la lumière, de la mémoire artificielle, du magnétisme, de la gravitation, du mouvement de la terre, de la philosophie, de l'action des ressorts (*potentia restitutiva*), etc. 11° *Lampas*, ou *Description de quelques perfectionnements mécaniques sur les lampes et les poids à peser l'eau*, 1677, in-4°; 12° *Œuvres posthumes*, etc., Londres, 1705, in-fol.; recueil publié par Richard Waller, et précédé de la vie de Hooke par l'éditeur. Dans ces œuvres se trouve un système bizarre sur la manière dont l'âme perçoit et transmet les idées. Hooke avait prétendu calculer le nombre d'idées dont l'esprit humain est susceptible, et l'avait évalué à 3,155,760,000. On trouve en outre dans ces œuvres un tableau de l'état actuel de la physique, des leçons sur la lumière, sur l'astronomie, sur la navigation, des discours sur les tremblements de terre, dont il attribue la cause aux montagnes, etc. 13° *Expériences et observations philosophiques;* autre recueil qui ne fut publié qu'en 1726, Londres, in-8°. Hooke y rend compte des plus nouvelles observations sur l'anatomie et la chimie. On y trouve aussi un discours sur la Tour de Babel, et une explication des Métamorphoses d'Ovide. D. L.

HOOKE (NATHANIEL), historien anglais, naquit vers 1690, à Dublin, de parents catholiques, qui le firent élever avec le plus grand soin. De fausses spéculations ayant détruit sa fortune, il fut obligé de chercher dans l'exercice de ses talents des ressources pour subvenir aux besoins de sa famille. S'étant fait connaître comme écrivain, il fut prié par la duchesse douairière de Marlborough de rédi-

ger ou de retoucher les mémoires qu'elle se proposait de publier sur sa conduite à la cour d'Angleterre. Ce travail lui fut payé plus de cent mille francs. Il finit cependant par se brouiller avec la duchesse qu'il avait entrepris de ramener à l'Église romaine. Hooke était un zélé catholique; mais il avait adopté les idées de Fénélon sur le quiétisme. Ce fut lui qui se chargea de trouver au célèbre Pope un confesseur dans sa dernière maladie. A peine était-il sorti de la chambre du malade que Bolingbroke y entra, et se mit à cette occasion dans une grande colère. Dans son testament (1), Pope légua cinq livres sterling à Hooke pour acheter une bague ou quelque autre marque de souvenir. Hooke mourut le 19 juillet 1764. On a de lui : 1° *Roman history from the building of Rome* (Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la ruine de la république), Londres, 1733-71, 4 vol. in-4°. En tête du premier volume est une suite de *Remarques* sur l'histoire des sept rois de Rome, à l'occasion des objections de sir Isaac Newton sur la durée supposée (244 ans) de la royauté. Le deuxième volume, publié en 1745, est précédé d'une dissertation de 33 pages (provoquée par un mémoire du savant M. de Beaufort, 1738) sur la vraisemblance des cinq cents premières années de Rome. Le troisième, revu par l'auteur, parut en 1764; le quatrième en 1771. Nous avons sous les yeux la troisième édition du premier volume et la deuxième du second, 1757, accompagné de cartes géographiques et autres gravures. Cette histoire est très-estimée des Anglais. Elle a été réimprimée dans le format in-8° en 1766 et en 1806, 11 volumes. La première partie n'offre guère qu'un abrégé de l'*Histoire* du P. Catrou et des *Révolutions* de Vertot; mais dans les suivantes, l'auteur, encouragé par le succès de son ouvrage, se livre à ses propres observations : il discute les textes, il expose les faits avec exactitude et précision; son style est simple, clair, facile. On peut louer aussi son impartialité, bien qu'il penche un peu pour la démocratie, et qu'il reproche à Rollin, et encore plus à Vertot, la propension contraire. Chaque volume est précédé de *discours et de réflexions critiques* qui ont été traduits en français par son fils (*voy.* l'article suivant). 2° *Relation de la conduite que la duchesse douairière de Marlborough a tenue à la cour depuis qu'elle y entra jusqu'à l'année* 1720, Londres, 1742, in-8°; traduit la même année en français, la Haye, in-8°; 3° *Observations sur quatre écrits relatifs au sénat romain* (en anglais), Londres, 1758, in-8°. Les auteurs de deux de ces écrits sont Middleton et Chapman. Un anonyme répondit la même année aux observations concernant le sénat romain et le caractère de Denys d'Halicarnasse. On a su depuis que l'anonyme était Edward Spelman, qui publiait alors une traduction de Denys. Hooke a traduit en anglais les *Voyages de Cyrus* par Ramsay (*voy.* ce nom), 1739, in-4°. On a imprimé en 1816 sur son manuscrit : *Six lettres à une dame de qualité concernant la paix religieuse et sa véritable base.* Nath. Hooke avait un rare talent pour lire à haute voix, et Richardson nous apprend qu'un jour qu'il venait de prononcer quelques discours tirés de son *Histoire romaine* devant Onslow, président de la chambre des communes, lequel se piquait aussi de bien lire, ayant ensuite demandé à son auditeur ce qu'il pensait de l'ouvrage : « En vérité, répondit le président, je ne « sais qu'en penser; cela pourrait n'avoir pas le « sens commun, car votre manière de lire m'a en« sorcelé, enchanté. » Ce trait rappelle à la mémoire les mots de *dupeur d'oreilles* appliqués à notre Jacques Delille, lorsqu'il lisait avec tant de charme dans les sociétés des fragments de ses poëmes. L. et W—s.

(1) Voy. le *Testament* de Pope à la tête de la traduction française de ses *Œuvres*, t. 1, p. 86.

HOOKE (Luce-Joseph), fils du précédent, naquit à Dublin en 1716. Amené jeune en France par son père, il acheva ses études à Paris au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet. Bientôt reçu docteur de Sorbonne, il fut peu de temps après nommé professeur de théologie. En 1751, il présida la fameuse *thèse* de l'abbé de Prades (*voy.* ce nom). Pressé par de vives sollicitations, l'abbé Hooke, trop confiant, avait signé sans examen et presque sans la lire cette thèse immense, trois fois plus étendue que ne l'étaient les actes théologiques du même genre. On sait qu'au milieu d'une discussion animée entre le répondant et les argumentateurs, un vieux docteur de Sorbonne se leva, fit le signe de la croix, récita son *Credo*, et au grand étonnement des assistants, dénonça plusieurs propositions hérétiques ou impies qu'il avait découvertes dans cette thèse, parmi une foule de propositions diverses qui s'y trouvaient amoncelées à dessein. Cette affaire causa beaucoup de chagrin à l'abbé Hooke, qui se hâta de demander lui-même la condamnation de la thèse scandaleuse. Cependant le cardinal de Tencin fit déclarer sa chaire vacante. Ses confrères, ayant réclamé contre une mesure trop rigoureuse, furent assez heureux pour en obtenir la révocation, et le parlement de Paris rendit en 1762 un arrêt qui le maintenait dans l'exercice du professorat; mais l'archevêque défendit aux élèves en théologie de suivre les leçons de ce docteur, sous peine d'être exclus du séminaire. Hooke, dans une *lettre* à l'archevêque, écrite avec autant de force que de décence, se plaignit de cette nouvelle persécution que rien ne pouvait justifier. Cette lettre (Paris, 1763, in-12 de 72 pages) est accompagnée de pièces justificatives qui, du moins en grande partie, avaient paru dès 1754, à la suite de l'extrait des conclusions de la faculté de théologie sur la thèse de l'abbé de Prades. Fatigué de lutter contre des adversaires trop puissants, Hooke finit par renoncer à l'enseignement. En 1791, il était conservateur de la bibliothèque Mazarine. N'ayant

pas voulu prêter le serment exigé des fonctionnaires ecclésiastiques, il fut remplacé par Leblond (*voy.* ce nom). Il paraît qu'il refusa de remettre les clefs à son successeur, puisqu'un arrêté du directoire du département de Paris, en date du 19 mai, autorisa le procureur général syndic, en cas de nouveau refus, à se faire ouvrir les appartements de force (1). Ce malheureux vieillard alla chercher un asile à St-Cloud, et y mourut le 12 avril 1796, à l'âge de 80 ans. On a de lui : 1° *Religionis naturalis et revelatæ principia*, Paris, 1754 ; ibid., 1774, 3 vol. in-8. Cette seconde édition d'un ouvrage très-estimé des théologiens est augmentée des notes de dom Brewer, bénédictin anglais. 2° *Discours et réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome*, traduit de l'anglais (*voy.* l'article précédent), Paris, 1770-84, 3 vol. in-12; 3° *Principes sur la nature et l'essence du pouvoir de l'Église*, ibid. (1791), in-8° de 24 pages. L'abbé Hooke est l'éditeur des *Mémoires* du maréchal de Berwick, Paris, 1778, 2 vol. in-12. F—z.

HOOKER (Jean), littérateur et poëte anglais du 16e siècle, mourut en 1543, au collége de la Madeleine d'Oxford, dont il était regardé comme le plus bel ornement par son savoir dans les langues grecque et latine, et par son talent pour la poésie dans ces deux langues. Il nous reste de lui : 1° une comédie intitulée *le Pécheur* ; 2° une *Introduction à la rhétorique* ; 3° *Poema de vero crucifixo* ; 4° *Epigrammata*. T—d.

HOOKER (Richard), théologien anglais, naquit en 1554, à Heavy-Trée, près d'Exeter. Ses parents le destinaient à une profession mécanique; mais son maître d'école, frappé de son intelligence, les en détourna en leur faisant espérer qu'il trouverait sans doute un généreux protecteur. Il le trouva dans l'évêque de Salisbury, Jewell, qui lui procura un emploi dans l'université d'Oxford et lui fit une pension. Après la mort de cet évêque, Richard trouva un nouveau protecteur dans le docteur Edwin Sandys, évêque de Lincoln et qui fut depuis archevêque d'York. Nommé associé de son collége en 1577 et environ deux ans après professeur suppléant d'hébreu, il perdit ensuite ces places, contracta un mariage avec une femme que Wood appelle une *vraie Xanthippe*, et n'eut pendant quelque temps pour toute fortune que la petite cure de Drayton-Beauchamp, dans le comté de Buckingham. En 1585, Sandys instruit de sa détresse le fit nommer maître du collége du Temple à Londres, place honorable et lucrative, mais dont les tracasseries d'un certain Walter Travers finirent par le dégoûter. Ce Travers, qui était prédicateur du Temple pour le matin, tandis que Hooker y était prédicateur du soir, voulant introduire dans cette société la doctrine de Genève, dont il était zélé partisan, fit tout ce qu'il put pour supplanter Hooker, et n'ayant pas réussi l'attaqua avec véhémence dans ses sermons; Hooker lui répondait dans les siens, ce qui faisait dire que le sermon du matin prêchait Cantorbéry et que celui de l'après-midi prêchait Genève. L'archevêque fit interdire la prédication au puritain, qui publia à cette occasion une supplique au conseil privé. Hooker y répondit avec modération dans un écrit *ad hoc*, et bientôt après commença son fameux ouvrage *Des lois de la politique ecclésiastique;* mais pour y travailler plus tranquillement et aimant d'ailleurs la vie champêtre et retirée, où il pouvait, dit-il, *voir les bienfaits de Dieu sortir du sein de la terre sa mère*, il résigna sa place, et reçut en échange en 1591 la cure de Boscomb, dans le comté de Wilts, sous la prébende de Nether-Haven et le doyenné de Salisbury. La reine Élisabeth le nomma en 1595 recteur de Bishop's Bourne au comté de Kent, où il mourut le 2 novembre 1600, âgé de 47 ans, après avoir achevé son ouvrage, ce qui était toute son ambition. Des voleurs s'étant introduits chez lui, il fut parfaitement consolé en apprenant que ses livres et ses papiers lui restaient intacts : « Aucune autre perte, dit-il, « ne peut m'affliger. » *La politique ecclésiastique* est divisée en huit livres, dont les cinq premiers furent publiés successivement en 1594 et 1597; les trois derniers parurent après la mort de l'auteur. On doute que l'ouvrage imprimé soit tel qu'il l'avait laissé, et il y a eu une discussion suivie à ce sujet; mais tel qu'il est, c'est un livre plein de savoir, de jugement et généralement estimé. Jacques Ier disait avoir beaucoup profité de cette lecture, et Charles Ier la recommandait vivement à son fils, qui n'en profita guère. Un passage de Hooker est cité dans le procès de Charles Ier. On a aussi de lui des *sermons*. Ses *OEuvres* ont été imprimées ensemble par le docteur Gauden, en 1662, in-fol., avec la *Vie* de l'auteur et réimprimées en 1666, in-fol., avec une *Notice biographique* par Walton, et depuis, plusieurs fois, la dernière en 1793, Oxford, 3 vol. in-8°. On en a donné un *Abrégé* ou quintessence en 1705. Le docteur Zouch a beaucoup ajouté aux détails de la vie de Hooker donnés par Walton. S—d.

HOOLE (Jean), littérateur anglais, né vers 1727, à Tenderven dans le comté de Kent, s'est fait de la réputation par ses traductions en vers de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, 1762, 2 vol. in-8°; du *Roland furieux* de l'Arioste, 1773, 1783, 5 vol. in-8°, et d'une partie du Théâtre de Métastase, 1767, 2 vol. in-12; 1800, 3 vol. in-8°. C'est aussi de ce dernier qu'il tira les sujets de deux tragédies qui eurent du succès: *Cyrus*, 1768, *Timanthe*, 1770. Une autre tragédie qu'il donna au théâtre, *Cléonice, princesse de Babylone*, 1775, ne réussit point, mais ce lui fut une occasion de déployer sa générosité en renvoyant une grande partie de l'argent qu'il avait reçu du

(1) Voy. l'*Examen critique des Dictionnaires*, par Barbier, p. 454.

libraire pour le manuscrit, parce qu'il présumait qu'elle n'aurait pas plus de succès à la lecture qu'elle n'en avait eu sur la scène. Ses traductions se distinguent par le goût, la correction et l'élégance; mais on y trouve peu de poésie. On a aussi de lui une *Élégie sur la mort de mistriss Woffington* et une édition des *Critical essays* de John Scott, avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, in-8°, 1785. Hoole était auditeur de la compagnie des Indes orientales; mais il se retira sur la fin de sa vie, avec une pension. Il mourut à Dorking, dans le comté de Surrey, le 2 août 1803, âgé de 76 ans. — Son fils, le révérend *Richard* HOOLE, est auteur de quelques poésies. L.

HOOPER (GEORGE), savant évêque anglais, né en 1640 à Grimley, dans le comté de Worcester, fut un des élèves de l'école de Westminster dont le docteur Busby (*voy.* ce nom) s'honorait le plus; il entra ensuite à l'université d'Oxford. Hooper joignait à un grand mérite beaucoup de modestie et de désintéressement. Il fut successivement chapelain de Morley, de l'évêque de Winchester, de l'archevêque Sheldon, du roi Guillaume et de la reine Marie, prolocuteur de la chambre basse de convocation, évêque de St-Asaph et enfin évêque de Bath et Wells. Il occupa ce dernier siége vingt-quatre ans et demi, et mourut le 6 septembre 1727. En 1685, d'après l'ordre du roi, il assista le duc de Monmouth et eut de longs entretiens avec lui la veille et le jour de son exécution. Parmi plusieurs ouvrages qu'il a laissés, on cite : 1° *Discussion franche et méthodique sur la première et principale controverse entre l'Église d'Angleterre et l'Église de Rome, concernant le guide infaillible*, 1687; 2° *Discours concernant le carême*, 1694; 3° *Calcul sur la crédibilité du témoignage humain*, inséré dans les *Transactions philosophiques*, octobre 1699; 4° *De Valentinianorum hæresi conjecturæ, quibus illius origo ex Ægyptiaca theologia deducitur*, 1711; 5° *Recherches sur l'état des anciennes mesures, l'attique, la romaine et spécialement l'hébraïque, avec un appendice concernant les anciennes monnaies et mesures de capacité anglaises*, 1721. On a donné une édition complète des écrits de G. Hooper, Oxford, 1757, in-fol. S—D.

HOORN VAN VLOOSWICK (PIERRE-NICOLAS, baron DE), noble hollandais, de l'Académie de Cortone et de celle des antiquités de Cassel, naquit à Amsterdam le 27 mars 1742. Possesseur d'une fortune immense, il était naturellement appelé aux premières charges de sa république. Il fut même d'abord commis de la banque d'Amsterdam; mais son goût décidé pour les arts et les désagréments que lui suscita une passion réprouvée par les femmes l'obligèrent de quitter la Hollande. Il dirigea ses pas vers l'Italie, où Rome et Florence fixèrent particulièrement son attention. Le fameux Pickler vivait alors : Van Hoorn le connut, et prit, dans le commerce de cet artiste, le goût particulier qu'il eut toujours depuis pour la dactyliologie. Il se lia également avec le célèbre Mengs, et avec les cardinaux Borgia et Albani, ces illustres protecteurs des arts, et il fut constamment honoré de la bienveillance du grand-duc Léopold. N'étant borné par aucune considération pécuniaire, Van Hoorn ne s'occupa que de l'acquisition des pierres gravées les plus parfaites. En peu de temps, il en réunit huit cent cinquante, tant grecques qu'égyptiennes, étrusques, persanes, etc., parmi lesquelles se trouvaient le *génie d'Acratus*, qu'il tenait du chevalier Vettori, la tête de philosophe connue sous le nom de *tête de Scipion*, ainsi que le grand camée décrit par Caylus, et représentant une scène comique. Hoorn ne jouit pas longtemps d'une aussi précieuse collection : elle lui fut volée au mois d'octobre 1789 par son valet de chambre. Cette perte irréparable influa pour toujours sur sa santé. Cependant il apprend que son infidèle domestique se trouve à Amsterdam. Il s'y rend avec une somme immense, rachète du voleur lui-même deux cents de ses pierres (c'était tout ce qu'il en restait), et ne poursuit pas sa vengeance. Fixé depuis à Paris, Hoorn passa le reste de sa vie à former le cabinet précieux dans tous les genres que tous les amateurs ont connu, et dont Lebrun fit la vente en novembre 1809. Van Horn était mort le 5 janvier de la même année. Trois parties composent ce catalogue : 1° celle des *objets rares et curieux* décrits par Lebrun; 2° celle des *pierres gravées*, par Dubois, et 3° un recueil gravé *d'inscriptions camées antiques*, publié aussi par Dubois. Dans la première partie on distingue plusieurs bustes de rouge antique de grandeur naturelle, des colonnes de porphyre de grand antique, des vases des matières les plus précieuses, des tables de mosaïque antiques ou de Florence, des urnes cinéraires, un Germanicus antique en bronze avec des yeux d'argent, une suite considérable d'idoles chinoises, indiennes, japonaises, thibétaines, plusieurs lingams, un vase égyptien en basalte vert de dix-neuf pouces, un vase étrusque, monument unique, entièrement recouvert de madrépores pétrifiés, résultat du séjour de ce vase au fond de la mer, d'où il avait été retiré près de Gênes, environ soixante ans auparavant; un autre vase de cette terre indienne que l'on dit être digestible. Un physicien connu, M. F..., montrant chez de Hoorn ce vase à des dames, se permit d'en rompre un fragment pour le leur offrir à manger. La pièce la plus importante de cette collection était un buste de Sérapis en basalte vert, et d'une exécution si parfaite que Hoorn ne craignait pas d'en faire honneur à Praxitèle. Parmi ses pierres gravées, on distinguait une tête d'Isis du vieux style, une pierre étrusque, le seul monument connu qui représente le poëte Tyrtée, une Léda, une Méduse d'un travail admirable, un camée à trois couches, représentant un mime bouffon, qu'il refusa constamment aux instances réitérées de Joséphine, première femme de Bonaparte. Hoorn était sans politesse et avait peu

d'instruction. La rudesse de son caractère avait été fortifiée par cette indépendance que peuvent seules donner la philosophie ou l'extrême richesse. Un jour d'hiver rigoureux il se mit en fureur contre une très-belle chienne qu'il avait, parce qu'elle s'opposait par ses mouvements et par ses cris à ce qu'on la revêtit d'un habit qu'il lui avait fait faire, persuadé qu'elle devait avoir froid. Du reste, il était bienfaisant et protecteur zélé des artistes. Une des clauses de son testament portait que son baguier ne serait vendu qu'à Londres, après la paix générale. D. L.

HOPE (JEAN), cinquième comte de *Hopetoun*, général anglais, naquit le 17 août 1766, à Hopetoun-House (Linlithgow), résidence habituelle de son père. Son éducation achevée, y compris le voyage de rigueur pour tout Anglais qui vise au titre de gentleman, il se décida en sa qualité de cadet à entrer comme volontaire dans l'armée britannique, et il débuta par le grade de cornette dans le 10e dragons légers. Son intrépidité, son aptitude justifièrent le rapide avancement que lui valurent l'heureuse position de sa noble famille et la chaleur avec laquelle il était recommandé. Après avoir rapidement traversé les divers grades inférieurs, il servit comme adjudant général sous les ordres de sir Ralph Abercrombie dans les Iles sous le Vent, en 1794. Nommé colonel en 1796, il continua de faire partie des forces anglaises dans l'archipel américain, et il y remplit les fonctions de brigadier général. Stratégiste parfait, il était de plus vaillant soldat, et son courage l'entraînait souvent au milieu de périls auxquels il eût pu comme général ne pas s'exposer. De retour en Angleterre après les quatre campagnes de 1794, 1795, 1796 et 1797, Hope donna sa démission d'adjudant général. Le comté de Linlithgow venait alors (1796) de le choisir pour son représentant à la chambre des communes. Mais bientôt il s'aperçut que la chambre ne serait jamais son vrai champ de bataille, et il se laissa nommer député adjudant général pour l'expédition de Hollande (août 1799). Blessé grièvement lors du débarquement au Helder, il fut obligé de se faire transporter en Angleterre, et il n'en revint que deux mois après avec le titre d'adjudant général du duc d'York. L'année suivante il eut le plaisir d'accompagner un capitaine plus habile ou plus heureux, Abercrombie, qu'il avait jadis secondé en Amérique, et à la suite duquel il allait combattre encore dans une troisième partie du monde. Il assista aux dernières et faciles affaires de cette guerre d'Égypte, si infructueuse pour les Français, aux engagements des 8 et 13 mars 1801, à la bataille d'Alexandrie du 21, où il reçut une blessure, puis au siége du Caire où était le général Belliard. C'est lui qui fut chargé des négociations à la suite desquelles fut conclue la convention pour la reddition de la place et l'évacuation de l'Égypte. Ses services comme militaire et négociateur furent récompensés par l'épaulette de major général, qu'il obtint en 1802, et trois ans après par le titre de gouverneur de Portsmouth. Mais il résigna ce poste la même année pour passer sur le continent avec les troupes placées sous le commandement de lord Cathcart. Promu au grade de lieutenant général en avril 1808, il eut part, sous John Moore, d'abord à l'expédition anglaise contre le Danemarck, et par conséquent à la destruction de la flotte danoise, puis à celle du Portugal et de la Galice. On sait que l'armée britannique arrivée trop tard sur la côte espagnole, reçue d'ailleurs avec défiance par ceux qu'elle venait défendre, et bientôt isolée par les défaites successives de tous les corps indigènes, fut promptement réduite à battre en retraite devant l'armée française qui chaque jour croissait en nombre, et que cette retraite admirablement conduite dans tous ses détails, mais contrariée avec non moins de talent par le maréchal Soult, ne put préserver les Anglais de la nécessité de se battre à la Corogne (16 janvier 1809), où Moore périt glorieusement. Hope prit alors le commandement de cette armée si compromise : jusque-là il s'était montré le digne compagnon de Moore; il redoubla de sang-froid, d'énergie pour achever son ouvrage; il continua de défendre pied à pied ses positions et parvint à embarquer jusqu'à son dernier soldat, préservant ainsi ses troupes de la destruction ou de la captivité, et justifiant presque ce que les Anglais n'ont cessé de dire qu'ils avaient été vainqueurs à la Corogne. Hope fut à cette occasion nommé chevalier de l'ordre du Bain, et son frère aîné fut élevé à la pairie. Quelques mois après fut entreprise l'infructueuse expédition de Walcheren : Hope y commandait une division; c'est lui qui, débarqué à Ter-Goes, s'empara des batteries françaises qui pouvaient gêner le passage de West-Scheldt, et qui, maître du poste important de Batz, s'y maintint neuf jours durant, malgré les attaques réitérées des Français, et sans être soutenu par les canonnières de sir Home Popham. L'année suivante (1810), il fut encore employé en Espagne, d'où le cabinet le rappela pour lui confier le commandement en chef des troupes en Irlande. Il resta dans cette île jusqu'en 1813, puis alla rejoindre le duc de Wellington dans la Péninsule : la guerre tirait alors à sa fin, les Français reculaient et allaient repasser la frontière. Hope commanda l'aile gauche anglaise à la bataille de la Nivella (10 novembre) : une attaque vigoureuse sur les avant-postes établis par les Français, en tête de leurs retranchements sur la basse Nivella, le rendit maître de la redoute d'Orange, et il s'établit sur les hauteurs vis-à-vis de Sibour, pour être en position de mettre à profit sur-le-champ tous les mouvements de la droite ennemie. Celle-ci avec le reste de l'armée se retira la nuit suivante sur Bidart, après avoir détruit tous ses travaux et tous les ponts de la basse Nivella. Hope avec la gauche

anglaise traversa la rivière le plus vite qu'il put et se mit à la poursuite de l'armée en retraite qui, de Bidart, s'était dirigée au camp retranché devant Bayonne. Parti de St-Jean de Luz, il vint faire la reconnaissance de ce camp et des rives de l'Adour, soutint plusieurs attaques désespérées des Français sans perdre du terrain, jeta un pont sur l'embouchure de l'Adour, grâce à la coopération du contre-amiral Penrose, et investit la citadelle de Bayonne qui fut bientôt étroitement bloquée, mais qui résistait encore le 14 avril en dépit de la déchéance et de l'abdication de Napoléon. Hope eut même la mortification de voir les assiégés de Bayonne opérer une vigoureuse sortie et de demeurer leur prisonnier. Mais sa captivité ne pouvait être longue. Redevenu libre, il fut créé, le 3 mai 1814, pair d'Angleterre sous le titre de baron de Niddry, mais il refusa toute récompense pécuniaire de la part du parlement, et n'accepta que la grand'croix de l'ordre du Bain. Bientôt la mort de son frère consanguin aîné Jacques fit passer sur sa tête, en 1816, le titre de comte de Hopetoun, et en 1819 il reçut le brevet de général. Mais il ne jouit pas longtemps de toutes ces faveurs que la fortune accumulait sur lui : il mourut le 27 août 1823, à Paris, dont il aimait beaucoup le séjour. Son corps fut transporté en Angleterre, et déposé à Abercorn dans le caveau de ses ancêtres. P—ot.

HOPE (Thomas), écrivain anglais, était issu de l'ancienne famille écossaise des Hope de Craig-Hall (comté de Fife), dont les Hope d'Amsterdam sont une branche, et naquit en 1774. L'éducation de Thomas Hope fut celle d'un riche et jeune gentleman : il réussit principalement dans les arts d'agrément, et une fois entré dans le monde, il cultiva le dessin, tout en se livrant aux distractions de la société. La fortune considérable dont bientôt il hérita le mit à même de suivre son goût favori. Il entreprit un grand voyage artistique, et après avoir visité diverses parties de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, il revint, son portefeuille plein de belles esquisses, représentant surtout des statues et des monuments d'architecture. Il eut grand soin ensuite d'assurer dans les cercles d'élite son renom comme dessinateur et comme connaisseur en beaux-arts, soit en exhibant libéralement ses cartons, soit en imprimant son opinion sur les dessins proposés pour le collége Downing à Cambridge, soit enfin en annonçant qu'il allait lui-même créer et décorer une habitation, en se posant en quelque sorte d'avance comme législateur ou comme modèle en cette partie. Effectivement, ayant acquis dans Duchess-street une vaste maison, il employa plusieurs années à en modifier la distribution et à l'orner d'après ses propres dessins, tantôt imaginant, tantôt copiant des modèles d'Italie, mêlant l'ancien et le moderne; et s'il n'esquiva pas toujours le reproche de recherche, de surcharge dans cet amalgame, il réussit pourtant en dernière analyse à réunir l'élégance, la richesse, la commodité, et à produire des effets piquants au moins par la variété. A la galerie de peinture et de sculpture, partie essentielle de l'édifice, il ajouta en 1820 une galerie de tableaux flamands. La maison Hope a eu les honneurs de la description dans les *Public Buildings of London*, de Britton et Pugin, et Westmacott a donné une vue de la galerie primitive dans son *Account of the British galleries*. Ce n'était là que la maison de ville. Hope mit ensuite la même magnificence à s'arranger une maison de campagne dans le site délicieux de Deepdene aux environs de Dorking, et il réussit peut-être mieux encore. Celle-ci eut aussi sa bibliothèque, sa galerie, et de plus, un amphithéâtre pour les antiquités. La collection de Hope, en ce genre, devint une des plus riches de l'Angleterre. On peut prendre une idée de cette seconde habitation par deux vues qu'en donne Prosser dans ses *Views in Surrey*. Hope employait beaucoup d'artistes dans tous ces embellissements, auxquels, du reste, il présidait, et il faut lui rendre cette justice, qu'il ne s'adressait pas uniquement au peintre, au sculpteur en vogue, mais qu'il allait chercher au fond des allées et des cours obscures le génie méconnu. Le célèbre Thorwaldsen trouva en lui un patron généreux et enthousiaste. Le jeune Chantrey lui dut aussi de sortir d'une position inférieure et voisine de la détresse. Ces hommes illustres gardèrent toujours pour lui de la reconnaissance. Il n'en fut pas de même de tous ceux qu'il mit à l'œuvre. Un d'eux surtout, le peintre français Dubost, le stigmatisa d'une manière sanglante. Irrité d'un démêlé qu'il avait eu avec lui relativement à l'exécution et au prix d'un ouvrage, il exhala son mécontentement dans un tableau où tout le monde reconnut une scène fameuse de la *Belle et la Bête :* la figure de la *Belle* était celle de mistriss Hope; *la Bête*, qui versait à ses pieds les trésors pour l'attendrir, était le mari. Dubost exposa son ouvrage en percevant de ceux qui entraient un droit assez léger, mais qui ne laissait pas de produire au bout de la journée environ vingt-cinq guinées. Tout allait au mieux pour le vindicatif artiste, quand le frère de madame Hope mit en pièces le tableau. En vain Dubost lui intenta un procès, demanda mille livres sterling de dommages-intérêts, le jury ne lui en alloua que cinq pour frais de canevas et de couleur (1). Malgré son triomphe, cette mésaventure rendit Hope plus circonspect avec ses ar-

(1) Dubost avait apporté en Angleterre un tableau d'un mérite reconnu, et dont le sujet était *Damoclès*. Il l'avait vendu à Th. Hope au prix de huit cents guinées; et celui-ci lui avait promis de lui en donner quatre cents autres pour le portrait de sa femme. Ce fut à l'occasion de ce travail que l'harmonie cessa entre eux. Dubost, croyant avoir lieu de se plaindre, se vengea en produisant la caricature dont il est parlé ci-dessus, et qui fut exposée publiquement en 1810, sous le titre de *Beauty and the Beast*. Le frère de mistriss Hope, qui lacéra la toile, était un ecclésiastique, le révérend Béresford, fils de l'archevêque de Tuam. L.

tistes. Du reste, il faut avouer que son antagoniste dans ses imputations était aussi injuste que grossier. Hope ne ressemblait point à ces amateurs qui ne comprennent rien aux richesses accumulées dans leurs galeries. Non-seulement il les appréciait en maître, mais encore il en tirait infiniment de notions d'un autre ordre, et de la contemplation des chefs-d'œuvre de la peinture il passait à des méditations sur les costumes et les mœurs des peuples, sur leur histoire, sur leur origine et leurs destins. L'abondance et l'originalité de ses idées sur ces questions le classent très-haut parmi les penseurs, et le tirent de la foule des littérateurs qui ont écrit quelques feuilletons sur l'art. A mesure qu'il avançait en âge, ces idées se perfectionnaient et gagnaient en étendue et en précision. Ce n'est pas cependant que nous les regardions comme irréprochables et que nous les acceptions dans leur entier. Partageant ainsi son temps entre des loisirs élégants et la composition d'articles ou d'ouvrages littéraires, Hope atteignit tranquillement la fin de sa carrière : il mourut le 3 février 1830. Voici la liste de ses ouvrages. 1° *Lettre à F. Anneley sur la suite de dessins proposés pour le collége Downing à Cambridge*. Ces dessins étaient de Wyatt. Le résultat des critiques de Hope fut de faire rejeter les plans de ce dessinateur et de le faire remplacer par Wilkins : toutefois l'édifice ne fut que commencé, et probablement il ne sera jamais achevé. 2° *Ameublement et décors de maisons*, Londres, 1805, in-fol. C'est une collection de dessins représentant le plan et des vues de ses maisons, les ornements extérieurs et intérieurs, les formes et la distribution des meubles. La *Revue d'Édimbourg* tenta de jeter une teinte de ridicule sur cette publication; mais elle était trop en harmonie avec un goût dominant des grandes familles anglaises pour que les sarcasmes du journal l'atteignissent, et l'on peut même dire que le recueil de Hope eut une influence très-marquée sur le développement du goût anglais pour l'étude de ce qui constitue le confortable et l'élégance à l'intérieur des habitations. 3° Le *Costume des anciens*, Londres, 1809, 2 vol. grand in-8°. Ce nouveau recueil, orné de superbes gravures au trait, tirées surtout de vases de la collection de Hope, et dues la plupart au burin de H. Moser, coûta immensément à l'auteur qui, pour le répandre plus aisément dans le public, fit sur le total des exemplaires un sacrifice de mille livres sterling. 4° *Dessins de costumes modernes*, Londres, 1812, in-fol. Cet ouvrage, qui est le pendant du précédent, se recommande par les mêmes qualités. Le choix des costumes est heureux, et l'exécution des dessins irréprochable. 5° *Anastase*, ou *Mémoires d'un Grec moderne*, Londres, 1819, in-12, Paris, 1831, 2 vol. in-8°; traduit en français par Defauconpret, Paris, 1820, 2 vol. in-8° avec carte; autre édition, précédée d'une notice sur l'auteur et de notes par Buchon, Paris, 1844, in-12 avec carte. On ne peut nier que ce roman n'ait eu au moment de son apparition un succès d'enthousiasme; il se distingue de la foule des productions de même genre par la réunion à la sensibilité, à l'imagination et quelquefois à l'éloquence, d'un savoir que ne possèdent ordinairement pas les romanciers. Hope, en choisissant pour lieu de la scène un pays habité par les Grecs et par les Turcs, se préparait habilement un champ où pouvaient à l'aise se déployer dans tout leur luxe ses connaissances si variées en fait d'art et de géographie : aussi la partie descriptive du roman est-elle exécutée de main de maître. Il peint avec la même vérité les sites riants, agrestes ou terribles du pays, les costumes si pittoresques, les existences si tranchées des populations diverses qui luttent à sa surface. Toutefois on aurait grand tort de mettre sérieusement *Anastase* à côté du *Voyage d'Anacharsis*, et, quoi que l'on en dise, il reste encore aux voyageurs qui visiteront la Grèce moderne et la Turquie beaucoup à dire dans leurs relations. Quant à la fable du roman, elle ne s'élève pas au-dessus du vulgaire, et le caractère du héros Anastase est trop roide pour jamais intéresser. L'ouvrage d'ailleurs a d'un bout à l'autre quelque chose de trop tendu : on y trouve de la finesse peut-être, mais pas d'esprit, ou bien de l'esprit, mais pas *d'humour*. Nul laisser-aller, nul entraînement. 6° *De l'origine et des progrès de l'homme*, Londres, 1821, in-8°. Cet ouvrage, qui était encore sous presse à l'instant de la mort de l'auteur, était la première pierre d'un immense édifice qu'il se flattait d'élever, et où il voulait suivre dans toutes les phases, par toutes les sphères et à tous les degrés de son développement, l'idée et la réalisation du beau : ici Hope ne s'occupe que de la cosmogonie, prélude essentiel à l'anthropogonie, et du développement du genre humain à la surface de la terre. Suivant lui, tout est né du temps et de l'espace, auxquels succède la gravitation sous le double aspect de force centripète et force centrifuge. Des évolutions de cette double force, principe de toute agrégation et de toute combinaison, viennent les premières modifications de l'électricité, notamment celles dont résultent le froid et la substance. Le froid, selon Hope, est l'anneau intermédiaire par lequel de la force pure on passe à la substance, qui primitivement est rayonnante, se condense ensuite sous l'empire de diverses circonstances, et devient fluide, liquide, enfin solide; puis elle passe de l'état amorphe à celui de cristallisation, le tout encore à l'aide de l'électricité et du froid. Parvenue à cette forme la plus haute, la plus complète que puisse affecter la substance inorganique, la matière subit, par l'action de la chaleur, des décompositions et recompositions tout autres, qui sont comme une deuxième série de créations et qui l'élèvent à l'état de substance organisée, vivante d'abord, ensuite sentante et intelligente. Il arrive ainsi à l'homme; mais il ne

fait pas descendre tout le genre humain d'une même souche, et chaque partie de la terre s'étant trouvée, dit-il, à l'époque de la naissance de l'homme, pourvue de tous les éléments nécessaires à la formation de ce genre nouveau et d'éléments soumis à l'action de circonstances identiques, a dû produire ses autochthones en même temps pareils et divers, pareils à cause de la parité des éléments et des circonstances, divers à cause des différences et de sol et de climat lors de la formation des types. Hope, en établissant ainsi l'homme comme un genre divisible en sous-genres, en espèces et en variétés, nie fortement la possibilité pour les variétés inférieures de s'élever au niveau des supérieures; il croit qu'il est aussi impossible au Samoïède, au Copte d'atteindre la science de l'Européen qu'à la tortue de parvenir à la sagacité, à la dextérité de l'éléphant. Il croit même que certaines espèces humaines sont moins heureusement dotées que d'autres espèces animales, et que l'avantage stérile de quelques hautes facultés sans développement ne compense point leur infériorité en fait de facultés physiques. Admettant si largement et la multiplicité et la grande différence des types humains, et croyant que l'histoire du genre homme, comme celle des autres genres animaux, présenterait beaucoup d'espèces éteintes, il ne doute ni de la longévité des patriarches ni de la gigantesque dimension des Titans, des géants, etc. De quelque opinion qu'on puisse être sur toutes ces questions, le fait certain est qu'il y a infiniment de hardiesse, d'érudition, de notions scientifiques et autres dans tout l'ouvrage, et que peu de traités donnent plus à penser. Il est fâcheux que Hope y ait usé d'un style qu'il a cru poétique et qui est tellement surchargé de mots bizarres et de constructions extraordinaires, qu'il faudrait en quelque sorte le traduire en anglais pour le rendre intelligible aux Anglais. 7° *Histoire de l'architecture*, traduite en français par A. Baron, Bruxelles et Paris, 1839, 2 vol. grand in-8°. Le tome premier renferme le texte, le tome second renferme les planches. Dans cette histoire, qui mériterait d'être plus connue en France, l'auteur caractérise avec soin les divers genres de l'architecture. Il y donne de bonnes dissertations sur l'origine du style ogival, et des listes d'édifices remarquables en style ogival et de la renaissance en Angleterre, en Espagne, en France, en Hollande, etc. P—OT.

HOPITAL (DE L'). *Voyez* L'HÔPITAL.

HOPFENGAERTNER (PHILIPPE-FRÉDÉRIC), médecin allemand, naquit à Stuttgard en 1771. Après avoir reçu le grade de docteur, il exerça l'art de guérir dans sa ville natale, et fut nommé en 1795 médecin de la cour de Wurtemberg. Son père avait eu avant lui la même place. Hopfengaertner se brûla la cervelle le 1er décembre 1807, dans le désespoir profond que lui causa la mort de son épouse. Ses ouvrages sont : 1° *Quelques remarques sur le développement de l'homme et les maladies qui l'accompagnent* (en allemand), Stuttgard, 1792, in-8°. Sprengel (*Hist. de la médecine*, t. 6, p. 224) donne les plus grands éloges à cet ouvrage, qui parut à l'occasion d'une maladie nerveuse remarquable, dont était atteinte une femme somnambule. 2° *Essai d'une théorie générale et spéciale des maladies épidémiques* (en allemand), Francfort et Leipsick, 1795, in-8°. L'auteur veut qu'on distingue avec soin les maladies simplement épidémiques de celles qui sont à la fois épidémiques et contagieuses. En les confondant trop souvent ensemble, on a jeté la plus grande obscurité sur la doctrine des épidémies. 3° *Observations et recherches sur la petite vérole* (en allemand), Stuttgard, 1799, in-8°. C'est la description d'une épidémie de petite vérole maligne qui régna à Stuttgard. Sprengel fait l'éloge de cet ouvrage. 4° *Recherches sur la nature et le traitement des diverses espèces d'hydrocéphale*, Stuttgard, 1802, in-8°. G—T—R.

HOPKINS (ÉZÉCHIEL), évêque anglais, né en 1633, à Sandford, dans le Devonshire, fut élevé dans les principes des presbytériens et des indépendants, et se rendit populaire comme prédicateur parmi les fanatiques de son temps; après la restauration il obtint la cure de Ste-Marie d'Exeter. Ses avantages personnels et l'élégance de ses manières lui procurèrent des succès dans le monde, et ne nuisirent pas à son avancement dans l'Église. Lord Roberts, depuis comte de Truro, lui donna sa fille en mariage, l'emmena avec lui en Irlande en 1669, avec le titre de son chapelain, le nomma doyen de Raphoe, et lui procura en 1671 l'évêché de ce nom. Hopkins fut transféré en 1681 à l'évêché de Londonderry, d'où il fut chassé en 1688, par les troupes du comte de Tyrconnel. S'étant réfugié en Angleterre, il fut choisi ministre d'Aldermanbury, où il mourut le 22 juin 1690. On a de lui deux volumes de *Sermons*; une *Exposition de l'oraison dominicale*, 1691, et une *Exposition des dix commandements de Dieu*, 1692, avec son portrait. Ces ouvrages ont été récemment réimprimés en 4 volumes in-8°. S—D.

HOPKINS (CHARLES), fils du précédent, né à Exeter en 1664, étudia à Dublin et à Cambridge. Lors de la rébellion de l'Irlande en 1688, il y retourna et déploya sa valeur pour la défense de son pays et de sa religion. Lorsque la tranquillité fut rétablie, il repassa en Angleterre, où il publia, en 1694, des *poésies épistolaires* et des *traductions* qui ont été imprimées dans la *Collection choisie* de Nichols. Plusieurs autres ouvrages de poésie, écrits avec pureté et avec harmonie, lui firent de la réputation et lui procurèrent l'amitié de Dryden, du comte de Dorset et de plusieurs autres littérateurs et beaux esprits. Ces ouvrages sont : 1° *Pyrrhus, roi d'Épire*, tragédie, avec un épilogue par Congrève, 1695; 2° l'*Histoire de l'amour*, suite de *fables tirées des Métamorphoses d'Ovide*, 1695;

3° l'*Art d'aimer*; 4° *Coup d'œil sur la cour;* 5° *Boadicée, reine d'Angleterre*, tragédie, 1697; 6° l'*Amitié épurée*, ou *la Femme soldat*, tragédie, 1699. L'auteur mourut d'épuisement l'année suivante, par suite de son attachement aux plaisirs de la table et de la galanterie. S—D.

HOPKINS (JOHN), autre fils de l'évêque de Londonderry, né en 1675, consacra ses talents poétiques à chanter l'amour, et mourut aussi malheureusement que son frère. Ses ouvrages sont : 1° Les *Triomphes de la paix* ou *les Honneurs de Nassau*, poëme pindarique sur la conclusion de la paix entre les confédérés et la France, 1698; 2° la *Victoire de la mort* ou *la Chute de la beauté*, vision pindarique (en vers), à l'occasion de la mort de lady Cutts, 1698, in-8°; 3° *Amasia* ou *les Travaux des muses*, collection de poëmes en 3 petits volumes, 1700. On trouve dans ce recueil une couleur sentimentale, plutôt qu'un vrai talent pour la poésie. Chacun des trois volumes est divisé en trois livres, et chaque livre est adressé à quelque beauté protectrice, notamment à la duchesse de Crafton. Le dernier livre est consacré à la mémoire d'*Amasia*. L'auteur se déguise sous le nom de *Sylvius*. S—D.

HOPKINS (DAVID), chirurgien anglais, attaché à la compagnie anglaise du Bengale, résida quelque temps à Bhagulpoore, comme agent de la compagnie, et fut ensuite surintendant général des forêts de Tek (bois de construction pour la marine), dans l'Ile de Java, où il mourut à Samarang, en 1814. On a de lui les *Dangers que l'Inde anglaise peut avoir à craindre de l'invasion et des établissements de missions françaises*, 1809, in-8°. Il y annonçait l'intention de publier une *Histoire générale de l'Inde* en 4 volumes in-8°, et un *Vocabulaire persan, arabe et anglais*, abrégé de l'édition du Dictionnaire de Richardson, donnée par le docteur Wilkins. L.

HOPPER (MARC), docteur en droit, naquit à Bâle, et y mourut de la peste en 1564. Depuis 1544, il occupait de nombreuses et différentes chaires à l'université de sa ville natale. Ce savant a bien mérité de la littérature par ses éditions de *Lucien* (1563, 4 vol. in-8°), et des œuvres d'*Apulée* (1560, 1599 et 1604, 3 vol. in-8°). Il soigna la collection des opuscules d'*Æneas Sylvius* (*voy.* PIE II), qui parut à Bâle, 1551, in-fol., et il eut part au *Dictionnaire grec et latin* imprimé à Bâle en 1563, 1572 et 1584, in-fol. Il a aussi composé des préfaces pour une édition de *Strabon* et pour une d'*Eusèbe*, dont il a traduit en latin le 15e livre de la *Préparation évangélique*. U—I.

HOPPERS (JOACHIM), en latin *Hopperus*, homme d'État et jurisconsulte hollandais, également distingué sous ces deux rapports, naquit d'une très-ancienne famille, à Sneek, en Frise, le 11 novembre 1523. Envoyé à dix-sept ans à l'université de Louvain, il acheva son cours de droit à Orléans et à Paris, d'où il allait passer en Italie, quand un de ses amis le rappela à Louvain, pour y occuper une chaire honoraire de professeur en droit : il ne tarda pas à y être appelé au même enseignement par les états du Brabant, avec des appointements proportionnés à son mérite. Loin de se traîner dans l'ornière scolastique de la chicane, Hoppers signalait ses leçons par une méthode également littéraire et philosophique. La salle ordinaire de cette classe ne pouvant plus contenir ses nombreux auditeurs, il transporta ses cours dans le vestibule de son hôtel; et il y expliquait entre autres le *Timée* de Platon, philosophe dont il regardait la doctrine comme singulièrement propre à former des hommes d'État. Vers la fin de 1554, la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite, infante d'Espagne, transféra Hoppers de Louvain à Malines, et des fonctions de l'enseignement académique à celles de l'administration. En 1561, de membre du grand conseil de Malines, il devint membre du conseil secret de Bruxelles. Granvelle, Viglius ab Aytta et lui partageaient alors dans les Pays-Bas toute la confiance du gouvernement espagnol. Des considérations moitié religieuses, moitié politiques, ayant engagé celui-ci à former une université à Douai, Hoppers fut chargé de cette tâche, et il s'en acquitta honorablement. Quand Charles Tisenach, qui administrait les affaires des Pays-Bas auprès de la cour d'Espagne, eut demandé et obtenu son rappel, en 1566, Hoppers fut nommé à sa place. Il partit pour Madrid le 2 avril, trois jours seulement avant la fameuse supplique des nobles, qui préluda à l'affranchissement de la Batavie. Philippe le reçut avec beaucoup de distinction, et le combla de titres et de faveurs. Hoppers passa ainsi en Espagne neuf années, jaloux de se rendre, au milieu des circonstances les plus difficiles, également recommandable auprès de son roi et utile à sa patrie. Il mourut à Madrid, des suites d'une maladie de consomption, le 25 décembre 1576, et on lui fit de pompeuses obsèques. Le roi donna les témoignages d'intérêt les plus flatteurs à sa veuve (1) et à ses sept enfants. Si Hoppers, au milieu de tant de défections, continua à marcher toujours sous la même bannière politique et religieuse, il n'en faut pas conclure qu'il fut partisan de l'oppression et des abus : mais la révolution lui sembla un remède pire que le mal. Il n'avait pas désespéré de voir les esprits ramenés par la douceur : c'est dans ce sens qu'il applaudit au remplacement du sanguinaire duc d'Albe par don Louis de Requesens. Sa modération et sa tolérance en matière de culte sont attestées par une lettre qu'il écrivit, le 12 octobre 1562, à George Cassander sur son livre *De officio pii hominis in*

(1) Christine Beltorf, fille d'un président de la cour provinciale de Brabant : elle concourut avec son mari à répandre dans les Pays-Bas le goût de la botanique. Dodonée lui a rendu cette justice dans la préface de son *Histoire des Plantes*. C'est à Hoppers et à sa femme que l'on doit la connaissance de l'*Helianthus annuus*, ou *grand soleil*, originaire du Pérou, et aujourd'hui si commun dans nos jardins. Voyez *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*, par M. van Hulthem, Gand, 1817, in-8°, p. 16.

hoc religionis dissidio : il y regrette que le concile de Trente n'eût pas appelé dans son sein un certain nombre d'hommes animés du même esprit que Cassander. « Cela seul, dit-il, eût pu assurer « le salut de la république chrétienne, » qu'il regarde comme très-compromis par l'autre système. Hoppers a écrit : 1° *De juris arte libri tres*, Louvain, 1553, in-fol.; 2° *Ad Justinianum de obligationibus πειθανῶν libri V*, ibid., 1553, in-fol.; 3° *Dispositio in libros* IV *Institutionum. — Dispositio in libros Pandectarum*, Cologne, 1557 et 1558, in-8°; 4° *Isagoge in veram jurisprudentiam, libris VIII*, ibid., 1580, in-8°; 5° *Seduardus, sive de vera jurisprudentia*, en douze livres, dont quatre traitent de la législation, quatre du droit public, et quatre du droit civil. Cet ouvrage est une espèce de drame qui se passe à bord d'un vaisseau, et où figurent comme interlocuteurs les quatre fils de l'auteur (1). Il est dédié à Philippe II par les fils de l'auteur, Grégoire et Cajus-Antoine : la préface, assez étendue, est de la main du premier. Conring, éditeur de ce livre à Brunswick, 1656, in-4°, l'a réuni à deux autres productions de Hoppers, antérieurement publiées; savoir : sa *Themis hyperborea, sive De tabula regum Frisiæ*, et son *Ferdinandus, sive De institutione principis;* 6° une paraphrase latine en prose des psaumes de David, accompagnée d'un petit traité *De usu psalmorum*, Anvers, 1590, in-8°; 7° *Recueil et mémorial des troubles des Pays-Bas*. Ce morceau historique, qu'Hoppers écrivit en français, a été publié par Hoynck van Papendrecht, dans ses *Analecta Belgica*, t. 4, p. 17-118. 8° Le même a placé dans le tome 2 du même recueil *Viglii ab Aytta Zuichemii epistolæ ad Joachimum Hopperum :* elles remplissent tout le volume. La première lettre est du 9 février 1566; la dernière du 19 avril 1576. Simon Abbes Gabbema les avait déjà publiées, mais d'une manière incomplète et informe, à Leeuwarde, en 1661. Les lettres écrites par Hoppers en réponse à Viglius existaient entre les mains de M. de Nelis, évêque d'Anvers : il en promit la publication dans son *Liber prodromus rerum Belgicarum*, imprimé à Parme chez Bodoni, 1795, in-8°, et elle a eu lieu depuis. Cette correspondance, ainsi complète, est d'un grand intérêt pour les affaires du temps. 9° On trouve cinq lettres de Hoppers dans les *Illustrium virorum epistolæ selectiores, vel a Belgis, vel ad Belgas scriptæ*, Leyde, 1617, in-4°. Les *Commentaria de antiqua Frisiorum republica*, qu'avait promis Hoppers, n'ont jamais paru. C'est par erreur que Morhoff, dans son *Polyhistor.*, 1, 4, 8, 5, a fait de notre Hoppers un des collaborateurs du *Lexicon græcum VII auctorum*, Bâle, 1560, in-fol. Il a confondu Joachim Hoppers avec Marc Hopper, jurisconsulte et littérateur bâlois, mort à Bâle en 1564, et de qui l'on a encore : 1° *Andreæ presbyteri concio de salute angelica*, traduite du grec, et 2° une édition des œuvres d'*Eneas Sylvius* (Piccolomini), pape sous le nom de Pie II. M—on.

(1) L'aîné mourut avant la publication de l'ouvrage; et le nom même du livre est un monument de la tendresse paternelle. Ce fils s'appelait en frison *Sjoerd*, ce qui répond au latin *Seduardus*.

HOPPNER (Henri-Parkyns), navigateur anglais, était le fils d'un peintre distingué, et frère de Rich. Belgrave Hoppner, consul général britannique à Venise. Né vers 1795, il fit sa première campagne maritime sur l'*Endymion*, au moment où ce bâtiment protégeait la retraite de Moore, chassé de Galice par les armes de Bonaparte, en 1808. Pendant les cinq années suivantes, il fut sans cesse en activité, tantôt dans la Manche, tantôt dans l'Amérique septentrionale où l'Angleterre entrait en lutte avec les États-Unis. La paix faite, il accompagna en qualité de lieutenant le plénipotentiaire britannique lord Amherst en Chine (1816), et contracta dans ce voyage une liaison intime avec Madera (le personnage le plus important de Loutchou). Ce début développa chez lui le goût des expéditions scientifiques, et dès cet instant il rechercha toutes les occasions de concourir à ces découvertes maritimes qui semblent devoir être une des gloires du 19e siècle. Il prit part en 1818, comme lieutenant du brick l'*Alexandre* que commandait Parry, au voyage de Ross dans les mers polaires; repartit en 1819, avec le même titre sur le *Griper*, et, de retour en novembre 1820, reçut 5,000 francs dans le grand prix de 125,000 promis par le parlement au premier qui pénétrerait à 110° de longitude ouest dans le cercle polaire arctique. Il passa en mai 1821, avec le titre de premier lieutenant, sur l'*Hécla* que commandait le capitaine Lyon, et qui faisait partie de l'expédition de Parry; remit encore à la voile avec Ross en 1824, et cette fois commanda un des vaisseaux de l'expédition, la *Furie*. Il souffrit énormément dans cette dernière tentative et eut la douleur de se voir obligé d'abandonner son navire dans les glaces. A son retour en octobre 1825, il fut nommé capitaine en second; mais le délabrement de sa santé l'empêcha de suivre Parry en 1827, et son séjour en Europe ne put pas même porter remède à ses souffrances : il expira n'ayant encore que 38 ans, le 22 décembre 1833. P—ot.

HORACE, *Quintus Horatius Flaccus*, naquit à Venouse, ville frontière de la Lucanie et de la Pouille, le 8 décembre de l'an de Rome 689, selon la chronologie de Varron (65 ans avant J.-C.). Son père, simple affranchi, s'était acquis une fortune honnête dans l'emploi d'huissier aux ventes publiques, et s'en servit pour lui donner la meilleure éducation. Au lieu de se borner à lui faire fréquenter les écoles de sa ville natale, il le conduisit à Rome, et lui servit lui-même de gouverneur. Le jeune Horace s'y forma d'abord sous les maîtres les plus habiles, et entre autres sous un certain Orbilius, dont Suétone a écrit la vie, et qui, d'après le témoignage de notre poëte, ne ménageait point les châtiments à ses écoliers. De là, son père l'envoya terminer dans Athènes une éducation toute semblable à celle que les sé-

nateurs et les chevaliers romains donnaient à leurs fils. Ces détails nous sont fournis par Horace lui-même, qui s'est complu à marquer sa reconnaissance envers l'estimable auteur de ses jours. Il paraît, quoiqu'il ne le dise point, que ce fut pendant ce séjour dans la ville de Minerve, qu'il fit connaissance avec Brutus : il paraît aussi qu'il se développa entre eux une grande conformité d'opinions et de sentiments, puisque la guerre civile s'étant déclarée, Horace suivit le parti de la république, et fut tribun d'une légion dans l'armée qui combattit à Philippes sous Brutus et Cassius. Après leur défaite et leur mort, Horace profita de l'amnistie accordée par les vainqueurs à ceux qui déposeraient les armes, et repassa en Italie; mais il y revint dépouillé de son patrimoine, qui avait été enveloppé dans la confiscation. Alors il acheta, pour subsister, une charge de secrétaire du trésor (*scriptum quæstorium*); et le désir de se faire connaître, plus encore que celui d'échapper à la pauvreté, quoique ce dernier motif soit celui qu'il nous indique, lui inspira ses premiers vers. Il débuta par des satires, et par quelques odes où il cherchait à imiter les mètres employés par les Grecs; et quoiqu'il ne montrât aucun empressement à se produire, et qu'il ne récitât point ses vers en public, il fut bientôt connu de Varius, de Virgile, et de quelques personnages éminents. L'aimable et sensible Virgile eut le premier l'idée de le recommander à Mécène, et fut secondé par Varius. Horace, présenté au favori d'Auguste, parla de lui-même avec modestie, avec embarras; et ce ne fut qu'au bout de neuf mois que Mécène le redemanda pour l'admettre au nombre de ses amis et de ses convives. Cet événement remarquable dans la vie de notre poëte doit se rapporter à l'an de Rome 714, trois ans après la bataille de Philippes. Deux ans encore après (en 716), il accompagna Mécène dans un voyage à Brindes qui avait pour but de réconcilier Antoine et Auguste sur le point de rallumer la guerre civile, et dont il nous a donné la relation. On doit croire que dès lors Horace avait gagné les bonnes grâces de Mécène; car c'est probablement peu de temps après ce voyage, et certainement avant l'an de Rome 720, que Mécène lui fit présent de cette terre, aux environs de Tibur, qu'il a si souvent célébrée dans ses ouvrages. Le crédit de son patron et son propre mérite lui acquirent bientôt l'amitié des personnages les plus illustres et des poëtes les plus distingués. Parmi les premiers, nous devons nommer Agrippa et Pollion, parmi les autres, Varius et Tibulle. De ce moment aussi, Horace embrassa sincèrement le parti d'Auguste : celui de la république n'existait plus, car on ne pouvait reconnaître pour tel celui que dirigeait Sextus Pompée. Antoine n'était plus que l'humble adorateur d'une reine étrangère. La cause d'Auguste était devenue celle des Romains : de là les différentes odes où notre poëte s'offre à suivre Mécène à l'armée qu'Auguste conduisait contre son compétiteur, où il prédit ou célèbre sa victoire, où il s'indigne contre ses ennemis. La bataille d'Actium, qui rendit la paix au monde romain, assura aussi la tranquillité du poëte. A partir de cette époque, sa vie n'offre plus d'événements. Jeune, il avait eu du patriotisme; mais il n'eut jamais d'ambition. Auguste voulut en vain se l'attacher, et le prendre pour son secrétaire intime : Horace refusa; et Auguste, loin de s'en irriter, ne cessa point de lui faire les avances les plus amicales. Horace y répondit, non en se rapprochant davantage de sa personne et de sa cour, mais en célébrant sa gloire à chaque occasion qui se présentait, en secondant, autant qu'il le pouvait, comme poëte, son plan de réforme pour les mœurs des Romains. Ce fut par l'ordre d'Auguste qu'il composa le poëme séculaire, l'an de Rome 736, et qu'il célébra quelques années plus tard les victoires de Tibère et de Drusus sur les Vindéliciens et sur les Rhètes. Au reste, il nous donne lui-même tous les détails que l'on peut désirer sur sa vie habituelle, qui fut celle d'un homme de bonne compagnie bien plus que d'un auteur de profession. Loin d'avoir jamais appartenu à aucune coterie littéraire, il les tournait en ridicule, quoique déjà nombreuses et assez puissantes de son temps. L'amitié de Mécène, l'aisance dont il lui était redevable, son rang même (car quoique fils d'affranchi il siégeait au spectacle auprès de Mécène parmi les chevaliers romains), assuraient son indépendance : il était, comme il le dit lui-même, le dernier parmi les premiers, le premier parmi les derniers. L'étude n'était point la grande affaire de sa vie, mais elle occupait ses loisirs. On peut consulter, sur toutes ces particularités, la sixième satire de son premier livre; on y trouvera la division exacte de sa journée, et jusqu'au *menu* de son dîner, dont la frugalité est remarquable. Cependant il était souvent invité chez Mécène, et ne pouvait refuser l'invitation. Il paraît même que pendant longtemps il se crut obligé de le suivre dans ses excursions à la campagne : mais en avançant en âge, il s'affranchit peu à peu de cet assujettissement; il abrégea même de plus en plus le temps de son séjour à Rome, et finit par vivre le plus souvent dans sa retraite de Tibur. Ce goût pour la retraite et la solitude est assez général parmi les poëtes, et il est très-vraisemblable qu'Horace y était porté naturellement; mais il n'en est pas moins bon d'observer qu'en cela son penchant naturel s'accordait fort bien avec les convenances de sa situation. Ses opinions politiques avaient été les mêmes que celles des hommes les plus estimables de son temps. Comme Caton et Cicéron, il avait préféré le parti du sénat et le gouvernement légitime de sa patrie à ce parti populaire qui servit alors, comme dans tous les temps, d'instrument et de prétexte aux ambitieux, pour établir la tyrannie sur les ruines de l'ancienne constitution.

Non-seulement il avait professé ces opinions, mais il avait combattu pour elles. Après la chute de son parti, n'ayant que le choix entre deux maîtres, il se décida pour celui dont la république asservie avait le moins à craindre et le plus à espérer : mais jamais il ne fut infidèle à ses premiers sentiments, jamais il ne les dissimula; il ne craignit ni de rappeler ses liaisons avec Brutus, ni de louer les derniers appuis de la république expirante. Deux fois il rendit le plus noble hommage à l'inflexibilité et à la mort de Caton; et lorsqu'il eut à célébrer le vengeur de Crassus, ce fut à la gloire de Régulus qu'il consacra son ode presque entière. Sans doute, et nous l'avons déjà observé, il chanta les louanges d'Auguste; il crut pouvoir le servir de son talent en louant et secondant ce que cet empereur faisait de bien : mais il ne le servit pas de sa personne; il refusa d'être admis dans son intimité, et il ne pouvait guère motiver un pareil refus que par son goût pour la retraite et l'indépendance. Sa conduite étant expliquée et développée de cette manière, il paraîtra sans doute assez étrange que ses commentateurs, ses admirateurs mêmes parmi les modernes, l'aient fait passer pour un adroit courtisan, pour un vil flatteur. Quel autre à sa place aurait pu refuser à Auguste le tribut d'éloges qu'il lui paya? Que pouvait faire de moins le proscrit de Philippes qui ne voulait point prendre part au nouveau gouvernement? Remarquons encore qu'il ne donna presque jamais à Auguste que des louanges méritées; qu'en général l'enthousiasme lyrique peut du moins leur servir d'excuse lorsqu'on y trouve de l'exagération; qu'une fois seulement, dans l'épître 1 du livre 2 (*Cum tot sustineas*), l'exagération est trop forte et le ton du poëte trop grave pour que cette excuse soit admise : mais l'examen des circonstances auxquelles nous devons cette épître lui en fournira bientôt une autre qu'il serait bien sévère de repousser. Horace n'avait point encore adressé d'épître à Auguste. Ce despote en fut offensé. « Sachez, écrivit-il à notre poëte, que je « suis en colère contre vous de ce que vous ne « vous adressez pas le plus souvent à moi dans « les écrits de ce genre. Craignez-vous de vous « déshonorer aux yeux de la postérité en mon« trant que vous êtes de mes amis? » Ainsi parlait la conscience alarmée de l'usurpateur. Horace connaissait trop les hommes pour ne pas pourvoir à son repos, en lui adressant l'épître déjà citée. Le reproche de poltronnerie qu'on a fait si souvent à notre poëte n'est pas mieux fondé. On a cru pouvoir l'établir sur un aveu qu'il a poétiquement consigné dans son ode à Pompeius Varus : il abandonna, dit-on, son bouclier à Philippes; il avoue lui-même qu'il n'a pas bien fait (*non bene*). Pour le juger équitablement, il faut citer tout le passage. Horace prit la fuite lorsque la valeur, la vertu même de ses compagnons, fut abattue, lorsque des guerriers naguère menaçants eurent mordu la poussière. Quand la bataille est perdue, c'est ce qui arrive assez souvent; et cependant Horace s'en accuse : un poltron n'en eût rien dit (1). Au reste, la poltronnerie s'allie rarement avec cette indépendance de caractère dont Horace donné tant de preuves : mais ce n'est pas seulement sous ce point de vue qu'on l'a méconnu. Tout atteste, dans ses épîtres, la simplicité de ses goûts et de ses manières; tout y annonce sa modestie : et cependant, en le jugeant d'après quelques odes, on a pu l'accuser d'un amour-propre excessif. On aurait dû songer que là c'est le poëte, et le poëte lyrique, qui parle. On aurait pu remarquer encore que quelque destin brillant qu'il promette à ses poésies dans les épilogues du second et du troisième livre, ces promesses ont été bien surpassées par la réalité. Enfin c'est dans ses épîtres principalement qu'il faut le juger comme homme : c'est là qu'il est tout à fait lui-même; et s'il est vrai que dans l'épître 19e du premier livre, il ait pris soin de constater, d'apprécier son propre mérite avec cette noble confiance qui sied si bien au vrai talent, on voit aussi dans la suivante, adressée à son livre même, que, loin de lui promettre des succès constants, il lui annonce qu'au bout de quelques années il sera exilé dans les provinces ou deviendra la pâture des vers. Deux autres traits de son caractère lui feront un éternel honneur : sa profonde vénération pour la mémoire de son père (*voy.* la sixième satire du livre premier); la chaleur et la constance de ses amitiés; jamais ce sentiment ne s'exprima mieux que dans ses odes à Pompeius Varus, à Septimius, à Virgile. Nous ne parlons pas de sa reconnaissance envers Mécène; elle égala au moins le bienfait. Les mœurs d'Horace ont été attaquées aussi vivement que son caractère, et l'apologiste le plus zélé de notre poëte doit faire à ce sujet quelques concessions. Sans doute Horace eut des maîtresses; jeune, il aima la table et le bon vin; à supposer même que Lyciscus et Ligurinus ne soient que des personnages imaginaires, on ne peut nier qu'il n'ait traité avec trop de légèreté et d'indifférence (si même il ne le partagea point) un vice alors trop commun parmi les Romains. Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il n'y eût pas plus d'une Iris en l'air parmi les maîtresses qu'il a célébrées; l'auteur de cet article l'a vengé ailleurs du reproche d'avoir insulté dans le déclin de leurs appas les femmes qu'il avait aimées. Enfin ce n'est point d'après notre morale actuelle, mais d'après celle de son temps, qu'il faut le juger. Dans la satire seconde du premier livre, où d'ailleurs il développe des principes que nous trouvons très-relâchés, il s'attache principalement à décréditer, à ridiculiser l'adultère, qu'il proscrit dans ses odes si sévèrement. On lui a

(1) Voyez comment l'auteur de cet article explique tout ce passage dans ses notes sur cette ode, t. 1 de sa traduction, p. 365.

encore fait un crime d'avoir quelquefois parlé un langage obscène. Voltaire lui-même (qui le croirait!) ne le lui pardonne pas. Les pièces qui lui ont attiré ce reproche se bornent à ses deux odes contre des vieilles; mauvaises plaisanteries de sa jeunesse qui ne furent pas publiées de son vivant; à deux satires, dont l'une est encore un de ses premiers ouvrages, tandis que dans l'autre c'est un esclave qu'il fait parler, et à un seul mot d'une troisième. Avouons que c'est bien peu pour un poëte dont la langue permettait ce que la nôtre défend. Disons le mot : c'est Horace qui a fourni très-innocemment à ses détracteurs leurs plus fortes armes, en introduisant dans une des satires déjà citées (*Jam dudum ausculto*) un de ses esclaves qui lui reproche toutes sortes de vices, d'après le dire d'un autre esclave, portier d'un mauvais déclamateur nommé Crispinus, qu'il avait cent fois ridiculisé. C'était un moyen assez plaisant de censurer indirectement ces vices dans les autres; et notre poëte ne prévoyait pas qu'après tant de siècles il aurait des commentateurs assez innocents pour le prendre au mot. Au reste, si la jeunesse d'Horace fut dissipée, il en répara bien les torts dans l'âge mûr et dans la vieillesse, qu'il voua entièrement à la retraite, à la méditation, à la philosophie. Il ne s'attacha pourtant à aucune secte, et l'on s'est trompé en le rangeant parmi les épicuriens. Ce fut dans les bosquets de l'Académie qu'il chercha la vérité pendant son séjour à Athènes. Ses liaisons avec Brutus ne permettent pas de le ranger parmi les antagonistes déclarés des stoïciens. Il est vrai que ses premiers ouvrages, écrits dans l'âge des passions, se ressentent de la doctrine des épicuriens; il est vrai qu'il a tourné plus d'une fois les stoïciens en ridicule dans ses satires; mais on sait que l'Académie ne ménageait point le Portique. Horace parvenu à l'âge mûr, loin de suivre les opinions d'Épicure, reconnut formellement une Providence, puisque dans l'épître 18e du premier livre il lui demande les biens de la fortune, l'abondance et la santé, et ne diffère des moralistes chrétiens qu'en ce qu'il s'en repose sur lui-même pour les biens de l'âme, la modération et la vertu. N'étant point philosophe de profession et n'ayant adopté les systèmes d'aucun maître,

Nullius addictus jurare in verba magistri,

il put, sans conséquence, passer d'une école à l'autre pour tout ce qui tenait à la spéculation. Sa morale fut plus constante : quoiqu'il ait chanté le plaisir dans sa jeunesse, il enseigna toujours la vertu. Il s'élève dans ses odes à tout ce que le stoïcisme offre de plus sublime : il y chante l'amour de la patrie, la persévérance dans la justice, la patience dans la pauvreté, le mépris de la mort. Dans ses satires, il fait la guerre à tous les vices. Dans ses épîtres, il ne cesse de recommander le désintéressement, l'indépendance du caractère, le détachement des biens de la fortune, l'étude de soi-même et de la vertu. Dès ses premières satires on le voit pratiquant ce qu'il recommande, travaillant sans cesse à perfectionner son caractère, à se corriger de ses défauts (liv. 1, sat. 4), et faisant, à la manière des Pythagoriciens, une sorte d'examen de conscience. Quand on l'étudie avec soin, on n'est plus étonné que J. Bond, l'un de ses commentateurs les plus connus, se récrie souvent sur la ressemblance de sa morale avec celle du christianisme. On pardonnera sans doute à l'auteur de cet article, à un admirateur d'Horace, à l'un de ses traducteurs, d'avoir donné autant d'étendue à son apologie; elle était nécessaire à un poëte dont le caractère a été si longtemps et si généralement méconnu. On a rendu plus de justice à ses ouvrages, et nous en parlerons moins longuement. C'est avec un petit volume qui ne contient pas dix mille vers qu'Horace a fait parvenir son nom à la postérité la plus reculée, et c'est dans un espace de plus de trente ans qu'il a composé ce petit volume. Rien de ce qu'il a écrit n'a été perdu. Ses contemporains, sans doute, ne lui auraient pas prédit un pareil succès. Auguste, Mécène et quelques autres reconnurent tout ce qu'il valait; mais il eut plus d'ennemis que d'admirateurs pendant sa vie. On trouve peu d'éloges de sa muse chez les premiers poëtes qui vinrent après lui. Ovide ne lui consacre que deux vers, et les louanges que lui donne Quintilien contenteraient à peine aujourd'hui le poëte le plus médiocre. « Horace, dit-il, est presque le seul de nos lyriques qui mérite d'être lu; car il *s'élève quelquefois*, il est plein d'agrément et de grâce, et « son audace est très-heureuse dans les figures et « dans les mots. » En revanche, l'admiration qu'inspirent ses écrits ne fit que s'accroître de siècle en siècle. De tous les poëtes latins, on ne peut lui opposer que Virgile. Il laisse bien loin tous les autres par le mérite de ses compositions poétiques et par leur variété. Nous avons de lui : 1° quatre livres d'*Odes*. Il y prend tour à tour tous les tons, depuis le plus sublime jusqu'au plus enjoué. De là vient qu'on a voulu retrouver en lui Pindare et Anacréon; mais aucun de ces deux poëtes ne fut son modèle. Il désespéra d'atteindre Pindare, et ne l'imita jamais : pour Anacréon, à en juger par les poésies qu'on lui attribue, il diffère entièrement d'Horace par la couleur, par la manière, et par le mètre dont il s'est servi. Il paraît que le premier but d'Horace, comme poëte lyrique, fut d'adapter à sa langue les différents mètres des lyriques grecs. Ses odes nous montrent qu'à l'exception de ceux d'Anacréon et de Pindare, il les a presque tous essayés. Archiloque, Alcée et Sapho furent les modèles qu'il affectionna. L'éloge de ses odes serait aujourd'hui superflu; le plus grand nombre est gravé dans la mémoire de tous les amateurs de la poésie latine. Nous avons parlé plus haut des sentiments qu'elles respirent; il faut seulement

avertir les lecteurs peu familiers avec le goût de l'antiquité qu'on ne doit point les apprécier d'après les principes du goût moderne. La plupart ne sont point des ouvrages en forme, mais le fruit d'un moment d'inspiration; quelques-unes ne sont que des billets de circonstance. Le désordre lyrique y règne souvent beaucoup plus que notre sévérité ne le permet. On doit surtout se garder de juger ses strophes comme des couplets toujours aiguisés par la pointe. Ce n'est ni pour la fin de chaque strophe, ni pour celle de chaque ode, qu'Horace garde le mouvement le plus poétique ou le trait le plus saillant. C'est de l'ensemble de chacune qu'il en attend l'effet, et non de tel ou tel passage. Dans quelques-unes, le lecteur moderne est surpris de ne point trouver de pensées saillantes, ni ce qu'on nomme des traits d'esprit. Mais que l'on y fasse attention, et l'on sera amplement dédommagé en y reconnaissant quelque tableau brillant des plus vives couleurs de la poésie. 2° Un livre d'*Épodes*. On a prouvé ailleurs (1) qu'Horace ne le publia point de son vivant. Ce n'est pas qu'il ne renferme quelques morceaux du premier mérite; mais d'autres sont écrits dans le mètre et l'esprit d'Archiloque, et dictés par des haines personnelles; d'autres rappellent des sentiments de sa jeunesse que l'ami de Mécène et le protégé d'Auguste ne devait pas désavouer sans doute, mais auxquels il ne pouvait donner en les recueillant une nouvelle publicité. 3° Le *Poëme séculaire;* 4° deux livres de *Satires*. Horace n'avait eu, en ce genre, de prédécesseur que Lucilius. Il le laissa bien loin derrière lui pour la pureté, pour l'élégance du style, pour les grâces, la finesse et l'urbanité. Il n'a point ce ton sententieux qu'affecta Perse, son imitateur, ni le fiel que Juvénal répandit sur les vices de son siècle. Ce fut plutôt par le ridicule qu'Horace essaya de corriger le sien. Un mérite de ses satires que l'on n'a point assez remarqué, c'est qu'il y a reproduit les formes et l'esprit de la vieille comédie grecque. La satire troisième du second livre, la cinquième, où Ulysse consulte Tirésias, la septième, où Davus fait la leçon à son maître, sont des modèles de bon comique. 5° Deux livres d'*Epîtres*, qui sont peut-être ce qu'il nous a laissé de plus précieux. C'est là surtout, nous le répétons, qu'il faut étudier Horace; c'est là qu'il s'est peint lui-même, et qu'il a déployé la plus profonde connaissance du cœur humain. Pour le style et la manière elles ont tant de ressemblance avec les satires qu'au premier aspect on serait tenté de les réunir sous le titre commun de *Sermones*. Voici en quoi elles diffèrent. Horace composa les satires pour se faire connaître : elles sont l'ouvrage de l'auteur; les épîtres, au contraire, sont l'ouvrage de l'homme. Il ne les écrivit point pour écrire; elles sont toutes nées de l'occasion. Les satires ne sont adressées à personne, à l'exception de deux dans lesquelles il parle à Mécène, et de ces deux, la première aurait pu porter également un autre nom. Aucune épître, au contraire, ne pourrait convenir à un autre personnage que celui auquel il l'adresse. La morale des satires est d'une application générale; dans les épîtres elle convient en particulier à l'ami pour lequel il écrit. Leur mérite est parfaitement apprécié dans ces deux vers de Perse :

Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, et admissus circum præcordia ludit.

« L'adroit Horace touche légèrement tous les « défauts de l'ami qu'il fait rire, et s'insinue, en « se jouant, jusque dans son cœur. » Un talent qu'Horace possède au plus haut degré, et qu'il déploie également dans les épîtres et dans les satires, c'est celui de la narration. Il suffit de citer la fable des deux rats dans la sixième satire du deuxième livre, et le conte de Vulteius et de Philippe dans l'épître septième du livre premier. Peut-être le style est-il plus soutenu et plus soigné dans les épîtres. Cela paraît vrai, surtout de celles du deuxième livre, qui n'en renferme que deux : la première est celle qu'Auguste lui demanda. Horace n'y traite que de littérature, et c'est encore de ce sujet qu'il s'occupe dans la seconde, adressée à Julius Florus. C'est pour cela, sans doute, que quelques éditeurs ont fait entrer dans ce livre l'épître aux Pison connue assez improprement sous le nom d'*Art poétique*. En effet on y trouve d'excellents préceptes de goût, une histoire abrégée de la poésie, et même quelques règles de versification; mais tout cela est présenté avec si peu d'ordre, et il y manque tant de choses pour former un traité complet, que l'ingénieux Wieland en a conclu qu'au lieu de vouloir donner des leçons de poésie à Pison et à ses fils, Horace, à la prière du père, cherche à détourner ses enfants de la manie de faire des vers. Mais ce n'est pas ici le lieu de développer cette hypothèse, qui a beaucoup de probabilité. Quel qu'ait été le but d'Horace, qu'il ait voulu écrire une simple épître ou un traité, son Art poétique, comme on l'appelle, n'en sera pas moins pour la poésie le code éternel de la raison et du goût. — Horace était de petite stature et d'une constitution délicate : il fut chassieux dès sa jeunesse; ses cheveux blanchirent avant le temps, et il devint assez replet. Il mourut le 27 novembre de l'an de Rome 745, âgé de 57 ans. — Parlons maintenant des éditions de notre poëte. Sa réputation, à la renaissance des lettres, paraît avoir eu le même sort que dans l'antiquité. Les éditions de ses œuvres furent rares dans le 15e siècle; elles se sont si prodigieusement multipliées depuis, qu'on en compterait peut-être aujourd'hui plus de mille. Les éditeurs se contentèrent d'abord d'imprimer son texte d'après les premiers manuscrits qui leur

(1) Voyez la traduction des Odes d'Horace par l'auteur de cet article, t. 2, p. 549.

tombèrent sous la main; ces éditions décorées du nom de *Princeps*, quoique très-recherchées, ont par conséquent très-peu de mérite. Landinus, et après lui Mancinellus, furent les premiers qui joignirent au texte un commentaire de leur façon; on s'était borné, avant eux, à imprimer ceux des anciens scoliastes. Au commencement du 16e siècle, Alde l'ancien s'occupa de la critique du texte, de la recherche et de la collation des manuscrits. Les Estiennes suivirent son exemple, aussi bien que Muret, Georges Fabricius, Théodore Pulmann, etc. Cependant à cette époque, où les manuscrits étaient communs, on n'y attachait point encore assez d'importance; on ne les indiquait que vaguement, et Pulmann fut le premier qui les désigna d'une manière précise. Lambin, qui le suivit de près, eut l'honneur de donner la première édition d'Horace qui mérite le nom d'édition critique. Cruquius lui succéda; Torrentius vint après lui, et leurs travaux épurèrent le texte à un tel point, qu'il parut presque inutile d'y revenir, et que dans le siècle suivant on s'occupa beaucoup plus de l'interprétation que de la critique. Ce siècle fut celui des deux Heinsius, de Lefèvre, de J. Bond, de Minellius et de tant d'autres, auxquels nous pouvons joindre Dacier, qui parut à son tour avoir épuisé l'interprétation, et qui ne fit rien pour la critique. Au commencement du 18e siècle, la critique reprit faveur. Les Anglais donnèrent l'exemple. Sans parler même de Baxter et de Talbot, Bentley revit et corrigea le texte entier sur de nombreux manuscrits, et Cuningham bouleversa presque entièrement ses corrections et en imagina de nouvelles. En France, le P. Sanadon se porta en quelque sorte pour médiateur entre les deux Anglais, mais sans profiter des manuscrits qu'il avait à sa portée, plus que n'avait fait Dacier. Depuis, d'autres manuscrits ont encore été consultés en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en France. L'auteur de cet article a donné lui-même une nouvelle récension des Odes d'après dix-huit manuscrits de la bibliothèque de Paris, Paris, Schœll, 1812 et 13. Enfin il a paru à Rome, en 1811, une édition critique des œuvres complètes, donnée par M. Carlo Fea, reproduite par H. Bothe, Heidelberg, 1820, 2 vol. in-8°, et M. Braunhard en a donné une autre, Leipsick, 1831-38, 1 vol. in-8°. L'interprétation a fait aussi de grands progrès dans le dernier siècle, et depuis le commencement de celui-ci. On y porta, non pas peut-être plus d'érudition, mais plus de connaissance de l'esprit de l'antiquité, du caractère de notre poëte, et de celui de ses contemporains. Au reste, il serait impossible de nombrer tous les commentateurs d'Horace. On en compte déjà quarante dans l'édition donnée à Bâle en 1580. Nous nous contenterons d'indiquer comme excellentes pour l'usage, l'édition de Baxter, revue par Gessner et Zeune, Leipsick, 1802, et celle de M. Wetzel, Lignitz, 1799, qui renferment les œuvres complètes. Les poésies lyriques seules ont été très-bien commentées par Jani (Leipsick, 1778-1782, 2 volumes) et par Mitscherlich (Leipsick, 1800, 2 volumes). Enfin le célèbre Wieland a traduit et interprété les satires et les épîtres en savant, en homme du monde, en poëte, et personne n'a connu Horace mieux que lui. — Voici maintenant les éditions que les bibliomanes et les curieux ne nous pardonneraient pas d'avoir oubliées : 1° Une édition sans date in-4° (Milan), que l'on croit être la première, et dont la bibliothèque de Paris possède un exemplaire en mauvais état; 2° quatre éditions du 15e siècle avec date, Milan, 1474, in-4°; Ferrare, 1474, in-4°; Naples, même date et même format; Venise, 1478, in-fol.; 3° les éditions aldines de 1501, 1509, 1519; 4° l'édition de Sedan, Jannon, 1627, in-32; 5° les deux éditions données par les Elzevirs, savoir : celle de D. Heinsius, 1629, 3 vol. in-16, dont le premier doit avoir trois titres; deux (l'un gravé et l'autre imprimé) à la tête du volume, et le troisième après les pièces préliminaires; et l'édition de 1676, in-12, avec les notes de J. Bond; 6° les deux éditions de Desprez, l'une in-4°, Paris, 1691, pour la collection dite *Ad usum;* l'autre, in-8°, pour la collection dite *Variorum*, Amsterdam, 1695; 7° la belle édition toute gravée, donnée par J. Pine, Londres, 1733-37; 8° plusieurs éditions anglaises du 18e siècle, savoir : celles de Glasgow, Foulis, 1744, in-12; de Londres, Sandby, 1749, 2 vol. in-8°; de Birmingham, Baskerville, 1762, in-12; de Wakefield, 1794, 2 vol. in-8°; et de Combe, Londres, 1792-93, 2 vol. in-4°; 9° enfin les magnifiques éditions in-fol. données à Parme, par Bodoni, en 1791, et à Paris, par M. Didot l'aîné, en 1799, véritables chefs-d'œuvre de typographie (1). Les poésies d'Horace ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe moderne, et ses odes l'ont même été en grec ancien par un médecin de Saumur. En italien, en anglais, en allemand, les traductions, tant en prose qu'en vers, sont très-nombreuses. Elles le sont plus encore peut-être en français; mais ce n'est point à l'auteur de cet article d'en apprécier le mérite littéraire. Qu'on nous permette d'indiquer seulement la traduction de M. Daru, Paris, 1810, 2 vol. in-8°, comme la seule en vers qui soit complète, et de rappeler, moins pour la traduction que pour

(1) Nous citerons encore l'édition des Odes et Épodes données par Hofman-Peerlkamp, Harlem, 1835, qui les soumet à une critique des plus rigoureuses et retranche 644 vers comme indignes d'Horace; les éditions des Satires données par Heindorf, Breslau, 1815 (augmentée par Wüsteman, 1841); par Kirchner, 1829; les éditions des Epîtres données par Zell, 1819; par Hocheder, 1830; par Obbarius et Schmid, Leipsick, 1837 et années suivantes; les éditions de l'Art poétique données par Schelle, Leipsick, 1806; par Holzapfel, Lemgo, 1818, in-8°; par Machacek, Prague, 1833, in-8°; par Hofman-Peerlkamp, Harlem, 1845. Enfin, les éditions de toutes les œuvres, par Dœring (commentaire explicatif), 1802, et souvent réimprimée depuis, en dernier lieu revue par Regel; par Dillenburger, 1844; par Reineke (édition critique); enfin, par Casp. Orelli et Baiter, 2 forts volumes; cette édition, la plus estimée de toutes, en est, depuis 1841, à sa cinquième édition. Z—D.

les commentaires, l'édition d'Amsterdam, 1735, 8 vol. in-12, où l'on a réuni le travail de Dacier à celui du P. Sanadon, et qui est très-recherchée (1). La *Vie d'Horace* a été écrite en latin par Masson, Leyde, 1708, in-8°. Capmartin de Chaupy a publié, en 1767, la *Découverte de la maison de campagne d'Horace*. Rome, 3 vol. in-8° avec figures (2). V—G.

HORANYI (François-Joseph-Alexis), piariste, né à Bude le 15 février 1736, est mort à Pesth le 11 septembre 1809. Il consacra sa vie à l'étude de l'histoire, et publia les ouvrages suivants : 1° une traduction hongroise de l'ouvrage attribué au comte François Nadasdi, et intitulé *Mausoleum potentiss. ac gloriosiss. regni apostolici regum et ducum*. Bude, 1771, in-8°; 2° *Memoria Hungarorum et provincialium scriptis editis notorum*, Vienne, 1775-1777, 3 vol. in-8°. Paul Wallaszky donne à l'ouvrage d'Horanyi la date de 1770, et dit qu'il a été imprimé à Presbourg. L'édition de Vienne, que nous avons vue, pourrait alors ne différer de celle de 1770 que par le frontispice : les auteurs y sont rangés par ordre alphabétique de leurs noms. Le travail de Horanyi est estimable ; Wallaszky en fait un grand éloge, et loue comme digne de remarque dans un homme de son état la tolérance de l'auteur. 3° *Johannis Bethlemii Historia Transylvanica*, Vienne, 1782, 2 vol. in-12 ; 4° *M. Simonis de Keza chronicon hungaricum*, Vienne, 1782, in-8°; réimprimé à Bude, in-8° ; Simon de Keza vivait au 13e siècle. En publiant sa *Chronique*, qui paraissait pour la première fois, Horanyi y ajouta quelques notes; 5° *F. Forgacs episcopi Varadinensis et cancellarii Ferdinandi primi rerum Hungariæ sui temporis commentarii, libris duodecim*. Presbourg, 1788, in-8°. Ces mémoires vont de 1540 à 1583 : l'éditeur a ajouté une dissertation sur la vie de l'auteur. 6° *Nova Memoria Hungarorum et provincialium*, Pesth, 1792, in-8° ; c'est un supplément au *Memoria* mentionné ci-dessus. Cette première partie (la seule qui ait paru) comprend les trois premières lettres de l'alphabet. 7° *Scriptores piarum scholarum liberaliumque artium magistri*. Bude, 1808, deux parties in-8° ; Schédius, professeur à Pesth, y a joint une préface, avec une notice sur la vie de l'auteur. Nous citons cet ouvrage d'après le Dictionn. histor. (allem.) de Samuel Baur. A. B-T.

HORAPOLLON, ou bien, comme on lit dans quelques manuscrits, *Horus-Apollon*, est l'auteur présumé d'un traité écrit en grec, et en deux livres, sur les hiéroglyphes égyptiens. Son nom, l'époque où il vécut, l'origine et la destination de son ouvrage ont été depuis la renaissance des lettres l'objet d'une foule de discussions parmi les érudits. La critique, récemment enrichie des découvertes faites dans les écritures sacrées de l'antique Égypte, est parvenue à nous donner une solution sinon précise et complète, du moins très-probable et satisfaisante de ces diverses questions. Le nom d'Horapollon ne se retrouve, que l'on sache, que dans quatre écrivains dont le plus ancien est de la fin du 5e siècle de notre ère : ce sont Étienne de Byzance, Photius, Suidas et Eustathe; suivant le premier, Horapollon était d'un bourg appelé Phænebythis, situé dans le nome Panopolite en Égypte. Grammairien de profession, après avoir professé à Alexandrie, il passa à Constantinople sous Théodose. Il avait écrit un traité sur les temples, des commentaires sur Sophocle, Alcée et Homère. Suidas le représente comme un homme qui s'était fait un nom dans l'exercice de son art (1). D'après le même lexicographe, il exista un autre Horapollon, Égyptien d'origine, et qui vivait sous l'empereur Zénon. C'est du premier de ces deux personnages que parle évidemment Étienne de Byzance dans son traité *De urbibus* (2); il le nomme Phanébéthyte et le qualifie de philosophe. Le personnage de ce nom dont il est question dans Photius était grammairien, Alexandrin de naissance, et auteur de pièces de théâtre (3). Enfin Eustathe, dans son commentaire sur l'Odyssée, cite un Horapollon qu'il préconise comme un homme distingué par son érudition. Ces indications pourraient se rapporter à un seul, comme à deux ou plusieurs personnages du même nom; mais en quoi peuvent-elles convenir à l'auteur du traité sur les hiéroglyphiques? C'est là un point de critique littéraire sur lequel il existe de nombreuses divergences. Hœschel pensait que l'auteur des Hiéroglyphiques est le même que l'Horapollon de Suidas, et que cet ouvrage faisait partie du traité sur les temples, et cette opinion semble avoir été partagée par M. Ideler dans son ouvrage sur les observations astronomiques des anciens (4). Hœschel pensait encore que la mention qui se trouve dans le titre des Hiéroglyphiques, et qui porte que ce traité a été traduit de l'égyptien en grec, est une addition postérieure faite dans la vue de lui donner plus de crédit. Caussin suivi par Morhof croit que les Hiéroglyphiques n'appartiennent point à l'Horapollon de Suidas, non plus qu'à un grammairien d'Alexandrie nommé Horus, mentionné par le même lexicographe; car ce dernier, qui donne la liste des ouvrages d'Ho-

(1) Nous mentionnerons également la traduction de MM. Campenon et Desprez avec le texte en regard. Paris, 1821, 2 vol. in-8°. Z—D.

(2) M. Walckenaer a donné, en 2 volumes in-8°, Paris, 1840, l'*Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, ouvrage plein de recherches et d'une érudition profonde, le plus complet qui ait été publié sur Horace. M. Pietro Rosa semble avoir découvert le véritable emplacement de la villa d'Horace ; voyez un mémoire présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Noël des Vergers, en 1855. On peut consulter encore : *Horace et l'empereur Auguste, ou Observations qui peuvent servir de complément aux commentaires sur Horace*, par Eugène Salverte, Paris, 1823, in-8°, et *Lectiones Venusinæ* de Jacobs (voy. ce nom), insérées dans le tome 5 de ses *Mélanges*. Z—D.

(1) Suidas, au mot *Horapollon*.

(2) Au mot *Phanebethis*.

(3) Bibl. cod. CCLXXIX.

(4) *Historiche untersuchungen über die Astronomischen Beobachtungen der Alten*.

rapollon et d'Horus d'une manière tellement circonstanciée qu'il n'omet pas même un traité sur l'une des diphthongues grecques, se tait entièrement sur les Hiéroglyphiques. Ce silence n'empêcha pas de Pauw et Vossius de penser que l'auteur du traité sur les temples pouvait être aussi l'auteur des Hiéroglyphiques. Rien dans leur opinion ne s'opposait à ce qu'un homme né sur les bords du Nil et parlant en même temps l'égyptien et le grec n'eût pu écrire dans ces deux idiomes. Fabricius regardait le livre d'Horapollon comme une œuvre sacerdotale, en tête de laquelle les prêtres avaient placé le nom divin d'Horus, par la même raison qu'ils attribuaient à leur dieu Hermès les livres qui composaient leur bibliothèque sacrée. D'autres savants, tels que Harles, Meiners, Brucker, embrassant une opinion défavorable au livre d'Horapollon, le déclarèrent l'œuvre d'un homme également étranger à la connaissance des doctrines religieuses de l'Égypte et à celle de la langue grecque. Enfin Wolf alla jusqu'à traiter Horapollon d'écrivain ignorant du 5e ou 6e siècle, lequel avait donné une explication des hiéroglyphes très-mauvaise et bien éloignée de l'esprit de l'Égypte antique (1). Wyttenbach déclara les Hiéroglyphiques l'œuvre d'un *græculus*, compilateur inepte qui avait par supercherie pris le nom divin d'Horus pour faire adopter sa méchante composition (2). La critique en était là flottante entre des opinions contradictoires et toutes accréditées par des noms imposants, lorsque les travaux de Champollion sur les écritures égyptiennes vinrent fournir, pour la solution des problèmes que les Hiéroglyphiques faisaient naître un élément nouveau, l'étude rationnelle des textes sacrés, inscrits sur les monuments égyptiens, et rapprochés du livre d'Horapollon. Ce savant archéologue eut bientôt reconnu la nature de ce livre; il vit qu'il se composait d'un mélange d'idées puisées à des sources diverses, de notions émanant des sanctuaires égyptiens et d'autres d'un caractère évidemment apocryphe. Cela posé, il se demanda si la plupart des signes décrits et expliqués par Horapollon faisaient exclusivement partie de l'écriture hiéroglyphique, et s'ils ne tenaient pas primordialement à quelque autre système de représentation de la pensée. Il ne reconnut, en effet, dans les textes sacrés que trente seulement des soixante-six objets physiques indiqués par Horapollon dans son livre premier, comme signes symboliques de certaines idées, et sur ces trente caractères il en est treize seulement, savoir : le croissant renversé de la lune, le scarabée, le vautour, les parties antérieures du lion, les trois vases, le lièvre, l'ibis, l'encrier, le roseau, le taureau, l'oie chénalopex, la tête de koncoupha et l'abeille, qui paraissent réellement avoir dans ces textes le sens qu'Horapollon leur attribue (1). « La plupart des images « symboliques indiquées dans tout le livre pre« mier d'Horapollon, dit l'auteur du *Précis du « système hiéroglyphique*, et dans la partie du « deuxième qui semble la plus authentique, se « retrouvent dans des tableaux sculptés ou peints, « soit sur les murs des temples et des palais, sur « les parois des tombeaux, soit dans les manu« scrits, sur les enveloppes et cercueils des mo« mies, sur les amulettes, etc., peintures et « tableaux sculptés qui ne retracent point des « scènes de la vie publique ou privée, ni des « cérémonies religieuses, mais qui sont des com« positions extraordinaires où des êtres fantas« tiques, soit même des êtres réels qui n'ont entre « eux aucune relation dans la nature, sont ce« pendant unis, rapprochés et mis en action. Ces « bas-reliefs purement allégoriques ou symbo« liques, qui abondent sur les constructions « égyptiennes, furent particulièrement désignés « par les anciens sous le nom d'*Anaglyphes*. Cette « distinction établie, il est aisé de voir que l'ou« vrage d'Horapollon se rapporte bien plus spé« cialement à l'explication des images dont se « composaient les anaglyphes, qu'aux éléments « ou caractères de l'écriture hiéroglyphique pro« prement dite : le titre si vague de ce livre, « *Hiéroglyphiques* (sculpture sacrée ou gravure « sacrée), est la seule cause de la méprise. » La division des notions de provenance diverses qui font la matière du livre d'Horapollon, l'épuration de l'élément égyptien d'avec l'élément étranger auquel il est associé est le premier travail à faire pour parvenir à déterminer l'époque où ce livre vit le jour. D'après cela, nous ne discuterons point *à priori*, comme on l'a fait jusqu'à présent, si la rédaction originale en langue égyptienne doit être attribuée à Horapollon, et la traduction grecque à Philippe, comme nous le voyons dans le titre même du livre, ou bien s'il faut faire honneur du fond même de l'ouvrage à ce dernier, en regardant le nom d'Horapollon mis à la tête comme une supercherie littéraire. La forme de ce nom est elle-même une indication chronologique qui porte avec soi la valeur d'une date : il se compose de deux éléments empruntés, le premier à la religion égyptienne, le second au polythéisme grec, sortes de dénominations hybrides qui ne prévalurent en Égypte que longtemps après la fusion qui s'opéra entre la population grecque des bords du Nil et les indigènes. Les noms que l'on rencontre le plus fréquemment dans les contrats grecs de l'époque des Lagides ne sont composés que d'un seul nom divin accompagné d'un qualificatif ou adjectif indiquant la dévotion à une divinité, la descendance du père au fils comme *Senpoëris*, *Tsenamum*, *Petosiris*, etc. Les dénominations à double nom divin

(1) *Vorlesungen über die Geschichte der Griechische literatur*, t. 2, p. 409.
(2) *Dict. med. de Hist. phil.*, act. I, sect. 3, § 8.

(1) *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, p. 347 et suiv.

ne se montrent que bien plus tard : elles abondent dans l'histoire des communautés religieuses de l'Égypte, à commencer de la fin du 4e siècle. Presque à chaque page on y lit les noms de Sarapammon, Chronammon, Phibammon, etc. ; celui d'Horapollon, qui réunit un élément grec avec un élément égyptien, indique par cette forme mixte une époque que l'analogie des monuments artistiques ou littéraires nous fait placer vers la fin du 4e siècle ou dans le 5e de notre ère. La nature hétérogène des doctrines que renferment les Hiéroglyphiques corrobore cette première détermination chronologique. Loin de voir, comme on l'a fait, dans ce livre la version d'un original égyptien préexistant, original traduit et interpolé à une époque postérieure par un Grec ignorant, nous pensons que la composition de l'ouvrage est une, en ce sens qu'elle répond à une des phases marquées dans la série des transformations que subirent les doctrines religieuses et philosophiques en Égypte : nous les voyons avec la marche du temps s'imprégner d'idées étrangères, importées de tous les pays sur le sol de l'Égypte. Hérodote, Diodore, Plutarque, St-Clément d'Alexandrie, Jamblique, l'auteur des livres Hermétiques, Horapollon, et plus tard Ahmed parmi les Arabes, sont les anneaux de cette série de transformations. Simples et sans altération à l'extrémité initiale de cette chaîne, les doctrines de l'Égypte passèrent par tous les remaniements que leur fit subir un syncrétisme grossier pour tomber au moyen âge dans le domaine des interprètes de songes. Les idées égyptiennes que nous retrouvons dans Jamblique, dans les livres hermétiques, dans Horapollon, ne durent point être tirées par ces auteurs des livres composés par les prêtres égyptiens, car ces livres, ils les auraient cités; et d'ailleurs comment les auraient-ils compris, puisqu'ils étaient écrits en égyptien? Au contraire, tous les faits tendent à prouver que la connaissance de ces idées ne leur vint que par des communications verbales avec les prêtres de l'Égypte. Ce ne fut que très-tard, et même longtemps après les prescriptions rigoureuses des empereurs byzantins contre l'idolâtrie, que le sacerdoce égyptien cessa entièrement d'exister; et l'intelligence plus ou moins complète des doctrines qu'il professait lui survécut, puisque l'on retrouve dans des auteurs du Bas-Empire, et principalement dans les écrivains ecclésiastiques de cette époque, l'explication reconnue vraie aujourd'hui de plusieurs symboles égyptiens. Les sectes gnostiques qui faisaient aussi usage de ces emblèmes prolongèrent leur existence sur les bords du Nil encore longtemps avant dans la période byzantine. Le livre d'Horapollon nous paraît convenir merveilleusement, par le fond des choses qu'il renferme, à l'état des idées dominantes dans la société en Égypte, à l'époque que nous avons déjà fixée d'après la composition étymologique du nom de cet auteur. Horapollon, ou bien Philippe si l'on veut, dut en écrivant se mettre, s'il est permis de parler ainsi, à l'unisson du siècle où il écrivait. Les notions qu'il nous a transmises, il les puisa aux sources consultées par ses prédécesseurs ou ses contemporains. Comme Plutarque, Jamblique, l'auteur des livres hermétiques, les rédacteurs des papyrus bilingues grecs et démotiques du musée de Leyde, il mit à profit les communications orales ou les traditions du sacerdoce égyptien. Les hiéroglyphes expliqués dans le premier livre d'Horapollon offrent, à l'exception d'un petit nombre, un caractère d'authenticité que l'on ne saurait révoquer en doute. On peut en dire autant des trente-sept premiers et des quatre derniers du livre second. Le reste a été pris ailleurs qu'aux sources égyptiennes. Plusieurs symboles semblent rappeler les idées familières aux sectes du gnosticisme ; d'autres expriment des similitudes populaires représentées par une image quelquefois puérile, d'autres fois même grossière ou indécente. Une classe de symboles semble avoir été systématiquement empruntée à l'histoire naturelle : dans le livre 2, du no 31 au no 100, on voit figurer les animaux terrestres et les plantes; 101 et 102, les amphibies; de 107 à 114, les poissons et autres animaux vivant dans l'eau. Ailleurs on rencontre des idées entièrement opposées à celles que l'antiquité s'accorde à prêter aux Égyptiens; une foule d'emblèmes dans le livre 2 sont tirés de la mer, tandis que nous savons l'horreur des Égyptiens pour cet élément et l'impossibilité de trouver parmi les hiéroglyphes la représentation d'une seule production marine. Ailleurs se manifestent des disparates choquantes entre les diverses parties de l'ouvrage. Si de l'examen des doctrines qui constituent le fond de ce livre on passe à la forme sous laquelle elles sont présentées, si des idées au style, on verra encore se confirmer nos premières déductions sur l'époque où il fut rédigé. Le plus léger examen suffit à prouver que le style des Hiéroglyphiques ne peut appartenir qu'à la période déjà commencée du Bas-Empire, à une époque où la langue grecque était loin de sa pureté originelle. On voit, en effet, l'auteur des Hiéroglyphiques se servir tantôt d'expressions homériques et bannies de la prose, tantôt former une construction vicieuse ou bien changer sans raison le temps des verbes, substituer, par exemple, le futur au présent ou à l'imparfait; ailleurs recourir à des expressions hors de l'usage littéraire, ou bien empruntées à des idiomes étrangers et barbares. Tout dans l'ouvrage d'Horapollon, et le nom de l'auteur et les notions que cet ouvrage renferme, et le style dont elles sont revêtues, tout se réunit donc pour nous autoriser à croire qu'il fut composé vers la fin du 4e siècle de notre ère, ou dans le courant du 5e. Les manuscrits qui nous restent des Hiéroglyphiques sont presque toujours réunis en un même volume avec d'autres productions de la littérature grecque. La bibliothèque de

Laurent de Médicis à Florence en possède quatre dont l'un est du 14e siècle et les autres du 15e. La bibliothèque de Saint-Marc à Venise en a un du 15e siècle, ainsi que celle du Vatican à Rome. La bibliothèque de Paris en conserve trois exemplaires, dont l'un est du 14e siècle, et les deux autres du 16e. La bibliothèque impériale de Vienne possède une traduction latine manuscrite des Hiéroglyphiques. Cet ouvrage compte plusieurs éditions dont voici les principales : 1° la première, l'*Édition princeps*, est celle qu'ont publiée les Alde à Venise, octobre 1505, in-fol. ; elle fait partie d'un volume qui renferme plusieurs autres ouvrages grecs. M. Renouard a signalé cette édition comme incomplète, et comme étant dans un état d'imperfection qui tient à la rareté des manuscrits d'Horapollon et à la mauvaise condition de ceux sur lesquels les Alde ont travaillé. Cette édition a été reproduite à Paris, 1531, in-8°, chez Conrad Resch, libraire. 2° Une traduction latine des *Hiéroglyphiques, par Bernardin Trebatius de Vicence*, parut à Augsbourg en 1515 ; elle fut réimprimée, avec quelques améliorations, par Froben, à Bâle, 1518, in-4° ; par Robert Estienne, Paris, 1530, in-8° ; à Bâle, 1534, in-8° ; à Leyde, 1542, in-8° ; 3° une autre traduction est celle qui est due à Phil. Phasianini et qui vit le jour à Bologne, 1517, in-4° ; 4° dans l'ordre chronologique des éditions des *Hiéroglyphiques* vient ici se placer celle de Mercier, avec la traduction latine du même auteur, publiée séparément, chez Christian Wechel, Paris, 1548, in-4°. Mercier paraît avoir suivi le texte des Alde, d'après l'édition précitée de Paris de 1531. L'édition de Mercier reparut avec les corrections de Morel à Paris, chez Jacquin Kerver, 1551, in-8°. 5° *Horapollonis Hieroglyphica græce et latine a Dav. Hæschelio, fide cod. Augustani Ms., correcta*, etc., avec la version de Mercier ; Augsbourg, 1595, in-4° ; publié de nouveau avec quelques changements en 1605, in-4° ; 6° *Horapollinis Hieroglyphica græce et latine*, etc., *curante Joanne Cornelio de Pauw*, Utrecht, chez Léonard Charlois, 1727, in-4°. Cette édition, due à un critique habile quoique souvent trop hardi, est bien supérieure aux précédentes. L'auteur a suivi le texte de l'édition d'Hœschel. 7° Enfin une dernière et toute récente édition, en grec et en latin, est celle que l'on doit à Conrad Leemans, imprimée à Leyde chez Lalau, 1825, in-8°. M. Leemans a profité des découvertes archéologiques dont les monuments égyptiens ont été dernièrement l'objet et des travaux philologiques les plus récents, pour donner à son travail un plus haut degré d'amélioration que n'avaient pu le faire ses devanciers. Nous possédons deux traductions françaises du livre d'Horapollon. La première a pour titre : *Les sculptures ou gravures sacrées, traduites du latin en français, avec des figures en bois*, Paris, 1543, in-8°, et 1553, in-12 ; on attribue cette version à Geoffroy Thorg ou Tory de Bourges en Berry. La seconde est connue sous le titre de : *Hiéroglyphes dits d'Horapolle*, ouvrage traduit du grec par M. Requier, Amsterdam et Paris, 1779, in-12, et 1782, in-12, avec un nouveau titre. M. Lenormant a publié en 1838 une dissertation très-ingénieuse sur l'origine, la destination chez les anciens, et l'utilité actuelle des Hiéroglyphiques d'Horapollon ; nous avons nous-même consulté avec fruit ce travail, quoique ne partageant point les principales vues de l'auteur sur l'origine des Hiéroglyphiques et l'époque à laquelle cet ouvrage fut composé. DEL.

HORATIUS. *Voyez* COCLÈS.

HORBORCH (GUILLAUME DE), canoniste sur lequel on n'a presque aucun renseignement, naquit vers le milieu du 14e siècle dans une petite ville de la Westphalie dont il porte le nom. Étant allé à Rome, il y fut attaché longtemps comme avocat ou comme greffier au tribunal de la Rote, dont il a recueilli les décisions. Dans la préface il nous apprend qu'il commença ce travail le 30 janvier 1376, et le continua jusqu'au mois de mai 1382. Cette compilation a été publiée sous ce titre : *Decisiones novæ Rotæ Romanæ*, Rome, Udalrich Gallus (vers 1470), in-fol. ; ibid., 1472, grand in-fol., et 1475, même format. Ces trois éditions ont été décrites soigneusement par le P. Audiffredi dans son *Catal. edit. romanor*. Comme la date de l'impression fait maintenant le principal mérite de ces ouvrages, les éditions postérieures, quoique revues et augmentées par divers canonistes, sont peu recherchées. W—s.

HORDAL (JEAN), jurisconsulte lorrain, descendait d'un des frères de Jeanne d'Arc, et fut élevé dans des sentiments de vénération pour la mémoire de cette héroïne. Ayant achevé ses études, il prit ses degrés dans la double faculté de droit, et peu de temps après fut pourvu d'une chaire à l'université de Pont-à-Mousson. A cette place il joignit celle de conseiller du duc de Lorraine, montra dans plusieurs circonstances beaucoup de zèle pour le service de son souverain, et mourut en 1618, à l'âge de 66 ans. Son épitaphe, que l'on voyait dans l'église des Clarisses à Pont-à-Mousson, est imprimée dans la *Bibliothèque* de dom Calmet, col. 508. A la prière de Charles Dulys, avocat général à la cour des aides de Paris, et parent comme lui de Jeanne d'Arc, Hordal publia l'ouvrage suivant : *Heroinæ nobilissimæ Joannæ d'Arc lotharingæ, vulgo aurelianensis puellæ, historia, ex variis gravissimæ incorruptissimæque fidei scriptoribus excerpta, ejusque innocentia a calumniis vindicata*, Pont-à-Mousson, 1612, in-4°. Ce volume, assez rare, mais peu recherché maintenant, renferme, comme le titre l'indique, des extraits d'un grand nombre d'auteurs, historiens, théologiens, médecins et poëtes qui tous ont rendu justice aux vertus de cette héroïne. Hordal donne en outre (p. 152) la liste des ouvrages dont il ne s'est point servi, mais dans lesquels on trouverait quelques renseignements. Cette liste, très-incomplète, même pour l'époque, ne mérite plus d'être

consultée (*voy.* JEANNE D'ARC). — Le fils de Hordal, nommé *Jean*, comme son père, lui succéda dans sa place de professeur en droit, fut employé par Charles IV, duc de Lorraine, à diverses négociations, et mourut à Bruxelles dans un âge peu avancé. W—s.

HORLEMAN (CHARLES, baron DE), surintendant des bâtiments du roi de Suède, et chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire, né en 1700, mort en 1753, avait embrassé dans ses études, non-seulement l'architecture et les arts qui s'y rapportent, mais l'économie rurale, l'économie politique et la géographie. En 1749 il fit aux frais du gouvernement un voyage dans l'intérieur du royaume pour examiner le sol, les rivières, les mines, et publia à Stockholm ses observations en forme de journal. Ce journal, rédigé en suédois, parut en allemand à Leipsick, 1751. Quelque temps après Horleman entreprit un autre voyage en diverses provinces, et présenta aux administrateurs, au public, de nouveaux résultats dignes d'attention. On profita dans plusieurs circonstances des conseils de ce savant, et cet estimable citoyen eut une grande influence sur la prospérité du pays. Plusieurs édifices publics dont il donna le plan attestent que ses principes d'architecture étaient conformes au bon goût, et qu'il savait en faire l'application avec discernement. L'Académie des sciences et celle des beaux-arts de Stockholm le comptaient parmi leurs membres les plus actifs et les plus zélés. C—AU.

HORMAN (GUILLAUME), natif de Salisbury, après avoir fait ses études avec beaucoup de succès au collége Neuf d'Oxford, dont il était un des membres, devint en 1485 principal du collége d'Eaton. Il y mourut le 12 avril 1535, étant devenu vice-prévôt et s'étant fait la réputation d'excellent critique et de savant théologien. On a de lui : 1° *Anti-Bossicon ad Gulielmum Lilium*, 1521, in-4° (*voy.* LILY); 2° *Apologeticon contra Roberti Whitlington, proto-vatis Angliæ, incivilem indoctamque criminationem*, 1521, in-4° (*voy.* Rob. WHITTINGTON); 3° *Vulgaria puerorum ;* 4° *Compendium historiæ Gulielmi Malmesburiensis ;* 5° *Epitome historiæ Johannis Pici Mirandulæ ;* 6° *Elegiæ in mortem Gulielmi Lilii ;* 7° *Anatomia membrorum hominis ;* 8° *Anatomia corporis humani ;* 9° *In theologiam Gabrielis Biel ;* 10° *Fascis rerum britannicarum ;* 11° *De secundo regis connubio.* Cet ouvrage est contre le divorce de Henri VIII. 12° *Epistolæ et orationes ;* 13° *Herbarum synonyma ;* 14° *De arte dictandi ;* 15° *In Catonem de re rustica ;* 16° *In Varronem Columellam*, etc., *De re rustica.* Jean Bale et le docteur Pitts ont confondu cet auteur avec Godefroi Horman son contemporain, qui habitait à Cambridge pendant que Guillaume résidait à Eaton. Il y a d'ailleurs dans la vie de ces deux savants plusieurs circonstances qui ne sauraient convenir à la même personne. T—D.

HORMISDAS, élu pape le 28 novembre 514, succédait à Symmaque : il était né à Frosinone, dans la campagne de Rome, et fort instruit dans l'étude des lettres. Ses vertus répondirent à ses talents, et lui méritèrent les honneurs de l'élection. Anastase était alors sur le trône d'Orient, et protégeait les sectateurs d'Eutychès. Son compétiteur à l'empire, Vitalien, après avoir obtenu des succès militaires contre Anastase, appuyait au contraire le parti catholique, et voulait qu'on assemblât un concile pour faire juger le différend. Anastase, ayant été obligé d'y consentir, reçut des légats d'Hormisdas, qui désirait aussi la réunion, mais à condition qu'on accepterait en Orient le concile de Chalcédoine, et surtout qu'on prononcerait la condamnation de la mémoire d'Acace, ce patriarche de Constantinople qui avait été l'un des premiers à protéger l'hétérodoxie. Anastase se refusa à ce dernier point, et le pape n'aurait pas insisté si le sénat de Rome n'eût écrit que, sans cette condition, il n'y avait point de réunion à espérer entre les deux Églises. Ainsi les légats du pape revinrent sans avoir rien obtenu. Hormisdas ne se rebuta point, et renvoya de nouveaux ambassadeurs à Constantinople. Le refus d'Anastase et de ses évêques étant toujours le même, la persécution exercée par les moines eutychiens de Syrie contre les moines catholiques du pape devint plus violente. Anastase était résolu de se porter aux dernières extrémités ; mais St-Sabas et St-Théodose vinrent à Constantinople, à la tête de près de dix mille moines, présenter une requête dans laquelle ils renouvelaient les demandes de la cour de Rome, et déclaraient qu'ils étaient attachés aux quatre conciles comme aux quatre Évangiles. Dès ce moment l'empereur resta en repos, et les choses demeurèrent indécises jusqu'à sa mort, arrivée en 518. Justin, son successeur, et le patriarche Jean se montrèrent plus favorables aux demandes d'Hormisdas, et déclarèrent y consentir pour le bien de la paix et la réunion des Églises. Ainsi le nom d'Acace fut rayé des dyptiques, et par conséquent de la communion des fidèles. Jusque-là on loue le zèle, la prudence et la fermeté du pape ; mais beaucoup de gens ont blâmé sa sévérité lorsqu'il exigea pareillement la radiation des noms d'Euphème et de Macédonius, successeurs d'Acace, dont toute la vie avait été exemplaire, et qui n'avaient eu d'autre tort que d'obéir à la nécessité de ne point troubler la tranquillité de l'Orient, en se soumettant à l'opinion publique. Hormisdas déploya le même zèle pour entretenir la foi et la discipline dans les Églises d'Occident. C'est ce qui résulte de ses instructions adressées à St-Avit dans la Gaule narbonnaise, à Jean de Tarragone et à Salluste de Séville dans les Espagnes. Sa conduite intérieure ne fut pas moins louable. Il donna des exemples édifiants de modestie, de pénitence, de charité, prit un très-grand soin du culte extérieur de la religion, instruisit le clergé dans la psalmodie, et fit orner plusieurs églises dans la ville. Il mourut le 6 août 523, après neuf ans et dix

mois de pontificat. On a quatre-vingts *Lettres* environ de ce pape dans la collection des conciles. Il eut pour successeur St-Jean Ier. D—s.

HORMISDAS Ier (en ancien persan *Aouhrmazdaï*, en persan moderne *Aourmezd* et *Hormouz*, en arménien *Ormizt*), troisième roi de Perse de la dynastie des Sassanides, était fils de Schahpour Ier et petit-fils d'Ardeschir Ier, fondateur de la nouvelle monarchie persane (*voy.* Ardechyr et Chapour Ier). Il monta sur le trône en l'an 271, et mourut en 272, après un règne de quatorze mois: son fils Bahram Ier lui succéda. On raconte de ce prince que, du temps de son père, il avait été gouverneur du Khoraçan: ses ennemis répandirent le bruit qu'il levait une armée pour détrôner Schahpour. Quand Hormisdas en fut informé, il se fit couper la main, et l'envoya enfermée dans une boîte pour lui prouver qu'il n'avait aucune intention de lui ravir l'empire; car chez les Persans il était d'usage qu'un prince mutilé ne pouvait monter sur le trône. Cet acte d'héroïsme augmenta l'amitié que son père avait pour lui, et décida ce monarque à en faire son successeur. L'histoire ne nous a pas conservé le souvenir des événements qui arrivèrent pendant la courte durée de son règne. Nous savons seulement qu'il permit à l'hérésiarque Manès, qui avait été banni par son père dans la Transoxiane, de rester dans la Perse et d'y prêcher sa doctrine, dont il favorisa la propagation, en lui donnant pour résidence le château royal de Daskereh dans le Sedjestan. — Hormisdas II, fils et successeur de Narsès, huitième roi de la dynastie des Sassanides, monta sur le trône en l'an 303, et mourut en l'an 311, après un règne de sept ans et cinq mois. Il laissa en mourant la reine Mah-Afrid, sa femme, enceinte, et elle accoucha, quelques jours après, d'un fils qu'on appela Schahpour et qui fut aussitôt proclamé roi (*voy.* Chapour II). Hormisdas avait d'autres enfants, qui furent sans doute exclus de la succession parce qu'ils étaient nés de quelques concubines; nous en connaissons trois: Hormisdas, qui se retira chez les Romains et qui accompagna Julien l'Apostat dans son expédition contre les Perses; Narsès, que son frère Schahpour tenta plusieurs fois de faire roi d'Arménie, et Ardeschir, qui lui succéda sur le trône de Perse. — Hormisdas III, seizième roi de Perse, de la race des Sassanides, fils d'Iez-dedjerd II, lui succéda au préjudice de son frère aîné Firouz, qui fut obligé de se contenter du Sedjestan pour apanage. Hormisdas commença de régner en l'an 457: son frère, qui ne pouvait pas oublier l'injustice qu'on avait commise à son égard, fit alors alliance avec les Huns Ephthalites, ou Hayathelites, qui lui fournirent une grande armée, et l'aidèrent à se rendre maître de la Perse, à condition qu'il leur céderait la ville de Termed et la plus grande partie du Khoraçan. Hormisdas fut vaincu et pris en l'an 460, et Firouz le fit massacrer avec trois autres de ses frères, pour qu'il ne restât plus aucun prétendant à l'empire. S. M—n.

HORMISDAS IV, vingt-deuxième roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, fils du grand Chosroès Ier, ou *Khosrou Anouschrewan*, selon les Persans, fut aussi nommé *Turk-Zad* (né d'une Turque), parce que sa mère était fille du khakan des Turcs. Sous le règne de son père, l'empire de Perse était parvenu au plus haut degré de splendeur; les Romains, après de longues guerres, avaient été forcés d'abandonner la plus belle partie de la Mésopotamie: la grande Arménie, l'Ibérie, l'Albanie et presque tous les pays renfermés dans le mont Caucase, faisaient partie de l'empire. L'Yemen et la plus grande partie de l'Arabie étaient régis par des gouverneurs persans; les tribus arabes, les peuples du Dilem étaient soumis: les rois de Hirah, des Khazares et des Alains fournissaient des troupes auxiliaires, et reconnaissaient la suprématie du grand roi, qui possédait encore une partie de l'Inde et de la Transoxiane; enfin on voyait en même temps à Madaïn ou Ctésiphon, sa résidence royale, des ambassadeurs turcs, huns, khazares, tibétains, indiens, arabes, éthiopiens et romains. Les armées du roi de Perse, presque toujours victorieuses sous des généraux habiles, avaient répandu la terreur de son nom dans toute la partie de l'Asie, et un ministre célèbre dans l'Orient par ses grands talents et sa profonde sagesse, Bouzourdj-Mihir, avait mis l'intérieur du royaume dans l'état le plus florissant. Hormisdas, en montant sur le trône, possédait l'empire le plus puissant, le plus riche et le mieux administré de l'Asie, et il eût pu, en marchant sur les traces de son père, en être longtemps le paisible possesseur. Son origine doublement royale qui l'avait fait préférer à plusieurs de ses frères plus âgés que lui, et les preuves de courage qu'il avait données dans la dernière guerre que son père avait eue à soutenir contre les Turcs, faisaient croire qu'il saurait égaler dans les combats la gloire de ses aïeux, et qu'il ne serait pas moins habile qu'eux dans l'art de gouverner; car il était disciple du grand Bouzourdj-Mihir, qui conservait encore l'administration des affaires. Mais malgré le courage et les talents qu'on ne pouvait lui contester, Hormisdas avait dans son caractère un fond d'orgueil et de cruauté qui fit bientôt disparaître toutes ses bonnes qualités, le rendit l'objet de la haine universelle, et le précipita dans un abîme de malheurs, dont la Perse ressentit longtemps les effets. Il monta sur le trône en l'an 579: les Persans soutenaient alors depuis huit ans, avec des succès divers, la guerre contre les Romains; les deux peuples épuisés désiraient la paix; des négociations étaient déjà entamées quand Chosroès mourut: ce prince avait consenti à rendre aux Romains l'importante forteresse de Dara en Mésopotamie, qu'ils réclamaient depuis longtemps, et l'empereur Tibère lui cédait la grande Armé-

nie, l'Ibérie, l'Albanie et l'Arzanène, en demandant seulement que les chrétiens qui habitaient ces régions eussent la liberté de religion. Les choses en étaient là quand Hormisdas fut couronné roi. Malgré un usage établi depuis longtemps entre les deux peuples, il ne daigna pas faire notifier son avénement à la cour de Constantinople. Tibère ne fit pas attention à ce manque de procédé; il voulut continuer les négociations, et il envoya à Ctésiphon ses ambassadeurs Zacharie et Théodore pour conclure la paix sur les bases déjà arrêtées. Après beaucoup de délais, Hormisdas lui répondit enfin avec hauteur que Chosroès avait bien pu céder Dara, qui était sa conquête; mais que, quant à lui, il n'abandonnerait aucune partie de l'héritage de son père : il exigeait en outre le payement d'une somme égale à cinquante années d'un subside annuel que par le dernier traité les Romains s'étaient engagés à payer aux Persans, et qu'ils n'avaient fourni que pendant sept années. L'empereur rappela ses ambassadeurs, et envoya en Mésopotamie une puissante armée, sous le commandement de Maurice, qui fut son successeur à l'empire, et d'un Arménien nommé Narsès, qui s'était distingué en Italie, et qui était issu d'une branche de la famille royale des Arsacides de Perse, établie en Arménie sous le nom de Gamsaragane. Ces généraux ayant passé le Tigre, ravagèrent l'Assyrie et la Médie; mais, trop faibles pour se maintenir pendant l'hiver au delà de l'Euphrate, ils revinrent camper dans la Cappadoce. Au printemps de l'année suivante, 580, ils descendirent par la Syrie, dans le dessein de passer l'Euphrate à Circesium ou Karkisiah, et, en longeant ce fleuve, de pénétrer par le désert d'Arabie jusqu'à la capitale de l'empire. Mondar, prince des Arabes, qui était auxiliaire des Romains, les trahit, et donna secrètement avis de leur marche et de leur plan au roi de Perse, qui envoya le général Adarman pour passer l'Euphrate derrière eux, leur couper la retraite, et ravager la Syrie sans défense. Adarman s'était déjà emparé d'Édesse et était arrivé à Callinicus, se préparant à passer le fleuve, quand Maurice informé de sa marche abandonna son projet contre Ctésiphon, brûla les barques qui l'accompagnaient, et revint sur ses pas attaquer Adarman, qui ne s'attendait pas à son approche. La plus grande partie des barbares qui servaient dans l'armée romaine, effrayés par la manière de combattre des Arabes alliés des Persans, prirent la fuite, et Maurice se trouva réduit à la cruelle nécessité de combattre et de vaincre avec une très-petite partie de ses soldats. Adarman vaincu fut contraint de chercher un asile au delà du Tigre, et d'abandonner la Mésopotamie; une autre armée persane, qui, du côté du nord, était entrée dans l'Arménie romaine, y avait aussi été détruite par Kours, qui y commandait. Tibère, quoique vainqueur, n'en voulait pas moins conclure la paix avec Hormisdas; il lui renvoya Zacharie pour entrer en pourparler : mais le roi de Perse, qui, au fond, ne voulait pas d'accommodement, profita du repos que lui donnaient ces négociations pour lever de nouvelles troupes, dont il confia le commandement à Tenkhosrou ou Tamchosroès, l'un des plus illustres généraux de son père : celui-ci rentra dans la Mésopotamie, et vint camper sous les murs de Nisibe, d'où peu après il vint attaquer Maurice devant Constantine. Les Perses, naguère tant de fois vainqueurs des Romains, brûlaient de réparer leur honneur et de venger l'affront qu'ils avaient essuyé sous les ordres d'Adarman; ils attaquèrent Maurice avec la dernière fureur : mais tous leurs efforts furent vains; les Romains les mirent en déroute, et le vieux général persan désespéré de ce revers, ne voulant pas survivre à sa défaite, se précipita dans les rangs ennemis, où il trouva une mort glorieuse. Maurice, après cette éclatante victoire, alla recevoir à Constantinople la récompense de ses services; il obtint en mariage en 582 la fille de son souverain, dont il devint le successeur dans la même année. Pendant que les armées d'Hormisdas étaient vaincues dans la Mésopotamie, et que les plus habiles généraux de son père voyaient ternir la gloire de leurs armes, ce prince devenait, par sa conduite tyrannique, l'horreur de ses sujets. Il n'avait plus pour le guider le sage Bouzourdj-Mihir, qui était mort dix-huit mois après son avénement au trône, chargé d'ans et de gloire. La présence de ce respectable ministre, qui avait élevé son enfance, l'avait contenu pendant quelque temps; mais, après sa mort, il ne connut plus aucun frein : jouet de ses courtisans, infatué de son savoir, il suspendit tous les tribunaux, et voulut seul rendre la justice. Pour imprimer plus de respect à ses peuples, il dictait lui-même ses arrêts dans des assemblées solennelles des grands de l'État, où il paraissait revêtu de tous les ornements royaux et la couronne sur la tête, ce qui lui fit donner par dérision le surnom de *Tadj-Dar* (porte-couronne). Tourmenté par le souvenir d'une prédiction qu'on lui avait faite dans sa jeunesse, et qui le menaçait de perdre la couronne par la révolte de ses sujets, il les craignait et se défiait de chacun d'eux : il n'osait ni sortir de sa capitale ni se montrer à la tête de ses armées, qui sous le règne de son père étaient accoutumées à voir leur souverain les guider lui-même au milieu des combats, et partager leurs fatigues et leurs dangers. Enfermé dans son palais, en proie à de perpétuelles craintes, Hormisdas changeait continuellement ses généraux; et il prodiguait avec la plus froide indifférence le sang de ses soldats dans des expéditions insensées. Les nobles, qui étaient ceux de ses sujets qu'il devait le plus redouter en cas de rébellion, furent surtout victimes de sa cruauté : leur sang coula par torrents; les eaux du Tigre furent couvertes de leurs cadavres; et le château de l'Oubli, dans la Susiane, dont ce nom

seul indique la sinistre destination, regorgea de prisonniers. Les gens de lettres et les hommes d'État, dont il croyait surpasser le savoir et les connaissances, furent, par suite d'une basse jalousie, aussi exposés que ses généraux : Mehboud Fermayad, Simarah Berzin, Iezd-Goschasp, Bahram Ader-Mehran et tout ce qui restait des conseillers de son père, furent payés de leurs longs services par d'affreux supplices; le chef des prêtres, ou *Moubedan-Mobed*, que ses fonctions devaient mettre plus qu'un autre à l'abri, fut aussi victime de ses fureurs. La Perse, si florissante trois ans avant cette époque, devint un théâtre horrible de proscriptions; et ce fils d'un roi encore après douze siècles l'objet de la vénération des Orientaux, qui le décorent du surnom de *Juste*, mérita, par sa tyrannie, l'exécration de ses peuples. Les habitants de l'Hyrcanie et du Dilem, ainsi que leurs voisins les Cadusiens, se révoltèrent, et soutinrent contre ses généraux des guerres longues et sanglantes qui lui attirèrent plus de haine que leur châtiment n'inspira d'horreur pour la rébellion. Au milieu de ces calamités, les Persans conservèrent un certain sentiment d'honneur; et le souvenir de leurs anciens exploits les portait toujours à combattre avec le même courage les étrangers qui de toutes parts menaçaient d'envahir l'empire. Peu après le départ de Maurice, Hormisdas avait envoyé dans la Mésopotamie une nouvelle armée, qui s'en était emparée presque sans coup férir : Maurice, devenu empereur, donna ordre à Mouschegh Mamigonéan, prince de Daron et duc d'Arménie, de réunir ses troupes à celles de Cours et du Lombard Ariulphe, pour chasser les Persans de cette province. Leurs armées réunies vinrent attaquer ces derniers, vers les lieux où le fleuve Nymphius se joint au Tigre, au nord d'Amid. Cours, jaloux de la préférence que l'empereur avait donnée à un prince arménien, ne seconda pas, comme il le devait, son général; l'armée romaine fut vaincue, et obligée de laisser la Mésopotamie entre les mains des Persans, qui n'osèrent cependant pas profiter de leurs avantages, ni passer le Nymphius, où les deux peuples restèrent sur la défensive pendant environ une année. Enfin, l'empereur Maurice voulut pousser la guerre avec vigueur, et donna, en l'an 584, le commandement de l'armée d'Arménie à son beau-frère Philippique. Ce général arriva bientôt sur les bords du Tigre, d'où il vint forcer les passages du mont Izala, entre Amid et Nisibe, et il entra en Mésopotamie : mais voyant qu'il était trop faible pour tenir dans les vastes plaines de ce pays, contre la nombreuse et excellente cavalerie des Persans, il prit le parti de se replier sur l'Euphrate, après une campagne qui ne répondit pas à l'idée qu'on s'était formée de ses talents. Mais trompé par ses guides, au lieu d'aller vers le fleuve, il se dirigea vers Théodosiopolis en Arménie, où il passa l'hiver. L'année suivante il entra en campagne : mais tous ses exploits se bornèrent à ravager l'Arzanène; car il fut longtemps retenu par une maladie dangereuse dans les murs de Martyropolis : au commencement de l'hiver, il ramena ses troupes, et gagna Constantinople. En l'an 586, Philippique vint à Amid prendre le commandement de son armée, et il allait commencer les hostilités avec une nouvelle vigueur, lorsqu'il reçut, de la part d'Hormisdas, une ambassade dont le chef était un certain Mehboud ou Mébodès, qui avait été déjà chargé de beaucoup de négociations sous le règne de Chosroès : mais les propositions d'Hormisdas étaient si déraisonnables, et elles excitèrent une telle indignation parmi les Romains, que Philippique renvoya les ambassadeurs avec mépris, et commença la guerre. Hormisdas avait été déterminé à cette démarche, si opposée à son caractère d'orgueil et d'obstination, par l'invasion des Khazars, qui avaient franchi les gorges du Caucase, étaient entrés dans l'Arménie, et poussaient leurs ravages jusque dans la Médie; tandis que, du côté de l'Orient, Saweh, khakan des Turcs, avait passé l'Oxus ou Djyhoun, avec quatre cent mille combattants, et s'avançait dans l'intérieur de la Perse, où il était maître déjà du Khoraçan et des villes de Badghiz et d'Hérat. Hormisdas ne fut point effrayé par ce contre-temps. Après avoir vu détruire une de ses armées par les Turcs, il en envoya une autre, dont il donna le commandement à Bahram Tchoubin ou Tchoubineh, gouverneur de l'Arménie, qui, sous le règne de Chosroès, s'était acquis une haute réputation militaire, et qui était fils d'un illustre général nommé Goschasp, de la famille Mirhanéane, issue de la race royale des Arsacides. Bahram vint à Ctésiphon prendre les ordres d'Hormisdas et le commandement de l'armée : le roi lui remit en partant, comme un gage assuré de la victoire, un étendard qui passait pour avoir appartenu à l'ancien héros Roustem. Ce guerrier se mit en marche vers le Khoraçan, pour aller à la rencontre des Turcs; mais avant d'en venir aux mains, il envoya Khourad-Berzin pour les engager à faire la paix et à se retirer. Cette démarche fut inutile; il fallut combattre. Bahram forma un corps de 12,000 hommes d'élite, et vint attaquer les Turcs dans les environs de Merou. Dans une seconde bataille, il tua de sa main leur chef Saweh, dont il envoya la tête à Hormisdas. Poursuivant le cours de ses exploits, il passa le Djyhoun, et pénétra dans la Transoxiane, où il vainquit plusieurs fois Bezmoudeh, fils du roi des Turcs, qui avait rassemblé les débris de l'armée de son père, et qui fut enfin obligé de se renfermer dans la ville d'Awizeh, où le général persan vint l'assiéger, et le forcer, après un long siége, de se rendre prisonnier. Bahram le fit conduire à Ctésiphon, et se rendit maître du reste de ses États. Le roi de Perse traita son captif avec les plus grands honneurs, plutôt par ostentation et pour lui montrer sa puissance, que pour

adoucir son malheur. Au bout d'un mois, les deux princes firent la paix; ils réglèrent que le Djyhoun formerait la limite des deux États, et que le prince turc ferait hommage de son royaume au monarque persan. Après cet accommodement, Bezmoudeh revint dans la Transoxiane; les troupes persanes repassèrent le Djyhoun; et Bahram, élevé à la dignité de généralissime des armées, fut chargé du gouvernement du Khoraçan. Hormisdas, délivré ainsi par l'habileté de son général d'un ennemi formidable, et croyant n'avoir plus rien à redouter, devint plus cruel et plus orgueilleux qu'auparavant; mais les Romains et Philippique leur général, après avoir renvoyé les ambassadeurs d'Hormisdas, attaquaient son armée avec vigueur du côté de l'Occident. Ils eurent bientôt passé le fleuve Arzamon et traversé les défilés du mont Izala, où ils rencontrèrent les Persans qui voulaient défendre l'entrée de la Mésopotamie, et qui, après une résistance opiniâtre, furent défaits avec un horrible carnage dans un lieu nommé Solacon. Les vainqueurs les poursuivirent jusque sous les murs de Dara, passèrent ensuite le Tigre, et ravagèrent l'Arzanène, dont ils se rendirent maîtres; mais Philippique ne put s'y maintenir : les Persans revenus avec de nouvelles forces, le contraignirent de repasser le fleuve Nymphius et de se fortifier sur le mont Izala. Un seul corps d'armée, commandé par le général Héraclius, dont le fils, du même nom, parvint à l'empire, soutint l'honneur des armées romaines, passa le Tigre, ravagea plusieurs provinces de Perse, et revint à Théodosiopolis en traversant l'Arménie, chargé d'un immense butin. La guerre, pendant l'année suivante (587), traîna en longueur : Philippique malade avait confié le commandement à Héraclius, dont les opérations se bornèrent à repousser les attaques des Persans et à se tenir sur la défensive. Philippique quitta ensuite le commandement de l'armée, qu'il laissa sous les ordres d'Héraclius, et revint à Constantinople. L'armée ne voulut point reconnaître Priscus qui vint le remplacer : elle se choisit elle-même un nouveau chef, et fut agitée par de grands troubles jusqu'à ce que Philippique, en 589, eût été réintégré dans le commandement. Les Persans profitèrent de ces dissensions pour s'emparer de l'importante ville de Martyropolis. Philippique s'avança pour la reprendre; il rencontra l'armée ennemie commandée par Mébodès, qui fut vaincu et tué : mais le général romain ne put pousser plus loin ses avantages ni reprendre Martyropolis; et l'empereur, fatigué de sa lenteur, envoya en 591 Comentiole pour le remplacer. Ce nouveau chef se hâta de marcher contre les Persans, qu'il vainquit par la valeur d'Héraclius, sous les murs du fort de Sisarbane, dans le voisinage de Nisibe : leur général Aphrahates fut tué, et Comentiole alla aussitôt mettre le siége devant Martyropolis. Pendant que tous ces événements se passaient dans la Mésopotamie et l'Arménie méridionale, Hormisdas envoya vers le mont Caucase le général Bahram Nikhordjès, fils de Siawesch, que les écrivains byzantins ont confondu avec Bahram Tchoubin. Il était chargé de repousser les invasions des Khazars et des Alains, de soumettre les princes du nord de l'Arménie, de la Siounie, de la Gougarie, de l'Albanie et de l'Ibérie, qui avaient secoué le joug persan, et de pénétrer par la Souanie jusqu'à la Colchide et au Pont-Euxin. Bahram sortit de l'Atropatène, et passa l'Araxes avec une nombreuse armée. Maurice fit alors partir Romain, gouverneur de la Colchide, qui s'avança jusque dans l'Albanie à la rencontre de Bahram : celui-ci, pour attirer son ennemi dans l'intérieur de la Perse, repassa l'Araxes, et se retira vers Gandsak ou Tauriz, dans l'Atropatène; mais n'ayant pu l'attirer sur ses traces, il revint vers le fleuve, et trouva l'armée romaine campée sur la rive opposée. Après être demeuré quelques jours en observation, Bahram envoya offrir la bataille au général ennemi, lui proposant de lui laisser passer le fleuve, ou, s'il l'aimait mieux, de le traverser lui-même pour décider d'un seul coup le sort de la campagne. Romain, qui était de moitié moins fort que les Persans, préféra les attendre dans son camp : alors Bahram passa l'Araxes, et fut complétement défait quoiqu'il déployât beaucoup de courage et de talents. Hormisdas fut transporté de fureur en apprenant ce revers : il dépouilla Bahram Nikordjès du commandement, et accompagna sa déposition d'une lettre outrageante qui lui donnait lieu d'appréhender avec raison le ressentiment du roi. Bahram, ne voyant de salut que dans une rébellion ouverte, supposa des lettres qui menaçaient de la mort les principaux chefs de l'armée et qui annonçaient qu'on allait retrancher aux soldats une partie de leur paye pour les punir de leur défaite : il les fit connaître à l'armée, qui fut tout entière saisie d'indignation; et quand Saram arriva chargé des ordres du roi, on se jeta sur lui, et on le fit écraser sous les pieds d'un éléphant; puis, à l'exemple de Bahram Tchoubin, qui s'était aussi révolté dans l'Orient, le général disposa son armée pour venir attaquer Hormisdas dans sa capitale. Il descendit donc à travers les montagnes des Curdes, dans l'Assyrie, où il vint camper sur les bords du Zab ou Lycus, qui se jette dans le Tigre au-dessous de Ninive : il y fut joint par l'armée qui avait été vaincue devant Nisibe, et qui, redoutant la vengeance du roi, s'était aussi révoltée. Bahram envoya du lieu où il était campé, à Hormisdas, une caisse remplie de sabres, pour lui faire connaître ses sinistres projets : le roi, irrité de cette audace, fit briser ces armes, le menaçant de lui faire éprouver bientôt un sort semblable. Pendant que les armées d'Arménie et de Mésopotamie se révoltaient contre le cruel Hormisdas, son injustice et son ingratitude avaient forcé, comme on l'a dit, Bahram Tchoubin de se soulever aussi dans

l'Orient. Cette rébellion, qui entraîna la perte du roi, fut causée par la perfidie et les calomnies du vizir Yezdan-Bakhsch et des généraux Khourad-Berzin et Ayin-Goschasp, ennemis de l'illustre Bahram. Ils l'accusèrent de s'être approprié la plus grande partie des trésors enlevés chez les Turcs; et ces derniers, qui l'avaient accompagné dans son expédition, affirmèrent que, par sa lâcheté et sa perfidie, il avait compromis les intérêts de son souverain. Hormisdas, trompé par ces calomnies, envoya dans le premier mouvement de sa colère, à Bahram, des vêtements de femme et un fuseau. Piqué d'une telle insulte, Bahram fit assembler ses soldats, et parut devant eux revêtu de cet ignominieux accoutrement. Toute l'armée, qui adorait son général, fut pénétrée d'indignation, en voyant l'outrage dont on la couvrait dans la personne de son chef, et jura devant lui, par les plus terribles serments, de laver cet affront dans le sang de l'injuste monarque. Bahram, sûr du dévouement de l'armée, leva l'étendard de la révolte, et écrivit à Hormisdas une lettre où il le qualifiait de fille de Chosroès. En vain sa sœur Gourdieh, aussi célèbre dans l'histoire de Perse par sa beauté que par ses exploits guerriers, voulut le dissuader de prendre un parti extrême : Bahram connaissait trop bien le caractère implacable d'Hormisdas, pour reculer après avoir manifesté si hautement le dessein de se venger. Soutenu par les avis de deux de ses plus chers compagnons d'armes, Yelan-Sineh et Sayar, il envoya des ambassadeurs dans la Transoxiane, pour contracter alliance avec le khakan Bezmondeh, et partit bientôt de Balkh avec toute son armée pour venir attaquer Hormisdas dans sa capitale. La haine des peuples contre le roi grossit considérablement ses forces, et favorisa tellement sa marche, qu'il eut bientôt atteint l'extrémité de la Médie, où il arriva devant Ecbatane ou Hamadan. Pour rendre ses succès plus faciles et augmenter le trouble qui était déjà dans l'empire, Bahram fit frapper des monnaies au nom de Chosroès, fils d'Hormisdas; et il feignit de ne s'être révolté que pour chasser le tyran, et placer sur le trône le légitime héritier, qui n'avait eu aucune part à ses cruautés. Il n'avait d'autre but, en agissant ainsi, que d'armer le père contre le fils, et il réussit complétement. Le tyran, trop assuré de la haine que ses sujets lui portaient, et croyant que son fils trempait dans les complots des rebelles, voulut s'assurer de sa personne : mais celui-ci, averti à temps, se sauva en toute hâte à Ardebil dans l'Atropatène. Le roi, irrité de son évasion, fit alors charger de fers Bestam-Kestehem et Bindouieh, oncles maternels du jeune prince, ainsi que toutes les personnes qui pouvaient lui être attachées. Apprenant alors que Bahram Tchoubin, joint aux rebelles d'Arménie et de Mésopotamie, s'avançait du côté d'Ecbatane, il rassembla des troupes dont il donna le commandement à Ayin-Goschasp, ennemi particulier de Bahram, qui se mit aussitôt en marche, et fut poignardé dans sa tente au bout de quelques jours, par des officiers qui entraînèrent, aussitôt après, sous les drapeaux de Bahram, une partie de l'armée royale. Hormisdas n'apprit qu'après cinq jours ce nouveau malheur : il rassembla ce qui lui restait de soldats fidèles de l'armée d'Ayin-Goschasp, et revint en fugitif chercher un asile dans Ctésiphon, décidé à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette armée était sa dernière espérance. Quand le peuple, qui le redoutait, vit qu'il était hors d'état de se venger, il se souleva ouvertement : le peu de soldats qui restait dans la capitale imita leur exemple; on alla briser les portes des prisons, et on délivra les oncles de Chosroès, qui se mirent à la tête des insurgés, et se portèrent au palais pour se rendre maîtres de la personne du roi. Apprenant ce tumulte, Hormisdas voulut signaler le dernier jour de sa puissance par une conduite vraiment royale : il se revêtit de toutes les marques de sa dignité, se plaça sur son trône, environné de ses gardes et de ses courtisans, et, dans cet appareil, attendit les révoltés. Dès qu'il aperçut Bindouieh, le plus furieux de tous, « Par quel ordre es-tu sorti de ta « prison, lui dit-il, pourquoi cette audace? que « signifie cette troupe avec laquelle tu oses paraître à mes yeux? » Bindouieh ne lui répond que par des outrages : Hormisdas indigné se tourne vers ses gardes, qui restent muets à ses côtés; mais se voyant tout à fait abandonné : « Quoi « donc, s'écria-t-il, n'y a-t-il ici que des com- « plices de ce traître? » Bindouieh, profitant de la terreur qu'il avait inspirée aux courtisans d'Hormisdas, s'élance vers son trône, l'en précipite, l'accable d'outrages et de coups, lui arrache sa couronne et le fait charger de fers. Il s'empare ensuite de l'autorité, et fait proclamer roi le jeune Chosroès. Le lendemain de ce jour désastreux, Hormisdas fit prier les grands de l'État d'examiner sa conduite. Ils s'assemblèrent dans le palais du roi, et firent venir en leur présence leur souverain enchaîné et couvert d'opprobres : « Témoins « et auteurs de mes maux, leur dit-il, votre pri- « sonnier est votre roi. Je ne vois que l'insulte « dans ces regards où je voyais naguère le respect « et la crainte. Adoré jusqu'à ce jour, revêtu de « la pourpre la plus éclatante, maître du plus « puissant empire qu'éclaire le soleil, le dieu su- « prême de la Perse, me voilà chargé de fers, ré- « duit à la plus affreuse misère! Je vous suis « odieux, et votre haine vous persuade que je « mérite ces horribles traitements. Mais qu'ont « mérité mes ancêtres, ces monarques victorieux, « fondateurs de cet empire, qui ont transmis à « leur postérité les droits qu'ils ont acquis à vos « respects par leurs actions immortelles? Les ou- « trages dont vous m'accablez retombent sur eux; « oui, tous les Sassanides gémissent avec moi « dans un cachot ténébreux. » Enfin il les supplia d'apaiser le feu de la rébellion, leur faisant crain-

dre de devenir eux-mêmes les victimes des troubles qu'ils avaient provoqués, et de périr par la fureur du peuple : il les exhorta même à se hâter d'écraser Bahram avant qu'il eût pu augmenter ses forces, les avertissant que s'il était vainqueur ils devaient redouter son caractère dur et violent; il leur conseilla enfin, puisqu'ils étaient las de son gouvernement, de choisir un nouveau roi, pourvu que ce ne fût pas son fils aîné Chosroès, dont ils apprendraient trop tard à connaître l'orgueil et la cruauté. Il termina son discours par leur proposer pour souverain le dernier de ses fils. Bindouieh, qui était présent à cette assemblée, et qui non-seulement par intérêt, mais encore par les liens du sang, tenait à Chosroès, prit la parole pour détruire l'impression que les paroles du malheureux Hormisdas avaient faite sur quelques-uns des assistants. Il l'accabla de nouveaux reproches et de nouvelles injures, fit un tableau de tous ses crimes, et porta au dernier degré d'exaltation la fureur des grands et du peuple. Hormisdas est bientôt exposé à d'autres outrages : on court chercher celui de ses fils pour lequel il avait demandé la couronne; on l'amène au milieu des factieux avec sa mère, que l'on traîne par les cheveux; on égorge son fils en sa présence, et dans le même lieu on fait scier la mère par le milieu du corps; et après avoir forcé Hormisdas d'être témoin de cet horrible spectacle, on lui crève les yeux avec une aiguille brûlante, et on le fait reconduire en prison. On envoya aussitôt des messagers à Ardebil, auprès de Chosroès, pour le prier de venir prendre les rênes du gouvernement. Ce prince, en arrivant à Ctésiphon, désavoua hautement la conduite de ses oncles et des grands de l'État, s'empressa d'aller visiter son père dans sa prison, le fit rentrer dans le palais, et lui donna un appartement auprès du sien. Hormisdas, en se réconciliant avec son fils, ne lui demanda que de venir chaque jour passer quelques instants avec lui, de lui procurer un homme instruit pour lecteur, et de disgracier ses deux oncles Bindouieh et Bestam, auteurs de tous ses maux. Chosroès ne put accorder à son infortuné père cette dernière grâce; car il redoutait beaucoup l'audace de ces deux hommes, qui disposaient à leur gré du peuple et des soldats. Quelques jours après, il envoya de riches présents à Bahram Tchoubin, et lui écrivit pour l'engager à se soumettre, lui promettant la première dignité du royaume après lui. Bahram, qui était déjà maître de presque tout l'empire, et qui n'était qu'à une petite distance de la capitale, répondit avec insolence qu'après la manière dont Chosroès s'était emparé de la couronne, il ne pouvait être considéré comme roi; que s'il résistait, il éprouverait le sort d'Hormisdas, mais que s'il voulait se soumettre à son empire, il pourrait bien recevoir de lui le gouvernement d'une province. Chosroès, n'ayant plus d'espoir d'accommodement, rassembla ce qui lui restait de troupes fidèles, et alla avec des forces bien inférieures à la rencontre de Bahram, qui était campé à Nebarwan, sur une rivière du même nom qui se jette dans le Tigre au nord de Ctésiphon. Le cours de la rivière séparait les deux armées. Chosroès fit proposer à son rival une entrevue, qui eut lieu en présence de leurs principaux capitaines, mais qui, après des bravades réciproques, se termina sans résultat. Le prince Sassanide résolut alors d'en venir aux mains; il donna le commandement de son aile droite à Saran, le centre à Zamendès, et la gauche à Bindouieh, et il vint présenter la bataille à Bahram, qui, vaillamment secondé par Seyyar, Yelan-Sineh et sa sœur Gourdiyeh, mit l'armée royale dans une déroute complète, et en fit pendant dix heures un horrible massacre. Chosroès n'eut que le temps de s'enfuir à Ctésiphon, où il assembla son conseil pour savoir ce qu'il devait faire dans un moment aussi difficile : les uns voulaient qu'il se retirât chez les Turcs, les autres qu'il cherchât un asile dans le Caucase; mais d'après l'avis de son père Hormisdas, il résolut de se retirer chez les Romains, pour y solliciter les moyens de remonter sur son trône. Suivi d'un petit nombre des siens et de ses deux oncles, il abandonna secrètement la capitale, traversa le désert de Mésopotamie, gagna le fleuve Khabour, d'où il se rendit à Circesium, première ville romaine, déclarant qu'il était le roi de Perse fugitif, qui venait se mettre sous la protection de l'empereur Maurice. Pendant que Chosroès fuyait vers les Romains, ses oncles, qui redoutaient toujours Hormisdas vivant, le quittèrent sous un vain prétexte, revinrent secrètement à Ctésiphon et y massacrèrent le malheureux roi; puis ils sortirent par une autre route, et se retirèrent en Arménie, auprès de Mouschegh-Mamigonéan, prince de Daron. C'est ainsi qu'Hormisdas trouva enfin le terme de ses malheurs et de ses souffrances, en 592, dix mois après avoir été privé de la vue et dépouillé de la couronne. Il avait occupé le trône pendant environ douze ans. S. M—n.

HORN, ou HORNES (Philippe II de Montmorenci-Nivelle, comte de), l'une des plus illustres victimes que la politique de Philippe II, roi d'Espagne, crut devoir sacrifier à son zèle pour le maintien de la foi catholique dans les Pays-Bas, était arrière-petit-fils de ce Jean de Nivelle qui, ayant quitté le parti de Louis IX pour s'attacher au duc de Bourgogne, fut déshérité par son père (Jean II), et vit passer la baronnie et les fiefs paternels à son troisième frère Guillaume, père du fameux connétable Anne de Montmorenci, mort en 1567. Anne d'Egmond, mère de Philippe, sujet de cet article, était cousine au troisième degré du célèbre Lamoral d'Egmond, par leur bisaïeul commun, Guillaume Ier d'Egmond, mort en 1483. Ayant perdu, en 1530, son mari, Joseph de Nivelle, elle épousa Jean comte de Horn, qui, n'en ayant point eu de postérité, laissa toute sa fortune aux enfants de sa femme, à la charge de

porter son nom. Philippe de Horn, né en 1522, se trouva ainsi le plus riche seigneur des Pays-Bas. Souverain des comtés de Horn, d'Altena, de Mœurs et de Veert, il faisait battre des monnaies d'or et d'argent dans cette dernière ville. Il était chevalier de la Toison d'or, chambellan et capitaine de la garde flamande du roi d'Espagne, chef des finances et du conseil d'État des Pays-Bas, amiral des mers de Flandre, et gouverneur des pays de Gueldre et de Zutphen. Il s'était distingué à la bataille de St-Quentin, et avait eu la plus grande part au gain de celle de Gravelines. Les liens du sang qui l'attachaient au comte d'Egmond lui avaient fait partager l'opinion de ce seigneur sur le système de tolérance qu'ils croyaient le plus propre à maintenir la paix dans leur patrie; mais leur liaison avec le prince d'Orange les perdit l'un et l'autre. Ils étaient loin cependant d'approuver sa résistance à l'autorité royale; et ce fut en vain que dans la conférence de Villebrouck (1567), le prince déploya toute son éloquence pour les gagner au parti des confédérés, en leur représentant qu'avec le caractère connu du roi d'Espagne il n'y avait aucun ménagement à espérer, et qu'à moins de se résoudre à sacrifier ses meilleurs amis et à fléchir sous les moindres volontés d'un ministre impitoyable, il n'y avait pour eux de salut que sous l'étendard de la liberté. Ils furent inébranlables dans leur fidélité à leur souverain; mais ils ne purent réussir à ramener le prince d'Orange, quoiqu'ils lui représentassent que ses biens seraient infailliblement confisqués : *Adieu, prince sans terre*, lui dirent-ils en prenant congé de lui : *Adieu, comtes sans tête*, leur répondit-il; et sa prédiction ne fut que trop vraie. Le duc d'Albe, résolu de faire un exemple sur ces deux seigneurs qui, par leur crédit, cherchaient sans cesse à modérer les mesures de rigueur qu'il avait ordre de déployer, les fit arrêter par surprise à Bruxelles, le 10 septembre 1567, leur fit faire leur procès, et ils furent décapités le 4 juin 1568 (*voy.* Egmond.) Le corps du comte de Horn fut enterré à Campen, dans le Brabant. Ce seigneur était âgé de 46 ans, et ne laissa point d'enfants de sa femme Walburge de Nieuenaer (1), qui mourut en 1600. Son tombeau a été découvert le 5 novembre 1839 dans l'église St-Martin, à Weert en Belgique. — Sur un couvercle d'urne trouvée dans le cercueil on lit ces mots : *Heer, en grace vor Horne* — 26 *juin* 1568. — Son frère, Floris de Montmorenci, qui avait, de même, servi avec distinction dans les Pays-Bas, fut aussi décapité à Simancas en 1570; et en lui finit la branche de Montmorenci-Nivelle. C. M. P.

(1) Elle était probablement de la même famille que le comte Herman de Nieuenaer (en latin *Nuenarius* ou *a nova aquila*), prevot de l'eglise de Cologne, mort à la diète d'Augsbourg en 1530, soupçonné d'avoir eu part aux *Epistolæ obscurorum virorum* (*voy.* Hutten), mais plus connu pour avoir le premier mis au jour la *Vie de Charlemagne*, par Eginard (Cologne, 1521, in-4°), et comme auteur du traité *De origine et sedibus priscorum Francorum*, Bâle, 1532, in-4°, dans lequel il osa combattre le système généralement reçu de son temps suivant lequel les Francs descendraient de Francus, fils ou petit-fils de Priam.

HORN (George), en latin *Hornius*, historien allemand, naquit en 1620 à Greussen, dans le haut Palatinat. La guerre de Bohème força ses parents à se retirer en Franconie, où il fit ses études; il les acheva en Hollande, alla en Angleterre avec un jeune Anglais dont il était précepteur, et embrassa le presbytérianisme. Comme il s'était déjà fait connaître par quelques écrits, l'université d'Harderwyk en Gueldre l'appela pour remplir les chaires d'histoire, de géographie et de droit public; il passa ensuite à l'université de Leyde, et mourut en 1670. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tous écrits en latin; voici les principaux : 1° *Rerum Britannicarum libri VII, quibus res in Anglia, Scotia et Hibernia, annis* 1645, 46 *et* 47 *bello gestæ exponuntur*, Leyde, 1648, vol. in-8°; 2° *De originibus Americanis libri IV*, la Haye, 1652, vol. in-12. Ce livre fut écrit à la demande de Jean de Laët, qui avait déjà réfuté l'opinion de Grotius sur ce sujet : Horn combat aussi les autres écrivains qui l'avaient traité; mais il établit son propre système sur des conjectures peu solides. Il fait d'abord peupler l'Amérique par les Phéniciens, les anciens Cantabres, et d'autres peuples de l'Occident, et plus tard par les Chinois, les Huns et d'autres nations de l'Orient. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre; mais elle y est mal digérée, et l'auteur fait souvent des excursions étrangères à son sujet. 3° *Historiæ philosophicæ libri VII, quibus de origine, sectis et vita philosophorum ab orbe condito ad nostram ætatem agitur*, Leyde, 1655, vol. in-4°; 4° *Dissertationes historicæ et politicæ*, ibid., 1655, vol. in-12. Ce sont des sujets d'exercices académiques proposés aux élèves de l'université d'Harderwyk. La plupart sont relatifs à l'histoire de la Gueldre et de l'Over-Yssel, d'autres à l'histoire de divers pays, d'autres enfin à la politique générale. L'on y trouve des principes très-sages, et parfois des choses curieuses et singulières. 5° *De vera ætate mundi*, ibid., 1659, vol. in-4°. Horn soutient contre Vossius la supputation du texte hébreu; celui-ci lui répondit; Horn répliqua la même année par son *Auctarium defensionis pro vera ætate mundi*, ibid., vol. in-4°; 6° *Historia ecclesiastica et politica*, ibid., 1665, vol. in-12; réimprimée à Leyde en 1687, et à Francfort en 1704, avec des continuations jusqu'à ces années-là. On a ajouté à ces éditions des renvois aux auteurs principaux qui s'y trouvent cités. Cette histoire commence avec le monde. Horn a, depuis l'époque de la réformation, suivi la manière de voir des protestants. Il expose les faits avec clarté, et donne des détails instructifs. Il y en a une traduction française, Rotterdam, 1700, 2 vol. in-12. 7° *Arca Noæ sive historia imperiorum et regnorum a condito orbe ad nostra tempora*, Leyde, 1666, vol. in-12; assez bon précis d'histoire universelle. On y trouve du savoir et des recherches sur l'origine des monarchies, et

passablement de détails sur l'histoire des pays situés hors de l'Europe ; mais il y règne un peu de confusion. 8° *Accuratissima orbis delineatio, sive Geographia vetus sacra et prophana, exhibens quidquid imperiorum, regnorum, principatuum, rerumpublicarum ab initio rerum ad præsentem usque mundi statum*, ibid., 1667, vol. in-fol. C'est une espèce d'atlas historique composé de cartes de différents auteurs, et de celle de Peutinger. Horn, à la prière du libraire Jansson, y ajouta une introduction pour éclaircir les migrations et les origines des différents peuples. 9° *Orbis politicus imperiorum, regnorum, principatuum, rerumpublicarum, cum memorabilium historiis et geographia veteri ac recenti*, ibid., 1668 ; ibid., 1669, vol. in-12. Ce livre fait suite à l'*Arca Noæ ;* il donne un tableau des divers pays, cite les traits mémorables de leur histoire, et enfin tout ce qui concerne leur géographie. 10° *Orbis imperans*, ibid., 1668, vol. in-12. C'est l'histoire des treize principaux États de l'ancien continent, à l'époque de la publication du livre. 11° *Arca Mosis, sive Historia mundi quæ complectitur primordia rerum naturalium, omnium artium et scientiarum*, ibid., 1668, vol. in-12. Horn pense que dans le premier chapitre de la Genèse l'on trouve les principes de toutes les connaissances humaines. Son livre est une espèce de traité de physique, de chimie, d'anatomie et de matière médicale suivant les idées du temps. 12° *Ulyssea, sive studiosus peregrinus omnia lustrans littora*, ibid., 1671, vol. in-12. Cet ouvrage posthume contient une géographie politique et historique, des extraits d'itinéraires et de l'histoire des découvertes géographiques, enfin une traduction du voyage de Benjamin de Tudèle et de celui de Josaphat Barbaro. 13° Divers traités politiques insérés dans différents recueils ; des observations sur les institutions politiques de Boxhorn ; une édition de Sulpice Sévère, publiée en 1648. 14° Une traduction latine de l'ambassade des Hollandais à la Chine, Amsterdam, 1668, vol. in-fol., fig. Horn jouissait de la réputation d'homme éloquent, instruit, studieux ; mais il lui arriva souvent d'écrire de mémoire en fumant sa pipe, et de ne pas consulter les sources, de sorte qu'il a commis des erreurs. Sur la fin de sa vie, il fut sujet à des absences d'esprit ; on attribua cet accident au chagrin d'avoir été la dupe d'un alchimiste qui lui avait escroqué cinq mille florins. Enfin sa tête se dérangea au point qu'il courut une fois tout nu dans les rues de Leyde, en s'écriant : *An tu unquam vidisti hominem paradisiacum ? Ego sum Adam.* Ses accès de folie, comme on le voit, ne lui faisaient pas oublier son latin. E—s.

HORN (Gustave comte de), sénateur et connétable de Suède, fut l'un des héros suédois qui eurent le plus de part aux exploits de Gustave-Adolphe, et qui, après la mort de ce prince, soutinrent la gloire des armes de leur pays. Il naquit en 1592, et fut envoyé à l'âge de seize ans en Allemagne pour y faire ses études. Après avoir assisté, depuis son retour, à une campagne contre les Russes, il entreprit un voyage en Hollande, en France, et en Italie, pour connaître ces pays sous les rapports politiques et militaires. En 1619, il fut chargé de négocier, à Berlin, le mariage de Gustave-Adolphe avec Marie-Éléonor, fille de l'électeur Jean Sigismond. Peu après, il eut occasion de déployer ses talents militaires en Pologne, en Livonie et sur les frontières du Danemarck. Gustave-Adolphe fut si satisfait de sa conduite, qu'il le créa chevalier en présence des états du royaume, et le fit en même temps entrer dans le sénat. La guerre d'Allemagne ayant commencé, Horn combattit à côté de Gustave : à la bataille de Leipsick, il commanda l'aile gauche de l'armée suédoise, et son courage contribua beaucoup à la victoire. Après cette bataille, il suivit le roi en Franconie, et s'empara d'un grand nombre de villes et de places fortes. Gustave-Adolphe ayant été tué à Lutzen, Horn marcha en Souabe avec une portion de l'armée, et se joignit aux troupes commandées par le duc de Weimar. Il avait remporté plusieurs avantages, lorsque les Autrichiens se présentèrent avec une armée considérable près de Norlingen en 1634. La situation des Suédois devint plus critique qu'elle n'avait encore été dans aucune autre circonstance. Horn fut d'avis de ne point livrer bataille avant qu'on eût pris toutes les mesures qu'exigeait la prudence dans ce moment difficile ; mais Weimar, soit qu'il fût entraîné par l'impétuosité de son caractère, soit qu'un orgueil jaloux l'eût irrité contre le général suédois, fut d'un avis différent, et proposa de combattre aussitôt. Horn céda ; la bataille fut donnée, et l'armée suédoise éprouva une défaite, qui eut les suites les plus malheureuses. Horn, fait prisonnier lui-même, resta enfermé à Ingolstadt et Burghausen pendant huit années. On l'échangea enfin, en 1642, contre trois généraux ; et il retourna en Suède par la Suisse, la France et la Hollande, recevant partout des témoignages flatteurs d'estime et de considération. Christine, rendant justice à son mérite, lui confia le commandement en chef des troupes suédoises qui furent envoyées contre le Danemarck. Ce général conduisit cette guerre avec tant de bravoure et d'intelligence, que les Danois furent obligés peu après de signer un traité qui procurait aux Suédois les avantages les plus importants. Retourné en Suède, Horn fut élevé par la reine à la dignité de connétable, avec le titre de comte. Après avoir eu le gouvernement général de Livonie et de Scanie pendant quelques années, il mourut en 1657. On lui attribue un ouvrage latin intitulé *Ducis perfecti munus*, qu'il doit avoir composé pendant sa captivité en Bavière. C—au.

HORN (Arvid Bernard, comte de), sénateur de Suède, de la même famille que le précédent, naquit en 1664, et entra très-jeune dans la carrière des armes, où il se distingua, tant en Allemagne

et en Hongrie qu'en Suède. Mais il se rendit surtout remarquable par l'influence qu'il eut sur les destinées politiques de la Suède, après la mort de Charles XII. Ce fut lui qui dirigea principalement la révolution de 1719, et qui, en 1720, étant à la tête de la diète, engagea les états à élever sur le trône Frédéric de Hesse-Cassel. Deux partis s'étant formés, le comte de Horn devint le chef de celui qui reçut le nom de parti des *bonnets*, qui favorisait l'Angleterre et la Russie, et qui domina jusqu'en 1738; mais pendant la diète assemblée cette année il succomba sous celui des *chapeaux*, qui entrait dans les vues de la France, et qui avait des plans d'administration entièrement différents. Ne pouvant plus jouer le premier rôle, le comte de Horn se retira du sénat et des affaires, et mourut, en 1742, dans son château d'Ekebyholm. C—AU.

HORN (FRÉDÉRIC), comte d'Aminne, général suédois, de la même famille que les précédents, naquit en 1725 à Husby, dans la province de Sudermanie. Son père, colonel et baron, le vit avec plaisir dès son bas âge faire preuve d'un vif penchant pour l'art militaire, et à dix-sept ans, après de brillantes études, il entra dans la carrière des armes et se disposait à joindre l'armée suédoise, lorsque la paix conclue entre la Suède et la Russie (1743) vint suspendre ses projets. Ne pouvant se livrer à son ardeur martiale dans sa patrie, il partit pour la France, qui venait de déclarer la guerre à l'Autriche, et fut nommé lieutenant au régiment de Royal-Alsace sous les ordres du duc de Deux-Ponts. Les bords du Rhin furent le théâtre de ses premiers exploits. L'armée autrichienne, ayant tenté le passage du fleuve sur plusieurs points à la fois, réussit à Germensheim. Moins heureuse à Oppenheim, elle essuya une grande perte. Le régiment de Royal-Alsace occupait le rivage de Kirkhoff, qui eut à soutenir les plus grands efforts des impériaux : sa résistance opiniâtre fit échouer toutes leurs tentatives; mais le corps principal de l'armée autrichienne, qui avait passé le fleuve à Germensheim, menaçait de prendre à revers les Français postés à Oppenheim, et ils se virent obligés de faire retraite. Les Autrichiens réunis se dirigèrent sur Weissenbourg, où ils s'arrêtèrent et se fortifièrent. L'armée française, d'abord repoussée, ne tarda pas à reprendre l'offensive sur les lignes ennemies à Weissenbourg. Une attaque générale fut ordonnée, et après une défense vigoureuse les Autrichiens, enfoncés sur tous les points, furent contraints de se replier en désordre et ne s'arrêtèrent qu'après avoir mis le Rhin entre eux et les Français. Horn se distingua particulièrement dans cette occasion, où son régiment se couvrit de gloire à l'attaque des retranchements ennemis. L'armée autrichienne ne songea plus qu'à se retirer sur la Bavière, où les Français la poursuivirent en lui livrant plusieurs combats, dans lesquels Horn eut souvent occasion de se signaler. Ses exploits et son ancienneté dans le régiment lui firent confier le commandement de l'escorte des pontons, mission difficile, qu'il remplit avec bonheur en déjouant toutes les tentatives que fit l'ennemi pour s'emparer de son équipage. Le maréchal Seckendorf donna hautement des éloges à sa valeur dans cette occasion. Horn assista ensuite au blocus d'Ingolstadt, et quelque temps après il obtint le grade de lieutenant au régiment de Royal-Suédois. C'est dans cette même année que fut livrée la bataille de Pfaffenhofen, où, malgré la résistance la plus glorieuse, l'armée française se vit obligée de céder à des forces supérieures. Horn s'y trouvait avec son régiment, et il fut chargé avec un corps de flanqueurs de protéger la retraite. Les combats qu'il soutint avec une étonnante opiniâtreté réduisirent sa troupe à trois hommes. Avec ce faible débris, il rejoignit l'armée française. Le comte de Ségur, général en chef, à qui il fut présenté, le récompensa par le grade de capitaine. Le prince de Conti, ayant pris le commandement de l'armée, mit Horn à la tête d'un corps de volontaires chargé de couvrir l'arrière-garde dans une retraite. La paix étant survenue, cet officier fut envoyé avec son régiment dans une garnison de l'intérieur; mais la renommée porta bientôt en Suède le bruit de ses exploits, et il y fut rappelé pour recevoir un brevet d'enseigne dans la garde royale. Lorsque la guerre recommença en 1745, Horn rejoignit de nouveau l'armée française qui entrait en Belgique. Il se trouva d'abord au siége de Namur et à la bataille de Raucoux, que l'armée française gagna sous les ordres du maréchal de Saxe. Chargé ensuite de l'organisation d'une compagnie, il ne put prendre part aux opérations de la campagne de 1747. L'année suivante il fit partie du corps qui assiégea Maëstricht, et il assista à toutes les attaques jusqu'à la prise de la ville. Le courage dont il fit preuve fut peu de temps après récompensé par le grade de colonel au service de France et par celui de vice-caporal des gardes du corps du roi de Suède. En 1750, il voulut revoir son pays, qui ne l'avait jamais oublié malgré son éloignement. A son arrivée en Suède, il fut décoré de l'ordre de l'Épée. La guerre qui venait de se rallumer le décida à repartir en toute hâte pour la France, mais il n'arriva qu'après la cessation des hostilités. Pendant la paix, les souverains de l'Europe ayant formé des camps d'exercice pour les troupes, Horn employa son temps à les visiter et à s'instruire dans les grandes manœuvres en étudiant chez chaque nation les diverses méthodes qu'elle avait adoptées. Mais bientôt commença la guerre de sept ans. La France, liée par des traités, dut mettre sur pied une armée nombreuse, et le commandement en fut confié au maréchal d'Estrées, qui eut pour aide de camp général le baron Horn. Cette armée réunie en Westphalie, après quelques combats de peu d'importance, rencontra l'armée ennemie à Hastembeck. Une affaire générale était inévitable.

Horn occupait une position importante et fort dangereuse, où ses soldats sous le feu de l'artillerie ennemie éprouvaient des pertes immenses. Cette situation n'était pas tenable; il fallait reculer ou emporter les pièces. Avec un officier tel que Horn, le choix n'était pas douteux ; à peine eut-il reçu l'ordre qu'il avait demandé qu'il se porta au pas de charge sur la batterie à la tête d'un régiment d'infanterie et d'un faible corps d'artillerie, et qu'en enlevant cette position il décida le gain de la bataille. Cet exploit lui mérita la confiance de tous ses supérieurs, et notamment du duc de Richelieu, qui venait de prendre le commandement de l'armée. Horn allait bientôt être appelé sur un autre théâtre : la Suède réclamait le secours de tous ses enfants, et il n'hésita pas, malgré les instances les plus vives, à sacrifier tous les avantages et tous les honneurs qu'il avait en France. Le roi le décora avant son départ de l'ordre du Mérite militaire. Quelque désir qu'il eût de servir son pays, des circonstances impérieuses forcèrent le baron Horn à demeurer en Suède sans pouvoir se rendre en Poméranie, où se faisait la guerre avec la Prusse. Cette inaction forcée ne l'empêcha point d'obtenir un grade supérieur dans les gardes du corps et d'être peu après nommé colonel du régiment d'Ostrogothie (cavalerie). Le roi ne borna point là les récompenses que méritaient les talents et la valeur de Horn : il l'éleva en 1770 au grade de général major et le nomma commandeur de l'ordre de l'Épée. Mais il ne put exercer longtemps ces diverses fonctions; sa santé, affaiblie par les fatigues de la guerre, le contraignit de cesser un service trop actif. Il resta auprès du roi comme officier supérieur des gardes du corps, et fut un des conseillers les plus intimes d'Adolphe-Frédéric, jusqu'à la mort de ce monarque. Gustave III, qui lui succéda, témoigna au baron Horn la même confiance que son prédécesseur : il lui donna la direction des affaires politiques et le nomma membre du conseil chargé de reviser la constitution. L'état de fermentation où se trouvait la capitale inspirait au roi des craintes sérieuses. Horn fut chargé du commandement des troupes qui furent réunies à Stockholm. Cette mission si difficile, et dans laquelle il fallut en même temps faire respecter l'autorité du roi et agir avec modération à l'égard du peuple, fut remplie par le baron Horn avec autant d'habileté que de prudence. Sa conduite dans cette circonstance lui valut le grade de lieutenant général et le titre de comte. Il fut encore nommé quelque temps après colonel des gardes du corps et chevalier de l'ordre du Séraphin. Horn avait épousé la fille du directeur Plomgren, dont il eut plusieurs enfants. Ayant eu le malheur de la perdre, il épousa la veuve d'un colonel qui lui a survécu longtemps. Distingué par ses sentiments patriotiques, le comte de Horn fit partie de toutes les diètes qui furent réunies sous le règne de Gustave III, si ce n'est de celle de 1792, à laquelle son grand âge ne lui permit pas d'assister. Il mourut le 1er janvier 1796. La fin de sa vie fut empoisonnée par la douleur de voir son fils impliqué dans la conspiration contre Gustave III (*voy.* l'article suivant). B—L—M.

HORN (le comte), fils du précédent, naquit dans une famille qui, bien que comblée des bienfaits de ses souverains, se fit longtemps remarquer par son opposition à l'autorité royale. Lui-même se distingua dans ce parti dès sa jeunesse, et vint passer plusieurs années en France, où son père avait laissé quelque renommée et où il trouva beaucoup de jeunes seigneurs, comme lui avides de changements et de révolutions. Revenu dans sa patrie vers les premiers temps de nos troubles politiques, il s'y lia de plus en plus avec le parti du sénat ou de l'opposition au gouvernement de Gustave III, et se trouva bientôt impliqué dans le complot dont l'assassinat de ce prince fut le déplorable résultat (*voy.* ANCKARSTROEM). Condamné à mort pour ce fait avec quatre autres conjurés, il obtint de la bonté, ou peut-être de la connivence du duc de Sudermanie, la commutation de cette peine en un bannissement perpétuel. S'étant réfugié à Copenhague, il y passa le reste de sa vie dans des occupations de littérature et d'arts, songeant toujours à sa patrie et cherchant par tous les moyens à y retourner, ce qui ne lui fut pas accordé. Comme Ovide exilé, il a composé des élégies, et il fit imprimer, peu de temps avant sa mort à Copenhague, un volume de *Poésies légères* en suédois, avec cette épigraphe tirée des *Tristes* du poëte latin : *Sine me, liber, ibis in urbem*. Ces poésies ont été traduites en danois par M. Rabbeck, Copenhague, 1824. Le comte Horn était un homme de beaucoup d'esprit et de connaissances très-étendues, mais qui s'était jeté dès sa jeunesse avec un incroyable aveuglement dans cette faction de la noblesse suédoise, qui, en portant de si terribles coups à l'autorité royale, devait tant contribuer à l'affaiblissement de sa patrie, et la placer enfin au second rang des puissances de l'Europe dont elle avait été l'arbitre. Il mourut à Copenhague en 1823. M—D j.

HORN (JEAN VAN), docteur en médecine et premier médecin du roi de Suède, né à Stockholm en 1662, de parents hollandais, fit ses études à Leyde et séjourna ensuite à Paris, pour y étudier l'art des accouchements. Étant retourné en Suède, il devint membre du conseil de médecine de Stockholm, fit des cours publics d'anatomie, et fut chargé par le gouvernement de régler tout ce qui concernait l'établissement des sages-femmes. En 1720, il fut nommé premier médecin du roi Frédéric. Il mourut en 1724, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque son *Traité élémentaire*, en suédois, à l'usage des sages-femmes, et la partie de son cours d'anatomie, en latin, publiée après sa mort, sous le titre d'*Anatomes publicæ, anno* 1705, *Stockholmiæ habita lectio tertia.*

Ces deux productions firent époque en Suède, et contribuèrent beaucoup à perfectionner la médecine dans ce pays. C—AU.

HORN (HENRI-GUILLAUME de), lieutenant général prussien, naquit à Warmbrunn en Silésie, le 31 octobre 1762. Son père, qui avait été premier lieutenant dans le régiment de hussards de Mehring, s'était distingué dans la guerre de Silésie, et le grand Frédéric, qui aimait beaucoup sa famille, l'admit, en 1774, dans le corps des cadets. Cette faveur était alors très-rare. Après quatre années d'études, de Horn entra (25 mars 1778), comme gentilhomme dans le régiment d'infanterie de Luck. La guerre de la succession de Bavière venait d'éclater, et bien qu'elle ne donnât pas lieu à de grands faits d'armes, le petit combat de Lewin fournit au jeune officier l'occasion de montrer son courage et sa présence d'esprit. Il fut nommé lieutenant en 1779, et fit le service d'adjudant du régiment jusqu'en 1794, où l'occupation de la Pologne et les troubles qui en furent le résultat lui fournirent de nouveau des occasions de se distinguer. Il obtint le grade de capitaine d'état-major le 16 novembre 1794, après avoir donné des preuves d'une bravoure peu commune, et puissamment contribué à la victoire de Ruvka ou Szcekocin. Lorsque le traité de Bâle eut mis fin à la guerre, en 1795, de Horn resta comme adjudant du gouvernement auprès du lieutenant général de Farrat, à Glatz, jusqu'en 1797, où il fut nommé capitaine titulaire dans le régiment d'infanterie de Courbière. En 1806, il défendit avec la plus grande valeur le fort de Ragelsberg près de Dantzig, et en fut récompensé par le grade de major, puis par celui de lieutenant-colonel. En 1807 il obtint le commandement du régiment d'infanterie de la garde, faveur d'autant plus signalée que le roi en était le chef. Dès lors son avancement fut rapide. Nommé commandant de Colberg en 1811, il devint colonel dans la campagne de Russie, après le combat d'Eckau (6 août 1812), puis brigadier peu de temps après. En 1813 et 1814 il faisait partie du corps du général Yorck, et commandait une brigade à la tête de laquelle il combattit les Français. Le 9 juillet 1813, il fut promu au grade de général-major, et à la paix le roi lui confia le commandement de l'importante place de Magdebourg. A l'ouverture de la campagne de 1815, il marcha à la tête d'une brigade du 6e corps d'armée, et revint en 1816 à Magdebourg, où il réunit au poste qu'il y occupait l'inspection de la landwehr. Nommé lieutenant général le 5 avril 1817, il devint commandant du 7e corps d'armée en 1820, après la mort du général de cavalerie Thielmann. Il serait trop long de détailler ici tous les faits d'armes du général de Horn ; son nom est cité avec honneur dans le récit des batailles de Lutzen, de la Katzbach, de Wurtenbourg, de Leipsick, de Château-Thierry, de Laon et de Paris. Dans le cours de ces campagnes il avait été décoré de plusieurs ordres, et en 1812 Napoléon lui avait donné celui de la Légion d'honneur, pour le récompenser des services qu'il avait rendus au combat d'Eckau. Le 25 mai 1828, à l'occasion de son jubilé, le roi de Prusse lui envoya l'ordre de l'Aigle noir. L'année suivante, de Horn mourut à Munster le 31 octobre. M—D j.

HORN (FRANÇOIS-CHRISTOPHE), romancier, philosophe et critique allemand, naquit le 30 juillet 1781, à Brunswick. Son père était sénateur et premier maître des comptes dans cette ville, et avait servi comme ingénieur pendant la guerre de sept ans. Il destinait son fils au commerce ; mais l'antipathie du jeune homme pour cette carrière le fit changer de dessein. Après avoir achevé sa rhétorique au collége de Brunswick, Horn, âgé de dix-huit ans, se rendit à l'université d'Iéna, où il se fit remarquer de Fichte par sa profondeur et la lucidité avec laquelle il se posait à lui-même les problèmes à résoudre, et où d'abord il fit marcher de front les cours de droit, objet spécial de son séjour à l'université, avec l'étude de la philosophie, de l'esthétique, de l'histoire et des langues, vers laquelle il se sentait plus attiré. Bientôt le droit fut négligé, puis abandonné entièrement. Dès 1801, un roman qu'il publia sous le voile de l'anonyme, *Guiscard le poëte*, lui révéla son talent d'écrivain et l'engagea irrévocablement dans la carrière littéraire. Cependant il ne dédaigna point d'accepter ou plutôt de solliciter une chaire dans un des gymnases de Berlin (1803). Deux ans après, il passa au lycée de Brême en même temps que Michaëlis. Sa santé, déjà délicate et que son travail opiniâtre avait compromise, se détériora complétement dans cette ville ; et en 1809 il fut obligé de demander un congé, qu'il alla passer à Berlin : toujours aussi souffrant, après un an et demi d'absence il donna sa démission. C'est alors qu'il se livra de la manière la plus active à la composition des ouvrages qui ont fait sa réputation. La rapidité avec laquelle il écrivait tenait du prodige, et, contrairement à ce qui se voit le plus souvent, celles de ses productions qu'il rédigeait le plus vite, et en quelque sorte comme une improvisation, sont celles qui ont le plus de mérite. Cette supériorité s'explique peut-être parce qu'il couvait longtemps ses sujets de prédilection avant de prendre la plume et de leur imprimer une forme définitive : dès lors, la célérité de la rédaction n'était qu'apparente, et l'improvisation ne portait que sur les mots. Il faisait au théâtre de Berlin une espèce de cours d'art dramatique et de déclamation qui exerça une influence très-heureuse sur les acteurs, et qui lui valut dans la suite l'honneur d'être fréquemment consulté par des artistes en renom, relativement à leurs rôles ou à des problèmes scéniques. Pendant plusieurs hivers aussi, il forma une réunion nombreuse d'hommes et de femmes du grand monde devant lesquels il exposa l'histoire de l'art et de la littérature et commenta les chefs-d'œuvre

de Shakspeare. Au milieu de ces occupations, l'inexorable maladie faisait des progrès : en 1828 il fut obligé de suspendre ses cours, ses visites au théâtre, et il ne les reprit jamais. Cependant il traîna encore longtemps sa vie, subissant avec héroïsme des souffrances de tous les instants, et par sa conversation spirituelle, étincelante, faisant douter ses amis qu'il eût à souffrir. Sa mort eut lieu le 19 juillet 1837. Horn est au nombre des polygraphes les plus remarquables que l'Allemagne ait produits. Comme romancier, il est plein d'imagination, il narre bien et décrit encore mieux ; il pose et peint les caractères avec vérité; il fond habilement ses digressions et ses vues d'art avec les événements ; il est vif et original, bien qu'il lui arrive quelquefois de tomber près du mélodrame. Historien et biographe, il manie vigoureusement le pinceau, il rend bien les physionomies de ses héros, et sait leur donner le mouvement et la vie ; il fait comprendre le jeu des rouages et des ressorts auxquels obéit la machine politique. Philosophe et moraliste, il s'est montré initié à tous les utiles résultats des hautes questions débattues par les disciples de Fichte, de Schelling et de Hegel. Critique, il a suivi les routes ouvertes par les rénovateurs de la littérature et de l'art en Allemagne ; sa perspicacité, sa finesse de perception n'avaient d'égales que son talent pour l'ironie, surtout à la fin de sa vie. Les minutieuses et fines analyses auxquelles il s'est livré peuvent lui mériter le nom de la Harpe du romantisme, à ceci près, qu'en s'exprimant sur ses contemporains il est impartial et aime à louer. Comme poëte enfin et comme auteur de chansonnettes, il a la clarté, le bon goût, l'humour, la rapide allure, la svelte élégance du beau monde. Nul peut-être ne fait mieux saisir ce que c'est que le vivre, ce qu'il y a de suave, de bon à se sentir être, nul surtout n'ennoblit davantage, sans verbiage retentissant et creux, ce miraculeux phénomène de la vie. Il y a là bien autre chose que la mollesse féminine de Mécène, que la mélancolie étrusque d'Horace. Le style de Horn est classique, noble sans emphase, mélodieux sans affectation, vif sans sautiller ; on le croirait travaillé avec le dernier soin. On a de cet habile écrivain : 1° Neuf romans, savoir : 1. *le Solitaire*, 1801 ; 2. *Guiscard le poëte*, 1801 ; 3. *les Voyages de Victor ;* 4. *Henri*, 1804 ; 5. *Octave de Burgos*, 1805 ; 6. *Otton*, 1810 ; 7. *le Combat et la Victoire*, 1811 ; 8. *les Poëtes*, 1817-1818 ; 9. *l'Amour et l'Honneur*, 1819 ; plus trois nouvelles, *le Génie de la paix*, 1804 ; *le Rêve de l'Amour*, 1806 ; *l'Amour et la Vie*, 1817, et deux volumes de *nouvelles*, imprimées d'abord dans les almanachs, 1819-1820 ; 2° plusieurs morceaux d'histoire et de biographie, tels que : 1. *Néron et Tibère*, 1810-1811 ; 2. *Galba*. *Othon*, *Vitellius*, 1812 ; 3. *la Vie de Frédéric-Guillaume, dit le grand électeur, avec des éclaircissements sur l'histoire de la Prusse depuis* 1688, 1814 ; 4. *Frédéric III, électeur de Brandebourg et premier roi de Prusse*, 1816 ; 5. *Vie de Frédéric Gedicke*, 1808 ; 6. *Caractères et biographies de poëtes*, 1830 ; 3° *la Vie et la Science, l'Art et la Religion* (*Fragments philosophiques sur*), 1805 ; 4° 1. *Histoire et critique de la poésie et de l'éloquence allemandes*, 1805 ; 2. *les Belles-Lettres en Allemagne au 18e siècle*, 1812-1813 ; 3. *Esquisse d'une histoire critique de la littérature allemande*, de 1790 à 1818, 1819 (et additions à cet ouvrage, 1820) ; 4. *La poésie et l'éloquence en Allemagne depuis Luther jusqu'à nos jours ;* 5. *Éclaircissements sur les pièces de Shakspeare*, 1823-31, 5 vol. ; 5° *Recueil de poésies*, 1820 ; 6° divers mélanges, savoir : 1. *Tableaux d'imagination*, 1801 ; 2. *Opuscules de l'amitié* (Freundliche Schriften) ; il s'y trouve des morceaux de critique, une vie de Spener, des poésies, etc. ; 3. *Conversations du soir* (biographies, récits, etc.) ; 4. *le Forte-piano*, 1831-32 ; 5. *Recueil de nouvelles, esquisses, biographies, dialogues*, etc. ; 6. *le Vin et l'huile* ; 7° Deux almanachs (*Luna*, 1804 ; *Latone*, 1811-12), et quantité d'articles épars dans les recueils périodiques ; 8° une traduction en allemand (inachevée) de Sénèque, 1802. P—OT.

HORNE (D.-R. de), né vers 1740, fut d'abord premier médecin de l'hôpital militaire de Metz, puis médecin en chef des hôpitaux militaires, médecin ordinaire de la comtesse d'Artois et consultant du duc d'Orléans. Le gouvernement ayant fait établir à Paris plusieurs maisons de santé pour traiter les pauvres atteints de maladies vénériennes, de Horne en fut nommé inspecteur (1775), et il profita de ces fonctions pour faire des observations utiles à la science. Il a publié : 1° *Examen des principales méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*, Paris, 1769, in-8°. Il en a paru une nouvelle édition considérablement augmentée, sous ce titre : *Exposition raisonnée des différentes manières d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*, Paris, 1774, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Leipsick, 1782, in-8° ; en portugais, Lisbonne, 1785, in-8° ; en espagnol, Madrid, 1786, in-8°. 2° *Observations faites et publiées par ordre du gouvernement sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*, Paris, 1779, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient des faits pratiques nombreux observés dans les maisons de santé dont l'auteur avait l'inspection. 3° *Journal de médecine militaire*, Paris, 1783 et années suivantes, 7 vol. in-8° ; 4° *Mémoires sur quelques objets qui intéressent plus particulièrement la salubrité de la ville de Paris*, Paris, 1788, in-8°. De Horne a encore contribué avec Goulin (*voy.* ce nom) à la composition de l'ouvrage de ce dernier qui a pour titre : *État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe, et principalement en France*, Paris, 1777, in-12. On lui attribue aussi un opuscule sur le sirop de Bellet, opuscule qui a été imprimé en 1770, ainsi que quelques autres petits écrits. Enfin

de Horne a publié plusieurs articles dans l'*Encyclopédie méthodique.* G—T—R.

HORNE-TOOKE (JOHN), écrivain politique et philologue anglais, né à Londres en juin 1736, était fils d'un marchand de volaille, qui, ayant quelque aisance, fit soigner son éducation. Étant encore à l'école de Westminster, ce jeune homme, qui fut ensuite si plein d'activité, portait la paresse jusqu'à faire composer ses devoirs de collége par d'autres écoliers. Il exerça d'abord les fonctions d'instituteur subalterne. Pour obéir au vœu de ses parents, il entra dans la carrière ecclésiastique, où il pouvait espérer un avancement rapide, que la connaissance de ses opinions politiques vint arrêter. Pendant ses voyages avec un jeune homme dont l'éducation lui était confiée, il connut à Paris le patriote Wilkes, se lia intimement avec lui, et lui rendit par la suite de grands services, surtout quand celui-ci fut élu lord-maire; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne se brouillassent lorsqu'en 1770 Horne s'aperçut que la société pour le maintien du bill des droits, de laquelle il a été regardé comme le fondateur, s'occupait trop exclusivement du payement des dettes de son ami. En 1771 il repoussa une attaque de l'auteur anonyme des Lettres de Junius par une réponse d'un style moins brillant sans doute que celui de son adversaire, mais qui ne lui cédait ni en énergie ni en vigueur de sarcasme. L'intrépide censeur du gouvernement en fut, dit-on, déconcerté; et l'opinion donna gain de cause à J. Horne. La guerre de l'Angleterre avec l'Amérique lui ouvrit un nouveau champ pour déployer son zèle et ses talents. On a dit qu'il faut bien croire aux passions dont on meurt; on doit croire aussi à la sincérité des opinions qu'on soutient au péril de sa liberté et même de sa vie. Horne regardait l'insurrection des colonies comme une résistance légale et constitutionnelle à l'oppression : aussi, à la nouvelle de l'affaire meurtrière de Lexington, il proposa et publia dans les journaux une souscription pour le soulagement de « ces Anglais qui, disait« il, préférant la mort à l'esclavage, ont été, par « cette seule raison, inhumainement massacrés « par les troupes du roi à Lexington. » En conséquence de cette démarche, plus que hardie, il fut jugé à Guildhall, plaida lui-même sa cause, avec chaleur et talent, mais fut déclaré coupable, et emprisonné pour un an : toutefois sa conscience resta si tranquille, qu'il consacra les jours de sa détention à des travaux littéraires. Ce fut à l'occasion de quelques conjonctions et prépositions employées dans son acte d'accusation (*indictment*) qu'il rédigea les réflexions savantes et ingénieuses qu'il avait faites sur la force et le sens de ces parties du discours : il les publia en 1778 dans une Lettre à M. Dunning *sur les particules anglaises.* Cet écrit a été loué par le docteur Johnson, quoique lui-même n'y fût pas très-bien traité. Horne quitta, vers ce temps, la carrière ecclésiastique, et entra dans la société d'Inner-Temple pour y étudier la jurisprudence; mais lorsqu'il se présenta pour être admis au barreau, il en fut repoussé sous le prétexte qu'il était encore ecclésiastique. Il retourna à la politique, publia en 1780 un pamphlet contre l'administration de lord North, se livra à l'agriculture, mais sans succès, revint à Londres, écrivit pour la réforme parlementaire en se prononçant contre le droit de suffrage universel. Ayant rendu un service éminent à un riche propriétaire, M. Tooke, celui-ci l'institua son héritier conjointement avec son neveu, en lui prescrivant d'ajouter le nom de Tooke au sien. Ce fut à Purley, maison de campagne de M. Tooke, que Horne composa un ouvrage dont le premier volume parut en 1786, in-8°, sous ce titre: ΕΠΕΑ ΠΤΕΡΟΕΝΤΑ, *or the Diversions of Purley.* Ce volume fut réimprimé en 1798, in-4°; le deuxième parut en 1805. L'ouvrage, rédigé en forme de dialogue, est un des plus importants que l'on ait publiés de nos jours sur la grammaire générale ou philosophique; et il mérite une analyse un peu détaillée, que nous donnerons à la fin de cet article. Au renouvellement de la chambre des communes en 1790, Horne-Tooke se présenta comme candidat pour la cité de Westminster, mais ne fut point élu. Ses principes connus et ses liaisons avec les démagogues anglais, qui peu de temps après semblèrent donner la main aux révolutionnaires de France, éveillèrent l'attention du gouvernement, qui le fit arrêter en 1794, et juger à Old-Bailey par une commission, comme accusé du crime de haute trahison. Sa santé était fort affaiblie; mais son courage et son enjouement même ne le quittèrent jamais. Telle était sa gaieté, qu'après avoir été acquitté aux acclamations du peuple, il dit à une personne de sa connaissance que si la chanson qui avait été produite au procès de M. Hardy (jugé avant lui) l'avait été contre lui-même, il eût été prêt à la chanter; car, ajoutait-il, comme il n'y avait point de trahison dans les paroles, il aurait mis par là le jury en état de déclarer s'il y en avait dans la musique. Le rapport de ce procès a été publié en 2 volumes in-8° par le sténographe Gurney. Horne-Tooke fut sur le point d'être élu au parlement en 1796 pour Westminster. Malgré son aversion pour ce qu'on appelle en Angleterre les *Bourgs pourris* (1), il consentit, en 1801, à représenter l'un des plus notés de ces bourgs, Old-Sarum, ou le vieux Salisbury; mais alors sa qualité d'ancien ecclésiastique lui fut objectée avec force comme un motif d'exclusion. Tout ce que son éloquence put gagner, c'est qu'il conserverait son siége pendant cette seule session. Un nouveau bill exclut alors pour l'avenir des élections tout individu admis dans les ordres sacrés. Conservant, malgré ses infirmités, toute la vivacité d'esprit et le talent du sarcasme

(1) On appelle ainsi d'anciens bourgs tombés en ruine, dont le droit d'élire quelques membres pour la chambre des communes se trouve réuni sur la tête d'un petit nombre, et souvent d'un seul particulier.

qui le distinguaient, il mourut à Wimbledon en mars 1812. On remarqua que dans ses dernières années il fréquentait moins les têtes les plus exaltées de son parti : on doit peut-être attribuer cette circonspection à ce qu'il était alors dans l'opulence; car c'est surtout la propriété qui attache les hommes à la stabilité de l'État. Horne-Tooke fut appelé dans son parti *le dernier des Romains*. On a beaucoup écrit à son sujet. M. Alex. Stephens a publié ses *Mémoires* en 1813, 2 vol. in-8°. W. Hamilton avait donné d'autres *Mémoires sur sa vie publique*, Londres, 1812, in-8° de 192 pages. Le trait caractéristique de ses ΕΠΕΑ ΠΤΕΡΟΕΝΤΑ, c'est qu'au lieu de vouloir tout expliquer par des abstractions systématiques, qui jamais n'ont pu servir de première base à un langage naissant, il épie la nature de la parole dans la marche progressive des besoins de l'homme. Voilà pourquoi il n'admet au fond que deux espèces de mots : l'une qui, dans tous les idiomes, tous les âges de l'état social, est indispensable à la plus simple communication de nos pensées, ne comprend que le *nom* et le *verbe*; l'autre espèce, quelque nécessaire qu'elle paraisse actuellement, ne l'est pourtant devenue que plus tard, par le seul désir d'une grande rapidité dans nos communications. Comme il ne s'agissait alors que d'abréger, et non pas d'exprimer de nouvelles idées, en créant d'autres signes radicaux, on a seulement dû chercher quelques termes qui fussent propres à remplacer d'une manière moins compliquée, ou moins pénible, certaines combinaisons de mots primitifs : c'est par conséquent dans ceux-ci même qu'on a successivement choisi le substitut le plus commode, en raccourcissant l'une ou l'autre de leurs parties constituantes. Les grammairiens n'ont pas su rechercher jusque dans leurs premières sources la plupart de ces formations tardives, bornées à la simplification des moyens transmis depuis longtemps : trop souvent ils ne leur ont attribué d'autre origine que notre tendance philosophique à généraliser les idées, et l'apparente impossibilité d'y parvenir, sans des signes exclusivement consacrés à un pareil usage. Cette erreur trouve son excuse d'abord dans la contraction progressive et la corruption finale des mots primitifs, ainsi que de leur assemblage; ensuite dans les transpositions qu'ils ont subies en passant d'une phrase à l'autre. Aussi l'auteur a-t-il choisi pour frontispice de son livre le dieu de l'éloquence, qui s'attache des ailes; emblème par lequel il indique ces heureuses syncopes de mots, qui, longtemps après, ne présentant plus que des relations abstraites, sous les dénominations vagues de particules, ou de mots indéclinables, ont été taxées d'obscurité dans leur sens absolu; à quoi fait allusion l'épigraphe : *Dum brevis esse laboro, obscurus fio*. D'après lui, quiconque y mettrait assez de persévérance pourrait exprimer toutes ses idées en mots de la première classe, quoique souvent avec de fort longs détours, et toujours avec beaucoup de peine, puisque les anciennes routes lui sont devenues étrangères, à proportion qu'il a fréquenté des sentiers plus directs; tandis que les enfants et les étrangers non lettrés suivent naturellement cette marche lente des premiers temps. Dans ce même système, il ne restera plus de mot dépourvu d'un sens complet, ou ne fournissant qu'une signification purement relative; plus de mot enfin dont la nature serait versatile, au point d'appartenir, avec un sens différent, tantôt à l'une et tantôt à l'autre de ces parties d'oraison, auxquelles les grammairiens se plaisent à fixer des limites, sans en trouver toujours d'invariables. Par exemple, que le monosyllabe anglais *that*, d'après sa position dans la phrase, passe pour article, pronom ou conjonction, jamais il n'aura que le même et seul sens primitif que les Anglo-Saxons y avaient attaché, et qui se retrouve encore dans l'allemand *das*. Il n'en est pas autrement de tout mot que dans une langue quelconque on nommera alternativement adverbe, préposition ou conjonction. C'est ainsi que, sans perdre sa première signification, le latin *qua re* est devenu le français *quar, car*; que le latin *magis* est devenu l'italien *ma*, le portugais et l'espagnol *mas*, le français *mais*; que le latin et l'italien *casa* est devenu le français *chesa, chesal, cheseau, chezé, chez* (encore aujourd'hui substantif incontestable dans la phrase, un *chez* soi); enfin, que le latin *fores, foris*, est devenu le français *fors, hors, hormis*. Aussi les mots empruntés à la classe primitive, insensiblement plus ou moins tronqués et peut-être accouplés, pour en former des termes abrégeants, ne sauraient être précisément les mêmes chez tous les peuples, soit pour l'origine, soit pour le nombre. De là cette fluctuation dans la manière de les compter, de les classer et de les expliquer. Mais, demandera-t-on, où ce réformateur a-t-il puisé ses preuves? D'abord il n'en peut exister que d'un genre historique; ensuite ce n'est point à une étymologie aventureuse, mais à la sagacité d'un œil philosophique, qu'il appartient de les rassembler; aussi celles de l'auteur ne doivent se juger que dans leur filiation et leur ensemble. Peu importe même que celui-ci ait été également heureux dans chacune de ses dérivations, pourvu que nous ne puissions plus nous tromper sur la véritable route à suivre. Il semblerait en effet que celle du langage a été parcourue dans les deux sens contraires : car, si dans le cercle étroit de sons élémentaires que l'instinct physique a fournis à l'homme, son instinct rationnel sut construire un nombre suffisant de monosyllabes radicaux, et s'il parvint à modifier ceux-ci, à les combiner en polysyllabes, en propositions simples et complexes; il ne s'en est pas moins vu contraint, depuis, à mutiler, à décomposer successivement une partie de son propre ouvrage, pour en faire servir encore les ruines à une jouissance mieux entendue de la masse en-

tière. Au reste, notre ingénieux guide a tellement abusé de la forme du dialogue, il y a mêlé tant de politique nationale et de satire personnelle, que son ouvrage se prête bien moins à la traduction qu'à un résumé analytique. En attendant qu'un esprit impartial veuille se charger de ce travail, on pourra du moins examiner, dans le cours de langue française de M. Lemare, si la méthode historique n'est pas plus simple et plus franche que l'ancienne méthode des raisonnements abstraits, qui, à force de vouloir, dans toutes les relations possibles, substituer quelque idée générale à chaque mot indéclinable, finit par se perdre dans des sous-divisions trop multipliées et trop délicates. L.

HORNECK (OTTOCAR DE), historien allemand, naquit dans la seconde moitié du 13e siècle au château de Horneck en Styrie. Sa famille était noble. Tout en s'adonnant au métier des armes, Horneck se voua de bonne heure à l'art des minnesingers. Il eut pour maître dans cette étude l'illustre Conrad de Rotenbourg, qu'il surpassa bientôt, sinon en vigueur et en grâce poétiques, du moins en facilité comme versificateur. Il écrivit aussi en prose allemande, talent plus rare de son temps, où réellement on ne se servait de la langue vulgaire que pour les chants poétiques, ou bien pour les détails communs ou techniques de la vie matérielle. Dès que l'élection de Rodolphe de Habsbourg fut consommée, Horneck se rangea sous la bannière de ce prince. Il eut part à la bataille de Weidenbach et à l'occupation de la Bohême par les troupes impériales, revint ensuite dans sa patrie, délivrée du joug des monarques tchèques, et jouit de la plus grande considération près du capitaine de la Styrie, Otton de Lichtenstein. On ignore l'époque précise de sa mort, mais il est probable qu'elle eut lieu vers la fin du règne de Henri VII, ou au commencement de celui de Louis V (de Bavière). Considéré comme écrivain, Horneck mérite une place à part, non-seulement comme un des plus anciens auteurs qui aient usé de leur langue maternelle, mais aussi par son triple caractère de poëte, de prosateur et d'historien. Des deux grands ouvrages qu'on lui doit, l'un est en vers et ne manque pas de mérite, même comme épopée, l'autre est en prose, et certes, bien qu'il ait été fort peu répandu, il a dû beaucoup contribuer à former la langue; il prouve surtout la souplesse étonnante du talent de l'auteur et son habileté à dompter les rudesses d'un idiome encore rebelle et âpre. L'un et l'autre sont historiques et se font suite. Ils fournissent à l'investigateur moderne une source facile et neuve autant que pure. Le premier est une *Histoire des empires du monde*, laquelle finit à la mort de l'empereur Frédéric II et se conserve manuscrite à la bibliothèque impériale de Vienne : elle fut écrite en 1280. Le second est une *Chronique des événements contemporains* : elle embrasse les quarante-trois ans qui vont de la mort de Manfred à l'avénement de la maison de Luxembourg (1266-1309), et ne contient pas moins de quatre-vingt-trois mille vers, ou plus de trois fois l'Iliade et l'Odyssée réunies. Cet immense récit rimé nous fait connaître à fond, et sans lui nous aurions peine à les connaître si bien, tous les personnages qui jouèrent les premiers rôles en Italie, et surtout en Allemagne, après la ruine des Hohenstauffen, pendant un demi-siècle; car Horneck non-seulement avait été leur contemporain, mais il les avait vus, connus, entretenus, et sa position le mettait à même d'apprendre les causes prochaines et les ressorts matériels des événements. Sa *Chronique* est précieuse encore sous un autre rapport : les batailles, les fêtes, les tournois, les détails de la vie familière que nous recherchons si avidement aujourd'hui y sont décrits avec la plus grande vérité. Enfin, on doit avouer que Horneck y décèle, outre un profond amour du vrai, un bon sens rare, un instinct critique qui ferait honneur à des siècles plus éclairés; enfin une grande sagacité à démêler le probable du certain, les bruits admis par la foule et la réalité. Peut-être même pousse-t-il le scepticisme et la hardiesse un peu loin. Ces qualités, qui sont presque celles d'un historien moderne et d'un prosateur sévère, n'empêchent pas qu'on ne sente dans son style quelque chose de l'allure et de la verve du poëte. Il y a au fond de la *Chronique* du romancero et de l'épopée chevaleresque. Ce grand ouvrage a été publié par Pez dans les *Scriptores rerum austriacarum*, t. 3, 1745, in-fol. P—OT.

HORNEMANN (FRÉDÉRIC-CONRAD), voyageur allemand, naquit à Hudesheim en octobre 1772. Il étudia la théologie à Gœttingue, et exerça le ministère à Hanovre. En 1795 il pria M. Blumenbach, professeur d'histoire naturelle à l'université de Gœttingue, de le recommander à la société d'Afrique à Londres, pour être employé à faire des découvertes. Le professeur, après avoir pris des informations, écrivit à sir Joseph Banks, et Hornemann fut accepté. Il rédigea aussitôt un plan de voyage, qui fut envoyé à Londres pour être examiné par la société, et il se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, de l'arabe et des autres langues orientales. En février 1797 il était à Londres; la société lui donna ses instructions : il vint à Paris, où il reçut l'accueil le plus obligeant, et alla s'embarquer à Marseille pour Cypre, d'où il gagna Alexandrie. Depuis quelques mois il résidait au Caire, apprenant le langage des Maugrebins ou Arabes occidentaux, lorsqu'à la nouvelle du débarquement des Français en Égypte, il fut, ainsi que tous les Européens, enfermé dans le château pour être mis à l'abri de la première rage du peuple. A l'arrivée des Français ils furent relâchés. Le général en chef, instruit des projets d'Hornemann, lui donna des passeports et lui offrit tout ce qui pouvait lui être nécessaire pour son voyage. Le 5 septembre 1799,

Hornemann partit du Caire avec la caravane de Fezzan ; le 8 il entra dans le désert de Libye ; le 16 il atteignit Siouah, une des oasis de l'antiquité que Browne avait déjà vue et qui paraît être celle où était le temple de Jupiter Ammon. Enfin, après soixante-quatorze jours d'une route pénible, il atteignit Mourzouk, capitale du Fezzan. Il y resta quelque temps, et fit une excursion à Tripoli, d'où il repartit le 29 janvier 1800. Le 6 avril suivant il écrivit qu'il allait partir pour la grande caravane de Bournou. Depuis cette époque, on n'a pas eu de nouvelles directes de cet intrépide voyageur. Il avait envoyé son journal écrit en allemand à la société d'Afrique : elle le fit traduire en anglais sous ses yeux par un Allemand ; il parut sous ce titre : *Journal du voyage de Frédéric Hornemann, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, en* 1797 *et* 1798, etc., Londres, 1802, in-4°, cartes. L'édition allemande, publiée par Ch. König, parut la même année à Weimar, in-8°. Cette relation contient beaucoup de détails nouveaux sur le pays qui s'étend du Caire au Fezzan, sur ce royaume et sur d'autres parties de l'Afrique. Elle présenta un si grand intérêt à la société, que le major Rennel y ajouta des éclaircissements géographiques sur la route de Hornemann ; W. Young, des remarques sur la description du pays et des antiquités de Syouah, et W. Marsden des observations sur la langue de Syouah. Il en parut une mauvaise traduction française en 1802 : l'éditeur avait même supprimé les cartes. Griffet la Baume en publia l'année suivante une autre traduction : elle fut revue sur le texte allemand par M. Langlès, à qui cette collation procura des corrections importantes, Paris, an 11 (1803), deux parties in-8°, avec deux cartes. Ce savant y ajouta aussi quelques notes pour expliquer les passages qui présentaient quelque obscurité, et un aperçu de la route de Tripoli de Barbarie à Fezzan, communiqué à Venture, interprète oriental, par un vieux Tripolitain qui avait fait le voyage du Fezzan. Toutes ces augmentations rendent cette édition très-précieuse. E—s.

HORNIUS. *Voyez* Horn.

HORNSBY (Thomas), professeur d'astronomie au collége de Saville, dans l'université d'Oxford, membre de la société royale de Londres, et conservateur de la bibliothèque Radcliffe, s'est fait un nom par d'excellentes leçons de philosophie naturelle et expérimentale prononcées à Oxford, et plus encore par l'achèvement du bel observatoire d'Oxford, dont la partie supérieure est presque la répétition de la Tour des vents à Athènes. Cet édifice, l'un des principaux ornements de l'université, est admirablement adapté aux usages scientifiques. Hornsby est mort en 1810, âgé de 76 ans. L.

HOROLOGIUS. *Voyez* Dondis.

HORREBOV (Pierre), l'ancien (*den ældre*), astronome danois, né à Löchstöer le 14 mai 1679, était fils d'un pauvre pêcheur nommé *Niels Pedersen*, et de *Else*, fille de Christen. Ce ne fut qu'en 1696, âgé alors de dix-sept ans, qu'il fut placé à l'école d'Aalborg. Après y être resté jusqu'en 1703, les dispositions qu'il avait montrées déterminèrent le professeur *Ole Römer* à le recevoir dans sa propre maison, où il lui donna pendant quatre ans des leçons de mathématiques et d'astronomie. En 1704 il subit l'examen de théologie, et devint en 1707 gouverneur des enfants du baron Frédéric Kragh, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1711 qu'il obtint l'emploi de visiteur de la douane d'entrée à Copenhague. Ce fut la même année qu'il épousa Anne-Marguerite Rossing, fille d'un marchand de cette capitale. Trois ans après, il fut nommé professeur de mathématiques supérieures à l'université de Copenhague, docteur en médecine en 1725, et mourut le 15 avril 1764. Il était membre des sociétés des sciences de Copenhague, de Paris et de Berlin. Il a publié : 1° *Miscellaneæ paradoxorum philosophicorum decades*, Hafniæ, 1704 et suiv. ; 2° *Quatuor disputationes opticæ*, ibid., 1704 ; 3° *Disput. de præcessione æqvinoctiorum*, ibid., 1706 ; 4° *Prodromus geometriæ enucleata*, ibid., 1713 ; 5° *De genitrice arithmetices geometria*, ibid., 1714 ; 6° *Determinatio apparentis diametri solaris*, dans les *Acta erudit. Leips.* février 1717. — Ἀτεχνία *Kepleriana* ἔντεχνος, ibid., supplément, t. 6. 7° *Clavis astronomiæ, seu astronomiæ pars physica*, Copenhague, 1725, vol. in-4°. Il y détermine la parallaxe du soleil d'une manière plus exacte qu'on ne l'avait encore fait. 8° *Decas observat. medicarum dissert. inaug.*, ibid., 1725 ; 9° *Copernicus triumphans, sive de parallaxi orbis annui tractatus epistolaris*, Copenhague, 1727, vol. in-4°. C'est une nouvelle démonstration du mouvement de la terre par la parallaxe annuelle des étoiles fixes ; mais elle n'a point été approuvée des astronomes (voyez Montucla, *Hist. des mathém.*). 10° *De arte interpolandi, seu ratio implendi seriem numerorum ex differentiis secundis*, ibid., 1731 ; 11° *Elementa matheseos*, ibid., 1732 et 1737. Ce dernier ouvrage a été traduit en danois avec un supplément relatif à la navigation, et publié sous ce titre : *Danske skat-kammer best aaende af grunden til geometrien og navigationen*, Khvn, 1745. 12° *Atrium astronomiæ sive tractatus de inveniendis refractionibus, obliquitate eclipticæ atque elevatione poli. Schediasma de arte interpolandi*, Copenhague, 1732, vol. in-4° ; 13° *Basis astronomiæ sive astronomiæ pars mechanica*, ibid., 1735, vol. in-4°. C'est une suite de l'ouvrage précédent ; elle contient la description d'un observatoire que Römer fit élever en pleine campagne, et des observations qu'il y fit pendant trois jours ; suivie de la vie de cet astronome (*voy.* Römer). L'incendie de Copenhague retarda la publication de cet ouvrage. 14° *Mathemata in continuam proportionem harmonicam*, ibid., 1736 ; 15° *Consilium de nova methodo pascali ad perfectum statum perducenda, ac deinceps omnibus christianis commendanda*, Copenhague, 1738, vol. in-4° ; 16° *Theoria telluris*, Hafniæ, 1739. Cet écrit a été réuni,

avec huit autres déjà cités ici, en trois volumes in-4°, sous le titre de *Horrebowii opera mathematico-physica*, Hafniæ, 1740 et 1741. 17° *Computus ecclesiasticus secundum novam suam methodum pascalem concinnatus*, ibid., 1742; 18° *Theoria motuum lunarium*, ibid., 1743; 19° *Gaspardi Bartholini specimen philosophiæ naturalis auctius editum*, Hafniæ, 1748. Les trois premiers chapitres de l'ouvrage précédent ont paru sous le titre : *Initiamenta philosophiæ naturalis*, Hafniæ, 1754. 20° *Observationes variæ actis litterariis insertæ ; 21° Atecnia entecnos*, inséré dans les *Acta eruditorum*, t. 6, supplément. On trouve inséré dans la collection de la société de Copenhague : 22° *Anaclastice*, t. 3; 23° *Détermination de la hauteur de l'atmosphère* (en danois), t. 5, p. 310; 24° les ouvrages de Pierre Horrebov ont été réunis et publiés à Copenhague, 1740-1741, 3 vol. in-4°. Cette collection est estimée. W—s et D—z—s.

HORREBOV (Pierre), le jeune (*den yngere*), astronome danois, fils du précédent, naquit en 1728, fut pendant plusieurs années suppléant (*vicarius*) du professeur J.-F. Ramus. En 1763 il devint professeur de mathématiques et de philosophie, et en 1769 membre de la société des sciences de Norvége. La même année il fit, par ordre et aux frais du gouvernement, un voyage dans les *Nordland* (le Nordland et le Finmark actuel, les provinces les plus septentrionales de la Norvége) pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. On a de lui : 1° *Dissert. de stella, qvam magi in Oriente viderunt*, Hafniæ, 1750; 2° *De numero fixarum stellarum*, Hafniæ, 1751; 3° *An iris ante diluvium exstiterit*, ibid., 1752; 4° *Dissert. de commodis et incommodis refractionis*, ibid., 1754; 5° *De causis ventorum*, ibid., 1754; 6° *De ortu et progressu geometriæ*, ibid., 1759; 7° *De transitu Veneris per discum solis*, ibid., 1761; 8° *Tractatus meteorologicus, continens observationes 26 annorum in observatorio Hafniensi factas, et ex his deductas conclusiones*, Hafniæ, 1780; 9° *Réponse à la critique des observations scientifiques*, ibid., 1782. D—z—s.

HORREBOV (Christian), mathématicien danois, frère du précédent, naquit à Copenhague le 15 avril 1718. Nommé vers 1743 professeur de mathématiques (*professor mathematum designatus*) à l'université de cette ville, il devint en 1753 professeur ordinaire (*virkelig*) de philosophie. Il était dès 1769 conseiller d'État, et avait épousé une fille du lieutenant-colonel Langhorn, commandant de Rosenborg. Il mourut le 19 septembre 1776. On a de lui : 1° *Disp. de Judæis nonnullis annis duplex, nonnullis vero nullum Pascha celebrantibus*, Hafniæ, 1737; 2° *Geometriæ practicæ pars secunda*, ibid., 1738. La première partie a été écrite par son frère Nicolas (*Niels*). 3° *Explicatio dicti Jacob*, 1, v. 17, ibid., 1739; 4° *Disp. de mari Salamonis æneo*, ibid., 1740; 5° *Vindiciæ æræ Dionysianæ*, ibid., 1741; 6° *Repetita parallaxeos orbis annui demonstratio ex observationibus ann. 1742 et 1743 deducta*. Copenhague, 1744, vol. in-4°; 7° *De parallaxi fixarum annua et rectascensionibus quam post Roemerum et Parentem demonstrat auctor*, ibid., 1747, in-4°; 8° *Qvomodo ex una æqvatione generali omnium sectionum conicarum proprietates una opera erui possunt*, ibid., 1748; 9° *De excentricitate constanti*, ibid., 1749 et 1750; 10° *De distantia fixarum*, ibid., 1755; 11° *De semita qvam in sole descripsit Venus per eumdem transeundo 26 juin 1761*, ibid., 1761; 12° *De altitudine atmosphæræ*, ibid., 1758; 13° *Specimen astronomiæ practicæ*, part. 1, ibid., 1766; 14° *Elementa astronomiæ sphæricæ*, ibid., 1762. Ce dernier ouvrage est le même que la thèse améliorée qu'il avait donnée sous le titre de *Elementa doctrinæ sphæricæ*. Il a inséré en outre en langue danoise dans le recueil de la société des sciences de Copenhague : 15° *Sur l'excentricité du soleil*, t. 5, p. 359; 16° *Sur la distance des étoiles fixes à la terre*, t. 6, p. 129; 17° *Elementa trigonometriæ planæ, pars prima*, Hafniæ, 1772; *pars secunda et tertia*, ibid., 1773; 18° *Sur la hauteur de l'atmosphère*, t. 7, p. 113; 19° *Relation du tremblement de terre du 22 septembre 1759*, t. 9, p. 361; 20° *Sur la détermination du temps en ce qui concerne les observations faites sur le soleil et sur Vénus le 6 juin 1761*, p. 373; 21° *Observation d'une éclipse de soleil le 1er avril 1764*, p. 389; 22° *Réflexions sur le satellite de la lune*, p. 396; 23° *Sur les taches du soleil* (*solpletterne*) introduites dans les écrits de la société des sciences de Copenhague, t. 10, p. 469. La vie de Horrebov a été insérée dans le troisième cahier des *Nouvelles littéraires de divers pays* (par Bernoulli), Berlin, 1777, in-8°. D—z—s.

HORREBOV (Nicolas), frère du précédent, magistrat et voyageur danois, était né à Copenhague le 17 septembre 1712. Il devint assesseur de la cour de justice de cette capitale, et ensuite du tribunal suprême. En 1750, le gouvernement danois l'envoya en Islande, pour prendre connaissance de l'état de cette île. A son retour, en 1751, Horrebov offrit à son souverain le résultat de ses travaux et de ses observations : il mourut dans l'île de Moën en 1760. On a de lui : 1° *Disp. II de methodo pascali*, Hafniæ, 1733 et 1735; 2° *De novo micrometro*, ibid., 1734; 3° *Geometria practica, part. prima*, ibid., 1736; 4° *De jure principis aggratiandi in causis homicidii*, ibid., 1739; 5° *Relations authentiques de l'Islande* (en danois), Copenhague, 1750, 1753, vol. in-8°, avec carte. Cette description, scrupuleusement exacte, fait bien connaître l'Islande. L'auteur a eu en quelque sorte pour but principal de réfuter les erreurs qu'Anderson avait accumulées dans son livre (*voy.* J. Anderson). Il le blâme beaucoup, ainsi que Blefken, et en revanche donne des éloges à Arngrim Jonas et à Thorlacius. On reproche à Horrebov un style lâche et diffus, et un ton de plaisanterie peu convenable dans un livre historique, mais qu'il a cru peut-être nécessaire pour amuser

son lecteur. La carte a été copiée et dressée sur un dessin original fait par les ingénieurs du roi. Horrebov a déterminé la véritable position de l'Islande, d'après les observations qu'il avait faites à Bessested; et il a reconnu que cette île était située quatre degrés plus à l'est qu'on ne le croyait. L'ouvrage d'Horrebov a été traduit en allemand, Leipsick, 1753, vol. in-8°; en anglais, 1758, vol. in-folio. C'est sur la première version qu'il l'a été en français, sous ce titre : *Nouvelle description physique, historique, civile et politique de l'Islande*, Paris, 1764, 2 vol. in-12. On ne sait pas pourquoi le traducteur a fait d'Horrebov un ministre du saint Évangile. E—s et D—z—s.

HORREBOV (THOMAS), né à Thisted, dans le Jutland, le 27 août 1719, neveu de Pierre Horrebov l'ancien, suivit la carrière ecclésiastique. Il fut d'abord précepteur de la maison des orphelins, et devint en 1763 curé dans la province d'Aarhuus. On a de lui : 1° *Disp. de fonte et origine erroris historici*, Hafniæ, 1741; 2° *Disp. de spiculo Pauli*, ibid., 1741; 3° *Disp. de sensu dicti Matth.*, 28, v. 1, ibid., 1742; 4° *Disp. de origine sacrificiorum*, ibid., 1743 et 1744; 5° *Disp. de asylis Judæorum*, ibid., 1745; 6° *Martini Statii*, Trésor spirituel des fidèles, trad., Copenhague, 1750. On en a donné une seconde édition. Il a publié aussi quatre autres ouvrages sur Luther en 1754 et 1763. D—z—s.

HORRER (MARIE-JOSEPH D'), né à Strasbourg le 9 octobre 1775, mort le 1er mai 1849, du choléra, appartenait à une ancienne famille de la haute magistrature d'Alsace. Ayant suivi ses père et mère dans l'émigration, vers l'époque où une partie assez notable de la population même plébéienne de sa province prit ce parti pour éviter la persécution, il entra d'abord comme simple soldat dans l'armée de Condé; lors de la dissolution de ce corps, il passa au service de Russie; devenu colonel d'état-major, aide de camp du feld-maréchal Kutusoff, il eût sans aucun doute été promu au grade de général, si les événements de 1814 ne lui eussent fait quitter les drapeaux du czar. Attaché d'abord en qualité d'interprète à l'ambassade de France à St-Pétersbourg, il fut plus tard nommé secrétaire d'ambassade en Suisse, et s'y rendit tellement utile, que plus d'une fois le comte Maximilien Gérard de Rayneval, alors ambassadeur à Berne, déclara que, sans la coopération de d'Horrer, il n'aurait pu réussir à conclure les conventions des 30 mai 1827 et 28 juillet 1828, qui ont réglé les rapports respectifs des Français en Suisse et des Suisses en France. Il ne se rendit pas moins utile pour la capitulation des régiments suisses destinés à entrer au service de la cour des Deux-Siciles, et de l'aveu même du duc de Calvello, ambassadeur extraordinaire de cette cour, chargé spécialement de la négociation, on peut, sans craindre d'être taxé d'exagération, affirmer que, lors de la révolution de 1848, ces mêmes régiments suisses, au prix de leur sang versé à Naples et à Palerme, ont maintenu la couronne sur le front du roi Ferdinand. Charles X, qui connaissait personnellement d'Horrer, sachant que personne plus ni même autant que lui ne possédait les secrets de la politique russe et de la puissance militaire du czar, l'avait en 1828 nommé consul général dans les provinces Moldo-Valaques, lors de la campagne des Balkans, afin d'observer la marche et les progrès des armées russes. Son départ fut suspendu à cause de la négociation non encore terminée de la convention pour la capitulation des régiments suisses au service de Naples. Il en résulta qu'il était encore à Berne lors de la révolution de juillet 1830. Réputé démissionnaire par refus de serment, il fut privé de traitement et forcé de recourir à sa plume pour avoir les moyens de faire subsister sa famille, composée de sa femme et de neuf enfants, d'abord à Turin, puis à Paris, où le choléra l'enleva, après qu'il eut subi l'opération de la cataracte. Indépendamment de sa coopération à diverses revues périodiques et à des journaux religieux, d'Horrer publia en 1842 une *Histoire de la persécution du catholicisme en Russie*, 1 vol. in-8°. On lui doit aussi une traduction de la *Messiade* de Klopstock. G—RD.

HORROX (JÉRÉMIE), astronome anglais, naquit vers 1619 à Toxteth, dans le comté de Lancastre, de parents peu aisés, mais qui surent s'imposer des sacrifices pour lui faire faire ses études. Il apprit le latin d'un maître d'école de campagne, et fut ensuite envoyé au collége d'Émanuel, à Cambridge, où il s'appliqua particulièrement à la physique et aux mathématiques. De retour dans sa famille, à l'âge de quatorze ans, Horrox étudia l'astronomie sans maître, et presque sans autre livre que les *Progymnasmata* de Phil. Lansberg, que le hasard avait fait tomber entre ses mains. Malgré sa pénétration naturelle, il lui était impossible de reconnaître les erreurs de ce guide trompeur, et il aurait fini par s'égarer sur ses traces s'il n'avait eu le bonheur de se lier d'amitié avec Guillaume Crabtrée, jeune homme de son âge, et qui partageait son goût pour l'astronomie. Crabtrée, qui habitait Broughton, près de Manchester, lui prêta les ouvrages de Tycho-Brahé et de Képler, dont la lecture agrandit ses idées et les rectifia. Les deux amis entretenaient une correspondance suivie, dans laquelle ils se rendaient un compte mutuel de leurs travaux, et s'encourageaient à les poursuivre. Horrox parvint enfin à se procurer quelques instruments, et il en fit d'abord usage pour rectifier la théorie de la lune, proposée par Képler; mais de toutes ses observations la plus importante fut celle du passage de Vénus sur le disque du soleil, annoncé par les astronomes pour le 4 décembre 1639. Il en rendit compte dans un excellent traité (*Venus sub sole visa*), auquel il venait de mettre la dernière main, lorsqu'il mourut à Toxteth en 1641, le 3 janvier, suivant Wallis, et le 15, suivant Montucla : il

n'avait que 22 ans, ce qui doit encore augmenter le regret de sa perte. Hévélius, ayant reçu d'Huyghens une copie de l'ouvrage d'Horrox, le fit imprimer à la suite de son *Mercurius in sole visus*, Dantzig, 1662, in-fol. (*voy.* HÉVÉLIUS). Le docteur Wallis, devenu possesseur de ses autres écrits, les publia en 1672, in-4°, à Londres. Cette édition fut reproduite avec de nouveaux frontispices en 1673 et 1678 (1). Ce recueil contient la défense de Képler contre les attaques de Lansberg; la correspondance d'Horrox avec Crabtrée, et leurs observations; la théorie de la lune rectifiée, et le calcul des mouvements lunaires d'après Horrox par Flamsteed. Les autres manuscrits d'Horrox ont été détruits, soit en Irlande, où son frère les avait transportés, soit dans l'incendie de Londres de 1666. Jérémie Shakerby en avait eu en communication quelques-uns, dont il s'est servi pour dresser ses *Brittish-Tables*, publiées en 1653. Crabtrée survécut peu de temps à son ami. On croit qu'il périt victime des troubles civils qui désolèrent l'Angleterre vers le milieu du 17e siècle. W—s.

(1) Dans les exemplaires datés de 1678, la *Théorie de la lune* a été remplacée par quelques pièces de Wallis. Voyez la *Bibliographie astronom.* de Lalande, p. 278.

FIN DU DIX-NEUVIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU DIX-NEUVIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—T.	Beuchot.
A—D—R.	Amar-Durivier.
A. F.	A. Fargeaud.
A. H—N.	Amédée Hennequin.
A—O.	Arago.
A. P.	Ant. Péricaud.
A. R—T.	Abel Remusat.
A—T.	Audiffret (H.).
B—G.	Bourgoing.
B—H—D.	Bernhard.
B—L—M.	Blumm.
B—P.	Beauchamp.
B—S.	Bocous.
B. S. H.	Barthélemy St-Hilaire.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
C.	Chaumeton.
C—AU.	Catteau-Calleville.
CH—U.	Chassériau.
C—L—E.	Calabre.
C—L—T.	Collombet.
C. M. P.	Pillet.
C—R.	Clavier.
C—T—Y.	Coquebert de Taizy.
C—V—R.	Cuvier.
D.	Anonyme.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D. G—O.	De Gérando.
D. L.	Delaulnaye.
D—L—E.	Delambre.
D—M—T.	De Musset.
D—N—X.	Dinaux (Arthur).
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—U.	Duvau.
DUL.	Dulaurier.
D—V—L.	Deville.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E—C D—D.	Emeric David.
E. D—S.	Ernest Desplaces.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F.	Anonyme.
F—E.	Fiévée.
F—LE.	Fayolle.
F—LL.	Fallot (Gustave).
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—R.	Fournier.
F—S.	Fortis.
F—Z.	Féletz (de).
G—CE.	Gence.
G—D.	Giraud.
G. F—R.	Fournier fils.
G—G—Y.	Grégory (de).
G—N.	Guillon (Aimé).
G—RD.	Guérard.
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.
H—N—N.	Hennequin.
H—Y.	Henry.

	MM.		MM.
J. B. E—D.	J. B. ESMENARD.	Q. Q.	QUATREMÈRE DE QUINCY.
J—D—T.	JONDOT.		
J—N.	JOURDAIN.	R—D—N.	RENAULDIN.
J. T—T.	J. TISSOT.	R—F—G.	REIFFENBERG (DE).
		R. R.	RAOUL ROCHETTE.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.		
L—IE.	LASTEYRIE.	S—D.	SUARD.
L—LE.	LACRETELLE.	SI—D.	SICARD.
L—L—L.	LAVALLEYE.	S. M—N.	SAINT-MARTIN.
L. M—L.	LOUIS DE MASLATRIE.	S—R.	STAPFER.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).	S. R. T.	ST-RENÉ TAILLANDIER.
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).	S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
L—P—R.	LE PILLEUR.	ST-P—R.	SAINT-PROSPER (DE).
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).	ST. S—N.	SAINT-SURIN.
L—S—E.	LA SALLE.	S—V—S.	SEVELINGES (DE).
L—T—E.	LETRONNE.	S—Y.	SALABERRY (DE).
L—U.	LEDRU.		
L—Y.	LÉCUY.	T—D.	TABARAUD.
L—ZE.	LAGRÈZE (DE).	T—N.	TÔCHON.
M. A—N.	M. ALCAN.	U—I.	USTÉRI.
M. B—N.	MALTE-BRUN.		
M—D.	MICHAUD aîné.	VAL. P.	PARISOT.
M—D j.	MICHAUD junior.	V—G.	VANDERBOURG.
M—É.	MONMERQUÉ (DE).	V—G—R.	VIGUIER.
M—LE.	MENTELLE.	V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
M—N—D.	MONOD.	V—Z.	VANNOZ (madame de).
M—N—S.	MONNAIS.		
M—ON.	MARRON.	W—R.	WALCKENAER.
		W—S.	WEISS.
P—C—T.	PICOT.	W. T.	Revu par TISSOT.
P—E.	PONCE.		
P—N—D.	PINARD.	X—S.	Revu par SUARD.
P—N—T.	PONCELET.		
P—OT.	PARISOT.	Z.	ANONYME.
P—RT.	PHILBERT.	Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.

